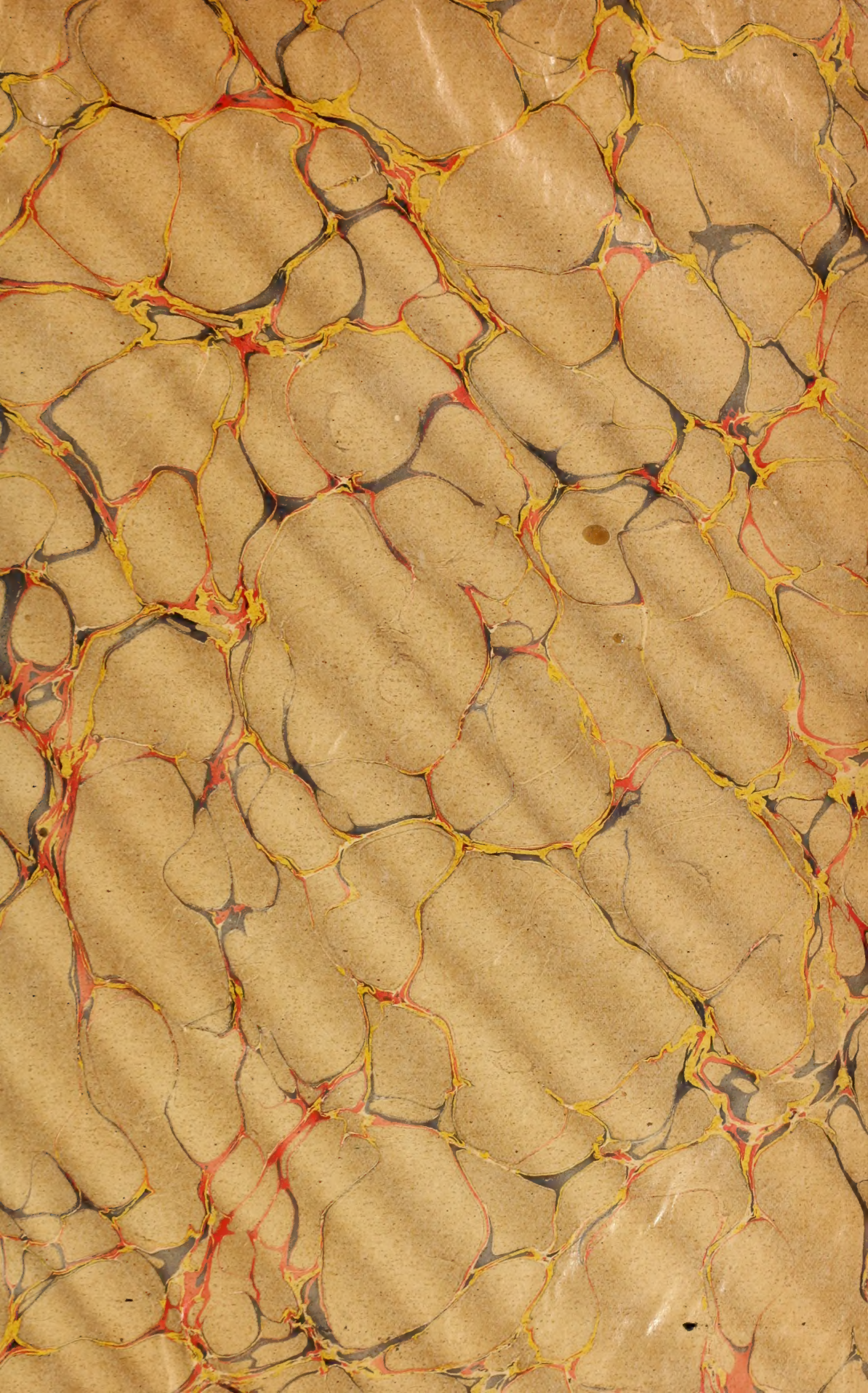
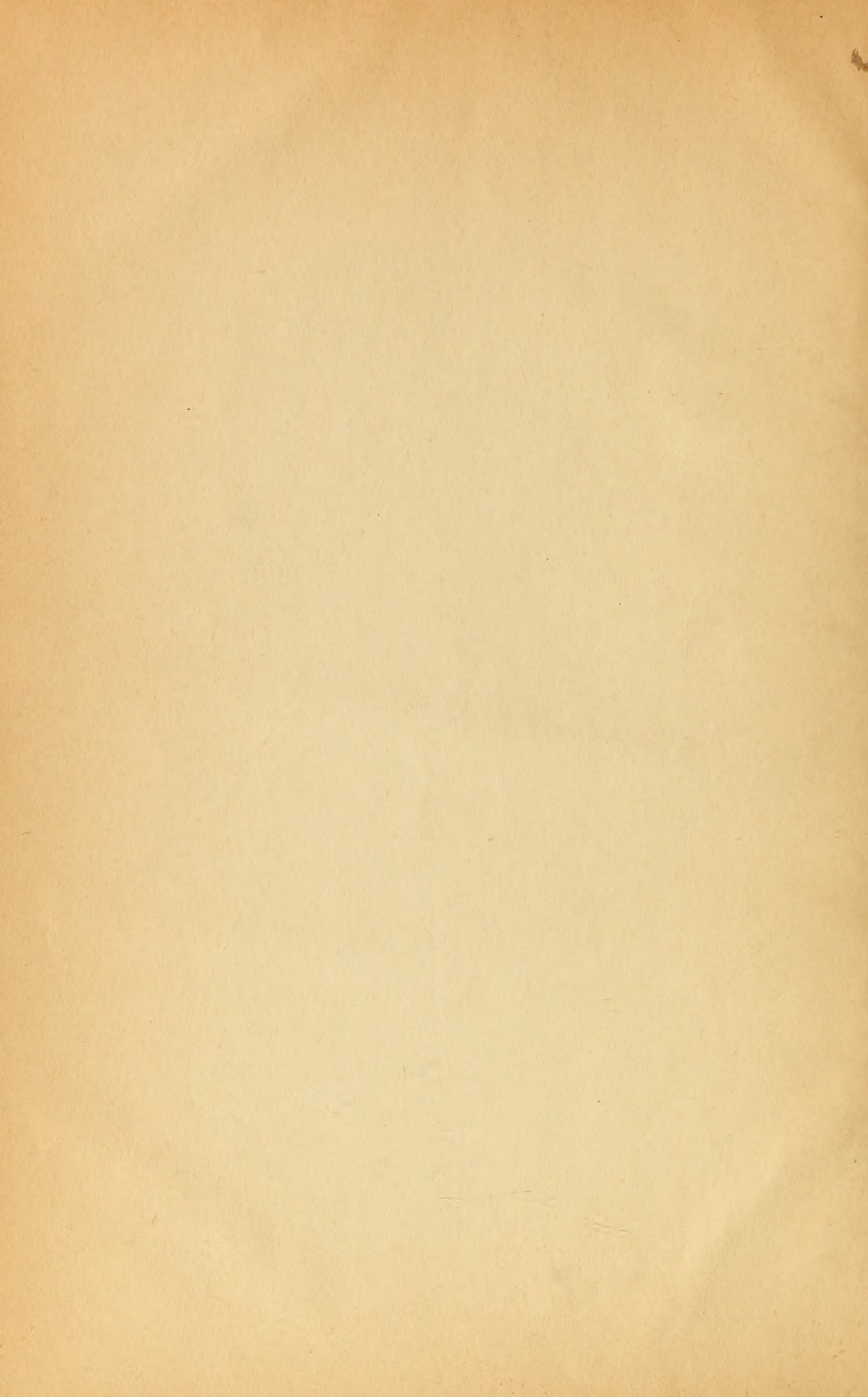




1
A
19



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



COLLECTION

INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS

DU PREMIER ORDRE,

SAVOIR : BOURDALOUE, BOSSUET, FÉNELON, MASSILLON,

COLLECTION ÉGALEMENT INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES ORATEURS SACRÉS DU SECOND ORDRE,

SAVOIR : DE LINGENDES, LEJEUNE, JOLY, DE LA COLOMBIÈRE, CHEMINAIS, GIROUST, D'ARGENTRÉ, D'ORLÉANS, MASCARON, BOILEAU, ANSELME, FLÉCHIER, RICHARD (L'AVOCAT), LAROCHE, HUBERT, MABOUL, HONORÉ GAILLARD, LES DEUX TERRASSON, DE LA RUE, DE NESMOND, MATTH. PONCET DE LA RIVIÈRE, DU JARRY, DE LA BOISSIÈRE, DE LA PARISIÈRE, J.-B. MOLINIER, SOANEN, BRETONNEAU, PALLU, DUFAY, MONGIN, BALLET, SÉGAUD, SURIAN, SENSARIC, CICÉRI, SÉGUY, PÉRUSSEAU, TRUBLET, PERRIN, DE LA TOUR DU PIN, LAFITAU, D'ALÈGRE, CLÉMENT, CLAUDE DE NEUVILLE, DOM VINCENT, DE LA BERTHONIE, GRIFFET, COUTURIER, LE CHAPELAIN, POULLE, CAMBACÈRES, ÉLIZÉE, GÉRY, BEURRIER, DE BOISMONT, MAROLLES, MAURY,

ENFIN COLLECTION INTÉGRALE, OU CHOISIE, DE LA PLUPART

DES ORATEURS SACRÉS DU TROISIÈME ORDRE,

SAVOIR : CAMUS, COTON, CAUSSIN, GODEAU, E. MOLINIER, CASTILLON, DE BOURZEIS, BIROAT, TENIER, NICOLAS DE DIJON, SENAULT, FRANÇOIS DE TOULOUSE, TREUVÉ, G. DE SAINT MARTIN, BRETTEVILLE, HOUDRY, DE FROMENTIÈRES, DE LA CHAMÈRE, MAINBOURG, SIMON DE LA VIERGE, LE BOUX, MASSON, AUGUSTIN DE NARBONNE, PESSE, CHAUCHEMER, DE LA VOLPILIÈRE, BERTAL, DAMASCÈNE, SÉRAPHIN, QUIQUERAN DE BEAUJEU, DE LA CHÉTARDIE, CHAMPIGNY, LORIOT, JÉRÔME DE PARIS, GEOFFRIN, RENAUD, BÉGAULT, BOURRÉE, HERMANT, MICHEL PONCET DE LA RIVIÈRE, CHARAUD, DANIEL DE PARIS, INGOUT, POISSON, PACAUD, PRÉVOT, DE LATOUR, DE TRACY, PRADAL, DU TREUL, ASSELIN, COLLET, JARD, CH. DE NEUVILLE, PAPILLON, GIRARDOT, RICHARD (L'ABBÉ), GEOFFROY, BAUDRAND, DE L'ÉCLUSE DES LOGES, FOSSARD, TALBERT, BARUTEL, TORNÉ, FAUCHET, FELLER, ROQUELAURE, VILLEDIEU, ASSELINE,

(LES ORATEURS MARQUÉS D'UNE * ÉTAIENT MEMBRES DE L'ACADÉMIE,)

ET BEAUCOUP D'AUTRES ORATEURS, TANT ANCIENS QUE CONTEMPORAINS, DU SECOND COMME DU TROISIÈME ORDRE, DONT LES NOMS NE POURRONT ÊTRE FIXÉS QUE POSTÉRIEUREMENT;

PUBLIÉE, SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE,

AFIN DE PRÉSENTER, COMME SOUS UN COUP D'ŒIL, L'HISTOIRE DE LA PRÉDICATION EN FRANCE, PENDANT TROIS SIÈCLES, AVEC SES COMMENCEMENTS, SES PROGRÈS, SON APOGÉE, SA DÉCADENCE ET SA RENAISSANCE ;

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

60 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME ONZIÈME,

CONTENANT LA II^e PART. DES ŒUVRES CHOISIES DE FRANÇOIS DE TOULOUSE ET LES ŒUVRES COMPLÈTES DE TREUVÉ.

CHEZ L'ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES DU PETIT-MONTROUGE,

BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.



INDEX

DES ORATEURS ET DES DISCOURS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FRANÇOIS DE TOULOUSE.

Sermons choisis. Suite. col. 9

TREUVÉ.

Discours de piété pour l'octave du Saint-Sacrement. 900
Discours de piété pour l'avent. 1098

BX

1756

A2 M5

1844

FRANCOIS DE TOULOUSE.

SERMONS CHOISIS.

SUITE.

SERMON XXI.

DIEU VEUT SAUVER TOUS LES HOMMES.

Poenitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

La sainte Ecriture et les saints ont donné divers noms au Fils de Dieu, qui tous expriment ses excellences et les divers emplois qu'il s'est donnés dans le monde. Il est appelé un docteur, parce qu'il nous découvre les vérités du ciel, et comme dans l'éternité il est le terme de toutes les connaissances de son Père, il est venu pour nous manifester celles qui devaient faire notre sainteté. Il est un pédagogue, dit Clément Alexandrin, qui instruit des enfants et qui donne du lait à ces petits estomacs qui ne peuvent pas digérer une viande solide. Il est appelé un médecin qui est venu du ciel, comme dit saint Augustin, pour guérir un grand malade qui était sur la terre, parce que les hommes souffraient des maladies qui leur avaient été causées par l'intempérance de leur premier père, et qui ne pouvaient recevoir la guérison que par les remèdes de ce divin médecin : tous ces noms et plusieurs autres ne nous expriment pas si bien ses excellences et le sujet de son incarnation que celui de Sauveur. Ce nom adorable, qui fait tout le sujet de sa mission, fut apporté du ciel par un ange et révélé à saint Joseph ; dès qu'il paraît sur la terre, le même ange le manifeste aux pasteurs par ce nom adorable : *Natus est vobis hodie Salvator*. Quand il reçut la circoncision il voulut verser du sang, porter la marque de pécheur pour le mériter et pour en faire l'office. Les démons l'éprouvent Sauveur des hommes par le pouvoir qui abat le leur et qui les met en liberté. Dans sa mort les bourreaux qui lui ôtent la vie et les habits lui conservent ce nom, et lorsque leur cruauté est tout occupée à lui faire souffrir le supplice du plus infâme criminel, ils mettent sur sa croix qu'il est le Sauveur des hommes. Ce nom adorable, qu'il s'est réservé dans le ciel et dont il se sert pour convertir saint Paul, est celui qui fait la consolation du pécheur pénitent, qui s'approche avec confiance de ce trône de grâce pour la recevoir, parce qu'il est assuré que Jésus est le Sauveur de tous les hommes,

ORATEURS SACRÉS. XI.

et que le plus ardent de tous ses désirs est le salut de tout le genre humain. C'est ce que nous verrons après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte vierge : *Ave, Maria*.

Les hommes semblent n'avoir d'esprit que pour se rendre malheureux. Ils exagèrent les misères de cette vie et emploient leur éloquence à faire voir qu'ils sont misérables, et que Dieu les traite avec une rigueur qui ne se trouve pas dans les bêtes, qui naissent vêtues et armées, et qui trouvent sans peine ce qui leur est nécessaire ; ils ne considèrent pas que l'homme a une raison qui lui enseigne à se couvrir, à se défendre et à se nourrir ; qui lui rend les animaux sujets et lui fait rendre les hommages de toute la nature ; mais leurs plaintes passent plus avant et leur esprit s'occupe à se rendre plus misérable, quand ils disent que le Fils de Dieu n'est mort que pour quelque troupe de prédestinés, que ceux-là reçoivent les fruits de sa rédemption par les grâces efficaces en ce monde, et par la gloire qu'ils attendent dans l'autre ; que pour le reste des hommes c'est un corps de péché, une masse de réprobation, des enfants d'ire et des victimes sur lesquelles Dieu exercera pendant une éternité les fureurs de sa justice. Ces discours portent au désespoir et ouvrent la porte à tous les crimes, puisque, personne ne sachant s'il est de ce nombre que Dieu a regardé de toute éternité avec des yeux d'agrément ou de ceux pour lesquels il n'est pas mort et qui doivent être damnés, dans cette incertitude, ne voudra se priver des plaisirs de cette vie et anticiper par la pénitence les malheurs qui doivent l'accueillir dans l'autre ; c'est pourquoi je veux les désabuser et leur faire voir que Dieu veut sauver tous les hommes, et que pour exécuter ce dessein qu'il a fait de toute éternité, son Fils est mort pour tous, ce que nous verrons par les témoignages de la sainte Ecriture et des saints, par les raisons que nous prendrons de la théologie, et enfin par le sentiment d'un chacun de nous.

PREMIER POINT.

Saint Paul veut qu'on fasse des prières pour tous les hommes, parce que c'est une chose qui plaît beaucoup à notre Sauveur, qu'ils obtiennent tous le salut et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité : *Obsecro pri-*

(Une.)

mum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes pro omnibus hominibus; hoc enim bonum est et acceptum coram Deo salvatore nostro, qui omnes homines vult salvos fieri (1 Tim. II). Dans ces paroles saint Paul enferme deux choses. La première, ce sont les pensées que Dieu a sur les hommes, qui n'ont pour fin que de les sauver et de leur faire connaître la vérité qui doit faire leur salut; secondement, il veut qu'on prie, parce que dans le dessein que Dieu a fait de sauver tous les hommes il a aussi résolu de le faire par les prières, et a regardé ces aides extérieurs comme des moyens pour obtenir cette fin: il dit que ce lui est une chose agréable qu'on prie les uns pour les autres, parce qu'on avance ce dessein éternel de leur salut.

Et certes ce lui est une chose agréable que les hommes aient les mêmes sentiments que lui, car Dieu est une bonté souveraine qui, pour se donner plus d'étendue et se communiquer plus largement, a créé des hommes qui sont comme des vases pour recevoir les effusions de sa bonté et des sujets sur lesquels il déploie les largeurs de ses miséricordes. Or, quand nous prions Dieu pour notre prochain, nous entrons dans les desseins de Dieu, nous les approuvons et tachons de les avancer; et partant c'est une chose qui lui est très-agréable.

Et le même saint Paul dit que le Fils de Dieu est mort pour tous les hommes: *Unus pro omnibus mortuus est*; d'où nous pouvons raisonner de la sorte: La mort du Fils de Dieu est un moyen très-efficace pour le salut de tous les hommes; or est-il qu'il l'a soufferte pour donner la vie à tous ceux que le péché du premier homme avait fait mourir; c'est un trésor qu'il a acquis et qu'il nous présente pour payer nos dettes: donc il veut que tous les hommes soient sauvés.

Enfin, si nous regardons le Fils de Dieu exécutant les desseins de son Père et dans l'exercice de sa mission, si nous le considérons dans sa naissance, dans sa mort et dans toutes les actions de sa vie, nous trouverons qu'elles n'ont point d'autre fin que de sauver tous les hommes.

Il est né dans une étable ouverte et dans un lieu public, pour faire voir qu'il est là exposé à la vue et à la rencontre de tout le monde, et qu'on le peut aller voir de quelque côté qu'on vienne. Il est couché entre un bœuf et un âne, qui sont un animal monde et un immonde, pour nous faire connaître qu'il vient pour faire le salut des Juifs et des gentils, qui sont les deux peuples qui partageaient toute la terre et qui doivent composer le corps des élus.

Le nom de Sauveur qu'il prend nous marque l'office qu'il vient de faire, c'est-à-dire qu'il vient sauver tous les hommes, car il ne porterait pas ce nom dans toute son étendue, s'il n'en sauvait qu'une partie; il n'aurait pas plus d'avantage que ceux qui l'ont porté devant lui, qui ont été sauveurs de peuples particuliers et de quelque nation; il a donc dû être le Sauveur de tous les hommes.

Aussi il se fait appeler Fils de l'homme; il

ne dit point fils de cet homme en particulier, parce qu'il eût été attaché à celui-là seul de qui il se fût dit fils, mais il se fait appeler Fils de l'homme, le considérant dans son espèce, parce qu'il est à tous les hommes et qu'il n'est aucun dans l'espèce qui soit privé des faveurs de sa naissance et de sa vie.

Entrons plus avant dans cette vérité, et considérons que le Fils de Dieu a pris divers offices dans sa vie: les uns regardent le Père éternel, les autres ont un rapport aux hommes, et les troisièmes ont une relation à lui-même. Dans ces trois divers rapports nous verrons la même fin, qui est le salut des hommes. Le premier de ces offices est celui d'ambassadeur de son Père; envoyé pour faire la paix et pour traiter l'alliance avec tous les hommes, c'est de quoi il nous assure lui-même: *Sicut misit me Pater, sic ego mitto vos*: Je vous envoie pour le même dessein et en la même façon que mon Père m'a envoyé, qui est de sauver tous les hommes; je vous envoie pour être les hérauts et les exécuteurs de cette volonté éternelle de mon Père: et saint Paul dit: *Veniens Christus evangelizavit pacem vobis qui longe fuistis, et pacem his qui prope* (Ephes. II). Jésus-Christ venant dans le monde a apporté l'Evangile de la paix à vous qui étiez éloignés de lui par le péché, qui lui faisiez la guerre, et à ceux qui étaient près de lui par la grâce; et le même saint Paul se dit être un ambassadeur envoyé de la part de Dieu pour annoncer la paix et la réconciliation à tous les hommes. Voyez, dit saint Chrysostome, rapporté par Photius dans sa bibliothèque, la différence qu'il y a entre le Fils de Dieu, qui est l'ambassadeur que son Père envoie aux hommes, avec ceux des princes. Ceux-ci ne traitent qu'avec les souverains à qui ils sont envoyés, ils méprisent les peuples et ne tiennent pas compte des pauvres; ils croiraient même déroger à la grandeur des souverains qui les envoient et ne pas faire l'estime de cet illustre emploi d'ambassadeur, qui parle, qui représente et qui soutient les intérêts de son prince, s'ils traitaient avec le vulgaire; mais le Fils de Dieu, qui est le plus noble des ambassadeurs, soit que nous considérions sa personne, qui est divine, soit que nous regardions celui qui l'envoie, qui est son Père, soit que nous regardions le sujet de son ambassade, qui est la réconciliation et le salut des hommes, qui est la plus grande chose qu'on puisse traiter et auprès de laquelle l'ambassade la plus importante des hommes doit être estimée un amusement et des niaiseries; néanmoins, avec tous ces avantages, il parle avec une femme débauchée que ses prostitutions avaient diffamée, avec un Zachée, que son office de publicain avait rendu odieux au peuple; il traite avec ses disciples, qui étaient pris de la lie du peuple, avec des malades et des enfants; enfin il n'y a personne avec qui il ne converse familièrement, parce qu'il est venu pour sauver tous les hommes, pour leur enseigner les vérités du ciel et les moyens de leur salut.

Si nous le regardons dans les offices et

dans les emplois qui ont du rapport avec les hommes, j'en trouve deux qui nous feront connaître qu'il veut le salut de tous. Il est prêtre et médecin. Tout pontife et tout prêtre, dit saint Paul, est pris de parmi les hommes et établi pour les hommes, afin qu'il offre des sacrifices qui fassent leur réconciliation, qui leur obtiennent le pardon de leurs péchés, les grâces et les bénédictions du ciel, qui remercient Dieu de ses faveurs, et qui leur en obtiennent la continuation, si bien qu'il est pour tout le genre humain, dont il doit soutenir les intérêts et représenter les nécessités. Et en effet, Philon dit que Dieu avait ordonné dans l'ancienne loi que ceux qui avaient commis des meurtres involontairement en obtinssent le pardon à la mort du grand-prêtre, parce que son office le met dans l'alliance de tous les hommes, et que sa mort, qui était l'image de celle du Fils de Dieu, devait donner la liberté et le pardon à des coupables ; or, le sauveur de nos âmes est le véritable prêtre suivant l'ordre de Melchisédech et d'Aaron, c'est le nom et l'office que son Père lui donne : *Tu es sacerdos in æternum* (Psal. CIX) : vous êtes prêtre éternellement. Il est prêtre suivant l'ordre d'Aaron quand il offre son corps sur l'autel de la croix et qu'il immole cette précieuse victime qui donne la finella perfection à toutes celles qui ont été offertes dans l'Ancien Testament, et dont le mérite a fait une rédemption précieuse pour tous les hommes. Pour nous signifier cette vérité Dieu avait commandé que le souverain prêtre portât sur ses habits la figure de tout le monde, et sur sa poitrine, qui est le siège de l'amour, les noms des douze tribus d'Israël, parce qu'il doit avoir des bontés et qu'il doit prier pour tous les hommes ; et saint Paul a remarqué que le Fils de Dieu a souffert la mort et offert son sacrifice hors de la ville : *Extra portam passus est*, pour marquer qu'il ne mourait pas pour les seuls Juifs, mais pour les peuples de toute la terre. La croix, qui est aussi bien l'autel de son sacrifice que l'instrument de sa mort, regarde toutes les parties du monde, parce que le Fils de Dieu présente son sang à son Père pour tout le genre humain, il y étend ses bras pour montrer qu'il veut assembler une grande multitude d'hommes, et qu'il ne tiendra qu'à nous d'en être du nombre et de profiter des mérites de sa Passion, qu'il souffre pour tout le monde.

Et là-dessus saint Paul, considérant les desseins du Fils de Dieu en croix, dit : *Pro omnibus mortuus est*, il est mort pour tous ; et ailleurs le même apôtre nous dit que Jésus-Christ a détruit la mort pour tous, et après, mesurant les dimensions de la charité qui lui fit souffrir ce supplice, il y trouve une hauteur, une profondeur, une largeur et une longueur, parce que le Fils de Dieu a porté les mérites de sa Passion jusque dans le paradis, où il a mérité aux anges les grâces qui leur ont acquis la gloire qu'ils possèdent. Elle a sa profondeur, parce que par la vertu de son sang il a retiré les âmes des Pères du limbe où elles étaient détenues

jusqu'à la mort du souverain prêtre ; ou bien parce que les mérites de sa Passion, appliqués par les messes et par les prières des fidèles, délivrent tous les jours les âmes du purgatoire, et font le supplément de ce qui manque à leur pénitence. Elle a ses étendues, parce qu'elle embrasse tous les peuples, et qu'il n'est point de distinction entre le barbare et le scythe, l'esclave et le libre, le juif et le gentil ; car toutes les différences des nations et des mœurs se perdent dans une rédemption que le Fils de Dieu veut être commune à tous les hommes. Elle a aussi sa longueur, parce qu'elle s'étend depuis le premier qui commença l'espèce des hommes jusqu'au dernier qui la doit finir, et que toutes les différences du temps sont recueillies dans cette rédemption, dont le dessein a été fait dans l'éternité, et qui nous mérite un bonheur qui ne finira jamais. Et ainsi il paraît par la qualité de prêtre que le Fils de Dieu est mort pour tous les hommes.

Que si de sa mort qui nous a donné la vie nous regardons les moyens dont il s'est servi pour nous la conserver, je trouve qu'il prend la qualité de médecin de nos âmes ; il nous en assure quand il dit que ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, et qu'il a guéri tout l'homme ; et saint Augustin nous assure qu'un grand médecin est venu du ciel, parce que sur la terre il se trouvait un malade atteint d'une maladie extrême : *Magnus de celo venit medicus, quia in terra magnus jacebat ægrotus*. Or, le médecin, suivant le dire d'Hippocrate, doit donner assistance à tous les hommes, parce qu'il exerce un art divin qui doit être communiqué à tous, et qu'il est comme une cause universelle, le lieutenant de Dieu, et le dispensateur des vertus que sa providence met dans les plantes pour la guérison des hommes. C'est ce que ce souverain médecin a fait tandis qu'il était dans le monde en faveur des corps malades, par une vertu qui sortait du sien. Il ne se présentait point à lui d'infirmes, nous dit le saint Evangile, qu'il ne guérît, s'il avait les dispositions pour recevoir cette faveur. Que s'il a guéri les maladies du corps, il a apporté plus de soin et s'est occupé plus sérieusement et plus continuellement pour donner la santé à celles de l'âme. C'est ce qu'il nous fait voir lorsqu'il crie : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth. XI) : Venez à moi, vous tous qui êtes chargés du fardeau de vos péchés, et opprésés des maladies spirituelles qui peuvent donner la mort à vos âmes, et je vous soulagerai. Remarquez, dit saint Chrysostome, qu'il ne dit point, que celui-ci vienne, et non pas celui-là ; il ne restreint pas ses faveurs à la condition du nombre des malades ; il n'appelle pas seulement les rois, les riches, les savants, mais toute sorte de conditions, et rend ses bienfaits universels : *Non dixit hunc vel illum, sed omnes, et insuper addit : Et ego reficiam vos*. C'est pourquoi saint Chrysologue dit que le Fils de Dieu frémit et qu'il montra être troublé, lorsqu'il ressuscita le Lazare, parce qu'il se voyait

obligé de restreindre à un seul homme mort une vertu qui pouvait ressusciter tous les morts, et qu'une parole qui pouvait donner mille vies était déterminée à n'en donner qu'une seule, tant il a désir de faire du bien. Car, comme dit un grand philosophe, parce que Dieu n'est que bonté, il agit, puisque sa bonté est le principe de son action et de ses communications ; mais, comme il est une bonté souveraine, il agit toujours par une vertu qui ne s'affaiblit et qui ne s'épuise jamais, et enfin parce qu'elle n'est pas renfermée dans aucune espèce, et qu'elle ne reçoit point les limitations qu'elle donne aux individus, il fait du bien à tous et se communique universellement.

Que si nous le regardons en lui-même, nous trouverons qu'il se donne deux excellents titres, qui font connaître le désir qu'il a de sauver tous les hommes. Il s'appelle lumière et fontaine : *Ego sum lux mundi*, je suis la lumière du monde. Cette belle qualité se présente à tous les yeux pour les éclairer, et découvre tous les objets pour les distinguer et pour les embellir ; et c'est en ce point que le Fils de Dieu dit que le soleil, qui est la source de la lumière, porte l'image des bontés communicatives de Dieu son Père, qui se déploie comme la lumière sur les bons et sur les mauvais, et il n'y a que ceux qui ferment leurs yeux et leurs cœurs pour ne les recevoir pas qui en soient privés ; il les prie même de ne lui faire point cette injure de refuser ses bienfaits, et de ne rejeter point des grâces qui sont les preuves de sa bonté et les moyens de notre salut. Si le soleil avait du sentiment, il serait fâché du rebut qu'on fait de ses lumières, et il ne présenterait plus cette noble qualité qui fait la joie et les fécondités de toute la nature à des personnes ingrates. Mais Dieu, qui est le soleil des éternités, et qui éclaire volontairement les hommes, ne se rebute point du refus et du mépris qu'on fait de ses lumières ; il éclaire tous les hommes, il les appelle, il leur donne des grâces pour le suivre, il les presse, les sollicite et frappe à la porte de leur cœur ; mêle à tous ces empressements des paroles qui témoignent son amour et le désir qu'il a de fléchir notre endurcissement, si bien qu'après cela nous ne pouvons pas douter qu'il ne veuille le salut de tous les hommes, puisque, comme le soleil, il présente à tous des lumières qui peuvent les conduire dans le jour de la gloire.

Secondement, il se donne le nom de fontaine, qui pousse des eaux pour désaltérer toutes les personnes qui en veulent boire. C'est le nom qu'il se donne lui-même : *Si quis sitit, veniat ad me et bibat* (Joan., VII), si quelqu'un a soif, qu'il vienne boire de mes eaux. Cette similitude de la fontaine nous fait connaître les inclinations et les desseins que Dieu a de sauver tous les hommes ; car, comme une fontaine présente ses eaux aussi bien aux animaux qu'aux hommes, et qu'elle arrose dans son cours aussi bien les herbes vénéneuses que les salutaires, de même Dieu donne ses faveurs et a les mêmes desseins de

sauver les pécheurs aussi bien que les justes. Il est ce puits de Jacob, duquel ce patriarche but et ses troupeaux, parce que le Fils de Dieu donna ses grâces à la Samaritaine, que ses débauches rendaient une bête, lors même qu'il instruisait et qu'il sanctifiait ses disciples.

SECOND POINT.

Toutes ces similitudes que le Fils de Dieu s'approprie, parce qu'elles déclarent les offices qu'il est venu exercer en ce monde, nous font connaître qu'ils aboutissent tous à celui-là, d'être le Sauveur de tous les hommes ; mais apprenons la même vérité de la théologie. Cette divine science nous enseigne que, quoique Dieu soit très-simple en sa nature et qu'il veuille toutes choses par un seul acte, néanmoins, parce qu'il se détermine sur des objets de différente nature, elle lui attribue plusieurs volontés, qu'elle nomme volonté de bon plaisir et volonté de signes, volonté antécédente et volonté conséquente ; enfin volonté absolue et volonté conditionnelle. Je laisse toutes ces distinctions comme propres à l'école et peu entendues du vulgaire, pour vous dire que je trouve que Dieu veut le salut de tous les hommes de trois sortes de volontés, que nous pouvons appeler volonté éternelle, efficace et continue ; ou bien disons que Dieu veut le salut de tous les hommes d'une volonté qui est éternelle en son principe, efficace en ses effets, et continue dans sa durée.

Premièrement, elle est éternelle en son principe, c'est ce que Dieu nous enseigne lui-même par son prophète : *In charitate perpetua dilexi te* (Sap., XXXI), je t'ai aimé d'un amour éternel ; avant que tu eusses l'existence par la création, je te contemplais en moi-même, car je te portais dans mon sein ; je ne pouvais regarder mes perfections, engendrer ni aimer mon Verbe, que je ne jetasse les yeux sur toi ; et la même divine flamme qui a produit une personne divine s'étendait sur toi ; c'est par ce mouvement d'amour que j'ai créé dans le temps un monde pour ton habitation, des créatures pour ton service et pour tes instructions, des anges pour ta garde, que je t'ai donné des grâces pour ta sanctification, et enfin c'est par ce même mouvement que je t'ai préparé un paradis pour ton bonheur éternel. Si les astrologues disent que nous retenons pendant notre vie les inclinations que nous avons reçues des astres qui ont présidé à notre naissance, et que notre corps en conserve toujours le tempérament, ne pouvons-nous pas dire que, puisque l'amour de Dieu a présidé au dessein éternel de notre naissance temporelle, il lui en laisse les impressions, et que nous sommes toujours aimés de Dieu ? C'est cet amour éternel que saint Jean dit nous devoir obliger à aimer Dieu, puisque son amour a prévenu notre existence, qu'il en est la cause et de tous les biens qui la rendent heureuse.

Clément Alexandrin fait une belle observation sur la création de l'homme. Il dit que si Dieu ne le créa pas le premier de toutes les créatures, quoiqu'il en fût le monarque

et le chef, ce fut pour le créer le sixième jour, qui joint immédiatement le septième, qui est le jour du repos, pour nous faire voir qu'il ne l'a mis dans le monde que pour le faire jouir de la béatitude, qui est un repos éternel; car serait-il possible, et cette pensée pourrait-elle tomber dans un esprit raisonnable, que Dieu nous ayant créés par un principe d'amour, il nous eût destinés à un malheur éternel? Plutôt le feu produirait la glace, le soleil les ténèbres, un contraire celui qui lui est opposé, qu'un amour comme est celui que Dieu a pour les hommes pût produire une haine mortelle, comme serait celle qui voudrait leur perte. Se peut-on imaginer que Dieu, dans ce moment de l'éternité, jouissant d'une vie éternelle, ait eu des pensées de mort pour les hommes; que parmi les complaisances qu'il a pour ses perfections il pense à exercer des rigueurs éternelles contre ses enfants; que parmi le brillant de sa gloire il leur prépare des supplices; que dans le temps il l'ait fait le monarque du monde pour le voir esclave de Satan; et qu'enfin il lui ait donné un être, qui est une participation du sien, pour en faire un sujet de toutes les misères?

Il nous assure le contraire, lorsqu'il nous dit par son prophète qu'il n'a que des pensées de paix pour les hommes, et que tous ses desseins n'aboutissent qu'à les rendre bienheureux : *Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* (Jer., XXIX; Sap., I), et le Sage nous proteste que Dieu n'a pas fait la mort, et qu'il ne saurait faire son plaisir de la misère des hommes qu'il a aimés d'un amour éternel, et auxquels il a préparé un bonheur qui n'aura jamais de fin.

Comme il le veut le salut des hommes d'une volonté qui est éternelle dans son principe, il le décide d'une volonté qui est efficace en ses moyens. Je ne suis point de l'opinion de ceux qui disent que Dieu a pour quelques-uns un désir absolu qu'ils soient sauvés, qu'il a regardé ceux-là avec des yeux de complaisance, et qu'il en a fait les objets éternels de son amour; que dans le temps il leur donne des grâces, qui sont des secours tout-puissants pour arriver à la béatitude qu'il leur a préparée devant tous les siècles; mais que pour le reste des hommes il n'a que des froideurs et de l'indifférence, qu'il veut que dans leur malheur, que la privation de ses grâces leur rend inévitable, ils soient des sujets qui publient la force de sa justice qui les accable. Chrétiens, toutes ces opinions ont trop de rigueur pour être crues d'une bonté souveraine, et nous lui sommes injurieux, si, l'appelant notre Père, comme il nous le commande, nous lui attribuons des desseins qui sont la perte et le malheur de ses enfants; c'est pourquoi nous devons dire qu'il veut le salut de tous les hommes d'une volonté efficace, et qu'il ne tiendra point à lui qu'ils ne soient tous sauvés. Et en effet, si nous disons que celui-là veut efficacement quelque chose qui emploie des moyens propres et assez puissants pour l'obtenir et pour joindre sa fin; que ce malade a une volonté

résolue de guérir, qui prend des médicaments et qui souffre les opérations de chirurgie, qui peuvent lui donner la santé; que ce général d'armée a un désir efficace d'emporter une place ou de gagner une victoire, qui la bloque, qui la bat, qui la mine et qui en empêche le secours; qu'il veut sortir victorieux d'une bataille quand il y entre armé, l'épée et le pistolet à la main, qu'il anime par sa valeur et par ses paroles les troupes qui le suivent, pour enfoncer le corps de l'armée ennemie, et qu'il n'épargne ni vie ni sang pour se faire un chemin à travers toutes les oppositions qui se présentent à lui, suivant cela nous pouvons dire que Dieu veut efficacement le salut de tous les hommes, puisqu'il emploie des moyens très-puissants pour le leur faire obtenir, car, qu'y a-t-il de plus efficace pour donner la vie éternelle à tous les hommes, que la mort de son Fils, que nous savons avoir été soufferte pour tout le genre humain? quoi de plus propre pour racheter des captifs, qu'une passion que le prophète nous dit être une rédemption copieuse? quoi de plus efficace pour réconcilier des coupables, qu'un Fils qui présente son corps comme une victime à son Père? enfin, quoi de plus puissant pour faire notre salut, que des mérites infinis qui nous sont dispensés dans les sacrements qui se donnent à tous; que des vérités et des instructions qui sont données indifféremment à tous les hommes? si bien que toutes ces avances, toutes ces préparations, tous ces moyens, qui en eux-mêmes sont très-efficaces pour obtenir notre salut, nous doivent faire avouer cette vérité, que Dieu veut efficacement le salut de tous les hommes.

Comme il le veut d'une volonté qui est efficace en ses moyens, elle est aussi continue et persévérante en sa durée; car Dieu est immuable dans ses desseins, et le temps ne voit jamais changer ceux qu'il a faits dans son éternité. Il n'en est pas de Dieu comme des hommes, qui n'aiment que leurs amis, et qui ne font du bien qu'à ceux qui leur sont agréables : leur amour prend la couleur de son objet, il n'est plus ce qu'il était, quand l'autre est dissemblable à lui-même et à l'état qui le faisait aimer; mais Dieu nous aime toujours; son amour nous poursuit dans notre changement et, demeurant ferme en lui-même, il ne cesse de nous donner des grâces pour nous faire venir à lui. Chose étrange! chrétiens, il semble que Dieu soit moins occupé à caresser ses amis qu'à rappeler et à donner des témoignages de bienveillance à ses ennemis : lorsqu'ils le quittent par le péché, il ne les abandonne point; lorsqu'ils lui sont ingrats il leur est toujours libéral, et lors même qu'ils ne veulent pas le reconnaître pour leur Dieu et pour leur père, il les appelle ses enfants, ses sœurs et ses épouses; il se compare à un pasteur qui court infatigablement après une brebis égarée et qui fait fête après l'avoir trouvée, et, quoique les travaux de sa course et les soins qu'il doit prendre à l'avenir pour sa conservation et pour sa garde dussent l'obliger à

traiter mal cette brebis, néanmoins il l'a rapportée sur ses épaules et non entre ses bras, parce qu'il veut qu'elle soit vue de tout le monde comme un trophée de son amour et de sa force, ou bien il la met sur ses épaules et non sur ses bras, parce qu'il veut que tout son corps soit affaîssi et qu'il se ressente du poids de cet aimable fardeau. Il demeure toute la nuit auprès de la porte d'une âme rebelle qui ne lui veut pas ouvrir. Cette nuit est tout le temps de son péché, cette porte qui est fermée est l'obstination de son cœur qui refuse de s'ouvrir à un Dieu qui n'y veut entrer que pour le remplir de ses grâces; ces rebuts qu'elle fait des faveurs qui lui sont si amoureusement présentées mériteraient qu'il l'abandonnât, néanmoins, comme il veut son salut d'une volonté persévérante, il souffre patiemment et les mépris de ses bienfaits et les incommodités de la nuit. Tout cela, chrétiens, nous fait voir qu'il veut notre salut d'un amour constant et empressé.

Mais pourquoi aller chercher dans les paraboles les preuves de cette vérité? Entendons-le parler lui-même et apprenons de sa bouche les sentiments de son cœur, puisque ses paroles en sont les véritables interprètes: *Quoties volui congregare filios tuos, et noluisti* (Matth. XXII)? Combien de fois t'ai-je voulu obliger à venir à moi, à rentrer dans ton cœur, à pratiquer la vertu, à faire un divorce éternel avec le vice, et noluisti, et tu ne l'as pas voulu faire? Il n'a pas tenu à moi, j'ai fait toutes les avances et j'ai apporté tout ce qui est de mon côté pour te sauver. Je prends le ciel et la terre, les hommes et les anges pour témoins de mon désir, et dont je me sers pour exécuter mon dessein; car les anges te sont des conseillers dans tes doutes, tes aides dans tes travaux, des armées pour ta défense; des hommes, les uns sont des prédicateurs qui t'annoncent cette volonté, les autres sont des confesseurs qui te détachent des chaînes de tes péchés; les autres, dans la vie civile, conservent la paix et l'ordre qui te fait passer la vie doucement dans mon service; toutes ces choses te font connaître que j'ai voulu ton salut; mais tu ne l'as pas voulu, noluisti; ton âme, ton bonheur étaient dans tes mains, tu étais l'artisan de ta bonne fortune, mais tu t'es opposé à mes grâces, tu as fermé les yeux à mes lumières, les oreilles à ma voix; enfin tu n'as eu de liberté que pour l'opposer à mes desseins et pour les rendre inutiles. Saint Cyrille, expliquant en un sens moral la lutte de Jacob avec l'ange pendant toute la nuit, dit que le pécheur, tandis qu'il est dans les ténèbres du péché, combat contre Dieu; et saint Chrysostome nous décrit la fureur du pécheur qui s'oppose et qui combat la miséricorde de Dieu qui le veut sauver: Jérusalem, âme chrétienne, dit Dieu, qui par tes péchés as fait une guerre sanglante à mes bontés, qui étaient tout occupées à procurer ton salut: *Luctata es contra misericordiam meam, nunc autem eam superasti*; enfin tu as surmonté un attribut divin, et ma

miséricorde s'est lassée de faire du bien à un ingrat; il faut que je cesse d'être bienfaisant en ton endroit, et que je renonce et supprime les plus naturelles inclinations de mon essence, qui sont de se communiquer et d'être libéral: je t'ai envoyé Isaïe pour l'annoncer mes volontés, et tu l'as scié; Jérémie est venu pour le même dessein, et tu l'as lapidé; Ezéchiel l'a suivi, et tu lui as écrasé la tête, parce que sa voix t'était importune, qu'elle condamnait tes débauches et qu'elle te dénonçait le châtement qui les devait suivre; comment donc peux-tu guérir, puisque tu ne souffres pas l'approche ni la vue des médecins? Tu foules aux pieds les remèdes qui pouvaient te donner la guérison, et après que j'ai exposé la vie et l'honneur de mes serviteurs pour conserver la tienne, et que je me suis rendu cruel en quelque façon en leur endroit pour t'être favorable: *Tu curata non es*, tu es toujours en même état. Enfin il faut que j'avoue, à mon grand regret, que ton indisposition est sans remède et qu'elle a surmonté un art divin que j'avais employé à ta guérison: *Insanabilis est passio tua, vicit enim artem divinam*. Si j'eusse voulu ta mort, et si je me fusse plu en ta perte, je ne serais pas venu pour l'empêcher, et je n'eusse pas souffert des maux qui m'ont ôté la vie pour te la donner. Voilà, chrétiens, comme Dieu justifie son innocence en la mort du pécheur, et comme il proteste qu'il a voulu son salut d'une volonté éternelle en son principe, efficace en ses moyens et persévérante dans sa durée; si bien que, si nous sommes damnés nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, puisqu'il était en notre pouvoir de nous sauver. Et pour l'ôter, pécheur, toute sorte d'excuse et te faire voir que le salut de ton âme était entre tes mains et qu'il t'était facile de l'obtenir, nous disons qu'une chose est impossible quand on n'a pas assez de pouvoir pour l'exécuter, comme il se voit en celui qui commença à bâtir une maison, laquelle, pour n'en avoir pas supputé la dépense, qui surpassa ses forces, il fut obligé de quitter imparfaite. Ou bien nous disons qu'une chose nous est impossible, quand quelque cause puissante arrête et empêche notre action: c'est ainsi que l'humidité qui est dans le bois arrête l'activité du feu qui le voudrait consumer; ou bien une chose nous est impossible, quand pour la faire nous avons besoin du concours de quelque autre cause qui nous est refusée; c'est ainsi que le feu de la fournaise de Babylone ne pouvait pas brûler les trois enfants, parce que Dieu, qui est la cause première et qui doit mêler son concours à l'action de toutes les causes secondes, l'avait retiré de ce feu, et partant il ne pouvait pas brûler; ou bien enfin parce que la cause est changeante, et qu'avant de venir à l'action elle a changé de dessein et de nature; mais il n'est aucun de ces empêchements qui s'oppose à notre salut ou que nous ne puissions surmonter pour le faire. Car, premièrement, l'homme a assez de pouvoir pour cela avec la grâce de Dieu, qui ne lui manque jamais, qui élève et

qui perfectionne son action; il n'est point de contraire qu'il ne puisse vaincre avec les armes que lui fournit cette grâce; les démons n'ont point de malice ni de ruses, la chair n'a pas d'allèchements, ni le monde de sortilèges que nous ne puissions dissiper si nous voulons. Dieu, qui est la cause principale de notre salut, est toujours en état de nous donner le secours pour le faire, et partant il ne reste rien à dire, si ce n'est que c'est notre volonté qui s'oppose à celle de Dieu qui veut nous sauver. Oui, chrétiens, c'est nous qui voulons nous damner; que, si nous voulons le paradis, c'est d'une volonté lâche, telle qu'est, au dire du Sage, celle d'un paresseux, qui veut et qui ne veut pas, car il veut la fin sans les moyens; il veut arriver à un terme heureux sans passer par le milieu; il veut la couronne sans entrer dans le combat qui l'a méritée; il le veut en un temps, et il ne le veut point en un autre; il le veut quand on lui représente la beauté du paradis et les rassasiements de la gloire, ou quand on l'étonne par les menaces d'un feu éternel; il le veut dans la semaine sainte, dans une grande solennité, où il se trouve touché par les mystères que l'Eglise lui représente; mais dès que cette voix se fait, que ces objets disparaissent et qu'ils ne se présentent plus à ses yeux, la mémoire de ces choses, comme dit le prophète royal, se perd avec le son qui les publiait, et il ne veut plus ce qu'il témoignait désirer. Voilà, chrétiens, l'état où nous en sommes pour notre salut. Prenons aujourd'hui une ferme résolution d'y travailler sérieusement, et soyons parfaitement persuadés que Dieu veut notre salut d'une volonté qui est éternelle dans son principe, efficace en ses moyens et constante en sa durée, et qu'il ne tiendra qu'à nous que nous ne jouissions de la gloire, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON XXII.

LE DÉSIR DE DIEU POUR SAUVER L'HOMME,
EXPRIMÉ PAR UNE SOIF.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche
(S. Matth., ch. IV).

L'homme est environné d'ennemis qui le combattent : le ciel qui le couvre, la terre qui le porte, toutes les créatures qui sont auprès de lui font à son corps une guerre qui très-souvent lui ôte la vie; mais quand même il aurait fait la paix avec tous ces ennemis, et que le ciel ne lui envierait plus de malignes influences, que la terre ne pousserait plus de venins et ne lui présenterait que des aliments salutaires, enfin, quand toutes les autres créatures lui seraient fidèles et qu'il n'en recevrait que des services et des plaisirs, il y a deux ennemis au dehors de lui, qui sont la faim et la soif, qui toujours sont en état de lui donner la mort, s'il n'arrêtait leur fureur par les aliments et par la boisson. Quoique nous sachions qu'ils

sont nos ennemis, qu'ils en veulent tous deux à notre vie, il n'est pas néanmoins aisé de connaître quel est le plus violent et le plus à craindre. Quelques-uns disent que c'est la faim, et ils ne manquent pas de raisons pour soutenir leur opinion; néanmoins j'estime que c'est la soif. Le mauvais riche ne demande pas du pain pour arrêter sa faim, mais il prie qu'on lui donne une goutte d'eau pour apaiser sa soif. Un prince altéré donne un royaume pour un verre d'eau, et la bêtise, qui est un assouvissement de nos désirs, nous est plus souvent promise sous le symbole d'une eau que du pain. Enfin le Fils de Dieu n'appelle point les faméliques pour leur donner du pain, mais bien les sitibonds, auxquels il promet de leur donner une eau dont il est la source. Comme la soif fait le plus violent de nos appétits, et que nous cherchons de l'eau pour l'éteindre avec tous les empressements imaginables, aussi le Fils de Dieu se sert très-souvent de ce symbole pour témoigner l'ardeur qu'il a que nous soyons sauvés; il est juste que nous soyons touchés de même sentiment pour lui, c'est-à-dire que nous ayons soif de lui, puisqu'il est le principe et la fin de notre salut. C'est ce que nous verrons dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

Quoique Dieu soit immuable et que par l'éminence de sa nature il soit infiniment éloigné des passions et des nécessités des hommes; néanmoins la sainte Ecriture, pour s'accommoder à notre faiblesse et pour nous faire connaître les inclinations de son amour, nous le représente souvent dans divers mouvements. Tantôt elle nous le fait voir joyeux, triste, courroucé, jaloux et sujet à tout plein d'autres passions. Non-seulement elle lui attribue le mouvement de nos passions, mais aussi elle nous le représente sujet aux nécessités du corps; il proteste lui-même, dans l'arrêt qu'il prononce contre les damnés, qu'il a eu faim, qu'il a eu soif et qu'il a souffert toutes les incommodités de la vie; toutes ces façons de parler qui se prennent du tumulte de nos passions et des nécessités de nos corps nous font connaître les inclinations et les mouvements du cœur de Dieu envers les hommes. Dieu est en colère quand nous méprisons ses grâces et que nous l'offensons. Il est triste quand il voit que nous l'abandonnons pour une vile créature. Il est jaloux quand il connaît que nous avons des amours illégitimes, et parce qu'il mérite d'avoir tout notre cœur, il ne peut souffrir que nous lui donnions un rival. Il a faim de notre salut, mais, parce que la soif qui est causée dans nos corps par une ardeur intérieure exprime mieux le désir que Dieu a de nous sauver, il dit qu'il a soif en plusieurs lieux de la sainte Ecriture. C'est, chrétiens, ce que je veux vous faire voir au premier point, que Dieu a soif de notre salut, et au second, que nous devons avoir soif de lui : voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je lis, premièrement, que Dieu témoigne avoir soif de notre salut et qu'il ne désire rien tant que notre bonheur. L'Ecclésiastique que compare la soif que Dieu a du salut de l'homme à celle d'un voyageur qui, après avoir marché sous les ardeurs du soleil et avoir augmenté sa chaleur naturelle par une violente agitation, se trouve si fort altéré, qu'il boit de toutes les eaux qu'il rencontre dans son chemin, et quoiqu'elles n'aient point la pureté de celles des fontaines, ni le mouvement de celles des ruisseaux, néanmoins il les boit avec grande activité, quoique ce ne soit pas sans quelque danger. Le Fils de Dieu est ce voyageur : *Cucurri in siti*, nous dit le prophète royal : J'ai couru en ma soif. Remarquez, s'il vous plaît, sa façon de parler, qui fait connaître la longueur, la vitesse et l'effet de sa course. La vitesse et la longueur paraissent en ce qu'il est venu du sein de son Père, qu'il a fait ce grand chemin du ciel en terre, de la gloire en la misère, de la terre en la croix. Il court pour convertir une Samaritaine, une adultère, un publicain; le zèle qu'il a pour l'honneur de son Père le fait venir dans le temple pour en chasser les profanateurs; il quitte les villes et va dans les déserts, sur la terre et sur la mer; de la Judée il se retire dans la Galilée, enfin il court dans tous les lieux où les volontés de son Père et les mouvements de son cœur l'appellent. Secondement, il nous découvre l'effet qu'ont produit en lui des courses si ordinaires et si précipitées, qui est d'avoir allumé dans son cœur une soif qui lui fait dire : *Cucurri in siti* : J'ai couru en ma soif. Remarquez encore sa façon de parler : Il a soif et il court, c'est-à-dire qu'il l'augmente par sa course, parce que le mouvement violent qui se fait produit la chaleur qui est cause de la soif; enfin, dans ces violentes ardeurs il il trouve dans son chemin une Samaritaine que ses plaisirs deshonnêtes faisait être une fontaine sale et bourbeuse; il lui demande à boire : *Mulier, damihi bibere* : Femme, donne-moi à boire. Il a témoigné avoir soif lorsqu'il pria Zachée de le recevoir dans sa maison, c'est-à-dire, de lui donner à manger et à boire, il fait le même à d'autres publicains avec lesquels il mange et boit, et c'est de là que ses ennemis prirent sujet de l'accuser d'intempérance. Il fit voir qu'il avait soif en croix, quand il cria : *Sitio*. Or, si nous regardons attentivement toutes ces rencontres où il demande à boire, nous trouverons que cette soif corporelle qu'il veut éteindre en buvant n'était que l'image de celle qu'il avait de notre salut, et qu'il demandait moins d'éteindre cette soif corporelle que d'apporter quelque rafraîchissement à l'ardeur qui le presse que nous soyons sauvés; s'il mange, s'il boit avec les scribes et les pharisiens, c'est pour prendre dans un repas l'occasion de leur salut, pour apaiser leur humeur farouche et les disposer à cette tranquillité et à ce calme d'esprit qui est nécessaire pour recevoir avec profit les paroles de vie. Quand il demande de l'eau à la Samaritaine, il fait

cela pour lui parler de l'eau de la grâce dont il était la source et qui apaise tous nos désirs; il lui demande de l'eau pour avoir le loisir de lui découvrir ses péchés cachés, et qu'il était le Messie qui les venait expier.

Lorsqu'il demande à boire en croix, et qu'étant sur le point de perdre la vie il se veut procurer cette petite satisfaction, il n'y a point d'apparence qu'il la demande pour son corps, qui devait bientôt mourir et qui avoit enduré sans se plaindre les soufflets, les coups de fouet et la croix, il faut donc chercher une autre cause de cette soif et expliquer cette ardeur en un sens moral, mais véritable : *Sitis tua salus mea*, disait saint Augustin : Si vous avez soif en croix, c'est de mon salut, vous désirez que tous les hommes profitent de vos mérites, et que par votre mort ils acquièrent une vie immortelle. Ou bien, il a soif parce qu'il demande de nouveaux tourments pour endurer, et qu'il veut montrer aux hommes que l'honneur de son Père qu'il répare, et le salut des hommes qu'il opère par ses souffrances, sont des choses si précieuses, qu'elles méritent qu'il endure encore de nouveaux tourments pour les obtenir.

Saint Paul, qui avait participé à la soif de son Maître, parce qu'il était le ministre des volontés éternelles de Dieu pour le salut de tous les hommes, exprime la soif qu'il en avait; voyez comme il parle aux fidèles qu'il avait convertis : *Desideravimus vos cupide videre; volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei, sed etiam animas nostras, quoniam charissimi facti estis* (Thess., III) : J'avais un désir extrême de vous voir pour vous prêcher l'Evangile et vous donner cette doctrine du ciel qui doit faire votre salut; l'amour que nous avons pour vous nous a disposés à donner nos âmes pour sauver les vôtres. Et il dit aux Corinthiens : Tout ce qui nous arrive de mal, tout ce que nous souffrons de contradictions n'est que pour votre salut. Nous endurons agréablement tout ce que la malice des hommes, tout ce que la rage des démons nous fait souffrir de persécutions pour votre salut. Et parlant à Timothée, il lui dit : J'endure avec plaisir les veilles, les fatigues des voyages, les jeûnes, la perte de l'honneur, des biens et de la vie même, afin d'avancer le dessein que Dieu a fait de sauver les élus. Si saint Paul témoigne avoir une si grande soif du salut des hommes, quelle devait être celle du Fils de Dieu? Puisqu'une bluette fait dans cet apôtre des embrasements qu'il témoigne par des paroles les plus ardentes dont on puisse exprimer un désir violent, quelle devait être cette fournaise dans le cœur de Jésus-Christ.

La sainte Ecriture nous témoigne la violence de cette soif de notre salut par deux similitudes très-propres : *Obviabit illi quasi mater honorificata, et quasi mulier a virginitate suspiciet illum* (Eccl. XV). Elle dit que quand le pécheur se présente pour faire pénitence, et qu'il revient à Dieu par la contrition de ses péchés, il en est reçu comme un fils de

sa mère, et comme un époux de son épouse. Représentez-vous, chrétiens, quels transports sont ceux d'une mère qui voit revenir son fils, qu'elle sait être échappé du naufrage, des mains des voleurs, ou qui le voit retourner victorieux d'un combat sanglant. Le cœur de cette pauvre mère donne des élans, et fait des efforts pour rompre tous les liens qui l'attachent à la poitrine, et il voudrait s'aller loger dans celle de son fils. Il en est quelquefois qui sont mortes en ces rencontres, et qui, après avoir séché sur leurs pieds dans l'impatience de voir leurs fils, enfin quand elles ont joui de ce bien qu'elles avaient ardemment désiré, la joie a si fort dilaté leur cœur, que ne pouvant soutenir cet effort, elles sont mortes. Quelle joie ne ressent pas une honnête femme qui, après avoir été privée pendant quelque temps de la vue et des entretiens de son mari, le voit enfin arriver? Elle court à sa rencontre et témoigne, par tous les transports de son amour, la joie qu'elle a de se voir réunie avec celui qui fait une partie d'elle-même, et à qui elle est attachée par un sacrement. Or, tous ces desirs ne sont rien auprès de ceux que Dieu témoigne avoir pour un pécheur qui fait pénitence, quand il le voit échappé du naufrage de ses péchés, des chaînes du démon, quand ce mort reprend la vie et que cet enfant revient dans la maison de son père.

Saint Chrysostome nous fait connaître la soif et le désir que Dieu a pour notre salut, par une similitude qui est très-propre; il dit que c'est une pratique parmi les hommes que ceux qui doivent quelque somme dont ils ne peuvent pas faire le paiement évitent tant qu'ils peuvent la vue et la rencontre de leurs créanciers; parce qu'autant de regards qu'ils leur donnent, ce sont autant d'assignations qui leur demandent la dette, ils craignent toujours de souffrir le reproche de leur mauvaise foi et d'être appelés ingrats; s'ils croient qu'on vienne les demander à leur logis, ils avertissent les serviteurs de dire que monsieur n'y est pas; s'ils sont obligés de passer devant leurs maisons, ils le font à une heure où ils savent bien qu'on ne les apercevra point; s'ils sont contraints de se trouver en quelque assemblée, où ils appréhendent de rencontrer leurs créanciers, ils se travestissent, ou se cachent dans la foule ou dans les ténèbres, pour n'être point vus; mais les hommes, continue ce docteur, voient agréablement ceux qui leur doivent, ils les considèrent comme des personnes qui leur sont soumises et sur lesquelles ils ont quelque domination; ils les regardent aussi avec plaisir, parce qu'ils ont entre les mains de leurs débiteurs des sommes qui peuvent les préserver de tomber dans la nécessité où cet autre se trouve, mais Dieu fait tout autrement, il se plaît à voir ceux qui par les bonnes œuvres se sont acquis quelques mérites, et auxquels il est obligé de donner sa gloire pour récompenser leurs bonnes actions. Et pour faire connaître plus sensiblement cette vérité qui est de grande consolation, et qui

exprime parfaitement la soif que Dieu a de notre salut, chrétien, tu dois savoir que lorsque tu donnes l'aumône à un pauvre tu prêtes cela à Dieu: le pauvre est son agent, il tient sa place, et Dieu se rend sa caution et son responsable. Quand tu te privas d'un plaisir de bouche, de langue, ou de quelque autre pour l'amour de Dieu, il s'oblige de te le rendre, et quoique, à parler proprement, quelque bonnes œuvres que nous fassions, nous soyons des serviteurs inutiles, parce que le mérite de nos bonnes œuvres vient de la grâce de Dieu, et que les obligations que nous avons à celui qui nous a donné et qui nous conserve l'être exigent de nous une fidélité inviolable, néanmoins Dieu est si bon, qu'il veut récompenser des bonnes œuvres qui sont plus à lui qu'à nous, il se sent notre obligé, et nous permet de lui demander le paradis comme une couronne de justice, et comme le denier qui doit servir de récompense à notre travail, et au contraire, il ne peut voir ceux à qui il ne doit rien que des châtimens, qui n'ont jamais fait une bonne action qui l'oblige à leur donner sa béatitude: voilà la soif qu'il témoigne avoir pour notre salut; chrétiens, n'est-elle pas extrême?

Enfin, non-seulement cette soif qu'il a de notre salut lui fait désirer de nous être redevable, mais elle l'oblige à nous être libéral pour gagner nos cœurs et lui donner cette eau qui éteigne ou qui modère la soif ardente qui le consume. Voici comme il nous parle par saint Chrysostome: *Si ornari vis, ornamentum meum accipe; si armari, arma mea; si vestiri, vestimenta mea; si vesci, mensam meam; si vis ambulare, viam meam*: Ame chrétienne, nous dit-il, viens à moi, travaille à ton salut, et contente la soif que j'en ai: si tu aimes à t'orner, je te présente des ornemens qui feront ta beauté; si tu veux des armes, je t'en offre de très-fortes, qui te rendront invincible; si tu désires des habits, prends ceux que je te donne; si tu as besoin de manger, viens à ma table qui est abondante et délicate; enfin, si tu désires de te promener, je te présente un chemin qui te conduira à la félicité éternelle.

Le même saint Chrysostome poursuit à nous faire voir la soif que Dieu a de notre salut: *Quid tandem est quod Deus non faceret, ut a nobis ipse amaretur? quid autem non est commentus? quid autem omisit? illum injuria affecimus, nihil sane commeritum*. Qu'est-ce que Dieu n'a point fait pour nous obliger à l'aimer? a-t-il oublié rien qui pût gagner notre volonté rebelle? Et néanmoins, après en avoir reçu tant de bienfaits, nous lui faisons tous les outrages: il nous appelle, et nous le fuyons ou fermons les oreilles pour ne le point entendre; cette félonie, qui mériterait qu'il nous abandonnât, ne le rebute point; il court après nous quand il voit que nous ne voulons pas venir à lui, ou il ferme le chemin pour empêcher notre fuite; mais par une manie épouvantable nous échappons de ses mains pour nous jeter entre celles du diable. Mais quand il voit que la crainte nous écarte de lui, il nous envoie des prédicateurs, des prophètes, qui sont ses ambassadeurs et

ses hérauts, pour nous assurer de ses bontés et de la fidélité de ses promesses, pour nous faire connaître les avantages que nous trouvons dans son parti par-dessus celui du diable, qui ne nous promet des plaisirs que pour nous tromper et ne nous appelle que pour nous perdre ; mais, au lieu d'entendre ces légats, qui ne viennent que pour nous parler de la paix que Dieu veut traiter avec nous, et des avantages que nous y trouverons, nous les méprisons. Dans ce mépris que nous faisons de Dieu, qui lui est extrêmement injurieux, il fait comme ces amants qui, ayant été méprisés par une fille qu'ils recherchaient en mariage, vont trouver leurs amis pour se plaindre de la rigueur qu'elle leur tient et de l'injustice de ce mépris. Dieu en fait tout de même, dit saint Chrysostome, il parle à Jérémie, à Michée, non pas pour exagérer notre ingratitude et ses ressentiments, mais pour faire l'apologie de son innocence et pour témoigner qu'il n'a pas tenu à lui que nous ne soyons sauvés : il les prend pour juges et se soumet à leur censure en cas qu'il ait manqué à nous donner tous les secours qui nous étaient nécessaires pour nous sauver. Il veut même que ses parties soient ses juges, et met son droit et ses intérêts entre les mains de ses ennemis : *Popule meus, quid feci tibi?* Mon peuple, dit-il, qu'est-ce que je te puis avoir fait ? en quoi puis-je t'avoir déplu ? et quel sujet t'ai-je donné pour me quitter ? ai-je pu faire quelque chose pour ton avancement, que je n'aie pas fait ? mon amour est allé jusqu'à te donner, non-seulement le nécessaire, mais à te procurer des délices ; je t'ai traité non pas en serviteur, mais en fils, non pas en ennemi reconcilié, mais comme celui qui m'a toujours été fidèle ; et après cela tu m'as quitté : quelle ingratitude est celle-là !

Mais puisque ni mes richesses, ni la voix de mes prédicateurs n'ont pas pu les faire venir à moi pour éteindre ma soif, enfin mon amour m'a inspiré un dessein et fait prendre une résolution qui a donné de l'étonnement aux anges et de la confusion aux hommes. C'est que je leur ai envoyé non pas des prophètes, ni des patriarches, mais mon propre Fils pour traiter alliance avec eux. Quel traitement ont-ils fait à celui pour lequel ils devaient avoir un respect et un amour infini ? Ils l'ont fait mourir comme un fameux criminel. La cruauté que les hommes ont exercée sur ce Fils, qui méritait toutes leurs adorations, n'a pas refroidi l'amour que Dieu avait pour nous, il le continue et se montre aussi ardent après cette inhumanité, qui devait être châtiée de tous les supplices, comme s'ils n'eussent rien fait ou que ce Fils lui fût une personne indifférente. Il ne cesse encore de les prier, de les exhorter. Saint Paul proteste qu'il est l'ambassadeur de Dieu, qui vient pour les reconcilier à sa majesté, pour traiter l'affaire de leur salut et pour leur porter des articles de paix et d'amour, où ils trouveront tous les avantages qu'ils pourraient désirer. Ces avances, ces promesses que Dieu fait pour rechercher de

paix sa créature, ces soumissions, si nous pouvons parler de la sorte, qu'un souverain fait à un vil esclave, sont méprisées et sont rejetées ; on ne veut point entendre parler d'un traité de paix où nous trouvons tous les avantages ; mais que fait Dieu ? Sans doute qu'il doit abandonner ces ingrats, ces félons, ces abominables, la justice le veut, leurs crimes le méritent ; mais la soif que l'ardeur de son amour lui fait ressentir s'y oppose et lui fait mettre en usage le dernier remède qui peut fléchir un obstiné et surmonter un rebelle. Voici, dit saint Chrysostome, le dernier remède dont il se sert : il les menace, il leur parle d'un feu qui est allumé pour ne s'éteindre jamais, qui doit faire le châtiment de ces ingrats, d'une gêne, d'une compagnie de démons. D'autre côté, il leur présente la gloire du paradis, qui doit remplir tous leurs desirs et leur apporter tous les contentements. Toutes ces adresses, toutes ces inventions dont Dieu se sert pour faire le salut de l'homme exagèrent autant notre ingratitude qu'elles témoignent la soif extrême qu'il a de nous.

Saint Chrysostome s'étonne avec beaucoup de raison de deux choses : la première, que Dieu, qui est heureux en la possession de lui-même, qui trouve dans sa propre nature son palais, sa table et toutes ses délices, qui n'a pas besoin des créatures pour faire, pour augmenter et pour conserver sa gloire, nous aime néanmoins si fort, à de nous une soif aussi ardente, que si sa félicité dépendait de l'homme et qu'il reçût en l'aimant quelque avantage qu'il n'eût point, mais que l'homme, qui ne peut pas se passer de Dieu, puisqu'il est non-seulement son principe, mais sa fin, qu'il peut l'anéantir et le rendre misérable, ne l'aime et ne le désire point. Voilà ce qui fait le premier étonnement de saint Chrysostome, qui est très-juste. Le second étonnement lui vient de ce que Dieu a préféré l'homme à ce qu'il a de plus cher et de plus précieux ; il a témoigné qu'il l'aime et qu'il l'estime si fort, qu'il a donné son Fils unique pour lui ; cette préférence, si elle ne venait d'un Dieu, semblerait enfermer une injustice, puis qu'il donne le fils pour l'esclave, Dieu pour la créature et l'être souverain pour le néant ; mais l'homme préfère les choses les plus viles à Dieu : *Nos autem*, dit ce saint docteur, *quam multa sunt quæ illi proponimus?* et qu'est-ce que nous lui préférons ? *fortunæ bona, tum hominum amicitias, tum corporis otium, tum principatum, tum gloriam*, nous lui préférons les biens de fortune, puisque pour un intérêt de cinq sols on profère plusieurs blasphèmes qu'il défend et qui flétrissent son honneur ; on prend le bien d'autrui contre la défense qu'il nous en a faite, on dépouille même les autels pour s'enrichir : n'est-ce pas mettre Dieu au-dessous d'un vil métal qui tient le dernier rang dans l'ordre des êtres ? Nous préférons à Dieu l'amitié des hommes, car pour se l'acquérir ou pour la conserver on vend la justice, on expose sa vie dans la fureur d'un combat ; mais que ne fait-on pas pour mériter l'amour d'une vile

créature? on prodigue ses biens, son honneur et sa vie. Nous aimons plus le repos de notre corps que le service de Dieu qui nous appelle à l'Eglise, aux hôpitaux et aux autres pratiques de miséricorde. L'ambition, le désir d'être élevé sur nos égaux, que ne nous fait-il pas entreprendre? Dieu nous commande l'humilité, il nous en montre la pratique en la personne de son Fils, il nous en fait voir le mérite et les couronnes en tous les saints, et néanmoins nous préférons un vent, une fumée à son commandement : voilà le juste sujet des étonnements de saint Chrysostome, qui nous fait connaître l'ardente soif que Dieu a des hommes.

Après que nous avons vu la soif que Dieu a du salut des hommes, voyons celle que l'homme doit avoir de Dieu. J'en montre la nécessité par trois raisons. La première, que je prends du côté de Dieu, la seconde du côté de l'homme et la troisième du côté de l'eau, qu'il nous présente pour apaiser notre soif.

SECOND POINT.

Saint Grégoire de Naziance dit de si belles paroles, qu'elles méritent de donner entrée à cette seconde partie de ma prédication ; car parlant de la soif que Dieu a de notre salut : *Sitit sitiri*, dit ce grand homme, *bibere cupientibus potum præbet* : Dieu a soif que nous soyons altérés de lui, que nous lui rendions la pareille, et pour nous obliger à cela, c'est-à-dire, à avoir des desirs pour lui, à le rechercher et à l'aimer, il nous dit par Clément Alexandrin : *Do tibi, fili, cælum, et terram, et quæ in eis sunt, tantummodo Patrem sitias* : Mon fils, je te donne tout ce qu'il y a de créatures dans le ciel et sur la terre, et je ne demande qu'une seule chose de toi : c'est que tu m'aimes, que tu travailles à ton salut, que tu t'acquières le paradis et ma jouissance : *Non cauponatur veritas* ; c'est son amour et non le besoin qu'il a de nous qui le fait parler de la sorte ; il est heureux et rempli de tous ses biens, lors même qu'il se dit indigent ; il boit dans le torrent de délices dont il est la source, lors même qu'il crie qu'il a soif ; puis donc qu'il a une si grande soif volontaire de nous, n'est-il pas juste que nous ayons soif de lui ? La raison et l'exemple de toutes les créatures nous persuadent cette vérité, que nous en devons avoir une très-grande soif, parce que, comme dit la sainte Ecriture, il est tout désirable : *Dilectus meus*, disait l'Epouse, *totus desiderabilis*. Et en effet, que pouvons-nous désirer qui ne se trouve en lui, si la bonté a des charmes tout-puissants pour se faire rechercher : *Nemo bonus nisi solus Deus*, il n'est point de bonté hors de celle de Dieu ; si nous désirons d'être riches et d'avoir de l'honneur, toutes ces choses ne se rencontrent qu'en lui : *Mecum sunt divitiæ, et gloriæ et opes superbæ*. Ne mérite-t-il pas d'être souhaité ardemment, puisqu'il possède tous les biens dont la privation fait nos desirs et notre pauvreté ?

L'exemple nous instruit et confond sur ce sujet, car il nous fait voir que Dieu est le

désir de toutes les créatures : *Desiderium collium æternorum* (Deut. XXXIII), et il est appelé par la sainte Ecriture le désir des collines éternelles, c'est-à-dire, de toutes les âmes saintes, et saint Thomas, descendant en particulier, dit : *Omnia appetunt Deum sive appetitu intelligibili, sive sensibili, sive naturali qui est sine cognitione* : Toutes choses désirent Dieu, soit d'un appétit intelligent, comme est la volonté de l'ange et de l'homme, soit d'un appétit sensible, comme il se trouve dans les bêtes, ou naturel, comme est le mouvement qui porte toutes les choses à leur centre et à leur fin ; et la raison qu'apporte ce docteur angélique est celle-ci : *Quia nihil habet rationem boni et appetibilis, nisi secundum quod participat Dei similitudinem*, parce qu'il n'est rien qui soit bon dans le monde, que parce qu'il participe de la bonté de Dieu et qu'il porte quelque trait de sa ressemblance. La vérité que les anges possèdent, qui est leur nourriture et leur perfection, est Dieu même ; les connaissances que les hommes recherchent et dont ils font leurs plaisirs sont de petits rayons de cette source infinie de lumières. La vie, les aliments, les instincts des bêtes sont des impressions et des libéralités de Dieu ; le repos, l'union et la conservation que les êtres stupides et sans connaissance rencontrent dans leur centre leur vient d'un même principe, et partant nous pouvons dire qu'ils recherchent Dieu quand ils sont à la poursuite, et qu'ils jouissent du bien qui leur est propre et qui convient à leur nature. L'exemple donc de toutes ces choses nous oblige à avoir soif et à désirer Dieu.

Le prophète royal était touché de cette soif quand il disait : J'ai été altéré de vous, mon Dieu, qui êtes une fontaine d'eau vive ; et pour nous exprimer l'ardeur de sa soif, il nous assure qu'il court à ses eaux avec la vitesse d'un cerf poursuivi et blessé, pour se jeter dans quelque fontaine, afin de s'y délasser, et pour prendre de la vigueur : parce que ce saint prophète, après avoir goûté tous les plaisirs de la vie et avoir tâché de contenter ses appétits dans leur jouissance, est contraint d'avouer qu'il n'a rien trouvé qui ait apaisé sa soif, c'est-à-dire, le désir qu'il avait d'être heureux, et qu'après avoir bu, il s'est trouvé dans la même altération et dans des souhaits qui s'allument par des choses qui devaient les éteindre ; mais Dieu est une fontaine d'eau vive, c'est-à-dire, d'une eau vivifiante et qui ne manque jamais.

Saint Paul veut que, si notre ennemi demande à boire, on lui en donne agréablement, car lui en refuser est une inhumanité qui ne se trouve point parmi les barbares. Nous condamnons d'incivilité la Samaritaine, qui refusa de l'eau au Sauveur, quoiqu'elle se couvrit d'un prétexte de religion. Nous tombons dans cette rigueur, lorsque nous refusons à Dieu d'éteindre la soif qu'il a de notre salut, et de satisfaire au désir qu'il a que nous ayons soif de lui, mais notre incivilité devient une cruauté quand nous lui présentons du fiel,

comme il s'en plaint par un prophète : *In siti mea potaverunt me aceto* ; nous lui refusons de l'eau quand nous ne voulons pas nous convertir, mais nous lui présentons du fiel, comme ont fait les Juifs, lorsque nous continuons les crimes qui l'ont fait mourir. S'il te demandait, comme David, de l'eau de la citerne de Bethléem, et qu'il t'obligeât de la lui porter au péril de ta vie, le désir que tu as de la conserver pourrait être un empêchement au sien, et tu aurais quelque excuse de lui refuser une boisson qui te coûterait si cher ; mais il te demande une eau qui est ton salut, que tu peux lui donner sans peine, et même avec un très-grand profit ; pourquoi ne le fais-tu pas ? Rébecca, pour avoir donné de l'eau à Eliézer, fut choisie pour être femme d'Isaac ; si tu donnes au Fils de Dieu celle qu'il te demande, qui est ta conversion, elle te méritera un bonheur éternel, puisqu'il la désire avec ardeur.

La seconde raison qui nous oblige d'avoir soif de Dieu se prend du côté de l'homme ; tous les mouvements et tous les desirs qui sont dans la nature, que nous pouvons appeler la soif des créatures, viennent de deux principes, ou d'une abondance et d'une réplétion qui cherche à se décharger et à se communiquer, ou d'un vide qui veut se remplir. Une nourrice qui abonde en lait cherche des enfants qui reçoivent une abondance qui la presse d'être libérale ; un pauvre n'entend sa main que pour remplir sa bouche et son estomac. Tous les hommes qui n'ont que des biens limités et qui souffrent mille privations sont déchirés par des desirs dont ils cherchent l'assouvissement ; ils présentent continuellement un vide pour être rempli, et emploient toute la subtilité de leur esprit et tout le bien qui se trouve dans les créatures pour sortir de la misère et éteindre la soif qui les presse. Salomon, qui était un grand roi, à qui Dieu avait donné une sagesse par-dessus celle de tous les hommes, en emploie les lumières et les forces de son royaume pour se donner des plaisirs qui apaisent sa soif et qui le rendent heureux ; mais après avoir travaillé et sué dans leur recherche et dans leur jouissance, il est obligé de s'écrier : *Sitio*, j'ai soif. Tous les hommes sont dans le même travail et sont contraints de faire la même confession, qu'il n'est rien dans le monde qui puisse les satisfaire ; c'est pourquoi le Fils de Dieu, qui connaissait l'ardeur que les hommes ont pour des plaisirs, et qui avait de la compassion pour le travail et pour la peine inutile qu'ils souffraient dans leur recherche, leur crie dans son Evangile : *Si quis sitit, veniat ad me et bibat* : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, car je suis une fontaine d'eau vive qui contient toutes les douceurs et qui donne tous les rassasiements.

Les eaux que le monde nous présente, et dont nous sommes altérés, ne peuvent pas éteindre notre soif. Un avaricieux qui est altéré des biens de la terre traverse les mers et les montagnes pour contenter ses desirs ; mais il lui arrive une de deux choses, ou

qu'il rencontre des citernes que le Prophète appelle dissipées, qui n'ont point d'eau, parce qu'après avoir beaucoup travaillé il trouve qu'il l'a fait sans succès et qu'il n'a pas pu s'enrichir, ou bien il trouve des eaux bourbeuses et sales qui allument au lieu d'éteindre sa soif ; ses richesses font naître en lui une altération d'hydropique, qui n'est jamais éteinte ; après qu'il a acquis un champ, une maison, un office, il ne s'arrête pas là, il veut une place, une seigneurie, et tout le monde n'a pas assez de biens pour remplir ses desirs et pour éteindre sa soif.

Mais son malheur devient extrême quand ces eaux où il croyait se désaltérer sont sulfureuses, c'est-à-dire, quand ces biens dont il voulait contenter ses avidités ont été acquis par des rapines et qu'ils sont les dépouilles des pauvres et la substance de l'orphelin et de la veuve, quand il a ruiné une communauté, une ville, une province pour s'enrichir, car alors il souffre des convulsions et des inquiétudes d'esprit qui lui ôtent le repos et qui le font croire misérable dans son abondance. C'est donc à Dieu que l'homme doit s'adresser, c'est à cette fontaine d'eau vive qu'il doit courir, puisque toutes les choses du monde ne peuvent pas satisfaire entièrement au moindre de ses desirs. L'expérience de Salomon doit faire notre instruction ; nous l'avons vu comme un cerf altéré courir à toutes les fontaines, se plonger dans tous les plaisirs de la vie, faire travailler et donner même la gêne à toute la nature, pour lui faire goûter de nouvelles délices, mais les ayant trouvées inutiles à ses desseins et insuffisantes à lui donner les satisfactions qu'il demandait, il se tourne devers Dieu et proteste hautement qu'il n'est que lui seul qui puisse le contenter, parce qu'étant son principe et sa fin, il possède lui seul des biens qui peuvent remplir l'étendue de nos puissances et le vide de notre cœur. Chrétiens, profitons donc de l'expérience de ce grand roi et de celles mêmes qu'un chacun de nous en a faites ; n'ayons soif que de Dieu, qui nous peut donner une eau qui a toutes les qualités qui la doivent faire rechercher.

Car, premièrement, elle nous est donnée gratuitement : *Si quis sitit, veniat ad me et bibat* : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive, je suis une fontaine qui pousse des eaux qui peuvent désaltérer tout le monde. Il présente de ces eaux à la Samaritaine, et, quoique son incivilité et ses crimes la rendissent indigne de cette faveur, néanmoins il lui en offre agréablement. Il n'en est pas ainsi des plaisirs et des biens du monde, qui sont les eaux dont nous sommes altérés ; elles coûtent cher, et il faut donner son âme, son salut et tous les biens de la gloire pour en boire. Nous condamnons de peu de jugement ce roi qui, étant fort altéré, donna son royaume pour un verre d'eau ; mais la stupidité et la folie des chrétiens n'est-elle pas plus criminelle, qui donnent leur âme pour un plaisir qui passe aussitôt que celui qu'on prend en buvant un verre d'eau quand on est altéré, qui renoncent au

paradis pour un plaisir de bête, et qui se donnent au diable pour gagner cinq sous? Mais je veux même que les plaisirs du monde, qui font nos desirs, ne soient point contraires à l'innocence et qu'on puisse les prendre sans offenser Dieu, ce qui est très-rare, n'est-il pas vrai qu'ils donnent des inquiétudes et des dégoûts à notre cœur, parce qu'il n'y a pas trouvé les satisfactions qu'il attendait, et qu'il a pris pour les acquérir une peine qui est au-dessus du plaisir de la jouissance? *Puteus altus est*, dit la Samaritaine au Fils de Dieu, le puits est profond, c'est-à-dire qu'il faut travailler, suer pour acquérir des richesses et prendre des plaisirs que nous croyons être une eau propre à nous désaltérer; il faut qu'un marchand veuille, traverse les mers et les forêts pour s'enrichir, qu'un ambitieux qui veut de l'honneur fasse des actions basses ou périlleuses pour en acquérir, qu'un voluptueux se gêne l'esprit et le corps pour prendre des plaisirs qui ne sont pas véritables.

Mais, enfin, les eaux que le Fils de Dieu nous présente rejaillissent à la vie éternelle : car, comme nous voyons dans la nature que les eaux se conservent la hauteur de leur origine et qu'elles montent aussi haut qu'elles sont descendues, aussi celles que le Fils de Dieu nous présente coulent d'une source éternelle, et ayant un principe divin, elles remontent jusqu'à la gloire. Il n'en est pas ainsi des eaux que le monde nous présente; étant sorties de la corruption des marais et des immondices des cloaques, elles nous précipitent dans un malheur éternel. La Samaritaine disait que Jacob et ses troupeaux avaient bu de l'eau du puits de Samarie, parce qu'il est vrai que les plaisirs que le monde nous présente nous sont communs avec les bêtes, et qu'un homme se dégrade de son honneur et qu'il se ravale à la condition des bêtes, quand il prend des plaisirs qui contentent les sens et qui flattent la chair. Enfin, il est vrai qu'après qu'on a bu de ces eaux qui nous ont fait perdre la raison, et qui nous ont mis à la condition des bêtes, elles nous précipitent dans l'enfer pour y souffrir une soif éternelle. Le mauvais riche n'est dans l'enfer, où il souffre les ardeurs du feu qui ne s'éteindra jamais, que pour avoir pris en ce monde des plaisirs qu'il croyait pouvoir le désaltérer. Il ne demandera pendant toute l'éternité une goutte d'eau qui lui sera justement refusée, que parce qu'il n'a pas eu soif de Dieu et qu'il n'a pas voulu boire de cette eau qui lui était présentée librement et qui seule pouvait le désaltérer. Chrétiens, profitons de son exemple, que son malheur nous instruisse, et puis-que Dieu, qui est heureux en la possession de soi-même, a soif de notre salut, qu'il en exprime le désir par tout ce qu'il y a de plus sensible, ayons aussi soif de lui, puisqu'il est une eau qui remplit ici tous nos desirs et qui ne nous en laissera que pour la vie éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXIII.

ESPÉRANCE DU PÉNITENT.

Penitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Saint Paul dit que le premier pas et la première disposition qui se doit trouver dans l'homme qui veut approcher de Dieu est celle de croire son existence : *Accedentem ad Deum oportet credere quia ipse est*. Le pécheur pénitent, qui est déjà persuadé de cette vérité par son baptême, par les frayeurs d'une conscience criminelle et par la voix que sa justice lui fait entendre au fond de son cœur, prend néanmoins la confiance de s'avancer devers ce centre immobile, devers ce trône de grâce, parce qu'il se promet qu'il aura des bontés pour le recevoir. Il le regarde comme un soleil qui éclaire indifféremment tous les hommes, comme un ciel qui fait tomber ses pluies sur le champ de l'impie aussi bien que sur celui du juste. Il sait que dans son éternité il n'a que des pensées de paix, et non d'affliction pour les hommes : *Ego cogito cogitationes pacis*; que dans le temps il est venu pour les sauver tous. Ce regard sur un Dieu qui a des bontés universelles qui veulent faire le salut de tout le genre humain lui fait entreprendre l'exercice de la pénitence, qui lui fait mériter cette félicité éternelle. Chrétiens, entrons dans le cœur de Dieu pour y reconnaître ce dessein, qui fait nos espérances et notre bonheur, et assurons avec saint Paul à tous les pécheurs que son Fils n'est venu dans ce monde que pour les sauver. Saint-Esprit, qui êtes l'auteur des grâces qui font notre salut, donnez-moi celles qui en expliquent l'économie, je vous les demande par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Quoique l'espérance soit la félicité de tous les misérables, et qu'il n'y ait que ceux qui sont dans le dernier malheur, qui est la damnation éternelle, qui en soient privés, parce qu'ils sont arrivés à un terme dont ils ne peuvent point être retirés, et qu'ils souffrent des maux qui ne doivent point être adoucis par les consolations que l'espérance donne, néanmoins, quoique l'espérance se trouve partout, hors de l'enfer, qu'elle soulage tous les maux et qu'elle anime toutes les entreprises, il faut avouer qu'elle est particulière aux chrétiens, parce qu'elle est une vertu théologale que nous recevons avec la foi et la charité dans le baptême, et que tout ce que ces deux vertus nous font croire et nous font aimer de Dieu se trouve souvent par l'espérance de le posséder. Nous sommes, dit Tertullien, un corps qui n'est animé que de l'espérance, *de spei fadere*, parce que nous espérons tous mêmes choses, et que les promesses de Dieu, qui sont l'appui de nos espérances, nous ont fait quitter les idoles et renoncer aux plaisirs. La mort, qui donne de la terreur aux plus grands courageux, qui fait pâlir les rois et qui ébranle

la constance des philosophes , est le fruit de notre espérance , parce que nous espérons recevoir les récompenses qui sont promises à notre fidélité. La résurrection des morts , qui a été un sujet de risée aux philosophes et aux impies , est toute l'espérance des chrétiens , dit Tertullien après saint Paul ; c'est elle qui essuie les larmes que la mort de nos parents et de nos amis nous fait verser. Mais si cette espérance est comme l'âme qui donne les mouvements à toutes les actions des chrétiens , elle est singulièrement l'appui de notre pénitence , comme dit Tertullien ; car le pécheur ne l'entreprend et ne s'y engage que sur l'espérance qu'elle le doit réconcilier avec Dieu ; car , si elle est une médecine , comme dit ce même Père , on ne l'avale que parce qu'on croit qu'elle nous donnera la santé de l'âme. Si elle est une table qui se présente à ceux qui ont fait naufrage , on ne s'y attache que parce qu'on espère qu'elle nous tirera du milieu des flots pour nous porter dans un port où nous serons en assurance. Enfin , si elle est une vie , on n'a recours à elle que parce qu'on se promet qu'elle nous tirera de la mort où le péché nous avait précipités ; et ainsi vous voyez que l'espérance est particulière aux pénitents. Saint Bernard dit que l'espérance des chrétiens est appuyée sur trois vérités : premièrement , sur la charité de l'adoption qui nous fait enfants de Dieu ; en second lieu , sur la vérité de ses promesses , et enfin sur la puissance de l'exécution : *Tria considero in quibus tota spes mea consistit : charitatem adoptionis , veritatem promissionis , potestatem executionis* ; et pour mettre ces motifs en ordre et faire de cette pensée de saint Bernard l'économie de cette prédication , je veux appuyer l'espérance du pénitent sur trois considérations qui la rendront infaillible. La première se prend de la puissance de Dieu , qui peut pardonner nos péchés ; la seconde de la vérité des promesses qu'il nous en fait , et la troisième de la bonté qui s'emploie à nous donner un pardon qui est réservé à la seule puissance de Dieu , et que sa vérité nous a promis.

PREMIER POINT.

Pour le premier , je dis que l'espérance du bien à venir met un vide dans l'âme de celui qui espère , qui ne peut être rempli que par le pouvoir de celui qui lui peut donner le bien qu'il attend ; c'est pourquoi , quand nous espérons quelque chose , nous portons notre vue plus loin que le bien que nous espérons , car nous regardons celui qui nous le peut donner. Un pauvre qui attend l'aumône ne considère pas seulement le pain qui lui est nécessaire , mais il porte sa vue et ses prières sur celui qui le lui peut donner. Un esclave ne s'attache pas à considérer la liberté qui peut changer sa condition , mais il cherche la main qui puisse le détacher de ses chaînes et lui donner la liberté qu'il désire. Le pénitent en fait de même , il ne regarde pas seulement de recouvrer par la pénitence les biens qu'il a perdus , mais il porte la vue sur celui qui les lui peut rendre ,

et c'est ce qui l'anime à avoir recours à Dieu , qu'il sait être tout-puissant , pour pardonner nos péchés : *Quis potest dimittere peccata , nisi solus Deus* ? Jamais les Juifs n'ont dit une vérité plus authentique que celle qu'ils ont avancée , quand ils ont assuré qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse pardonner les péchés , parce qu'y ayant quelque chose d'infini dans leur malice , à cause de l'objet qu'ils attaquent , il n'y a que Dieu seul qui , par un pouvoir infini , puisse les pardonner. C'est aussi ce que l'Eglise chante , que Dieu fait voir sa puissance lorsqu'il emploie la miséricorde qui nous pardonne nos péchés : *Deus , qui omnipotentiam tuam parcendo manifestas*. Et la sainte Vierge dit , dans son cantique , que dans le mystère de l'Incarnation , qui n'a été accompli que pour nous racheter de nos péchés , Dieu a travaillé de toute la force de son bras , c'est-à-dire qu'il a employé sa puissance infinie. La création du monde et ce grand effort qui a tiré tous les êtres du néant est l'ouvrage de ses doigts et le divertissement de son esprit , comme dit la sainte Ecriture , mais l'Incarnation est un effet de sa toute-puissance : *Quis potest facere mundum de immundo , nisi tu qui solus (Job , XIV) ?* Qui peut nettoyer un homme qui est sale par sa naissance , par ses actions , que vous seul qui avez une puissance infinie , disoit Job ?

Saint Bonaventure dit qu'il y a trois choses qui doivent se trouver pour faire la rémission de nos péchés , qui toutes ne nous peuvent venir que de Dieu seul : il faut premièrement sa volonté , qui nous pardonne des péchés qui l'ont offensé : *Voluntas Dei concurrat ad hoc quod fiat offensæ remissio*. Et parce que les mêmes crimes qui ont taché de flétrir l'honneur de cette Majesté souveraine ont blessé l'homme en ses puissances naturelles , il faut appliquer les mérites de la passion de Jésus-Christ comme un baume sacré qui en soit le remède et qui en fasse la guérison : *Liberális Passio Christi concurrat ad hoc quod fiat morbi curatio*. Et parce que le même péché qui a offensé Dieu et blessé l'homme en toutes ses puissances a aussi souillé l'image de Dieu en son âme et lui a ôté sa beauté , elle a besoin de la grâce qui en repasse et qui en répare les traits effacés , et enfin lui rende son éclat : *Gratia , ut fiat imaginis reformatio*. Et ainsi vous voyez qu'il n'y a que Dieu tout-puissant qui , étant offensé par sa créature , et étant le dispensateur des mérites et l'auteur de la grâce , puisse pardonner nos péchés.

C'est ce qu'il se promet de faire à une âme pécheresse , lorsqu'il lui dit : *Si fuerint peccata tua rubra (Isaï. , X)* , quoique tes péchés soient rouges comme de l'écarlate , et qu'ils impriment ton âme d'une teinte , d'un caractère qui semble ne pouvoir pas être ôté , sache que j'emploierai un pouvoir infini pour les rendre blancs comme la neige , et qu'il ne paraîtra rien de tes premières iniquités ; quelques dégâts que ce monstre fasse dans ton âme , je les réparerai ; car si le péché donne la mort à nos âmes ,

Dieu n'est-il pas une vie essentielle ? S'ils débauchent notre volonté et la détournent du souverain bien, Dieu n'a-t-il pas des grâces assez fortes pour la remettre avec son consentement dans sa première droiture ? Si ce sont des abîmes, dit saint Anselme, pour leur profondeur, dont il n'est pas possible de sortir, Dieu n'a-t-il pas la main assez forte pour nous en retirer ? Enfin, si le péché est une offense de Dieu, qui peut mieux pardonner une injure que celui qui l'a reçue ? C'est ce qu'il fait quand le pénitent vient à lui et qu'il pleure ses péchés : *Peccator es ? ne a spe recedas* ; êtes-vous pécheur ? dit saint Chrysostome, que la vue de vos misères ne vous fasse point perdre l'espérance. Mais quoi ! me direz-vous, *In peccatis omnem contrivi vitam*, j'ai passé toute ma vie dans l'iniquité ; j'ai commis des péchés dont je ne saurais dire le nombre ni estimer la gravité ; je n'ai connu Dieu que pour l'offenser, j'ai abusé de ses grâces et n'ai approché des sacrements que pour les profaner ; et après cela, *Pœnitentiam si egero, putas salvabor ?* Croyez-vous bien que j'en doive espérer le pardon et que je puisse être sauvé ? Y a-t-il assez de puissance pour donner la vie à des morts, et le pardon à de si fameux criminels ? Oui, dit saint Chrysostome, faites pénitence, et je vous le promets : *Domini excellentiæ pietatique, non jam tuæ confidens pœnitentiæ*. Appuyez-vous sur la puissance et sur la bonté de Dieu, espérez d'une puissance à qui rien n'est impossible ; attendez votre salut d'une bonté qui n'a pas de plus forte inclination que celle de se communiquer et de faire du bien. Votre pénitence seule n'est pas capable de vous donner cette faveur que vous espérez, mais appuyez-la sur la puissance de Dieu, et vous en verrez un effet merveilleux ; car, comme dit le même saint, et voici des paroles de grande consolation : Nos péchés, quelque grands qu'ils soient en leur malice et en leur nombre, ont une mesure ; ils sont bornés et limités, et l'on peut les compter : *Tua quidem malitia mensuram habet, Dei vero clementia et pietas mensuram non habet* ; mais la puissance de Dieu, sa bonté et sa clémence sont infinies. La malice des hommes, quelque énorme qu'elle soit, est une malice humaine, c'est-à-dire qu'elle est la production d'une créature finie dans son être et dans ses opérations ; mais la puissance d'un Dieu, sa bonté et sa clémence n'ont point de bornes non plus que son être. Pensez-vous, dit le même saint, que si une bluette de feu tombe dans la mer, elle puisse s'y conserver, et qu'on puisse la reconnaître ? Sans doute que non. Or, sachez qu'une bluette de feu a plus de rapport avec toute l'eau de la mer, et qu'elle peut plus résister à tout cet élément qui veut l'éteindre, que nos péchés à la puissance et à la bonté de Dieu, qui sont infinies ; car la mer, quelque vaste qu'elle nous paraisse, a ses bornes et ses limites ; et comme elle n'est qu'une partie du monde et qu'un des quatre éléments qui font le corps de l'univers, elle a des espaces bornés

pour le répandre ; mais la puissance de Dieu et sa bonté sont infinies.

Et saint Augustin dit que celui-là qui de *Deo non præsumit veniam, non advertit plus peccato suo posse Dei clementiam, et tantum esse ad dimittenda multa sicut pauca* : Celui qui n'espère point de recevoir le pardon de Dieu donne de l'avantage à son péché par-dessus la clémence divine, et se croit plus fort pour pécher que Dieu pour pardonner ; ne sait-il point qu'il est aussi aisé à sa puissance infinie de pardonner beaucoup que peu de péchés ? et que comme par une parole il a rendu le néant de la nature fécond en tant d'ouvrages divers, aussi il peut rendre le néant du péché abondant en grâce et faire couler des cœurs endurcis comme les rochers, des fontaines de larmes ?

C'est de cette puissance que le pécheur espère le pardon de ses offenses ; c'est l'ancre qui arrête l'inconstance de son vaisseau et qui l'affermirait dans le dessein de la pénitence. Et certes, quand il ne le ferait point, il offrirait Dieu par cette défiance et commettrait un crime semblable à celui de Caïn et de Judas. Le premier, ne regardant que la grandeur de son péché, disait qu'il n'y avait ni puissance ni bonté qui lui en pût donner le pardon : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear* ; et le second fit de sa pénitence un désespoir : *Peccavi tradens sanguinem justum* : J'ai péché en trahissant l'innocent ; et en disant cela il alla se pendre et commettre, par son désespoir, un péché plus énorme que celui de sa trahison ; car, par celui-ci, il fit mourir un homme innocent, mais par son désespoir il offensa une puissance infinie : il lui ravit l'honneur de lui pardonner, et ôta à sa puissance un sujet où elle pouvait paraître et se faire admirer ; et ainsi le pécheur, quoiqu'il voie d'un côté le nombre et l'horreur de ses péchés, que sa conscience lui en représente l'énormité, que le démon lui en exagère la malice, que l'enfer lui en montre les châtimens, il espère tout de cette puissance infinie ; il fait comme Abraham : *Qui in spem contra spem credidit*, qui parmi tant de sujets de crainte et de défiance crut fermement que Dieu a une puissance qui peut lui pardonner, pourvu qu'il recoure à elle par la pénitence, et c'est par les promesses que Dieu lui en a données.

SECOND POINT.

Ce ne serait point assez, pour former l'espérance du pénitent, de savoir qu'il y a en Dieu une puissance qui peut lui pardonner, s'il n'avait les assurances que cette puissance s'emploiera en sa faveur, et qu'il n'a point de maux dont elle ne lui présente les remèdes. Un pauvre ne tirerait pas beaucoup de soulagement dans sa misère, pour savoir que dans les coffres d'un homme riche il y a de quoi lui donner à manger, s'il n'était assuré qu'il en a la volonté, qu'il rendra effective dans l'occasion. Un criminel ne serait pas sans crainte pour savoir que le roi a un pouvoir pour condamner et pour absoudre les coupables, s'il n'était aussi assuré qu'il a

une volonté de lui faire grâce, ce qu'il lui promet par des patentes qui en portent les assurances. Aussi le pénitent ne serait pas entièrement satisfait de savoir que Dieu est tout-puissant pour pardonner ses crimes, s'il n'avait les assurances qu'il a une bonté disposée à les lui pardonner. C'est ce qu'il lui promet en divers lieux de la sainte Ecriture : *Iniquitas impij non nocet ei* : L'iniquité de l'impie ne saurait lui nuire, s'il veut faire pénitence. C'est la promesse que lui donne un Dieu qui est infaillible en ses paroles. Prédicateurs, dit-il par Ezéchiel, faites savoir à tous les pécheurs que je leur promets le pardon de leurs péchés, que moi, qui suis la vérité éternelle, leur en donne les assurances, et qu'ils l'éprouveront lorsqu'ils voudront revenir à moi par la pénitence. Et saint Paul dit que Dieu parle par sa bouche et qu'il exhorte tous les pécheurs à se réconcilier à lui. Enfin, tous les prophètes ne nous prêchent que la pénitence, sur l'assurance qu'ils nous donnent qu'elle est le remède de nos péchés et le moyen de notre réconciliation. Tertullien dit : *Omnibus ergo delictis qui pœnam per judicium destinavit, idem et veniam per pœnitentiam spondit, dicens ad populum : Pœnitere, et salvum faciam te. Et iterum : Vivo, inquit Dominus, pœnitentiam malo quam mortem* : Celui qui a résolu de châtier tous les crimes a promis le pardon à la pénitence, et comme il ne laisse point de crimes sans châtement, il ne permet point qu'il y ait de véritable pénitence sans pardon, c'est pourquoi il dit : Faites pénitence, je vous sauverai. Et d'ailleurs il dit des paroles qui expriment mieux le désir qu'il a de nous pardonner : *Vivo ego, inquit Dominus* : Je vis, dit le Seigneur, et j'aime mieux donner le pardon à la pénitence que le pardon au pécheur.

Il ne se contente point d'employer l'autorité qu'il a sur nous pour nous commander de venir à lui par la pénitence, il nous exhorte aussi par les plus forts motifs qui peuvent gagner une volonté rebelle, il nous promet le salut éternel de nos âmes, et comme il sait que nos intérêts l'emportent souvent sur notre devoir, il nous donne les assurances d'un bonheur qui n'aura point de fin : *Invitat prœmio, salute*. Ce mot de *vivo*, je vis, qu'il emploie pour nous exhorter à la pénitence et pour nous en faire espérer le fruit, est un jurement solennel qui donne de l'autorité à ses paroles et de l'assurance à notre incrédulité : *Vivo dicens, cupit credi sibi* : Il veut que nous croyions à ses paroles, qui ne peuvent non plus manquer que la vie qu'il possède est nécessaire. Oh ! que nous sommes heureux, puisqu'en notre faveur Dieu, qui est la vérité infaillible, ajoute le jurement aux paroles qui nous promettent le pardon de nos péchés ! mais que nous serons misérables, si nous ne croyons point un Dieu qui jure en notre faveur !

Et non-seulement il appuie nos espérances par ses paroles, mais aussi par des exemples qui nous font voir et la vérité et la façon dont il accomplit ses promesses. Il nous re-

présente, par un prophète, une âme pécheresse sous le symbole d'une femme qui n'a point gardé la fidélité qu'elle avait promise à son mari, et d'une fille qui a souillé la pudeur qui devait lui être naturelle. Ce mari voit que sa femme l'a quitté pour s'allier à un adultère, il ne peut voir des salétés qui sont son opprobre, sans en ressentir de la confusion et en avoir du ressentiment ; néanmoins il appelle cette débauchée et lui promet de n'avoir plus de souvenir des choses passées, que pour rappeler les caresses et les témoignages d'affection qu'elle en reçut le jour de son alliance et pendant qu'elle lui fut fidèle ; qu'il ne la regardera plus comme une adultère, mais comme sa femme. D'autres fois il nous représente une fille perdue en son honneur, qui laisse partout les marques de ses prostitutions et de son impudence, néanmoins il l'assure qu'elle peut revenir dans la maison de son père, et qu'elle trouvera en lui des bontés qui ne se sont ni lassées, ni perdues avec son honneur et avec sa virginité. Dans le Nouveau Testament il nous représente un père qui sort de sa maison pour aller recevoir un enfant qui avait dissipé dans des débauches honteuses ses biens, son honneur et sa santé, et qui ne revient dans la maison de son père que pour se délivrer de la faim qui le presse et de la bassesse de cet emploi qui le ravale à garder des pourceaux. Ce bon père, dans l'impatience de son amour, découvre de loin ce fils que sa misère avait rendu méconnaissable à tous les autres yeux, qu'à ceux qui étaient conduits et animés par un cœur de père ; il court à lui, parce qu'il ne vient pas assez vite pour satisfaire aux mouvements de tendresse qu'il ressentait dans son cœur ; il l'embrasse, il se penche sur lui pour le relever de sa chute, il le reçoit dans sa maison et lui rend tous les témoignages d'une bienveillance extraordinaire. Ce jeune débauché est le pécheur, il est jeune, parce qu'il est sans jugement ; il est débauché, parce que par le péché il perd la grâce de Dieu, les vertus infuses, les dons du Saint-Esprit, enfin tous les biens surnaturels qui faisaient son mérite et son honneur ; il va dans un pays éloigné quand il se sépare de Dieu, qu'il sort de lui-même et qu'il quitte la compagnie des saints ; il est là accablé de toutes les nécessités, parce que le diable et le monde ne nous donnent des biens qu'en peinture et qui, dans leur plus grande abondance, augmentent plus qu'ils ne rassasient notre faim. Le père, qui est Dieu, nous prévient par ses grâces, il nous donne la vie et le mouvement quand il nous regarde ; il nous embrasse et nous baise, quand il nous pardonne nos péchés ; il nous reçoit dans sa maison, quand il nous restitue dans la communion des saints ; il nous rend nos premiers habits, quand il nous remet dans l'innocence ; il nous fait un banquet somptueux, quand il nous sert son corps et son sang, son âme et sa divinité en viande ; toute la maison en fait fête, parce que les anges se réjouissent du retour de cet enfant prodigue

qui va devenir le compagnon de leur bonheur. Le pécheur, qui voit les empresses et les tendresses de ce père, la joie de sa maison, l'accueil qu'on fait à un fils débauché qui ne mériterait point ni le nom, ni les caresses de fils : *Surgam*, dit-il, *ibo ad patrem meum* : Résolument, je sortirai de mon péché et de mon ordure, je romprai toutes les chaînes qui m'attachent au monde et à ses plaisirs, je ferai pour jamais un divorce généreux avec tout ce qui n'est pas Dieu et qui me sépare de lui; et puisqu'il a des bontés que nos malices ne peuvent ni lasser, ni finir, j'irai donc à lui, puisqu'il m'appelle par ses prophètes, qu'il m'assure de me recevoir et qu'il me montre une peinture de l'accueil que je dois recevoir de lui. Et, en effet, puisqu'il ne permet pas seulement aux pécheurs, comme aux enfants, de s'approcher de lui, mais même qu'il les appelle et qu'il leur commande de venir, ne dois-je pas espérer et quitter la crainte que la vue de mes péchés et la connaissance de sa justice pourrait me donner ?

TROISIÈME POINT.

Troisièmement, le pénitent n'est pas seulement fortifié dans la résolution qu'il a faite de se convertir, parce que Dieu est puissant pour pardonner ses péchés et qu'il nous l'a promis, mais aussi parce qu'il a une bonté qui est tout occupée à nous les remettre. *Convertimini ad Dominum, quia benignus et misericors est* : Convertissez-vous au Seigneur, dit le prophète, parce qu'il est bon et miséricordieux, et qu'il a des bontés que tous les pécheurs ressentent. Il est vrai, chrétiens, Dieu est bon et miséricordieux, il déploie et fait ressentir partout ses miséricordes, comme le soleil ses lumières et ses ardeurs; mais qu'il me soit permis de dire avec saint Chrysostome et saint Thomas qu'il se montre plus libre et plus miséricordieux envers les pécheurs qu'il ne paraît l'être envers les justes, parce que la grâce qui justifie les pécheurs, qui les retire du pouvoir des démons et qui les fait enfants de Dieu leur est moins propre, et ils en sont moins dignes que les justes ne le sont de la gloire qu'ils méritent par la grâce qu'ils possèdent, qui en est la semence, le gage et les avant-goûts; et comme il y a plus de distance du péché à la grâce que de la grâce à la gloire, parce que la première est comme infinie, car de cette privation à l'existence il y a un espace qu'on ne peut pas mesurer, et dont nos esprits ne peuvent pas reconnaître les proportions, mais de la grâce à la gloire il n'y a plus qu'un pas à faire, on est assuré de sa possession, tandis qu'on jouit de cette sainte habitude; et ainsi Dieu est plus miséricordieux, il fait plus de bien et soulage une plus grande misère quand il met un pécheur de l'état de son crime dans le jour de la grâce, que quand, pour apaiser ses inquiétudes et arrêter ses doutes, il le met en possession de la gloire.

Mais saint Chrysostome passe plus avant, et dit que Dieu en ce monde se montre plus sévère envers les justes qu'à l'endroit des

pécheurs : *Bonus igitur ad omnes Deus, in peccatores precipue suam ostendit longanimitatem* (Homil.V, de pénitentie, tom. 5). Voici, dit ce saint docteur, des paroles bien étranges et qui surprennent l'esprit par leur nouveauté, mais qui pourtant sont véritables et qui donnent bien de la consolation : Dieu semble n'avoir que des rigueurs pour les justes et de la douceur et des faveurs pour les pécheurs. Voici comme il leur parle quand ils sont tombés dans leurs péchés : *Numquid cadens non adjiciet ut resurgat* ? Croyez-vous bien que celui qui est tombé par le péché ne puisse point se relever de sa chute ? Pourquoi, dit-il ailleurs, cette mal-avisée fille de Juda s'est-elle éloignée de moi pour suivre ses inclinations impudiques ? *Ut quid aversa est aversione impudica* ? Et en autre part il lui dit : Convertissez-vous à moi, et je me convertirai à vous : *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos*; car je vous proteste que je ne veux point la mort du pécheur, mais bien sa conversion et son bonheur éternel. Voici comme il parle aux justes et comme il semble employer une voix de tonnerre et des paroles de feu pour les épouvanter. Si l'homme, après avoir fait toutes les actions qui lui sont commandées et qui peuvent lui faire mériter la justice et mon amitié, vient à commettre un péché et à sortir du chemin de la vérité, qui le conduisait à moi, j'oublierai en même temps toutes ses bonnes œuvres et le regarderai comme un objet de ma fureur, et il mourra dans son péché : *O magnam in justis cautionem ! o magnam in peccatorem liberalitatem !* Voilà des paroles qui témoignent une grande bonté envers des pécheurs qu'il craint de jeter dans le désespoir, s'il se servait de termes de rigueur; mais aussi ces menaces obligent les justes à une grande retenue, et à veiller pour conserver et augmenter les biens qu'ils se sont acquis. Et pour montrer cette même bonté qu'il a pour les pécheurs, il dit : *Terribilis super omnes qui in circuitu ejus sunt* : Dieu est terrible envers ceux qui sont auprès de lui, et *quinam fuerint hi sancti* ? qui sont ceux-là qui sont auprès de Dieu, c'est-à-dire, qui lui ressemblent et qui l'imitent ? ce sont les justes. Il regarde donc ces justes d'un œil de colère, pour les obliger à ne se relâcher point de leur bonne vie; mais il jette des yeux de compassion sur les pécheurs, il les appelle pour les faire venir à lui, et leur tend la main pour les relever de leurs chutes. Et pour nous montrer sensiblement ce différent procédé qu'il tient envers les justes et les pécheurs, il nous le fait voir en deux Marie, l'une sœur de Moïse et l'autre sœur du Lazare. Marie, cette fameuse pécheresse, dont l'âme était l'esclave et l'habitation des démons, et le corps une sentine d'impureté, cette femme, dis-je, qui était l'écueil de la jeunesse, le scandale de toute une ville et l'opprobre de sa maison, voulant chercher par la pénitence son salut qu'elle avait perdu par ses débauches, s'en vient dans une maison où elle savait que le Sauveur avait été prié à dîner; elle se jette à ses

pieds, les baise, les arrose de ses larmes, les essuie de ses cheveux, les oint d'onguents précieux ; et tandis qu'elle était occupée de cette sainte action, elle mérite d'ouïr cette parole : Tes péchés te sont pardonnés. Cette femme reçoit un pardon qui met le repos dans son âme et qui en fait le trône de Dieu et la fournaise de son amour ; mais au contraire Dieu se montre sévère envers les justes ; car Marie, sœur de Moïse, qui avait gardé sa virginité et passé sa vie dans l'innocence et dans la pratique des bonnes œuvres, quand elle vient à murmurer de son frère Moïse, Dieu la châtie sur l'heure et couvre tout son corps d'une lèpre dont elle ne peut avoir la guérison que par les prières de son frère. Si Dieu est si favorable à la Madeleine pécheresse, et si rigoureux envers Marie, sœur de Moïse, c'est pour nous montrer qu'il tient cette rigueur aux justes pour les obliger à se conserver dans l'innocence, et qu'il n'a de la douceur que pour les pécheurs, pour les inviter à s'approcher de lui et à faire pénitence de leurs péchés.

Que s'il est obligé de les châtier, il porte, comme dit saint Jean, son épée dans la bouche, parce toute sa rigueur est dans ses paroles et qu'il se contente de les menacer, afin qu'ils évitent le châtiment dont il les menace. Saint Chrysostome fait une observation merveilleuse ; il dit que Dieu prend le ciel et la terre pour témoins de ses justes ressentiments, parce qu'il les a employés pour nourrir des ingrats et pour défendre des rebelles. Il veut que les autels qui ont reçu les victimes et qui ont été leurs asiles publient les profanations qu'ils ont commises lorsqu'ils voulaient l'apaiser par des sacrifices. Enfin, il veut que tout ce qu'il y a de créatures dans l'univers, qui sont la matière ou les instruments des bienfaits que ce peuple a reçus de Dieu, soient les témoins de sa juste colère ; il leur proteste qu'il n'excusera personne et qu'il n'y aura point de motif assez fort pour arrêter ses justes vengeances : car, puisque les péchés de ces peuples sont extrêmes, que leur obstination est invincible, le châtiment sera sans exemple. Il les menace que leur terre sera déserte, qu'après l'avoir cultivée, elle ne leur rapportera que des ronces, que leur ville sera saccagée et brûlée, que des peuples étrangers envahiront leurs possessions et se rendront maîtres de leur pays ; que le châtiment de Sodome n'est pas si sanglant que celui qu'il fera ressentir à ce peuple, et qu'enfin dans leur malheur, qu'ils n'espèrent point de l'apaiser par des sacrifices et par des prières ; qu'il ne verra les uns ni n'écouteront les autres, que leurs solennités, que les plus augustes de leurs cérémonies lui seront un objet d'abomination, et qu'enfin il les abandonnera à leurs ennemis. Qu'il ne dirait, dit saint Chrysostome, qu'après ces paroles il va réduire toute la nature dans le néant, et tout l'univers dans la confusion ? que toutes les créatures vont prendre les armes pour se venger d'un peuple que Dieu veut perdre, parce qu'il l'a offensé outrageusement ? Ne sem-

ble-t-il pas qu'après ces menaces on doit entendre bruire les tonnerres ? que les grêles, que les éclairs doivent remplir l'air, que la mer doit faire un second déluge et la terre s'ouvrir pour enfermer des criminels ? Mais après cela il leur dit : *Lavamini, mundi estote, et auferte malum cogitationum vestrarum (Isai. I)* : Nettoyez vos âmes des ordures du péché, quittez ces desseins impies et n'en ayez que pour mon service ; mon cœur est changé : *Conversum est cor meum* ; il n'a plus que des pensées d'amour et de compassion. Venez à moi après avoir fait ce que je vous commande, faites-vous une habitude de bien, servez-vous de l'autorité que je vous ai donnée pour défendre la veuve dans ses oppressions et le pupille dans son abandon. Voyez, dit saint Chrysostome, comme Dieu, qui est impassible par sa nature, prend le sentiment des hommes, mais plutôt les tendresses d'une mère : *Impassibilis passibilem imitatur hominem, magis autem amabilem matrem* ; ces tendresses de mère l'accompagnent même dans ses rigueurs, et il ne châtie jamais que par force et avec douceur.

Lorsque Adam a péché et qu'il se voit obligé de le punir, il lui crie : *Adam, ubi es ? non sunt hæc verba irati, sed misericordis ; non vox repudiantis, sed miserentis*, dit Léontius. Ces paroles ne sont pas d'un Dieu courroucé, mais d'un Dieu miséricordieux ; ce n'est pas une voix de terreur, mais de compassion. Adam s'excuse sur sa femme, la femme sur le serpent : admirez la patience de Dieu qui souffre qu'ils jettent toute leur faute sur le serpent ! *O patientem judicem ! permisit omnem causam referri ad serpentem, ut levius statueret deceptis crimen, afin que leur crime lui parût moins énorme*. Et, en effet, il jette la malédiction sur le serpent : *Maledictus tu inter omnia animalia et bestias terræ*, et non pas sur l'homme ; après il jette la malédiction sur la terre : *Maledicta terra ; Adam peccavit, terra pœnam luit*. Que s'il menace le premier de tous les hommes de le faire retourner en poussière, ce n'est point une peine, mais un soulagement, un raccourcissement des travaux qu'il eût soufferts dans une vie longue ; et ainsi la miséricorde entre en même temps pour abrégier les peines que sa justice avait ordonnées. S'il condamne la femme aux travaux de ses couches, sa miséricorde vient pour augmenter sa joie par le nombre des enfants qu'elle met dans le monde, si bien que le démon se trouva bien éloigné de ses prétentions, qui lui faisaient espérer la perte de tous les hommes en perdant le premier ; car la peine de la première femme fait son supplice, puisqu'elle augmente le nombre de ses enfants pour remplir les places que la désertion des démons rendait vides en paradis.

Quand Dieu est obligé d'accorder à la prière de ses amis le châtiment de quelque peuple qui lui est rebelle ou qui les a maltraités, il ne le fait qu'à regret et s'y comporte avec des retenues qui font connaître sa contrainte. Le prophète Elie, voyant que le peuple adorait les idoles, et que ni ses prédications, ni

les grâces qu'il avait obtenues pour eux ne les avaient pas pu retirer de ce péché, il prie Dieu de châtier les rebelles, que les bienfaits rendaient plus insolents et plus oublieux de ce qu'ils devaient de respect à leur bienfaiteur ; il demande que le ciel n'envoie plus ses pluies sur la terre, afin que tous ses habitants meurent de faim. Il obtient ce qu'il avait demandé, et sa prière, comme une clef, ferme les cieus et durcit les nues ; la terre sèche s'ouvre et semble demander au ciel par ses fentes qu'il lui donne de l'eau ; les arbres perdent leur vigueur, ils pâlissent et ils sèchent ; les fontaines ne coulent plus, on ne trouve dans les canaux où coulaient de grands fleuves que quelque filet d'eau qui se perd par les rochers. Comme la terre est altérée, les hommes sont affamés, parce qu'elle ne leur donne plus de fruits pour s'en nourrir. Dieu, voyant cette grande désolation que la prière d'Elie avait mise dans le monde, touché de compassion, dit à ce prophète : O Elie ! que ton zèle a de rigueur et que ta prière est cruelle ! je t'ai accordé une demande qui est conforme à ton humeur, mais très-contraire à la mienne ; j'ai créé les hommes, mais tu m'obliges à les détruire ; je tire toute ma gloire de ma bonté, mais tu me fais un Dieu sévère. Je veux croire que les hommes ont péché, mais les enfants qui n'ont pas l'usage de raison sont-ils coupables ? les bêtes qui en sont dépourvues m'ont-elles pu offenser ? pourquoi envelopper dans le même naufrage les innocents avec les criminels ? quelle justice y a-t-il de faire sentir un même châtiment à des conditions si contraires ? Ah ! Elie ! il paraît bien que tu n'as ni femme ni enfants, et qu'ainsi tu n'as ni l'amour de mari, ni les tendresses de père. Mais Elie n'est pas touché de tous ces maux qu'il avait causés et qu'il voit souffrir ; c'est pourquoi Dieu, pour le rendre sensible, lui dit : Prophète, va-t-en au fleuve de Corosaim, et là je commanderai à un corbeau de te nourrir. Pourquoi veut-il qu'un corbeau lui apporte à manger ? c'est, dit saint Chrysostome, pour lui faire voir que son zèle l'avait rendu semblable à cet oiseau vorace, qui ne se nourrit que de corps morts et qui ne se plaît que dans les voiries ; ou bien il le fait nourrir par un corbeau, pour lui faire connaître que son zèle l'avait rendu plus cruel que cet oiseau, qui se privait de sa propre nourriture pour la lui donner et pour lui conserver la vie, lors même que la rigueur de son zèle faisait une jonchée de morts. Mais, enfin, Dieu voyant qu'Elie était inflexible et que la leçon que lui faisait le corbeau ne pouvait ni le changer ni l'instruire, il lui dit : Prophète, va-t-en en Sarepta, où tu rencontreras une veuve qui te donnera à manger. Pourquoi, demande saint Chrysostome, l'envoie-t-il si loin et l'adresse-t-il à une veuve pour le nourrir ? quoi ! ne pouvait-il pas lui continuer ce même secours par le corbeau ? que s'il était mort, n'en pouvait-il pas substituer un autre à sa place ? pourquoi le faire tant courir et le mettre même dans le danger de ne trouver personne qui lui donnât dans son chemin l'hospitalité ?

c'est, dit saint Chrysostome, pour lui faire voir la désolation qu'il avait causée, afin que voyant les fleuves séchés, les fontaines taries, la terre crevassée et les hommes morts ou languissants de faim, afin qu'entendant les bêtes hurler, les enfants se plaindre et demander à leurs mères une nourriture qu'elles n'avaient pas pour elles-mêmes, afin qu'étant effrayé de la rencontre des hommes, qui semblaient des fantômes vivants et des ombres animées, il prît quelque sentiment de compassion ; mais la vue de toutes ces misères, quoique extrêmes, ne peut point toucher ce prophète, que saint Chrysostome dit avoir été enivré de zèle. C'est pourquoi le même Père demande : Pourquoi l'envoie-t-il à une veuve qu'il rencontre amassant quelques bûchettes dont elle voulait cuire le dernier pain, après lequel elle devait mourir de faim ? c'était pour lui dire : Prophète, le mari de cette pauvre femme a été une victime de ta rigueur, il est mort pour n'avoir pas eu de quoi manger, et après avoir ôté la vie à son mari, tu te présentes à elle, afin qu'elle conserve la tienne en se privant d'un aliment qui lui est absolument nécessaire. Elie, lui voulait-il dire, quitte cette rigueur qui me déplaît, puisqu'elle est contraire à ma nature bienfaisante ; modère enfin ce zèle qui m'a obligé à un châtiment qui a désolé la terre ; il est temps, Elie, que tu changes de dessein, puisque toute la nature a changé de face et que la terre est sans habitants. Voyez, dit saint Chrysostome, la bonté de Dieu qui lui fait modérer ses châtiments et désavouer le zèle orageux d'un prophète. Ce témoignage si sensible de sa bonté doit affermir nos espérances et nous obliger à recourir à lui dans nos plus grands besoins, puisqu'il a la puissance pour les soulager ; que ses paroles nous en donnent les assurances, et puisque enfin sa bonté paternelle est tout occupée à nous donner ses grâces, qui nous conduiront à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIV.

JUSTICE DE DIEU.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieus approche (S. Matth., ch. IV).

Les rois, pour se rendre redoutables et pour cacher les faiblesses qui leur sont communes avec le reste des hommes, tâchent de se déguiser. On en a vu qui faisaient faire autour d'eux le bruit des tonnerres, et qui voulaient persuader par cette feinte ridicule qu'ils faisaient tous les mouvements de la nature aussi bien que de leurs Etats. Quoique Salomon fût le plus sage des hommes, il tomba néanmoins dans une faiblesse approchante de celle-là, car il fit mettre des figures de lions sur les degrés par où il montait à son trône, comme pour faire connaître qu'il avait la force de ces animaux, et qu'on ne devait l'approcher qu'avec crainte. Les empereurs romains faisaient porter le feu devant eux, pour montrer par cette cérémonie qu'ils avaient l'activité et la force de

cet élément, et je crois que c'est pour même dessein que tous les souverains marchent accompagnés de gardes et dans un équipage de guerre. Mais, chrétiens, qu'il me soit permis de dire que tout cet appareil extérieur, qu'on n'entretient qu'avec beaucoup de dépense, est autant une preuve de leur faiblesse que de leur pouvoir. Le roi, qui doit juger tous les hommes, n'a pas besoin, pour se rendre redoutable, de se montrer environné de lions et de légions d'hommes et d'anges; il porte dans lui-même tous les caractères d'un monarque souverain et d'un juge qu'on doit parfaitement craindre. C'est ce que nous verrons après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge. *Ave, Maria.*

Heureux est l'homme, dit la sainte Ecriture, qui est toujours dans la crainte: *Beatus homo qui semper est pavidus*, parce que, comme dit Tertullien, *timor fundamentum salutis*, la crainte est le fondement du salut; elle est aussi un honneur que l'homme rend à Dieu: *Timor autem hominis Dei honor est*. Il l'appelle aussi l'instrument de la pénitence: *Instrumento pœnitentiæ, id est, metu caruit*; et en effet, dit le même Père, *ad istam disciplinam metu præjudicati judicii transvolamus*; la crainte des jugements de Dieu les faisait renoncer à leurs idoles et à leurs crimes pour se faire chrétiens. Et au contraire, dit le même Père, là où la crainte ne se trouve point; il n'y a point d'amendement, et l'on ne se met point en devoir de corriger des mœurs dont on n'attend aucune censure; où il n'y a point d'amendement la pénitence est vaine, parce qu'elle ne s'occupe qu'à la réforme des mœurs, et que la bonne vie est le fruit de la pénitence.

Et c'est pourquoi ce même Père dit que parmi les hérétiques, il ne se trouve point de crainte, et qu'ils croient qu'il leur est permis de faire impunément tout ce qu'ils veulent, *itaque libera sunt illis omnia et soluta*, parce que, s'ils avaient cette crainte, on verrait la modestie dans leurs actions, la circonspection dans toutes leurs affaires, la sujétion et la dépendance dans leurs assemblées; enfin tout y serait compassé suivant les règles de la justice et de la raison; mais elle doit se trouver singulièrement dans les chrétiens; elle doit être le caractère de leur religion, comme elle en est le fondement. C'est cette crainte qui se trouvait dans tous les saints: *Per timorem patris mei Isaac* (*Gen.*), disait Jacob, par la crainte de mon père Isaac. Il jura par la crainte de son père Isaac, parce qu'elle était le principe et le motif de toutes ses vertus, ou parce qu'elle était toujours dans son cœur; car ce grand personnage n'agissait que par cette sainte crainte; s'il aimait un Dieu, il le craignait comme un juge sévère et rigoureux. Et saint Jean dit dans son Apocalypse que nous devons craindre Dieu, parce qu'il est bon et pieux, quoiqu'il semble que sa bonté doive être l'objet de notre amour, plutôt que de notre crainte. Corabien donc doit-il être craint, quand nous le considérons sur le

trône et dans l'exercice de sa justice, quand il recherche toutes les actions des hommes, qu'il en examine le mérite, qu'il en condamne la malice, et qu'il prépare des feux pour les châtier pendant une éternité: *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (*Hebr.*, XII): C'est une chose épouvantable, dit saint Paul, de tomber entre les mains de Dieu vivant, parce qu'il a des connaissances qu'on ne peut tromper, une force dont on ne peut pas se défendre. Tant que nous vivons en ce monde, nous tombons entre les mains d'un Dieu mort, parce qu'il semble que Dieu est sans yeux pour voir nos crimes, sans cœur pour les détester et sans mains pour les châtier; mais après notre mort et au jour du grand jugement nous tombons entre les mains d'un juge, en qui un grand pape trouve trois grandes qualités: *Meticulosum est omni viventis causam coram te, Domine, agere criminalem, quia cum sis potentissimus, manus tuas nemo potest effugere; cum sis sapientissimus, oculos tuos nihil potest latere; cum sis justissimus, animum tuum nemo potest corrumpere* (*Innocentius*): O Dieu! qu'il est effroyable de paraître criminel en votre présence! car, étant tout puissant, il n'y a personne qui puisse éviter vos châtiments, et se mettre à couvert de votre justice; étant très-sage, vous avez des lumières qui vous font voir dans le fond de nos cœurs, et vous connaissez le moindre de nos défauts; étant très-juste, vous avez une volonté inflexible de les punir. De ces paroles nous pouvons tirer trois choses qui rendent un juge effroyable: la première, quand il voit tous les crimes, et que les criminels sont convaincus en sa présence; la seconde, quand il a une volonté pour les punir, que rien ne peut fléchir, et la troisième, quand il a un pouvoir qui égale sa volonté, et qu'on ne peut point échapper de sa main. Or, Dieu est ce juge qui a ces trois qualités en éminence, et partant, il est beaucoup à craindre.

PREMIER POINT.

Premièrement, Dieu a des lumières qui lui découvrent les plus petites de nos actions et qui lui font trouver de la malice dans les plus légères de nos fautes. Les prophètes nous représentent la connaissance de Dieu par de certaines figures qui nous la rendent bien sensible: *Oculi Domini multo plus lucidiores super solem* (*Eccl.* XXIII), quelques clartés qu'ait le soleil, celles des yeux de Dieu sont plus brillantes; il voit toutes les voies des hommes, c'est-à-dire qu'il connaît toutes leurs actions; il pénètre dans l'abîme des cœurs qui en sont le principe, et comme quand le soleil éclaire une chambre vous voyez voltiger dans ses rayons mille petits atomes que son absence rendait invisibles, aussi les yeux de Dieu mettent en évidence mille pensées que leur petitesse dérobaient à notre vue, et que notre souplesse et nos artifices cachaient à celle des hommes. C'est là qu'on verra ce que dit la sainte Eglise: *Sunt multa fucis illita, quæ luce purgantur tua*, qu'il y a plusieurs choses que l'artifice des hommes, que l'hypocrisie des pécheurs a dé-

guisées, qui nous paraissent saintes et raisonnables, qui trompent par une belle apparence ceux qui les regardent, dont les yeux de Dieu feront tomber le plâtre et les voir dans leur naturelle turpitude.

Un autre prophète nous décrit la connaissance de Dieu par la ressemblance du matin. Il dit que le jour du Seigneur sera comme un matin répandu sur les montagnes : *Dies Domini sicut mane expansum super montes* (Joel., II). Cette figure est fort propre pour nous faire connaître les lumières de Dieu ; de même que nous voyons dans le monde que toutes les différences des couleurs, toutes les beautés de la nature et toute la diversité des choses sont cachées dans la nuit, que dans ces ténèbres on ne peut point faire de différence d'une fleur à un potiron, d'un fruit à une pierre, d'une beauté à une laideur, d'un chemin à un précipice, aussi tant que nous sommes dans cette vie nous sommes comme dans une nuit où nous faisons des actions de ténèbres dont on ne peut point connaître le mérite. Il y a peine à distinguer l'hypocrisie d'avec la piété, la superstition d'avec la religion, la charité d'avec l'amour-propre, la tempérance d'avec l'avarice, la justice d'avec la vengeance et la cruauté ; mais dès que le jour commence à paraître, la fleur se montre avec sa pourpre et sa blancheur ; on prend le fruit et l'on méprise la pierre, on choisit le chemin et l'on évite le précipice. Aussi en ce jour dernier on verra l'hypocrisie du religieux, l'avarice du prêtre, la mauvaise foi du marchand, l'usure du riche, l'impureté de la fille et la corruption du juge, et quoique toutes ces choses aient été confuses, et quoiqu'elles aient paru et se soient présentées à nous sous l'habit de la vertu qu'elles détruisaient, néanmoins on les verra alors dans toute leur évidence.

Un autre prophète nous assure que le jour du jugement viendra en feu : *In igne furoris mei* (Ezech. XXI et alibi). Pourquoi ne viendra-t-il point comme une lumière ? C'est que la lumière s'arrête au dehors et ne dore que la superficie des choses, elle ne pénètre point l'épaisseur d'une muraille ni la solidité du métal ; c'est une qualité faible ou défectueuse, car, comme si elle avait peur d'entrer dans des lieux où elle peut voir des objets déplaisants ou qui lui fussent contraires, elle ne s'insinue que dans ceux qui par leur transparence ou par leur ouverture témoignent la désirer ; mais le feu dissout, sépare, purifie les métaux et nous fait voir jusqu'à leur propre essence ; aussi le jour du Seigneur est un feu, parce qu'il séparera le pur de l'impur, l'action bonne d'avec l'intention mauvaise, les larmes du pénitent d'avec l'hypocrisie, l'aumône ou le secours que donne un impudique à une femme nécessaire, d'avec le désir qu'il a de la corrompre, le voile qui couvre la veuve et qui témoigne une marque de deuil d'avec le désir qu'elle a eu de la mort de son mari.

Saint Paul se sert de cette similitude : *Omnia nuda et aperta sunt ante oculos ejus*

(Heb. IV), toutes choses sont nues et découvertes devant les yeux de Dieu, elles paraissent avec les qualités qui leur sont ordinaires. C'est une métaphore et une similitude prise des victimes qu'on offrait aux sacrifices ; car, comme lorsqu'on arrache la peau à ces animaux on leur ôte tous les vêtements qui les couvrent, et nous voyons ensuite les os, les nerfs, les muscles, les veines, les artères et les cartilages, et il n'est rien dans ces animaux qu'on ne voie, aussi au jour du Seigneur : *Omnia nuda et aperta erunt ante oculos ejus* (Isidorus Pelus., ep. XCIV). Aussi, quand Dieu nous aura ôté ce voile d'hypocrisie, ce manteau de l'auto-rité, ces ténèbres que nos souplesses mettent sur nos actions, on verra jusqu'à la plus petite. C'est là qu'on connaîtra le motif qui t'a porté à faire l'aumône, à pratiquer les sacrements ; c'est là qu'on verra tous les mystères de l'impureté des ruelles, tous les secrets des cabinets, tous ces complots que tu faisais dans ton cœur et toutes ces pensées sales que tu roulais dans ton esprit.

La raison prouve fort clairement cette vérité. C'est un point de notre créance que Dieu est partout par essence, par présence et par puissance. Il est par essence, parce qu'il est partout et que toute chose sont en lui. Il est par présence, parce qu'il voit tous les objets, et par puissance, parce qu'il concourt à toutes nos actions. Il est par essence, parce que son immensité et sa simplicité le rendent présent en tous lieux ; c'est pourquoi le prophète royal disait à Dieu : *Quo ibo a Spiritu tuo et quo a facie tua fugiam* (Ps. CXXXVIII) ? Où irai-je pour me cacher de votre présence, et où je puisse m'éloigner de vous et ne vous trouver pas ? Si je monte dans les cieux, je vous y vois dans le trône de votre gloire faisant la béatitude de vos élus ; si je descends dans l'enfer, je vous y trouve les armes aux mains ; enfin, si je descends dans la profondeur des abîmes et dans les lieux les plus reculés du monde, je vous y rencontre. Dieu donc est partout : il est dans ce cœur où tu formes mille sales pensées, dans ce lit où tu commets mille impuretés, dans ce lieu où tu fais tes débauches, et partant il voit toutes nos actions, il nous éclaire et nous n'en pouvons pas faire aucune qu'il ne voie.

Il est par présence, parce qu'il voit toutes choses et que, sans changer de lieu, ni attendre le retour du soleil ou l'aide de la lumière, il voit tout ce que nous faisons ; c'est pourquoi il disait par un prophète : *Ego judex et testis* (Jerem., XXX) : Je suis juge et témoin. Ces deux qualités sont incompatibles dans la justice séculière ; car une même personne n'en peut pas représenter deux, et faire en même temps l'office de témoin qui dépose et de juge qui condamne. Or, Dieu a ces deux qualités ; c'est pourquoi le prophète dit que Dieu jugera en sa vérité : *In veritate sua*. Les autres juges ne jugent que dans la vérité étrangère et suivant la déposition des témoins, *secundum allegata et probata*, mais Dieu jugera suivant ce qu'il aura

vu; ses yeux et non ses oreilles feront sa connaissance et ses jugements.

Et non-seulement il voit les choses présentes, mais il les voit même avant qu'elles soient; il n'a pas besoin qu'elles aient l'existence et qu'elles se présentent à lui pour être vues, mais il les voit avant qu'elles soient : *Omnes vias meas prævīdīstī* (Ps. CXXXVIII). Vous avez prévu toutes mes voies, et avant que j'aie formé le dessein d'une mauvaise action elle vous est connue; comme vous êtes le créateur de toutes choses, vous prévoyez les mouvements qu'elles doivent avoir. Avant que cet officier achète cet office, il prévoit les injustices qu'il y doit faire; avant que celui-là s'engage dans la prêtrise, il connaît toutes les profanations qu'il y commettra; cette femme n'a point encore commis les infidélités qui ont profané le sacrement de mariage que Dieu les a connues : *Omnes vias meas prævīdīstī*; quelque flottante et quelque irrésolue que soit notre volonté, ses lumières lui font voir de quel côté elle doit se déterminer.

Troisièmement, Dieu connaît toutes nos actions, parce qu'il est partout par puissance, car il concourt à toutes nos œuvres et nous ne faisons rien sans le secours de sa puissance. Dieu est une main qui fait mouvoir et qui agit avec toutes les causes, si bien qu'il n'est pas possible que nous remuions la nôtre, que nous ouvrions les yeux sans l'aide de cette cause première. Ayant donc concouru à toutes nos actions et même à celles qui l'offensent, non pas quant au dérèglement qui s'y trouve, mais au matériel qui les soutient, ne sait-il pas bien nos actions? en avons-nous la moindre qu'il ne connaisse, puisqu'il s'y est trouvé et que nous l'avons fait servir à nos iniquités, comme il se plaint par un prophète?

Voilà donc notre juge, qui a une parfaite connaissance de nos crimes. Moïse l'expérimenta fort bien : il veut tuer un Egyptien qui avait offensé un Hébreu, il en forme le dessein et en cherche l'occasion, qu'il croit avoir trouvée dans une solitude, où il rencontre ce pauvre misérable; il regarde de tous côtés s'il voit quelqu'un, et, se voyant seul, il se jette sur lui et le tue, et pour couvrir son homicide il l'ensevelit dans le sable. Le lendemain Moïse veut séparer deux Hébreux qui se courrouçaient, l'un d'eux lui dit : Quoi! viens-tu pour me tuer, comme tu fis hier de ce pauvre Egyptien? Moïse fut surpris de cette parole, qui lui fit voir qu'il n'y avait rien de caché aux yeux de Dieu. David avait commis son adultère et son homicide avec toutes les adresses de la prudence humaine : il avait employé pour cela son autorité royale; néanmoins Dieu lui dit : *Tu autem fecisti in abscondito, ego faciam in conspectu solis* (II Reg. 12) : Sache que j'exposerai aux yeux du soleil un crime que tu as commis dans les ténèbres, et que tout le monde saura tes impuretés et ta cruauté, qui ont ôté l'honneur à une femme et la vie à un innocent. C'est ce que Dieu dira au jour du jugement : *Tu fecisti in abscondito, ego au-*

tem faciam palam : Homme, tu as commis tes adultères dans l'obscurité d'une chambre, sous le voile d'un rideau, sous la confiance et sous le secret des ministres de tes impuretés; tu as dérobé le bien d'autrui avec une adresse qu'on ne pouvait ni prévoir ni découvrir. Juge, tu as commis des injustices que tu as fait autoriser par les lois; tu as passé pour homme de bien, lors même que tu commettais toutes tes méchancetés; sache que je ferai tomber ce masque de ton visage, et qu'on te verra avec toute ta laideur; que tous ces déguisements et ces prestiges, qui faisaient paraître les choses autrement qu'elles n'étaient, s'évanouiront. Quand tu as dérobé le bien de la veuve et de l'orphelin : *Fecisti in abscondito*, mais sois persuadé qu'on te connaîtra tel que tu es, et non tel que tu parais.

SECOND POINT.

La seconde qualité qui se trouvera dans notre juge, qui le rendra formidable, c'est que non-seulement il a des yeux pour voir, mais un cœur pour détester et pour vouloir punir nos crimes. Dieu, nous dit la sainte Ecriture, hait le pécheur et son iniquité; et cette haine est si grande, qu'il n'est pas possible de s'en imaginer une plus grande, puisqu'elle se trouve fondée sur sa propre essence, et qu'elle lui est naturelle, parce que, comme Dieu est une bonté souveraine, il ne peut qu'il ne haïsse le péché, qui lui est contraire et qui voudrait le détruire. Toutes les antipathies et toutes les contrariétés qui sont dans la nature sont fondées sur des accidents : si le froid et le chaud sont contraires, ils s'accordent tous sous même genre, leur substance n'a rien qui leur soit contraire; que s'ils se fuient, s'ils se combattent, s'ils se chassent, leur inimitié est fondée sur des qualités qui sont des accidents sans lesquels ils peuvent être; mais Dieu, par la même essence qui constitue son être, par le même mouvement dont il s'aime, hait et déteste le péché; et il n'est pas plus naturel au Père d'engendrer son Fils, au Père et au Fils de produire le Saint-Esprit, qu'il leur est propre et naturel de haïr le péché.

Je passe plus avant, et dis que Dieu, dans l'incarnation de son Fils, a réconcilié et mis ensemble tout ce qu'il y a d'oppositions dans la nature et dans la grâce; car il a mis dans un même composé, qui est Jésus-Christ, Dieu et l'homme, ce qu'il y a de haut dans le ciel et de bas sur la terre; le temps et l'éternité, la sagesse et l'enfance, la pauvreté et les richesses, l'honneur et l'infamie; mais il n'a jamais pu faire alliance et mettre d'accord Dieu et le péché. Ce sont des ennemis irréconciliables qui ont toujours les armes aux mains l'un contre l'autre; ayant une si grande haine contre le péché, il a donc la volonté de le punir et de ne lui faire jamais quartier.

Je sais bien que la miséricorde de Dieu est infinie aussi bien que sa justice, et qu'entre deux infinis l'un n'est pas plus grand que l'autre. Je sais même que la sainte Ecriture donne quelque préférence et quelque avan-

tage à la miséricorde par-dessus toutes ses œuvres; mais qu'il me soit permis de dire que, s'il y a quelque avantage, il se trouve du côté de la justice, et en voici les preuves, que je tire du côté de ses effets. Il est assuré que la justice de Dieu ne laisse aucun péché sans châtement; comme il n'est point de bonne œuvre qu'il ne récompense, il n'en est point de mauvaise qu'il ne châtie; or, sa miséricorde ne fait pas toutes les grâces qu'elle pourrait, et elle laisse des maux sans remède, car cette bonté infinie pourrait sauver tous les hommes, ce qu'elle ne fait point; et partant la justice qui ne laisse rien d'impuni semble avoir plus d'étendue que la miséricorde.

Outre qu'il semble que Dieu n'a pas reconnu assez les humiliations, l'obéissance et la Passion de son Fils, puisqu'il est mort et qu'il l'a soufferte pour tous les pécheurs, car il est vrai qu'avec cette rédemption, qu'un prophète nous dit être copieuse et abondante, et que la raison nous fait connaître être d'un mérite infini, puisqu'elle a été soufferte par un Homme-Dieu, néanmoins nous voyons que tant de personnes se damnent, et que la justice de Dieu poursuit encore des criminels pour qui son Fils a prié en croix, et pour lesquels il y versa son sang; et après cela ne devons-nous pas dire qu'il a une volonté toute déterminée pour punir tous les péchés, puisqu'il recherche encore des criminels, dont le Fils de Dieu a payé les dettes et fait les satisfactions? Ne devons-nous pas dire que les jugements de Dieu sont de grands abîmes pour nos connaissances? car n'est-ce pas un abîme d'obscurité que le nombre des sauvés soit si petit, et que celui des damnés ne puisse pas être compté?

Voilà que les anges commettent un péché, et, quoiqu'il ne fût que dans leur pensée et que quelques Pères disent avoir été une espèce de surprise, qu'ils appellent inadvertance ou faute d'application d'esprit, néanmoins il les précipite tous dans les enfers. Ne semblait-il pas qu'il ne devait punir que les plus criminels et les auteurs de cette révolte; qu'il devait avoir quelque égard à la noblesse de leur nature, qui les fait être ses plus nobles images, les premiers ouvrages de sa main, les gentilshommes de sa cour, les ambassadeurs de ses volontés et les exécuteurs de ses vengeances? Néanmoins, avec tous ces avantages, il les damne irréparablement et n'en exempte pas un seul. Que de louanges n'eussent-ils pas données à Dieu pendant une éternité? quels services ne lui eussent-ils pas rendus dans le temps en la personne de ses élus! et néanmoins il les damne irréparablement. Justice de Dieu, que tu es sévère!

Cette même rigueur s'est fait voir dans la condamnation du premier des hommes. Ce pauvre infortuné commet un péché mortel, et pour plaire à sa femme il se rend désobéissant à Dieu, qui en même temps le chasse du paradis terrestre, le dépouille de l'innocence et de tous les autres biens qui

l'accompagnaient, l'expose à tous les maux, et met la guerre dans ses Etats; les créatures ne le veulent plus reconnaître pour souverain, elles n'ont de force et de malignité que pour l'offenser; la terre pousse des venins, l'air s'arme de feux et de grêles, la mer élève ses vagues; et tout cela pour lui donner une mort dont il porte le principe en lui-même, dans la guerre des humeurs contraires qui le composent. Il permet qu'il souffre une seconde guerre, qui est celle que les sens font à la raison, la chair à l'esprit; cette seconde est très-souvent suivie d'une mort seconde, qui est celle qui nous prive de Dieu pour une éternité. Hélas! qui ne s'étonnera de cette rigueur? et qui ne dira qu'elle est extrême, quand il considérera que le châtement de ce criminel s'est étendu sur toute sa postérité, et que les enfants sont malheureux par le péché de leur père; qu'ils sont punis, quoiqu'ils ne soient ni auteurs ni complices de sa désobéissance.

Mais, chrétiens, voici de quoi nous jeter dans le plus grand étonnement dont nous saurions être capables: c'est que, après qu'Adam eut commis son crime, il en fit pénitence pendant toute sa vie, qui fut l'espace de neuf cent trente-quatre ans, et néanmoins une si longue et si rude pénitence ne put point expier un péché auquel il avait été poussé par sa femme, et elle par le serpent, et un péché dans une matière fort légère; enfin, le péché, qui étant le premier qui fut commis dans le monde, et partant sans exemple, semblait mériter pardon; et néanmoins voilà que Dieu le châtie en son auteur et en toute sa postérité. Les pestes qui désolent les villes, les guerres qui ruinent les provinces, les maladies et les dissensions qui ravagent les maisons en sont les funestes effets; et, ce qui est le plus étrange, c'est que Dieu punit un péché par un autre, parce qu'il permet qu'on tombe dans un second péché, qui est tout ensemble et l'effet et le châtement de celui qui l'a précédé.

Et non-seulement Dieu a une volonté de châtier les grands, mais aussi les plus petits péchés. Un léger murmure de Marie, sœur de Moïse, est châtié par une lèpre qui couvre tout son corps; l'omission d'une petite cérémonie dans un sacrifice est punie de mort; des péchés véniels se trouvant attachés aux mortels sont punis, pendant une éternité, d'une peine qui leur est particulière; et après cela n'avons-nous pas sujet de dire que Dieu a une volonté résolue de punir tous les péchés, et que sa justice est effroyable?

TROISIÈME POINT.

Comme il a une volonté qui veut punir tous les péchés, il a aussi un pouvoir pour le faire. La justice des hommes est représentée tout armée, pour marquer qu'elle a une force pour châtier, de laquelle on ne peut pas se défendre; néanmoins, il faut avouer que très-souvent elle est sans armes, parce que le nombre et la condition des criminels les lui ravit, et qu'elle a honte de voir

des crimes qui sont plus forts qu'elle. David veut punir Joab, il voit qu'il a commis des crimes qui le méritent; mais il n'ose point attaquer un homme qui s'était fait beaucoup d'amis, et acquis beaucoup d'estime par les belles actions qu'il avait faites à la guerre; il considère que la couronne ne tient pas bien ferme à sa tête, et que son autorité n'est pas assez bien établie pour châtier un grand capitaine qui a un pouvoir qui ne cède point, mais même qui pouvait détruire le sien; c'est pourquoi il le laisse impuni, de crainte que, voulant punir un crime, il n'excitât une sédition, et qu'il ne perdît son royaume en voulant lui ôter la vie. Mais Dieu a un pouvoir à qui rien ne peut résister : *Fortis robore, et quis restitit ei?* dit le bon homme Job. Il transporte les montagnes et les précipite dans la mer; il fait trembler les colonnes du monde; et il n'est point de puissance qui ne soit soumise à la sienne. Ces superbes monarques à qui l'ambition et la folie a fait prendre le nom de grands et d'invincibles, sont des néants auprès de lui, il se rit de l'insolence de leur dessein, et abat par un souffle de sa bouche ces colosses d'orgueil et de vanité. La sainte Ecriture nous le fait voir formidable, de quelque côté que nous le regardions; son nom, nous dit-elle, est saint, mais il est terrible : *Sanctum et terribile nomen ejus* (Psal. CX); sa voix est épouvantable, je l'ai entendue, dit le prophète, j'en ai été troublé : *Audivi et conturbatus est venter meus* (Habac. XXX). Il est à craindre dans son souffle, puisque, comme dit le prophète, il s'en sert pour anéantir les impies : *Flabit Spiritus ejus, et fluent aquæ* (Psal. CXLVII). Il est à craindre dans ses menaces, puisqu'elles donnent la fuite à ses ennemis et mettent à sec la mer Rouge : *Ab increpatione tua fugient. Increpuit mare rubrum et exsiccatum est* (Psal. CII). Il est terrible dans ses regards, puisqu'ils font trembler la terre : *Qui respicit terram et facit eam tremere* (Ibid.). Il est épouvantable dans ses atouchements, puisque les montagnes qu'il touche jettent de la fumée : *Qui tangit montes et fumigant*. Formidable aux anges et aux hommes, puisque, comme dit l'Eglise, les puissances tremblent devant lui, et que les démons qui croient à son existence sont saisis de frayeur devant les fureurs de sa justice : *Dæmones credunt et contremiscunt* (Jacob. II). Il est formidable à toutes les créatures, puisqu'il change, qu'il peut anéantir leur être comme il lui plaira; et néanmoins, après tous ces effets et toutes ces épreuves de sa force, le prophète royal dit : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare* (Psal. LXXXIX)? Qui peut connaître la grandeur de votre colère? Je sais qu'on peut connaître une chose dans elle-même, ou dans ses effets; mais on ne saurait approfondir la justice de Dieu en elle-même, puisqu'elle est infinie aussi bien que le reste de ses attributs. Voyons-la donc dans ses effets. Ce fut un coup bien effroyable de la justice de Dieu lorsque, pour châtier les cinq villes qui commettaient des crimes abo-

minables qui déshonoraient la nature et qui offensaient Dieu outrageusement, il leur fit pleuvoir un feu du ciel qui réduisit en cendres dans quelques heures hommes, femmes et enfants, et qui n'épargna pas même les animaux, qui étaient innocents, et les pierres qui n'avaient pas de sentiment. Ce fut l'effet d'une justice vengeresse, quand pour punir les saletés dont les hommes avaient infecté la terre par leurs crimes, Dieu envoya un déluge qui noya tous ses habitants, à la réserve de la famille de Noé, qu'il trouva assez innocente pour être préservée d'un malheur universel. Les géants, qui étaient en grand nombre alors dans le monde, ne purent point se garantir de ces inondations d'eaux, et les montagnes ne pouvaient point mettre en assurance ceux qui s'y retiraient, parce que les eaux les couvraient. Il fait ouvrir la terre quand il veut punir des coupables. Il n'a pas besoin d'armer les éléments et de dérégler toute la nature quand il veut se venger de ses ennemis. Veut-il châtier Pharaon? il le fait attaquer par des armées de mouches, de hannetons et de grenouilles, qui le viennent attaquer dans son palais, dans son cabinet et au milieu de ses gardes. Il ne tire point les éléphants et les lions des forêts et des cavernes pour combattre un roi insolent, il se sert de ce qu'il y a de plus faible dans la nature, parce qu'il leur donne une force à laquelle on ne peut point résister.

Il ne prend pas même des armes au dehors, et ne nous attaque pas par des ennemis étrangers, il les prend dans nous-mêmes. Veut-il se venger de Balthazar qui profanait les vases du temple? il l'attaque par ses propres pensées : *Cogitationes conturbabant eum* (Dan. V), il fait naître son propre bourreau dans lui-même, et le châtie d'une façon invisible. Job dit que Dieu l'épouvante et lui donne la nuit les terreurs des criminels : *Terrebis me per somnia* (Job. VII), le sommeil, qui est le repos de nos corps et le délassement de nos esprits, me donne des frayeurs si grandes, par des songes et par des fantômes que ma fantaisie fait naître, que j'en suis tout alarmé.

Mais ce qui me jette dans un étonnement épouvantable, c'est lorsque je pense qu'il tient attachés dans les enfers avec une chaîne de feu un nombre presque infini d'anges, dont le moindre a assez de pouvoir pour troubler toute la nature, et quoiqu'ils fassent tous leurs efforts pour sortir d'une prison et rompre des liens dont la justice de Dieu les tient attachés, ils n'en viendront jamais à bout; et après tout cela nous ne pouvons pas encore connaître la grandeur de la justice de Dieu, la force de son bras et la pesanteur de ses châtements. Ce sera au jour du jugement que nous en aurons une connaissance très-grande; car c'est là, comme il dit par un prophète, que j'assouvirai ma rage, et que je donnerai toute l'étendue à ma colère : *Implebo indignationem meam* (Isai. XXI). Elle n'a frappé jusqu'à maintenant qu'avec un bras de laine; mais alors Dieu se servira d'un bras de fer : les

coups dont il nous frappe en ce monde sont des corrections de père, et, comme dit saint Bernard, des caresses d'époux : *Sponsi oscula sunt vulnera*; mais au jour du jugement tous ses coups seront des coups d'ennemi et des plaies mortelles, comme il dit par Jérémie : *Plaga inimici percussit te, castigatione crudeli*.

Le prophète Isaïe dit que le mouvement léger de la main de Dieu fait l'étonnement et la crainte des criminels : *Stupebunt et timebunt a facie commotionis manus Domini exercituum*. Si un léger mouvement de main qui peut être aussi bien un signe d'amour, de réconciliation et de libéralité que de colère, donne de la terreur et fait trembler les plus hardis, que sera-ce, je vous prie, lorsque pour châtier des coupables elle sera armée de la foudre, et qu'elle exécutera les arrêts de sa justice? *Vivo ego in æternum; si acvero ut fulgur gladium meum, et arripuerit iudicium manus mea* (Deut. LI). Je jure, dit Dieu, par la vie éternelle que je possède, que j'aurai dans mes mains pour me venger de mes ennemis une épée plus affilée que la foudre, et dont les coups, qui seront imprévus et plus perçants, entreront dans la substance de l'âme et feront l'extrême désolation de mes ennemis. Ce sera au sentiment de ces coups, comme il dit par Jérémie, qu'ils perdront leur jugement, et qu'ils ne sauront de quel côté se tourner pour les éviter : *Insanient a facie gladii quem ego mittam inter eos; horrendum id incidere in manus Dei viventis*. C'est donc une chose épouvantable de tomber entre les mains de Dieu vivant, et d'être une victime de sa colère. Nous appréhendons celle des rois et les châtiments de la justice; ce ne sont pas pourtant des choses à appréhender, puisque leurs plus hautes vengeances s'arrêtent sur le corps et se terminent avec la vie; mais nous devons craindre celui-là de qui les châtiments sont éternels et qui est inflexible en sa colère. Tertullien dit que notre crainte doit être sans mesure; car, puisque les maux que nous appréhendons sont infinis, la crainte que nous en devons avoir doit être sans bornes; ayons donc toujours cette justice devant nos yeux, qu'elle soit le motif de notre pénitence, comme elle sera le moyen très-assuré pour aller à la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON XXV.

FOLIE DE CEUX QUI NE VEULENT PAS PRATIQUER LA PÉNITENCE.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Il y a trois sortes de personnes, dit Tertullien, qui ne veulent pas se servir de la médecine : les fous, les timides, et ceux qui sont possédés d'une mauvaise honte : *Medicinæ præsidium plures refugiunt, plures stulti, plures timidi, plures male verecundi*

(in *Scorpiaco*, c. 5). Les premiers, qui sont les fous, ne connaissent ni l'état de leur maladie, ni la vertu des remèdes qui les peuvent guérir. Les timides appréhendent une opération de chirurgie, une potion fâcheuse au goût, une diète un peu trop rude; et enfin les autres qui, étant atteints de quelque mal en des parties cachées du corps, périssent sans remèdes, pour ne les vouloir pas recevoir des mains d'un chirurgien. La pénitence, comme dit le même Tertullien, est une médecine, dont néanmoins trois sortes de personnes se défendent et ne veulent point se servir. Les premiers sont ces chrétiens que nous devons appeler des fous, parce qu'ils ne connaissent point l'état du péché où ils se trouvent, et l'excellence de la pénitence. Les seconds sont ces délicats qui en appréhendent les rigueurs; et les troisièmes sont ceux qui ont honte de faire le bien. Nous ferons trois sermons pour désabuser ces trois sortes de personnes. Aujourd'hui nous tâcherons de donner de l'intelligence aux fous, et de leur montrer le dommage qu'ils se procurent, ne voulant pas recourir à la pénitence. Saint-Esprit, donnez-nous, s'il vous plaît, vos lumières que je vous demande par votre Epouse. *Ave Maria*.

Clément Alexandrin dit que la pénitence est une grande sagesse, parce que le véritable pénitent a des lumières qui lui découvrent toutes les différences du temps; il porte sa vue dans le passé, où il voit qu'il a offensé Dieu par le désordre de sa vie; il regarde l'avenir, où il trouve des feux allumés pour châtier ses péchés pendant une éternité; il dispose du présent, parce qu'il connaît que c'est un temps acceptable et de réconciliation; il l'emploie à des œuvres de pénitence qui apaisent Dieu et qui lui font éviter les maux que sa justice lui avait préparés. Et c'est pour cela que David a donné pour titre aux psaumes où il exprime sa pénitence le nom d'entendement, parce que non-seulement la pénitence lui rendait les lumières de la raison que le péché lui avait ôtées et qu'en même temps qu'il fut pénitent il fut homme raisonnable, mais aussi parce que la pénitence lui donnait les lumières, de même que la sagesse, pour connaître ce qu'il devait de satisfaction à Dieu qu'il avait offensé, aux enfants d'Urie desquels il avait fait mourir le père, à Bethsabée qu'il avait déshonorée et à tout le peuple qu'il avait scandalisé. Et, au contraire, les damnés, qui sont morts sans faire pénitence, se donnent le nom de fous : *Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam* (Sap., I). Ils méritent ce nom de fous, parce qu'ils n'ont pas voulu voir les précipices qui étaient devant leurs yeux et qu'ils s'y sont précipités volontairement. Et certes, si le nom de sagesse veut dire une science savoureuse, si c'est connaître les choses avec plaisir, si ceux-là méritent le nom de sages qui regardent les objets, non pas comme ils paraissent au dehors, mais comme ils sont dans l'intérieur, ceux qui n'ont pas voulu faire pénitence ne méritent point ce nom, puisqu'ils n'ont pas goûté que

Dieu est suave et miséricordieux aux pénitents et à tous ceux qui espèrent en lui par l'exercice de la pénitence ; ils n'ont pas goûté les satisfactions intérieures que ressent une âme qui pleure et qui déteste ses péchés, et qui dans cet état reçoit ce témoignage de la bonté de Dieu qu'ils lui sont pardonnés. Ceux qui ne font point pénitence ne méritent pas le nom de sages, puisque le premier devoir du sage, comme dit saint Thomas après Aristote, est d'ordonner bien les choses : *Sapientis est ordinare*. Cet arrangement, qui est le premier effet de la sagesse, consiste principalement à ajuster des moyens propres pour joindre la fin qu'on s'est proposée, parce qu'on ne délibère jamais de la fin, mais bien des moyens qui peuvent nous y conduire : de là vient que celui-là est sage qui, parmi plusieurs moyens qui se présentent à lui, choisit celui qui est le plus propre. Or, le pécheur demande trois choses : le pardon de ses péchés passés, secondement il voudrait avoir la grâce et l'amitié de Dieu en ce monde, et troisièmement il voudrait avoir la gloire du paradis. Sa folie ne paraît pas dans l'étendue de ses desirs, car ils sont saints et raisonnables, mais elle se fait voir parce qu'il ne se sert pas des moyens propres pour obtenir ce qu'il demande ; et parce que c'est par la pénitence que nous obtenons ces trois biens, faisons voir qu'il est fou quand il ne veut point faire pénitence, et qu'il n'y a que ceux qui la pratiquent qu'on doive appeler sages.

Je dis premièrement qu'il n'est point d'homme, pour si abandonné qu'il soit, qui ne désire avoir le pardon de ses péchés. Tous les chrétiens disent tous les jours à Dieu cette prière : *Dimitte nobis peccata nostra* : Seigneur, pardonnez-nous nos péchés ; les idolâtres font des sacrifices à leurs faux dieux pour en mériter le pardon, car le péché est un désordre de raison, et partant honteux à l'homme ; il est une offense de Dieu que les lumières mêmes de la nature nous font avouer pour l'auteur de notre être et de tous nos biens, et que la religion nous fait connaître, adorer et craindre comme le juge universel qui doit récompenser toutes les bonnes œuvres et châtier les mauvaises. Tous les hommes désirent obtenir de Dieu le pardon de leurs péchés, parce que le péché est un vice qui empêche les communications de sa bonté ; mais ils sont fous, puisqu'ils ne se servent point de la pénitence, qui seule peut leur mériter cette grâce.

Saint Thomas dit que nos péchés nous peuvent être pardonnés sans le sacrement de pénitence, car il y a des rencontres où une personne n'ayant point de prêtre pour se confesser peut être sauvée, si elle produit un acte de contrition qui en enferme le désir ; mais elle ne peut point être sauvée ni ses péchés pardonnés, quelque confession qu'elle fasse, si elle ne pratique la pénitence et si elle ne produit un acte de contrition, qui est une douleur d'avoir offensé Dieu et une résolution de ne retourner plus dans le péché, qui sont les deux parties de la pénitence. Et

certes, dans la loi écrite et dans celle même de la nature, où le sacrement de pénitence, dont la confession est une partie, n'était pas institué, ils n'avaient point d'autres moyens pour effacer les péchés que la pénitence. Noé la prêcha dans cette générale corruption qui avait sali toute chair, il la leur fait voir comme le seul moyen pour avoir le pardon de leurs péchés. Les prophètes l'ont annoncée aux hommes comme le seul remède qui pouvait donner la guérison aux maux que le péché avait faits dans leur âme et le seul moyen pour apaiser Dieu, que leurs crimes avaient irrité. L'oraison, quoique très-agréable à Dieu, n'a jamais son efficace et est plutôt une abomination, si elle n'est accompagnée de la pénitence et si elle n'est poussée par un cœur contrit. Le jeûne, qui mortifie le corps, n'est jamais méritoire si notre volonté s'y trouve, comme dit la sainte Ecriture, c'est-à-dire si nous conservons encore les mêmes desirs d'offenser Dieu et les mêmes inclinations aux vices que la pénitence arrête et a en horreur. Les aumônes, qui, comme dit le prophète, rachètent les péchés, supposent la pénitence, qui nettoie les mains et le cœur des saletés des crimes ; enfin nous devons dire que toutes les bonnes œuvres que nous saurions faire sont des fruits de la pénitence, des effets de cette cause, et qu'ainsi ils ne peuvent nous servir de rien, si la pénitence ne les anime et ne les produit. C'est saint Paul qui nous l'assure : Quand je donnerais, dit-il, mes biens aux pauvres et mon corps aux flammes, si je n'ai la charité, qui est un amour pénitent, je n'avance rien pour avoir le pardon de mes péchés. Et c'est ici que nous devons nous étonner de la folie des hommes, qui croient que leurs péchés leur sont pardonnés moyennant qu'ils disent un chapelet, qu'ils donnent une aumône et qu'ils fassent quelque pèlerinage : tout cela sont de bonnes œuvres en elles-mêmes, mais qui ne sauraient effacer nos péchés sans le secours de la pénitence, et certes la raison nous prouve la même vérité.

Il y a trois choses, disent les théologiens, qui se trouvent dans le péché : la coulpe, qui est l'éloignement et le mépris que la créature fait de Dieu ; il y a l'obligation à la peine, parce que le péché étant une offense, une injustice, un attentat de la créature, il mérite d'être châtié d'une peine éternelle ; et troisièmement il y a la tache, qui est la privation des lumières de la grâce. Or, ces trois choses nous sont ôtées par la pénitence : premièrement la pénitence efface la coulpe, que nous avons dit être une fuite, un éloignement de la créature de son Dieu ; car la pénitence est un retour de cette créature, un désaveu de sa faute et une protestation de ne la commettre jamais plus. Si la coulpe est une révolte, la pénitence est une soumission ; si la coulpe est une injustice qu'on fait à Dieu quand on lui préfère la créature, la pénitence est une réparation de cet honneur, puisqu'on quitte toutes choses pour lui plaire et qu'on est marri de l'avoir offensé : et ainsi vous voyez que la pénitence est un remède

contraire au mal et qu'elle le cnasse par son opposition. Elle est si puissante pour effacer la coulpe et nous réconcilier avec Dieu, que saint Chrysostome assure que le diable, entendant parler Judas de la pénitence lorsqu'il dit : *Peccavi tradens sanguinem justum*, j'ai péché en trahissant le juste et l'innocent, et craignant que son péché ne lui fût pardonné par la pratique de cette vertu, pour laquelle il semblait avoir quelque disposition, et qu'ainsi il n'échappât de ses mains et qu'il se remît dans la grâce de Dieu, qu'il ne refuse jamais aux véritables pénitents, lui représenta l'énormité de son crime, l'inutilité de la pénitence et les fureurs inflexibles de la justice de Dieu, et l'obligea promptement à se désespérer et à finir une vie que les remords de sa conscience lui rendaient insupportable : *Pœnituit Judas : Peccavi, inquit, tradens sanguinem justum. Audivit hæc diabolus, novit in melius viam capientem et ad salutem tendentem, timuitque mutationem. Quid ergo fecit? exterruit eum et obtenebravit mœroris magnitudine, effugavit, persecutus est quoad ad laqueum duxit* (Hom. 10, de Pœnit.). Cette pensée de ce grand docteur nous apprend que la pénitence est un souverain remède pour effacer la coulpe du péché et nous réconcilier avec Dieu. Mais allons plus avant.

Dans le péché il se trouve ce *reatus*, c'est-à-dire, cette obligation à la peine que les péchés ont méritée ; c'est l'ombre de ce corps, c'est la propriété de cette substance ; enfin, pour parler avec saint Paul, c'est le gage et le salaire du péché : *Stipendia peccati mors* ; or, la pénitence, comme dit Tertullien : *Pro Deo indignatione fungitur* (Rom., VI ; de Pœnit.), entre en la place de la justice, fait souffrir au pénitent des peines qui, par la miséricorde de Dieu qui les accepte, expient celles que nos péchés méritaient en l'autre monde. Quand le pénitent prend dans sa main une discipline dont il châtie cette chair rebelle qui a été l'instrument ou le motif de son crime, quand par les jeûnes il lui ôte sa vigueur et abat ses insolences par les cilices, il arrache des mains de Dieu les verges dont il devait le frapper, il éteint ce feu qui devait le consumer, il tue ce ver et émousse tous les instruments de la justice divine, et ainsi, comme dit Tertullien : *Æterna supplicia temporalis afflictatione expungit* (de Pœnit.).

Dans le péché il y a la tache, qui est la privation de la lumière de grâce qui fait le jour et la beauté de nos âmes ' qui nous est ôtée par le péché, qui est un nuage qui fait la nuit et une tache qui fait la laideur de nos âmes ; c'est elle qui les rend aussi noires que des charbons éteints, comme dit un prophète, qui les fait être une habitation de bêtes sauvages et qui enfin en fait des éthiopiennes, que Dieu ne connaît point et pour qui les anges ont de l'aversion et de l'horreur. Or, la pénitence est une éponge qui efface toutes ces taches ; c'est elle qui, comme dit le prophète, de chaudrons noirs et sales fait des fioles qui servent d'ornements aux autels, aux cabinets, et qui exhalent une odeur

merveilleuse. Madeleine était de ces vases d'infamie, dont parle le prophète, qu'on ne peut voir sans horreur, ni toucher sans se salir, mais la pénitence en a fait une fiole remplie d'eau et de poudres de senteur ; les larmes qu'elle versa dans sa pénitence effacèrent toutes les taches de son péché et comme de belles perles donnèrent de l'ornement à son âme.

Quam porro ineptum atque iniquum pœnitentiam non adimplere et veniam delictorum sustinere (de Pœnitent.) ? N'est-ce pas être bien fou et bien injuste, dit Tertullien, de se promettre le pardon de ses péchés sans le secours de la pénitence, puisque c'est elle seule qui nous le fait mériter ? C'est vouloir guérir d'une maladie sans l'aide de la médecine, demander le pardon d'un larcin sans restituer ce qu'on a pris. Ne diriez-vous pas que celui-là est fou qui, après avoir offensé une personne de condition voudrait mériter ses bonnes grâces sans lui faire quelque satisfaction ? La folie du pécheur est plus insupportable, qui ayant offensé Dieu prétend à son amitié et à ses faveurs, sans lui avoir témoigné le déplaisir de l'avoir offensé. Les bêtes, dit Tertullien, connaissent par un instinct naturel les remèdes qui leur rendent la santé ; l'hirondelle emploie la chelidoine pour rendre la vue à ses petits aveugles ; le cerf qui est percé d'une flèche court promptement au dictame pour la repousser de son corps, et le pécheur qui est aveugle par son péché, que le démon a percé d'une flèche, quand il lui a lancé une tentation à laquelle il a consenti, n'aura pas recours à la pénitence qui est le remède de tous ses maux ! quel est son aveuglement et sa folie !

SECOND POINT.

La seconde chose que le pécheur désire, c'est la grâce de Dieu pour le temps présent, parce qu'elle est la semence d'une gloire immortelle : elle fait la beauté de notre âme, le mérite de nos actions, l'honneur de notre espèce ; car c'est elle qui nous fait enfants de Dieu et héritiers de sa gloire ; tout le monde demande cette grâce, mais elle n'est donnée qu'à ceux qui font pénitence. Or, je trouve que Dieu donne cette grâce que tous les hommes désirent à deux sortes de personnes, qui sont les humbles et ceux qui ont sa crainte dans le cœur. Ces deux vertus d'humilité et de crainte, que nous disons être des dispositions nécessaires pour recevoir ce divin présent, sont des fruits ou des compagnes inséparables de la pénitence. Premièrement Dieu donne sa grâce aux humbles, c'est la vérité que saint Jacques nous apprend, *humilibus dat gratiam*, c'est un précieux torrent qui ne coule que dans des vallées, qui sont les âmes humbles ; c'est une belle robe et un lait qui ne se donne qu'aux petits enfants, c'est-à-dire aux humbles ; or, la pénitence, comme dit Tertullien, ne s'occupe qu'à humilier les hommes : *Exomologesis prosternendi, humiliificandi hominis disciplina est* : La pénitence est une humiliation de l'homme ; il s'était élevé contre Dieu par l'orgueil qui lui avait été inspiré par le démon, la pénitence vient, abaisse cet in-

solent et cet orgueilleux, lui fait porter un habit et le met dans une posture qui est toute dans l'humilité ; elle le jette aux pieds de tous les chrétiens pour implorer le secours de leurs prières et le pardon d'un péché qui pouvait les avoir scandalisés, le met au dehors de l'Eglise, prosterne son visage contre terre, le couvre d'un sac et d'un cilice, qui sont toutes les marques d'humilité, le fait avouer indigne d'une grâce qu'il demande au ciel, et partant, étant tout dans l'humilité, Dieu lui donne sa grâce. C'est ce qui nous est représenté dans la parabole de l'enfant prodigue : ses débauches lui font porter le nom et l'image du pécheur, son retour, ses larmes, le pardon qu'il demande à son père, le font l'idée d'un vrai pénitent. Le père commande qu'on lui baille *stolam primam* (Luc, XI), la robe qu'il portait tandis qu'il était dans sa maison et qu'il lui était soumis ; il veut qu'on mette des souliers à ses pieds et une bague à son doigt. Cette robe qu'il avait quittée lorsqu'il sortit de la maison de son père nous signifie la grâce qui couvre tout l'homme intérieur, le reste des ornements sont les vertus qui sont la beauté de l'âme. La bague qu'on met dans son doigt lui donne la force de faire de bonnes actions, et les souliers qu'on met à ses pieds nous font connaître la pureté de ses affections, si bien que voilà un pécheur sanctifié par la pénitence, le voilà remis dans ses premiers honneurs et rétabli dans ses premiers avantages.

La crainte est une autre disposition pour recevoir la grâce. Sur qui, dit Dieu, reposera mon Esprit, qui est le principe, la source et l'économie de la grâce, que sur ces âmes qui sont saisies d'une crainte respectueuse ou filiale, qui reçoivent mes paroles non-seulement avec respect, mais avec crainte ? Et le Prophète royal avait dit que le commencement de la sagesse, qui est un fruit du Saint-Esprit, nous est donné ensuite de la crainte de Dieu : *Initium sapientiæ timor Domini* (Psal.). Or, la pénitence nous inspire ces sacrés mouvements de crainte, et partant nous devons conclure qu'elle nous procure et nous obtient la grâce. Le publicain de l'Evangile est l'image d'un parfait pénitent ; car il frappe sa poitrine pour condamner et punir les crimes que son cœur avait fait naître et qui avaient offensé Dieu, il en promet l'amendement quand il dit à Dieu : *Deus, propitius esto mihi peccatori*, Seigneur, soyez favorable à moi qui suis pécheur, et donnez-moi, s'il vous plaît, le secours nécessaire pour exécuter les desseins que votre grâce me fait concevoir. La crainte qu'il a de la majesté de Dieu qu'il a offensée ne lui permet pas d'approcher de l'autel et du sanctuaire, qu'il regarde comme le trône d'une majesté souveraine ; c'est pourquoi il se tient au fond du temple. Or, cette crainte qui se voit dans le cœur, dans la poitrine et dans les paroles de ce saint pénitent lui obtient la grâce justificante, le fait approcher et l'unit avec Dieu, lorsqu'une crainte respectueuse l'éloigne de ses autels. Ce raison-

nement nous persuade cette vérité, que nous n'aurons jamais la grâce de Dieu si nous ne pratiquons la pénitence, qui met en nous l'humilité et la crainte, qui sont les dispositions nécessaires pour la recevoir.

Cette force merveilleuse de la pénitence pour nous obtenir la grâce et tous les autres biens qui la suivent fait dire ces belles paroles à saint Chrysostome : *O pœnitentia quæ peccatum miserante Deo remittis et paradisum reparas, quæ contritum sanas hominem et tristem exhilaras, vitam revocas de interitu, statum restauras, hominem revocas, fiduciam in Deo reformas, vires et abundantiam refundis* (Ad popul. Ant., tome, V.) ! O pénitence qui nous fais obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon de nos péchés, qui nous ouvre le paradis, qui nous rends la santé et la joie que nous avions perdue par le péché, qui nous retires du tombeau, qui nous rétablit dans nos premiers honneurs et nous anime d'une confiance qui nous fait approcher de Dieu, qui nous restitue les forces perdues et nous donne une grâce plus abondante !

Et non-seulement la pénitence nous rend la grâce sanctifiante que le péché nous avait ôtée et de pécheurs nous rend justes, mais encore elle rétablit les grâces gratuitement données, qui sont certaines faveurs que Dieu donne à ses amis pour les rendre recommandables devant les hommes, pour le service du prochain et pour avancer la gloire de Dieu. David et saint Pierre en sont une preuve : chacun d'eux, outre la grâce sanctifiante, en avait d'autres qui leur étaient particulières. Le premier avait reçu les assurances que le Messie devait sortir de sa race et qu'il devait être le grand-père de celui qui faisait le bonheur de tous les siècles ; il lui avait donné des lumières qui lui découvraient ce qu'il y avait de plus caché dans la sagesse de Dieu et dans le cœur des hommes ; il avait donné à saint Pierre la conduite de son Eglise et l'avait fait la pierre fondamentale de ce grand édifice, que ni les vents ni tous les efforts de l'enfer n'ont jamais pu ébranler ; enfin il l'avait fait le pasteur de son troupeau ; toutes ces faveurs, qui étaient des grâces gratuitement données, lui furent rétablies et confirmées avec son innocence, et il se vit en même temps et juge et pasteur du troupeau de Jésus-Christ, lorsqu'il fut pénitent.

Je dirai davantage avec saint Chrysostome : *Surgens plus de venia, quam corrui de reatu*, que sa pénitence lui fait tirer de l'avantage de ses propres plaies ; car il se lève de sa chute plus glorieux qu'il n'était tombé, non-seulement parce qu'il a été fait un exemplaire de pénitence que tous les pécheurs doivent imiter, et que son malheur lui a appris à marcher avec une circonspection qui a évité les moindres fautes, mais encore il est plus glorieux, parce que par la ferveur de son amour et de sa pénitence il s'est acquis des mérites qui le rendent plus grand dans le ciel.

Et non-seulement la pénitence nous rend la grâce que nous avions perdue par le pé-

rhé, mais aussi elle nous donne le principe de la grâce, qui est le Saint-Esprit. Tertullien dit que la pénitence nettoie nos âmes, et dispose nos cœurs par la netteté qu'elle y met, à recevoir le Saint-Esprit avec ses dons : *Pœnitentiam destinabat purgandis mentibus propositam, uti quidquid vetus error inquinasset, quidquid in corde hominis ignorantia contaminasset, id pœnitentia verrens et radens, et foras abiciens, mundam pectoris domum superventuro Spiritui sancto paret, quo se ille cum cœlestibus bonis libens inferat* (*De pœnitentia*) ; et que comme la pénitence que prêchait saint Jean et le baptême qu'il donnait aux hommes était une préparation et une disposition pour recevoir le Messie qui devait venir, et le baptême qu'il voulait instituer, qu'aussi celle que nous faisons prépare dans nos cœurs une demeure au Saint-Esprit, qui les trouvant nettoyés par la pénitence, de toutes les erreurs qui en font les ténèbres et le dérèglement, de toutes les affections qui les salissent, vient et habite dans cette âme, portant avec lui tous ses dons, qui en sont les richesses et l'ornement.

Et certes si le péché mortel met le démon dans notre âme, comme il s'est vu en Madeleine et en Judas, et en tous les pécheurs qui sont appelés l'habitation des démons, la pénitence qui en est le remède attire dans nous le Saint-Esprit, qui fait tous les mouvements des véritables pénitents, comme nous enseignent le saint concile de Trente. Et si au commencement du monde le Saint-Esprit était porté sur les eaux comme sur un trône flottant, d'où il leur communiquait cette sainte fécondité qui doit engendrer des enfants au baptême, ne pouvons-nous pas dire qu'il habite sur les eaux qui coulent des yeux d'un pénitent ; car c'est son souffle, comme dit le prophète-roi, qui fait couler les larmes de pénitence.

Pécheur ! n'es-tu pas bien fou de vouloir cette grâce qui te fait enfant de Dieu et héritier de son royaume, de vouloir que le Saint-Esprit habite en ton âme, et de ne vouloir pas recourir à la pénitence qui en est le seul moyen ? Tu veux la fin, mais tu ne veux point entrer dans le chemin qui peut t'y conduire ? Le sage dit que le paresseux *vult et non vult*, il veut et ne veut point, il veut guérir sans médecine, s'enrichir sans travail, être couronné sans combattre : n'est-ce pas la plus grande folie qu'on puisse s'imaginer ?

TROISIÈME POINT.

Le pécheur désire une troisième chose, qui est la béatitude. Il la désire en qualité d'homme raisonnable ; car tous les hommes désirent d'être heureux et d'avoir tout ce qui peut faire leur perfection et leur plaisir ; il la désire en qualité de chrétien, parce que la religion chrétienne lui donnant de plus claires connaissances de la grandeur de sa béatitude, elle allume plus ses desirs pour en jouir, et c'est pourquoi il la demande tous les jours à Dieu dans son *Pater noster*, quand il dit : *Adveniat regnum tuum, que ton royaume nous advienne* : son désir est juste et raison-

nable, et il s'accorde avec celui des plus sages et des plus saints qui sont dans le monde, mais il est fou, parce qu'il n'ordonne pas bien les choses et qu'il ne prend pas bien les moyens pour obtenir cette fin ; car il n'y a point de moyen pour obtenir la béatitude que la pénitence. Saint Jean, ce Précurseur du Fils de Dieu, ce prédicateur et ce modèle de la pénitence, disait aux Juifs : *Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum cœlorum* (*Matth. IV*) : Faites pénitence, car le royaume de Dieu approche. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il joint la pénitence avec la béatitude, comme l'effet avec sa cause, comme le moyen avec sa fin, parce qu'il n'y a point de gloire ni de béatitude en l'autre monde si nous ne faisons pénitence en celui-ci.

Et certes, si nous considérons la béatitude comme ce denier que donne le père de famille à ceux qui ont travaillé dans sa vigne, si nous la regardons comme ce grand banquet qui contient toutes les douceurs, si nous la considérons avec saint Paul comme une couronne, nous trouverons que la pénitence nous la donne en tous ces respects. Le denier ne se donne qu'à ceux qui ont travaillé dans la vigne du père de famille. Cette vigne est notre âme où nous travaillons quand par la pénitence nous arrachons les habitudes des péchés, quand nous retranchons les affections étrangères, et qu'enfin nous portons des fruits de vie. C'est alors qu'après avoir travaillé avec vigueur, nous méritons d'avoir ce denier, c'est-à-dire, la béatitude éternelle. Que si nous regardons la pénitence comme ce banquet, il faut avoir la robe nuptiale pour y être introduit ; cette robe nuptiale est celle que la pénitence fait rendre à l'enfant prodigue quand il est de retour dans la maison de son père. Si enfin nous considérons la béatitude comme une couronne, elle ne se donne qu'après qu'on est sorti victorieux du combat. Ce combat est l'exercice de la pénitence, parce qu'il faut combattre contre sa chair, contre ses affections, contre ses mauvaises habitudes, contre le démon, contre l'opinion, enfin contre Dieu même, de qui il faut arracher un arrêt de condamnation que nos péchés avaient mérité, il lui faut faire violence : *Hæc vis Deo grata est*, disait Tertullien ; mais une violence qui lui est agréable, et à nous très-profitable.

Enfin, comme dit ce même Père, la pénitence est cette troisième porte que Dieu a ouverte pour nous donner l'entrée du paradis, après que celles de l'innocence et du baptême ont été fermées. C'est cette favorable planche du débris de notre naufrage qui nous portera heureusement au port d'un bonheur éternel. Quelle folie est celle du pécheur, de vouloir le paradis sans se servir des moyens qui nous le peuvent obtenir, qui sont la pénitence ! C'est par elle que tous ceux qui en ont la jouissance le possèdent. Entrons dans cette céleste Jérusalem, regardons cette multitude presque innombrable qui chantent des cantiques éternels, et nous trouverons qu'ils n'ont acquis ce bonheur éternel que par l'exercice de cette vertu. Et

en effet, Ezéchiel nous dit qu'ils sont tous marqués au front du signe de Thau, qui est la croix, soit parce que, comme dit saint Ambroise, elle est l'héritage que le Fils de Dieu leur a laissé dans son testament : *Christianis vere pœnitentibus crucem commendavit* (Cap. 9), ou bien encore parce qu'elle est la clef pour entrer en paradis, et la marque qui nous fait connaître pour enfants du Père céleste. C'est enfin, comme disait un ange à saint Jean, du pays de la tribulation, c'est-à-dire des mortifications de la pénitence, que viennent tous ceux qui entrent dans le paradis les palmes à la main. N'est-ce pas une grande folie de vouloir posséder le paradis par un nouveau titre qui n'a jamais été vu ni reçu ? Tous les bienheureux ne le sont que par la pénitence ; les souffrances de leur corps leur ont mérité la gloire de leur âme ; et nous pensons l'avoir à meilleur compte ! Souvenons-nous qu'on ne va pas en Jérusalem par le chemin qui conduit en Babylone, ni dans le paradis par les délicatesses des sens. Il faut faire pénitence, nous disent les bienheureux qui sont dans les cieux, si vous voulez être jouissants de notre gloire. Il faut faire pénitence, si vous voulez éviter le malheur où nous nous trouvons, nous disent les damnés.

Et je crois que c'est ce qui fait le désespoir et l'envie de ces misérables. Le désespoir, quand ils pensent qu'ils pouvaient acquérir un bonheur éternel par une pénitence qui eût été courte dans sa durée, et légère dans sa propre pesanteur. Il fait aussi leur envie quand ils considèrent que les hommes sont dans un temps acceptable et dans des jours de salut, que nous pouvons faire une pénitence qui peut effacer nos péchés, nous obtenir la grâce et nous mériter la gloire. Ah ! hommes, nous disent-ils, que vous êtes fous, si vous employez le temps à autre chose qu'à faire pénitence ! c'est elle seule qui vous est nécessaire ; tout le reste des affaires ou des plaisirs que vous vous donnez sont des niaiseries qui ne méritent pas de vous occuper, et qui ne sauraient vous donner une parfaite satisfaction ; ce sont des emplois indignes ou peu convenables à la noblesse d'une créature qui peut posséder une gloire éternelle. Hélas ! s'il nous était permis de sortir de ce cachot de feu, que nous emploierions mieux le temps que nous n'avons fait et que vous ne faites pas ! Les jeûnes seraient nos divertissements, le cilice notre habit ordinaire, les larmes notre boisson, et les gémissements nos chants d'allégresse. Profitons de leur avis et de leurs exemples. Faisons pénitence, puisqu'elle ôte la culpé du péché, qu'elle nous réconcilie avec Dieu, qu'elle nous délivre de l'enfer que nous avons mérité, et nous donne les assurances de la gloire, puisqu'enfin elle rend la beauté à nos âmes et les fait dignes de posséder un bonheur éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXVI.

CRAINTE DU PENITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Les vertus chrétiennes ne reçoivent pas seulement leur bonté de ce juste tempérament qui les fait être entre l'excès et le défaut, et tenir le milieu entre deux extrêmes, mais aussi de l'objet qu'elles regardent. La libéralité n'est pas une vertu, parce qu'elle n'approche pas de la prodigalité qui donne tout, et qu'elle s'écarte de l'avarice qui ne donne rien ; mais elle doit porter le nom de vertu, en avoir l'honneur et la récompense, quand elle dispense ses bienfaits par un motif honnête et saint. La crainte, que David nous dit être le commencement de la sagesse, ne mérite pas ce nom et cette qualité, peut être bien éloignée de la pusillanimité qui glace le sang, qui rétrécit le cœur et qui arrête toutes les entreprises louables, mais elle est une vertu, quand elle regarde Dieu comme un Père à qui nous devons de l'amour et du respect, et comme un juge qu'on doit craindre, parce qu'il a une force et une volonté pour châtier tous les péchés ; et c'est dans ce sens que le Sage dit que l'homme est heureux, qui est toujours dans la crainte : *Beatus homo qui semper est pavidus*. Cette vertu cesse de l'être, et devient un crime quand elle nous retire de la pratique de la pénitence, qui fait l'honneur et rend à l'homme tous les avantages dont il a été dépouillé par le péché. C'est ce que nous verrons après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, qui est l'auteur et le dispensateur de la bonne crainte, mais aussi qui est ennemi de celle qui nous éloigne de la pénitence ; et pour mériter ses faveurs, adressons-nous à son Epouse à qui nous dirons : *Ave, Maria*.

Le saint Evangile appelle le démon l'ennemi de l'homme : *Inimicus homo* (Matt. XIII), parce qu'il l'empêche de se porter au bien, le lui faisant voir difficile dans sa recherche, incertain et fâcheux dans sa possession ; et quoiqu'il soit conforme à sa nature raisonnable et nécessaire à l'état de chrétien, il le déguise sous tant d'artifices et l'environne de tant de difficultés, qu'il ne peut ni le connaître ni l'aimer. Au contraire il nous présente et nous pousse au mal qu'il nous fait voir beau et bon dans sa nature et très-utile dans sa possession ; or si jamais le démon se sert de cet artifice, c'est singulièrement lorsque l'homme prend résolution de suivre les mouvements de Dieu qui l'appellent à la pénitence ; c'est en cette rencontre qu'il lui dit ces paroles qui sont dans le Sage : *Leo est in via* (Prov. XXVI), le lion est dans le chemin, c'est-à-dire qu'il ne faut pas entrer dans une voie qui est remplie de dangers, et que c'est beaucoup hasarder sa vie et faire une action qui choque les conduites de la sagesse, de former des desseins et d'entreprendre des

choses qui surpassent nos forces, et enfin qu'il y a beaucoup à craindre dans un chemin où l'on s'engage de nouveau, que peu de personnes fraient, et dont on ne sait ni le terme ni la longueur; que faire pénitence, c'est être ennemi de sa vie et de son repos, et qu'il n'est rien de si doux que de passer ses jours dans les plaisirs qui flattent notre nature, quoiqu'ils souillent notre âme et qu'ils nous rendent ennemis de Dieu. Voilà le scandale qu'il met dans notre chemin, comme dit le Prophète; voilà les pommes qu'il y jette pour nous y arrêter. Et comme autrefois Pharaon pressait par des travaux insupportables, et apportait une vigilance extraordinaire pour arrêter le peuple d'Israël qu'il voyait en désir de sortir de la captivité, aussi le démon fait tous ses efforts pour empêcher que le pécheur ne sorte des liens dont ses péchés le tiennent attaché; mais quand le démon se tairait, et que contreson ordinaire il donnerait quelque trêve à sa malice, il est vrai que notre nature corrompt nous fait trouver, comme dit saint Thomas, deux difficultés dans la pratique de la vertu; l'une se prend de l'objet qu'elle regarde et qui la fait vertu, l'autre de la longueur de sa possession. La tempérance est une vertu difficile, parce qu'elle s'occupe à retrancher ou à modérer des plaisirs que nous aimons dans l'excès, et sans lesquels la vie nous serait ennuyeuse. Secondement, il y a de la peine à veiller toujours sur ses sens, à avoir continuellement les armes à la main, et à être sans cesse dans des différends qui nous obligent à de continuels combats. Que si toutes les vertus ont ces deux difficultés, c'est singulièrement la pénitence dont l'exercice ne regarde pas seulement une vertu particulière, mais elle les enferme toutes; car il faut qu'un véritable pénitent soit en même temps chaste, tempérant, humble, libéral, prudent, et enfin accompagné de toutes les vertus; il faut qu'il regarde toutes les différences du temps, et qu'il porte ses desseins jusqu'à l'éternité; mais faisons-lui voir que tout ce que le démon lui représente de fâcheux dans la pénitence, que ce retranchement, que cette fuite de plaisirs, que ces peines volontaires qu'elle s'impose pour satisfaire à la justice de Dieu qu'elle a offensé sont pleines de douceur. Montrons-lui que la vertu, quelque difficile qu'elle soit à acquérir, et quelque peine qu'elle fasse sentir en sa pratique, c'est seulement à une nature corrompue par le péché, mais qu'elle est très-douce à une âme qui veut faire son salut et qui veut plaire à Dieu. C'est ce que nous verrons par les témoignages de la sainte Ecriture, par les raisons de la théologie, et qu'enfin nous rendrons sensible par les exemples

PREMIER POINT.

Il est vrai, il semble qu'il y ait quelque chose de farouche dans la pénitence, puisqu'elle est couverte de sac et de cendre, qu'elle verse des larmes, que ses voix sont des gémissements et des soupirs, ses paroles des arrêts qu'elle prononce contre elle-

même : *Sacco et cineri incubare, corpus sordibus obscurare, animum mororibus deicere*, qu'elle fuit les compagnies et les plaisirs, et qu'enfin elle fait une guerre ouverte aux sens; et c'est cette rigueur plutôt que la perte de la vie, qui, au dire de Tertullien, empêchait que plusieurs n'embrassassent la religion chrétienne, parce qu'ils savaient qu'elle obligeait l'homme à renoncer à tous les plaisirs, à toutes les mauvaises inclinations que leur nature corrompue et que l'exemple de leurs dieux avaient fait naître en eux; et c'est aussi ce qui en retient plusieurs de se porter à la pénitence. Mais moi je suis dans un sentiment contraire, et dis que la pénitence, quelque rude qu'elle nous paraisse, a ses plaisirs qui surpassent ceux des sens, qui ne contentent que les inclinations de la chair. Le Sauveur du monde nous l'assure, quand il dit que son joug est doux et que son fardeau est léger : *Jugum meum suave est et onus meum leve* (Matt. XI). Quel est ce joug que celui de ses commandements qui nous ordonnent la pratique de la pénitence? Quel est ce fardeau qu'il dit être léger, que les jeûnes et que les croix qu'elle nous impose? Tout cela est doux, puisque nous le recevons par les mains d'un Dieu et que ses grâces nous aident à le porter.

Le Prophète royal se compare dans l'état de sa pénitence à trois oiseaux. Premièrement à un pélican, qui est un oiseau assez grand; après un oiseau de nuit, qui ne l'est pas tant, et enfin à un passereau solitaire, qui est très-petit; parce que, comme dit Cassiodore, la pénitence lui paraissait farouche dans son abord, rude dans sa pratique, et insupportable dans sa continue; mais après s'y être engagé et l'avoir expérimentée, elle ne lui paraît pas si austère qu'elle s'était montrée dans son commencement; après en avoir fait un long exercice, il trouve que ces difficultés n'étaient que dans son esprit et dans les fausses représentations que le démon lui en faisait; et en effet, le même Prophète royal, parlant des larmes qu'il versait dans sa pénitence, les compare à du pain : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte* (Psal. XLI), parce que, comme le pain est un aliment qu'on mange toujours et qui ne vient jamais à dégoût comme les autres viandes, aussi les larmes que sa pénitence lui faisait verser lui étaient devenues par l'usage qu'il en faisait une boisson très-agréable dont il voulait toujours boire. Une personne qui veut quitter le vice et faire pénitence, ne voit du commencement que des épines, que des jeûnes, que des croix, que des mortifications, que des objets si contraires à ceux qui lui ont été familiers jusqu'alors, qu'elle ne croit pas pouvoir se les approprier. Un gourmand regarde les jeûnes comme la mort du corps, il s'imagine qu'il ne saurait se priver de manger et de boire à toutes les heures et avec dissolution; un avaricieux, qui ne reconnaît d'autre Dieu que son or, se pourra-t-il bien résoudre à donner ce qu'il aime tant, ou à restituer ce

qu'il a pris avec injustice ? Un voluptueux pourra-t-il bien souffrir la privation et l'éloignement de cette infâme créature qui faisait ses plaisirs ? Pourra-t-il rompre tant de nœuds qui le tenaient attaché ? Cela lui paraît impossible, de même qu'il le sembla au grand saint Augustin.

Le ciel l'avait touché par la lecture de quelque bon livre ; il se résout de quitter les erreurs qui avaient occupé son entendement et qui l'avaient fortement attaché à la secte des Manichéens ; il veut rompre avec tous ces objets qui avaient débauché sa volonté, mais quand il entreprend d'en exécuter le dessein, il entend sa chair, ses concupiscences, le démon, le monde qui lui crient : Augustin, pourquoi nous quittes-tu après t'avoir donné ce qui rendait ta vie douce et agréable ? Penses-tu pouvoir vivre dans un état que le caprice te fait entreprendre, et que l'inconstance te fera quitter ? Quoi ! désormais nous ne serons plus avec toi, et tu te veux condamner volontairement à des privations qui sont pires que la mort ? Quitte ce dessein qui est un effet de ta mélancolie, et continue dans un train de vie qui est celui de tous les honnêtes gens, et qui contente toutes les inclinations de la nature. Il veut fermer les oreilles à ces discours et ne se rendre pas à un ennemi qui le retient pour le perdre, mais quand il fait quelque effort pour se déprendre de lui, et pour suivre un meilleur train de vie, il est encore combattu par des ennemis plus forts qui lui représentent la pénitence comme un martyr perpétuel et comme une haine qu'on a pour soi-même ; enfin s'étant généreusement dégagé, et ayant rompu avec tous les plaisirs des sens, pour se donner sérieusement à la pénitence, il proteste que tous ces fantômes disparurent, que toutes ces difficultés s'évanouirent, et qu'il ne trouva que des plaisirs où on lui avait représenté des martyres ; il éprouva que la continence le faisait semblable aux anges, que la libéralité le mettait dans l'imitation d'un Dieu qui donne à toutes les créatures, que l'humilité qui lui en méritait les grâces le préservait des malheurs où les orgueilleux sont exposés ; il dit même, pour l'avoir éprouvé, que les larmes qu'il versait dans sa pénitence lui étaient plus douces et plus agréables que la joie et que les divertissements des théâtres : *Dulciores sunt lacrymæ penitentium, quam gaudia theatrorum.*

Enfin disons que la pénitence est semblable à ce Livre que vit le prophète, où il y avait : *Lamentationes et carmen* (Ezech., II), des lamentations et des cantiques, des gémissements et des chants d'allégresse. Elle peut aussi être comparée à cet autre livre que saint Jean dévora, qui était amer au goût, mais qui laissait une douceur et qui donnait une force très-grande à l'estomac, parce que d'abord il y a quelque peine, on sent quelque petite contradiction à quitter les compagnies qui faisaient nos divertissements, et à se priver de tous les objets qui faisaient nos péchés ; mais après qu'on s'est apprivoisé la

pénitence, qu'on a jeté dans cette eau d'amara le bois salulaire qui est une ferme résolution inspirée et soutenue par la grâce, elle est très-douce.

SECOND POINT.

La raison nous confirme la même vérité, quoique très-souvent elle donne des conclusions favorables au sens. Je pourrais donc dire pour la première, que, comme Dieu a attaché le plaisir aux actions qui regardent la conservation de la vie de nos corps, car il y a du plaisir à boire et à manger, qu'il est encore plus fort en celles qui soutiennent et qui conservent l'espèce, aussi il doit se trouver du plaisir dans les actions qui nous acquièrent et qui nous conservent notre vie spirituelle, comme sont les exercices de la pénitence. Je passe légèrement sur cette raison pour venir à d'autres qui sont plus solides et plus sensibles, et qui nous feront voir que la pénitence, quelque rude, quelque fâcheuse qu'elle paraisse, a néanmoins une douceur qui lui est mêlée, et qui nous rend presque insensibles à ses amertumes. Et pour bien faire connaître cette vérité, il faut supposer que l'état de l'homme pénitent qui le fait être entre le ciel et l'enfer, le fait aussi participer à ces deux extrêmes, parce que par l'exercice de la pénitence il évite les peines d'enfer et acquiert la joie et le bonheur du paradis ; si bien que dans cet état et dans la pratique de cette vertu, s'il ressent par les mortifications volontaires quelque chose des châtimens qu'il avait mérités et qu'il devait souffrir dans l'enfer, il ressent aussi par anticipation les avant-goûts du paradis par un autre motif ; et quoique la joie et la tristesse semblent être contraires et ne pas pouvoir se souffrir en même sujet, parce que l'un dit la privation de l'autre, néanmoins elles s'accordent dans le cœur du pénitent, parce que ces deux mouvements, quoique reçus dans un même sujet, lui sont imprimés par deux objets différents, ou pour mieux dire par un même objet regardé sous diverses formalités, c'est-à-dire, par deux regards et par deux considérations différentes. Le pénitent est affligé quand il considère qu'il a offensé Dieu à qui il devait tous ses respects et tout son amour, il est affligé dans le sentiment des peines volontaires qu'il souffre pour expier son péché, mais il se réjouit en même temps, et détrempe cette amertume dans des consolations qu'on ne saurait jamais bien exprimer pour deux raisons qu'apporte saint Bonaventure. Ce grand docteur expliquant ces paroles de saint Augustin, qui sont rapportées par le maître des Sentences, où il nous commande de faire notre pénitence avec joie : *Cum gaudio enim facere debet immortalis futurus*, dit que pour deux considérations l'homme doit faire sa pénitence avec joie. La première se prend de l'équité, et l'autre du profit que nous en recevons. La justice veut que notre chair, qui est le motif, l'instrument et le complice de nos crimes, qui s'est révoltée, qui a rendu l'âme esclave de ses plaisirs, et qui est l'ennemie déclarée de l'esprit, soit domptée par les afflictions :

qu'avant été la matière de nos crimes, elle soit la victime qui en fasse l'expiation; et qu'enfin on prenne vengeance d'un ennemi qui nous a dépouillés de nos biens et couverts de plaies, quand il nous a ravi les grâces de Dieu et affaibli les puissances de nos âmes. Or, comme un homme qui peut se venger d'un ennemi qui l'a outragé, le fait avec plaisir, répare avec beaucoup de satisfaction une injure qu'il a reçue, et donne cours à un ressentiment, que ni la loi de Dieu, ni le danger d'en souffrir un plus grand en voulant venger le premier n'a pu arrêter; aussi un homme spirituel qui pratique la pénitence, ressent beaucoup de plaisir à se venger des insolences de sa chair et des outrages qu'il a reçus du démon; et comme un juge qui aime la justice se plaît à l'exercer et à employer son autorité pour arrêter les usurpations des méchants, aussi le pénitent à qui Dieu a remis sa justice et les intérêts de sa gloire, n'aime rien tant qu'à faire justice à Dieu, à son prochain et à lui-même : *Gaudium est justo facere justitiam*. Il fait justice à Dieu quand il lui soumet son esprit qui s'était révolté contre lui et qui avait pris le parti des sens; il se fait justice à lui-même quand il soumet les sens à la raison, la chair à l'esprit; il fait justice à son prochain, quand il lui rend un bien qu'il lui avait usurpé par les détractions, et qu'il répare des dommages qu'il lui avait causés par la violence, et ainsi il se réjouit dans la pénitence qui est une justice.

L'autre considération qui doit faire la joie du pénitent se prend des biens qu'elle lui apporte et des maux dont elle le délivre. La pénitence est une table que Dieu nous présente pour nous sauver du naufrage où nos péchés nous ont jetés; avec quelle joie donc la faut-il embrasser puisqu'elle nous conserve la vie de la grâce? Un pilote qui a fait naufrage et qui voit une table du débris de son vaisseau, l'embrasse et s'y attache avec une ardeur incomparable; et quand même on lui présenterait un fer rouge de feu, il le prendrait avec une ardeur qui ne lui permettrait pas de sentir celle du feu. La pénitence est cette table qui se présente au milieu du naufrage que nous avons souffert par le péché, qui nous a fait perdre tous nos biens spirituels, et qui nous a mis en danger d'un malheur éternel que nous avons mérité, et auquel nous étions condamnés : avec quelle ferveur ne devons-nous pas prendre l'occasion de ce bonheur imprévu? comme dit Tertullien : *Rape occasionem inopinatæ felicitatis (De Pœnit.)*; quelle joie doit être la nôtre, quand à la faveur de la pénitence nous nous voyons retirés des flots d'un malheur inévitable, et être remis sur le port d'une félicité éternelle? Cette joie est incroyable.

Et non-seulement la pénitence doit faire notre joie, parce qu'elle nous retire des malheurs où le péché nous avait précipités, mais encore parce qu'elle nous rend les biens que nous avions perdus; car la pénitence, comme dit saint Bonaventure, renouvelle l'homme.

C'est ce que Dieu promet à une âme pénitente : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua* : Ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle, parce que la pénitence nous rétablit dans nos premiers honneurs, nous remet dans l'amitié de Dieu, nous fait ses enfants, les membres et les héritiers de Jésus-Christ, nous restitue toutes les vertus qui faisaient les ornements de nos âmes, enfin elle nous porte bien souvent dans un degré d'honneur plus éminent que celui dont nous étions tombés, et ainsi tout cela sert de puissants motifs de joie. Le pasteur se réjouit quand il a recouvré la brebis qui s'était égarée; la femme témoigne une joie publique quand, après une diligente recherche elle a trouvé la bague qu'elle avait perdue. Cette brebis est une âme qui par le péché s'éloigne de Dieu, quitte sa faveur et sa protection, ne veut pas de sa conduite, délaisse la compagnie des saints, sort de la communion de l'Eglise pour courir après ses concupiscences. Cette bague, ce sont les grâces, les vertus, les dons du Saint-Esprit. Ne devons-nous pas faire fête, puisque par la pénitence cette âme qui était perdue, a été remise en grâce, et que tous les atours qui faisaient sa beauté et qui étaient le gage de l'amour de son époux, lui sont restitués? Y a-t-il joie pareille à celle-là? Enfin, comme dit saint Bonaventure : *Damna illi spiritualia restau-rantur*, ses dommages spirituels lui sont rétablis, ses plaies sont si bien fermées, qu'il n'en paraît pas même des cicatrices; sa première robe lui est rendue comme à l'enfant prodigue, parce qu'elle entre dans un état qui approche de celui de l'innocence, car la pénitence est un second baptême qui a même quelque avantage sur le premier, à cause qu'il peut être réitéré, et que le pénitent concourt par un acte de sa volonté à sa justification.

Et, quoique le pénitent verse des larmes qui sont le sang du cœur et la plus véritable marque de douleur et de tristesse, je dis qu'il trouve du plaisir à les verser. Saint Augustin dit que, lorsque son cher ami fut mort, il n'aimait rien tant que de pleurer, que tous les autres plaisirs lui étaient une peine; et le même Père dit que les pénitents reçoivent plus de plaisir à verser des larmes que les gens du monde n'en trouvent à voir les représentations des théâtres, et saint Thomas en donne la raison, parce que toute opération, qui est conforme à l'état et à la disposition de celui qui la fait lui est agréable; l'état d'un pénitent est celui de la tristesse, comme dit saint Paul, car il doit avoir de la douleur d'avoir offensé Dieu : or, est-il que les larmes sont conformes à cette disposition, le cœur se soulage de la douleur qui l'opresse par les pleurs, et ainsi ils lui sont très-agréables : *Operatio conveniens homini secundum dispositionem in qua est, sibi est delectabilis*.

Mais ne dissimulons pas les choses, avouons même qu'il y a quelque rigueur dans la pénitence, et que les peines qu'elle souffre volontairement ont quelque chose de

(Trois.)

fâcheux à nos sentiments. Quoi! nous en oserons-nous plaindre? voire ne la prendrons-nous pas avec plaisir, puisqu'elle est une médecine qui nous rend la santé, et une opération de chirurgie qui nous ouvre un abcès? elle est une juste punition que doit souffrir une chair rebelle, et un moyen pour acquérir du mérite et pour satisfaire à Dieu.

TROISIÈME POINT.

Que si nous y sentons de la répugnance, si quelque jeûne qu'on nous ordonne, si quelque discipline, si l'éloignement de quelque compagnie que nous avons éprouvé nous être un écueil, si le retranchement de quelque plaisir, si un habit moins pompeux, une table plus frugale, une prière plus ordinaire, une retraite plus austère, nous semblent insupportables, hélas! chrétiens, souvenons-nous des rigueurs qu'on pratiquait dans la première Eglise, des pénitences publiques qui exposaient un pénitent à la vue de tous les fidèles, qui le faisaient gémir sous la cendre et sous le cilice, qui le prosternaient aux pieds de tous les frères pour leur demander pardon d'un péché qui pouvait les avoir scandalisés, et pour le mériter de Dieu par la participation de leurs prières : *Meditemur duriora et non sentiemus*, dit Tertullien; souvenons-nous de ces illustres pénitents qui se condamnaient eux-mêmes à demeurer enfermés dans des cavernes, et là d'être attachés comme des bêtes et à ne se nourrir que de leur aliment; souvenons-nous de ceux qui, la tête et les pieds nus, n'ouvraient leur bouche que pour demander miséricorde à Dieu, qui versaient des larmes jusqu'à perdre la vue et qui demeuraient exposés ou sur des colonnes ou dans des forêts, souffrant les ardeurs du soleil pendant le jour, ou les rigueurs de l'hiver ou le serrein de la nuit.

Mais passons plus avant ; *Meditemur duriora et non sentiemus*; et, comme dit le même Tertullien : *Si de exomologesi retractas, gehennam in corde considera, quam tibi exomologesis extinguet, et pœnæ prius magnitudinem imaginare, ut de remedii adeptione non dubites*; si nous craignons la rigueur de la pénitence, si elle nous semble cruelle et insupportable, si notre sensualité nous la fait fuir comme un martyr qui donne la mort à tous nos plaisirs, pensons dans notre cœur aux tourments d'enfer, mais que ce soit d'une pensée de cœur, d'une application de notre esprit, d'une méditation sérieuse; pensons à ce feu que la pénitence nous éteint; considérons la pesanteur de ces tourments dont la pénitence est le remède. Si nous pensons aux peines de l'enfer qui ont trois qualités, comme dit saint Bernard, elles sont longues dans leur durée, qui est celle même de l'éternité, elles sont pesantes dans leur nature, puisqu'elles sont un assemblage de tous les maux et les châtimens d'une justice rigoureuse, et, troisièmement, elles sont infructueuses à celui qui les endure pour des péchés dont il ne pourra jamais expier le démerite; si nous pensons à ce trésor du feu éternel, comme l'appelle Tertullien, dont

Dieu nous fait voir la peinture en ces montagnes, qui, sans se consumer jamais, poussent des flammes qui ont brûlé les villes qui leur étaient voisines, et qui tiennent toujours dans la crainte celles qui restent encore. Ces montagnes, dit ce Père, qu'on peut appeler les soupiraux et les cheminées d'enfer, nourrissent et poussent des feux qui les brûlent sans les consumer, elles sont l'image du feu d'enfer qui brûlera les damnés et qui les conservera pour rendre leur supplice éternel. Celui qui pensera à ce feu trouvera la pénitence douce, puisque c'est elle qui l'éteint et qui nous en préserve. Qui pensera à la compagnie, à la rage des démons, à ces ténèbres horribles de l'enfer, à ce ver qui rongera continuellement les damnés, c'est-à-dire à cette rage, à ce désespoir qui est un des plus grands supplices des damnés, quand ils considèrent qu'ils sont les auteurs de leur perte, qu'ils ont allumé et qu'ils se sont précipités dans les feux qui les brûlent; quand ils considèrent qu'ils ont perdu par leur faute une béatitude qui leur était acquise par le sang du Fils de Dieu; quand ils se représentent qu'il fallait bien peu travailler pour éviter des maux qui sont extrêmes dans la rigueur et éternels dans la durée, il n'est pas possible qu'on pense à ces choses et qu'on ne trouve pas la pénitence douce.

Si un damné pouvait sortir de l'enfer, il passerait toute sa vie dans une pénitence qui effacerait par sa rigueur toutes celles que les plus austères pénitents ont jamais pratiquées; sa vie serait un jeûne continuel, sa main serait toujours armée d'une discipline, son corps ne dépouillerait jamais le cilice, ses yeux couleraient toujours en larmes et sa voix crierait sans cesse : miséricorde; enfin on lui verrait les larmes d'un saint Arsénius, la cuirasse sur la chair d'un saint Guillaume et les jeûnes d'un saint François, et après il dirait que tout cela n'est rien. Chrétiens, n'appréhendons point la pénitence, mais bien le péché qui en est la cause, et le feu d'enfer qui en est le châtimement, puisque la sainte Ecriture, la raison et l'exemple nous ont fait voir qu'elle était douce dans sa pratique et souverainement efficace pour effacer nos crimes et pour nous procurer un bonheur éternel que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXVII.

MAUVAISE HONTE DU PÉNITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Hier nous tâchâmes de guérir des fous qui fuient les remèdes que la pénitence leur présente pour la guérison des plaies de leurs péchés : aujourd'hui j'entreprends à dé tromper et à donner de la vigueur à des lâches et à des douillets, qui s'aimant jusque dans l'excès craignent l'approche de la pénitence comme un monstre épouvantable. C'est

pourquoi à l'entrée des carêmes, qui sont des temps de pénitence, ils commettent, comme dit saint Chrysostome (*Hom. 3 de Penitent.*), des dissolutions de bouche qui sont comme les armes dont ils se couvrent pour résister au jeûne et à l'abstinence des viandes qu'ils regardent comme un monstre hideux et comme une bête féroce. Ils se préparent par l'intempérance, pour être moins sensibles aux rigueurs du carême. Ce sont ces délicats dont je veux guérir l'imagination blessée, en leur faisant voir que les jeûnes que la pénitence leur prescrit, et qu'ils ont regardés comme une diète fâcheuse, que l'éloignement des compagnies et des plaisirs qui leur paraît une mort civile, et que les larmes qu'elle verse, qui leur semblent être le sang du cœur, n'ont rien de rude et de farouche que le nom et l'apparence; mais que de ce fort sort la douceur, comme disait Samson; c'est-à-dire que de ces pratiques qui paraissent sévères, sort un miel de douceur et de consolation. Divin Esprit, auteur adorable de tous les mouvements de la pénitence, donnez-moi, s'il vous plaît, les lumières pour faire voir cette vérité, je vous le demande par les intercessions de la sainte Vierge, à qui je dirai : *Ave, Maria.*

Dieu s'est servi de divers moyens pour retirer l'homme du péché : il a fait des lois qui sont les règles de sa conduite et les moyens de son salut : elles proposent des récompenses à sa fidélité, et dénoncent des châtimens à ses transgressions. La haine publique qui poursuit les crimes, les corrections des amis, l'amour naturel qu'il a pour la gloire, sont tous des moyens pour le retirer du vice qui l'en prive; mais outre tous ceux-là, il lui a imprimé un amour pour la vertu, une crainte pour l'infamie qui est si attachée au vice, qu'il ne peut pas le regarder dans son prochain sans horreur, ni en être accusé sans avoir de la honte et sans rougir. C'est de cette honte que parle le Sage, quand il dit qu'il y a une honte qui est glorieuse, parce qu'elle est une preuve d'une bonne conscience qui la mérite, et c'est cette honte qu'on estime tant dans les jeunes hommes et dans les filles, qui met un voile d'écarlate sur leur visage, et le trouble dans leurs esprits dès qu'ils sont accusés ou qu'ils voient quelque ombre du vice : c'est cette pudeur et cette honte qui parurent sur le visage de la sainte Vierge, quand l'Ange se présenta à elle en forme d'un jeune homme, et qu'il lui apporta une nouvelle qui semblait être contraire au vœu qu'elle avait fait de garder une perpétuelle virginité. Ce fut aussi cette pudeur de la mère qui passa dans le fils, qui se montra au temps de sa passion, et qui lui fit dire à son Père, quand il se vit tout nu en présence de ses ennemis : *Deus, tu scis confusionem meam (Psal.)* : Mon Père, vous connaissez quelle a été ma honte et ma confusion, quand j'ai été exposé nu à la vue de mes bourreaux; car parmi les tourmens de ma Passion je n'en ai pas senti de plus rigoureux que celui que la honte m'a fait

souffrir, quand on m'a dépouillé de mes habits.

Comme cette pudeur fait la gloire de ceux qui en sont atteints, sa privation, que nous appellons l'impudence et l'effronterie, est le caractère d'une âme prostituée au vice. Dieu parlant à un pécheur, lui reproche qu'il a le front d'une femme débauchée, où la honte n'a jamais paru dans ses plus grandes turpitudes : cela veut dire qu'elle est dans le dernier abandon et qu'elle s'est rendue le vice naturel.

Or comme la honte est louable quand elle est produite par le vice ou par son ombre, aussi elle est à blâmer quand elle naît de la vertu et que nous rougissons du bien; c'est celle qui se trouve dans quelques pénitents qui ont honte de faire pénitence, et qui, comme ces personnes qui ont quelques maladies en des parties du corps, qui ne doivent souffrir ni les yeux ni les mains des étrangers, périssent sans remèdes, s'ils ne les reçoivent du ciel, comme fit la sœur de saint Grégoire de Naziance. Parlez-moi à ces pécheurs; montrez-leur les obligations qu'ils ont à faire pénitence pour satisfaire à Dieu qu'ils ont offensé, et pour réparer les dommages que le péché leur a causés, ils vous diront qu'ils en connaissent les obligations, mais qu'ils craignent les discours du monde; ils n'osent pas entrer dans un exercice qui les expose, disent-ils, à la risée d'une ville et à la critique de tous les censeurs, qui diront que ce changement de vie ne se fait qu'après un changement de fortune, une déroute d'affection, qu'après des desseins ruinés et des espérances trompées; ils diront qu'on n'est dans la modération et dans la modestie des habits, que parce qu'on n'en peut pas avoir de beaux; qu'on ne joue plus, parce qu'on n'a plus d'argent; qu'on ne fréquente plus les cabarets, parce qu'on n'y trouve plus de crédit, et qu'enfin on est continent, parce qu'on n'a pas le moyen d'être débauché; et ainsi ils n'osent pas faire pénitence de leurs péchés, retenus par cette honte que je m'en vas vous faire voir déraisonnable dans sa nature, et dommageable dans ses effets, et enfin après l'avoir regardée comme un mal, nous en chercherons le remède.

Pour le premier je dis que cette honte que nous avons de faire pénitence, est déraisonnable dans sa nature. Tertullien dit que la nature, pour retirer les hommes du mal, lui a attaché deux choses qui en sont inséparables, qui sont la honte et la crainte : *Omne malum timore aut pudore natura perfudit* : Et en effet, dit le même Père : *Malefici gestiunt latere, trepidant deprehensi, nec facile torti confitentur* : Les méchants cherchent à se cacher pour ne point paraître devant les hommes avec cette honte que le vice leur attache sur le front : ils tremblent devant les juges qui doivent les condamner, et les bourreaux avec tous leurs supplices ne peuvent point leur faire avouer des crimes qui mettent la honte sur leur visage et le trouble dans leur esprit. Pour trouver la cause

de cette honte que nous avons pour le mal, il faut la chercher dans son contraire qui est l'amour que nous avons pour la vertu qui lui est opposée ; car nous l'aimons parce qu'elle est conforme à notre nature raisonnable, qu'elle perfectionne les puissances de notre âme, qu'elle est un présent de Dieu et une production de la grâce : cet amour que nous avons pour la vertu se trouve dans tous les hommes. Les méchants qui pratiquent son contraire, l'aiment jusque dans leurs ennemis, la louent et font semblant de la pratiquer lorsqu'ils lui font la guerre, si bien que nous voyons que l'honneur accompagne la vertu inséparablement, qu'il en est un rejaillissement aussi bien qu'une récompense, et qu'au contraire le vice est blâmable, honteux, difforme, contraire à notre nature raisonnable, le grand ennemi de Dieu et la corruption de toute la nature.

Or, la pénitence est une vertu qui tire sa gloire non pas seulement de la nécessité que l'homme en a dans l'état du péché, mais de la pratique que Dieu en a faite dans celui de sa gloire : car Tertullien dit qu'après le péché du premier des hommes, après sa condamnation avec toute sa postérité, après l'avoir chassé du paradis et condamné à la mort, ayant après cette exécution, consulté sa miséricorde et se sentant touché de la compassion que sa bonté lui donnait pour ce pauvre misérable : *In semetipso pœnitentiam dedicavit rescissa sententia irarum pristinarum* : il consacra la pénitence en lui-même ; car il fut marri des vérités qu'il avait exercées contre ce pauvre criminel, qui était sa créature et qui portait son image. Cette pensée de Tertullien est une exagération qui élève trop la pénitence quand il la met dans Dieu, qui est immuable dans ses décrets, mais il ne parle en cette façon que pour se conformer à la nature des hommes qui se trompent dans leurs connaissances, et qui sont inconstants dans leurs résolutions : et néanmoins cela nous fait voir la noblesse de la pénitence. Mais nous la connaissons plus sensiblement par la pratique et par la recommandation que nous en a faite son Fils, dont la vie a été un exercice continuel de la plus rude pénitence qu'on puisse pratiquer, et dont les prédications n'ont point d'autre fin que de nous en montrer la nécessité et persuader la pratique. Les saints n'ont mérité ce nom et la gloire dont ils jouissent que par l'usage de la pénitence. L'Eglise dans tous les mystères qu'elle nous représente, dans tous les sacrements qu'elle nous donne, et dans toutes les voix qu'elle pousse et qu'elle nous fait entendre, nous enseigne cette même vérité ; et après tous ces témoignages nous ne pouvons pas douter qu'elle ne soit quelque chose de bien noble et de bien honorable. Cette honte malheureuse qui nous éloigne d'une chose si sainte et si profitable n'est-elle pas déraisonnable ?

Mais parlons encore plus en particulier, et voyons le principe de cette honte : vous avez honte, dites-vous, de faire pénitence, parce

que vous craignez de vous exposer à la risée à la censure du monde ! Quoi ! ne savez-vous pas que le monde est un excommunié, pour lequel le Fils de Dieu n'a pas prié ? Ne savez-vous pas qu'il a toujours été contraire à ses desseins ? c'est pourquoi il le regarde comme un excommunié, indigne de ses prières et de sa faveur : il n'est mort que pour nous retirer de ce monde méchant, comme dit son apôtre : *Qui dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsentis sæculo nequam* (Gal. II ; I Joan. II). Ignorez-vous que le monde est un grand animal composé de trois éléments, qui sont la superbe, l'avarice et la volupté ? Ne savez-vous pas qu'il a toujours persécuté les gens de bien, et décrié la vertu ? qu'il n'aime que ceux qui lui ressemblent, c'est-à-dire, qui sont infectés des vices qui lui sont comme naturels ? Après cela vous craignez les reproches et les jugements injustes du monde ! vous voudrez lui plaire et mériter ses approbations ! il faut donc que vous lui soyez semblables, et que vous vous rendiez ennemis de Dieu et de votre salut.

Mais passons encore plus avant, et voyons quel est ce monde qui vous fait tant de peur, puisque la crainte de ses jugements vous éloigne de la pénitence que tant de motifs vous rendent honorable et nécessaire. Le monde se prend pour l'assemblage de toutes les créatures, les cieus, la terre, le purgatoire et l'enfer, pour les bienheureux qui sont dans le ciel, pour les hommes qui sont sur la terre, pour les âmes qui souffrent dans le purgatoire ou dans l'enfer : or, voyons si dans toutes les parties de ce monde on blâme la pénitence. Dans le ciel nous trouverons Dieu qui nous y exhorte, qui couronne les véritables pénitents, et qui nous proteste qu'il n'y a point de gloire sans ce martyre volontaire : il nous dit que c'est la seule porte qu'il nous a ouverte pour nous introduire dans ce séjour de paix et dans cette terre de promesse : que c'est la seule monnaie avec laquelle nous achetons ce trésor qui ne manque jamais. Quoi ! peut-être les anges font un jeu de notre pénitence ? au contraire ils ne voient rien hors de Dieu plus agréable qu'un pécheur pénitent, ils se réjouissent de voir cet enfant prodigue revenir dans la maison de son père, que ce membre pourri reprend la vie qu'il avait perdue : ils font fête de voir l'image de Dieu qui avait été effacée par le péché, reprendre ses premiers traits par la pénitence : ils se réjouissent quand ils considèrent que le sang et les mérites du Fils de Dieu opèrent dans ces âmes perdues : ils tressaillent de joie quand ils pensent que le nombre des bienheureux est augmenté et que la gloire et le royaume de Dieu en reçoivent de plus grandes étendues. Enfin ils font fête quand ils voyent que le secours qu'ils nous donnent par leurs inspirations et par leur conduite réussit heureusement et que nous faisons pénitence. Ce n'est donc pas dans le paradis qui est la plus grande et la plus noble portion du monde, où l'on se moque de votre pénitence, et il n'y a rien dans ce séjour de

paix qui puisse vous donner de la honte. Mais peut-être sera-ce en purgatoire qu'on se moquera de vous; au contraire, c'est là où ces âmes disent hautement que vous faites une action honorable quand vous pratiquez la mortification, et que vous évitez par là les flammes dont elles sont brûlées. Si elles pouvaient sortir de ces cachots, vous les auriez non-seulement pour des compagnes, mais pour des guides et des exemplaires de pénitence : elles feraient honte à votre lâcheté; car vous les verriez dans toutes les pratiques de la plus rigoureuse pénitence; elles la font maintenant dans le purgatoire pour n'en avoir pas fait assez dans ce monde; et nous pouvons appeler ce feu qui les brûle, et les autres peines qu'elles souffrent, un supplément de pénitence. Ces âmes donc qui sont dans le purgatoire ne vous blâment point de vous voir dans un exercice où elles voudraient être et qu'elles vous envient.

Peut-être celles qui sont en enfer se rient de votre pénitence et soulagent leurs peines en se moquant de celles que cette vertu vous fait prendre? C'est au contraire; elles s'accusent elles-mêmes de folie pour n'avoir pas fait ce que vous faites : *Nos insensati*. Nous avons été des fous de n'avoir pas pratiqué la sainte pénitence qui nous eût préservés des maux que nous souffrirons pendant une éternité; ses rigueurs eussent été douces et courtes au prix de celles que nous ressentons dans l'enfer, qui sont extrêmes dans leur violence, éternelles dans leur durée, et infructueuses à ceux qui les souffrent. Ah! que ceux-là ont bon jugement qui prévoient et qui se préparent contre la tempête qui les pourrait engloutir, et qui se rendent sages par l'exemple d'autrui, et enfin que ceux-là sont bien conseillés qui assurent leur salut par la pénitence, et qui évitent un malheur dont nous serons éternellement accablés. Voilà comme dans l'enfer on approuve, on donne des éloges à cette vertu et à ceux qui la pratiquent, et des malédictions à ceux qui en sont ennemis.

Mais peut-être vous dites que ce sont les hommes qui sont sur la terre, et avec lesquels vous vivez et dont vous devez gagner l'estime et l'approbation, qui serient de votre pénitence et que vous avez honte de la pratiquer en leur présence. Tous les hommes qui sont dans le christianisme, sont ou bons ou mauvais, ou politiques. Les bons de qui vous devez rechercher l'estime et l'affection, vous louent et vous estiment de ce que vous leur êtes semblables dans la pratique des mêmes exercices, et ils vous y aiment par leur exemple et par leurs paroles, et partant ce ne sont point eux qui vous blâment, et vous ne devez pas rougir de faire ce qu'ils font. Peut-être les politiques vous condamneront. Tant s'en faut, car comme ils sont des personnes qui s'accrochent au temps, et qui cherchent à mériter l'estime des hommes par une belle apparence de piété; ceux-là, dis-je, vous loueront sans doute de vous voir dans la pratique d'une vertu qui a trop de rigueur pour eux; et quoique dans leur cœur ils ne

l'aiment pas, leur bouche sera obligée d'approuver ce que la plus saine et la plus judicieuse partie des hommes estime. Il ne reste donc qu'une poignée de méchants dont vous ne devez ni rechercher ni recevoir les approbations. Le Fils de Dieu commande aux démons de se taire quand ils le louent, et il ne veut point recevoir de louanges des bouches qui blasphèment contre Dieu et qui n'approuvent que le mal qu'ils persuadent. C'était, dit Tertullien, une preuve de la bonne vie de quelque personne quand elle était persécutée par Néron, parce que ce monstre de la nature humaine n'aimait que ceux dont la vie dissolue leur donnait quelque ressemblance avec la sienne, et ainsi vous ne devez point craindre le blâme de ceux qui font toujours des mauvaises actions et qui sont ennemis de la vertu.

Mais venons au point de conscience, et faisant connaître aux impies qu'ils ne peuvent pas se moquer de vous sans offenser Dieu, assurons votre pusillanimité, et effaçons cette honte de votre visage.

Je dis donc qu'on ne peut point se railler de votre pénitence, de la réforme que vous faites de vos mœurs, sans commettre deux péchés : le premier contre la charité qui nous oblige d'aimer Dieu sur toutes choses et le prochain comme nous-mêmes, et singulièrement les gens de bien qui approchent plus près de Dieu par la sainteté de leur vie et par la conformité de leurs mœurs, tels que sont les véritables pénitents; or, quand vous faites des railleries de leur piété et de leurs bonnes œuvres, vous témoignez ne les aimer pas, puisque vous leur ôtez l'honneur qui est dû à la vertu qu'ils pratiquent. Secondement vous faites contre la justice *quia per hoc homines a bene agendo impediuntur*; parce que par vos railleries vous décriez la vertu, vous la faites paraître ridicule et vous empêchez qu'on la pratique : vous fermez le chemin du ciel et vous ouvrez celui d'enfer. Mais aussi vous faites connaître le désordre de votre libertinage, de vos actions et de vos sentiments, puisque vous blâmez ce qui est saint, ce qui nous fait amis de Dieu et mérite son paradis. Finissons ce premier point par ces belles paroles de Tertullien :

Quoi! chrétien, dit ce grand docteur, tu crains les hommes, toi, dis-je, qui donnes de la crainte aux anges par le jugement que tu dois porter sur leurs actions? tu crains les démons, toi, dis-je, de qui ces esprits infernaux redoutent la puissance? tu crains le monde, toi qui es le juge du monde? *Times hominem, christiane, quem timeri oportet ab angelis, si quidem angelos judicaturus es; quem timeri oportet a dæmoniis, si quidem in dæmones accepisti potestatem; quem timeri oportet ab universo mundo si quidem in te judicabitur mundus.* (*Lib. de Fuga in persecutione, cap. 10*). Et après cela n'aurons-nous pas sujet de dire que cette honte est déraisonnable, puisqu'elle s'attache à la pénitence qui est pleine de gloire et d'honneur? Enfin pour l'ôter cette honte déraisonnable, pense, ô homme, que te voilà sur un théâtre où tu

es fait un spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes; que Dieu t'exhorte à faire de bonnes œuvres, à lui satisfaire par la pénitence, à travailler pour ton salut; que les anges t'y poussent par leurs inspirations, les saints par leurs exemples; qu'on te présente des couronnes pour animer ton courage; et que de l'autre côté tu vois une troupe de brigands et de débauchés qui t'en détournent par le mépris qu'ils font de toi. Ça, qui dois-tu regarder, ou Dieu dont le jugement est très-juste, l'approbation infaillible et les récompenses éternelles; ou cette troupe de fous, dont même les louanges sont en blâme et l'amitié est dommageable? C'est sans doute que tu dois écouter Dieu qui te dit que cette honte est déraisonnable en sa nature et dommageable en ses effets, comme nous allons voir au second point.

DEUXIÈME POINT.

Cette honte que nous avons fait voir déraisonnable en sa nature est aussi très-dommageable en ses effets. Elle est très-dommageable, non-seulement parce qu'elle nous retire des bonnes actions et qu'elle fait mourir en nous les mouvements par lesquels la grâce nous porte au bien, mais encore parce qu'elle nous conduit dans un malheur éternel. Le Fils de Dieu, dans son Evangile, dit de certaines personnes qui, retenues par la crainte des hommes, n'osaient pas le suivre et professer publiquement sa doctrine : *Quicumque me erubuerit et meos sermones, hunc et Filius hominis erubescet cum venerit in gloria Patris*: Quiconque, retenu par la honte, ne voudra pas être de mes disciples et refusera de pratiquer ce que j'enseigne, le Fils de l'homme le paiera de même monnaie, lorsqu'il viendra en la compagnie des anges. Il en fera un public désaveu, et protestera qu'il ne le connaît pas pour son serviteur et pour son enfant; c'est-à-dire celui qui, pour la honte du monde, n'ose point suivre les inspirations de Dieu qui nous portent à la pénitence, ni obéir à ses commandements qui nous y obligent, celui-là est indigne des récompenses qui sont préparées aux gens de bien et mérite tous les supplices.

Mais afin de faire voir la justice de ce châtement, il faut savoir que nous sommes obligés d'aimer Dieu de tout notre cœur, de tout notre entendement et de toutes nos forces, et que ce commandement ne nous oblige pas seulement d'avoir pour lui un amour véhément et où toutes les puissances de notre âme soient appliquées, mais il veut que nous l'aimions d'un amour de préférence, c'est-à-dire d'un amour qui surpasse celui de toutes les créatures; et que, lorsque leurs intérêts se trouvent en concurrence avec ceux de Dieu, nous devons quitter toutes les créatures. Et, comme elles sont infiniment au-dessous de Dieu par leur nature, elles le doivent être aussi dans notre estime : si bien que quand d'un côté tout le monde, c'est-à-dire quand tous les intérêts de la chair, tous les attachements de la nature se présenteraient à nous, et que d'autre côté la gloire de Dieu ou notre salut éternel sont intéressés

et nous appellent à eux, nous devons quitter père et mère, frères, sœurs, biens, honneurs, vie, santé, pour suivre Dieu et faire sa volonté qui ne désire que notre salut et sa gloire. Or est-il qu'une personne qui pour la honte du monde ne veut point s'engager dans la pénitence que Dieu nous commande, celui-là n'accomplit point ce précepte, et on peut soutenir qu'il n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses, puisqu'il lui préfère une ombre d'honneur, un fantôme de bonne estime, un sentiment du monde qui est trompeur ou inutile. Quoi ! celui-là donnerait-il bien sa vie pour Dieu comme il y est obligé, qui ne veut point lui donner un petit point d'honneur et une chimère de réputation ? Et ainsi vous voyez que le Fils de Dieu a très-grande raison de les méconnaître et de les désavouer pour siens, puisqu'ils se sont déclarés, par le choix qu'ils ont fait de l'estime des hommes par-dessus celle de Dieu, ses ennemis, et qu'ils l'ont désavoué.

C'est ce que firent certaines personnes dont il est parlé dans le saint Evangile, qui n'osaient publier les reconnaissances des bienfaits qu'ils avaient reçus du Fils de Dieu, et qui, après avoir été convaincus par la sainteté de sa doctrine et par l'évidence de ses miracles qu'il était le Messie, cachaient la vérité dans leur cœur, comme dit le prophète, ou, comme a remarqué saint Paul, la rendaient prisonnière de l'injustice. C'est ce que font aujourd'hui tant de chrétiens qui n'osent point faire les bonnes actions qu'ils savent mériter une gloire éternelle et l'amitié de Dieu, et tout cela pour un que dira-t-on ? je passerai pour un ridicule, pour un bigot, pour un niais et pour un fou. Malheureux, vous avez commis votre péché avec impudence, vous l'avez rendu connu de toute une ville, ou du moins de celui qui a été le complice de votre saleté, des anges qui l'ont vu et qui l'ont détesté, de Dieu qui l'a condamné et qui le punira pendant une éternité, et vous n'avez pas rougi de honte ; mais vous en avez de paraître en habit de pénitence et de faire les actions de chrétien ? N'a-t-il pas juste sujet de dire qu'il ne nous connaît pas, puisque nous ne l'avons pas voulu connaître, ou que si nous l'avons connu, ce n'a été que pour préférer le monde, la vanité et le démon à notre créateur et à notre devoir ? Et partant vous voyez le malheur qui accompagne cette honte mauvaise.

Leur malheur passe plus avant, car, après que le Fils de Dieu les a désavoués pour siens, il les condamne au feu d'enfer. C'est le châtement que saint Jean leur dénonce dans son Apocalypse : Le feu d'enfer sera la punition de ces impies, qui sont saisis d'une lâche crainte et qu'une mauvaise honte retire du bien ou empêche qu'ils ne s'y portent : ils seront là avec les mécréants, les infidèles, les homicides et les exécrables. *Timidis autem, et incredulis, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idololatriis, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne, et sulphure, quod est mors secunda*. Il les met avec les infidèles, parce

que ce n'est pas croire en Dieu et avoir les sentiments de sa majesté que nous sommes obligés, que de lui préférer le monde. Ils sont aussi rangés parmi les homicides, parce que celui qui est possédé de cette mauvaise honte ne fait pas de bonnes œuvres, il tue son âme par le péché et fait mourir souvent son prochain en ne lui donnant point le secours qui lui est nécessaire. Enfin ils sont mis parmi les abominables, parce qu'ils font deux péchés tout à la fois par cette honte : le premier, c'est que cette fausse crainte qui nous retire du bien est un insigne affront que nous faisons à Dieu, que nous postposons au monde, à l'honneur et à la vanité ; et ainsi c'est un péché contre le premier commandement de Dieu, qui nous oblige de l'adorer, de l'aimer et de le préférer à toutes les créatures, et voilà un péché de commission très-énorme : le second, qui est enfermé et produit par cette malheureuse honte, est un péché d'omission, parce qu'elle nous retire et nous empêche de faire le bien auquel nous sommes obligés. La pénitence est une vertu qui nous est nécessaire ; la fuite de cette compagnie, de cette occasion, la modestie dans les habits, dans le train, la modération et la retenue dans les paroles, tout cela ce sont des vertus que nous devons pratiquer, dont néanmoins cette mauvaise honte nous retire, quoique nous en ayons une forte inspiration, et que notre conscience nous en persuade la pratique ; et ainsi il ne faut pas s'étonner si, étant les plus grands coupables, ils sont mis au premier rang de ces criminels qui doivent souffrir le feu d'enfer.

C'est là que parmi les flammes dont ils seront brûlés la honte qui les a empêchés de faire le bien fera une partie de leur supplice, car ils seront connus de toutes les nations, leurs crimes les plus cachés seront en évidence, et on verra leurs saletés et leurs turpitudes qu'ils n'ont pas voulu expier par la pénitence. Ce sera alors que dans leur désespoir ils se maudiront eux-mêmes et qu'ils se donneront le nom de fous ; et véritablement il leur convient fort bien, puisque, par une petite pénitence et pour une légère honte qui les a retirés du bien, ils se sont procuré un malheur éternel.

TROISIÈME POINT.

Après avoir fait voir les malheurs de cette honte, voyons maintenant les remèdes qui pourront nous en préserver. Je prends le premier de l'amour que nous devons avoir pour Dieu, parce que, comme dit saint Paul : *perfecta charitas foras mittit timorem* : la parfaite charité chasse la crainte de l'âme. Ce sont deux contraires qui ne peuvent pas compatir en même lieu, car la crainte glace le cœur, l'amour le dilate. Cet apôtre l'avait éprouvé lorsqu'il disait : Qui est-ce qui peut nous séparer de la charité de Jésus-Christ ? Et le même saint Paul disait : *Non enim erubesco Evangelicum Dei* : je ne rougis point pour prêcher un évangile et des vérités qui sont une folie aux gentils et un scandale aux Juifs. Je sais bien que je m'expose à la risée des philosophes, quand je leur parle de la ré-

surrection des morts, parce que je leur présente une doctrine qui est contraire à celle d'Aristote, qui leur enseigne qu'il n'y a point de retour de la privation à l'habitude ; je sais bien qu'on m'appelle fou, que je passe pour un magicien quand je contrains les démons de se faire et de quitter les corps qu'ils possédaient ; qu'on me prend pour un enchanteur, quand je persuade les vérités de l'Evangile, et qu'avec le pouvoir qu'il nous donne, je fais des miracles ; mais tous ces blâmes me sont des marques d'honneur et des témoignages de bienveillance. Tous les autres disciples font gloire des infamies que leur attire la prédication de l'Evangile, et ainsi vous voyez que la charité chasse cette honte. Ayons donc de l'amour pour Dieu et nous aurons du mépris pour toutes les choses du monde.

La seconde raison, ou le second remède dont nous devons nous servir contre cette mauvaise honte, qui nous fait rougir dans la pratique des actions de piété, est celui que nous prendrons de l'exemple de sainte Madeleine. Cette illustre pénitente, nous dit le saint Evangile, se sentant blessée dans le cœur par un des regards du Fils de Dieu, et attirée fortement par les attrails de la grâce, s'en vient, entre dans la maison du pharisien, passe dans la salle où le maître du logis traitait le Sauveur de nos âmes, et là, avec un courage que saint Augustin appelle une sainte impudence, et qui fit l'admiration et le murmure de toute l'assemblée, se jette aux pieds de son aimable médecin, ses yeux versent des larmes en assez grande quantité pour les laver ; elle expie, par cette eau que l'amour et la pénitence lui font répandre, la saleté de ses regards, qui avaient été les premiers ministres de ses concupiscences et qui l'avaient allumée dans les cœurs ; elle se sert de ses cheveux pour essuyer des pieds que ses larmes avaient lavés, et fait un glorieux anathème de tout ce qui avait servi à sa vanité ; enfin elle purifie sa bouche par les baisers qu'elle leur imprime. Ces actions extraordinaires, rendues par une femme que ses péchés avaient diffamée, et dans un lieu où l'on ne pensait qu'à faire bonne chère, et faites sous des yeux et en présence de personnes qui étaient de condition et qui pratiquaient une piété apparente, devaient couvrir de confusion cette sainte pénitente ; mais saint Grégoire nous dit : *Quia semetipsam graviter erubescerat intus, nihil esse credidit quod verecundaretur foris* (Hom. 33 in Evang.). La honte qu'elle avait dans son cœur à la vue de ses saletés, la confusion de son esprit par la découverte que les lumières de la grâce lui firent des dérèglements de sa vie, la rendirent insensible à la honte qui lui pouvait venir de faire des actions qui la faisaient croire sans jugement, ou dans les transports d'un amour dont les assistants ne pouvaient connaître ni la force, ni la cause. Elle ne fit point de considération sur les discours que la médisance pouvait tenir d'elle pour des actions qu'un mouvement d'amour et de pénitence

lui inspirait et qu'elle savait bien devoir être agréable à son Sauveur.

J'en dis de même de vous, chrétiens, voulez-vous être impénétrables à la honte, que vous croyez naître de l'exercice de la pénitence ? entrez dans votre cœur, considérez-en toutes les infidélités, les turpitudes ; la vue de tous ces désordres qui ont offensé Dieu, à qui vous deviez un respect infini, qui ont perdu votre salut, qui vous ont rendus semblables au démon et qui vous ont faits fils de la gêne comme lui, vous donnera tant de confusion que vous n'en aurez pas pour une pénitence qui en est le remède, c'est-à-dire qui vous remet dans l'amitié de Dieu, qui vous rend son fils, son héritier, met la beauté dans votre âme, et enfin vous fait être un spectacle d'admiration à Dieu et aux anges. Voilà, chrétiens, comme il est vrai qu'une bonne crainte en chassera une mauvaise.

Enfin le dernier remède pour éviter cette fausse crainte, est que comme un clou est chassé par un autre, aussi nous pouvons chasser cette fausse crainte par une véritable. *Qui timet Deum nihil trepidabit* : celui qui craint Dieu ne craindra plus rien, car cette crainte occupera tout son esprit, il regardera toutes les choses avec mépris. Je puis me servir, pour vous rendre sensible cette vérité, d'un argument dont saint Chrysostome se sert pour montrer quel est le motif qui nous fait craindre la mort. Nous craignons, dit ce docteur, la mort, parce que nous n'appréhendons point les jugements de Dieu. Vous savez, dit ce Père, parlant au peuple d'Antioche (*Hom. 5*), que lorsque vous apprîtes que l'empereur s'en venait pour châtier la rébellion de cette ville, vous trembliez de crainte qu'il ne vous ôtât vos biens, mais lorsque vous le vîtes entrer avec un équipage de guerre, et que tous ses discours étaient des menaces de mort, vous en eûtes tant de frayeur qu'elle vous fit perdre celle que vous aviez de la confiscation de vos biens ; la crainte d'un plus grand mal vous en fit oublier un plus petit, et vous crûtes même avoir gagné beaucoup s'il se contentait de prendre vos biens et qu'il vous conservât la vie. J'en dis de même, chrétiens, si nous craignons comme il faut les jugements de Dieu, cette grande et légitime crainte occuperait si fort toutes nos puissances, qu'elle n'y laisserait point de place pour celle qui nous vient de la honte des hommes, que nous avons fait voir déraisonnable en sa nature et pernicieuse dans ses effets. Fuyez donc cette mauvaise honte, et Dieu vous donnera sa grâce en ce monde, et sa gloire en l'autre, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXVIII.

PÉNITENCE HONORABLE.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum eorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche
(*S. Matth., ch. IV*).

C'est un vice ordinaire aux orateurs d'exa-

gérer si fort les choses dont ils traitent, qu'ils les font méconnaître et que, pour leur donner plus d'ornement, ils changent entièrement leur nature. Tertullien est tombé souvent dans ce défaut, mais singulièrement lorsqu'il parle de la pénitence ; car pour faire voir son origine illustre, il va la trouver dans Dieu : *Pœnitentiam in seipso dedicavit rescissa sententia irarum pristinarum* : Dieu consacra la pénitence en lui-même, désavouant le mouvement de colère qui lui avait fait porter un arrêt de mort contre tous les hommes, et sa miséricorde prenant la place de sa justice, elle lui fit prendre résolution de pardonner à l'homme, qu'il savait être son ouvrage et son portrait. Ces papotes tiennent de l'hyperbole, car Dieu est immuable en sa nature et en ses décrets ; et comme il ne fait rien par des transports aveugles, il ne peut point se repentir d'aucune de ses actions, qui sont toutes dans la justice et qui se font avec connaissance. Nous pouvons néanmoins tirer de ces paroles l'excellence de la pénitence, qui donne de l'honneur à Dieu et qui augmente sa gloire accidentelle, et dire qu'elle est honorable à Dieu et qu'elle fait l'honneur des hommes. C'est, chrétiens, ce que nous verrons dans cette prédication, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, qui est auteur de tous les mouvements qui nous portent à la pénitence. Prenons à cette fin la Vierge glorieuse pour notre médiatrice, et disons-lui : *Ave, Maria*.

Nous disons ordinairement que les vertus théologiques sont plus nobles et de plus grand mérite que les morales, parce qu'elles considèrent, qu'elles se rapportent et qu'elles honorent Dieu : elles le regardent comme leur propre objet, se rapportent à lui comme à leur fin, et l'honorent comme leur principe. La foi regarde Dieu comme une vérité éternelle qui seule fait nos connaissances et tout le jour de la foi ; l'espérance le regarde et trouve dans ses bontés les motifs qui lui font espérer d'obtenir une félicité éternelle ; l'amour se porte à lui comme au centre de toutes les bontés : si bien qu'il faut avouer que nous ne pouvons honorer Dieu plus hautement que par la pratique de ces trois vertus, qui le trouvent infailible dans ses connaissances, fidèle dans ses promesses et infiniment aimable dans ses bontés. Mais, chrétiens, qu'il me soit permis de dire que la pénitence honore Dieu d'une façon particulière : *Timor hominis, Dei honor est*, dit Tertullien ; elle honore Dieu parce qu'elle jette le pécheur à ses pieds, comme un pauvre criminel devant un juge qui a le pouvoir de le condamner et de l'absoudre ; et quoiqu'elle n'ait pas l'éclat et la beauté des théologiques ; quoique ses yeux, qui sont remplis de larmes, n'aient pas les clartés de la foi ; quoique la crainte qu'elle donne au pénitent ne lui permette point de regarder les couronnes que l'espérance attend ; quoique son amour soit un peu intéressé et soit mêlé de crainte, néanmoins l'eau qui sort de ses yeux fait voir qu'elle a le feu de l'amour de Dieu

dans le cœur. Enfin, quoiqu'elle soit couverte de cilices et exténuée par les jeûnes ; elle ne laisse point d'avoir l'allégresse du mouvement et de se porter avec ferveur à toutes les actions de piété qu'elle sait lui être agréables, et ainsi nous pouvons dire qu'elle l'honore. C'est ce que nous verrons au premier point ; et au second nous verrons qu'elle est honorable à l'homme qui la pratique.

PREMIER POINT.

Pour le premier je dis que la pénitence honore Dieu autant qu'il peut être honoré d'une créature. Il est assuré que le plus grand honneur que les hommes puissent rendre à Dieu est de lui offrir des sacrifices. Il en donna l'inspiration et reçut agréablement celui d'Abel dans la loi de nature, et il est croyable que cet enfant présenta ce sacrifice et fit cette action de religion, parce qu'il l'avait vu faire à son père Adam, auquel Dieu donna avec la connaissance de son être souverain, celle des moyens de lui plaire et de l'honorer. Tous les patriarches l'ont honoré en même façon, et il semble qu'ils ne nourrissaient pas tant cette prodigieuse multitude de troupeaux pour les manger et pour en faire leurs richesses que pour avoir de quoi présenter des sacrifices à Dieu. Dans la loi écrite il en fait le commandement à Moïse, lui prescrit les formes et toutes les circonstances qu'il y devait observer ; il destine une tribu pour ce sublime office, qu'il élève par-dessus les autres par des privilèges qu'il lui donne et par la protection qu'il lui rend.

Et certes Dieu est fort honoré par les sacrifices, parce qu'ils sont des protestations que les hommes font qu'il est seul éternel, et que toutes les créatures qui ont vie doivent la perdre comme la victime qu'on faisait mourir, et que leur être, qu'elles ne tiennent que par emprunt, doit faire hommage à celui de Dieu et témoigner son éternité par le défaut et par l'anéantissement. Ils protestaient aussi par les sacrifices que Dieu qui par sa puissance est le principe de toutes choses, est aussi la fin où elles se doivent rapporter, et qu'elles n'ont d'existence que pour honorer celle de Dieu. De plus, ils témoignaient, par les sacrifices des animaux qu'ils tuaient, ou par l'épanchement des liqueurs, ou l'embrasement des gerbes et d'autres fruits, que Dieu était seul suffisant à soi-même, et qu'il n'avait pas besoin des choses qu'on lui présentait brûlées ou mortes, et dans un état à ne servir à d'autres usages qu'à celui seul d'honorer un Dieu qui n'a pas besoin de la vie et du secours de ses créatures. Voilà comme les hommes honoraient Dieu par les sacrifices. Or, quand un pécheur fait pénitence, il offre à Dieu un sacrifice plus agréable que tous ceux qui lui furent présentés dans l'ancienne loi, et Salomon, qui égorga et qui présenta des hécatombes, qui versa des ruisseaux de sang et qui faisait des nuages épais en l'air par les vapeurs des victimes brûlées, n'offrit jamais rien de si agréable que ce que le pécheur lui présente. C'est de ce sacrifice dont

parle le prophète royal : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus* (Psal. L) : Un esprit affligé par le souvenir de ses péchés est un sacrifice que Dieu regarde avec des yeux d'agrément, et je crois que c'est ce sacrifice dont le Sage veut que nous honorions Dieu : *Honora Dominum de tua substantia* (Prov. III) : Honorez Dieu de votre substance. L'homme a trois substances dont il peut honorer cette souveraine majesté, en les lui offrant en sacrifice. Quand il prie, il lui offre son esprit et lui fait hommage de ce qu'il a de plus noble. Il honore aussi Dieu quand il donne aux pauvres ses biens extérieurs, qu'on appelle de fortune ; ils peuvent être nommés une substance, quoiqu'ils se dissipent et que mille accidents nous les ôtent, parce qu'ils sont l'appui de la fortune et qu'ils font toute la force des hommes ; mais quand il lui offre son corps par les jeûnes et par les mortifications, qui sont les exercices de la pénitence, c'est alors qu'il lui présente et qu'il l'honore par le sacrifice de son corps. C'est ce que Tertullien disait : *Nam etsi multo opera justitiæ, non tamen sine sacrificio, quod est anima conflictata jejuniis* (De Jejun., cap. 3) : Quoique Dieu demande les œuvres de justice, c'est-à-dire que nous nous occupions au service des pauvres et des autels, ces emplois, quoique saints, ne sauraient jamais lui plaire, s'ils ne sont comme l'encens qui doit accompagner le sacrifice que nous devons lui présenter, qui est une âme affligée par les jeûnes et par le souvenir de ses péchés.

C'est alors que nous faisons ce que dit saint Paul, que nous présentons nos corps à Dieu comme une victime sainte et agréable, quand par la pénitence nous lui offrons toutes les satisfactions de nos sens et tous les divertissements de notre esprit, qui sont la vie du vieil homme et la corruption du nouveau. Cette hostie est alors sainte, parce qu'elle est éloignée de toutes les ordures de la terre et qu'elle est consacrée à Dieu ; elle lui est aussi agréable parce qu'elle n'a d'action que pour lui.

C'est alors que le sacrifice du pénitent peut être appelé en quelque façon la fin et la consommation de ceux de la loi, comme a été celui de Jésus-Christ, parce qu'immolant son corps et donnant la mort à ses vices par la pénitence, il présente en quelque manière comme dit un Père, les sacrifices de la loi. Il immole des taureaux, quand il porte avec patience le joug de la loi qu'il avait brisé par ses péchés : *A sæculo confregisti jugum*. Il sacrifie un béliar quand il donne la mort à la luxure ; il offre des tourterelles, lorsque ses yeux versent des larmes et que son cœur pousse des gémissements ; il brûle et consume des gerbes et d'autres fruits, quand il abat par les jeûnes l'insolence de sa chair ; enfin il présente des azymes de sincérité et de vérité comme veut saint Paul : *In azymis sinceritatis et veritatis*, lorsqu'elle se trouve dans ses actions et dans ses paroles.

Ce sacrifice que la pénitence lui présente, lui est aussi très-agréable et lui donne de

l'honneur, parce qu'il tire toute son efficace de celui que le Sauveur présenta en la croix, qui a été la consommation et la perfection de tous les sacrifices qu'on a jamais présentés à Dieu. C'est ce que nous a voulu signifier le prophète royal par ces paroles qu'il adresse à Dieu : *Offeram tibi boves cum hircis*. Je vous offrirai des bœufs avec des boucs. Qu'est-ce à dire, présenter à Dieu des animaux mondes et immondes, tels que sont les bœufs et les boucs ? Cela nous signifie que le Fils de Dieu ne s'est pas lui seul sacrifié à son Père, mais qu'il lui a présenté en sacrifice tous les pécheurs pénitents qui étaient des animaux immondes, qui deviennent purs et agréables à Dieu quand ils lui sont offerts avec son Fils, dont le sang en efface toutes les taches. C'était aussi pourquoi il voulut que la croix fût l'autel de son sacrifice, parce que si vous y prenez garde, celui qui est crucifié n'occupe qu'un côté de la croix et qu'il y reste une place vide. Le Fils de Dieu n'occupe qu'une partie de la croix où il a été attaché visiblement, mais tous les pécheurs pénitents le sont invisiblement de l'autre côté ; c'est pourquoi, dit saint Ambroise, dans le testament que le Fils de Dieu fit en mourant, il lègue sa croix aux pénitents pour être l'autel de leur sacrifice.

Et non-seulement ce sacrifice lui est agréable, parce qu'il est mêlé à celui du Sauveur de nos âmes ; mais aussi parce qu'il tire toute sa vertu de celui que Jésus a présenté à son Père ; car il est assuré que le mouvement qui porte le pécheur à la pénitence lui est mérité par le sacrifice de la croix, que ses larmes sont trempées dans le sang qu'il y a versé, et que sa réconciliation avec Dieu se fait par les mérites de la passion de Jésus. C'est à la mort de ce souverain prêtre que tous ceux qui ont commis des homicides involontaires ont la liberté de venir dans leur pays, et qu'ils n'en sont pas retranchés, parce que le Fils de Dieu, comme un souverain prêtre, nous donne par sa mort l'entrée dans le royaume des cieux. Or, comme Dieu a tiré sa plus grande gloire des ignominies et des abaissements de la passion de son Fils, qui ont fait son sacrifice ; aussi nous devons dire que celui que lui présente le pénitent étant mêlé, tirant son efficace et représentant celui du Sauveur, augmente son honneur et lui est très-agréable.

Saint Cyprien dit que Dieu dans la mort des martyrs, qui a été une espèce de sacrifice : *Et coronat et coronatur* (Lib. II, ep. 6), les couronnait et était lui-même couronné ; parce que la force et la charité avec laquelle les martyrs souffraient leurs peines leur venant de Dieu, on peut dire qu'il combattait, qu'il triomphait et qu'il était couronné en eux. De même pouvons-nous dire de la pénitence, qui est une espèce de martyre, qui a quelquefois autant de rigueur et toujours plus de longueur que celui que souffraient les martyrs. Il est vrai, on n'y verse plus de sang, il n'y a point de bourreau qui se présente pour faire mourir le pénitent ; mais aussi n'est-il pas vrai qu'il se prive de tous

les plaisirs qui étaient sa vie, et qu'il meurt en quelque façon tous les jours, parce qu'il en forme les résolutions et qu'il est disposé à mourir tous les moments pour la gloire de Dieu et pour satisfaire au démérite de ses péchés ? Mais encore n'est-ce pas mourir tous les jours, de forcer, de rompre ses inclinations, de faire la guerre à ses sens et à sa volonté ? Or, dans ce sacrifice continuel que le pénitent offre à Dieu, *et coronat*, il couronne leur charité et leur patience ; *et coronatur*, et il est lui-même couronné, parce que les forces, l'adresse et la résolution que témoignent les pénitents leur viennent de Dieu, et ils ne combattent qu'avec ses armes et couverts de sa protection.

La pénitence fait aussi la gloire de Dieu, parce qu'elle lui soumet le démon qui s'était élevé contre lui. C'est la pensée de Tertullien, qui dit que la pénitence triomphe, attache et fait captif le démon sous les pieds de Dieu : et pour entendre la pensée de ce Père, il faut savoir que le démon est le grand ennemi de Dieu, et quoiqu'il soit sa créature et un criminel qu'il tient à la chaîne, que sa justice châtie avec toute sorte de rigueur, il ne laisse pas pourtant de lui faire la guerre et de renverser ses desseins. Le saint Evangile l'appelle *malum*, mauvais, parce que sa volonté est obstinée au mal, et qu'il emploie tous ses efforts pour le répandre dans les créatures ; or, la plus grande injure qu'il puisse faire à Dieu, est de procurer la perte de l'homme, parce qu'il est le plus noble de tous ses ouvrages, et qu'il a tant travaillé pour en faire le salut. Quand donc il peut lui faire perdre la grâce et le rendre ennemi de Dieu, quand il lui fait transgresser les commandements de son souverain ; c'est alors qu'il fait la plus grande de ses fêtes ; et s'il était capable de joie, il en ressentirait une très-grande en cette rencontre, puisqu'il voit réussir ses desseins, augmenter son parti et amoindrir celui de Dieu : *Latatur malus recuperatu præda* : le voilà riche pour cette proie, le voilà orgueilleux pour cette conquête ; mais quand le pénitent pleure ses péchés, qu'il renonce au démon qu'il reconnaît être un tyran, en se remettant du parti de Dieu qu'il avoue par cette préférence et par ce retour être son légitime Seigneur, à qui il veut satisfaire par cette amende d'honneur et par cette publique satisfaction ; ce retour du pécheur envers Dieu par la pénitence, qui ôte au démon une dépouille qui le rendait orgueilleux, est un trophée que la pénitence dresse à sa majesté, il met à ses pieds le démon et le contraint d'avouer qu'il n'a dans son parti que ceux qui n'en connaissent pas la tyrannie et qui veulent périr. Tertullien appelle le saint homme Job *Operarium victoriæ Dei*, l'ouvrier et l'organe des victoires de Dieu ; car par sa patience qui lui fit surmonter toutes les tentations du démon, il creusa un tombeau à la vanité de cet esprit infernal, et éleva un étendard victorieux qui publiait la gloire de Dieu. *Quid dissecebatur malus* ? Dieu s'en riait et semblait ressentir une joie extraordinaire ; d'autre côté le dé-

mon qui voyait ses desseins renversés et ses coups porter à faux, crevait de rage et de dépit, et le trophée de Job qui faisait la gloire de Dieu, augmentait les peines des démons. Or ce que ce saint homme a fait par sa patience, tous les pénitents le font par la pratique de leur pénitence. *Ridet Deus, dissecatur diabolus* ; Dieu rit et prend un singulier plaisir quand il voit cet enfant prodigue revenir dans la maison de son père, il fait fête lorsqu'il peut remettre cet brebis errante dans son berceau, enfin il fait ses ornements et sa joie de cette bague perdue ; comme au contraire le démon s'afflige, il enrage, il sent augmenter la violence du feu qui le brûle et de l'infamie qui le couvre, quand le pécheur l'abandonne et qu'il fait une solennelle protestation de ne vouloir jamais plus revenir à lui. Ce sont là les trophées que le pénitent élève à la gloire de Dieu. Je finis ce premier point avec cette remarque, qui nous fera voir combien la pénitence rend d'honneur à Dieu. Quand le Sauveur a converti quelque pécheur, qu'il en a fait un pénitent, le saint Evangile en remarque toutes les circonstances, parce que c'est une action très-mémorable et qui enferme un très-grand mystère. Convertit-il la Samaritaine ? l'Evangile a remarqué la nation de cette femme, le lieu où elle se fit, la posture que le Fils de Dieu tenait, toutes ses paroles et les réponses de cette femme. A-t-il converti la Madeleine ? il souffre qu'elle l'accompagne partout, et après avoir fait son éloge et l'avoir proposée comme un objet d'admiration, il veut qu'on la voie par toute la Judée comme un trophée de sa gloire et de son honneur. Voyez, chrétiens, comme la pénitence est honorable à Dieu : à quoi tient-il que nous n'augmentions sa gloire par la pénitence de nos péchés, et que nous ne procurions la nôtre, comme nous verrons au second point ?

SECOND POINT.

Il ne faut point douter, chrétiens, que puisque la pénitence donne de la gloire à Dieu, elle ne soit très-honorable à l'homme, et qu'elle ne lui apporte toute sorte de biens. Tertullien dit que la pénitence qui semble mettre l'homme dans le mépris, qui le couvre de cendres, qui le jette aux pieds de tous les hommes, qui fait avouer au pécheur qu'il est indigne de regarder le ciel et d'être appelé enfant de Dieu, cette pénitence le rend alors glorieux : elle ne l'abaisse que pour l'élever, ni ne le rend hideux aux yeux des hommes que pour le rendre beau à ceux de Dieu et des anges, et en faire un spectacle digne de leur admiration. Et en effet, dit saint Thomas : *Penitentia est laudabilis ; quia admittitur ad destructionem peccati, quod est monstrum maximum*. La pénitence est très-louable, et celui qui la pratique est très-glorieux, parce qu'il terrasse un monstre hideux et beaucoup à craindre, qui est le péché : il détruit ce corps de malice, dont parle saint Paul. Dans cette défaite le pénitent se rend compagnon du Fils de Dieu, qui n'est venu en ce monde que pour donner la mort à ce monstre : *Ut finem accipiat peccatum*. N'est-

il pas donc bien glorieux au pénitent de faire mourir ce géant qui a tué tant d'âmes, et qui fait que l'enfer est aussi bien le tombeau que la prison de ceux qu'il a fait mourir de cette mort seconde qui les sépare de Dieu, qui est cause de tous les maux qui sont dans l'univers, qui d'un Dieu plein de bonté en fait un juge sévère, d'un père pitoyable un ennemi qu'on ne peut point réconcilier, qui a changé les anges en démons ? Enfin il triomphe du péché qui a mis le désordre dans le monde, la fureur dans les bêtes sauvages, les poisons dans les plantes et les malignités dans les astres et dans l'air. C'est ce monstre que la pénitence détruit. Cela ne lui est-il pas glorieux ?

J'avance encore et dis, sans aucune exagération, qu'elle est plus forte et plus généreuse que toutes les autres vertus qui n'ont qu'un ennemi, qui est le vice qui leur est contraire et qui les détruit. L'humilité regarde avec horreur la superbe ; la mansuétude s'oppose à la colère, la diligence à la paresse. Il y a d'autres vertus qui sont plus généreuses et qui ont deux ennemis à vaincre ; la libéralité a d'un côté l'avarice qui veut fermer sa main et son cœur, et lui ôter cette noble inclination qu'elle a de se communiquer ; de l'autre côté, elle voit la prodigalité qui veut répandre sans retenue et sans choix ce qu'elle dispense avec ordre et avec jugement ; la force se voit environnée de la timidité qui voudrait glacer le sang dans ses veines et lui lier les bras ; mais de l'autre elle se trouve attaquée de la témérité qui fait tout entreprendre et qui engage dans la confusion, si bien qu'il faut que la force combatte ces deux ennemis qui la veulent perdre, quoique ce soit par des moyens contraires. Mais la pénitence n'a pas un seul ennemi, comme l'humilité et la douceur, ni deux comme la libéralité et la crainte, mais tous les péchés ensemble qu'elle attaque et qu'elle défait glorieusement. *Penitentia respuit avaritiam, horret luxuriam, fugat furorem, calcit superbiā, excludit invidiam, continet linguam, mores componit, malitiam odit*. La pénitence chasse l'avarice, a horreur de la luxure, arrête les mouvements de la fureur, foule aux pieds la superbe, ne peut souffrir l'envie, met un frein à la langue, réforme les mœurs. Enfin comme une généreuse guerrière, elle donne la mort à la malice qui fait la vie et la nature de tous les péchés.

Mais allons plus avant et, après avoir fait voir son honneur par la générosité qui lui est essentielle, regardons et admirons-la par l'estime que Dieu en fait. *Protegam*, dit-il au quatrième livre des Rois, *urbem hanc et salvabo eam propter me et propter David servum meum*. Je défendrai cette ville, dit Dieu, et conserverai tous ses habitants à ma considération et en celle de David mon serviteur. Voyez, dit saint Chrysostome sur ces paroles, la force de la pénitence : David pénitent est puissant encore après sa mort, comme il était pendant sa vie, sa mémoire oblige Dieu à pardonner à des criminels. *Vides quanta sit*

pœnitentiæ vis : et mortuus et vivus viribus valuit. Il ne se souvient point de plusieurs rois qui se sont conservés dans l'innocence et dans la fidélité qu'ils devaient à Dieu; tels qu'ont été un Ezéchias, un Josias et quelques autres; mais il ne témoigne faire considération que du seul David pénitent. Et, ce qui surpasse toutes nos pensées et qui nous fait connaître la haute estime que Dieu fait de la pénitence, il s'associe et met David en parallèle avec lui : *Propter me et propter David.* Quoi! Dieu ne trouve-t-il pas en lui-même d'assez puissants motifs de bonté pour défendre une ville? Faut-il encore qu'il en prenne des mérites de David, et qu'il dise: A cause de David et de moi, je pardonne à cette ville? Cela nous fait voir l'estime qu'il fait de la pénitence.

Cette pénitence, qui fait entrer en parallèle Dieu et l'homme pénitent, mérite qu'il le caresse et qu'il l'honore par des avantages très-considérables. A qui donne-t-il la conduite de son Eglise, la garde de son troupeau et de son épouse, qu'à un saint Pierre pénitent? Comme cet apôtre avait honoré Dieu par sa pénitence, Dieu l'honore maintenant en l'élevant à la plus haute dignité qu'on se puisse imaginer; il veut qu'il tienne les clefs du royaume des cieux, qu'il soit la pierre fondamentale de ce noble édifice, dont l'étendue suffit pour loger tous les chrétiens, et qui a tant de force que toutes les puissances de l'enfer et la fureur des hommes ne pourront l'ébranler. Ne semble-t-il pas qu'il devait faire cet honneur à saint Jean; et qu'après lui avoir donné sa mère, qui est la plus noble partie de cette Eglise et la mère de tous les élus, il ne devait donner la charge de son épouse, qui est l'Eglise, qu'à saint Jean, de qui l'innocence semblait le rendre plus digne de cet illustre avantage? Et d'ailleurs, étant le parent du Sauveur, selon la chair, cette alliance du sang jointe à celle de son innocence et des autres vertus qui se trouvaient en lui, devaient lui faire mériter la conduite de son Eglise et non pas à un saint Pierre qui l'avait renié trois fois, et qui, dans ses plus grands besoins, l'avait désavoué. Il est vrai qu'à parler à la façon des hommes et à regarder les choses selon leur apparence, il semble qu'il devait donner cet avantage d'honneur à saint Jean par préférence à saint Pierre; mais aussi il se trouve que si saint Pierre a été pécheur, il a été pénitent, s'il l'a désavoué par son reniement, il l'a honoré par ses larmes. Le déplaisir qu'il a témoigné de sa faute l'a parfaitement réparée, et il a condamné la lâcheté de son cœur qui lui fit commettre un péché qui passa dans quelque demi-heure par une pénitence qui a duré toute sa vie.

Et c'est de là que les saints ont pris sujet de dire que la pénitence de saint Pierre lui a été si avantageuse, qu'elle lui a rendu non-seulement l'innocence qu'il avait perdue par son péché, mais qu'elle lui a mérité des honneurs qu'il n'eût pas peut-être reçus s'il se fut conservé dans son premier état. Sur cela saint Ambroise dit ces belles paroles : *Major*

gradus est datus ploranti, quam fuerat ablatus neganti : les larmes de saint Pierre l'ont élevé plus haut que son péché ne l'avait abaissé. Sa pénitence lui a fait tirer avantage de son reniement; et cette eau qui a coulé de ses yeux a non-seulement effacé ses taches, mais aussi donné une beauté merveilleuse à son âme.

Dieu a fait cette merveille qu'il nous propose pour exemple, afin, dit saint Jérôme (*Ep.* 149), que nous connaissions la force de la pénitence, qui est si grande, qu'elle nous fait non-seulement mériter le pardon de nos péchés, mais nous élève à un degré d'honneur qui fait l'admiration des anges et qui doit attirer l'imitation des hommes. *Ut intelligeremus quanta sit virtus pœnitentiæ, per quam non solum veniam consequi, sed etiam majorem dignitatem recuperare ac obtinere possemus.*

Cette même faveur se fait voir en sainte Madeleine. Le Fils de Dieu veut-il faire savoir qu'il est ressuscité, qu'il a triomphé de la mort et qu'il est glorieux? il en donne lui-même la nouvelle à cette sainte pénitente, il lui fait un honneur qu'il refuse à tous ses apôtres, car il veut qu'ils reçoivent de sa bouche les assurances de sa résurrection. Pourquoi, je vous prie, faire cet avantage à une femme que ses péchés avaient diffamée et avaient rendue l'habitation des démons? C'est que Madeleine était une pénitente, elle avait honoré le Fils de Dieu par les larmes qu'elle versa sur ses pieds, par les onguents qu'elle répandit sur sa tête, par le sacrifice qu'elle lui fit de son cœur et de toutes les choses qui avaient servi à sa vanité; c'est pourquoi maintenant il l'honore en lui faisant savoir la meilleure nouvelle qui fut jamais apportée et la rendant, pour ainsi dire, apôtesse des apôtres mêmes.

Veut-il naître pour les hommes et honorer quelqu'un du titre de son grand-père? il choisit parmi tous les hommes un David pénitent. Il était roi, et cette qualité qui élève un homme au-dessus des autres et au-dessus même des lois, ne lui est pas si considérable que celle de pénitent. C'est pourquoi il a voulu sortir de sa race et se glorifier de son origine, car, dans l'Evangile, il est souvent appelé fils de David.

Après que nous avons vu, par les témoignages de la sainte Ecriture, combien la pénitence est honorable à l'homme, entendons parler les saints qui nous raconteront leurs propres expériences et qui nous feront voir combien elle lui est honorable. Saint Chrysostome dit des paroles merveilleuses sur ce sujet : *Non sic insanus amator dilectam suam amat, ut Deus pœnitentem animam* : les amoureux qu'on voit dans le monde et qui aiment leurs maîtresses avec des transports qui les font prendre pour fous, n'en ont jamais fait voir de si extraordinaires pour gagner le cœur de ces vivantes idoles, que Dieu en témoigne pour les âmes pénitentes. Ces paroles sembleraient tenir de l'exagération, si la sainte Ecriture n'attribuait à Dieu tous les transports des amoureux. Ils servent pour

plaire à leurs maîtresses. Dieu ne le fait-il pas? *Capilli mei pleni sunt rore* : Mes cheveux sont couverts de rosée, dit-il; la paraphrase chaldaïque met : *Capilli capitis mei pleni sunt lacrymis tuis* : La rosée dont mes cheveux sont mouillés, sont les larmes de tes yeux, desquels je fais mes ornements, et comme anciennement on couvrait les cheveux de limure d'or pour les rendre éclatants, de même qu'on les couvre aujourd'hui de poudre de Chypre pour les avoir odoriferants; aussi Dieu dit qu'il couvre son chef de nos larmes et qu'elles en font l'ornement : *Capilli mei pleni sunt lacrymis tuis*. Voilà Dieu qui fait tout son éclat et son embellissement des larmes de la pénitence. Les amants prient qu'on leur permette l'entrée dans les maisons de celles qu'ils aiment et, pour l'obtenir, ils leur donnent des noms de tendresse et exagèrent les travaux qu'ils ont soufferts pour mériter cette faveur, ils leur font savoir la fermeté et l'ardeur de leurs affections; Dieu ne fait-il pas la même chose? *Aperi mihi, soror mea, sponsa* : Ouvrez-moi, ma sœur et mon épouse, dit-il dans le Cantique des Cantiques. Les amants du siècle entrent dans les fureurs de la jalousie et ne peuvent souffrir un rival dans leurs amours; Dieu ne témoigne-t-il pas la même passion? *Ego Dominus, zelotes nomen meum* (*Exod.*, XXXIV) : Je suis, dit-il, le Dieu jaloux qui ne puis pas souffrir que l'âme que j'aime ait des amours étrangères. Il passe encore plus avant, car ne se contentant pas de faire des larmes du pénitent, ses ornements et ses atours, il en fait encore ses trésors : *Ponens in thesauris abyssos*, il met des abîmes dans ses trésors, c'est-à-dire qu'il fait ses richesses des pécheurs pénitents, qu'on peut appeler des abîmes, à cause de la profondeur et de la pesanteur de leurs péchés.

Mais la pénitence n'est pas seulement un bien honorable, mais très-utile au pécheur; car, soit que nous le regardions au sortir de son péché et avec un extrême déplaisir de l'avoir commis, il est assuré que ses mérites qui avaient été mortifiés reprennent leur vie et qu'ils lui sont rendus, et que cet enfant prodigue reprend, quand il revient dans la maison de son père, ses premiers habits, ses anciens ornements, parce que les bonnes œuvres que le pénitent avait faites dans l'état et le secours de la grâce lui sont rétablies, puisqu'il est vrai que cette divine habitude est pour le moins aussi puissante pour réparer et pour donner la vie que le péché l'est pour la détruire et pour mortifier, et partant la pénitence lui rend tous les biens qu'il avait perdus par le péché. C'est elle qui, comme dit le prophète, change les chaudrons noirs en des fioles remplies d'eau de senteur, qui font l'ornement des cabinets et le plaisir de ceux qui les sentent : *Erunt lebetes in domo Domini, quasi phialæ eorum altari* (*Zach.*, XIV); c'est elle qui des pots cassés en fait des vases d'honneur. La pénitence est un tombeau, mais un tombeau glorieux, semblable à celui du Fils de Dieu, duquel saint Chrysologue dit ces paroles : *Mortem, non mortuum*

devorat hoc sepulchrum. C'est un tombeau qui consume la mort et non le mort; aussi la pénitence consume les péchés qui sont la mort et non le pécheur à qui elle donne la vie.

Philon dit que ce fut une chose bien surprenante lorsque Pharaon fit détacher Joseph de la chaîne, et que, pour le récompenser de l'intelligence qu'il lui avait donnée de ses songes, il le fit vice-roi dans l'Egypte et le second dans son royaume : *Quis enim expectasset intra unum diem e servo dominum, e victo præstantissimum omnium, e carceralii vicario proregem fieri, et regiam inhabitare*? Qui se fût jamais persuadé que dans un jour le serviteur deviendrait maître? que l'esclave serait élevé par-dessus tous? que celui qui dans la prison était captif et valet du concierge, deviendrait vice-roi d'Egypte, qu'il changerait son cachot en un palais et qu'il ferait succéder à la plus grande de toutes les ignominies le plus grand de tous les honneurs? J'en dis bien davantage, parce que nous voyons arriver au pécheur quelque chose de plus relevé et de plus surprenant, non pas dans un jour, mais dans un moment; car l'esclave du démon devient Fils de Dieu, l'enfant de la géhenne est héritier des biens du paradis, celui qui, pour sa laideur et pour son attentat qui l'a fait élever contre Dieu, était l'horreur de toutes les créatures, devient un spectacle d'honneur et un objet d'admiration à Dieu, aux anges et aux hommes.

Que si nous regardons le pécheur remis dans la grâce de Dieu par la pénitence, et que dans cet état il veuille s'entretenir avec sa majesté dans l'oraison, et lui demander les grâces qui le confirment dans le bien, et qui procurent celui des autres, comment obtiendra-t-il cela que par la pénitence? Tertullien nous l'assure par ces paroles : *Hæc patientia corporis precatones commendat, deprecationes affirmat; hæc aures Christi Dei aperit*. Cette patience du corps à souffrir les peines de la pénitence, donne de la vigueur à nos prières, dispose Dieu à les écouter agréablement, arrête son courroux et le porte à nous faire miséricorde. Et le même Tertullien, racontant l'expérience qu'il en faisait, dit que lorsque la pénitence exténue nos corps par les jeûnes, et nous éloigne de tous les plaisirs de la vie, lorsqu'elle nous couvre la tête de cendre et le corps d'un sac, c'est alors qu'elle nous donne la force pour frapper les cieux, et pour en obtenir ce que nous leur demandons; parce que Dieu ne saurait jamais rien refuser à un pénitent. Voilà l'honneur que Dieu fait aux pénitents, qui est quelquefois plus grand que celui qu'il fait aux justes; mais aussi voilà celui que les pénitents font à Dieu, qui est plus éclatant que ce celui qu'il reçoit de toutes ses créatures. Embrassons donc la pénitence qui, sous une apparence rude et austère, fait le véritable honneur de Dieu et du pénitent dans ce monde, mais qui sera incomparablement plus grand au jour du jugement et pendant une éternité, où Dieu dira à ses anges et à toutes les nations : *Vides hanc mulierem*? Voyez-vous ce Manassès, ce David,

cette Madeleine, cette troupe de pénitents ? ils ont travaillé à mon honneur lorsqu'ils ont travaillé à leur salut, et je dois les rendre glorieux éternellement, parce qu'ils ont avancé ma gloire.

Chrétiens, quand bien la pénitence serait inutile à l'homme, et qu'il n'aurait pas besoin d'un remède qui lui rende la santé et qui lui conserve la vie, il serait néanmoins obligé de la pratiquer, puisqu'elle donne à Dieu l'honneur : il n'a mis des créatures dans l'existence que pour sa propre gloire, et n'a ordonné toutes leurs opérations que pour cette même fin ; c'est pourquoi, puisqu'elle se trouve dans la pénitence de l'homme ; comme son mépris se rencontrait dans son péché, nous sommes obligés à lui rendre cet honneur, qui est la fin et le motif de notre être et de tous les biens que nous possédons, et de ceux que nous espérons dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON XXIX.

PÉNITENCE ARBITRE ENTRE LA JUSTICE ET LA MISÉRICORDE.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

La sagesse de Dieu a si bien disposé tous les êtres qui sont dans le monde, que quoiqu'ils soient composés de contraires qui se font la guerre, et qu'il semble qu'ils se doivent détruire par les mêmes principes qui font leur nature, et qui les établissent, néanmoins elle modère leurs activités, arrête et suspend leur antipathie, par le pouvoir d'une forme dominante. Dans la nature, les qualités contraires qui se trouvent dans tous les composés se détruiraient si la forme qui est leur perfection n'était aussi leur souveraine et leur modératrice. Les habitants d'une ville se déchireraient par des procès, par des envies, par des querelles continuelles, si la loi du prince, si la justice qu'il exerce par ses officiers ne composaient leurs différends, et ne leur commandaient la paix. Dans la morale nous voyons que les vertus semblent contraires et se vouloir détruire : l'humilité, qui abaisse l'homme, qui lui présente toujours le néant dont il est sorti, et qui lui fait voir une majesté souveraine qui est son Créateur et qui doit être son juge, semble ne se pouvoir pas accorder avec la magnanimité, qui lui fait entreprendre de grandes choses ; c'est pourquoi la raison et la grâce s'emploient pour accorder leurs différends. Chrétiens, souffrez, s'il vous plaît, que je vous dise qu'il se voit en Dieu quelque chose de semblable ; car, quoiqu'il soit un être souverain très-simple et qu'il vive en la jouissance de lui-même dans un repos merveilleux, parce qu'il possède tous les biens : néanmoins, nous considérons en lui une justice qui punit et qui, comme dit la sainte Écriture en plusieurs lieux, semble lui faire ressentir les mouvements d'un souverain courroucé. Nous y voyons aussi une bonté de père, des tendresses de mère, des affections

d'un époux. La justice veut punir le pécheur, et il est très-juste ; la miséricorde veut lui pardonner, car elle se le représente comme son fils et l'objet éternel de ses amours. Ne semble-t-il pas qu'il y ait quelque combat en Dieu, et que ces deux divins attributs lui donnent des mouvements contraires ? Si cela est, qui les apaisera et qui aura assez d'autorité et de courage pour en faire l'alliance ? Ce sera, chrétiens, la pénitence, comme nous allons voir dans la suite de ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge, à qui nous dirons avec l'Ange : *Ave, Maria.*

Quoique la pénitence soit née après le péché du premier des hommes, et qu'elle semble n'être dans le monde que pour y guérir les maux que cette peste y a causés ; quoiqu'elle paraisse couverte d'un sac, de cilice et de cendre, qu'elle fuie les compagnies, qu'elle n'aime que les pleurs, et qu'elle ne pousse qu'une voix qui demande le pardon des péchés ; quoiqu'enfin la pénitence ne se trouve point dans le paradis et qu'elle ne se soit même pas vue dans l'état d'innocence, néanmoins elle est aussi glorieuse qu'elle nous est nécessaire, et nous pouvons dire d'elle ce que saint Paul dit des membres de notre corps, que ceux qui semblent les plus vils, tels que sont les pieds, sont les plus nécessaires et les plus honorables. La pénitence est de ce nombre, puisqu'elle n'est que par occasion dans le monde et qu'elle ne s'occupe qu'à panser des plaies et à traiter des malades ; néanmoins je dis qu'elle est très-honorable et qu'elle entreprend et vient à bout de choses dont toutes les autres vertus n'oseraient former le désir. L'humilité est toute recueillie en elle-même et ne s'occupe qu'à la considération de son néant ; la tempérance regarde le corps, dont elle modère les plaisirs ; la patience oblige l'homme à souffrir les maux, dont la divine providence punit ses crimes, ou en fait son mérite. Les vertus même théologiques ne regardent Dieu qu'avec respect et n'approchent de lui que dans la confiance que ses divins attributs leur en donnent ; la foi le considère comme une vérité souveraine, dont elle croit avec beaucoup de soumission ce qu'elle nous a révélé ; l'espérance n'oserait s'approcher de lui, si elle ne savait qu'il est une bonté souveraine qui reçoit et qui caresse toutes ses créatures ; la charité ne va à lui qu'après qu'elle s'y voit invitée par l'amour que Dieu a pour elle, et ainsi toutes les autres vertus n'osent approcher de Dieu que comme d'un souverain dont on doit autant craindre qu'aimer la puissance : mais la pénitence, plus généreuse que toutes les autres vertus, s'approche de Dieu, et connaissant que deux de ses attributs semblent contraires entre eux-mêmes au regard du pécheur, elle entreprend d'en soutenir les intérêts et d'en composer le différend : c'est la miséricorde qui veut pardonner au criminel, et la justice qui veut le punir ; l'une étend ses bras, ouvre son sein,



et lui fait toutes les démonstrations de bienveillance pour le recevoir; et l'autre le menace, lui montre des supplices pour châtier ses démerites : la pénitence vient là-dessus, comme dit Tertullien, elle soutient les intérêts de la divine miséricorde et modère les rigueurs de la justice : *Hæc pœnitentiæ causa, hæc opera negotium divinæ misericordiæ procurant* : C'est ce que nous verrons dans ces deux points.

PREMIER POINT.

Dieu se plaignait autrefois qu'il n'y avait personne qui se présentât pour arrêter son bras, quand sa justice voulait châtier les pécheurs, et qui s'opposât comme un mur d'airain pour parer aux coups qu'il devait décharger sur les têtes criminelles au jour de sa fureur : *Et vidit quia non est vir, et aporiturus est, quia non est qui occurrat* (*Isai., LIX*). Et par le prophète Ezéchiel, se plaignant contre les prêtres, dont l'office les fait être les médiateurs entre Dieu et les hommes, il les appelle des prophètes sans connaissance, qui se conduisent par leur propre esprit, qui les précipite dans un aveuglement épouvantable : il les dit semblables à des renards lâches qui cherchent leur assurance dans les déserts : *Væ prophetis insipientibus, qui sequuntur spiritum suum et nihil vident quasi vulpes in desertis* (*Ezech., XXVIII*). Tous ces noms qui marquent leur lâcheté, leur sont donnés, parce qu'ils ne se sont pas opposés aux exécutions de la justice, et qu'ils ne se sont pas présentés comme un mur pour mettre les hommes à couvert quand les vengeances les poursuivaient. Ce que les prêtres n'ont pas fait, ce que tous les sacrifices de la loi n'ont pu exécuter, la pénitence l'entreprend et l'exécute heureusement; c'est elle qui se présente, qui se met devant Dieu comme un mur d'airain; pour arrêter, comme dit la sainte Ecriture, les torrents de sa fureur et le feu de ses vengeances; mais comme elle est non-seulement forte, mais agréable; regardons-la, chrétiens, comme cette prudente et cette belle Abigail, qui s'en vient à la rencontre du roi David, qui lui porte des présents, et qui, avouant la faute de son mari qu'elle dit être plutôt un effet de sa stupidité naturelle que de sa malice, arrête les vengeances de ce prince courroucé, en obtient le pardon et la conservation de sa famille et de ses biens. C'est, chrétiens, ce que la pénitence fait heureusement en faveur des pécheurs.

La justice de Dieu veut les châtier, l'arrêt est prononcé contre tous : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur* : Celui qui offensera cette majesté suprême, mourra. Cet arrêt qui est prononcé par un souverain est très-juste; car si nous considérons l'outrage que le pécheur fait à Dieu, il lui est très-injurieux; et pour le bien connaître et justifier la conduite de Dieu, enfin pour entrer dans ses ressentiments, nous devons consulter saint Thomas. Il y a, dit ce grand docteur, une chose qui provoque la colère de l'homme, et par proportion celle de Dieu, c'est le mépris qu'on fait de lui, qui paraît en trois

façons : premièrement par les bas sentiments que nous avons de sa personne, en qui nous ne voyons rien qui soit digne d'estime et qui mérite nos respects; la seconde, quand nous nous opposons à ses desseins, et que nous les renversons; la troisième, c'est lorsque nous publions ses défauts et les bas sentiments que nous avons de lui, afin que les autres perdent l'estime qu'ils en faisaient. Ces choses, que nous croyons très-injustes, et qui s'opposent au désir d'excellence que nous ayons naturellement, font notre colère, et nous portent à venger un mépris qui nous offense en la chose que nous estimons la plus précieuse. Le pécheur a offensé Dieu, il l'a méprisé en ces trois façons : il a de bas sentiments de l'excellence et de la bonté de Dieu, puisqu'il le met au-dessous des satisfactions des sens et d'un plaisir d'un moment; il a de bas sentiments de Dieu, quand pour acquérir les biens qu'il lui promet, ou éviter les maux dont il le menace, il ne veut point se priver du moindre plaisir, et s'occuper à de bonnes œuvres qui sont très-aisées à faire. N'est-ce pas là un horrible mépris qu'on fait de Dieu? Mais il passe plus avant, il s'oppose à tous ses desseins, dont le principal est le salut de l'homme. C'est pour cela qu'il a envoyé son Fils, qu'il s'est fait homme, qu'il a souffert la mort, qu'il a institué des sacrements, qu'il a envoyé des prédicateurs, fait des lois; mais le pécheur renverse tous les desseins de Dieu, rend inutiles tous les moyens dont il s'était servi pour y réussir, et fait un désordre épouvantable dans le monde et dans l'état de la grâce. Il lui fait aussi injure, lorsqu'il publie le mépris qu'il en a, qu'il le rend connu de tous, et qu'il tâche de le communiquer aux autres par ses paroles et par ses actions. C'est ce qu'il fait par ses blasphèmes, par ses péchés de scandale et par tous les autres qui sont de publiques prévarications.

Puisque le mépris fait la colère, et que la justice s'y trouve souverainement violée, Dieu n'a-t-il pas sujet de punir le pécheur? Sa justice peut-elle voir une vile créature sortir de tous les respects et s'emporter à tous les excès qui font le mépris d'une majesté et d'une bonté souveraine? C'est donc très-justement qu'elle veut l'anéantir et le perdre.

Il est juste que les rebelles, les désobéissants, que ces cœurs de rocher, ces âmes de bronze, ces esprits inflexibles qui ne veulent se rendre ni à la douceur ni aux menaces soient châtiés. Le pécheur est un rebelle, Dieu veut le convertir, il veut le sauver, il l'appelle, il vient le chercher, il court après lui, il l'assiège; et néanmoins il se défend, il ne veut point se rendre? Quoi! ne mérite-t-il point d'être châtié?

Les lois veulent et ordonnent de grandes punitions pour les femmes qui ne gardent point à leurs maris la fidélité qu'elle leur ont promise dans un sacrement, en présence de Dieu et de ses anges, elles sont toutes armées pour punir cette incontinence qui

déshonore un mari, une famille, qui confond les successions et qui porte les biens dans une maison étrangère et quelquefois ennemie : c'est le crime dont le pécheur est coupable. Le même sacrement de baptême qui le fait Fils de Dieu, le fait aussi son épouse par la foi qu'elle a reçue et qu'elle a donnée de renoncer à toutes les pompes du monde, à toutes les suggestions du diable qui pourraient la débaucher, et néanmoins après l'honneur de cette alliance qui l'élève au-dessus des anges, et qui la fait riche de tous les biens de la grâce, elle s'est si fort oubliée qu'elle a contracté des alliances criminelles, et qu'elle a laissé partout les marques de ses prostitutions ; ne mérite-t-elle pas d'être répudiée, et de souffrir toutes les peines que les lois ordonnent aux femmes adultères ? Puisque cette reine a quitté le roi son époux pour s'approcher d'un infâme valet, ne doit-elle pas souffrir un supplice éternel ?

Voilà le sujet qui oblige la justice à châtier ce pécheur qui se trouve atteint de tous les crimes. Est-il rien de plus équitable que de punir celui qui par des fautes très-énormes et très-souvent répétées, a lassé la bonté de Dieu ? Pécheur, tes crimes sont connus, tu en es convaincu, l'arrêt est prononcé, les démons qui sont les ministres de sa justice, le feu qui en est l'instrument, sont tout prêts ; l'éternité, qui en est la durée, ne finira jamais.

Mais voilà la pénitence qui, entendant prononcer cet arrêt, et voyant toutes choses prêtes pour en faire l'exécution, se présente à Dieu et lui dit ces paroles d'Abraham : Je parlerai à mon Seigneur, quoique je sois couverte de sac et de cendre. Je vous avoue, dit-elle, que ce pécheur vous a irrité par ses crimes, et que votre ressentiment est très-juste. J'avoue qu'il a mérité tous les châtimens, dont souvent pour l'obliger à retourner à vous, vous lui avez fait la menace. J'avoue qu'il mérite que toutes les créatures dont il a abusé, s'en servant pour commettre ses crimes, prennent les armes pour venger vos ressentiments et les outrages qu'il leur a faits. Mais quoi, justice divine, ne savez-vous point que l'homme n'est pas un objet qui mérite votre colère, que sa faiblesse qui le rend semblable à une feuille que le vent détache de l'arbre, et qu'il fait voler de toutes parts, n'est pas un objet proportionné à votre puissance ? Vous poursuivez en sa personne une paille sèche. Quoi ! pouvez-vous ignorer, puisque vous l'avez formé, que c'est un pot de terre qui se casse facilement ?

Que si je regarde votre grandeur, elle se fait moins paraître dans son châtiment que dans le pardon que vous lui donnerez. Les grâces ne se donnent que par les souverains, et ils ne font jamais mieux paraître leur pouvoir qu'en se surmontant eux-mêmes : ce qu'ils font quand ils suppriment leurs ressentiments et qu'ils se croient si fort élevés, qu'ils sont au-dessus de toutes les attaques, et ainsi je vous demande d'avoir pitié

de ce misérable, et, pour vous y exciter davantage, je veux vous le présenter dans une posture qui satisfera votre justice et qui vous émouvrera à compassion. Cà, dit la pénitence, il faut se présenter devant Dieu pour adoucir sa colère et pour mériter le pardon qui vous retire des peines d'enfer ; il y faut aller en forme de suppliant et d'humilié, il faut que ces yeux élevés, qui sont les marques de l'orgueil de l'esprit et les premiers ministres de l'impureté du cœur, soient abaissés par la pénitence, qu'ils soient remplis de larmes, que le remède se trouve dans le même sujet qui a fait le mal, et que cette eau éteigne le feu d'enfer que ses crimes avaient allumé. Ces yeux ne méritent plus de regarder le ciel, puisqu'ils n'y peuvent voir qu'un Dieu courroucé et une félicité qu'ils ont perdue ; mais il faut qu'ils regardent toujours la terre, où ils verront les marques de leur faiblesse dans le sujet de leur origine ; il faut qu'ils ne s'ouvrent plus que pour regarder un crucifix, qui par son sang leur reprochera leurs crimes, et par ses bras étendus, son côté ouvert et sa tête penchée lui en fait espérer le pardon.

Il faut que la langue de ce pécheur, qui a offensé Dieu par des blasphèmes et par des paroles d'impiété, et le prochain par ses détractions, et qui s'est elle-même salie par tant de discours d'impureté, ne soit désormais occupée que pour désavouer les crimes qu'elle a commis, que pour en demander pardon et en promettre l'amendement ; il faut qu'elle répète souvent ces paroles : *Deus, propitius esto mihi peccatori* (Luc., I) : Seigneur, soyez propice à moi pauvre pécheur, ou qu'il dise avec l'enfant prodigue : *Peccavi in cælum et coram te ; jam non sum dignus vocari filius tuus* : J'ai péché contre le ciel et contre vous, et je ne mérite point d'être appelé votre fils ; ou bien il faut qu'il dise avec ce roi pénitent : *Multiplicata sunt peccata mea super numerum arena maris* : Mes péchés que j'ai multipliés par-dessus le nombre des grains de sable de la mer me rendent indigne, non pas seulement d'espérer, mais de regarder le ciel ; ou bien il faut qu'il dise avec le roi prophète : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris, Domine* : Seigneur, ne vous souvenez pas, s'il vous plaît, des folies de ma jeunesse et des péchés que l'ignorance m'a fait commettre ; ayez pitié de moi et employez en ma faveur la plus grande de vos miséricordes. Il faut que désormais ses oreilles soient fermées à tous les discours qui ont fait ou qui pourraient renouveler ses crimes, et qu'elles ne s'ouvrent que pour entendre les instructions de piété et les menaces que Dieu lui fait par ses prophètes : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* (Psal. L). Il faut qu'il mêle, qu'il détrempé son pain avec ses larmes, et qu'elles soient sa plus ordinaire boisson ; que ses mains, qui se sont ouvertes et souillées par des rapines, s'ouvrent maintenant à la restitution, aux aumônes, et soient toujours occupées en bonnes œuvres. Enfin il est juste que la tristesse et que le regret oc-

rupent désormais son esprit, que le sac, que la cendre et le cilice couvrent son corps, que les jeûnes lui ôtent l'insolence avec la vigueur, et que les disciplines et les autres austérités lui fassent expier ses plaisirs criminels et qu'il mouille son lit de ses larmes.

Je sais que les sacrifices ont mille fois arrêté votre colère, que le sang d'une victime a éteint le feu de vos vengeances, et que la fumée de l'encens a fait tomber les foudres de vos mains ou les a changées en pluie de bénédiction : or, voici le plus agréable sacrifice qui vous ait jamais été présenté : *Afflictio carnis hostia Domino placatoria, per humiliationis sacrificium* (Tertul., de Pat., cap. 23). Un pécheur pénitent, qui vous offre toutes les mortifications qu'il se donne volontairement, ou qui souffre avec patience celles que votre providence lui envoie pour expier ses péchés, est un sacrifice plus agréable que ceux qu'on vous présentait dans l'ancienne loi. Ce roi Nabuchodonosor, dont vous abaissâtes l'orgueil en le mettant au rang des bêtes et lui faisant souffrir toutes les incommodités des animaux, vous présentait, pendant les sept années de sa pénitence, un plus agréable sacrifice qu'on ne vous en offrit jamais dans votre temple de Jérusalem. Ce pénitent s'avoue, pour vous satisfaire, être semblable à une bête et traite son corps en cette façon, quand par les jeûnes il en arrête les mouvements précipités et châtie l'insolence, quand il tremble continuellement au souvenir de vos jugements et à la vue des peines qui lui sont préparées. Ne seriez-vous donc pas apaisé par ce sacrifice ? Que si vous voulez que ce criminel meure, comme toutes les lois l'ordonnent, puisqu'il a offensé une majesté souveraine, la pénitence n'est-elle pas la mort de la chair ? comme dit saint Paul, et partant il semble que votre justice doit arrêter ses châtiments au terme où la mort a fini sa vie. Les plus hautes vengeances ne passent pas le tombeau, et saint Thomas dit que c'est pour deux raisons que les hommes ne se courroucent pas contre les défunts, parce qu'ils ne sont plus sensibles aux injures, et que la mort les a réduits dans une extrême misère qui donne de la compassion à leurs propres ennemis. Puis donc que la pénitence a fait mourir dans ce pécheur ce vieil Adam qui vous a offensé et cette chair rebelle qui s'est élevée contre l'esprit et contre vos lois, ne devez-vous pas lui pardonner et apaiser la juste colère que vous avez contre lui ?

Mais, Seigneur, vos intérêts et la fidélité de vos promesses vous obligent à lui faire miséricorde, vous l'avez promis par vos prophètes, vous leur criez : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, par les jeûnes, par les soupirs et par les gémissements. Et ailleurs ne dites-vous pas qu'en même temps que le pécheur se convertira à vous et qu'il témoignera du déplaisir de vous avoir offensé, vous oublierez tout le passé et vous n'aurez pour lui que des pensées de paix et d'amour ?

Je veux que ce pécheur soit un fils désolé

béissant, indigne de ce nom et des caresses d'un père ; qu'il ait prodigué toute sa substance, dissipé les biens de la grâce, abusé de ceux de la nature ; je veux que ce soit une épouse infidèle qui mérite les châtiments des lois et l'aversion de son mari ; je veux qu'elle soit une fille débauchée qui fasse honte à ses parents par ses débauches ; que ce soit une brebis errante ; quoi ! n'avez-vous pas reçu un enfant prodigue quand je vous l'ai présenté dans un habit et en posture de suppliant ? n'avez-vous pas accouru à lui pour l'embrasser et lui donner le baiser de paix ? Vous lui avez fait rendre ses premiers habits, et avez regalé son retour par une réjouissance publique. Je veux que ce soit une femme qui a été infidèle à son époux ; ne promettez-vous pas par un prophète que, si elle veut revenir à vous, vous oublierez toutes ses débauches passées, et que vous avez conservé pour elle toutes les bontés d'un époux ?

Qui vous a plus offensé qu'un Manassès, qu'un roi David, qu'un saint Pierre, qu'une Madeleine à qui vous avez pardonné ? et partant j'espère que votre bonté pardonnera à ce pécheur que je vous présente, puisque je châtie le criminel et que, par les peines que je lui impose et que votre bonté reçoit, je fais quelque satisfaction à votre justice et que j'élève un trophée à votre gloire.

Enfin, mon Dieu, j'ose vous assurer avec votre prophète que ce pénitent, que le péché a rendu semblable à une terre déserte et sans chemin, portera des lys et des fruits qui feront la joie de ceux qui y passeront ; parce que le pécheur, après qu'il aura été remis en grâce, s'occupera à faire des œuvres de lumière et de sainteté ; quand vous aurez affermi tous ses membres que la crainte de votre justice faisait trembler, ses mains ne seront employées que pour faire des actions de vertu, et ses genoux, se fléchissant devant votre majesté, se mettront en posture d'un criminel humilié et repentant. C'est alors que, se trouvant délivré des chaînes qui le faisaient captif du démon, et favorisé des lumières de votre grâce, ses yeux s'ouvriront pour lui faire voir ce qu'il vous devait et qu'il a manqué à vous rendre du respect ; ses oreilles, que son obstination avaient fermées, seront toujours attentives à votre voix qui l'appelle, et au bruit des tonnerres qui le menacent. Ce sera alors que ce pauvre paralytique, fortifié de votre grâce, courra avec une légèreté de cerf pour s'approcher de vous, qui êtes une fontaine de vie, et que la langue de ce muet reprenant la liberté de la parole, ne l'emploiera que pour publier vos louanges ; son cœur, qui était auparavant, et dans l'état de son péché, une caverne de bêtes sauvages, c'est-à-dire, un lieu où se trouvaient tous les vices, sera un parterre de fleurs et un lieu de délices ; oui, Seigneur, cette âme, dans la pratique de ses humiliations volontaires, lavée par ses larmes et sanctifiée par vos grâces, méritera de porter le nom de voie sainte et de chemin de paradis, elle

n'aura plus d'alliance avec vos ennemis, qui le, sont aussi de son salut. Ce changement, que votre grâce rendra infaillible, publiera hautement votre bonté, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais bien sa conversion. Voilà, chrétiens, comme la pénitence modère les rigueurs de la justice, en arrête les vengeances et la rend favorable au pécheur. Elle ne le fait pas moins envers la miséricorde.

SECOND POINT.

Ce divin attribut, qui prend sa naissance dans la bonté de Dieu, ne cherche que la misère dans les hommes pour les soulager. Il voudrait pardonner à tous les pécheurs, et comme il connaît que le péché est la plus grande misère et la source de toutes les autres, qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse donner le remède aux maux qu'il nous cause, elle veut faire ressentir ses bontés à tous les pécheurs, elle leur en donne les assurances par les saintes lettres, et leur en fait porter la parole par les prédicateurs, qui tous ne nous prêchent que les promesses d'une réconciliation ; elle se sent pressée à cela par la connaissance qu'elle a de la faiblesse des hommes, par la force des ennemis qui les attaquent, par la violence des occasions qui les environnent ; quand elle considère combien de maux le Fils de Dieu a soufferts pour le salut des hommes, qu'elle voit ses membres déchirés et percés de clous, qu'elle regarde le sang qui coule de ses plaies, qu'elle entend les dernières paroles d'un Dieu mourant en croix, qui pardonne à ses propres bourreaux et qui présente la même grâce à tous ceux qui veulent se prévaloir de ses bontés, quand il considère le sacrement de nos autels, qui n'est institué que pour nous communiquer les mérites qui nous ont été acquis en la croix, et pour nous donner les assurances de son amour, tout cela oblige cette miséricorde à vouloir pardonner à un pécheur qui est son fils par le sacrement de baptême, qui porte son image par la nature, et qui peut être son membre et son héritier par la grâce ; elle veut que ce pécheur qui aura ressenti les effets de sa bonté les publie pendant toute une éternité, et que son exemple en attire plusieurs à la conversion. La voilà donc disposée à pardonner, elle court pour embrasser ce criminel, que la vue de ses péchés, que l'engourdissement qu'ils avaient mis en ses puissances, que la crainte des châtimens empêchait de s'approcher ; elle ne se contente point de lui crier comme au premier homme : *Adam, ubi es ?* Pécheur, où es-tu ? quelle est ta misère ? pourquoi ne viens-tu pas à moi ? Mais elle court à lui : *Obviavit illi quasi mater honorificata* : comme une mère qui fait son honneur et ses plaisirs de donner une seconde vie à ce fils qui était mort par ses péchés, elle présente son sein pour lui servir de refuge et pour en tirer sa nourriture ; elle commande qu'on lui rende sa première robe, dont ses crimes l'avaient dépouillé, et qu'on mette

dans son doigt une bague pour être une marque d'honneur et de réconciliation, qu'on fasse une fête publique pour le retour d'un fils qu'elle a enfanté avec une grande douleur, et dont la perte lui donnait beaucoup de tristesse ; enfin cette miséricorde veut non-seulement pardonner, mais caresser ce coupable ; là-dessus la pénitence se présente, et, après avoir remercié cette bonté qui fait du bien à un ingrat, elle la prie de lui faire mériter ce pardon par quelque satisfaction, et c'est des raisons qu'elle prend de l'honneur de Dieu, de l'inconstance du pécheur et de l'intérêt public.

Premièrement elle lui représente que le pécheur, ayant offensé une bonté infinie à laquelle il avait toutes les obligations, doit lui satisfaire par quelque châtiment volontaire qui sera toujours infiniment au-dessous de son démérite, et qui n'aura jamais de proportion avec les peines qu'il devait souffrir en l'autre monde ; que c'est lui faire beaucoup de grâce de lui changer un arrêt de mort, des tourments éternels, un jeûne perpétuel, un feu qui ne s'éteindra jamais, avec quelque petite rigueur que la pénitence lui ordonne ; l'Eglise en use de la sorte, puisqu'elle ne donne point les indulgences sans obliger à quelque bonne œuvre celui qui les veut gagner. Il est vrai, il ne faut pas être trop juste, comme dit le Sage, c'est-à-dire, trop sévère dans ses châtimens, il ne faut pas le reprendre dans votre fureur, ni le punir en votre colère ; mais aussi il est juste que vous le châtiez, sinon comme un juge, du moins comme un père ; il faut que la verge soit avec la manne dans votre main, comme dans l'arche, il faut enfin que l'huile soit mêlée avec le vin sur ses plaies, c'est-à-dire que votre miséricorde soit mêlée avec la rigueur.

La facilité du pardon fera qu'il n'en estimera pas assez le mérite, et il aura quelque sujet de croire que ce mouvement de clémence qui le remet dans vos bonnes grâces n'est pas une chose fort précieuse, puisqu'il l'acquiert si facilement, et qu'on la lui présente avant même qu'il la demande : un ennemi de qui l'on recherche l'alliance a quelque sujet de croire qu'on l'appréhende, où qu'on se promet quelque avantage dans une amitié qu'on acquiert en oubliant une injure et en supprimant un ressentiment.

Salomon ne fit pas l'estime qu'il devait du don de sagesse, et la perdit facilement, parce qu'il l'avait obtenue à la première demande qu'il en fit à Dieu. Il ne sut point donner le prix qu'il devait à une grâce qui l'élevait au-dessus de tous les hommes, à cause qu'elle lui fut donnée dès qu'il en eut le désir. Le frère aîné de l'enfant prodigue se disait très-pauvre, quoiqu'il dût être héritier et qu'il jouît de tous les biens de son père ; parce que la nature les lui avait donnés, et qu'il les avait acquis sans peine : ainsi le pécheur, obtenant sans peine le pardon de ses péchés, en estimera moins la grâce.

Enfin cette effusion de miséricorde nuit en

quelque façon au public, parce qu'on prend de là sujet de nier votre être et de l'offenser, puisqu'on le voit sans ressentiment contre des péchés qui l'offensent outrageusement. Il y aurait moins de crimes dans le monde si l'on y voyait plus de châtimens. Il est donc convenable qu'il se dispose à recevoir l'arrêt de son absolution, comme font les criminels à la justice séculière, dans une posture de suppliant ; c'est pourquoi il faut que sa bouche chante toute sa vie : *Misericordias Domini in æternum cantabo ; Misericordias Domini quia non sumus consumpti* : que c'est un pur effet de la miséricorde de Dieu s'il n'est point anéanti ; il est juste que ses yeux versent des larmes pour désavouer et pour effacer les crimes qu'ils ont commis ; il faut qu'il dépouille ces beaux habits qui ont été l'étendard de sa vanité et le nid de son incontinence, et qu'il prenne celui que Tertullien dit que les pénitents portaient, qu'il appelle : *Legatum penitentia*, un témoignage extérieur du regret qu'il a dans son cœur, qu'il quitte toutes les réjouissances publiques qui lui ont été un sujet d'offenser Dieu, pour n'en avoir que celles qui lui doivent venir pour se voir dans la grâce de Dieu ; il faut désormais qu'il emploie à faire de bonnes œuvres la même contention d'esprit et la même force du corps, dont il s'est servi pour en faire de mauvaises.

Voilà, chrétiens, comment la pénitence apaise la justice de Dieu, comme elle se rend l'avocate du pécheur, relève ses espérances, apaise ses craintes. Il faut de cette vérité tirer deux mouvemens, l'un d'espérance et l'autre de crainte : *Bono animo sis*, dit Tertullien. pécheur, prends courage, et quoique la vue de tes péchés, la crainte des peines et enfin la sévérité d'une justice toute-puissante, qui venge ses propres ressentimens et qui peut se servir de toutes les créatures pour nous châtier, te doivent effrayer, *bono animo sis*, prends courage, nous avons deux avocats qui défendent notre cause et qui apaisent notre juge ; le premier est dans le ciel, et c'est le Fils de Dieu qui, comme dit un apôtre, plaide notre cause devant son Père ; sa dignité, qui est celle de fils unique et naturel, la vue de ses plaies qu'il présente à ce juge, ses mérites qu'il s'est acquis et qu'il nous donne, nous font espérer qu'il en sera exaucé et qu'il nous mettra à couvert de ses rigueurs.

Le second avocat qui est sur la terre et qui se trouve parmi les criminels, c'est la pénitence ; elle est comme un autre Aaron qui, avec son encensoir fumant, se met entre les vivants et les morts, parce que la pénitence se présente devant Dieu comme un agent universel et un procureur général qui soutient tous ses intérêts, qui modère ses rigueurs et qui présente au pécheur un bouclier contre les traits de sa colère, un lieu de refuge contre ses poursuites. Oui, chrétiens, ayons recours à la pénitence, espérons en la bonté de Dieu ; car, bien que nous ayons commis tous les péchés, elle est toute-puissante pour nous en obtenir le pardon.

Le second mouvement que nous devons tirer de cette prédiction est de crainte ; car si nous ne nous servons point de la pénitence en ce monde, si nous n'employons point cet avocat pour défendre notre cause et pour apaiser notre juge, cependant qu'il a promis de l'écouter et de nous être favorable, nous devons être assurés qu'à la fin de notre vie, quand le temps de miséricorde sera passé, la pénitence n'aura plus de voix pour parler pour nous, ni Dieu plus de disposition pour l'écouter et pour nous être favorable. Ce sera alors que ce Dieu, qui s'est laissé charmer aux larmes et aux discours de la pénitence, qui en sa faveur a révoqué mille arrêts de mort prononcés contre nous, n'aura plus ses bras attachés, et s'éveillant du sommeil où il semblait être sans sentiment, *libere aget*, il agira alors avec un bras de fer, poussera une voix de tonnerre qui condamnera notre négligence et qui prononcera ses arrêts de mort. Pensons à cette vérité ; prévenons ce malheur, qui peut nous accueillir et qui est alors sans remède, et faisons une pénitence qui soit notre avocate en ce monde, et un guide pour nous conduire dans la béatitude que je vous souhaite, etc.

SERMON XXX.

DOULEUR DU PÉNITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Tertullien dit que Dieu, par la pénitence, nous vend le Paradis ; qu'elle est la seule monnaie qui en fait le prix et qu'il reçoit : or, comme les marchands ont accoutumé de regarder si l'argent qu'on leur donne pour paiement a quelqu'un de ces trois défauts ; s'il est de mauvais métal ; en second lieu s'il est court, c'est-à-dire, s'il n'a pas le poids qu'il doit avoir ; troisièmement s'il ne porte point la marque du prince : *Qui paciscuntur nummum examinant neve sculptus, neve rarus, neve adulter*, Dieu, dit ce savant Père, examine ainsi notre pénitence : il considère si elle a son poids, c'est-à-dire, si nous avons dans le cœur une douleur assez grande, si nous faisons souffrir à notre corps des mortifications qui l'affligent et qui soient une réparation des insolences qui sont la matière des crimes qui ont offensé cette majesté souveraine ; il examine encore si elle porte l'image du prince, c'est-à-dire, si nous la faisons pour son amour à qui nous avons fait injure et que nous voulons satisfaire ; enfin il considère si cette monnaie que nous lui présentons est de bon métal, c'est-à-dire, si notre pénitence est celle des hypocrites qui n'ont qu'une apparence de piété et qui conservent dans leur cœur des inclinations aux vices qu'ils semblaient vouloir expier. Ces trois conditions qui doivent se trouver dans la véritable pénitence, qui sont : sa nature, sa grandeur et sa fin, seront le sujet de trois prédications : nous commencerons aujourd'hui par sa grandeur, quoiqu'il semble que

sa nature qui l'établit en dû faire le commencement. Pour commencer ce discours que j'estime devoir être profitable, demandons-en le secours au Saint-Esprit qui est l'auteur de cette douleur que nous appelons contrition, et prenons la Sainte Vierge pour notre médiatrice, à laquelle nous dirons : *Ave, Maria.*

Saint Bonaventure fait une question qui semble être inutile, mais qui pourtant nous enseigne une grande vérité : il demande si la douleur que nous devons avoir de nos péchés peut être si grande qu'elle tombe dans l'excès, et si nous pouvons être trop affligés d'avoir offensé Dieu.

Il répond que, quelque grand regret que nous ayons dans le cœur pour le péché que nous avons commis, il ne peut jamais être trop grand, parce que cette contrition et cette douleur est un mouvement qui est animé par la grâce; elle est une production de cette divine habitude, de même que la grâce est un trésor qui ne peut jamais être trop grand, une vie qui ne peut jamais être trop bien établie, et qu'enfin, comme nous ne pouvons jamais être trop amis et trop semblables à Dieu, il faut dire que nous ne pouvons jamais avoir aussi assez de contrition, qui est une production de la grâce et un germe qui l'augmente. Chrétiens, que nous sommes bien éloignés de tomber dans cet excès, mais plutôt que le défaut nous en est ordinaire; car il est vrai que nous offensoons Dieu bien souvent et que la douleur que nous témoignons en avoir est bien légère; que lorsque nous nous séparons de lui par nos péchés, c'est avec une forte application de toutes nos puissances, mais quand nous voulons revenir à lui par la contrition, c'est avec une lâcheté et une indifférence non pareille, il faut qu'il nous attire par ses grâces, qu'il fasse naître en nous cette douleur qui efface nos péchés. C'est de ce soleil que nous viennent les lumières qui nous font voir les outrages que nous lui avons faits et les dégâts que nous nous sommes causés. Il faut que l'Eglise nous appelle à la pénitence par ses prédicateurs, par ses solennités et par ses commandements, et après nous croyons satisfaire à tous ces devoirs en disant de bouche que nous sommes marris d'avoir offensé Dieu, et toute notre douleur est dans nos paroles et dans notre battement de poitrine. Mais voyons, s'il vous plaît, combien nous nous trompons, et faisons connaître quelle doit être la douleur d'avoir offensé Dieu, ce que je vous montrerai premièrement par la sainte Ecriture, secondement par la raison, et troisièmement par l'exemple.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement que la douleur que nous devons ressentir d'avoir offensé Dieu doit être très-grande, et aussi grande qu'on se le peut imaginer. S. Bonaventure l'appelle essentielle : *Contritio est dolor per essentiam* (lib. IV, dist. 16, a. 1, q. 1). La contrition doit être une douleur essentielle : ce mot d'essentielle montre la grandeur de notre

douleur, parce que les choses qui sont telles par leur essence le sont en souverain degré. L'homme est essentiellement raisonnable, il est donc parfaitement raisonnable, et la différence qu'il y a entre les choses qui participent et qui ont quelque vertu accidentelle, c'est qu'elles ne la possèdent point en souverain degré : cette muraille, qui est blanche par accident, ne l'est point parfaitement; mais le feu, qui est essentiellement chaud, ou qui possède la chaleur comme une propriété qui coule de son essence, ou qui ne peut être arrêté ou suspendue que par miracle, est parfaitement chaud, et il contient tous les degrés de chaleur. Or, puisque nous devons avoir une douleur essentielle, il faut qu'elle contienne toute la violence de la douleur.

Ou bien disons qu'il faut que notre douleur soit essentielle, parce que l'essence des choses ne se perd jamais; l'existence peut se perdre, mais non pas l'essence, car leur être consiste dans leur essence. Un homme ne sera plus homme, si nous lui ôtons la raison qui fait sa différence essentielle, et quoique cette raison se trouve quelquefois liée et arrêtée dans son exercice, ou par le sommeil, ou par l'enfance, ou par quelque autre accident, néanmoins cet homme doit être appelé toujours raisonnable, parce qu'il a une âme qui l'est essentiellement, et qu'il ne peut point devenir bête. Puisque la douleur que nous devons avoir de nos péchés est une douleur essentielle, il faut qu'elle demeure toujours, que nous soyons marris incessamment d'avoir offensé Dieu, et qu'elle soit en souverain degré, et parce que nous ne pouvons pas être toujours dans une actuelle détestation de nos péchés; c'est-à-dire que nous ne pouvons pas continuellement, et sans interruption, dire à Dieu que nous sommes marris de l'avoir offensé, d'autant que les nécessités de notre vie et les actes de joie, d'espérance et des autres vertus de l'Eglise, et que notre salut nous obligent de produire, nous font oublier ou suspendre ceux de la douleur; je dis que nous devons avoir une douleur virtuelle, c'est-à-dire que ce premier acte de contrition que nous avons produit avant de nous approcher de la confession doit se répandre sur toutes les actions et sur tout le temps de notre vie, ou bien nous devons avoir virtuellement cette contrition, pour en produire les actes aussi souvent que nos péchés nous viendront dans la pensée, ou bien encore elle doit être virtuelle, parce qu'elle doit communiquer sa vertu à toutes les bonnes œuvres qui nous approchent de Dieu et qui nous éloignent du vice; car nous devons faire toutes nos bonnes œuvres dans un sentiment de satisfaire à cette souveraine majesté que nous avons offensée par nos péchés, et pour mériter la grâce que nous avons perdue.

Le même saint Bonaventure dit que notre douleur doit être souveraine, c'est-à-dire qu'elle doit être plus grande que celle qui nous vient de toutes les choses du monde, dont la perte et le renversement ne doit point

nous donner la douleur que nos péchés nous doivent faire ressentir, puisqu'ils nous ont fait perdre Dieu et mériter des peines éternelles. Or, pour réparer tous ces dommages et satisfaire à tous ces devoirs, il faut que le cœur du pénitent soit semblable à une mer où les vents élèvent des tempêtes et sont un tumulte de la collision des flots, qui renverse les vaisseaux et qui donne de la crainte à ceux qui sont en assurance : *Magna est velut mare contritio tua*. Ta contrition est grande comme celle de la mer. Oui, âme pécheresse, la contrition doit donner à ton cœur des mouvements semblables à ceux de la mer agitée, la crainte, la tristesse, l'espérance et l'amour doivent être comme quatre vents qui élèvent une tempête qui fasse le naufrage de tous les péchés, et qui, par un sort heureux, te jette sur le port de ton bonheur.

Magna est velut mare contritio tua. Tertullien, pour nous exprimer la grandeur de notre contrition, dit des paroles qui me jettent dans l'épouvante ; il veut qu'elle entre en la place de la colère de Dieu : *Pro Dei indignatione fundatur (de Pœnit.)*, et qu'elle fasse ressentir au pénitent autant de douleur que sa justice dans ses plus hautes vengeances pourrait lui faire souffrir ; le pénitent doit arracher les verges de la main de Dieu pour s'en frapper. Il faut, dit ce même Père, que ce corps qui a été l'instrument de nos débauches, le sujet et le complice de nos crimes, soit couvert de sac et de cendre, soit flétri par les négligences et par l'ordure, que les jeûnes continuels lui ôtent sa vigueur, son éclat et ses forces ; il faut couvrir d'un nuage de tristesse cet esprit altier et cette superbe raison qui s'était élevée contre Dieu, il faut enfin ressentir par nos mains toutes les vengeances d'une justice que le mépris d'une vile créature a allumée.

Tertullien passe encore plus avant, et dit que, puisque par nos péchés nous avons mérité les peines éternelles, si nous voulons en éviter la rigueur par une sainte pénitence, elle doit être si grande, que nous ressentions en abrégé, et pour quelque temps, ces tourments que nous devons souffrir pendant une éternité. Mon Dieu, que nous sommes bien éloignés de cette pratique, et que la pénitence qu'on fait aujourd'hui est bien différente de celle que Tertullien dit être nécessaire. Un autre saint enseigne que notre tristesse doit pénétrer aussi avant que le plaisir que nous avons pris dans le péché ; elle doit faire comme le feu d'enfer qu'un grand saint appelle inquisiteur et chercheur, s'il s'est permis de se servir de ces termes, parce qu'il va chercher le péché dans toutes les puissances de notre âme, dans tous les membres de notre corps, où il a été commis, et où il s'était caché pour le châtier. Aussi la pénitence doit pénétrer aussi avant que l'iniquité, aller dans toutes nos facultés, dans tous nos sens, dans ces yeux, dans ces oreilles, dans cette langue qui a médité, pour y expier tous les péchés dont ils ont été les auteurs et les instru-

ments, et c'est là faire des fruits dignes de pénitence, comme disait S. Jean, lorsque la douleur que la pénitence nous fait ressentir est aussi violente que le plaisir que nous avons pris dans le péché.

Mais afin qu'on ne croie point qu'il y ait de l'exagération et de l'hyperbole dans les paroles de Tertullien, parce que son zèle le porte quelquefois dans l'excès, faisons voir que son sentiment est conforme à celui de la sainte Ecriture, qui demande une douleur souveraine pour nos péchés, ce qu'elle nous fait connaître par des similitudes très-propres. *Dole et satage, filia Sion, quasi parturiens (Mich., IV)* : Fille de Sion, dit Dieu à une âme pécheresse, qui as offensé ton Créateur, si tu veux lui satisfaire et entrer dans ses bonnes grâces par la pénitence, tu dois ressentir une douleur qui soit aussi violente que celle d'une femme qui accouche. Nous pourrions dire ici, avec Tertullien, que les hommes et les femmes stériles se taisent, il n'y a que celles qui ont enfanté et qui ont ressenti ces douleurs qui en puissent décrire la violence ; mais quand elles n'auraient point de paroles pour les exprimer, les cris qu'elles poussent, les voix plaintives et mourantes qui leur sont ordinaires, ces convulsions et ces syncopes mortelles qui leur ôtent souvent la vie qu'elles donnent à leurs enfants, nous font connaître avec quelle rigueur Dieu exécute l'arrêt qu'il a prononcé contre toutes les femmes. Ame pécheresse, qui veux enfanter ton salut par une sainte pénitence, ce doit être en ressentant les douleurs d'une femme qui accouche. Avons-nous ressenti dans notre pénitence ces violentes tranchées que nos mères endurent en nous mettant au jour ? O Dieu ! que nous en sommes bien éloignés !

Mais parce que les douleurs d'une femme qui accouche passent bientôt et que tout au plus elle en est quitte dans quelques heures qui se trouvent suivies d'une allégresse incomparable de se voir délivrée de son mal et d'avoir mis un enfant dans le monde, Dieu, qui veut que notre douleur ait autant de violence et plus de durée, nous dit par un autre prophète : Ame pécheresse, qui veux obtenir le pardon de tes péchés et satisfaire à ton Dieu que tu as offensé, sois atteinte d'une tristesse pareille à celle d'une jeune femme à qui la mort a ravi son mari et avec lui toute sa joie et ses espérances. Je suppose un mariage que le ciel, que la raison, que la sympathie ont contracté, où il y a une parfaite union des cœurs et des volontés, où l'amour se joint avec le respect, où enfin on voit mêmes desirs, mêmes joies et mêmes inclinations, comme le décrit Tertullien ; quand la mort rompt cette union, qu'elle détruit cette harmonie, qu'elle enlève à cette femme la moitié d'elle-même et le cher compagnon de sa vie, ô Dieu ! quelle douleur ne sent-elle point par ce coup qui lui a ôté toutes ses joies avec son mari ! quelles larmes ne verse-t-elle pas sur ce funeste accident qui la rend veuve et désolée et ses enfants orphelins, qui l'expose à la rage de ses en-

nemis, qui renverse sa maison en lui ôtant son mari qui en était l'appui? Toute la consolation qu'on s'efforce de lui donner lui est importune, et elle n'aime rien tant que la liberté de pleurer une perte que personne ne sent comme elle, et de s'entretenir du sujet qui l'a causée et qui la fait souffrir.

Les histoires saintes et profanes nous fournissent des exemples qui nous font voir des femmes qui ont pleuré pendant tout le reste de leur vie comme des tourterelles, et d'autres qui n'ont pas pu survivre à leurs maris. Or, âme pécheresse, qui as perdu ton époux, et qui par un péché as donné la mort à celui qui faisait ta joie et ta consolation, que tes yeux donc versent des larmes qui ne finissent jamais, qu'on ne te voie plus que dans le deuil, éloignée des compagnies qui faisaient tes plaisirs criminels et où tu commettais des infidélités contre la parole que tu lui avais donnée de lui être toujours fidèle; mais parce qu'il arrive souvent que beaucoup de veuves perdent tout sentiment de tristesse avec le crêpe qui les couvre, et qu'elles réparent leur perte dans un second mariage, la sainte Ecriture qui veut que notre douleur soit aussi grande, mais plus constante, nous dit :

Âme pécheresse, verse autant de pleurs qu'une mère affligée en répand sur la perte de son fils unique : *Luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum* (Jerem., VI). Quelle douleur ne ressent point une pauvre mère qui, n'ayant qu'un seul fils qui était le fruit de sa fécondité, la bénédiction de son mariage, et qui avait de l'amour et du respect pour ses père et mère, dont il était la vivante image, quand cette mère, qui avait toujours son cœur et ses yeux sur ce jeune homme, qui ne faisait des vœux que pour sa prospérité et qui n'était dans l'action que pour le faire riche, se voit sans enfants; quand la mort lui enlève cette idole, efface son image, renverse en lui tous ses desseins et toutes les espérances de sa postérité : O Dieu ! qu'elle verse de pleurs ! et si elle n'est pas bien établie en la foi, combien de fois appelle-t-elle le ciel rigoureux et blasphème-t-elle la conduite d'une providence qu'elle éprouve si sévère ! Que si l'excès de sa douleur lui laisse l'usage de sa raison et l'exercice de sa foi pour lui défendre les blâmes et les murmures, elle ne puisse pas l'empêcher de pleurer, et qu'elle ne pense jour et nuit à cet enfant, quelquefois la grandeur de son amour et de sa douleur ne lui permet point de croire que cette perte soit possible, parce qu'il lui semble que la mort devait avoir quelque respect pour sa jeunesse, et parce qu'elle l'aimait ; mais enfin ayant trouvé qu'elle se flatte dans son malheur, que sa perte est véritable et qu'elle n'est plus mère, on ne saurait exprimer quelle est sa tristesse. On en voit tous les jours qui, après de semblables pertes, ayant versé par les yeux toute l'humeur qui soutenait leur vie, sèchent peu à peu et meurent sans remède, ayant vécu sans consolation. Âme pécheresse, dit Dieu par son prophète, tu vois une mère qui pleure dans

l'excès pour la perte d'un fils qu'elle a fait mourir elle-même, puisqu'elle l'a engendré mortel et qu'elle lui a donné une vie sur qui la mort a du pouvoir, et tu ne voudras pas pleurer la perte de ton salut, des biens éternels et la mort de ton âme ! quelle est ton insensibilité ! N'est-ce pas abuser du sacrement de pénitence d'en approcher sans douleur, comme font aujourd'hui plusieurs qui, après avoir commis des péchés sans nombre, viennent aux pieds d'un confesseur sans en avoir considéré l'énormité et sans en avoir de regrets ? Ils font leur confession avec la même indifférence que s'ils racontaient une nouvelle de gazette, quelque aventure de roman ou quelque intrigue de comédie. Il s'en voit même qui se confessent avec impudence et à qui ces péchés qui ont fait rougir le Fils de Dieu n'apportent point la moindre honte, ce qui devrait les humilier les rend même insolents ; et par une profanation épouvantable ils portent l'impudence au pied des autels et sous le masque de la pénitence. Mais, ce qui est de plus déplorable, c'est qu'il se trouve des confesseurs qui, n'ayant ni zèle ni science, donnent à des pénitents l'absolution pour laquelle ils n'ont nulle disposition, et croient en être quittes en leur disant : N'êtes-vous pas marris d'avoir offensé Dieu ? ne promettez-vous pas de vous amender ? Est-ce là soutenir les intérêts de Dieu ? se servir comme il faut de son pouvoir ? dispenser ses grâces ? procurer le salut des âmes ? mais plutôt n'est-ce pas abuser d'une autorité sacrée, être un économiste d'iniquité, que d'absoudre des pénitents sans repentance et qui n'ont point de disposition pour recevoir un sacrement, qui demande, comme dit saint Bonaventure, une douleur souveraine d'avoir offensé Dieu ?

Saint Paul condamne un incestueux qui avait violé la couche de son père et qui avait scandalisé les fidèles par un crime si abominable : *In interitum carnis* (I Cor., c. V), à la mort de la chair. Il ne faut pas s'imaginer que saint Paul lui commandât de se tuer ou qu'il le mit entre les mains des fidèles pour lui ôter la vie par un supplice rigoureux et honteux. Non, saint Paul n'eut jamais intention de verser le sang et d'usurper les droits de la justice politique qui seule a le pouvoir de condamner les malfaiteurs à la mort, mais il l'entend, comme l'explique Tertullien, de la pénitence, parce que c'est donner en quelque façon la mort à la chair que de la priver des plaisirs qui font sa vie, et de l'obliger à souffrir des peines qu'elle regarde comme sa mort, et qui lui font souffrir un long et rigoureux martyre. Car les jeunes font mourir en elle les voluptés qu'elle prend à manger et à boire, et les dispositions que le corps bien nourri lui donne pour les péchés deshonnêtes ; l'humilité des habits, cette négligence de s'orner et de s'ajuster où la pénitence jette le pécheur, éteignent l'ambition et l'orgueil de l'homme qui cherche à paraître par de belles robes et par des ornements extérieurs, si bien que la pénitence est la mort de la chair. Chrétiens,

m'en croiriez-vous bien si je vous disais que notre douleur, que notre pénitence doit être si grande, qu'elle donne la mort à notre chair, c'est-à-dire, à toutes ses sensualités et à tous ses plaisirs ? mais c'est saint Paul qui parle et qui l'ordonne à un incestueux. Je sais bien que nous passons pour fort austères quand nous imposons une pénitence un peu grande à des péchés qui sont effroyables et pour leur énormité et pour leur nombre, elle est pourtant toujours moins grande que ce que la justice demande et que les siècles passés ont pratiqué.

DEUXIÈME POINT.

Mais prouvons maintenant cette vérité par la raison et voyons comme elle s'accorde avec les sentiments de la sainte Ecriture et des saints. Je prends la première du saint Evangile. Nous sommes obligés, dit le Sauveur de nos âmes, d'aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos puissances ; et pour entendre la force de ce commandement, il faut savoir qu'il ne nous oblige point d'aimer Dieu autant qu'il est aimable et qu'il le mérite ; car il n'est point de créature qui puisse arriver jusques-là, parce que Dieu est infini et la créature est bornée dans son être et dans ses opérations, et partant elle ne saurait égaler par son amour la grandeur de son terme et aimer Dieu autant qu'il est aimable ; mais nous accomplissons ce précepte quand il n'y a rien qui ne se rapporte ou actuellement ou habituellement à Dieu ; quand toutes nos actions et nos pensées le recherchent comme une bonté souveraine. Cela supposé, je dis que, comme la jouissance d'un objet aimable fait notre amour, aussi son éloignement ou sa perte fait notre tristesse, qui est aussi grande que l'amour de la jouissance l'était, parce que cette passion n'est pas seulement la source et le principe des autres, mais leur règle et leur mesure. Suivant cette vérité, comme nous sommes obligé d'aimer Dieu de tout notre cœur et de toute notre âme, lorsque nous le possédons, aussi quand nous l'avons perdu par le péché nous ne devons jamais penser qu'à la grandeur de notre perte, à nos infidélités qui l'ont causée et au moyen de la réparer par la pénitence et par la tristesse, et voilà la première raison, qui est prise des principes du saint Evangile, et partant incontestable.

La seconde raison se doit prendre de la nature de la pénitence, que saint Thomas dit être une partie de la justice, qui rend à chacun ce qui lui appartient, qui donne les récompenses à proportion des mérites et les châtimens à l'égal des crimes. Puis donc que nous avons offensé Dieu, la justice veut que nous tâchions de lui satisfaire par la pénitence, et puisque nos offenses sont infinies en quelque façon, nos satisfactions leur doivent être proportionnées et avoir quelque petit rapport, si elles ne peuvent point aller de pair avec la grandeur de nos crimes. Suivant cela il faut que notre pénitence, que notre tristesse soit très-grande, puisque nous avons offensé une bonté infinie, et que nous veu-

lons éviter des peines éternelles ; et je crois que c'était ce que voulait dire saint Jean aux Juifs, lorsqu'il leur conseillait de faire des fruits dignes de pénitence : *Facite fructus dignos penitentiae* (Luc. III).

Saint Bonaventure expliquant ces paroles, dit que les œuvres de pénitence, comme sont les jeûnes, les disciplines, s'appellent des fruits de pénitence, non pas parce que nous en jouissons et qu'elles sont en notre pouvoir, mais parce qu'elles nous conduisent à la jouissance du paradis ; ou bien elles s'appellent fruits par une métaphore, car, comme d'un pommier il sort des pommes, que nous appelons le fruit de l'arbre, aussi de la volonté du pénitent sortent ces bonnes œuvres qui satisfont à la justice de Dieu ; mais, ajoute ce docteur, il faut remarquer qu'il y a grande différence entre bon fruit et digne fruit, et que saint Jean ne nous dit point, faites de bons fruits de pénitence, mais des fruits dignes de pénitence, parce que toute bonne œuvre qui est conforme à l'état de celui qui la fait peut être appelée un bon fruit ; mais un fruit digne de pénitence dit non-seulement une bonne œuvre, conforme à l'état de celui qui la fait, mais aussi qui a du rapport avec le démérite du péché, dont elle poursuit et veut mériter l'expiation. Or, chrétiens, le démérite du péché est infini, puisqu'il s'en prend à une majesté infinie, et partant il faut que notre pénitence, si elle ne peut point être infinie, soit aussi grande qu'on se la puisse imaginer, afin qu'elle soit un fruit digne de pénitence.

Et je crois que c'était ce que dans la primitive Eglise on recherchait dans le pénitent, lorsque, comme dit saint Cyprien, ils lui ordonnaient de faire une pénitence qui fût pleine : *Pœnitentiam plenam*. Elle était pleine, lorsqu'elle regardait tout le temps, le passé, le présent et le futur ; qu'on était mari d'avoir offensé Dieu, qu'on vivait dans la pratique des actions vertueuses, et qu'on était dans de fortes résolutions de ne l'offenser jamais ! Ou bien elle était pleine, quand on faisait servir à la pénitence tout ce qui avait servi à l'iniquité, quand toutes les puissances de l'âme étaient occupées à détester les péchés, quand tous les membres du corps travaillaient à la réparation des injures qu'on avait faites à Dieu ; ou bien disons qu'elle était pleine quand il y avait quelque égalité entre le démérite de l'offense et la grandeur de la satisfaction.

La pénitence, dit saint Jean Climaque, est une pensée qui prononce un arrêt de condamnation contre le pénitent ; c'est un rebut et une privation de toutes les choses qui peuvent flatter le corps, et une souffrance volontaire de tout ce qui peut l'affliger. Le pénitent est un artisan, toujours occupé à inventer de nouvelles espèces de mortification ; enfin la pénitence est un jeûne presque continu ; un abîme d'humilité et une tristesse qui ne doit jamais sortir du cœur ; la pénitence est alors pleine, comme saint Cyprien la désire et comme les premiers chrétiens la pratiquaient, quand toutes ces

choses s'y rencontrent, parce qu'elles font une démonstration de la tristesse que le pénitent ressent d'avoir offensé Dieu, aussi bien n'est-elle utile qu'en cela seul : *Quod in pœnam dedit, in salutem vertit : peccatum tristitiam peperit, tristitia peccatum contrivit* (de *Pœn. Hom.* 5, tom. V). Saint Chrysostome dit que le péché a produit deux filles, la mort et la tristesse ; car Dieu dit au premier des hommes qu'il mourrait de la mort corporelle, puisqu'il avait fait mourir son âme par le péché, et à la première femme qu'elle enfanterait en douleur et en tristesse ; mais la divine Providence a si bien ordonné les choses, que les filles tuent les mères, c'est la mort du Sauveur qui a tué celle des hommes, qui ne meurent plus que pour vivre éternellement, et la tristesse et le déplaisir d'avoir commis le péché l'efface en nous et nous en mérite le pardon ; hors de là elle est inutile et augmente plus qu'elle ne soulage nos maux.

Il est, dit saint Augustin, de la tristesse comme du fumier, si vous le laissez dans la maison, il l'infecte et vous en chasse par sa mauvaise odeur, mais portez-le dans un champ, il l'engraisse et le rend fécond. Il en est ainsi de la tristesse, appliquez-la à la perte des biens, d'un enfant, de l'honneur et de la santé ; les biens ne reviennent pas, quelque grande affliction que vous en ayez ; l'enfant dont la mort vous fait pleurer ne ressuscite pas pour vos larmes ; et cet honneur que la calomnie ou que la lâcheté vous a ôté ne se rétablit point pour votre regret ; la santé ne se répare pas non plus, quelque affliction que vous cause sa perte ; au contraire votre mal empire et la tristesse qui devrait le soulager, après avoir affaibli votre corps, lui donne souvent la mort ou fait perdre le jugement. Mais appliquons cette tristesse à nos péchés, soyons affligés de tout notre cœur d'avoir offensé Dieu, versons des larmes, éloignons-nous de tous les plaisirs et nous tirerons notre remède du venin, et la tristesse, qui est la production du péché, en sera la mort et nous remettra dans la grâce de Dieu.

TROISIÈME POINT.

David, cet illustre pénitent, savait appliquer la tristesse où elle pouvait profiter ; car après avoir commis ce péché qui lui ravit l'honneur, le repos et la salut, et après que la grâce de Dieu eut porté dans son cœur une lumière qui lui fit connaître ses ingratitude envers un bienfaiteur qui l'avait élevé sur le trône et qui avait changé sa houlette en un sceptre, il en conçut un si mortel déplaisir, que soudain il changea les délices de sa cour en une pénitence qui peut servir de modèle et faire la confusion de tous les pécheurs. Il se dépouille de ses habits royaux, se couvre d'un sac et d'un cilice, mêle son pain avec la cendre, qu'il détrempe avec ses pleurs, dont il verse une si grande abondance, qu'il proteste lui-même, que non-seulement il en mouille son lit, mais qu'il le fait nager dans ses larmes, comme tourne un interprète. La nuit, dit ce prince pénitent, que la nature nous donne pour le

sommeil, sera un temps que j'emploierai à pleurer, et tandis que mes gardes et mes courtisans seront dans le repos, je pousserai des cris qui seront des rugissements de lion, capables de les éveiller : *Rugiebam a gemitu cordis mei* (Psal.). Je passerai toutes les nuits de ma vie dans ce rigoureux exercice pour effacer celle de ma volupté et de mon crime, et le lit où je l'ai commis sera désormais le théâtre de ma pénitence. Les jeûnes et les autres austérités ont déjà si fort affaibli mon corps, que j'ai peine à me soutenir sur mes pieds, j'ai avancé ma vieillesse par mes mortifications, mais cependant que j'affaiblis mon corps par la pénitence, la vue et le souvenir de mon péché trouble mon esprit ; je ne puis me défendre de cet impitoyable ennemi, qui après m'avoir ravi l'innocence m'ôte le repos : *Peccatum meum contra me est semper* (Psal.). C'est une voix importune qui me prononce continuellement un arrêt de mort, une infâme production de mon cœur, qui me reproche sa laideur, et enfin je vois toujours ce monstre devant mes yeux, armé à ma dé faite. C'est un prince pénitent qui peut servir d'exemple à tous les pénitents : il n'a commis que deux péchés, un adultère et un homicide, et néanmoins sa pénitence est si rigoureuse, qu'il semble qu'il veuille expier les crimes de tous les hommes. O Dieu ! qu'il y a bien peu de pécheurs qui l'imitent dans sa pénitence, quoique le nombre soit très-grand de ceux qui le suivent dans le péché. On en commet sans nombre et l'on s'en promet le pardon en frappant sa poitrine, en disant : Je suis marri d'avoir offensé Dieu, ou en récitant quelque chapelet. Quoi ! pensons-nous que Dieu exige moins de nous que de lui, et qu'il nous donne le pardon et le paradis à meilleur compte qu'à lui ? Non, c'est s'abuser ; car sa justice veut être satisfaite par une contrition qui soit une douleur souveraine, et par des mortifications qui en soient l'effet et la marque.

Je suis étonné quand je lis la pénitence de ces fameux pénitents dont parle saint Jean Climaque, et qu'il dit avoir vus et admirés. J'en vis, dit-il, quelques-uns qui assaillent les nuits entières sur leurs pieds, pour se défendre du sommeil que les nécessités du corps leur rendaient nécessaire, et qui se glisse imperceptiblement. J'en vis d'autres ayant leurs mains liées derrière leur dos, comme des criminels, et le visage contre terre. En cet état de violence et de mortification, ils s'avouaient ne point mériter de regarder le ciel, ils poussaient une voix plaintive, et sans exprimer des paroles, ils faisaient connaître que la confusion occupait leur esprit, et qu'ils étaient indignes de parler à Dieu. J'en vis d'autres, poursuit ce même saint, couverts de cilices, et qui, se roulant dans la cendre, pressaient leurs visages contre terre, cependant qu'ils le mouillaient de leurs larmes. J'en vis d'autres qui frappaient continuellement leur poitrine et qui s'ôtaient la respiration, qu'ils ne pouvaient rappeler que par de grands soupirs. Il y en avait quelques-uns de qui les yeux coulaient

continuellement, et ceux qui, pour avoir épuisé toute l'humeur de leur corps, ne pouvaient plus verser de larmes, poussaient de grands gémissements. J'en vis quelques autres qu'un rude et long exercice de pénitence avaient rendus insensibles comme des statues d'airain. Enfin, j'en vis d'autres de qui les yeux étaient attachés continuellement contre terre, qui donnaient des mouvements irréguliers à leurs têtes, et qui rugissaient comme des lions. Voilà de véritables pénitents.

Mais cette pénitence vous semble trop austère, et vous croyez peut-être que c'étaient de grands pécheurs, qui, pour expier des crimes énormes, faisaient de grandes pénitences. Voyez la douleur d'une sainte Paule, qui s'était toujours conservée dans l'innocence, ou qui n'avait pas commis d'autres péchés que ceux qui sont ordinaires aux femmes qui font profession de piété, qui est d'avoir conservé et relevé la beauté que la nature lui avait donnée, par de beaux habits dont elle couvrait son corps, et par quelques eaux dont elle lavait son visage. Les maladies que ses austérités et que la délicatesse de sa complexion lui rendaient assez ordinaires ne pouvaient point l'obliger à coucher sur des matelats, les nattes dures, les cilices piquants étaient sa couche, où elle ne pouvait pas prendre de sommeil qui ne fût interrompu par ses larmes et par ses prières; l'abondance des pleurs qu'elle versait lui pouvait faire dire avec le Psalmiste : *Lavabo per singulas noctes lectum meum; lacrimis meis stratum meum rigabo* : Je laverai ma couche de mes pleurs, et verserai incessamment des larmes en si grande abondance, que mes yeux seront des fontaines. Et quand saint Jérôme l'avertissait de donner quelque modération à ses pleurs et d'épargner ce corps qui n'était pas criminel et qui n'avait pas pris des plaisirs déshonnêtes : Il faut, disait-elle, que cette chair que j'ai nourrie délicatement soit desséchée par les jeûnes, que les pleurs succèdent à mes ris, et que la négligence et l'horreur paraissent sur mon visage que j'ai lavé avec des eaux de senteur et couvert de vermillon et de fard; il faut que le cilice couvre ce corps qui a été orné et qui a traîné les plus belles étoffes.

Je suis étonné quand je lis les regrets et les douleurs de l'impératrice Agnès. Le cardinal Pierre Damien dit que cette sainte princesse faisant sa confession générale depuis l'âge de cinq ans, en laquelle il eut peine de trouver quelque péché véniel, racontait néanmoins ses petites faiblesses avec des gémissements si pitoyables, qu'il semblait qu'elle eût commis tous les péchés. C'étaient là de véritables pénitents qui satisfaisaient à Dieu par leur contrition, et qui font honte aux chrétiens d'aujourd'hui, qui après avoir commis mille crimes n'en sont pas touchés de douleur et qui les racontent avec indifférence. Pécheur donc, quand tu approches de la confession, souviens-toi de ces deux paroles de Tertullien : *Deliqui in Deum*

et periclitor in æternum perire : J'ai offensé Dieu, qui est mon Père et que je rends mon juge; j'ai offensé cette bonté à qui j'ai toutes les obligations, et qui me préparait des biens éternels, mais que j'ai obligé à préparer des feux éternels pour mon supplice que je veux éviter par ma pénitence, et qui me fera mériter le paradis, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXXI.

LARMES DU PENITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

L'Evangile nous dit que sainte Madeleine, qui est l'exemple des véritables pénitents, a versé trois sortes de larmes, que nous pouvons appeler larmes de compassion, de dévotion et de contrition. Elle versa les premières sur le tombeau de son frère le Lazare; la nature, qui lui avait donné les tendresses de sœur pendant sa vie, lui donna de la compassion de sa mort. La dévotion qu'elle avait au Sauveur de nos âmes lui fit verser des pleurs sur son tombeau, et le souvenir de ses péchés et le regret de les avoir commis lui fit ouvrir ses yeux aux larmes qui coulèrent durant toute sa vie. Chrétiens, l'exemple de cette illustre pénitente devrait faire notre instruction, et nous devrions verser comme elle trois sortes de larmes, puisque les mêmes motifs se présentent à nous tous les jours. Les misères que nous voyons souffrir à notre prochain devraient nous faire verser des larmes de compassion; l'éloignement de notre patrie, les offenses qu'on commet contre Dieu devraient tirer de nos yeux celles de dévotion, mais les péchés que nous commettons tous les jours nous obligent à verser continuellement des larmes de pénitence. Arrêtons celles de compassion, qui nous sont ordinaires et inutiles, et que la pénitence ouvre nos yeux à des larmes que l'Écriture appelle amères, et qu'elle veut voir couler comme un torrent. C'est à quoi nos péchés nous obligent, comme je vous ferai voir, après que nous aurons dit : *Ave, Maria*.

Tertullien dit, dans le Livre du Baptême, que deux personnes divines ont témoigné sensiblement se plaire dans les eaux. Le Verbe humanisé est toujours près des eaux : *Numquam sine aqua Christus*. Il reçoit le baptême dans le fleuve du Jourdain; le premier de ses miracles fut de convertir l'eau en vin; lorsqu'il parle de la grâce du Saint-Esprit, qu'il doit communiquer à ceux qui croiront en lui, il leur promet qu'il fera sortir de leur sein des eaux si vives et si fécondes, qu'elles réjailliront à la vie éternelle. Quand il parle des œuvres de miséricorde, il promet que quiconque donnera un verre d'eau à un pauvre, il ne sera point sans récompense. Il se repose sur le bord du puits de Samarie quand il attend la Samaritaine; il marche sur les eaux et se fait un plancher

solide de cet élément infidèle. Dans sa Passion, Pilate lave ses mains, croyant laver son âme de son crime; quand il est mort, son côté ouvert par un coup de lance verse de l'eau avec le sang. Il paraît à ses disciples après sa résurrection et les voit occupés à la pêche; enfin il est véritable que : *Numquam sine aqua Christus*. Le Saint-Esprit se trouve aussi auprès des eaux. Le monde était encore dans la confusion de son origine et tous les éléments faisaient un chaos; le ciel n'avait point encore de soleil, ni aucune créature n'était entièrement achevée, la seule eau entre tous les éléments avait toute sa perfection. De plus, quel honneur et quel avantage est-ce aux eaux d'avoir été le trône et le char glorieux qui a porté le Saint-Esprit! Et quand mon Sauveur reçoit le baptême par les mains de saint Jean, le Saint-Esprit descend sur les eaux en forme de colombe. Toutes ces observations que fait Tertullien lui font conclure que l'eau a ces deux avantages : premièrement son antiquité, puisque de tous les éléments elle a reçu tout à coup sa perfection, et que le premier moment qui l'a vue dans l'être l'a vue aussi avec tous ses ornements; secondement, elle est considérable pour l'honneur qu'elle a reçu de deux Personnes divines qui en ont fait leur séjour, leur trône et le sujet de leurs miracles.

Si l'eau, qui est un élément infidèle dans la plus grande bonace à ceux qui se mettent dessus, et qui a une fureur indomptable qui emporte les écluses et tout ce qu'on lui oppose, qui se corrompt et qui reçoit facilement toutes les impressions de la lune et des choses qu'on lui jette, est néanmoins tant estimée, je dis qu'il y a une eau qui est incomparablement plus à estimer, c'est celle que la pénitence fait couler des yeux du pénitent, quand il considère qu'il a offensé Dieu, qui méritait toutes ses adorations et à qui il a toutes les obligations : son cœur, se resserrant par la crainte, épreint cette eau qui coule de ses yeux, et ne pouvant pas effacer ses péchés du nombre des choses passées, il verse cette eau pour en nettoyer les taches; ou bien quand le feu de l'amour est allumé dans son cœur, il verse cette eau qui en est un témoignage. Or, cette eau merveilleuse a cette propriété d'effacer nos péchés; et pour connaître sensiblement cette vérité, il faut savoir que dans le péché il y a trois choses : la coulpe, qui nous fait ennemis de Dieu; l'obligation à la peine, qui est comme une propriété de cette coulpe et comme l'ombre de ce corps, et troisièmement il y a la tache qui reste dans nos âmes par l'absence de la lumière de la grâce. Or, nos larmes ôtent la coulpe et nous font amis de Dieu, éteignent le feu d'enfer que nous avons allumé par nos péchés et qui devait nous brûler pendant toute une éternité, effacent la tache du péché et nous rendent notre première beauté : ce sont trois choses que nous verrons.

PREMIER POINT.

Premièrement, je dis que les larmes nous ôtent la coulpe; c'est pourquoi le prophète exhorte une âme pénitente à en verser abon-

damment : *Deduc quasi torrentem lacrymas per diem et noctem* (*Thren.*, II). Dans ces paroles il nous demande de les verser avec abondance comme un torrent; mais parce que les torrents passent et sèchent bientôt, il veut que nos larmes coulent sans cesse. C'est pourquoi il ajoute : *Per diem et noctem*, qu'elles ne s'arrêtent ni le jour ni la nuit. Et certes, si le mal est le sujet de la tristesse et des larmes, n'y ayant pas d'autre mal véritable dans le monde que le péché, il doit donc être le sujet de nos larmes et de notre tristesse. Je trouve dans la sainte Ecriture et vois dans la pratique et dans le train du monde que beaucoup de personnes versent des larmes pour des sujets qu'ils croient le mériter, mais on leur peut dire justement ce que le Sauveur de nos âmes dit à une mère qui fondait en larmes pour la mort de son fils : *Noli flere*, ne pleurez pas pour une mort qui est commune à tous les hommes et qui est sans remède, mais versez des larmes pour vos péchés dont elles effacent la coulpe en trois manières : comme un baptême, comme un sacrifice et comme une prière. Je dis que les larmes sont une espèce de baptême. Saint Maxime appelle de ce nom celles de saint Pierre, parce que, comme dans ce sacrement la coulpe originelle nous est ôtée, que nous sommes faits amis et enfants de Dieu, héritiers de son royaume, nos larmes nous procurent ces mêmes avantages; je trouve même qu'elles font en quelque façon quelque chose plus que le baptême, puisque ce sacrement ne nous est conféré qu'une seule fois, mais le baptême des larmes nous est réitéré souvent, et il n'est jamais plus efficace que lorsqu'il est continu : *Lacrymæ peccata baptizant* : Les larmes baptisent les péchés, dit saint Chrysologue. Cette eau efface la coulpe et nous rend autant de fois anges de Dieu que le péché nous a faits ses ennemis.

Les péchés sont aussi effacés par le sacrifice : celui que le Fils de Dieu a offert en croix a mérité le pardon de tous les péchés des hommes, et les prêtres, qui nous en donnent l'absolution dans le sacrement de pénitence, le font par les mérites de ce divin sacrifice; mais saint Paul passe plus avant, car il nous dit que : *Sine sanguinis effusione non fit remissio*, qu'il ne se donne point de pardon sans effusion de sang, et qu'il faut que nous mêlions le nôtre avec celui de Jésus-Christ. Mais quoi! chrétiens, Dieu demande-t-il que, pour obtenir rémission de nos péchés, nous répandions notre sang? Les persécutions ont cessé, la paix est maintenant dans l'Eglise, nos péchés ont-ils des taches si noires qu'elles ne puissent être effacés que par notre sang? Chrétiens, Dieu ne demande point que nous ouvrions nos veines et que nous devenions cruels, le sang qu'il demande sont les larmes, qu'un grand saint appelle le sang du cœur : *Sacrifica lacrymas tanquam vulnerati sanguinem cordis*. Et saint Ambroise les appelle *Redemptrices lacrymas*, un sacrifice d'expiation et de rédemption. Et le prophète royal avait dit devant eux : *Sacrificum Deo spiritus contribulatus* (*Ps. L*):

Un cœur troublé par le souvenir de ses péchés, par la vue de ses misères et par la crainte des châtimens qui lui sont préparés, verse des larmes qui sont un sacrifice flottant. C'est ce sacrifice de nos larmes que saint Augustin dit être les substituts, tenir la place et faire en quelque manière l'effet de la Passion du Sauveur de nos âmes; car parlant de celles que saint Pierre versa pour expier ses péchés, il les appelle: *Passionis Christi vicarias*, les vicaires de la Passion du Sauveur.

Et saint Cyprien dit de celles de la Madeleine, qu'elle se sacrifia par la pénitence, et que les larmes que son amour lui faisait verser étaient un sang qu'elle présentait au *Sancta Sanctorum*, qui était l'endroit du temple destiné pour recevoir et pour offrir à Dieu des victimes: *Magdalena in mactata intrinsecus anima proprium sanguinem in sancta sacrificium obtulit* (*Homil. de Ablut. pedum*).

Tout le monde ne peut pas présenter à Dieu des sacrifices, il n'y a que les prêtres qui en aient le pouvoir. Il n'est pas non plus permis à tous de donner des aumônes aux pauvres, que saint Paul appelle des hosties et des sacrifices. Tous n'ont pas la force ni la résolution pour s'immoler par les jeûnes et par les mortifications, et pour faire de leurs corps une hostie sainte, vivante et agréable; mais il est permis à tous de présenter à Dieu le sacrifice de nos larmes, et comme tout le monde en a l'obligation, il n'y a aussi aucun qui n'en ait le pouvoir et le moyen; car sa providence a voulu que nos yeux, qui sont les premiers ministres et le bouclier de nos concupiscences, nous fournissent aussi par les larmes les remèdes des maux qu'ils nous ont causés. Voilà, pécheur, le sacrifice que Dieu demande de toi, qui lui est plus agréable que celui de Salomon et qui est plus efficace que celui de l'ancienne loi: *Deduc quasi torrentem lacrymas*: Verse un torrent de larmes, que ce soit le sacrifice du soir et du matin; mais plutôt fais-en l'image de celui de nos autels, que nous appelons un sacrifice continuel: *Juge sacrificium*.

Troisièmement, nous obtenons le pardon de nos péchés par la prière, c'est ce que nous faisons par nos larmes, qui sont non-seulement un sacrifice d'expiation, mais d'impétration: or, comme nous avons accoutumé de demander à Dieu les choses qui nous sont nécessaires en deux façons, ou par nous-mêmes, ou en interposant quelques personnes que nous croyons être agréables à Dieu et mériter ce que nous lui demandons, nos larmes le demandent en ces deux manières: Premièrement, elles le demandent par elles-mêmes. Le prophète royal nous apprend cette vérité: *Auribus percipe lacrymas meas* (*Ps. XXXVIII*): Seigneur, écoutez mes larmes qui vous demandent le pardon de mes péchés; et le même prophète dit à Dieu: *Possuisti lacrymas meas in conspectu meo* (*Psal. XXXV*), vous avez mis mes larmes devant vous, comme des suppliantes qui vous demandent pardon pour moi, et qui vous font une prière qui vous est autant agréable

qu'elle m'est utile; et le prophète dit, parlant au pécheur: *Non taceat pupilla oculi tui* (*Thren., II*): Ne fais point taire la paupière de tes yeux, parce qu'elle pousse une voix et parle d'une si bonne grâce, que Dieu en est charmé. Et en effet, comme dit saint Maxime, le langage des yeux est bien plus agréable à Dieu que celui de la langue; et les larmes ont plus d'efficacité pour obtenir ce que nous demandons que les paroles qu'on profère. Souvent la langue ne s'accorde pas avec le cœur, et les paroles avec nos instructions; mais les larmes sont les véritables interprètes de nos sentimens. De plus, la langue d'un homme troublé, tel qu'est un pénitent, ne dit point avec ordre et entièrement tout ce qu'il a dans le cœur, mais la larme dans son silence ne laisse rien à dire: elle explique les plus intimes de nos sentimens et met au jour les plus secrètes de nos pensées. La honte nous quelquefois la langue et l'empêche de raconter toutes nos misères, mais on n'a jamais honte de pleurer. Qui ne sait par ses propres expériences que nous sommes très-souvent distraits dans nos oraisons, et que quand nous sommes en posture de supplians notre esprit est égaré et dissipé? Mais la prière qui se fait par les larmes est toujours attentive et s'accorde avec le cœur; enfin les oraisons que notre cœur pousse et que notre langue prononce apaisent quelquefois Dieu et obligent sa miséricorde à nous être favorable; mais les larmes le contraignent et lui font une violence qu'il agrée, et à laquelle il ne peut rien refuser. C'est cette violence dont parle le Fils de Dieu, qui ravit le royaume des cieux et qui, n'employant que des larmes, qui semblent être des marques de faiblesse, l'emporte et l'acquiert au pécheur pénitent.

Le même saint nous rend sensible cette vérité par l'exemple de saint Pierre. Je trouve, dit-il, que saint Pierre a pleuré, mais je ne vois pas qu'il ait parlé; je lis ses larmes et non pas ses discours; et c'est avec raison que cet apôtre pénitent a pleuré et qu'il s'est tû, parce que nos pleurs sont un aveu et une secrète confession de nos péchés dont nous obtenons le pardon, parce que nous ne les défendons pas par des excuses. Nos larmes, ajoute ce Père, effacent les péchés que la honte nous empêche de confesser, et épargnant cette confusion qui naît de la publication de nos fautes, elles nous en obtiennent le pardon; elles n'ont point la honte de demander et ont la force pour obtenir: *Lacrymæ tacite quodammodo preces sunt*. Ce sont des prières qui se font dans le silence, qui, sans demander les grâces, les méritent et les obtiennent. Saint-Pierre ne veut pas se servir de sa langue, qui avait été l'instrument de son blasphème, mais il emploie et confesse par ses larmes ce qu'il avait nié par ses paroles. Voilà la force de nos larmes, qui sont des prières secrètes.

De plus, nous obtenons quelque chose de Dieu par l'entremise de quelque personne, ou par la vue de quelque objet qui lui est

agréable. C'est ce que nous faisons par nos larmes. Le pécheur fait une guerre sanglante à Dieu : *Ipsi me provocaverunt in eo qui non erat Deus* (Deut., XXXII); mais ressentant ses faiblesses, et qu'il fait très-mal ses parties de s'en prendre à Dieu, il fait comme ce roi dont il est parlé dans le saint Evangile, lequel ayant attaqué un autre roi son voisin avec des forces inégales, et craignant qu'il ne se servit de ses avantages pour le perdre, lui envoya des ambassadeurs pour traiter la paix. le pécheur voit que Dieu, qu'il a irrité par ses péchés, a des forces qui peuvent l'anéantir, blâmant la témérité de ses desseins qui lui ont fait déclarer la guerre à Dieu et s'élever contre son souverain, il lui envoie des ambassadeurs pour traiter la paix.

Le cardinal Pierre Damien dit quels sont les agents et les médiateurs de la paix que nous traitons avec Dieu : *Lacrymæ sunt in fœderanda inter Deum et homines pace sequestres* (Opusc., 13). Ce furent ces ambassadeurs qui traitèrent la paix de saint Pierre et de sainte Madeleine avec le Fils de Dieu. Ce furent ces légats que David envoya à Dieu quand il voulut se réconcilier avec lui, après l'avoir offensé par son adultère et par son meurtre. Ce sont enfin les agents de tous les véritables pénitents : ils lui adressent leurs larmes qui ont et l'éloquence et la hardiesse pour demander, et qui enfin obtiennent tout ce qu'elles demandent à Dieu. Il me semble que je vois ces secrètes ambassades avoir quelque rapport à celle qu'Abigail fit pour son mari Nabal. Elle avait appris que le roi David, courroucé, venait pour mettre à bas sa maison et pour faire mourir son mari ; elle va à sa rencontre, avoue la faute de Nabal, qu'elle lui fait connaître être plutôt l'effet de sa stupidité que de sa malice, lui représente que ce sera une action glorieuse à un prince à qui le ciel réserve toutes sortes de bénédictions, de pardonner à un pauvre misérable ; et David lui dit : Dieu soit béni, qui vous a donné le mouvement pour venir à ma rencontre, quand je m'en allais pour me venger de l'outrage que j'avais reçu de votre mari ; je lui pardonne volontiers pour l'amour de vous, et il ne recevra point de mauvais traitement comme j'en avais la résolution : aussi, quand les larmes voient que Dieu veut punir le péché, elles viennent à sa rencontre, elles avouent que le pécheur mérite tous les châtimens et en obtiennent le pardon.

SECOND POINT.

Il y a une seconde chose dans le péché, qui est l'obligation à la peine que le péché mérite et qui en est inséparable, si nous ne satisfaisons par notre pénitence ; or, par nos larmes nous satisfaisons à cette peine et rendons à la justice divine tout ce qu'elle peut exiger d'un pauvre pénitent. Dans la peine des damnés il y a deux choses à considérer : le feu, qui est l'instrument de vengeances de Dieu, et les démons, qui en sont les ministres ; le feu brûle les damnés par des ardeurs très-violentes, qui ne s'étin-

dront ni ne se ralentiront jamais ; les démons, quoique les premiers coupables et les premiers punis dans un feu qui n'avait été allumé que pour eux, sont les bourreaux de la justice divine : or, il est vrai que nos larmes surmontent ces ennemis, qu'elles désarment le démon et qu'elles éteignent ce feu.

Les armes dont le démon se sert pour nous donner la mort du péché en ce monde, et pour nous faire trouver la mort seconde en l'autre, qui consiste aux peines d'enfer, sont, comme dit saint Paul, des flèches enflammées qu'il nous darde si adroitement, qu'il ne manque presque jamais à porter son coup dans le cœur, et avec tant de force, qu'il le brûle ou qu'il le perce. Il darda une flèche enflammée dans le cœur de David, quand il lui fit regarder et qu'il lui donna de l'amour pour Bethsabée ; le feu et le venin entrèrent dans son cœur, parce qu'il aimait un objet qui devait lui être indifférent, et qu'il fit mourir un serviteur qu'il devait aimer. La tentation qui porta Eve à manger du fruit défendu fut une flèche enflammée du démon, parce qu'il la blessa par une fausse lumière et par un désir criminel de devenir semblable à Dieu. Ce sont ces flèches qu'il darde tous les jours dans les cœurs des hommes et des femmes, quand après leur avoir représenté quelque mauvais objet il y allume des affections illégitimes : or, pour effacer cette image, pour éteindre ce feu, nous n'avons pas de moyens plus propres que les larmes : *Ut possitis ignea tela nequissimi extinguere* (Ephes., VI), dit saint Paul. Ce sont elles qu'il appréhende, parce qu'il les a ressenties très-propres pour dissiper tous ses prestiges, et pour nous rendre invincibles à toutes ses attaques. Un saint nous assure que le démon est plus tourmenté par les larmes que la pénitence fait couler de nos yeux, que par le feu d'enfer ; que cette eau, qui est le rafraîchissement de nos âmes, le brûle et le dévore. Il se plaint moins du feu que la justice de Dieu allume pour son supplice, que des larmes que la pénitence fait couler de nos yeux ; enfin cette rosée l'embrase : *Tolorabilius sustinet flammam suam quam lacrymam nostram, acriusque contriti cordis lacryma quam flamma infernalis incendiî torquetur*. Il se vante dans la sainte Ecriture de pouvoir engloutir le Jourdain, mais il ne saurait avaler une de nos larmes, il sentirait déchirer ses entrailles, s'il pouvait y entrer une goutte de cette eau céleste. Quand il voit que la crainte ou le désespoir nous fait verser le sang des veines, il le boit comme un breuvage délicieux ; mais il ne peut pas souffrir les larmes que l'amour de Dieu fait couler de nos yeux.

Elles sont encore très-puissantes pour éteindre le feu d'enfer, qui est l'instrument dont Dieu se sert pour faire la peine que nos péchés méritent. *Lacryma*, dit saint Chrysologue, *extinguit gehennam*, pécheur, lorsque tu verses des larmes, tu éteins ce feu d'enfer qui devait te brûler pendant une éternité : comme il s'avive et augmente ses ardeurs par les larmes que versent les damnés, aussi

il les perd et s'éteint entièrement par les larmes de la pénitence.

Mais comme nos larmes satisfont à la peine que nos péchés doivent souffrir en l'autre monde, elles sont aussi puissantes pour adoucir les peines de celui-ci, qui sont des effets du péché aussi bien que les éternelles. Et premièrement, elles adoucissent les rigueurs de la pénitence, et font que nous ne sentons presque point toutes les austérités que nous pratiquons, pour satisfaire à la justice de Dieu et pour mériter le pardon de nos péchés. Le prophète royal appelle du pain les larmes que la contrition fait verser à nos yeux : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte*, les larmes que la pénitence me fait répandre le jour et la nuit me sont un pain savoureux qui me donne de la vigueur. Ou bien il les appelle du pain, parce que, comme le pain ne nous vient jamais à dégoût et que nous en mangeons tous les jours, aussi il n'était jamais lassé de verser des larmes, et de toutes ses occupations, c'était la plus ordinaire et la plus grande. Et saint Augustin, qui en avait goûté la douceur, la disait plus grande que celle qui se prend dans les comédies et dans les réjouissances publiques : *Dulciores lacrymæ pœnitentium quam gaudia theatrorum*. Saint Bernard en donne la raison : Parce, dit ce saint, qu'elles sont le témoignage et les effets de l'amour que nous avons pour Dieu. Or, l'amour est un charme qui adoucit les choses amères et qui rend tous les fardeaux légers ; et partant il faut dire que les larmes adoucissent toutes les rigueurs de la pénitence. Elles ne sont point seulement une marque que nous avons l'amour de Dieu dans le cœur, mais qu'il y habite lui-même ; c'est lui qui souffre dans cette âme et qui fait couler cette eau par ses yeux.

Saint Chrysostome, qui en avait goûté la douceur, assure qu'il n'y a rien sur la terre qui en approche, et qu'on peut les comparer aux eaux du paradis terrestre, parce qu'elles en ont la douceur. Est-il, dit ce grand docteur, quelque fontaine dont l'eau soit comparable à celle de nos larmes ? les rochers ou la terre en poussent-ils de cristallines et de sucrées qu'on puisse lui comparer ? Celle même qui sortait du paradis terrestre, et qui se répandait sur toute la terre, n'avait rien d'approchant à celle-ci : *Quemnam fontem vis comparare cum lacrymis ? eumne, qui est in paradiso et irrigat universam terram ? sed nihil dicit æquale* (Hom. 12 in epist. ad Coloss.). Il rend la raison pourquoi l'eau de nos larmes surpasse en douceur, non-seulement celles qui sont maintenant, mais aussi celles qui coulaient du paradis de délices : parce, dit ce docteur, que, de même que nous voyons qu'après que l'air s'est déchargé de cette abondance d'eau qui formait les nues et qui mettait l'obscurité sur la terre il paraît net et pur, le soleil, qui était caché comme sous une ombre obscure, paraît avec la pompe de ses rayons et fait la joie du monde, aussi, après qu'une âme a versé par les yeux cette pluie céleste, elle se trouve

dans un repos et dans une tranquillité merveilleuse : *Sicut post vehementes imbres mundus aer et purus efficitur, ita etiam lacrymarum pluvias sequitur mentis tranquillitas ac serenitas* (Hom. 6 in Matth.).

Mais c'est trop peu dire que d'assurer que nos larmes ont une douceur qui surpasse celle des eaux du paradis terrestre. Saint Ephrem dit qu'elles nous font goûter par anticipation celles du ciel, et que cet état de verser des larmes, qui semble être celui d'un malheureux qui est accablé de quelque infortune, nous élève et nous fait ressentir les délices du paradis : *Scitote, fratres, non fore in terra quid dulcius gratia lacrymarum : si quis vestrum expertus lacrymarum dulcedinem, mediante oratione desideraverit elevari e terris, totus hic extra corpus in cœlum fertur, nec amplius ejus conversatio invenitur in terris*.

Et certes, si les eaux remontent au lieu de leur origine et se conservent à la hauteur de leur source, les larmes que la pénitence fait couler de nos yeux étant une rosée qui tombe du ciel, elle y remonte, et a la force de nous y élever. C'est cette merveille qui fait écrier saint Ephrem : O le pouvoir admirable qu'ont les pleurs que la pénitence nous fait verser ! quoiqu'ils semblent être une marque de faiblesse, il est si grand, que remontant dans le paradis ils nous y élèvent et nous servent comme d'ailes pour nous porter à ce séjour de bonheur. *O lacrymarum potentia ! que quasi præpetibus sublata pennis in cœlum revehit atque ascendit* (Serm. de Compunct. CVII.).

Le même saint passe plus avant, lorsqu'il dit que les larmes vont prendre un pécheur au fond de l'enfer de ses péchés, et quoiqu'ils aient une pesanteur insupportable, elles l'élèvent dans le paradis : *O lacrymarum virtutem, quæ ab inferis ad cœlos usque reducis desiderantem te* (Serm. 3 de Compunct.). Et saint Chrysostome assure qu'elles sont la clef qui nous ouvre cette sainte cité, et qui nous y donne l'entrée : *Pœnitentia est lacrymarum impensa ; ipsa cœlum aperit et in paradisum ducit* (Hom. 3 de Pœn.). C'est ce qui a fait dire à un grand docteur : celui qui veut entrer en paradis par quelque autre porte que celle qui nous est ouverte par les larmes : *Ille fur est et latro*, c'est un larron, un voleur, comme disait le Sauveur de nos âmes.

La raison fait connaître cette vérité, parce que, comme dit le saint Evangile, le Fils de Dieu a donné les clefs du paradis à saint Pierre pénitent en faveur de ses larmes, qui étaient un effet et de sa douleur et de son amour. C'est aussi le sentiment de saint Augustin : *Porro creditas esse claves regni cœlorum in gratiam lacrymarum*. Suivant cela, comme cette pluie sacrée que la pénitence fait tomber des yeux de cet apôtre lui a mérité non-seulement l'entrée, mais les clefs du royaume des cieux, y a-t-il apparence qu'il l'ouvre et qu'il n'y reçoive que ceux qui lui seront semblables, c'est-à-dire, qui auront les yeux mouillés de larmes comme lui ?

Ce sont ces larmes que Dieu prend la peine d'essuyer de ses propres mains des yeux des bienheureux : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum*. Cette bonté que Dieu témoigne , et cet honneur qu'il fait aux pénitents larmoyants, d'essuyer leurs larmes de ses mains divines , donnent sujet à saint Bernard de s'écrier : *Felices lacrymæ, quas benigna manus conditoris abstergit! beatî oculi qui in talibus liquefieri fletibus elegerunt!* heureuses larmes que la main de Dieu essuie! Prunelle des yeux, que tu es fortunée lorsque tu te résous et que tu te fonds en cette belle et précieuse liqueur que Dieu recueille et dont il fait ses trésors !

Souffrez, chrétiens, que j'entre dans les desseins de Dieu, et que je cherche la raison pourquoi il recueille nos larmes avec tant de bonté et tant de soin. Peut-être serait-ce, comme dit saint Antiochus , pour en faire un thimiamme et un parfum merveilleux : *Rorulentæ aspergines lacrymarum ut suave fragrans thimiama sunt Deo* ; peut-être serait-ce pour en faire le vin de la table des anges : *Lacrymæ penitentium vinum angelorum sunt*, comme dit saint Bernard (*Serm. 10 in Cant.*). Peut-être Dieu recueille-t-il les larmes du bienheureux , pour en faire des trésors et l'ornement de ses cabinets , comme dit le prophète Royal : *Ponens in thesauris abyssos* ; il met dans ses trésors les âmes , qui sont les pécheurs pénitents, dont les yeux versent incessamment des larmes. Toutes ces pensées ont quelque probabilité et quelque vraisemblance.

Mais celle-ci me semble plus approcher de la vérité. Saint Jean nous assure dans son Apocalypse que les douze portes du paradis sont faites de douze marguerites, c'est-à-dire, de douze pierres précieuses : *Duodecim portæ duodecim margaritæ sunt per singulas*, et *singulæ portæ erant ex singulis margaritis*. Or, au sentiment de saint Chrysostome , les larmes des pénitents sont des marguerites : *Oculos esse lacrymarum imbre, quasi margaritarum decore ornatos* (*Hom. in Gen.*). Ce sont des perles précieuses qui se forment dans la rosée du ciel qui est reçue dans nos yeux, et où elle prend sa dureté et son éclat : Dieu donc recueille ces perles des yeux des pénitents, pour en faire l'ornement des portes du paradis.

Mais comme les pleurs des pénitents éteignent le feu de l'enfer, arrêtent la furie des démons, leur font mériter la joie du paradis, il ne faut pas douter qu'elles ne soient très-efficaces pour adoucir toutes les amertumes de la vie, qui sont des effets du péché. C'est un remède qui nous fait sentir sa vertu en ce monde et en l'autre, et qui est très-propre pour guérir les maux du corps aussi bien que ceux de l'âme.

Rupert dit que toutes les eaux qui sont dans le monde seraient salées, si elles n'étaient adoucies par celle d'une fontaine qui sort du paradis terrestre , et qui , se mêlant parmi toutes les autres, leur communique sa douceur. J'en dis de même des maux qui sont dans le monde, qu'on compare à des

eaux : *Intraverunt aquæ usque ad animam meam* (*Psal. LXVIII*). Pour adoucir ces eaux, pour rendre supportables ces afflictions dont le monde détrempe nos plaisirs , il faut verser des larmes de pénitence , et en même temps elles changeront de nature , parce qu'un vrai pénitent regarde tous les maux de cette vie comme des dispositions d'une providence qui les ordonne pour expier nos péchés , pour satisfaire à sa justice , et pour mériter une couronne éternelle. Et voilà comme il est vrai que les larmes satisfont au démerite de nos péchés, aux peines éternelles qui en doivent être le châtement, et aux temporelles qui en sont la malheureuse production et le pressentiment. Venons au troisième point , et voyons comme elles lavent la tache que le péché laisse dans nos âmes.

TROISIÈME POINT.

Il est assuré qu'il n'y a rien de plus noir et de plus sale qu'une âme qui est dans le péché. Les charbons, dit le prophète, ne sont pas si noirs qu'elle ; la noirceur des Ethiopiens se perd plus facilement que celle-là. Pour donc ôter cette tache qui fait la laideur d'une âme, et l'horreur que Dieu et les anges en ont, il ne faut pas se laver avec du nitre , comme dit le prophète, ni se frotter avec l'herbe *Borith*, tous les savons et toutes les lessives sont inutiles pour cela, il n'y a que l'eau de nos larmes qui puisse nous laver des taches de nos péchés et nous rendre notre première beauté. L'Epoux du Cantique compare les yeux de l'Epouse à la piscine qui était en Hésébon : *Oculi tui sicut piscine in Hesebon* ; parce que, comme dans les piscines il y avait de l'eau pour laver les victimes et pour leur donner cette netteté que Dieu demandait, aussi les yeux de l'Epouse, c'est-à-dire, de l'âme pénitente, sont une piscine mystérieuse qui nettoie les taches de nos péchés, et qui donne la blancheur à nos âmes. Saint Bernard les compare à des ravines d'eau qui emportent toutes les immondices qui se trouvent dans leur passage et qui lavent les chemins, aussi nos larmes effacent les taches de nos péchés, enlèvent toutes les immondices qu'ils portent dans nos âmes, et nous donnent une beauté dont les anges sont amoureux.

Le même saint Bernard les appelle une rosée qui tombe du ciel, qui lave et qui purifie nos âmes ; mais, dit ce docteur, il se trouve cette différence entre l'eau qui lave les enfants du baptême et cette divine rosée , que cette infusion extérieure, qui est la matière de ce sacrement, signifie et est une figure de l'ablution intérieure de l'âme, qui se fait par la grâce, mais ici l'ablution des larmes est un témoignage d'une âme lavée de ses péchés, et qui est ornée de la grâce. C'est pourquoi ce même saint s'écrie : *O felices lacrymæ, per quas maculæ interiores purgantur, per quas peccatorum incendia extinguuntur*.

Ce même Père appelle les larmes des présents et des beaux atours que l'Epoux donne à l'âme pour faire sa beauté et ses agréments ;

car il n'y a rien qui soit plus beau aux yeux de Dieu et des anges qu'une âme lavée et ornée de ses larmes. Dans cet état, elle a plus d'éclat que si elle était couverte de pierres précieuses. Madeleine se présente au Fils de Dieu ornée de ces atours, elle en fait l'agrément, et tire cet éloge de sa bouche, qu'elle a beaucoup aimé, et cette assurance que ses péchés lui sont pardonnés. Et pour la faire admirer de toute l'assemblée et de tous les siècles, il ajoute : *Vides hanc mulierem* ? Voyez-vous cette femme que ces vices avaient difflamée et noircie ? il n'y a rien maintenant de si pur et de si beau qu'elle, ses larmes ont donné la blancheur et la beauté à son âme ; et si ses péchés en avaient fait une sale habitation des démons, sa contrition, son amour et ses pleurs en font un paradis où Dieu habite, et un objet qu'il regarde avec beaucoup d'agrément.

Les yeux de saint Paul, dit saint Chrysostome, ne me paraissent jamais si beaux, quand dans ses ravissements ils contemplaient la gloire de Dieu, que lorsque je les considère remplis de larmes que le déplaisir de ses péchés passés, ou de ceux de ses frères, ou le désir du paradis, faisait couler de ses yeux. Et le même saint, parlant du roi David qui versait des larmes de pénitence pendant toute la nuit, dit que les rois ont accoutumé de coucher dans des lits précieux, quelques-uns s'en font faire d'argent, qu'ils couvrent de riches étoffes et de broderies ; il y en a même qui les enrichissent de pierres, quoiqu'ils n'y dorment pas plus doucement ; mais David avait trouvé le moyen de rendre son lit le plus beau et le plus précieux du monde, où Dieu même prenait plaisir de reposer, et c'était en versant tant de larmes que son lit en était mouillé. Ces larmes, dit saint Chrysostome, étaient des diamants précieux et des perles bien fines qui rendaient son lit le plus beau qui fût dans le monde, puisqu'il donnait de l'amour à Dieu même.

C'est cet amour qu'il a pour les larmes que la pénitence fait couler de nos yeux, qui lui fait dire à son amante : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum* (Cant. IV) : Vous avez blessé mon cœur par l'un de vos yeux. Je sais bien qu'on donne beaucoup d'interprétations à ce passage, qui toutes sont belles, mais celle-là me plaît davantage, qui dit que les yeux ont deux offices, l'un est de voir les choses qui leur sont présentées, et l'autre est de pleurer. Or, l'époux dit que l'âme sainte le blesse par ce second office de ses yeux, qui est de pleurer, parce que nos larmes ont une beauté qui ravit les yeux de Dieu. Et voilà comme il est vrai que nos larmes nous ôtent la coulpe du péché et nous réconcilient à Dieu, satisfont à la peine que nous avons méritée, et nous rendent la beauté de nos âmes que nous avons perdue. Que reste-t-il qu'à dire au pécheur : *Deduc quasi torrentem lacrymas* : Que les yeux versent un torrent de larmes, que ce soit leur seul emploi qui t'occupe le jour et la nuit. Je sais bien, et j'en suis confus, quand je lis que la mère du jeune Tobie verse des larmes qu'on ne peut

pas arrêter, pour l'absence de son fils : *Flebat irremediabilibus lacrymis*. Je suis étonné de voir, dans le Livre d'Esdras, qu'une autre mère pleure si fort pour la mort de son fils, qu'elle ne veut point recevoir la consolation qui pourrait arrêter ses larmes. J'ai horreur de cet idolâtre qui est tout en pleurs, parce qu'on lui a emporté ses idoles qu'il dit faire tout son bien ; il en croit le sujet si juste, qu'il veut pleurer continuellement. Mais, chrétiens, n'allons pas chercher dans les écritures des exemples des choses dont nous faisons tous les jours les expériences. Ne voyons-nous pas des femmes qui versent sur la mort de leurs maris des larmes que la piété ni la raison ne peuvent point arrêter ? Une perte de biens, quelque autre accident fâcheux nous fait pleurer pendant plusieurs jours, et nous sommes insensibles à la perte de notre salut, à l'abandon de Dieu et à un malheur éternel ; quelle est notre stupidité et notre aveuglement, qui nous fait faire des profusions de nos larmes, qui sont précieuses parce qu'elles nous peuvent acquérir un bonheur éternel ? Écoutez le Fils de Dieu qui nous dit, lorsqu'il voit que nous versons nos larmes pour les choses du monde : *Noli flere*, ne pleurez point pour des bagatelles qui vous sont indifférentes ; et qui quelquefois vous peuvent être un sujet d'un malheur éternel, mais : *Deduc quasi torrentem lacrymas, per diem ac noctem*, versez un torrent de pleurs nuit et jour pour apaiser Dieu que vos péchés ont irrité, et que vos yeux détestent la lâcheté de votre cœur, qui vous a fait abandonner votre créateur ; éteignez par cette eau le feu d'enfer que vos péchés ont allumé ; ôtez comme avec une éponge mouillée dans vos larmes les taches que le péché a laissées dans vos âmes, et vous verrez que cette eau réjaillira à la vie éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXII.

PÉNITENCE DES DAMNÉS.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Une sainte curiosité porta autrefois Casien dans la Thebaïde pour y voir ces saints pénitents qui, pour satisfaire à la justice de Dieu et pour mériter le pardon de leurs péchés, passaient leur vie dans l'exercice d'une pénitence la plus rigoureuse qu'on se puisse imaginer : ils étaient, comme dit Tertullien, cruels à eux-mêmes, afin que Dieu leur fût favorable ; ils se privaient de tous les plaisirs du monde et se donnaient des peines qui faisaient des martyrs aussi bien que des pénitents, afin d'éviter les tourments de l'enfer et de mériter un bonheur éternel. Je veux aujourd'hui qu'une même curiosité nous fasse descendre en esprit dans les enfers pour y voir les damnés dans les rigueurs d'une pénitence plus rigoureuse que celle de tous les anachorètes, mais qui, par un malheur extrême, *caret fructu suo*, est infructueuse,

parce qu'elle n'apporte pas le fruit auquel Dieu l'a destinée, qui est le salut de l'âme et la réconciliation avec Dieu. C'est ce que je veux vous faire voir après que nous aurons salué la sainte Vierge: *Ave, Maria*.

La pénitence ne se trouve point dans le paradis, et quoique ces âmes glorieuses aiment Dieu de tout leur cœur, et qu'elles aient cette charité qui doit s'y trouver, parce qu'elle est l'âme de la pénitence, néanmoins, comme elles ne sont plus voyageuses et qu'elles se trouvent dans un terme où elles sont hors des impressions de la douleur que la pénitence fait ressentir, elles sont aussi incapables de la pénitence. Cette vertu ne se trouve pas non plus dans les démons, parce qu'ils n'ont point d'amour de Dieu dans leur cœur, et que leur volonté se trouve obstinée dans le péché, dont ils ne peuvent concevoir un véritable repentir. Que s'ils en ont quelque regret, c'est seulement parce qu'ils le regardent comme la cause de leurs peines; néanmoins la sainte Ecriture nous dit qu'on fait pénitence en enfer: *Pœnitentiam agentes et præ angustia spiritus gementes*. Quelle est cette pénitence? Ils ne l'ont pas voulu faire tandis qu'ils étaient dans le monde et pendant leur vie mortelle, qui était un temps acceptable et des jours de salut, et maintenant qu'ils sont dans le temps de la rétribution, c'est-à-dire qu'ils souffrent ce qu'ils ont mérité, et qu'après avoir semé des vents ils ne recueillent que des tempêtes, ils font pénitence, mais cette pénitence est un désespoir et une rage qu'ils ont contre Dieu qui les châtie, contre les démons qui sont les ministres de ses vengeances contre eux-mêmes, de ce qu'ils ne se sont pas prévalu de l'occasion que Dieu, que l'Eglise leur présentait de faire leur salut, et d'éviter les peines qu'ils souffriront pendant toute une éternité; ils auront de la rage contre ceux qui ont été les complices et les motifs de leurs crimes. Voilà leur pénitence, que le Fils de Dieu appelle du nom de ver qui doit être immortel: *Vermis eorum non morietur*, leur ver ne meurt point. Il ne faut pas croire, chrétiens, qu'ils soient rongés d'un ver matériel, parce que le mouvement des cieus cessant à la fin des siècles, il n'y aura plus ni génération, ni corruption dont ils sont les causes; mais parce ver nous devons entendre le désespoir des damnés, et cette pénitence infructueuse et inutile: *Vermis qui ad pœnam impiorum deputatur non est intelligendus corporaliter, sed spiritualiter, ut per vermem stimulus suæ conscientiae intelligatur* (*D. Th. in q. disputatis q. 5. ar. 3*). Or, comme les vers sont composés de quatre éléments qui concourent à la composition de tous les mixtes, aussi je m'en vas vous représenter ce ver immortel qui rongera éternellement les damnés, composé de quatre considérations qui font leur rage, et dont le récit sera le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

La première considération que fait le ver, la rage et le désespoir des damnés, c'est qu'ils sont les auteurs de leurs peines, les artisans

de leur malheur, et qu'ils se sont précipités volontairement dans les feux qui les brûleront pendant une éternité. Quelques philosophes demandèrent autrefois lequel des hommes était le plus malheureux. Le premier dit que c'était le pauvre, parce que la pauvreté est presque une mort civile qui avance la naturelle et qui fait passer toute la vie dans des privations qui la rendent malheureuse. Quand un pauvre est malade, il n'a pas de quoi se faire soigner; quand il est attaqué, il n'a personne qui se présente pour le défendre; quand on l'accuse de quelque crime, on l'en croit convaincu, parce qu'on juge que la pauvreté inspire toutes les mauvaises actions et qu'elle donne de l'audace pour les commettre; on le chasse des compagnies, on ne souffre point son approche, comme s'il était atteint d'un mal contagieux; s'il parle, il n'est point écouté; s'il veut entrer dans quelque lieu d'honneur, on lui en refuse la porte, comme il en advint à un philosophe. Il voit les riches dans l'abondance et dans les plaisirs qu'il souhaite, mais qu'il ne peut pas prendre. Au contraire, un homme riche est toujours dans les plaisirs et dans les voluptés, ses paroles, quoiqu'extravagantes, sont écoutées avec respect; ses maladies, quoique contagieuses, sont soignées avec empressement; on lui procure des plaisirs, quoiqu'ils ne soient pas innocents; ainsi vous voyez que la pauvreté est un très-grand mal au sentiment de ce philosophe, et celui qui en est attaqué peut être dit misérable.

L'autre dit: Vous vous trompez, le pauvre n'est pas le plus misérable des hommes, puisqu'il peut avoir les biens de la nature, qu'il jouit de la santé, des éléments comme les plus riches, et que le soleil se lève pour lui comme pour les rois; mais celui-là est misérable qui est malade, parce que la maladie lui rend tous les biens inutiles, il ne jouit pas de ceux de la nature, le soleil ne fait pas, ce semble, jour pour lui, puisqu'il est enfermé dans une chambre, et que très-souvent ses flambeaux en font tout le jour. La nature a beau présenter toutes ses belles productions dans les champs, dans les parterres et dans les cabinets, il ne voit rien de toutes ces choses. Les bonnes viandes lui sont à dégoût, et il est obligé d'avaler des médecines et de souffrir les opérations de chirurgie, qui, en soulageant quelquefois son mal, le font toujours beaucoup endurer. La compagnie des amis lui est insupportable, le souvenir de ses richesses afflige son esprit, et il voit des valets autour de lui, qui jouissent de la santé qui lui manque et qui mangent un bien qu'il s'était acquis, et ainsi il faut avouer que le malade est le plus malheureux des hommes, puisqu'il n'a ni les plaisirs de la vie, ni le repos que donne la mort.

Mais moi, dit l'autre, j'estime que le plus misérable des hommes est celui qui est auteur de sa misère et artisan de son propre malheur, parce qu'il est ennemi de soi-même. La nature, qui cherche sa conservation, nous a donné deux puissances pour nous procurer le bien: la première est pour désirer ce que

la raison nous a fait connaître être utile pour notre conservation, et c'est celle que nous appelons concupiscible; la seconde est celle qui nous arme et qui nous donne des forces pour acquérir le bien que nous connaissons nous être convenable, et pour surmonter toutes les oppositions qui nous en défendent la jouissance. Or, quand l'homme est l'auteur de sa misère, il rend toutes les prévoyances, tous les secours de la nature, toutes les lumières de la raison et toutes les poursuites de la volonté inutiles; ainsi nous pouvons dire qu'il est le plus malheureux: or, c'est la misère des damnés d'en être les auteurs et les artisans. Dieu, disent ces misérables dans leurs flammes et rongés du désespoir, a voulu me sauver, il m'avait créé pour cela, il m'a honoré de son image pour me faire capable de sa béatitude; il est venu en ce monde, il a prêché, il a souffert, il m'a donné des grâces, il m'a présenté des sacrements, qui tous étaient des moyens efficaces de mon salut; il m'a fait entendre les Ecritures, la voix des prédicateurs, les remords de ma conscience, les avertissements de mes parents et des bons exemples, qui tous me montraient le vrai chemin de paradis et me détournait de celui du péché et de l'enfer; et néanmoins j'ai été rebelle à la lumière, j'ai fermé les oreilles à toutes ces voix, j'ai rendu inutiles tous ces moyens, j'ai allumé le feu qui me brûlera pendant toute une éternité, j'ai mis dans les mains de Dieu les verges dont il me châtiara, je me suis bâti cette prison et forgé ces chaînes qui me tiendront attaché pour toujours, enfin je suis l'auteur de ma perte et de mon malheur.

Saint Jean dit que ceux qui ont adoré la bête seront tourmentés par le feu et par le soufre en présence des saints anges et de l'Agneau: *Si quis adoraverit bestiam et imaginem ejus, cruciabitur igne et sulphure in conspectu angelorum sanctorum et ante conspectum Agni* (Apoc. VIII): parce que les damnés verront dans leurs supplices cet agneau qui est Jésus-Christ, et qu'ils se souviendront de ses bontés dont ils ont abusé, de ses grâces qu'ils ont profanées; qu'ils auront toujours dans leur pensée que cet Agneau a été immolé pour eux sur la croix, et qu'il l'est encore tous les jours sur nos autels; que là il a sanctifié leurs âmes, et qu'ici il les a consolées et forasées. Ils seront encore tourmentés en présence des anges, parce qu'ils se souviendront qu'ils ont été leurs gardiens et leurs conducteurs, qu'ils leur ont fourni des conseils qu'ils ont méprisés, et des secours dont ils n'ont pas tenu compte, et cela fera leur supplice et augmentera leur rage.

Saint Grégoire le Grand dit que les damnés verront les justes dans le paradis, non pas pour en tirer quelque consolation, mais pour augmenter leur désespoir. Les femmes impudiques regarderont sainte Madeleine, et la voyant jouir de la gloire après leur avoir été semblable dans les déshonnêtetés, elles diront: Malheur à nous! qui nous pouvions sauver aussi bien que la Madeleine; car si

nous eussions fait pénitence comme elle, nous participerions à son bonheur. Dieu nous en a donné très-souvent le mouvement, mais nous n'avons pas voulu le suivre. Les avaricieux qui seront damnés pour avoir pris le bien de leur prochain verront un saint Matthieu, un Zachée dans la gloire du paradis. Hélas! diront-ils, comment n'avons-nous pas fait comme eux? Nous les avons imités dans les rapines, mais nous les avons abandonnés dans les restitutions. Dieu n'excusait pas de nous des choses qui surpassassent nos forces et qui ne fussent à notre disposition, nous avons pris plus de peine à commettre nos péchés et à nous rendre misérables qu'à faire le bien et à acquérir le paradis.

Saint Chrysologue, sur ces paroles de l'Evangile, où Abraham répond au mauvais riche qui l'avait appelé père: *Fili, recordare* (Luc., XVI), il l'appelle fils, dit-il, quoiqu'il le voie esclave de l'enfer et des démons, quoiqu'il le considère accablé de toutes les peines qui le rendent dissemblable à Abraham: *Tu vocas patrem et ego voco filium, ut tu graviter doleas perdidisse ad quod natus es*: Tu m'appelles père et je t'appelle fils, afin que ce nom qui devait faire ta gloire fasse ton désespoir; la grâce et la nature t'avaient donné part à mes biens et tu devais espérer le bonheur des enfants, mais tu l'as perdu par ta propre faute; je te donne un nom qui ne te convient que pour augmenter ta peine et faire ton désespoir; parce qu'un damné connaissant que contre le dessein de Dieu et les dispositions de sa providence il est l'auteur de sa misère, il détestera les crimes et se maudira soi-même; Dieu lui dira éternellement et fera entendre ces paroles que le roi Balac dit au faux prophète Balaam: *Decreveram magnifice honorare te, sed Dominus privavit te honore debito* (Num., XXV): J'avais résolu de t'honorer, de te mettre en possession du paradis et de te rendre bienheureux; c'est pour cela que je t'avais créé, que j'avais envoyé mon Fils pour être un docteur de qui tu devais apprendre les vérités qui pouvaient faire ton salut, qui a versé son sang pour ton rachat et qui s'est acquis des mérites pour t'enrichir et pour te faire glorieux; c'est pour le même dessein que j'avais institué des sacrements qui étaient des médecines pour tous tes maux, des secours tout-puissants pour apaiser tes faiblesses et te relever de tes chutes; mais tes péchés m'ont obligé de te priver d'un honneur que j'avais fait dessein de te donner, et de t'ôter un paradis où tu devais jouir de tous les biens pendant l'éternité. Ces paroles qu'il entendra toujours et qui lui reprocheront qu'il est l'auteur de sa perte et de son malheur feront son désespoir.

J'assistai un jour à la mort d'un jeune homme qui s'était blessé en tirant un fusil qui creva entre ses mains. Dans cet état j'avais peine à le consoler, parce qu'il se souvenait qu'il était cause de sa mort, et il répétait très-souvent ces paroles: Hélas! disait-il, je suis cause de ma mort, si elle était

venue par quelque maladie, si elle m'était procurée par un ennemi, si elle suivait une vieillesse, je m'y résoudrais sans beaucoup de peine et je la souffrirais patiemment; mais que je me sois tué moi-même, que j'aie été mon bourreau et que je me sois fait tout le mal qui pourrait me venir du plus grand de mes ennemis, cela m'est insupportable. Ces paroles sont dans la bouche des damnés et ils peuvent se dire avec toute raison les plus malheureux des hommes, puisqu'ils se sont ôté eux-mêmes, non pas une vie que nous avons commune avec les mouches, mais une vie spirituelle et immortelle. Venons au second point, qui fait leur rage et leur désespoir.

DEUXIÈME POINT.

Je le prends de saint Bernard, qui dit que dans l'enfer les damnés voudront toujours ce qu'ils ne pourront jamais avoir, et ne voudront pas ce qui les accompagnera toujours : *Semper velle quod nunquam erit, et semper nolle quod semper erit*. Et pour entendre la force de ce motif il faut savoir que nos désirs sont nos bourreaux; et quoiqu'ils soient comme les bras que nous étendons pour embrasser le bien et comme un assaisonnement qui nous fait prendre plus de plaisir en sa jouissance, néanmoins il est assuré qu'ils sont très-souvent nos bourreaux, quand ils se portent sur des choses dont la jouissance ne nous est pas possible ou qu'elle est retardée; c'est pourquoi quand la sainte Ecriture parle du paradis et des plaisirs que les bienheureux y reçoivent, elle dit : *Replet in bonis desiderium tuum*, que Dieu y remplira tous nos désirs, qu'il nous y donnera tous les rassasiements que nous pourrions demander. *A prudentibus ita definitur voluptas, quia hæc sit sola voluptas, cum quis desiderii suis fruatur*; et saint Chrysostome dit que les philosophes ont défini la volupté un accomplissement et une jouissance des choses désirées. Et le même saint dit qu'il faut entendre ce passage du prophète : *De petra melle saturavit eos*, de l'eau que Dieu donna à son peuple qu'il fit sortir de la pierre et qui est appelée miel, parcequ'ils l'avaient longtemps désirée, et que leurs nécessités et leurs désirs la leur faisaient trouver douce comme du miel; aussi nous pouvons dire que l'enfer est un lieu de désirs et chaque damné un homme de désirs, comme Daniel. Saint Thomas passe plus avant et dit que la peine que les démons souffrent dans les enfers n'est point une passion, c'est-à-dire, la lésion qui se ressent par une qualité étrangère, qui se reçoit de nouveau dans un sujet, mais bien un acte de volonté contre les choses qui la choquent et qu'elle ressent lui être contraires : *Dolor in daemonibus non est passio, sed actus voluntatis prout multa quæ fiunt esse non vellent*. Il avait appris cela de saint Augustin, qui dit : *Animæ dolor dissensio est ab his rebus quæ nobis nolitibus acciderunt* (de Civit. Dei lib. XXIV, cap. 5) : La douleur d'une âme qui vient de la contrariété des choses qui l'offensent, ou de la privation de celles qui lui plaisent, or, je trouve qu'il y a deux choses qui font nos désirs et nos aversions naturelles, comme dit

saint Bonaventure : *Duo sunt quæ faciunt ad appetitum, scilicet convenientia et indigentia* (In IV, dist. 49, §, 2), la convenance et l'indigence; et parce que la créature raisonnable, telle qu'est l'homme, ayant été faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, a été rendue capable d'un bien souverain qui remplit ce vide et qui contente cet appétit, elle désire d'aller à Dieu, qui seul peut satisfaire tous ses désirs et lui donner tous les biens dont elle est disetteuse et qui sont sa béatitude; c'est pourquoi la sainte Ecriture dit que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance. Dans l'hébreu il y a qu'il a été créé *ad umbram*, à son ombre, parce que, comme l'ombre ne peut pas être séparée et subsister hors du corps qui l'a produit, aussi l'homme qui a été créé de Dieu comme son ombre ne peut pas s'en séparer, ou ne conserver pas le désir de se joindre à lui.

Or, c'est ce qui fait le tourment d'un damné : il veut aller à Dieu, son âme a une pente, un poids et une violente inclination qui la porte à ce centre, mais elle en est repoussée; elle fait et pousse continuellement des efforts inutiles pour aller à lui, mais il la chasse, la repousse et rend tous ses mouvements vains et sans effet. Chrétiens, n'avez-vous pas compassion d'un oiseau qui est enfermé dans une cage? Il voit de là la beauté de la campagne, il regarde beaucoup d'autres oiseaux qui remplissent l'air, qui se perchent sur les arbres et qui prennent tous les plaisirs de leur espèce, pendant qu'il est enfermé et qu'il fait nuit et jour des efforts pour en sortir; il s'y sent poussé par le mouvement qu'une intelligence donne à toute son espèce au temps de leur passage; mais il ne peut pas sortir et le suivre; il passe mille fois la tête par les ouvertures de sa cage, il voltige là-dedans, mais inutilement; ce travail continu est quelquefois si violent, qu'il y en a qui meurent dans cette peine. Il en est ainsi d'un pauvre malheureux damné, il se sent poussé par cet appétit naturel que nous pouvons appeler de convenance, qui est très-violent, d'aller à Dieu, mais c'est inutilement : *Semper velle quod nunquam erit*.

Saint Grégoire de Nysse explique la peine des damnés par cette similitude : il dit que le péché est dans nos âmes comme la boue qui est attachée inséparablement à quelque corps dont on ne peut point la détacher; et comme si l'on voulait faire passer une corde par un petit trou, on la briserait plutôt par morceaux que de l'y faire entrer, ainsi l'âme d'un damné qui est couverte de l'ordure de ses vices et grossie du venin de ses iniquités, veut aller à Dieu; elle a été créée pour cela, elle en a le désir et sent un mouvement violent qui la porte à lui, mais elle ne peut y arriver. Faisons encore toucher ceci au doigt par une similitude plus familière. Imaginez-vous un pauvre criminel dans une prison : il voit une ouverture dans la muraille ou dans quelque grille, elle est trop petite pour y passer son corps, néan-

moins il veut sortir de la prison pour éviter le supplice qu'il a mérité, il présente sa tête à cette ouverture où à grand peine ses cheveux peuvent passer; il pousse, il presse, et il est résolu de passer tout entier ou à pièces, il donne cent mille coups de tête à cette grille qui le repousse, à cette muraille qui demeure toujours la même, on le tire même par dehors et il ne peut point sortir; quelle peine serait celle de ce misérable! Chrétiens, toutes ces choses ne sont que des petites peintures des tourments des damnés, ils veulent aller à Dieu, ces parties se veulent rejoindre à ce tout, ces membres à ce chef; ils feront pour cela des efforts pendant une éternité, mais inutilement. Quand un homme s'est essayé plusieurs fois et qu'il a trouvé un passage trop étroit, il se retire, ou tâche de le faire plus grand afin de passer facilement, mais les damnés ne pourront jamais arrêter cet effort qui leur est naturel et qui les accompagnera pendant l'éternité. Que si, comme ils ne peuvent pas le posséder, ils pouvaient l'oublier et ne penser plus à lui, leur tourment serait moins grand, mais ils l'auront toujours devant les yeux et dans leur pensée.

Il y a une seconde chose que le damné voudra naturellement et ne pourra jamais obtenir: c'est qu'ayant formé, tandis qu'il était dans le monde des habitudes vicieuses par une répétition fréquente d'actes mauvais, ces habitudes qui sont des qualités acquises, inhérentes dans les puissances de notre âme et qui lui sont comme une seconde nature, voudraient agir et être toujours dans l'exercice. Un gourmand qui s'est fait une grande habitude de gourmandise voudrait toujours manger, il souffre avec plus de peine la privation de ce plaisir, que celui qui est accoutumé à jeûner et qui s'est fait une habitude de tempérance. Un voluptueux qui a formé une habitude de luxure souffre plus quand il se voit privé de ce plaisir qu'une personne qui a fait vœu de continence, et c'est de là que Tertullien dit que la chasteté est une vertu plus difficile dans les veuves que dans les filles. Or, voilà un misérable damné qui s'est fait une longue et forte habitude de gourmandise, tel qu'était autrefois le mauvais riche; il souffre une peine incroyable de se voir privé des satisfactions de ce sens; c'est pourquoi, quoiqu'il fût accablé de toutes sortes de maux, il ne demande d'être soulagé que de la soif qui le prive du plaisir de boire, dont il avait fait une forte habitude; il veut boire, il demande continuellement une goutte d'eau et il ne l'obtiendra jamais. Ce voluptueux voudrait encore prendre des plaisirs sales dont il s'est fait une seconde nature, et il n'en aura jamais. Ce vindicatif qui s'est fait une forte inclination à ce péché voudrait encore se venger de ses ennemis, qui sont cause de sa damnation et des démons qui le tourmentent, mais il ne le pourra pas. Cet orgueilleux voudrait s'élever au-dessus de tous, être estimé et se faire obéir, mais il sera humilié vendant toute une éternité.

Allons à la contrariété qui fait leur fuite et leur aversion: *Semper nolle quod semper erit*: ils voudraient échapper des tourments, se mettre en liberté, mais il ne leur sera pas possible. Remarquez, s'il vous plaît, que la nature a donné à tous les hommes une très-forte inclination pour leur conservation, et que tous les autres mouvements que nous avons se rapportent à celui-là. Notre esprit et nos mains ne sont dans l'action que pour nous conserver, et c'est de là que les arts, qui travaillent plus immédiatement à la conservation ou au rétablissement de notre santé et de notre vie, comme sont les boulangers, les cuisiniers et les médecins sont, les plus nécessaires et les plus recherchés. Or, ce mouvement qui nous porte à conserver notre être nous oblige à fuir et détester tout ce qui peut le détruire ou le rendre misérable; c'est pourquoi ce misérable damné, voyant la fureur des démons, toutes les peines de l'enfer, comme des choses qui peuvent détruire cet être, ou le rendre malheureux, cherchent à les éviter: *Semper nolle quod semper erit*. Il voudrait n'être pas dans ce feu, sortir de cette prison et n'habiter pas parmi des ténèbres horribles; il fera pour cela tous ses efforts, mais il ne lui sera pas possible d'en sortir. Quelle peine donc et quel tourment sera celui-là? Chrétiens, nous en pouvons avoir quelque légère peinture dans nos songes. Nous en faisons quelquefois où il nous semble que nous sommes poursuivis d'un ennemi qui nous tient l'épée dans les reins, nous fuyons pour l'éviter, mais il est toujours auprès de nous. Nous songeons quelquefois que nous sommes poursuivis d'un prévôt, d'un voleur, d'une bête féroce, que nous sommes tombés dans le feu ou dans l'eau; nous faisons tous nos efforts pour en sortir, mais il ne nous est pas possible. On se débat, on sue, on crie souvent si haut qu'on alarme ceux qui sont dans la maison, qui, nous ayant éveillés, nous donnent bien du plaisir de nous voir délivrés de la peine où nous étions. Chrétiens, si une peine imaginaire, si le désir d'un homme qui songe lui donne tant de tourments, que sera-ce, je vous prie, quand on se verra dans un feu si violent, que ceux de nos fournaises n'en sont qu'une peinture? quand on voudra fuir la compagnie des démons plus cruels et plus hideux que toutes les bêtes féroces, quand on fera tous ses efforts pour échapper d'une prison dont les portes sont de fer, où il n'y aura jamais de jour et où l'on sera parmi des ordures et dans une puanteur insupportable, et dont enfin la justice de Dieu sera le concierge éternel: *Semper nolle quod semper erit*.

TROISIÈME POINT.

La troisième considération qui fait la pénitence, ou, pour mieux dire, la rage des damnés, sera prise d'une maxime du droit civil. On peut avoir droit sur une chose, disent les jurisconsultes, sans avoir le plaisir de sa jouissance, ou le pouvoir d'en disposer. C'est ainsi que nous voyons qu'un enfant, après la mort de son père, quoiqu'il soit le

véritable héritier de ses biens et qu'il n'y ait personne qui lui en puisse légitimement disputer le droit, néanmoins il n'a pas le pouvoir d'en disposer, il ne les peut ni vendre, ni donner, ni aliéner en façon quelconque, parce qu'il n'a pas l'âge qui l'émancipe et qui le rend maître de soi-même et de ses biens. C'est ainsi que nous voyons qu'un homme qui tombe dans la folie perd avec son jugement la disposition de ses biens, qu'il ne peut ni vendre, ni donner, et tous les contrats qu'il fait dans cet état n'ont point de vigueur et doivent être cassés. Suivant cela, qui est très-véritable aussi bien dans la grâce que dans la vie civile, voilà un damné qui sera privé du paradis pour toute une éternité, pourtant il lui est acquis par deux titres : le premier, à cause que la gloire est l'héritage de notre Père céleste, les acquisitions de ses travaux, les conquêtes de sa valeur ; ses biens donc doivent passer à nous par droit de succession, parce que les enfants doivent succéder aux biens de leur père ; et voilà le premier titre qui lui donne la propriété des biens de la gloire. Il y en a encore un second, c'est que ce chrétien qui est damné a mérité souvent le paradis par la pratique des bonnes œuvres qu'il a faites, qui étant produites et élevées par la grâce de Dieu, nous donnent droit sur le royaume du ciel, suivant la promesse que le Fils de Dieu nous a faite, si bien que, lorsqu'il vient à pécher, ce droit ne se perd pas, parce que le mérite sur lequel il est fondé reste entre les mains de Dieu, qui nous le rend, si nous rentrons dans ses bonnes grâces, mais qui le tient suspendu pendant toute une éternité, si nous restons ses ennemis. Or, suivant cela, quel tourment, quelle rage et quel désespoir est-ce à ce misérable damné, qui voit que le paradis lui est acquis par le sang du Fils de Dieu et par les bonnes œuvres qu'il a faites avec sa grâce, et que néanmoins il n'en peut pas jouir ? Dans cet état, il considère que le péché a mis une muraille entre Dieu et lui, que c'est une folie qui l'empêche de jouir d'un bien qui lui appartient, que son péché est ce glaive entre les mains de ce chérubin qui lui défend l'entrée du paradis. Quelle rage et quel désespoir n'en ressentira-t-il pas ?

L'enfant prodigue souffrait sans doute beaucoup quand il considérait que la maison de son père était à lui, qu'il y avait abondance de biens, et qu'il pouvait s'y mettre à couvert des misères qui l'accablaient ; mais son déplaisir augmentait quand il pensait qu'il y avait chez lui quantité de valets qui étaient étrangers, et à qui ni la naissance, ni aucun autre titre n'avait donné aucun droit sur cette maison, où néanmoins ils trouvaient une table pour manger, un lit pour se coucher, et enfin tout ce qu'il faut pour pourvoir à toutes les nécessités de la vie, et que lui, qui était le fils, en était privé. Le désespoir des damnés est incomparablement plus grand, quand ils considèrent qu'ils sont privés, pour un péché mortel, des biens qui leur appartenaient par des titres si solennels et si incontestables.

Mais leurs déplaisirs se changent en rage quand ils considèrent qu'il y en a beaucoup en paradis qui jouissent de cette gloire, et qui pourtant n'y avaient pas tant de droit qu'eux, mais que ne s'étant point trouvé de péché mortel qui leur apportât de l'empêchement, ils jouissent d'un bonheur qu'ils n'avaient pas si bien mérité que ceux qui en sont privés. Judas, qui sans doute avait fait quantité de bonnes œuvres avec lesquelles il s'était acquis un grand droit sur le paradis, s'en trouve privé et voit quantité d'autres bienheureux qui le possèdent, quoiqu'ils n'y eussent pas tant de droit que lui. Quelle rage et quel désespoir pour un malheureux damné ! O malheureux péché ! dit-il, tu es la clef qui m'as fermé le paradis, la muraille et le chaos qui me sépare de Dieu ; je te verrai pendant toute une éternité comme un épais nuage qui m'ôte la vue de ce Soleil, ou comme un attentat contre la vie de mon Père qui me prive de son héritage.

QUATRIÈME POINT.

Enfin son tourment est extrême quand il considère que quelque bienheureux porte la couronne qu'il s'était acquise : *Tene quod habes*, dit saint Jean, *ne alius accipiat coronam tuam* : Tenez bien ce qui est à vous, de crainte que quelqu'autre ne prenne votre couronne. Pour entendre ce passage, il faut savoir que la couronne, c'est-à-dire, la gloire éternelle, peut être à quelqu'un en deux façons, comme dit saint Thomas, ou par la prédestination divine, ou par les mérites que nous avons acquis avec la grâce de Dieu, qui en est le principe. Il est vrai que personne ne peut perdre sa couronne si elle lui est acquise par la prédestination divine, qui, étant efficace, ne saurait être arrêtée ou changée, parce que personne ne peut ravir, comme disait le Sauveur de nos âmes, ceux que Dieu tient dans ses mains, qui sont les prédestinés ; mais si nous regardons cette couronne étant acquise par nos bonnes œuvres que nous avons faites avec le secours de la grâce, je dis que nous pouvons la perdre, parce que l'homme a un franc-arbitre dont il peut se servir à son dommage, et que la grâce et les autres moyens avec lesquels nous acquérons cette béatitude ne sont point infailibles, et n'ont point une liaison nécessaire avec l'effet qui est la gloire, et ainsi nous pouvons la perdre ; cette couronne peut tomber de notre tête et nous être ôtée.

Et pour entendre encore mieux ceci, qui est très-important, il faut l'apprendre d'une belle doctrine du séraphique docteur, qui dit que dans les bonnes œuvres il y a trois choses à considérer. Premièrement, qu'elles sont faites en charité qui les rend bonnes ; en cette considération, elles sont adressées à la gloire de Dieu, et il en doit être loué, puisque c'est de lui que nous recevons le secours nécessaire pour opérer ces actions méritoires, qu'il en est le principe, et que notre âme ne saurait faire ces glorieuses productions sans l'aide de son époux. Secondement, elles doivent être considérées comme étant produites par un principe de charité et dans

l'union du corps mystique, qui est l'Eglise et la congrégation des fidèles, et ainsi elles appartiennent à ce corps mystique. Troisièmement, elles peuvent être considérées comme des productions d'une volonté libre et juste, c'est-à-dire ornée de la grâce; en cette qualité, elles appartiennent et font le mérite de leur auteur et de celui qui les produit. C'est pourquoi celui qui a fait ces bonnes œuvres, venant à tomber par le péché, à déchoir de la justice, ces œuvres demeurent dans le corps mystique; elles ne se perdent pas, mais elles se conservent dans la congrégation des fidèles, et le reste des membres se réjouiront des bonnes œuvres de ce damné et en feront leur gloire accidentelle, et Dieu même en tirera de la louange. Cela donc supposé, quelle rage et quel désespoir est celui d'un misérable damné, quand il verra que la couronne qu'il avait acquise, avec beaucoup de peine, couvre la tête d'un autre, et qu'il a travaillé pour des étrangers; qu'il a fait de bonnes œuvres, dont peut-être celui qu'il a regardé comme son ennemi s'est enrichi, qu'il est éclatant de la gloire qui lui était due? Quel désespoir et quelle rage est-ce pour Judas de voir que saint Matthias a été mis en sa place, qu'il a la couronne de l'apostolat, et que ses mérites le rendent plus éclatant? Pécheur, pénètre bien cette vérité, et avoue que tu en auras un déplaisir mortel; car pendant toute l'éternité, tu verras devant tes yeux et les mérites que tu t'étais acquis, et celui qui les possède maintenant à ta place. Je crois que ce sera alors que s'accomplira ce que dit le prophète royal : *Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet; desiderium peccatorum peribit*. Le pécheur verra, et cette vue le jettera dans une fureur qui lui fera grincer les dents et sécher tout le corps, de voir qu'il est misérable ayant pu être bienheureux, et qu'on lui a ôté justement ce qui était à lui, parce qu'il a usurpé ce qui ne lui appartenait pas. Quand Pélagius voit saint Augustin qui est riche de ses mérites; quand Saprice regarde un Nicéphore, et Luther saint Ignace, qui sont glorieux de leurs couronnes, quelle rage et quel désespoir ne sentent-ils pas? Quelle affliction était-ce pour Aman, quand il voyait Mardochée occuper son rang, et enfin riche de tous ses trésors? Quelle tristesse était-ce à ce pauvre chrétien, à qui sur son refus d'adorer les faux dieux, on ôta tous ses biens pour les donner à un de ses valets qu'on fit maître de sa maison et mari de sa femme; mais, pour augmenter son supplice, on l'obligea de faire l'office d'un valet dans son logis où il avait été seigneur, de servir un valet qui avait été le sien, de le voir auprès de sa femme, et qu'elle le caressait comme son propre mari? Quel tourment, dis-je, souffrait ce pauvre chrétien, d'avoir continuellement devant ses yeux l'insolence de son serviteur et l'infidélité de sa femme? Tout cela n'est rien auprès du déplaisir qu'auront les damnés de se voir privés des biens qu'ils s'étaient acquis, et lorsqu'ils en verront un autre riche et glorieux.

Voilà, chrétiens, le ver immortel qui rongera éternellement les damnés. Je porte compassion à ces peuples dont parle Photius, qui, sur la fin de leur vie, qu'il dit être fort courte, sont rongés par certains petits vermisseaux qui naissent dans leurs entrailles, qu'ils déchirent incessamment, et qui enfin ne pouvant supporter un mal si extrême et si continu, se déchirent eux-mêmes et cessent de vivre pour finir leurs tourments. J'ai, dis-je, de la compassion pour ces pauvres misérables, mais j'ai des larmes et de la crainte pour ce ver immortel, qui dévorera éternellement les damnés; il naîtra dans leur cœur par la considération qu'ils sont des auteurs de leurs peines, qu'ils désireront toujours ce qu'ils ne pourront jamais obtenir et qu'ils ne sauraient repousser ce qui les accablera, que leurs mérites leur seront ôtés et qu'un autre sera glorieux de leur couronne. Ce ver qui naîtra par ces considérations fera leur tourment éternel, et cette pénitence infructueuse qui ne produit que la rage. Chrétiens, profitons de leur exemple, et faisons de l'enfer, qui est un lieu de tourment, une école où nous apprenions cette importante vérité qu'il vaut mieux faire dans ce monde une pénitence qui est toujours courte et légère, quelque longue et quelque pesante qu'elle nous semble, que d'attendre à la faire dans l'enfer, où elle sera non-seulement inutile, mais dommageable. C'est l'avis que je vous donne et que vous devez recevoir, parce qu'il vous conduira dans la gloire, que je vous souhaite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXXIII.

CONVERSION DU PÉCHEUR.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche.
(S. Matth., ch. IV.)

Nous avons dit, chrétiens, que Dieu examine notre pénitence, et que, comme un marchand qui nous vend le pardon de nos péchés et la possession du paradis, il regarde si la monnaie qui nous lui baillons est de bon métal, c'est-à-dire, si notre pénitence est un changement de vie, un renouvellement de l'homme, et si, comme dit le prophète royal de l'aigle, il se rajeunit, ce qu'il fait lorsqu'il se remet dans l'innocence qu'il a perdue par le péché. Elle est, dit Tertullien, un arbre que Dieu a planté dans son Eglise, dont le fruit est la conversion du pécheur; mais elle devient stérile et n'est propre qu'au feu, quand elle nous laisse dans les péchés dans les habitudes qu'elle devait expier et arracher de nos âmes : *Caret fructu suo cum eam Deus sevit*. Elle est une médecine, dit le même Père, qui peut nous rendre la santé de l'âme; que si elle nous laisse dans nos infirmités, si même au lieu de les guérir elle les augmente en troublant les humeurs qui les causaient, elle sera alors inutile. L'affaire est de la dernière importance, c'est pourquoi elle mérite que nous l'examinions avec beaucoup de soin, et que nous voyions si cette monnaie dont nous voulons acheter le par-

don de nos péchés est de bon métal, si cet arbre porte son fruit, et si cette médecine nous rend la santé, c'est-à-dire, si nous nous convertissons à Dieu de tout notre cœur, comme il le demande très-souvent par ses prophètes. Mais pour commencer ce discours et le rendre utile, adressons-nous à l'Esprit divin et prenons la sainte Vierge pour notre médiatrice, c'est pourquoi nous lui dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Saint Thomas dit que les mouvements de notre volonté devers Dieu peuvent être appelés des conversions, et que comme il y a trois sortes de mouvements, il y a aussi pareil nombre de conversions. La première se fait dans le ciel par les bienheureux, lorsque les lumières de la gloire leur faisant connaître les infinies perfections de Dieu, ils se tournent devers lui par un acte d'un amour parfait, et ce divin objet qui les éclaire et qui les échauffe, fait leur béatitude par cette conversion. Il y a une seconde conversion qui est celle des justes, qui étant ornés de la grâce habituelle, se tournent et se convertissent devers le principe de leur être pour en obtenir leur bonheur éternel. Ce sont des héliotropes ou des fleurs solaires qui regardent leur soleil, ce sont des boussols qui se tournent devers leur pôle, et ils sont dans des inquiétudes s'ils ne contemplent toujours ou par amour ou par désir le sujet de leur félicité et de leurs flammes. La troisième conversion est celle du pénitent qui se tourne devers Dieu, non pas par le mouvement d'une grâce habituelle, qu'il n'a pas encore recue, mais par une impulsion d'un secours actuel ; il recherche ce qu'il ne possède point et tâche de regarder un objet qu'il ne peut pas joindre et où il ne lui est point permis d'arriver sans un plus fort mouvement. Je ne veux point parler de la première ni de la seconde conversion, mais de la troisième, qui nous fait des hommes transformés et de nouvelles créatures. Je veux vous faire voir qu'elle doit être entière, c'est une vérité que la sainte Ecriture, la raison et l'exemple nous feront voir indubitable.

PREMIER POINT.

Dieu nous invite par son prophète à faire une conversion qui soit parfaite, lorsqu'il nous dit : *Convertimini ad me in toto corde vestro (Joel. II).* Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, que ce ne soit point une conversion à demi, ou feinte, mais de tout votre cœur. Les saints expliquent diversement ces paroles et nous font connaître quelle doit être notre conversion. Saint Bernard dit que notre cœur est composé de quatre éléments, qui sont les quatre passions principales ; savoir, l'amour, la crainte, la joie et la tristesse. Ce sont là les quatre roues qui le font marcher, ce sont les quatre ailes qui font son mouvement : *Attende solerter quid diligas, quid metuas : unde gaudeas aut contristeris. Totum enim cor in his quatuor affectionibus est, et de his accipiendum puto quod dicitur, ut in toto corde convertaris ad Dominum.* Si bien, dit ce saint,

que pour se convertir de tout le cœur, il faut tourner son amour devers Dieu, n'en avoir que pour sa bonté et sa beauté éternelle, que si nous aimons quelque chose dans le monde, il faut le regarder comme une participation de sa bonté infinie, n'aimer en elle que l'ouvrage et l'image du Créateur. Et comme dit ailleurs le même Père, il faut aimer les choses communes d'un amour vulgaire, celles qui ont plus de mérite, qui portent un plus exprès caractère et qui participent davantage à la bonté de Dieu, d'un amour qui leur soit proportionné ; enfin il faut aimer celles qui sont souverainement parfaites, comme est Dieu seul, d'un amour souverain qui trouve sa perfection dans son excès. Mais pour les autres qui nous écartent de lui, qui ensorcellent nos sens, obscurcissent notre raison et débauchent notre volonté, quelque bel éclat qu'elles montrent, quelque apparence qu'elles portent d'utilité et d'honneur, il les faut haïr et détester : ne craindre que Dieu seul, de qui les vengeances ne s'arrêtent point sur le corps et ne sont point bornées par la vie ; avoir une indépendance chrétienne et un généreux mépris pour tout ce que le monde appelle puissance, et qui résiste à celle de Dieu. Mais c'est lui seul qu'il faut craindre, c'est le péché qu'il faut appréhender, parce que c'est lui seul qui nous sépare de notre Créateur, et qui nous fait perdre un bonheur éternel. Il faut aussi que notre cœur ne fasse sa joie et ne trouve ses plaisirs qu'en Dieu, qu'en la possession de la grâce, qu'en l'espérance et qu'aux promesses d'un bonheur éternel. Les choses du monde qui font nos fêtes et nos réjouissances n'en sont point un légitime objet ; les hommes du monde se réjouissent de posséder une bonne fortune sans inconstance, une santé sans altération, un bonheur sans flétrissure et un repos sans interruption ; tout cela ne sont point de légitimes sujets de nos joies, leur inconstance ne nous permet point de nous réjouir dans leur possession, leur vileté ne mérite point nos affections et ne peut pas faire notre véritable joie. Il faut aussi que nous n'ayons de la tristesse que d'avoir offensé Dieu, de nous trouver dans le danger de notre salut, de voir les offenses qu'on commet tous les jours contre sa majesté, de voir les trophées du démon dans la perte des âmes. Voilà les légitimes sujets de notre tristesse et non celles que le monde se fait de la perte des biens, des amis, de la santé, de l'honneur et de la déroute d'une fortune. Celui qui a ainsi ses passions tournées devers Dieu peut être appelé un parfait pénitent et un véritable converti.

Saint Augustin dit que ces paroles du prophète : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, s'accomplissent lorsque les trois puissances de notre âme, qui sont l'entendement, la mémoire et la volonté, n'ont d'action que pour Dieu et ne travaillent que pour sa gloire et pour notre salut ; quand notre entendement n'a de lumière et d'application, notre volonté n'a d'ardeur et de mouvement, quand enfin notre mémoire con-

serve chèrement les espèces qui lui renouvellent le souvenir et les obligations que nous avons à Dieu; lorsque cela se trouve, on peut dire que c'est une parfaite conversion.

Origène dit que nous sommes parfaitement convertis quand nous évitons, avec une très-grande vigilance, de tomber non-seulement dans les péchés mortels, mais même dans les véniels; quand nous fuyons non-seulement le mal, mais l'ombre et les occasions du mal; quand nous évitons non-seulement l'approche, mais la vue des objets qui pourraient nous ravir l'innocence; quand nous effaçons de notre mémoire les moindres images des choses qui ont fait nos plaisirs et nos crimes, qu'il ne reste plus rien en nous du vieil homme et de la première corruption; c'est alors que nous sommes véritablement convertis. Et c'est pour nous enseigner ce dépouillement que nous devons faire de toutes nos vieilles habitudes, où consiste la parfaite conversion, que le prophète nous dit : *Effundesicut aquam cor tuum* (Thren. II) : Répandez vos cœurs comme de l'eau. Il ne dit point comme du lait, du vin ou du miel, parce que si vous versez du lait, la couleur en reste dans le vase; si vous répandez du vin, l'odeur y demeure; si du miel, la saveur; mais il ne reste rien de l'eau. Il faut donc, qu'après notre conversion, il ne reste de notre vie passée ni affection, ni souvenir, ni image, ni désir, mais que tout soit nouveau, afin de faire une véritable conversion.

Et cela même nous est enseigné par une cérémonie qui s'observait en la guérison du lépreux, à qui le prêtre devait couper tout le poil qu'il avait sur son corps *Non supersit in conversis aliqua vana cogitatio*, dit la glose. Pourquoi cette cérémonie qui semble non-seulement inutile, mais ridicule? Pour nous apprendre qu'après notre conversion, après que nous avons reçu la guérison de la lèpre du péché, il ne faut pas qu'il se trouve en nous la moindre pensée de notre vie passée, mais que nous soyons des hommes nouveaux.

C'était aussi ce qu'enseignait le précurseur du Messie, et comme il pratiquait la pénitence, il en prescrivait la forme, et apprenait à ceux qui voulaient se sauver ce qu'ils devaient faire. *Jam securis ad radicem arboris posita est* (Matth., III) : La cognée est attachée à la racine de l'arbre. Voyez, dit saint Chrysostome, qu'il ne dit point que la cognée est employée à couper des branches qui repoussent et qui portent des fruits, mais bien à la racine, qui, étant une fois coupée, ne revient plus : *Vide autem quod non ad ramos posita dicitur securis, ut cum fuerint præcisi iterum reparentur, sed ad radices, ut irreparabiliter extirpentur* (Hom. 3 in cap. II Matth.); pour nous apprendre que lorsque nous voulons faire une véritable conversion, il faut aller à la source du mal et au principe de nos péchés, il ne faut pas seulement en arrêter le cours, mais en sécher la source. Oui, une véritable conversion doit arracher jusqu'aux racines de nos

mauvaises habitudes, jusqu'aux moindres fibres de nos premières passions. Hélas! que nous sommes bien éloignés de ces conversions! Nous faisons quelque apparence de conversion; nous nous servons de la pénitence comme d'une hache, mais ce n'est que pour abattre des feuilles et couper quelque branche; nous retranchons quelque petite superfluité, nous composons l'extérieur à une modestie forcée; on nous voit quelquefois à l'église, on donne quelque aumône aux pauvres, quelque assiduité aux prédications, on pousse quelque soupir, on fait couler quelques larmes; mais si notre conversion s'arrête à cela seul, ce n'est qu'à abattre des feuilles et couper quelque branche. *Corporis conversio*. La conversion qui paraît au dehors, si elle n'est intérieure, ne sert de rien, dit saint Bernard : *Si sola fuerit, nulla erit*. Il faut donner le coup à la racine, arracher cette mauvaise habitude de blasphème, chasser cette femme, n'en souffrir ni la vue, ni l'approche, brûler toutes ses lettres, faire un anathème de tout ce que vous appelez faveur.

La sainte Ecriture passe encore plus avant, car elle ne nous commande pas seulement, pour faire une véritable conversion de ne commettre plus les péchés qui nous étaient ordinaires, d'éviter les petits aussi bien que les grands, de fuir même les occasions qui ont été les écueils où nous avons perdu notre innocence, et où toutes nos résolutions pourraient faire naufrage; mais elle veut que nous ne pensions jamais à nos désordres passés que dans l'amertume de notre cœur : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ mee*, disait le roi Ezéchias : Je penserai avec amertume aux péchés de ma vie. Ce qui m'a été un sujet de plaisir le sera d'affliction, et ce qui a contenté tous mes sens en fera désormais le supplice.

Il est vrai, chrétiens, et l'expérience nous le fait voir, que lorsque nous avons quelque mauvaise humeur dans l'estomac, nous sentons de l'amertume dans notre bouche, et les plus douces viandes nous sont amères. J'en dis de même de la pénitence, quand elle a mis, par une véritable conversion, l'amertume dans notre âme, c'est-à-dire le regret d'avoir offensé Dieu, toutes les délices passées, tous les objets qui ont flatté nos sens et débauché notre volonté nous sont des sujets d'amertume. Cette femme ne doit jamais regarder ses atours qu'avec horreur, ni les compagnies qui ont sollicité sa pudeur qu'avec déplaisir. Enfin on ne doit jamais penser aux choses qui ont été les causes et les motifs, ou les instruments de nos péchés, qu'on n'en ressente les mêmes aversions qu'on aurait d'une viande qui nous aurait causé quelque maladie, ou de l'approche d'un ennemi qui nous aurait voulu ôter la vie. Voilà la véritable conversion que Dieu nous demande par la sainte Ecriture : faisons voir la même vérité par la raison.

DEUXIÈME POINT.

Je prends la première raison de la définition du mot de conversion. Si vous demandez à Albert le Grand : *Quid est conversio?*

Qu'est-ce que conversion? *Est mutatio situs*, vous dira-t-il : C'est une conversion et un changement de lieu et de posture, quand ce qui était haut est bas, ce qui était à droite est à gauche. Suivant cela, il faut que celui qui était élevé par orgueil et qui voulait marcher sur les têtes des autres, soit abaissé par humilité, qu'il descende de ce trône imaginaire, qu'il quitte ses pensées et ses desirs altiers, pour n'en avoir que d'humiles, qu'il rentre dans le néant de son origine et qu'il n'aime rien tant que la bassesse. Il faut que celui qui était bas, de qui les pensées roulaient ou étaient attachées à la terre, de qui l'esprit, engagé dans la matière et la corruption, ne recherchait point d'autre satisfaction que celle des sens, ni d'autre béatitude que celle des bêtes; il faut, dis-je, qu'il s'élève généreusement en haut, qu'il porte ses desirs et ses affections vers les biens de la gloire, où il puisse trouver un repos éternel et un véritable rassasiement, et voilà une parfaite conversion quand on quitte cette posture et ces gauchissements du vice pour prendre la droiture de la vertu. Saint Thomas est du même sentiment que son maître, car il dit que la conversion est un mouvement : *Conversio est motus*. Etant un mouvement elle a deux termes : celui du départ et celui de l'approche, et on ne peut aborder l'un sans quitter l'autre; il faut aussi que notre conversion, qui est un mouvement qui nous porte à Dieu, se commence en nous éloignant du terme du départ, qui est notre première vie; c'est par elle que doit commencer notre conversion, qui sera d'autant plus parfaite que nous nous éloignerons davantage des péchés et de toutes les occasions qui les ont fait naître en nous.

Saint Paul nous prouve la nécessité de cette parfaite conversion par un argument très-fort, aussi est-il du Saint-Esprit qui parlait en saint Paul. *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ* (Rom. VI) : Mes frères, je condescends à votre faiblesse, et m'accommode à votre lâcheté, vous devriez apporter beaucoup plus d'ardeur et une plus forte application de toutes vos puissances pour satisfaire à Dieu; mais je me contente et ne veux exiger de vous, pour votre conversion, que la même ardeur que vous avez employée pour votre perte; car de même que vous avez fait servir toutes les facultés de votre âme et tous les membres de votre corps pour être des instruments d'impudicité, de même, après que vous avez connu le vrai Dieu et que vous voulez satisfaire à sa justice par la pénitence, employez ces mêmes puissances de votre âme et toute la vigueur de votre corps à la sanctification et aux œuvres de piété. Il est vrai, chrétiens, que quand un homme est possédé de quelque vice il ne s'y adonne pas à moitié, et ne s'y emploie pas lâchement. Voyez cet homme qui est attaché par amour à quelque infâme créature, son esprit ne s'emploie qu'à chercher les moyens de lui plaire et de gagner ses affections; sa mémoire est toujours remplie de cet objet, et de toutes les espèces qu'il re-

çoit il n'en conserve aucune avec tant de fidélité que celle qui fait sa flamme et ses inquiétudes; sa volonté n'aime rien tant que cette infâme créature; s'il parle, c'est des perfections qu'il s'imagine en elle; ses yeux regardent tous les autres objets avec indifférence, il n'y a que celui-là où ils s'arrêtent avec plaisir et sans lassitude, et quoique cet homme sente entrer par ses yeux le feu et le venin qui tuent son cœur, néanmoins il aime mieux souffrir un martyre par sa présence, que trouver son remède dans son éloignement. Voyez cet avaricieux qui veut s'enrichir, ce vindicatif qui cherche à se venger, ils ne pensent jamais à autre chose; celui-là qu'à amasser du bien, et celui-ci qu'à répandre du sang; l'un traverse les mers et les forêts pour s'enrichir, et l'autre tend des embûches à son ennemi : l'avarice de l'un n'est jamais satisfaite, et la colère de l'autre ne peut s'éteindre que dans le sang de son ennemi; leur bouche n'est ouverte que pour parler de leur vengeance et de leurs profits. Il ne faut que les regarder pour les connaître; le feu qui sort des yeux de celui-ci fait connaître sa passion de colère; ce visage morne et plombé, ces yeux enfoncés font voir que cet autre est possédé d'avarice. *Ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ* : Employez maintenant la même ardeur, la même application et la même contention de corps et d'esprit pour plaire à Dieu et pour mériter votre salut éternel; que votre cœur soit toujours dans la recherche et dans l'exercice des bonnes œuvres; que vos mains en soient incessamment les organes, et que vos pieds vous servent pour vous porter à des lieux de piété.

Quand je désire cela de vous, et que je vous conseille cette pratique, que je crois absolument nécessaire : *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ*. Je condescends à votre faiblesse, et m'accommode à votre peu de ferveur; car en vérité vous devriez apporter beaucoup plus d'ardeur, et une plus forte application de toutes vos puissances pour satisfaire à Dieu, et pour travailler à votre salut. Mais je le dis encore un coup, je m'accommode à votre faiblesse, et ne veux exiger de vous pour votre conversion que ce que vous avez donné à votre perte : je me contente que vous donniez autant à Dieu que vous avez donné au démon, et que vous soyez aussi fidèles et aussi zélés à son service que vous l'avez été pour le plus grand de tous vos ennemis.

Hélas! dit un jour un saint évêque, voyant passer une courtisane embellie de tous les atours qui peuvent relever la beauté, et qui sont capables de donner des sentiments d'impureté aux hommes : n'ai-je pas sujet de pleurer, puisque je vois que cette femme met tant de soin à orner un corps qui est maintenant un instrument du diable pour perdre les âmes, et qui un jour sera la nourriture des vers, et j'en apporte si peu dans ma conversion pour plaire à Dieu, pour mériter ses grâces et pour faire mon salut? Son afféterie et sa prostitution me donnent en même temps

de l'horreur et de la honte, je m'instruis et je me condamne dans un objet qui semble ne travailler que pour perdre les hommes.

Enfin la conversion du pécheur est un sacrifice qu'il présente à Dieu : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus* : un esprit contrit et affligé par la vue et dans le souvenir de ses crimes et des outrages qu'il a faits à Dieu lui est un sacrifice très-agréable. Or, il faut que ce sacrifice ait quelque rapport avec celui de nos autels, où il se fait une conversion totale, *totius in totum*, c'est-à-dire, que toute la substance du pain, la matière et la forme se convertissent en la substance de Jésus-Christ; si bien qu'il n'y reste plus rien de ce qui y était que les seuls accidents qui couvrent ce divin mystère, et qui par une puissance divine demeurent suspendus. Je dis aussi qu'il faut que la conversion du véritable pénitent, qui est un sacrifice, soit semblable en ce point à celui de nos autels, qu'il y ait une entière conversion, qu'il n'y reste rien du passé, mais que tout y soit nouveau.

Saint Paul dit que par une bonne conversion il se fait une nouvelle créature; et ailleurs il dit que nous sommes créés de nouveau. Vous savez que la création ne suppose point de sujet, mais qu'elle est prise du néant; si bien que dans une chose créée tout y est nouveau, aussi dans la véritable conversion tout y doit être nouveau : les pensées, les affections et les emplois; que ce ne soit plus le même homme qui était auparavant.

Comme il y a une conversion parfaite, que le prophète dit être de tout le cœur, et que Dieu demande de nous, je trouve qu'il y en a une feinte et une autre que nous pouvons appeler imparfaite.

Il y en a une feinte, qui est celle des hypocrites et des hérétiques, qui ne s'occupe qu'à composer l'extérieur de l'homme, et qui, comme dit le Sauveur de nos âmes, met sur le visage la couleur pâle, qui élève souvent les yeux au ciel, tire de grands soupirs de la bouche et fait de tout l'homme un sépulcre blanchi au dehors. Telle était la conversion des scribes et des pharisiens, ils portaient le nom de Dieu sur leur front, et ils ne l'avaient pas dans leur cœur; ils lisaient et interprétaient sa loi, lors même que leurs actions, qui suivaient le dérèglement de leurs passions, étaient toutes dans le désordre. Ils mettaient des fardeaux pesants sur les épaules des peuples, et les obligeaient à des choses rigoureuses, tandis qu'ils vivaient dans la délicatesse des sens, et qu'ils prenaient tous les plaisirs de la vie. Ils criaient continuellement, comme dit un prophète : Temple du Seigneur, lors même qu'ils en profanaient la sainteté, et en divertissaient le culte.

Qui n'eût dit que ces femmes que le prophète Ezéchiel vit dans le temple pleurer amèrement le faisaient par un mouvement de la grâce qui, leur ayant fait connaître l'horreur de leurs péchés et en appréhender le châtement, les obligeait à verser des pleurs pour en expier le démerite et en obtenir le

pardon? Les personnes moins crédules qui les voyaient dans une négligence d'habits, dans une posture d'humilité, les eussent prises sans doute pour de véritables pénitentes qui méprisaient le monde, qui en condamnaient la vanité, et qui en réparaient les mauvais usages; et néanmoins elles n'étaient dans le temple que pour en profaner la sainteté, ne versaient des larmes que pour se voir abandonnées de leurs amants, que pour se trouver dans un âge qui avait effacé leur beauté et les avait mises en état de ne faire plus d'idolâtres. C'est ce que le prophète nous assure quand il dit qu'il vit des femmes dans le temple qui pleuraient Adonis, que les païens disaient être le dieu de l'amour : *Mulieres sedebant plangentes Adonidem*.

C'est de ces conversions dont nous voyons aujourd'hui grand nombre. Il y a beaucoup de personnes qui, pour couvrir leurs crimes, pour mériter les faveurs des grands et l'estime du peuple, se couvrent d'un masque de piété et d'une apparence de vertu : elles ne parlent que de réforme, du rétablissement de la pénitence publique et de toutes les rigueurs de l'ancienne discipline ecclésiastique; elles crient toujours : Temple du Seigneur : *Templum Domini, templum Domini* (Jerem. VII). A les ouïr parler elles ne trouvent partout que du relâche et du sujet de censure. Mais, chrétiens, que cette belle apparence, que cette montre extérieure de sainteté et de conversion ne vous surprenne et ne vous arrête pas, regardez de près les actions de ces hypocrites, étudiez leur conduite, vous trouverez qu'ils pratiquent tout ce que leurs paroles condamnent dans les autres, et qu'ils ne font rien de ce qu'ils leur veulent persuader; que leur conversion est toute dans l'extérieur, et que toute leur réforme consiste, non pas à ne plus commettre de péché et à pratiquer la pénitence, mais à la persuader aux autres, et à s'abandonner aux vices sans bruit et avec artifice; leur conversion est un art qui leur apprend le moyen d'arriver sans faillir à un terme, où ils semblent tourner le dos, et un prestige qui fait paraître le vice vertu, et qui cache toutes les délices de la vie sous une apparence de pénitence. Voilà, chrétiens, les conversions feintes dont notre siècle nous fait voir grand nombre dans les hérétiques.

Il y en a encore une imparfaite, qui est celle de plusieurs personnes qui, étant chargées de vices, ne se corrigent que de celui-là qui leur est moins utile, et où elles prennent moins de plaisir. Cet homme ne blasphème plus comme il avait accoutumé de faire, il reprend même ceux qui le font, il trouve qu'il n'est rien de plus juste que les lois qui le défendent, et la sévérité qui le punit. Voilà donc un homme converti et un véritable pénitent, mais il conserve dans son cœur des haines et des désirs de vengeance; il est aussi sensible au point d'honneur qu'il l'a jamais été, et s'il n'est plus blasphémateur, il est toujours vindicatif. Cet autre semble converti parce qu'on ne le voit plus avec la même pompe d'habits, et qu'il se

trouve souvent à l'Eglise, mais il a toujours dans sa maison une mauvaise femme, et continue à prendre des plaisirs deshonnêtes; c'est pourquoi l'on peut dire que sa conversion est imparfaite, puisqu'il n'ôte pas de son âme tous les péchés, et qu'il n'en arrache point toutes les mauvaises habitudes. Hérode, nous dit le saint Evangile, avait témoigné vouloir se convertir, lorsqu'il écoutait avec plaisir saint Jean qui lui en montrait la nécessité et qui lui en prescrivait la manière. Il pratiquait beaucoup de bonnes œuvres qui le faisaient croire bien éloigné des vices de sa vie passée; néanmoins dans cette réforme apparente, il conservait toujours des affections deshonnêtes pour Hérodiade, et saint Jean qui lui persuada beaucoup d'actions de piété, ne put pas le retirer d'un crime qui faisait le scandale du peuple. Voilà des conversions imparfaites, qui sont contraires à celle que Dieu demande de nous, quand il nous dit de nous convertir à lui de tout notre cœur; c'est-à-dire, comme nous avons expliqué, qu'il ne reste rien en nous des désordres de notre vie passée, que nous arrétions non-seulement les actes, mais aussi les habitudes de nos péchés, que nous évitions non-seulement les grands, mais aussi les petits.

TROISIÈME POINT.

Voyons cette vérité dans l'exemple, et apprenons-la par la pratique des véritables pénitents. Tertullien dit que quand les premiers chrétiens se convertissaient à notre religion : *Non aliunde noscibiles quam de emendatione vitiorum pristinorum* (Tertul. in Apolog.), ils ne publiaient point leur conversion par la nouveauté de leur habit, et l'on ne connaissait le changement de religion que par celui des mœurs; ils se servaient des mêmes éléments que le reste des hommes, et, quand ils quittaient les temples des faux dieux, ils n'abandonnaient point le commerce ni les autres commodités de la vie civile; ils se servaient, dit Tertullien, des mêmes boucheries, des mêmes foires et des mêmes lieux que les païens, mais on ne les voyait plus aux théâtres et aux jeux publics pour y voir la fureur des gladiateurs ou l'impudicité des femmes. On ne les trouvait plus dans les bains de superstition ou de volupté, dans les intrigues des affaires et parmi la foule des prétendants à quelque office, mais on les connaissait par la nouveauté de leur vie et la réforme de leurs mœurs. Il faut aussi qu'on connaisse un homme qui est véritablement converti, par un changement entier de lui-même, qu'il soit une nouvelle créature, comme veut saint Paul, et qu'il soit semblable à Zachée. Ce fameux publicain confesse hautement au Sauveur, qui voyait le fond de son cœur et qui était l'auteur de sa conversion, qu'il donnait la moitié de ses biens aux pauvres, et que si, dans son commerce, il avait retenu quelque chose qui ne lui était pas due, il en rendrait quatre fois autant, qu'il restituerait avec usure ce qu'il pouvait avoir de mal acquis. Voilà une véritable conversion qui mérite l'honneur de recevoir le Fils de Dieu dans sa maison,

et cet éloge de sa boucne, qu'il était un véritable Fils d'Abraham.

Le Fils de Dieu, qui a loué Zachée, condamne l'obstination des hommes qui ne veulent pas se convertir par l'exemple des Ninivites; le prophète Jonas est envoyé de la part de Dieu pour annoncer à ce peuple que dans quarante jours la justice de Dieu devait détruire cette grande ville pour punir les crimes de ses habitants. Cet arrêt de mort, qui leur était prononcé par un prophète qu'ils ne connaissaient point et de l'autorité d'un Dieu qu'ils n'avaient jamais adoré, leur donne tant de crainte, qu'en même temps le roi descend de son trône, quitte ses habits et toutes ses marques royales, se couvre d'un sac; tout le peuple suit l'exemple du roi, ils font un jeûne, ils versent des larmes, ils poussent des soupirs vers le ciel pour lui demander de divertir les fléaux dont ils étaient menacés; toutes les conditions, tous les âges, tous les sexes s'accordent en ce point de quitter tous les emplois pour n'en avoir point d'autre que celui de la pénitence, qui fut si agréable à Dieu, qu'il changea son dessein quand ce peuple changea de mœurs, et il eut des pensées de paix, quand ces habitants n'en avaient que de conversion et de pénitence. Là-dessus saint Augustin demande pourquoi Dieu, qui est immuable dans ses décrets, en ayant fait prononcer un qui était absolu et définitif, le révoque néanmoins et, pour épargner ce peuple pénitent, hasarde l'honneur de son prophète qui ne pouvait plus passer pour véritable dans ses paroles, puisqu'elles s'étaient trouvées fausses dans l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre eux; car Ninive ne fut point détruite, ses murs, ses bâtiments restèrent toujours en leur première assiette, et les habitants dans la possession de leurs biens et de leur vie. Saint Augustin dit que Ninive : *Eversa est in malis moribus*, fut renversée non pas dans ses édifices, mais dans ses mauvaises mœurs, car ce n'est plus cette Ninive débauchée où le vice régnait impudemment, où tous les habitants étaient corrompus; ce n'est plus cette ville sans lois et sans religion; la violence et l'orgueil des grands sont changés en humilité et en douceur; l'avarice des marchands en libéralité, l'impudence des femmes en modestie, le luxe n'est plus dans les habits et dans les banquets, l'infidélité dans le mariage, la mauvaise foi dans le commerce; enfin cette Ninive débauchée sur qui Dieu prononça un arrêt de mort est renversée, et il n'y a rien du passé; et voilà une véritable conversion.

Telle fut aussi celle dont parle saint Ambroise, de ce jeune homme qui, ayant été attaché d'amour à une infâme créature qui ne lui permettait d'entendre ni la voix du ciel qui le menaçait, ni celle de sa conscience qui l'avertissait, ni celle des prédicateurs qui criaient contre lui, ni celle de ses parents et de ses amis qui lui en montraient la turpitude, enfin reçut une grâce du ciel si efficace, qu'il se détacha généreusement de cet enfer portatif et renonça pour jamais à l'objet de ses concupiscences. Un

jour qu'il passait dans une rue, il fut rencontré par cette infâme créature qui, ne recevant plus de lui les caresses et les témoignages d'affection qu'il avait accoutumé de lui montrer, et cela étant arrivé plusieurs fois, étonnée de ce changement et craignant de lui avoir donné quelque sujet de déplaisir, ou qu'il eût porté ses affections à quelque autre objet, s'approche pour lui dire : Eh quoi ! ne me connaissez-vous plus ? ne savez-vous pas bien que je suis celle qui ne vous ai pas été indifférente et qui vous ai donné des plaisirs ? *Ego non sum ego*, dit ce jeune homme : Vous êtes la même que vous étiez, c'est-à-dire, impudente et impudique, mais moi je ne suis plus celui que j'ai été, vous vous trompez, je suis entièrement changé ; ce qui a été l'objet de mes affections l'est maintenant de ma haine, et je pleurerai toute ma vie d'avoir été celui que j'ai été ; voilà une véritable conversion que la grâce fit en ce jeune homme, comme elle avait fait en saint Paul. Ce grand apôtre disait, après ce changement : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus* : Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. L'esprit de mon Sauveur donne la vie à mon âme et le mouvement à mon corps ; je n'ai plus de desseins que ceux qu'il m'inspire, ni de volonté que celle qui cherche à lui plaire ; je n'ai plus rien de cette première fureur que je couvrais du nom de zèle, ni de cet orgueil que m'inspiraient la science de la loi et la pratique de ses cérémonies. Il faut aussi qu'un véritable pénitent, après être mort aux plaisirs des sens, qui étaient sa vie, ne vive que, de la vie de Jésus-Christ ; c'est à quoi saint Remi exhortait le roi Clovis après qu'il l'eut baptisé : *Incende quod adorasti, adora quod incendisti*, lui dit-il : Sire, je n'ai plus qu'un mot à vous dire dont la pratique fera votre sainteté : brûlez ce que vous avez adoré et adorez ce que vous avez brûlé ; vous avez jusqu'à présent adoré les idoles, vous leur avez élevé des autels et offert de l'encens, il faut maintenant brûler ces dieux de bois, fouler aux pieds ces divinités fabuleuses, abattre leurs autels ; au contraire, vous avez brûlé les églises des chrétiens, méprisé leurs mystères, persécuté leur innocence, il faut désormais qu'un Dieu crucifié, que vous avez estimé folie, qu'une religion dont les mystères vous ont paru des superstitions, que les chrétiens, que vous avez estimés des fous et des superstitieux, soient maintenant les objets de vos adorations et de votre amour. C'est l'exhortation que devraient faire les confesseurs à leurs pénitents, au lieu de ces longues, ennuyeuses et inutiles exhortations qu'ils leur font : Mon ami, jusqu'à cette heure vous avez mené la vie d'un païen et fait des actions de bête et de démon. Les richesses ont été l'objet de vos adorations, vous leur avez donné votre cœur et tous vos soins ; vous avez adoré cette infâme créature qui vous donnait des plaisirs de bête et qui vous damnait ; vous avez fui la pauvreté comme des écueils et des poisons, la continence vous a paru une

humeur sauvage, la patience une vertu lâche, et vous avez cru qu'on ne pouvait paraître humble et homme de condition ; il faut maintenant vous désabuser et entrer dans les pratiques contraires à celles qui vous étaient familières, c'est-à-dire, pratiquer l'humilité dans les plus hautes élévations de la naissance et de la fortune, la patience parmi les plus rudes coups de vos ennemis ; enfin il vous faut passer toute votre vie dans l'exercice des vertus chrétiennes, et, après cela, on pourra dire que vous êtes parfaitement converti.

Que si vous ne voulez pas faire cette conversion que Dieu vous demande et que le dérèglement de votre vie vous fait voir nécessaire, sachez que vous serez contraint de vous convertir en enfer, comme dit le prophète royal : *Convertantur peccatores in infernum* ; ce sera là que vous ferez une conversion qui augmentera vos peines, car vous regarderez avec déplaisir le temps passé qui vous a porté mille fois les occasions de votre salut, et le futur, qui, dans une éternité qui n'a pas de fin, vous fera voir des tourments qui n'ont point de mesure. Vous vous convertirez, c'est-à-dire, vous tournerez votre rage contre vous-même, parce que vous n'avez pas voulu profiter des moyens que Dieu vous a présentés pour faire votre salut ; vous vous convertirez, et dans votre conversion vous jetterez mille imprécations sur toutes les choses qui ont été les instruments de vos vices et le sujet de votre damnation éternelle. Prévenons et empêchons cette maudite conversion, par une qui soit sainte, entière, qui fasse de nous des hommes nouveaux, qui ne respirent que la sainteté et la justice pour vivre dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXIV.

LA CONVERSION DU PÉCHEUR EST LA GLOIRE DE LA SAINTE TRINITÉ.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Les philosophes ont donné à l'homme des éloges magnifiques ; il y en a qui l'ont appelé *Miraculum magnum naturæ*, le grand miracle de la nature. Platon le dit être un animal très-divin, *Animal divinissimum*. Enfin il est, disent les saints, l'ornement de la terre et la plus excellente des choses visibles ; ils lui donnent ces noms parce que, avant sa création, il a été le sujet de la délibération des trois Personnes divines, qui, dans la formation, ont laissé sur son âme des caractères de l'unité de leur essence et de la trinité des personnes ; car l'homme porte dans sa mémoire l'image du Père éternel, dans son entendement celle du Fils, et dans sa volonté celle du Saint-Esprit. Tous ces avantages, quoique très-grands, ne me le font pas tant estimer, et je ne conçois pas une idée si sublime de l'homme pour toutes ces prérogatives, qui néanmoins sont très-considérables, que, quand j'entends aujour-

d'hui que sa conversion fait la joie de la très-sainte Trinité : *Gaudium est in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente*, c'est ce qu'il me fait écrier avec le prophète : *Quid est homo?* qu'est-ce que l'homme, pour être le sujet de la joie de Dieu? comme nous verrons dans cette prédication, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge, à qui nous dirons : *Ave, Maria*.

Quoiqu'il soit vrai que Dieu trouve toute sa joie et toute sa gloire dans lui-même, néanmoins la sainte Ecriture nous dit qu'il n'a produit les créatures que pour sa gloire, et qu'il est tout ensemble le principe et la fin de toutes choses, qu'elles sortent de lui et qu'elles se rapportent à lui; qu'elles sont et ses ouvrages et des voix qui publient sa gloire. Tertullien dit : *Mundum produxit in ornamentum majestatis suæ*; Dieu a créé le monde pour son honneur et pour l'habitation de l'homme; et, en effet, toutes les créatures ont des voix qui le publient et qui le louent. Les cieux, au dire du prophète royal, racontent sa gloire : *Cæli enarrant gloriam Dei*. Le soleil, avec une langue de lumière, fait le panégyrique de sa grandeur avec les peuples qu'il éclaire; les anges, qui sont dans le séjour de la gloire, chantent avec les saints ce cantique qui loue la sainteté de Dieu; les oiseaux par leurs chants, la terre par sa fécondité, tous les animaux par leurs instincts, par leur force, par leur beauté, magnifient leur Créateur. L'homme qui est le monarque, l'horizon et la fin de toutes les créatures, doit, puisqu'il a reçu plus de grâces de Dieu que toutes les autres, s'employer continuellement à le louer; et comme il n'est point de moment dans sa vie où il n'en reçoive quelque faveur, il n'en doit point être aussi auquel il ne témoigne sa reconnaissance, en donnant quelque louange à son bienfaiteur. C'est ce qu'il fait singulièrement par sa pénitence, car il y présente un sujet de joie à toutes les trois personnes de la très-sainte Trinité. Le saint Evangile nous en assure, quand il dit que la conversion d'un pécheur met la joie dans le ciel : *Gaudium est in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente* (*Luc*, XV). Il ne dit pas si c'est à Dieu ou aux anges, mais je m'en vais vous faire voir que c'est à tous les deux, à Dieu et aux anges. Mais avant de commencer la démonstration de cette vérité, il faut savoir qu'il y a deux sortes de joies : l'une essentielle que Dieu se donne lui-même, et l'autre accidentelle qu'il recoit de dehors. Ce n'est pas qu'à proprement parler Dieu puisse recevoir quelque impression étrangère, qu'il soit capable de quelque accident, qu'il soit dans un temps ce qu'il n'est point dans un autre, qu'il soit aujourd'hui ce qu'il n'était pas hier, mais nous lui attribuons les mouvements des hommes, et disons qu'il se réjouit quand les choses suivent les ordres de sa providence et les conduites de son amour, ou quand il témoigne par quelque action ou par quelque signe que ce que nous faisons lui plaît et est conforme à sa volonté. Sui-

vant cela, nous pouvons dire que toute la sainte Trinité se réjouit dans la conversion d'un pécheur.

PREMIER POINT.

Premièrement, le Père éternel se réjouit à la conversion d'un pécheur, parce que ses attributs divins s'y font voir merveilleusement. Nous attribuons la puissance au Père, parce qu'il est le principe de la divinité et du pouvoir qu'il communique au Fils et au Saint-Esprit; or, cette puissance s'est fait voir, premièrement en la création du monde, et quoique les trois personnes n'aient qu'une seule main et qu'elles versent une influence commune sur tous les ouvrages de la nature, néanmoins chacune d'elles y laisse son caractère et s'y fait connaître par la signature qui lui est propre. Le Fils fait paraître le caractère de sa sagesse en l'ordre qu'il a mis dans l'univers, où il n'est rien qui ne soit parfaitement ordonné et qui ne se rapporte à quelque fin. Le Saint-Esprit s'y fait voir par les impressions de sa bonté et de son amour, où nous voyons que toutes les créatures s'aiment, s'unissent par un nœud de sympathie; où enfin il n'y a rien qui ne recherche et qui ne soit recherché, qui ne donne et qui ne reçoive. Mais nous disons que la puissance du Père s'y fait voir à cause de la difficulté de la création, parce qu'il faut un pouvoir infini pour tirer tous les êtres de l'obscurité du néant et les mettre dans le jour de l'existence. Les anges, qui sont des créatures si nobles et qui ont tant de pouvoir, n'en ont pas assez pour créer une paille, et toute leur force est bornée à changer et à donner quelque nouvelle forme et quelque embellissement aux êtres qui sont créés. Il n'appartient qu'au Père, qui est le principe du pouvoir, qu'il communique au Fils et au Saint-Esprit, de créer.

Mais cette puissance se fait voir plus clairement dans la création morale de l'homme, quand il le faut tirer des abîmes du péché pour lui donner l'être de la grâce. La création du monde ne lui a coûté qu'une parole, et elle a été faite dans un moment; il n'a pas trouvé de résistance dans ce vide, ni d'opposition dans cette privation; mais quand il convertit un pécheur qui est éloigné de Dieu d'une aversion contentieuse, quand il faut rappeler de cette région éloignée cet enfant débauché, qui se sert de sa liberté pour s'opposer aux desseins de Dieu, pour se cantonner et se retrancher dans ses habitudes, c'est alors que sa puissance paraît, parce qu'il dompte un ennemi, il triomphe de ce rebelle et l'oblige à se soumettre à lui. Saint Augustin estime plus cet effort de la grâce divine, qui tire le pécheur du péché, que celui dont la main toute-puissante de Dieu a donné l'être à toutes les créatures qui sont dans la nature : *Prorsus majus hoc secundum dixerim, quam est cælum et terra, et quæcumque cernuntur* (*Tract. 71 in Evangelium Joan.*). Cet effort de la puissance divine, cette victoire lui donnent une joie qu'on ne peut pas estimer. Nous en connaissons quelque chose, si nous considérons le con-

tentement que reçoit un général d'armée qui a emporté une ville où il a trouvé beaucoup de résistance ; il a donné de fortes attaques , mais il a été toujours repoussé ; il s'est servi de beaucoup de ruses et d'artifices que la force et la vigilance des assiégés a rendus toujours inutiles, et quelquefois ils les ont renversés sur lui-même. Quand enfin, après beaucoup de dangers évités, de coups reçus, de vies perdues et hasardées , il voit ces rebelles qui , n'ayant pu résister aux fureurs de la faim qui les attaquait au dedans, et aux assauts qui leur étaient donnés par le dehors, viennent se jeter à ses pieds, implorer sa clémence et lui jurer fidélité. Quelle joie n'a-t-il pas de voir ses travaux couronnés et sa valeur reconnue ? Telle, et incomparablement plus grande est la joie du Père éternel, quand , après avoir assiégé un pécheur, l'avoir attaqué par les présents et par les menaces , il reconnaît enfin sa puissance souveraine, quitte son obstination et lui promet une fidélité inviolable.

Secondement , le Père Eternel se rejouit , non-seulement pour les triomphes de sa puissance dans la conversion du pécheur, mais aussi parce qu'il voit dans un pénitent une production glorieuse de sa fécondité. Il est vrai, Dieu n'a qu'un Fils naturel, qu'il engendre dans les splendeurs des saints et dans l'obscurité de la connaissance des hommes. Ce Fils , qui est la splendeur de la gloire et la figure de la substance de son Père, comme dit saint Paul, qui est aussi ancien que son principe, aussi grand que le Père qui l'a engendré, est, comme dit saint Grégoire de Nazianze, la couronne de son Père, et il trouve sa gloire dans cette noble production qu'il continue pendant toute l'éternité, et qui le représente parfaitement. Mais aussi le Père Eternel, outre cette production qui lui est nécessaire et qui épuise sa fécondité, veut encore avoir d'autres enfants. C'est pourquoi il dit par un prophète : Moi qui communique aux hommes la vertu qui les fait pères et qui rend les femmes fécondes , n'aurai-je pas des enfants ? Il veut que nous l'appelions notre Père, et nous pouvons dire avec Tertullien que tous ceux qui se donnent ce nom ne le sont point comme lui : *Tam pater nemo, tam bonus nemo* ; il crée notre âme qui est la plus noble partie de l'homme ; il lui prépare une béatitude qui est l'héritage de notre père, et enfin il nous fait ressentir toutes les bontés qui ne se trouvent point dans ceux qui nous ont mis dans le monde. Or, c'est dans la pénitence qu'il se montre notre véritable Père, parce que , comme dit saint Paul, nous l'éprouvons alors Père des miséricordes, à cause que les grâces qui font notre conversion sont un pur effet de ses miséricordes ; c'est alors que, donnant une nouvelle vie à ceux qui étaient morts par le péché, il doit être appelé Père des vivants.

Il se montre alors être Père du siècle futur, comme l'appelle le prophète, quand il donne aux pénitents la grâce , qui est le germe et le gage de la gloire et de l'immortalité, quand

il met leur conscience dans un repos qui est la veille et l'image de ce sabbat éternel dont les bienheureux jouissent dans le paradis. Enfin, il se fait voir Père de notre Seigneur Jésus-Christ, quand , par le pardon qu'il donne aux pénitents, il dispense les mérites de son Fils, lui donne des frères qui portent sa ressemblance et qui participent à son héritage.

Mais qu'il me soit permis de dire que cette fécondité temporelle qui lui donne des enfants adoptifs semble en quelque façon plus admirable que l'éternelle, non pas quant au terme qui est produit, qui est une personne divine qui épuise toute la fécondité de son Père, qui met, non pas une ressemblance, mais une identité entre le Père et le Fils, qui est au dedans et au dehors du principe qui le produit, et qui, enfin, le fait Père d'un Fils qui est aussi sage, aussi puissant et aussi ancien que celui qui l'engendre ; et ainsi il n'est rien qui puisse être comparé à cette divine fécondité ; mais si nous la considérons, non pas dans le terme où elle aboutit, qu'on appelle *terminum ad quem*, mais dans celui qu'on appelle *terminum a quo*, nous trouverons que la génération temporelle de ce fils, qui se fait par la grâce, a quelque chose de plus étonnant. Et, pour le connaître, il faut savoir que le Père Eternel engendre son Fils de sa divine substance : *Filius procedit de tota substantia Patris*, disent les théologiens, et saint Grégoire de Nazianze avait dit avant tous : *Filius Dei non aliunde natum dico quam proprie de Patre ; totum de toto, integrum de integro, perfectum de perfecto*. Mais, quand il produit un fils adoptif par la grâce, il trouve un néant rebelle infiniment opposé à son être divin ; il rencontre un ennemi dont il a une horreur extrême, il voit un esclave du diable et un objet d'abomination ; il faut donc qu'il aille porter sa main toute puissante dans ce néant, qu'il en surmonte l'éloignement et l'obstination, qu'il change le cœur et la volonté de cet ennemi, et qu'il fasse d'un esclave du diable et d'un fils de la gêne un enfant de Dieu et un héritier de son royaume. Cette extrême difficulté qui se trouve à surmonter tant de contraires fait que l'Eglise dit que Dieu manifeste souverainement sa toute-puissance, quand il produit par sa grâce, qui est un effet et un présent de sa miséricorde, ces enfants adoptifs. Ne doit-il donc pas avoir bien de la joie, quand il voit dans la conversion d'un pécheur cette production miraculeuse de sa fécondité ?

Les hommes se réjouissent quand Dieu leur donne des enfants ; Abraham fait grande fête quand il voit sa femme Sara enceinte, il donne mille bénédictions à Dieu pour lui avoir donné dans sa vieillesse un enfant qui en devait être l'appui, le principe et la bénédiction d'une grande postérité ; il le fait nourrir avec beaucoup de soin, et dresse un banquet le jour qu'il le sèvre de la mamelle et qu'il a passé cet âge délicat pendant lequel les enfants sont exposés à beaucoup d'inconvénients.

Zacharie témoigne une grande joie à la naissance de son fils Jean ; il reprend alors l'usage de la parole pour publier et pour remercier Dieu de la faveur qu'il lui avait faite de lui donner un fils, qui devait être grand dans ses offices et dans ses vertus. Or, le pécheur est conçu, lorsque par la contrition qu'il a d'avoir offensé Dieu et par la crainte de ses châtimens il forme un ferme propos de son amendement ; il conçoit alors, comme dit le prophète, l'esprit de salut, c'est-à-dire, le bon propos de n'offenser jamais Dieu ; il est enfanté et mis au jour par la confession ; cette nouvelle créature respire l'air quand il ouvre son cœur à un confesseur et qu'il lui manifeste ses péchés ; il est sevré dans la satisfaction, parce qu'il se retranche de toutes les douceurs de cette vie sensuelle ; enfin il est assis à la table de son père, quand il s'approche des autels pour y manger ce pain du ciel et cette viande que Tertullien dit être le veau gras, qui est tué et mangé en la conversion d'un pécheur. Et voilà comme il est vrai que le Père éternel se réjouit à la conversion d'un pécheur, parce qu'elle est le fruit de sa fécondité et de son amour.

Et certes, si, comme dit la sainte Ecriture, Dieu s'attrista et se repentit d'avoir fait l'homme qu'il voyait plongé dans toutes sortes de débauches, et, comme dit Tertullien, il fit pénitence d'avoir fait un ouvrage qui était devenu l'opprobre de son auteur, ne pouvons-nous pas dire qu'il se réjouit quand il voit son rétablissement par la pénitence, quand il considère que son image, qu'il avait gravée dans l'homme et que le péché avait souillée, reprend sa première beauté ? enfin, quand il considère que ses desseins éternels pour le salut de l'homme réussissent parfaitement ? Voilà comme il est vrai que le Père Eternel se réjouit dans la pénitence d'un pécheur : *Gaudium est in cælo super uno peccatore pœnitentiam agente.*

DEUXIÈME POINT.

Le Fils de Dieu, qui a été le principe et l'instrument qui a travaillé plus sensiblement à la conversion du pécheur, semble se réserver toute la fête pour lui ; car c'est une vérité de notre créance qui fait la consolation de tous les hommes, que le Fils de Dieu a souffert sa Passion pour tous ; que comme il les a créés par sa puissance, il les a rachetés par son amour, qu'il s'est acquis des mérites pour en faire nos richesses, et qu'il a souffert la mort pour nous donner la vie. Si vous lui demandez pourquoi il sue dans le Jardin des Olives, il vous répondra que sa sueur est une crise qui donne la santé à son corps mystique, qui sont les fidèles. Si vous voulez savoir pourquoi il reçoit un soufflet chez Caïphe, pourquoi il est fouetté chez Pilate, il vous dira qu'il reçoit le châtimement des esclaves, pour nous donner la liberté des enfans. Si enfin vous le considérez en croix, élevé entre le ciel et la terre, c'est pour être le médiateur entre Dieu et les hommes. S'il étend ses bras sur ce poteau, et si sa croix regarde les quatre parties du

monde, c'est pour nous faire voir qu'il veut sauver tous les peuples qui les habitent. Il meurt, comme dit saint Paul, pour nos péchés, et ressuscite pour notre justification, si bien que, lorsqu'il voit que ses travaux réussissent et que nous nous appliquons les mérites de sa Passion par la pénitence, il en tire un sujet d'une grande joie.

C'est ce qu'il nous a témoigné par la parabole de la brebis égarée, qui quitta le bercail et la conduite de son pasteur pour courir après ses concupiscences. Ce pasteur, après l'avoir longtemps cherchée, la rapporte sur ses épaules pour lui épargner la peine de marcher, parce qu'elle s'était lassée dans son égarement. C'est l'image du Sauveur qui porte sur ses épaules tous nos péchés, comme disent les prophètes ; il sue sous la pesanteur de ce fardeau, et néanmoins il veut qu'on le congratule, parce qu'il nous en a soulagés et qu'il porte nos iniquités comme une dette dont il fait le paiement. Et quoique le pécheur, par sa pénitence, reçoive des biens qui font son bonheur et qui devraient faire sa joie, qu'il semble même qu'il n'y a que lui seul qui doive se réjouir, parce que cette heureuse rencontre et ce favorable changement est tout en sa faveur, néanmoins le Fils de Dieu veut qu'on le congratule, parce qu'il fait sa joie de notre prospérité. Il ne considérerait point qu'il lui en restait quatre-vingt-dix-neuf, et qu'une seule qui s'écarterait n'était pas considérable auprès d'un si grand nombre qui demeurerait auprès de lui. Il y avait même lieu de craindre que, tandis qu'il courait après celle qui s'était égarée, les autres, se voyant sans pasteur, s'écarteraient ou fussent dévorées des loups ; néanmoins l'affection qu'il a pour cette brebis errante ne lui permet pas de considérer toutes ces choses. Il ne faut donc pas s'étonner s'il veut qu'on le congratule d'avoir trouvé cette brebis qu'il avait recherchée avec tant de peine. C'était ce mystère que les premiers chrétiens gravaient sur les calices, où ils consacraient le sang précieux du Fils de Dieu, pour nous marquer qu'il ne l'avait répandu en croix que pour cette brebis égarée, et qu'il était mort pour le péché des hommes.

Il se réjouit encore de la conversion du pécheur, parce qu'il voit son image rétablie. Il est assuré que tous les hommes portent l'image de Dieu, soit qu'elle consiste en sa liberté et dans cette indépendance qui affranchit son âme de toute servitude et qui le fait maître de ses actions, soit qu'elle se trouve dans les trois puissances de son âme, qui porte l'empreinte des trois personnes divines, soit que l'image de Dieu dans l'homme consiste dans le pouvoir de produire son semblable, comme dit Clément Alexandrin, soit qu'elle consiste dans le pouvoir que l'homme a de subjuguier tous les animaux et de les faire servir à ses nécessités et à ses délices. Enfin, en quelque façon que nous regardions cette image de Dieu dans l'homme, il faut avouer que le péché l'efface ou la souille beaucoup :

car , premièrement , il met le désordre dans nos puissances , les ténèbres dans l'entendement , le dérèglement dans la volonté et l'oubli dans la mémoire . Le péché est une servitude qui , nous ôtant la liberté des enfants , ne nous laisse de pouvoir que pour produire des monstres ; et enfin c'est lui qui révolte toutes les créatures contre l'homme . Mais par la pénitence cette image est réparée et rétablie ; l'homme reprend sa liberté , il s'élève à Dieu , il traite avec lui et fait un commerce de services et de grâces ; les lumières reviennent dans cet entendement , la droiture dans cette volonté , et cette mémoire devient fidèle pour se souvenir des bienfaits reçus . Ce pénitent fait des productions glorieuses qui font l'honneur de leur principe . Voilà comme il est vrai que la pénitence remet l'image de Dieu dans notre âme , que le péché avait gâtée ; or , le Fils de Dieu se réjouit beaucoup quand il voit ce rétablissement.

C'est ce qu'il nous a représenté par la parabole de la bague perdue , qu'une femme chercha avec un empressement si grand , qu'elle alluma sa lampe , balaya sa chambre , en renversa tout l'ameublement pour la trouver ; et enfin , après beaucoup de peines , l'ayant rencontrée , elle appela toutes ses voisines pour faire fête et pour recevoir les congratulations de ce qu'elle avait trouvé sa bague , qui sans doute était moins précieuse pour sa matière que pour être le gage de l'amour de son mari , duquel elle portait l'image ou le caractère empreint ; cette image , que porte cette bague est celle du Fils de Dieu , que nous avons dans nos âmes , et qui fait toute notre gloire . Il se réjouit donc quand la pénitence repasse et donne leur naturelle couleur à tous les traits qui en étaient effacés par le péché . Le plus grand honneur qu'on pouvait rendre à un homme qui avait fait quelque belle action pour le bien de la république , ou qui était éminent en quelque science ou en quelque art , c'était de lui dresser une statue où il semblait être multiplié et vivre même après sa mort ; comme , au contraire , le plus grand affront qu'on pouvait faire à celui qui avait des statues , était de les abattre ou d'en effacer le nom , comme il advint à Dion Chrysostome ; car c'était témoigner qu'ils étaient déçus de l'honneur qui leur avait fait mériter cette statue , qu'on les faisait mourir plus d'une fois et qu'on les obligeait de voir eux-mêmes leurs propres funérailles . Or , quel déplaisir est-ce au Fils de Dieu de voir que son image soit effacée et que le démon soit mis en sa place , si bien qu'on puisse demander d'une âme qui est en péché : *Cujus est imago hæc et superscriptio ?* A qui est cette image ? ce n'est point celle de Dieu , puisqu'elle n'en a aucun trait et qu'elle n'a nul rapport avec ce parfait prototype ; c'est donc celle du diable et de son ennemi ? quel déplaisir donc doit-ce être au Fils de Dieu de voir l'abomination des abominations dans le sanctuaire , de voir l'idole de Belial sur les autels où l'Arche reposait ; de voir enfin que ses soldats

portent les livrées de son ennemi ! Mais quand il voit cette image réparée , quand ce dragon est par terre , quand ces ressemblances des bêtes féroces sont effacées de ce temple , c'est alors qu'il se réjouit beaucoup , ce qui arrive dans la pénitence du pécheur .

Troisièmement , il se réjouit parce qu'il voit que son frère , qui était mort par le péché , est ressuscité par la pénitence . Nous sommes frères de Jésus-Christ , parce que nous sommes enfants d'un même père ; il est l'aîné , comme dit saint Jacques , entre plusieurs frères ; il est fils naturel et nous sommes adoptifs . Le Père éternel l'engendre nécessairement et nous volontairement ; il est la production de la substance du Père , et nous sommes mis au jour par la parole de la vérité : *Voluntarie genuit nos verbo veritatis* . C'est le nom qu'il nous donne lui-même après sa résurrection . Je monte , dit-il , à mon Père et à votre Père ; et quoique l'état de sa gloire lui ôtât la ressemblance des hommes qui sont dans les misères , néanmoins il nous donne toujours le nom et tous les avantages de frère ; il nous fait part de son héritage et de toutes les caresses que les enfants reçoivent de leurs pères . Or , ces frères , comme ceux de Joseph , *abierunt in Dothaim* (Gen. XXXVII) , sont allés dans un pays étranger où ils ont perdu la vie avec leurs autres biens par les misères qu'ils y ont souffertes ; car il est vrai que le péché donne la mort à notre âme , puisqu'il en chasse Dieu , qui en est la vie ; il corrompt toutes ces nobles habitudes qui en faisaient les ornements , et la rendant pesante et hideuse , fait que Dieu en a des horreurs extrêmes et qu'il ne peut la souffrir . Mais la pénitence donne la vie à ce pécheur , elle le tire du tombeau de ses péchés , déchire toutes ces enveloppes funèbres qui le tenaient attaché , lui donne , par le moyen de la grâce , l'allégresse du mouvement et l'usage de toutes ses fonctions spirituelles ; il court dans le chemin de la vertu , il est sensible aux moindres motions de la piété , il ne respire que pour le Ciel , et fait sa nourriture de l'accomplissement des volontés de Dieu et de la viande de son corps . Cette résurrection et cette nouvelle vie du pécheur fait la joie du Fils de Dieu ; et comme *Frater est fere alter* , notre frère est un autre nous-mêmes , et qu'un homme est multiplié et étendu en la personne de son frère , de là vient que l'amour qu'il a pour nous fait qu'il s'attribue et qu'il ressent tout ce qui nous arrive de bien ; il pleure avec nous dans la pénitence , il ressent les émotions de la crainte , qui font le commencement de notre salut ; il espère , il aime avec nous et entre par cette conformité dans tous les succès de notre pénitence .

Il nous témoigne cette joie par la parabole de l'enfant prodigue , dont le retour mit la joie dans toute sa maison , mais qui se trouve plus grande dans le Père qui avait perdu et qui recouvre son fils , que dans le frère qui avait son cadet , qui était mort et ressuscité .

TROISIÈME POINT.

Le Saint-Esprit se réjouit dans la conver

sion du pécheur. Il est assuré, chrétiens, que le Saint-Esprit étant Dieu comme le Père et le Fils, est inaltérable par sa nature; néanmoins la sainte Ecriture nous assure qu'il y a des pécheurs qui le contristent : *Nolite contristare Spiritum sanctum*. Ceux-là le contristent qui s'opposent aux effusions de sa bonté, et qui par une malice déterminée ne veulent point de ses grâces, ou ne les reçoivent que pour les profaner; mais encore ceux-là l'affligent qui profanent son temple, qui est le corps de chacun de nous : *Nescitis quia corpora vestra templum sunt Spiritus sancti* (I, Cor., VI) : Ignorez-vous, dit saint Paul, que vos corps sont les temples du Saint-Esprit où il habite, et qu'il sanctifie par sa grâce et embellit par ses dons? Or, quand le pécheur vient à commettre un péché, il profane ce temple et le remplit d'immondices et d'idoles; il en fait une auge de pourceaux et un lieu d'abomination. Le Saint-Esprit est contraint alors d'abandonner ce temple qu'il voit sali en toutes ses parties, car on n'y offre plus de sacrifices qu'aux passions et aux crimes; l'encens qui se brûle là-dedans infecte par sa puanteur; le tumulte des vices y empêche tous les exercices de religion. Mais la pénitence réconcilie et rend l'honneur et la sainteté à ce temple. Les larmes que le pécheur y verse sont l'eau bénite qui le purifie; les soupirs qu'il pousse sont l'encens qui le parfume; les gémissements, les fermes propos dont il accompagne sa pénitence sont les croix et les prières qu'on y fait. Il contraint le démon qui en avait fait son trône de l'abandonner pour y loger le Saint-Esprit, qui entre en même temps dans ce temple qu'il s'était dédié par le baptême; il met la crainte pour concierge à la porte, et tous ses dons pour ornement.

Secondement, le Saint-Esprit se réjouit, parce qu'il reçoit un membre qu'il vivifie. Il est assuré, chrétiens, que tous ceux qui sont en grâce sont non-seulement les temples du Saint-Esprit, mais aussi les membres du corps mystique de Jésus-Christ. Saint Paul nous en donne les assurances quand il nous dit : *Tollens membrum Christi*. Or, ce corps dont le Sauveur est le chef et les fidèles les membres est animé par le Saint-Esprit qui lui donne la vie et qui fait tous ses mouvements, mais quand le pécheur vient à commettre un péché mortel, il détache un membre de ce corps, qui est en même temps pourri, parce qu'il ne reçoit plus les influences de ce chef, qu'il ne participe plus de la vie de ce corps; et ainsi il n'a plus de sentiment et de mouvement; c'est un paralytique qui est attaché par tous ses membres et par toutes les puissances de son âme, de chaînes invisibles qui lui ôtent la liberté de se mouvoir pour les choses de son salut; que s'il a quelque mouvement, il le reçoit de ses passions qui le précipitent et qui l'emportent à de nouveaux crimes.

Mais quand ce pécheur fait pénitence et qu'il se remet dans l'union et dans la dépendance de ce chef, il en reçoit la vie et le mouvement, parce que le Saint-Esprit lui commu-

nique la grâce et la charité, qui sont la vie de nos âmes; quel plaisir donc et quelle joie est-ce à ce divin esprit, quand il peut communiquer la vie à ce membre, qui étant retranché rendait en quelque façon ce corps monstrueux? Nous pouvons connaître quelle est cette joie par celle que recevrait un homme à qui l'on remettrait un membre coupé ou disloqué, car tout le corps, qui souffrait dans l'incommodité de ce membre, marche après avec plaisir; aussi, après que le Saint-Esprit a donné la vie à ce paralytique, c'est alors que s'accomplit ce que Dieu promet par le prophète : *Tunc saliet sicut cervus claudus* (Esai. XXXV) : Que le boiteux et l'estropié marchent avec une légèreté de cerf; c'est alors qu'on voit le pécheur, comme le paralytique de l'Evangile, porter son lit pour montrer le puissant secours de la grâce, qui lui donne des forces pour porter le lit où il avait été couché.

Enfin, le Saint-Esprit se réjouit dans la pénitence d'un pécheur, parce qu'il lui présente un vase propre à recevoir ses grâces; et pour connaître la grandeur de cette joie, il faut savoir que le Saint-Esprit, qui est la charité essentielle et personnelle, n'aime rien tant que de communiquer les biens dont il est la source; c'est pourquoi il est appelé par saint Paul : *pignus*, un gage, parce que, de même que, quand on donne un gage à quelqu'un, on s'oblige de lui donner quelque chose dont le gage est une assurance, aussi le Saint-Esprit est appelé de ce nom, parce qu'après qu'il nous a donné quelque grâce, elle est une arrhe qui nous en promet une seconde; celle-ci en appelle une troisième, et ainsi il ne cesse jamais de nous bien faire. Il nous témoigne aussi cette inclination amoureuse qu'il a de se communiquer, par le symbole d'une colombe, qui est un animal très-fécond; il prend la figure d'un vent qui se donne avec profusion, et du feu qui veut tout échauffer. Toutes ces similitudes nous font connaître la nature du Saint-Esprit, qui, étant l'amour du Père et du Fils, l'économe et le dispensateur des mérites de Jésus-Christ, demande que les fidèles soient des vases propres pour recevoir ses effusions. Ils ne le sont plus, quand ils se trouvent dans le péché, qui les rend un vase d'infamie, sale et rempli de toutes les immondices qui font l'aversion du Saint-Esprit; ou bien ils sont alors semblables à ce vase que vit le prophète, qui ne pouvait pas recevoir de l'eau, parce que son embouchure était fermée par une masse de plomb : car le péché ferme toutes les ouvertures de notre âme et ne lui permet pas de recevoir les eaux salutaires du Saint-Esprit; mais quand ce pécheur fait pénitence, son cœur, qui pour sa saleté était un vase semblable à celui du prophète Ezéchiel, est brisé, et fait un vase d'honneur propre à recevoir les effusions du Saint-Esprit. Quelle joie est-ce à cet amour essentiel, à cette flamme divine, de trouver des sujets dignes de ses communications? Je crois que le plus grand plaisir qu'on puisse

faire à une nourrice qui se sent pressée et chargée d'une abondance de lait, est de lui présenter des enfants qui la déchargent de ce précieux fardeau qui l'accablait. Le Saint-Esprit reçoit un plus grand plaisir quand la pénitence lui présente des pécheurs qu'elle a faits propres pour recevoir sa grâce, dont l'abondance demande à se communiquer. Voilà, chrétiens, la joie que notre pénitence apporte aux trois personnes divines. Nous la leur devons donner, parce qu'elles nous la demandent et que nous les avons contristées par nos péchés; nous la leur devons donner encore, parce que nous leur avons de très-grandes obligations. Le Père nous a créés, le Fils nous a rachetés? le Saint-Esprit nous a sanctifiés: le Père nous a fait ses enfants, le Fils ses frères, et le Saint-Esprit ses temples; enfin, nous la leur devons donner, puisque leur joie fait notre bonheur. La sainte Ecriture prononce anathème contre les enfants qui contristent leurs parents, et contre les ingrats qui ne reconnaissent pas leurs bienfaiteurs: nous encourons toutes ces malédictions lorsque par nos péchés nous offensoons les personnes divines; car, le péché est une faiblesse qui s'oppose au pouvoir du Père; c'est une folie qui voudrait détruire la sagesse du Fils, et c'est une haine contre l'amour du Saint-Esprit. Cet attentat d'une créature si faible et si obligée mériterait tous les châtimens et ferait ressentir de la tristesse à ces divines personnes, si elles en étaient capables: il faut donc que nos propres intérêts nous obligent à faire leur joie par notre pénitence, puisque nous en recevons tout le profit, qui est la grâce en ce monde et la gloire en l'autre, que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXXV.

JOIE DES ANGES EN LA CONVERSION DU PÉCHEUR.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Saint Paul veut que les fidèles se rejouissent toujours au Seigneur: *Gaudete in Domino semper (Philip. IV)*. Et le même apôtre, pratiquant ce qu'il commande, se fait un sujet de joie de tous les accidents de sa vie. Se trouve-t-il dans les prisons et parmi les persécutions? il proteste qu'il y reçoit une abondance de joie: *Superabundo gaudio in omni tribulatione (II Cor. VII)*. Voit-il les chrétiens dans la fidèle observance de l'Evangile et dans la fermeté de leur foi? il assure que cette disposition, qui fait leur bonheur et leur gloire, fait aussi sa joie et sa couronne. En voit-il d'autres qui se relèvent de leurs péchés et qui en expient les démérites par les rigueurs de la pénitence? il s'en réjouit: *Gaudeo quia contristati estis ad pœnitentiam (II Cor. VII)*; enfin ce divin apôtre prend un sujet de joie de tous les bons succès qui avancent la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si saint Paul ressent de la joie dans la con-

version du pécheur, il faut avouer qu'elle sera plus grande dans les anges qui voient Dieu clairement, qui ont une charité parfaite, qui sont invités à ce festin qui se fait à la table de Dieu pour le retour de ce prodigue. L'Evangile nous en assure par ces paroles: *Gaudium est angelis Dei super uno peccatore pœnitentiam agente*; et, pour nous rendre cette vérité plus sensible, il nous en fait la peinture par trois paraboles: la première, de la brebis égarée; la deuxième de la bague perdue et trouvée, et la troisième du retour de l'enfant prodigue. Entrons dans la joie du Seigneur et des anges, et soyons-en les spectateurs après en avoir été le sujet, mais plutôt disons à la divine Marie: *Ave, Maria*.

Saint Bernard, expliquant en un sens moral l'action de sainte Madeleine quand elle versa des onguens précieux sur les pieds du Sauveur, dont la maison fut toute parfumée, dit que le pécheur qui a de la douleur d'avoir offensé Dieu oint par la contrition les pieds du Sauveur, et que la maison, c'est-à-dire, l'Eglise, reste embaumée de cette bonne odeur, parce qu'elle se répand en toutes ses parties, dont on fait une très-grande fête. Le juste, dit le prophète royal, se réjouit quand il voit la vengeance: *Lætabitur justus cum viderit vindictam*; mais quelle vengeance est celle-là qui fait la joie de l'homme de bien? c'est sans doute celle que le pénitent prend de soi-même, qui est une satisfaction des offenses qu'il a faites à Dieu. Il prend vengeance par l'humilité et par la crainte de cet esprit altier, qui par une insolence insupportable s'est élevé contre Dieu; il se venge de cette chair rebelle par les jeûnes; les aumônes éteignent cette soif insatiable d'amasser des richesses, même par des voies que la loi de Dieu défend. Saint Paul était dans ce sentiment et faisait sa joie de la tristesse du pécheur, qui est un effet de sa pénitence: *Gaudeo quia contristati estis ad pœnitentiam (II Cor. VII)*. Les anges se rejouissent, dit le saint Evangile, la bonne odeur de cet onguent dont le pécheur oint les pieds du Sauveur quand il fait pénitence monte jusqu'à eux, et dans ce séjour de félicité il augmente leur joie par ses larmes. Et certes, si les démons parmi leurs tourmens ont quelque espèce de volupté dans la perte de l'homme, qui est une conquête pour eux: *Lætatur malus*, dit Tertullien, *capta præda*, le malin esprit se réjouit quand il voit que le pécheur retourne à lui, qui est, comme dit le même Père, une espèce de pénitence qu'il fait de l'avoir quitté, pourquoi les anges ne se réjouiront-ils point quand ils voient que le pécheur fait pénitence? Et c'est pour trois raisons que je prends de saint Bernard, avec toutes les preuves qui les rendront sensibles: la première, dit ce saint, se prend du côté de Dieu dont ils suivent en toutes choses les mouvements; secondement ils se réjouissent pour l'amour de nous, parce que nous leurs sommes semblables, enfin ils se réjouissent pour l'amour d'eux-mêmes, parce que les pécheurs pénitents remplissent

les places vides par la désertion des mauvais anges.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement que les anges se réjouissent en la conversion d'un pécheur, parce qu'ils voient que Dieu s'en réjouit lui-même. C'est un proverbe familier, dit saint Bernard, que quiconque aime bien une personne, son amour s'étend jusqu'à son chien qu'il caresse ; et Tertullien avait dit devant lui : *Obsequii ratio in similitudine animorum constituta est* : C'est une preuve certaine qu'on a du respect et de l'amour pour quelqu'un, quand on se conforme en toutes choses à ses volontés et qu'on en fait la règle des siennes. Or, les anges aiment parfaitement Dieu, et cet amour fait leur béatitude : ils voient qu'il se réjouit en la conversion d'un pécheur, qu'elle est sa viande, comme disait le Sauveur de nos âmes, et qu'il trouve ses délices à converser parmi les hommes que la pénitence a faits ses enfants ; de là vient que les anges, pour se conformer à la volonté de Dieu, n'aiment et ne recherchent rien tant que la conversion du pécheur.

Ils sont appelés dans la sainte Ecriture les anges de la face de Dieu, parce qu'ils sont toujours attentifs à observer tous les mouvements qui font sa joie pour s'y conformer entièrement. C'est dans cette divine face qu'ils voient la volonté que Dieu a eue, dès l'éternité, de sauver les hommes, qu'il les a créés pour en faire une illustre famille ; ils regardent là que, pour exécuter ce dessein éternel de sauver tous les hommes, il envoya son Fils pour prendre leur nature ; ils voient ce Fils de la dilection éternelle venir, comme dit l'épouse dans le Cantique des Cantiques, avec une vitesse et une légèreté de cerf, qui franchit les montagnes et traverse les collines ; c'est-à-dire qu'il a surmonté, par l'ardeur de ses désirs et par la force de son amour, toutes les difficultés qui s'opposaient à son passage, qu'on pouvait prendre de la grandeur de Dieu, qui est comparée à des montagnes, et de la bassesse et de l'indignité de l'homme, qui peut être dite semblable à de petites collines, parce qu'il semble au sentiment humain que ce soit une chose indigne de la majesté de Dieu de se faire homme, et que ce soit trop pour la vileté de la créature, que Dieu pour la sauver se soit rendu semblable à elle. Les anges regardent ce Fils de la dilection éternelle marcher à pas de géant parmi les hommes, pour les instruire des vérités du ciel, et pour leur montrer les voies de salut ; ils le considèrent comme un pasteur qui court après une brebis égarée, et qui, après s'être lassé dans cette course, fait sa joie, sa viande et son repos de l'avoir trouvée ; ils le voient reposer auprès du puits de Samarie, moins pour donner quelque soulagement à son corps, que pour attendre et pour convertir une femme débauchée ; ils le regardent comme cette femme la lampe à la main, qui renverse tous les meubles de sa maison, et qui en balaye tous les endroits pour trouver une bague précieuse qu'elle avait perdue ; enfin les

anges le considèrent comme le père de l'enfant prodigue, qui accueille, embrasse et baise cet enfant débauché, que ses grâces avaient retiré de la misère, et que son amour reçoit dans sa maison, où il ne se contente pas de lui rendre ses premiers habits et les anciennes marques de sa liberté et de son adoption, mais encore il veut que cela se fasse dans la réjouissance d'un festin, et parmi l'harmonie des instruments de musique, pour marquer que la pénitence remet le pécheur dans un plus grand honneur que celui qu'il avait perdu par son péché ; il veut que non-seulement la joie soit dans la maison par le festin, mais aussi qu'elle soit publique par le son des hauts-bois, et que les voisins et les étrangers y participent.

Ils voient encore cet amoureux des hommes dans la sanglante tragédie de sa Passion ; là il prie, il tremble, il sue dans un jardin, il y est pris, il y est conduit dans une ville qu'il trouve en armes et en fête pour le voir prisonnier et dans l'attente d'un grand supplice. Les juges ecclésiastiques et séculiers s'accordent pour lui faire souffrir les tourments des esclaves, des larrons et des séditeux ; il reçoit un soufflet sur la joue, des crachats sur son visage, des coups de fouet sur tout son corps, qui lui ôtent la figure d'homme ; enfin, ils le considèrent en croix parmi les voleurs pour le faire semblable à même crime, puisqu'il l'était en la peine. C'est-là qu'il pardonne à ses bourreaux et à tous les pécheurs, et qu'il leur donne les assurances du paradis, les protections de sa mère, qu'il crie que, quoiqu'il soit dans un océan de tourments, il a encore soif d'en souffrir davantage pour leur salut. Les anges, qui voient toutes ces choses, qui sont des preuves infaillibles de l'amour que Dieu a pour les pécheurs, se réjouissent dans leur conversion, puisqu'elle fait la joie de leur prince et de leur Dieu qui a tant travaillé.

La sainte Ecriture dit que, lorsque Salomon fit la dédicace de ce beau temple, qu'on peut appeler la merveille du monde et la plus illustre marque de sa piété et de sa sagesse, le peuple fit grande fête, chantant les louanges de Dieu qui leur avait donné un asile dans leurs misères, et un lieu où il se trouvait présent pour écouter leurs prières, et pour accorder ce qu'elles lui demandaient de secours. Lorsqu'un pécheur se convertit à Dieu, son cœur lui est consacré par la pénitence ; c'est un lieu où il habite plus glorieusement que dans les maisons faites par les mains des hommes ; car c'est là qu'on lui présente des sacrifices qu'il estime plus que ceux des animaux. Or, tous les anges font fête à cette nouvelle consécration ; ils chantent des louanges à Dieu, qui par sa puissance a chassé les démons qui avaient profané ce temple ; ils louent la force de son bras, qui a mis dehors ce fort armé, qui gardait cette maison qu'il avait usurpée ; ils bénissent cette sagesse qui fait servir à sa gloire, et qui se fait un palais et un temple d'un cœur qu'on pouvait appeler un repaire des bêtes et un lieu de toutes les immondices ;

ils adorent cette bonté qui s'est fait un lit de délices et de repos d'un cœur que ses passions rendaient inconstant comme la mer, et tout hérissé d'épines. Voilà comme il est vrai que les anges font fête dans la conversion du pécheur. Et certes, si les anges on chanté un cantique d'allégresse à la naissance du Sauveur qui s'alliait avec les hommes et qui faisait leur salut par cette alliance, ils ont plus de sujet de se réjouir à la conversion d'un pécheur; car c'est alors que le Sauveur naît de nouveau dans son cœur, c'est une naissance spirituelle qui a quelque avantage par dessus la naturelle, parce qu'elle se fait souvent et que le Sauveur n'y souffre point les incommodités de la première. Il est donc croyable qu'ils font une fête pareille à celle qu'ils firent quand il naquit de la Vierge Marie.

On vit paraître les anges au tombeau du Sauveur le jour de sa résurrection, couverts d'habits blancs; cette couleur, qui est l'image de la lumière et le symbole de l'innocence, faisait aussi connaître la joie qu'ils avaient non-seulement de voir le Sauveur ressuscité, de voir ses peines finies et changées en triomphes, mais aussi cette couleur blanche témoignait leur joie de voir que le paradis était ouvert aux hommes, et que de là en avant nous serions leurs concitoyens, assis à même table pour y manger même viande, qui est la divinité : *Eratantur cali et qui illic angeli pœnitentia hominis* : le ciel et les anges qui en sont les citoyens se réjouissent à la pénitence de l'homme, parce qu'ils voient que Dieu en fait sa fête, qu'il en retire sa gloire et qu'il y trouve ses délices.

SECOND POINT.

Secondement, les anges font fête à la conversion du pécheur pour notre propre intérêt, et parce qu'ils voient les bons succès de leur conduite et de leurs inspirations. Dieu leur a commandé, comme dit le prophète royal, de se tenir auprès de nous, de nous accompagner dès le ventre de nos mères jusqu'à notre tombeau. Pour exécuter donc les volontés de leur souverain, ils nous rendent tous les bons offices dont nous avons besoin; ils nous retirent comme Loth des embrasements de la volupté; ils nous conduisent dans notre voyage comme ils firent de Tobie; ils arrêtent souvent le bras de l'ange exterminateur; ils sont autour de nous comme autrefois auprès d'Elisée; enfin, ils relèvent nos faiblesses, éclairent nos doutes, animent notre lâcheté, nous consolent dans nos afflictions, nous défendent dans nos attaques, et, quoique nous n'estimions ni ne reconnaissions pas assez l'honneur de leur conduite, et quoique souvent nous-en prenions une qui soit entièrement opposée à la leur et qui offense Dieu, néanmoins dans notre félonie ils regardent leur fidélité, et ils nous accompagnent dans toutes nos voies, quoiqu'elles soient contraires à leur innocence et à notre devoir, parce que Dieu le leur a commandé. Disons enfin qu'ils sont ses sentinelles dont parle le Prophète, qui gardent jour et nuit Israël; que si nous faisons quelque bonne œuvre, ils la présentent à Dieu; qu'ils sont

nos intercesseurs qui nous en obtiennent les grâces, et les fidèles messagers qui nous en apportent les faveurs.

Dans le commandement que Dieu leur fait de nous accompagner et de nous défendre, qui est le premier motif de l'amour qu'ils ont pour nous, ils en trouvent encore d'autres qui leur sont propres : la ressemblance que nous avons avec eux dans la nature et dans la grâce fait qu'ils nous aiment d'un amour de sympathie et de charité. Nos âmes sont spirituelles comme eux, elles sont les ouvrages d'une même main, créées pour même béatitude et capables d'en jouir pour une éternité. Il est vrai, ils sont nos aînés, ils sont arrivés à leur terme, et sont assurés et jouissant d'une béatitude pour laquelle nous combattons, et que nous pouvons perdre, ils sont dans le jour et dans le repos, et nous dans les ténèbres et dans le travail de notre voyage. Cela n'empêche pas qu'ils ne nous regardent comme leurs frères et comme leurs compatriotes. Dans cette considération, quand ils voient qu'un pécheur fait pénitence, qu'il quitte le péché qui lui faisait porter l'image du démon, pour se couvrir du vêtement de salut, qui est la grâce; quand ils voient que nous quittons le parti de notre adversaire pour nous ranger de celui de Dieu, ils s'en réjouissent beaucoup, parce qu'ils sont les instruments dont Dieu s'est servi pour faire ce grand prodige. Oui, quand ils voient un pécheur aux pieds d'un confesseur, qu'il vomit là tous ses péchés qui faisaient ses maladies et qui lui donnaient la mort; quand ils considèrent ce pénitent qui bat sa poitrine, qui condamne sa vie passée, dont il a corrigé le dérèglement, et qui promet une fidélité inviolable; quand ils voient ses yeux baignés de larmes, sa main armée d'une discipline, sa poitrine pousser des sanglots, et sa langue former des paroles qui demandent à Dieu miséricorde, c'est alors qu'ils se réjouissent. Ces larmes, dit saint Bernard, sont un vin précieux pour les anges, ces battements de la poitrine sont une musique qui leur est agréable, ces soupirs les parfument. Ils nous aiment encore, parce que la pénitence met en nous des choses qui ont du rapport à leurs mœurs : *Sunt plurima*, dit saint Bernard, *quæ eis placent, et quæ in nobis invenire eos delectat: ut sobrietas, castitas, paupertas voluntaria*; comme sont la sobriété et la chasteté, qui sont les vertus des anges, la pauvreté volontaire, les gémissements que nous poussons vers le ciel, les oraisons qui sont accompagnées de larmes et embrasées du feu de l'amour divin; et comme ils sont les anges de paix, comme dit la sainte Ecriture, ils se plaisent de voir en nous l'image de cette céleste Jérusalem, qui est le palais de leur bonheur. Or, toutes ces vertus sont les pratiques du pénitent. Il fait la paix avec Dieu, quand il s'humilie devant lui, et quand par des pénitences volontaires il abat l'orgueil et l'audace de son esprit; quand il est dans la pratique d'une tempérance qui ne donne au corps que ce qui lui est nécessaire; il se rend en quelque

façon spirituel, et il anticipe sur l'état de la gloire, quand par une pauvreté volontaire il se met dans l'indépendance des choses de la terre. Enfin il devient un ange par la chasteté qui nous fait vivre dans la chair comme des purs esprits; voilà ce qui fait l'amour que les anges ont pour nous; voilà ce qui leur donne la joie qu'ils ressentent dans notre conversion.

Enfin, ils font leur joie de la conversion d'un pécheur par un motif plus noble que tous les autres, qui est celui de la sainte charité; car, comme c'est le propre de l'envie de désirer de voir tout le monde dans la misère, et de faire son supplice du bien de son prochain, aussi la charité qui lui est opposée augmente ses ardeurs et ses plaisirs dans la prospérité de ses frères. Elle veut du bien à tous les hommes et, comme elle les sait être les ouvrages de Dieu et les objets de son amour, elle fait ses joies et ses pures délices quand ils arrivent à la fin pour laquelle Dieu les a créés, qui est la béatitude. L'Eglise militante, qui est animée de cet esprit, fait les fêtes des saints, elle se réjouit et remercie Dieu du bonheur dont il a récompensé leur fidélité. Saint Paul se réjouit de voir ses frères dans la pratique du bien qu'il leur avait enseigné dans la fidélité des promesses qu'ils avaient faites à Dieu; il appelle les chrétiens qu'il a convertis sa couronne, sa joie et ses enfants, et proteste que la charité qui le fait participer au bien de son prochain par ses complaisances et par ses désirs, le fait sécher sur les pieds, verser des larmes et lui ôte entièrement le repos, quand il en voit dans des péchés qui offensent Dieu, qui scandalisent l'Eglise et qui rendent ses travaux inutiles: or, si les saints, tandis qu'ils étaient dans le monde où la charité n'avait pas toute sa perfection, ont fait leur joie du bonheur des autres, à plus forte raison celui-là se voit-il dans les anges, qui sont dans une charité parfaite. Le paradis, comme dit saint Bernard, n'est point un lieu d'oubli et de misère, il ne rétrécit pas, mais il dilate les cœurs et, comme le bonheur que les anges possèdent est infini et qu'il peut faire une infinité de bienheureux sans partager leur béatitude, de là vient qu'ils se réjouissent quand leur nombre s'augmente.

Enfin, disons que l'homme peut-être considéré en trois façons, suivant les trois états de la vie spirituelle: il y en a qui sont dans les commencements et dans l'enfance de la grâce; on en voit d'autres qui marchent dans le chemin de la vertu, et quelques autres plus forts et plus généreux qui ont les armes aux mains et qui combattent contre les ennemis de notre salut. Dans ces trois états ils nous rendent trois bons offices, dont le bon succès fait leur joie: de premiers, qui sont les commençants, et que nous pouvons considérer comme des enfants pupilles, ils sont les tuteurs et pédagogues: *Vos estis summi Regis lampades, ministri, curatores*, comme dit saint Sophronius, évêque de Jérusalem: sous ce titre ils nous rendent deux bons offices, que saint Thomas remarque: ils purgent nos en-

tendements des nuages de la concupiscence et des fumées des passions, et après les avoir nettoyés ils les impriment de toutes les lumières qui fortifient celles de la raison, qui sont la semence et l'aurore de celle de la grâce.

Secondement, l'homme peut être considéré comme un voyageur qui marche vers le paradis; en cette qualité ils sont nos guides qui nous en montrent le chemin, qui nous en font éviter les détours, qui nous consolent dans les fatigues de notre voyage: *Angelis suis Deus mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis*. Enfin l'homme peut être considéré comme un soldat qui est attaqué des ennemis qui veulent lui ôter la vie. Ces ennemis sont le monde, le diable, la chair, ils nous combattent par des plaisirs criminels, par un intérêt de sang, par un prétexte de piété et par tous les mouvements, qui sont le péché et la perte de notre salut. Les anges sont nos aides dans ces combats, ils font des armées pour notre défense, ils sont cette haie dont le père de famille entoure et défend sa vigne, qui est notre âme. Ils sont ces sentinelles posées sur les murs de Jérusalem, qui est notre cœur, pour découvrir et pour nous avertir de toutes les entreprises de nos ennemis. Or, quand les anges voient que les soins qu'ils prennent de notre enfance nous conservent la simplicité des enfants et nous donnent des accroissements à la vertu; quand ils considèrent que nous sommes dociles à leurs instructions, fidèles à leurs inspirations; lorsque ces esprits bienheureux voient que nous marchons sous leur conduite et avec allégresse dans le chemin de la vertu et dans l'observance des commandements de Dieu, que nous évitons avec diligence tous les mauvais objets qui se présentent dans notre route, comme sont l'éclat des richesses et de l'ambition, les charmes de la volupté; quand nous fermons les yeux à toutes ces choses, ou que nous ne les regardons que pour les mépriser; quand ils considèrent que nous fermons les oreilles à tous ces discours, qui pour nous détourner exagèrent les rigueurs de la pénitence; quand nous méprisons toutes ces pommes dorées qui sont des gains avantageux, mais illicites, et qu'au contraire nous marchons avec une ferme résolution et un courage intrépide sur les épines de la pénitence; de toutes ces choses qui font notre bonheur, ils prennent un sujet de joie. Ils se réjouissent aussi quand ils voient le pénitent, comme un soldat généreux, combattre incessamment et avec grand succès contre ces trois ennemis ligés à sa perte, quand il foule aux pieds le démon qui est un esprit orgueilleux, qu'il dissipe les prestiges du monde, qu'il se retire de tous les plaisirs de la chair, qu'il y est même insensible. Tous ces glorieux événements, que nous pouvons appeler les fruits de la pénitence, font la joie des anges. Un ancien disait que le combat d'un homme sage contre les attaques de la mauvaise fortune présentait à ses dieux un spectacle digne de leurs yeux et de leur ad-

miration ; et moi je dis que le pécheur qui se convertit à Dieu par une véritable pénitence, et qui rend efficaces les inspirations et les secours des anges, leur présente un sujet de joie et d'admiration. Mais venons au troisième point, qui nous fait voir le troisième motif de la joie des anges en la conversion d'un pécheur.

TROISIÈME POINT.

Enfin les anges se réjouissent en la conversion d'un pécheur par un motif qui leur est propre ; car, quoique Dieu soit le seul objet de leur béatitude et de leur joie, néanmoins ils en témoignent recevoir quelque accidentelle en notre pénitence, où ils voient les bons succès de leur conduite ; ils font fête quand ils considèrent que cette âme, dont Dieu leur a donné la garde, et auprès de laquelle ils ont fait les offices de pédagogue, de conseiller, de guide et de défenseur, a profité de leurs instructions, s'est gouvernée par leurs conseils, a marché par les voies de la justice et a combattu les démons et les vices ; le fils sage, dit la sainte Ecriture, est la joie de son père, parce qu'il voit en lui les bons succès de l'éducation qu'il lui a donnée, des exemples qu'il lui a présentés, et que les bonnes mœurs du fils sont une très-sensible démonstration de celles du père ; tous ces motifs sont la joie des anges et la conversion des pécheurs.

Et certes, il est juste que les anges fassent leur joie de la conversion du pécheur, puisqu'ils ont fait leur tristesse de ses débauches et de sa perte. Oui, chrétiens, si l'état de la gloire où les anges se trouvent, qui les affranchit de tous les troubles des passions, pouvait en ressentir les atteintes, il est fort assuré qu'ils seraient affligés de voir les désordres de notre vie et le dérèglement de nos mœurs ; de ce qu'avec des aides si puissants pour nous sauver nous nous damnons ; qu'avec les lumières qu'ils nous présentent nous faisons des actions de ténèbres ; que Dieu leur ayant commandé de nous accompagner partout où nous allons, nous les obligeons de nous suivre dans des lieux profanes, de voir des actions que nous n'oserions faire en présence du plus vil des hommes. Quelle tristesse est-ce à ces anges d'être présents aux saletés qu'on commet, qui offensent le Dieu qu'ils adorent et qui choquent la pureté de leur nature spirituelle ? Ayant donc fait leur tristesse des désordres de l'homme, ils font leur joie quand ils le voient dans la pratique de la pénitence dont ils lui ont donné le mouvement. Outre ces motifs qui sont particuliers à chacun d'eux, il y en a d'autres qui leur sont communs et qui regardent toute la nature angélique dont voici le premier.

Ces anges bienheureux qui furent confirmés en grâce, voyant la chute de leurs compagnons, dont la désertion désolait leur nature et faisait honte à leur noblesse, en auraient eu de la tristesse, s'ils en eussent été capables ; mais ils furent consolés quand Dieu leur révéla qu'il devait créer des hommes qui, leur étant inférieurs en nature,

pourraient être leurs semblables et les surpasser en grâce et en gloire, et enfin rempliraient les sièges vides qu'ils avaient laissés dans le paradis ; car, dit saint Thomas, la grâce fut donnée aux anges conformément à leur nature, cette divine qualité s'ajusta et fut proportionnée à leur être naturel ; cet habit fut mesuré à leur corps, cette bague à leur doigt, pour ainsi parler ; si bien qu'ils ont été obligés de s'arrêter là ; mais il n'y a point de bornes pour la grâce des hommes, ils peuvent s'élever toujours plus haut et devenir toujours plus riches de ce divin trésor ; si bien qu'il n'y a point d'homme qui, avec la faveur de Dieu, ne puisse monter au trône de Lucifer, et occuper les plus illustres séances de la gloire. C'est ce qui fait la joie des anges.

Saint Bernard dit qu'ils font incessamment cette prière à Dieu, prise du Psalmiste *Benigne fac, Domine, in bona voluntate tuc Sion, ut ædificentur muri Jerusalem* : Faites, Seigneur, s'il vous plaît, par votre bonté et par votre puissance, que les murailles de Jérusalem soient rétablies, que ses brèches soient réparées, que ses sièges vides soient remplis, et, puisque vous aimez la beauté de votre maison, ne souffrez pas que ceux qui en peuvent être les pierres vives et les ornements soient dans la boue des péchés. Or, quand un pécheur se convertit à Dieu, c'est une pierre vive qui est mise au bâtiment de la céleste Jérusalem, et il arrive au corps mystique, comme au naturel, où nous recevons avec une extrême avidité les aliments qui réparent ce que la chaleur naturelle a consumé de l'humide radical ; car, quoique cette substance étrangère ne puisse pas réparer entièrement les dégâts de la nôtre, néanmoins nous la prenons avec avidité et avec plaisir. Quand un pécheur se convertit, les anges le reçoivent dans leur corps mystique, comme une viande qui répare ce que la chaleur de la volupté et de l'amour propre a consommé dans leur assemblée ; c'est pourquoi ils en font une très-grande fête.

Et non-seulement ils se réjouissent de voir les brèches de la céleste Jérusalem réparées, mais aussi de voir que l'Eglise militante, qui en est la source et l'image, acquiert à Dieu par la pénitence de nouveaux adorateurs, qui font sur la terre ce que les anges font dans le ciel, et qui, se joignant à ces esprits bienheureux, les aident dans le dessein qu'ils ont de louer Dieu, pour lequel néanmoins ils se trouvent impuissants. Mais, pour pénétrer dans la source de cette joie, il faut savoir que les anges, qui connaissent la grandeur de Dieu et l'immensité de ses perfections, font toute leur étude et toutes leurs occupations de le louer continuellement. Saint Thomas dit qu'ils sont divisés en ordres et que chaque ordre adore une perfection et un attribut : les séraphins adorent et louent son amour, les chérubins sa sagesse, les trônes sa fermeté, les dominations sa majesté, et ainsi du reste. Mais, quelques louanges qu'ils donnent à Dieu, quelque honneur qu'ils lui rendent, ils le connaissent infini-

ment plus aimable et plus digne d'honneur qu'ils ne sauraient lui en donner. C'est pourquoi dans la sainte Ecriture ils sont représentés couvrant leurs faces de leurs ailes, pour nous marquer que, de quelque ardeur qu'ils s'emploient à le louer, ils ne peuvent le faire autant qu'il est louable, et qu'ils ont honte de ne pouvoir pas louer infiniment celui qu'ils voient avoir des perfections infinies, et mériter des louanges qu'il ne peut recevoir que de soi-même. N'ayant point assez de force pour ce grand dessein, ils font comme les enfants de la fournaise, ils appellent toutes les créatures à leur aide, pour louer Dieu par la voix de la multitude. Or, quand ils voient un pécheur qui se convertit, ils en font fête, parce qu'ils considèrent que cette souveraine Majesté sera louée davantage et que ce pécheur chantera pendant une éternité les miséricordes de Dieu, qui l'ont retiré du penchant de l'enfer pour le faire enfant de Dieu et héritier de sa gloire; et voilà comme il est vrai qu'ils se réjouissent en la conversion du pécheur.

Je sais bien que les hommes font leur joie de choses bien différentes : les peuples se réjouissent aux mariages des rois, à la naissance des dauphins, aux victoires de leurs princes, qui assurent leur repos par la défaite d'un ennemi qui pouvait le troubler. On se réjouit dans l'abondance des fruits, dans l'augmentation des richesses, dans l'affermissement de la santé publique; on fait fête dans les familles aux alliances qu'elles contractent et au bon succès de leurs affaires; mais toutes ces joies publiques et particulières ne touchent point les anges; ils ne se montrent ni ne se mêlent pas avec nous pour paraître sensibles à cette joie qui fait les solennités publiques et les fêtes particulières; ils se réjouissent seulement à la conversion du pécheur. La semaine sainte, qui est un temps de pleurs et de deuil, et où les plus grands pécheurs lâchent de se réconcilier avec Dieu, est celui où ils font leurs réjouissances dans le ciel; et certes, elles doivent être bien grandes, puisque dans le paradis, y ayant un océan de joie qui occupent toutes leurs puissances, ils sont encore sensibles à celles qui leur viennent de la conversion d'un pécheur. Nous voyons que les lumières des flambeaux ne paraissent pas en la présence du soleil, et qu'une grande joie ne laisse pas de sentiments pour une qui est moindre; néanmoins dans le paradis, où ils jouissent de la félicité qui leur vient de la vision de Dieu, qui est, comme dit le prophète, un fleuve impétueux qui réjouit la cité de Dieu, ils sont encore sensibles à celle qui leur vient de la terre, quand le pécheur y fait pénitence de ses péchés.

Mais comme ils se réjouissent de la conversion d'un pécheur, ils s'emploient aussi tous pour lui conserver ce trésor qu'il s'est acquis, qui fait ses richesses et leur joie. Jacob s'en retournant en son pays, vit des troupes d'anges qui l'accompagnaient pour le défendre, et il donne à ce lieu un nom qui signifiait une armée ou des escadrons. Le

prophète Elisée voit des millions de ces esprits bienheureux qui le viennent défendre, et il rassure son serviteur en lui disant que ceux qui sont autour de lui pour le défendre surpassent en nombre et en force ceux qui viennent l'attaquer. Le saint abbé Moïse étant fortement attaqué d'une pensée déshonnête dont il ne pouvait pas se défaire, va trouver l'abbé Isidore, qui, le conduisant dans un lieu éminent, lui en fit voir un grand nombre qui étaient comme campés auprès de sa cellule pour en défendre l'approche au démon. Et saint Paul ne nous dit-il pas que, quoiqu'ils soient différents en nature, engloire et en emplois, ils s'accordent néanmoins en celui de servir Dieu pour exécuter le dessein qu'il a du salut des hommes; enfin ils sont cette cavalerie et ces chariots de Pharaon dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques, c'est cette milice des cieux, ces forts qui gardent le lit de Salomon; car ils nous assistent avec autant d'ardeur que si leur félicité était menacée dans la nôtre et que nos chutes les entraînaient.

De tout ce discours, qui nous a fait voir la vérité de ces paroles de l'Evangile, que les anges se réjouissent dans le ciel en la pénitence d'un pécheur, nous pouvons tirer deux instructions : la première, qui nous est donnée par Tertullien, qui doit animer notre courage pour entreprendre sur la terre un exercice qui fait la joie des anges en paradis : *Heus, tu, peccator, bono animo sis ! vides ubi de tuo reditu gaudeatur* : Pécheur, prends courage, fais pénitence puisqu'elle met la joie dans le paradis et le repos dans ton âme, qu'elle te donne les assurances de ton salut, et qu'enfin elle te rend la vie que tu avais perdue.

La seconde est que, puisque les anges, qui sont comme abîmés dans la joie de leur Seigneur, et qui boivent continuellement de ce torrent de délices qui réjouit la cité de Dieu, sont encore sensibles à la joie qui leur vient de la conversion d'un pécheur; qu'ils voient sans s'émouvoir et quelquefois avec déplaisir tous ces spectacles de vanité et tous ces coups de fortune qui font la joie des hommes; de quoi nous devons-nous réjouir que du même sujet qui fait leur joie, qui est notre pénitence, qui nous remet dans la grâce de Dieu et dans les droits de la gloire? Que si nous sommes privés de ces biens, c'est-à-dire, si nous avons un péché dans l'âme, si nous sommes dans la haine de Dieu, est-il quelque chose qui nous puisse réjouir, quelque prospérité et quelques bons succès que nous voyions dans nos affaires? Non, chrétiens, je ne crois pas qu'il soit possible que celui-là puisse goûter quelque plaisir, qui sait qu'il est esclave de l'enfer, un fils de perdition et de la géhenne; que s'il se réjouit, je dis qu'il est un fou et que son rire est un rire sardonique qui est suivi de la mort. Le Fils de Dieu ne veut point que ses disciples fassent fête pour avoir commandé aux démons, pour les avoir chassés des corps, pour avoir fait des miracles dans la nature, mais parce que leurs noms étaient inscrits au li-

vre des vivants ; et c'est pourquoi le prophète Isaïe dit : *Gaudens gaudebo in Domino, quia induit me vestimento salutis* : Je me réjouirai d'une joie redoublée, parce que le Seigneur m'a revêtu du vêtement de salut, qui est la grâce qui me donne les assurances de la vie éternelle. Pour toutes les choses du monde, elles passent dans un moment : *Gaudium hypocritæ instar puncti* : Toute la joie des hypocrites, c'est-à-dire, des pécheurs, pour si étendue qu'elle paraisse, ne dure qu'un moment et ne peut remplir la capacité de notre cœur que comme un point celle d'une grande circonférence, et quand même elle serait quelque chose de grand, elle traîne après elle une tristesse qui en fait perdre le souvenir et qui en châtie le démerite : *Extrema gaudii luctus occupat*, dit le Sage. Il ne faut donc se réjouir que dans notre pénitence, qui fait la joie des anges et le bonheur éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXVI.

SOLLICITUDE DU PÉNITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Saint Augustin dit qu'il y a deux vies, l'une qu'il appelle laborieuse et l'autre glorieuse, qui nous sont exprimées par les deux sœurs du Lazare, Marthe et Marie. L'une de ces vies est dans le travail de l'action, de même que sainte Marthe l'était pour traiter le Sauveur de nos âmes ; l'autre est dans le repos de la contemplation, ainsi que Marie prosternée aux pieds de son cher Maître. L'une travaille pour nourrir le corps, et l'autre entretient son esprit de sa parole ; l'une de ces deux vies court et combat, et l'autre se repose et tient les palmes aux mains. Les empressements de Marthe étaient l'image de la vie présente, et les douceurs de Marie nous représentaient celles que nous devons goûter en la vie future : *Quod agebat Martha ibi sumus, quod agebat Maria hoc speramus (Serm. 27, de Verbis Domini)* ; faisons bien en ce monde, comme nous conseille ce saint docteur, ce que Marthe faisait, afin de pouvoir jouir dans l'autre du repos de Marie : *Hoc agamus bene, ut illud habeamus plene* ; c'est-à-dire, faisons sur la terre de bonnes œuvres pour en avoir dans le ciel la récompense : l'état de pénitent nous y oblige très-particulièrement, comme nous verrons après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Le pécheur pénitent qui a reçu la grâce de Dieu, qui lui a pardonné ses péchés, qui l'a remis dans son amitié, doit s'occuper incessamment à faire de bonnes œuvres. Saint Paul dit que la pénitence produit dans le pécheur pénitent la sollicitude, qui est un saint empressement à faire de bonnes œuvres, et que c'est le premier fruit qu'elle pousse : *Quoniam in vobis operatur sollicitudinem* ; et c'est pour trois raisons : la première, parce que les bonnes œuvres sont un fruit que la

grâce qu'il a reçue produit infailliblement ; en second lieu, parce que les bonnes œuvres conservent la grâce, et qu'après en avoir été les fruits, elles conservent leur principe ; en troisième lieu, parce qu'elles sont sa couronne et sa perfection, pour parler de la sorte, à cause qu'elles nous acquièrent la gloire avec son secours, que nous pouvons appeler la consommation de la grâce. Ce sont les trois points qui diviseront ce discours.

PREMIER POINT.

Je dis que le pénitent doit s'occuper incessamment à faire de bonnes œuvres. Saint Paul nous en fait connaître l'obligation par ces paroles : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus (Ephes., II)*. Dans ces paroles de saint Paul il faut considérer trois choses : la première, que l'Apôtre dit que nous avons été créés pour les bonnes œuvres. Afin d'avoir l'intelligence de ce premier mot de *creati*, il faut savoir avec saint Chrysostome qu'il y a deux sortes de créations : l'une physique, qui nous met dans la nature, et l'autre morale et spirituelle, qui nous tire du néant du péché pour nous donner l'être de la grâce. La première est un effet de la toute-puissance de Dieu, qui, possédant la plénitude de l'être, peut le communiquer et rendre le néant fécond comme la soleil ; qui, étant la source des lumières, peut les répandre. La voix de cet être infini est si forte, qu'elle se fait entendre du néant et que, comme dit la sainte Ecriture, toutes les créatures qui étaient dans cet abîme lui répondent : Nous voici pour exécuter vos volontés et pour employer à votre service un être que nous recevrons de votre toute-puissance : *Vocata sunt, et dixerunt : Adsumus*. Ce pouvoir de créer est particulier à Dieu, et il n'y a que lui seul qui aille développer ce chaos et qui tienne la clef de cet abîme.

Il y a une seconde création qui nous retire des abîmes du péché, qui est un néant moral, pour nous mettre dans l'être de la grâce, qui est une participation de celui de Dieu, qui est infini. Or, cette création, quoique plus miraculeuse que la naturelle, parce qu'elle nous donne une existence spirituelle qui ne passe pas avec le temps et qu'elle peut nous faire jouir d'un bonheur éternel, est l'effet de la toute-puissance de Dieu et du concours des créatures. Celui, dit saint Augustin, qui nous a créés sans notre aide ne nous sauvera pas sans notre coopération : *Qui creavit te sine te non salvabit te sine te* ; il veut que nous lui soyons associés dans la grande affaire de notre salut.

Cela donc supposé comme très-véritable, je dis qu'en quelqu'une de ces deux façons que nous prenions ces paroles de saint Paul, soit que nous entendions parler de la première création, qui est la naturelle, qui nous a donné l'existence que nous possédons, ou de la seconde que nous avons appelée morale, je dis que Dieu ne nous a créés que pour faire de bonnes œuvres : *Creati in operibus bonis*. Voyons ces deux vérités en particulier.

Pour la première, j'assure que Dieu ne nous a donné l'être et ne nous a tirés du néant que pour faire de bonnes œuvres. Le Sage nous le fait connaître par ces paroles : *Deum time et mandata ejus observa; hoc est omnis homo* : Craignez Dieu, gardez ses commandements, et voilà tout l'homme. Saint Bernard, expliquant ces paroles, dit : *Hoc est omnis homo, ad hoc natus est omnis homo*. Tout homme n'a été créé que pour faire de bonnes œuvres, c'est un arbre qui n'a été planté que pour porter de bon fruit, une image qui doit ressembler à son prototype, qui est toujours agissant pour le bien de ses créatures.

Que si nous regardons l'homme dans la seconde création, c'est-à-dire, avec cet être spirituel, qui est la grâce, je dis qu'il est plus obligé à faire de bonnes œuvres : *Creati in operibus bonis*, parce que la grâce qu'il a reçue par le sacrement de pénitence, étant une participation de la nature divine, un germe glorieux, une vie surnaturelle, il devient, par le moyen de cette divine habitude, de terrestre, homme céleste; de chair, esprit; d'impie, juste; de sale, saint; enfin d'homme il prend le nom et la qualité de Dieu. Ayant donc reçu un nouvel être, étant sorti du tombeau de ses vices et se trouvant investi d'une vie de grâce, qui est très-agissante, il doit donc agir. Tous les êtres font connaître leur existence et leur vie par les opérations qui leur sont propres : le soleil éclaira le monde et lui communiqua ses lumières et ses autres qualités qui font sa fécondité et sa joie, au même temps qu'il fut créé; le feu produit sa chaleur au même moment qu'il a l'existence; les arbres portent leurs fruits dans leur saison et ne manquent jamais à être féconds, s'ils n'en sont empêchés par quelque cause étrangère; l'homme raisonne dès que la nature a mis ses organes dans le tempérament qui est propre à cette action. Suivant cette loi générale, il faut que l'homme qui a reçu la grâce, qui est comme une divine forme qui l'élève au-dessus de la nature, qui reçoit des forces qui surmontent tous les empêchements qui pourraient arrêter son action, fasse toujours de bonnes œuvres.

La Sainte-Ecriture nous représente les anges qui ont été créés les premiers ornés de cette divine habitude avec les ailes toujours étendues, pour nous faire connaître qu'ils sont sans cesse dans l'action. Le même nous est signifié par ces animaux que vit le prophète Ezéchiel, qui sont le symbole des justes. Ils avaient non-seulement des pieds pour marcher, mais encore des ailes pour voler, parce qu'une personne qui est ornée de la grâce doit non-seulement courir dans la voie des commandements de Dieu, comme faisait le prophète : *Viam mandatorum tuorum concurrere*, mais aussi il doit voler, c'est-à-dire, se porter avec une vitesse très-grande dans tous les lieux et dans tous les emplois où il peut rendre du service à Dieu et à son prochain.

Je le considère en cet état comme devenu spirituel par cette divine forme, qui est une

production du Saint-Esprit, et partant non-seulement dégagé des faiblesses de la matière, mais délivré, comme les anges, des contraintes du lieu et du temps, parce que le véritable pénitent a toutes ses pensées et ne travaille que pour l'éternité; il est, par une espèce d'immensité, dans tous les lieux; car il se trouve en même temps par ses desirs et par ses bienfaits dans les églises, dans les hôpitaux, dans tous les lieux où l'obéissance et la charité l'appellent; il n'est pas sensible à l'inconstance de la fortune, parce qu'il est élevé au-dessus du temps, et que tous ses biens sont dans la grâce qu'il possède et dans le paradis qu'il espère. Les maux qui tourmentent le corps, qui nous font mourir à tous les plaisirs, pour ne nous laisser de sentiment que pour les douleurs, ne peuvent pas l'offenser; il est au-dessus de toutes les impressions qui pourraient l'attaquer, et partant il doit être toujours dans l'action.

Le docte Gerson, considérant la nature de cette divine qualité, de cette forme surnaturelle, dit qu'elle est plus ennemie du repos et de l'oisiveté que la nature ne l'est du vide. Voyez, chrétiens, ce que la nature fait pour l'éviter et pour empêcher ce chaos qui la priverait des communications des causes supérieures : elle élève les choses pesantes et leur fait prendre des mouvements contraires à leurs inclinations; elle fait ces bruits épouvantables par les canons, qui sont comme des voix qu'elle pousse pour témoigner l'horreur qu'elle a de cette solution de continuité dont elle est menacée; or, la grâce a plus d'horreur et craint davantage cette oisiveté qui lie comme ses mains, et qui la rend sans action, parce qu'elle mourrait, et que ce repos serait son tombeau. Saint Paul a donc raison de dire : *Creati in operibus bonis*.

Secondement, ce grand apôtre dit : *Ut ambulemus in illis*, afin que nous marchions sans nous arrêter dans la pratique des bonnes œuvres. Il ne suffit pas d'en avoir le dessein et de se former de bonnes résolutions, mais il faut les mettre en exécution; et parce que tout le temps de notre vie est un voyage qui se termine à la mort, saint Paul veut que nous marchions incessamment dans la voie des commandements de Dieu, et que nous ne nous arrétions jamais en la pratique des bonnes œuvres.

Troisièmement, saint Paul ajoute : *Quæ præparavit Deus*, que nous marchions dans l'exercice des bonnes œuvres dont il nous a préparé et donné les moyens par les grâces actuelles qu'il donne à tout le monde, qui sont des lumières qui nous découvrent le bien, des voix qui nous appellent à leur pratique, et de saints mouvements qui nous y poussent; il nous prépare à l'exercice des bonnes œuvres, lorsqu'il nous propose les exemples des saints de toutes les conditions qui les ont pratiquées. Il nous prépare à la vertu de chasteté, quand il nous fait voir tant de personnes qui ont vécu en la chair et dans les faiblesses d'une nature corrom-

pue, avec une force qui leur en fait surmonter les plaisirs, et avec une si grande pureté qu'elle les rendait semblables aux anges ; il nous prépare au mépris des richesses par l'exemple de toutes les personnes religieuses qui y renoncent volontairement, et qui souffrent avec beaucoup de patience toutes les incommodités qui sont inséparables de la pauvreté. Ou bien il nous dispose au détachement des richesses par l'exemple de tant de personnes qui les possèdent avec indifférence et qui ne s'en servent que pour en faire la matière des bonnes œuvres ; il nous prépare à l'amour de nos ennemis et au pardon des injures par l'exemple de son Fils, et par la pratique de tous les saints ; il nous prépare à l'assistance que nous devons donner aux nécessités de notre prochain, quand il nous présente tous les jours, et à toutes les rencontres, des pauvres qui sont dans l'extrême indigence ; enfin il nous prépare à l'exercice des bonnes œuvres, quand il nous y anime par la voix des prédicateurs, par les avis des confesseurs qui nous en font voir la nécessité, et qui nous en imposent le devoir pour satisfaire au démerite de nos péchés. Voilà, chrétiens, comme il est véritable que nous devons travailler incessamment à faire de bonnes œuvres, puisque nous en avons reçu le mouvement par la création naturelle, qui est celle qui nous a tirés du néant de la nature, pour nous mettre dans le jour de l'existence ; mais plus encore par la création morale qui est celle qui nous a retirés du néant du péché, qui nous a donné un être spirituel et divin, qui nous a fait amis et enfants de Dieu,

Sidonius Apollinaris nous fait voir l'obligation à faire de bonnes œuvres qu'a un chrétien, qui par le sacrement de pénitence a reçu la grâce qui, le faisant enfant de Dieu, l'élève à une noblesse dont on ne peut point estimer l'excellence. Que diriez-vous de ce grand homme, s'il se trouvait un enfant de bonne maison, de qui les ancêtres se seraient très-souvent signalés dans de grands emplois, et par de belles actions, et que celui-ci ne se plût qu'à remuer la boue, à travailler à la terre, à ne converser qu'avec des personnes de la lie du peuple, et à ne parler que de choses basses et indignes d'un homme d'honneur ? N'aurait-on pas sujet de lui dire : Mon enfant, vous faites honte à votre race par la vileté de vos actions ? elle n'a produit que des héros qui se sont acquis une gloire immortelle par les beaux exploits qu'ils ont faits à la guerre, et par les services qu'ils ont rendus à l'Etat : votre grand-père, pour n'aller pas plus loin et pour vous présenter des exemples que vous avez devant vos yeux, ou dont vous pouvez avoir la mémoire, a soutenu des sièges avec beaucoup de vigueur, et a donné des batailles avec un courage qui lui en a mérité la victoire, les remerciements de son prince et les acclamations des peuples. Votre père a occupé les plus belles charges de l'Etat avec beaucoup de mérite et d'honneur. Vos frères portent les armes pour leur prince, ils en sont con-

nus et aimés, et on les verra bientôt pourvus de quelque gouvernement et dans la plus haute faveur du roi ; et vous qui êtes sorti de même race, qui avez devant vos yeux tant d'illustres exemples et tant de forts motifs, qui êtes soutenu par des secours si puissants, vous ne vous plaisez qu'au soc et à la charrue, vous ne vous occupez qu'à la mécanique et à des choses qui sont indignes de vous, qui vous avilissent, et qui font le déshonneur de votre race.

On peut dire la même chose au chrétien, qui ayant reçu par la grâce un être divin, étant devenu fils de Dieu, ne s'occupe pas à faire des actions conformes à l'état où il se trouve, qui doivent être de justice et de piété, qui fassent son bonheur et la gloire de son père céleste, mais qui fait des œuvres de ténèbres, de bêtes et de démon. Quoi ! chrétien, tu ne vois pas que tu fais honte par tes mauvaises actions à ton origine, qui est illustre et divine ? Tu es enfant de Dieu et tu fais des œuvres du démon ? Tu es frère de Jésus-Christ, et tu t'allies avec ses ennemis ? Les saints du paradis, qui sont tes frères, parce qu'ils sont enfants d'une même Eglise, qui ont été animés pendant leur vie de l'Esprit que tu as reçu au baptême, et qui possèdent cet héritage qui t'est promis et que tu peux acquérir, ont fait des actions d'honneur et de sainteté, ils ont vécu comme des anges sur la terre, fait la guerre et surmonté les démons, le monde et leur chair ; ils n'ont jamais fléchi ni à la faveur, ni à la volupté ; enfin ils ont méprisé ce que le monde recherche et ce qu'il ne connaît pas, et aimé ce qu'il déteste, mais qui mériterait ses recherches.

Ce titre de la création morale que nous avons dit être celle qui nous tire du néant du péché pour nous faire enfants de Dieu, nous oblige à la pratique continuelle des bonnes œuvres par un autre motif qui naît de celui-là : c'est qu'au même temps que la grâce nous fait enfants de Dieu, elle nous rend serviteurs de la justice, comme dit saint Paul : *Servi autem facti justitiæ* ; et, quoique ces deux titres de fils et de serviteur semblent incompatibles, néanmoins ils s'accordent en lui pour en achever sa gloire, en l'obligeant par deux motifs à la pratique des bonnes œuvres qui nous font mériter le paradis ; car de même que l'homme se trouvant sous la domination du péché, en était esclave et que ce tyran lui commandait en souverain, maintenant le même titre d'honneur qui le fait enfant de Dieu, le rend serviteur de la justice, c'est-à-dire, il faut désormais que le bien et que la pratique des bonnes œuvres lui soient comme nécessaires ; il doit travailler à cet exercice avec une fidélité de serviteur et avec une assiduité infatigable.

Remarquez, s'il vous plaît, que ce grand apôtre dit que l'homme par la grâce est rendu serviteur de la justice qui est une vertu qui comprend toutes les autres ; car quand on dit un homme juste, on le dit assorti de toutes les vertus qui sont comprises sous ce terme général. C'est ainsi que lorsque la

sainte Ecriture assure que les parents de saint Jean-Baptiste étaient justes devant Dieu, elle veut dire qu'ils avaient toutes les vertus qui font la sainteté, et lorsqu'elle donne le nom de juste à saint Joseph, époux de la sainte Vierge, elle nous fait connaître qu'il était charitable, chaste, miséricordieux, qu'il aimait et qu'il craignait Dieu parfaitement; et ainsi, quand saint Paul dit que le pénitent est serviteur de la justice, il le veut dans l'exercice et dans la possession de toutes les vertus.

Ou bien disons que ce mot de serviteur de la justice regarde cette vertu dans les rapports qu'elle a à Dieu, au prochain et à celui qui la possède; si bien que saint Paul veut que le véritable pénitent soit toujours occupé à rendre à Dieu ce qu'il lui doit d'amour et de soumission, au prochain ce qu'il est obligé de lui donner de secours, de compassion et de bon exemple, et à soi-même ce qu'il se doit de pureté et de modération.

Ou enfin quand saint Paul dit que le pénitent est serviteur de la justice, il le regarde dans l'obligation qu'il a contractée de rendre à Dieu par ses reconnaissances et par sa fidélité ce qu'il en a reçu de bienfaits. Dieu, comme ce maître de l'Evangile, lui a mis cinq talents entre ses mains pour les faire profiter : la connaissance qu'il a des désordres de sa vie passée, les maux éternels qui en doivent être le châtement, le changement d'ennemi en ami, de l'état de fils de la géhenne et du démon en celui de fils de Dieu; toutes ces faveurs, qui sont extraordinaires et qui sont comme des talents qu'il a reçus de ce souverain Maître, l'obligent par un devoir de justice indispensable à travailler continuellement à faire de bonnes œuvres.

Je puis encore considérer le pénitent dans la grâce qu'il a reçue comme un arbre planté sur le rivage des eaux, qui doit porter des fruits en toutes les saisons qui lui sont propres; ou pour parler avec saint Paul, on peut le dire semblable à un olivier sauvage qui est enté sur un bon sujet; car étant dans son péché il était un arbre stérile et qui devait être coupé pour être mis au feu; mais par la grâce de la pénitence il a été enté sur un bon arbre pour y perdre son amertume et se rendre fécond : *Tu autem cum oleaster esses, insertus es in bonam olivam* (Rom., XII), étant donc enté sur un si bon sujet et recevant la vie d'un tronc si salutaire, il doit porter de vrais fruits de vie et de salut.

Il faut encore pour sa perfection et pour accomplir le souhait et imiter la pratique de saint Paul, qu'il soit non-seulement un arbre chargé de fruits, mais encore de fleurs odoriférantes : *Christi bonus odor sumus in omni loco* (II Cor., II) ; il doit répandre de bonnes odeurs en tous les lieux, parfumer tous ceux qui l'approchent, ce qu'il fait par les bonnes œuvres qui sont les cassolettes de parfum que les saints offrent à Dieu, comme il est dit dans l'Apocalypse. Que s'il ne le fait pas et s'il demeure toujours stérile en bonnes œuvres, il tombera dans les malheurs où je vois que trois arbres sont tombés dans la

sainte Ecriture, qui sont le symbole des pénitents qui n'apportent pas de fruit.

Ce grand arbre que vit le prophète Daniel, qui élevait ses branches jusque dans le ciel, et qui les étendait jusqu'à l'extrémité de la terre, où les oiseaux se perchaient, qui faisait de l'ombre pour rafraîchir les voyageurs, et qui par ses fruits présentaient de la nourriture à toute chair, est le symbole des hypocrites qui font des actions belles et éclatantes : elles semblent monter jusque dans le ciel, parce que ceux qu'elles voient se persuadent qu'elles le méritent; elles s'étendent jusqu'à l'extrémité du monde, parce qu'elles les font en la présence des hommes et qu'elles sont connues et publiées partout; elles fournissent de quoi manger à toute chair, parce qu'un hypocrite en nourrit les démons, en entretient sa vanité et en couvre ses vices. Mais voici le châtement que mérite et que reçoit cet arbre : *Succidite arborem et dissipate illam : attamen germen radicum ejus in terra dimittite*. On entend une voix du ciel qui commande de couper cet arbre, de dissiper ses branches, parce que l'hypocrite perd toutes les actions qu'il a faites pour mériter l'applaudissement des hommes, qu'elles lui seront inutiles et qu'après avoir fait sa peine, elles feront sa confusion : mais pour sa racine qui est la foi qui lui fait connaître le bien et l'estime qu'on fait de la vertu dont il recherche la gloire par de mauvais moyens, il veut qu'on la conserve.

Le second arbre est ce figuier planté dans la vigne, mais qui ne porte pas de fruit; c'est le symbole des chrétiens paresseux qui ne font pas de bonnes œuvres : ils ont toujours leurs mains dans le sein, dit la sainte Ecriture, et ils n'osent pas sortir de leurs maisons de crainte d'être dévorés par les lions. La justice de Dieu veut qu'on les arrache de son Eglise comme ce figuier infructueux de la vigne où il est planté, et qu'on les jette au feu; mais sa bonté s'y oppose et supplie qu'on les souffre encore une année, parce que par un soin extraordinaire elle les rendra féconds.

Le troisième arbre est cette vigne qui, au lieu de porter de bon fruit, n'en porte que de mauvais, c'est le symbole des pécheurs qui, étant plantés dans le terroir de l'Eglise, qui est très-fertile, et auprès du courant des eaux, qui sont les grâces dont Dieu les arrose pour les rendre féconds, font néanmoins avec tous ces secours de mauvaises actions. Ceux-là sont châtiés plus rigoureusement : car premièrement le père de famille commande d'arracher cette haie qui l'environnait, qui la défendait, et de l'exposer aux bêtes et aux voleurs, parce que Dieu retire ses grâces de ces pécheurs obstinés, leur ôte la protection des anges et les prive des secours particuliers qui pouvaient faire leur salut. Ce figuier sauvage et infructueux, c'est-à-dire ce chrétien fainéant qui ne fait ni bien ni mal, et qui semble inutile dans le monde, trouve un avocat qui obtient de son maître une année de répit et de délai, mais celui qui fait de mauvais fruits est châtié

sans compassion et avec beaucoup de sévérité. Voilà, chrétien, comme tu es obligé de faire de bonnes œuvres, puisque par le sacrement de pénitence tu as reçu une grâce qui te fait être une nouvelle créature et fils adoptif de Dieu, un serviteur de la justice et un arbre planté dans son Eglise.

Et certes, quand on demande cela de toi, on ne t'oblige pas à des choses extraordinaires et qui surpassent tes forces. Saint Paul se sert d'un argument très-fort, pour nous porter à faire ces bonnes œuvres, qui sont les fruits de la grâce et une démonstration sensible de la vie surnaturelle que nous avons reçue de cette divine forme : *Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ: sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ, ita nunc exhibete corpora vestra servire justitiæ in sanctificationem*. Je parle en homme qui s'accommode à vos faiblesses et qui ne veut pas vous obliger à des choses qui vous surpassent; souvenez-vous que lorsque vous étiez dans le péché, vous travailliez continuellement pour vous conserver dans cet état, que votre esprit, que toutes les puissances de votre âme, que tous les membres de votre corps n'avaient de force et d'action que pour le vice, pour plaire au diable et pour vous damner; quoi ! maintenant que vous voilà dans un état non-seulement différent, mais contraire à celui-là, ne devez-vous pas employer la même contention d'esprit, même application de toutes vos puissances, même effort de tous les membres de vos corps pour faire de bonnes œuvres qui vous rendent agréables à Dieu, et qui vous font mériter une couronne immortelle ? Quoi ! sera-t-il dit, et vous peut-on porter justement ce reproche et vous couvrir de ce blâme, que vous avez été plus ardents et plus empressés pour faire des actions que le feu doit brûler, qui plaisent au diable, qui font votre déshonneur et votre perte, que pour en faire de saintes qui sont vos richesses spirituelles et qui vous font mériter une gloire immortelle ?

DEUXIÈME POINT.

Allons au second point et voyons comme le pénitent est obligé à faire de bonnes œuvres, pour conserver la grâce qu'il a reçue dans le sacrement de pénitence, et c'est pour deux raisons. La première se prend de la nature de la grâce, la seconde de choses qui lui sont contraires et qui pourraient la détruire.

La première raison qui doit obliger le pénitent à faire de bonnes œuvres, se prend de l'essence de la grâce. Nous voyons que dans la nature toutes choses se conservent par les mêmes principes qui les ont établies : la chaleur modérée qui est le principe de notre vie, en fait la conservation. Aussi les bonnes œuvres que nous avons faites avec la grâce de Dieu conservent cette divine habitude ; et pour entendre ceci, il faut savoir que suivant la loi générale et la façon ordinaire d'agir de Dieu, il demande quelque disposition dans les adultes avant que de leur donner sa grâce ; et c'est la raison pour laquelle ce

précieux don ne fut pas donné à l'homme avec sa nature, comme aux anges qui reçurent en même temps l'être naturel et le surnaturel, et qui, par le même pouvoir qui les tira du néant, se virent enrichis de cette divine qualité ; mais l'homme se disposa à recevoir cette faveur par un acte de sa raison et de sa liberté.

Or, suivant cela, l'homme ayant par cette voie ordinaire travaillé à la réception de cette divine grâce, elle ne se peut conserver en lui que par les mêmes secours, c'est-à-dire que par l'aide des bonnes œuvres, et il faut travailler pour conserver comme pour acquérir ce trésor. Je passe plus avant et dis que quand même nos bonnes œuvres n'auraient rien contribué à son établissement, elles travaillent beaucoup à sa conservation ; car nous la perdons en même temps que nous cessons de faire de bonnes œuvres. Saint Chrysostome nous rend sensible cette vérité par un exemple familier : il dit que quoique l'huile qui est dans la lampe n'ait pas produit la lumière qu'elle entretient, néanmoins elle ne saurait se conserver sans l'aide de l'huile. Il en est ainsi de la grâce : quoique nos bonnes œuvres n'aient contribué que bien peu à son établissement, et que cette divine qualité ne soit pas une production du travail des hommes, mais une fille de Dieu et un présent du ciel, néanmoins il faut avouer qu'elle ne saurait se conserver sans l'aide de nos bonnes œuvres.

Nous pourrions apporter encore cette raison pour appuyer cette vérité. C'est que la grâce se conserve quand elle s'augmente, et qu'elle cesse d'être quand on ne travaille plus pour l'accroître ; c'est un trésor qui veut être toujours augmenté et qui s'évanouit en même temps qu'on désiste de le rendre plus grand. C'est ce qui faisait dire à saint Bernard, lorsqu'il parlait à des religieux tièdes et qui ne travaillaient point à des bonnes œuvres : *Non vis proficere, vis ergo deficere* ; vous ne voulez pas vous avancer, il faut penser à reculer, car on ne peut jamais demeurer en même état, il faut aller en avant ou retourner sur ses pas.

Et le même saint, se moquant des paroles du premier ange apostat : *Sedebo in monte testamenti* ; je me reposerai sur la montagne du Testament et je serai semblable au Très-Haut ; quoi ! lui dit ce saint, vous voulez vous reposer ? quel travail avez-vous fait et quelles fatigues vous êtes-vous données pour demander le repos ? Ne savez-vous pas qu'il ne convient qu'à Dieu, qui seul possède tous les biens par sa propre nature, et qui est dans une glorieuse indépendance et une félicité nécessaire de vouloir se reposer ? mais pour toutes les créatures, elles doivent toujours travailler, non-seulement pour accroître les biens qu'elles possèdent, mais pour s'empêcher de tomber dans le néant dont elles ont été tirées.

Le saint Evangile nous dit qu'un maître commanda qu'on ôtât un talent à un serviteur qui ne l'avait pas augmenté et duquel il n'avait pas profité ; et au contraire il vou-

lut qu'on le donnât à celui qui, en ayant reçu cinq en avait gagné cinq autres, parce qu'il est vrai que la grâce dont ce talent est le symbole, est ôtée à celui qui ne l'augmente pas, que c'est reculer dans la voie de Dieu et dans le chemin du ciel, quand on n'y avance point; que c'est devenir pauvre aussitôt qu'on ne fait plus d'acquisitions; qu'on perd la santé et la beauté de l'âme, aussitôt qu'on ne travaille plus pour la conserver.

Il y a des arts, dit Philon, qui ne sont plus si on leur ôte l'action et si on les met dans l'oisiveté. *Quid prodest cursori si podagra laborat?* si un courrier est détenu dans son lit par une goutte, il perd son nom et son office, et on ne doit plus appeler courrier celui qui ne peut pas même se remuer dans son lit. L'être d'un chrétien pénitent est tout dans l'action; liez-lui les mains, ôtez-lui les bonnes œuvres, il n'est plus chrétien, parce que l'essence de cette divine profession, comme dit saint Clément Alexandrin, consiste dans l'action. *Christianorum vita est quædam rationalium quasi actionum constitutio; hoc est eorum quæ a ratione docentur, stabilis, et quæ labi nesciat operatio* (Pædag., l. I, c. 13, de Process. Christi).

Saint Grégoire de Nysse a dit que le christianisme est une imitation de la nature divine : *Christianismus est imitatio divinæ naturæ*. Or, regardons, s'il vous plaît, la nature de Dieu, nous trouverons qu'il est un acte tout pur, qu'il est souverainement agissant et que son action est sa propre vie : *Vivere Dei est intelligere*, et quoique la sainte Ecriture nous dise que Dieu, après avoir employé six jours à la création du monde, se reposa le septième, néanmoins Clément Alexandrin dit que ce septième jour fut employé à la perfection de ces ouvrages, et qu'il les acheva et leur donna ce qui leur manquait d'excellence pour les rendre parfaits. Et le Sauveur de nos âmes nous dit dans son Evangile : *Pater meus usque modo operatur et ego operor* (S. Joan., V) : Mon Père travaille incessamment et infatigablement. Puis donc que le christianisme et que l'état d'un pénitent renouvelé par la grâce le met dans l'imitation de la nature divine, il doit toujours travailler à faire de bonnes actions pour conserver cette grâce, dont la nature semble consister en sa propre augmentation.

Que si nous regardons cette grâce du côté des contraires qui nous attaquent pour nous la ravir, je trouve que cela nous oblige à une vigilance et à un travail continuel. Cette précieuse qualité est un trop grand trésor pour ne nous être pas enviée et pour n'avoir pas d'ennemis qui nous la veulent ravir. J'en découvre de deux sortes : les uns nous sont extérieurs et les autres intérieurs; les extérieurs sont les démons; ils sont ces oiseaux du ciel, comme les appelle le saint Evangile, qui veulent manger cette semence de la grâce, que le ciel a semée dans notre cœur; ils sont ces voleurs qui attendent pour voler les pèlerins qui descendent de Jérusalem à Jéricho. Les autres ennemis qui nous sont intérieurs, c'est-à-dire qui sont au dedans de nous, sont nos mauvaises habitudes, nos passions et ces faiblesses de notre nature qui nous précipitent au mal; il faut donc travailler pour résister à nos ennemis et pour empêcher qu'ils ne nous ravissent ce précieux trésor. Mais comment le pouvons-nous faire? ce sera par l'exercice des bonnes œuvres. Saint Pierre nous y exhorte lorsqu'il dit : *Satagite ut per vestra bona opera certam vestram vocationem faciatis*; travaillez et faites en sorte que par vos bonnes œuvres vous vous conserviez dans votre vocation contre les attaques de vos ennemis, qui voudraient vous la ravir.

Et saint Paul, considérant les deux ennemis dont nous sommes attaqués, commande à Timothée, et en sa personne à tous les chrétiens, de faire deux offices et de s'occuper à deux emplois qui peuvent rendre inutiles tous les efforts dont nos adversaires se servent pour nous ravir la grâce. Le premier est celui de laboureur, *laborantem agricolam*, et l'autre celui de soldat, *labora ut bonus miles*. Le pénitent donc qui veut se conserver la grâce de Dieu doit travailler comme un laboureur; il faut qu'il arrache toutes les mauvaises herbes qui pourraient étouffer cette divine semence, qu'il veuille pour chasser ces oiseaux qui la voudraient manger, c'est-à-dire qu'il est obligé d'arracher les mauvaises habitudes des vices qui sont dans son âme. Celui-ci en a une qui le fait blasphémer à toutes les rencontres, il doit s'imposer quelque peine pour s'en retirer, se priver de quelque plaisir, s'ordonner à soi-même le silence et la retraite. Cet autre en a une d'impureté; il doit arracher ces épines de son âme, ce qu'il fera en s'éloignant de toutes les compagnies qui l'ont fait pécher, de toutes les occasions qui l'y ont sollicité, de tous les emplois qui pourraient l'y conduire. Il doit châtier son corps par les jeûnes, lui ôter cet embonpoint qui faisait ses insolences et qui le portait à désirer des plaisirs criminels. Voilà de bons laboureurs, tels que saint Paul les désire, qui disposent leur cœur comme une bonne terre pour être fécond en vertus, en arrachant les mauvaises herbes, qui sont nos habitudes vicieuses. Ce travail du laboureur, qui est presque continu, est l'image de celui du pénitent, qui doit être sans intermission, s'il veut conserver la grâce qu'il possède.

Pour les autres ennemis qui nous sont extérieurs et qui nous attaquent par le dehors, qui sont les démons, saint Pierre nous les décrit comme des lions rugissants qui sont toujours autour de nous pour nous dévorer; il veut que nous leur résistions par une foi animée de bonnes œuvres. Le prophète royal nous le représente comme un démon de midi, parce qu'il nous présente des clartés qui nous éblouissent et qui nous font perdre la vue. Il a aussi des ardeurs dont il nous embrase et qui brûlent en nous cette divine semence que le ciel avait jetée dans nos âmes pour leur faire porter des fruits d'hon-

neur et de gloire. Il faut résister à cet ennemi par les bonnes œuvres qui fortifient nos yeux contre ses fausses lumières et qui nous découvrent ses prestiges. Elles nous serviront aussi pour éteindre ces ardeurs, parce qu'elles sont les fruits de la grâce, qui est comparée à une eau dans le saint Evangile.

TROISIÈME POINT.

Voilà, chrétiens, les obligations que nous avons à travailler à des bonnes œuvres qui seules nous conservent la grâce que nous avons acquise au sacrement de pénitence. Allons au troisième point, et voyons comme les bonnes œuvres peuvent être appelées la couronne et la perfection de la grâce, puisqu'elles nous acquièrent par les libéralités de Dieu un bonheur éternel.

Mais pour parler avec ordre de cet illustre avantage, il faut considérer la gloire dans sa recherche, dans sa possession et dans ses fruits. Si nous la regardons dans son acquisition, nous trouverons que les bonnes œuvres nous donnent la possession de ce bonheur. Le prophète royal disait à Dieu : *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo; aut quis requiescet in monte sancto tuo?* Seigneur, qui seront ceux qui entreront dans le paradis et qui jouiront de votre gloire? Il se répond à lui-même : *Qui non accepit in vano animam suam* : C'est celui-là qui ne reçoit pas son âme en vain. Saint Bernard, expliquant ce passage et nous enseignant ce qu'il faut faire pour ne recevoir pas son âme en vain, dit : *De cætero quoque ne in vano acceperimus animas nostras rationales, exerceamus nos in operibus bonis, et consilio rationis utamur*. Nous ne recevons pas la grâce de Dieu en vain lorsque nous employons toutes nos puissances à faire de bonnes œuvres qui nous méritent le paradis.

C'est aussi ce que veut dire saint Paul lorsqu'il nous exhorte de ne recevoir pas la grâce de Dieu en vain : *Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis* (II Cor., VI). Celui-là reçoit la grâce de Dieu en vain qui ne travaille pas à faire de bonnes actions qui lui font mériter la gloire, car elle est un instrument et une monnaie pour nous l'acquérir.

Le prophète royal dit qu'il a cherché Dieu par ses mains : *Deum exquisivi manibus meis* (Ps. LXXVI). Il y en a qui le cherchent par les yeux, c'est-à-dire qui, par des choses visibles et par la vue des créatures, veulent reconnaître leur créateur et s'élever à la connaissance d'un souverain principe; mais ils se trompent souvent, parce que les créatures dont ils se servent pour se conduire les écartent; que ce qui devait les élever les arrête souvent, et ce qu'ils prenaient pour se sanctifier les débauche. Les autres cherchent Dieu et sa gloire par les oreilles, c'est-à-dire par la voix des prédicateurs, par les instructions de la foi; mais ils se trompent lourdement, car ils ne l'obtiendront jamais, quelque grande que soit leur foi, si elle n'est animée par les bonnes œuvres. Les autres le cherchent par le goût, c'est-à-dire par les consolations de la terre, par les plaisirs des

sens, dans l'abondance des richesses, dans l'éclat de l'honneur; mais tous ceux-là s'abusent, parce que, comme dit un prophète : *Non reperitur in terra suaviter viventium* (Job, XXVIII), il n'habite point dans la terre de ces délicats; on ne saurait le trouver parmi des voluptés qui sont plus propres aux bêtes qu'aux hommes. Mais le prophète royal dit qu'il l'a cherché par les bonnes œuvres dont les mains sont le symbole aussi bien que l'instrument, et il nous assure qu'il n'a pas été trompé et qu'il a trouvé Dieu et sa gloire dans cette recherche des mains, c'est-à-dire par la pratique des bonnes œuvres.

C'est pourquoi le Sauveur de nos âmes disait : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum celorum* (S. Matth., VII) : Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux. Remarquez qu'il répète deux fois le nom de Seigneur, pour marquer ceux qui le disent de cœur et après qui profèrent cette parole de bouche. Ce n'est pas assez que cela pour obtenir ce qu'on demande, il faut proférer ce mot par les mains et demander le paradis par les œuvres. Il y en a plusieurs qui ont de bonnes volontés, ils forment de bons désirs qu'ils expriment par les belles paroles, mais ils n'en viennent jamais à l'exécution. Il faut dire ce mot de cœur, de bouche et des mains, c'est-à-dire qu'il faut pour être sauvé avoir de saintes pensées, en demander la grâce à Dieu par de ferventes prières, et, enfin, ce qui en fait le couronnement et la perfection, il faut frapper à la porte du ciel par nos mains, qui sont nos bonnes œuvres.

Et c'est aussi pourquoi le psalmiste veut qu'on loue Dieu par la voix, en chantant des psaumes; il veut aussi qu'on y ajoute le son du luth qui doit se faire par l'action des mains, comme dit saint Augustin, parce qu'il faut louer Dieu par les prières et par les bonnes œuvres.

Que si nous considérons la gloire de Dieu en elle-même, et que nous regardions les bienheureux qui la possèdent, nous trouverons qu'avant d'avoir épousé la belle Rachel, qui est le symbole de la gloire du paradis, mais qui est stérile, parce qu'on n'y travaille plus à faire de bonnes œuvres, et que c'est un temps de jouissance et de repos, ils ont été alliés avec Lia féconde, mais incommodée de la vue, parce que dans les obscurités de la foi ils ont travaillé à faire de bonnes œuvres, qui sont une sainte postérité qui rend leur père bienheureux.

Et je crois que c'est aussi pour cela que saint Pierre appelle les bienheureux, qui jouissent de la gloire, des pierres vives : *Lapides vivi*, pour nous faire connaître que comme il y a cette différence entre les choses mortes, telles que sont les pierres et celles qui ont vie, que les premières n'ont pas de mouvement et qu'il faut les asseoir et les poser dans le bâtiment, mais les vivantes, s'il s'en trouvait, se mouvraient et travailleraient elles-mêmes à se placer dans le lieu

où elles pourraient servir à la structure de l'édifice ; aussi les bienheureux qui jouissent du paradis ont été des pierres vives, c'est-à-dire qu'ils ont travaillé avec la grâce de Dieu pour mériter la place qu'ils occupent dans le ciel ; ils se sont eux-mêmes taillés comme des pierres, c'est-à-dire, ils ont retranché par la mortification leurs mauvaises habitudes, ils se sont polis par la pratique des vertus, ils se sont élevés dans ce bâtiment céleste par de saintes pensées, par les mains des pauvres qu'ils ont secourus dans leurs nécessités.

C'est pourquoi saint Paul appelle la béatitude qu'il espérait obtenir, une couronne de justice, parce qu'il avait travaillé pour la mériter. Il était entré dans le combat des vices, dans les traverses des persécutions, il avait couru par ses bons desirs et par la pratique de tous les commandements de Dieu et des conseils de l'Evangile ; enfin, il avait fidèlement accompli tous les devoirs de son ministère, et ainsi, par sa fidélité, il avait mérité de posséder une couronne qui est en même temps un présent de Dieu et une récompense due par sa justice à son travail. Cela nous apprend, chrétiens, que si nous aspirons au même bonheur, si nous désirons acquérir la gloire du paradis qui est une couronne éternelle, il faut qu'elle nous soit donnée par les mains de la justice, c'est-à-dire, qu'il faut la recevoir comme la récompense de nos bonnes œuvres, et comme le denier de l'Evangile qui ne se donne qu'à ceux qui ont travaillé tout le jour à la vigne du Père de famille, qui est l'Eglise et notre âme.

Il ne suffit pas, dit saint Chrysostome, et ce n'est pas assez pour mériter cette couronne de n'avoir pas fait de mal, il faut, outre cela, faire de bonnes œuvres ; c'est pourquoi ce même docteur propose cette question : *Hoc illud quispiam rogarit, qui nec boni quicquam, nec mali fecerit ; quemnam locum sit habiturus ?* Quelle place occupera celui qui n'a fait ni bien, ni mal ? le doit-on appeler un bon ou mauvais serviteur ? doit-il être récompensé ou châtié ? Il répond : *Hoc enim ipsum non fecisse bonum, nihil aliud est quam fecisse malum.* C'est, répond ce docteur, faire le mal que de ne pas faire le bien ; c'est être coupable que de ne pas être chargé de bonnes œuvres, et celui-là mérite d'être privé de la gloire et d'être châtié par le feu, qui n'a pas pris peine par de bonnes œuvres pour mériter l'un et pour éviter l'autre. Ce même saint nous rend sensible cette vérité par une similitude très-propre. Si vous aviez, dit-il, un serviteur qui ne fût ni larron, ni ivrogne, ni rebelle, mais sobre, modeste et sans vices ; si néanmoins ce serviteur demeurerait tout le jour assis, les bras croisés et les mains dans le sein, comme dit le Sage, c'est-à-dire s'il ne faisait rien de ce que son maître attend de lui, et qui est de son devoir : *Dic, obsecro, nonne flageliabis eum ? nonne tormentis afficies ? et tamen nihil quicquam flagitii commisit.* Ne châtieriez-vous pas ce valet fainéant ? ne le chasseriez-vous pas de votre maison comme

un fardeau inutile et indigne de manger votre pain ? Mais il n'a rien fait de mal ; il n'importe, son oisiveté est un assez grand mal pour lui faire mériter celui que vous lui faites souffrir.

Ce même saint nous apporte une autre comparaison : Si vous aviez, dit-il, un laboureur en votre métairie qui ne dissipât pas vos biens par un mauvais usage, qui même eût de la fidélité pour ne vous dérober rien, mais qui ne cultivât pas la terre, qui ne la couvrit point de semence et qui enfin ne fit pas toutes les choses qui peuvent la rendre féconde et faire les richesses de son maître : *Nonne ab eo supplicium sumemus ? et tamen nihil intulit injuriæ, nec habemus omnino quod illum accusare possimus.* Ne le châtieriez-vous pas ? ne le chasseriez-vous pas de votre maison comme un fainéant qui laisse dépérir votre bien par sa négligence ? parce que, comme conclut ce père : *Non modo aliquid fecisse mali, verum etiam aliquid omisisse boni, magna comprobatur injuria ;* parce qu'on est coupable devant Dieu et qu'on mérite d'être privé de sa gloire, non-seulement pour avoir fait le mal, mais aussi pour n'avoir pas fait de bonnes œuvres, à quoi la qualité de chrétien, d'enfant de Dieu, d'homme rendu spirituel par la grâce, et de prétendant à l'éternité, devait l'obliger.

Que si après avoir regardé la gloire dans la recherche qui en doit être faite par les bonnes œuvres, et si après l'avoir considérée en elle-même, et avoir vu qu'elle est la production de ce même arbre, nous la regardons dans son fruit qui est la joie, nous trouverons que ce sont elles qui opèrent en quelque façon ce grand effet.

Les théologiens assurent que si la joie des bienheureux dans le paradis est un écoulement et un effet de la vision de Dieu, la possession de ce divin objet que nous obtenons par les actes de notre entendement, met aussi dans notre volonté une joie que saint Bonaventure appelle la perfection et la consommation de la béatitude. Or, saint Chrysostome dit que les bonnes œuvres nous donnent une joie qui nous accompagne, qui se conserve en paradis, et qui, se joignant à celle que nous recevons de la vision et de la jouissance de Dieu, semble s'augmenter, puisqu'elle en est en quelque façon la cause ; car sur ces paroles : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis ;* Votre joie, dit le Sauveur, ne peut pas vous être ôtée, et il n'est point de puissance qui puisse vous la ravir : *Breve verbum*, dit ce docteur, *sed multam habet consolationem* ; cette parole est brève, mais elle donne bien de la consolation ; car il est assuré que toute la joie qui peut nous venir de tous les objets de la terre, nous peut être ôtée et nous pouvons cesser d'être joyeux. Un larron qui nous emporte nos richesses, nous ravit en même temps la joie que leur possession nous donnait ; le temps qui fait finir notre pouvoir et qui nous prive de nos charges, met fin aussi à notre joie ; la santé et la beauté que nous perdons par les maladies et par la vieillesse, nous sont ôtées avec la

joie que leur possession nous donnait; celle qu'on ressent dans un banquet, nous quitte quand nous sortons de table; mais celle qui nous est causée par nos bonnes œuvres, demeure avec nous éternellement. Si vous avez assisté les pauvres, cette justice vous accompagne éternellement, comme dit le prophète : *Dispersit, dedit pauperibus; justitia ejus manet in sæculum sæculi*. Si vous avez supporté patiemment les injures, le mérite et la joie de cette action chrétienne sera toujours avec vous, et vous ne vous en souviendrez jamais que vous n'en ressentiez une joie particulière : *Quotiescumque ipsorum recordatus fueris, gaudes et lætaris, et multam capis voluptatem*. Voilà, chrétiens, l'obligation que nous avons à faire de bonnes œuvres, qui sont les fruits que la grâce produit, les moyens assurés qui la conservent et la couronne qui achève la gloire. Travaillons donc à l'acquisition de ce trésor, et servons-nous pour nous y animer du motif que saint Paul nous présente. Il dit donc que nous devons racheter le temps de cette vie, parce qu'il est suivi de jours mauvais, et que nous sommes obligés de travailler avec beaucoup d'empressement à faire de bonnes actions, puisque nous nous sommes employés avec une assiduité criminelle pour en faire de mauvaises. Pour pénétrer dans le sens des paroles de ce grand apôtre, il faut savoir que le pécheur vend le temps au diable lorsqu'il s'en sert pour faire des œuvres de ténèbres et de malice; il faut donc racheter ce temps, le tirer des mains de cet ennemi, et voici le moyen pour le faire; c'est en faisant avec un saint empressement quantité de bonnes œuvres. Cet homme, par exemple, a omis d'en faire une au temps auquel il y était obligé, il faut qu'il en fasse maintenant deux : l'une pour racheter le temps perdu, pour réparer les dommages passés, et l'autre pour satisfaire au devoir présent. Il avait négligé d'entendre la messe comme l'Eglise l'y obligeait, maintenant il en entend deux : l'une pour réparer autant qu'il peut la perte passée, et l'autre pour obéir au précepte de l'Eglise qui le lui commande. Il avait omis de faire l'aumône à un pauvre qui la lui avait demandée et qui en avait beaucoup de besoin, maintenant il en fait deux, l'une qui rachète le temps passé, et l'autre qui remplit le présent en secourant une nécessité qu'on lui présente. Voilà, chrétiens, le moyen dont il se faut servir pour remplir toutes les différences du temps de bonnes œuvres, et pour mériter l'éternité glorieuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON XXXVII.

GRATITUDE DU PÉNITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

La reconnaissance d'un bienfait est si fort naturelle à l'homme, qu'il n'y a rien dans la nature qui ne témoigne en avoir les senti-

ments. Les effets, dit saint Thomas, retournent à leur cause pour lui faire hommage de l'être qu'ils en ont reçu. C'est ce mouvement qui reporte les fleuves dans la mer, qui est le lieu de leur origine. Les fleurs regardent incessamment le soleil qui est leur père; les animaux se témoignent être beaucoup sensibles à cette même inclination. Il y en a qui nourrissent leurs pères quand l'âge ou quelque autre accident les a mis dans l'impuissance de chercher leur nourriture. On a vu dans les amphithéâtres des bêtes féroces et affamées, caresser et défendre de pauvres misérables qu'on leur exposait pour être dévorés, parce qu'elles se souvenaient en avoir reçu quelque bienfait qu'elles reconnaissaient par cette protection. Ce sentiment de reconnaissance, qui se trouve dans tous les êtres, est plus vif et plus constant dans les hommes qui en connaissent la justice et qui en ressentent l'essor par l'instinct qui leur est commun avec les bêtes et par la raison qui les approche des anges. Le pénitent se sent plus fortement pressé à reconnaître les bienfaits qu'il vient de recevoir de Dieu. La grâce qui d'ennemi l'a fait son ami, son fils et son temple lui impose le devoir et lui donne le mouvement d'une gratitude extraordinaire pour des bienfaits qui sont singuliers, soit qu'on les considère en eux-mêmes, ou en celui qui les reçoit, qui en est très-indigne, ou dans leur principe qui est un Dieu offensé, ou dans les conditions qui les accompagnent. Pressé de tant de motifs et n'ayant que ce qu'il a reçu, il le présente à son bienfaiteur dans un banquet qu'il lui dresse pour le traiter : c'est ce que nous verrons après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit et de la divine Marie, à qui nous dirons : *Ave, Maria*.

Le saint évangéliste nous dit qu'après que le Fils de Dieu eut converti et appelé à sa suite saint Matthieu, qui était un publicain, il lui fit un banquet pour lui témoigner sa gratitude d'une faveur qui le choisissait parmi tout le peuple d'Israël pour le faire disciple de son école, écrivain de sa vie, prédicateur de sa parole et juge de toutes les nations; et le même saint Evangile nous dit que le Sauveur de nos âmes prenait souvent des repas avec les pécheurs, jusque-là que les scribes et les pharisiens prirent delà sujet de le blâmer et de croire qu'il n'était pas meilleur que ceux avec qui il conversait, et qu'en lui donnant à manger et s'approchant d'eux il en prenait les crimes et qu'il leur devenait semblable. Mais ils ne voyaient point qu'il ne se trouvait parmi eux que comme un médecin parmi des malades dont il procurait la santé, et qu'il prenait l'occasion d'un dîner pour leur servir des viandes du ciel et pour les convertir. Ces envieux ne voyaient point que le Fils de Dieu nourrissait moins son corps des viandes dont on couvrait la table, que de la conversion, que des larmes, que des bons propos de ces pécheurs convertis. Je veux croire que Simon le Lépreux qui était homme riche, n'épargna rien pour traiter le Fils de Dieu et que l'abondance et la

délicatesse se trouvèrent dans son festin ; mais qu'il me soit permis de dire que la Madeleine, qui ne lui servit que des pleurs, que des regrets, que des soupirs, et qui employa tout ce qui avait servi à sa vanité pour en faire une holocauste aux pieds du Fils de Dieu, le traita plus magnifiquement et plus agréablement. Simon ne lui servit que des viandes corruptibles qui, en chatouillant le goût, ruinent quelquefois la santé qu'elles veulent conserver, et qui enfin ne lui peuvent profiter que pour quelque temps ; mais Madeleine lui servit des pleurs qu'un grand saint appelle le vin des anges ; elle lui présentait des soupirs et des regrets, qui est une viande cuite par le feu de la charité, qui est tout divin ; et partant elle le traite plus délicatement, et le Fils de Dieu prend incomparablement plus de plaisir à cette viande où il trouve la volonté de son Père qu'à tout ce que la nature lui pouvait servir pour contenter son appétit. C'est le banquet que je trouve que les pécheurs lui font après la conversion ; il vous sera permis, chrétiens, de vous mettre à table, tant pour contenter votre appétit que pour voir la nature et l'apprent des viandes et pour admirer la pompe des services, que je réduis à trois. Au premier service le pécheur sert le temps et les actions passées, au second le présent, au troisième il sert le futur. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Au premier service le pécheur sert à Dieu le passé, où il lui présente deux choses : la première, les péchés qu'il a commis, et la seconde est la crainte et la douleur qui en sont inséparables. Mais que fait-il quand il lui présente ses péchés ? n'est-ce pas un objet digne de ses aversions et de ses fureurs ? Dieu se plaint qu'autrefois la synagogue lui présentait dans ses sacrifices la chair des taureaux et le sang des boucs : *Numquid manducabo carnes taurorum, aut sanguinem hircorum potabo ?* Mangerais-je la chair des taureaux et boirais-je le sang des boucs ? Quoi ! ne savons-nous pas que les péchés sont des monstres et des bêtes féroces dans le royaume de la grâce ; qu'un homme cruel est un lion, un tigre ; que le voluptueux est un pourceau, l'avare une harpie ; que le destructeur a la langue d'un serpent et le vindicatif le cœur plein de venin ? Quoi ! lui présenterons-nous ces bêtes à manger ? Oui, chrétiens, mais voici comment. Les anciens avaient accoutumé de donner deux choses à ceux qu'ils invitaient à quelque grand festin. On leur baillait une couronne pour s'en couvrir la tête ; afin de faire connaître qu'ils étaient victorieux de toutes les disgrâces de la fortune et des incommodités de la nature, après on leur servait de bonnes viandes. Le pécheur pénitent observe cette coutume ; il fait de ses péchés une couronne pour couvrir la tête du Fils de Dieu, et secondement il en fait des mets très-déliés ; et, par un prodige merveilleux qui n'est permis qu'à la seule pénitence, ses péchés lui servent d'ornement et de nourriture. *Veni*, dit le Fils de

Dieu à son Eglise, *coronaberis de montibus pardorum, et cubilibus leonum* : Venez, mon Eglise, vous serez couronnée de la montagne des léopards, des cavernes des lions. Chrétiens, n'êtes-vous pas étonnés, quand vous entendez parler d'une couronne si monstrueuse et qui accablerait plutôt qu'elle n'ornierait la tête ? mais pourtant il est vrai qu'elle fait son ornement, parce qu'il n'y a rien dont Dieu tire plus de gloire que de la conversion d'un pécheur. Lorsqu'il convertit saint Paul et que d'un blasphémateur il en fit un vase d'élection, il attacha un lion à sa couronne ; quand il fit quitter les vanités et les crimes à la Madeleine, de cet animal immonde il fit un fleuron à son diadème. Saint Matthieu, qui était un usurier semblable à une harpie, a été un diamant à sa couronne.

Après que nos péchés on fait sa couronne, ils font aussi sa nourriture. Je vous présenterai, dit le prophète royal, des bœufs qui servent aux sacrifices avec des boucs, qui sont des animaux immondes. Le pécheur lui présente ces deux sortes d'animaux, quand par sa pénitence qui tire tout son mérite de Jésus-Christ, qui a été un bœuf par sa patience lorsqu'il a été sacrifié pour nous, il se présente lui-même après que ses crimes l'ont rendu un animal immonde, mais qui perd toute sa saleté, quand il est offert et qu'il mêle son sacrifice et son offrande avec celle du Sauveur de nos âmes.

Saint Bernard nous enseigne comme Dieu mange cette viande et fait sa nourriture et ses délices de ce festin : *Mandor cum arguor, glutior cum justificor, decoquor cum immutor, digeror cum transformor, unior cum conformor* (*In Cant.*, II). Je suis mangé lorsque je suis repris et que ma conscience ou qu'une forte inspiration me donne le déplaisir de mon péché : je suis justifié, la coction se fait alors que je suis changé ; je suis digéré quand je suis transformé ; enfin je m'unis à sa substance lorsque je lui suis rendu semblable. Ayant mangé nos péchés il les consomme et il ne s'en souvient pas davantage, non plus que nous d'une viande que nous avons digérée, et nous pouvons dire qu'elle sort en même temps de l'estomac et de la mémoire.

Chose merveilleuse, dit saint Chrysostome, que la pénitence efface tellement nos péchés dans ce festin que le pécheur fait à Dieu, que ses péchés y sont tellement consommés, qu'il ne s'en souvient non plus que s'ils n'avaient jamais été ! *Extinguit enim peccatum atque id non esse facit neque fuisse*. En effet, dit saint Jean Chrysostome, la pénitence est une médecine et un emplâtre dont nous guérissons nos ulcères spirituelles ; mais qui a cet avantage par-dessus ceux qu'on applique pour guérir notre corps, qu'au lieu qu'après que l'emplâtre a guéri la plaie, il en reste la cicatrice et lui ôtant le mal lui laisse une difformité qui le rend laid ; la pénitence guérit tellement nos plaies qu'il n'y paraît rien et que l'âme reste aussi belle après sa guérison qu'elle était avant que d'avoir reçu des plaies. Il prouve

cette vérité par l'exemple de saint Pierre : *Petrus post mysteriorum cognitionem ter negavit, et plorans delevit omnia*. Pierre à qui le Père éternel avait donné la connaissance des mystères du Verbe incarné, le renie trois fois et proteste ne connaître plus celui que les lumières du ciel et l'éclat du Thabor lui avaient manifesté ; mais il pleure, il se repent, il efface ses péchés par sa contrition, et est remis dans ses premiers honneurs. Remarquez, dit le même saint, comme le père de l'enfant prodigue, qui est le symbole de Dieu, se comporte avec son fils, qu'il reçoit après ses débauches : il ne lui reproche point les dissolutions de sa vie passée, ses débâillances, la dissipation de ses biens, et le déplaisir qu'il avait causé à toute sa famille ; il a entièrement effacé tout le passé, et s'il conserve encore après son retour le souvenir de quelque chose passée, c'est de celles seulement qui le peuvent émouvoir à compassion et l'obliger de donner tous ses soins à son fils. Il fait comme un médecin qui ne reproche point au malade l'intempérance qui a donné naissance à son mal, mais qui court promptement au remède qui peut le guérir. Aussi ce père pitoyable ne reproche point à son fils ses débauches passées, il les a assez expiées par la faim et par le mauvais traitement qu'il a reçu de l'inhumanité d'un maître qui lui refusait ce qu'il donnait avec profusion aux porceaux ; il se souvient seulement des choses qui ont fait la misère du fils et qui font la miséricorde du père. Il a, dit ce père pitoyable, été si longtemps éloigné de nous et dans cet éloignement il a souffert la faim et les autres incommodités qui l'ont fait mourir mille fois, enfin le voici ressuscité ; il était perdu et maintenant je le recouvre. Voyez, dit saint Chrysostome, comme la pénitence a effacé le souvenir des choses passées ; c'est une eau et une éponge qui fait perdre la mémoire du passé, c'est un emplâtre qui guérit si parfaitement les plaies qu'il n'en reste pas le moindre souvenir.

Mais pourquoi allons-nous dans les figures qui ne nous représentent qu'imparfaitement les choses ? Entendons parler Dieu même par son prophète, qui nous apprendra très-clairement cette vérité. Lors, dit-il, que le pécheur fera pénitence, qu'il me demandera pardon de ses péchés, je ne m'en souviendrai plus : *Non recordabor* (Ezech. XVIII). Je ne serai occupé qu'à le caresser et à lui faire du bien. De ces paroles de la Vérité même, nous pouvons tirer ce raisonnement et dire que de même que ce que Dieu ne veut point, et dont il n'a pas formé le décret et fait la disposition, ne sera jamais, parce que les choses n'ont d'existence que par la volonté de Dieu, qui s'est elle-même déterminée à la leur donner, qu'aussi celles dont il n'a pas la mémoire n'ont jamais été, parce que Dieu se souvient de tout, et qu'il n'est rien qui échappe à sa mémoire, à qui toutes les différences du temps sont recueillies dans un instant présent. Or, Dieu proteste qu'il ne se souvient pas des péchés passés dont on a fait pénitence, donc nous pouvons dire, en

quelque façon, qu'ils n'ont jamais été et que Dieu les a anéantis dans le banquet que le pécheur lui a fait.

Et c'est un avantage que l'homme a par-dessus les démons et les damnés, qui, étant arrivés à leur terme, sont incapables de se repentir et d'effacer par la pénitence les péchés passés, si bien que les crimes des démons et des damnés sont toujours devant les yeux de Dieu et sous sa main, qui les châtie, parce qu'ils n'ont pas voulu se servir de la pénitence qui les eût effacés. Voilà le premier plat que le pécheur présente à Dieu dans son banquet, qui sont ses péchés qu'il digère et qu'il efface.

Il lui en présente encore un second, qui est la crainte qui accompagne inséparablement le péché, c'est le ver qui s'engendre de cette corruption, c'est le bourreau qui accompagne ce criminel. Or, il lui présente cette crainte, parce qu'à même temps qu'elle fait la peine et la sollicitude du pécheur, elle fait l'honneur, la gloire et le plaisir de Dieu : *De periculi timore Deum honorat* ; la crainte du danger donne de l'honneur à Dieu, dit Tertullien. Et sa majesté change cette crainte en assurance, ces alarmes en une paix merveilleuse, et ce pécheur penitent ne craint plus les châtimens d'un juge qui est devenu son père et son ami. Voilà ce que le pécheur présente au premier service ; mais voyons ce qu'il sert au second.

DEUXIÈME POINT.

Au second, il lui présente le temps présent. Ce service est composé de trois plats, car il sert à Dieu les larmes des yeux, le secret du cœur et l'œuvre des mains. Il lui présente premièrement les larmes des yeux, que la pénitence fait couler au pénitent ; car comme elle lui fait voir une bonté souveraine offensée, l'ingratitude d'une créature qui a toutes les obligations à Dieu ; un pécheur dépouillé de toutes sortes de biens, à la vue de ces choses, l'Esprit divin souffle dans cette âme, et ce rocher donne de l'eau qui est les larmes du pénitent que Dieu aime sur toutes choses : *Delinquentium gemitus esurit, sicut lacrymas peccatorum* (D. Chrysost. serm. 93). Dieu a faim et soif des larmes des pécheurs, elles lui servent de viande et de boisson ; et, comme dit saint Bernard, les larmes d'un pénitent sont le vin des anges ; ces esprits bienheureux n'aiment rien tant que de voir un pécheur dans les pleurs de la pénitence ; et en effet, ces larmes doivent être bien précieuses, puisqu'elles sont trempées dans le sang du Fils de Dieu, et qu'il n'y en a aucune qui ne soit d'un prix infini, puisque ce sont des perles que la grâce du Fils de Dieu nous a méritées par sa passion. C'est pourquoi saint Chrysostome dit que les yeux de saint Paul ne lui parurent jamais si beaux quand il contemplait ces merveilles que son cœur ne pouvait comprendre, et que sa langue ne pouvait raconter, que lorsqu'ils étaient trempés de pleurs. Non, chrétiens, lorsque ce saint apôtre voyait ces spectacles éternels, qui font la félicité des bienheureux, ses yeux n'étaient pas si beaux et si agréa-

bles que lorsqu'ils versaient cette eau salutaire des pleurs. Aussi le prophète royal dit que Dieu a mis devant lui les larmes que la pénitence lui a fait verser, pour en admirer la beauté et en goûter la douceur, qui est si grande que quand le pécheur présenterait à Dieu tout l'encens qui est dans l'Arabie, tous les animaux qui sont sur la terre, tous les hommes et tous les anges, il ne peut lui présenter rien qui lui soit si agréable que les larmes, parce que toutes ces choses sont dans l'ordre de la nature, mais une larme est dans un rang supérieur, puisqu'elle est un effet de la grâce, une production du souffle du Saint-Esprit, et un effet de la passion du Fils de Dieu.

Secondement, il lui présente le secret du cœur, lorsque dans la confession il découvre son péché au prêtre, qui est son lieutenant. Il faut avouer qu'il présente une viande bien agréable à Dieu, puisqu'il lui donne une chose que toute la force des tyrans ne saurait lui arracher, ni toutes les lumières de la prudence découvrir, et que toute la science des démons ne saurait deviner. C'est ce secret qu'il évente et qu'il met au jour, quand il dit ses péchés à un confesseur, il lui découvre alors ces pensées criminelles qu'il a roulées dans son esprit, ces desseins qu'il a formés dans son cœur, ces actions que la nuit, que les ténèbres, que la solitude, que la confiance tenaient cachées, et avoue par cette manifestation qu'il lui fait, que Dieu est véritablement, comme il dit lui-même, le seul scrutateur de nos cœurs, qu'il en pénètre le fond, qu'il en voit les replis et les souplesses, et que rien ne lui peut être caché. Il confesse aussi par là que Dieu a une main toute-puissante pour donner la guérison à des plaies qui sont cachées, et qui seraient mortelles s'il ne les mettait en évidence.

De plus, le pénitent présente à Dieu une troisième chose, qui sont les actions de sa main. Saint Paul dit que la pénitence engendre une sainte sollicitude et un empressement pour faire continuellement de bonnes œuvres. Et en effet, puisque par la pénitence il a pris une nouvelle vie, que ses puissances, qui étaient esclaves du péché, sont dans la liberté, il veut toujours agir; il a perdu le temps lorsqu'il était dans le péché, il veut maintenant l'employer à de bonnes œuvres. Il était dans la nuit, il ne pouvait pas travailler, maintenant qu'il se trouve dans le jour de la grâce, il veut se servir de ses lumières pour racheter un temps qu'il a engagé au démon, comme dit saint Paul; il veut conserver le pardon qu'il vient de recevoir, et veut conserver la grâce; c'est pourquoi il est toujours occupé à faire de bonnes œuvres, qu'il présente à Dieu comme le fruit de la semence qu'il a jetée dans son âme, et comme les témoignages de sa reconnaissance.

TROISIÈME POINT.

Enfin, le troisième service que le pénitent sert à Dieu est le futur; et quoiqu'il semble qu'il lui présente une chose qui n'est pas à

lui, néanmoins il la fait sienne par la pénitence. Saint Bernard nous apprend la façon par laquelle nous pouvons nous rendre maîtres de l'avenir et avoir la possession d'une chose qui n'est pas et qui peut-être ne sera jamais en notre disposition : *Homo tenet futurum*, dit ce Père, *per constantiam boni propositi*; l'homme entre en la jouissance de l'avenir et se rend, en quelque façon, seigneur du temps par la fermeté de ses bons propos, qui en arrêtent les inconstances et les vicissitudes. Or, dans ce futur dont ses constantes résolutions le rendent maître en certaine manière, il présente à Dieu deux choses : l'éternité et l'immortalité. Mais comment, me dira quelqu'un, est-il possible qu'une chétive créature dont l'être est mesuré par le temps, qui n'a pas en sa disposition le jour de demain, et qui n'est pas maître de l'heure qui passe, puisse offrir à Dieu l'éternité qui lui est propre et qui n'est donnée à aucune créature que par dépendance ? Oui, chrétiens, le véritable pénitent se fait propre et offre à Dieu l'éternité, et voici comment. Saint Thomas demande s'il faut que la pénitence dure beaucoup, et si on doit y employer tout le temps de la vie; il dit qu'elle peut être considérée en deux façons, et quant à ce qu'elle a d'extérieur, et quant à ce qu'elle a d'intérieur. Les choses extérieures de la pénitence sont les larmes du pénitent, les oraisons, les jeûnes et les autres mortifications qui nous sont ordonnées ou que nous prenons volontairement pour satisfaire à Dieu, que nous avons offensé; il n'est pas nécessaire que ces choses durent autant que la vie, il suffit qu'elles se continuent pendant le temps qu'elles nous sont taxées par le confesseur, comme serait un jeûne d'une année, prendre une fois la discipline chaque semaine pendant six mois, et ainsi du reste, lequel temps étant passé et ayant fait toutes ces choses avec la ferveur qu'on doit, on est quitte de ce devoir, et il est à croire que la miséricorde de Dieu s'est contentée d'une satisfaction qui nous a été prescrite par son lieutenant, qui est le prêtre. Mais pour l'intérieur, qui est le déplaisir d'avoir offensé Dieu, il faut qu'il soit perpétuel et que le pécheur ne se souvienne jamais de ses péchés que pour en former un désaveu. Car comme la volonté qui est déterminée à commettre un péché, l'a déjà commis et est coupable comme s'il avait passé dans l'œuvre; aussi la volonté, qui se complait au péché qu'elle a commis, le rappelle et se rend criminelle de nouveau par une action déjà passée. C'est pourquoi il faut que le pénitent forme toujours un désaveu du péché passé, et qu'il dise avec le prophète royal : *In æternum non obliviscar justificationes tuas* : Seigneur, je vous proteste solennellement de vous être toujours fidèle, et que pendant toute l'éternité je serai attaché à votre service; jusquelà que saint Thomas dit que quoique les bienheureux soient dans un grand retranchement de toutes les attaques des passions, néanmoins ils ne se souviennent jamais de leurs péchés que pour en former un désaveu

et un désir de ne les avoir jamais commis. Madeleine ne se souvient jamais de ses impuretés, saint Paul des fureurs de son zèle et de ses blasphèmes, saint Matthieu de ses usures, qu'ils ne forment un désir de ne les avoir pas commis, qu'ils ne les regardent comme des monstres à qui ils ne voudraient jamais avoir donné la vie.

Secondement, le pécheur pénitent présente à Dieu l'immutabilité ; car ils disent tous avec saint Paul : *Quis nos separabit a charitate Christi (Rom. VIII) ?* Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? Je suis assuré que l'éternité n'a pas assez de longueur, ni toutes les créatures assez de forces pour nous séparer de la charité et pour rompre le bon propos que je fais de lui être fidèle. Ils disent aussi avec l'Épouse : *Tenui eum, nec dimittam (Cant. III).* Je me suis attaché si fortement à Dieu, qu'il n'y a rien qui puisse m'en déprendre. C'est cette immutabilité qui mit de la différence entre David et Saül, tous deux disent : *Peccavi, j'ai péché.* Saül même semble avoir quelque avantage, car il le dit deux fois, et David une seule ; néanmoins, David obtient pardon, il est justifié et rétabli dans ses premiers honneurs ; mais Saül est réprouvé et perd la vie avec son royaume, parce qu'il n'est pas immuable dans ses résolutions, qu'il fait suivre un péché à un autre, et que d'une désobéissance il tombe dans un désespoir.

Saint Pierre et Judas pèchent ; l'un renie et l'autre vend son maître ; ils font tous deux pénitence, ils disent le *peccavi* ; Judas semble même faire quelque chose plus que saint Pierre pour la mériter, car il fait restitution de l'argent qui était le prix et le motif de sa vente ; néanmoins, saint Pierre est pardonné, et se voit, après sa pénitence, au même état qu'il était avant son péché ; mais Judas est perdu. D'où vient cette inégalité et cette différence ? C'est que Judas n'a pas l'immutabilité et qu'il se précipite d'un larcin dans un désespoir.

Mais comme le pécheur participe par sa pénitence à l'immutabilité qui est un attribut divin, qu'il me soit permis de dire qu'il communique à Dieu ses faiblesses, et que prenant cet état qui le rend toujours semblable à lui-même, il lui communique l'inconstance qui est propre à l'homme et qui lui fait toujours changer de résolution. Oui, chrétiens, le pécheur par la pénitence devient constant et immuable, et il fait prendre à Dieu en quelque façon ce qu'il quitte, qui est le changement. Que ces discours ne vous surprennent point, les Ninivites en feront la preuve et en montreront la vérité. Jonas leur porte un arrêt de mort de la part de Dieu, et leur fait savoir qu'il a résolu d'exterminer cette ville et d'en perdre tous les habitants de quelque âge et de quelque condition qu'ils soient ; néanmoins les voyant dans la pratique de la pénitence, il leur pardonne, et révoquant un arrêt qui semblait définitif, il se montre muable et changeant.

C'est pourquoi saint Basile de Séleucie dit que la pénitence et le changement des mœurs

qui se fit dans les hommes, changea les décrets de Dieu, et que les habitants de Ninive faisant pénitence de leurs péchés, ce Juge souverain révoqua ses arrêts de mort, que leur pénitence fit en quelque façon celle de Dieu : *Pœnitentia pœnitentiam genuit ; homines immutatur, et Deus consilia revocat.*

Il proteste à David que le glaive ne sortira pas de sa maison, c'est-à-dire que les châtimens du ciel seront toujours sur sa famille, qu'elle souffrira les attaques des ennemis étrangers, les révoltes et les séditions de ses propres enfants et de ses vassaux ; et néanmoins après que ce prince a fait pénitence de son péché, il apaise Dieu, change ses menaces en caresses, ses arrêts de mort en prospérité et en bénédictions, parce qu'il est vrai que la pénitence change Dieu en quelque façon ; que de Juge elle le fait notre Père, que de courroucé elle nous le rend favorable, et d'ennemi elle nous le fait ami.

Pécheur, puisque la pénitence est un banquet où nous traitons Dieu, et qu'il désire d'y être régalié, pourquoi ne lui donnons-nous point, cette satisfaction qui nous est avantageuse ? Il nous la demande par toutes les paroles des prophètes, qui nous exhortent de nous convertir à lui. Il fait le sujet de la condamnation des réprouvés, de ce qu'ayant eu faim ils ne lui ont pas voulu donner à manger. Lorsque nous commettons des péchés, nous traitons et faisons festin aux diables : notre malheur fait leur joie, nos pertes les enrichissent, et ils ne font jamais plus de fête que lorsque le péché nous a faits leurs esclaves et ennemis de Dieu. Pourquoi ne donnerons-nous point le même avantage à Dieu qui ne le désire et qui ne le demande que pour notre bien ? Il se nourrit dans l'éternité de soi-même et il trouve dans sa propre essence un palais pour son habitation, un lit pour son repos et un banquet pour sa nourriture et pour ses délices. Que s'il demande de manger avec nous, et s'il nous prie de lui ouvrir la porte de notre cœur pour souper avec nous, c'est pour nous mettre après dans le repos de la vie éternelle, que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXXVIII.

EXAMEN AVANT LA CONFESSION.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence car le royaume des cieux approche.
(S. Matth., ch. IV.)

Le prophète Jérémie se plaint de ce qu'il ne se trouve personne qui fasse pénitence de ses péchés, et que le nombre des pécheurs étant celui des fous, qui, au dire du Sage, est infini, il n'y a aucun qui devienne pénitent et qui dise dans son cœur, qu'est-ce que j'ai fait ? *Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens, quid feci (Eccl. I) ?* Ce désordre et ce malheur qui se voyait du temps de Jérémie se continue encore, car il n'y a presque personne qui fasse une véritable pénitence, qui entre dans le fond de son

cœur, qui développe tous les replis de sa conscience pour y voir les péchés de sa vie passée, les maux qu'il s'est procurés et ceux qu'il doit craindre pendant une éternité malheureuse. Mais ce désordre devient extrême, lorsque le chrétien, pour satisfaire au devoir de sa religion, étant obligé de se présenter au tribunal de la pénitence pour y confesser ses péchés et en recevoir l'absolution, ne dit pas auparavant : *Quid feci?* qu'est-ce que j'ai fait? et que pour le voir il n'entre point dans son cœur, dans toutes les puissances de son âme, dans toutes les passions de son cœur, dans toutes les occupations de sa charge, afin qu'il dise : *Quid feci?* Quel est le dérèglement de mes affections, quelles sont les erreurs de mon entendement, et quel est le désordre de mes passions? quels péchés ai-je commis contre Dieu, contre mon prochain et contre moi-même? Chrétiens, je veux dans cette prédication vous en montrer la nécessité et la méthode, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'assistance de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

Le pénitent qui se présente devant le prêtre pour recevoir l'absolution de ses péchés, doit croire qu'il se trouve devant le même Juge qui le jugera à la fin de sa vie et des siècles. Il est vrai que ces tribunaux sont différents, car dans la pénitence nous trouvons le trône de la bonté, mais l'autre est le tribunal d'une justice rigoureuse : ici on se déclare criminel pour être rendu innocent, on avoue sa faute pour en avoir le pardon, et comme dit le prophète, il ne faut que confesser son injustice contre soi-même, afin que Dieu nous pardonne notre impiété; mais dans l'autre, quand le démon, quand notre conscience, et quand Dieu nous auront convaincus de nos crimes, ce Juge souverain prononcera un arrêt de mort éternelle contre les pécheurs. Je trouve encore une seconde différence entre ces deux tribunaux. C'est qu'en celui de la justice, Dieu n'examinera point le criminel, il ne formera point de paroles pour faire la recherche de ses péchés, ni n'emploiera point de temps pour développer les consciences et pour faire des interrogations, comme a cru Lactance; mais il mettra l'homme devant lui-même, il lui formera des espèces dans son esprit, qui lui feront contempler comme dans un miroir tous les péchés qu'il a commis. Et comme autrefois le Fils de Dieu fit voir à ceux qui accusaient la femme adultère tous les désordres de leur vie passée et le plus caché de leurs consciences, dans des espèces qu'il présenta à leurs yeux et à leurs entendements; aussi à la fin des siècles il formera des images intellectuelles où les criminels verront tous leurs péchés et ceux des autres. Mais dans le tribunal de la pénitence, qui est celui de la miséricorde, dont le pécheur s'approche que pour avoir le pardon de ses péchés, il faut qu'il présente ses plaies pour en avoir la guérison, qu'il découvre ses nécessités et qu'il avoue ses fautes pour en mériter le pardon. Il a donc besoin pour cette découverte d'en faire la recherche par un examen rigoureux

et bien exact : il doit entrer dans la nuit de son cœur et dans tous les détours de sa conscience pour y voir tous ses défauts et pour les présenter à un prêtre qui est le médecin qui doit donner le remède et la guérison à des maux dont nous lui aurons donné la connaissance. Il est vrai, le prêtre qui est dans ce tribunal a plus de pouvoir que les anges et que les prophètes; mais il n'en a pas les lumières pour voir dans les replis de notre conscience : c'est pourquoi il faut que nous lui ouvrons notre cœur, et que nous lui en fissions connaître les désordres; et c'est par l'examen qui doit précéder notre confession. Le saint concile de Trente nous en montre la nécessité par ces paroles : *Tenetur enim quilibet facere inquisitionem, qualem meretur negotium arduum, boni viri arbitrio, pro ratione vitæ suæ, et negotiorum.* Dans ces paroles je remarque trois choses : premièrement, l'obligation que nous avons à faire cet examen avant que d'approcher du sacrement de pénitence; secondement, la façon de le faire, qui consiste en deux points : le premier regarde la disposition de la vie d'un chacun; et le deuxième, l'état des affaires qu'il traite; et voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Premièrement, je dis que c'est une obligation de commandement divin de faire l'examen de sa conscience avant de se présenter au prêtre pour se confesser. Et pour entendre bien ceci, il faut savoir que les trois parties du sacrement de pénitence sont de droit divin. La contrition est de cette obligation : *Scindite corda vestra* (Joel., II) : brisez vos cœurs, nous dit Dieu par le prophète Joel; la seconde, qui est la confession, est de même obligation, c'est-à-dire de droit divin : *Confitemini alterutrum peccata vestra*, dit un apôtre (Jacob.), comme il l'avait appris du Fils de Dieu : confessez-vous l'un l'autre vos péchés; la satisfaction est de même obligation : *Facite fructus dignos pœnitentiæ* (Joan. IV) : faites des fruits dignes de pénitence. Or, je dis que l'examen qui doit précéder notre confession et qui doit découvrir nos péchés, est de même force, c'est-à-dire qu'il est de droit divin; car comme les dispositions sont de même nature que les formes auxquelles elles disposent, la chaleur qui dispose le bois à la forme du feu, en est une émanation et une propriété inséparable; et comme dans la morale nous voyons que les moyens qui sont nécessaires pour obtenir une fin sont de même nature que la fin qu'ils recherchent; si la fin est bonne les moyens doivent être bons, si elle est mauvaise les moyens ne sauraient être bons; ils perdent leur bonté dès qu'ils sont appliqués et qu'ils regardent une fin qui n'en a pas. Suivant cela, je dis que la confession étant d'institution divine, comme nous avons fait voir, toutes les choses qui regardent cette confession et qui sont nécessaires afin qu'elle soit dans la perfection de son institution, sont aussi de droit divin. Or, de toutes ces choses il n'y en a aucune qui soit plus requise que

l'examen de la conscience, la recherche de ses péchés : car si vous me demandez : Qu'est-ce que la confession ? Je vous répondrai que c'est une accusation de vos péchés, faite devant un prêtre qui a pouvoir de les pardonner : *Est secreta accusatio omnium peccatorum suorum coram sacerdote jurisdictionem habente* : donc puisque nous devons nous accuser de nos péchés, il faut les connaître, ce qui ne peut être que par l'examen de notre conscience, dans lequel nous repassons toute notre vie, pour en connaître les défauts.

Ce mot d'accusation qui explique la nature de la confession, nous fait voir que le pénitent dans ce sacré tribunal, est non-seulement le coupable qui demande le pardon, mais aussi le témoin qui dépose contre soi-même ; car le prêtre, qui est assis et qui est le lieutenant du Fils de Dieu, n'est pas là pour l'accuser et pour déposer contre lui, et quand même il l'aurait vu commettre quelque péché, il ne doit point l'en accuser, puisqu'il est juge et non partie ; il n'y a que l'homme qui soit le témoin qui dépose contre lui-même. Etant le témoin, il doit donc être bien informé et bien savant des choses qu'il doit découvrir à un juge, et sur lesquelles on va porter un arrêt qui doit être vérifié dans le ciel. C'est pourquoi on demande un témoin qui ait vu de ses yeux et non pas écouté de ses oreilles, pour montrer qu'il faut qu'un témoin soit parfaitement informé ; or, il ne peut être parfaitement savant des choses qu'il doit dire, si ce n'est par l'examen qu'il doit faire de sa vie, et parlant il est nécessaire.

Cet examen est d'autant plus nécessaire si nous regardons la nature des choses qu'il doit découvrir, qui sont les péchés qui échappent à nos yeux et à notre connaissance : *Delicta quis intelligit ?* dit le prophète : Qui est celui qui peut connaître les péchés ? Il y a deux choses qu'on ne connaît que difficilement : les premières sont les spirituelles, comme Dieu et les anges, qui à cause de leur nature spirituelle ne peuvent point être l'objet de nos connaissances, qui toutes prennent leur origine des sens. Secondement il nous est impossible de connaître les privations en elles-mêmes, on ne peut les voir que dans les êtres qui leur sont opposés, et ainsi les péchés étant des privations, nous ne pouvons les connaître que très-difficilement, il faut donc les aller chercher par un diligent examen.

Secondement l'amour-propre qui nous aveugle, fait que nous ne pouvons pas connaître nos péchés. Nous nous aimons jusqu'à l'excès, et cet amour nous cache ou nous déguise nos actions. Il nous fait croire que les mauvaises sont bonnes, les grandes petites, et les pesantes légères. David avait commis un homicide et un adultère, et ces deux grands crimes qu'il eût détestés et condamnés dans quelque autre, ne lui furent connus que par la découverte que lui en fit le prophète Nathan. Adam qui avait de si pures connaissances, n'en a point pour con-

naître qu'il avait offensé Dieu ; il eut besoin qu'il lui demandât : *Adam ubi es (Gen., III) ?* Adam où es-tu ? qu'es-tu devenu ? quel péché as-tu commis ? comment as-tu oublié et transgressé la défense que je t'avais faite de manger du fruit de vie ?

Et non-seulement nous avons besoin de faire l'examen de nos péchés pour les connaître et pour les avouer, mais aussi pour l'effet qui s'ensuit et pour le profit que nous en tirons. Car, comme a remarqué saint Chrysostome, il faut que les péchés soient dans la connaissance ou de Dieu, ou de l'homme qui les a commis ; si l'homme s'en souvient, Dieu les oublie ; si l'homme ne s'en souvient pas, Dieu s'en souvient pour les punir d'une peine éternelle ; et partant puisque l'homme dans la confession espère obtenir le pardon de ses péchés, il doit donc s'en souvenir, il doit les avoir présents. C'est ce que saint Paul voulait dire par ces paroles : Si nous nous jugions nous-mêmes, si nous arrachions du fond de notre cœur les péchés que l'oubli, que l'amour-propre y cache, nous ne serions pas jugés par un juge qui porte une sentence de mort sur des crimes qui l'ont offensé, et qui est en même temps le témoin, la partie et le juge : *Si nosmetipsos judicaremus, non utique judicemur (II Cor., XI).*

Saint Chrysostome ajoute encore qu'il y a plus d'avantage de nous souvenir de nos péchés que de nos bonnes œuvres ; car leur souvenir nous donne de la vanité et nous en fait perdre le mérite. Le pharisien étala ses bonnes œuvres, il en fit l'avant-propos de sa prière et le sujet de sa vanité et de sa réprobation ; mais le publicain ne se souvient que de ses péchés, qu'il voit toujours devant lui comme un ennemi qui le poursuit et comme un monstre qui lui reproche sa laideur. Saint Paul était aussi dans cette pratique : *Non sum dignus, dit-il, vocari apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei (I Cor., XV) :* Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. Remarquez, s'il vous plaît, que ses péchés lui avaient été pardonnés et qu'il était confirmé en grâce, et néanmoins il s'en souvient toujours, soit pour magnifier les miséricordes de Dieu qui l'en avait délivré, ou pour se confondre soi-même pour les avoir commis ; mais disons mieux, que c'est pour nous apprendre cette pratique de les avoir toujours en notre pensée, ce qui se fait par l'examen qui doit précéder la confession et qui est absolument nécessaire, puisqu'il est du droit divin.

J'ai honte, chrétiens, d'apporter ici la conduite d'un païen pour régler la nôtre, et d'aller chercher des lumières dans les ténèbres pour nous faire jour dans les exercices du christianisme. Il le faut pourtant pour nous confondre. Sénèque nous fournit un exemple dans Sextius et une pratique dans lui-même, qui doit nous faire honte et nous instruire. Il dit que ce grand philosophe, toutes les nuits avant de se coucher, examinait sa conscience et faisait la recherche de toutes ses

actions, comme s'il eût dû s'aller présenter devant un confesseur. Il se demandait : Quel vice, quelle mauvaise habitude ai-je arrachée de mon cœur ? quel remède ai-je apporté à mes maux qui sont les péchés ? quelle vertu ai-je acquise ? en quoi suis-je meilleur aujourd'hui que je n'étais pas hier ? Cet examen qu'il faisait des actions de sa vie passée, ce jugement rigoureux qu'il en portait, l'obligeaient à n'en faire que de bonnes : il avait honte de se présenter si souvent à un tribunal pour être toujours condamné pour mêmes crimes. Est-il rien de plus beau, ajoute-t-il, que cette coutume de développer, d'examiner et de juger toutes les actions de la journée ? Je me fais rendre compte à moi-même de tout ce que je puis avoir fait de mal ; car dès que je me vois dans la liberté, que la nuit, que le silence me donne, je rapelle toutes les actions de la journée, je repasse par-dessus toutes mes voies, il ne s'échappe pas une action dont je n'examine le mérite ou le démérite. Je ne m'épargne point, et quoique le coupable soit mon allié et que la nature me rende ses intérêts bien chers, néanmoins je ne me connais pas en cette rencontre ; et quand j'examine mes actions, je le fais avec la même rigueur que je ferais celles du plus grand de mes ennemis.

Que si nous ne voulons pas l'apprendre d'un profane, apprenons-le d'un saint prophète, qui nous dira : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ* (Isaï. XXXI). Je repasserai toutes les années de ma vie, j'en considérerai tous les jours l'usage ; j'examinerai toutes les actions que j'ai faites, il n'en sera point de mauvaise que je ne condamne et dont je ne ressente du déplaisir de l'avoir faite. C'est ainsi que doivent faire les pénitents avant que de se présenter au tribunal de pénitence.

DEUXIÈME POINT.

Après que nous avons vu l'obligation que nous avons à faire cet examen, que nous avons prise du côté de Dieu et du côté de l'homme qui se confesse, et du côté de la confession, il faut maintenant voir la façon dont nous devons le faire. Le saint concile de Trente nous l'apprend, quand il dit que nous devons apporter à cette action la même disposition que nous apportons à une affaire que nous croyons importante ; et comme en toutes les affaires de conséquence nous implorons le secours du ciel, qui doit nous conduire pour y réussir, c'est singulièrement dans celle de la confession et dans cet examen qui doit la précéder. Il faut donc demander à Dieu, qui est le père des lumières, le scrutateur des cœurs, qui éprouve et qui voit ce qu'il y a de plus caché, de nous donner des lumières pour connaître et de l'horreur pour détester nos péchés ; et puisque sa bonté a institué le sacrement de pénitence pour nous laver de nos ordures et pour nous guérir de nos maux, il faut le prier de nous éclairer pour les voir, et de nous donner la force et la résolution pour les manifester à un confesseur. Après cette prière il faut, comme dit le saint concile de Trente, appor-

ter à cet examen la même disposition que nous apportons à une affaire où il s'agit de quelque grand profit ou de quelque grande perte. Saint Chrysostome nous en montre la façon : Voyez, dit-il, ce que nous faisons à l'endroit d'un économe, d'un agent et d'un serviteur, à qui on a confié la conduite de sa maison et de ses affaires. On lui demande soigneusement, tous les jours ou toutes les semaines, à quoi il a employé ce qu'on lui a mis entre les mains, quelles dépenses il a faites, s'il a épargné, s'il a prodigué nos biens : quelle a été son adresse ou sa négligence ? quelle est sa fidélité ou sa mauvaise foi ? Et là-dessus on règle ses affaires, et si on voit qu'il en use mal, qu'il prodigue ou qu'il dérobe des biens dont il n'a que l'administration et qu'il doit augmenter par sa sage conduite, on les lui ôte et on le renvoie. Il en est de même du pénitent, dit saint Chrysostome : nous devons appeler notre conscience et lui faire rendre raison de toutes ses paroles, de toutes ses actions et de toutes ses pensées ; savoir si ses discours sont ou sales, ou facétieux, ou dommageables au prochain ; si ses pensées sont criminelles, si elles sont vaines, s'il aurait honte de les publier, s'il a eu le dessein de les rendre efficaces ; si ses actions sont des actions de ténèbres, des œuvres de chair, ou un bâtiment de paille ou de foin, qui doit servir de matière au feu éternel. Voilà l'examen que saint Chrysostome veut que nous fassions.

Apprenons la même vérité par le soin qu'on apporte quand on a gagné un procès avec dépens contre quelqu'un : quel compte exact, quelle supputation ne fait-on pas de tous les frais qu'on y a faits et dont on espère se rembourser ? On compte ce qu'on a dépensé en voyages, en commissions, en exploits, en actes de justice ; ce qu'on a baillé à un juge, à un avocat, à un procureur, à un huissier et à un clerc de greffe. On met tout cela par écrit et quelquefois avec une si grande exagération qu'il faut intenter un nouveau procès pour les faire modérer.

Voyons ce que fait un marchand qui baille à crédit sa marchandise, il ne s'en fie point à sa mémoire, ni à celle de ses facteurs, mais il l'écrit dans son livre, et l'attache au papier ; quand il tire le compte, il y met jusqu'à une aiguillette, et après y avoir bien pensé, il demande à ses serviteurs, s'ils auraient baillé quelque chose qui n'aurait pas été mis sur le livre de raison, et qui aurait échappé à sa mémoire. Quelle vigilance apporte un tuteur pour mettre par écrit tout ce qu'il dépense pour son pupille, à qui il doit un jour rendre compte de ses biens ? il n'y a rien qui lui échappe. Voilà la vigilance des enfants du siècle pour les choses temporelles. Mais quel examen doit-on apporter, quand il s'agit de s'approcher de la confession, et quand il faut rendre compte de tous nos péchés ? Toutes les affaires du monde sont des bagatelles et des amusements d'enfant auprès de celle-ci ; car il s'agit d'un sacrement qui nous donne la grâce, qui efface nos péchés, qui nous réconcilie avec Dieu, qui nous rend ses enfants,

ses héritiers, qui rompt nos chaînes, qui nous tire du pouvoir du démon, qui donne la beauté à nos âmes. Voilà l'importance de cette affaire; n'est-elle pas la plus grande qu'on puisse s'imaginer? Or, cette action qui est des principales du christianisme, et d'où dépend absolument notre salut, demande qu'on la fasse avec les dispositions qu'il faut, dont une des plus principales est l'examen de conscience. Après cela, n'y a-t-il pas de quoi s'étonner de voir des chrétiens qui viennent à ce sacrement sans y avoir pensé, sans avoir recherché les actions de leur vie, et qui s'approchent d'un confesseur comme d'un devin, afin qu'il devine leurs péchés? Vous verrez quelquefois des femmes qui savent toutes les affaires de leur voisinage et d'une ville, il ne s'est rien fait de bien et de mal dont elles ne soient savantes et qu'elles ne publient; vous verrez des hommes savants en toutes les histoires du monde, leur mémoire est une chronologie, ils vous savent dire ce qui s'est fait en tous les siècles et ce qui se pratique en toutes les nations; vous en trouverez d'autres qui portent leur vue dans l'avenir, qui préjugent ce qui doit arriver, et qui font l'horoscope des Etats et des personnes privées; mais quand il faut s'approcher d'un confesseur, qu'il faut rendre raison de leur vie et de leurs actions, ils sont muets; ils ne sont jamais entrés en eux-mêmes, ils ne voient jamais dans l'intérieur. Que doit faire là-dessus un confesseur? Il leur doit dire: Mon ami, vous vous approchez d'un sacrement sans vous y être préparé, vous demandez l'absolution de vos péchés que vous ne connaissez point, vous voulez être guéri de maux que vous ne découvrez pas. Ce procédé est ridicule, s'il n'était aussi criminel et sacrilège. Quoi! suis-je prophète ou Dieu, pour savoir le sujet qui vous fait jeter à mes pieds? Venez-vous pour me demander quelque paiement, quelque conseil ou quelque faveur? Vous voulez peut-être que je vous entende en confession, que je vous pardonne vos péchés? dites-les donc, apprenez-moi quelle a été votre vie, quels sont les maux dont vous me demandez la guérison; montrez-moi les chaînes qui vous attachent, et dites-moi les péchés qui vous rendent criminel, et qui vous obligent de venir à moi pour en recevoir l'absolution; que si vous ne les dites pas, je ne suis point obligé, voire, je ferais très-mal de vous donner une absolution dont vous n'êtes pas capable. Allez vous préparer, allez vous examiner, et après cela venez à moi, et je vous entendrai en confession. C'est ainsi qu'il en faudrait user, il ne se ferait point tant de profanations des sacrements comme il se fait aujourd'hui.

TROISIÈME POINT.

Après que nous avons vu l'importance de la confession, qui demande que nous nous y disposions par une diligente recherche de nos actions, voyons maintenant la troisième circonstance que le saint concile apporte et qui doit nous conduire pour faire cet examen, qu'il faut prendre de l'état que nous professons et de notre façon de vivre: *Pro*

ratione vitæ suæ; car il ne faut pas employer un temps égal et une pareille diligence à toutes les personnes: mais *pro ratione vitæ suæ*. Il y a dans le christianisme des personnes de différente humeur et de vie bien opposée. Il y en a qui vivent en Turcs, en bêtes, et qui n'approchent des sacrements que quand les commandements de l'Eglise, le danger de la mort, ou la bienséance les y obligent: ils ne viendraient jamais à la messe, s'il n'y avait point de dimanche, ni n'approcheraient de la table sacrée, si Pâques ne les y obligeait. Ce sont là des chrétiens de nom, qui font tous les exercices et tous les devoirs de leur religion par contrainte, qu'il faut traîner aux actions de piété. Il y en a d'autres qui les pratiquent très-souvent, qui ont soin de conserver la netteté de leur conscience et l'amitié de Dieu, qui ont toujours les yeux ouverts pour prendre garde à leurs actions et pour n'être pas surpris du démon. Mais il y en a une troisième espèce qui n'ont ni la malice des premiers, ni la pureté des autres, qui approchent quelquefois des sacrements, sans qu'ils y soient ou entraînés par la contrainte, ou attirés par un grand désir de leur avancement: ils aiment Dieu, mais ils aiment aussi le monde; ils travaillent à leur salut, et avec cela ils ne négligent point le soin de leurs affaires; ils veulent porter la croix et souffrir quelque chose avec le Sauveur; mais aussi, ils ne veulent point être ennemis d'eux-mêmes et se priver de toutes les satisfactions des sens. Pour les premiers, c'est-à-dire, pour les gros chrétiens qui ne le sont que de nom et d'apparence, et qui n'en font que très-rarement les exercices, ceux-là doivent employer beaucoup de temps pour faire la recherche de leurs péchés, ils sont obligés de prier Dieu qu'il les éclaire pour connaître leurs crimes. Après, ils ont besoin d'employer des mois et des semaines entières pour développer leur conscience, et pour rappeler les choses passées. Il y a un an qu'ils ne se seront confessés; depuis ce temps-là, combien de fois ont-ils donné leur consentement à des desseins pernicieux et à des désirs criminels? combien de paroles sales ont échappé à cette langue qui en a fait une très-forte habitude? combien de paroles de détraction a-t-elle proférées? combien de fois s'est-elle souillée et a-t-elle noirci la réputation de son prochain par des murmures, des mensonges et des blasphèmes? combien de mauvais conseils et de criminelles entreprises a-t-elle inspirés à son prochain? Enfin, combien de mauvaises actions sont sorties de ses mains et de ses autres membres? Quoi! ne faut-il pas les mois entiers pour rappeler tout cela dans la mémoire et pour en être instruit; et après qu'on y aura employé beaucoup de temps et une forte application d'esprit, on se trouvera dans l'impuissance de le pouvoir bien faire. Il arrive à ces personnes qui ne se confessent que peu souvent, comme à ces paysans qui ne se peignent que rarement: quand ils veulent le faire et qu'ils désirent paraître en quelque fête, ils ne peuvent point dé-

brouiller leurs cheveux , le peigne s'arrête , et on a peine de le sortir d'une confusion qu'il voulait ranger , il arrache les cheveux qu'il ne peut point débrouiller : mais une personne de condition qui se peigne tous les jours , le fait avec plaisir , le peigne glisse parmi des cheveux qu'il trouve arrangés. Voilà l'image des gens de bien et de ceux qui ne le sont pas , de ceux qui se confessent rarement et de ceux qui le font souvent. Ceux-ci n'ont point de peine à connaître leurs péchés , parce qu'ils n'en commettent que bien peu , et que l'examen qu'ils font toutes les nuits avant de se coucher leur en rafraîchit la mémoire : dans demi-heure ils auront vu tout ce qu'il y a de manquement dans leurs consciences. Mais les premiers , ces chrétiens de nom , qui n'approchent qu'une ou deux fois l'année du sacrement de pénitence , ne peuvent le faire qu'avec beaucoup de peine et de loisir , et toujours dans la crainte de n'y avoir pas apporté tout ce qu'il faut d'application. Hélas ! chrétiens , il faut que je vous avoue que je tremble , quand je me vois obligé de confesser de semblables personnes ; car je crois moralement impossible qu'elles puissent faire une bonne confession. Ceux qui pratiquent la piété , de qui la vie est une étude et un exercice continu de vertu , dont la conscience délicate les avertit de la moindre faute qu'ils commettent , ne sont jamais contents d'eux-mêmes : ils voudraient porter des tablettes , comme ces anciens religieux , pour y écrire toutes les paroles oiseuses et les actions les plus légères qui leur échappent , et les autres se croiront dans l'assurance , lors même qu'ils vivront dans cette horrible négligence de leur salut ?

Pour les autres qui sont dans le second rang , qui n'ont ni la bonté des premiers , ni la malice des seconds , et qui approchent assez souvent des sacrements , ceux-là n'ont besoin que d'une médiocre application d'esprit , il leur suffira de donner les heures ou les demi-heures à la recherche de ce qu'ils ont commis de manquements depuis un mois.

Enfin la dernière chose qu'il faut observer pour faire bien cet examen , c'est qu'il faut regarder les occupations qu'on se donne et les emplois où l'on se trouve engagé. La vie civile est fort partagée. On la compare à une mer orageuse qui ne donne ni repos ni assurance , et qui oblige les matelots à un travail sans relâche. Il s'y voit des conditions qui sont toujours dans le tumulte des affaires. Voyez un officier de justice , un marchand , un homme d'Etat , un courtisan qui prétend à la faveur d'un prince , et qui travaille à faire sa fortune , ils sont toujours dans l'action , la nuit , qui est faite pour le repos , renouvelle leur inquiétude ; ils forment pendant ce temps-là les desseins qu'ils doivent exécuter le lendemain , ils examinent leur conduite passée , ils prennent leur repas à la hâte et toujours avec des distractions d'esprit qui dissipent leur chaleur , et leur causent des indigestions d'estomac. Ils

ne s'appliquent jamais à une affaire qu'ils n'en aient une autre dans la pensée , et sont dans un embarras épouvantable.

Il y en a aussi d'autres qui sont dans le monde sans y être , qui voient les inquiétudes sans les ressentir. Ce sont des personnes intérieures , qui s'étudient et qui se rendent toujours plus parfaites. Les premiers , ces esprits de feu , ces hommes d'intrigue , quel examen ne doivent-ils pas faire quand ils s'approchent du sacrement de pénitence ? Ils doivent entrer dans tous leurs emplois , dans tous leurs desseins , fouiller dans toutes leurs habitudes , dans toutes leurs inclinations naturelles , pour voir ce qu'ils auront commis de péchés : ils doivent faire comme le prophète royal qui , se trouvant chargé du gouvernement d'un grand royaume , et des emplois de la paix et de la guerre , s'y employait néanmoins avec beaucoup d'attention. Il nous l'a fait connaître par cette similitude : Je balayais , dit-il , mon esprit et ma conscience : *Scopebam spiritum meum (Psal. LXXVI)*. Or , comme vous voyez , chrétiens , qu'une servante qui balaye une chambre , étend et porte son balai dans tous les coins pour tirer les ordures qui sont sous les chaises , sous les lits et dans tous les autres endroits de la maison , elle élève ses yeux et ses mains pour voir s'il y a des araignées attachées au lambris , enfin , elle ne laisse rien qu'elle ne nettoie ; il faut aussi que nous employions le même soin pour notre conscience , que nous entrions dans nos yeux et dans nos oreilles , dans les replis de notre cœur pour en connaître les mauvais desirs ; dans cette volonté , pour y trouver toutes les infidélités qu'elle a commises. Prendre les commandements de Dieu l'un après l'autre , et chercher diligemment ce que nous avons manqué en leur observance. Un seul Dieu tu adoreras , qui est le premier commandement. Ai-je adoré Dieu comme je suis obligé ? l'ai-je reconnu pour l'auteur et pour le principe de mon être ? ai-je cru simplement tous les articles de foi ? ai-je eu les sentiments de la bonté de Dieu et de sa justice que je dois avoir ? Ai-je désespéré de mon salut , ou par une présomption criminelle , ai-je cru l'obtenir sans le secours des bonnes œuvres et de la miséricorde de Dieu ? Ai-je aimé Dieu sur toute autre chose ? l'ai-je préféré à la créature et aux intérêts du monde ? Ai-je eu recours au démon , aux magiciens ou aux sorciers , pour obtenir la santé , pour devenir riche , ou pour apprendre quelque secret ? et ainsi des autres commandements. Ou bien par les sept péchés mortels. Superbe. Me suis-je élevé par-dessus ma condition ? ai-je méprisé mon prochain ? me suis-je glorifié de mes richesses , de mon esprit , de ma noblesse , de ma science ou de ma beauté ? Ai-je attribué à mes industries des grâces que je tenais des pures libéralités de Dieu ? Ai-je désiré qu'on désérât à mes paroles , à mes conseils , qu'on me fit la révérence , qu'on me cédât la première place et le haut du pavé ? Ai-je fréquenté les églises , pratiqué les œuvres de charité , approché des sacre-

ments pour être vu, pour être estimé des hommes ?

Où bien regarder les péchés qu'on a commis contre Dieu, contre le prochain ou contre soi-même, les blâphèmes, la raillerie ou le mépris qu'on a fait des choses saintes, des lieux et des personnes sacrées; les doutes qu'on a eus touchant la foi, le commerce qu'on peut avoir eu avec les hérétiques, la lecture qu'on a faite de leurs livres, l'assistance qu'on a donnée à leurs prêches, à leurs cérémonies, baptêmes, enterrements; le mépris des grâces de Dieu, le peu de préparation qu'on a apporté pour les recevoir dans les sacrements. Regarder ce qu'on a fait contre son prochain, par rapines, larcins, usures, procès injustes, détractions, paroles de raillerie, pour l'avoir battu ou donné secours et adresse pour cela; enfin il faut s'accuser de tout le dommage qu'on peut lui avoir causé en sa personne, en celle de ses enfants, en ses biens, en son honneur. S'examiner aussi sur les péchés qu'on peut avoir commis contre soi-même par les mensonges, par les jurements, par les saletés, par la gourmandise ou par la colère.

S'examiner encore sur la charge dans laquelle on se trouve, si c'est un prêtre, quel exemple a-t-il donné à son prochain? quelle pureté a-t-il apportée au ministère des autels? quelle attention à l'office? quel zèle a-t-il eu pour avancer la gloire de Dieu, à qui il est particulièrement dédié? Si c'est un père de famille, il doit regarder s'il a payé le salaire à ses domestiques, s'il leur a donné des instructions de piété ou s'il a procuré qu'elles leur fussent données par d'autres, s'il a dissimulé leurs péchés, souffert leurs mauvais exemples: quelles instructions a-t-il données à ses enfants, à ses filles? s'il les a instruits autant par ses actions que par ses paroles; comment s'est-il comporté avec sa femme; a-t-il conservé son lit sans tache, comme veut saint Paul, et d'un sacrement a-t-il fait une licence et une prostitution abominable? son mariage a-t-il été une copie et une représentation de celui que Jésus-Christ a contracté avec son Eglise?

Il doit encore s'examiner s'il a pratiqué les œuvres de miséricorde tant spirituelles que corporelles; s'il a donné l'aumône aux pauvres, et si après avoir tiré de ses biens ce qui était nécessaire pour sa famille et pour sa condition, il a été libéral du reste; s'il a pris la protection de l'innocence, s'il a donné de l'assistance à l'orphelin et à la veuve. Il doit s'examiner sur toutes ces choses; mais qu'il y en a bien peu qui le fassent! On approche du sacrement de pénitence sans préparation, on va recevoir l'absolution de ses péchés sans y avoir pensé, et on veut traiter de la principale affaire du monde sans l'avoir considérée. Chrétiens, quel est notre aveuglement? les enfants du siècle sont plus prudents que ceux de la lumière. Ils ne rendent jamais aucun compte et ne s'engagent dans aucune affaire sans l'avoir bien examinée, et nous ne pensons pas à celle de notre salut. Que leur vigilance nous confonde et

nous instruisse, pour mériter la vie éternelle, que je vous souhaite au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XXXIX.

DE LA CONTRITION.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche
(S. Matth., ch. IV).

C'est un avantage que l'homme a sur les anges et sur les démons, de pouvoir se retirer d'un état que les lumières de la raison ou de la grâce lui ont fait voir désavantageux et contraire à son bien. Il est vrai que les anges ont plus de lumières que nous, les démons plus de savoir, mais aussi ils ont une volonté si opiniâtrément attachée à ce qu'ils ont connu mériter leurs affections, qu'ils ne peuvent point s'en déprendre et être contraires à leurs premières résolutions. Mais l'homme, qui commet la plupart de ses péchés par une fragilité attachée à sa nature et qui ne tombe très-souvent que parce qu'il est poussé par le démon, a aussi une volonté changeante qui lui sert autant pour sortir du péché que pour y tomber, pour détester les désordres de sa vie que pour les commettre. Or, c'est cette volonté qui doit retourner à Dieu par un mouvement contraire à celui qui l'en a tirée. Le plaisir qui la charme la sépare de Dieu pour la joindre à la créature, il faut maintenant que le déplaisir l'en sépare et qu'elle retourne à Dieu dans l'amertume de son cœur, qu'elle déteste toutes ses erreurs passées, parce qu'elles ont offensé Dieu, à qui l'homme doit tout le respect et toute l'obéissance: ce qu'il doit faire par la contrition, dont je lui ferai voir les conditions, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit: *Ave, Maria.*

La contrition, qui est une partie du sacrement de pénitence, lui est si fort essentielle qu'elle en fait non-seulement la perfection, mais la propre nature; et nous n'aurons jamais le pardon de nos péchés, si nous n'avons le repentir de les avoir commis. Ils nous peuvent, à la vérité, comme dit saint Thomas, être pardonnés sans nous confesser actuellement, mais ils ne le sauraient jamais être sans une actuelle douleur; si bien que la pénitence, en tant qu'elle est un sacrement, n'est pas absolument nécessaire, puisque nos péchés nous peuvent être pardonnés et par le baptême et par le martyre; mais jamais ni le baptême, si nous sommes en âge, ni le martyre ne nous sauveront sans la contrition qui est une douleur surnaturelle d'avoir offensé Dieu qui est souverainement aimable. La raison de cela est, parce que l'homme s'est éloigné de Dieu par le péché, il a préféré l'amour de la créature à celui de son créateur; il doit donc, pour mériter le pardon de ce crime, abandonner la créature pour retourner à Dieu. Les plaisirs des sens l'ont débauché du service et du respect qu'il devait à Dieu; le déplaisir de cette perfidie le doit mettre dans ses bonnes grâces; il doit

guérir un contraire par un autre, et quitter un terme pour reprendre celui qu'il avait abandonné, ce qui se fait par la contrition. Or, cette contrition, dont nous voulons parler, a quatre conditions qui doivent l'accompagner pour être parfaite, savoir : qu'elle soit surnaturelle, intérieure, suprême et universelle, comme nous allons voir.

PREMIER POINT.

Pour la première, je dis que notre contrition doit être surnaturelle, c'est-à-dire qu'elle doit être un présent du ciel, un souffle du Saint-Esprit et un mouvement de la grâce. Pour entendre ceci, il faut savoir qu'il y a deux sortes de douleur, l'une naturelle et l'autre surnaturelle ou, pour parler avec saint Paul, la tristesse du siècle et la tristesse qui est suivant Dieu; elles sont fort différentes dans leurs principes et dans leurs effets. La tristesse du siècle et de la chair nous vient de la perte de quelques biens temporels, comme sont la santé, les richesses, l'honneur, les enfants, enfin toutes les choses dont la jouissance nous était chère et agréable, la privation nous en est fâcheuse et nous donne de la tristesse. Si nous regardons les effets de cette tristesse charnelle, saint Paul nous les dira : *Sæculi autem tristitia mortem operatur* (II Cor., VII). La tristesse du siècle produit en nous la mort, car, comme dit Cassian, elle jette le cœur qu'elle possède dans une consternation inutile et dans un désespoir qui lui fait quitter toutes ses occupations et celles même où il en pourrait trouver le remède. L'oraison lui est un exercice ennuyeux et inutile, la lecture, les conversations honnêtes lui sont insupportables, et il se retire de toutes les compagnies pour donner plus de liberté à la tristesse de le dévorer. Enfin elle consume le corps par ses chagrins et lui donne la mort après qu'elle a mis un nuage dans l'esprit et des irrésolutions dans la volonté, qu'on ne peut point arrêter. Le remède de cette tristesse nous est donné par saint Jacques : *Tristatur aliquis vestrum? Oret* (Jacob., V). Avez-vous quelque tristesse? ne l'exagérez pas par vos paroles, ne la montrez pas par vos pleurs et, ce qui serait plus mauvais, n'en faites pas un crime par vos murmures; mais adressez-vous à Dieu, qui est le père de toute consolation; priez-le de vous la donner en cette rencontre et de vous faire connaître la bassesse et l'indignité du sujet qui vous la cause. Mais l'autre tristesse dont Dieu est le principe, la fin et la mesure, engendre en nous la pénitence, qui opère fortement notre salut : *Quæ secundum Deum tristitia est; pœnitentiam in salutem stabilem operatur* (I Cor., VII). Cette tristesse, dit le même docteur, est obéissante, affable, humble et souffre toutes choses, parce qu'elle est une production de la charité; elle embrasse joyeusement ce qui afflige le corps, qui abat l'orgueil de l'esprit; et, étant débonnaire envers tous et disposée à faire du bien à tout le monde, elle n'est rigoureuse qu'à elle-même. Enfin, comme elle est une production du Saint-Esprit, elle en contient tous les fruits que saint Paul nous raconte. Voilà

ces deux tristesses : l'une qui est une production du monde et de ses concupiscences, qui engendre la mort; et l'autre qui est surnaturelle, parce qu'elle vient du Saint-Esprit.

Étant surnaturelle, je trouve qu'elle est de deux sortes : l'une s'appelle attrition et l'autre contrition. L'une vient du Saint-Esprit qui meut l'âme à cette douleur, et l'autre du Saint-Esprit qui habite dans cette âme et qui en fait tous les mouvements. Elles s'appellent de ce nom, parce qu'elles brisent le cœur. Saint Bonaventure nous en apprendra la façon, après que nous aurons supposé que le cœur de l'homme peut être considéré en trois façons : ou obstiné dans le péché, ou entamé par l'attrition, ou brisé par la contrition. Je dis donc que comme on moule le blé au moulin avec deux meules, l'une qui est en haut, et l'autre en bas, qui, se mouvant avec impétuosité, brisent et réduisent en farine le blé qui est au milieu; aussi, dit ce docteur, notre cœur se trouvant entre l'espérance de la miséricorde de Dieu, qui lui promet le pardon, et la crainte de la peine que ses péchés et que la justice divine lui font appréhender, il est là comme entre deux meules qui le brisent et qui forment sa contrition.

Mais pour vous donner une plus claire connaissance de ces deux mots, attrition et contrition, et de ce qu'ils signifient, il faut savoir que l'attrition naît en nous de la vue des maux que le péché nous a causés. Celui qui est touché de cette tristesse que nous appelons attrition, voit qu'il a perdu Dieu par ses péchés et avec lui tous les biens, et encouru tous les maux que sa justice peut faire souffrir à ses ennemis. Il regarde l'enfer ouvert pour la punition de ses crimes; c'est pourquoi il est marri d'avoir offensé, d'avoir irrité une justice qui peut se venger, et de s'être éloigné d'une bonté qui lui préparait des biens infinis. Cette tristesse est, à la vérité, un peu intéressée et l'homme se recherche par ce mouvement; néanmoins le saint concile de Trente assure que cette tristesse qui n'est pas entièrement épurée est suffisante pour nous faire obtenir le pardon de nos péchés dans le sacrement de pénitence; car le prêtre, par l'absolution qu'il donne, supplée et perfectionne ce mouvement qui a plus de crainte que de charité. Jonas reconnaît sa faute quand il se voit menacé par la tempête, et retourne à Dieu qu'il fuyait, par la crainte du naufrage. Le prophète royal dit en plusieurs lieux qu'il a tremblé au souvenir des jugements de Dieu : *A judiciis tuis timui*; que les pensées d'une éternité malheureuse lui ont donné celles de sa conversion : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui; et dixi: Nunc cepi*; et que les douleurs de la mort et les terreurs de l'enfer l'ont environné pour lui fermer tous les passages aux voluptés du siècle : *Dolores inferni circumdederunt me*. Job dit qu'il a redouté la colère de Dieu comme les flots de la tempête. Ezechias et Manassés se tournent devers Dieu quand ils se voient poursuivis du

la mort. Enfin, saint Paul et tout plein d'autres saints ont commencé leur conversion par cette crainte, qui s'est perfectionnée dans la charité; et, parlant, cette attrition est bonne et suffisante dans la confession pour effacer les péchés. Il y a une autre tristesse surnaturelle que nous appelons contrition, laquelle est une douleur souveraine d'avoir offensé Dieu pour lui-même, parce qu'il a une bonté qui mérite tous nos amours et tous nos respects, et c'est la contrition que nous disons être surnaturelle, parce qu'elle est une production du Saint-Esprit, un effet de la grâce et de la charité qu'il a répandue dans nos cœurs.

DEUXIÈME POINT.

La seconde circonstance qui doit se trouver dans notre contrition, est qu'il faut qu'elle soit intérieure. Il y a cette différence entre la tristesse du siècle, qui naît en nous de quelque injure que nous avons reçue ou de quelque perte que nous avons soufferte, et entre la tristesse que nous devons avoir des offenses de Dieu, que la tristesse du siècle est toute extérieure; elle baigne les yeux de larmes, remplit la bouche de sanglots et tire des paroles qui en exagèrent la violence. On se couvre d'habits noirs, on se cache sous des crêpes pour la produire, on s'éloigne des compagnies et des divertissements pour la faire voir. Cette tristesse qui paraît au dehors, n'est ordinairement que pour tromper les yeux qui la regardent, et je crois que la plupart des personnes qui pleurent arrêteraient leurs larmes et seraient modérées dans leurs actions, si elles se voyaient seules et qu'il n'y eût personne qui les regardât. Telle est aussi la tristesse des femmes, qui leur vient d'une tendresse naturelle ou d'un artifice qui rend leurs yeux instruits à pleurer. Mais la tristesse de la contrition est intérieure, elle commence dans le cœur qui conçoit la douleur d'avoir offensé Dieu; car, après que le Saint-Esprit lui a ôté cette dureté de rocher et qu'il lui en a donné un de chair, sensible à ses mouvements, après que les lumières de la grâce lui ont fait connaître la grandeur de la perte qu'il a faite par le péché qui le prive de Dieu, il conçoit une douleur intérieure ou déplaisir mortel de l'avoir offensé; et, quoique ses yeux soient sans larmes, et que sa langue se taise, quoique enfin il ne paraisse pas au dehors aucune marque de tristesse, néanmoins le cœur en sent de si fortes atteintes qu'elles seraient capables de lui donner la mort si Dieu ne conservait sa vie; car, il faut savoir que la partie supérieure en l'homme, qui est sa raison et sa volonté est beaucoup plus en son pouvoir que les inférieures, c'est-à-dire les sens et les parties animales. Tel a le cœur mou et pliable au bien, quand il est touché du Saint-Esprit, qui est dur aux larmes et incapable de pousser un sanglot; tel au contraire est tendre aux pleurs et aux sanglots, qui n'a aucune volonté de s'abstenir du mal. Parlez à cet impudique, représentez-lui le dommage qu'il se cause par ses ordures, il en pleure, il avoue qu'il se fait grand tort,

mais sa volonté est attachée et ne sauraient produire un véritable repentir de sa faute. Ce n'est donc pas cette douleur qui est toute dans les yeux et dans les paroles que Dieu demande de nous, parce qu'il n'est pas toujours en notre pouvoir de la lui donner, et qu'elle n'est pas une preuve certaine de la véritable tristesse que Dieu requiert de nous, quand il dit par son prophète : *Rompez vos cœurs et non vos vêtements : Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra (Joel. II, 13)*. Ces paroles qu'il adresse premièrement aux Juifs condamnent la coutume qu'ils avaient de témoigner leur tristesse en déchirant leurs habits, coupant leurs cheveux, flétrissant leur visage, et instruisent les chrétiens que la véritable douleur ne consiste pas dans ces choses extérieures que l'hypocrisie peut déguiser et qui sont plus ordinaires dans les femmes; mais qu'il faut déchirer ce cœur qui est le principe de nos mauvaises actions et la source de nos désordres, qu'il faut expier nos crimes au lieu et par les choses qui les ont commis, et enfin faire servir à la pénitence ce que nous avons employé pour commettre l'injustice et le péché.

Le Sauveur de nos âmes nous a enseigné, et comme Dieu et comme Homme-Dieu, que notre tristesse doit commencer par l'intérieur. La sainte Ecriture dit que Dieu se voyant obligé à cause des abominations que les hommes commettaient sur la terre, de la laver par un déluge et de noyer tous ses habitants, de défaire son propre ouvrage : *Tactus dolore cordis intrinsecus (Gen., VI)*, il fut touché d'une douleur intérieure; et quoique la perfection de sa nature le rende insensible à toutes les impressions de la douleur et de la tristesse, néanmoins la sainte Ecriture, pour nous apprendre ce que nous devons faire, par les choses qu'elle lui attribue, nous dit qu'il fut touché au dedans de son cœur, ou bien qu'il montra au dehors quelque signe de ceux que les hommes ont coutume de faire paraître, quand ils ont la tristesse dans le cœur, pour nous apprendre que notre tristesse doit commencer par l'intérieur, prendre sa naissance et son siège dans le cœur.

Si nous ne le regardons en qualité d'homme, il nous enseigne la même pratique dans sa passion, que nous pouvons appeler la pénitence qu'il a faite pour nos péchés. Il l'a commencée par l'intérieur : *Cæpit tædere et mæstus esse (Matth., XXVI)*, il commença de s'attrister; car, avant que les bourreaux eussent déchargé leur rage sur lui, il voulut commencer à ressentir les douleurs de sa passion par celles de son cœur et voulut que la tristesse fut le premier supplice qu'il endurât, pour nous apprendre qu'il faut que la douleur que nous devons avoir de nos péchés soit intérieure et qu'il n'est pas nécessaire que nos yeux versent des larmes, quoiqu'elles seraient bien employées pour témoigner le regret que nous avons d'avoir offensé Dieu. Mais passons à la troisième circonstance qui doit se trouver dans notre contrition.

TROISIÈME POINT.

Je dis qu'il ne suffit pas qu'elle soit intérieure, mais qu'il faut encore qu'elle soit très-grande. Saint Bonaventure l'appelle une douleur souveraine : *Summus dolor*, et ailleurs il la nomme une douleur essentielle, c'est-à-dire qu'elle doit naître dans le plus intime et le plus essentiel de notre cœur, une douleur qui occupe toutes les puissances de notre âme. Et pour entendre ceci, il faut savoir ce que dit ce saint docteur, que la douleur se peut prendre en deux façons, ou pour un déplaisir qui naît de la contrariété que notre raison a à l'égard d'un objet qui la choque par son opposition, ou bien elle se peut prendre pour une passion qui fait impression sur nos sens par un rejaillissement de cette douleur intellectuelle. Or, si la douleur de la contrition se prend pour cette cette passion qui se fait sentir au corps et qui nous fait verser des larmes, je dis qu'elle ne doit pas être plus grande que celle que nous ressentons par la perte de quelque chose temporelle, comme sont la santé et les autres biens, parce que cette douleur n'est pas en notre pouvoir, ni elle n'est pas un effet et une marque de l'amour de Dieu, mais bien une production du sentiment naturel, lequel vient en nous de l'expérience que nous avons faite du profit ou du plaisir que les choses qui nous causent cette tristesse nous donnaient dans leur jouissance ; et parce qu'il y a bien peu de personnes qui aient cette expérience sensible des bontés et des beautés de Dieu, et que c'est une grâce qui est réservée pour quelques âmes fortunées à cette souveraine beauté par la contemplation et par la charité ; de là vient que cette douleur sensible est plutôt de perfection que de nécessité, et que nous pouvons avoir la contrition que Dieu demande de nous sans que nous versions des pleurs et sans les autres marques extérieures. Mais si nous regardons cette tristesse pour une répugnance de notre volonté à quelque objet qui, par son opposition l'offense, je dis encore, avec le même saint Bonaventure, qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit très-grande. Mais si nous la comparons aux autres douleurs, je dis qu'elle doit être très-grande, qu'elle doit les surpasser toutes et qu'il n'est point de tristesse qui lui puisse et qui lui doive être comparée ; que nous devons être incomparablement plus affligés d'avoir offensé Dieu, que d'avoir perdu père, mère, enfants, biens, santé et vie ; et que, quand d'un côté le monde me présenterait ce qu'il a de biens et de plaisirs, que de l'autre côté les bourreaux et l'enfer me menaceraient de me faire ressentir toutes les peines pour me faire consentir à un péché, je dois être disposé à les souffrir plutôt qu'à offenser Dieu.

Et le même docteur saint Bonaventure dit que cette douleur intellectuelle qui naît en nous de la vue du péché que nous avons commis contre Dieu, lui préférant une vile créature, et par la considération des maux que nous nous sommes procurés, ne peut jamais être trop grande ; parce que le péché

a une malice qu'on peut appeler infinie, puisqu'elle fait tous ses efforts pour détruire une bonté qui n'a pas de bornes. L'Eglise, pour nous montrer la grandeur de cette tristesse, l'appelle contrition de cœur, c'est-à-dire qu'il doit être rompu, brisé et mis comme en poussière par cette douleur, qui comme un marteau doit le détruire pour en faire un nouveau.

Voyez, dit Tertullien, ce que nous faisons lorsque nous nous sommes procurés quelque mal, et tombons par notre faute dans quelque dommage : on se dépîte, on s'impatiente, on ne peut souffrir l'approche d'aucune personne, ni la vue d'aucun objet agréable. Voyez ce que fait un joueur, quand, par son peu d'adresse, ou par quelque surprise on a quelque avantage sur lui : il bat du pied, il rompt, il jette les cartes, il se donne mille imprécations. Va-t-il dans sa maison après cette perte, et dans l'humeur qu'elle lui a causée ? il n'a que des paroles de rigueur pour sa femme, il décharge sa colère sur un valet, il ne veut pas qu'on lui parle d'affaires, et il faut avoir beaucoup de souplesse pour l'apaiser : *Prout quis in ingratiam cecidit : semetipsos execrantur, in corde figunt (De Pœnit.)*. Se voient-ils offensés ? ils gardent dans le cœur le ressentiment du déplaisir qu'ils ont reçu, ils y pensent continuellement, ils l'agrandissent par toutes les circonstances qui l'accompagnent, et par tous les inconvénients qui en peuvent arriver, ils cherchent le moyen de se venger et de faire connaître qu'ils sont sensibles aux affronts. *Contra, pœnitentiæ malorum levius incubant*. Mais quand il s'agit de faire pénitence, d'être marri d'avoir offensé Dieu, de lui satisfaire par des actions peineuses : *levius incubant*, cela ne les touche presque point, c'est une affaire qu'on fera toujours, et qu'on peut sans incommodité remettre à Pâques prochain.

La sainte Ecriture nous représente un pauvre Michas idolâtre qui court, qui pleure, qui crie qu'on lui rende ses idoles qu'on lui a ravies : *Deos meos quos mihi feci tulistis, et omnia quæ habeo ; et dicitis mihi : Quid fles (Jud. XVII) ?* Quand on lui demande pourquoi il pleure, il répond : On m'a enlevé mes dieux qui faisaient toutes mes richesses et qui soutenaient toutes mes espérances, et après cela vous me demandez le sujet de mes transports. Chrétiens, la tristesse de cet idolâtre pour la perte de ses dieux d'or qui n'étaient considérables que pour la matière dont ils étaient formés, mais qui étaient abominables pour leur forme et pour leur usage, puisqu'ils étaient la figure des démons et le sujet de l'idolâtrie, doit faire notre confusion. Nous avons perdu Dieu par le péché, le démon nous a enlevé la grâce, les vertus, les dons du Saint-Esprit, enfin le salut de notre âme qui est un bien infini, puisqu'il consiste en la possession de Dieu, et nous ne nous en remuons point, ce sont des choses qui nous sont étrangères, et qui ne nous touchent pas. Nous sommes si sensibles à la moindre perte que nous faisons, nous en

sommes inconsolables, et nous la portons toujours dans le cœur; mais la perte d'un Dieu, d'un bonheur infini ne mérite pas notre considération. Chrétiens, soyons y sensibles ayons cette douleur intérieure que la contrition demande pour être véritable.

QUATRIÈME POINT.

Quatrièmement, il faut que notre tristesse soit universelle, c'est-à-dire qu'elle soit causée et qu'elle s'étende sur tous nos péchés, et qu'il ne soit aucun d'eux dont nous ne soyons affligés, puisqu'il n'en est pas qui n'offense une bonté infinie et qui ne nous ravisse notre salut : et encore parce que la contrition ne peut pas nous obtenir le pardon de l'un sans l'autre; car l'homme serait à même temps juste et pécheur, ami et ennemi de Dieu, attaché à lui par la grâce et éloigné par le péché, ce qui n'est pas possible. Je dis davantage que ce serait une sainte pratique qu'après que l'examen a mis devant nos yeux tous nos crimes, nous produissions un acte contraire pour chacun, ou du moins pour chaque espèce de péché; car quoiqu'il soit vrai, comme dit saint Bonaventure, que tous les péchés s'accordent quant à l'aversion qu'ils donnent de Dieu, néanmoins comme chacun d'eux choque un attribut particulier, et qu'il s'oppose et détruit une vertu singulière, il serait à propos d'en produire sur chacun un acte de détestation particulière.

Mais, malheur ! on voit aujourd'hui une pratique bien contraire à celle-là. Vous trouvez des pénitents qui seront marris d'avoir commis quelque péché, ils seront affligés d'avoir blasphémé le nom de Dieu; mais pour ces péchés qui leur sont utiles et desquels ils ont tiré quelque avantage de fortune ou de plaisir, ils ne sauraient en avoir de la douleur. Tel était Hérode : ce roi faisait beaucoup de bonnes choses à la persuasion de saint Jean. Quand ce précurseur lui disait que le service de Dieu n'était pas fait avec les cérémonies et la piété convenable, que les prêtres négligeaient leur office, il leur commandait de s'y employer avec tout le zèle possible; quand on l'avertissait que les officiers n'administraient pas la justice avec la pureté qu'il fallait, que plusieurs d'eux vendaient la justice et abusaient de l'autorité des lois, il en corrigeait les abus, et remplissait ces charges de personnes qui en fussent dignes. Voilà qui alla bien jusques alors. Mais quand il lui dit de chasser Hérodiade, de faire cesser le scandale qu'il donnait à toute la Judée par la saleté de ses amours, c'est à quoi il ne voulut jamais entendre : elle lui touchait de trop près, et contentait trop sa passion déshonnête pour quitter une femme qui faisait tous ses plaisirs. Il en est ainsi de beaucoup de pécheurs; obligez-les de donner l'aumône aux pauvres, de ne blasphémer point, c'est ce qu'ils feront facilement; et, pour montrer leur zèle ils déclameront contre l'avarice et se rendront ennemis des blasphémateurs; ils avertiront les magistrats et les prêtres qu'un tel blasphème, que cet artisan ne garde pas les

fêtes, et qu'on tient berlan ouvert en telle maison de la ville. A voir ces personnes dans les empressements de leur zèle, ne diriez-vous pas qu'elles sont parfaitement converties? Mais allez dans leurs maisons, ou regardez celles qu'elles fréquentent; vous y trouverez quelque Hérodiade, quelque infâme créature, et ainsi leur contrition n'est pas véritable, puisqu'elle n'est pas universelle; c'est-à-dire qu'elle ne regarde et qu'elle n'a point horreur de tous les péchés.

Après que nous avons vu les circonstances qui rendent notre contrition parfaite, voyons les moyens par lesquels nous pourrions l'obtenir. Le premier est de la demander au Saint-Esprit; et, puisqu'il est le principe de la charité, que c'est lui qui la répand dans nos cœurs et que la contrition est un effet de cette reine des vertus, demandons-la lui avec humilité. Il changera notre cœur de pierre en celui de chair et nous rendra sensibles à ses motions; il soufflera dans notre intérieur et fera couler de nos yeux les larmes de contrition; il nous donnera de l'horreur de ces péchés qui éteignent ses flammes, méprisent ses présents et rompent les sacrés liens qui nous attachent à lui.

Après les lui avoir demandées, il faut, comme dit saint Bernard, que nous méditations sérieusement sur quatre motifs qui peuvent exciter en nous cette sainte contrition : il faut que nous considérions que nous avons offensé notre Créateur qui nous a tirés du néant, où nous avons été ensevelis pendant des siècles infinis, et dont nous ne pouvions sortir que par le moyen de sa toute-puissance. Mais ce bienfait s'augmente et ce motif deviendra plus puissant, si nous considérons qu'il ne nous a pas donné le simple être comme aux pierres, ni celui des plantes et des bêtes, ce qui serait pourtant une faveur très-grande, mais qu'il nous a donné l'être de l'homme qui joint celui des intelligences par la raison, qui est au-dessus de tout l'être sensible, par un caractère divin que Dieu a mis en nous, et qui enfin nous rend capables d'une béatitude éternelle qui, étant celle des anges et de Dieu même, nous donne fondement de dire que nous sommes aussi nobles du côté de notre âme et de notre fin que ces esprits bienheureux, et que nous approchons de Dieu. Voudrions-nous offenser celui qui nous aurait rendu la vue, qui nous aurait été ôtée par quelque accident? Quelle obligation n'aurions-nous pas à celui qui nous remettrait un bras qui nous aurait été coupé? Mais toutes ces obligations sont peu considérables auprès de celles que nous avons à Dieu, de qui nous tenons la vie qui est le fondement de tous les biens.

Il faut aussi considérer que nous avons offensé ce Dieu qui nous conserve l'être et les autres biens par le même pouvoir et par le même amour qu'il nous les a donnés; car cette conservation est une reproduction continue, qui, venant à nous manquer, nous tomberions dans notre premier néant. Quoi !

offenser ce Dieu dont les soins amoureux le font toujours veiller auprès de nous pour en écarter tous les contraires qui pourraient nous nuire? N'est-ce pas la plus noire de toutes les ingratitude? Mais elle devient plus énorme, si le pénitent considère qu'il a désobligé son bienfaiteur qui lui a donné, sans obligation et sans devoir, mais par le seul mouvement de sa bonté libérale, tous les biens de nature et de grâce, et qui nous prépare ceux de gloire; qui fait servir à nos nécessités tout ce qu'il y a de créatures dans le monde. Nathan ne trouva point de motif plus puissant pour faire connaître à David la grandeur de son péché, et pour le porter à une sainte pénitence qui en fit l'expiation, que de lui mettre devant les yeux les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu et ceux qu'il était disposé de lui faire, s'il ne s'en fût rendu indigne par son péché.

Enfin, il faut considérer que nous avons fait injure à notre Rédempteur qui nous a donné sa vie pour nous délivrer de la captivité des démons, et nous mettre dans la liberté des enfants de Dieu. Ce bienfait est plus grand que celui de la création, qui sans aucun effort nous a donné les biens de nature dont nous pouvons abuser, qui doivent passer et qui sont communs aux démons et aux hommes; mais ceux qui nous sont venus par la rédemption sont les efforts d'un amour et d'une puissance infinie, ils sont particuliers aux hommes et ne passeront pas, parce que le bonheur qu'ils nous acquièrent est la vie éternelle. Tous ces motifs, s'ils sont bien considérés, nous donneront quelque sentiment de contrition. Il est vrai, nous savons tous que Dieu nous a créés, qu'il nous conserve et qu'il nous a rachetés, mais pourtant nous ne laissons pas de l'offenser et n'en sommes point touchés, et ne sentons pas de mouvement pour la pénitence. D'où vient cette insensibilité? C'est que nous ne les considérons pas avec assez d'attention. Le royaume des cieux, nous dit la sainte Ecriture, est semblable à un grain de moutarde : quel parallèle y a-t-il d'un grain de moutarde, qui est la plus petite des semences, avec le royaume des cieux, qui est le plus grand de tous les biens? C'est que le grain de moutarde ne fait pas ressentir son acrimonie que quand il est brisé et qu'il est réduit en poussière; aussi les choses du ciel ne se font point sentir si elles ne sont broyées et remuées par la méditation. Pensons sérieusement à ces quatre motifs, qui sans doute feront naître en nous une contrition qui sera surnaturelle, intérieure, souveraine et universelle, et cette douleur surnaturelle, qui est un effet de la grâce, fera le principe de la gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMON XL.

DÉFAUTS QU'ON COMMET EN LA CONFESION.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum celorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche.
(*S. Matth., ch. IV.*)

Après vous avoir exhortés à la pratique du

sacrement de pénitence, agréez, chrétiens, que je vous dise les mêmes paroles que Dieu dit à son peuple : *Juste quod justum es persequeris*; qu'il ne suffit pas de faire le bien, mais qu'il le faut accompagner de toutes les circonstances qui le rendent accompli. Cet avis qui est nécessaire pour toutes sortes de bonnes œuvres, l'est singulièrement pour la pénitence, qui, enfermant trois parties pour sa perfection, qui sont la contrition qui déteste les péchés, la confession qui les raconte, et la satisfaction qui les expie par des peines temporelles, peut être défectueuse en quelque-une d'elles. Je ne veux pas parler des défauts de la confession qui sont ordinaires et communs; et puisque le Psalmiste nous avertit de nous préparer par la confession pour nous présenter devant Dieu au sacrement de l'eucharistie : *Præoccupemus faciem ejus in confessione*; faisons-la avec sincérité et une diligence qui en évite tous les défauts. Nous le ferons facilement si je vous les fais connaître, et vous éviterez sans doute un précipice que je vous aurai découvert. Divin Esprit, source de lumières aussi bien que d'ardeurs, éclairez-nous particulièrement dans cette rencontre; et puisque la sainte Eglise dit que vous êtes la rémission des péchés : *Quia ipse est remissio omnium peccatorum*, parce que vous avez une bonté qui les pardonne et des grâces qui les effacent, je vous les demande par l'intercession de la sainte Vierge, à qui nous dirons : *Ave, Maria.*

Saint Augustin remarque que le même mot que nous employons pour signifier la confession veut dire louange, et que c'est louer Dieu que de le confesser : *Confitemur, sive laudantes Deum, sive accusantes nosmetipsos*. Et saint Thomas, expliquant la pensée de saint Augustin, dit que les trois parties de la pénitence, qui sont la contrition, la confession et la satisfaction, répondent et font hommage à trois grands attributs divins. La contrition regarde et fait hommage à la bonté et à la miséricorde de Dieu, parce qu'elle détruit la malice du péché qui offense la bonté divine et qui s'oppose à sa miséricorde; ou bien disons que la contrition regarde et honore la miséricorde de Dieu, en tant qu'elle détruit le péché qui est l'extrême misère, et ainsi, s'alliant avec ce divin attribut, elle soulage les maux de l'homme, en lui en ôtant la cause, qui est le péché. La confession, qui est une manifestation de nos péchés, honore et fait hommage à la sagesse de Dieu, à qui toutes choses sont présentes. La satisfaction, qui est la troisième partie de la pénitence, honore et fait hommage à sa puissance, à cause de la difficulté qu'il y a de satisfaire; car il y a de la peine à quitter ce qu'on tient, à rendre ce qu'on a pris, à haïr ce qu'on a aimé, à traiter son corps comme un ennemi, afin de satisfaire à la justice de Dieu qu'on a offensée; mais la satisfaction surmonte toutes ces difficultés et fait hommage à ce divin attribut.

Ou bien disons que la contrition, qui est un mouvement surnaturel et une douleur

que la grâce et que la charité font sentir à nos âmes à cause qu'elles ont offensé Dieu, regarde et fait hommage à la sainteté de Dieu. La confession, qui est une déclaration des péchés et un acte de la plus profonde humilité qu'on puisse s'imaginer, puisqu'il manifeste nos défauts qui s'opposent au désir de l'excellence qui nous est naturel, fait hommage à la grandeur et à la majesté divine, devant laquelle le pécheur s'humilie. La satisfaction, qui rend à chacun ce qui lui appartient, à Dieu l'honneur que nous nous sommes efforcés de lui ravir; à notre prochain ce que nous lui devons de respect, d'amour et de biens, fait hommage à la justice de Dieu et lui rend un honneur souverain. Et voilà comme il est véritable que la pénitence a quelque chose de bien grand; et, quoiqu'elle paraisse triste et affligée et qu'elle humilie l'homme, qu'elle le traite comme un criminel, que néanmoins il est vrai qu'elle est très-honorable.

Nous le pourrions encore connaître par la pensée de Galien, évêque de Tolède, qui remarque trois sortes de confessions, qui toutes donnent bien de la gloire à Dieu : *Prima*, dit-il, *recte credit*, *secunda recte vivit*, *tertia premium percipit*. La confession de foi publie la toute-puissance de Dieu; celle des péchés le fait voir tout miséricordieux; celle enfin qui mérite et qui reçoit la récompense de la gloire éternelle, le fait connaître juste et libéral rémunérateur. Et voilà comme il est vrai que la confession de nos péchés donne la gloire à Dieu : *Da gloriam Deo et confitere*, comme disait Josué à Achan : confessez votre crime et donnez de la gloire à Dieu.

Mais comme Dieu a attaché notre bonheur à sa gloire, et qu'il veut que les mêmes actions qui le glorifient nous soient profitables, la confession nous apporte toute sorte de biens. Saint Augustin, sur ces paroles du psalmiste : *Confessionem et decorem induisti*, dit : *Ama confessionem si vis habere decorem* : Aimez la confession si voulez avoir de la beauté, parce que la confession est un bain où nous sommes lavés de toutes nos ordures; c'est une médecine qui nous rend la santé et qui nous conserve la vie. Mais, malheur ! les hommes augmentent leurs maux par les remèdes qui pourraient les guérir, ils se salissent dans l'eau qui devrait les laver, et deviennent plus coupables dans la pratique d'un sacrement qui pourrait faire leur réconciliation; et c'est par trois insignes défauts qu'ils commettent en se confessant, car les uns nient leurs péchés, les autres les excusent et les troisièmes les amoindrissent. Voilà trois manquements qui rendent nos confessions non-seulement inutiles, mais dommageables et sacrilèges.

PREMIER POINT.

Le premier défaut qu'on commet en la confession et qui en fait un sacrilège, est de ceux qui nient et qui cachent leurs péchés. A les ouïr parler ils sont innocents, ils n'ont jamais eu une mauvaise pensée, ils ne savent ce que c'est des paroles de détraction; leur

bouche ne s'ouvre que pour louer Dieu et pour instruire le prochain; ils font, vous diront-ils, toutes les bonnes actions qui leur sont commandées, et quantité d'autres de surérogation; ils ne voient point de misère qu'ils ne soulagent, de mal dont ils ne détournent; enfin ce sont des personnes qu'il faut canoniser, puisqu'elles n'ont fait aucune mauvaise action et qu'elles se sont conservées dans l'innocence. Et quoiqu'un confesseur les interroge, qu'il se serve de toutes les adresses pour entrer dans leur cœur et pour développer leurs consciences, quoiqu'il leur représente l'importance d'une bonne confession, la fragilité humaine, les tentations du démon pour nous faire tomber dans le péché, et qu'il leur donne toute la confiance qui peut les inviter à découvrir leurs faiblesses, néanmoins elles sont toujours sur la négative, et, comme si elles craignaient qu'on dût faire leur procès, ou publier leurs turpitudes, elles les désavouent et nient impudemment d'avoir fait quelque chose mauvais.

Elles n'ont jamais considéré le tort qu'elles se font par cette obstination à ne point s'accuser de leurs péchés; car premièrement elles veulent rendre Dieu menteur, qui dit dans la sainte Ecriture qu'il n'y a personne qui soit dans l'innocence; que les enfants qui n'ont point de volonté pour commettre le péché, ne sont point exempts de ses ordures, et qu'enfin l'iniquité est inséparable de notre nature. Saint Jean ne dit-il point que si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons, et que la vérité n'est point dans nos paroles, non plus que l'innocence dans notre cœur? A qui voulez-vous que j'en croie? ou à Dieu qui est la vérité infallible, qui voit tout ce qu'il y a dans votre cœur, et qui dit qu'il n'y a personne qui soit sans péché, ou à vous qui êtes un homme menteur, comme le commun des hommes : *Omnis homo mendax* (*Psal. CXV*); et qui, par une impudence insupportable, dites que vous êtes innocent? C'est sans doute qu'il en faut croire à Dieu, et partant il faut dire que votre confession est un sacrilège, et que lorsque vous gardez un silence que vous croyez vous devoir faire estimer juste, vous êtes un impie qui veut rendre Dieu menteur, et un profane qui commet un sacrilège. Quoi ! vous êtes tous les jours dans les compagnies des femmes, dans des coquetteries qui sont les appas de l'impureté; vous êtes dans des entretiens qui allument les concupiscences et dans des emplois où l'innocence se perd, et vous n'avez jamais eu une mauvaise pensée, jamais dit une parole de détraction ni fait une mauvaise action? et moi je dis que cela est impossible et que vous vous damnez en voulant vous confesser. Vous êtes dans la vigueur de votre âge, où le sang bout dans vos veines, le feu est dans votre cœur; vous êtes dans les plaisirs de la vie, vous ne refusez rien à vos sens de ce qu'ils peuvent désirer, et après cela vous n'avez rien fait? Le croira qui voudra, pour moi je crois que vous mentez et que vous vous damnez.

Secondement, ces personnes qui nient leurs péchés choquent la science de Dieu, qui lui fait voir toutes choses. Il n'est rien de caché à ses yeux, la nuit n'a point d'obscurité qu'il n'éclaire, ni notre esprit de souplesses qu'il ne découvre, et partant Dieu voit toutes vos actions. Il a vu quand vous avez commis cette action deshonnête, quoique vous ayez évité la vue des hommes, que vous ayez fermé toutes les fenêtres, et cherché le temps de la nuit; il vous a vu quand vous avez roulé cette pensée dans votre esprit, que vous avez cachée à tout le monde; il vous considérait quand vous avez dressé ces secrettes machines pour enlever le bien de votre prochain, il vous voyait faire et se moquait de vos desseins; et après cela vous avez l'impudence de dire que vous n'avez rien fait de mauvais? Tertullien se moque de ceux qui croient se cacher aux yeux de Dieu en évitant la vue des hommes, et qui n'appréhendent pas plus la connaissance et le jugement de Dieu que celui que les hommes peuvent porter de leurs actions, qui aiment plus être condamnés en secret qu'absous publiquement: *Si quid humanæ notitiæ subduxerimus, proinde et Deum celabimus* (Lib. de Pœnit., c. 10). Quoi! ne savent-ils pas que le confesseur est le lieutenant de Dieu; et que lorsque nous lui cachons nos péchés, nous disons que Dieu n'a pas des yeux pour nous voir, et qu'il n'est pas présent à ce que nous faisons? Que diriez-vous d'un valet ou d'un de vos enfants qui voudrait nier une action qu'il aurait faite en votre présence? ne l'appelleriez-vous pas impudent et effronté menteur, d'oser nier une action que vous avez vue? Appliquez cela à vous-mêmes.

Enfin cette impudence, qui leur fait cacher et nier leurs péchés, les rend criminelles d'un sacrilège et s'oppose à la bonté de Dieu qui leur en voulait donner le pardon; ne savent-elles pas que la confession, *est accusatio omnium delictorum suorum*, que c'est une accusation de tous les péchés, qui ne peuvent être absous, si on ne les manifeste? Or, celui qui les cache marque par son silence qu'il ne veut point qu'on les lui pardonne, puisqu'il n'en donne point de connaissance. Il montre que son péché ne lui déplaît pas, et partant il n'apporte point la disposition qui est nécessaire pour recevoir la grâce et la vertu d'un sacrement qui ne peut point remettre un péché sans l'autre. Ce défaut est commun à tous les hommes, mais il semble particulier aux femmes. Sara, femme d'Abraham, ayant appris par un ange qu'elle aurait un enfant, se prit à rire et se moqua de cet ambassadeur céleste qui lui donnait une nouvelle qu'elle croyait n'avoir point l'apparence de vérité, parce qu'elle n'avait nulle disposition pour concevoir des enfants. L'ange s'en va trouver son mari Abraham pour se plaindre de sa femme qui avait reçu si mal une nouvelle qui lui devait être si agréable, puisqu'elle était très-vraie et qu'elle l'assurait qu'elle serait mère à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Abraham demande à sa femme pourquoi elle avait ri. Elle reprend

effrontément: *Non risi*: Vous vous trompez, je n'ai pas ri. L'ange l'avait vue rire, elle le nie impunément. Cette inclination qu'elles ont à nier toutes les choses qu'elles croient leur faire perdre la bonne estime qu'elles ont d'elles-mêmes est extrême lorsqu'il s'agit des péchés deshonnêtes qui font le deshonneur de leur sexe; c'est alors qu'il leur faut bailler la gêne pour les leur faire confesser: comme elles aiment naturellement le bien et l'honneur, elles ont honte d'avouer qu'elles ont manqué de ce côté-là et qu'elles ont perdu ce qui les fait estimer. Le démon leur persuade que c'est se diffamer et s'ôter l'honneur par sa propre bouche d'avouer ces faiblesses de leur sexe, et ainsi elles croupissent des vingt, des trente ans dans un péché qui s'augmente continuellement par les confessions qu'elles font très-souvent, qui toutes sont des sacrilèges et des péchés plus énormes que celui qu'elles ont été caché; et quelquefois il arrive qu'elles meurent dans cet état. Le prophète royal l'avait éprouvé, lorsqu'il disait: *Quoniam tacui, inveteraverunt ossa mea dum clamarem tota die* (Psal. XXXI): Mes os se sont invétérés et endurcis, parce que je me suis tu lorsque je criais. Quelle façon de parler; il s'est tu lorsqu'il criait! Ne sont-ce pas des choses opposées, se taire et crier, être dans le silence et dans la clameur? Saint Augustin enseigne, expliquant ces paroles, comment on peut se taire en parlant. *Tacuit, dit-il, unde proficeret, non tacuit unde deficeret; tacuit confessionem, clamavit præsumptionem; inveteraverunt ossa ejus, id est virtutes ejus*. Il s'est tu pour son profit, mais il a parlé pour sa perte; il s'est tu dans la confession pour ne manifester pas ses péchés, mais il a parlé par présomption et par orgueil: c'est pourquoi ses os qui sont ses vertus se sont affaiblis. C'est cela même que font ceux qui cachent leurs péchés dans la confession: ils crient lorsqu'ils disent quelques péchés et le plus souvent des bagatelles qui ne font rien à l'affaire; mais ils se taisent quand ils cachent dans leur cœur un péché deshonnête, ces rapines et ces vengeances mortelles. Judas était tombé dans ce silence funeste: il confessa sa trahison, il rendit même l'argent qui en était le prix et le motif; mais il se tut, parce qu'il ne dit point qu'il avait murmuré de la Madeleine, qu'il avait dérobé de l'argent qu'on avait donné par aumône au Sauveur du monde. Il ne dit rien de sa communion indigne; et ainsi taisant son crime et faisant une confession sacrilège, il se pendit malheureusement et est damné. Ananias et Saphira cachèrent leurs péchés à saint Pierre, qui les frappa d'anathème et qui les fit mourir sur l'heure. C'est pourquoi le prophète royal dit à Dieu: *Odisti omnes qui operantur iniquitatem; perdes omnes qui loquuntur mendacium* (Ps. V). Seigneur, dit ce prophète, vous avez haï ceux qui font le mal, mais vous perdrez et exercerez les plus hautes de vos vengeances sur ceux qui disent des mensonges. Dans ces paroles, le prophète nous fait voir que Dieu châtie plus rigoureusement ceux qui taisent

le mal dans leur confession que ceux qui le commettent, que c'est un plus grand crime de cacher au prêtre un adultère, un larcin, que de le commettre.

C'était aussi le sujet pourquoi Dieu menaçait le peuple de Damas : *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam* (Amos., I) : Je pardonnerai trois péchés à ce peuple, mais pour le quatrième il sera irrémissible, et ils en seront châtiés avec toutes sortes de rigueurs. On demande quel est ce quatrième péché que Dieu proteste ne vouloir pas pardonner. Les uns disent que c'est le péché d'habitude, qui déplaît beaucoup à Dieu, parce qu'il est la production de plusieurs péchés et une chaîne et une nécessité qui nous les rend presque inévitables. Mais moi je dis que ce quatrième péché pour lequel Dieu a tant d'horreur est celui qu'on commet lorsque dans la confession on cache quelque péché, quand on approche frauduleusement du tribunal de la pénitence, et qu'on veut passer pour innocent devant Dieu qui a vu nos crimes, et devant un prêtre qui est son lieutenant, et qui est là pour nous les pardonner.

Cette obstination à nier ses péchés et à vouloir paraître juste fait voir la grande différence qu'il y a entre le Fils de Dieu et les hommes. Il était saint par nature, et néanmoins il veut passer pour criminel, il en prend la marque dans sa circoncision, en souffre très-souvent le reproche pendant sa vie et la punition en sa mort; et les hommes qui sont criminels dès leur naissance et par les actions de leur vie veulent passer pour innocents dans la confession et nient leurs péchés par une obstination qui en fait un sacrilège.

SECOND POINT.

Les seconds défauts de la confession se commettent par ceux qui viennent à ce sacrement, non pas comme des pénitents pour s'accuser, mais comme des avocats pour se défendre; ils ne disent aucun péché qu'en même temps ils ne le fassent suivre d'une excuse qui l'amointrit. Les uns, dit saint Thomas, en jettent la coulpe sur le diable qu'ils disent les avoir si fort tentés, qu'ils n'ont pu se défendre; ceux-là se montrent être fils d'Eve, qui alléguent pour s'excuser de sa désobéissance et de sa gourmandise: *Serpens decepit me*, le serpent m'a deçue; or, ce n'est point se confesser, parce que la confession est une accusation de ses péchés sans aucune excuse qui les déguise ou qui les défende. Le diable, que vous faites auteur de vos excès et que vous accusez en vous excusant, n'y a peut-être pas pensé. Chacun, dit un apôtre, est tenté par sa concupiscence, et ainsi vous mentez de faire le diable auteur de vos péchés, auxquels peut-être il n'a rien contribué que le plaisir de vous les voir commettre. Je veux même que le diable vous tente et qu'il emploie tous ses efforts pour vous faire pécher; ne savez-vous pas ce que dit saint Grégoire, que quelque force et quelque malice qu'il ait, il ne peut surmonter que ceux qui ne se défendent

point ou qui se rendent volontairement à lui, et ainsi vous avez tort de rejeter vos péchés sur le démon qui n'en est point l'auteur. Il faut, dit saint Thomas, s'accuser en cette sorte: Mon Père, lorsque j'ai senti que ma concupiscence m'attirait au mal, j'ai été négligent à m'éloigner des compagnies qui m'en facilitaient l'exécution, je n'ai point eu recours aux jeûnes et aux prières qui en sont les remèdes, je ne me suis point servi des armes que Dieu, que l'Eglise et que la raison me présentaient; c'est pourquoi je suis tombé malheureusement.

Les autres s'excuseront sur leur prochain. Cette femme vous dira que si elle a des haines contre son voisin, si elle s'est emportée à des paroles outrageuses, c'est que les attaques qu'elle en a souffertes l'ont obligée à cela, qu'il faudrait avoir la patience des saints ou l'insensibilité des pierres pour souffrir sans se plaindre et sans se défendre les mauvaises humeurs d'une personne qui trouble tout le voisinage. Cette autre vous dira qu'elle serait une sainte, et qu'on ne la verrait jamais dans l'émotion, si le mauvais naturel et les mauvaises mœurs de son mari ou de ses enfants ne l'obligeaient à crier et ne causaient ses impatiences. Cet artisan dira qu'il ne peut pas faire autrement qu'il ne dérobe quelque peu de l'étoffe qu'on lui donne pour faire un habit, parce qu'on ne lui en paie pas assez la façon et qu'il ne saurait faire subsister sa famille sans ces petites rapines, qui sont toujours, vous dira-t-il, fort légères. Cet autre vous dira qu'il ne peut point se défendre de travailler les fêtes, que monsieur veut son habit, madame sa robe, et que s'il ne les sert ponctuellement, il est à craindre qu'ils ne le quittent, et qu'il soit sans besogne et sans pain; enfin ce gentilhomme vous dira qu'il s'est battu en duel, mais qu'il n'a pu s'en défendre, car ayant reçu un affront en son honneur, en sa personne ou en celle de ses parents, il a été obligé de suivre les lois inviolables de la noblesse, qui couvrent d'infamie et qui font passer pour lâche celui qui reçoit un affront sans ressentiment et sans en prendre vengeance. Cet homme de guerre vous dira que s'il a pillé les villages, s'il a fait rançonner le paysan, c'a été parce qu'il ne reçoit point ses montres et qu'il ne peut faire la guerre à ses dépens, et prodiguer en même temps ses biens et sa vie. Et voilà comme on couvre, comme on défend le péché d'excuses frivoles et criminelles: elles sont frivoles, parce que ni la mauvaise humeur d'un mari, ni d'un enfant, ni d'une voisine ne feraient pas vos transports et votre furie, si vous aviez tant soit peu de patience et de modération. Vous ne travailleriez pas les fêtes pour quelque prétexte que ce fût, si vous aviez la crainte de Dieu et une ferme foi en sa providence, qui ne manque jamais à ses créatures. Cette loi du monde que vous alléguiez pour détendre votre duel est impertinente, la loi de Dieu et celle des princes qui le défendent, les hasards où vous vous mettez de perdre l'âme et le corps, le désespoir où cette action brutale vous pré-

cipite vous sont plus considérables, et partant ce sont là des excuses vaines; mais encore elles sont criminelles, parce qu'elles augmentent votre péché: *Non declines cor meum in verba malitie ad excusandas excusationes in peccatis* (Psalm. LXXIV). Le prophète royal appelle paroles de malice celles qui excusent les péchés; c'est pourquoi il prie Dieu et conjure son cœur de ne tomber pas en ce défaut qui le rendrait plus criminel. La glose, sur ces paroles du Psalmiste: *Nolite extollere in altum cornu vestrum*, ne vous élevez pas en haut par une audace criminelle, dit: *Maximum est vitium excusatio peccati*, que c'est commettre un nouveau péché dans la confession, que d'apporter des excuses pour le défendre et pour paraître innocent. Et saint Thomas assure que: *Excusatio peccati est quedam circumstantia aggravans omne peccatum* (2-2 q. 13, a 3 ad 3), l'excuse qu'on apporte pour défendre son péché est une circonstance qui l'augmente et qui le rend plus énorme. Saint Augustin, sur ces paroles du Psalmiste: *Quoniam tenebræ non obscurabuntur a te*, parce que vous n'obscurcirez pas les ténèbres, nous fait voir qui sont ceux qui tombent dans ce défaut dont le prophète nous avertit. Il dit donc que les péchés sont des ténèbres, puisque ce sont des éloignements de Dieu, qui est une lumière infinie; ce sont des éclipses de la grâce, qui est une participation de la lumière divine; ce sont des ténèbres, parce qu'ils obscurcissent la raison naturelle qui fait le jour de notre espèce; enfin les péchés sont des ténèbres, parce qu'ils seront châtiés dans des ténèbres extérieures, qui sont l'enfer. Or, l'homme obscurcit ses ténèbres et rend plus noirs ses péchés: *Cum peccant tenebræ sunt*; mais quand il ne confesse pas ses ténèbres, c'est-à-dire, ses péchés, ou qu'il les défend par des excuses, c'est alors qu'il obscurcit ses ténèbres et qu'il rend sa nuit plus sombre: *Et cum insuper non confitentur peccata sua, sed ea defendunt, tunc obscurant tenebras suas*. Que si les simples ténèbres de nos péchés nous font souffrir la perte de cette lumière éternelle, s'ils nous jettent dans une nuit insupportable, que sera-ce quand elles seront augmentées par notre défense et par nos excuses?

Le cardinal Pierre Damien dit: *Peccare humanum est, peccatum vero defendere diabolicum; hoc enim ex timore et superbia procedit*; pécher est une fragilité commune aux hommes; mais défendre le péché qu'on a commis, c'est le propre du diable; et c'est un vice qui procède de la superbe et de la crainte; et le même cardinal, expliquant en un sens moral ces paroles du Psalmiste: *Non me demergat tempestas aquæ, neque absorbeat me profundum, neque urgeat super me puteus os suum* (Lib. 1, ep. 16), dit que, lorsqu'un homme commet un péché mortel, il tombe dans le puits: *Cum peccat homo, quasi in puteum labitur; cum peccata vero defendit, os putei super eum ne pateat egressus urgetur: corruit enim in puteum homo cum peccat,*

clauditur sibi os putei cum excusat; mais lorsqu'il excuse le péché qu'il a commis et qu'il confesse, c'est alors qu'il se ferme l'embouchure du puits et qu'il s'ôte le moyen d'en sortir; si bien qu'excuser son péché est le caractère et le dernier terme de notre réprobation et de notre malheur éternel.

C'est pourquoi saint Bonaventure, expliquant ces paroles du Psalmiste: *Arcum conteret et confringet arma, et scuta comburet igni*: Dieu brisera les armes du pécheur, c'est-à-dire, Dieu lui ôtera les biens dont il abuse en s'en servant pour l'offenser, il ôtera à cette femme la santé, la beauté dont elle embrase les cœurs et perd tant d'âmes; mais pour le bouclier il le mettra au feu: ce bouclier, dit saint Bonaventure, ce sont les défenses du péché, les excuses dont on s'efforce de le couvrir ou de l'amoindrir. Malheureux qu'ils sont, ils se rendent coupables par les choses qu'ils croient les faire paraître innocents, ils augmentent le nombre de leurs péchés dans un sacrement qui devait les leur pardonner. Pour éviter ce malheur, il faut s'avouer pécheurs et exagérer autant que la vérité le peut permettre l'énormité des fautes dont on demande le pardon.

TROISIÈME POINT.

Mais il y en a d'autres qui amoindrissent leur péché, qui ne le confessent avec aucune des circonstances qui l'accompagnent et qui le font paraître grand; mais ils le disent toujours petit. Il n'y a presque point de péché mortel dans leurs consciences, la matière en est toujours fort légère, la volonté n'y fut jamais déterminée, et le dommage en est toujours fort peu considérable. A les ouïr parler, ils n'ont dérobé que des choses de peu de valeur et qui étaient abandonnées; les pensées déshonnêtes n'ont fait que passer dans leur esprit, ils les ont chassées en même temps qu'ils s'en sont aperçus; les paroles de détraction étaient des choses légères et que tout le monde savait, ils n'y ont pas même donné créance quand on les a dites en leur présence. Ces privautés qui sont funestes à la chasteté, car elles sont les premières bluettes d'un feu qui ne s'éteint point qu'il n'ait embrasé les cœurs et noirci la réputation, sont, à leur dire, des divertissements que la coutume autorise et qu'on peut donner et recevoir sans danger; il n'y a rien à craindre pour la chasteté en la lecture des romans, mais beaucoup à apprendre pour se former au beau langage et devenir savant aux intrigues du monde. La conversation des femmes n'est point dangereuse aux hommes, non plus que celle des hommes aux femmes; l'esprit s'ouvre, il se forme, et l'on y prend cette belle humeur qui est l'âme de la conversation et qui fait la douceur de la vie civile. Voilà comme on amoindrit le péché et comme on tâche de lui faire changer de nature; car de mortel on s'efforce de le rendre véniel; et Dieu veuille que cela soit véritable; mais il est à craindre que ces péchés, qu'ils disent très-petits et qu'ils veulent persuader au confesseur, ne soient énormes, que ces égratignures ne soient des plaies mor-

telles. Cette honte qui vous en fait amoindrir la quantité et changer la qualité ou l'espèce ne peut faire que ce qui est mortel de sa nature soit véniel; les souplesses dont vous les couvrez ne sauraient faire ce changement; quand vous auriez toute la science des casuistes, vous devez craindre que la honte ne vous en ôte les lumières, et que dans l'usage vous ne vous en serviez très-mal; c'est pourquoi laissez cette discussion au confesseur, qui est moins dans l'intérêt que vous; dites-lui vos péchés avec cette sincérité qui en expose toutes les circonstances, et avec cette douleur qui vous les fait croire très-grands, puisque les plus petits offensent une bonté infinie et qu'ils vous privent d'une augmentation de grâce, qui est un bien qu'on ne peut pas assez estimer; présentez-vous à votre confesseur comme à un médecin à qui vous découvrez non-seulement votre mal, mais la cause et les effets; racontez-lui-en la nature, la violence et la durée, afin que sur cette connaissance il vous en ordonne les remèdes salutaires; dites-lui, les larmes aux yeux, avec vos péchés, les circonstances, les habitudes et le nombre; déclarez-lui sincèrement l'inclination que vous avez à quelque crime, les faiblesses que vous ressentez pour la vertu, et il vous donnera une absolution qui les effacera, et des avis qui vous préserveront d'y plus tomber et de plus les commettre.

Ces mauvais pénitents qui de la confession font un sacrilège, et qui se damnent dans un sacrement qui est ordonné pour leur donner l'absolution de leurs péchés, après que par leurs paroles ils ont taché de couvrir ou de déguiser l'énormité de leurs péchés, cherchent et se présentent devant des confesseurs qu'ils croient surprendre par leurs souplesses; s'il y a dans une ville un confesseur ignorant, qui n'ait point de science pour connaître l'énormité de leurs péchés, pour savoir l'obligation qu'ils ont à faire restitution, à rompre cette mauvaise habitude, à se défaire de cet office et de cette compagnie qui les perd, qui n'ait point de zèle pour le salut de leurs âmes et pour la gloire de Dieu qu'ils ont flétrie, c'est à celui-là qu'ils se présentent, c'est celui dont le confessionnal est toujours assiégé d'une foule de pénitents, et qu'on proclame pour un grand confesseur et pour un homme fort spirituel. Que s'il se trouve quelque confesseur qui ait une nette connaissance des cas de conscience, et qui sache parfaitement discerner entre lèpre et lèpre, entre péché véniel et mortel, entre péché qui oblige à la restitution et celui qui n'y oblige pas; si avec la science il est encore beaucoup zélé, qu'il fasse voir l'énormité des crimes, les outrages qu'ils font à une bonté et à une majesté souveraine, à qui nous avons toutes les obligations et qui mérite tous nos amours et tous nos respects; s'il fait voir à cet homme, à cette femme la turpitude et les funestes suites des péchés deshonnêtes; s'il représente bien à cette fille les malheurs où son incontinence la va précipiter, et l'obligation qu'elle a de fuir des

compagnies qui la perdent, et de châtier par les pénitences la rébellion d'une chair qui la porte aux péchés deshonnêtes; s'il représente comme il faut à cet avare les obligations qu'il a de restituer des biens mal acquis, de réparer les dommages qu'il a causés par ses usures, et de faire largesse aux pauvres des biens qui sont plutôt des présents de Dieu que des acquisitions de ses industries; ce confesseur, qui fait parfaitement son office, sera abandonné, on ne voudra point l'approcher, et l'on fuira son confessionnal comme le tribunal d'un juge sévère. Malheureux, dites-moi, quand vous êtes malade, appelez-vous un médecin ignorant, un chirurgien sans adresse et un apothicaire sans remède? N'est-il pas vrai que vous recourez au médecin le plus savant et qui a le plus d'expérience, que vous faites venir le chirurgien le plus habile dans son art, et que vous ne voulez recevoir des remèdes que des apothicaires que vous savez avoir de meilleures drogues? Quoi! la santé de votre corps vous est-elle plus précieuse que celle de votre âme? avez-vous plus de soin de conserver une vie qu'il faudra enfin perdre, quelque soin que vous sachiez y apporter, que celle de l'âme, qui est immortelle et qui peut être malheureuse pour une éternité? Quand vous vous mettez sur mer, n'est-il pas vrai que vous n'entrez que dans un vaisseau que vous savez être fort bon et sous la conduite d'un pilote que vous connaissez être fort expérimenté? Voulez-vous acheter une paire de souliers? vous vous adressez au cordonnier que vous savez le meilleur maître en son art; et pour votre âme vous cherchez le pire; et vous ne voulez que des confesseurs ignorants et sans zèle. Je dirai davantage pour vous charger de confusion: n'est-il pas vrai que, si vous avez un cheval malade, vous le faites panser par le maréchal le plus expérimenté et le plus adroit? et pour votre âme vous cherchez les confesseurs les moins savants?

Mais il y a encore une autre sorte de pénitents qui sont peu zélés et peu désireux de leur salut, qui changent de confesseur toutes les fois qu'ils se confessent; ils ont honte de présenter deux fois leurs turpitudes au même, ou bien ils font cela parce qu'ils ne veulent point être connus, et montrent par là qu'ils veulent continuer dans leur mauvaises pratiques. Cette façon d'agir est très-mauvaise et s'oppose directement à la fin pour laquelle le sacrement de pénitence a été institué, qui n'est pas seulement pour y recevoir le pardon des péchés que nous avons commis, mais aussi pour apprendre les remèdes et les avis qui nous préservent de tomber dans les mêmes excès dont nous venons de recevoir le pardon. Il est bon qu'un confesseur connaisse l'humeur, les inclinations, la force ou la faiblesse de son pénitent: or, cette connaissance, qui est absolument nécessaire pour la conduite des âmes, ne se peut avoir dans une seule confession, elle ne s'acquiert que dans une longue pratique de bien et dans une suite de confessions; à moins de cela le confesseur

qui sera dépourvu de cette connaissance ne pourra jamais donner des avis propres et profitables ; l'on ne change point volontiers de médecin, et on confie assurément sa santé à une personne qui connaît notre tempérament et nos inclinations. Le changement de médecin, aussi bien que celui d'air et de nourriture, est très-dommageable ; et pourquoi voudriez-vous changer si souvent de confesseur, qui est un médecin qui vous donne des remèdes et un père qui vous nourrit spirituellement ? Il est vrai, la confession est libre ; et comme c'est un sacrement qui enferme beaucoup de difficultés, l'Eglise donne la liberté à chacun de prendre tel confesseur de ceux qu'elle a approuvés ; néanmoins il est très-profitable d'user de cette liberté avec modération, et de n'en changer pas quand on le trouve docte, pieux et prudent, quand il a la science pour connaître les péchés, la piété pour avoir de la compassion des pécheurs, et de la prudence pour donner des remèdes propres et convenables pour la guérison d'un mal. Ce sont les trois qualités que je demande dans un véritable confesseur et que vous devez rechercher ; que si le ciel vous fait la grâce de le rencontrer, regardez-le comme l'ange de Dieu ; ayez confiance en lui comme en votre père, découvrez-lui toutes vos infirmités comme à un excellent médecin, et espérez que, vous ayant donné la grâce par un sacrement, Dieu vous donnera la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON XLII.

DU BON PROPOS.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

C'est un reproche à l'homme, dit un philosophe, de l'obliger à attacher au papier et à rendre solennel et irrévocable par la présence des témoins les assurances qu'il donne de la fidélité de ses paroles. Ces assurances qu'on recherche de lui prennent leurs motifs de cette vérité du Psalmiste, qui dit que tout homme est menteur : *Omnis homo mendax (Psal. CXV)* ; qu'il a une liberté changeante, des connaissances confuses et partant des volontés irrésolues et flottantes ; il n'y a que Dieu seul qui soit véritable en ses paroles ; mais c'est trop peu de l'appeler véritable et fidèle, il faut dire qu'il est la vérité même, et que, ne devant rien à personne, n'étant obligé qu'à sa bonté et ne devant faire justice qu'à sa seule parole, il est pourtant si constant à nous donner ce que ses bontés promettent, des secours à nos faiblesses et des récompenses à nos bonnes œuvres, qu'il ne manque jamais à cela ; et plutôt le ciel et la terre passeraient que ses paroles. La fidélité d'un Dieu doit faire la nôtre, et nous devons lui tenir les promesses que nous lui faisons au sacrement de pénitence : c'est ce que je veux vous faire voir, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Le chrétien reçoit une nouvelle vie au sa-

crement de pénitence ; c'est là qu'il dépouille le vieil homme pour se revêtir du nouveau, comme dit un apôtre ; c'est là qu'il est fait une nouvelle créature, citoyen d'un nouveau royaume, dont les lois et les coutumes sont opposées à celles de celui dans lequel nous vivons, et duquel le démon est le prince ; il faut donc qu'il vive d'une façon différente ; que ses mœurs soient contraires à celles qu'il avait lorsqu'il vivait dans le désordre des enfants du siècle, pour se conformer à celles de Jésus-Christ, qui est son chef, son prince et sa vie. La qualité de compréhenseur qu'il unissait en sa personne avec celle de voyageur attachait tellement sa volonté au bien, qu'elle ne pouvait pas s'en déprendre, et qu'elle le lui rendait nécessaire. C'est pourquoi saint Thomas dit qu'il n'était pas convenable que le Fils de Dieu fît des vœux, parce qu'il avait sa volonté arrêtée immuablement au bien ; car les vœux ne sont que pour arrêter les irrésolutions de notre volonté, pour nous affermir dans le bien, et pour anticiper sur l'état de la gloire où nos volontés seront attachées inséparablement au bien. C'est là que toutes les âmes disent comme l'Épouse du Cantique : J'ai trouvé mon Époux, je me joindrai si fortement à lui, qu'il n'y aura aucune violence qui puisse m'en séparer. Or, le pécheur qui sort des mouvements et des inquiétudes du péché doit dans cette nouvelle vie, faire des résolutions pour demeurer dans le bien qu'il a embrassé et dans les promesses qu'il a faites à Dieu. C'est donc de ce bon propos que nous devons parler ; et premièrement nous verrons ce qu'est le bon propos, secondement, les motifs qui nous obligent d'être inviolables dans nos bons propos ; et troisièmement, les moyens pour l'acquiescer et pour le rendre inviolable.

PREMIER POINT.

Pour connaître la nature du bon propos, il faut savoir que la pénitence a deux visages : l'un regarde le passé, et l'autre le futur ; l'un considère ce qui est déjà fait, et l'autre ce qui peut arriver. Car, comme dit saint Grégoire, faire pénitence est avoir un déplaisir très-grand, ressentir une douleur violente d'avoir offensé Dieu, et après faire une résolution très-forte de ne tomber plus dans les péchés que nous avons commis, qui ont offensé Dieu et dont nous avons le déplaisir : *Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, et plangenda non perpetrare* : si bien que vous voyez que la pénitence regarde le passé et le futur. Dans ce premier regard, qui lui fait voir les choses passées, le pénitent ne voit que des monstres dans le dérèglement d'une vie qui s'est conduite par la fureur de ses passions, regardant toutes ces choses qui ont offensé une bonté et une majesté souveraine qui méritait nos amours et nos respects, et se trouvant dans l'impuissance de pouvoir effacer du nombre des choses passées celles qui l'ont offensé et qui lui ont fait perdre son salut, il ressent un extrême déplaisir de lui avoir été infidèle et de s'être rendu son ennemi. Ce déplaisir, qu'il

est ce que nous appelons contrition ou attrition, est absolument nécessaire dans la confession pour y recevoir le pardon de nos péchés, et doit nous accompagner pendant toute notre vie. Car, comme dit un docteur, lorsque Dieu délire un homme de la coulpe du péché, il l'attache par le lien d'une perpétuelle détestation qu'il en doit avoir : *Cum Deus absolvit hominem a culpa, ligat eum vinculo perpetuæ detestationis* (Hugo II, de Sacram. parte II). Mais parce que cette obligation nous est imposée par un précepte affirmatif, elle oblige toujours, non pas en tous les moments de notre vie, parce que les occupations de notre état et les distractions de notre esprit ne nous le permettent point. Il faut pourtant que nous en ayons une virtuelle, c'est-à-dire que toutes les fois qu'il nous souvient de nos péchés nous témoignions qu'ils nous déplaisent et que nous sommes marris d'avoir offensé Dieu.

Je passe même plus avant, et je dis que les bienheureux qui sont dans le paradis sont dans un continuel désaveu des péchés qu'ils ont commis en ce monde, et dont Dieu leur a donné le pardon. Il est vrai qu'ils sont dans la jouissance d'un bonheur parfait qui ne souffre le mélange d'aucune tristesse, ni la pensée d'aucun objet qui pourrait la causer, et que ce désaveu, qui est une contrariété de la volonté à un objet déplaisant, qui fait la tristesse dans les hommes, tandis qu'ils sont dans le monde, ne la fait point en eux, parce qu'elle troublerait leur félicité. Ils ont néanmoins ce sentiment que la charité parfaite fait naître, qui est d'aimer tout ce que Dieu aime, et de haïr ce qu'il n'agrée pas. C'est par ce mouvement que sainte Madeleine aura pendant toute une éternité horreur des saletés qu'elle a commises dans cette vie, et le même acte de charité qui la porte vers Dieu, qui unit sa volonté à celle de l'auteur de sa félicité, fait qu'elle s'éloigne et qu'elle a horreur des péchés qui l'en ont séparée. Que si les bienheureux, qui sont assurés que leurs péchés leur sont pardonnés, et qui possèdent un bonheur qu'ils ne perdront jamais, sont dans une actuelle aversion de leurs péchés passés, à plus forte raison faut-il que nous en demandions le pardon et ayons regret de les avoir commis.

Or, comme la pénitence regarde le passé pour le détester, elle tourne l'autre visage vers le futur pour faire des résolutions et des bons propos de ne plus les commettre, d'éviter non-seulement le péché mortel, mais le véniel, s'il lui est possible; non-seulement le péché, mais les occasions du péché. Il faut que le pécheur dise avec le prophète royal : *Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ* (Ps. CXVIII) : J'ai résolu, mon Dieu, et je jure solennellement d'être inviolable dans l'observance de vos commandements, et qu'il ne sera ni force des démons, ni allèchements de la chair, ni intérêt temporel, quand bien même je devrais acquérir ou perdre une couronne, qui m'empêche d'être inviolable dans les promesses et dans les résolutions

que je fais de garder vos commandements. Que si vous demandez à ce prophète jusqu'à quel temps doit durer ce ferme propos : *In æternum non obliviscar justificationes tuas* (Psal. CXVIII) : Pendant toute une éternité. Il prend l'espace de l'éternité, pour montrer la fermeté et la durée de ses bonnes résolutions ; la fermeté, parce que l'éternité est invariable, et qu'elle n'a point de vicissitudes qui se trouvent dans le temps ; ou bien disons qu'il les gardera éternellement, pour marquer qu'elles n'auront jamais de fin. Il faut aussi qu'un vrai pénitent soit en cette disposition de garder inviolablement la fidélité de ses promesses, d'être parmi la vicissitude du temps et dans la diversité et la force des occasions qu'il pourrait faire naître pour l'ébranler, comme s'il jouissait de l'éternité bienheureuse qui n'a ni changement ni fin ; il doit même, par un artifice de son amour, et pour montrer la fermeté et la durée de ses résolutions, inventer, comme le prophète, une durée au-delà de l'éternité : *In æternum et ultra*.

Et, en effet, si le pénitent n'avait point cette ferme volonté de n'offenser plus Dieu, sa pénitence serait vaine et ridicule. Car, qu'est-ce que le péché, que le désir de le commettre ? et quoiqu'il ne sorte point au dehors par un acte extérieur, il est tout formé dans la volonté, qui en est le principe. Il suffit pour être méchant de vouloir le devenir, ou d'avoir quelque complaisance de l'avoir été ; et quoique les mains soient liées, que la langue se taise, le cœur forme des pensées qui peuvent nous faire perdre l'innocence et nous rendre criminels devant Dieu : *De corde enim exeunt cogitationes malæ, homicidia, adulteria* (Matth. XV). Il ne faut pas verser le sang de son ennemi pour être coupable d'un homicide, ni avoir violé la couche de son prochain pour avoir fait un adultère ; la justice des hommes ne châtie que le larcin effectif, mais celle de Dieu punit les volontés résolues à prendre les biens de son prochain. Puis donc qu'une mauvaise volonté nous rend ennemis de Dieu, il faut, pour lui plaire et pour lui satisfaire, que nous ayons la volonté de ne plus l'offenser.

Il ne suffit pas même pour avoir le pardon de nos péchés que nous soyons dans une suspension d'acte, c'est-à-dire que nous soyons dans un état qui ne soit ni celui de vouloir pécher, ni celui de ne le vouloir pas, enfin, que nous soyons dans une indifférence au bien et au mal, mais il est nécessaire de se déterminer et de produire positivement un acte et un ferme propos de n'offenser jamais Dieu. Or, comme le bon propos regarde le temps passé pour désavouer les mauvaises actions qui ont été commises, et le futur pour faire des résolutions de ne plus les commettre, il regarde aussi toutes les actions de la vie pour les régler suivant la loi de Dieu, et tous les péchés pour les détester et pour les éviter. Le Sage nous enseigne cette pratique, lorsqu'il nous exhorte à chercher Dieu dans la simplicité de notre

cœur, et qu'il prononce anathème contre ceux qui ont un cœur double. Celui-là cherche Dieu dans la simplicité de son cœur, qui ne le cherche que pour lui-même, et qui apporte tous ses soins pour ne tomber pas dans le moindre péché qui peut lui déplaire, qui les regarde tous, jusque même aux plus petits, comme des offenses faites à une bonté souveraine à qui il doit tous ses respects et toutes ses affections; mais ceux-là ont un cœur double et sont frappés des anathèmes du sage, qui font résolution de s'amender de quelque péché, et qui conservent des affections et des desseins pour les autres; ils s'empêchent de jurer, mais non pas de prendre le bien d'autrui; leur langue n'échappe point en paroles de détraction, mais leurs mains sont toujours étendues pour dérober; celui-là s'abstient de commettre des dissolutions de bouche, il donne l'aumône aux pauvres, il fait même quelque jeûne pour satisfaire à la pénitence qui lui a été imposée, mais il ne renvoie pas cette mauvaise femme qu'il entretient avec scandale et avec la perte de son salut. Il fait comme ce roi d'Israël qui paraissait en pénitent, et qu'on voyait dans la pratique des bonnes œuvres : *Veruntamen excelsa non abstulit*, néanmoins il n'abattit point les idoles et ne chassa pas la superstition. Or, je dis que le bon propos de ces gens-là est un sacrilège et la profanation d'un sacrement; car pour être bon propos il doit non-seulement regarder le passé et le futur, mais aussi il doit s'étendre sur toutes les actions de notre vie pour n'en faire plus aucune qui puisse offenser Dieu. Mon Dieu ! doit dire le véritable pénitent, puisque par les secours de vos grâces je sors du mauvais état où mes péchés m'avaient réduit, puisque votre bonté m'en fait espérer le pardon, et qu'après avoir fait des actions qui méritent les peines d'enfer il vous plaît de me remettre en votre amitié, je proteste et fais un ferme propos de ne vous offenser jamais, de vivre et de mourir votre serviteur; je romps dès maintenant et pour toujours avec tous les objets qui m'ont trompé et qui m'ont éloigné de vous, et fais un ferme propos de vous être fidèle moyennant votre grâce. Voilà quel doit être notre bon propos; voyons maintenant les motifs qui nous obligent à le rendre inviolable. J'en trouve trois; le premier se prend du côté de Dieu à qui nous le faisons; le second se prend de la pénitence considérée en elle-même, et enfin le troisième se tire de ses effets.

Je dis donc que le premier motif de la fermeté de nos bons propos est Dieu, qui, nous donnant le mouvement qui nous porte à la pénitence, nous donne aussi, dans sa nature et dans ses effets, l'exemple que nous devons suivre. La pénitence, comme dit Tertullien, répare en nous l'image des perfections divines que le péché avait effacées; c'est cette sainte vertu qui nous rend la beauté que nous avons perdue. Or, un des attributs divins, qui, à notre façon de parler, a plus d'éclat dans la divinité, est l'immutabilité; c'est elle que nous considérons comme la

source de son éternité; elle est comme le fond immobile de toutes ses perfections; c'est elle qui les soutient, qui les conserve. Il faut donc que l'homme, qui par la grâce qu'il reçoit dans le sacrement de pénitence répare tous les traits de cette divine ressemblance, tire sur son âme son immutabilité, que nous avons dit être le trait le plus exprès et le plus naturel de Dieu, et que, comme il est immuable par sa nature : *Ego Deus et non mutor* : je suis Dieu et je ne change point, il faut aussi que le pénitent dise : Je suis à Dieu par la grâce et je ne changerai point.

Et, en effet, comme dit saint Thomas, quand Dieu aime l'homme, il l'aime d'un amour permanent et invariable; c'est pourquoi il met dans son âme un don permanent qui est la grâce habituelle, il ne se contente point de lui donner des grâces actuelles, qui sont des secours prompts qui passent bientôt, mais il met dans son âme une grâce habituelle, une faveur permanente, qui est une forme divine, laquelle est le principe de nos actions vertueuses et la différence essentielle des justes et des méchants. Il y a cette différence entre l'amour de Dieu et celui des hommes : lorsqu'on réconcilie deux ennemis, il faut allumer un nouveau feu dans leur cœur, faire naître une nouvelle amitié, car la première était éteinte; mais lorsque l'homme se réconcilie avec Dieu, il trouve en lui un amour éternel, permanent, un feu que toutes les eaux de contradiction n'ont pas pu éteindre, il faut donc, puisque nous portons l'image de Dieu immuable, que nous avons reçu dans nous une grâce qui est un don permanent, et que sa charité est éternelle et invariable, que nous soyons aussi invariables dans nos résolutions et dans nos bons propos.

Et certes, nous devons faire autant envers Dieu que Dieu fait envers les hommes, quoiqu'il soit la vérité infailible et qu'il ne puisse ni tromper, ni être trompé. Promet-il quelque chose à quelqu'un pour témoigner que ses promesses sont infailibles ? il ajoute le serment; promet-il à Abraham un fils qui sera le principe d'une grande postérité ? il jure par lui-même d'accomplir cette promesse qu'il le fera père d'un peuple plus nombreux que les étoiles du ciel. Il promet avec serment à David d'affermir son trône et de conserver le sceptre dans sa maison : voilà comme Dieu, pour nous témoigner l'infailibilité de ses promesses, les accompagne de serment, pour nous apprendre que nous devons garder inviolablement ce que nous lui promettons dans la confession. Quelques curieux ont remarqué que dans toute la sainte Ecriture il n'est point parlé de trêve, et que le nom même y est inconnu, peut-être pour nous apprendre qu'avec Dieu il ne faut pas faire de trêve et s'allier avec lui pour quelque temps, mais bien faire une paix qui soit invariable et qui ne se rompe jamais.

Que si nous regardons le bon propos du côté de la pénitence, considérée en elle-même, nous trouverons qu'elle nous fournit un motif très-puissant qui nous oblige de le

rendre invariable. La pénitence, dit saint Thomas, est une partie de la justice : car elle nous fait rendre à Dieu et à notre prochain ce que nous lui avons ôté de biens et d'honneur. Or, la justice, comme la décrit Justinien, est un ferme propos, un dessein arrêté et une délibération constante de rendre à chacun ce qu'il lui appartient. Il faut aussi que la pénitence, qui est une espèce de justice, contienne un ferme propos de rendre à Dieu ce que nous lui devons d'honneur et de fidélité, et à notre prochain d'amour et d'assistance. Saint Paul, parlant de cette tristesse que la grâce fait naître en nous, par la vue qu'elle nous donne de nos péchés, dit que *Salutem stabilem operatur*, qu'elle opère en nous un salut stable et immobile, c'est-à-dire qu'elle nous fait concevoir des résolutions fermes et inviolables pour n'offenser jamais Dieu et pour faire notre salut.

Que si nous regardons la grâce que nous recevons au sacrement de pénitence dans ses effets, nous trouverons qu'elle nous oblige d'être fermes dans nos résolutions et dans nos bons propos; car la grâce est le germe et la semence de la gloire, c'est une gloire commencée; la gloire est le terme, la grâce est le moyen et le chemin qui la recherche et qui y conduit assurément; enfin, nous pouvons dire que la gloire est la consommation de la grâce. Or, comme la gloire est un état ferme et inébranlable, qu'elle est un bonheur qui ne se perd et qui ne se diminue point, mais qui est toujours le même aussi bien que l'éternité qui en est la durée, il faut que ce bon propos que nous faisons ensuite de la grâce que nous avons reçue au sacrement de pénitence, et qui nous donne les assurances de la gloire, soit ferme et inviolable.

Enfin saint Paul veut que nous prenions de l'état du péché les exemples de celui de la grâce, c'est-à-dire que nous fassions autant pour notre salut que nous avons fait pour notre perte : *Sicut exhibuistis corpora vestra*; en la même façon que vous appliquiez toutes les forces de votre corps et toutes les subtilités de votre esprit pour servir à l'injustice, employez même ardeur et portez-vous avec même empressement au service de Dieu. De ces paroles de saint Paul nous pouvons tirer un puissant motif pour la fermeté de notre bon propos. Voyez comme nous sommes attachés au péché, et combien sont fortes les résolutions qui nous y portent. Dieu se plaint, par le prophète Jérémie, de l'obstination du pécheur : *Quare aversus est populus aversione contentiosa*? Ce peuple a fait divorce et s'est séparé de moi d'un éloignement contentieux, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de le surmonter; mes grâces veulent le rappeler, il les refuse et se roidit contre un mouvement qui le veut détacher; une autre version tourne : *Aversione æterna*, il a fait une séparation éternelle avec moi et s'est éloigné pour ne revenir jamais; quelques prières, quelques promesses et quelques menaces que je lui puisse faire, il a pris de si fortes résolutions pour le

péché, que ni les puissants attraites de la grâce, ni la voix des prédicateurs, ni les maux dont il se voit accueilli ne peuvent point le détacher du diable et lui faire rompre une promesse de lui être fidèle, qu'il ne devait faire qu'à moi seul; et c'est pour ce grand attachement au mal qu'il lui donne quatre fois, dans ce même chapitre, le nom d'*aversatrix*, d'éloignée avec obstination. Or, puisque nous avons de si forts attachements pour le péché, que nous gardons si fidèlement les promesses que nous avons faites au démon, maintenant qu'une puissante grâce nous a tirés d'un état qui était notre perte, et nous a fait rompre de mauvaises promesses qui nous engageaient à l'enfer, ayons même fermeté pour la grâce et pour Dieu, que nous avons eue pour le péché et pour le démon. Ne faisons pas comme saint Pierre, qui après avoir fait des résolutions qui semblaient défier toutes les puissances de l'enfer, après avoir protesté à son maître que la mort, qui sépare l'âme du corps, ne le saurait éloigner de lui, en même temps qu'une simple servante lui parle, le voilà renversé; ses bonnes résolutions s'évaporent en fumée, et il ne se souvient plus qu'il est une pierre en fermeté et disciple de Jésus-Christ. Hélas! combien y en a-t-il qui font à ces pâques comme saint Pierre? Ils ont protesté qu'il n'y aurait rien qui pût les séparer de la charité de Jésus-Christ et leur faire rompre les promesses qu'ils ont jurées au sacrement de pénitence et aux pieds de ses autels; néanmoins le premier vent, une légère tentation leur fait oublier le dessein de lui être fidèles. Que si l'exemple de Dieu, si les intérêts de notre salut ne peuvent pas nous obliger à être inviolables dans les promesses que nous avons faites à Dieu, souvenons-nous que les parjures, comme dit la loi, sont infâmes et que leur témoignage n'est point reçu. Chrétiens, parmi les hommes on traite ces infracteurs de promesses avec une rigueur qui les fait voir morts dans la vie civile, et qui ne leur permet pas d'action dans le droit, que doit-on dire de ceux qui promettent solennellement à Dieu de lui être fidèles, et qui ne lui tiennent pas parole, qui de leur confession font plutôt une parenthèse de pécher qu'une cessation et qu'un changement de vie? ne devons-nous pas dire que ce sont des hommes couverts de la plus grande infamie qu'on se puisse imaginer; mais, pour n'y pas tomber, allons aux moyens qui peuvent rendre notre bon propos inviolable.

TROISIÈME POINT.

Le premier et le plus efficace est la prière que nous devons faire à Dieu. Salomon y eut recours pour se conserver dans le bon dessein et dans la ferme résolution qu'il avait faite de servir Dieu : *Custodi hanc voluntatem*. Seigneur, comme vous êtes le principe du bon mouvement qui m'a porté à vous bâtir un temple, et de vous y faire honorer avec tout le culte possible, je vous prie, conservez ce que vous m'avez donné, et puisque vous tenez les cœurs des rois entre vos

maines, affermissez tellement le mien dans ses bonnes résolutions, qu'il n'en conçoive jamais de contraires, et qu'il vous soit toujours fidèle. Nous devons, à l'exemple de ce sage roi, prier Dieu, puisqu'il est, comme disait une sainte vierge : *Seminator casti consilii*, l'auteur de tous les bons desseins qui nous portent à la vertu et à son service, qu'il lui plaise le conserver et le rendre inviolable.

Le prophète royal nous fournit un autre moyen pour rendre notre bon propos inviolable : *Confige timore tuo carnes meas*, que votre crainte soit un clou doré, mais bien fort, qui arrête les résolutions que votre grâce a fait naître en moi; et saint Grégoire dit que la crainte de Dieu est une ancre de miséricorde qui nous arrête : car, comme elle empêche que le vaisseau qui est poussé par les vents et battu par les flots ne change de place, aussi notre cœur, que les passions agitent et ne laissent jamais en même état, a besoin de la crainte pour être affermi dans les résolutions qu'il a faites de servir Dieu. Si nous pensons que c'est à une majesté souveraine que nous promettons l'amendement de notre vie et la fidélité à son service, qu'il peut venger par un feu éternel le mépris que nous faisons de lui par la légèreté et par l'inconstance, qui nous font oublier les promesses que nous lui avons faites, nous serons inviolables dans nos bons propos.

Saint Paul dit aussi que la foi affermit nos entendements dans les vérités qu'elle nous révèle, et moi je dis, après lui, qu'elle arrête notre volonté par les promesses des biens qu'elle nous présente : *State in fide*. Quand je parle de la foi, j'entends parler de celle qui est vive, enflammée, toujours agissante et qui est enfin une démonstration sensible de notre créance. C'est elle qui affermit notre cœur, qui lui conserve le bon propos et qui le met en exécution pour mériter les biens dont elle lui donne la connaissance et les assurances ; oui, chrétiens, serait-il bien possible que, si nous avions cette foi vive, qui nous fait voir les biens infinis que Dieu promet à nos fidélités, nous nous laissions gagner aux fausses promesses du monde ? Jacob ne se rebute point des travaux qu'il lui faut souffrir pour obtenir ce que Laban, son beau-père, lui avait promis, il trouve même de la douceur dans des fatigues où il s'était obligé volontairement, parce qu'il espère qu'on lui tiendra la promesse qu'on lui a faite. Et quoi ! chrétiens, Dieu nous promet des biens éternels, et il ne demande que très-peu de chose pour nous les faire mériter, et nous serons infidèles dans nos promesses ! Il est toujours constant dans ses résolutions, fidèle dans ses promesses, véritable dans ses paroles, et nous n'avons ni vérités dans les nôtres, ni fermeté dans nos résolutions.

La troisième chose qui peut rendre ferme et inviolable le bon propos que nous faisons en la confession sera l'amour de Dieu. Saint Paul le conseillait : *Radicati in chari-*

tate : Soyez enracinés en la charité, elle est une racine bien profonde qui porte des fruits d'honneur et de gloire, qui nous conservera les bonnes résolutions qui nous attachent au service de Dieu. L'amante du Cantique, qui était enflammée de ce divin amour, disait : Je tiens celui que j'aime, et il n'est point de violence qui me le puisse ôter. Et le même saint Paul, après nous avoir donné ce conseil, nous en fait voir la pratique en lui-même. Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? seront-ce les afflictions, la perte des biens, les nécessités du corps, les hommes, les anges, le démon ? Je suis assuré que, quand toutes ces puissances se ligeraient ensemble et qu'elles joindraient leurs forces, elles ne sauraient me faire rompre le bon propos que j'ai fait de servir Dieu. Oui, chrétiens, je dis que, si nous avions son amour dans nos cœurs, on ne verrait jamais de l'infidélité dans nos paroles, car nous les préférierions à toutes les choses qui nous font rompre et qui emportent toutes nos bonnes résolutions. Comme cet amour nous occuperait toujours dans la recherche ou dans la pratique des choses que nous croirions lui plaire, nous serions bien éloignés de donner notre attention et notre consentement à celles qui nous en éloignent et qui l'offensent, mais parce que nous n'avons pas cet amour, de là vient notre inconstance.

Enfin le dernier motif qui doit nous obliger à être inviolables dans notre bon propos sera parce que les parjures sont abominables devant Dieu et devant les hommes. Il l'a témoigné souvent par les châtimens qu'il leur a fait souffrir. Le roi Sédécias est chassé de son trône et mené captif dans Babylone, en punition de ce qu'il n'avait pas gardé les promesses qu'il avait faites au roi Nabuchodonosor, quoiqu'il fût infidèle ; et Baronius remarque que Dieu permit la défaite de l'armée des chrétiens dans la Palestine, parce qu'ils ne gardèrent point la foi qu'ils avaient donnée aux Sarrasins. Nous regardons les apostats de religion avec horreur, parce qu'ils ont manqué de foi à Dieu et qu'ils ne se tiennent point dans l'observance qu'ils lui ont promise ; et nous n'aurons pas honte de rompre si souvent les promesses que nous lui faisons en recevant un sacrement, et en présence de ses anges. Les choses que nous lui promettons ne sont pas seulement la matière des conseils de perfection, sans lesquels avant de les avoir voués nous pouvions être sauvés, mais nous lui promettons de garder ses commandemens auxquels nous sommes déjà obligés par notre baptême et sans lequel nous ne pouvons pas être sauvés.

Je finis avec ces paroles de saint Paul. Ce saint Apôtre exhorte les Corinthiens à la persévérance par ces paroles : Mes frères, leur dit-il, soyez fermes et immobiles dans l'œuvre du Seigneur, qui est votre salut ; ne vous laissez pas emporter à vos dérèglements passés, où vous n'avez trouvé que de la confusion et de la vanité, mais gardez fidèlement les promesses que vous avez faites à

Dieu, en recevant la religion de son Fils. Et le même saint Paul, après nous avoir instruits de la fermeté de nos bonnes résolutions, se plaint de l'inconstance des Galates. J'admire et je déteste, leur dit cet apôtre, votre légèreté et votre inconstance, qui vous ont fait quitter l'Evangile de Jésus-Christ, que je vous ai prêché avec tant de prodiges et tant de certitude, pour vous laisser séduire à un nouvel et faux évangile qui vous a été porté par des séducteurs qui sont ennemis de Jésus-Christ et de sa croix : *Tam cito*, si tôt. Il n'y avait que bien peu de temps que je vous l'avais prêché. Le sang de Jésus-Christ fumait encore devant vos yeux, ses souffrances vous étaient présentes et vous étiez persuadés qu'il est mort pour vous, néanmoins par un aveuglement épouvantable et par une infidélité qui n'eut jamais de pareille vous l'avez quitté. J'en dis tout de même, ô chrétiens : *Tam cito !* Pécheur, tu sors de te confesser, il n'y a que quelques jours que tu as fait ta pâque, où tu as promis une fidélité inviolable à Dieu et au prêtre qui est son lieutenant, et néanmoins incontinent après tu retournes à tes débauches passées, et tu reprends un train de vie que tu avais condamné. Attends un peu, conserve encore ton âme en gardant tes promesses, et tu trouveras que Dieu est inviolable dans celles qu'il te fait de te donner la gloire que je te souhaite.

SERMON XLII.

SATISFACTION DU PÉNITENT.

Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum.

Faites pénitence, car le royaume des cieux approche (S. Matth., ch. IV).

Quoique Dieu pardonne nos péchés et qu'il nous commande de faire envers nos ennemis ce qu'il fait en notre endroit ; quoiqu'il veuille que nous en prenions l'exemple sur lui-même, et que son Fils dans les jours de sa chair et de son sang, qui ont été ceux de sa Passion, ait parfaitement pratiqué ce que son Père nous commande et à quoi il n'était pas obligé ; quoique enfin ce même Fils nous ordonne de prêter sans usure et de secourir notre prochain par le seul motif de son amour, et la seule espérance de la récompense que nous devons recevoir en l'autre monde, néanmoins je trouve, chrétiens, que dans le sacrement de pénitence, où nous recevons le pardon de nos péchés, Dieu veut être satisfait. Sa justice demande réparation des injures que nous lui avons faites, et ne veut pas donner ses grâces, qui ne donnent la liberté et le pardon à des criminels qu'après qu'ils se seront chatiés eux-mêmes. Il nous vend en quelque façon par la pénitence, dont la satisfaction est une partie, le pardon de nos péchés, comme dit Tertullien : *Hoc enim pretio Dominus veniam addicere instituit, hac pœnitentiæ compensatione redimendam proponit impunitatem*. Mais si nous regardons ce qu'il nous donne et ce qu'il recoit de nous, nous trouverons que notre satisfaction est

plutôt un remède pour nous préserver de tomber en des maux nouveaux, qu'une véritable et parfaite réparation des passés, et qu'il faut que sa bonté supplée à notre impuissance. C'est de cette satisfaction nécessaire que je veux vous parler, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave, Maria*.

Il est assuré que, lorsque l'homme commet un péché mortel, il se rend ennemi de Dieu, car si, comme dit Tertullien, l'amitié consiste dans une conformité de sentiments : *Obsequii ratio in similitudine animorum*, le pécheur en a qui sont contraires à ceux de son Dieu, qui nous commande la fuite du mal et la pratique du bien, puisqu'il se conduit par le dérèglement de ses passions et par des mouvements qui lui sont inspirés du démon. C'est de quoi Dieu se plaint en divers lieux de la sainte Ecriture, où il appelle les pécheurs ses ennemis, des aveugles volontaires et des enfants du diable.

Secondement, le pécheur choque la justice, car ce désordre lui fait affecter l'indépendance, ravit autant qu'il peut l'honneur et l'obéissance qu'il doit à Dieu comme à l'auteur de son être et de sa dernière fin. Il doit donc, et c'est un devoir indispensable de justice de réparer ces deux dommages qu'il a causés. Pour le premier, qui est celui de s'être déclaré ennemi de Dieu par la contrariété de ses sentiments et de ses désirs, il ne peut, quoi qu'il fasse, satisfaire à cette injure, se remettre dans l'amitié de Dieu et effacer une coulpe qui le fait son ennemi. Toutes les œuvres de la nature, tous les sacrifices de la loi sont impuissants pour ce grand dessein, car, comme dit saint Thomas, la grâce étant le lien qui unit l'homme avec Dieu, étant comme le sceau de leur amitié, ne peut être rétablie que par la même grâce qui nous a été méritée par le sang du Fils de Dieu. Secondement, la volonté de l'homme s'étant séparée de Dieu comme de sa dernière fin, ce désordre, qui détache une partie de son tout, un fils de son père, une créature de son Créateur, ne peut être réparé que par la grâce, qui le remet dans la vue et dans le rapport de sa dernière fin. Ce gauchissement ne peut être redressé que par un mouvement contraire qui lui est imprimé par cette divine habitude, qui est une émanation de la nature divine.

Mais, parce que l'homme choque la justice par son péché, en ce qu'il usurpe ce qui n'est pas à lui, qui est l'indépendance, et qu'il a abusé des choses dont il devait faire de bons usages, il doit satisfaire à ce dommage, réparer cette injure et rendre à Dieu ce qu'il s'est efforcé de lui ravir. Enfin il doit lui faire justice. Il est vrai qu'à parler proprement il n'y en peut pas avoir entre Dieu et l'homme, non plus qu'entre le fils et le père, le seigneur et le sujet, parce qu'ils ne sont pas dans cette égalité que la justice suppose et qu'elle établit. Aussi ne peut-il point y avoir de véritable satisfaction entre le Créateur et la créature, et l'homme, quoi

qu'il fasse, ne peut pas satisfaire au démerite de ses péchés, qui ont quelque chose d'infini, puisqu'ils offensent Dieu, qui n'a pas de bornes en ses perfections. Néanmoins les théologiens disent que, sans parler de cette satisfaction qu'ils appellent rigoureuse, qui doit se faire des biens propres, et qui met une égalité entre l'offense et la satisfaction, il y en a une autre qui est plus un effet de la miséricorde de Dieu, qui la reçoit, que de la justice, qui en impose le devoir ; et c'est alors que l'homme par le secours de la grâce qui nous rend enfants de Dieu, membres de Jésus-Christ, les tabernacles du Saint-Esprit, élève nos actions et leur donne un mérite qui fait une satisfaction, que Dieu reçoit miséricordieusement, pour l'expiation de nos fautes. C'est elle qu'il demande et que nous sommes obligés de lui présenter.

Le sacré concile de Trente, après nous avoir assuré cette vérité, nous enseigne que nous pouvons satisfaire à Dieu par trois sortes de bonnes œuvres : ou en souffrant avec patience les maux qu'il nous envoie, comme sont la pauvreté, les maladies, la mort temporelle. Secondement, en affligeant notre corps par des pénitences volontaires et humiliant notre esprit par la prière. Troisièmement, en accomplissant fidèlement celles qui nous sont ordonnées par nos confesseurs. Je ne veux pas parler des premières, je me retranche dans les secondes et les troisièmes, dont je désire de vous faire voir ces trois choses. Premièrement, l'obligation que nous avons de satisfaire à Dieu par des œuvres peineuses qui affligent le corps et qui abattent l'orgueil de l'esprit. Secondement, quelles sont ces œuvres affligeantes qui sont la matière de notre satisfaction. En troisième lieu, que nous devons les faire bientôt et satisfaire promptement.

Pour le premier, je dis, chrétiens, que la satisfaction n'est pas une cessation du péché, un désaveu de l'esprit, une reconnaissance de sa faute, mais une souffrance volontaire de peines et de mortifications, qui expient les péchés passés et qui en préservent à l'avenir. Nous apprendrons parfaitement cette vérité de saint Thomas (c'est au *Supplém.* q. 12, a 3). Il dit là que la satisfaction est une justice qui ne punit pas seulement la coulpe commise par des peines volontaires, pour ôter l'inégalité qu'elle avait causée, lorsque la créature s'était élevée contre son souverain, mais encore qu'elle s'emploie pour conserver l'égalité qu'elle ordonne et qu'elle établit, lorsqu'elle humilie le pécheur devant Dieu. Et parce que, comme dit Aristote, les peines sont des médecines, suivant cela, on peut dire que la satisfaction, qui est un acte d'une justice vindicative et punissante, est une médecine qui guérit nos péchés passés et qui nous préserve de ceux que nous pourrions commettre à l'avenir. Selon ces deux considérations et ces deux rapports, on la définit en deux façons. Pour le premier, c'est-à-dire, par le regard qu'elle a à la coulpe commise, saint Thomas la définit : une compensation de l'injure reçue suivant l'égalité

de la justice : *Satisfactio est una æ injuriæ recompensatio secundum justitiæ æqualitatem*. Que si nous la regardons en tant qu'elle se tourne et qu'elle a du rapport à l'avenir, dont elle prévient les désordres, on peut dire, avec S. Augustin, qu'on fait la satisfaction, quand on retranche et qu'on s'ôte les causes et les moyens qui nous ont fait pécher, et qui le pourraient faire encore à l'avenir : *Satisfactio est peccatorum causas excidere, et suggestionibus aditum non indulgere*.

Or, en quelque façon qu'on prenne la satisfaction, ou comme une médecine qui guérit les maux qu'on souffre, ou pour celle qui sert de préservatif pour ceux qui pourraient arriver, ou enfin, pour parler plus proprement, pour un acte de justice qui punit les péchés commis, ou pour celui qui nous arrête et qui nous sert de frein pour n'en commettre point à l'avenir, je dis qu'en quelque façon qu'on la considère, elle doit se faire par des actions peineuses, qui affligent le corps et qui humilient l'esprit ; et en voici la raison : c'est que la compensation signifie une égalité qui doit se trouver entre l'offensant et l'offensé, entre celui qui fait l'injure et celui qui la reçoit. Or, pour mettre cette égalité et cette proportion, il faut ôter ce qu'une des parties tient par injustice, et qui l'élevait au-dessus de celui qui lui était égal et qui ne doit pas lui être inférieur. Suivant cela, quoique le pécheur ne puisse rien ôter à Dieu qui possède tous les biens nécessairement, néanmoins il s'efforce de le faire, car il affecte l'indépendance qui est propre à Dieu ; il faut donc que, quand le pécheur veut satisfaire à cette majesté, il s'ôte quelque chose pour le rendre à celui qu'il a offensé ; une bonne œuvre, en qualité de bonne, n'ôte rien à celui qui la fait ; au contraire, elle lui donne, elle le perfectionne et lui acquiert une gloire éternelle ; et ainsi le pénitent, en offrant à Dieu des bonnes œuvres, ne se prive de rien, il il faut donc qu'il satisfasse par des œuvres peineuses, qui ôtent l'embonpoint à son corps, la vigueur à sa chair, l'insolence à son esprit et la liberté à ses passions. De cette doctrine, qui est de saint Thomas, vous apprendrez, chrétiens, qu'afin qu'une œuvre soit satisfactoire, il faut qu'elle soit bonne de sa nature, qu'elle soit faite à l'honneur de Dieu, qu'on veut réparer, et troisièmement qu'elle soit peineuse, c'est-à-dire qu'elle afflige le corps et qu'elle humilie l'esprit.

Que si nous regardons la satisfaction comme une médecine préservative et comme un frein qui nous retient que nous ne tombions pas dans les péchés que nous avons commis, et pour lesquels nous voulons satisfaire, je dis que dans cette considération la satisfaction doit être peineuse, parce que la peine que nous avons ressentie, et qui nous a été fâcheuse, nous empêche de tomber dans les mêmes excès que nous ne pourrions expier que par la même peine. Et voilà comme il est vrai, au sentiment de saint Thomas, que la satisfaction doit être affligeante.

Saint Bonaventure, descendant plus en par-

ticulier, dit que dans la satisfaction, il se trouve quatre choses qui demandent et qui veulent nécessairement qu'elle soit affligeante et qu'elle se fasse par des mortifications sensibles. La première, est *honoris ablatis restitutio* ; elle est une restitution, une réparation de l'honneur que l'homme s'efforce de ravir à Dieu, préférant un sale plaisir, une vile créature, un métal éclatant à une majesté souveraine ; il faut donc qu'il s'humilie, qu'il condamne ce choix et qu'il souffre des peines qui en fassent la réparation.

David, parlant de sa pénitence, l'appelle son humiliation : *Vide humilitatem meam et laborem meum* (Psal. XXIV) : Seigneur, voyez, s'il vous plaît, mon humilité et les travaux de ma pénitence ; et parce qu'il s'était élevé contre Dieu par son péché, et qu'il avait affecté l'indépendance, maintenant dans sa pénitence il fait de son honneur un sacrifice à celui de Dieu, qu'il avait voulu ravir. Dieu même, parlant de la pénitence d'Achab, l'appelle une humiliation : *Nonne vidisti humiliatum Achab coram me ?* (III, Reg. XXI). Ce roi insolent fait pénitence, il s'est humilié, il a quitté ce faste qui est ordinaire aux rois, il a renoncé à ses actions et à ses desseins insolents qui m'ont offensé. Ce n'est plus cet orgueilleux Achab, ce cruel qui persécutait les prophètes, ce meurtrier d'innocents, cet usurpateur du bien de ses sujets ; mais c'est un homme humilié, qui me rend l'honneur qu'il s'était efforcé de me ravir.

Tertullien dit que la pénitence ne s'occupe à autre chose qu'à humilier l'homme : *Exomologesis, humiliandi hominis disciplina* (De Pénitent.) ; ce qu'elle fait, jetant le pénitent aux pieds des fidèles, pour leur demander le secours de leurs prières et le pardon d'une faute qui peut les avoir scandalisés ; elle le couvre d'un sac et de cendre, lui ôte toutes les marques de joie et de dignité, l'éloigne de la compagnie des autres chrétiens. Toutes ces choses qu'on ordonnait pour la satisfaction des péchés sont des marques d'humilité et des effets d'un cœur qui veut satisfaire à Dieu, dont il s'est efforcé de ravir l'honneur.

Secondement, dans la satisfaction il se fait, dit saint Bonaventure, *deordinati reordinatio* : on remet dans l'ordre ce qui en était sorti et qui l'avait renversé. Et pour entendre ceci, il faut savoir ce que dit saint Thomas, que Dieu a mis l'homme dans trois ordres. Le premier est un ordre de dépendance qu'il a envers Dieu, parce qu'il est le créateur de l'être qu'il possède, et la dernière fin qu'il recherche, et qui peut le rendre heureux. Le second ordre est celui qu'il a avec son prochain, qui est d'amour, de compassion et d'assistance ; il rompt cet ordre par des larcins qui ravissent le bien de son prochain, par les médisances qui lui ôtent l'honneur, et par les inimitiés qui le rendent insensible à ses misères. Le troisième ordre est celui qui soumet l'homme à Dieu, le corps à l'âme, la chair à l'esprit,

les sens à la raison. Or, le pécheur rompt cet ordre lorsqu'il suit le désordre de ses passions, qu'il donne à son corps des plaisirs de bêtes qui sont contraires à l'esprit. Voilà un grand désordre, un extrême dérèglement qui mérite tous les châtimens, et qui est beaucoup injurieux à Dieu, qui est auteur de l'ordre. Pour donc rétablir cet ordre que le pécheur a renversé, et pour remettre cette harmonie que la sagesse avait concertée, il faut que le pénitent souffre quelque peine qui en soit la satisfaction. C'est par elle qu'il remet les choses dans leur rang naturel, qu'il soumet l'homme à Dieu, le corps à l'esprit, et qu'il se rallie avec son prochain. Ce rétablissement de l'ordre, qui se fait par la satisfaction, est appelé par un prophète : *Pulchritudo justitiæ*, parce que, comme la beauté consiste dans l'ordre des parties qui la composent, aussi la satisfaction remettant toutes choses dans l'ordre que les pécheurs avaient renversé, fait une beauté admirable, et peut être appelée une justice très-équitable.

Troisièmement, dit saint Bonaventure, dans la satisfaction est *infirmi curatio*, elle est le remède aux maux que le péché a faits à nos âmes. La superbe donne les tumeurs des hydropiques. L'avarice en fait ressentir la soif, et courbe l'homme envers la terre, l'impureté le remplit de pourriture, les vengeances de mauvais sang. L'envie enfonce ses yeux, déprave son goût, rend son haleine impure et tout son corps pâle. La paralysie lui ôte le sentiment et le mouvement ; enfin la détraction met le fiel sur sa langue et le venin dans son cœur. Or, pour apporter le remède à tous ces maux, il faut le prendre de leurs contraires. L'humilité doit désenfler cet orgueilleux ; la libéralité redresser cet avare, décharger cet homme appesanti par le poids de ses richesses. Il est nécessaire que la chasteté purifie celui que l'impureté a infecté, et que la charité fasse un homme nouveau de cet envieux. Or, toutes ces choses, qui sont les remèdes à nos maux, sont la nature et les effets de la satisfaction.

Enfin, dit saint Bonaventure, dans la satisfaction, il se trouve *debiti absolutio*, la rémission d'une dette. Car l'homme par son péché devient une victime d'enfer, il signe lui-même l'arrêt que Dieu a prononcé contre lui, et accepte volontiers toutes les peines que sa justice peut lui faire souffrir en ce monde et en l'autre. Dans cet état il peut être appelé un fils de la gehenne, parce qu'elle lui est acquise par son péché, et un vase de la fureur de Dieu. Or, pour se libérer de tous ces malheurs, il faut qu'il satisfasse à la justice divine, laquelle voyant son impuissance et se sentant poussée par les mouvements d'une bonté infinie, souffre que par quelques larmes que la pénitence nous fait verser nous éteignons ce feu qui devrait nous brûler éternellement, que par quelques aumônes, par quelques jeûnes, nous nous empêchions de souffrir cette faim enragée, et que par un repentir de nos fautes, nous arrêtons ce désespoir et ce ver immortel

qui tourmente les damnés ; et partant il faut satisfaire par des œuvres peineuses qui affligent le corps et qui humilient l'esprit.

C'est d'ici que nous pouvons prendre un juste sujet de condamner l'erreur des hérétiques et la délicatesse des chrétiens qui croient pouvoir obtenir le pardon de leurs péchés sans satisfaire à la justice de Dieu qu'ils ont offensée. Ils s'imaginent que c'est assez et qu'il suffit pour se réconcilier avec lui, de dire : Je suis marri d'avoir offensé Dieu, j'en frappe ma poitrine et lui en demande pardon. C'est s'abuser que d'avoir ce sentiment et d'être dans cette pratique. Car c'est une loi générale que *non remittitur peccatum, nisi restituatur ablatum*, qu'on ne donne point l'absolution d'un larcin sans restitution, ni le pardon d'un péché qui a offensé Dieu, qui s'est efforcé de lui ravir l'honneur, sans satisfaction, qui doit se faire par des œuvres peineuses. Il faut, dit Tertullien, que ce corps, qui a été le sujet, le motif ou l'instrument de nos crimes, les expie par une rude pénitence qui en soit la véritable satisfaction. Allons au second point.

SECOND POINT.

oyons maintenant en particulier quelles sont ces œuvres peineuses qui doivent satisfaire à Dieu. On dit ordinairement que ce sont l'oraison, l'aumône et le jeûne. Par ce mot de jeûnes sont comprises toutes les choses qui affligent le corps, qui répriment la concupiscence et qui abattent l'insolence de la chair, comme sont les cilices, les disciplines, la nudité des pieds, les veilles, les pèlerinages. A l'aumône se rapportent toutes les choses qui sont contraires à l'avarice et qui sont utiles au prochain, dont nous soulageons sa misère, comme sont les œuvres de miséricorde, lui donner à manger et à boire dans ses nécessités, employer notre faveur pour le tirer de l'oppression, nos soins et notre bourse pour lui donner du secours dans ses maladies.

Sous le mot d'oraison sont comprises toutes les choses qui rendent de l'honneur à Dieu, comme sont les louanges, les actions de grâces, les actes de confession et de contrition.

Toutes ces œuvres s'appellent satisfactoirs, pour plusieurs raisons : la première, parce que nous devons satisfaire à Dieu par des biens qui soient à nous autant qu'il nous est possible. Or, il n'y a rien qui soit mieux à nous que notre corps et notre esprit, qui sont les parties dont nous sommes composés, et qui constituent notre être. Ce sont elles aussi qui sont le sujet de notre satisfaction, car nous affligeons le corps par les jeûnes et par les autres mortifications. Nous soumettons notre esprit à Dieu par la prière, et par l'aumône nous lui offrons nos biens extérieurs, que le Sage appelle notre substance, parce qu'ils sont les fruits de nos travaux, ou l'héritage que nos pères nous ont laissé, et qu'ils nous ont acquis par leurs sueurs, et ainsi nous appelons ces œuvres satisfactoirs, parce que par elles nous of-

frons à Dieu des biens qui sont à nous, et apaisons sa justice par des fruits qui sont de notre fonds.

Saint Thomas rapporte une autre raison qui nous apprend pourquoi ces bonnes œuvres s'appellent satisfactoirs, qu'il prend de l'essence de la satisfaction. Nous avons dit avec lui que la satisfaction ôte et retranche quelque chose du pénitent pour le rendre à Dieu et pour lui réparer l'honneur qu'il s'est efforcé de lui ravir. Or, le pénitent par l'aumône s'ôte et se prive des biens de fortune pour les donner aux pauvres pour l'amour de Dieu. Le jeûne enlève à son corps l'embonpoint qui l'a fait rebelle aux lois de la piété, l'oraison soumet l'esprit à Dieu, et le prive de cet orgueil qui est ordinaire à tous les pécheurs.

Où bien disons avec saint Bonaventure que nous appelons ces trois bonnes œuvres satisfactoirs, parce qu'elles apportent le remède à la source de tous les maux. Saint Jean dit que tous les péchés qui sont dans le monde procèdent de quelqu'un de ces trois principes, qu'il appelle concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et superbe de la vie : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (Joan., II). Or, le jeûne affaiblit la chair, arrête des fougues que la raison et la piété ont peine à modérer, rend à l'esprit le calme que les insolences de cette partie animale lui ôtaient. L'aumône, qui est une pieuse libéralité, ôte la matière à l'avarice, qui est proprement appelée la concupiscence des yeux, parce que les biens de la terre ne se possèdent que par les yeux, et qu'un avare désire tout ce qu'il voit.

Enfin l'oraison, qui est une protestation que l'homme fait à Dieu de sa souveraineté, dont il se témoigne dépendre par les nécessités qu'il lui présente, et par le secours qu'il en attend, abaisse l'orgueil de la vie, c'est-à-dire, cette humeur orgueilleuse qui nous est naturelle, qui nous fait élever au-dessus de toutes choses, et qui affecte l'indépendance. Et voilà comme il est vrai que nous appelons ces œuvres satisfactoirs.

On peut encore dire qu'on les appelle satisfactoirs, parce qu'elles nous adressent à Dieu, à nous-mêmes et à notre prochain. L'oraison, qui est un entretien de notre esprit avec Dieu, un sacrifice que nous lui présentons, nous adresse à lui comme au principe de tous les biens et à la fin de toutes choses, duquel nous nous étions séparés par le péché. L'aumône regarde le prochain, de qui elle secourt les nécessités, et le jeûne, qui abat l'insolence de notre chair, n'est ordonné que pour procurer la paix entre elle et l'esprit, qui sont les deux parties dont nous sommes composés.

Quesi nous demandons laquelle de ces trois bonnes œuvres satisfactoirs est la plus agréable à Dieu et la plus profitable à l'homme, à cela je vous répondrai que chacune a son excellence particulière qui lui donne quelque avantage par dessus les au-

tres. Car dans la satisfaction il faut regarder trois choses : premièrement la fuite du péché et la détestation de ce monstre. Or, l'oraison est très-propre pour cela, parceque par l'oraison nous connaissons les maux qu'il nous a causés; nous y recevons des lumières pour découvrir les ruses de nos ennemis, nous y prenons des forces pour y résister. C'est pourquoi le Fils de Dieu commandait à ses disciples de veiller et de prier, pour éviter et surmonter les tentations du diable : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem.*

Secondement, dans la satisfaction il se trouve l'augmentation de grâce que nous recevons lorsque nous sommes en bon état. Or, pour mériter cet accroissement de grâce, l'aumône nous sert beaucoup, parce que les pauvres auxquels on la fait sont des intercesseurs qui nous l'obtiennent de Dieu, ce sont des amis qui, comme dit le saint Evangile, nous reçoivent dans les tabernacles éternels. L'aumône est une espèce de change et de commerce que l'homme fait avec Dieu, il lui donne en la personne des pauvres des biens temporels pour recevoir ceux de la grâce, il porte ses offrandes sur ces autels vivants pour honorer cette souveraine majesté, qui, n'ayant besoin de chose quelconque de ses creatures, est très-libérale en notre endroit, lorsque nous témoignons l'être envers les pauvres, qui sont ses enfants, ses images et ses lieutenants.

Enfin on trouve dans une œuvre satisfactoire l'acquit de la peine qu'on a méritée par son péché, car il est vrai, comme dit saint Paul, que les gages du péché sont la mort : *Stipendia peccati mors* (Rom., VI), c'est-à-dire, les apanages, les suites d'un péché mortel sont la mort de l'âme; or, par l'absolution que nous recevons d'un prêtre, qui est le lieutenant de Dieu et qui nous applique, par un pouvoir qu'il lui a communiqué, les mérites de son Fils, qui sont infinis, cette peine éternelle, ces feux qui ne s'éteindront jamais, ce ver immortel, cette compagnie des démons, qui sont les tourments des damnés et que nous devons souffrir pour un péché mortel, sont changés en quelque peine temporelle, de laquelle nous sommes délivrés par la satisfaction qui nous est ordonnée, et c'est singulièrement par les jeûnes et par les autres mortifications qui affligent le corps; et ainsi vous voyez que toutes ces œuvres satisfactives ont quelque excellence qui leur est particulière.

Mais voulons-nous apprendre une sorte de satisfaction qui est très-agréable à Dieu et qui nous est absolument nécessaire, parce que sans elle toutes les autres ne sauraient plaire à sa divine majesté ni satisfaire au démerite ni à la peine de nos péchés? c'est celle que saint Bonaventure nous enseigne par ces paroles : *Qui bene vult satisfacere, necesse habet occasiones propinquas excidere* (In 4 dist. 13, qu. 1 ad 4) : Le pénitent qui veut satisfaire à Dieu pour le démerite de ses péchés et réparer des pertes qu'ils lui ont causées doit s'éloigner, se retrancher de toutes les occasions prochaines du péché.

Saint Thomas est dans le même sentiment de saint Bonaventure, et tous les deux s'accordent avec saint Augustin, qui dit : *Satisfactio est peccatorum causas excidere et eorum suggestionibus aditum non indulgere* (In 4 dist. 15 in suppl., q. 12, a 3) : La véritable satisfaction est celle qui retranche les causes du péché et qui ferme la porte à toutes les occasions qui peuvent le faire commettre. Et, pour entendre les paroles de ces grands docteurs, il faut savoir que les causes de nos péchés sont de deux sortes : les premières sont intérieures, telles que sont la concupiscence que le péché du premier des hommes a mises dans tous ses descendants, et cette pente que la coutume ou que l'acte du péché produit et laisse dans nos puissances, qui sont comme les restes de nos péchés et le mauvais germe qui en produit beaucoup d'autres. Les autres sont extérieures, que nous pouvons dire être les lieux où nous les avons commis et les mauvaises compagnies qui nous y ont précipités. Il est vrai que nous ne pouvons pas arracher cette concupiscence qui est entée au fond de notre nature, qui naît avec nous et que nous ne perdons qu'avec la vie, néanmoins nous pouvons l'arrêter et l'attacher par le secours tout-puissant de la grâce, comme il s'est vu dans plusieurs saints; mais les autres occasions, qui sont extérieures, comme les lieux où nous avons commis nos péchés et les mauvaises compagnies qui nous y ont poussés et nous les ont présentées, nous devons les retrancher : car, quoiqu'elles ne soient pas les causes infaillibles et nécessaires de nos crimes, néanmoins elles en sont des motifs et des allèchements qui nous y attirent et qui nous y précipitent; ce sont là des flambeaux qui viennent de s'éteindre, qui se rallument facilement, parce qu'ils conservent toutes les dispositions pour prendre bientôt feu. Or, pour satisfaire à Dieu, nous devons nous éloigner de ces occasions, ne fréquenter plus ces lieux et ces personnes qui ont été des écueils pour notre innocence et qui nous ont rendus criminels devant sa divine majesté. Car, comme dit saint Thomas, la satisfaction que nous faisons à Dieu regarde plus l'avenir que nous devons corriger, que le passé pour lequel nous devons satisfaire : *In satisfactione principalis requiritur emendatio in futurum, quam recompensatio præteritorum* (eodem, ad 4). Voilà la véritable et nécessaire façon de satisfaire à Dieu, sans laquelle notre pénitence est un jeu ou plutôt une offense que nous commettons de nouveau, qui exagère notre ingratitude, et un sacrilège qui profane un sacrement. Allons au troisième point et voyons comme nous sommes obligés de la faire promptement.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que nous devons accomplir le plus tôt que nous pouvons la pénitence qui nous est ordonnée par notre confesseur, pour satisfaire à Dieu et réparer le démerite de nos péchés. Et, pour entendre ceci, il faut savoir que notre satisfaction, c'est-à-dire, ces actions peineuses qui nous

sont imposées par le prêtre en recevant l'absolution de nos péchés, peut être considérée en deux façons : ou comme une bonne action qui honore la majesté de Dieu, ou comme un devoir et une réparation d'honneur qui satisfait à sa justice que nous avons offensée par nos péchés. En quelque de ces considérations que nous la regardions, nous devons l'accomplir promptement. Si nous la considérons comme une bonne œuvre qui honore la majesté de Dieu, qui nous la commande et qui nous donne le secours pour la faire, nous devons l'exécuter sans délai. Le Sage nous en donne le conseil : *Quod potest facere manus tua instanter operare* (Ecccl., IX) : Travaillez bientôt à la bonne œuvre dont le ciel vous donne l'inspiration et le mouvement, car peut-être nous n'aurons pas le temps auquel nous remettons de la faire. La mort peut nous surprendre dans cette remise ; elle est une nuit, comme nous dit le Sauveur de nos âmes, qui nous ôte la liberté et les autres dispositions pour le travail. Et quand bien même nous aurions le temps pour cela, pouvons-nous nous promettre d'en avoir la volonté et les grâces de Dieu, desquelles nous nous rendons indignes par ce retardement de notre pénitence ? Et si saint Paul dit que Dieu aime ceux qui donnent avec joie et promptement : *Hilarem datorem diligit Deus* (II Cor., IX), nous avons lieu d'assurer qu'il a en horreur ceux qui par leur retardement font connaître qu'ils ne donnent qu'à regret et avec contrainte.

Que si nous regardons les œuvres peineuses qui nous sont imposées par le prêtre, pour être la satisfaction de nos péchés, je dis qu'en cette considération et sous ce regard nous devons les accomplir promptement, parce que c'est un devoir de justice qui nous est imposé par le confesseur, qui est le lieutenant de Dieu ; ce n'est pas un don que nous offrons à sa divine majesté et qui dépende de notre liberté, mais une obligation de la dernière nécessité, à laquelle nous devons satisfaire en ce monde ou en l'autre.

Secondement, nous devons satisfaire et accomplir promptement notre pénitence, parce que le prêtre nous ayant fait connaître dans la confession la gravité, la laideur et les dommages qui nous sont causés par les péchés, nous ayant fait connaître l'injure que nous avons faite à Dieu, à qui nous avons toutes les obligations, et qui peut nous châtier par tous les supplices, nous concevons à la vue de toutes ces choses un esprit de douleur, un dessein généreux et résolu de lui satisfaire, et dans cette ardeur nous faisons notre pénitence avec beaucoup de profit pour nous et d'agrément pour Dieu ; mais quand cette ferveur s'est ralentie, quand ces saintes impressions, que nous avons reçues par les remontrances de notre confesseur et par les mouvements de la grâce, ne sont plus en leur vigueur, on ne fait la pénitence qu'avec tiédeur, quelquefois même on l'oublie et, ce qui est pis, on la néglige.

Troisièmement, nous sommes obligés de faire promptement la pénitence qui nous est

ordonnée par le confesseur pour la satisfaction de nos péchés, parce qu'il est dangereux que pendant le retardement que nous apportons à l'accomplir nous ne tombions dans quelque nouveau péché, et que, l'accomplissant dans cet état, nous ne la rendions inutile ; car il y des auteurs qui assurent que celui-là pèche mortellement, qui accomplit sa pénitence en état de péché mortel, parce qu'il met un empêchement à l'effet de la satisfaction, qui est une partie du sacrement de pénitence, et qu'il traite indignement une chose sacrée.

Mais, pour ne pas entrer dans un sentiment qui a beaucoup de rigueur, et qui demande une explication que le temps ne me permet pas de vous donner, je vous dirai, chrétiens, avec saint Thomas, que le dessein et la résolution de faire la satisfaction qui nous est ordonnée causent la grâce dans le pénitent, mais que son exécution l'augmente beaucoup, comme il arrive aussi au baptême : *Satisfactio in proposito causat gratiam, sed in executione auget eam, sicut baptismus* (III p., q. 96, c. 2 ad 2).

De tout ce discours, qui nous a fait voir la nécessité et la façon de notre satisfaction, et la promptitude avec laquelle nous devons la faire, nous pouvons tirer cette vérité, très-importante pour notre instruction : c'est que nos péchés sont si énormes, offensent Dieu si outrageusement, et méritent des peines si grandes, que le Fils de Dieu, pour en expier le démerite, en a souffert deux Passions : l'une en son corps naturel, lorsqu'il a porté nos péchés, comme dit saint Pierre, sur son corps en la croix : *Peccata nostra pertulit in corpore suo super lignum* (I Petr., II) ; l'autre, qu'il souffre tous les jours en son corps mystique, qui sont les fidèles. La première satisfaction, qui est celle qu'il a faite par les peines qu'il a souffertes, est achevée et parfaite, mais la dernière, qui est celle du corps mystique, s'accomplit tous les jours et ne recevra sa consommation qu'à la fin des siècles. C'est de celle-là que parlait saint Paul, lorsqu'il disait : J'accomplis ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ. Il faut donc, chrétiens, pour suivre l'exemple de saint Paul, pour contribuer ce qui manque de notre part à cette seconde Passion du Fils de Dieu, qui est celle de son corps mystique, que nous accomplissions promptement notre satisfaction, et qu'en même temps nous considérions l'énormité de nos péchés, puisque, pour guérir ces maux, il y a fallu appliquer deux remèdes si puissants. Cette considération nous empêchera d'en commettre à l'avenir, et nous obligera de faire promptement et avec zèle la satisfaction de ceux que nous avons commis, qui sera suivie de la gloire que je vous souhaite, etc.



SERMON XLIII.

DES SIGNES QUI DOIVENT PRÉCÉDER LE JUGEMENT DERNIER.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis.

Souvenez-vous dans toutes vos actions des choses dernières, et vous n'en ferez jamais de mauvaises (Ecclés., VII).

Je trouve, chrétiens, qu'il y a eu trois sortes de signes dans le monde, dont il est parlé dans la sainte Ecriture : les premiers parurent au commencement des siècles, lorsqu'après que Dieu eut créé le soleil, la lune et les étoiles, il dit : *Erunt vobis in signa* ; Tous ces astres vous feront des signes où vous pourrez apprendre la disposition des choses naturelles. Les seconds signes se sont fait voir au milieu du temps et du monde, lorsque le Sauveur naquit en Bethléem ; car un ange donnant la nouvelle aux pasteurs de sa naissance, et les obligeant d'aller l'adorer, leur dit : *Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum* ; la crèche où il est né, la paille sur laquelle il est couché, et les pauvres langes qui le couvrent sont un signe qui vous le fera connaître. Les troisièmes signes se feront voir à la fin du monde : *Erunt signa in sole et luna et stellis*, il y aura des signes au soleil, à la lune et aux étoiles. Les premiers sont des signes de puissance, car ils furent un effet de la création, qui est réservée à la seule puissance de Dieu. Les seconds sont des signes d'amour, puisqu'ils nous font voir l'Eternel, l'Immense, le Tout-Puissant dans les faiblesses de l'enfance et dans la pauvreté des plus misérables. Mais les troisièmes sont des signes de justice, parce qu'ils seront un effet et un présage du désordre qu'on verra dans l'univers, et une marque assurée de la justice que Dieu exercera sur les hommes. Chrétiens, je ne veux pas parler des signes de puissance, ni même de ceux d'amour, je m'arrête aux derniers, qui sont ceux d'une vengeance effroyable ; mais pour vous les représenter avec tout leur appareil funèbre, il faut implorer les assistances du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge, à qui nous dirons : *Ave, Maria*.

C'est une vérité que la justice et la bonté de Dieu sont deux attributs qui ne se séparent jamais, et qui, n'étant qu'une même chose dans la très-simple essence de Dieu, vont toujours de compagnie dans leurs effets. La bonté de Dieu, dit Tertullien (*Lib. II, contra Marc.*), fit le dessein et tira le monde du chaos, mais toutes ses parties étaient dans la confusion et dans l'obscurité de leur origine, quand la justice s'employa à les démêler, à leur donner la perfection et à les mettre dans cet ordre qui fait la beauté du monde : *Bonitas concepit, justitia distinxit, justitia mundum modulata est*.

Les théologiens reconnaissent trois sortes de justice, qu'ils appellent distributive, commutative et vindicative : la première donne à chaque être les qualités qui en font l'or-

nement et qui servent à son action ; la commutative est celle qui rend la récompense au mérite ou le châtimement aux mauvaises actions ; enfin la vindicative est armée pour punir les péchés, et met dans le monde en châtiement les vices ce que le prophète appelle beauté de la justice : *Pulchritudo justitiæ* (Jer., XXXI). Il est vrai qu'à parler proprement il ne se trouve pas en Dieu cette justice qu'on appelle commutative, qui donne la récompense à proportion de ce qu'on a reçu de service, car la créature ne peut rien donner à Dieu : ses bonnes œuvres sont ses dons, et ses grâces, qui nous en font concevoir le désir, nous aident dans notre travail, et sont le principe de notre mérite.

Néanmoins saint Thomas remarque une espèce de justice commutative en Dieu au regard des hommes, et apporte ce passage de saint Anselme : *Cum punis malos, justum est, quia illorum meritis convenit ; cum vero parcis malis, justum est, quia bonitati tuæ concedens est* : mon Dieu, vous êtes juste en toutes vos œuvres ; *Justus Dominus in omnibus viis suis*, lorsque vous faites du bien à ceux qui vous servent, vous récompensez de bonnes actions qui sont le fruit de leur travail et de vos grâces ; lorsque vous pardonnez aux méchants, et qu'au lieu de les châtier comme leurs crimes semblent le demander, vous leur témoignez une patience qui les attend, une bonté qui les appelle et une miséricorde qui leur pardonne ; vous êtes juste dans une action qui semble choquer la justice, qui veut que les méchants soient châtiés, et vous paraissez être injurieux en quelque façon à vous-même, parce que de l'impunité de leurs crimes ils tirent souvent l'audace pour les continuer ; néanmoins vous êtes juste en cette façon d'agir, parce que ce que vous ne devez pas aux pécheurs vous le devez à votre bonté, qui n'a pas de plus fortes inclinations que de se répandre sur ses créatures, et de les attirer à la pénitence par les mouvements de votre patience.

Or, je trouve, chrétiens, que ces trois espèces de justice que nous avons remarquées ont fait ce monde, mais diversement : *Justitia mundum modulata est*, la justice distributive, en fit un palais à l'homme dans l'état de l'innocence, la commutative en fait une prison dans celui de son péché, et la vindicative en fera un échafaud au temps de ses vengeances : si bien, chrétiens, que nous verrons dans cette prédication que le monde demeurant le même dans son état naturel, a pris trois faces fort différentes, telles que sont un palais, une prison et un échafaud. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement que le monde a été un palais à l'homme dans l'état d'innocence, car étant le plus noble des ouvrages de Dieu, après les anges, et le monarque de toutes les créatures, il était convenable qu'il fût logé en souverain, et que le lieu de son

séjour approchât en beauté de celui des anges, puisqu'il ne leur était pas fort inférieur, ni quant aux avantages de leur nature, ni quant aux dons de la grâce. Il était aussi convenable que l'homme, qui est fait à l'image de Dieu, fût logé dans un sanctuaire, et qu'il eût l'avantage des choses sacrées, d'être dans des cabinets précieux, ou dans de riches tabernacles; et sinous disons que le lieu doit être conforme à la chose qu'il enferme, l'homme ne devait-il pas être logé magnifiquement, puisqu'il était un assemblage et un composé de tout ce qu'il y avait de beau dans la nature et de saint dans la grâce?

Tertullien nous fait connaître l'excellence de ce palais, où Dieu logea le premier des hommes : *Mundum produxit in ornamentum majestatis suæ*, Dieu a formé ce monde avec tant de beauté, que nous pouvons dire qu'il est un chef-d'œuvre qui déclare l'excellence de son ouvrier; c'est un beau palais qui fait connaître la sagesse de son architecte; c'est un tableau où le peintre s'est lui-même tiré, et où l'on remarque ses perfections; c'est un concert qui publie ses excellences, et qui, par son harmonie, fait connaître la grandeur de Dieu qui en est auteur.

Le même Tertullien descendant plus en particulier, nous fait connaître les merveilles qui se trouvent dans ce palais : *Verbo quo jussit, ratione qua disposuit, virtute qua potuit* (*Apolog.*). Dieu, dit ce grand homme, a créé et fait la beauté de ce palais par sa parole, par sa raison et par sa vertu. Sa parole nous fait voir la multitude des belles choses qui se trouvent dans ce palais; car, comme la parole se multiplie en quelque façon, suivant les sujets où elle est reçue, et que demeurant simple et unique en elle-même elle entre dans toutes les oreilles qui se trouvent disposées pour la recevoir, aussi la parole de Dieu a rendu le néant fécond en toutes les beautés qui se voient dans l'univers. C'est cette unique parole qui a formé les cieux, qui a donné le mouvement à ces grands corps qui embrassent tout le monde, qui les a rendus riches en ces qualités qui font la vie et les productions de la nature; c'est elle qui a allumé et qui a attaché tous les astres à ces grandes machines, qui en a composé le mouvement et réglé les influences; c'est cette parole qui a fait la diversité des espèces, qui les a distinguées par des différences et des propriétés qui font leur nature, qui a étendu les mers, élevé les montagnes, aplani la terre, fait naître les fontaines, courir les fleuves; enfin, c'est cette parole féconde qui fait porter à la terre tant de fruits, tant de fleurs, pour la nourriture de l'homme, et qui même pour ses plaisirs fait les minéraux dans les entrailles de la terre, les pierreries, les senteurs et toutes ces autres merveilles qui ont obligé les Grecs à donner au monde le nom de beau, parce qu'il se trouve assorti en toute sorte d'ornements, qui peuvent être un sujet légitime d'innocentes délices,

comme il est fécond en ces productions, qui sont l'entretien de la vie de l'homme.

Après que sa parole a fait la multitude et la diversité des choses qui sont dans le monde : *Verbo quo jussit*, sa raison en a fait l'ordre : *Ratione qua disposuit*; une multitude presque infinie de choses feraient de la confusion, si elles n'étaient bien rangées, et si la sagesse qui en connaît le mérite ne les mettait dans cet ordre qui est conforme à leur nature et à la fin qu'il se propose. Cette économie et cette juste disposition ont été parfaitement observées dans l'univers, où nous voyons que les êtres les plus nobles tiennent un rang plus élevé et ont quelque espèce d'empire sur ceux qui leur sont inférieurs. Les cieux, qui sont incorruptibles, sont élevés au-dessus de toutes les choses matérielles, qui sont sujettes à se corrompre, ils les gouvernent, les impriment de leurs qualités, font leur durée et leur action. Le feu, qui est le plus subtil et le plus agissant des éléments, est élevé au-dessus de tous les autres, il donne aux composés dans lesquels il est enfermé la vertu d'agir et se fait connaître en tous les lieux où il se trouve, par la force de son action et par l'éclat qui lui est naturel : les jours, les nuits et les saisons se suivent avec un ordre qui n'est jamais interrompu, et dont on peut prévoir infailliblement la suite et les dispositions par l'ordre qu'elles tiennent et par les préjugés des choses passées; enfin il se voit dans l'univers une police merveilleuse qui peut servir de modèle à la civile et au gouvernement des Etats.

Comme Dieu a disposé parfaitement toutes choses par sa raison et par sa sagesse, *ratione qua disposuit*, il en a fait l'établissement et la fermeté par sa vertu, *virtute qua potuit*. Ceux qui ont considéré ce monde avec attention ont trouvé qu'il est composé non-seulement de choses différentes, mais contraires : le chaud, le froid, l'humide et le sec se trouvent dans tous les composés, ce sont là des ennemis qui se font une guerre qui n'a jamais ni paix, ni trêve, mais qui dans sa fureur conserve cette justice et produit ce bien, qu'elle fait l'action et qu'elle donne la vie au sujet où elle se trouve. Les forces de ces ennemis sont si justement balancées, que chacun conserve ses droits, ne les perd ou ne les suspend que pour un intérêt public, et pour obéir au Créateur, qui leur a mis les armes aux mains, et qui ne leur donne la force et l'adresse que pour s'en servir; enfin ce sont des ennemis qui sont attachés par des nœuds invisibles, qui ne combattent que pour des intérêts étrangers, et qui conservent ce qu'il semble qu'ils devraient détruire; ils font violence à leurs inclinations pour faire la beauté de l'univers. La mer a une fluidité qui devrait se répandre sur toute la terre; néanmoins elle arrête ses vagues sur le sable des plages, qui par leur surface égale semblent ne lui ouvrir qu'un passage ou lui présenter des espaces pour remplir; mais quand elle est arrivée à l'endroit qui doit finir sa course et arrêter son

épanchement, elle retire ses flots, les replie et les renferme dans son sein, et semble faire toutes les démarches d'un superbe humilié, ou d'un furieux attaché. Cet ordre, cette renaissance, ce rétablissement de forces qui se voit dans l'univers, a donné sujet de croire à quelques philosophes que le monde était éternel, et que la parole et le pouvoir qui l'a tiré du néant lui avait communiqué une fermeté qui se conservera toujours, afin de porter l'image de l'éternité de son Créateur, aussi bien que de son pouvoir, de sa sagesse et de ses autres perfections. Voilà, chrétiens, la beauté de ce palais, que la parole, que la sagesse et que le pouvoir de Dieu avait dressé pour loger le premier des hommes et toute sa postérité, s'il se fût conservé dans l'innocence. Il était si beau et si magnifique, que Philon a dit qu'il pouvait être comparé à un bel arbre qui est toujours verdoyant et chargé de fruit. Il est un temple, dit le même Philon, dont le ciel est le lambris, la terre le pavé, les montagnes les colonnes, le soleil et la lune les deux lampes qui l'éclairent, et toutes les créatures sont des victimes quel'homme, qui en est le grand prêtre, présente à la majesté de Dieu. Il est, dit le même docteur, un parfum toujours fumant fait de quatre drogues aromatiques : il est, dit le même docteur, un animal composé de corps et d'une âme raisonnable, parce que l'on y voit que tous les êtres se recherchent, ou se fuient, et qu'ils travaillent pour une fin générale et pour des intérêts publics. Clément Alexandrin a cru qu'il était une musique formée de tous les êtres, qui tous s'unissent et font un concert qui chante les louanges de Dieu. Enfin Platon a cru que le monde était un Dieu, dont pourtant, comme assure Tertullien, il n'est que l'image qui le représente; ou, pour parler avec saint Antoine, il est un livre où l'homme peut lire avec des caractères de lumière les perfections divines et les obligations qu'il a au souverain, qui l'a fait son lieutenant et qui a recueilli dans lui toutes les beautés qui sont répandues et qui font l'ornement de l'univers.

SECOND POINT.

Mais, chrétiens, c'est assez parler de ce palais que Dieu avait bâti pour loger l'innocence, ce sont des choses qui ne sont plus dans leur entier et dans la beauté de leur origine. Si le temps détruit les plus beaux édifices, si la fureur des guerres n'épargne pas les temples et les palais des rois, et si on voit ces augustes marques de la piété de nos pères et de la magnificence des monarques changées en masures; chrétiens, qu'il me soit permis de dire, que les vices des hommes y ont fait un changement plus grand et plus déplorable. La justice distributive en avait fait un palais, comme nous venons de voir; mais la commutative, qui est celle qui ordonne des récompenses à la vertu et des châtimens aux crimes, en a fait une prison pour enfermer ce criminel, attendant que la vindicative en fasse un échafaud où il doit perdre la vie : *Totus mundus carcer est* (Ter-

tull. ad Martyr.). Le monde n'est pas seulement un hôpital de fous et de malades, mais une prison de criminels. Tertullien dit que les mêmes choses, voire les plus grandes, qui sont dans les prisons où l'on enferme les criminels, se trouvent dans le monde, qui est une conciergerie universelle où tous les hommes sont détenus prisonniers. On y voit des chaînes qui attachent les criminels : *Pejores catenas induit mundus, quippe quæ animas constringunt*; on trouve dans le monde des chaînes, et plus fortes et plus pesantes, puisqu'elles attachent les âmes et qu'elles ôtent la liberté à cette substance spirituelle, à cette fille de Dieu, à cette reine de tout le monde. Si nous regardons quelle est la nature de ces chaînes, nous trouvons que ce sont nos passions, nos mauvaises habitudes, qui, sans bruit et sans compassion, ôtent à nos âmes la liberté de s'élever à Dieu, de faire des actions propres à leur nature spirituelle et raisonnable. L'avarice, la volupté rendent captifs ceux qu'elles possèdent : l'un est attaché avec des chaînes qu'il croit être toutes d'or, mais qui n'ont pas moins de rigueur que celles de fer; et l'autre est pris par des liens de chair et de corruption. Dites à cet avare qu'il étende sa main pour secourir les pauvres, il vous répondra qu'il ne saurait le faire, parce que ses mains sont attachées avec des chaînes invisibles, mais très-fortes. Exhorte ce voluptueux à se porter aux devoirs de piété et de religion, d'assister aux messes, à la prédication, de visiter les pauvres, les prisonniers; il vous répondra qu'il ne peut pas le faire, parce qu'il est attaché par une pesante chaîne, qui n'a rien de beau ni de doux que son apparence. Un criminel n'est attaché ordinairement que par une chaîne, et quoiqu'il ait commis beaucoup de crimes et qu'il mérite un grand supplice, on le croit en assez grande assurance quand ses pieds ou ses mains sont chargés de fers; mais les criminels du monde, c'est-à-dire les pécheurs, sont attachés par plusieurs chaînes; car autant qu'ils ont de vices, autant ont-ils de liens; et comme les péchés se tiennent et qu'ordinairement les sept diables sont dans les cœurs de tous les pécheurs, comme dans celui de la Madeleine, nous pouvons assurer qu'ils sont toujours chargés de plusieurs chaînes, et qu'ils peuvent tous dire comme le propre royal : *Funes peccatorum circumplexi sunt me* (Psal.), les cordes de mes péchés m'ont attaché et ravi la liberté. C'est pourquoi, chrétiens, nous avons sujet de dire avec Tertullien : *Graviores catenas induit mundus, quippe quæ animas constringunt*.

Secondement, dans le monde aussi bien que dans les prisons, il s'y trouve des ténèbres : *Majores tenebras habet mundus, quippe quæ hominum præcordia excecant* : les ténèbres qui se trouvent dans le monde sont plus horribles que celles qu'on souffre dans les prisons : celles-là ne couvrent que les yeux et ne nous cachent que les objets sensibles et matériels; mais les ténèbres du monde ofusquent les lumières de la raison et étouffent celles de la grâce. *Erraverunt ut cæci*

qui a *Domino recesserunt* : ceux qui se sont séparés de Dieu par le péché se sont égarés comme des aveugles, dit le prophète ; ils bronchent en tous les endroits, et font souvent autant de chutes que de pas ; ils ne savent pas faire le discernement du bien et du mal, du temps et de l'éternité, du réel et de l'apparent. Allez dire à quelqu'un de ceux qui se trouvent dans ces ténèbres, qui sont dans l'obscurité du péché, que la mort cherche à les surprendre, que l'enfer les suit, que l'éternité sera la durée de leurs tourments, que les jours de salut passent, que le temps acceptable qui porte les occasions de notre bonheur coule et s'évanouit, il ne voit rien de tout cela. Dites-lui que les pompes du monde auxquelles il a répondu par son baptême sont des prestiges qui ensorcellent, de la fumée qui se dissipe, et enfin un songe qui nous trompe ; il vous avouera, s'il veut parler ingénument, qu'il ne connaît rien de tout cela, qu'il ne voit les choses que comme sa passion les lui représente et les lui fait désirer. Dites à cet aveugle volontaire, à cet homme qui est enveloppé des ténèbres de cette prison, que dans le paradis sont les vrais biens, les beautés solides et permanentes, qu'il y a du rassasiement sans dégoût, des connaissances sans erreur, des amitiés sans déguisement et des fidélités sincères et sans intérêt, il vous répondra qu'il ne voit rien de tout cela, qu'il ne connaît que ce qui frappe ses sens et qui contente ses inclinations, que pour le reste il le regarde comme des illusions qui trompent et qui n'ont rien de réel : *Majores tenebras habet mundus, quippe quæ præcordia hominum excæcant*.

Comme dans le monde qui est une prison il y a des chaînes et des ténèbres, de même qu'aux cachots qui tiennent enfermés les criminels, aussi il s'y trouve des puanteurs. Il est assuré, chrétiens, que les prisons sentent ordinairement très-mal : comme elles sont étroites et peu ouvertes, que l'air s'y épaissit et ne s'y purifie pas, ni par les vents ou par l'agitation, et qu'enfin ces pauvres malheureux qui y sont enfermés ne changent que peu souvent de linge ou d'habits, et qu'ils sont ordinairement parmi l'ordure ; de là vient que les prisons sentent très-mal ; mais, dit Tertullien, le monde exhale des puanteurs plus insupportables, qui sortent de la pourriture et de l'infection des vices. Si nous avions l'odorat si bon que les saints, ou que nous eussions le sentiment que les anges ont témoigné avoir en quelques rencontres, nous aimerions mieux demeurer auprès des cloaques et des charognes qui infectent l'air et qui causent les pestes par leur puanteur, que d'être un moment auprès de ces parfums qui sont des cassolettes vivantes, parce qu'ayant le péché dans l'âme ils ont en même temps tout ce qui les rend abominables, et qui fait l'aversion de Dieu et des anges. Ils sentent mal jusqu'à faire fermer le nez et soulever l'estomac. Chrétiens, je le dis encore une fois, il n'est pas de cachot, de bête morte et pourrie, d'égouts et de marais qui

sentent si mal que les péchés. Les impuretés de la Madeleine eussent sans doute fait vomir le Fils de Dieu, qu du moins lui auraient donné un dégoût extrême des viandes qu'il mangeait à la table du pharisien, si elle n'eût apporté des onguents précieux et odoriférants, qu'elle versa sur les pieds de son cher Maître. Mais ces odeurs matérielles n'eussent pas pu couvrir une puanteur spirituelle, si elle n'y eût ajouté les larmes de ses yeux, qu'un saint appelle une eau précieuse et odoriférante, et si elle n'y eût ajouté ses prières, que le prophète dit être un encens, et que saint Jean appelle une douce vapeur qui sort de toutes les drogues aromatiques : *Phialas plenas odoramentorum, quæ sunt orationes sanctorum* (Apocal. V).

Toutes ces choses que nous avons dites se rencontrer dans les prisons, c'est-à-dire les chaînes, les ténèbres et la puanteur, n'y sont que par accident, c'est seulement pour enfermer les criminels qu'elles sont dressées : elles sont les maisons du diable, dit Tertullien, où il loge sa famille. Aussi que voit-on dans le monde, qui est une grande prison, que des pécheurs qui attendent le jugement qui doit les condamner aux flammes éternelles ? Le nombre en est si grand, que le même Père assure qu'il comprend tout le genre humain ; car tous les hommes sont criminels. La sainte Ecriture nous dit que l'iniquité est un torrent qui a répandu sur toute la terre une infection et une ordure qui a gâté tous les hommes ; elle nous dit que les enfants que nous disons être dans l'innocence, n'en sont pas exempts.

TROISIÈME POINT.

Mais ces criminels attendent l'arrêt de leur juge, qui, par sa justice vindicative, fera de cette prison qui enferme des criminels un échafaud où ils seront exécutés. *Erunt signa in sole et luna et stellis*, dit le saint Evangile, il y aura des signes au soleil, à la lune et aux étoiles. Ces signes paraîtront dans le soleil mystique qui est le Sauveur de nos âmes ; dans la sainte Vierge qui est la lune qui nous éclaire dans la nuit du péché, et dans les saints qu'on peut appeler les étoiles du ciel de l'Eglise. Il y aura aussi des signes dans le sensible et corporel, qui est celui qui fait les jours et les fécondités de la terre. Ce sera dans ce jour où ce Dieu, qui, comme dit un prophète, est habillé de beauté : *Decorem indutus est*, de qui la voix est douce et le visage très-beau, de qui les entrailles sont de miséricorde ; c'est-à-dire, de qui les plus naturels sentiments sont de compassion pour nos maux et de miséricorde pour pardonner nos péchés, de qui enfin toutes les pensées sont des pensées de paix : *Ego cogito cogitationes pacis, et non affectionis*, sera armé d'une façon qui donnera une frayeur mortelle à tous ceux qui le regarderont.

Un prophète nous décrit son équipage : *Dominus sicut fortis egredietur, sicut vir præliator suscitabit zelum* (Isai. XLII). Le Seigneur, qui a été caché jusqu'à maintenant sous l'habit de son humilité, qui est la na-

ture humaine, ou sous celui de son amour, qui sont les accidents du pain et du vin, ou qui ne s'est fait voir que sous un habit qui nous le rendait semblable, qui prenait tantôt celui d'un pèlerin, pour se rendre conducteur de notre voyage, ou d'un jardinier, pour nous faire voir ce qu'il opère dans nos âmes, qu'il rend fécondes en bonnes œuvres; ce Dieu, dis-je, sortira comme un guerrier qui a autant de ressentiment que de force pour combattre; il éveillera ce zèle qui semblait dormir dans le sein de la miséricorde. Et le sage nous décrivant en particulier l'équipage et les armes de ce guerrier, y remarque trois choses : *Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum; induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum, et sumet scutum inextinguibile equitatem; accuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos* (Sap. V). Le Seigneur armera son zèle; il sera couvert de la justice comme d'une cuirasse; ses jugements, qui sont tous justes et immuables, seront comme le heaume qui couvrira sa tête; sa colère sera comme une lance forte et affilée dont il percera les cœurs et ouvrira les pensées; il portera un bouclier, non pas pour se défendre des coups que ses ennemis pourraient porter contre lui, mais pour se parer de ceux que sa miséricorde, ou que la compassion que donne la défaite d'un ennemi, pourrait lui faire ressentir; enfin il convoquera le ban et arrière-ban de toutes les créatures qui ont été les instruments dont l'homme s'est servi pour offenser son Créateur, et qui seront des armes dans ses mains pour en tirer vengeance. Voilà, chrétiens, l'équipage de ce vaillant guerrier, de ce formidable ennemi et de ce juge impitoyable.

Mais examinons en particulier ces paroles, voyons la grandeur de sa fureur, la violence de son zèle, la force de son génie et la force des instruments dont il se servira contre ses ennemis. Premièrement, il armera son zèle, ou, pour mieux dire, son zèle lui mettra les armes aux mains. Autrefois, aux jours de sa chair et de ses miséricordes, au temps où il se faisait voir un agneau par les bontés qu'il témoignait à des pécheurs, son zèle lui mit un fouet de cordes aux mains pour venger la profanation du temple; il renversa les tables des changeurs, chassa ceux qui vendaient ou achetaient les choses qu'ils voulaient offrir dans le temple, leur fit connaître que c'est un crime de négocier des choses qu'on présente par religion; et quoique toutes ces personnes fussent attachées à leur commerce, qui n'était blâmable que par le lieu où il se faisait et par la tolérance des prêtres et l'avarice des marchands, qui employaient un acte de religion pour en faire un sujet de lucre et de profanation, néanmoins il renversa ces tables, commanda qu'on ôtât du temple de Dieu, où l'on ne doit traiter que de l'affaire de son salut, les colombes et les autres choses qu'on y vendait. Que sera-ce, je vous prie, quand, à la fin des siècles, qui sont les jours de ses

vengeances, il armera son zèle, c'est-à-dire lui donnera tout le feu et toute la force qu'un amour converti en haine et qu'une bonté changée en fureur peuvent lui donner? Les prophètes nous le décrivent sous diverses figures qui toutes nous en font connaître la violence. C'est un torrent qui se dégorge, qui arrache et qui emporte tout ce qu'il trouve dans sa course; c'est un feu qui consume la matière où il s'attache; c'est un éclair de foudre et un coup de tonnerre qui fait trembler la terre. *Illuxerunt coruscationes, commota est et contremuit terra* (Psal. LXXVI). Enfin c'est un mari jaloux qui venge les infidélités de sa femme, un prince courroucé qui châtie les révoltes de ses vassaux, une femme qui accouche et qui pousse des gémissements qui donnent de la compassion à ceux qui les entendent : *Quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum* (Malach. III)? Qui pourra comprendre la fureur que Dieu exercera en ce jour où il jugera les vivants et les morts? mais qui aura assez de résolution et de force pour le regarder dans ses vengeance et dans cet équipage que nous avons représenté?

Secondement, ce Dieu, que nous avons regardé dans un équipage de guerre et dans une forte résolution de se venger de ses ennemis, emploiera pour cet effet toutes les créatures : *Armabit creaturam ad ultionem inimicorum*; il leur mettra les armes aux mains et leur donnera une force pour s'en servir, qui abattra celle des monarques et des conquérants : *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos* (Sap. V). Tout le monde, c'est-à-dire toutes les créatures qui le composent, vengeront les injures que les pécheurs, qui sont de véritables fous, font contre leur Créateur. Autrefois, quand Dieu voulut châtier l'insolence d'un prince orgueilleux et rebelle à ses commandements, il arma des mouches, des grenouilles et des hannetons; et laissant les lions, les ours et les serpents dans les forêts, et dans leurs cavernes, il employa ces petites bêtes, que nous foulons aux pieds et que nous méprisons, pour assiéger et pour tourmenter un roi au milieu de ses gardes et de sa cour. Il avoue sa faiblesse, demande à être délivré des attaques de cette armée volante, mais très-importune; il promet obéissance et respect au Dieu qu'il avait méprisé et qu'il n'avait pas voulu reconnaître. Autrefois ce Dieu courroucé fait naître les ennemis dans nous-mêmes, et nos bourreaux de nos propres pensées; c'est ainsi qu'il tourmenta le roi Balthazar, lors même qu'il profanait les vases sacrés du temple et qu'il se réjouissait en la compagnie de ses concubines et de ses courtisans : *Cogitationes conturbabant eum* (Dan. IV). Que sera-ce quand il fera sortir les lions, les tigres et les autres bêtes féroces des forêts; qu'il commandera aux dragons, aux serpents et aux monstres marins de quitter leurs cavernes et leurs gouffres? qu'il emploiera leur fureur naturelle, et qu'il l'augmentera pour se venger de ses ennemis; *Quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad vi-*

dendum eum? Qui aura assez de courage pour voir et pour soutenir les efforts de tous ces ennemis ligüés à la défaite de l'homme?

Enfin il châtierà sans miséricorde. *Accipiet pro thorace justitiam*: Sa poitrine sera couverte d'une cuirasse, parce que la miséricorde, dont le cœur nous donne les premiers sentiments, sera comme couverte ou changée en justice; elle ne paraîtra plus en faveur des pécheurs, qui l'ont si souvent méprisée. Ce juge rigoureux n'aura pas d'autres sentiments que de justice et de fureur contre des fous qui se sont fait un trésor de colère d'une patience qui ne s'est jamais lassée à les souffrir, et qui même a été toujours disposée à les recevoir et à les caresser.

La sainte Vierge, les anges et tous les saints, qui sont comme la lune et les étoiles de ce firmament, dont Dieu est le soleil, entreront dans ses ressentiments. *Videam*, disent-ils chez un prophète, *ultionem tuam ex eis* (Jer. CXI). Juge souverain et très-équitable, nous ne nous présenterons plus à vous pour fléchir votre justice et obtenir de votre bonté le pardon pour des criminels. Ces emplois, qui nous ont été ordinaires, vous ont été souvent injurieux, car les pécheurs ne se sont souvent servis des miséricordes que vous leur avez faites par nos intercessions, que pour continuer leurs excès et pour vous offenser; et nous avons en quelque façon contribué à leurs débauches en arrêtant les châtimens qu'elles méritaient et qui les eussent fait finir; mais maintenant: *Videam ultionem tuam ex eis*, faites paraître à votre justice que vos ennemis tremblent sous les fureurs d'un juge qu'ils n'ont pas voulu avoir pour père, que ceux-là souffrent tous les tourmens, qui ont méprisé et abusé de toutes les caresses. Pécheurs, il n'y aura plus, dans ces jours de vengeance, de Notre-Dame de bonne espérance, de miséricorde, de pitié et de consolation; il n'y aura plus d'anges gardiens, de ces fidèles compagnons de notre voyage et de nos combats; ils ne seront plus auprès de nous comme nos pédagogues et nos tuteurs; ils ne porteront plus nos prières à Dieu et ne nous en rapporteront point les grâces; mais ils seront cette milice du ciel, ces chariots de Pharaon, *Militia cæli, currus Pharaonis*, comme parle la sainte Ecriture, parce qu'ils prendront les armes et qu'ils se déclareront les ennemis des pécheurs qui l'ont été de Dieu, et qu'ils vengeront ses ressentiments. Les vertus des cieux, nous dit le saint Evangile, seront émues, c'est-à-dire que leur zèle sera ardent, toute leur force sera employée pour punir ces criminels. Ou bien, les vertus des cieux seront émues de frayeur, voyant la colère de Dieu et les châtimens qu'elle fera souffrir à ses ennemis. Ou enfin disons: *Virtutes cælorum commovebuntur*, que les vertus des cieux, c'est-à-dire cet ordre des anges que nous appelons vertus, parce qu'ils sont employés à faire rouler les cieux et à opérer les autres prodiges qu'on voit dans l'univers, seront dans l'émotion, parce qu'elles donneront aux cieux et à toutes les causes universelles des

mouvements qui mettront toute la nature dans une désolation générale. Les astrologues assurent que si une étoile sortait de sa place pour en occuper une autre qui ne lui fût pas naturelle; si le soleil s'écartait de son zodiaque et de la route que Dieu lui a marquée, toutes les créatures tomberaient dans une syncope mortelle. Que sera-ce, je vous prie, au jour du jugement, quand tous les cieux, toutes les planètes recevront des mouvements violents et irréguliers? quand ces vertus des cieux, qui en font maintenant l'harmonie, en feront le désordre et le tumulte? *Quis poterit cogitare diem adventus ejus, aut quis stabit ad videndum eum?* Qui pourra comprendre quelle sera la confusion, le trouble et la frayeur des hommes en ce jour dernier?

Les saints qui sont maintenant des flambeaux et des guides qui nous éclairent et qui nous conduisent dans notre voyage, qui sont ces sentinelles que Dieu a mises pour garder Jérusalem, c'est-à-dire, qui nous avertissent des surprises, et nous défendent des attaques de nos ennemis; qui sont ce mur d'airain qui nous met à couvert et en assurance contre les indignations de Dieu; qui enfin sont nos amis et nos frères, ne nous connaîtront plus. Ils seront alors nos parties, les assesseurs de notre juge et les exécuteurs de ses vengeances. *Recordare*, dira chacun d'eux à notre juge, *quod steterim in conspectu tuo ut loquerer pro eis bonum, et averterem iram tuam ab eis*. Souvenez-vous, juge équitable, que vous avez mille fois donné le pardon à ces criminels à la prière que nous vous en avons faite, qu'elle a fait tomber les foudres de vos mains qui devaient les brûler, et que même souvent vous les avez changées en pluies de bénédictions. *Fulgura in pluviam fecit*. Vous le savez, grand Dieu, et ils ne l'ont senti qu'après leur avoir montré par nos actions le chemin qu'ils devaient tenir pour aller à vous, et pour vous être agréables; nous avons rejeté leurs égarements et leurs desobéissances sur la faiblesse de leur nature, et la force de leurs ennemis; et par ces motifs appuyés sur votre bonté qui est infinie, et qui fait sa gloire du pardon qu'elle donne aux pécheurs, nous l'avons obtenu très-souvent pour eux; mais maintenant puisque nous n'avons pas pu laver nos mains dans leurs larmes, faites que nous les lavions dans leur sang, que nous voyions leur châtiment puisque nous n'avons pas pu voir leur conversion que nous avons tant désirée. *Videam ultionem tuam ex eis. Quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum?* Qui pourra comprendre quelle sera l'horreur de ce jour où nous aurons tant d'ennemis, souffrirons tant de reproches et tant de confusion, qui sera suivie de tourmens éternels? Mais allons plus avant.

Il n'y aura pas seulement des signes en ce jour épouvantable en Dieu, qui est le soleil des éternités, et dans la Vierge, qui est la lune mystique, et aux saints qui sont des étoiles, qui, comme dit la sainte Ecriture, reluiront dans des éternités perpétuelles: *Quasi*

stellæ in perpetuas æternitates (Dan. XII); mais encore il y aura des signes plus sensibles dans le soleil, la lune et les étoiles qui nous éclairent maintenant. La sainte Ecriture ne nous dit pas quels seront les signes qui paraîtront au soleil, qui feront de la frayeur, et qui présageront les châtimens des hommes; mais les saints nous en font connaître quelque chose. Albert le grand dit que les signes qui paraîtront en ce dernier jour au soleil, seront les mêmes ou semblables à ceux qui y ont paru en diverses rencontres, ou que l'Ecriture sainte nous raconte. Le premier sera son obscurcissement, ou son éclipse, comme il est rapporté dans l'Apocalypse, où saint Jeandit que le soleil devint noir, et qu'il perdit tout son éclat, comme s'il eût été couvert d'un sac de cilice; ce qui se vit en la Passion du Sauveur du monde, où cet astre pour compatir à l'auteur de toutes ses lumières qu'il voyait couvert de crachats, et défiguré de coups, ou bien pour n'éclairer pas des bourreaux qui commettaient un déicide, se couvrit de deuil, et ne voulut pas présenter ses lumières à des yeux qui ne s'en servaient que pour faire l'action la plus noire et la plus sacrilège qu'on peut commettre. Aussi à la fin des siècles, au jour des vengeances épouvantables, le soleil se couvrira d'un sac et d'un cilice, fera une éclipse universelle sur toute la terre, soit pour témoigner le regret qu'il a d'avoir présenté ses lumières aux hommes, qui ne s'en sont servis que pour faire des actions de ténèbres, et pour offenser leur Créateur. Ou bien disons qu'il perdra sa clarté, et qu'il tombera dans quelque défaillance à la vue de la fureur et des châtimens que le juge fera souffrir aux criminels: enfin disons qu'ayant été créé pour le service de l'homme, il doit suivre son sort, et perdre ses lumières quand le maître et le père de famille perdra la vie.

Secondement, nous pouvons dire qu'il y aura des signes au soleil, parce qu'en ce jour de colère il s'arrêtera comme il fit au temps et par le commandement de Josué. Il ne fera les jours et les saisons, et n'éclairera pas d'autre partie du monde que celle où Dieu et toutes ses créatures combattront contre ces fous qui se sont déclarés ses ennemis, et qui ont osé lui faire la guerre.

Troisièmement, il y aura des signes au soleil, parce que, comme dit saint Jean en son Apocalypse, il sera frappé en la troisième partie de lui-même: *Percussa est tertia pars solis*, c'est-à-dire que Dieu lui ôtera une troisième partie de ses propriétés naturelles, sa lumière sera mêlée d'obscurité, ses ardeurs seront tièdes, sa force lâche et affaiblie: enfin il se ressentira, quoiqu'il soit innocent, des rigueurs dont ce juge courroucé punira l'homme dont il est le serviteur et l'agent; et quoiqu'il n'ait pas trempé dans ses crimes, il sera puni avec lui, parce que, comme dit saint Bonaventure, une chose mérite de la peine ou de la gloire en trois façons: premièrement, ce qui par sa nature peut mériter ou faire le contraire, comme l'homme par son franc-arbitre, qui est le principe des actions

qui méritent peine ou récompense; secondement, ce qui est conjoint, et qui fait une partie de ce qui peut mériter ou démériter, comme est le corps de l'homme, qui est l'instrument conjoint de l'âme, avec lequel sont faites toutes les opérations; troisièmement, ce qui a un ordre, et qui se rapporte à lui. Et ainsi l'homme doit être châtié en lui-même, en son corps, et aux choses qui sont à son service, comme sont le soleil, la lune, et le reste des choses créées, qui toutes sont pour son service, et qui ont un rapport essentiel à lui.

Enfin le soleil paraîtra épouvantable en ce jour, comme il se fit voir au temps du roi Ezéchias, où il recula, et retourna en quelque manière sur ses pas. Aussi dans ce jour du jugement, il sera irrégulier en sa course, il avancera, il reculera, et par ce désordre qui fera celui du monde, il témoignera qu'en quelque part qu'on aille, on ne peut s'éloigner de la présence de ce juge, ni éviter la sévérité de ses châtimens.

Voilà, chrétiens, le spectacle funeste et effroyable des jours qui doivent précéder celui du jugement: voilà les horreurs de toutes les créatures, voilà le désordre de tout l'univers. Qui est celui qui ne craindra? mais c'est trop peu dire de craindre, qui ne se pâmera d'effroi à tous ces prodiges? Les anges, les cieux, toutes les créatures tremblent, quoiqu'elles ne soient pas coupables; quelle sera donc la terreur dont les hommes seront saisis, qui seuls sont les criminels?

Mais j'entends quelqu'un qui dit: Je ne crois pas voir aucune de ces choses, le jugement est fort reculé et inconnu aux hommes, et partant je serai à couvert des frayeurs qu'il peut donner. A cela je réponds, chrétiens, qu'il est vrai que le jour du jugement nous est inconnu, et que, comme dit le Sauveur, ce jour et cette heure ne sont sues que de Dieu qui les a déterminées. Néanmoins je vous dirai que chacun de vous verra la fin du monde; car elle arrivera pour nous lorsque nous mourrons. C'est alors que le monde prendra fin pour moi; car que me servira-t-il que le soleil éclaire, que la lune roule dans les cieux, que la terre soit féconde, que le trafic se continue, et que toutes les choses qui font la beauté du monde et les plaisirs des hommes se conservent en même état et aillent de même train, puisque je ne les verrai pas, et que j'y serai insensible? Je trouve même qu'à la mort de chacun de nous qui sommes de petits mondes, les mêmes ou semblables symptômes arriveront qu'à la fin du grand, qui est l'univers. Le soleil s'obscurcira; c'est-à-dire notre raison qui est le soleil du petit monde perdra ses lumières, nous n'aurons plus cette subtilité d'esprit qui nous rendait savants à inventer, à déguiser et à défendre le mal, et nous serons dans la stupidité d'un criminel convaincu et d'un ignorant qui n'a jamais rien appris: la volonté, qui peut être figurée par la lune, parce qu'elle en a l'inconstance, vomira le sang, c'est-à-dire aura des déplaisirs mortels des péchés qu'elle a

commis, des occasions de mérites qu'elle a laissées passer, et de l'attachement qu'elle a eu pour les biens de la terre qui vont la quitter et qui la feront souffrir des maux éternels. Les étoiles tomberont alors ; c'est-à-dire que les bonnes œuvres qui brillaient comme ces petits astres, et qui nous faisaient mériter l'estime des hommes, tomberont, ou paraîtront avec la laideur qu'un motif de chair ou d'intérêt y a attachée : *Erunt signa in sole, et luna et stellis*. Chrétiens, appréhendons ce désordre de l'univers dont nous sommes la cause, craignons tous ces maux dont nous serons le sujet et le motif. *Quis enim terribilis iudicii Christi recordatus non statim in conscientia sua quasi convellitur, ac terrore et angore constringitur ?* Serait-il bien d'homme raisonnable qui pût se souvenir, dit saint Grégoire de Nyse, du jugement terrible, et ne se sentît saisi d'une frayeur mortelle ? Nous tremblons, dit saint Chrysostome, quand le magistrat envoie le trompette devant nos maisons, pour nous citer à paraître dans trois jours devant lui, afin d'y recevoir la condamnation de quelque crime : *Si in præsentibus iudiciis audita tantum præconis voce qui introducuntur titubant ac timore congelantur, quanto magis ante tribunal divinum sistendi tremere debemus* (Hom. 22, ad Popul. Ant.) ? Quelle crainte, quelle frayeur devons-nous avoir, puisque nous sommes assurés que Dieu nous appellera par le désordre de tout l'univers, par la voix de toutes les créatures, par la trompette de l'archange, à paraître devant lui, non pas dans trois jours, mais dans un moment ; non pas pour nous défendre, mais pour ouïr un arrêt de condamnation éternelle !

Saint Ephrem dit : Lorsque je pense ou que je veux parler de ce jour qui fera la consommation des siècles ; et auquel on verra le désordre de l'univers, qui doit précéder l'arrivée de notre juge, je suis saisi d'une crainte qui m'ôte toutes les lumières de l'esprit, la force du corps et les paroles de la bouche : car quoiqu'il soit vrai que toutes les œuvres de Dieu soient admirables, et qu'elles nous donnent sujet de craindre ; néanmoins je dis avec vérité, qu'il n'en est aucune qui le doive plus faire que celle du jugement. Et en effet, dit ce saint, lorsque les disciples du Sauveur du monde voulaient apprendre quelque chose fort importante ou fort difficile, ils l'interrogeaient en particulier ; et lui en demandaient la connaissance secrètement. C'est ce qu'ils font de ce jour du jugement. *Sedente Jesu supra montem Olivæ accesserunt ad eum discipuli secreto dicentes : Dic nobis quod signum adventus tui et consummationis sæculi* Ces circonstances du lieu et du secret nous font connaître, ajoute ce saint, que le jugement dont ils veulent savoir le temps et l'appareil est une chose très-importante, qui doit nous obliger à veiller continuellement pour n'en être pas surpris, et que dans son souvenir et dans son expectation nous devons être toujours dans la crainte.

Que si pourtant nous y sommes insensi-

bles à cause de l'éloignement, craignons celui qui nous est proche, quoiqu'il soit incertain pour le temps qu'il doit venir ; et où nous verrons arriver tous ces prodiges qui doivent précéder et accompagner le jugement universel. Dans cette crainte nous disposerons nos paroles pour répondre à notre juge : *Disponet sermones suos in iudicio*, et nos actions pour mériter la gloire du paradis, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XLIV.

DIFFÉRENCES ENTRE LE PREMIER ET LE SECOND AVÈNEMENT.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

Souvenez-vous dans toutes vos actions des choses dernières, et vous n'en ferez jamais de mauvaises (Eccles., VII).

Tertullien après avoir employé tout ce qu'il a pu inventer de raisons pour éloigner les chrétiens des spectacles que les païens représentaient, et leur en avoir montré l'origine prise des crimes et des fables de leurs dieux ; après leur avoir découvert les dangers où ils s'exposaient en allant aux théâtres et aux cirques, pour y voir les saletés des comédiens et la fureur des gladiateurs, leur dit que les chrétiens ont des spectacles qui sont bien contraires à ceux-là ; car ils sont *Sancta, perpetua, et gratuita*, saints, perpétuels, et qu'il n'en coûte rien pour les voir. Ceux des païens sont profanes, et on y apprend le mal en le voyant commettre. Ils passent bientôt, puisqu'un même jour les voit commencer et finir ; on achète chèrement le plaisir qu'ils donnent, car on y perd très-souvent l'innocence, et rarement les voit-on sans en acheter le plaisir par de l'argent, et toujours on y perd le temps, qui est une chose très-précieuse ; mais ceux des chrétiens sont saints, quelques-uns d'eux se présentent toujours à nos yeux, et enfin nous les voyons sans frais et sans dépense, quoique non pas sans crainte. De ce nombre est le jour du jugement, qui sera un spectacle d'horreur aux méchants, mais de joie et de plaisir aux gens de bien : c'est ce que nous verrons, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge. *Ave, Maria*, etc.

Le Fils de Dieu nous est représenté diversement dans la sainte Ecriture ; et parce qu'elle nous parle de ses deux avènements dans le monde ; et des divers offices qu'il y doit faire, elle nous le représente avec des qualités et des postures bien différentes. Tantôt il nous y est représenté comme un agneau, après comme un lion, quelquefois comme le plus beau des enfants des hommes, en un autre endroit comme le plus laid et le plus difforme : *Non est ei aspectus neque decor*. On peut accorder des témoignages si contraires, par les divers motifs et les différents emplois qui l'ont porté et qu'il a exercés dans le monde. Il vient dans sa première entrée pour sauver les hommes : *Veni in hunc*

mundum peccatores salvos facere (I Tim. I). Il se rend un agneau par la douceur de sa conversation, et par sa mort qui était un sacrifice qui mérita leur rachat ; il est un lion, parce qu'il doit juger les vivants et les morts, et se venger du mépris que nous avons fait de son amitié et de sa passion. L'Eglise, dont la conduite est sainte et intelligente ; nous représente dans ce temps de l'Avent ces deux différentes entrées du Fils de Dieu dans le monde. Elle en commence la solennité par les frayeurs du second avènement, lorsqu'elle nous dit aujourd'hui : *Erunt signa in sole, et luna et stellis*. Il y aura des signes au soleil, à la lune et aux étoiles ; et après elle nous conduit insensiblement à la nativité du Sauveur, qui est sa première entrée dans le monde ; mais parce que nous devons parler aujourd'hui de l'entrée qu'il doit faire en qualité de juge ; qui est un état opposé entièrement au premier, où il vient comme un enfant qui n'a de la voix que pour se plaindre ; ni des yeux que pour pleurer ; je veux pour vous représenter cet acte de majesté et de juge, dont nous parle aujourd'hui le saint Evangile, le regarder dans l'opposition qu'il a avec celui de sa naissance, qui est, comme nous avons dit ; sa première entrée dans le monde ; et pour le faire parfaitement j'en prends le dessein de Tertullien, qui nous le représente dans trois paroles : *Quale autem spectaculum, dit ce grand homme, in proximo est adventus Domini, jam indubitati, jam superbi, jam triumphantis (de Spectaculis)* ! Quel spectacle sera celui du second avènement du Fils de Dieu, où l'on le verra, et il sera reconnu pour celui qu'il est ! Secondement il sera glorieux et élevé au-dessus de tous les hommes. Enfin il sera comme un triomphateur, qui dispensera les biens qu'il s'est acquis par sa valeur, si bien que si à sa première entrée au monde il n'a pas été connu, s'il a passé sa vie dans le mépris, et s'il l'a terminée dans l'infamie ; s'il a été pauvre des biens de la terre et soumis à tous les hommes, il sera alors le maître de tous les trésors et le souverain de tous les hommes : enfin, il se montrera être un triomphateur en la dispensation qu'il fera des biens qu'il s'est acquis par sa valeur. C'est là, chrétiens, l'économie de cette prédication et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

Il est vrai ; chrétiens, que le Fils de Dieu venant dans le monde n'y a pas été connu : il se plaint lui-même de l'aveuglement des hommes, qui n'ont pas voulu regarder ce soleil qui venait pour les éclairer et pour les conduire, et de ce qu'ils ont plus aimé les ténèbres que la lumière : *Dilexerunt magis tenebras quam lucem*. Et saint Jean dit que le Sauveur de nos âmes est venu dans ce monde comme dans son propre royaume ; mais que ses vassaux ne l'ont pas voulu reconnaître ; et c'est singulièrement en trois titres principaux qui font toute sa gloire, et dont la créance fait notre salut. Le premier est la qualité de Fils de Dieu ; le second celle de Rédempteur des hommes ; et le troisième,

celle de juge souverain des vivants et des morts. Ces trois éminents avantages qui font sa grandeur, seront manifestés au jour du jugement.

Premièrement, il se fera voir Fils de Dieu. La sainte Ecriture dit qu'il viendra accongné de feu, et que cet élément le plus agissant de tous les autres marchera devant lui : *Ignis ante ipsum præcedet* (Ps. XCVI), parce que, comme dit saint Pierre, il brûlera et purifiera tout le monde. Anciennement les empereurs faisaient porter le feu devant eux, je ne sais pas bien la cause de cette cérémonie : peut-être était-ce pour montrer qu'il faut approcher des princes comme du feu, c'est-à-dire dans un éloignement qui n'en ressent pas les ardeurs trop violentes ; ou bien ils faisaient porter le feu devant eux, parce que son action violente et son éclat le rendent l'image de la divinité : ainsi les princes ont un pouvoir à qui rien ne résiste et qui les fait être les images vivantes de Dieu. Ou bien disons qu'ils faisaient porter le feu devant eux, pour augmenter leur éclat par celui de cet élément : leur vanité eût bien voulu attacher sur leur tête les rayons du soleil, mais ne pouvant le faire, ils se servaient du feu qui le représente. Ou bien disons qu'ils faisaient porter le feu devant eux pour purifier l'air qu'ils devaient respirer : le Fils de Dieu observera cette même coutume, mais d'une façon et pour des fins bien différentes. Premièrement, le feu marchera devant lui pour purifier tous les éléments que les hommes ont infectés par les ordures du péché. Mais disons mieux, que ce sera pour nous faire connaître qu'il aura des connaissances ; qui ne se trouveront que dans le Fils de Dieu, qui lui feront voir ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes. Le soleil n'éclaire que la surface des choses, et n'entre pas dans les corps solides si leur transparence ne lui en ouvre le chemin ; mais le feu dissout les minéraux, brise les pierres et consume ou convertit en soi les matières qui sont susceptibles de ses impressions ; aussi le Fils de Dieu, de même que le feu, ne s'arrêtera pas à la superficie des choses ni à ce qui paraît à l'extérieur de nos actions ; mais il entrera dans notre cœur pour en connaître tous les mouvements, pour savoir quelles intentions et quelles fins nous ont portés à l'Eglise et aux autres devoirs de piété. Si nous avons fait le bien pour l'amour de lui-même, c'est-à-dire pour Dieu qui nous le commande ; qui est le principe et la fin de tous les biens, ou si nous l'avons fait pour des motifs qui le corrompent et qui déplaissent à Dieu. Ces connaissances du Fils de l'homme, qui le feront reconnaître Fils de Dieu, ne sont pas seulement comparées à l'éclat du feu, mais aux clartés du soleil, qui est le père et la source de toutes les lumières : *Oculi Domini lucidiores super solem* (Eccl. XXIII) : Les yeux du Seigneur sont plus brillants que le soleil. Lorsque cet astre éclaire quelque lieu, il y découvre et présente à nos yeux jusqu'aux plus petites choses ; les atomes paraissent en l'air, toutes les

couleurs sont animées : on voit la quantité des corps, la distinction et la différence des plus petites figures ; enfin, toute la nature qui est cachée pendant la nuit, sort comme du tombeau pour se présenter à nos yeux. Il en sera de même au jour du jugement : le Fils de Dieu qui a été caché aux yeux des hommes, sera alors connu de toutes les nations comme un soleil, parce qu'il aura des lumières qui lui feront connaître ce qu'il y a de plus caché dans nos cœurs. Ces péchés véniels qui nous sont si ordinaires, et que nous regardons comme des atomes, nous paraîtront des montagnes ; ces pensées vaines, dont notre esprit est si fécond, et qui nous entretiennent si agréablement, nous sembleront des monstres ; nos songes mêmes qui, après avoir fait nos rêveries pendant la nuit, font notre entretien pendant la journée, nous seront présentés comme quelque chose d'horrible et de criminel ; enfin, les lumières de ce soleil feront connaître ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil et de plus petit dans notre cœur.

Après que ce feu l'aura fait connaître comme Fils de Dieu, sa croix le manifestera et nous le représentera comme le Rédempteur des hommes : *Parebit signum Filii hominis*, dit le saint Evangile ; le signe du Fils de l'homme paraîtra en l'air. Tous les Pères disent que ce signe sera la croix : elle est appelée un signe, parce qu'elle sera la distinction de l'antechrist et du Sauveur de nos âmes ; tous deux feront des prodiges, et ceux de cet esprit de perdition le feraient prendre pour le Monarque du monde, et pourraient tromper les hommes ; mais la croix, quand il n'y aurait pas d'autre marque, fera connaître ses impostures et le Rédempteur des hommes : ou bien, disons qu'elle est appelée un signe, parce qu'elle a été estimée la folie des gentils, le scandale des Juifs, et le mépris des mauvais chrétiens. Disons, enfin, qu'elle est appelée un signe, parce qu'on y connaîtra le désir que le Fils de Dieu avait d'y faire le rachat de tous les hommes, et qu'elle servira de motif, de reproches aux mauvais chrétiens, qui n'ont pas voulu participer aux fruits de cet arbre de vie, et qui ont refusé de la porter après le Fils de Dieu. Voilà, leur dira le Rédempteur des hommes, l'instrument dont je me suis servi pour vous racheter du pouvoir des démons ; voilà l'épée que j'ai employée pour le vaincre ; voilà la clef qui devait vous ouvrir, et l'échelle qui pouvait vous porter dans le paradis ; voilà le trône de ma gloire, après avoir été le poteau de mon infamie. Mais, malheureux, vous n'avez pas voulu de cette rédemption, ni vous servir de ces armes pour vaincre le diable qui vous a trompés ! vous avez fui la croix comme la mort et comme l'infamie, et vous avez foulé aux pieds le sang que j'y ai versé, et le mérite que j'y avais acquis. Voilà le reproche que le Fils de Dieu fera aux réprouvés, en leur montrant la croix qui le fera reconnaître pour le Rédempteur des hommes.

Troisièmement, il devait être connu pour

Juge des vivants et des morts ; c'est une dignité que sa naissance divine lui a acquise, et que ses travaux lui ont méritée. Il est vrai qu'il n'en a pas voulu faire l'office tandis qu'il a été dans le monde, et pendant le temps de sa vie mortelle : il refuse à deux frères de terminer leur différend par un jugement qui devait assigner à chacun d'eux ce qui lui appartenait de bien dans la succession de leur père ; il ne veut pas condamner une femme adultère, quoique la loi de Moïse commandât qu'elle fût lapidée ; il suspend le pouvoir de juger pour s'en servir sur la croix et à la fin des siècles. Ce fut sur ce tribunal d'infamie qu'il prononça un arrêt de vie sur le bon larron, et un de mort sur le mauvais. Ce jugement ne fut qu'un essai de celui qu'il devait faire de tous les hommes à la fin des siècles ; et nous pouvons dire que le bon et le mauvais larron ont été l'image des élus et des réprouvés, qui seront jugés par ce Juge souverain. Son trône sera formé d'une nuée, tous les anges et tous les saints seront autour de lui comme ses assesseurs ; une épée bien affilée sortira de sa bouche, comme dit saint Jean : *Gladius ex utraque parte acutus*, pour nous faire connaître l'exacte discussion qu'il fera de toutes nos actions, et la rigueur des paroles qui en feront la condamnation. Ce sera alors qu'il jugera, non seulement les péchés mortels, mais même les justices, et que, faisant l'office de partie qui poursuit, de témoin qui accuse et de juge qui condamne, il jugera nos mauvaises œuvres que nous avons faites en sa présence, et qui l'ont beaucoup offensé ; enfin il se fera voir un juge que les présents ne peuvent pas corrompre, que la faveur ne saurait fléchir, que la crainte ne peut ébranler, et que les déguisements ne sauraient surprendre. Ainsi celui qui a été inconnu en son premier avènement, sera reconnu pour Fils de Dieu, pour Rédempteur et pour Juge des vivants et des morts.

SECOND POINT.

Le Fils de Dieu n'a pas seulement été inconnu dans la première entrée qu'il a faite dans le monde ; mais ce qui est plus étonnant, il y a paru sans honneur et sans beauté. La qualité de serviteur qu'il y a prise et qu'il a exercée, lui a ôté l'honneur qui lui était dû comme au Monarque du monde. L'état de victime auquel il s'est soumis pour satisfaire à la justice de son Père lui a ravi la beauté, et il a paru sous les plaies qui l'ont immolé comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et le dernier des hommes : *Vidimus eum tanquam leprosum, et percussum a Deo, et novissimum virorum* (Isai. LIII). Mais dans ce second avènement, il prendra, comme dit le prophète, la beauté qu'il avait perdue et la force qu'il avait cachée : *Decorem indutus est, indutus est fortitudinem, et præcinxit se virtute*. Et saint Luc dit qu'à la fin des siècles, *videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate* (Luc. XXI) ; on verra le Fils de l'homme venir sur une nue avec une grande puissance et une majesté éclatante. Et en effet,

si vous y avez pris garde , toutes les paroles qu'il prononcera seront toutes impérieuses , et il parlera toujours en souverain : *In jussu et in voce archangeli* (I Thess. IV), par le commandement qu'un archange portera de sa part; et dans l'Evangile il prononce ces paroles : Venez à moi , éloignez-vous ; *Surgite, discedite, et venite* (Matth. XXV), qui toutes sont des paroles d'un souverain. Mais pour voir en particulier la grandeur de ce pouvoir , que Tertullien a remarqué dans le Fils de Dieu, *Jam superbi*, il sera superbe , c'est-à-dire au-dessus de tous : *Superbus, id est, super omnes*. Il faut savoir qu'on témoigne être au-dessus de quelqu'un quand on l'emploie à son service , quand on châtie ses fautes , ou enfin quand on s'en sert comme d'un instrument pour exercer ses vengeances. Or, je trouve qu'en ce dernier jour le Fils de Dieu se servira en ces trois façons des anges, des hommes et de toutes les autres créatures ; et partant , nous pouvons dire que si, au premier avènement , il a été humble et méprisé , au dernier il sera glorieux et tout-puissant.

Premièrement, il se montrera être au-dessus des anges, parce qu'il les emploiera comme ses serviteurs à deux offices : le premier sera à assembler tous les hommes, et le second à les séparer. Ces esprits qui sont comparés au feu en exerceront les propriétés, qui est d'unir et de diviser : *Mittet angelos suos cum tuba et voce magna* (Matth. XXV) : Il enverra ses anges avec des trompettes qui pousseront une voix qui sera entendue aux quatre extrémités du monde. Le saint Evangile ne nous dit pas ce qu'ils diront et de quelles paroles ils se serviront pour retirer tous les hommes des tombeaux. Saint Jérôme assure qu'ils diront : *Surgite, mortui, et venite ad judicium* : Levez-vous, morts, et venez au jugement; il est temps de s'éveiller : *Hora est jam nos de somno surgere*, de quitter ces asiles de la mort et d'abandonner cette pourriture; il faut se présenter devant Dieu, lui rendre compte de toutes vos actions; levez-vous promptement, le tribunal est dressé, le juge y est assis, les livres sont ouverts, les accusateurs sont prêts, les témoins produits, il ne reste plus qu'à produire les criminels. Venez répondre aux accusations qui vous sont faites; écoutez votre arrêt définitif pour le paradis ou pour l'enfer; venez donc paraître en ce jour où vous trouverez bien du changement, car vous verrez une autre terre, un autre ciel et un autre monde; venez, mais que ce soit promptement, puisque vous êtes appelés par votre souverain. Quand la justice séculière appelle quelque criminel à comparaître, elle lui donne trois jours, et quelque grand crime qu'il ait commis, on lui accorde ce délai; mais ici : *In ictu oculi, in novissima tuba* (I Cor., XV), il faut paraître à cet ajournement personnel dans un moment, dans un clin-d'œil. En même temps, par un prodige épouvantable, la terre poussera tous les corps qu'elle tient enfermés, la mer ceux qu'elle a engloutis, les poissons et les autres

bêtes féroces vomiront ceux qu'ils ont dévorés, le feu restituera toutes les cendres de ceux qu'il a consumés. Un prophète regardant en esprit cette résurrection générale, s'écrie : *Quis audivit unquam tale, et quis vidit huic simile? numquid parturiet terra in die illa, aut parietur gens tota simul* (Isai., LXVI)? Quelle merveille, quel prodige est celui-là, de voir que la terre qui est souvent stérile et qui jamais ne nous donne ses fruits qu'après que nous lui avons donné nos sueurs et nos travaux, se rende dans un moment si féconde qu'elle produise un nombre infini de corps qu'elle tenait enfermés ! *Mors stupebit et natura cum resurget creatura judicanti responsura*; la mort qui tient les sépulcres fermés et qui est sourde aux plaintes des malheureux et aux commandements des souverains sera dans l'étonnement de voir qu'on l'oblige à restituer ses conquêtes et ses possessions, qu'on arrache de ses prisons éternelles ceux qu'elle tenait captifs. La nature, qui n'a jamais connu de rappel et de retour de la privation à l'habitude, sera dans l'effroi quand elle verra qu'un pouvoir souverain renverse toutes ses lois, et que les privations rendent ce qu'elles ont détruit. Voilà donc tous les hommes sortis des tombeaux, sans aucun des défauts qui leur étaient arrivés, ou par la naissance, ou par quelque autre accident; il est vrai que nous ressusciterons tous : *Omnes quidem resurgemus*, comme dit saint Paul, *sed non omnes immutabimur*; mais avec de différentes qualités et d'un équipage fort dissemblable, car les corps des damnés seront pesants comme la terre qui les a produits, mais ceux des justes seront brillants comme le soleil; dans cet état ils comparaitront tous devant leur juge, mais, après que cet ange les aura tous assemblés, un autre les séparera : *Exibunt angeli et separabunt malos de medio justorum*. Et, afin de comprendre mieux cette séparation, il faut supposer ce que dit le prophète Zacharie, que quoique tous les hommes soient tous assemblés, ils ne seront pas pourtant dans la confusion, car ils seront disposés par familles et par états : *Familia et familia seorsum*. Tous les papes seront ensemble, les rois seront de même, les évêques feront une troupe, les religieux de chaque ordre seront conjointement et ainsi des autres. Après, les anges viendront à la compagnie des papes : *Et separabunt* : Et ils feront la séparation; c'est une chose épouvantable que dans cette dignité, que nous pouvons appeler divine, parce qu'ils sont élus par l'inspiration du Saint-Esprit et qu'ils sont les vicaires de Jésus-Christ, on y trouve peut-être des mauvais papes qu'on séparera des bons et des saints; ils sont tous en cette vie appelés Pères saints, mais au jour du jugement on fera voir que la sainteté ne consiste pas en la dignité où l'on est élevé, mais bien aux bonnes œuvres qu'on aura faites; qu'après qu'on a été appelé et qu'on a été assis sur une chaire de sainteté, on peut être malheureux pendant l'éternité. Des papes, les anges iront à l'assemblée des

évêques : *Et separabunt malos de medio justorum* : Ils sépareront les bons des mauvais prélats : celui-là sera mis à part pour n'avoir pas distribué aux pauvres le patrimoine de Jésus-Christ ; cet autre, pour en avoir enrichi ses parents ; celui-ci, pour n'avoir pas nourri ses brebis de la parole de Dieu et ne s'être pas rendu, comme le commande saint Pierre, la forme de son troupeau par ses bons exemples. Enfin il y en a qui seront mis à part pour n'avoir pas rempli les bénéfices de personnes dignes, ou pour les y avoir introduites par des simonies. Hélas ! quel contentement auront pour lors saint Bernard, saint Thomas, saint Bernardin et tant d'autres saints qui ont refusé avec vigueur les évéchés, qui les ont regardés comme des fardeaux insupportables aux épaules même des anges, comme des trônes éclatants, mais qui sont assis sur le bord des précipices ! Si nous eussions été, diront-ils, du nombre des évêques, peut-être serions-nous maintenant de celui des réprouvés ; et, après avoir porté un caractère sacré, peut-être porterions-nous à notre grande honte celui de la bête et des réprouvés.

Après, ces anges iront à l'assemblée des religieux : *Et separabunt malos de medio justorum* ; là ils trouveront un Judas qui a été de la religion et de l'école du Fils de Dieu ; ils en trouveront peut-être plusieurs autres qui, dans un état et sous un habit de sainteté, ont mené une vie séculière et indigne de leur profession, qui ont caché de mauvaises mœurs sous le manteau de l'hypocrisie, et qui enfin se sont engagés par des intrigues dans le monde, après en être sortis et avoir fait semblant d'y renoncer. Quelle honte et quelle confusion pour les mauvais religieux, qui seront séparés des bons ! Que les personnes qui sont dans le monde, qui en prennent les plaisirs, qui en reçoivent les honneurs, qui n'ont pas tous les moyens de se sauver qu'ont les religieux, se damnent, il ne faut pas s'en étonner ; qu'on passe des voluptés du monde dans les tourments de l'enfer, cela n'est pas surprenant ; mais qu'on descende en enfer par le chemin du paradis, qu'on passe des mortifications de la vie religieuse dans les peines des damnés, et, sans avoir pris les divertissements des séculiers, que nous soyons leurs compagnons dans les peines, c'est un grand sujet d'étonnement, mais pourtant il sera vrai : *Exibunt angeli et separabunt malos de medio justorum* : Les anges sépareront les bons des mauvais religieux, ils en mettront quelques-uns à la droite et quelques-uns à la gauche, quelques-uns pour le paradis et d'autres pour l'enfer.

Après, les anges iront à l'appartement des rois, qu'ils trouveront sans sceptre, sans couronne, sans gardes et sans train, mais saisis d'une crainte épouvantable : *Separabunt malos de medio justorum* : Ils mettront à la gauche ces rois qui ont abusé de leur pouvoir, qui n'ont pas reconnu l'autorité souveraine de Dieu qui les a élevés sur le trône, qui ont opprimé leurs sujets par des

subsidés qui les réduisaient à l'extrême pauvreté, et qui, pour venger des ressentiments particuliers ou des antipathies naturelles, ont fait des guerres qui ont dérobé les provinces, perdu les âmes, et profané les choses sacrées. Ces majestés orgueilleuses qu'on n'osait regarder qu'avec crainte, ni approcher qu'avec le même respect qu'on approche des autels, seront reléguées dans l'enfer, et, après avoir fait des dieux sur la terre, ils y seront tourmentés avec les démons dans ses feux. On ne peut pas dire le nombre de ceux qui seront sauvés, je le croirais fort grand si la sainte Ecriture ne nous le faisait voir fort petit. Pour connaître cette vérité, il faut savoir que tous ceux qui ont gouverné le peuple hébreu, peuvent être réduits en trois classes et en trois rangs. Le premier fut le règne des douze tribus d'Israël, qui dura cent vingt ans. Le second fut celui de Juda, où régnèrent vingt rois, et qui dura trois cent quatre-vingt-quatorze années. Le troisième fut celui des rois d'Israël, où il se trouva dix-neuf rois et qui se conserva pendant deux-cent-quarante-deux années. Mais voyons combien il y a eu de rois du salut desquels nous soyons assurés. Du premier rang où il y a eu trois rois, Saül, que le prophète Samuel sacra roi, a été réprouvé : le second a été sauvé, et ce fut David, l'homme suivant le cœur de Dieu : le troisième, qui est Salomon, nous laisse dans le doute de son salut ; quelques-uns le croient sauvé ; mais d'autres, et avec assez de probabilité, l'estiment damné. Au règne de Juda, où nous avons dit qu'il y avait eu vingt rois, cinq sont sauvés, treize damnés, et deux qu'on ne sait où ils sont, s'ils sont dans le paradis ou dans l'enfer. Pour les rois d'Israël, il n'en est aucun dont nous puissions assurer qu'il soit sauvé, puisqu'ils ont été, ou des idolâtres, ou des personnes adonnées à tous les crimes ; et après cela qui ne regardera les trônes comme quelque chose de funeste, puisque des rois qui avaient des prophètes qui les corrigeaient, qui voyaient des prodiges qui pouvaient les instruire, qui avaient les écritures, où ils pouvaient apprendre leur devoir, qui entraient dans un temple sacré et qui assistaient à des sacrifices mystérieux, sont néanmoins damnés ? Qui ne craindra pour soi ? puisqu'il voit des rois, qui sont les images vivantes de la divinité, les arbitres de la vie et des biens des hommes, le soleil et les intelligences matriçées de leurs États, devenir les esclaves des démons, brisés et cassés comme des pots de terre, ainsi que parle l'Ecriture, enfin être relégués dans les enfers pour en souffrir les peines, et pour vérifier cette parole du sage : que les puissants souffriront puissamment des tourments.

Mais quelle honte sera-ce pour ces souverains, qui, après avoir été élevés par-dessus les hommes, et avoir vécu dans une délicatesse qui leur faisait désirer d'avoir l'usage d'autres éléments que de ceux dont leurs sujets se servaient, se verront relégués parmi des brigands, parmi des femmes débauchées,

parmi des valets et des hommes de néant, et souffrir avec eux les mêmes peines pendant une éternité ? Cela ne peut pas être bien exprimé.

Après que les anges auront fait cette séparation dans les Etats, ils les feront dans les familles ; c'est là qu'ils sépareront ceux que le sang, que l'alliance, que de communs intérêts unissaient : *Separabunt malos de medio iustorum*. Dans la famille d'Abraham, Ismaël sera séparé de son père, Esau sera séparé de son frère Jacob, la reine Esther de son mari Assuérus, Jonathas de son ami David : voilà la séparation que les anges feront par le commandement de Jésus-Christ qui sera le juge des vivants et des morts.

Il se fera voir encore élevé au-dessus des hommes, de quelque condition qu'ils puissent être, parce qu'il en châtiéra les excès : *Arescentibus hominibus præ timore et expectatione*. Les hommes seront saisis d'une crainte qui séchera leurs corps, et qui glacera le sang dans leurs veines : la vue des prodiges qui se feront dans le monde, cette éclipse du soleil, ces tonnerres, ces tremblements de terre, ces feux, ces désordres de tout l'univers feront trembler les hommes. Saint Chrysostome raconte fort éloquemment la frayeur des habitants d'Antioche, après que dans une sédition et révolte générale ils eurent abattu les images des empereurs. Ce peuple ayant appris que l'empereur avait été extrêmement offensé du mépris qu'on avait fait de sa personne et de son pouvoir souverain ; et que pour venger cette injure il levait une puissante armée, qui devait mettre cette ville dans la dernière désolation, par un châtimement qui serait un exemple à la postérité, et qui ferait voir que la colère d'un prince est une guerre, comme dit un ancien, s'étonne, s'effraie au bruit de cette nouvelle, chacun croit voir sa maison pillée, ses biens confisqués ; ils tâchent d'écarter et de mettre à couvert quelque petite chose ; mais comme ils se croyaient tous coupables, ils jugeaient qu'il n'y avait pas de lieu assuré pour eux : dans cet état ils se lamentent, ils regrettent des biens qu'ils avaient acquis avec beaucoup de peine, et qui leur étaient nécessaires pour se défendre des nécessités de la vie ; ils se préparent à abandonner leurs maisons et à habiter dans des forêts, ou des déserts ; ils se disent adieu l'un à l'autre, comme s'ils ne devaient jamais plus se voir : chacun désirerait trouver quelque caverne dans quelque rocher pour se mettre à couvert de cet orage et laisser passer ce torrent. Cette désolation, quoique très-grande, cette frayeur d'un mal qu'ils ne voyaient pas, mais que chacun s'imaginait devoir souffrir, s'augmenta davantage quand ils virent entrer dans leur ville plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie, qui se croyaient venir loger dans une ville de conquête pour y exercer tous les actes d'hostilités. Cette armée était suivie d'une troupe de prévôts et d'archers, accompagnés de plusieurs bourreaux, chargés d'instruments de supplices. Cet équipage de cruauté, tous ces

soldats et tout le reste de ces troupes, qui ne parlaient que de mort, que de feu et que de vengeance, étonnèrent si fort ce pauvre peuple, qu'ils ne se souvenaient plus de leurs biens ; ils les abandonnaient sans peine au pillage, mais ils pensaient seulement à sauver leurs vies : Qu'on se contente, disait ce pauvre peuple, de nos biens, qu'on emporte toutes nos richesses ; mais qu'on nous conserve la vie. Saint Chrysostome monta en ce temps en chaire ; et avec cette éloquence merveilleuse qui lui était naturelle, il s'efforça de relever les cœurs abattus de ce pauvre peuple, d'arrêter ou de divertir leur crainte, en prenant de là sujet de leur parler du jugement dernier, des frayeurs dont les hommes seront saisis à la vue des prodiges qui paraîtront dans l'univers, et dans l'appréhension des peines que les hommes doivent souffrir. Il leur dit : Peuple, vous tremblez ! Je vois vos visages sans couleur et tous vos corps sans forces ; vous ressemblez à des criminels qu'on conduit au supplice, ou à des ombres qui sont sorties des tombeaux ; votre langue n'a plus de parole, ni vos pieds de fermeté pour porter votre corps ; vous avez presque perdu l'usage de la raison, et vous n'avez ni mains pour vous défendre, ni jugement pour vous consoler. Vous ne pensez qu'à la perte de vos biens que vous commencez de souffrir, et de vos vies que vous croyez infailible ; mais que sera-ce au jour du jugement, quand on verra le désordre de l'univers et le ressentiment des créatures, qui toutes prendront les armes pour venger le mauvais usage que l'homme en a fait, et les péchés qu'il a commis contre leur commun créateur ? Quand on se verra en présence d'un juge qui a les forces de toute la nature en main ; qui allume des feux qui ne s'éteindront jamais, et qui emploie pour ses vengeances la malice et le pouvoir des démons ? C'est ce qu'il faut craindre, parce qu'il fera l'appréhension des justes, et sécher les méchants sur leurs pieds : *Arescentibus hominibus præ timore et expectatione* ; qui enfin fera connaître le pouvoir que le Fils de Dieu aura sur tous les hommes.

Ce même pouvoir paraîtra sur les créatures inanimées et irraisonnables ; car à la vue de ce soleil de justice, *Sol obscurabitur, et luna non dabit splendorem suum* (Matth. XXIV). Le soleil qui fait le jour, les saisons, la fécondité de la terre et la joie des hommes ; cet époux de la nature, ce flambeau de l'univers perdra ses lumières : il se cachera pour ne pas voir le plus funeste spectacle qui se soit jamais vu dans l'univers, pour ne pas voir un Dieu dans le plus sanglant exercice de ses vengeances, pour n'être pas présent au jugement et au châtimement de l'homme qu'il a considéré comme son souverain. Ou bien disons qu'il se cachera, comme il est dit dans l'Apocalypse, il sera comme revêtu d'un cilice, pour montrer qu'il fait une espèce de pénitence d'avoir donné ses lumières aux ennemis de Dieu, d'avoir été présent à tant de crimes qui l'ont offensé, d'avoir produit dans la na-

ture l'or, l'argent, le fer, et tant d'autres choses dont les hommes ont fait la matière de leurs crimes. La lune paraîtra toute sanglante : *Et luna convertetur in sanguinem* : Peut-être sera-ce pour témoigner du déplaisir autant qu'elle en est capable, des crimes qui se sont commis pendant la nuit, où elle éclaire l'univers. Ou bien disons qu'elle paraîtra sanglante pour témoigner les extrêmes rigueurs dont Dieu usera envers ses ennemis. Ils n'ont pas voulu reconnaître sa bonté lorsqu'elle s'est présentée à eux avec une face blanche et éclatante, qui était le symbole des douceurs que Dieu avait pour ceux même qui l'offensaient; mais dans ce jour elle témoignera par sa couleur de sang, qu'il n'y a que vengeance et que rigueur : Les étoiles tomberont du ciel, c'est-à-dire qu'il y paraîtra en l'air, et qu'il tombera sur la terre des phénomènes ou des comètes qu'on croira être des étoiles. Les bêtes féroces que la divine Providence a reléguées dans les déserts pour l'assurance des hommes, celles qu'elle a destinées à notre service et notre nourriture, s'élèveront contre les hommes, et se voyant dispensées du serment de fidélité, s'élèveront contre lui et vengeront l'abus qu'il en a fait, lorsqu'il s'en est servi pour entretenir ses crimes et pour offenser Dieu. La mer poussera ses vagues jusque dans les nuées, ou les étendra sur la terre pour ne faire qu'un élément : Enfin, comme dit le Sage : *Pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos* (Sap. V). Toutes les créatures prendront les armes pour venger les injures faites à leur créateur. L'homme se trouvera au milieu de ce désordre, et se sentant en être le sujet, il ne saura que devenir; la terre tremblera sous ses pieds, les tonnerres feront un bruit épouvantable sur sa tête, l'air sera enflammé de foudres : Mais pour comprendre quelque chose de la frayeur qui saisira le cœur de l'homme, imaginez-vous dans quel état se trouve un malheureux qui est enfermé dans une maison qui tombe en ruine : il voit que les murailles se fendent de tous côtés, que les poutres n'ayant plus de soutien tombent par terre, que le toit s'abat sur lui, que les chevrons se brisent; et enfin se voyant dans l'impuissance d'éviter la mort, il la reçoit presque autant de fois qu'il entend craqueter les planchers sous ses pieds, ou qu'il voit la chute de quelque muraille. Ou bien encore comparons cette frayeur qui saisira le cœur de tous les hommes, à celle que ressent un criminel qui est dans une prison, et qui se connaît convaincu d'un crime qui mérite une mort cruelle; lorsque ce pauvre malheureux entend ouvrir la porte de sa prison, il croit qu'on vient le prendre pour le conduire au supplice; cette crainte le fait pâlir, frémir et presque pâmer. Telle, et encore beaucoup plus grande sera la frayeur qui saisira le cœur de l'homme quand il verra le désordre du monde, qu'il entendra les hurlements des bêtes et qu'il sera dans l'attente d'être présenté devant son juge, qui, s'étant soumis à toutes les créatures en son premier avène-

ment, se fera voir au second au-dessus de tout.

TROISIÈME POINT.

La troisième différence du premier au second avènement sera qu'en celui-là le Fils de Dieu a paru non-seulement pauvre et serviteur, mais encore qu'il a été traité comme un criminel. Au second, *Jam triumphantis*, il y paraîtra comme un triomphateur. Les conquérants qui avaient acquis quelque province ou subjugué quelque peuple révolté, étaient reçus en triomphe; on les voyait montés sur un char tiré par des lions ou par des éléphants ou par quelques autres bêtes féroces; ils étaient devancés et suivis par une troupe d'esclaves; il s'y est vu en ce nombre des rois et des reines; une foule de peuples les environnaient qui, par des cris d'allégresse et des éloges qu'ils donnaient à leur valeur et à leur bonne fortune, faisaient l'honneur de leur triomphe. Ils portaient ordinairement devant eux cette devise : *Parcere subjectis, et debellare superbos* : qu'ils avaient de la clémence pour ceux qui se soumettaient volontairement à leur empire; mais qu'ils étaient remplis d'une force qui abattait les superbes qui osaient leur résister.

Le Fils de Dieu viendra comme un triomphateur, son char sera fait d'une nue d'où sortiront des éclairs et des tonnerres : *De throno ejus procedebant tonitrua et fulgura*; il sera environné de millions d'anges : *Et omnes angeli ejus cum eo*; les saints seront à ses côtés comme ses assesseurs : *Et cum eo sanctorum millia*; les rois, les conquérants des nations paraîtront devant lui comme des esclaves ou des criminels; une épée sortira de sa bouche, parce que toutes ses paroles seront des coups mortels pour les mortels et pour les pécheurs : *Parcere subjectis et debellare superbos*. Il ne pardonnera pas seulement à ceux qui lui sont soumis comme sont les humbles, mais il les élèvera sur des trônes, et les rendra possesseurs de son royaume : *Venite benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum ab origine mundi* (Matth. XXV) : Venez, les bénis de mon Père, approchez-vous de moi, mes enfants, mes amis, possédez un royaume qui vous est préparé par mon Père; venez de la terre dans le ciel; d'un lieu de bannissement dans votre patrie et dans la maison de votre père; venez du combat dans la paix et dans la victoire; de la grande tribulation, *Ex magna tribulatione*, jouir d'une félicité qui ne finira point; car mon royaume doit durer des siècles infinis. Venez, bénis, vous dis-je, qui avez été maudits, qui avez été l'opprobre et le sujet des risées des méchants et de leurs persécutions, venez jouir des biens que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus et que le cœur de l'homme n'a pas pu comprendre; venez pauvre Lazare, Madeleine pénitente, l'hiver a passé, les pluies ont cessé, la voix de la tourterelle se fait maintenant entendre : enfin venez posséder le paradis comme un héritage qui vous est donné et comme une couronne que ma justice doit à votre fidélité.

Après, se tournant devers les réprouvés : *Debellavit superbos*, il leur dira avec un ton de voix effroyable : *Discedite a me maledicti* : éloignez-vous de moi, maudits, qui n'avez pas voulu de mon amitié et de mes faveurs : infâmes créatures qui faites par la monstrosité de vos actions l'opprobre de votre Créateur; allez maudits, retirez-vous promptement de moi, votre sort et votre partage est dans les feux, vous n'aurez plus d'autre compagnie que celle des démons; d'autres chants que les blasphèmes et les paroles de rage et de désespoir. Vous boirez pendant toute l'éternité le vin de ma colère, et je ferai pleuvoir toujours sur votre tête des grêles, des feux et des tonnerres. Voilà comme il se fera reconnaître comme un triomphateur après avoir passé comme un criminel.

Je parle à vous maintenant, chrétiens, qui avez vu la différence de ces deux événements, et vous demandez lequel des deux voulez-vous recevoir? Désirez-vous de voir votre juge comme un agneau ou comme un lion? Le voulez-vous voir dans cette majesté qui anéantit celle des rois, et qui fait trembler les conquérants, ou bien comme un père amoureux et un ami favorable? Voulez-vous entendre sa voix qui est douce parce qu'elle nous donne les assurances d'un bonheur éternel, ou celle qui fait trembler la terre comme dit le prophète royal? Chrétiens, il est à votre choix, vous êtes les arbitres de votre sort, et vous pouvez faire votre bonheur ou malheur éternel. *Satis delicate nobiscum agitur, quando in potestate nostra datur qualiter judicemur*, dit saint Eloi. Voulez-vous donc n'être pas jugés et condamnés? suivez le conseil de saint Paul qui dit : *Si nosmetipsos judicaremus, non utique judicemur* : Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés : c'est-à-dire, si nous examinons bien nos actions, si nous appliquons notre esprit à connaître les devoirs de notre condition et de notre profession de chrétien, nous ne serions pas jugés d'un jugement de condamnation, parce que nos œuvres seraient bonnes, mais plutôt d'une récompense éternelle que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON XLV.

DU JUGE DES VIVANTS ET DES MORTS.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

Souvenez-vous dans toutes vos actions des choses dernières et vous n'en ferez jamais de mauvaises (Eccles. VII).

L'art des orateurs a eu autrefois tant de pouvoir sur les esprits des hommes, qu'il les a obligés à des actions cruelles, et qu'il les a rendus ennemis d'eux-mêmes. Il leur a donné des craintes au milieu des plus grandes assurances et des fureurs de guerre dans le calme de la paix. Un certain Egésias savait parfaitement cet art : il animait les hommes à la colère contre des sujets feints, les armait contre des ombres, leur donnait

de la compassion pour des sujets qu'ils ne connaissaient pas, et leur faisait haïr tout ce que le monde aime, jusque-là qu'il représentait avec tant d'exagération les misères de la vie, les faisait voir si insupportables, que plusieurs pour en échapper se donnaient la mort; et cet enchanteur eut tant de pouvoir, qu'il allait désoler les villes si le roi ne lui eût commandé de fermer son école et de ne plus enseigner; car il était à craindre que s'il eût eu davantage de disciples, le roi se fût vu sans sujets. Quoi! chrétiens, un sophiste arme les hommes à leur propre défaite, émeut leurs passions à discrétion; et les orateurs chrétiens parlent du jugement dernier, de l'enfer, des peines éternelles, et ils ne peuvent pas faire la moindre impression sur l'esprit des hommes! Saint Paul était meilleur orateur que nous ne sommes pas; il prêcha sur le jugement devant un président infidèle, et le lui représenta si épouvantable, que ce païen fut saisi de crainte : *Tremefactus Felix*. Il est dans son tribunal pour condamner un criminel, et néanmoins le criminel donne de la terreur à son juge et le fait trembler. Chrétiens, c'est de ce jugement dont je veux vous parler; et pour le faire avec même succès, nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de la sainte Vierge : *Ave, Maria*.

Saint Bernard dit qu'il y a trois sortes de jugements : l'humain, le propre et le divin. L'humain est celui que les hommes portent pour la décision de leurs affaires. Les rois établissent divers juges pour des causes différentes : il y a des juges pour les affaires civiles, et des tournelles pour les crimes. Les finances, les choses qui regardent la mer ont aussi des juges qui leur sont propres. L'Eglise, qui est une mère pleine de bonté, a néanmoins ses officiaux qui sont ses juges. Moïse, qui avait été élu de Dieu pour juger son peuple, eut besoin d'assesseurs et de compagnons d'office, parce que la grande quantité d'affaires qu'il fallait terminer par un jugement ne le pouvaient pas être par un seul homme.

Secondement, il y a un jugement propre qui est celui que notre conscience porte sur nos actions : elle fait divers offices en chacun de nous : elle est un pédagogue qui nous instruit, un conseiller qui nous persuade le bien, un témoin qui nous accuse quand nous faisons le mal, un juge qui le condamne, et un bourreau qui exécute ses arrêts et qui punit le criminel.

Mais il y a un troisième jugement qui sera celui que Dieu fera de tous les hommes : *Cum sederit filius hominis in sede majestatis sue*. Ce sera alors, comme nous dit la sainte Ecriture, que le Fils de l'Homme viendra pour juger les vivants et les morts. Saint Bonaventure les appelle jugements : premièrement, de manifestation; secondement, de discussion; troisièmement, de condamnation. Ce dernier jugement est nécessaire pour plusieurs raisons : Dieu a fait voir sa puissance en la création du monde, en tirant toutes les créatures des abîmes du néant; il a mon-

tré sa sagesse dans la disposition et dans l'ordre qui se voit dans l'univers ; sa bonté et sa bénignité, comme dit saint Paul, ont paru par la patience dont il a souffert nos crimes : il faut que la justice paraisse à la fin du monde au jugement qu'il portera sur tous les hommes ; et quoiqu'il y ait un jugement particulier après la mort de chacun de nous : *Statutum est omnibus hominibus semel mori, et post hoc judicium*, néanmoins nous pouvons dire que ce jugement est défectueux, parce que l'homme n'est pas entièrement achevé par la mort, et qu'il survit en quelque façon en lui-même. Le père vit dans ses enfants, la doctrine du maître se conserve en ses disciples, et les mauvais exemples sont des lois qui établissent le mal dans la postérité, et ainsi il faut qu'il y ait un jugement final auquel nous verrons les secrets de cette Providence dont la conduite nous a paru quelquefois désordonnée. Toutes ces raisons établissent la vérité du jugement universel et dernier. Il reste maintenant à savoir quel sera notre juge ; et après l'avoir su, nous verrons en second lieu avec quel équipage il viendra pour juger les vivants et les morts ; et en troisième lieu, nous apporterons quelques motifs qui nous feront appréhender de paraître criminels devant ce juge : voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour savoir quel sera le juge des vivants et des morts, des bons et des mauvais ; il faut supposer avec saint Thomas, qu'il y doit avoir trois sortes de juges. Les premiers sont ceux qu'il appelle juges de comparaison. De ce nombre seront tous les gens de bien, qui, par la manifestation de leur bonne vie, condamneront celle des méchants, et, sans dire mot, porteront un jugement qui fera la honte et la condamnation des pécheurs. Le Sauveur du monde nous apprend cette vérité, quand il disait aux Juifs : *Viri Ninivite surgent in judicio cum generatione hac et condemnabunt eam* (Matth. XII). Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement, et condamneront par l'obéissance qu'ils ont rendue aux paroles de Jonas, l'obstination de ce peuple qui ne veut pas croire aux vérités que je leur prêche et aux miracles que je fais pour leur prouver ma divinité : *Condemnabunt eos*, dit saint Thomas, *non potestate, sed comparationis exemplo*. Ils les condamneront, non pas par un pouvoir qui leur soit donné pour être leurs juges, mais par la comparaison de leurs bonnes œuvres, de l'obéissance qu'ils ont rendue aux paroles d'un homme qu'ils ne reconnaissent pas pour prophète, et de la pénitence qu'ils ont faite pour apaiser Dieu. C'est de ce jugement que les pères condamneront les chrétiens, parce que leurs actions dans les ténèbres de l'infidélité sont quelquefois plus raisonnables que les leurs dans le jour de la foi et dans les connaissances de l'Évangile. C'est aussi de ce jugement que plusieurs personnes qui sont dans l'embaras des affaires du monde et dans les distractions du mariage, condamneront les actions des prêtres et des religieux qui dans le re-

pos et dans la sainteté de leur ministère n'ont pas si bien servi Dieu qu'eux.

Secondement, dit saint Thomas, il y a des juges qui jugeront par l'approbation qu'ils donneront au jugement que le Fils de Dieu fera de toutes les actions des hommes. De ce nombre seront tous les justes, desquels il est dit dans la Sagesse : *Judicabunt justi nationes* (Sap. III) ; et comme ils ont été pendant leur vie, très-conformes aux actions du Fils de Dieu, qu'ils en ont tiré leur gloire, ils le seront encore en apprenant l'arrêt de mort, ou de vie qu'il portera sur tous les hommes. Cette conformité de leur jugement avec celui du Fils de Dieu sera si grande, que quoiqu'il soit porté sur leurs parents, sur leurs amis et sur les autres personnes qui leur ont été chères, ils les condamneront avec le Juge souverain. Dieu dira à un fils et à une fille : *Discedite a me maledicti*, retirez-vous de moi maudits : le père et la mère s'ils sont sauvés, diront la même chose : *Discedite a me maledicti*, éloignez-vous de nous maudits.

Mais quoique tous les saints jugent de ce jugement d'approbation, il y en a quelques-uns parmi eux, qui le feront par un pouvoir particulier qui leur est donné par le Fils de Dieu. De ce nombre seront les apôtres et tous ceux qui à leur imitation ont quitté les biens de la terre et ont suivi Jésus-Christ par l'observation de ses conseils : *Vos*, leur dit le Fils de Dieu, *qui secuti estis me, sedebitis super sedes, judicantes duodecim tribus Israel* (Matth. XIX). De ce nombre seront les religieux qui abandonnent biens, parents et amis pour suivre Jésus-Christ.

Là-dessus, saint Grégoire dit qu'il est juste que ceux qui ont abandonné toutes choses pour Jésus-Christ, soient ses assesseurs dans le jugement qu'il portera sur tous les hommes, et qu'ils soient élevés à cet honneur après s'être humiliés par la pauvreté. Saint Thomas qui recherche la raison de toutes choses, en trouve de très-belles pour justifier l'honneur que le Fils de Dieu fera aux pauvres d'esprit, de les rendre ses associés en l'office de juger les hommes ; car, dit ce docteur, la pauvreté volontaire donne toutes les qualités qui sont nécessaires aux juges, parce qu'étant attachés à Dieu seul, ils sont délivrés de ces sollicitudes que les biens de la terre traînent avec eux et qui ôtent cette sagesse qui est nécessaire à ceux qui jugent : secondement, les biens de la terre qu'ils ont quittés ne les obligent pas à ces soumissions, à ces dépendances qu'il faut avoir pour acquérir et pour conserver leurs biens : ils ont ce zèle pur de la justice qui regarde tous les hommes comme égaux, et qui ne connaît en la distribution des biens et des peines que le mérite ou les crimes ; enfin, dit ce docteur, il est juste que les pauvres dont les riches ont fait le rebut, qu'ils condamnent à la mort toutes les fois qu'ils leur refusent le pain pour conserver leur vie, soient élevés au-dessus de ces orgueilleux et de ces impitoyables.

Quoique tous ceux-là soient nos juges, ils ne le seront que par participation. Il ne doit

y en avoir qu'un qui le soit souverainement ; c'est-à-dire auquel se trouve toute la puissance de juger qu'il a communiquée à ses assesseurs. Celui-là sera le Fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité. Saint Pierre nous assure qu'il a été établi de son Père pour être le juge des vivants et des morts : *Qui constitutus est a Deo judex vivorum et mortuorum* (Act. X) ; et lui-même nous assure dans son saint Evangile, que le Père ne juge personne ; car quoiqu'il soit vrai qu'il ait tout le pouvoir de juger, parce qu'il est le principe dans la divinité, néanmoins : *Omne judicium dedit filio, quia filius hominis est* (Joan. V) ; il donne le pouvoir et l'office de juge à son Fils, qui est Fils de l'Homme par sa nature humaine. Et lui-même parlant à Caïphe, qui le faisait tenir debout devant lui comme un criminel, en présence de lui, dit ces paroles : Tu me vois présentement devant ton tribunal pour y recevoir ma sentence de mort ou de vie ; mais sache qu'il sera un temps où celui qui paraît un criminel exercera la justice et condamnera ses propres juges. Il est maintenant debout ; mais il sera alors assis sur un trône, d'où sortiront les foudres et les tonnerres ; ses parties sont ici ses témoins et ses juges, et il est environné de ses ennemis qui demandent la permission de lui donner la mort ; mais au jour du grand jugement il sera accompagné de ses anges et des saints.

La raison nous fait voir que le Fils de Dieu doit être notre juge, parce qu'il est la sagesse incréée, qu'il est la main et l'idée éternelle, par laquelle le Père éternel a fait toutes choses, et partant c'est à lui d'être notre juge. Tout le monde sait que la sagesse est le caractère d'un véritable juge, parce qu'il doit avoir une nette connaissance des choses qu'il doit juger, être une loi vivante qui règle les actions des hommes, et une verge de fer qui en redresse les défauts et qui en châtie les excès. Or, toutes ces choses conviennent parfaitement au Fils de Dieu, et partant c'est à lui d'être le juge des vivants et des morts.

De plus il appartient à lui d'être notre juge, parce qu'il nous a acquis par son obéissance et par sa passion les biens qu'il doit distribuer aux hommes. Il est l'exemplaire que le Père éternel nous a envoyé dans le monde pour y conformer nos actions ; et partant, c'est à lui d'examiner la proportion qu'elles auront avec les siennes, afin que suivant cette conformité, ou cette opposition, elles reçoivent la récompense ou le châtiment.

Enfin, disons que c'est à lui d'être notre juge, parce que s'étant humilié par l'obéissance qu'il a rendue à son Père jusqu'à la mort douloureuse et ignominieuse de la croix, le Père qui est souverainement juste doit récompenser cet abaissement, et relever son Fils aussi haut qu'il s'était abaissé, le rendre le Juge des humains, après en avoir été le Rédempteur, et l'élever sur un trône pour juger les hommes en qualité de souverain, après avoir été attaché à une croix, où il est mort comme un criminel.

Les raisons qu'on peut prendre du côté des hommes prouvent cette vérité, que le Fils de Dieu doit être le juge des vivants et des morts. Il faut que les criminels voient leur juge, qu'ils paraissent devant lui ; et quoique anciennement on couvrit leur visage pour leur épargner la honte qu'ils souffraient de se voir en présence de celui qui connaissait leurs crimes et qui devait les punir, cette cérémonie ne doit pas être observée au jugement dernier, il faut que les méchants voient leur Juge, qui aura des yeux étincelants et des paroles de tonnerre pour prononcer leur arrêt. Dieu en qualité de Dieu n'est pas un objet proportionné à la vue des hommes, et partant il faut dire que Jésus-Christ en qualité d'homme sera le juge des vivants et des morts.

Mais, quand bien même Dieu serait un objet proportionné à la vue des hommes, et qu'ils pourraient le voir sans mourir, serait-il juste que ces hiboux qui ont recherché et qui ont aimé les ténèbres, vissent cette lumière éternelle ? que ceux qui, comme dit le prophète, ont attaché leurs yeux à la terre, les levassent pour voir ce soleil, qui fait le jour de la béatitude ? *Oculos suos statuerunt declinare in terram* (Psal. XVI) ; que ces yeux terribles dont parle Job, qui sont ceux qui regardent avec envie la prospérité de leur prochain : *Terribilibus oculis me intuitus est* (Job. XVI), vissent cet Agneau sur son trône ? Enfin il n'est pas raisonnable que des yeux qui vont être couverts de ténèbres éternelles, soient réjouis par le jour que la vue de Dieu fait dans les esprits.

De plus, il est convenable que le Fils de Dieu, en qualité d'homme, soit le juge des vivants et des morts, pour augmenter le supplice des réprouvés qui n'ont pas voulu se prévaloir des mérites de sa passion, dont ils verront les cicatrices dans ses mains, dans son côté et dans ses pieds. Ils verront que ces plaies leur présentaient des ouvertures et des ailes pour se mettre à couvert des fureurs de la justice de Dieu ; ils verront que ces plaies étaient des portes pour entrer dans le paradis, le sceau de leur alliance et les preuves infailibles de l'amour que Dieu avait pour eux ; ils verront que sa tête a été couronnée d'épines, pour leur mériter une couronne de gloire ; ils verront enfin que celui qui a été leur frère suivant la chair, leur maître, leur pasteur et leur ami par sa charité infinie, s'est changé par leur faute en leur ennemi et en leur juge : quel tourment sera celui de ces misérables, de voir le Sauveur du monde devenu le Juge des vivants et des morts ! Allons au second point ; et après avoir connu notre Juge, voyons avec quelle majesté il viendra pour juger tous les hommes.

SECOND POINT.

On a accoutumé de dépeindre la Justice tenant une épée dans une de ses mains, et une balance dans l'autre ; ses yeux sont bandés, pour nous faire connaître qu'elle ne voit pas la qualité des criminels, et que sans avoir égard à leur condition, elle a une balance qui en pèse le mérite, et une épée qui en

châtie les crimes. Tout cet équipage qui devrait se trouver dans la Justice, lui manque très-souvent : elle est sans armes pour des criminels que ses yeux lui ont fait voir couverts de pourpre; et sans balance, puisqu'elle punit quelquefois les innocents et récompense les crimes. Mais ce qui ne se voit que rarement dans la justice des hommes, se trouve d'une façon merveilleuse et étonnante en celle de notre souverain Juge, qui paraîtra avec un équipage qui nous fera connaître ses inclinations et ses rigueurs inflexibles. Je trouve que la sainte Ecriture le comprend en trois diverses choses qu'elle lui attribue. Il aura, nous dit-elle, ses yeux brillants comme des lampes allumées : *Oculi ejus ut lampas ardens* (Dan. X). Il a dans sa bouche une épée à deux tranchants : *Gladius ex utraque parte acutus*. Troisièmement, il est ceint aux mamelles : *Præcinctus est ad mamillas* (Apoc. I). Ses yeux, sa bouche et son sein nous font connaître la sévérité de ses jugements. Premièrement, ses yeux sont brillants comme des lampes, parce qu'il aura des lumières qui lui feront connaître les plus petits péchés des hommes, et qui lui découvriront le secret des cœurs et toutes les souplesses de leur esprit.

Saint Bernard dit qu'il y a trois choses qui nous empêchent de voir les objets qui se présentent à nous : Premièrement, dit ce Père, quelque sain et quelque bien disposé que puisse être l'œil, il ne saurait voir, si une lumière étrangère, qui est celle du soleil ou des flambeaux, ne l'éclaire et ne lui découvre les objets qui sont cachés dans l'obscurité ; mais notre Juge n'a pas besoin d'une lumière empruntée et qui mette ses yeux dans l'exercice d'y voir, parce que, comme dit la sainte Ecriture, ils ont non-seulement les brillants d'une lampe, mais ceux du soleil : *Oculi Domini lucidiores super Solem* (Eccl. XXIII) : Les yeux du Seigneur ont plus de lumière que n'a le soleil dans son midi. Et Philon dit que Dieu est le soleil du soleil qui nous éclaire, et que les lumières de cet astre sont une petite participation des siennes : *Deus est istius solis sol*. C'est par elles qu'il pénètre même dans nos intentions, qu'il prévoit tous nos desseins et qu'il connaît tous les mouvements de notre volonté. Saint Augustin, sur ces paroles du prophète royal : *Omnes semitas meas dinumerasti* : Seigneur, vous avez vu et tenu compte de toutes mes actions qui sont mes voies, dit que Dieu considère chacun des hommes avec autant d'attention, comme s'il n'y avait plus que lui dans le monde : *Veluti si creaturæ celi et terræ oblitus, tantum me solum consideres, et nihil sit tibi curæ de aliis* : Vous avez, mon Dieu, vos yeux si fort attachés à moi, comme si vous aviez oublié le ciel et la terre pour ne regarder que moi seul. Chrétiens, si le soleil qui éclaire toutes les créatures arrête ses lumières sur une seule, et qu'il ne regardât qu'un seul objet, il est assuré qu'il n'y aurait rien en lui qu'il ne rendit resplendissant et qu'il ne découvrit parfaitement. Que sera-ce quand une lumière infinie, qui est celle de Dieu, éclairera cha-

que homme en particulier, quand elle attachera ses lumières sur lui ? Ce sera alors, comme dit le prophète royal, que la nuit se convertira en un jour serein et lumineux : *Non sicut dies illuminabitur* (Ps. CXXXVIII); parce que toutes les ténèbres de nos péchés et toutes les obscurités de nos pensées seront dans une évidence merveilleuse.

La seconde chose, dit saint Bernard, qui nous empêche de voir, ce sont les humeurs qui découlent du cerveau, qui détremperont et qui empêchent les organes de la vue. Ces humeurs, dans un sens moral, sont les affections de notre cœur, qui nous empêchent de voir les choses comme elles sont en elles-mêmes. C'est par ces humeurs qu'un père et une mère sont aveugles pour ne pas voir les défauts de leurs enfants : ils en voient les actions, mais leur amour les empêche de les regarder comme mauvaises : ils trouvent que tout est bon, que tout est beau, que tout est honnête dans ces petites idoles de leur cœur ; mais Dieu n'a pas d'affection qui le rende aveugle : il est notre père, il nous aime tendrement ; mais aussi il est notre juge et a une horreur extrême du péché qui l'offense. La sainte Ecriture nous assure de cette vérité : *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (Soph. I). Jérusalem qui signifie vision de paix, est le symbole des âmes justes : Or, dit Dieu, je fouillerai, j'examinerai les bonnes actions des âmes que leur piété rend mes filles et mes amies ; j'entrerai dans leur cœur la lampe à la main, je chercherai la bague perdue, comme cette femme de l'Evangile ; c'est-à-dire j'examinerai l'emploi qu'ils ont fait de mes grâces, l'usage de mes sacrements et de mes inspirations ; je jugerai leurs justices et ferai une rigoureuse discussion de toutes leurs œuvres, où mes lumières découvriront bien des défauts que je châtierai, quelque affection que j'aie pour elles.

Troisièmement, nous perdons la vue, ou du moins elle s'offusque beaucoup, lorsqu'on nous jette de la poussière dans les yeux, dit saint Bernard. Cet empêchement à voir, qui nous vient du dehors, signifie, en un sens moral, les impressions que les maux présents, que la crainte de ceux dont nous sommes menacés, que l'amour qu'on a pour la beauté, que la déférence qu'on a pour les hautes conditions, font dans notre raison, qui l'empêchent de voir et de juger sainement. C'est ce que les anciens nous ont voulu faire connaître, lorsqu'ils ont mis un bandeau sur les yeux de la justice, pour les préserver de cette poussière qui les éblouit, c'est-à-dire de l'éclat de l'or, des charmes des présents et de la beauté ; mais cela ne se trouve pas dans les yeux de Dieu : c'est un juge souverain qui possède tous les biens, qui a une si grande intégrité, qu'il n'est pas de présents qui la puissent corrompre, ni d'autre motif qui la puisse fléchir ni surprendre ; et partant, ses yeux étant plus brillants que le soleil, il verra jusqu'à nos plus petites imperfections : *Imperfectum meum viderunt oculi tui* (Ps. CXXXVIII). Seigneur, dit le prophète royal, les lumières de vos yeux ne vous dé-

couvrent pas seulement mes péchés énormes, mais même mes plus légers défauts, mes paroles oiseuses dont ma langue est si féconde : les péchés véniels qui me sont ordinaires, paraissent devant vous avec une laideur qui les fait condamner et qui me donne de la crainte.

Secondement, notre juge aura dans sa bouche une épée à deux tranchants. Cet équipage est extraordinaire, et doit être mystérieux. On met l'épée dans les mains quand on s'en veut servir, et il ne s'est jamais vu d'homme qui ait combattu avec l'épée dans la bouche ; mais notre juge la porte dans sa bouche, pour nous faire connaître qu'il vient châtier la transgression de ses commandements, qui ont été prononcés par sa bouche, et énoncés par ses paroles ; si bien qu'il porte l'épée dans sa bouche pour nous faire voir qu'il fait sortir le châtiment du même endroit que nous avons reçu ses commandements. Ou bien disons qu'il porte une épée dans sa bouche, parce que ses paroles seront foudroyantes. Autrefois le peuple d'Israel disait à Moïse : Que le Seigneur ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions : *Ne loquatur nobis Dominus ne forte moriamur* (Exod., XX). Mais dans ce jour du jugement, il porte une épée à sa bouche, parce que les paroles dont il se servira pour faire le reproche de nos ingratitude, et celles qui les condamneront, seront comme des coups d'épée qui perceront les cœurs des pécheurs.

Cette épée, qu'il porte dans sa bouche, doit être à deux tranchants, pour nous faire voir qu'il jugera les deux parties dont nous sommes composés : *Judicabit plenius*, dit Tertullien. Au jugement particulier, il ne juge proprement que l'âme, le corps est dans le tombeau ; mais, au jugement universel, il jugera le corps et l'âme, les péchés spirituels et charnels.

La justice humaine ne prend connaissance et ne châtie que les crimes qui se sont faits voir au dehors et qui ont apporté quelque dommage au public ou au particulier ; mais, quelque rigueur qu'elle puisse avoir, elle ne porte pas son tribunal dans les consciences, et ne châtie pas les péchés qu'elle ne connaît point. C'est pourquoi le Fils de Dieu nous enseigne de mépriser le pouvoir des hommes qui ne peut étendre ses connaissances et ses châtiments sur l'âme, et qui finit ses plus hautes vengeances avec le corps qui les souffre ; mais que nous devons trembler aux châtiments que Dieu fait souffrir au corps et à l'âme pendant l'éternité.

Saint Paul nous explique le mystère qui est compris sous la figure de cette épée que le Fils de Dieu, qui sera notre juge, porte dans sa bouche ; il dit qu'elle est la parole de Dieu qui est plus affilée qu'une épée, et que ses coups font la séparation de l'âme et de l'esprit : *Vivus est enim sermo Dei et effigax, et penetrabilior omni gladio ancipiti pertingens ad divisionem animæ ac spiritus* (Hebr., IV). Quoi ! me dira quelqu'un, comment se peut-il faire qu'on puisse diviser une

chose simple et spirituelle comme est notre âme ? On ne saurait partager en deux ou en plusieurs parties le rayon du soleil ; comment se pourra-t-il faire que notre juge puisse, avec une épée, partager ce qui est simple et qui n'a pas de parties ? L'âme et l'esprit sont une même chose, comment les peut-on diviser ? Pour entendre ceci, il faut savoir que notre âme fait deux offices différents ; le premier c'est d'animer et de donner la vie au corps, de le faire mouvoir et d'être le principe des opérations végétales et des sensibles ; en cette façon elle s'appelle âme et forme du corps, mais elle a un office plus noble, plus relevé et plus conforme à sa nature spirituelle, qui est de connaître et d'aimer Dieu, de contempler les choses célestes. Suivant ces deux offices, nous pouvons dire que Dieu fera la division de l'âme et de l'esprit, qu'il connaîtra quelles sont les œuvres de l'esprit, quelles sont celles de l'âme, quelles auront été les charnelles, quelles auront été les spirituelles ; on verra là si le jeûne que tu as fait, est une action de l'esprit, si tu l'as fait purement pour Dieu, pour obéir au commandement de l'Eglise, ou bien si c'est une action de l'âme, c'est-à-dire si tu l'as fait pour plaire et pour mériter l'estime des hommes ; si l'aumône, si la communion que tu as faite, est une action de l'esprit, si c'est pour soulager les nécessités du pauvre qui est l'image et le lieutenant du Fils de Dieu, si tu as approché de la sainte table pour t'unir à lui, pour en recevoir les grâces, ou bien si ce sont des actions de l'âme, c'est-à-dire si elles ont été faites par un mouvement de la chair pour acquérir quelque estime, pour couvrir quelque péché. Voilà ce que signifie cette épée que notre juge porte à sa bouche.

Il aura encore une ceinture sur la poitrine à l'endroit des mamelles : *Præcinctus ad mamillas* (Apoc., I), pour vous faire voir que, comme les mamelles sont le symbole de la douceur : *Ad ubera mea portabimini* (Isai., LXVI), disait Dieu à une âme sainte, je vous porterai sur mes mamelles, c'est-à-dire je vous ferai goûter toutes les douceurs que les enfants trouvent au lait des mamelles de leurs nourrices ; mais qu'en ce dernier jour il n'y aura que rigueur. Le lait ne coulera plus, et ces mamelles seront taries ; que si elles coulent, ce sera du sang. La Sainte Ecriture donne plusieurs noms à notre juge, qui tous nous font connaître sa rigueur ; elle l'appelle le Dieu des batailles : *Dominus Deus exercituum*. Pour montrer sa force, il se donne le nom de Dieu des vengeances : *Deus ultionum libere egit* ; qui agira alors avec toute sa liberté et sa force ; parce que son bras ne sera pas arrêté par les mouvements de sa miséricorde, ni par les intercessions de sa Mère et des autres saints ; c'est pourquoi, en un autre endroit de la sainte Ecriture, sa colère est comparée à un torrent qui dégorge et qui emporte tout ce qu'il trouve dans sa course. Ce torrent de sa fureur est arrêté pendant notre vie par le sacrifice de nos autels, et par les oraisons des

(Dix.)

saints; l'arc qui paraît dans le ciel qui est le signe de l'alliance qu'il a faite avec les hommes, le fait souvenir des bontés qu'il nous a promises; et son Fils en croix qui est là comme un autre arc-en-ciel, prie son Père pour les humains. Tous ces objets arrêtent son bras et calment sa fureur; mais au jour du jugement *libere aget*, ces empêchements seront ôtés, et il se vengera avec satisfaction de ses ennemis : *Heu consolabor super hostibus meis (Isai., I)*, ce sera alors, c'est-à-dire dans cette liberté de se venger, qu'il frappera ces victimes de sa colère des coups d'un ennemi qui veut se venger, qu'il leur fera des plaies incurables, et qu'il leur fera souffrir un châtement qui serait cruel, s'il n'était très-juste : *Plaga inimici percussi te, dolore insanabili, castigatione crudeli (Jer., XXX)*.

Nous pouvons encore connaître quelle doit être la pesanteur de son bras, lorsqu'il sera dans la liberté de ses vengeances, et qu'il donnera cours au torrent de sa colère, par ce qu'il a fait dans ce monde à ses propres amis. Job, se voyant tout couvert de plaies depuis les pieds jusqu'à la tête, dit que la main du Seigneur l'avait touché : *Manus Domini tetigit me*. Il ne dit pas qu'il a appesanti son bras sur lui, et qu'il l'a frappé avec beaucoup de rudesse, mais seulement qu'il l'avait touché de sa main, qui est quelquefois un témoignage d'amitié et de caresses; mais que sera-ce au jour du jugement, quand il emploiera toute la force de son bras et toute la fureur de ses ressentiments pour châtier ses ennemis?

Après que Job nous a fait voir la force du bras de Dieu, et la pesanteur de ses coups en sa personne, il nous la fait voir en celle des méchants : *Vidi eos qui operantur iniquitatem flante Deo periisse (Job, IV)*. J'ai vu les impies abattus à terre par un souffle de Dieu, et il n'a employé que son haleine pour détruire ces colosses et jeter dans la poussière ces géants. Le déluge qui noya tous les hommes qui vivaient dans une sale prostitution à toutes les déshonnêtetés, ne doit être appelé que le souffle de Dieu. Le feu qui brûla et qui réduisit en cendres cinq villes avec leurs habitants, fut allumé par le souffle de Dieu : or, je vous prie, chrétiens, de faire avec moi cette réflexion : si le souffle de Dieu abat et écrase les impies, que sera-ce de la force de son bras et des coups de sa main? Vous en pouvez connaître la différence en vous-mêmes; vous voyez que votre souffle peut à peine éteindre une chandelle, ou faire mouvoir une paille; mais avec votre bras vous jetez des hommes par terre, vous déracinez des arbres; de là vous pouvez connaître la force du bras de Dieu, qu'il étendra contre les impies; la ceinture sera alors à ses manelles parce qu'il n'y aura plus de douceur, plus de miséricorde, plus de père, plus d'ami, mais justice, mais fureur, mais les vengeances d'un ennemi qui a le cœur et le pouvoir de se venger.

TROISIÈME POINT.

Après que nous avons vu notre juge avec

un équipage épouvantable, faisons maintenant ces réflexions : *Quis stabit*, nous dit un prophète, *ad videndum eum?* Qui sera celui qui pourra le voir sans être saisi d'une frayeur mortelle? qui aura sa conscience si assurée qu'il ose se présenter devant lui sans frémir d'horreur? Qui pourra soutenir le feu de ses yeux, entendre le tonnerre de ses paroles, souffrir les reproches qu'il fera aux méchants sans trembler? Saint Chrysostome dit que quoique les peines d'enfer soient extrêmes, néanmoins les réprouvés choisiraient plutôt de les souffrir que de voir ce juge courroucé, qui leur reprochera leurs ingratitude; que d'entendre ces paroles : *Eloignez-vous de moi, malheureux*; que de soutenir les foudres de ses regards, qui leur perceront le cœur. Nous pourrions connaître quelque chose de cette frayeur par celle qu'ont ressentie quelques-uns, dont il est parlé en la Sainte Ecriture.

La reine Esther étant entrée dans la chambre du roi Assuérus son mari, qui l'aimait beaucoup, et voyant ses yeux étincelants de colère, elle fut saisie d'une frayeur si grande qu'elle tomba pâmée entre les bras de ses demoiselles, et elle eût été en danger de mourir, si le roi ne se fût levé de son trône pour la relever et pour l'assurer que sa colère n'en voulait pas à un objet si beau et si aimable; mais après qu'elle fut revenue de sa pâmoison et qu'elle eut la liberté de la parole, elle lui en dit la cause : Sire, dit-elle, vous m'avez paru comme l'ange du Seigneur, et je n'ai pu voir l'éclat de votre visage sans me pâmer. Si la vue d'un roi courroucé, si des yeux enflammés de colère, si des paroles de courroux sont assez fortes pour faire tomber en pâmoison une reine qui conversait privément avec lui, et dont elle était assurée qu'elle était aimée, que sera-ce au au jour du jugement quand nous verrons, non pas un homme, mais un Dieu; non pas un ami et un époux, mais un ennemi et un juge; quand nous entendrons ces paroles de tonnerre qui nous reprocheront nos crimes, nos ingratitude, le mépris que nous avons fait de son amitié et de ses faveurs, et qui les condamneront? Ces regards de colère, les tonnerres de sa voix ne seraient-ils pas capables de nous faire mourir sur l'heure, si Dieu ne réservait ces victimes de sa fureur pour de plus grands supplices?

Le roi Balthazar étant assis à table, accompagné de ses femmes de débauche et de ses courtisans, vit une main qui écrivait contre la muraille de la salle des paroles qui lui étaient inconnues. Il fut saisi soudain d'une si grande frayeur, que tout son corps en trembla et que son esprit fut attaqué de pensées qui le mirent dans une confusion épouvantable : *Cogitationes conturbabant eum (Dan. IV)*. Si la vue d'une main, si des paroles dont on n'a pas l'intelligence font trembler un roi au milieu de ses gardes, si elles changent les délices d'un festin en une tristesse qui donne la mort, chrétiens, que sera-ce, je vous prie, quand au jour du jugement on verra, non pas une main, mais le Fils de

l'homme, le juge des vivants et des morts dans le trône de sa majesté, et qu'on entendra ses paroles qui prononceront distinctement l'arrêt de notre condamnation : *Quis stabit ad videndum eum?* Qui pourra le voir sans frémir?

Le prophète Daniel voyant un ange qui lui venait découvrir le mystère du Verbe incarné, le temps et les prodiges qui se doivent trouver à la fin du monde, fût saisi d'une si grande frayeur, qu'il proteste lui-même qu'à la vue de cet objet il se trouva sans force et qu'il tomba dans une défaillance où il avait peine de se soutenir sur ses pieds. Chrétiens, si la vue d'un bon ange, qui est ordinairement accompagnée de consolation, et si la découverte des mystères sacrés font une si violente impression de crainte dans un saint prophète et un grand ami de Dieu, quelle sera la crainte des méchants quand, au jour du jugement, ils verront le roi des anges qui viendra leur prononcer un arrêt de mort : *Quis stabit ad videndum eum?*

La frayeur dont fut saisi ce capitaine des Hébreux à la vue de la tête d'Holopherne, que Judith avait emportée, semble extrême; cet homme de guerre, qui avait vu souvent la mort sans pâlir, trembla en voyant la tête de son ennemi, qui devait lui donner de la joie et de l'assurance. Il lui semble que cette tête, quoique détachée de son corps, que ces yeux quoique fermés, que cette langue bien que sans mouvement, le menaçait de lui donner la mort, et qu'il n'était pas en sûreté auprès d'un chef d'armée, qui avait commandé à des légions. Mais quelle sera la frayeur des hommes, lorsqu'ils verront, non pas une tête, mais le juge des vivants et des morts, qui leur prononcera l'arrêt de leur condamnation?

Saint Chrysostome s'étonne de ce que les frères de Joseph qui l'avaient vendu, et qui avaient voulu lui donner la mort, ne tombèrent point pâmés de crainte et de confusion, lorsque ce patriarche étant devenu le vice-roi de l'Égypte, et les tenant dans sa chambre, il leur dit : Je suis ce Joseph votre frère, que vous avez persécuté, vendu, et qu'enfin vous avez voulu faire mourir; si votre envie, si la rage qui possédait votre cœur contre votre frère innocent, eût eu le succès que vous attendiez, je ne serais pas maintenant en vie, et vous seriez sans le secours que vous attendez de moi. Vous m'avez jeté dans une citerne, mais Dieu m'a élevé sur le trône : vous m'avez vendu comme un esclave, et je me vois maintenant grand seigneur dans l'Égypte : vous avez publié ma mort, parce que vous croyiez me l'avoir donnée; et je veux que toute la terre sache que je suis en vie, et en état de conserver la vôtre par mes libéralités. Je devrais dans un juste ressentiment vous faire mourir, ou par la main d'un bourreau, ou par la faim; mais sachez que je suis votre frère, et que je conserve pour vous toutes les tendresses que la nature donne pour les frères. Si ce reproche, comme assure saint Chrysostome, était capable de donner la mort aux frères de Joseph, que

sera-ce quand les réprouvés entendront au jour du jugement ces reproches que leur fera le Fils de Dieu? Je suis, leur dira-t-il, votre frère, que vous avez vendu, que vous avez mis en croix, et à qui vous avez fait souffrir une mort cruelle et ignominieuse. Je suis ce Père dont vous avez méprisé l'amour et les commandements, cet ami dont vous n'avez pas voulu suivre les conseils. Je suis ce Dieu que vous avez reçu plusieurs fois indignement dans la sainte eucharistie; ce Dieu qui vous a appelés à lui, qui vous a attendus, et qui par tant de bienfaits continuels s'est efforcé de surmonter l'obstination de votre cœur. Chrétiens, ces reproches ne sont-ils pas capables de nous donner la mort, ou de nous jeter dans une confusion plus insupportable que la mort même? Pensons donc à ces vérités qui nous ont fait voir que Jésus-Christ sera notre juge, et qu'il viendra pour nous juger avec un équipage épouvantable; disposons-nous pour le recevoir sans crainte, ne soyons pas comme ces serviteurs de l'Évangile qui appréhendaient de voir le maître dont ils avaient dissipé les biens; mais bien comme ces fidèles serviteurs, qui, ayant travaillé avec assiduité, attendaient le retour de leur maître pour en recevoir la récompense : je vous la souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XLVI.

HONTE DE LA MANIFESTATION DES PÉCHÉS.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis.

Souvenez-vous dans toutes vos actions des choses dernières, et vous n'en ferez jamais de mauvaises (Eccles., VII).

La sainte Écriture dit que le pécheur a le front d'une femme débauchée, qui ne rougit pas de ses turpitudes, et qui même s'en fait un sujet de vanité : *Erons mulieris meretricis facta est tibi : noluit erubescere (Jer. III)*. Aussi le pécheur qui s'est formé une habitude dans le péché, et qui est arrivé dans ce centre ou dans cet abîme, comme l'appelle un prophète, méprise Dieu et les hommes, et pèche avec impudence, parce qu'il croit le pouvoir faire avec impunité; mais au jour du jugement cette honte, qu'il a chassée de son front, y reprendra sa place et y paraîtra avec des caractères de sang qui ne s'effaceront jamais. C'est, chrétiens, ce que nous verrons dans cette prédication, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, que nous saluerons avec l'Ange : *Ave, Maria*, etc.

Tertullien dit que le mal produit deux effets : l'un avant que nous le souffrions, et l'autre après qu'il est arrivé et que nous en sommes tourmentés. Sa pensée donne de la crainte, et l'appréhension que nous en avons est le premier bourreau qui nous tourmente; car nous le regardons comme un ennemi qui veut détruire notre nature, laquelle n'a de mouvements que pour sa conservation; mais

quand il est arrivé et que nous le souffrons, si c'est le mal de peine, il nous fait souffrir de la douleur ; si c'est le mal de culpé qui est le péché, il produit la honte : *Omne malum aut timore aut pudore natura perdidit*. C'est pourquoi, dit le même Tertullien, après que les méchants ont commis quelque crime, ils cherchent à se cacher, car la lumière est importune à leurs yeux, et ils ont toujours peur qu'elle les découvre et les fasse connaître ; s'ils sont pris et que la justice étende ses mains sur eux, ils tremblent pour l'appréhension de ses châtiménts, et lors même que l'on les fait souffrir pour leur faire avouer leurs crimes, ils endurent patiemment les tortures pour se montrer innocents, et ne veulent pas confesser de mauvaises actions qu'ils ont faites quelquefois en présence des hommes, et toujours en celle de Dieu et de leur conscience : *Malefici gestiunt latere, trepidant deprehensi, nec facile torti confitentur*. C'est de cette honte qu'apportera aux pécheurs la découverte de leurs crimes que je veux parler ; et pour le faire avec ordre, je veux la considérer premièrement en elle-même, en second lieu en ses effets, et pour troisième point j'apporterai les remèdes pour l'éviter et pour ne la pas souffrir.

PREMIER POINT.

Premièrement je dis que tous nos péchés, que toutes nos saletés nous seront découvertes au jour du jugement, et qu'elle feront notre confusion : *Ecce ego ad te*, dit Dieu à une âme pécheresse, *dicit Dominus exercituum, et revelabo pudenda tua in facie tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam* (Nahum, III). Dans ces paroles il y a beaucoup de circonstances à considérer, qui toutes causeront l'extrême confusion du pécheur quand il verra ses péchés exposés à la vue de toutes les nations. Premièrement Dieu prend le nom de Dieu des batailles : *Dominus exercituum* ; parce qu'il fera une action de puissance en ce qu'il rappellera tous les crimes que le pécheur aura commis, tout ce que la nuit a caché, ce que la souplesse a déguisé, ce que l'autorité a rendu impuni, et ce qu'une belle apparence de vertu a fait passer pour saint et pour juste : tout cela, dis-je, paraîtra en sa propre nature et avec la laideur qui lui est naturelle. Ou bien, il s'appelle le Dieu des batailles, parce qu'il fera de cette honte une partie de la peine des damnés, qui seront très-rigoureusement punis quand ils verront que leurs péchés seront connus de ceux dont ils ont mérité l'estime, et reçu en qualité de vertueux les applaudissements et les éloges. Ou enfin disons qu'il est appelé le Dieu des batailles, parce qu'il rangera tous nos péchés comme des escadrons, dont il fera aussi comme une armée qui nous attaquera, et dont nous souffrirons les coups et l'intamie pendant l'éternité. Il donne aussi à nos péchés dont il fera la manifestation, quatre noms, qui marquent la confusion qu'ils nous causeront : *Pudenda tua, nuditatem tuam, ignominiam tuam, et abominationes tuas*. Il les appelle des saletés, une nudité, une igno-

minie et une abomination : toutes ces paroles sont mises pour nous faire voir la confusion que souffrira le pécheur quand il verra ses péchés manifestés à toutes les nations. Premièrement : *Pudenda, et nuditatem*, nous font connaître que Dieu mettra au jour ce qu'il y aura de plus caché dans notre cœur, et que comme nous apportons tout le soin possible pour couvrir notre nudité, et que nous rougissons quand nous la voyons exposée à des yeux étrangers ; aussi le pécheur ne saurait voir cette sienne nudité, cette manifestation de ses péchés, sans rougir de honte et de confusion. Adam se couvre de feuilles, et se cache de honte dès que son péché lui fit connaître sa nudité ; et quoiqu'il fût seul avec sa femme dans le monde, néanmoins il a honte de lui-même, et craint que les animaux ne lui reprochent sa turpitude. Ainsi Dieu dit à un pécheur : Ame pécheresse, tu as paru couverte des habits de l'innocence et de la pureté, cette modestie contrefaite servait de voile à tes saletés ; mais dans ce jour dernier et pendant toute l'éternité, je t'ôterai cet habit étranger qui te déguisait et te ferai voir toute telle que tu es, et non comme tu as paru : la découverte de tes turpitudes te causera une infamie, qui te fera fermer les yeux et couvrira ton visage de confusion. Tu n'auras plus la réputation de sainte et d'honnête, mais on te connaîtra, et tu passeras pour une débauchée, et après tu seras rendue l'abomination de tous les peuples, qui auront horreur de tes saletés, et qui te jetteront mille malédictions pour les avoir trompés par une apparence de piété, et souvent attiré sur eux les châtiménts du ciel. Dieu commanda à Moïse de faire pendre certains impudiques qui avaient commis d'horribles saletés, et ordonna qu'il eussent le visage tourné devers le soleil : *Suspende eos contra solem in patibulis*. Ceux qui ont recherché la raison d'un châtiment si nouveau, disent que Dieu l'ordonna avec cette circonstance, afin d'augmenter leur peine à la vue de ce bel astre dont ils allaient être privés : les autres disent que ce fut pour servir de reproche à leurs impuretés, qui avaient en quelque façon sali les pures lumières du soleil ; mais je crois que d'autres rencontrent mieux, et qu'ils entrent dans les desseins de Dieu ; ce sont ceux qui disent qu'ils furent pendus ayant le visage tourné devers le soleil, pour rendre leur supplice plus connu de tout le monde et pour étendre leur infamie : ils avaient commis leurs saletés pendant la nuit, dans l'obscurité et dans le silence, et par cette précaution ils avaient évité la honte que le péché traîne infailliblement avec soi ; mais Dieu pour leur faire souffrir en mourant la honte qu'ils avaient évitée en commettant en secret leurs péchés, veut qu'ils meurent en présence de la plus éclatante créature du monde, et que l'univers sache en quelque façon la cause et l'infamie de leur supplice. Mais, pour connaître mieux la nature de cette honte, il faut savoir ce que dit saint Thomas de la honte : *Est timor alicujus turpis, quod est exprobrabile*. La honte nous vient de la crainte de

quelque chose sale et honteuse qui nous peut être reprochée et dont nous sommes convaincus. Voilà ce que c'est que la honte ; mais pour la connaître encore mieux, il faut la regarder opposée à l'honneur, qui est son contraire.

L'honneur est, au sentiment du Sage, quelque chose de bien précieux et de bien excellent, puisqu'il veut que nous apportions tous nos soins pour sa conservation : *Curam habe de bono nomine*, et qu'il assure qu'il est un baume odoriférant dont l'odeur se répand bien loin, que c'est une lumière qui nous rend éclatants, et enfin une vie qui ne se perd pas avec la naturelle, qui ne meurt pas avec le corps. C'est en effet par le moyen de l'honneur qu'un homme entre dans les compagnies, qu'il monte aux charges et qu'il est regardé avec respect ; les richesses et mille autres rencontres nous font des ennemis que l'honneur écarte et arrête. Le désir de l'honneur, qui nous est si naturel, nous accompagne même dans les tombeaux, et il semble que nous y soyons sensibles après que nous n'avons plus de vie, puisqu'on tâche de se le procurer par de superbes sépultures, par de célèbres épitaphes et par d'autres témoignages de recommandation. Mais remarquez que ce désir de l'honneur, qui est si naturel, si raisonnable et commun à tous les hommes, nous est ôté par l'infamie dont l'on est souillé par des actions honteuses et criminelles, notamment lorsqu'en ayant connaissance, on nous les peut reprocher, et qu'elle fera une bonne partie du supplice des damnés dans les enfers, quand leurs lâchetés et leurs crimes seront notoires à tous les hommes.

Saint Chrysostome dit que c'est une chose effroyable de tomber entre les mains de Dieu vivant, qui nous fera voir et qui exposera nos péchés les plus secrets aux yeux de toutes les nations, qui les verront comme écrits en gros caractères sur un parchemin où ils ne s'effaceront jamais : *Terribile est in manus Dei viventis incidere, qui cuncta velut in tabella revelabit*.

Le prophète Jérémie nous exprime encore mieux cette vérité, lorsqu'il dit que le péché de Judas est écrit avec un style de fer sur un diamant, d'où il ne peut être effacé : *Peccatum Juda scriptum est in stylo ferreo, ungue adamantino exaratum : super latitudinem cordis eorum* (Jer. XVII). Origène expliquant ces paroles, dit que la conscience des pécheurs, qui est maintenant un livre fermé et comme cacheté à sept sceaux, sera ouverte, qu'on y lira dedans la qualité, le nombre et les autres circonstances de leurs péchés, que ces caractères, qui publieront leur infamie, ne s'effaceront jamais, et qu'ils seront lus de toutes les nations : *Nudabitur pectoris mei conscientia, aperto corde patebit peccatorum litteræ, quæ stylo ferreo adamantino scriptæ sunt, atque universa spectantium multitudo leget in pectore signatas imagines peccatorum*.

Mais quoique toutes les nations lisent dans notre cœur l'histoire de notre vie, qu'elles voient la turpitude de nos péchés, et

que leur découverte doive nous causer une honte éternelle, elle sera néanmoins plus grande quand elle nous viendra de trois sortes de personnes dont les sentiments étant plus justes, le reproche nous en sera aussi plus sensible. Saint Thomas dit que quoique nous souffrions de la honte de voir que nos péchés sont connus des hommes, et qu'ils nous en font le reproche, elle nous est incomparablement plus sensible quand ils sont manifestés et que nous en sommes blâmés par les sages, par les vertueux et par nos parents.

Premièrement, on appréhende la censure des gens de bien, parce qu'on la suppose juste et approuvée de tous les hommes ; or, les damnés seront condamnés et moqués par tous ceux qui ont pratiqué le bien qu'ils n'auront pas voulu faire. Abraham et quantité de saints qui ont été riches, qui se sont servis de leurs richesses pour assister les pauvres, et qui en ont usé avec grande modération pour entretenir leur état et leurs familles, feront le reproche et la honte de ces avaricieux, qui sont impitoyables aux misères de leur prochain, et qui se servent de leurs biens avec profusion pour entretenir leurs vices et pour en faire des armes d'iniqité. La chasteté de Joseph, de sainte Catherine, de sainte Agnès, condamnera l'impureté des hommes et des femmes, qui croient cette vertu impossible, qui violent les lois du saint mariage et qui se salissent par toutes sortes d'impuretés. L'empereur Théodose et beaucoup d'autres saints qui ont été de grande condition dans le monde, feront la honte et la confusion de ces chrétiens, qui ne veulent pas pardonner la plus petite injure qui leur aura été faite. Nous étions, leur diront-ils, de meilleure naissance que vous, et dans un état à qui on doit du respect, parce qu'il porte une image du pouvoir de Dieu, nous avons été offensés outrageusement, la puissance de nous venger était entre nos mains, et une de nos paroles eût perdu nos ennemis ; néanmoins nous avons supprimé nos ressentiments, et nous ne nous sommes servis du pouvoir que nous avions, que pour faire du bien à ceux qui nous avaient fait des injures ; et vous, homme de néant, vous avez eu des haines mortelles et vous avez poussé vos vengeances jusqu'à la ruine de vos ennemis. Le christianisme, dont vous faisiez profession, qui est un état de paix et de concorde, le commandement et l'exemple du Fils de Dieu, ses promesses ou ses châtimens n'ont pas pu vous fléchir, et vous avez été envers votre prochain, qui nous est semblable en nature et en grâce, un monstre et un barbare en cruauté. Ce reproche, qui sera éternel et très-juste, fera la honte des vindicatifs, et ils seront sans doute chargés de confusion de se voir condamnés par les saints.

Mais elle s'augmentera, dit saint Thomas, quand ils se verront condamnés par les sages. Il est assuré qu'on désire d'être estimé par les sages, parce qu'ils connaissent parfaitement le mérite des choses, et que leur ap-

probation est un témoignage public et infaillible ; on méprise le sentiment des enfants et on ne fait pas beaucoup d'état de celui du vulgaire, parce qu'on le croit ou ignorant, ou intéressé ; mais on a beaucoup de considération de l'estime ou du blâme qui nous vient de la part de ceux qui se sont acquis la réputation de sages. Ce sera donc de ceux-là que les damnés recevront l'accroissement de leur opprobre et de leur confusion. Qu'y a-t-il de plus sage que les saints, que les anges, que Dieu même ? Ils connaissent tous fort bien la laideur du péché ; combien il est contraire à notre nature raisonnable, à la profession du chrétien et à la sainteté de son ministère, s'il est prêtre ou s'il est religieux. Ils voient fort bien que l'homme qui le commet se rend esclave de ses passions et du démon, et devient semblable aux bêtes : quelle honte de paraître devant des juges éclairés, si connaisseurs, qui nous condamneront et qui nous reprocheront des péchés qui seront notre infamie !

C'était la coutume anciennement de couvrir le visage des criminels avant que de les présenter à leurs juges. Quelques-uns disent que cela se faisait pour ôter aux juges la compassion que donne la vue d'un misérable ; mais je crois que c'était plutôt pour épargner à ce coupable la honte de se voir devant des juges parfaitement informés de ses crimes, et avec un pouvoir souverain de le condamner. De là, nous pouvons connaître quelle confusion saisira le pécheur quand il se verra devant Dieu, dont les lumières pénétreront et mettront en évidence ce qu'il y aura de plus caché dans sa conscience, et devant des anges qui lui ont persuadé la pratique des bonnes œuvres, qui lui ont fait connaître celles qui étaient mauvaises, et qui l'en ont retiré autant qu'il leur a été possible. Quelle honte, dis-je, sera celle d'un pécheur qui se verra devant des saints dont les actions étaient des exemples imitables en toutes les conditions de la vie ?

C'est une grande infamie à un criminel de se voir conduire en une place publique pour y perdre la vie par la main d'un bourreau et en présence d'une multitude de peuple qui sait le crime qu'il a commis et qui le fait mourir. Cette honte qu'il souffre de faire un spectacle de sa mort est certes plus sensible en quelques-uns que les tourments qui leur doivent faire perdre la vie ; néanmoins quelque grande que soit cette confusion, elle a quelque modération ; car, premièrement, elle n'est pas de durée puisqu'elle finit avec leur vie, et que n'ayant alors plus de sentiment pour les tourments qui la leur ôtent, ils n'en ont pas pour l'infamie qui les accompagne ; mais les damnés seront chargés d'un opprobre éternel, et comme ils ne mourront jamais à leurs peines et qu'ils seront toujours exposés à la vue de Dieu, des anges et des bienheureux, ils en souffriront sans cesse les reproches qui feront leur infamie.

Secondement, l'infamie d'un criminel n'est pas universelle, peu de personnes ont connaissance de son crime, et son supplice n'est

vu que de ceux qu'une inhumaine curiosité appelle à ces spectacles sanglants ; un criminel qui meurt en Espagne n'est pas connu en France, et comme on ne connaît pas la personne, on ignore quel a été son crime et son supplice ; mais l'infamie des damnés sera universelle, toutes les nations verront ces Jésabel, ces femmes adultères, ces larrons, ces profanateurs de choses saintes.

Enfin, quand on fait mourir un criminel, la plupart de ceux qui assistent à son supplice lui portent compassion et voudraient l'en délivrer : ils excusent son crime, ils en attribuent la cause à une mauvaise compagnie, à une poursuite injuste, à une occasion pressante, et ainsi ils adoucissent son infamie autant qu'il se peut. Mais les damnés ne trouveront personne qui les excuse, au contraire chacun exagérera leurs crimes et leur reprochera l'abondance des grâces qui leur ont été données, et la facilité avec laquelle ils pouvaient éviter cette infamie et les autres tourments qui l'accompagnent.

Enfin, disons que l'infamie qu'on reçoit de voir ses crimes connus et reprochés par ses parents est très-grande, parce qu'ils connaissent plus en particulier toutes les circonstances qui accompagnent la mauvaise action dont il s'agit. Ce père connaît combien le crime que son fils a commis portera de dommage à toute sa famille ; cette mère voit l'infamie de sa fille dans toute sa noirceur, qui se répand sur elle et sur ses autres filles ; elle considère que la faute de celle-là est un préjugé d'une mauvaise éducation, qu'on croira que les péchés de la mère ont passé dans la fille, et ainsi l'infamie que cette malheureuse reçoit de ce côté est plus énorme.

Elle est encore très-grande parce qu'il faut que cette fille, qui a commis cette action deshonnête et qui a perdu son honneur, demeure toujours avec son père et sa mère, dont la vue lui reproche continuellement son péché et augmente sa confusion. Cette mère ne regarde jamais cette mauvaise fille qu'elle ne lui perce le cœur, et qu'elle ne lui reproche sa turpitude qui la fait rougir et se plaindre continuellement d'avoir mis au monde et d'avoir élevé avec beaucoup de soin une fille qui a renversé toutes ses espérances, qui a rendu inutiles tous ses travaux et dont elle a honte de se dire la mère.

Mais tout cela n'est rien auprès de la honte que souffriront les damnés de se voir pendant toute l'éternité en la présence de Dieu qui était leur père, de la sainte Vierge qui était leur mère, et de tous les saints du paradis qui furent leurs frères. Ce regard qu'ils auront incessamment sur eux, ces reproches qu'ils leurs feront sans cesse, les couvrira d'infamie. Vous avez bien pu tromper les hommes, et mériter leurs approbations par une apparence de piété et par une sainteté contrefaite, leur diront-ils, mais vous paraîtrez maintenant et pendant des siècles infinis avec les marques honteuses de vos vices, et vous serez connus pour tels que vous avez été. Quelle honte de se voir en la pré-

sence de Dieu et des saints avec ces caractères infâmes de leurs péchés?

Saint Chrysostome dit que si des peuples révoltés n'osent pas regarder leur légitime prince après qu'il les a subjugués, et qu'il entre triomphant pour les châtier de leur rébellion, s'ils craignent ses regards qui semblent leur reprocher leur félonie, aussi bien que ses armes qui peuvent les châtier, quelle sera la honte des damnés quand ils seront devant leur juge qu'ils ont méprisé, devant leur souverain à qui, par toute sorte de lois, ils devaient obéissance, et devant leur Dieu qui les a créés et qui leur a fourni les secours nécessaires pour se sauver, auquel, néanmoins, par un déplorable et effroyable aveuglement, ils ont préféré le démon et ses peines!

Leur infamie s'augmentera quand les anges les sépareront de la compagnie des gens de bien, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs, quand ils mettront ces faux dévots avec les impies, ces chastes en apparence avec les femmes débauchées, ces libéraux de quelques deniers ou de quelques morceaux de pain, avec les voleurs et ces harpies secrètes, ces hommes mystiques et contemplatifs avec les hérétiques, ces filles qui semblent des simulacres de pureté avec les femmes prostituées. O Dieu, quelle sera leur confusion! Mais pour la connaître plus sensiblement, dites-moi quelle honte aurait une femme de condition qui a passé pour chaste et pour fort honnête, si, après cette illusion, elle était condamnée pour ses infidélités cachées, d'être mise sur un tombeau, en la compagnie de trois ou quatre femmes des plus débauchées, en la présence de toute une grande ville, et si par-dessus cette compagnie, qui la rendrait infâme au dernier point, on lui mettait encore sur sa tête ou sur quelque autre endroit de son corps, un écriteau ou quelque autre marque qui publiât son infamie? Ne serait-elle pas la plus honteuse de toutes les créatures? Ne fermerait-elle pas ses yeux pour ne voir personne, ou ne couvrirait-elle pas son visage pour ne pas être vue? Chrétiens, cette honte, quoique très-grande, n'est rien auprès de celle que souffriront les damnés quand ils se verront en la présence de Dieu et de toutes les nations avec les marques de leurs crimes. Mais parlons avec saint Chrysostome, et disons : Quelle honte n'aurait pas une femme qui a passé pour chaste et pour fort honnête, si Dieu m'avait commandé, montant en chaire, de publier un adultère qu'elle aurait commis cette nuit, de la nommer, de la marquer au doigt et de la faire connaître à toute cette nombreuse audience? Cette femme ne voudrait-elle pas que la terre s'ouvrit sous ses pieds pour la cacher et pour lui ôter la honte que la publication de son adultère lui causerait? *Si nostrum occultum crimen aliquod hoc ipso die in medium delatum, huic modo consessus innotesceret, non fieret ut ille interire ac terram sibi potius dehiscere quam tam multos peccati sui testes habere vellet?* Mais allons plus avant et après avoir

vu cette honte dans son principe et dans elle-même, voyons-la dans ses effets.

SECOND POINT.

Je dis, en second lieu que la honte qui couvrira le visage des damnés, fermera leur bouche à leur défense, et ne l'ouvrira qu'à leur rage et à leur désespoir, qu'ils exprimeront par mille blasphèmes et mille malédictions qu'ils se jetteront contre eux-mêmes. Nous avons dans le saint Evangile une parabole qui nous le fait connaître. Il y est dit qu'un roi ayant fait un grand banquet pour les noces de son fils, et que ceux qui avaient été invités s'en étant excusés, le roi commanda qu'on fit entrer indifféremment tous les hommes qu'on trouverait dans les rues et dans les places publiques, pour occuper la place de ces étourdis qui, par leur refus, s'en étaient montrés indignes. Il s'en trouva un de ceux qui entrèrent avec cette foule, lequel n'était pas revêtu de sa robe nuptiale. Le roi y étant venu, et l'ayant aperçu, lui demanda : Mon ami, comment avez-vous osé entrer dans ce banquet sans être vêtu de la robe des noces? Ce pauvre infortuné n'eut pas une parole à répondre à ce reproche. Il pouvait dire qu'on ne lui avait pas donné le loisir d'aller dans sa maison pour y prendre sa robe, et pour paraître avec l'appareil nécessaire; mais il fut sans parole parce que la honte avait couvert son visage. Aman n'eut pas plus de paroles en la bouche, quand il fut accusé et convaincu devant le roi dont il avait été le favori. Suzanne garde le silence lorsqu'elle se voit accusée et condamnée d'un crime dont elle n'avait pas eu seulement la pensée, parce que la honte de paraître criminelle devant des juges qui avaient voulu lui persuader le crime pour lequel ils la voulaient faire mourir, avait tellement troublé son esprit, qu'elle n'eut point de paroles pour se défendre et pour faire voir son innocence. Mais, chrétiens, le silence des damnés sera bien plus grand, parce que leur confusion sera beaucoup plus énorme. La sainte Ecriture nous l'apprend lorsqu'elle dit : *Disrumpet illos inflatos sine voce (Sap.)*, que la honte qui couvrira le visage de ces malheureux, les rendra sans voix et sans paroles, et que Dieu exercera ses plus rigoureuses vengeances sur ces orgueilleux, sans qu'ils aient aucune parole en la bouche pour se plaindre et pour s'excuser. Picius dit que saint Denis, disciple de saint Paul, écrivant à saint Jean l'évangéliste, l'assure qu'au jour du jugement les damnés s'enfuiront de la présence de leur juge, et que quoiqu'ils ne soient poussés ni par les anges, ni par les démons, néanmoins ils s'en éloigneront d'eux-mêmes pour ne pas souffrir la confusion de se voir en présence d'un juge qui est leur Dieu, qui a été leur frère et qui s'est donné pour être leur rachat : *Animas impiorum in ipso judicii tempore, etiam nullo fugante, procul a divini judicii vultu pro viribus fugituras (In Pauli Comment., cap. 15)*. Il semble que cette pensée a son fondement dans l'Evangile; car il est dit qu'après que le Fils de l'homme, qui est le juge universel, aura prononcé l'ar-

rêt de condamnation contre les impies, où il exprimera et fera connaître à toutes les nations les crimes qui en ont été le sujet : *Ibunt*, est-il dit, *hi in supplicium æternum* : Ils s'en iront d'eux-mêmes prendre possession des peines éternelles, qu'ils croiront plus supportables que celles que la honte de paraître devant leur juge leur fera ressentir : *Ibunt hi in supplicium æternum*.

Mais quand même ils auraient la liberté de la parole, que pourraient-ils dire pour se défendre de cette honte, pour arrêter les reproches qui la leur causeront et pour excuser les crimes dont tout le monde les verra coupables ? Diront-ils qu'ils n'ont pas su ce qu'ils devaient faire, ou qu'ils n'ont pas eu les forces pour l'exécuter ? qu'il y a de l'injustice dans l'arrêt qui a été prononcé contre eux, et une trop grande sévérité dans les peines qu'il leur ordonne ? Peut-être diront-ils que le démon les a tentés, que les occasions ont été pressantes, que leur faiblesse a été trop grande pour résister. Toutes ces excuses leur seraient inutiles et elles exagéreraient plus leurs crimes qu'elles ne les excuseraient. Les commandements de Dieu sont sus de tous les chrétiens, leur observance est très-facile, les grâces ne nous manquent jamais, les jugements de Dieu sont très-justes, les peines, quelque grandes qu'elles soient, sont au-dessous de leurs démerites. Le démon n'a pas de forces dont nous ne puissions nous défendre et même que nous ne puissions surmonter avec la grâce de Dieu. Enfin les exemples qu'ils pourraient alléguer seraient vains et inutiles ; c'est pourquoi, fermant leur bouche à leur défense, ils ne l'ouvriront qu'aux paroles de désespoir : *Tunc dicent montibus : cadite super nos, et collibus : operite nos* : Montagnes, diront ces malheureux chargés de honte et de confusion, détachez-vous de vos fondements et tombez sur nous ; collines, couvrez-nous, afin que toutes les nations ne voient pas notre infamie ; épargnez-nous, quoique ce soit en nous écrasant, la confusion que nous souffrons de nous voir marqués au doigt et connus de tout le monde. On nous avait crus sages, nous en avions la réputation, on nous avait tenus pour chastes, nous portions des habits et nous affections une modestie qui nous faisaient paraître tels. Nous avons reçu les honneurs qu'on donne à la justice, lors même que nous la vendions ou que nous la faisions servir à nos vengeances et à nos intérêts. Nous avons passé pour de grands aumôniers quand nous faisions nos libéralités des biens d'autrui ou pour corrompre l'innocence ; mais maintenant la comédie est achevée, chacun paraît avec son propre habit. Le voile est ôté, le plâtre tombé, l'illusion est dissipée. Mon mari, dira cette femme, connaît maintenant mes infidélités qui ont fait succéder à ses biens des enfants qui n'étaient pas à lui. Mon père et ma mère, dira cette fille, savent quelles ont été mes impuretés. Tout le monde, dira ce voleur déguisé, connaît mes larcins, mes injustices sont en présence de

tout le monde. Nous en souffrons une honte qui ne s'effacera jamais : *Montes, cadite super nos ; collis, operite nos* : Montagnes, tombez sur nous, écrasez-nous sous votre pesanteur ; collines, cachez-nous afin que nous ne paraissions jamais plus. La mort, quelque amère qu'elle puisse être, nous paraîtra douce ; les tourments de l'enfer, quelque rigoureux qu'ils puissent être, nous seront supportables auprès de la honte que nous souffrons.

Voilà les effets funestes de la honte des damnés. O que le Sage a raison de dire : *Qui adulter est, propter cordis inopiam ; perdet animam suam ; turpitudinem et inopiam congregat sibi, et opprobrium illius non delebitur* (Prov. VIII) : Celui qui commet des adultères perd son âme et se charge d'un opprobre et d'une ignominie qui ne s'effacera jamais. En un autre endroit, il dit que les impies qui se sont fait une grande habitude d'impiété, méprisent les jugements des hommes, qu'ils croient ne pas connaître leurs crimes ; mais que cette infamie qu'ils ont tâché d'éviter en couvrant ou en déguisant leurs actions criminelles, les suivra pour ne les abandonner jamais. *Impius cum in profundum venerit, contemnit ; sed sequitur eum ignominia et opprobrium*. Allons à la troisième partie de cette prédication, et après avoir vu la honte et l'opprobre des damnés dans sa cause et dans ses effets, voyons-la dans ses remèdes.

TROISIÈME POINT.

Les médecins disent qu'on guérit les maux en deux façons, ou par des remèdes qui sont contraires à la nature du mal, qui le combattent et qui le chassent par leur antipathie, *Contraria contrariis curantur* : ou par des remèdes qui aient des qualités semblables et qui, par une sympathie naturelle se joignant à eux, les rassemblent et les mettent hors de nos corps : *Similia similibus curantur*. Chrétiens, j'entreprends de guérir cette mauvaise honte en ces deux façons, par contrariété et par ressemblance. Premièrement, nous la guérirons par ressemblance, si nous avons une honte salulaire de commettre le péché, qui doit faire l'infamie des damnés : nous l'aurons facilement, si nous considérons que nous ne pouvons le commettre qu'en la présence de Dieu, puisqu'il nous voit et qu'il nous touche en quelque part que nous puissions nous cacher : Seigneur, dit le prophète royal, vous avez pré vu toutes mes voies : *Omnes vias meas prævidisti*. Non-seulement vous les voyez quand elles sont actuellement, mais vos yeux qui sont plus éclatants que le soleil, comme dit un prophète, les découvrent avant même qu'elles soient, et mes péchés sont devant vos yeux avant qu'ils soient dans mon cœur et dans ma pensée. Il voit non-seulement nos péchés, mais aussi toutes les circonstances qui les accompagnent, et qui lui sont un objet exécration d'horreur et de châtimens éternels. Puis donc que Dieu voit nos péchés, qu'il en connaît la turpitude et l'infamie,

qu'il peut les châtier en même temps qu'ils l'ont commis, par toutes sortes de supplices, ne devons-nous pas avoir honte de le commettre en sa présence ? Qui est celui, dit Philon le disciple, que la honte ne retienne de faire quelque action de friponnerie en la présence de son maître ? Se trouverait-il une femme assez effrontée pour commettre sans rougir des adultères en la présence de son mari ? Y a-t-il une fille qui osât faire quelque action de liberté devant les yeux de sa mère ? enfin, pourrait-on trouver un homme si impudique qu'il voulût paraître tel devant une multitude, quoiqu'il n'en fût pas connu ? Je ne crois pas que cela pût être ; néanmoins il est vrai que nous commettons tous nos péchés en la présence de cette majesté devant laquelle les séraphins tremblent, en la présence de cette sainteté auprès de laquelle celle des anges n'est qu'ordure ; enfin, en la présence de cette puissance souveraine qui peut châtier le péché en même temps qu'il est conçu dans notre esprit.

Vous savez sans doute, chrétiens, l'histoire des femmes milésiennes. Elles étaient saisies d'une si étrange et si cruelle manière, qu'elle leur représentait la vie si misérable et la mort si douce, que, pour échapper des misères de la vie et jouir du repos de la mort, elles se la donnaient par le moyen du gibet. Leurs parents, leurs amis leur représentent la fureur de cette action, mais ils ne peuvent pas les arrêter. On leur cache toutes les choses dont elles pouvaient se servir pour se pendre, mais la fureur dont elles étaient possédées leur fait trouver des moyens pour s'étrangler dont on ne s'était pas aperçu. Les médecins leur purgent le cerveau avec de l'ellébore, on nettoie leur hypocondre ; mais cela ne sert de rien, le mal est plus fort que les remèdes. Enfin, pour arrêter cette fureur qui allait désoler cette ville, et rendre tous les maris veufs, les magistrats s'avisèrent de cet expédient : ils ordonnèrent que la première femme qui se pendrait, serait exposée toute nue au gibet, et qu'après on la traînerait par la ville en cet état. La crainte de ce châtimement fit tant d'impression sur elles, qu'il n'y en eut plus aucune qui voulût se pendre. Si la crainte de la honte de leur nudité à laquelle elles n'étaient pas sensibles, puisqu'on les exposait nues après la mort qui ôte tout sentiment ; si enfin, la vue d'une chose naturelle leur donna tant de frayeur, qu'elle arrêta une fureur que les avis des parents, que les remèdes de la médecine, qu'enfin l'amour de la vie qu'elles s'ôtaient par un supplice cruel ne pouvait pas arrêter ; quoi ! chrétiens, la confusion éternelle qu'auront les réprouvés de se voir exposés aux yeux de tout le monde, couverts des marques infâmes de leurs vices, de se voir moqués et chargés de reproches, ne sera-t-elle pas assez forte pour nous empêcher de commettre des péchés ? ne sera-t-elle, dis-je, assez forte pour nous retenir et pour nous empêcher de la manifestation de nos crimes au jour du jugement ?

Secondement, il est vrai que les péchés

sont d'horribles monstruosités dans la grâce, et que celui qui les commet devient une bête féroce et un monstre devant Dieu, qu'il est rendu la plus vile des créatures, et qu'il est précipité dans un néant moral. Cela étant ainsi, n'aurons-nous pas honte de faire des actions de bête, et de fou ? Les personnes d'autorité, ou pour leur état ou pour leur ministère, se cachent quand elles veulent prendre quelque divertissement, et nous oserons commettre des péchés horribles en la présence de Dieu et de ses anges ? Nous ferons des actions de ténèbres à la face du soleil de nos âmes, sans rougir ? Chrétiens, cela n'est pas possible : mais j'estime que nous aurons honte de commettre des crimes qui offensent Dieu, qui provoquent sa colère, et qui nous rendent infâmes. Cette honte nous préservera sans doute, comme je l'espère, de celle que nous souffrirons au jour du jugement en la présence de Dieu, et de ses anges, si nous tombions pendant cette vie dans le précipice du péché.

On guérit aussi les maux par des remèdes qui leur sont contraires, comme les maladies froides par des remèdes chauds ; les chaudes par les froids. Suivant cela, pour nous préserver ou guérir de cette mauvaise honte, que le péché attachera pour une éternité sur le front, il n'en faut pas avoir pour le confesser, et pour en faire pénitence, parce que cela nous est honorable et utile. Il faut avoir honte de commettre le mal, d'être couvert de plaies, chargé de chaînes, et sous le pouvoir du démon. Il faut rougir d'être enfant de géhenne et de perdition, de porter le caractère de la bête sur le front, de se voir réduit dans un néant moral, où se trouvent tous ceux qui sont dans le péché ; mais il y a de l'honneur à se voir net, libre, enfant de Dieu et victorieux des démons. Tous ces avantages qui nous sont glorieux, nous sont acquis par la confession, et partant il ne faut pas avoir de honte de confesser ses péchés.

Si nous les confessons aux anges, ou aux saints qui sont dans le paradis, il faudrait craindre que leur innocence, ou leur pureté naturelle, ne leur en donnât une si grande horreur, qu'elle ne les portât ou à nous en refuser l'absolution, ou à ne la donner que sous des conditions très-rigoureuses ; mais nous les confessons à des hommes qui nous sont semblables, et qui quelquefois n'ont pardessus nous que le pouvoir qu'ils ont reçu du Fils de Dieu, qui ne les établit pas dans la sainteté. Ils ont nos faiblesses et savent quelquefois par leur propre expérience combien elles sont grandes et inséparables de notre nature ; ils savent quelle est la malice, la ruse et la force des démons. La connaissance de toutes ces choses, qui sont la source de tous nos péchés, leur en donne de la compassion et anime leur zèle à nous en délivrer ; ils s'abaissent avec plaisir pour nous relever de nos chutes, ils versent avec beaucoup de charité l'huile et le vin sur nos plaies, comme le charitable samaritain, ils pleurent avec nous : après avoir enfin combattu à nos maux, ils font fête quand ils nous,

en ont délivrés ; ils se réjouissent d'avoir triomphé du démon en notre personne, d'avoir augmenté les conquêtes du Fils de Dieu, d'avoir donné la vie à un membre pourri de son corps mystique, d'avoir remis cet enfant prodigue dans la maison de son père, et cette brebis errante dans le berceau de son pasteur. Tous ces avantages que nous recevons font la joie des gens de bien sur la terre, de même que celle des bienheureux dans le ciel, et partant, il faut avouer que nous ne devons pas avoir honte de confesser nos crimes, puisque cette confession nous est si glorieuse et si avantageuse.

Posé même qu'il y eût quelque sujet de confusion à confesser ses péchés, je dis qu'elle nous est avantageuse, et que nous devons la souffrir avec contentement, puisqu'elle peut faire une partie de la satisfaction que nous devons à Dieu pour les expier. Le Sauveur du monde offre à son Père éternel, pour satisfaire à nos démerites, la honte qu'il souffrait au temps de sa passion, quand la fureur de ses bourreaux le dépouilla de ses habits et l'exposa tout nu sur une croix : *Tu scis*, dit-il à son Père éternel, *confusionem meam et reverentiam meam* : Mon Père, vous seul connaissez combien est grande la honte que je souffre de me voir sans habits en la présence de mes bourreaux, qui se font un jeu de ma nudité.

Nous pouvons de même que le Fils de Dieu offrir au Père éternel cette honte qui nous vient de la découverte que nous faisons de nos péchés, le prier de la recevoir pour satisfaire à celle que nous méritons de souffrir pendant toute l'éternité. Enfin, chrétiens, agréez que j'achève ce discours par ces paroles d'Isaïe : *Nolite timere opprobrium hominum* : Ne craignez pas l'opprobre des hommes, moquez-vous de la honte, que leur blâme et leurs reproches peuvent mettre sur votre front mais craignez celle qui vous arrivera infailliblement s'il advient que vous paraissiez, en présence de Dieu et de toutes les créatures, couverts de vos péchés et noircis de l'infamie qui en est inséparable ; quand on vous reprochera les crimes noirs et abominables que vous avez couverts ou déguisés d'une apparence de piété ; quand après avoir été en réputation d'être chastes, et avoir reçu les honneurs qui sont dus à la vertu, on vous fera connaître pour des impudiques et pour des impies. Craignons cette honte, puisqu'elle est très-puissante en ce monde pour arrêter les plus effrontés de se porter aux dérèglements du vice ; car il y en aurait plusieurs qui se précipiteraient, s'ils ne craignaient que leur péché fût connu des hommes. Oui, chrétiens, que la honte de paraître criminel devant Dieu et ses anges ait autant pouvoir que celle que nous avons des hommes. Appréhendons cette infamie qui sera éternelle, qui sera très-grande et très-juste. Cette appréhension nous empêchera de tomber dans le péché, et nous fera mériter la grâce de Dieu en ce monde, et sa gloire en l'autre, que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XLVII.

SÉVÉRITÉ DE DIEU A PUNIR LES PLUS PETITS PÉCHÉS.

In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

Souvenez-vous dans toutes vos actions des choses dernières, et vous n'en ferez jamais de mauvaises (Eccles., VII).

Dieu dit, par un prophète que le ciel n'est pas si éloigné de la terre, que ses pensées le sont de celles des hommes : *Sicut exultantur cæli a terra, sic exaltata sunt viæ meæ a viis vestris (Isai. LV)*. Nous ne voyons que l'extérieur des choses, et nous n'en jugeons que par l'apparence, qui est trompeuse ; mais Dieu voit ce qu'il y a de plus caché, il connaît la nature, le motif et la fin de chaque action ; et après ses jugements suivent ses connaissances. Saint Jean dit dans son Apocalypse, qu'il vit un cavalier monté sur un cheval noir, et qui portait dans sa main une balance : c'est le symbole de Dieu qui pèse toutes nos actions pour en châtier les mauvaises et en récompenser les bonnes. Il le fait avec une exactitude si grande qu'elle fera l'étonnement de tous les hommes. David le prie de ne pas entrer avec lui en jugement, parce qu'il n'y a point d'innocence qui en soit à l'épreuve : *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens*. Et Job proteste que, si Dieu le pèse à sa balance, s'il le juge avec sévérité, il ne saurait ni lui répondre ni se défendre. Chrétiens, je ne sais si vous êtes en assurance, pour moi, je vous avoue que je tremble quand je pense sérieusement aux vérités que je m'en vais vous déduire. Divin Esprit, j'ai besoin de votre force et de vos lumières, que je vous demande très-humblement par les intercessions de votre Epouse, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

L'hérétique Marcion croyait avoir de hauts sentiments de Dieu, lorsqu'il lui ôtait la justice, et qu'il ne lui laissait qu'une bonté lâche. Il s'imaginait que Dieu, étant une bonté souveraine, il était bien éloigné de faire sentir aux hommes les rigueurs de sa justice ; que dans l'éternité n'ayant pas de coupables qu'il pût punir, ni de créatures à qui il pût dispenser ses biens, suivant les règles d'une justice distributive, elle serait demeurée suspendue pendant l'éternité faute de sujets sur lesquels elle pût déployer ses libéralités ou ses châtiments ; et Dieu, qui est immuable et très-simple, aurait pris dans le temps une perfection qu'il n'avait pas par sa propre substance et devant tous les siècles, si bien, qu'il ne serait juste que par accident ; ce qui lui serait désavantageux. Cet hérétique disait encore que la justice, dans ses exécutions, donne des mouvements et fait naître des inquiétudes capables de troubler le repos de Dieu et cette constante félicité qui le conserve toujours en même disposition. Toutes ces fausses raisons, qui pourtant ont quelque apparence de vérité, parce qu'elles semblent être fort respec-

tueuses à la souveraine majesté de Dieu et à sa nature immuable, lui sont fort injurieuses : c'est lui crever un de ses yeux, ou lui couper un bras, que de lui ôter la justice ; car c'est elle qui, au dire de Tertullien, est la perfection de la divinité : *Justitia plenitudo divinitatis, exhibens Deum perfectum*. Et Philon dit que Dieu a deux trésors : l'un des biens qu'il dispense à ses serviteurs, et l'autre de maux dont il châtie les crimes. Disons encore avec saint Chrysostome, qu'il ne serait pas bon, s'il n'était point juste, et que l'exercice de sa justice établit le trône de sa bonté : *Nisi rationem exigeret, bonus non esset; sed quoniam exigit, propterea bonus est* (Hom. 30, ad populum Antioch.). Enfin, disons avec Tertullien que la bonté de Dieu est sous la garde de la justice, qu'elle la défend et la conserve : *Bonitas sub tutela justitiæ*. Et en effet, au commencement des siècles il prend le nom de juge ; car où il est dit : *In principio creavit Deus cælum et terram* : au commencement, Dieu créa le ciel et la terre ; dans l'hébreu il y a *Judices creavit* : Dieu, en qualité de juge, a créé le ciel et la terre. Toutes ces raisons et plusieurs autres qu'apporte Tertullien, accusent d'erreur l'opinion de Marcion, et le font voir hérétique et injurieux à Dieu, lorsque, sous prétexte de lui conserver son repos, il veut lui ôter la justice.

Il y a aussi des chrétiens qui croient avoir des pensées bien dévotées et favorables à la misère des hommes, lorsque, expliquant l'Ecriture à la lettre, ils disent que la justice de Dieu ne monte pas plus haut que les nues : *Et veritas tua usque ad nubes* ; mais que la miséricorde et la bonté de Dieu monte dans les cieux et qu'elle se répand partout ; qu'il n'y a pas de lieu qu'elle n'occupe, ni de sujet sur lequel elle ne se répande ; qu'enfin elle s'élève au-dessus de la justice, et que Dieu, qui rarement exerce ses vengeances, fait sentir et est dans un exercice continu de miséricorde et de bonté. Je veux aujourd'hui détromper ces chrétiens, et après les avoir assurés que la miséricorde et la justice de Dieu sont égales, parce qu'elles sont infinies, et qu'elles sont des perfections de son essence, qui est très-simple ; néanmoins, si nous pouvions trouver quelque avantage en l'une par-dessus l'autre, il faudrait dire qu'il se trouverait du côté de la justice. Le temps de notre vie, qui est très-court, est le règne de la miséricorde ; mais la justice de Dieu, comme dit le prophète royal, demeure éternellement ; et, ayant commencé par le jugement qu'il fera de tous les hommes, ou à la fin de leur vie, ou à celle de tous les fidèles, elle fera ses exécutions sanglantes pendant l'éternité. Je ne veux pas parler de ce dernier effet de sa justice, qui est des tourments rigoureux dont il châtie les damnés ; mais, remontant plus haut jusqu'à la cause, je veux vous parler du compte sévère qu'il nous demandera des plus petits péchés, et vous faire voir que sa justice nous recherchera et fera une considération très-grande des moindres offenses que nous aurons com-

mises. C'est une vérité qui me fait trembler, et qui, sans doute, vous donnera de l'appréhension, après que je vous l'aurai fait voir avec tout son jour, par les lumières que nous prendrons de la sainte Ecriture, de la raison et de l'exemple.

PREMIER POINT.

Saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, dit que, *Horrendum est incidere in manus Dei viventis*, c'est une chose épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant. Pour entendre ce passage de saint Paul, il faut savoir que les mains de Dieu sont sa justice, et que, lorsqu'il nous juge, nous sortons de son cœur, qui est le siège et le symbole de sa bonté, et nous tombons entre ses mains qui représentent sa justice. Il l'appelle Dieu vivant, *Dei viventis*, pour nous montrer la grandeur de ses ressentiments et de ses connaissances, parce qu'il recherchera nos plus petits péchés, qu'il en examinera l'énormité et qu'il les pèsera à une balance très-juste. C'est donc une chose effroyable que de tomber entre les mains d'une justice à laquelle rien n'est caché, et au poids de laquelle il n'y a rien de petit ni de léger.

Le prophète royal dit à Dieu : *Delicta quis intelligit?* Qui connaît la nature, la gravité, la laideur et les châtements que mérite le péché ? Ce sont des privations qui ne présentent rien de réel, des abîmes dont on ne saurait voir le fond. Il n'y a que ceux qui ont été présentés au jugement de Dieu, il n'y a que ceux qui ont souffert l'examen qu'il en a fait, il n'y a que ceux qui ont vu la balance à laquelle il a pesé jusques aux plus petits péchés qui nous semblent des atomes, et la mesure dont il a mesuré ces petits instants et ces points indivisibles.

Mais, pour connaître quelque chose de cette grande sévérité, entendons parler les prophètes et l'oracle de vérité qui est le Fils de Dieu. Il commande ainsi au prophète Ezéchiel : *Et tu fili hominis, sume tibi gladium acutum radentem pilos ; et assumes eum et duces per caput tuum et per barbam tuam, et assumes tibi stateram ponderis, et divides eos*. Fils de l'Homme, prends un rasoir bien affilé, rase tous les cheveux de ta tête et les poils de ta barbe ; mets-les après dans une balance et partage-les. Ce commandement pris à la lettre semble ou ridicule ou du moins fort inutile ; néanmoins, puisque ce sont des paroles du Saint-Esprit, il faut croire qu'elles contiennent quelque grande vérité et qu'elles peuvent faire notre instruction. Voyez comme les expliquent les Pères. Il commande à ce prophète de raser et de diviser le poil de sa barbe et les cheveux de sa tête pour nous faire voir que, comme il n'y a rien de si petit et de si délié que le poil, néanmoins il veut qu'on le mette dans une balance et qu'on le divise. Cela nous fait connaître qu'au jour du jugement il jugera les plus petits péchés, qu'il compare à des cheveux pour leur petitesse ou pour le nombre que nous en commettons. Il pèsera alors à la balance de sa justice ces petites complaisances qu'une femme a pour sa beauté

ce soin qu'elle apporte à se la conserver ou à l'augmenter, le temps qu'elle a perdu à consulter un miroir, à des entretiens inutiles, quoiqu'ils ne soient pas déshonnêtes. C'est à cette balance qu'il pèsera les cheveux, c'est-à-dire ces petites satisfactions qu'on prend à la chasse, au jeu, aux divertissements. Ce sera à cette même balance qu'il pèsera ces attachements, quoique bien légers, que l'on a aux richesses, aux enfants et à toutes les autres commodités de la vie.

Il passera plus avant; car non-seulement il pèsera les cheveux, mais il les divisera : *Divides eos*. Lorsque l'on veut exprimer une grande épargne ou quelque autre exactitude, on dit : C'est partager un poil; et nous regardons cela comme la marque d'une grande avarice ou d'une dernière sévérité. Or, c'est ce que Dieu fera au jour du jugement, car non-seulement il pèsera les actions légères, mais il en fera l'anatomie, il fera la dissection de cette bonne œuvre, comme serait d'entendre ou de dire la messe; il verra ce qu'il y a de Dieu et de saint; mais aussi ce qu'il y a d'intérêt humain, d'inclination naturelle et de motif temporel. Il examinera, comme dit la sainte Ecriture, si notre vin est mêlé d'eau, si dans notre or il s'y trouve quelque ordure; c'est-à-dire si dans nos meilleures œuvres il y a quelque saleté, quelque peu de terre. Voilà le jugement que Dieu fera de nos actions. Saint Paul n'a-t-il donc pas raison de dire : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* : C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

Après que nous avons vu cette vérité dans une énigme, voyons-la dans tout son jour et avec toute sa force.

Le Fils de Dieu, qui est la vérité éternelle, nous dit dans son saint Evangile des paroles qui doivent nous faire trembler : *Omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem in die judicii* (Matth., XII, v. 16) : Les hommes rendront raison et on leur demandera compte de la moindre parole oiseuse. Pour entendre cet oracle du Fils de Dieu, qui doit nous faire trembler, il faut savoir ce que c'est que la parole oiseuse.

Tertullien dit que la parole oiseuse est celle qui est vaine et superflue : *Quod vanum et superfluum est*. C'est celle qui est vaine et superflue, c'est-à-dire, qui ne sert de rien, et de laquelle on se peut passer. Saint Basile dit que la parole oiseuse est celle qui est inutile à la gloire de Dieu : *Quod ad propositam in Deum utilitatem non conducit*; car le chrétien doit rapporter toutes ses paroles et ses actions à la gloire de Dieu; et ainsi quand il avance quelque parole qui ne va pas droit à ce terme, c'est alors qu'il dit une parole oiseuse. Saint Chrysostome dit que la parole oiseuse est celle qui n'apporte pas d'utilité et qui est hors du sujet dont on parle : *Quod rei propositæ non convenit, nihilque ei affert utilitatis*. Saint Jérôme dit que la parole oiseuse est celle qui n'apporte aucun profit, ni à celui qui la profère, ni à celui qui l'écoute, qui est inutile à tous les deux : *Quod sine loquentis utilitate dicitur*

que nous serons recherchés au jour du jugement des paroles oiseuses que nous aurons dites; et c'est pour trois raisons que je prends de la sainteté de Dieu, de sa bonté, et de sa *et audientis*. Et le même dit en une autre part que c'est celle qui est proférée sans nécessité, et qui n'est pas adressée à une fin pieuse : *Verbum otiosum est quod aut ratione justæ necessitatis, aut intentione piæ necessitatis caret*, voilà ce que c'est que parole oiseuse. Voilà de quoi nous serons recherchés au jour du jugement : *Omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines reddent rationem in die judicii*. Sur lesquelles paroles un saint s'écrie, et avec beaucoup de raison : *O vocem Domini terroris et fortitudinis plenam* ! O paroles du Seigneur qui doivent nous faire trembler, puisqu'elles nous déclarent la sévérité incroyable des jugements de Dieu ! Là-dessus, chrétiens, je désire que nous fassions deux réflexions. La première sera : puisque nous devons être recherchés jusqu'à une parole oiseuse, que sera-ce de ce nombre infini que nous en disons ? Nos entretiens en sont pleins; car, comme le silence nous est une peine et que nous voulons toujours parler, de là vient que la plupart du temps, n'ayant rien de sérieux ni de profitable à dire, nous nous répandons en des paroles oiseuses, si bien que nous en disons des milliers chaque jour. Il est vrai que les paroles oiseuses sont comparées à des grains de sable pour leur petitesse, et pour leur légèreté à des gouttes d'eau qui se perdent facilement; mais qui ne sait aussi que de ces grains de sable multipliés il se fait des bancs et des montagnes qui arrêtent et qui font faire naufrage aux grands vaisseaux; que de plusieurs gouttes d'eau il s'en fait des rivières et des mers ? Il en est ainsi de ces paroles oiseuses, il n'y a rien de plus léger et que nous méprisons davantage; mais au jour du jugement nous verrons qu'il s'est formé des montagnes de ces grains de sable, que ces gouttes d'eau ont fait des mers; c'est-à-dire que ces paroles oiseuses que nous disons sans nombre et que nous méprisons, sont des montagnes qui nous accablent par leur pesanteur, et des mers où nous nous perdrons.

La seconde réflexion que nous devons faire sera de bien penser : si Dieu est si rigoureux, qu'il n'y a pas de parole oiseuse qu'il n'examine et qu'il ne juge; que sera-ce des paroles de blasphème, de détraction, de saleté, d'impiété ? S'il trouve de la malice dans une parole oiseuse qu'on a dite sans dessein, et qui quelquefois est le sujet d'un honnête divertissement, que sera-ce des mauvaises actions, des larcins, des fornications, des adultères, des vengeances ? Quel compte n'en demandera-t-il pas ? *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* : C'est une chose épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant. Elle est épouvantable, comme nous allons le voir par la raison au second point.

DEUXIÈME POINT.

Je dis que c'est avec beaucoup de justice

justice. Pour la première, Dieu pèsera nos péchés, en connaîtra la laideur et la gravité par l'opposition qu'ils ont à sa sainteté : or, comme ce divin attribut est le plus illustre sujet de la gloire de Dieu, car les anges ne lui donnent point d'autre louange que celle de sainteté : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus exercituum* ; et une sainte femme dit dans son cantique : *Non est sanctus, ut est Dominus*, il n'y a point de sainteté comme celle de Dieu ; car, comme dit saint Denys : *Sanctitas et omnino immaculata munditia Deus est* : Dieu n'est pas seulement saint, mais il est la sainteté même, et l'on ne peut pas imaginer de pureté qui ne se trouve en lui. En effet, la sainte Ecriture nous dit qu'il habite dans un lieu saint : *Tu autem in sancto habitas* (Psal. XXI), que l'escabeau de ses pieds est fait d'une matière sainte : *Adorate scabellum pedum ejus, quoniam sanctum est*. Il est saint dans toutes ses œuvres, nous dit le prophète royal : *Sanctus in omnibus operibus suis* (Psal. LXXVI) ; lesquelles, comme nous dit le même prophète, sont la miséricorde et la justice : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas*. Il est saint dans les œuvres de sa miséricorde, parce que quand il fait du bien aux hommes il en prend le motif de la bonté qui lui est essentielle et qui est sa même sainteté. Il est encore saint dans les œuvres de sa miséricorde, parce qu'elles nous ont été méritées par la sainteté de son Fils. Enfin, disons qu'il est saint dans ses miséricordes, parce qu'elles ne sont ordonnées que pour notre sainteté. Il est saint dans la justice, parce qu'il doit peser nos actions à la balance de sa sainteté, et qu'il nous a commandé d'être parfaits, comme c'est notre Père céleste : *Estote perfecti sicut Pater vester cælestis perfectus est*. Cette vérité étant supposée, il est aussi certain qu'il examinera combien nous sommes éloignés de ce modèle souverainement saint et parfait, combien nos actions ont peu de rapport à ce divin prototype et à la droiture de cette règle, suivant celle qui est très-véritable. Hélas ! quelle proportion, mais plutôt quelle contrariété ne se trouvera-t-il pas entre nos actions et les siennes ; Job dit que l'homme, pour si saint que nous puissions l'imaginer, ne peut pas être comparé à Dieu : *Vere scio quod ita sit et quod non justificetur homo compositus Deo*. Sur lesquelles paroles saint Grégoire dit : *Homo Deo non compositus justitiam percipit, compositus amittit*. Il y a des hommes qui, si vous les regardez en eux-mêmes, vous paraîtront saints : ils observent les commandements de Dieu, ils vivent dans une grande intégrité de mœurs et ne voudraient pas l'offenser pour la vie. Ces actions de piété font l'admiration des hommes et leur méritent le nom de saints ; mais, si nous comparons ces saints, quand ce serait un saint Jean-Baptiste, un saint François, avec Dieu, nous trouverons que toutes leurs œuvres, que leur sainteté, comme dit un prophète, peut être comparé à un drap souillé. *Sicut panis mulieris menstruæ* ; nous verrons que les cieux ne sont pas nets

en sa présence, qu'il trouve de la méchanceté dans ses anges ; qu'un enfant qui vient de naître n'est pas innocent devant lui, parce que sa sainteté étant infinie, il n'y a rien qui lui puisse être comparé et qui même ne paraisse défectueux, et sale en sa présence ; si bien qu'une parole oiseuse, mise dans la balance de la sainteté de Dieu, y paraîtra criminelle. Mais, pour faire comprendre sensiblement cette vérité, vous voyez que lorsque le soleil éclaire une chambre, mille petits atomes paraissent dans ses rayons, qui étaient cachés en son absence ; la sainteté de Dieu est une grande lumière qui nous fera voir ces paroles oiseuses que nous regardions comme des atomes, avec toute leur difformité. Hélas ! chrétiens, que pourrions-nous dire ? mais avec quelle posture nous pourrions-nous présenter devant une sainteté qui trouvera des défauts dans nos bonnes œuvres et qui condamnera nos paroles oiseuses.

Après que nous avons montré que Dieu nous jugera conformément à sa sainteté et qu'il prendra de ce divin attribut la mesure de nos actions, voyons maintenant comment il le fera, c'est-à-dire de quelle façon il examinera nos bonnes œuvres à la balance de sa bonté.

Il est certain que la pure bonté de Dieu a destiné l'homme à posséder la gloire que les anges ont perdue par leur orgueil ou par leur désobéissance, que nous devons remplir ces sièges qui sont vides et posséder la gloire dont ils se sont rendus indignes. Suivant cela, qui est très-véritable, je dis avec saint Bernard : *Qualem putas necesse est hominem inveniri, qui repudiati locum angeli sortiatur ?* Quelle sainteté doit se trouver dans l'homme, pour être digne de remplir la place de l'ange, quelle pureté doit-il avoir dans ses actions ? Combien doit être éloigné des affections de la terre et des sentiments humains celui qui sera substitué à la place d'un ange ? Il doit avoir non-seulement l'humilité et l'obéissance, dont le défaut fit leur perte, mais il doit avoir encore par vertu et par étude la pureté qui leur était naturelle. Suivant cela, qui est très-véritable, Dieu ne nous examinera pas seulement comme hommes, il ne pèsera pas nos actions à la portée de la nature humaine, mais il recherchera la sainteté, comme elle doit se trouver dans les anges, puisque nous en devons posséder la gloire et être subrogés à leur place. Cette raison nous fait connaître la rigueur des jugements de Dieu et la sévérité avec laquelle il examinera toutes nos actions : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* : c'est donc une chose épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant, puisqu'il demandera et qu'il recherchera dans les hommes la pureté des anges. Mais allons plus avant et montrons par une troisième raison que nous prendrons de la justice de Dieu, combien elle sera sévère dans ses jugements.

Je prends cette troisième raison qui nous montre la rigueur des jugements de Dieu, de sa justice infiniment parfaite. Dieu, dit

saint Césaire : *Novit remunerare merita , novit punire delicta* : Comme la justice de Dieu récompense la plus petite bonne œuvre, elle châtie aussi les mauvaises, de quelque petite considération qu'elles puissent être. Cela est constant par les promesses que le Fils de Dieu nous fait dans son Evangile : *Quicumque potum dederit aquæ frigidae non perdet mercedem suam*. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il ne se contente pas de dire : Quiconque donnera un verre d'eau à un pauvre, mais il ajoute : *froide*, parce que, s'il avait dit, comme remarquent saint Augustin et saint Jérôme, un verre d'eau, on aurait pu croire qu'il entendait d'eau chaude, et qu'ainsi les pauvres qui n'ont ni pot ni bois pour la chauffer, eussent pu s'excuser de faire cette bonne œuvre et d'en recevoir la récompense ; mais il dit d'eau froide, comme elle se trouve dans les rivières qui coulent pour tous les hommes et où il n'en coûte qu'un peu de peine de la porter dans sa maison. Or, dit le Fils de Dieu, quiconque fera cette bonne œuvre, qui est si aisée, si commune, et dont la nature nous présente si libéralement le moyen, ne perdra pas sa récompense. Il ne faut donc pas s'étonner s'il châtie les moindres mauvaises actions, s'il demandera compte d'une parole oiseuse, s'il pèsera nos cheveux, c'est-à-dire, nos plus légères pensées, puisqu'il récompense un verre d'eau froide donné à un pauvre.

Mais ce qui justifie encore davantage la sévérité de cette justice, c'est qu'il ne se contente pas de récompenser nos plus petites bonnes œuvres, comme sont d'avoir donné un verre d'eau froide à un pauvre, mais encore il récompensera nos bons desirs, nos bonnes intentions, que notre impuissance, que notre faiblesse ne nous a pas permis de mettre en exécution et de rendre efficaces. Il fait commandement à Abraham de lui immoler son fils Isaac : ce patriarche se dispose à obéir à ce commandement, quoique la nature et la raison y répugnassent ; mais un ange arrête le bras d'Abraham, lorsqu'il l'avait élevé pour donner le coup mortel à cette victime innocente. Cette action, qui ne fut que dans la volonté de ce patriarche, fut néanmoins si agréable à Dieu, qu'il lui promit de l'en récompenser et de lui donner une nombreuse postérité pour cet enfant qu'il n'avait immolé que par désir et dans la disposition de son cœur. Dieu récompense de même nos bons desirs. Vous n'avez pas de commodités pour soulager les nécessités du pauvre, pour orner les autels, pour faire chanter les louanges de Dieu ; votre indisposition ne vous permet pas de jeûner, d'entendre la messe, de servir les pauvres dans les hôpitaux ; ayez-en le désir, entrez par votre complaisance et par vos affections dans les bonnes œuvres de ceux qui ont le pouvoir de les faire, et vous aurez part à leur mérite et à leurs couronnes. Or, si Dieu récompense la plus petite bonne œuvre, si les bonnes intentions, si les bons desirs, quoique inefficaces, ne sont pas sans récompense, il faut que Dieu se montre aussi sévère pour châ-

tier que libéral pour récompenser, et comme il reconnaît et donne quelque grâce pour une petite bonne action et pour un bon désir, il est juste qu'il punisse les actions mauvaises, si petites qu'elles puissent être, qu'une parole oiseuse ne soit pas sans châtement ; et ainsi nous devons dire : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis*, c'est une chose épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant, parce qu'il exerce une justice très-sévère. Cette vérité nous sera rendue plus sensible par les exemples dont nous ferons notre troisième point.

TROISIÈME POINT.

Dieu s'est montré fort sévère à punir les péchés, comme on peut voir en celui d'Adam et d'Eve, quoiqu'il semblât fort petit et fort pardonnable en toutes ses circonstances. Premièrement la matière en était très-peu considérable, puisqu'il ne s'agissait que d'avoir mangé d'un fruit qui leur avait été défendu. C'était le premier péché qui avait été commis dans le monde, dont ils n'avaient vu ni exemple ni châtements. Ils y furent poussés par le démon qui leur promit des choses extrêmement avantageuses, et qui les assurait qu'ils n'en seraient pas punis ; leurs propres sens les trahirent en leur faisant voir que le fruit était beau à la vue et savoureux au goût ; néanmoins avec toutes ces rencontres qui pouvaient leur servir d'excuse, Dieu les chassa du paradis de délices, les priva de l'état d'innocence et de son amitié, les exposa à la fureur de leurs passions, leur ôta le pouvoir qu'ils avaient sur toutes les créatures, qui ne voulurent plus reconnaître pour souverain celui qui s'était révolté contre Dieu ; leurs corps devinrent sensibles à toutes sortes de maladies ; enfin, ils se virent malheureux, parce qu'ils furent criminels ; mais leur châtement semble extraordinairement rigoureux, puisqu'il ne s'arrêta pas sur les seuls coupables, mais s'étendit sur toute leur postérité, qui est maintenant punie pour un crime qu'elle n'a pas commis et qu'elle déteste. Les gémisséments continuels des enfants de ce père coupable n'ont pu fléchir la justice de Dieu, car elle voit sans l'empêcher la perte de tant d'âmes qui ne périssent que par le péché de leur père.

Voyons encore cette sévérité des jugements de Dieu envers trois personnes qu'il a le plus aimées dans le monde, qui sont Moïse, David et Ezéchias. Moïse est appelé par l'Ecclésiastique le bien-aimé de Dieu et des hommes : *Dilectus Deo et hominibus* (*Deut. cap. ult.*). Il n'y a point eu de prophète, dit la sainte Ecriture, qui puisse entrer en comparaison avec Moïse, qui a eu la faveur de voir et de parler à Dieu avec des privautés si particulières, qu'elles sont comparées à celle qu'un ami peut avoir avec son ami : *Non surrexit ultra in Israel propheta sicut Moyses, qui nosset Deum facie ad faciem*. Dieu même proteste qu'il est son très-fidèle serviteur : *Servus meus Moyses qui in domo mea fidelissimus fuit* (*Num. XII*).

Comme il était très-respectueux envers Dieu, il fut aussi très-débonnaire envers les hommes, et de son temps il n'y avait personne sur la terre qui lui fût comparable en douceur et en bonté : *Erat Moises vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra*. Les saints assurent qu'il a vu l'essence de Dieu, qui est la plus grande faveur qui puisse être accordée à un homme mortel pendant sa vie. Il a été l'image vivante et fidèle du Messie, c'est pourquoi il disait au peuple d'Israel en leur promettant le Sauveur : *Prophetam de gente tua, et de fratribus tuis, sicut me suscitabit Dominus* : Dieu fera sortir du milieu de ton peuple et de parmi tes frères un prophète qui me sera semblable. Il a fait mille prodiges avec la baguette que Dieu lui avait donnée ; la nature a changé ses lois et a souffert du désordre dans l'univers. Il a conversé privativement durant quarante jours avec Dieu, il a reçu de sa main le Décalogue et a porté, comme son ambassadeur, ses volontés à son peuple. Il a été appelé le dieu de Pharaon. Le peuple d'Israel gagnait la victoire contre les Amalécites quand il élevait ses mains vers le ciel. Enfin, il est appelé par saint Grégoire de Nazianze le prince des princes et le plus saint des prêtres. Néanmoins avec tous ces avantages qui lui furent si particuliers, parce qu'ils n'ont pas été accordés à qui que ce soit qu'à lui, Dieu le traita avec cette rigueur que je vais vous décrire. Voistu bien, lui dit-il, la terre de promesse que tu as longtemps désirée ? Sache que tu n'y entreras pas. Tu n'auras plus l'honneur que je te parle ; au reste, je te commande de monter sur la montagne pour y finir tes jours et perdre avec la vie tous les avantages que je t'avais donnés : *Nequaquam ultra loqueris ad me; ascende in montem, et morere*. Mais qu'avait fait Moïse pour être traité avec tant de rigueur ? Il avait douté si la pierre que Dieu lui avait commandé de frapper lui pourrait donner de l'eau. Voilà son péché, qui vous paraîtra sans doute fort léger, et encore plus si vous suivez le sentiment du grand saint Basile, qui dit que Moïse ne douta pas du pouvoir de Dieu, mais seulement de sa volonté. Il crut que Dieu avait un pouvoir souverain sur toutes les créatures, et qu'un rocher pourrait lui donner de l'eau, mais il douta si c'était sa volonté qu'il en fit couler. Voilà son crime qui était fort léger, mais voilà son châtement qui fut très-rigoureux.

Celui de David ne le fut pas moins. Il était un homme selon le cœur de Dieu, comme il dit lui-même : *Inveni hominem secundum cor meum*. Saint Chrysostome dit à sa louange qu'avec un corps mortel il mena une vie angélique : *In humana carne vitam præstitit angelicam*. Cette pureté de sa vie lui venait, comme dit le même Père, de ce qu'il avait sa volonté si parfaitement conforme à celle de Dieu, qu'il en faisait en toutes choses la règle de ses desirs et de ses actions. Néanmoins, pour avoir fait faire le dénombrement de son peuple, ce qui semblaient être une action de prudence et de politique, parce qu'un prince

doit savoir quelles sont les forces de son royaume pour y mesurer ses entreprises, cela déplut si fort à Dieu, que lui-même le reconnaissant, s'écria : *Peccavi valde in hoc facto, sed precor, Domine, transferas iniquitatem servi tui, quia stulte egi nimis* : Seigneur, j'ai péché lourdement dans cette action ; mais je vous supplie, Seigneur, de me pardonner une faute que j'ai commise à l'aveugle et en fou. Dieu, qui jusqu'alors avait exaucé toutes ses prières, qui l'avait si souvent préservé des mains de ses ennemis, l'abandonne et ne veut pas l'écouter dans cette rencontre, et pour punir ce crime, qui vraisemblablement n'était qu'un péché véniel, il le menace et lui donne le choix de ces trois fléaux, de la peste, de la guerre et de la famine. Il choisit le premier, parce qu'il vient immédiatement de Dieu, et que sa dignité royale ne pouvait pas le mettre à couvert de ce venin et de ce feu qui n'épargne pas les têtes couronnées. Il en fut ensuite si rigoureusement châtié, que soixante-dix mille hommes furent les victimes innocentes de la colère de Dieu. Si ce châtement lui fût arrivé pour punir l'adultère et l'homicide qu'il avait commis, il ne faudrait pas s'en étonner, puisque ce sont de très-grands crimes qui avaient scandalisé tout le peuple, mais que soixante-dix mille hommes meurent pour un péché véniel, ô Dieu ! qui ne s'en étonnera, et qui ne dira avec saint Paul : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* !

Le roi Ezechias éprouva aussi la pesanteur des châtements de Dieu pour une faute très-légère. Ce prince, comme dit la sainte Ecriture, avait été si fidèle à observer tous les commandements de Dieu et à faire tout le bien qui lui fut possible, qu'elle dit de lui : *Fecit quod erat bonum coram Deo*, et qu'il ne fut point de roi de Judas si religieux qui lui pût être comparé en la pureté de vie, outre que lui-même parlant à Dieu lui dit ces paroles : Seigneur, souvenez-vous que j'ai marché toujours en votre présence avec un cœur parfait et qui ne cherche qu'à vous plaire. J'ai fait sans cesse de vos volontés la règle de mes desirs et de mes actions : *Obsecro, Domine, memento, quæso, quomodo ambulaverim coram te in veritate, et in corde perfecto, et quod placitum est coram te fecerim*. Et pour preuve de son zèle et de la sincérité de ses intentions, il brisa le serpent d'airain qui servait de pierre d'achoppement au peuple qui l'adorait comme une divinité. Le soleil en sa faveur recula dans sa course, et Dieu en sa considération fit ce prodige qu'on n'a jamais vu que cette seule fois. Néanmoins après toutes ces merveilles, et dans toute son innocence, il fut rigoureusement châtié pour avoir montré ses trésors à l'ambassadeur du roi de Babylone, qui était venu pour le congratuler de la santé qu'il avait recouvrée par un miracle ; et Dieu lui dit par son prophète : Tes trésors qui te sont un sujet de vanité seront la proie de tes ennemis, on te les ôtera et ta postérité sera menée en captivité à Babylone. Voilà un grand châti-

ment pour une faute que saint Thomas dit n'être qu'un péché véniel.

Regardons les châtimens et les menaces qu'il a faits dans le Nouveau Testament, qui est un temps de grâce et un règne de douceur. Il parle dans l'Apocalypse à sept évêques qui sont appelés des anges pour la sainteté de leur vie, et les menace de les châtier très-sévèrement pour des fautes que nous estimerions légères. Je sais, dit-il à l'un d'eux, qu'on croit avoir été ou saint Timothée ou saint Carpus, les bonnes œuvres que tu as faites, les travaux que tu as soufferts pour ma gloire et pour le salut des fidèles me sont connus, néanmoins ton zèle, qui se relâche quelquefois de sa première ferveur, m'oblige à te dire et à te menacer que, si tu ne reprends ton premier train de vie, je te chasserai honteusement de la dignité à laquelle je t'avais élevé, et que tu seras le mépris des hommes, et un objet de mes indignations. Il parle à un autre avec plus de colère. Je sais, lui dit-il, que tu habites dans un lieu où Satan a élevé son trône, où l'on enseigne une doctrine contraire à la véritable, et quoique je sache fort bien que tu t'es conservé dans la pureté de ta foi, néanmoins, parce que tu t'es mis en danger d'être infecté de leur venin, et que tu n'as pas apporté tout ce que tu pouvais de zèle pour arracher cette zizanie et empêcher cette corruption, qui va devenir universelle, sache que si tu ne fais promptement pénitence je te dépouillerai de la charge que je t'avais donnée et que tu paraîtras nu et sans honneur. Il menace tous les autres de semblables ou de plus grandes peines pour des fautes que nous estimerions fort légères ou que nous croirions inévitables.

Un religieux apparut après sa mort à un autre qui lui avait été fort familier, et celui-ci ayant demandé en quelle façon il avait été jugé, et si les jugemens de Dieu étaient aussi rigoureux que la sainte Ecriture nous les représente et que nous le croyons, il lui répond jetant un grand soupir : *Nemo credet, nemo credet, nemo credet* : Personne ne pourrait le croire, personne ne pourrait le croire, personne ne pourrait le croire, ni le discours exprimer combien ils sont rigoureux. Et saint Martin ayant demandé à Dieu de lui faire savoir l'état d'une religieuse qu'on estimait sainte et qui était morte depuis peu de jours, elle lui répond qu'elle était tourmentée rigoureusement en purgatoire, pour s'être lavée le visage un vendredi, qui est un jour consacré à la mémoire de la Passion de Jésus-Christ. Chrétiens, qui ne craindra, puisque Dieu châtie si rigoureusement une très-légère faute ? Quels châtimens ne réserve-t-il pas pour les grands péchés, puisqu'il se montre si sévère à punir des fautes vénielles ?

Le saint homme Job, qui avait vécu dans l'innocence, et qui proteste qu'après une exacte discussion de sa vie il ne trouvait rien dans son cœur qui pût lui faire le moindre reproche, proteste néanmoins qu'il appréhende les châtimens de la colère de Dieu,

qu'il regarde comme un torrent et comme des vagues élevées qui se déchargent sur la tête des criminels pour les ensevelir sous leur pesanteur : *Semper enim quasi tumentes super me fluctus timui*.

Il ne faut pas s'étonner si les saints, qui connaissaient la rigueur des châtimens de Dieu, qui savaient l'estime et la recherche qu'il fait des plus petites fautes, pleuraient quand ils en avaient commis quelque une. Saint Augustin, s'accusant du plaisir qu'il avait pris à dérober quelque peu de fruit, ou à regarder courir un lièvre, qui sont des actions que nous croyons fort innocentes, en demande pardon à Dieu, et proteste que, pour en témoigner son déplaisir et en mériter le pardon, ses yeux ont versé un fleuve de larmes : *Tu scis, Domine, de hac re gemitum cordis mei, et flumen oculorum meorum* : Seigneur, vous savez quelle est l'amertume de mon cœur, et combien j'ai pleuré pour m'être donné ces divertissemens qui attachaient mon esprit et qui contentaient ma curiosité. Saint Augustin verse un fleuve de larmes pour une petite satisfaction qu'il avait donnée à ses yeux et à son goût, parce qu'il savait que la justice de Dieu est si sévère qu'elle châtie des actions que nous croyons innocentes ou indifférentes, et nous ne pleurons pas pour des péchés mortels ? Nous serons dans l'assurance avec une conscience chargée de crimes, et nous n'appréhenderons pas ses jugemens, quoique nous soyons si criminels ? Chrétiens, pour nous éveiller de ce sommeil et de cette criminelle assurance, souvenons-nous de cette parole dont Dieu nous menace par son Prophète Royal : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo* ; lorsque je serai au jour du jugement je jugerai les justes, c'est-à-dire, je ferai une discussion exacte et un examen rigoureux des bonnes œuvres. Ce ne sera pas seulement des péchés qui paraissent et que tout le monde connaît, mais des plus cachés. Les actions que nous estimons bonnes et méritoires seront examinées, et notre juge y trouvera de quoi les condamner. Si la matière en est sainte, l'intention qui peut-être n'en a pas été pure et désintéressée les a rendues criminelles ; elles n'ont pas été faites en leur temps et avec toutes les circonstances qui devaient les accompagner pour les rendre bonnes : Cette exacte discussion nous oblige à vivre dans la crainte comme le saint homme Job : *Verebar omnia opera mea, sciens quia non parceres delinquenti*. Je craignais dans toutes mes œuvres, celles mêmes qui me semblaient parfaites et que je croyais vous [devoir] plaire faisaient le sujet de mes appréhensions, parce que vous devez les examiner et les peser à la balance de votre justice, de votre sainteté et de vos obligations. Cette crainte que nous aurons fera notre précaution, et notre précaution fera nos assurances, pour jouir d'un bonheur éternel que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XLVIII.

PRATIQUE DE LA FOI.

Amen dico vobis, non inveni tantum filium in Israël.

Je vous dis en vérité que je n'ai pas trouvé d'homme en Israël, qui eût tant de foi que ce centenier (S. Matth., VIII).

Ce maître de l'Evangile se montra fort rigoureux envers ce serviteur auquel il avait donné cinq talents pour les mettre en banque et en tirer du profit. Il croyait en être quitte en lui rendant ce qu'il avait reçu ; c'est pourquoi il avait mis son argent au fond d'un coffre, où il était en grande assurance et d'où il ne le retirera que pour le rendre à son maître en mêmes espèces et en même quantité ; mais, parce qu'il ne le lui avait pas donné pour le conserver comme un dépôt, mais pour l'augmenter par le trafic, il commanda qu'on le lui ôtât, qu'on le chassât de sa maison et de son service, et qu'il fût jeté dans les ténèbres extérieures, parce qu'il était un serviteur mauvais, paresseux et inutile : *Serve male et piger*. La rigueur que ce maître tient à cet économe fainéant nous fait connaître celle que Dieu exercera sur les chrétiens, auxquels dans le baptême il a donné la foi, comme un talent précieux, pour en profiter, mais qui, par une lâcheté criminelle, ne s'en servent point et la rendent inutile. Ils pouvaient, par son moyen et avec ce secours surnaturel, connaître et aimer Dieu, s'acquérir beaucoup de mérites et enfin obtenir un bonheur éternel ; néanmoins ils la laissent languir dans l'oisiveté, ils sont injurieux à Dieu qui la leur a donnée et se privent de tous les biens que son usage pourrait leur acquérir. Ce grand malheur, qui est la source de tous ceux dont l'homme peut être accablé en ce monde et en l'autre, me donne sujet de parler de la pratique de la foi et de l'usage que nous en devons faire. L'exemple du centenier nous le persuade, puisque nous voyons sa foi très-agissante. Pour parler d'un sujet si nécessaire, nous avons besoin des lumières du ciel, qu'il faut demander au Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Toutes les choses qui sont dans le monde ont deux sortes de perfections : l'une est celle qu'on appelle de l'être, qui est au fond de leur nature, et qu'elles ont reçue dans leur création, et l'autre est celle qu'elles acquièrent par leur action. Quoiqu'il soit vrai que ces deux sortes de perfections fassent également leur noblesse, néanmoins nous pouvons dire que celle qu'ils obtiennent par leur action semble avoir quelque avantage sur la première, parce que, comme dit l'axiome : *Unumquodque est propter suam operationem*, chaque chose est pour son opération ; or, comme la fin est plus noble que les moyens qui la recherchent et qui sont ordonnés pour l'obtenir, nous pouvons dire que la perfection qu'elles obtiennent par leur action a quelque avantage par dessus celle qui leur vient de la création et qui est attachée à leur propre nature. En effet, les êtres seraient

inutiles dans le monde et l'on pourrait les dire morts, s'ils n'avaient pas l'action : car on distingue les choses vivantes d'avec les mortes par le mouvement, puisqu'il est vrai que nous appelons mortes celles qui en sont privées.

Conformément à cette vérité universellement connue, nous pouvons dire que la foi doit être opérante et effective. Car, puisque nous voyons que les choses qui sont les plus nobles en leur nature sont aussi les plus vigoureuses dans leur nation, cela nous sert de fondement pour assurer que la foi, qui est une production divine, une participation de la science de Dieu, une fille du ciel et de l'éternité, doit être souverainement agissante, et que c'est lui ôter la vie et la noblesse que de la laisser dans l'oisiveté. C'est ce que nous verrons au premier point de ce discours ; au deuxième, nous montrerons la façon dont on s'en doit servir, et enfin nous ferons voir les dommages où s'exposent ceux qui la laissent languir dans l'oisiveté. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que c'est une question dans la théologie, savoir, si la foi est une habitude, une vertu spéculative ou pratique. On y répond qu'elle est tous les deux ensemble, qu'elle est ce fruit du paradis terrestre, qui était beau à la vue, et voilà la spéculation, comme il était bon au goût, et c'est la pratique. *Nos autem gloriam Domini speculantes* : Nous contemplons la gloire du Seigneur, et toutes les lumières de notre entendement sont employées pour en considérer la grandeur et la beauté, et voilà la spéculation et ce que nous appelons habitude intellectuelle ou vertu de l'entendement. L'Apôtre dit aux Hébreux que les saints, par le moyen de la foi, ont surmonté les monarques, les bourreaux, les tourments, les bêtes féroces : *Sancti per fidem vicerunt regna* ; et voilà la pratique de la foi.

Saint Paul lui donne deux noms à la fois, qui nous font connaître ces deux propriétés, savoir, de spéculative et de pratique : il l'appelle un argument et une substance. Ce mot d'argument nous fait voir qu'elle est spéculative, parce que l'argument est une opération de nos entendements, qu'il en est la lumière et qu'il change nos doutes en certitude, comme disent les philosophes. Il l'appelle aussi une substance : *Substantia rerum sperandarum*, parce que les substances sont agissantes.

Mais, chrétiens, qu'il me soit permis de dire que la foi est plus agissante que spéculative, qu'elle est plus dans les mains que dans l'entendement, c'est-à-dire que le travail est sa vie, qu'elle se conserve par l'action et quelle se perd au même moment qu'elle est dans l'oisiveté.

Le Sauveur du monde nous fait voir cette vérité quand il nous dit que ceux qui le réclameront et qui lui demanderont son paradis, en lui donnant des noms magnifiques et respectueux, comme est celui de Seigneur, n'entreront pas dans le royaume de Dieu, mais

bien ceux qui feront la volonté de son Père : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum, sed qui fecerit voluntatem Patris mei.* Ceux qui ont la foi invoquent Dieu, parlent hautement et ont des sentiments augustes de sa majesté, car c'est elle qui, par ses lumières, nous le fait connaître souverain, infini, tout-puissant et tout sage ; mais toutes ces connaissances ne nous mettront pas en paradis, si nous n'accomplissons la volonté de Dieu, qui nous est manifestée par ses commandements ; nous ne serons pas sauvés pour être grands théologiens et pour parler de Dieu magnifiquement, mais bien pour avoir vécu chrétiennement.

Et en autre part, le même Sauveur du monde dit : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me* : Qui sait quels sont mes commandements et qui les observe, celui-là m'aime véritablement. Sur ces paroles saint Augustin dit : Celui qui a les commandements de Dieu dans sa mémoire et qui les garde dans sa vie et dans ses actions, qui en parle dans ses discours et qui les représente dans ses mœurs, celui-là aime Dieu véritablement : *Qui habet in memoria et servat in vita, qui habet in sermone et servat in moribus : opera enim demonstranda est dilectio, ne sit infirma nominis appellatio.* Celui-là n'est pas chrétien, qui se contente d'en porter le nom ; celui-là n'a pas la foi, qui n'en produit pas les œuvres et qui ne fait pas ce qu'elle enseigne ; c'est un nom vide, un fantôme de nom que celui de chrétien, s'il n'est animé par les œuvres.

Saint Paul dit de soi-même et de tous les fidèles : *Bonus odor Christi sumus in omni loco* : Nous sommes une bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu ; comme s'il voulait dire : Ce n'est pas assez que nous soyons une bonne odeur, que nous ayons l'entendement rempli de toutes les lumières de la foi, mais ce qui est nécessaire et qui fait la perfection de notre état, c'est que par nos bonnes œuvres nous répandons cette bonne odeur et faisons voir par nos actions, qui sont les démonstrations de notre foi, qu'elle est sainte et qu'elle fait notre perfection. Nous sommes, dit le même apôtre, un spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes, non pas par les lumières de notre foi et par les sublimes connaissances qu'elle nous donne, mais bien par la résolution de nos courages et par la force de notre action. Nous sommes, dit-il ailleurs, enrôlés en la milice du Dieu vivant, pour combattre toutes les puissances de l'enfer et pour soumettre à celle de Dieu tout ce qui lui résiste dans le monde et qui nous veut retirer de son service.

Voilà les sentiments de saint Paul, qui doit-vent nous faire avouer que la foi est pratique et que ce n'est pas être chrétien et fidèle, que de ne vivre pas conformément à sa créance. Car pourquoi Dieu dirait-il par son prophète : *Sponsabo te mihi in fide* : Je t'épouserai par la foi ? Qu'est-ce à dire ? Cela nous apprend, chrétiens, que, comme le mariage n'a pour fin et n'a été institué que pour

avoir des enfants, aussi cette alliance que Dieu contracte avec nos âmes par la foi n'a pour terme et pour fin que la production des bonnes œuvres, qui sont les enfants légitimes de ce sacré mariage.

Saint Grégoire de Nysse nous explique cette vérité par une similitude bien sensible. Il dit que, comme celui qui joue à la paume ne peut pas être appelé bon joueur, et ne gagne pas la partie pour recevoir adroitement la balle qui lui est envoyée, mais qu'il la doit renvoyer avec force et avec adresse, autrement il perd le jeu, ainsi Dieu nous donne la foi dans le baptême, il nous envoie ce don du ciel, nous le recevons dans notre âme, mais est-ce tout ? Non, chrétiens, il faut le renvoyer par nos actions et rendre sensible cette divine vertu par nos œuvres.

Dieu, disent les théologiens, ne s'est pas contenté de nous porter, de nous contempler et de nous aimer dans ses divines idées, mais il nous a produits dans le temps ; son amour, quoique infini, a pris en quelque façon des extensions, lorsqu'il nous les a données, et qu'il nous a fait passer de son entendement dans ses mains, pour parler de la sorte ; aussi il ne suffit pas au chrétien d'avoir l'esprit rempli des lumières de la foi, de voir dans ce jour éternel les vérités que nous professons, mais il faut les rendre sensibles par nos actions, autrement ce n'est être chrétien que de nom.

L'Apôtre saint Jacques dit à ce propos que la foi sans les bonnes œuvres est morte : *Fides sine operibus mortua est* : car, comme dans la nature on ne connaît les choses vivantes que par leur mouvement, et que nous appelons mortes celles qui en sont privées, comme nous disons qu'une eau est morte qui ne coule pas, aussi nous pouvons dire que cette foi qui n'a pas le mouvement des bonnes œuvres est morte ; que ce chrétien n'a point la vie spirituelle, de qui les mains ne sont point occupées à travailler aux choses que la foi lui fait connaître pour son salut.

Ce n'est pas, dit saint Chrysostome, qu'il faille dire que les bonnes actions donnent la vie à la foi, mais elles la lui conservent, comme nous voyons que l'huile d'une lampe n'y met pas le feu et ne la fait pas luire, mais elle le conserve et lui est si nécessaire, que, s'il n'y a plus d'huile, il n'y aura plus de lumière ; aussi, s'il n'y a pas de bonnes œuvres, et si nous ne mettons notre foi en pratique, c'est-à-dire, si nos actions ne sont conformes à notre croyance, c'est une foi morte. C'est pourquoi saint Paul dit qu'il s'est vu des personnes qui, après avoir souillé leur conscience par des péchés énormes, ont perdu la foi avec l'innocence, et sont devenues infidèles en même temps qu'elles n'ont plus fait des actions de chrétien.

C'est un corps sans âme que la foi sans les bonnes œuvres, dit saint Bernard ; elle devient un cadavre puant au même moment qu'elle cesse d'être animée par les bonnes actions. C'est l'idole de Dagon sans pieds et sans mains, ou un chrétien sans bonnes œu-

vres. C'est pourquoi saint Augustin fait une belle remarque. Il dit que le nom de foi, *fides*, en latin, est composé de deux mots, *facio* et *dico* : *Fac quod dicis*, et *fides est*, faites ce que vous dites, et c'est là la foi. On n'est pas chrétien pour discourir hautement de nos mystères, pour en défendre les vérités par des disputes et pour pénétrer dans leur obscurité ; ce n'est pas ce qui nous fait chrétiens ; mais nous le sommes sans science, sans discours et sans spéculation, lorsque nous faisons des actions conformes à notre profession : *Magna non eloquimur, sed facimus*, disait un ancien (*Minutius Felix*) : Nous ne disons pas de grandes choses, mais nous les faisons. La science d'un chrétien, qui est la foi, ne lui apprend pas à former de belles pensées, à enfilier de longs discours et à paraître fort éloquent, mais elle lui enseigne à parler peu et à faire beaucoup, à n'agir que des mains et non pas de la langue.

Ce sont ces trois pains que saint Bernard veut que nous présentions à notre ami, qui est Jésus-Christ. Le premier de connaître par les lumières de la foi ; le second d'aimer les vérités que la foi nous découvre ; et le troisième d'opérer suivant ces lumières et cet amour. Que si nous nous contentons de connaître, ou par la foi ou par le raisonnement, ce n'est rien faire ; je dis encore davantage : quand Dieu nous découvrirait par des révélations très-particulières les plus sublimes de nos mystères, et quand, pour parler avec un prophète, nous pourrions pénétrer jusqu'à la moelle du cèdre, que saint Paul appelle *arcana Dei*, si nous ne mettons toutes ces vérités en pratique, c'est-à-dire, si nous ne faisons les œuvres et ne vivons conformément à notre profession de chrétien, toutes les lumières que nous recevons de la foi nous sont inutiles, et si elles servent à quelque chose, c'est pour rendre notre peine plus grande en l'autre monde.

Il ne faut pas trouver étrange cette proposition, puisqu'il est vrai que la foi stérile des faux chrétiens est celle des diables. Ces esprits malins croient nos mystères, ils tremblent en leur présence, ou dans leur souvenir, comme dit saint Jacques : *Dæmones credunt et contremiscunt* ; néanmoins avec leur créance et leur crainte ils seront tourmentés éternellement. Chrétiens ! mais j'ai tort d'appeler ainsi ceux qui ne le sont que de nom, mais n'importe, cette parole qui fait leur confusion en ce monde fera leur supplice avec les démons, puisqu'ils leur sont semblables en créance ; votre foi, qui est morte, est un fantôme, si elle n'est animée par les bonnes œuvres. C'est la foi des diables et ce sera le sujet des peines éternelles que vous endurerez avec eux dans l'enfer. Mais allons plus avant, et après avoir vu que la foi doit être pratique, c'est-à-dire, qu'elle doit être occupée à de bonnes œuvres dont elle nous fait connaître la nécessité et le mérite, voyons maintenant comment nous devons nous en servir, et c'est ici le second point.

SECOND POINT.

Pour savoir comment il faut se servir de la foi, il faut supposer que l'homme chrétien peut être considéré en trois façons : premièrement comme ayant la vie de la grâce ; secondement en qualité de voyageur qui s'achemine devers la gloire, et en troisième lieu comme un soldat qui est attaqué et qui résiste puissamment aux ennemis qui se présentent à lui dans son chemin. La foi lui sert en ces trois considérations, car sa pratique lui donne des aliments pour conserver la vie de la grâce, elle lui présente une lumière pour se conduire, et des armes pour se défendre de ses ennemis.

Premièrement, jedis que nous devons mettre notre foi en pratique pour nous conserver la vie de la grâce ; saint Paul nous montre cette vérité quand il dit : *Justus ex fide vivit* (*Rom.*, I) : Le juste vit de la foi. Elle est l'aliment qui entretient sa vie spirituelle ; elle est non-seulement le principe de sa vie, mais le pain qui la conserve ; car, comme nous disons que le cœur est le principe et le soutien de la vie corporelle, quoique le cerveau et les autres parties nobles y soient nécessaires, aussi nous disons que la foi est la vie du juste, parce qu'elle la commence et qu'elle ne peut subsister sans son secours. Puis donc que la foi est la vie et l'aliment du juste, il faut s'en servir de même que nous nous servons de la nourriture.

Je trouve que c'est en trois façons : premièrement, on la prend souvent, parce qu'elle est nécessaire pour entretenir notre vigueur et réparer les forces que le travail a dissipées ; aussi nous devons nous servir souvent de la nourriture de la foi. Allons-nous dans l'Eglise ? recevons-nous les sacrements ? considérons que ce sont les maisons de Dieu, les trônes de sa grâce, les palais de ses mystères, les cabinets où nous nous entretenons privément avec lui. Cet aliment que la foi nous prépare obligera notre esprit au respect qu'on doit avoir pour les choses sacrées. Allons-nous recevoir les sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie ? nous devons alors actuer notre foi, qui nous fera connaître la nécessité que nous avons d'un sacrement qui nous donne la vie, qui nous réconcilie avec Dieu, qui nous retire du pouvoir des démons, et que cette viande céleste, qui nous est présentée sous les espèces du pain, contient le corps, le sang, l'âme et la divinité du Fils de Dieu, et est une source de grâces pour ceux qui la reçoivent avec les dispositions nécessaires.

Secondement, quand on reçoit la viande qui nourrit nos corps, on la mâche, on la brise entre les dents, et c'est là que se fait, comme on dit ordinairement, la première digestion, parce que l'estomac n'a pas de peine à digérer ce qui lui est donné en cette sorte. Je dis que nous devons faire la même chose des vérités qui sont l'objet de notre foi et la nourriture de nos âmes ; il faut les considérer, non pas en général et dans une pensée vague et dissipée, mais bien en particulier, c'est-à-dire, les regarder dans une

singularité qui en considère toutes les circonstances. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit que le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde : *Simile est regnum celorum grano sinapis*, parce que, comme le grain de moutarde ne fait pas ressentir son acrimonie, s'il n'est broyé et réduit en poussière, aussi les mystères de notre foi ne nous sont pas sensibles et ne font pas d'impression sur nous, si nous ne les considérons en détail, et n'en pesons toutes les circonstances.

Il ne suffit pas de croire qu'il doit y avoir un jugement particulier qui se fera de chacun de nous aussitôt après notre mort, et un universel à la fin des siècles, mais nous devons considérer en particulier que chacun de nous y doit être jugé, et que ce sera avec une exactitude et une rigueur qui ne laissera pas passer une parole oiseuse, une pensée mauvaise, qui ne soit examinée et punie sévèrement.

Lorsque nous pensons à la Passion du Fils de Dieu, il ne faut pas seulement la regarder comme un bienfait commun à tous les hommes, et comme une obligation qu'a contractée toute la nature humaine par la mort d'un Dieu, mais il faut s'appliquer ce mystère en particulier, croire fermement que tout le sang du Fils de Dieu a été versé pour chacun de nous, et dire avec S. Paul : Jésus-Christ est mort pour moi, parce qu'il est vrai que, quand il n'y eût point eu d'autre pécheur que moi dans le monde, la charité infinie de Dieu eût envoyé son Fils pour opérer ma rédemption et mon salut.

Lorsque ma foi me fait croire une providence de Dieu qui veille, qui conduit et qui secoure toutes les créatures, je dois être persuadé qu'elle emploie tous ses soins pour moi en particulier, qu'elle est tout occupée à me nourrir, à me défendre et à me pourvoir de toutes les choses nécessaires.

En troisième lieu, quand nous recevons de la nourriture, il faut avoir de la chaleur dans l'estomac, pour la cuire et pour la digérer ; autrement, elle se pourrirait et deviendrait une masse de corruption qu'il faudrait rejeter. Je dis la même chose des aliments que la foi nous présente : il faut aimer les vérités qu'elle nous propose, puisqu'elles sont toutes pour notre profit, et qu'elles sont un aliment qui nous conserve la vie de la grâce.

Secondement, nous devons nous servir de la foi comme d'une lumière pour nous conduire. S. Paul dit que nous marchons par la foi : *Ambulamus per fidem* ; notre vie est un pèlerinage qui ne s'achève qu'à la mort ; le chemin que nous tenons, les objets que nous rencontrons sont ou déguisés, ou couverts de ténèbres. Pour donc en connaître la nature ou les desseins, nous avons besoin des lumières de la foi ; mais pour pénétrer mieux cette vérité, il faut savoir que l'homme peut être considéré en trois façons : ou comme ayant la vie naturelle de même que le commun des animaux ; ou bien comme vivant d'une vie civile et politique, qui est celle qu'il passe avec ses semblables, par le com-

merce et par les offices qui entretiennent les amitiés et qui défendent la vie naturelle ; enfin comme ayant la vie de la grâce, qui est un chemin qui le conduit au ciel. Je dis qu'en quelque façon que nous considérons l'homme, il a besoin d'une foi proportionnée à ces trois états.

Dans la vie naturelle, il a besoin des lumières d'une foi humaine. Nous ne savons quels sont nos pères et nos mères, que parce qu'on nous le dit et que les soins qu'ils prennent pour notre éducation nous le font connaître. Personne, dit S. Cyprien, ne ferait de voyage sur mer, et ne s'exposerait à l'inconstance et à la fureur de cet élément, s'il ne croyait arriver à bon port. Le laboureur ne jetterait pas la semence en la terre où elle se pourrit, s'il ne croyait que les pluies et les chaleurs du soleil lui donneront une vie qui conservera la sienne. On ne s'engagerait jamais aux fatigues du mariage, et à souffrir la mauvaise humeur d'une femme, si l'on ne croyait en avoir des enfants qui conservent le nom et les biens dans une longue postérité. Vous donnez vos enfants à un précepteur, parce que vous croyez qu'il vous les rendra savants. Si bien, dit S. Cyprien, que *nihil est quod in vita geri possit, si non credulitas ante præcesserit*.

Dans la vie civile nous avons besoin des lumières de notre raison ou d'une étrangère. S. Thomas dit que c'est être prudent que de suivre le conseil des sages et de se conduire par l'expérience des vieillards. Nous disons que cet homme est prudent, qui, voulant se mettre sur mer, choisit un pilote expérimenté en l'art de la navigation ; on expose sa vie sans crainte sur la créance qu'on a de son adresse ; on fait de grandes dépenses pour les bâtiments, quand le dessein en est pris et qu'il est conduit par quelque savant architecte ; on s'engage dans un procès, sur la foi que l'on a pour de savants jurisconsultes qui nous ont assuré qu'il y a de la justice dans notre cause, et que nous devons en attendre un bon succès ; enfin, dans toutes les actions de la vie civile nous avons besoin de cette foi humaine. Or, je dis que si nous avons besoin d'une foi humaine dans le cours et pour les assurances de la vie naturelle et civile, nous avons plus besoin des lumières surnaturelles, pour nous conduire dans le chemin de la grâce et dans la vie chrétienne, parce que les objets qui se présentent à nous et que nous devons connaître surpassent par leur excellence tous les efforts de notre raison et les lumières d'une science acquise.

Comme il n'y a presque pas de proportion entre la nature et la grâce, il n'y en a pas non plus entre les lumières de la raison et de la foi. Celles-là sont comparées aux yeux des oiseaux de nuit, qui ne peuvent pas souffrir les clartés du jour, et celles-ci sont resplandissantes, parce qu'elles sont des rayons du soleil des éternités et des participations de cette science divine, qui voit non-seulement les choses qui sont, mais celles même qui n'ont pas encore reçu l'existence.

Or, il faut se servir de ces divines lumières de la foi pour connaître et faire l'estime de toutes les choses qui se présentent à nous. Le monde nous fait-il parade de ses pompes? voyons-nous les richesses des avaricieux? les superbes palais des grands, leur train, leur honneur? si nous regardons toutes ces choses avec les lumières de la raison et de l'opinion, il est à craindre qu'elles ne nous éblouissent par leur éclat ou qu'elles ne nous enlèvent par une espèce de fascination; mais regardons-les avec les lumières de la foi, nous trouverons que les richesses sont des épines qui piquent, des lacets qui attachent, des serpents qui mordent, des venins qui tuent et enfin qu'elles nous portent à une espèce d'idolâtrie? Se présente-t-il quelque beauté à vos yeux? sentez-vous quelque agrément pour elle? votre cœur a-t-il peine de se défendre de ses charmes? fermez les yeux du corps, mais servez-vous des lumières de la foi, elles vous feront voir que la beauté est un doux, mais mortel poison, qu'elle est funeste à la sainteté, qu'elle a abattu les forts et fait perdre la sagesse à ceux qui l'avaient reçue du ciel; qu'elle est le plus fort instrument dont le diable se puisse servir pour perdre les âmes, et qu'enfin elle est un éclat trompeur et un phare qui conduit au précipice.

Avez-vous de l'admiration pour la pompe des rois, pour le pouvoir qui les fait maîtres des vies et des biens de leurs sujets? pour l'éclat qui les fait être des soleils de leurs royaumes? regardez ces choses avec les lumières de la foi, vous trouverez qu'il n'y a pas d'autre différence entre ces majestés de la terre et le plus vil de leurs sujets, que celle que la naissance et qu'une disposition secrète de la Providence y a apportée. Vous connaîtrez que ces biens, que cette grande autorité de laquelle ils abusent très-souvent les oblige à une plus grande sainteté, qu'ils rendront un compte plus rigoureux à Dieu, qui fera souffrir aux puissants des tourments proportionnés à leur grandeur et à leur pouvoir, que devant Dieu ils ne sont qu'une goutte de rosée, qu'il les cassera comme des pots de terre : *Tamquam vas figuli confringes eos.*

Enfin, il faut faire en toutes choses ce que Sénèque nous apprend. Lorsque vous êtes, dit ce philosophe, dans quelque boutique de marchand, il vous conduit à son magasin, où ordinairement il fait obscur, et là il vous présente des marchandises dont vous ne pouvez pas bien connaître le mérite; mais que faites-vous pour n'être pas trompé? vous les allez considérer au grand jour de la rue ou de la boutique, et là vous connaissez si elles sont bonnes et quel en doit être le juste prix. Le monde, le diable, la chair nous présentent des plaisirs, des biens, des honneurs, mais c'est dans l'obscurité et avec des déguisements; que faut-il faire en cet état? il les faut regarder avec les lumières de la foi, les porter à ce jour qu'elle nous fournit, et en même temps nous en connaissons les déguisements et les sortilèges.

Regardez les plaisirs des sens dans les ténèbres ou dans les faux jours que le monde, que le démon vous présentent; ils vous paraîtront quelque chose de bien aimable; mais servez-vous des lumières de la foi, et vous en connaîtrez aussitôt l'imposture et le mensonge.

Je dis le même de toutes les autres choses qui sont dans le monde, qui toutes nous paraîtront dans leur propre nature, si nous les considérons avec les lumières infailibles de la foi, et c'est un moyen très-assuré pour n'être pas trompé.

Enfin, il faut se servir de la foi comme d'un bouclier pour notre défense. Vous ne doutez pas, chrétiens, que votre vie ne soit une milice où nous combattons contre le monde, le diable et la chair, qui sont des ennemis irréconciliables et beaucoup à craindre, car ils ont des forces et des ruses qu'ils exercent infatigablement contre nous. Le monde nous attaque par l'ambition, par l'avarice, par le point d'honneur; il nous éblouit par l'éclat de l'or, des dignités; il nous pique par le ressentiment des injures et par les vengeances; il nous représente que c'est une lâcheté que de les souffrir et qu'il est dangereux de ne se pas venger. La chair nous tente par les plaisirs qu'elle désire et qui font sa vie. Le démon ne donne jamais de trêve à sa malice; il présente à nos yeux et peint à notre fantaisie des images d'impureté; il allume dans nos cœurs un feu déshonnête et établit dans nos membres cette loi qui s'oppose à celle de l'esprit, comme dit saint Paul, et c'est alors qu'il fait révolter la partie inférieure contre la supérieure, les sens contre la raison.

Pour donc résister à ces ennemis ligüés et très-dangereux, il faut se servir des armes et du bouclier de la foi : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I Joan. V). La foi surmonte et emporte la victoire sur le monde, quand elle nous fait fermer les yeux à l'éclat de l'or et des dignités, qu'elle nous fait considérer que le Fils de Dieu est né, a vécu et est mort dans une extrême pauvreté; qu'il prononce des anathèmes contre les riches, qui ont leur consolation dans les richesses, et contre les orgueilleux, qui affectent les premiers rangs et les honneurs du monde; qu'il appelle bienheureux les pauvres et qu'il leur promet le royaume des cieux. Toutes ces vérités que la foi nous présente sont comme des boucliers par lesquels nous retirons et emportons la victoire sur le monde.

La foi nous sert aussi pour résister aux attaques du démon, et c'est lorsque nous nous en servons comme d'un bouclier qui abat tous les coups que cet ennemi pourrait porter contre nous. Lance-t-il quelque flèche enflammée, comme parle la sainte Ecriture : *Tela ignea nequissimi* (Ephes. VI)? vous présente-t-il quelque objet sale et déshonnête? vous pousse-t-il aux vengeances? enfin ce malin esprit fait-il voler quelque flèche pendant les lumières du jour : *A sagitta volante in die*? vous embarrasse-t-il dans des affaires

de ténèbres : *A negotio perambulante in tenebris (Psal.)* ? voyez ce que saint Pierre nous enseigne : *Resistite fortes in fide*, servez-vous de la foi pour éteindre ce feu, pour débrouiller ces affaires, pour mettre la paix dans votre âme ; ce que vous ferez en considérant que le démon est un esprit de mensonge, que ses promesses sont fausses, que son éclat est trompeur, qu'il a séduit tous ceux qui se sont confiés en lui. Pensez que les plaisirs d'un moment sont suivis d'une éternité de peines, que c'est être ennemi de la croix de Jésus-Christ, qui est l'instrument de notre rédemption, que de donner des plaisirs déshonnêtes à son corps, et qu'enfin ce n'est pas être chrétien, et qu'on ne doit pas prétendre au pardon de ses péchés, si l'on exerce de la vengeance contre ses ennemis. Voilà, chrétiens, comme nous devons nous servir de la foi ; voilà les armes qu'elle nous présente, qui ont été toujours victorieuses entre les mains des saints et qui le seront entre les nôtres, si nous voulons nous en servir.

Que si le démon a quelque avantage sur nous, si ses flèches enflammées et vénéneuses nous donnent la mort, si la chair nous rend criminels, si elle abrutit notre esprit, si elle nous infecte et nous corrompt, si enfin le monde nous fait suivre ses lois, qui sont opposées à celles de Dieu et de l'esprit, cela procède, chrétiens, de ce que nous ne nous servons pas du bouclier de la foi, que nous la laissons morte ou languissante, que ses armes se rouillent entre nos mains ; mais allons plus avant, et voyons quelle injure nous faisons à Dieu et quel dommage nous nous causons, quand nous ne voulons pas nous servir de la foi et la mettre en pratique, comme je viens de vous montrer.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que ceux qui ne mettent pas leur foi en pratique sont injurieux à Dieu, à la foi et à leur propre bien.

Premièrement ils font injure à Dieu, qui la leur a donnée comme un présent. Elle est appelée par les Pères : *Donum Dei*, un présent de Dieu ; ce présent est beaucoup à estimer pour trois raisons : la première, parce qu'il vient de Dieu ; la seconde, parce qu'il est grand en lui-même, et enfin d'autant qu'il nous a été donné par préférence à plusieurs autres.

La foi est un présent de Dieu, qui est appelé le Père des lumières et la source de tous les dons parfaits ; or, la foi est une participation de cette divine lumière que nous recevons au baptême, qui est appelé par les Pères un sacrement de lumière, parce que nous y recevons les clartés éternelles de la foi, et partant elle est un don de Dieu. Nos parents, qui nous ont donné la vie naturelle, ne nous communiquent pas la foi ; nous ne recevons d'eux que le péché qui nous fait ennemis de Dieu, et une vie mortelle qui nous rend misérables. Les parrains qui répondent pour nous ne nous donnent que leur nom, que le secours de leurs mains et de

leurs langues ; le prêtre qui nous baptise est seulement le ministre de ce sacrement, et l'organe et non l'auteur de notre foi ; mais c'est de Dieu qu'elle nous vient. Or, si l'on fait état d'un petit présent, quand il vient de la part de quelque personne de haute condition ; si l'on dit que les rois ne donnent rien que de grand, quand bien il serait petit en sa propre nature ; si une fleur, si une pomme qui venait de la main d'une reine a fait la vanité de celui à qui elle l'a donnée, ne faut-il pas estimer la foi qui nous vient de Dieu immédiatement ? Un gentilhomme qui recevrait une épée de la main d'un roi la conserverait chèrement ; il la ferait voir comme une preuve de sa valeur et de l'affection de son prince. Chrétiens, ne devons-nous pas estimer notre foi et la mettre en pratique, puisqu'elle vient de Dieu et qu'elle est un si riche présent ?

Si elle est beaucoup à estimer parce qu'elle nous vient de Dieu, nous devons dire qu'elle l'est aussi pour son propre mérite : car elle est un rayon divin, une participation des connaissances éternelles et infaillibles de Dieu. C'est elle qui est la perfection de nos entendements, parce qu'elle leur découvre dans un moment des vérités que tous les philosophes ont ignorées et que les meilleurs esprits du monde ne peuvent pas acquérir par la force de leurs raisonnements. C'est cette divine habitude qui fait entrer l'homme dans les conseils de Dieu, qui le rend présent et qui l'instruit des décrets de son éternité ; c'est elle qui l'élève au-dessus du temps et de sa condition humaine, parce qu'elle l'approche des anges et de Dieu même ; si bien que, lorsqu'il nous donne la foi, il nous présente en même temps une échelle pour entrer dans le paradis, avec une bague, qui est la marque et le sceau de notre alliance. Enfin, elle est une machine universelle et toute puissante, avec laquelle les saints ont transporté les montagnes, séché les fleuves, durci les nues, défait les armées et les démons, et fait tous ces autres prodiges dans l'univers. N'est-elle donc pas beaucoup à estimer, et ne devons nous pas la mettre toujours en pratique, puisque le repos la fait mourir, et nous rend indignes de la posséder ?

Enfin disons que ce présent que Dieu nous fait de la foi est beaucoup à estimer, puisqu'il nous est donné par préférence à tant de peuples qui en sont privés et qui ne la recevront jamais. Ils sont dans les ténèbres de l'erreur, parce que le soleil de justice ne luit pas sur eux ; ils vivent en bêtes, parce que l'Evangile n'a pas policé leurs mœurs ; la fureur et l'impureté sont les règles de leur vie, parce que leur raison n'est pas fortifiée des lumières de la foi ; enfin ils seront privés du jour de la gloire, parce qu'ils n'ont pas voulu être reçus dans celui de la grâce, et que par une conduite très-juste, mais secrète, Dieu les prive de ses lumières. Mais ne devons-nous pas mettre en pratique un don si excellent, comme est la foi, puisque nous l'avons reçue par une prérogative et

par une préférence très-particulière et très-avantageuse ?

Nous sommes injurieux à la foi, quand nous ne la mettons pas en pratique, puisque nous lui donnons la mort. Ce don de l'éternité, cette lumière qui nous vient du Père des lumières s'éteint, quand nous lui ôtons les bonnes œuvres, qui sont son aliment. Hérode, ce roi incestueux, commit un très-grand crime quand il fit mourir saint Jean, qui était la voix du Verbe humanisé ; notre crime n'est pas moindre, lorsque nous faisons mourir la foi, qui est comme ses mains ; ce qui arrive quand nous lui ôtons les bonnes œuvres, qui sont sa nourriture et son soutien.

Mais le plus grand dommage tombe sur nous, parce que Dieu nous châtie très-sévèrement de n'avoir pas mis en pratique cette foi qui eût fait notre mérite et réglé nos mœurs. Chrétien nous dira-t-il au jour du jugement : *Ostende mihi fidem tuam ex operibus*, fais-moi voir ta foi par les œuvres ; rends-moi raison de ce don précieux, montre-moi la conformité de ta vie avec ta créance. Tu as cru qu'il y avait un Dieu, un jugement, un enfer et un paradis, et tu as vécu comme un idolâtre et comme s'il n'y avait pas de compte à rendre, de peine à souffrir, ni de gloire à mériter. Les démons nous feront un reproche éternel ; les infidèles, qui verront sur notre front le caractère de notre foi, se moqueront de nous, ou entreront dans une juste indignation contre nous de ce que nous avons méprisé un si grand bien dont ils ont été privés, et dont ils se fussent servis utilement pour éviter les peines qui les tourmentent. Enfin cette foi perdue ou négligée nous mettra dans une rage immortelle ; car il est vrai que, comme dit le prophète Ezéchiel, les mauvais chrétiens descendront en enfer avec leurs armes : *Descenderunt in infernum cum armis suis*. Ces armes sont la foi, c'est le bouclier qui les couvre et qui les défend ; c'est l'épée de l'esprit qui divise les choses plus étroitement unies ; or, le chrétien qui ne s'en est pas servi pendant sa vie, et qui les a rendues inutiles, descendra en enfer avec ses armes, non pas pour se défendre des coups de la colère de Dieu et de la fureur des démons, mais pour en souffrir les reproches et la confusion. Voilà, dira le démon, un chrétien qui a été éclairé des lumières de la foi et qui a fait toujours des actions de ténèbres ; il était armé à l'épreuve de tous les coups, et il a été vaincu sans résistance ; il est mort de faim ayant le pain dans ses mains ; il s'était enrôlé en la milice du Dieu vivant, et a déserté pour suivre mon parti et pour me plaire ; il renonça aux pompes du monde lorsqu'il reçut la foi dans le baptême, et il les a suivies avec empressement. Ces reproches qui lui seront faits pendant l'éternité feront sa confusion et son désespoir. Prévenons ce malheur, mettons en pratique la foi, puisqu'elle ne nous est donnée pour autre fin que pour celle-là ; servons-nous-en comme d'un aliment pour nous conserver la vie spi-

rituelle, comme d'une lumière pour notre conduite et comme d'un bouclier contre nos ennemis, et nous obtiendrons la grâce de Dieu en ce monde et la gloire en l'autre, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON XLIX.

POURQUOI DIEU NOUS A FAIT UN COMMANDEMENT DE L'AIMER.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, in tota anima tua, et in tota mente tua.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton entendement (S. Matth., XXI).

Le Fils de Dieu, qui est le souverain législateur, se montre bien différent de tous ceux à qui l'on donne ce nom. Ceux-ci veulent que leurs lois soient armées pour donner de la crainte et obliger à des services forcés ceux à qui elles commandent. Un des plus célèbres législateurs, faisant publier quelques lois, fit porter dans une place publique des couteaux, des cordes, des roues et des potences, pour faire voir qu'il obligeait ses sujets à des choses dont la transgression serait punie par tous ces instruments de supplice, et que, s'ils frémissaient à la vue de tous ces objets funestes, ils devaient se résoudre, s'ils voulaient en éviter la rigueur, à être fidèles à l'observation de ses lois. Le Sauveur du monde, qui dans la divinité est un amour essentiel et le principe avec son Père d'un amour personnel, et qui dans le temps nous a été donné par un mouvement d'amour : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* ; qui dit dans son saint Evangile qu'il est venu sur la terre porter le feu de l'amour divin, et qu'il veut qu'il embrase tous les cœurs : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendantur* ? ne fait que des lois d'amour : *Diliges Dominum Deum tuum, et proximum tuum sicut teipsum*. La raison de cette différence est que les législateurs n'ont pas de pouvoir sur les volontés des hommes, et ne peuvent les obliger qu'à quelques actions extérieures dont la crainte leur donne le mouvement ; mais l'empire du Fils de Dieu s'étend sur les cœurs. C'est de cette loi d'amour et des motifs qui l'ont établie que nous parlerons. Divin esprit, source et auteur de cette sacrée flamme, allumez-la dans nos cœurs, je vous en prie par les prières de la sainte Vierge. *Ave, Maria.*

Saint Paul dit que la loi n'est pas faite pour le juste : *Iusto non est lex posita*, parce qu'il prévient par les mouvements de sa piété la contrainte qu'elle fait à la volonté ; le Saint-Esprit qui habite en lui le conduit, et il se porte par amour et avec plaisir aux actions que la loi commande ; car, quelques éloges que les législateurs donnent à leurs lois, quoiqu'ils les appellent des miroirs exposés à la vue de tous les hommes pour y régler leurs mœurs, des pédagogues qui nous instruisent et qui nous dressent aux actions honnêtes ; quoiqu'ils disent qu'elles sont l'âme de la république et la source de la

félicité et du repos des peuples, il faut avouer pourtant qu'elles sont injurieuses aux hommes, parce qu'elles les supposent ignorants aux choses qu'ils doivent faire, ou malicieux en celles qu'ils sont obligés d'éviter. Elles les supposent ignorants, parce que, comme dit Aristote, la loi est comme une intelligence et un guide qui conduit des aveugles qui ne savent pas ce qu'ils doivent faire. Elles les croient malicieux, par les peines qu'elles ordonnent à ceux qui n'exécutent pas ce qu'elles commandent.

Si les lois humaines sont un reproche aux hommes, celle que Dieu leur fait aujourd'hui de l'aimer de tout leur cœur fait leur confusion et leur honneur tout ensemble. Elle fait leur confusion quand elle leur commande d'aimer un bien infini, où tous les mouvements de leur âme et toutes les lumières de leur esprit devraient se porter nécessairement; mais elle fait leur honneur, puisque Dieu par ce commandement nous donne non-seulement la liberté de l'aimer, ce qui serait une très-grande faveur, mais nous y oblige par des récompenses qu'il propose à notre fidélité, ou par des châtimens dont il menace notre désobéissance. Quoi? que Dieu devant qui les séraphins tremblent, et auprès duquel nous sommes moins que des atomes, veuille non-seulement souffrir, mais nous commande même de l'aimer; quelle faveur, quel honneur est celui-là? Que cette souveraine majesté qui reçoit les adorations de toutes les créatures, et qui est infiniment heureuse dans la possession d'elle-même, demande comme si elle en avait besoin, l'amour des hommes, et, comme si elle n'avait pas assez de biens et que l'on pût ajouter quelque chose à l'infini, espère en trouver en obligeant ses créatures à l'aimer! cet excès d'amour doit faire l'étonnement des hommes et des anges.

Mais chrétiens, ce commandement est tout à fait à notre avantage; et pour connaître cette vérité, puisque la raison, comme disent les jurisconsultes, est l'âme de la loi, j'en trouve en celle-ci trois qui nous sont très-avantageuses. Premièrement, je trouve qu'il nous fait le commandement de l'aimer, pour nous faire connaître le légitime et nécessaire objet où notre amour se doit porter; en second lieu, pour faire notre perfection par cet amour, enfin, pour nous donner de la vigueur et animer notre courage pour entreprendre toutes les actions qui le recherchent et qui peuvent lui plaire. Voilà, chrétien, l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis d'abord que Dieu nous fait le commandement de l'aimer, pour nous découvrir et nous conduire à l'objet que nous devons aimer. Dieu a donné et comme gravé au fond de nos cœurs l'amour du bien : c'est le premier et le plus essentiel de tous nos desirs. Nous n'avons pas besoin de raisonnement ni d'instruction pour être persuadés de cette vérité, puisque tous les mouvements de notre nature le recherchent et s'y attachent; mais parce que le bien que nous désirons est

difficile dans son acquisition, Dieu ne s'est pas contenté de nous donner une puissance qui le recherche, et que l'on nomme concupiscible, il nous en a donné une autre que nous appelons irascible, qui surmonte les empêchemens qui nous défendent d'en jouir.

Ce désir que tous les hommes ont pour le bien, quoique très-violent, est vague et confus; car le péché du premier des hommes a répandu tant de ténèbres dans nos entendemens, qu'elles nous cachent le bien que nous devrions aimer, et qui est le légitime objet de nos affections. Il est vrai que l'amour du bien est resté dans nos cœurs après la perte de l'innocence, et que comme il conserve notre être et qu'il fait le plaisir de la vie, de là vient aussi qu'après la perte de tous les autres avantages nous avons conservé celui-là; néanmoins, nous n'avons pas assez de lumières pour discerner le vrai bien d'avec celui qui n'en a que l'apparence. Dans cet état, dit saint Thomas, nous étions semblables à un homme qui est plein de vin; il sait qu'il a une maison, il en conserve le souvenir et voudrait même y aller; mais les vapeurs du vin, qui font des nuages dans son cerveau, en confondent tellement les espèces, qu'il ne saurait ni aller ni dire où est sa maison. Il en est ainsi des hommes; ils savent qu'il y a un bien qui peut les rendre heureux, ils le désirent tous, mais ils sont en peine de savoir où est ce bien dont la nature leur donne de si violents desirs, et dont la jouissance peut faire leur bonheur : *Non enim recte curritur, si quo currendum est nesciatur; quomodo autem sciretur, si nullis præceptis ostenderetur?* dit saint Augustin.

Dans cette ignorance et dans cette recherche, j'entends quelques-uns chez le prophète royal, qui s'écrient : *Quis ostendit nobis bona?* qui pourra nous rendre ce bon office de nous montrer le bien dont nous avons l'idée et le désir, et que même nous aimons ardemment sans l'avoir jamais ni possédé, ni vu? qui nous découvrira le sujet où il se trouve et les moyens de l'acquérir? Ne se présentant personne à eux pour leur faire cette découverte, pour leur montrer le véritable bien qu'ils doivent aimer et qui peut les satisfaire, ils embrassent l'ombre pour la réalité, un fantôme de bien pour le véritable, et se montrent aveugles et ignorants dans la chose du monde la plus importante et la plus nécessaire.

Les avaricieux croient que les richesses sont le véritable bien qu'ils doivent aimer, qui peut les satisfaire, parce qu'elles portent une image du souverain, en ce que celui qui les possède jouit de tous les autres plaisirs de la vie; car les richesses lui font rendre des honneurs, prendre des voluptés, même de celles qui ne sont pas honnêtes; elles lui font des amis et le défendent des attaques des ennemis. De là vient qu'ils s'y est attachés opiniâtrément, et que le vulgaire appelle bienheureux ceux qui les possèdent : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.*

Le voluptueux croit que le souverain bien qu'il doit aimer et rechercher consiste à don-

ner à ses sens tout les plaisirs qui peuvent les satisfaire, et parce que le bien de l'espèce est de grande étendue, et que la nature, qui veut se conserver, y porte les hommes par les charmes de la volupté, de là vient qu'il croit que ces plaisirs qui contentent ses sens et qui conservent l'espèce sont le véritable bien qu'il doit aimer et rechercher.

Mais voici qu'aujourd'hui le Sauveur dément les hommes ; car dans le commandement qu'il leur fait d'aimer Dieu il leur montre qu'il est le bien où se doit porter leur amour, et où il doit trouver toutes ses satisfactions : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde*. O hommes, nous dit-il par cette loi d'amour, ouvrez vos yeux, sortez de votre ignorance, et mettez fin à vos vaines recherches et à vos amours illégitimes. Les richesses ne sont pas ce bien infini dont vous avez le désir et l'idée ; elles ne sont pas ce que vous devez aimer de tout votre cœur, puisqu'au lieu de donner le repos et de conserver l'innocence, elles sont une semence d'inquiétude et la matière de tous les crimes. Le véritable bien que vous devez aimer est éternel et infini, et les richesses coulent et allument au lieu de satisfaire vos desirs ; mais c'est Dieu qu'il faut aimer, puisque sa possession, qui est aisée à acquérir, contente entièrement et ne passe jamais.

Voluptueux, ce ne sont pas les plaisirs du corps qui sont le souverain bien que vous devez aimer ; leur jouissance est mêlée de mille déplaisirs ; ces douceurs ont des amertumes inséparables ; elles passent dans quelques moments et abrutissent ceux qui en jouissent ; mais c'est Dieu que vous devez aimer : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. L'amour de cet objet infini fait goûter, même dès cette vie, les plaisirs qui font les bienheureux dans l'autre ; cet amour élève et perfectionne nos âmes, et en aimant Dieu nous commençons sur la terre un exercice que nous continuerons pendant l'éternité.

Dieu ne s'est pas contenté de nous faire connaître le bien que nous devons aimer, mais encore il nous en prescrit la façon, lorsqu'il nous dit : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis*. Il faut l'aimer de tout le cœur, de tout l'entendement et de toutes les forces. Pour connaître la force de ce commandement et le moyen de l'accomplir, il faut savoir la différence qu'il y a entre l'amour dont Dieu s'aime soi-même, et celui dont les anges et les bienheureux l'aiment dans le paradis, et les hommes le doivent tous aimer sur la terre.

Dieu s'aime autant qu'il est aimable ; l'acte de son amour répond à l'infinité de son objet. Les anges et les bienheureux l'aiment non pas autant qu'il est aimable, mais autant qu'ils peuvent l'aimer. Comme ils sont bornés dans leur être, ils le sont aussi dans leur opération, et l'acte de leur amour, pour si fort qu'il puisse être, ne passe pas leur puissance et n'a nulle proportion avec l'objet qu'ils aiment.

Il est vrai que toutes leurs puissances sont infatigablement dans un actuel exercice d'amour, et comme ils n'ont point de nécessité qui les appelle ailleurs, ni d'ignorance qui leur cache le mérite de cet objet, de là vient qu'ils l'aiment de toutes leurs forces et autant qu'ils peuvent, mais non pas autant qu'il est aimable.

Les hommes accomplissent ce commandement d'aimer Dieu de tout leur cœur, lorsqu'ils rapportent, qu'ils lui adressent ou actuellement ou habituellement tout ce qu'ils font, c'est-à-dire, ou chaque action en particulier, ou en général, par une habitude qu'ils ont contractée par plusieurs actes. Et c'est en cette façon que saint Paul dit qu'il tâche d'imiter les exercices des bienheureux, qui aiment Dieu d'un amour actuel, qui est toujours en exercice : *Sequor autem, si quomodo comprehendam*. Si les nécessités de mon corps, si le ministère auquel je suis toujours occupé, si les distractions de mon esprit ne me permettent pas d'être dans la pratique des bienheureux, c'est-à-dire, d'être toujours dans un acte d'amour et dans un exercice infatigable d'aimer Dieu, comme sont les bienheureux : *Sequor autem*, je tâche néanmoins de les imiter autant qu'il m'est possible, de conformer toutes mes affections à leur amour. Et voici sa pratique qu'il enseigne aux fidèles : *Omnia quaecumque facitis in verbo aut in opere omnia in nomine Dei facite*. Voulez-vous apprendre la façon dont vous pouvez vous acquitter du commandement d'aimer Dieu de tout votre cœur et de toutes vos forces ? ce sera en faisant pour son honneur et pour son amour toutes vos actions, celles même que les nécessités de votre corps et de votre condition demandent de vous.

Saint Chrysostome, qui est le véritable interprète de saint Paul, nous montre en particulier quelles sont les actions que nous devons adresser à Dieu. Allez-vous à table, dit-il, pour prendre votre réfection ? faites cette action animale, mais nécessaire, pour l'amour de Dieu. Vous voulez vous coucher pour dormir ? adressez ce sommeil à même fin. Faut-il aller acheter ou vendre quelque chose ? que ce soit pour la gloire de Dieu. Traitez-vous des affaires, allez-vous prendre quelque honnête divertissement ? rapportez-les à même fin, qui est l'amour de Dieu. Vous l'aimez de tout votre entendement lorsque vous le captivez sous l'empire de la foi, et que vous croyez fermement toutes les vérités qu'il nous a révélées, quelque répugnance que la raison et que les sens y trouvent. Vous l'aimez de tout votre cœur, lorsque vous n'aimez les créatures que pour lui, c'est-à-dire qu'autant qu'elles participent de son être et de sa bonté, qu'elles en sont les ouvrages et les portraits. Un père doit aimer son fils, non pas parce qu'il est une partie de lui-même, qu'il lui ressemble, qu'il lui rend et qu'il en espère beaucoup de services, mais parce qu'il est la créature de Dieu. Il doit aimer l'ouvrier dans son ouvrage, le prototype dans son portrait, enfin le créateur dans sa créa-

ture. Cette façon d'aimer Dieu, qui est très-facile, est, comme dit saint Thomas, de nécessité de précepte, c'est-à-dire que vous êtes obligés d'aimer Dieu en cette façon sous peine de péché mortel et de damnation éternelle : *Ad hanc dilectionem omnes ex necessitate præcepti obligantur.*

Mais pour nous rendre aisé ce commandement d'aimer, il faut suivre le conseil du même docteur saint Thomas, qui dit que pour bien aimer Dieu il faut aimer peu de choses avec lui. Il y a des personnes qui fount de leur cœur une distribution, et, si je l'ose dire, une prostitution si épouvantable, qu'ils l'ouvrent à tous les objets qui passent par leurs yeux, ou dont ils croient recevoir quelque commodité. Ils aiment un chien, un cheval, une épée, si bien que le cœur étant occupé par tant de choses, Dieu n'y trouve pas de place et son amour en est banni : *Minus te amat qui aliquid tecum amat.* Celui-là, dit saint Augustin, ne vous aime pas comme il y est obligé, qui aime quelque chose avec vous, ou qui ne la rapporte pas à vous : *Manifestum est*, dit le même Père, *quod humanum cor tanto intensius in aliquod unum fertur, quanto magis a multis revocatur : sic igitur tanto perfectius amor hominis ad Deum diligendum dirigitur, quanto magis ab affectu temporalium revocatur.* Allons à la seconde raison pour laquelle Dieu nous a fait le commandement de l'aimer.

DEUXIÈME POINT.

La seconde raison pour laquelle Dieu nous a fait le commandement de l'aimer est pour nous rendre parfaits par cet amour. Dieu, dit la sainte Écriture, après avoir créé tous les êtres, les regarda, et le trouvant assortis de toutes les qualités qui faisaient leur perfection, il dit qu'ils étaient bons et qu'il ne leur manquait rien pour la noblesse de leur espèce. Il ne parla pas ainsi de l'homme, car après l'avoir créé nous ne trouvons pas qu'il ait dit qu'il était bon et parfait. Quoi ! chrétiens, n'y a-t-il pas de quoi s'étonner que l'homme, qui est le monarque et la fin de toutes les créatures, car elles n'ont été faites que pour son service, ne reçoive par une approbation que les bêtes et que les choses inanimées reçoivent ? Quoi ! Dieu a-t-il apporté moins d'application à le faire, et sa main lui a-t-elle été moins libérale qu'à tous ces êtres qui lui sont inférieurs ? Que s'il avait le même avantage, pourquoi ne l'a-t-il pas loué ? C'est, chrétiens, pour un très-profond mystère que vous allez apprendre.

L'homme a deux êtres et peut être considéré en deux façons : dans l'état de la nature et dans celui de la grâce, et comme possédant un corps et une vie que nous appelons animale, parce qu'elle le rend semblable aux autres animaux. Dans cet état et dans cette considération nous pouvons assurer qu'il a reçu tout ce qui faisait la perfection de son être, et même avec quelque prééminence sur les autres animaux, car son corps est d'un tempérament plus juste, et ses passions plus modérées ; mais par-dessus cet être qui le rend semblable aux choses inférieures il y a

un être moral qui consiste dans le bon ordre de sa raison, dans la dépendance qu'il a de son Créateur, et dans l'acheminement à une fin surnaturelle pour laquelle Dieu l'a créé et l'a rendu capable de la posséder. Or, cet être qui lui est particulier, qui l'élève au-dessus des bêtes, qui l'approche des anges et qui lui fait porter l'image de son Créateur, n'a pas toute sa perfection. Dieu, qui lui a donné l'être qu'il possède, a voulu qu'il travaillât lui-même à se rendre parfait, qu'il fût avec la grâce de Dieu l'artisan de son bonheur et de sa noblesse.

C'est ce qu'il fait par ses bonnes actions et par la pratique des vertus. Or, entre toutes celles qui lui peuvent obtenir la perfection de cet être moral qui fait la noblesse de son espèce, c'est l'amour divin ; c'est pourquoi Dieu, qui veut lui faire connaître le moyen assuré et facile pour arriver à sa perfection et pour mériter ses éloges, lui dit aujourd'hui : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota mente tua et ex omnibus viribus tuis.* O homme, veux-tu te rendre parfait et arriver à la perfection de ton être moral ? aime Dieu de tout ton cœur, de tout ton entendement et de toutes tes forces. C'est là l'unique moyen pour te rendre parfait ; car, si la perfection de l'homme consiste à s'unir et à se rendre semblable à Dieu, qui est l'idée et la source de toute perfection, c'est l'amour seul qui nous donne cet avantage, puisque c'est lui qui nous unit et qui nous rend semblables à Dieu.

Saint Thomas, sur ces paroles du Deutéronome où il est rapporté que le Seigneur apparut sur la montagne de Pharan, et qu'il avait une loi de feu dans sa main droite : *In dextera ejus ignea lex*, dit que les lois judiciaires qui ordonnaient les choses qu'il fallait observer dans la police du peuple de Dieu pouvaient être comparées à la terre, qui est pesante et grossière ; que les lois cérémoniales qui prescrivaient la forme des sacrifices pouvaient être comparées à l'eau ; que les morales avaient quelque rapport avec l'élément de l'air, mais que la loi d'amour, qui nous est renouvelée dans l'Evangile, peut être dite semblable au feu qui brûle, qui éclaire et qui élève en haut.

Oui, cette loi d'amour nous échauffe, nous illumine et nous élève à Dieu pour nous unir à lui et pour en recevoir notre perfection. Car il est vrai, chrétiens, que l'amour divin nous porte devers Dieu et fait une admirable alliance de nos âmes avec lui, de même que l'amour des créatures nous attire, nous unit avec elles et nous transforme en quelque façon en elles ; ce qui a fait dire à saint Augustin : O homme, regarde avec attention ce que tu aimes ; si tu as de l'amour pour les choses terrestres, tu deviens grossier, pesant et matériel, et tu te rends, en prenant leurs qualités, semblable à elles ; mais si tu aimes les choses spirituelles, tu deviens spirituel ; si tu aimes les célestes, tu es dans les cieux. Je dirai davantage : si tu aimes Dieu, tu te rends un Dieu en quelque façon, parce que tu participes à ses excellences.

C'est pourquoi le même docteur, pour nous rendre la chose plus sensible, dit que deux amours ont bâti deux cités différentes. L'amour de soi-même et des créatures jusqu'au mépris de Dieu a bâti Babel, qui est une cité dont les habitants sont dans les horreurs de la confusion et dans les abaissements infâmes de la volupté ; mais l'amour de Dieu a bâti Jérusalem, cité de paix, dont tous les habitants sont associés des saints et les domestiques de Dieu : *Cives sanctorum et domesticæ Dei*. Je dirai davantage : qu'ils sont des dieux ; car, comme un ancien disait que Rome était le séjour des rois, nous pouvons dire que cette céleste cité, que l'amour de Dieu a bâtie, est le séjour des dieux, puisque cet amour les transforme et leur fait porter les livrées éclatantes de la Divinité.

C'est pourquoi, chrétiens, je vous prie de vous examiner vous-mêmes et de regarder quelles sont les choses que vous aimez. Que s'il se trouve que vous n'aimiez que la volupté, la corruption, les biens de la terre, vous vous rendez, comme dit un prophète, abominables comme les choses que vous aimez : *Abominabiles facti sunt sicut ea quæ dilexerunt*. Hélas ! qu'il y a dans le monde de personnes abominables, puisqu'il est vrai qu'il y en a peu qui n'aiment la terre, la chair et les plaisirs de bête ; mais s'il se trouve que vous aimez Dieu et les choses célestes, vous quittez la bassesse de votre nature et les infirmités humaines pour devenir célestes et divins, parce qu'il est vrai que l'amour nous unit avec Dieu et qu'il fait notre perfection. C'est aussi pour cela qu'il nous a fait le commandement de l'aimer, et non pas de le connaître ou de le craindre.

Il ne nous a pas commandé de le craindre, mais bien de l'aimer, parce qu'il eût été inutile, à cause que partout où il y a de l'amour il y a une crainte respectueuse, et l'on se donne bien de garde d'offenser la personne que l'on aime ; mais partout où il y a de la crainte l'amour ne se trouve pas inséparablement. Les démons craignent Dieu et ne l'aiment pas ; ils tremblent devant sa majesté qu'ils blasphèment. Secondement, il ne nous a pas fait le commandement de le craindre, parce que la crainte n'est pas méritoire ; il faut qu'elle se trouve avec la charité, qui donne le prix et l'estime à toutes nos bonnes œuvres. Enfin disons, et à notre propos, que Dieu ne nous fait pas un commandement de le craindre, mais de l'aimer, parce que la crainte est le caractère des serviteurs ; elle nous fait appréhender et fuir, si nous pouvons, l'approche de ceux que nous craignons ; mais l'amour est la propriété des enfants ; c'est lui qui les approche, qui les rend semblables à leur père, et qui enfin fait leur perfection.

Il ne nous a pas non plus commandé de le connaître, non-seulement parce qu'il ne nous est pas possible de le bien connaître en cette vie, et que, si nous en avons quelque connaissance, nous ne l'acquérons qu'avec beaucoup de temps et fort imparfaitement ; mais l'amour de Dieu nous est facile, et nous

pouvons l'aimer dans toute l'étendue de ses perfections. Ou bien encore nous pourrions dire qu'il ne nous commande pas de le connaître, parce qu'en le connaissant nous ne lui donnons rien, mais que même nous lui sommes en quelque façon injurieux, puisque nous restreignons l'étendue infinie de son être à la petite capacité de nos entendements. Car il en est des objets de cette puissance comme de ceux de nos yeux, qui n'y entrent que par une espèce qui est beaucoup plus petite qu'eux. Mais, et cela fait à mon propos, Dieu ne nous a pas fait le commandement de le connaître, mais bien de l'aimer, parce que la connaissance des choses ne nous rend ni bons ni mauvais, et ne nous communique rien de leur nature, mais l'amour nous rend semblables à ce que nous aimons. Si nous aimons ce qui est bon, nous le deviendrons, et il nous communiquera sa bonté ; si nous aimons les choses mauvaises, nous en prendrons la teinture et l'impression. La raison de cela est que, quand l'entendement connaît quelque chose, il la fait venir à soi, et la dépouillant de la plupart de ses propriétés, il lui communique les siennes ; mais la volonté, toute souveraine qu'elle est, quand elle aime quelque chose, elle sort comme hors d'elle-même, va trouver son objet, s'unit et se transforme en lui ; s'il est mauvais, elle n'est plus innocente ; s'il est bon, elle devient bonne.

Et voilà la raison pourquoi Dieu ne nous a pas fait le commandement de le connaître, mais bien de l'aimer, afin que nous eussions un moyen facile et assuré de nous unir à lui et de nous rendre parfaits. C'est pourquoi saint Paul disait que sans la charité il n'était rien, quoiqu'il donnât ses biens aux pauvres et son corps aux flammes, c'est-à-dire que toutes les autres bonnes œuvres étaient incapables de le rendre parfait, s'il n'avait la charité, qui seule nous fait obtenir ce bien : *Sine charitate nihil sum*. Mais allons au troisième point, et voyons qu'après que l'amour nous a rendus parfaits, il nous communique la force de l'action.

TROISIÈME POINT.

Il est assuré, chrétiens, que la perfection de l'homme ne consiste pas dans un repos lâche, mais bien dans une action vigoureuse, et qu'il est de l'homme parfait comme de Dieu. Clément Alexandrin dit que ces paroles de la Genèse, qui portent qu'il se reposa le septième jour, ne veulent pas dire que Dieu, lassé du travail des six jours, cessa d'opérer et consacra ce septième jour à un repos lâche, qui se prend après une dissipation de forces et en suite des fatigues qui nous laissent sans vigueur, mais qu'il embellit et donna la dernière perfection à ses ouvrages, qui consistait dans l'ordre et dans l'arrangement. *Non ergo, sicut quidam existimant quietem Dei, facere cessavit Deus. Nam cum sit bonus, si cessavit unquam benefacere, cessavit esse Deus. Quievit est ordinasse ut servaretur citra ullam transgressionem ordo eorum quæ facta sunt*. Il en est ainsi de l'homme qui est uni à Dieu par amour : il

doit toujours être dans l'action et faire des œuvres qui lui conservent et augmentent le bien qu'il possède et qui le rendent semblable à Dieu. Or, qui lui donnera cette force, cette vigueur infatigable pour agir? c'est l'amour de Dieu. Et c'est pour cela qu'il lui fait aujourd'hui ce commandement : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.*

Saint Thomas dit que la vertu donne à celui qui la possède le moyen d'agir avec force et avec plaisir : *Conditio virtutis est, ut virtuosus firmiter et delectabiliter operetur.* Or, l'amour de Dieu, qui est l'âme de toutes les vertus, fait plus noblement ce qu'elles font. *Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio* ; l'amour a une force semblable à celle de la mort et de l'enfer. Il n'y a rien qui échappe à ce cruel ; les rois n'ont pas de pouvoir qui les mette à couvert du sien. Il va les prendre au milieu de leurs gardes ; il défait leurs armées sans armes, et il n'y a point de lieu, pour fortifié et retranché qu'il puisse être, qui mette les hommes en assurance et hors de ses attaques. L'amour de Dieu a une force semblable ; il n'y a rien qu'il n'entreprenne, dont il ne vienne à bout ; il fait descendre les rois de leur trône, leur fait quitter les délices de leur cour pour les enfermer dans les cloîtres et pour les reléguer dans des solitudes.

Saint Paul, qui était possédé de cet amour, disait : *Quis nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas?* Qui est celui qui me séparera de la charité de Jésus-Christ? qui éteindra ce feu dans mon cœur? Je sens qu'il me donne des forces pour surmonter tout ce que les afflictions ont d'amertume, ce que les anges ont de pouvoir et les démons de malice. Je veux même que toutes les créatures se liguent ensemble pour me surmonter, je me sens avoir assez de pouvoir avec les forces que l'amour me communique, pour leur résister et pour les surmonter.

Cette force invincible que l'amour inspire s'est fait voir avec éclat dans les martyrs. On a vu des jeunes vierges délicates triompher de la sagesse des philosophes par la dispute, et de la cruauté des tyrans par la patience. Les bourreaux se sont lassés plutôt de les tourmenter qu'elles de souffrir ; et les tourments mêmes, comme dit saint Cyprien, ont eu honte de se voir appliqués sur des corps que l'amour de Dieu rendait insensibles : *Potius eis tormenta cesserunt.* C'est pourquoi saint Paul a raison d'appeler la charité suréminente : *supereminentem charitatem Christi*, parce que, comme dit saint Bonaventure, elle surmonte l'amour que la nature nous donne pour nos pères, pour nos enfants et pour notre propre chair. Il passe plus avant, et dit que sa force se montre admirable quand il nous donne une sainte haine pour nous-mêmes : *Dilectionem parentum vincit, amorem prolis superat, affectum carnis transcendit, insuper et animam suam in odium vertit.* Il va encore au delà, car il attaque Dieu même, dit saint Bernard, et il le surmonte ; il lui a fait tomber sou-

vent les armes des mains, changer des arrêts de mort en des traités de paix et en des largesses. Il lui a même lié les bras et fait demander à Moïse la liberté de la vengeance. Mais ce qui est de plus étonnant, l'amour va prendre Dieu dans son trône, le met dans le sein d'une fille, le jette dans une crèche comme une bête, et l'attache à une croix comme un criminel. Voilà la force de l'amour qui est extrême.

Mais comme il agit fortement, il agit aussi avec douceur ; c'est-à-dire qu'il adoucit nos travaux, et quelque rudes qu'ils soient, et quelque délicatesse que nous puissions avoir, il nous les fait trouver doux, parce que ce qui se fait par un principe d'amour est parfaitement volontaire : or, ce qui procède d'une volonté libre et connaissante est très-agréable, et l'on s'y porte avec plaisir. C'est pourquoi Salvien dit : Comme il n'y a rien de si léger qui ne soit pesant à celui qui le fait par contrainte, aussi il n'y a rien de si pesant qui ne soit très-doux à celui qui le fait volontairement : *Sicut nihil est tam leve quod ei non grave sit qui invitus facit, sic nihil est tam grave, quod ei qui id libenter exequitur leve esse non videatur.* Outre que le Fils de Dieu dit dans son Evangile que son joug est doux : *Jugum meum suave est.* Et là-dessus saint Augustin demande comment cela peut-il être, que son joug soit doux, puisqu'il nous oblige à renoncer à tous les plaisirs des sens, à porter la croix, à mortifier nos membres, à faire une guerre continuelle et sanglante à nos passions? Ce joug, dit ce Père, qui commande des choses si fâcheuses et si ennemies de notre nature, peut-il bien être doux? Il répond : *Da amantem, et sentit quod dico.* Donnez-moi une personne qui ait l'amour de Dieu dans son cœur, elle nous fera une preuve sensible de cette vérité ; car il n'y a rien qui ne soit au-dessous de son courage et de ses forces.

Voilà, chrétiens, les motifs qui ont obligé Dieu de nous faire une loi d'amour, qui tous nous sont très-avantageux, mais qui sont en quelque façon injurieux à Dieu, puisqu'il recherche et qu'il semble avoir besoin de l'amour de la créature.

Saint Augustin s'étonne avec sujet que Dieu nous fasse un commandement de l'aimer, et qu'il nous menace d'une mort éternelle, si nous ne lui donnons pas notre cœur. C'eût été un grand honneur pour l'homme que Dieu eût souffert, et qu'il lui eût donné la permission de l'aimer, car les grands ne demandent pas l'amour de leurs sujets, mais leurs respects et leur crainte ; néanmoins cette infinie majesté veut que nous l'aimions, et nous menace de tourments éternels, si nous manquons à ce devoir. Mais, malheur le plus grand qu'on puisse s'imaginer ! l'homme aime toutes choses hors Dieu ; il a des ardeurs pour les richesses, pour les honneurs, pour les plaisirs, pour un chien, pour un oiseau et pour de semblables sottises ; mais il n'a que des froideurs pour Dieu. Il ne pense presque jamais à lui ; il ne fait

rien pour lui ; au contraire, il fait tout ce qu'il défend et qu'il ne devrait pas faire.

Chrétiens, suivons le conseil de saint Augustin, divertissons le cours de notre amour qui se portait aux créatures, et tournons le devers Dieu. Cette eau coulait dans un marais, conduisons-la dans un jardin : *Aquam amoris tui fluentem in cloacam converte ad hortum*. Retirons notre amour des créatures, faisons-lui changer d'objet, portons-le à Dieu qui nous le demande, et qui seul le mérite, puisqu'il nous promet un bonheur éternel, que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON L.

GARDER LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

Redditio quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo.

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui lui appartient (Matth., xxii).

Saint Paul prêchant dans la ville d'Athènes, et regardant tous les temples où l'on adorait les faux dieux, en rencontra un qui portait sur son frontispice : *Ignoto Deo*, au Dieu inconnu. Ce grand apôtre prit de là sujet de leur découvrir leur aveuglement et la fausseté de leur religion. Il leur fait connaître le vrai Dieu que toute la nature adore et dont les plus petites choses qui sont dans le monde nous donnent quelque connaissance. Cette rencontre qui donna sujet à saint Paul de révéler aux Athéniens le Dieu qu'ils appelaient inconnu a fait dire à un Père dans la Bibliothèque de Photius : *Ara diabolici Christi causæ patrocinata est, inscriptio erroris veritati testimonium perhibuit*. L'autel du diable a favorisé la cause de Jésus-Christ, et une inscription pleine de mensonge a rendu témoignage à la vérité. Il arrive quelque chose de semblable dans notre évangile. Les Juifs, qui étaient ennemis du Fils de Dieu, et qui cherchaient à le surprendre dans ses paroles, lui demandent s'il faut payer le tribut à César ; ils croyaient qu'il dirait que César étant païen et un usurpateur, ils ne devaient pas lui faire un hommage qu'on ne doit qu'aux puissances légitimes, et qu'ainsi ils le défereraient aux lieutenants de cet empereur, qui le feraient mourir ; mais le Sauveur entrant dans leur pensée, et en connaissant la malignité, demande qu'on lui fasse voir une pièce de monnaie qui servait au commerce. On lui en présente une, il leur dit : De qui est l'image dont elle est marquée ? on lui répond qu'elle était de César : Rendez, leur dit ce divin maître, à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Cette sage réponse, qui les confondit, fait notre instruction, et nous apprend de rendre à Dieu, qui est notre souverain, l'obéissance que nous devons à ses commandements ; c'est ce que je vous montrerai, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge. *Ave, Maria*.

La foi nous fait regarder Dieu sous divers

titres ; qui tous nous le rendent adorable. Elle nous le propose comme Père, comme juge, comme bonté souveraine, et enfin comme une vérité éternelle. Nous devons de l'amour à ce Père qui nous aime avec des tendresses qui ne se trouvent pas dans nos pères charnels ; il faut craindre ce juge, qui a des lumières infinies pour connaître nos péchés, une volonté et des forces pour les châtier ; il faut offrir nos prières à cette bonté souveraine pour lui demander les biens qui nous sont nécessaires. La vérité de Dieu qui, comme dit le prophète royal, demeure éternellement : *Veritas Domini manet in æternum*, demande de nous une foi vive et inébranlable. Enfin, l'empire qu'il a sur toutes les créatures nous oblige à garder fidèlement les lois de ce souverain, qui sont toutes à notre avantage. C'est ce dernier titre qui fait l'obligation que nous avons à garder les commandements de Dieu qui fera le sujet de vos attentions ; et, pour le faire avec quelque ordre, j'en trouve tous les motifs dans ces paroles du Sage, suivant l'application que les saints leur donnent : *Finem loquendi pariter omnes audiamus : Deum time, et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo*. C'est assez parlé, dit le Sage, et voici l'abrégé et la substance de tous les discours qu'on peut faire : Craignez Dieu et gardez ses commandements, car en cela consiste tout l'homme. Je trouve trois explications de ces paroles, qui feront les trois points de cette prédication, et qui nous feront voir l'obligation que nous avons à garder les commandements de Dieu.

PREMIER POINT.

Deum time et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo : Craignez Dieu, gardez ses commandements, car c'est tout l'homme. Saint Bernard, expliquant ces paroles, dit : *Hoc est omnis homo, ad hoc natus est omnis homo*, tout homme n'est né et n'a la vie que pour garder les commandements, Dieu ne lui a donné l'être et les autres biens qu'il possède qu'afin qu'il lui soit soumis et qu'il observe ses lois. Clément Alexandrin, expliquant ces paroles de l'oracle qui étaient écrites sur le frontispice des temples : *Nosce teipsum*, connais-toi toi-même, entre dans ton intérieur et apprends ce que tu es, dit : *Nosce teipsum, hoc est scire propter quid orti sumus ; orti autem sumus ut eligeremus obedire præceptis, ad hoc ut vellemus esse salvi*. Quand l'oracle nous commande de nous connaître, il nous enjoint d'étudier le motif pour lequel nous sommes dans le monde, et nous trouverons qu'il n'y en a pas d'autre qui ait obligé Dieu à nous donner la vie, qu'afin que nous gardions ses lois, et par la fidélité que nous apporterons à leur observance nous méritions un bonheur éternel. Mais pour pénétrer et comprendre bien cette raison, vous devez savoir, chrétiens, que Dieu, étant heureux dans la possession de soi-même, parce qu'il possède toutes sortes de biens, néanmoins, pour donner plus d'étendue à ses libéralités, créa des créatures ; et pour mettre une monarchie sensible dans l'uni-

vers, qui fût l'image et l'effet de celle de Dieu, il fit Adam le monarque du monde et le souverain de toutes les créatures : *Dominamini piscibus maris et bestiis terræ*. Néanmoins dans ce même temps il lui fait un commandement de ne pas manger du fruit de l'arbre qui était au milieu du paradis ; pourquoi faire cette défense à un souverain ? n'est-ce pas restreindre ses droits, lui ôter un empire qu'il venait de lui donner, de monarque le faire sujet, et, ce qui est fort à remarquer, lui faire défense d'une chose si peu considérable, comme est de manger d'un fruit après lui avoir donné la liberté de manger de tous les autres.

Les docteurs rapportent beaucoup de raisons qui justifient la conduite de Dieu en cette rencontre. Tertullien dit que ce commandement que Dieu fit au premier homme était comme la source et la semence de tous ceux qu'il devait nous faire dans la loi écrite et de grâce, et qu'Adam en mangeant de ce fruit défendu transgressa tout le Décalogue, qui était enfermé dans ce commandement ; car premièrement il n'aima pas Dieu de tout son cœur et ne le reconnut pas pour souverain, puisqu'il lui préféra le plaisir de manger d'une pomme et qu'il aima moins Dieu que ce fruit défendu. Il déroba ce qui n'était pas à lui et il fut larron d'une chose que Dieu s'était réservée ; il fut meurtrier, car il fit mourir son âme par le péché qu'il commit, et il souffrit la peine au même moment qu'il commit son crime.

Le même Père dit que Dieu fit cette défense à Adam de manger du fruit défendu, pour lui faire voir qu'il avait un franc-arbitre et une liberté qui pouvait faire le mal et le bien, s'acquiescer du mérite ou s'attirer des châtiements ; qu'il était maître de lui-même, qu'il avait plus d'empire sur lui que n'en ont le reste des créatures mortelles, qui toutes n'ont pas cette liberté, mais qui sont emportées par des mouvements étrangers et qui agissent pour des fins qui ne leur sont pas connues. Je passe beaucoup d'autres raisons qui nous font voir pourquoi Dieu fit ce commandement à Adam, pour venir à celle qui fait à mon propos, qui est que Dieu lui défendit de manger du fruit de l'arbre de vie, pour lui faire voir que, quoiqu'il fût le souverain de toutes les créatures, sa couronne n'était pas tellement fermée et son empire si absolu, qu'il ne dépendît de celui de Dieu, de qui il tenait le bien de la création avec tous les autres qui faisaient sa félicité sur la terre ; qu'il devait reconnaître par son obéissance les biens qu'il avait reçus de son Créateur, et en faire hommage à sa souveraineté par sa soumission et par sa dépendance.

Voilà, chrétiens, ce premier homme que nous reconnaissons pour notre père, puisqu'il a commencé l'espèce dans l'obligation d'obéir aux commandements de Dieu : *Ad hoc natus est omnis homo*. Les enfants n'ont pas plus d'avantage que le père, et si, comme disent les lois, les enfants suivent la condition du ventre qui les a portés, c'est-à-dire,

que si leur mère est esclave les enfants sont sans liberté, si elle est libre ils le sont aussi, suivant cela, puisque nous sortons d'un père qui était obligé de garder les commandements de Dieu, qui lui était soumis par une dépendance nécessaire, nous entrons dans la même servitude et nous sommes obligés comme lui à garder fidèlement les lois de ce souverain : *Ad hoc natus est omnis homo*. Qui dit tout n'exclut rien, et ainsi les papes, les rois, les conquérants, les doctes, les ignorants, les pauvres, les riches, les hommes les femmes, les grands, les petits, enfin autant qu'il y a de créatures raisonnables, sont dans cette obligation.

Je dirai bien davantage : que le pape n'est pas dans le monde pour y être pape, les rois ne sont pas créés de Dieu principalement pour être rois et pour gouverner des peuples, les savants ne sont pas nés pour l'étude, enfin toutes les conditions qui partagent la vie civile n'ont pas été établies de Dieu seulement pour y vaquer, mais pour lui rendre obéissance et garder ses commandements.

Voilà la véritable fin que Dieu s'est proposée, voilà le motif essentiel pour lequel nous sommes au monde. Là-dessus saint Thomas dit que l'obéissance que nous devons aux commandements de Dieu nous est une chose si nécessaire et si intime à notre nature, que lui-même, tout infini et tout puissant qu'il est, ne peut pas mettre une créature dans cette indépendance qui l'affranchisse de garder ses lois. Non, chrétiens, je le dis encore une fois, que Dieu, par sa puissance absolue, ne peut pas dispenser une créature de l'obéissance qu'il lui doit, et qu'elle ne le reconnaisse pour son créateur et pour son souverain ; car cette créature cesserait de l'être et deviendrait un Dieu, ce qui ne peut pas arriver. C'est pourquoi nous devons dire : *Ad hoc natus est omnis homo* : Tout homme n'est dans le monde que pour obéir aux commandements de Dieu.

Faisons ici deux petites réflexions. La première sera que nous pervertissons l'ordre et renversons les desseins de Dieu, lorsque de l'accessoire nous faisons le principal. Dieu nous a mis dans le monde, nous a donné une raison et une volonté pour lui être soumis et pour garder ses commandements, voilà la fin essentielle que Dieu s'est proposée ; après il veut que chacun s'occupe à la condition où sa providence l'a établi pour le bien de l'univers et pour y faire son salut. Par un désordre étrange nous quittons l'essentiel et ce qui nous est intime, pour donner toute l'application de nos soins à des accidents et à des choses incomparablement moins nécessaires. L'artisan ne s'occupe qu'à son métier, il s'y applique de toutes ses forces, et, comme si le jour n'était pas assez long, il y emploie une partie de la nuit ; l'homme d'étude consomme sa vie dans ce travail, qu'il trouve doux et bien agréable ; l'avare, l'ambitieux sont dans des intrigues continuelles pour acquiescer des biens et de l'honneur ; leur esprit, leur corps ne se

donnent pas de repos ; mais il y a bien peu de personnes qui s'occupent et qui se donnent le moindre travail, ou se privent de quelque plaisir pour garder les commandements de Dieu. Il est défendu de travailler le dimanche ; Dieu, qui nous donne six jours dans la semaine pour le travail, a consacré le septième au repos et à la piété. Or, dites-moi, si un tailleur d'habits, si un cordonnier, si un chirurgien ne gardent pas ce commandement, n'est-il pas vrai qu'ils s'attacheront à l'accessoire, et quitteront le principal et l'essentiel ; qu'ils transgresseront le commandement de Dieu, auquel ils sont obligés par le droit de leur naissance et par des devoirs indispensables, pour s'occuper à des choses de néant ? et voilà un ordre renversé, voilà un dérèglement épouvantable.

La seconde réflexion que nous devons faire, c'est que Dieu, d'un pouvoir absolu, ne peut pas dispenser un homme de lui obéir, de garder ses commandements et le mettre dans l'indépendance. Mais ce que Dieu ne peut pas faire, n'est-il pas vrai que, par un attentat sacrilège, nous tâchons de l'exécuter ? Car, quand nous transgressons quelqu'un de ses commandements, nous disons comme cette âme pécheresse chez un prophète : *Non serviam*. Je ne veux pas reconnaître de souverain au-dessus de moi, je veux être dans l'indépendance et ne relever que de moi seul. Mais allons plus avant et donnons une seconde explication à ces paroles.

DEUXIÈME POINT.

Deum time et mandata ejus observa, hoc est omnis homo. Ergo sine hoc nihil est omnis homo, dit saint Bernard. Tout homme, de quelque condition qu'il soit, n'est rien sans la crainte de Dieu et l'observance de ses commandements. Celui-là seul doit être appelé homme qui obéit à Dieu et garde ses lois ; mais les pécheurs, ces prévaricateurs, ces enfants de Bélial qui ne veulent pas souffrir le joug et observer les commandements de Dieu, ne sont pas des hommes, mais des bêtes.

La raison nous montre cette vérité ; car l'homme n'est pas homme pour avoir des mains et des pieds ; il n'est pas nécessaire, pour être homme, qu'il soit orateur comme Cicéron, ou philosophe comme Aristote, ou médecin comme Galien, ou savant comme saint Thomas ; mais il est homme par sa raison, qui fait la différence et la noblesse de son espèce : or, qu'est-ce que la raison qu'une loi intérieure, qui nous prescrit et qui nous conduit dans les actions de la vie civile et naturelle ? en sorte que nous sommes hommes par cette loi intérieure qui fait notre essence, c'est-à-dire, qui nous fait hommes raisonnables. Or, qu'est-ce que la loi de Dieu, qu'est-ce que ses commandements qu'une extension, qu'une explication de cette loi naturelle ? car Dieu ne nous commande, ni ne nous défend rien, dans son Décalogue, que la raison, qui est notre loi intérieure, ne nous commande ou ne nous défende ; et ainsi, comme nous ne sommes hommes

que par notre raison, qui est une loi intérieure, nous ne le sommes aussi que par l'observance des commandements de Dieu, qui en sont une participation.

Suivant cette vérité, qui est convaincante, que devons-nous dire de ceux qui ne gardent pas ces commandements ? comment les devons-nous appeler, si ce n'est des bêtes ? C'est le nom que David se donne après son péché : *Ut jumentum factus sum apud te* (Ps. XVII) : Seigneur, dès que j'ai oublié l'obéissance que je devais à vos commandements, j'ai perdu ma raison et suis devenu bête. Chrétiens, je passe plus avant et dis qu'ils sont pires que bêtes, qui toutes gardent, dans leurs instincts et dans toutes leurs poursuites, la loi que Dieu leur a faite. Car, comme dit saint Thomas, les mouvements et les actions de toute la nature sont dans la sujétion et sous la conduite de la loi de Dieu, qu'il leur a imprimée au fond de leur nature. Parce que de même que nous voyons que nos membres sont sous la conduite de notre raison, que la main, que le pied se meuvent quand cette reine le leur commande, aussi toute la nature n'a d'action que par la volonté de Dieu, et n'agit que sous ses lois. Si les lions, quoique affamés, épargnent et ont du respect pour le prophète Daniel, s'ils n'osent point toucher à une chair innocente, qui pouvait leur servir de nourriture, c'est que Dieu le leur avait défendu ; ils aiment mieux souffrir la faim que la satisfaire en désobéissant aux lois de leur Créateur. Le feu, qui de tous les éléments est le plus agissant, qui s'attache à toutes les matières et qui ne dit jamais : C'est assez, n'ose pas porter de dommage aux trois enfants qui lui sont jetés dans la fournaise ; il change en leur faveur ses ardeurs en des rafraîchissements, et ils se croient mouillés de rosée quand ils sont parmi les flammes. La mer, qu'on appelle un élément sourd, parce qu'elle ne connaît ni l'autorité des souverains, ni n'entend les prières des misérables, arrête l'impétuosité de ses vagues sur une ligne de sable qui lui est comme une digue d'airain, parce qu'elle y voit écrit du doigt de Dieu ces paroles : *Huc usque venies, et non procedes amplius, et ibi confringes tumentes fluctus tuos* (Job., XXX). C'est une merveille, dit saint Zénon, que de voir la mer, qui dans sa furie pousse des flots qui semblent devoir se répandre dans de grands espaces, et que néanmoins la main de Dieu la tient comme un enfant dans ses langes, ou comme un fou dans les fers ; car, lorsqu'elle semble plus courroucée et plus prête à porter ses épanchements sur les terres, voici qu'aussitôt qu'elle arrive sur les bornes que Dieu lui a prescrites elle replie ses flots dans elle-même et ne laisse que de l'écume sur le bord, qui est l'effet de sa furie et la marque de son obéissance.

Le prophète royal dit que le jour persévère par l'ordre que Dieu lui en a donné ; car le soleil, qui se fait par ses lumières, se lève tous les matins au moment que Dieu lui a marqué, fait sa course infatigablement, et, quoique dans le zodiaque il soit obligé de

passer par des domiciles infortunés, où il fait perte d'une partie de ses vertus, néanmoins il y va sans répugnance, parce que Dieu le lui a commandé.

La privation même obéit à la voix de Dieu. Les tombeaux rendent les morts qu'ils tenaient enfermés, le Lazare en sort par le commandement du Sauveur, et par un prodige étonnant on voit deux miracles en un homme seul, car un mort à demi pourri reçoit la vie, et un homme attaché par les pieds et par les mains marche.

Enfin, disons que toutes les créatures ont une puissance qu'on appelle obédiente, qu'elles présentent continuellement à leur Créateur, qui peut les appliquer à des choses contraires à leur propre nature ; car le feu dans ses mains et par son commandement rafraîchit, la neige échauffe comme la laine, dit le prophète : *Qui dat nivem sicut lanam*. Toutes ces observations sensibles, qui sont prises de l'obéissance que toutes les créatures doivent à leur Créateur, font une leçon qui instruit, ou un reproche qui condamne les pécheurs de n'obéir pas aux commandements de Dieu. *Turpis enim pars est suo universo non congruens*, est-il dit dans le décret de Gratien : C'est une chose honteuse et un monstre dans la nature, de voir une partie qui ne s'accorde pas avec son tout ; de voir, dis-je, l'homme, qui n'est qu'une partie du monde, être dans la désobéissance, pendant que toutes les autres créatures obéissent en toutes choses à leur Créateur, et que lui, qui a plus d'obligation et plus de connaissance de la justice et de la sainteté des lois, ne les observe pas.

Cette injure qu'il fait à Dieu s'étend aussi sur toutes les créatures, qui par l'obéissance qu'elles rendent aux lois de leur souverain en font connaître l'équité et le pouvoir. *Eru besce Sidon, ait mare* ; Sidon, ayez honte, dit la mer. Chrétien, aie honte, nous disent toutes les créatures, dans l'obéissance qu'elles rendent à leur Créateur, de ne pas obéir à ton Créateur, à qui tu as tant d'obligation, qui promet à ta fidélité des récompenses éternelles, et qui prépare des feux qui ne s'éteindront jamais pour châtier ta désobéissance. Si le soleil s'arrêtait dans son chemin, ou qu'il en prit un autre contraire à celui que Dieu lui a marqué, cette désobéissance ferait la désolation de la terre et l'étonnement de tous les hommes ; et l'on regarde sans étonnement des pécheurs qui ne gardent aucun commandement de Dieu, qui même s'en font un jeu qui scandalise le prochain et qui fait voir le mépris qu'ils font de leur Souverain ? Mais allons au troisième point et voyons la troisième explication de ces paroles.

TROISIÈME POINT.

Deum time et mandata ejus observa, hoc est omnis homo : Craignez Dieu et gardez ses commandements, c'est tout l'homme, c'est-à-dire qu'il est dans sa perfection : *Perfectus homo*. Saint Thomas dit que chaque chose est parfaite, lorsqu'elle est soumise à son supérieur, comme nous voyons que le corps est parfait dans son espèce, quand il reçoit

la vie de l'âme ; que l'air est parfait, lorsqu'il reçoit la lumière du soleil : *Qualibet res perficitur per hoc quod subditur suo superiori, sicut corpus per hoc quod vivificatur ab anima, et aer per hoc quod illuminatur a sole*. Or, l'homme est soumis à Dieu, qui est son supérieur, par l'obéissance qu'il rend à ses commandements, et partant il faut dire qu'il est parfait quand il lui est obéissant. Je passe plus avant et je dis que l'homme, dans la sujétion qu'il témoigne à Dieu en observant ses lois, acquiert trois sortes de perfections : de nature, de grâce et de gloire. L'homme est parfait dans l'ordre de la nature, lorsque sa raison est parfaitement éclairée et que sa volonté a toute sa droiture ; or, sa raison est éclairée quand elle reçoit les lumières de la loi de Dieu, qui, comme dit le prophète royal, est une lampe qui nous éclaire : *Lucerna pedibus meis verbum tuum*. De plus, comme Dieu est le Soleil des intelligences, comme l'appelle saint Grégoire de Nazianze, et le Père des lumières : *Pater luminum*, dit un apôtre, il nous envoie ses lumières par ses commandements, qui sont les flambeaux et les guides de notre raison ; cette loi éternelle, qui est l'original et le principe de toutes les autres, éclaire et fait notre conduite par son Décalogue, et notre raison est tout intelligente et infaillible dans ses actions, quand elle la reçoit des commandements de Dieu. Notre volonté est aussi parfaite, parce qu'elle trouve toute sa liberté dans l'observance des commandements de Dieu ; car, comme les enfants sont appelés *liberi*, tandis qu'ils sont sous la domination de leur père, qui leur doit être très-douce, parce qu'elle leur procure tout ce qui fait leur avantage et qu'ils pourraient eux-mêmes souhaiter, aussi l'observance des commandements de Dieu nous donne la tranquillité de la conscience, les grâces du ciel, et enfin un bonheur éternel, qui est tout ce que nous pouvons désirer. Ainsi nous devons dire que notre volonté est alors parfaite, c'est-à-dire, dans toute sa liberté, quand elle observe les commandements de ce souverain, qui remplit tous ses desirs par une abondance infinie de biens.

Secondement, nous obtenons la perfection de la grâce par l'observance des commandements de Dieu. Cette perfection consiste dans l'union que nous avons avec lui par le moyen de ce sacré lien. Tertullien dit que Dieu n'a pas fait de commandement aux bêtes, parce que leur condition est trop ravagée pour mériter que Dieu s'occupe à leur faire des lois, et qu'ils doivent jouir d'une liberté vague qui les abandonne à des passions qui les emportent et qui les précipitent ; mais l'homme, qui porte l'image de Dieu, qui est le premier de ses ouvrages, a dû être attaché et uni avec son Créateur, et c'est par ses commandements, dont la fidèle observance lui fait mériter la grâce, tous les titres et toutes les marques d'honneur. C'est pourquoi le Sage nous dit : *Audi, fili, disciplinam patris tui et ne dimittas legem matris tue, ut addatur gratia capiti tuo et torques collo tuo* : Mon fils, écoute les instructions

de ton père et observe parfaitement la loi de ta mère, parce que sa fidèle observance t'acquerra la grâce et la véritable noblesse. C'est donc être noble que de garder les commandements de ce souverain qui fait tous ses serviteurs des rois et qui nous fait trouver tous les avantages dans l'obéissance que nous rendons à ses volontés.

C'est pourquoi le Fils de Dieu promet à tous ceux qui accompliront sa volonté exprimée dans ses commandements, qu'ils seront ses frères, ses sœurs et sa mère : *Qui fecerit voluntatem Patris mei, ipse meus frater, et soror, et mater est*. Quelle merveille, dit saint Chrysostome, est celle qui nous est promise par ces paroles, que nous soyons élevés au même honneur et participions à la même noblesse que le Fils de Dieu, que nous devenions ses plus proches parents et que, comme nous témoignons n'avoir qu'une même volonté par la fidélité à garder ses commandements, nous ayons aussi les mêmes titres d'honneur : *Una sola nobilitas atque necessitudo cum Christo est ut facias voluntatem Dei*. O vertu admirable, dit un autre Père, c'est Eutime, qui élève à un si grand honneur ceux qui s'approchent de lui par l'observance de ses commandements, que de les rendre ses plus proches parents : *O admirandam virtutem quæ ad se accedentes ad tantum extollit honorem, ut ipsos Christi faciat esse cognatos!*

Cette alliance spirituelle et divine que nous contractons avec Jésus-Christ en accomplissant la volonté de Père, qui nous est exprimée par ses commandements, est plus forte que la charnelle que nous avons avec nos parents ; c'est pourquoi saint Augustin, parlant de la sainte Vierge, dit qu'elle a été plus heureuse d'avoir conçu la foi de Jésus-Christ que sa chair et formé son corps : *Beatior fuit Maria concipiendo fidem Christi, quam carnem Christi*, parce qu'en concevant sa chair elle a été faite sa mère et lui a appartenu par une alliance charnelle, mais en concevant sa foi et recevant ses grâces éminentes par-dessus toutes les créatures elle a été faite sa mère, sa sœur et son épouse. Voilà, chrétiens, la noblesse où nous sommes élevés en observant les commandements de Dieu ; voilà le faite d'honneur où nous sommes portés par notre fidélité, qui est de devenir les mères, les frères et les sœurs du Sauveur du monde ; n'est-ce pas avoir toutes les grâces ?

Et certes vous ne devez pas douter que nous ne trouvions notre noblesse où le Fils de Dieu a trouvé la sienne : *In capite libri*, dit-il à son Père, *scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam* : Mon Père, je suis le premier, dans le livre de vos élus, qui doit faire votre volonté, et je fais ma plus grande gloire de surpasser autant en obéissance qu'en grâce et en gloire tous mes confrères. En effet, si je possède un nom et des grandeurs à qui toutes les créatures rendent de la vénération, c'est la récompense de mon obéissance : *Factus est principatus super humerum ejus* : La principauté est sur ses épaules ;

les ; la version chaldaïque porte : *Suscepit legem super se, ut servaret eam* : il a pris la loi sur soi, il s'y est soumis et l'a gardée parfaitement ; si bien, chrétiens, que vous voyez que la principauté du Fils de Dieu, que son éminence par-dessus toutes les créatures lui vient de l'obéissance qu'il a rendue aux commandements de son Père. Nous trouverons aussi notre honneur et participerons à la noblesse du Fils de Dieu, si nous sommes dans cette observance des lois de son Père, qui la lui a méritée.

Oui, chrétiens, c'est alors que nous pouvons nous vanter d'avoir notre perfection dans l'ordre de la grâce, d'être véritablement parfaits en participant aux grandeurs du Fils de Dieu, si nous observons comme lui les commandements de son Père ; comme au contraire nous devenons roturiers et infâmes, lorsque nous les transgressons, parce que nous nous conduisons par des mouvements de bêtes et de fous.

Comme l'observance des commandements de Dieu nous acquiert cette noblesse qui nous élève par-dessus toutes les créatures et nous fait entrer en partage avec celle du Fils de Dieu, aussi elle nous la conserve, et, nous ayant fait des rois, elle nous défend de toutes les attaques de nos ennemis, qui pourraient nous enlever cette couronne et tous ces avantages : *Si volueris mandata servare, conservabit te*, dit l'Ecclésiastique : si vous gardez les commandements de Dieu, ils vous garderont, ils seront comme une tranchée et des remparts bien forts pour vous défendre de vos ennemis, qui sont les péchés et les démons.

En effet, le premier commandement qui nous oblige d'adorer et d'aimer un seul Dieu nous défend l'idolâtrie ; celui qui nous défend de prendre le bien d'autrui nous empêche des larcins ; celui qui nous défend de convoiter la femme de notre prochain nous arrête, afin que nous ne commettions pas l'adultère ; et ainsi des autres, qui sont tous comme une muraille qui nous met à couvert des attaques de nos ennemis ; mais si cette défense nous est ôtée, si nous abattons cette muraille, en même temps, comme dit le prophète royal, toutes les bêtes sauvages des bois, qui sont les démons et les péchés, se jettent sur cette âme : *Ut quid destruxisti maceriem, et vindemiant eam omnes qui prætergrediuntur viam?* Cette pauvre vigne n'étant plus défendue par cette haie devient la proie de tous les passants, c'est-à-dire que, lorsqu'on n'observe plus les commandements de Dieu, on est exposé à la fureur des passions, aux tentations des démons, aux impuretés de la chair, qui tous, comme des voleurs ou des bêtes sauvages, nous ravissent la grâce et nous précipitent en enfer.

C'était ce que voulait savoir ce général d'armée qui assiégeait la ville de Béthanie ; il s'informe si ce peuple était dans les bonnes grâces de leur Dieu ou s'ils l'avaient offensé par quelque crime, car il savait qu'il tirait sa force de son innocence, et que sa protection que Dieu donnait à la fidélité

qu'ils apportaient à garder ses commandements était un mur d'airain qui les défendait de ses ennemis et qui les rendait invincibles.

Voyez donc, chrétiens, comme il est vrai que nous obtenons la perfection de la grâce en gardant les commandements de Dieu; mais allons plus avant et voyons comme il est vrai que nous obtenons par anticipation la perfection de la gloire, que l'observance des commandements nous en donne les assurances et nous fait vivre en ce monde en la même façon que vivent les bienheureux dans le paradis.

Le saint Evangile dit qu'il se présenta un jeune homme au Sauveur du monde pour lui demander le chemin du ciel. *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata* : Voulez-vous, lui répond le Fils de Dieu, aller dans la gloire ? le chemin assuré qui vous y conduira, c'est d'observer les commandements de Dieu. Adorez et aimez votre Créateur, ne blasphémez pas son nom, ne prenez rien de personne, n'ayez pas de désirs pour des choses qui vous sont défendues, et le reste des commandements qui sont dans le Décalogue; si vous les gardez fidèlement comme il vous est très-aisé et qu'il est très-juste, vous entrez dans le royaume des cieux et le posséderez; leur observance est le chemin très-assuré pour y aller, et la récompense que Dieu promet à notre fidélité.

Non-seulement c'est être dans la voie du paradis que de les garder fidèlement, mais c'est vivre sur la terre comme on vit dans les cieux. Le Sauveur dit dans l'oraison qu'il nous a enseignée que nous devons demander à Dieu que sa volonté s'accomplisse sur la terre comme dans le ciel : car c'est là que tous les bienheureux se conforment parfaitement aux volontés de Dieu, et qu'ils exécutent en toutes choses ses commandements, et ainsi, lorsque sur la terre nous sommes dans la même observance que les bienheureux, nous pouvons dire que la terre est un ciel, et que les hommes jouissent en quelque façon de la béatitude, puisqu'ils vivent de la vie des bienheureux.

Mais j'entends quelqu'un qui me dit qu'il voudrait bien garder les commandements, mais qu'ils sont très-difficiles, parce qu'il y a dans la vie civile et dans nous-mêmes mille choses qui nous en rendent l'observance impossible, ou très-difficile. Ce langage est celui des hérétiques, qui, pour excuser les dissolutions de leur vie, trouvent de la rigueur ou de l'impossibilité dans les commandements : *Fungunt laborem in præcepto*. Je pourrais répondre à ces chrétiens délicats, dont les excuses sont des impiétés, que, comme dit le Sauveur de nos âmes, son joug, c'est-à-dire ses volontés, est doux et léger. Outre que saint Jean dit que ses commandements ne sont pas pesants et difficiles à garder, parce que Dieu est fidèle, qu'il connaît la faiblesse des hommes, la force des tentations dont ils sont attaqués, et que partant il ne leur impose pas des charges dont ils ne puissent s'acquitter sans peine avec les secours qu'ils retirent de ses grâces, qui ne

leur sont jamais refusées, et qui nous rendent toutes choses aisées.

Enfin disons, pour fermer la bouche à l'impiété, qui fait Dieu cruel et qui rend les hommes bêtes, que les lois des législateurs sont insupportables quand il s'y trouve deux choses, savoir : quand elles sont en grand nombre et quand elles sont rigoureuses en leur propre nature, c'est-à-dire, quand elles nous commandent des choses fâcheuses en elles-mêmes, ou au sentiment de notre nature.

La première difficulté se trouvait aux commandements de l'ancienne loi, qui étaient en si grand nombre, que les plus zélés et les plus heureuses mémoires ne pouvaient pas les retenir. Ils étaient jusqu'au nombre de sept cents, affirmatifs ou négatifs, et s'étendaient sur des choses qui, hors de l'autorité de celui qui les commandait, étaient fort inutiles. Saint Pierre dit que le joug de cette loi composée d'un si grand nombre de commandements était insupportable aux plus zélés, et faisait soupirer sous sa pesanteur les courages les plus résolus et les plus fidèles; mais les commandements de Dieu ne sont que dix en nombre, et ainsi l'on peut les apprendre fort aisément.

Mais je dirai bien davantage, que Dieu a trouvé le moyen d'abrégier le Décalogue et d'enfermer les dix commandements en deux, qui sont aimer Dieu sur toutes choses et le prochain comme soi-même : *In his duobus mandatis universa lex pendet et propheta*. Nous pouvons même assurer qu'il n'y a qu'un seul commandement, qui est d'aimer Dieu : *Et si est aliud mandatum, in hoc verbo instauratur* : Diliges. Toute la loi et les prophètes sont compris et exprimés par cette seule parole : Tu aimeras. Car celui qui aime Dieu, celui-là l'adore, le loue, tâche de lui être agréable et se montre fidèle à observer tous les autres commandements; il aime son prochain qu'il sait être la créature et l'image de Dieu; il est toujours disposé à le secourir dans ses nécessités, et, bien loin de nuire à ses biens, à sa réputation ou à son corps, il lui donne toutes les assistances spirituelles et corporelles, qui lui conservent l'innocence, ou qui le retirent du péché; il l'assiste dans tous ses besoins, autant que ses commodités peuvent le lui permettre, et ainsi nous pouvons dire que les commandements de Dieu sont fort aisés à garder.

Secondement, les commandements des législateurs sont difficiles, lorsqu'ils sont tels à raison des choses qu'ils ordonnent ou qu'ils défendent. Ce fut un commandement rigoureux que celui que Dieu fit au patriarche Abraham d'immoler son fils, qu'il avait obtenu par un grand miracle et qu'il regardait comme l'appui de sa vieillesse et le fondement de sa postérité; et qui, après l'avoir fait père d'un enfant qu'il avait désiré avec grande ardeur et qu'il voyait très-accomplir, lui commanda d'en devenir le bourreau. Mais Dieu ne nous commande que des choses bien aisées à garder, dont la raison nous fait voir la justice, et nous commande l'obser-

vance. Car, qu'y a-t-il de plus raisonnable que d'aimer, que d'adorer Dieu, qui est le principe de notre être et la fin où nous trouvons toutes sortes de biens, et de ne faire pas à notre prochain ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit?

Mais, quoique les commandements de ce Souverain soient si aisés, si saints, si raisonnables, et qu'il promette de si grands biens à notre fidélité, néanmoins les hommes ne les veulent pas garder. Je suis étonné de la rigueur que Dieu faisait ressentir à ceux qui n'observaient pas la loi de Moïse; car saint Paul dit que celui qui l'avait transgressée en présence de deux témoins était lapidé. Hélas! chrétiens, si l'on tenait la même rigueur à ceux qui n'observent pas les commandements de Dieu, il n'y aurait pas assez de pierres pour les lapider, et il ne se trouverait plus d'hommes dans le monde, parce qu'il n'en est pas qui ne soient coupables de quelques transgressions. Les ordonnances des princes sont observées avec fidélité, et l'on en punit sévèrement les infracteurs; nous observons les lois du monde et du démon; nos passions nous commandent des choses très-difficiles, et nous leur obéissons, mais pour celles de Dieu, on les enfreint sans scrupule et avec impunité. Gardons-les, chrétiens, puisque leur observance nous acquiert la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON LI.

DE LA DIGNITÉ DES PRÊTRES.

Super cathedram Moysi sederunt Scribæ et Pharisei. Quæcumque dixerint vobis servate et facite, secundum vero opera eorum nolite facere.

Les Scribes et les Pharisiens se sont assis sur la chaire de Moïse. Faites ce qu'ils vous enseignent, mais non pas ce qu'ils font (S. Matth. XXIII, 2).

Le prophète royal dit qu'il avait une haine parfaite contre les pécheurs : *Perfecto odio oderam illos*, parce qu'il avait en horreur leur vice et qu'il aimait leur personne; il était ennemi du péché, qui offense Dieu et dont ils sont les auteurs, mais il aimait celui qui le commettait, parce qu'il le savait être la créature et l'image de Dieu, qui pouvait détester son crime, en faire pénitence et être reçu dans l'amitié de son Créateur. Le Fils de Dieu pratique aujourd'hui dans l'Evangile ce que David a dit dans les Psaumes. Il a de l'horreur pour les crimes des scribes et des pharisiens, il les en reprend, il les dit semblables à des tombeaux blanchis qui paraissent beaux au dehors, mais qui sont remplis de pourriture; il les compare à des vases qui ont de l'éclat à l'extérieur, mais qui au dedans sont pleins d'ordures; il veut et commande aux peuples d'avoir du respect pour leur ministère, de la docilité pour leur doctrine et de l'obéissance pour leurs commandements : Ecoutez-les parler, dit-il, ouvrez vos oreilles à leurs discours, mais non pas les yeux pour voir leurs actions, qui font honte à leur ministère et qui

les en rendent indignes. Si le Fils de Dieu veut qu'on honore un sacerdoce légal, quoiqu'il se trouvât dans des personnes qui le flétrissaient par leur mauvaise vie, quel respect ne veut-il pas que nous ayons pour les prêtres du Nouveau Testament, qui ne voient rien sur la terre ni dans les cieux après Dieu de plus grand et de plus saint que leur ministère? Mais, parce qu'on manque très-souvent à ce devoir et qu'on ne rend pas les respects qui sont dus à ces dieux de la terre, et que ceux mêmes qui sont honorés de ce saint caractère ne l'estiment pas assez, je veux leur en faire voir l'excellence, et au peuple le respect qu'il lui doit. Mais avant de commencer demandons les assistances du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Il y a des auteurs qui élèvent trop la nature de l'homme, lorsque par une hyperbole peu judicieuse ils le disent plus noble que l'ange. Jobius, dans la bibliothèque de Photius, dit que Dieu a eu des bontés plus grandes pour les hommes que pour les anges : ils commirent un seul péché qui fut aussitôt suivi du châtimement; leur mal fut sans remède, leur chute fut mortelle, et après avoir été les premiers et les plus beaux ouvrages de Dieu ils ont été changés en démons, et sont les premiers coupables que sa justice a châtiés; mais l'homme commit un péché qui s'est répandu sur toute sa postérité et qui a fait tous ses enfants criminels; néanmoins Dieu, qui devait le précipiter dans l'enfer comme les anges, éteindre une race qui ajouterait de nouveaux péchés à celui de leur premier père, a eu cette bonté qu'il lui a envoyé le réparateur, qui l'a non-seulement remis dans ses premiers honneurs, mais même qui lui fait tirer quelque avantage de son malheur, et partant, dit cet auteur, il faut avouer que l'homme a quelque éminence par-dessus les anges, puisque Dieu en répare le salut, lors même qu'il abandonne celui de ces substances spirituelles.

Il y a un autre auteur qui prend l'excellence des hommes par-dessus celles des anges de ces paroles du Sauveur du monde, qui dit que celui qui est à table est plus noble que celui qui est debout et qui le sert : *Major est qui recumbit quam qui ministrat.* Or est-il que les anges sont comme nos serviteurs : *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi*; l'homme est assis à la table du roi, lorsqu'il reçoit la sainte eucharistie, les anges n'ont pas l'honneur d'y participer; ils peuvent, à la vérité, adorer ce Dieu qu'ils voient sur nos autels, et faire quelques autres actions qui font connaître le respect qu'ils ont pour cette majesté, que son amour rend la viande des hommes, mais ils ne peuvent pas le recevoir; je vous avoue qu'il est appelé le pain des anges : *Panem angelorum manducavit homo*, soit parce qu'il faudrait avoir la pureté des ces esprits bienheureux pour le recevoir dignement, soit parce qu'il est dans ce divin sacrement à la façon des anges, sans occuper de lieu, soit

enfin parce que ces bienheureux esprits font leur nourriture de la vérité de Dieu et de nos mystères, dont celui de nos autels est le principal, et ainsi l'homme se trouvant à table et les anges étant des esprits servants, il faut dire que l'homme semble avoir quelque avantage sur l'ange ; néanmoins, chrétiens, c'est une flatterie qui n'a pas de fondement dans la raison et qui est même injurieuse aux anges, qui sont des substances affranchies des contraintes du temps et du lieu, dont l'entendement connaît les vérités sans nuage et sans erreur, et la volonté ne se porte qu'au bien. Comme ils sont spirituels, ils sont immortels, et, s'ils n'ont pas l'avantage d'avoir été toujours comme Dieu, ils ont celui d'être immortels dans l'éternité qui n'aura jamais de fin. Leur pouvoir peut transporter les montagnes, arrêter ou divertir le cours des fleuves, faire des tempêtes sur mer, exciter des orages en l'air, qui sont tous des avantages dont l'homme est privé et qui leur sont particuliers. Mais, chrétiens, ces auteurs eussent eu raison de dire que les hommes qui sont honorés de la prêtrise, qui ont ce caractère divin, sont des anges, comme dit saint Isidore : *Sacerdos Domini omnipotentis angelus est* (Lib. I epist. 319), et plus que les anges : *Angelus Dei omnipotentis est, tum quia divini sacrificii munere perfungitur, tum quia multorum saluti operam navat* (Epist. 349), comme je vous ferai voir au premier point de cette prédication ; asecond, qu'on doit leur rendre des honneurs et des respects qui égalent ceux qu'on a pour ces esprits bienheureux ; et enfin, puisqu'ils ont un caractère divin, qu'ils méritent et qu'ils reçoivent des honneurs qui ne se rendent qu'à Dieu et aux anges, qu'ils en doivent avoir la pureté dans leurs mœurs. Voilà, chrétiens, l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis, chrétiens, qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus adorable que la dignité des prêtres, qu'elle surpasse celle des anges et qu'elle approche de celle de Dieu : c'est le nom que la sainte Ecriture leur donne. J'ai dit : Vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut : *Ego dixi : Dii estis, et filii excelsi omnes*. Nous connaissons la justice de ce nom, si nous regardons l'office des prêtres. Il est assuré, chrétiens, qu'il y a une relation nécessaire entre le sacrifice et le sacerdoce, car celui-ci n'est institué que pour l'autre. Les prêtres ne sont consacrés que pour offrir des sacrifices : *Omnis pontifex*, dit saint Paul, *ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia* : tout prêtre est pris d'entre les hommes pour honorer Dieu, lui offrir des sacrifices, se rendre le médiateur des hommes, en obtenir les pardons et les grâces. Voilà, chrétiens, la fin de l'institution des prêtres, voilà à quoi ils sont employés, voilà quel est leur office ; si bien que, s'il n'y avait point de sacrifices, il n'y aurait pas de prêtres, non plus que s'il n'y avait point de prêtres, il n'y aurait pas de sacrifices. Cette relation néces-

saire et cette dépendance mutuelle du prêtre et du sacrifice qu'il offre nous oblige de tirer cette conséquence que la dignité du prêtre sera d'autant plus relevée, que le sacrifice qu'il offre sera plus excellent, puisqu'il en retire tout son honneur et qu'il fait son mérite. Les prêtres des faux dieux étaient abominables, dit Tertullien, parce qu'ils offraient des sacrifices aux démons et qu'ils entretenaient l'idolâtrie des peuples. Les vestales, dit ce même Père, qui étaient comme des prêtresses qui conservaient le feu pour honorer la déesse Vesta, dont elles lui faisaient un sacrifice continuel, faisaient connaître, et par le feu qu'elles entretenaient avec grand soin, et par le voile de couleur rouge qu'elles portaient sur leur tête, que la superstition de leur sacrifice leur ferait mériter en l'autre monde la peine d'un feu éternel, et que, si en ce monde, elles tiraient leur gloire de l'office de prêtresses, en l'autre elles en recevraient un châtiment éternel, parce qu'il y a une relation nécessaire entre le sacrifice et le prêtre qui l'offre, qui en est ou honoré ou châtié, suivant la nature du sacrifice : car, s'il est saint, il en est sanctifié ; s'il est profane, il en est châtié.

Les prêtres de l'ancienne loi étaient honorés de Dieu et des hommes ; Dieu les appelait ses oints, ses amis, ses fidèles serviteurs ; il leur donnait des privilèges qui les retiraient du commerce du monde, pour les appliquer entièrement à son service ; il les mit dans une tribu particulière, où il leur accorda des immunités qui font connaître la sainteté de leur ministère ; il leur défendit de ne se mêler par les mariages qu'avec la tribu de Juda, qui était la royale ; il voulut qu'ils se nourrissent des mêmes choses qu'on lui offrait. Et ainsi ce qui avait servi pour honorer sa majesté était employé pour l'entretien des prêtres. Il protesta qu'on ne pouvait les offenser sans qu'il se ressentit des injures qu'on leur ferait, comme si elles étaient faites à lui-même. Or, cet honneur, ces privilèges que recevaient les prêtres, leur étaient accordés en vue de leur ministère ; ils étaient honorés des hommes, parce qu'ils l'étaient de Dieu, qu'ils en approchaient et qu'ils lui offraient des sacrifices qui l'honoraient, qui l'apaisaient quand il était courroucé, et qu'ils en obtenaient les grâces pour eux et pour leur peuple. De l'honneur que Dieu rendait et qu'il voulait qu'on rendit à ses prêtres de l'ancienne loi, à raison des sacrifices qu'ils lui offraient, je tire une preuve très-certaine de la dignité des prêtres du Nouveau Testament. Et pour mieux la connaître regardons, chrétiens, la qualité des sacrifices que les prêtres anciens offraient à Dieu, et quels étaient leurs emplois. Nous les trouverons incomparablement au-dessous de ceux de la loi de grâce. Il suffirait de dire que ces sacrifices de l'ancienne loi étaient les ombres de celui du Nouveau Testament, et, comme dit saint Paul, qu'ils étaient des éléments vides, *egena elementa*, ou, pour leur donner le plus grand avantage qu'ils

puissent recevoir, on les peut appeler de belles peintures et des voiles éclatants, qui représentaient ou qui couvraient les vérités que nous devons voir, et dont nous devions jouir dans la nouvelle alliance. Mais passons plus avant, et voyons en détail quelle était la matière de leurs sacrifices, et ce qu'ils offraient pour honorer et plaire à Dieu; et ensuite, considérons quel est le ministère, quel est le sacrifice que nous présentons à cette Majesté souveraine, afin que l'inégalité du sacrifice nous fasse connaître celle qui se trouve entre les dignités de ces deux sortes de sacrificateurs. Ceux-là offraient à Dieu du thimiamme, qui était une composition de bonnes odeurs; ils immolaient des animaux, et on les voyait toujours dans le sang et parmi la graisse et les vapeurs; si bien que leur office était plutôt celui d'un boucher que d'un prêtre, dont le ministère est si divin et si innocent, qu'il doit être entièrement éloigné de toute espèce de cruauté. Mais les prêtres du Nouveau Testament immolent un Dieu à Dieu même; et c'est d'une façon qui n'est ni sanglante, ni cruelle, mais très-agréable et qui se continue toujours. Ceux-là mangeaient les pains de proposition, mais les prêtres de la nouvelle alliance mangent tous les jours le pain des anges; l'office de ceux-là était de préparer et d'allumer des lampes devant la majesté de Dieu, mais ceux de la loi de grâce allument un feu divin dans les cœurs des fidèles. Ceux-là sonnaient des trompettes pour appeler les peuples, mais les nôtres appellent le peuple aux noces de l'Agneau par leurs paroles et par leurs actions. Ceux-là étaient les juges de la lèpre, mais les nôtres nettoient la lèpre du péché et rendent la santé à nos âmes. Puis donc qu'il y a une si grande différence entre les emplois de nos prêtres et ceux de l'Ancien Testament, puisque ceux-là sont les vérités et ceux-ci les ombres et les figures, quelle différence se doit-il trouver entre le sacerdoce de l'ancienne loi et celui de Jésus-Christ, qui est le même que celui dont nous sommes honorés? Il est impossible de mesurer la distance d'entre l'un et l'autre et de bien connaître cette inégalité, puisqu'il ne nous est pas permis de pénétrer dans les choses où elle se trouve. Cette excellence des prêtres du Nouveau Testament, que nous connaissons par l'opposition et par l'inégalité de leurs sacrifices, nous oblige de dire que c'est avec raison que la sainte Ecriture les appelle des dieux, puisque leur ministère est divin, et qu'ils offrent tous les jours un Dieu à Dieu même. Que si nous considérons la façon en laquelle ils l'offrent, nous trouverons qu'elle n'est propre qu'à Dieu seul. Vous savez, chrétiens, qu'il n'appartient qu'à un pouvoir infini de créer, que les anges ne peuvent pas tirer les êtres du néant, ni même, suivant quelques docteurs, être les agents et les organes de la création; car il n'appartient qu'à celui qui possède la plénitude de l'être de le communiquer: or, est-il que ce pouvoir est communiqué aux prêtres, car

il est vrai qu'ils donnent au Fils de Dieu une existence qu'il n'avait pas, un être sacramentel qui le rend présent à nos autels; c'est pourquoi la sainte Eglise appelle création cette reproduction qu'ils font tous les jours du corps du Fils de Dieu: *Per quem hæc omnia semper bona creas*. Saint Thomas dit qu'elle est une création, parce que, de même qu'en la création des êtres naturels une chose reçoit l'existence après en avoir été privée, et qu'elle ne se prend pas de quelque sujet qui l'ait devancée, aussi, après le non-être du corps du Fils de Dieu, il est rendu présent et reçoit un être qu'il n'aurait pas sans l'aide de la matière qui en a été le sujet; car il n'y reste rien que les seuls accidents du pain et du vin qui y étaient auparavant.

Que si nous considérons encore la façon de cette action miraculeuse, que l'Eglise appelle une création, nous trouverons qu'elle est la même dont Dieu se servit pour tirer tous les êtres du néant: il n'employa que la parole pour ce grand ouvrage: *Ipse dixit, et facta sunt*, il parla, il appela ce qui n'était pas, et tous les êtres, recevant l'existence, témoignèrent par leur promptitude l'obéissance qu'ils rendaient à leur Créateur. Le prêtre n'emploie que la parole pour donner au Fils de Dieu cet être sacramentel qui le rend présent sur nos autels. Cette parole est toute-puissante, parce qu'elle est et qu'elle tire toute sa force du Fils de Dieu, qui le premier l'a prononcée et qui l'a mise dans notre bouche avec toute son efficacité; si bien que Dieu obéit au prêtre et se rend présent autant de fois et en autant de lieux qu'il l'appelle et qu'il le consacre.

Saint Bernard témoigne ses étonnements de ces paroles du saint Evangile, qui nous apprennent que le Fils de Dieu était obéissant à sa sainte Mère et à saint Joseph: *Erat subditus illis. Quis? quibus? Deus hominibus; cui angeli subditi sunt, cui principatus et potestates obediunt, subditus erat Mariæ*. Qui est celui qui est sujet? c'est le Dieu de la gloire, que les anges servent, auquel les principautés et les puissances obéissent, qui se rend sujet et obéissant à sa Mère et à saint Joseph. Chrétiens, il est vrai que l'obéissance du Fils fait l'étonnement des anges et des hommes; néanmoins, considéré le Fils de Dieu dans son humanité, il devait rendre ses devoirs à la Mère de qui il l'avait reçue, et à saint Joseph, qui la lui conservait par son travail, dont il lui procurait la nourriture. Il était Fils de la divine Marie, il avait formé son corps de son sang et pris sa première nourriture; elle avait pris de son enfance tous les soins que les mères ont pour leurs enfants, et ainsi il devait montrer par son exemple, en s'acquittant d'un devoir naturel, ce que les enfants doivent à leurs mères; mais le sujet de mes étonnements, et qui est très-légitime, c'est de voir que le Fils de Dieu obéit à la voix du prêtre, qui quelquefois est son ennemi, et d'une obéissance si ponctuelle, qu'il se rend présent au moment même qu'il a prononcé les

paroles sacramentales, et, quoiqu'il l'appelle pour le mettre non pas sur le trône et en la compagnie des anges, mais dans le détroit d'une hostie où ses puissances, qui sont dans une espèce de suspension, semblent être dans la contrainte, quoiqu'il l'appelle pour le donner aux hommes, qui le reçoivent très-souvent avec indignité et jamais avec les dispositions qui seraient nécessaires, en considérant sa grandeur et sa sainteté, néanmoins il se rend présent. La sainte Ecriture semble admirer le miracle qui se fit en faveur de Josué, lorsque par son commandement le soleil s'arrêta comme pour éclairer sa victoire : *Obediente Domino voci hominis*. Chrétiens, c'est un plus grand sujet d'étonnement de voir que le Soleil de justice, qui est le Fils de Dieu, s'arrête, couvre ses lumières à la voix et au commandement du prêtre, et ce, non pas une fois, mais tout autant de fois qu'il lui plait. En ce point les prêtres ont plus d'avantage que la sainte Vierge, qui ne lui a donné qu'une seule fois un corps passible et mortel, mais les prêtres lui donnent tous les jours un corps impassible, spirituel et immortel. Et après cela, n'avons-nous pas sujet de les appeler des dieux, puisque leur ministère est divin, et qu'ils font des choses que tous les efforts de la nature et même les anges ne sauraient faire? Mais nous connaissons encore mieux leur excellence, si nous considérons ce qu'ils font sur le corps mystique du Fils de Dieu.

Nous appelons corps mystique du Fils de Dieu l'Eglise et la congrégation des fidèles qui professent une même foi, qui sont nourris des mêmes sacrements et qui espèrent le même héritage, qui est le paradis. Il est le chef, l'âme et le cœur de ce corps mystique, car il lui donne la vie, le mouvement et les forces. Comme il l'a engendré sur la croix et qu'il est le fils de sa douleur, il l'aime aussi ardemment, et cet amour semble surpasser celui qu'il a pour son corps naturel, qui est celui qu'il a pris de la sainte Vierge, et qui a opéré notre salut sur la croix et qui fait nos délices et nos forces sur nos autels. Il témoigne en sa Passion une patience qui le montrait insensible aux tourments qui lui donnèrent la mort; il est un agneau, comme dit un prophète, qui n'a pas de voix pour se plaindre de ceux qui lui ôtaient la vie et l'honneur; mais il est très-sensible aux moindres affronts qu'on fait à son corps mystique. Il se plaint de la fureur de Saul, qui persécutait les fidèles, et se dit être persécuté en eux : *Saule, Saule, quid me persequeris?* Il est dans la gloire et dans un glorieux retranchement où toutes les attaques de la cruauté ne sauraient porter, et néanmoins il se dit être persécuté, parce que ses fidèles l'étaient, qui sont son corps mystique. Or, chrétiens, le pouvoir des prêtres s'étend sur ce corps mystique du Fils de Dieu. Tout ce que vous délierez sur la terre, leur a-t-il dit en la personne de saint Pierre, sera délié dans le ciel; les arrêts que vous prononcerez, le pardon que vous donnerez aux pécheurs seront confirmés dans le pa-

radis; on n'y connaîtra pour innocents que ceux que vous aurez déclarés tels sur la terre; je mets mon pouvoir, ma justice et mes ressentiments entre vos mains; vous pouvez ouvrir ou fermer le paradis, arrêter mes vengeances, ou attirer mes grâces sur ceux que vous voudrez; enfin, quelque opposition, quelque inimitié qui se trouve entre moi et le pécheur, vous pouvez l'ôter et réconcilier des ennemis éternels. Chrétiens, quel est le prince qui se soit jamais obligé à signer toutes les grâces que le plus grand de ses favoris lui demanderait? s'est-il jamais vu une bonté approchante de celle du Fils du Dieu? un honneur semblable à celui qu'il fait aux prêtres, de les déclarer les médiateurs entre lui et les hommes, les arbitres de tous ses intérêts, les agents généraux de toutes ses affaires, dont la principale est le salut des hommes et la réparation de son honneur, qui est blessé par leurs péchés, enfin, de vouloir dépendre en quelque façon d'un tribunal qu'il a lui-même élevé? Mais après qu'ils ont prononcé ces arrêts de mort ou de vie, après qu'ils ont réconcilié le pécheur avec Dieu, c'est-à-dire, qu'ils ont approché des choses qui étaient infiniment éloignées, leur pouvoir ne s'arrête pas là, car, ayant donné la vie à ces morts du siècle, comme les appelle le prophète royal, ils la leur conservent par les autres sacrements qu'ils leur dispensent, et par les instructions qu'ils leur donnent. Peut-on s'imaginer un pouvoir plus grand, plus étendu, et enfin plus glorieux que celui que le Fils de Dieu communique aux prêtres et qu'il n'accorde pas aux anges, qui sont ses favoris, ses images vivantes et éternelles?

On ne voit rien de plus grand sur la terre que le pouvoir des rois; ils sont les intelligences motrices de leurs Etats, les arbitres de la vie et des biens de leurs sujets. Leur colère, dit un ancien, est une guerre et un torrent qui emporte tout ce qu'il trouve dans sa course et qui s'oppose à ses épanchements. Le regard d'un prince courroucé, comme dit le Sage, est un présage de mort. Enfin, il n'y a rien parmi les hommes de plus auguste, de plus éclatant que la majesté des rois, néanmoins, quelque grande que soit leur dignité, quelque avantageuse que puisse être leur faveur et quelque effroyable que soit leur colère, je dirai qu'ils n'ont rien d'approchant de la dignité des prêtres, comme dit saint Isidore de Damiette. Quoique le sacerdoce et la royauté fassent le gouvernement des hommes, néanmoins nous devons dire que le sacerdoce est comme l'âme et que la royauté est semblable au corps, qui est incomparablement moins noble que l'âme; qu'il y a plutôt des prêtres que des rois, et que la dignité royale tombe infailliblement avec le sacerdoce, comme il s'est vu chez les Juifs : *Illud enim velut anima est, hæc velut corpus*. De plus, les rois n'ont de pouvoir que sur la moindre partie de l'homme, qui est son corps, mais ils ne peuvent rien sur sa volonté, qui fait son essence; ils peuvent lui ôter une vie qui nous est commune avec

les bêtes, et des biens qui sont souvent la cause de notre malheur; mais ils ne sauraient, de quelques machines qu'ils se servent, nous ravir la vie spirituelle; au contraire, les prêtres nous la donnent et nous la conservent; ils entrent dans l'intérieur de l'homme, se font jour dans l'obscurité de son cœur et dans le secret de ses pensées; ils développent sa conscience; ils apaisent ses troubles, ils arrêtent ses inquiétudes; les grâces qu'ils nous accordent peuvent être éternelles, et ils nous donnent des biens qui font notre bonheur éternel. Et après cela n'avons-nous pas sujet de dire qu'ils sont des dieux sur la terre et les enfants du Très-Haut? Mais, après avoir vu leur dignité, voyons maintenant le respect, l'honneur et l'obéissance qu'on doit leur rendre.

DEUXIÈME POINT.

Le respect qu'on a pour quelque personne doit être proportionné au motif qui nous le fait rendre et qui le lui fait mériter. Saint Paul veut que nous rendions de l'honneur et qu'on paie le tribut aux rois; cela est très-juste, parce qu'ils sont les images vivantes et les lieutenants de Dieu; les peuples doivent conserver par leurs contributions une autorité qui veille à leur défense et à les faire jouir sans trouble et sans empêchements des biens qui leur appartiennent; il faut rendre de l'honneur aux magistrats, qui ont le pouvoir et qui représentent la personne du roi; tous les hommes doivent du respect et de l'amour à leurs pères et mères, dont ils ont reçu la vie et les autres biens qui la conservent; mais je dis que tous ces respects doivent céder à ceux qu'on doit rendre aux prêtres, de qui nous recevons une vie spirituelle et les moyens assurés pour acquérir l'éternelle. Leur dignité est plus élevée que celle des rois, et ils ont un pouvoir plus étendu que celui des anges et qui arrête celui des démons. Mon fils, dit le Sage, *in tua anima time Dominum, et sacerdotes ejus sanctifica in omni virtute tua*: Craignez Dieu de tout votre cœur, et apportez tous vos soins pour honorer ses prêtres, qui sont ses lieutenants qui vous dispensent ses faveurs, car il se dit être honoré dans ces vivantes images et dans ces fidèles agents. Et ailleurs ce même Sage nous dit : *Honora Dominum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes*: Mon enfant, honorez Dieu par la soumission de toutes vos puissances, mais que cet honneur s'étende sur les prêtres, qui sont ses favoris et qui tiennent sa place.

Il a lui-même pratiqué ce qu'il nous commande de faire, car il a témoigné beaucoup d'estime aux prêtres, et les a honoré particulièrement. Les noms qu'il leur donne de ses amis, de ses oints, de ses lieutenants, la protestation qu'il fait que les offenses le touchent et portent coup dans la prunelle de ses yeux, qu'il en vengera le mépris et les moindres outrages : *Qui tetigerit vos tangit pupillam oculi mei*, font connaître l'estime et le respect qu'il a pour eux; mais cela paraît plus évidemment par les grâces et par les privilèges qu'il leur a accordés dans l'an-

cienne loi. Cette tribu particulière qui leur était affectée et qui ne pouvait avoir d'alliance qu'avec la royale, ces immunités de toutes les charges publiques, ces contributions que les peuples faisaient pour leur nourriture, cette portion qu'ils prenaient des choses offertes à Dieu et des victimes qu'on lui immolait faisaient connaître l'estime qu'il faisait de ses prêtres et apprenaient aux peuples celle qu'ils en devaient faire; mais cet honneur et ce respect qu'il a eu pour les prêtres a paru encore plus particulièrement en deux rencontres. Aaron et sa sœur Marie murmurèrent fort de la conduite de leur frère Moïse, qui était le législateur du peuple et le lieutenant de Dieu; il fut en colère contre ces murmureurs, et pour les châtier il voulut que Marie fût couverte de lèpre. Là-dessus saint Isidore de Damiette demande pourquoi Dieu, qui veut venger le mépris qu'on avait fait de son serviteur Moïse, ne punit pas également le frère comme la sœur, puisque, comme elle, il avait aussi murmuré, Aaron de même que Marie, puisque le péché semblait plus grand en celui-là qu'en celui-ci. Il répond que Dieu témoigna en cette rencontre le respect qu'il avait pour le sacerdoce dont Aaron était honoré, et ne voulut pas que cette main qui tenait l'encensoir et qui lui offrait des victimes fût couverte de lèpre, ce qui l'eût rendu hideux et qui eût publié son crime.

Il commanda aussi que, si la fille d'un prêtre commettait quelque action honteuse qui lui ôtât l'honneur et qui flétrît celui de son père, elle fût lapidée, parce qu'appartenant à un père qui était honoré du sacerdoce, elle devait être sensible à cet honneur auquel elle participait, qui rendait sa faute plus énorme et lui faisait mériter un châtiment plus rigoureux que celui des autres filles qui tombaient dans de semblables manquements.

Que si Dieu a si fort honoré les prêtres de l'Ancien Testament, dont l'office n'était considérable que parce que Dieu l'avait institué pour son honneur, quoique ce ne fût qu'en lui offrant des bêtes mortes, quel honneur ne rendra-t-il pas aux prêtres du Nouveau, qui l'honorent en la manière la plus excellente qu'on se puisse imaginer, puisqu'ils lui offrent tous les jours son Fils d'une façon qui lui est très-agréable et qui lui rend un très-grand honneur? Aussi le Sauveur du monde, après avoir conféré l'ordre de prêtrise à ses disciples, leur dit ces paroles : *Jam non dicam vos servos, sed amicos*: Désormais je ne vous appellerai plus mes serviteurs et d'autres noms qui marquent l'inégalité entre vous et moi, mais je vous appellerai mes amis et vous traiterai d'égaux, car vous avez une dignité qui vous approche de moi et à laquelle je rends obéissance. Saint Paul nous fait connaître l'estime que le Fils de Dieu fait de la dignité des prêtres : *Christus*, dit cet Apôtre, *non semetipsum clarificavit ut pontifex fieret, sed qui locutus est ad eum: Filius meus est tu, ego hodie genui te*; le Fils de Dieu n'a pas voulu se donner le nom et s'attribuer l'office et la

dignité de prêtre, mais il a attendu que son Père lui ait dit : Vous êtes mon Fils par la génération éternelle, et dans le temps vous ajouterez à la qualité de Fils celle de prêtre et de victime qui satisferez à ma justice pour le démerite des pécheurs. Le Fils de Dieu ne fait pas difficulté de se dire le principe et la fin, et de se donner d'autres noms qui expriment ses excellences, mais pour celui de prêtre, il le trouve si éminent, qu'il n'ose pas se l'attribuer, il attend de le recevoir de son Père éternel. Voilà, chrétiens, l'honneur que le Fils de Dieu rend à la prêtrise, dont seul il connaissait les excellences.

Comme le Maître, qui est le Fils de Dieu, l'a beaucoup honorée, les anges, qui sont ses serviteurs, ont témoigné les mêmes sentiments de respect et d'estime pour cette incomparable dignité. Saint Jean voit un ange, il se prosterne devant lui et veut l'adorer ; l'ange le lui défend, lui commande de se lever et de le considérer comme son égal : *Conservus enim tuus sum* : Vous avez une dignité qui vous élève en quelque façon au-dessus de moi, et à laquelle je dois du respect. Et mon séraphique père saint François, qui connaissait fort bien la dignité des prêtres, disait que s'il avait trouvé un ange et un prêtre, il aurait plutôt rendu ses respects au prêtre qu'à l'ange, parce que, s'il lui est inférieur en nature et en lumière, il le surpasse de beaucoup en pouvoir et en dignité. Voilà, chrétiens, l'estime que Dieu, que les anges, que les saints ont eue pour les prêtres, et les respects qu'ils ont rendus à cette dignité, qui les élève au-dessus de toutes les choses créées.

Mais par un malheur qu'il faudrait déplorer avec des larmes de sang et qui mérite tous les châtiments, on méprise cette éminente dignité, on se moque des prêtres, on les traite en hommes vulgaires, on juge, on condamne leurs actions ; les plus innocentes passent pour criminelles, les plus saintes, les plus sérieuses pour ridicules ; si quelque prêtre, si quelque religieux fait quelque faute, elle est l'entretien et le divertissement des compagnies. Où est donc le respect que vous devez à ces oints du Seigneur, à ces hommes divins, à vos pères, qui vous donnent la vie spirituelle par les sacrements ? à vos juges, qui prononcent des arrêts de mort et de vie sur vous ? Où est la charité, qui ne faisant jamais de mal, n'en croit point dans son prochain, qui le couvre, qui l'excuse, si elle ne peut pas l'empêcher ou en ôter la connaissance ? Dieu d'autre part s'est montré fort rigoureux à châtier le mépris qu'on a fait des prêtres. Deux lions sortent d'une forêt pour dévorer des enfants qui se moquaient et qui criaient après le prophète Elie, qui était prêtre ; et l'empereur Constantin disait, que s'il voyait un prêtre qui fit quelque mauvaise action, il le couvrirait de son manteau, pour en ôter la connaissance aux hommes et conserver l'estime qu'on doit faire de cette éminente dignité.

Je veux qu'il se trouve quelque prêtre in-

digne du caractère dont il est honoré, et qui par ses actions soit le scandale de ceux qu'il devrait instruire à la piété ; mais celui-là peut-il faire le déshonneur de tant d'autres qui vivent dans l'innocence et de qui toutes les actions sont de grands exemples qu'on doit suivre ? Oui, chrétiens, par la miséricorde de Dieu le nombre des bons prêtres est aujourd'hui fort grand, et l'Eglise se voit servie par quantité de ministres qui ont beaucoup de science et de probité. Que si dans cette multitude il s'en trouve quelqu'un qui n'ait pas la vertu des autres, faut-il pour cela difamer le sacerdoce et tomber dans l'extravagance de celui qui arracherait une moisson parce qu'il s'y trouverait un grain d'ivraie ? Dieu permet ces chutes et ces éclipses dans l'Eglise, pour faire voir que le ministère des autels ne donne pas nécessairement la sainteté, mais qu'elle est une acquisition de notre volonté ; qu'on est homme, qu'on est libre, qu'on peut faire le bien et le mal en quelque état qu'on se trouve. Parmi les apôtres, qui étaient tous prêtres, il s'y est trouvé un Judas qui a trahi son maître et qui a flétri le caractère sacré dont il était honoré par l'action la plus criminelle et la plus exécrationnable qu'on puisse commettre. Quoi ! les autres apôtres ont-ils eu moins de sainteté, le caractère de leur prêtrise a-t-il été moins sacré et moins vénérable pour la trahison de Judas ? Non, chrétiens, son péché s'arrêta en lui seul, il noircit son âme et non son caractère, et ainsi c'est une grande injustice de blâmer tous les prêtres et tous les religieux, parce qu'il s'en trouve quelqu'un dans une si grande multitude, qui est indigne de son ministère et de sa profession.

Les sacrements qu'ils nous dispensent conservent leur sainteté et leur efficace indépendamment de la vie des prêtres ; ils nous donnent les grâces et nous sanctifient, quoiqu'ils ne la possèdent pas et qu'ils soient ennemis de Dieu ; comme l'eau conserve également sa pureté, quoiqu'elle passe par un tuyau de plomb ou de terre, d'or ou d'argent, ainsi la grâce des sacrements est toujours la même, quoiqu'ils soient administrés par des prêtres de mauvaise vie. Concluons donc, chrétiens, que nous devons honorer les prêtres que Dieu honore, pour qui les anges ont témoigné de très-grands respects, dont le ministère est sacré et nous est très-utile. mais allons au troisième point, et, après avoir vu l'éminence de leur dignité et l'obligation que nous avons de les honorer, voyons celle qu'ils ont de conformer leur vie à la sainteté de leur caractère.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que, si nous sommes obligés d'honorer les prêtres, ils le sont aussi d'avoir les vertus qui le méritent et qui doivent se trouver dans un ministère si adorable. Nous avons dit qu'ils faisaient l'office du Père éternel, qu'ils en avaient le pouvoir, puisqu'ils produisent tous les jours un être sacramentel à son Fils sur les autels ; il faut donc qu'ils en aient la perfection ; c'est à eux que le Fils de Dieu a dit ces pa-

roles : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est*. Ils sont appelés des dieux, ils en font l'office, ils en doivent avoir la sainteté; les vices, les passions, les faiblesses des hommes doivent être fort éloignés de ces dieux de la terre. Saint Isidore de Damiette dit qu'il doit y avoir autant de différence entre la vie d'un prêtre et celle d'un grand homme de bien qui vit dans le monde, qu'il y a de distance entre le ciel et la terre : *Tantum inter sacerdotem et quemlibet probum virum interesse debet, quantum inter cœlum et terram discriminis est*. Mais, comme Dieu n'agit que pour sa gloire et pour le bien des hommes, ils doivent travailler pour même fin, s'éloigner autant qu'il leur est possible de ce gain sordide qui avilit leur ministère et qui les fait tomber dans le péché d'avarice, que Dieu blâme et qu'il dit se trouver en beaucoup de prêtres. Ils dispensent les choses spirituelles, ils en ont reçu gratuitement le pouvoir, et partant ils doivent administrer sans intérêt ce qui n'a pas de prix et dont ils ne sont que les économes. Leur charité, de même que celle du Père céleste, doit faire lever son soleil et tomber ses pluies sur les bons comme sur les mauvais, c'est-à-dire, qu'ils doivent instruire, administrer les choses divines, aussi bien aux pauvres qu'aux riches, aller avec la même promptitude et avec la même disposition confesser un pauvre homme, l'assister dans son agonie, qu'ils feraient à l'égard d'un homme de condition, puisqu'il est vrai que son âme et son salut sont aussi précieux devant Dieu, que ceux des rois et des conquérants. Mais peut-être que nous demandons dans les prêtres une perfection qui les surpasse et qu'il ne peuvent pas acquérir; contentons-nous de leur dire que, puisqu'ils sont appelés les anges du Seigneur et qu'ils en font l'office par les instructions qu'ils donnent aux peuples, ils en doivent avoir la pureté et le zèle. Oui, mes Pères, agréez que je vous dise que vous devez avoir singulièrement ces deux vertus; car quelle pureté ne doit pas avoir cette langue qui prononce des paroles sacrées et qui rougit tous les jours du sang du Fils de Dieu? quelle pureté ne doivent pas avoir ces mains qui tiennent et qui distribuent ce pain des anges? quelle pureté et quel feu doit se trouver dans ce cœur, qui reçoit très-souvent ce charbon embrasé, et qui est comme ce buisson où Dieu se fit voir parmi les flammes? quelles pensées doit former cet esprit qui est toujours en la présence de Dieu, qui traite avec lui et qui déclare aux peuples ses volontés? enfin, quelle pureté doit se trouver dans cette vie qui est la règle des autres, et dans ces actions qui en doivent être le modèle? elle doit être si grande, que saint Isidore de Damiette dit que les mœurs des prêtres doivent être comme le sceau qui imprime et qui rende parfaites celles des séculiers : *Ut ceram sigillo, sic ipsius moribus imprimi necesse est*. Et saint Grégoire dit qu'ils sont appelés le sel de la

terre, parce qu'ils doivent faire les mêmes effets envers les peuples que le sel fait envers les brebis qui sont rendues meilleures et qui conservent leur santé en mangeant du sel; il faut de même que les prêtres communiquent leur bonté à tous les peuples qui les approchent et qu'ils gouvernent. Comme ils doivent avoir la pureté des anges dans leur âme, ils sont obligés d'être animés du même zèle; ils servent le même Dieu, ils travaillent comme eux au salut des âmes, et partant ils doivent avoir le même zèle pour instruire le prochain, pour reprendre le vice avec liberté, mais avec prudence; avoir un front d'airain pour s'opposer à l'injustice, pour soutenir, pour défendre, pour avancer les intérêts de Dieu.

Que si ces dieux de la terre sont des idoles, s'ils n'ont pas des yeux pour voir, ni des cœurs à être touchés des misères de leur prochain, s'ils n'ont pas de langue, s'ils sont muets pour l'instruction et pour la correction du vice, s'ils n'ont qu'une apparence de vie, qu'en doit-on dire et quel sera leur châtimement? Mais si ces dieux convertis en idoles sont, comme ceux du paganisme, les représentations des hommes pervers et des femmes débauchées; si ces prêtres ont les péchés des voluptueux, des avarés et des ambitieux, hélas! quelle langue suffirait à raconter les malheurs dont ils sont la cause et l'injure que Dieu en reçoit? Saint Grégoire le Grand a raison de dire : Mes frères, soyez persuadés que Dieu ne peut être plus grièvement offensé que par les prêtres, lorsqu'il voit que ceux qui devraient corriger les péchés des peuples leur en donnent les exemples et leur en enseignent la pratique. Si le sel, dit le Fils de Dieu, est affadi, s'il n'a ni acrimonie ni pureté, s'il est lui-même corrompu, comment pourra-t-il préserver les autres choses de corruption? si le guide est aveugle, où peut-il conduire que dans le précipice? si le maître, si le docteur est ignorant, qui vous apprendra la science du salut? si le miroir n'est fidèle, où pourrions-nous réformer ses défauts? enfin, pour me tenir dans les comparaisons du Fils de Dieu, si ces lumières de l'Eglise ne jettent qu'une fumée de l'abîme et de l'enfer, si ces cités, qui par leurs murailles fortes devraient donner la protection aux peuples qui s'y retirent, sont ouvertes de tous côtés, si ceux qui devraient nous éclairer par la lumière de leur doctrine et de leurs exemples ne présentent que des actions de ténèbres, si ces forts d'Israël, qui devraient nous défendre contre les rigueurs de la justice divine, ont besoin eux-mêmes de protection, où ira-t-on la chercher? si enfin les amis de Dieu sont ses ennemis, si les économes de ses biens les dissipent, si ses confidentes le trahissent, n'avons-nous pas sujet de dire avec saint Grégoire que Dieu n'est jamais tant offensé que par les péchés des prêtres : *Nullum, puto, ab aliis majus præjudicium quam a sacerdotibus tolerat Deus*. Lorsqu'un séculier, qu'un homme laïque commet un péché, c'est une petite chandelle qui s'éteint; mais lorsqu'un

prêtre, une personne consacrée à Dieu par ses vœux ou par son ministère offense Dieu, c'est une éclipse du soleil, dont toute l'Eglise se ressent. Comme une petite tache dans l'œil, qui ne serait pas considérable dans un autre membre, lui ôte la lumière, aussi un petit péché dans un prêtre le flétrit, le rend criminel et se répand sur tout le corps des prêtres : *Nam ut in oculum si parva sordes incidat totum lumen obæcat, sic in ecclesiastico corpore, etiamsi pauci sordida faciant, prope ecclesiastici splendoris lumen obscurant.* Et saint Bernard dit que les railleries sont des railleries dans la bouche des séculiers, c'est-à-dire, sont des péchés, mais dans celle d'un prêtre, qui est consacrée à la sainteté, qui ne doit s'ouvrir que pour louer Dieu et instruire les peuples, ce sont des blasphèmes : *Nugæ in ore secularis sunt nugæ, in ore sacerdotis sunt blasphemie.* Cette gravité des péchés des prêtres, qui se prend de l'éminence de leur dignité, avait obligé Dieu de commander qu'on offrit pour leur péché un double sacrifice, parce qu'ils étaient doublement coupables, et par leur péché, et par leur mauvais exemple. Lorsque le séculier commet un péché, le prêtre l'en corrige, il lui tend la main pour le relever, il prie Dieu pour en obtenir le pardon, il s'oppose aux vengeances de sa justice ; mais si le prêtre commet un péché, qui l'en corrigera ? qui implorera pour lui la miséricorde de Dieu ? qui sera assez fort pour arrêter et désarmer le bras de sa justice ? Non, chrétiens, il ne se trouvera personne qui ose l'entreprendre, et ainsi il périra dans son malheur.

Nous avons dit que les prêtres étaient des anges en office et qu'ils le devaient être en pureté ; agréés, chrétiens, que je me serve de la pensée d'un grand docteur pour vous faire connaître l'obligation qu'ont les prêtres de conformer leurs mœurs à la sainteté de leur ministère, et les dommages qu'ils causent aux peuples dont ils ont la conduite et qu'ils s'attirent sur eux-mêmes. Ce docteur dit que, de même qu'il n'y a rien de meilleur, de plus noble et dont Dieu tire plus de gloire, après son Fils, que les bons anges, car ils sont les ambassadeurs de ses volontés, les agents et les dispensateurs de ses libéralités, les exécuteurs de ses vengeances ; ils sont ces fidèles serviteurs à qui Dieu a donné la conduite de son Eglise et des fidèles ; ils les défendent contre leurs ennemis, leur donnent des forces pour acquérir le bien et pratiquer la vertu, aussi il n'y a rien de si mauvais et de plus à craindre qu'un ange qui est un ennemi de Dieu. Vous voyez bien que j'entends parler des démons, qui sont tous les ennemis de Dieu, qui blasphèment contre sa justice, qui s'efforcent de détruire les ouvrages de sa bonté et de rendre inutiles les moyens de notre salut, qui font leur travail et leur joie de notre perte, et croient se venger de Dieu, qui les tourmente, en perdant les hommes, qui sont ses images. Aussi il n'y a rien de meilleur et de plus utile qu'un bon prêtre ; il est le médiateur des hommes, il leur enseigne les voies du salut, leur dispense

les sacrements et leur présente des exemples qui les sanctifient. Offrant à Dieu tous les jours le sacrifice non sanglant de l'autel, il l'honore en la plus noble façon qu'il le peut être par ses créatures ; enfin un bon prêtre est le père des pauvres, le consolateur des affligés, le pédagogue des ignorants ; sa présence inspire la modestie, et il est regardé comme un ange parmi les hommes ; mais aussi n'y a-t-il rien de plus pernicieux et de plus abominable qu'un mauvais prêtre : c'est une peste qui tue, un démon qui tente et qui perd. On a du mépris et des aversions mortelles pour lui, les autres prêtres fuient sa compagnie, parce qu'il fait par sa mauvaise vie le déshonneur du caractère, et qu'il peut leur communiquer ses vices ou attirer sur eux les châtimens du ciel ; les peuples qui sont sous sa conduite le méprisent ou ne veulent pas la recevoir, ils perdent la piété quand ils le voient à l'autel, et n'ont pas l'estime et le respect pour les choses sacrées, quand elles leur sont administrées par une personne qui diffame par sa vie la sainteté de son ministère.

Se faut-il étonner si Dieu se plaint si souvent dans la sainte Ecriture de la mauvaise vie des prêtres, s'il proteste qu'il en est offensé très-outrageusement et qu'il leur fera sentir ses plus hautes vengeances ? Il le fait très-souvent en cette vie par des maladies honteuses, par une mort soudaine, par une pauvreté et un mépris général ; mais toujours il le fait en l'autre monde, où ils souffrent autant de tourmens qu'ils ont méprisé de moyens et qu'ils avaient de motifs de sainteté. Ils ne sont pas seulement punis pour leurs péchés, mais encore pour ceux qu'ils ont fait commettre aux séculiers par le scandale qu'ils leur ont donné, et pour ceux qu'ils pouvaient empêcher par les instructions et par les exemples de leur bonne vie. Voilà, Chrétiens, l'obligation que vous avez d'honorer les prêtres, qui sont les dieux de la terre, vos pères et vos juges. Et vous, mes Pères, voilà le devoir indispensable que vous avez de conformer votre vie à la sublimité et à la sainteté de votre ministère. Je veux croire que vous le faites pour satisfaire à Dieu, qui vous le demande, à votre caractère, qui vous y oblige, et enfin pour éviter les peines qui sont préparées aux mauvais prêtres. Car quelle confusion serait-ce pour eux, si après avoir dispensé les choses sacrées, si après s'être nourris du corps du Fils de Dieu, si après avoir reçu les honneurs des hommes ils se voyaient dans les enfers en la compagnie des femmes débauchées, des larrons, des blasphémateurs et des sacrilèges, et si après avoir été avec les anges ils se trouvaient parmi les démons ? Chrétiens, j'espère que ce malheur n'arrivera pas, mais qu'au contraire, après nous avoir dispensé la grâce dans les sacrements, ils jouiront tous de la gloire que je vous souhaite. Au nom du Père, du Fils, etc.

SERMON LII. DE LA CHASTETÉ

Sunt eunuchi qui se ipsos castraverunt propter regnum celorum.

Il y a des personnes qui se privent des plaisirs de la chair pour mériter le royaume des cieux (S. Matth., XIX).

La chasteté est une vertu si excellente, que le Fils de Dieu dit qu'elle rend les hommes qui la pratiquent semblables aux anges : *In resurrectione neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei in cælo*, et qu'elle nous fait mériter le paradis : *Sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum celorum*. Néanmoins il ne la commande pas aux hommes, parce qu'elle est un bien qui les surpasse, qu'on ne peut obtenir que par une grâce particulière de Dieu, et qu'enfin il y a peu de personnes qui se fassent violence pour le royaume des cieux. Saint Paul, qui la recommande aux hommes et qui en fait très-souvent le panégyrique dans ses Epîtres : *Aspice epistolas Pauli, omnes pro pudicitia, pro sanctitate prætendunt*, qui leur fait voir les avantages qu'ils en retirent et les maux dont elle les délivre, qui enfin, après nous avoir animés par ses paroles à la pratique de cette vertu, qui fait de nos corps les temples du Saint-Esprit, nous y invite par son exemple, ne la commande pas aux fidèles, mais, suivant l'exemple du Fils de Dieu, il en donne le conseil et la laisse à la volonté des hommes, en leur permettant le mariage, dont il leur fait voir les inconvénients. Il est vrai que, s'ils ne veulent pas s'y engager, alors un conseil devient un commandement, et la chasteté, qu'ils pouvaient ne pas garder dans le mariage, leur est une obligation dont la transgression est un péché mortel qui les rend ennemis de Dieu et qui leur ferme le paradis : *Fornicarii regnum Dei non possidebunt*. Les déshonnêtes ne posséderont pas le royaume des cieux. Puisque cela est, et que nous avons des ennemis au dedans et au dehors de nous, qui nous disputent cette vertu et qui nous veulent faire tomber dans le vice qui lui est opposé, qui est la déshonnêteté, il faut apprendre comment nous pourrons leur résister. C'est ce que nous verrons après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Tertullien ne se montre jamais plus éloquent, ni plus fort en ses raisons, que lorsqu'il loue et qu'il veut persuader la chasteté aux chrétiens. Car après l'avoir regardée en elle-même, dans les biens qu'elle nous apporte, dans les maux dont elle nous délivre, dans la pratique qu'en ont fait les païens, il ajoute que les chrétiens ont de plus puissants motifs qui les obligent à faire un usage continuel de cette vertu : *Nobis continentia ad instrumentum æternitatis demonstrata est a Domino salutis, ad testimonium fidei, ad commendationem carnis istius exhibendæ superventuro indumento incorrupti-*

tilitatis, ad sustinendum novissime voluntatem Dei. Dans ces paroles je trouve quatre raisons qui font voir la chasteté nécessaire aux chrétiens. Elle l'est premièrement pour obtenir l'éternité bienheureuse, car, comme dit ailleurs le même Père, les fidèles sont des prétendants à ce bonheur éternel : *Æternitatis candidati*. Or, est-il que le Sauveur du monde assure qu'il y en a plusieurs qui, pour mériter le royaume des cieux, se privent de tous les plaisirs et vivent dans une parfaite chasteté; ils sont dans la chair sans en contenter les desirs, et parmi la corruption du siècle sans la ressentir. Si bien qu'au sentiment de ce Père la chasteté est la matière d'un bonheur éternel et la vertu qui nous le fait mériter : *Nobis continentia ad instrumentum æternitatis demonstrata est a Domino salutis*. Elle est en second lieu nécessaire aux chrétiens pour le témoignage de leur foi, car la chasteté est une démonstration de la sainteté de notre religion et de la vérité de notre foi. Les païens ne la connaissaient pas, les hérétiques en sont ennemis; dans l'ancien Testament elle était bien peu pratiquée, mais dans la loi de la grâce elle est connue, estimée et beaucoup pratiquée : *Sexum a congressione subducimus; quot spudones voluntarii, quot virgines Christo maritatae, quot steriles utriusque naturæ infructuosos genitalibus instructi*! Combien voit-on de vierges qui sont les épouses de Jésus-Christ! combien de personnes qui se sont retranchées de tous les plaisirs qu'ils pouvaient prendre dans le mariage, et combien en voit-on encore qui dans le mariage vivent en une continence merveilleuse, que Tertullien appelle *modestam in occulto matrimonii dissimulationem*; si bien que la chasteté est une preuve de la sainteté de notre religion : *Ad testimonium fidei*. En troisième lieu la chasteté est nécessaire pour porter avec bienséance cet habit d'incorruption dont nos corps doivent être ornés après la résurrection; car il n'est ni bienséant ni juste que des corps qui ont été souillés par les impuretés de la chair, et qui en ont contracté les ordures, soient revêtus d'un habit de gloire : *Ad commendationem carnis istius exhibendæ superventuro indumento incorruptilitatis*. Enfin la chasteté nous est nécessaire, dit ce grand homme, pour accomplir la volonté de Dieu qui, séparant par la mort les personnes mariées, les met par cette séparation dans la privation des plaisirs qu'ils ont pris innocemment dans l'état du mariage, et semble les obliger à une continence perpétuelle : *Ad sustinendam novissime voluntatem Dei*. Voilà, chrétiens, les motifs qui nous obligent à vivre en chasteté; ils sont très-considérables et fort avantageux. Il faut donc voir les moyens pour vivre en cet état bienheureux, qui est l'anticipation de celui de la gloire, et qui nous la fait mériter. Saint Thomas, qu'on appelle le docteur angélique, parce qu'il a eu non-seulement les lumières, mais la pureté des anges, nous en présente trois. Il prend le premier du côté du corps, le deuxième du côté

de l'âme, et le troisième de la part des choses extérieures : *Ad castitatem servandam tria sunt necessaria : unum ex parte corporis, aliud ex parte animæ, tertium ex parte exteriorum personarum vel rerum.* Ces trois moyens, qui sont très-propres et qui comprennent tous les autres, feront l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que pour vivre chastement, comme saint Paul nous y exhorte, et le Fils de Dieu nous le commande, il faut abattre par les mortifications les insolences de notre chair. Tertullien dit que nos corps sont différents en cinq façons : *Magnæ autem et multæ differentiæ corporum, pro gentilitate, pro magnitudine, pro habitudine, pro ætate, pro valetudine,* pour la nation et pour le pays où l'on est né; pour la grandeur, car il y a des corps d'une taille avantageuse et qui ont beaucoup de matière; pour les dispositions naturelles, qui sont en quelques-uns meilleures que dans les autres; pour l'âge, car il y a des corps d'enfant, des hommes de l'âge viril et des vieillards; et enfin ils sont différents pour la santé qu'ils possèdent, car il y en a qui jouissent d'une santé ferme et robuste; on en voit aussi qui l'ont très-débile, et qui sont presque toujours malades. Cela supposé, je dis qu'en quelque de ces états que l'homme se trouve, en quelque pays qu'il soit né, quelque astre qui ait présidé à sa naissance, et de quelque taille ou en quelque disposition que le corps se trouve, il a besoin pour vivre en chasteté de se mortifier, parce que sous des conditions différentes il garde toujours les mêmes dispositions pour l'impureté, quoique non pas peut-être si violentes. Saint Paul dit que la chair a des désirs et des inclinations contraires à celles de l'esprit : *Caro concupiscit adversus spiritum.* Et ailleurs le même apôtre nous fait connaître quels sont les mouvements et les œuvres de cette chair, qui sont si fort opposées à celles de l'esprit : *Manifesta sunt opera carnis, quæ sunt fornicatio, etc.* Il ne faut pas être beaucoup savant pour savoir que les impuretés sont des œuvres de la chair, et que cette concupiscence qui est dans nos membres ne désire et ne se porte qu'aux plaisirs des sens. Elle est si forte en nous, que saint Paul l'appelle une loi qui nous commande, un tyran qui contraint : *Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati.* Il passe plus avant, car, pour en faire connaître la force, il la dit être l'ange de Satan qui nous tourmente : *Datus est mihi stimulus carnis meæ angelus Satanæ qui me colaphizet.* Il lui donne ces trois noms, de loi, de tyran et de démon, pour faire voir sa violence : car il n'y a rien de plus fort que la loi qui commande à tous et qui ne fléchit pas aux prières des misérables, ni au pouvoir des puissants. Il n'y a rien de plus à craindre qu'un tyran qui a usurpé quelque royaume par injustice, et qui veut se le conserver par la rigueur. Il l'appelle aussi l'ange de Satan,

parce que, comme dit Job, il n'y a pas de puissance qui lui puisse être comparée. Notre concupiscence, c'est-à-dire, cette mauvaise inclination que notre chair a pour les plaisirs déshonnêtes, a la force de la loi, la rigueur d'un tyran et le pouvoir du démon pour nous porter aux saletés. C'est pourquoi saint Paul, qui en avait ressenti la violence et qui ne pouvait pas l'arrêter, prie Dieu de lui envoyer la mort pour se voir délivré de cette guerre qui lui ôte le repos de la vie et qui lui fait craindre pour son salut éternel : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?*

Saint Thomas compare les inclinations de notre concupiscence et celles de notre esprit à deux mouvements contraires, dont l'un porterait en haut et l'autre en bas. Notre âme a des inclinations pour le ciel, qui est le lieu de son origine; pour les choses spirituelles, qui sont conformes à sa nature; pour les éternelles, parce qu'elle se connaît immortelle et capable d'en jouir pendant l'éternité, enfin pour Dieu, qu'elle sait être son créateur et sa dernière fin. Mais la chair a un mouvement qui la porte en bas, c'est-à-dire, aux plaisirs des bêtes, aux satisfactions des sens, aux choses matérielles et corruptibles, parce qu'elles lui sont proportionnées et qu'elles font sa vie. Delà vient qu'elle les désire et qu'elle s'y porte avec cette violence qui fait gémir les saints, car elle est quelquefois plus forte que leur résistance.

Que si nous regardons cette concupiscence de notre chair dans sa nature et dans sa cause, nous en connaissons mieux la force et les inclinations. Saint Thomas dit qu'elle est un appétit des plaisirs sensuels : *Concupiscentia est appetitus delectationis sensitivæ.* Cette concupiscence peut être considérée en deux façons : ou comme naturelle à l'homme, ou comme étrangère, c'est-à-dire, qui ne lui est pas propre. Si nous la regardons en la première façon, elle est bonne et nécessaire à l'animal pour se procurer le bien qui est convenable à sa nature; c'est par son mouvement que l'homme désire la conservation de sa vie et la jouissance de toutes les choses qui y peuvent contribuer, comme sont ordinairement le manger, le boire et le reste qui peut servir à même fin. Elle se trouve même dans les bêtes qui ont les mêmes mouvements pour conserver leur vie; mais il y a une autre concupiscence qui suit et qui est un effet de l'appréhension, c'est-à-dire, de la connaissance que l'homme a des choses; elle lui est particulière, car les animaux en sont incapables. Or, ces deux concupiscences que Dieu avait mises dans le premier homme étaient accompagnées d'une justice originelle, qui était comme leur frein et leur pédagogue. C'était par sa conduite que l'homme parfaitement éclairé et connaissant de la nature des choses les désirait dans cette modération qui lui était convenable pour la fin qu'il se proposait, ou que la nature lui faisait désirer; il aimait la vie, prenait les aliments et se donnait les honnêtes divertissements qui en procuraient la con-

servation. Sa raison parfaitement éclairée ne se proposait aucune fin qui ne fût légitime, et ne se servait d'aucuns moyens qui ne lui fussent bien proportionnés; mais par un malheur qui est la source de tous les autres, l'homme ayant perdu par sa désobéissance cette justice originelle, n'étant plus conseillé et conduit par ce pédagogue, ni arrêté par ce frein, la concupiscence, comme un torrent qui n'a plus d'écuse, comme une bête féroce qui n'a plus de cage pour être enfermée, ou de frein pour être arrêtée, s'emporte à des excès extrêmes qui font nos péchés. Nous aimons les plaisirs des sens, les voluptés de la chair, comme s'ils étaient notre vie; car, comme dit saint Thomas: *Vita uniuscujusque hominis est id in quo maxime delectatur et cui maxime intendit*. La concupiscence est comme un feu toujours allumé et en disposition d'embraser tout ce qu'il rencontre; elle est, dit Philon, comme une femme adultère ornée de toutes sortes d'atours et instruite à toutes les lascivités; qui mène après elle, comme ses servantes, la finesse, l'injustice et l'effronterie, qui lui gagnent les cœurs des hommes, et dont on ne peut que fort difficilement éviter les charmes. Enfin, disons quelle est cette quatrième bête dont parle un prophète, qui avec des dents de fer et dix cornes qu'elle a en sa tête rompt toutes les attaches, déchire et foule aux pieds tout ce qui se présente à elle; néanmoins il faut arrêter cette concupiscence qui nous porte avec tant de violence et de plaisir aux voluptés, qui sont la vie de notre chair; il faut opposer une digue d'airain à ce torrent, attacher cette bête féroce, lui arracher les dents et lui casser les cornes. Mais qui nous en donnera la force, nous en apprendra le secret et nous en inspirera la résolution? Chrétiens, ce sera saint Paul. Ce grand apôtre nous a appris, quand même nos expériences ne nous l'auraient point enseigné, quelle est la nature de notre chair, quels sont ses dégâts et sa violence; il nous apprendra par ses propres expériences les moyens de la châtier, de la soumettre aux lois de l'esprit: *Castigo corpus meum*, dit ce grand apôtre, *et in servitutem redigo* (I Cor., IX), je châtie mon corps et je le réduis en servitude. Par ces paroles nous apprenons deux moyens fort propres pour abattre les insolences de notre chair, qui nous rendent la chasteté difficile. Le premier sera de la mortifier par des pénitences qui en soient le châtiment et qui abattent son orgueil et ses fougues; c'est ce que signifie le mot de *castigo*, je châtie. Le second moyen sera de lui ôter tous les plaisirs qu'elle désire, de lui retrancher toutes les satisfactions qu'elle recherche et qui font sa vie, enfin de la mettre dans cette contrainte dont elle ne puisse échapper, et qui lui soit une espèce de servitude: *Et in servitutem redigo*.

Pour le premier, je dis, chrétiens, que nous devons châtier notre corps par des pénitences, l'affliger par des mortifications, lui ôter son orgueil et ses forces par des choses qui lui soient contraires et qui l'affaiblissent.

Nous avons dit que cette concupiscence qui est dans nos membres, qui nous porte à la recherche des plaisirs des sens et qui est la grande ennemie de la chasteté est un feu ardent; il faut donc lui jeter de l'eau pour arrêter ses embrasements et pour l'éteindre; c'est un démon que nous portons dans nous-mêmes, nous devons le chasser, comme nous l'enseigne le Sauveur du monde, par l'oraison et par le jeûne. C'est à quoi nous exhorte saint Paul: *Mortificate membra vestra quæ sunt super terram*, mortifiez vos membres qui sont sur la terre. Nous en apprendrons le moyen de saint Chrysostome. Il dit que nous mortifions nos oreilles, quand nous ne leur permettons pas d'écouter des discours qui en peuvent faire le plaisir, comme sont les railleries, les paroles de médisance et de lasciveté, et que nous devons les accoutumer à écouter la voix de Dieu, qui nous parle par les prédicateurs, par les Ecritures, par les remords de notre conscience, qui tous nous avertissent de notre devoir et qui nous menacent des peines éternelles, si nous y manquons; que nous mortifions nos yeux, quand nous les fermons aux beautés, à l'éclat des richesses, à tous ces spectacles de vanité et d'ambition, pour ne les ouvrir qu'aux nécessités des pauvres, à la misère de notre condition, à la célébration de nos mystères, et à la contemplation des choses célestes; que nous mortifions notre langue, lorsque nous l'obligeons au silence, et quand nous l'enfermons sous cette porte de circonspection dont parle le prophète: *Id fit, dit ce Père, cum auris nihil audit ex his quæ hic dicuntur, sed ex his quæ sunt in caelis; quando oculus nihil videt ex his quæ sunt hic, sed quæ supra; quando terrena os non loquitur, manus non operatur*, etc.

C'est alors, dit le même saint Chrysostome, que nous présentons par la chasteté nos corps à Dieu, comme une hostie vivante, sainte et qui lui est agréable, lorsque nous les fatiguons par le travail, que nous les affaiblissons par les jeûnes, que nous en arrêtons l'insolence par les autres mortifications.

Saint Thomas nous fait connaître la nécessité que nous avons de mortifier nos corps, si nous voulons vivre en chasteté, parce que la concupiscence, qui est ce feu que nous avons dit être en nos corps, et cette loi tyrannique que saint Paul a ressentie et qu'il dit être dans tous les hommes, augmente ses ardeurs et ses forces par l'abondance et la délicatesse des viandes dont on les nourrit, et par les autres plaisirs qu'on leur donne: *Quanto caro magis sovetur per ciborum affluentiam et deliciarum molliem, tanto concupiscentia magis crescit*. C'est, en effet, jeter de l'huile et du bois dans le feu, c'est grossir et ouvrir le passage à un torrent, c'est pousser un homme qui tombe par son propre poids, c'est mettre des armes entre les mains des fous, et enfin c'est donner la liberté à une bête féroce que de mettre notre chair dans les délices et d'accorder à ses sens tout ce qu'ils demandent. C'est

pourquoi Tertullien dit : *Pro dispositione membrorum ordo vitiorum*, que la nature nous fait connaître par la disposition qu'elle a mise entre nos membres la fuite et la connexion des vices; car après qu'on a rempli le ventre de viandes et de vin pour l'entretien de l'individu, on court aux plaisirs qui conservent l'espèce. Après qu'on a été dissolu on devient impudique, et la chasteté se perd avec la tempérance. Saint Jérôme dit que *venter mero æstuans cito despumat in libidinem*, qu'un ventre qui est échauffé par le vin cherche les plaisirs déshonnêtes, et que l'ivognerie est la mère de l'impudicité.

Le saint homme Job, parlant du démon qui allume l'impureté des hommes, dit que ce Béhémoth, qu'il nous représente très-effroyable, dort dans des lieux cachés sous des roseaux et fort humides : *Sub umbra dormit in secreto calami et in locis humentibus*. Ces lieux humides, dit saint Grégoire le grand, sont les œuvres charnelles : *Loca humentiosa sunt opera voluptuosa*, qui naissent, qui se nourrissent dans la délicatesse et dans l'abondance des viandes; c'est alors que ce Béhémoth, que ce démon d'impureté tente les hommes et les femmes, qu'il allume le feu d'impureté dans leur cœur, qu'il peint de sales représentations dans leur esprit, qu'il leur fait naître de mauvais désirs, quand il les voit dans des lits mollets, couverts d'habits précieux, nourris de viandes propres à allumer la concupiscence. C'est pourquoi saint Cyprien et saint Jérôme prennent sujet de se moquer de ces enfants du siècle, qui, étant bien nourris, bien couchés, mieux vêtus, ne faisant aucun exercice qui fatigue leur corps, qui occupe leur esprit, ou attache leur imagination, disent après cela qu'ils n'ont pas de mauvaises pensées, qu'ils ne forment jamais de mauvais désirs, qu'ils ne sentent pas cet aiguillon de la chair, dont saint Paul était piqué, et cette loi tyrannique qu'il ressentait en ses membres. Les saints sous les cilices, dans les neiges et parmi les épines se sont plaints de la rébellion de leur chair, ils ont travaillé pour l'apaiser par les disciplines qui la déchiraient, par les jeûnes qui l'exténuaient, par leur demeure dans les déserts et dans les solitudes qui leur ôtaient la vue de tous les objets importuns et lascifs, et ils n'ont pu en venir à bout. Un saint Jérôme crie dans les horreurs d'un désert qu'il brûle du feu de la concupiscence, que son imagination, ou plutôt le démon lui représente des images qu'il croyait effacées. Il frappe sa poitrine qui enferme ce cœur duquel sortent les mauvaises pensées, il les condamne, il les déteste, et néanmoins elles viennent en foule et le sollicitent au mal. Il verse des larmes pour éteindre ce feu de son cœur, ou pour couvrir ses yeux d'un nuage qui leur ôte la vue de ces objets importuns. Son corps est à demi-nu et presque brûlé des ardeurs du soleil; il n'a plus qu'une peau sèche qui couvre des os, et quelques nerfs qui le font être un squelette vivant; les meubles de sa petite cellule sont des osse-

ments de mort, qu'il contemple toujours pour perdre tous les sentiments de vie et de volupté. Son esprit est toujours occupé à l'interprétation des saintes Écritures, à répondre aux questions qu'on lui propose, ou à réfuter les erreurs des hérétiques, et néanmoins avec toutes ces pénitences il se plaint, il déteste, il demande à Dieu secours contre les attaques de sa concupiscence. Et vous croyez garder la chasteté au milieu des plaisirs et en la compagnie des femmes! Je ne l'estime pas possible, parce qu'on ne saurait porter le feu dans la main sans en être brûlé, ni un serpent dans son sein sans en souffrir la piquûre. Enfin êtes-vous plus saint que saint Paul, plus occupé que lui, plus imitateur de la Passion du Sauveur du monde et plus ennemi de votre chair que ce grand apôtre? Néanmoins il se plaint des insolences de sa chair. Il prie Dieu de lui ôter la vie, si le combat où il se voit engagé et où il appréhende d'être vaincu ne peut finir qu'avec elle, et proteste qu'il estimera une insigne faveur de voir son âme détachée du corps, reprendre la liberté qu'elle perd sous la tyrannie de l'ange de Satan, qui le frappe incessamment. Ainsi, chrétiens, ne nous flattons pas, on ne peut garder la chasteté qu'en mortifiant son corps et en lui faisant souffrir des peines qui lui ôtent ses insolences et qui assurent sa pureté.

Il faut en second lieu, comme le divin apôtre nous l'a appris par ses expériences, mettre notre corps en servitude : *In servitutum redigo*, c'est-à-dire, arrêter ses désirs et ne lui permettre que ce que la nécessité nous oblige de lui accorder. Saint Paul nous donne cet avis : Mes frères, dit-il aux Galates, gardez-vous bien d'accorder à votre chair ce qu'elle désire : *Desideria carnis vestræ ne perficiatis*. Les désirs de cette partie animale sont conformes à leur principe, et parlant ils sont tous charnels et ne tendent qu'à la corruption et à l'ordure. C'est cette circoncision de désirs que ce grand apôtre nous recommande si souvent dans ses Epîtres : Dieu, dit-il, ne demande plus de nous cette circoncision qui se faisait sur la chair, qu'il avait commandée à Abraham, qui était une protestation de la foi de ce patriarche, et une marque sensible qui distinguait le peuple de Dieu de toutes les autres nations, mais il demande et nous oblige à une circoncision spirituelle qui ne consiste pas à couper la chair et à verser le sang, mais à retrancher nos désirs : *Circumcisio cordis in spiritu*; la circoncision de la chair ne profite de rien : *Quæ utilitas circumcisionis*? Le Fils de Dieu l'a abolie et lui a fait succéder celle de l'esprit, qui retranche cette concupiscence charnelle qui est dans nos membres, qui n'a des désirs et des sentiments que pour les plaisirs déshonnêtes. Si Salomon l'eût pratiquée, il ne fût pas tombé dans les péchés qui nous font justement douter de son salut. Il dit dans son Ecclésiaste : *Omnia quæ desideraverunt oculi mei non negavi eis, nec prohibui carnem meam quin omni voluptate fruatur*; J'ai ouvert mes yeux et mon cœur à tout ce

qu'ils ont désiré de voir et de posséder ; j'ai donné à ma chair tous les plaisirs dont elle avait le sentiment ; il n'y a rien de beau ni d'agréable dont je ne lui aie accordé les satisfactions ; enfin j'ai travaillé, j'ai sué, j'ai mis dans l'exercice un très-grand nombre d'hommes pour me donner toutes sortes de plaisirs. Il ne faut donc pas s'étonner, si, ne s'étant pas circoncis en esprit comme il l'était en son corps, si, n'ayant pas retranché ses désirs comme sa chair, il est tombé dans des saletés abominables.

Oculus meus, dit le prophète Jérémie, *deprædatus est animam meam* : Mes yeux, que je n'ai pas circoncis, c'est-à-dire, à qui j'ai donné la liberté de s'ouvrir à tous les objets, ont volé mon âme ; ils lui ont ravi son innocence, et ces mauvais désirs, dont les yeux sont le symbole, aussi bien que les organes, m'ont emporté ce que je m'étais acquis de mérites. David était tombé dans le même précipice que son fils. Ses yeux, qu'il n'avait pas circoncis, regardent une femme qui se baignait dans un bain ; elle était fort éloignée de lui, mais la concupiscence était dans lui, dit saint Augustin ; l'objet de ses regards et de ses désirs ne lui était pas proche, mais la convoitise se trouvait dans son âme : *De longe vidit illam in qua captus est ; mulier longe, libido prope ; alibi erat quod videret, in illo erat in quo caderet* ; et ainsi il perdit son salut en commettant un adultère et un homicide. Cette mauvaise femme dont parle la Genèse s'efforça de faire commettre un adultère au chaste Joseph après que ses yeux lui eurent fait voir qu'il était un très-beau jeune homme ; le feu entra par ses yeux : *Injecit domina oculos suos in Joseph*, et la beauté de ce jeune homme, tout innocent qu'elle était en lui, devint un sujet de crime en cette femme qui le regarda avec des yeux qui n'étaient pas honnêtes : Saint Ambroise dit de belles paroles sur ce sujet. Ce ne fut pas Joseph qui fit montre de sa beauté pour prendre cette femme, mais ce fut elle qui étendit les rets où elle fut prise, car ses regards furent des lacets et des liens pour elle, et l'on peut assurer que les premières flèches qui blessèrent son cœur et qui firent ses mauvais désirs sortirent de ses yeux : *Bene eum excusavit Scriptura dicens : Injecit oculos in Joseph, hoc est, non iste se ostentavit, sed illa retia sua misit et indagine sua capta est ; laqueos suos sparsit et suis hæsit vinculis ; prima vero adultera oculorum tela sunt, secunda verborum*. Les vieillards qui voulurent faire commettre un adultère à la chaste Susanne s'y disposèrent par leurs regards : *Videbant eam senes quotidie ingredientem et deambulantem, et exarserunt in concupiscentiam ejus*. Ils regardèrent cette femme avec attention, sa beauté leur plut, sa bonne grâce leur ravit le cœur et leur ôta le jugement ; ils se résolurent de commettre un adultère, sans savoir s'il y avait de la disposition dans cette honnête femme ; ils ne considéraient pas qu'ils voulaient faire une mauvaise action dont mille motifs leur devaient ôter jusqu'à la pensée, et tout cela

pour n'avoir pas circoncis leurs yeux, et avoir condescendu aux désirs de leur chair, comme dit saint Paul.

De tout ce discours qui nous a appris le commandement de saint Paul, qui veut que pour vivre en chasteté nous nous opposions aux désirs de notre chair, que nous pratiquions cette circoncision spirituelle qui en retranche les désirs charnels ; enfin de l'exemple de tant de personnes à qui des regards lascifs ont donné la mort, il faut tirer cette conclusion et cette assurance que, si nous voulons garder la chasteté, il faut mortifier notre chair par des pénitences qui l'affaiblissent et par un retranchement généreux de tout ce qu'elle désire et qui peut être le sujet de notre malheur, ainsi que faisait saint Paul, comme il nous l'assure par ces paroles : *Castigo corpus meum et in servitutum redigo*. Mais allons au second moyen que saint Thomas nous enseigne pour vivre en chasteté, et qui se prend du côté de l'âme.

DEUXIÈME POINT.

Après que nous avons affaibli la concupiscence par le retranchement des plaisirs du corps, il faut apporter le remède du côté de l'âme, qui est la principale partie de nous-mêmes, et qui par une lâcheté criminelle descend et travaille pour les plaisirs du corps. Saint Thomas dit que nous devons empêcher que notre esprit ne forme de mauvaises pensées, qui sont la source des mauvais désirs et des sales actions. C'est à quoi Dieu nous exhorte par le prophète : *Auferite malum cogitationum vestrarum ab oculis meis* : Eloignez de mes yeux le mal de vos pensées, ne me présentez pas un objet si hideux ; mes yeux, qui sont très-purs, sont offensés par ces mauvaises pensées et ne peuvent les souffrir, d'autant qu'elles sont la semence de mauvaises actions ; et quand bien même elles ne produiraient pas les mauvaises choses dont elles sont la source et donnent le désir, elles sont criminelles devant mes yeux. Dieu nous dit encore par le prophète Michée : *Væ qui cogitatis inutile et operamini malum in cubilibus vestris* : Malheur à vous qui roulez de mauvaises pensées dans votre esprit, qui vous entretenez la nuit dans des choses deshonnêtes qui font vos mauvais songes et les impuretés qui vous arrivent dans votre sommeil. Dans le saint Evangile le Fils de Dieu condamne d'adultère les mauvais regards qui sont suivis de désirs impudiques. Qui-conque, dit-il, regardera la femme de son prochain avec des yeux de concupiscence, est coupable d'un adultère, comme s'il l'avait exécuté, parce qu'il en a eu le désir et qu'il a fait cette mauvaise action dans son cœur : *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mæchatus est eam in corde suo*. Et saint Thomas dit que, quoique nous devions chasser de nos esprits toutes mauvaises pensées, il faut néanmoins apporter une grande diligence pour les deshonnêtes, parce qu'elles font plus d'impression dans nos esprits et nous disposent plus fortement à exécuter les choses dont elles nous donnent le désir : *In-*

ter cæteras cogitationes malas magis incitant ad malum cogitationes lascivæ. Il fait voir la vérité de cette proposition par deux raisons qu'il prend d'Aristote : parce que le plaisir est naturel à l'homme ; il est dans le monde et jouit de la vie par l'effet d'un plaisir, son enfance se passe dans les plaisirs ; sa mère, ses nourrices sont tout occupées à lui en donner ; le lait qu'il suce, les langes qui l'emmailotent, ces petites caresses qu'on lui fait pour lui conserver la santé et lui ôter ces chagrins, qui font sa mauvaise humeur et les inquiétudes de sa mère, sont des plaisirs qu'on lui donne, et ainsi étant né et nourri dans les plaisirs, il ne faut pas s'étonner s'il a toutes les dispositions pour les voluptés, et si, quand il est devenu grand et en état de faire le mal, il s'y porte avec violence. Les pensées de larcin et de vengeance ne sont pas naturelles à l'homme, elles ne naissent en lui qu'en suite de quelque injure qu'il a reçue et qu'il croit lui faire perdre son honneur. Il ne se porte aux larcins que lorsqu'il est pressé de la pauvreté ou de quelque autre passion, mais il se porte naturellement à la deshonnêteté ; ce mouvement sort du fond de sa nature, elle lui en donne toutes les dispositions et lui en fait désirer l'exécution, comme d'un bien qui regarde la conservation de son espèce, et ainsi il s'entretient facilement et avec plaisir dans ces mauvaises pensées, il les roule agréablement dans son esprit, qui en étant rempli les imprime à l'imagination, et après, cette puissance trouble le sang, allume le feu dans le corps et fait cette rébellion de nos membres, que la plus rude pénitence a beaucoup de peine à apaiser : *Delectatio est homini connaturalis et a juventute connutrita; facile in eam appetitus fertur, cum cogitatio proponit.*

La seconde raison que saint Thomas apporte pour nous faire voir le grand dommage que les mauvaises pensées nous causent, et les fortes impressions qu'elles font sur nos esprits est, dit-il, que les choses délectables le sont davantage et à nous plus agréables, quand on les considère en particulier, que lorsqu'on les regarde en général. Cet impudique prend plus de plaisir à penser à cette femme particulière qu'il aime et dont il désire la jouissance, que lorsqu'il pense à tout le sexe et qu'il regarde toutes les femmes en général. Il lui est plus aisé d'en séduire une que de corrompre toutes les chastetés. Or, est-il que, lorsqu'un homme a une pensée deshonnête, ce n'est que pour une seule, il descend au particulier et quitte toutes les autres femmes pour ne penser qu'à celle qui a allumé sa concupiscence et qui peut lui donner ce sale plaisir ; et ainsi la pensée sale fait plus d'impression que toutes les autres : *Delectabilia in particulari sunt magis voluntaria quam universali; manifestum est autem quod per moram cogitationis ad particularia quæque descendimus.* C'est pourquoi le grand apôtre, qui connaissait fort bien le dommage qu'elles nous apportent, nous conseille de fuir le péché de deshonnêteté : *Fugite fornicationem*, c'est-à-dire, de n'en souffrir pas

la moindre pensée, de ne s'y arrêter pas un moment. Voyez avec quelle diligence vous vous éloignez du feu qui vous brûle, d'une bête féroce qui se présente à vous et d'un ennemi qui vous cherche pour vous tuer. Il faut éviter avec la même promptitude les mauvaises pensées ; c'est un feu qui vous conduit dans celui de l'enfer, c'est un monstre qui veut vous dévorer et un ennemi qui veut vous ôter la vie spirituelle et éternelle.

Mais pour éviter ces mauvaises pensées, pour leur résister quand nous en sommes attaqués, il faut se servir des moyens que Tertullien donne à sa femme pour n'en être pas surpris : *Stude igitur ad virtutem continentia* : Ma femme, dit ce grand homme, je vous engage de vivre en continence, d'aimer et de conserver cette vertu : *Modestia quæ pudorem procurat, sedulitati quæ nugas non facit, frugalitati quæ seculum spernit.* Le premier moyen que Tertullien nous apprend pour garder la chasteté : *Modestia quæ pudorem procurat*, est que la modestie se fasse voir dans les paroles et dans les gestes, c'est-à-dire, qu'il n'en sorte pas une de notre bouche qui ne soit pure, innocente, et qui ne fasse connaître que nous aimons la chasteté ; mais pour ces paroles sales, pour ces mots à double entente, pour ces contes lascifs, ils doivent être inconnus aux chrétiens. Clement Alexandrin dit que l'homme a des mœurs de feu, *ignitos mores*, ou qui ont une grande disposition à le concevoir et à être embrasées. Et un grand auteur appelle ces paroles sales *Verborum scintillas*, des bluettes de feu, parce qu'elles l'allument dans les cœurs d'où elles sortent et dans les oreilles qui les reçoivent. Saint Paul le dit plus clairement : *Corrumpunt bonos mores colloquia mala* : Les discours impudiques sont comme un feu qui embrase les bonnes mœurs et un venin qui infecte le cœur de celui qui les écoute ; ce qui fait connaître que celui qui les prononce en est lui-même gâté. Oui, chrétiens, il n'y a pas de témoignage plus assuré, ni de preuve plus certaine de l'impureté d'un homme ou d'une femme que les paroles deshonnêtes. C'est un axiome infailible du Fils de Dieu, que de l'abondance du cœur la bouche parle : *Ex abundantia cordis os loquitur* ; c'est pourquoi il disait aux Juifs : Comment pouvez-vous bien parler, puisque vous êtes mauvais ? *Quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali ?* Ne savez-vous pas que les paroles sont les images sensibles et les interprètes fidèles de nos sentiments, que lorsque le feu est dans le cœur, la fumée en sort par la bouche ; qu'un estomac ulcéré ou pourri pousse une haleine puante ; suivant cela donc, qui est très-véritable, on peut juger infailiblement que celui qui tient des discours impudiques est lui-même un impudique.

Sidonius Apollinaris passe plus avant, car il dit qu'il est plus aisé de trouver un homme qui vive mal et qui parle bien, qui soit deshonnête dans ses mœurs et chaste dans ses paroles, que d'en rencontrer un qui parle salement et qui vive en chasteté ; tant

il est vrai que les paroles déshonnêtes corrompent les bonnes mœurs de ceux qui les écoutent, et qu'elles sont une marque infail-
 lible que celui qui les profère est lui-même gâté et corrompu. Ne me dites pas que ces paroles lascives ne sortent que de votre bouche, mais que votre cœur en est innocent; que vous êtes chastes dans vos mœurs, quoique vos discours soient impudiques, cela n'est pas possible, car ce serait un prodige qui ne s'est jamais vu.

Si ces paroles déshonnêtes, qui sont indignes d'un chrétien, sortent de la bouche d'une femme ou d'une fille, elles sont horribles, et l'on ne peut les écouter que comme des blasphèmes. Tertullien appelle les femmes *Sacerdotes pudicitiae*, des prêtresses de pudicité, parce qu'elles doivent être consacrées par cette vertu. Leur cœur doit être l'autel de la pureté, leurs pensées les victimes, leur langue l'encensoir qui présente à Dieu un thimiamme sacré. Ou bien, disons qu'elles sont les prêtresses de la pureté, parce qu'elle doit être si parfaite dans leur cœur et dans leurs paroles, qu'elles puissent la communiquer aux autres. Une fille, une femme, ne doivent jamais entendre la moindre parole qui ressente l'impureté; sans rougir et sans témoigner, par un prompt départ ou par quelque correction, que c'est les offenser outrageusement que d'en proférer en leur présence. Que si, au contraire, elles ont eu l'impudence d'en proférer de semblables, si elles les écoutent sans émotion ou témoignent de l'agrément pour ceux qui les disent, ou montrent connaître les choses dont on parle, enfin, si par leurs gestes et par leurs regards lascifs elles donnent, non-seulement la liberté, mais excitent même les impudiques à leur tenir des discours déshonnêtes, que peut-on penser? que peut-on dire? si ce n'est qu'elles connaissent, qu'elles aiment les choses dont on les entretient, et qu'au lieu d'être les prêtresses de la pureté, comme dit Tertullien, elles sont un feu qui allume la concupiscence, et un égout d'impureté, comme dit le même Père : *Latrinarum antistites*.

Secondement, pour vivre en chasteté il faut éviter l'oisiveté : *Sedulitati quæ nugæ non facit*. Il est assuré, chrétiens, que l'oisiveté est la mère de tous les vices, qu'elle dispose l'homme à toutes les mauvaises actions, qu'elle lui fournit les moyens et lui donne l'audace pour les exécuter; qu'elle est un marais où naissent toutes les bêtes venimeuses. Mais particulièrement elle est la mère de l'impureté, le nid où elle se repose. Une fille, une femme dont l'esprit n'est jamais occupé à quelque bonne pensée, ni les mains à quelque honnête travail, sont toujours en disposition d'écouter de mauvais discours, présentent au démon un esprit vide qu'il peut remplir de mauvaises pensées, une imagination vague où il peut peindre mille sales représentations. Mais quand même les démons ne les approcheraient pas, que les impudiques se tairaient, la concupiscence, qui nous est naturelle, cette pente et

cette mauvaise inclination que nous avons pour les impuretés ne leur en donnerait-elle pas l'invention et le désir? L'oisiveté, qui fut la cause des abominations de Sodome, est aujourd'hui la source funeste de la perte de la plupart des filles; leur malheur commence par la paresse, qui, leur liant les mains, ouvre leur esprit aux mauvaises pensées, leur cœur aux sales désirs, leurs langues aux paroles déshonnêtes, leurs oreilles aux entretiens profanes, et enfin tout leur corps à l'impureté. Ce qu'elles eussent évité par un travail honnête qui, conservant leur pureté, aurait augmenté les biens de leur famille.

Enfin, pour garder la chasteté il faut être fort modeste aux habits : *Frugalitati quæ sæculum spernit*, dit Tertullien. Autre part le même Père veut que la pureté du chrétien soit si grande, que du cœur, où elle doit être comme dans son trône, elle se répande au dehors, qu'elle se fasse voir dans les paroles, dans les gestes, et singulièrement sur les habits, qui doivent être conformes à l'état de chrétien et de professeurs de pureté. Le même Tertullien appelle les habits modestes : *Lenocinii facitandi impedimenta*, des empêchements qui ôtent à l'impureté l'audace de se produire, qui écartent bien loin de nous ceux qui ont de mauvais desseins, et qui prennent de là l'avantage de les produire ou de nous en persuader l'exécution; car une fille et une femme qui sont vêtues modestement, qui couvrent la nudité de leurs bras et de leur sein, témoignent par cette bonne composition qu'elles aiment la pureté et qu'on ne doit les approcher qu'avec retenue, ni leur parler que de choses honnêtes. Mais, au contraire, celles dont les habits sont, comme dit Sénèque, l'étendard de leur vanité et le nid de leur incontinence, font connaître qu'elles tirent de la vanité ou qu'elles cherchent à vendre ce qu'elles montrent avec impudence; qu'elles ont le feu dans le sein, puisqu'elles ne peuvent souffrir les linges qui devraient le couvrir, et qu'enfin elles sont toujours en état d'allumer de mauvais désirs et de servir d'instrument au démon pour perdre les âmes.

Mais, ce qui est encore fort considérable, c'est que ces femmes, qui aiment d'aller richement vêtues, en perdant les hommes par les mauvais désirs qu'elles leur font naître, se perdent elles-mêmes pour entretenir ce luxe d'habits. Un père ne pourra ou ne voudra pas en fournir à sa fille, un mari les refusera à sa femme; que feront ces misérables, qui ont de la vanité et qui croient avoir de la beauté? elles écouteront cet impudique qui, blâmant la rigueur d'un mari ou d'un père, leur témoignera qu'il a de la compassion de les voir avec des robes vulgaires, de l'amour et des biens pour leur en donner de plus belles. Ces promesses, qui contentent leur vanité, sont l'écueil de leur honneur et de leur salut, ou du moins elles sont de fortes tentations qui les ébranlent et qui les sollicitent fortement, ce qui ne leur arriverait pas, si elles se contentaient de robes qui

fussent dans la bienséance de leur condition, de leur âge et de la profession du christianisme. Mais allons au troisième point, et voyons ce que nous enseigne saint Thomas et ce que nous devons faire pour vivre en chasteté.

La troisième chose qu'il faut pratiquer pour la conservation de cette vertu se prend des choses extérieures, qui sont les sales peintures et la conversation des femmes : *Ex parte vero exteriorum est conversatio et aspectus mulierum.*

Je dis premièrement, que pour garder la chasteté il faut fermer les yeux aux peintures lascives, à ces nudités de femmes, à ces actions déshonnêtes qu'on y représente. C'est une chose étonnante et qui fait l'opprobre de la religion chrétienne, qu'il se trouve des personnes qui la professent, qui tiennent dans leur chambre, qui exposent dans une salle, qui font l'ornement d'un cabinet de tableaux sales. Peut-on bien croire, quand on voit le portrait d'une Vénus impudique, d'un Jupiter corrompateur de toutes les beautés, d'un Mars adultère, d'un jugement de Paris, que le maître qui a acheté et qui expose toutes ces saletés et toutes ces idolâtries soit chrétien et soit chaste? Mais n'a-t-on pas sujet de dire qu'il est un idolâtre, un impudique? Cratès le cynique, ayant regardé la statue de Phryné, qui était une femme débauchée que les Grecs, comme un chef-d'œuvre de Praxitèles, avaient exposée dans le temple de Delphes : Voilà, dit-il, le dépôt de l'intempérance des Grecs. On peut dire même chose lorsqu'on voit de ces sales peintures dans les maisons des chrétiens : Voilà le dépôt de l'impureté du maître ou de la maîtresse du logis : *Intemperantiæ Græcorum depositum.* Le sénat de Rome, qui était païen, ne voulut pas recevoir le portrait de Jésus-Christ parmi ceux de ses dieux, et nous souffrirons que les portraits de Vénus soient quelquefois mêlés avec ceux de la sainte Vierge? que celui de Jésus-Christ mourant en croix soit avec celui de Jupiter, qui commet une action déshonnête? On fait revivre l'idolâtrie lorsqu'on expose les images des faux dieux, on cherche des imitateurs à leurs actions lorsqu'on les représente dans des tableaux.

Sénèque, quoique païen, ne veut pas que les historiens écrivent et fassent savoir à la postérité les mauvaises actions qui ont été faites, de peur qu'on ne propose des exemples à imiter, et qu'on n'instruise qu'on peut faire ce qui a déjà été fait. Le mal est si hideux, qu'il ne faut jamais le produire; il a néanmoins pour quelques-uns tant d'attraits, qu'ils ne peuvent le voir sans le suivre et le pratiquer; et il sera permis aux chrétiens de représenter dans un portrait les amours des dieux et des déesses, les transports d'un Pyrame, les fureurs d'une Biblis, les langueurs, les désespoirs d'une Philis?

Les saints conciles ont condamné ces peintures sales et ont prononcé anathème contre ceux qui les font et qui les gardent. Un d'eux les appelle les prestiges et la fascination

des yeux, les corrompteurs de l'esprit, les souffles qui allument le feu des concupiscentes : *Oculorum præstigiatrices, mentis corruptrices, et sufflammationum ad turpes voluptates incitatrices.*

Tertullien condamne d'idolâtrie les sculpteurs et les peintres qui formaient les statues ou qui représentaient les images des dieux; ils sont idolâtres, disait-il, parce qu'ils leur offrent leur esprit : *Ingenium tuum litas*; le travail de leurs mains et leurs plus belles expressions; ils sont encore pires que les idolâtres, puisqu'il n'y en aurait pas sans eux, et qu'ils portent les autres à l'idolâtrie, en leur présentant le sujet qu'ils doivent adorer. Nous pouvons dire la même chose à ceux qui font de sales tableaux, à ceux qui les vendent, qui les achètent et qui les exposent. Vous êtes impudiques et des maîtres d'impudicité; vous faites et enseignez le mal.

C'est une résolution de quelques docteurs d'Espagne qui furent consultés sur ce sujet; ils dirent d'un commun accord que celui qui peint, qui expose des tableaux impudiques, qui en fait l'ornement de sa maison, pèche mortellement, tant à raison du scandale qu'il donne, que parce qu'il publie ses impudicités; car il donne sujet de croire qu'il aime ces choses qu'il a achetées à grand prix, qu'elles sont les copies ou les exemplaires de ses impuretés, qu'il en fait l'entretien de son esprit et le modèle de ses sales actions. Il pèche encore mortellement, parce qu'il présente à son prochain un sujet et un motif de ruine. Les ignorants et les femmes qui ne savent pas lire ont des yeux pour voir dans ces tableaux ce qui a été fait, et pour apprendre ce qu'on peut faire. Ce sont des livres toujours ouverts et qui se présentent à tous les yeux. Ces portraits lascifs ont une voix qui se fait entendre à toutes les personnes, qui persuade toujours et sans honte l'impureté; et ainsi c'est un péché mortel de les exposer à la vue des hommes. Quoi! la concupiscence qui nous porte à la saleté n'est-elle pas assez forte? Le démon n'est-il pas assez adroit et assez vigilant pour nous la persuader? Les occasions pour la commettre qui se présentent à nous ne sont-elles pas assez fréquentes et assez violentes? En faut-il encore présenter des exemples qui, étant immobiles et fort naturels, sont toujours en état de nous porter au mal?

Les pensées et les actions déshonnêtes donnent d'abord quelque horreur, on ne s'y porte qu'avec quelque honte, et souvent avec crainte, mais on la perd à force de voir ces choses sales. Le vice s'apprend et s'apprivoise, la honte s'efface, la crainte se dissipe ou se change en une effronterie qui commet le mal avec impudence. Platon, qui était un philosophe païen, défend ces sales peintures qu'il dit être des corrompteurs de la jeunesse et des maîtres vivants qui enseignent et qui persuadent le vice. Il fait cette défense après les funestes exemples qu'il en avait vus. La vénus de Praxitèles trouva non-seulement des adorateurs, mais des amoureux. Il s'est

vu de jeunes impudiques qui soupiraient après cette statue, et l'artisan même qui l'avait faite l'aima salement. C'est pourquoi j'approuve beaucoup la loi que les Portugais ont faite, et qui défend de mettre au jour et d'exposer à la vue des hommes des tableaux, si premièrement ils n'ont été vus et examinés de même que les livres par des personnes qui sont ordonnées pour cela. Si cette loi qui est très-juste et très-sainte était pratiquée par toute la chrétienté, on n'y verrait pas tant de sales peintures, on ne souffrirait pas l'infamie qu'elles attirent dans les maisons. C'est donc une chose résolue et que les saints et la raison nous font voir nécessaire pour garder la chasteté, de ne souffrir pas ces peintures sales, de les ôter, de les brûler, si nous en avons le pouvoir, ou de le persuader à ceux à qui elles appartiennent. Que si nous ne pouvons faire ni l'un ni l'autre, il faut fermer les yeux pour ne les regarder pas, et c'est un moyen nécessaire pour garder la chasteté.

Que si la peinture d'une femme, si une image lascive, si la représentation d'une action deshonnête fait de si fortes impressions sur nos esprits, que doit faire l'original? Quel mal ne reçoit-on pas de la vue, de l'entretien, de la conversation et des agréments des femmes? Le Sage nous dit dans l'Ecclésiastique, que leur beauté a fait la perte de plusieurs personnes : *Propter speciem mulieris multi perierunt*. David y a perdu sa sainteté, Salomon sa sagesse, Samson sa force. Il est vrai que la beauté est un rayon divin, comme disent les platoniciens; elle est, comme assure Tertullien, la félicité du corps et l'anticipation de l'habit de gloire, que nous porterons après la résurrection; elle a, comme dit le philosophe, un pouvoir qui commande, qui se fait obéir et qui attire les respects de ceux qui la regardent; mais, ô Dieu! que ce pouvoir est tyrannique, que la beauté est funeste à ceux qui en sont ornés et qui la convoient! Le démon n'a pas d'armes plus fortes pour surmonter les hommes que la beauté des femmes. Ceux qu'un rude et long exercice de pénitence, ceux que l'âge, que leur retraite semblaient avoir mis en assurance ont été ébranlés, et quelques-uns sont tombés. On a vu un martyr, qui pour la défense de sa religion ayant souffert de très-rigoureux tourments qui avaient déboîté ses os, tiré le sang de ses veines, déchiré sa peau et meurtri sa chair, dans cet état qui donnait de la compassion à ceux qui le regardaient, et qui ne devait lui permettre de pensée que la mort qu'il touchait, et dont il sentait les rigueurs, une femme charitable se présente pour panser ses plaies et lui donner des aliments; elle se rend assidue à cet acte de charité et donne un peu de vigueur à cet homme mourant; mais malheur! en même temps, et par les mêmes moyens qu'elle ferme les plaies dont le corps de ce martyr était couvert, elle lui en ouvre dans le cœur; il lui donne de l'amour et elle en reçoit; la charité de cette femme se convertit en compassion naturelle, la compas-

sion en amitié, l'amitié allume un feu deshonnête qui leur fit commettre un adultère dans une prison et parmi les chaînes. Cet exemple nous doit apprendre deux choses: la première, de ne point nous fier en notre vertu, en la sincérité de nos intentions et en l'expérience des choses passées, puisqu'un martyr qui avait résisté aux tourments, qui touchait presque la couronne due à sa patience et à sa foi, qui semblait n'avoir plus qu'un moment de vie, qui commet une action deshonnête; la seconde chose que nous devons apprendre est d'éviter la compagnie des femmes, quelque honnêtes, quelque charitables qu'elles soient, et quelques prétextes que nous ayons pour converser avec elles : *Colloquium illius quasi ignis exardescit*, dit le Sage; leur vue, leur entretien allume un feu qu'on a peine à éteindre. On commence par des discours saints, on veut les instruire à la piété, résoudre leurs doutes, animer leur faiblesse, mais insensiblement on change de discours, on fait des digressions, on se donne des assurances et des témoignages d'amitié, qui enfin se terminent dans la saleté.

Saint Cyprien nous apprend le danger où l'on s'expose dans la conversation des femmes. Elle apporte, dit ce docteur, bien des inquiétudes et fait naître beaucoup de mauvaises pensées; leur beauté et leurs complaisances font des plaies mortelles à nos âmes, car, comme le charbon allumé jette des bleuets, que le fer nourrit la rouille et que les aspics donnent la mort par leurs yeux, ainsi les femmes répandent un venin de concupiscence qui tue les âmes : *Fœdere suo magnas molestias præstat, et cui adhæserit contra fas insanabilem ingerit plagam; de carbonibus scintillæ dissiliunt, de ferro rubigo nutritur, morbos aspides sibilant, mulier infundit concupiscentiæ pestilentiam*.

C'est pourquoi, pour éviter tous ces maux qui sont infaillibles et très-dommageables, il faut éviter la compagnie des femmes, et singulièrement de celles que leurs vices ont diffamées, ou que leur humeur trop libre rend disposées à la cajolerie et à des privautés qui ne sont pas innocentes. Le Fils de Dieu, qui était saint par nature, ne leur parla jamais que pour faire leur conversion, et encore était-ce dans des lieux ouverts à tout le monde, et en un temps qui ne pouvait pas donner le moindre soupçon, comme il se vit en la Samaritaine. Tous les saints en ont usé de la sorte, et nous croirons garder la chasteté, n'être pas attaqués de mauvaises pensées qui infectent le cœur et qui sont des dispositions à des actions deshonnêtes, ayant très-souvent des entretiens avec des femmes, recevant leurs présents, leurs lettres et les autres témoignages de leur estime? Cela ne se peut et n'a jamais été vu. Au contraire, on ne voit tous les jours que les chutes déplorables qui font l'infamie des familles, le déplaisir des anges et la joie des démons, qui sont arrivées par des conversations qu'on croyait fort innocentes et qui l'étaient dans leur commencement,

mais qui après, dans la suite, ont dégénéré en des entretiens et des amitiés criminelles; c'est pourquoi, pour les éviter et pour garder la chasteté qui fait de nos corps les temples du Dieu vivant et les sanctuaires du Saint-Esprit, il faut les mortifier par toutes sortes de pénitences; il faut porter un faisceau de myrrhe comme l'Épouse, et non une branche, c'est à dire qu'on ne doit pas se contenter de se mortifier en une seule chose, mais il le faut faire en toutes celles qui peuvent nous porter à l'impureté, comme sont tous nos sens, toutes les puissances de notre âme et toutes les choses extérieures. Faisant de la sorte, nous conserverons ce trésor qui nous fera mériter celui de la gloire, que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

SERMON LIII.

DE LA VIRGINITÉ.

Simile est regnum cœlorum decem virginibus.

Le royaume des cieux est semblable à dix Vierges
(S. Math., ch. XXV).

Tertullien dit qu'il y a trois sortes de vierges, qu'il appelle vierges de Dieu, *virgines Dei*, vierges des hommes et vierges du diable. Les premières sont celles qui sont consacrées à Dieu par un vœu solennel, ou qui, comme dit saint Paul, lui offrent leurs corps comme une hostie vivante, sainte et agréable. Ce même Père les appelle : *Virgines bonæ et sanctæ*, des vierges bonnes et saintes. Elles sont bonnes, parce qu'elles joignent à la virginité, pour son assurance et pour son ornement, toutes les autres vertus; elles sont saintes, parce qu'elles sont les épouses d'un époux très-saint : *Despondi enim vos virginem castam exhibere Christo*, et qu'elles professent un état qui est un grand acheminement et qui fournit des moyens pour acquérir la sainteté. Il y a aussi des vierges des hommes : ce sont ces filles qui ont l'intégrité du corps, qu'elles perdent dans le mariage; ils les appellent : *Nundinatio capita*, parce qu'elles désirent se marier, et qu'il semble qu'elles veulent vendre à un mari leur liberté, leur corps et leur virginité. Mais il y a encore des vierges du diable. De ce nombre étaient les Vestales, qui consacraient leur virginité pour quelque temps à la déesse Vesta, et qui par une idolâtrie épouvantable se privaient des plaisirs pour souffrir des peines en l'autre monde. Car, comme dit le même Père, le feu qu'elles gardaient, le voile rouge qu'elles portaient sur leur tête étaient les marques du feu qui devait les brûler dans l'enfer. Chrétiens, je ne veux pas vous parler de la seconde, ni de la troisième sorte de vierges, mais seulement de la première, afin de leur faire connaître l'excellence de leur état, qui les met, comme dit saint Grégoire, dans un rang séparé et élevé au-dessus de la nature humaine : *Castimonia dividens mundum*, parce qu'elles mènent une vie dont l'exemple est venu des cieux : *Hanc vitam fluxisse de cœlo*. Mais avant de commencer ce discours de la virginité adressons-nous au Saint-Esprit, qui allume cette

flamme sacrée dans le cœur des vierges, et interposons la médiation de la Vierge des vierges, qui est la divine Marie, qui nous obtiendra les grâces nécessaires, et disons-lui avec l'ange : *Ave, Maria*.

Tertullien dit que dans la primitive Église il se trouvait quatre sortes de personnes qui offraient à Dieu leurs corps comme une hostie. Les premières et les plus parfaites étaient les vierges; les deuxièmes les veuves; les troisièmes étaient celles qui dans le mariage, et sous une apparence qui ne présentait rien de particulier, vivaient dans une parfaite continence; enfin, les dernières étaient celles qui ne se mariaient qu'une seule fois : *Virginitas quoque et viduitas, et modesta in occulto matrimonii dissimulatio, et una notitia ejus de bonis carnis, Deo adolentur*. Tous ces états sont très-bons et fort agréables à Dieu. La viduité, qui donne la liberté de s'occuper en de bonnes œuvres, qui lui présente un cœur qui avait été partagé dans le mariage, lui plaisait beaucoup; cet état de deux personnes qui vivaient dans le mariage sans se prévaloir de ses droits, et qui conservaient leur pureté parmi les occasions de la perdre, lui devait être fort agréable. Le célibat que gardaient ceux qui avaient été mariés une fois et qui se privaient des plaisirs qu'ils avaient goûtés, et qu'ils pouvaient continuer dans un second mariage, honorait Dieu beaucoup et était fort méritoire à ceux qui le pratiquaient. Mais, chrétiens, qu'il me soit permis de dire que la virginité les surpasse tous, et qu'elle est plus parfaite et plus agréable à Dieu. Les saints comparent l'état des mariés aux étoiles, celui des veuves à la lune, mais celui des vierges au soleil, dont les clartés et les influences surpassent de beaucoup celles de tous les astres. Ils disent encore que le mariage peut être dit semblable au cuivre ou à l'étain, le veuvage à l'argent, mais la virginité est un or fin et très-précieux; enfin ils sont tous éloquents lorsqu'ils parlent de la virginité; ils lui donnent des éloges qui la font voir incomparable. Oui, chrétiens, c'est un état si parfait, si agréable à Dieu et si estimé des hommes, que les païens mêmes l'ont beaucoup estimé et l'ont fait pratiquer aux Vestales qui gardaient le feu sacré en l'honneur de la déesse Vesta. Ils ne souffraient pas qu'on fit mourir une vierge, et ils prenaient pour le présage de quelque grand malheur, et faisaient une punition très-sévère de ces filles qui, étant obligées à garder leur virginité, venaient à la perdre. Mais pourquoi prenons-nous les excellences de ce merveilleux état de l'estime qu'en ont faite des personnes qui n'en connaissaient pas le mérite, qui ne le conservaient que par superstition, et qui faisaient de la matière d'une vertu le sujet d'une idolâtrie? Entendons parler saint Paul, qui avait les lumières divines, qui était un oracle du ciel, et qui ne dit et ne conseille que ce qu'il a appris par révélation et qu'il sait être fort agréable à Dieu. Ce divin apôtre dit qu'il ne peut pas commander de la part de Dieu et obliger les hommes à un état dont il leur

laisse la liberté; qu'il sait que le mariage est institué de Dieu pour conserver notre espèce et pour remplir au ciel la place des démons et le nombre des prédestinés; qu'il sait même que la virginité est un don de Dieu, qui n'est pas accordé à toutes personnes, que tous les hommes n'ont pas assez de force et de résolution pour s'engager dans un état qui les fait vivre dans la chair et sur la terre, comme s'ils étaient des esprits et qu'ils fussent dans le paradis. C'est pourquoi il ne blâme pas ces pères qui marient leurs filles, qui en font comme le séminaire du genre humain et la source de leur postérité : *Præceptum Domini non habeo, consilium autem do*, mais il conseille la pratique d'une vertu qu'il ne peut pas commander; il voudrait qu'elle fût commune parmi les hommes, et que le monde finît par cet embrasement sacré. Et pour donner de la force à son conseil, il représente les inconvénients qui sont inséparables du mariage, qui font souvent gémir ceux qui s'y trouvent engagés, et porter envie aux vierges qui ne le connaissent pas. Mais après qu'il nous a fait voir les engagements, les sollicitudes et les déplaisirs qui se trouvent dans le mariage, il nous représente les avantages qu'on reçoit de la virginité. J'estime, dit-il, que c'est un grand bien : *Existimo hoc bonum esse propter instantem necessitatem*. Saint Thomas, expliquant ces paroles de l'Apôtre, assure que ce bien, que saint Paul dit se trouver dans la continence, comprend toutes les espèces de bien et les communique à ceux qui la pratiquent; car la virginité est un bien honnête, utile et délectable, qui sont les trois sortes de bien. C'est un bien honnête pour la pureté dans laquelle on vit. Il est délectable pour la liberté qu'elle procure aux vierges, et utile pour la récompense qu'elle leur mérite : *Bonum honestum propter puritatem, delectabile propter libertatem, utile propter mercedem, quia debetur eis fructus centesimus*. Chrétiens, ces paroles du grand apôtre et l'explication que saint Thomas leur donne feront l'économie de cette prédication, où vous verrez que la virginité est un bien honnête, utile et délectable.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que la virginité est un bien honnête. Les docteurs remarquent que notre premier père Adam perdit par son péché trois sortes de biens; il fut privé de la justice originelle et de cette innocence où Dieu l'avait créé, qui était comme une robe éclatante qui le couvrait, une beauté qui le rendait agréable à son Créateur et aux anges, un caractère divin et une majesté souveraine qui lui faisaient mériter le respect et l'obéissance de toutes les créatures; enfin une loi qui réglait, et un frein qui arrêtaient tous les mouvements des passions. Il fut dépouillé de tous ces avantages, car sa désobéissance le met à nu et le rend si difforme, que dans cet état il se cache pour ne pouvoir pas souffrir les yeux de Dieu, et se couvre de feuilles, de honte qu'il avait de sa nudité. Il ne trouve plus d'obéissance parmi les créatures, ses vassaux

deviennent ses ennemis, ils le fuient, ils ne veulent ni le connaître ni lui obéir. Comme tout l'univers ne le connaît ni pour son monarque ni pour le lieutenant de Dieu, il trouve de la révolte dans toutes les parties de ses Etats; il en souffre dans lui-même, car ses passions sont dans le désordre, elles ne reçoivent ni les lumières de sa raison, ni la conduite de sa volonté, ni les ordres de cette justice originelle, qui réglaient toutes les parties dont il était composé et toutes les actions qu'il faisait pour plaire à Dieu. Mais ce qui était plus déplorable, c'est que ce pauvre malheureux fut puni par ses propres désirs; il avait mangé du fruit défendu sur la promesse que le démon lui avait faite d'une science universelle et d'une vie qui ne finirait jamais, mais il devint ignorant et fut condamné à la mort. Voilà le premier dommage qu'il reçut par sa désobéissance.

Le second fut que ce pauvre infortuné qui avait vécu dans une parfaite virginité, tandis qu'il fut dans l'état d'innocence, se voyant condamné à la mort et voulant conserver dans sa postérité la vie qu'il devait perdre en sa personne, approcha de sa femme et perdit cette pureté qui le rendait semblable aux anges. Il est vierge tandis qu'il est innocent et qu'il habite dans le paradis de délices, mais il perd tous ces avantages lorsque son péché le rend ennemi de Dieu. La virginité est donc un grand bien, puisqu'elle a commencé avec le monde, qu'elle a fait l'ornement du premier des hommes, qu'elle s'est conservée avec l'innocence et qu'il ne l'a perdue qu'avec ce don si précieux.

Et certes, il était convenable que dans cet état de bonheur qui lui donnait l'intelligence des anges, il en eût aussi la pureté et qu'il fût vierge; car les anges sont les vierges du paradis, et les vierges sont les anges de la terre. Je dirai davantage, que la virginité est plus à estimer dans les hommes que dans les anges. Ces esprits bienheureux ont deux qualités éminentes qui sont toute leur gloire; ils sont immortels et ils sont vierges. Le premier état qui se conserve toujours le même, n'a pas besoin de successeurs ou d'être multiplié par le mariage; mais il est institué et nécessaire sur la terre pour conserver l'espèce des hommes, qui se perdrait avec ses individus; et ainsi, il semble que la virginité qui est naturelle aux anges, parce qu'ils sont immortels, doit être étrangère aux hommes, puisque le mariage répare les brèches que la mort fait sur eux; et ainsi la virginité est plus glorieuse dans les hommes que dans les anges. Elle est naturelle à ceux-là, mais elle est un choix et une vertu dans les vierges de la terre. C'est une plus grande gloire, dit saint Chrysologue, d'acquiescer le bonheur et la perfection des anges, que de la posséder par nature; d'être ange par vertu que par son être, de mériter par son travail et par la pratique des vertus la pureté de ces esprits bienheureux, que d'en jouir comme d'une faveur que nous n'avons pas méritée et qui est une pure libéralité : *Angelicam gloriam acquirere majus est quam habere; angelum esse,*

felicîtatis est ; virginem , virtutis . Virgines enim hoc obtinent viribus quod habet angelus ex natura . Je dirai davantage pour relever la virginité des vierges par-dessus celle des anges. C'est que ces esprits bienheureux, comme ils n'ont pas eu de la peine à acquérir leur virginité, ils n'en ont pas aussi pour la conserver ; ils sont dans un glorieux retranchement qui les met à couvert des attaques de l'impureté ; le paradis où ils sont, la gloire qu'ils possèdent, leur nature qui est spirituelle, les rend insensibles à tous les mouvements de la génération ; et c'est une erreur de Tertulien et de quelques autres Pères de la primitive Eglise, de croire que les anges ont été touchés de la beauté des filles des hommes, qu'ils descendirent du ciel pour en jouir, et que de cette sale alliance sortirent ces géants dont parle la sainte Ecriture ; cette opinion est déraisonnable et fort injurieuse à la noblesse des anges, qui étant des esprits ne peuvent pas désirer ni prendre des plaisirs charnels pour lesquels ils n'ont nulle disposition et ne peuvent avoir aucun appétit. Elle leur est fort injurieuse, parce qu'étant toujours occupés à connaître et à aimer Dieu, ce divin objet remplit si fort toutes leurs puissances et attache si puissamment leurs affections, qu'ils ne peuvent avoir ni pensée ni désir pour quelque autre. C'est pourquoi il faut dire que la virginité qui leur est naturelle, est aussi dans une assurance qui n'en souffre ni la perte ni les attaques : mais celle des vierges est au milieu des ennemis dont elle est toujours occupée à repousser les assauts, c'est un trésor que nous portons dans les mains et parmi les voleurs, une fleur qui est dans les glaces et les neiges. Les ennemis qui l'attaquent sont au dedans et au dehors de nous, ils nous environnent et sont cachés dans nous-mêmes ; la chair qui en est le sujet, en est aussi l'ennemie ; elle cherche à perdre un bien qui est toute sa gloire, et ne désire que les plaisirs qui étant sa vie, donnent la mort à cette noble qualité. Au dehors nous avons autant d'ennemis qu'il y a d'objets qui peuvent la solliciter et la corrompre ; les sales discours qui entrent dans les oreilles, la beauté des femmes, la lecture des mauvais livres, la vue des tableaux lascifs, les aliments que nous prenons pour l'entretien du corps, les divertissements qui en soulagent les fatigues et qui récréent l'esprit, étant hors des règles de la modération, sont des ennemis conjurés à la perte de la virginité, et ainsi souffrant plus d'attaques dans les hommes que dans les anges, et sortant victorieuse de tous ces combats, elle est aussi plus glorieuse et plus méritoire en eux que dans ces esprits bienheureux.

Elle est encore plus étendue dans les hommes que dans les anges. Comme ceux-ci n'ont pas de corps et qu'ils sont des esprits très-simples, leur virginité est dans un point indivisible, et ne passe pas leur être spirituel ; mais, dans les hommes, elle commence dans l'esprit et se continue sur le corps. Elle a son trône dans le cœur et s'étend sur la chair : car, pour être véritablement vierge,

il faut l'être dans les deux parties qui nous composent : il est nécessaire que l'esprit soit pur et que le corps soit sans tache ; il faut éloigner de notre esprit les mauvaises pensées qui le remplissent de sales desirs ; et de notre chair, toutes les voluptés qui peuvent la souiller ; et ainsi, la virginité des hommes étant plus étendue que celle des anges est aussi en quelque façon plus noble.

Mais, chrétiens, ce n'est pas assez de louer la virginité, en disant qu'elle se trouve et qu'elle nous rend semblables aux anges. Il faut porter sa gloire plus haut, et dire avec saint Ambroise : *Hæc nubes, æra, Angelos, sideraque transgrediens, Verbum Dei in ipso sinu Patris invenit* : la virginité est élevée plus haut que les nues, que les astres, que les anges ; elle prend son origine et trouve son modèle en Dieu même. Il faut dire avec Didime Alexandrin : *Divina quædam res est virginitas* : La virginité est quelque chose de divin, et, pour descendre au particulier et connaître mieux ses avantages, il faut écouter saint Grégoire de Nazianze, qui dit : *Prima virgo Trias est* : la sainte Trinité est le prototype et la perfection des vierges. Le Père engendre son Fils éternellement ; et sa fécondité, qui est la production de son entendement, n'empêche ni ne détruit sa virginité, comme il se voit parmi les hommes qui cessent d'être vierges par les actions qui peuvent les rendre féconds. C'est une lumière qui procède d'une autre lumière, comme chante la sainte Eglise : c'est une pensée qui n'altère pas, mais qui fait la perfection de l'entendement qui la produit ; c'est une espèce que l'objet pousse hors de lui, et qui est reçue sans intéresser la pureté de son principe et de son terme. Le Fils produit, avec son Père, le Saint-Esprit, comme une flamme sans matière, et se conserve en sa pureté dans cette production éternelle de son amour. Le Saint-Esprit est aussi vierge, et quoiqu'il soit le principe de toutes les fécondités spirituelles, qui sont dans l'état de la grâce, et que même, au commencement du monde, il ait été porté sur les eaux, pour leur communiquer cette fécondité qui produit les oiseaux de l'air et les poissons dans la mer, néanmoins, il est parfaitement vierge. Mais sa virginité et sa fécondité se font plus admirer dans le mystère adorable de l'incarnation, où il communique à une fille, et joint en elle, par un pouvoir divin et par un miracle qui fait l'étonnement des hommes et des anges, la virginité avec la fécondité. Une fille est mère et vierge, et ces deux états, qui ne peuvent pas se souffrir dans la nature ; car l'un est la perte de l'autre, puisqu'on ne peut entrer dans celui de mère que par les brèches de la virginité, se trouvent dans la divine Marie, et nous donnent sujet de dire que si dans l'éternité : *Prima virgo Trias est ; secunda Virgo Maria est*, si l'adorable Trinité est la première vierge dans l'éternité et dans le temps, la seconde vierge c'est la divine Marie. Nous verrons la vérité de cet éloge que nous lui donnons, si nous considérons sa virginité dans son principe,

dans sa fin, dans ses moyens et dans les autres circonstances qui l'accompagnent. Dans son principe, la virginité féconde de la sainte Vierge a de la ressemblance avec celle de l'adorable Trinité, parce qu'elle en est une participation. Le saint Evangile nous apprend que l'ange qui lui porta la nouvelle de l'incarnation du Verbe, lui dit que la vertu du Très-Haut lui serait communiquée comme une ombre. Quelle est cette vertu du Très-Haut qui devait être communiquée à cette sainte fille ? Tous les Pères disent que c'est ce pouvoir infini qui rend une personne divine vierge et féconde, qui le fait père sans diminution de son intégrité, et lui donne cet avantage d'engendrer un fils sans corruption ; or, ce pouvoir divin qui fait ce prodige dans l'éternité, a été communiqué à la divine Marie. Sa fécondité est une émanation aussi bien qu'une image de la virginité féconde du Père éternel. Elle engendre un fils en même façon et par même principe, autant qu'il peut être communiqué à une pure créature. Elle est vierge et mère, comme le Père éternel, qui engendre toujours son Fils sans perdre jamais son intégrité. Que si nous regardons la fécondité de cette vierge dans son terme, c'est-à-dire dans l'effet qu'elle produit, nous trouverons qu'elle est aussi semblable à celle du Père éternel. Il engendre un Fils, qui est Dieu comme lui : *Deum de Deo*, chante l'Eglise ; aussi, la virginité de la divine Marie engendre un Fils, qui est non-seulement Dieu, comme son Père éternel, mais qui a une nature humaine semblable à celle de sa Mère. Il est Fils du Père par sa nature divine qu'il lui communique, il est aussi son Fils dans la nature humaine, qu'il reçoit de sa Mère ; parce qu'en toutes les deux générations il se trouve le même supposé et la même personne divine.

Que si nous regardons ces deux virginités du Père éternel et de la divine Marie, dans quelques circonstances qui les accompagnent, nous trouverons qu'elles sont beaucoup semblables. Le Père éternel engendre son Fils dans les splendeurs des saints, comme dit le prophète royal ; c'est-à-dire, dans le jour de toutes ses connaissances, qui le font être le Verbe de son entendement, la splendeur de sa gloire et l'image vivante de toutes ses perfections. Son cœur, comme dit le même prophète, pousse au dehors, par une opposition de relation, une bonne parole, qui est son Fils, qui néanmoins demeure dans son principe par son essence : *Eructavit cor meum Verbum bonum* : Marie, qui engendrait son Fils dans l'humilité de la nature humaine, le conçoit dans la bassesse de sa connaissance. Car lorsqu'elle dit ces paroles : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* : voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait suivant votre parole ; elle conçoit le Verbe ; elle se dit servante, lorsqu'elle est élevée à la dignité de Mère.

Or, cette virginité de la sainte Vierge, qui vient après celle de la sainte Trinité, qui en est une image et une émanation, est la première et la source de toutes les virginités.

Car, après qu'elle a été féconde d'un Fils, qui est Dieu, elle a produit toutes les vierges qui sont sur la terre : *Maria signum sanctæ virginitalis extulit, et integritatis primum Christo vexillum levavit* : la sainte Vierge a élevé l'étendard de la virginité ; elle est la première de toutes les vierges. Et saint Jérôme dit : *Mihi virginitas in Maria dedicatur a Christo*, la virginité a commencé et a été consacrée en la sainte Vierge : elle est le principe et le modèle de toutes les vierges. Le principe, parce que ce divin état n'était pas connu avant l'incarnation du Verbe. Tertullien dit que, dans l'ancienne loi, et plus encore parmi les païens, la virginité était rare, qu'elle s'est trouvée en peu de personnes, et que, même lorsqu'elle s'est rencontrée en quelques-unes, elle n'était pas parfaite : *Rara, nec perfecta, nec perpetua*. Elles étaient vierges de corps et non d'esprit ; elles avaient l'intégrité de leur chair, mais non pas la pureté de leur âme. Enfin, dit ce même Père, quand bien-même elle eût été parfaite ; c'est-à-dire, quand elle se fût trouvée dans l'esprit et sur le corps, elle n'était pas de durée, comme il se voyait dans les Vestales, qui gardaient leur virginité jusqu'à l'âge de trente ans ; et après, comme leur reproche saint Ambroise, leur impureté, qui jusqu'alors avait été dans la contrainte, se répandait avec plus de licence, et réparait, dans la suite de l'âge, la perte des plaisirs qu'elles avaient faite dans l'état d'une continence forcée ; mais maintenant la virginité est commune, il y a des millions de personnes qui la possèdent. Du temps de saint Chrysostôme il y avait jusqu'à trois mille vierges dans Antioche. Le nombre en était si grand et s'augmentait si fort tous les jours, qu'on appréhendait que le monde ne vint à manquer. Comme elle est commune, et qu'elle se trouve en tous les sexes et en toutes les conditions, elle est aussi parfaite en plusieurs, qui n'ont jamais formé de mauvais desirs pour des plaisirs auxquels ils ont renoncé, qui sont vierges au corps et en l'esprit, qui n'ont jamais fait ni désiré aucune action deshonnête. Enfin, elle est perpétuelle ; car on la garde fidèlement pendant toute la vie. Tertullien dit que dans la primitive Eglise il y avait des vieillards enfants : *Senes pueri* ; c'est-à-dire, des hommes et des femmes qui, dans leur vieillesse, avaient la pureté des enfants. Or, comme la sainte Vierge est le principe fécond et la mère de toutes les vierges, elle en est aussi le modèle, comme nous verrons en la suite de cette prédication. Mais après avoir vu que la virginité est un bien honnête, parce qu'elle tire sa noblesse, et de l'état d'innocence où elle a été comme en sa semence et en son bouton, et de la nature des anges, où elle est comme entée avec leur nature, et de l'adorable Trinité, où elle est avec toute sa perfection, et de la divine Marie, où elle se trouve avec un germe, d'où sont sorties toutes les autres vierges, il faut maintenant la regarder comme un bien utile.

SECOND POINT.

Je dis en second lieu que la virginité est un bien utile, comme dit saint Thomas, parce qu'elle nous apporte tous les biens, et nous met à convert de tous les maux. Tertullien, exhortant un chrétien à vivre en pureté, l'assure qu'il gagnera dans cet état, qui l'éloigne de tous les plaisirs de la chair, une grande substance de sainteté : *Per continentiam enim negotiaberis substantiam sanctitatis*. Et ensuite ce même Père nous explique ce qu'il entend par ce mot de substance de sainteté ; quels sont les biens que nous acquérons en nous privant des plaisirs de la chair : *Parcimoniam carnis*, dit-il, *spiritum acquirere*. *Recogitemus enim ipsam conscientiam nostram, quam alium se homo sentiat : cum forte a femina abstinet, spiritaliter sapit : Si orationem facit ad Dominum, prope est cælo ; si Scripturis incumbit, totus illic est : si Psalmum canit, placet sibi ; si dæmonem adjurat, confidit sibi*. Le premier bien, dit ce Père, qui fait la substance de la sainteté, et que nous acquérons par la continence, et beaucoup mieux par la virginité, c'est que l'homme devient esprit en quelque façon ; il change d'état et de condition ; d'homme il devient ange : *Castitas Angelos facit, qui eam servat Angelus est*, dit saint Ambroise. Et saint Laurent Justinian assure qu'elle est un art qui nous élève et qui nous transforme en la condition des choses célestes : *Virginitas ars est qua sublevamur ad sortem cælestium, et omnem vim amoris*.

Le second avantage que Tertullien remarque dans les vierges, et qui leur est acquis par la virginité : *Si orationem facit ad Dominum, prope est cælo* ; lorsqu'une vierge prie Dieu, ses oraisons en sont écoutées et exaucées : comme elle est élevée par son état au-dessus de la terre, qu'elle est éloignée de la chair et de la nature, et qu'elle ne vit qu'en esprit, toutes ses pensées, tous ses désirs sont dans le ciel : elle possède déjà ce royaume que les autres demandent, et ainsi ses prières n'ont pas de peine à s'élever à Dieu, puisqu'elle en approche par sa virginité ; ni à obtenir ce qu'elles lui demandent, puisqu'elle ne désire que les choses célestes qui sont conformes à l'état qu'elle professe. Les prières de ceux qui se trouvent engagés dans le mariage, ont deux grands défauts : le premier est, qu'elles sont intéressées ; car elles ne demandent que les choses qui sont nécessaires à leur condition. Cette femme demande à Dieu des enfants : si elle les obtient, elle prie Dieu de les lui conserver et de lui donner des biens pour l'entretien de leur vie, et de leur état : elle demande à Dieu la santé ou la vie pour son mari, la prospérité dans ses affaires, et toutes les autres choses qui font le bonheur de sa famille. Cet homme demande à Dieu des biens temporels, le gain d'un procès, la mort ou la défaite d'un ennemi qui le persécute, ou d'être délivré d'une maladie qui exerce toute sa patience, et qui lui ôte le loisir de vaquer à ses affaires. Le second défaut qui se trouve dans les prières des per-

sonnes mariées, est qu'elles se font pour l'ordinaire sans attention : leur esprit qui est dissipé par les soins d'une famille, à pourvoir à des enfants, à des serviteurs, les choses qui leur sont nécessaires, aux complaisances et au secours qu'ils doivent se donner l'un à l'autre, sont cause qu'ils font leurs prières sans attention, et que comme ils ne s'écoutent pas eux-mêmes, ils ne le sont pas de Dieu : mais les prières des vierges n'ont aucun de ces défauts. Comme elles sont élevées au-dessus de la nature, qu'elles mènent sur terre une vie céleste, qu'elles vivent dans le corps, comme si elles n'en avaient pas, comme si elles étaient de purs esprits, elles ne demandent que les choses célestes et spirituelles. C'est la grâce de Dieu qu'elles demandent, la gloire du paradis qu'elles désirent ; elles ne font des prières à leur époux que pour être conservées dans cet état qui fait ses agréments et qui mérite ses faveurs. Leurs prières qui ne demandent que des choses célestes, ne sont pas interrompues ni distraites par les soins des enfants, par les empressements et par la mauvaise humeur d'un mari, par la vigilance qu'ils doivent apporter aux besoins d'une famille, puisque leur état les en éloigne.

Le troisième avantage que Tertullien remarque, et que reçoivent les vierges : *Si scripturis incumbit, totus illic est* : Si cette personne qui garde la virginité, ou qui vit en continence, s'emploie à l'étude de la sainte Ecriture, elle s'y occupe sans distraction et avec beaucoup de succès : les vierges sont ces grandes aigles qui emportent la moelle du cèdre, c'est-à-dire qui pénètrent dans les secrets des Ecritures, et entrent dans le sanctuaire de nos mystères. Daniel qui était vierge, a eu l'intelligence des songes, a prédit le changement des monarchies, le temps de la venue du Messie, sa mort et l'établissement de l'Eglise. Saint Jean, qui a vécu vierge, a eu des révélations de tout ce qui doit arriver à l'Eglise jusqu'à la fin du monde ; il a porté sa vue plus haut ; car il nous décrit les merveilles de la céleste Jérusalem, les ornements qui en forment la beauté, et les plaisirs qui font la béatitude des bienheureux : il passe encore plus avant, car il nous découvre le mystère adorable de la génération du Verbe, et lorsque le Fils de Dieu après sa résurrection apparut à ses disciples, il n'y eut que saint Jean qui le connut et qui le manifesta aux autres disciples : *Virgo virginem agnovit*, dit saint Jérôme ; saint Jean qui était vierge fit connaître le Sauveur du monde, qui est le roi des vierges.

Le quatrième bien que la virginité apporte aux vierges, est celui-ci : *Cum Psalmum canit, placet sibi* ; lorsqu'une vierge assiste aux solennités de l'Eglise, elle voit que la plupart se font pour honorer la virginité. Les prédicateurs en racontent les excellences en chaire, les fêtes qu'on célèbre, la pompe des cérémonies dont on les accompagne, en font le triomphe : les saintes

Ecritures qu'on lit à la messe, contiennent les promesses qui lui sont faites ; les hymnes qu'on chante louent la force invincible de ces vierges, qui ont donné leur sang pour conserver leur foi et leur virginité. Toutes ces choses sont les complaisances, et entretiennent la dévotion des vierges : elles sont animées à conserver un trésor qui fait leurs richesses, à se rendre parfaites dans un état, qui les rend semblables aux anges, et qui les fait les épouses de Jésus-Christ : elles sont dans la joie de se trouver dans une profession qui est une anticipation, et qui leur donne les assurances d'une gloire éternelle. Enfin, dit Tertullien : *Si demonem adjurat, confidit sibi* ; la Vierge reçoit des secours pour repousser les attaques et pour surmonter le démon : ce malin esprit qui tente les hommes et qui fait ses plus ordinaires conquêtes par l'impureté, n'a des avantages que bien rarement sur les vierges ; leur cœur qui est consacré à leur divin époux et qui est rempli de ses consolations, ne s'ouvre pas aux suggestions du diable : les plaisirs du ciel surpassent incomparablement ceux de la terre et, après qu'on a goûté les satisfactions de l'esprit, on trouve fades celles de la chair. Voilà les avantages que reçoivent les vierges : voilà les biens que cet état leur apporte ; mais voyons les maux dont il les délivre.

Saint Paul en remarque trois, qui comprennent tous les autres. Ce grand apôtre dit que trois maux se trouvent dans le mariage, qu'ils en sont inséparables, et que les vierges en sont délivrées heureusement. Le premier est qu'il fait le tourment de l'esprit : *Cogitat quæ viri sunt* ; le deuxième, qu'il divise le cœur : *Mulier divisa est* ; enfin, le troisième est qu'il afflige le corps et fait souffrir la chair à laquelle il semble donner des plaisirs : *Tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi* ; mais les vierges sont à couvert de tous ces coups, comme nous allons voir. Un homme et une femme mariés ont leur esprit toujours rempli de soins qui font leur tourment ; il faut que cet homme cherche les moyens d'entretenir sa famille dans la condition où il se trouve ; qu'il travaille à donner à ses enfants une éducation qui en fasse d'honnêtes gens, et de bons chrétiens. Que si après avoir acquis des biens avec beaucoup de peine et les avoir conservés avec bien des fatigues ; si après avoir élevé ses enfants avec tous les soins possibles, il voit qu'il a cultivé une terre ingrate, qu'il a élevé des monstres qui n'ont aucun rapport avec ses desseins et qui sont l'opprobre de leurs parents ; qu'il a mis dans le monde des enfants qui, par leurs mauvaises mœurs, sont les bourreaux de leur père, et les prodiges de ses biens ; s'il est si malheureux d'avoir quelque fille qui tombe dans un péché déshonnête qui la couvre d'infamie, et se répand aussi sur sa famille ; ô Dieu ! quel tourment est celui de ce pauvre père ! Que si avec tous ces désordres domestiques, il se trouve en compagnie d'une mauvaise femme qui n'ait ni

respect ni amour pour lui, qui prodigue par sa vanité des biens qu'elle devrait conserver pour sa famille, et qui par sa mauvaise humeur lui fasse tous les jours des querelles, et par ses désobéissances et ses mépris l'oblige à des rigueurs qui l'irritent davantage, et qui font le désordre de ses affaires, que de misères et que de déplaisirs ! Si cette femme est mariée avec un homme sans jugement et sans piété ; s'il est un prodigue, s'il aime le cabaret et la débauche, s'il la traite en servante et en ennemie ; s'il lui refuse les choses nécessaires pour son entretien, et pour la bienséance de sa condition : combien en sera-t-elle vivement touchée ? Enfin, si la pauvreté est dans une famille, et si avec grand nombre d'enfants elle se trouve sans biens, sans industrie et sans amis, ô Dieu ! quels chagrins ! quelles inquiétudes gênent le père et la mère ! quel trouble et quelle confusion se voit dans leur esprit ! quelle peine ne souffrent-ils pas ! Elle est si grande, que s'ils n'ont pas bien de la piété, le désespoir les porte à faire des choses qui sont contre la conscience. Oui, chrétiens, s'il nous était permis de voir quelle confusion de pensées il y a dans l'esprit de cet homme et de cette femme, quelle nuit et quelle tempête elles font dans leur cœur, nous les estimerions les plus misérables de toutes les créatures. Il y a peut-être plusieurs de mes auditeurs qui les souffrent et qui pourraient nous les apprendre. Dites-moi, s'il vous plaît, quels sont les chagrins qui déchirent votre cœur ? les pensées noires et affligeantes qui occupent votre esprit ? que souffrez-vous dans le défaut des choses qui vous sont nécessaires ? dans le renversement de vos desseins, dans le mépris que vous croyez qu'on fait de vous, dans la mauvaise humeur d'une femme, dans la désobéissance de vos enfants et dans l'infidélité de vos serviteurs ? N'est-il pas vrai que vous vous trouvez parmi ces motifs de tristesse, comme un pilote qui, étant fortement battu par la tempête, se voit sans force, sans adresse et sans toutes les choses qui pourraient lui résister et lui servir pour éviter le naufrage ? Voilà, chrétiens, à à peu près l'état où se trouvent quantité de personnes dans le mariage ; leurs pensées les troublent, comme Balthazar ; et ils passent la nuit, qui est donnée pour le repos, dans des inquiétudes qui le leur ôtent et qui les rendent misérables.

Les vierges sont à couvert de toutes ces disgrâces et ne souffrent aucunes de ces peines. Leur époux, qui est Jésus-Christ, les comble de consolations : elles sont assurées de son amour et de sa protection ; leurs enfants qui sont les bonnes œuvres, font leur joie en ce monde, pour faire leur couronne en l'autre ; leur sommeil est doux et tranquille, leurs desseins, qui ne se proposent que la gloire de Dieu et le désir de lui plaire, ont toujours de bonnes issues : elles ne pensent qu'à la gloire du paradis, qui fera la consommation de leur mariage, et qui sera la récompense de leur fidélité ; qu'à

faire de bonnes œuvres qui honorent et qui assurent leur bonheur. Voilà la différence qui se rencontre entre les vierges et les personnes mariées, et les avantages des premières par dessus les autres.

Il y a un second tourment dans le mariage, dont les vierges sont exemptes. C'est que non-seulement l'esprit de l'homme et de la femme sont remplis de pensées affligeantes, et qui leur ôtent le repos : mais encore leur cœur est divisé : *Mulier divisa est*, dit saint Paul. Il est vrai que le mariage unit les personnes qui le contractent ; ils sont faits, comme dit la sainte Ecriture, une même chair, et l'homme peut dire que sa femme est l'os de ses os et une partie de lui-même ; ils sont attachés par un même joug qu'ils portent, et se rendent un même principe en la production de leurs enfants : leurs intérêts sont communs, ils se communiquent leurs biens et leurs corps, et entrent dans une société qui dure autant que la vie ; néanmoins le même sacrement qui unit les corps laisse le cœur dans ses inclinations. Il est vrai que l'Eglise leur représente que leurs intérêts, et que le choix qu'ils ont fait les obligent de s'aimer, et de n'avoir que les mêmes sentiments ; mais avec tout cela ils ne donnent que la moitié de leur cœur et se conservent dans leurs premières affections. Toutefois je veux qu'ils s'aiment parfaitement. Quoi ! cette femme n'est-elle pas obligée d'aimer Dieu ? ne lui doit-elle pas donner son cœur et ses respects ? n'est-elle pas plutôt sa créature et sa servante, que femme de cet homme et mère de ces enfants ? non, elle ne le peut faire que difficilement : *Divisa est*, son cœur est partagé, elle en donne une partie à son mari, une autre à sa famille, et Dieu qui devrait l'avoir tout entier n'en a que la plus petite partie. Qu'il ne soit vrai, voyez cette femme qui est à l'église, qui entend la parole de Dieu, qui reçoit ses sacrements qui demandent toute son attention ; elle a son cœur à la maison, elle pense à ses affaires domestiques : elle ne peut dire un *Pater*, sans distraction ; elle voudrait bien aimer Dieu de tout son cœur, lui donner toutes ses attentions en la prière et être entièrement fidèle à son service, néanmoins elle ne le peut. Et pourquoi ? Saint Paul nous l'apprend : *Divisa est*, elle est partagée entre Dieu, entre son mari et ses enfants ; et, parce que les choses présentes et sensibles l'emportent sur les spirituelles et sur celles qu'on attend, de là vient qu'elle est divisée.

Mais les vierges donnent leur cœur entier à Dieu : comme elles savent qu'il possède tous les biens, qu'elles l'ont pris pour leur époux, et qu'elles lui ont consacré leurs cœurs, elles n'ont d'affection que pour lui seul. Ce serait lui être infidèle et commettre des adultères spirituels, que d'avoir des attachements pour toutes les créatures : comme elles sont ses épouses elles sont aussi ses victimes, qui lui sont présentées par un sacrifice le plus agréable et le plus parfait qui puisse être ; car elles sont non-seule-

ment une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu, comme veut saint Paul : *Hostiam viventem, sanctam, Deo placentem*, mais aussi un holocauste qui consomme toute la victime ; parce que les vierges offrent à Dieu leurs âmes et leurs corps ; elles n'ont d'esprit que pour le connaître, de volonté que pour l'aimer, de mémoire que pour se souvenir de ses bienfaits et de leurs obligations. Leurs yeux, comme ceux des servantes fidèles, sont entre les mains de leur maîtresse ; leur langue n'est occupée qu'à publier ses louanges, et leurs mains qu'à faire de bonnes œuvres qui sont les fleurs dont elles couronnent leur époux ; enfin elles n'ont aucun des empêchements des femmes mariées : leurs prières se font sans distraction, leurs bonnes actions sans interruption et leurs desirs vont toujours où elles ont leur cœur et leur trésor.

Saint Paul remarque encore une autre incommodité que souffrent les personnes mariées, qui est : *Tribulationem carnis habebunt hujusmodi* : Ils souffriront la tribulation de la chair. Quoique cette tribulation de la chair, que saint Paul dit être inévitable aux personnes mariées, se puisse entendre en diverses façons, je m'arrête à celle-ci, qui fait le mieux à mon propos, et je dis qu'il faut entendre par cette tribulation les douleurs que les femmes souffrent en leurs accouchements, et les fatigues que les hommes prennent en l'éducation de leurs enfants. Il est vrai que les enfants sont la fin et la bénédiction du mariage ; on ne se marie que pour cela ; une femme féconde est appelée heureuse, et un père, dit le prophète royal, est heureux qui voit autour de sa table des enfants bien faits et bien élevés, qui, comme des branches d'olivier, font la couronne et la joie de leur père : *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ*. Mais regardons les choses comme elles sont ordinairement : cet homme et cette femme se marient pour avoir de la postérité ; c'est la fin qu'ils se sont proposée et qu'ils ont recherchée en se mariant ; mais combien voit-on de lits stériles et de mariages sans enfants ? C'est une bénédiction et un fruit que Dieu ne donne pas à tous ceux qui le recherchent, car les enfants sont plutôt un présent qu'une production de la nature. Et ainsi, dit saint Jérôme, n'est-ce pas être bien déraisonnable de donner un bien assuré et que vous tenez, pour un autre qui ne l'est pas et qui est à venir ? de donner une virginité certaine pour une fécondité que vous n'aurez peut-être pas ? Mais je veux que toutes les femmes soient fécondes ; n'est-il pas vrai que cette femme ne peut pas avoir cette bénédiction de son mariage, sans premièrement souffrir la malédiction que Dieu a fulminée sur toutes les mères, d'enfanter avec beaucoup de douleur ? Quel bien, dit saint Cyprien, est celui-là qu'on ne peut posséder qu'avec beaucoup de tourments ? Elle a conçu un enfant, mais elle souffre en même temps des dégoûts, des défaillances, des pâmoisons très-grandes. Après que cet

enfant a été son fardeau lorsqu'il était dans son ventre, il devient son bourreau lorsqu'il en sort; cette mère pleure avant de se réjouir; elle se plaint de s'être engagée dans l'état de mariage et d'être féconde, parce qu'elle souffre des douleurs qui quelquefois lui donnent la mort, lorsqu'elle donne la vie à un enfant. Dans cette torture et dans cette agonie, s'il reste quelque sentiment et quelque voix à cette femme, elle l'emploie à s'écrier : *Beatæ steriles et ventres qui non genuerunt* : heureuses sont les religieuses que leur profession rend stériles; heureuses les femmes qui n'ont pas porté des enfants, car elles sont délivrées de la malédiction, dont Dieu me frappe maintenant. Ou bien elles disent avec Rebecca : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere*? Pourquoi se marier? pourquoi demander à Dieu des enfants? pourquoi les concevoir, puisqu'on ne peut les mettre au monde qu'en souffrant des douleurs dont on ne saurait exprimer la violence? Mais je veux que cette femme accouche heureusement et que, par une disposition de son corps ou par une faveur du ciel, elle ne souffre que bien peu de tourments en mettant ses enfants au monde, quels soins, quels travaux, quelles mauvaises nuits ne passe-t-elle pas pour les nourrir? Après les tourments de la mère viennent ceux du père pour les élever. La peine qu'il doit prendre pour cela, le peu de succès qu'il voit en ses travaux, le mauvais naturel d'un enfant, les fougues de la jeunesse lui font avouer la vérité de ce que dit Tertullien, que les enfants causent très-souvent *amarissimam voluptatem*, un plaisir très-amer, et qu'il serait heureux s'il avait conservé la liberté qu'il avait avant son mariage, et s'il n'était pas père : *Tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi*. Mais je veux encore que, comme cette mère n'a rien souffert pour mettre ses enfants au monde, ce père soit aussi sans travaux pour leur éducation, ou qu'il en voie un fruit glorieux par le respect qu'ils ont pour lui, et par l'honneur qu'ils lui acquièrent par leurs bonnes actions; n'est-il pas vrai que lorsqu'ils se sont mariés, ils semblent avoir fait un pacte avec la mort, de fournir de matière à sa cruauté et d'augmenter ses conquêtes? Le mariage est la source de la mortalité, et la mort serait sans armes et sans fureur, s'il n'y en avait pas ou s'ils étaient tous stériles. Ils ne mettent des enfants dans le monde que pour les pousser au tombeau, et pour les rendre misérables par la nécessité de mourir.

Mais les vierges sont délivrées de tous ces malheurs. Il est vrai pourtant que si la fécondité est une bénédiction, elles n'en sont pas privées, elles ont un époux, qui est le Fils de Dieu; elles ne sont pas stériles, mais très-fécondes : les bonnes œuvres sont leurs enfants. Cette postérité est nombreuse, agréable et immortelle. Elle est nombreuse, parce qu'elles sont toujours occupées et que leur état leur donne et le moyen et le désir de s'y employer continuellement; elle est agréable parce qu'elles les font avec beaucoup de plai-

sir, puisque c'est par un mouvement d'amour et par le secours de la grâce. Cette postérité, qui sont les bonnes œuvres, est aussi immortelle. Les vierges sont trop généreuses pour être d'intelligence avec la mort et pour lui fournir des enfants, dont elle fasse ses victimes et ses conquêtes; si elles ne peuvent s'empêcher de mourir, elles tâchent d'avoir une postérité qui soit immortelle et qui fasse leur honneur et leur gloire. Voilà, mes sœurs, le bien utile que vous trouvez dans votre profession. Mais voyons maintenant comme elle est un bien délectable.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que la virginité est un bien qui n'est pas seulement utile, mais qui est encore beaucoup délectable; et, pour le connaître, vous devez savoir que toutes les choses, qui parmi les hommes sont les purs et véritables plaisirs, se trouvent dans la virginité. Il y a du plaisir à être aimé, car c'est une preuve du mérite; à être en compagnie de personnes d'honneur et de probité, et enfin à jouir d'une grande paix. Or, ces trois choses, qui font les plaisirs de la vie, se trouvent dans la virginité; et partant il faut dire qu'elle est un état fort délicieux, et qu'on y trouve les véritables plaisirs.

S'il y a du plaisir à être aimé, quel doit être celui des vierges, qui sont aimées de Jésus-Christ et des anges! Il les aime, parce qu'elles sont ses épouses : *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*, dit saint Paul : Je vous ai mariées avec un époux immortel, qui est le Fils de Dieu. Comme leur époux est roi, il les fait reines; comme il est immortel, il leur prépare un bonheur qui ne finira jamais. Je suis épousée, disait sainte Agnès, à un époux duquel les anges font gloire d'être les serviteurs et dont le soleil et la lune admirent la beauté. Il m'a montré des trésors infinis qu'il réserve à ma fidélité; il m'a rendue éclatante par les pierreries dont il m'a couverte et a mis sur ma tête une couronne précieuse; son sang fait le vermillon de mes joues, et la douceur de sa voix le charme de mes oreilles; mais ce qui m'est avantageux, c'est que je suis chaste en l'aimant, je suis pure en le touchant et vierge en ses chastes embrassements : *Cum amavero casta sum, cum tetigero munda sum, cum accipero virgo sum*. Il les aime, parce que les vierges sont ses soldats, qui combattent pour sa gloire contre le monde, le démon et la chair. C'est cette milice céleste que la multitude d'anges, qui chantaient les louanges de Dieu à la naissance de son Fils, promettait à cet Epoux naissant, comme dit saint Ambroise : *Hæc est illa militia celestis, quam laudantium exercitus angelorum promittebat in terris*. Il les aime, parce qu'elles sont, comme dit saint Cyprien, la plus noble portion de son sacré troupeau, qui sont les fidèles, entre lesquels elles tiennent le premier rang : *Illustrior portio gregis Christi*. Il les aime comme des pierres précieuses; et c'est ainsi que les appelle saint Jérôme. Enfin il les

aime comme un holocauste très-agréable, qui lui est présenté et qui l'honore.

Les anges aiment les vierges par ce mouvement qui nous porte à aimer nos semblables. Les vierges sont semblables aux anges, dit le Sauveur du monde : *Erunt sicut angeli Dei in cælo*; et comme ces esprits bienheureux sont les vierges de cette céleste cité, les vierges sont les anges de la terre. Elles vivent dans la chair, comme si elles n'en avaient pas et comme de purs esprits éloignés de toute sortes de matières. Enfin, les vierges, qui sont comme de purs esprits, en ont l'immortalité et les lumières, ou dans cette vie ou dans l'autre. Les anges les aiment, parce qu'ils voient en elles l'image de l'adorable Trinité, qui, comme dit saint Grégoire de Nazianze, est la première vierge. Enfin, les anges aiment les vierges, parce qu'elles sont les citoyennes d'un même royaume. Les personnes de même nation s'aiment ordinairement et se secourent dans leurs nécessités. Le paradis est la patrie des vierges comme des anges; cet amour qu'ils ont pour les vierges les leur fait regarder comme leurs égales et traiter comme leurs familières. C'est pourquoi un ange ne voulut pas permettre que saint Jean, qui était vierge, l'adorât; il le releva et ne voulut pas souffrir qu'il lui rendit un honneur qui n'est pas dû à une personne qui lui était égale. Voilà le plaisir des vierges, d'être aimées de Dieu et des anges, dont l'amour est pur et devient une source de biens.

La seconde chose, qui fait le plaisir de la vie, est l'honnête conversation. Les vierges jouissent en perfection de cet avantage, parce qu'elles sont toujours avec leur époux. Cet Agneau va-t-il sur la montagne? il n'est accompagné que de vierges : *Hî sequuntur Agnum quocumque ierit*. Prend-il ses repas? c'est parmi les lis, qui sont les vierges : *Qui pascitur inter lilia*. Ce roi entre-t-il dans ses cabinets, dans ses celliers? il y conduit les vierges : *Introduxit me rex in cellaria sua*. Les autres saints peuvent suivre et imiter le Fils de Dieu en beaucoup de vertus, mais il n'est permis qu'aux vierges de l'accompagner partout et de lui être inséparables : voilà un très-grand avantage qui fait le plaisir des vierges.

Il est encore plus grand pour le repos dont elles jouissent : il est vrai que la virginité est difficile, qu'elle a ses ennemis et ses combats, que saint Chrysostome décrit fort bien, et que saint Isidore de Damiette dit être grands, beaux et divins : *Virginitatis certamina magna quidem sunt, præclara et divina*. Il faut combattre contre le démon, qui est un ennemi adroit et expérimenté dans la guerre; il faut combattre contre la chair, qui est un ennemi domestique et que nous caressons; mais la victoire que la virginité remporte sur tous ces ennemis, l'assure et rend inutiles toutes les attaques des démons. Les vierges ne sont pas attaquées par l'avarice, parce qu'elles ont leur trésor dans le ciel, et que sur la terre elles n'ont pas d'enfants auxquels elles doivent acquérir des biens pour

leur conserver et entretenir la vie qu'elles leur ont donnée. Les vierges ne sont pas attaquées par le démon du midi, qui est l'ambition, parce qu'elles ne cherchent pas la gloire des hommes, mais celle de Dieu; et ainsi elles sont assurées contre tous les autres vices et vivent dans un repos merveilleux.

Vierges, voilà les avantages que vous possédez, l'honneur que vous recevez, le repos dont vous jouissez; mais ne vous flattez pas dans la jouissance de ces biens, puisqu'ils peuvent vous être ôtés. Il y a des vierges folles comme des sages; la virginité est un grand trésor, mais qui peut nous être ravi; c'est une pierrerie qui a bien de l'éclat et qui est de grand prix, mais qu'on peut vous ôter et qui peut perdre sa beauté. Mais, pour parler avec saint Cyprien et vous animer par ses paroles à conserver ce trésor, voici les éloges qu'il lui donne. La virginité, dit-il, est la fleur de l'Eglise, l'ornement de la grâce, une vertu qui mérite toutes sortes d'honneurs et de louanges; elle est l'image de Dieu, que son Fils a apportée sur la terre. Les vierges sont la plus illustre portion de son troupeau, la fécondité agréable de notre mère sainte Eglise : *Flos est ille ecclesiasticæ germinis, decus atque ornamentum gratiæ spiritualis, læta indoles laudis et honoris, opus integrum et incorruptum, illustrior portio gregis Christi*. Puis donc qu'elle est si relevée, qu'elle est un état si saint et si parfait : *Quarum quo sublimior gloria est, major et cura est*, il demande aussi de plus grands soins pour sa conservation. Vous devez vous éloigner de toutes les choses qui peuvent lui apporter le moindre dommage. C'est une fleur qui se flétrit facilement, un miroir qu'un souffle d'haleine ternit; et partant il faut veiller continuellement pour lui conserver sa beauté. Saint Paul veut qu'on présente à Dieu des vierges chastes : *Virginem castam exhibere Christo*. Quoi! peut-il bien y avoir des vierges qui ne soient pas chastes? Je sais bien que la chasteté peut être sans la virginité et que ces états peuvent être séparés, puisqu'ils sont différents; mais la virginité est une vertu éminente qui comprend la chasteté. Chrétiens, saint Paul dit très-bien; car il y a des vierges qui ne sont pas chastes; elles ont l'intégrité du corps et n'ont jamais pris de plaisirs deshonnêtes; mais elles ne sont pas chastes de leur esprit, qui s'arrête avec satisfaction à des pensées d'impureté; elles ne sont pas chastes de leurs yeux, qui regardent souvent les choses qu'il ne leur est pas permis de désirer et qui sont pleins d'adultères, comme dit la sainte Ecriture : *Plenos adulterii*; elles ne sont pas chastes de leur langue, parce qu'elles disent des paroles sales, qui scandalisent ceux qui les écoutent et qui leur font connaître que leur cœur aime et qu'il désire les voluptés; enfin, elles ne sont pas chastes de leurs habits, parce que la vanité s'y trouve et qu'elles veulent être richement vêtues pour plaire aux hommes. Il faut donc, pour être des vierges chastes, que leur virginité soit,

comme dit Tertullien, *Vera, tota, et pura*, qu'elle soit vraie, c'est-à-dire consacrée à Dieu; *tota*, qu'elle soit au corps, à l'esprit, aux pensées et aux regards; enfin, qu'elle soit pure, c'est-à-dire qu'elle doit être éloignée, non-seulement des impuretés qui la font mourir, mais aussi de toutes les choses qui peuvent la flétrir. La conservant de la sorte, vous ferez les délices et l'honneur de votre Epoux, et il vous donnera la gloire éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LIV.

CONTRE LE LUXE DES HABITS.

Quem existis in desertum videre? hominem mollihus vestitum?

Qui êtes-vous allés voir dans le désert? Est-ce un homme vêtu d'habits délicats (S. Matth., ch. XXI).

Le saint évangile qu'on a lu aujourd'hui à la messe contient le panégyrique que le Fils de Dieu a fait de saint Jean. Il le loue de ses offices et de ses vertus : il dit qu'il est prophète et plus que prophète, qu'il est cet ange que Dieu envoie pour préparer les voies au Messie; c'est-à-dire, pour le faire connaître et disposer les hommes à le recevoir. Après l'avoir loué de ses emplois de précurseur et de paranymphe de l'époux, il fait l'éloge de ses vertus qu'il commence par l'austérité de ses habits : *Quid existis videre? hominem mollihus vestitum? Ecce qui mollihus vestiuntur in domibus regum sunt.* Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? dit-il aux troupes, un homme vêtu de vêtements précieux et délicats? Ces efféminés ne se voient que dans les palais des rois. Les habits qui couvrent saint Jean sont conformes et au lieu où il demeure, qui est un désert, et au ministère où il est employé, qui est celui de prêcher la pénitence, et enfin aux vertus qu'il pratique, qui s'entretiennent sous la rudesse de cet habit. Ces louanges que le Fils de Dieu donne à saint Jean font le blâme et la condamnation des chrétiens, qui demeurent dans le monde, qui est un désert, parce qu'on n'y trouve ni honnêteté, ni vertu, et que les gens de biens y sont rares, et qui, étant tous dans l'obligation de faire pénitence pour expier les péchés qu'ils commettent tous les jours, sont pourtant couverts d'habits précieux et délicats. C'est contre ce vice que je dresse cette prédication, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

Quoique le Sage dise que toutes les créatures soient des pièges tendus à la ruine des hommes, qu'elles leur sont des tentations qui les poussent au mal et des lacets qui les y engagent, et dont il est difficile de sortir : *Creaturæ Dei in odium factæ sunt et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium*; néanmoins la sainte Ecriture assure que Dieu ayant créé toutes choses, et les trouvant parfaites chacune en son genre, les approuva et dit en faisant leur éloge qu'elles étaient bonnes, parce qu'elles étaient l'ouvrage d'un excellent artisan, et que les hommes ne les avaient pas encore

corrompues par un mauvais usage. Saint Thomas assure qu'il n'y a point de vice dans les choses extérieures dont les hommes se servent, que toutes sont bonnes regardées en leur principe et en elles-mêmes, mais que si elles font leurs vices, si elles entretiennent leur luxe, et sont les instruments de leur fureur, c'est par le mauvais usage qu'ils en font. L'or, dont les avares font leur dieu, qui donne le moyen et qui entretient tous les crimes, est bon; les femmes sont innocentes des maux que nous leur attribuons, il n'y a que l'intempérance des hommes qui les rend mauvaises; c'est pourquoi saint Augustin dit : *Tolle hoc et illud* : ôtez ceci et cela, et vous trouverez que toutes choses sont bonnes : Otez de l'or l'objet de votre avarice; des femmes, celui de votre concupiscence; du vin, celui de votre intempérance, et vous trouverez que toutes choses sont bonnes, qu'elles peuvent vous conduire à Dieu et faire les plaisirs innocents de votre vie : et, comme saint Paul assure que toutes choses contribuent au bien et sont profitables à ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum*; on peut aussi assurer que les meilleures choses du monde cessent de l'être par le mauvais usage que les méchants en font, et que se conservant dans la bonté qui leur est naturelle, elles font les crimes et les malheurs des hommes.

Ce désordre qui est dans la morale est une disposition de la sagesse de Dieu dans la nature, où nous voyons que les causes particulières déterminent et changent en leur nature les vertus des universelles. Le soleil qui peint, qui embaume les fleurs, qui fait l'éclat des pierreries, et qui met dans les plantes les vertus dont la médecine fait ses remèdes, et les curieux leurs expériences, met le venin dans la ciguë, dans les crapauds et dans les scorpions, parce que quoique cette planète n'ait en soi et ne répande sur les choses inférieures que de bonnes influences, néanmoins les mauvaises dispositions des sujets qui les reçoivent les convertissent en leur nature, et changent ainsi une chose bonne en une mauvaise et dommageable.

Ce qui paraît un désordre dans la nature, et qui cause tous les malheurs dans la morale, se voit plus particulièrement au sujet des habits, qui nous étant donnés de Dieu pour trois raisons : premièrement pour défendre nos corps des injures du temps et des saisons, en second lieu pour couvrir notre nudité, et enfin pour la bienséance et la différence des conditions, sont néanmoins le sujet de la délicatesse, du luxe et de la vanité des hommes et des femmes; car il est vrai que par une prévarication criminelle, ils ont changé la nécessité des habits en mollesse; l'usage qui couvrirait nos turpitudes, en vanité, et leur bienséance, à faire des appas d'impureté et, comme dit Sénèque, de leurs déshonnêtetés. C'est de ces trois désordres dont nous ferons voir l'injustice, et que nous condamnerons par les témoignages de la sainte Ecriture et des Pères. Voilà, chrétiens, l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Le péché du premier homme ayant mis le désordre dans l'univers, toutes les créatures perdirent cette justesse, et ces proportions qui en faisaient la beauté et les plaisirs de l'homme. De toutes les saisons on n'eût senti que celle du printemps; les neiges, les vents et tous ces brouillards, qui maintenant gâtent les fruits de la terre et qui nous font trembler de froid, ne s'y fussent pas trouvés, et nos corps eussent joui d'un tempérament si fort et si juste, qu'ils n'eussent pas été sensibles à toutes ces impressions, quand bien même elles se fussent trouvées dans la nature; mais en même temps que cet homme eut offensé Dieu, le monde qui était un palais et un lieu de divertissement, devint la prison de l'homme et le lieu de son bannissement; toutes les créatures, qui lui étaient des serviteurs fidèles, furent ses ennemis; son corps perdit la justesse de son tempérament, l'année fut partagée en quatre saisons, dont l'homme devait ressentir toutes les inclémences. Il transit de froid en hiver, le printemps par son inconstance lui fait souffrir quelquefois la froideur de l'hiver, et l'été le brûle par ses ardeurs; enfin voilà l'homme exposé à tous les désordres des saisons; mais Dieu qui a des bontés qui ne se lassent jamais de faire du bien à l'homme, lors même que ses ingratitude l'en rendent indigne, donna un habit à ce pauvre criminel, et enseigna à toute sa postérité le moyen de se défendre de toutes les rigueurs des saisons, en se couvrant de vêtements qui lui soient propres; mais les hommes, par une prévarication épouvantable, ont fait de leurs habits, qui sont les marques de leur disgrâce et les témoignages du premier péché, le sujet et l'entretien de leur délicatesse; ils ont changé les feuilles qui les couvraient, les peaux de bêtes dont Dieu fit leur premier habit, en des étoffes précieuses pour leur rareté et délicates pour leur usage. Car, comme si les peaux des animaux n'étaient pas propres ou étaient trop communes pour les défendre du froid, ils se sont servis des laines qu'ils n'ont pas laissées en leurs couleurs naturelles, mais qu'ils ont teintées en plusieurs autres qu'ils ont inventées pour être plus éclatantes. Leur délicatesse ne s'est pas encore arrêtée à cela: elle a passé plus avant; car ils se sont servis des vers à soie pour leur faire des habits plus précieux et plus délicats.

La sainte Ecriture condamne cette délicatesse en la personne du mauvais riche : *Induebatur purpura et bysso*. Le premier crime dont elle l'accuse et qu'elle assure être la cause de sa condamnation, est qu'il portait des habits si précieux qu'il usurpait les marques glorieuses de la royauté et du sacerdoce. Comme il traitait son corps délicatement par les bonnes viandes dont il le nourrissait, il le caressait et le dorlotait au-dehors par les habits précieux dont il le couvrait: il ne se contentait pas des étoffes qu'on trouve sans peine et qu'on achète à peu de frais; mais il s'en faisait apporter des pays étrangers et employait bien de l'argent pour se les ac-

quérir. Les modes ordinaires ne le contentaient pas, il en inventait lui-même, pour être autant remarquable par la singularité, que par le prix et la délicatesse des ses habits.

Comme cette délicatesse d'habits est blâmée dans les hommes, elle l'est encore dans les femmes, où elle se trouve plus ordinairement, et où il semble qu'elle soit plus supportable pour la délicatesse de leur tempérament et la condition de leur sexe; néanmoins la sainte Ecriture les en blâme très-sévèrement; car Dieu dit par le prophète Isaïe: J'ôterai aux filles de Sion tous ces habits précieux dont elles couvrent leurs corps et font le sujet de leur vanité et l'entretien de leur délicatesse. Ces petits manteaux qui exposent une nudité qu'ils devraient couvrir; ces linges fins, mais transparents sous lesquels on voit ce qu'on devrait cacher; enfin tous ces habits et tous ces ornements leur seront ôtés et changés en des cilices, en de rudes habits, qui seront les châtiments de leurs excès et une marque sensible de sa colère : *Erit pro fascia pectorali cilicium*.

La même sainte Ecriture, parlant des abominations d'une femme, dit que sa robe était de pourpre : *Mulier erat circumdata purpura et coccino* (*Apocal.*, XVII), et qu'il n'y avait rien de plus orné qu'elle; car ses impuretés se nourrissaient dans ses habits précieux, et elle était aussi connue par la pompe de ses robes que par la saleté de ses mœurs.

La raison fait voir qu'un chrétien ne doit pas porter ces habits délicats ni ces robes précieuses, car il peut être considéré en trois façons: ou comme membre de Jésus-Christ, ou comme pénitent, ou comme soldat qui combat contre les vices et les démons. Il est membre de Jésus-Christ, comme dit saint Paul : *Corpora vestra membra sunt Christi* (*I Cor.*, VI); et le même apôtre, parlant aux fidèles, leur dit : *Sumus et invicem membra* (*Eph.*, IV): tout autant que nous sommes de fidèles dans l'Eglise, nous sommes membres du corps de Jésus-Christ; c'est une grâce que nous avons reçue par le baptême, qui, nous donnant une seconde naissance, nous fait être les membres d'un corps, dont Jésus-Christ est le chef, le cœur et l'âme. Suivant cela, qui est très-véritable, n'est-ce pas une chose messéante de voir un membre vêtu délicatement sous un chef couvert d'épines? Le Fils de Dieu est ce chef dont nous sommes les membres; il est couvert d'épines qui piquent, qui ouvrent, qui ensanglantent sa tête, qui le font paraître un roi de théâtre et le dernier des hommes, et nous voudrions être vêtus d'habits précieux, de robes délicates? N'est-ce pas un monstre qui fait l'horreur de Dieu, des anges et des saints, mais qui fait l'opprobre de Jésus-Christ? Que diriez-vous de cet homme qui aurait un bras couvert et soutenu d'une écharpe brodée d'or et de pierreries, mais qui serait sans chapeau ou qui n'en aurait qu'un très-vil et très-mal propre, et qui même n'aurait sur le reste de son corps que des haillons ou quelque pauvre habit? Diriez-vous pas que

c'est un fou et qu'il est plus propre à paraître sur un théâtre pour faire le divertissement d'une compagnie qu'à recevoir de l'honneur ? Chrétiens, il en est ainsi de ces hommes et de ces femmes qui portent des habits précieux et délicats : c'est un membre couvert d'une riche écharpe, mais dont le chef, qui est Jésus-Christ, est chargé d'une couronne d'épines, de qui les autres membres, qui sont les pauvres, sont revêtus de haillons et d'habits déchirés. Avez-vous jamais pensé à cette vérité que je vous prêche ? Que les païens portent de belles et riches robes, que les Turcs, que les infidèles s'en couvrent, qu'ils en fassent leur ornement et en entretiennent leur délicatesse, il ne faut pas s'en étonner, parce qu'ils ne sont pas les membres d'un chef couvert d'épines ; mais que les chrétiens tombent dans les mêmes excès, c'est ce qui doit faire notre étonnement et qui mérite nos larmes.

Secondement, le chrétien doit être regardé comme un pénitent. Tertullien condamne dans les femmes les ornements dont elles relèvent leur beauté et attirent l'amour des hommes. Vous devriez, leur dit-il, vous souvenir que vous êtes filles d'une mère pécheresse et pénitente, que son crime a passé en vous, que vous en souffrez la peine par les douleurs que vous souffrez en vos accouchements et par l'obéissance que vous devez rendre à vos maris ; et partant vous devriez imiter votre mère, à qui Dieu donna un habit de peau de bête morte. Il était en son pouvoir de lui faire des robes précieuses ; mais il voulut qu'elle fût vêtue d'un habit vulgaire qui est propre aux pénitents, parce qu'il représente ce que le péché a fait en eux, qui est de donner la mort à leurs âmes, et ce que la pénitence y doit faire, qui est d'y faire mourir la concupiscence et tous les vices. Nous pouvons nous servir de ce raisonnement de Tertullien contre le luxe des hommes et leur faire dire : Nous sommes les enfants d'un père criminel et pénitent, son crime a passé jusqu'à nous par le péché original, nous en souffrons les peines par les maladies, par la pauvreté, par l'infamie ; enfin par tous les maux généraux et particuliers qui nous sont communs à tous. Outre ce péché qui est commun à tout le genre humain, nous en commettons tant d'autres tous les jours, que nous devons les expier par une rigoureuse pénitence, si nous ne voulons souffrir une peine éternelle dans les enfers. Oui, chrétiens, nous devons, pour satisfaire à Dieu, pratiquer cette pénitence dont parle Tertullien : *Sacco et cineri incubare, corpus sordibus obscurare* (*De Pœn.*) ; être couverts de sac et de cendre, flétrir notre corps par les ordures et par la rudesse des habits. Cette qualité honteuse de fils d'Adam pécheur et pénitent, celle de criminels devant la justice divine, que nous acquérons par les péchés que nous commettons tous les jours ; celle de prétendants au pardon de la part de Dieu et à sa gloire que nous avons perdue, mais que nous voulons recouvrer, nous défendent les habits précieux et délicats et nous obligent

de porter ceux que Tertullien appelle : *Legatum pœnitentiæ* : le légat de pénitence, dont se couvraient dans la primitive Eglise les chrétiens qui avaient commis quelque péché qu'ils voulaient expier par la pénitence. Le grand-prêtre en la solennité de l'expiation des péchés, lorsqu'il en demandait pardon à Dieu pour le peuple, ne paraissait pas avec la pompe des habits qui lui étaient ordinaires, mais se couvrait d'habits noirs qui témoignaient la pénitence. Puisque nous devons être de véritables pénitents, que nous devons demander pardon à Dieu de nos péchés, il faut paraître devant lui en habit de deuil et de pénitence. Cette qualité de pécheurs et de pénitents condamne la mollesse des vêtements, dont les hommes et les femmes se couvrent, parce qu'ils ne leur conviennent pas et qu'ils les rendent d'autant plus criminels et ridicules. Que diriez-vous, s'il vous plaît, d'un religieux de saint François qui porterait un habit d'étoffe précieuse et délicate, comme serait le satin et le velours ? Ne diriez-vous pas qu'il est un monstre dans son ordre, qu'il n'est pas enfant de saint François qui lui commande et qui a toujours porté des habits grossiers et vils ? ne diriez-vous pas qu'il ne pratique pas une pénitence où il s'est engagé par ses vœux et par sa profession ? ne diriez-vous pas qu'il est ridicule de le voir porter des habits de mondain ou de courtisan ? Chrétiens, la chose est aussi criminelle et aussi ridicule de voir des fidèles, qui ont juré la pénitence par leur baptême, qui la promettent et qui y sont obligés par le sacrement de pénitence, porter des habits précieux et délicats.

En troisième lieu, le chrétien doit être regardé comme un soldat qui combat contre le démon, contre le monde et contre la chair. Saint Paul recommande à son disciple Timothée de travailler comme un bon soldat : *Labora sicut bonus miles Christi* (*II Tim. II.*) ; et ailleurs il lui dit que les armes dont nous nous servons, ne sont ni charnelles, ni visibles, non plus que les ennemis que nous combattons. Tertullien dit : *Omnis Christianus miles est*, tout chrétien est soldat : les femmes qui sont nées pour vaquer aux petits négoes des familles, à l'éducation des enfants, qui ont une délicatesse naturelle qui ne leur permet pas de souffrir les travaux de la guerre et l'embaras des affaires publiques, sont obligées et se sont engagées par leur baptême à cette milice spirituelle ; les prêtres, les religieux, dont tous les emplois sont ceux de la prière et de la charité, qui sont les médiateurs et les pédagogues des hommes, dont les mains ne doivent jamais être souillées du sang de leur prochain, sont néanmoins obligés à cette guerre ; ils en doivent même être comme les capitaines, qui conduisent, qui dressent et qui animent les autres au combat. Cela étant véritable, n'est-ce pas une chose ridicule de voir ce chrétien, à qui saint Paul donne des armes et présente des ennemis pour combattre, être vêtu d'habits qui ont la délicatesse de ceux des femmes, l'éclat et le prix de ceux des

courtisans qui habitent dans les palais des rois et parmi les magnificences de la cour? On condamne l'orgueil, aussi bien que le peu de jugement du roi Darius, qui, allant pour combattre contre Alexandre le Grand, faisait paraître en ses habits et en son train la pompe d'un triomphateur; car les armes de ses soldats étaient moins fortes qu'éclatantes et précieuses: elles étaient moins propres à donner de la crainte et à faire des blessures, qu'à exciter l'envie et à servir de matière à un riche butin; et l'armée d'Alexandre voyant cela se jeta sans peine et sans grand effort sur celle de Darius qui était plus embarrassée que couverte de ses armes et défit sans résistance et sans compassion des ennemis qui s'y étaient préparés par la pompe de leurs armes, et par la délicatesse de leurs habits. Chrétiens, puisque nous sommes soldats de Jésus-Christ, que nous avons à combattre des ennemis qui ont beaucoup de force, d'adresse et de haine contre nous, il nous faut paraître avec les armes et en l'équipage de véritables soldats. Je ne dis pas, comme saint Grégoire, que puisque nous avons à attaquer ou à nous défendre des ennemis qui sont nus, c'est-à-dire qui n'ont rien, nous devons nous dépouiller de tous nos biens et nous mettre en même équipage qu'eux, afin qu'ils n'aient pas d'avantage sur nous: *Nudi cum nudo luctari debemus*. Mais je dis que nous devons être soldats de Jésus-Christ, c'est-à-dire que nous devons quitter cette mollesse d'habits, ces ornements et ces atours, qui sont des témoignages évidents de notre lâcheté et des moyens infaillibles de notre perte.

SECOND POINT.

Le second désordre qui se voit dans les habits est en ce que, nous ayant été donnés de Dieu pour couvrir nos turpitudes et défendre nos corps de l'injure des saisons et de la vue des hommes, nous en faisons la matière de notre vanité et l'étendard de notre orgueil. Le prophète royal nous décrit la vanité des femmes de son temps, qui se faisaient voir par les beaux habits dont elles étaient couvertes et les pierreries qui les rendaient éclatantes: Les filles de Sion, dit-il, se sont élevées et ont paru avec des robes et des ornements qui couvraient moins leurs corps qu'elles ne découvraient leur vaine gloire; elles sont ornées comme des temples: *Filiæ eorum compositæ; circumornatæ ut similitudo templi*, et embellies comme des idoles; elles croient mériter les respects, comme elles attirent les regards des hommes, par la beauté et la somptuosité de leurs habits.

Tertullien reprend sévèrement la vanité des femmes qui se prend de la pompe de leurs habits: *Propter mutuum videre et videri*, dit-il, *omnes pompæ procedunt in publicum, aut ut negotietur luxuria, aut ut gloria insolescat*. Une femme ne va dans les compagnies, ne se présente dans les lieux publics que pour faire admirer sa beauté qu'elle croit être beaucoup relevée par l'éclat ou par la nouveauté d'une belle robe;

elle se tiendrait dans sa maison, elle prendrait soin de sa famille et elle assisterait les pauvres, si elle était vêtue modestement; mais parce qu'elle porte une robe dont l'étoffe ou la façon est à la mode, et qu'il y en a bien peu d'autres qui en portent de semblables, elle veut être dans le grand jour des assemblées pour y être admirée.

Clément Alexandrin dit que ces femmes qui sont vêtues pompeusement voudraient toujours se trouver dans les rues, sur les théâtres ou sur les autels pour y être admirées. Elles croient s'acquérir de la beauté, ou réformer par de beaux habits les défauts de la nature, ou du moins, si elles ne peuvent pas paraître belles, se faire voir riches.

C'est une vérité si constante qu'on ne porte des habits précieux que pour se faire voir, s'acquérir de l'estime et contenter sa vanité, que saint Grégoire le Grand dit que personne, soit homme ou femme, ne se mettrait en peine de porter des habits précieux, s'il était obligé de demeurer dans sa maison, à la campagne ou dans des déserts où il ne serait vu de personne: *Nemo vult pretiosis vestibus indui, ubi ab aliis non possit videri*: en effet n'a-t-on pas accoutumé de porter des habits vulgaires lorsqu'on fait voyage ou qu'on est aux champs? C'est un habit, dit-on, de campagne, de voyage ou de travail; mais lorsqu'on doit se trouver en quelque célèbre compagnie, lorsque les femmes vont faire leurs visites, et ce qu'elles appellent leurs dévotions, c'est alors qu'elles s'efforcent de porter de belles robes, de riches dentelles, des ornements précieux, afin qu'elles soient considérées et qu'elles fassent l'admiration de tous ceux qui les regardent.

Mais cette vanité qui est aujourd'hui si commune, qui est la source de tant de désordres, qui ruine les maisons et qui perd les âmes, est ridicule et criminelle. Elle est ridicule pour le sujet qui la cause; car que sont ces beaux habits, ces robes précieuses dont vous faites le sujet de votre vanité, que le travail des vers à soie qui sont des insectes et qui s'éventrent pour faire la matière de vos habits? Que sont ces draps précieux dont les hommes se couvrent, que la dépouille des brebis? Que sont ces dentelles qui coûtent si cher et qui paraissent si peu? Que sont ces toiles fines qu'on va chercher dans des pays étrangers, et dont on fait le plus ordinaire et le plus éclatant sujet de vanité, que des herbes que la terre a produites, que l'industrie des femmes a filées et qui, en cet état, pouvant servir indifféremment pour faire des licous à étrangler des criminels, a été déterminée par le métier qui en a fait de la toile à couvrir souvent des coupables et à être la matière de la vanité? Que sont ces perruques des hommes et ces cheveux empruntés des femmes, dont ils tirent leur bonne grâce et leur vanité, que les cheveux de quelque prostituée, que quelque maladie honteuse aura fait tomber de sa tête, ou qu'elle se sera coupés elle-même pour fournir à son intempérance?

Ce sont peut-être même les cheveux de quelque damné qui, après avoir fait sa vanité, et possible après avoir été le sujet de sa damnation, deviendront celui de la vôtre. Vous auriez honte de toucher ces cheveux, mais plus encore d'en faire vos ornements et votre vanité, si vous voyiez la tête dont vous les avez hérités, et si vous saviez le sujet qui les a fait couper. Que sont, je vous prie, les perles et les pierres précieuses, dont les femmes sont idolâtres, parce qu'elles se persuadent qu'elles font leur beauté? que les excréments de la mer et des superfluités de la terre, qu'elle produit informes et brutes, qu'elle cache comme son opprobre ou pour arrêter les recherches des hommes, et leur en faire perdre l'amour et l'estime. Enfin, n'avons-nous pas sujet de dire que cette vanité est ridicule, qui prend sa source et sa matière de choses si viles et si fort au-dessous de la noblesse des hommes?

Que si nous regardons ces choses, non pas en elles-mêmes, mais dans l'usage que les hommes en font, qui est de couvrir leurs corps et d'en tirer de la vanité, nous trouverons qu'elles sont criminelles; car notre corps peut être considéré ou dans sa nature, ou dans sa corruption. Si nous le considérons dans sa nature, c'est la prison de notre âme, un tombeau vivant, un sac de pourriture, une source inépuisable d'ordures et de saletés, et enfin l'aliment des vers. Oui, ce corps qu'on nourrit si délicatement, qu'on couvre de si beaux habits, qui est l'objet de nos soins et de nos amours, est sale en toutes ses parties; et si nous n'apportons des soins continuels pour le défendre de l'ordure, il ne serait point d'égoût ni de charogne plus puante. Et après cela, aurons-nous bien le courage de le couvrir et de le rendre éclatant par de beaux habits? Que diriez-vous, s'il vous plaît, de cet homme qui, ayant un bras rongé d'un chancre, à demi pourri et puant, chercherait à le couvrir d'une écharpe en broderie d'or, ou de celui qui ferait mettre de riches tapisseries et de beaux tableaux en sa cave, en sa cuisine, en sa cheminée, ou encore en quelque lieu plus sale, qu'il n'est pas honnête de nommer? ne diriez-vous pas que ce sont des fous et des prodiges? Chrétiens, voilà la folie des hommes et des femmes, lorsqu'ils couvrent leurs corps, qui est un cloaque d'ordure, de riches étoffes, de toiles fines et de dentelles précieuses.

Que si nous regardons le corps dans sa corruption, c'est-à-dire comme l'ennemi de notre âme, qui lui fait une guerre qui n'a ni paix ni trêve, un tyran qui lui impose et qui la contraint à garder des lois qui sont contraires à celles de l'esprit et de son salut; si nous le considérons comme un poids qui nous entraîne ou qui nous retire du bien que nous voudrions suivre, et qui nous précipite au mal que nous connaissons nous être contraire, et que nous voudrions éviter; si enfin nous le considérons comme un serviteur déloyal et un associé infidèle, qui a intelligence avec nos ennemis, et qui ne se sert des avantages que nous lui procurons

que pour avancer notre perte, n'avons-nous pas sujet de le haïr? Et n'est-ce pas être stupide et travailler à sa propre perte, que de le couvrir d'habits précieux et de robes éclatantes? Les déserteurs de la milice et ceux qui avaient commis quelque trahison ou quelque autre grand crime, portaient autrefois des habits qui publiaient leur infamie. Il n'était pas permis aux femmes débauchées de porter des robes semblables à celles des honnêtes femmes. Ces victimes des concupiscences publiques, comme les appelle Tertullien, étaient punies par leurs robes, qui faisaient connaître à tout le monde leur saleté, et qui les éloignaient des compagnies des personnes d'honneur. Chrétiens, nos corps, dans la corruption du péché, sont des déserteurs de la milice de Jésus-Christ, des traîtres et des débauchés; n'est-il donc pas juste qu'on les couvre d'habits vulgaires, qui fassent connaître les mauvais offices qu'ils nous rendent? Et ceux-là ne se montrent-ils pas insensibles à tous ces maux, ne sont-ils pas d'intelligence avec eux, et n'approuvent-ils pas leurs mauvais desseins, qui les couvrent d'habits délicats et précieux, qui font leur insolence et qui les font méconnaître? Mais allons au troisième point.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que les habits nous sont donnés de Dieu, et que nous les portons pour faire connaître notre état et notre profession. Tertullien les appelle : *Indices custodesque dignitatis* : les habits sont les marques extérieures qui font la distinction des conditions. Le roi a des habits qui lui sont propres : le manteau royal qui le couvre dans les grandes cérémonies, et que personne ne peut porter que lui seul, fait connaître sa dignité royale, qui l'élève par-dessus tous ses sujets. Les ecclésiastiques, les religieux, ont des habits qui les distinguent des laïques, les magistrats ont leurs robes de justice, leurs chaperons, leurs cornettes, qui sont les marques de leur magistrature. Les femmes ont des robes propres à leur sexe : on prend des habits particuliers pour les voyages, pour la diversité des saisons, pour les funérailles, et on en avait anciennement pour les festins et pour les noces. Suivant cela, qui est très-véritable et qui devrait être observé inviolablement, les hommes et les femmes ont perverti cet ordre, ont déréglé cette bienséance d'habits, qui doit se trouver en chaque condition. On ne discerne plus les riches, les nobles, les magistrats, les gens de guerre, d'avec les pauvres, les roturiers, le vulgaire et les artisans; les femmes, les filles de gens de métier portent des robes qui les font méconnaître, qui ruinent leurs maisons, et qui exposent leur honneur. Une bourgeoise sera vêtue aussi richement que la femme du principal magistrat, une simple demoiselle porte des étoffes précieuses, et se fait faire autant de robes qu'il paraît de nouvelles modes et qu'il y a de saisons; la reine, les princesses, les duchesses n'ont rien de singulier, parce que la plus petite dame est vêtue aussi pompeusement qu'elles. Cet abus se trouve parmi

les hommes, quoiqu'il n'y soit pas si commun que parmi les femmes : on voit de jeunes garçons, d'une condition médiocre, qui n'ont ni office ni industrie pour s'acquérir du bien, qui néanmoins portent des habits précieux, des toiles fines, qui seront plutôt chargés qu'ornés de rubans et de dentelles. Je dis, chrétiens, que c'est un désordre qui en cause plusieurs autres, une vanité qui est la source de plusieurs crimes; mais, pour les connaître et les éviter, il faut savoir ce que dit Tertullien, que : *Habitus mores pronuntiat* : Que si les hommes ont confondu les conditions et les états par leurs habits, ils ne sauraient empêcher qu'on ne connaisse par eux quelles sont leurs mœurs, leurs inclinations et leurs vices. Pour les connaître mieux, je dis que le luxe des habits est une preuve d'un esprit efféminé, la marque d'une pudeur perdue en celui qui les porte, et le moyen presque infailible pour précipiter les plus chastes dans les mêmes saletés.

Pour le premier, je dis que les habits, que les robes précieuses sont les marques d'un esprit lâche, qui n'a rien de la vigueur ou de la force du chrétien. Le Sauveur du monde nous apprend cette vérité, lorsqu'il dit que ceux qui sont vêtus de vêtements précieux et délicats, demeurent dans les palais des rois, et sont dans les délices des cours : *Qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt*, c'est-à-dire que comme le lieu doit convenir et être conforme à ceux qui l'occupent, on peut soutenir que ces personnes qui portent des habits précieux, qui, comme le mauvais riche, sont vêtues d'écarlate et de fin lin, et qui, comme cette femme prostituée, dont il est parlé dans l'Apocalypse, portent des robes de pourpre, de soie et d'or, sont des efféminées, ennemies de la croix de Jésus-Christ, qui n'ont d'homme que l'apparence, et de chrétien que le nom : ce sont des tombeaux remplis de pourriture, et des temples qui cachent des rats et d'autres insectes sous des voiles précieux.

Saint Bernard dit que les habits délicats sont une démonstration sensible d'un esprit lâche, qui n'est capable d'aucune bonne chose, qui n'aime que le repos, que le sommeil et que la saleté : *Mollia vestimenta animi molliem indicant : non tanto curaretur corporis cultus, nisi prius neglecta fuisset mens inculta virtutibus*. Ces personnes qui prennent tant de soin et qui emploient tant de temps à se faire faire des habits, à chercher des ornements et à procurer des délices à leurs corps, font connaître qu'ils n'ont pas soin du salut de leurs âmes, qu'ils négligent ce qu'ils ont de plus précieux et qui seul mérite toutes leurs pensées et toutes leurs occupations.

Ces habits précieux sont une marque sensible d'un esprit non-seulement lâche et efféminé, mais aussi corrompu par les impuretés de la chair : *Vestitus insignis, et mollis superbix vexillum, et nidus est luxuriæ*, disait un empereur : un habit délicat et précieux est l'étendard de la superbe et le nid de l'impureté. C'est là où ce vice s'engendre, se

nourrit et prend des forces. Tertullien dit que ce soin qu'on apporte à se faire faire de beaux habits, à prendre des ornements qui relèvent la beauté et qui font l'amour et les mauvais désirs de hommes, sont comme un théâtre qu'on élève à l'impureté, une chaire où elle se fait voir, où elle persuade l'incontinence : *Studium periculosissimi decoris elaboratæ libidinis suggestum est*. C'est sur ces robes précieuses, comme sur une chaire de prédicateur, que la volupté se produit, qu'elle s'avoue commune, se dit vénale, et qu'il ne faut avoir que de l'argent pour entretenir ce luxe et pour satisfaire à de sales désirs. C'est pourquoi les Athéniens avaient fait une loi qui ne permettait qu'aux femmes débauchées de porter des habits précieux : cet éclat extérieur était comme la pompe funèbre et l'ornement de ces tombeaux vivants; on jugeait que ces corps faisaient les plaisirs des hommes par leur prostitution, qu'ils en attiraient les regards par la singularité et par la délicatesse de leurs robes. Et l'historien romain dit qu'on soupçonna d'impureté une vestale, parce qu'elle portait des habits précieux et qu'elle avait beaucoup de soin d'orner son corps : on ne crut pas que celle-là fût chaste, qui portait des habits qui ne conviennent et qui ne semblent propres qu'à des femmes prostituées : *Posthumia vestalis Romæ incestus accusata ob suspicionem amœnioris cultus*.

Que si les robes précieuses ne sont pas une marque infailible d'un corps prostitué à toutes les impuretés, elles en sont un préjugé et une marque presque indubitable : car que ne feront pas une fille et une femme qui ont de la vanité, et qui croient avoir de la beauté, pour la relever, la rendre plus éclatante et se faire admirer par l'éclat d'une belle robe? Il n'y a rien qu'elles ne fassent pour en avoir, et si les biens de la maison, si le père, si le mari ne veulent pas leur en fournir, elles s'en procureront ou par la perte de l'honneur ou par des infidélités préjudiciables au salut. Chrétiens, c'est une chose véritable, que la plupart des filles et des femmes qui sont tombées dans ce malheur s'y sont conduites et y ont été poussées par le luxe des habits. Comme elles font une idole de leur beauté et qu'elles croient que ce diamant doit être enchâssé dans de l'or, qui augmente son éclat et qui leur fasse des adorateurs : de là vient que ces pauvres malheureuses, ne pouvant avoir de ces belles robes par les voies de l'honneur, s'en procurent par l'infamie et par la perte de leur salut. C'est par là que les impudiques les attaquent et qu'ils les surmontent. Ils se présentent à elles et leur offrent de contenter leur vanité par de belles robes, pour triompher de leur honneur et assouvir leur impudicité; ils accusent un mari de rigueur, un père d'avarice; ils leur persuadent que l'un est jaloux d'une beauté qui, avec de beaux habits, aurait trop d'éclat pour n'être aimée que d'une seule personne; et que l'autre, par un attachement épouvantable, ne veut pas faire paraître la beauté de sa fille, qui la ferait rechercher avec empressement. Ces sifflements de serpent, ces sor-

tité de paroles trouvent de la créance dans l'esprit crédule des femmes et les disposent à un malheur qui fait leur infamie et celle de leur famille : ce qui n'arriverait pas si les femmes et les filles se contentaient des habits qui fussent dans la bienséance de leur condition et dans la modestie chrétienne.

Mais les femmes qui ont de la vanité ne manquent pas d'excuses pour la couvrir ou pour la faire raisonnable. Les filles vous diront qu'elles doivent être bien vêtues pour paraître belles et se faire des amants qui les recherchent en mariage : car, outre que les habits vulgaires font connaître et publient la pauvreté de leur maison, ils sont aussi comme des voiles qui cachent la beauté et qui laissent paraître leurs défauts, si elles en ont ; qu'au contraire un habit précieux relève et fait paraître grand et beau ce qui est petit et moins beau par sa propre nature.

A cela j'ai à dire deux choses : la première que, lorsque je blâme le luxe des habits, je n'en condamne pas la propreté et la bienséance ; au contraire je la loue et voudrais qu'elle se trouvât en toutes les femmes chrétiennes, car elle est un ordre, une modestie sensible, un préjugé d'une belle âme, une vertu parlante, un ornement innocent et très-agréable. Or, cette propreté et cette bienséance se font voir plus évidemment parmi des robes vulgaires et des habits communs, qui sont néanmoins si proprement ajustés, qu'on n'y voit rien dans le désordre et dans la négligence. Toutes les femmes ne peuvent pas avoir des robes précieuses ni éclater en or et en belles étoffes, mais elles peuvent toutes, en quelque condition qu'elles soient, avoir cette propreté et cette bienséance qu'aiment les gens de bien, qu'on peut se donner et regarder avec innocence. Je dirai davantage, qu'il y a des femmes plus agréables avec des robes vulgaires, mais propres et bienséantes, que d'autres qui sont vêtues de velours et qui traînent le brocart : et ainsi une fille se fait plutôt rechercher parce qu'elle a plus de beauté et qu'elle témoigne avoir plus de vertu, lorsqu'elle est dans la modestie et dans la propreté des habits que si elle était vêtue richement.

Secondement, je dis qu'il y a une beauté que saint Thomas appelle beauté des mœurs, qui consiste et qui se forme par une justesse d'actions, de paroles et de gestes, lorsqu'une fille ne fait et ne dit rien qui ne soit bienséant à son sexe, à son âge ; lorsqu'il n'y a rien d'affecté ni de lascif dans ses regards, que sa langue garde ce silence judicieux qu'un saint appelle la vertu des femmes, et qu'elle n'ouvre sa bouche que comme une porte de circonspection, comme dit le prophète royal, pour n'en laisser sortir que des paroles qui fassent l'édification de son prochain ; quand le mouvement de sa tête suit celui de son corps, quand celui de ses mains s'accorde avec celui de ses pensées, et celui de ses pieds avec l'ardeur de sa charité ; quand enfin elle n'éclate pas en des ris excessifs et dissolus, et qu'elle n'est pas aussi enfoncée dans une mélancolie noire et une

lâcheté opiniâtre. Je dis que cet état qui fait la modestie des filles, leur donne de la beauté et les fait plus rechercher que si elles étaient couvertes d'or et brillantes de pierres précieuses.

Outre même que les filles se trompent souvent, car ce qu'elles croient les faire rechercher les fait abandonner et écarte d'elles les personnes judicieuses et les partis qui leur seraient avantageux, d'autant qu'on s'imagine et avec beaucoup de fondement qu'elles dissipent par des habits précieux les biens des familles où elles entreront par le mariage ; car le luxe d'une fille devenant plus grand dans l'état de femme mariée, elle consommera la dot qu'elle apporte, et rendra pauvre la maison où elle sera reçue : si bien que les mêmes choses qu'elle croit lui devoir servir pour s'acquérir un mari le lui font perdre et la font vieillir en l'état de fille.

Les femmes mariées disent qu'elles doivent être vêtues de robes précieuses pour conserver ou augmenter une beauté qui plaise et qui leur attache leurs maris ; que l'amour se perd facilement dans la jouissance, s'il n'est conservé par les mêmes moyens qui l'ont fait naître, qui sont la beauté et la bonne grâce. A cela je dis avec Tertullien que : *Nulla uxor viro suo deformis est ; satis placuit cum electa fuit*, il n'y a pas de femme qui soit laide aux yeux de son mari, le choix qu'il en a fait, la préférence qu'il lui a donnée par-dessus toutes les autres, font connaître qu'il l'a trouvée belle et qu'elle lui a été agréable ; et partant c'est une excuse vaine et ridicule. Outre que, comme dit le même Père : *Omnis maritus exactor est castitatis*, il n'y a pas de mari qui ne désire que sa femme soit chaste, qu'elle soit dans un état et paraisse dans une condition qui lui rende cette vertu assurée ; ce qu'elle fait lorsqu'elle est dans la modestie des habits. Enfin, dit ce même Père, il arrive très-souvent que les mêmes ornements dont une femme croit faire l'amour de son mari et s'en attacher le cœur, allument des flammes impudiques dans tous ceux qui la regardent ; et ainsi elle ne saurait être aimée parfaitement de son mari ni se conserver qu'avec peine, puisqu'elle est désirée et recherchée de toutes les personnes à qui elle a donné de l'amour par la beauté de ses ornements. Femmes, sachez que vous plairez d'autant plus à vos maris que vous ne vous étudierez pas à plaire aux autres hommes ; ils croiront vous posséder seuls, quand ils ne verront rien en vous qui vous fasse rechercher par d'autres.

Comme tous les maris, au dire de Tertullien, recherchent la chasteté dans leurs femmes, dont la modestie est un préjugé, il n'y en a point aussi qui ne désire la conservation ou l'augmentation de ses biens, qui sont dissipés par le luxe des habits. Un mari qui a du jugement, qui porte sa vue dans l'avenir, qui prévoit l'augmentation de sa famille, les maladies, les procès, les incendies, les autres événements qui sont ordinaires à toutes les conditions, et qui mettent les meilleures maisons dans la pauvreté, qui voit que ces beaux

habits sont inutiles à une femme qui n'a plus de conquêtes à faire et qui est mère de plusieurs enfants auxquels elle doit amasser du bien et donner des exemples de modestie, ne voudra pas, comme il est juste, condescendre à la vanité de sa femme, lui fournir les habits qu'elle demande, qui sont peu conformes à son âge, à sa condition, et qui ruinent sa maison. Ce refus qui est très-raisonnable fera la mauvaïse humeur de cette femme, elle sera importune, insolente à l'endroit de son mari, ne lui rendra de services que ceux dont elle ne pourra pas se défendre, abandonnera le soin des affaires, fera des plaintes de sa rigueur qui ne lui donne pas des robes que portent des femmes de moindre condition qu'elle; elle se dira être le mépris de tout son quartier et de toutes ses connaissances, et dira même que les robes vulgaires dont elle est couverte passent pour une marque de la pauvreté de sa maison ou de la petitesse de sa dot. Voilà le désordre dans cette maison, l'enfer dans ce mariage, deux ennemis qui sont toujours ensemble. Que si ce mari, pour avoir la paix dans son logis, pour éviter quelque infamie ou quelque autre désordre, condescend à la vanité de sa femme, s'il lui donne de riches robes, il ruine sa maison, expose son honneur avec celui de sa femme; et enfin devient misérable pour avoir eu une lâche complaisance pour cette orgueilleuse qui, se trouvant accablée de pauvreté et chargée d'enfants, voudra vendre des robes qui ont fait autrefois sa vanité et qui maintenant font le sujet de sa misère, mais dont elle ne saurait avoir la moitié de ce qu'elles ont coûté: si bien que cette pauvre misérable connaissant mais trop tard la folie de sa vanité, le dommage de ses profusions, et ressentant les accabllements de sa pauvreté, condamnera une conduite aveugle qui l'a faite misérable et qu'elle ne peut pas réparer. Ces désordres qui sont très-grands et très-véritables doivent obliger les hommes et les femmes à porter des habits qui soient conformes à leur condition civile, à l'état de chrétien et de pénitent. Ils doivent se persuader que la beauté des fidèles n'est pas ce qui paraît au-dehors et qui est embellie par de belles robes, mais qu'elle est intérieure et attachée au fond de l'âme. C'est cette beauté que Dieu aime, qu'il recherche, qui est éternelle et que nous devons orner et rendre plus éclatante par les vertus et par les grâces qui nous conduiront à la gloire que je vous souhaite: Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON LV.

DE LA COLÈRE.

Omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.

Celui qui se courrouce contre son frère est coupable de jugement, et sera châtié (S. Matth., ch. V).

L'homme a trois rapports: l'un à Dieu qui est son principe et sa fin; l'autre à son prochain qui a même nature et qui est l'ouvrage du même créateur; le troisième, à lui-même. Le repos de cette vie et le bonheur de l'autre

dépendent de ces trois alliances, et on peut assurer que tandis qu'elles se conservent, c'est-à-dire que l'homme est bien avec Dieu, avec son prochain et avec soi-même, il jouit des avant-goûts, et possède les assurances d'un bonheur éternel. Mais, chrétiens, il y a trois péchés qui rompent ces alliances, qui nous détachent de Dieu, de nous-mêmes et de nos semblables. La superbe nous éloigne de notre Créateur, parce que l'indépendance qu'elle affecte, et l'élévation qu'elle désire sont des entreprises contre sa souveraineté et sa sagesse: l'envie détache l'homme de son prochain et l'éloigne de lui, faisant qu'il regarde ses biens avec chagrin, et ses maux avec complaisance. Comme il le croit indigne du bien qu'il possède, il voudrait le lui ôter pour en jouir parce qu'il se persuade le mériter: mais la colère ravit l'homme à lui-même en ce qu'elle lui ravit l'usage de la raison qui fait la différence de son espèce et toute sa noblesse. C'est, chrétiens, de ce vice, dont la nature est abominable et les dégâts extrêmes, que je veux vous parler; mais pour le faire avec profit, implorons les assistances du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge à laquelle nous dirons avec l'ange: *Ave, Maria.*

Dieu qui a créé le bien pour être la perfection et la béatitude de l'homme lui a donné deux puissances pour l'acquérir. Celle que nous appelons concupiscible, le désire; et d'autant que par un sentiment naturel, elle en connaît le mérite et la nécessité, elle se porte avec ardeur à sa recherche et à son acquisition. Mais parce que ce bien qu'elle désire est quelquefois élevé par sa propre nature, ou environné de difficultés qui en rendent la possession difficile, Dieu lui a donné une autre puissance que nous appelons irascible, qui s'arme et qui devient tout en feu pour surmonter les empêchements qui se trouvent en l'acquisition du bien qu'elle aime et qu'elle désire. Ces deux puissances sont nécessaires à l'homme, et leur bon usage fait non-seulement l'ornement et la perfection de son espèce raisonnable, mais aussi de la qualité de chrétien, qui le rend enfant du Père céleste et cohéritier de son Fils naturel: néanmoins ces deux puissances que nous avons dit être nécessaires, deviennent mauvaises lorsqu'elles font naître en nous un désir, un appétit que nous appelons concupiscence, et qu'elles allument la colère. L'un de ces mouvements recherche les plaisirs des sens, et l'autre entre en des transports pour surmonter tout ce qui pourrait s'opposer à sa recherche et à leur possession. Là-dessus saint Thomas demande laquelle de ces deux passions, de la concupiscence ou de la colère, est plus naturelle à l'homme. Il répond qu'une chose nous est naturelle qui sort et qui est comme poussée du fond de notre nature; c'est pourquoi pour connaître si une passion est plus ou moins naturelle, il faut la regarder dans ses causes, qui sont le sujet où elle se trouve, et l'objet où elle se porte; ainsi, si nous considérons la cause de la colère et de la con-

cupiscence du côté de l'objet qu'elles recherchent, la concupiscence est plus naturelle que la colère, et singulièrement lorsqu'elle désire les choses qui conservent la vie, comme sont les aliments; ou l'espèce, comme les plaisirs deshonnêtes, parce que la colère détruit le corps et désole l'espèce des hommes.

Ce même docteur expliquant plus sensiblement cette doctrine, dit que l'homme peut être considéré en trois façons, ou suivant sa nature générique, qu'il a commune avec les bêtes; ou bien suivant son espèce raisonnable, ou enfin suivant la complexion et le tempérament de sa propre personne. Si nous regardons l'homme en la première façon, c'est-à-dire comme ayant une nature semblable à celle des bêtes, il faudra dire que la concupiscence lui est plus naturelle, parce que, comme j'ai dit, elle travaille à la conservation de son espèce et de sa vie propre, ce qui est plus naturel à l'homme que la colère. Que si nous le considérons dans son espèce raisonnable, il faut dire que la colère lui est plus naturelle, parce qu'elle tient de la raison, qu'elle s'en couvre et qu'elle croit que tous ses mouvements en procèdent pour venger un défaut de justice et de raison. Si enfin nous regardons la nature de l'homme dans chaque particulier, c'est-à-dire dans sa complexion ou dans son tempérament, la colère lui est plus naturelle que la concupiscence. Car elle est un feu qui s'allume très-aisément, et le sang qu'il a autour du cœur est toujours dans une disposition prochaine à être enflammé: si bien que l'homme est si fort sujet à se laisser emporter aux mouvements de la colère, que la moindre chose le met hors de lui-même et lui fait offenser Dieu. C'est pourquoi les philosophes moraux qui ont considéré les mouvements furieux et les dégâts épouvantables que cette passion a causés dans le monde, se sont occupés à chercher les remèdes de ce mal et à nous enseigner par quels moyens on peut empêcher la naissance ou arrêter les saillies de cette passion. Sénèque en a composé de beaux livres; Aristote et Plutarque ont travaillé sur ce même sujet, mais c'est avec moins de succès, comme aussi avec moins de connaissance que la sainte Ecriture et que les Pères; c'est pourquoi m'attachant principalement à ce qu'ils nous en ont enseigné, je veux prendre de leurs mains les remèdes de ce mal, après qu'ils nous en auront fait voir la nature monstrueuse et les dégâts. Voilà, chrétiens, l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que la colère qui, comme nous enseigne saint Thomas, est un désir de vengeance: *Est appetitus vindictæ*, est un vice monstrueux en sa nature. Cet angélique docteur dit que l'homme peut être considéré en deux façons: en lui-même et dans le rapport et la ressemblance qu'il a avec Dieu. Ces deux regards sont fondés sur sa nature qui est raisonnable et sur la qualité de chrétien qui le fait fils, ami et servi-

teur de Dieu; en ces deux considérations nous trouverons que la colère en fait un monstre dans la nature et dans la grâce. Et pour mieux pénétrer cette vérité, il faut savoir, comme nous l'apprend ce même docteur, que l'homme est moins sujet que tous les autres animaux aux désordres des passions; parce qu'il a un tempérament plus juste; c'est-à-dire que les qualités qui le composent sont dans une proportion plus égale, et ainsi il est moins porté à la colère et à tous les autres mouvements sensitifs. Dieu même en formant son corps l'a disposé en telle façon qu'il lui a rendu cette passion difficile; car le cœur qui en est le principe, est enfermé sous des côtes et attaché par des fibres, comme sous un mur bien fort, afin d'en modérer les mouvements qui seraient trop violents sans cette défense. Il a fait aussi qu'il eût son mouvement sur le poumon, qui est d'une matière molle et spongieuse, de peur que s'il eût battu sur des os, il ne se fût durci et qu'il n'eût perdu les dispositions qu'il a pour la douceur et pour la compassion. Toutes ces observations, qui sont prises de la nature de l'homme, nous doivent faire avouer que lorsqu'il se laisse emporter à la colère, c'est un monstre dans la nature puisqu'elle lui a donné de si belles dispositions à la douceur.

Que si nous regardons la colère en elle-même, nous trouverons qu'il faut l'appeler un monstre. Car si nous donnons ce nom à ces infâmes productions qui, sortant des lois de leur espèce, sont composées et en enferment plusieurs autres, cela nous oblige de dire que la colère qui, comme dit saint Thomas, est composée de plusieurs passions, est un monstre: *Ira dici potest passio generalis, in quantum ex concursu multarum passionum causatur; non enim insurgit motus iræ, nisi propter aliquam tristitiam illatam, et nisi ad id desiderium et spes ulciscendi*. Car la colère est composée et s'élève en nous par une tristesse de l'offense reçue et par un désir et une espérance de nous venger. En un autre endroit, le même saint Thomas dit que cette passion est composée non-seulement de choses différentes, mais contraires: car elle enferme le désir de vengeance sous apparence et sous raison de bien et de justice; mais elle regarde le sujet qui la doit souffrir et sur lequel elle décharge sa fureur, comme mauvais et punissable. *Ira respicit unum objectum secundum rationem boni, scilicet vindictam quam appetit; et aliud secundum rationem mali, scilicet hominem nocivum de quo vult vindicari*. Ce qui a fait dire à saint Basile; *Ira perturbatio hominem penitus in feram convertit*: La colère, dont les mouvements sont violents, change l'homme en bête, et on doit regarder ceux qui en sont possédés comme des bêtes, et éviter leur rencontre comme celle des monstres.

Comme ils sont des monstres dans la nature, ils le sont aussi dans la grâce. Nous disons que ces productions sont monstrueuses qui ne ressemblent pas à leur principe. Un fils est une espèce de monstre, lorsqu'il n'a

rien, ni dans ses mœurs, ni dans son tempérament, ni dans son visage, du père et de la mère qui l'ont engendré. Suivant cela, qui est très-véritable, pourrions-nous dire que ceux-là sont enfants de Dieu qui n'ont aucun trait de ressemblance avec lui? Le Fils de Dieu nous dit que les pacifiques, que ces personnes qui sont sans fiel et sans colère et qui ont des bontés générales pour tous les hommes, sont bienheureux et qu'ils seront appelés enfants de Dieu : *Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur*. Ils méritent ce nom, parce qu'ils ressemblent à leur Père qui est Dieu, lequel est père des miséricordes. *Pater misericordiarum* : riche en miséricorde, comme dit un apôtre : *Dives in misericordia* ; qui fait lever son soleil et tomber ses pluies sur les méchants, comme sur les gens de bien, qui pourvoit de nourriture à tout ce qui a vie, et qui, dans les plus hautes vengeances, où il ne se porte jamais qu'avec regret, observe toujours des modérations merveilleuses. Et cela étant comme il est, pourrions-nous dire que ces enfants de noise et de colère, comme dit le prophète, que ces hommes de feu, que ces chrétiens toujours allumés et toujours en armes, que ces esprits de tempêtes, comme les appelle David : *Spiritus procellarum*, soient enfants de Dieu? Pourrions-nous dire, sans offenser ce Père doux et miséricordieux, que ces hommes qui ont sans cesse dans leur bouche des paroles de blasphème contre Dieu, d'outrage et de mépris contre leur prochain et de malédiction contre eux-mêmes, soient les enfants de ce Père céleste? Non, chrétiens, nous ne pouvons pas le dire; mais plutôt qu'ils sont enfants du diable; car la colère est une fille de la superbe, qui est le péché du démon. Car pourquoi entre-t-on dans cette passion et prend-on les armes à la main, que pour venger quelque mépris ou quelque injure que nous croyons nous ôter l'honneur ou les autres avantages qui nous élèvent au-dessus des autres? Et ainsi, chrétiens, nous devons appeler ces hommes fougueux et emportés qui ne sont jamais à eux-mêmes, des enfants du diable et non de Dieu.

Enfin nous devons leur donner ce nom, non-seulement à cause de l'opposition de leurs mœurs à celles de Dieu, mais encore à cause de la désobéissance qu'ils ont à ses commandements, et pour le mépris qu'ils font des biens qu'il réserve à ceux qui les observeront. Le Fils de Dieu ne nous commande rien tant, dans son Evangile, que la douceur et la mansuétude, et pour nous la persuader et nous en rendre l'exercice facile, il ne veut pas que ses disciples portent de l'argent dans leurs voyages, pour leur ôter toutes les occasions de querelles qui naissent ordinairement de cette funeste source; il leur conseille de ne point porter de bâton, qui, dans un mouvement de colère, pourrait servir à se battre : il veut qu'ils soient comme des agneaux parmi les loups, c'est-à-dire qu'ils aient beaucoup de douceur lorsqu'ils se trouveront en la compagnie de ces hommes que leurs mœurs sau-

vages rendent semblables à des loups. Il blâme ses disciples, qui, pour venger l'inhospitalité et le rebut qu'ils avaient reçu de quelques peuples, voulaient faire descendre le feu du ciel pour leur châtement; dans sa passion, il reprend saint Pierre, qui, pour le défendre de ses ennemis, avait mis l'épée à la main et coupé l'oreille à l'un des valets du pontife; enfin il nous défend jusqu'au plus petit mouvement de colère, lorsqu'il dit que celui qui se courrouce contre son frère, qui lui dit l'injure de Raca, qui est peu considérable, sera jugé et puni. Tous ces commandements et tous ces exemples nous doivent apprendre cette vérité, que ceux qui les observent et qui les imitent sont véritables enfants de Dieu; mais que ceux qui les transgressent, qui se laissent emporter à la colère, sont enfants du diable, des monstres dans la grâce aussi bien que dans la nature, et qu'on en doit éviter l'approche, parce qu'elle est très-dangereuse.

Chrétiens, je passerai encore plus avant pour vous faire voir que la colère est un vice monstrueux et funeste, car elle chasse Dieu de nos cœurs et en donne l'entrée et la possession au diable : *Sol non occidat super iracundiam vestram*, dit saint Paul : Que le soleil ne se couche pas sur votre colère, c'est-à-dire, que votre colère ne dure pas plus d'un jour, et que le même soleil qui l'a vue naître la voie finir. Il ne faut pas croire, chrétiens, que ce grand apôtre, qui partout ailleurs nous commande de donner la mort à nos vices au même temps qu'ils commencent de paraître, d'en expier les dommages par une prompte pénitence, par les larmes et par le déplaisir de les avoir commis, qu'il ne veut pas que le péché règne un moment dans nos corps, mais que nous travaillions à nous en délivrer en même temps que nous en ressentons la tyrannie, veuille permettre à la colère, dont les dégâts sont prompts et très-dommageables, de régner en nous l'espace d'un jour. Quoi ! n'y a-t-il pas lieu de craindre que pendant un jour, qui est un temps considérable, ce feu ne se fortifie et ne fasse des embrasements qui désoleroient et qu'on ne pourra pas arrêter ? *Si usque ad occasum solis licitum sit irasci, ante perturbationes noxiæ poterunt furoris satietatem et ultricis iræ commotionem explere, quam iste sol ad locum sui vergat occasus*, dit saint Anselme. C'est pourquoi il croit que par ce soleil que saint Paul ne veut pas qu'il se couche sur notre colère, il entend parler de Jésus-Christ, qui est le soleil de nos âmes, parce qu'il est vrai que le Sauveur du monde meurt en quelque façon, ou qu'il est chassé d'un cœur qui est enflammé de colère. Car si le prophète royal nous assure qu'il n'habite que dans les lieux consacrés à la paix : *Factus est in pace locus ejus* ; et comme nous assure un autre prophète, s'il ne saurait habiter parmi les tempêtes : *Non in commotione Dominus*, parce qu'il est le prince qui l'établit dans les cœurs : *Princeps pacis* ; et si enfin il dort et prend toutes ses délices dans la tranquillité, il ne saurait donc habiter pen-

dant un moment parmi les orages, les tumultes et les embrasements de la colère, étant obligé de quitter ces cœurs remplis de fiel et qui ne respirent que la vengeance; mais en même temps le démon y entre et s'en rend maître. C'est pourquoi saint Paul ajoute aussitôt après ces paroles : *Nolite locum dare diabolo*; Ne donnez pas entrée au diable. Comme si c'étaient des choses qui se suivissent inséparablement, que chasser Dieu de notre cœur par les mouvements de colère, et y donner l'entrée et en accorder la possession au diable.

La vérité que je vous prêche est confirmée par l'exemple de Judas. Il entre en colère de ce que sainte Madeleine avait répandu des onguents précieux sur les pieds du Sauveur du monde, qu'il disait pouvoir être mieux employés si on les vendait pour en donner le prix aux pauvres. Cette libéralité, qui était une marque de l'amour et du respect que cette fille avait pour le Sauveur du monde, fit la colère de ce traître, parce qu'elle lui ôtait le moyen de dérober. Ou bien il fut courroucé de ce que le Sauveur le fit connaître aux autres disciples pour celui qui devait le trahir, en lui donnant un morceau de pain trempé. Cette colère, qui s'alluma en lui, le fit résoudre au plus grand de tous les crimes, qui fut de trahir son Maître; et en même temps le diable, qui est le père, l'auteur et l'ami de toutes les discordes, qui ne s'occupe qu'à les exciter et qui en fait ses délices, entra dans son cœur, en prit possession et y fit naître le désespoir qui l'obligea de se pendre. Voilà, chrétiens, comme il est véritable que la colère chasse Dieu de nos cœurs pour y établir le démon, et qu'après nous avoir faits des monstres dans la nature, elle nous donne la même qualité à l'égard de la grâce. Mais allons plus avant, et après avoir vu la nature de cette passion, voyons-en les dégâts.

SECOND POINT.

Le Sage dit que ceux qui se portent facilement à la colère et aux vengeances ont une grande disposition à commettre toutes sortes de péchés : *Qui ad vindicandum est facilis*, dit-il, *ad peccandum erit pronus*. Et saint Grégoire dit aussi que la colère ouvre la porte à tous les péchés : *Omnium vitiorum janua est iracundia*. Mais, pour mieux connaître cette vérité, il faut savoir que l'homme est obligé de converser avec trois sortes de personnes. Les premières sont les supérieures, ou par la naissance, ou par l'autorité, ou enfin par le choix que Dieu en a fait, comme il se voit dans les serviteurs; secondement, il converse avec ses égaux, ou d'âge, ou de condition, ou d'humeur; enfin il traite avec des personnes qui lui sont soumises comme les enfants à leur père, les femmes à leurs maris, les valets à leurs maîtres. Or, je dis qu'un homme possédé de colère, qui est facile à prendre feu, est injurieux et insupportable à ces trois sortes de personnes, qu'il en est le bourreau et qu'il les fait souffrir beaucoup.

Premièrement, il est injurieux à Dieu, qui est son premier supérieur, non-seulement parce qu'il transgresse son commandement, qui lui défend de se mettre en colère et qui le menace de l'en châtier, mais encore parce que, dans les transports de ce mouvement, il s'emporte aux blasphèmes et aux imprécations contre Dieu et ses créatures. Voyez cet homme qui est en colère contre son valet, il crie, il menace de le châtier; il passe plus avant, car il en vient aux coups; mais pour donner plus de force à ces sentiments et faire craindre ses menaces, il s'emporte aux blasphèmes; sa langue, comme celle d'un démon ou d'un damné, en vomira grand nombre dans un quart d'heure; il prendra Dieu par la tête, par les pieds, par le ventre; il flétrira son nom, que les anges adorent et qui fait trembler les démons. Ah ! malheureux, pourquoi vous en prenez-vous à Dieu ? que vous a-t-il fait pour le maudire ? C'est votre valet qui vous a déplu, votre fils qui vous a offensé, ou votre femme qui a été moins respectueuse et qui ne vous a pas rendu ce qu'elle vous devait : Dieu ne vous a fait que du bien, et vous le maudissez ! Il est vrai, vous dira cet homme, après que cet orage sera apaisé, je suis coupable, je me condamne et suis déplaisant de ces blasphèmes, mais c'est la colère qui me les a fait proférer, et je ne saurais arrêter ma langue, non plus que mes mains, lorsque j'en souffre les transports. Cette excuse est ridicule et criminelle, car pourquoi vous en prendre à Dieu qui ne vous a fait que du bien ? Que les démons le blasphément dans l'enfer, je ne m'en étonne pas, puisqu'ils sentent la pesanteur de sa main et qu'ils sont emportés par les torrents de sa fureur, comme dit la sainte Ecriture; mais que vous, qui recevez ses grâces à tous moments, qui espérez sa gloire, qui lui avez toutes les obligations qui demanderaient un amour ardent et des louanges continues, n'avez que des blasphèmes dans votre bouche contre sa majesté, voilà qui mérite toutes les peines, parce qu'il viole toutes les lois, puisque après que vous avez blasphémé contre Dieu, vous vous en prenez au ciel, à la terre, à l'air, à votre foi et à la vérité même; vous faites mille imprécations contre les créatures, qui toutes s'adressent à Dieu et qui l'offensent.

Après que la colère a porté les premiers coups contre Dieu, qui est le premier supérieur, elle s'en prend à ceux qui lui sont subordonnés et qui tiennent sa place; car la colère étant une fille de la superbe, comme disent les saints, elle s'allume contre ceux que nous croyons posséder une gloire qui nous est due et que nous estimons nous être usurpée. C'est ce qui fait les révoltes dans les états, les séditions dans les villes, les partis et les ligues dans les communautés. C'est la colère qui arme les sujets contre les princes, les citoyens contre les magistrats, qui fait refuser aux enfants l'obéissance et le respect à leurs pères. Mais ses dégâts sont plus ordinaires parmi les égaux, car elle y fait naître les procès qui ruinent les maisons,

qui font des inimitiés presque immortelles , et qui portent leurs dégâts dans une longue postérité. Pour voir la vérité de ce que je vous dis, allons dans les tribunaux, écoutons ce que les avocats y disent avec tant d'exagération , que les procureurs étendent avec tant de souplesse et de chicane , et que les juges condamnent souvent sans en connaître le principe, qui est la colère, nous trouverons que la plupart des procès, et singulièrement des criminels , sont les infâmes productions de la colère, et qu'ils n'ont été intentés que pour venger une parole ou quelque affront qu'on croira avoir reçu. Cette colère et ce ressentiment, qui avaient bien du feu dans leur naissance, se ralentissent dans une longue poursuite ; la raison reprend ses lumières et condamne ses transports, dont elle voit de si mauvaises suites ; elle voudrait bien ne s'être pas engagée dans ce procès, dont elle ressent les dommages par des dépenses qui ruinent les maisons ; elle désirerait bien les arrêter, mais il ne lui est pas possible, parce qu'elle aura irrité un ennemi puissant et opiniâtre. Dans cet état on vous pousse jusqu'au bout, et on ne vous laisse que lorsque l'impuissance vous a mis au point de ne plus poursuivre. Mais ce qui est plus dommageable, quand elle a changé la poursuite en défense et qu'on vous a obligé de demander pardon d'une injure que vous croyiez avoir reçue , c'est alors que cet homme , qui , au commencement de son procès était tout de feu et ne parlait que des avantages qu'il espérait sur son ennemi , condamne ce mouvement de colère qui fait sa pauvreté et sa confusion ; mais il n'est plus temps, et il faut souffrir la honte et la peine de son emportement. Que si des tribunaux nous allons sur les échafauds pour y voir ces spectacles de cruauté , nous y verrons un jeune homme qui y perd la vie pour avoir, dans un mouvement de colère , ôté celle de son ennemi. Quelquefois il arrive qu'avant l'action qui a causé leur inimitié, et qui est la cause du supplice de ce pauvre malheureux, ils étaient bons amis, ils mangeaient ensemble dans quelque cabaret où ils jouaient ou prenaient quelque autre divertissement ; mais dans la chaleur du vin, dans les transports d'une perte d'argent, dans les libertés de la conversation, ils se sont dit quelque parole outrageuse qui a allumé la colère dans leur cœur et mis le couteau en leurs mains ; et comme il ne s'est trouvé personne qui arrêtât leur fureur, l'un d'eux a tué ou blessé à mort son compagnon ; il est pris , conduit en prison. Dès qu'il voit son ennemi sans vie et lui les fers aux pieds, il condamne, il a horreur de son emportement, il déchire ses habits et déteste sa vie ; mais lorsqu'il se voit condamné à la perdre par la main d'un bourreau, c'est alors qu'il gémit et qu'avant de souffrir la mort, il en souffre plusieurs autres par le déplaisir et la rage qu'il a contre lui-même de s'être laissé emporter à la colère et d'avoir attiré sur lui ce supplice honteux qui va lui ôter la vie et l'honneur. Mais il a beau crier et maudire sa condition, il faut mourir et souffrir

la peine d'un mouvement de colère qui a passé dans un moment.

Voyez ces misérables, qui, avec une fureur de démon, se portent sur le pré pour s'ôter la vie : leur querelle a commencé par une parole, par un ris, par un geste, par un rapport malicieux ; il faut venger cette injure, et laver cet affront et cette tache dans le sang de son ennemi. Les voilà en présence, ils se portent tant de coups , qu'enfin l'un d'eux est percé à jour par l'épée de son ennemi, ou blessé dans le cœur, ou en quelque autre endroit mortel. Il jette abondance de sang par sa plaie, il le vomit par sa bouche ; n'ayant enfin plus de force pour se tenir debout, il tombe, il se voit, il se sent mourir ; dans cet état, se trouvant sans secours et sans espérance de vie et même de salut, il maudit la précipitation de sa colère, il voudrait n'être jamais né, ou avoir passé sa vie dans quelque monastère, ou dans quelque désert. Il considère les malheurs que sa colère qui a passé dans peu de temps, et dont le fondement était si faible et si peu considérable, lui a causés ; il voit tout à coup l'affliction de ses parents, le désordre de sa maison, sa confusion et sa mort précipitée et désastreuse. Toutes ces choses lui ôtent les pensées de son salut, et ne lui en laissent que de désespoir et de rage. Voilà, chrétiens, les malheurs que la colère produit dans les lieux publics et qui sont connus de tout le monde. Entrons dans les maisons particulières, et voyons les maux qu'elle produit en ceux qui sont attachés par les nœuds du sang et de la grâce, comme sont un mari à sa femme, un père à ses enfants. Chrétiens, vous allez voir, et peut-être que vous l'avez expérimenté, que c'est là où cette passion fait ses plus grands et plus ordinaires dégâts.

Le Sage qui les avait prévus, et qui en voulait préserver les hommes, leur dit : *Noli esse sicut leo in domo tua, evertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi* : Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, troublant le repos de votre famille, et mettant vos serviteurs dans l'oppression. Cette comparaison de lion est fort propre, parce que cet animal a toujours la chaleur de la fièvre qui met en lui des dispositions à cette fureur qui déchire, qui meurtrit tout ce qui se présente à lui. Aussi le Sage défend aux pères et aux mères de famille d'entrer dans des violences qui ôtent le repos à leurs domestiques , et qui fassent de leurs maisons des images d'enfer ou des champs de bataille ; mais il leur commande de supporter avec patience les fatigues qui sont inséparables de leur condition, de pourvoir aux nécessités de leurs familles avec vigilance, d'en corriger ou d'en châtier les défauts, sans colère ; et enfin, de les dissimuler, lorsqu'ils ne sont pas grands ou qu'ils ne traînent pas de mauvaises suites. Mais qu'est-ce qu'on voit aujourd'hui dans les maisons, que des maris violents, de qui toutes les paroles sont injurieuses, qui commandent avec empire, qui corrigent avec menaces et qui châtent avec fureur ? Si leurs pauvres femmes

ne préviennent pas leurs commandements par leur obéissance, si elles n'entrent pas dans leur esprit pour en connaître les pensées, et ne font pas les choses avec toute l'exactitude et la diligence qu'ils désirent, si leurs repas ne sont pas préparés à l'heure et en la façon qu'ils veulent, si leurs habits, si leurs maisons ne sont pas dans la propreté qu'ils demandent, si les dépenses sont plus grandes qu'ils ne voudraient, quoiqu'elles ne le puissent pas être moins; si leurs femmes ne sont pas toujours dans leurs maisons comme des servantes, si elles se donnent le moindre divertissement, si enfin elles veulent répondre à quelque parole de ces maris violents, ils s'emportent en même temps à des violences extrêmes, ils leurs disent des paroles qui les offensent dans leur honneur, leur présentent des visages renfrognés, et qui n'agrément aucuns de leurs services, les menacent et leur tiennent une rigueur qui fait gémir ces pauvres femmes et se plaindre de se voir en la compagnie de ces comites et de ces tyrans. Dans cet état d'oppression et de misère, si elles ne sont bien vertueuses, elles désirent leur mort ou celle de ces inhumains; enfin, elles laissent les choses à l'abandon, puisqu'elles voient que toutes leurs diligences et toute leur application ne peuvent pas contenter leur mauvaise humeur, et arrêter leurs saillies.

Quoi! méchant mari, homme de feu et de colère, qui devrais plutôt commander à des forçats dans une galère, ou à des bêtes féroces dans un amphitéâtre, qu'à une femme et à des serviteurs, dis-moi, lorsque tu t'es marié, n'as-tu pas su que tu prenais, non pas un ange, mais une femme, qui a des faiblesses naturelles, quelquefois moindres que les tiennes; que les lois du mariage, aussi bien que celles de la charité, t'obligent à souffrir, si tu ne peux les ôter, les défauts de ton prochain; que la loi même de nature veut que tu fasses envers tes égaux et tes inférieurs ce que tu veux qu'on fasse en ton endroit, et qu'enfin les lois civiles veulent qu'on porte les charges d'un bien dont on reçoit les avantages et les profits? Cette pauvre femme souffre ta mauvaise humeur sans se plaindre et te la reprocher; elle tâche de l'adoucir par des paroles déférentes et par des services plus prompts et plus exacts, elle fait toute sa joie de ta prospérité et du bon succès de tes affaires. Dans tes maladies elle n'a jamais de repos, et si elle ne peut te donner la santé, elle s'efforce par des soins incomparables de rendre ton mal moins fâcheux et plus supportable; elle compatit à toutes tes douleurs, et ressent dans le cœur le même mal qui afflige ton corps et qui te fait malade. Mais quelle affliction ne souffre-t-elle pas dans le désordre de tes affaires? Si la justice te met en prison, elle se croit sans liberté, et n'a jamais de repos qu'elle ne te l'ait procurée; elle engage agréablement ce qu'elle a de plus précieux pour payer tes dettes ou pour réparer les désordres que tu as commis. Tous ces bons offices que les honnêtes fem-

mes rendent à leurs maris, ne méritent-ils pas qu'ils en souffrent les défauts, et qu'ils en dissimulent les faiblesses?

Si un homme en colère est, comme dit le Sage, un lion dans sa maison, qui en trouble le repos, et qui en fait le tourment, chrétiens, quelle est une femme sujette à cette passion et quel nom lui pourra-t-on donner? Le Sage dit qu'il vaut mieux et qu'on souffre moins d'habiter dans un désert qu'en la compagnie d'une mauvaise femme : *Melius est habitare in terra deserta, quam cum muliere rixosa*. Car si dans un désert vous êtes privé des avantages qui se trouvent dans les villes; si vous êtes même en danger d'y être attaqué par les bêtes sauvages, on trouve moyen de s'en défendre : mais la compagnie d'une femme emportée et violente fait souffrir des maux continus et presque sans remède.

Saint Thomas dit, et l'expérience nous le fait voir, que les personnes qui sont beaucoup ivres, c'est-à-dire qui sont noyées dans le vin, et en qui il ne reste pas le moindre rayon de raison, ne se courroucent pas, demandent le lit et le repos comme les pourceaux. Au contraire, dit ce docteur, ceux qui ont pris du vin plus que l'ordinaire, mais qui se connaissent et qui ont conservé quelque petite lumière de raison, se portent facilement à la colère et deviennent furieux : il faut les éviter, car il n'y a rien qu'ils ne soient capables de faire. Je dis de même que ces hommes et que ces femmes qui, naturellement n'ont pas beaucoup de jugement, sont plus sujets aux mouvements de la colère. Vous verrez une femme que son sexe et sa mauvaise disposition naturelle ont privée de la solidité du jugement, et qui pour comble de malheur sera sans dévotion, qui eût pu corriger ce défaut : elle s'emportera à des mouvements de colère, qui ôtent le repos à sa famille, et qui mettent l'alarme dans le quartier. Si son mari lui dit quelque parole qui lui semble moins déférente, s'il fait quelque action que son petit jugement lui fasse trouver mauvaise, s'il refuse quelque chose à sa vanité ou à ses plaisirs; s'il n'entre pas dans ses sentiments, et s'il n'approuve pas ses extravagances, en même temps vous l'entendez crier comme un démon; toutes ses paroles sont outrageuses et menaçantes; et si en cet état elle avait la liberté de se venger, il n'y a rien qu'elle ne fit et qu'on n'eût sujet de craindre d'elle. Là-dessus ce mari qui voit la mauvaise humeur de sa femme et qui sait que lui vouloir répondre et s'efforcer de l'apaiser, c'est l'irriter et la rendre plus extravagante, quitte la maison, abandonne cette furieuse, de crainte de se porter à quelque violence, et de faire tomber la foudre sur cette mégère, après le bruit de son tonnerre.

Mais sa colère est plus ordinaire et plus dangereuse contre les serviteurs et les servantes; car si elles ont cassé un verre, renversé une bouteille; si le lit, si la chambre est moins propre, si le repas n'est pas prêt à l'heure qu'il faut et en la façon qu'on le

désiré, s'ils ont demeuré trop longtemps à faire quelque commission ou à venir lorsqu'elle les a appelés, vous entendez cette femme qui crie à pleine tête; elle jettera sur cette pauvre victime des malédictions et des paroles injurieuses sans nombre; elle l'offensera dans son honneur, ou souvent la frappera du pied et du bâton. A entendre les cris de cette femme, à voir ses transports et sa furie, à considérer le mauvais traitement qu'elle fait à cette servante, on aurait sujet de croire qu'elle a commis quelque saleté ou quelque larcin, ou qu'elle a voulu battre sa maîtresse. Mais vous serez étonné lorsque vous saurez que cette maîtresse est devenue un démon, et qu'elle traite si rudement sa servante, parce qu'elle a versé quelque goutte d'huile, ou qu'elle a cassé un verre de trois liards.

Ces transports, qui sont plus ordinaires aux femmes qu'aux hommes, arrivent en quelques-unes plus souvent les jours de leur communion. Vous verrez cette dame qui a paru dévote à l'église, où elle a entendu deux messes, récitée son chapelet, et dit ses heures avec quelque dévotion apparente, qui, dès qu'elle est au logis, sans considérer qu'elle vient de recevoir le Fils de Dieu, qui est l'Agneau en douceur, dira cent paroles injurieuses, fera cent extravagances, qui font dire à toute la famille qu'il n'y a rien qu'on doive tant craindre et qu'il n'y a pas de jour si difficile à passer, que celui auquel la maîtresse du logis a fait sa communion.

Mais comme ceux qui se laissent emporter aux mouvements de la colère sont insupportables parce qu'ils causent bien des maux à leur prochain, ils le deviennent à eux-mêmes; car il n'y a pas de péché qui fasse des impressions plus sensibles et plus dangereuses sur le corps et sur l'âme. Saint Paul dit que celui qui commet un péché déshonnête pèche contre son propre corps, qu'il salit par cette ordure: *In corpus suum peccat*: nous pouvons dire la même chose de la colère, que celui qui en souffre les mouvements, pèche contre son corps, parce qu'il en dérègle le tempérament, et qu'il allume un feu qu'il ne peut pas éteindre. Cette bile, ce sang qui en est la matière, et qui se trouve auprès du cœur, l'enflamme et lui donne des mouvements précipités qui causent la fièvre, tout le sang du corps se trouble, se brûle, se pourrit, et quelquefois il arrive que, dans un violent transport de colère, tout le sang se retirant au cœur, il l'étouffe par son abondance, ou laissant les autres parties du corps sans force et sans chaleur, il provoque la paralysie. Mais ce désordre paraît plus évidemment sur le visage; car les yeux dans la colère sont en feu, les sourcils élevés, on serre, on fait craqueter les dents, la bouche écume, tous les membres du corps tremblent; on frappe du pied, et bientôt après, on voit que le visage, qui au commencement a paru rouge, devient pâle et plombé, les paroles sont précipitées et toujours injurieuses, pour faire paraître le sujet de la colère.

Hélas! dit saint Chrysostome, en quel état

doit être l'âme de cet homme, dont le corps est si fort défiguré par ce mouvement de colère? Sa raison n'a plus de lumière, ni sa volonté de retenue, toutes ses passions sont déréglées. Il ne se souvient plus ni de Dieu, ni de lui-même, et si, dans cet état, il lui reste quelque petit rayon de raison, il l'emploie à chercher les moyens de se venger. Ces transports de colère font donner les noms de fous à ceux qui en sont possédés et obligent tous les hommes de s'écarter d'eux, comme de bêtes féroces. C'est aussi ce qui a fait dire à Caton l'ancien qu'un homme en colère n'est différent d'un fou que par le peu de durée de sa passion; car la folie ne se perd que rarement, mais la colère s'adoucit, et après ses mouvements, on reprend l'usage de la raison: *Iratus ab insano non distinguitur nisi in mora*. Chrétiens, c'est assez parlé de ce mal, cherchons-en le remède. Mais parce que la colère est un vice qui nuit à celui qu'elle possède et au prochain contre lequel elle est allumée, apportons-y le remède de ces deux côtés.

Premièrement, celui qui veut arrêter la colère de son prochain, doit le faire par des paroles douces. C'est un avis qui nous est donné par le Sage: *Responsio mollis frangit iram*. Voulez-vous arrêter ce torrent de colère, qui est grossi et qui se répand en paroles outrageuses? Répondez avec douceur; si cet homme est ému, témoignez que vous ne l'êtes pas; votre modération lui sera un reproche et il sera contraint de se taire ou de se corriger, lorsque par des paroles douces vous lui en ôterez l'occasion. Sa bouche, dit le Sage, est comme une eau qui bout; la voulez-vous remettre dans son état naturel? Versez-y dessus de l'eau froide, c'est-à-dire, ne lui répondez qu'avec des paroles douces et respectueuses, et en même temps il se tait et s'apaise. Cet homme, que vous voyez dans le feu de la colère, est comme le soleil dans ses plus violentes ardeurs, que la nature modère par la rosée qui tombe le matin sur les fleurs et sur les herbes; faites de même tomber la rosée des paroles douces, répondez-lui sans emportement et vous le gagnerez.

Ou bien faites mieux, taisez-vous entièrement, ne lui répondez pas, et vous l'obligerez à faire comme vous. Ne disputez pas, dit l'Écclésiastique, avec un homme fougueux et emporté, et ne mettez pas de bois dans son feu: *Ne litiges cum homine linguoso, et non struas ligna in igne ejus*. C'est-à-dire, n'entretenez pas sa colère par des paroles qui puissent l'irriter; car si, après qu'il vous a dit un mot fâcheux, vous lui en dites un autre, il répliquera aussitôt, et ne voulant pas être vaincu et paraître déraisonnable dans un mouvement qu'il croit juste, il s'emportera à des injures qui vous offenseront. Si les femmes employaient ce remède, et se servaient de cette modération, leurs maris n'ont point d'emportements qu'elles n'arrêtassent: elles se procureraient le repos, l'estime et l'amour des maris, qui, étant revenus de cette violence, aimeraient ces femmes qui par leur silence ont fait une correction qui condamne leur colère.

Enfin , on se doit souvenir du Sauveur du monde et imiter son exemple ; car étant chargé d'injures et contredit en toutes choses par ses ennemis , il n'a jamais ouvert la bouche pour sa défense ; que si l'honneur de son Père éternel ou si notre instruction l'y ont obligé , c'a toujours été avec des paroles de douceur qui les confondaient. Ces remèdes sont fort utiles pour ceux sur qui tombent les outrages de ceux qui sont en colère ; mais en voici d'autres pour ces esprits de feu et de tempête.

Le premier sera, lorsque vous croyez qu'on vous a donné sujet d'emportement , de vous taire et de ne le faire pas paraître en même temps : donnez-vous le loisir de consulter avec votre raison, prenez quelque petit intervalle pour considérer la nature du sujet qui fait votre colère ; faites comme cet ancien qui, dans ses ardeurs chaleurs, se donnait le loisir de réciter les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, et après cela se trouvait sans feu et dans son calme. C'est pourquoi le Sage dit : *Qui imponit stulto silentium , mitigat iras* ; celui qui commande le silence à un fou, le rend sage et sans emportement.

Secondement, considérez qu'il ne vous arrive rien que par la disposition de Dieu qui permet cet accident qui vous allume, pour des fins qui vous sont avantageuses et avancent sa gloire : croyez assurément qu'il vous met dans l'épreuve, et qu'il veut couronner votre patience.

Enfin, considérez vos propres défauts, qui sont quelquefois plus grands que ceux de votre prochain, et qui les souffre avec patience. *Alter alterius onera portate*, nous dit le divin apôtre, souffrez, dissimulez les défauts de votre frère, puisqu'il souffre et dissimule les vôtres ; ayez pour lui la même compassion qu'il a pour vous, et vous pouvez espérer la récompense que Jésus-Christ promet aux pacifiques, d'être appelés fils de Dieu, et de posséder sa gloire, etc.

SERMON LVI.

DE LA GRATITUDE.

Vade, et offer pro emundatione tua quæ præcepit Moyses in testimonium illis.

Allez offrir à Dieu les présents que la loi commande, en reconnaissance du bienfait (S. Marc. I, 44).

Quoique Dieu soit le maître de tous les trésors, et que les biens infinis qu'il possède l'affranchissent de toutes les nécessités de ses créatures, et qu'il n'en puisse rien recevoir, parce que tout ce qu'elles possèdent sont ses libéralités, et que nous n'apportons sur ses autels que ce qu'il a mis dans nos mains ; néanmoins il veut que nous lui témoignions nos reconnaissances, et qu'après avoir été gratifiés de ses dons, nous en montrions notre gratitude. Cette obligation n'est pas pour soulager ses nécessités, mais pour protester de notre dépendance et rendre nos hommages à sa souveraineté. C'est ce qu'il exige aujourd'hui de dix lépreux. Ils lui demandent la guérison de leur lèpre. Le Fils de Dieu qui pouvait la leur donner, et les guérir

en même temps qu'ils la lui eurent demandée, leur commande de s'aller présenter aux prêtres, pour plusieurs raisons : la première pour observer la loi du Lévitique qui l'ordonne : la seconde, pour confondre les mêmes prêtres par l'évidence d'un miracle, dont leurs yeux seraient les témoins ; ou bien pour nous apprendre que si nous voulons guérir de la lèpre spirituelle, qui sont les péchés, nous devons nous présenter aux prêtres, leur découvrir en confession nos défauts, pour en recevoir le pardon, par le pouvoir que le Fils de Dieu leur a donné. Ou enfin, il leur commande de se présenter aux prêtres, avec l'offrande que la loi ordonnait, en reconnaissance du bienfait reçu, pour nous apprendre à remercier sa majesté de toutes les grâces que nous en recevons continuellement. C'est de cette gratitude que je veux vous parler, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons : *Ave, Maria.*

Philon dit que toutes les vertus sont saintes, mais que la gratitude est très-sainte : *Omnis virtus sancta, gratitudo sanctissima.* Toutes les vertus sont saintes, parce qu'elles sont des productions de la grâce, qu'elles font l'ornement de nos puissances, et qu'elles nous rendent saints, les amis et les images de Dieu ; car, qu'est-ce qu'être saint, et que faut-il faire pour le devenir, que travailler à l'acquisition de ces nobles habitudes ? Qui met en nous l'image de Dieu, que les vertus qui en sont comme les traits ? Qui nous rend ses amis, que la ressemblance de Dieu, qu'elles mettent en nous ? Mais la gratitude que peu de gens connaissent, quoiqu'elle les oblige tous, est très-sainte, parce qu'elle est le fruit d'un entendement bien éclairé, d'une volonté bien ordonnée, et la marque assurée d'une belle âme. Elle est encore très-sainte, parce que tous les biens de nature, de grâce et de gloire, en sont la matière, et que toutes les lois nous en imposent le devoir. C'est en cette dernière considération que je la veux regarder. Oui, chrétiens, pour parler avec ordre de cette vertu, que Philon dit être très-sainte, je veux la considérer comme un devoir indispensable qui nous oblige par toutes les lois naturelles, civiles et divines. En second lieu, nous verrons les moyens de nous en acquitter ; et enfin, nous regarderons les profits qui nous en reviennent. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que toutes les lois nous obligent à la reconnaissance des bienfaits que nous recevons de Dieu. Je commence par ceux de la nature. Saint Thomas dit que les effets retournent naturellement à leurs causes ; tous les fleuves qui sont des productions de la mer, après avoir coulé dans les provinces retournent de leur propre poids, et par un mouvement qui leur est naturel, dans la mer qui est leur principe : les fleurs qui sont attachées à la terre, mais qui sont des productions du soleil, ne pouvant suivre cette planète qui est leur père, se don-

nent le plaisir de le regarder toujours, et semblent lui faire un hommage continu des beautés qu'il leur a données. Cette découverte qu'elles lui font de ce qu'elles ont de plus beau, est une espèce de reconnaissance qu'elles lui rendent incessamment. Nos corps qui sont formés de terre y retournent, et rendent à cet élément ce qu'ils en ont pris. Les anciens ont voulu faire connaître cette loi naturelle par le mouvement des roues qu'ils faisaient tourner dans leurs temples, pour apprendre aux hommes qu'ils doivent faire un cercle des bienfaits qu'ils reçoivent de Dieu, les rapporter à leur principe par des actions de grâce, et ne cesser jamais de rendre à Dieu, qui est auteur de toute chose, par des mouvements de reconnaissance, les grâces qu'ils en ont reçues.

Le prophète royal dit à Dieu : *Circuibō et immolabo in tabernaculo tuo*. Je marcherai en rond et en cercle autour de vos autels, et je vous immolerai des victimes. Quelle cérémonie est celle de marcher en rond et de tourner les autels ? Chrétiens, c'est pour nous faire connaître la vérité que je vous prêche, et l'obligation que nous avons de rendre à Dieu par reconnaissance les bienfaits que nous en avons reçus, de rapporter l'effet à sa cause et d'être toujours dans d'actuelles actions de grâces, puisqu'il n'est pas de moment auquel nous ne recevions quelque faveur de Dieu.

La terre qui nous porte, qui nous nourrit et dont nous prenons le nom d'homme : *Homo ab humo*, nous apprend la reconnaissance : Les hommes la travaillent, en arrachent les épines que le péché lui fait produire, ramollissent sa dureté, aplanissent ses inégalités qui la rendent difforme et stérile, lui jettent la semence, et cet élément stupide, pesant et froid, témoigne en la façon qu'il peut sa gratitude en récompensant nos travaux et nos sueurs par une abondance de fruits, qui sont comme les présents et les effets de sa reconnaissance.

Les animaux la témoignent plus sensiblement. Il s'en est vu qui, dans les amphithéâtres, ont épargné et ont même défendu des personnes qu'on exposait à leur fureur, parce qu'ils en avaient reçu quelque bienfait. L'histoire est commune de ce soldat qui, ayant tiré une épine du pied d'un lion, dont il était beaucoup incommodé, cet animal féroce conserva si fort le souvenir de ce bienfait, que, quelques années après, ce soldat ayant été condamné à être jeté aux lions, pour en être dévoré, un d'eux qui fut celui à qui ce pauvre criminel avait arraché l'épine, reconnaissant son bienfaiteur, se mit auprès de lui, le défendit de la fureur des autres lions et lui conserva la vie par une gratitude qui peut servir de leçon et de reproche aux hommes. L'histoire de cette fille est commune, qui ayant nourri un aigle avec beaucoup de soin, et enfin étant morte et son corps mis sur le bûcher pour y être brûlé suivant la coutume de ce temps, cet aigle, voyant sa bienfaitrice dans le feu, se jeta sur elle, fit tous ses efforts pour la tirer de ces flammes,

et ne pouvant ni les éteindre, ni emporter son corps, il se brûla avec ce cadavre et témoigna, en mourant, une gratitude admirable. Quelle fidélité, quels empressements, quelle vigilance est celle des chiens pour ceux qui les nourrissent ! Ils les suivent partout, ils en conservent les biens, ils en souffrent même les rebuts et les coups par une gratitude merveilleuse, qui fait dire à saint Ambroise : *Quis non erubescat gratiam de se merentibus non referre, cum videat etiam bestias refugere crimen ingrati ? et illæ impertitæ alimonie servant memoriam, tu non servas salutis acceptæ ?* Qui n'aura honte de se montrer ingrat à ses bienfaiteurs, puisqu'il voit que les bêtes mêmes se montrent très-sensibles à la gratitude ? Elles conservent le souvenir d'un morceau de pain qu'on leur aura donné, elles rendent par un sentiment de reconnaissance tous les services dont elles sont capables, et l'homme, plus stupide que les brutes, ne remercie pas Dieu des bienfaits qu'il en reçoit à tous les moments de sa vie !

Que si des sentiments que la nature donne pour la reconnaissance et pour la gratitude, nous venons à ceux que la raison et que la piété impriment dans les hommes, nous trouverons qu'ils surpassent de beaucoup les autres. Saint Thomas dit que toutes les solennités de l'Ancien Testament avaient été instituées pour remercier Dieu de quelque grâce reçue ou que l'on devait recevoir : *Omnis solemnitas veteris legis fuit instituta propter aliquam Dei beneficia, vel præsentia, vel futura*. Dieu, dit Philon, avait commandé qu'il y eût toujours du feu sur ses autels, que les prêtres le conservassent avec grand soin, et qu'il ne vint jamais à s'éteindre. Cela nous signifie, dit ce grand homme, que comme nous recevons à tous les moments et en toutes les rencontres des bienfaits de Dieu, que ses libéralités sont inépuisables et continues en notre endroit, nos actions de grâce doivent être sans interruption, et ce sentiment de gratitude comme un feu doit toujours brûler sur l'autel de notre cœur : *Nam quia perennes Dei gratiæ nec deficiunt, nec intermittuntur, sed interdum nocturne fructus se præbent nobis, hominibus gratiarum actionem hæc sacra flamma figurat semper instaurandam, ne quando extinguatur*.

Ce fut dans ce même sentiment que Dieu commanda à Moïse qu'on lui offrit un parfum composé de quatre drogues aromatiques, qu'on appelle en latin : *Stacten, Onycem, Galbanum suave olens, et thus perlucidissimum*, et qui signifient les quatre éléments dont le monde est composé et qui en forment le corps : *Opus vere sanctum dicimus hunc mundum, qui per figuram suffitus admonetur ut agat creatori suo Deo gratias*, afin de faire connaître aux hommes et leur persuader que puisqu'ils sont dans le monde, qu'ils jouissent de ses biens et qu'ils en sont la fin et les monarques, ils doivent lui rendre mêmes actions de grâce, qu'il reçoit de toutes ses parties, qu'ils doivent employer toutes les puissances de leur âme, tous les ser-

vices des créatures, pour donner des remerciements continus à leur Créateur.

Dans le Nouveau Testament, rien ne nous est tant recommandé que la reconnaissance des bienfaits que nous recevons de Dieu. Le Sauveur du monde commanda à un lépreux qu'il avait guéri d'aller au temple porter l'offrande que Dieu avait ordonnée par Moïse, et qui était un aveu et une reconnaissance des bienfaits reçus : *Offer pro emundatione tua quod præcepit Moyses in testimonium illis*; et une autre fois ayant guéri dix lépreux, et n'y en ayant qu'un seul qui l'en vint remercier, il dit avec quelque sorte d'étonnement : *Nonne decem mundati sunt, et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret et daret gloriam Deo nisi hic alienigena*. Quoi! n'en ai-je pas guéri dix, et il ne s'en trouve qu'un seul qui soit reconnaissant de ce bienfait et qui en rende grâce à Dieu? Où sont ces neuf, ces ingrats qui oublient sitôt un bienfait qu'ils viennent de recevoir et qu'ils m'ont demandé avec beaucoup d'empressement?

Le Fils de Dieu peut faire le même reproche aux chrétiens de ce temps; ils en reçoivent des bienfaits à tous moments : la vie, la santé, les autres biens qu'ils possèdent, sont des libéralités de Dieu, et il n'y a presque personne qui y pense et qui l'en remercie. Cette femme qui souffrait le flux de sang et qui en fut guérie par l'attouchement de la robe du Sauveur du monde, se témoigna bien reconnaissante de cette grâce, car elle fit élever une statue de bronze en l'honneur du Fils de Dieu et pour une marque éternelle du bienfait qu'elle en avait reçu.

Saint Louis, roi de France, dans ce même sentiment, voulait être appelé Louis de Poissy, parce qu'il avait été baptisé dans cette ville; il désira que son nom publiât le bienfait qu'il y avait reçu et la reconnaissance qu'il en avait. C'est pourquoi saint Paul recommande la gratitude aux chrétiens, après la pratique qu'il en faisait lui-même. *Volo*, dit ce grand apôtre, *feri primum obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones*. Je désire et vous ordonne de faire des prières publiques et particulières, et de rendre grâce à Dieu des faveurs qu'il vous aura accordées.

Saint Bernard sur ces paroles du Sauveur du monde, qui commande à ses disciples de recueillir le pain qui était resté après le miracle de la multiplication, dit que ce commandement du Fils de Dieu nous apprend que nous devons recueillir, estimer et rendre grâce à Dieu pour la plus petite faveur que nous en recevons, qu'il ne doit pas être de bienfait sans reconnaissance, et qu'il faut qu'en même temps que nous ouvrons nos mains pour recevoir, nous ouvrons aussi notre bouche pour rendre des remerciements à Dieu des biens que nous avons reçus de lui.

Nous pouvons connaître la justice de ces lois de nature et de grâce, qui nous obligent à la reconnaissance, par des raisons que nous pouvons prendre du côté de Dieu qui

donne, de la part de l'homme qui reçoit, et du côté des biens que nous recevons.

Pour le premier, je dis que Dieu n'agrée rien tant, et que nous ne pouvons lui présenter chose quelconque qui lui soit plus agréable que les remerciements et les actions de grâces. *Immola Deo*, dit David, *sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua*; im-molez à Dieu un sacrifice de louange, et rendez-lui vos vœux avec fidélité; comme s'il voulait dire : Dieu, qui est tout-puissant et le maître de tous les trésors, n'a pas besoin et ne demande pas que vous lui offriez la chair destreux et le sang des bœufs, puisqu'il n'en est ni affamé ni altéré, et que toutes ces choses sont à lui; mais lui voulez-vous plaire? louez, remerciez cette bonté, cette toute-puissance qui vous a préservé ou délivré de vos maux, qui vous a donné les biens que vous possédez, et qui vous prépare ceux que vous espérez : il n'aime rien tant que la gratitude, qui est un aveu de notre faiblesse et une protestation de sa grandeur.

Philon, dans cette même pensée, dit : *Sufficit gratiarum actionis acceptior est quam mactata victima* : Dieu prend plus de plaisir au parfum des louanges et des remerciements que nous lui présentons qu'à toutes les victimes qu'on lui immole. C'était sur cette connaissance que le peuple d'Israël chantait des cantiques de louange et de remerciement à Dieu, après avoir reçu quelque faveur. Son pouvoir a-t-il abîmé Pharaon et toute son armée dans les eaux de la mer : en même temps le peuple qui se voit délivré de ce puissant ennemi, et qui se trouve dans l'assurance, en fait à Dieu ses remerciements par un beau cantique qu'il compose à cet effet : *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare*. Débora, Judith, n'ont pas défaits leurs ennemis et donné la liberté à leur peuple, qu'en même temps elles composent des hymnes pour remercier Dieu, dont le bras tout puissant leur avait acquis cette victoire. Anne et Zacharie remercient Dieu de leur avoir ôté l'opprobre de la stérilité, et la sainte Vierge magnifie le pouvoir de Dieu, et remercie sa bonté qui l'avait faite mère d'un Fils qui était son Dieu, et qui devait être le Rédempteur des hommes. Ceux-là n'immolaient que des victimes, parce qu'ils savaient bien que Dieu les agréait moins, et qu'elles ne sont pas des témoignages insensibles d'un cœur reconnaissant et d'un esprit soumis.

La seconde raison qui fait voir la justice de l'obligation que nous avons de remercier Dieu de ses bienfaits, se prend du côté de l'homme. Philon dit que, comme c'est le propre de Dieu de faire du bien à ses créatures, et que la bonté qui est la source de tous ses bienfaits, lui est essentielle; aussi la gratitude doit être naturelle à l'homme : *Nihil esse Deo magis proprium quam benefacere, nihil item creaturæ quam gratias agere*. Il rend la raison de cela, parce que l'homme, dit-il, ne peut rien faire pour Dieu qui soit une rétribution et un juste paiement de ses bienfaits. Lui voudra-t-il peut-être offrir

tous les animaux qui sont sur la terre ou dans l'air, fera-t-il brûler tout l'encens de l'Arabie, répandra-t-il toutes les liqueurs, et fera-t-il consommer toutes les gerbes? Quand même il pourrait faire une chose qui lui est impossible, ne sait-il pas et ne doit-il pas avouer que toutes ces choses appartiennent à Dieu, qu'il en est le maître, qu'il nous en donne l'usage; et qu'on ne saurait payer ses premières dettes par de nouvelles, ni satisfaire à ses anciennes obligations en en contractant de nouvelles? *Cum præterea nihil rependere valeat. Nam si quid retribuere voluerit, id invenit, jam ante non ad creaturæ offerentis, sed ad ipsius omnium creatoris possessionem pertinere.* Il n'y a, dit cet auteur, qu'une seule chose qui nous soit propre, et dont nous puissions honorer Dieu et reconnaître ses bienfaits, qui est la gratitude et les remerciements: *Ergo quod didicimus unum solum opus nobis competere ad honorem Dei faciens, videlicet gratiarum actionem.* C'est pourquoi ce même auteur nous conseille de méditer jour et nuit sur les bienfaits que nous avons reçus de Dieu, et lorsque nous en aurons connu la grandeur et les obligations, de tâcher d'y satisfaire par des sentiments intérieurs de reconnaissance. Il veut même que la langue prononce, que la voix publie nos actions de grâce, qu'on compose des hymnes, des panégyriques et des oraisons, qui soient des remerciements des bienfaits que nous recevons de Dieu à tous les moments.

Si enfin nous regardons les bienfaits de Dieu en leur nature, nous les trouverons accompagnés de circonstances qui les rendent infinis en quelque façon; car, premièrement, si nous regardons celui qui nous les donne, c'est Dieu, qui est infini. Il est assuré, chrétiens, qu'un bienfait devient plus grand et doit être reçu avec beaucoup de vénération, quand il nous vient de la part d'une personne de condition: une fleur, une pomme des mains d'un roi, d'une princesse, est un grand présent. La république de Venise reçut et garde avec beaucoup de respect l'épée dont Henri IV lui fit présent. On conserve dans le trésor de saint Denys les éperons de quelques rois, et beaucoup d'autres choses qui ne sont considérables que par la qualité des personnes qui les ont données. Cette circonstance de la main qui fait le présent est fort considérable dans les plus petites choses que nous recevons de Dieu; car c'est un être infini, une majesté souveraine, auprès de laquelle celles de la terre sont des gouttes de rosée, de la poussière, du vent et de la fumée. Oui, chrétiens, les empereurs, les rois qui commandent aux peuples, qui en font la félicité ou la misère, qui sont les arbitres de leurs biens et de leurs vies, dont l'éclat nous éblouit, la majesté nous fait trembler et les fait appeler les dieux de la terre, sont moins devant Dieu que des mouches; et il y a moins d'inégalité entre le plus grand monarque et une fourmi qu'il ne s'en trouve entre Dieu et lui. Ne devons-nous donc pas estimer des présents que

nous recevons du Roi des rois? Ne sommes-nous pas obligés de lui rendre de continuelles actions de grâce pour le plus petit bienfait que nous en recevons? En second lieu, ces présents sont très-considérables, parce qu'ils sont faits à une vile créature. Que le Père éternel donne au Fils la génération, le Fils au Père sa naissance, le Saint-Esprit sa procession, comme dit l'abbé Cellensis: *Pater dat Filio generationem, Filius Patri natiuitatem, Spiritus sanctus Patri et Filio processionem*, il ne faut pas s'en étonner, car ce sont des personnes divines qui se communiquent leurs perfections. Que Dieu ait donné à l'âme de mon Sauveur toutes les grâces qui étaient convenables à l'alliance qu'elle avait avec la Divinité et à la dignité de chef des anges et des hommes, ce n'est pas un sujet digne d'admiration, puisqu'elle était l'âme d'un Dieu fait homme. Qu'il se montre libéral envers les anges, qu'il leur ait donné la grâce avec la nature, qu'il les ait faits les portraits vivants de ses perfections, il ne faut pas s'en étonner, puisqu'ils étaient les premiers de ses ouvrages, et les plus fidèles de ses serviteurs. Mais que Dieu soit libéral envers l'homme, qu'il le favorise d'un de ses regards, qu'il ait créé le monde et qu'il fasse servir toutes les créatures à ses besoins et à ses plaisirs, c'est là le sujet de nos admirations, et ce qui doit faire notre instruction. Or, puisque nous sommes des vers de terre dans la nature, et dans le péché les ennemis de Dieu, ne sommes-nous pas obligés d'avoir des remerciements pour ses bienfaits, puisque nous avons tant d'indispositions à les recevoir?

En troisième lieu, si nous regardons ces présents en eux-mêmes, nous trouverons qu'ils sont si grands, qu'il y en a quelques-uns que nous pouvons dire être infinis, tels que sont l'Incarnation du Verbe, la béatitude qu'il nous a préparée, la Passion du Sauveur du monde, les grâces que nous recevons, qui peuvent être appelées infinies puisqu'elles suffisent pour satisfaire au démerite infini de nos péchés et nous acquérir une gloire qui est infinie en sa durée et en son prix. La vie qu'il nous a donnée, les commodités qui en font la conservation, sont-ce pas des choses que nous pouvons appeler infinies, puisqu'il faut un pouvoir infini pour créer et donner l'existence à la moindre créature et employer une providence infatigable pour nous pourvoir des choses nécessaires et arrêter tous les contraires qui peuvent nous ôter la vie?

Tobie dit à son père que quand même ils donneraient la moitié de leurs biens à cet ange, qu'ils croyaient être un pèlerin, ils ne pourraient pas reconnaître assez les obligations qu'ils lui avaient pour l'avoir conduit et préservé du poisson qui voulait le dévorer, et du démon qui l'eût tué comme les autres maris de Sara et, enfin, pour avoir fait son mariage et rendu la vue à ce bon vieillard. Ces bienfaits, qui sont à la vérité fort considérables, mais qui ne sont rien auprès de ceux que nous recevons de Dieu, obligent ce

jeune homme à une reconnaissance si grande, et nous n'en aurons pas pour des bienfaits qui sont continus et infinis? Chrétiens, quel est notre aveuglement!

Enfin, si nous considérons les bienfaits que nous recevons de Dieu dans leur principe, qui est son amour, nous trouverons qu'ils sont infinis et qu'ils demandent toutes nos reconnaissances. Sénèque dit qu'il y a des présents qu'il faut arracher des mains de celui qui les fait et qu'on ne peut avoir que par importunité ou par violence. Il y en a d'autres qui tombent des mains parce qu'ils se font sans choix et presque sans penser à ce qu'on fait. Toutes ces sortes de présents ne sont pas beaucoup à estimer, et ce n'est pas obliger de bonne grâce que de les faire sans amour, car c'est lui qui leur donne le prix, puisqu'il est une preuve qu'on aime la personne à qui on les fait. Les présents de Dieu ont encore cet avantage par-dessus tous ceux qu'on peut recevoir des créatures, qu'ils nous sont faits par le principe d'un amour éternel et infini; la moindre goutte d'eau qu'il nous donne dans la nature, la plus petite grâce que nous recevons, nous sont données par un amour infini, c'est-à-dire par un amour qui surpasse infiniment celui de tous les anges et de tous les hommes. Après toutes ces choses, n'est-ce pas avec beaucoup de justice que Dieu nous oblige à la reconnaissance, que toutes les lois nous en imposent le devoir, auquel nous ne pouvons pas manquer sans commettre le plus grand des crimes? Allons au second point, et après avoir vu nos obligations, voyons les moyens de nous en acquitter.

DEUXIÈME POINT

Saint Thomas dit que, pour être reconnaissant des bienfaits reçus, nous devons faire trois choses : la première, reconnaître le bienfait, c'est-à-dire avouer qu'il est un présent et un effet de la libéralité de quelqu'un qui n'était pas obligé à nous le faire. Secondement, nous sommes obligés de louer et de remercier notre bienfaiteur. En dernier lieu, il faut s'efforcer de témoigner sa reconnaissance par quelque autre présent qui soit proportionné à celui qu'on a reçu et à la personne qui le fait : *Primum est quod acceptum beneficium regnoscat; secundum, quod laudet et gratias agat; tertium est, quod retribuatur pro loco et tempore secundum suam facultatem*. Expliquons toutes ces circonstances. Je dis que nous devons reconnaître le présent, avouer qu'il est une libéralité et non pas une récompense, un bienfait et non pas un devoir; croire et publier que tout ce que nous possédons de biens dans la nature et dans la grâce, et que celui que nous espérons dans la gloire sont de pures libéralités du Créateur, qui ne doit rien à ses créatures, parce qu'elles sont incapables de l'obliger et d'acquiescer quelque droit sur lui. C'est contre cette première circonstance que pèchent trois sortes de personnes, comme dit Philon. Les premiers sont ceux qui oublient les bienfaits reçus. De ce nombre sont tous les pécheurs qui ne se

souviennent pas que la vie, que les biens qu'ils possèdent, que la santé dont ils jouissent, que les richesses, que l'honneur dont ils abusent sont des libéralités de Dieu : car, s'ils en avaient le souvenir, ils s'empêcheraient d'offenser celui qui leur a été si libéral, qui peut leur ôter ce qu'il leur a donné et les châtier de leur oubli. Les seconds sont ceux qui s'attribuent à eux-mêmes les biens qu'ils possèdent, qui croient cueillir dans leur propre fonds et se disent les maîtres et non les économes de toutes les choses dont ils n'ont que le simple usage ou la dispensation. C'est ainsi que parlent quelques insolents chez les prophètes : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia*. C'est notre force qui a défait nos ennemis, notre sagesse qui a conduit heureusement toutes nos entreprises et notre esprit qui nous fournit toutes les inventions pour les arts et les lumières pour les sciences. Si nous avons de la santé, nous la devons à notre bon tempérament; si des plaisirs, à nos recherches; si des biens, à nos industries. Ce langage est très-injuste, et nous pouvons dire qu'il est un blasphème, car c'est de Dieu que nous avons reçu tout ce que nous possédons, qui nous en conserve la jouissance et qui nous l'ôte quand il lui plaît. *Quid enim habes quod non accepisti?* dit saint Paul : Qu'avez-vous de biens dans la nature et dans la grâce, que vous n'avez reçu de Dieu?

Saint Bonaventure confirme cette vérité de saint Paul par une doctrine admirable. Il dit que la créature peut être considérée en deux façons, ou comme étant tirée du néant, ou comme possédant un être emprunté de quelque cause étrangère. Si nous la regardons en la première façon, c'est-à-dire comme originaire du néant, elle est vaine et sujette à la vanité, elle regarde toujours et conserve un poids qui la porte à son néant originaire; si nous la considérons comme possédant un être accidentel, elle a besoin de quelque substance qui lui serve d'appui et de soutien; et ainsi nous devons dire que le néant que nous avons vu être propre à la créature, demande d'être soutenu par un être véritable, immuable et tout-puissant, qui est Dieu. Toutes ces choses nous obligent de dire que la créature n'a rien qui soit à elle, et que c'est un blasphème de se croire auteur et propriétaire des biens qui sont à Dieu et dont il est le créateur.

Enfin, disons avec Philon qu'il y a des hommes qui connaissent et qui avouent que tout ce qu'ils possèdent leur vient de Dieu et qu'ils n'ont rien qu'ils n'aient reçu de sa bonté, mais qu'ils l'ont mérité, et que leurs biens sont des récompenses plutôt que des libéralités; que Dieu a payé leurs travaux et reconnu leurs services. Ceux-là ne sont pas si criminels que les autres, néanmoins ils le sont beaucoup, puisqu'il est vrai que Dieu ne peut rien devoir à sa créature, d'autant qu'elle n'a des organes et n'agit que par son secours; c'est lui qui m'a donné la langue avec laquelle je vous parle et qui la fait mouvoir, et ainsi il n'est pas obligé de récom-

penser une action dont il est le principe et qui ne se fait que par son concours.

Puisque cela est de la sorte, le premier point de notre gratitude doit être celui de reconnaître que tout ce que nous possédons, vient de Dieu; que nous n'avons de nous-mêmes que le néant, que le péché, que la faiblesse : le second sera celui de louer et de rendre grâces à notre Créateur. Toutes les lois nous y obligent et toutes les créatures nous en donnent l'exemple. Les cieux, dit le prophète royal, racontent la gloire de Dieu : *Cæli enarrant gloriam Dei*. Le soleil la publie avec une langue de lumière, la terre fait son panégyrique par sa fécondité; enfin toutes les créatures le louent et le remercient en ce qu'elles se donnent au service de l'homme, qui peut les acquitter de ce devoir, et remercier pour elles leur Créateur. L'homme, dit Philon, est le grand prêtre qui présente à Dieu les remerciements de toutes les créatures, comme celui de l'ancienne loi portait le monde figuré sur ses habits pour le présenter à Dieu, et le remercier de l'existence qu'il lui avait donnée. C'est, chrétiens, ce que nous sommes obligés de faire. Ce n'est pas assez que nous remercions Dieu des biens que nous en avons reçus, il faut encore lui rendre grâces de ceux qui se trouvent en toutes les créatures, parce que l'homme en est la fin, et qu'elles ne sont créées que pour son service.

Enfin, pour nous acquitter du devoir de gratitude, il faut la rendre sensible par quelque présent. Saint Thomas dit, après Sénèque, que dans le bienfait on doit considérer deux choses. La première est le bienfait en lui-même; la seconde est l'affection qui en est le principe. Or, pour n'être pas ingrat, il faut rendre ces deux choses autant qu'il nous est possible, et cela se fait par deux sortes de devoirs. Le premier est de justice, comme un devoir légal, car le bienfait est comme un prêt qui secourt votre nécessité, et quoique celui qui vous le fait ne puisse pas lui donner ce nom, parce qu'il changerait de nature, néanmoins vous qui le recevez devez le regarder comme un prêt qu'il faut rendre et dont il vous faut acquitter la dette. En second lieu, comme le bienfait est une démonstration sensible de l'affection de celui de qui vous le recevez, vous êtes obligé par un devoir d'honnêteté d'aimer votre bienfaiteur et de lui rendre affection pour affection.

Or, chrétiens, ce que nous devons faire à l'endroit de tous ceux qui nous obligent par quelque présent, nous sommes incomparablement plus obligés de le rendre à Dieu, puisque ses bienfaits sont incomparablement plus grands et plus continus que ceux que nous recevons des hommes, et que son amour qui en est le principe et qui en fait le mérite, surpasse infiniment celui de toutes les créatures. Mais comment nous pourrions-nous acquitter de ce devoir? comment pourrions-nous rendre à Dieu autant que nous en avons reçu? car puisque nous n'avons rien qui ne soit à lui et que nos propres présents dont nous croyons acquitter nos dettes les

augmentent et nous engagent davantage parce qu'ils sont ses largesses, il semble que nous soyons dans la nécessité de vivre et de mourir ingrats. Mais non, chrétiens, voici les moyens dont nous pourrions témoigner notre reconnaissance et satisfaire à ces deux devoirs de justice et d'honnêteté. C'est que nous devons présenter à Dieu les mêmes choses qu'il nous a données, et sans nous les ôter nous pouvons les lui offrir. Mettez donc ces enseignements en pratique. Dieu vous a-t-il donné des enfants, des biens, de la fortune? vous conserve-t-il la santé et l'honneur? vous préserve-t-il de tant de maux qui accablent votre prochain? offrez-lui ces enfants qui sont ses créatures, priez-le qu'il en prenne la conduite, souffrez-la avec patience lorsqu'elle se trouvera contraire à vos inclinations; offrez-lui ces biens temporels qu'il vous a donnés, avouez qu'ils sont ses dons plutôt que les acquisitions de votre travail ou de vos industries; recevez avec soumission, et agréez la disposition qui vous en prive quelquefois, et ne vous en servez jamais que pour sa gloire et pour votre salut.

Pour rendre encore votre gratitude plus sensible et plus considérable, offrez quelque chose à ses autels pour l'entretien de son culte et de ses ministres, payez-leur fidèlement les dîmes, donnez quelque petite partie de vos biens aux pauvres, qui sont ses autels vivants, ses enfants et ses images. Voilà le premier moyen de s'acquitter de ce devoir de justice, auquel vous êtes obligés en reconnaissance des biens que Dieu vous fait. Pour le second, qui est celui d'honnêteté, qui se prend de l'affection qui est le principe et qui accompagne les bienfaits, aimez Dieu qui vous est si libéral, payez par un amour temporel le sien qui est infini et éternel. Un ancien dit que celui qui a inventé les bienfaits a trouvé le moyen de forger des chaînes pour attacher les cœurs, et inventé des machines pour les enlever. En effet, il n'y a rien de plus puissant pour se faire aimer que d'être libéral. Puisque cela est, chrétiens, ne devons-nous pas aimer Dieu, puisque nous en recevons les dons à tous les moments de notre vie? Mais allons au troisième point et voyons les profits que nous retirerons de la gratitude. J'en trouve trois : le premier nous vient immédiatement du côté de Dieu; nous recevons le deuxième de la part du bienfait, et le troisième du côté de la reconnaissance.

TROISIÈME POINT.

Pour le premier, je dis que la gratitude, que cet acte de reconnaissance que nous témoignons à Dieu après avoir reçu ses bienfaits, l'oblige à nous les multiplier. Saint Bernard appelle l'ingratitude un vent qui sèche la source d'où nous viennent les bienfaits, une digue qui arrête les communications de Dieu avec ses créatures, un chaos que nous mettons entre lui et nous; et au contraire, la gratitude est un canal qui porte et qui continue les bienfaits de Dieu sur nous, une voix qui en appelle une autre,

une chaîne qui les tient attachés , parce que Dieu est très-libéral envers ceux qui lui sont reconnaissants ; car comme il ne peut jamais épuiser ses biens , quelque grandes que soient ses communications et ses libéralités , et que pour les mériter il ne demande de nous que la reconnaissance , de là vient que lorsque nous sommes reconnaissants , il est toujours libéral.

Saint Bernard explique cette communication de Dieu et ses largesses dont la source est infinie , par une similitude fort propre et fort sensible. Il dit que nous devons faire envers Dieu comme font les joueurs de paume. Si après que l'un d'eux a reçu la balle de son compagnon , il la retient ou laisse tomber , il fait une faute au jeu ; mais pour gagner , il doit après l'avoir reçue la renvoyer avec adresse et promptement , et après , l'autre la pousse devers lui , et ainsi ils continuent leur partie. Nous devons agir de même à l'égard de Dieu. Nous a-t-il envoyé quelque bienfait , quelque faveur ? nous a-t-il donné la vie ? nous conserve-t-il ou nous rend-il la santé après l'avoir perdue ? Il faut la lui renvoyer par une reconnaissance , par de très-humbles remerciements pour ce bienfait , et en même temps Dieu nous en envoie un autre : que si vous le laissez tomber par terre , c'est-à-dire si vous le recevez sans en remercier Dieu , ce bienfait est le dernier que vous recevrez , vous arrêtez les communications divines , et Dieu n'est plus libéral parce que vous n'êtes plus reconnaissant. Chrétiens , nous trouverons ce procédé très-juste , puisque Dieu ne nous donne ses bienfaits qu'à condition que nous l'en remercions , ce qu'il nous est très-aisé de faire. Car pouvons-nous trouver injuste cette façon d'agir , puisqu'elle est la même que nous tenons envers les hommes qui nous sont semblables ? N'est-il pas vrai que nous sommes toujours en volonté de faire du bien à ceux qui nous témoignent de la gratitude pour celui qu'ils ont reçu de nous , et qu'au contraire nous ne voulons plus avoir de communication , ni faire aucun bien à ceux qui s'y montrent insensibles et qui nous paient d'ingratitude ? Cette façon d'agir entre les hommes se trouve en Dieu ; c'est pourquoi , chrétiens , après que nous aurons reçu quelque bienfait de cette bonté souveraine , que notre esprit le reconnaisse par quelque libéralité , que notre cœur aime ce bienfaiteur qui nous y oblige par ses dons ; mais que notre langue les publie et l'en remercie , et Dieu nous les continuera , un bienfait sera suivi d'un autre , et il nous tiendra si fort occupés à recevoir ses présents , que nous serons en peine de trouver le temps pour l'en remercier.

Le second profit que nous recevons de la reconnaissance , c'est qu'elle nous préserve d'offenser Dieu. Pour bien connaître ce profit , il faut supposer qu'il n'y a rien de si fort et de si efficace pour se faire aimer que les présents ; ils sont une chaîne qui attache le cœur , un feu qui l'embrase , un doux et innocent sortilège qui le gagne et qui le fait

suivre ; car puisque les présents sont un effet et une marque de l'amour de celui qui les fait , ils gagnent par sympathie la volonté de celui qui les reçoit. Suivant cela , qui est très-véritable , ne devons-nous pas aimer Dieu , qui nous est si libéral , et si nous l'aimons comme ses dons nous y obligent , ne nous empêcherons-nous pas de l'offenser ? Le chaste Joseph se servit de ce motif pour ne pas faire injure à son maître en se rendant aux persuasions de sa maîtresse , qui voulait l'obliger à une action sale qui faisait le déshonneur de son seigneur , auquel il avait toutes les obligations. Quoi ! dit le jeune homme à cette femme impudique , puis-je bien commettre une action déshonnête , profaner la couche de mon maître qui m'a donné le maniement de tous ses biens et qui ne s'est réservé que vous seule qui lui êtes acquise par le mariage et qui êtes sa femme , qu'il doit seul posséder ? Résolument je n'en ferai rien , je ne serai pas ingrat à mon maître , qui est votre mari , et auquel vous êtes infidèle. Nous devons dire la même chose lorsque le démon , l'intérêt , le ressentiment , la chair nous sollicitent à commettre quelque péché. Quoi ! serai-je si ingrat , si perfide , que d'offenser Dieu , auquel j'ai toutes les obligations pour des bienfaits sans nombre et très-considérables que je reçois de lui à tous les moments ? Me servirai-je pour l'offenser , d'une langue , d'une main qu'il m'a donnée ? Emploierai-je pour l'outrager une vie et un esprit que je tiens de lui ? Quoi ! ce cœur auquel il donne le mouvement en aura-t-il de contraire qui l'offense ? Non , résolument

En troisième lieu , la reconnaissance , comme dit Philon , empêche l'orgueil qui est le premier et la source des autres crimes : *Gratus animus alienus est ab arrogantia , sicut e diverso ingratus affinis est superbiæ*. La raison de cela est , parce que les présents sont des chaînes qui attachent ceux qui les reçoivent à ceux qui les donnent ; ils les mettent dans la dépendance de ceux qui leur ont été libéraux , et en recevant ils avouent tacitement qu'ils n'ont pas et qu'ils ont même besoin de ce qu'ils reçoivent. Serait-il bien possible que l'homme eût de l'orgueil , s'il connaissait que tout ce qu'il possède et qui le rend orgueilleux , lui a été donné de Dieu ? Serait-il bien possible que cette femme eût de la vanité , si elle était fortement persuadée que la beauté , que les biens qui la lui font naître , sont des présents de Dieu ? que cet homme se glorifiât de son bel esprit s'il croyait qu'il le tient de Dieu ? Enfin cet avare que ses richesses rendent orgueilleux , le pourrait-il être s'il se souvenait qu'elles sont des présents de la libéralité de Dieu ? Mais au contraire , ne serions-nous pas dans une profonde humilité , si nous pensions bien à ce que dit saint Paul : *Quid enim habes quod non accepisti* ? Qu'avons-nous dans la nature , dans la grâce , au corps , en l'âme , que nous n'ayons reçu de Dieu ? Ne sont-ce pas des présents qui nous obligent à des reconnaissances éternelles dont je vous ai fait voir les

obligations, les moyens de les rendre et les profits que nous en tirons? Que reste-t-il pour terminer ce discours, que de rendre des grâces immortelles à Dieu de ses bienfaits, et d'avoir toujours à la bouche ces paroles du prophète : *Benedicam Dominum in omni tempore* : je bénirai et remercierai Dieu en tout temps. ou bien celles de cette fameuse pénitente : *Misericordias Domini in æternum cantabo* : je publierai éternellement les miséricordes de Dieu, qui sont des bienfaits qui m'ont tiré du gouffre de mes péchés, pour me mettre dans le jour de la grâce, et qui sont les préludes de la gloire que je souhaite? Au nom du Père et du Fils, etc.

SERMON LVII.

DE L'INGRATITUDE.

Nonne decem mundati sunt; et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.

N'y en a-t-il pas dix, dit le Sauveur du monde, qui ont été nettoyés de leur lèpre? Où sont donc les neuf? Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit venu rendre grâces à Dieu du bienfait qu'il a reçu (S. Luc, ch. XVII).

Saint Bernard dit que toutes les créatures qui se donnent à nous ont une voix qui nous dit : O homme, les services que nous te rendons sont des présents que Dieu nous oblige de te faire; mais prends garde d'en être reconnaissant et de donner des louanges et des actions de grâces à celui auquel tu as toutes les obligations : *Accipe, redde*. Que si tu ne le fais pas et si ta bouche et ton cœur sont fermés pour ne pas remercier celui dont les mains sont toujours ouvertes pour te donner, crains qu'il ne t'ôte ce qu'il t'avait donné, et qu'il ne punisse sévèrement ton ingratitude. Neuf de ces dix lépreux dont parle aujourd'hui le saint Evangile, avaient bien de la voix pour demander au Sauveur du monde la guérison de leur lèpre, et des pieds pour s'aller présenter aux prêtres, comme le Sauveur du monde leur avait commandé; mais ils n'eurent ni pieds ni voix pour l'aller trouver et pour le remercier de la grâce de leur guérison. Ils étaient dix et il ne s'en trouva qu'un seul qui vint rendre grâce du bénéfice reçu. Cela, chrétiens, nous fait voir les obligations que nous avons d'être reconnaissants des grâces que nous recevons de Dieu à tous les moments; mais il nous apprend aussi qu'il en est bien peu qui l'en remercient, et que le nombre des ingrats, de même que celui des fous, comme dit le Sage, est presque infini; c'est de ce vice si commun et si énorme que je veux vous donner aujourd'hui de l'horreur, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge qui, ayant été la plus comblée de grâces, a été aussi la plus fervente à en rendre des remerciements à Dieu; nous lui dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Tertullien dit qu'une vérité est d'autant plus solennelle et plus constante, qu'elle est reçue et approuvée par une plus grande multitude. Le sentiment commun qui la reçoit

est une preuve certaine de son infailibilité et un caractère qui nous fait connaître qu'elle vient de Dieu. Tous les peuples, dit ce même Père, ont cru que l'âme est immortelle; les Barbares, les ignorants ont été dans le même sentiment; les méchants qui, après avoir vécu comme des bêtes, voudraient mourir de même façon qu'elles, c'est-à-dire, aux deux parties qui les composent, sont obligés de dire, parce qu'ils le ressentent et qu'ils en ont des preuves convaincantes, que leur âme est immortelle. Ce sentiment général qui est toujours infailible, parce qu'il vient de Dieu et qu'il est gravé dans le cœur de tous les hommes, nous servira pour connaître et nous donner de l'horreur du vice d'ingratitude, qui est généralement condamné de tous les hommes. Les bêtes mêmes témoignent le détester et en avoir de l'averssion, puisqu'elles se montrent très-sensibles et très-fidèles à reconnaître les bienfaits qu'elles ont reçus des hommes. Un chien à qui son maître donne quelque morceau de pain, le suit, le défend quand il est attaqué et qu'il le croit dans le danger; il hurle pour présager sa mort, et il s'en est vu qui, par un excès de tristesse et par un prodige épouvantable, se sont laissés mourir de faim pour ne survivre pas à leurs maîtres. Ce sentiment de gratitude qui est dans les bêtes, qui n'en connaissent ni l'honnêteté ni l'obligation, est une preuve certaine que l'ingratitude, qui est son contraire et son défaut, est un vice que toute la nature condamne, que toutes les lois défendent, et dont tous les hommes ont horreur.

Que si, après avoir entendu la voix de la nature, nous voulons écouter celle de la sainte Ecriture et des Pères, nous verrons qu'il n'y a rien de plus hideux, de plus domageable et de plus à craindre que l'ingratitude. Saint Paul avertit son disciple Timothée, qu'à la fin des siècles et dans la dernière corruption du monde, on verra des hommes atteints de tous les crimes; il en fait le dénombrement et, au milieu de tous ces péchés, il met l'ingratitude comme participant à la laideur et à la malice de tous les autres : *In novissimis diebus instabunt tempora periculosa. Erunt homines seipos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemæ, prurientes auribus, non obediens, ingrati, scetesti, sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate, proditores, protervi, tumidi et voluptatum amatores magis quam Dei*.

Les saints se montrent éloquents pour nous faire la peinture de ce monstre d'ingratitude, qu'ils nous représentent si hideux et si effroyable, qu'il n'est pas de vice qui lui puisse être comparé. L'ingratitude, dit saint Bernard, est la grande ennemie de la grâce et du salut; c'est un vice que Dieu déteste en tous les hommes, mais singulièrement dans les chrétiens, qui sont enfants de la grâce, dont elle ferme toutes les avenues et arrête les communications : *Ingratitudo*, dit-il, *hostis est gratiæ, inimica salutis. Dico ego vobis quoniam pro meo sapere nihil sic dis-*

plicet Deo, præsertim in filiis gratiæ, in hominibus conversionis, quemadmodum ingratitudo; viam enim obstruit gratiæ; et ubi fuerit illa, jam gratia accessum non habet.

Ce même Père, en un autre endroit, dit que l'ingratitude est l'ennemie de l'âme, la perte des mérites, la dissipation des vertus, l'anéantissement des bienfaits; que l'ingratitude est un vent qui brûle, qui sèche la fontaine de piété, la rosée de miséricorde et les écoulements de la grâce : *Ingratitudo inimica est anime, exinanitio meritum, virtutum dispersio, beneficiorum perditio; ingratitude ventus urens, siccat ibi fontem pietatis, rorem misericordiæ, fluentia gratiæ.*

Mais, pour connaître mieux l'horreur de ce vice, je veux le considérer comme un monstre qui s'élève contre Dieu; secondement, comme un désordre épouvantable qui confond et qui renverse, autant qu'il lui est possible, la société des hommes, qui ne s'entretiennent que par les bons offices qu'ils se rendent réciproquement; et, en dernier lieu, comme une flétrissure qui rend infâme celui qui tombe dans ce péché. Voilà, chrétiens, l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, je dis que l'ingratitude est un péché qui déplaît beaucoup à Dieu; mais, pour le connaître et en être persuadé, il faut montrer qu'il est un péché, et après nous en connaissons la malice. Saint Thomas, qui pénètre bien avant dans la nature de toutes les choses dont il traite, et qui ne parle jamais avec exagération, nous assure que l'ingratitude est un péché : *Ingratitudo quælibet est peccatum, quia tollit debitum honestatis*; toute sorte d'ingratitude, dit-il, qui se commet, ou en oubliant le bienfait reçu, ou en le désavouant, ou en ne le rendant pas par quelque autre bienfait, ou par l'aveu de l'avoir reçu et d'en être redevable, est un péché. Il en donne la raison, parce qu'il s'oppose, dit-il, au devoir de l'honnêteté qui nous commande d'être sensibles, et de rendre, autant que nous pouvons, le bienfait que nous avons reçu. Que si, pour mieux connaître la nature de ce péché, nous voulons savoir ce que c'est que saint Thomas appelle devoir d'honnêteté, auquel l'ingratitude s'oppose et lequel elle détruit autant qu'il lui est possible, je crois que par ce mot il faut entendre cette lumière intérieure et divine que nous avons dans nos âmes, qui nous montre le bien que nous devons faire, et nous donne de l'aversion du mal que nous devons éviter. Mais, pour parler plus clairement, ce devoir d'honnêteté se peut prendre pour la conduite de la raison, qui donne le rang à chaque chose, ce qui nous oblige d'en faire l'estime qu'elle mérite; ou bien, si vous voulez, ce devoir d'honnêteté se peut prendre pour ce lien d'affection ou pour ce motif qui le cause, qui oblige tous les hommes à vivre en société et à se rendre leurs services réciproques les uns aux autres. Car il est vrai que l'ingratitude est contraire à cette lumière divine qui nous fait connaître que nous devons rendre des actions

de grâces à ceux qui nous font du bien; elle s'oppose aussi à la conduite de la véritable raison qui trouve qu'il n'y a rien de si juste que de s'acquitter de ce devoir; enfin l'ingratitude détruit cette honnêteté, qui est l'âme de la société civile, qui entretient les amitiés et qui distingue les hommes d'avec les bêtes, comme nous dirons; mais je veux porter plus haut et découvrir plus sensiblement l'énormité de ce vice, qui s'attaque à Dieu.

Quoique Dieu soit souverainement parfait, et que toutes ses perfections soient infinies et adorables, néanmoins j'en trouve deux qui ont un rapport aux créatures, qui le leur rendent plus aimable, qui méritent davantage leurs adorations, auxquels l'ingratitude est opposée et qu'elle semble vouloir détruire. La première est celle d'une bonté qui est le principe de toutes choses, et la seconde est celle de fin dernière. Il est principe, parce qu'il a un pouvoir infini, qui est la source inépuisable de biens qu'il répand dans les trois états, de nature, de grâce et de gloire. Cet illustre attribut de principe qu'il a dans la divinité, qui lui est nécessaire et qui fait des communications qui lui sont proportionnées, se fait voir dans le temps et parmi les créatures pour lesquelles, après l'existence qu'il leur a donnée volontairement, et qui est le fondement de tous les autres biens, il les conserve et leur communique incessamment ses grâces. Sa bonté, qui lui en donne le mouvement, ne permet pas qu'il se repose, mais le met dans un exercice continu et agréable de faire du bien à ses créatures. Il n'attend pas qu'elles le lui demandent et que, par le bon usage qu'elles en font, elles l'obligent à le continuer; mais il leur en fait des largesses qui ne s'arrêtent jamais. C'est pourquoi les Hébreux appellent Dieu d'un nom qui veut dire : Dieu de mamelles, parce que, comme les mamelles remplies de lait le versent et s'en déchargent avec plaisir, à cause que l'abondance les en incommode, aussi Dieu, qui est le principe de tous les biens, les communique sans s'épuiser et avec délices sur ses créatures, et il n'aime rien tant que de leur être libéral.

Le Sauveur du monde, parlant de la bonté communicative de son Père, de ses effusions qui ne s'arrêtent et qui ne s'épuisent jamais, les compare à celles du soleil, qui luit et qui éclaire indifféremment, qui a des ardeurs qu'il fait ressentir à toutes les créatures. D'autres fois il les compare à la pluie que le ciel fait tomber également sur le champ de l'impie, qui offense Dieu et qui est son ennemi, et sur celui de l'homme de bien, qui le sert et qui l'aime. Mais toutes ces peintures, prises du sein de la nature, ne déclarent qu'imparfaitement les communications adorables de la bonté souveraine, de ce principe infini qui est Dieu, car il est toujours dans une actuelle dispensation de ses faveurs, qui fait sa gloire aussi bien que nos richesses. Or, que fait l'ingrat? Il veut, par un sacrilège épouvantable arrêter cette communication, faire tarir cette source, opposer une digue à ce torrent précieux, fermer cette mamelle;

enfin , pour le dire en un mot , il veut que Dieu ne soit plus bon , puisqu'il ne veut pas qu'il soit libéral. Car l'ingratitude , comme dit saint Bernard , est un vent qui sèche et qui brûle , un chaos et un vide qui est entre Dieu et nous , et qui fait qu'il ne trouve plus dans l'homme les dispositions pour recevoir ses bienfaits. Bien plus , il lui oppose des empêchements qui l'obligent d'arrêter ou même de retirer ses bienfaits. Chrétiens , quelle serait la douleur d'une mère qui aurait ses mamelles pleines de lait , si on les lui fermait pour l'empêcher de le verser et de se soulager ? C'est l'attentat de l'ingratitude : elle ferme cette mamelle de Dieu , elle ne veut pas de ses bienfaits et s'oppose à ses libéralités , et ainsi lui ôte le titre glorieux de premier principe et de bonté souveraine en son endroit. Toutes les créatures ne se conservent dans l'existence et en la possession de tous les autres biens que par les communications de cette bonté infinie ; elles lui en demandent la continuation , que l'ingrat s'efforce d'arrêter par son ingratitude.

Comme Dieu , par sa bonté , est le principe de toutes choses , il en est aussi la fin où elles se doivent rapporter , parce que Dieu , comme dit la sainte Ecriture , a créé toutes choses pour lui : *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus*. Et Tertullien assure que Dieu a créé ce monde pour sa gloire plutôt que pour l'habitation des hommes : *Mundum produxit in ornamentum majestatis suæ*. Saint Paul , joignant ces deux titres de principe et de fin , dit : *Ex ipso , per ipsum , et in ipso sunt omnia*. Il est le principe qui produit toutes choses et la fin qui les rappelle en lui-même , parce qu'il ne leur a donné l'existence que pour sa gloire , qu'elles publient par les actions de grâces qu'elles lui rendent continuellement. Or , l'ingratitude lui ôte autant qu'elle peut ce glorieux titre de dernière fin , en ce qu'elle ne répond pas par les actions de grâces et par les sentiments de reconnaissance aux bienfaits de Dieu. L'ingrat arrête et fait mourir le bienfait entre ses mains , lorsqu'il ne le rend pas à Dieu par les remerciements ; un vassal qui ne rend pas l'hommage qu'il doit à son seigneur , témoigne par cette ingratitude qu'il ne le reconnaît pas pour le seigneur dominant du fief qu'il possède et dont il tire les avantages. C'est pourquoi aussi toutes les lois le privent de la jouissance d'un bien dont il ne veut pas reconnaître le premier propriétaire. Ingrat , c'est ce que tu fais lorsque tu ne rends pas à Dieu les remerciements qui lui sont dus et qu'il demande ; tu fais voir que tu ne le connais pas pour le Seigneur dominant des biens que tu possèdes. Ton attentat passe encore plus avant , car tu mets le désordre dans l'univers , en ce que tu romps , autant qu'il est en ton pouvoir , le cercle que fait toute la nature qui , étant produite de Dieu , y retourne par les actions de grâce qu'elle lui rend , en la façon dont elle est capable.

Le Sage compare l'ingrat à la glace : *Ingrati spes , dit-il , tamquam hybernalis glacies tabescet*. Cette similitude explique fort bien

la vérité que je vous prêche : car , comme la glace empêche que les fleuves ne reportent , par une espèce de reconnaissance , leurs eaux à la mer , qui les leur a communiqués , qu'elles sont obligées de s'arrêter dans leur canal , en ce que leur ayant ôté la fluidité qui leur est naturelle , elle les empêche de s'aller rendre à leur origine , à leur principe , à leur source , qui est la mer ; ainsi l'ingratitude est une glace d'hiver qui arrête les bienfaits et les empêche d'aller à Dieu , qui est la source d'où ils dérivent , et à la fin où ils doivent être rapportés. Se faut-il donc étonner si Dieu a en horreur et châtie si sévèrement les ingrats ? s'il leur ôte des biens dont ils n'ont pas reconnu l'auteur , en ne lui rendant pas leurs actions de grâce ? Adam était convaincu de cette vérité , car après avoir offensé Dieu et s'être montré ingrat à son bienfaiteur , il se cache et appréhende le châtement de Dieu et le reproche de toutes les créatures. Saint Pierre quitte la compagnie , sort dehors pour ne pas voir le Sauveur du monde , auquel il sent avoir été ingrat de tant de biens qu'il en avait reçus. Il va pleurer son péché , qui était une horrible ingratitude et qui méritait tous les châtements. Mais allons plus avant et voyons comme l'ingratitude , ayant offensé Dieu grièvement en ce qu'elle le prive , autant qu'elle peut , de l'honneur de principe et de dernière fin , est aussi odieuse et très-dommageable à la société civile.

DEUXIÈME POINT.

Je dis , chrétiens , qu'un homme ingrat est un monstre dans la société civile , et qu'il tâche de la détruire autant qu'il lui est possible. Pour connaître cette vérité , il faut savoir que la société des hommes ne se conserve que par l'union de ceux qui la composent ; car , qu'est-ce que cité , *Civitas* , si ce n'est : *Civium unitas* , une union de citoyens , qui fait et qui entretient ces corps politiques ? Si bien que si vous ôtez des villes la paix , l'amitié et la bonne intelligence , vous en ôtez le nœud qui attache leurs parties et l'âme qui les anime. Or , saint Thomas dit que l'amitié s'entretient et se conserve par la gratitude et par la reconnaissance des bienfaits : *Per recompensationem beneficiorum amicitia conservatur* ; comme , au contraire , il n'y a rien qui ruine les amitiés comme l'ingratitude ; je veux qu'un homme vous soit attaché par le sang , par la nature , par la sympathie , par les devoirs du christianisme et par tout ce qu'il y a de plus sacré et de plus fort , s'il se montre ingrat des bienfaits qu'il a reçus de vous , si dans cette rencontre vous n'agissez par un principe plus élevé que la philosophie et la nature , il est certain que vous rompez avec cet ingrat et que vous le priverez de vos bienfaits et de votre amitié.

Je passe encore plus avant , et dis qu'un ingrat n'est pas seulement odieux et n'offense pas seulement en particulier la personne qu'il paie d'ingratitude , mais qu'il porte son attentat sur toute la société des hommes. Pour vous rendre sensible cette vérité , je

veux proposer un exemple dont nous en voyons très-souvent de semblables. Voilà un prêtre qui a un bon bénéfice qui l'entretient, et avec lui le service des autels : il le résigne à son neveu , à quelque parent ou à quelqu'un de ses amis. Celui-ci, avant d'être assuré de ce bénéfice, promet à son résignant, avec toutes les protestations imaginables, amitié, service, bienfaits, autant que la piété le peut permettre et que la justice le demande; là-dessus le bénéficiaire se dépouille, lui résigne son bénéfice : mais dès que celui-ci jouit de ce qu'il espérait, qu'il se voit maître et possesseur d'un bénéfice pour lequel obtenir il a fait du bon valet et de l'hypocrite, il oublie, il ne connaît plus son bienfaiteur, refuse de lui payer la pension qu'il lui a promise et que l'autre s'est réservée pour son entretien. Ce pauvre homme lui demande ce qui lui est dû et dont il a un extrême besoin. Cet ingrat se moque de lui, fait ses délices d'un revenu qu'il s'est acquis sans peine, voit son bienfaiteur dans la nécessité sans être touché, entend ses demandes, ses reproches et ses menaces, auxquelles il se montre sourd. Enfin, l'affaire est portée dans un parlement, elle est sue de tout le diocèse, on publie l'ingratitude de cet homme, on le condamne, chacun le déteste. Mais est-ce là tout le mal que cette ingratitude produit? Non, chrétiens, car il y aura dans ce même diocèse plusieurs ecclésiastiques qui, ayant des bénéfices, ne voudront pas les résigner à des personnes qui les méritent et qui en seraient reconnaissantes; parce que l'exemple de l'autre les étonne et les empêche de faire ce qu'il a fait, de crainte d'être payés de même monnaie, c'est-à-dire de résigner à un ingrat, de tomber dans la nécessité et dans les inquiétudes de ce pauvre ecclésiastique qui s'était dépouillé de son bénéfice. Voilà un père qui donne, avant sa mort, ses biens à ses enfants, qui pour acquérir un office, une place à ce fils, pour marier avantageusement cette fille, leur fait largesse de tous ses biens, sous l'espérance qu'ils lui donnent de leurs respects et de leur reconnaissance. Ce fils proteste à son père, pour l'obliger à lui acquérir cette charge ou cette terre, qu'il n'en portera que le nom, mais que son père en aura la jouissance. Cette fille promet aussi que les avantages qu'il lui fera pour un établissement avantageux, l'obligeront à une reconnaissance qui ne mourra jamais, qu'elle le servira, l'assistera dans sa vieillesse et dans toutes ses autres nécessités. Mais, bientôt après, ce fils ni cette fille ne connaissent plus leur père, ne se souviennent plus de ce qu'ils lui ont promis. Ce pauvre père se voit enfin accablé de vieillesse et de maladies; il demande à son fils, à sa fille un secours qui lui est nécessaire, qu'ils lui doivent et qu'ils lui ont tant promis, mais ni l'un ni l'autre ne veulent point y entendre. Il est obligé d'en porter les plaintes à ses parents, à ses amis, de publier ses ressentiments et l'ingratitude de ses enfants; la nécessité le contraint quelquefois de les porter dans un parlement; on

condamne, on fuit, on déteste ces enfants. Mais, ce qui est plus dommageable dans cette affaire, c'est que tous les pères qui voient le malheur de celui-ci, se rendant instruits par sa misère, ne veulent pas faire à leurs enfants des avantages qui les incommoderaient, de peur d'en être traités en même façon; ils craignent qu'ils ne paient leurs libéralités d'une ingratitude qui soit sans compassion des misères qu'elles auraient causées; et quoiqu'il se trouve bien des enfants qui ont de la piété, et qui pour tous les biens du monde ne voudraient pas tomber dans ce vice, et à qui même ces libéralités extraordinaires d'un père seraient nécessaires pour faire leur établissement dont l'occasion se présente favorablement; néanmoins, craignant que tous les enfants n'aient même naturel et même disposition à l'ingratitude, ils n'en veulent rien faire et leur laissent perdre leur jeunesse et les occasions de faire leur établissement, de crainte qu'ils ont de faire du bien à des ingrats, et d'en être un jour dans le repentir. Quoiqu'il ne soit point d'âge, ni même de ville qui ne nous puisse fournir des exemples de l'ingratitude des enfants et du repentir qu'ont leurs pères de leur avoir fait des libéralités qui les ont appauvris, néanmoins je m'en vais rapporter une histoire arrivée de notre temps, qui nous fera connaître les maux que l'ingratitude apporte dans la société civile. Un père qui aimait ses enfants à l'excès, et dont il ne connaissait pas bien le naturel, leur donne tous ses biens avant sa mort, et s'en dépouille volontairement pour les faire riches. Il achète un office honorable à son fils, donne une dot et fait un établissement avantageux à sa fille; ceux-ci, bientôt après, se voyant tous deux en possession des biens de leur père et en état de n'en pouvoir plus rien attendre, le méprisent si outrageusement, que bien loin de lui donner les choses nécessaires pour l'entretien de sa condition et de sa personne, ils lui refusent même ce que demande une extrême nécessité. Ce père, voyant avec grand déplaisir qu'il avait mis au monde des vipères et des ingrats dans ses biens, s'avisa de cette finesse : il emprunte secrètement une somme assez considérable et prie celui qui la lui avait prêtée de la venir reprendre à l'heure qu'il lui assigna; cet homme vint chercher son argent au temps qu'on lui avait marqué. Ce père quitte la compagnie de son fils et de sa fille et va compter cette somme, qu'il disait être un prêt qu'il faisait. Ces enfants entendent compter l'argent, ils le voient emporter de la maison : le père fait semblant d'en avoir encore beaucoup davantage dans le même coffre; ses enfants, sous l'espérance d'avoir de lui des biens, se rendent assidus auprès de lui, lui fournissent abondamment toutes les choses qui lui sont nécessaires pour ses habits, pour son vivre et pour son divertissement. Il tombe malade quelque temps après : ceux-ci sont toujours auprès de son lit, le servent avec une assiduité et une diligence merveilleuses. La maladie augmente, le père fait testament et dit à ses en-

fants qu'ils trouveront ses volontés écrites dans ce coffre, qu'il veut être ouvert en présence de la justice, pour éviter les procès. Il meurt, la justice est appelée, on ouvre ce coffre où l'on croyait trouver de grandes richesses; mais on n'y rencontre que ces paroles, écrites sur un parchemin, qui firent la confusion de ces enfants et qui feront l'instruction de la postérité : Pères et mères, apprenez, par mon exemple, à ne pas vous exposer aux rigueurs de l'ingratitude : mourez dans la possession de vos biens, et ne les quittez que lorsque vous ne pourrez plus les retenir. J'avais donné mes biens à mes enfants, je m'étais fait pauvre pour les faire riches; et, par une ingratitude épouvantable, ils ne m'ont pas connu lorsqu'ils ont cru qu'il n'y avait plus rien à espérer; ils m'ont abandonné lorsque ma vieillesse et mes autres incommodités me rendaient leurs secours plus nécessaires. Voilà ce qui est arrivé à ce père et à plusieurs autres avant et après lui, qui doit vous faire avouer que l'ingrat est un monstre qui désole l'espèce, ruine et renverse la société civile par son ingratitude, que nous pouvons appeler un crime public. Mais allons plus avant, et voyons, dans le troisième point, comme il s'attire la haine des hommes et se couvre d'une tache qui fait son déshonneur et son infamie.

TROISIÈME POINT.

Enfin, disons que l'ingratitude est le supplice de l'ingrat et qu'il le couvre d'infamie; car tout le monde le fuit comme un monstre; lorsque ses nécessités le contraignent de demander du secours, il ne trouve personne qui veuille le lui donner, parce qu'on sait que c'est jeter un bienfait dans un puits, que de le lui faire; mais non-seulement il ne trouve personne qui veuille faire du bien à un ingrat, bien plus, on lui souhaite tous les maux, et les imprécations publiques et l'abandon qu'on fait de lui le chargent d'infamie. On demanda autrefois à un législateur qui avait fait des lois et décerné des peines pour le châtimement de tous les crimes, pourquoi il n'en avait pas ordonné pour les ingrats! C'est, répondit-il, que l'infamie, qui accompagne inséparablement l'ingratitude, est son propre châtimement, et il ne peut plus justement recevoir sa peine que du sujet qui le lui fait mériter. Cette infamie, qui est inséparable de l'ingratitude, fait qu'on ne peut plus sensiblement offenser un ingrat qu'en lui reprochant son crime. Saint Grégoire commence les invectives et les reproches qu'il fait contre Julien l'Apostat, en l'appelant ingrat envers Dieu et envers son oncle. En effet, il se montra ingrat envers Dieu, parce que, par-dessus les bienfaits qui lui étaient communs avec tous les hommes, il en avait reçu des particuliers qui l'élevaient par-dessus ses sujets et qui le faisaient maître et souverain d'un grand empire; et après ces bienfaits, qui l'obligeaient à une reconnaissance éternelle, il renonça à la religion dans laquelle il avait été baptisé, il adora plusieurs dieux, il invoqua les démons, il se servit de la magie pour beaucoup de maléfices, il persécuta les

fidèles, il se déclara ennemi de Jésus-Christ, il corrompit ses écritures, il abattit, ruina et brûla les églises, il fit enfin toutes les méchancetés que les démons, que la rage et qu'un très-mauvais naturel pouvaient lui inspirer. Il lui reproche encore l'ingratitude envers son oncle, parce que, l'ayant fait élever à la religion chrétienne, et destiné pour le service des autels ou pour le gouvernement de l'empire, il se montra pourtant si contraire aux desseins de son bienfaiteur, qu'il mit par terre les églises qu'il avait bâties et profana toutes les marques de sa piété; si bien que c'est dire tous les vices en abrégé, quand on dit qu'un homme est ingrat.

Cette infamie qui est inséparable de l'ingratitude, fait que ceux qui en sont noircis, la couvrent autant qu'ils peuvent ou s'efforcent de s'en montrer innocents : vous verrez des hommes qui ont assez d'impudence pour se vanter des péchés qu'ils auront commis; cet impudique fera un trophée d'avoir ravi la pudicité d'une fille ou l'honnêteté d'une femme; cette turpitude qui le rend infâme devant Dieu et ses anges, le fait impudent devant les hommes, et il tire vanité d'une mauvaise action qui devrait le faire rougir et qui mérite des châtiments; ce vindicatif passe pour un brave, raconte ses combats, fait gloire des avantages qu'il a eus sur son ennemi, et ce qui est quelquefois un coup de hasard ou un effet de la faiblesse de son adversaire, passe dans son sentiment et est publié par sa bouche, pour une insigne valeur qui doit lui mériter l'estime des hommes. Mais il n'en est pas de si effronté qui se vante de ses ingratitude; car au contraire, si on en est accusé, quoiqu'on s'en trouve coupable, on s'en défend, on dit que c'est une calomnie, dont on demande justice, comme d'un crime duquel on n'est pas coupable.

Mais quoique l'ingrat en évite le blâme devant les hommes, il en reçoit le châtimement de Dieu, comme il se voit dans la parabole de l'Evangile, où il est dit qu'un serviteur qui avait dissipé les biens de son maître, se trouvant dans l'impuissance de lui rendre ce qu'il avait prodigué, se jeta à ses pieds, le pria les larmes aux yeux d'avoir compassion de sa misère, et la bonté de lui donner du temps pour rétablir ses affaires et procurer son paiement. Ce maître se montra si touché de ses pleurs et si disposé à la pitié miséricorde, qu'il lui donna entièrement la dette qu'il lui devait : *Omne debitum dimisi tibi quoniam rogasti me*. Mais ce méchant serviteur n'ayant pas encore essuyé ses larmes ni chassé la crainte d'une prison et d'une confiscation générale de tous ses biens, dont il avait été menacé, rencontra un sien conservateur qui lui devait une petite somme et la lui demanda avec menace. Ce pauvre serviteur n'ayant pas de quoi le satisfaire, le prie d'avoir un peu de patience, et l'assure qu'il allait travailler à s'acquitter et à le rendre content. Celui-ci n'en croit pas à ses paroles, le prend par le collet, le traîne en prison, fait saisir tous ses biens, et sans avoir compassion de ses larmes ni être touché de ses prières, lui ravissant la liberté, le

met dans une plus grande impuissance de le pouvoir satisfaire. Les autres serviteurs qui virent et qui eurent horreur de voir la cruauté de cet inhumain, vont trouver leur maître, lui racontent ce qu'ils venaient de voir. Le maître appelle ce serviteur inhumain, et lui ayant reproché son ingratitude, commanda qu'il fût pris et mis en prison, dont il ne pût pas sortir qu'il ne lui eût payé entièrement une dette qu'il lui avait donnée, parce qu'il s'en était rendu indigne par son ingratitude. Là-dessus les théologiens demandent si les péchés qui nous ont été une fois pardonnés peuvent revenir et nous être imputés, et si Dieu, pour punir notre ingratitude à coutume de retirer un pardon qu'il nous a donné. Il semble que Dieu, qui est ce père de famille, en use de la sorte pour châtier notre ingratitude, qui nous fait abuser des biens que nous avons reçus et dont nous nous sommes rendus indignes. Il semble, dis-je, qu'il rappelle le pardon qu'il nous avait donné, et que quand nous tombons dans un second péché qui est toujours une ingratitude à la grâce que nous avons reçue, nous nous rendons indignes non-seulement d'en recevoir une seconde, mais même de la première. A cela saint Thomas répond que le péché qui est une fois pardonné, ne revient plus quant à sa nature, si toutefois on peut lui en attribuer quelqu'une, parce que les dons de Dieu, comme dit la sainte Ecriture, sont sans repentir, et que nous ayant donné cette grâce par un mouvement de sa bonté, il ne nous l'ôte jamais par un effet de sa justice. Dieu a trop d'horreur du péché pour retirer sa grâce qui le ferait naître en nous. Il n'y a que l'homme seul qui soit le père de ce monstre, mais il faut dire que le péché nous est imputé parce que nous en sommes châtiés plus rigoureusement; l'ingratitude qui se trouve dans ce second péché le rend plus énorme et le fait châtier plus sévèrement : car Dieu demandera davantage à ceux qui auront plus reçu, dit la sainte Ecriture, c'est-à-dire qu'il châtiara plus rigoureusement le second que le premier péché, parce qu'il est une ingratitude du pardon et de la grâce reçue. Dieu nous a pardonné cent fois des péchés énormes, ces grâces multipliées devaient nous obliger à une grande reconnaissance et à ne l'offenser jamais; néanmoins oubliant ces bienfaits et les promesses que vous lui aviez faites de lui être fidèles, vous l'offensez encore : je dis que tous les pardons reçus dont vous avez abusé, donneront un poids, et rendront plus énorme ce dernier péché, et que vous en serez châtiés plus sévèrement.

Cela se peut voir dans les paroles dont le Fils de Dieu condamnera les impies au jour du jugement, qui sont des reproches qu'il fait à leur ingratitude.

Allez, lui dira-t-il, au feu éternel pour y être tourmentés en la compagnie des démons; car après m'avoir toutes les obligations pour des bienfaits sans nombre que vous avez reçus de moi, vous n'avez eu que de la dureté pour les pauvres, qui étaient mes enfants,

mes lieutenants et mes images, et que je vous avais recommandé; je vous avais donné beaucoup de biens dans la nature et dans la grâce, et vous, par une ingratitude épouvantable, et qui mérite toutes les peines, n'avez pas voulu leur donner un morceau de pain ou un verre d'eau : Allez, ingrats, qui comme une terre stérile après les soins et les travaux de la culture, n'avez rapporté que les épines d'une ingratitude horrible. Voilà, chrétiens, comme les ingrats aux bienfaits de Dieu et des hommes, sont châtiés par l'infamie et par des peines éternelles. N'avons-nous pas horreur d'un vice que nous ne pouvons pas souffrir en notre prochain, contre lequel nous faisons tant de plaintes et jetons tant d'imprécations? Chrétiens, il est vrai, nous avons horreur des ingrats, nous les fuyons, nous les disons indignes de toutes sortes de biens, lors même que nous le sommes. Oui, chrétiens, nous sommes tous ingrats, parce que nous sommes tous pécheurs; car il n'y a pas de péché qui ne soit ingratitude. Mais encore je dis que nous sommes tous des ingrats et qu'il n'y a aucun de nous qui ne tombe dans quelqu'une des trois espèces d'ingratitude, que saint Thomas a remarquées après Sénèque, qui sont de ne rendre pas bienfait pour bienfait, de dissimuler ou de taire la grâce reçue, et enfin d'oublier le bienfait par négligence. Nous tombons tous dans la première espèce d'ingratitude, puisque nous ne rendons pas notre reconnaissance sensible par quelque présent, et après avoir tout reçu de Dieu, nous ne lui présentons rien. Mais j'entends quelqu'un qui me dit : Que puis-je rendre à Dieu pour les bienfaits dont il m'a comblé? il est si élevé au-dessus des hommes, il est le maître de tous les trésors et affranchi de toutes les nécessités, il n'a besoin et nous ne pouvons lui donner rien. A cela je réponds premièrement, avec saint Thomas : *Ad gratitudinem sufficit bona voluntas si desit facultas*; pour être reconnaissant, il ne faut qu'en avoir le désir, si on n'en a pas le pouvoir. Et ainsi, chrétiens, nous pouvons avoir la vertu de gratitude par le seul désir. Dieu m'a donné tous les biens, je voudrais pouvoir les lui rendre, je me connais lui être très-obligé, et je souhaiterais pouvoir l'obliger et lui être autant ou plus libéral qu'il l'a été en mon endroit.

Secondement, nous pouvons être reconnaissants envers Dieu en assistant les pauvres qui sont ses images vivantes et ses enfants bien-aimés. Il se dit être en eux, et recevoir par leurs mains ce qu'on leur donne, et ainsi puisque nous ne pouvons pas rendre à Dieu ce que nous en avons reçu, rendons-lui ce qu'il nous demande par la bouche du pauvre, et de la sorte nous acquitterons en quelque façon nos dettes et éviterons le blâme d'ingratitude.

Que si nous ne pouvons pas assister les pauvres parce que nous sommes pauvres nous-mêmes, et que nous avons besoin de secours, ayons-en le désir; louons, remercions Dieu de ses bienfaits, et c'est la reconnaissance qu'il demande de nous. Mais, mal-

heur ! il se plaint par son prophète de notre ingratitude, que nous pouvons appeler exécutable : *Retribuebant mala pro bonis* : les hommes, dit-il, me sont si ingrats, qu'ils me rendent mal pour bien ; ils se servent de mes bienfaits pour m'offenser, ils en font la matière de leurs crimes ; et parce que je leur suis libéral, ils se rendent mes ennemis. Chrétiens, c'est la plus noire de toutes les ingrátitudes, qui n'a pas été connue par les philosophes, mais qui est aujourd'hui pratiquée par les chrétiens. Les richesses que Dieu leur donne sont les instruments de nos crimes ; la vie, la santé, l'honneur, l'esprit et la force qui sont des bienfaits de Dieu, et qui nous obligent à des reconnaissances infinies, si nous en étions capables, sont le sujet de vos violences, de vos injustices, de vos impuretés, de vos dissolutions, qui sont tous des crimes qui offensent Dieu. Que diriez-vous de ce gentilhomme qui ayant reçu de quelque prince une épée pour un témoignage de son amitié et une estime de sa valeur, la sortirait du fourreau et en percerait le corps de celui qui la lui aurait donnée ? Ne diriez-vous pas que c'est un monstre d'ingratitude et qu'il mérite tous les châtimens ? Chrétiens, nous commettons l'ingratitude que nous détestons en ce gentilhomme ; car il est assuré que nous nous servons des bienfaits de Dieu pour lui ôter la vie, si nous pouvions, puisque nous commettons des péchés qui sont des attentats qui attaquent sa divinité et qui voudraient l'anéantir.

Salvian reproche ce crime aux chrétiens. Nous avons, dit ce grand homme, demandé la paix à Dieu pour passer doucement notre vie dans la pratique de la piété et de la charité, comme dit saint Paul, mais nous nous en servons pour vivre dans les dissolutions et les fureurs de l'ivrognerie. Cette assurance, ce repos qui sont les fruits de la paix, ne nous servent que pour pécher avec plus de liberté : nous sommes indignes des bienfaits de Dieu puisque nous ne nous en servons que pour l'offenser : *Omnem fructum datæ pacis in hoc consistere Apostolus dicit, ut quietam et tranquillam vitam agamus in omni pietate et castitate; ad hoc tantum data pace utimur, ut in ebrietate vivamus, et ad hoc inducias tranquillitatis Deo donante impendimus, ut licentius securiusque peccemus: indigni itaque donis cælestibus sumus, qui beneficiis Dei non bene utimur, et facimus rem bonorum operum, materiam tantum esse vitiorum.* Chrétiens, évitons cette ingratitude que nous avons fait voir injurieuse à Dieu, à la société civile, et infâme pour celui qui la commet ; rendons des grâces continues à Dieu pour les bienfaits que nous en recevons incessamment ; ils s'augmenteront à mesure de nos reconnaissances, et Dieu nous sera d'autant plus libéral que nous lui rendrons nos remerciemens, qui se commencent dans ce monde, se continueront dans la gloire que je vous souhaite, au nom du Père etc.

SERMON LVIII.

DU MENSONGE.

Ero similis vobis mendax.

Si je dis que je ne connais pas mon Père, dit le Sauveur du monde, je serai menteur comme vous l'êtes (Joan., VIII).

Le prophète royal appelle tous les hommes menteurs : *Omnis homo mendax*. Ils sont menteurs en leurs balances, comme il dit ailleurs : *Mendaces filii hominum in stateris* ; parce qu'ils ne jugent pas des choses suivant leur nature, et ne leur donnent pas le prix qu'elles méritent, et le rang qu'elles doivent tenir. Ils sont menteurs en leurs mains, parce qu'ils font des actions qui n'ont pas la bonté qu'elles semblent avoir, qu'elles s'éloignent de la fin qu'elles devraient rechercher, et qu'enfin elles font l'illusion de ceux qui les regardent. Ils sont encore menteurs en leurs paroles, parce qu'elles ne s'accordent guère avec les sentiments de leur cœur ; et quoiqu'elles dussent en être la démonstration sensible et l'interprète fidèle, néanmoins elles en font le déguisement et la tromperie de ceux qui les écoutent. Le Fils de Dieu qui était un agneau en douceur, et une vérité en essence, condamne et convainc aujourd'hui les Juifs de mensonge, et leur donne le plus grand blâme qu'ils puissent recevoir, puisqu'il les dit enfants du diable, qui est le père du mensonge. Ce même blâme peut être donné aux chrétiens, qui se font un jeu de ce vice qui est très-énorme, comme je vous ferai voir, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Il n'y a rien de si noble et de si nécessaire que la vérité. Clément Alexandrin parlant de sa noblesse dit qu'elle est une reine : *Regina veritas* ; parce qu'elle est une production divine, et qu'elle fait les recherches et la perfection de l'entendement humain. Comme elle est très-noble, elle a aussi beaucoup de force. Dans le livre d'Esdras quatre gentilshommes ayant recherché quelle de toutes les choses du monde était la plus forte ; enfin il fut résolu que la vérité avait plus de force que les rois, que les femmes et que le vin, qui sont trois choses qu'ils avaient estimées les plus fortes. Si l'antiquité contribue à la noblesse des choses, il faudra dire qu'elle est très-noble : *Antiquior omnibus est veritas*, dit Tertullien. La vérité est la plus ancienne de toutes les choses, puisqu'elle est la première production du Père éternel, et que dans le temps le mensonge qui l'attaque, qui veut la détruire et qui en est un égarement, la suppose et en fait connaître l'établissement. Comme elle est une reine souveraine qui a un pouvoir qui surmonte, et une force qui se fait obéir, elle est aussi très-nécessaire. Tous les hommes la recherchent, et ceux même qui en sont ennemis-désirent que les richesses qu'ils possèdent soient véritables, que la santé, que l'honneur, que les autres biens dont ils jouissent, soient réels et effectifs.

Néanmoins, quoique la vérité soit si sainte, si noble et si nécessaire, elle a trois sortes

d'ennemis. Les premiers sont les philosophes ; les seconds, les hérétiques ; les troisièmes, les mauvais chrétiens. Les philosophes sont ennemis de la vérité : *Exclusa est a philosophis veritas*. Ils ne l'ont jamais connue, dit Tertullien ; et quoiqu'ils s'en disent les amis et les dépositaires, ils ne savent ce qu'elle est, ni où elle se trouve. Le même Père appelle la philosophie : *Concussionem veritatis*, une machine qui veut ébranler la vérité, une secousse qu'elle lui donne, et un effort qu'elle pousse pour la jeter à terre.

Saint Paul dit que les philosophes anciens ont été si ennemis de la vérité, qu'ils l'ont attachée avec les chaînes de l'injustice : *Qui veritatem Dei in injustitia detinent* : parce qu'après l'avoir connue, ils l'ont cachée, ils lui ont ôté son éclat et sa beauté, qui est le plus grand outrage qu'on lui puisse faire, comme dit Tertullien : *Nihil timet veritas, quam abscondi*. La vérité ne craint rien tant que les ténèbres ; comme elle est une fille du soleil des éternités, et qu'elle fait le jour dans tous les entendements, elle n'appréhende et ne fuit rien tant que l'obscurité.

Les hérétiques sont les seconds ennemis de la vérité. La plus grande injure, dit Tertullien, qu'on puisse faire à cette reine, à cette production divine, à cette fille de l'éternité, est de vouloir l'établir par le mensonge, ou de l'employer et de la faire servir à l'établissement de son grand ennemi qui est le mensonge : *Maxima injuria veritatis, aut adjuvari falsis, aut patrocinari* : or, c'est ce que font les hérétiques lorsqu'ils emploient la sainte Ecriture, qui est une parole de vérité, pour appuyer leurs erreurs, leurs rêveries et leurs blasphèmes. Ils lui font un second outrage lorsqu'ils veulent établir la vérité de nos mystères par des raisonnements humains, qui ne leur sont pas proportionnés et qui très-souvent sont faux, lorsque par une philosophie, que saint Paul appelle vaine, ils veulent appuyer ou éclaircir les vérités de la théologie.

Les mauvais chrétiens sont les plus cruels ennemis de la vérité ; parce qu'ils en sont les enfants par leur baptême : *Genuit nos verbo veritatis* ; elle est la nourriture de leurs âmes, et le soutien de toutes leurs espérances. Cet outrage que les mauvais chrétiens font à la vérité par les mensonges, qui la couvrent, qui la déguisent, et qui s'efforcent de lui donner la mort, porte trois coups et offense trois objets différents. Car, premièrement, le mensonge attaque les trois personnes de l'adorable Trinité ; secondement, il offense la société civile, qui ne s'entretient dans ses offices et dans son commerce que par la vérité qui est l'âme ; et en dernier lieu, il apporte un grand dommage à son auteur, à celui qui le profère. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je d's, chrétiens, que le mensonge est injurieux à la très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Il fait outrage au Père éternel, qui est occupé et qui fait sa vie et sa fé-

licité de la production de son Verbe, qui est une vérité éternelle ; car, comme sa vie consiste, comme dit saint Thomas, à se connaître : *Vivere Dei, est intelligere*, et que cette connaissance actuelle, parfaite et infinie a son terme qui est le Verbe éternel, qui est une expression subsistante et une image achevée de son principe, il s'ensuit que le Père éternel produit éternellement la Vérité, puisque, suivant le dire des philosophes, elle est une conformité de l'entendement qui connaît, avec l'objet connu : si bien que nous pouvons dire que le Père éternel faisant toutes ses occupations et trouvant toutes ses complaisances dans cette Vérité qui le représente parfaitement, il aime la vérité en quelque sujet qu'elle se trouve et de quelque bouche qu'elle soit proférée, comme au contraire il hait le mensonge, qui est opposé à la vérité, et qui veut la détruire. Et parce que toutes les vérités sont des émanations et des images de cette Vérité éternelle que le Père éternel prononce, de là vient qu'il a une horreur extrême du mensonge.

Comme le Père éternel fait tous ses adorables emplois, si nous pouvons parler de la sorte, et la première de ses productions, de la vérité, le démon qui est son grand ennemi et qui cherche à le choquer en toutes choses, a voulu être fécond de même que Dieu, et a produit un monstre qui est le mensonge : il en est le père, dit le Sauveur ; car après avoir été menteur en lui-même pour ne s'être pas voulu soumettre à Dieu et s'être attribué tous les avantages qu'il en avait reçus ; après s'être éloigné de cette vérité éternelle qui le représentait comme une créature qui devait être soumise à Dieu, il est devenu un mensonge effroyable : après il l'a produit hors de lui-même et s'en est rendu le père ; car il dit à nos premiers parents qu'ils pouvaient manger avec assurance du fruit que Dieu leur avait défendu, et qu'ils doivent s'en promettre des avantages qui les rendraient semblables à leur Créateur : si bien que, comme dit le saint Evangile, *Diabolus est mendax et pater ejus* (Joan., VIII), le démon est menteur et le père du mensonge ; et comme Dieu est auteur et la source de toutes les vérités, par quelque bouche qu'elles soient proférées ; aussi nous devons assurer que le démon est le père et le principe de tous les mensonges, de quelque bouche et pour quelque sujet qu'ils soient proférés.

Le Fils de Dieu a en horreur et se sent fortement choqué par le mensonge ; parce que, comme il dit lui-même, il est la vérité : *Ego sum veritas*. Je trouve, chrétiens, qu'il doit se donner ce nom avec beaucoup de justice, parce qu'il est la vérité en plusieurs façons : il est la vérité éternelle, d'autant qu'il est le terme adorable, l'image parfaite de son Père, et qu'il représente parfaitement son principe ; il est aussi, comme dit saint Bonaventure, la vérité de toutes choses, parce qu'il en est l'idée, et que la vérité des créatures consiste en la conformité qu'elles ont avec ce prototype divin ; si bien que l'or est véritablement or, lorsqu'il se trouve conforme à l'idée que

Dieu en a, qui est, comme disent les platoniciens, le sceau qui imprime sa ressemblance sur toutes les choses créées, et qui leur donne la perfection de l'être.

Troisièmement, le Fils de Dieu est la vérité des promesses, car tout ce qui nous est promis et que nous espérons est appuyé sur lui; c'est pourquoi saint Jean dit qu'il est ce cavalier qui porte écrit sur sa cuisse les mots de *fidèle* et de *véritable*, parce qu'il donne à notre fidélité tout ce qu'il lui promet de récompenses, et qu'il ne s'est jamais trouvé de tromperie dans ses paroles : *Nec inventus est dolus in ore ejus* (1 *Pet.*, II), comme dit un apôtre.

Enfin il est la vérité parce qu'il est entièrement opposé au démon, que nous avons dit être menteur et le père du mensonge. Il n'est venu, dit l'Apôtre, que pour dissoudre et rompre les œuvres du démon, pour nous faire connaître et nous délivrer de ses prestiges : *Ut dissolvat opera diaboli* (1 *Joan.*, III), qui tous sont mêlés et tirent leur force du mensonge. Le Fils de Dieu étant la vérité éternelle et temporelle, l'étant en soi-même, en notre endroit et contre le démon, ne devons-nous pas avouer qu'il n'y a rien tant que le mensonge qui le choque dans sa propriété essentielle et personnelle, en qualité de parole éternelle que son père profère et d'image qui le représente? Et ainsi les menteurs sont odieux aux fils de Dieu qui les regarde comme ses ennemis; mais ils ne le sont pas moins au Saint-Esprit, qui est comme le père et le fils une vérité éternelle, mais en une autre façon.

Il est l'esprit de vérité comme il est appelé très-souvent dans l'Evangile : *Spiritus veritatis qui a Patre procedit* (Joan., XV). Il est l'esprit de vérité parce qu'il est l'esprit de la nouvelle loi, qui est une vérité éclatante. Dans l'ancien Testament il n'y avait que des ombres : *Omnia in figura contingebant illis* (II *Cor.*, X). C'est par les lumières de cette vérité éternelle que nous savons que la manne dont Dieu nourrissait son peuple dans le désert était la figure de l'adorable sacrement de nos autels qui contient toutes les douceurs et qui nourrit les âmes justes qui sont étrangères en ce monde et qui s'avancent vers le paradis. C'est par les lumières de cet esprit de vérité que nous savons que le passage de la mer Rouge, que la nue qui couvrait et qui conduisait les Israélites était la figure du sacrement de baptême, qui nous donne l'entrée dans l'Eglise et qui nous fait enfants de Dieu et les membres de Jésus-Christ. C'est par les instructions de ce divin Maître, que nous savons que l'Arche était la figure de la Vierge Marie et le propitiatoire celle de son Fils, que les douze fontaines d'Elim, que les douze prières du grand-prêtre et celles qu'on prit du Jourdain signifiaient les douze apôtres; enfin il est l'esprit de vérité qui a changé les ombres en un jour merveilleux et les figures en réalité.

Il est encore l'esprit de vérité, parce qu'il en est l'auteur et le principe; car, comme dit saint Thomas, toutes les vérités que les philosophes ont apprises et qu'ils nous ont

découvertes sont des rayons de ce soleil de vérité; c'est ce que le Sauveur du monde nous dit dans son saint Evangile : *Cum venerit Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem* (Joan., I).

Enfin disons qu'il est l'esprit de vérité, parce qu'il est souverainement opposé au démon qui est un esprit de mensonge; il nous déguise toutes les choses, il nous en promet d'avantageuses; il présente au Sauveur tous les royaumes du monde, à Adam et à Eve la ressemblance de Dieu, aux ambitieux un honneur qui les fera l'admiration des hommes, aux voluptueux des plaisirs qui les rendront satisfaits, aux avares des richesses qui rempliront tous leurs désirs; mais il se trouve que l'éclat de l'honneur se convertit en fumée, que les richesses allument les désirs et sont la source de mille inquiétudes, que les plaisirs sont faux, qu'ils font nos maladies, et qu'ils avancent notre mort; mais le Saint-Esprit est entièrement opposé à cet esprit de mensonge; c'est lui qui nous en fait connaître les prestiges et qui nous donne les véritables plaisirs, les richesses réelles et l'honneur légitime et permanent dont cet esprit de mensonge nous avait fait les promesses et présenté de fausses images.

Voilà, chrétiens, comme le mensonge s'en prend directement et attaque audacieusement les trois personnes de l'adorable Trinité qui, étant toutes vérité, sont choquées dans leur essence par le mensonge; vous n'y avez peut-être jamais pensé; mais vous le connaîtrez encore mieux dans les châtiments dont Dieu menace et punit les menteurs. Le prophète royal lui dit : *Odisti omnes qui operantur iniquitatem, perdes omnes qui loquuntur mendacium* (Psal. V). Mon Dieu, vous avez de la haine pour tous les méchants qui sont les ouvriers d'iniquité; mais vous perdrez tous les menteurs; vous ferez leur confusion en ce monde, et leur supplice éternel en l'autre. Remarquez, chrétiens, que Dieu punit plus sévèrement les menteurs que les homicides, que les larrons, que les deshonnêtes, et de là nous pouvons connaître l'énormité de ce péché par la grandeur de la peine qui le châtie.

Le Sage dit que la langue qui profère des mensonges, tue l'âme : *Os quod mentitur occidit animam*. Oui, chrétiens, le menteur donne la mort à son âme; il en est le meurtrier, il la fait mourir à la grâce et à son salut; la raison de cela est que la vérité est la nourriture de l'âme. Car comme nos corps conservent la vie par les aliments matériels et corruptibles, aussi nos âmes s'entretiennent et conservent leur vie spirituelle par la vérité; si bien que si vous ôtez cet aliment à l'âme, il faut qu'elle meure de faim : N'avons-nous donc pas sujet de détester le mensonge, puisqu'il attaque Dieu avec tant de furie, qu'il cherche à le détruire, et qu'il fait mourir nos âmes? Mais allons plus avant, et voyons comme il nuit à la société civile et les dommages qu'il lui apporte.

SECOND POINT.

Les hommes n'ont pas quitté seulement

les forêts et les déserts pour vivre en société dans les villes, afin de se mettre à couvert des injures du temps et de la fureur des bêtes sauvages : ils ont suivi en cela les inclinations de leur nature, qui les porte à vivre en société avec leurs semblables, et à faire un corps civil et politique qui s'entretienne par le secours réciproque que se donnent les membres les uns aux autres. Or, pour entretenir ce commerce de biens et de services, pour conserver cette société, et donner la vie et le mouvement à ce corps, Dieu leur a donné l'usage de la parole, qui explique et qui donne connaissance de nos sentiments intérieurs, qui demande ou présente le secours aux nécessités que nous souffrons ou que nous voyons dans notre prochain. Si bien que la parole de l'homme est comme l'âme du corps politique; c'est elle qui donne le mouvement, et qui est le principe de toutes ses opérations; c'est elle qui rend sensibles nos pensées qui sont spirituelles, qui produit au dehors ce qui est caché dans nos esprits : enfin la parole est l'interprète de tous nos sentiments, le peintre et le miroir qui nous tire et qui nous fait connaître; mais le menteur détruit autant qu'il peut la société civile, puisqu'il se sert de la parole que nous avons dit en être l'âme, pour cacher ses sentiments et mettre la confusion dans le monde.

En ce point, il se rend semblable à ceux qui bâtissaient la tour de Babel, en ce que, par une confusion de langage qui était la punition de leur témérité, l'un n'entendait pas l'autre; quand l'un d'eux demandait de la chaux, on lui apportait des pierres, et ainsi ils furent obligés de quitter un ouvrage où la confusion de leurs langues mettait un désordre épouvantable. Les menteurs rétablissent ou continuent ce même mélange et cette confusion de langues; car comme ils ne disent jamais leurs sentiments, qu'ils donnent aux chefs des noms qui ne leur conviennent pas, et qui même les déguisent et les font méconnaître, ne mettent-ils pas la confusion dans la société civile? Mais, pour faire connaître mieux le désordre qu'ils y apportent, faisons-le voir par quelques exemples. Voilà un homme qui veut acheter quelque marchandise d'un tel lieu, d'un tel ouvrier ou de telle espèce; le marchand lui en présente une autre qui n'est pas celle qu'il lui a demandée, qui n'en a ni la bonté ni la façon; néanmoins par un mensonge qui est assez ordinaire, il lui dit que c'est celle qu'il lui a demandée, lui en fait voir ou le sceau ou la marque contrefaite, la lui vend et la lui fait payer comme si elle était la véritable : n'est-ce pas un désordre et une confusion que ce marchand met dans la société civile par son mensonge? Un homme envoie son valet en quelque part pour des affaires fort importantes : celui-ci n'ira pas ni ne fera les choses qu'il lui a commandées; néanmoins, par un mensonge impudent, il dira qu'il y a été et qu'il a fait ce que son maître lui a commandé : n'est-ce pas là mettre le désordre dans les familles? Ce père commandera à son

fils d'aller au collège, à la messe, à la prédication; néanmoins ce petit fripon s'en ira à ses divertissements et à ses débauches, et, pour les couvrir, il dira à son père qu'il est fort assidu à la messe et au collège : n'est-ce pas mettre la confusion dans les familles?

La justice politique punit sévèrement les faux monnayeurs, et saint Thomas dit que le châtimement en est fort juste, quoiqu'on les fasse mourir et qu'on les prive de leurs biens : *Cudentes falsam monetam possunt occidi in judicio sæculari et rebus suis spoliari*. Le concile de Latran étend davantage leur châtimement, lorsqu'il veut qu'ils soient séparés de la société des fidèles et du corps de l'Eglise, parce qu'ils sont maudits et qu'ils doivent être regardés comme les oppresseurs des pauvres et les perturbateurs de la société civile : *A fidelium consortio separatur qui falsam monetam fecerit, tanquam maledictus pauperum oppressor et civitatis turbator*. Un artisan a travaillé pour vous, un marchand vous a donné ses marchandises, et vous le payez avec de la monnaie fausse, n'est-ce pas une mauvaise foi et une tromperie très-dommageable? Les étrangers ne veulent plus de commerce avec ces peuples qu'ils savent n'avoir que de faux argent et ne payer ce qu'ils achètent qu'avec du cuivre ou de l'étain déguisé : or, je dis, chrétiens, que les menteurs sont plus criminels que les faux monnayeurs : ceux-ci corrompent les métaux, et ceux-là la vérité qui est divine et éternelle; les faux monnayeurs arrêtent et mettent le désordre dans le commerce politique, et les menteurs dans la société humaine, qui ne s'entretient que par la manifestation de la vérité.

C'est pour arrêter ce désordre que les lois canoniques et civiles ont fait des règlements très-justes, qui nous font connaître la malice du mensonge et qui veulent nous en tirer. Il est dit dans le Décret de Gratien que le commerce et l'office des marchands est défendu aux personnes d'Eglise, parce qu'il est une occasion de mensonge et qu'il est fort difficile d'être marchand sans être menteur. Il y en a plusieurs qui en ont fait une si grande habitude, que, quand même ils vendraient à leurs propres frères, ils ne pourraient pas s'empêcher de mentir : *Mercatura mendaciis est opportuna, ideo interdicta clericis*.

Les lois civiles ne permettent pas que les jeunes enfants qui n'ont point atteint l'âge de puberté soient recus à porter témoignage, parce qu'ils sont fort enclins, dans ce bas âge, à dire des mensonges, et qu'on n'entend presque jamais la vérité de leur bouche : *Testimonium dicere prohibentur impuberes, quia hæc ætas ad mentiendum est facilis*.

Ces menteurs qui troublent la société, qui mettent la confusion et le désordre dans le corps politique, reçoivent leur confusion et leur instruction par le corps naturel. Voyez, dit saint Chrysostome, la fidélité qui est entre nos membres : après que les yeux ont découvert quelque boubier ou quelque précipice, ils se gardent bien d'y engager les pieds, de s'y précipiter et de les tromper par

un mensonge ; après qu'ils ont connu que quelque viande est mal apprêtée ou n'est pas bonne, ils s'empêchent de tromper la bouche qui la doit recevoir ou l'estomac qui la doit digérer : *Videte quæ sibi invicem præstent ministeria. Numquid oculus pedem fallit dum vel offendiculum, vel quid immundi, vel falsam reperit viam?* Les animaux mêmes leur font reproche et les couvrent de confusion. Il est vrai qu'ils n'ont pas la parole, comme nous, pour nous manifester leurs inclinations et leurs nécessités ; néanmoins ils ont des clameurs et des voix confuses qui sont toujours les mêmes et qui expriment sans erreur et sans déguisement leurs sentiments naturels. Cette fidélité qui se voit dans la nature et parmi tous les êtres, ces vérités constantes et toujours infaillibles ne doivent-elles pas faire la confusion des menteurs ? ne les doit-on pas regarder comme des monstres dans la société civile et les avoir en horreur ?

Comme le menteur nuit par le mensonge à la société des hommes, qu'il en trouble l'ordre, en empêche les desseins et met la confusion en toutes ses parties, aussi il se cause un dommage très-grand et considérable, car il perd son honneur et se prive du secours qui lui est nécessaire et qu'il demande dans ses nécessités ; il perd son honneur, parce qu'on connaît sa mauvaise foi et que les mensonges dont il la couvre sont facilement connus : *Quæ decipiunt nihil habent solidi, tenue est mendacium si diligenter inspexeris* : le mensonge, pour si bien qu'on sache le déguiser, paraît ce qu'il est ; il n'a rien de solide, et des yeux un peu éclairés le connaissent facilement, pour si bien qu'on le couvre ou qu'on le déguise. Un menteur, étant une fois surpris dans le mensonge, ne trouve plus de créance parmi les hommes ; et quoiqu'il accompagne ses paroles de serments, qu'il jure, qu'il blasphème, on ne le croit pas.

Il ne trouve pas même du secours dans ses nécessités, parce que, quoiqu'elles soient réelles et véritables, on les estime fausses. On s'imagine qu'il demande un secours qui ne lui est pas nécessaire et qu'il est menteur en toutes choses. Comme on le surprend sans peine dans le mensonge, on se donne la liberté de lui en donner facilement le blâme, et la première des injures dont on flétrit son honneur, est celle de menteur, qui est la plus grande et la plus diffamante qu'on lui puisse dire : car, l'appelant menteur, on le dit être pire que les bêtes, puisqu'elles nous font connaître leurs inclinations par leur clameurs, par les mouvements de leurs corps, par leur poil, par leur plumage ou par leur physionomie. En l'appelant menteur on le dit être un monstre dans la société civile, puisqu'elle ne s'entretient que par la vérité et qu'elle se détruit par le mensonge. Il est un monstre dans la religion chrétienne, puisqu'ayant été engendré par la vérité de Dieu : *Genuit nos verbo veritatis*, il ne ressemble à son principe en aucune façon, mais au contraire il lui fait honte, il est son opprobre,

son infamie et se déclare son ennemi. Enfin, lorsqu'on appelle un homme menteur, on l'accuse d'avoir la légèreté des enfants, l'effronterie des femmes impudiques et des voleurs ; on le regarde comme un larron déguisé et qui est toujours en état de faire quelque coup de son métier. Cette injure d'appeler un homme menteur, que nous avons dit être la plus noire dont on puisse flétrir un homme, excite à de très-grandes vengeance : on donne un soufflet à celui qui a fait cet outrage ; ce coup qu'on reçoit au visage, qui fait la majesté de l'homme, et sur la tête, qui est le siège de la raison, attaque l'essence de l'homme et oblige celui qui l'a reçu à venger cet affront, quand ce serait même en versant un sang qui semble n'être monté au visage que pour laver cette tache. Voilà l'injure que reçoit un menteur, qui est la plus grande qu'un homme puisse recevoir et qui l'oblige à une vengeance où il perd souvent la vie. Mais, quand même il n'y aurait personne qui le couvrit d'infamie en lui reprochant son vice, lui-même est son bourreau et il se fait souffrir lui-même la peine de son péché, parce qu'il excite un désordre en ses pensées et en ses paroles, car il pense une chose et en dit une autre, sa parole dément et détruit sa pensée, et ainsi il exerce une guerre en lui-même qui ne lui donne pas de repos.

Le Sage dit trois choses qui nous font connaître l'énormité du mensonge et qui nous obligent à le détester et à en avoir de l'horreur : *Melior est pauper quam mendax* : Il vaut mieux être pauvre que menteur : premièrement parce qu'on a de la compassion pour le pauvre et qu'on tâche de soulager sa misère. La pauvreté qui paraît en ses habits, la faim, la misère qui a exténué son visage, décharné et noirci son corps, sont une preuve véritable qu'il est pauvre et qu'il a besoin du secours qu'il demande. Mais on n'en croit jamais au menteur, on n'a ni compassion ni secours pour ses nécessités, qu'on ne croit pas véritables, et, quand bien même elles le seraient, on est bien aise de le voir souffrir une peine qu'on croit qu'il a méritée pour expier ses mensonges.

Secondement, il vaut mieux être pauvre que menteur, parce que le pauvre n'est disetteux que des biens temporels et que, dans cet état, il peut être saint et bien judicieux, là où le menteur fait voir qu'il n'a ni jugement, ni piété, qu'il est fou et un méchant homme.

En dernier lieu, il vaut mieux être pauvre que menteur, parce que la pauvreté ne nuit qu'à la seule personne qui la souffre. Mais le menteur offense et détruit autant qu'il peut la société civile et cause un dommage universel. Secondement le Sage dit : *Potior est fur quam assiduus viri mendacis*, que le larron qu'on déteste, qu'on fuit, qu'on punit si sévèrement, est moins coupable qu'un menteur, parce que le voleur ne peut vous ôter que des biens temporels, et celui-ci la vérité qui est spirituelle, divine et éternelle ; le larron ne peut voler qu'une fois quand il

a tout emporté; mais le menteur dit des mensonges à tous moments et en toutes les occasions. Enfin, on surprend facilement les larrons, mais les menteurs se déguisent et il n'est pas facile de les convaincre.

Ce même Salomon dit : *Qui loquitur mendacium hic pascit ventos*. Celui qui dit des mensonges pâit les vents. Les Pères expliquent ces paroles en ces façons : Un menteur se nourrit du vent, car il fonde ses espérances sur des choses plus légères et plus inconstantes que les vents; c'est un caméléon qui se nourrit de cet air battu et de ce souffle du ciel. Car pourquoi dit-il un mensonge? c'est parce qu'il espère s'acquérir de l'honneur ou quelque autre bien, et il se trouve que ses espérances sont vaines et que les mêmes choses qu'il croyait lui apporter de l'honneur et lui être utiles, font son infamie et sa pauvreté.

Ou bien disons que celui qui dit des mensonges pâit les vents; parce que, comme celui qui garderait et qui serait le pasteur des vents, ne pourrait pas empêcher qu'il n'en échappât quelqu'un, aussi quand le menteur parle, difficilement peut-il empêcher qu'il ne lui échappe quelque mensonge qui, étant connu lui fera donner le nom et le blâme de menteur.

Enfin disons que celui qui dit des mensonges pâit les vents, c'est-à-dire les démons, qui peuvent être appelés de ce nom, à raison de leur nature spirituelle et à cause de la promptitude et de la force de leur action: comme ils sont menteurs et les pères des mensonges, ils en font aussi leur nourriture. Oui, homme menteur, tu donnes à manger au diable, les mensonges que tu dis lui sont une viande délicieuse, tu es son cuisinier, tu le sers et tu l'entretiens; n'as-tu pas honte de cet infâme ministère où tu es occupé?

Toutes les républiques bien policées ont eu de l'horreur et ont châtié sévèrement les menteurs. Les Indiens ne souffraient pas que celui qui avait été une fois convaincu de mensonge, occupât aucune charge dans leur république; ce châtiement, qui semble sévère, était fort juste, parce que la justice et la vérité doivent être inséparables dans un magistrat.

Enfin, disons avec le sage : *Qui loquitur mendacium non effugiet* : Qui dit des mensonges, n'évitera pas. Mais qu'est-ce qu'il n'évitera point? Le Sage ne nous disant pas déterminément les maux qu'encourt un menteur, nous veut obliger de croire qu'il sera accablé de tous les malheurs. Car, premièrement, comme il dit lui-même : *Abominatio sunt Domino labia dolosa* : Dieu déteste et a en horreur les menteurs. Il les regarde comme ses ennemis mortels, puisqu'ils s'en prennent au premier et au plus noble de ses attributs, suivant notre façon de concevoir, qui est la vérité. Il les regarde comme les enfants du diable dont ils imitent les mœurs et parlent le langage. Il les regarde comme des monstres dans la nature dont ils veulent confondre l'ordre et effacer la beauté.

Ou bien disons : *Qui loquitur mendacium*

non effugiet : Celui qui dit des mensonges, ne saurait éviter la haine des hommes, qui regardent et qui ont horreur des menteurs comme de fourbes publics, comme de personnes sans foi, sans conscience et sans honneur. On se défie toujours de leurs paroles et de leur conduite; on ne veut avoir rien à faire avec eux, parce qu'on appréhende toujours d'en être trompé; et quelques protestations qu'ils fassent, de quelques serments qu'ils accompagnent leurs paroles, on y soupçonne toujours de la tromperie, et ainsi un menteur est comme retranché de la société civile, qui ne subsiste que par la bonne foi.

Enfin disons : *Qui loquitur mendacium non effugiet*, que les menteurs ne sauraient éviter l'infamie qui les couvrira. Ils seront sans honneur, sans amis; il n'y aura personne qui les souffre dans les compagnies que pour en être les bouffons et en être le divertissement; personne ne veut de leur alliance et de leur amitié qu'on sait être infâme et qu'on se persuade être trompeuse.

Mais, quoique ce vice soit si énorme, il est néanmoins fort commun. Les enfants semblent naître tous instruits au mensonge, car ils en font un usage ordinaire dans leurs paroles, où l'on ne trouve que rarement la vérité. Les femmes, je dis même les plus vertueuses, comme étaient Sara et Rachel, ne peuvent s'abstenir de dire des mensonges; les marchands pour vendre leurs marchandises, les valets pour éviter la fureur de leurs maîtres leur en servent en abondance; les vieillards, qui devraient être des sanctuaires de vérité, comme ils sont ordinairement grands parleurs et qu'ils racontent des choses qu'eux seuls disent avoir vues et dont ils croient recevoir de la gloire, ne s'épargnent pas à dire des mensonges.

Tertullien recherche la cause de ce mal si commun et si dangereux. Il en trouve trois : *Num primum os mendacium seminauerit, quod sæpe fit aut ingenio æmulationis, aut arbitrio suspicionis, aut non nova sed ingenua mentiendi voluptate*. On dit des mensonges par un mouvement de vanité, pour s'élever au-dessus de ses semblables, pour se rendre recommandable par le récit de quelque belle action qu'on n'aura pas faite et dont on espère recevoir de l'honneur. C'est par ce mouvement qu'un homme de guerre racontera des combats où il ne se sera jamais trouvé et qui peut-être n'auront point été; qu'il dira s'être vu dans des dangers et avoir reçu des blessures, lors même qu'il en était bien éloigné. C'est par cette même inclination d'être au-dessus ou de ne céder pas à ses compagnons, que saint Augustin se disait avoir commis des péchés auxquels il n'avait jamais pensé, et que tant de jeunes gens se vantent d'avoir reçu des avantages imaginaires. Secondement, dit Tertullien, on ment *Arbitrio suspicionis*; parce que nous avons une inclination naturelle à la défiance et à former des soupçons qui sont des mensonges intérieurs, mais qui après se produisent facilement par les discours. Enfin on se porte fa-

cilement à dire des mensonges par une mauvaise inclination, qui est ancienne et comme naturelle à tous les hommes. On voit très-souvent des personnes qui vivent fort chrétiennement, qui ne voudraient pas offenser Dieu quand même ils pourraient acquérir tout le monde, qui néanmoins, avec toute la sincérité de leur intention et toute l'attention qu'ils puissent apporter à leurs actions et à leurs paroles, ne peuvent se défendre de dire quelque mensonge. Je ne parle pas de ces hommes et de ces femmes qui ne pratiquent pas la piété, qui cherchent à s'acquiescer la faveur des grands et se faire estimer, à recevoir de l'honneur et à amasser des richesses. Ceux-là en diront grand nombre dans un entretien de demi-heure et croient que ce n'est rien faire. Tertullien appelle ces menteurs par habitude : *Mendacium colentes*, des personnes qui adorent et qui donnent incessamment de l'encens au mensonge. Mais même ceux qui se préservent des autres vices, qui pratiquent la vertu, qui font de bonnes œuvres, disent souvent des mensonges, et peut-être ne s'en confessent-ils pas ou ne travaillent-ils pas à s'amender, parce qu'ils croient que ce n'est pas un péché, ou que, si c'en est un, il ne peut être que très-petit. Mais qu'ils sachent que saint Augustin leur dit : *Perfectionis omnino mentiri non convenit*, qu'il est méchant et indigne d'un homme de bien de mentir, et qu'il n'est pas permis de dire un mensonge, parce que c'est commettre un péché qui offense Dieu. Saint Bonaventure dit aussi : *Mendacio essentiali est peccatum, ut nullo pacto, nullo fine, nulla dispensatione, nec humana, nec divina possit fieri bene*. Le mensonge est tellement de sa nature un péché, qu'il n'est pas de motif, de raison et d'autorité, soit humaine, soit divine, qui en puisse dispenser. Il prouve cette conclusion, parce que le mensonge est contre la vérité divine. Dieu peut bien dispenser de l'homicide et du larcin, qui sont des péchés qu'on commet contre les hommes, parce qu'il peut disposer les choses en telle façon, leur donner tel ordre, et leur proposer telle fin qu'il n'y aura pas de péché; mais il ne peut pas dispenser du mensonge, parce que le mensonge attaque la vérité qui est essentielle à Dieu : *Licet possit dispensare in homicidio et furto, non tamen in mendacio, quia Deus contra suam veritatem non potest facere : nec potest aliquis juste contra divinam veritatem ire*.

Ou bien, dit ce saint docteur, Dieu ne peut pas dispenser et nous permettre de dire le mensonge, pour quelques motifs et pour quelques raisons que ce puisse être, quand bien même ce serait pour conserver tout le monde; parce que dans le mensonge il se trouve essentiellement un désordre, en ce que la parole et la pensée ne s'accordent pas. Car, la parole nous étant donnée pour expliquer nos pensées, lorsqu'elle ne le fait pas et qu'elle dit autre chose que ce que nous pensons, c'est un désordre qu'aucune autorité ni aucune raison ne peuvent excuser et rendre innocent. Ce même docteur apporte

d'autres raisons que je laisse, pour vous dire que le mensonge est un péché qui peut être mortel, mais qui le plus souvent est véniel. Saint Augustin dit que les personnes de grande piété, de grand exemple et d'autorité, doivent éviter avec grand soin de dire des mensonges qui sont des scandales pour leur prochain, parce qu'ayant plus de connaissance que les autres, ils commettent un péché mortel : *Mendacium viris perfectis et quorum perfectio publica est, quantumcumque parvum, imputatur in peccatum mortale ratione scandali et conscientia, quam debent habere ut pro nulla re dicant falsum scienter*. Voilà la conclusion du docteur séraphique, qui est prise de la doctrine de saint Augustin. Mais il ajoute à la fin de cette même question, que les gens de bien et d'autorité doivent éviter le mensonge : *Ne faciant veritatem venire in contemptum*, de peur que la vérité, qui est divine, qui est l'âme et le nœud de la société civile, ne devienne méprisable par leur mauvais exemple.

Enfin, achevons ce discours par ces paroles de saint Paul : *Loquimini veritatem*. Chrétiens, qui êtes les enfants de la vérité et de la lumière, qui adorez un Dieu qui est la vérité essentielle, qui aspirez à une béatitude qui, comme dit saint Augustin, *Est gaudium de veritate*, est une joie de la vérité; qui, enfin, vous nourrissez de la sainte Ecriture qui est une vérité infallible, et des sacrements qui sont les vérités des figures de l'Ancien Testament : *Loquimini veritatem*, que la vérité soit toujours dans vos discours, qu'elle loge dans votre cœur comme le grand prêtre la portait sur sa poitrine, dans vos mains et dans vos paroles : *Christiani*, dit Tertullien, *necessario appetunt veritatem, et integre præstant, ut qui salutis suæ curam habent* : Les chrétiens recherchent nécessairement la vérité et la disent toujours, parce qu'ils savent que le mensonge déplaît beaucoup à Dieu, qu'il est l'opprobre de la profession chrétienne et enfin qu'il leur fait perdre le salut. Si bien que tous ces maux que le mensonge apporte, doivent vous obliger de dire toujours la vérité, afin que Dieu vous donne sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre, où nous conduise le Père, etc.

SERMON LIX.

DE LA BONNE CONSCIENCE.

Gaudium vestrum nemo tollet a vobis.

Il n'y a personne, ni aucun accident, qui puisse vous ôter votre joie (Joum., ch. XVI).

Saint Chrysostome dit que tous les hommes recherchent et se plaisent beaucoup dans la joie, parce qu'elle conserve leur vie et est un témoignage que leur esprit n'est pas troublé de passions, et que leur volonté est satisfaite dans ses desirs. Mais, dit ce saint, quoique tous les hommes souhaitent la joie, il y en a peu qui sachent où elle se trouve et quelle est la véritable. Saint Bernard le leur apprend, lorsqu'il dit qu'il y en a de trois sortes : la joie du siècle, celle de Dieu et celle qui est propre à chacun des hommes, et qu'ils trouvent en eux-mêmes. La joie du

siècle n'est pas véritable; parce que le sujet qui la produit ou qui la reçoit n'est pas légitime. On se réjouit dans le monde du bon succès des affaires temporelles, de se voir dans l'honneur, dans la possession de beaucoup de biens, et dans la jouissance d'une parfaite santé; mais nous pouvons dire à ces personnes : *In hoc nolite gaudere*, comme dit le Sauveur du monde à ses disciples : Ne vous rejouissez pas de vous voir dans un état qui n'est pas assuré et qui peut être mauvais. La joie de Dieu est celle qu'on aura dans le paradis, en la possession de Dieu; mais il y a une troisième joie qui est à nous et dans nous. C'est celle que nous pouvons appeler le fruit d'une bonne conscience, et que le Sage appelle un banquet continuél : *Secura mens juge convivium*. Je ne veux pas vous parler de la joie du monde, dont jouissent les enfants du siècle, ni de celle du paradis que possèdent les bienheureux, qui sont entrés dans la joie du Sauveur, comme dit le saint Evangile : mais de la troisième qui est celle dont les gens de bien jouissent en ce monde. Adressons-nous au Saint-Esprit qui en est l'auteur, et implorons les intercessions de la sainte Vierge : *Ave, Maria*.

La religion chrétienne a des rigueurs qui donnent de la terreur à ceux qui n'en voient que l'apparence, ou qui ne la professent qu'avec lâcheté. Tertullien dit que plusieurs païens l'auraient embrassée s'ils n'eussent moins appréhendé la perte de la vie que des plaisirs : *Plures invenias quos magis periculum voluptatis, quam vitæ avocet ab hac secta*; parce qu'il est vrai que la première chose qu'on propose à celui qui veut s'engager et s'enrôler en cette milice céleste, est de faire un divorce général avec tous les plaisirs du monde et les pompes de Satan; et parce que nous devenons, en l'embrassant, les disciples qui doivent suivre, les enfants qui sont obligés de ressembler, et les membres qui doivent prendre les qualités de leur chef, qui est Jésus-Christ. Tous ces motifs nous obligent de porter notre croix, pour venir après lui : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me*; de pratiquer toutes les bonnes œuvres, d'aimer nos ennemis, et de faire du bien à tous les hommes si nous pouvons, pour être enfants de ce Père céleste; enfin, de mortifier nos membres, comme dit le grand saint Paul, pour imiter Jésus-Christ, qui est notre chef, qui a passé sa vie, quoique très-innocente, dans les rigueurs de la plus rude pénitence, et qui est mort par le supplice le plus honteux et le plus cruel qu'on puisse faire souffrir. L'Eglise, qui est son épouse, et parlant parfaitement instruite de ses intentions, nous présente ou nous fait entendre dans ses plus grandes solennités, qui sont les jours de sa joie, des objets capables de nous effrayer. Elle nous montre une crèche qu'elle nous dit être le lieu de la naissance de notre roi, sa mère pauvre, sa vie cachée, ses emplois mécaniques et l'obéissance qu'il rend à ses parents. Nous le fait-elle voir dans les jours de

sa manifestation au monde? elle nous le montre parmi les contradictions, parmi les calomnies de ses ennemis : on accuse sa doctrine de fausseté, sa piété de superstition, ses miracles d'imposture, et sa suite d'ambition. Toutes ces rigueurs qu'il a souffertes pour faire notre salut, qui demandent nos reconnaissances et notre imitation, donnent de la terreur aux lâches et aux défiants. Mais faisons leur voir qu'il n'y a que douceur dans cette vie qu'ils disent être malheureuse, et qu'on n'entend, comme dit le prophète royal, dans les maisons et dans les cœurs des justes, que des voix de joie et des cantiques de salut : *Vox exultationis et salutaris in tabernaculis justorum*; mais il faut aussi leur faire voir que ces contentements, que ces satisfactions intérieures, que cette paix que le monde ne peut ni donner, ni ôter, comme dit le Sauveur du monde, leur vient du témoignage de leur conscience, qui ne leur reproche aucun crime, et qui les assure de l'amitié de Dieu, et leur donne les assurances morales de leur salut. C'est une vérité que je vous ferai voir par le témoignage de la sainte Ecriture, par l'autorité et par les sentiments des Pères : et enfin par la raison et par l'exemple. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis en premier lieu qu'il n'y a rien de comparable au repos et aux satisfactions d'une bonne conscience; qu'elle est un paradis anticipé, une joie qui se commence en ce monde pour se continuer dans la gloire. Le Sage nous l'assure par ces paroles : *Omnes dies pauperis mali; secura mens quasi juge convivium*. Les jours des pauvres sont tous mauvais, parce qu'ils y souffrent des nécessités dont ils ne peuvent pas trouver le remède : mais si ce pauvre jouit du repos d'une bonne conscience; si elle ne lui reproche ni péché, ni négligence; si au contraire elle lui donne ce repos, ce calme et cette joie, qui sont en quelque façon les avant-goûts de la gloire du paradis, on peut assurer qu'il est dans un banquet continuél. Je veux que ce pauvre que les hommes estiment misérable soit sans maison, sans amis, qu'il soit méprisé et accablé de maladie; je dis que dans cet état sa bonne conscience lui fait goûter les délices d'un banquet continuél. Il connaît que ses afflictions sont les épreuves de sa vertu et la matière de ses mérites, qu'elles sont les châtiments d'un père qui corrige ses enfants pour en former les mœurs et les rendre dignes de sa succession. Il rentre en lui-même lorsqu'il se voit rebuté des hommes, et il trouve dans son cœur tout ce qui peut faire ses satisfactions. C'est pourquoi saint Chrysostome dit que la pauvreté est toujours en assurance, et qu'elle ne craint rien; mais qu'une puissance souveraine, que de grandes richesses sont toujours en alarme, car elles craignent le mépris et l'inconstance qui est ordinaire aux choses du monde : *Paupertas semper secunda est, et omni metu vacat; summa autem potestas sine timore periculi nusquam est*.

Ou bien disons : *Omnes dies pauperis mali , secura mens juge convivium*. Tous les jours des pauvres sont mauvais, c'est-à-dire des méchants, qui sont les véritables pauvres parce qu'ils sont privés de la grâce et qu'ils sont ennemis de Dieu. Mais la conscience d'un homme de bien lui est un banquet continuél où il goûte toutes les délices. Chrétiens, que les jours de la vie des méchants, pour si longue, pour si heureuse qu'elle nous paraisse, soient mauvais, qu'ils soient pauvres dans l'abondance, malheureux dans la prospérité, faibles, et dans des alarmes continuelles au milieu de leurs gardes et dans les plus grandes assurances, il n'en faut pas douter. Regardez cet homme, dit saint Chrysostome, que le vulgaire appelle et qui se croit lui-même heureux. Je veux que tous ses repas soient des festins, que la musique y chatouille l'oreille pendant que les bonnes viandes contentent l'appétit, qu'il soit couvert d'habits délicats et précieux et environné de quantité de serviteurs toujours en disposition d'exécuter toutes les volontés de leur maître. Ne vous arrêtez pas à ce que vous voyez au dehors, c'est-à-dire à cet éclat qui vous éblouit, à cette grandeur qui vous étonne, à ces richesses, à cette puissance qui peut tout faire; mais entrez dans sa conscience, vous y entendrez le tumulte de ses péchés; vous y verrez la crainte qu'ils lui donnent et la tempête qu'ils y excitent : *Neque enim mihi dixeris, mensa sumptuosa frui, vestibus circumdari sericis, mancipiorum greges circumferre; sed explica mihi istius conscientiam; videbis intus gravem peccatorum tumultum, jugem metum, tempestatum turbinem*. Mais une bonne conscience jouit de tous les plaisirs dont les méchants sont privés : *Secura mens juge convivium*. Ils sont si grands, dit le même saint Chrysostome, qu'il n'est pas de discours qui puisse les raconter; ils surpassent incomparablement tous ceux qui nous viennent des hommes et qu'on peut goûter en cette vie : *Cum nullis stimulis conscientie animus pungitur, magno semper fruitur gaudio, adeo ut nemo id oratione possit exponere*. C'est pourquoi la sainte Ecriture, pour nous en faire connaître l'abondance, l'excellence et l'impression qu'ils font sur nous, se sert du mot de banquet qui est employé pour exprimer de grandes choses; car lorsqu'elle nous veut représenter la gloire du paradis, c'est par un festin : *Homo quidam fecit cœnam magnam*. Lorsqu'elle nous veut faire connaître les délices qui se trouvent dans l'eucharistie, où Dieu nous donne toutes les richesses de la Divinité, et nous fait goûter par anticipation tous les plaisirs du paradis, elle se sert de la comparaison d'un banquet. Ainsi pour nous donner quelque connaissance des satisfactions d'une bonne conscience, elle les compare aux délices d'un festin.

Cette comparaison qui nous fait voir l'excellence du repos et de la joie d'une bonne conscience, sert aussi pour nous en faire connaître l'abondance; car comme un banquet pour être magnifique doit être composé

de diversité de viandes, puisque une seule ne peut pas faire un festin; ainsi une bonne conscience, qui est un banquet, nous fait goûter mille douceurs. Elle nous donne la force contre les attaques de nos ennemis, les assurances parmi les troubles des choses du monde; elle est un port toujours ouvert pour nous recevoir, un lit pour notre repos, une musique qui charme et qui se continue toujours sans dégoût et sans envie.

Enfin disons que la sainte Ecriture la dit semblable à un banquet, parce que les bonnes viandes font plus d'impression sur le goût que toutes les autres choses ne font sur les sens dont elles sont les objets. La musique ne chatouille que l'oreille et n'entre pas bien avant dans l'homme; ce que les yeux voient ne fait pas plus d'impression sur eux, non plus que les odeurs sur l'odorat; mais les viandes qu'on mange en un banquet sont reçues dans la bouche, descendent dans l'estomac, se convertissent en chile et en sang qui se répand par tout le corps; si bien que la nourriture entretient la clarté des yeux, la force des pieds et des bras, le mouvement, la vigueur et enfin la vie des autres parties. Il en est de même d'une bonne conscience : elle donne les lumières à l'entendement, les saintes ardeurs à la volonté; elle modère les passions; elle fournit à l'oraison la confiance qui demande à Dieu ses grâces; à la patience, la force de résister à ses ennemis; elle se fait voir au dehors par cette sérénité, cette joie qu'elle met sur le visage, par cette liberté qu'elle donne à la parole, et par cette allégresse et cette promptitude qu'elle inspire à tous nos mouvements. Toutes ces choses qui sont et véritables et sensibles, nous obligent de dire que le Sage ne pouvait mieux comparer une bonne conscience qu'à un banquet : *Secura mens juge convivium*.

Le prophète royal dit que ceux qui aiment la loi de Dieu et qui la gardent avec fidélité, jouissent d'une grande paix : *Pax multa diligentibus legem tuam*. Ils ne ressentent ni le tumulte des passions, ni les attaques des méchants, ni les inconstances de la fortune; partout ils jouissent d'un grand repos; les lits où ils sont attachés par une longue et fâcheuse maladie, les prisons où la violence les détient, la pauvreté qui les accompagne et qui les presse, ne sauraient les ébranler; ils jouissent partout d'un repos intérieur; ils parlent à Dieu dans leurs oraisons; ils contemplent les beautés du paradis, ils en espèrent la possession, et portent compassion aux hommes du monde qui dans une apparente félicité souffrent les bourrèlements de leur conscience, et sont malheureux parmi les honneurs, leurs plaisirs et leur abondance,

Le Sage, qui a appelé la bonne conscience un banquet continu, *Secura mens juge convivium*, dit qu'elle est une fontaine où l'homme doit boire s'il veut apaiser sa soif : *Bibe aquam de cisterna tua et fluenta putei tui*, ou comme tournent les Septante : *Bibe aquas de tuis vasis et de puteorum tuorum*

frante. Mon ami, nous dit-il, êtes-vous altéré de plaisirs? désirez-vous le repos? voulez-vous goûter quelque chose des satisfactions de l'autre vie? cherchez-les en vous-même, vous en portez la source dans votre conscience; si elle ne vous reproche pas des crimes, si elle est pure de toute tache, si elle n'a des desirs que pour les biens éternels, c'est une source féconde de toutes sortes d'innocentes volontés; n'allez pas chercher ailleurs les plaisirs qu'elle seule vous peut donner; n'allez pas, dis-je, les chercher dans les divertissements, dans les fêtes, dans les banquets des enfants du siècle, vous ne les y trouverez pas, mais entrez dans vous-même, parlez, écoutez votre conscience, goûtez les suavités dont elle est la source, et vous serez parfaitement satisfait.

Le Sauveur du monde promet à tous ceux qui quitteront les biens et les plaisirs pour le suivre, de leur donner le centuple en cette vie et en l'autre des biens éternels : *Amen dico vobis, quod vos qui reliquistis omnia et secuti estis me, centuplum accipietis, et vitam æternam possidebitis.* Cette promesse qui est fort avantageuse et qui sort d'une bouche infailible, fait demander aux saints : Comment peut-il être que ceux qui quittent pour Jésus-Christ tous les biens qu'ils possédaient, qui renoncent même au désir d'en avoir et à leur propre vie, portant la croix après lui, puissent avoir en ce monde cent fois plus de biens et de plaisirs qu'ils n'en ont quitté? Saint Jérôme dit que quelques-uns, considérant d'un côté la promesse du Fils de Dieu, et de l'autre la vie, les emplois et l'état des gens de bien qui se passent dans les afflictions presque continues, dans un mépris et un abandon général, et dans une pauvreté universelle, et ne pouvant joindre cette magnifique promesse avec cet état malheureux, ont dit qu'après cette vie les hommes allaient dans un lieu de délices pour y jouir pendant un certain temps de tous les biens que le Fils de Dieu leur promet. Ils auront là des richesses en abondance, ils jouiront des plaisirs et d'honneurs véritables; pour une maison qu'ils auront quittée on leur en donnera plusieurs; leurs jeûnes seront changés en des festins délicieux, leurs larmes en ris et en joie. Saint Jérôme se moque, et avec beaucoup de fondement, de ces beaux rêveurs, parce qu'il y a des choses qu'on peut avoir quittées pour Jésus-Christ, dont on ne peut pas recevoir le centuple sans infamie et sans saleté, et dit qu'il faut entendre cette promesse du Fils de Dieu en cette sorte : Quiconque abandonnera toutes les choses temporelles pour me suivre, qui renoncera à soi-même et portera ma croix, celui-là recevra le centuple en cette vie, c'est-à-dire il jouira des douceurs d'une bonne conscience, sera toujours comme dans un paradis terrestre, dans un banquet magnifique et auprès d'une fontaine dont les eaux pures lui donneront toutes les satisfactions; car il est vrai, chrétiens, qu'un moment de repos d'une bonne conscience,

qu'une goutte de cette eau, qu'un seul fruit de ce paradis terrestre valent incomparablement plus que tous les plaisirs qu'on peut goûter et que toutes les richesses qu'on peut posséder en ce monde.

C'est pourquoi saint Paul parlant aux fidèles qui possédaient une bonne conscience, leur dit : *Gaudete in Domino semper, iterum dico, gaudete* : Mes frères, je désire que vous vous réjouissiez toujours au Seigneur : je le dis encore une fois, réjouissez-vous, laissez la tristesse pour les pécheurs et les personnes du siècle; les fâcheux accidents qui leur sont ordinaires, leurs desseins renversés, leurs prétentions ruinées, leurs travaux inutiles, la déroute de leur fortune, les avantages de leurs ennemis, font leur tristesse et leurs afflictions; mais vous qui possédez une bonne conscience, soyez toujours en joie, faites-la paraître dans vos yeux, sur votre visage et en toutes vos actions. Après que nous avons appris par la sainte Ecriture quelles sont les douceurs d'une bonne conscience, écoutons les Pères sur ce même sujet, qui nous en diront des merveilles.

Saint Ambroise dit qu'il n'est pas de fruit plus doux, de viande plus délicate, ni de plus grand plaisir que celui que goûte une bonne conscience : *Quis puritate et simplicitate pectoris dulcior fructus? quis cibis suavior quam is quem animus bene sibi conscius et mens innocentis epulatur?* les banquets des impies, les fêtes et les réjouissances des méchants sont mêlées d'absinthe, et ils ne goûtent jamais de véritables plaisirs; parce qu'à mesure que leur goût, que leurs oreilles sont chatouillées par la musique et par les bonnes viandes, ils souffrent les remords d'une mauvaise conscience. Elle leur reproche leurs crimes, et les condamne lors même que la flatterie les loue et leur rend de l'honneur.

Saint Bernard, sur ces paroles du Cantique : *Lectulus noster floridus*; notre lit est semé de fleurs; dit que ce lit de l'époux est la bonne conscience. Elle est un lit, parce qu'on s'y repose avec assurance et plaisir; car lorsqu'un homme de bien est persécuté par ses ennemis, que la médisance lui ôte l'honneur et que la calomnie le diffame publiquement, lorsque la pauvreté et les maladies lui ôtent la santé et les choses nécessaires à la vie, il trouve le repos de sa conscience et jouit d'un calme que tous les efforts des hommes et que les plus étranges renversements de la fortune ne sauraient ébranler. Mais ce lit est semé de fleurs : *Lectulus noster floridus*, qui sont toutes les vertus qui font l'ornement de cette bonne conscience; car elle suppose l'assemblage de toutes ces nobles habitudes, qui se mêlent et qui se communiquent leur beauté particulière, pour faire les délices de ce lit et l'ornement de cette bonne conscience. C'est pourquoi le même saint Bernard dit qu'il n'y a rien en ce monde de plus agréable, de plus assuré et de plus riche qu'une bonne conscience. Que le corps soit tourmenté par les maladies, que le monde se soulève pour nous renverser,

que le démon fasse tous ses efforts pour nous donner de la terreur, on est immobile à toutes ses secousses et intrépide à ses alarmes, parce qu'on prend son repos dans le lit d'une bonne conscience, qui est parsemé de fleurs, c'est-à-dire de vertus; qu'on est environné d'une défense et soutenu par des forces invincibles : *Nihil est jucundius, nihil tutius nihil ditius bona conscientia, premit corpus, trahat mundus, terreat diabolus, illa erit secura.*

Hugues de Saint-Victor racontant en particulier les biens et les satisfactions d'une bonne conscience, les trouve si grands, que pour nous en faire la peinture et nous en donner quelque petite connaissance, il en forme l'image de tout ce qu'il y a de beau dans la nature et de sacré dans la grâce. Il dit qu'elle est le titre et la marque de la religion, le temple de Salomon, un champ de bénédiction, un jardin de délices, le reposoir d'or du trône de ce sage prince, enfin la joie des anges : *Conscientia bona titulus est religionis, templum Salomonis, ager benedictionis, hortus deliciarum, aureum reclinatorium, gaudium angelorum.* Tous ces éloges qu'il donne à la bonne conscience pourraient servir de matière à plusieurs discours : je les expliquerai le plus brièvement qu'il me sera possible.

Elle est premièrement le titre et la marque d'une bonne religion, parce que les païens, les hérétiques, les libertins, les impies n'en ont jamais goûté ni conçu la douceur. Tertullien, parlant des païens, dit qu'ils n'ont pas conçu la véritable nature de la pénitence, parce qu'ils ont ignoré Dieu qui en est l'auteur, qui l'a commandée aux hommes comme un moyen pour l'apaiser quand ils l'ont offensé : *Ignorantes quippe Deum rem quoque ejus ignorant necesse est, quia nullus omnino thesaurus extraneis patet.* Je dis la même chose de la bonne conscience, qui étant une production, une grâce de Dieu, un baume qui répand dans les âmes, n'a pas été connue des infidèles qui n'ont pas eu les lumières de la foi, et qui n'ont connu Dieu que par la nature et par la suite des causes. Et quoique Sénèque parle très-souvent du repos intérieur, de la tranquillité du sage, qu'il assure qu'il porte en lui-même les véritables richesses, qu'il jouisse de tous les plaisirs et qu'il dise à son ami Lucilius : Ne pense pas, mon cher ami, que je sois ennemi de tes consolations et que je veuille t'en priver, ce n'est pas mon dessein; au contraire, je désire que tu en abondes et que tu sois toujours en joie; je veux qu'elle soit un fruit qui naisse dans ta maison, ce qui sera, si elle est dans toi-même; car tout ce qui vient du dehors ne remplit pas le cœur, il s'arrête sur le visage; tout ce que le monde nous présente est léger et ne saurait nous rassasier : crois-tu bien que celui que tu vois rire soit véritablement joyeux? tu te trompes si tu le crois, c'est l'esprit qui doit être joyeux et élevé au-dessus de l'inconstance de la fortune, et qui doit goûter les plaisirs d'une bonne conscience : *Existimas*

me nunc detrahare tibi multas voluptates, qui futura submoveo? imo contra volo; nolo tibi unquam deesse latitiam, volo illam tibi domi nasci : nascetur si modo intra te ipsum sit; cæteræ hilaritates non implent pectus, sed frontem remittunt, leves sunt; néanmoins nous pouvons assurer, par l'argument de Tertullien, qu'ils ne l'ont jamais bien connue. Il n'y a que les bons chrétiens qui la connaissent et qui en jouissent, parce qu'elle est appuyée et qu'elle trouve son fondement dans les promesses que Dieu, que notre religion nous font, et dans le bon ordre que son amour et ses commandements mettent dans toutes nos actions. Cette bonne conscience n'est pas non plus connue des hérétiques, parce que, comme dit un apôtre, ils sont continuellement agités par la diversité et par la multitude de leurs erreurs, comme par des vents contraires : *Circumferuntur omni vento doctrinæ.* Car il est vrai qu'il n'est point d'hérétique qui ait sa conscience en repos, qui ne soit rempli de doutes, et à qui ce juge intérieur ne reproche ou ne fasse craindre de n'être pas dans la bonne religion. La nouveauté de celle qu'il professe, la mau-vaise vie de ses auteurs, le libertinage qu'il y voit et auquel elle ouvre la porte, lui font toujours douter s'il n'est point abandonné de Dieu, si la religion qu'il professe est la bonne et s'il ne doit pas craindre la perte de son salut. Ainsi, n'étant pas dans la véritable Eglise et adorant cette bête dont il est parlé dans l'Apocalypse, il n'a pas de repos ni jour ni nuit : *Qui adoraverunt bestiam, requiem non habebant die ac nocte.*

Les impies ne savent pas non plus quelles sont les douceurs et quel est le repos d'une bonne conscience : *Non est pax impiis* (Isa., XLVIII), il n'y a pas de paix pour les impies, ils sont toujours dans des frayeurs qui ne leur permettent pas un moment d'assurance; ils ont dans le cœur ces alarmes dont Dieu les menace quand il dit, *Dabo pavorem in cordibus eorum* (Lev., XXVI). Ils fuient lors même que personne ne les poursuit. Passent-ils dans un bois? ils s'imaginent que tous les arbres sont des hommes armés, et qu'il y a partout des embuscades, le mouvement des feuilles les fait trembler. Sont-ils dans la plaine? il leur semble que la terre tremble sous leurs pieds, que le tonnerre gronde sur leur tête. Se trouvent-ils parmi leurs amis? ils en craignent quelque surprise; la nuit et l'obscurité augmentent leurs alarmes, ils croient voir des spectres ou des voleurs qui leur viennent ôter la vie et emporter leurs biens; si bien qu'ils ignorent, comme dit le prophète, la voie de la paix qui est la bonne conscience : *Viam pacis non cognoverunt* (Ps. XIII).

Elle est aussi, comme dit Hugues de Saint-Victor, le temple de Salomon, parce que Dieu habite dans une bonne conscience comme dans son temple. Ou bien disons qu'elle est le temple de Salomon, parce que, comme en sa construction on n'entendit pas le moindre coup de marteau, et qu'on y apportait les pierres parfaitement bien taillées

aussi une bonne conscience est dans un calme parfait : on n'y entend pas le tumulte des passions, le bruit confus des péchés, les clameurs d'une veuve ou d'un orphelin qu'on a dépouillés, et les imprécations d'un peuple qu'on a rendu misérable.

Elle est un champ de bénédiction : *Ager benedictionis*, parce qu'il est fort fécond ; car une bonne conscience est une disposition merveilleuse pour acquérir toutes les vertus et pour goûter tous les plaisirs. Comme elle n'est pas distraite ailleurs, mais qu'elle, est recueillie et attentive sur elle-même, qu'elle connaît ses défauts et la nécessité qu'elle a de ces divines habitudes, elle s'emploie entièrement pour les acquérir. Elle est encore le jardin de délices : *Hortus deliciarum*, parce que la bonne conscience est assurée de l'amitié de Dieu, elle espère de sa miséricorde son salut éternel, et goûte des plaisirs incomparablement plus grands, plus durables et plus innocents que ceux du monde. Enfin elle est, *Gaudium angelorum*, la joie des anges, parce qu'ils se réjouissent de nous voir dans un état qui approche du leur, et dans les dispositions pour recevoir et pour profiter de leurs inspirations et du secours qu'ils nous donnent.

L'abbé Petrus Cellensis appelle la bonne conscience la coupe d'or dont se servait le patriarche Joseph pour deviner les choses futures ou cachées : *Scyphus Joseph*. Ce nom lui convient fort bien, parce que la bonne conscience est un préjugé de l'état où nous serons en l'autre monde. Nous pouvons espérer de jouir en l'autre vie des biens de la gloire, si en celle-ci nous jouissons de ce repos, qui en est comme l'avant-goût. Voilà, chrétiens, le bonheur d'une bonne conscience, voilà le sommeil sacré des enfants de Dieu, dont ils ne s'éveillent que pour recevoir son héritage : *Cum dederit dilectis suis somnum, ecce hæreditas Domini*. Mais apprenons ce que la raison nous enseignera sur cette matière.

Elle nous fait voir dans la nature qu'une chose possède le repos qu'elle désire, et qu'elle jouit de la félicité dont elle est capable, lorsqu'elle est dans son centre. Une pierre s'arrête et ne descend pas plus bas, quand elle est sur la terre ferme, qui est son centre. Une aiguille touchée de l'aimant n'a plus de mouvement et d'inquiétude lorsqu'elle est tournée et qu'elle regarde le pôle. C'est alors qu'elle s'arrête par un effort de la sympathie qui est entre eux, et on a peine de la détacher pour lui empêcher la vue de ce cher objet. Les fleurs regardent toujours le soleil qui est leur père, s'ouvrent en sa présence, et semblent lui faire un hommage des beautés qu'il leur a communiquées.

Dans la grâce nous savons que Dieu qui est le créateur des hommes, en est aussi la fin, et que de même que nous tenons l'être de sa puissance, nous ne pouvons aussi avoir notre perfection ni jouir de notre repos, que lorsque nous sommes attachés à lui par le moyen de la grâce. C'est alors que nos âmes goûtent toutes les satisfactions que les puis-

sances remplies de leurs objets leur font ressentir. L'entendement y trouve la vérité, qui est sa viande et qui fait ses délices ; la volonté y rencontre le vrai bien dont elle est amoureuse ; la mémoire s'y remplit de ces belles idées, et s'imprime de ces images qui sont sa perfection : toutes ces passions sont dans un calme merveilleux. Car, comme elles ne recherchent toutes qu'un seul objet qui par son infinité peut remplir toutes les recherches et satisfaire tous les désirs, de là vient qu'elles ne se choquent jamais, qu'elles ne font point de tumulte dans l'homme, parce qu'elles vont toutes d'intelligence à même centre et à même fin. Et c'est de là, chrétiens, que vient le repos et que naissent les plaisirs de la bonne conscience.

Saint Paul nous apprend cette vérité, lorsqu'il joint la paix avec la charité : *Charitas, pax* (II Cor., XI), parce qu'il est vrai que cette reine des vertus, qui nous oblige d'aimer Dieu sur toutes choses et le prochain comme nous-mêmes, nous en fait recevoir toutes les caresses ; car, quelles sont les douceurs, dit le prophète royal, que Dieu a cachées aux pécheurs et qu'il fait goûter à ceux qui l'aiment ? *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ quam abscondisti timentibus te !* Il n'est pas de langue qui puisse les exprimer ; et elles sont comparées à une sainte ivresse qui ôte la parole à l'homme, à un torrent qui l'emporte, à une extase qui lui ravit l'usage des sens ; enfin à un banquet où il goûte toutes les bones viandes.

Comme la sainte charité attache l'homme avec Dieu, qu'elle lui en fait recevoir les caresses et goûter les douceurs ; aussi elle l'unit avec son prochain, qu'il regarde comme l'ouvrage, le portrait et le fils de Dieu. Lui étant uni de la sorte, il lui souhaite le même bien qu'il possède ; il s'emploie pour le lui procurer et se réjouit lorsqu'il l'en voit dans la jouissance. Vivant de la sorte, le voilà dans un repos merveilleux qui n'est jamais troublé par aucune chose extérieure, et c'est ce que nous appelons bonne conscience, paradis intérieur, félicité anticipée.

Et certes, la félicité de cette vie, ce sabbat où se trouvent et dont jouissent les bonnes consciences, doit avoir quelque rapport et être l'image et une participation de celui des bienheureux dans le paradis ; il faut que les moyens retiennent de la nature de la fin qu'ils recherchent, et que l'aurore de notre bonheur éternel, qui se commence en ce monde par la grâce et par l'exercice de la sainte charité, ait quelque rapport avec le midi de la gloire. Or, chrétiens, quelle est la béatitude des saints dans le paradis ? C'est un repos, nous dit la sainte Ecriture, un assouvissement de tous leurs désirs, un sommeil sacré, un banquet délicieux, une joie et une paix qui n'est jamais troublée : *Non est transitus, neque clamor in plateis eorum, lætitia sempiterna super capita eorum*. Suivant cela, il faut dire que les gens de bien jouissent d'une grande paix, et que le repos et les satisfactions d'une bonne conscience sont une félicité anticipée, et que les gens

de bien sont heureux en quelque état que la mauvaise fortune ou que la violence des méchants les mette.

Nous connaissons encore mieux cette vérité, si nous considérons en particulier toutes les choses où les hommes croient trouver leur repos et leur félicité dans ce monde ; et après avoir vu leur insuffisance, nous serons contraints d'avouer que ce qu'ils désirent et qu'ils recherchent inutilement ne se trouve qu'en la possession d'une bonne conscience. Le prophète Ezéchiel dit que Dieu lui fit voir un livre où il y avait écrit : *Lamentationes, carmen et vā*, des lamentations des cantiques de joie et des malédictions ; et comme dit saint Ambroise : *Duo tristitia, et unum delectabile* ; deux choses tristes et délectables, parce que dans le monde, il y a incomparablement plus de peines à souffrir que de plaisirs à prendre : ou bien, disons que le prophète met la joie du monde entre deux choses affligeantes pour en être comme absorbée, et pour en ôter le goût et le plaisir à ceux qui voudraient l'y rechercher.

Saint Basile remarque qu'il n'y a rien de si beau dans la nature qu'une rose, mais Dieu y a attaché des épines, comme pour la défendre et nous ôter le plaisir de la cueillir. Elle est, dit ce grand saint, l'image de ce qu'on voit dans le monde, et semble avoir une voix pour nous dire : ô hommes, voyez-vous bien les épines dont je suis environnée, et qui semblent faire mon déshonneur ? sachez qu'elles sont les portraits de ce qu'on voit dans le monde, où la joie et le plaisir se trouvent mêlés avec la tristesse. Le mariage est suivi de la viduité, la joie de se voir père de plusieurs enfants est accompagnée du soin de les élever ; la fécondité des femmes se trouve souvent empêchée par de fausses couches ; l'éclat de l'honneur est plusieurs fois obscurci par l'infamie ; les plaisirs continus donnent du dégoût, et la plus ferme santé est souvent ébranlée par les maladies. *In humanis bonis ita comparatum est, ut nullum eorum sincerum sit, sed confestim lætitiæ et hilaritati conglutinetur mœstitia; conjugio viduitas, puerorum educationi cura et sollicitudo; fecunditati aborsus; vitæ splendori ignominia; prosperis successibus dispendia, deliciis satietas, sanitati infirmitas.*

Enfin, proposez-vous un prince le plus heureux qu'on puisse se l'imaginer, tel que le peut avoir été Salomon, à qui Dieu avait donné une sagesse par-dessus toutes celles des hommes, un honneur et une estime qui faisait venir les princesses d'un pays bien reculé, pour voir la magnificence de sa cour et pour entendre les oracles de sa sagesse, qui obligeait tous les princes voisins à lui faire des présents pour mériter son amitié et honorer sa personne. Je dis que ce monarque est obligé de dire avec Salomon : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*, que toutes choses sont vanité et affliction d'esprit, qu'il souffre des inquiétudes qui ne lui donnent pas de repos, que sa couronne est pesante, et que si elle a des diamants qui brillent, elle a des épines qui piquent ; que son sceptre,

que ses habits royaux, que ses palais, que ses gardes ne sont qu'une belle ombre, mais qu'il n'a rien de solide ; que c'est un riche appareil de comédie et une décoration éclatante de théâtre, qui ne dure que bien peu. L'empereur Auguste qui fut un des plus heureux princes du monde et qui, après les guerres du Triumvirat, jouit fort longtemps et avec beaucoup de bonheur d'une monarchie bien étendue, soupirait sous la pesanteur de ce fardeau et désirait de s'en voir bientôt soulagé : tant il est vrai qu'il n'y a point de condition dans le monde qui jouisse d'un parfait repos, et qui soit entièrement satisfaite et que le véritable bonheur consiste dans une bonne conscience, dans ce calme d'esprit, dans ce juste tempérament, comme nous allons voir par les exemples que je prends du vieux et du nouveau testament.

Le premier sera de Saül et de David, que nous considérerons dans le temps qu'ils ont été amis de Dieu, et qu'ils ont joui du repos d'une bonne conscience ; et après nous les verrons dans un état opposé, qui est celui de leurs péchés, et dans les frayeurs d'une mauvaise conscience. Saül était si humble en ce temps-là, c'est-à-dire, lorsque la grâce lui faisait goûter les douceurs d'une bonne conscience, qu'il se cache pour n'être pas roi d'Israël : il fut nécessaire que Dieu le fit connaître au prophète Samuel, qui devait l'élever à cette dignité par l'onction sacrée : il fut si patient, qu'il souffrit les injures et les mépris qu'on faisait de sa personne, et se trouvant en état de les venger, il employa son autorité pour faire du bien à ses ennemis : il fut si modeste et si silencieux, qu'il cacha à son père et à ses frères le choix que Dieu avait fait de lui pour le faire roi de son peuple ; il se montra si obéissant à son père, que quoiqu'il fût marié et père de plusieurs enfants, il lui obéit dans un emploi très-bas et très-pénible, qui fut de chercher des ânesses qui s'étaient égarées et qu'on croyait avoir perdues. Il fut si simple, que la sainte Ecriture dit qu'il était dans l'innocence d'un enfant d'un an. Enfin, il fut si religieux, qu'il s'adressa au prophète de Dieu et non aux devins et aux sorciers, pour savoir qu'étaient devenues ces ânesses. Voilà les effets merveilleux d'une bonne conscience : voilà la pratique de toutes les vertus dans le calme de toutes les passions.

Mais voyons la différence qu'il y a entre une bonne et une mauvaise conscience, entre Saül innocent et juste et Saül criminel et impie. Il est si orgueilleux, qu'il ne peut souffrir qu'on donne des louanges à la valeur de David, quoiqu'elle lui eût assuré sa vie et affermi son sceptre. Il est si ambitieux, qu'il ne peut le voir et qu'il cherche même à le faire mourir, parce qu'il sait qu'il sera son successeur : il se montre désobéissant au prophète Samuel et à Dieu même. Il usurpe la dignité sacerdotale, et offre des sacrifices en un temps et en une occasion qui lui étaient défendus. Il pardonne à Amalech, contre la défense que Dieu lui en avait

faite; s'il demande pardon à Dieu de ses péchés, ce n'est que de bouche et, pour en éviter la peine, il va consulter les devins et les sorciers, pour apprendre les choses à venir. Enfin, il est si fort enragé contre David qui avait souvent exposé sa vie, et qui pouvait en plusieurs rencontres lui ôter la sienne, qu'il veut le perdre, quoiqu'il en arrive. Voyez la différence entre une bonne et une mauvaise conscience. La première est toute dans le calme des passions et dans la pratique des bonnes œuvres, et l'autre dans les fureurs des bêtes et les crimes des démons.

Voyons cette même vérité en la vie de David. Tandis qu'il jouit du calme d'une bonne conscience, qu'il fut en la grâce de Dieu qui en est le principe, on ne vit point d'homme plus débonnaire que lui. Il prie Dieu de se souvenir de sa mansuétude : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*. Toutes les vertus qui faisaient l'ornement de son âme et le calme de sa conscience, firent dire à Dieu qu'il avait trouvé un homme selon son cœur : *Inveni hominem secundum cor meum*. Mais lorsque David n'est plus David, c'est-à-dire un homme juste et agréable à Dieu, il devient une bête et un démon. Il fait mourir le pauvre Urie qui ne l'avait jamais offensé, mais qui au contraire exposait sa vie pour lui dans ses armées. Il commet adultère avec sa femme, lui ravit l'honneur, la rend veuve et ses enfants orphelins. Il prend par assaut la ville de Rabba, où il exerce des cruautés qui ne sont jamais tombées dans l'esprit de Néron. Il fait passer au fil de l'épée la plupart des habitants, les enfants sont tués dans le sein et avec leurs mères, et, par une cruauté inouïe, il fit marcher sur le ventre de ce pauvre peuple des chariots chargés : on les foule, dit la sainte Ecriture, comme le blé dans l'aire. Il exerce la même cruauté contre les Ammonites. Où est donc ce David débonnaire, cet ami de Dieu, cet homme qui est selon son cœur ? Il ne paraît en lui aucune de ces vertus qui en faisaient le plus juste des hommes ; au contraire, nous avons un juste sujet de douter s'il n'est pas devenu une bête féroce, et si on ne doit pas l'appeler, pour ses cruautés extrêmes, un Néron et un Domitian. Chrétiens, voilà les effets d'une bonne et d'une mauvaise conscience. Mais ne regardons plus les choses dans leur opposition, considérons-les en elles-mêmes, et voyons le repos merveilleux d'une bonne conscience.

Saint Jean-Baptiste est dans la prison, il sait qu'il a un roi pour partie, dont la colère est une guerre, comme dit Sénèque : *Principum sævitia bellum est*. Il sait qu'Hérodiade, qui possède le cœur de ce prince, et qui fait ses plaisirs incestueux, lui en veut et qu'elle poursuit sa mort ; néanmoins ce saint précurseur, assuré de sa bonne conscience, ne craint ni Hérode, ni la mort, il continue son office ; lors même qu'il était sous les chaînes, et parce qu'il n'avait pas la liberté d'aller trouver le Sauveur du monde, il lui envoya deux de ses disciples. Un autre prisonnier, à

qui sa conscience eût reproché son crime, n'aurait pensé qu'aux moyens de sa justification et de se procurer la liberté et la vie ; mais saint Jean est dans une assurance merveilleuse, quoiqu'il soit dans l'attente de la mort et que toutes les puissances humaines soient contre lui.

Saint Pierre est dans la prison d'Hérode. Ce monstre de la nature humaine l'y avait fait mettre, et le tenait entre deux gardes attaché par deux chaînes. Néanmoins ce saint apôtre, assuré de sa bonne conscience, s'endort d'un sommeil si profond, qu'il fallut qu'un ange, qui venait pour le délivrer, le frappât au côté pour l'éveiller, et qu'en même temps qu'il faisait du bruit par sa parole, il le secouât avec sa main. Si saint Pierre se fût senti coupable, si sa conscience lui eût reproché quelque crime, il n'eût pas dormi si paisiblement.

Un historien romain rapporte que deux frères qu'on trouva endormis dans la même chambre où le corps de leur père, qu'on venait de tuer, était étendu mort, furent déclarés innocents, parce qu'on dit que s'ils eussent été les auteurs de ce meurtre, ils n'eussent pu dormir, et que la conscience, qui le leur eût reproché continuellement, leur en eût fait craindre la punition. Voilà, chrétiens, la force, le repos de la bonne conscience ; tâchons de l'acquiescer, si nous ne la possédons pas, chassons le péché mortel qui nous rend ennemis de Dieu, qui fait naître ce ver qui nous ronge, et allume ce feu qui nous dévore ; et, après que nous l'aurons acquise par la pénitence, conservons-la chèrement, puisqu'elle est une anticipation de la gloire du paradis, que je vous souhaite. Au nom du Père, etc.

SERMON LX.

DE LA MAUVAISE CONSCIENCE.

Esto consentiens adversario tuo cito dum es in via cum illo.

Accordez-vous promptement avec votre ennemi, tandis que vous marchez avec lui (S. Matth., ch. V).

Un ennemi est toujours à craindre, quelque lâche et quelque faible qu'il nous paraisse. C'est pourquoi le saint Evangile nous conseille de nous accorder avec lui, de crainte que s'il ne peut pas par lui-même nous faire quelque injure ou nous apporter quelque dommage, il n'emploie le pouvoir de la justice pour se venger, et ne nous attaque par une autorité à laquelle nous ne saurions résister. Mais cet ennemi est beaucoup plus à craindre lorsqu'il a assez de force et de résolution pour entrer dans nos maisons, et qu'il vient jusque dans nos lits pour nous offenser et, quelquefois, pour nous ôter la vie. Chrétiens, nous avons un ennemi plus à craindre que tous ceux qui peuvent nous assaillir par le dehors, et qui voudraient nous causer quelque dommage en s'attaquant à nos biens et à notre vie, et cet ennemi n'est autre que la conscience : lorsque nous sommes bien avec Dieu, elle est comme un lit où l'âme repose, un banquet, dit le Sage, où l'on goûte toutes sortes de

plaisirs ; elle est le cellier mystique où l'époux du Cantique fait entrer les âmes, pour s'entretenir, et pour leur découvrir les secrets de l'éternité ; mais quand l'homme est en péché, qu'il est ennemi de Dieu et au pouvoir du démon, cette conscience est toujours armée pour le faire souffrir et lui donner des alarmes qui ne lui permettent pas un moment de repos. C'est, chrétiens, de cet ennemi domestique que je veux parler, après que nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte vierge, en lui disant, avec l'ange : *Ave, Maria.*

Dieu, dit saint Thomas, a mis l'homme dans trois ordres ou dépendances : le premier est envers lui, parce qu'il en a reçu l'être, et en reçoit toujours sa conservation, sans laquelle il tomberait dans le néant, duquel il a été tiré : cet ordre l'oblige à l'aimer de tout son cœur et à le servir de toutes ses forces. Le second ordre est celui qu'il a envers son prochain, qu'il doit considérer comme son frère et un autre soi-même, parce qu'il est l'ouvrage de la même main, l'image du même prototype, qu'il jouit avec lui des mêmes avantages dans la nature et dans la grâce, et qu'il espère comme lui ceux de la gloire. Dans cette considération, il lui doit de l'amour, du secours et de la compassion dans ses nécessités. Le troisième ordre où Dieu a mis l'homme est avec lui-même, parce que l'homme est un composé d'une âme et d'un corps, d'une substance spirituelle et d'une matérielle. Cette contrariété de choses qui le composent demande, pour son repos et sa perfection, que la plus noble commande à celle qui lui est inférieure, c'est-à-dire l'esprit au corps, la raison aux sens ; or, quand il commet un péché mortel, il renverse ces trois ordres.

Il n'est pas soumis à Dieu, parce qu'il ne lui rend pas ce qu'il lui doit de respect et d'obéissance, et qu'il dit par toutes ses actions, comme ce rebelle dans la sainte Ecriture : *Non serviam*, je ne servirai pas. Il ne rend pas à son prochain ce qu'il lui doit d'amour et de secours, parce qu'il l'offense en son honneur ou en sa personne. Il renverse le troisième ordre qui soumet les sens à la raison, parce qu'il commet la plupart de ses péchés pour se donner des plaisirs, s'acquiescer des biens et de l'honneur qui regardent le corps et la vie présente. Or, chrétiens, il est juste, comme dit saint Thomas, que celui qui détruit, qui confond, qui trouble l'ordre, soit lui-même détruit par l'auteur de l'ordre : *Consequens est ut ab eo ordine et principe ordinis deprimatur.* Ceux qui troublent l'ordre politique, qui est celui que nous avons avec notre prochain, sont châtiés par la justice séculière. Dieu punit en l'autre monde, et souvent même en celui-ci, ceux qui renversent l'ordre qui nous adresse et qui nous soumet à sa majesté. Mais ceux qui confondent celui que nous avons avec nous-mêmes, qui font une servante de leur raison, qui la soumettent, et qui la rendent esclave des sens, sont châtiés par les remords, et par les trou-

bles de leur conscience. Il naît en eux un ver qui les ronge, ils entendent continuellement une voix qui les condamne, et souffrent une guerre qui n'a jamais ni paix ni trêve. Elle est si sanglante, que saint Augustin dit que de toutes les afflictions qu'on souffre en cette vie, il n'y en a point de si cruelle, et qu'on puisse moins apaiser que celle d'une mauvaise conscience : *Inter omnes tribulationes humanæ vitæ, dit-il, nulla est major tribulatio quam conscientia delictorum.* Et saint Chrysostome dit d'autre part : Ouvrez, faites-vous jour dans la conscience de ce méchant homme, et vous y verrez un tumulte épouvantable que les péchés y font, une crainte perpétuelle qui le tient toujours en alarme ; une tempête dont il est sans cesse battu ; enfin une tribulation qu'on ne saurait adoucir : *Explica mihi istius conscientiam et videbis intus gravem peccatorum tumultum perpetuummetum, tempestatem, tribulationem.* Mais pour connaître en particulier les maux que souffre une mauvaise conscience, en quel état se trouve un pécheur après qu'il a offensé Dieu, quel désordre, quel tumulte, et quelle foule de tourments il souffre en cette vie, il faut savoir les divers offices qu'elle fait en lui. Il est vrai qu'elle nous avait été baillée de Dieu comme un pédagogue pour nous instruire, comme un guide pour nous mener, comme une lumière pour nous éclairer, et comme un lieu d'assurance où nous pouvions nous retirer et nous mettre à couvert des poursuites de nos ennemis. Elle pouvait nous faire goûter les plaisirs d'un banquet continuel : *Secura mens juge convivium.* Elle était comme le lit de Salomon, ainsi que disent les Pères, où nous pouvions prendre un repos qui n'eût pas été troublé. Mais cette même conscience qui dans les justes fait tous ces bons offices, et les enivre de toutes ses douceurs ; est aux méchants, comme disent les Pères, un accusateur de leur crime, un témoin qui dépose contre eux, un juge qui les condamne, un bourreau qui les exécute, et qui leur fait souffrir toutes les peines. Voilà, chrétiens, ce que nous verrons dans cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis en premier lieu, que la conscience d'un méchant homme qui a commis beaucoup de péchés est un accusateur qui les lui reproche, et qui en poursuit le châtimement. Le prophète royal l'avait éprouvé, et nous l'assure par ces paroles : *Peccatum meum contra me est semper.* Mon péché est toujours contre moi. Je vois le sang d'Urie que j'ai versé ; son corps me présente les plaies qui lui ont donné la mort. Je vois Bersabée sans honneur et veuve, ses enfants orphelins et sans secours. Je vois les mauvais exemples que j'ai donnés à mes sujets, les fléaux que j'ai attirés sur eux et sur ma maison. Je vois mon péché comme un monstre qui m'effraye par sa laideur, et qui me menace continuellement. Il y a une voix qui me prononce un arrêt de mort, et qui me reproche mes ingratitude : *Peccatum meum contra me est semper.*

Lamech n'attend pas qu'on l'accuse du meurtre qu'il a commis en la personne de Caïn, lui-même s'en dit coupable : *Occidi virum in vulnus meum et adolescentulum in livorem meum* : J'ai tué, dit-il, un homme à mon grand malheur, et j'ai fait mourir un jeune garçon par un principe d'envie. Cette accusation de soi-même, cet aveu et cette publication d'une faute qui peut être était cachée, fait dire à saint Chrysostome : Qui contraint Lamech à cette confession et à s'avouer coupable de ce meurtre ? Que sa mauvaise conscience. Car en même temps qu'il a commis son péché, sa conscience s'élève contre lui, elle crie, elle publie et lui montre la grandeur de son crime : *Quis istum, dic obsecro, ad confessionem adegit ? Nullus alius quam conscientia. Nam simulac in peccatum declinavit, statim conscientia insurrexit in clamans et ostendens magnitudinem peccati*. Avant que le pécheur offense Dieu, la passion qui le transporte couvre de ténèbres et ôte la voix à la conscience. Que si elle en a, c'est si peu, qu'il n'est pas possible de l'entendre ; mais après que le péché est commis, que la passion n'a plus sa chaleur et sa force, la conscience reprend sa voix et sa liberté ordinaire pour accuser le pécheur : *Ita se habet peccatum*, dit saint Augustin, *ut priusquam sit, obtenebret ac decipiet mentem. Postquam autem commissum fuerit, suam nobis absurditatem proferat et ostendat*. Le meurtre d'Abel parut un péché léger à Caïn avant qu'il l'eût commis ; mais après qu'il eut enfanté ce monstre, il se découvrit à lui avec toute sa déformité : *Major est iniquitas mea quam ne veniam merear*. Mon crime qui n'a pas d'exemple ne mérite pas de pardon. Voilà l'accusation d'une mauvaise conscience ; mais pour en connaître la justice, il faut savoir qu'une accusation peut être fausse en quatre façons, et pour quatre circonstances. La première, lorsqu'on nous accuse fausement, c'est-à-dire des choses qui ne sont pas et dont nous sommes innocents. C'est ainsi que sainte Suzanne fut accusée d'un adultère, qu'elle n'avait pas voulu commettre. La seconde circonstance qui rend une accusation injuste, est lorsqu'on empêche que le crime dont on est accusé et convaincu par quelqu'un soit châtié par une autorité publique, parce qu'on ne doit point avoir d'autre fin lorsqu'on accuse d'un crime, que d'en faire souffrir la peine au coupable, afin de donner de la terreur à ceux qui en voient le châtement. En troisième lieu, une accusation est injuste lorsqu'après l'avoir faite, on cache les preuves qui devraient la rendre authentique et certaine, et que par une collusion qui veut surprendre les juges, le criminel et l'accusateur deviennent amis. Enfin, disons qu'une accusation est injuste, quand après l'avoir faite on la désavoue, ou on l'abandonne lâchement par quelque motif de pusillanimité. Or, chrétiens, l'accusation de notre conscience n'a aucun de ces défauts, et parlant elle est très-juste et beaucoup à craindre. Premièrement les choses dont elle nous accuse sont

très-vérifiables, puisque nous les commettons en sa présence, qu'elle voit et déteste nos crimes. Adam s'accuse de son péché, sa conscience le lui fait voir, et lui fait dire à Dieu qui lui demandait en quel lieu il s'était retiré : *Adam ubi es ?* J'ai entendu, dit-il à Dieu, votre voix dans le paradis, et j'ai été saisi de frayeur : *Vocem tuam audivi in paradiso et timui*. Dieu ne lui demanda que le lieu de sa retraite. Il ne l'oblige pas de confesser son crime, et néanmoins sa conscience l'en accuse ; parce qu'il l'avait commis, et qu'il ne peut demeurer caché. Oui, chrétiens, l'accusation de notre conscience est très-vérifiable, elle a été présente aux actions criminelles dont elle nous accuse ; et ainsi la seule vérité, et non la haine ou quelque autre motif l'oblige à nous accuser. Il est vrai, dit-elle à ce méchant homme et à cette mauvaise femme, que vous avez commis cet adultère ou ce larcin, vous l'avez caché aux yeux des hommes, et l'avez déguisé par une belle apparence de piété, par des souplesses bien inventées et adroitement conduites ; mais quelque soin que vous ayez apporté pour en ôter la connaissance aux hommes, il est véritable, et le sera toujours, que vous avez commis une infidélité à votre mari et profané le sacrement du mariage. Il est vrai que vous avez dérobé le bien de votre prochain, et que vous êtes larron, quoique vous affectiez de passer pour un homme de conscience : Comme elle a vu les péchés dont elle nous accuse, elle en poursuit incessamment la punition et, quelque grand en autorité que soit le criminel qu'elle dénonce, quelque alliance et quelque intérêt qui se trouve entre eux, néanmoins elle veut qu'il soit châtié et que la peine suive la coulpe, comme l'ombre le corps. Cette poursuite qu'elle fait de son châtement, se continue toujours, et ce misérable qui a commis le péché souffrira des peines en ce monde, par des remords qui le rendront insensible à tous les plaisirs de la vie, et dans l'autre il sera rongé de ce ver qui ne mourra jamais : *Vermis eorum non moritur*, dit le saint Evangile. Enfin, quelque résistance que nous puissions faire à notre conscience, quelque commandement qu'on lui fasse de se taire, elle est trop généreuse pour faire un accord lâche avec le criminel, et trop fidèle pour se désister jamais de ses poursuites. Voilà, chrétiens, comme il est véritable que la conscience d'un méchant homme est son propre accusateur, qu'elle le fait voir criminel, et qu'elle en poursuit le châtement.

Elle est aussi un témoin qui dépose contre lui, et qui rend indubitables les crimes dont il est accusé. Dans les jugements des hommes l'accusateur n'est pas le témoin, mais il doit en produire qui assurent le crime dont il veut convaincre celui qui l'a commis. Que s'il n'a pas des témoins, le coupable est absous et déclaré innocent, et l'accusateur n'ayant pas pu prouver le crime en doit souffrir la peine, parce que son accusation passe pour une calomnie. Mais ici la conscience qui accuse est elle-même le témoin

qui assure. Job se plaignait en la personne des méchants du témoignage que sa conscience portait contre lui : *Quare*, disait ce saint homme, *posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihi metipsi gravis*? Pourquoi, mon Dieu avez-vous souffert que je me sois déclaré votre ennemi par mes péchés, et qu'en même temps et par même action je sois devenu ennemi de moi-même? Car ma conscience qui m'accuse est un témoin si fidèle et si connaissant, que je ne saurais la désavouer ni récuser son témoignage.

Saint Thomas dit qu'on peut récuser le témoignage de quelle personne lorsqu'on trouve en elle quelqu'un de ces défauts qui peuvent servir d'objet et rendre sa disposition invalide. Le premier, quand c'est un homme sans honneur, et qui a commis des crimes diffamants. De ce nombre sont les infidèles, les larrons publics et convaincus, les meurtriers, les négociateurs d'impureté, et plusieurs autres. En effet, il n'est pas juste que ceux qui n'ont point d'honneur aient leur voix pour accuser, et que ceux dont le visage est couvert de l'infamie de leur crimes osent se présenter devant les juges pour en accuser d'autres. Il est même à craindre que pour n'avoir pas la honte d'être les seuls infâmes, ils n'inventent des crimes pour avoir des compagnons dans leur misère, et ainsi la justice ne reçoit pas pour témoins ces personnes infâmes qui voudraient que tous les hommes leur fussent semblables. On ne reçoit pas non plus le témoignage des enfants et des fous, à cause que les premiers n'ont pas encore l'usage du jugement et les lumières de la raison, et que les autres en sont privés. En troisième lieu, les ennemis ne sont point écoutés, non plus que les parents et les domestiques. Enfin, la justice ne reçoit pas la déposition des personnes que l'intérêt ou que leur misérable condition pourrait rendre fausse et injuste, comme sont les pauvres, les serviteurs : mais notre conscience est un témoin qui n'a aucun de ces défauts et à qui on ne peut rien objecter, et partant son témoignage doit être reçu comme infaillible.

Premièrement notre conscience a de l'honneur, puisqu'elle est la fille de Dieu, un rayon de sa face, un conseiller, un pédagogue qui instruit et qui conduit l'homme, et partant nous ne pouvons pas récuser son témoignage. Notre conscience a des lumières pures et fidèles ; car elle est une même chose avec notre entendement, et les théologiens avec saint Thomas disent qu'elle est une application de notre science naturelle ou acquise, qui nous montre ce que nous devons faire et ce qu'il faut éviter. Elle est ce dictamen de la raison, un pédagogue et un correcteur qui dresse les actions et qui corrige les défauts de l'âme : *Est applicatio scientiæ et legis naturalis ad faciendâ ; est dictamen rationis corrector et pedagogus animæ*, et partant, voilà un témoin bien éclairé et bien connaissant dont on ne peut pas récuser le témoignage.

Elle n'est pas d'autre part notre ennemie, et ce n'est jamais par un mouvement de haine

ou par un désir de vengeance qu'elle nous accuse, mais par un zèle de justice, et parce qu'elle tient la place de Dieu, qu'elle en défend les intérêts et qu'elle procure notre bien. Enfin, on ne peut pas dire qu'elle se laisse corrompre par les présents ou fléchir par la crainte, parce qu'elle est une même chose avec nous. Toutes ces raisons font qu'on ne saurait reculer le témoignage de notre conscience, parce qu'il est infaillible et qu'elle nous accuse des crimes qui se sont commis en sa présence.

Ce qui fait dire à saint Bernard : *Nullus molestior oculus suo cuique ; non est aspectus quem tenebrosa conscientia suffigere magis velit, minus possit* : il n'est point d'œil qui nous soit plus fâcheux, de regard plus importun que celui que nous portons sur nos propres actions. Nous voudrions bien l'éviter et n'en être pas vus ; mais nous ne le saurions, quelque soin que nous apportions à cela. Je veux que l'homme prenne l'anneau fabuleux de Giges, qu'il se rende invisible à tous les hommes, qu'il cherche la nuit, qu'il fasse la mauvaise action dans sa chambre, en fermant les fenêtres, qu'il se retire dans les solitudes pour n'être vu de personne, il le sera toujours de lui-même ; et dans cet état, comme dit saint Chrysostome, il craindra les ombres, les pierres et toutes les choses inanimées : *Pavel qui talis est omnia, umbras, parietes lapides ipsos vocem mittentes*.

Un philosophe païen a connu cette vérité que plusieurs chrétiens ignorent, ou qu'ils voudraient ne pas savoir ; car écrivant à son ami Lucilius, il lui dit : Si les choses que vous faites sont bonnes, ouvrez les portes et les fenêtres de votre maison, afin que tout le monde les voie ; mais si vous faites le mal, cachez-vous tant qu'il vous plaira, cherchez le silence, la nuit et la solitude, vous ne serez jamais en assurance, il suffit que vous l'ayez vu pour en souffrir le reproche de votre conscience, et pour ressentir des alarmes qui ne vous donneront jamais de repos : *Si honesta sunt quæ facis, omnes sciunt ; si turpia, quid refert neminem scire, cum tu scias ? O miserum, si contemnis hunc testem* ! Vous êtes malheureux ajoute ce philosophe, si vous méprisez ce témoin irréprochable de vos actions.

Non-seulement notre conscience est un témoin qui nous accuse et qui nous reproche nos crimes, mais un miroir fidèle qui nous représente et qui nous fait voir tels que nous sommes. Il y a des miroirs naturels, comme sont les fontaines et toutes les choses transparentes. Ceux-là nous font voir en notre propre nature et sans aucun déguisement ; mais il y a aussi des miroirs artificiels qui représentent les choses autrement qu'elles ne sont ; il y en a qui grossissent, d'autres qui reculent ou approchent, d'autres qui renversent les objets. Notre conscience est de la nature de ces premiers miroirs, elle nous tire, nous présente à nous-mêmes, en la même façon que nous sommes. Si nous avons de la vertu, elle nous la fait voir ; si nous avons des crimes, elle nous les met devant

les yeux , sans aucun déguisement. Je sais bien que les hommes et les femmes ont trouvé le moyen de tromper ces miroirs fidèles, et de se faire représenter en la façon qu'ils voudraient être. Cette femme qui est vieille et laide, qui n'a ni cheveux en sa tête, ni dents en sa bouche , qui a son visage couvert de rides, trompe son miroir lorsqu'elle s'y présente avec des cheveux empruntés et des dents postiches; elle paraît jeune par les couleurs qui animent son teint et par le fard qui remplit ses rides; mais elle ne peut pas tromper et se déguiser au miroir de la conscience, qui la représente en la même façon qu'elle est et non comme elle veut paraître. Oui, chrétien, c'est travailler en vain que de vouloir se déguiser et se tromper soi-même, il n'est pas possible de le faire, parce que notre conscience est un miroir qui représente fidèlement les choses. Mais allons plus avant, et voyons que cette même conscience qui a fait en nous l'office d'accusateur et de témoin fait aussi celui de juge, et qu'après qu'elle a mis nos crimes en évidence et qu'elle nous en a convaincus, elle devient le juge qui les condamne.

SECOND POINT.

Dans les tribunaux des hommes, celui qui a été témoin d'un crime ne peut pas en être juge. Il en doit laisser le jugement à ceux qui sont établis pour cela par une autorité publique et souveraine, et il a fait son devoir lorsqu'il a dit les choses comme il les a vues et comme elles se sont passées; mais au tribunal de notre conscience, l'accusateur, le témoin et le juge sont même chose. Celui qui accuse prouve la vérité du fait comme témoin et après le condamne comme juge. Entrez, dit saint Chrysostome , dans la conscience de ce méchant homme, et vous y verrez la raison assise dans son tribunal, juger souverainement et avec beaucoup d'équité les mauvaises actions qu'il a faites : *Explica mihi istius conscientiam, videbis velut in curia mentem ad thronum conscientie conscendisse regalem et tanquam judicem considentem*. C'est un juge, dit le même saint Chrysostome, qu'on ne saurait corrompre par les présents, ou se rendre favorable par la flatterie, parce qu'il tient son pouvoir de Dieu et qu'il juge par ses lumières et pour ses intérêts : *Hoc tribunal non corrumpitur, non adulationibus acquiescit, eo quod divinum est et a Deo nostris impositum mentibus*. On peut éviter le jugement de quelques juges en trois façons : premièrement, en appelant à un tribunal plus élevé; en second lieu, par requête civile produisant de nouveaux actes, et enfin par la prière d'une personne de grande condition, qui demande la vie de quelque criminel ou la modération de ses peines. Mais on ne saurait éviter la condamnation de ce juge ou l'obliger à modérer la rigueur de son arrêt.

Premièrement, on ne saurait appeler à un tribunal plus élevé, puisque notre conscience est la lieutenant de Dieu, qu'elle juge par un pouvoir auquel tous les hommes sont soumis. Nous pouvons appeler dans

nos affaires civiles ou criminelles des juges ordinaires aux présidiaux, de ceux-ci aux parlements et enfin au conseil du roi; mais il n'est pas permis d'appeler du jugement de notre conscience. C'est une reine qui juge en premier et en dernier ressort et nous sommes obligés de souffrir son jugement sans en pouvoir appeler. Nous ne pouvons pas non plus appeler d'elle-même à elle-même, comme cet ancien appela de l'arrêt du roi mal informé à lui-même bien informé, parce qu'elle juge avec une connaissance à laquelle on ne peut rien ajouter; on ne peut pas produire de nouveaux actes pour rendre notre cause meilleure et pour réformer l'arrêt qu'elle prononce contre nous, parce qu'elle connaît les choses qu'elle condamne, avec toutes les circonstances qui en font ou qui en augmentent la malice.

Il n'y a personne qui puisse intercéder pour nous, afin de fléchir la sévérité de ce juge : les rois n'ont pas d'autorité qu'elle considère, les conquérants de force qui l'arrête, ni les savants de souplesse qui puisse déguiser nos mauvaises actions et en obtenir le pardon. Mais ce qui est particulier à ce juge, et ce qui doit nous faire appréhender ses jugements, c'est qu'il les porte incessamment contre les criminels. Les autres juges ont des jours de repos, où les tribunaux sont fermés : on ne juge pas les plus grands criminels les jours de fêtes; et ces misérables sont assurés de leur vie, quelques crimes qu'ils aient commis, ou quelque assurance qu'ils aient de la perdre, pendant le temps où les juges sont sans exercice; mais notre conscience, qui est un juge souverain et infatigable, ne se donne jamais de repos pour n'en point donner aux criminels; elle les condamne lorsqu'ils sont à table, qu'ils y mangent et boivent avec dissolution; c'est alors qu'elle leur prononce le même arrêt qu'un ange porta sur le roi Balthazar. Dieu a compté tes jours, il t'a pesé dans une balance où tu as été trouvé sans mérites et chargé de crimes : ton royaume te sera ôté, ta vie, tes biens, dont tu as abusé, te seront enlevés, et tu seras châtié pour n'en avoir point reconnu l'auteur et en avoir abusé. Elle suit le criminel dans son lit et fait de ce lieu de repos le tribunal de sa justice; elle va avec lui dans les compagnies et lorsqu'il y veut prendre des divertissements; elle condanne ses crimes. Souviens-toi, lui dit-elle, que les biens que tu possèdes et dont tu fais la matière de tes crimes sont des larcins que tu as faits sur l'orphelin et sur la veuve; que Dieu t'en fera rendre un compte exact; et que la fortune de tes enfants, que la grandeur de ta maison que tu as élevée par des usurpations et par des injustices, tombera en ruine et fera ta confusion et ta pauvreté éternelle. Souviens-toi, dit la conscience à cet homme ou à cette femme, que les beaux habits que tu portes, que l'argent que tu prodigues au jeu et en tes saletés, est un argent ou emprunté ou dérobé; que le marchand demande le prix de ses étoffes, l'artisan la façon de tes habits, et le serviteur le

salairé qui lui est dû; que tu es obligé de rendre ce qui n'est pas à toi, de payer ce que tu as promis et de réparer les dommages que tu a causés. Souviens-toi que ce pauvre paysan dont tu as usurpé le bien, sans défense et sans même aucun prétexte de raison, est sous la protection de Dieu, qui vengera par des peines éternelles l'oppression que tu en as faite. Voilà comme il est vrai que la conscience condamne en tous lieux et en tout temps. C'est ce qui a fait dire à saint Ambroise: *Quod severius iudicium quam domesticum quo unusquisque sibi est reus?* Il n'est rien de si sévère, ni qu'on doive plus craindre, que ce jugement domestique où chaque criminel porte son nom en soi-même et est condamné lors même qu'il est loué et honoré des hommes. Mais allons plus avant et voyons comme notre conscience après avoir été notre juge devient notre bourreau, et exécute sur nous les arrêts qu'elle a prononcés.

Je dis, chrétiens, que notre conscience ayant fait l'office de juge exerce sans s'avilir celui de bourreau. Après que Caïn eut commis son crime et qu'il en fut convaincu, Dieu qui devait le châtier sur l'heure, permit qu'il courut vagabond dans le monde: *Egressus Caïn a facie Domini habitavit profugus in terra*, parce qu'il portait son bourreau dans son cœur, qui l'en châtiât par des remords qui lui faisaient souhaiter la fin de sa vie. Dieu ne veut pas, dit saint Ambroise, que personne le fasse mourir, parce que son supplice serait court et moins rigoureux que celui qu'il mérite et qu'il lui veut faire souffrir par les mains de sa propre conscience, qui est un bourreau domestique et qui le suivra en quelque part qu'il aille. Chrétiens, quelle serait la peine de ce criminel qui, ayant été condamné à mort, serait contraint, pendant plusieurs années, de manger, de boire, de coucher, de parler, de marcher avec son bourreau; cet objet affreux le ferait mourir à tous les moments. C'est, chrétiens, ce que souffre un méchant homme. Il porte, comme dit saint Chrysostome, avec lui son bourreau: *Pecator secum quasi carnificem circumgestat*. Il est vrai que ce criminel qui serait condamné à être toujours avec son bourreau aurait cette petite consolation de ne le voir pas pendant le sommeil de la nuit et lorsqu'il fermerait les yeux; mais le pécheur voit son bourreau lorsque la nuit ou le sommeil lui cache les autres objets; il lui paraît dans ses songes, il entend prononcer ses arrêts dans son propre lit. Le prophète royal l'avait éprouvé, lorsqu'il disait: *Dormivi conturbatus*; le sommeil que je croyais devoir délasser et donner la vigueur à mon corps, l'affaiblit; j'y souffre des inquiétudes et des alarmes qui augmentent mes peines et qui m'obligent à l'éviter autant que je puis.

Le roi Nabuchodonosor l'avait aussi ressenti quand il disait: J'étais en repos dans ma maison, je jouissais avec plaisir d'une autorité souveraine, lorsque je me vis assailli d'un songe qui me donna de la terreur, et mon imagination, qui me présenta des objets effroyables, interrompit mon sommeil et

m'ôta le repos: *Quietus eram in domo mea et florens in palatio meo, somnium vidi quod perterritum me, et visiones capitis mei conturbaverunt me*. Balthazar, qui fut son successeur en la dignité royale, le fut aussi en ses crimes et en ces terreurs. Il est à table en la compagnie de ses concubines et environné de ses courtisans et de ses gardes; il mange, il boit, il chante des hymnes à ses dieux: et en même temps, et parmitoutes ces délices il voit non pas un ange ou un démon armé, ou une foule d'assassins, mais seulement trois doigts d'une main qui écrivent quelques mots qui lui étaient inconnus. Aussitôt il pâlit, il tremble, son esprit est rempli de pensées et son imagination lui présente des objets funestes qui changent les délices de son festin en des terreurs qui lui donnent la mort: *Digitus quasi manus hominis scribentis. Tunc facies regis commutata est et cogitationes ejus conturbabat eum*. Cet effroi qui est ordinaire aux pécheurs en quelque part et en quelques divertissements qu'ils se trouvent, fait dire à saint Chrysostome: Le pécheur craint les ombres et croit voir partout des fantômes armés pour le faire mourir. Le sommeil n'est pas pour lui un repos, mais une agitation et des alarmes de guerre. *Pecator umbra tremiscit, neque ei suavis est somnus, sed formidine et terrore plenus*. Néron, après le meurtre de sa mère, souffre dans son cœur des alarmes si continues et si violentes que, quoique il en soit applaudi par les sénateurs, par les légions et par les peuples, néanmoins il proteste qu'il en avait toujours l'image qui lui reproche son crime et des furies armées qui le veulent venger et le faire mourir. Tibère n'a jamais de repos, son imagination lui présente incessamment des monstres et des démons, son esprit est rempli de pensées affligeantes qui lui font porter le visage d'un criminel et qui lui ôtent tous les plaisirs de la vie.

Théodoric, après avoir fait mourir Symmachus croit être toujours poursuivi de son ombre. On sert un jour à sa table la hure d'un grand poisson, son imagination lui fait croire que c'est la tête de cet innocent qu'il a fait mourir; il se lève de table saisi d'une frayeur que les courtisans ne purent jamais apaiser et qui le suivait en quelque part qu'il allât.

Saint Augustin dit que l'état où la mauvaise conscience réduit le pécheur est le plus misérable qu'on puisse imaginer, parce qu'il porte toujours son bourreau; et, quoiqu'il ne paraisse rien au dehors sur son visage qui fasse connaître le trouble de son cœur, néanmoins il y est continu, et il ne saurait trouver le moyen de l'apaiser. Quand un homme de bien est affligé, il a recours à Dieu, il lui demande ses assistances par la prière, et en même temps il est consolé: *Ad Dominum cum tribulaber clamavi, et exaudivit me*. Dieu même quelquefois, comme dit David, dilate son cœur par l'abondance de ses consolations: *In tribulatione dilatasti mihi*. Lorsqu'il a une mauvaise femme qui lui est insupportable par sa mauvaise hu-

meur, par ses plaintes, par ses cris et quelquefois par les injures dont elle le charge, comme il sait que la raison est inutile pour la faire taire et que l'autorité dont le mari pourrait se servir l'irrite davantage, il ne trouve pas de moyen plus propre et plus prompt pour se délivrer de ce démon domestique que de la quitter et de la laisser crier à pleine tête ; lorsqu'un homme est dans une maison que le vent, que la fumée, que quelque mauvaise odeur rendent inhabitable, il en sort et va ailleurs ; lorsque le tumulte des villes et l'embarras des affaires lui font peine, il va aux champs ou se donne quelque divertissement ; mais où ira ce méchant homme pour se délivrer des tourments que lui fait souffrir sa mauvaise conscience, de la vue et de la présence de son bourreau, puisqu'il le trouve et qu'il le porte lui-même en quelque lieu qu'il aille ?

Ce serait peu, chrétiens, et le malheur d'un méchant homme ne serait pas extrême de trouver son bourreau en quelque part qu'il aille et quelque divertissement qu'il prenne ; mais je le trouve la plus malheureuse des créatures, parce que c'est lui qui le fait naître, lui met le couteau, le feu et les autres instruments de supplices entre les mains pour le tourmenter. Saint Chrysostome, sur ces paroles du Psalmiste : *Concepit dolorem et peperit iniquitatem* : le pécheur a conçu la douleur et enfanté l'iniquité, dit que le pécheur enfante son péché d'une façon contraire aux enfantelements des femmes. Elles souffrent de violentes douleurs qui sont l'exécution de l'arrêt que Dieu a prononcé contre elles, et un exemple dont la sainte Ecriture se sert pour nous exprimer des peines rigoureuses. Néanmoins cette femme qu'on a entendue crier, se plaindre de sa fécondité et réduite presque à l'agonie, se réjouit lorsqu'elle est délivrée, qu'elle voit un enfant qui est la bénédiction et l'espérance de sa postérité ; mais les pécheurs enfantent le péché avec plaisir. Les prophètes nous les représentent la joie dans le cœur, les ris et la satisfaction sur le visage, et enfin tenant dans leurs mains des instruments de musique et de danse ; mais après qu'ils ont enfanté ce monstre, ils souffrent les douleurs qu'ils n'ont pas ressenties dans leurs enfantelements. Ils voient cette infâme production qui leur fait horreur ; ils sentent qu'elle leur déchire le cœur et qu'ils ne peuvent pas s'en défendre ; qu'elle ne leur donne jamais de repos, et que s'ils ont témoigné quelque satisfaction au dehors, elle est semblable à celle d'un voyageur qui marche la nuit. Saint Augustin, sur ces paroles : *Nocte canticum ejus*, dit qu'il en est d'un pécheur qui témoigne quelque satisfaction dans son péché comme d'un voyageur qui est surpris par la nuit dans une forêt. Il craint que les bêtes féroces ne le dévorent, que quelque serpent vénéneux ne viennent le piquer ; il appréhende que les voleurs ne lui ôte la vie. Mille spectres se présentent devant ses yeux, et, quoiqu'il soit dans l'obscurité, néanmoins son imagination lui fait voir des monstres

et des fantômes. Si dans cet état le vent secoue quelque branche, si quelque feuille se détache, si quelque belette ou quelque lapin se remue et fait quelque peu de bruit, il se croit attaqué par quelque ours ou par quelque loup. Néanmoins, dans cet état, pour charmer son ennui, pour dissiper sa crainte, il chante, et tandis que son cœur est glacé de crainte, il témoigne quelque satisfaction par son chant. Il en est ainsi du pécheur dans la nuit de son péché : il craint une mort soudaine, les jugements de Dieu qui doivent la suivre, les feux éternels qui seront les châtimens de ses vices. Il entend les soupirs de l'orphelin et de la veuve, qu'il a dépouillés, les malédictions qu'on jette sur lui ; tous ces objets lui donnent une crainte mortelle ; néanmoins pour la dissiper il chante, il se réjouit, mais ses ris ne passent pas les lèvres, tous ses plaisirs s'arrêtent sur son visage et il n'est satisfait qu'en apparence ; mais en vérité son cœur est déchiré par mille vipères : *Nocte canticum ejus*.

Où bien il en est des satisfactions des pécheurs comme de celles d'un homme accablé de dettes. Saint Ambroise dit qu'on voit des hommes qui, se voyant pressés par des créanciers et dans l'impuissance de les satisfaire, craignant ou la prison ou une générale distribution de leurs biens et une déroute de toutes leurs affaires, font de grandes dépenses, pour témoigner que leurs affaires sont en bon état et qu'il n'y a rien à craindre. Ils sont alors mieux vêtus, ils paraissent en de grandes dépenses qui consomment ce qui leur restait de bien. Tout le monde les admire de les voir si bien relevés, lorsqu'on les croyait abattus ; mais cependant qu'ils fascinent les yeux par cette fausse apparence, ils sont dans des appréhensions mortelles, et ressentent parmi ces marques de joie toutes les incommodes de la misère où ils vont tomber irréparablement. Il en est ainsi d'une mauvaise conscience. Regardez ce pécheur, vous ne voyez rien de plus satisfait que lui ; il est dans tous les plaisirs des sens, il reçoit de l'honneur et des applaudissemens, on envie sa bonne fortune, parce qu'on le croit le plus heureux des hommes ; mais, dans son intérieur, il souffre des convulsions et ressent des amertumes qui le rendent insensible, et qui détrempent dans une mer de fiel et d'absinthe tous ses contentemens.

Le prophète Isaïe nous fait connaître les tourmens des pécheurs par une similitude bien propre et qui les explique fort bien. Il dit que Dieu les met en la possession d'un hérisson : *Et ponam eam in possessionem ericii*, parce que comme cet animal est hérissé de pointes et que, lorsqu'il se roule, il n'est pas possible de le prendre qu'on n'en soit piqué, il en est ainsi d'une mauvaise conscience ; elle a dans son sein un hérisson qui la pique incessamment. Dans les festins, dans le lit, dans les divertissemens, enfin de quelque côté qu'on se tourne et quelque posture qu'on prenne, on en est toujours piqué.

Photius raconte, dans sa Bibliothèque, qu'il y a des peuples si malheureux, qu'il naît dans leurs corps de petits vermisseaux, qui y demeurent attachés, qui les rongent et les dévorent sans leur donner un moment de repos. Chrétiens, ces peuples sont l'image d'une mauvaise conscience : elle a toujours ce héraisson qui la pique sans relâche et sans remède. Que celui qui en a une semblable se divertisse tant qu'il voudra, que la musique flatte son oreille, les bonnes viandes son goût, qu'il voie la prospérité de sa maison et le bon succès de ses affaires ; toutes ces choses, qui feraient la satisfaction d'un homme sage, ne sauraient lui donner un moment de plaisir.

Disons encore, car il est très-véritable, qu'une mauvaise conscience est une mort qui se continue toujours, puisqu'elle rend l'homme insensible à tous les plaisirs de la vie, et qu'elle lui fait souffrir à tous les moments les agonies de la mort sans lui en donner le repos ; elle est même quelque chose de pire que la mort, car ceux qui en souffrent les convulsions la demandent ou se la donnent quelquefois pour en être délivrés. Jonas l'a éprouvé, il sentait les piqures de ce héraisson, il en était déchiré, et il les trouva si insupportables, qu'il demanda, pour en être délivré, qu'on le jetât dans la mer et qu'on le fît mourir.

Judas, après avoir trahi son maître et l'avoir mis entre les mains de ses plus grands ennemis, ressent de si horribles convulsions de sa conscience, que, pour les finir, il veut se donner la mort ; s'il eût eu un couteau, il se le fût enfoncé dans le sein ; s'il eût trouvé une rivière, il se fût jeté dedans ; s'il eût rencontré un précipice, il y eût cherché la mort : enfin, ne trouvant ni repos, ni moyen de se le procurer par une voie ordinaire ou par quelque main étrangère, il voit un arbre, détache sa ceinture, se la met au cou, et se pend misérablement pour finir le supplice de sa mauvaise conscience.

Saint Paul, parlant de soi-même et de tous les fidèles qui souffraient les persécutions, dit à Dieu : *Propter te mortificamur tota die, facti sumus sicut oves occisionis* : Nous sommes mortifiés tous les jours, et rendus semblables à des brebis qu'on fait mourir. Autre part, il dit aux Corinthiens : *Quotidie morimur* : Nous mourons tous les jours. Les méchants peuvent dire la même chose, mais en un sens bien contraire, car il est vrai que leur conscience leur fait souffrir mille morts. Tibère l'avait éprouvé lorsqu'il disait : *Di me me perdant, quem quotidie perire sentio* : Que les Dieux m'achèvent promptement, qu'ils me soient au plus tôt du monde, puisque je me sens mourir à tous moments. Philon rapporte que le président Flaccus, qui avait persécuté cruellement les Juifs dans Alexandrie, ayant été châtié de Dieu et étant tombé dans la disgrâce de l'empereur, disait dans ses plaintes : *Horum facinorum pœnæ me manent, jam in horas præmior, multas sustinens mortes ante ultimam* : Enfin je souffre le châtiment de mes crimes,

je meurs à toutes les heures et endure plusieurs morts avant la dernière. C'est, chrétiens, ce que peuvent dire ceux qui sont tourmentés par les remords de leur conscience. Elle les fait mourir à tous les moments ; ils n'ont ni plaisir ni repos dans le monde, ce qui devrait leur plaire les afflige, les mêmes choses où ils croient trouver leurs satisfactions font leurs inquiétudes, et ce qu'ils prennent pour rendre leur vie délicieuse, fait leur tourment et leur rage.

Enfin, disons que cette mauvaise conscience n'est pas seulement une mort, mais un enfer ; car si dans l'enfer il y a un ver qui ronge les damnés, qui est une rage et un désespoir de se voir malheureux pour jamais, ayant eu mille moyens pour l'éviter et pour se procurer un bonheur éternel, nous pouvons dire que les méchants ont un ver dans la conscience, qui les ronge incessamment : *Vermis eorum non moritur* : Leur ver, dit le Sauveur du monde ne mourra pas. Et saint Bernard, expliquant la nature et la cruauté de ce ver : *Vermis non cessat rodere conscientiam et esca pastus inconsumptibili perpetuat vitam* : Ce ver, dit-il, ne cesse de ronger la conscience, et se nourrissant d'une viande qu'il ne saurait consumer, il perpétue la vie qu'il rend malheureuse. Voilà, chrétiens, ce que la sainte Ecriture et les saints nous disent, et ce que les méchants souffrent des remords et des piqures de leur mauvaise conscience. Mais voici brièvement ce que la raison nous en apprend.

TROISIÈME POINT.

Dieu, qui est le principe et la fin de l'homme, lui a donné deux mouvements qui le conduisent à lui comme à son principe. Il a mis dans son entendement une lumière naturelle, qui est comme la semence de toutes les sciences et l'aurore de toutes les connaissances qu'il peut acquérir par l'étude : mais parce que l'homme n'a pas été créé pour la seule contemplation, et qu'il ne lui suffit pas, pour être parfait, de savoir beaucoup de choses, Dieu lui a donné des lumières pour savoir ce qu'il doit faire et pour se conduire dans les actions qui font sa perfection et qui lui peuvent acquérir la béatitude ; et c'est ce que nous appelons conscience, ainsi que nous avons dit une autre fois. Comme Dieu est le principe, il est aussi la fin de l'homme et le centre de son bonheur. Or, pour s'y porter et en jouir, Dieu a mis dans son cœur l'amour et les autres mouvements qui en font la recherche ; mais lorsqu'il commet un péché mortel, la concupiscence s'efforce d'éteindre ces lumières, qui lui servaient pour connaître les choses qu'il devait faire, et lui en présente d'autres qui sont prises de l'intérêt et qui n'éclairent que pour le plaisir ; elle veut le détacher de son principe pour se faire suivre. Si bien, chrétiens, que voilà un homme tirailé par deux mouvements contraires ; l'un le pousse en haut, l'autre le tire en bas ; l'un l'appelle à droite et l'autre le jette à la gauche. Il en est de lui comme d'un vaisseau qui serait poussé par des vents contraires et d'un

même force ; l'un le veut faire avancer, l'autre le recule ; dans cet état, ne pouvant ni vaincre ni être surmonté, ni aller ni venir, il serait contraint de périr. Chrétiens, il en est ainsi d'un méchant homme, sa conscience est une mer, où des vents contraires soufflent : ils le tirent sans cesse et lui font faire naufrage de son repos en ce monde et de son salut en l'autre.

Comme Dieu est le principe, il est aussi la fin de l'homme. Il veut le joindre par un mouvement naturel, mais bien plus par celui de la grâce, car il espère trouver en lui son repos, et tous les autres biens qui font sa perfection et sa béatitude. Mais le péché l'éloigne de cette fin et la détruit autant qu'il peut ; il lui en propose une autre qui lui est contraire : se voyant trompé dans ses recherches, ou engagé à des objets qui ne sont pas sa légitime fin, il n'a jamais ni repos ni satisfaction, quelque chose qu'il fasse et quelque plaisir qu'il prenne. Chrétiens, nous avons les images de cette vérité dans la nature et dans nos corps. Nous voyons qu'une aiguille qui est frottée de l'aimant se tourne de tous côtés et n'a jamais de repos qu'elle ne regarde son pôle ; lorsque dans nos corps un os est déboîté de sa place naturelle, nous souffrons des douleurs qu'on ne peut jamais apaiser qu'il ne soit remis en son lieu : il en est de même de notre cœur, il n'aura jamais de repos, tandis qu'il sera hors de Dieu. *Fecisti nos, Domine, ad te; et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Seigneur, dit saint Augustin, vous nous avez faits pour vous, vous êtes l'auteur et l'objet de notre béatitude, le centre où tous nos desirs se portent, et notre cœur sera toujours dans des inquiétudes qui lui feront souffrir tous les supplices des criminels et toutes les peines des damnés jusqu'à ce qu'il soit arrivé et uni avec vous. Dieu nous en préserve et nous donne sa grâce que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, etc.

SERMON LXI.

DE LA PRESOMPTION.

Si filii Abrahæ estis, opera Abrahæ facite.

Si vous êtes fils d'Abraham, faites les œuvres d'Abraham. (Joan., ch. VIII.)

Le chrétien doit être un enfant de lumière, non-seulement parce qu'il a reçu le baptême qui est appelé un sacrement de lumière, à cause qu'il nous retire des ténèbres du péché, pour nous mettre dans le jour de la grâce, ou bien encore parce qu'il se nourrit du saint sacrement de l'autel, qui est appelé *font lucis*, une fontaine de lumière, et qu'il reçoit des grâces qui sont des flambeaux qui nous éclairent pour nous conduire dans la gloire, qui est le midi de l'Époux : mais il doit être appelé un enfant de lumière, parce qu'il croit des mystères et pratique des vertus qui demandent beaucoup d'application pour en faire l'estime qu'il doit et marcher dans le milieu où consiste leur perfection.

La tempérance se doit éloigner également de l'excès, qui fait la dissolution et du défaut qui fait l'extrême nécessité. La sainte Écriture nous avertit de n'être pas trop justes, de peur que nous ne tombions dans l'excès qui fait un juge inhumain. Quoique la foi soit une vertu théologale, c'est-à-dire qu'elle ait Dieu pour objet, néanmoins elle est entre deux termes qu'elle doit éviter également, qui sont la superstition et l'infidélité. L'espérance qui est de même nature doit éviter le désespoir où la vue de nos péchés et les rigueurs de la justice de Dieu pourraient nous précipiter : elle doit éviter aussi cette présomption qui nous fait espérer un pardon sans pénitence, une gloire sans travail. Les Juifs se disaient être enfants d'Abraham, et croyaient, par une présomption criminelle, que l'honneur d'être sortis d'un Père si haut, et d'une race si illustre, devait les sauver. Le Sauveur les désabuse et leur dit : Si vous êtes enfants d'Abraham, faites les œuvres de celui que vous dites être votre père. Je dis la même chose aux chrétiens, que s'ils sont enfants de Jésus-Christ, ils en imitent les œuvres et qu'ils se préservent de tomber dans cette présomption, dont je vous ferai voir les dangers après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la Vierge à laquelle nous dirons : *Ave, Maria.*

Avant de parler de la présomption, c'est-à-dire, de cette fausse espérance de quelques chrétiens, qui se promettent de faire leur salut et d'obtenir le paradis sans faire les actions qui le méritent, il faut savoir qu'il y en a de deux sortes. La première est celle des hérétiques et l'autre se trouve dans les mauvais chrétiens. Celles des hérétiques est de deux sortes.

L'une est celle des pélagiens et l'autre celle de Luther, de Calvin et des autres hérétiques de ce temps. Les Pélagiens étaient si orgueilleux qu'ils croyaient mériter la grâce, et obtenir la gloire par les efforts de leur nature. Comme ils ne voulaient pas connaître ni le péché du premier homme, ni les faiblesses qu'il a mises dans notre nature, ni le mérite et la nécessité que nous avons de la grâce de Jésus-Christ, ils se disaient être les auteurs de leur salut, parce qu'ils croyaient trouver dans le bon usage de leur franc arbitre tout ce qui est nécessaire pour le mériter. Ces hérétiques ont été condamnés par divers conciles, et le sont toujours par la sainte Écriture et par la bonne raison, qui ne connaît pas de mérite dans les hommes, que celui que la grâce de Jésus-Christ y met, et qui nous assure que nous ne pouvons avoir une bonne pensée, ni proférer un mot qui la rende sensible, que par la grâce de Dieu.

Les hérétiques de notre temps se sont jetés en une autre extrémité et font le sujet de leurs erreurs des sentiments opposés entièrement à ceux-là ; car ils disent que les mérites du Fils de Dieu sont les nôtres, qu'ils nous obtiennent le paradis sans travail et sans notre coopération, que pour être

sauvé il ne faut que croire que nous le serons infailliblement ; et, par une présomption d'hérétique, il y en a quelques-uns parmi eux, qui disent que nous sommes aussi assurés de notre salut que la sainte Vierge, et que chaque chrétien doit se flatter et dire qu'il appartient à Jésus-Christ, qu'il en est un membre, que son salut est fait et qu'il ne doit rien craindre, quelques péchés qu'il commette, ou quelque négligence qu'il apporte pour travailler à son bonheur. Ces hérétiques sont obligés de tenir ce langage ; car étant ennemis des bonnes œuvres, dont ils jugent tous les hommes incapables, et s'étant donné la liberté de commettre toutes sortes de crimes, ils seraient des fous s'ils ne s'appuyaient pas sur ce frêle roseau, et ne se couvriraient de ce sac mouillé.

Les mauvais chrétiens marchent par un chemin opposé à celui-là et ont des sentiments contraires en quelque façon à ceux de ces hérétiques. Ils disent contre les pélagiens, que la grâce de Dieu nous est absolument nécessaire pour faire de bonnes œuvres qui méritent récompense, que nous avons besoin du bras de Dieu pour appuyer notre faiblesse, qu'il faut que le secours du Ciel nous y élève et que nous ne pouvons rien faire d'agréable à Dieu, ni de profitable pour nous, si nous n'avons cet aide surnaturel. Ils condamnent aussi les hérétiques de ce temps ; car ils disent que les bonnes œuvres sont nécessaires pour le salut, ils louent les saints qui les ont faites, estiment les gens de bien qui s'y emploient, ont de la vénération pour les religieux qui y sont toujours occupés ; mais ils espèrent que Dieu leur fera miséricorde, que sa bonté les recevra dans son paradis, quoiqu'ils n'aient pas fait les œuvres qui le puissent mériter ; que ce père aime si fort ses enfants, qu'il les reçoit en quelque état et en quelque temps qu'ils se présentent à lui ; et pour se fortifier dans ces mauvais sentiments, ils ont accoutumé d'apporter l'exemple de l'enfant prodigue qui est reçu de son père, remis dans ses bonnes grâces et rétabli dans tous ses honneurs après avoir fait toutes les mauvaises actions qui l'en rendaient indigne. Ils se servent encore de l'exemple du mauvais larron, qui obtint le paradis pour un *peccavi*, après avoir passé toute sa vie dans des brigandages. Ils allèguent encore ces beaux passages qui sont dans le prophète Ezéchiel où Dieu promet au pécheur de le recevoir, soit au milieu ou à la fin de sa vie, lorsqu'il témoignera du déplaisir de l'avoir offensé : qu'il est cet époux qui promet de recevoir son épouse infidèle, quoiqu'elle ne vienne à lui qu'après qu'elle a trouvé fermés les chemins par où elle allait à ses débauches et ceux qui les entretenaient en disposition de ne le faire plus et de ne la plus secourir ; enfin, qu'il est de la bonté de ce père, de la magnificence de ce roi, de la générosité de ce conquérant de donner son héritage à ses enfants et de faire des largesses à tous ceux qui les demandent et qui publieront sa gloire ; et qu'ainsi ils ne doivent pas se mettre en peine

de faire des bonnes œuvres, de quitter les plaisirs du monde qui peuvent être suivis de ceux du paradis, et qu'enfin sans se priver des satisfactions que les divertissements que la compagnie des amis, que le jeu, que la bonne chère donnent, sans être cruels à eux-mêmes par des pénitences qui sont le martyre du corps, et par des craintes qui abattent et qui géhennent les esprits ils espèrent d'obtenir de la miséricorde de Dieu le pardon de leurs péchés et la gloire du paradis. Voilà le langage des libertins et des mauvais chrétiens : voilà les faibles appuis de leur espérance et les douces illusions dont ils se trompent. Donnons, s'il se peut, du jugement à ces fous, détrompons ces pauvres abusés, ouvrons les yeux à ces aveugles et faisons leur voir que cette présomption est injurieuse à Dieu, qu'elle leur est très-dommageable, et très-avantageuse au démon, qui désire et qui travaille à leur perte. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis, chrétiens, que cette présomption de se sauver sans faire les œuvres qui nous en donnent les assurances, est très-injurieuse à Dieu. Saint Thomas en reconnaissait de quatre espèces, et la considère en quatre façons qui toutes offensent Dieu grièvement, quoique ce ne soit pas en même façon ni en même degré. Les premiers de ces présomptueux sont ceux qui espèrent un secours de Dieu pour faire le mal qu'il défend, qu'il châtie et qui lui déplaît. Cet homme, qui veut se venger de son ennemi, espère de Dieu la force et l'adresse pour cela ; il l'appelle en duel, il se porte sur le pré, et croit que Dieu le rendra victorieux et qu'il se défera de son ennemi ; cet autre espère que Dieu lui donnera des richesses et la santé pour paraître parmi ses semblables, et passer sa vie dans les plaisirs de bête qui en font la félicité. Ceux-là offensent la sainteté de Dieu, puisqu'ils le rendent complice de leurs mauvaises actions, en ce qu'il leur baille le temps et les autres moyens pour les exécuter. Ils l'offensent en sa justice, puisqu'il ne pourrait pas châtier justement des péchés dont il est la cause par le secours qu'il leur fournit pour les commettre : enfin ils l'offensent en sa sagesse, puisqu'ils se servent de mauvais moyens pour arriver à une bonne fin.

Les seconds présomptueux sont ceux qui espèrent d'obtenir le pardon de leurs péchés sans pénitence, l'amitié de Dieu sans l'observance de ses commandements, et le paradis sans mérites et sans bonnes œuvres. Cette présomption est opposée et détruit autant qu'elle peut l'espérance chrétienne qui est une vertu théologale, laquelle nous fait espérer que la bonté de Dieu et les bonnes œuvres que nous faisons par sa grâce nous obtiendront sa gloire.

Les troisièmes présomptueux sont ceux, qui de la patience de Dieu qui les attend, de la bonté qui les appelle, de la miséricorde qui leur a pardonné plusieurs fois leurs péchés, prennent sujet de continuer à l'offenser. Ceux-là se font un trésor de colère et un en-

tassement de crimes d'une patience qui les devrait inviter à faire pénitence, comme dit saint Paul : *Ignoras quoniam benignitas Dei ad poenitentiam te adducit?*

Enfin les derniers sont ceux qui se portent avec négligence aux actions de piété, qui espèrent toujours avoir assez de temps pour s'y occuper, et qui se figurent qu'il ne faut pas perdre les fleurs de la jeunesse et les plaisirs qu'elle désire pour s'adonner à une pénitence mélancolique, et qui nous jette dans un chagrin qui nous rend insupportables à tous ceux qui nous approchent. Voilà les quatre sortes de présomption, qui sont toutes criminelles, quoique non pas également. Je m'attache à montrer la fausseté de la seconde et des deux autres qui la suivent, car elles sont plus ordinaires aux chrétiens.

Le Sage nous dit : Ne dites pas que la miséricorde de Dieu est grande, et que vous devez en espérer le pardon de vos péchés, quoique vous ne fassiez rien de votre côté pour le mériter; que l'affaire de votre salut est dans une assurance qui ne vous permet pas d'en douter : *Ne dicas : Misericordia Domini magna est ; et multitudinis peccatorum meorum miserebitur.* Ce langage, qui semble relever ses bontés, est injurieux à sa justice, qui accompagne le mépris ou la fausse confiance que nous avons en sa miséricorde d'une colère qui lui est proportionnée : *Misericordia et ira ab illo cito approximant.*

Comme Dieu est miséricordieux, aussi est-il juste. La sainte Ecriture lui donne ce nom, et lui en attribue les qualités, qui sont de punir les crimes et de récompenser les bonnes œuvres. C'est un juge juste, nous dit-elle, qui aime et qui exerce la justice : *Justus Dominus et justitias dilexit.* Il est juste, dit saint Thomas, parce qu'il ne peut rien faire qui ne soit conforme et convenable à sa sagesse et à sa bonté, et qui ne soit dans l'ordre et dans la proportion, qui fait ce que le prophète appelle beauté de la justice : *Pulchritudo justitiæ.* La justice de Dieu, dit Tertullien, *est plenitudo divinitatis exhibens Deum perfectum*, est la plénitude de la divinité, qui fait, à notre façon de concevoir et à l'égard des hommes, Dieu parfait : *Exhibens Deum perfectum.* Or, c'est un ordre établi par sa sagesse, que sa justice fait exécuter, que pour avoir de la récompense il faut faire les actions qui la méritent, et pour lesquelles elle est promise : comme aussi pour être châtié, il faut être criminel. Puis donc que notre salut, qui a pour terme la jouissance de Dieu, et pour moyen la passion et les mérites de son Fils, est le plus grand bien que nous puissions recevoir, il est de la justice de Dieu de ne nous le donner qu'après que nous aurons exécuté les conditions sous lesquelles il nous est promis, qui sont les bonnes œuvres et la pratique de la pénitence, et partant tous ceux qui, par une présomption criminelle, se promettent de l'obtenir autrement, c'est-à-dire sans travail, sans peine et sans crainte, veulent faire Dieu injuste et contraire aux ordres que sa sagesse a établis.

Mais quand la sagesse de Dieu n'aurait

pas établi cet ordre, que nous devons travailler à notre salut, la condition où l'homme se trouve le lui devrait faire observer, car il a une raison qui fait la défense essentielle de son espèce et qui l'approche de la nature des anges : il a une volonté qui est toujours libre, les lumières de sa raison lui font connaître en quelle façon la grandeur de la béatitude que Dieu lui propose, et la justice des conditions qui nous la font mériter : sa volonté et ses autres puissances ont une liberté et toutes les autres dispositions pour agir avec la grâce de Dieu, qui ne nous manque jamais ; il doit donc travailler à son salut puisqu'il en a les moyens et les obligations. David nous exhorte à cela par ces paroles : Sacrifiez au Seigneur un sacrifice de justice, et espérez en lui : *Sacrificate sacrificium justitiæ et sperate in Domino (Psal. IV).* Faites de votre côté ce qui vous est commandé et que vous pouvez, et soyez persuadé que l'espérance que vous aurez en ses promesses sera immobile. Et lui-même racontant ses pratiques, dit qu'il a été comme un olivier fertile en la maison de Dieu : *Ego autem sicut oliva fructifera in domo Dei.* Et soudain après, il ajoute qu'il a espéré en la miséricorde de Dieu : *Speravi in misericordia Dei;* après que j'ai apporté le fruit des bonnes œuvres, que je n'ai manqué en aucune des choses que la qualité de serviteur de Dieu et celle de monarque demande de moi, j'ai espéré que Dieu m'accordera par sa miséricorde ce qu'il m'a promis et que je lui demande.

Saint Bonaventure dit qu'il y a des choses que Dieu fait tout seul, comme de créer : car la création, qui tire les êtres du néant, qui leur donne une existence qui est l'image de celle de Dieu, demande un pouvoir infini. Les anges ne peuvent pas créer une paille, et tout leur pouvoir demande un fond qui reçoive leur action, qui se termine à quelque changement ou en quelque embellissement qu'ils lui donnent. Il y a des choses que l'homme fait lui seul, qui sont les péchés ; car Dieu ne peut être ni auteur, ni moyen pour faire le péché : ce néant s'établit sans lui, comme dit saint Jean : *Sine ipso factum est nihil;* mais il y a une troisième chose que Dieu et l'homme doivent faire, qui est le salut ; Dieu y travaille comme cause première, par ses grâces, par ses sacrés mouvements, qui nous en donnent le désir et les moyens pour l'obtenir, et l'homme par le bon usage de son franc arbitre secouru de la grâce.

Les anges, qui sont les premiers et les plus beaux ouvrages de la main de Dieu, n'ont acquis la gloire qu'ils possèdent qu'en observant cette condition. Ils ont été créés en grâce, mais elle ne leur eût jamais acquis la gloire qu'ils possèdent, s'ils ne l'eussent mise en exercice et n'eussent produit cet acte d'adoration et de soumission à Dieu, qui la leur a fait mériter.

Il nous fait connaître cette coopération qu'il demande de nous, par beaucoup de figures. S'il veut mettre par terre les murailles de Jéricho, il commande qu'un certain

nombre de soldats, précédés des prêtres qui devaient sonner des trompettes, fassent sept fois le tour de la ville, et qu'à même temps ces murailles tomberont par terre. Pourquoi veut-il qu'on fasse des choses qui semblent ridicules et n'avoir nulle proportion avec la fin qu'il se proposait? ne pouvait-il pas, par un acte de sa volonté, abattre ces murailles, puisqu'il peut sans autre effort anéantir tout le monde? c'est, chrétiens, pour nous apprendre qu'il veut que nous travaillions avec lui, et que nos mérites soient les ouvrages de nos mains et de ses grâces. S'il veut donner la santé au roi Ezéchias, il lui envoie le prophète Isaïe qui applique sur la plaie qui lui devait causer la mort un emplâtre de figes. Quoi! ne pouvait-il pas lui donner la santé par sa parole, qui a pu donner la vie à des morts et qui est toute-puissante? Pourquoi cet emplâtre qui n'avait, comme disent les interprètes, aucune vertu pour opérer cette guérison? Il commande aussi à Naaman le lépreux de s'aller baigner dans le Jourdain pour le guérir de sa lèpre; c'est, chrétiens, pour nous apprendre la vérité que je vous prêche, que quoique Dieu puisse, par un acte de sa volonté, faire toutes ces merveilles, qu'il puisse guérir et prolonger la vie au roi Ezéchias et nettoyer Naaman de sa lèpre, qu'il puisse faire notre salut et nous donner sa gloire, parce qu'il en est le maître et qu'il a un pouvoir infini, néanmoins il veut que notre salut soit la production de notre travail et de ses grâces; il nous met ce talent en main pour nous enrichir, mais il nous commande, comme au serviteur de l'Evangile, que nous le mettions à la banque et que nous le fassions profiter, que nous travaillions à nous acquérir des mérites. Et c'est pour cette même raison, disent les docteurs, qu'il nous a fait un secret de notre prédestination qui n'est connue que de lui seul : *Deus cui soli cognitus est numerus electorum*; parce que si nous savions que nous devons être du nombre des prédestinés, que notre salut est dans l'assurance et qu'il n'y a rien à craindre, nous ne voudrions pas travailler pour acquérir un bien qui serait déjà à nous, et dont la possession nous serait assurée; mais il nous cache ce mystère pour nous tenir en crainte et nous obliger à travailler incessamment pour mériter un bonheur qui ne se donne qu'au travail, et qui en est la récompense aussi bien qu'un présent de Dieu. Concluons ce point par ces belles paroles de saint Grégoire le Grand : *De Dei creatoris clementia præsumere pelago justitiæ ejus exponi est*. Présumer de la clémence de Dieu, c'est-à-dire s'en promettre le salut sans y travailler infatigablement par la pratique des bonnes œuvres, c'est s'exposer aux fureurs de sa justice; car Dieu châtiéra rigoureusement ces fainéants. Il commande, dans son Evangile qu'on ôte à un serviteur oisieux le talent qu'on lui avait baillé : mais est-ce tout? non! chrétiens! car il le condamne à être jeté dans les ténèbres extérieures qui sont l'enfer. Il condamne à même peine celui qui voulait goûter les douceurs

du festin, mais qui n'avait pas porté sa robe nuptiale; pour nous apprendre que sa justice a des rigueurs épouvantables contre ces présomptueux d'une miséricorde qu'ils croient leur devoir pardonner, et d'une bonté dont ils attendent le paradis sans l'avoir mérité. Chrétiens, je sais que nous devons, et je vous exhorte à espérer en la miséricorde de Dieu; mais, néanmoins, que ce soit toujours avec cette modération de croire qu'elle ne fera jamais notre salut si nous ne travaillons avec elle. Je dirai davantage, pour vous donner cette crainte salutaire que vous devez avoir, que s'il est vrai que tous ceux qui sont en enfer y ont été condamnés par la justice de Dieu, il est encore vrai qu'ils s'y sont tous disposés par une folle présomption de la miséricorde de Dieu. Je l'appelle présomption, parce que la sagesse veut qu'on ajuste les moyens à la fin qu'on se propose et qu'on recherche : elle ordonne aussi que dans les choses douteuses, on prenne le parti le plus assuré, et où il y a moins d'apparence d'erreur; enfin, la sagesse veut qu'on ajoute foi aux personnes d'autorité, et qui ont de la probité et de la science. Suivant cela, qui est très-véritable, ne devons-nous pas, pour être sages et pour éviter le blâme et le châtimement des fous, en croire à Dieu qui nous proteste que nous n'aurons jamais la couronne sans la victoire, ni la victoire sans le combat; qu'il ne donne les récompenses qu'après le travail qui les a méritées, et, pour parler plus intelligiblement, qu'il ne nous donnera jamais son paradis, si nous ne faisons de bonnes œuvres pour le mériter. La sagesse veut aussi que nous proportionnions les moyens à la fin; celle de l'homme, c'est la béatitude éternelle : il faut donc que la pratique des vertus soit le chemin qui nous y conduise, et le moyen qui nous le fasse obtenir. Enfin, c'est le propre du sage de prendre ses assurances dans les choses douteuses; nous sommes incertains de notre salut, c'est une connaissance que Dieu seul s'est réservée; dans cette incertitude, nous devons, comme dit saint Pierre, *Salagere ut per bona opera certam nostram vocationem faciamus* (II Petr. I), employer tous nos efforts et travailler avec toute l'assiduité et l'application possible, pour faire de bonnes œuvres qui assurent notre salut. Mais allons au second point; et après avoir vu que cette présomption de la miséricorde de Dieu lui est injurieuse, faisons voir combien elle est dommageable à l'homme.

Je dis, chrétiens, que cette vaine et fausse espérance d'obtenir le paradis sans l'avoir mérité par de bonnes œuvres nous est extrêmement préjudiciable, parce qu'elle nous fait perdre la crainte qui est le fondement de notre salut, la vigilance qui en est le moyen et la persévérance qui en est le terme, et qui nous en donne la jouissance.

Que la crainte soit le fondement de notre salut, il n'en faut pas douter : *Timor*, dit Tertullien, *est fundamentum salutis, et præsumptio impedimentum timoris*. La crainte

est l'appui et le fondement de notre salut, et la présomption l'empêchement de la crainte. La sainte Ecriture appelle bienheureux ceux qui sont toujours possédés de cette crainte salutaire : *Beatus homo qui semper est pavidus*. Et saint Paul nous commande d'opérer notre salut avec crainte, c'est-à-dire que parmi tant d'accidents qui peuvent nous le faire perdre nous soyons toujours dans une sainte défiance, que nous craignons le démon, qui ne travaille jour et nuit qu'à nous perdre : *Eversio hominis operatio ejus*; les tentations dont il nous attaque sont des coups qu'il porte contre nous pour nous abattre et pour nous ravir le salut. S'il nous promet des plaisirs, s'il nous persuade les vengeances, s'il nous rend sensibles au point d'honneur et nous fait désirer les élévations des dignités; s'il allume en nous le désir des richesses et des voluptés, ce n'est que pour nous ravir le salut. Il nous tend des pièges partout, et les plus beaux chemins, qui sont ceux de la piété et de la justice, sont, comme dit le prophète royal, remplis de lacets pour nous arrêter et pour nous prendre : *In via hac qua ambulabam absconderunt superbi laqueum mihi*; les démons, qui sont les premiers orgueilleux, m'ont tendu des pièges en tous les endroits, et je ne suis jamais en assurance. L'intempérance se trouve dans les aliments qui conservent la vie; l'avantage de se voir élevé dans les dignités fait naître l'orgueil; l'avarice est presque inséparable des richesses, la détraction des entretiens, et la vaine gloire se trouve et naît très-souvent de la piété : ne devons-nous pas la craindre?

La chute déplorable de tant de grands hommes ne nous doit-elle pas faire trembler? On a vu, dit saint Cyprien, des hommes qui, après avoir surmonté les tourments par leur patience et la nature par le pouvoir de faire des miracles qui en renversaient les lois, après s'être acquis de grands mérites par la pratique de toutes les bonnes œuvres, néanmoins après toutes ces choses, qui semblaient devoir leur donner des assurances infaillibles de leur salut, se sont perdus misérablement. David commet un adultère et un homicide, et cet homme que Dieu avait trouvé selon son cœur, qu'il avait élevé de l'état de pasteur à la dignité de roi, qui proteste de l'innocence de son cœur, de ses pensées, de ses desirs, qui avait un zèle pour la gloire de Dieu qui ne lui permettait pas de voir les ennemis de Dieu sans les poursuivre, ni les offenses qu'ils commettaient contre sa majesté, sans horreur, qui dit même que le zèle qu'il avait pour la gloire de Dieu qu'il voyait flétrir par les crimes des hommes le faisait transir et sécher; et néanmoins ce David, cet homme de prodiges, ce grand-père du Messie, tombe dans des péchés énormes qui le mettent en pouvoir du diable, le rendent ennemi de Dieu et lui font perdre tous ses mérites. Salomon, qui était le digne fils d'un si grand père, l'image et le grand-père du Messie, un sanctuaire de sagesse, néanmoins avec toutes ces prérogatives, qui l'ont élevé au-dessus

de tous les rois, et qui en ont fait le miracle des hommes, tombe dans l'idolâtrie, ne reconnaît plus le Dieu à qui il avait tant d'obligations, et dont il dit tant de merveilles, perd cette sagesse qui lui avait découvert les secrets de la nature et les merveilles de la grâce de Dieu, et devient le plus fou des hommes, comme il dit lui-même : *Stultissimus sane virorum*, parce qu'il adora les idoles qui, dans leur être moral, ne sont rien, comme dit saint Paul : *Idolum est nihil*. Dans la loi de grâce, Judas tombe de l'apostolat dans la trahison, quitte la compagnie du Fils de Dieu, pour se rendre le chef et le conducteur de meurtriers et de voleurs. Tertullien, Origène et Osius, qui ont été les plus grands hommes de leur siècle, les oracles de l'Eglise, les interprètes de ses mystères, les maîtres des fidèles et les colonnes de ses vérités, nous ont laissé dans le doute de leur salut, et après ces chutes qui ne tremblent et qui, comme dit saint Paul, n'a sujet d'opérer son salut avec crainte?

Mais ne regardons pas la perte de quelques particuliers, regardons l'incertitude du salut qui est commune à tous les hommes : *Nescit homo an amore vel odio dignus sit* : l'homme de quelque âge, de quelque condition qu'il puisse être, quelques bonnes œuvres qu'il ait faites, quelques mérites qu'il se soit acquis, quelque ferme, quelque établi qu'il se croie en la piété, ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine, c'est-à-dire qu'il ignore s'il est en la grâce de Dieu, ou s'il est son ennemi; s'il est un fils de géhenne ou de dilection; et après cela, qui ne tremblent, et qui ne s'efforcera de faire toutes les bonnes œuvres qui peuvent assurer son salut?

Salomon dit qu'il y a cette différence entre le sage et le fou, que le premier évite toutes les occasions de mal, s'occupe à toutes les bonnes œuvres, vit dans une défiance qui lui fait toujours craindre quelque surprise, et comme s'il marchait sur la glace ou au bord des précipices, il choisit, il mesure ses pas : *Sapiens timet et declinat a malo*; mais le fou passe tout à travers sans crainte, et même avec assurance, il entre, il habite dans des lieux contagieux, il passe au milieu des voleurs sans précaution et sans appréhension; il parle aux femmes, se rend idolâtre de leur beauté, leur fait et en reçoit des caresses, et confidit, et croit qu'il n'y a rien à craindre pour lui, c'est-à-dire qu'il peut porter le serpent dans son sein sans en être piqué; le feu dans ses mains et sur ses habits, sans en être brûlé; mais il se trouve trompé, et cette présomption qui lui a fait perdre la crainte, lui ravit son salut, car il tombe misérablement dans le mal qu'il n'a pas connu ou qu'il a méprisé.

Cette présomption nous fait perdre aussi la vigilance qui est le moyen de notre salut; il n'y a rien que le Fils de Dieu, et les saintes Ecritures nous recommandent si souvent et en termes plus pressants que de veiller. Veillez, nous dit le Sauveur, car vous ne savez ni l'heure ni la façon en laquelle votre maître doit arriver et vous surprendre. Et

en saint Marc il nous dit : *Videte, vigilate* : voyez, veillez, soyez attentifs à votre devoir, travaillez à faire de bonnes œuvres ; et afin qu'on ne crût pas que ce commandement qu'il leur fait de veiller, n'était que pour eux seuls, il ajoute : *Omnibus dico, vigilate*. Je fais ce commandement à tout le monde, parce que n'y ayant personne qui n'ait un salut à faire, une âme à sauver, une gloire à acquérir, il faut donc que tous veillent pour éviter les surprises et les coups imprévus qui peuvent le leur faire perdre. Saint Paul recommande la même chose aux fidèles ; il veut que Timothée veille toujours sur soi-même et sur le troupeau dont Dieu lui avait donné la conduite : *Tu vero vigila, in omnibus labora*.

Après que le Fils de Dieu nous a fait le commandement de veiller, pour éviter les surprises du démon et de la mort, il nous fait voir les malheurs qui sont arrivés à ceux qui n'ont pas veillé. Il nous dit que les vierges folles, voyant que l'époux ne venait pas, se laissèrent gagner au sommeil, et lorsqu'elles en goûtaient la douceur, voilà l'époux qui arrive, mais ne se trouvant pas en état de le recevoir, la porte leur fut fermée et elles se virent privées des délices du banquet et de la réjouissance des noces. Autre part il nous représente des serviteurs qui, dans l'absence et dans l'attente de leur maître, s'étant endormis contre la défense qu'il leur en avait faite, furent chassés de son service et privés du loyer qu'il leur avait promis. Tous ces commandements de veiller, tous ces châtiments qu'ont soufferts ceux qui ne les ont pas observés, nous font connaître et doivent nous faire appréhender les maux où nous expose cette fausse présomption de notre salut, en nous faisant perdre la vigilance qui nous y fait travailler. Dieu, disent ces impies, n'est pas si rigoureux qu'on nous le représente, il n'exige pas de nous tout ce qu'on dit, et la mort n'est pas si prochaine qu'on nous fait croire ; pourquoi donc renoncer à tous les plaisirs de la vie, se rendre sauvage et cruel à soi-même, puisqu'un regret, qu'une larme apaise Dieu ; qu'on peut faire, sans peine et avec profit dans la vieillesse, toutes les bonnes œuvres qui nous sont commandées et qui nous font mériter le paradis ? Dans cette fausse assurance, ils font comme ces serviteurs de l'Evangile : ou ils s'endorment dans les plaisirs, ou ils s'abandonnent aux dissolutions et aux fureurs de l'ivrognerie. Ils dissipent les biens de leur maître, qu'ils devaient conserver ou augmenter, ils cherchent des querelles, ils font des procès et frappent leurs serviteurs ; enfin ils se laissent emporter à tous les excès de l'intempérance. Voilà, chrétiens, l'image au naturel de ces présomptueux, qui croient se sauver sans faire de bonnes œuvres et qui perdent la vigilance qui pouvait leur en donner le moyen.

Cette même présomption de se sauver sans mérites leur fait perdre la persévérance, qui, de toutes les vertus, est celle qui nous est plus nécessaire, car elle nous fait

recevoir la couronne que les autres vertus nous ont méritée ; c'est elle qui fait la différence entre les élus et les réprouvés : les uns et les autres peuvent avoir bien commencé, mais il n'y a que les saints et les prédestinés, qui, par leur persévérance, obtiennent la couronne de gloire. Il peut même arriver, et il s'est vu, que des personnes avaient très-mal commencé, mais parce qu'elles ont persévéré dans le bien, et que les dernières actions de leur vie ont été bonnes, elles ont reçu une récompense, que ceux qui avaient bien commencé ont perdue, parce qu'ils n'ont pas persévéré. Cela s'est vu en Judas qui avait eu de bons commencements, mais qui ne continua pas, et au contraire saint Paul commença fort mal, mais il finit très-bien. Or, chrétiens, la présomption de nous sauver sans mérites nous fait perdre cette persévérance, que nous avons dit être absolument nécessaire pour notre salut. On s'ennuie, on se lasse dans la pratique des bonnes œuvres dont on ne voit ni la fin ni la récompense. Pourquoi, disent ces présomptueux, se fatiguer dans des travaux inutiles, puisque nous sommes assurés des bontés de Dieu et des libéralités de son Fils, qui a satisfait pour nos péchés et qui ne s'est acquis des mérites que pour nous enrichir et nous rendre glorieux ? La pénitence que nous avons faite jusqu'à maintenant, nous a obtenu le pardon de nos péchés ; nous n'avons plus rien à expier ni à acquérir, et partant, nous pouvons nous donner toutes sortes de plaisirs, puisqu'il n'y a rien qui nous en empêche et qui nous le défende.

Le Sage condamne leur fausse présomption par ces paroles : *De propitiato peccato noli esse sine metu* Mon ami, quand vous auriez une science certaine que vos péchés vous sont pardonnés, que vous avez fait cette pénitence pleine que Dieu demande, et qui seule mérite le pardon de vos péchés, craignez toujours, puisque le pardon qui vous a été donné vous oblige à une plus grande fidélité et rendra plus énormes ceux que vous commettrez pendant le reste de votre vie. Outre que le souvenir de vos péchés, quoique pardonnés, reste toujours en Dieu, il verra dans l'éternité ces monstres que vous avez produits : il aura de l'horreur de ces attentats qui lui ont voulu ôter la vie, et peut-être vous sera-t-il moins libéral de ses grâces, après avoir vu le mépris et la profanation que vous en avez faite très-souvent. C'est pourquoi ne soyez pas sans crainte pour le péché qui vous a été pardonné, ne cessez jamais d'en faire une pénitence qui en soit un continu désaveu et une précaution pour n'y tomber jamais.

Le Sauveur du monde nous ôte cette fausse présomption par ces paroles qui nous exhortent à la persévérance : *Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus, quod debuimus facere, fecimus* (Luc. XII). Lorsque vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, lorsque vous vous serez acquittés de tous les devoirs de bons serviteurs, dites et ayez ce senti-

ment, que vous êtes inutiles et que vous n'avez rien fait qui égale vos obligations et qui puisse vous mériter de la récompense. Le pardon de vos péchés est une si grande grâce, la gloire que vous espérez, un si grand bien, les obligations que vous avez à Dieu, pour vous avoir créés et pour vous conserver son Fils qu'il vous a donné, pour être votre rachat et votre viande sont de si grandes faveurs, que vous ne pouvez rien faire qui leur soit proportionné et qui en soit le juste prix. Je veux que le premier moment de notre vie soit le premier de vos travaux et de vos mérites, je veux qu'elle soit aussi longue que l'ont été celles des premiers hommes, je dis qu'après tout cela, c'est-à-dire après tant de travaux et de bonnes œuvres, vous êtes des serviteurs inutiles, et n'avez rien fait qui puisse mériter le pardon de vos péchés et la gloire éternelle. Chrétiens, devons-nous nous arrêter dans un chemin qui n'a pas de terme? devons-nous cesser de travailler, puisqu'on nous propose une récompense infinie? Mais plutôt ne devons-nous pas être toujours dans l'action, et par une sainte précipitation et un empressément continu, ne devons-nous pas faire toutes les bonnes actions, tandis que nous en avons le loisir, et par une persévérance infatigable, ne sommes-nous pas obligés de chasser cette fausse présomption, qui, faisant notre malheur, est très-avantageuse au démon pour nous perdre comme nous allons voir?

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que cette malheureuse présomption qui nous fait croire que nous serons sauvés, et qui engourdit nos mains pour ne travailler pas à notre salut, que nous avons fait voir injurieuse à Dieu et très-préjudiciable à l'homme, est fort avantageuse au démon pour réussir dans le désir qu'il a de vous perdre. Oui, chrétiens, ce malin esprit avance moins ses desseins, et fait moins de conquêtes par la force et par la continuité de ses tentations, que par les dispositions qu'il trouve en nous, et par les moyens que nous lui présentons pour nous perdre dont le plus grand est cette folle présomption de notre salut, qui nous met dans une assurance qui lui donne tous les avantages pour son dessein.

Le prophète Isaïe lui fait tenir ce langage, pour exprimer les avantages que votre présomption lui donne, afin de nous perdre : *Invenit quasi nidum manus mea fortitudinem populorum, et sicut colliguntur ova quæ relicta sunt, sic universam terram ego congregabo.* Je prends sans peine, et me rends maître de tous les hommes que je trouve endormis, ou en assurance, comme le sont les poussins des oiseaux dans leurs nids, et parce que ces petits animaux pourraient crier quand ils se voient enlevés par quelque oiseau de rapine, il dit qu'il prend les hommes sans défense et sans émotion, comme on prend les œufs d'un nid, quand la femelle qui les couve n'y est pas. C'est ainsi, chrétiens, que le démon nous ravit le salut :

il trouve les hommes dans un nid de plaisir, où ils se reposent avec une assurance qui chasse de leur esprit la crainte de la mort et des jugements de Dieu. En cet état, ils ne pensent et ne travaillent que pour s'acquérir des richesses, monter aux charges, et donner toutes les satisfactions à leurs sens et à leur concupiscence, et alors le démon les prend comme de petits oiseaux qui ne peuvent se défendre et qui sont abandonnés de leur mère.

Chrétiens, écoutons et profitons du conseil que nous donne saint Paul : *Nolite dare locum diabolo* : Ne donnez pas d'entrée ni de lieu au diable, n'avancez pas ses desseins, et ne soyez pas d'intelligence avec lui pour votre perte. Il a assez de force et d'adresse pour vous perdre, sans qu'il faille que votre présomption lui en fournisse et les augmente. Mais que faut-il faire pour ne donner ni lieu ni avantage au diable pour nous tenter et nous perdre? Ce même apôtre nous l'apprend : *Qui furabatur jam non furetur ; magis autem laboret.* Que celui qui dérobaît, ne le fasse plus ; mais pour s'empêcher de dérober, et avoir de quoi vivre, qu'il travaille. J'en dis de même à tous ceux qui, par une fausse présomption, ouvrent la porte au diable, et lui donnent moyen de les tenter : *Nolite locum dare diabolo*, ne donnez pas des armes à votre ennemi, qui font tous les avantages qu'il a sur vous, ne vivez pas dans cette négligence, ou dans cette assurance de votre salut, dont il fait le sujet et le moyen de votre perte ; mais faites des œuvres qui le méritent et qui l'assurent.

Enfin, chrétiens, je finis ce discours qui vous a fait voir les malheurs de la présomption de notre salut, par ces paroles du même apôtre, et dont nous nous sommes servis une autre fois : *Cum timore et tremore vestram salutem operamini* ; opérez votre salut avec crainte et avec trémeur ; sachez que c'est un si grand bien, qu'il mérite tous les travaux de notre vie, quand elle serait beaucoup plus longue qu'elle n'est. C'est un bien infini qui demanderait de vous des travaux qui n'eussent pas de bornes, ni en leur mérite ni en leur continuité. C'est pourquoi il faut toujours travailler et employer une vie qui est très-courte pour acquérir un bien qui n'a point de mesure.

Nous devons encore opérer notre salut avec crainte, puisqu'il vous peut être ôté. Les démons sont des voleurs qui cherchent à nous le ravir, ils ne dorment jamais, et ne donnent point de repos à leur malice, comme dit Tertullien. Elle est toujours aux aguets pour nous surprendre. Ils aiment, comme dit un prophète, et font leur plus délicate nourriture de ces morceaux choisis ; leurs richesses, leur joie de la perte des hommes. Les exemples que nous avons rapportés, et que nous voyons arriver tous les jours, doivent faire notre crainte, s'ils ne peuvent pas faire notre instruction et notre vigilance ; et partant, nous devons opérer notre salut avec crainte, et nous employer à toutes les bonnes œuvres qui peuvent l'assurer.

Nous devons opérer notre salut avec crainte, et chasser cette folle présomption de nous sauver sans mérites, parce qu'elle est un péché contre le Saint-Esprit, qui ne trouve point de pardon ni en ce monde ni en l'autre, d'autant qu'il s'oppose à la bonté qui est la source du pardon de nos péchés. Cette présomption, qui est un péché très-énorme, est aujourd'hui fort commune, et il ne se trouve presque personne qui s'en croie coupable, et qui s'en accuse en confession.

Enfin, disons que nous devons détester cette présomption et opérer notre salut, parce que lorsqu'on l'aura perdu, et que ces présomptueux souffriront des peines éternelles, alors, mais trop tard, connaissant qu'ils se sont appuyés sur de frères roseaux, qu'ils se sont eux-mêmes trompés, ils diront avec ces impies chez le prophète : *Mendaces fuerunt colles*. Ces collines, c'est-à-dire cette vaine espérance d'une miséricorde qui ne se lasse jamais de nous attendre, et de nous pardonner, d'une bonté infinie que nous croyions nous devoir donner le paradis sans travail et sans mérites, ont été trompeuses, et nous souffrirons pendant l'éternité des maux que nous pouvions éviter par un travail, qui est toujours court, puisqu'il ne pouvait être continué que pendant la vie, dont la plus longue ne dure que bien peu de temps, eu égard à la récompense qui nous était promise. Chrétiens, pensons sérieusement à cette vérité, évitons cette présomption que nous avons fait voir injurieuse à la bonté et à la justice de Dieu, préjudiciable à l'homme, puisqu'elle lui ôte la crainte, la vigilance et la persévérance, qui sont les moyens de son salut; et enfin, avantageuse au démon : et nous obtiendrons par nos bonnes œuvres, avec la grâce de Dieu, sa gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXII.

CONTRE LE JEU.

Quid hic statis tota die otiosi?

Que faites-vous là tout le jour dans l'oisiveté? Que n'allez-vous travailler? (S. Matth., ch. XX.)

Si nous demandons à cette troupe de joueurs, que nous voyons occupés à se gagner de l'argent les uns aux autres : Que faites-vous tout le jour dans l'oisiveté? Que n'allez-vous travailler? ils vous diront qu'ils sont dans un travail qui les fait suer; qui leur ôte les attentions de toutes les autres choses, qui leur fait passer les heures plus vite que les moments, et qu'ils s'oublient d'eux-mêmes dans cet exercice. Néanmoins nous pouvons assurer que leur travail est une oisiveté dangereuse, qu'ils perdent le temps avec l'argent du jeu, et que ce malheureux exercice qui les appauvrit les rend criminels devant Dieu. Chrétiens, le mal est commun, l'abus ordinaire, le jeu est aujourd'hui le plus familier emploi que les hommes et les femmes se donnent. On l'appelle un divertissement, et une récréation, et il pourrait l'être s'il était pris avec les modérations

que la raison et la piété y doivent apporter; mais les hommes s'y attachant avec des ardeurs qui leur font oublier toutes leurs autres affaires, qui les rendent pauvres et qui ruinent leurs familles; nous pouvons dire que tous les joueurs, et singulièrement ceux qui jouent à des jeux de hasard, sont de ces oiseux dont parle Sénèque, qui font le mal : *Malum agentes*. Ce mal, comme j'ai déjà dit, est si commun et si dommageable, qu'il doit obliger tous les prédicateurs à le faire connaître, et à en éloigner leurs auditeurs; c'est aussi ce que je prétends faire aujourd'hui. Je voudrais de tout mon cœur que ces joueurs eussent quitté leur jeu, pour donner une heure à cette prédication, où je leur en ferais voir la malice et les dommages. Mais pour le faire avec succès j'ai besoin du secours du Saint-Esprit, que je lui demanderai par les intercessions de la sainte Vierge à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

L'homme est composé de deux parties différentes, qui sont l'âme et le corps, qui demandent pour leur conservation et pour l'entretien de leurs forces, le repos et le travail. Le corps perd sa vigueur et se remplit de mauvaises humeurs dans une longue oisiveté; l'esprit se relâche, s'étourdit, s'hébéte, lorsqu'il n'est pas occupé aux actions qui lui sont propres, et c'est de là que nous voyons tant de jeunes gens, qui perdent par la fainéantise toutes les bonnes dispositions que la nature leur avait données pour faire de grandes choses et se rendre fort utiles à la société des hommes et à leurs familles. Comme l'oisiveté est l'écueil et le tombeau, en quelque façon, des deux parties dont nous sommes composés, un travail violent ou assidu, une application continue, leur est aussi très-dommageable. Le corps dont la vertu est fort bornée, et les forces bien modérées, ne peut pas s'occuper continuellement au travail qui le dissipe, et qui l'abat; c'est pourquoi Dieu avait ordonné dans l'Ancien Testament, que l'homme après avoir travaillé pendant six jours se reposât le septième; et pour montrer qu'il ne lui faisait pas seulement ce commandement pour lui donner le moyen de s'occuper aux devoirs de religion, mais que même il voulait que par cette trêve de travail il donnât à son corps le repos qui le délassât, et qui lui servît à réparer les forces qu'il avait consommées dans l'action, il commanda que le bœuf et l'âne se reposassent le septième jour, après qu'on les avait occupés pendant les autres six jours de la semaine.

L'esprit de l'homme, quoique immortel, a pourtant ses forces bornées, et parce qu'il fait la plupart de ses opérations par les organes des sens, qui sont matériels, de là vient qu'il les affaiblit par une application continue, et qu'il se trouve moins propre pour agir, quand il l'a fait pendant quelque temps avec assiduité. Cela se voit singulièrement aux opérations spéculatives, et de la contemplation, parce qu'alors l'âme s'élève au-dessus du corps, s'éloigne des choses qui lui sont proportionnées, dont elle reste plus fatiguée; si bien que, dans cet état, elle a besoin de

repos qui la remette dans sa première vigueur, qui fortifie les puissances qu'elle a affaiblies, et répare les esprits qu'elle a dissipés. Les saints l'ont jugé nécessaire, et l'ont pratiqué de la sorte. Saint Jean fut vu un jour se divertir avec un oiseau; et comme un cavalier qui le trouva dans ce divertissement en fut étonné, parce qu'il ne croyait pas cette occupation assez sérieuse pour un si grand saint, il lui en fit connaître la nécessité et l'innocence, en lui disant : Pourquoi ne tenez-vous pas toujours bandé l'arc que vous avez dans vos mains ? Cet homme lui répond : C'est pour l'avoir plus disposé lorsque je voudrai m'en servir, parce qu'une violence continue le rendrait lâche et inhabile à tirer lorsqu'il en serait besoin. Et moi, dit ce grand saint, j'en use de même, je ne tiens pas mon esprit toujours attaché aux choses sérieuses ou sublimes, je ne suis pas toujours dans une actuelle contemplation, parce que l'esprit humain ne saurait la souffrir, et qu'elle n'est propre qu'aux bienheureux, qui sont fortifiés par la lumière de la gloire, et dont les opérations, qui sont de voir et d'aimer Dieu, ne se font pas par les organes des sens. Cette réponse et cette pratique du grand saint Jean doit faire notre instruction et nous servir d'exemple, pour donner à notre esprit quelque petit divertissement. Mais il faut prendre garde à trois choses, et observer trois circonstances en cette rencontre : c'est qu'il faut que la récréation qu'on se donne soit honnête, qu'elle n'ait rien de sale, ni de contraire à l'honneur de notre prochain, qu'on se divertisse sans l'offenser, et sans se souiller. Secondement, il faut prendre garde que le divertissement ne soit pas une occupation, qui, au lieu de divertir l'esprit et de soulager le corps, l'attache, comme sont les jeux dont nous parlerons bientôt, qui obligent à une grande contention d'esprit, et même à une fatigue de corps. En troisième lieu, il faut prendre garde de ne se donner pas des divertissements messéants à la condition de la personne qui les prend, et que ce ne soit pas en un temps et en un lieu qui ne leur soit pas propre. Voilà les trois conditions que saint Thomas désire dans les divertissements, que les faiblesses de notre nature nous rendent nécessaires.

Mais par malheur les hommes n'observent pas ces modérations dans leurs divertissements, dont le plus ordinaire est le jeu des cartes, des dez, ou enfin tous les autres jeux qu'on appelle de hasard, qui nous sont très-préjudiciables; parce qu'on y perd, quelque bon succès qu'on y puisse avoir, les biens de nature, de fortune et de grâce. Voilà, chrétiens, ce que je veux vous montrer dans cette prédication, pour vous éloigner du jeu, comme d'un écueil où vous faites un naufrage général de toutes sortes de biens.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que vous êtes obligés d'éviter le jeu et singulièrement celui de hasard, c'est-à-dire celui qui ne dépend pas de l'adresse des hommes. Vous devez, dis-je,

l'éviter, parce que vous y perdez les biens de nature, dont le principal et le plus à estimer est le temps : *Nihil pretiosius tempore*, dit saint Bernard ; il n'est rien de si précieux que le temps. Il n'a pas de prix, dit Sénèque, et il n'est point d'homme, pour sage et connaissant en la nature des choses qu'il soit, qui puisse lui donner un prix qui le vaille et qui lui soit proportionné : *Quem mihi dabis qui aliquod pretium temporis ponat, qui diem aestimet*.

La nature nous fait connaître que le temps est précieux, parce qu'elle témoigne en être avare en ce qu'elle ne nous le donne que moment après moment ; et quoiqu'elle soit fort libérale en tous les autres sujets, et qu'elle semble nous donner ses autres biens avec quelque profusion, néanmoins elle est avare du temps et ne le donne que par un instant après l'autre, pour marquer l'estime et les emplois que nous en devons faire. Cette même nature nous fait aussi connaître combien le temps est précieux, puisqu'elle le fait passer avec une vitesse incomparable : le vol des oiseaux, la vitesse d'un navire, qui est poussé par un vent violent, l'éclair qui paraît et qui s'évanouit presque en même temps, ne lui sont pas comparables. Ce qui a fait dire à Sénèque : *Fugacem habemus hereditatem*. Le temps est un héritage que la nature distribue également à tous les hommes ; mais il faut avouer qu'il nous est bientôt enlevé, parce qu'il fuit de nous avec une vitesse qui échappe à la vue, et qui ne peut pas être comprise de nos esprits. La nature nous fait aussi connaître que le temps est précieux, puisqu'étant une fois perdu et nous ayant échappé, il n'est pas au pouvoir de tous les hommes de le rappeler.

La santé est un grand bien, que nous perdons souvent, mais il nous reste la consolation de pouvoir la recouvrer par les remèdes et par les efforts de la nature. Les biens de fortune nous sont souvent enlevés par la violence, ou par la mauvaise foi, mais on peut en acquérir d'autres par le travail. L'honneur qui est quelque chose de spirituel, nous étant ravi par la détraction, peut être réparé ; mais il n'est pas au pouvoir des hommes de rappeler le temps passé et perdu. C'est une fumée et un éclair qui se sont dissipés, qui n'ont rien de réel que le souvenir qu'on en a. Comme la nature nous fait connaître le mérite du temps, la politique nous le montre aussi par le bon usage qu'elle en fait ; car elle établit sa prudence à prendre bien son temps, à se servir adroitement des occasions et des rencontres favorables, qui, étant l'effet de plusieurs causes, ne peuvent jamais se trouver au même état qu'elles étaient : mais les lumières de la grâce nous le font connaître beaucoup mieux. La sainte Ecriture dit qu'il y a un temps acceptable et des jours de salut, que les inspirations qui en commencent l'ouvrage sont un vent qui passe, une voix qui se perd ; que l'époux de nos âmes a la légèreté des cerfs et des chevreuils pour nous quitter promptement, et que le Fils de Dieu nous menace qu'après

nous avoir abandonnés, nous le chercherons sans pouvoir le rencontrer. Toutes ces vérités, qui sont des occasions qu'apporte le temps et qu'il nous ravit aussi, nous font connaître combien le temps est précieux et l'obligation que nous avons à nous en bien servir. Les damnés qui sont dans l'enfer n'en souffrent les peines que pour avoir perdu le temps : ils sont dans une rage qui fait leur plus grand tourment, quand ils considèrent qu'ils ont eu le temps pour se sauver et pour mériter la gloire du paradis ; qu'ils sont et seront malheureux pendant l'éternité, parce qu'ils ne se sont pas servis de ce temps acceptable, de ces jours de salut et de ce moment d'où dépendait leur bonheur.

Or, ce temps que la nature, que la politique, que la sainte Ecriture et que le malheur même des damnés nous a fait voir être si précieux, est perdu irréparablement par les joueurs ; ils passent les jours et les nuits dans ce malheureux exercice qu'ils appellent un passe-temps : ils y sont si fort attachés et s'y appliquent avec tant de contention d'esprit et de corps, qu'ils s'oublient eux-mêmes ; car ils ne pensent pas au nécessaire de leur corps, et abandonnent la conduite de leurs affaires ; partout ailleurs ils s'ennuient bientôt. Les devoirs de piété sont insupportables, une messe de demi-heure est trop longue ; une prédication d'une heure est ennuyeuse ; ils s'endorment sur la lecture d'un livre de piété ; l'entretien, la conversation de leurs amis leur est fâcheuse, s'il est un peu long : il n'y a que le jeu qui les occupe sérieusement et agréablement : ils y vieillissent sans peine, comme sans regret. Mais, moi je leur dis que, quelque gain qu'ils y puissent faire, ils y perdent un temps, dont la moindre heure vaut plus que tous les biens qui sont dans le monde : car allez les présenter aux damnés ; offrez-leur tous les trésors des avares, tous les honneurs des ambitieux, tous les plaisirs des voluptueux, toutes les grandes possessions des monarques, ils vous diront qu'ils estiment moins toutes ces choses, qu'une demi-heure de temps et qu'ils vous les quitteraient agréablement si vous leur accordez ce qu'ils vous demandent, qui est un peu de temps.

Mais, chrétiens, pour vous confondre et vous faire connaître sensiblement votre stupidité, qui paraît en la perte que vous faites du temps dans le jeu, dites-moi, s'il vous plaît, que diriez-vous de cet homme qui jetterait des pierres fort précieuses, pour se charger des pierres que nous foulons aux pieds, ou qui quitterait des viandes délicates pour du son et des glands ? Ne diriez-vous pas avec beaucoup de raison, que cet homme est un fou et qu'il mérite le mépris des hommes ? Chrétiens, je le dis, les larmes aux yeux, que la folie de ceux qui perdent le temps au jeu est incomparablement plus grande. Ils jettent, ils perdent le temps, qui est la chose du monde la plus précieuse, pour s'acquérir quelque argent, qui, lui étant comparé, ne peut passer, en si grande quantité qu'on puisse se l'imaginer, que pour de

la boue ; et après cela ne faut-il pas avouer que les joueurs sont des fous, puisqu'ils perdent le temps, qui vaut incomparablement plus que tout ce qu'ils pourraient gagner ?

Leur folie paraît encore en la perte volontaire qu'ils font dans le jeu d'une chose qui leur est intérieure, qui fait l'essence et la noblesse de notre espèce, qui est la raison ; laquelle étant une lumière divine, une loi intérieure, une règle assurée et un conseiller fidèle, nous oblige de ne faire aucune chose que par sa conduite. C'est elle qui doit nous éclairer et nous conduire dans toutes nos actions, qui doit les mesurer, et leur donner la droiture qui leur est nécessaire pour arriver à la fin qu'on se propose. Or, un joueur renonce à cet avantage de son espèce, ne se conduit pas par la raison, mais par le hasard, qui, n'ayant rien d'arrêté ni d'intelligent, renverse toutes les choses. Il donne souvent gain de jeu à celui qui quelquefois aura moins d'adresse, qui joue avec moins de bonne-foi et avec plus d'avidité à gagner et qui même se servira de fourberie pour cela. Et ainsi il faut dire que celui qui joue renonce aux lumières de la raison et à la bonne conduite de son jugement, pour se laisser conduire au hasard, qui est capricieux et fou. Pour vous faire connaître sa folie, je veux vous la représenter semblable à celle d'un homme qui se crèverait ou fermerait les yeux pour bien marcher, qui aimerait mieux et qui croirait aller avec plus d'assurance les yeux fermés, que les ayant ouverts. Ne diriez-vous pas qu'il est un fou de s'exposer au danger de broncher, de tomber, ou se faire quelque blessure ? C'est la folie des joueurs : ils quittent, ils renoncent aux lumières de leur jugement, qui doit conduire toutes leurs actions, pour se gouverner et dépendre dans le jeu, des caprices d'un hasard aveugle et inconstant. Voilà, joueurs, votre folie, qui est extrême, puisqu'elle vous ravit les biens de nature, qui sont le temps que Dieu vous donne pour faire votre salut, et la raison qui doit conduire et ordonner toutes nos actions. Mais allons plus avant et voyons comme, après avoir perdu les biens de nature, le jeu nous ôte encore les biens de fortune ; et c'est ici mon second point.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que le jeu ravit les biens de fortune, et rend un homme pauvre et misérable : les richesses, les biens temporels sont nécessaires pour les opérations et la défense de la vertu. Aristote les a estimées si nécessaires à l'homme, qu'il a dit n'être pas possible que celui qui en est privé, et qui n'a pas les choses nécessaires pour l'entretien de sa condition, puisse faire de bonnes et d'honnêtes choses : *Fieri non potest, vel non facile fit, ut cui necessaria non suppetunt, is bona atque honesta agat*. Le Sage, qui était éclairé des lumières du ciel, dit que la sagesse n'est jamais plus éclatante et en disposition de faire de grandes choses, que lorsqu'elle se trouve accompagnée de richesses : *Utilior est sapientia cum divitiis*. Comme elles sont l'organe et l'instru-

ment général de toutes les bonnes actions, elles sont aussi la couronne qui rend éclatant et souverain, dit le même Sage : *Sapientium corona divitiarum eorum*. Saint Ambroise appelle les richesses qui sont entre les mains des gens de bien, des secours de la vertu : *Adjumenta virtutis* ; et le même Père dit, qu'il n'y a rien de meilleur, que d'amasser des richesses pour les nécessités qui peuvent nous arriver dans le cours de la vie, et pour résister à beaucoup de fâcheux événements qui la rendent misérable : *Nihil melius, nihilque excellentius, quam congregare divitias propter futuros eventus*. Nous pouvons, dit saint Augustin dans le même sentiment, prier Dieu de nous donner des biens pour la conservation de la vie, ou de nous les conserver lorsque nous les possédons : *Ista cum habentur ut teneantur, cum non habentur ut habeantur orandum est*. Saint Thomas dit que, quoique nous ne devions pas demander principalement et sans restriction les richesses, nous pouvons néanmoins le faire en les regardant comme des organes et des moyens pour conserver la vie naturelle, et faire de bonnes actions, qui nous acquièrent l'éternelle, qui est celle de la gloire : *Quamquam non principaliter, secundario tamen et quasi organice, licet orando temporalia petere, sicut et eadem considerare licet*.

Le démon dit que Dieu avait fortifié, et mis comme une espèce de tranchée autour de Job, qui le défendait de ses attaques : *Nonne tu vallasti eum* ? Les interprètes demandent quel était ce rempart dont Dieu avait environné Job. Ils s'accordent tous à dire, parce que le texte sacré le fait connaître, que c'étaient ses richesses, qui faisaient autour de lui comme un mur d'airain qui le couvrait et qui le défendait des attaques de cet ennemi. Il ne se portait pas aux larcins, et à l'oppression de l'orphelin et de la veuve, puisqu'il avait des biens en abondance ; sa bouche ne s'ouvrait pas aux blasphèmes et à ces paroles de murmure qu'une pauvreté forcée fait proférer aux pauvres : il était bien éloigné de verser le sang de son prochain, dont il conservait la vie par ses libéralités. Enfin ses richesses lui étaient une tranchée et un boulevard qui le défendait de toutes les attaques du démon, dont les plus ordinaires et les plus violentes sont celles qu'il nous fait, lorsqu'il nous voit dans une pauvreté contrainte.

Comme les richesses mettent les hommes qui savent s'en bien servir, à couvert des attaques du démon, elles leur donnent aussi le moyen et sont un instrument avantageux pour faire de bonnes actions. Le samaritain de l'Evangile en soulagea la misère, et apporta le remède aux maux de ce pauvre homme, qui tomba entre les mains des voleurs. Saint Nicolas conserve par leur moyen la chasteté de trois filles, en leur donnant de l'argent pour se marier. L'Eglise n'aurait pas l'éclat et les forces nécessaires pour résister à ses ennemis, si elle n'avait des richesses. Les pauvres seraient

sans aliments et sans retraite, si les riches n'avaient bâti et fondé des hôpitaux : la jeunesse serait sans instruction, si la magnificence des rois n'avait dressé des collèges, et n'entretenait des maîtres pour les enseigner.

Voilà, chrétiens les avantages qu'on retire des richesses, lorsqu'elles sont légitimement dispensées. Or, un joueur dissipe ses biens, se met en état de commettre toutes sortes de crimes, et se prive par le jeu de l'organe de toutes les bonnes œuvres. Voilà un homme à qui son père a laissé, ou sa femme a apporté beaucoup de biens ; il en pourrait vivre avec honneur, élever ses enfants, faire leur instruction et leur établissement : mais il est esclave de cette furieuse passion ; il ne saurait vivre s'il n'a les cartes ou les dez à la main : que fait-il pour satisfaire à ce désir injuste, et se donner cette satisfaction déraisonnable ? Dès qu'il a de l'argent qu'il a retiré de quelque rente, qui devait entretenir sa famille pendant toute l'année, il va jouer, il perd, il est au désespoir : il veut réparer le dommage qu'il a reçu, que fait-il pour cela ? Il emprunte de l'argent à telle condition qu'on voudra le lui bailler ; qu'es'il n'en trouve pas à emprunter, il vendra ou engagera sa vaisselle d'argent s'il en a ; que s'il l'a déjà vendue et jouée, la passion qui le transporte l'obligera à vendre une terre, une maison, à se défaire d'un office : enfin, il vendra les meubles de son logis, ses habits, les robes, les dorures de sa femme. Cet artisan qui a travaillé pendant toute la semaine, et qui s'est acquis quelque peu d'argent qui lui est nécessaire pour payer le louage de sa maison, ou les tailles, ou enfin pour l'entretien de sa pauvre famille, va jouer le dimanche, perd son argent. Cet ecclésiastique, s'il s'en trouvait quelqu'un, ce que je ne crois pas, prodigue ses revenus au jeu, et a plus souvent les cartes que le bréviaire entre les mains. Je dis que toutes ces personnes se rendent misérables, et le font devenir toutes celles qui leur sont attachées. Cette pauvre femme qui est mariée avec ce malheureux, n'a pas des habits suivant sa condition et nécessités : elle voit qu'après être sortie d'une maison fort aisée, et avoir porté une dot assez considérable pour son entretien, elle n'a pas souvent de pain pour se nourrir ; elle voit des filles avancées en âge, qu'on ne peut marier, parce que leur père a ruiné la maison par le jeu, et qu'il ne reste aucun bien pour faire leur dot ; elle craint que le désespoir ne les porte à quelque mauvaise action, qui perdra leur âme, et qui fera leur infamie ; elle entend qu'on demande toujours son mari, pour lui donner quelque assignation en justice, ou faire quelque saisie sur ses biens : enfin cette pauvre femme voit des enfants sans instruction et sans aucun des moyens qui sont nécessaires pour faire quelque figure dans le monde, et tout cela est arrivé, parce que son mari est un misérable joueur, qui a dissipé ses biens. Dans cet état, cette femme et ces enfants, qui por-

tent sur leurs habits, et qui publient par leur indigence qu'ils ne peuvent pas cacher la mauvaise conduite de son mari, et de leur père, ne peuvent s'empêcher de lui souhaiter la mort, et de jeter mille imprécations qui lui désirent tous les maux. Cet artisan quitte la besogne qui lui donnait à vivre, il abandonne sa boutique pour s'en aller au jeu, et y consommer ce qu'il a gagné durant plusieurs jours de travail, il revient sans argent, et s'en savoir ou en trouver, afin d'avoir du pain pour lui et pour sa famille. Hélas ! chrétiens, en quel désespoir ces pauvres misérables se trouvent-ils ? Ce père aura amassé pendant cinquante ans de vie et de travail, des biens considérables qui pouvaient l'établir et passer après lui dans une longue postérité. Mais ce fils débauché, ce joueur infâme, les dissipe dans quelques années, en prive tous ses descendants ; d'une maison d'éclat, en fait un hôpital, et condamne ses enfants à une honteuse mendicité. C'est pourquoi les lois ont défendu ces jeux de hasard, qui ruinent les familles, et qui étendent leurs dégâts dans plusieurs descendants qui portent la peine de la mauvaise conduite d'un homme qui devait leur conserver des biens qu'il n'avait pas acquis, et qui eussent été suffisants pour les faire vivre dans l'honneur. Il appartient à la république, disent les lois, de faire en sorte que chacun se serve de ses biens avec modération, qu'il en fasse un bon usage, et qu'il conserve pour sa postérité ce qu'il a reçu de ses ancêtres, ou qu'il peut avoir acquis par ses industries : *Interest reipublicæ ne quis re sua male utatur*. Les joueurs sont des fous à qui il faut ôter un bien qu'ils dissipent, ils sont des enfants, auxquels on doit bailleur des tuteurs ; ou des prodiges, dont il faut arrêter les profusions, qui souvent sont dommageables, non-seulement à eux, à leur famille, et à leur postérité, mais aussi au corps de la république.

Comme les lois condamnent les joueurs, et leur ôtent l'administration des biens dont ils font un si mauvais usage, elles étendent leur défense et leurs châtimens sur ceux qui baillent leurs maisons pour jouer, et pour tenir brelan, comme on dit ordinairement. Ces personnes sont infâmes et méritent de sévères punitions, parce qu'elles sont la cause qu'on joue, et qu'on se rend misérable. Car si celui qui baille des armes ou du poison pour faire un homicide, en est coupable, et en est puni, ne doit-on pas dire que celui qui baille des cartes, des dez, qui ouvre et qui présente sa maison aux joueurs, est cause de tous les désordres qui arrivent dans le jeu ? Les lois condamnent aussi ceux qui obligent les autres à jouer ; car elles les regardent comme ceux qui pousseraient quelqu'un dans le précipice, ou qui l'obligeraient à s'ôter la vie. Ces défenses et ces peines que les lois ordonnent contre les joueurs, ne sont pas toujours observées, et on ne les châtie pas comme ils mériteraient ; néanmoins ce qui ne se fait pas publiquement, et par une autorité sou-

veraine, se fait en particulier par les malheurs dont ils sont accablés. Car lorsqu'un joueur sera surpris d'une maladie, il n'aura pas de quoi se faire servir : un ennemi qui lui fera un procès le trouvera sans défense : ses amis le fuient parce qu'ils craignent qu'il ne leur veuille emprunter de l'argent pour continuer à jouer, et ils sont sans compassion pour sa misère : on en témoigne pour un homme qu'un embrasement, qu'un naufrage, qu'un ennemi, ou que quelque autre accident a privé de ses biens : on tâche de le consoler et de le secourir, si on peut : les moins sensibles à la pitié en montrent avoir sur un événement, dont ils peuvent être attaqués : mais on se fait un sujet de raillerie, de mépris, et d'indignation, d'un joueur qui s'est lui-même précipité dans la misère, qui est l'auteur de son indigence, et qui a travaillé à se rendre pauvre, et sa postérité misérable. Mais allons plus avant, et après avoir considéré que le jeu nous ôte les biens de nature et de fortune, voyons comme il nous fait perdre ceux de la grâce, qui sont incomparablement plus précieux, et qui nous sont ôtés plus facilement.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que le jeu, quelque avantage temporel que nous y trouvions, quelque divertissement qu'il semble nous donner, et si fortuné qu'on y soit, nous ravit les biens de la grâce. Pour connaître cette vérité qui est fort importante, j'en veux prendre la preuve et l'ordre de Tertullien ; ce grand homme dit que la guerre apporte trois maux singulièrement, et qu'elle ne se peut faire qu'avec trois mauvaises dispositions, qui sont la tromperie, la cruauté et l'injustice : *Dolus, asperitas, et injustitia, propria scilicet negotia praliorum*. La tromperie qu'on tâche de couvrir du mot de stratagème, s'y rencontre, car on n'y cherche qu'à surprendre son ennemi ; on fait semblant de l'attaquer d'un côté, afin qu'il y fasse venir toutes ses forces, et qu'il en laisse quelque autre sans défense, où l'on se jette impitoyablement ; on fuit devant lui, on témoigne quelque terreur panique ou quelque déroute, pour l'engager dans une embuscade et le défaire. La cruauté se trouve aussi dans la guerre, et on peut l'appeler le théâtre de cette funeste passion ; on se rend ennemi de celui qu'on n'a jamais vu, on tue impitoyablement celui dont on n'a point reçu de dommage, qui est homme comme nous, qui même est notre prochain et notre frère, et qui participe à des avantages qui devraient nous le faire aimer ; mais la cruauté paraît extrême lorsque, dans la fureur du combat ou d'une prise de ville, on égorge les enfants avec leurs pères, les filles avec leurs mères, et qu'on fait mourir les prêtres et les vieillards. L'injustice se fait voir de même dans la guerre, car souvent elle est entreprise pour satisfaire à l'ambition d'un prince qui voudra agrandir ses états en dépouillant ses voisins, ou pour satisfaire à ses ressentiments, qui veulent

venger un affront imaginaire. Enfin, l'injustice paraît dans la guerre, parce que bien souvent le parti le plus juste succombe sous le plus fort, et que la victoire suit les plus audacieux, et abandonne ceux qui se tiennent dans les droits d'une juste défense.

Le jeu est une guerre qu'on fait pour emporter l'argent de celui contre lequel on joue : c'est un combat qui, sans être sanglant, se fait avec autant d'ardeur que ceux dans lesquels on verse le sang et on fait des meurtres. Or, je trouve que ces mêmes circonstances, qui sont très-mauvaises, se rencontrent au jeu : j'entends la tromperie, la cruauté et l'injustice. La tromperie s'y trouve, car, comme on a un désir extrême de gagner, on se sert pour cela de toutes sortes de moyens ; on emploie des cartes, ou des dés qu'on appelle pipés, on les fait suivre comme on veut ; on tâche de découvrir le jeu de son adversaire pour y prendre des avantages ; que si on ne peut pas faire de tromperie au jeu, on s'efforce d'en faire en l'argent qui en est le sujet, car on y en fait passer de faux pour de bon, de léger pour celui qui doit être de poids ; on emprunte ou l'on joue avec promesse de payer, en cas que l'on viendrait à perdre, ce qu'on ne fera pourtant jamais. Voilà quelques-unes des tromperies qui se font au jeu, et que vous savez mieux que moi ; mais peut-être ne savez-vous pas que vous êtes obligés à restituer ce que vous avez gagné en cette façon. Oui, chrétiens, ne vous y flatter pas, tout ce que vous gagnez en cette manière et par cette voie est très-mal acquis, c'est un larcin dont vous ne pouvez avoir l'absolution que vous ne le restituiez et répariez le dommage que vous avez causé. Vous vous prévaliez de la jeunesse, du peu d'expérience ou du peu d'adresse de ce garçon ; vous lui gagnez son argent par des fraudes où vous êtes parfaitement instruit. Je dis, encore une fois, que vous avez fait un larcin et commis un péché mortel, duquel vous n'aurez jamais le pardon que vous n'avez restitué ce que vous avez pris. Avez-vous pensé à cette vérité, et si vous y avez pensé, si vous avez connu l'obligation que vous avez à la restitution, l'avez-vous faite, et vous êtes-vous acquittés d'un devoir dont il n'est pas de puissance qui puisse vous dispenser ? Je sais bien qu'il y en a plusieurs qui croient satisfaire à cette obligation en donnant quelques aumônes aux pauvres, mettant quelques pièces d'argent dans le bassin ou dans le tronc de l'église, ou enfin, si la tromperie a été grande, en donnant quelque tableau, quelque lampe, ou en faisant bâtir quelque chapelle. Je dis, chrétiens, que c'est une tromperie qui fera votre damnation. Vous croyez plaire à Dieu et aux saints en leur offrant les dépouilles de cet innocent ou de ce misérable, réparer les ruines de sa maison que vous avez faites par votre tromperie, en élevant un autel, bâtissant une chapelle ou embellissant une église. Vous vous persuadez qu'une aumône de cinq sous faite à un pauvre vous rende quitte du devoir de restituer une somme con-

sidérable que vous avez acquise par fraude : vous vous trompez lourdement, car vous êtes obligés à restituer tout ce que vous avez acquis injustement, puisqu'il ne vous appartient pas. Je veux même que vous ayez joué avec beaucoup de sincérité et convenu ensemble de posséder légitimement ce que vous avez gagné. Je dis que parmi les Hébreux, celui-là passait pour un larron et était obligé à restituer ; ils faisaient cela pour éloigner les hommes du jeu, en rendant inutiles et infâmes ceux qui s'y occupaient. Mais allons plus avant et voyons que, comme il y a ordinairement de la tromperie dans le jeu, il s'y trouve aussi très-souvent de la cruauté.

Cet homme qui a perdu son argent, qui croit que c'est moins par l'adresse ou par la bonne fortune de son adversaire que par sa tromperie, lui dit des paroles injurieuses, et s'emporte à tous les mouvements qui peuvent l'offenser. Là-dessus, celui-ci se ressent de se voir si mal traité, il répond à ses injures par d'autres plus offensantes ; des paroles ils en viennent aux mains, des menaces aux coups. Ce misérable qui a perdu son argent et qui ne sait plus que devenir après cette perte qui le met à l'aumône, ne fait pas difficulté de blesser ou de tuer, s'il peut, dans un mouvement soudain, ou par un duel ou une surprise méditée, celui qui lui a gagné son argent, et qui, dans quelques heures, lui a ôté un bien qu'il avait acquis en plusieurs années, qui pouvait entretenir une longue vie et passer dans sa postérité.

Mais si ce malheureux qui a perdu son argent ne peut pas se venger de celui qui le lui a gagné, il vient décharger sa fureur et sa rage dans sa famille ; il dira des injures à cette pauvre femme qu'il trouvera dans le chagrin et quelquefois dans les larmes, pour la dissipation que son mari fait de ses biens ; il lui dira toutes les paroles outrageuses qui peuvent l'offenser. Que si elle ne s'y montre insensible, ou qu'elle veuille répondre à des injures qui flétrissent son honneur, ou remontrer à son mari le tort qu'il lui fait de dissiper ainsi ses biens ; cet homme qui est non-seulement une bête sans jugement, mais un foudre et un tonnerre par son bruit et par ses violences, charge de coups cette pauvre femme, emploie ses mains et ses pieds contre elle, et souvent lui fait des blessures très-dangereuses. Que si cette femme évite par son adresse, par la douceur de ses paroles ou par son éloignement, d'être la victime de la fureur de cet homme forcené, il s'en prend à ses valets, à ses enfants qu'il assomme de coups pour contenter sa passion. Que s'il ne trouve personne sur qui il puisse éteindre son feu et décharger sa rage, il la tourne contre soi-même ; il bat du pied, il déchire ses habits, il se maudit, il déteste sa vie, il ne veut ni manger, ni boire, et se donnerait la mort s'il ne voulait conserver sa vie pour jouer encore davantage et réparer ses pertes.

L'injustice s'y fait voir encore, parce que

ce malheureux s'empporte à des blasphèmes exécrables contre Dieu, il lui attribue le malheur qui l'accable, il le dit injuste et sans connaissance; les démons qui sont dans les enfers ne vomissent pas plus de blasphèmes contre la justice de Dieu qui les châtie, que ces misérables en crachent contre sa majesté, qui n'est pas cause de leurs désordres et qui les châtie sévèrement. Ceux qui entendent ces blasphèmes ont horreur de ces fous, de ces démons; ils tremblent de crainte que la terre ne s'ouvre pour les engloutir, que la maison ne tombe en ruine pour les écraser ou que les démons, qu'ils appellent souvent, ne viennent pour les emporter ou mettre le feu à la maison. Ces transports de frénétique et de furieux ne sont-ils pas bien injustes de s'en prendre à Dieu, de le dire auteur des choses qu'il déteste, et ne méritent-ils pas tous les châtimens?

Il est vrai que ces blasphémateurs, après avoir vomi leur venin contre Dieu, et l'avoir offensé en tous ses attributs, rentrent en eux-mêmes, détestent leur emportement, le condamnent et en témoignent le déplaisir. Je dis, chrétiens, que cela ne suffit pas et qu'il n'y a point de confesseur qui puisse vous donner l'absolution, si vous ne promettez de ne jouer plus, puisque vos expériences vous font connaître que vous ne pouvez le faire qu'en blasphémant; c'est une occasion présente de péché que vous êtes obligés d'éviter, et qui vous en fait commettre autant de fois que vous vous exposez au danger que mille rencontres vous ont fait voir vous être funeste.

Tous ces maux qui sortent du jeu ont obligé les lois civiles et canoniques de le condamner et de le défendre à tous les fidèles, mais singulièrement aux prêtres. Les empereurs Honorius et Théodose ne leur défendent pas seulement de jouer, mais d'assister et de regarder les joueurs, car c'est comme l'approuver par leur présence et autoriser la tromperie qui s'y fait et les blasphèmes qu'on y prononce; ils veulent que les clercs qui contreviendront à ces ordonnances soient suspendus de leur ministère pendant trois ans : *Alexæ deditus aut inspector clericus, per triennium a sacro ministerio cesset*; et les canons des apôtres leur commandent de s'abstenir de ce maudit exercice qui apporte tant de maux; que s'ils ne veulent pas s'en priver, ils soient suspendus de leur ministère : *Alexæ deditus clericus, aut episcopus, aut desinat, aut certe damnetur*.

Comme la loi de Dieu défend le jeu à tous les hommes, comme celles des empereurs et des conciles en éloignent les ecclésiastiques, l'honnêteté publique, la modestie, la pudeur, qui doit être naturelle aux femmes, les en doivent éloigner; et néanmoins nous voyons aujourd'hui, par un désordre qui est presque général et entièrement abominable, que les femmes ont les vices des hommes, et singulièrement ceux qui se rencontrent dans le jeu où elles se montrent attachées avec des ardeurs qui leur font oublier le soin de leurs familles, les respects qu'elles doivent à leurs

maris, l'attention à la piété, et, ce qui est est plus funeste, elles mettent leur honneur en danger, elles ruinent les maisons dont elles devraient conserver ou augmenter les biens, elles abandonnent l'éducation de leurs enfants qui devrait leur être particulière, elles ne se soucient pas de prendre garde au travail et à la fidélité de leurs serviteurs. Si bien que cette négligence et cet abandon font la ruine de leurs maisons, la colère de leurs maris, le mauvais exemple de leurs enfants et enfin leur infamie. Un mari, s'il n'est stupide, ne doit pas souffrir que celle qui lui est donnée de Dieu pour être son secours fasse son tourment et l'abandonne pour passer les jours et les nuits dans le jeu; que celle qui lui doit être soumise se montre indépendante et se serve de ses biens pour les dissiper dans le jeu; que celle qui devait être l'appui, comme elle est la mère de sa famille, en fasse la désolation. Les filles qui voient que leur mère fait ses divertissemens du jeu, qu'elle quitte, qu'elle abandonne toute l'économie de sa maison pour s'y adonner, apprennent par ses mauvais exemples à faire ce qu'elles voient qu'elle fait, et entrent par le mariage dans les maisons d'un mari pour en faire la ruine. Je ne veux pas parler du hasard de l'honneur où les femmes s'exposent par le jeu; le désir d'avoir de l'argent pour le continuer leur en fait chercher par des moyens qui quelquefois ne sont pas honnêtes; les complaisances qu'un impudique leur témoignera, en ne voulant pas se prévaloir des avantages que sa bonne fortune ou que son adresse lui donne dans le jeu, les sollicitent au mal et sont des bluettes qui allument le feu dans leurs âmes et qui les disposent à des actions d'impureté. Voilà, chrétiens, les malheurs qui sortent du jeu; évitons-les, et s'il faut se donner quelque divertissement après le travail, ou après une forte application d'esprit aux pratiques de piété, ou d'étude, qu'il soit honnête, qu'il soit utile, qu'il soit court; enfin que ce qui est pris pour un divertissement ne soit pas un attachement, que ce qui doit éveiller et fortifier l'esprit ne l'affaiblisse point. Vous comportant de la sorte, Dieu vous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre, que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils, etc.

SERMON LIII.

CONTRE LES DANSES.

Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis : tradetur enim gentibus, et illudetur, etc.

Voilà que nous montons en Jérusalem, où les choses qui ont été prédites par les prophètes du Fils de l'homme seront accomplies (S. Luc., ch. XVIII).

Nous voyons arriver en ce temps ce que Dieu reproche à son peuple. Il le faisait avertir par les prophètes de s'appliquer sérieusement à la pénitence, parce qu'elle était le seul moyen pour apaiser sa colère et obtenir le pardon de ses péchés : *Vocabit Dominus exercituum in die illa ad fletum et ad*

placitum, ad calvitium et ad cingulum sacci, et ecce gaudium et lætitia (Isai., XXII). Mais ce peuple, au lieu d'écouter ces prophètes, d'exécuter ce qu'ils leur commandaient, de se mettre en état de pénitent et d'en faire les actions, ne s'employait qu'à prendre toutes sortes de divertissements; chacun se réjouissait avec ses amis et faisait bonne chère; les danses n'y étaient pas oubliées, et il mettait en usage tout ce qui lui donnait des plaisirs. Chrétiens, il arrive quelque chose de semblable en ce temps, et nous sommes aussi stupides que ces peuples. C'est pourquoi l'Eglise, pour éloigner ses enfants des débauches du carnaval dont une des plus ordinaires et des plus criminelles est la danse, leur propose la passion du Sauveur du monde : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur ut crucifigatur* : Nous montons en Jérusalem, dit le Fils de Dieu à ses disciples et à tous les fidèles, où le Fils de l'homme sera mis entre les mains des gentils et de ceux de sa nation, qui tous se moqueront de lui, cracheront sur son visage, déchireront tout son corps à coups de fouet, et enfin le feront mourir d'une mort très-infâme et très-douloureuse. Voilà, chrétiens, ce que l'Eglise nous dit, ce qu'elle nous représente pour nous obliger à compatir à son époux, à notre Père et à notre Rédempteur. Mais nous avons bien d'autres sentiments, on ferme les yeux à ce funeste spectacle et les oreilles à cette voix qui nous exhorte à la pénitence, pour ne se donner que toutes sortes de divertissements, dont l'un des plus ordinaires et des plus criminels est la danse, de laquelle je veux vous faire connaître aujourd'hui les dangers; mais avant de commencer ce discours, adressons-nous au Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Tertullien, pour empêcher que les chrétiens et les catéchumènes n'assistassent aux jeux publics et aux représentations sales que faisaient les anciens en l'honneur de leurs dieux, se sert de ces trois raisons : *Quis status fidei, quæ ratio veritatis, quod præscriptum disciplinæ, inter cætera secularium errorum, etiam spectaculorum voluptates admittit, Dei servi cognoscite.* L'état de la foi, la raison de la vérité, l'ordre et la discipline de l'Eglise, vous doivent éloigner de ces lieux profanes, de ces spectacles impudiques où l'on se mêle avec les païens, où l'on prend leurs mœurs et l'on approuve, en quelque manière, leur fausse religion. La foi, dit ce grand homme, défend aux chrétiens d'assister à ces jeux publics, parce qu'elle nous oblige à croire que les dieux qu'on veut honorer par ces impuretés et par ces fureurs qui sont ordinaires aux théâtres, sont des idoles des hommes pervers et des femmes impudiques qu'on ne peut honorer que des crimes qui leur ont été familiers pendant leur vie; et, comme elle nous oblige à croire et à adorer un seul Dieu, elle nous défend de nous trouver dans des lieux si profanes, d'ouvrir nos yeux et nos oreilles à des spec-

tacles qui sont institués pour en honorer plusieurs, et où l'on commet toutes sortes de saletés qu'on témoigne approuver par la présence et par l'attention qu'on y donne. La raison de la vérité en doit aussi éloigner les chrétiens, qui étant engendrés par la parole de vérité et étant enfants de lumière, doivent marcher dans ses clartés et s'éloigner des spectacles qui honorent des dieux fabuleux et qui représentent des actions qui n'ont jamais été, et qui ne sont inventées que pour faire le divertissement et quelquefois les crimes de ceux qui y assistent. *Præscriptum disciplinæ* : La discipline de l'Eglise, dont ils ont l'honneur d'être les enfants, les oblige à s'éloigner de ces spectacles qu'elle leur défend pour des raisons très-considérables; elle reçoit de la honte de voir ses enfants mêlés parmi les païens, être touchés de mêmes sentiments, donner leurs approbations à des dieux et à des représentations déshonnêtes.

Je veux, chrétiens, me servir de ces trois raisons de Tertullien, que j'estime très-fortes, pour vous éloigner et vous donner de l'aversion des danses, qui sont des spectacles de vanité et d'impureté, la matière et la source de toutes sortes de crimes, et vous faire voir qu'elles sont condamnées par les principes de la foi que vous avez professée au baptême, *Status fidei*; qu'elles sont contraires à la vérité, qui vous oblige de connaître le mal et de l'éviter par toutes sortes de moyens, *ratio veritatis*; et en dernier lieu, que la discipline ecclésiastique, c'est-à-dire les canons et l'autorité des Pères vous les défendent, *Præscriptum disciplinæ*. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis, en premier lieu, que vous êtes obligés de vous éloigner des danses, parce que la foi que vous professez vous doit donner de l'horreur de toutes les choses qui viennent du diable, c'est-à-dire dont il est auteur, et qui sont les restes du paganisme. Or, est-il que les danses sont de cette nature, c'est-à-dire sont de l'invention du diable, et ont été une des principales cérémonies et divertissements des anciens idolâtres, donc il faut les avoir en horreur. Chrétiens, vous ne devez pas douter que nous ne devions détester et fuir toutes les choses dont le diable est auteur et auxquelles il se plaît. Tertullien dit qu'il y a des auteurs qui décrivent et qui diffament leurs ouvrages, et d'autres qui leur donnent de l'estime, qui les font rechercher. Phidias fit une statue qui fut adorée, non pas à cause qu'elle était d'ivoire, qui est une matière précieuse, ni parce qu'elle représentait une déesse; mais parce qu'elle était de l'invention et l'ouvrage de Phidias, qui était en si grande réputation, qu'il ne faisait rien que de fort excellent. Comme il y a des auteurs qui donnent du prix à leurs ouvrages, et dont la seule réputation les fait estimer, il y en a aussi qui diffament, et qui en donnent de l'aversion. Le même Tertullien, parlant aux femmes, et voulant leur donner de l'aversion des pierreries, du fard et de toutes les choses

dont elles s'embellissent, tâchent de paraître belles, d'attirer les affections des hommes, leur dit ces paroles : Si vous saviez quel est l'auteur de vos ornements, qui est celui qui vous a enseigné à vous embellir, vous auriez honte de vous en servir. C'est le diable qui vous en a appris l'usage : ils sont la récompense de l'impureté de vos mères, et comme un mauvais maître ne peut enseigner que de mauvaises choses, non plus que d'une source corrompue ne peuvent sortir que de mauvaises eaux, aussi des démons, qui sont de mauvais maîtres, et qui ont toujours été les ennemis des hommes, il n'en peut sortir que de très-mauvaises choses, et ils ne peuvent enseigner qu'à offenser Dieu et les moyens de nous perdre.

Nous pouvons nous servir de la raison de ce grand homme pour donner de l'aversion des danses ; c'est le diable qui en est l'auteur, c'est lui qui en a donné l'invention, c'est un sacrifice que les hommes lui présentent, une vapeur qui l'engraisse et un culte qui l'honore. C'est pourquoi quelques auteurs disent que le mot de bal, où se font ces danses impudiques, vient de Baal, qui était une statue où le diable était adoré sous le nom de Baal, et on assure que les magiciens et les sorciers, au sabbat, dansent avec les démons, qui y prennent diverses figures : car tantôt ils paraissent en hommes, d'autres fois en femmes et souvent en bêtes, après quoi ils terminent leurs danses par des impuretés abominables. C'est ce qu'ils ont confessé après l'avoir pratiqué. Les orgies de Bacchus, c'est-à-dire les solennités de ce faux dieu, se célébraient avec des danses qui étaient accompagnées de mouvements sales et suivies d'actions impudiques.

Sara, la femme du jeune Tobie, connaissait fort bien l'origine des danses ; elle savait qu'elles venaient du diable, qu'il en était l'auteur, qu'il y présidait et qu'il en donnait le désir et l'amour aux femmes. Dans cette connaissance, elle disait à Dieu : *Nunquam cum ludentibus miscui me, neque cum his qui in levitate ambulantes participem me præbui* : Seigneur, je ne me suis jamais trouvé dans les assemblées qui ne se font que pour les danses, j'ai eu toujours de l'horreur de ces sortes de divertissements, qui sont de l'invention du diable, où l'innocence se perd, où la pureté ne se conserve que très-difficilement. Saint Ephrem dit que les danses sont du conseil et de l'invention des démons : *O improbum demonis consilium!* Les hommes, dit ce saint, trouvent dans les danses des ténèbres qui les aveuglent, les femmes et les filles la perte de leur honneur, les anges leur tristesse, les esprits malins leur joie et leurs avantages : *Ubi citharæ et chori, ibi virorum tenebræ, mulierum perditio, angelorum tristitia et diaboli festum.*

Saint Augustin, blâmant une mauvaise coutume qui se voit encore aujourd'hui parmi les chrétiens, mais que le zèle de messeigneurs les prélats a chassée dans plusieurs diocèses, lesquels, aux fêtes des saints des paroisses ou aux autres solennités de l'Eglise,

dansaient devant les églises, leur dit : Vous êtes chrétiens lorsque vous venez à ces solennités, mais vous vous en retournez païens par ces divertissements impudiques : *Etsi, inquit, christiani ad ecclesiam venerint, pagani de ecclesia revertuntur.* Les fêtes de l'Eglise, où vous devriez vous sanctifier par la réception des sacrements, par la pratique des vertus des saints dont on honore la mémoire, par la représentation des mystères qui ont fait notre rachat et qui peuvent faire votre sanctification, vous sont des sujets d'apostasie ; vous perdez le christianisme où vous deviez acquérir la sainteté, vous devenez païens par ces divertissements impudiques que vous vous donnez aux jours de fêtes. Nous pourrions faire le même reproche aux chrétiens de ce temps, car n'est-il pas vrai qu'on ne voit jamais plus de danses qu'aux jours consacrés à la mémoire et au culte des saints ? En tous les autres temps, ces choses ne se voient que fort rarement, mais en ces jours tout le monde danse ; les femmes qui se sont montrées fort modestes pendant toute l'année, les filles qui, en tous les autres temps, ont témoigné pratiquer la piété et aimer la retraite, en ces jours, après s'être parées avec beaucoup de justesse, dansent avec impudence. Les démons, qui tirent avantage de ces sales divertissements qu'ils ont inventés, se moquent de nos solennités : *Viderunt eam hostes et deriserunt sabbata ejus.* Ce ne sont pas les fêtes des saints, les solennités de l'Eglise, la représentation de nos mystères, mais les fêtes des démons, les bacchanales des païens, les orgies et les mystères d'Eleusine. Non-seulement les démons se moquent de nos fêtes, mais ils s'en réjouissent : *Gloriati sunt qui oderunt te in medio solemnitate tue (Psal. LXXIII).* Le démon, dit le prophète royal, qui est l'ennemi de Dieu et des hommes, se réjouit aux jours de nos solennités, parce qu'il voit que les dissolutions qu'on y commet les font siennes, qu'il y est honoré et qu'il en tire de grands avantages. Chrétiens, si nous avions les yeux des saints ou l'intelligence des anges, nous verrions les démons mêlés parmi cette troupe de danseurs ; le plus souvent même ils mènent la danse, donnent la force à ce violon, à ce hautbois, à ce tambour de jouer pendant tout le jour, afin qu'on continue la danse. Mais, d'autre côté, nous verrions nos bons anges affligés de voir des âmes immortelles, créées pour jouir d'un bonheur éternel, faire des actions de fous, de païens et d'idolâtres ; nous verrions Dieu même qui regarde avec horreur toutes les déshonnêtetés qui se commettent dans les danses, qui a du déplaisir de voir que le démon, qui est son ennemi et de ses ouvrages, y reçoit des avantages qui le rendent insolent, qui augmentent son parti et qui désolent celui de Dieu. Mais les saints dont on célèbre les fêtes semblent plus intéressés et devoir être dans de plus grands ressentiments, puisqu'ils voient qu'ils sont l'occasion, quoique très-innocente, que Dieu est offensé, que les âmes se perdent, que le démon est suivi et

qu'il fait la perte des âmes rachetées par le sang du Fils de Dieu. Voilà, chrétiens, le premier motif qui doit vous obliger à détester les danses, que j'ai prises, avec Tertulien, de l'état de notre foi, qui nous oblige à détester toutes les choses que nous savons venir du démon, à renoncer à ses pompes et à ses plaisirs, dont les principaux et la source des autres se trouvent dans les danses. Venons maintenant au second point et voyons que la raison bien éclairée, comme doit être celle d'un chrétien, nous oblige à les avoir en horreur.

SECOND POINT.

Saint Bonaventure dit que le jeu et la danse ne sont pas mauvais en eux-mêmes, car la sœur de Moïse et David ont dansé, et l'on adorait et priait Dieu anciennement par une espèce de danse, mais qu'ils deviennent mauvais et la source de tous les malheurs, pour quatre raisons principales et quand il s'y rencontre une des quatre choses : *Dico igitur quod ludus et chorea non sunt mala secundum se, sicut paret de sorore Moysi et David, sed sunt mala quadruplici causa* : 1. *propter modum, quando est libidinosus* ; 2. *propter finem, quando fert ad excitandam libidinem* ; 3. *propter tempus, ut si fiat tempore tristitiæ* ; 4. *propter personam, ut si fiat a persona pœnitente et religiosa*. Les danses sont mauvaises quand on les fait d'une façon impudique ; en second lieu, pour une fin qui n'est pas honnête ; en troisième lieu, dit ce docteur, lorsqu'on s'y occupe aux jours de tristesse et des solennités de l'Eglise ; en dernier lieu, elles sont mauvaises à raison de la personne qui donne ce divertissement, lorsqu'elle est dans un état de pénitence ou de religion. Or, chrétiens, je m'en vais vous faire voir que ces quatre empêchements se trouvent en toutes les danses, et qu'ainsi vous devez tirer cette conclusion avec moi, que les meilleures n'en valent rien, comme a dit saint François de Sales.

Premièrement, les danses sont mauvaises quand elles se font d'une façon impudique : cette circonstance ne se trouve-t-elle pas en toutes les danses ? Les femmes viennent ordinairement aux bals le mieux parées qu'elles le peuvent être ; si elles ont quelque bonne robe, quelques riches pierreries, elles s'en couvrent et s'en ajustent, le fard est sur leur visage, les poudres de senteur sur leur tête, leur sein, leurs bras sont nus : avec cet ajustement, elles se mêlent parmi les hommes, en écoutent la cajolerie et les paroles lascives, en souffrent l'attouchement et les baisers. La façon de leurs danses est encore plus lascive que la disposition qu'elles y apportent, car ces mouvements de leurs corps, ces mesures de leurs pas qui les approchent et qui les éloignent de ceux avec qui elles dansent, ces regards perçants, mourants, dédaigneux qui leur sont ordinaires et qu'elles ajustent aux passions qu'elles veulent exciter ; enfin les baisers, qui sont la clôture de leurs danses et le dernier feu qu'elles allument, ne doivent-ils pas nous obliger de dire qu'elles sont mauvaises ? Mais je veux que

les danses se fassent avec toute la modestie possible ; chrétiens, ne doit-on pas appréhender de se trouver dans une compagnie composée de tant de filles et de femmes qui n'y viennent que pour voir ou être vues, pour donner de l'amour et mériter les agréments et les recherches des hommes ? Les femmes ne doivent-elles pas trembler de se voir dans cette assemblée où les hommes se donnent des libertés qu'ils n'oseraient pas prendre ailleurs. Ils croient qu'ils peuvent alors parler avec liberté et qu'ils seront toujours écoutés, qu'ils trouveront de la complaisance pour toutes leurs cajoleries, et qu'enfin ils pourront disposer et donner des assignations pour faire en secret ces actions deshonnêtes dont ils ont donné les sentiments par les attouchements et les baisers. Ces choses, qui sont très-véritables et très-funestes, ne doivent-elles pas obliger les hommes et les femmes à détester les danses, puisqu'elles sont les écueils de la pureté, des écoles et des théâtres d'impudicité ? Voilà, chrétiens, la suite du premier motif qui doit vous obliger à les avoir en horreur.

Le second motif qui fait les danses mauvaises, et qui doit nous en éloigner, est parce qu'elles se font ordinairement pour une mauvaise fin, qui est de donner de l'amour et d'allumer les flammes de l'impureté. Je trouve, chrétiens, que les hommes ont eu diverses fins pour les danses. Les Lacédémoniens les faisaient à dessein de former leurs corps et leur donner de bonnes dispositions pour les combats, afin qu'ils eussent cette souplesse et cette dextérité qui évite et qui porte adroitement les coups sur son ennemi. On apprenait à danser aux filles et aux garçons, pour leur enseigner à bien porter leur corps et à garder dans leur marche cette justesse qui est propre à l'homme et qui est un effet et une marque de jugement. Les autres peuples ont dansé dans les temples et mêlé la danse dans les cérémonies religieuses ; car comme ils considéraient que les cieux, que les astres sont une danse continue, que les saisons, que les jours font une révolution perpétuelle, que les événements et que toutes les autres choses qui sont dans le monde et qui le conservent, sont dans des vicissitudes infatigables que nous pouvons appeler une danse qui est sans interruption ; de là ils prenaient sujet de croire qu'ils devaient adorer Dieu par la danse, et que les dispositions qu'il a mises dans toutes les choses du monde élémentaire et céleste, leur apprenaient comme ils devaient l'honorer. Marie, sœur de Moïse, chante et danse avec les autres femmes pour remercier et témoigner sa joie de la défaite de Pharaon et de son armée, qui donna la liberté à son peuple. David danse de toutes ses forces devant l'arche du Seigneur : *David saltabat totis viribus*. Et quoiqu'il fut roi, il crut ne rien faire d'indigne de sa majesté et du trône où il était élevé, que de danser comme un homme vulgaire. Voilà les fins qu'on peut avoir pour la danse, qui sont ou indifférentes, ou quelquefois saintes ; mais celles qu'on a

aujourd'hui, et qui sont comme l'âme des danses, leur sont bien contraires. Cette fille n'y vient que pour faire montre de sa beauté, pour donner de l'amour et s'acquérir quelque amant. Cette femme de qui toutes les affections devraient être enfermées dans l'état du mariage où elle se trouve, qui devrait n'avoir des yeux, de la beauté et du cœur que pour son mari, de qui les applications devraient être pour le bien de sa famille, vient au bal pour faire admirer sa bonne grâce, ses riches habits et l'adresse qu'elle a pour la danse. Ce jeune homme se trouve au bal pour parler avec liberté à cette fille et à cette femme qu'il aime, pour en tirer quelque parole, ou quelque autre avantage. Voilà les intentions que se proposent ceux qui viennent aux danses ; voilà les motifs qui les y portent, et qui leur font faire de si grandes dépenses en habits, en collations, en toutes les autres choses qui font l'appareil des bals. Après cela n'avons-nous pas sujet de dire qu'ils sont mauvais, de l'invention des démons, et les écueils de la pureté et de l'innocence ?

En troisième lieu, les danses, dit saint Bonaventure, sont mauvaises lorsqu'on s'y occupe en un temps que l'Eglise destine à la solennité de ses mystères, ou à la célébration des fêtes des saints. Car alors on doit s'employer plus particulièrement aux œuvres de piété et de mortification, pour mériter les grâces de Dieu, et rendre à ces fêtes l'honneur qui leur est dû. Or, dites-moi, je vous prie, quand est-ce que les chrétiens s'occupent plus ordinairement aux danses, qu'en ces jours de sainteté ? Dès que la fête de quelque lieu approche, on pense, on se met en devoir d'appeler des violons, des hautbois, des musettes et des tambours ; on en va chercher en des lieux bien éloignés, on les loue à grand prix, chacun se prépare pour faire son personnage, c'est-à-dire pour paraître fou et païen ; et au lieu de se disposer à faire une bonne confession et une sainte communion, d'entrer dans l'esprit et dans les sentiments de l'Eglise, de faire quelque pénitence, ou de pratiquer quelque vertu du saint dont on fait la fête, on ne pense qu'au bal, on s'y prépare par la pompe des habits et de toutes les autres choses qui peuvent rendre la fête profane et un sujet de débauche.

Mais je veux que les danses ne se fassent pas en un temps destiné particulièrement à la piété ; le chrétien ne doit-il pas savoir que tout le temps de sa vie est très-court pour expier ses péchés et mériter le paradis ? Que comme nous rendons compte d'une parole oiseuse et que nous en serons châtiés, Dieu nous recherchera aussi des heures qu'on donne à la danse ? La vie d'un chrétien, disent les saints, est une milice, parce que nous combattons contre les ennemis de notre salut, qui sont les démons, contre nos passions et nos péchés, contre le monde et ses sortilèges, contre l'opinion et ses fausses maximes. Faut-il employer un temps de combat, où nous devons être toujours en armes pour nous défendre et éviter quelque

surprise, à faire des actions d'enfant et de fou ! La vie du chrétien est un état de pénitence, doit-il penser à se donner des divertissements qui augmentent ses crimes ? Toutes ces raisons vous obligent d'avouer que les danses sont mauvaises, à raison du temps qu'on y emploie.

Elles sont encore mauvaises à raison des personnes qui s'y emploient ; car quelle personne est un chrétien ? Si vous le regardez dans sa nature, vous le trouverez raisonnable. Il est doué d'une lumière qui l'approche de l'intelligence des anges, qui est une loi vivante, un guide et un conseiller qui lui enseigne ce qu'il doit faire, et comment il se doit comporter en toutes ses actions. Mais quand il danse, ne semble-t-il pas avoir renoncé à sa raison ? A voir ces mouvements irréguliers qu'il donne à son corps, et les fatigues qu'il y prend, ne doit-on pas le croire ou un fou ou un enfant ? Si quelque personne qui n'aurait jamais vu danser venait dans les bals et qu'elle y vît ces tournolements, ces agitations qu'on s'y donne, ne dirait-elle pas, et n'aurait-elle pas sujet de croire que ce sont des fous qui se débattent, qui se traînent et qui cherchent à se lasser et se fatiguer par ces mouvements qui ne paraissent pas réguliers ? Mais si nous considérons cet homme raisonnable en l'état du chrétien, nous trouverons que le sacrement où il en a pris le nom et le caractère, l'ensevelit avec Jésus-Christ, le rend un membre de son corps, l'oblige à renoncer au monde et à ses pompes, au démon et à ses prestiges. Or, je vous prie, où est ce chrétien quand il danse ? Est-il enseveli avec Jésus-Christ, puisqu'il fait les actions des païens ? Est-il membre d'un chef couronné d'épines, puisqu'on le voit vêtu pompeusement et qu'il prend les plaisirs des idolâtres ? Garde-t-il la promesse qu'il a faite au baptême, de renoncer au monde et au démon, puisqu'on le voit dans un exercice profane qu'il a enseigné aux hommes, où il se trouve lui-même et où il fait ses plus riches conquêtes ? Si, comme dit saint Paul, un chrétien est un homme qui ne regarde pas les choses de la terre et les vanités qui fascinent les yeux, parce qu'elles passent avec le temps, mais qui a son esprit toujours attaché aux choses invisibles, qui sont éternelles, pouvons-nous dire que celui-là est chrétien, de qui toutes les pensées sont occupées à regarder, à ajuster ses pas et tous les mouvements de son corps, de qui les oreilles sont sans cesse attentives à la cadence des violons pour y conformer ses démarches, de qui les yeux sont toujours ouverts pour voir l'agrément qu'il donne, ou les autres sentiments qu'il excite ? Et ainsi nous ne pouvons pas dire que ce soit un chrétien. Que si nous le regardons comme un criminel qui doit se présenter devant son juge pour en recevoir un arrêt de mort ou de vie, n'est-ce pas une extravagance de le voir danser comme un fou ? Que diriez-vous d'un criminel qu'on conduirait sur la sellette, pour répondre à ses juges, ou qui, en ayant reçu l'arrêt de mort, s'en irait

au lieu du supplice en dansant ? ne diriez-vous pas qu'il est fou ? C'est l'état d'un chrétien qui danse se sentant coupable devant Dieu. Enfin il faut vous convaincre : que jugeriez-vous d'un soldat qui, se voyant en présence d'un ennemi robuste, adroit, bien armé, et en résolution de le tuer, au lieu de se mettre en état de se défendre, ou d'avoir quelque avantage sur lui, mettrait les armes bas, présenterait sa poitrine aux coups, ou, ce qui serait encore plus extravagant, se prendrait à danser ? ne diriez-vous pas qu'il n'a pas de jugement et qu'on doit le traiter en fou ? Chrétiens, c'est la folie de toutes les personnes qui dansent : elles savent que le démon veille toujours pour les surprendre, qu'il est armé et en volonté de leur ôter la vie, que les plus grands saints ont eu beaucoup de peine avec toute leur vigilance, leur force et leur adresse, à s'en défendre, et ils se croiront en assurance dans les bals, qui sont comme ses forts et ses champs de bataille ? N'est-ce pas là la plus grande et la plus criminelle de toutes les folies ? Enfin, avouons, chrétiens, que ces quatre raisons de saint Bonaventure nous doivent éloigner des danses, puisqu'elles se font d'une façon qui n'est pas honnête, pour des fins qui sont ordinairement mauvaises, en un temps même que nous devons employer à la piété et au soin de notre salut, et qu'enfin ceux qui s'y occupent ont des motifs très-puissants pour s'en éloigner ? Mais allons au troisième point où nous verrons les maux qu'elles causent.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que les danses causent de très-grands maux : le Sage nous les fait connaître et nous en veut préserver lorsqu'il nous dit : *Cum saltatrice ne assiduus sis* : ne vous trouvez que fort rarement en la compagnie des femmes qui se plaisent à danser, parce qu'il est à craindre qu'elles ne vous communiquent leur mauvaise inclination, et ne vous engagent dans les péchés dont la danse est la source et le motif. Après que le Sage nous a donné cet avis, la sainte Ecriture nous présente des exemples qui doivent nous faire connaître les dangers qui se trouvent dans les danses, et les châtiments que Dieu en fait. Moïse descendant de la montagne où il s'était entretenu avec lui, et avait reçu les tables de la loi, qui devaient former les mœurs du peuple, le trouve occupé à danser, les hommes avec les femmes. Ce divertissement qui se faisait avec l'impudicité qui est ordinaire aux danses, lui déplut si fort, parce qu'il le jugea très-éloigné des dispositions qui devaient se trouver dans un peuple que Dieu aimait, et auquel il envoyait une loi qui devait régler ses actions, qu'il jeta par terre et brisa ces tables où Dieu avait comme écrit de son doigt ce qu'il voulait être observé. Mais qu'il me dira quelqu'un, était-ce un si grand crime que la danse, pour obliger Moïse à une action si extraordinaire, que de briser les tables de la loi qu'il venait de recevoir de Dieu ? Oui, chrétiens, cette danse était beaucoup criminelle : car la sainte Ecriture nous dit, que : *Sedit populus man-*

ducare et surrexerunt ludere. Après que le peuple se fut rempli de viandes, qu'il eut mangé avec intempérance, d'un crime il se jeta dans l'autre, de la gourmandise que saint Paul dit être une idolâtrie de son ventre : *Quorum Deus venter est*, il se précipita dans l'idolâtrie des faux dieux : *Lusus autem illorum choreasducendoerat idololatria*, disent les auteurs. Ou bien disons avec Tertullien, que l'intempérance au manger et au boire, fut suivie des voluptés déshonnêtes, que l'Ecriture couvre du nom de danse, peut-être parce que la danse en fut le principe, et qu'elle les précipita dans des saletés dont ils avaient irrité l'appétit par les baisers, et par les autres choses peu honnêtes qui se font dans les danses. Ne sont-elles donc pas bien à craindre, puisqu'elles obligèrent ce sage législateur à briser les tables de la loi, et que la sainte Ecriture nous les dit être une espèce de culte qu'on rend aux faux dieux, et un feu qui allume la concupiscence, et qui provoque aux saletés ?

Comme les danses donnent de l'horreur aux serviteurs de Dieu qui en connaissent les saletés et les autres maux, ainsi qu'il s'est vu en l'action de Moïse que nous venons de rapporter, elles ont des agréments pour les impies qui les obligent à commettre de grands crimes. Hérode étant charmé de la bonne grâce que la fille d'Hérodiade avait fait paraître en dansant, et du plaisir qu'elle lui avait donné, et à toute l'assemblée, composée sans doute de personnes qui n'étaient pas plus chastes que lui, donne liberté à cette baladine de lui demander tout ce qu'elle voudrait, et l'assurance de lui accorder, quand ce serait même la moitié de son royaume. Cette promesse, qu'il avait faite fort témérairement, fut accomplie par un grand sacrilège ; car cette danseuse ayant demandé la tête de saint Jean-Baptiste, qui valait plus que tout le monde, le roi se résolut à la lui bailler, quoiqu'il témoignât quelque contradiction à faire mourir ce grand saint, dont il connaissait la sainteté, et admirait l'austérité de vie : néanmoins ce précurseur meurt, on donne sa tête pour le plaisir d'une danse, et pour satisfaire à la demande d'une mère et d'une fille impudiques. Chrétiens, ne devons-nous pas avoir horreur des danses, puisqu'elles ont été la cause ou le motif de la mort de saint Jean-Baptiste ?

Mais si cette considération n'est pas assez forte pour vous en retirer, et vous en donner de l'horreur, peut-être que les châtiments que Dieu en fait auront plus de pouvoir sur vous. Dieu, dans le prophète Ezéchiel, dit à une femme qui se plaisait à la danse, et qui en faisait ses plus ordinaires divertissements : *Pro eo quod plausisti manu et percussisti pede, idcirco ecce ego extendam manum meam super te et tradam te in direptionem gentium* : Ame pécheresse, femme, fille libertine, parce que vous faites de la danse les plus agréables de vos divertissements, qu'il n'y a rien qui vous agrée davantage, et où vous vous occupiez davantage en tout temps, aux jours même des fêtes et de pénitence, sachez que j'éten-

drai ma main sur vous, que je vous châtierai par des supplices qui feront en ce monde votre infamie, vos douleurs et votre pauvreté, et dans l'autre votre malheur éternel. Femmes, filles, qui vous plaisez à la danse, écoutez ces paroles de Dieu qui sont autant de coups de tonnerre, qui doivent vous donner de la terreur.

Mais peut-être voudrez-vous dire que ce châtement est particulier, et que cette femme que Dieu menace avait d'autres crimes qui méritaient ces châtements, ou bien que dans la danse elle avait commis des saletés qui la rendaient criminelle. Ecoutez encore ce que Dieu dit, et les menaces qu'il fait à toutes les femmes et filles danseuses, par le prophète Isaïe : *Pro eo quod elevatae sunt filiae Sion et ambulaverunt extento collo et motibus oculorum ibant, et plaudebant et ambulabant pedibus suis, et composito gradu incedebant* : parce que les filles de Sion, qui sont les chrétiennes, se sont occupées à la danse, qu'elles y ont apporté toute la justesse qui la rend agréable et impudique; que leurs yeux, que leurs mains, que leurs pieds se sont mus avec une cadence affectée et délicate; que les mouvements de leurs yeux, de leurs mains et de leurs corps servaient au dessein qu'elles avaient de plaire, de donner de l'amour, et de se faire estimer; ce désir, qui est criminel, ce divertissement, qui est indigne d'une femme chrétienne, sera suivi d'un châtement très-sévère, dit Dieu : Je leur enverrai des maladies qui leur feront tomber les cheveux de la tête, qui leur ôteront le mouvement des pieds et tous les ornements dont elles couvrent leurs corps et tâchent d'augmenter leur beauté : une puanteur en sortira, qui en fera l'abomination de tous ceux qui les ont aimées, et qui les rendra insupportables à elles-mêmes. Enfin, après avoir souffert en ce monde, en toutes les parties de leur corps qui ont servi à l'impureté de leurs danses; après les avoir dépouillées de tous leurs ornements et de tous leurs attraits, je les châtierai en l'autre vie par des peines éternelles. Femmes, filles, ne tremblez-vous pas à ces menaces, et ne craignez-vous pas qu'elles s'exécutent sur vous ?

Mais j'étends quelqu'un qui me dit que mon sentiment, qui condamne les danses, n'est pas commun à tous les casuistes et à tous les directeurs; qu'il y en a plusieurs qui les mettent parmi les choses indifférentes, et qu'il n'y a que l'excès ou la mauvaise intention qu'on y apporte, ou enfin les libertés qu'on y prend, qui puissent les faire condamner; que David a dansé devant l'Arche, et qu'autrefois la religion s'en est servie dans ses mystères; qu'enfin il se trouve des occasions dans le cours de la vie civile qui y engagent presque indispensablement. A cela, chrétiens, je vous dirai que je ne blâme personne, que je laisse chacun dans son sentiment, et que le respect que j'ai pour ces personnes, qui en ont de contraires au mien et à celui de beaucoup d'autres auteurs, fait que je ne décide rien sur cette matière, qui est la plus délicate de la morale chrétienne;

seulement je vous dirai qu'on doit danser fort rarement, parce que, comme dit saint François de Sales, cet incomparable directeur, il en est des danses comme des potirons, dont les meilleurs ne valent rien, et qu'il faut se donner ce divertissement avec les mêmes précautions qu'on apporte lorsqu'on approche des personnes infectées de peste, ou lorsqu'on emploie le mercure, qui monte facilement au cerveau, et qui donne la mort ou la paralysie.

Ces précautions seront celles-ci : de considérer quelle compassion Dieu et les anges ont de vous voir occupés à des actions qui seraient ridicules si elles n'étaient très-souvent criminelles; quand ils voient que cet homme, que cette femme, qui ont une âme immortelle, rachetée par le sang du Fils de Dieu, ornée de sa grâce, capable d'une béatitude éternelle, s'emploient à des actions de païen et de fou; quand ils voient que celui qui devrait être sans cesse dans les emplois de la contemplation ou de la pénitence, fait une action qui lui fait oublier Dieu et qui augmente ses péchés. Secondement, il sera fort utile de considérer, qu'en même temps que vous vous donnez ce divertissement, il y a peut-être une infinité de personnes de grande vertu qui souffrent les langueurs de la faim, et les douleurs de quelque violente maladie; qu'il y en a plusieurs dans l'agonie, dont l'âme est dans des frayeurs épouvantables de se voir contrainte de sortir d'un corps, où elle a été toujours occupée à lui procurer des plaisirs et des divertissements; de voir qu'elle va être présentée au tribunal redoutable de Dieu, qui jugera toutes ses actions avec une très-grande rigueur, et qui châtiara les mauvaises par des peines qui ne finiront jamais. Cette considération est très-forte pour vous faire perdre le désir et le plaisir des danses.

Mais, descendez encore plus bas, regardez ce qui se fait en enfer : vous y verrez plusieurs damnés qui ont été de grands baladins, qui faisaient l'admiration des assemblées, et qui avaient une disposition très-grande pour la danse, qui maintenant sont dans le feu, qui les brûlera pendant l'éternité; que quelque baladine se trouve dans un cachot puant, obscur, où elle n'a la compagnie que des démons, des serpents et des crapauds; que cette autre se trouve chargée de chaînes et dans une contrainte épouvantable. Mais, après avoir regardé leurs tourments, prêtez vos oreilles aux cris et aux hurlements de ces misérables qui condamnent les danses. Malheureuses danses, disent-ils, qui êtes la cause funeste et la source de tous nos malheurs ! Elles ont allumé en nous le feu de la concupiscence, que nous avons communiqué par nos regards lascifs, par nos attouchements, par des mouvements impudiques de notre corps à ceux qui dansaient avec nous, ou qui étaient les spectateurs de nos folies. Nous n'aurons plus d'autre mouvement que celui qui nous portera d'un tourment à l'autre, qui nous fera passer de la glace dans le feu, et des ténèbres dans un jour funeste.

Pour le son harmonieux des violons qui conduisait nos pas et qui charmaient nos oreilles, nous n'entendrons désormais que des hurlements, que des tonnerres épouvantables, que des blasphèmes et des malédictions horribles. L'assemblée que nous avons ici est fort nombreuse, mais elle est très-mauvaise, puisqu'elle n'est composée que de démons, qui sont nos bourreaux, et de damnés, qui sont les compagnons de nos peines. La salle est grande et fort spacieuse, mais ses ornements sont des instruments de supplices, des spectres hideux et des monstres effroyables ; elle ne sera pas bien éclairée, puisqu'elle est la région d'obscurité, et que le maître du logis est le prince des ténèbres, comme l'appelle la sainte Ecriture. Malheureuse mère, dira cette fille, qui as pris tant de soin et employé beaucoup d'argent à me faire apprendre à danser, ce qui même m'obligeait souvent d'aller au bal et de faire paraître une beauté qui allumait des feux impudiques, tu es la cause du malheur qui m'accable et qui durera éternellement ; tu devais m'apprendre les vertus chrétiennes, les vérités de notre religion, la modestie qui devait être propre à mon sexe et à mon âge : *Sed adulteræ filia ; quæ vero pudica , quæ casta est , religionem doceat filias suas , non saltationem* (Ambros. lib. III de Virgin. 6) ; tu m'as été comme une autre Hérodias à sa fille, une maîtresse de danse plutôt que de piété. Que tu sois maudite à jamais, puisque tu es la cause funeste de tous mes malheurs. Voilà comme parle cette fille, voilà des chansons et des divertissements, qui sont des malédictions et des peines.

Mais, chrétiens, agréez que j'achève cette prédication avec les paroles que Tertullien adressait aux chrétiens, qui disaient qu'ils ne pouvaient pas se passer de prendre quelque divertissement : *Jam nunc si putes delectamentis exigere spatium hoc* : si vous avez dessein de passer votre vie en des divertissements, pourquoi n'en prenez-vous pas d'innocents, que votre religion vous présente, qui peuvent vous instruire et vous sanctifier ? *Cur tam ingratus es ut tot et tales voluptates a Deo contributas tibi satis non habeas neque recognoscas ? Quid enim jucundius quam Dei Patris et Domini reconciliatio , quam veritatis revelatio , quam errorum recognitio , quam tantorum retro criminum venia*. Car, qu'y a-t-il de plus agréable et de plus satisfaisant que la réconciliation du pécheur avec Dieu le Père, qui a été offensé par nos péchés, que la découverte qu'il nous fait des vérités de notre religion, que la connaissance de nos erreurs, que le pardon que nous obtenons de nos crimes par le sang de son Fils Jésus-Christ ? Que si, après avoir fait votre plaisir de la considération des choses passées, vous portez votre vue sur celles qui doivent venir, qui est la résurrection des morts, l'appareil du jugement dernier : un juge assis sur un trône éclatant, une infinité d'anges à ses côtés, des rois à ses pieds attachés comme des criminels, et des démons qui seront leurs bourreaux ; toute la nature

dans une syncope mortelle et un renversement général, voilà des spectacles qu'il faut considérer, qui vous feront perdre le désir des danses, et vous inspireront les sentiments d'une véritable pénitence, qui vous obtiendra la grâce de Dieu en ce monde et la gloire en l'autre, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, etc.

SERMON LXIV.

DE LA BONNE INTENTION.

Lucerna corporis tui est oculus tuus ; si oculus tuus fuerit simplex , totum corpus tuum lucidum erit.

Votre œil est le flambeau qui éclaire et qui conduit votre corps ; s'il est simple, tout votre corps sera lumineux et resplendissant (S. Luc, ch. XI).

L'homme peut être considéré en deux façons, comme raisonnable et comme chrétien. Le premier de ces deux titres l'oblige à faire toutes ses actions dans l'ordre, et à les rapporter à quelque fin : *Omnia cum verbo, nihil sine ratione*, dit Clément Alexandrin. La qualité de chrétien l'engage dans le devoir de n'en faire que de bonnes, parce qu'il travaille à la vigne du Seigneur qui est l'Eglise, et pour mériter le denier qui est la récompense éternelle. Mais d'où est-ce que nos actions auront cette bonté qui les rend agréables à Dieu et méritoires d'un bonheur infini ? sera-ce de la main qui les fait, de la volonté qui en est le principe ? Non, chrétiens, il n'en est pas de notre main, comme de celle de Phidias, qui donnait le prix et la valeur à tous ses ouvrages, comme assure Tertullien ; au contraire, elle gâte tout, ou du moins elle laisse tout ce qu'elle produit dans l'état de la nature, c'est-à-dire elle le rend inutile à mériter le paradis. Les philosophes ont fait de bonnes actions ; mais parce qu'ils ne les faisaient que par un principe naturel et raisonnable et pour une fin qui n'était pas plus relevée, ils n'ont rien gagné pour le paradis. Puis donc que la nature ne peut pas faire la bonté de nos œuvres, il faut la chercher ailleurs, qui sera de la bonne intention que nous devons avoir et à laquelle nous devons les rapporter. C'est de cette bonne intention dont je veux vous parler dans cette prédication, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Toutes les choses souvent ne sont pas ce qu'elles paraissent être au-dehors. Il y a des matières qui ont l'éclat de l'or et le brillant des pierreries, qui pourtant n'en ont pas la bonté ni n'en peuvent mériter le prix. Un cristal bien poli semble avoir le brillant des diamants, et on se trompe souvent au faux or des chimistes. Cette même illusion se voit dans la grâce, l'hypocrisie présente des actions qui ont toutes les apparences d'être bonnes ; ceux qui les voient et qui n'en pénètrent pas le fond, qui n'en connaissent pas le véritable principe, les regardent, les louent comme bonnes et les jugent mériter les récompenses qui sont dues aux vertueuses ; mais Dieu connaît parfaitement toutes les

œuvres des hommes, comme dit la sainte Ecriture, parce qu'il en doit être le juge, et que les bonnes ne se font que par le secours de ses grâces. Ses lumières divines lui font voir quel est le bon, quel est le mauvais or, quels sont les vertus, quels sont les vices.

Quoique nous n'ayons pas cette connaissance, qui fait le discernement des bonnes ou des mauvaises œuvres, nous savons néanmoins que celles-là sont bonnes, agréables à Dieu et méritoires de la vie éternelle, qui se font par un bon principe qui est la grâce, qui sont les productions d'une volonté libre, et qui se rapportent à une bonne fin ; c'est-à-dire quand l'intention de celui qui les fait, regarde la gloire de Dieu et son propre salut. Je ne veux pas parler de toutes les circonstances qui doivent se trouver dans une bonne action, qui en font la sainteté et le mérite ; je me contenterai de parler aujourd'hui de la bonne intention que nous devons avoir dans toutes nos œuvres, et de vous en faire voir deux choses : la première, qu'elle rend saintes les actions indifférentes, méritoires les plus petites, et bonnes celles qui seraient mauvaises. Voilà mon premier point : le second sera que la mauvaise intention infecte et répand un venin mortel sur les bonnes œuvres, qu'elle offense Dieu et nous fait mériter les peines éternelles ; et le troisième, que la bonne intention sanctifie quelquefois les mauvaises. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que la bonne intention, c'est-à-dire ce mouvement de notre volonté qui rapporte nos actions à une bonne fin, comme est la gloire de Dieu et le salut de notre âme, donne le prix et l'estime à nos actions ; de petites, d'indifférentes qu'elles sont en leur nature, elle les fait venir grandes et méritoires. Mais avant de connaître clairement cette vérité, il faut supposer avec saint Thomas, qu'il n'appartient qu'à l'homme qui est doué de raison, de se proposer et d'agir pour une fin, dont il connaît le mérite et la nécessité : les animaux et le reste des êtres qui sont dans la nature agissent bien pour quelque fin, mais c'est par un mouvement étranger ; comme ils n'ont pas les lumières de la raison pour la connaître ni la liberté pour en faire le choix, ils ne s'auraient d'eux-mêmes la choisir, ni s'y porter. Ce sont des aveugles qui ont besoin d'une main étrangère qui les conduise, et nous pouvons dire que leur mouvement est semblable à celui d'une flèche, qui le reçoit de la main qui la tire, et qui n'arrive au but où elle se porte, que par la conduite de l'archer qui la décoche. De même les animaux arrivent à leur fin sans erreur, mais aussi sans connaissance ; ce qui nous oblige de dire qu'ils ne sont pas maîtres de leurs actions, puisqu'ils n'en peuvent pas disposer et les donner pour une fin, mais des esclaves qui sont traînés ou emportés par une main invisible et par une impulsion violente qui les ravit à eux-mêmes : mais l'homme qui est doué de raison pour connaître, et d'une volonté qui est libre pour

choisir, se propose une fin ou particulière ou générale, à laquelle il dresse ses actions ; et c'est ce qui s'appelle intention, laquelle pouvant être bonne ou mauvaise, les imprime de ses qualités, leur fait prendre ses couleurs et les rend semblables ; c'est-à-dire que si nos intentions sont bonnes, nos actions le seront aussi ; si elles sont mauvaises, nos actions leur ressembleront et seront mauvaises.

Le Sauveur du monde nous assure de cette vérité, lorsqu'il nous dit que si notre œil est lumineux, s'il a de pures clartés, tout notre corps sera resplendissant ; mais que s'il est méchant, s'il est rempli de ténèbres, tout le corps y participera et en sera couvert : *Lucerna corporis tui est oculus tuus, si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit ; si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus erit* (Matth., VI) : c'est-à-dire comme l'expliquent tous les Pères, que si l'intention qui est comme le flambeau qui éclaire et l'œil qui conduit les mouvements de votre corps, est simple, si elle ne cherche qu'à plaire à Dieu, à avancer sa gloire et à faire votre salut, vos actions seront saintes ; mais si votre œil est sans lumière, tous vos pas seront des chutes, tous vos mouvements seront désordonnés, et vous offenserez Dieu par des actions, qui en elles-mêmes sont ou bonnes ou indifférentes.

Cela donc supposé, qu'il n'appartient qu'à l'homme de se proposer une fin, et que cette fin à laquelle notre intention se porte, rend bonnes ou mauvaises les actions qui la recherchent ; je dis, chrétiens, que nous devons toujours nous proposer de bonnes fins, avoir des intentions pures, parce qu'elles élèvent nos plus petites actions et leur donnent un mérite très-grand. L'Epoux du Cantique dit que l'âme sainte qui est son épouse a blessé son cœur, c'est-à-dire en a mérité les affections, fait l'agrément et les délices par un seul de ses cheveux. Il ne dit pas par la beauté de son visage, par l'éclat de ses yeux, par la douceur de ses paroles et par toutes les autres grâces qui en font la beauté, mais seulement par un seul de ses cheveux, qui est une chose fort utile et qu'on n'estime pas, c'est-à-dire que les petites actions qu'elle a faites, qu'on peut comparer à un cheveu, ayant été rapportées à une bonne fin, qui est celle de lui plaire et de chercher sa gloire, ont eu pour lui tant d'agréments et de charmes, qu'elles lui ont comme blessé le cœur, parce qu'elles lui ont mérité ses affections.

Le Fils de Dieu nous assure et nous rend sensible cette vérité, lorsqu'il dit que celui qui donnera un verre d'eau froide à l'un de ses disciples, parce qu'il lui appartient, ne sera pas sans récompense : *Quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidae tantum in nomine discipuli ; amen dico vobis non perdet mercedem suam* (Marc., XX). Quoi, chrétiens, de plus vil et de plus commun qu'un verre d'eau ? Néanmoins étant donné avec intention de plaire et d'honorer Dieu, il n'est pas sans récompense. Cette fin

que l'homme se propose et que cette aumône recherche, lui fait changer de nature; car elle lui communique sa bonté et la rend méritoire de quelque grâce et quelquefois de la gloire, qui sont des récompenses infinies, qui ne devraient se donner qu'aux grandes actions, qui lui sont en quelque façon proportionnées.

L'Évangéliste saint Marc rapporte que le Fils de Dieu étant un jour dans le temple, et regardant ceux qui mettaient de l'argent dans le tronc, qui était destiné pour le recevoir, vit des hommes riches qui donnaient des sommes considérables, ils jetaient des poignées de pièces d'or, faisaient grand bruit par leurs libéralités, et donnaient bien de la joie aux prêtres qui en profitaient. Après que ces messieurs eurent offert leurs libéralités, il se présente une pauvre femme veuve qui mit deux deniers dans le bassin. Le Fils de Dieu dit à ses disciples : Voyez-vous cette pauvre veuve qui n'a mis que deux deniers dans le tronc ? je vous dis qu'elle a plus donné que tous les autres, qui étant fort riches ne se sont pas incommodés par leur libéralité ; leur abondance les a faits libéraux, et ils ont donné quelque petite partie de ce qui leur était superflu ; mais cette pauvre femme a donné toutes ses richesses, qui consistaient en deux deniers ; si elle en eût eu d'avantage, son présent aurait été plus grand : elle a encore plus donné que tous les autres, parce qu'elle l'a fait pour honorer Dieu ; son cœur le regardait, tandis que sa main s'étendait pour mettre ces deux deniers dans ce tronc : sa pauvreté faisait hommage à sa toute-puissance, et elle voulait s'anéantir en quelque façon devant cette majesté souveraine, en s'ôtant ces deux deniers qui pouvaient entretenir sa vie ; mais ces riches qui ont donné des pièces d'or, se sont regardés eux-mêmes ; ils se sont voulu acquérir l'estime d'être fort pieux par ces libéralités qui n'étaient pas proportionnées à leurs richesses, ils ont fait du bruit pour attirer les regards de l'assemblée et en mériter les applaudissements ; c'est pourquoi cette mauvaise intention a rendu leurs libéralités, non-seulement sans mérite, mais aussi dignes de châtement, puisqu'ils ont préféré la gloire qu'ils ont reçue des hommes à celle qu'ils devaient attendre de Dieu. Vous voyez, chrétiens, que la bonne intention élève nos plus petites œuvres, leur acquiert beaucoup d'honneur et leur fait mériter les éloges du Fils de Dieu, comme il s'est vu en cette bonne veuve.

C'est pourquoi saint Paul nous exhorte de faire et de rapporter toutes nos actions à la gloire de Dieu : *Omne quodcumque facitis in verbo et in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi facite* (Col., III) : Que toutes vos paroles, toutes vos actions soient faites à la gloire de Dieu, qu'il en soit la fin comme il en est le principe. Le même apôtre, écrivant aux Corinthiens, spécifie plus en particulier toutes nos actions que nous devons rapporter à l'honneur de Dieu : Soit, dit-il, que vous mangiez ou buviez, qui sont des actions animales, mais nécessaires pour conserver

la vie, ou si même vous vous portez à des actions encore plus viles, faites toutes ces choses en l'honneur de Dieu, et elles vous seront méritoires.

Saint Basile descendant encore plus au particulier, nous apprend comme nous devons rapporter toutes nos actions à la gloire de Dieu, les commencer avec cette bonne intention qui fera le mérite des plus petites et des moins considérables. Allez-vous à la table, dit ce saint, prendre votre réfection ? que ce soit, non pas pour y commettre des dissolutions qui ne se trouvent pas dans les bêtes, mais pour conserver votre vie et vos forces que vous voulez employer au service de Dieu, considérez que ces aliments que vous prenez vous sont donnés par sa main libérale qui demande vos reconnoissances. Regardez-vous le ciel ? voyez-vous la beauté des astres ? Portez votre pensée plus haut, louez Dieu qui a créé, qui a fait rouler les cieux, briller les astres pour faire votre joie et votre conservation ; enfin faites toutes vos actions jusque même aux moins considérables et plus viles, à l'honneur et à la gloire de Dieu, et vous en acquerez beaucoup de mérite.

C'était la pratique des premiers chrétiens, comme a remarqué Tertullien ; car lorsqu'ils sortaient, qu'ils entraient dans leurs maisons ou qu'ils faisaient quelque autre action, ils la commençaient toujours par le signe de la sainte croix, parce qu'ils l'adressaient à la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, que la croix nous représente par ses dimensions et par cette pratique, qui est fort aisée et que les plus ignorants et les plus idiots peuvent mettre en usage ; ils s'acquerraient beaucoup de mérite, et les plus petites actions, comme sont de manger, de boire, de parler, de se promener, de se reposer, les faisant en intention d'honorer Dieu, leur devenaient beaucoup méritoires.

Saint Thomas nous apprend la raison pourquoi les plus petites actions, qui se rapportent à une bonne fin, comme est la gloire de Dieu, sont de grand mérite, parce que, dit ce docteur, la fin répand et communique sa bonté à toutes les choses, qui sont des moyens pour l'obtenir. Car, comme c'est un même acte et une même intention qui recherchent la fin et les moyens, aussi c'est une même bonté qui se trouve en tous les deux. La médecine, qui est composée de drogues et de simples assez vils et déplaisants au goût, est néanmoins bonne : on la reçoit, on l'estime, parce qu'elle est un moyen pour obtenir la santé, que nous estimons par-dessus toutes les choses du monde ; mais ôtez-la du rapport qu'elle a à la santé, et regardez-la en elle-même, lorsque vous êtes parfaitement sains, vous la méprisez. Il en est ainsi de vos actions. Regardez-en quelques-unes, comme sont celles qu'on appelle indifférentes ou fort communes, telles que peuvent être un verre d'eau, un denier, un morceau de pain donné à un pauvre, vous trouverez qu'elles sont très-petites et fort peu considérables ; mais considérez-les rapportées à une bonne fin, comme sont la gloire

de Dieu et le salut de vos âmes ; regardez ce pain, ce denier entre les mains du pauvre , qui est l'image et le membre de Jésus-Christ, que vous voulez nourrir et soulager , vous trouverez qu'il est très-considérable et qu'il est beaucoup méritoire. Puis donc que cela est de la sorte, que nous pouvons nous enrichir en mérites, même par les actions ordinaires et qui sont très-aisées à faire en les rapportant à une bonne fin , pourquoi ne les faisons-nous pas ? Si quelqu'un nous enseignait le secret de convertir le cuivre en or, l'étain en argent , et qu'il fût très-aisé de faire cette opération , que les chimistes appellent la grande œuvre, et à laquelle ils n'ont jamais pu venir , seroit-il aucun de vous qui ne s'y employât, qui ne voulût devenir riche à si peu de frais ? Chrétiens, voici une chimie spirituelle et très-infaillible. Vous pouvez changer les plus communes et les plus petites de vos œuvres en de très-grandes, et vous faire un trésor de mérites des actions que la nature vous rend nécessaires, de celles que votre condition vous fait ordinaires, et de celles mêmes que vous faites par bienséance ou pour votre divertissement , pourquoi donc ne le ferez-vous pas ?

Mais je passe plus avant et vous dis que vous pouvez non-seulement vous enrichir par une sainte intention qui rapporte vos actions à quelque bonne fin, mais que vous y êtes même obligés. Pour vous faire connaître cette vérité, qui est très-importante pour la vie chrétienne et pour la sanctification de nos mœurs , vous devez savoir que nous sommes obligés, comme dit le Sauveur du monde, d'aimer Dieu de tout notre cœur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo* ; c'est un commandement qui est le premier et la source de tous les autres, auquel nous ne pouvons pas manquer sans commettre un péché mortel et mériter les peines éternelles ; or, dit saint Thomas, l'homme ne peut accomplir ce commandement de la charité, s'il ne rapporte toutes ses actions à Dieu : *Præceptum charitatis implere homo non potest, nisi omnia referantur in Deum* ; car, dit ce docteur angélique , l'homme qui honore ses parents ne doit pas le faire précisément, parce qu'il y a un précepte qui l'oblige à cela : *Honora parentes* ; mais par la force de ce commandement , qui l'oblige d'aimer Dieu de tout son cœur : *Qui honorat parentes, tenetur ex charitate honorare, non ex vi hujus præcepti, quod est, honora parentes ; sed ex vi hujus præcepti ; diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Vous voyez donc, chrétiens, l'obligation que vous avez de faire toutes vos actions pour la gloire de Dieu, parce que vous vous acquérez bien du mérite et que vous évitez la transgression d'un commandement de Dieu ; mais allons au second point.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, que la bonne intention non-seulement relève et donne du prix à toutes nos œuvres, jusque même aux indifférentes mais aussi que son défaut, c'est-à-

dire une mauvaise intention, corrompt, infecte et rend abominables les meilleures actions : *Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus erit*, dit le Sauveur du monde, si vous avez une mauvaise intention, qui est l'œil vous éclaire et vous conduit, tout votre corps sera ténébreux, c'est-à-dire les regards de vos yeux seront criminels, vos paroles, les œuvres de vos mains mériteront du châtement, vos affections, dont les pieds sont le symbole, seront désordonnées ; enfin, si vous avez de mauvaises intentions, tout ce que vous penserez, que vous direz, que vous ferez, sera corrompu et méritera les peines éternelles.

Quelques impies se plaignent de Dieu, dans le prophète Isaïe, de ce qu'il ne les a pas regardés dans leurs jeûnes et dans la pratique de toutes les autres austérités qui ont abattu l'insolence de leur chair et qui les ont humiliés devant sa majesté : *Quare jejunavimus, et non asperxisti ? humiliavimus animas nostras et nescisti ?* Dieu leur répond par ce prophète : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas nostra et omnes debitores vestros repetitis* : Vous devez-vous étonner si je n'ai pas regardé des actions qui n'ont été faites que par votre volonté qui est déréglée et pour mériter l'estime des hommes ? Lors même que vous vous y êtes occupés, vous ne cherchiez qu'à vous acquérir de l'honneur et du pouvoir pour exercer vos vengeances : vos jeûnes étaient des épargnes que vous faisiez pour avoir de quoi persécuter l'innocent, l'orphelin et la veuve, par des procès qui leur ont emporté leurs biens et les ont réduits à la mendicité, et partant vous ne devez pas vous étonner si je n'ai pas regardé des actions qui m'offensaient par des intentions mauvaises.

Nous avons deux exemples de cette vérité dans la sainte Ecriture. L'un dans l'Ancien et l'autre dans le Nouveau Testament : Caïn et Abel offraient à Dieu des présents : il regarde, agréa et reçoit ceux d'Abel, mais il a de l'horreur pour ceux de Caïn. D'où venait cette grande différence, qui fait voir que Dieu est en quelque façon acceptateur des personnes ? Pourquoi ne regarde-t-il pas les présents de Caïn, puisqu'ils étaient bons ? C'est, chrétiens, qu'Abel offrait ses victimes avec des mains pures et en intention de plaire et d'honorer Dieu, et l'autre avait sa malice dans le cœur, qu'il tâchait de couvrir par cette action de piété et de religion ; si bien que la différence et la contrariété de leurs intentions firent celle de leur succès.

Nous lisons dans l'Evangile que deux hommes montèrent au temple pour prier Dieu : l'un était pharisien et l'autre publicain. Celui-ci est écouté, reçoit plus de grâces qu'il ne demandait, et enfin en sort justifié quoiqu'il y fût entré et qu'il se dît chargé de péchés ; mais l'autre est réprouvé, et son oraison, comme dit le prophète royal, devint un péché : *Oratio ejus fuit in peccatum*. D'où vient cette différence ? Elle procède de la contrariété de leurs intentions. Le publicain prie pour honorer la majesté de

Dieu et entrer dans des sentiments si humbles de lui-même, qu'il se dit indigne de lever les yeux au ciel : il fait hommage à sa sainteté auprès de laquelle il se reconnaît tout chargé de péchés ; il adore sa bonté dont il espère en recevoir le pardon ; mais le pharisien vient dans le temple pour être vu des hommes et en mériter l'estime ; il fait un grand dénombrement de ses bonnes œuvres qu'il croit avoir faites par ses propres forces ; il se sépare des autres hommes, parce qu'il croit être singulier en probité de vie, il condamne tous les autres pour se faire voir seul innocent. Cette mauvaise intention qui corrompt sa prière, quoiqu'elle soit une bonne œuvre, le rend criminel devant Dieu et augmente le nombre de ses péchés.

Nous avons un autre exemple de cette vérité, rapporté par saint Grégoire de Nazianze ; ce grand saint dit que Julien l'Apostat et son frère Gallus faisaient bâtir des églises aux martyrs, mais avec un succès bien différent ; car on trouvait tous les matins les bâtiments de Julien l'Apostat renversés et mis en ruine, la terre poussait au-dehors les fondements qu'on y avait mis, et semblait ne vouloir pas porter un édifice dressé par ce méchant homme ; mais, au contraire, les bâtiments de Gallus s'avançaient toujours et se conservèrent jusqu'à leur entière perfection. D'où venait ce prodige et qui pouvait faire cette inégalité ? Julien l'Apostat fait une bonne œuvre de bâtir des églises, qui sont des maisons saintes, dressées à l'honneur des martyrs qui ont donné leur vie pour la défense de la religion de Jésus-Christ, et qui se sont montrés être ses amis, en soutenant les intérêts de son honneur et la vérité de ses paroles, et néanmoins ces martyrs, qu'il veut honorer, ne veulent pas de son honneur, ils renversent des édifices qui doivent conserver leur mémoire et faire leur gloire. C'est, chrétiens, que Julien l'Apostat avait de très-mauvaises intentions : il veut passer pour fort pieux dans l'estime des hommes, lors même qu'il est un athée ; il veut recevoir les mêmes honneurs qu'on rend à la piété de son frère Gallus : enfin, c'était un animal de gloire, comme dit Tertullien, parce qu'il la recherchait par toutes ses actions : il gardait une grande modération en sa façon de vivre ; il se nourrissait de viandes vulgaires, portait des habits communs et vivait dans une négligence affectée, pour mériter les honneurs qu'on rend à la véritable vertu, et ainsi il ne faut pas s'étonner si, ayant de mauvaises intentions, Dieu ne reçoit pas ses actions de piété et si les saints s'en montrent ennemis. Eh ! combien voit-on aujourd'hui de personnes qui, comme le Fils de Dieu reproche aux pharisiens, montrent un visage triste, font des jeûnes et pratiquent d'autres mortifications pour mériter l'estime des hommes, qui est un vent et une illusion ? On peut dire à ces gens-là ce que Dieu dit par un prophète à des orgueilleux : Vous avez travaillé beaucoup et avez peu profité, vous avez mangé de bonnes viandes, vous êtes restés toujours faméliques ; vous avez mis des marchandises

précieuses dans des sacs percés, c'est-à-dire vous avez fait de bonnes œuvres qui pouvaient vous acquérir un trésor de mérites, mais les mauvaises intentions qui vous les ont fait entreprendre, la vanité, l'intérêt qui sont les fins que vous vous êtes proposées, vous rendent pauvres dans l'abondance et faméliques au milieu des festins.

Dites-moi, chrétiens, en quelle désolation se trouverait un marchand qui, après avoir pris bien de la peine et encouru beaucoup de hasards pour aller acheter dans un pays étranger des marchandises précieuses, enfin, son navire étant arrivé à bon port, et se croyant en assurance, reçoit de ses amis les congratulations de son heureux retour, sa famille témoigne bien de joie de voir arrivé ce vaisseau qui va faire ses richesses : ce marchand ne se souvient plus de ses travaux à la vue des balles où sont enfermées ses riches étoffes ; ses parents, ses amis, ses voisins le prient de les ouvrir, ce qu'il fait fort agréablement ; mais par un malheur très-grand et imprévu, il trouve ses marchandises gâtées, l'eau de la mer qui y est entrée par quelque endroit du navire les a mouillées et gâtées. Quelle est alors l'affliction de ce pauvre marchand ? Il lève ses mains, il pousse une voix pitoyable qui fait connaître sa surprise et son étonnement. Tous ceux qui sont présents à ce spectacle déplorent son malheur ou s'efforcent de le consoler. Chrétiens, voilà l'image bien sensible de ce qui arrive à un homme qui ne se propose pas de bonnes intentions. Il fait beaucoup de saintes actions, il jeûne, il prie, il donne l'aumône, il visite les prisonniers, il assiste les malades ; le voilà comme un vaisseau chargé de biens qui vont faire ses richesses ; le voilà riche en mérites, mais par malheur ses actions qui, comme des marchandises précieuses, devraient l'enrichir, se trouvent gâtées par de mauvaises intentions ; il ne les a faites que pour s'acquérir l'estime des hommes, pour mériter leurs éloges ou pour les tromper avec adresse par une apparence de piété ; c'est pourquoi le voilà sans mérite et sans récompense, le voilà pauvre par les actions qui pouvaient l'enrichir ; criminel par celles qui pouvaient le rendre agréable à Dieu. Voilà, chrétiens, l'importance, voilà la force de la bonne intention, et qui est si grande, qu'elle rend nos plus petites actions, celles mêmes que nous appelons indifférentes, beaucoup méritoires devant Dieu. Et au contraire, vous avez vu par opposition, comme une mauvaise fin rend nos meilleures actions mauvaises, nous en fait perdre le mérite et nous rend ennemis de Dieu. Mais parce que j'ai dessein de vous faire voir la nécessité et la force de la bonne intention, et vous obliger de n'en avoir que de bonnes, je veux vous montrer encore plus évidemment son pouvoir qui paraît en ce que la bonne intention sanctifie souvent les mauvaises actions, et que leur ôtant ce qu'elles ont de mauvais, et qui fait la haine de Dieu, elle les lui rend agréables

et méritoires à l'homme, et c'est ici le troisième point de cette prédication.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que la bonne intention est si puissante, qu'elle fait changer de nature et communique sa bonté à des actions mauvaises. Mais pour entendre ceci il faut savoir qu'il y a deux sortes d'actions ; les unes sont si mauvaises de leur nature, qu'elles ne peuvent jamais être bonnes, comme sont le blasphème, la haine de Dieu, le mensonge, l'intempérance au manger et au boire, et le reste : mais il y en a d'une seconde espèce qui, étant mauvaises en elles-mêmes, cessent de l'être lorsqu'elles se font par un commandement exprès de Dieu, par une autorité publique, par une nécessité extrême ou enfin par une sainte intention ; comme sont les homicides qui, étant défendus par la loi de Dieu, sont néanmoins permis pour punir les crimes ou dans une juste défense. Je dis aussi qu'il y a bien des choses qui nous paraissent mauvaises et qui en effet le sont, qui néanmoins sont rendues saintes par une bonne intention. Phinées voit un homme et une femme commettre une action deshonnée, son zèle arme sa main d'un poignard et va les percer et leur ôter la vie. Ce double meurtre qui semble mauvais en lui-même, ou parce qu'il ne devait se faire que par une autorité publique, est si agréable à Dieu qu'il le récompense ; car Phinées fut honoré et élevé à de hautes charges ; sa prière arrêta la colère et les châtimens de Dieu, et il fut le médiateur de tout son peuple, après cet acte de vengeance ; parce qu'il le commit avec intention de punir les transgresseurs de la loi de Dieu, de donner de la terreur à tout le peuple qui s'empêcherait de commettre des actions sales qui offensassent Dieu, et qui profanassent la nation juive par l'alliance et le commerce impudique avec des femmes idolâtres.

Qui eût vu la veuve Judith dépouiller les habits de son veuvage, laver, ôindre, polir, et colorier son visage, poigner, friser, poudrer ses cheveux, s'habiller de belles robes, et n'eût pas dit qu'elle faisait une action indigne de son âge et de son état de veuve, qu'elle voulait aller à la conquête de quelque amant, ou plaire à quelque homme pour en faire son mari ? néanmoins elle fait une action agréable à Dieu qui donne la liberté à son peuple, et qui lui acquit une gloire immortelle, parce qu'elle la fit avec bonne intention.

Les cheveux dont sainte Madeleine essuie et nettoie les pieds du Sauveur du monde étaient profanes : ils avaient été les premiers atours de sa vanité, des lacets où elle avait engagé plusieurs de ses amants ; enfin ils avaient été les instruments du diable pour perdre les âmes ; néanmoins ses mêmes cheveux sont sanctifiés par l'intention et par l'usage saint qu'elle en fit en lavant les pieds du Sauveur du monde. Tant il est véritable, chrétiens, que la bonne intention élève les petites choses et sanctifie souvent les mauvaises : comme au contraire, la mauvaise intention gâte et corrompt les meilleures ac-

tions. Puis donc que c'est une vertu incontestable, ainsi que je vous l'ai fait voir, que reste-t-il sinon que je vous exhorte avec les paroles de saint Paul : *Omnia in nomine Domini facite* : Faites toutes choses au nom de Dieu ? soit que vous mangiez, buviez, parliez, et toutes les actions naturelles, civiles et chrétiennes, faites-les au nom de Notre-Seigneur, dressez vos intentions pour plaire à Dieu, travaillez pour sa gloire et votre salut, et vous verrez qu'elles vous seront très-profitables.

Mais pour vous apprendre quand vous devez adresser votre intention à Dieu, et en quelle façon vous devez le faire, vous devez supposer qu'il y a trois sortes d'intention : actuelle, virtuelle et habituelle. L'actuelle est celle qui a devancé et qui accompagne l'œuvre que l'on fait. J'ai, par exemple, intention d'entendre la messe, cette intention sera actuelle si, lorsque je l'entends, j'ai toujours dans ma pensée le désir d'accomplir le commandement que l'Eglise me fait. Il y a une seconde intention, que nous appelons virtuelle, qui devance l'œuvre que nous devons faire, et qui, ayant été actuelle quand nous l'avons commencée, devient virtuelle, c'est-à-dire, reçoit sa bonté ou sa malice par le premier acte de notre volonté et par le rapport à une bonne ou mauvaise fin. Il y en a une autre qu'on appelle habituelle, qui s'engendre en nous par des actes réitérés. Or, je dis, chrétiens, que nous ne sommes pas obligés d'avoir cette première intention, que nous avons appelée actuelle, quoiqu'elle soit la plus excellente de toutes, car il est très-difficile d'avoir son esprit toujours appliqué à une même chose ; que l'habituelle, que nous avons dit être celle qui est formée par une multitude d'actes qui laissent cette impression à nos puissances, que nous appelons habitude, qui nous rend aisées les choses que nous faisons, n'est pas suffisante ; mais que Dieu se contente de l'intention virtuelle, qui lui adresse toutes nos actions en général ou en particulier, et qui leur communique la bonté de leur fin. Pour avoir donc cette intention virtuelle, il suffit de dire, le matin après qu'on est levé : Mon Dieu, je vous offre toutes les actions de ma vie et singulièrement celles que je ferai aujourd'hui ; je les consacre à votre gloire, que je désire de tout mon cœur augmenter. Ou bien il sera encore meilleur de dresser son intention au commencement de chaque œuvre en particulier, comme lorsque vous allez manger, vous coucher, vous entretenir, vous donner quelque divertissement ou vous employer à quelque affaire ; vous pouvez dans un moment, sans parler et sans qu'on s'en aperçoive, dire de cœur à Dieu : Mon Dieu, je fais cette action pour votre gloire.

Cette pratique, qui est bien aisée et fort méritoire, est appelée par la sainte Ecriture l'œil de l'homme, parce qu'elle conduit et fait la beauté de nos actions : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit*. Elle est appelée par les saints l'image du prince, qui donne cours et prix aux mon-

naies ; car comme elles doivent porter l'image et le caractère du roi pour être employées au commerce et pour avoir leur valeur, aussi il faut que nos actions , pour être reçues de Dieu et faire notre mérite, soient imprimées par une bonne intention.

C'est pourquoi je vous exhorte, chrétiens, c'est cette pratique que je désire vous être familière. Les paroles du grand apôtre seront plus fortes pour vous le persuader ; écoutez comme il parle : *Omnia in nomine Domini facite* : Mes frères , faites toutes vos actions , jusque même les plus petites et à celles que vous appelez indifférentes , au nom de Notre-Seigneur. Ne vous proposez pas d'autre intention que celle d'annoncer la gloire de Dieu ; que si l'exhortation du grand apôtre ne peut pas vous obliger à une chose si aisée et si méritoire, que l'exemple de Dieu même vous y porte , lequel, comme dit le Sage, *universa propter semetipsum operatus est* (*Prov. XVI*) , rapporte toutes ses œuvres à lui-même, parce que, n'y ayant pas de bonté hors de lui, à cause qu'il en est la source, il fait aussi toutes ses œuvres en vue et en la complaisance de sa bonté infinie ; ce qui nous donne sujet de dire que, si Dieu pouvait mériter et accroître la gloire qui lui est essentielle, il en recevrait autant pour la création d'une paille que pour celle de tout le monde, puisqu'il a toujours même fin, qui est pour sa bonté et sa gloire.

Que si enfin, chrétiens, l'exemple de Dieu même vous semble trop relevé, et que vous ne puissiez pas l'imiter, je descends à la nature, qui vous est proportionnée, laquelle n'agit que pour des fins très relevées, et qui, dans toutes ses œuvres, se propose ce qu'il y a de plus parfait. Quoi ! chrétiens, tant de motifs ne seront-ils pas assez forts pour vous obliger à une chose si aisée et si méritoire ! j'espère qu'ils le seront et que vous ferez toutes vos œuvres à la plus grande gloire de Dieu, comme faisait saint Ignace, et que, par ce moyen, vous obtiendrez la gloire éternelle que je vous souhaite. Au nom du Père et du Fils, etc.

SERMON LXV.

DE LA LIBERTÉ DE DIEU ET DES CREATURES.

Erunt signa in sole, et luna, et stellis, etc.

Il y aura des signes au soleil, en la lune et aux étoiles (*S. Luc, ch. XII*).

Le prophète royal dit que les jugements de Dieu sont de grands et épouvantables abîmes : *Judicia tua abyssus multa*. Ils sont des abîmes de puissance par le désordre de l'univers qui en précèdera la fin, car le soleil s'éclipsera, la lune paraîtra rouge et comme ensanglantée, les étoiles tomberont des cieux, c'est-à-dire, les comètes et les autres phénomènes, qui sont les présages et les avant-coureurs des vengeances de Dieu, après avoir paru en l'air, tomberont sur la terre. Les jugements de ce souverain courroucé seront des abîmes de sagesse par les

connaissances infailibles qu'il aura de nos crimes ; enfin ils seront des abîmes de justice par les châtimens qu'il fera souffrir aux pécheurs qui ont méprisé les caresses de sa bonté et abusé de la longueur de sa patience. Voilà des abîmes effroyables qui doivent faire l'étonnement des hommes. Le prophète royal dit qu'il n'y a jamais pensé sans crainte : *A judiciis enim tuis timui*. Seigneur, je ne pense jamais à vos jugemens sans frémir, parce que j'en connais la rigueur. Chrétiens, nous serions dans le même sentiment, si nous les pénétrions par une forte méditation. *Si mente cernerent homines peccatores, quale judicium imminet mundo, sensus humanus non dispergeretur vanitati sæculari*, dit saint Ambroise : Si les hommes savaient quel doit être le jugement que Dieu fera de tous les pécheurs, ils s'empêcheraient bien de se laisser emporter aux vanités du siècle ; ils chasseraient de leur esprit toutes ces pensées, et de leurs yeux tous ces objets qui sont la matière de leurs crimes. Tâchons de leur en découvrir quelque chose, et pour cela invoquons l'assistance du Saint-Esprit par les puissantes intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons : *Ave, Maria*.

La sainte Ecriture et les saints donnent plusieurs noms aux choses grandes et relevées ; la béatitude, qui est de ce nombre parce que Dieu en est l'objet et le terme, est appelée de plusieurs noms. Saint Grégoire, qui les a recueillis de divers endroits de la sainte Ecriture, la nomme le paradis des délices, le tabernacle éternel, la demeure paternelle, le sein d'Abraham, la région des vivants, la Jérusalem supérieure, l'eau de repos, le royaume des cieux, la couronne des grâces et de toutes les beautés, la tour de la force, la joie surnaturelle, le siège de Dieu, le trône de sa justice, un tabernacle caché : *Paradisus deliciarum, tabernaculum æternum, mansio apud Patrem, patriarchæ sinus, regio viventium, aqua requietis, Jerusalem superior, regnum cælorum, corona gratiarum et pulchritudinis, turris fortitudinis, supernaturale gaudium, Dei consessus, sedes judicii, locus nominatissimus, occultum tabernaculum*. L'enfer, qui lui est opposé, parce que les damnés y souffrent toutes sortes de peines, reçoit aussi divers noms qui les expriment ; il est appelé un abîme, la géhenne du feu, les ténébres extérieures, une fournaise toujours ardente, une terre de misère et de malédiction, le lieu des tourments et un puits dont on ne peut pas sortir. Dieu, qui est infini en son être et en ses perfections, reçoit aussi divers noms qui soulagent notre faiblesse et qui instruisent notre ignorance. La théologie les divise en deux classes, et les appelle noms affirmatifs et négatifs. Ceux-ci, comme sont Dieu tout-puissant, très-bon, très-sage, très-beau, lui attribuent quelque excellence et considèrent en lui quelque chose de réel et de positif. Les autres, que nous avons appelés négatifs, éloignent de lui quelque défaut ou quelque limitation ; c'est ainsi que nous l'appelons incompréhensible, immortel, infini, parce qu'on ne peut pas le comprendre, qu'il

jouit d'une vie éternelle, et qu'il possède des biens sans bornes et sans mesures.

Chrétiens, le jour du jugement dernier, où Dieu doit tenir ses dernières assises pour y juger tous les hommes, où il doit manifester et juger toutes les actions qu'ils auront faites, pour donner aux bonnes une récompense éternelle et aux mauvaises des tourments qui ne finiront jamais, reçoit aussi plusieurs noms ; il est appelé le grand jour du Seigneur, le jour de la rétribution de la vengeance, le jour des meurtres : *Dies interfectionis* (Isaï, XXXIV, 22) ; le jour de la colère de Dieu, le jour de la tribulation et de la misère des hommes, le jour des ténèbres, des désordres et des brouillards, le jour dernier et qui est caché à tous les hommes, enfin le jour de la trompette : *Dies iræ dies illa, dies tribulationis et angustiarum, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbidinis, dies tubæ et clangoris* (Sophonias, I). Or, tous ces noms que la sainte Ecriture donne au jour du jugement nous font connaître la grandeur des choses qu'on y doit faire, la disposition où Dieu se trouvera, celle que la crainte mettra dans les hommes, et enfin le désordre qui se verra dans l'univers. Mais, chrétiens, qu'il me soit permis de dire que, quoique tous ces noms nous expriment assez vraisemblablement ce qui doit arriver en ce dernier jour, soit de la part de Dieu qui voudra se venger de ses ennemis, ou de la part de l'homme qui sera le sujet de cette sanglante tragédie, ou enfin du côté de toutes les créatures dont Dieu se servira comme d'instruments de ses vengeances et de marques de son courroux, néanmoins nous pourrions mieux connaître toutes ces diverses impressions et ces funestes effets, si nous disons que le jour du jugement est le jour où le Dieu des vengeances les exercera avec toute sa liberté : *Deus ultionum libere egit* (Psal. XCIII) ; que ce sera le jour où toutes les créatures reprendront leur liberté : *Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis* (Rom., VIII), comme dit saint Paul ; et enfin que ce sera en ce jour que l'homme, qui pendant sa vie s'est servi de sa liberté pour offenser Dieu et se montrer indépendant, perdra cette liberté dont il a abusé, sera fait esclave du démon, et commencera à souffrir des peines qui ne finiront jamais. Voilà, chrétiens, les trois points de cette prédication, dont le premier vous fera voir Dieu dans la liberté de ses sentiments ; le second, toutes les créatures affranchies de la servitude où elles se trouvent maintenant, et enfin le dernier vous montrera l'homme dans une honteuse et funeste servitude.

PREMIER POINT.

Je dis, chrétiens, que le jour du jugement est le jour de la liberté de Dieu, mais avant de vous montrer cette vérité, je crois qu'il est nécessaire de vous avertir que lorsque je dis que dans ce dernier jour Dieu reprendra sa liberté, je ne prétends pas dire qu'il l'ait perdue ou empêchée. Non, chrétiens, il ne faut pas le prendre de la sorte, Dieu est libre dans

toutes ses actions du dehors, il a créé librement le monde, il le conserve avec la même liberté et peut l'anéantir s'il veut. Il nous a donné l'existence librement, et comme dans ce chaos du néant nous n'avions ni désir, ni voix, pour la demander, sa bonté a étendu sa main pour nous retirer d'entre les choses possibles et nous donner l'être et la vie que nous possédons. Comme il nous a donné tous les biens dont nous jouissons, il est en son pouvoir de les retirer et de nous châtier du mauvais usage que nous en faisons. Enfin disons qu'il ne faut pas se persuader que Dieu, qui a donné la liberté à l'homme, qui l'a mis, comme dit la sainte Ecriture, dans la main de son conseil : *In manu consilii sui* (Eccles., V), qui lui a présenté l'eau et le feu, la mort et la vie, et lui a donné le pouvoir de porter sa main, c'est-à-dire, de choisir ce qu'il voudra, d'être l'artisan de son bonheur ou de son malheur, qui a, dis-je, donné cet avantage à l'homme qui fait son mérite et qui est la principale prérogative de son espèce, ne se la soit conservée ou l'ait perdue en la lui donnant, puisqu'il est vrai que la liberté lui est si nécessaire, qu'il ne serait pas Dieu, s'il n'était libre, parce qu'il aurait reçu cette contrainte et qu'il souffrirait cette violence d'une cause qui lui serait supérieure ; mais nous disons que Dieu reprendra sa liberté au jour du jugement, parce que pendant cette vie sa bonté attache en quelque façon les bras de sa justice, et ne lui permet pas de venger les crimes qui l'offensent. Cela supposé, je dis que Dieu pendant le cours de cette vie a comme perdu la liberté de trois choses, des yeux, de la parole et des mains. Il a comme perdu la liberté des yeux, car il semble ne pas voir les crimes que les hommes commettent. *Descendam et videbo* (Gen., XVIII), dit-il, parlant des abominations de Sodome et de Gomorrhe : Je descendrai pour voir les saletés qui poussent jusqu'à moi une voix qui me demande vengeance. Mais qu'il ne les voyait-il pas du haut des cieux ? était-il nécessaire qu'il descendit pour voir ce qui se passait sur la terre ? non, chrétiens, car quoique Dieu soit occupé glorieusement à se contempler et à s'aimer, néanmoins la sainte Ecriture lui attribue ce langage pour nous faire entendre qu'il a comme perdu ou suspendu l'usage de ses yeux. C'est là-dessus que quelques impies, pour se donner toute la liberté de commettre sans retenue et sans remords leurs péchés, disent chez le prophète : *Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob* : Le Seigneur qui est élevé au-dessus des nues, qui est occupé à jouir de sa gloire ne verra pas les choses que nous faisons : il y a tant de distance de lui à nous, et tant de différence de notre état au sien, qu'il ne se donnera pas la peine ou le loisir de voir ce que nous faisons. C'est, dis-je, le sentiment, si ce n'est pas le langage de tous les impies, qui croient que Dieu ne les voit pas dans les lieux cachés où ils se retirent pour commettre avec liberté leurs péchés. Car, s'ils pensaient bien que Dieu les voit, auraient-ils bien la har-

diesse de présenter leurs ténèbres à la face de ce Soleil, leurs saletés à ses yeux très-purs, et leurs abominations à l'auteur et à la source de toute sainteté?

Comme Dieu semble être sans yeux pour ne voir pas nos péchés, il paraît être sans langue et sans voix, pour ne se plaindre pas des outrages que nous lui faisons : *Tacui semper et silui* (Isai., XLII). Je me suis tu, je n'ai dit mot, je vous ai laissé faire tout ce que vous avez voulu : vous avez donné à vos sens toutes les satisfactions qu'ils vous ont demandées, à vos passions tout le feu et toute la liberté qu'elles voulaient, à votre raison et à votre volonté toute l'indépendance qu'elles ont désirée : vous avez profané les autels, diffamé la religion, opprimé sous un pouvoir tyrannique la veuve et l'orphelin. J'ai vu toutes ces choses, j'en ai eu tout le ressentiment que des crimes si énormes me devaient donner, mais néanmoins je m'en suis tu, et ai gardé un silence, qui m'a été en quelque façon injurieux, puisqu'il vous a donné l'audace de continuer vos crimes et même de nier mon existence ou de vous moquer de mon pouvoir.

Il semble même que Dieu a perdu la liberté des bras, et qu'il ne peut s'en servir pour nous châtier. Car il dit à Moïse : *Dimitte me ut irascatur furor meus contra eos* (Exod. XXXII) : Moïse, laisse-moi, donne-moi la liberté de me venger de mes ennemis : Il y a si longtemps que je les souffre ; c'est un peuple rebelle à mes commandements, insensible à mes bienfaits, inflexible dans ses mauvaises résolutions : *Cernis quod populus duræ cervicis sit?* Il n'y a rien qui puisse leur donner de la crainte, les rendre soumis et les apprivoiser : il faut résolument que je m'en venge et que je les châtie : le châtiment qui anéantira cette maudite race, ne te privera pas du pouvoir de commander : je te ferai souverain d'un peuple plus étendu, et qui aura plus de respect pour moi, et de l'obéissance pour tes paroles. Cette demande que Dieu fait à Moïse de le laisser dans la liberté de ses ressentiments et de ses vengeances, ces raisons qu'il lui apporte pour l'obliger à cela, ne semblent-elles pas nous faire connaître qu'il n'a pas de liberté, que Moïse lui a attaché les mains, et qu'il ne peut s'en servir s'il ne le lui permet? Toutes ces choses nous font connaître que, pendant notre vie, et durant tous les siècles, qui feront la durée du monde, Dieu semble n'avoir pas la liberté des yeux pour voir, ni de la langue pour parler, ni des mains pour châtier.

Mais chrétiens, vous voudrez sans doute savoir qui a mis Dieu dans cette contrainte, qui lui a ôté la liberté, et qui l'a rendu semblable en quelque façon aux dieux des nations, pour parler de la sorte, qui ont des yeux, mais qui ne voient pas, une langue qui est sans parole, et des mains sans mouvement. Excusez-moi, mon Dieu, si je tiens ce langage. J'avoue qu'il vous est injurieux, parce que vous êtes tout intelligent pour connaître, tout bon pour détester et tout puissant pour châtier ; néanmoins vous ne

le faites pas, et par votre silence, et par votre patience, vous nous donnez sujet de dire que vous êtes dans quelque espèce de contrainte ; mais contrainte glorieuse et à nous très-profitable, puisqu'elle est causée premièrement par la promesse que vous nous avez faite ; secondement, par le sacrement de votre amour, qui est celui de l'eucharistie, et enfin par les intercessions des saints qui sont vos amis. Oui, chrétiens, Dieu perd en quelque façon sa liberté, parce qu'il nous a promis solennellement de nous souffrir et de ne se venger pas de nos crimes, quoiqu'il puisse le faire et que nous le méritions. C'est l'assurance qu'il donna à Noé et à toute sa postérité ; car, après qu'il fut sorti de l'arche avec ses enfants et que Dieu lui eut donné sa bénédiction et commandé de repeupler la terre par la voie de la génération, il leur promit de n'avoir jamais plus cette colère qui l'avait obligé de noyer tous les habitants de la terre par un déluge universel, qu'il ferait une alliance avec eux, qui se continuera dans toute leur postérité et que, pour en avoir une mémoire qui ne s'effaçât jamais, il mettrait l'arc-en-ciel dans les nues, qui serait un signe immortel de la promesse qu'il leur faisait.

Il dit à une âme pécheresse par le prophète Isaïe : Il est vrai que tes péchés et tes infidélités m'ont obligé de t'abandonner, comme une femme débauchée l'est ordinairement de son mari ; mais sache que ce que j'en ai fait, n'a été que pour t'obliger à retourner à moi. Puis donc que tu t'es reconnue et que tu as abandonné tes saletés qui m'avaient contraint de t'éloigner de moi, sache qu'après cette rigueur qui n'a duré qu'un moment, j'aurai pour toi des bontés qui ne finiront jamais ; que je renouvellerai en ta faveur l'alliance que je fis avec Noé et ses descendants : *Sic juravi ut non irascar tibi, et non increpem te* (Isai. LIV, 9). Il dit en un autre endroit par le même prophète : *Non enim in sempiternum litigabo, neque usque ad finem irascar* : Je n'entrerai plus en querelle contre toi, et l'on ne me verra plus en colère. Il nous donne la même assurance par le prophète royal : *Non in perpetuum irascetur* (Psal. CII). Le Dieu que vous avez si souvent irrité par vos crimes, et dont vous avez plusieurs fois senti les vengeances, n'a commandé de vous dire qu'il n'aura désormais que de la bonté pour vous, que vous ne le verrez jamais dans ces transports et dans ces sanglantes exécutions qui ont autrefois désolé la terre et perdu ses habitants : *Non in perpetuum irascetur, neque in æternum comminabitur*. Ses foudres sont changés en pluies de bénédiction, sa colère en des assurances de paix et en des témoignages d'amour : voilà, chrétiens, comme il est vrai que Dieu en quelque façon s'est lié à lui-même les bras, qu'il s'est désarmé pour ne pas châtier nos crimes qui l'offensent : il les voit, il les déteste, il voudrait prendre la foudre pour écraser les pécheurs ; mais en même temps qu'il veut durcir les nues pour en faire des carreaux afin de nous bri-

ser, ou qu'il veut les enflammer pour en former ses foudres, ou qu'il semble les vouloir résoudre en plaies pour en faire un second déluge, il y trouve l'arc-en-ciel, qui est la marque de l'alliance qu'il a contractée avec les hommes : il se souvient de la promesse qu'il leur a faite de n'être plus en colère contre eux, et comme il est très-véritable en ses paroles et fidèle en ses promesses, il s'apaise ou arrête le torrent de sa colère, comme dit le prophète.

Il y a un second motif qui l'oblige à nous être favorable, et qui semble lui attacher les bras pour l'empêcher de nous châtier; et ce motif n'est autre que Jésus-Christ en croix et au saint sacrement de l'autel. C'est le vrai arc-en-ciel, la marque et le sujet de l'alliance qu'il a faite avec nous. Car de même que lorsque la cruauté de ses bourreaux l'eut attaché à ce poteau infâme, qu'ils étaient occupés à le faire mourir et à cracher mille blasphèmes contre son innocence, il pria son Père de leur pardonner : *Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt*. Mon Père pardonnez-leur, s'il vous plaît, car ils ne savent ce qu'ils font; cette prière que le Fils de Dieu a faite une fois sur la croix en faveur de ceux qui le faisaient mourir, regardait tous les pécheurs qui devaient être jusqu'à la fin des siècles, et qui, par leurs crimes, continuent et renouvellent l'attentat des Juifs; car il est vrai qu'ils le font mourir en quelque façon du supplice de la croix, puisqu'ils commettent les mêmes péchés pour lesquels il est mort : *Rursum crucifigentes filium Dei* (Hebr. VI), dit saint Paul, c'est dans le paradis que le Sauveur de nos âmes présente encore à son Père les plaies qu'il a conservées sur son corps : cet arc est toujours tendu, cette voix de son sang, ces bouches de ses plaies demandent sans cesse à son Père de pardonner nos péchés ou d'en différer le châtement. C'est ce que saint Jean nous assure par ces paroles : *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum* (Joan, cap. II) : Nous avons un avocat dans le paradis, qui est Jésus-Christ le Fils unique du Père éternel. Il continue la même prière dans l'adorable sacrifice de nos autels, qui est une représentation non sanglante de sa croix. C'est là où ce divin avocat, ce puissant Médiateur, prie son Père pour les hommes : c'est la victime qui l'apaise, le sacré thymie de bonne odeur qui arrête sa colère et qui la change en bénédictions de douceur.

Les prières des saints et singulièrement de la Vierge sacrée sont un autre motif qui arrête la colère de son Fils. Elle le prie par le corps qu'il a pris dans son sein, par le lait qui l'a nourri, par les soins qu'elle a eus de son éducation, de pardonner aux hommes, de se souvenir que la faiblesse leur est naturelle et qu'il est mort pour eux. Elle le conjure de pardonner à ce grand nombre de coupables, en considération de ses mérites, et de tous les saints qui sont dans la gloire, et de tous les justes qui vivent sur la terre. La prière d'une Mère si aimable faite à un Fils qui l'a si tendrement aimée, et celle de tous

les saints qui se joignent à elle, arrêtent Dieu, lui attachent en quelque façon les bras, et lui ôtent la liberté de se venger. Car sans cela, chrétiens, il est croyable que Dieu aurait une seconde fois fait périr le monde, ou par un déluge universel, ou par un embrasement général, puisqu'il est vrai que les crimes qu'on y commet ne sont pas moindres et même qu'ils sont plus grands que ceux qui l'ont obligé à ces vengeances si sanglantes, qu'il a exercées autrefois contre des hommes moins coupables que ne sont ceux qui vivent maintenant sur la terre. Oui, chrétiens, je le dis encore une fois, que sans tous ces motifs dont je viens de parler, le monde serait sans habitants, puisqu'ils sont tous pécheurs; il serait un grand lac de soufre, comme sont à présent les villes de Sodome et de Gomorrhe; il serait un grand cimetière comme du temps de Noé, ou enfin on le verrait réduit en cendres, comme il le sera à la fin des siècles; mais les promesses de Dieu et la vérité de ses paroles l'arrêtent, le sacrifice de la croix que nous renouvelons sur nos autels, la voix de ses plaies qu'il a conservées sur son corps, les prières des saints, et singulièrement de sa très-sainte Mère l'apaisent et nous le rendent favorable.

Mais au jour du jugement : *Deus ultionum libere aget*; Dieu se défera de toutes ces contraintes, il reprendra sa liberté, il donnera cours à ses ressentiments et de la force à ses vengeances. Nous avons dit qu'il avait comme perdu la liberté de la vue; car il semble être aveugle pour ne pas voir les péchés des hommes; la liberté de la voix, puisqu'il ne dit rien aux pécheurs qui l'offensent tous les jours, et enfin la liberté des bras, puisqu'il ne châtie point des crimes énormes qui se continuent et qui s'accroissent par l'impunité où il les laisse; mais au jour du jugement, lorsqu'il jugera toutes les nations, il reprendra la liberté de ses yeux, car ils auront des clartés qui lui feront voir tout ce qu'il y a de caché dans nos cœurs, et de moins criminel dans nos actions.

Remarquez, s'il vous plaît, que la sainte Ecriture donne au Fils de Dieu divers noms pour nous faire connaître ses lumières et la connaissance qu'il a des secrets des cœurs. Elle l'appelle une lampe : *Lucerna ejus est Agnus*, comme il est dit dans l'Apocalypse : l'Agneau, c'est-à-dire le Fils de Dieu, est comme la lampe qui fait le jour de la sainte cité qui est le paradis; il s'appelle lui-même un chandelier qui éclaire la maison : *Nemo accendens lucernam ponit eam sub modio, sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur lumen videant* (Luc., I); Il est ce chandelier d'or à sept branches dont parle saint Jean en son Apocalypse, et le prophète Zacharie dans ses prophéties : *Vidi et ecce candelabrum aureum totum* : enfin il est appelé une étoile : *Orietur stella ex Jacob*, qui paraît dans la nuit, et qui a assez de clarté pour se faire voir et pour dresser la navigation de ceux qui sont sur la mer. Mais parce que le Fils de Dieu doit avoir en ce dernier jour des

lumières qui seront incomparablement plus grandes, il est comparé au soleil, et la sainte Ecriture dit qu'il aura des clartés plus éclatantes que celles de cet astre qui nous fait les jours : *Orietur vobis sol justitiæ* (Malac., IV) : Le soleil de justice paraîtra en ce jour avec toute la majesté de ses rayons. C'est avec ces lumières qu'il verra ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur ; ces péchés de saleté, de larcin, de mauvaise foi que nous avons cachés avec tant de soin ; ces souplesses, ces secrets, ces confidences qu'on a conduits avec une adresse qui en a dérobé la connaissance aux parents, aux maris, aux voisins, et enfin à toutes les personnes qui pouvaient les condamner, les arrêter ou les publier ; tous ces crimes seront mis dans une évidence qui les fera connaître à tout le monde avec tout ce qu'ils ont de laideur et ce qu'ils méritent de peines : *Tu autem fecisti abscondite, ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israel, et in conspectu solis* (II Reg., XII) : Tu as commis, dit le prophète Nathan à David, tes péchés dans le secret, tu les as couverts de ton manteau royal, et tu as employé les adresses de ton esprit pour en ôter la connaissance aux hommes ; mais sache que je les publierai à toutes les nations, que le soleil dont tu as évité les lumières, en découvrira la turpitude, et qu'enfin tous tes sujets connaîtront et détesteront tes crimes qui ont fait leur scandale, et attiré sur eux les châtimens du ciel, que seul tu devais souffrir. C'est ce que Dieu dira à tous les pécheurs : femme et fille déshonnêtes, vous vous êtes donné des libertés qui ont trompé la vigilance d'un mari et d'un père ; vous avez violé la fidélité que vous aviez promise au sacrement de mariage, et souillé la pudeur qui devait vous être naturelle ; vous avez fait ces choses si secrètement, que vous avez passé pour fort honnêtes, lors même que vous étiez impudiques ; pour pi us quand vous profaniez les sacrements, et pour fort modestes lorsque vous étiez dans l'extrême impudence ; mais sachez que de quelque masque que vous vous soyez cachées, que de quelque voile que vous ayez couvert vos ordures ; enfin de quelque belle apparence que vous ayez trompé les hommes, je mettrai vos saletés en évidence ; que non-seulement le mari connaîtra l'infidélité de sa femme, le père et la mère les débauches de leur fille, mais aussi tout le voisinage le saura. C'est trop peu, toutes les nations en seront si bien informées que vous ne serez connues que par vos crimes. Voilà, chrétiens, ce que feront les lumières de ce soleil ; voilà le jour qu'elles porteront dans nos actions et dans nos cœurs ; mais elles seront beaucoup plus à craindre, parce qu'elles mettront en évidence non-seulement les grands péchés, comme ont été ceux de David et de plusieurs mauvais chrétiens, mais encore les plus petits qui sont même ordinaires aux gens de bien, et que nous semblons mépriser pour leur peu de considération. Il en sera des lumières de ce soleil de justice, comme de celles du soleil matériel

qui nous éclaire et qui fait nos jours. Vous voyez qu'il porte ses rayons dans quelque chambre, vous n'y sauriez remarquer les atomes qui volent en l'air, mais aussitôt qu'il y a l'entrée, vous voyez qu'il en enlève par ses rayons un nombre innombrable qui étaient imperceptibles. Lorsque nous faisons réflexion sur notre intérieur, que nous rentrons dans nos consciences, et qu'avec les lumières de la raison ou d'une piété commune nous recherchons nos péchés, nous n'y voyons que les plus grands, que les plus énormes, que ceux qui s'en prennent directement à quelque commandement de Dieu ; mais pour ceux qu'on appelle véniels et qui sont fort légers, on ne les voit pas. Ce sera au jour du jugement que ce soleil de justice éclaircira notre conscience, qu'il mettra le jour dans notre cœur ; ce sera alors que nous verrons et qu'il découvrira toutes ces pensées sales qui auront coulé dans notre esprit, toutes ces petites complaisances qu'on aura eues pour la beauté, tous ces attachemens pour les richesses et pour le sang : *Orietur vobis sol justitiæ* (Isai., XLII).

Mais parce que le soleil arrête ses lumières sur la superficie des corps opaques, et qu'il ne pénètre que ceux dont la transparence lui en ouvre le chemin et se montre disposée à les recevoir, et qu'au contraire le Fils de Dieu verra l'intérieur de nos consciences, la sainte Ecriture dit que dans ce dernier jour il aura ses yeux étincelants et ardents comme le feu. Cette comparaison est très-propre, ce me semble, pour vous faire connaître quelles seront les lumières et les connaissances de ce soleil de justice. Car de même que le feu ne s'arrête pas à la superficie des matières, mais entre dans les plus solides, et s'il ne peut les convertir en sa nature, il les dissout et les change entièrement ; ainsi Dieu ne se contentera pas de regarder l'extérieur de l'homme que l'hypocrisie peut déguiser et que la fourberie fait paraître tout autre qu'il n'est, mais il pénétrera le cœur qui est la source de toutes nos actions, et qui leur donne ce qu'elles ont de bon ou de mauvais ; il entrera dans nos yeux pour en voir les mauvais regards, et enfin, dans toutes les facultés de notre âme et dans tous les organes de notre corps pour connaître ce qu'il y a de mauvais. Chrétiens, ne devons-nous pas trembler, puisque Dieu reprendra la liberté de ses yeux qui, étant maintenant comme fermés, auront en ce dernier jour les lumières du soleil et les ardeurs du feu ?

Comme il aura la liberté des yeux, il aura celle de la voix et de la parole. *Tacui*, dit-il par son prophète, *semper silui, patiens fui, sicut parturienti loquar* : Je me suis tu, j'ai gardé le silence, et ai montré une patience qui me faisait prendre pour mort ou pour stupide ; mais je crierai comme une femme qui est dans le travail de l'enfantement ; j'éveillerai ces morts du siècle, ces sourds volontaires, ces pécheurs obstinés qui, comme des aspics se bouchent les oreilles pour n'en-

tendre pas la voix qui pourrait les éveiller. Ce sera alors qu'avec une voix de tonnerre il reprochera aux pécheurs leurs crimes qui l'ont offensé, leur ingratitude qui a fait de ses bienfaits la matière de leurs dissolutions, leur mauvais exemple qui a attiré plusieurs à leur suite, leur impiété qui a profané les choses saintes. Malheureux, leur dira-t-il, je vous avais créés pour vous sauver, et vous vous êtes perdus volontairement; vous m'avez abandonné pour suivre le parti du démon qui est votre ennemi et qui sera votre bourreau; vous avez quitté le bonheur du paradis que je vous avais acquis par mon sang, pour vous précipiter dans l'enfer où vous souffrirez des peines qui ne finiront jamais; je vous avais fait les monarques du monde, et vous l'avez souillé par vos débauches; j'avais soumis toutes les créatures à votre obéissance, et vous les avez fait servir au dérèglement de vos passions. Il est temps que je rompe un silence que ma bonté m'a fait garder, et que je prononce des anathèmes contre des impies qui ont pris de ma patience le motif de leurs offenses : le monde que vous avez adoré passe avec toutes ses concupiscences : *Mundus transit et concupiscentia ejus*, ses plaisirs, ses honneurs, ses biens dont vous avez été idolâtres, se sont évanouis comme une vaine figure qui n'a rien de réel : *Præterit figura hujus mundi*; cette heure que vous n'avez jamais appréhendée et que vous croyiez ne devoir jamais arriver, est enfin venue : *Venit hora*, et je dois me venger présentement de mes ennemis qui n'ont pas voulu de mes grâces et qui se sont moqués de mes commandements et de mes mérites. Chrétiens, voilà comme Dieu qui, dans ce siècle, semble être muet, reprendra sa voix pour nous reprocher nos crimes, et prononcer des anathèmes qui en feront la condamnation.

Comme dans ce dernier jour il reprendra la liberté de la voix et de la parole, il reprendra aussi celle des mains pour nous châtier. Il est assuré, chrétiens, qu'à voir le procédé de Dieu pendant le cours de cette vie, il semble qu'il soit sans mains pour se venger de ses ennemis; il leur permet de faire tout ce qu'ils veulent avec impunité et sans crainte; les fléaux dont il châtie les hommes les épargnent : *Flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo*. Il est proche de leur bouche, comme dit le prophète, parce qu'il leur accorde ce qu'ils lui demandent, et qu'il leur donne un pouvoir à qui on rend de l'obéissance; mais il est éloigné de leurs reins, parce qu'il leur permet de prendre toutes sortes de plaisirs : *Prope es tu ororum, et longe a renibus eorum*. Mais, en ce jour dernier, il reprendra la liberté de ses mains pour arrêter le cours de leurs débauches, et pour les châtier avec une rigueur extrême.

La sainte Ecriture nous le représente avec un équipage qui doit donner de la terreur aux pécheurs et de la force à ses vengeances. Son zèle, qui paraissait sans feu, sera armé, c'est-à-dire qu'il paraîtra avec toute sa force;

sa poitrine sera couverte d'une cuirasse, parce que sa justice arrêtera tous les mouvements de bonté qui sortent de son cœur, et dont les mamelles sont le symbole; il portera sur sa tête un casque, c'est-à-dire qu'ayant connu par ses lumières divines les péchés des hommes, il les jugera avec une équité que toutes les souplesses des esprits ne sauraient ni corrompre ni arrêter; il aura un bouclier sur ses bras, pour se défendre de toutes les attaques que sa miséricorde et les prières des saints pourraient lui faire en faveur des coupables; enfin, il sera armé d'une lance qui fera des blessures mortelles, parce qu'il reprochera aux pécheurs leurs crimes, et qu'il prononcera des paroles, pour leur en faire connaître l'injustice, qui leur perceront le cœur : *Accipiet armaturam zelus illius, induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum, sumet scutum inexpugnabile æquitatem*, etc. Avec cet équipage, il portera des coups qui assommeront ses ennemis et qui les briseront comme des pots de terre, dit le prophète. Les saints qui sont pendant cette vie les médiateurs des hommes, qui, comme dit Dieu par un prophète, se mettent entre lui et les pécheurs comme un mur d'airain pour les tenir à couvert de ses vengeances et arrêter le torrent de sa colère, à cette heure dernière entreront dans ses ressentiments, et, en connaissant parfaitement la justice, ils tâcheront d'en avancer l'exécution : *Videam*, diront-ils tous, *ultionem tuam ex eis* : Seigneur, après avoir admiré votre patience, que nous voyions maintenant la force de vos vengeances, lavez vos pieds dans leur sang, puisque vous n'avez pu les laver dans leurs larmes; brisez les têtes de ces orgueilleux, puisque la pénitence n'a pu entamer leur cœur; faites-vous des esclaves de ceux qui n'ont pas voulu être vos enfants; reléguez dans les enfers ces impies qui n'ont pas voulu de votre amitié et de votre paradis. Le sacrifice de vos autels ne sera plus présenté pour eux : *Auferetur jure sacrificium*, comme dit le prophète Daniel; les plaies du Sauveur, qui étaient comme des lieux de refuge pour les pécheurs, le sang qui en coulait, qui avait une voix forte et agréable pour demander à Dieu leur pardon, en demandera le châtiment : enfin, il n'y aura personne qui se présente, ni d'objet qui puisse apaiser la colère de Dieu ou lui donner le moindre sentiment de pitié pour ces malheureux. Chrétiens, allons plus avant, et, après avoir vu Dieu dans l'exercice de sa liberté, voyons les créatures dans le même avantage, et c'est ici mon second point.

SECOND POINT.

Il est assuré que l'homme est le monarque du monde, que Dieu lui a soumis toutes les créatures, qu'il en est la fin et qu'elles lui rendent obéissance. Le soleil n'a été créé que pour l'éclairer; il se lève tous les matins pour lui donner ses lumières, il fait la fécondité de la terre pour sa nourriture, la diversité des saisons pour sa conservation, l'or dans les entrailles de la terre, les

fleurs, les fruits, les plantes, pour rétablir sa santé ou pour son divertissement. Mais il est arrivé que ces créatures qui, comme des échelons, devaient élever l'homme à Dieu, qui, comme des guides, pouvaient le conduire, et qui, enfin, comme des présents, devaient l'obliger à la reconnaissance, ont été, comme dit le sage, un sujet de haine pour Dieu, de tentation pour les hommes, et des lacets pour prendre les fous. Elles ont été un sujet de haine pour Dieu : *Creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum* : car l'homme s'en sert pour l'offenser, et il arme la créature contre son Créateur, lorsqu'il l'emploie pour faire des actions qu'il lui défend et qui lui déplaisent. Le vin que l'ivrogne boit avec intempérance, et dont il se sert pour se procurer une folie volontaire et noyer sa raison, est une créature armée contre son créateur; l'or, que Dieu fait naître dans les entrailles de la terre est très-mal employé : l'avarice l'arrache pour en faire sa divinité; la volupté s'en sert pour corrompre l'innocence; la vanité pour étaler ses pompes; l'ambition pour monter aux charges; le fer est l'instrument de ses vengeances : enfin, toutes les créatures qui devaient conduire l'homme à Dieu, l'en écartent par le mauvais usage qu'il en fait; ce qui devrait l'élever à son principe, le fait tomber dans le précipice, et ce qui pouvait assurer sa fidélité la débauche. Voilà donc toutes les créatures révoltées contre Dieu et employées à des usages profanes. Dans cet état, elles souffrent une contrainte qui les fait gémir, comme dit saint Paul : *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc* ; car elles voudraient se donner une liberté qu'elles ont perdue par plusieurs motifs.

Le premier, parce que Dieu leur a commandé, et les a créées pour le service de l'homme. Dieu, dit la sainte Ecriture, après avoir créé tous les animaux les fit aller devant Adam, qui, en qualité de souverain, leur donna des noms qui faisaient connaître leur nature, dont il était parfaitement éclairé. Cette cérémonie de se présenter devant Adam était une espèce d'hommage qu'ils venaient lui rendre, et une protestation qu'ils faisaient de le reconnaître pour leur monarque et de lui consacrer leurs services. Le prophète royal dit que Dieu a mis toutes choses sous le pouvoir de l'homme : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus*. La mer, qui semble être le moins déferant de tous les éléments et avoir une force à laquelle rien ne peut résister, est obligée, par le commandement que Dieu lui a fait, de retirer ses vagues lorsqu'elles sont arrivées à l'endroit qu'il lui a marqué, et, au lieu de se répandre comme sa fluidité semble lui en donner l'inclination et que les plages lui en ouvrent le passage, elle replie ses flots en elle-même, et ne laisse que de l'écume, qui est comme une protestation de la violence qu'elle se fait pour obéir à Dieu et servir l'homme, si bien que si toutes les créatures ne s'arment pas contre celui qui abuse de toutes leurs inclinations et qui les éloigne de leur fin, c'est pour

obéir à Dieu qui le leur a défendu.

Secondement, les créatures souffrent cette contrainte, parce qu'elles ne peuvent pas prendre vengeance des pécheurs qui s'en servent pour offenser Dieu, sans troubler l'ordre de l'univers, dont elles font partie, et qui est un effet de la sagesse de Dieu. Le déluge confondit tous les éléments : le feu du ciel consumma des villes où il se trouvait beaucoup d'enfants innocents et d'animaux qui n'étaient pas coupables; et ainsi, les créatures ne peuvent se venger de l'injure que l'homme leur fait en les appliquant à des usages profanes, et les faisant servir à ses débauchés, sans troubler l'ordre que Dieu a mis et qu'il conserve dans le monde. Enfin, elles souffrent cette contrainte, parce qu'elles sont assurées qu'elle finira un jour, et qu'elles auront la liberté et la force pour se venger de l'homme; ce qu'elles feront au jour du jugement. Car, comme dit le saint Evangile : *Erunt signa in sole et luna et stellis* (*Sap. V*), et Dieu ayant délivré toutes les créatures du serment de fidélité qu'elles devaient à l'homme : *Armabit creaturam ad ultionem inimicorum suorum*, armera les créatures pour se venger de ses ennemis. Le soleil, qui est la plus belle, la plus nécessaire et la plus puissante de toutes les choses créées, qui nous a donné et qui conserve notre vie, qui en fait les délices, et qui en soulage les besoins, montrera au dehors des marques de son ressentiment; il cachera ses lumières dont l'homme a abusé, ou bien il les retirera pour faire une nuit, et donner la liberté à Dieu de battre ses ennemis dans la confusion, et de n'être pas touché de compassion pour eux : ou enfin, il fera une éclipse générale qui mettra l'horreur dans tout le monde, et qui sera comme le prélude des ténèbres extérieures, où les réprouvés seront précipités. La lune qui nous éclaire la nuit, et dont les humidités sont si nécessaires à la fécondité de la terre et à la santé de nos corps, se convertira en du sang : *Luna convertetur in sanguinem* (*Joel, II*), c'est-à-dire qu'elle paraîtra toute rouge, comme si elle était enflammée ou teinte de sang. Elle aura cette couleur qui est celle que la colère et la honte mettent sur nos visages, pour témoigner qu'elle rougit des crimes que les hommes ont commis pendant la nuit lors qu'elle fait son tour dans le monde : ou bien elle paraîtra rouge, pour témoigner qu'elle veut venger les péchés que les hommes ont commis contre Dieu. Les étoiles tomberont des cieux : *Stellæ celi cadent* : il ne faut pourtant pas s'imaginer que les étoiles du firmament, ou que les planètes se détachent de leurs cieux pour tomber ici-bas; car, puisque la plus petite est plus grande que toute la terre, elle ne pourrait pas la contenir : mais ce seront des phénomènes de feux volages, des comètes horribles, qui, après avoir servi de présage des malheurs qui doivent arriver aux hommes, tomberont sur la terre pour l'embraser et la désoler. Les vertus des cieux, c'est-à-dire les anges, seront dans l'étonnement de voir la colère de Dieu contre l'hom-

me, et le désordre dans l'univers : *Virtutes cœlorum movebuntur*. Ou bien disons que ces vertus des cieux seront les intelligences qui leur donnent le mouvement, qui à cette heure leur en donneront de contraires à ceux qui conservent la nature et qui font la beauté du monde ; c'est pourquoi toutes les créatures seront dans une désolation épouvantable. Si une éclipse du soleil fait la désolation de la nature, s'il met les maladies dans nos corps, l'infection dans l'air, et la stérilité sur la terre, quoique nous ne soyons privés de sa lumière que pour peu de temps, que sera-ce, je vous prie, quand le soleil et toutes les autres planètes cacheront leurs lumières et auront des mouvements contraires à ceux qui leur sont naturels et qui sont nécessaires pour la conservation du monde ? Tous ces astres que le prophète appelle la milice des cieux, seront en armes pour faire la guerre contre l'homme : leur désordre qui lui donnera bien de l'étonnement sera comme un reproche que Dieu lui fera d'avoir abusé de si nobles créatures. Les cieux, qui maintenant racontent la gloire de Dieu, comme dit le prophète royal, en ce que par leur harmonie, par leur beauté et par leur influence ils nous invitent à le faire et à le remercier, feront à cette dernière heure mille reproches à l'homme : Les astres qui louent Dieu comme il dit lui-même dans l'histoire de Job : *Laudant me astra matutina*, blâmeront et condamneront l'homme d'avoir été désobéissant à ses commandements dont il connaissait la justice, et devait espérer la récompense. Nous avons, lui diront-ils, obéi parfaitement à la volonté de Dieu ; jamais nous n'avons manqué de marcher dans le chemin qu'il nous a marqué et d'accomplir en toutes choses ses commandements, quoiqu'ils aient été quelquefois contraires à nos inclinations naturelles. J'ai marché d'un pas égal, dira le soleil, dans tous les signes du zodiaque, quoiqu'il y en ait eu où j'ai perdu une de mes bonnes qualités ; mais toi misérable, tu n'as connu les volontés de Dieu que pour te conduire par le désordre de tes passions, ou pour suivre les mouvements du diable et de l'intérêt. Ingrat à tous les bienfaits que tu as reçus de ton Créateur par notre moyen ; la lumière que nous t'avons présentée te devait obliger de chercher et d'aimer Dieu qui est la source de toutes les lumières, et tu as mieux aimé les ténèbres, et marcher dans l'obscurité de la nuit du péché. L'ordre des nuits, des jours et des saisons que tu as vu toujours inviolable, te devait obliger à le mettre dans tes mœurs ; mais tu les as confondues par tes débauches. Voilà les reproches que les cieux, que les astres lui feront dans leur silence et dans leur désordre. Mais celui qu'il recevra des choses sublunaires ne sera pas moindre : *Lapis*, dit le prophète Habacuc ; *de pariete clamabit, et lignum quod inter juncturas ædificiorum est* (*Hab. II*) ; Les premières murailles de vos maisons crieront. Qu'est-ce à dire ? C'est, chrétiens, que dans ce jour final les choses même insensibles accuseront, condamneront

les péchés des hommes. Oui, ces murailles dont tu t'es couvert pour n'être pas vu dans la saleté de tes adultères et de tes autres péchés déshonnêtes t'en accuseront : ces murailles que tu as couvertes de tapisseries précieuses, te reprocheront ton luxe et tes inhumanités. Le pauvre de Jésus-Christ était nu et exposé à toutes les rigueurs des saisons, tu l'as vu dans cet état, et tu ne lui as jamais voulu donner un vieil habit pour couvrir sa nudité et la défendre du froid ; les pierres étaient couvertes d'or et de soie, cependant que les membres de Jésus-Christ se voyaient tout nus ; les chiens, les chevaux étaient engraisés, et le pauvre mourait de faim. Job dit que dans ce dernier jour les cieux découvriront les péchés des hommes, et que la terre s'élèvera contre eux pour leur faire des reproches sanglants : *Revelabunt cœli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum* (*Job. XX*). Le ciel dira, comme rapporte Hugues de Saint-Victor, je lui ai donné mes lumières et mes influences pour sa consolation ; l'air lui reprochera le grand nombre et la diversité d'oiseaux qu'il a portés pour son service : moi, dira l'eau, je lui ai donné des poissons en abondance pour sa nourriture ; la terre, je n'ai été féconde en fruits que pour son entretien : *Contra peccatorem in judicio cælum dicet : Ego lucem sibi ministravi ad solatium : Aer dicet : Ego omne genus avium sibi dedi in obsequium. Aqua dicet : Ego diversa genera piscium sibi dedi ad usum. Terra dicet : Ego panem et vinum sibi dedi ad nutrimentum* : mais puisqu'il a abusé de toutes ces choses, qu'il en a fait des armes pour l'injustice et des instruments de ses débauches, il est juste, dira le feu, que je le brûle pendant l'éternité : c'est sous mes vagues, dira la mer, qu'il doit être enseveli : il mérite, dira l'air, que je manque à sa respiration, ou qu'il n'avale qu'un air corrompu qui pourrisse ses poumons. Non, dira la terre, il est juste que ces impies soient ensevelis vivants dans mes entrailles : c'est moi, dira l'enfer, qui dois les engloutir : *Ignis dicet : in me comburatur ; aqua dicet : In me demergatur ; aer dicet : In me ventiletur ; terra dicet : A me absorbeat ; infernus dicet : A me deglutiat*.

Si les choses inanimées sembleront avoir la vie, si celles qui n'ont pas de sentiment, auront alors de la voix pour reprocher à l'homme ses crimes, quels reproches ne souffrira-t-il pas de la part des animaux, dont il s'est servi pour ses délices et pour ses péchés ? Il me semble que je vois les bêtes féroces sortir des forêts et s'attrouper ; les poissons, quitter les abîmes de la mer et rompre leur silence ; les oiseaux interrompre leurs chants, pour lui dire tous ensemble ; Malheureux, nous nous sommes donnés à ton service pour t'obliger à rendre les tiens à Dieu, qui nous l'avait commandé : nous pensions que tu devais nous rapporter à notre Créateur, et nous acquitter des obligations que nous lui avons ; mais tu nous en as écartés : il ne faut donc plus t'appeler le monarque du monde, mais le tyran, non plus que la

fin, l'ornement et l'abrégé de l'univers, mais son corrompueur et son opprobre. Voilà donc les reproches sanglants que toutes les créatures feront à l'homme dans leur silence.

La sainte Ecriture dit que Sara, femme du jeune Tobie, ayant ouï le blâme et le reproche que lui faisait sa servante en l'appellant meurtrière d'hommes, ce qui était une pure calomnie, en fut si fort confuse et affligée, qu'elle quitta la compagnie de sa famille, et alla se retirer au plus haut de sa maison pour n'être vue de personne, et avoir la liberté de pleurer. Elle continua cet exercice pendant trois jours et trois nuits, sans qu'il fût possible de la faire manger ou boire : *Ad hanc vocem perrexit in superius cubiculum domus suae, et tribus diebus et tribus noctibus non manducavit* (Tob. III). Que si, chrétiens, un reproche injuste est si sensible, et s'il produit un effet si étrange en cette vertueuse femme, quelle eût été sa tristesse si on l'eût accusée d'un crime caché et véritable? Job qui a souffert avec beaucoup de patience la perte de ses biens, de ses enfants et de sa santé, et qui même parmi tant de sujets de murmure en remerciait Dieu, ne peut pas souffrir un reproche de ses amis : *Utsquequo affligitis animam meam et atteritis me sermonibus?* Jusqu'à quand, leur dit ce miroir de patience, m'affligerez-vous; et par des discours qui veulent me persuader que je suis criminel, parce que je suis malheureux, me voudrez-vous accabler? La patience qui m'a fait souffrir constamment tous les maux de la vie, me manque lorsque j'entends sortir de votre bouche des paroles si injurieuses à mon innocence : Sara et Job ne peuvent pas endurer que des valets et des amis calomnient par des reproches fâcheux; hélas! l'homme pourra-t-il bien souffrir que toutes les créatures qui sont ses serviteurs, que tous les anges, que tous les saints qui sont ses amis, que Dieu qui est son père, que la sainte Vierge qui est sa mère, lui reprochent des choses qui sont véritables et très-grièves? Il voudrait être anéanti, ou que la terre s'ouvrit pour l'engloutir; mais allons plus avant, et après avoir montré au premier point la liberté de Dieu, et au second celle des créatures : voyons enfin comme le pécheur perdra la sienne en ce jour des vengeances.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que l'homme pécheur perdra alors sa liberté dont il a abusé en ce monde et pendant le cours de sa vie. Il est vrai que tous les jours, jusqu'au dernier qui doit faire la clôture des siècles et commencer l'éternité, sont appelés les jours des hommes : *Dies mei*, elle appelle le saint homme Job, mes jours. Ils sont en effet nos jours, parce que nous nous donnons la liberté d'y faire tout ce que nous voulons, et comme si l'homme en était le maître absolu et qu'il n'en dût pas rendre compte, il les emploie à ce qu'il veut, il y joue, il s'y divertit, il y traite d'affaires, enfin il les emploie à tout ce qui lui plaît : *Ducunt in bonis dies suos*. Mais en ce jour dernier qui sera le jour de Dieu,

Dies domini, parce qu'il y reprendra sa liberté, l'homme perdra la sienne, c'est-à-dire qu'il perdra la liberté des yeux, de la langue et des mains. Il perdra la liberté des yeux qui consistent à voir et qui trouvent leur satisfaction à regarder des objets agréables; car en ce dernier jour les ténèbres dont tout l'univers sera couvert par l'éclipse du soleil et par la nuit qui sera le temps où le jugement se fera : *Media autem nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit*, les empêcheront d'y voir; ils seront comme des aveugles sans bâton et sans guide qui bronchent contre tout ce qu'ils rencontrent, et qui font presque autant de chutes que de pas : *In tempore visitationis corruent, dicit Dominus*. Chrétiens, vous savez peut-être par vos propres expériences quelle est la peine qu'on souffre de marcher la nuit, on ne sait où mettre le pied, on donne de la tête contre les murailles; si l'on trouve quelque fossé ou quelque bourbier on s'y précipite, on se blesse, on se salit, enfin on ne sait où aller ni que devenir. Que si un homme pendant ce temps veut éviter un ennemi qui le poursuit, il ne sait où se retirer, et lors même qu'il croit l'éviter il vient à sa rencontre, tombe sur ses armes et se défait lui-même. Il en sera de la sorte en ce jour de la visite de Dieu : l'homme qui se trouvera dans des ténèbres épouvantables voudrait se mettre à couvert du désordre, du fracas, de la poursuite de toutes les créatures, mais il est dans la nuit et ne sait où aller; il vient, il se trouve au milieu de ses ennemis, lorsqu'il voudrait et qu'il fait tous ses efforts pour s'en éloigner; que s'il a quelque rayon de lumière, si le feu des éclairs porte dans ses yeux quelque petite lueur, elle ne lui servira que pour voir des objets désolants. Ce père verra son fils dans une tristesse qui le fera sécher. Ce mari verra sa femme, non pas avec des yeux d'agrément comme il faisait autrefois, mais avec des yeux remplis de larmes. Cet homme verra sa maison qu'il a bâtie avec beaucoup de frais et où il a demeuré avec plaisir, brûler par le feu du ciel. Chacun verra sur le visage de son voisin un rayon de la peine qu'il souffre lui-même, et sans pouvoir ni se secourir ni se consoler l'un l'autre, ils verront partout les marques de leur condamnation.

Comme ils seront privés de la liberté des yeux, ils le seront aussi de celle de la parole. Ils ont parlé beaucoup tandis qu'ils ont joui de la vie, leur langue montait dans les cieux pour y blasphémer contre le Dieu de la gloire : *Posuerunt in calum os suum* : ils ont parlé pour faire des railleries de la félicité des saints et de nos sacrés mystères; leur langue a passé par toute la terre, parce que l'innocence en a été flétrie, la pureté décriée, la simplicité moquée; ils s'en sont servis pour corrompre l'honneur des filles et des femmes, pour donner couleur à leur mauvaise foi, pour déguiser l'injustice; mais alors elle sera muette, ou ne parlera qu'inutilement, ou pour déplorer leurs malheurs : ils voudront prier le Fils de Dieu de se témoigner leur

père en cette rencontre, de les mettre à couvert de sa colère, et d'avoir pitié de ceux qu'il a rachetés par son sang, nourris de son corps, et secourus de ses grâces, mais ils ont beau tourner leurs yeux et adresser leurs prières à cet Orient mystique qui est le Fils de Dieu : *Neque ab oriente*, ses plaies qui leur ont été autrefois des cités de refuge, seront fermées; ce sang dont la voix a souvent demandé pardon pour eux à son Père, demandera alors vengeance : il les traitera avec toutes les rigueurs d'un juge courroucé, parce qu'ils ont méprisé les bontés d'un père : il se montrera être leur ennemi, après qu'ils n'ont pas voulu de son amitié, et sa patience dont ils ont pris sujet de continuer leurs vices, s'étant changée en fureur, il prendra sujet de les traiter sans aucune miséricorde. Mais peut-être voudront-ils recourir à la sainte Vierge, et comme ils la savent être, et qu'ils l'ont éprouvée pendant leur vie, une mère de miséricorde et la consolation des affligés, ils voudront encore s'adresser à elle pour en être secourus, mais c'est inutilement : *Neque ob occidente*, cette sainte Vierge qu'on peut appeler un occident mystique, parce qu'elle a des lumières tempérées à nos yeux, et que tous les malheureux ont recours à elle, n'aura plus de bonté pour ces misérables; cette divine mère ne les connaîtra plus, son sein sera fermé pour eux, son lait se convertira en sang, et ses pressantes intercessions dont elle a très-souvent apaisé la colère de son Fils, lui demanderont alors de hâter ses vengeances et de les châtier en toute rigueur. Mais ne pouvant recevoir du secours ni du Fils de Dieu, ni de sa sainte Mère, ils auront recours aux saints qui leur ont été semblables, en ce qu'ils ont été hommes comme eux, et qu'ils savent être puissants auprès de Dieu, dont ils sont les enfants et les amis; ils voudront, dis-je, les prier de vouloir employer leurs entremises et intercessions envers ce juge, de divertir les maux dont il va les châtier, ou de leur accorder quelque temps pour lui satisfaire par leur pénitence : *Neque a desertis montibus*. Les saints qui, pendant cette vie, ont été parfaitement conformes aux volontés de Dieu, le seront encore bien mieux en l'autre; et comme ils connaîtront la justice de ses ressentiments, ils tâcheront d'avancer la rigueur de ses vengeances. Nous avons vu avec peine, diront-ils à Dieu, les crimes dont ils vous ont offensé, nous verrons maintenant avec plaisir les châtiments qu'ils méritent. *Videam ultionem tuam ex eis* : et ainsi ces malheureux perdront la liberté de la parole, ou ne l'auront que pour s'en servir fort inutilement.

Ils perdront aussi la liberté des mains, qui pendant cette vie ont toujours été occupées, les unes à faire des toiles d'araignée, comme dit le prophète : *Telas aranearum texuerunt* (Is., LIX), lorsqu'ils ont travaillé pour s'acquérir de l'honneur et des richesses; les autres s'en sont servis pour les tenir dans le sein, comme les paresseux qui n'ont pas voulu travailler pour leur salut : *Stultus complicat manus*

suas (Is. XXXI); les autres les baisent, comme dit Job : *Si osculatus sum manum meam ore meo* : ce sont ceux qui publient leurs bonnes œuvres, et qui n'en font que pour la vanité; enfin les autres, qui sont les méchants, s'en servent pour faire des actions de ténèbres et d'injustice. Voilà la liberté des mains des impies; mais à cette heure elle leur sera ôtée. Ils voudront travailler à l'affaire de leur salut, ce qui ne leur sera pas possible : cette nuit est arrivée pour eux en laquelle il ne leur est pas permis d'avoir d'action, et ces ténèbres, comme celles de l'Egypte, aveugleront leurs yeux et attacheront leurs mains. Voilà, chrétiens, l'état de ces misérables. Le saint Evangile nous le fait encore mieux connaître par ces deux paroles : *Arescentibus hominibus præ timore et expectatione* : Les pécheurs sécheront sur leurs pieds; une froide sueur, un tremblement de tous les membres, un visage pâle, des yeux enfoncés en feront l'image, comme de ces criminels qu'on conduit sur un échafaud pour y être roués. Mais ce qui fera leur extrême désolation, c'est que leur misère, quoique extrême, ne pouvant recevoir de soulagement d'aucune part, sera le sujet du mépris et de la joie de toutes les créatures : *Lætabitur justus cum viderit vindictam*. Puisque cela est de la sorte, chrétiens, pensons toujours au jour du jugement. Les méchants ne le croient pas : *Dixit enim in corde suo : Non requiret*; car s'ils le croyaient, ils ne commettraient pas les crimes qui feront leur condamnation. C'est une chose étonnante, dit Isidore de Damiette, que nous croyions toutes les autres vérités de l'Evangile, mais pour celle qui nous assure qu'il y aura un jugement dernier, où toutes les actions seront examinées, nous ne la croyons pas; car si nous la croyions fermement, nous tâcherions de vivre en telle façon, de si bien régler nos mœurs, d'éviter les mauvaises et de faire toutes les bonnes actions qui assureraient notre conscience et qui nous mettraient à couvert des rigueurs extrêmes de ce juge : *Quid metueret*, dit saint Cyprien, *si crederet? quia non credit omnino, nec metuit, si autem crederet, caveret, et si caveret, evaderet*; si nous croyions qu'il doit y avoir un jugement, nous tremblerions continuellement en cette vie pour être en assurance dans l'autre. C'est pourquoi, chrétiens, croyons fermement cette vérité qui est infaillible, mais ne nous contentons pas de la croire, ayons-en tous les jours le souvenir, rendons très-souvent notre foi actuelle sur ce grand mystère; et si nous ne pouvons pas faire comme saint Jérôme, qui en avait le souvenir actuel en quelque part et en quelque occupation qu'il se trouvât, comme il dit lui-même, ayons-le au moins très-souvent : *Quoties, dit ce Père, diem judicii considero, toto corpore contremisco. Sive comedo, sive bibo, sive quid aliud facio, semper regnat in auribus meis vox illa : Surgite, mortui, et venite ad judicium*. Cette pensée du jugement chasserait de notre esprit toutes celles de vanité et de plaisirs : *Si mente cernerent ho-*

mines quale judicium imminet mundo, sensus humanus non dispergeretur vanitati sæculari. Nous profiterions de l'avis de saint Chrysostome, nous tâcherions d'apaiser notre juge avant qu'il soit sur son trône. Voyez, dit ce grand saint, ce que font les criminels. Ils n'attendent pas d'apaiser et de se rendre favorable leur juge, lorsqu'il est assis sur son tribunal, qu'il a ouï les témoins, examiné les actes, et qu'étant parfaitement informé de tous leurs crimes, il va prononcer un jugement de mort; mais on tâche de lui faire parler par des personnes qu'il considère et qui lui sont amis, on fait ses efforts pour lui offrir quelque prière. Nous devons faire la même chose : *Ante judicii tempus*, dit-il, *mitigandus est judex*, il faut lui faire parler son sang en notre faveur, en nous en appliquant le mérite par notre pénitence et par les sacrements; il faut faire de bonnes œuvres, qui sont les présents que nous lui offrons et qu'il agréé; il faut employer les intercessions des saints, que nous mériterons par l'imitation que nous ferons de leur vie, et après toutes ces choses nous serons en assurance, et le jour du jugement, que les méchants craignent comme le commencement de leurs malheurs éternels, sera celui que nous désirerons avec ardeur, pour y recevoir la couronne de gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXVI.

SAINT JEAN LIBRE DANS LA PRISON, ET HÉRODE ESCLAVE SUR LE TRONE.

Cum audisset Joannes in vinculis opera Christi, mittens duos ex discipulis suis, ait illi : Tu es qui venturus es, an alium expectamus ?

Jean ayant appris dans sa prison les merveilles de Jésus-Christ, lui envoya deux de ses disciples pour lui demander s'il était le Messie promis et attendu.

Les rois de la terre font paraître leur magnificence dans les ambassades qu'ils envoient aux princes étrangers, et particulièrement lorsqu'elles sont entreprises pour quelque grand sujet, comme serait pour quelque alliance, quelque recherche de mariage, quelque ligue, quelque traité de paix; c'est alors que les ambassadeurs qui représentent la personne du monarque qui les envoie, qui portent ses paroles et qui ont en main son autorité, s'efforcent de la soutenir et de la faire paraître autant qu'il leur est possible. Chrétiens, c'est la façon d'agir des enfants du siècle et de la prudence humaine; mais saint Jean, qui est un homme de Dieu, un prodige dans la nature et dans la grâce, en use bien d'une autre manière; il est dans la prison chargé de chaînes et dans l'attente de sa mort, qu'il sait être prochaine et inévitable. Dans cet état, qui ne lui devrait laisser d'autres pensées que pour ce coup fatal, il témoigne qu'il n'en a aucune appréhension, mais qu'il est dans une entière liberté. Car il envoie deux de ses disciples au Fils de Dieu, pour s'informer de lui s'il était le Messie promis. Saint Jean, à la vérité, ne l'ignorait pas, puisqu'il l'avait fait voir par sa nais-

sance et par son baptême; mais son dessein est de le faire connaître à ses disciples, et de nous apprendre que les gens de bien jouissent dans les prisons de toute leur liberté, qu'ils s'élèvent, qu'ils traitent avec Dieu et qu'ils instruisent leur prochain; qu'au contraire, les méchants, quoiqu'ils soient sur le trône et qu'ils commandent à des peuples, sont de véritables esclaves, comme l'était Hérode. C'est, chrétiens, ce que je veux vous faire voir aujourd'hui, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

A considérer avec les lumières de la raison la conduite de la divine providence sur les bons et sur les méchants, elle semblera dérégulée; et il est même à craindre qu'on ne tombe dans la confusion où se trouvait le prophète royal, lorsqu'il recherchait la cause des désordres qu'il voyait dans le monde : *Pene*, disait-il, *moti sunt pedes mei, pene effusi sunt gressus mei, pacem peccatorum videns* : Seigneur, j'ai bien eu de la peine à me tenir ferme, à ne tomber pas dans un chemin si glissant que celui de votre providence, lorsque j'ai vu qu'elle semble employer tous ses soins, et n'avoir de pouvoir et d'amour que pour donner du bien, des plaisirs, de l'honneur, et toutes les assurances de la vie, aux impies, aux scélérats qui vous offensent, qui sont vos ennemis, qui semblent n'être dans le monde que pour en faire l'opprobre et le souiller par leurs crimes, qui ne s'emploient jour et nuit qu'à persécuter les gens de bien, qu'à donner l'exemple et l'audace à commettre toutes sortes de méchancetés, et enfin qu'à faire servir leur autorité à donner toute la licence et toute la force à leurs ressentiments et à leurs impiétés. Quand aussi, après ce désordre apparent, j'ai considéré celui qui semble être dans la conduite des gens de bien, j'ai presque osé nier qu'il y eût une providence juste, sainte et générale. Car j'ai vu que ces personnes qui vous servent avec tant de zèle, qui font tous leurs efforts pour se rendre semblables à vous autant que cela se peut par la pratique de toutes les vertus, et qui enfin vivent avec une retenue qui n'offense personne, et une charité qui veut obliger tous les hommes, sont néanmoins dans l'opprobre, dans l'ignominie, dans la misère, dans la pauvreté, méprisés, vilipendés, persécutés et abandonnés; pendant que ceux qui, pour l'impureté de leur vie, pour l'abomination de leurs mœurs méritaient tous les châtiments imaginables, qui devraient être chassés de la compagnie des hommes dont ils sont la perte, et précipités dans l'enfer avec les démons dont ils se témoignent être les enfants et les instruments de leur malice, sont néanmoins dans l'honneur, dans les plaisirs, et en possession de quantité de richesses; qu'ils jouissent d'une parfaite santé parmi les dissolutions qui devraient la détruire, qu'ils sont estimés et honorés des hommes, quoiqu'ils vivent dans l'infamie et qu'ils commettent tous les jours

des crimes abominables, qu'ils ont des biens, quoiqu'ils ne s'en servent que pour corrompre la pureté des femmes, et donner des ailes à leur vanité, et de la force à leurs vengeances. Au contraire des gens de bien, comme j'ai dit, qui servent Dieu avec beaucoup d'innocence, et qui ne commettraient pas le moindre péché pour tous les biens du monde : car ils sont dans la dernière pauvreté, ils sont toujours attaqués de quelque maladie, ou de quelque sinistre accident qui afflige leurs corps, qui arrête leurs desseins et qui les expose aux misères et à la fureur des méchants ; j'en ai été tellement surpris, que j'ai eu peine à ne pas me persuader qu'il n'y a point de providence qui gouverne le monde. Chrétiens, si jamais quelque dérèglement de cette nature vous donna sujet de douter de la vérité de la divine providence, c'est sans doute celui qui se voit aujourd'hui dans notre évangile : nous y voyons un Hérode, le plus méchant des hommes, élevé à la dignité royale. Il a usurpé le sceptre de la Judée, il traite ses sujets en esclaves ; il vit dans un inceste abominable, car il a pour concubine la femme de son frère, et l'aime si passionnément, que pour lui complaire il fait mourir saint Jean, le plus saint des hommes. Enfin cet Hérode, dont la vie est un scandale continuel, qui ne craint ni Dieu ni les hommes, qui leur commande tout ce qu'il veut et en est obéi, se trouve sur le trône de la Judée, et au contraire saint Jean, que les prophètes appellent un ange, car il en a la pureté, qu'ils disent être le paranymphe de l'Epoux, le précurseur du Messie, l'étoile qui devance la naissance du soleil, un prophète qui surpasse tous les autres dans l'expression des choses qu'il prédit et qu'il nous fait toucher au doigt, enfin, dis-je, ce saint Jean dont la conception fut miraculeuse, dont la naissance a fait la joie de tous les peuples, dont les prédications ont instruit toutes les conditions, et dont la vie austère est un prodige qui fait l'étonnement, et qui est le sujet de tous les panégyriques, ce saint Jean, cet homme incomparable, se trouve dans la prison chargé de chaînes et dans l'attente de l'arrêt de sa mort. Ce désordre, qui se voit et que la raison condamne, ne vous semble-t-il pas être une preuve certaine et convaincante qu'il n'y a pas de providence, et que toutes choses sont conduites par le hasard et par ce qu'on appelle fortune aveugle ?

Mais non, chrétiens, faisons voir le contraire, et prouvons par l'histoire de notre évangile, qui nous paraît un désordre, qu'il y a véritablement une providence qui ordonne, une main invisible qui donne le mouvement, et une force toute puissante qui fait servir toutes choses à ses desseins. Oui, chrétiens, faisons voir qu'Hérode, qui selon l'opinion du vulgaire et selon l'apparence semble être sur le trône, est dans un cachot obscur où il a perdu sa liberté sous la tyrannie de ses passions, et qu'au contraire saint Jean, qui semble être abandonné de Dieu et des hommes, en est aimé et honoré ; que le cachot

où Hérode l'a fait enfermer est un palais, et qu'il jouit d'une parfaite liberté sous les chaînes qui semblent la lui avoir ôtée. Voilà, chrétiens, l'économie de cette prédication, qui vous donnera bien de la consolation parmi les mauvais accidents qui vous ôtent le repos, et qui semblent faire connaître que vous êtes abandonnés de Dieu.

PREMIER POINT.

Quoiqu'il semble qu'il n'y ait rien de plus grand dans le monde que la dignité des rois, qui les fait être les dieux de la terre, les fils du Très-Haut, comme les appelle le prophète royal, les images vivantes de la divinité, les soleils de leurs Etats, les intelligences motrices qui leur donnent le mouvement ; quoiqu'ils soient les arbitres des biens et des vices de leurs sujets, que leur colère, comme disait un ancien, soit une guerre, et qu'un de leurs regards, lorsqu'ils sont dans cette passion, soit un présage de mort, néanmoins, chrétiens, je m'en vas vous faire voir qu'Hérode, qui se trouve élevé à cette dignité, qui commande à toute la Judée, et qui a des légions pour sa défense et pour son service, est un esclave. Et pour vous faire voir clairement cette vérité qui semble un paradoxe, je veux considérer Hérode en trois façons. La première, comme homme ; la seconde, en qualité de roi, et la troisième comme Hérode, et vous aurez sujet de dire que véritablement il est un esclave, et que son palais est une prison.

Ceux qui ont regardé ce monde avec attention ne lui donnent pas les noms magnifiques de temple, d'image de Dieu, de palais de l'homme, d'agréable concert de toutes les choses qui le composent, mais au contraire ils l'appellent une prison où tous les hommes perdent la liberté avec l'innocence. Un ancien, qui n'avait pas d'autre lumière que celle de la raison, l'appelle une conciergerie, mais Tertullien le fait avec plus de connaissance : *Totus mundus*, dit-il, *carcer est* ; tout le monde, pour si beau, pour si étendu qu'il nous paraisse, est une prison où tous les hommes sont enfermés. Les mêmes choses qui se trouvent dans les prisons, qui font l'horreur et les tourments de ceux qui y sont détenus, se trouvent dans le monde. S'il y a des ténèbres dans ces cachots, il s'en trouve de plus épaisses et de plus dommageables dans le monde, puisqu'elles occupent et ôtent les lumières à nos âmes. Si dans ces lieux fermés et obscurs il se trouve des puanteurs, peuvent-elles être comparées à celles que l'infection des vices produit dans nos cœurs ? Si dans les prisons il se trouve des chaînes, sont-elles comparables, quelque pesantes et rudes qu'elles puissent être, à celles de nos mauvaises habitudes et de nos passions ? Enfin je veux, dit cet auteur, que dans les prisons il y ait beaucoup de criminels, qui sont, comme il dit, la famille du diable ; le nombre en est-il comparable à celui qu'on voit dans le monde, puisqu'il est vrai que l'innocence y est si rare, et les vices si communs ? Voilà la prison où Hérode se trouve, et quoiqu'il ait le pouvoir et l'autorité de

faire ouvrir et fermer celles de son royaume, et qu'il donne quand il lui plaît la liberté et la vie à ceux qui y sont enfermés, néanmoins il est vrai de dire que lui-même est dans la grande conciergerie, et qu'au moment qu'il sortit du ventre de sa mère, qui était une obscure prison, et que son âme entra dans son corps, qui lui est un cachot, il fut reçu dans le monde, qui est une véritable prison, comme l'a dit Tertullien, et comme l'expérience nous le fait voir. Mais parce qu'il commande dans cette prison, qu'il a la liberté d'aller où il lui plaît et de faire tout ce qu'il veut, et d'autant aussi qu'il n'y a point d'homme, pour innocent qu'il puisse être, qui ne soit condamné et qui ne souffre la même peine, c'est-à-dire, qui ne soit enfermé dans la même prison qu'Hérode, cela fait que je le veux considérer comme roi, et vous le faire voir comme un prisonnier.

Il est assuré, chrétiens, que les rois ont un pouvoir qui se fait obéir et craindre, qu'ils donnent les grâces et ordonnent les châtimens, qu'ils sont la félicité ou le malheur de leurs sujets, qu'ils leur ôtent ou leur rendent la liberté, qu'ils les font servir à leurs desseins et souvent à leurs crimes. Toutes ces dispositions, qui sont particulières aux rois et aux souverains, sont la marque d'un pouvoir absolu et d'une liberté qui semble ne pouvoir pas être arrêtée; mais ne considérant pas ces choses dans leur extérieur par le bruit qu'elles font et par l'admiration ou l'étonnement qu'elles donnent, regardons-les en elles-mêmes, et nous trouverons que véritablement elles sont des preuves certaines de leur faiblesse, des démonstrations évidentes de leur servitude, et ainsi nous serons obligés de conclure qu'Hérode, quoique roi, quoique tout-puissant, est esclave et qu'il n'a point de liberté.

Pour le mieux connaître, il faut supposer une vérité qui est connue et avouée de tout le monde, savoir que, où il y a plus de contrainte, il y a moins de liberté, puisque la liberté et la contrainte semblent être opposées; or, est-il que les rois sont dans une plus grande contrainte, parce que, ayant le pouvoir de faire tout ce qu'ils veulent, ayant toutes les forces de leurs royaumes pour exécuter leurs desseins, ils ont une loi divine, une autorité souveraine qui n'est autre que celle de Dieu, qui arrête et qui modère la leur, qui prescrit des bornes à leurs desirs et à leurs desseins, qui châtie, qui renverse ceux qui sont criminels. Et cela nous oblige de dire et de conclure que les rois sont dans une très-grande contrainte, et que celle de leurs sujets n'est pas si rigoureuse, puisqu'ils ne forment point de desirs pour des choses que leur fortune basse ou médiocre leur rend impossibles, que les lois et les magistrats châtieraient, s'ils venaient à se produire et à être connus. En sorte qu'il est incontestable que les rois, qui sont dans le pouvoir de faire tout ce qu'une concupiscence et des passions sans retenue leur font désirer, se trouvant retenus par un pouvoir divin qui les menace, et qui peut

leur faire souffrir des maux proportionnés à leurs excès, souffrent une plus grande contrainte, et par conséquent ont moins de liberté que leurs sujets.

Que si nous les regardons, non pas dans leurs desirs, qui sont des choses inconnues et qu'on ne peut savoir que par conjecture, mais en eux-mêmes et par ce qui en paraît au-dehors, nous trouverons qu'ils sont dans une contrainte qui leur ôte presque entièrement la liberté. En effet, tous leurs sujets, de quelque condition qu'ils puissent être, ne sont que bien peu considérés, et leur fortune médiocre, qui ne les élève pas beaucoup et qui les laisse dans la foule, leur donne le bien et leur apporte la commodité de n'attirer que peu les yeux d'un peuple sur eux. Ils vivent dans un repos qui n'est point troublé, parce que personne ne leur porte envie et qu'on ne sait guère où ils sont. Mais les rois sont élevés par-dessus tous leurs sujets, ils en sont regardés continuellement; la plus petite de leurs actions est écrite dans l'histoire et publiée par les gazettes et par la voix de la renommée, ce qui les oblige sans doute à ne point faire d'actions que celles qui leur conservent l'estime que leurs sujets ont conçue d'eux et qui leur en méritent les respects. Une action de divertissement, une parole de liberté, qui n'est pas considérable dans un homme du vulgaire, et qui même peut lui acquérir l'estime d'homme d'esprit, sera ridicule et indigne d'un prince, et cela fait qu'ils sont dans une très-grande contrainte, étant comme obligés d'étudier toutes leurs actions, et de n'en faire que de grandes et de bien concertées. Or, cette contrainte, cette attention continuelle qu'ils doivent avoir sur eux leur ôte la liberté, et ils semblent n'être plus hommes dès qu'ils sont rois, parce qu'ils sont obligés à renoncer en quelque façon à la liberté qui est commune à tous les hommes, pour entrer dans ce sérieux et ces postures contraintes qui sont particulières à leurs majestés. Cet équipage qui les accompagne, cette foule de peuple, ces armées de gardes ou de courtisans qui les environnent, sont moins une marque de leur magnificence et une preuve de leur grandeur que de leur servitude, non seulement à cause du soin qu'ils doivent prendre de les entretenir et de leur donner les récompenses qui les attachent à leur service, mais encore parce qu'ils sont un témoignage de leur faiblesse, qui ne peut se conserver sans ce secours étranger, ni agir que par les mains d'une multitude.

Disons encore que, si la crainte ravit ou empêche la liberté, les souverains n'en auront que très-peu, parce qu'il est vrai, comme dit Sénèque, qu'ils doivent craindre tous ceux à qui ils donnent de la crainte, et que si elle leur fait des serviteurs, elle leur fait aussi beaucoup d'ennemis.

Enfin, est-ce être libre que de ne voir que par les yeux d'autrui? de ne parler que par une langue empruntée et de n'agir que par les mains de leurs sujets? Quel jugement peuvent-ils porter des choses, puisqu'ils ne les

connaissent que par le rapport qu'on leur en fait, et par les couleurs qu'on leur attribue ou dont on les leur couvre ou déguise ? Toutes ces choses, qui sont très-véritables, nous obligent de dire qu'Hérode en qualité de roi était esclave, quoiqu'il fût souverain et qu'il commandât à beaucoup de peuples. Mais parce que cette servitude lui est commune avec tous les rois, quelque sages et quelque saints qu'ils puissent être, parlons plus sensiblement, et faisons voir que ce prince dont nous parlons est véritablement esclave en qualité d'Hérode, c'est-à-dire, en le considérant comme un homme privé et particulier.

Vous ne doutez pas, chrétiens, que tous les pécheurs ne soient des esclaves, et que tous les péchés ne soient une espèce de servitude. La sainte Ecriture nous l'assure en plusieurs endroits, et par des paroles fort claires : *Qui facit peccatum servus est peccati* (Joan. V). Celui qui commet un péché en est esclave et est mis sous le pouvoir du démon, dit le Sauveur du monde. Le prophète royal, parlant de l'état où il fut réduit après son péché, dit à Dieu : *Funes peccatorum circumplexi sunt me* (Psal. CXVIII) : Les cordes de mes péchés m'ont attaché, et je me vois pris et sans liberté sous leur contrainte. Or, quoique tous les péchés soient des chaînes qui captivent et qui ravissent la liberté, ceux qui concernent l'impureté le sont plus particulièrement que les autres. Oui, chrétiens, les péchés de la chair rendent esclaves les hommes et les femmes, et dans quelque condition qu'on se trouve ils font prendre celle de captifs ; Saint Augustin l'avait éprouvé et le raconte fort bien : *Suppirabam ligatus, non ferro alieno, sed mea ferrea voluntate; velle meum tenebat inimicus meus*. Je soupirais sous la pesanteur des chaînes dont je me trouvais chargé ; mon malheur était très-grand et ne méritait pas de compassion, car c'était moi-même qui m'étais enfermé de ces liens ; je m'étais enfermé moi-même dans une prison de chair et de corruption, et en cet état il ne m'était pas seulement permis de former des désirs pour ma liberté ni de souhaiter que ce que mon propre ennemi me permettait. Il est vrai que je détestais quelquefois les chaînes dont je ressentais la pesanteur ; mais ensuite peu après je les baisais, parce qu'elles me paraissaient douces et agréables ; je voulais sortir d'une prison et faire un divorce éternel avec tous les objets qui m'avaient séduit, mais incontinent après je m'y attachais plus fortement, et j'eusse été bien fâché qu'ils m'eussent rendu la liberté que je faisais semblant de désirer. Voilà l'état où se trouvait saint Augustin, qui vous a donné sans doute de la compassion. Mais voyez celui où se trouve Hérode, qui vous donnera de l'horreur. Ce méchant roi se servait de sa belle-sœur pour ses plaisirs déshonnêtes. Hérodias, femme de son frère, était sa concubine ; dans cet état, qui offensait Dieu grièvement, qui faisait l'abomination de tous les gens de bien, le scandale de tout son peuple et sa propre infamie, saint Jean, que l'amour de la soli-

tude, la pratique de la pénitence et le désir de conserver son innocence avaient fait retirer dans le désert, ayant appris cette infâme pratique qu'on ne pouvait ni arrêter, ni reprendre, parce qu'elle trouvait de la tolérance parmi les prêtres, de la dissimulation parmi les politiques et de l'applaudissement parmi les courtisans, quitte la douceur de sa contemplation et le repos de sa solitude, va dans le palais de ce roi impudique, s'en ouvre le chemin à travers les gardes, voit Hérode au milieu de ses courtisans, et sans être touché de l'éclat de sa majesté, ni de la crainte de son pouvoir, il lui dit avec une hardiesse inspirée et soutenue par l'ardeur de son zèle : Sire, il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère ; cet inceste, le plus sale qu'on puisse commettre, sera châtié par des peines éternelles ; la dignité où vous êtes élevé expose toutes vos actions à la vue de vos sujets, et rend plus criminelles les mauvaises, parce qu'elles sont un exemple qui instruit à faire le mal, et qui promet l'impunité après qu'il a donné l'audace pour le commettre. Sachez donc que, quelque grande que soit votre autorité, elle est soumise, et elle relève de celle de Dieu, qui vous défend ce crime, et qui le châtie en l'autre monde par des peines qui lui seront proportionnées. Ces paroles font l'étonnement et donnent de la crainte à Hérode, il veut quitter cette mauvaise femme que saint Jean lui dit être l'écueil et l'enfer de son âme ; mais il ne sait comment l'abandonner et se priver des plaisirs qu'elle lui donne ; comme aussi d'autre part il craint les menaces de saint Jean, qu'il sait être un homme saint et éloigné de tout intérêt. Il veut obéir à ses paroles et faire ce qu'il lui commande. Dans cet état d'amour et de crainte, il témoigne quelque froideur à cette mauvaise femme, qui, s'en apercevant, et sachant que saint Jean en pouvait être la cause, se résout à le faire mourir ; elle le décrie auprès d'Hérode, le fait passer pour un visionnaire, pour un audacieux qui n'avait point de respect pour les puissances souveraines, et qui se donnait même la liberté de les reprendre et de condamner toutes leurs actions. Elle prie ce roi par l'amour qu'il avait pour elle, de la défaire de cet ennemi de ses plaisirs, de ce diffamateur de son bonheur, et de le faire mourir promptement. Hérode écoute cette femme, mais il ne peut se résoudre à commettre ce meurtre qu'elle lui persuade. Il voit que saint Jean est un grand prophète, un homme dont la vie austère le fait être sans reproche ; il connaît même qu'il a sujet de reprendre un crime qui viole les lois de la nature et celles de Dieu, qui fait le scandale de tout un royaume, et qui attirera les fléaux du ciel pour son châtiment. Toutes ces choses qu'il connaît fort bien l'empêchent de commettre le meurtre que cette femme lui persuade. Mais enfin s'étant engagé malheureusement de donner à la fille d'Hérodias tout ce qu'elle lui demanderait pour récompenser le plaisir d'une danse, et la tête de saint Jean lui

ayant été demandée et préférée à la moitié de son royaume, Hérode ne sait que faire ni à quoi se résoudre ; il craint de passer pour un homme sans foi et sans honneur ; il appréhende le reproche et l'éloignement de cette femme, le mépris de ceux qui ont été présents lorsqu'il a promis à cette fille de lui donner tout ce qu'elle lui demanderait, quand ce serait même la moitié de ses Etats. De l'autre côté il craint les châtements du ciel, qu'il s'attire par la mort de saint Jean ; il appréhende d'exciter une révolte dans son royaume, car saint Jean était estimé un saint et un grand prophète. Voilà Hérode dans des craintes et des irrésolutions épouvantables ; il ne sait que faire ni à quoi se résoudre. Dans cet état, qui le fait voir gêné par la crainte et par l'amour, peut-on bien dire qu'il soit libre ? Mais plutôt n'avons-nous pas sujet de soutenir qu'il est un roi de nom et d'apparence, mais un esclave en effet, que son trône est son cachot, que ses passions sont les chaînes qui l'attachent, et les maîtres qui lui commandent ? Il n'en a pas un seul, mais plusieurs. Hérodiadès lui commande, sa concupiscence le tient attaché, saint Jean lui reproche, lui défend son crime, et le menace des châtements du ciel ; l'énormité de son inceste qu'il sait être connu de toute la Judée, le couvre d'infamie, sa conscience le lui reproche et l'en veut retirer. Voilà, chrétiens, les maîtres qui commandent, mais plutôt les bourreaux qui tourmentent le cœur de ce misérable roi. O ! que le Sage a raison d'appeler une mauvaise femme un puits profond et étroit, un cachot obscur et sale : *Fovea profunda est meretrix, et puteus angustus aliena*. Hérode s'est précipité dans ce puits, il est dans ce cachot dont il ne peut pas sortir, quelque effort qu'il puisse faire. Voilà ce misérable roi dans un état qui doit durer autant que sa vie et qui fera son malheur éternel ; il le voit, il le déteste dans son cœur, il voudrait s'en retirer, mais il ne peut, car c'est un esclave qui ne saurait reprendre sa liberté, c'est un criminel entre les mains de plusieurs bourreaux qui le tourmentent.

Le prophète royal appelle une femme deshonnête un tombeau et un enfer : *Dissipata sunt ossa nostra secus infernum*. Ces noms lui conviennent fort bien pour plusieurs raisons. Elle est un tombeau, parce qu'elle est remplie de vers et de pourriture ; elle est un enfer, parce qu'elle a des feux et qu'elle fait souffrir plus de peines qu'elle ne donne de plaisirs. Mais disons mieux, qu'elle doit être appelée un tombeau et un enfer, parce que, de même qu'il n'est pas possible de sortir du tombeau ou de l'enfer, car il n'y a pas de retour et de rappel de la privation à l'habitude, et que, comme dit le prophète royal, il n'y a pas de rédemption pour ceux qui sont tombés dans l'enfer, aussi il n'est pas possible d'abandonner une mauvaise femme. Sa couche, comme dit l'une d'elles chez le Sage, est tissée de cordons : *Intexui funibus lectulum meum* (*Prov.* VII), parce qu'elle attache par la volupté toutes les personnes

qui s'approchent d'elle. Ce qui se voit clairement en Hérode, qui a perdu sa liberté sous l'empire d'Hérodiadès, et sous la domination tyrannique de sa concupiscence. Ce malheur n'est pas particulier à ce roi, mais il est commun à tous ceux qui comme lui prennent des plaisirs deshonnêtes et s'attachent d'affection à une mauvaise femme. Après avoir vu l'état où se trouve Hérode, qui est celui d'un esclave, quoiqu'il soit un puissant roi, voyons maintenant celui du grand saint Jean, et c'est ici le second point de cette prédication.

SECOND POINT.

Il est vrai que ce grand précurseur, cet ange mortel, cet homme miraculeux est dans une prison, attaché de plusieurs chaînes, et dans l'attente d'un grand et du dernier supplice. Je vous avoue, chrétiens, que les prisons sont, comme dit Tertullien, les maisons du diable, où il a sa famille. Elle sont, comme dit Cassiodore, des cachots de gémissements : *Celle gemituum*. La nuit y est éternelle, il y a des punitions insupportables, et ainsi il semble que nous puissions dire que saint Jean est malheureux de s'y trouver. Mais, chrétiens, ne regardons pas les choses à l'extérieur, et dans le sentiment du vulgaire, voyons-les en elles-mêmes, c'est-à-dire, comme elles sont, et nous trouverons que saint Jean n'est pas dans une prison, mais dans un palais, qu'il n'a pas perdu, mais qu'il conserve et jouit de toute sa liberté sous les chaînes qui l'attachent.

Saint Chrysostome dit que le patriarche Joseph étant dans la prison par la poursuite de sa maîtresse, qui l'avait accusé d'un crime dont il était fort innocent, semblait être un pauvre criminel sans liberté, même sans espérance de vie, et qu'au contraire cette dame impudique, qui lui avait voulu persuader une mauvaise action dont le refus fit sa haine et sa colère, jouissait de toutes sortes d'honneurs et de contentement. Elle logeait dans un palais, elle était servie par quantité de serviteurs, elle recevait bien de la gloire d'être la femme d'un grand seigneur ; mais au contraire, dit saint Chrysostome, cette femme est esclave, premièrement de son propre serviteur, qu'elle prie de vouloir contenter sa passion, ce qu'il lui refuse de faire ; elle est esclave de sa concupiscence, qui lui commande d'être infidèle à son mari et prodigue de son honneur et de son salut ; elle est esclave du démon, qui se sert d'elle pour tenter le jeune Joseph et le porter à une action deshonnête.

Nous pouvons dire la même chose du glorieux saint Jean ; il semble avoir perdu la liberté dans la prison où il est enfermé et sous les chaînes qui lui ôtent le mouvement ; et que le roi Hérode et Hérodiadès, sa belle-sœur, qui est sa concubine, sont dans une grande liberté ; mais, à dire le vrai, saint Jean est véritablement libre, parce qu'il jouit même dans sa prison de trois sortes de libertés, car il jouit premièrement de celle de prédicateur, secondement, de celle de précurseur, enfin de celle de solitaire.

Il a la liberté de prédicateur, qui consiste à

reprendre le vice en quelque part qu'il se rencontre, sous quelque habit qu'il paraisse et de quelque force qu'il se voie accompagné; à dire la vérité, quoique fâcheuse à ceux qui en sont ennemis, et qu'elle puisse même attirer la haine ou la colère de ceux qui l'écoutent et qu'elle reprend. *Verbum Dei non est alligatum*, disait saint Paul : la parole de Dieu ne doit pas être attachée, c'est-à-dire qu'elle doit être prêchée avec liberté. C'est, comme dit le même apôtre, la retenir en injustice que l'obliger à être dans le silence. Elle est une épée dont on doit toujours se servir pour donner la mort aux vices, une lumière qui veut éclairer et une voix qui se fait entendre. Que si le prédicateur cache cette lumière, s'il tient cette épée dans son fourreau et oblige cette voix à garder le silence, il commet une lâcheté criminelle et s'expose aux châtimens dont Dieu menace certains prédicateurs par le prophète Ezéchiel : *Audies de ore meo verbum et annuntiabis eis ex me; si dicente me ad impium : Morte morieris, et non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur a via sua impia, et vivat, ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram* (Ezech., III). Prédicateur, si, après que je vous ai fait savoir ma volonté et les arrêts que ma justice a prononcés contre les impies, vous n'avez pas la hardiesse de les leur intimier, de leur annoncer les châtimens que mes vengeances leur préparent, ou que par une condescendance criminelle vous traitiez avec douceur des plaies où il faudrait appliquer le fer et le feu; si enfin vous les endormez par de belles paroles, par de douces espérances d'un pardon qui ne peut jamais manquer et par les assurances d'une bonté qui ne se lasse point d'attendre le pécheur, et qui le reçoit en quelque temps qu'il vienne, si là-dessus le pécheur s'endort dans ses vices, s'il les continue, s'il est enfin damné, sachez, dit Dieu, que vous répondrez de cette âme qui s'est perdue par votre faute; car par vos douceurs et par votre silence vous l'avez précipitée dans l'enfer : voilà l'obligation de tous les prédicateurs, voilà les menaces que Dieu leur fait et les châtimens qui les attendent.

Saint Jean est fidèle à son ministère, il prêche la vérité à Hérode; il lui fait voir l'énormité de ses crimes, et lui représente les châtimens qui l'attendent en l'autre monde. Il sort de son désert, il interrompt sa contemplation, il s'en va avec un courage de lion, ou, pour mieux dire, avec un zèle de séraphin, dans le palais de ce prince incestueux. Il lui dit la vérité que les prêtres, que les docteurs de la loi lui cachaient ou dissimulaient, il lui représente l'énormité de son crime, le scandale qu'il donne à tous ses sujets, et les châtimens qui lui sont préparés. Bien plus, quoique saint Jean dût craindre pour sa vie, puisqu'il allait reprendre les vices d'un roi qui les couvre, qui les défend et qui les rend impunis par son autorité; quoiqu'il sache qu'il encourt la haine, et qu'il s'expose à la fureur de cette mauvaise femme, qui se plaît, qui tire avantage de son

crime et qui veut le continuer; quoique enfin il doive craindre qu'on ne le fasse mourir, il n'importe, dit saint Jean, je suis prédicateur, j'en dois faire l'office : je suis la voix, elle doit se faire entendre, non-seulement dans les déserts, mais aussi dans les palais des rois; je dois instruire les princes et le peuple, persuader la vertu à tous les âges et à toutes les conditions. Voilà, chrétiens, un prédicateur qui est un modèle que tous les autres doivent copier, s'il ne veulent pas être des idoles sans mouvement, des chiens sans voix, des sentinelles sans vigilance, et enfin, s'ils veulent éviter les châtimens dont Dieu les menace par le prophète Ezéchiel. Mais, malheur ! le nombre des prédicateurs ne fut jamais si grand qu'il se trouve maintenant; c'est un ministère qui est exercé aujourd'hui par beaucoup de personnes sans étude, sans vocation et sans aucune des qualités que le Fils de Dieu, et que saint Jean désirent dans les prédicateurs. Se faut-il donc étonner si le vice se produit, s'il s'étend, s'il se voit de la corruption dans tous les Etats, si tant d'âmes se perdent, si le démon augmente ses conquêtes et grossit son parti. Non, chrétiens, il ne faut pas s'en étonner. Mais allons plus avant, et après avoir vu que saint Jean s'est conservé la liberté de prédicateur en reprenant l'inceste d'Hérode, que personne n'osait reprendre, voyons maintenant comme il s'est conservé la liberté de précurseur, jusque dans la prison même où il était enfermé.

SECOND POINT.

Saint Jean était le précurseur du Fils de Dieu, le paronyme de l'Epoux, l'aurore qui faisait connaître, et qui devançait la naissance du soleil. Il était la voix de la parole éternelle, et ce prophète qui devait préparer les voies du Fils de Dieu et le faire connaître aux hommes, en le marquant presque au doigt. Il l'a fait aussi en diverses et plusieurs façons. La première, lorsqu'il était encore dans le ventre de sa mère, où par un tressaillement, et un mouvement extraordinaire qui fut ressenti par sa mère, il fit connaître qu'il était en présence du Verbe incarné, qu'il en avait reçu la grâce de la sanctification, qui, comme une eau salutaire l'avait lavé de ses péchés, et comme une huile sacrée l'avait oint pour être le prophète du Très-Haut. Il fit, dis-je, l'office de précurseur, lorsqu'il dit aux peuples qu'il y avait un homme au milieu d'eux, lequel, quoique inconnu le devançait si fort en âge et en mérite, qu'il n'était pas capable de délier la courroie de ses souliers; il le fit connaître au Sauveur du monde, lorsqu'il s'excusa très-humblement de le baptiser, et protesta en présence de beaucoup de personnes qu'il devait recevoir de lui une grâce qu'il lui demandait. Mais, chrétiens, je trouve que saint Jean a fait encore l'office de précurseur dans la prison d'Hérode, et que, comme il l'avait commencé dans le ventre de sa mère, qui était une prison, il l'acheva dans une autre prison.

Les criminels qui se trouvaient enfermés, et

qui craignent pour leur vie, ne pensent qu'aux moyens de se la conserver, ou au malheur qui leur donne sujet de craindre de la perdre. Dans cet état qui trouble leur esprit et qui leur abat le cœur, ils ne se souviennent, ni de leur père, ni de leur mère, ni de leurs femmes, ni de leurs enfants; ils ne pensent qu'au supplice qu'ils doivent souffrir et à la mort qui leur est inévitable et prochaine.

Saint Jean se voit sur le point de perdre la vie; il sait qu'Hérodiade ne lui pardonnera jamais, qu'Hérode a trop de lâcheté pour soutenir la vérité qu'il connaît, et trop de complaisance pour refuser à cette mauvaïse femme la vengeance qu'elle veut prendre de lui; néanmoins, il ne s'étonne point pour tout cela, car il connaît que la mort qu'il souffrira pour défendre la vérité et reprendre le vice lui sera glorieuse, qu'il va joindre à la blancheur de sa virginité la pourpre des martyrs, et qu'il doit se conformer en toutes choses au Messie dont il est le précurseur, qui perdra la vie pour avoir condamné dans ses prédications les vices des scribes et des pharisiens, et pour satisfaire à la justice de son Père.

TROISIÈME POINT.

Comme saint Jean a conservé la liberté de précurseur dans la prison d'Hérode, il a aussi gardé inviolablement celle de solitaire. La solitude lui a toujours été fort agréable, il s'y retira dès sa plus tendre jeunesse pour conserver l'innocence de son cœur, pour pratiquer la pénitence, pour vaquer inlassablement à la contemplation, et il a continué cet exercice tant qu'il a été dans la prison.

Tertullien dit que les prisons sont aux chrétiens des retraites et des solitudes où ils jouissent de tous les avantages que les anachorètes trouvent dans les déserts : *Hoc præstat carcer Christiano, quod eremus prophetis*; car, quoique le corps soit enfermé, que les membres soient couverts de chaînes, toutes choses, néanmoins, sont ouvertes à l'esprit, qui a la liberté de s'élever dans le ciel, d'en mesurer l'étendue, d'en contempler les beautés : *Auferamus carceri nomen, secessum vocemus, et si corpus includitur, et si caro definitur, omnia spiritui patent*. Saint Jean jouit de cette sainte liberté qui l'approche, qui le fait converser avec Dieu en l'oraison, et qui l'éloigne de la compagnie des pécheurs, et lui ôte la vue des objets importuns à l'innocence : *Non videtis deos alienos*, disait Tertullien aux femmes qui étaient enfermées dans les prisons pour la défense de leur foi : Vous ne voyez pas les dieux étrangers. La solitude de la prison donne le même avantage à saint Jean, il ne voit pas ce roi incestueux, qui, comme un dieu, se croit au-dessus de toutes les lois, et dans un pouvoir absolu de faire tout ce qu'il veut; il ne voit pas Hérodiade, cette déesse impudique, qui l'a fait mettre en prison, et qui poursuit sa mort; il ne voit pas l'iniquité et la contradiction qui est commune en Jérusalem; ses oreilles ne sont pas battues des blasphèmes,

des paroles déshonnêtes, des détractations qu'on entend partout; au contraire il jouit des avantages que Jérémie attribue aux solitaires : *Sedebit solitarius, et tacebit, et levabit se super se (Thren. III)*. Il est assis, c'est-à-dire, dans un repos merveilleux, parce qu'il est assuré de la pureté de sa conscience et de ses intentions. Il garde le silence après avoir parlé aux rois et instruit les peuples; il s'élève vers Dieu pour lui parler comme un ami parle à son ami, et comme un ambassadeur qui rend le compte de son ambassade au prince qui l'a envoyé. Voilà la liberté de saint Jean, voilà la servitude d'Hérode. Après cela, chrétiens, ne devez-vous pas changer de sentiment et de langage, et dire que les gens de bien, à l'exemple du glorieux saint Jean, sont dans une parfaite liberté, et jouissent de solides et de véritables plaisirs, quoiqu'ils soient dans les afflictions, dans la pauvreté et dans l'abandon du monde, puisqu'ils sont assurés de l'amitié et de la protection de Dieu, et que leur conscience ne leur reproche pas de crimes? Mais qu'au contraire, les méchants, pour si haut élevés qu'ils puissent être, pour si heureux qu'ils nous paraissent, pour si applaudis qu'on les voie, sont ravalés, souffrent nuit et jour les remords d'une conscience criminelle, et sont le mépris de Dieu et des anges? Puisque ces choses sont très-véritables, quoique le vulgaire dise et croie le contraire, souffrons avec patience les afflictions de cette vie, car elles se convertiront en un bonheur éternel que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils, etc.

SERMON LXVII.

L'EGLISE PERSÉCUTÉE.

Motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus; ipse vero dormiebat.

Le Fils de Dieu étant entré avec ses disciples dans une barque, la tempête fut si grande, qu'il y avait sujet de craindre le naufrage, néanmoins le Sauveur dormait.

Quoique l'Eglise de Jésus-Christ soit, comme il dit lui-même, une cité bâtie sur une haute montagne, que tous les efforts des hommes ne sauraient prendre; bien qu'elle soit cette maison fondée sur le rocher, que tous les vents et les inondations d'eau ne sauraient abattre ni ébranler; enfin quoique l'Eglise soit une colonne inébranlable, comme dit saint Paul, néanmoins je vois que plusieurs Pères disent que cette barque qui est battue de la tempête, et où les disciples sont en danger de naufrage, est le symbole de l'Eglise. Elle n'est donc pas ferme et inébranlable, puisqu'elle est toujours dans le mouvement, comme est un navire battu de la tempête. Si bien qu'il semble que c'est improprement qu'on la dit être semblable à cette barque mouvante. Chrétiens, quoique ce que je viens de dire semble avoir quelque vraisemblance, et nous défendre de faire cette comparaison, néanmoins j'y trouve des rapports qui la rendent très-juste. Cette barque porte le Sauveur du monde et ses disciples; elle est battue des flots qui s'élèvent de tous côtés, et qui font cette tempête

qui est l'image des hérésies qui ont voulu perdre l'Eglise. Les disciples, qui sont les fidèles, tremblent de crainte lorsqu'ils sont attaqués par les tyrans, et qu'ils éprouvent la malice des hérétiques ; si bien qu'on a sujet de craindre un naufrage déplorable. Mais le Sauveur du monde arrête la furie des vents par une parole, chasse la crainte du cœur de ses disciples, et donne à cette barque flottante l'assurance des rochers et de la terre ferme. C'est ce qu'il fait tous les jours lorsqu'il confond les hérétiques par la science des docteurs, et par la sainteté des fidèles. Chrétiens, puisque nous sommes maintenant en assurance sur le port, donnons-nous la satisfaction de voir les victoires de l'Eglise. Regardons cette barque dans des mouvements qui semblent devoir faire son naufrage, mais qui sont rendus vains par le pouvoir du Fils de Dieu qui a donné la paix à l'Eglise, et l'assurance aux fidèles. C'est ce que nous ferons voir après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, par les mérites de la Sainte Vierge, à laquelle nous dirons ! *Ave, Maria.*

Tertullien dit que le monde, qui est l'ouvrage d'un Créateur souverainement bon et beau, retient les propriétés de son ouvrier, et qu'il est comme lui bon et beau. Il est bon en toutes les parties qui le composent ; et comme dit ce même Père, il est un assemblage de toutes les choses bonnes : *Mundus ex omnibus bonis consistit.* Il est beau, son nom qu'il prend de sa beauté le fait connaître : *Apud Græcos ornamentum et cultus, non sordium nomen est.* Lorsque Tertullien a attribué au monde ces deux qualités, de beau et de bon, il l'a regardé dans son être naturel et comme l'ouvrage d'un Créateur parfaitement bon et beau ; mais quand il le considère dans son être moral, c'est-à-dire qu'il le regarde comme l'habitation des hommes, et suivant l'usage qu'ils en font, il dit que le démon lui a fait comme changer de nature, et que de bon et de beau qu'il était lorsqu'il sortit des mains de son Créateur et dans l'usage que le premier homme et toute sa postérité en devaient faire dans l'état d'innocence, cet esprit malin l'avait gâté en toutes ses parties : *Non ergo natura optima sunt ista, quæ a Deo non sunt auctore naturæ : sic a diabolo esse intelliguntur, ab interpellatore naturæ.* Ce changement que le démon a fait dans le monde a obligé un ancien à dire qu'il pouvait être comparé à la mer, parce que les faussetés dont il est rempli en font l'amertume et que le démon y élève des flots qui sont une tempête épouvantable : *Mari juste comparatur mundus, quia falsitatibus amarus est, fluctibus diabolicis quatitur, vitiorum tempestatibus commovetur.* C'est dans cette mer remplie de tempêtes et noircie de naufrages que l'Eglise, qui est comparée à une barque, se trouve engagée, comme dit Tertullien : *Cæterum navicula illa figuram Ecclesiæ præferbat, quæ in mari, id est, sæculo, fluctibus, id est, persecutionibus et tentationibus inquietatur, Domino per patientiam velut dormiente, donec orationibus*

sanciorum in ultimis suscitatus compescat sæculum, et tranquillitatem suis reddat. Elle est battue des flots qui semblent la menacer d'un horrible naufrage. Ces vagues sont les persécutions et les tentations qui lui viennent de trois endroits, et par trois sortes d'ennemis, comme dit saint Augustin, qui sont les infidèles, les hérétiques et les mauvais chrétiens : *Prima persecutio Ecclesiæ violenta fuit, cum præscriptionibus, tormentis, cædibus Christiani ad sacrificandum cohererentur ; altera fraudulenta, quæ nunc per hereticos, et falsos fratres agitur ; tertia superest per Antichristum venturum, quæ nihil est periculosius.* La première persécution a été violente, parce que les païens, par une fureur de démons, et par des tourments qui faisaient frémir la nature, massacraient les chrétiens qui ne voulaient pas sacrifier à leurs faux dieux. La seconde, qui est celle qu'elle a soufferte par les hérétiques, est pleine de tromperies, parce que sous le nom de frère, et la peau de brebis, ils corrompent la doctrine de l'Eglise et les mœurs des fidèles. Mais la troisième, qui est celle de l'Antechrist, qui sont les mauvais chrétiens, est très-dangereuse. Voilà ce que je veux vous montrer dans cette prédication. D'où nous prendrons sujet de louer la bonté divine, qui a conservé l'Eglise, qui est notre mère, parmi tant de dangers où il semblait humainement qu'elle dût faire un déplorable naufrage et périr irréparablement.

PREMIER POINT.

Je dis en premier lieu avec Tertullien que l'Eglise de Jésus-Christ, dans sa naissance, a eu autant d'ennemis qu'il y avait d'étrangers et de personnes qui n'en connaissaient point la sainteté et l'innocence. Les Juifs l'ont persécutée et s'en sont montrés les ennemis par une envie qui les rongait, parce qu'ils appréhendaient de voir la fin de leur religion dans la naissance de la nôtre. Les soldats sont nos ennemis, ils en veulent autant à nos biens qu'à notre religion et à nos vies. Nos propres domestiques se vengent de l'autorité que nous avons sur eux, en nous déferant aux juges comme des sacrilèges, des profanes et des ennemis de l'état ; parce que nous n'adorons pas les dieux de l'empire, que nous savons avoir été des hommes vicieux ou des anges apostats ; parce que nous ne voulons point obéir aux empereurs qui nous le commandent, et suivre l'exemple de tous les peuples : *Tot hostes ejus quot extranei, et quidem proprie ex emulatione Judæi ; ex concussione milites ; ex natura etiam ipsi domestici nostri.* Mais il faut avouer que les païens ont été les premiers et les plus dangereux ennemis de l'Eglise ; car pour donner quelque couleur et quelque prétexte à leur haine, ils accusaient les chrétiens de toutes sortes de crimes, les disaient ennemis de tout le genre humain et l'opprobre du monde : *Christianum hominem omnium scelerum reum, deorum, imperatorum, legum, morum, naturæ totius inimicum.* Ils les disaient ennemis de la nature, parce qu'ils les accusaient de tuer des enfants et de les manger ; et

après avoir mangé cette viande sacrilège, de s'abandonner à des impuretés abominables : les ténèbres qu'ils se procuraient en éteignant toutes les lumières, leur donnant la liberté de commettre des incestes avec leurs sœurs et avec leurs mères : *Dicimur sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo inde et post convivium incesto, quod eversores luminum canes, lenones scilicet, tenebratum et libidinum impiarum inverecondiam procurant.*

Cette première calomnie dont ils noircissaient l'innocence des chrétiens prenait son fondement du plus auguste de nos mystères qu'ils n'entendaient pas, et dont ils n'étaient pas capables. Ils avaient ouï dire aux chrétiens, ou l'avaient lu dans nos Evangiles, que nous mangeons au sacrement de l'Eucharistie le corps et le sang du Fils de Dieu sous les espèces du pain et du vin ; mais ces aveugles ne pénétrant pas dans ce sublime mystère, croyaient et publiaient que les chrétiens mangeaient la chair d'un enfant qu'ils couvraient de farine ; et parce qu'ils faisaient leurs assemblées la nuit, où les hommes et les femmes se trouvaient, et qu'ils étaient là éclairés de flambeaux ou de lampes, leur malice prit de là sujet de dire qu'ils attachaient un petit chien à cette lampe qui les éclairait, et qu'après les cérémonies de leur religion, pour se donner la liberté, et perdre la honte que des péchés abominables pourraient causer, ils baillaient du pied à ce chien, lequel venant à remuer cette lampe, l'éteignait et les laissait dans les ténèbres : et alors chacun d'eux s'alliant avec la première femme qu'il rencontrait, commettait des actions deshonnêtes qui pouvaient être des incestes. Ces deux crimes de tuer des enfants et de les manger, et de commettre ces impuretés abominables, sont des péchés que la nature défend et dont elle a horreur. Car pourquoi tuer de pauvres innocents dont ils étaient les pères, et manger une chair et boire un sang qui était une partie de celui qui le mangeait ? N'est-ce pas être inhumain, disent-ils, de meurtrir de petits enfants, et abominable de manger leur chair ? N'est-ce pas être ennemi de la nature de prendre des plaisirs deshonnêtes avec celle pour laquelle nous devons avoir du respect ? Cette calomnie qui était exagérée, avec tout ce qui pouvait lui donner de la créance et faire l'horreur des hommes, les obligeait de regarder et d'appeler les chrétiens les ennemis de la nature.

Ils les disaient aussi criminels de lèse-majesté divine et humaine, parce qu'ils n'adoraient pas leurs dieux et ne sacrifiaient point pour les empereurs : *Deos non colitis et pro Imperatoribus sacrificia non impenditis.* Cette différence de religion qu'ils regardaient comme un sacrilège, armait les empereurs et le peuple contre les chrétiens. On les avait en horreur, on les disait mériter toutes sortes de tourments, puisqu'ils violaient toutes les lois et renversaient la religion et la monarchie. Quoi ! n'adorer pas les dieux immortels, quitter une religion qui

était celle de leurs pères, abandonner des sacrifices qui honoraient leurs divinités, qui en méritaient les faveurs, et qui les apaisaient lorsqu'ils étaient courroucés, pour se tourner et rendre leurs adorations à un homme qui a vécu en pauvre et qui est mort en criminel ? Professer une religion dont l'origine est nouvelle et honteuse, dont les mystères sont des abominations et dont les maximes choquent la bonne raison et renversent la société civile ? Pourquoi, leur disait-on, ne sacrifier pas pour les empereurs qui représentaient par leur majesté celle des dieux, dont le pouvoir était occupé à conserver la paix et à mettre l'abondance dans leur empire, et qui enfin avaient une justice toujours armée pour châtier ceux qui s'opposaient à leurs volontés.

On les accusait encore d'attirer tous les fléaux du ciel sur l'empire par le mépris qu'ils faisaient des dieux, et par le changement qu'ils voulaient apporter à la religion : *Existimant omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi Christianos esse causam. Si Tiberis ascendit ad mœnia, si Nilus non descendit in arva, si cælum stetit, si terra movit, si fames, si lues, stultim Christianos ad leonem.* S'il arrive du désordre dans les saisons ou dans les éléments, si le Tibre grossit ses eaux et les porte jusqu'aux murailles de Rome ; si le Nil ne fait pas ses épanchements ordinaires dans l'Egypte, si la peste, si la famine désole les hommes, si le ciel arrête ses pluies, si la terre tremble, enfin s'il arrive quelque prodige ou quelque dérèglement dans l'univers, les chrétiens en sont la cause ; car tous ces malheurs sont, ou les effets de leurs sortilèges, ou les châtiments de leur impiété.

Le peuple qui est tout intéressé et qui s'entretient par le commerce, reprochait aux chrétiens d'être inutiles à la société civile : *Sed alio quoque injuriarum titulo postulamus et infructuosi in negotiis dicimur.* Comme on ne les voyait pas dans ces bains de superstition, où l'on se lavait avant le lever du soleil en l'honneur de Saturne, qu'ils ne portaient pas des couronnes de fleurs sur leur tête, qu'ils n'en ornaient pas les portes de leurs maisons, qu'ils n'achetaient pas de l'encens et d'autres poudres de senteur pour les brûler en l'honneur des dieux ; qu'ils ne baillaient pas dans les temples ces contributions qui entretenaient leur culte profane, qu'ils étaient éloignés de se trouver aux représentations des théâtres, aux fureurs des cirques et des amphithéâtres, aux impuretés qui se commettaient publiquement par les comédiens ; qu'enfin ils ne paraissaient pas avec des habits précieux et ne faisaient point de banquets somptueux : cette réforme, dis-je, qui était dans leurs mœurs et qu'on voyait en toutes les choses qui étaient à leur service, donna sujet au peuple de dire que les chrétiens étaient une secte inutile au monde ; et que si elle se multipliait il fallait fermer les boutiques, abandonner les arts, faire cesser le commerce, et enfin rompre la société civile pour aller vivre dans

les déserts et n'avoir de communication qu'avec les bêtes.

Tous ces crimes dont on les disait coupables, tous ces désordres dont on les faisait les auteurs, allumèrent la colère des empereurs et la haine des peuples. Les orateurs n'ont pas de sujet plus propre pour étaler leur éloquence et mériter l'estime des hommes qu'en diffamant l'innocence des chrétiens et décrivant la superstition et les sacrilèges de leur religion : témoin cet Ononichites, c'est-à-dire cet âne couvert d'une robe, qui tenait un livre dans ses mains qu'on disait être le dieu des chrétiens. Pour donc venger tant de crimes et de profanations, on prenait les chrétiens, on les jetait dans des cachots, on saisissait leurs biens ; on les mettait à la torture, on voulait les obliger à nier la vérité, et à ne publier pas ce qu'ils étaient. Ils criaient qu'ils étaient chrétiens, qu'ils voulaient mourir dans cette religion qui n'adore qu'un seul Dieu qui est le véritable, et que par conséquent ils étaient les ennemis de celle qui en reconnaît plusieurs, qu'elle honore par les crimes et par la superstition.

Cette confession qui était sincère, mais qui n'était pas celle qu'on voulait tirer de leur bouche, les faisait condamner à des supplices effroyables. Les peignes de fer déchiraient leurs corps, les chevalets les étendaient et les disloquait, les roues les brisaient, le feu les brûlait; enfin, l'esprit même de la cruauté, comme dit Tertullien, était toujours occupé à inventer de nouveaux tourments contre les pauvres chrétiens. Que si par un grand miracle de la puissance de Dieu le feu était sans action contre eux, s'il arrêtaient ses ardeurs, et les bêtes leur férocity, si par leur patience ils se montraient insensibles à tous ces tourments, on attribuait toutes ces merveilles, qui étaient des preuves de leur innocence et de la protection de Dieu, aux sortilèges de la magie et au pouvoir des démons.

Mais ce qui était plus sensible aux chrétiens dans cette aversion publique qu'ils souffraient, et dans ces inventions diaboliques que l'on renouvelait tous les jours pour les tourmenter, c'est que les païens, sachant que les fidèles vivaient dans la plus grande pureté, que la plupart ne se mariaient pas, qu'on trouvait des vieillards avec la pureté des enfants : *Senes pueri*, et que des filles mouraient dans un âge fort avancé avec la virginité de leur enfance, les idolâtres employaient tous leurs efforts pour les corrompre et leur ravir ce qu'ils estimaient beaucoup plus que leur vie. Pour y parvenir, on mettait en la garde de prostituées les filles et femmes chrétiennes, pour les débaucher ; ou on les mettait dans des lieux publics et infâmes pour être violées. Cette invention du diable leur était plus sensible et plus injurieuse que si on les eût exposées à la fureur des lions. Mais aussi ce qui faisait la peine des femmes chrétiennes était une preuve de leur innocence et un reproche qui accusait les païens de ne haïr rien tant que

l'honnêteté, et d'être des hommes cruels et impudiques : *Ad leonem damnando christianam, potius quam ad leonem, confessi estis libem pudicitiae. apud nos atrocior omni poena et omni morte reputari.*

Voilà la tempête qui s'est élevée contre la nef de l'Eglise et qui l'a menacée d'un pitoyable naufrage ; voilà les coups qu'on a portés contre son innocence ; voilà les personnes de toutes les conditions, de tous les sexes, de tous les âges, armées contre les fidèles ; voilà enfin tous les démons de l'enfer qui emploient leur rage, leur adresse et leur force pour perdre la religion chrétienne. Mais, par la miséricorde de Dieu et par la conduite de sa sagesse, les empereurs ont été désarmés et ont à la fin embrassé une religion qu'ils avaient condamnée ; les philosophes sont confondus et contraints d'avouer que leur science n'est qu'erreur, et qu'il n'y a que de la faiblesse et de la malice dans leurs sophismes ; mais que la vérité se trouve dans l'Evangile, quoique sans éloquence et sans tous ces ornements dont on couvre le mensonge et on déguise la vérité. Le peuple est dans l'étonnement à la vue des miracles qui se font tous les jours en faveur des chrétiens et pour l'établissement de leur religion ; ils se disent chrétiens, ils se jettent aux pieds de ceux qu'ils avaient persécutés et demandent à mourir avec eux. Les bourreaux même, après leur avoir fait souffrir tous les tourments, admirant enfin leur force, leur patience et la protection que le ciel leur accordait, leur demandent pardon de la cruauté qu'ils viennent d'exercer contre eux, se rendent leurs disciples pour être instruits, et les compagnons de leur martyre pour participer à leurs couronnes.

Mais comment les martyrs ont-ils été victorieux ? par quelles armes ont-ils surmonté leurs ennemis et fait triompher la religion chrétienne sur l'idolâtrie du paganisme ? Ils l'ont fait en deux façons : premièrement, par une grande patience, qui leur était inspirée par Jésus-Christ, dont ils défendaient la religion ; par l'exemple qu'il leur avait donné, mourant en croix pour eux ; et enfin par l'espérance de jouir des promesses d'un bonheur éternel. Cette patience, qui était l'effet aussi bien que la preuve d'une foi très-vive, d'une espérance inébranlable et d'une charité très-ardente, leur faisait dire : *Cruciate, torquete, damnaute, atterite nos ; probatio est innocentiae nostrae iniquitas vestra.* Condamnez-nous, faites-nous souffrir tous les tourments, couvrez-nous de toutes les infamies, exposez-nous à la rage et à la fureur des bêtes et des bourreaux ; tous ces tourments sont des preuves de notre innocence et des sujets de nos triomphes : *Hic est habitus victoriae nostrae, haec palmata vestis : tali curru triumphamus.* Ils les ont en effet surmontés par une grande probité de vie ; car lorsqu'ils étaient le plus persécutés, ils s'occupaient plus fortement aux œuvres de piété, leurs jeûnes étaient plus austères, leurs oraisons plus ordinaires et plus ferventes, leur détachement des biens du monde plus grand ; ils

ne pensaient pas à prendre des plaisirs, lorsqu'ils se souvenaient qu'ils étaient toujours en état d'être présentés aux magistrats et qu'ils devaient être en disposition de souffrir la mort; ils se préparaient aux supplices par le retranchement volontaire de tout ce qui pouvait les attacher à cette vie et en faire le plaisir. Cette pureté de vie, cette union qui se voyait en tous les fidèles, leur méritait les grâces du ciel, les fortifiait contre toutes les attaques de la cruauté, et enfin les rendait victorieux. Voilà, chrétiens, la première tempête qui a attaqué le vaisseau de l'Eglise, mais qu'elle a surmontée glorieusement.

SECOND POINT.

Les seconds ennemis qui se sont soulevés contre l'Eglise du Fils de Dieu, qui est notre mère, sont les hérétiques. Saint Cyprien dit que le diable les a fait succéder aux païens, et qu'après que l'Eglise a commencé à jouir de la paix, que ce grand orage qui voulait la perdre a passé, et que les fidèles se sont vus en repos et en assurance, le démon, qui n'avait pu la noyer dans une mer de sang, l'a attaquée par les hérétiques, qui se sont efforcés de débaucher cette épouse de Jésus-Christ, de déchirer sa robe et d'en faire une adultère.

Je trouve, chrétiens, qu'ils ont employé pour cette fin trois différents moyens. Premièrement, ils l'ont attaquée par une piété apparente, par un zèle spécieux qui ne parlait que de réforme et de rétablissement de la première discipline, par une fausse doctrine favorable aux sens, et enfin par la force des tourments. Le Sauveur du monde, qui a prédit dans son saint Evangile et par les écrits de ses apôtres tout ce qui devait arriver à son Eglise, qui en pouvait troubler le repos, déchirer l'unité, corrompre la doctrine et gâter les mœurs, nous avertit de prendre garde à certaines gens qui viennent et qui se mêlent parmi nous, couverts de peaux de brebis, c'est-à-dire avec une apparence qui ne montre rien de ce qu'elle cache, et qui couvre de mauvais desseins et de sales mœurs sous un extérieur bien composé. Saint Ambroise les dit être semblables à des renards qui se cachent et qui entrent finement pour emporter les poules. Saint Augustin les compare à des serpents qui se glissent et qui échappent lorsque vous croyez les tenir. Regardez ces hérésiarques, ces maîtres d'erreurs, ces auteurs de nouvelles sectes, il n'y a rien de plus modeste qu'eux, leurs yeux sont toujours attachés à la terre par humilité; que s'ils les élèvent vers le ciel, c'est pour faire connaître qu'ils y ont leur cœur et leurs désirs. Ecoutez-les parler, ils ne prêchent que réforme, que rétablissement de la discipline ecclésiastique, que pureté de l'Evangile, qu'abolition, que retranchement des superstitions. Voilà qui est fort beau; mais regardez ces hérétiques dans leurs mains, faites-leur tomber ce masque dont ils se cachent, ôtez-leur cette peau de brebis dont ils se couvrent, vous trouverez qu'ils sont des loups ravissants, des serpents remplis de venin, des renards

qui gâtent les vignes, comme dit l'Eglise, c'est-à-dire l'Eglise de Dieu et les âmes des fidèles.

Nestorius ne parlait de rien si souvent que de la réforme des mœurs. Eutychès pervertit et attira à sa secte trois cents moines, sous une belle apparence d'austérité. Eudoxius et Acacius furent estimés des saints pour la probité apparente de leurs mœurs. Saint Augustin avoue qu'il a été trompé par cet éclat de piété qui paraissait en Pelagius. Saint Bernard parle d'Abeillard et de quelques autres hérétiques qui faisaient des jeûnes austères, de longues oraisons, qui se disaient ennemis des plaisirs de la vie, et néanmoins, avec tout cet équipage d'austérité, c'étaient des hérétiques, c'est-à-dire des suppôts de Satan, des ennemis de Jésus-Christ et de son Eglise, des meurtriers des âmes et des corrupteurs de tout ce qu'il y avait de plus saint et de mieux établi parmi les fidèles. Luther, Calvin, Bèze, Mélanchthon et tous ces autres hérésiarques de notre temps, ne prêchaient que la réforme des mœurs et voulurent que leur secte en portât le nom; afin qu'on les crût fort réformés. Ils se disaient avoir été envoyés de Dieu extraordinairement pour mettre l'Eglise dans son premier état, et les Ecritures dans leur ancienne pureté. Ils promettent à ceux qui les veulent écouter de leur montrer la vérité toute nue et sans aucun de ces nuages dont l'Eglise romaine l'a couverte et déguisée, et de faire sortir les fidèles de la captivité de Babylone, pour les faire jouir de la liberté des enfants de Dieu.

Chrétiens, lorsque vous entendez ces belles paroles, ne vous semble-t-il pas voir de ces oiseleurs qui, avec des sifflets, imitent le chant des oiseaux qu'ils veulent engager dans leurs filets? Ainsi ces hérétiques parlent comme des saints pour surprendre les innocents, ils crient sans cesse comme quelques impies chez un prophète: Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur! *Templum Domini, templum Domini!* et ils le détruisent et le profanent; ils prêchent réforme, austérité, pénitence, lors même qu'ils sont dissolus, impudiques et impies. Voilà comme ces hérétiques ont attaqué l'Eglise, voilà la première de leurs ruses et le plus fort de leurs coups.

Ils en portent un second, qui n'est pas moins dangereux que le premier, lorsque, pour se montrer favorables aux passions des hommes, les entretenir dans leurs vices, enfin pour leur ôter la crainte de leur salut et leur épargner le travail qu'ils feraient pour se l'acquérir, ils ne leur parlent que de la bonté de Dieu qui nous appelle, de sa patience qui nous attend, de sa miséricorde qui nous pardonne; ils disent que le sang du Fils de Dieu nous a acquis le paradis, que ses mérites effacent nos péchés et font notre mérite, sans que nous y apportions qu'une foi sans bonnes œuvres; ils disent qu'ils ont les assurances infaillibles de leur salut, et ils promettent à tous ceux qui voudront suivre leur doctrine qu'il ne faut pas tourmen-

ter son corps par des jeûnes, par des disciplines et par d'autres austérités qui ne sont pas seulement inutiles, mais très-dangereuses, puisqu'on se les donne pour acquérir un salut que nous avons tout acquis en Jésus-Christ, et que c'est ne faire pas l'estime que nous devons de ses mérites, et nous appuyer présomptueusement sur nos bonnes œuvres, que de les croire des secours nécessaires pour notre salut. Cette fausse doctrine, qui nous ôte toute sorte de crainte, qui nous épargne la peine du travail, qui chasse les jeûnes, les vœux et toutes les mortifications du corps, lui est extrêmement favorable; et comme la corruption de notre nature nous porte à nous éloigner de tout ce qui peut affliger et abattre l'insolence de notre chair, et à rechercher tout ce qui peut lui plaire, de là est venu que cette doctrine a été reçue, dans peu de temps et sans efforts, par beaucoup de peuples.

Ceux qui sont plus adonnés à l'intempérance du vin, comme sont les peuples des pays septentrionaux, ont les premiers reçu ce nouvel Evangile, parce qu'il favorisait leur humeur ennemie des jeûnes. Ceux qui trouvaient la chasteté un joug pesant, et qui soupiraient après les plaisirs de la chair que leur profession et que la loi de Dieu leur défendaient, sont entrés sans peine dans cette secte qui leur permettait de se marier et ont cru facilement cette fausse doctrine, qui dit que la chasteté est la vertu des anges, et non des hommes et que Dieu commande à tous de multiplier leur espèce. Les avarés, les ambitieux se sont engagés avec plaisir dans cette synagogue sous l'espérance d'y tenir quelque rang, et d'y trouver quelques avantages, qu'ils ne recevaient pas dans l'Eglise romaine. Les impies ont reçu cette doctrine qui les délivrait de tous les devoirs de religion, et qui leur donnait la liberté de croire et de dire tout ce qu'ils voulaient. Enfin une troisième partie de l'Europe a reçu une religion qui se disait réformer les abus de l'Eglise romaine et remettre toutes choses dans la pureté de leur origine.

Voilà les ennemis, voilà la seconde tempête qui a battu la barque de Jésus-Christ, et qui a fait faire naufrage à plusieurs royaumes; mais enfin l'Eglise a été victorieuse, elle a frappé de ses foudres ces ennemis de toute sainteté, elle a fait connaître la saleté de leurs mœurs, l'impiété de leur doctrine, et l'extravagance de leurs desseins. Luther, Calvin, Bèze et tous ces autres monstres qui avaient fait alliance avec cette femme impudique, dont il est parlé dans l'Apocalypse, qui, après avoir bu de sa coupe empoisonnée, en avaient enivré plusieurs peuples, sont reconnus pour de fameux séducteurs. Les gens de bien qui aiment la piété, les savants qui connaissent la vérité les ont en horreur, et les appellent des maîtres de mensonge, et des suppôts du diable. Ceux mêmes qui sont enfarinés de leurs erreurs commencent à douter de la bonté d'une religion qui s'est établie par la violence, et qui s'entretient par la liberté, et par l'impunité. On doute si

de mauvais maîtres ont enseigné une bonne doctrine, si des aveugles ont pu conduire dans le bon chemin, et si enfin les ennemis de la pureté et de toutes les autres vertus ont eu et donné l'intelligence du saint Evangile et des Epîtres de saint Paul, qui n'enseignent que la chasteté qui nous fait semblables aux anges, et la pauvreté qui nous rend les disciples de Jésus-Christ et des apôtres.

Mais lorsque les hérétiques ont trouvé des peuples attachés à la piété, qui ont apporté de la résistance à leurs erreurs, et qui se voulaient conserver dans leur ancienne et véritable religion, alors ils ont quitté la peau de brebis pour prendre celle de loup, qui leur était naturelle. On ne les a plus entendus parler de paix ni d'union, mais de guerre et de révolte. Leur Evangile a été les armes, leurs raisons la violence, leur temple et leur synagogue a été une assemblée de séditeux, d'où ils sortaient tout furieux pour aller piller les maisons des catholiques, et leur faire souffrir des tourments horribles.

Chrétiens, nous avons horreur des Néron, des Domitien, et des Dioclétien que nous appelons des monstres de cruauté, parce qu'ils l'ont exercée d'une façon étrange sur les premiers fidèles; mais qu'il me soit permis de dire que les hérétiques de notre temps ont été plus cruels que tous ces persécuteurs de chrétiens. Le feu en a brûlé plusieurs, les roues, les chevalets, les grils et les peignes de fer ont été employés contre eux, on ensevelissait plusieurs tout vivants dans la terre, on en jetait d'autres dans des précipices et des puits profonds, où l'on les chargeait de pierres qui les écrasaient. Combien d'honnêtes et vertueux ecclésiastiques, de religieux, de vierges consacrées à Dieu, de vieillards, et de matrones vénérables ont-ils fait mourir par des supplices qui faisaient frémir la nature? Combien ont-ils violé de filles religieuses, que leurs vœux avaient consacrées à Dieu? Le nombre en est presque infini, pour le croire il ne faut que lire l'histoire de ce temps, ou entendre parler les vieillards qui l'ont vu.

Mais leur fureur ne s'arrêtait pas, et n'était point satisfaite de la mort des catholiques, elle passait plus avant, et par une impiété abominable, elle s'étendait sur les choses même inanimées. Nos églises qui sont les maisons de Dieu, des lieux d'oraison, des asiles pour les gens de bien et des marques de la piété des peuples et de la magnificence des rois, ont été profanées et mises par terre; les pierres sacrées de nos autels, les matériaux de ces sanctuaires ont été employés à dresser des fortifications pour défendre leurs révoltes, et résister au pouvoir de leurs souverains. Tant de saints monastères, de vases sacrés, de reliques de martyrs qui ont été brûlés, ou employés à des usages profanes, et dont même les ruines tirent encore les larmes des yeux, nous obligent de dire que l'hérésie a excité une horrible tempête contre l'Eglise, dont par la miséricorde de Dieu elle est maintenant victorieuse dans la France. Car le Fils de Dieu

qui semblait dormir, comme autrefois dans la barque de saint Pierre, s'est éveillé, a commandé aux vents de se retirer, à la tempête de cesser, et de rendre le calme et la paix à l'Eglise.

Les princes l'ont arrêtée par leurs édits et abattue par leurs armes, parce qu'ils ont connu que l'hérésie est également ennemie de l'Etat comme de la religion, qu'elle ne peut souffrir la monarchie, non plus que la hiérarchie; et que comme elle ne veut pas reconnaître un chef dans l'Eglise, elle ne veut pas non plus se soumettre à celui de l'Etat. Les peuples ont aussi connu l'imposture, et commencent en France de quitter une religion qui fait de grandes brèches à la fidélité des mariages, et à la bonne foi du commerce, parce qu'elle a aboli la confession, qui était un puissant frein aux adultères et aux larcins. Si bien que voilà le triomphe de l'Eglise sur l'hérésie, qui, comme une furieuse tempête voulait la perdre. Voyons maintenant comme elle est attaquée tous les jours par les mauvais chrétiens.

TROISIÈME POINT.

Je trouve que les mauvais chrétiens font une guerre, et élèvent une tempête contre l'Eglise, plus dangereuse comme plus cruelle que celle qu'elle a soufferte des infidèles et des hérétiques. Saint Bernard dit que l'Eglise s'en plaint par ces paroles : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima* : Voyez qu'au milieu de la paix je souffre une amertume très-amère. Elle a été amère en la mort des martyrs, plus amère dans la guerre que m'ont faite les hérétiques; mais très-amère dans les mœurs de mes domestiques. Car je ne puis ni les fuir, ni les éviter : leur nombre est très-grand et je ne puis presque pas m'en défendre. *Filios*, ajoute-t-elle, *enutrivit et exaltavit, ipsi autem spreverunt me* : J'ai nourri des enfants, je les ai élevés à des dignités fort considérables, mais eux pour toute reconnaissance m'ont méprisée. Ils ont témoigné ce mépris et l'ont rendu connu de tous les hommes en trois façons : premièrement, en ne voulant pas se servir, ou se servant très-mal des sacrements, qui sont comme les sources ou les canaux qui leur portent les grâces du ciel; secondement, en la rendant méprisable à tous ses ennemis par le désordre de leurs mœurs; et enfin en attirant sur elle les châtimens du ciel.

Il est assuré que les chrétiens méprisent l'Eglise par le mauvais usage qu'ils font des sacrements, dont elle se sert pour les sanctifier. C'est une chose qui tire les larmes des yeux de tous les gens de bien, et qui fera notre confusion au jugement de Dieu et pendant toute l'éternité, que la négligence qui se voit parmi les chrétiens pour leur salut. Ils en savent l'importance, ils sont parfaitement instruits que nous n'avons qu'une âme à sauver, que le temps de cette vie est un temps opportun, où nous avons la lumière et les autres secours pour travailler à cette grande affaire; que si nous perdons en débauches ces jours de notre salut, comme les

appelle saint Paul : *Dies salutis*, nous ne pourrions jamais les recouvrer; et il nous sera impossible de réparer ce dommage; nous savons que le Fils de Dieu a donné sa vie pour nous acquérir ce salut, dont nous pouvons connaître le mérite par la grandeur du prix qu'il en a baillé : nous l'entendons tous les jours qui nous parle par la sainte Ecriture, par la langue des prédicateurs, par les inspirations secrètes, de ne rendre pas ses travaux inutiles et de ne perdre pas une âme qui vaut plus que mille mondes; et néanmoins nous donnons nos pensées et nos soins à toute autre chose qu'à celle-là, qui devrait nous occuper nuit et jour. S'agit-il d'un champ, d'une vigne, d'un intérêt temporel, quoique peu considérable, d'un point d'honneur, d'une préférence? nous sommes tous là, et y donnons nos plus sérieuses pensées. Mais faut-il faire quelque chose pour notre salut, pour s'acquitter des devoirs de chrétien? nous ne le faisons qu'avec contrainte et avec peine. Que si nous approchons des sacrements, si, pour satisfaire aux devoirs du christianisme, nous allons à l'Eglise, à la prédication, c'est le plus tard que nous pouvons, et avec une négligence épouvantable; la demi-heure qu'on donne à entendre la messe nous semble un temps perdu, la prédication d'une heure est trop longue pour des gens qui ont d'autres affaires. Nous recevons les sacrements sans préparation, nous assistons à l'office divin sans attention, nous célébrons les solennités de l'Eglise sans application d'esprit, et après cela, l'Eglise, notre bonne mère, n'a-t-elle pas sujet de se plaindre de nous et de dire : *Filios enutrivit et exaltavit : ipsi autem spreverunt me?* J'ai nourri des enfants avec la graisse du froment, je leur ai donné une viande qui contient toutes les douceurs; enfin je les ai allaités de la mamelle des rois; les ayant nourris, je les ai élevés à la dignité d'enfants de Dieu, je leur ai préparé un héritage éternel, et après toutes ces choses, qui sont des preuves du plus grand amour et de la plus excessive libéralité, *Ipsi autem spreverunt me*, ils m'ont méprisé, car ils n'ont pas voulu de mes libéralités; que s'ils les ont reçues, c'est de si mauvaise grâce, que d'un tel présent et d'un tel témoignage d'amour, ils en ont fait un sujet de mépris et d'ingratitude.

Ils l'ont encore méprisée parce qu'ils l'ont rendue méprisable à toutes les nations. Saint Paul fait ce reproche aux Corinthiens : *Ecclesiam Dei contemnitis*. Vous méprisez l'Eglise de Dieu lorsque vous y faites des actions qui attirent sur elle le mépris des infidèles. Les premiers chrétiens, que nous pouvons appeler la fleur et la perfection du christianisme, convertissaient les païens par leur bon exemple : *De occurso meo vitia suffundo*, disait Tertullien : Je fais rougir le vice par ma modestie, il se cache, il se déguise, parce qu'il ne peut souffrir le reproche que lui fait l'innocence des chrétiens. Le détachement que nous témoignons pour toutes les choses que les hommes recherchent, et

qu'ils regardent comme leur souverain bien, condamne leur avarice et leur ambition ; la pureté de notre vie, cet éloignement de tous les plaisirs des sens , porte un arrêt contre leurs dissolutions ; le zèle que nous avons pour notre religion, la disposition où nous sommes de perdre plutôt la vie et tous nos biens que de nous en séparer, fait l'étonnement et souvent la conversion des païens : *Nec tantos inveniunt verba discipulos, quantos Christiani factis docendo*. Ce que vous appelez obstination, mais qui est un véritable zèle, vous instruit. Car, après vous avoir donné de l'étonnement, il vous oblige de rechercher et de vouloir connaître notre religion pour laquelle nous mourons agréablement. Après que vous l'avez connue et que vous êtes parfaitement savants de son innocence, que vous savez qu'il n'y a parmi nous aucun des vices qui se trouvent parmi vous, vous l'embrassez avec tant de zèle que vous êtes disposés de mourir pour elle, comme nous faisons : *Illa obstinatio, quam exprobrais, magistra est. Quis enim non contemplatione ejus concutitur ad requirendum quid intus in re sit ? Quis non ubi requisivit accedit, ubi accessit pati exoptat ?*

Comme la bonne vie des premiers chrétiens était une éloquente prédication, qui convertissait les infidèles et qui faisait l'honneur de l'Eglise ; comme la sainteté des enfants était la gloire de la mère, aussi la mauvaise vie en fait l'infamie. Elle est si grande que Dieu leur reproche, par un prophète, que les enfants d'Israël ressemblent à des Ethiopiens, que leur blancheur est changée en la noirceur de ces peuples : *Numquid non ut filii Æthiopum vos estis mihi, filii Israel* (Amos, IX) ? C'est-à-dire que la pureté de vie des premiers chrétiens est changée en tous les vices qui se trouvent parmi les infidèles. Et par le prophète Jérémie, Dieu se plaint que ses enfants, c'est-à-dire les chrétiens, qui sont son peuple choisi, sont devenus abominables comme ceux de Sodome et Gomorrhe : *Facti sunt mihi omnes ut Sodoma, et habitatores ejus quasi Gomorrha* (Jerem. XXIII).

Ce dérèglement des mœurs fait le mépris et est cause des reproches et des railleries sanglantes que les païens font de l'Eglise et de la sainteté de nos mystères. Le prophète rapporte les justes plaintes que l'Eglise fait de ses enfants qui, par leur mauvaise vie, la rendent non-seulement méprisable, mais en font l'horreur de tous les infidèles. Je suis honteuse, dit-elle par la bouche de ce prophète, et je n'ose pas ouvrir les yeux : mon visage est couvert de confusion et je voudrais pouvoir me cacher pour n'entendre pas les reproches de mes ennemis qui me disent que je n'ai plus de sainteté, puisqu'il y a tant de vices parmi les chrétiens, qui sont mes enfants ; que la doctrine que je leur enseigne n'est pas bonne, puisqu'il y a tant de désordres dans leurs mœurs ; que les sacrements dont je les nourris et les fortifie sont des choses vaines et superstitieuses, puisqu'ils tombent si facilement et qu'ils les profanent sans re-

tenue : *Tota die verecundia mea contra me est, et confusio faciei meae cooperuit me ; a voce exprobrantis et obloquentis ; a facie inimici et persequentis* (Psal. XLIII). Les hérétiques de notre temps se peuvent-ils bien persuader, quelques démonstrations que nous leur fassions pour cela, que le Fils de Dieu soit au sacrement de nos autels, que le sacrifice de la messe soit la véritable représentation de celui de la croix, et que nos églises soient les maisons de Dieu, lorsqu'ils voient les chrétiens y entrer comme dans une maison profane, y assister avec la même irrévérence qui leur est ordinaire aux bals et aux comédies, entendre la messe avec une dissipation d'esprit, une posture pleine d'irrévérence, y regarder de tous côtés, parler, s'entretenir de choses profanes, et enfin y faire toutes les impiétés qui profanent ses mystères, qui provoquent la colère de Dieu et des anges, et qui font dire aux huguenots que les catholiques sont pires qu'eux, et qu'ils ne veulent pas quitter leur fausse religion pour professer la nôtre, puisqu'ils voient que les dérèglements des catholiques sont plus grands et plus criminels que les leurs. Oui, chrétiens, je suis dans ce sentiment que j'estime très-véritable, que si les catholiques étaient gens de bien, zélés pour leur religion, s'ils vivaient dans la pureté des mœurs qu'elle leur enseigne, il ne faudrait pas des disputes, des controverses d'autorité souveraine pour convertir les huguenots : mais que nous les convertirions par notre bon exemple.

C'est ce que me dit un jour une dame huguenote, des plus zélées de sa secte, que si toutes les dames de Montpelliér étaient aussi vertueuses que madame l'intendante de Besons, qui est morte depuis peu en odeur de sainteté, et de qui la vie a été une pratique continue de toutes les vertus, et singulièrement de charité, elle se convertirait et embrasserait notre religion sans aucune difficulté. Voilà donc la sanglante persécution que l'Eglise souffre de ses propres enfants, voilà la tempête qu'ils élèvent pour perdre la barque de Jésus-Christ.

Ils sont encore injurieux par leur mauvaise vie à cette sainte épouse de Jésus-Christ, qui est leur mère, puisqu'ils attirent sur elle les châtements du ciel, et que Dieu punit le désordre des enfants sur l'innocence de la mère. Le larcin d'Achan fut puni sur l'armée d'Israël, et le crime d'un seul fut la cause de la perte d'une bataille. David commit deux péchés, soixante-dix mille hommes furent les victimes de la colère de Dieu. Cette barque de notre Evangile, que nous avons dit être l'image de l'Eglise, est attaquée d'une furieuse tempête qui la menace de naufrage, et qui met tous les disciples en danger de leur vie. Mais, pourquoi cela, puisque le Fils de Dieu s'y trouve ? c'est que Judas, ce voleur et ce traître, y était en compagnie des autres disciples. La mer semble ne vouloir pas porter ce méchant homme, c'est pourquoi elle excite une tempête et élève des flots qui menacent tout le collège des apôtres, et n'en

voulant qu'à un seul, elle fait trembler tous les autres.

D'où est venue, je vous prie, la perte déplorable de l'Eglise orientale ? que de l'ambition de ses prélats, du relâchement des religieux, de l'impureté et des autres crimes qui se trouvaient en tous les âges et en toutes les conditions ? Dieu leur a ôté le royaume des cieux, qui est l'Eglise, parce qu'ils en profanaient la sainteté. Ils sont maintenant et gémissent sous la domination du Turc. Les patriarches, les évêques, les prêtres sont esclaves, et sans honneur et sans biens, contraints de gagner leur vie par l'exercice de quelque métier ou, ce qui est plus déplorable, par la dispensation des sacrements. On ne leur permet pas de célébrer les mystères de leur religion, ni de recevoir ses sacrements que dans des lieux cachés ; le non de chrétien y est infâme, et il faut le désavouer pour être en assurance.

D'où est venu ce changement, qui a fait la perte de cette Eglise, autrefois si florissante, qu'elle était la première en piété comme elle l'est en institution et en origine ? que les mauvaises mœurs des chrétiens. Dieu a châtié la mère pour les péchés de ses enfants, et le vaisseau de saint Pierre, qui est l'Eglise, se voit en danger de naufrage, parce que les fidèles sont presque sans foi et sans charité.

Puis donc que cela est de la sorte, chrétiens, tirons profit de cette prédication, qui nous a fait voir que l'Eglise a souffert l'attaque de trois tempêtes, qui sont : celle des païens, qui ont versé le sang de ses enfants ; celle des hérétiques, qui se sont efforcés de corrompre sa doctrine et d'en faire une Jézabel et une synagogue de Satan, et que maintenant elle dit que ses propres enfants la méprisent et qu'ils sont sa confusion ; consolons cette mère désolée, affermissons ce vaisseau ; et, puisque la persécution des infidèles a cessé, et que nous ne sommes plus en danger de perdre la vie pour la défense de notre religion, puisque l'hérésie de Calvin est agonisante et que l'Eglise de Jésus-Christ a triomphé de l'erreur, faisons aussi cesser la troisième tempête, qui est celle de nos mauvaises mœurs, et Dieu nous donnera la grâce et enfin la gloire que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON LXVIII.

POURQUOI DIEU PERMET QU'IL Y AIT DES PÉCHÉS DANS LE MONDE.

Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo
Unde ergo habet zizania ?

Seigneur, dirent des serviteurs à leur maître, n'avez-vous pas semé une bonne semence dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y a quantité d'ivraie (S. Matth., ch. XIII).

Quoique ce soit une témérité à l'homme de vouloir entrer dans les conseils de Dieu, et pénétrer dans les secrets de sa providence, néanmoins un prophète se donne la liberté de lui demander pourquoi, étant la souveraine justice, il permet que les méchants, qui sont ses ennemis, qui n'ont de biens et qui

semblent n'être dans le monde que pour l'offenser, prospèrent. Car ils sont dans l'honneur, ils jouissent d'une parfaite santé, ils prennent tous les plaisirs de la vie, et ne souffrent aucun de ces maux qui rendent misérable celle des gens de bien. Mais, au contraire, on voit les serviteurs de Dieu dans la pauvreté, dans le mépris et dans les maladies. Où est, mon Dieu, votre justice ? dit ce prophète. Chrétiens, nous pouvons dire la même chose, et prendre la confiance de parler en même façon. Pourquoi Dieu, qui est la souveraine sainteté, permet-il qu'il y ait des péchés dans le monde ? pourquoi souffre-t-il qu'on l'offense impunément ? et, puisqu'il a le pouvoir de les empêcher et de châtier les pécheurs au même temps qu'ils l'offensent, pourquoi ne le fait-il pas ? Les magistrats qui ont du zèle pour la justice ne permettent pas qu'on la viole impunément. David proteste qu'il ne souffrait point les méchants dans sa maison, ni en sa compagnie, mais qu'il les persécutait en même temps qu'il avait connaissance de leurs crimes. Chrétiens, il faut apprendre cette importante vérité et faire en même temps l'apologie, ou pour mieux dire le panégyrique de la patience de Dieu. Ce sera après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons, avec l'Ange : *Ave, Maria*, etc.

Chrétiens, je vous crois tous persuadés de cette vérité : que Dieu n'est pas auteur du péché, et que même il ne peut pas l'être ; car, comme dit saint Jean, le rien, qui est le péché, a été fait sans le concours de Dieu : *Sine ipso factum est nihil*. La vie produirait plutôt la mort, le soleil les ténèbres, et une fontaine d'eau douce en pousserait plutôt de salée, que Dieu, qui est une bonté souveraine, puisse produire cette malice que nous appelons infinie, parce qu'elle s'en prend à Dieu.

Saint Thomas montre que Dieu ne peut pas être la cause du péché, et qu'il n'est pas possible que cette sainteté essentielle, cette droiture souverainement parfaite, puisse produire ces égarements et cette malice. Car on peut être cause du péché en deux façons : premièrement, en le commettant soi-même, ou bien en poussant ou donnant les moyens à quelqu'un de le commettre ; ce que Dieu ne peut pas faire en aucune de ces façons. Il ne peut pas commettre le péché par soi-même ; car, comme nous voyons que tous les manquements qui se font dans la morale et dans les arts, proviennent de ce qu'on n'arrive point à la fin que l'on s'est proposée, et que l'on n'a pas, ni assez de science, ni assez de puissance pour faire ce que l'on avait délibéré, et à quoi on travaillait ; que la mauvaise main et le peu d'adresse d'un écrivain sont cause qu'il écrit mal ; que les productions monstrueuses ou imparfaites que l'on voit dans la nature proviennent de la faiblesse de la vertu formative qui, étant débile, ne peut pas faire un ouvrage achevé et parfait : ainsi le péché, qui est une production défectueuse de la volonté, vient de ce

qu'elle s'éloigne de la fin où elle devait aller, et qui lui est propre, pour se porter à une fin qui lui est étrangère et ennemie. Or, Dieu ne peut pas tomber dans ce défaut, parce qu'ayant une puissance infinie, il ne peut être sujet à ces faiblesses qui sont ordinaires aux créatures. Sa volonté ne peut non plus s'éloigner d'une fin juste et sainte; parce qu'étant sa propre nature, elle est la bonté souveraine, la dernière fin et la règle de toutes les volontés. Enfin, nous pouvons dire que la volonté de Dieu étant attachée naturellement et nécessairement au bien souverain qu'il trouve dans lui-même, il ne peut pas s'en séparer ni désirer quelque chose hors de lui.

Comme il ne peut pas commettre le péché par lui-même, il est aussi impossible qu'il puisse y porter les hommes et être cause du mal qu'ils font. Car le péché étant une aversion et un éloignement criminel de la volonté de l'homme ou de l'ange de leur fin dernière qui est Dieu souverainement bon et heureux, il n'est pas possible qu'il les pousse au péché, puisqu'il les éloignerait de leur dernière fin qui est lui-même.

Nous voyons dans la nature que tous les agents attirent à eux tous les êtres par leur ressemblance, qu'ils s'efforcent de leur imprimer; car le feu a entre autres tâche d'échauffer tous les sujets qu'il approche. De même dans la morale, Dieu fait de son côté ce qu'il peut pour attirer à soi toutes les créatures et leur imprimer quelque trait de sa bonté. Ce qui nous oblige de dire qu'il ne peut pas être cause du péché que l'homme commet, qui consiste dans l'aversion qu'il a de Dieu, qui est une bonté souveraine.

Dieu serait encore contraire à soi-même, s'il portait les hommes au péché, parce qu'il les pousserait où il leur défend d'aller. Il punirait injustement des péchés qu'on n'aurait commis que par son mouvement et par le secours qu'il aurait baillé pour cela. Les hommes d'autre part ne pourraient être bons, puisque Dieu les voudrait mauvais et qu'il leur donnerait des moyens efficaces et inévitables pour le devenir. Ainsi, chrétiens, il reste à conclure que Dieu n'est pas auteur du péché, que même il ne le peut être, puisqu'il est une bonté souveraine; que sa justice le défend et le châtie et qu'il emploie sa puissance pour le détruire.

Quoique tous les chrétiens soient persuadés de cette vérité, que Dieu ne peut pas être la cause du péché, et que c'est seulement l'homme qui est le père et l'auteur de ce monstre; ils ne sont pourtant pas tous instruits et ne savent pas les causes pour lesquelles il permet qu'il se trouve des péchés parmi les hommes. Il y en a plusieurs qui demandent, comme ces serviteurs de l'Evangile : Pourquoi ce souverain Seigneur, ce sage père de famille souffre-t-il que cette zizanie se trouve dans le champ de l'Eglise? pourquoi, étant la bonté infinie et se trouvant très-grièvement offensé par cette désobéissance de l'homme, par ce mépris et par cet éloignement volontaire de ses comman-

dements, le souffre-t-il? Et puisque l'Eglise militante est l'image de la triomphante, que ce royaume temporel est une copie de celui des cieux, ne semble-t-il pas que Dieu devrait les rendre semblables en ce point, c'est-à-dire faire que l'Eglise fût sans pécheurs et ce royaume sans séditions et sans révoltes; que dans la maison d'Isaac il n'y eût pas un fils réprouvé et dans celle de David un Absalon séditieux? et néanmoins il permet et souffre que ces deux états soient fort différents et que les réprouvés se trouvent parmi les élus.

Chrétiens, c'est ce que nous recherchons aujourd'hui sur le sujet de ces paroles : *Dominus, nonne bonum semen seminasti in agro tuo? unde ergo habet zizania?* Seigneur, n'avez-vous pas semé un bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il s'y trouve quantité d'ivraie? Nous verrons que Dieu permet les péchés dans l'Eglise pour trois raisons : la première pour la perfection de l'univers, s'il m'est permis de parler de la sorte; en deuxième lieu, pour conserver la liberté à l'homme; et enfin parce qu'il en fait sortir sa gloire et qu'il tire son jour de ces ténèbres. Voilà l'économie de cette prédication et le sujet de votre attention.

Pour le premier, je dis que Dieu permet la diversité, l'inégalité et la contrariété même des choses pour l'ornement et la perfection de l'univers. Mais pour bien comprendre cette vérité, il faut savoir ce que dit la sainte Ecriture, que Dieu a créé tout ce qui est dans le monde pour soi-même : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* (Prov., XVI); car comme il n'y a pas de bonté hors de lui, qu'il en est la source et le centre, il ne peut se proposer d'autre fin en tous ses ouvrages que soi-même; mais, dira quelqu'un, quel besoin a Dieu de toutes les choses qui sont dans l'univers? N'est-il pas suffisant à soi-même; peut-il désirer quelque bien qu'il ne trouve dans sa divine essence? N'était-il pas aussi parfait et aussi heureux avant qu'il eût donné l'existence aux créatures qu'il l'est maintenant, et peuvent-elles augmenter sa bonté et ses perfections essentielles? Tertullien répond à cela et nous apprend pourquoi Dieu a créé tant de choses différentes : *Mundum, dit-il, produxit in ornamentum majestatis suæ*. Il a créé ce monde pour être le portrait de sa majesté et le panégryque de ses grandeurs : et comme il est infini en son être et en ses perfections et qu'il n'est pas possible à aucune créature singulière de représenter ce divin original, cela l'a obligé d'en créer une multitude presque infinie, qui étant unies ensemble sont des portraits plus accomplis de ses excellences infinies et font en quelque façon, par leur grande et presque innombrable diversité, ce qu'une seule ne saurait faire que très-imparfaitement.

C'est là-dessus que saint Thomas a remarqué que les plus nobles créatures et qui approchent plus près de Dieu sont en plus grand nombre que celles qui en sont plus éloignées. Il y a plus d'anges que d'hommes

plus d'archanges que d'anges, et ainsi du reste en montant toujours : si bien que les séraphins qui sont plus proche de Dieu sont en plus grand nombre que tous les autres chœurs des anges, qui en sont plus éloignés. Car devant être ses portraits les plus accomplis, ils réparent par leur multitude presque infinie ce qui manque à leur singularité. Et c'est de là aussi qu'est provenue l'erreur de ceux qui ont dit qu'il y avait plusieurs mondes, parce qu'un seul ne pouvant pas exprimer les infinies perfections de Dieu, il a dû en créer plusieurs qui fussent un portrait plus approchant de son original. Mais ces gens-là n'ont pas considéré que, puisque l'unité est la première des perfections divines à notre façon de concevoir, Dieu ne devait créer qu'un seul monde qui dans sa singularité fût le portrait de son unité et dans la multitude des choses qui le composent, l'image de ses autres perfections, et voilà la raison de la multitude des choses qui sont dans l'univers.

Ceux qui ne connaissent pas les desseins de Dieu disent qu'il y a plusieurs choses inutiles dans le monde et dont les hommes pouvaient se passer. A cela on répond qu'il est vrai que, si on les considère en leur particulier et dans les parties qui les composent, elles ne servent à rien, mais si on les regarde dans leur multitude et dans le rapport qu'elles ont entre elles pour former le portrait de Dieu, on les trouvera nécessaires.

Comme Dieu a créé une grande multitude de choses, il a voulu qu'elles se trouvassent différentes en leur nature et en leurs propriétés, afin qu'elles fussent dans l'ordre, comme dit saint Paul : *Quæ a Deo sunt ordinata sunt* : Tout ce que Dieu a créé est dans une justesse merveilleuse, tout est bien ordonné ; il n'y a rien qui ne soit pour quelque fin et qui ne se trouve équipé d'organes et avoir des adresses pour y arriver. Or, cet ordre ne pouvait se trouver que dans la diversité ; car, comme disent les philosophes : *Ordo est parium dispariumque suum unicuique locum tribuens apta dispositio* : l'ordre est un arrangement de choses différentes suivant lequel les plus nobles et les plus parfaites doivent précéder ou être plus élevées que celles qui sont moins nobles et moins parfaites et gouverner celles qui leur sont soumises. Cette disposition judicieuse étant parfaitement observée, tous les êtres sont dans l'ordre qui fait leur beauté, leur force et leur repos.

Cela se voit dans le corps naturel et dans les moraux. Ce monde, qui est le grand corps de la nature, est dans un arrangement qui fait son ordre : *In rebus naturalibus gradatim species ordinatæ esse videntur : sicut mixta perfectiora sunt elementis, et plantæ corporibus universalibus, et animalia plantis, et homines aliis animalibus, et singulis horum una species perfectior aliis invenitur*, dit un philosophe : Les espèces sont parfaitement bien disposées dans les êtres naturels, les mixtes sont plus parfaits que les éléments,

qui sont des corps simples ; les plantes, qui ont la vie, sont plus parfaites que les minéraux, qui en sont privés ; les animaux, qui ont la vie sensitive, sont plus élevés que les plantes, qui n'ont que la végétative, qui se nourrissent et croissent ; mais les hommes sont les plus parfaits, parce qu'ils ont l'être avec les éléments et les minéraux, la vie végétative avec les plantes, la sensitive avec les animaux, et par-dessus tout cela, ils ont la vie raisonnable qui les approche des anges. Cette même disposition se trouve dans le corps de l'homme, elle en fait la beauté et elle est nécessaire pour sa conservation. Il y a des yeux qui l'éclairent, qui servent à sa conduite et qui, étant plus nécessaires que toutes les autres parties du corps, sont placés dans un lieu plus éminent ; il y a des bras qui travaillent pour sa nourriture et pour sa défense, et des pieds qui le soutiennent. Or, si, comme dit saint Paul, toutes les parties du corps avaient la transparence des yeux, la force des bras ou la fermeté des pieds, le corps de l'homme serait un monstre et il ne pourrait pas agir.

Cette même disposition se rencontre dans les Etats politiques ou ecclésiastiques. A l'égard de l'ecclésiastique, Dieu a mis, dit saint Paul, dans son Eglise diversité de ministres et leur a donné des aptitudes différentes, mais proportionnées aux ministères auxquels il les a employés. Il y en a qui ont l'intelligence des langues, d'autres qui interprètent les Ecritures, quelques autres qui font des miracles dans la nature et dans les corps des hommes, par la santé qu'ils leur donnent sans le secours de la médecine. Dans les corps politiques il y a cette diversité et cette inégalité. Il s'y trouve des magistrats qui gouvernent, des soldats qui combattent, des personnes occupées au labourage et au service des autres. Or, cette inégalité fait l'ordre et la beauté du monde ; c'est pourquoi personne ne doit se plaindre sur sa condition, pour si ravalée qu'elle puisse être, puisqu'elle est ordonnée de Dieu et qu'elle fait l'ordre et la beauté du monde.

Comme Dieu a mis dans le monde une grande diversité et inégalité de choses qui font l'ordre et la beauté de l'univers, aussi y a-t-il mis de la contrariété et a voulu qu'il s'y en trouvât qui semblent être imparfaites et ne servir que pour faire la laideur du monde et le supplice des hommes ; néanmoins il est véritable qu'elles font l'ornement de l'univers, et qu'elles servent à nos besoins : *Si universaliter malum non esset, universum esset imperfectius* : S'il n'y avait pas de mal dans le monde, il serait moins parfait qu'il n'est. Et pour entendre ceci, il faut savoir, comme dit saint Thomas, qu'il y a cette différence entre un gouverneur particulier, c'est-à-dire : une personne qui n'a soin que d'une seule chose, et celui qui est plus élevé et qui a le gouvernement de plusieurs, comme sont les rois qui gouvernent les royaumes et qui sont souverains sur plusieurs peuples, que le premier n'ayant soin que d'une chose, fait tous ses efforts et emploie toute son indus-

trie pour la rendre et la conserver bonne autant qu'il peut; mais ce gouvernement universel, ce roi qui gouverne plusieurs peuples permet quelque défaut dans quelque particulier, de peur d'empêcher le bien universel. En effet, un sage et un savant médecin permet et cause quelquefois une petite maladie, pour en arrêter ou guérir une plus dangereuse. Il blesse le bras par la saignée, il pique les épaules par des ventouses, il tire le sang, il affaiblit le malade par des diètes; mais il fait toutes ces choses, qui sont des maux, pour chasser la fièvre qui causerait la mort.

Dans la politique, comme dit saint Thomas, les plus sages législateurs ont permis quelques petites transgressions pour éviter de plus grands maux : *Sapientis legislatoris est minores transgressionem permittere, ut majores caveantur*. Dieu même permettait plusieurs choses au peuple Juif, pour les éloigner de l'idolâtrie, où il voyait qu'ils avaient beaucoup d'inclination. C'est pour cela aussi que les princes souffrent dans leurs Etats, qu'il s'y trouve de ces femmes impudiques, que Tertullien appelle les victimes des concupiscences publiques, parce que leurs sujets sont fort enclins à des péchés qui déshonorent la nature, qu'on ne peut éviter que par cette diversion.

Dans la morale nous voyons la même conduite. Il n'y aurait pas eu de martyrs, s'il ne se fût trouvé des persécuteurs, des tyrans et des bourreaux; l'Eglise n'aurait pas leurs exemples et ne recevrait pas leurs intercessions, le ciel ne serait pas orné de ces étoiles mystiques, s'il ne se fût trouvé des Nérons et des Dioclétiens, et Dieu n'aurait pas cette armée victorieuse dont les triomphes font sa gloire, si l'on n'eût pas versé du sang et tourmenté des innocents. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin ces belles paroles : *Deus omnipotens nullo modo sineret malum aliquod esse in operibus suis, nisi usque adeo esset omnipotens et bonus, ut beneficeret etiam de malo* : Dieu, qui est tout-puissant, ne souffrirait en aucune façon qu'il se trouvât aucun mal ou défaut dans ses ouvrages, s'il n'était et tout-puissant et tout bon pour convertir le mal en bien, ou du moins pour en tirer quelque avantage. Car, comme dans la nature il conserve la vie du lion par la mort des autres animaux, que des corruptions qui sont des maux dans le monde, si on les considère en elles-mêmes, il tire les générations et en fait le sujet des naissances, ainsi dans son Eglise il ne souffrirait point le mal, s'il n'en retirait quelque bien : *Oportet, dit saint Paul, hereses esse, ut qui probati sunt manifesti fiant* : Il est expédient qu'il y ait des hérésies, qui sont de très-grands maux, pour rendre les fidèles plus fermes en la foi, afin que les docteurs qui les réfutent donnent plus de jour et de force aux vérités que nous croyons. Enfin, il est expédient qu'il s'élève dans tous les siècles quelque un de ces monstres, pour rendre par leur défaite la gloire de l'Eglise plus éclatante, et pour apprendre à la postérité que l'Eglise peut être attaquée, que cette barque de saint

Pierre peut être battue des flots, mais qu'elle ne peut faire naufrage. Jamais, dit Tertullien, l'Eglise n'est plus sainte et les fidèles plus attachés à la piété, que lorsqu'ils sont persécutés. C'est le bien que nous recevons de nos maladies, de nous faire ouvrir les yeux pour connaître l'inconstance et la fragilité des choses humaines, et de nous obliger à élever nos yeux et nos mains au ciel pour en demander les grâces, et proposer l'amendement de notre vie.

Ce n'est pas, dit saint Justin, martyr, par un défaut de puissance ou par quelque envie que Dieu permet qu'il se trouve dans le monde des choses viles et imparfaites, mais c'est pour faire et conserver l'ordre, pour disposer cet arrangement judicieux des choses qui en font la beauté. Les yeux, poursuit ce saint, sont les plus belles et les plus éclatantes parties de notre corps, mais si toutes étaient des yeux, ce ne serait pas un corps bien ordonné, mais un monstre : *Non ex defectu potestatis, aut ex invidia fecit Deus res quasdam cæteris abjectiores, sed id exigente rerum ordine ad mundi constitutionem, ut quedam aliis substernerentur. Nobiliores sunt oculi cæteris partibus corporis, at si partes omnes essent oculi, non esset corpus*. Toutes ces choses nous obligent à dire que Dieu permet qu'il y ait du mal dans le monde pour faire la beauté de l'univers. Allons au second point.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, que Dieu permet qu'il y ait des péchés dans le monde, que l'homme l'offense et qu'il se damne, pour lui conserver la liberté qu'il lui a donnée par préciput. Dieu, dit saint Denys, a tellement créé et ordonné toutes choses, qu'il leur a donné des propriétés qui font leur nature, qui les distinguent des autres et qui servent à l'ornement du monde. Comme il a ouvert des chemins et donné des inclinations à chaque espèce, aussi il les leur conserve : *Corrumpere naturam non est divina providentia* : La providence de Dieu gouverne toutes choses suivant l'inclination de leur nature. Que s'il les fait agir autrement, et se sert du pouvoir souverain qu'il a sur elles pour faire une action que nous appelons miracle, c'est pour établir quelque vérité, faire quelque châtement ou donner de la terreur. Que si les créatures sortaient des lois de leur espèce, c'est-à-dire, si elles prenaient un train contraire à celui de leurs semblables; si un poisson volait, par exemple, s'il marchait sur terre, s'il avait une voix semblable à celle des animaux, nous dirions que ce serait un monstre qui sortirait de son espèce, et qui semblerait être contre le dessein de son créateur; ce qui ne serait pas pourtant, car, sortant des mains de la providence ordinaire, il tomberait dans celles de la providence extraordinaire. C'est pourquoi il faut dire que Dieu gouverne chaque chose suivant les inclinations de sa nature et qu'il lui donne les mouvements qui lui sont propres.

Cela se voit dans les deux sortes de créatures qui sont dans le monde et qui en font la plus grande différence. Dieu, qui les a

toutes créées pour quelque fin, les y porte suivant les dispositions de leur nature. *Deus*, dit saint Thomas, *monet unumquodque secundum modum ejus quod movetur*. Les animaux qui n'ont ni raison, ni liberté, qui sont comme des aveugles qui ne voient pas où ils doivent aller, qui ne connaissent les choses que par l'impression qu'elles font sur les sens, et qui ne s'y portent que par le désir de conserver leur individu ou d'étendre leur espèce, sont conduits sans avoir de liberté : ils vont en des lieux et font des choses qui nous surprennent par leur artifice et par leur infailibilité. Tous les oiseaux de passage en observent précisément le temps et la saison plus favorable. Ils ne connaissent point les climats où ils se portent, ni ne savent quelles choses ils y vont faire. Ce sont des aveugles qui ne voient ni la main qui les conduit, ni le terme où elle les mène; néanmoins dans leur aveuglement ils ont deux grands avantages : le premier, d'aller infailiblement et d'obtenir sans erreur les choses où ils sont déterminés, et qui font le bien de toute leur espèce; le second, c'est qu'ils suivent sans peine et sans résistance le mouvement qui leur est imprimé. Car, comme il est conforme à leur nature, qu'il en fait le bien et la conservation, ils ne résistent jamais à une impression qui leur est avantageuse.

Mais Dieu a créé l'homme libre. Car, comme sa nature est raisonnable, qu'elle connaît le bien et le mal, il lui a donné une indifférence pour l'un et pour l'autre. Il peut se porter à la vertu et au vice, être bienheureux ou malheureux, et c'est pour deux raisons principales qu'il lui a donné cette liberté et cette indifférence qui l'élève par-dessus les bêtes. La première, c'est que Dieu, voulant ennoblir l'homme de sa ressemblance, c'est-à-dire, en faire son image vivante, le roi et le maître de toutes les créatures, il lui a donné la liberté qui est, à notre façon de concevoir, le plus illustre caractère et le plus glorieux attribut de la divinité : *Voluntas Dei*, dit saint Thomas, *est ad utrumlibet, quia non est ad unum objectum determinata : potest enim hoc facere vel non facere, aut facere hoc vel illud, non tamen sequitur quod possit malum facere*. Dieu peut faire ou ne faire pas, faire ceci ou cela, ce n'est pas pourtant qu'il puisse faire le mal.

Cette prérogative qui le rend maître de soi-même, qui le met dans une glorieuse indépendance de toutes choses, fait connaître qu'il est un être souverain, qui ne prend les ordres et qui ne se propose de fin que lui-même. Or, cette illustre prérogative a été communiquée à l'homme, et c'est en elle que consiste la ressemblance qu'il porte de Dieu : *Liberum et sui arbitrii et suæ potestatis invenio hominem a Deo institutum, nullam magis imaginem et similitudinem Dei in illo animadvertens, quam ejusmodi status formam* (*Adversus Marcion. lib. II*). L'homme, dit Tertulien, a été créé libre, maître et souverain de ses actions; et c'est en cela que consiste l'image qu'il porte de Dieu, c'est là sa véritable ressemblance. Car, comme dit le même Père,

ce n'est pas en la conformation de son corps ni aux traits de son visage qu'il est semblable à Dieu, puisque Dieu est un esprit et une substance qu'on ne saurait représenter par les choses corporelles et matérielles, mais il lui est semblable en son âme, qui est libre et affranchie de toute contrainte, comme son auteur : *Arbitrii sui libertate et potestate signatus est*. Si bien que voilà l'homme libre comme Dieu, le voilà le maître de ses actions par la liberté qu'il lui a donnée, et dont il abuse très-souvent.

Secondement, Dieu a fait l'homme libre et lui a donné cette liberté par le moyen de laquelle il peut faire le bien ou le mal, afin qu'il fût par le bon usage de cette liberté l'auteur en quelque façon de son bonheur, qu'il pût s'acquérir du mérite, et que, quittant le mal qu'il a la liberté de faire, il se portât au bien par préférence et par élection. Dieu, dit l'Écclésiastique, a mis devant l'homme le mal et le bien, l'eau et le feu, la vie et la mort, et lui a donné le pouvoir de porter sa main là où il voudra : *Apposui tibi aquam et ignem; ad quod volueris porriges manum. Ante hominem vita et mors, bonum et malum; quod placuerit ei dabitur illi* (*Ecclesiast. XV*). Car, comme dit Tertulien, ce serait une chose inutile de faire des lois qui commandent le bien et défendent le mal, si l'homme n'avait la liberté de pouvoir les accomplir ou de les transgresser, et de faire ou ne faire pas, puisqu'il est vrai qu'on ne commande jamais les choses qu'on fait nécessairement, comme serait de respirer, ce que nous faisons sans délibération, et que nous ne pouvons nous empêcher de faire sans perdre la vie. Ce serait aussi une rigueur extrême de châtier quelqu'un pour des actions qui sont inevitables : *Non enim poneretur lex ei qui non haberet obsequium debitum legi in sua potestate, nec rursus comminatio mortis transgressioni adscriberetur, si non et contemptus legis in arbitrii libertatem homini deputaretur*. Dieu a créé l'homme libre, afin qu'il eût l'honneur de se procurer du mérite et de faire le bien pour l'amour de lui-même.

Cette prérogative de sa liberté est plus noble que sa propre substance, et l'homme tire plus d'honneur d'être libre que d'être raisonnable, si toutefois nous pouvons concevoir la raison sans la liberté. C'est la pensée de saint Chrysostome : *Liberum arbitrium*, dit-il, *et libera electio magis obtinet principatum quam essentia, et hoc magis est homo, quam illud: non enim essentia inducit in gehennam, neque inducit in regnum, sed ipsum liberum arbitrium, et libera electio, et neminem amamus, neque odimus, quatenus est homo, sed quatenus est talis homo*, parce que la raison qui fait l'essence de l'homme ne sauve ni ne damne personne, car nous ne sommes ni l'un ni l'autre, c'est-à-dire, bienheureux ou malheureux, pour connaître le bien et le mal, mais bien pour le choisir et l'embrasser. Nous n'aimons ni ne haïssons aussi personne pour être homme, c'est-à-dire, pour être raisonnable, mais seulement

pour être tel homme, que sa liberté fait être bon et mauvais. Saint Grégoire de Nysse dit qu'il n'est pas en notre pouvoir de naître hommes ou nobles, mais bien que nous pouvons, par notre choix et par notre élection, devenir vertueux ou méchants; si bien que l'homme est en quelque façon son propre père et l'artisan de sa bonne ou de sa mauvaise fortune : *Non est in nostra electione, dit ce Père, ut nascamur masculi vel nobiles, sed possumus per electionem nostram fieri virtute præstantes, et malis formidini, unde nostri quodammodo sumus patres.*

Voilà l'avantage de l'homme, voilà la prérogative de sa liberté, de le pouvoir faire bon, de lui acquérir du mérite et de le rendre, en quelque façon, auteur de sa propre gloire. En cet état nous pouvons le considérer comme un pilote qui, par son adresse, évite les écueils, surmonte les flots qui pouvaient faire faire naufrage à son navire, et qui se rend riche par les marchandises qu'il apporte des pays étrangers; ou comme un général d'armée qui combat contre des ennemis qui en veulent à son salut et à son repos; ou enfin comme un voyageur qui, de plusieurs chemins qui se présentent à lui, prend celui qui le conduit plus tôt et plus droit en sa patrie.

L'homme peut même par la prérogative de sa liberté, comme dit saint Thomas, se servir comme il lui plaît des créatures, qui par leur disposition naturelle ou par l'usage qu'on en fait peuvent avancer ou arrêter ses entreprises : *Pertinet ad conditionem humanæ naturæ, ut ab aliis creaturis adjuvari aut impediri possit.* Il peut, par exemple, se servir du vin, qui pris dans l'excès fait l'intempérance de ceux qui s'y emportent, noie leur raison et les rend bêtes en quelque façon; mais étant bu avec modération, ou s'en privant avec intention de mortifier son corps lui est une action méritoire. Enfin il n'y a rien dans la nature ni dans la grâce, dans les créatures ni dans les sacrements, que l'homme par sa liberté ne puisse employer en bon ou mauvais usage, et s'en faire un sujet de mérite ou de condamnation. Si bien que, comme sa liberté fait son honneur, lorsqu'il s'en sert avec les modérations de la piété et de la raison, elle fait aussi son ignominie, lorsqu'il l'emploie pour faire le mal, qui est son infâme production. Car, quoique le démon le tente, que les objets le sollicitent, que sa concupiscence l'enflamme, que les exemples le poussent au mal, il peut s'en défendre par le privilège de sa liberté, et il sera toujours victorieux, s'il veut bien se servir de son franc-arbitre et des grâces de Dieu. Je veux que les tyrans lui promettent des biens et des honneurs, qu'ils le menacent de tous les supplices, qu'ils le chargent de chaînes, qu'ils l'enferment dans des cachots, néanmoins toute cette contrainte est extérieure et laisse sa liberté en son entier.

Ce pouvoir qu'il a sur soi-même fera qu'au jour du jugement il ne saurait avoir aucune raison pour se défendre des rigueurs

de la justice divine, et des reproches que Dieu, les anges et les démons lui feront : *Quoties volui congregare filios tuos, et nolui-sti?* Combien de fois, dira Dieu, ai-je voulu rappeler vos sens égarés et vos pensées dissipées, et vous ne l'avez pas voulu? Combien de fois vous ai-je fait entendre une voix assez forte pour vous éveiller et pour vous faire prendre garde au précipice où vous al-liez vous précipiter, et vous avez fermé les oreilles et endurci vos cœurs? Combien de fois vous ai-je dit secrètement à l'oreille in-térieure de votre âme de vous retirer d'un emploi et d'une compagnie qui vous dam-nait, et vous ne l'avez pas voulu? Enfin, je vous ai frappés, j'ai fermé toutes les avenues et rendu difficiles tous les moyens qui vous servaient pour commettre le mal et pour vous damner, mais votre liberté s'est op-posée à mes desseins et s'est obstinée à sa ruine. Voilà le reproche que Dieu nous fera pour condamner le mauvais usage que nous faisons de notre liberté qui, en usant d'une autre manière, pouvait faire notre bonheur et notre mérite, et qui même ne nous a été donnée que pour mettre en nous l'image de Dieu. Mais allons plus avant et voyons la troisième raison pour laquelle Dieu permet qu'il y ait des péchés dans le monde.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que Dieu le permet pour son honneur et pour sa gloire. Mais d'abord il me semble que j'entends quelqu'un qui me dit : Quelle gloire Dieu peut tirer du péché, qui est un monstre qui fait l'horreur de toute la nature, une révolte de la créature contre son créateur, un attentat qui s'élève contre lui et qui veut le détruire? Si le Fils de Dieu n'est venu dans ce monde que pour anéantir les œuvres de satan, dont le péché est la première, s'il n'est venu que pour donner la mort à ce corps de péché, comme dit saint Paul, si enfin le péché est son grand ennemi et si Dieu ne peut jamais faire ni paix ni trêve avec lui, comment peut-on dire raison-nablement qu'il puisse tirer sa gloire du pé-ché? Oui, chrétiens, je me tiens à ma pre-mière proposition, et j'assure que Dieu per-met qu'il y ait des péchés dans le monde pour y trouver sa gloire. Cela vous paraîtra véritable, si vous considérez les trois mouve-ments que Dieu peut avoir à l'égard du pé-ché, qui sont de patience, de bonté ou de justice. De patience qui le souffre, de bonté qui le pardonne, ou de justice qui le châtie. Or, je dis qu'en quelqu'une de ces façons que Dieu se comporte avec le pécheur, il y trouve sa gloire.

Premièrement, Dieu montre sa patience en permettant le péché et en souffrant que celui qui le commet vive et jouisse des autres avantages de la vie. Saint Cyprien, parlant de la patience, l'appelle : *Res Dei*, une propriété de Dieu, une chose qui lui est propre, une vertu qui proprement ne peut se trouver qu'en lui. Mais saint Paul passe plus avant et dit qu'elle est la nature de Dieu : *Deus autem patientiæ*, le Dieu de la patience. Or, quand est-ce qu'il se montre le Dieu de la patience,

quand fait-il paraître cette vertu ? Est-ce en souffrant les petits désordres qui se voient dans la nature, ou dissimulant et faisant semblant de ne pas voir ces petites tiédeurs qui sont ordinaires aux plus parfaits, lorsqu'ils se portent à la poursuite et à l'acquisition du bien qui demanderait toutes les contentions de leur esprit ? Non, ce n'est pas en cela que Dieu montre sa patience et qu'il se fait voir être le Dieu de cette vertu. C'est lorsqu'il permet et qu'il souffre le péché mortel ; c'est ce que saint Paul nous apprend : *Quod si Deus volens ostendere iram suam et notam facere potentiam, sustinuit in multa patientia vasa iræ apta in interitum (Rom. IX)* ; Dieu montre sa patience, souffrant sans se plaindre ces vases de colère que sa justice précipitera dans les enfers, et qui par leur supplice très-juste feront en quelque façon le panegyrique de la justice qui les châtie, après que sa patience les a soufferts en ce monde et les a appelés à la pénitence qu'ils n'ont pas voulu faire. Car, chrétiens, peut-on imaginer une patience plus grande que celle de Dieu, qui, pouvant empêcher qu'il y ait des péchés dans le monde, ou en arrêtant la naissance de ceux qu'il prévoit les devoir commettre, ou étant nés, leur ôtant la liberté et le pouvoir de faire le mal, ou enfin les précipitant dans les enfers au même moment qu'ils en ont commis ; néanmoins comme dit saint Paul : *Sustinet vasa iræ in multa patientia* ; il souffre avec beaucoup de patience ces vases, ces objets de sa colère ? C'est ce qui fait l'étonnement du prophète royal : *Deus iudex justus, fortis et patiens, numquid irascitur per singulos dies* ? Dieu, qui est un juge très-juste, a néanmoins une patience qui arrête les mouvements de sa colère, et qui empêche qu'il ne châtie des criminels qui l'offensent tous les jours, et dont il a le châtiment entre ses mains et en sa disposition.

Cette patience de Dieu est si grande, que les méchants en prennent sujet, dit Tertulien, de nier son existence et de dire qu'il n'y a pas de Dieu, parce qu'ils ne le voient pas courroucé contre des hommes qui l'offensent tous les jours ; mais les gens de bien sont dans un sentiment contraire, car ils louent cette patience de Dieu, ils se la proposent pour un modèle qu'ils doivent imiter, comme le Fils de Dieu le leur commande. Enfin, comme il n'y a point d'homme, pour si juste qu'il puisse être, qui n'ait commis quelque péché dans sa vie qui méritait d'être châtié, il n'y en a pas aussi qui n'ait ressenti les effets de sa patience et qui ne l'en loue pendant l'éternité. Saint Paul, sainte Madeleine, et tous les autres pécheurs pénitents qui jouissent maintenant de Dieu dans une gloire infinie, lui donneront éternellement des louanges pour les avoir supportés par une patience merveilleuse. Ils seraient, disent-ils, dans les enfers, comme Caïn et Judas, si Dieu n'eût été patient, et avouent hautement tenir leur bonheur de ce divin attribut.

Comme Dieu tire sa gloire de la patience avec laquelle il permet qu'il y ait des péchés

dans le monde, en souffrant les pécheurs qui les commettent, et en leur continuant ses grâces pour les porter à la pénitence, il fait aussai sa gloire, lorsque par sa bonté il les leur pardonne ; car alors du mal il tire le bien, ce qui est l'effet d'une puissance et d'une bonté infinie : *Deus cum sit summe bonus, nullo modo sineret aliquid mali esse in operibus suis, nisi esset adeo omnipotens et bonus, ut bene faciat etiam de malo*. Dieu, dit saint Augustin, étant tout bon pour détester le péché, qui est une souveraine malice, étant même tout-puissant pour empêcher la naissance de ce monstre, ne permettrait pas qu'il se trouvât dans ses ouvrages, s'il n'avait le pouvoir d'en tirer du bien et de le faire servir à sa propre gloire. Saint Thomas a dit après lui : Il n'appartient qu'à une bonté infinie de permettre qu'il se trouve du mal dans le monde, et après d'en tirer du bien, de faire sortir le remède du venin qui tue : *Hoc ad infinitam Dei bonitatem pertinet, ut esse permittat mala et ex eis eliciat bona*.

Mais quels biens peut-il tirer des péchés, qui sont essentiellement une malice, s'il nous est permis de donner quelque essence à la privation ? Quelle gloire peut-il recevoir de ces infamies, quel plaisir, quelle douceur peut-il trouver dans cette amertume ? Enfin comment se peut-il faire que nos chutes nous relèvent, que nos égarements nous conduisent et que nos ténèbres nous éclairent ? Oui, chrétiens, Dieu a la force et la bonté pour faire ce prodige, comme vous allez voir par plusieurs inductions. Il permet que les prédestinés, que ces âmes saintes, qui doivent être les pierres vives de la céleste Jérusalem, soient dissipées comme le furent celles du sanctuaire, dont parle le prophète Jérémie : *Lapides sanctuarii dispersi sunt in capite omnium platearum*. Il permet que ces lumières s'éclipsent quelquefois, et enfin que ceux qui, comme dit saint Paul, couraient dans le chemin de la perfection et dans la voie des commandements de Dieu, s'égarent ou tombent quelquefois ; et c'est pour leur faire connaître leur faiblesse, le besoin qu'ils ont du secours de Dieu, et pour prendre de leurs propres défauts des motifs pour se relever avec plus de courage et marcher avec plus de ferveur.

Sa bonté a tiré des débauches de cette sainte pénitente dont il est parlé dans le saint Evangile les motifs de sa conversion. Elle a été et sera le miroir de tous les pénitents, après avoir été le scandale d'une ville ; et l'on peut dire avec vérité que sa conversion a donné plus de gloire à Dieu, que si elle se fût conservée dans son innocence. Saint Paul tire des motifs pour enflammer le zèle qu'il avait pour l'Evangile de Jésus-Christ et le salut des fidèles, de celui qu'il avait eu pour la loi de Moïse et de la fureur dont il persécutait les chrétiens. Il enseigne la même pratique aux fidèles : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ, ita nunc exhibete servire justitiæ in sanctificationem*. Regardez quels vous avez été pendant votre aveuglement dans l'idolâtrie et

dans la saleté de vos passions, avec quelle ardeur vous vous y êtes portés ; quels soins, quels empressements n'avez vous pas montrés pour votre perte ? Faites donc maintenant autant pour votre salut que vous avez fait pour votre damnation. Employez pour le service de Dieu un zèle semblable à celui que vous avez témoigné pour les démons, qui sont vos grands ennemis.

Ce bien que Dieu tire du mal, et ces chutes et ces égarements que Dieu fait servir à sa gloire, et dont il tire le salut de ses élus, les obligent de dire ces paroles du prophète royal : *Bonum mihi quia humiliasti me* ; mon Dieu, il nous a été profitable et nous devons notre bonheur éternel à votre bonté, qui a permis que nous soyons tombés dans quelques défauts, d'où nous avons pris sujet de nous humilier, de nous confondre, d'implorer votre secours, de nous relever avec plus de vitesse et de marcher avec plus de circonspection : *Periissemus, nisi periissemus* : Nous étions perdus irréparablement, et pour une éternité, si nous ne nous fussions perdus pendant quelque peu de temps. Enfin, mon Dieu, nous devons notre bonheur éternel à votre sagesse qui a su, et à votre bonté qui de nos maux a fait sortir notre bonheur ; car, comme du péché du premier homme vous avez pris le motif de l'incarnation du Verbe et du salut de tous les hommes, qui est le plus grand de vos ouvrages, aussi de nos péchés particuliers vous avez, par une bonté que nous louerons éternellement, fait le sujet de notre salut éternel. Voilà, chrétiens, comme il est véritable que les péchés que Dieu permet et qu'il pardonne font le panégyrique de sa bonté, et que les pécheurs auxquels il les a pardonnés l'en loueront éternellement.

Enfin, soit que Dieu châtie les péchés par un mouvement de sa justice, il en tire sa gloire. Saint Thomas fait voir cette vérité par ce raisonnement : Dieu, dit ce docteur, a fait toutes choses pour soi-même, c'est-à-dire pour manifester aux hommes sa bonté et en tirer les louanges qui lui sont dues. Mais parce que Dieu est très-simple et infini, et qu'il n'y a point de créature qui puisse représenter en sa singularité les perfections de cette souveraine majesté, pour ce sujet il a créé l'univers, qui est un assemblage de quantité de créatures qui, par leur diversité et par leur inégalité qui les font être les unes au-dessous des autres, et qui font l'ordre du monde, portent l'image de ses perfections, comme nous avons dit au commencement. Ce qu'il a fait dans la nature, il l'a fait dans la grâce et dans le monde spirituel, où il se trouve des hommes qui, étant prédestinés pour la gloire et devant jouir d'un bonheur éternel, sont des images de sa bonté, laquelle, par un mouvement de sa miséricorde, leur a pardonné leurs péchés.

Mais il y en a d'autres qu'il réproouve, qu'il condamne aux feux éternels, parce que leurs péchés l'ont mérité, et qu'ils se sont eux-mêmes procuré ce malheur. Or, ces infortunés, qui sont sous la main de sa justice, en

font un portrait horrible, mais glorieux : horrible de leur côté, parce qu'ils font voir par leurs peines la sévérité et la force de la justice divine ; mais glorieux de la part de Dieu, parce qu'il tire sa gloire de leurs peines, puisqu'il est vrai qu'il ne les punit dans ces prisons éternelles qu'après qu'ils ont méprisé les grâces dont le bon usage eût pu faire leur salut, qu'après les avoir mille fois appelés pour se convertir, qu'après avoir donné son sang et ses mérites pour leur salut. Si bien que ces malheureux, parmi les feux qui les brûlent, louent la justice de Dieu qui les a condamnés. Les bruits confus de leurs chaînes, les blasphèmes qu'ils vomissent contre la vérité qui les frappe font le panégyrique de la justice de Dieu, puisqu'elle ne les a punis qu'après qu'ils ont méprisé les douceurs de sa bonté, et qu'ils n'ont pas voulu se servir du secours qu'il leur a présenté pour éviter ces peines.

Car de quoi se pourraient plaindre ces malheureux ? comme dit le cardinal Pierre Damien. Je veux qu'ils aient été sollicités par leur concupiscence, par les démons et par le monde ; je veux que tous ces ennemis se soient ligués ensemble pour les perdre, n'ont-ils pas eu assez de forces pour leur résister et pour les vaincre ? Le démon est un lion attaché, qui ne fait du dommage qu'à ceux qui approchent de lui, et qui tire toute sa force et ses avantages de notre faiblesse et de notre négligence : notre chair est un serviteur que nous rendons insolent par le bon traitement que nous lui faisons, et ainsi l'homme est sans excuse.

Que si néanmoins ils veulent encore dire qu'ils n'ont pas eu assez de force pour résister à de si puissants ennemis, pourquoi, connaissant leur faiblesse, n'ont-ils pas demandé du secours à Dieu, qui n'eût pas manqué de le leur donner ? Que si encore ils ont été vaincus avec le secours qu'ils ont reçu de Dieu, s'ils sont tombés avec cet appui, quoi ! ne pouvaient-ils pas se relever par la pénitence ? *Quid ergo responsuri sunt si eis Dominus dicat : Si potuistis, quare non resististis desideratis peccatorum ? Si non potuistis, quare meum contra peccatum non quaesistis auxilium ? aut vulnerati, quare penitendo non adhibuistis vulneri vestro remedium ? Numquid non ad hoc obmutescent ?* Oui, ces malheureux seront obligés de se taire ; mais leur silence et leurs peines feront les éloges de la justice de Dieu.

Chrétiens, empêchons-nous de faire le panégyrique de sa justice ; mais plutôt faisons celui de sa bonté, louons éternellement cette divine perfection. Disons, avec le prophète royal : *Misericordias Domini in æternum cantabo* : Je chanterai pendant l'éternité les miséricordes de Dieu qui, ayant permis le péché, pour faire l'ordre de l'univers, pour conserver la liberté à l'homme et pour sa propre gloire, m'a fait la grâce de l'éviter ou de l'expier par la pénitence. Chrétiens, c'est le moyen de mériter la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON LXX.

DU PÉLERINAGE DES CHRÉTIENS.

Tu solus peregrinus in Jerusalem?

Etes-vous seul pèlerin en Jérusalem? (S. Luc, ch. XXIV).

Le Fils de Dieu, dit saint Grégoire de Nysse, est un miroir qui nous représente tels que nous sommes. Il se fait voir à sainte Madeleine en forme de jardinier, parce qu'il y avait dans son cœur quelques affections de la terre qu'il fallait arracher, et qu'il manquait quelque chose à la perfection de cette divine amante, que comme un jardinier il voulait semer dans son âme. Il paraît en forme de pèlerin aux deux disciples de l'Evangile d'aujourd'hui qui allaient à Emmaüs, et se montre à eux en cette figure, parce qu'il était pèlerin dans leurs âmes. Ils le tiennent à la vérité un grand prophète, puissant en œuvres et en paroles, mais ils doutent de sa résurrection; ils craignent même que la rage de ses ennemis, qui l'a fait mourir, ne lui ait ôté le pouvoir de se ressusciter et n'ait rendu ses paroles douteuses, qui assureraient que dans trois jours il vivrait d'une vie glorieuse et immortelle. Comme le Fils de Dieu fut un miroir qui les représentait tels qu'ils étaient lorsqu'il les rencontra dans le chemin, il fut aussi un miroir pour les réformer et les faire tels qu'ils devaient être à l'avenir, c'est-à-dire, fidèles, pour croire à ses paroles, généreux et constants, pour souffrir la mort pour son amour, et enfin charitables, pour lui donner l'hospitalité. Chrétiens, puisque notre naissance et l'état de chrétien que nous professons nous fait être pèlerins en ce monde, joignons-nous à ces pèlerins d'Emmaüs; le Fils de Dieu, qui semble rechercher leur compagnie, ne nous refusera pas la sienne, et nous apprendrons quelles doivent être les qualités des bons pèlerins; mais avant de commencer adressons-nous à l'Esprit divin par les intercessions de la sainte Vierge, laquelle nous saluerons avec l'ange. *Ave, Maria*, etc.

Platon assure dans son sixième livre des Lois qu'il y a quatre sortes de pèlerins. Les premiers sont ceux qu'il appelle: *Aves æstivales*, parce qu'ils sont semblables, dit-il, à des oiseaux de passage; ils courent tous les pays pour s'enrichir, ou pour y prendre des plaisirs. L'avarice, la volupté, ou la curiosité les porte en tous les climats, ils ne craignent ni les fatigues du chemin, ni les tempêtes de la mer, ni la rencontre des voleurs ou des pirates. Ce sont là, dit ce philosophe, de très-mauvais pèlerins, qu'on doit éviter et n'avoir nulle conversation avec eux. C'est pourquoi il faut les loger hors des villes, de crainte qu'ils ne nous communiquent leurs vices; on doit pourtant leur rendre toute sorte de justice.

Il y a une seconde sorte de pèlerins que la curiosité fait marcher: ils courent tous les royaumes, ils visitent toutes les grandes villes, ils veulent voir tout ce qu'il y a de curieux et de rare par tout le monde. Il n'est

pas de temple auguste, de palais magnifique, de lieu de plaisance, d'invention subtile, de production extraordinaire de la nature qu'ils ne veuillent voir. Ceux-là, dit ce philosophe, doivent être reçus favorablement; les princes sont obligés d'en prendre soin, de les loger près des temples, de pourvoir à leurs nécessités et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun mal.

Il y a encore une troisième sorte de pèlerins, qui sont les ambassadeurs et les personnes envoyées pour les affaires publiques, comme serait pour traiter les négociations de paix, les alliances et les confédérations. Ceux-là doivent être reçus par les princes, par les gouverneurs des villes, par les tribuns des peuples, enfin par toutes les personnes d'autorité, qui sont obligées de s'employer pour les bien loger et pour leur faire rendre tous les honneurs qui sont dus à leur mérite et à leurs emplois.

Enfin il y a une quatrième sorte de pèlerins, qui viennent dans nos villes, ou pour apprendre, ou pour nous enseigner; pour voir notre façon de gouvernement, ou nous informer de la leur. Ceux-là, dont le nombre est fort petit, doivent être traités avec toute sorte de bienveillance; ils ont droit d'entrer dans toutes les maisons des riches et des sages, sans y être appelés, où ils doivent être traités avec toute sorte de magnificence. Mais après qu'ils ont fait leurs commissions, on doit leur faire des présents pour témoigner l'estime que l'on a pour eux.

Voilà ce qu'a dit Platon et qu'il voulait être observé dans sa République; mais si ce philosophe eût bien connu la condition des hommes, il eût trouvé qu'ils sont tous pèlerins, non-seulement par élection, mais par nature, et qu'ils ne commencent pas leur pèlerinage à l'âge de quarante ans, comme il voulait, mais dès le moment de leur naissance. Saint Augustin, qui connaissait mieux les hommes que Platon, dit qu'ils commencent tous leur pèlerinage en sortant du ventre de leur mère: *Omnis homo advena est nascendo, quoniam compellitur migrare moriendo*. David s'avoue pèlerin, et quoiqu'il fut un grand roi, occupé toujours à la guerre, à la conduite de son royaume, ou enfin à la prière, il dit néanmoins qu'il est pèlerin comme l'ont été tous ses ancêtres: *Advena ego sum apud te et peregrinus, sicut omnes patres mei*, et qu'il marche toujours, quoiqu'il soit assis sur son trône et qu'il reçoive les honneurs des rois. Le Sauveur du monde, qui jouissait de la béatitude, lors même qu'il souffrait les misères de cette vie, a uni en sa personne les deux états de voyageur et de compréhenseur. Il était pèlerin, comme il dit lui-même: *Exivi a Patre et veni in mundum, iterum relinquo mundum et vado ad Patrem*: Je suis sorti du sein de mon Père pour venir dans le monde, maintenant je quitte le monde et m'en vas derechef trouver mon Père.

Voilà, chrétiens, un grand pèlerinage qui a commencé avec sa vie et qui n'a été achevé qu'à sa mort. Mais la merveille qui lui est

particulière, c'est qu'il était en même temps voyageur et compréhenseur : il marchait et jouissait du repos, il était dans le voyage et touchait le terme. Les hommes n'ont pas cet avantage ; ils marchent toujours et ne se reposent qu'à la mort ; ils sont toujours pèlerins et ne cessent de l'être que lorsqu'ils ne sont plus hommes. Cette qualité de pèlerin leur est si propre, qu'elle ne convient qu'à eux seuls. Les animaux qui courent toujours, les oiseaux qui font leurs passages, ne sont pas néanmoins pèlerins, puisqu'ils sont dans leur pays et que toute la terre est le lieu de leur séjour, comme de leur origine ; la mort qu'ils souffrent comme les hommes ne les fait pas passer en un autre pays. Les anges et les démons ne sont plus pèlerins, ils l'ont été pendant quelques moments ; mais maintenant chacun d'eux se trouve dans le séjour qui lui est propre, pour n'en sortir jamais. Les anges sont dans le paradis et les démons dans les enfers, où ils demeureront toujours, et où les uns jouiront sans fin de la gloire, et les autres seront dans un éternel malheur.

Puis donc que l'homme seul est pèlerin, que c'est une condition qui lui est propre, et dont il ne peut être dispensé, il faut tâcher que nous soyons de bons pèlerins, comme ceux d'Emmaüs, de faire notre pèlerinage avec une adresse qui nous fasse arriver sans égarer au terme, qui est notre patrie céleste ; et pour cela je trouve qu'il faut observer les trois conditions que saint François désire dans un bon pèlerin, et qui, étant parfaitement observées, nous feront poursuivre notre pèlerinage avec plaisir, et arriver à notre patrie, qui en est le terme, avec assurance : *Peregrini officium est colligi sub alieno tecto, pacifice pertransire et anhelare ad patriam*. Le propre d'un pèlerin est de loger dans des maisons étrangères, de passer sans faire de bruit par tous les lieux de sa route et de soupirer pour sa patrie ; c'est-à-dire souhaiter d'y arriver bientôt. Voilà les trois conditions qu'il faut observer pour être bon pèlerin, et dont l'explication fera l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement qu'un bon pèlerin, comme nous devons être, n'a rien qui soit à lui ; il entre dans les hôtelleries, ou dans les hôpitaux ; on lui fournit ce qui est nécessaire à son vivre, il y trouve une table pour manger, un lit pour coucher et toutes les autres choses dont il a besoin ; et après qu'il s'en est servi il laisse la table, le lit et tous les autres ustensiles au même endroit qu'il les a trouvés. Nous devons faire comme ces pèlerins, puisque nous en avons la qualité, c'est-à-dire, regarder toutes les choses dont nous nous servons comme étrangères et croire qu'elles ne nous sont données que pour en avoir le simple usage.

Mais pour connaître cette vérité, il faut savoir que l'homme doit être considéré en trois façons et sous trois titres. Premièrement, comme chrétien ; en deuxième lieu,

comme homme, et enfin comme pécheur. Or, je dis qu'en quelque façon qu'on le considère, il n'a rien qui soit à lui, et qu'il doit regarder ses propres possessions comme des biens étrangers, dont il n'a que le simple usage.

Premièrement, en qualité de chrétien, l'homme n'a rien qui soit véritablement à lui ; car il prend ce titre et reçoit cet honneur de Jésus-Christ, qui est le chef et le cœur du corps dont nous sommes les membres et dont nous devons imiter les actions. Or, est-il que le Fils de Dieu n'a eu rien de propre en ce monde ; il nous l'assure lui-même lorsqu'il dit : *Non sum de hoc mundo* : Je ne suis pas de ce monde, j'y suis étranger et voyageur, et n'y ai rien qui soit à moi. En un autre endroit de son saint Evangile il descend plus en particulier et nous fait connaître plus particulièrement sa pauvreté, lorsqu'il dit : *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos* : Les renards ont leurs terriers et les oiseaux du ciel leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a point de lieu où il puisse reposer sa tête : *Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet*. Sa mère, qui était pauvre, son père nourricier, qui gagnait sa vie par le travail des mains, ne lui avaient pas acquis de biens. Il loge dans des maisons étrangères, il mange tantôt en Béthanie chez Marthe, tantôt chez Simon le lépreux, tantôt chez Zachée et chez plusieurs autres. Il prononce malédiction contre les riches, qui trouvent leur consolation dans les richesses ; il fait voir la difficulté qu'il y a qu'ils entrent dans le paradis, par celle qui se trouve de faire passer un câble par le trou d'une aiguille. Il prêche, il loue la pauvreté, après l'avoir pratiquée. Puis donc que nous sommes enfants d'un père, et disciples d'un maître qui est pauvre, nous devons regarder toutes choses comme étrangères, n'en prendre que le simple usage et encore avec beaucoup de modération.

Secondement, je dis que la qualité d'homme ne nous permet pas de croire que les choses dont nous nous servons nous appartiennent. Saint Paul en tire une preuve de l'état où nous sommes dans ce monde, et de celui où nous étions lorsque nous y sommes entrés, et où nous serons lorsque nous en sortirons : *Nihil enim, dit-il, intulimus in hunc mundum; haud dubium quod nec auferre quid possumus; habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus* (I Tim. 6) : Nous sommes entrés nus dans le monde, nous en sortirons en même façon ; c'est pourquoi, pourvu que nous ayons des habits pour nous couvrir et des aliments pour notre nourriture, cela nous suffit, et nous n'en devons pas demander, ni nous en attribuer davantage. Car il est vrai que les maisons, que les champs, que les vignes, que le reste de ce que nous appelons nos possessions ne sont pas à nous, quoique nous nous en disions les propriétaires, que nous en portions les titres, et qu'elles soient l'héritage de nos pères. Cet or que l'avare enferme dans son coffre, ce blé qu'il laisse pourrir dans ses greniers, ces habits que la teigne et les vers rongent

ne sont pas à lui. Nous connaissons cette vérité par la doctrine de saint Thomas.

Ce grand docteur demande si les biens que nous possédons, dont nous nous disons les seigneurs et nous nous servons en tant de façons, sont véritablement à nous. Il dit que ces biens peuvent être considérés en deux façons. La première, quant à leur propre nature, et dans cette considération il faut dire qu'ils n'appartiennent qu'à Dieu; c'est lui qui en est le souverain, mais l'homme en est le maître, et l'on peut dire qu'ils sont à lui, quant à l'usage : *Res exterior, dit ce saint docteur, dupliciter considerari potest : uno modo quoad ejus naturam, quæ non subjacet humanæ potestati, sed solum divinæ, cui ad nutum obediunt omnia, et alio modo quantum ad usum ipsius rei, et sic homo habet naturale dominium exteriorum rerum, quia per rationem et voluntatem potest uti rebus exterioribus ad suam utilitatem.* Néanmoins, si nous prenons ce mot de domaine et de propriété comme le prennent ordinairement les jurisconsultes, nous trouverons que l'homme n'est pas maître des choses, quant à leur usage : *Dominium, disent-ils, est jus perfecte disponendi de re corporali, nisi lege prohibeatur* : Domaine est un droit de disposer d'une chose corporelle, s'il n'est pas défendu par la loi. Suivant cela, nous devons dire que l'homme n'a pas le droit d'user des choses corporelles, qu'il n'en est pas le maître en cette façon, puisqu'il ne peut pas s'en servir comme il lui plaît, mais comme il lui est ordonné par le souverain, qui lui en permet l'usage. Car, comme dit Astérius dans la bibliothèque des Pères : *Scias legibus te et regulis subijci dominicis* : sache que nous avons reçu le pouvoir de nous servir des choses corporelles, sous certaines conditions et en gardant certaines mesures. C'est pourquoi, dit ce Père, jeme moque de ceux qui disent : Mon champ, ma vigne, ma maison : *Cum aliquos audio dicentes : Prædium meum ac domus mea, non possum satis admirari, quomodo quæ ipsorum non sunt, inani syllaba sibi vendicant, tribusque fallacibus litterulis aliena amplexantur.* C'est parler improprement, dit ce Père, que de dire que ces choses sont vôtres ; et, pour faire avouer cette vérité, dites-moi, n'est-il pas vrai que tous les biens que vous possédez sont ou extérieurs, ou intérieurs, ou étrangers, ou propres, ou biens de fortune, ou de nature ? Vous m'avouerez cela comme une vérité incontestable. Or, je m'en vais vous faire voir que ni les uns ni les autres ne vous appartiennent, non pas même quant à l'usage ; c'est-à-dire que vous n'avez pas le pouvoir de vous en servir comme vous voulez : *Inquilinus enim es, et ad breve tempus, velut in transitu, concessa est tibi usura.* Vous êtes un étranger à qui, dit ce Père, on permet pour quelques jours l'usage des choses qui lui sont nécessaires, et après il doit les quitter et les laisser à quelque autre.

Rappelez dans votre mémoire combien de personnes avant vous ont possédé la mai-

son où vous habitez et que vous dites être la vôtre ; vous la tenez de votre père, qui l'avait reçue de votre aïeul ; celui-ci l'avait héritée de son père, et ainsi des autres ; que si vous l'avez achetée, c'est de quelque prodigue, qui a dissipé le bien que son père lui avait acquis ; celui-ci l'avait reçue de quelque autre qui n'avait pas été meilleur ménager. Après avoir considéré combien de personnes avant vous ont possédé le bien duquel vous vous dites le propriétaire, regardez encore ceux qui viendront après vous et qui en jouiront ; vous laisserez cette maison à votre fils, celui-ci à ses enfants, et ainsi de suite. Or, je vous demande, quand vous aurez assemblé toutes ces personnes qui se sont dites les maîtres de ces biens qui sont entre vos mains et desquels vous croyez être le propriétaire, quel en sera le véritable seigneur ? Puisqu'elles ne peuvent appartenir qu'à un seul, chacun d'eux s'en dira le véritable maître ; néanmoins il est vrai qu'ils les ont quittés, que la mort les en a dépouillés et qu'ils n'en ont eu que le simple usage. Ils ont fait comme ce voyageur qui, trouvant un arbre sur son chemin qui fait bien de l'ombrage, s'y repose et prend le frais ; mais après il quitte l'arbre au même lieu qu'il l'a trouvé, laisse l'ombre qu'il produit et continue son chemin. Après celui-ci il en vient un autre qui reçoit la même commodité et qui après la laisse pour un autre qui voudra se reposer et se rafraîchir. Vous voyez sur un théâtre un comédien qui représente la personne d'un roi, il en porte les habits et toutes les autres marques ; écoutez-le parler, vous entendrez qu'il parle en souverain. Un autre fait le personnage d'un magistrat et un autre celui d'un capitaine, mais ni le premier n'est roi, ni les autres ne sont magistrats ou capitaines, mais seulement ils témoignent l'être pendant quelques heures ; car, en même temps que la comédie sera finie, qu'ils auront dépouillé leurs habits et quitté les marques des personnages empruntés, vous les verrez être ce qu'ils étaient auparavant ; leurs habits seront vulgaires et leurs personnes fort viles.

Il n'y a rien de plus grand, de plus éclatant et que les rois croient posséder plus légitimement que leur couronne ; néanmoins il est vrai que celle qui couvre la tête de notre monarque a été de son père, qui l'avait reçue de son père Henri le Grand ; et il sera vrai qu'après la mort de notre roi très-chrétien il laissera sa couronne à son fils, qui la fera passer dans une longue postérité ; et ainsi tous les rois n'ont que le simple usage de leur couronne ; et comme on voit qu'une même bière sert à porter plusieurs corps morts sans qu'elle appartienne à aucun d'eux en particulier, aussi devons-nous dire la même chose de tous les biens du monde, c'est-à-dire que nous n'en avons que le simple usage : *Sicut enim feretrum aut sandapila alia subinde cadavera suscipit, ita principum virorum insignia utentes identidem commutant.*

Mais descendons des biens de fortune aux naturels. N'est-il pas vrai qu'il semble qu'il

n'y a rien qui soit mieux à nous que nous-mêmes, que nos yeux, que nos mains, nos pieds et le reste des membres de notre corps ? néanmoins il est vrai que nous n'en avons ni le domaine absolu, ni le droit d'usage, mais le simple usage de fait. *Teipsum considera*, dit ce même Père, *accepisti corpus a Creatore ex partibus pluribus compositum, et quinque sensibus ad usum commoditatemque vitæ instructum, qui nec ipsi liberi sunt, verum certis quibusdam legibus astringuntur*, puisqu'il est vrai que nous n'en pouvons pas faire ce que nous voudrions, et que nous n'en pouvons user qu'en observant certaines lois que Dieu nous a établies et qui en déterminent l'usage. Nos yeux doivent s'ouvrir pour voir les beautés du ciel, pour connaître les nécessités des pauvres, pour voir celles de notre corps, pour regarder un crucifix et toutes les choses qui peuvent nous instruire ; mais il est des objets qu'il n'est pas permis de regarder, parce qu'il ne nous est pas loisible de les convoiter. Il est des choses pour lesquelles il faut être aveugle pour n'être pas sensible aux impressions qu'elles pourraient faire sur nous. Nos oreilles doivent être fermées à la médisance, aux paroles sales, aux blasphèmes et à tous les discours de vanité et de curiosité, mais elles nous sont données pour entendre la parole de Dieu et les instructions qui nous sont nécessaires pour la vie civile et chrétienne. Les mains, qui sont l'organe des organes, l'instrument général de toutes nos actions, ne doivent pas s'ouvrir aux rapines, ni servir à la violence et à la cruauté, mais nous devons les employer pour le travail corporel et pour faire de bonnes œuvres. *Neque enim oculos*, dit Tertullien, *ad concupiscentias sumpsimus, neque linguam ad maliloquium, et aures ad exceptaculum maliloquii, et gulam ad gulæ crimen, et ventrem ad gulæ satietatem, et genitalia ad excessus impudicitie, et manus ad vim, et gressus ad vagam vitam, aut spiritus ideo insitus corpori, ut insidiarum et fraudum et iniquitatum cogitatorium fieret* : Nous n'avons pas reçu de Dieu les yeux pour la concupiscentie, la langue pour dire de mauvaises paroles, ni les oreilles pour les recevoir, ni la bouche pour l'intempérance, ni le ventre pour le remplir de viandes, ni les mains pour la violence, ni le marcher pour être toujours vagabonds, ni l'esprit pour être l'artisan des tromperies et des mauvaises pensées.

Puis donc que nous ne pouvons nous servir de notre corps qu'avec les modérations que la loi de Dieu et la raison nous prescrivent, que nous ne pouvons pas nous en servir pour toutes les choses que nous voudrions, mais seulement pour celles qui nous sont nécessaires, qui avancent la gloire de Dieu et qui secourent le prochain, il faut conclure que nous n'avons le domaine de chose quelconque, ni même le droit d'usage, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas nous en servir comme nous voudrions bien, mais seulement que nous en avons l'usage de fait, tel qu'il nous est prescrit par la loi de Dieu.

Que si nous regardons l'homme comme pécheur, nous verrons qu'il n'a rien qui soit à lui, et que toutes les choses qu'il dit lui appartenir et dont il fait la matière de ses crimes ne sont pas les siennes, car Dieu n'a créé ce monde et toutes les choses qui en font la beauté que pour les élus. Le soleil n'a été fait que pour les éclairer, la terre que pour les porter et les nourrir, et ainsi de toutes les autres choses. Que si les méchants s'en servent, et si très-souvent ils en sont plus les maîtres et les ont en plus grande abondance que les gens de bien, c'est une usurpation d'une chose qui, dans sa première institution, n'était pas à eux, et une violence qu'ils font à ces mêmes choses dont ils se servent pour offenser leur Créateur ; c'est pourquoi saint Paul dit que toutes les créatures gémissent en leur façon de se voir au service des impies et de servir d'instrument à leurs débauches : *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc*, car si Dieu avait créé ce monde pour ses ennemis, il leur aurait mis en quelque façon les armes aux mains pour l'offenser et se serait rendu contraire à lui-même.

Puis donc que cela est de la sorte, c'est-à-dire, que toutes les choses du monde ne sont pas à nous, que nous n'en avons que le simple usage, servons-nous en avec la modération que la loi de Dieu nous prescrit : *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur*, dit saint Paul ; n'y attachons pas nos affections, comme si elles nous appartenaient et que nous pussions les conserver ou en disposer comme nous voudrions ; mais considérons que nous sommes pèlerins, qu'il faut peu de choses pour un voyage qui est court, et que c'est s'ôter toutes les dispositions pour marcher et s'embarrasser beaucoup, que de se charger des biens de la terre. Alons à la seconde qualité que doit avoir un pèlerin, qui est de passer doucement et de ne faire pas de bruit : *Pacificè transire*.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, qu'un bon pèlerin doit passer et continuer son chemin sans faire de bruit ; qu'il doit bien s'empêcher d'exciter des querelles et d'intenter des procès à personne, et cela pour trois raisons. La première, parce qu'il a besoin de beaucoup de choses, qu'il ne peut recevoir que de ceux qu'il trouve sur son chemin ; la deuxième, parce qu'il n'arriverait jamais à sa patrie, s'il voulait employer son temps à la poursuite d'une affaire ; et, enfin, parce qu'il serait à craindre pour lui que, n'ayant pas des amis et des personnes qui défendissent et qui appuyassent son droit, il ne fût condamné avec toute sorte de rigueurs.

Je dis donc, chrétiens, qu'un pèlerin doit passer doucement son chemin, et, comme on dit, il doit se garder d'éveiller les chiens, s'il se peut, parce qu'il a besoin de beaucoup de choses qui ne lui peuvent être données que par ceux qui se trouvent dans sa route. Chrétiens, puisque nous sommes pèlerins, nous devons garder parfaitement cette condition, qui est de ne plaider pas, de ne faire

pas de querelles, non-seulement parce que Dieu nous le défend et qu'il nous commande d'être débonnaires et bienfaisants à tout le monde, comme notre Père qui est au ciel, ni parce qu'il nous assure que les pacifiques sont ses enfants et qu'ils posséderont la terre, c'est-à-dire, les cœurs et les affections des hommes, mais même nos intérêts nous y obligent, et nous trouvons dans nous-mêmes des motifs qui nous rendent la débonnairété nécessaire.

L'homme, en quelque état que nous puissions le considérer, et de quelques biens qu'il soit enrichi, n'est pas suffisant à soi-même, c'est-à-dire, il n'aurait se passer du secours qu'il doit attendre de son prochain. Saint Paul nous fait connaître cette vérité par la dépendance que les membres de nos corps ont les uns des autres. Les yeux, qui en sont la plus éclatante partie, ne peuvent pas dire aux pieds : Vous ne m'êtes pas nécessaires, quoiqu'ils soient la plus basse partie de l'homme et qu'ils marchent souvent sur la boue ; car ils soutiennent tout le corps, ils lui servent au mouvement, et il serait une pierre immobile sans l'assistance des pieds. La tête, qui est le plus noble et le plus élevé des membres de notre corps, ne peut pas dire aux bras : Je n'ai que faire de vous, puisque c'est par leur ministère que l'homme travaille, qu'il rend ses idées sensibles, qu'il prépare les aliments pour se nourrir, et qu'il se sert des armes pour se défendre.

J'en dis de même du corps politique ou de la société spirituelle. Les rois, dont la dignité est si fort élevée que la sainte Ecriture les appelle les dieux de la terre, et que l'expérience nous les fait voir être les maîtres et les arbitres des vies et des biens de leurs sujets, ne peuvent pas s'en passer, car, premièrement ils ne seraient pas rois s'ils n'avaient des sujets ; en second lieu, parce que leur dignité, qui les élève au-dessus des hommes, leur en laisse les faiblesses et les nécessités. Je dirai davantage, que leur souveraineté, dont ils sont si jaloux et qu'ils ne voudraient pas partager avec personne, les expose à de plus grands besoins que ceux qui se trouvent dans les personnes privées. Ils ont besoin du conseil des hommes sages, de la force des soldats, de l'industrie des artisans, et de cette multitude de gardes ou de serviteurs qui les défendent, qui les servent et qui font leur majesté. Si les rois ont besoin d'un secours étranger, les personnes privées sont dans la même nécessité, car nous avons besoin d'amis pour nous conseiller et nous assister dans nos besoins, de laboureurs pour travailler nos possessions, de serviteurs pour la ménagerie des maisons ; enfin, on a besoin de tous les artisans pour l'entretien et la conservation de la vie.

Puisque cela est ainsi, ne devons-nous pas vivre paisiblement avec toutes sortes de personnes ? Car il peut arriver, comme il se voit souvent, que vous tomberez dans quelque nécessité où celui que vous aurez offensé et fait votre ennemi pouvait vous assister, et dont même il vous eût retiré ; c'est pourquoi

vos intérêts, quand même il n'y aurait pas d'autre motif plus saint et plus juste, ne vous obligeraient-ils pas à vivre bien avec tout le monde, à ne faire querelle à personne, mais à servir tous les hommes, autant que vos forces et la justice vous pourront le permettre ?

Secondement, le pèlerin doit bien vivre avec toutes sortes de personnes, et ne faire pas de bruit par les lieux où il passe ; parce que s'il voulait plaider et qu'il s'amusât à contester avec ceux qu'il rencontre dans son chemin, il n'arriverait jamais à sa patrie, car il serait obligé de courir les tribunaux et d'employer bien du temps à instruire des procès et à solliciter des juges.

Je dis la même chose à tous les chrétiens. Puisque nous sommes pèlerins en ce monde, que, nous allons à notre patrie, pourquoi nous amusons-nous à des procès qui ruinent la charité, qui dissipent les biens, qui donnent mille chagrins, et qui tiennent toujours dans des sollicitudes qui ôtent le repos de la vie et les attachements que nous devons avoir à la piété ? Saint Paul défend les procès aux serviteurs de Dieu, c'est-à-dire, à tous les chrétiens : *Servum Dei non oportet litigare*, le serviteur de Dieu ne doit jamais plaider ; comme il est fils d'un Père qui se dit être le Dieu de la paix : *Deus pacis*, il doit la garder avec tout le monde ; comme il est membre d'un corps mystique et partie d'une Eglise qui est une société sainte, il doit bien vivre avec tous ses frères ; enfin, comme il prétend à un bonheur éternel, il doit s'y acheminer avec vitesse et une application d'esprit qui lui serait ôtée par celle qu'il donnerait aux procès. Car, chrétiens, est-il possible que ce plaideur pense à son salut ? qu'il marche dans la voie des commandements de Dieu, lui qui cherche et qui est toujours occupé à inventer et à se servir des moyens qui lui donnent gain de cause, pour si mauvaise qu'elle soit, ou de l'étendre par des chicanes qui lassent sa partie et qui achèvent de la ruiner ?

Enfin, le pèlerin doit passer doucement, parce qu'il n'a point d'amis et qu'il trouve des peuples qui ont chacun leur humeur particulière et différente à la sienne. Un pèlerin trouve des naturels sauvages, des hommes intéressés, des fourbes, des violents ; si bien qu'ayant à traiter avec toutes ces sortes de personnes, et n'ayant point d'amis pour le conseiller ni pour le défendre, il serait exposé à de très-mauvaises rencontres. Il en est ainsi de tous les chrétiens qui, étant pèlerins, comme nous avons dit, sont obligés néanmoins de converser avec des personnes de toutes les humeurs et de toutes les inclinations. Oui, chrétiens, les hommes ne sont pas si différents aux traits de leur visage, au ton de leur voix, qu'ils le sont en leur naturel et en leurs mœurs.

Vous trouverez des orgueilleux qui se croient élevés par-dessus tous les hommes, et avoir des qualités qui fassent leur admiration et qui méritent leurs respects ; vous en trouverez d'autres qui sont tout en eux-

mêmes, qui croient que tout leur doit manquer, et qui n'étendent jamais leurs mains pour assister leur prochain, quoiqu'ils le voient dans une extrême misère. Il y en a d'autres qui s'étonnent, qui s'alarment de la moindre chose, et qui même se cachent dès qu'on leur dit que le lion est dans le chemin et qu'il y a quelque chose à craindre : *Leo est in via*. Enfin, vous trouverez certaines personnes qui sont toujours masquées et qui ne ressemblent jamais à elles-mêmes; elles font de grandes protestations d'amitié, elles sont toujours disposées à vous rendre service, elles approuvent tout ce que vous dites et entrent dans tous vos sentiments, mais ce sont des personnes à craindre, parce que l'expérience les fait voir bien éloignées de toutes les choses dont elles se vantent et qu'elles nous promettent. Ce fourbe qui promet tout ne donne rien, n'est obligeant qu'en paroles, et ne vous témoigne d'amitié que pour vous tromper; cet orgueilleux ne s'approche de vous que pour vous abaisser audessous de lui et pour paraître plus grand; cet autre, que la mélancolie, qu'une humeur noire et froide rend toujours engourdi, n'est jamais en état de vous rendre le moindre service, et vous donneriez plutôt de la chaleur et du mouvement à une pierre, que quelque sentiment de compassion et quelque témoignage d'amitié à cet homme de glace et de bronze; néanmoins, voilà les personnes avec lesquelles il faut que nous conversions. Cette femme se trouve obligée de passer sa vie auprès d'un homme qui a la fierté et la violence d'un lion; ce serviteur sert un maître qui est rude en son humeur, en ses paroles, et qui ne trouve jamais rien de bien fait à son gré; cet homme se voit toujours auprès d'un voisin fâcheux qui lui cherche des querelles, et dont, dans sa meilleure humeur, il ne peut jamais tirer le moindre service; il faut bien de l'adresse pour éviter tous ces écueils, bien de la force pour résister à tous ces coups, et bien de la patience pour les souffrir, néanmoins nous sommes obligés de le faire; car si cette femme ne souffre la mauvaise humeur de son mari, et ce valet celle de son maître, voilà le désordre dans cette maison; si ce voisin ne dissimule ou n'endure patiemment les affronts qui lui sont faits, voilà l'alarme dans tout le quartier; enfin, si les sujets ne rendent leurs respects et leurs hommages à leurs seigneurs, quoiqu'ils soient orgueilleux, de là viennent les révoltes et les vengeances qui désolent les villes et les Etats. C'est pour quoi, pour être bon pèlerin, c'est-à-dire, bon chrétien, il faut vivre avec tout le monde le plus doucement que nous pourrons, nous accommoder à toutes les humeurs autant que la justice, que la piété, que la raison le permettent. Venons à la troisième qualité qui doit se trouver dans un véritable pèlerin.

TROISIÈME POINT.

Je dis qu'un bon pèlerin doit toujours penser à sa chère patrie, l'avoir en son cœur, la désirer ardemment, faire tous ses efforts et employer toutes ses diligences pour y ar-

river au plutôt. Saint Bernard dit qu'un pèlerin marche toujours par le plus grand et le plus court chemin, il ne se détourne ni à droite, ni à gauche; s'il voit des personnes qui se divertissent à la danse ou au jeu, il ne s'arrête pas pour cela; quoiqu'il voie de beaux bâtiments, de grands palais, des églises magnifiques qui semblent demander sa curiosité, il est insensible à tous ces objets. Quoiqu'on le prie de voir des choses rares que la nature a fait naître ou que l'artifice des hommes a faites en quelques lieux, quoique enfin il trouve des personnes honnêtes qui lui demandent sa compagnie, et qui lui promettent de lui donner toutes sortes de satisfactions, néanmoins il n'interrompt pas d'un moment son voyage, parce qu'il s'en promet de plus grandes dans sa patrie; il y trouvera son père, sa mère, sa femme, ses enfants, et le reste de ses parents et amis. Et quoique sa patrie soit un village, qu'il y soit mal logé, et qu'il y ait peu de biens, néanmoins il les croit plus grands que tous ceux qu'on lui présente et qu'il pourrait acquérir ailleurs.

Chrétiens, puisque nous sommes pèlerins en ce monde, imitons ces pèlerins; ayons notre pensée, nos desirs et toutes nos affections au paradis, qui est notre patrie. C'est là que nous trouverons notre Père, qui est Dieu, la sainte Vierge qui est notre Mère, les saints et les anges, qui sont nos parents et nos amis. La beauté de notre patrie, qui ne trouve rien dans le monde qui lui puisse être comparé, nous oblige à la désirer ardemment, à nous y acheminer avec beaucoup de vitesse, et à n'avoir point d'yeux pour tout ce qui fait les délices et les admirations du monde. Car, chrétiens, vous devez être persuadés qu'on trouve dans le ciel, qui est la maison de Dieu, et qui par sa miséricorde sera la nôtre, la gloire et les richesses : *Gloria et divitiæ in domo ejus*, et, quoi que l'Ecriture sainte nous raconte des merveilles qui sont dans le paradis, que la révélation en ait appris et que la raison s'en imagine, néanmoins tout cela, quoique magnifique, ne peut jamais arriver, ni même faire la peinture, ou nous donner quelque petite connaissance de ce que Dieu a préparé à ceux qui le craignent. Car il y a un torrent de volupté, un jour sans nuit, une vie sans mort et sans maladie, des beautés qui ne passent jamais, et des plaisirs qui sont toujours nouveaux, et qui ne lassent point. Le chrétien n'a-t-il pas donc bien sujet de passer promptement, de continuer sans interruption son voyage, et de n'avoir point d'yeux pour regarder ce qu'il trouve dans son chemin, quoiqu'il paraisse beau et qu'il puisse lui donner quelque satisfaction?

Platon ordonne dans sa République, qu'après que les pèlerins seront de retour de leur pèlerinage, ils disent à leurs concitoyens qu'ils n'ont rien vu qui puisse être comparé à ce qui se trouve dans leur république, que les lois des autres peuples ne sont ni si justes, ni si parfaitement observées que les leurs le sont parmi eux; que les autres villes ne

sont si belles, ni si riches que la leur où l'on trouve tous les plaisirs de la vie, et toute la satisfaction de l'esprit.

Chrétiens, nous pouvons dire avec vérité de notre patrie ce que Platon dit de sa république par une vaine complaisance; qu'il n'y a rien dans ce monde qui puisse, non pas égarer, mais approcher de bien loin de la magnificence du paradis, puisqu'il est la maison d'un Dieu infini, et que tout ce qu'on voit de plus beau dans le monde est l'ouvrage, ou sert à des hommes qui sont souvent ses ennemis et qui méritent l'enfer. Enfin, je dirai qu'il y a plus d'inégalité entre le paradis et le plus beau palais qui soit dans le monde, qu'il ne s'en trouve entre le Louvre du roi de France et la cabane d'un berger. Cela étant très-véritable, devons-nous avoir des pensées et des desirs que pour cette maison céleste et éternelle?

Je me confonds lorsque je lis dans la sainte Ecriture que les enfants d'Israël pleuraient incessamment, et ne pouvaient se consoler de se voir éloignés de leur chère Sion : ils n'ont plus de mains pour toucher leurs instruments de musique, qui pouvaient soulager les fatigues de leur travail et l'ennui de leur captivité, ni de voix pour chanter ces cantiques qui faisaient autrefois toutes leurs réjouissances, et nous serons dans tous les divertissements des enfants du siècle, dans tous les plaisirs de la vie pendant notre bannissement? Nous savons que nous devons posséder un royaume éternel, être élevés aux plus grands honneurs, et prendre tous les contentements qui font la véritable félicité; et néanmoins nous nous divertissons avec la même assurance que si nous n'avions rien à espérer ou à craindre?

Que diriez-vous d'un fils de roi, qui, étant héritier des Etats de son père et de toutes ses richesses, se contenterait de passer sa vie dans la cabane d'un berger, et trouverait tous ses plaisirs à travailler au labourage ou à garder les pourceaux? Ne diriez-vous pas qu'il n'a ni jugement, ni honneur? On peut dire la même chose des chrétiens, qui, étant créés pour jouir d'une béatitude éternelle, prennent des plaisirs de bête, et trouvent toutes les satisfactions d'habiter dans un exil. David, qui s'avoue joindre en sa personne la qualité de pèlerin avec celle de roi, proteste qu'il pleurerait nuit et jour, lorsqu'il se souvenait qu'il était hors de sa patrie et qu'on lui demandait où était son Dieu : *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie: Ubi est Deus tuus?*

Saint Paul dans ce même sentiment s'appelait et s'estimait malheureux de se voir engagé dans un corps qu'il disait être une prison, et dont les faiblesses et les nécessités qui l'occupaient toujours lui faisaient perdre l'attention qu'il voulait donner à la piété, et le mouvement qui le portait à la béatitude : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus?* Le même apôtre, nous enseignant par ses propres pratiques, dit qu'il ne regardait pas les choses qui frap-

pent les sens, qui se laissent voir et toucher, mais celles qu'on ne voit que par les lumières de la foi, et qu'on ne possède que par la grâce, parce qu'elles sont éternelles. Voilà, chrétiens, les conditions d'un véritable pèlerin; mais voyons maintenant les avantages qu'il en retire : j'en trouve trois.

TROISIÈME POINT.

Le premier sera que puisqu'il n'y a rien en ce monde qui soit à lui, il ne doit pas s'y attacher d'affection, mais regarder tout ce qui se présente comme étranger ou comme ennemi. Un pèlerin n'a pas d'amour pour toutes les choses qu'il trouve en son chemin, parce qu'elles ne sont pas à lui, et qu'il ne peut se les acquérir. Saint Pierre nous exhorte au détachement de toutes les choses temporelles par le seul motif que nous sommes pèlerins : *Charissimi, dit-il, obsecro vos tamquam advenas et peregrinos, abstinere vos a carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam.* Mes frères, je vous prie, puisque vous êtes étrangers et pèlerins, de vous abstenir de tous les desirs charnels, qui vous ôtent ceux que vous devez avoir pour votre patrie, et qui font une guerre sanglante à l'esprit.

Que s'il faut que nous ayons quelques biens pour les nécessités de la vie, et pour servir à notre voyage, non-seulement il n'y faut pas mettre son cœur, mais se contenter de peu de choses, et les regarder toutes comme étrangères. Un pèlerin ne prend que ce qui est absolument nécessaire à son voyage, car s'il en prenait davantage, il se chargerait et s'ôterait par ce pesant fardeau l'adresse qui lui est nécessaire pour marcher. Celui-là ne serait-il pas ridicule qui, ne devant faire que deux journées, prendrait des vivres et se chargerait de provisions pour six mois? ou qui passant sur le rivage de la mer prendrait quantité de coquillages? Chrétiens, c'est notre folie, nous faisons un pèlerinage qui est très-court, car notre vie se finit dans quelques années; et néanmoins notre convoitise nous fait pourrir et charger de quantité de biens qui pourraient être suffisants à passer plusieurs siècles. N'a-t-on pas sujet de dire à ces mauvais pèlerins : Mon ami, vous avez peu de temps à vivre, pourquoi vous chargez-vous de biens qu'une mort prochaine vous rendra inutiles? Ce poids affaisse notre corps et les soins qu'il faut prendre pour le conserver vous obligent à veiller jour et nuit, et à être toujours dans les alarmes : *Magnoviatico*, dit Sénèque, *breve iter non instruitur, sed impeditur* : de grands biens sont des empêchements pour un voyage court.

Secondement, je dis que la pensée que nous sommes pèlerins adoucit les travaux qui sont inséparables de toutes les conditions, et que la nature nous rend nécessaires. Car un pèlerin souffre beaucoup dans son voyage : les hôtelleries où il est obligé de loger ne peuvent pas toujours lui fournir les choses nécessaires et ce qu'il demande : il est contraint de marcher quelquefois sous les ardeurs du soleil, la pluie l'incommode souvent; il est obligé de passer dans des chemins rem-

plis de pierres, de monstres, de montagnes ; de traverser des forêts, de marcher quelquefois la nuit. Toutes ces choses qui lui arrivent souvent, lui font souffrir de grandes incommodités, et quelquefois lui donnent bien du chagrin. Chrétiens, il arrive des accidents semblables à tous les hommes, et dans quelque condition que nous passions la vie, elle est exposée à mille mauvaises rencontres que nous adoucirons et souffrirons patiemment, si nous nous souvenons que nous sommes pèlerins.

Troisièmement, la pensée que nous sommes pèlerins en ce monde fera que nous souffrirons avec résignation la mort qui nous ravit les personnes qui nous étaient chères et nécessaires dans le monde. Une dame romaine se console de la mort de ses enfants, sur ce qu'elle savait fort bien qu'elle les avait engendrés mortels : *Sciebam me genuisse mortales*. Mais un père et une mère chrétiens se consoleront sur la mort de leurs enfants, lorsqu'ils se souviendront qu'ils avaient engendré un pèlerin qui est arrivé bientôt au terme de son voyage, et qui se trouve dans sa patrie. Voilà, chrétiens, les avantages que nous tirons de la pensée que nous sommes pèlerins en ce monde. Faisons donc notre pèlerinage avec un grand détachement des biens et des plaisirs du monde, comme nous a conseillé saint Pierre : passons doucement notre chemin, soupirons continuellement après notre patrie, qui est le paradis que je vous souhaite : Au nom du Père, etc.

SERMON LXX.

DES LITANIES.

Amen, amen dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.

Je vous dis en vérité que si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera, dit le Sauveur du monde (Joan., ch. XVI).

C'est un reproche qu'on faisait anciennement aux chrétiens et qu'on peut leur faire encore aujourd'hui, d'être peu instruits dans les mystères de leur religion. En effet, l'ignorance de ces choses si nécessaires est si grande et si commune, qu'il y a bien peu de personnes qui en soient instruites. Demandez-leur ce qu'ils doivent croire pour être appelés fidèles, ce qu'ils sont obligés de faire pour mériter le paradis et porter dignement le nom de chrétiens ; interrogez-les sur les solennités et les cérémonies de l'Eglise ou sur les obligations de leurs charges, ils ne sauraient vous répondre. Cette ignorance criminelle peut venir de divers endroits. Ils ne savent pas les choses nécessaires parce qu'il n'y a personne qui les leur apprenne ; on ne fait que peu souvent de catéchismes pour les leur apprendre ; les prédicateurs se contentent de prêcher contre le vice, d'expliquer les vérités chrétiennes avec un langage poli et des raisons que le pauvre peuple ne comprend pas. Les pères de famille, qui devraient être des prédicateurs et des pédagogues domestiques, ne les enseignent pas à leurs enfants, ni à leurs serviteurs, parce

qu'ils ne les savent pas eux-mêmes. Cette ignorance peut encore venir de ce que le peuple n'assiste pas aux catéchismes qu'il croit être seulement pour les petits enfants. Chrétiens, je veux aujourd'hui apporter quelque remède à ce mal et vous apprendre dans un catéchisme, pourquoi l'Eglise fait toutes les années les processions des litanies. Je crois qu'il y a peu de personnes qui le sachent, et c'est ce que nous verrons après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*, etc.

Je ne m'étonne pas que les païens, qui étaient attachés à l'idolâtrie, qui honoraient plusieurs dieux, dont la plupart avaient été des hommes vicieux ou des femmes débauchées, aient eu en horreur la religion chrétienne, qui n'en croit qu'un, qu'elle sait et qu'elle dit être le modèle de toutes les vertus, le législateur qui en commande la pratique et un juge sévère qui en châtie le défaut ; mais le sujet de mes étonnements est de voir des hérétiques qui ont en main les saintes Ecritures, qui peuvent lire les interprétations que les Pères leur en ont données et qui, enfin, sont mêlés ou voisins des catholiques pour connaître la sainteté de la religion qu'ils professent et des cérémonies qu'elle a instituées pour l'ornement et pour la perfection de ses mystères ; néanmoins ces hérétiques, que mille motifs obligent de quitter leur fausse religion pour entrer dans la catholique, ne pouvant anéantir ses sacrements, convaincre de faux les vérités fondamentales qui font son institution et la sainteté de ceux qui les professent, s'en prennent aux cérémonies qu'elle a reçues des apôtres, qui ont été pratiquées de tout temps par les catholiques et qui contiennent ou signifient de grands mystères ; ils les traitent de superstitions inventées par les hommes et d'idolâtrie, qu'ils disent être sortie de la boutique du diable. Si jamais ils ont vomi ces blasphèmes, c'est singulièrement contre les litanies et les processions que l'Eglise a instituées et qu'elle pratique fort religieusement en diverses rencontres, mais particulièrement en ces trois jours qui précèdent l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, que nous appelons ordinairement les Rogations et en la fête de saint Marc. C'est donc de ces litanies que nous chantons en ces processions que je veux vous faire voir trois choses. Premièrement, le motif de leur institution ; secondement, les utilités que nous en recevons quand elles sont faites dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire avec l'application de l'esprit et la modestie du corps, et enfin, nous parlerons des motifs et des moyens qui peuvent nous acquiescer cette bonne disposition qui est nécessaire pour nous rendre utiles ces prières publiques. Chrétiens, voilà l'économie de cette prédication que nous pouvons appeler un catéchisme bien utile.

PREMIER POINT.

Pour le premier point, je sais qu'on fait de grandes recherches de l'institution des pro-

cessions et des litanies qu'on y chante et pourquoi celles qu'on chante le jour de saint Marc s'appellent les grandes : *Litanie majores*. Chrétiens, toutes ces questions sont inutiles à notre dessein. Il nous suffit de savoir que litanies est un mot grec, qui signifie prière ardente que le cœur pousse et que la bouche prononce et que nous adressons à Dieu principalement, comme à l'auteur de tous les biens et qu'ensuite, pour les obtenir plus facilement, nous prenons pour nos médiateurs la sainte Vierge, les saints anges et les bienheureux qui sont dans le paradis. Voilà ce que c'est que litanie. Mais voici ce que c'est que procession. C'est comme le latin le signifie, marcher, aller en quelque part avec pompe et cérémonie. Ou bien disons mieux avec saint Augustin, que procession : *Est religiosa precabundis agminis, certo cum ritu ac cerimonia obambulatorio*, c'est une assemblée de personnes qui marchent avec modestie et qui observent quelques cérémonies et font quelques prières à Dieu et aux saints. Voilà ce que nous appelons procession.

L'usage en est fort ancien, puisque nous trouvons qu'il était ordinaire dans l'Ancien Testament. Dieu commande aux prêtres de faire sept fois le tour de la ville de Jéricho et de porter avec eux en grande pompe l'arche du Seigneur. Cette cérémonie était une procession. Lorsque l'armée du peuple d'Israël fut défaite par les Philistins, les plus anciens dirent qu'il fallait apporter dans leur camp l'arche du Seigneur, avec beaucoup de respect. Ce portement, pour parler de la sorte, était une procession et une figure de ce que nous faisons, lorsque dans nos processions nous portons le saint Sacrement ou quelques reliques des saints. David s'étant rendu maître de la ville de Jérusalem et ayant surmonté l'armée des Philistins, il institua deux processions : l'une pour retirer l'arche de la ville de Cariathiarim, où elle avait demeuré quelques années, pour la porter dans la maison d'Obédedom, et l'autre, pour la rapporter de cette maison dans sa cité royale, où il avait préparé un tabernacle magnifique pour la faire reposer. Ces processions se firent avec beaucoup de pompe. Les prêtres, les lévites y chantaient des hymnes; on y entendait toutes sortes d'instruments de musique, on menait quantité de bœufs, de moutons, de bœufs pour être présentés en sacrifice. David même, quoique roi, par un mouvement de son zèle et de sa dévotion très-ardente, marche, danse devant l'arche avec des transports qui firent et qui furent le sujet de la raillerie de sa femme Michol, que Dieu punit par la stérilité, car elle n'eut plus d'enfants. Le roi Josias, après que le temple fut bâti, commanda aux lévites d'y porter l'arche du Seigneur, d'où elle ne devait plus sortir : *Ponite Arcam in sanctuario Templi, nequaquam eam ultra portabitis* (II Paral., XXXV).

Je ne veux pas parler des processions qui se firent au temps de Néhémias après qu'on eut rétabli les murailles de la ville de Jérusalem,

ni de celles que Dieu commandait de faire toutes les années au peuple qui venait adorer à Jérusalem. Je passe toutes ces choses qui n'étaient que les ombres des vérités que nous avons dans le Nouveau Testament pour vous faire voir que l'Eglise catholique a fait des processions au même temps qu'elle a joui de la liberté que les persécutions lui avaient ôtée; car en ce temps il n'était pas permis de paraître en public, ni de célébrer nos mystères en évidence, moins encore de sortir et de se faire voir en troupe avec les marques de notre religion, comme sont la croix et les autres choses saintes que l'on porte aux processions; mais dès que la paix a été donnée à l'Eglise, qu'elle a pu sortir des cachots et de l'obscurité des maisons privées, en même temps elle a fait des processions. Constantin qui a été le premier empereur chrétien, après avoir bâti la ville de Constantinople, pria les évêques et le clergé de la vouloir sanctifier par une procession qu'on fit avec grande pompe. Enfin il n'était point de nécessité publique, comme les pestes, les grêles, les guerres, les famines dont on ne demandât à Dieu le soulagement par quelque procession qu'on faisait fort dévotement à cette fin.

Les litanies qu'on y chante et où l'on demande la miséricorde de Dieu, les intercessions de la sainte Vierge et des autres saints, sont presque aussi anciennes dans l'Eglise que les processions. Quelques-uns disent que saint Grégoire le Grand en est auteur; mais il est assuré que l'institution et que l'usage en sont plus anciens et qu'on les peut attribuer aux apôtres et à leurs disciples, comme on peut le voir dans les livres de controverse.

Je laisse toutes ces choses pour venir aux motifs qui ont obligé l'Eglise d'ordonner des processions et d'y chanter des litanies. Car, quoique nous devions les supposer très-saintes et très-considérables, puisque c'est l'Eglise qui est l'épouse et qui reçoit sa conduite du Saint-Esprit qui les a instituées, néanmoins, afin que votre piété soit non-seulement ardente, mais éclairée, je m'en vais vous apporter les motifs qui ont obligé l'Eglise à cette cérémonie.

Si nous parlons des processions en général et du motif qui les a fait instituer, nous pouvons dire qu'il y en a plusieurs. Le premier sans doute est celui-ci. Comme Dieu est parolier et qu'il nous donne en tous les lieux les marques de ses bontés et de ses libéralités, qu'il nous fait trouver dans les lieux où l'on tient les marchés, les halles, tout ce qui sert au commerce et à l'entretien de la vie des hommes; comme il fait porter aux champs le blé qui nous nourrit, aux vignes le vin que nous buvons et aux oliviers l'huile qui nous est nécessaire en tant de façons; cela nous oblige de lui présenter nos reconnaissances aux mêmes lieux, et nos actions de grâces aux mêmes endroits où il nous donne ses libéralités.

Saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, veut que les hommes prient en tous

lieux : *Volo viros in omni loco orare* (I Tim., III). Saint Chrysostôme, expliquant ce commandement de saint Paul, dit qu'il doit être accompli et que les chrétiens de son temps priaient Dieu dans leurs maisons, dans les places où l'on tient les marchés, aux champs, dans les navires, dans les lieux qui servent à la promenade et aux divertissements publics : *Nos in omni loco, domo, agro, foro, navi, diversorio, ubicumque oramus* (In Ps. CXXXIII). Or, chrétiens, c'est ce que nous faisons par les processions qui se font par tous les endroits des villes et qui même vont aux champs. C'est en cette façon que nous faisons connaître que Dieu est immense et qu'il nous écoute en quelque part que nous lui adressions nos oraisons, que ce monde enfin est un temple où Dieu peut et doit être prié.

Secondement, nous faisons les processions par les villes et aux champs, parce que dans tous ces lieux nous offénsons la majesté divine et infectons ces mêmes lieux par l'ordure et l'abomination de nos crimes. Combien, dans les places où se tiennent les marchés, commet-on de tromperies ? combien y fait-on de larcins et de faux serments ? quelle intempérance au boire et au manger ne commet-on pas dans les cabarets ? quelles paroles sales n'y dit-on pas ? en quelles extravagances ne s'emporte-t-on point dans la fureur du vin ? quelle vanité ne voit-on pas par les rues, où les hommes et les femmes ne marchent ordinairement que pour se faire voir et admirer, et souvent pour y donner ou recevoir des regards impudiques ? Voilà donc les villes et les champs infectés par les péchés des hommes. Ce sont des lieux d'abomination à Dieu et aux anges ; et, pour les purifier et les nettoyer des ordures que les péchés des hommes y ont attachées, l'Eglise a institué ces processions où les prêtres et les fidèles donnent des louanges à Dieu aux mêmes endroits où ils l'ont offensé et lui restituent, pour ainsi dire, ces lieux que le démon avait usurpés par les péchés que les hommes y avaient commis.

Enfin, disons que si on prie Dieu debout, à genoux, assis, couché, comme ont fait plusieurs dans la sainte Ecriture, pourquoi ne sera-t-il pas permis de le faire en marchant, puisque, comme nous avons dit, Dieu est partout, qu'il nous regarde en quelque lieu et en quelque posture que nous soyons ? Et partant nous devons dire que l'institution des processions est sainte, que l'usage en est fort ancien et qu'il ne tiendra qu'à nous qu'il nous soit fort utile.

Que si nous regardons en particulier l'institution de la procession des litanies que nous faisons aujourd'hui, nous la trouverons très-sainte. La ville de Vienne était, dit saint Grégoire de Tours, affligée par beaucoup de prodiges qui faisaient connaître que Dieu était courroucé contre ses habitants, et qu'il voulait les châtier. La terre souffrait des tremblements qui ébranlaient les plus forts édifices ; des bêtes féroces, comme des loups, des cerfs, et autres, quittaient les forêts, venaient dans cette ville où elles causaient

mille dégâts et donnaient de la crainte à tout le peuple. Il y avait même apparence que c'étaient des démons sous la figure de ces bêtes. Un jour de Pâques que les fidèles étaient à l'église pour entendre la sainte messe, ces bêtes féroces entrent dedans, se mêlent parni eux, mettent tout en confusion et en désordre ; chacun craint pour sa vie, on en demande à Dieu la conservation ; on prie, on pleure, on se jette par terre confusément ; mais, tandis que le peuple est dans ces alarmes, le feu du ciel tombe sur le palais du roi, l'embrase entièrement et menace de réduire toute la ville en cendres. Dans cette extrémité on ne sait que devenir : si on demeure dans l'église, on appréhende d'être dévoré par les bêtes sauvages ; si on sort, on craint l'embrassement du feu ; si on fuit aux champs, la terre tremble sous vos pieds et vous menace de vous engloutir. Ce désordre, qui se continua depuis Pâques jusqu'à l'Ascension, obligea le saint évêque Mamertus de recourir à Dieu et connaissant qu'il était courroucé contre son peuple et qu'il le châtiât par ces fléaux, il s'efforça de l'apaiser par la pénitence et par la prière, qui sont les seuls moyens qui nous méritent ses miséricordes. Il ordonne que toutes les années, en même temps, on jeûnerait trois jours, qu'on ferait des processions et des prières pour apaiser Dieu, que les personnes de tout âge, de toute condition s'éloigneraient de tous les plaisirs qu'ils avaient coutume de prendre, mais singulièrement de tous les péchés qui leur étaient ordinaires. Chrétiens, leurs prières et leurs autres mortifications obtinrent de Dieu ce qu'elles lui demandaient : la terre s'affermir sous leurs pieds, les bêtes se retirèrent dans les forêts, le feu cessa de brûler et enfin le peuple se vit en assurance. Ce jeûne, ces processions et ces litanies dont on vit un effet si merveilleux, furent reçus ensuite par toute l'Eglise, les papes les ordonnèrent et les peuples les ont pratiquées depuis plus de mille ans.

Mais outre ce motif qui fut l'institution des litanies, il y en a d'autres qui nous sont toujours présents et qui nous obligent à pratiquer les mêmes pénitences. Car c'est dans ce temps que nous avons aux champs et que la terre est chargée de fruits, qui servent à notre nourriture pendant toute l'année. Les grêles, la sécheresse, les orages, qui sont ordinaires dans cette saison, nous emportent très-souvent nos blés et nos vins, et mettent la disette sur la terre. Nous avons travaillé pendant toute l'année, l'espérance d'une belle moisson adoucit nos travaux, et nous donne bien de la joie ; mais quelquefois tout-à-coup un orage, une ravine d'eau, une abondance de grêle, désole la face de la terre et fait l'extrême désolation de tous ses habitants. En ce temps encore les maladies sont ordinaires, et le changement des saisons et des viandes et les influences malignes des astres, causent de grandes mortalités. Les rois commencent ordinairement la guerre au printemps, et lorsque la nature semble renaître et qu'elle nous paraît plus belle, c'est alors

que les hommes se tuent, qu'ils se montrent dénaturés et qu'ils mettent l'horreur et la confusion dans le monde. Pour donc être délivrés de tous ces malheurs et obliger Dieu à nous conserver les fruits de la terre, la santé et la vie, l'Eglise a saintement institué ces processions et ordonné qu'on y chante les litanies des saints. Après avoir vu les motifs de cette institution, voyons maintenant les avantages que nous en pouvons retirer et c'est ici le second point de cette prédication.

DEUXIÈME POINT.

Je dis que les processions et les litanies qu'on y chante ont été toujours fort utiles à l'Eglise et aux particuliers, qui en reçoivent de Dieu de très-grands bienfaits. Nous les pourrions connaître plus facilement, si nous considérons quatre circonstances qui en font la nature et l'excellence. La première sera de la part de celui qui est prié, la deuxième de la part de ceux qui prient, la troisième le sujet de ces prières, et enfin la façon avec laquelle on les présente.

Pour le premier, je dis que nous prions Dieu dans nos litanies et dans nos processions, parce qu'il est l'auteur et la source de toutes les grâces. Nous protestons en le priant qu'il est le Créateur de toutes choses, que c'est lui qui donne au soleil les lumières et les autres vertus qui font la fécondité de la nature, qu'il prépare cet élément froid et pesant, par les pluies et par les chaleurs qui lui font porter des fruits pour notre nourriture. Nous protestons qu'il a une science qui lui fait connaître toutes choses, qu'il voit nos nécessités avant que nous en soyons atteints, et que, si nos prières lui exposent nos besoins et lui en demandent le secours, ce n'est pas pour lui apprendre une chose qu'il a vue dès le point de son éternité et qu'il a toujours présente, ni aussi pour lui donner des sentiments de compassion pour des misères qui nous accablent, car il est immuable en sa nature, et il a résolu avant tous les siècles de nous donner ou de nous refuser ce que nous lui demandons dans le temps, mais pour honorer par la prière et faire hommage à la puissance de Dieu qui peut tout, à sa sagesse qui voit et qui dispose de toutes choses, et à sa bonté qui ne permet pas que nous ayons des maux sans remède, ni des nécessités où elle n'apporte du secours.

Or cet honneur que nous rendons à Dieu, est d'autant plus grand qu'il lui est rendu par une plus grande multitude. Les trois enfants qui étaient dans la fournaise, ne se sentant pas assez forts pour louer un être infini et tout-puissant qui arrêtaient les ardeurs du feu, ou les changeait en une fraîcheur qui donnait du contentement, appelaient toutes les créatures qui sont dans le monde, et les invitent à louer le Créateur qui avec l'existence leur a donné les autres belles qualités qui font leur ornement. Saint Jean dit dans l'Apocalypse, que les anges s'assemblent, et font un concert qui loue Dieu; une multitude de vieillards fait la même chose. Ils emploient tout ce qui leur reste de force pour pousser leur voix et

chanter des cantiques qui louent Dieu. Or, chrétiens, c'est ce que nous faisons dans les processions. Le clergé, les religieux et le peuple s'assemblent pour louer Dieu : on lui demande ses grâces, on le remercie de ses libéralités, on le prie de nous les continuer et nous en inspirer le bon usage.

Ces voix assemblées, cette union de cœurs et de cantiques sont fort agréables à Dieu. Et certes, nous en devons user ainsi, c'est-à-dire nous devons louer Dieu dans la multitude ; car si les méchants s'assemblent pour l'offenser, si dans l'enfer les démons et les damnés vomissent mille blasphèmes contre sa justice qui les a condamnés et qui les châtie, ne devons-nous pas le louer comme les anges et les bienheureux, que saint Jean nous dit être toujours occupés à lui chanter ce cantique nouveau qui le dit être trois fois saint ? Et puisque l'Eglise militante où nous sommes, est la sœur de la triomphante, où nous espérons être un jour, ne doit-elle pas dans son éloignement chanter les cantiques du Seigneur, et commencer en ce monde ce qu'elle continuera dans le ciel, et pendant l'éternité ?

Il y a une autre raison qui nous montre l'avantage que nous retirons des prières publiques, comme sont celles que nous faisons aux processions : c'est qu'elles sont exaucées plus aisément, et obtiennent plus facilement de Dieu ce qu'elles lui demandent ; et c'est pour deux motifs. Le premier, parce que, lorsque je prie en particulier et que je demande à Dieu son secours dans mes nécessités, mes prières sont intéressées, l'amour-propre plutôt que la charité en est le principe ; mais lorsque je prie en communauté, je demande à Dieu qu'il donne son Saint-Esprit à l'Eglise, qu'il la défende de ses ennemis, qu'il augmente le nombre de ses enfants, qu'il leur donne les lumières pour connaître et la force pour exécuter toutes les choses qui augmentent sa gloire, qui font ou qui assurent leur salut, et ainsi cette prière dont la charité est le principe, ne peut qu'elle ne soit très-agréable à Dieu, et qu'il ne lui accorde ce qu'elle lui demande.

Le second motif qui doit nous obliger à assister aux processions, où l'on fait les prières en commun, c'est qu'il peut arriver, et il n'arrive que trop souvent, que lorsqu'on les fait en particulier, il se trouve quelque empêchement en celui qui prie, qui fait qu'il n'est pas exaucé et qu'il n'obtient pas ce qu'il demande. Cet homme ou cette femme sont en péché mortel : dans cet état qui les rend ennemis de Dieu et les objets de sa haine et de sa colère, ils prient, ils font de longues oraisons ; je dis qu'elles leur sont très-souvent inutiles, parce que comme dit un aveugle dans l'Evangile, Dieu n'écoute pas les pécheurs, il ne leur accorde pas ce qu'ils lui demandent, et quelquefois même il leur arrive, comme dit le prophète royal, que leur oraison devient un péché, lorsqu'ils demandent des choses contre leur salut : *Oratio ejus fiat in peccatum.* Mais

quand on prie Dieu dans les processions, où s'assemble avec les prêtres et les religieux quantité d'autres personnes de toutes sortes d'âges et de conditions, il s'y trouve toujours nombre de gens de bien, qui sont très-agréables à Dieu, dont le mérite fait qu'il leur accorde ce qu'ils lui demandent : et comme dans une grande et excellente musique une petite voix discordante est couverte, et n'est pas entendue ; aussi dans une multitude de personnes qui prient, s'y trouvant quelque homme de bien, quelque âme sainte et agréable, elle couvre le démerites des méchants, et Dieu lui accorde ce que les pécheurs lui demandent, et qu'ils ne méritent pas d'obtenir.

C'était la pratique des premiers chrétiens, de prier en commun pour obtenir de Dieu plus facilement ce qu'ils lui demandaient : *Coimus in catum et congregationem, ut Deum quasi manu facta precationibus ambiamus orantes, hæc vis Deo grata est.* Nous nous assemblons, dit Tertullien, et nous faisons comme un gros d'armée pour prier Dieu. Cette sainte conspiration lui est très-agréable et à nous fort avantageuse. Il fait connaître que cette union de cœurs et de volontés lui plaît, parce qu'il ne nous refuse chose aucune de celles que nous lui demandons, et qu'à notre prière il fait ouvrir le ciel.

Saint Chrysostome nous fait connaître cette vérité par deux exemples : l'un pris de la sainte Ecriture, et l'autre qui arriva de son temps. Il est dit aux Actes des apôtres, que lorsque saint Pierre était dans les prisons d'Hérode, tous les fidèles qui composaient l'Eglise naissante, appréhendant que ce tyran ne fît mourir celui qui était leur père, la pierre fondamentale de l'Eglise, et qui leur représentait Jésus-Christ, dont il avait été le premier disciple, faisaient des prières communes : *Oratio autem fiebat ab Ecclesia ad Deum pro eo.* Toute l'Eglise priait Dieu pour ce saint apôtre, et cette prière lui fut si agréable et devint si efficace qu'il envoya un ange pour briser ses chaînes, ouvrir sa prison et lui donner la liberté. Mais remarquez les paroles que cet ange dit à saint Pierre : *Surge velociter, lève-toi, sors d'ici promptement* : il lui commande de se lever et de sortir promptement, il le presse de reprendre sa liberté, parce que cet ange se trouve pressé par les prières des fidèles de la lui donner, il ne peut résister un moment à leur violence ; c'est pourquoi il lui dit de se lever promptement.

Ce même saint apporte cet autre exemple. Vous savez, dit-il à son peuple, qu'il est arrivé, il n'y a pas encore dix ans, que l'Empereur ayant fait prendre quelques ambitieux, qui comme des tyrans avaient voulu usurper son autorité et se rendre maîtres de l'empire, un de cette troupe qui était homme de condition fut condamné à avoir la tête coupée ; mais que lorsqu'on en allait faire l'exécution, une grande multitude de peuple touchée de compassion va deman-

der sa vie au juge, qui l'avait condamné à la perdre. Ils le prient très-humblement de leur accorder cette grâce, et de ne pas faire mourir cette personne de naissance qu'un malheur avait engagée dans cette mauvaise rencontre, et qui se rendrait digne de cette faveur par la probité de ses mœurs et par le service qu'il rendait à l'état. Cette prière, qui fut souvent et toujours avec grand empressement répétée, obtint de ce juge ce qu'elle lui demandait ; il donna la vie à ce criminel qui avait mérité et qu'il avait condamné à la perdre. Que si, dit ce saint, des prières faites par une multitude peuvent faire rétracter un arrêt de mort, et donner la vie à celui que toutes les lois condamnaient à la perdre, à plus forte raison devons-nous croire que si nous joignons nos prières pour obtenir de Dieu le salut de nos âmes et les biens temporels, qui nous sont nécessaires pour la conservation de la vie que nous voulons employer à son service, il nous accordera ce que nous lui demandons, et qu'il ne saurait refuser chose quelconque à ceux qui sont assemblés en son nom, qui sont animés et qui prient par son esprit. Et cela d'autant plus, comme dit le même saint Chrysostome, que les anges joignent leurs prières à celles qu'on fait à Dieu dans les processions : *Angeli rogant pro genere humano quasi dicant : Pro his, Domine, rogamus, quos tu, Domine, adeo dilexisti, ut pro eorum salute mortem obires, animam in cruce afflares* ; Seigneur, disent les anges, nous vous prions pour ceux que vous avez tant aimés que de donner votre vie pour faire leur salut : votre sang que vous avez répandu pour eux, a une voix qui se joint à la nôtre, pour vous demander miséricorde pour les hommes, qui sont vos créatures, et qui peuvent être les héritiers de votre gloire : ne nous refusez pas, s'il vous plaît, cette grâce que nous vous demandons très-humblement pour eux : *Pro his supplicamus pro quibus ipse tuum largitus es sanguinem, pro his oramus pro quibus corpus hoc immolasti.* Voilà, chrétiens, les effets merveilleux des prières que nous faisons en commun dans nos processions. Ils seront encore plus sensibles, et cette vérité nous sera plus connue, si nous regardons en particulier les grâces que Dieu a accordées en divers temps aux prières qui lui ont été faites en des processions universelles ou particulières.

L'histoire ecclésiastique rapporte que l'empereur Théodose, voyant que Dieu affligeait son peuple par des pluies continuelles, qui noyaient la terre, et qui étouffaient la semence qu'on y avait semée, chanta les Litanies avec le clergé et le peuple, et en vit un si favorable effet que les pluies s'arrêtèrent, le ciel devint serein, et la saison, reprenant sa beauté et sa température, devint très-féconde et leur apporta grande quantité de fruits : *Ingens frugum copia et ubertas consecuta.* L'empereur Marcian pria l'archevêque Anatolius de faire des processions, et d'y chanter les Litanies pour apaiser la

colère de Dieu qui semblait être allumée contre les hommes. Il obtint ce qu'il demandait; le ciel arrêta ses fléaux, et Dieu changea sa colère en des témoignages d'amour. Ce fut aussi par les litanies que saint Marmert, comme nous avons déjà dit, délivra la ville de Vienne des malheurs dont elle était accablée; les feux du ciel furent éteints, la terre affermie, et les bêtes féroces ne sortirent plus des forêts pour dévorer les hommes. Le pape Pélagius et saint Grégoire, qui lui succéda au pontificat, apaisèrent la colère de Dieu par les prières des litanies. Rome devenait un grand tombeau, ou était changée en un désert par la malignité de la peste, qui était si contagieuse que l'air y était infecté d'un venin si fort, que toutes les précautions qu'on pouvait apporter pour l'éviter étaient inutiles. Ce saint pape ordonna qu'on chantât les litanies des saints dans une maison infectée par un démon, qui paraissait très-souvent avec des cornes à la tête. Cela fut fait si heureusement que ce spectre ne parut plus, et que cette maison fut habitée avec assurance. Constantinople et tout le terroir qui lui est voisin, était affligé d'une si grande sécheresse que les arbres séchaient, et la terre qui était brûlée n'apportait plus de fruits pour nourrir les animaux. Dans cette désolation publique, on fait des processions, on chante dévotement des litanies, et voilà qu'en même temps, par un grand miracle, le ciel qui était vu comme de bronze et les nues, qui paraissent durcies, se ramollissent et envoient sur la terre la quantité de pluie qui suffisait pour la rendre féconde. Une autre fois cette même ville, sous le patriarche Eutychius, était désolée par la peste: on ne trouve pas de remèdes sur la terre pour la faire cesser, mais on les ressent du ciel à la faveur des litanies qu'on chantait avec grande dévotion. Enfin disons que le glorieux saint Xavier, apôtre des Indes, se servait des litanies pour opérer toutes les merveilles qui ont fait la conversion de ce peuple, et qui ont arrêté la fureur des démons, qui voulaient l'empêcher. Il appelait Dieu par cette prière à son secours; les anges et les saints lui donnaient leurs intercessions, et ainsi il obtenait tout ce qu'il demandait.

Chrétiens, tirons cette conclusion de tout ce discours que ce n'est pas une superstition de l'Eglise romaine, comme les hérétiques blasphèment, que de faire des processions et d'y chanter des litanies. Ce n'est point une prière des Turcs et des Juifs, comme a dit Luther, puisqu'il est vrai que nos litanies s'adressent premièrement à Dieu que nous considérons en son essence, qui n'est qu'une et très-simple et après en ses personnes distinctes. Nous le prions immédiatement, nous adressant à lui seul, et médiatement par les secours de la sainte Vierge, des saints anges et des bienheureux que nous implorons; si bien que par les litanies nous l'adorons par le culte de latrie, qui est le souverain et qui n'appartient qu'à lui seul. Enfin toute l'Eglise

s'unit en un corps pour lui présenter ses prières, et obtenir plus facilement ce qu'elle lui demande, comme nous avons vu. Parlons maintenant des dispositions que nous devons y apporter pour les rendre efficaces.

TROISIÈME POINT.

Enfin, disons que pour obtenir de Dieu les biens que nous lui demandons dans nos processions, il faut les faire dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire non-seulement pour la fin pour laquelle elle les ordonne, mais avec la préparation avec laquelle elle veut que nous traitions les choses sacrées, qui est que nous y apportions la modestie extérieure qui se fait voir par la composition du corps et la retenue de nos sens, mais encore davantage par l'application de notre esprit; or, pour avoir ces dispositions qui sont absolument nécessaires, les considérations suivantes y pourront beaucoup servir.

Il faut premièrement considérer que nous faisons nos processions pour prier Dieu qui nous pardonne nos péchés, qu'il nous délivre des occasions qui peuvent nous les faire commettre, des tentations du démon et des allèchements de la chair qui nous y précipitent. Nous le prions qu'il nous donne la santé du corps et les aliments qui peuvent l'entretenir; qu'il nous délivre des fureurs de la guerre, de la malignité des pestes et de tous les autres maux qui sont les effets de nos péchés et les marques de sa colère, et qu'il nous fasse passer nos jours en paix et à son service. Nous le prions pour l'Eglise universelle qui est la mère de tous les fidèles, afin qu'il lui plaise assurer son repos, augmenter sa perfection et étendre son empire. Nous le prions pour la conservation de l'Etat et pour le roi, qui en est le chef, qu'il lui plaise le rendre victorieux des attaques de ses ennemis, lui inspirer cette modération qui épargne le sang et les biens de ses sujets, lui donner un conseil chrétien qui prenne sa politique de l'Evangile, et qui aime la paix qui fait le repos des peuples, qui conserve les lois dans leur vigueur, et aux chrétiens le moyen de faire les exercices de piété. Nous le prions pour tous ceux qui sont dans les abîmes du péché et dans l'obscurité de l'erreur, qui sont les hérétiques et les infidèles.

Voilà, chrétiens, les motifs des processions, voilà ce que nous demandons à Dieu; mais pour l'obtenir plus facilement et obliger les fidèles à la modestie, on y porte toujours la croix qui nous précède, parcequ'elle est l'étendard de notre milice, et l'instrument duquel Jésus-Christ s'est servi pour nous mériter les biens que nous lui demandons. On y porte aussi souvent les images et les reliques des saints, afin qu'ils soient nos intercesseurs. Toutes ces choses donc ne nous obligent-elles pas à une grande modestie? Nous parlons à Dieu, nous lui demandons ses grâces; une vile créature se présente et veut s'entretenir avec Dieu, et elle le fera avec un esprit dissipé qui l'offense et qui le méprise?

Saint Chrysostome confond la tiédeur, la négligence et l'impiété des chrétiens, qui

paraissent, lorsqu'ils prient Dieu, avec un esprit dissipé, par l'exemple d'Anne, mère de Samuel. Cette femme était stérile et souffrait le mépris, les ennuis et les chagrins de cet état. Pour en être délivrée, elle prie Dieu avec tant de ferveur et d'application, que toute la force de son esprit, tous les mouvements de son corps sont employés pour donner de l'efficacité à sa prière; ses yeux pleurent, ses mains sont élevées en haut, ses lèvres se remuent incessamment, son esprit est troublé, elle demande, elle espère obtenir la fécondité. Si cette femme, pour être mère de quelque enfant, ce qu'elle estimait un grand bien, à cause qu'il la ferait aimer de son mari et qu'il étendrait sa postérité, mais qui très-souvent est une source de malheurs par les douleurs que les femmes souffrent dans leurs accouchements, par les travaux de la nourriture de leurs enfants, et enfin par leur mauvais naturel, si, dis-je, cette femme fait sa prière avec tant d'application, lors même qu'elle ne demande que des choses temporelles, quelle attention devons-nous apporter à nos prières, lorsque nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne nos péchés, et toutes les autres choses dont nous avons parlé, qui sont les motifs de nos prières? Quoi! dit saint Chrysostome, Dieu n'a-t-il pas sujet de se plaindre, de nous refuser ce que nous lui demandons et de nous châtier, si nous n'apportons autant de respect, lorsque nous parlons à sa majesté, qu'un serviteur en a pour son maître, un soldat pour son capitaine et un ami pour son ami auxquels il ne parle jamais qu'avec révérence : *Neque tantum ei honorem præbimus quantum dominis servi, quantum ducibus milites, quantum amicis amici. Amicum enim alloquens hoc cum attentione facis; Deo autem pro peccatis occurrens, pro tot criminibus veniam petens, et rogans tibi remissionem fieri, torpes et genibus tuis humi prostratis circa forum et domum mentem tuam vagari frequenter dimittis; ore tuo frustra nugante et incassum.*

Saint Augustin, exhortant son peuple à avoir cette attention, et à présenter cette modestie, qui doit accompagner nos oraisons, et singulièrement celles qui se font dans les processions : Mes frères, leur dit-il, quoique nous devions en tous les temps, et en toutes les occasions implorer la miséricorde de Dieu avec un esprit contrit et une grande mortification de corps, néanmoins elle doit être plus grande en cette rencontre, où nous voyons Dieu comme armé pour prendre vengeance de nos crimes; nos oraisons doivent être plus longues et plus ordinaires, nos aumônes plus grandes; nos yeux doivent verser des larmes, afin que le ciel verse ses pluies sur la terre, qui va devenir stérile à cause de la sécheresse; il faut pousser des gémissements, qui touchent la divine miséricorde, et qui l'obligent à avoir pitié de notre misère et à la soulager : *Cum ingenti rugitu vel gemitu, assiduâ orationibus et largioribus eleemosynis debemus Dei misericordiam implorare, ut ipse nobis misericor-*

diam, et benedictionem aquarum cælestium tribuat, etc.

Lorsque Dieu commanda à Josué que les prêtres fissent une procession autour des murailles de Jéricho, où ils devaient porter l'arche et marcher en grande cérémonie, il leur recommanda : *Non clamabilis, nec exaudietur vox vestra, neque ullus sermo ex ore vestro exaudietur (Jos., VI)*; Vous ne crierez pas et vous garderez si parfaitement le silence, qu'il ne sortira et qu'on n'entendra pas une parole de votre bouche. Chrétiens, si Dieu commandait une modestie si grande, dans une procession qui n'était ordonnée, que pour une fin temporelle, et pour se rendre maître d'une ville, quelle modestie doit être la nôtre, quelle application d'esprit y devons-nous apporter! mais malheur! qu'il y a beaucoup de personnes qui vont aux processions pour les deux motifs que Tertullien apporte : *Aut ut luxuria negotietur, aut ut gloria insolescat*; ou pour un infâme trafic de volupté, ou pour s'acquérir de la gloire en faisant parade d'une beauté ou de riches habits qui attirent les regards, et qui font l'admiration des hommes.

Chrétiens, je vous crois plus gens de bien que cela, et partant je ne pousse pas davantage cette matière. Allons à une considération que nous devons avoir dans nos processions, qui fera notre modestie et l'application de nos esprits : c'est de penser que tout le cours de notre vie est une procession; nous sortons du ventre de nos mères, le premier moment de notre vie est le premier terme de notre départ; tous les événements qui en font la suite et la teneur, sont le chemin que nous tenons, et enfin la mort en est le dernier terme; c'est là où notre procession va se rendre et où elle finit. Mais comme il y a des processions plus longues les unes que les autres, aussi la vie est longue pour les uns, mais fort courte pour les autres; néanmoins quelque longueur qu'elle puisse avoir quand ce serait même de cent ans, elle est un point et un moment auprès de l'éternité qui nous suit et que nous touchons. Et ainsi, chrétiens, lorsque vous serez à la procession et que vous verrez cette grande multitude de peuple qui s'y trouve, ayez la pensée de cet empereur qui, voyant son armée composée de cent mille hommes, dit que sans donner de batailles et sans autre accident que celui qui se prend du cours de notre nature, il n'en resterait pas une personne après cent ans et que la mort en ferait ses victimes. Dites donc comme lui, lorsque vous voyez cette grande affluence de peuple qui se trouve aux processions : dans cent ans il n'y aura aucune de ces personnes en vie; nous serons tous dans le tombeau. Puisque notre vie est une procession, et que celle que nous faisons par le commandement de l'Eglise, en est une image et un abrégé, il importe beaucoup que nous la fassions avec beaucoup de perfection, afin que le terme en soit glorieux.

Mais ne regardons pas les choses dans cette universalité, qui nous fait voir tous

les hommes dans une procession qui se commence avec notre vie ; regardons-les dans leur terme qui est la mort, et dont nous ferons le sujet ; car lorsqu'on nous porte au tombeau, on nous fait faire une procession funeste. La croix passe devant, les flambeaux éclairent, les prêtres suivent, ils chantent des psaumes pour demander à Dieu miséricorde pour nous ; enfin on nous porte dans une bière et avec une pompe funèbre ; les parents, les amis font la clôture de cette procession qui se termine au tombeau. Aussitôt qu'on nous y a mis, les prêtres se retirent, on éteint les flambeaux, les parents et les amis nous abandonnent, et après avoir fait quelque grimace de pleurer, et montré quelque légère marque d'affliction, ils nous laissent dans l'obscurité et dans la puanteur d'une sépulture ; ils s'en vont recueillir notre héritage, s'enrichir des acquisitions de notre travail, et quelquefois de la matière de nos crimes et des acquisitions de notre mauvaise foi. Si, lorsque nous assistons aux processions que l'Eglise ordonne pour des motifs pieux et raisonnables, nous avons dans la pensée cette dernière procession qui est inévitable et nécessaire à tous les hommes, je m'assure que nous assisterons à celles-là avec beaucoup de modestie, que nous y serons d'esprit comme de corps, et que nous n'aurons d'autres pensées que celles de l'Eglise et de notre salut. Nous craignons d'y commettre quelque irrévérence qui nous empêche d'obtenir de Dieu ce que nous lui demandons, et qui provoque sa colère et mérite ses châtimens : *Ubi, Deus, ibi metus in Deum, ibi gravitas honesta, et diligentia attonita, et processio devota et Ecclesie unita et Dei omnia*, dit Tertullien ; lorsque Dieu est dans le cœur, la crainte et le respect s'y trouvent, la modestie se fait voir dans toutes les actions du corps, on assiste aux processions, et on fait toutes les actions, et singulièrement celles de religion et de piété, avec une application d'esprit merveilleuse.

Que si, chrétiens, la pensée de cette procession funeste dont nous serons le sujet après notre mort, vous est importune, je consens que vous en ayez de plus douces. Pensez, s'il vous plaît, à la procession que le Fils de Dieu fit pendant sa vie mortelle, avec quelle modestie il marchait, avec quel zèle il prêchait les vérités du ciel, avec quelle promptitude il allait, tantôt chez le centenaire pour guérir son serviteur, tantôt chez le prince de la synagogue pour ressusciter sa fille, et dans tous les autres lieux où sa charité le portait. Mais enfin pensons à la sanglante procession qu'il a faite au temps de sa passion, du cénacle au jardin des Oliviers, de là chez Anne, après chez Caïphe, ensuite chez Pilate, chez Hérode, et enfin au Calvaire. Avec quelle patience n'a-t-il pas souffert tous les affronts et toutes les cruautés de l'envie et de la rage ? Si nous avons dans notre esprit ces pensées que je viens de vous présenter, nous ferons nos processions avec une modestie chrétienne, qui

nous obtiendra les grâces que nous demandons, et enfin la gloire du paradis, que je vous souhaite : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

SERMON LXXI

LE SAINT-ESPRIT EST LA PERFECTION DE L'EGLISE ET DES FIDÈLES

Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia.

Le Saint-Esprit qui est le Dieu de consolation, que mon Père vous enverra en mon Nom, vous enseignera toutes les choses nécessaires (Joan., ch. IV)

Chrétiens, nous pouvons dire du jour de la Pentecôte ce que nous disons de celui de Pâques, que c'est le jour que le Seigneur a fait : *Hæc dies quam fecit Dominus*, et qu'il doit être la source de notre joie : *Exultemus et lætemur in ea* ; car il est vrai que nous voyons dans cette fête tous les prodiges qui peuvent faire notre étonnement, et que nous y trouvons tous les motifs d'une véritable joie. La terre est montée le jour de l'Ascension, lorsque le corps de mon Sauveur, qui est un fruit de la terre, comme dit le prophète royal : *Terra nostra dedit fructum suum*, est monté dans le ciel ; mais aujourd'hui, nous voyons que le feu descend, lorsque le Saint-Esprit, sous la forme de langues de feu, descend et se repose sur les têtes des disciples. On entend un vent violent qui semble vouloir renverser le cénacle où les disciples étaient enfermés ; on voit des hommes idiots parler toutes les langues et persuader toutes les vérités : voilà ce qui doit faire notre étonnement et nos admirations ; mais voyez le véritable motif de la plus sainte joie que nous puissions ressentir, puisque Dieu ne s'est pas contenté de nous donner son Fils pour être notre rédempteur, il nous donne encore son Saint-Esprit pour être notre sanctificateur. Y a-t-il libéralité qui puisse égaler celle-là ? ne faut-il pas dire, avec un saint, que Dieu nous a aimés jusqu'à l'excès et qu'il nous a été libéral jusqu'à la prodigalité ? c'est, chrétiens, ce que nous verrons après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, son épouse : *Ave, Maria*.

Les apôtres ont reçu trois fois le Saint-Esprit : la première lorsque le Fils de Dieu leur donna le pouvoir de faire des miracles ; car ce sont des opérations divines appropriées au Saint-Esprit. Le Sauveur nous apprend cette vérité par ces paroles : *Si in digito Dei ejicio dæmonia (Luc. XI)* : Si je chasse les démons du corps par le doigt de Dieu qui est le Saint-Esprit. La seconde fois que les apôtres reçurent le Saint-Esprit, fut lorsque le Fils de Dieu, soufflant sur eux, leur donna le pouvoir de pardonner les péchés : *Accipite Spiritum sanctum, quorum remisistis peccata, remittuntur eis (Joan. XX)*. Il souffle sur eux en leur donnant le Saint-Esprit, et c'est pour plusieurs raisons : la première, pour montrer que le Saint-Esprit procédait de lui, et que,

comme le souffle sort du corps de l'homme, aussi le Saint-Esprit procédait de sa divinité et de l'amour du Père et du Fils; c'est la pensée de saint Augustin. Il souffle encore, comme dit saint Cyrille, en leur donnant le Saint-Esprit, pour montrer que c'était lui-même qui, par son souffle divin, avait donné la vie au premier des hommes; enfin, il souffle en leur donnant le Saint-Esprit, parce que, quoiqu'il soit véritable que le Père a le pouvoir de pardonner les péchés, puisqu'il est le principe de la divinité, qu'il a communiquée au Fils et au Saint-Esprit, néanmoins la rémission des péchés est attribuée au Saint-Esprit, par une règle générale et particulière : la générale est, parce que, comme dit l'axiome de théologie, ce qui est commun aux deux personnes de la sainte Trinité est approprié à la troisième et est comme son caractère. Secondement, la rémission des péchés est attribuée au Saint-Esprit, parce que, étant produit par un principe d'amour et étant la bonté essentielle, il la fait connaître en détruisant le péché qui est la malice souveraine. L'Eglise lui donne ce nom et lui attribue cette propriété d'être la rémission des péchés : *Ipse est remissio omnium peccatorum*. Enfin, le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, d'une façon plus magnifique : un vent impétueux, qui bat si fortement le cénacle où ils se sont retirés qu'il semble le vouloir mettre par terre, les rend attentifs à quelque grande merveille. Le feu, dit la sainte Ecriture, doit précéder l'arrivée du Fils de Dieu, lorsqu'il viendra, à la fin des siècles, en qualité de juge souverain : *Ignis ante ipsum præcedet*, pour nous faire connaître qu'il aura des connaissances qui lui manifesteront ce qu'il y a de plus caché dans les cœurs, et des rigueurs extrêmes pour châtier les coupables, dont le feu est le symbole et sera l'instrument. Mais la venue du Saint-Esprit commence par un vent impétueux, pour nettoyer les cœurs qu'il voulait remplir et pousser la voix des apôtres qui devaient instruire tous les peuples des vérités qu'il leur communiquerait; il descend sur eux en forme de langues de feu, parce qu'ils voulaient prêcher une loi d'amour, et que leurs paroles devaient être tout embrasées. Tout ce magnifique appareil, qui accompagne la venue du Saint-Esprit, nous oblige d'en rechercher la cause et de savoir, pour l'instruction de nos mœurs et pour nous disposer à célébrer cette fête, quel est le motif qui a obligé Dieu à donner toutes ses largesses et qui met des bornes aux effusions de sa bonté. Chrétiens, j'en trouve trois : le premier regarde le Fils de Dieu, le deuxième l'Eglise universelle, le dernier à un rapport à chacun des fidèles qui sont les membres de ce corps et les enfants de cette Eglise. Et voilà le partage de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis, chrétiens, que le Saint-Esprit est venu en ce monde pour faire connaître la divinité du Fils de Dieu, ce qu'il a fait par

soi-même et par les apôtres. Cette connaissance nous est si nécessaire, qu'on ne doit pas espérer de salut sans elle : *Hæc est aeterna vita æterna ut cognoscant te solum Deum vivum, et verum, et quem misisti Jesum Christum* (Joan. XVII) : Mon Père, disait le Fils de Dieu à son Père, c'est la vie éternelle et le moyen nécessaire pour l'obtenir, que de vous connaître et votre Fils que vous avez envoyé en ce monde. Il est vrai que les prophètes l'ont manifesté aux hommes, mais c'est de loin, et bien obscurément. Saint Paul dit que le Père éternel parla en diverses façons, par les prophètes, pour faire connaître la divinité de son Fils. Les sacrifices des patriarches, ceux de la loi écrite, ont été des ombres qui l'ont représenté, et Jésus-Christ, comme dit saint Paul, a été la fin de la loi, c'est-à-dire de tous les sacrifices qu'elle commandait. Les oracles des prophètes, leur paroles mystérieuses, ont été comme des crayons qui ont représenté obscurément les mystères que Jésus-Christ devait accomplir aux jours de sa chair et de sa manifestation au monde. Après les figures dont l'intelligence était fort obscure, et qui semblaient n'être propres que pour occuper les peuples et les empêcher de se jeter dans l'idolâtrie, à laquelle ils avaient grande inclination, le Fils de Dieu a paru au monde; il l'a instruit d'une doctrine divine, qu'il a confirmée par des miracles qui faisaient l'étonnement de tous ceux qui les voyaient. Ces merveilles de tirer les morts des tombeaux, de se faire un plancher solide sur les eaux flottantes de la mer, de nourrir des milliers de peuples dans le désert avec deux pains, étaient des preuves infailibles de sa divinité. Néanmoins, ces peuples ferment les yeux à tous ces prodiges, et ne les ouvrent que pour les regarder avec des yeux d'envie et une mauvaise intention qui les attribuait au sortilège des démons; ils ne veulent pas entendre une doctrine qui condamnait leurs mauvaises mœurs, qui les faisait reconnaître pour des hypocrites et les ennemis d'une loi dont ils se disaient les fidèles observateurs et les véritables interprètes : si bien, qu'au lieu de reconnaître sa divinité, ils le disaient un homme qui avait toutes les mauvaises qualités qu'une basse naissance peut donner, et tous les crimes que l'ambition de se dire le Fils de Dieu pouvait inspirer; ils poursuivaient sa mort, et, pour l'obtenir, ils l'accusaient de tous les crimes de lèse-majesté divine et humaine; il meurt entre deux larrons et souffre le supplice de la croix, qui était le plus cruel et le plus ignominieux que l'on pût souffrir. Voilà, chrétiens, celui que la voix du Père éternel dit être son Fils, celui que tous les prophètes ont prédit : *Huic omnes propheta testimonium perhibent*, celui que les démons et un nombre infini de miracles ont publié Fils de Dieu, qui est inconnu et qui, même après sa mort, lorsque toute la nature souffrait un syncope mortel et qu'elle semblait ressentir l'outrage que l'on faisait à son Créateur, est appelé séducteur : *Seductor ille*. Il fallait donc qu'il fût manifesté aux hommes par des

prodiges qui en devaient faire la conversion : Le Père éternel a parlé pour faire connaître son Fils, mais il n'a pas été écouté. Le Fils a parlé par sa langue et par ses miracles, mais on ne l'a pas reçu : *Sui eum non receperunt*. Il fallait donc que le Saint-Esprit, qui est le terme adorable des processions divines, achevât cet ouvrage, et puisque, comme dit saint Paul, personne ne connaît l'intérieur de l'homme que son Esprit : *Quis enim hominum scit quæ sunt hominis, nisi spiritus hominis, qui in ipso est* (II Cor. 2) ? et parce que, comme dit le même apôtre, le Saint-Esprit pénètre et connaît les choses les plus cachées, c'était à cette personne divine à faire connaître celle du Verbe éternel, dont il procède. Oui, Esprit divin, c'était à vous à nous faire connaître celui qui avec son Père est votre illustre principe, à nous découvrir cette arche de la divinité, à tirer le voile qui nous couvrait ce sanctuaire, et à dissiper ce nuage qui nous ôtait la vue de ce soleil. C'est, chrétiens, ce qu'il a fait parfaitement et par lui et par les apôtres.

Il l'a fait, par lui-même, en trois façons merveilleuses : la première par sa mission. la seconde par la propriété qu'il porte de don, et enfin par le feu sous la forme duquel il paraît. Le Saint-Esprit a fait connaître la divinité du Fils de Dieu par sa mission : Chrétiens, c'est une vérité dans la théologie que la mission temporelle d'une personne divine est la marque et, si nous pouvons le dire, l'effet de la procession éternelle. Le Père éternel, qui ne procède d'aucune personne divine, mais qui est le principe de la divinité, ne peut pas être envoyé, quoiqu'il puisse venir lui-même ; mais le Fils peut être envoyé par son père, parce qu'il en procède par la voie de la génération ; c'est ce qu'il dit très-souvent dans son Evangile : *Misit me Pater* : Mon Père m'a envoyé. Le Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils comme d'un seul principe peut être envoyé par eux. Suivant cette doctrine qui est très-véritable, nous devons dire que le Saint-Esprit fait connaître la divinité du Fils de Dieu duquel il procède et qui l'a envoyé en ce monde.

Il le fait aussi connaître par la propriété qu'il a d'être un don, c'est le nom que lui donne la sainte Eglise : *Donum Dei altissimi*. En effet, il est don parce qu'il est amour ; car lorsque nous aimons quelque personne, nous lui donnons notre cœur, et le premier présent et le plus sensible témoignage de notre amour est celui de lui donner notre amitié ; et ensuite notre main s'ouvre et rend sensible par des libéralités l'affection que nous avons pour elle. Le Saint-Esprit étant l'amour essentiel et personnel, est aussi le don incréé ; c'est une propriété qui lui est aussi ancienne que celle d'amour, et, quoiqu'il ne nous ait été donné que dans le temps et qu'il ait, dès l'éternité, la propriété d'être amour, néanmoins, dit saint Thomas, une chose doit être appelée don dès le moment qu'on a fait le dessein de la donner. Suivant cela, Dieu ayant résolu, dès le moment de son éternité,

de nous donner son Saint-Esprit, nous pouvons dire qu'il doit être appelé don aussi bien avant tous les siècles que dans la plénitude des temps. Puis donc que le Saint-Esprit est un don qui nous a été fait par le Père éternel et par son Verbe qui est Jésus-Christ, il en fait connaître la divinité ; car un don infini en mérite, ne peut être donné que par un Dieu qui est infini en son essence. Les rois quelque riches et quelque libéraux qu'ils puissent être, ne peuvent faire que des présents modérés, un paysan ne peut donner que peu de chose, parce qu'il est fort peu accommodé, et ainsi nous devons dire que la qualité du présent fait connaître également le degré d'amour et des biens d'une personne. Suivant cela qui est très-véritable, je dis que le Saint-Esprit étant un présent si grand qu'on ne peut ni désirer ni donner rien qui le surpasse, il faudra avouer que celui qui nous l'a donné est un Dieu, et que cette libéralité ne peut venir que d'une bonté infinie. Or, c'est le Fils de Dieu qui nous l'a donné comme Dieu et mérité comme homme ; et ainsi il faudra dire qu'il est Dieu comme son Père, et assurer que ce divin Esprit a rendu témoignage de sa divinité : *Cum venerit Paracletus quem ego mittam vobis a Patre, ille testimonium perhibebit de me*.

Il rend aussi témoignage de la divinité du Fils de Dieu par la façon en laquelle il est venu, qui est sous le symbole du feu, parce que cet élément a trois propriétés merveilleuses, qui l'ont fait toujours prendre pour l'image sensible de la Divinité. La première est qu'il sépare les matières pures d'avec celles qui ne le sont pas ; après les avoir démelées, il unit celles qui sont de même espèce. Mettez-moi deux pièces d'argent dans le creuset, elles s'y mêleront si bien que ce ne seront plus deux pièces, mais un seul lingot. Les ayant unies il les transforme, c'est-à-dire il leur fait prendre les mêmes qualités ; or, c'est ce que fait le Saint-Esprit, et c'est en quoi il fait connaître sa divinité et celle du Fils qui l'a envoyé ; car il sépare dans nos cœurs ce qu'il y a d'ordures d'avec ce qui est pur et saint. C'est le feu divin que le Fils de Dieu est venu apporter dans le monde, c'est le glaive qui sépare les intérêts du ciel d'avec ceux de la terre, les mouvements et les recherches de l'esprit d'avec celles de la chair ; les lumières du démon d'avec celles de Dieu. Après qu'il a séparé les choses de différente nature, qu'il a épuré notre or, nettoyé notre cœur, il l'unit avec Dieu qui est la pureté souveraine, avec le prochain qui est notre frère et l'image de Dieu. C'est encore lui qui est auteur de ces saintes congrégations, où de plusieurs il ne se fait qu'un cœur, où toutes les volontés sont unies entre elles après qu'elles le sont au souverain principe de l'unité ; enfin, ce feu divin imprime de ses qualités les choses qu'il a unies ; elles ont la force de Dieu pour résister aux démons, sa sagesse qui les éclaire et qui les conduit, sa bonté qui cherche à se répandre au-dehors par des bienfaits. Ces transformations merveilleuses que le Saint-Esprit fait tous les

jours sont des preuves de sa divinité, et nous font connaître que celui qui l'a envoyé pour un si grand ouvrage, est Dieu comme son Père.

Mais, comme il a fait connaître le Fils de Dieu, qu'il a prouvé aux hommes sa divinité par sa mission et par sa propriété de don, il l'a fait aussi connaître par le ministère des apôtres, qui ont été ses organes et ses agents. Pour un si grand ouvrage, il les remplit de ses grâces avec tant d'abondance, il met un feu si ardent dans leur cœur et des lumières si brillantes dans leur esprit, que, ne pouvant plus demeurer enfermés, ils sortent comme des lions qui courent à la proie, comme des torrents qui se dégorgeant et comme une flamme poussée par les vents, qui veut tout embraser; et, pour parler avec la sainte Ecriture, ils sont ces nues légères qui volent par tout le monde pour y verser les pluies d'une doctrine céleste. Ils font connaître que celui que les Juifs avaient condamné comme un criminel est Dieu, que la doctrine qu'il leur avait prêchée était céleste, que les miracles qu'il avait faits prouvaient sa divinité, qu'il était la fin de la loi, le terme et l'accomplissement de toutes les prophéties. Cette mission visible des apôtres, qui est l'effet de la mission du Saint-Esprit, est merveilleuse en toutes ses circonstances, mais singulièrement parce qu'il se trouve trois empêchements qui ne pouvaient être surmontés que par ce divin Esprit : le premier, parce que ces prédicateurs et ces missionnaires du Saint-Esprit étaient des hommes grossiers, nourris au métier de la pêche et qui, avec la rudesse d'une basse naissance, avaient cette grossièreté d'humeur que donne l'élément de l'eau à toutes les personnes qui sont ordinairement sur la mer, comme pour les voyages ou pour la pêche. Ils prêchaient à des Juifs fort attachés à leur religion établie par tant de miracles et qui reconnaissait le seul et véritable Dieu pour son auteur. Ce qui fit dire à quelques-uns de ceux qui entendirent prêcher les apôtres : Ce sont des hommes galiléens et sans lettres, dont nous connaissons l'extraction et les emplois. Moïse, qui nous a donné la loi que nous observons, l'avait reçue de Dieu; il eut l'honneur de s'entretenir avec sa majesté et de lui parler avec les privautés d'un ami avec son ami, et partant nous ne devons pas écouter des personnes qui se montrent contraires à Moïse dont ils veulent abroger la loi. Voilà ce que la prudence humaine jugeait et disait des apôtres, mais la calomnie flétrissait encore davantage leur honneur; car, ne connaissant pas la véritable cause du changement qui s'était fait en eux, elle l'attribuait au vin qu'elle les accusait d'avoir pris par excès, et de parler avec les extravagances qu'il inspire.

Or, comme la doctrine que les apôtres prêchaient portait son rebut et son reproche de la part des prédicateurs, qui étaient de simples pécheurs et ignorants aux sciences divines et humaines, car ils ne s'y étaient jamais appliqués, et de la part de ceux à qui

on la prêchait et qu'on en voulait persuader, mais qui la méprisaient comme ridicule, elle était aussi rejetée comme contraire à la loi de Dieu, qui prononce anathème contre celui qui meurt de l'infâme supplice de la croix; et néanmoins les apôtres leur veulent persuader que celui qu'ils venaient de crucifier et du sang duquel ils avaient encore les mains teintes était un Dieu, le Messie promis, le rédempteur des hommes, la fin de la loi ancienne et le législateur de la nouvelle. Admirons, chrétiens, le pouvoir du Saint-Esprit, qui a ôté tous ces empêchements, quelque insurmontables qu'ils parussent au sentiment humain; car les apôtres, qui étaient ses organes, prêchent avec tant de ferveur et d'efficace qu'ils obligent ceux qui avaient donné la mort au Fils de Dieu, qui s'étaient montrés contraires à sa doctrine et à ses miracles, de frapper leur poitrine, de condamner la mauvaise action qu'ils avaient faite, de dire que celui qu'ils croyaient l'ennemi de leur religion, le suppôt du diable, un ambitieux et un ivrogne, est Dieu et le Messie promis en la loi, et qu'on ne doit point espérer de rédemption que par son sang, ni de salut qu'en son nom et par ses mérites. Voilà, chrétiens, ce que le Saint-Esprit a fait à l'endroit de Jésus-Christ; voilà comme il est venu pour en faire connaître la divinité. Mais voyons maintenant ce qu'il a fait à l'endroit de l'Eglise.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que le Saint-Esprit est venu pour former l'Eglise de Jésus; et pour entendre cela, il faut savoir que l'incarnation du Verbe et la descente du Saint-Esprit ont de grands rapports et que ces deux mystères se ressemblent en bien des choses. En l'un et en l'autre une personne divine nous est donnée : au mystère de l'incarnation, la personne du Verbe nous a été envoyée : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret* (Joan., II). Dieu a tant aimé le monde, dit saint Jean, qu'il lui a donné son Fils unique; au mystère de la Pentecôte, la personne du Saint-Esprit nous a été donnée. Au premier de ces mystères, qui est celui de l'incarnation, le corps naturel de Jésus-Christ a été formé dans le sein de la sainte Vierge, par l'opération du Saint-Esprit; en celui de la Pentecôte, le corps moral du Sauveur du monde, qui est son Eglise, a été formé. Tertullien remarque que le Saint-Esprit a donné à ce corps mystique, par quelque proportion, les mêmes qualités prises en un sens spirituel, qui doivent se trouver et qui font la vie du corps naturel. Un corps vivant a le sentiment, le mouvement, la faculté de se nourrir et de croître par l'aliment qu'il reçoit; aussi le Saint-Esprit a fait ces quatre choses au corps mystique du Fils de Dieu, qui est son Eglise : *Quæ est enim Paracliti administratio, nisi hæc, quod disciplina dirigitur, quod Scripturæ revelantur, quod intellectus reformatur, quod ad meliora proficitur?* Quels sont les biens que le Saint-Esprit a apportés dans le monde spirituel, qui est l'Eglise de Jésus-Christ, qui répondent à ceux

qu'il a donnés au corps naturel du Sauveur du monde ? c'est qu'il nous a révélé les Ecritures, qu'il a mis l'ordre dans l'Eglise et cette belle disposition qui en fait la beauté et la sainteté, qu'il a réformé notre entendement et donné à notre volonté les désirs et la force pour s'avancer et pour accroître dans le bien. Ces quatre effets du Saint-Esprit répondent aux quatre facultés du corps humain : la réforme de l'entendement, ces lumières qu'il nous a données pour connaître l'erreur du paganisme et du monde, font le sentiment de ce corps ; ces mouvements sacrés, mais violents, qui nous portent à l'acquisition des vertus et de la perfection, ont du rapport au mouvement que l'âme donne au corps, et qui, comme dit saint Thomas, est une marque de vie ; les Ecritures, dont ce divin Esprit nous donne l'intelligence, sont la nourriture de nos âmes ; la discipline ecclésiastique, cet ordre, cette hiérarchie qui se voit dans l'Eglise, font l'accroissement de ce corps moral : voilà les quatre choses que le Saint-Esprit a faites aujourd'hui en faveur du corps nouveau de Jésus-Christ, qui sont les fidèles. Expliquons-les pour avoir une plus parfaite intelligence de ce mystère.

La première grâce que le Saint-Esprit a faite au corps de l'Eglise, qui sont les fidèles, c'est de leur donner des lumières pour connaître l'existence, l'unité et les autres perfections de Dieu et les abominations du paganisme. Chrétiens, c'était un aveuglement étrange que celui qui se voyait dans la plupart des hommes : ils adoraient des dieux qu'ils savaient avoir été des hommes vicieux ou des femmes débauchées, et ceux qui, pour leurs crimes, méritaient d'être effacés de la mémoire des hommes et du souvenir de la postérité recevaient des honneurs divins ; on bâtissait des temples, on élevait des autels, on sacrifiait, on invoquait, on attendait du secours d'une pièce de bois ou de pierre ; les animaux dont nous avons horreur, la fièvre et la peur, que nous regardons comme nos grands ennemis, étaient adorés des hommes. Les sacrifices étaient conformes à la nature, aux mœurs et aux inclinations du dieu qu'ils voulaient honorer : on adorait Jupiter qui était un ambitieux, de même que Mars qui était un sanguinaire, par des hosties humaines ; on faisait mourir des hommes pour plaire à ces dieux infâmes ; on adorait la déesse Vénus, qui avait été une femme débauchée, par des impuretés abominables ; ses temples étaient des lieux de prostitution, ses prêtresses des femmes abandonnées, ses sacrifices des impuretés abominables. Mais voyez le Saint-Esprit qui communique aux apôtres et à tous les fidèles des lumières si pures, qu'elles leur font connaître et détester leurs erreurs ; les plus ignorants savent maintenant qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, qu'on ne peut lui plaire que par l'innocence et par la fidélité à son service ; ils savent que ces dieux de l'antiquité sont tous faux, que les sacrifices qu'on leur présentait étaient des abominations et que le secours qu'on en attendait était non-seulement

vain et inutile, mais dommageable et pernicieux. Leurs temples sont maintenant abattus, leurs autels sont tous par terre, leurs statues sont foulées aux pieds, et si on en conserve encore quelque une, c'est pour faire voir l'aveuglement des idolâtres, qui leur faisaient adorer des pierres, ou l'excellence de la main de l'ouvrier qui paraissait sur ces ouvrages. Voilà donc le sentiment que le Saint-Esprit a donné aux fidèles.

Le même Saint-Esprit donne encore au corps de l'Eglise le mouvement, en ce que, comme dit Tertullien : *Ad meliora proficetur*, on fait de grands progrès dans l'acquisition des vertus, et c'est en cette sorte : car, après qu'il nous a fait connaître l'existence du vrai Dieu, qu'il nous a retirés des ténèbres et des égarements de l'idolâtrie, il nous pousse à l'acquisition du bien véritable, et, parce que ceux de la terre sont des obstacles qui nous empêchent d'en avoir la possession, il nous en fait connaître la bassesse et concevoir le mépris que l'on en doit faire. Enfin toutes les grâces de ce divin Esprit nous poussent au bien dont elles nous ont donné la connaissance et l'amour ; mais il le fait singulièrement par ses dons, qui sont des secours surnaturels et des impressions sacrées qui nous portent à faire des actions héroïques de vertu. Ce sont des ailes qui nous élèvent en haut, un vent favorable qui nous pousse incessamment à la perfection. Et c'est par ces mouvements sacrés que les apôtres ont prêché la vérité en présence de ceux qui en étaient les plus grands ennemis, qu'ils l'ont fait recevoir à ceux qui la combattaient, qu'ils ont méprisé la vie, la faveur des grands et tous les tourments de la cruauté ; c'est par ces mêmes mouvements qu'on a vu des personnes de la plus haute condition et d'un savoir éminent abandonner les richesses, quitter les plaisirs, les honneurs, tout ce que le monde peut donner, et ce que l'ambition et la volupté désirent, pour se retirer dans des déserts et pratiquer toutes sortes d'austérités, comme s'ils avaient commis ou qu'ils voulussent expier tous les péchés des hommes.

Mais après que le Saint-Esprit a donné le mouvement et le sentiment au corps de l'Eglise, il lui donne et lui fournit sa nourriture : *Quod Scripturæ revelantur* ; il nous rend les Ecritures qui sont, comme disait le Sauveur du monde, la nourriture spirituelle de nos âmes : *Non in solo pane vivit homo sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*. Oui, divin Esprit, c'est vous qui par les lumières que vous avez communiquées aux fidèles, leur avez donné l'intelligence des Ecritures : c'est le livre scellé à sept sceaux que vous avez ouvert, et ces énigmes que vous nous avez expliquées ; vous avez tiré le voile qui couvrait ce sanctuaire, et vous avez appris ce que les plus savants de la synagogue ignoraient, et que vous seul pouviez enseigner. Le peuple juif, à qui les Ecritures avaient été données, les considérait comme les enfants considèrent les caractères éclatants ; il courait toujours après des ombres et faisait le culte

principal de sa religion de l'immolation des animaux, de l'épanchement des liqueurs et de la pompe des cérémonies ; ainsi, nous pouvons dire qu'il était toujours à la porte sans jamais entrer dans le sanctuaire ; il était dans les ténèbres de la nuit, ou tout au plus dans les faibles lueurs d'une aurore naissante sans pouvoir jouir des pures et brillantes clartés du soleil ; mais aujourd'hui nous voyons dans les éclatantes lumières du midi qui nous découvrent toutes les vérités de la Sainte-Ecriture, et les vérités de notre foi. C'est maintenant que nous savons que l'arche était la figure de l'humanité sacrée de mon Sauveur, que les choses qu'elle enfermait signifiaient les grâces et les dons dont il était rempli. Nous avons appris que la toison de Gédéon, le buisson de Moïse, l'une par la rosée dont elle fut remplie et l'autre par le feu qui le brûlait sans le consumer, nous signifiaient la sainte Vierge qui a été remplie des grâces du Saint-Esprit, et qui a conservé sa pureté dans la conception et dans la naissance du Verbe, où toutes les autres femmes la perdent ; c'est maintenant que nous savons que les deux femmes d'Abraham, Sara et Agar, nous figuraient les deux Testaments, le vieux et le nouveau, les enfants de la loi, et ceux du christianisme. Le sommeil de Noé, la force de Samson nous font connaître et sont les images du sommeil de Jésus-Christ sur la croix, et de la force dont il enleva les portes de l'enfer. Le passage des enfants d'Israël à travers les eaux du Jourdain, et leur conduite par une nue, nous apprennent l'institution et les effets merveilleux du baptême ; la manne était la figure du saint sacrement de l'Autel ; les douze pierres et les douze fontaines d'Elim étaient les images des saints apôtres qui ont été au nombre de douze. Voilà le jour, voilà les vérités que le Saint-Esprit a révélées à son Eglise qui sont le pain sacré qui nourrit nos âmes ; c'est maintenant, après la découverte de tous ces mystères que nous pouvons dire que la terre est pleine de la science du Seigneur, comme dit le prophète : *Repleta est terra scientia Domini* (Isa., XI) ; c'est maintenant que les enfants prophétisent, comme dit Isaïe, parce qu'ils savent toutes les vérités de nos mystères qui font notre religion et notre sainteté particulière. Enfin le Saint-Esprit donne la perfection à ce corps : *Disciplina dirigitur*, en mettant dans l'ordre toutes les parties qui le composent : c'est ce qu'il a fait par cette hiérarchie ecclésiastique qui est tirée sur le modèle de celle qui se voit dans les cieus parmi les anges, où les supérieurs et qui approchent plus près de Dieu, ayant reçu les vérités et les illustrations dans leur source qui est Dieu, et avec une plénitude qui remplit toute leur capacité, les communiquent à ceux qui sont au-dessous d'eux, et proportionnent le rayon divin à leur portée ; de même dans l'Eglise qui est le corps mystique formé par le Saint-Esprit, il y a une sainte hiérarchie pour la distribution des fonctions et des ministères qui font la sainteté des fidèles : on y voit un

chef visible de toute l'Eglise, un père commun de tous les fidèles, un pasteur du troupeau de Jésus-Christ, un dispensateur, un économe général des mérites du Fils de Dieu, et parce que ce vicaire du Sauveur du monde, quoiqu'il en ait le pouvoir, ne peut pas lui seul étendre ses soins, et pourvoir à toutes les nécessités qui sont dans l'Eglise, il a, comme Moïse des compagnons d'office, qui sont les évêques, successeurs des apôtres ; ce sont eux que, comme dit saint Pierre, le souverain pasteur, qui est Jésus-Christ, a établis pour le gouvernement de leurs diocèses : *In quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*. Les prélats ont au-dessous d'eux des curés, des vicaires qui leur aident à porter le fardeau de la conduite des âmes, et qui partagent avec eux leur sollicitude ; enfin, il y a des prêtres qui dispensent aux peuples les choses sacrées, qui les sanctifient par l'administration des sacrements, qui sont les canaux des grâces et des mérites de Jésus-Christ. Disons encore que ce divin Esprit est l'auteur de ces saintes cérémonies qui font la pompe, qui contribuent à la sainteté de nos mystères et qui la font connaître. Oui, chrétiens, il n'y a rien de superstitieux, ni d'inutile dans les cérémonies de la sainte Eglise : le chant, les habits sacrés, les images, la croix, l'eau bénite, toutes ces choses que les hérétiques ont en horreur, sont des instructions et des dispositions du Saint-Esprit par le ministère des papes et des conciles.

Le même Tertullien compare la naissance et l'accroissement de l'Eglise à celle d'une plante : *Aspice ipsam creaturam paulatim ad fructum promoveri* : Regardez comme cette plante croît et s'élève en haut ; elle n'était qu'une graine, qu'un petit pepin jeté en terre ; ce pepin a poussé une tige qui a produit des feuilles et des fleurs ; et enfin, vous voyez un arbre couvert de fruits. Il en est de même de l'Eglise ; elle était comme dans ses premières ébauches sous les patriarches et dans la loi de nature ; elle s'est vue dans son enfance au temps des prophètes et sous la loi de Moïse ; l'Evangile lui a donné la force et la vigueur de la jeunesse ; mais le Saint-Esprit lui a communiqué toute la perfection qui était convenable à l'épouse de Jésus-Christ et à la mère de tous les fidèles ; si bien que nous pouvons dire qu'elle est cette reine assise au côté de son époux, couverte d'une robe que l'éclat de l'or et toutes les couleurs rendent admirable : *Astitit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietatibus* (Psal. XLIV). Voilà, chrétiens, les merveilles que l'Esprit divin a opérées en faveur de l'Eglise universelle : voyons maintenant ce qu'il a fait pour chacun des fidèles en particulier

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que le Saint-Esprit est venu en ce monde pour la sanctification de chacun des fidèles ; mais pour pénétrer cette vérité, il faut savoir que l'homme avait deux grands empêchements à son salut et à l'acquisition de la béatitude éternelle : le pre-

mier en qualité d'homme, c'est-à-dire de créature qui est dans l'ordre de la nature, et l'autre en qualité de criminel. L'état de créature l'empêchait de prétendre à une béatitude surnaturelle, pour laquelle il n'avait nulle proportion; celui de criminel l'obligeait à souffrir tous les supplices. Chrétiens, voilà deux grands empêchements; l'un nous prive de tous les biens et l'autre nous expose à souffrir tous les maux. Qu'a fait Dieu dont les bontés sont infinies? il a envoyé deux personnes divines pour nous ôter ces deux empêchements : le Fils de Dieu est venu pour expier par son sang ce que nos péchés avaient de malice et ce qu'ils méritaient de peine; il a satisfait à la justice de son Père que nous avions offensé, et a fait notre réconciliation par les mérites qu'il s'est acquis par son obéissance et par sa passion; si bien, chrétiens, que voilà le premier empêchement ôté. Le Saint-Esprit est venu dans le monde pour nous ôter le second; car, par la grâce dont il est la source et le dispensateur, il nous élève et nous donne de la proportion avec la béatitude surnaturelle, pour laquelle nous sommes créés; car la grâce, étant une participation de la nature divine, nous fait changer de condition et nous donne une élévation qui a quelque proportion avec notre béatitude. Oui, chrétiens, la grâce est un or qui embellit toutes nos actions, qui donne comme un prix infini aux plus petites, puisqu'elles nous acquièrent une béatitude qui consiste à voir, à jouir de Dieu, qui est un bien qui n'a pas de terme et qu'on ne peut pas estimer.

Saint Bernard dit que ce divin Esprit donne à chacun des fidèles trois choses, qui font sa perfection et qui lui servent merveilleusement pour acquérir le paradis : *Pignus salutis*, *robur vitæ et scientiæ lumen*; le gage de son salut, la force de la vie et les lumières de la science. Il nous donne le gage de notre salut, c'est-à-dire, comme l'explique saint Paul, il rend témoignage que nous sommes enfants de Dieu : *Testimonium reddit spiritui nostro quod sumus filii Dei*; il rend ce témoignage après qu'il nous a donné l'esprit du Fils de Dieu, par la vertu duquel nous acquérons cette noble adoption et prétendons à ce riche héritage. Il nous donne encore la force de la vie, c'est-à-dire un courage maganime qui résiste à toutes les attaques des démons, aux sortilèges de la volupté et aux allèchements de la chair; qui combat, qui surmonte tous les plaisirs des sens, tous les engagements de l'intérêt, tous les désordres de l'opinion; enfin il nous donne cette force et cette vigueur qui ne plie jamais sous le travail des bonnes œuvres et sous l'effort des persécutions. C'est cette force qui a fait souffrir aux martyrs tous les tourments de la cruauté, et aux confesseurs toutes les rigueurs de la pénitence; c'est enfin cette force qui nous fait trouver doux et léger le joug de notre Seigneur, et les plus lâcheuses dispositions de sa providence.

En dernier lieu, ce divin Esprit, comme dit saint Bernard, nous communique les lumières de la science. C'est la promesse que nous fait le Sauveur du monde : *Cum venerit Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem* : or de toutes les vérités dont le Saint-Esprit nous instruit, la principale et la plus nécessaire, est celle qui nous fait connaître Dieu et nous-mêmes : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum, et quem misisti Jesum Christum*. L'homme croit facilement qu'il est quelque chose de bien grand, s'il écoute le monde, la flatterie, l'opinion qui veulent le lui persuader; mais l'Esprit de Dieu lui apprend qu'il est un néant dans son origine, qu'il est plein de défauts, environné de maux, exposé à mille dangers, que la mort le suit, qu'elle le menace toujours, qu'elle le prendra une fois lorsqu'il y pensera le moins, et qu'après son âme doit être présentée devant Dieu, pour être jugée et recevoir un bonheur ou un malheur éternel; en sorte que toutes ces lumières que le Saint-Esprit nous communique, nous obligent à nous avouer des serviteurs inutiles; voilà, chrétiens, les avantages que nous recevons de la venue du Saint-Esprit dans le monde. Il nous a fait connaître Jésus qui est l'auteur et le consommateur de notre salut; il a formé le corps de l'Eglise, dont nous sommes les enfants; il a communiqué mille grâces à chacun de nous, que j'ai réduites à trois avec saint Bernard. Que reste-t-il maintenant, que de savoir si vous avez reçu le Saint-Esprit? *Si Spiritum sanctum recepistis*? On le connaîtra si vous n'agissez que sous sa conduite et par son mouvement. Il est le Dieu de pureté, de simplicité et de charité, voyez si ces caractères et ces impressions sont en vous, et, si vous les trouvez, dites hardiment que le Saint-Esprit est dans votre âme; mais si vous n'y trouvez que de la vaine gloire, que de l'envie, que de la colère, on peut assurer que vous avez l'esprit du monde, qui est ennemi de celui de Jésus-Christ, et une production de l'esprit malin, qui est le démon. Evitons ce malheur, demandons à Dieu qu'il nous donne ce bon esprit, cet esprit principal, droit et ardent, dont les lumières nous conduiront à la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

SERMON LXXII.

POURQUOI DIEU NE CHATIE PAS LES PÉCHÉS EN MÊME TEMPS QU'ILS SONT COMMIS.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum, et murmurabant pharisæi, et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit et manducat cum illis.

Les publicains et les pécheurs, dit le saint Evangile, s'approchaient du Fils de Dieu pour entendre sa parole, ce qui donnait sujet aux pharisiens de le blâmer, et de dire qu'il recevait et mangeait avec les pécheurs (S. Matth., ch. XV).

Saint Paul, parlant de la sainteté du Fils de Dieu, dit que nous avons un pontife qui est saint, mais encore qu'il est éloigné des pécheurs : *Segregatus a peccatoribus*. Il en

est éloigné, parce qu'il est l'innocence même, et que, comme dit le même apôtre, il ne peut y avoir d'alliance entre la lumière et les ténèbres. Néanmoins l'Evangile nous dit aujourd'hui que le Sauveur du monde en souffrait agréablement la compagnie et que même il mangeait avec eux. Jusque-là que cette bonté qu'il leur témoignait alluma l'envie des pharisiens et leur donna sujet de le calomnier. Car, si on connaît un homme par ses amis et par sa conversation, ils prenaient sujet de dire qu'il recevait, par une espèce de contagion, les vices de ceux avec lesquels il conversait, et que chacun se plaît avec ses semblables; mais ces calomnieurs ne considéraient pas qu'il conversait avec les pécheurs, comme un médecin converse avec ses malades, et que, si ces gens qui approchaient du Sauveur étaient pécheurs lorsqu'ils venaient à lui, ils s'en retournaient justes, et il en souffrait les péchés parce qu'il voulait les leur pardonner. En cela, comme en toutes autres choses, le Fils de Dieu imitait son Père céleste qui souffre qu'il y ait des pécheurs dans le monde pour les attirer à la pénitence, et en faire des trophées de sa bonté et de sa puissance. C'est ce que nous verrons dans cette prédication, après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons : *Ave, Maria.*

Le mal est si fort ennemi de notre nature, et lui cause tant de dommages, que toutes les lois, et tous les sages veulent que si on ne peut pas empêcher sa naissance, on fasse tous ses efforts pour le faire mourir aussitôt après : *In matutino interficiebam omnes peccatores terræ (Psal. C)* : Je faisais mourir au matin tous les pécheurs qui se trouvaient sur la terre, dit le Prophète royal, c'est-à-dire, je châtais le péché en même temps qu'il commençait à paraître. Le même prophète dit à Dieu : *Veniat mors super illos, et descendant in infernum viventes (Psal. LIV)* : Que la mort les surprenne et qu'elle les précipite dans les enfers lors même qu'ils commettent leurs péchés. Là dessus saint Thomas dit que les péchés qui donnent du scandale, qui se répandent dans la multitude, qui l'infectent et qui lui causent bien du dommage, comme sont l'hérésie, les péchés déshonnêtes, les larcins et les homicides doivent être promptement dénoncés à ceux qui ont l'autorité pour les arrêter, ou pour les châtier, sans même en avertir ceux qui en sont les auteurs : *Peccatum infectivum; aliorum, dit-il, ut hæresis et fornicatio, vel cedens in damnum aliorum, ut furtum et homicidium debet denunciari sine admonitione.* Ce que les saints ont fait et que les docteurs nous conseillent de faire dans les maux de coulpe, qui sont les péchés, est pratiqué par les médecins dans les maux du corps, et par les politiques dans les désordres qui se voient dans les républiques. Hippocrate dit que dans les maladies aiguës, c'est-à-dire violentes, qui peuvent avoir des suites dangereuses, il faut en même temps qu'elles paraissent recourir au remède, car le retardement en est très-

mauvais, à cause que la maladie se rend plus forte, les forces du corps s'affaiblissent, et il est dangereux que les humeurs qui sont dans une grande agitation ne se jettent sur quelque partie principale du corps, dont on ne puisse pas les chasser et qu'enfin elle ne donne la mort.

La frénésie est un de ces maux où il faut promptement apporter du remède violent pour l'arrêter : il faut même, disent les médecins, lorsque la nature est opprimée et que la nécessité le demande, ne pas attendre les jours critiques et la coction des humeurs, mais recourir promptement au remède qui chasse l'humeur peccante, qui est la cause du mal, ou qui la dispose à une évacuation qui fasse le soulagement du malade, en écartant un ennemi qui lui eût donné la mort.

Les politiques disent aussi qu'il ne faut pas donner du temps à son ennemi, de peur qu'il ne s'en serve pour ramasser des forces et se préparer à repousser l'attaque qu'on lui veut faire. C'est pourquoi, dès que les prêtres des Romains avaient dénoncé la guerre à quelque peuple, en même temps ils jetaient une flèche dans leurs terres, pour leur faire connaître qu'ils voulaient les combattre au même moment qu'ils leur déclaraient la guerre. C'est ce que fit Jonathas à l'endroit des Philistins, et Judas Machabée contre les ennemis du peuple d'Israël. Il faut, dit saint Grégoire, aller au-devant de la malice des hérétiques, écraser ces monstres au même temps qu'ils paraissent, et n'attendre pas à les défaire après qu'ils ont pris terre et causé beaucoup de dommages : *Obviandum hæreticorum malitiæ; melius est enim ne quisquam vulneretur obsistere, quam vulneratus qualiter sanari possit exquirere.* Si l'empereur Charles-Quint et le roi François I^{er} eussent condamné à une prison perpétuelle, ou à la mort, Luther et Calvin, lorsqu'ils commencèrent à s'élever contre l'Eglise et à répandre le venin de leurs hérésies, l'Allemagne et la France n'auraient pas souffert les dommages qui ont désolé ces Etats et l'Eglise. Il faut donc, comme dit le prophète : *Allidere parvulos ad petram*, écraser les monstres dans leur berceau, éteindre le feu qui prend à la maison et porter le remède à un mal naissant, qui peut se rendre incurable avec le temps.

Néanmoins, quoique cela doive être le procédé de tous les sages, et que le bon jugement veuille qu'on se conduise en cette façon ; Dieu, qui est le sage des sages, se gouverne d'une façon contraire ; car il voit naître le péché, il le voit paraître, s'étendre et se fortifier ; et, quoiqu'il ait le pouvoir de l'anéantir, il ne le fait pas pourtant ; au contraire, comme s'il n'avait pas des yeux pour le voir, ni de cœur pour avoir du ressentiment de ses outrages, ni enfin des mains pour le châtier, il permet qu'il fasse des dégâts qu'il pourrait arrêter, et se montre presque insensible. Chrétiens, il en faut rechercher la cause que nous trouverons, en disant que Dieu ne châtie pas les pécheurs

au même temps qu'ils ont péché : premièrement , pour faire paraître sa miséricorde et sa justice ; secondement , pour obliger le pécheur à avoir des sentiments de pénitence et de conversion ; et enfin , pour apprendre aux justes et aux pécheurs , comme ils se doivent comporter dans le ressentiment des injures , ou dans les œuvres de justice. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier , je dis que Dieu ne châtie pas le pécheur au même temps qu'il a péché et mérité la punition , et cela par un mouvement de miséricorde et de justice. Le prophète royal nous apprend que ces deux attributs vont toujours ensemble , qu'ils sont les deux bras de Dieu : *Justus et misericors*, Dieu est juste et miséricordieux. Et ailleurs , il dit , que toutes les voies du Seigneur , qui sont ses œuvres , sont la miséricorde et la justice. Mais , chrétiens , comment cela peut-il être , puisque ce sont deux attributs opposés ? car , la miséricorde pardonne et donne du secours à ceux que la justice devrait châtier ; et la justice , d'autre part , punit ceux que la miséricorde voudrait épargner. Si bien qu'il semble qu'il n'y a rien de plus contraire et de plus opposé que ces deux perfections divines ; parce que , à notre façon de concevoir , l'une dit la privation de l'autre ; l'une ôte et ravit à l'autre le sujet où elle voudrait s'étendre et paraître. Toutefois , chrétiens , quelque opposition qui semble se trouver entre ces deux attributs divins , elle se perd dans cet être très-simple , et dans cette essence souverainement parfaite.

Saint Thomas dit que dans toutes les œuvres de Dieu on voit paraître une bonté infinie ; car Dieu ne peut faire aucune chose qui lui soit contraire. Toutes les créatures sont des écoulements et des images de sa bonté. Sa justice s'y fait voir aussi , puisqu'elle met chaque chose dans le rang qui lui convient , lui donne le secours qui lui est nécessaire pour s'y conserver et la fait agir pour une fin où elle trouve son repos ; ce qui est le propre de la justice. Cela est si véritable que la bonté de Dieu est inséparable de sa justice , que , même dans l'enfer , qui semble être le théâtre sanglant de la justice de Dieu , où les damnés , comme dit le prophète royal , boivent et sont enivrés du vin pur de la justice divine , qui enfin , comme disent les théologiens , est le lieu d'une souveraine misère , qui n'a rien du repos et de la félicité des bienheureux , néanmoins , il est véritable que la bonté s'y trouve avec la justice ; car , ces malheureux sont châtiés beaucoup moins qu'ils ne méritent ; et Dieu conserve leur être par un mouvement de sa bonté , tandis même qu'il les châtie par un zèle de sa justice.

Cette alliance de la miséricorde et de la justice de Dieu se fait voir en ce monde , lorsqu'il ne châtie pas les pécheurs au même moment qu'ils l'ont offensé. Dans le prophète Jérémie , il prend les noms d'Époux et de Père , qui sont les plus tendres de la nature , pour nous montrer les bontés qu'il exerce

envers les pécheurs. Il dit , chez ce prophète : La fille de Sion , qui figure les âmes chrétiennes , mais pécheresses , a commis toutes les saletés qui devraient donner de l'horreur et faire la répudiation de cette épouse infidèle ; elles sont si connues et si ordinaires , qu'il n'y a pas de lieu qu'elle n'ait sali par ses ordures , et où elle n'ait laissé les marques de ses prostitutions. Non – seulement , dit Dieu à cette prostituée , tu as commis les adultères sur des montagnes qui , étant élevées , ne sont pas la demeure ordinaire des hommes , et sous des arbres touffus , qui semblaient couvrir et ôter la vue de tes saletés : *Super omnem montem excelsum , et sub omni ligno frondoso , fornicata es* ; mais encore pour être plus abandonnée et rendre ton infamie plus connue : *In viis sedebas , expectans eos quasi latro in solitudine , et polluisti terram in fornicationibus tuis* : tu allais sur les grands chemins , et là , comme un voleur , tu faisais violence à toutes les personnes qui passaient par là , pour leur faire commettre des actions deshonnêtes , dont tu leur donnais le sentiment par ton effronterie abominable. Néanmoins , quoiqu'il soit vrai que tes prostitutions soient connues de tout le monde , puisque tu les as commises aux yeux du soleil , et que cela devrait m'obliger à t'abandonner , quoique ce soit aussi un procédé ordinaire parmi les hommes , de répudier ou de faire mourir ces femmes deshonnêtes qui , par leurs adultères , font l'infamie de leurs maris , la profanation d'un sacrement , et qui troublent le repos des familles et des républiques , toutefois , dis-je , bien que je sache toutes ces choses , et que mille motifs semblent m'obliger à te traiter de la sorte , reviens pourtant à moi ; car , je suis disposé à te recevoir : appelle-moi ton époux et ton père , et je te promets , non-seulement d'oublier les choses passées , mais encore d'avoir pour toi les bontés de père et de te faire ressentir les caresses d'un époux : *Ergo saltem amodo voca me , pater meus , dux virginitatis mee tu es*.

Le prophète royal dit que Dieu donne des signes et avertit ceux qui le craignent , afin qu'ils évitent d'être frappés de ses flèches : *Dedisti metuentibus te significationem ut fugiant a facie arcus*. C'est une preuve , dit saint Augustin , que la bonté de Dieu ne veut pas nous châtier , puisqu'il nous avertit longtemps auparavant de la rigueur de ses jugements , et qu'il ne frappe jamais qu'après nous avoir dit de nous mettre à l'écart et de nous trouver en disposition de n'être pas châtiés : *Propterea se venturum iudex minatur , ut non inveniat quos puniat cum venerit , propterea illud cantat propheta ut corrigantur . Si damnare vellet , taceret ; nemo volens ferire dicit : Observa . Totum quod audimus per scripturas , vox est Dei dicentis : observa*. Lorsqu'un homme veut se venger de son ennemi , il le fait ordinairement par une surprise , il l'attaque lorsqu'il y pense le moins et ne dit jamais , donnez-vous de garde , mais Dieu , dont la bonté est infinie , ne nous châtie jamais qu'après nous avoir dit mille fois

qu'il veut nous châtier, afin que, profitant de ces avis nous tâchions de l'apaiser par la pénitence.

Dieu, dit saint Chrysostome, se comporte d'une façon différente dans la loi de grâce que dans la loi écrite : *Quoniam quidem, dicit il, lex sine ulla excusatione peccantes plectebat : gratia vero multa cum longanimitate poenam differt, quo emendationem inducat* : dans la loi écrite Dieu châtiât le péché au même moment qu'il était commis : *Adhuc escæ eorum erant in ore eorum, et ira Dei descendit super illos* : ces murmureurs contre la providence de Dieu, qui les nourrissait d'une manne céleste, ces gourmands qui ne se contentaient pas d'une viande qui avait le goût et qui donnait le rassasiement de toutes les autres, furent châtiés en même temps qu'ils l'avaient dans leur bouche et qu'ils la méprisaient par leurs paroles. Les enfants d'Aaron sont châtiés de Dieu lors même qu'ils omettent une cérémonie qui devait être observée dans les sacrifices. La terre s'ouvre sous les pieds de Coré, Dathan et Abiron, qui avaient murmuré contre Moïse. Celui qui commit une action déshonnée avec une femme madianite, fut tué en même temps par Phinée, et précipité dans l'enfer pour en souffrir toutes les peines, lors même qu'il se donnait un plaisir infâme qui faisait le scandale de tout le peuple. Quelques enfants se moquent et crient après le prophète Elisée, l'appelant tête chauve : *Ascende, calve, ascende, calve* (IV Reg. II) ; et en même temps deux ours sortent d'une forêt, se jettent sur ces enfants et en déchirent quarante-deux. Enfin tout l'Ancien Testament est rempli du récit de ces châtimens soudains que Dieu faisait des pécheurs.

Mais dans la loi de grâce qui est un temps de miséricorde ; quoique le nombre des pécheurs ne soit pas moins grand, et que la qualité des péchés ne soit pas moins énorme ; Dieu néanmoins qui les voit, qui les déteste dans son cœur et qui a le pouvoir de les châtier, ne le fait point : sa bonté lui attache les bras et lui inspire des pensées de paix et de miséricorde. Il considère que les hommes lui coûtent plus et lui doivent être plus chers que dans l'ancienne loi. Il a donné son sang pour leur rachat, ses mérites pour les enrichir ; sa passion qui a fait leur réconciliation se renouvelle tous les jours sur nos autels ; il est enfermé dans nos tabernacles, où il prie son Père pour les hommes ; il lui répète la même prière qu'il lui fit sur la croix pour ceux qui le firent mourir : *Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt*. Cette bonté qui souffre, qui dissimule nos péchés, qui les pardonne si facilement, n'est-elle pas admirable et ne nous oblige-t-elle pas de nous écrier continuellement : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti*. Si nous sommes en vie, si nous jouissons des biens de la nature, si nous ne sommes pas accablés de maux, si enfin nous ne sommes pas dans les enfers avec Caïn et Judas : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti*, c'est un effet de la pure miséricorde

de Dieu ? Oui, chrétiens, chacun de nous peut dire ces paroles avec un sentiment de reconnaissance et de confusion. J'ai commis tant de péchés qui ont offensé Dieu, j'ai abusé de ses bienfaits, méprisé sa justice, et néanmoins je suis encore en vie, je jouis de mes biens : Dieu m'attend, Dieu m'appelle à la pénitence, il m'en promet le fruit qui est le pardon de mes péchés, et la fin qui est la vie éternelle. Ne dois-je donc pas tous les jours et à tous les moments de ma vie louer et remercier cette bonté infinie ?

Mais comme Dieu fait paraître sa bonté en différant le châtiment des pécheurs, il fait aussi sur le même sujet éclater sa justice. Il y a des hommes, dit saint Chrysostome, qui, voyant tous les jours des larrons, des homicides, des adultères vivre dans l'assurance et continuer leurs crimes, croient qu'il n'y a pas de justice en Dieu ; mais, dit ce docteur, leur murmure est déraisonnable. Ont-ils accoutumé de blâmer les juges, parce qu'il y a dans les villes quantité de malfaiteurs ? ils ne le font pas, parce que les magistrats ne peuvent condamner que ceux qui leur sont présentés et convaincus. Mais la plainte de ces hommes serait juste, si ce magistrat, ayant dans ses prisons des criminels convaincus, et qui méritassent les derniers supplices, néanmoins, par une injustice épouvantable, il leur donnait la liberté et les déclarait innocents. Aussi, dit ce docteur, on a grand tort de blâmer la conduite de Dieu, parce qu'il ne châtie pas en cette vie, et par des supplices prompts les crimes que les hommes y commettent. Attendez de le voir dans son lit de justice, et lorsqu'il prononcera l'arrêt définitif qui doit faire le bonheur ou le malheur des hommes : que si en ce temps vous voyez qu'il ne châtie pas les méchants par des peines proportionnées à leurs excès, il vous sera permis de l'accuser d'injustice ; mais si vous voyez qu'il n'y a pas de petits péchés qu'il ne châtie, de parole oiseuse dont il ne nous fasse rendre compte, ce sera alors que vous serez obligés de louer cette justice infinie : *Expecta vitæ finem, et Dei judicium; tunc videbis quid unusquisque in vita meruerit*.

Saint Augustin, sur ces paroles de saint Paul : *An ignoras ; quia patientia Dei ad poenitentiam te adducit ? Tu autem secundum cor impænitens, thesaurisas tibi iram in die iræ*. Pouvez-vous ignorer que la patience de Dieu est un puissant motif pour vous porter à la pénitence ? Mais quoique vous soyez convaincus de cette importante et infaillible vérité, néanmoins votre cœur impénitent qui prend de cette bonté de Dieu un motif pour continuer ses crimes, se fait un trésor de colère qui vous abîmera au jour dernier des vengeances : ceux, dit ce docteur, qui profitent des miséricordes que Dieu fait paraître en les attendant à pénitence, se font un trésor de miséricorde, parce qu'ils en font le sujet de leur bonheur éternel ; mais ceux qui ne profitent pas de ses bontés, et par des péchés réitérés et multipliés offensent Dieu, ceux-là se font un trésor de colère et de jus-

tice qui se déchargera sur leur tête au jour du jugement, qui est le jour de la grande et inflexible colère. Et comme un trésor est un assemblage de plusieurs choses, aussi les péchés que vous commettez aujourd'hui, étant joints à ceux que vous commîtes hier, et que vous commettrez demain, font un trésor des grâces perdues et négligées, pour puis après faire un trésor, une masse et un comble de colère : *Tuus autem thesaurus in ira invenietur, et quod ponis quotidie per modicum, postea massam inventurus es: minutatim ponis, sed cumulum invenies: de minutisimis guttis flumina implentur.*

Le même saint Augustin, sur ces paroles du prophète royal : *Dedisti metuentibus te significationem, ut fugiant a facie arcus* : Seigneur, vous avez fait quelque signe à ceux qui vous craignent, pour se mettre à couvert des coups de votre arc. Vous voyez, dit ce Père, que lorsqu'on tire de l'arc, pour pousser la flèche plus avant et avec plus de vitesse, l'archer retire et étend la corde devers soi, et d'autant plus qu'il l'étend lorsqu'il vient à la lâcher, il la pousse plus vite : Ainsi, d'autant plus que Dieu diffère à nous châtier que ses jugements sont plus reculés, et qu'il nous donne la liberté de faire ce que nous voulons, d'autant plus sont-ils à craindre et plus rigoureux : *Sagitta in priora mittenda est, et nervus recto retenditur in contrarium, et quanto plus erit extensio retrorsum, tanto majore impetu illa currit in priora: quanto magis differtur judicium, tanto majore impetu venturum est.*

Les païens ont connu cette vérité. Sénèque dit que les Dieux sont tardifs et lents lorsqu'il faut châtier, et qu'ils ne prennent la foudre qu'avec quelque espèce de contrainte, mais qu'enfin ils ne laissent pas les crimes impunis : *Sunt dii immortales lenti quidem, sed certi indices generis humani.* La colère de Dieu, dit ce philosophe en un autre endroit, marche d'un pas lent, mais il fait payer ce retardement par la pesanteur du supplice : *Tardo pede ad vindictam divina procedit ira, sed tarditatem pœnæ gravitate supplicii compensat.* Cette justice tardive de Dieu, ces châtiments que les méchants ne souffrent que longtemps après les avoir mérités, ne leur ôtent-ils pas tout le sujet de se plaindre de sa rigueur ? peuvent-ils accuser Dieu d'avoir des mouvements précipités de colère et de les avoir châtiés, qu'après plusieurs avis ? Ces foudres qui brûlent sont toujours précédés d'un tonnerre qui fait bien du bruit : c'est pourquoi ils seront contraints de louer parmi leurs propres supplices, la justice divine, qui ne les a rendus misérables qu'après qu'ils se sont obstinés à ne recevoir les caresses d'un Père qui n'avait pas de plus fortes inclinations que de les faire bienheureux. Et ainsi, chrétiens, vous voyez que Dieu retarde le châtiment des méchants, par un mouvement de bonté et de justice ; qu'il permet qu'ils l'offensent parce qu'il tire également son honneur et du pardon qu'il donne aux pécheurs convertis, et des supplices qu'il fait souffrir aux obstinés. Allons maintenant

au second point, et voyons comme il est vrai que Dieu ne châtie pas les péchés des hommes en même temps qu'ils les ont commis, par un motif qui leur est avantageux, qui est celui de leur conversion, et pour d'autres biens que sa sagesse infinie tire de nos péchés.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, que si Dieu ne châtie pas les péchés au même moment qu'ils sont commis, s'il souffre que les hommes les multiplient, c'est pour des motifs qui regardent le pécheur. Le premier est celui que rapporte saint Paul : *Ignoras, dit-il, quoniam benignitas Dei ad penitentiam te adducit ?* La bonté de Dieu vous doit obliger à faire pénitence, à cesser de l'offenser et à lui demander pardon des péchés que vous avez commis. Car, quoi de plus fort pour désarmer un ennemi que de lui faire voir qu'on ne veut pas se prévaloir de l'avantage qu'on a sur lui pour le perdre, qu'on lui conserve une vie qu'on peut et qu'on devrait lui ôter par un juste mouvement. David rencontre Saül, son ennemi, dans une caverne, occupé à une action naturelle qui le mettait hors de défense ; il est prié par ses soldats de se servir de l'occasion et d'ôter la vie à Saül, qui cherchait à le faire mourir ; on lui dit qu'il peut, par une action de vengeance très-juste, mettre fin à la guerre, se donner l'assurance et enfin monter sur le trône où Dieu l'a élevé ; néanmoins il ne le fait pas, au contraire, il défend à tous ses gens de lui faire aucun mal. Cette action de bonté ayant été rapportée à Saül, et voyant sur sa robe les marques du pouvoir que David avait eu de le faire mourir, voyant encore les témoignages de bonté et de respect qu'il lui rendait, il fut obligé de dire : *Justior tu es quam ego: tu enim tribuisti mihi bona: ego autem reddidi tibi mala.* Vous êtes plus homme de bien que moi, puisque vous m'avez conservé la vie au même temps que j'étais en armes et que je cherchais toutes les occasions de vous l'ôter. Cette générosité que vous avez montrée ne peut se rencontrer que dans un cœur royal, et j'en prends un augure assuré que vous serez roi ; c'est pourquoi je vous demande votre amitié. Chrétiens, Dieu fait la même chose en notre endroit, il peut nous ôter la vie au même moment que nous l'offensons et que nous méritons la mort ; néanmoins il se sert peu de son pouvoir dans une action où il semblerait qu'il fût nécessaire qu'il en usât ; au contraire, il nous conserve, il nous continue ses grâces et tous les témoignages de sa bonté.

Cette patience de Dieu, qui fait l'étonnement des anges, ne doit-elle pas nous donner les mêmes sentiments qui se trouvent dans Saül, qui fut un réprouvé ? Ne devons-nous pas dire : J'ai offensé Dieu plusieurs fois, il a pu me précipiter au fond des enfers avec tous les démons, je l'ai mérité ; néanmoins il ne l'a pas fait ; résolument je ne veux plus l'offenser, je veux reconnaître cette bonté infinie par une grande fidélité à

son service; je veux aimer ce Dieu qui, dans le ressentiment qu'il a contre les péchés des hommes, et dans l'obligation qu'il semble avoir de les châtier au même temps qu'ils paraissent criminels a tant de bonté que d'apaiser sa colère et de désarmer sa justice : *Continebit in ira sua misericordias suas.*

Or comme par sa patience qui souffre nos péchés, Dieu nous présente un puissant motif pour cesser de les commettre et en faire pénitence, il nous donne aussi, par cette patience, les moyens de la faire; car pour faire pénitence, il faut connaître ses péchés, les regarder comme des révoltes, des attentats de la créature contre son Dieu, les considérer comme un venin qui donne la mort à nos âmes, comme un tyran qui nous ravit la liberté, comme un voleur qui nous emporte tous nos biens, et enfin comme une dette que l'homme contracte, par laquelle il s'oblige à souffrir toutes les peines pendant l'éternité. Mais pour considérer bien ces choses qui font le déplaisir du pécheur et qui l'obligent de demander à Dieu d'en être délivré, il ne faut pas qu'il soit dans le feu de sa passion, ni dans la violence du mouvement qui l'a fait pécher, ni dans le transport qui le ravit à lui-même et qui lui ôte le jugement; car s'il se trouve dans cet état, il n'est pas capable d'en recevoir la correction, et il ne saurait former de repentir d'une chose dont il goûte actuellement le plaisir ou reçoit les avantages. C'est pourquoi Dieu diffère son châtimement ou sa correction; il attend que sa passion soit apaisée, que le calme soit dans son cœur et les lumières dans son entendement, et alors il l'appelle immédiatement par ses grâces, ou lui fait faire la correction par quelque personne qui, le trouvant dans une assiette tranquille et dans l'usage de son bon jugement, en fait la conversion sans beaucoup de peine.

C'est ainsi qu'il en a usé envers David, comme a remarqué saint Chrysostome. Ce prince commet un adultère et un homicide, il est dans les ardeurs de sa concupiscence, qui offusquent les lumières de sa raison, et qui ne lui permettent pas de connaître les maux qu'il a commis, ni d'entendre la voix ou de recevoir la correction, qui pourraient lui donner les pensées de son amendement : Dieu, qui voulait le sauver, arrête les bras de sa justice et ne le châtie pas au même temps qu'il l'avait mérité, ni même ne lui envoie faire la correction lorsque la violence de son péché lui avait comme fermé les oreilles pour l'empêcher de la recevoir : *Quare autem peccantem protinus non correxit? quoniam vidit in ipso peccati vigore obcæcatam peccantium animam, et quod obturata sunt eorum aures in peccati profundo mersorum;* mais il attend que ce feu soit éteint et que David, qui semblait avoir perdu la raison avec l'innocence, se trouve dans une disposition propre à profiter de la correction que lui fit le prophète Nathan : *Differt ergo, furibundæ passioni locum dans, tantumque post temporis correctio procedit, ut uno in*

temporis momento pœnitentia sequatur et remissio.

Cette façon d'agir de la bonté de Dieu en notre endroit, ce retardement qu'il apporte à nous châtier ou à nous corriger, qui est une espèce de châtimement, se voit dans l'Evangile. Il est dit dans saint Luc que le Fils de Dieu se servit de cette similitude pour faire connaître les bontés infinies de son Père, qui ne châtie pas le pécheur en même temps qu'il a commis le péché, mais qui l'attend à pénitence. Un certain homme, dit le Sauveur du monde, avait planté un figuier dans sa vigne; il vient en la saison des figues pour en cueillir, mais il n'en trouve pas, et voit cet arbre chargé de feuilles seulement sans fruit. Il croit que quelques frimats ou quelque autre mauvaise disposition de l'air ou de l'arbre l'a rendu stérile, c'est pourquoi il a patience pour cette année; mais enfin, trois ans étant passés sans que ce figuier portât de figues et qu'il répondît à l'attente de son maître et à la culture de son vigneron, il lui commande de le couper parce qu'il était inutile, qu'il occupait la terre et qu'il ne pouvait servir à rien qu'à faire du feu. Le vigneron entendant la résolution et le commandement de son maître, le prie d'avoir patience encore une année, pendant laquelle il se promet d'apporter tant de soins pour le rendre fertile, qu'il ne doute pas qu'il ne le devienne et qu'il n'apporte du fruit en abondance; car, dit-il, après avoir bien foui l'entour de cet arbre, j'y mettrai quantité de fumier qui l'échauffera; que si, après tous ces travaux, il est toujours le même, c'est-à-dire infructueux, alors vous pourrez commander qu'il soit coupé et jeté au feu.

Chrétiens, voilà une parole qu'il faut expliquer pour en tirer la preuve de la vérité que je vous prêche. Cette vigne est l'Eglise : *Vinea Domini Sabaoth, domus Israel est;* le maître de cette vigne est le Sauveur du monde, car il est le chef, l'âme et l'époux de l'Eglise; c'est lui qui l'a plantée par ses travaux, arrosée par son sang, et enfin c'est lui qui a apporté tous ses soins pour la rendre fertile. Dans cette vigne il y avait un figuier qui n'apportait point de fruit : ce figuier est l'image et nous représente le pécheur qui ne porte point le fruit des bonnes œuvres. Dieu vient voir s'il en peut recueillir, mais il n'y trouve que des feuilles, c'est-à-dire des choses inutiles et qui ne servent de rien à la gloire de Dieu, ni au salut de ce pécheur. Il a patience un an, deux ans, trois ans; enfin, lassé de voir dans sa vigne, c'est-à-dire dans son Eglise, un chrétien stérile en toutes sortes de bonnes œuvres, de voir cet homme dans une charge ecclésiastique ou politique, comme une idole qui n'a que l'apparence d'homme, mais qui se trouve sans aucune opération de vie; enfin lassé, dis-je, de le voir inutile à toutes les bonnes choses, il commande à ses anges de le couper, de lui ôter une charge où il n'est qu'un fantôme, de l'arracher du terroir de son Eglise qu'il occupe inutilement, et, après

fait, de le jeter au feu d'enfer. Mais la bonté de Dieu dit à sa justice de ne pas précipiter ce châtement, et d'attendre plutôt encore quelque temps ; car si dans la jeunesse il a été vicieux, il y a lieu d'espérer que, dans un âge plus avancé, ses passions ayant moins de feu, son esprit plus de lumières, il aura plus de dispositions pour faire de bonnes œuvres, puisqu'il en connaîtra mieux la nécessité et les avantages. Que, s'il est débauché en temps de carnaval, il sera plus sage dans le carême ; car les prédications qu'il entendra, les jeûnes qui sont ordinaires en ce temps, la représentation de nos mystères, et singulièrement de la passion du Fils de Dieu, qui se fait en carême, la réception des sacrements de pénitence et de l'eucharistie, où il est obligé par les lois de l'Eglise, le toucheront infailliblement, feront sa conversion, et le rendront fécond en bonnes œuvres : *Dimitte illam et hoc anno*. Que si cet homme s'est rendu insolent par une grande prospérité, par la possession de beaucoup de richesses, par la jouissance d'une ferme santé : *Fodiam circa illam et mittam stercora*, Dieu lui ôtera toutes ces choses qui faisaient son orgueil et ses autres crimes, qui le mettaient dans cet endurcissement et cet oubli de soi-même, et par ce moyen il se pourra faire que cet homme se convertira, qu'il changera de vie, et que, comme un arbre fertile, il portera des fruits, c'est-à-dire, il fera de bonnes actions conformes à sa profession. Voilà, chrétiens, comme il est véritable que si la justice de Dieu ne nous châtie pas aussitôt après que nous l'avons mérité, et que si sa bonté nous souffre et nous donne du temps, ce n'est que pour notre conversion.

Il le fait aussi par un autre motif qui ne nous est pas moins avantageux que celui dont je viens de vous parler, voire même qui est plus général que celui-là ; c'est qu'il ne châtie pas cet homme en même temps qu'il l'a offensé, qu'il ne le fait pas mourir lorsque ses péchés demandent son châtement, parce qu'il prévoit que de ce père pécheur il doit sortir un fils fort homme de bien, de cette mère débauchée une fille fort honnête ; en sorte qu'il conserve l'arbre à cause du fruit qu'il doit un jour apporter.

Nous avons une parabole dans le saint Evangile qui nous apprend cette vérité. Le Fils de Dieu dit que le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sème dans son champ de fort bon grain, et qui espère d'en retirer une abondante moisson ; mais dès que ce champ est semé, et lorsque ce père de famille et ses serviteurs étaient dans le repos, un de ses ennemis survient et jette de mauvais grain sur le bon qui avait été semé ; si bien que, commençant à fructifier et à paraître sur la terre, on s'aperçoit qu'il y a quantité de mauvaises herbes qui suffoquent la bonne. Les serviteurs vont trouver leur maître, lui demandent s'il n'a pas semé de bon grain dans son champ, et d'où pouvait venir qu'il s'y trouvait tant d'ivraie parmi. Il est vrai, dit le maître,

j'avais mis dans mon champ de bonne semence et j'en devais attendre raisonnablement une bonne moisson ; mais mon ennemi, qui est toujours occupé à me nuire, y a jeté pendant la nuit de mauvais grain qui l'a rempli de mauvaises herbes. Voulez-vous, disent ces serviteurs, que nous allions les arracher ? Non, leur répond le maître, je ne le veux pas, parce qu'il est à craindre qu'en arrachant les mauvaises herbes vous n'emportiez aussi les bonnes ; mais attendez le temps de la moisson, et alors je dirai aux moissonneurs : Coupez les épis et enfermez le blé dans mon grenier, mais, pour cette mauvaise herbe, arrachez-la, faites-en des faisceaux et jetez-les dans le feu. Voilà la parabole, mais voyons l'application qui vous fera connaître la vérité que je vous prêche.

Le père de famille, c'est Dieu ; ce champ, c'est son Eglise ; la bonne semence qu'il y jette, ce sont les grâces, les inspirations, les instructions qu'il nous fait donner par ses ministres et par les bons exemples ; mais l'ennemi de l'homme, qui est le démon, envieux de son bonheur et de la sainteté de l'Eglise, s'efforce d'y jeter une mauvaise semence, qui sont les péchés, les mauvaises actions qu'il inspire aux hommes ; si bien que les anges qui voient avec déplaisir ce mauvais mélange des bons et des mauvais qui sont dans l'Eglise, disent souvent à Dieu : *Vis, imus et colligimus ea* ? Voulez-vous que nous arrachions de parmi les vivants ces impies ? que nous retirions de l'Eglise ces mauvais chrétiens qui en font le déshonneur, que nous fassions mourir ces hommes de chair et de sang, qui passent leur vie dans l'impie, et qui ne se servent de toutes les créatures que pour vous offenser ? qu'enfin nous précipitions dans les enfers, pour être tourmentés avec les démons, ces infâmes qui les ont reconnus pour leurs pères, et qui en ont fait toutes les volontés ? Non, dit Dieu, je ne le veux pas, je loue votre zèle, mais il a besoin de modération : laissez vivre cet homme, attendez qu'il soit père de plusieurs enfants qui en répareront les dommages ; car de cet impie il viendra un fils qui sera homme de bien ; de cette mauvaise femme il en sortira une fille fort dévote et une postérité sainte.

Saint Chrysostome apporte divers exemples de cette conduite de Dieu, qui épargne les pères à cause des enfants qui en doivent naître. Dieu, dit ce docteur, n'arrache pas la racine, parce qu'il voit qu'elle apportera un bon fruit. Tharé était un idolâtre, il adorait les faux dieux, il en faisait même des statues, et ainsi il présentait un objet d'idolâtrie, il l'entretenait et y poussait les hommes : ne méritait-il pas d'être exterminé et envoyé aux enfers ? Néanmoins Dieu l'épargne, parce qu'il voit que de cet idolâtre devait sortir le patriarche Abraham, le père de tous les fidèles, et un des grands serviteurs de Dieu. Esaü était un réprouvé qui méritait de perdre la vie qu'il employait à de mauvaises actions, néanmoins Dieu la

lui conserve, il lui donne même beaucoup de biens et le fait père d'une grande postérité. Mais pourquoi n'arrache-t-il pas cette plante vénéneuse pour la jeter au feu? Chrétiens, il ne le fait pas parce qu'il prévoit par sa science divine que Job, ce miracle de patience, cet homme invincible, lui doit élever bien des trophées par les victoires qu'il remportera sur les démons, et présenter à tous les âges un miracle et un exemplaire de patience. Dieu, dit saint Chrysostome, qui ne regarde pas seulement le commencement, mais la fin des choses; qui porte sa vue dans toutes les différences des temps et qui voit ce qu'elles sont et ce qu'elles doivent être, les conserve, quoique dans leur naissance et lorsqu'elles commencent à se faire voir, elles soient ou inutiles ou mauvaises : *Omnibus igitur in rebus, et initia speculatur et exitus Deus*. C'est pour ce sujet qu'il a conservé l'Egypte qui a été remplie d'idolâtres et d'ennemis du peuple de Dieu, parce qu'il prévoyait que l'idolâtrie en serait chassée, et que dans cette Egypte qui était autrefois la source de l'infidélité, il y aurait quantité de monastères, que ses déserts seraient remplis de serviteurs de Dieu, et que ses rochers porteraient des fleurs du paradis : c'est pourquoi il l'a conservée : *Ea namque utitur providentia et super Ægyptios qui ultra fidem blasphemii : patienter expectat, quousque ibi monasteria, et Ecclesie, atque in illis florent qui angelicam imitentur vitam*.

Les lois romaines, dit le même saint Chrysostome, défendent de faire mourir une femme enceinte, quoiqu'elle ait commis quelque crime pour lequel elle mérite la mort, parce que par le même supplice on ferait mourir un enfant innocent et une mère coupable. L'empereur Sévère, quoique homme de son nom, c'est-à-dire fort cruel, ne voulut pas qu'on fit mourir sainte Félicité qui était enceinte, mais il fit différer son supplice jusqu'à ce qu'elle eût enfanté. Cette loi, qui était observée à Rome et dans la Grèce, était venue des Egyptiens qui, les premiers, la pratiquèrent. Que si, dit ce même Père, les lois humaines l'observent de la sorte; si elles pardonnent aux enfants qui n'ont pas péché, n'est-ce pas avec plus de raison que Dieu conserve la racine de telles sortes de gens pour ne pas détruire avec eux les fruits de pénitence que produira leur postérité? *Quod si humanæ leges his parcent qui nequaquam peccaverunt, nonne Deus decentius accommodatiusque radicem custodit, in fructibus pœnitentiæ beneficium reservans?*

Disons encore que l'Eglise n'aurait pas maintenant le grand saint Paul, si lorsque tout furieux il avait les armes à la main pour persécuter les fidèles, si lorsqu'il était tout en feu pour les arrêter, pour les jeter dans des cachots et les traîner sur les échafauds, la voix du Fils de Dieu, qui le précipita de son cheval et qui le mit en état de ne pouvoir pas se défendre, mais d'implorer la clémence de celui qu'il persécutait, lui eût ôté la vie aussi bien que la lumière de ses yeux, ou l'eût précipité dans les enfers aussi bien

que son cheval, l'un et l'autre lui étant également aisés. L'Eglise n'aurait pas, dis-je, ce vaisseau d'élection, ce docteur des gentils, ce prédicateur de toutes les nations, cette pierre fondamentale de l'Eglise; elle ne serait pas instruite par ses écrits et par ses exemples, ni enrichie de ses mérites; enfin nous n'aurions pas le grand saint Paul l'apôtre par éminence et le Père de tous les fidèles.

Si Dieu avait châtié sainte Madeleine au temps qu'elle était dans ses débauches, qu'elle faisait le scandale d'une ville, l'infamie de sa maison et la perte de la jeunesse, l'Eglise n'aurait pas maintenant l'exemple, les mérites et les intercessions de cette glorieuse pénitente, le ciel n'aurait pas cette étoile brillante, cette dragme précieuse qui contribue à l'honneur de la céleste Jérusalem; le Fils de Dieu serait privé de cette illustre conquête qui publie son pouvoir, et de cette chère amante qui donnera éternellement des louanges à sa bonté et à son amour.

Enfin disons avec le même docteur : *Si pœnitentiam justitia prævenisset, perisset mundus omnino atque defluxisset*. Si la justice de Dieu prévenait la pénitence des hommes; s'il nous châtiât au même temps que nous l'offensons, le monde aurait fini depuis longtemps, puisqu'il n'y a pas d'homme qui n'ait commis quelque péché, ou qui ne soit coupable par celui de notre premier père. Mais il nous attend afin que nous fassions pénitence, et enfin il use de grande patience en notre endroit pour nous en donner l'exemple et pour nous faire voir ce que nous devons faire envers nos frères. Et c'est ici le troisième point de cette prédication.

TROISIÈME PARTIE.

Les hommes qui aiment avec excès l'honneur, les biens et la vie, sont si ardens et si prompts pour se défendre contre ceux qui veulent les leur diminuer ou ravir; ils sont si portés à venger les injures qu'ils croient avoir reçues, qu'ils sont suivis, quand ils en ont le pouvoir, le châtimant à l'offense : leur colère est un feu qui brûle aussitôt qu'il est allumé, un torrent qui se dégorge en même temps qu'il a surmonté les empêchements qui l'arrêtaient : et si Dieu, comme disait un ancien, leur baillait ses foudres, il y a longtemps qu'ils les auraient consumés, ou qu'il serait toujours occupé à leur en forger de nouveaux. Voyez ce père de famille qui devrait avoir de la sagesse, cette femme à qui il semble que la nature ait donné la douceur en partage; néanmoins dès qu'ils ont soupçonné de l'infidélité dans un valet ou dans une servante, ou qu'ils reconnaissent en eux quelque négligence, ou qu'ils voient que les affaires de leur maison ne vont pas comme ils voudraient, ils s'emportent en même temps à leur dire des injures, à leur bailler des coups, ou à les chasser hors de leurs maisons.

Ces emportements de colère, ces mouvements violents, sont des témoignages de peu de jugement, et les sources funestes de mille désordres. C'est pourquoi Dieu veut nous en

retirer, par ses exemples et par ses instructions. Le Sage dit que le fou répand son esprit comme l'eau, c'est-à-dire qu'il verse sa bile, qu'il se laisse emporter à des mouvements précipités de colère, et qu'il n'y a rien qui l'arrête, lorsqu'il croit avoir reçu quelque injure, ou qu'on n'a pas exécuté ce qu'il a commandé; mais que le sage diffère, se donne le temps et le loisir nécessaire pour connaître la nature des choses et châtier les mauvaises : *Totum spiritum suum profert stultus, sapiens autem differt et reservat in posterum* (Prov. XXIX). Saint Jacques dit encore que la colère de l'homme n'est pas conforme à la justice de Dieu, qui ne nous châtie que longtemps après que nous l'avons offensé, et après qu'il a employé tous les moyens pour nous faire éviter, par une sainte pénitence, les châtimens que nos péchés méritent. *Ira viri justitiam Dei non operatur* (Jacob., I).

Le même apôtre nous dit en un autre endroit : *Sit omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum, et tardus ad iram* : Tout homme sage doit être toujours en disposition d'écouter ce qu'on lui dit pour son instruction et pour son amendement ; mais il ne doit parler que lorsque la nécessité le demande et l'y oblige ; il doit être encore plus difficile et se montrer plus éloigné de toute sorte de colère : il ne châtiara jamais de fautes que celles que la correction fraternelle n'a pu amender, et qui, par leur tolérance, peuvent apporter du dommage à celui qui les a commises, ou faire le scandale de ceux qui les ont vues.

Dieu nous en a montré l'exemple dans la Genèse. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe étaient plongés dans des saletés abominables : la nature, dont elles violaient les lois, en avait horreur et en demandait le châtiment. Dieu ne peut voir ces prostitutions qui ne se trouvent pas dans les bêtes, il veut les châtier ; une voix qui vient de la terre et qui demande la punition de ces crimes le presse de la leur faire souffrir : *Clamor Sodomæ et Gomorrhæ ascendit ad me. Je descendrai*, dit-il, pour voir les choses en elles-mêmes et connaître si elles sont comme ma science infinie me les fait voir : *Descendam et videbo utrum clamorem quem audivi opere compleverint*. Saint Grégoire le Grand dit, sur ce passage ; Dieu qui est partout et qui ne peut changer de lieu, qui voit toutes choses sans erreur, dit néanmoins qu'il veut descendre pour voir, afin de nous apprendre à ne pas croire facilement, et à ne nous porter qu'avec peine à châtier le mal, lors même que nous en avons l'autorité. *Dicitur Deus descendere qui immotus omnia cognoscit, ut doceat nos non esse leves ad malum in aliis et credendum et vindicandum*.

Il nous apprend le même procédé, dit saint Chrysostome, lorsqu'il voulut détruire la ville de Jéricho ; il employa sept jours à cette exécution, par les processions qu'il faisait faire aux prêtres ; mais pourquoi, et c'est ce qui fait nos étonnemens, Dieu qui a créé

ce monde dans six jours, qui a même pouvoir et à qui toutes choses sont aisées, ne lance-t-il pas la foudre pour consumer cette ville, ou ne commande-t-il pas à la terre de s'ouvrir dans un moment pour l'engloutir, ou enfin ne fait-il pas lever un vent violent, qui fasse un orage qui la jette par terre, comme la maison de Job ? Il ne le fait pas, dit ce Père, pour nous apprendre par ce retardement celui que nous devons apporter, lorsqu'il s'agit de châtier les fautes de notre prochain.

David a imité parfaitement cet exemple que Dieu a donné à tous les hommes, de ne châtier les défauts de nos prochains, qu'après qu'ils nous sont parfaitement connus, et que nous avons apporté tous les remèdes anodins, c'est-à-dire doux et faciles pour leur guérison. Il est offensé par Semeï, et ce méchant homme voit ce pauvre prince dans un état à donner de la compassion aux moins sensibles ; car il est contraint de sortir de son palais, d'abandonner ses richesses et de chercher en quelque part un lieu d'assurance pour sa vie. Ses serviteurs, qui sont en même danger que lui, l'accompagnent en désordre ; ils pleurent de voir la cruauté d'un fils et la misère d'un père que Dieu avait élevé sur le trône ; mais cet infâme, au lieu d'être touché de compassion, l'accable d'injures, insulte à sa calamité, et lui fait des outrages qui rendent sa misère beaucoup plus insupportable. Ce roi enfin est remis dans ses états et dans l'exercice de son pouvoir, qu'il pouvait employer pour se venger, mais il ne le fait pas ; il laisse à son fils Salomon le soin de punir une injure qui avait été faite par ce Semeï à l'oint et à l'image de Dieu.

Les anciens nous ont appris la même vérité. Ils disaient que le premier de leurs dieux avait trois sortes de foudres, dont il se servait diversement. Il jetait les premiers qui ne faisaient pas beaucoup de mal, sans prendre avis de personne ; mais les seconds, qui causaient beaucoup de dommage, n'étaient employés que par le conseil de douze autres dieux. Il ne se servait enfin des troisièmes, qui causaient la dernière désolation, que par le conseil de tous les dieux. Chrétiens, cette fable nous apprend cette vérité, que nous ne devons nous servir du pouvoir que Dieu nous a donné pour la correction de notre prochain, qu'après que nous avons employé toutes les adresses de la sagesse, tous les empressemens de la bonté et toutes les lumières du bon jugement, pour tâcher de le ramener à son devoir.

Il faut parler à la pierre avant de la frapper, nous abaisser par compassion, et non pas nous servir de la baguette avec autorité. Si ce père, qui assomme de coups ses enfans et ses serviteurs, en usait de la sorte, s'il les corrigeait avec douceur, s'il leur remontrait sans colère ce qu'ils lui doivent de respect, de fidélité et d'amour, il les rendrait plus obéissans et plus fidèles ; si cette mère, qui est une emportée, de qui la main suit la parole et le coup devance la menace, se com-

portait ainsi, elle corrigerait les mauvaises mœurs de ses filles et de ses servantes, et mettrait l'ordre dans sa famille; mais elle n'a ni conduite, ni pitié; elle dit des paroles outrageuses, elle fait un traitement insupportable à toutes les personnes qui lui sont soumises, elle en allume la colère au lieu d'en corriger les mœurs, elle les étourdit par ses crieries, au lieu de les instruire par des paroles douces et chrétiennes.

Ces gens-là ne doivent-ils pas se souvenir que Dieu souffre nos péchés, qu'il semble les dissimuler, qu'il nous continue ses bontés et ses grâces, lorsque nous sommes dans nos plus grandes malices, et que nous méritons tous les châtimens? Ne doivent-ils pas penser que l'homme n'a la raison par avantage par-dessus les bêtes que pour modérer les transports de sa colère? et qu'enfin, il n'y aurait pas un seul homme dans le monde, si Dieu les avait châtiés au même moment qu'ils l'ont offensé? Voilà, chrétiens, quelques raisons pourquoi Dieu est si patient en notre endroit. Si nous les considérons avec attention, elles nous obligeront d'adorer sa bonté en ce monde, pour le faire éternellement dans la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXIII.

L'EXCELLENCE DE LA PROFESSION CHRÉTIENNE.

Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum.

Si vous n'êtes plus gens de bien, dit le Fils de Dieu, que ne le sont les Scribes et les Pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux (S. Matth., ch. V).

Le saint Evangile nous donne un grand sujet d'étonnement et de crainte lorsqu'il nous dit aujourd'hui que si notre justice n'abonde plus que celle des Scribes et des Pharisiens, nous n'entrerons pas au royaume des cieux : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum.* C'est-à-dire, si dans l'état de l'Evangile et la profession de chrétien vous n'êtes plus gens de bien que ne le sont ceux qui vivent dans la loi de Moïse et qui en observent toutes les cérémonies, il n'y aura pas de paradis pour vous. Cette loi était charnelle et permettait beaucoup de choses à ses observateurs dont la privation, comme dit Tertullien, devrait être la matière et servir de sujet aux vertus qui feraient la perfection du chrétien. Elle donnait des libertés à la chair, dont le retranchement fait aujourd'hui la vertu de virginité et de chasteté. Elle permettait des vengeances suivant la fausse interprétation que les docteurs y avaient donnée, qui sont non-seulement défendues, mais qui encore doivent être changées en une charité qui secoure les nécessités de nos ennemis, et qui nous donne pour eux les tendresses que nous devons avoir pour notre prochain, qui est la créature et l'image de Dieu : voilà la perfection du christianisme. Ce sujet est si étendu et si saint, qu'il se ferait plusieurs livres de la gloire de ce nom et de la perfection de cet état. Je veux pourtant, dans ce discours, abréger ses

excellences pour vous faire voir en particulier à quoi nous sommes obligés dans l'état du christianisme, pour en porter dignement le nom. C'est ce que nous ferons après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

La curiosité qui porte les hommes à rechercher quelle est leur origine, quels ont été leurs ancêtres et quelle est la nature et les autres conditions de l'état où ils se trouvent, n'est blâmable que par son excès. Dieu dit souvent par ses prophètes au peuple juif, et en leur personne à tous les chrétiens, que leur extraction est illustre, qu'ils sont les enfants des patriarches, et qu'ils doivent même les reconnaître pour leurs pères. Cet honneur que ce peuple recevait d'être sorti de ces grands hommes leur était si précieux, et ils le conservaient avec tant de soin, qu'il ne leur était pas permis de mêler leur sang; de confondre leurs races en prenant des femmes d'une autre tribu que la leur : car hors celles de Juda et de Lévi, qui étaient la royale et la sacerdotale, qui pouvaient s'allier ensemble, toutes les autres devaient demeurer séparées, et il leur était défendu de faire des alliances étrangères.

Ce que la religion et le commandement de Dieu ont fait faire aux Juifs, la vanité le fait en plusieurs chrétiens. Ils sont si désireux de connaître leur origine, lors singulièrement qu'ils la croient illustre, qu'ils en font des recherches bien exactes et souvent très-faus-ses. Ils vont fouiller dans les archives, ils cherchent dans l'histoire et tirent des vieilles épitaphes ou de quelques anciennes inscriptions cette noblesse qu'ils n'ont pas en eux-mêmes, et qui fait leur vanité, bien que souvent elle soit très-mal fondée.

Quoique je ne blâme pas absolument ces recherches de noblesse, et singulièrement lorsqu'elles se font pour un bon motif, comme serait de faire des actions de vertu et d'honneur qui nous rendent dignes de celui que nous croyons recevoir en sortant de personnes illustres, néanmoins je voudrais que les chrétiens employassent le même soin à connaître la noblesse de leur état, les obligations qu'il leur impose et ce qu'ils doivent faire pour porter dignement le nom de chrétien. C'est ce que je veux leur apprendre aujourd'hui sur ces paroles que le Fils de Dieu adresse à ses disciples et à tous les chrétiens : Si votre justice ne surpasse celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Scribarum et Phariseorum, non intrabitis in regnum celorum.* C'est-à-dire que vous êtes en obligation, et que l'état de chrétien que vous professez et le nom que vous en portez vous obligent de faire des actions saintes, parce que le christianisme est une profession élevée au-dessus de la nature, et voilà le premier point : en second lieu, il est au-dessus de la loi, et enfin il est une imitation des mœurs et des actions de Dieu. Voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis que le christianisme, qui est une milice où nous sommes enrôlés, et l'état glorieux que nous professons, est au-dessus de la nature, et qu'il n'y a rien de si éclatant et de si illustre parmi les hommes qui puisse lui être comparé. Ce qui m'oblige à dire que Clément Alexandrin n'a pas bien connu l'excellence du christianisme et les obligations où il engage tous ceux qui le professent et qui portent le nom de chrétien, lorsqu'il a dit que c'est un état ferme et inviolable, qui demande qu'on fasse toujours des actions raisonnables, qui se conduisent par les lumières de la raison, et qui agit toujours par son mouvement : *Christianorum vita est quædam rationalium quasi actionum constitutio, hoc est eorum quæ a ratione docentur stabilis et quæ labi nesciat operatio*. Saint Macaire a mieux connu l'état et la noblesse du christianisme, lorsqu'il a dit que ce n'est pas un état vulgaire et commun, mais qu'il est un grand mystère : *Christianismus non est quippiam vulgare, mysterium enim hoc magnum est*. Car, comme dit ce même père en un autre endroit, l'esprit de l'homme, quelque éclairé qu'il puisse être, ne peut pas comprendre la nature, les propriétés et les diversités des plantes, des semences, des fleurs et des autres richesses qui sont dans la terre. Comme il ne nous est pas possible de connaître toutes les espèces des oiseaux qui sont dans l'air, et des poissons qui sont dans la mer ; comme nous ne pouvons pas comprendre quelle est la grandeur des cieux, le cours, les influences des planètes, il nous est incomparablement plus malaisé de pénétrer quelles sont les richesses, la noblesse et les autres avantages des chrétiens : *Ita fieri nequit ut enarrentur verbis aut explicentur infinitæ et incomprehensæ christianorum divitiæ*. Je dirai pourtant, ajoute ce même père, que le chrétien est élevé à une dignité royale ; c'est le titre d'honneur que lui donne un apôtre : *Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis*. Ce titre de roi que cet apôtre donne aux chrétiens surpasse incomparablement celui des rois de la terre. Ils en perdent le nom et le pouvoir avec la vie, leur gloire s'éteint, leurs richesses leur sont ôtées après leur mort, et ils sont contraints de changer leurs palais en des tombeaux et de souffrir, comme le commun des hommes, d'être foulés aux pieds des passants et mangés par les vers. Mais le royaume et les richesses d'un chrétien sont divines, célestes et glorieuses, elles ne passent pas avec le temps et ne lui sont pas ôtées par la mauvaise foi ou par la violence. Il règne avec le Fils de Dieu et en la compagnie de tous les saints ; et ce qui fait la merveille et l'avantage de ce royaume par-dessus ceux de la terre, c'est qu'étant possédé par une infinité de personnes, ils sont tous souverains et parfaitement satisfaits : *Mysterium enim christianismi alienum est ab hoc mundo, et gloria regis quæ nunc apparet ac divitiæ terrenæ sunt quæ corrumpuntur et prætereunt ; regnum autem illud et opes sunt*

res divinæ, res cælestes et gloriosæ, quæ nunquam prætereunt aut dissolvuntur ; regnant enim in cætu cælesti cum rege cælesti.

Mais pour connaître mieux le chrétien, regardons premièrement quelle est sa nature et son essence, c'est-à-dire ce qui constitue son être, ce qui le fait chrétien, et après nous verrons quelles doivent être ses actions. Pour le premier je dis que le chrétien est celui, dit saint Thomas, qui a la foi de Jésus-Christ, qui croit fermement toutes les vérités que le Fils de Dieu nous a enseignées ; secondement qui a en soi, qui vit et qui opère par l'esprit de Jésus-Christ : enfin, dit ce docteur, celui-là se peut dire chrétien, qui meurt à ses péchés et qui crucifie sa chair avec ses concupiscences : *Christianus dicitur qui fidem Dei habet ; qui Dei Spiritu agitur, secundum illud ad Romanos VIII : Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus : et ex hoc quod ad Christi imitationem peccatis moritur, secundum illud ad Galatas : Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis*. Voilà, en peu de mots, la nature et les actions du chrétien.

Premièrement il doit avoir l'esprit de Jésus-Christ, qui soit la vie et le principe de ses opérations. Car comme ce qui fait l'homme c'est l'âme raisonnable, qui anime son corps et le rend participant de sa vie, de même ce qui fait le chrétien, c'est l'esprit de Jésus-Christ, qui est comme son âme et sa forme ; en sorte que comme l'âme raisonnable est absolument nécessaire afin que l'homme vive et agisse, et qu'avant qu'elle soit dans le corps ou après qu'elle en est sortie, ce n'est qu'une masse de chair, sans vie et sans action, que nous appelons un embryon ou un cadavre et non pas un homme, aussi l'on ne peut donner le nom de chrétien à celui qui n'a pas cet esprit de Jésus-Christ, c'est-à-dire qui n'en est pas animé et qui n'agit pas par son mouvement ; mais nous devons dire que c'est un païen, un infidèle, un chrétien en peinture, qui n'en a que le nom et quelque fausse apparence.

C'est ce que saint Paul nous apprend quand il dit : *Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum*. Dieu a envoyé son Fils unique au monde, afin que nous vivions par son esprit. Il est en effet comme cette forme universelle, cette âme du monde tant vantée par les platoniciens, qui est dans tous les sujets et qui y fait toutes leurs opérations, suivant la disposition qu'il y rencontre. Aussi l'esprit du Fils de Dieu est communiqué à tous les fidèles et fait toutes leurs bonnes œuvres, suivant la disposition qu'il y met et la coopération qu'ils y donnent.

Le même apôtre dit encore : *In hoc cognoscimus, quoniam in ipso manemus et ipse in nobis, quoniam de spiritu suo dedit nobis*. C'est en cela que nous connaissons que nous demeurons dans le Fils de Dieu, comme l'effet dans sa cause et le fils dans son père, parce qu'il nous a communiqué son Esprit, parce qu'il est le principe de notre vie spirituelle et de toutes nos opérations méritées.

toires. Et c'est dans le même sentiment que cet apôtre assure que si quelqu'un n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, il n'est pas à lui, c'est-à-dire qu'il ne doit pas être reconnu comme un enfant de sa famille, un membre de son corps mystique, parce qu'il ne vit pas de son esprit : *Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus* ; car pour être chrétien il faut avoir l'esprit de Jésus-Christ et agir par son mouvement. Hélas ! que nous pouvons bien dire qu'il y a peu de véritables chrétiens ! le nombre est grand de ceux qui en portent le nom et qui font semblant de l'être ; mais qu'il est petit de ceux qui le sont en vérité ! puisqu'il y en a très-peu qui aient cet esprit de Jésus-Christ, qui est doux, humble, bienfaisant, véritable et souverainement parfait.

Secondement, pour être chrétien, il faut avoir la foi de Jésus-Christ, c'est-à-dire croire véritablement et simplement toutes les vérités que l'Esprit du Fils de Dieu nous enseigne par son Eglise, et que nous avons protesté de croire quand nous avons reçu le baptême. Le chrétien, dit saint Augustin, n'est pas un philosophe qui ne défère qu'à son jugement, et qui ne croit de vérités que celles que la démonstration lui rend sensibles et évidentes. Il n'est pas non plus un homme brutal pour ne croire qu'à ses sens, en suivre les inclinations et en contenter les appétits ; mais il est appelé fidèle parce qu'il croit fermement les vérités qui lui ont été proposées au baptême et dont il fait les règles de sa vie et de ses mœurs, c'est-à-dire qu'il vit, qu'il agit, qu'il se conduit en toutes choses conformément à sa créance.

Enfin pour être chrétien, il faut, et il est nécessaire, comme dit saint Thomas, de mourir à ses péchés à l'imitation de Jésus-Christ : *Qui Christi sunt carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Gal., V). En effet, le Fils de Dieu mourant pour nos péchés nous a donné l'exemple et mis dans l'obligation d'y mourir, de renoncer à cette vieille vie que nous avons reçue d'Adam, qui recherche les plaisirs des sens, et qui en fait sa félicité. *Christianus adversum libidines cæcus est* ; le chrétien, dit Tertullien, est si éloigné de prendre et de désirer les plaisirs déshonnêtes, qu'il n'a pas même des yeux pour regarder les objets qui peuvent les donner. Le chrétien, dit encore le même Père, n'est pas seulement mort à la vie des sens, mais même il est toujours en disposition de perdre la naturelle et de souffrir le martyre.

Cette nouvelle vie exempte de toutes sortes de crimes, dont le chrétien doit vivre et qui l'élève au-dessus de toute la nature, fait dire à Tertullien qu'il y a une grande différence entre le chrétien et les philosophes, qu'on appelait les sages parmi les hommes, parce qu'ils faisaient profession d'en régler les mœurs et d'en instruire l'ignorance ; néanmoins leur science n'a été qu'erreur, leur vertu qu'hypocrisie et leur politique que confusion. Thalès ne sut pas répondre à la question qu'on lui fit de la nature et du nombre des dieux ; le moindre chrétien sait qu'il n'y en

a qu'un seul, qu'il est immortel, très-sage et tout-puissant. Socrate, que l'oracle dit être le plus sage des hommes, était un infâme corrupteur de la jeunesse ; mais le chrétien n'est mâle que pour sa seule femme, et ne prend les plaisirs de la chair que dans le mariage et pour engendrer des enfants. Diogène et Démocrite ont été des hommes abominables pour leur prostitution dans toutes sortes d'impuretés. Pythagore et Zénon étaient des ambitieux, et pour devenir souverains, ils se sont rendus des tyrans insupportables ; mais le véritable chrétien ne désire en ce monde que la grâce de Dieu et vivre dans l'humilité, qui la lui obtient et la lui conserve. Aristote a été autant courtisan et flatteur auprès d'Alexandre le Grand que philosophe : il s'est montré infidèle à son ami Hermias, en voulant le débouter de ses charges ; mais le chrétien est un homme sincère, qui révère les rois comme les images de Dieu, et qui ne craint pas leur pouvoir, parce qu'il est fidèle à leur rendre l'honneur et à payer les tributs qui leur sont dus ; il ne fait pas même du mal à ses ennemis, quoiqu'il en ait le pouvoir et qu'il semble en avoir le sujet.

Voilà la différence qui se trouve entre un chrétien et un philosophe, un disciple du ciel et de la grâce, et celui qui ne s'attache qu'aux sciences profanes et qui n'est instruit que par des hommes ; entre un homme qui ne travaille que pour son salut éternel, et celui qui n'est occupé et qui n'a de pensées et de desirs que pour s'acquiescer de la gloire en ce monde. Après cela n'avons-nous pas sujet de dire avec saint Macaire, que le christianisme est un état incomparable et très-sublime, et que le chrétien est un homme élevé au-dessus de la nature, parce que la foi de Jésus-Christ qu'il professe, lui découvre la vérité du ciel, que tous les philosophes ont ignorée, parce qu'il vit de la vie de Jésus-Christ, et qu'il est mort à ses péchés, pour ne vivre qu'à la justice et à la vérité ? Voyons maintenant comme le christianisme est une profession qui nous élève par-dessus la loi.

DEUXIÈME POINT.

Il est vrai que, comme dit saint Paul, la loi est sainte, ses commandements sont saints, justes et très-bons : *Lex quidem sancta, et mandatum sanctum et bonum* (Rom., VII). Elle est même spirituelle, dit le même saint Paul : *Scimus enim quia lex spiritualis est*. Cette loi était sainte, parce que son auteur est la sainteté même, et qu'il ne fait rien qui ne soit accompli, néanmoins j'y trouve trois grands défauts. Le premier est celui que saint Paul remarque, qui est qu'elle était imparfaite, c'est-à-dire qu'elle ne pouvait pas conduire l'homme à la perfection et à cet état où il n'y a rien à désirer : *Ad nihil enim perfectum adducit lex* (Hebraeor., VII) ; elle n'avait que les figures et les ombres des choses qui devaient être accomplies aux jours du Sauveur du monde. Elle présentait de belles peintures qui contentaient les yeux ; mais elles étaient des énigmes qui tourmentaient l'esprit, qui n'en pouvait pas avoir l'intelligence. Secondement elle était vide, parce

qu'elle ne donnait pas la grâce qu'elle promettait. Saint Paul appelle ses sacrifices et ses cérémonies : *Vacua et egena elementa* (*Galat.*, IV), des éléments vides et disetteux. Ils étaient vides, parce qu'ils ne donnaient pas la grâce, qui était nécessaire, et tout ce qu'elle pouvait faire, était de servir comme de pédagogue à ses observateurs, pour les conduire à Jésus-Christ, qu'elle signifiait, qui seul est l'auteur et le dispensateur de la grâce : *Lex pædagogus noster fuit* (*Gal.*, III). Elle avait un troisième défaut plus remarquable que tous les autres : c'est qu'elle était dangereuse dans sa pratique, non-seulement parce qu'elle imposait un joug que les plus zélés ne pouvaient pas porter, et qu'elle faisait entrer dans un chemin long, difficile et ennuyeux ; mais encore parce qu'on y pratiquait des choses qui allumaient les concupiscences, comme la pluralité des femmes, la permission de prêter avec quelque profit aux étrangers, et plusieurs autres choses qu'elle permettait ou que la coutume et la fausse interprétation qu'on lui avait donnée et qui avait passé en loi, comme la haine des ennemis, rendaient communes parmi ce peuple. Voilà, chrétiens, les trois défauts de la loi ancienne que les Juifs pratiquaient, qui ont été corrigés par celle que Jésus-Christ nous a donnée dans son saint Evangile, qui rend l'état du christianisme plus parfait que celui du peuple Juif, et qui oblige les chrétiens à une perfection où les autres ne pouvaient arriver que très-difficilement.

Premièrement, le Fils de Dieu nous a donné dans son saint Evangile une loi parfaite, puisqu'elle est la fin, le terme, l'explication et l'accomplissement de toutes les anciennes figures : *Finis enim legis Christus* (*Rom.*, X) : Jésus-Christ est la fin de la loi, non-seulement parce qu'il en a terminé l'observance et qu'elle a perdu sa vigueur en bien des choses dès qu'il a publié la sienne, que ces ombres se sont dissipées à la présence de ce soleil, que les hommes sont sortis de leur enfance pour entrer dans l'âge viril et parfait, qu'ils ont quitté les figures et les vains amusements pour s'attacher à des choses plus solides ; mais encore Jésus-Christ est la fin de la loi, parce qu'il nous en a donné l'intelligence par ses paroles et qu'il accomplissait par ses actions ce qu'elle figurait. Nous savons maintenant que la manne signifiait le pain vivant qui est son corps sacré qu'il nous a donné en viande, que le passage de la mer Rouge, que la nuée qui conduisait le peuple, et que même le déluge signifiait le baptême, parce qu'il nettoie toutes nos ordures, et que le vieil Adam périt dans ses eaux salutaires. Nous savons que l'arche de Noé signifiait l'Eglise, celle de Moïse l'humanité sacrée de Jésus-Christ ou sa sainte Mère ; les douze fontaines et les douze pierres du Jourdain, ces douze pierres précieuses que le grand-prêtre portait sur sa poitrine étaient la figure et représentaient les apôtres, comme dit Tertullien. Cette perfection de la loi évangélique, ces connaissances, que le Fils de Dieu nous a

données, font que le christianisme est appelé un jour qui n'a rien des ténèbres de cette ancienne nuit du Vieux Testament, et que tous les fidèles sont nommés des enfants de lumière : *Omnes enim vos filii lucis estis* (*I Thessal.*, V), dit saint Paul : Vous êtes tous des enfants de lumière.

Puis donc que tous les chrétiens ont cet avantage d'être fils du jour et de la clarté, ils doivent, et c'est une obligation indispensable, marcher dans la lumière : *Ut filii lucis ambulate* (*Eph.*, V), dit encore saint Paul : les infidèles qui sont dans les ténèbres, les Juifs qui marchaient dans les ombres et les obscurités des figures, ne savaient pas où aller : *Qui ambulat in tenebris, nescit quo vadat* (*Joan.*, XII). Ils choppaient, ils s'égareraient très-souvent ; mais le chrétien, qui est un enfant de lumière, parce qu'il a reçu le baptême et la divine eucharistie qui sont appelés des sacrements de lumière, qui a renoncé à toutes les œuvres de ténèbres, ne doit-il pas marcher et faire toutes ses actions dans la lumière, puisque le Fils de Dieu le lui commande : *Luceat lux vestra coram hominibus* (*Matth.*, V), qu'il l'a promis en son baptême et qu'il y est obligé, s'il veut faire son salut éternel ? Il doit donc, comme dit l'Apôtre, marcher dans la lumière : *Ut filii lucis ambulate* ; porter des fruits de lumière, qui, comme dit le même Apôtre, sont la bonté, la justice et la vérité qui font et qui comprennent tous ses devoirs. La vérité le rend agréable à Dieu, puisqu'il est le principe, la source et le terme de toutes les vérités ; la justice qu'il doit à son prochain, en lui rendant ce qui lui appartient et en secourant ses nécessités, lui en fait mériter les affections ; enfin la bonté qu'il se doit à lui-même, par une grande pureté de vie, lui mérite le nom d'enfant de lumière : *Fructus autem lucis est in omni bonitate et justitia et veritate* ; voilà la perfection du christianisme et les obligations du chrétien.

Elle est encore plus grande et nos obligations plus fortes et plus étendues, si nous considérons les grâces qui nous sont données pour accomplir ce que la religion nous commande : *Gratia per Jesum Christum facta est* (*Joan.*, XII). Jésus-Christ est l'auteur et le dispensateur de la grâce ; il fait couler ce torrent précieux sur nous par les sacrements qui sont les fontaines du Sauveur, comme les appelle un prophète : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (*Isai.*, XII). Il nous prie par son apôtre de ne recevoir pas ses grâces en vain, de ne refuser pas ses secours qu'il nous présente, de ne nous obstiner pas à notre perte, dont nous serons les seuls auteurs, parce qu'il ne nous tient pas à Dieu que nous ne soyons sauvés. Sa bonté nous appelle par tous les moyens qui peuvent gagner les cœurs ; sa sagesse nous les présente en des temps et dans une disposition qui nous en fait connaître la nécessité et qui nous en rend l'usage facile et avantageux ; enfin sa justice nous menace, si nous méprisons les grâces qu'il nous présente et

ne voulons pas de l'alliance qu'il veut faire avec nous. Voilà une partie des grâces que nous recevons dans l'état du christianisme, qui peuvent faire la sainteté du chrétien, mais qui feront sa condamnation s'il ne s'en sert pas comme il est obligé.

Les païens, qui en sont privés, se lèveront, comme dit le Fils de Dieu, au jour du jugement contre les chrétiens ; ils les accuseront de leur négligence et les condamneront par la comparaison de leurs actions qui ont été plus raisonnables, et qui, parmi les ténèbres de leurs erreurs, ont marché avec plus de droiture et de justice que les chrétiens dans le jour de l'Évangile et avec toutes les lumières de la grâce. La pénitence des Ninivites condamnera l'obstination et l'endurcissement des chrétiens. La diligence et les travaux de la reine de Saba, qui vint du fond de l'Orient pour entendre les oracles de Salomon, pour apprendre sa politique et voir la pompe et la magnificence de son train et de sa maison, feront un reproche éternel à la paresse et aux mépris que les chrétiens font de la parole de Dieu, qu'ils ne veulent pas entendre pour ne se priver pas de leurs plaisirs et pour ne s'éveiller pas du sommeil de leurs vices.

Enfin, disons que le christianisme est un état plus parfait que celui de la loi, et que le chrétien doit être plus homme de bien que ne l'ont été les Juifs, parce que la loi ancienne était, en quelque façon, dangereuse en son usage, en ce qu'elle permettait bien des choses, ou que la fausse interprétation qu'on lui avait donnée disait être permises, qui ouvraient la porte au relâchement et qui favorisaient les sens, comme était la pluralité des femmes, et d'avoir de la haine pour ses ennemis. Mais la loi de l'Évangile, qui, comme dit le prophète, est pure, sans aucune tache, et qui seule peut convertir les âmes : *Lex Domini immaculata, convertens animas*, ne nous commande pas seulement les bonnes actions et défend les mauvaises, mais nous ôte toutes les occasions qui pourraient nous empêcher de faire les unes et de nous porter aux autres. Elle nous défend les meurtres, mais pour donner de la force à sa défense et arrêter la violence de notre nature et de nos ressentiments qui pourraient nous les faire commettre, elle nous défend de nous courroucer, de dire la moindre injure capable d'allumer la colère et de nous en faire venir aux mains. Elle ne s'arrête pas encore là, mais parce qu'elle sait que l'affection que nous avons pour les biens temporels pourrait nous obliger de les arracher avec violence des mains de celui qui nous les a pris, et de venger cette injustice sur celui qui nous les prend, elle veut que nous soyons en disposition de donner notre tunique à celui qui prend notre manteau, et de présenter l'autre joue à celui qui nous en a frappé une.

La loi de l'Évangile qui fait l'état du christianisme, et qui doit régler les actions des chrétiens, ne nous défend pas seulement les adultères et toutes les actions déshonnêtes ;

mais elle nous proteste que quiconque regardera la femme de son prochain avec des yeux de concupiscence ; c'est-à-dire qui aura de mauvais désirs sur elle, quoiqu'il se trouve dans l'impuissance, ou qu'il ne veuille pas les exécuter, que celui-là, dis-je, a commis un adultère dans son cœur et qu'il en souffrira la peine dans les enfers. Voilà, chrétiens, la perfection de la loi évangélique et de notre état ; voilà à quoi nous sommes obligés si nous voulons porter le nom de chrétiens.

Je sais bien qu'il y a des personnes qui le trouvent trop sublime, qui le disent surpasser la force des hommes, et être même contraire au bien des états. C'est une plainte qu'un certain Marcellin fait à saint Augustin : *Adjectisti enim eos dicere quod Christi prædicatio atque doctrina reipublicæ moribus nulla ex parte conveniat* : Vous dites que la prédication et la doctrine de Jésus, bien loin d'être favorable, est contraire aux mœurs et à la politique qui conserve les républiques, et qu'il est presque impossible d'être bon chrétien et bon citoyen. Saint Augustin réfute par beaucoup de raisons cette mauvaise et damnable maxime, et dit : Qu'on me donne un état formé de bons chrétiens, une armée de soldats tels que l'Évangile les demande, tels officiers, tels maris, telles femmes, tels parents, tels maîtres, tels serviteurs, tels rois, tels juges, tels payeurs de dettes, tels exacteurs de finances, que la doctrine chrétienne veut qu'ils soient, et leur baille les moyens pour l'être, je dis que cette république sera la plus heureuse, la plus riche et la plus durable de toutes. Elle sera la plus heureuse, parce que les citoyens y jouiront d'un repos qui sera l'image et l'avant-goût de celui du paradis ; car qui empêche que le repos ne se trouve parmi les hommes, que leur ambition, leur avarice et leur concupiscence ? Otez-moi toutes ces pestes par la loi de l'Évangile, et vous verrez que les hommes vivront dans un corps mortel et sur la terre comme les anges dans le paradis. Elle sera aussi la plus riche, parce que les citoyens s'assisteront les uns les autres dans toutes leurs nécessités, comme l'Évangile le leur commande ; qu'ils ne feront pas de desseins et n'entreprendront pas des choses qui appauvrissent leur prochain ; et qu'enfin, toutes les richesses seront communes, comme elles l'étaient dans la naissance du christianisme. Elle sera aussi la plus durable ; car, qu'est-ce qui ruine, qui désole les républiques, qui fait la révolte des sujets et le changement des états, que l'injustice, que la tyrannie, que la volupté et les autres dissolutions qui sont ôtées par l'Évangile qui les défend sévèrement ? Voilà l'état du christianisme, voilà ce que doivent être les chrétiens. Mais allons plus avant, et voyons dans la troisième partie de cette prédication, sa dernière et sa plus grande excellence.

TROISIÈME POINT.

Je dis enfin que le christianisme n'est pas seulement un état plus parfait et qui nous élève au-dessus de la nature et de la loi, et

que nous devons être plus sages et plus modérés que les philosophes, plus saints que les patriarches et les prophètes ; mais aussi que nous devons être semblables à Dieu même, et à son fils Jésus-Christ, qui est l'auteur et le modèle du christianisme : *Christianismus*, disait saint Grégoire de Nice, *est imitatio divinæ naturæ*. C'est aux chrétiens que le Sauveur du monde dit ces paroles : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Je ne vous propose pas à imiter la vie des patriarches et des prophètes : ils ont eu quelques défauts avec beaucoup de vertus, et on ne peut pas dire qu'ils soient des modèles achevés ; mais je veux que vous imitiez votre Père céleste, qui a toutes les perfections sans aucun défaut. Ces paroles qui sont prononcées par la vérité même, et qui s'adressent à tous les chrétiens, en doivent faire l'instruction et la crainte ; elles en doivent faire l'instruction, parce qu'elles nous présentent un modèle souverainement parfait et utile à copier.

Mais comment pourrons-nous le faire ? Dieu a des perfections infinies ; et partant, elles ne nous sont pas proportionnées, puisque nous sommes limités en notre être et en nos opérations, et qu'il y a même du danger à vouloir se rendre semblable à lui. Le premier des anges se perdit pour avoir affecté l'indépendance de Dieu, et voulu lui être semblable : *Similis ero Altissimo*. Adam l'offense pour avoir désiré sa science ; et ainsi, chrétiens, il semble que le Fils de Dieu nous commande une chose qui non-seulement ne nous est pas possible, mais qui même nous est dangereuse. A cela je réponds, qu'il y a des perfections en Dieu qui doivent faire nos adorations. Nous devons, par exemple, adorer sa puissance infinie qui a créé ce monde, et qui peut en créer de plus grands et de plus beaux ; sa sagesse qui a disposé toutes les choses qui s'y trouvent avec des proportions, et pour des fins merveilleuses : nous sommes obligés d'adorer sa majesté souveraine, auprès de laquelle les monarques sont moins que des vermisseaux, et sa justice qui les châtie par des tourments éternels, lorsqu'ils l'ont offensé. Néanmoins, chrétiens, parmi ce nombre infini de perfections, qui demandent les plus profonds de nos respects, il y en a une que nous pouvons, et qu'il nous est commandé de copier, qui est sa bonté. C'est elle que le Fils de Dieu nous propose à imiter. Car, après nous avoir dit d'être parfaits comme notre Père céleste, il nous montre qu'il a des bontés si grandes et si universelles, qu'il fait lever son soleil et tomber des pluies aussi bien sur le champ de l'impie qui l'offense et qui mériterait tous les châtimens imaginables, comme sur celui du juste, qui lui est obéissant et qui mérite ses faveurs. C'est donc cette bonté que nous devons imiter.

Oui, chrétiens, nous devons en avoir pour nos ennemis, aussi bien que pour ceux qui nous font du bien ; aimer également les uns et les autres, avoir nos mains ouvertes au secours de tous sans différence de nation, ni

de condition. Le christianisme, dit saint Pierre, est un état duquel nous ne pouvons nous rendre dignes et en porter à juste titre le nom, si nous ne sommes disposés à faire du bien à ceux même qui nous font du mal, et qui se disent nos ennemis : *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed e contra benedicientes, quia in hoc vocati estis* (1 *Petri*, III). Voilà l'esprit du christianisme et ce que nous sommes obligés de faire par la profession que nous en faisons.

Tertullien, qui connaissait fort bien la nature et les devoirs de cet état, parce qu'il vivait dans un siècle voisin de celui de son établissement, et qu'il voyait la pratique qui s'en faisait parmi les chrétiens, dit ces belles paroles : *Christianus nullius est hostis*, le chrétien est un homme qui n'a point d'ennemi, qui est toujours disposé à faire du bien à tous, parce qu'il regarde tous les hommes comme ses frères et les membres d'un même chef, qui est Jésus-Christ. Lorsque les juges le traitent en criminel, qu'ils le condamnent, qu'ils lui emportent ses biens avec injustice, qu'ils lui ôtent la vie par tous les tourments de la cruauté : *Damnatus gratias agit* : il remercie Dieu, il le prie pour ses juges et pour ses bourreaux, il leur désire, il leur obtient très-souvent les lumières qui font leur conversion et les grâces qui les sanctifient. Et ailleurs le même Tertullien dit que la charité qui fait du bien à tous les hommes, jusque même à ses ennemis, est comme le caractère et fait la différence du chrétien : *Ista enim disciplina jubemur diligere inimicos quoque et orare pro iis qui nos persequuntur, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra, non communis : Amicos enim diligere, omnium est; inimicos autem, solum Christianorum* : Aimer nos amis, faire du bien à ceux dont nous en avons reçu, et qui le méritent, est un devoir dont les païens mêmes s'acquittent, et il ne faut qu'être homme et raisonnable pour savoir qu'il faut reconnaître les bienfaits, aimer ceux de qui nous les recevons, et être disposés à leur faire du bien, lorsque nous le pouvons et qu'ils en ont besoin ; mais aimer ceux que nous savons être nos ennemis, qui sont éloignés de nous par l'aversion, par la contrariété de leurs sentiments, ou qui ne s'en approchent que pour nous nuire, faire du bien, nous montrer libéraux et charitables envers des personnes qui sont armées à notre défaite, et que nous savons être toujours en volonté et en disposition de nous nuire, c'est le propre du chrétien ; c'est là son caractère et sa différence ; parce qu'il doit imiter et être parfait comme son Père céleste qui fait du bien à ses propres ennemis, et qui ayant le pouvoir de se venger d'eux et de les anéantir, les conserve, les défend et leur donne tous les biens qui leur sont nécessaires. Voilà, chrétiens, à quoi nous oblige le nom que nous portons et le christianisme que nous professons.

Mais, malheur ! qu'il y a peu de chrétiens dans l'Eglise, puisque le nombre est très-petit de ceux qui imitent en ce point leur Père céleste. Le monde n'est rempli que de sang,

et les hommes ne sont occupés qu'à prendre vengeance des injures qu'ils croient avoir reçues : les guerres ne se font que pour ce motif, c'est-à-dire pour tirer raison d'une injure ou de quelque usurpation qu'un prince prétendra lui avoir été faite par son voisin. Entrez dans les parlements et dans les autres tribunaux, vous y verrez des hommes qui crient, qui disent des injures, qui s'accusent de volerie, de mauvaise foi; vous y verrez un procureur chargé de papiers, qui sont les armes dont il attaque son ennemi, et avec lesquelles il espère le dépouiller de ses biens et de son honneur. Cet avocat qui plaide, qui cite les lois, qui les tourne et qui les fait servir à la justification de sa cause, que fait-il autre chose que de donner de la force aux ressentiments et à la vengeance de ses parties ?

Que si des tribunaux des juges, nous allons dans les maisons des particuliers, nous y verrons que cet artisan a de l'envie, et décrie autant qu'il peut l'industrie et la capacité de son voisin; vous verrez cet autre qui cherche à se venger pour quelque parole qu'il croit avoir été dite contre lui, qu'il appelle une calomnie. Ces deux personnes qui étaient amies, qu'on voyait toujours ensemble et qui se rendaient de bons offices, ne le sont plus et voudraient se manger le foie, comme l'on dit, parce que le fils, la femme ou le serviteur de l'un d'eux lui a fait quelque injure, ou à quelqu'un de ses domestiques, ou de ses parents. Priez tous ces gens-là, montrez leur l'obligation qu'ils ont de se réconcilier avec leurs ennemis, dites-leur que s'ils ne le font, ils ne sont pas chrétiens, mais plutôt des Turcs et des bêtes; que Dieu les en châtierait rigoureusement en l'autre monde, et qu'en celui-ci, ils ne doivent pas attendre le pardon de leurs péchés ni demander miséricorde à Dieu, puisqu'ils ne la font pas à leur prochain : toutes ces choses ne les touchent point, ils suivent toujours leur chemin, et poursuivent leurs vengeances. Et après cela n'avons-nous pas sujet de dire qu'il y a très-peu de chrétiens dans l'Eglise, puisqu'il y a si peu d'hommes qui imitent leur Père céleste, et qui aient comme lui des bontés universelles pour ceux que la nature, et que les mêmes sacrements font leurs frères ?

Comme le christianisme est l'imitation de Dieu en sa nature bienfaisante, il l'est aussi en ses œuvres, dont la principale est la création de l'homme, parce qu'il doit se créer lui-même en quelque façon. Mais, pour entendre cette vérité qui semble un paradoxe, il faut savoir que Dieu avait créé son âme enrichie de toutes les lumières et ornée de toutes les grâces qui en faisaient la perfection. Il forma son corps avec une application et un artifice merveilleux. Cet homme parfait dans les deux parties qui le composaient s'élevait à Dieu, traitait privément avec lui, et s'il se fût conservé dans cet état, on pouvait le dire un Dieu par participation et le monarque souverain de toutes les créatures. Mais, par un malheur qu'on ne peut pas assez déplorer, cet homme, s'étant oublié

dans l'honneur qu'il venait de recevoir, ne connaissant plus ni la bassesse de son origine ni sa dépendance nécessaire, et ne rendant plus l'honneur et l'obéissance qu'il devait à son Créateur, enfin en ayant transgressé le commandement et encouru la haine, il fut dépouillé, lui et toute sa postérité, des avantages qu'il avait reçus en sa création; ses passions se révoltèrent contre lui, toutes les créatures ne voulurent plus le reconnaître pour leur souverain; son entendement fut rempli de ténèbres, sa volonté de mauvais desirs; il n'avait de goût que pour les choses qui pouvaient lui nuire : voilà, chrétiens, l'état où Dieu avait mis le premier des hommes et celui où il s'est mis lui-même, et toute sa postérité.

Mais voyons sa réparation et son rétablissement. Le Fils de Dieu est venu en ce monde, il y a pris notre chair pour la sanctifier, nos faiblesses pour nous en délivrer, et a institué par ses paroles et par ses actions l'état du christianisme, pour nous remettre dans la possession des biens et des honneurs que nous avions perdus. Le baptême qui est le premier sacrement que nous recevons, et comme la porte du christianisme, nous fait mourir au vieil Adam, c'est-à-dire à tous les désordres que son péché a mis dans nos puissances. Les habits dont on nous dépouille, les protestations que nous y faisons solennellement de renoncer au diable et à ses suggestions, au monde et à ses pompes, à la chair et à ses charmes, nous font connaître que nous quittons cette corruption que le péché du premier homme, qui était le père de sa postérité, nous a communiquée, pour entrer dans un état opposé à celui-là, qui est celui du christianisme. Saint Paul l'appelle une création et un renouvellement : *Renovamini spiritu mentis vestræ et induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis* (Ephes. IV). Il est une création parce qu'il est un passage du péché, qui est une privation et un néant, dans un état de justice et de sainteté. Il est un renouvellement, parce que l'homme quitte ses vieilles habitudes et renonce à ce mauvais héritage qu'il avait reçu de son premier père. Tertullien appelle le baptême qui nous fait chrétiens, une seconde naissance, qui n'a aucun des défauts de la première : *Et nos discipuli secundum exbui nostrum Jesum Christum in aqua renascimur*. Nous naissons comme des poissons dans les eaux du baptême.

Enfin, concluons ce raisonnement, et disons que puisque le christianisme est un état qui répare celui de l'innocence perdue, où nous sommes faits une nouvelle créature, que nous y naissons pour vivre dans la justice et dans la vérité, il faut tirer nécessairement cette conséquence, qu'il n'y a rien de plus sacré, et que le chrétien est quelque chose de divin qui doit faire l'admiration des anges et l'envie des démons.

Je crois que c'était pour cela, c'est-à-dire pour signifier l'éminence de leur état, qu'on appelait les chrétiens des saints : *Omnibus*

sanctis in Christo, dit saint Paul : Je salue tous les saints qui sont dans l'Eglise de Philippi, c'est-à-dire, tous les fidèles qui croient en Jésus-Christ. Et le même apôtre à la fin de son Epître, leur dit : *Salutant vos omnes Sancti (Philipp. I et IV)*. Tous les saints qui sont avec moi vous saluent, c'est-à-dire tous les fidèles ; et encore le même apôtre, parlant des grâces qu'il avait reçues de Dieu : *Mihi omnium Sanctorum minimo data est gratia evangelizandi*. Dieu m'a donné la grâce à moi qui suis le dernier de tous les saints, c'est-à-dire de tous les fidèles, de prêcher l'Evangile ; enfin, c'est le langage ordinaire de saint Paul d'appeler les chrétiens des saints.

On leur donnait ce nom, parce qu'ils étaient très-éloignés de toutes les choses de la terre ; car ils mettaient tous leurs biens en commun pour en assister les pauvres. Ces matières de tentation, ces sujets de convoitise, qui nous font tomber dans les lacets du diable, et qui attachent l'homme par des soins temporels qui lui ravissent ceux de la piété, étaient la matière de leur charité. Ils étaient appelés saints, parce qu'ils étaient consacrés à Dieu et qu'ils vivaient dans une pureté de vie, qui était une imitation de celle de Dieu et qui les rendait semblables aux anges.

Le nom même de chrétien était tant estimé et en si grande vénération parmi les fidèles, que saint Chrysostome dit que la ville d'Antioche, où premièrement ce nom leur fut donné, était la première des villes du monde ; non pas, dit ce saint docteur, à raison qu'elle était la métropole de la province, ou bien pour ce qu'elle était remplie de très-magnifiques édifices, qu'elle était pleine de peuple, que toutes les nations y abordaient, que le commerce y était très-grand, que sa situation était très-agréable, et qu'enfin elle avait tout ce qui peut servir à l'entretien de la vie, et faire les délices des hommes ; mais j'estime, disait-il, et j'assure qu'elle doit être préférée à toutes les villes du monde parce que le nom de chrétien y a été donné aux fidèles : *Contigit primum Antiochiæ discipulos appellari Christianos, hoc autem civitatum quæ sunt in hoc mundo cunctarum habet nulla*. Ce nom de chrétien qui a fait la gloire de la ville où premièrement il a été donné aux fidèles, faisait aussi celle de chacun d'eux ; car ils ne se glorifiaient que du nom et de la profession de chrétien. Saint Pierre leur dit : Mes frères, si vous êtes persécutés des païens, si leur rage vous fait souffrir tous les tourments, parce que vous êtes chrétiens, glorifiez, rendez grâces à Dieu qui vous a honorés d'un nom si illustre et si saint : *Si autem ut Christianus, non erubescat, glorificet autem Deum in isto nomine (I Petr. IV)*.

Saint Chrysostome raconte du martyr saint Lucien, qu'étant présenté aux juges et interrogé d'où il était, il répondit qu'il était chrétien ; on lui demande s'il était marié, il répondit encore qu'il était chrétien. On poursuit et on veut savoir de lui s'il avait des

biens ; il répond toujours qu'il était chrétien : on lui demande son âge et sa profession, il dit toujours qu'il était chrétien. Cette réponse qu'il donnait à plusieurs interrogations fort différentes, lassa le juge et l'obligea à le condamner à la mort, qu'il souffrit avec grande constance. Il nous apprend que ce nom de chrétien faisait l'honneur des premiers fidèles.

Mais ils tiraient non-seulement toute leur gloire du nom de chrétien, mais aussi leur défense, et ils rejetaient par ce nom et se défendaient de toutes les attaques des hommes et des démons : car ce nom glorieux ne leur était pas seulement une couronne qui faisait leur ornement, mais un bouclier pour leur défense. Tertullien dit qu'un ancien empereur ayant gagné une fameuse victoire, et voulant reconnaître la valeur des soldats qui s'y étaient portés avec grande générosité, après leur avoir fait donner de l'argent, mit sur la tête de chacun d'eux une couronne. Ils la reçurent tous comme la marque d'un grand honneur ; mais s'étant trouvé dans cette armée un soldat chrétien, qu'on voulut couronner comme les autres, celui-ci se souvenant qu'il était chrétien, et membre d'un chef couronné d'épines, tira la couronne de sa tête et la mit à son bras. Aussitôt il se fit dans cette armée un grand bruit pour cette nouveauté. Les uns la regardent comme la marque du mépris qu'il faisait de l'empereur : les autres la croient une superstition. Enfin, on veut apprendre de lui quelle en était la cause. On lui demande pourquoi il avait ôté la couronne de dessus sa tête, qui est l'endroit où elle doit être portée, pour la mettre dans son bras. Il répond : *Christianus sum*. Je suis chrétien, et ce nom et cette profession m'oblige à n'avoir pas d'autre gloire que celle d'être fils de Dieu et d'avoir le paradis pour mon héritage.

Mais, chrétiens, que les choses ont bien changé de face, et que le désordre de nos mœurs en a bien causé dans notre religion ! Le nom de chrétien qui était le plus glorieux titre que des hommes pussent porter, qui faisait trembler les démons et qui leur était envié par les empereurs, est maintenant méprisé et avili. Salvian dit que le nom de Romain, qui était autrefois si glorieux qu'il méritait le respect et donnait de la crainte à toutes les nations, et que même pour le porter on donnait de l'argent, était si fort avili que non-seulement on le désavouait, mais qu'on estimait injure d'être appelé de ce nom que l'on disait être abominable : *Nomen civium romanorum aliquando non solum magno aestimatum, sed magno emptum, nunc ultro repudiatur ac fugitur : nec vile tantum, sed etiam abominabile pene habetur*. Nous pouvons dire la même chose du nom chrétien. C'était anciennement dire toutes les vertus, et nommer en abrégé toutes les grâces, que de dire le nom de chrétien ; car c'est un nom sacré qui prend son origine de Jésus-Christ qui est une divine onction ; mais aujourd'hui il est si fort flétri par la mauvaise vie de ceux qui le portent, qu'il est méprisé des infidèles,

Tertullien se moque de ceux qui ont donné le nom de caméléon à un petit animal qui se cache sous des feuilles de vigne. Lors, dit ce grand homme, que vous entendez prononcer ce grand nom de caméléon, vous croyez que cet animal qui le porte est de la grandeur d'un lion ou d'un chameau ; mais lorsque vous le verrez de la taille d'un petit lézard, vous vous moquerez de l'insolence de ce nom qui est donné à un si petit animal. J'en dis de même du nom de chrétien. Lorsque vous l'entendez prononcer et qu'on appelle quelque homme, chrétien, vous croyez quelque homme céleste, quelque compagnon des anges, un homme formé de toutes les vertus, un sanctuaire de toutes les grâces ; mais lorsque vous verrez cet homme qui porte le nom glorieux de chrétien, sans piété, sans religion, sans foi et sans aucune des vertus qu'il devrait avoir, mais plutôt avec tous les vices des païens : *Miraberis illico gratiam nominis* ; vous aurez sujet de vous étonner de la liberté qu'il prend de se dire chrétien et de porter un nom qu'il avilit et rend ridicule par la saleté de ses mœurs. Quittons donc le nom de chrétien et prenons celui de Scythe, de Turc et de sauvage, puisqu'il ne nous convient pas et que nous en faisons le déshonneur : *Quid est in quo nobis de christiano nomine blandiamur ; cum utique hoc ipso magis per nomen sacratissimum rei sumus, quia a sancto nomine discrepamus* ? Le nom de chrétien, disait Salvian, dont nous croyons tirer notre gloire, fait notre confusion et nous rend coupables devant Dieu, parce que nos mœurs donnent le démenti à ce nom glorieux. Il est un nom de sainteté et nous menons une vie profane. C'est un nom d'onction et nous faisons des actions d'inhumanité ; c'est un nom de société et de dilection, et nous avons des passions et exerçons des vengeances qui nous éloignent et qui nous rendent ennemis de notre prochain.

Mais ce n'est pas le seul nom de chrétien que nous flétrissons par la saleté de nos mœurs ; l'injure passe plus avant, car elle porte jusqu'à Jésus-Christ qui est auteur de la religion chrétienne que nous professons. Il est assuré que si on ne connaissait les chrétiens que par le saint Evangile qu'ils professent, par les livres des Pères, par les discours des prédicateurs, par la sainteté de leurs mystères, par l'excellence des promesses qui leur sont faites, par les actions des premiers chrétiens, par la force, par la constance des martyrs, on les croirait des hommes divins, on ne pourrait pas s'imaginer qu'ils eussent les passions qui sont ordinaires aux hommes, et qu'ils se donnassent d'autre occupation que celle de la prière et du service des pauvres. Mais si par malheur cet homme, qui se serait formé une si noble idée du chrétien, venait dans nos villes et qu'il y vît quelques-uns des citoyens dans les dissolutions des cabarets, les autres dans les chicaneries des procès, quelques autres dans les empresses de l'avarice, dans les poursuites et les brigues de l'ambition, et enfin quelques autres dans la folie des

danses ou dans la saleté des lieux infâmes, ne pourrait-il pas dire : *Ubi est lex catholica quam credunt : ubi sunt pietatis et castitatis præcepta quæ discunt ? Evangelia legunt et impudici sunt ! Apostolos audiunt et inebriantur ! Christum sequuntur et rapiunt ! vitam improbam agunt et probam legem se habere dicunt !* Où est cette loi catholique qui devait régler leurs mœurs ? où sont ces actions de piété dont on leur fait le commandement et on leur montre l'exemple ? Ils ont les Evangiles entre leurs mains, et ils sont impudiques ! Ils écoutent la doctrine des apôtres qui leur enseigne la continence, et ils sont déshonnêtes ! Ils suivent, disent-ils, Jésus-Christ qui leur commande d'abandonner tous leurs biens, et ils dérobent ceux de leur prochain ! Ils se vantent d'observer une loi toute pure qui commande la sainteté, et ils ont des mœurs de bêtes, de païens et de démons ! Ah ! qu'il paraît bien par le désordre et la saleté de leurs actions que les prophètes leur ont enseigné à faire des choses déshonnêtes, que les apôtres les ont instruits à toutes sortes de méchancetés et que les Evangiles qu'ils lisent très-souvent, leur apprennent les mauvaises actions qu'ils font. La secte est semblable à ses sectateurs, il est presque évident que de mauvais disciples ont été instruits par de mauvais maîtres : *In nobis Christus patitur opprobrium, in nobis lex Christiana patitur maledictum*. Le désordre, la saleté de nos mœurs, poursuit ce même Père, fait l'opprobre de Jésus-Christ, et la religion chrétienne qu'il a fondée et qui est très-sainte, passe dans le sentiment des païens pour une secte remplie d'abominations, et pour un assemblage de brigands et de toutes sortes de malfaiteurs : *Sunt Christiani mali*, dit saint Augustin, *qui vocantur fideles, et non sunt ; in quibus sacramenta Christi patiuntur injuriam*. Il se trouve de mauvais chrétiens, qui s'appellent fidèles et qui ne le sont pas, dans lesquels les sacrements de Jésus-Christ souffrent injure, qui vivent à eux-mêmes, pour périr à Jésus-Christ et pour perdre les autres, d'autant qu'ils périssent en vivant mal et qu'ils perdent les autres en leur donnant l'exemple de mal vivre.

Je dis davantage avec saint Chrysostome, que si les chrétiens étaient tels qu'ils doivent être, c'est-à-dire si leur vie était conforme à leur doctrine, si on voyait la modestie dans les femmes, la pureté dans les filles, le zèle de la justice dans les magistrats, la sainteté dans les prêtres et dans les religieux, la sincérité dans le commerce, la fidélité dans les serviteurs, la modération dans les grands, l'humilité et la patience dans les petits ; je dis que toutes ces vertus qui sont enseignées par le saint Evangile et qui devraient se trouver dans les chrétiens, feraient la conversion des hérétiques et des infidèles. Il ne faudrait plus de disputes, de controverses ni de longues prédications ; car la sainteté de notre vie serait un prédicateur éloquent, qui persuaderait sans peine, et une démonstration sensible, qui leur ferait

connaître que notre religion est sainte, et que hors d'elle il n'y a point de salut : *Nemo gentilis esset, si nos ut oportet esse christiani esse curaremus, nemo tam fera esset bellua, quæ si tales nos videret, non statim ad veræ religionis cultum accederet.*

Enfin, disons que si les chrétiens par leur mauvaise vie se montrent indignes de ce nom sacré, s'ils en sont l'opprobre, si encore ils font une injure très-considérable à leur religion, s'ils en flétrissent les mystères, s'ils les rendent ridicules aux païens et aux hérétiques, s'ils leur ferment la porte du christianisme; si enfin ils font outrage à Jésus-Christ, qui en est l'auteur, aux apôtres qui l'ont prêché et étendu par tout le monde, et aux saints qui l'ont parfaitement observé, ils se couvrent eux-mêmes de confusion, et s'attirent des peines éternelles. Car n'est-ce pas un grand sujet de reproche et de blâme de professer le christianisme, qui nous enseigne toutes les vertus, d'avoir promis en nous y engageant d'en faire une pratique ordinaire, d'avoir continuellement devant les yeux la représentation des mystères, la voix des bons exemples qui nous appellent, qui nous enseignent la pratique, enfin d'y être sollicités par tous les motifs des récompenses ou des châtimens, et néanmoins vivre en païens et se donner les plaisirs des bêtes? *Ecce christiani quid faciunt*, disent les anges lorsqu'ils nous voient dans les dissolutions qui nous sont ordinaires : voilà ce que les chrétiens font; voilà ces hommes célestes, qui sont engagés et qui ne pensent qu'aux biens de la terre; voilà ces prétendants de l'éternité, qui ne sont occupés qu'à se divertir et à passer le temps; voilà ces soldats de la milice céleste, qui devraient être toujours armés et combattre sans cesse contre les ennemis de leur salut, qui ne pensent et qui ne cherchent qu'à prendre des plaisirs. Voilà, disent les démons, lorsqu'ils nous voient dans l'ordure des vices, dans le mépris et la profanation des choses sacrées, dans la négligence de notre salut; voilà ce chrétien qui, dans son baptême, a juré un divorce éternel avec le monde, avec les plaisirs et avec nous, qui a promis de marcher dans la lumière des bonnes œuvres, comme le cierge qu'on lui a mis entre les mains le signifiait; de renoncer et de se dépouiller du vieil homme, comme il a quitté ses habits en recevant le baptême; enfin de vivre purement et de mourir aux plaisirs des sens, comme il en a donné les assurances lorsqu'on l'a plongé dans ses eaux. Néanmoins, voilà cet homme spirituel, cette nouvelle créature dans des abominations qui ne se trouvent pas dans les païens. Voilà, chrétiens, ce que les démons disent, lorsqu'ils voient que notre vie a si peu de conformité avec notre profession.

Mais qu'est-ce qu'ils ne diront pas au jour du jugement, pour faire notre confusion devant toutes les nations et pour obliger Dieu à nous condamner? Quels reproches ne nous feront-ils point pendant toute l'éternité, et quels tourmens ne nous feront-ils pas souffrir? Chrétiens, il n'est pas possible de les

raconter. Il sera pourtant facile de les éviter, si nous considérons :

Premièrement, quel est l'état du christianisme, qu'est-ce que nous y avons appris, à quoi il nous oblige, quels secours Dieu nous donne pour l'exécuter, et quelles récompenses il prépare à notre fidélité; secondement, si nous considérons que les péchés que nous commettons dans cette profession, et avec tant de motifs qu'elle nous présente de les éviter, ne sont pas seulement des péchés, mais des sacrilèges; enfin si nous considérons quelle honte nous aurons pendant toute l'éternité de nous voir avec le caractère de chrétien, parmi les infidèles et les démons, qui en prendront sujet de nous tourmenter plus rigoureusement. Chrétiens, considérons toutes ces choses, je les crois assez fortes pour faire la réforme de nos mœurs, et pour nous procurer un bonheur éternel, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXIV.

DE LA NOBLESSE DES ENFANTS DE DIEU.

Descendit hic justificatus in domum suam; quia omnis qui se exaltat humiliabitur, et omnis qui se humiliat exaltabitur.

Cet homme, dit le Fils de Dieu, qui se dit pécheur, qui frappe sa poitrine, et qui demande à Dieu pardon, a été justifié, car tout homme qui s'élève sera humilié et celui qui s'humilie sera exalté (S. Luc, ch. XVIII).

Le Fils de Dieu, dans l'Evangile que nous avons lu aujourd'hui à la messe, nous fait voir le succès bien différent de la prière d'un pharisien et de celle d'un publicain. Celui-là, rempli d'arrogance, commence la sienne par un long récit de ses bonnes œuvres, qu'il qu'il croyait lui devoir faire mériter les faveurs qu'il demandait à Dieu; mais le publicain, qui ne voyait en lui que des péchés capables d'attirer sur lui les châtimens de Dieu, se tient bien éloigné, et n'osant pas regarder le ciel, il frappe sa poitrine et prie la bonté divine d'avoir pitié de lui. Le Fils de Dieu ajoute que son humilité lui mérita d'être justifié, c'est-à-dire d'obtenir le pardon de ses péchés, qui est le grand effet de la justification, et que, parce qu'il s'était fort humilié, il fut beaucoup élevé. Le Sauveur du monde ne nous dit pas en quoi consista son exaltation, mais je crois que, puisqu'il reçut la grâce, on peut dire qu'il fut élevé à la dignité suprême d'enfant de Dieu, parce qu'elle est une participation de la nature divine et une communication de l'esprit de son Fils. C'est de cette illustre prérogative, que nous obtenons à la faveur de la grâce, que je veux vous parler après avoir imploré l'assistance du saint Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

La grandeur du sujet dont je veux traiter et vous donner la connaissance est si excessive, les libéralités de Dieu en notre endroit sont si grandes, que je suis obligé de m'écrier avec un apôtre : Voyez quelle charité est celle de Dieu en notre endroit ! Il ne nous permet pas seulement de l'appeler notre Père et de nous dire ses enfants, mais, comme

ses œuvres sont toutes parfaites, il ne se contente pas que nous portions ce nom vide et que nous soyons éclatants de ce beau titre, mais il le remplit parfaitement et nous le fait porter dans toute sa plénitude, c'est-à-dire que nous sommes véritablement ses enfants. Dans l'Ancien Testament il donna à Moïse le nom de Dieu, mais cet illustre nom le laissa homme et mortel comme il était auparavant. Quelques autres ont porté le nom de Sauveur, mais ils n'en avaient que le simple titre; que s'ils ont été sauveurs, ce n'a été que de quelques peuples particuliers. Les anges ont été appelés la force de Dieu, quoiqu'il soit véritable qu'ils n'en ont qu'une petite participation; car la force est infinie en Dieu, puisqu'elle est son propre être, mais elle est fort bornée dans les anges, qui sont des créatures.

Ce n'est pas en cette façon que nous portons le nom d'enfants de Dieu, mais véritablement et sans aucune modification. C'est ce que le divin apôtre nous assure; car, après nous avoir assurés que la charité de Dieu nous a donné la liberté de nous dire ses enfants, il ajoute immédiatement après : *Uti filii Dei nominemur, et simus*. Nous ne sommes pas seulement appelés enfants de Dieu, mais nous le sommes véritablement. Chrétiens, cet honneur est trop grand pour ne demander pas toutes nos recherches, après qu'il a fait nos admirations. C'est pourquoi je veux vous en donner une nette connaissance; et parce que nous appelons cette faveur qui nous fait enfants de Dieu une adoption spirituelle, je veux, par la ressemblance de celles qui se font parmi les hommes, que nous disons être une grâce qui, suppléant au défaut des enfants naturels, reçoit quelque personne étrangère pour en tenir la place, lui donne le nom de fils et lui en fait espérer l'héritage, je veux, dis-je, par la ressemblance de l'adoption civile qui se pratique parmi les hommes, vous faire voir l'excellence de la divine. Or, dans l'adoption civile il y a trois choses à considérer, qui en font toute l'essence. Voici comme les théologiens et les jurisconsultes la définissent : *Adoptio cum filiorum defectum suppleat, est extraneæ personæ in filium legitima assumptio*. Dans ces paroles, qui sont la définition de l'adoption civile, je remarque trois choses : premièrement, qu'il faut que celui qui est adopté soit étranger à celui qui l'adopte; secondement, qu'on doit y considérer la fin pour laquelle il l'adopte, qui est pour lui donner la qualité de fils et le faire héritier de ses biens; en troisième lieu, les moyens de cette adoption; et voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis, chrétiens, que dans l'adoption civile un homme prend pour son fils celui qui ne l'était pas, mais quelque étranger, comme ont fait plusieurs empereurs; car, comme dit saint Thomas, *adoptio filiorum defectum supplet* : l'adoption supplée au défaut des enfants que la nature a refusés; car si on avait des enfants naturels,

on n'en prendrait pas d'étrangers. Ceux que la nature donne, c'est-à-dire qu'un père engendre, lui sont bien plus intimes et plus attachés que ceux que les lois lui permettent d'adopter. Ceux-ci tiennent la place des autres, ils en portent le nom et en font les offices, mais, à vrai dire, ils ne sont pas les enfants de cet homme, quoiqu'ils en portent le nom, qu'ils lui en rendent les devoirs et qu'ils en reçoivent l'héritage; et l'adoption peut être appelée une des fictions du droit et une agréable tromperie qui veut égaler la nature.

Voilà, chrétiens, ce qui se voit dans l'adoption civile. Mais voyons maintenant ce qui se trouve et qui donne l'avantage à l'adoption divine. J'y remarque deux choses qui lui donnent l'avantage au-dessus de l'autre : premièrement, en ce que nous avons dit que l'adoption civile supplée le défaut de la nature, et qu'un homme n'adopterait pas un autre homme pour son fils, s'il avait des enfants d'un légitime mariage. Or, en Dieu cela ne se trouve pas; car lui qui donne aux hommes la vertu d'engendrer des enfants, et de qui toute paternité descend au ciel et en la terre, n'est pas sans enfants. Il en a un qui est aussi ancien, aussi sage, aussi puissant, enfin, pour le dire en un mot, qui est Dieu immortel et souverain comme lui-même. Ce Fils, qui est son image parfaite, est aussi le fils de sa dilection; il a fait toujours et en toutes choses la volonté de son Père, qui l'aime du même amour dont il s'aime soi-même : *Pater diligit Filium, et omnia dedit ei in manus*. Ayant donc un fils qui est immortel par sa propre nature, il n'a pas eu besoin d'en prendre d'étrangers ni de suppléer au défaut de sa fécondité. Et cela nous doit faire admirer sa charité et dire avec l'Apôtre : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater*; si Dieu nous fait la grâce de nous prendre pour ses enfants, ce n'est pas qu'il ait besoin de nous pour couvrir et réparer le défaut de la nature, mais c'est par un pur effet de sa charité en notre endroit.

Je dirai davantage, chrétiens, qu'à regarder les choses avec les yeux de la chair et avec les lumières de la raison humaine, il semble que Dieu ayant un Fils immortel, qui est l'image vivante de son Père, il n'en devait pas prendre d'étrangers, et qu'il est injurieux en quelque façon à son Fils naturel, comme si lui seul ne remplissait pas tous ses desirs ou ne lui rendait pas assez d'honneur; car ce père ferait une action déraisonnable, qui, ayant un fils parfaitement bien fait, fort soumis et obéissant à toutes ses volontés, et qui d'ailleurs saurait qu'il devrait lui survivre et étendre son nom et sa mémoire à la postérité, en voudrait encore avoir d'adoptifs, et prendrait des étrangers pour ses enfants. On pourrait sans doute blâmer cette conduite, qui serait également injurieuse au père et au fils. Or, chrétiens, la charité de Dieu semble être contraire à la conduite de sa sagesse, puisqu'ayant un Fils naturel qui ne doit jamais mourir, il en veut encore d'étrangers, qui n'ont aucune des bonnes qua-

lités de son Fils naturel. N'est-ce pas en effet lui faire tort et témoigner qu'il n'est pas content d'être père d'un seul fils, ou qu'il cherche, dans les autres enfants qu'il adopte, un amour ou une soumission qu'il ne trouve pas dans son Fils naturel? Mais ce qui paraît un désordre au sentiment humain, est l'effet de la plus grande charité qu'on puisse imaginer, et qui nous oblige de dire encore une fois : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.*

Si nous avons considéré la grandeur et, pour parler avec saint Paul, la suréminente charité du Père éternel, qui lui fait désirer d'avoir des enfants adoptifs, quoiqu'il en ait un naturel qui peut dire à son père, avec plus de raison qu'Eleana à sa femme Anne : *Nunquid non ego melior tibi sum quam decem filii?* Ne vous suis-je pas plus utile que si vous aviez dix fils? ne dois-je pas leur être préféré, et ne trouvez-vous pas en moi seul incomparablement plus que ce que vous rencontreriez en tous les enfants du monde? Si, dis-je, après cette considération qui est très-juste et très-sainte, nous regardons quels sont ceux qu'il a pris pour ses enfants, de quelle race ils sont descendus et de quelles qualités ils sont ornés, nous admirerons sans doute cette divine charité : car, chrétiens, Dieu n'a pas pris seulement les anges pour en faire ses enfants, et, quoique la sainte Ecriture leur en donne le nom et qu'ils soient les premiers ouvrages et les parfaites images de Dieu, néanmoins ils ne le sont pas en telle façon qu'on puisse dire que cet illustre avantage leur convient à eux premièrement, et qu'il soit propre à leur nature, mais seulement parce qu'ils l'ont reçu les premiers. C'est ainsi que l'assure saint Thomas : *Angeli dicuntur filii Dei adoptione filiationis, non quia ipsis primo conveniat; sed quia ipsi primo adoptionem filiorum receperunt.* Tout l'avantage qu'ils ont en ce point par-dessus les hommes est celui de leur création, qui a précédé la nôtre; néanmoins, quand même ils auraient quelque prérogative par-dessus nous, il ne faudrait pas s'en étonner, car il semble qu'elle leur est due, puisque leur nature spirituelle et immortelle est une image plus expresse de celle de Dieu; mais parce que, comme dit le même saint Thomas, l'adoption n'est pas une propriété qui soit attachée à la nature, mais bien à la grâce, dont la nature raisonnable de l'homme est capable : *Adoptio non est propriam consequens naturam, sed consequens gratiam, cujus natura rationalis est capax,* il faut dire que les anges ne nous précèdent pas en cette illustre qualité, qui paraîtra davantage en nous si nous regardons non-seulement les indispositions où nous étions pour la recevoir, mais encore les empêchements qui nous rendaient indignes de cette grâce.

Lorsque les hommes adoptent quelqu'un pour leur enfant, ils cherchent le plus accompli qu'ils puissent trouver, et en ce point l'adoption a cet avantage par-dessus la nature, qu'étant une action pleine de liberté,

on tâche aussi qu'elle soit parfaitement connaissante; car on choisit le jeune homme qui est le mieux fait en son corps et en son esprit, qui est de fort bonnes mœurs; enfin celui qui peut faire l'honneur du père qui l'adopte et lui rendre les services qu'il en attend. Mais celui qui engendre des enfants les reçoit tous tels que la nature les lui donne, dont il arrive bien souvent qu'ils sont mal faits de leurs corps, que ce sont des enfants sans esprit, sans cœur, sans jugement; qu'ils n'ont aucune des bonnes qualités de leur père et qu'ils semblent ne lui être donnés que pour faire l'infamie de sa maison pour la saleté de leurs mœurs, et pour lui avancer la mort par leur désobéissance.

Combien de fois un homme qui se voit père de ces monstres et obligé d'habiter toute sa vie et d'amasser du bien à des enfants qui sont ses ennemis, se plaint-il de les avoir mis au monde et d'avoir été père? Cela arrive très-souvent : car de combien de pères peut-on dire ce qu'on disait de cet empereur fort homme de bien, qu'il n'avait offensé son Etat en autre chose qu'en ce qu'il avait été père et avait engendré des enfants qui n'avaient aucune de ses bonnes qualités, mais toutes celles qui font les tyrans et les opprobres de la nature? Cicéron eut un fils qui était aussi étourdi et stupide que son père fut habile homme et grand orateur.

Dieu, en adoptant des enfants, n'a pas fait comme les hommes; il n'a pas demandé qu'ils eussent toutes les bonnes qualités qui pouvaient leur mériter cet honneur; mais son amour se servant de son pouvoir, il les a mises dans les sujets. Car, chrétiens, qu'y avait-il en nous qui pût nous faire recevoir cette grâce? il n'y avait rien; au contraire, nous avions toutes les mauvaises qualités qui pouvaient nous en rendre indignes. Saint Paul les comprend toutes en deux paroles : *Eramus filii iræ*; nous étions des objets de colère et méritions toutes les peines. Nos œuvres étaient souillées, tous nos desirs étaient attachés à la terre; nous n'avions de goût que pour les ordures et pour le poison; nous avions les armes aux mains pour résister, pour attaquer et donner la mort à Dieu. Dans cet état, il nous a donné sa grâce, et de fils de colère que nous étions dans notre nature, il nous a faits des enfants de dilection, des fils adoptifs et les héritiers de son royaume : *Videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut filii Dei nominemur et simus.* Voyez et admirez la charité de Dieu, qui nous a rendus ses enfants, lors même que nous étions ses ennemis et que nous méritions tous les châtimens.

Mais, afin que nous puissions mieux la connaître et l'admirer, je veux me servir de cette comparaison : N'admireriez-vous pas la bonté d'un roi qui, voyant un criminel sur le point d'être pendu et de finir sa vie par ce honteux supplice, ne se contenterait pas de le faire détacher et de lui donner la vie et la liberté, mais qui, outre cela, l'adopterait pour son fils, lui en ferait porter toutes les marques, et enfin le déclarerait héritier

de son royaume? Ne diriez-vous pas que ce roi est le meilleur des princes et que cette action de bonté mérite d'être louée de tous les hommes et connue de tous les siècles? Sans doute, chrétiens, que vous seriez dans ce sentiment. Que si ce roi avait un fils légitime, doué de toutes les belles qualités qu'on peut désirer dans un jeune prince, et que néanmoins il voulût adopter ce criminel qu'il aurait tiré de la potence et l'associer à son fils en la possession de son royaume, ne diriez-vous pas que l'amour de ce roi est aveugle et qu'il va dans un excès très-blâmable? Car il se ferait tort à lui-même par ce choix si peu judicieux, et à son fils en lui baillant un brigand pour collègue et associé à l'empire. Or, chrétiens, c'est ce que Dieu a fait en notre endroit. Nous étions non-seulement sans aucune des qualités qui pouvaient l'obliger à nous aimer, mais encore nous avions tous les défauts et tous les crimes qui devaient l'obliger à nous abandonner et à nous châtier; néanmoins, avec toutes ces indispositions et ces incompatibilités, il nous fait ses enfants, les héritiers de son royaume, les frères de Jésus-Christ et les compagnons de sa gloire. Après cela qui surpasse toutes nos espérances et qui est au delà de tous nos desirs, n'avons-nous pas sujet de dire : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus* : Voyez et admirez la charité de Dieu, qui est si grande en notre endroit qu'il nous donne la qualité de ses enfants et qui veut que nous l'appellions notre Père?

SECOND POINT.

Mais allons plus avant, et voyons au second point la façon dont Dieu s'est servi pour nous adopter. Saint Jacques nous l'apprend par ces paroles : *Voluntarie enim genuit nos verbo veritatis* : Il nous a engendrés volontairement par la parole de vérité. Remarquez, s'il vous plaît, que cet apôtre appelle la faveur que Dieu nous fait en nous adoptant, une génération; parce que, comme dit saint Thomas, elle est gratuite et volontaire, ce que n'est pas l'humaine et la naturelle : *Dicitur quandoque filius adoptivus esse genitus, propter spirituales generationem, quæ est gratuita, non naturalis*; ou bien, parce que cette adoption surpasse incomparablement la génération des hommes : car elle n'est pas un nom vide, une dénomination extérieure qui ne met rien de nouveau et de réel en celui qui en est honoré; mais elle lui donne une nouvelle forme, et fait une nouvelle créature qui porte l'image de Dieu, et qui est la plus grande de ses œuvres.

Elle est encore une génération qui surpasse celle des hommes, car ils n'engendrent pas volontairement; et quoiqu'ils se portent par les mouvements de leur volonté à cette action qui les fait pères et qui multiplie l'espèce, on ne peut pas dire qu'ils choisissent les enfants qu'ils veulent; ils donnent seulement une matière dont les causes supérieures déterminent les qualités, et Dieu, comme la première et souverainement intelligente

l'investit d'une âme, qui est sa forme, et qui fait toute sa noblesse. Mais cette adoption que saint Jacques appelle une génération, est parfaitement libre, connaissante et parfaite : elle est libre, parce que Dieu n'est porté à nous faire cette faveur qui nous élève à la qualité de ses enfants, que par un principe de son amour; sa félicité essentielle n'est pas augmentée, son pouvoir n'est pas plus étendu, sa gloire plus éclatante par le nombre des enfants adoptifs; il n'y a que son Fils naturel Jésus-Christ, qui fait sa gloire : *Servus meus es tu, in te gloriabor*. Comme cette génération est libre, elle est aussi parfaitement éclairée; car, elle n'est pas en Dieu comme dans les hommes, un transport aveugle d'une nature qui cherche ses satisfactions, et qui se veut conserver, mais un acte de sa volonté amoureuse, qui veut ennoblir ses créatures en leur donnant quelque participation de son être et de sa félicité éternelle, et ainsi il connaît parfaitement ceux qu'il veut élever à l'honneur de cette adoption.

Enfin, disons qu'il est non-seulement libre et connaissant, mais aussi tout-puissant pour les faire dignes de cet honneur, où il les élève. Les pères ne peuvent pas communiquer leurs bonnes qualités aux enfants qu'ils engendrent, et se les rendre semblables en toutes choses; les hommes qui adoptent ne peuvent pas non plus rendre parfaits ceux qu'ils font entrer ainsi dans leurs familles et dans leurs biens : ils les supposent, mais ils ne les font pas honnêtes gens; et tout ce qu'ils peuvent faire en leur faveur, et pour justifier le choix qu'ils en font, c'est de leur procurer une bonne éducation qui corrige les défauts de la nature et qui forme leurs mœurs. Mais Dieu met par sa grâce les vertus dans nos âmes, nous fait bons, et nous rend aimables, pour après nous aimer; il est le peintre qui forme sur nous son image, et le potier qui nous fait des vases d'honneur.

Ces grands avantages que l'adoption divine, que saint Jacques appelle une génération, a par-dessus l'adoption civile et la génération charnelle, font demander à saint Bonaventure, si le nom de Fils de Dieu nous est commun avec Jésus-Christ; c'est-à-dire, si nous le portons avec toute l'étendue et avec la même perfection que lui. Il dit que Jésus-Christ et nous sommes appelés enfants de Dieu, non pas du tout équivoquement, c'est-à-dire en différente façon, ni aussi univoquement; c'est-à-dire en même manière. Que ce ne soit pas en même sorte, et que Jésus-Christ porte ce glorieux nom d'une façon qui nous surpasse, cela est sans doute; parce que notre filiation, c'est-à-dire l'adoption qui nous fait enfants de Dieu, est temporelle et gratuite : elle a été faite dans le temps, et dépend du choix et de la liberté de celui qui nous adopte; mais celle du Fils de Dieu est naturelle et n'a point de commencement, ni n'aura jamais de fin. On ne peut pas dire aussi que ces deux sortes d'adoptions soient entièrement équivoques, c'est-à-dire, qu'elles soient différentes, et se fassent d'une manière dis-

semblable, parce que par le moyen et par la conformité à la filiation divine, nous sommes faits fils adoptifs. Car, comme toute paternité, soit au ciel, soit en la terre, vient et est un écoulement de celle du Père éternel, de même toute filiation nous vient du Fils; il en est le principe et l'exemplaire: *Nos et Christus dicimur Filii Dei*, dit ce saint docteur, *nec omnino æquivoce, nec omnino univoce; quia filiatio nostra est temporalis et gratuita; alia naturalis et æterna; non æquivoce, quia mediante illa filiatione et per conformitatem ad illam filii efficiuntur adoptivi; sicut enim a Patre omnis paternitas in cælo et in terra nominatur, sic a Filio omnis filiatio.*

Pour bien entendre la doctrine de saint Bonaventure, qui nous a appris que nous sommes faits enfants de Dieu par la filiation de son Fils, il faut savoir que, comme dit saint Thomas, toutes les trois personnes de l'adorable Trinité travaillent à ce grand ouvrage; car, quoique dans la divinité il n'y ait que le seul Père qui engendre un Fils, il n'en va pas ainsi des ouvrages que ces trois personnes divines font hors d'elles-mêmes, et qui se terminent aux créatures; car toute la sainte Trinité y travaille, parce qu'en y ayant en elles qu'une simple nature, il ne peut y avoir qu'une seule vertu, et une seule opération. C'est pourquoi le Sauveur du monde disait: *Quæcumque Pater facit, hæc et Filius similiter facit* (Joan. V). Néanmoins, il faut dire avec ce docteur angélique que, quoique l'adoption soit commune à toute la sainte Trinité, et que toutes les trois personnes nous adoptent pour leur fils, elle s'approprie pourtant au Père, comme à l'auteur, au Fils comme à l'exemplaire, et au Saint-Esprit comme à celui qui nous imprime la ressemblance de cet exemplaire: *Licet adoptio sit communis toti Trinitati, appropriatur tamen Patri, ut auctori, Filio ut exemplari, Spiritui sancto ut imprimenti in nobis hujus exemplaris similitudinem.* Et en ce point nous pouvons dire avec le même saint Thomas: *Christus non est Filius totius Trinitatis, sicut nos*, que Jésus-Christ n'est pas Fils de toute la très-sainte Trinité comme nous le sommes, et qu'en ce point il semble que nous ayons quelque avantage sur lui. Mais, quoiqu'il soit vrai que nous soyons redevables de cette grande faveur au Père éternel, comme à l'auteur, et au Saint-Esprit qui nous communique la ressemblance de cet exemplaire, néanmoins il semble que nous soyons plus obligés au Fils de Dieu, qui est l'exemplaire duquel, comme dit saint Thomas, toute filiation dérive et prend son origine. Car Dieu pour nous faire ses enfants a élevé un individu de notre nature à la dignité de Fils naturel, en lui communiquant la plénitude de la divinité, qui s'est substantiellement unie avec lui.

Or, afin que cette adoption spirituelle soit une imitation de la génération éternelle et la représente parfaitement, il faut que nous soyons unis à lui par la grâce, par la foi et par les sacrements, et alors cet esprit du Fils nous sera communiqué; si bien que, comme

il est Fils du Père éternel par la communication de son Esprit, aussi nous serons faits enfants adoptifs par la communication de ce même Esprit.

C'est ce que la sainte Ecriture nous enseigne en divers endroits: *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis: quoniam de Spiritu suo dedit nobis*, dit l'Apôtre saint Jean: Nous connaissons que nous demeurons en Dieu comme des enfants en leur père, et lui en nous comme en son tabernacle, parce qu'il nous a communiqué son Esprit et par lui comme une forme divine il nous donne la vie. *Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.* Dieu, dit le même apôtre, a envoyé son Fils dans le monde, afin de nous faire vivre d'une vie divine qu'il nous communique. C'est pourquoi ce même apôtre et évangéliste donne une marque infaillible pour connaître les enfants de Dieu d'avec ceux qui ne le sont pas. C'est que ceux-ci n'ont point l'esprit de Dieu, mais les autres le possèdent et en sont honorés, ne vivent et n'agissent que par son mouvement. Si bien, chrétiens, que nous sommes enfants de Dieu par l'Esprit de son Fils, c'est-à-dire, en la même façon que son propre Fils, quoiqu'il s'y trouve cette différence que ce divin Esprit est uni hypostatiquement, substantiellement et pour toujours à ce Fils naturel; qu'il est en lui avec toute sa plénitude et comme dans sa source, mais qu'il est en nous accidentellement, et nous pouvons le perdre par le péché mortel, qui est la mort de l'âme, parce qu'il chasse de nous ce divin Esprit, qui ne peut pas demeurer dans ce tabernacle que le péché a profané et où le démon habite.

Néanmoins, quoiqu'il soit vrai que nous possédions cet Esprit avec quelque différence entre Jésus-Christ et nous, nous pouvons connaître par cette insigne faveur la grandeur de la charité du Sauveur, et tirer un grand motif de reconnaissance de cette grâce qui nous fait enfants de Dieu. Ce que nous ferons en considérant que, pour nous élever à cette dignité, il a fallu que Jésus-Christ ait souffert une Passion très-douloureuse et qu'il soit mort pour nous faire vivre de son esprit.

Chrétiens, quelle obligation aurait un fils adoptif à son père, si pour lui donner cette faveur il avait fait mourir son fils naturel qui avait tous les traits qui le faisaient son image vivante et toutes les bonnes qualités qui en méritaient l'amour? Ne dirions-nous pas que cet homme aime ce garçon adopté dans l'excès et dans le désordre? Or, ce qui ne s'est jamais vu dans les hommes et qui même s'y trouvant, par la supposition d'une chose très-difficile, ferait l'horreur de toute la nature, s'est trouvé dans le Père éternel, car il a fait mourir son Fils unique afin que nous vivions de son esprit et nous faire ses enfants adoptifs. N'avons-nous pas donc sujet de nous écrier: *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur et simus?* Voyez, admirez les adresses de la charité de Dieu et les moyens dont il s'est

servi pour nous élever à la dignité de ses enfants. Mais passons plus avant, et après avoir regardé cette insigne faveur dans son principe, qui est Dieu, et dans ses moyens qui sont adorables, regardons-la dans son terme, c'est-à-dire, dans les biens qu'elle nous apporte et dans les motifs qu'elle nous présente de nous conserver dans cette dignité.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que cette dignité d'enfants de Dieu où nous sommes élevés par sa charité est si grande, qu'on ne peut pas l'estimer, et qu'elle fait l'admiration des anges et l'envie et la rage des démons.

Comme on ne peut pas l'estimer, on peut encore moins la mériter. Je veux qu'un homme souffre tous les tourments des martyrs, qu'il fasse toutes les pénitences des confesseurs, qu'il donne tous ses biens aux pauvres, qu'il fasse oraison nuit et jour, qu'il emploie même toutes les prières des saints et tout le pouvoir des anges ; je dis qu'avec tout cela il ne peut pas mériter l'honneur d'être enfant de Dieu. Il faut que lui-même nous le donne et que ce soit un présent de sa charité, comme dit l'Apôtre : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater*. Qu'est-ce donc que nous ne devons pas faire pour la conserver et nous en rendre dignes ?

David estimait tant la qualité de gendre du roi, qu'il s'exposa pour l'acquérir à un combat bien sanglant où il devait appréhender de perdre la vie : *Num parum videtur vobis generum esse regis ?* Vous semble-t-il que ce soit peu de chose que d'être le gendre du roi ? c'est un honneur que je voudrais mériter non-seulement en faisant mourir deux cents Philistins, mais même en donnant deux cents vies, si j'en avais autant. Qu'un berger épouse la fille d'un roi, qu'il soit son gendre et qu'il mêle son sang avec celui d'un souverain, c'est le plus grand honneur que je puisse recevoir, et il n'y a rien de grand ni de périlleux que je ne fasse pour le mériter. Mais, chrétiens, qu'est-ce de cet honneur que David estime tant auprès de celui d'être Fils de Dieu ? Non, ce n'est rien, et il n'est pas d'homme ni d'ange qui en puisse connaître l'inégalité.

Je dirai plus, chrétiens, et je vous prie, ne prenez pas mes paroles pour une exagération, mais pour une vérité de notre religion. C'est que cette dignité d'enfant de Dieu est si grande, qu'il n'y a rien qui puisse l'égaliser et qu'elle semble mettre des bornes à la puissance de Dieu. Je veux que les rois donnent à un homme tous leurs royaumes, que tous les autres hommes s'assujettissent à lui et qu'ils le reconnaissent pour leur souverain, qu'en cette qualité ils travaillent tous pour ses plaisirs et pour sa conservation ; je veux même que la nature lui donne la connaissance de tous ses secrets et la religion de tous ses mystères ; je veux qu'il ait la science d'Aristote et de saint Thomas, celle même de tous les anges ; je veux même qu'il ait toute leur force et leur immortalité. Je dis que la dignité d'être enfants adoptifs de

Dieu vaut plus que tout cela et qu'il le surpasse d'une distance qu'on ne peut pas mesurer.

Ce fut un grand honneur que celui que reçut Jean d'Austria, lorsque Philippe second, roi d'Espagne, le déclara son frère comme étant fils de Charles-Quint. Cet honneur, où il fut élevé après avoir passé sa jeunesse en simple gentilhomme, eût apporté quelque altération à sa santé par la surprise et par l'étonnement qu'il lui eût causés, si l'on n'eût usé de précaution en lui donnant cette nouvelle. Car n'est-ce pas un grand sujet d'étonnement de se voir tout à coup passer de la condition de simple gentilhomme à celle de fils et frère de roi ? de se voir honoré par tout un royaume après y avoir été inconnu, de voir à ses pieds les grands d'Espagne, de qui peu auparavant il n'osait pas approcher ? Or, chrétiens, quelque grande que fût cette dignité, quelque changement qu'elle fît en Jean d'Austria, elle est incomparablement moins grande que celle qui se voit dans les enfants adoptifs de Dieu, qui sont élevés par-dessus toutes les créatures et que Jésus regarde, qu'il appelle et aime comme ses propres frères.

Mais parce que les hommes sont plus sensibles à l'intérêt qu'à l'honneur et qu'ils estiment moins d'être honorés que d'être riches, voyons les avantages et les émoluments que nous retirons de cette dignité qui nous fait enfants de Dieu.

Saint Paul nous l'apprend par ces paroles : *Si filii et hæredes* : Si vous êtes fils, vous êtes héritiers, car l'héritage du père appartient aux enfants et doit venir à eux infailliblement, s'ils ne s'en rendent indignes. Suivant cela, qui est très-véritable, quelle faveur est celle qui nous fait posséder par grâce les mêmes biens dont Dieu jouit par sa propre nature ? *Omnia vestra sunt, vos autem Christi*, disait saint Paul : Si vous êtes à Jésus-Christ, si vous lui appartenez comme ses enfants et comme ses frères, toutes choses sont à vous. La nature est à vous, tous les trésors qu'elle produit et qu'elle enferme sont de votre domaine. Les cieux, les astres, les hommes et les anges sont à vous. Que dirai-je davantage ? la gloire du paradis est une partie de votre héritage, et pour porter cet honneur au plus haut point où il peut être porté, il faut dire que Dieu même est à vous, qu'il est votre héritage : *Dominus pars hæreditatis meæ*.

Comme la qualité d'enfants adoptifs de Dieu nous donne un droit sur tous les biens de la nature, de la grâce et de la gloire, elle nous donne aussi une force et une noblesse très-grande à tout ce que nous faisons. On dit ordinairement que les rois ne font rien que de très-grand, parce que leur dignité relève et donne de l'estime à toutes leurs actions : leurs divertissements semblent fort sérieux, toutes leurs paroles sont des oracles, et l'on croit quelque grand mystère à leurs actions même qui ne sont pas judicieuses et qui seraient ridicules en quelque personne du vulgaire.

Chrétiens, nous pouvons dire avec plus de

fondement que les plus petites actions des enfants adoptifs de Dieu sont toutes grandes, parce qu'elles procèdent d'un principe divin ; que Dieu les agrée et qu'elles méritent une très-grande récompense. *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, in uno crine colli tui* : Vous avez blessé mon cœur, dit Dieu à une âme sainte, par un de vos regards, par un cheveu de votre tête. Qu'est-ce à dire ? C'est, chrétiens, que Dieu parle des agréments qu'il a pour une âme fidèle qui est sa fille adoptive, et il proteste qu'un de ses regards, qu'un seul de ses cheveux fait des blessures dans son cœur ; c'est-à-dire que la moindre de ses actions qu'elle fait pour son honneur lui donne bien du plaisir et est fort profitable à celle qui la fait. Donner un verre d'eau froide et un denier à un pauvre, dire un *ave Maria*, prononcer le nom de Jésus, pousser un soupir vers le ciel, produire un acte de quelque vertu est très-méritoire à cette âme qui est fille adoptive de Dieu. N'avons-nous donc pas sujet de dire : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur et simus* ! Voyez quelle charité et quelle preuve d'amour nous a donnée le Père éternel, de nous donner le nom, la qualité et l'héritage de ses enfants ! Nous pouvons l'appeler notre Père : *Acceptistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba, Pater*, parce que nous nous ayant communiqué l'esprit de son Fils qui fait notre adoption, nous devons espérer de jouir de ses biens, puisque les enfants sont les héritiers de leur père. Mais après avoir vu l'éminence de cette dignité, voyons les devoirs où elle nous engage et ce qu'elle attend de nous. Chrétiens, j'en trouve deux : le premier sera la reconnaissance de ce grand bienfait, et le second l'imitation et la ressemblance que nous devons avoir avec notre prototype.

TROISIÈME POINT.

Je dis premièrement que nous devons être fort reconnaissants de cette grâce, qui est la plus grande que Dieu puisse nous faire. Ce nous est un grand honneur que nous soyons ses créatures, l'ouvrage de ses mains, que nous portions son image dans nos âmes et qu'il nous ait rendus capables de sa grâce et de sa gloire ; ce nous est une grande faveur qu'il nous donne le nom et nous traite comme ses serviteurs. Car si tous ceux qui servent les rois reçoivent de l'honneur, lors même qu'ils font l'office de valets, qu'ils leur rendent leurs services, n'est-il pas incomparablement plus glorieux de servir le roi des rois, d'imiter les séraphins qui se disent ses serviteurs, et qui en font l'office : *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi* ; et ainsi ce nous serait un grand honneur qu'il nous reçût pour ses serviteurs, et qu'il nous permit d'en porter le titre glorieux.

Mais il nous élève plus haut, il veut que nous soyons ses enfants, et quoique nous ayons été ses ennemis, et les objets de sa colère, il nous commande de l'appeler notre père. Ame pécheresse, dit Dieu par le prophète Jérémie, tu as commis des saletés

qui t'ont diffamée et souillée, qui ont fait que ton époux t'a abandonnée, et qui ont provoqué ma juste colère contre toi ; nonobstant toutes ces choses, j'ai encore des bontés pour toi qui semblent m'être injurieuses ; oui, je veux, quoi que dise le monde, et que je tiens un procédé qui lui est contraire, que tu viennes à moi, et que tu m'appelles ton Père : *Ergo saltem modo voca me : Pater meus*. Il est vrai que tu ne peux pas effacer les choses passées, ni m'ôter le souvenir de tes prostitutions ; qu'il ne m'est pas possible de te remettre dans l'état de ton innocence, et de ta virginité, mais au moins appelle moi : Mon Père, puisque je te regarde encore comme ma fille, et que j'ai conservé dans la perte que tu as faite de ton honneur, ces mêmes bontés qui firent que je t'aimai autrefois comme ma fille.

Voilà, chrétiens, les bontés de Dieu en notre endroit ; n'en devons-nous pas être reconnaissants, et à moins de cela, ne sommes-nous pas les plus stupides et les plus ingrats des hommes ? Quelles obligations furent celles de Joseph envers le roi Pharaon, qui le fit le second de son royaume, lui en confia la conduite, et qui ne voulait le précéder que du seul trône ? Il est assuré, chrétiens, que ce prince l'ayant élevé au-dessus de toutes les grandeurs de son royaume et ayant soumis toutes choses à son gouvernement, il ne l'eût pas offensé pour tous les biens du monde ; et si dans la maison de Putiphar il se défendit de commettre un adultère avec la femme de son maître, qui l'en sollicitait, parce qu'il lui avait confié la conduite de ses affaires et de sa famille, à plus forte raison se fût-il gardé de commettre quelque trahison ou quelque lâcheté contre son prince, qui avait partagé avec lui son autorité et qui ne s'était conservé pour lui que le nom de roi.

Chrétiens, je dis que nous devons plus de reconnaissance à Dieu pour nous avoir faits ses enfants adoptifs, qui est une qualité qui nous élève par-dessus la nature, nous fait régner dans l'état de la grâce, et nous donne les assurances du bonheur dont nous jouirons dans celui de la gloire, que n'en devait Joseph à son prince et que n'en peut devoir le plus reconnaissant des hommes, pour si grand que soit le bienfait qu'il puisse avoir reçu.

Après ce sentiment de reconnaissance que nous sommes obligés d'avoir pour Dieu, à cause de l'honneur qu'il nous a fait de nous élever à la dignité de ses enfants, nous devons employer tous nos efforts pour nous rendre de nouvelles créatures : *Ut simus initium aliquod creaturæ ejus* (*Jacob, I*) ; c'est-à-dire que nous nous rendions semblables à notre Père. C'est le commandement que Jésus-Christ fait à tous ceux que l'adoption divine fait ses frères : Soyez parfaits, leur dit-il, comme votre Père est parfait ; imitez-en les mœurs, copiez-en les actions, et rendez-vous semblables à lui en toutes choses. Un fils, dit saint Grégoire de Nazianze, doit être la définition et le portrait de son père, parce

que, comme la définition contient et fait connaître la chose définie, comme le portrait est d'autant plus excellent qu'il représente mieux son prototype, aussi un enfant doit ressembler parfaitement à son père. C'est, chrétiens, ce à quoi nous sommes obligés.

Le Fils de Dieu dit autrefois à Nicodème, que ce qui est né de la chair est chair; c'est-à-dire que la chair ne produit que de la chair, mais que ce qui est une production de l'esprit est esprit. Or, chrétiens, nous ne sommes pas des enfants de la chair pour n'être que chair, mais nous sommes enfants de l'esprit, et partant nous devons être esprit, c'est-à-dire, n'avoir pas les sentiments, et ne pas suivre les inclinations de la chair, n'en pas faire les œuvres, que saint Paul dit être la saleté, l'avarice et les autres vices; mais nous devons être esprit, c'est-à-dire, n'avoir de désirs, de pensées, d'attachement que pour le ciel et pour les choses qui peuvent nous y conduire, que saint Paul appelle les fruits de l'esprit, qui sont la paix, la patience, la joie en Dieu.

Il y a un autre motif qui nous oblige à ressembler à notre père et d'en imiter les mœurs. C'est que, comme nous avons dit, notre filiation est un effet, une participation et une copie de celle du Fils de Dieu, qui est non-seulement le premier né entre plusieurs frères, mais aussi leur prototype. Suivant cela, puisque nous avons l'honneur d'être ses frères cadets, il faut aussi que nous soyons de nouvelles créatures : *Initium aliquod creaturæ ejus*, c'est-à-dire que nous les surpassions toutes en obéissance et en pureté, comme nous les surpassons en honneur et en dignité, et pour le faire il faut imiter Jésus-Christ, qui est notre frère aîné.

Voyez comme il parle : *Quæ placita sunt ei facio semper* : J'accomplis avec promptitude et avec fidélité tout ce qui plaît à mon Père ; il n'y a rien que je n'entreprenne et que je n'exécute pour lui rendre mes obéissances et lui témoigner mes respects. Il nous dit encore : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis* : Je vous ai donné l'exemple que vous devez suivre, et qui doit régler vos actions. Cette ressemblance que nous aurons avec notre Père, qui fera la perfection de notre adoption, lui sera parfaitement agréable. Car, comme dit saint Cyprien : *Si hominibus lætum est et gloriosum filios habere consimiles, et tunc magis genuisse delectat, si ad patrem lineamentis paribus soboles respondeat, quanto magis in Deo Patre lætitia est, cum quis sic spiritualiter nascitur, ut actibus ejus et laudibus divina generositas prædicetur? Quæ justitiæ palma est, quæ corona, esse talem, de quo Deus non dicit : Filios generavi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me?* Si c'est la joie aussi bien que l'honneur d'un père, d'avoir des enfants qui soient ses vivantes images, qui en possèdent et en représentent les bonnes qualités, c'est aussi un contentement à Dieu d'avoir des enfants adoptifs, qui par la probité de leurs mœurs fassent connaître la sainteté de cel-

les de leur Père, qui soient son panégyrique aussi bien que son image.

Enfin, l'honneur que nous avons d'être enfants de Dieu et héritiers de son royaume doit nous donner un généreux mépris pour toutes les choses du monde : *Numquam humana opera mirabitur quisquis se cognoverit filium Dei. Dejecit se de culmine generositatis suæ, qui admirari aliquid post Deum potest*, dit saint Cyprien : Celui qui se connaît être enfant de Dieu, qui pénètre bien l'honneur où il est élevé par cette qualité, n'aura jamais ni admiration, ni amour pour les choses de ce monde; car ce serait s'avilir et ne faire pas l'estime qu'on doit de cette dignité, que d'avoir des attachements pour les choses qui sont au-dessous de Dieu. Je veux que le démon emploie toute sa force et son adresse pour nous tenter, qu'il nous présente tout ce que le monde a de beau et d'agréable, qu'il nous promette tous les trésors et tous les honneurs; je veux que notre chair désire ardemment tous les plaisirs; je dis que nous serons insensibles à toutes ces choses, si nous nous souvenons que nous sommes enfants de Dieu. Je suis fils de Dieu, dirons-nous, je ne dois donc pas faire des œuvres du diable. Je suis fils de Dieu, il est donc indigne de moi de prendre des plaisirs de bête. Je suis fils de Dieu, je ne fais donc tort si j'aspire aux honneurs du monde, qui ne sont que fumée. Je suis fils de Dieu, je ne dois donc pas faire un dieu de mon ventre. Je suis fils de Dieu, je ne dois donc pas me rendre esclave du démon et de ma chair. Voilà, chrétiens, les sentiments de générosité que nous inspirera la pensée que nous devons avoir de notre noblesse.

Mais, malheur ! Dieu se plaint par un prophète : *Filios enutrivit et exaltavi, ipsi autem spreverunt me* : J'ai élevé des hommes de la bassesse de leur condition à la dignité de mes enfants, je les ai nourris avec une délicatesse conforme à l'être que je leur ai donné et les ai conservés avec tous les soins possibles : *Ipsi autem spreverunt me* : Mais ils m'ont méprisé par leur désobéissance et par la difformité et l'opposition de leurs mœurs avec les miennes. Que me reste-t-il à dire, si ce n'est ce que dit Jésus-Christ autrefois aux Juifs : *Vos ex patre diabolo estis* : Le diable est votre père, puisque vous en imitez les mœurs et portez la ressemblance.

Chrétiens, appréhendons ce reproche qui ferait notre confusion éternelle; mais rendons-nous dignes de la dignité d'enfants de Dieu, où nous sommes élevés par la pure miséricorde du Père éternel pour recevoir son héritage dans le paradis, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

SERMON LXXV.

MARQUES POUR CONNAÎTRE SI L'ON AIME DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton entendement (S. Math., ch. XXI).

Saint Paul dit que la sainte charité com-

prend toutes les vertus, qu'elle est l'âme qui leur donne la vie et la forme, qu'elle en fait la noblesse et le titre de leur mérite; car il est vrai que quiconque possède cette divine habitude, est enrichi de toutes les autres. L'humilité est un amour qui connaît ses faiblesses, et qui aime de se voir au rang qu'elles lui assignent. La patience est un amour constant; la foi un amour éclairé, et l'espérance s'appuie sur la fidélité des promesses et sur la grandeur des biens que la charité lui fait attendre. Saint Augustin assure que la charité n'est pas seulement la mère et la reine de toutes les vertus morales et théologiques, c'est-à-dire de celles qui regardent Dieu, et qui forment les mœurs de l'homme; mais encore qu'elle est la source et le principe de toutes les intellectuelles. Car celui qui aime bien Dieu connaît la nature de toutes les choses créées pour en faire l'usage qu'il doit et pour les rapporter à leur principe. Cet amour de Dieu, qui est dans le cœur de ce pauvre homme idiot, met des lumières dans son entendement qui lui apprennent quel est le principe et la fin de tous les êtres. Il sait sans étude et dans un moment ce que les plus grands philosophes ont ignoré après de longues et ennuyeuses spéculations. Mais comme la sainte charité connaît toutes choses, quel moyen pourrions-nous trouver pour la connaître et pour savoir si nous possédons cette divine vertu et si nous sommes enrichis de ce trésor? Il est fort difficile, parce que l'amour-propre et un zèle orageux portent la ressemblance, et se disent être la charité, qu'ils détruisent; et parce qu'ils en ont en l'extérieur quelques marques, ils se disent en posséder la nature. C'est ce que nous verrons dans cette prédication, après que nous aurons imploré les lumières du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge à qui nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Chrétiens, je vous crois tous persuadés de cette vérité, qu'il faut aimer Dieu, puisque la nature, la raison et le Décalogue nous le commandent et nous font connaître la justice de ce devoir et de cette obligation. La nature nous montre que la partie aime son tout, l'effet sa cause, et que toutes choses se tournent du côté de leur principe. Dieu possède tous ces titres, c'est-à-dire il est notre tout, notre cause et l'auteur de notre être; et partant nous devons l'aimer par un sentiment naturel. La raison nous enseigne que nous devons aimer Dieu puisqu'elle veut que nous aimions celui qui nous aime, de qui nous avons reçu tous les biens, et de qui nous espérons recevoir ceux qui feront notre félicité. Or, c'est Dieu qui nous aime d'un amour qui a devancé notre existence, qui nous l'a donnée, qui a créé et qui fait servir toutes les créatures à nos nécessités et à nos plaisirs, qui enfin nous prépare un bonheur éternel. Le saint Evangile nous fait voir que nous devons l'aimer puisqu'il nous dit que c'est le grand commandement, et qu'enfin il nous menace d'une mort éternelle, si nous manquons au devoir d'aimer celui qui, étant la

source de toute beauté et bonté, possède tous les titres et toutes les perfections qui font et qui méritent notre amour. Toutes ces raisons m'obligent de croire que vous êtes persuadés de cette vérité que vous devez aimer Dieu, puisqu'il n'est rien de plus juste, de plus doux et de plus saint.

Je crois même que si je vous demande si vous aimez Dieu, si vous accomplissez le commandement qu'il vous en fait, vous me répondrez que vous l'aimez, que vous avez trop de connaissance de ses perfections, et trop d'obéissance pour ses commandements, pour ne les accomplir pas parfaitement, c'est-à-dire, pour ne l'aimer pas de tout votre cœur. Car, me direz-vous, il n'y a que les démons qui le haïssent et qui le blasphèment, mais c'est le propre et le devoir d'une créature raisonnable d'aimer la souveraine bonté, qui est la source de tous les biens qu'elle possède. Néanmoins je crains qu'il n'y ait quelque sujet de douter de la vérité de vos paroles, et que, comme saint Paul dit, il n'y ait beaucoup de gens qui se disent connaître Dieu, mais qui le nient, et qui montrent le contraire par leurs actions : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* (Tit. I). Aussi en est-il plusieurs qui assurent par leurs paroles qu'ils aiment Dieu, mais qui, par leurs œuvres qui sont mauvaises, font voir qu'ils ne le connaissent pas. Il y en a plusieurs qui se glorifient d'avoir de l'amour pour cette bonté souveraine, mais qui, par des actions de ténèbres qu'il défend, font connaître qu'ils le haïssent. Chrétiens, je veux aujourd'hui vous découvrir cette importante vérité, c'est-à-dire, vous faire connaître si vous aimez véritablement Dieu, si vous accomplissez le commandement qu'il vous en a fait, et ce, par trois marques infailibles : la première, si vous ne l'offensez pas; la seconde, si vous parlez souvent de lui; la dernière, si vous gardez ses commandements et si vous faites toutes les actions que vous connaissez lui être agréables. Ce sont là des marques infailibles et des témoignages assurés que vous aimez Dieu. Que si au contraire vous l'offensez par vos crimes, si vous ne pensez et ne parlez jamais de lui, si vous ne gardez pas ses commandements; comment pouvez-vous dire que vous aimez Dieu? *Quomodo charitas Dei manet in vobis?* C'est ce que je vous ferai voir dans cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que celui qui offense Dieu, qui commet quelque péché, ne l'aime pas, parce que lorsqu'on aime quelque personne, on fait trois choses. Premièrement, on a de hauts sentiments pour elle, on l'estime beaucoup; en deuxième lieu, on a mêmes desirs et mêmes volontés, et enfin on rend sensible et on fait connaître extérieurement cet amour par quelque action ou quelque présent.

Comme la personne qui aime donne son cœur, s'attache, se soumet à celui qu'elle aime, elle ne le fait que par la créance qu'elle a de son mérite, elle suppose en lui des perfections

qu'elle croit ne pouvoir honorer que par cet hommage. Elle avoue qu'il est juste de se soumettre à lui comme à son supérieur, et de lui rendre ses respects. C'est de là que nous entendons souvent que les amants du siècle se disent serviteurs et esclaves de l'objet qu'ils aiment, qu'ils lui donnent le nom de dame, de maîtresse, de reine et de divinité, et tout cela pour montrer l'estime qu'ils font de cette personne, et justifier les transports et les soumissions qu'ils lui rendent. Suivant cela, qui est très véritable, ceux qui aiment Dieu ont de très-hauts sentiments de sa majesté. Le prophète royal qui aimait Dieu de tout son cœur, dit qu'il est très-haut, et que sa grandeur n'a pas de bornes : *Magnus Dominus et magnitudinis ejus non est finis*. Saint Paul qui était un de ses amants, l'appelle le roi des siècles, immortel et invisible, à qui seul gloire et honneur appartiennent : *Regi sæculorum immortalis et invisibili, soli Deo honor et gloria*. Et dans l'Apocalypse les rois jettent leurs couronnes à ses pieds, comme pour protester qu'elles lui appartiennent. Dans ce sentiment d'estime et de respect que les saints ont pour Dieu, les uns, comme Jérémie, s'avouent n'avoir pas de paroles pour lui parler; les séraphins couvrent leurs visages, parce qu'ils ne peuvent pas souffrir l'éclat qui sort de ses yeux; et Abraham proteste qu'il n'est que cendre et poussière devant une majesté qui remplit de ses lumières le ciel et la terre.

Voyons maintenant si la plupart des hommes ont ce sentiment d'estime pour Dieu, s'ils lui témoignent leurs respects, qui sont les preuves certaines de leur amour. Chrétiens, j'ai honte de le dire, Dieu se plaint de l'injustice des pécheurs, il dit qu'ils l'ont quitté, lui qui est une fontaine d'eau vive, qui a toutes les douceurs et qui donne tous les rassasiements, pour boire de l'eau bourbeuse des marais, ou des panteurs des lacs et des citernes percées. Il se plaint que son peuple l'a abandonné pour adorer des idoles de bois ou de marbre, qui ont la figure de bêtes. Enfin par tous les prophètes il se plaint de cette préférence injurieuse que le pécheur donne aux idoles, aux plaisirs, aux passions, et qu'il l'abandonne pour toutes ces choses. Mais, chrétiens, c'est une chose étonnante, et que Tertullien ne peut dire sans crainte de scandale ou de n'être pas cru, que le pécheur préfère le démon à Dieu; le plus grand de ses ennemis, la dernière des créatures, à celui qui l'a aimé d'un amour infini, et qui lui prépare une félicité éternelle : *Nonne quod dicere quoque periculosum est, sed ad ædificationem proferendum est, diabolus Domino præponit*?

Mais pour voir cette vérité en particulier, n'est-il pas vrai que nous préférons un intérêt de cinq sous, un plaisir d'un moment, une vengeance déraisonnable, quelque autre légère satisfaction à Dieu qui nous le défend? que nous aimons mieux suivre les lois du monde, la tyrannie de l'opinion, les volontés du diable, que celles de Dieu, et après cela pouvons-nous dire que nous l'aimons,

puisque nous n'avons aucune estime ni aucun respect pour lui?

On témoigne aimer quelqu'un, lorsqu'on a les mêmes sentiments que lui, qu'on approuve, qu'on loue et qu'on avance ses desseins : *Amicorum*, dit l'ancien proverbe, *est idem velle et nolle*. Comme les amis n'ont qu'un même cœur, ils n'ont aussi que les mêmes desirs et sont touchés de mêmes affections; ils se communiquent leurs pensées, l'un veut ce que l'autre veut, enfin ils ont les mêmes poursuites et les mêmes sentiments. Cela s'est vu dans ces deux fameux amis, David et Jonathas; celui-ci découvre à David tous les mauvais desseins que son père avait contre sa vie, lui donne des avis et des adresses pour les éviter. Dalila se plaint que Samson lui cachait le secret de sa force et dit qu'il ne l'aimait pas, puisqu'il ne voulait pas lui découvrir un mystère qu'elle voulait savoir. Suivant cela, chrétiens, pouvons-nous dire que nous aimons Dieu, puisque nous avons des volontés contraires aux siennes, et que nous ne faisons aucune des choses qu'il nous commande?

Dieu dit, et la nature même nous l'apprend, qu'il ne faut pas faire à notre prochain ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit, que l'impureté est un péché qui l'offense et qui nous perd; que donner des plaisirs à son corps, c'est entretenir son ennemi, rendre insolent son valet et enfin vivre en bête; que de prendre le bien de son prochain, faire de ses ruines ce qu'on appelle sa fortune, c'est élever un bâtiment sur le sable et au bord du courant des eaux, et enfin se faire un trésor de colère; qu'il faut restituer en ce monde ce qu'on a pris, ou souffrir en l'autre des tourments éternels; Dieu nous défend d'avoir des haines et des envies sur la prospérité de notre prochain : toutes ces choses sont la matière des commandements de Dieu que nous devons garder avec beaucoup de fidélité, puisqu'il est notre créateur, notre juge, qu'il nous promet des récompenses ou nous menace de châtimens éternels. Mais, chrétiens, le faisons-nous? Nos mains sont-elles nettes de larcins, notre langue de détractions et tout notre corps d'impuretés? Ah! chrétiens, l'innocence n'est plus sur la terre, comme dit un prophète, le sang touche le sang : *Sanguis sanguinem tetigit*; c'est-à-dire, on ajoute un crime à un autre, les impuretés sont communes, et on ne voit dans le monde que profanation des choses sacrées, on n'y entend que les plaintes des misérables que la violence ou la mauvaise foi des riches a dépouillés de leurs biens. Enfin il faut avouer à notre honte que l'iniquité comme un torrent a dégorgé dans le monde, que ce venin a infecté tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions; après cela pourrions-nous bien dire que nous aimons Dieu, puisqu'il est vrai que nos actions donneront un démenti à nos paroles, car elles sont contraires à la loi de Dieu qui nous les défend? Et ainsi, chrétiens, il faut avouer à notre confusion que nous n'aimons pas Dieu et que

nous ne gardons pas le commandement qui nous y oblige.

Cela paraîtra encore par la troisième marque, qui est lorsqu'on reconnaît le mérite et qu'on rend sensible le respect qu'on a pour quelqu'un par quelque présent. Cette pratique est ordinaire parmi les personnes qui s'aiment; comme ils se donnent leurs cœurs, leurs mains s'ouvrent facilement aux libéralités ou s'emploient au travail, pour se témoigner réciproquement leur amour. Dieu nous a aimés de toute éternité, et dans ce même moment il a résolu de donner son Fils pour notre rachat, son Esprit pour notre sanctification, son paradis pour notre gloire. Dans le temps il a exécuté ce qu'il avait résolu, il a créé ce monde pour notre habitation, toutes les créatures pour notre service, il a institué des sacrements qui fortifient notre faiblesse, qui sont les instruments de sa grâce et les canaux pour la faire venir à nous. Enfin c'est le commun sentiment des hommes, que l'amour est toujours libéral, qu'il se rend pauvre pour paraître magnifique, et qu'il n'a pas de plus grand déplaisir, après qu'il a tout donné, que de n'avoir plus rien pour continuer ses libéralités.

Suivant cela qui est très-véritable, quels présents le pécheur fait-il à Dieu? lui donne-t-il son cœur comme il le lui demande : *Fili, præbe mihi cor tuum?* lui donne-t-il des louanges comme il le lui ordonne? assiste-t-il les pauvres qui sont les images, les enfants et les membres de Jésus-Christ? Ah! chrétiens, qu'il est bien éloigné de faire toutes ces choses que Dieu lui commande et qui seraient des preuves de son amour! Il donne son cœur, comme dit le prophète, à tous les objets qui passent devant ses yeux et qui contentent ses inclinations; il aime un chien, un cheval, une infâme créature, et il n'aime pas Dieu. Pour les pauvres qui sont ses images et ses lieutenants, il n'a pas le moindre sentiment d'humanité; il voit leur misère sans en être touché, il entend leur plaintes et leurs demandes sans compassion, il donne à la vanité des habits, il perd dans le jeu, il consomme en des choses déshonnêtes des sommes considérables; il n'est rien de précieux, ni de trop cher lorsqu'il s'agit de paraître ou de contenter l'humeur de quelque mauvaise créature, dont il veut gagner le cœur. Mais pour le service de Dieu, pour l'entretien de ses serviteurs et des pauvres, il n'a jamais un sou, il n'est jamais de loisir pour en écouter les prières et pour leur accorder ce qu'ils lui demandent d'assistance. Et après cela, oserons-nous bien dire que nous aimons Dieu, que nous accomplissons le commandement qu'il nous en fait, puisqu'il est vrai que nous n'avons aucune estime pour lui, que nous avons des désirs et des sentiments contraires aux siens, et qu'enfin nous ne lui faisons jamais aucun présent? Mais allons au second point de cette prédication et voyons une autre preuve infailible de cette même vérité, qui est que nous ne pensons et ne parlons jamais de Dieu.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, qu'une preuve infailible que nous aimons Dieu, est si nous pensons et parlons souvent de lui; parce qu'il est vrai que lorsque nous aimons quelque objet, il est non-seulement dans notre cœur par l'affection que nous avons pour lui, mais aussi dans notre entendement, par le souvenir qui nous le rend toujours présent. Dieu qui aime parfaitement les hommes, leur proteste par son prophète qu'il a écrit leurs noms en ses mains qu'il les regarde et qu'il les contemple toujours : *In manibus meis descripsi te* (Isa., XLIX). Il dit qu'il nous a écrits dans ses mains et non pas en quelque autre partie de son corps; parce que ce qui est dans nos mains, est toujours devant nos yeux et nous le regardons incessamment. Bien plus : comme il n'est pas possible, dit-il, qu'une mère oublie l'enfant qui est le fruit de son ventre, l'espérance de sa postérité, et une partie d'elle-même, aussi je ne t'oublierai pas; mais quand même elle serait si dénaturée que de ne se souvenir plus de cet enfant qu'elle a mis dans le monde avec tant de peine et de danger, néanmoins je ne t'oublierai jamais et on ne pourra pas me reprocher que je ne me souviens plus de toi.

Comme il ne nous oublie jamais et que même dans la génération de son Verbe, il ne peut se contempler soi-même sans jeter ses regards sur les créatures, il parle aussi toujours de nous. Tous les entretiens qu'il a eus avec les prophètes, avec ses amis et ses serviteurs ne sont que de l'homme. S'il donne la loi à Moïse, c'est pour bailler à l'homme une règle de ses actions et lui ouvrir un chemin pour arriver à lui par ses observances; s'il promet des récompenses, s'il menace de châtiments, ce n'est que pour obliger les hommes à faire de bonnes actions et à éviter les mauvaises.

Ce même procédé de Dieu se trouve avec quelque proportion dans les créatures. Car, lorsque nous en aimons quelque une, nous pensons toujours à elle; parce que, comme dit le saint Evangile, où est notre trésor, là est notre cœur. Or, les choses que nous aimons sont notre trésor, puisque nous les estimons précieuses, et que nous les croyons devoir faire notre félicité, et ainsi, il est vrai que nous pensons toujours à elles; c'est ce qui fait les égarements, la mélancolie et les abstractions des personnes qui aiment. S'ils vous parlent, vous remarquez qu'il n'y a pas de suite dans leurs discours et qu'ils sont ailleurs que là où ils se trouvent; c'est ce qui leur fait aimer la solitude et les déserts, où leur esprit n'étant pas diverti par des objets étrangers, ils puissent donner leurs pensées et s'entretenir avec celui seul qu'ils chérissent. Ce même objet de leur amour qui a fait leur entretien pendant la journée, fait leurs rêveries durant la nuit; leurs songes les leur représentent et il fait leur félicité imaginaire.

Comme ils pensent toujours à ce qu'ils aiment, ils en parlent très-souvent. Le Sauveur du monde dit que de l'abondance du

cœur la bouche parle : *Ex abundantia cordis os loquitur* ; ce qui est dans le cœur est très-souvent dans la bouche. Un marchand parle presque toujours de sa marchandise, et de ses profits : un homme de guerre, de ses combats et de ses dangers : un ambitieux nous entretient presque toujours de ses honneurs ; et cette maxime est si véritable, qu'on prend l'art de connaître infailliblement les inclinations des hommes, par les discours qui leur sont ordinaires : *Loquere*, disait un philosophe à un jeune homme, *ut te videam* : Mon ami, parlez afin que je vous connaisse.

Suivant cela qui est très-véritable, voyons si nous pensons et si nous parlons de Dieu. Le Prophète royal le faisait comme il témoigne lui-même : *Memor fui Dei et delectatus sum* : Je me suis souvenu de Dieu, et cette pensée qui m'était ordinaire m'a donné une très-grande joie. Saint Paul s'en souvenait aussi incessamment, et parmi les grandes occupations qui remplissaient son esprit et qui ne lui donnaient pas un moment de repos, il pensait et parlait toujours de lui. C'est ce qu'il a témoigné dans ses Épîtres ; car on a remarqué qu'il y nomme deux mille fois le nom de Jésus-Christ et quelquefois lorsqu'il semble qu'il y est inutile ; mais ce grand Apôtre savait fort bien que, quoiqu'il fût inutile au sujet qu'il traitait, il ne l'était jamais au sujet qui l'obligeait d'écrire. Ceux-là aimaient parfaitement Dieu, puisqu'ils pensaient et parlaient incessamment de lui.

Mais le faisons-nous comme eux ? Chrétiens, il ne nous est pas permis d'entrer dans les cœurs des hommes, d'en connaître les pensées, d'en pénétrer les secrets pour savoir s'ils pensent à Dieu ; néanmoins, puis que l'Évangile dit que le cœur est la source qui pousse, et le principe qui fait naître les mauvaises actions, que c'est de lui comme d'une cause malheureuse, que sortent non-seulement les mauvaises pensées qui ne se produisent pas au dehors, mais les adultères qui désolent les mariages, les impuretés qui souillent les corps et les larcins qui emportent les biens de notre prochain ; il faut avouer que ce cœur, qui est occupé et infecté de tous ces crimes, ne pense pas à Dieu, puisqu'il les défend et qu'il les châtie ; et je crois que c'est cette désolation extrême que le prophète dit qu'il a vue sur la terre, où il n'y a, dit-il, personne qui pense de cœur : *Desolatione desolata est omnis terra, quia non est qui recogitet corde* (Jerem., XII). Cet avaricieux pense nuit et jour à ses richesses, il cherche avec soin et travaille infatigablement pour les augmenter ; mais pour Dieu, il n'y pense jamais : l'église où il est obligé d'aller pour entendre la messe, la représentation des saints mystères, le chant des prêtres, la parole de Dieu qu'on y prêche ne peuvent point rappeler son esprit dissipé et lui donner de l'attention pour toutes ces choses. Ces ambitieux, ces voluptueux pensent toujours à leur honneur et à leurs voluptés ; les spectacles des morts soudaines qu'ils voient arriver très-souvent, les désordres qui

sont ordinaires dans le monde, ces débris, ces caprices de fortune qui changent dans un moment les conditions, qui mettent dans l'obscurité et dans le mépris ceux qu'on avait vus dans l'éclat et dans les plus hautes charges : toutes ces choses qui sont très-fréquentes dans le monde, ne peuvent pas leur donner de pensées pour Dieu, duquel nous recevons les véritables biens et la véritable félicité.

Que si des pensées des hommes nous venons à leurs paroles qui en sont les expressions, nous trouverons que comme ils ne pensent presque jamais à Dieu, ils en parlent encore moins. Entrons dans les compagnies, écoutons les discours qu'on y tient ; sachons quels sont leurs entretiens et nous trouverons que celui qui aime le jeu ne parle presque jamais d'autre chose ; que cet autre qui se plaît à l'intempérance, en fait le sujet de tous ses discours, que celui qui se plaît aux intrigues des Etats, ne parle que de nouvelles ; il fait lui-même les gazettes qu'il débite avec une satisfaction incomparable ; mais aucun d'eux ne parle jamais de Dieu.

Que si des entretiens privés nous allons dans les publics et que nous voyions ce qu'on dit dans les tribunaux des juges, dans les cours souveraines, dans les écoles des philosophes, dans les halles et autres lieux de commerce, nous trouverons que dans quelques endroits on ne parle que d'une injure reçue dont on demande la réparation, dans d'autres d'une usurpation soufferte dont on poursuit la restitution, dans d'autres encore d'un champ, d'une vigne qu'on a achetée de bonne foi, ou d'un héritage qu'on devait espérer légitimement ; c'est de toutes ces choses qu'on parle avec beaucoup de contention et d'éloquence pour en exagérer l'injustice, mais vous ne trouverez point qu'on parle de Dieu et de son salut.

Ce philosophe parle des choses naturelles, de leur nature, de leurs effets : il fait de grands discours du mouvement des cieux, de la grandeur et des influences des astres : il entre dans les entrailles de la terre pour connaître et pour parler de toutes ses productions et de toutes ses qualités ; mais il ne parle jamais de Dieu. Dans les foires, dans les lieux de commerce, on ne parle que des marchandises qu'on y voit, des monnaies qui en font le prix ; mais Dieu ne s'y trouve pas. Et après cela, chrétiens, n'aurons-nous pas sujet d'avouer que nous n'aimons pas Dieu, puisque nous ne pensons et ne parlons presque jamais de lui ?

Que si après cela les hommes veulent nous soutenir opiniâtrément qu'ils aiment Dieu, nous pourrions les confondre par ce reproche auquel ils ne sauraient répondre : *Inaudita est dilectio quæ amicum diligit et præsentiam ejus non amat*, dit Cassiodore : Celui-là est ridicule qui se dit aimer quelque personne dont il ne désire pas avoir la présence et dont il ne tâche de soulager l'ennui causé par son absence, par des marques de son souvenir et des entretiens fréquents. Voulez-vous, dit saint Fulgence, connaître

ce que vous aimez ? Regardez de quoi vous parlez souvent : *Vis nosse quæ ames, attende quid cogites*. Et je crois que c'est pour nous apprendre cette vérité que saint Basile appelle le Saint-Esprit, Verbe ; qui est le nom que nous donnons au Fils de Dieu, parce que par la génération éternelle qu'il reçoit de son Père il lui est semblable, ce que n'est pas le Saint-Esprit qui, étant une production de la volonté du Père et du Fils, n'est pas par la force de sa procession semblable à son principe, mais il est appelé *Verbum*, le Verbe, la parole parce que, *sicut Filius Patris, ita Filius Spiritus sanctus interpretis sit* ; parce que de même que le Fils est l'interprète de son Père, qu'il dit toutes choses par lui, aussi le Saint-Esprit est l'interprète du Fils, pour nous apprendre que l'amour est l'interprète de nos pensées, qu'il met dans notre bouche les paroles qui les rendent sensibles et que quand nous aimons quelque objet, nous l'avons très-souvent dans notre souvenir pour en conserver l'idée et dans notre bouche pour en raconter les perfections.

Enfin nous devons tirer cette conclusion avec saint Augustin, que l'âme qui aime Dieu ne peut penser qu'à Dieu, ne peut vouloir que Dieu, ne peut parler que de Dieu. Pour toutes les autres choses qu'elle a autrefois aimées, qui faisaient ses entretiens et ses recherches, il les méprise et en a un très-grand dégoût : sa bouche et son cœur, semblables à une fournaise, ne poussent que des flammes d'amour : *Anima quæ Deum amat, nihil potest aliud cogitare, nihil aliud velle, nihil aliud loqui nisi solum Deum. Cætera contemnit, omnia fastidit, quidquid meditat, quidquid loquitur, amorem sapit, amorem redolet*. Puis donc que c'est une vérité incontestable, que la langue et le cœur s'accordent, que l'un est l'interprète de l'autre ; pouvons-nous dire que nous aimons Dieu, que nous observons ce commandement de la sainte charité, puisqu'il est vrai que nous ne pensons et ne parlons jamais de lui ? Mais allons plus avant et voyons la troisième marque de cette vérité, qui sera une démonstration sensible que nous n'aimons pas Dieu.

TROISIÈME POINT.

Enfin nous connaissons que nous aimons cette bonté souveraine, si nous accomplissons ses commandements et faisons de grandes choses pour son service. Tertullien parlant de nos premiers parents, dit qu'ils n'aimèrent pas Dieu ; car s'ils l'eussent aimé, ils n'eussent jamais transgressé ses commandements : *Si Dominum Deum suum dilexissent, contra præceptum ejus non fecissent*. Car il est vrai que l'obéissance qu'on rend aux volontés de quelque personne, procède de l'amour qu'on a pour elle ; comme au contraire le peu de soin qu'on apporte à faire ce qu'elle nous commande vient et est une preuve du peu d'estime qu'on a pour elle.

Chrétiens, c'est l'oracle du Fils de Dieu : *Qui non diligit me, sermones meos non servat* (Joan. XIV) : Celui qui ne m'aime pas ne

garde point mes volontés et ne fait pas ce que je commande. Quoi ! pouvez-vous bien dire que vous aimez celui dont vous méprisez les ordres, et pour qui vous ne voulez pas faire la moindre chose ? Ne savez-vous pas que la main aussi bien que la langue est l'interprète des sentiments du cœur, que comme celui-ci pense à la chose aimée, qu'il en parle souvent, de même la main rend sensibles et incontestables les sentiments du cœur ? Il s'explique moins par les paroles que par les mains ; les œuvres mieux que la langue font connaître ce que nous aimons ; la langue peut tromper et déguiser ce que nous avons dans la pensée et dans le cœur, mais les œuvres ne le font jamais : elles sont de fidèles interprètes de nos sentiments et des preuves incontestables de ce que nous aimons.

L'amour de Dieu, dit saint Grégoire, n'est jamais dans l'oisiveté, il fait de grandes choses partout où il se trouve. Que s'il n'agit pas, s'il cherche le repos, il n'est plus amour. *Nunquam est Dei amor otiosus, operatur enim magna si est, si vero operari renuit, amor non est*. Il en est de l'amour profane, dit saint Augustin, comme de l'amour saint ; il veut être toujours dans l'action, et comme il ne peut pas faire le bien, pour n'être pas oisieux, il ne cesse point de faire du mal. Attachez les mains à l'amour, obligez-le d'être sans rien faire, c'est un feu qui s'éteint à faute de bois qui devrait l'entretenir, et il perd la vie avec le mouvement : *Ipsa dilectio vacare non potest, quid enim de quodam homine etiam malo operatur, nisi amor ? da mihi vacantem amorem, et nihil operantem ; non esset amor nisi operaretur : etiam malus operatur, sed mala flagitia, adulteria, homicidia, luxurias omnes : nonne amor operatur ?* Les adultères, les meurtres et tous les autres crimes procèdent du cœur, c'est-à-dire de l'amour, c'est lui qui est leur père et la source malheureuse qui les pousse au dehors.

C'est pourquoi le même saint Augustin dit : Si vous me demandez quel est le visage de la sainte charité, quelle est sa taille, son port et ses couleurs, je ne saurais vous le dire. Néanmoins je puis vous assurer, qu'elle a des oreilles pour écouter la parole de Dieu : qu'elle a des pieds pour courir à l'église, aux hôpitaux et en tous les autres lieux où elle peut rendre quelque service : elle a des mains qui s'ouvrent pour les nécessités des pauvres et le soulagement des misérables. *Qualem formam, qualem staturam habet charitas, nemo dicere potest : tamen habet aures quæ audiant verbum Dei, habet pedes qui ducant ad ecclesiam, habet manus quæ porrigant pauperibus*.

Le même saint Augustin s'étonne de la réponse que le Fils de Dieu fit à celui qui lui demanda ce qu'il devait faire pour acquérir le royaume des cieux : *Quid faciendo vitam æternam possidebo ?* Le Sauveur du monde lui répond : *Diligas Dominum Deum tuum*. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu. Cette réponse ne satisfait pas à la demande. Il veut apprendre de lui ce qu'il faut faire et quelles sont les bonnes actions auxquelles on doit

s'occuper; et il ne lui parle que du mouvement de son cœur, qui est l'amour. Le Fils de Dieu, dit saint Augustin, a très-juste raison de répondre de la sorte; parce qu'il est vrai qu'en même temps que ce feu divin est allumé dans le cœur, aussitôt les mains sont dans l'action, les pieds marchent, la langue parle, enfin tout l'homme est dans un merveilleux empressement pour faire des actions qui plaisent à Dieu et qui méritent son paradis.

Saint Ambroise dit que lorsque l'empereur Théodose fut mort et que son âme s'en allait jouir de la gloire du paradis, les anges et les archanges lui demandaient : *Quid egisti in terra?* Qu'avez-vous fait sur la terre? Quelles bonnes actions avez-vous opérées, qui puissent vous faire mériter le paradis? L'autorité souveraine que vous aviez entre vos mains, le trône impérial où vous étiez élevé, ce pouvoir absolu de faire tout ce que vous vouliez, ce respect, cette obéissance que vous receviez de vos sujets, ces gardes qui vous environnaient, cette grande multitude de serviteurs qui était toujours occupée à votre service et à vos plaisirs : ces palais dorés où vous habitiez, sont-ce des moyens pour acquérir la gloire que vous allez posséder, qui n'est promise et qui ne se donne qu'aux pauvres et aux affligés? Par quel titre vous est-elle acquise? Il répond à ces demandes par un seul mot de trois syllabes : *Dilexi*; J'ai aimé, dit-il, et c'est tout; car en aimant Dieu, j'ai accompli la loi : *Hoc est dicere, Legem implevi, Evangelium non præterivi*, et j'ai observé parfaitement l'Évangile. J'ai aimé, c'est-à-dire je me suis offert à la mort : il n'a été rien, ni de fâcheux à mes sentiments, ni de contraire à ma dignité que je n'aie souffert avec grande patience; c'est pourquoi j'espère que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les démons, ni tout ce qu'il y a de grand, d'ennemi, de formidable sur la terre et dans les enfers, ne saurait me séparer de la charité de Jésus-Christ. *Dilexi* : J'ai aimé, et il n'y a pas d'affliction et de contradiction que je n'aie soufferte avec résignation et patience. Enfin j'ai aimé : *Dilexi*; et Dieu a prêté les oreilles à mes prières et sa bonté me donne le paradis que je lui demande. Si bien que cet empereur en répondant qu'il a aimé, porte en abrégé tous les motifs de sa confiance, tous les titres qui lui ont fait acquérir le bonheur éternel; parce que, comme nous avons dit, l'amour de même que le feu est toujours agissant, et il n'est pas de commandement, ni même de conseil, qu'une personne qui aime Dieu, n'accomplisse. En effet, en disant, j'ai aimé, *Dilexi*, c'est autant comme s'il avait dit : J'ai été dans les hôpitaux pour assister les malades; j'ai donné la liberté aux prisonniers, des habits et du pain à ceux qui n'en avaient pas; j'ai fait régner la justice dans mon royaume; j'ai tiré les pauvres de l'oppression, j'ai essuyé les larmes et donné de la consolation aux affligés : j'ai entretenu le culte divin et ai rendu le respect et l'obéissance à ses ministres. Voilà ce qu'il dit en abrégé par cette

parole : *Dilexi*, j'ai aimé. Car il est très-véritable que si nous aimons Dieu, en même temps nous ferons toutes les choses que nous croirons lui plaire et souffrirons toutes les afflictions qu'il permettra nous arriver.

C'est cette même parole que disaient les martyrs sur les roues, sur les chevalets, dans les feux, dans les cachots. *Diligo*, j'aime, disait saint Clément d'Ancyre, j'aime; c'est pourquoi je souffre un martyre de dix-huit ans où je lasse tous les bourreaux et souffre sans me plaindre tous les efforts de la cruauté. *Diligo*, disaient saint André et saint Pierre, lorsqu'ils étaient sur leurs croix, j'aime Dieu : c'est pourquoi nous souffrons agréablement pour son honneur l'infâme supplice de la croix. *Charitate suffulti milites Christi, impavidi certant certi de victoria : mediis in periculis incedunt tutissimi, nec demonem nec hominem metuentes* : Les soldats de Jésus-Christ, dit Richard de Saint-Victor, étant soutenus et tirant toute leur force de la charité, combattent sans crainte parce qu'ils sont assurés de la victoire; ils ne craignent ni les hommes, ni les démons, parce qu'ils ont des forces qui les rendent victorieux. Puisque cela est de la sorte, c'est-à-dire qu'une preuve infailible qu'on aime Dieu se prend de la promptitude à faire toutes les bonnes actions qu'il nous commande et que nous croyons lui devoir plaire, qu'elle se prend aussi de la patience à souffrir tous les maux qu'il nous envoie, ou qu'il permet nous arriver; pourrions-nous dire avec vérité que nous aimons Dieu, puisqu'il est visible que nous ne faisons rien pour lui plaire, mais au contraire que nous travaillons plutôt à l'offenser?

Regardez, s'il vous plaît, tous les emplois des hommes, considérez ce qu'ils font, à quoi il passent leur vie, vous verrez que celui-là ne pense, ne travaille jour et nuit que pour s'acquérir des richesses : il est incessamment en action pour cela, il s'expose à tous les dangers pour en avoir et ne fait pas difficulté de vendre sa conscience et son salut pour devenir riche. Après qu'il aura vécu cinquante, soixante ans, dans ces travaux, demandez-lui : Qu'avez-vous fait pour Dieu? il ne saurait vous en montrer une action et partant peut-il bien dire qu'il aime Dieu, qu'il garde le commandement qu'il lui en a fait? Nous pouvons dire la même chose de la plupart des hommes qui, ne faisant rien pour Dieu, ne peuvent dire que très-faussement qu'ils l'aiment. Mais aimons Dieu puisqu'il est très-juste, très-aisé, et très-profitable et faisons-le connaître par la fuite du péché, par la pensée fréquente de ses bontés et enfin par des actions qui le publieront, et il nous donnera sa grâce en ce monde et son paradis en l'autre, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

SERMON LXXVI.

COMMUNIONS DOUTEUSES.

Subcinericius panis non est aliud nisi gladius Gedeonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (Jud., VII).

Il n'y a rien dans la nature, pour caché et pour éloigné qu'il puisse être, qui ne se fasse connaître par quelque marque qu'il présente au dehors. On connaît la substance des choses par les accidents qui les couvrent, ou par les effets qu'elles produisent. La fièvre, qui est une chaleur étrangère qui brûle l'intérieur de l'homme, fait connaître sa qualité par les accès qu'elle cause, et sa violence par le mouvement de l'artère. Comme la nature nous fait connaître les choses les plus cachées, elle nous donne aussi des lumières pour connaître celles qui sont à venir. Car, les ayant déterminées à certains effets, et mises dans un ordre qui ne se dérègle que par quelque prodige, on peut juger de ce qu'elles feront par ce qu'elles ont fait. Dans la grâce, ces connaissances sont plus difficiles, parce qu'elles dépendent absolument du conseil de la volonté de Dieu, et qu'il n'y a personne qui puisse entrer dans son cœur, et découvrir ses pensées. Or, entre toutes les choses qui y sont les plus cachées, celle qui regarde l'état de nos âmes me semble l'être plus que toutes les autres. On ne sait pas, dit le Sage, si on est digne d'amour ou de haine; nous ignorons si nous sommes justes ou pécheurs, si nous recevons les sacrements à notre profit ou à notre condamnation, si la sainte eucharistie est pour nous un pain du ciel, une source de vie et de grâce, si nous en approchons, comme Judas, pour y recevoir le démon qui nous précipite dans les enfers, ou bien si nous mangeons le pain des anges comme le germe de notre immortalité. C'est pourtant, chrétiens, ce que vous désirez savoir, et ce que je veux vous apprendre aujourd'hui, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

Les malheurs qui arrivent à ceux qui communient indignement sont si grands, qu'ils nous doivent donner une juste appréhension que nos communions ne soient de ce nombre, c'est-à-dire qu'elles ne soient de celles qu'on appelle indignes, parce qu'on les fait en état de péché mortel, et que, par cette mauvaise disposition, on s'efforce de donner la mort au Fils de Dieu et on attire sur soi tous les maux imaginables. C'est pourquoi il me semble que j'entends plusieurs de vous qui me demandent de leur apprendre s'ils seraient assez malheureux que de commettre ces sacrilèges, et si, croyant recevoir la vie, ils ne se donnent point la mort. A cela, chrétiens, je ne puis pas vous répondre précisément, parce que je ne saurais voir dans vos cœurs pour en connaître la disposition. Il n'y a que vous seuls qui puissiez savoir si vous avez commis quelque péché mortel, si ce monstre, si cet ennemi de Dieu, si ce meur-

trier de votre âme, si ce voleur de votre salut se trouve dans vos consciences. Néanmoins, puisque vous dites que vous ne le savez pas vous-mêmes, et que vous voudriez en être éclaircis, je veux satisfaire votre désir, et vous apprendre, si je ne puis par des démonstrations évidentes, du moins par des conjectures qui en approchent, quelles sont vos communions, et si on peut assurer que vous les fassiez en état de grâce, ou en celui de péché mortel et dans une indisposition qui ne fasse que des communions indignes. Je trouve, chrétiens, trois marques qui nous donneront cet éclaircissement et qui nous apprendront si elles sont de celles dont parle saint Paul, qui se font sans discernement, qui nous rendent coupables du corps et du sang de Jésus-Christ, et qui enfin nous font manger notre jugement. La première, sera si la mauvaise vie a précédé votre communion, si vous avez vécu dans la liberté des enfants du siècle, et si, sortant de la table du diable, qui est celle où mangent la plupart des hommes, vous venez à celle de Dieu qui est la divine eucharistie. La seconde marque sera, si vous ne venez à la communion que parce que le précepte de l'Eglise vous y oblige, que la crainte de la mort vous y contraint, ou quelque devoir, comme serait de quelque bénéfice, vous y engage. Enfin, la troisième marque sera s'il ne se trouve pas d'amendement en votre vie, et si vous êtes après la communion les mêmes que vous étiez auparavant. Voilà trois marques presque infailibles pour connaître si vos communions sont saintes, si elles vous sont une source de grâces, ou si elles sont sacrilèges, et un gouffre de toutes sortes de malheurs. Ces trois vérités feront toute l'économie de cette prédication, que j'espère vous devoir être utile, si vous y donnez vos attentions.

PREMIER POINT.

Je dis, chrétiens, qu'une marque assurée pour connaître si vos communions sont saintes et si elles sont utiles, se prend de la vie que vous avez menée : si elle est chrétienne, si elle est sainte, si vous avez travaillé à mortifier vos passions, à marcher dans la voie de la piété, à faire des actions de lumière, si enfin, pour le dire en un mot, vous avez gardé les commandements de Dieu, vous devez avoir cette sainte confiance, que vos communions sont semblables à celles des apôtres et de toutes les âmes justes, que vous avez mangé ce pain vivant, cet agneau pascal, avec les dispositions que Dieu demande de vous. Mais si votre vie a été débordée, si vos mœurs ont été désordonnées, si vous avez vécu comme les enfants du siècle, c'est-à-dire en païens et en athées, je dis qu'alors vous avez juste sujet de craindre que vos communions ne soient de celles qu'on appelle indignes, c'est-à-dire que vous n'ayez commis des sacrilèges et reçu votre condamnation éternelle. Ce n'est pas, comme dit saint Augustin, que vous ayez reçu une mauvaise chose, mais c'est que vous en avez reçu une bonne en mauvaise disposition. Or, afin que vous ne puissiez pas douter de cette

vérité, je m'en vais apporter des preuves authentiques, qui vous la rendront sensible et incontestable.

Nous disons ordinairement, et c'est le langage de tous les Pères, qu'une bonne mort est le fruit d'une bonne vie, que celui-là meurt au Seigneur qui a vécu au Seigneur, et que ces deux termes qui sont la vie et la mort, quoique très-différents et même contraires dans l'ordre de la nature, sont semblables en celui de la morale; car une bonne vie produit une bonne mort, comme, au contraire, une mauvaise vie est suivie d'une mort qui lui est semblable : *Vix male moritur qui bene vixerit, vix bene moritur qui male vixerit*, dit saint Augustin. Celui-là ne saurait mourir en réprouvé qui a vécu en saint; non plus que celui qui a mené une vie perdue et noircie de toutes sortes de crimes ne saurait mourir d'une mort précieuse devant Dieu, qui est celle des saints. Cette même raison qui fait la vie semblable à la mort, rend aussi la communion pareille à la vie; car, comment voulez-vous que cette personne qui est attachée au monde par toutes ses passions, de qui l'esprit n'est occupé qu'à chercher des moyens pour s'enrichir, pour paraître, pour s'élever au-dessus de ses semblables, de qui la volonté aime et recherche les plaisirs, poursuit la vengeance et tout ce qui peut satisfaire ses appétits déordonnés, se change tout à coup, et n'ait de l'amour que pour ce divin mystère? Comment voulez-vous que cette personne, qui ne pense presque jamais à Dieu ni à son salut, qui fait les actions de chrétien par contrainte et par grimace, qui n'a ni amour, ni compassion, ni secours pour son prochain, qui a le cœur de bronze pour compatir à ses maux, et ses mains glacées pour l'assister dans ses nécessités, soit dans une heure un homme nouveau? Comment voulez-vous que ce chrétien, tel que je viens de vous le représenter, devienne tout-à-coup un parfait chrétien, comme il faut être pour faire une bonne communion; qu'il rompe tous les attachements qu'il avait au monde, à ses plaisirs et à ses mauvaises inclinations, pour s'unir parfaitement avec Dieu? Comment voulez-vous que celui qui a vieilli, qui a durci dans ses vieilles habitudes, prenne tout à coup l'innocence et la candeur des enfants, qui est nécessaire pour communier dignement? Celui-là peut-il bien se revêtir de la robe des noces qu'il faut apporter à ce banquet sacré, qui ne sait ce que cela veut dire, ou qui, comme un enfant prodigue, n'en a toujours porté qu'une, déchirée par de mauvaises mœurs? Non, chrétiens cela n'est pas possible, et on ne peut dans la grâce non plus que dans la nature, passer tout à coup d'une extrémité à l'autre. Les saints ne se font pas au moule, et les gens de bien ne le sont pas par un seul désir et par un léger mouvement. Il faut travailler longtemps pour changer ses mœurs, déraciner ses mauvaises habitudes et en acquérir de bonnes. Ce n'est pas dans l'espace d'une heure qu'on emploie ordinairement à une communion,

qu'on acquiert les dispositions qui la doivent devancer et qui la font bonne. Il faut y employer plus de temps, et ainsi il y a grand sujet de craindre que cet homme, dont la vie a été mauvaise, ne puisse faire une bonne communion; et au contraire, on doit justement appréhender de commettre un sacrilège, lorsqu'on va recevoir le saint sacrement en suite d'une mauvaise vie.

Je dirai davantage, et peut-être vous en serez étonnés : c'est qu'il est moins difficile qu'un homme qui vit mal meure bien, qu'il ne l'est qu'un méchant homme puisse faire une bonne communion. En voici la raison, que vous approuverez sans doute. Un méchant homme, qui se voit à l'extrémité de sa vie, qu'il connaît avoir passée dans toutes sortes de péchés, qui sait qu'il va être présenté devant Dieu, qu'il craint de trouver dans les mouvements de sa justice, pour avoir méprisé ceux de sa bonté; qui sait qu'il a des feux et des peines éternelles pour le châtier, et qu'il ne doit se promettre de secours d'aucune part : cet homme, dis-je, qui connaît toutes ces choses, et qui espère que Dieu aura encore quelque bonté pour lui, rallie toutes les forces de son esprit et tous les mouvements de son cœur, pour lui demander pardon de ses péchés, et conjurer sa miséricorde de lui être favorable : et il l'obtient quelquefois de la bonté de Dieu. Mais celui qui communie en suite d'une mauvaise vie, n'a rien qui lui donne de la crainte : Dieu est si bon qu'il ne fait ressentir ses châtiments que fort rarement à ceux qui le reçoivent indignement. Ce méchant homme a communie très-souvent sans les dispositions nécessaires, et toujours avec impunité; il voit quantité de personnes, qui sont aussi vicieuses que lui, communier avec la même impudence, et aller recevoir le saint Sacrement après avoir mené une vie semblable à la sienne, c'est-à-dire salie de toutes sortes de vices : cela fait qu'il va prendre la communion sans aucune crainte, mais non pas sans soupçon qu'elle soit sacrilège.

Après cette première raison, que nous avons tirée du mauvais état où ce méchant homme a passé sa vie, et qu'il nous a fait connaître que très-difficilement il peut faire une bonne communion, nous pouvons en prendre une autre du côté de l'action qu'il va faire, c'est-à-dire, de l'eucharistie qu'il va recevoir, qui ne sera pas moins forte. C'est qu'il y a cette différence, entre les agents naturels et ce divin sacrement, qui peut être appelé un agent surnaturel; que les agents naturels disposent ordinairement les sujets où ils veulent introduire leurs formes. Le feu, qui est le plus agissant de tous, prépare le sujet qu'il veut investir de sa forme, il l'échauffe par sa chaleur, il en chasse l'humidité, et sèche le bois, par exemple, où il veut se multiplier et communiquer sa forme. Un artisan prépare la matière où il veut imprimer ses idées, qui sont ses formes intellectuelles. Mais il n'en est pas ainsi de Jésus-Christ, dans la divine eucharistie. Il est vrai qu'elle est la source des grâces, néan-

moins, elles ne coulent que dans les âmes bien préparées : *Homini est præparare animam suam* (Prov. XIV) : C'est à l'homme, dit le Sage, à préparer son âme avec la grâce de Dieu, dont l'augmentation nous est donnée par ce divin sacrement.

Pour mieux connaître cette vérité, il faut savoir que, selon les théologiens, il y a des sacrements des vivants, et d'autres qu'ils disent être pour les morts, c'est-à-dire, qu'il y en a qui donnent la première grâce, qui nous sort de l'état du péché et nous donne la vie et l'adoption des enfants de Dieu. De ce nombre sont le baptême et la pénitence. Le baptême nous trouve morts en Adam et enfants de colère, mais il nous donne, par les mérites de Jésus-Christ, la vie et l'adoption. La pénitence est appelée une vie, parce qu'elle nous la redonne; elle est une seconde table, qui nous retire du naufrage, à cause que par le péché, dont elle est le remède, notre âme étant morte à la grâce, est remise par elle sur le port, où son salut est en assurance; et ainsi nous devons dire que la pénitence est un sacrement des morts, parce qu'elle redonne la vie à nos âmes, qui en avaient été privées par le péché. Mais les autres s'appellent sacrements des vivants, parce qu'ils supposent la vie de la grâce en ceux qui les reçoivent. La confirmation donne des forces pour soutenir les vérités qu'on a professées au baptême. L'ordre et le mariage demandent les mêmes dispositions. Mais sur tous la divine eucharistie est appelée un pain de vie, parce qu'elle la suppose en celui qui la reçoit, et qu'elle la rend plus abondante : *Ut vitam habeant, et abundantius habeant* (Joan. X). Cela supposé comme très-véritable, je dis que, pour approcher du saint Sacrement de l'autel, il faut être en état de grâce, et avoir la vie que cette divine habitude nous communique. Il faut que tous les péchés qui nous donnent la mort soient chassés de l'âme; que la pénitence, par ses pleurs, la lave de ses taches, et que, comme dit Tertulien, elle la dispose et l'embellisse, pour en faire la demeure du Saint-Esprit. Or, comment voulez-vous que cet homme, que cette femme, qui ont donné à leurs sens toutes sortes de satisfactions, à leurs passions une entière liberté, qui n'ont jamais rien refusé à leur chair de ce qu'ils croyaient faire ses délices, qui enfin ont bu l'iniquité comme l'eau, et qui se sont souillés par tous les crimes, se nettoient par une confession qu'ils feront sans préparation, sans douleur, et sans un ferme propos d'amendement? Quoi! le diable peut-il bien sortir de ces âmes dans un moment, après s'y être fortifié tant de temps, y avoir établi son trône, et s'en être rendu le souverain par tant de péchés qu'ils ont commis durant le cours de plusieurs années? Peuvent-ils par une confession qui n'a aucune des dispositions nécessaires ôter toutes les taches de leurs péchés, en guérir toutes les blessures, et enfin donner à leurs âmes tous les ornements nécessaires pour recevoir un Dieu qui veut y loger! Non, cela n'est pas possible; et ces gens-là ont un

grand sujet de douter de la validité de leurs confessions, et plus encore de la sainteté et du fruit de leurs communions.

Après que nous avons fait voir les raisons qui rendent les communions douteuses, c'est-à-dire, qui nous donnent sujet de craindre qu'elles ne soient à notre condamnation, il faut encore donner plus de jour à cette vérité, par une cérémonie que le Fils de Dieu observa en l'institution de ce divin sacrement. L'évangéliste rapporte que le Sauveur du monde, après la cène légale où il avait mangé l'agneau pascal avec ses disciples, se leva de table et se mit en disposition de laver les pieds de ses mêmes disciples; ce qu'il fit, quoique saint Pierre, qui trouvait cette action indigne de la grandeur de son Maître, y résistât. On demande, là-dessus, pourquoi le Fils de Dieu, qui ne faisait rien qu'avec une très-grande sagesse et pour des fins très-relevées et très-saintes, fit cette action, qui apparemment semblait inutile et messéante. Les saints trouvent plusieurs motifs qui l'ont obligé à cela. Il voulait donner à ses disciples des exemples d'humilité, et les obliger à la pratique de cette vertu, dont il leur avait fait voir dans ses discours la nécessité et les avantages. Il voulait les obliger à s'aimer et à se rendre les uns aux autres tous les bons offices qui entretiennent l'amitié, et qui secourent les nécessités qui se trouvent dans tous les états. Tous ces motifs sont fort saints, et le Fils de Dieu pouvait les avoir en lavant les pieds de ses disciples. Mais je crois que le plus véritable est celui de leur faire connaître la pureté qui leur était nécessaire pour manger dignement le pain céleste qu'il allait leur donner, qui était son corps et son sang. Il ne leur lave pas la tête ni les mains, ni le reste du corps, mais seulement les pieds, qui sont le symbole des affections et des petits péchés, dont ils devaient être aussi nets qu'ils l'étaient des mortels : *Qui lotus est non indiget nisi ut pedes lavet*, dit le Sauveur du monde. Or, dites-moi, cette homme que nous avons représenté au commencement, qui n'est chrétien que de nom et d'apparence, qui ne fait des actions de piété que lorsqu'il ne peut s'en défendre, ou qu'il espère en tirer de la vanité; qui ne confesse ses péchés qu'une fois l'année, qui ne communie qu'à Pâques, et toujours sans préparation, sera-t-il si pur et si innocent, qu'il n'ait plus que de petits péchés, de petites affections, de légers attachements qu'on rompt facilement, et dont on se fait quitte sans beaucoup de peine? Je dis que cela est impossible, et qu'il y a beaucoup à craindre qu'il ne fasse une communion indigne. Je ne veux pas le condamner absolument, mais je dis qu'il a un très-juste sujet d'appréhender ce malheur. Allons à la seconde marque, qui nous fera connaître ces communions douteuses.

DEUXIÈME POINT.

Je la prends du temps présent, et je dis que ces chrétiens qui ne communient que lorsqu'ils s'y voient obligés par quelque devoir, ou de leur religion, ou de leur office,

ou par quelque accident qui menace leur vie, ont sujet de craindre qu'ils ne le fassent indignement. Voilà un prêtre qui ne dirait que fort rarement la messe, si le bénéfice qu'il possède, qui est une cure, ne l'obligeait indispensablement de la faire entendre fêtes et dimanches à ses paroissiens ; si bien que, s'il va célébrer cet auguste mystère, ce n'est pas pour honorer Dieu et en recevoir les grâces qui en découlent, mais seulement pour s'acquitter d'un devoir essentiel à son bénéfice. Cet autre dit la messe plus souvent, parce qu'il est aumônier de quelque communauté religieuse, ou bien, parce qu'il jouit de quelque bénéfice qui l'oblige à la dire tous les jours, ou fort souvent. Ce religieux ne communierait que fort rarement, si sa règle, si les coutumes de son ordre, si l'exemple des autres ne l'obligeaient à cela. Ce chrétien, qui passe sa vie dans les plaisirs, dans les intrigues du monde, ne communierait jamais, ou bien rarement, si Pâques ne se trouvait une fois l'année, ou si la vigilance de son curé ne l'obligeait à s'acquitter d'un devoir que l'Eglise lui impose. Or, je dis que toutes ces personnes, que ce prêtre, que ce religieux, que cet homme, qui ne vont que par un esprit de contrainte à la communion, ont grand sujet de croire qu'ils communient indignement, et qu'ils vont recevoir leur condamnation. Voici des preuves qui rendront cette vérité incontestable. Je prends la première du côté de l'homme qui va communier, et je dis que la principale préparation qu'il doit apporter pour participer avec fruit à ce divin mystère est un désir, que je puis appeler une grande faim de cette divine viande. C'est celle même que le Fils de Dieu y apporta lui-même : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar* (Luc. XXII) : j'ai désiré ardemment de manger cette pâque en votre compagnie. Tous les saints, toutes les âmes pieuses, à l'exemple du Fils de Dieu, apportent cette préparation et ressentent cette faim pour manger cette divine nourriture. Et certes, si c'est une marque de santé et d'une bonne disposition du corps, que d'aller à table avec grand appétit, car on connaît par là que l'estomac, qui désire de l'aliment, a de la chaleur pour le digérer et le communiquer à tous les membres, comme, au contraire, si c'est une marque de maladie et d'un estomac faible ou rempli de mauvaises humeurs, que de n'avoir nul appétit pour manger, et qu'après qu'on a mangé pour se conserver la vie, on ressent des indigestions, on souffre des crudités qui affaiblissent, des langueurs qui sont les présages des maladies, et des soulèvements d'intestins, dont on ne peut être soulagé que par le vomissement, je dis, chrétiens, que vous connaîtrez si vous êtes bien disposés pour manger ce pain du ciel, si vous devez en espérer du fruit, et si cette divine viande se convertit en votre substance, si vous avez cette faim et ce violent désir de la manger. Ce sera alors que vous aurez une preuve assurée que vous avez de la chaleur pour la

digérer. Mais si vous ne ressentez nul appétit pour ce pain céleste, et si, comme les Israélites appelaient la manne une viande légère, qui leur causait du dégoût plutôt qu'elle ne leur donnait du rassasiement, vous appelez la divine eucharistie, qui est la réalité de la manne, une viande légère, pour laquelle vous n'avez nul désir et nul appétit, je dis qu'alors vous devez appréhender, et avec juste raison, que vous ne mangiez votre jugement, et que votre estomac spirituel n'ayant pas la chaleur pour désirer et digérer cette viande, elle ne vous donne la mort.

Les saints nous ont témoigné par des images sensibles prises de la nature et par leur exemple même l'ardent désir que nous devons avoir pour manger ce pain des anges. Voyez, dit saint Chrysostome, avec quelle ardeur un petit enfant se jette sur le sein de sa mère, comme il étend ses petites mains pour s'y attacher et ouvre la bouche pour en sucer le lait. Ce désir donne à tout son corps des mouvements qui ne sont jamais arrêtés qu'il ne boive cette douce liqueur qui fait toutes ses délices. Quelque grand que soit l'empressement de cet enfant pour sucer le lait de sa nourrice, il doit être incomparablement plus grand dans les chrétiens qui vont recevoir la divine Eucharistie qui, comme dit le prophète, est la mamelle des rois. Or, ce chrétien qui ne communie qu'une fois l'année, et qui même ne le fait que parce que l'Eglise l'y oblige, et qu'autrement il passerait pour hérétique ou pour mauvais chrétien, a-t-il bien cette faim qu'il faut avoir pour manger et pour profiter de ce pain céleste ? va-t-il à cette table avec le même empressement qu'il témoigne avoir lorsqu'il va à la table vulgaire après avoir jeûné tout un jour ? Est-il aussi affamé de cette viande céleste qui nourrit son âme, qu'il l'est de celles de la terre qui nourrissent son corps ? Il est sans doute bien éloigné de cela. Et partant, il faut dire que, puisque cette faim spirituelle est une préparation et une marque d'une bonne et profitable communion, il faut, dis-je, dire que cette indifférence, que cette négligence qu'on apporte à se trouver à ce sacré banquet est une preuve et un témoignage sensible qu'on le méprise et qu'on n'a pas d'appétit pour manger cette divine viande qui nous est servie. Et c'est la première marque qui doit vous faire douter si votre communion n'est point un sacrilège, et appréhender qu'elle ne vous devienne une source de toutes sortes de malheurs.

La seconde marque de cette vérité que je vous prêche se prend du côté du sacrement dont vous témoignez ne pas connaître l'excellence et le besoin que vous en avez. La foi nous fait croire que le Fils de Dieu est dans ce divin mystère, que son corps, que son âme, que sa divinité s'y trouvent, qu'il est là pour communiquer une vie céleste et tous les trésors de sa divinité ; qu'il veut s'unir avec nos âmes et en être la nourriture, qu'enfin il est là pour éclairer nos en-

tendements, nous donner des forces pour résister à nos ennemis, pour régler nos passions et nous faire ressentir des délices qui sont les avant-goûts de celles du paradis. Voilà ce que la foi nous propose, et ce qu'elle nous oblige de croire. Or, je vous demande maintenant si l'on peut dire avec vérité que cette personne qui ne communie, qui ne dit la messe que lorsque quelque devoir indispensable l'y oblige, que lorsqu'il se voit attaqué de quelque maladie mortelle et menacé de mort, croit bien que l'Eucharistie dont il se prive si librement contient toutes ces merveilles, et qu'il peut y trouver tous ces biens, et goûter toutes ces délices ? Je dis, chrétiens, que ces personnes ne le croient pas, car s'ils en étaient persuadés, ils ne voudraient pas s'en priver. Et pour rendre cette vérité plus sensible et faire la confusion de ces chrétiens de nom, n'est-il pas vrai que tous les hommes aiment le bien par un sentiment naturel, et que toutes les créatures le recherchent par les plus naturelles et les plus violentes de leurs inclinations ? Bien plus, quoique ce bien qu'elles aiment soit environné de difficultés, et que la concurrence de plusieurs rende son acquisition difficile ou périlleuse, néanmoins l'on emploie tout ce qu'on a de vigueur, et l'on s'expose à tous les dangers pour l'acquiescer. Voyez ce que fait un artisan pour s'acquiescer quelque bien temporel qui fait son entretien et celui de sa famille ; à quel hasard s'expose un capitaine qui veut se rendre recommandable par quelque belle action ; quelles sont les applications d'un homme d'étude pour devenir savant et s'enrichir de ces richesses spirituelles ; et après cela nous n'aurons que de la froideur pour le saint sacrement qui contient et qui communique toutes sortes de biens ? Il faudra dire, chrétiens, à notre confusion et à notre condamnation, que nous ne croyons pas ce que la foi nous oblige de croire, et ce que les auteurs nous en disent, et ainsi assurer que ces communions qui ne se font que par contrainte sont fort douteuses, puisque nous n'avons que de l'indifférence ou des froideurs pour ce souverain bien qui nous est présenté et que nous pouvons posséder sans peine et sans travail. Voilà, chrétiens, comme il est vrai qu'on doit justement appréhender que ces communions, qui ne se font qu'en certain temps et qu'on diffère tant qu'on peut, ne soient sacrilèges. Allons à la troisième marque que nous prendrons des choses qui suivent la communion, qui sont l'amendement de vie.

La troisième marque pour connaître si votre communion est sainte, si elle vous est profitable ou bien si vous avez sujet d'appréhender qu'elle ne le soit pas, se prend des choses qui la suivent et des effets qu'elle produit. Si après avoir communiqué vous sentez un désir de vous avancer au bien, de vous détacher des choses de la terre et des plaisirs des sens, si vous êtes plus patient, plus charitable, plus sensible aux devoirs de la piété, c'est là un bon signe, une marque assurée

que votre communion est sainte et qu'elle vous est une source de grâces. Mais si, après avoir communiqué une, deux et plusieurs fois, vous êtes toujours le même, et s'il ne se fait aucun changement dans vos mœurs, dans vos inclinations et dans la conduite de votre vie, il y a sujet alors de craindre que votre communion ne soit de celles que saint Paul appelle indignes, qu'elle ne vous rende coupable du corps et du sang du Fils de Dieu, et qu'enfin elle ne vous ait fait manger votre condamnation. Faisons connaître évidemment cette vérité.

Les médecins ont un aphorisme dont on reconnaît tous les jours la vérité : *Si quod debet prodesse non prodest, mortale*, si ce qui est donné pour profiter et qui a la vertu de le faire ne profite pas, c'est un signe de mort. On donne à un malade une médecine, on lui fait une saignée ou quelque autre évacuation, et néanmoins sa fièvre, qui devrait se guérir, se continue ou même s'augmente ; c'est un signe assuré que le mal, qui est plus fort que les remèdes et qui n'en peut pas être surmonté, lui donnera infailliblement la mort. Cet autre ne peut pas dormir, on lui donne des pavots, du laudanum ou tous les autres remèdes somnifères, qu'ils appellent narcotiques, néanmoins ce malade est toujours dans son insomnie ; il faut dire que cet homme dormira bientôt du sommeil de la mort. Cet homme mange de bonnes viandes, qui font le bon sang et une forte disposition en tous les autres ; néanmoins il est toujours maigre, toujours faible, il a peine à se soutenir sur ses pieds et à se préserver d'une chute ; on doit dire avec Aristote : *Intus existens objectum prohibet extraneum*, ce qui apparaît au dedans empêche l'opération qui vient de dehors. Chrétiens, appliquons cet aphorisme et cet axiome au sujet que nous traitons. Il est assuré que le Sauveur du monde, qui est dans la très-sainte Eucharistie, est un Dieu tout puissant, qu'il est un feu très-agissant, une vie qui se communique, un pain céleste qui nourrit et qui donne des forces ; néanmoins, après que nous avons reçu ce Dieu tout-puissant, nous sommes encore dans nos faiblesses, nous mourons de froid auprès du feu, nous avons des défaillances mortelles après avoir reçu cette vie ; enfin nous soupignons pour les origines d'Egypte, lors même que nous nous sommes nourris de cette manne céleste ; que faut-il dire, sinon qu'il y a dans nos âmes quelque indisposition qui en empêche l'efficacité, et qui, après avoir rendu ces souverains remèdes inutiles, nous donnera la mort ? Dieu se plaint de son peuple et lui reproche qu'après avoir bien mangé, il est toujours famélique ; que ses habits qui le couvrent et qui même le chargent ne peuvent pas lui donner de la chaleur, que les fontaines qui lui présentent leurs eaux et dont il boit abondamment ne peuvent pas le désaltérer, qu'enfin il perd des richesses qu'il a acquises avec beaucoup de travail, parce qu'il les met dans des sacs percés. Voilà le reproche qu'on peut faire à la plu-

part des chrétiens qui approchent du saint Sacrement. Ils ont communiqué cent fois et ils sont toujours les mêmes ; ils ont les mêmes mouvements de colère après s'être nourris de la chair de cet agneau sans tache. Ces femmes qui vont tous les dimanches à cette sainte table, et quelquefois plus souvent, ont la même vanité et le même désir de paraître après avoir reçu ce Dieu caché ; leur langue et leur cœur ont le même fiel de médisance, quoiqu'elles aient reçu ce miel sacré qui illumine les âmes saintes ; enfin elles ont les mêmes inclinations pour les honneurs et pour les plaisirs du monde après qu'elles ont mangé cette manne céleste qui donne tous les rassasiements. Que peut-on dire après cela, sinon qu'elles ont grand sujet d'appréhender que leurs communions ne soient sacrilèges, et qu'elles ne reçoivent leur condamnation ? Nous voyons que l'on est comme pénétré de l'odeur des choses que l'on porte ou que l'on approche : si vous portez du musc, de la civette, de la poudre de Cypre, vous en sentez le parfum et en communiquez la senteur à tous ceux qui vous approchent ; si vous mangez des muscadins et de ces autres confitures musquées, votre haleine s'en ressent et vous respirez une bonne odeur. Mais vous mangez le pain des anges et vous êtes rempli de pourriture ; vous exhalez de mauvaises odeurs qui infectent ceux qui vous approchent, que peut-on dire de cela et quel jugement peut-on porter de vos communions, sinon, que vous avez un juste sujet de les croire sacrilèges ? C'est pourquoi, chrétiens, je vous exhorte par les entrailles de Jésus-Christ, et par le désir de votre salut, qui vous doit être la chose la plus précieuse et qui vous est la plus nécessaire, de faire quelquefois cette réflexion qui vous sera très-utile : hélas ! devez-vous dire, il y a si longtemps que je suis prêtre, que je me nourris de cette viande céleste. Il y a tant d'années que je communie assez souvent, et néanmoins je ne vois point d'amendement en ma vie, qui est l'effet que ce divin sacrement devrait opérer. Je suis maintenant le même que j'étais ; mes passions sont aussi ardentes, mes habitudes aussi mauvaises, mes désirs, mes recherches aussi injustes qu'elles étaient. Je vois, devez-vous dire encore, que le pain commun nourrit mon corps, que la médecine lui rend souvent la santé lorsqu'il l'a perdue. Je vois que le feu brûle autant qu'il a de matière, que le vent élève bien haut les vagues de la mer, quoiqu'elles soient fort pesantes ; et néanmoins je suis sans vigueur après avoir mangé ce pain céleste, mon âme a des faiblesses qui la font succomber à toutes les tentations ; je suis insensible aux mouvements du Saint-Esprit, et si fort attaché à la terre, que je n'ai point d'autre pensée que celle d'y prendre mes plaisirs. N'ai-je donc pas grand sujet de douter ? que dis-je, douter, n'ai-je pas grand sujet de croire que mes communions sont sacrilèges et seront un jour le sujet de ma damnation éternelle ? Chrétiens, faites, s'il vous plaît, quelquefois cette réflexion, qui vous sera très-utile pour rece-

voir la grâce de Dieu dans ce divin sacrement et un moyen pour obtenir la gloire que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXVII.

PRÉPARATION POUR RECEVOIR LE SAINT SACREMENT.

Subcinericius panis non est aliud nisi gladius Gedeonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (S. Jud., ch. VII).

Quoique Dieu soit infiniment libéral, et qu'il donne de ses biens à toutes les créatures par un mouvement continu de sa bonté, néanmoins il veut qu'on se dispose pour les recevoir. Les anges, qui sont les premiers ouvrages de sa toute-puissance, et qui ont reçu avec beaucoup d'abondance les biens de la nature et de la grâce, se sont disposés par un acte d'amour et par de saintes soumissions à recevoir cette noble qualité qui assura leur béatitude. Car, tandis que quelques-uns d'entre eux employaient le second moment de leur existence à former un parti qui refusa au Verbe éternel qui devait s'incarner les adorations qui lui étaient dues, et qu'ils voulurent être dans l'indépendance, les bons anges, obéissant aux volontés de Dieu, rendirent leurs hommages à son Fils, qu'ils regardèrent dans l'alliance qu'il devait faire avec notre nature. Le premier homme qui fut créé en grâce se disposa aussi, suivant le sentiment de saint Thomas, à cette divine habitude ; et cette noble qualité, qui le fit ami de Dieu, lui servit pour en être reconnaissant. Le Fils de Dieu, qui dans le saint Sacrement nous donne toutes ses richesses, veut que nous nous disposions à les recevoir. C'est pour châtier le défaut de ce devoir qu'il prend le glaive de Gédéon, et pour donner la mort à ceux qui, par une paresse criminelle, s'approchent de cette divine table sans préparation. Chrétiens, pour éviter ce malheur qui est très-grand et infailible, je veux vous apprendre les dispositions que nous devons apporter pour recevoir avec mérite, si nous ne le pouvons avec condignité, cet adorable sacrement. Mais pour le faire d'une façon qui vous soit proportionnée, nous avons besoin des lumières du Saint-Esprit, que nous demanderons par les intercessions de la sainte Vierge, qui se prépara par la pureté de son cœur et par l'humilité de son esprit à recevoir le Verbe qui s'incarna dans son sein lorsque l'ange lui dit : *Ave, Maria.*

L'Eglise, dit saint Augustin, qui est une bonne mère, qui n'a de pensées et d'actions que pour le bien de ses enfants, qui veut qu'ils soient tous sauvés, et qui leur donne à tous des moyens pour obtenir cette fin, prête aux petits enfants des pieds pour venir dans l'église ; elle leur fait croire et aimer les vérités de nos mystères par le cœur des autres. Leurs parrains, les ministres des autels, qui leur prêtent leurs pieds et leur cœur pour venir à l'église et pour croire les vérités de la foi, leur prêtent aussi leur langue pour confesser et demander le secours nécessaire pour sortir de leurs péchés,

et recevoir les grâces qui les font enfants de l'Eglise et les membres de Jésus-Christ : *Accommodat mater Ecclesia infantibus aliorum pedes ut veniant, aliorum cor ut credant, aliorum os ut confiteantur*. Mais cette bonne mère, qui a des empressements continuels pour le salut de ses enfants qui sont dans l'impuissance de se le procurer, veut que ceux que l'âge, que l'instruction, que plusieurs autres secours ont rendus fermes dans la foi, et vigoureux pour la pratique des bonnes œuvres, s'y emploient avec zèle et assiduité. Or, si jamais elle demande que nous travaillions à l'exercice des bonnes œuvres, c'est singulièrement lorsque nous devons recevoir les sacrements qui nous sanctifient; c'est pourquoi elle prend tant de soin d'instruire ses enfants de la grandeur et de la sainteté de nos mystères, de la façon qu'ils opèrent en nous, et des moyens qui rendent leur action plus vigoureuse et leur influence plus abondante. Ces empressements qui sont continuels en cette bonne Mère pour toutes les choses qui nous sanctifient, le sont singulièrement pour la réception de la divine eucharistie; car elle désire que nous y apportions une très-grande préparation : elle veut que, comme la salle où le Fils de Dieu l'institua fut extraordinairement ornée, aussi notre cœur qui doit la recevoir, soit non-seulement sans péché, mais encore embelli de toutes les vertus : elle veut que, comme dit saint Paul, l'homme s'éprouve lui-même, c'est-à-dire, qu'il s'examine, qu'il rentre dans son cœur, qu'il pénétre dans tous les replis de sa conscience, pour connaître les dispositions où il se trouve; et si elles sont bonnes, qu'il mange de ce pain céleste : *Probet seipsum homo : et sic de pane illo edat*. C'est de cette disposition qu'il faut apporter pour recevoir le saint sacrement de l'autel que je veux vous parler; et pour le faire avec ordre, je diviserai ce discours en trois points. Au premier, nous verrons que pour recevoir ce divin sacrement, il est absolument nécessaire d'apporter une préparation aussi grande qu'il nous sera possible. Au second, nous chercherons quelle doit être cette préparation, et en quoi elle consiste. Et enfin au dernier, nous verrons les malheurs qui arrivent à ceux qui en approchent sans préparation, ou qui n'y en apportent qu'une fort légère. Et voilà l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, jedis que nous devons apporter beaucoup de préparation, si nous voulons recevoir les grâces dont le saint sacrement est la source, et éviter les sacrilèges et les châtements que doivent souffrir ceux qui le reçoivent indignement. C'est une vérité dont on voit l'expérience dans la nature, dans la police, dans tous les arts et même dans la grâce, que tout ce qui opère quelque effet, et qui veut faire quelque impression sur quelque sujet, demande en lui quelque disposition qui le prépare à recevoir son action.

Saint Thomas dit que la vertu du premier ciel est diversement reçue dans les cieux qui

lui sont inférieurs suivant la diversité de leurs mouvements, et que ceux-ci qui envoient leurs influences sur les choses sublimes, le font suivant les dispositions qu'ils y rencontrent. Parce que, dit ce saint docteur, c'est une loi générale et nécessaire dans la nature, que tout ce qui est élevé pour recevoir une forme qui est au-dessus de son état naturel, a besoin d'y être préparé par quelque disposition qui soit au-dessus de sa nature, et qui ait quelque ressemblance avec la qualité dont il doit être investi; que si cela n'est pas, c'est-à-dire, si le sujet qui doit recevoir cette influence n'est pas bien disposé, il en reçoit une qui lui est contraire, et au lieu de s'en prévaloir pour son bien, il en souffrira du dommage : *Omne quod elevatur ad formam altiorem suam naturam, requirit dispositionem supra naturam suam*. La prudence, dit Marsilius Ficinus, que la planète de Mercure inspire dans les sujets qui sont bien disposés, se change en malice en ceux qui ne le sont pas. La magnanimité de Mars devient férocité, l'amour honnête se change en amour sale et impudique. Enfin, les rayons du soleil qui communiquent des ardeurs vivifiantes, qui mettent les bonnes odeurs et les autres bonnes qualités dans les sujets qu'ils trouvent bien disposés, produisent les embrasements de la fièvre dans nos corps, les venins dans les plantes et dans les animaux. Ce qui se voit dans la nature se trouve aussi dans les arts. Un artisan demande que la matière sur laquelle il travaille soit disposée pour recevoir son action et pour y rendre ses idées sensibles. Un peintre a besoin d'une toile bien polie sur laquelle il déploie la délicatesse de sa main et de son pinceau. Un architecte ne saurait élever un bâtiment, s'il n'a des matériaux propres pour cela : il lui est nécessaire que les pierres, que le bois, que toutes les autres choses qui doivent entrer dans son édifice et en faire la perfection, soient préparées pour son dessein, et il ne fera jamais rien de régulier et de parfait, s'il travaille sur un fond mal disposé, et s'il emploie les pierres en l'état qu'elles sont quand on les tire de la carrière, ou le bois en la disposition qu'il se trouve lorsqu'il est coupé dans la forêt.

Dieu même, qui a un pouvoir infini et qui pourrait surmonter toutes les indispositions qui se rencontrent dans les sujets qu'il veut enrichir de quelque nouvelle grâce, y demande quelque disposition. Veut-il donner la loi à son peuple ? il lui commande de se préparer à la recevoir ; il veut qu'ils lavent leurs habits et leurs corps, qu'ils soient éloignés de toutes les ordures de la chair, parce que, comme dit saint Chrysologue, l'homme ne peut s'approcher de Dieu, qui est la souveraine pureté, s'il est souillé par l'ordure des vices. Dieu défend à Aaron et à ses fils d'entrer dans le Saint des saints, si premièrement ils n'ont lavé leurs mains et leurs pieds. Les mains signifient les actions, qui doivent être innocentes ; les pieds sont le symbole des affections, qui doivent être pures

en ceux qui veulent recevoir la divine eucharistie. Dieu ne voulait pas qu'on immolât l'agneau pascal dans les maisons où il y avait du pain ordinaire, parce que, dit Tostat, le levain est le symbole de la corruption, et qu'il faut être dans une grande pureté pour manger cet agneau pascal, qui est la figure de Jésus-Christ dans le saint sacrement. Les trois parties de la semence que le laboureur de l'Evangile jeta sur une terre ingrate n'y fructifièrent pas, parce qu'elle n'était pas disposée pour être féconde; car les pierres et les épines dont elle était remplie la suffoquèrent et la rendirent inutile. Ainsi, le saint sacrement, qui est une semence divine, ne produit point de grâces et n'est féconde qu'en malédictions quand il est reçu sans préparation.

Comme la nature et les arts nous apprennent, par les dispositions qu'ils demandent dans les sujets qu'ils veulent investir de quelque forme, l'obligation que nous avons de nous bien préparer pour recevoir les effets de ce divin sacrement, la morale et la sainte Ecriture nous enseignent que la majesté du Fils de Dieu, qui nous fait l'honneur de venir dans nos âmes, demande de nous, comme un devoir indispensable, que nous apportions toutes les dispositions que nous pourrions pour le recevoir dignement.

C'est par cette connaissance de la grandeur et de la sainteté de ce divin mystère que l'Eglise a ordonné que les autels et les églises fussent consacrés par les évêques, pour signifier la sainteté qui doit se trouver dans les chrétiens qui reçoivent ce divin sacrement. C'est aussi pour la même fin, c'est-à-dire pour nous apprendre les dispositions que nous devons apporter pour manger cette divine viande, qu'elle défend aux prêtres de consacrer et de conserver le corps et le sang du Fils de Dieu dans des calices de verre, de bois et d'airain; mais elle veut qu'ils soient d'or ou d'argent, pour nous enseigner que nos cœurs, qui ont l'honneur de le recevoir, que nos âmes, qui peuvent s'engraisser de cette divine viande, doivent être ornées de la charité, dont l'or est le symbole, et de la pureté, que signifie l'argent; c'est aussi pour le même sujet, c'est-à-dire pour nous apprendre les dispositions qu'il faut apporter avant de recevoir ce divin sacrement, que l'Eglise a ordonné qu'on le reçût à jeun, et que, pour honorer ce divin mystère, on mangeât ce pain céleste avant toute autre nourriture. Toutes ces choses, enfin, nous apprennent que si nous ne pouvons apporter l'innocence du baptême à cette table sacrée, du moins nous devons être nets de toutes sortes d'ordures.

Le concile de Châlons dit que l'on doit éviter également deux choses touchant le saint sacrement de l'autel : la première, de différer longtemps à le recevoir, comme font ces mauvais chrétiens, qui n'en approchent qu'à Pâques, et cela parce que l'Eglise le leur commande et qu'ils craignent ses censures; cet éloignement d'un Dieu qui désire les sanctifier, cette abstinence d'une viande ca-

pable de conserver leur vie, attire sur eux le châtiment dont le Fils de Dieu menace ceux qui ne mangent pas la chair et ne boivent pas le sang du Fils de l'homme, qui est Jésus-Christ, et ce châtiment consiste en la privation de la vie éternelle, qu'ils pouvaient acquérir en communiant plus souvent. La seconde chose qu'il faut éviter et où tombent ceux qui communient souvent, c'est de le faire sans préparation et de manger cette divine viande sans le discernement que saint Paul veut que nous en fassions et sans nous être éprouvés nous-mêmes; car en approchant de cette façon, c'est la recevoir à sa condamnation et commettre un sacrilège : *Probet autem seipsum homo.*

Saint Paul, dans la suite de ces paroles que nous venons d'alléguer, nous présente deux raisons pour nous obliger à apporter une grande préparation pour recevoir le saint sacrement de l'autel. La première est comprise dans ces mots : *Non dijudicans corpus Domini.* Il y a des chrétiens, dit ce grand apôtre, qui communient indignement et qui reçoivent leur condamnation, parce qu'ils ne se servent pas des lumières de leur raison et de leur foi pour connaître la nature et l'excellence de cette viande, qui est le corps du Sauveur du monde; si bien qu'au sentiment de ce grand apôtre, pour apporter la disposition nécessaire et recevoir avec profit ce divin sacrement, il faut considérer ce qu'il contient, ce qui nous y est présenté et ce que nous y recevons. Il faut examiner et connaître, autant que nous en sommes capables, la différence de cette divine viande qui nourrit nos âmes, d'avec les vulgaires qui entretiennent nos corps; il faut connaître la grandeur et le mérite de ce divin hôte qui vient loger dans nos âmes, afin de lui préparer un logis proportionné à sa majesté. Car si, comme dit Philon, lorsqu'on veut recevoir le roi dans quelque maison, on la nettoie, on l'embellit le plus richement et le plus proprement que l'on peut; enfin si tout y est dans son plus haut appareil et dans la plus grande justesse que l'on y puisse apporter : *Si enim quoties reges excipiendi sunt, magnificentius excolimus ædes proprias, nihil negligendo quod ad ornatum pertineat, sic omnia benigne ac liberaliter adhibemus, ut hospitium quam jueundissimum respondeat dignitati hospitii* : quoil chrétiens, quelle disposition ne devons-nous pas apporter pour recevoir dans nos âmes le roi des rois, le souverain monarque du monde, notre créateur et notre juge? Salomon ayant bâti un temple qu'on pouvait appeler la merveille du monde, parce qu'il y avait employé la science de tous les architectes et tout ce que la nature a de plus précieux, regardant ce grand édifice tout éclatant d'or et de pierres, dit à Dieu : Si les cieus des cieus ne sont pas assez étendus et assez brillants pour servir de demeure à votre majesté, si toutes les beautés dont ils sont embellis ne peuvent pas les rendre dignes de vous loger, à plus forte raison ce temple, qui est l'ouvrage de la main des hommes et que le temps met-

tra par terre, ne mérite pas de vous recevoir. Chrétiens, nous pouvons dire la même chose lorsque nous approchons de la sainte communion : nos âmes, quelque pures qu'elles puissent être, quelque ornées de vertu et enrichies de mérites, ne sont pas dignes de le recevoir. Sainte Elisabeth admire et s'estime indigne de l'honneur que la sainte Vierge lui fait de la visiter dans sa maison : *Unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me ?* Saint Pierre se croit et se dit indigne de le recevoir dans sa barque, et le centenaire dans sa maison, où il venait pour faire quelque guérison corporelle, et nous croirons être en assez bon état pour le recevoir dans nos âmes, où il vient pour s'unir avec elles et les remplir de ses grâces ? Ce premier motif, qui est pris de la grandeur de Dieu, doit nous obliger à apporter une grande pureté de cœur, lorsque nous l'allons recevoir au saint sacrement, parce que si nous manquons à ce devoir, nous recevons notre condamnation pour n'avoir pas fait le discernement de cette divine viande d'avec la vulgaire, de ce pain du ciel d'avec celui de la terre.

Le même saint apporte un autre motif qu'il prend de nous-mêmes, pour nous obliger à recevoir avec préparation la divine eucharistie : *Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat.* Il faut que l'homme, après avoir considéré la grandeur infinie de Dieu qu'il veut recevoir, jette les yeux et attache sa pensée sur son indignité. *Probet autem seipsum homo*, dit ce grand apôtre : que l'homme s'éprouve, qu'il rentre dans son néant physique, moral, de nature, de grâce, qu'il applique toutes les forces de son esprit pour connaître la bassesse et l'obscurité de son origine, qu'il voie qu'il n'est que du limon et de la poussière, et que comme Job il peut dire à la pourriture et aux vers : Vous êtes mon père, ma mère et mes sœurs, parce qu'après avoir porté un corps sujet à mille infirmités, qui est la prison de l'âme et son compagnon infidèle, il est enfin sujet à la mort et à la corruption ; et néanmoins ce corps si vil, cette pourriture vivante, reçoit le corps, l'âme et la divinité du Fils de Dieu. Que si l'homme se considère en son être moral, c'est-à-dire comme une créature raisonnable, qui a une liberté pour s'acquérir du mérite ou se rendre digne de châtement, je dis qu'en cet état il doit entrer dans son intérieur, où il trouvera qu'il s'est plusieurs fois révolté contre son Créateur pour faire alliance avec les démons ; qu'il a payé ses bienfaits d'ingratitude et l'honneur de son amitié d'une exécration infidélité. Il connaîtra, dis-je, que dans cet état il était un fils de la géhenne et un esclave des diables, qui l'eussent précipité dans les enfers si Dieu l'avait permis, et que néanmoins avec toutes ces indispositions Dieu a la bonté de se donner à lui, de se rendre l'aliment de son âme, et le gage de son immortalité. Cette faveur, qui est sans doute la plus grande que l'on puisse s'imaginer, ne l'oblige-t-elle pas à se préparer pour le rece-

voir, et ne mérite-t-il pas tous les châtements s'il ne fait ce discernement et cette épreuve que saint Paul lui recommande ? Ou bien disons avec saint Thomas : *Probet autem se ipsum homo, id est, examinet conscientiam suam, ne sit in eo voluntas peccandi mortaliter, vel aliquod peccatum præteritum de quo non sufficienter penituerit.* Que l'homme s'examine sérieusement et avec application : s'il se trouve dans le désir de pécher mortellement, ou s'il n'a pas expié les péchés passés par une pénitence proportionnée en quelque façon à leur démerite, qu'il se garde bien d'en approcher ; car en ce cas, il ne peut le faire qu'indignement et à sa condamnation, puisque ce divin et adorable sacrement demande une très-grande pureté.

Saint Thomas dit que si la sainte Vierge eût offensé Dieu mortellement, quoique même elle en eût fait pénitence, elle n'eût pas été propre à être mère de Dieu, et il ne l'eût jamais élevée à cette dignité : *Si aliquando peccasset beata Virgo, non esset idonea mater Christi*, parce que le péché laisse toujours quelque tache et quelque infamie qui eût offensé la souveraineté du Fils de Dieu. Chrétiens, ce sentiment de ce grand docteur, qui est très-saint et très-juste, nous apprend que puisque nous recevons en la sainte communion le même Dieu qui s'est incarné dans le sein de Marie, nous ne pouvons pas mériter cet honneur après l'avoir offensé tant de fois. Une foule de péchés comme de diables ont régné dans notre âme et y ont fait d'étranges dégâts que nous n'avons pas réparés par une grande pénitence, et avec cela nous irons à la sainte communion, comme si nous avions vécu dans l'innocence de plusieurs saints, ou pratiqué la pénitence de tous les autres ? Écoutons saint Paul qui nous dit : *Probet autem seipsum homo* : que l'homme s'éprouve, s'examine, se juge sévèrement avant de recevoir la sainte communion. Allons au second point, et voyons en quoi consiste cette préparation que nous devons avoir avant que d'approcher du saint sacrement.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, que cette préparation consiste à avoir l'âme lavée de tous péchés et ornée de toutes les vertus. Philon dit que notre âme, pour être un lieu propre à loger la sagesse, doit être ornée de l'encyclopédie, c'est-à-dire de l'assemblage de toutes les sciences qui en font l'embellissement : *Eodem modo et encyclopædia totam animalem domum illustrat ornamentis variis, tali domo instructa apud mortale genus, bene sperandum est terrestribus omnibus, expectandumque fore ut in eam descendant divinæ potentiae.* Si pour loger la sagesse, qui, au sentiment de cet auteur, est un petit rayon de la divinité, il faut que l'âme qui la reçoit soit ornée de toutes les sciences, quelle préparation ne devons-nous pas apporter pour recevoir dans nos âmes la sagesse incréée, qui est le Fils de Dieu, qui vient pour s'unir avec elles afin de les enrichir de toutes les grâces et en faire le séjour de sa gloire ?

Mais ce n'est parler que confusément d'un sujet si important, et nous ne serions pas assez instruits de ce que nous devons faire pour recevoir le Fils de Dieu et de la préparation qu'il demande de nous; c'est pourquoi pour vous l'apprendre, je vous dirai en particulier en quoi elle consiste.

Les saints nous apprennent que pour recevoir le saint sacrement avec la préparation, non pas qu'il demande, car ni les anges ni la sainte Vierge ne sauraient l'avoir, mais avec celle que nous pouvons et que Dieu veut que nous apportions, il faut avoir trois choses : la première, une foi ferme; la seconde, une pureté de cœur; et enfin il faut le recevoir dans le souvenir de la mort du Sauveur du monde et de la nôtre. Expliquons ces trois choses. Je dis premièrement, que nous devons avoir une foi ardente et inébranlable. Lorsque nous voulons recevoir ce divin sacrement, approchons-nous, dit un grand saint, avec un cœur sincère et rempli de plénitude de foi : *Accedamus cum vero corde in plenitudine fidei*. Celui-là, dit saint Thomas, approche de ce saint sacrement avec un cœur sincère, de qui l'entendement est sans erreur et sans doute. Il y apporte une plénitude de foi, lorsqu'il croit fermement toutes les merveilles qui sont comprises en ce divin mystère, avec plus de certitude que s'il les voyait de ses propres yeux, ou qu'il pût toucher Jésus-Christ caché sous les espèces du pain et du vin : *In plena fide credentes quæ non videmus, scilicet sub specie panis esse totum Christum verum hominem et verum Deum*. Et peut-être est-ce pour cela que Dieu commandait qu'on mangeât durant la nuit l'agneau pascal, qui est la plus expresse figure du saint sacrement; pour nous enseigner que nous devons le recevoir dans l'obscurité de la foi; c'est-à-dire qu'il faut que notre entendement renonce à ses propres lumières, qu'il désavoue ses expériences, et qu'il condamne d'erreur et d'imposture tous ses sens, pour ne croire autre chose que ce que la foi, qui est un état d'obscurité, lui enseigne de ce divin mystère. Dieu commandait encore de manger l'agneau pascal avec précipitation et avec une espèce de voracité, pour nous apprendre que nous ne devons pas nous arrêter à examiner et à rechercher curieusement et inutilement la façon dont le Fils de Dieu se donne à nous, ni les motifs qui l'ont obligé à cette libéralité, et les effets qu'il opère; mais croire fermement qu'il y est, parce qu'il l'a dit plusieurs fois, et qu'il est véritable dans ses paroles et tout-puissant pour faire tout ce qu'il veut, quelque résistance que la nature puisse y apporter, et quoi que la philosophie ou l'hérésie s'imaginent au contraire.

La sainte Ecriture et les saints comparent la divine eucharistie à du lait : *Mammilla regum lactaberis* (Isai. LX), dit Dieu par son prophète, nous donnant les assurances du saint sacrement. Il est semblable au lait non-seulement pour sa douceur, qui est ravissante, et pour sa blancheur qui est le symbole de l'innocence, mais encore parce-

que le lait est de toutes les liqueurs la moins transparente. L'eau, le vin, l'huile reçoivent la lumière et en sont pénétrés, mais le lait n'a pas de transparence, et on n'y saurait voir le jour au travers. Cette obscurité qui se voit dans le lait, est le symbole de celle qui se trouve dans le saint sacrement qui n'a point d'autre jour que celui de la foi. Il est encore comparé au lait parce que l'enfant qui le suce au sein de sa mère ne s'informe pas s'il a les qualités qui peuvent faire sa bonne nourriture, mais il l'avale sans le voir, et, attachant sa petite bouche à la mamelle qui le lui donne, il le reçoit immédiatement dans sa source, et se nourrit avec plaisir sans voir la qualité de sa nourriture; il faut que nous apportions cette même préparation pour recevoir ce lait mystérieux; que nous fermions les yeux de notre esprit pour n'ouvrir que ceux de la foi, qui nous feront voir que le Fils de Dieu est véritablement au saint sacrement, quoique l'hérésie dise le contraire, et que nos sens y soient aveugles. C'est ce que devaient confesser les premiers chrétiens lorsqu'ils venaient recevoir le saint sacrement de l'autel. Saint Ambroise dit que le prêtre, en donnant la communion, disait aux fidèles : C'est le corps de Jésus-Christ que je vous présente et que je vous donne, et alors celui qui communiait disait, il est vrai ; *Dicit tibi sacerdos : Corpus Christi, et tu dicis : Amen, hoc est verum*. Je crois fermement que c'est le corps, l'âme et la divinité du Fils de Dieu que je vais recevoir. Voilà la préparation que les premiers fidèles apportaient au saint sacrement de l'autel, et celle que nous devons y apporter. Et certes il est bien raisonnable que nous en croyions au Fils de Dieu, et que nous ayons la foi pour servir de préparation à ce divin sacrement, puisque, comme dit saint Bernard, les mystères de notre religion, et singulièrement celui de l'eucharistie, demandent de nous une sainte docilité pour les croire, et sont ennemis de la curiosité qui voudrait les examiner. Ils demandent et méritent nos adorations et non pas nos jugements. C'est la sainte Ecriture inspirée du Saint-Esprit qui nous assure de la vérité de ce mystère, et la tradition qui est véritable nous l'apprend, et ce n'est pas la raison humaine qui est aveugle pour les choses de Dieu qui nous l'enseigne : *Sacramentum Dei altissimi suscipiendum est, non discutiendum, venerandum non dijudicandum, traditione scitum, non ratione inventum*.

Après la foi qui est la première disposition pour cet adorable sacrement, il faut y apporter une grande pureté de cœur. Dieu dit à Moïse qu'il voulait qu'Aaron et ses enfants lavassent leurs pieds et leurs mains avant de se présenter à lui pour offrir des sacrifices : *Lavabunt Aaron et filii ejus manus et pedes*. Cette cérémonie qui était presque inutile, puisqu'ils lavaient des mains qu'ils devaient tremper dans le sang et salir dans la graisse des victimes, nous apprend que lorsque nous voulons approcher du saint sacrement, qui est le sacrifice de la

nouvelle loi, il faut que nous ayons les mains, c'est-à-dire les œuvres, et les pieds qui sont le symbole des affections, purs et fort éloignés de la saleté des vices. Il faut considérer si nos mains sont pures de rapines, si elles ne sont point souillées du sang de l'innocent et remplies d'un gain illicite; si notre cœur ne nous reproche pas de mauvais desirs, de pernicieux desseins, de sales pensées et d'actions criminelles. Cette pureté du cœur et des mains, c'est-à-dire des actions et des affections, est la robe nuptiale que nous devons apporter à ce banquet royal. Saint Chrysostome remarque que dans la primitive Eglise, le diacre avant de donner la sainte communion disait à haute voix : *Sancta sanctis*; les choses saintes sont pour les saints : c'est-à-dire, cette divine viande qu'on va vous donner, qui contient le saint des saints, suppose que vous soyez des saints. Il ne dit pas, comme a remarqué ce saint docteur, qu'il faut être exempt de péché, n'avoir pas la souillure qui en est inséparable, mais qu'il faut être saint; c'est-à-dire, il faut que le Saint-Esprit habite dans nos âmes, qu'il y mette les ornements qui en fassent un tabernacle propre pour recevoir et pour loger le Dieu de toute majesté : *Sancta sanctis; non dicit : e peccatis puris, sed sanctis; nam non peccatorum tantum liberatio, verum et Spiritus presentia sanctum facit.*

Le même saint Chrysostome apporte une similitude pour nous enseigner avec quelle pureté nous devons approcher du saint sacrement. S'il se trouvait, dit ce docteur, un homme qui approchât du roi, et qu'avec ses mains sales et puantes, il prit et maniait le manteau royal, ne mériterait-il pas un châtimement rigoureux ? *Si quis purpuram regalem manibus acciperet inquinatis, etc. Quomodo dominicum corpus lingua polluta suscipis?* Femmes, qui aimez la propreté, et qui voulez qu'elle paraisse sur toutes les choses que vous portez et qui sont à votre service, dites-moi, ne châtieriez-vous pas rigoureusement votre servante, si avec des mains crasseuses, noires et puantes, elle avait l'audace de manier votre robe, votre collet, vos bijoux, et vos atours? Eh quoi, chrétiens, nous aimons la netteté en toutes choses, hors en notre âme? On ne peut souffrir la moindre saleté sur ses habits et sur son corps, et nous mettrons le Fils de la Vierge, le Dieu de toute pureté, cette majesté souveraine, devant laquelle les cieux et les anges ne sont pas assez purs pour en soutenir les regards, ni assez saints pour lui servir de trône; nous la mettrons, dis-je, dans une âme salie par l'ordure des vices, et criminelle par les péchés qu'elle commet tous les jours, et qu'elle n'expie jamais par la pénitence? Toutes ces raisons nous obligent d'apporter cette pureté de cœur pour préparation à recevoir ce divin sacrement.

Il y en a une troisième, qui est d'approcher du saint sacrement avec une actuelle mémoire de la mort du Fils de Dieu et de la nôtre. Les paroles de son institution nous le commandent : *Hoc facite*, dit le Fils de Dieu

instituant ce divin sacrement, *in meam commemorationem*. Faites ces choses dont je vous donne l'exemple et le pouvoir, en mémoire de moi. Souvenez-vous, nous dit-il, que c'est la dernière des actions de ma vie qui a été suivie immédiatement de ma mort, qui en fait la peinture véritable, et qui en porte le mérite dans tous les siècles. Souvenez-vous, lorsque vous recevrez cette viande divine, qu'elle doit vous communiquer une vie que je m'en vais perdre, et que mes amertumes et mes faiblesses doivent vous donner des forces et des douceurs dont je je serai privé dans ma passion. Voilà ce qu'il nous dit en instituant ce divin sacrement. C'était aussi pour nous obliger à avoir le souvenir de sa Passion, que le Sauveur du monde ne parle presque jamais de ce pain céleste qu'il n'y ajoute quelque parole de sa mort, ou de la nôtre : *Patres vestri manducaverunt manna, et mortui sunt* (Joan., VI), vos Pères ont mangé la manne, et ils sont morts. Si quelqu'un, dit-il après, mange de ce pain, il ne mourra pas : *Si quis manducaverit ex hoc pane, non morietur*. Que si après avoir regardé les paroles de son institution, nous regardons l'effet qu'elles produisent, et l'état où se trouve le Fils de Dieu dans le saint sacrement, nous trouverons qu'il est comme cet agneau dont il est dit dans l'Apocalypse qu'il était *tantum occisus*, comme mort; car il y est dans une suspension de toutes ses puissances corporelles. Ses yeux, ses pieds, ses mains sont sans leurs actions propres; parce que les organes n'ayant pas leur extension locale et nécessaire pour agir, il se trouve dans un état comme de mort : *Agnus tantum occisus*. Les paroles de la consécration, dont la force opère ce grand miracle, mettent suivant leur signification le corps séparé du sang, quoiqu'ils ne soient jamais l'un sans l'autre; parce qu'il y est un corps vivant et parfait. Et ainsi, chrétiens, il faut dire que nous devons méditer la passion de Jésus-Christ pour nous disposer à recevoir ce divin sacrement. Et je crois que ce fut la disposition que le Fils de Dieu y apporta lui-même, lorsqu'étant à table avec ses disciples, il avait l'agneau pascal devant ses yeux. Il le regardait sans doute comme sa figure, et le voyant mort et rôti, il pensait que la réalité succéderait dans peu de temps à cette figure, et qu'il mourrait bientôt par la rage des Juifs, et pour le salut des hommes. Mais lorsqu'il se communia lui-même, il est croyable qu'il détrempe la douceur qu'il ressentait dans le souvenir des tourments qu'il devait bientôt souffrir. Il mangea cet agneau mystique avec des laitues amères, qui furent la prévoyance de sa passion douloureuse. Il soupira comme Job avant de manger ce pain céleste : *Antequam comedam suspiro*; parce qu'il le voyait être le gage et l'image de sa mort, ou pour mieux dire, parce qu'il le savait être sa passion adoucie. Chrétiens, l'exemple du Fils de Dieu doit nous instruire, il doit nous apprendre que la meilleure préparation qu'or puisse apporter à la divine eucharistie est le

souvenir de la passion du Sauveur, dont elle est un mémorial exprès.

Nous devons aussi nous souvenir de notre mort lorsque nous allons recevoir ce pain de vie, croire que cette communion sera peut-être la dernière de notre vie et qu'après cela nous serons présentés devant le tribunal du Dieu vivant; et c'est peut-être pour nous apprendre cette vérité que l'Eglise a ordonné qu'à la messe les prêtres fissent plusieurs signes de croix sur ce divin mystère, et qu'anciennement les autels sur lesquels on faisait cet adorable sacrifice étaient les tombeaux des martyrs, pour nous apprendre la vérité que je vous prêche, que nous devons penser en recevant ce divin sacrement à la mort du Fils de Dieu et à la nôtre : à celle du Fils de Dieu, qui nous donne la vie par ce divin mystère; à la nôtre, parce que cette divine viande nous est un germe de la vie éternelle et nous donne les espérances de notre résurrection. Enfin nous devons penser à notre mort qui nous présentera au tribunal de Dieu pour rendre raison du bon ou du mauvais usage que nous aurons fait de ce divin sacrement; et c'est peut-être pour cela qu'il est appelé notre pain quotidien, parce que nous devons le recevoir comme si nous n'avions qu'un jour à vivre. Saint Antonin dit que le Fils de Dieu institua ce divin sacrement le soir, pour nous apprendre que nous devons le recevoir comme si nous étions à l'extrémité de notre vie, et comme si nous étions sur le point de mourir : *Signat quod cum tanta devotione debet sumere quis et humilitate, ac si in vesperi suo, id est in fine vitæ suæ acciperet*. Hélas! quelle préparation serait celle que nous apporterions à ce divin banquet, si nous étions persuadés que ce devrait être la dernière communion de notre vie? Avec quelle ferveur demanderions-nous pardon à Dieu de tous nos péchés, de toutes nos négligences passées et singulièrement de celles que nous avons apportées à la réception de ce divin mystère! Avec quelle humilité lui dirions-nous les paroles de l'Eglise : Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez dans mon âme, mais dites une parole et elle sera guérie! Quels actes d'amour, de foi et d'espérance ne produirions-nous pas! Avec quelle affection demanderions-nous les prières de tous les fidèles et l'amitié de ceux que nous avons faits nos ennemis! Avec quelle ardeur souhaiterions-nous que ce pain céleste fût l'épée de Gédéon pour nous défendre des démons? Enfin, chrétiens, nous ferions à toutes nos communions ce que nous voyons que font la plupart des malades lorsqu'on leur apporte le viatique et qu'ils se croient près de mourir,

Saint Augustin nous apprend une autre sorte de préparation que nous devons apporter pour recevoir avec avantage le saint sacrement. Ce pain divin, dit ce docteur, demande que nous en ayons faim et que nous ayons l'innocence dans le cœur : *Panis iste divinus esuriem quærit et innocentiam interioris hominis*. Saint Thomas nous enseigne en quoi consiste cette faim et cet appétit

que nous devons avoir de ce pain céleste : *Debemus esurire Christum cibum nostrum intimo corde desiderando* : C'est, dit ce docteur, en désirant de tout notre cœur de manger ce pain céleste, de nous nourrir de cette viande divine. Saint Pierre dit que nous devons être comme des enfants qui n'aiment rien tant que le sein de leur nourrice qui leur donne le lait dont ils sont affamés : *Sicut modo geniti infantes rationabiles sine dolo lac concupiscite*. Voyez, dit saint Chrysostome, avec quel empressement les petits enfants se jettent sur le sein de leur mère nourrice; ils étendent leurs petites mains, ils ouvrent leur bouche et se montrent dans une inquiétude qui ne finit point qu'ils ne sucent cette liqueur sucrée qui fait toutes leurs délices. Les vouloir arracher de ce sein où le plaisir qu'ils y trouvent leur provoque le sommeil, c'est leur faire pousser des cris et des larmes que l'on ne peut arrêter qu'en les remettant au lieu d'où on les a tirés : *Accedamus*, dit ce docteur, *nos quoque cum tanta alacritate ad hanc mensam et ad ubera poculi spiritualis: quinimo cum majori ardore trahamus tanquam infantes lactentes, Spiritus gratiam, et unus sit nobis dolor hac esca privari*. Approchons de cette mamelle des rois, comme l'appelle le prophète, de cette table délicieuse, avec les mêmes empressements, et n'ayons qu'un seul déplaisir dans le monde qui soit de nous voir privés de ce pain des forts et de cette viande céleste. Que ce désir ardent, que cette faim que rien ne peut satisfaire, soit une préparation nécessaire pour recevoir avec profit ce pain du ciel. La nature même nous en donne quelque preuve, car elle nous fait voir que l'aliment que nous recevons pour entretenir notre vie, le fait d'autant mieux que nous l'appétons, pour parler de la sorte, et que nous sentons en nous un grand appétit pour manger, parce que cela fait connaître que notre estomac est vide de mauvaises humeurs qui nous donneraient du dégoût; et que nous avons bien de la chaleur et toutes les autres dispositions pour digérer facilement. Car il est vrai qu'une viande vulgaire profite plus en cet état que ne font les plus délicates dans une disposition contraire. Suivant cela, qui est très-véritable, je dis que nous devons avoir un grand désir d'approcher de la sainte eucharistie, puisqu'elle est l'aliment qui fait les délices de notre âme. Il est rapporté dans la vie de sainte Catherine de Gênes, qu'elle était si amoureuse du saint sacrement, qu'elle en faisait la vie, non-seulement de son âme, mais de son corps. Lorsqu'elle était malade, elle ne demandait ni médecins, ni remèdes; elle priait seulement qu'on lui apportât la divine eucharistie, et lorsque le prêtre venait pour la lui administrer, elle lui disait par les élans de son cœur : Faites promptement, appuyez, fortifiez-moi par l'odeur de ce lis des vallées qui est Jésus; donnez-moi bientôt ce pain des forts, cette manne céleste, cette source de vie, autrement la mienne va finir. Que cet époux céleste, continuait-elle, me baise du baiser de sa bouche : *Osculetur me*

osculu oris sui, pour apaiser toutes mes langues. Chrétiens, voilà les transports d'une âme sainte, qui peuvent servir de modèle à toutes celles qui pratiquent la vertu, et de confusion à celles qui ne reçoivent ce divin sacrement qu'une fois l'année, ou fort peu souvent, et toujours sans faim et sans appétit, qui pourtant est la disposition la plus nécessaire pour communier dignement. Chrétiens, je me confonds moi-même lorsque je considère qu'après un jeûne ou quelque exercice violent, nous avons un appétit très-grand, nous demandons qu'on nous fasse manger, et nous mangeons avec une avidité qui trouve bien du goût dans les viandes vulgaires et même dans le pain; et nous demeurerons des années entières sans manger ce pain céleste, et sans même en avoir le désir! Chrétiens, c'est une marque que nous avons de très-mauvaises dispositions en notre âme qui lui ôtent l'appétit de cette viande, et qui ne lui en donnent que pour la mangeaille des pourceaux, qui sont les plaisirs de ce monde. Allons au dernier point, et voyons les malheurs qui arrivent à ceux qui communient sans préparation.

TROISIÈME POINT.

Je dis que nous devons apporter beaucoup de préparation pour recevoir la sainte eucharistie, parce que son défaut nous prive des biens que nous en pourrions recevoir, et nous attire toutes sortes de maux. C'est un axiome dans la philosophie que les agents naturels n'agissent que sur des sujets bien disposés : *Actus activorum sunt in patiente bene disposito*. Cela est commun dans la nature où nous voyons que tous les êtres, depuis le premier jusqu'au dernier, n'ont d'action que sur une matière bien disposée, et que d'autant plus qu'elle l'est, c'est-à-dire, qu'il y a plus de disposition, l'agent introduit la forme avec plus de facilité et de perfection. Je ne m'arrête pas à la preuve de cette vérité, et à produire des inductions qui la rendraient incontestable; je la suppose et dis que même cela se vérifie dans les agents surnaturels, qui sont Dieu, les anges, la grâce et les sacrements. Le saint Evangile nous dit que le Fils de Dieu ne pouvait pas faire dans sa patrie aucune merveille, comme il faisait partout ailleurs : *Jesus in patria sua non potuit ullam virtutem facere*. Ce n'est pas qu'il n'eût partout la même vertu : *Non dicit, nolu, sed non potuit propter incredulitatem eorum*, dit Origène. C'est qu'il trouva de si mauvaises dispositions dans le cœur de ces peuples, qu'elles arrêtaient cette grâce qui pouvait faire leur conversion, s'en étant rendus indignes. Cela se voit dans le saint sacrement de l'autel : c'est un feu, mais qui ne fait pas ressentir ses ardeurs à des âmes de glace; c'est un divin aliment, mais qui ne saurait nourrir un mort. Il est enfin une manne cachée qui contient toutes les douceurs, mais que ceux qui ont le palais mal affecté, ou l'estomac indisposé, ne sauraient ressentir, parce qu'il est vrai que la divine eucharistie qui, dans les âmes saintes, est une source de douceur, de force et de lu-

mière, ne produit aucun de ces effets dans celles qui ne sont pas disposées, c'est-à-dire, qui en approchent en état de péché mortel, ou chargées de péchés véniels, et avec de grands attachements aux choses sensibles. C'est de là que nous voyons tant de personnes être toujours les mêmes, c'est-à-dire, dans les mêmes imperfections, avoir les mêmes attachements aux plaisirs et aux biens du monde après qu'elles ont communie très-souvent, parce qu'elles en approchent sans nulle préparation, qu'elles vont à cette divine table sans appétit et sans chaleur, c'est-à-dire, sans charité et sans les autres vertus qui y sont nécessaires.

Non-seulement ces personnes qui approchent de ce divin sacrement sans les dispositions qu'il demande et que nous sommes obligés d'y apporter, n'en goûtent pas les douceurs et n'en reçoivent pas les grâces, mais encore elles commettent des sacrilèges, reçoivent leur jugement et leur condamnation; et enfin sont les victimes de la mort éternelle, pour avoir mangé ce pain de vie sans discernement, comme dit saint Paul. Si ceux qui se servent des créatures contre la fin pour laquelle Dieu les a créées, si celui qui prend du vin dans l'excès et par un mouvement d'intempérance, si les femmes qui emploient leurs beaux habits pour relever leur beauté, et allumer le feu de la concupiscence dans les hommes, commettent des péchés mortels, quel crime ne commettent pas, et quel châtement ne méritent point ceux qui se servent du saint sacrement pour couvrir la saleté de leur vie et déguiser leur hypocrisie; qui mettent cette arche sainte auprès de l'idole de Dagon, et qui veulent allier Dieu et le diable? Si un homme qui a la fièvre, dit Origène, se donne la mort en buvant du vin par excès, ou en mangeant de bonnes viandes qui se corrompent dans son estomac, que ne devons-nous pas dire de ceux qui approchent de ce divin sacrement avec de mauvaises dispositions? Ils mangent, dit saint Paul, leur jugement : *Judicium sibi manducat et bibit*. Ils trouvent, comme dit le prophète royal, des lacets qui les étranglent en cette table, où ils devraient se nourrir spirituellement : *Fiat mensa eorum coram ipsis in laqueum*. La malédiction, comme dit le même prophète, entre dans la moelle de leurs os : *Induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiore ejus, et sicut oleum in ossibus ejus*. Chrétiens, appréhendons ces malheurs qui sont infaillibles, et si nous ne pouvons pas apporter la préparation que mérite ce divin sacrement, efforçons-nous d'y apporter celle dont nous sommes capables, et Dieu nous donnera sa grâce en ce monde et la vie éternelle en l'autre, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXVIII.

ACTIONS DE GRACES APRES LA SAINTE COMMUNION.

Subineriticius panis non est aliud nisi gladius Gedeonis. Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (S. Jud., ch. VII).

Le Fils de Dieu s'étonna, et avec raison,

de ce qu'ayant guéri dix lépreux, il n'y en eut qu'un seul qui vint le remercier de cette faveur : *Nonne decem mundati sunt, et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena.* C'est le sujet d'un plus grand étonnement de voir que d'un nombre presque infini de chrétiens qui reçoivent dans la sainte eucharistie le plus grand de tous les biens, et celui qui comprend tous ceux que Dieu peut faire aux hommes, il ne s'en trouve que très-peu qui lui rendent les actions de grâces qu'ils lui doivent pour un bienfait si signalé. C'est une justice dont le défaut couvre un homme de la plus honteuse des ignominies, que de remercier celui qui nous a fait quelque faveur. Car si on n'est pas en état de lui rendre la pareille, on doit au moins faire son possible pour lui témoigner sa gratitude et sa reconnaissance, et l'assurer qu'on est en disposition de publier ses bontés, pour ne pas manquer entièrement à son devoir. Chrétiens, nous sommes assez portés à nous acquitter de cette obligation envers les hommes, mais il y en a bien peu qui soient reconnaissants aux bontés de Dieu ; car il est vrai que tous les pécheurs dont le monde est rempli, sont des ingrats, parce qu'ils offensent un Dieu qui les oblige incessamment et qui les comble tous les jours de ses bienfaits. Je ne veux pourtant parler que de celui de l'eucharistie, qui est si grand, qu'il devrait nous attacher à des actions continuelles de grâce, et vous faire voir comment nous pourrions nous acquitter de cette obligation ; mais pour le faire avec succès, il faut implorer le secours du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Il n'y a rien que Dieu nous recommande davantage, que de rendre des actions de grâces à ceux de qui nous avons reçu quelque faveur. Au même temps que le peuple d'Israël fut délivré de la captivité de l'Égypte, Dieu lui commanda d'immoler la pâque, qui veut dire passage, et de protester par ce sacrifice, que la liberté dont il jouissait, était un effet de son bras tout-puissant et un témoignage illustre de sa bonté, dont il voulait toujours conserver le souvenir et témoigner la reconnaissance. Abraham, ayant reçu de Dieu les assurances d'une longue et nombreuse postérité, élève en même temps un autel, invoque le nom de Dieu qui lui avait apparu et fait une promesse si considérable et si avantageuse. Les patriarches donnaient très-souvent à leurs enfants des noms qui marquaient les faveurs qu'ils avaient reçues de Dieu, afin de lui en rendre par ce moyen des actions de grâces continuelles. C'est ainsi qu'on a donné les noms d'Eve, de Joseph et de Moïse. Et Dieu même est appelé *Elohim*, du verbe *elim*, qui, suivant la remarque des Hébreux, veut dire lier, parce qu'il est vrai que Dieu nous attache par ses bienfaits et nous oblige à la reconnaissance. Le Sauveur du monde, ayant guéri dix lépreux, leur commanda de s'aller présenter aux prêtres, et de leur porter le présent que

la loi leur ordonnait pour témoigner leur reconnaissance. Après avoir délivré un homme possédé du diable, il lui commanda de s'en aller dans sa maison et de raconter à sa famille et à tout son voisinage, le miracle qui avait été fait en sa personne. Cet homme s'en acquitta parfaitement ; car, croyant que sa maison n'était pas assez grande pour cela, ou que cette grâce méritait d'être connue de tout le monde, il l'alla publier en la région de Décapolis, et se rendit prédicateur pour se montrer reconnaissant : *Cepit predicare in Decapoli quanta sibi fecisset Jesus* (Marc. V). Le Fils de Dieu commande à ses disciples, après la multiplication des pains, d'en recueillir jusqu'aux plus petits morceaux qui en étaient restés, pour nous apprendre, dit saint Bernard, que nous ne devons pas omettre le moindre bienfait sans en témoigner notre gratitude. Saint Paul recommande aussi aux Colossiens de se montrer reconnaissants des faveurs qu'ils avaient reçues de Dieu. *Grati estote*, leur dit-il ; et le même apôtre ordonne aux fidèles de rendre des actions de grâces, non-seulement pour les biens qu'ils avaient reçus en leur particulier, mais encore pour les rois, pour toutes les puissances et enfin pour tous les hommes. Ce sentiment de reconnaissance, cette obligation que toutes les lois nous imposent, de rendre à Dieu et aux hommes des actions de grâces pour les bienfaits que nous en avons reçus, nous oblige sans doute plus particulièrement à l'égard de l'incomparable bienfait de l'eucharistie. C'est ce que nous verrons au premier point ; au second, je vous montrerai à quelles actions de grâces elle nous oblige ; et enfin au dernier, quel péché commettent, et quel châtiment méritent ceux qui ne se montrent pas reconnaissants d'une grâce si singulière et si recommandable.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis qu'il ne suffit pas d'avoir apporté une grande préparation pour recevoir le saint sacrement de l'autel, et d'avoir témoigné beaucoup de dévotion en le recevant, mais qu'il faut encore, après l'avoir reçu, rendre à Dieu des actions de grâces aussi grandes que nous en sommes capables. Saint Chrysostome dit que le mot d'eucharistie que nous donnons au sacrement de nos autels, signifie actions de grâces, comme s'il n'était institué que pour nous obliger à rendre à Dieu des remerciements continuels : *Eucharistia, id est gratiarum actio, nuncupatur.*

Le Fils de Dieu, de qui toutes les actions sont de grands exemples et de belles leçons pour former nos mœurs, nous apprend ce que nous devons faire, après avoir reçu le saint sacrement de l'autel ; car lorsqu'il multiplie dans le désert les pains qui furent la figure de la sainte eucharistie, il remercie son Père, et il fait la même chose lorsqu'il institue le saint sacrement. Saint Paul, faisant le récit de cette institution, dit que le Fils de Dieu, prenant du pain qu'il voulait consacrer, rendit grâces à son Père : *Accipit panem, gratias agens.* Or, quoiqu'il semble que cette façon d'agir ne soit pas régulière,

parce qu'on n'a accoutumé de remercier quelqu'un, qu'après qu'on en a reçu quelque bienfait, et que celui qui donne ne remercie pas, mais bien celui qui reçoit, néanmoins le Fils de Dieu, qui était assuré du pouvoir que son Père, qui avait mis toutes choses entre ses mains, lui communiquait pour instituer ce divin sacrement, et qui prévoyait que les hommes seraient ingrats et négligents à lui en rendre des actions de grâces après l'avoir reçu, veut suppléer à leur défaut et les instruire de leur devoir en cette rencontre; c'est pourquoi il remercie son Père avant même l'institution de ce divin mystère.

Après que l'ange Gabriel eut apporté à la sacrée Vierge la parole de Dieu qui la faisait Mère de son Fils, et qu'il en eut retiré le consentement, il s'en alla aussitôt et laissa seule cette divine Mère. Sur cela on demande pourquoi cet esprit bienheureux ne continua pas ses entretiens plus longtemps avec elle sur la grandeur de ce divin mystère qui venait de s'accomplir dans son sein; car il est croyable que cette divine créature, qui venait d'être élevée au souverain honneur de la maternité divine, pouvait apprendre à cet ange beaucoup de choses qui regardaient la substance et les circonstances de ce mystère. On répond à cette demande, et l'on dit que l'ange se retira pour donner la liberté à la sainte Vierge de s'entretenir avec ce Dieu qui venait de s'incarner dans son sein, et pour lui rendre des actions de grâces d'une faveur qui l'élevait par-dessus toutes les créatures. Cela nous apprend, chrétiens, ce que nous devons faire après que nous avons reçu le Fils de Dieu dans le sacrement de nos autels, c'est-à-dire que nous devons l'en remercier avec beaucoup d'affection et d'humilité. Et certes, si nous sommes obligés de témoigner nos reconnaissances de tous les biens que nous recevons de la bonté divine, et si elles doivent être proportionnées à la grandeur et à la nature du bienfait, ne faudra-t-il pas dire que nous sommes obligés plus étroitement de rendre des actions de grâces à Dieu pour le bienfait de l'eucharistie, puisqu'il est le plus grand que nous puissions recevoir, et que même la toute-puissance et l'infinie charité de Dieu puisse nous faire ?

Cette vérité sera connue de tout le monde, et l'on n'en pourra plus douter, si nous considérons qu'un bienfait, qu'un présent est considérable et qu'il mérite toutes nos reconnaissances, lorsqu'il est accompagné de trois circonstances. La première, lorsqu'il est grand en lui-même et qu'il porte avec lui ce qui fait son mérite et l'estime qu'on en doit faire; la seconde, quand il nous est donné de grand cœur, et la troisième, lorsqu'il s'y rencontre de la préférence, c'est-à-dire qu'on nous choisit entre d'autres pour nous en gratifier. Or, ces trois choses se trouvent dans le bienfait de la divine eucharistie, et partant il est le plus grand que l'on se puisse figurer et celui qui mérite toutes nos reconnaissances.

Je croirais comme diminuer et même ra-

valer le mérite du don que Dieu nous fait au sacrement de nos autels, si je le faisais voir plus grand que tous ceux qu'il nous fait dans l'ordre de la nature, comme sont de nous avoir donné un être si noble qu'il approche de celui des anges; d'avoir créé le monde pour notre demeure. Toutes les créatures pour notre service, pour nos plaisirs et pour notre instruction; toutes ces choses, qui sont enfermées dans l'état de la nature qui doit passer, et qui sont communes aux ennemis de Dieu, de même qu'à ses serviteurs et à ses amis, ne peuvent pas entrer en comparaison avec la divine eucharistie; les anges même, qui sont d'un ordre surnaturel, ne peuvent pas lui être comparés. Mais je parle des êtres les plus relevés, et que nous pouvons appeler divins, parce qu'ils sont des écoulements et des participations de la nature divine; de ce nombre sont les sacrements et la grâce, et je dis que, quelque grande que soit leur excellence, ils ne peuvent pas être comparés à la divine eucharistie, qui est ordinairement appelée le très-saint sacrement de l'autel. Car, quoiqu'il soit vrai que tous les sacrements méritent ce nom et cet éloge, néanmoins la divine eucharistie est appelée très-sainte par un titre éminent et qui semble ne convenir qu'à elle. Il est vrai, dit le saint concile de Trente, que la divine eucharistie a de commun avec les autres sacrements d'être le signe visible de la grâce invisible; il y a pourtant cette différence, que les autres sacrements n'ont la vertu de sanctifier, que lorsqu'ils sont appliqués et qu'on les confère actuellement: comme l'eau dans le baptême ne produit son effet, qui est de nous ôter la tache du péché d'origine et de nous faire enfants de Dieu, que lorsqu'elle est versée sur celui qu'on baptise avec les circonstances qui la doivent accompagner; mais la divine eucharistie, avant même d'être donnée aux fidèles, contient réellement l'auteur de la grâce et est un sacrement permanent.

Saint Thomas trouve plusieurs avantages de la sainte eucharistie par-dessus les autres sacrements: Parce, dit-il, que Jésus-Christ en sa substance, c'est-à-dire, en corps, en âme et en sa divinité, est véritablement dans ce sacré mystère, où dans les autres sacrements il n'y a qu'une vertu instrumentelle, qui est dérivée et qui découle de Jésus-Christ. Or, c'est un axiome que ce qui est enrichi de quelque qualité par sa propre essence la possède d'une façon plus noble et plus intime que ce qui n'en jouit que par communication. De plus, tous les autres sacrements, dit ce même docteur, ont un ordre et un rapport essentiel à la divine eucharistie, qu'ils regardent comme leur fort et leur perfection. Le sacrement de l'ordre, qui fait les prêtres, ne leur est conféré que pour consacrer la divine eucharistie. Le baptême, qui nous donne l'entrée dans l'Eglise, nous couvre de la robe de l'innocence et nous fait participer au festin des noces du Fils de Dieu. Le mariage, qui semble en être le plus éloigné, signifie, par l'union qu'il fait des

corps et des cœurs de ceux qui le reçoivent, le mariage spirituel et l'alliance intime que le Fils de Dieu fait par ce sacrement avec nos âmes. Par la grâce que les autres sacrements nous confèrent nous sommes attachés à Dieu par un nœud qui peut-être facilement rompu, ce qui est comme un milieu entre nous et lui; mais par le moyen du saint sacrement nous nous unissons si parfaitement à lui, qu'il nous convertit en sa propre substance et que nous vivons de sa vie : *In me manet et ego in eo* (Joan., VI). Enfin, disons que la divine eucharistie est entre les Sacrements comme le soleil entre les six planètes, qui leur communique ses vertus et ses lumières. Elle est, comme dit saint Bernard, le saint des saints, le sacrement des sacrements, l'amour des amours et la plus grande de toutes les douceurs : *Potesne aestimare quale vel quantum est hoc sacramentum sacramentorum?* Voilà, chrétiens, quel est le don que le Fils de Dieu nous fait dans ce divin sacrement. Il est si grand, qu'il a mis des bornes à la puissance et aux libéralités de Dieu. Ne mérite-t-il donc pas nos actions de grâces, et ne sommes-nous point les plus ingrates de toutes les créatures, si nous ne remercions continuellement cette bonté qui se montre si magnifique en notre endroit?

Que si après avoir regardé ce don en lui-même, et avoir trouvé que Dieu ne peut nous donner, ni nous désirer rien de plus grand, nous considérons le cœur qui donne le mouvement à la main pour nous le présenter, nous trouverons sans doute qu'il est tout embrasé d'amour : *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos* : Le Fils de Dieu ayant toujours beaucoup aimé ses disciples, il leur en donna une preuve plus illustre à la fin de sa vie, en instituant ce divin sacrement. Ou bien disons que cette fin jusqu'à laquelle il les a aimés n'est pas la fin de sa vie, mais bien l'excès de son amour, c'est-à-dire que son amour ne pouvait pas aller plus avant, s'étendre davantage, ni être plus magnifique et plus libéral, car il se donnait en viande et à eux, et à nous en leurs personnes. Les mères, dit saint Chrysostome, après les douleurs de l'enfantement donnent leurs enfants, qui sont leur propre substance, à nourrir à des mères étrangères et refusent leur lait à ceux à qui elles ont donné la vie. Le Fils de Dieu, qui nous aime incomparablement davantage que toutes les mères n'aiment leurs enfants, nous nourrit de sa propre substance, et pour nous rendre généreux et nous donner des sentiments conformes à notre naissance spirituelle, il nous nourrit de la mamelle des rois, comme il dit par un prophète. Chrétiens, s'il nous eût été permis d'assister à l'institution du saint sacrement que le Fils de Dieu fit dans le cénacle, nous l'eussions vu dans les transports de son amour. Son cœur, qui brûlait dans sa poitrine, poussait des soupirs qui en faisaient le rafraîchissement; ses yeux, qu'il levait très-souvent vers le ciel, faisaient connaître qu'il y avait la pensée et qu'il protestait à son Père, qu'après le respect et l'o-

béissance qu'il avait pour lui, il n'y avait rien d'égal à l'amour qu'il avait pour les hommes, et au témoignage qu'il leur en allait rendre en instituant le saint sacrement de son corps. Il prévoyait, par ses divines lumières, le mauvais usage que plusieurs chrétiens feraient de cette viande céleste, le mépris, l'incrédulité des hérétiques; il avait présent tout ce qu'il avait à souffrir d'injures dans ce divin sacrement jusqu'au dernier jour; toutes ces eaux de contradictions ne purent pas éteindre le feu de sa charité. Cet amour du Fils de Dieu ne mérite-t-il pas nos remerciements, et ne devrions-nous pas lui rendre des actions de grâces continuelles?

La préférence qu'il nous donne en ce divin banquet nous le doit encore beaucoup faire estimer et nous obliger à de grandes reconnaissances. Autrefois le favori du roi Assuérus croyait avoir reçu bien de l'honneur de ce que la reine l'avait invité seul à son festin. Chrétiens, nous recevons incomparablement plus d'honneur que ce favori, en ce que le Fils de Dieu n'appelle au banquet de son corps que les seuls chrétiens. Les anges n'y sont pas invités et ne peuvent manger de ce pain céleste qui n'est fait que pour les hommes, car, quoiqu'il soit nommé le pain des anges : *Panem angelorum manducavit homo*, c'est seulement pour nous apprendre qu'il faudrait avoir la pureté des anges pour le recevoir. Ils peuvent bien l'adorer et lui rendre les respects que les hommes lui refusent, mais il ne leur est pas permis de s'en nourrir. Les patriarches et les prophètes de l'Ancien Testament n'ont mangé de ce pain qu'en figure; ils étaient sous la nue, comme dit saint Paul, c'est-à-dire, dans l'obscurité des figures et parmi les ombres des sacrements dont nous avons la réalité. Cette préférence que Dieu nous donne en la divine eucharistie ne mérite-t-elle pas que nous lui rendions des grâces immortelles pour un don qui est infiniment grand en lui-même et en l'amour qui nous le donne? Mais allons plus avant, et après avoir vu les grandes obligations que nous avons de faire à Dieu des remerciements continuels pour cet incomparable bienfait, voyons maintenant comment nous nous acquitterons de ce devoir, c'est-à-dire, quelles actions de grâces nous devons lui rendre.

SECOND POINT.

Je dis donc qu'après que nous avons reçu la sainte communion il faut se retirer, non-seulement de la foule du peuple, pour n'en être ni vu, ni distrait, mais il faut encore épurer son esprit de toutes les pensées qui en pourraient faire l'égarement; et là, après avoir connu la majesté de Dieu et le peu de disposition qu'on apporte pour le recevoir, il faut dans un profond sentiment d'humilité l'adorer en produisant des actes des trois vertus théologiques : le premier sera celui de la foi, qui nous fait croire que le Fils de Dieu est véritablement dans le saint sacrement que nous venons de recevoir, que son corps, son âme et sa divinité s'y trouvent, et que nous les recevons; que le Père

et le Saint-Esprit, qui sont un même Dieu avec le Fils, parce qu'ils ont la même essence, s'y rencontrent avec cette seconde personne divine, à qui ce divin mystère est attribué; qu'il nous fait vivre de sa vie divine, qu'il nous y communique les mérites qu'il s'est acquis en la croix et qu'il nous donne avec abondance les grâces dont il est la source. Il faut produire un acte d'amour pour reconnaître celui que le Fils de Dieu nous témoigne dans ce divin sacrement; il faut prendre du feu dans cette fournaise, et souhaiter qu'il soit si violent, qu'il embrase notre cœur comme l'était celui du Fils de Dieu lorsqu'il institua ce divin mystère, et qu'il l'est maintenant quand il vient dans notre poitrine. Il faut faire des actes d'amour envers ce Dieu qui, pour se rendre notre viande, se dépouille de toutes ses grandeurs, et se met dans un espèce d'anéantissement qui le rend inconnu et méprisable. Enfin, il faut actuellement aimer ce Dieu dont les soins amoureux pourvoient non-seulement à nos nécessités, mais qui même nous traite avec toutes les délices. Cet acte d'amour de Dieu doit être suivi et être aussi le motif de l'espérance que nous devons avoir aux bontés de ce Père qui nous donne dans l'eucharistie, les gages de la vie éternelle et les moyens assurés pour y parvenir; qui se rend pauvre pour nous enrichir, se cache pour nous mettre dans le jour de la gloire, et nous fait trouver dans un même sacrement un pain céleste qui conserve notre vie, une médecine qui nous guérit de nos infirmités, et des armes pour résister à nos ennemis et les surmonter. Après ces trois actes de vertus théologales, par lesquels on adore et l'on remercie Dieu dans la divine eucharistie, connaissant néanmoins que nous sommes insuffisants de le remercier comme il le mérite, il faut appeler à notre secours toutes les créatures et les prier, avec le prophète royal, de s'unir et de faire un concert avec nous pour rendre nos actions de grâces plus grandes et moins disproportionnées à la grandeur de ce bienfait : *Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum*. Ou bien, comme les enfants de la fournaise, il faut les inviter à se joindre avec nous pour remercier ce divin Créateur, qui en donnant aux hommes son corps, son âme et sa divinité, leur donne en même temps et par le même don le ciel, la terre, les hommes, les anges, toutes les vertus, les dons du Saint-Esprit, tous les mérites qu'il s'est acquis par sa Passion, et enfin tout ce qu'il y a dans la nature, dans la grâce et dans la gloire.

Dieu commandait dans l'ancienne loi, que s'il n'y avait pas dans une famille assez de personnes pour manger l'agneau pascal, le maître de la maison priât son plus proche voisin de lui en fournir le nombre qui suffirait pour cela : *Sin autem minor est numerus ut sufficere possit ad vescendum agnum, assumet vicinum suum qui junctus est domui sue juxta numerum animarum quæ sufficere possunt ad esum agni*. L'abbé Rupert, expliquant moralement ce commandement que Dieu faisait aux Is-

raélites, dit que l'agneau pascal est la figure de la divine eucharistie, et parce qu'elle est le plus grand don que la toute-puissance de Dieu puisse nous faire, si nous connaissons notre impuissance à lui en rendre les actions de grâces qu'il mérite, nous devons et sommes obligés d'appeler la famille la plus voisine de la nôtre, c'est à dire, les créatures qui nous touchent de plus près et qui ont plus de ressemblance avec notre nature spirituelle, qui sont les anges et les bienheureux, et les prier de se joindre à nous : *Quod propria debilitati consulentes ad sanctos Ecclesiæ triumphantis recurrere debent, qui Ecclesiæ militantis membris sunt viciniore* : Il faut, dis-je, les prier qu'il leur plaise de nous aider à rendre grâces à Dieu de ce souverain bienfait, et comme ils en connaissent la grandeur et le mérite, qu'ils savent parfaitement que nous recevons sous les voiles du pain et du vin le Dieu qui fait leur béatitude, que les anges nous inspirent les sentiments de respect que nous devons avoir, et les saints nous apprennent comme ils se sont préparés pour le recevoir, lorsqu'ils étaient en cette vie mortelle. Mais nous devons principalement prier instamment la sainte Vierge de nous obtenir de son Fils des sentiments semblables à ceux qu'elle a eus pour cet adorable Sauveur, lorsqu'elle le reçut dans son sein pour y prendre un corps semblable au nôtre; car elle le remercia par ce beau cantique que l'Eglise chante tous les jours, où elle appelle toutes les puissances de son âme pour lui rendre de l'honneur et des actions de grâce, dont elle prend le motif de sa bassesse, que Dieu élève par ce divin mystère à un état si sublime, qui fait l'admiration de toutes les créatures, et qui lui méritera la louange de tous les siècles : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. Il faut aussi se persuader que, lorsque nous approchons de cette divine table, elle nous dit ces paroles des Proverbes : *Venite, comedite panem meum*, venez, mangez mon pain, recevez ce corps qui a été formé du mien, engraissez vos âmes de cette divine viande que je vous ai préparée. Il faut encore se persuader que, lorsque nous avons communiqué, son divin Fils et elle nous disent ces paroles : *Scitis quid fecerim vobis?* savez-vous bience que mon Fils et moi avons fait pour vous ? C'est tout ce que l'amour peut inventer et la toute-puissance de Dieu peut faire; car je me prive de mon Fils en quelque façon pour vous le donner, et lui de sa gloire et de sa majesté pour se rendre votre viande et vous combler de bienfaits. Cette grâce, la plus grande qu'on puisse imaginer, ne mérite-t-elle pas vos remerciements, et n'êtes-vous pas coupables de la dernière des ingratitude, si vous n'employez toutes les puissances de votre âme et tout le temps de votre vie à des actions de grâce continuelles ? Et voilà la première chose que nous devons faire pour témoigner notre gratitude après la sainte communion.

La seconde chose à laquelle nous devons nous employer pour remercier Dieu après

la sainte communion, c'est de conserver le souvenir de ce souverain bienfait pendant tout le temps de notre vie, afin qu'étant continuuel, il nous empêche de l'offenser : *Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea*, dit le prophète royal : j'aurai toujours la mémoire remplie du souvenir de cet incomparable bienfait, et mon âme sera sans cesse occupée à adorer les grandeurs de Dieu et à garder parfaitement ses commandements. C'est une vérité que celui-là passerait entre les hommes pour le plus infâme, qui, ayant reçu quelque bienfait d'une personne, oserait aussitôt lui faire quelque injure, et au lieu de le remercier, de se dire son obligé et de témoigner sa gratitude par quelque service, chercherait le moyen de lui faire des outrages. Chrétiens, le Fils de Dieu nous a fait la plus grande de toutes les libéralités en nous donnant le saint Sacrement et nous a élevés à un honneur qui fait l'admiration des anges et l'envie des démons, et après cette faveur, que nous pouvons appeler infinie, aurons-nous l'impudence d'offenser un bienfaiteur si amoureux ? Joseph se défend de commettre adultère avec la femme de son maître, qui l'en sollicitait avec empressement, parce, lui dit-il, qu'il avait toutes les obligations imaginables à son mari, et qu'il ne voulait pas jeter de l'infamie sur un maître qui lui avait confié la conduite de toutes ses affaires, et qui ne s'était réservé qu'elle seule. Quoi ! chrétiens, aurons-nous des sentiments contraires à ceux de ce patriarche, et serons-nous si ingrats que d'offenser un Dieu qui nous a tout donné et qui ne s'est rien réservé pour lui ? Voudrions-nous bien que cette langue, qui a été sanctifiée par l'attouchement du corps saint du Fils de Dieu, soit profanée par de sales discours, par d'horribles blasphèmes, par des paroles de détraction ? Quel outrage faisons-nous à ce Dieu de toute pureté, lorsque nous souffrons que notre cœur, qui lui a servi de trône, d'autel et de lit, soit une auge de pourceaux et un cloaque d'infection et de saletés, ce qui arrive lorsque nous y formons des pensées, des désirs deshonnêtes et des desseins pernicieux de ravir l'honneur à notre prochain ? Pour éviter ces malheurs et nous montrer reconnaissants de cet incomparable bienfait, il faut faire une sainte et inviolable résolution de ne jamais offenser Dieu qui nous est si libéral, et de conserver le souvenir d'une faveur qui nous oblige et qui nous donne les moyens pour être des saints.

Après cette résolution de ne jamais offenser Dieu, que mille motifs nous obligent de rendre inviolable, puisque le Sauveur du monde nous fait largesse de tous ses biens, il lui en faut témoigner notre gratitude en lui faisant quelque présent. C'est un devoir de justice, dit saint Thomas, de reconnaître un bienfait par un autre. Or, comme dit le Fils de Dieu chez un saint auteur : *Qui totum dat totum petit, at totum meum in comparatione totius tui nihil est* : Celui qui donne tout demande et mérite qu'on lui donne

tout. Le Fils de Dieu, dans cet adorable sacrement, nous donne tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, ne mérite-t-il donc pas que nous lui donnions tout ce que nous sommes ? et après que nous nous serons donnés entièrement à lui, qu'est-ce que nous lui aurons donné qui ne lui soit acquis par mille autres titres ? Disons-lui donc avec le prophète royal : *Heu ! quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* ? En effet, il nous donne une vie divine et immortelle, et nous ne saurions lui donner qu'une vie mortelle sujette à mille infirmités, et que nous pouvons perdre à tous moments ; il nous donne une âme glorieuse et remplie de toutes les grâces, et nous ne pouvons lui donner qu'une âme qui a l'ignorance et le péché pour partage ; il nous donne un cœur tout rempli de flammes et qui n'a de désirs que pour notre salut, et nous ne pouvons lui donner qu'un cœur froid comme la glace et endurci comme la pierre ; enfin, il nous donne sa divinité, qui contient tous les biens, et nous ne pouvons lui présenter que les haillons de notre pauvreté, et un vide infini que lui seul peut remplir. Mais, puisque nous sommes si pauvres, serons-nous pourtant dans l'impuissance de lui rien donner et dans la nécessité d'être ingrats ? Non, chrétiens : nous pouvons être reconnaissants autant que Dieu le demande de nous, et c'est un secret que le prophète royal nous apprend quand il dit incontinent après les paroles que je viens de rapporter : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* ? Que puis-je rendre à Dieu pour toutes les choses dont il m'a fait largesse ? Me donner à lui avec toutes les créatures ; c'est une espèce d'usurpation de vouloir faire des présents des biens d'autrui, et disposer de choses qui ne sont pas à moi ; et quand bien même elles me seraient données, ce serait vouloir m'acquitter d'une obligation par les mêmes choses qui l'ont faite. Mais que faut-il donc faire ? Apprenez-le nous, saint prophète : *Calicem, dit-il, salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo* : Je prendrai le calice du Seigneur, et j'invoquerai son nom. Quoique par ce mot de calice nous puissions entendre la Passion du Sauveur du monde, qui est appelée de ce nom parce qu'il a bu dans ce calice toutes les amertumes des tourments et toutes les contradictions de l'enfer, je l'interprète suivant sa signification ordinaire, et dis que, pour rendre grâces à Dieu du bienfait de l'eucharistie, il faut prendre ce même calice, c'est-à-dire, il faut communier souvent, afin qu'une communion serve de préparation pour la suivante et d'action de grâces pour la précédente. Et d'autant plus que pour nous obliger à cette fréquente communion, et à rendre à Dieu ce qu'il désire de nous en cette rencontre, la sainte eucharistie est appelée notre pain quotidien, parce que, comme Dieu nous fait du bien incessamment, nous devons l'en remercier incessamment ; et pour nous acquitter de ce devoir, nous devons prendre ce pain de tous les jours, ce pain eucharistique, c'est-à-dire, d'action de grâces : *Panem*

nostrum quotidianum dona nobis hodie. Je dirai encore que nous devrions manger tous les jours ce pain céleste, parce qu'étant des voyageurs sur la terre, qui marchent vers le ciel, où nous rendrons à Dieu des grâces continuelles avec ce cantique que tous les saints chantent, comme dit saint Jean, nous devons aussi manger ce pain qui nous donne les forces et les adresses pour faire cet heureux voyage. Ou bien nous devons communier très-souvent, et s'il se pouvait tous les jours, parce que ce divin sacrement étant un mémorial de la Passion du Fils de Dieu, qui nous la représente, en communiant nous lui rendons grâces et reconnaissons que par elle il nous a délivrés du pouvoir des démons, qu'il a payé à Dieu nos dettes, qu'il nous a réconciliés avec son Père et nous a faits ses enfants. Voilà, chrétiens, à quoi nous devons nous employer après notre communion; je ne parle pas des demandes que nous pouvons faire et dont nous devons espérer l'accomplissement, car, comme le Fils de Dieu, pendant qu'il était dans le monde, n'est jamais entré dans aucune maison où il n'ait opéré quelque miracle ou accordé quelque grâce, et que, comme dit le saint Evangile, il coulait de lui une vertu qui donnait la santé aux malades, et des sentiments de piété et de conversion à ceux qui l'approchaient, aussi nous devons avoir la confiance que, nous ayant fait l'honneur de venir par la sainte communion dans nos âmes, il nous accordera les grâces que nous lui demanderons et la force pour surmonter les démons et les vices. Nous pouvons aussi le prier pour notre prochain, pour toutes les personnes auxquelles nous avons quelque obligation, et qui sont dans quelque besoin spirituel ou temporel; enfin, il n'y a pas de grâce que nous ne puissions demander et que nous ne devions espérer d'obtenir d'un Dieu qui vient dans nos âmes, comme un médecin, pour en guérir toutes les infirmités, et comme un ami qui connaît et qui peut soulager nos besoins. Voilà, chrétiens, les actions de grâces que nous devons rendre à Dieu pour ce singulier bienfait. Voyons maintenant les malheurs qui arrivent à ceux qui ne s'acquittent pas de ce devoir, c'est-à-dire, qui ne remercient pas Dieu après qu'ils ont reçu la sainte communion, et c'est ici mon dernier point.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que ceux qui ne rendent pas des actions de grâces à Dieu de cet infini bienfait de l'eucharistie sont criminels, parce qu'ils manquent à tous les devoirs de piété, de justice et d'honnêteté. Judas nous en sera un exemple effroyable et convaincant. Le saint Evangile nous dit qu'après que le Fils de Dieu lui eut donné la sainte communion, au lieu d'employer quelque temps à considérer la grandeur de ce mystère l'excès de l'amour du Fils de Dieu, qui s'était donné à lui nonobstant son indignité, au lieu de lui en rendre des actions de grâces et de lui demander quelque faveur : *Exivit continuo*, il sortit en même temps qu'il eut

communié pour aller trouver les Juifs et traiter avec eux du prix de sa trahison. Cela ne lui fût pas arrivé, si, comme je dis, il eût employé quelque temps à méditer sur l'action qu'il venait de faire, et à connaître la grandeur du bienfait qu'il venait de recevoir, il n'eût eu, sans doute, que des pensées de paix, d'amour et de reconnaissance pour un Dieu qui voulait enrichir son âme de biens spirituels, et s'unir avec elle. Les autres disciples, après avoir reçu ce divin sacrement, qui demandait toutes les applications de leur esprit et toutes les affections de leur cœur, s'amusaient à s'enquérir lequel d'entre eux était le premier : *Quis eorum videretur esse major*, ou qui avait plus de pouvoir et qui était le plus aimé de leur maître. Mais que leur arriva-t-il ? ils l'abandonnèrent lâchement, et, après mille protestations de lui être inséparables dans la mort comme dans la vie, ils gagnent au pied et le quittent à la merci de ses ennemis. Cette désertion criminelle ne leur fût pas arrivée, si, comme saint Jean, ils se fussent reposés sur le sein de leur divin Maître, ou s'ils se fussent retirés quelque part pour méditer sur la faveur qu'ils venaient de recevoir, et pour en rendre à Dieu les actions de grâces qu'il méritait.

Cette faute que commirent les disciples en ne remerciant pas le Sauveur du monde du singulier bienfait qu'ils venaient de recevoir est la même que commettent tous les jours les chrétiens. Ils approchent du saint sacrement, et aussitôt après l'avoir reçu, au lieu de s'entretenir avec cet ami fidèle qui les vient visiter, au lieu de le remercier de l'honneur qu'il leur a fait d'être venu dans leurs âmes, au lieu de recevoir les caresses de ce divin époux, s'en vont en même temps s'employer à leurs affaires temporelles. Cette femme, par exemple, va dans sa maison où elle crie, étourdit et met tout en désordre; ce marchand va continuer son négoce; cet homme du palais entre dans son cabinet pour y lire des procès, et peut-être pour inventer quelque chicane; cet homme, qui n'a rien à faire, cherche quelque compagnie pour s'entretenir, et il ne s'ennuie jamais que dans l'église. Ah! qu'il ne faut donc pas s'étonner si les sacrements ne leur profitent point, s'ils n'en reçoivent aucun profit, ou si même, comme Judas, ils le reçoivent à leur condamnation.

Saint Bonaventure nous apprend pourquoi la sainte communion ne profite pas à ceux qui ne s'arrêtent point pour en considérer la grandeur et la sainteté. Il dit que lorsque quelque vertu qui coule et qui est communiquée par quelque agent n'est pas reçue tranquillement et en repos dans quelque sujet, elle est privée de son opération naturelle et de la fin qui lui est propre. Il faut connaître cette vérité par l'exemple du soleil qui, portant ses rayons sur une eau coulante, ne l'échauffe pas à cause de son mouvement, comme il ferait s'il était en repos, parce qu'elle recevrait toujours en même lieu la chaleur de cet astre qui l'é-

chaufferait : *Quando aliqua virtus quæ influit ab aliquo agente quiete non figitur in recipiente, caret sua operatione naturali, et suo debito fine. Exemplum accipe de radio solis descendente super aquam currentem et non quiescentem, sicut patet in flumine, in quo quia radius non figitur quiete, actio ejus caret debito fine, qui est aquam calefacere, etc.* La viande que nous recevons dans l'estomac ne profite pas au corps, si elle n'y demeure durant le temps qui est nécessaire pour la digestion ; il faut qu'elle se cuise et se change en notre substance. Que si on la jette après l'avoir reçue, elle est non-seulement inutile, mais elle nuit même à la santé. De ces vérités naturelles tirons celle-ci, qui est au-dessus de la nature : si nous voulons que le Fils de Dieu, qui est au très-saint Sacrement comme le soleil de nos âmes et comme une viande divine, leur communique ses vertus, les échauffe, les éclaire, les purifie, les nourrisse et les élève à lui, il faut être en repos, il faut quitter l'embarras et même le souvenir des affaires du monde, pour ne penser qu'à celles de son salut, qui se trouve et qui s'avance par les grâces qui se reçoivent dans ce divin sacrement.

Après que la nature nous a fait jour pour connaître la vérité que je vous prêche, la théologie se présente pour nous en donner de plus grands éclaircissements ; elle nous apprend qu'il y a cette différence que nous avons déjà remarquée, en passant, entre la divine eucharistie et les autres sacrements ; que ceux-ci n'ont qu'une vertu passagère qu'ils nous communiquent dans leur application actuelle, c'est-à-dire, lorsque nous les recevons. Le baptême, par exemple, n'est sacrement que lorsqu'on le reçoit, qu'on verse l'eau et qu'on prononce les paroles de son institution ; mais la divine eucharistie est un sacrement permanent qui produit ses effets, c'est-à-dire, qui nous communique ses grâces autant de temps que les espèces qui lui servent comme d'appui se conservent dans leur entier. Cela donc supposé comme vérifiable, je dis que, puisque le Fils de Dieu est dans notre poitrine pendant tout le temps que les espèces du pain et du vin sont dans leur entier, ce qui est, comme disent quelques-uns, pendant une demi-heure, et qu'il nous y communique ses grâces, c'est sans doute une incivilité bien criminelle de ne s'entretenir point et d'abandonner ce Dieu, lors même qu'il est occupé à nous faire du bien, et qu'il veut converser avec nous. La morale et ce qui se passe ordinairement dans le monde nous l'apprendront plus sensiblement. Dites-moi, n'est-il pas vrai que, si le roi ou quelque grand seigneur vous faisait l'honneur de venir dans votre maison, vous lui tiendriez compagnie, et qu'il n'y aurait point d'affaire qui vous obligerait à l'abandonner ? Vous seriez sans doute toujours auprès de lui, et par une incivilité et une impiété épouvantable nous quittons le Fils de Dieu, qui est le roi des rois, en même temps qu'il est venu dans nos âmes, pour courir à nos affaires et à nos divertissements ! Il ne faut

donc pas s'étonner si, au lieu de recevoir ses grâces, nous allumons son courroux et attirons sur nous ses châtiments.

Le prophète royal dit que le peuple de Dieu n'estima pas la terre des promesses qu'il avait longtemps désirée, et que même il la méprisa : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem (Psal. CV)* ; et pour cela Dieu se courrouça contre lui et le châtia rigoureusement : *Et iratus est furore Dominus in populum suum, et tradidit eos in manus gentium.* Ce mépris que ce peuple fit de cette terre qu'il avait longtemps désirée, et ce châtiement que Dieu en fit nous représentent ce que font et ce qui arrive aux chrétiens. Ils méprisent le saint Sacrement, lorsqu'ils lui préfèrent les intrigues et les divertissements du monde ; ils le méprisent lorsqu'ils le reçoivent sans préparation, et qu'ils n'en rendent pas à Dieu les actions de grâce qu'ils lui doivent ; enfin ils le méprisent lorsque, après avoir reçu la sainte communion, les espèces du saint Sacrement étant encore en leur entier, et le Fils de Dieu s'y trouvant, ils s'en vont aussitôt à leurs affaires, à leur commerce et à leurs emplois ordinaires. Mais que leur arrive-t-il ? au lieu d'en recevoir du profit, ils attirent sur eux toutes les malédictions dont Dieu les menace par son prophète. C'est pourquoi, pour les éviter, donnons quelque temps aux actions de grâces qui devraient occuper tout le temps de notre vie, attendant que nous puissions le remercier pendant toute l'éternité bienheureuse que ie vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXIX.

DES CONFRÉRIES DU SAINT-SACREMENT.

Subcinericius panis non est aliud, nisi gladius Gedeonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédon (S. Jud., ch. VII).

L'Eglise de Jésus-Christ, qui est l'assemblée de tous les fidèles, est appelée, dit saint Grégoire, le royaume des cieux ; *Regnum cælorum præsentis temporis Ecclesia dicitur*, parce qu'elle en imite l'ordre et qu'elle en pratique les mœurs. Car, comme dans le paradis les anges sont distribués en des chœurs qui adorent et donnent des louanges à Dieu et à ses perfections, les séraphins, qui sont les premiers, adorent son amour, qui est la source de toutes les productions de la nature et de la grâce, et le plus agréable emploi que Dieu se donne, car il s'aime incessamment d'un amour infini ; les chérubins adorent et font hommage à sa science, qui lui représente les abîmes de ses connaissances et de ses attributs ; les trônes adorent son immutabilité, qui le fait être toujours le même, et qui dans le changement de toutes choses le conserve immuablement dans un repos bienheureux ; et ainsi des autres chœurs des anges, dont chacun adore et fait hommage à quelqu'une des perfections divines ; de même aussi l'on voit dans l'Eglise tous les mystères que Jésus-Christ a opérés aux jours

de sa chair, recevoir un culte particulier des fidèles. Il y en a qui adorent celui de son incarnation, où il prit notre nature humaine ; d'autres rendent un culte spécial à sa naissance, qui l'a mis dans le monde, l'a fait notre frère, notre docteur, le guide et le compagnon de notre voyage : *Se nascens dedit socium*. La divine eucharistie, qui est le mystère de son amour, la fin et l'abrégé de toutes ses merveilles, est aussi adorée par un culte de grande cérémonie. C'est pourquoi l'Eglise, qui reçoit à tous les moments les fruits de ce divin sacrement, ne s'est pas contentée d'en honorer la mémoire par des solennités particulières, mais elle a encore institué des confréries, qui sont des assemblées de plusieurs fidèles qui rendent une vénération singulière à ce Dieu que son amour a mis sous les obscurités des espèces du pain et du vin. Et parce que je parle à des chrétiens qui se sont attachés à cette dévotion, je leur veux faire voir la sainteté et les avantages spirituels qu'ils tirent de ces saintes et anciennes confréries. Mais pour parler de cette sainte institution, il faut implorer l'assistance du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Quoique dans tous les corps animés il y ait une forme, qui est le principe de leur vie et de leurs opérations, qui les met dans une certaine espèce déterminée et qui donne le mouvement à toutes leurs parties, néanmoins chacune de ces parties a sa forme particulière, que les philosophes appellent partielle. Dans le corps de l'homme il y a une âme raisonnable qui lui donne la vie, le fait mouvoir, raisonner, et faire toutes les actions propres à son espèce : outre cela, les os, les muscles, les veines, et les tendons ont leur forme particulière, qui est pourtant comme soumise et reçoit la vie de la première et principale ; or, la même disposition se rencontre dans l'Eglise, qui est un corps mystique ; Jésus-Christ, qui en est comme la forme, lui donne la vie et le mouvement ; c'est le père de cette sainte famille, qui donne le nom de frères à tous ceux qui la composent : *Omnes vos fratres estis*, nous dit-il dans son Evangile. Et Tertulien, parlant des premiers chrétiens, dit qu'ils se donnaient le nom de frères ; parce qu'ils ne connaissaient et n'adoraient qu'un seul Dieu, qu'ils étaient animés du même esprit de sainteté, et que sortant des ténèbres des mêmes erreurs, ils jouissaient tous des mêmes lumières de la vérité : *Fratres dicuntur et habentur qui unum Patrem Deum agnoverunt, qui unum spiritum biberunt sanctitatis, qui de uno utero ignorantie ejusdem, ad unam lucem exparaverunt veritatis*. Mais quoiqu'il soit véritable que tous les chrétiens soient frères en la façon que nous venons de dire, néanmoins il y a eu toujours dans l'Eglise de saintes compagnies, qui, sans se détacher du corps qui fait tous les fidèles enfants de Dieu et frères de Jésus-Christ, se sont formés des pratiques particulières de piété : et parce

qu'ils les prenaient de l'exemple de quelques saints, dont la forme de vie leur était plus proportionnée, ou de quelque mystère de Jésus-Christ, ou de la sainte Vierge où ils semblent nous avoir témoigné plus d'amour, et desquels nous devons espérer plus de grâces, ils les ont pris comme des modèles qu'ils devaient imiter. Parce que aussi plusieurs allaient à même terme, qu'ils se rangeaient sous la même bannière, et pratiquaient les mêmes exercices ; c'est pour cela qu'ils s'appelaient frères, et leurs compagnies des fraternités. Cette sainte pratique se voit aujourd'hui fort multipliée dans l'Eglise ; car il n'y a pas de corps de marchandise ou de métier qui n'ait pris quelque saint pour son patron, ou qui ne rende un culte particulier à quelque mystère de Jésus-Christ : ce ne sont pas seulement les personnes attachées et occupées à un même emploi de trafic ou de travail qui se sont fait des fraternités sous l'invocation et le patronage de quelque saint particulier ; mais il y a encore des fidèles qui s'unissent ensemble par l'autorité de messeigneurs les prélats, pour honorer quelque mystère de la vie de Jésus-Christ, ou la mémoire de quelque saint ; et c'est ce que nous appelons confréries ou congrégations. Je ne veux parler aujourd'hui que de celle du Saint-Sacrement de l'autel, qui fait une profession particulière d'adorer un Dieu, que son amour a caché sous les voiles des accidents du pain et du vin, pour se donner à nous comme une viande céleste, qui donne et communique la vie à nos âmes. Mais pour parler avec ordre de cette sainte confrérie, et animer tous ceux qui y sont enrôlés à s'en rendre dignes, et à s'acquitter des devoirs auxquels ils se sont obligés volontairement, et porter même tous les fidèles à entrer dans cette congrégation qui les enrichit de biens spirituels, je veux premièrement la regarder dans son essence et dans son institution : en second lieu, dans les obligations qu'elle impose, et enfin dans les grâces qu'elle communique. Voilà, chrétiens, toute l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier je dis, que la confrérie du Saint-Sacrement est, non-seulement la plus sainte et la plus ancienne, mais encore la plus essentielle de toutes les autres, c'est-à-dire que cet adorable mystère la constitue et l'établit par sa propre essence. Pour preuve de cette vérité, il faut se souvenir que toutes les confréries sont l'alliance et l'union de plusieurs personnes, qui se sont retirées de la foule pour honorer un même mystère, ou même quelque saint, par des exercices qui leur sont prescrits et ordonnés par les auteurs de ces congrégations. Cela supposé comme véritable, je dis que le saint sacrement demande par sa propre essence, et par le nom qui lui est donné, que les fidèles s'unissent en congrégation pour l'honorer.

Le Fils de Dieu, avant l'institution de cet adorable sacrement, prie son Père que les

fidèles qui devaient faire le corps de son Eglise, ne soient qu'une même chose entre eux, comme lui et son Père ne sont qu'un : *Sint unum, sicut et nos unum sumus* ; et pour témoigner qu'il désirait ardemment cette union de tous les fidèles, il la demande à son Père par une prière qu'il lui répète jusqu'à trois fois : en sorte que pour l'obliger à la lui accorder, il ajoute au nom de Père qu'il lui donne toujours lorsqu'il veut obtenir quelque grande grâce, celui de saint : *Pater sancte* ; pour faire connaître que l'alliance et l'union qu'il voulait faire de tous les hommes, était un moyen assuré pour leur acquérir la sainteté et les rendre semblables à leur Père céleste : enfin après cette prière, où il s'est servi de tous les motifs qui pouvaient obliger son Père éternel à lui accorder ce qu'il lui demandait, il institue le saint sacrement comme la cause efficiente de l'union qui doit se trouver parmi les fidèles. Celui, dit ce divin Sauveur, qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Il vit même de ma vie, qui est celle que je reçois de mon Père ; si bien que tous ceux qui reçoivent cet adorable sacrement, s'unissant tous avec le Fils de Dieu, ils s'unissent aussi entre eux, suivant l'axiome : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se* ; ceux qui s'allient à un troisième, s'allient aussi ensemble. La remarque de saint Augustin est fort propre à ce sujet. Il dit que le Fils de Dieu, pour témoigner qu'il ne désirait rien tant, que de voir l'union parmi les fidèles, a voulu que la matière de ce sacrement fût le pain et le vin, qui sont des composés de diverses parties : car le pain se fait de plusieurs grains de blé unis ensemble, et le vin ne coule que de l'assemblage de plusieurs raisins foulés et pressés les uns avec les autres : *Dominus noster Jesus Christus corpus et sanguinem suum in eis rebus commendavit, quæ ad unum aliquid rediguntur. Ex multis namque granis unus panis efficitur et ex multis racemis vinum confluit*. Cela nous fait voir qu'il veut que ceux qui se nourrissent de ce pain céleste soient si fort unis ensemble, qu'ils ne fassent qu'un corps.

Saint Thomas dit que la divine eucharistie est appelée synaxe, c'est-à-dire communion et société, à cause que par ce sacrement les fidèles de Jésus-Christ sont unis ensemble, comme des membres avec leur chef ; car ils sont en effet des membres mystiques dont le Sauveur du monde est le chef : *Eucharistia dicitur synaxis, id est communio et societas ; quia Christi fideles per hoc sacramentum tanquam unius corporis membra uniuntur*. Ce qui fait dire au même docteur, que l'eucharistie est le signe de l'unité ecclésiastique : *Eucharistia est signum ecclesiasticæ unitatis* ; elle en est en effet non-seulement le signe qui la fait connaître, mais la cause qui la produit, si bien que c'est elle qui par son essence fait les confréries du Saint-Sacrement, et par la matière dont elle est formée et par le nom que l'Eglise lui donne.

Le même docteur angélique dit aussi, que

les mêmes choses qui sont l'effet de la passion du Fils de Dieu, le sont encore de la divine eucharistie ; c'est-à-dire que ce divin sacrement, qui est une passion adoucie et sans cruauté, produit les mêmes effets et nous donne les mêmes grâces que la passion nous a méritées : *Quidquid est effectus passionis Christi, est effectus eucharistiæ* : or, regardons quelle est la fin de la passion du Fils de Dieu ; pourquoi il l'a soufferte et quel effet elle a produit. Saint Jean nous l'apprend : Afin, dit-il, de pouvoir assembler et faire un corps de tous les enfants de Dieu, qui étaient dispersés : *Ut filios Dei qui erant dispersi congregaret in unum*. C'était même pour nous faire connaître qu'il avait dessein de faire cette union, c'est-à-dire de rappeler et de mettre en un les peuples dispersés, qu'il a voulu, dit Lactance, mourir sur une croix ayant les bras étendus, pour nous montrer qu'il voulait assembler les peuples de l'Orient et de l'Occident, que ses bras regardaient, et n'en faire qu'un peuple et une assemblée. Comme cette union de tous les chrétiens est le motif et la fin que le Fils de Dieu s'est proposée en sa passion, comme son sang a été le nœud sacré qui a uni tous les peuples, aussi est-ce la même fin que le Sauveur du monde s'est proposée en l'institution du saint sacrement ; et le même effet qu'il opère, que nous avons dit être de faire un assemblage et une confrérie de tous les hommes. Cette excellence qu'a celle du Saint-Sacrement de trouver son origine dans la propre essence de ce mystère, la relève par-dessus toutes les autres confréries d'une façon que l'on ne peut pas comprendre. Il est vrai qu'elles sont toutes saintes, elles honorent Dieu et les saints, et nous présentent divers moyens pour acquérir, pour augmenter et pour conserver la grâce ; mais j'ose dire avec le respect que je leur dois, qu'elles n'approchent pas en sainteté et en excellence de celle de l'eucharistie, non-seulement parce qu'elle n'est érigée que pour honorer la majesté de Dieu dans les humiliations de ce mystère, et que toutes les autres sont instituées pour rendre de l'honneur et mériter les intercessions de quelque saint, comme le cordon de Saint-François, le Rosaire et le Scapulaire ; mais encore parce qu'elle trouve la cause et le modèle de son institution dans le saint sacrement même et dans la passion du Fils de Dieu ; car il n'a été institué, et la passion n'a été soufferte que pour faire une congrégation de tous les fidèles : *Ut filios Dei congregaret in unum*. Voilà donc la sainteté de cette confrérie, qui est si grande, qu'on peut dire que tous les confrères imitent, et font en terre ce que les sept premiers anges font dans le ciel. Ils sont toujours devant la face de Dieu, ils contemplent ses grandeurs infinies et lui donnent toutes les louanges dont ils sont capables. C'est aussi ce que font les pieux confrères du Saint-Sacrement. Pendant que le reste des hommes sont occupés à leurs affaires, à leurs divertissements, où trop souvent ils offensent Dieu, ceux-ci sont dans l'Eglise en présence de la divine eucha-

ristie, où ils adorent la majesté de Dieu, qu'ils croient infiniment humiliée, pour pouvoir converser avec les enfants des hommes et leur servir de nourriture. Lorsqu'on la porte aux malades ou en procession, ils sont comme des gardes du corps ou des gentilshommes servants qui font honneur à leur prince. La modestie qu'ils montrent, la posture qu'ils tiennent, la tête qu'ils ont toujours découverte et le cierge allumé dans leurs mains confondent l'hérésie, qui ne veut pas croire ce mystère, et obligent les libertins et les impies d'adorer ce Dieu, qui n'est jamais plus adorable que dans ses humiliations ; allons plus avant, et après avoir vu cette confrérie dans la sainteté de son institution, voyons-la maintenant dans les obligations qu'elle impose à ses confrères ; et c'est le second point.

DEUXIEME POINT.

Dieu dit à ses prêtres : Vous serez saints, parce que je suis saint : *Sancti eritis quoniam ego sanctus sum*. Puisque vous avez l'honneur de m'approcher, d'être mes lieutenants et mes serviteurs, ma conduite doit être la vôtre, et la sainteté qui m'est essentielle doit être l'original que vous devez imiter. Si vous aviez de mauvaises mœurs, leur saleté me serait un reproche et flétrirait en quelque façon ma sainteté ; car on jugerait avec assez de fondement que le maître, que le père et que le seigneur serait sans vertu, de qui les serviteurs, les enfants et les vassaux seraient dans le dérèglement. C'est pourquoi, si vous voulez me plaire, me faire honneur et éviter mes châtimens, vous serez saints, parce que je suis saint. Le Fils de Dieu dans le Saint-Sacrement dit à tous les chrétiens, mais singulièrement à ses confrères : Vous serez saints, parce que je suis saint, et à cause que vous vous êtes engagés volontairement dans cette confrérie, qui est instituée pour honorer le mystère, qui est le modèle et la source de toute sainteté. Mais pour connaître en quoi consiste la sainteté que le Fils de Dieu demande des confrères du Saint-Sacrement, le Sage nous l'apprend dans ces paroles, suivant l'interprétation des Septante et la lecture ordinaire qu'en font les Pères : *Cum sederis ut comedas cum principe, diligenter attende quæ apposita sunt tibi, sciens quia talia te oportet preparare* : Lorsqu'un prince vous fera l'honneur de vous faire manger à sa table, regardez avec beaucoup d'attention les choses qu'on vous y sert, afin de lui rendre le semblable et vous conformer à lui autant que vous pourrez. Chrétiens, ces paroles apprennent à tous les confrères dont nous parlons ce qu'ils doivent rendre de respect et de vénération au Saint-Sacrement, où le Roi des Rois leur fait l'honneur de les appeler à son service ; c'est-à-dire qu'ils doivent considérer en quelle façon le Fils de Dieu est en cet adorable mystère, les vertus qu'il y pratique et dont il leur donne l'exemple, s'efforcer de les imiter et de se rendre semblables à lui. Et parce qu'ils se sont engagés volontairement à l'honorer en ce divin sacrement, ils ne peuvent sans doute le faire

qu'en faisant ce qu'il désire d'eux, en reconnaissance de l'honneur où ils sont élevés : *Sciens quia talia te oportet preparare*. Or, le sujet que je prends pour montrer les obligations des confrères du Saint-Sacrement est fort étendu, parce que le Fils de Dieu est dans cet adorable mystère d'une façon incompréhensible et qu'il y pratique toutes les vertus ; néanmoins je ne le considérerai qu'en trois ou quatre façons, dont l'imitation nous est plus nécessaire et plus proportionnée.

La première sera que, de même que dans la divine Eucharistie il se fait une conversion entière de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang du Fils de Dieu, si bien qu'il n'en reste après cette conversion que les seuls accidens, il faut aussi que les confrères du Saint-Sacrement soient de nouvelles créatures par le changement de l'état du péché en celui de la justice. C'est ce que saint Thomas nous apprend par ces paroles : *Cum irrationalis creatura, scilicet panis, per verbum Dei convertatur in corpus Christi, quanta erit peccatoris duritia vel justi frigiditas, qui multis verbis, ac sancti Spiritus operationibus ad conversionem non perducitur* ? Puisque, par la force des paroles de la consécration, une créature sans raison et qui au dernier rang de l'être est convertie au corps et au sang du Fils de Dieu, le pécheur, qui est une créature raisonnable, ne montre-t-il pas son endurcissement et son insensibilité, s'il ne veut pas se convertir à Dieu, qui l'appelle, qui le menace par ses paroles, et qui fait mille prodiges pour cette fin ? Chrétiens, cela devrait faire notre confusion, s'il ne fait pas notre instruction. Nous voyons que, dans un moment et par quatre paroles, il se fait une conversion miraculeuse du pain au corps du Sauveur du monde, qui sont des termes infiniment opposés, puisque l'un est au dernier degré de l'être naturel, et l'autre au premier des êtres surnaturels ; et néanmoins cette conversion se fait aussitôt et entièrement ; et nous ne voudrions pas entendre la voix de Dieu, qui est celle des prédicateurs, des écritures, des inspirations secrètes, qui toutes nous sollicitent à nous convertir ? Nous ne nous rendons pas même à la vue de tant de prodiges, de tant de tonnerres dont Dieu nous menace, de tant d'accidens funestes qu'il nous présente tous les jours devant les yeux pour mettre la crainte dans nos cœurs. Chrétiens, et vous singulièrement, confrères du Saint-Sacrement, si vous voulez honorer ce divin mystère : *Talia te oportet preparare*, il faut imiter le Fils de Dieu dans ce sacrement, où il se trouve par une conversion entière. Il faut que vous ne soyez plus les mêmes que vous étiez auparavant, que vos emplois soient innocents, vos desirs soient justes, vos divertissemens sérieux, que vous aimiez, que vous recherchiez avec ordre les biens de la terre, que vous les dispensiez avec cette modération qui n'en use que pour les nécessités de la vie, pour l'entretien honnête d'une famille et pour le secours des pauvres, afin que dans ce changement de

(Vingt-cinq.)

vos mœurs, qui ne laissera rien en vous du vieil homme, vous puissiez dire avec saint Paul : *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus* : Je vis, mais ce n'est pas moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ; il m'a communiqué sa vie, et c'est lui proprement qui agit et qui vit en moi. Voilà par où ils doivent commencer à rendre de l'honneur à ce divin mystère ; enfin voilà la marque qui doit les faire distinguer des autres fidèles. Tertullien dit qu'on ne connaissait les premiers chrétiens, qui avaient abandonné le culte des faux dieux pour professer notre religion, que par le changement des mœurs. Ils portaient les mêmes habits et se servaient des mêmes choses pour l'entretien de la vie, qu'ils avaient accoutumé de se servir lorsqu'ils étaient dans l'idolâtrie ; mais après leur conversion, leurs mœurs étaient fort différentes : ils n'allaient plus aux théâtres, aux jeux, aux bains de superstition ; on ne les voyait plus dans les tribunaux de la justice pour y poursuivre la réparation de quelque injure soufferte, ou la restitution de quelque bien usurpé ; on ne les trouvait jamais dans les banquets ni dans les assemblées de débauche, mais leurs maisons, les églises et les hôpitaux étaient les lieux où ils se trouvaient plus ordinairement ; enfin la prière, le secours des pauvres et l'instruction des ignorants étaient leurs plus fréquents emplois : *Non aliunde noscibiles nisi ex emendatione vitiorum pristinorum*. Chrétiens, je vous dis que ce n'est pas assez, pour connaître un confrère du Saint-Sacrement, que de le voir enrôlé dans la confrérie et ayant un cierge allumé à cette main, suivre ou précéder cet adorable mystère ; ce n'est pas assez de le voir occupé à procurer que les autels où il est exposé soient bien ordonnés, que les églises soient fort propres et bien embellies ; je dis que ces emplois, quoique pieux, que ces marques de piété, quoique saintes, ne distinguent pas suffisamment un tel confrère d'avec une autre personne qui ne l'est pas ; il faut regarder s'il a changé de mœurs, si c'est un homme nouveau qui n'ait rien de la corruption du vieil Adam ; enfin il faut qu'il soit consacré entièrement à l'honneur de ce divin mystère.

La seconde obligation que le Saint-Sacrement impose à ses confrères, c'est que, comme le Fils de Dieu dans cet adorable mystère est un Dieu caché, comme dit le prophète : *Vere tu es Deus absconditus*, ou comme porte une autre version : *Vere tu es Deus absconditum* : Vraiment vous êtes un Dieu caché en plusieurs manières ; parce que, comme dit saint Thomas, il a caché dans ce divin sacrement sa personne, la manière par laquelle il s'y rend présent, et la façon de son existence : *Non unam tantum rem in Eucharistia abscondit, sed plures, scilicet personam suam, opus et modum*. Car il est vrai que nous ne voyons pas la personne du Fils de Dieu dans la sainte Eucharistie, quoique nous sachions qu'infailiblement il y est. Nous ne savons pas non plus, et ce nous est une chose cachée, en quelle façon il s'y rend

présent et y demeure. Or, de ces voiles dont le Fils de Dieu se couvre volontairement nous apprenons, comme dit saint Thomas, à cacher trois choses à la vue des hommes. Premièrement, nous-mêmes ; secondement, nos œuvres ; et enfin l'intention qui nous les fait faire et qui ne doit être connue que de Dieu : *In his discimus in nobis quoque tria virtuose abscondi, nostram personam, opera nostra bona, et bonorum operum intentionem*. Cet exemple et ces motifs, que le Sauveur du monde présente à tous les chrétiens de se cacher, de mener une vie retirée de l'embarras du monde, obligent plus particulièrement les confrères du Saint-Sacrement, puisqu'ils se sont proposé d'imiter et d'honorer d'une façon singulière le Fils de Dieu dans ce divin mystère. Ils doivent donc cacher leurs personnes et ne pas faire leurs bonnes actions pour être vus et loués des hommes. Cette exhortation, que l'exemple du Fils de Dieu nous fait dans ce divin sacrement, d'éviter le grand jour des compagnies, ne persuade que peu de gens, parce que c'est un vice qui sort du fond de notre nature, de vouloir se produire et de chercher l'estime des hommes. Comme il n'y a personne qui ne croie avoir quelque bonne qualité qui l'élève au-dessus de ses semblables, à peine aussi en trouvera-t-on qui ne cherche à la faire voir et à en recevoir de l'honneur. Mais, parce que les assemblées sont plus nombreuses dans les églises qu'ailleurs, c'est là aussi que la vanité cherche plus à se produire. Ce vice, qui est assez ordinaire aux hommes, l'est particulièrement aux femmes ; car, quoique leur première mère soit sortie d'un lieu caché, qui était une côte d'Adam, qui toutes sont couvertes et ne se voient pas, quoique la sainte Ecriture dise que Dieu, en la formant, l'a comme bâtie : *Edificavit eam in mulierem*, afin de lui faire connaître, et à toutes les femmes qui sont sa postérité, qu'elles doivent demeurer comme cachées dans leurs maisons, néanmoins, quoique encore la pudeur qui leur doit être naturelle les y oblige, et que tous les peuples leur aient tenu cette rigueur, qu'ils ont crue nécessaire pour la conduite de leurs familles et pour la conservation de leur honnêteté, elles ont presque toutes un violent désir de se faire voir, qui ne peut être arrêté ni par les dangers où elles s'exposent, ni par les maux qu'elles causent. Ce désir, qui est fort blâmable en quelque lieu qu'elles le satisfassent, devient un sacrilège et cause une profanation lorsqu'elles viennent dans les églises, qu'elles assistent aux bénédictions et aux processions du Saint-Sacrement, pour voir l'assemblée et pour en être vues. Si elles ont quelque belle robe que la nouveauté de l'étoffe ou de la mode rende singulière, c'est dans l'église ou en accompagnant le Saint-Sacrement qu'il faut l'étaler et en faire l'admiration des hommes et l'envie des femmes. Mais ce désir de se faire voir, qui est commun à toutes les femmes, et qui se satisfait en tous les lieux et en toutes les façons, devient, dis-je, un sacrilège, et est un sujet de scandale lorsqu'elles

vont à l'église, lorsqu'elles assistent aux prédications ou vont recevoir le très-saint Sacrement avec la gorge découverte, les bras nus et le visage couvert de mouches. Cette mauvaise disposition est un crime qui profane la sainteté de ce mystère, car c'est mettre Vénus avec le Fils de la Vierge, le Dieu de toute pureté avec toutes les marques d'une sale prostitution; c'est apporter dans un lieu saint l'abomination des abominations. Tertullien rapporte qu'un chrétien fut châtié de Dieu pour avoir permis que son valet, qui était païen, mît sur la porte de sa maison les ornements qu'on y mettait aux fêtes des dieux. Ces femmes sont bien plus criminelles, qui mettent sur leur visage ces mouches et tous ces embellissements qui sont des marques et des allèchements d'impureté. Ce sont là les ornements dont elles honorent les fêtes du diable, qui se font lorsqu'elles profanent les sacrements, qu'elles sont un sujet de scandale et de ruine éternelle à tous ceux qui les regardent, et qu'enfin, en se dominant elles-mêmes, on les voit être des filets pour prendre les âmes et un enfer pour les engloutir.

Cette vanité sacrilège, qui est aujourd'hui si commune, est indigne de tous les chrétiens, et singulièrement de ceux et de celles qui sont de la confrérie du Saint-Sacrement, parce qu'ils se sont obligés d'imiter plus particulièrement les vertus que le Fils de Dieu y pratique, dont l'une des principales est d'y être caché pour y couvrir l'éclat de sa gloire et nous apprendre ce que nous devons faire. Il faut donc qu'un véritable confrère aime et recherche l'obscurité, qu'il évite d'être vu autant qu'il lui est possible, qu'il cache aux yeux des hommes les bonnes œuvres qu'il fait pour plaire à Dieu et en recevoir la récompense, et que, s'il ne peut le faire, ou que la gloire de son Père céleste ou l'édification du prochain demande qu'elles soient connues et mises en évidence, il en cache l'intention, et que, s'il ne peut pas empêcher qu'on voie sa main, il ne permette pas qu'on voie son cœur, c'est-à-dire, sa pensée. Or, pour mettre cette vérité en pratique, il faut qu'un confrère soit devant le Saint-Sacrement comme les chérubins devant l'arche, qui la regardaient continuellement; il faut que ses yeux soient attachés à ce divin propitiatoire, et que, comme s'ils étaient seuls dans l'église et qu'il n'y eût que le tabernacle où repose la sainte Eucharistie, ses regards y soient toujours portés. Lorsqu'il l'accompagne par les rues, et qu'il n'a pas le moyen de le voir, il doit avoir les yeux baissés à terre et marcher avec une composition de corps si modeste, qu'elle fasse connaître les sentiments qu'il a de la grandeur de ce mystère, et l'honneur qu'il veut rendre par ce recueillement extérieur, qui est la marque et l'effet de celui de toutes les puissances de son âme, à ce Dieu qui s'est si fort humilié pour nous. Tertullien dit qu'il confondait et faisait rougir le vice en se présentant avec une modestie chrétienne : *De occurso meo vitia suffundo*. Il faut de même qu'un confrère du Saint-

Sacrement inspire la modestie aux chrétiens, qu'il confonde les hérétiques et oblige les libertins et les impies à se cacher; qu'enfin on ne puisse voir sa grande modestie, qui est l'effet de sa dévotion intérieure, qu'on ne soit touché de piété et qu'on ne se sente porté à l'imiter.

La troisième instruction que le Fils de Dieu donne en la sainte Eucharistie à tous les chrétiens, et singulièrement aux confrères du Saint-Sacrement, est prise de l'état où il se trouve, qui est un état d'impassibilité, car il ne peut pas être altéré par aucun agent extérieur. Qu'on le jette dans le feu, qu'on le perce à coups de poignards, qu'on le foule aux pieds, tous ces outrages ne peuvent l'offenser en aucune manière : *Christus in Eucharistia*, dit saint Thomas, *a nullo externo agente pati potest, non ab igne, non ab aqua, non a gladio*, parce qu'étant dans l'Eucharistie d'une façon spirituelle, il ne peut pas être offensé par des agents matériels. De là ce même docteur prend sujet de nous exhorter à imiter en ce point le Fils de Dieu; ce que nous ferons, si, ne pouvant pas être impassibles comme lui, ni avoir cette insensibilité qui ne ressent point les injures, nous avons une patience qui approche de cet état : *Tu ergo cum non possis esse impassibilis, esto saltem cum quadam impassibilitate patiens*. Cette leçon de patience que le Fils de Dieu nous fait dans cet adorable sacrement nous est absolument nécessaire pour vivre en chrétiens et en vrais confrères : car cette vie est si féconde en maux, nous sommes environnés de tant d'ennemis qui les font naître, et si délicats pour les ressentir, que si nous n'avons pas cette patience que le Fils de Dieu nous apprend, et dont il nous donne l'exemple dans ce divin mystère, nous serons toujours en plaintes, en chagrins, en querelles et en procès qui nous rendront notre vie misérable. Car, dites-moi, s'il vous plaît, qui remplit les tribunaux de plaideurs, qui fait les inimitiés entre les voisins et les parents, d'où sortent ces combats singuliers qui perdent les âmes, et ces guerres civiles et étrangères qui désolent les provinces et les royaumes, que de la délicatesse de nos ressentiments? Ce voisin n'a pu souffrir une parole qu'il a crue outrageuse; ce gentilhomme ne peut supporter qu'on estime un autre qu'il croit avoir moins de valeur que lui; ce prince endure avec peine que son voisin fasse des conquêtes qui le rendent plus puissant que lui; et de là viennent les procès, les duels et les guerres.

Cette insensibilité, que la patience imitée nous acquiert, nous est nécessaire pour souffrir les incommodités ordinaires de la vie ou les particulières de notre condition. Cet homme, par exemple, a une mauvaise femme, dont les libertés et l'humeur chagrine lui donnent tous les jours quelque déplaisir et quelque sujet d'impatience. Cette femme a un mari orgueilleux, sans piété et sans jugement, et dont elle est traitée comme une servante; qui a toujours les blasphèmes, les injures et les imprécations à la bouche, et dont toutes les actions ont de l'extrava-

gance. Que doivent faire cet homme et cette femme ? Ils doivent souffrir avec patience ; et pour ce faire , et même avec mérite , ils doivent imiter l'impassibilité du Fils de Dieu dans le Saint-Sacrement de l'autel. Une longue et fâcheuse maladie , la dernière pauvreté qui manque des choses les plus nécessaires , vous font soupirer et vous plaindre du malheur de votre condition. Regardez , imitez le Fils de Dieu , qui est en même temps impassible et souverainement patient. Il est impassible en l'état où il se trouve au Saint-Sacrement de l'autel , et souverainement patient en qualité de Dieu , qui souffre sans se plaindre les profanations et les sacrilèges qu'on commet en le recevant sans préparation ou avec un péché mortel dans l'âme. Il pourrait sans doute se venger au même moment qu'il est offensé ; les anges et les démons sont toujours en disposition de châtier ses ennemis et de réparer son honneur , et néanmoins il ne le fait pas. Cela nous apprend , chrétiens , ce que nous devons faire : *Sciens quia talia te oportet præparare.*

Il y a encore une instruction fort utile que nous pouvons tirer de l'état auquel Jésus-Christ se trouve en la sainte Eucharistie. C'est qu'il y est d'une façon indivisible , qui le fait être tout en toute l'hostie , et tout en la moindre partie de l'hostie : *Fracto demum sacramento ne vacilles , sed memento tantum esse sub fragmento , quantum toto tegitur*, dit saint Thomas. Cela nous apprend , chrétiens , à ne nous pas partager entre Dieu et le diable , mais à nous donner uniquement à Dieu. C'est une injustice et une espèce de larcin , dit saint Bonaventure , si , après que le Sauveur s'est donné entièrement à nous , nous ne lui donnons qu'une partie de nous-mêmes : *Dominus indivisum , et integrum corpus suum obtulit mihi , male ergo dividor , et vel minima mei parte illum defraudo*. Les lois de la gratitude demandent que celui qui a reçu quelque bienfait en témoigne la reconnaissance par quelqu'autre qui approche du mérite ou qui surpasse celui qu'il a reçu. Conformément à cela , puisque nous ne pouvons pas payer les bienfaits de Dieu par d'autres qui les surpassent , ni même qui leur soient égaux , nous devons le faire autant qu'il nous est possible , et , s'il se peut , proportionner notre reconnaissance à ses grâces. Or , puisque dans ce divin sacrement le Fils de Dieu se donne entièrement à nous , nous sommes obligés de nous donner aussi entièrement à lui , c'est-à-dire , sans division et sans partage ; et nous commettons un péché d'ingratitude si nous en usons autrement. Je sais bien , comme dit saint Paul , qu'un homme , qu'une femme qui sont engagés dans le mariage sont divisés , et que les soins de la famille et la donation mutuelle et irrévocable qu'ils se sont faite de leurs corps et de l'usage de leurs biens partagent leurs cœurs et leurs pensées : *Qui cum uxore est sollicitus est quæ sunt mundi , quomodo placeat uxori , et divisus est*. Mais , nonobstant cela , il faut se donner entièrement à Dieu ; il veut tout le cœur et ne saurait souffrir de rival

dans les choses que nous lui devons et qui lui appartiennent. Il se donne tout à nous , et si notre reconnaissance ne peut égaler sa libéralité , elle doit au moins l'imiter. Toutefois , comment pourrions-nous jamais faire une chose qui semble impossible ? Nous l'apprendrons de la pratique de sainte Nonne , mère de saint Grégoire de Naziance. Elle était engagée dans le mariage et se trouvait mère de plusieurs enfants qu'elle aimait beaucoup ; la piété , dont elle faisait une profession particulière , l'obligeait aussi à aimer Dieu de tout son cœur : si bien que voilà ce cœur partagé entre le ciel et la terre , entre Dieu et ses créatures ; si elle avait deux cœurs , elle pourrait en donner un à son Créateur , et l'autre à ses enfants ; mais elle n'en a qu'un seul , qu'elle doit à Dieu et que Dieu lui demande uniquement. Voici ce qu'elle faisait pour satisfaire à tous ces devoirs , et comme elle se démêlait de cette difficulté apparente : lorsqu'elle vaquait aux devoirs de piété , elle le faisait avec une application si entière , qu'il semblait que ce fût l'unique de ses soins , et qu'elle n'eût rien plus à faire ; mais lorsque les soins de sa famille l'appelaient , elle s'y donnait avec tant d'empressement , qu'à la voir on eût jugé qu'elle n'avait pas d'autre occupation que celle-là. Voilà , chrétiens , une sainte pratique , qui peut faire le repos de ces petites âmes , qui se plaignent de se voir engagées dans le mariage , dont les soins ôtent , comme elles disent , le moyen de s'appliquer à la piété. Mais allons plus avant , et après avoir montré quelles sont les obligations des confrères du Saint-Sacrement , faisons-leur voir les biens , les grâces et les avantages qu'ils en peuvent retirer.

TROISIÈME POINT.

Il est assuré , chrétiens , que Dieu , qui est libéral partout et à toutes sortes de personnes : *Dives in omnes qui invocant illum*, l'est particulièrement dans la sainte Eucharistie , et singulièrement envers les confrères du Saint-Sacrement. C'est une vérité , dit saint Thomas , et dont nous avons l'expérience , que d'autant plus qu'on approche d'un principe qui verse des influences et qui est libéral , autant plus l'on en est favorisé.

Les peuples de l'Orient , qui sont plus proches du soleil , en reçoivent les plus pures lumières et en ressentent les plus violentes ardeurs ; ceux qui se trouvent à la source des rivières y ont les eaux plus pures ; les favoris des rois , qui sont toujours auprès de leurs personnes , entrent dans leurs conseils et remplissent les plus belles charges du royaume. Suivant cela , qui est très-véritable , je dis que les confrères du Saint-Sacrement , qui en approchent de plus près et par état et par imitation , comme je le suppose , doivent participer plus que les autres chrétiens aux grâces dont il est la source et qu'il distribue continuellement. Ils lui sont plus proches par état , parce qu'ils se sont obligés de procurer son honneur par les louanges qu'ils lui donnent et par le respect qu'ils lui procurent en ornant ses autels et employant à son service toutes les choses

qui peuvent les rendre éclatants et attirer la piété des fidèles. Ils sont, dis-je, plus proches de cette source infinie de grâces par l'imitation de ses vertus et la ressemblance de ses mœurs, et partant, ils doivent se promettre une plus grande abondance de ses faveurs. C'est ce que les bons confrères ressentent et avouent. L'arche du Seigneur ayant été reçue avec respect et logée avec décence dans la maison d'Obédédoum, la remplit de bénédictions. Le Fils de Dieu, dans le Saint-Sacrement, dont cette arche était la figure, sera incomparablement plus libéral envers ses serviteurs qui sont enrôlés dans une si sainte confrérie. Comme ils lui procurent de l'honneur par leurs adorations et par le culte extérieur qu'ils lui rendent, comme ils emploient quelque peu de leurs biens pour entretenir le service de l'Eglise, il ne faut pas douter qu'il ne se montre libéral envers eux, et qu'il ne les comble d'honneur et de biens, et enfin qu'il ne donne sa bénédiction à leurs familles. Mais pour obtenir toutes ces grâces il faut, messieurs les confrères, vous acquitter parfaitement de tous les devoirs où vous vous êtes engagés : ils ne sont pas beaucoup difficiles, ils ne demandent ni vos biens ni vos travaux ; ils consistent seulement à vous rendre assidus au petit service que vous devez lui rendre, et que vous contribuiez par quelque petite partie de vos facultés pour satisfaire aux frais nécessaires pour l'entretien du culte qu'on rend à ce divin mystère. Et vous, chrétiens, qui m'écoutez, je vous exhorte, autant que je puis, à vous enrôler dans cette sainte confrérie, pour avoir part aux biens qu'elle communique, qui sont les grâces qui découlent de ce divin sacrement, aux indulgences données par les souverains pontifes, et enfin aux prières et à toutes les bonnes œuvres qui s'y pratiquent. On achète chèrement une charge chez le roi, un office dans un parlement et un emploi à la guerre, quoique toutes ces choses mettent un homme dans une espèce de servitude, et l'exposent au danger de sa vie ; et vous ne ferez pas de compte de l'honneur qui vous est présenté, je veux dire d'être dans cette confrérie des serviteurs du Dieu vivant, comme des anges qui soient devant sa face, et des favoris qu'il honore de son amitié et enrichit de sa libéralité ? Mais quelle satisfaction ne recevrez-vous pas à l'heure de la mort, après avoir passé votre vie dans cette sainte société ? Ce Dieu, que vous aurez servi fidèlement, de qui vous aurez avancé l'honneur autant qu'il vous aura été possible, et dont vous aurez payé les libéralités qu'il vous fait dans ce divin sacrement, en vous donnant entièrement à lui, vous fera sans doute participants de sa gloire. Cette confrérie, dont vous aurez été les membres, et que vous aurez bien édifiée par vos bons exemples, vous aidera par ses prières. Enfin les anges, que vous aurez imités au culte que vous avez rendu à ce divin mystère, vous défendront contre vos ennemis invisibles, et vous conduiront avec eux dans la gloire, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXX.

DE LA RÉALITÉ DU CORPS DE JESUS-CHRIST
DANS LE SAINT-SACREMENT.

Subinericius panis non est aliud, nisi gladius Ge-
deonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (Jud., ch. VII).

Tertullien répondant aux gentils, qui accusaient les chrétiens d'adorer le soleil, parce que dans leurs prières ils tournaient leur visage du côté de l'Orient, dit que l'Eglise catholique a le soleil dans son bouclier : *Habemus solem in suo clypeo*, entendant parler de la sainte Eucharistie, qui est un soleil comme dans un bouclier, parce qu'elle nous défend des attaques des démons, qui sont nos plus grands ennemis, et des blasphèmes des hérétiques qui en nient la vérité, et qui nous accusent d'idolâtrie. Cette guerre se continue toujours, et quoique l'Eglise les ait condamnés comme des sacrilèges, et retranchés du corps des fidèles comme des membres pourris, néanmoins ils reviennent à l'attaque, et comme les Capharnaïtes, qui furent les premiers ennemis de ce divin sacrement et sont les pères de tous les hérétiques, qui en nient la vérité, ils nous disent : *Quomodo possunt hæc fieri* ? Comment se peut-il faire qu'un homme vivant donne son corps à manger, et qu'il conserve sa vie ; qu'il soit entier, et qu'il se donne tout à un nombre infini de personnes ? Chrétiens, puisque, comme dit le psalmiste, la vérité nous environne et nous défend comme un bouclier : *Scuto circumdabit te veritas ejus*, servons-nous-en maintenant, pour abattre tous les coups que ces ennemis du Saint-Sacrement portent contre lui, et dont ils s'efforcent d'obscurcir l'éclat : ce sera après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons : *Ave, Maria*.

Saint Jean nous dit que le Fils de Dieu, étant à Capharnaüm, fit la grâce au peuple de cette ville de lui exposer les merveilles du pain céleste qu'il voulait lui donner, et de cette divine viande qui était son corps sacré dont il voulait le nourrir. Ces paroles, qui étaient esprit et vie, et qui sortaient d'une bouche qui ne proférait que des oracles, excitèrent divers mouvements dans trois sortes de personnes qui formaient cette assemblée. Les juifs, qui étaient en plus grand nombre, commencèrent à disputer entre eux : *Litigabant Judæi adinvicem dicentes : Quomodo potest hic nobis dare carnem suam ad manducandum* ? Comment se peut-il faire que cet homme nous donne sa chair à manger ? cette proposition qu'il nous fait tient de l'extravagance et de la cruauté, et c'est nous prendre pour des bêtes farouches, que de nous obliger à manger de la chair humaine. Quelques autres disaient que cet homme, dont on avait jusqu'alors admiré les paroles et les miracles, qui avait depuis peu par un prodige étonnant nourri une grande multitude de peuple avec peu de pains, et qui ordinairement parlait en paraboles, en proposait

peut-être en cette rencontre une nouvelle, et qu'il ne fallait pas prendre ce qu'il disait au pied de la lettre. Sur ces sentiments contraires, ils s'échauffèrent en paroles, et comme ils avaient des opinions opposées, et que chacun tenait la sienne pour véritable, ils se dirent des injures, et peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux mains. Il y avait aussi dans cette assemblée quelques disciples du Fils de Dieu, qui, n'étant pas encore assez instruits des vérités du ciel, ni bien persuadés de la divinité de leur Maître, trouvèrent que son discours qui voulait les obliger à manger, sa chair, était d'une très-difficile créance, et leur raison ne pouvant pas comprendre ce prodige qui choquait même le sens commun, ils dirent entre eux : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* Il n'est pas possible de comprendre ce que cet homme veut dire, et s'il a parlé jusqu'ici fort raisonnablement, nous sommes contraints de dire qu'il semble maintenant s'écarter du bon sens, et ne parler plus en homme raisonnable. Dans ce sentiment, ne voulant pas entrer dans la dispute des juifs, ni diffamer le Fils de Dieu en publiant qu'il parlait en extravagant, ils se résolurent de l'abandonner sans bruit, de peur qu'on ne les accusât de légèreté d'avoir suivi un homme qui voulait leur persuader des choses impossibles et cruelles : *Abierunt retro, et jam non eum illo ambulabant.* La troisième sorte de personnes qui entendirent le Fils de Dieu parlant de son corps qu'il voulait donner en viande furent les apôtres. Ceux-ci, qui étaient parfaitement éclairés, qui connaissaient la grandeur et la dignité de leur Maître, et qui savaient fort bien que la vérité était inséparable de ses paroles, et la sainteté de toutes ses actions, protestèrent qu'ils ne se sépareraient jamais de lui, et qu'ils le suivraient partout, ce qui fut confirmé et ratifié par saint Pierre au nom de tous les autres, quand il lui dit : Où pouvons-nous aller, si nous perdons l'honneur de votre compagnie, puisque vos paroles sont celles de la vie éternelle, puisque les prodiges que nous avons vus, les lumières que vous nous avez communiquées nous font croire que vous êtes le Christ Fils de Dieu? Partout ailleurs il n'y a qu'ignorance et vanité, mais on trouve en vous des paroles qui instruisent et qui consolent.

Ce qui est arrivé au Fils de Dieu avant l'institution du Saint-Sacrement se rencontre aujourd'hui dans l'Eglise en l'usage qu'elle en fait. Il se voit des hérétiques qui disent tous les jours ces paroles : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?* Comment se peut-il faire que cet homme nous donne sa chair à manger? comment du pain qu'on nous présente, et que nous voyons être du pain, peut-il devenir le corps du Fils de Dieu? Nous savons qu'il est dans le ciel, et qu'il n'en doit venir que pour juger les vivants et les morts, et l'on veut nous persuader qu'il est dans toutes les Eglises, et qu'il est produit de nouveau sur tous les autels; c'est ce que nous ne voulons pas croire, quoique le Fils de Dieu dise le contraire, et que

tous les siècles l'aient cru ainsi. Voilà ce que disent aujourd'hui les hérétiques. Bien plus, pour imiter en toutes choses les Capharnaïtes, il ne leur suffit pas de se montrer contraires au Fils de Dieu, et de ne vouloir pas entrer dans les sentiments de l'Eglise, mais entre eux ils se combattent, et se font une guerre d'opinions que tous leurs synodes et leurs docteurs n'ont pu apaiser jusqu'à présent. Car quelques-uns disent que le corps du Fils de Dieu n'est au Saint-Sacrement et ne nous est donné qu'en figure. Les autres disent qu'il y est réellement, mais que le pain s'y trouve avec lui : enfin, ils ont inventé cent sortes d'opinions, qui toutes font une guerre implacable à la vérité, et qui les font combattre les uns contre les autres. Il se trouve même dans l'Eglise quelques esprits qui, déferant plus à leurs raisons qu'aux paroles du Fils de Dieu, disent en eux-mêmes : *Durus est hic sermo.* Voilà qui est bien difficile à croire, qu'un corps soit avec toute sa quantité sans occuper de lieu, et qu'il se multiplie en conservant son unité. Voilà, chrétiens, comme il est vrai que ce sacrement de paix et d'union est l'occasion de la guerre que se font les hérétiques, et des sentiments téméraires des mauvais chrétiens. J'espère aujourd'hui avec le secours du ciel, après avoir demandé à toutes ces gens ce que le Fils de Dieu demanda à un aveugle : *Credis in filium Dei?* Mon frère errant, croyez-vous au Fils de Dieu? êtes-vous persuadé qu'il ait les paroles de la vie éternelle? si vous me dites que vous croyez et espérez en lui, qu'il est tout bon pour se communiquer aux hommes, tout puissant pour faire toutes choses, et souverainement fidèle en ses promesses, sur cet aveu, j'espère, dis-je, vous faire voir que la créance de l'Eglise romaine, appuyée sur les paroles du Fils de Dieu, est infaillible, et que vous êtes dans l'erreur et dans la voie de perdition. Mais pour mettre quelque ordre dans ce discours, je veux considérer en mon premier point ce divin sacrement dans les paroles dont le Fils de Dieu s'est servi pour nous en faire les promesses; au second, dans celles qui en ont fait l'institution, et enfin, au troisième, dans les choses qui l'ont suivie; si bien que dans ces trois temps, savoir, du passé, du présent et du futur, nous verrons toute la vérité de cet adorable mystère.

PREMIER POINT.

Pour le premier, qui est de considérer les choses qui ont devancé ce divin sacrement, je ne veux pas avoir recours à l'Ancien Testament pour y voir les figures qui l'ont précédé, ni les prophéties qui nous l'ont promis, et qui nous en ont fait quelque crayon. Je ne veux pas parler du sacerdoce et du sacrifice de Melchisédech, de la manne qui nourrit le peuple dans le désert, de l'agneau pascal, ni des pains de proposition; je passe toutes ces choses, qui, au sentiment de nos propres adversaires, ont été des figures de la sainte Eucharistie, et qui pourraient être des preuves de l'excellence de cette divine viande. Je ne veux rapporter que les propres paroles

du Fils de Dieu, que je prends du sixième chapitre de saint Jean, où il nous dit trois choses qui établissent puissamment la vérité que je vous prêche, et que vous devez croire, qui est que le Fils de Dieu est avec toute vérité dans la divine Eucharistie. La première nous fait voir l'effet d'un pouvoir divin, qui seul pouvait opérer ce prodige; car les juifs, qui ne voulaient pas croire aux paroles du Fils de Dieu, lui demandent : Quel signe, quel miracle avez-vous fait qui puisse nous persuader la vérité des choses que vous nous dites : *Quod ergo tu facis signum ut videamus et credamus tibi? quid operaris?* Que faites-vous pour nous obliger à croire des choses si extraordinaires, et si éloignées du bon sens, que vous nous prêchez? montrez-nous quelque miracle, faites-nous voir votre pouvoir par quelque prodige. Nos pères ont mangé le pain du ciel dans le désert, et cette faveur qui leur avait été accordée à la prière de Moïse leur en fit connaître le pouvoir et estimer la sainteté. Faites donc quelque chose de semblable. Le Fils de Dieu leur répond : Il est vrai que Moïse vous a donné un pain miraculeux, et qui vous donnait tous les rassasiements, mais vous devez savoir que ce pain ne venait pas du ciel, c'était une espèce de météore formé en l'air; c'était un air condensé, une pluie ou une rosée durcie; mais mon Père, dont j'ai le pouvoir entre mes mains, vous donne un pain véritable, qui vient du ciel : *Non Moyses dedit vobis panem de celo, sed Pater meus dat vobis panem de celo verum.* Et partant, puisque je suis Fils d'un Père si puissant, vous ne devez pas douter de mes paroles, mais croire que, puisque je suis Fils de ce Dieu dont Moïse fait toute sa gloire et tire tous ses avantages d'être le serviteur, j'ai le pouvoir de vous donner le véritable pain du ciel dont ce législateur ne vous donna que l'ombre et la figure. Voilà le premier argument dont le Fils de Dieu se sert pour prouver que la divine Eucharistie est quelque chose de plus grand que la manne qui nourrit le peuple d'Israël dans le désert. La force de cette raison consiste en ce qu'elle assure que l'Eucharistie est le pain véritable qui vient du ciel, ce que n'était pas la manne, qui, comme nous avons dit, ne venait que de l'air; et que celui qui donne ce pain céleste est Dieu le Père, qui ne fait rien qu'avec son Fils : *Pater meus usque modo operatur, et ego operor.*

Après cet argument, qui est tiré de la puissance de Dieu qui s'emploie à nous donner ce pain céleste, il en apporte un second pour nous faire connaître quel est ce pain et quels effets il opère en nous : *Panis enim Dei est qui de celo descendit et dat vitam mundo* : C'est le pain de Dieu qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. Il est vrai, voulait dire le Sauveur du monde, que tout le pain que les hommes mangent aussi bien que tous les autres aliments dont toutes les créatures se nourrissent leur viennent de Dieu et peuvent être appelés pain de Dieu, parce qu'il donne la fécondité à la terre et qu'il ouvre sa main, comme dit le

prophète royal, pour remplir toutes les créatures de bénédiction : *Aperis tu manum tuam et imples omne animal benedictione*; néanmoins il est vrai aussi de dire que la sainte Eucharistie doit être appelée le pain de Dieu. La manne est appelée le pain des anges : *Panem angelorum manducavit homo*, parce qu'elle était préparée et donnée aux hommes par le ministère des anges, mais la divine Eucharistie est le pain de Dieu et doit être appelée de ce nom pour plusieurs raisons. La première, parce qu'elle est l'ouvrage et le don de la toute-puissance de Dieu, et qu'il faut un pouvoir divin pour son institution et pour son usage; ou bien elle est appelée le pain de Dieu, parce que, comme dit le Sauveur du monde, elle nous vient du ciel et qu'elle contient le Dieu du ciel et de toutes les créatures; enfin elle est appelée le pain de Dieu, parce qu'elle donne la vie au monde : *Et dat vitam mundo*. Mais parce que ce peuple qui l'écoutait ne pouvait pas bien pénétrer le sens de ces paroles, il s'explique plus clairement : car après qu'ils lui eurent demandé qu'il leur donnât toujours de ce pain : *Domine, da nobis semper panem hunc* : C'est moi, leur dit-il, qui suis ce pain de vie : *Ego sum panis vitæ*. Il ne faut pas l'aller chercher dans le désert comme la manne et le pain multiplié, puisque vous l'avez devant vous, et que c'est moi qui vous parle qui suis ce pain.

Sur cela, nous pouvons parler à nos frères errants et leur dire que le pain qu'ils mangent à leur cène n'est pas le pain de Dieu, pour aucune de ces raisons que nous avons tirées du saint Evangile : premièrement, parce qu'il ne faut pas que la puissance de Dieu s'emploie pour le leur donner, car ils le mangent tout tel qu'il sort de la boutique du boulanger et qu'il leur est servi à table; ils n'y font ni bénédiction ni consécration; et pour témoigner qu'ils croient eux-mêmes qu'il est le même pain dont ils nourrissent leurs corps, après avoir fait la cène, ils en donnent les miettes aux poules, et, s'il en reste quelque morceau assez grand, le ministre le garde pour son dîner ou le donne aux pauvres; que s'ils appellent le pain de leur cène le pain de Dieu, c'est sans doute parce qu'ils croient qu'il les sanctifie et qu'il leur est un mémorial de la Passion de son Fils. A cela, je puis répondre que, comme dans la nature il n'y a point d'agent qui puisse communiquer quelque qualité s'il ne l'a en soi-même, ou formellement, ou éminemment, le pain de leur cène ne contenant en lui-même en aucune de ces deux façons la sainteté et les autres biens qu'ils en croient recevoir, il faudra dire que ce n'est pas le pain de Dieu, mais le pain des hommes. Que s'ils vous disent que par un acte de foi ils vont prendre Jésus-Christ dans le ciel pour le rendre présent et s'en nourrir à la cène, je leur répondrai qu'on ne peut pas dire en vérité que c'est le pain de Dieu, mais des hommes; car s'il produit quelque effet, s'il s'y trouve quelque changement, il ne vient pas de Dieu, ce n'est pas sa puissance

qui le fait, mais bien il faudra assurer que ce sont eux qui le produisent par cet acte de foi, qui est tout à eux; et parlant ce n'est pas le pain de Dieu, mais des hommes. Au contraire, la divine Eucharistie doit être appelée le pain de Dieu, parce que Dieu y est rendu présent et que ce pain est consacré par les paroles dont le Sauveur s'est servi et qu'il met en notre bouche, outre que ce Sauveur lui-même, qui a institué ce divin sacrement à la cène, nous a fait le commandement, nous a donné le pouvoir et enseigné la façon de faire la même chose que ce qu'il a fait le premier et qu'il continue tous les jours avec les prêtres, qui sont ses organes et ses lieutenants. Et ainsi, messieurs les réformés, il faut conclure et dire que le pain que vous mangez n'est pas celui de Dieu, mais celui des hommes, puisque ce n'est pas lui qui nous le donne, mais vous-mêmes, qui par votre foi chimérique faites toutes ces merveilles, ou plutôt vous vous repaissez de ces illusions.

Toutefois revenons aux paroles du Fils de Dieu rapportées par saint Jean, et remarquons que, pour nous ôter tout sujet de doute et nous persuader clairement la vérité très-importante qu'il nous enseigne, il dit par trois fois, dans le même chapitre, qu'il est un pain descendu du ciel : *Qui de celo descendit*. Cette répétition, qui semble inutile, est pourtant très-nécessaire pour nous obliger à croire que le pain de Dieu, qu'il nous donne dans l'Eucharistie, n'est pas celui que les hommes font, et dont ils se nourrissent, mais que c'est celui qui est descendu du ciel pour se faire homme et opérer notre rédemption. Et parce que ce divin maître prévoyait que l'ignorance ou la malice des hommes leur ferait trouver mille difficultés sur ces paroles et sur le mystère qu'elles leur expliquent, il veut aller au devant, comme on dit, et prévenir tout ce qu'ils pourraient inventer : car, après avoir dit qu'il était le pain de Dieu, qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde, ils pourraient croire et dire qu'il leur conserve la vie temporelle et qu'il n'a aucun avantage par-dessus celui que nous mangeons tous les jours, qui nourrit et qui donne la vigueur à notre corps ; c'est pourquoi il dit plus bas que quiconque mangera de ce pain vivra éternellement : *Si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum*. Or, il ne parle pas de cette vie qui nous est commune avec les bêtes et qui a besoin d'aliments matériels pour sa conservation, mais bien de la vie éternelle.

Mais encore parce qu'on eût pu demander et former quelque doute sur cette vie éternelle que ce pain nous donne, et que les curieux voudraient savoir en quoi elle consiste et laquelle est sa nature, il prévient aussi cette difficulté et nous apprend qu'elle est la même qu'il reçoit de son Père : *Sicut ego vivo propter Patrem, et qui manducat me ipse vivet propter me* : Comme je vis par la vie que mon Père me communique, aussi qui mangera ma chair vivra de la vie que je

lui communiquerai. Remarquez, s'il vous plaît, que le Fils de Dieu voulait si fort imprimer cette vérité dans nos esprits, qu'il répète plus de dix fois dans le même chapitre que le pain qu'il doit nous donner est sa chair, et que cette chair est une véritable viande. Il passe encore plus avant : car, non content de dire qu'elle est une vraie viande : *Verus est cibus*, parce que ce mot de *vrai* se peut appliquer aux choses qui n'ont que quelque ressemblance, comme nous disons d'un homme de guerre qu'il est un vrai César, parce qu'il en a la valeur et la fortune, mais nous ne disons pas qu'il est véritablement César, car il n'y en a eu qu'un seul qui est mort depuis plusieurs siècles, de même aussi le centenier, qui, regardant le Fils de Dieu mourant en croix parmi les prodiges de toute la nature, s'écria : *Vere Filius Dei erat iste* : Cet homme qui vient de mourir était véritablement Fils de Dieu, et l'on n'en peut pas douter après tous ces miracles ; et remarquez qu'il ne dit pas qu'il était un vrai Fils de Dieu, parce que parlant de la sorte, il ne lui eût attribué que la ressemblance et non la réalité de Fils de Dieu ; ainsi, dis-je, le Sauveur du monde, non content de dire qu'il est une véritable viande, pour parler plus clairement et pour ôter toutes sortes de doutes et d'ambiguïtés, dit tout haut qu'il est véritablement viande. Or, après qu'il s'est si clairement expliqué sur la réalité et la vérité de son corps en la sainte Eucharistie, ne devons-nous pas dire avec saint Cyrille : *Quis audebit deinceps ambigere ? et cum idem ipse tam asseveranter dixerit : Hic sanguis meus, quis umquam dubitaverit, ut dicat non esse ejus sanguinem ?* Ou bien nous pouvons dire avec saint Hilaire : *De veritate carnis et sanguinis non relictus est ambigendi locus*. Il n'en faut pas douter, et c'est prendre peine à se tromper soi-même que de former le moindre doute sur une vérité qui est aussi évidente que le soleil en plein midi. C'est aussi ce qui m'oblige de dire maintenant ce que j'ai dit très-souvent à nos frères errants, lorsque j'étais parmi eux dans nos missions des Cévennes, que si leurs ministres employaient autant d'étude pour connaître la vérité qu'ils en apportent pour la cacher, pour la déguiser et pour la combattre, ils en seraient parfaitement convaincus, et il ne se trouverait aucun d'eux qui n'embrassât la foi de l'Eglise romaine et n'adorât Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement de l'autel.

Poursuivons à leur montrer le soin que le Fils de Dieu a apporté pour rendre cette vérité incontestable. Comme il savait que pour nous donner la sainte Eucharistie il devait faire deux grands miracles, le premier était le changement de la substance du pain en son corps, et l'autre le multiplier en ses présences, sans le multiplier en sa substance, c'est-à-dire le rendre présent à même temps en plusieurs et en divers lieux, il veut pour nous lever ces difficultés, et nous faire voir qu'il a la puissance de les surmonter, faire deux miracles qui sont les préludes et les essais de ceux qu'il devait faire dans l'Eucharistie. Dans

les noces de Cana en Galilée, il change la substance de l'eau en vin ; si bien que ce qui avait été eau se trouve un vin fort excellent. Or, ce miracle, qui fut fait en présence de toute la compagnie, et qui fit l'honneur et la joie du festin, était un essai de ce qu'il devait faire dans le cénacle, et de ce qu'il fait tous les jours sur nos autels en convertissant le pain en son corps. Le second miracle, qui disposait à la créance de la sainte Eucharistie, fut la multiplication des pains dans le désert. Le Fils de Dieu, prévoyant qu'on aurait peine à croire comment il pourrait se multiplier pour se donner en même temps à plusieurs, et en quelle façon, et par quel pouvoir il se pourrait faire que, n'étant qu'un seul, il se pût donner entier à diverses personnes, pour lever cette difficulté et nous faire connaître qu'il n'y a rien d'impossible à un pouvoir et à un amour infini, il fait la multiplication des pains dans le désert, où l'on voit par un grand miracle, que cinq pains se multiplient si fort, qu'ils suffisent pour nourrir plus de quatre mille hommes, et qu'il en reste encore pour remplir douze corbeilles. Messieurs les ministres, vous croyez, vous prêchez tous les jours ce miracle du changement de l'eau en vin, et celui des pains multipliés, et vous trouverez difficile à croire, et nierez même que le Fils de Dieu puisse dans l'Eucharistie changer le pain en son corps et en multiplier les présences ; quelle est votre obstination ? Le même qui a fait ces premiers miracles fait encore ceux-ci, et après tout cela vous serez si ennemis de la vérité et de votre salut que vous ne voudrez pas les croire ? Or, il fait ces deux miracles pour des motifs temporels. Le premier, pour ôter la confusion qui allait arriver dans un festin de noces à cause que le vin y manquait, et l'autre pour apporter du soulagement à la faim que le peuple souffrait pour n'avoir pas mangé depuis trois jours, et vous ne voudrez pas croire ce miracle de l'Eucharistie, qui a pour fin le rassasiement spirituel de nos âmes, et la vie éternelle qui nous y est donnée ? Il fait le premier miracle des noces de Cana, à la prière de sa sainte Mère, et le second en étant comme invité par ses apôtres, mais celui de l'Eucharistie par la sollicitation de son amour infini, qui l'oblige à se donner et à s'unir avec les hommes, et après cela vous ne voudrez pas le croire ; quelle est votre folie ? Allons au second point.

SECOND POINT.

Après que nous avons vu les choses qui ont précédé l'institution du Saint-Sacrement et qui nous ont fait connaître cette adorable vérité que Jésus-Christ y est réellement, voyons maintenant celles qui l'ont accompagnée, qui nous la prouveront encore plus clairement.

Je dis donc que le Fils de Dieu, en instituant cet adorable sacrement, s'est comporté comme un maître envers ses disciples, comme un ami à l'endroit de ses amis, et comme un père mourant qui fait son testament en faveur de ses enfants. Premièrement,

il s'est fait voir en qualité de maître qui instruit ses disciples ; c'est le nom qu'il se donne lui-même : *Vos vocatis me : Magister, et bene dicitis*. En cette qualité il nedoit rien faire que pour l'instruction de ses disciples ; il doit leur expliquer le plus nettement et le plus brièvement qu'il se peut les choses qu'il veut leur enseigner. Or, chrétiens, nous voyons que le Fils de Dieu, avant d'instituer le Saint-Sacrement et de le leur donner, quitte ses habits, leur lave les pieds, et leur fait un long discours pour leur persuader de s'aimer comme il les avait aimés, qu'il leur prédit les persécutions qu'ils devaient souffrir, et les assure d'un secours tout-puissant qui ne leur manquera jamais. A quoi servent, je vous prie, toutes ces choses ? ne semblent-elles pas non-seulement inutiles, mais même mes-séantes ? Ils sont à table, et il les en fait lever pour leur laver les pieds ; ils viennent de manger l'agneau pascal, que les Juifs estimaient une viande sainte, ils en ont encore la graisse dans les mains et le goût dans la bouche, et le Fils de Dieu va toucher leurs pieds qui étaient sales, les oblige de les mettre à nu, et de salir leurs mains en touchant leurs sandales. Qu'est-ce que ce Maître veut apprendre à ses disciples, et à quoi aboutit cette cérémonie ? Le Fils de Dieu l'apprend à saint Pierre, qui fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'il ne lui lavât les pieds, et qui estimait cette action, qui n'est propre qu'à des valets, indigne de celui qu'il avait reconnu et confessé pour Fils de Dieu : *Non potes modo scire, scies autem postea* : Tu ne peux pas savoir maintenant à quelle fin je lave tes pieds, mais tu le sauras bientôt, parce que le Saint-Sacrement que je vais instituer et te donner exige que ton âme soit nette de tout péché, comme tes pieds, que je veux laver, le seront de toute ordure après que je les aurai lavés. Voilà ce que je t'apprends et que tu enseigneras à tous les fidèles ; qu'on ne peut sans sacrilège recevoir la sainte Eucharistie, qui est le sacrement de mon corps, si l'on n'a la pureté du cœur. Pour manger l'Agneau pascal (qui était la figure de ce divin mystère) tu as lavé tes mains, qui sont le symbole des actions, mais pour manger cette divine viande, il faut même que tes pieds, qui signifient les affections, soient sans aucune ordure. C'est donc ainsi que ce divin Maître instruit ses disciples de la disposition qu'ils doivent apporter pour recevoir dignement la divine Eucharistie. Après enfin cette cérémonie qui devait nécessairement précéder, il vient à l'institution de cet adorable mystère. Il prend du pain, rend grâces à son Père du pouvoir qu'il lui avait communiqué pour cette grande action qui devait mettre le ciel en terre, et élever les hommes à Dieu ; il le bénit et après il leur dit : *Prenez, mangez : C'est mon corps*. Et prenant le calice, il leur dit : *Prenez-en tous, car c'est mon sang qui sera répandu pour vous* : Chrétiens, ce divin Maître pouvait-il parler plus clairement et se servir de paroles plus expressives que celles dont il s'est servi ? Luther, qui a employé toute la malice de son esprit et toute la rage

que l'enfer lui avait inspirée pour anéantir ce mystère, comme il a fait plusieurs autres de notre religion, a pourtant été obligé de confesser que ces paroles du Fils de Dieu qui font l'institution du Saint-Sacrement, sont si claires et si formelles, qu'il ne saurait les nier : *Verba hæc*, dit-il, *nimis urgent* ; ces paroles pressent trop pour nous laisser la liberté de les nier ou de leur donner quelque explication autre que celle qu'elles signifient. Mais les calvinistes, plus hardis et plus impudents que les luthériens, disent qu'il ne faut pas les entendre littéralement et suivant le son des paroles, mais qu'il faut dire, parce que le Fils de Dieu l'a entendu de la sorte, que c'est la figure et non la réalité du corps de Jésus-Christ. Chrétiens, il faut que je vous avoue qu'il ne fut jamais de hardiesse ni d'impiété semblable à celle qui veut faire dire au Fils de Dieu tout autre chose que ce qu'il a dit. Il assure ses disciples qu'il leur donne son corps à manger, et ces impudents lui font dire qu'il ne leur en donne que la figure. Le Sauveur du monde se veut montrer infiniment libéral envers son Eglise, qu'il aime comme son Eglise, en se donnant soi-même à elle, et ces prétendus réformés veulent qu'il ne lui donne que des images comme à des enfants, ou quelque poupée pour en faire leur divertissement. Il veut la nourrir d'un pain céleste infiniment plus miraculeux que la manne, et ces pauvres aveugles disent qu'il ne leur a donné qu'un pain vulgaire et qu'il leur a fait un festin en peinture. Chrétiens, à qui en croirons-nous ? au Fils de Dieu, qui est véritable en ses paroles et fidèle en ses promesses, ou à Calvin qui est un impie, un maître d'erreur et un méchant homme, atteint et convaincu de crimes abominables ? Sans doute, chrétiens, vous en croyez au Fils de Dieu, et vous avez horreur de cette fausse et diabolique doctrine qui le veut faire passer pour menteur et lui ôter son pouvoir.

Si ces messieurs se donnaient la peine, ou qu'ils apportassent un esprit dégagé de passion, pour lire et pour examiner ces paroles dont le Fils de Dieu s'est servi, et que nous employons pour faire la consécration de son corps et de son sang, ils en connaîtraient la vérité et seraient contraints de renoncer à leurs erreurs. Car il dit à ses apôtres : *Prenez, mangez ; c'est mon corps qui sera trahi pour vous ; Buvez de ce calice, c'est mon sang qui sera répandu pour vous*. S'il ne leur donnait que du pain et du vin comme ils soutiennent, les paroles du Fils de Dieu ne seraient pas véritables. Car le pain n'a pas été trahi, et mis entre les mains des bourreaux, mais bien sa personne ; le vin du calice n'a pas été répandu, mais bien le sang de ses veines, et vouloir dire le contraire, c'est non-seulement s'opposer à une vérité toute visible et manifeste, mais encore avoir renoncé au bon sens. Et voilà comme le Sauveur du monde se fait voir un maître fort éclairé.

En second lieu, il prend la personne et fait l'office d'ami en instituant ce divin sacre-

ment. C'est la coutume parmi les amis de se traiter quelquefois, et de faire de ces banquets que Tertullien appelle des agapes, parce qu'ils sont une preuve d'amitié et l'entretien. Le Fils de Dieu promet par ses prophètes de faire un banquet magnifique à son Eglise, et de la traiter avec toute la délicatesse possible : *Faciet Dominus in monte hoc convivium pinguium, convivium medullarum*. Il se compare dans l'Evangile à un roi qui fait les noces de son fils, et qui les accompagne d'un festin digne de sa grandeur ; tout ce que la nature a de plus délicat y est employé et servi à une très-grande multitude de peuple, comme toutes choses y étaient parfaitement bien préparées. Ces prophéties et ces paraboles étaient des figures du banquet que le Fils de Dieu nous fait dans l'Eucharistie, où il nous sert tout ce qu'il y a de plus précieux, et ce qu'on peut s'imaginer de plus délicat, puisqu'il nous y donne son corps, son âme et sa divinité. Voilà la magnificence de ce festin. Que si, comme les hérétiques se sont persuadés, il ne nous donne que la figure de son corps, s'il ne nous sert que des types pour parler au langage des ministres, c'est-à-dire, des ombres et des images, nous avons sujet de nous plaindre du Fils de Dieu, et de l'accuser de tromperie. Il a promis de nous faire un banquet magnifique, et il ne nous y donne que des viandes en peinture. Que diriez-vous, chrétiens, de cet homme qui prierait un de ses amis pour lequel il a bien de l'estime, et auquel il se sent beaucoup obligé, de venir dans sa maison prendre un repas, où par le soin qu'il prendra pour le rendre magnifique, il veut lui témoigner ses reconnaissances et les sentiments d'estime qu'il a pour son mérite, et qui, après ce beau compliment, ne servirait à cet ami que des noix et des châtaignes, en sorte que tout cet appareil se terminerait à lui présenter des viandes grossières de paysans, ou quelque fruit vulgaire propre à contenter des enfants ? N'aurait-il pas sujet de se plaindre de son incivilité et du mépris qu'il ferait de lui ? Chrétiens, le Fils de Dieu a promis de nous donner un pain céleste et une viande incomparablement plus délicate que la manne qui avait toutes sortes de goûts et qui contentait tous les appétits, et néanmoins, au sentiment de nos adversaires, il ne nous donne que des écorces, qu'un pain sec et sans saveur ; il ne nous sert que des viandes creuses ou en peinture, qui augmentent notre faim au lieu de l'apaiser ; n'avons-nous pas sujet de dire qu'il se moque de nous, et qu'il n'est magnifique qu'en paroles et en promesses ? Voilà, chrétiens, l'extravagance de nos adversaires, qui font du Fils de Dieu, qui est un ami fidèle et tout-puissant, un homme ridicule et menteur. Allons plus avant et voyons-le en la qualité d'un père qui fait son testament. C'est ainsi qu'il appelle le sacrement de son corps, en nommant son sang le calice du Nouveau Testament : *Calix Novi Testamenti*. En effet le temps auquel il en fit l'institution, qui fut suivie de sa Passion douloureuse,

les biens dont il nous fait héritiers, les dernières paroles qui nous déclaraient ses volontés, lui doivent à bon droit donner le nom de testament. Saint Paul dit qu'il l'a confirmé et rendu inviolable par sa mort : *Testamentum confirmatum per mortem testatoris*. Cela donc supposé comme incontestable, je dis que les hommes de bon sens font leur testament avec des paroles qui expriment parfaitement leurs volontés, et qui ne laissent aucun doute qui puisse donner fondement ou naissance à quelque procès; comme l'expérience leur a appris que la plupart des inimitiés qui se forment entre les frères, et des procès qui ruinent les maisons et consomment les successions, viennent ou de l'obscurité ou de l'omission de quelque parole, cela fait qu'ils prennent un soin particulier de bien déclarer leurs volontés par des paroles nettes et précises qui ne laissent aucun sujet de doute et de querelle entre leurs successeurs. Le Fils de Dieu fait son testament où il nous laisse et nous fait héritiers de toutes les richesses de la divinité, il prévoit par ses divines lumières que les siècles porteront et que l'enfer produira des esprits querelleurs et opiniâtres qui trouveront à pointiller sur toutes choses, et qui n'épargneront pas même les divines, qui voudront faire du testament sacré de notre Père, où il nous fait héritiers de son corps, de son âme et de sa divinité, la disposition d'un rêveur ou d'un fourbe; pour prévenir ce malheur, il déclare ses dernières volontés avec des paroles les plus claires dont il peut se servir : il dit qu'il nous donne son corps et son sang; quoi de plus clair et de plus exprès? et néanmoins nos adversaires disent qu'il ne nous a donné que la figure de son corps, qu'il ne nous a faits riches que de belles montres, et ne nous a laissé que d'éclatantes idées. Parlant de la sorte, ils le veulent faire tomber dans une folie semblable à celle de cet homme qui dirait dans son testament, qu'il donne à son héritier dix mille écus qu'il a dans son coffre, et néanmoins si cet homme qui se croirait riche de cette somme assez considérable ne trouvait que des jetons ou des bourses et des sacs remplis de pierres, n'aurait-il pas sujet d'accuser d'imposture et d'appeler son testateur? Chrétiens, voilà ce que font nos adversaires : ils veulent que le Fils de Dieu, qui dans le sacrement de nos autels nous donne toutes les richesses de sa divinité, comme dit le saint concile de Trente, ne nous ait fait riches par son testament que d'images et de figures. Mais laissons ces extravagants et voyons les choses qui ont suivi l'institution de cet adorable sacrement, qui nous feront jour pour en connaître la vérité, et c'est ici le dernier point.

TROISIÈME POINT.

Saint Paul, qui est l'interprète fidèle du saint Evangile, et qui sur le sujet du saint sacrement dit avoir appris du Seigneur ce qu'il veut que toute l'Eglise en croie : *Ego enim accepi a Domino quod et tradidi vobis*, nous apprend trois choses : la première,

qu'il faut que celui qui veut approcher de ce saint sacrement et manger de ce pain céleste s'éprouve, et qu'il s'examine soi-même pour connaître l'état où il se trouve et s'il est digne de manger ce pain divin : *Probet autem seipsum homo et sic de illo pane edat*; la seconde chose qu'il nous apprend, est que celui qui le mange sans cette épreuve et cet examen, ou bien qui, après s'être examiné, se trouve avoir commis quelque péché mortel dont il n'a pas fait pénitence, est coupable du corps et du sang du Fils de Dieu; enfin, la troisième chose qu'il nous enseigne est que celui qui approche de cette sainte table avec cette indignité, c'est-à-dire, avec un péché mortel, mange et boit son jugement et sa condamnation : *Judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini*; expliquons ces trois circonstances, qui nous fourniront des preuves très-fortes pour établir la vérité que je vous prêche.

Probet autem seipsum homo : que l'homme s'éprouve, qu'il entre dans sa conscience, qu'il en connaisse l'état et la disposition, qu'il s'applique avec beaucoup de soin pour connaître s'il est coupable de quelque péché mortel, qu'il dresse dans son cœur, comme veut saint Chrysostome, ce tribunal rigoureux où il fasse venir et interroge toutes les puissances de son âme, tous ses mouvements et toutes ses passions, qu'il appelle, qu'il examine tous les sens de son corps, toutes les actions de sa vie, toutes les occupations et tous les emplois de son état, et, après les avoir examinés avec beaucoup d'exactitude et de rigueur, qu'il recherche si son entendement a la foi qu'il doit avoir de ce divin mystère et de tous les autres de notre religion; s'il s'est servi de ses lumières pour connaître, pour adorer Dieu; si sa volonté a été fidèle dans l'amour qu'il doit avoir pour lui et pour son prochain; s'il a aimé Dieu de tout son cœur et assisté son prochain de tout son pouvoir : *Probet autem seipsum homo*. Qu'il entre encore dans ses sens, qu'il voie l'application et l'usage qu'il en a fait; enfin qu'il s'examine sur sa condition et sur ses emplois, s'il est homme marié, s'il a des enfants, s'il est élevé à quelque charge; qu'il s'examine sur la fidélité qu'il a gardée à sa femme, sur l'éducation qu'il a donnée à ses enfants, sur l'exercice qu'il a fait de sa charge, afin de connaître s'il s'est comporté en toutes ces choses selon les lois de la justice chrétienne et naturelle, et qu'après avoir connu qu'il a agi partout en homme de bien, ou que s'il a, par faiblesse ou par malice, refusé à Dieu l'amour, l'honneur et l'obéissance qu'il lui doit, et à son prochain le secours qu'il lui a demandé dans ses nécessités, s'il a donné trop de liberté à ses passions et à ses sens, et que, pour effacer tous ses péchés et satisfaire à la justice divine, il en ait fait pénitence : *Sic de pane illo edat*; que dans cette connaissance et dans ce témoignage intérieur il approche de cette table et mange de ce pain. Cela donc supposé comme très-véritable, je demande à messieurs de la religion prétendue : Pourquoi, si dans la cène il

n'y a que du pain, si l'on n'y reçoit que la figure de Jésus-Christ, et s'il ne s'y trouve qu'en peinture, saint Paul nous commande-t-il, comme une chose nécessaire et dont le défaut ferait notre condamnation, de nous examiner avec cette rigueur? jugez vous-même si cela ne serait pas inutile, si le temps et l'application qu'on mettrait à cela ne seraient pas mal employés, et si ce grand apôtre aurait parlé avec tant d'exagération, s'il n'y avait que du pain. Il reste donc à dire et à conclure raisonnablement, que saint Paul connaît et veut nous persuader qu'il y a dans l'Eucharistie quelque chose de plus excellent que la figure, et qu'elle contient le corps de Jésus-Christ qui a été trahi et a souffert la mort pour nous : *Hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur*. Que si cela n'était pas, que ce que vous croyez fût vrai, et que le pain de l'Eucharistie fût la figure du corps de Jésus-Christ, il s'ensuivrait que, ne faisant ni bénédiction ni consécration, et n'y ayant aucune différence avec le pain vulgaire que vous mangez à vos tables, vous seriez obligés de vous éprouver, comme veut saint Paul, toutes les fois que vous mangez du pain qu'on vous sert à vos repas. Cela n'est-il pas ridicule et ne serait-il pas bien embarrassant?

Ce grand apôtre, pour nous éclaircir davantage cette matière, et nous faire connaître la justice du commandement qu'il nous a fait de nous éprouver avant de manger ce pain céleste, nous dit que ceux qui mangeront ce pain sans discernement, et qui n'auront pas fait cette épreuve d'eux-mêmes, seront coupables du corps et du sang du Seigneur, qui sont dans ce sacrement qu'ils profanent : *Reus erit corporis et sanguinis Domini*. Ces paroles et cette menace de saint Paul, qui doivent faire trembler tous les catholiques, ne regardent en nulle façon messieurs de la religion prétendue, et cela pour deux raisons. La première, c'est que, ne croyant pas qu'il y ait dans l'Eucharistie autre chose que la figure du corps du Seigneur, s'ils en approchent sans être éprouvés, et avec un péché mortel dans la conscience, ils ne sont coupables tout au plus, et dans la plus sévère justice, que de ce qu'ils reçoivent, qui est la figure de Jésus-Christ ; ils ne l'offensent qu'en son portrait, et non pas en lui-même ; et partant ils ne sont pas coupables du corps du Seigneur, mais de sa seule représentation. La seconde est qu'ils ne peuvent pas même être coupables de sacrilège, quoiqu'ils ne s'éprouvent pas comme veut saint Paul, parce qu'ils reçoivent le Fils de Dieu par la bouche de la foi, et que, comme ils disent, la foi, qui est le commencement de notre salut, est en eux la consommation et la sanctification de leurs âmes. Si bien qu'étant tout sanctifiés par la foi, ils n'ont pas besoin de s'éprouver, car ils ne sauraient être coupables du corps et du sang de Jésus-Christ, puisque la foi les sanctifie, et ainsi saint Paul a parlé fort inutilement pour eux, lorsqu'il nous commande de nous examiner avant de manger ce pain céleste,

pour n'être pas coupables du corps et du sang de Jésus-Christ.

Le même apôtre, pour nous faire connaître le châtiment que mérite celui qui a reçu indignement le corps et le sang du Fils de Dieu, dit : *Judicium sibi manducat*, il mange son jugement. Quelle façon de parler est celle de cet apôtre? nous disons, et c'est le langage ordinaire des hommes, qu'on a prononcé l'arrêt à un criminel, et qu'il est condamné ; mais on ne dit pas qu'il mange son jugement, car on aurait bien de la peine de le contraindre à manger sa sentence, on ne peut l'obliger que d'en souffrir l'exécution, et la plus sévère justice ne demande que cela de lui. Mais ce criminel, c'est-à-dire, cet homme qui reçoit sans s'éprouver, comme le désire saint Paul, le corps et le sang du Fils de Dieu, mange son jugement, parce que, comme la viande que nous mangeons se convertit en notre substance et se distribue partout le corps qu'elle nourrit, aussi ce jugement qui est porté contre ce criminel de lèse-majesté divine, pénètre toutes les facultés de son âme, et tous les sens de son corps. Il entre dans son entendement pour y mettre les ténèbres, dans sa volonté pour en faire le désespoir, dans sa conscience pour y faire naître mille vers qui le rongent, dans toutes les parties de son corps pour en faire le tourment particulier de chacune. Puis donc que saint Paul dit avoir appris du Fils de Dieu le crime que commettent, et le châtiment que méritent et que souffrent ceux qui dans le Saint-Sacrement le reçoivent avec indignité, il faut dire qu'on y reçoit quelque autre chose de plus que la figure, et que l'ombre du corps, comme vous dites. C'est pourquoi, messieurs, je trouve qu'en ce point votre créance, quoique erronée, vous est favorable ; car, ne recevant que la figure, et non pas la réalité du corps du Fils de Dieu, vous ne pouvez être punis qu'en figure et en ombre, afin que votre châtiment ait de la proportion à votre crime, qui, n'étant qu'en peinture, ne peut être châtié que de la même manière, c'est-à-dire, en figure. Messieurs de la religion prétendue réformée, voilà donc des preuves de la vérité du sacrement de l'Eucharistie, que j'ai prises du saint Evangile et des Epîtres de saint Paul ; je m'assure qu'elles seront assez fortes pour vous persuader cette vérité, si vous les avez écoutées avec attention, et si vous les recevez avec un esprit dégagé d'intérêt et de passion. Agréez que je finisse avec ces paroles du prophète : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra* : Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, qui est celle des prédicateurs qui vous prêchent purement sa parole, n'endurcissez pas vos cœurs, ne soyez pas rebelles à la lumière, et ne bouchiez pas les oreilles de votre âme à cette voix qui vous appelle à son Eglise et à la participation de ses mystères, pour avoir aussi part à sa gloire, que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXXI.

DE LA VÉRITÉ DU SAINTSACREMENT CONTRE
LES HÉRÉTIQUES.

Subinericius paus non est aliud, nisi gladius Gedeonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (Jud., ch. VII).

Je ne m'étonne pas que les philosophes, qui veulent connaître les choses naturelles et qui donnent toutes les applications de leur esprit à cette recherche, après une longue étude se trouvent contraires dans leurs sentiments, parce que les lumières de leur raison étant fort faibles, et la nature, qui est le sujet de leur étude, étant dans un mouvement continu, tous les êtres qu'elle enferme ne présentent que des accidents au dehors, qui couvrent, qui cachent et qui déguisent leur substance. Il ne faut pas, dis-je, s'étonner s'ils n'ont jamais pu s'accorder; mais le sujet de mon étonnement est de voir qu'il se trouve des personnes qui se disent chrétiennes, qui connaissent et qui espèrent en Jésus-Christ, qui ont été baptisées en son nom, et qui s'obstinent néanmoins, non-seulement à ne pas recevoir, mais accusent même et condamnent de faux les vérités qu'il nous a enseignées. Une des principales, et celle qu'ils combattent le plus hardiment, est la divine Eucharistie dont le Fils de Dieu nous a laissés l'institution dans son saint Evangile avec des paroles si claires, qu'il n'y a que ceux que saint Etienne appelle têtes dures, *duræ cervicis*, et que Job dit être rebelles à la lumière, *ipsi fuerunt rebelles lumini*, qui puissent en douter. Ouvrons-leur les yeux, s'il nous est possible; présentons-leur les lumières de la sainte Ecriture et des Pères, et après cela, espérons que Dieu leur fera connaître la vérité qu'ils combattent. C'est ce que nous ferons après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, laquelle nous saluons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Le prophète Isaïe dit que le Fils de Dieu est une pierre d'achoppement et de scandale : *Lapis offensionis et petra scandali*. Et le bon vieillard Siméon prédit à la sainte Vierge que son Fils, qui est le Sauveur des hommes et le bonheur de tous les siècles, serait comme un signe de contradiction, parce que, lors même qu'il ferait le salut et mériterait la résurrection de plusieurs en Israël, grand nombre d'autres personnes en feraient la cause de leur ruine et de leur damnation : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et in signum cui contradicetur*. Cela s'est vu dans les trois principaux mystères de sa vie, qui sont l'Incarnation, la Passion et l'Eucharistie. Le Père éternel voulant relever les abaissements de son Fils, rendre glorieuse la crèche dans laquelle il est né et faire voir les incommodités qu'il y souffre, appelle les mages de l'Orient, qu'on croit avoir été des rois, pour l'adorer et lui faire hommage de leurs trésors et de leurs personnes. Et voilà qu'en même temps qu'ils entrent dans la ville de

Jérusalem, et qu'ils s'informent du lieu où ce nouveau roi était né, Hérode en prend l'alarme, et craignant pour sa couronne, se résoud de lui ôter la vie. Tout le peuple de Jérusalem, qui suit les mouvements de son roi et qui appréhende les troubles que le changement de règne apporte aux Etats, témoigne bien de l'émotion à cette nouvelle : *Herodes turbatus est, et omnis Jerosolyma cum illo*. Sa Passion, qui nous a réconciliés avec son Père, qui a défait les démons et qui nous a mérité le paradis, a été, comme dit saint Paul, un sujet de scandale aux Juifs et une folie aux gentils. Les premiers l'ont regardée avec horreur, après la lui avoir fait souffrir avec tant de cruauté, et ont cru qu'il était maudit, parce que la croix à laquelle ils l'avaient attaché est appelée malédiction dans la sainte Ecriture, et les gentils ne trouvant pas dans sa Passion cette proportion que la sagesse met entre la fin et les choses qui la recherchent, entre le salut de l'homme et les moyens dont le Fils de Dieu s'est servi pour le lui acquérir, ont dit qu'elle était une pure folie. L'Eucharistie est un mystère, mais qui a souffert plus de contradictions que tous les autres, et l'on peut véritablement l'appeler le signe de contradiction et la pierre d'achoppement, car il est vrai qu'il trouve moins de créance dans les esprits que les deux premiers dont nous avons parlé, qui sont sa naissance et sa Passion. Les Juifs, qui ne veulent pas croire que le Fils de Dieu se soit incarné, et que le Messie qu'ils attendent encore soit arrivé, sont obligés par ce même principe de ne le pas croire dans le Saint-Sacrement, puisqu'il suppose l'Incarnation. Les athées, qui ne croient pas de Dieu, quoique toutes les créatures leur prêchent qu'il leur a donné l'existence, et les a mises dans l'ordre qui fait la beauté du monde, sont moins disposés à croire un Dieu dans les abaissements de ce mystère, où il se rend la nourriture des hommes. Les philosophes, qui ne croient que ce que leur sens et leur raison leur persuadent, ne veulent pas croire la vérité de la divine Eucharistie, parce qu'ils voient dans son établissement tous leurs axiomes renversés. Les hérétiques, qui sont comme ce dieu des Valentiniens qu'ils représentaient éclatants des dépouilles de tous les Eones, combattent ce divin mystère par les arguments qu'ils empruntent des athées et des philosophes. Mais, chrétiens, faisons mentir l'iniquité à elle-même : *Mentiat iniquitas sibi*; sermons la bouche à la mécréance, obligeons ces enfants de Bélial et ces rebelles à la lumière d'ouvrir les yeux pour la voir, et confesser une vérité que tous les siècles ont reçue et adorée. Faisons-leur voir ce soleil dans son bouclier, comme l'appelle Tertullien : *Habemus solem in suo clypeo*. Enfin prouvons que le Fils de Dieu est véritablement et réellement en corps, en âme et en sa divinité au Saint-Sacrement de l'autel. Ce que nous ferons, Dieu aidant, par des passages clairs et évidents de la sainte Ecriture, par les témoignages des saints

docteurs, et singulièrement de ceux qui ont vécu aux quatre premiers siècles, ou l'Eglise, suivant le témoignage de Calvin, était encore dans la pureté de sa doctrine et dans la sainteté de son institution; et enfin, pour rendre cette vérité plus authentique, faisons-la prononcer à ceux qui en sont ennemis et qui la combattent, qui sont les hérétiques de notre temps.

PREMIER POINT.

Je dis en premier lieu que le Fils de Dieu, aux paroles et aux commandements duquel nous avons promis foi et obéissance, nous oblige de croire qu'il est véritablement et non en figure, réellement et non pas par appréhension, au Saint-Sacrement de l'autel. Mais, pour bien connaître et être persuadé de cette vérité, il faut savoir que nous pouvons le considérer comme Dieu semblable à son Père, ou comme Dieu fait homme pour sauver le genre humain; et je dis que, si nous le considérons comme Dieu, nous trouverons qu'il a pu instituer ce divin sacrement; si nous le regardons comme Dieu fait homme, ses paroles et sa bonté nous obligent de croire qu'il a voulu nous donner son corps pour être un aliment divin qui nourrit notre âme. Chrétiens, il ne faut pas douter que Dieu n'ait pu faire tous les miracles qui sont dans l'Eucharistie, qui sont les écueils de la raison de l'homme. Il n'y a rien, dit la sainte Ecriture, qui puisse résister à sa volonté. Il fait tout ce qui lui plaît au ciel, en la terre et dans tous les abîmes. Sa puissance n'est pas limitée et déterminée à certains effets comme celle des créatures, mais il n'y a rien qui puisse la borner. Comme il travaille sur un fond infini, qui est le néant, et que son divin entendement lui représente des objets sans nombre, il peut aussi faire tout ce qui lui plaît, et il n'y a rien qui puisse être rebelle à ses volontés. Comme il a une puissance infinie, il n'a pas besoin de temps pour faire ses ouvrages. Tous les agents naturels emploient du temps pour produire leurs effets, et plus ils sont nobles, ou qu'ils ont moins de vertu, ils sont plus lents dans leur action. Le soleil emploie des siècles entiers pour faire l'or dans les entrailles de la terre, et quoiqu'il soit le plus vigoureux de tous les agents de la nature et que sa chaleur avec laquelle il fait cette chimie soit très-violente, néanmoins il lui faut un si grand nombre d'années pour achever cet ouvrage. L'esprit de l'homme conçoit dans très-peu de temps de beaux desseins, il forme de belles idées, mais sa main ne leur donne l'existence qu'avec bien du temps. Il n'en est pas ainsi de Dieu, son entendement ne lui représente rien que sa volonté ne puisse faire, et comme il conçoit les choses sans succession, il peut les exécuter sans intervalle.

Sa puissance ne demande pas un fonds sur lequel elle agisse, ni un sujet qui reçoive son action et qui appuie ce que sa main peut faire, mais il se fait lui-même le sujet, et comme il possède la plénitude de l'être, il peut aussi le créer entièrement. Il n'en est pas ainsi des ouvrages des créatures, elles ne

les font que sur quelque matière qui leur sert d'appui, qu'ils déguisent par de nouveaux accidents, ou investissent de quelque forme qu'elle n'avait pas, mais pour laquelle elle avait quelque disposition.

Enfin, disons que les créatures, quelque fortes et quelque élevées qu'elles soient, ne peuvent agir que par le concours de la cause première, qui est la source et qui leur communique tout le pouvoir qu'elles ont. Mais comme le pouvoir divin ne dépend pas de celui des créatures, il peut aussi agir contre leur propre inclination et leur faire produire des effets qui les surpassent. Or, ce pouvoir divin qui peut toutes choses, et qui les fait d'une manière qui lui est propre, a été employé pour opérer ce divin mystère dont nous parlons. La sainte Eglise dit que lorsque le Fils de Dieu voulut changer le pain en son corps, il éleva les yeux vers son Père tout-puissant qui est dans les cieux, parce qu'il allait employer sa toute-puissance pour faire cette grande action. C'est pourquoi, dit saint Thomas, l'article du symbole de la foi où l'on parle de la toute-puissance de Dieu est celui de la sainte Eucharistie. Si bien que, lorsque les hérétiques nous demandent que nous leur fassions voir qu'il soit parlé du Saint-Sacrement dans le symbole des apôtres, il faut leur dire que c'est au premier article, où nous disons: Je crois en Dieu le Père tout-puissant, parce que ce mystère est un effet de la puissance infinie de Dieu.

C'est pourquoi, lorsque les Pères de l'Eglise veulent persuader ou défendre contre les hérétiques la vérité de ce mystère, ils prennent leur plus fort argument de la puissance de Dieu qui a créé le monde: *Cælum non erat, terra non erat, mare non erat, sed audi dicentem: Ipse dixit et facta sunt; ipse mandavit et creata sunt*: Le ciel, la terre, la mer n'étaient pas avant que Dieu eût parlé et qu'il eût résolu de leur donner l'existence, mais en même temps qu'il dit une parole, le ciel paraît et se fait voir brillant d'étoiles. La terre n'était pas non plus, et dans ce vide il n'y avait ni mer, ni poissons, ni aucune créature, mais en même temps que Dieu parle, le néant se rend fécond, et l'on voit une terre chargée de fruits et de plantes, et une mer abondante en poissons. Il arrive quelque chose de semblable en la divine Eucharistie. Ce n'est que du pain comme celui que nous mangeons, mais aussitôt que les prêtres ont proféré les paroles de la consécration, qui sont celles dont le Fils de Dieu s'est servi et qu'il a mises dans notre bouche, ce n'est plus du pain ni du vin, mais c'est le corps, l'âme et la divinité du Fils de Dieu. Il l'a dit, et il faut l'en croire, il a employé un pouvoir divin pour opérer cette merveille, il faut en être persuadé.

Néanmoins, quelque grande que nous paraîsse cette merveille, pour si fort que nous admirions le pouvoir divin qui l'a produite, il est assuré qu'il paraît moins en l'institution du Saint-Sacrement qu'en la création du monde. Car dans la création ce qui n'est pas reçoit l'être, et il faut que la puissance de

Dieu fasse tout ce qui est dans la chose créée, c'est-à-dire que la matière, qui est comme le fond qui reçoit la forme, reçoive l'existence en même temps avec la forme qui l'embellit ; mais ici il n'y a que le changement d'une substance en une autre, c'est-à-dire, du pain et du vin au corps et au sang du Fils de Dieu : *Si ergo tanta vis est in sermone Domini Jesu, ut inciperent esse quæ non erant, quanto magis operatorius est, ut sint quæ erant, et in aliud commutentur ? Ipse dixit et factum est, ipse mandavit et creatum est.* Si donc Dieu a le pouvoir d'appeler les êtres de l'obscurité du néant et de la confusion du chaos, pour les mettre dans les lumières de l'existence et dans les dispositions de l'ordre, ne pourra-t-il pas changer une substance en une autre, le pain au corps du Fils de Dieu ?

Toutefois, chrétiens, il me semble que nous faisons tort à la toute-puissance de Dieu, lorsque nous disons qu'elle est employée et qu'elle seule peut faire le changement d'une substance en une autre, puisque la nature même nous fait voir des essais de cette merveille, car elle et l'art changent très-souvent une substance en une autre. Lorsque le Fils de Dieu était à table avec ses disciples et qu'il mangeait avec eux l'agneau pascal, n'est-il pas vrai que sa chaleur naturelle convertissait la substance de cet animal en celle de son corps ? Ne faisons-nous pas tous les jours la même merveille, qui conserve notre vie ? Car les aliments que nous mangeons sont changés par notre chaleur naturelle en la substance de nos corps. La terre, qui est le dernier et le plus pesant des éléments, convertit les pluies qui l'arrosent en la substance des plantes et des fruits qu'elle produit. Le grain de blé se pourrit en terre, et perdant son propre être est changé en un épi qui en porte beaucoup d'autres semblables. Combien de changements de substance se font par le feu, et par les autres choses que la main des hommes emploie à cela ? Et après que toutes ces merveilles se font dans nous-mêmes, ou par nos industries, nous aurons peine à croire que la puissance de Dieu puisse changer la substance du pain en celle de son corps ? et il se trouvera des esprits si ennemis de la vérité, et si opiniâtres en leurs sentiments, qu'ils diront que c'est une chose impossible à la toute-puissance de Dieu, que d'opérer ce divin mystère ? C'est ce que vous dites, messieurs de la religion prétendue réformée, car, lorsque vous ne voulez pas croire la vérité de ce divin sacrement, vous niez la toute-puissance de Dieu, vous le ravalez même au-dessous des créatures, qui font des choses presque semblables. Parlant de la sorte et ôtant à Dieu la puissance que nous considérons comme le premier et le plus nécessaire de ses attributs, il faut dire que vous ne croyez pas au véritable Dieu, puisque vous le ravalez au-dessous des créatures qui font des choses que vous dites lui être impossibles. Mais j'entends quelqu'un qui me dit qu'il croit en Dieu tout-puissant qui

a créé toutes choses, et à qui il n'y a rien d'impossible, mais que ne faisant pas tout ce qu'il peut et seulement ce qu'il veut, il a sujet de douter, parce qu'il ne paraît pas dans la sainte Ecriture qu'il ait voulu changer le pain et le vin en son corps et en son sang. Il ne sera pas difficile de répondre à cette objection, et de faire voir que le Sauveur du monde, qui est Dieu comme son Père et homme comme nous, a voulu opérer ce mystère, et nous donner son corps et son sang en viande et en breuvage.

La plus sensible marque que nous voulons quelque chose est lorsqu'elle dépend de nous, qu'elle est dans nos mains et en notre pouvoir. La seconde se prend lorsque nous témoignons souvent la désirer. Enfin la dernière est quand nous mettons la main à l'œuvre, et que nous en venons à l'exécution ; or, ces trois choses se trouvent dans le Fils de Dieu, et parlant il ne faut pas douter qu'il ne nous ait donné l'adorable sacrement de nos autels. Qu'il ait pu opérer cette merveille et nous faire ce présent, il n'en faut pas, dis-je, douter, puisqu'il est Dieu comme son Père, et parlant tout-puissant comme lui ; c'est, messieurs, ce que vous nous avouerez sans doute, autrement vous tomberiez dans l'hérésie des Ariens, qui ne connaissaient point de divinité dans le Fils de Dieu, mais qui le croyaient un homme aimé de Dieu, et ennobli par des dons et des prérogatives particulières. C'est pourquoi, pour ne tomber pas dans l'erreur de ces hérétiques, que l'Eglise a condamnée en plusieurs conciles, vous confessez que le Sauveur du monde est Dieu comme son Père.

Secondement, le Fils de Dieu a témoigné désirer beaucoup de nous donner la divine Eucharistie, parce qu'il nous l'a souvent promise, et qu'il en a fait voir très-souvent les excellences pour nous en donner le désir. Je ne veux pas parler des promesses qu'il nous en fait par les prophètes, de cette mamelle des rois dont il nous veut allaiter : *Mamilla regum lactaberis* ; de ce banquet somptueux qu'il veut nous faire sur une montagne, qui est l'Eglise : *Faciet Dominus in monte Sion convivium pinguium* ; de ce pain des forts qu'il promet de nous donner, et de cette oblation pure et nette qui lui sera offerte en tous les endroits du monde ; je passe toutes ces choses pour prendre les témoignages de sa bouche, qui seront plus clairs, comme plus sensibles. Le Fils de Dieu emploie tout le sixième chapitre de saint Jean pour nous promettre cette divine viande et nous en décrire les excellences. Le peuple le suit dans le désert, ils ne veulent pas quitter un homme qui les nourrit par un miracle, et qui leur enseigne les vérités du Ciel. Le Fils de Dieu, voyant cet attachement qu'il connut être un peu intéressé, leur dit : Travaillez, mais non pas pour avoir et vous nourrir d'une viande qui, en conservant la vie du corps, se perd et se consume, mais bien pour celle qui conduit au ciel, et qui conserve la vie éternelle que le fils de l'homme vous donnera. Ces paroles leur promet-

tent la divine Eucharistie, qui seule, et non sa figure, peut opérer cette merveille. Il leur promet plusieurs fois dans ce même chapitre son corps, qu'il appelle un pain céleste, une véritable viande. Et parce qu'on ne connaît jamais si bien l'excellence d'une chose que par la comparaison qu'on en fait et l'avantage qu'on lui donne sur quelque autre : *Nemo bene sine comparatione laudatur*, le Sauveur, pour nous faire estimer le présent qu'il veut nous faire de ce pain du ciel, le compare à la manne et le dit être incomparablement plus relevé. Elle nourrissait, dit-il, le corps, mais laissait l'âme famélique; conservait pour quelque temps une vie qu'il fallait perdre enfin; mais ce pain divin de l'Eucharistie donne une vie immortelle à vos âmes, et est un présent que Dieu seul peut vous faire, et non pas Moïse.

Enfin le Sauveur du monde avant l'institution de ce divin sacrement dit à ses disciples qu'il avait ardemment désiré de manger avec eux cette pâque avant sa mort : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequam patiar*, parce qu'il devait faire succéder la réalité à la figure, le corps à l'ombre, j'entends la divine Eucharistie à l'agneau pascal qui en était l'une des figures. Que s'il n'eut point d'autre dessein que de nous donner un pain tel qu'est celui que les ministres présentent à la cène, il ne pouvait pas le dire plus excellent que la manne, qui était un pain donné par miracle, ni désirer avec tant d'ardeur de manger cette pâque avec ses disciples, puisque l'agneau pascal est une figure bien plus expresse de la passion du Fils de Dieu, que n'était le pain que nos adversaires disent qu'il leur donna. Il mangeait tous les jours avec eux le pain dont il se nourrissait, et une fois l'année l'agneau pascal, et partant ce grand désir qu'il témoigne avoir de manger cette pâque était parce que, comme nous avons dit, il voulait faire suivre la vérité à la figure, et le corps à l'ombre.

Mais voyons ce qu'il fait dans l'institution de cet adorable mystère; écoutons ce qu'il dit, et que saint Paul nous raconte. Le Sauveur du monde, la même nuit qu'un de ses disciples était occupé à le trahir, que les Juifs cherchaient l'occasion de le prendre, et que tous ses ennemis étaient en disposition pour le faire mourir, ayant fait la pâque avec ses disciples, prit du pain, le bénit, le rompit et dit à ses apôtres : *Prenez, mangez; ceci est mon corps : Accipite et manducate; hoc est corpus meum*. Pouvait-il parler plus clairement? et a-t-il jamais dit des paroles plus expresses que celles-là? Il le fait de la sorte et parle avec cette clarté, parce qu'il faisait son testament, qui doit être conçu avec des termes propres et bien significatifs. Il le fait encore de la sorte, parce qu'il prévoyait ce qui devait arriver dans son église, et ce que la malice des hommes et la rage des démons inventeraient contre ce divin mystère. Car il est vrai qu'on a inventé deux cents explications de ces paroles, qui toutes sont contre la vérité et font violence au vrai

sens. La plus extravagante de toutes ces interprétations et celle qui en choque plus le sens véritable et naturel est celle de nos calvinistes, qui disent que ce dire du Fils de Dieu : Ceci est mon corps, se doit entendre de cette manière : Ceci signifie mon corps, c'est la figure de mon corps. Il faut que j'avoue, chrétiens, que c'est bien abuser des paroles du Fils de Dieu, que de leur donner un sens si contraire et si éloigné du véritable. *Hoc est corpus meum* ne veut pas dire, c'est la figure de mon corps; le verbe *est*, qui marque quelque chose de réel et d'existant, ne veut pas dire signifie; le nom *Corpus* ne signifie pas figure, mais bien un corps réel et positif. Mais, disent ces errants, il faut expliquer et entendre ces paroles comme celles où le Fils de Dieu se dit être la vigne, qui sont aussi claires que celles qu'il emploie en l'institution de ce divin Sacrement. Car, comme il n'est pas la vigne, quoiqu'il se dise l'être, et que ses paroles le signifient, aussi nous ne pouvons pas dire que ce soit son corps, quoique ses paroles semblent le signifier; mais il faut les expliquer comme une parabole et les entendre figurativement et non littéralement. A cela je réponds deux choses. La première, que ces paroles du Fils de Dieu ne sont pas une parabole, pour leur pouvoir donner un autre sens que celui qu'elles signifient littéralement. Car c'était la coutume du Fils de Dieu d'expliquer les paraboles qui cachaient une vérité importante au salut de ceux qui l'écoutaient. En effet, quand il proposa la parabole des poissons pris dans un filet, où il s'en trouve de bons et de mauvais qui étaient la figure des justes et des impies, qui sont dans l'Eglise, la connaissance de cette vérité étant trop importante pour être cachée sous l'ombre d'une parabole, il croit qu'il est nécessaire et qu'il y va de notre salut de nous en donner l'intelligence. Ce qu'il fait en disant que, de même que les pêcheurs, après avoir tiré leurs filets hors de l'eau, font le triage du poisson, qu'ils gardent le bon, et qu'ils jettent dehors le mauvais; aussi à la fin des siècles les anges, par le commandement de Dieu, feront le triage des hommes, qui sont maintenant dans la confusion, et comme par les lumières divines ils en connaîtront le mérite, ils réserveront les bons pour la gloire, et jetteront les méchants dans l'enfer. Que s'il ne donnait pas à tous ceux qui se rencontraient auprès de lui l'intelligence des paraboles qui cachaient quelque vérité, il les expliquait en particulier à ses disciples, qui devaient un jour les prêcher au peuple, et en instruire son Eglise : *Seorsim cum discipulis suis diserebat omnia*. Ou bien le Fils de Dieu a voulu que les évangélistes aient donné l'intelligence des paraboles qu'ils ont rapportées, comme lorsqu'il dit aux Juifs, que s'ils mettaient par terre leur temple, il se promettait de le relever dans trois jours. Cette proposition, prise en son sens littéral, échauffa la colère des Juifs; mais saint Jean, pour faire connaître qu'elle était mal fondée, parce qu'ils ne pénétraient pas dans l'intention du

Fils de Dieu, en donne l'intelligence ; *Hoc autem dicebat de templo corporis sui* : Il parlait, dit-il, du temple de son corps, qu'il ressuscita et rendit plus glorieux trois jours après qu'ils l'eurent détruit par la mort de la croix. Mais lorsque le Fils de Dieu donne son corps, qu'il veut que nous le prenions, et en fassions notre nourriture spirituelle, il laisse cette proposition dans son sens naturel, et comme il l'avait proférée, quoiqu'elle pût faire l'étonnement des disciples, comme elle fit la dispute des Capharnaïtes. Il ne veut pas que les évangélistes, qui l'ont rapportée, la sortent de sa naturelle signification, mais qu'ils la laissent sans y rien ajouter, ni rien en diminuer, aux mêmes termes qu'il l'avait proférée. Il veut même que saint Paul à qui il l'avait révélée, comme cet apôtre dit lui-même, la rapporte en la même façon qu'elle est sortie de sa bouche, sans y faire ni addition, ni diminution. Que si nos adversaires s'opiniâtrent encore à nous dire qu'il faut prendre les paroles de cette même proposition, et les expliquer en la même façon que nous expliquons celle où il se dit être la vigne, à cela nous répondons qu'il faut regarder ce qui précède et ce qui suit ces paroles, parce qu'il les modifie et en donne l'intelligence. Car, après que le Sauveur du monde a dit : Je suis la vigne, se tournant devers ses disciples, il leur dit : et vous en êtes les pampres : il veut dire qu'il est la vigne en la même manière que ses apôtres sont les pampres, et que comme ils ne le sont qu'en figure et non en réalité, aussi il était la vigne en figure et non pas véritablement. Mais lorsqu'il parle de ce divin sacrement, c'est toujours avec des paroles si expresses, qu'on n'y peut rien désirer, en sorte qu'il n'y a que les hérétiques qui sont sans yeux, et qui se plaisent dans les ténèbres, qui demandent avec les Capharnaïtes : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum* ? Comment cet homme nous peut-il donner sa chair à manger ? Nous le leur avons montré par les paroles du Fils de Dieu : faisons-le leur voir encore par celles des Pères des quatre premiers siècles, et c'est ici le second point.

DEUXIÈME POINT.

Si nous avions à traiter avec des personnes qui déferassent à la raison, et qui agissent de bonne foi, il nous suffirait de leur rapporter ce que dit saint Augustin : Vous demandez qu'on vous rende sensible le mystère de l'eucharistie, qu'on vous le rende aussi connu qu'une démonstration de mathématiques, ou un objet des sens : *Tota ratio est potentia facientis*, il n'y en a pas de plus forte et de plus évidente preuve que celle qui se prend de la puissance de celui qui opère cette merveille. Elle est l'ouvrage d'un Dieu que vous croyez tout-puissant ; il a créé le ciel, la terre, et toutes les autres créatures, et c'est la même main qu'il emploie pour mettre et nous donner son corps dans la divine eucharistie. Mais vous dites que cela est difficile à croire, et que vous ne pouvez pas le comprendre : Saint Augustin vous répondra

ORATEURS SACRÉS. XI.

et vous dira : *Demus aliquid Deum posse, quod fateamur nos investigare non posse* : Ayons cette déférence pour Dieu, de croire qu'il peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre. Vous en croyez aux rois, aux personnes d'autorité, vous ne faites jamais querelle à votre père et à votre mère, de se dire ceux dont Dieu s'est servi pour vous mettre dans le monde ; vous en croyez à leur parole, et pourquoi n'en croyez-vous pas au Fils de Dieu, qui se dit être dans l'eucharistie ? S'il ne pouvait rien faire que vous ne pussiez comprendre, sa puissance serait limitée comme l'est votre entendement, et partant il ne serait pas Dieu. La nature, qui nous est proportionnée, vous présente quantité de choses dont vous ne pouvez comprendre la vertu ni les effets. Savez-vous bien comment vous avez été formé dans le ventre de votre mère ? comme d'une même matière il s'est fait des os, de la chair, des muscles, des cartilages ; comment les nerfs se sont étendus ; comment le sang a coulé dans vos veines ? comment la peau et les autres membranes ont couvert tout votre corps ? comment tous les ressorts qui en font le mouvement ont été si bien ajustés ; et comment toutes ses parties ont des vertus qui attirent l'aliment qui leur est propre ? Ce sont là des choses que vous ne pouvez pas comprendre, quoiqu'elles soient de la portée de votre esprit, et vous voudrez savoir et comprendre (ce qui est une grande infidélité) comment il se peut faire que les paroles du Fils de Dieu mettent son corps dans l'eucharistie ? La première des femmes a été châtiée pour avoir cru au démon, dont elle ne connaissait pas la malice ; et qui lui promettait des choses qui flattaient son ambition, et vous n'en voudrez pas croire au Fils de Dieu, que vous savez être la vérité éternelle, et qui vous donne son corps, son âme et sa divinité ? Votre incrédulité n'est-elle pas criminelle, et ne mérite-t-elle pas toutes sortes de châtimens ?

Mais peut-être que cette raison générale, quoique très-forte, ne les satisfera point, parce qu'ils demandent des témoignages plus exprès que ceux que nous venons de rapporter. À cela je leur dirai qu'il faudrait faire de gros volumes ou transcrire les livres des Pères, si nous voulions apporter tout ce qu'ils ont écrit sur cette vérité, car il n'y en a aucune dans nos mystères sur laquelle ils se soient plus étendus et mieux expliqués que sur celle-ci. Et ainsi ce serait un travail que sa longueur rendrait ennuyeux et même inutile ; c'est pourquoi je me contenterai de leur rapporter trois ou quatre passages des plus exprès. Je ne veux pas leur faire parler Tertullien sur cette matière, qui seul, pourrait leur donner des lumières et leur faire jour dans cette vérité. Les noms qu'il donne à la sainte eucharistie font bien connaître qu'il a cru qu'il y avait quelque autre chose que du pain, et qu'elle contenait le corps et le sang du Fils de Dieu. Il l'appelle *Sanctum dominicum, convivium Domini*, le banquet du Seigneur, où l'âme s'engraisse de Dieu même : *Ut anima de Deo saginetur*. Je laisse

(Vingt-six.)

tous les témoignages que je pourrais prendre de ce Père, quoique fort évidents et rapportés par un des plus anciens, car il vivait au commencement du second siècle. Je viens à d'autres que leur sainteté et leur science rendent plus dignes de foi. Saint Hilaire, dont les écrits, au sentiment de saint Jérôme, sont exempts de toute erreur, et qu'on peut lire non-seulement sans crainte, mais avec assurance de ne pouvoir pas errer, dit qu'il ne faut pas douter de la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans la sainte eucharistie : *De veritate carnis et sanguinis non est relictus ambigendi locus*; que s'il y avait quelquel sujet de douter dans les autres mystères, et qu'on y demandât quelque éclaircissement, cela ne peut être dans l'eucharistie, dont la vérité est si claire et si bien établie qu'elle ne laisse pas aux esprits même les moins crédules le moindre sujet d'en douter. Que si pourtant il s'en trouve quelqu'un, il faudra le mettre parmi les hérétiques ariens, qui ne croient pas la divinité du Fils de Dieu : *Contingat plane his verum non esse, qui Christum Jesum verum Deum esse negant*. Si bien, chrétiens, qu'au sentiment de saint Hilaire les calvinistes, qui ne veulent pas croire ce mystère, ne croient pas non plus la divinité du Sauveur du monde.

Saint Ambroise dit que ce qu'on nous donne, et que nous recevons dans la sainte Eucharistie était, avant la consécration, du pain semblable à celui que nous mangeons, mais après qu'elle est faite par les paroles du Fils de Dieu, ce n'est plus du pain, il n'en a que l'apparence et est converti au corps de Jésus-Christ : *Panis iste panis est ante verba sacramentorum; ubi accesserit consecratio, de pane fit caro Christi*; et nous devons croire qu'infailiblement il s'y trouve, et que nous l'y trouvons.

Le même saint Ambroise, s'expliquant encore plus clairement, dit que le corps de Jésus-Christ que nous prenons à l'autel n'est pas du pain, quoiqu'il en ait l'apparence, mais que c'est la chair qui est née de la sainte Vierge, et qui a été crucifiée et ensevelie : *Corpus Christi quod accipimus non panis est, sed caro quæ ex Virgine nata, quæ crucifixa, quæ sepulta fuit*. Pouvait-il parler plus clairement ?

Saint Augustin nous assure que Jésus-Christ, qui est le médiateur entre Dieu et les hommes, nous a donné sa chair pour la manger et son sang pour le boire, et que nous le recevons d'un cœur et d'une bouche fidèles : *Mediatorem Dei et hominum Christum Jesum carnem suam nobis manducandam, bibendumque sanguinem dantem, fideli corde atque ore suscipimus*. Il dit qu'il nous a donné sa chair pour la manger et son sang pour le boire, et nos adversaires veulent et soutiennent opiniâtrément qu'il ne nous en a donné que la figure, et qu'il ne nous traite que de belles apparences.

Le même saint Augustin assure aussi que de son temps les fidèles recevaient la divine Eucharistie avant toute autre viande, et qu'il fallait être à jeun pour communier.

Cette cérémonie qui s'observait par toute l'Eglise, et qui lui avait été inspirée par le Saint-Esprit, était un témoignage de l'honneur que les fidèles rendaient à ce divin sacrement, qu'ils savaient contenir le corps et le sang du Fils de Dieu : *Placuit Spiritui sancto ut in honorem tanti sacramenti in os christiani prius dominicum corpus intraret quam cæteri cibi; nam ideo per universum mundum mos iste servatur*. Cette cérémonie, qui témoigne le respect des chrétiens envers ce divin sacrement, serait fort inutile s'il n'y avait que du pain, ou tout au plus si ce n'était que la figure de Jésus-Christ.

Le même saint Augustin dit encore que ce passage de la sainte Ecriture, qui raconte que le roi David se portait dans ses mains, ne peut pas être expliqué de ce prophète, mais se doit entendre de Jésus-Christ : *Ferebatur enim Christus in manibus suis quando commendans suum corpus ait: Hoc est corpus meum; ferebat enim corpus in manibus suis*. David ne se portait pas, car personne ne peut se porter dans ses mains, mais cela se doit expliquer et être entendu de Jésus-Christ, qui véritablement après avoir changé le pain en son corps se portait entre ses mains. Le corps ne portait pas la figure ni la figure le corps, mais les mains visibles de Jésus-Christ le portaient à lui-même, qui était d'une façon invisible et spirituelle dans ce divin sacrement. Vous voyez donc, chrétiens, que dans tous ces témoignages qui établissent la réalité du saint sacrement, il ne se parle pas de figure. Les Pères ne disent pas comme nos adversaires que nous recevons Jésus-Christ par la bouche de la foi, mais par la même bouche qui reçoit les autres viandes. C'est pourquoi saint Chrysostome, parlant du baiser que les premiers fidèles se donnaient avant de participer aux saints mystères, dit que c'est un plaisir de baiser cette bouche qui a été sanctifiée par le corps du Fils de Dieu qu'elle a reçu très-souvent.

Enfin, achevons ce point par ces belles paroles de saint Chrysostome : *O bonitatem ! ille qui in alto cum patre sedet, eodem instanti manibus nostris tractatur*, ô bonté de Dieu, qui fait cet honneur à ses prêtres, que de mettre entre leurs mains celui qui dans le ciel est assis au côté droit de son Père éternel, si bien qu'un même moment le voit dans le ciel et sur la terre. Pouvait-il parler plus clairement, et nos adversaires ne sont-ils pas bien opiniâtres de ne pas croire une vérité que le consentement de tous les Pères rend indubitable ? Mais allons plus avant et établissons cette même vérité par l'aveu de ceux qui la combattent et qui veulent la détruire.

TROISIÈME POINT.

Le Fils de Dieu dit dans son saint Evangile que le diable est menteur et le père du mensonge. Nous pouvons dire aussi des hérétiques qui sont ses enfants, qu'ils sont menteurs, et que leur esprit ne s'occupe qu'à inventer des mensonges qui sont les armes

de leur fausse religion ; néanmoins comme le diable dit quelquefois des vérités lorsque Dieu le contraint de les dire, aussi les hérétiques sont obligés, par le même mouvement, de dire quelque vérité qui condamne leurs propres erreurs et qui rend véritable cette parole du Psalmiste, que l'iniquité a menti à elle-même : *Mentita est iniquitas sibi*. C'est ce que nous verrons en ce dernier point. Et pour rendre la chose plus connue et les couvrir de confusion, nous les ferons voir contraires non-seulement aux catholiques, mais aussi à eux-mêmes.

Qu'ils soient contraires aux catholiques en la créance du saint sacrement, c'est de quoi il ne faut pas douter, puisqu'ils le sont à Jésus-Christ, comme nous avons vu, et qu'ils combattent ses paroles. Ils le sont aux Pères de l'Eglise dont nous avons rapporté les témoignages si clairs et si convaincants, qu'il n'y a que ceux qui cherchent à se tromper et à impugner la vérité connue, qui ne veulent pas les recevoir. Puis donc qu'ils sont contraires à Jésus-Christ et à ses saints au sujet du saint sacrement, ils le sont aussi sans doute à l'Eglise romaine, qui reçoit toutes ces vérités et qui tire sa créance du saint Evangile et du consentement de tous les Pères.

Ils nous sont aussi contraires par une injustice qui tient de la tyrannie, puisqu'ils nous veulent ravir le saint sacrement de l'autel que le Fils de Dieu nous a donné, et qui fait la sainteté, les délices et toutes les richesses des âmes pures. Nous le possédons par le don que le Fils de Dieu nous en a fait dans son Testament : *Accipite et manducate ; hoc est corpus meum* : Prenez, mangez, c'est mon corps que je vous donne. Nous le possédons par une succession qui s'est continuée jusqu'à nous sans aucune interruption, si bien que nous leur pouvons dire les paroles que Tertullien dit aux hérétiques de son temps : *Habeo origines firmas ab ipsis auctoribus quorum fuit res. Ego sum hæres apostolorum, sicut caverunt testamentum suo, sicut fide commiserunt, sicut adjuraverunt, ita teneo* : Les vérités, dit-il, que je crois dans ma religion, m'ont été enseignées par ceux même qui en ont été le sujet et qui en ont vu l'accomplissement dans leurs propres personnes. Je suis l'héritier des apôtres, je reçois leur héritage en la même façon et sous les mêmes conditions qu'ils me l'ont baillée ; je n'ajoute, je ne change, je n'ôte rien de ce qui est porté dans leur testament.

Je possède toutes les vérités de ma créance, et singulièrement celle du saint-sacrement, par une possession de mille six cent soixante-seize ans. *Mea est possessio*, leur dit Tertullien, et nous avec lui : *Olim possideo, prior possideo, qui estis vos ? unde et quando venistis ?* La possession m'appartient, elle a été à moi de tout temps, et vous n'étiez pas encore au monde que j'étais paisible et légitime possesseur d'un bien dont vous voulez me priver avec violence et avec injustice. Mais, dites-moi, afin que je sache qui vous êtes et

contre qui je dois combattre, d'où venez-vous et depuis quel temps êtes-vous dans le monde ? Je sais bien que vous direz que vous avez été envoyés de Dieu extraordinairement pour corriger les abus de l'Eglise romaine, pour réparer ses ruines ou la relever de sa chute ; mais sachons premièrement qui vous êtes, car j'ai sujet de craindre que vous ne soyez des loups qui viennent dévorer ce troupeau ; ou cet homme, ennemi du père de famille, qui vient pendant son sommeil semer de l'ivraie dans son champ ; ou bien quelque voleur qui entre la nuit dans la maison pour la piller et assassiner le père de famille, ses enfants et ses serviteurs qui sommeillent ; c'est pourquoi je désire savoir, pour mes assurances, qui vous êtes et d'où vous venez. Je sais bien que la connaissance que vous avez de l'infamie de votre origine vous fait faire tous les efforts pour la cacher, mais il est constant que vous êtes une troupe d'apostats, de gens de néant et adonnés à toutes sortes de vices et de débauches ; que vous n'avez abandonné le ministère des autels et l'austérité des cloîtres que pour vous donner toutes les libertés que vous désiriez ardemment, mais que vous ne pouviez pas prendre dans votre profession de prêtre et de religieux. Voilà ce que vous êtes et ce que vous venez faire, voilà la belle réforme que vous voulez mettre dans l'Eglise et dans vos mœurs. Quoi ! la vérité, qui jusqu'à votre temps avait été cachée, attendait que vous sortissiez des cabarets et des lieux infâmes pour la mettre en liberté et la faire connaître ? cette fille du ciel voulait mettre sa pureté en garde à des infâmes qui l'eussent corrompue ? et Dieu qui aime, comme dit le prophète, la beauté de sa maison, en a-t-il baillé la conduite à des impudiques qui l'eussent remplie de leurs ordures ? Voilà ce que vous êtes, d'où vous sortez et ce que vous venez faire. Ne nous êtes-vous donc pas extrêmement contraires, puisque votre origine est honteuse, vos desseins pernicieux et vos mœurs sales et abominables ?

Chrétiens, il n'y a pas beaucoup de sujet de s'étonner si les hérétiques qui combattent la vérité du saint sacrement nous sont fort contraires, et nous ne devons pas être surpris s'ils se sont fait un Evangile conforme à leurs humeurs, puisque celui de Jésus-Christ, qui est celui de l'Eglise romaine, était si fort contraire à la saleté de leurs mœurs ; mais il y a de quoi admirer qu'ils soient contraires à eux-mêmes, comme nous allons voir par les propres termes de leur confession de foi, qui est la règle de leur créance : *Nous confessons*, disent-ils au trente-sixième article, *que la sainte cène nous est un témoignage de l'unité que nous avons avec Jésus-Christ, d'autant qu'il n'est pas seulement une fois mort et ressuscité pour nous, mais aussi nous repaît et nourrit vraiment de sa chair et de son sang, à ce que nous soyons unis avec lui et que sa vie nous soit commune*. Faisons l'analyse de ces paroles et montrons-leur qu'elles sont fausses dans la pratique qu'ils en font et très-véritables au sens et

dans l'usage qu'en fait l'Eglise romaine. Ils disent donc qu'ils s'unissent avec Jésus-Christ, qu'il les nourrit et repaît vraiment de sa chair et de son sang, et enfin que cela se fait par la vertu secrète et incompréhensible de son Esprit. Ces trois choses ne peuvent pas être par les principes de leur créance : car, comme il y a trois sortes d'unions, la première, appelée morale, qui se trouve entre deux amis qui, étant touchés des mêmes sentiments, conservent leur affection l'un même qu'ils sont séparés de corps et que l'absence les éloigne l'un de l'autre ; la seconde, que l'on peut nommer accidentelle, est celle qui se trouve entre l'espèce de quelque objet et la puissance de notre âme qui le reçoit : et ainsi nous disons que le soleil s'unit à nos yeux par sa lumière, qui est un accident, car cet astre ne s'approche pas de nous pour faire cette alliance, il demeure dans son ciel et n'envoie qu'un des rayons de sa lumière ; enfin il y a une troisième union que nous appelons substantielle, qui se fait lorsque deux substances s'unissent ensemble. Or, je demande à ces messieurs quelle espèce d'union est celle qu'ils contractent avec Jésus-Christ. Ce n'est pas la morale, qui n'approche pas les objets et qui peut se faire entre des personnes séparées par les mers et par les montagnes ; ce n'est pas non plus, nous diront-ils, l'accidentelle, puisqu'elle se fait non pas par la substance de la chose même, mais par quelque propriété qui en découle et par quelque accident qu'elle produit, comme il se voit par l'exemple que nous avons rapporté. Il reste donc à dire que cette union est substantielle, c'est-à-dire que le Fils de Dieu les fait participants de sa propre substance pour s'unir à eux. Mais faisons-leur voir que cela est impossible, parce que, pour faire cette union de substances, il faut qu'elles s'approchent l'une de l'autre et qu'elles se mêlent et s'unissent sans milieu. C'est ainsi que les aliments que nous mangeons, et qui sont une substance, s'unissent à la substance de nos corps. Or est-il que, suivant le sentiment de nos adversaires, le Fils de Dieu est dans le ciel jusqu'à ce qu'il vienne juger tout le monde. C'est ce qu'ils disent dans le trentesixième article de leur Confession : donc il ne peut pas s'unir avec eux, puisqu'ils sont éloignés d'une distance qu'on ne peut pas mesurer, qui est celle qui se trouve entre le ciel et la terre. Que s'ils disent, et voici leurs paroles : *Toutefois nous croyons que, par la vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit, il nous nourrit et nous vivifie de la substance de son corps* : donc, suivant ces paroles, le Fils de Dieu est dans le ciel et sur la terre, et nous ne sommes pas obligés de leur prouver que le corps du Fils de Dieu peut être en même temps en divers lieux, puisqu'eux-mêmes assurent qu'il est dans le ciel et sur la terre. Il se trouve encore de la contrariété dans leurs paroles, car, après nous avoir dit qu'ils s'unissent substantiellement et réellement avec le Fils de Dieu, ils disent, par la bouche de Bèze, dans le collo-

que de Poissy, et par celle des autres ministres, que cela se fait par la foi, qui a la vertu d'approcher les choses éloignées et de rendre présentes les absentes. Or, dans ces paroles il y a une manifeste contradiction, puisqu'ils ont dit que cela se fait par la vertu secrète du Saint-Esprit ; et ici ils assurent que cela se fait et que le Fils de Dieu se rend présent en l'eucharistie par un acte de leur foi. Ce n'est donc pas la vertu du Saint-Esprit, mais bien celle de leur foi qui opère cette merveille. Là-dessus je voudrais leur demander un passage de la sainte Ecriture qui leur enseigne cette doctrine, qu'il faut produire un acte de foi pour rendre présent le Fils de Dieu au saint sacrement, et que ce mystère s'accomplit, non pas par les paroles du Fils de Dieu, qui sont celles dont il a consacré son corps et dont il veut que nous nous servions pour faire la même chose que lui, mais par un acte de foi chimérique, ce qu'ils ne sauraient faire. Il se trouve encore une autre contradiction dans leurs paroles, où ils assurent que ce mystère s'accomplit par la vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit. Si cela est, comme ils disent et comme ils croient, ce n'est pas leur foi, mais la vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit qui fait cette merveille. Je dirai d'avantage que cette vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit n'est pas nécessaire pour cela, puisqu'ils peuvent le faire naturellement et qu'ils le font toujours. Car n'est-il pas vrai que, lorsque nous pensons à quelque objet, comme serait notre père, notre mère ou quelqu'un de nos amis, nous nous le rendons présent par l'être intellectuel que nous lui donnons dans notre esprit ; et ainsi, quoique cet objet soit fort éloigné, il se trouve présent par cette image que nous nous en formons. Mais cet être et cette présence spirituelle, qu'une infinité de personnes peut produire en même temps, n'est pas substantielle, mais accidentelle ; car ce n'est pas la substance de l'objet, comme il est en lui-même, qui vient en nous, mais c'est seulement son image que l'on produit et qui s'efface au même temps que l'on cesse d'y penser : et partant ils parlent fort mal lorsqu'ils disent que leur cène se fait par la vertu secrète et incompréhensible du Saint-Esprit.

Faisons-leur encore voir qu'ils ne croient pas eux-mêmes que cela se fasse par une vertu incompréhensible ; car un de leurs plus fameux ministres, c'est Amirauc, dit : *Nous tâchons d'examiner les choses par la voie des sens et de la raison*, nous faisons tout ce que nous pouvons pour comprendre comment un corps peut être en divers lieux, comment un corps peut être converti en un autre ; mais plus nous nous y alambiquons l'esprit, moins nous y trouvons de satisfaction. Voilà sans doute une contradiction manifeste. Ils disent dans leur Confession de foi que ce mystère est incompréhensible, qu'il se fait par la vertu secrète du Saint-Esprit, et Amirauc le veut comprendre par les sens, qui ne connaissent que les choses matérielles et sensibles, et par la raison, dont les plus grands

efforts ne passent pas les bornes de la nature et ne peuvent faire que des fantômes et de creuses spéculations.

Mais, disent ces messieurs, il y a des Pères de l'Eglise qui ont dit que l'eucharistie est la figure du corps de Jésus-Christ : et partant ce n'est pas la réalité. A cela nous pourrions leur répondre par leurs propres paroles, car ils disent dans le même article : *Nous tenons bien que cela se fait spirituellement, non pas pour mettre au lieu de l'effet et de la vérité imagination ni pensée.* Voilà leurs propres paroles sur lesquelles je forme cet argument, qui fera voir leur contradiction : Quiconque met figure, celui-là met imagination et pensée ; or est-il que ces messieurs mettent figure et disent qu'il n'y a rien plus : donc ils mettent imagination et pensée, puisqu'elle ne se produit que par ce moyen, et voilà une contradiction manifeste. Mais accordons-leur quelque chose, et, après les avoir fait voir ridicules par leurs contradictions, avouons qu'ils disent vrai lorsqu'ils assurent qu'il y a figure au saint sacrement, car les espèces du pain et du vin sont la figure et couvrent la vérité et la réalité du corps et du sang du Fils de Dieu, qui sont dans ce divin mystère ; elles sont l'ombre de ce corps, l'écorce et les voiles qui nous couvrent cette divine substance. Secondement, puisque la sainte eucharistie est un sacrement, comme ces messieurs mêmes l'avouent, il faut qu'il s'y trouve un signe visible : car tout sacrement est *signum visibile invisibilis gratiæ* ; et partant il faut qu'il y ait ombre et figure qui soient les signes visibles de la grâce invisible. Ils se souviendront encore que nous sommes entre la loi de Moïse, où toutes choses étaient figures et ombres, comme dit saint Paul, et le paradis, où tout est à découvert et dans le grand jour du midi. Nous devons, étant au milieu, participer aux qualités des extrêmes, c'est-à-dire que nous devons mêler dans nos mystères, comme dans la nature, l'ombre avec le corps qui la produit, la figure avec la réalité qui l'accompagne, et ainsi nous vous avouons qu'il y a de la figure au dehors de la sainte eucharistie, mais nous assurons que le corps, l'âme et la divinité se trouvent au dedans. Vous croiriez ces choses, messieurs, si vous en croyiez à l'Evangile qui nous les apprend, au Fils de Dieu qui en est l'auteur et le sujet, aux saints, aux docteurs de tous les siècles qui l'assurent et qui les ont pratiquées ; et enfin vous les croiriez si vous en croyiez à la bonne raison, qui nous dit par Tertullien : *Male Deum norunt qui non putant Deum posse quod non putant* : Ceux-là ne connaissent pas Dieu, qui ne le croient pas assez puissant pour faire ce qu'ils ne peuvent pas comprendre. Et ainsi vos erreurs, et singulièrement celles sur le saint sacrement de l'autel, qui vous font dire : *Quomodo possunt hac fieri?* comment celui qui est dans le ciel peut-il se trouver en même temps sur la terre ? comment un corps peut-il être sans sa quantité ? et plusieurs autres demandes qui font Dieu impuissant vous précipitent dans l'a-

théisme. Je prie Dieu qu'il vous en préserve et qu'il vous fasse enfants de son Eglise pour avoir un jour son héritage, qui est la gloire, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

SERMON LXXXII.

LA SAINTE VIERGE NOUS A OBTENU LE SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Subinericius panis non est aliud, nisi gladius Gedeonis.

Le pain cuit sous la cendre n'est autre chose que l'épée de Gédéon (Jud., ch. VII).

La nature, après avoir formé les corps des enfants de la substance et dans le sein de leurs mères, leur fournit, après qu'ils en sont sortis, un aliment qui leur conserve la vie qu'ils viennent de recevoir. Elle fait couler de la poitrine des mères deux fontaines de lait, qui sert de nourriture aux enfants et qui fait leurs délices. La sainte Vierge a porté avec son fils Jésus-Christ tous les chrétiens, qui sont ses membres ; elle leur a donné en quelque façon la vie, il est juste qu'elle leur distribue un aliment pour la conserver. Elle a deux mamelles, avec l'une elle nourrit son Fils de sa propre substance, avec l'autre elle nous donne cette même substance convertie en chair et en sang, qui est le corps du Sauveur du monde, pour conserver la vie de la grâce qu'elle nous procure. L'Epoux du Cantique dit que le sein de son épouse est semblable à un monceau de blé environné de lis : *Venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis* ; parce qu'il est vrai que cette sainte Vierge nous a donné ce froment dont est fait ce pain du ciel qui donne la vie au monde ; et parce qu'on ne peut jamais parler des mystères de Jésus-Christ qu'on ne fasse quelque mention de la sainte Vierge, j'ai cru que, parlant de celui de l'eucharistie, il était absolument nécessaire que je fisse un discours séparé de cette divine Mère, puisqu'il est vrai qu'elle a la même part qu'en celui de l'Incarnation, d'autant plus que le saint sacrement de l'autel est une extension de ce premier mystère. J'espère que votre piété vous obligera à écouter avec plaisir un discours qui nous fera connaître les bontés de cette sainte Mère et les obligations que nous lui avons. Je commencerai après que, par ses intercessions, nous aurons imploré le secours du Saint-Esprit, et que nous lui aurons dit avec l'ange : *Ave, Maria.*

La sainte Vierge, dit un de ses fidèles serviteurs, est comme un centre au milieu des temps, du monde et de l'Eglise. Tous les siècles la désirent, tous les hommes l'invoquent et la réclament, et l'Eglise la regarde, après son fils, comme la cause et le sujet de tous ses mystères. Il y avait une espèce de contestation, dit saint Bernard, entre tous les siècles pour mériter l'honneur de porter une si sainte créature : celui d'Adam et d'Eve la demandaient pour apporter le remède, par son fils, aux maux dont ils étaient châtiés pour leur désobéissance, et arrêter cette foule de maheurs qui devaient se répandre sur toute leur postérité. Les siècles des patriar-

ches voulaient être honorés de sa naissance et croyaient mériter l'honneur de la posséder, parce qu'elle était leur fille et que Dieu, en promettant le désiré de toutes les nations, qui était le Messie, leur promettait aussi la mère duquel il devait naître. Les siècles des prophètes la désiraient de même pour donner l'accomplissement à leurs prophéties, qui toutes, comme dit saint Bernardin, parlaient d'elle ou directement, ou indirectement, ou en mystère. Cette sainte Vierge est aussi au milieu des hommes comme le centre qu'ils recherchent et où ils trouvent leur repos; les saints du paradis la regardent comme la médiatrice de leur salut et avouent tenir de ses intercessions les grâces qui les ont conduits dans la gloire; les âmes qui sont dans le purgatoire lèvent leurs mains vers elle et poussent des voix plaintives qui lui demandent la fin ou l'adoucissement de leurs peines; les pécheurs qui sont sur la terre la prient de leur obtenir la grâce de leur conversion et d'arrêter les châtimens que la justice de Dieu pourrait leur faire souffrir; les affligés la regardent comme celle qui peut faire leur consolation et leur obtenir le repos qui leur est nécessaire. La sainte Vierge, enfin, est encore comme le centre dans l'Eglise, parce que tous nos mystères, tous nos sacrements, tous les ordres qui la composent la regardent, après son Fils, comme leur cause et leur sujet. Le mystère de l'Incarnation a été fait en elle et par elle; la chair du Sauveur a été prise de celle de sa sainte Mère; cette arche a été formée dans son sein, et Dieu, pour habiter parmi les hommes, est entré par cette porte orientale. La circoncision est un retranchement d'une chair qui a été celle de sa mère; la passion a été soufferte par un corps que le Saint-Esprit avait formé dans celui de cette très-sainte et très-pure créature; enfin, tous nos mystères et tous nos sacrements la regardent, après son adorable Fils, comme leur sujet et leur cause. Celui de l'eucharistie a une relation plus particulière à cette Vierge incomparable, car il a été fait en elle, par elle et pour elle. Il a été fait en elle, parce que l'Incarnation, qui en est le fondement, est un mystère qui s'est accompli dans son sein; il a été fait par elle, parce qu'elle a cuit, comme disent les Pères, ce pain adorable qui nous est servi, qui nous nourrit et qui fait toutes nos délices; enfin, il a été fait pour elle, parce que son Fils l'a particulièrement considérée dans son institution. Voilà, chrétiens, ce que nous verrons dans cette prédication, et qui en fera toute l'économie.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que ce divin mystère a été fait dans la sainte Vierge, et que nous lui en sommes redevables. Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que tous les Pères assurent que la divine eucharistie suppose et est une extension du mystère de l'Incarnation : *Multiplicasti misericordiam tuam Deus*, dit le prophète royal, vous avez multiplié et étendu votre miséricorde. Quelle est cette miséricorde dont parle ce prophète,

et quand a-t-elle été multipliée? Cette miséricorde, sans doute, est le mystère de l'Incarnation; car c'est par les entrailles de sa miséricorde que Dieu, qui est glorieux dans le ciel, est venu pour nous visiter; *Per visceram misericordiae Dei nostri visitavit nos oriens ex alto*, dit un prophète parlant de l'Incarnation. En effet, n'est-ce pas par le mouvement de la plus grande de ses miséricordes qu'il est venu pour être le compagnon et le guide de notre pèlerinage, le médecin de nos maux, le docteur qui a instruit tous les hommes, le médiateur qui les a réconciliés à son Père éternel, et le bon ami qui a payé leurs dettes? Se peut-on, dis-je, imaginer une plus grande miséricorde que celle qui a apporté le remède à tous nos maux et nous a tirés de la plus grande misère que nous pussions souffrir, qui est le péché et la damnation éternelle? Or quand a-t-elle été multipliée, quand Dieu a-t-il donné de l'étendue à ce divin attribut? C'est dans l'institution de la sainte eucharistie. Premièrement, quant au sujet, parce qu'il n'y a eu qu'un seul individu de la nature humaine qui ait eu l'honneur d'être uni au Verbe. Cette noce n'a été contractée qu'avec un particulier, et il n'y a qu'une seule Esther qui ait été élevée sur le trône. Mais dans l'eucharistie : *Multiplicasti misericordiam tuam* : Dieu a étendu sa miséricorde; car il est vrai qu'il s'y unit avec tous ceux qui le reçoivent avec disposition; c'est un aliment qu'il présente à tous les hommes, une libéralité qu'il veut être générale; il a encore multiplié sa miséricorde quant à l'agent de ce divin mystère, car dans l'Incarnation il n'y a eu que le divin Esprit et la sainte Vierge qui aient opéré cette alliance sacrée. Le Saint-Esprit a été le divin architecte qui a élevé ce bâtiment pour loger la Divinité, et la sainte Vierge a fourni les matériaux pour ce merveilleux édifice. Mais tous les prêtres, bons et mauvais, peuvent être les agents de ce mystère, ils en reçoivent le pouvoir dans leur ordination, et en font l'office toutes les fois qu'ils prononcent les paroles de la consécration. Il a aussi étendu sa miséricorde dans ce mystère, parce qu'il s'accomplit sans beaucoup de préparatifs. Il fallut au mystère de l'Incarnation envoyer un ange à la sainte Vierge pour la disposer à cet honneur, et il fut même nécessaire que le Saint-Esprit la remplît de ses grâces et qu'elle y donnât son consentement; mais dans l'eucharistie il ne faut que prononcer les paroles du Fils de Dieu, et entrer dans ses intentions et dans celles de l'Eglise. Ce premier mystère ne s'accomplit qu'à Nazareth; c'est ce petit lieu que Dieu voulut honorer de sa conception, et tous les autres en furent privés; mais l'eucharistie est un mystère qui se fait en tous lieux, ce soleil éclaire tous les climats, les prisons, les cachots, les déserts ont reçu ses lumières, et c'est cette oblation pure et nette qui, comme dit le prophète Malachie, est offerte en tous lieux. Enfin, disons que Dieu a multiplié sa miséricorde en l'eucharistie, parce qu'il n'y a que des bontés, et

qu'il y fait des largesses à tous ceux qui le reçoivent dignement ; mais ce Fils de Dieu , qui dans l'eucharistie est un agneau sans voix et sans plainte , a été vu comme un lion pour châtier les profanateurs de la maison de son Père , qui est le temple ; il déclame puissamment contre les vices de ses ministres et leur reproche des crimes qui flétrissaient et souillaient leur ministère. Tous ces avantages et plusieurs autres , que la divine eucharistie a par-dessus l'Incarnation , nous obligent de dire que Dieu a multiplié sa miséricorde en ce divin sacrement ; et la divine Marie étant le sujet du premier mystère , qui est l'Incarnation ; cette alliance d'un Dieu avec les hommes s'étant accomplie dans son sein et par son consentement , nous pouvons dire que si elle a coopéré à ce premier mystère , elle l'a fait d'une façon plus glorieuse en celui de l'eucharistie , qui en est une extension. C'est pourquoi les saints lui donnent des noms qui font connaître cette vérité. Heureuse Vierge , dit saint Bernard , et bénie entre toutes les femmes , dont le sein a été comme la fournaise où ce pain céleste a été cuit par le feu du Saint-Esprit : *O Felix mulier benedicta in mulieribus , in cujus castis visceribus superveniente igne sancti Spiritus coctus est panis iste*. Saint Epiphane donne trois noms à la sainte Vierge , qui nous font voir que ce mystère adorable a été institué dans son sein ; il l'appelle table , autel et prêtre. Elle est l'autel sacré où le Fils de Dieu s'est offert deux fois à son Père , et comme victime pour les péchés des hommes , et en qualité de sacrement. Elle est la table où l'on nous sert ce pain des anges , où l'on met tous les jours les pains de proposition ; enfin , elle est le prêtre qui nous donne ce divin sacrement par les mains de son Fils. Il avait eu tant de satisfaction dans son sein , lorsqu'il y prit chair humaine , il y avait trouvé tant de délices que , ne pouvant y rentrer une seconde fois pour les goûter , sa sagesse , venant au secours de son amour , trouva le moyen d'y rentrer par ce mystère adorable et de nous le procurer comme elle avait fait celui de l'Incarnation. C'est pourquoi le cardinal Pierre Damien s'écrie : Heureuses les mamelles de la sainte Vierge qui , versant leur lait dans la bouche de son Fils , nourrissent celui qui donne des aliments aux hommes et aux anges ! car cette excellente liqueur qui coule de son sein se convertit en la chair du Sauveur , qui nous est donnée au saint sacrement de l'autel : *O beata ubera , quæ dum tenue lac puerilibus labiis infundunt , angelorum cibum et hominum pariunt ! Manat liquor ex uberibus Virginis et in carnem vertitur Salvatoris*.

Saint Augustin dit que la chair de Jésus-Christ qui a été immolée pour notre salut , et qui nous est donnée dans le saint sacrement , est la chair de Marie : *Caro Christi , caro est Mariæ*. Et aussitôt après il ajoute : *Caro Christi quamvis gloria resurrectionis fuerit magnificata , eadem tamen mansit quæ suscepta est de Mariâ*. Cette chair du Fils de Dieu , qui a été glorifiée dans la résurrection ,

est la même qu'il a reçue de la sainte Vierge. La gloire qui l'a embellie ne lui a rien fait perdre de sa substance. Et Arnaud de Chartres dit que la chair de Marie est la même chair que celle de son Fils , et qu'ils n'étaient qu'un même esprit : *Una est Mariæ et Christi caro , unus spiritus*. Là-dessus , les théologiens disent que puisque , suivant les sentiments des Pères , la chair de Marie est celle de son Fils , et qu'il l'a conservée dans l'état même de la gloire , elle se trouve aussi dans le saint sacrement , et partant , comme dit un savant interprète et fort dévot à la sainte Vierge , qui peut nous défendre d'adorer dans l'eucharistie , comme des reliques de la sainte Vierge , cette portion de chair que Jésus-Christ retient encore dans sa mère ? *Quid prohibet in eucharistia adorare tanquam Mariæ reliquias , carnis portionem , quam adhuc Christus retinet ex Mariâ* ? Voilà donc comme il est vrai que le Fils de Dieu a institué le sacrement de son corps dans la sainte Vierge , parce qu'il en a pris la matière dans cette très-sainte et très-pure créature , et qu'il nous nourrit avec le pain qu'elle a fait , et cuit dans ses propres entrailles. Mais allons plus avant , et voyons comme ce mystère qui a été fait dans la divine eucharistie a été accompli par elle.

DEUXIÈME POINT.

Je dis , chrétiens , que la sainte Vierge ayant été comme la cause matérielle de ce divin sacrement , parce que le corps du Sauveur que nous recevons dans l'eucharistie a été formé du sien ; elle en est encore comme la cause instrumentelle , parce qu'il le donne par elle-même. Il me semble que j'entends cette divine Vierge qui nous invite à venir manger ce pain , qu'elle nous a préparé : *Venite , comedite panem meum et bibite vinum quod miscui vobis* : Venez , mangez ce pain qui a été cuit dans mon sein par le feu du Saint-Esprit , et buvez de ce vin que je vous ai préparé : c'est-à-dire , recevez le corps et le sang de mon Fils , qui a été formé du mien. Elle a droit sans doute de tenir ce langage , et de nous inviter à manger son pain , puisque , comme disent les médecins , le corps des enfants est la propre substance de leur mère , qui se voit multiplier dans ces petites créatures ; et c'est de là que procède ce grand et constant amour que les pères et les mères ont pour leurs enfants ; car il s'aime eux-mêmes par le même amour qu'ils ont pour eux , et vivent en quelque façon dans ces chères productions. Conformément à cela , la sainte Vierge peut dire avec beaucoup de vérité , que c'est son pain qu'elle nous présente et qu'elle nous convie de venir manger : comme le corps du Fils de Dieu était une partie de celui de sa sainte Mère , qu'elle l'avait nourri de sa substance , et avait pris tous les soins que les nécessités de ce bas âge demandent , elle avait un droit naturel sur son Fils qui la faisait maîtresse de sa personne et de toutes ses actions. Le Fils de Dieu , qui , comme dit le saint Evangile , était sujet à sa mère , qui était sa chère et unique possession , ne pouvait pas disposer de lui-même sans le

consentement de sa Mère, et comme dans la divinité il n'usurpe pas par rapine, mais son Père lui communique par la génération sa nature divine, comme dit saint Paul : *Non rapinam arbitratu est esse se æqualem Deo* : ainsi dans le temps il a la même déférence pour sa Mère, car il reçoit par son consentement ce qu'il pourrait prendre par un pouvoir souverain. Cela s'est fait voir dans son incarnation et dans sa passion. Dans le premier de ces mystères, il envoya un ange pour tirer le consentement de la sainte Vierge, et quoique par ce divin mystère il l'élevât au plus sublime degré d'honneur où une créature puisse être portée, néanmoins il veut en avoir le consentement.

C'est aussi le sentiment de plusieurs docteurs, que le Fils de Dieu avant de souffrir sa passion où il devait abandonner son corps aux bourreaux, et en priver la sainte Vierge à laquelle il appartenait, en reçut le consentement, et ne voulut pas s'ôter à sa Mère pour faire la rédemption des hommes sans qu'elle en demeurât d'accord. Le sentiment de ces docteurs est appuyé sur cette loi qui ne permet pas aux enfants de disposer d'eux-mêmes sans le consentement de ceux qui leur ont donné la vie. Or, puisque la divine eucharistie, où le Fils de Dieu se donne aux hommes, suppose et est une extension de l'incarnation du Verbe, puisqu'elle est une représentation réelle, et un renouvellement véritable de la passion de Jésus-Christ, il est fort croyable que le Fils de Dieu, se donnant à tous les hommes par ce mystère, en a demandé et reçu le consentement de sa sainte Mère, et que ce divin mystère ne s'accomplit que par sa volonté, aussi bien que par celle de son Fils ; et partant, il faut conclure de ce raisonnement, que c'est par elle que nous recevons la divine eucharistie et que nous lui en sommes redevables.

Cette grâce qu'elle nous fait de nous donner ce pain vivant qui nous fait vivre de la vie de Jésus-Christ, et qui nous unit parfaitement avec lui, nous en procure une autre fort considérable ; c'est qu'elle nous met dans une étroite alliance avec elle : c'est un axiome parmi les philosophes, que lorsque deux choses s'unissent avec une troisième, elles sont même chose entre elles. Le Fils de Dieu que nous recevons dans ce saint sacrement est une même chose avec sa sainte Mère ; il est là comme un pain céleste qui a été formé de sa substance, une chair qui a été prise de la sienne, et comme une vie qu'elle lui a communiquée. Cela nous oblige de croire que lorsque nous allons manger ce pain, nous engraisser de cette viande, et recevoir cette vie, nous nous unissons avec le Fils de Dieu, et par son moyen avec sa sainte Mère, qui est une même chose avec son Fils. Oui, chrétiens, nous sommes même chose avec cette sainte Vierge, parce que nous le sommes avec son Fils.

Cette union que nous contractons avec elle par le moyen de son Fils, cette vie de tous les deux que nous recevons dans ce saint sacrement, oblige et intéresse sa bonté

à nous procurer des grâces pour recevoir dignement la divine eucharistie. Car comme la vie de son Fils est la sienne, que l'honneur de son Fils est le sien, et que l'on ne peut l'offenser sans qu'elle s'en ressente ; pour cela elle nous obtient ces secours sur-naturels, ces lumières divines, qui nous font connaître la grandeur du don qu'elle nous fait, lorsqu'elle nous donne son Fils, et les dispositions qui sont nécessaires pour le recevoir avec mérite. Elle nous communique ce feu du Saint-Esprit dont elle a été embrasée, qui est nécessaire pour digérer et nous nourrir de cette divine viande. Et sans doute, chrétiens, c'est une sainte pratique de s'adresser à la sainte Vierge avant de communier, et de lui demander, que, puisque par ce divin sacrement nous espérons l'honneur d'être unis avec son Fils et avec elle, elle nous obtienne la grâce de le recevoir dignement, et nous communique les mêmes dispositions qui étaient en elle, lorsqu'elle reçut le Verbe dans son sein pour se faire homme. De même aussi, après avoir communiqué, il faut la prier de nous aider à lui rendre des actions de grâces d'un bienfait que nous tenons d'elle aussi bien que de son Fils. C'est ce que les saints nous exhortent de faire, entre autres le cardinal Piere Damien par ces paroles : Mes frères, considérez bien comme nous sommes redevables à la sainte Vierge : *Sic rogo perpendite quam debitores simus huic beatissimæ Dei Genitrici : quantasque illi post Deum gratias habere debeamus* ; et quelles actions de grâces ne lui devons-nous pas rendre après Dieu ? Car le corps de Jésus que cette bienheureuse Vierge a engendré, qu'elle a nourri de son lait, et à qui elle a donné tous le secours que demandait son enfance ; ce même corps, sans aucun doute, nous est donné à l'autel, nous buvons son sang, et ce qui a fait notre rédemption sur la croix fait maintenant notre nourriture dans ce divin sacrement. Et partant, il faut avouer que quelque grandes, quelque continuelles que soient les actions de grâce que nous rendons à cette sainte Vierge pour ce singulier bienfait, elles seront toujours au-dessous de ce qu'elle mérite et de ce que nous lui devons ; car elle nous a donné ce pain céleste, ce pain des anges, cette viande des forts, cette manne cachée qui contient toutes les douceurs, et qui nous communique des grâces qui font notre force et nos richesses.

Et certes, la sagesse de Dieu qui paraît en tous ses ouvrages se fait admirer en cette rencontre. Car, comme la première femme donna à son mari un fruit qui lui causa la mort et à toute sa postérité, elle a voulu que la sainte Vierge, qui est la mère de tous les vivants, nous donnât un pain qui réparât les dommages causés par le fruit défendu. La première femme nous avait fermé le paradis, et celle-ci nous l'ouvre et nous y conduit par le pain de vie qu'elle nous donne : *Per cibum sumus a paradisi amœnitate dejecti, per cibum quoque ad paradisi gaudia reparati : cibum comedit Eva per quem nos æterni*

jejunii fame muletavit , cibum Maria edidit, qui nobis celestis convivii aditum patefecit. Voilà, chrétiens, comme il est vrai que c'est par la sainte Vierge que nous recevons ce pain de vie, et que nous sommes invités à le venir manger : *Venite, comedite panem meum.* Allons plus avant, et voyons que c'est pour elle principalement que son Fils a institué ce divin sacrement.

TROISIÈME POINT.

Il est vrai que les bienfaits de Dieu sont généraux et qu'ils s'étendent à tout le monde. Dans la nature, il fait lever son soleil et tomber ses pluies, aussi bien pour les impies que pour les justes. L'ordre qui se voit dans le monde, et qui en fait la beauté, conserve la vie des uns et des autres, et, comme dit le prophète royal, Dieu donne des aliments à toute chair. Dans la grâce, il a institué les sacrements pour les uns et pour les autres, et veut que tous les hommes soient sauvés. Néanmoins il est aussi véritable qu'il y a des âmes d'élite, privilégiées et auxquelles il donne des avantages qui les rendent dignes des grandeurs où il les élève, et des emplois auxquels il les destine. De ce nombre, et la première de toutes, est la sainte Vierge qui ayant été choisie pour être mère de Dieu, il lui a donné toutes les grâces qui la disposaient à cette très-haute et très-sublime dignité qui fait l'étonnement du ciel et de la terre. Or, entre les faveurs qu'il lui a faites, celle d'avoir institué le saint sacrement en sa considération me semble être des premières ; mais parce que je suppose cela comme une vérité, je crois qu'il est de mon devoir de vous le rendre incontestable.

La première preuve dont je me servirai sera prise du saint Evangile. Saint Jean nous assure que le Fils de Dieu institua le saint sacrement de son corps et de son sang, en étant pressé par l'amour qu'il avait pour les hommes ; car, les ayant toujours aimés et fait voir son amour en mille manières, pendant tout le cours de sa vie, il le fit à la fin d'une façon extraordinaire, qui fut en instituant la divine eucharistie, où il leur donna toutes les richesses de sa divinité. Or, le Fils de Dieu a plus aimé sa sainte mère que tous les anges et tous les hommes, et partant il reste à dire qu'il a institué ce divin sacrement principalement pour elle, et qu'il jetait sur elle ses plus amoureux regards, en donnant aux hommes ce témoignage de son amour et de ses libéralités.

Je crois, chrétiens, que vous êtes parfaitement persuadés que le Fils de Dieu a plus aimé sa sainte mère que toutes les créatures, et néanmoins s'il se trouvait quelqu'un qui eût quelque doute sur cette vérité, il en sera éclairci, lorsqu'il saura qu'il l'appelle son unique, son épouse, et qu'il lui donne tous les autres noms qui font connaître cette préférence d'amour : *Unica est columba mea, sponsa mea.* L'abondance des grâces qu'il lui a données, ce torrent qui s'est dégorgé sur elle, les embellissements des vertus qui font la beauté des âmes saintes et l'amour de leur

époux, se sont trouvés tous en elle avec beaucoup d'éminence. Enfin, comme dit saint Bonaventure, le Fils de Dieu aime la sainte Vierge comme sa mère et comme son épouse, et ces deux titres, et ces deux nœuds, qui sont les plus forts et les plus intimes de la nature, attachent le Sauveur du monde à cette incomparable créature. *Te ipse rex regum et matrem veram et sponsam decoram præ omnibus diligens, amoris amplexu sibi associat.* Cette vérité, que le Fils de Dieu aime plus sa sainte mère que toutes les autres créatures, étant une vérité qui s'établit par elle-même, il nous reste à voir maintenant qu'il a institué ce divin sacrement principalement pour elle.

Saint Thomas dit que la sainte eucharistie est comme la source des grâces qui enrichit nos âmes, la viande sacrée qui les engraisse, un soleil qui fait leur beauté et leur noblesse : *Mentem omnibus spiritualibus charismatibus impinguat.* Or, la sainte Vierge ayant été choisie de Dieu, comme cette terre bénite dont il est parlé dans la sainte Ecriture, qui devait nous porter le fruit de vie, comme cette reine qui est au côté droit de son époux, à qui toutes les princesses rendent de l'honneur, et qui est éclatante par sa beauté et par les brillants de ses habits : *Filiæ regum in honore tuo, astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato,* il fallait encore que, pour le dernier témoignage de son amour, et pour le comble de ses grâces, il instituât ce divin sacrement en sa faveur, afin que rien ne pût manquer à son amour et à ses libéralités, et qu'elle eût non seulement quelques écoulements, mais la source même de la grâce.

C'est aussi une vérité, que le Fils de Dieu est venu dans ce monde, qu'il y a souffert une passion pleine d'ignominies et de douleurs, plus pour racheter sa sainte mère que le reste des hommes. En effet, il a opéré sa rédemption d'une façon plus noble et plus obligeante, puisqu'il a payé sa rançon avant qu'elle fût engagée ; il ne l'a pas relevée, mais l'a préservée de tomber, et lorsque tous les enfants d'Adam étaient condamnés pour le péché de leur père, il l'a tirée de cette masse de corruption, et l'a vue d'un regard amoureux, lors même qu'il regardait tous les hommes avec des yeux terribles, comme dit Job. Ayant donc souffert la mort pour donner cette vie abondante à sa mère, comme l'appelle le Fils de Dieu : *Ut vitam habeant et abundantius habeant,* il a voulu instituer ce divin sacrement, qui est une passion adoucie, mais véritable, principalement pour sa mère ; il regardait cette divine créature, lorsqu'il prit du pain et du vin, et qu'il les changea en son corps et en son sang, et souffrant en cette action une mort mystique, il l'offrit à son père éternel pour sa chère mère.

Ce divin sacrement devait encore par un autre motif être institué en faveur de la sainte Vierge, parce que sa fin et son premier effet étant d'unir les hommes avec Dieu : *Qui manducat carnem meam, in me manet, et ego in illo,* dit le Sauveur du monde, la sainte Vierge

devait être unie avec son Fils en toutes les façons possibles. Elle l'était déjà par un lien de nature, que le cardinal Pierre Damien appelle identité; car la chair du Fils est celle de la mère; elle était encore unie à son Fils par la grâce, qui, étant une participation de la nature divine, est un lien sacré qui nous attache avec Dieu. Elle l'était, dis-je, mais d'une façon toute particulière qui lui faisait dire dans le Cantique : *Dilectus meus mihi et ego illi* : Mon bien-aimé est tout à moi, et je suis à lui; mes affections, mes desirs sont les siens, et je n'aurai jamais d'autres sentiments que ceux de mon époux. Tous ces sacrés nœuds qui attachent la sainte Vierge avec son Fils sont adorables, mais son amour en a inventé un autre qui semble avoir quelque chose de plus relevé et de plus tendre que les deux premiers; car il est surnaturel, ce que le premier n'est pas, la nature unissant un fils avec sa mère; et celui de la grâce est accidentel, regardé en lui, et partant fragile, quoiqu'en la sainte Vierge, qui avait une grâce consommée, il fût indissoluble; mais cette alliance qu'elle contracte avec lui dans le saint sacrement doit être appelée substantielle, parce que la substance de son Fils s'unirait parfaitement avec la sienne et qu'elle vit de sa propre vie : *Qui manducat me vivet propter me*; et partant il faut dire que le Sauveur du monde a institué ce divin sacrement pour s'unir d'une façon plus particulière avec sa sainte Mère. Cette première alliance qu'il contracta avec elle, lorsqu'il prit dans son sein un corps qui le faisait semblable à nous, le séjour qu'il fit pendant neuf mois dans ce sacré tabernacle orné de tous les embellissements de la grâce lui plut si fort que, ne pouvant plus le continuer ou le reprendre une seconde fois, parce qu'on ne peut naître qu'une seule, il institua ce divin sacrement par un effet de sa puissance, qui, surmontant les empêchements de la nature, lui donnait toutes les satisfactions du mystère de son incarnation. C'est pourquoi il y a trois auteurs qui assurent que cette pure Vierge reçut dans le cénacle la première communion des mains de son Fils, et qu'après qu'il fut ressuscité et monté glorieux au ciel, elle communiait tous les jours et se nourrissait de cette viande céleste. Et certes il y a non-seulement de la piété, mais de la probabilité dans cette pensée, parce que c'était le moyen le plus efficace pour soulager les ennuis que l'absence du bien-aimé de son cœur lui faisait souffrir. Le divin sacrement était les fleurs et les bonnes odeurs dont elle demandait d'être fortifiée dans les défaillances de son cœur et dans les transports de son amour : *Fulcite me floribus, stipate me malis, quia amore langueo*. C'était ce baiser de la bouche qu'elle demandait qui lui donnait toutes les douceurs et lui communiquait toutes les forces nécessaires pour souffrir le martyre causé par l'absence de son bien-aimé. Il est encore beaucoup croyable que cette sainte Vierge communiait tous les jours pour en introduire la pratique dans l'Eglise. Comme toutes ses actions étaient des

exemples et des leçons qui instruisaient l'Eglise naissante, et qui devaient couler dans tous les siècles pour former les mœurs des fidèles, elle communiait tous les jours avec un amour et une dévotion merveilleuse. Oh ! qu'il faisait beau voir cette sainte Vierge aux pieds des autels, recevant par les mains de quelque apôtre ou de quelque saint évêque, le bien-aimé de son cœur, que son amour avait mis, comme l'époux du Cantique, derrière une muraille, c'est-à-dire les accidents du pain. Quels actes d'amour, de foi et d'humilité ne produisait-elle pas ! Il me semble que je l'entends par un acte d'humilité dire à son Fils ces paroles du Cantique : *Fuge, dilecte mi* : Mon bien-aimé, éloignez-vous de moi, je ne mérite pas que vous me fassiez encore une fois l'honneur de venir dans mon sein; éloignez-vous de votre vile créature qui n'est que faiblesse, et des enfants des hommes qui n'ont pas leur âme assez pure pour vous recevoir. Les cieus, quelque éclatants qu'ils soient, ne méritent pas de vous contenir, ni les anges de vous recevoir. Vous êtes le Dieu de gloire que je dois adorer et le Tout-Puissant que je dois craindre : *Fuge, dilecte mi*. Après cela produisant un acte de foi, elle disait : *En ipse stat post parietem nostrum*. Je vois mon Fils, mon Dieu, qui est caché non-seulement derrière la muraille de ma chair, mais encore sous les voiles des accidents. Néanmoins je le vois par les yeux de ma foi et par les lumières de la révélation. Je vois ce Fils qui m'a fait l'honneur de me prendre pour sa mère, de sucer le lait de mes mamelles et d'agréer tous les soins que j'ai pris de son enfance. Je le vois, non plus avec une chair passible et mortelle, mais dans un état impassible et immortel. Je le vois, non plus convertissant les pécheurs par ses paroles, mais faisant goûter toutes les délices aux âmes saintes : *En ipse stat post parietem nostrum*. Je vois maintenant dans l'obscurité celui que j'espère voir bientôt dans la gloire. Ensuite, par un élan d'amour, elle continuait : *Inveni quem diligat anima mea, tenui eum, nec dimittam*. J'ai enfin rencontré celui que mon âme aime. Je m'unirai si intimement à lui, que je ne m'en séparerai jamais. Je l'ai autrefois cherché avec douleur, lorsque je le rencontrais dans le temple, pendant le temps de sa manifestation au monde; les volontés de son père qu'il accomplissait parfaitement l'ont quelquefois éloigné de moi. Dans sa passion, la cruauté qui la lui faisait souffrir m'a séparée de lui, le tombeau, après sa mort, me l'a caché pour quelque temps; mais maintenant je m'unirai si fortement à lui, qu'il n'y aura aucune violence qui puisse m'en séparer. Elle disait encore : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur*. Je mettrai le bien-aimé de mon cœur comme un bouquet de myrrhe sur mon sein, parce que j'aurai toujours le souvenir de sa passion qu'il renouvelle dans ce sacrement.

Enfin, disons que le Fils de Dieu a institué principalement la divine eucharistie pour sa

sainte mère; parce que Dieu qui est extrêmement libéral et qui ne permet pas que ses créatures le surpassent en libéralité, a voulu rendre à sa mère autant qu'il en avait reçu. Elle lui avait donné cette sainte humanité avec laquelle il a conversé parmi les hommes, qui a été l'instrument glorieux de tant de miracles qu'il a faits, et qui enfin, a souffert la passion pour opérer le salut des hommes. Maintenant le Fils de Dieu, pour surpasser, par une sainte émulation, les libéralités de sa mère, lui rend, dans ce divin sacrement, ce même corps, mais d'une façon incomparablement plus merveilleuse. Car il est uni à la divinité et surpasse, par ce présent, celui qu'il avait de sa Mère. Voilà, chrétiens, comme il est vrai que la sainte eucharistie a été instituée particulièrement pour la Vierge glorieuse.

Ce motif, quand il n'y en aurait pas d'autre, l'oblige de s'intéresser à ce que son Fils soit reçu dans des âmes pures. Car, comme elle connaît le mérite infini de celui que nous recevons et qu'elle a été, en quelque façon, la cause qu'il s'est donné à nous, elle a grand intérêt de procurer que cette libéralité ne lui soit pas injurieuse, ce qui n'arrive que trop souvent, lorsqu'on le reçoit sans préparation ou avec un péché mortel dans l'âme. Elle ressentit dans la passion de son fils tous les tourments que la cruauté lui fit souffrir. Le glaive de douleur lui perça le cœur, comme le saint vieillard Siméon lui avait prédit; elle but avec lui le calice de toutes ses amertumes, toutes les peines qui, comme des flots, passèrent sur la tête de son fils, l'eussent abîmée sans une spéciale protection du ciel; néanmoins, dans son martyre, elle avait cette consolation qu'elle savait que ces tourments qui avaient été ordonnés par son Père, opéraient le salut de tous les hommes. Mais lorsqu'elle voit souffrir une seconde passion à son fils dans le sacrement de son amour, quand elle voit qu'il l'endure non pas par la fureur des Juifs, qui ne le connaissaient pas, mais par des chrétiens qui se disent ses enfants et qui savent, par les lumières de la foi, qu'il est le Dieu de la gloire et le créateur des hommes; lorsqu'elle voit que ce pain vivant donne la mort à ceux à qui il voudrait donner la vie; enfin lorsqu'elle considère que quoique son fils soit maintenant dans la gloire et dans un état d'impassibilité, néanmoins il est méprisé et tourmenté en quelque façon plus rigoureusement que dans sa passion; oh! Dieu, quel déplaisir est-ce pour cette sainte mère qui nous donne son fils dans ce divin sacrement! Les tourments qu'il souffrit la première fois ont fini dans peu de temps, et il passa bientôt ce torrent de maux après lesquels il ressuscita glorieux. Mais la sainte Vierge voyant que les communions indignes ayant commencé en Judas, se continueront jusqu'à la fin du monde, si l'état glorieux où elle se trouve pouvait compatir avec la douleur, je crois qu'elle en souffrirait de si violentes, qu'elles lui donneraient la mort. Chrétiens, puisque cela est, épargnons cette sainte mère qui nous a si fortement aimés, que nous

pouvons dire ce que dit le Fils de Dieu en parlant de son Père, qu'elle a si fort aimé le monde, qu'elle lui a donné son Fils unique dans ce divin sacrement. Que si nous ne pouvons pas être assez reconnaissants de cette faveur, n'en soyons pas du moins si ingrats que nous nous efforçons de donner la mort au fils et à la mère, ce qu'on fait quand l'on reçoit ce divin sacrement avec un péché mortel dans l'âme; mais plutôt purifions nos cœurs et chassons-en le péché, afin de faire la joie de la Mère, et d'obtenir du Fils toutes les grâces que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXXIII

DU LAVEMENT DES PIEDS.

Misit aquam in pelvim, et cepit lavare pedes discipulorum.

Le Fils de Dieu ayant mis de l'eau dans un bassin, commença de laver les pieds de ses disciples (Joan., ch. XIII).

Chrétienne et honorable compagnie, vous êtes assemblée pour le lavement des pieds, selon la sainte coutume que vous en avez, et pour imiter le Fils de Dieu qui vous en a donné l'exemple et fait le commandement : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*. Je loue votre piété qui est celle qui doit se trouver dans des disciples de ce souverain maître et dans de véritables pénitents; mais je crois qu'il est de mon devoir de vous instruire pour rendre cette piété parfaite. Il est vrai que c'est une sainte action de laver les pieds de ses frères, comme le Fils de Dieu a fait ceux de ses disciples, et comme autrefois Abraham a lavé ceux des anges qu'il reçut dans sa maison en forme humaine. Mais je voudrais que, suivant l'avis de saint Paul, vous le fissiez avec le sentiment de Jésus-Christ : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu*, ou bien qu'à l'exemple de la Madeleine vous ne vous servissiez pas d'autre eau que de celle de vos larmes. C'est peu de chose que de laver les pieds de ses confrères, la coutume le rend aisé et la pratique qui s'en fait toutes les années dans votre chapelle a rendu cette cérémonie si ordinaire et si familière, que plusieurs s'y emploient sans aucune application et n'ont point d'autre motif ni d'autre pensée que de faire ce qui leur est commandé et d'observer un institut. C'est pourquoi je vous exhorte de toute mon affection de mettre vos cœurs sur vos voies, c'est-à-dire de faire cette action, non pas seulement sans vanité ou par coutume, mais avec un désir d'imiter le Fils de Dieu qui est un maître qui ne nous enseigne que des actions d'humilité, parce qu'elles peuvent faire notre mérite et nous rendre glorieux. Mais afin que vous puissiez conformer vos intentions à celles du Sauveur du monde, je veux vous les faire connaître, s'il plaît au Saint-Esprit nous donner ses lumières que nous lui demanderons par les intercessions de la sainte Vierge à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Le Fils de Dieu, la nuit avant sa passion,

fit trois cènes avec ses disciples. La première fut la légale, parce que la loi de Moïse commandait au peuple juif de manger un agneau pascal dans chaque famille, en mémoire de la liberté que Dieu leur avait donnée en les retirant de la captivité de Pharaon. Cette loi leur ordonnait de le manger avec des cérémonies qui étaient mystérieuses. La seconde cène fut la commune où l'on mangeait des viandes permises aux Juifs, et parce qu'un agneau ne pouvait pas suffire à l'entretien d'une famille composée du Fils de Dieu et de ses douze disciples, qui faisaient en tout treize personnes, il fit une seconde cène où l'on servit d'autres viandes. Enfin le Fils de Dieu fit une troisième cène qui fut l'eucharistique, où il consacra son corps sous les espèces du pain et son sang sous les espèces du vin. Cette dernière cène fut la réalité de l'agneau pascal et en accomplit la figure, parce que le Fils de Dieu qui nous y est donné et que nous recevons est la véritable viande qui nourrit nos âmes, qui nous délivre de la captivité des démons et nous conduit dans la vie éternelle. Or, le Fils de Dieu avant l'institution de cet adorable sacrement se leva de table, et ayant quitté ses habits et s'étant ceint d'un linge, il versa de l'eau dans un bassin et se mit en état de laver les pieds de ses disciples.

Cette cérémonie dont les apôtres ignoraient la fin et les motifs leur parut indigne de la grandeur de leur maître et inutile dans un temps où s'étant levés de table ils croyaient qu'il n'y eût plus rien à faire. Mais le Fils de Dieu, répondant à saint Pierre qui avait parlé pour tous ses compagnons et qui ne voulait pas permettre que son Maître s'abaissât jusqu'à lui laver les pieds, lui dit : *Quod ego facio tu nescis modo, scies autem postea* : Présentement, Pierre, tu ignores le motif qui m'oblige à te vouloir laver les pieds, mais dans peu de temps tu le sauras.

Chrétiens, nous avons le bonheur de savoir maintenant ce que saint Pierre ne savait pas alors ; car nous apprenons du saint Evangile que le Fils de Dieu lavant les pieds de ses disciples, fit une action de serviteur, de seigneur et de maître : *Vos vocatis me magister et domine, et bene dicitis, sum etenim*. Lorsque je fais une action de valet, vous m'appellez votre seigneur et votre maître, et vous dites vrai, car je le suis. Or, chrétiens, dans ces trois états de serviteur, de seigneur et de maître, il nous montre son humilité et nous en apprend la pratique. Comme serviteur il lave les pieds de ses disciples et nous commande par cette action d'humilité de laver les pieds de nos frères et de leur rendre service aux choses même les plus viles : *Et vos debetis alter alterius lavare pedes : exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*. Comme seigneur, il nous fait un commandement d'amour qu'il dit être nouveau : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem* ; mais en qualité de maître, il nous enseigne la disposition qui est nécessaire et que nous devons apporter pour recevoir le sacrement

de son amour qu'il a institué en cette cène. Voilà, chrétiens, les trois motifs qui firent que Jésus-Christ lava les pieds de ses disciples et dont je veux vous entretenir en cette prédication.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que le Fils de Dieu nous a fait voir sa très-profonde humilité en lavant les pieds sales et boueux de ses apôtres. Saint Paul dit que l'humilité est la vertu du Sauveur du monde : *Ut inhabitet in me virtus Christi*. Car il est vrai qu'il l'a pratiquée pendant toute sa vie et d'une façon qui ne peut se trouver que dans le Fils de Dieu. Il a voulu naître dans une crèche, avoir pour mère une pauvre fille, être couché sur le foin et enveloppé de pauvres langes ; il est élevé et nourri par les soins d'un artisan qui gagnait sa vie par le travail de ses mains ; il a toujours logé dans des maisons qui n'étaient point à lui, et s'est vu très-souvent contraint de prendre des repas chez des personnes pieuses qui l'invitaient, ou de les recevoir des libéralités des bonnes dames qui le suivaient dans ses voyages. Comme il a pratiqué l'humilité dans toute sa perfection, il nous a donné très-souvent des instructions pour en faire notre pratique ordinaire. Il nous commande que lorsque nous sommes appelés à quelque banquet nous prenions la dernière place parmi les invités ; que lorsqu'on donne l'aumône aux pauvres on la fasse en secret et sans bruit ; que dans nos jeûnes nous présentions un visage joyeux pour éviter la vanité qui se trouve souvent et qui gâte toujours nos bonnes actions. Il proteste qu'il n'y a que les petits qui entrent dans le paradis et nous assure qu'après que Dieu leur a révélé ses secrets en ce monde, *Revelasti ea parvulis*, il les élèvera bien haut dans sa gloire. Il déclame très-souvent et toujours avec beaucoup de zèle contre les scribes et les pharisiens, qui étaient des hommes orgueilleux, ce qu'ils faisaient paraître par le nom de maître qu'ils se donnaient, par les premiers rangs qu'ils recherchaient dans les assemblées et par les salutations qu'ils voulaient qu'on leur fit dans les lieux publics. Si bien, chrétiens, que le Fils de Dieu ayant pratiqué la plus profonde humilité pendant sa vie, il le fait encore plus particulièrement avant sa mort.

Mais, pour bien connaître cette vérité, il faut savoir que l'humilité n'est pas une vertu stupide et ignorante, mais qu'elle est d'autant plus héroïque et méritoire, qu'elle se trouve et qu'elle est pratiquée par des personnes de la plus haute naissance et plus connaisseur de la noblesse de leur condition. Or, c'est ce qui s'est trouvé dans l'humilité que le Fils de Dieu pratique en lavant les pieds de ses disciples. Saint Jean dit que le Sauveur du monde connaissant sa divine origine et sachant qu'il était Fils du Père éternel et qu'il devait retourner à lui comme à son principe ; sachant encore que son Père, en lui communiquant sa nature divine et l'envoyant en ce monde pour exécuter ses vo-

lontés, lui avait donné un pouvoir sur toutes les créatures : *Sciens Jesus quia a Deo exivit, et ad Deum vadit* ; rempli, dis-je, de toutes ces connaissances et parfaitement éclairé de toutes ces lumières, il se lève de table, quitte ses habits et se met en devoir de laver les pieds de ses disciples, ce qui était l'effet de la plus profonde humilité qu'il pût pratiquer. Ce maître fait l'office de valet, ce seigneur s'abaisse aux pieds de ses serviteurs, ce Dieu semble s'anéantir devant ses créatures.

Saint Augustin assure que les paroles de saint Paul qui disent que Jésus-Christ s'est anéanti soi-même : *Exinanivit semetipsum*, trouvent leur accomplissement dans l'action que le Fils de Dieu fait aujourd'hui en lavant les pieds de ses disciples, et nous représentent ce qu'il fait en prenant notre nature. Car il est vrai qu'il semble renoncer à sa grandeur qui le fait semblable à son Père et qui soumet à son empire toutes les créatures, lorsqu'il s'abaisse aux pieds de ses disciples, et que, faisant l'office de serviteur il leur lave les pieds avec une affection incomparable. Cette action d'humilité est une peinture de ce qu'il a fait dans son incarnation ; car comme il dépouille ici ses habits et prend un linge pour essuyer les pieds qu'il va laver, aussi pour se faire homme il s'anéantit comme dit saint Paul : *Exinanivit semetipsum* ; et comme l'explique saint Augustin, il quitte ses habits, parce qu'étant en la forme de Dieu : *Posuit vestimenta sua, qui cum in forma Dei esset, il semble quitter cet éclat qu'il cache quoique il lui soit naturel, et se ceint d'un linge qui est la nature des hommes et la forme de serviteur dont il se couvre : Præcinxit se linteo, qui formam servi accepit, ut autem formam servi acciperet, quando semetipsum exinanivit, non quod habebat deposuit, sed quod non habebat accepit* ; et ainsi nous pouvons assurer qu'il s'est comme anéanti en lavant les pieds de ses apôtres et faisant l'office de serviteur.

Saint Jean dit dans son Apocalypse qu'il a vu dans le ciel un grand signe, qui était une femme environnée du soleil et foulant la lune sous ses pieds : *Signum magnum apparuit in cælo : mulier amicta sole et luna sub pedibus ejus*. Chrétiens, il n'y a pas sujet de s'étonner qu'une femme qui est dans les cieus foule sous ses pieds la lune qui est la plus basse des planètes, mais c'est le sujet d'un plus grand étonnement de voir le Fils de Dieu, le roi de la gloire, le souverain de toutes les créatures, de le voir, dis-je, aux pieds de ses pauvres disciples faire l'office de valet.

Le prophète royal admire les bontés de Dieu qui ont élevé l'homme au-dessus de toutes choses, où il voit les plus élevées et les plus éclatantes à ses pieds, parce qu'il en est le maître et qu'elles ont été créées pour lui : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus* ; mais l'admiration doit être incomparablement plus grande, parce que le sujet qui doit la causer est plus grand sans aucune comparaison, de voir que Dieu ne s'est pas contenté de mettre la terre et toutes ses productions,

les cieus et tous les astres sous les pieds de l'homme, mais qu'il ait voulu lui-même se mettre sous les pieds de gens grossiers, parmi lesquels se trouvait Judas, son ennemi, et cela est sans doute le sujet d'un plus grand étonnement.

Saint Jean Chrysostome dit que le Fils de Dieu commença cette action d'humilité par Judas, et que comme un bon et charitable médecin, il employa ses premiers remèdes à celui qui en avait plus de besoin. Judas avait résolu sa trahison, il en avait le dessein formé dans son cœur, et peut-être même qu'il en avait traité avec les Juifs, et qu'il cherchait l'occasion de mettre entre leurs mains le Fils de Dieu, qui néanmoins connaissant toutes ces choses et voyant que ce malheureux qui voulait lui procurer la mort l'avait donnée à son âme, et qu'en même temps qu'il avait formé le dessein de le mettre entre les mains des Juifs, il avait livré son cœur au diable qui le possédait et qui était là comme sur son trône, s'adresse premièrement à lui, s'approche de ce malade presque désespéré, lave les pieds de ce traître, et pendant que le démon est dans son cœur, il veut être aux pieds de ce perfide et du malin esprit qui le possédait. N'est-ce pas la plus grande humilité qu'on puisse pratiquer que de voir Jésus abaissé aux pieds de cet infâme ?

Il y a des docteurs qui disent que le Fils de Dieu, lavant les pieds à ce traître, pleurerait si abondamment, qu'il augmentait de beaucoup l'eau qui était dans le bassin, et que ses larmes étaient en si grande quantité qu'elles seules eussent suffi, comme celles de la Madeleine, pour laver ses pieds ; les autres disent que le Fils de Dieu, lavant les pieds de Judas, avait ses yeux attachés sur lui et qu'il lui parlait par ses regards. Mais bien plus, lorsqu'il voulut les essuyer, il les appuya sur sa poitrine à l'endroit de son cœur, si bien que si celui de ce malheureux n'eût pas été un cœur de pierre, et que le démon ne lui eût pas ôté tout sentiment, il eût pu sentir le mouvement extraordinaire du cœur adorable du Fils de Dieu, qui lui disait sensiblement : Judas, naguère mon cher disciple, mais maintenant l'ennemi qui cherche à me faire mourir, que t'ai-je fait pour avoir formé un dessein si criminel et si barbare contre celui qui t'aime ardemment et qui ne t'a jamais offensé ? Si toutefois tu te l'imagines et que tu en veuilles prendre vengeance, me voici à tes pieds pour t'en demander pardon. Que si non content de la satisfaction que je veux te faire, tu en veux une plus sanglante, me voici à tes pieds, mets-les sur mon visage et sur ma poitrine, foule-moi et marche dessus moi comme dessus la terre : je suis en disposition d'endurer et de souffrir tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne commettes pas cette trahison, qui sera la cause de ta damnation éternelle. Voilà comment le cœur du Fils de Dieu parlait à Judas.

Mais, chrétiens, si nous suivons le commun sentiment de l'Eglise, et si nous disons

que le Fils de Dieu commença par saint Pierre le lavement des pieds, dans quel étonnement se trouva ce saint apôtre? Saint Augustin dit que, voyant la Divinité incarnée prosternée à ses pieds et dans la disposition de lui laver les pieds, il tomba presque dans la pâmoison: *Videns divinitatem incarnatam incurvari ante se, expavit et exhorruit*. Et saint Laurent Justinian assure que ce saint apôtre courait dans la salle tout transporté d'étonnement et qu'il semblait avoir perdu le jugement: *Domine*, disait-il, *tu mihi lavas pedes!* Seigneur, est-il bien possible et sera-t-il dit que vous que j'ai vu transfiguré sur le Thabor, et resplendissant comme le soleil, que vous que j'ai connu et publié être le Fils de Dieu vivant, veuille maintenant s'abaisser jusqu'à me laver les pieds? Résolument, je ne le permettrai jamais.

Il eût persisté dans ce refus, si le Fils de Dieu ne lui eût dit deux choses. La première: *Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea*, tu ne sais pas maintenant le motif qui m'oblige à faire une action si basse et que tu crois indigne de ma grandeur; mais tu le sauras dans peu de temps, c'est-à-dire lorsque j'aurai institué le sacrement de mon corps, et que tu auras reçu cette viande céleste, qui te donnera des lumières pour connaître ce sublime mystère. Ce sera alors que, instruit par des connaissances, tu pénétreras dans ce dessein qui l'est maintenant caché. La seconde chose, qu'il lui dit pour fléchir sa dévotion opiniâtre, fut: *Si non laveris te, non habebis partem mecum*: Si tu ne souffres que je te lave les pieds, tu n'auras aucune part avec moi, c'est-à-dire, je ne te reconnaitrai pas pour mon disciple. Et comme autrefois lorsque ce même apôtre voulut empêcher que le Fils de Dieu n'endurât sa passion, parce qu'il jugeait que cet abaissement ne pouvait compatir avec la grandeur de son Maître, il lui dit: *Vade retro, Satana, quia non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum*: Retire-toi loin de moi, Satan, qui ne juges des choses que par l'estime que les hommes en font, et non pas par le conseil de Dieu et par l'état qu'il en fait, maintenant qu'il lui voit faire une action d'une si profonde humilité, et qu'il veut lui en ravir la gloire, il le menace qu'il n'aura aucune part avec lui et qu'il le chassera de sa compagnie. Mais enfin cet apôtre, craignant cette menace du Fils de Dieu, permet, quoiqu'avec une extrême confusion, qu'il lui lave les pieds.

Remarquez que, lorsque le Fils de Dieu commanda à saint Pierre de marcher sur les eaux et de le venir joindre, cet apôtre ne craint point d'y être submergé: il marche sur les ondes avec un courage intrépide; mais maintenant qu'il lui commande de tremper ses pieds dans l'eau d'un bassin, il a peine à s'y résoudre, et si le commandement et la menace du Sauveur du monde ne l'y eussent obligé, il ne l'eût jamais souffert. D'où vient cette diversité? c'est, chrétiens, que, lorsque le Sauveur du monde lui com-

mande de marcher sur les eaux, il fait une action de puissance propre au Fils de Dieu, qui était maître de l'Océan et de tout le monde; mais lorsqu'il veut lui laver les pieds, il en veut faire une de serviteur qu'il juge indigne de la grandeur de son maître.

Saint Clément dit que ce grand apôtre ne se souvenait et ne parlait jamais de cette action sans jeter des larmes; il se représentait cet extrême abaissement qui mit un Dieu à ses pieds, pour y faire une action de valet, comme le centre de ses humiliations.

Finissons ce point par les paroles de saint Bernard: *O humilitas virtus Christi, quantum confundis superbiam vanitatis nostræ!* O humilité, qui es proprement la vertu de Jésus-Christ, combien confonds-tu notre orgueil! nous qui sommes des néants, estimons indigne de notre grandeur de faire une action d'humilité. Visiter un pauvre dans l'hôpital, instruire les ignorants, porter des habits vulgaires, déferer au sentiment des personnes qui sont au-dessous de nous; enfin faire quelque action chrétienne et humble, nous semble indigne de notre condition, et quand même la divine providence permet que la déroute de nos affaires ou quelque motif de pitié nous oblige à quelque action que nous croyons et que nous appelons basse, nous rougissons, nous nous cachons, afin qu'on ne la voie pas, et de peur que nous ne perdions notre honneur. O superbe et vanité des hommes, qui es confondue par l'abaissement du Dieu qui, étant le maître de toutes les créatures, fait aujourd'hui ce que ferait un serviteur! Allons au second point.

SECOND POINT.

Je dis, chrétiens, que le Fils de Dieu fait une action de seigneur en même temps qu'il en fait une de serviteur; car dans le lavement des pieds de ses disciples, il fait paraître sa puissance aussi bien que son humilité. L'assemblage de ces deux vertus s'est fait voir dans toutes les actions de sa vie; il paraît humble, mais il se montre très-puissant: il naît dans une crèche, il est couché sur du foin et se trouve parmi les bêtes, qui est l'effet d'une très-profonde humilité; mais on entend en même temps une musique dans le ciel, qui publie que, par son humble naissance, il donne bien de la gloire à Dieu et qu'il apporte la paix aux hommes de bonne volonté. Les rois de l'Orient viennent l'adorer et lui font des présents, pour accompagner les hommages qu'ils rendaient à sa grandeur, et qui sont les preuves de leur obéissance; il est circoncis comme pécheur et reçoit une flétrissure, qui pouvait faire douter de sa divinité, mais on lui donne un nom qui est au-dessus de tout nom, qui fait fléchir les genoux au ciel, à la terre et aux enfers; il meurt en croix comme un voleur, et s'anéantit, comme dit saint Paul, dans cet infâme supplice, mais les prodiges qui arrivent à sa mort, font connaître son innocence et sa divinité. Le soleil s'éclipse, les pierres se brisent, les monuments s'ouvrent, les morts ressuscitent, ses ennemis frappent

leurs poitrines et l'avouent être Fils de Dieu.

Or, chrétiens, ce glorieux mélange de l'humilité et de la grandeur du Sauveur du monde, cet assemblage de ces deux vertus qui semblent contraires, paraissent avec beaucoup de gloire dans le lavement des pieds des disciples. C'est à la vérité une preuve infaillible d'un grand abaissement, que de voir le Fils de Dieu, le Roi de la gloire, le Seigneur de toutes les créatures, prosterné aux pieds de quelques hommes idiots, grossiers et imparfaits. Car si lorsque sainte Madeleine lava avec ses larmes les pieds au Sauveur du monde, ceux qui virent cette action crurent qu'il n'était pas prophète, puisqu'il souffrait qu'une femme de mauvaise vie lui lavât les pieds : *Hic si esset propheta, sciret utique quæ et qualis est mulier quæ tangit eum*; n'aurait-on pas un plus grand sujet de douter de sa divinité, puisqu'il lave les pieds sales de ses disciples, et qu'il semble que l'humilité qu'il pratique dans cette action est injurieuse à sa nature divine, et s'oppose au sentiment que nous en devons avoir? Néanmoins sa puissance paraît beaucoup et se fait admirer dans cette action que nous avons dit être si humble et si ravalée : *Vos vocatis me Magister et Domine* (Joan. XIII) : Je suis, dit ce divin Sauveur, votre Seigneur, c'est le nom que vous me donniez et l'estime que vous avez de moi. Or, en cette qualité de votre Seigneur, je ne vous commande pas de reconnaître ma souveraineté et l'empire que j'ai sur vous, par des services continus et de profondes adorations; je ne vous ordonne pas d'aller publier les miracles que j'ai faits en votre présence, de faire connaître mon nom et de rendre tous les hommes mes adoreurs; mais je désire de vous et vous fais une loi nouvelle, qui est de vous aimer les uns et les autres comme je vous ai aimés : *Mandatum novum do vobis. ut diligatis invicem, sicut dilexi vos*.

Il appelle ce commandement, nouveau; car quoique toutes les lois obligent les hommes à s'aimer les uns les autres, que la nature leur en donne les inclinations et leur en fasse voir la nécessité, et que la loi écrite le leur commande très-souvent, néanmoins nous pouvons appeler ce commandement, nouveau; parce qu'il nous est fait par le Fils de Dieu, qui, comme dit saint Paul, renouvelle toutes choses. Ou bien il est appelé un commandement nouveau, parce qu'il nous ordonne d'aimer, non-seulement nos frères, nos amis et nos bienfaiteurs; mais aussi les étrangers et nos ennemis. Enfin, c'est un commandement nouveau, parce qu'il nous ordonne de nous aimer les uns les autres, comme il nous a aimés; c'est-à-dire d'un amour qui soit fort en sa nature, persévérant en sa durée et bien ordonné dans ses actions. L'amour du Fils de Dieu a paru fort en sa nature, puisqu'il a souffert la mort pour nous; il a paru persévérant, puisqu'il nous a aimés lors même que nous étions ses ennemis; enfin son amour pour nous a été bien ordonné, puisqu'il nous a procuré plutôt les biens spirituels que les temporels,

ceux de l'âme que ceux du corps; ceux qui doivent toujours durer et qui sont éternels, que ceux qui passent dans quelque temps et qui peuvent être un sujet de ruine et de perdition.

Voilà, chrétiens, comme il nous aime, voilà l'amour qu'il témoigne dans le lavement des pieds de ses disciples. Premièrement, il y fait voir son amour fort, puisqu'il lave les pieds à Judas qu'il savait être son ennemi, et avoir conspiré contre sa vie. Il pouvait anéantir ce perfide, cet ingrat, ce déloyal; mais au lieu de le châtier comme il le pouvait et comme Judas le méritait, il lui lave les pieds, il s'abaisse devant lui et fait pour le fléchir et le confondre, l'office de serviteur. Son amour en cette rencontre n'est-il pas bien fort? Il nous le paraît encore davantage en la façon qu'il lui rend ce service. Car, comme dit le saint Evangile, il le fait sans le secours d'aucun de ses disciples; il se lève de table, il quitte ses habits, il se ceint d'un linge, il verse de l'eau dans un bassin, et fait lui seul toutes les choses nécessaires à cette action d'humilité et d'amour.

Sur cela apprenez la pensée de quelques docteurs, qui ont remarqué que le Fils de Dieu prend des associés lorsqu'il fait des actions de puissance. Nourrit-il, par exemple, les troupes dans le désert? ce qui fut une action de puissance; il commande à ses disciples de faire asseoir les peuples et de leur distribuer les pains qu'il avait multipliés. Ressuscite-t-il le Lazare? ce qui fut encore une action de grande puissance, il veut qu'on lui montre l'endroit où il est inhumé, il commande qu'on lève la pierre qui ferme le monument et qu'on le délie des enveloppes funèbres dont il est lié et attaché. Meurt-il en croix; il veut que ce soit parmi des voleurs; parce que s'il eût été crucifié avec quelqu'un de ses disciples on eût pu dire que leur innocence avait contribué à la rédemption des hommes et qu'il n'était pas le seul rédempteur du genre humain; c'est pourquoi il dispose que ce soient deux hommes, de qui les crimes méritaient ce supplice; mais il veut être seul pour faire les actions de son amour et de son humilité, et ainsi nous avons sujet de dire que son amour est fort, puisqu'il fait lui seul toutes les actions dont il est le principe.

Son amour paraît aussi persévérant en lavant les pieds de ses disciples; car il ne se contente pas de les laver à trois ou quatre, mais il veut les laver à tous. Lorsqu'il veut se transfigurer sur le Thabor, qu'il va dans la maison du prince de la Synagogue, pour y ressusciter la fille de ce prince, lorsqu'il va dans le jardin des Olives pour y prier son Père et commencer le grand ouvrage de sa passion, il ne prend que trois de ses disciples; mais dans le lavement des pieds il veut qu'ils y soient tous, afin qu'il puisse leur rendre ce bon office et leur témoigner son amour persévérant. C'est pour cela que saint Jean dit que le Fils de Dieu ayant toujours aimé ses disciples et leur en ayant en

toutes les rencontres donné des marques sensibles : *In finem dilexit eos*, son amour ne s'est jamais ralenti, il n'a jamais dit, c'est assez, et quoique l'ingratitude et la mauvaise disposition de ceux auxquels il faisait quelque grâce dussent en arrêter le cours, néanmoins il les leur a toujours continuées comme il s'est vu en Judas, qui s'étant rendu si indigne par le dessein de sa trahison, de cette faveur qu'il faisait à ses autres disciples qui lui avaient été fidèles, néanmoins cette glace n'éteint pas son feu, et son amour se montre toujours persévérant dans l'apostasie de ce perfide.

Cet amour se fait voir aussi bien ordonné, car il ne leur lave les pieds que pour nettoyer leurs âmes des ordures, des vices : *Qui lotus est, non indiget nisi ut pedes lavet*, dit-il à saint Pierre. Celui qui est net, c'est-à-dire qui n'a pas de péchés mortels, qui sont les grandes taches et les plus sales ordures, n'a besoin que de laver ses pieds, qui sont le symbole des affections qui nous attachent à la terre et qui nous empêchent d'être parfaitement purs et nets. Voilà, chrétiens, comme le Fils de Dieu a fait voir en lavant les pieds de ses disciples, qu'il était leur Seigneur, et comme en cette qualité il leur faisait un commandement d'amour et leur donnait l'exemple de s'aimer les uns les autres.

TROISIÈME POINT.

Enfin disons que le Sauveur du monde a montré dans cette action qu'il était non-seulement serviteur et seigneur, mais aussi qu'il était maître : *Vos vocatis me : Magister*. Vous m'appellez votre Maître, et vous dites vrai. Pendant tout le cours de sa vie et par toutes ses prédications, il nous a appris et a dressé nos pieds pour marcher dans la voie de paix : *Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis*. Cette voie de paix est celle qui nous conduit à Dieu par l'observance de ses commandements. Elle est encore celle qui dresse nos actions à la paix que nous devons avoir avec notre prochain, par la justice que nous devons lui rendre et par le secours que nous sommes obligés de lui donner. Enfin cette voie de paix est celle qui l'établit dans nos âmes par la pureté et par l'innocence.

Mais parce que les hommes ne pouvaient pas trouver cette voie de paix, quoique lumineuse, ou bien parce qu'ils s'en écartaient, quoiqu'elle soit droite et bien large, qu'a fait ce divin Maître pour redresser nos égarements ? Il s'est comporté comme un maître d'école, qui voyant que son disciple ne suit pas les exemples qu'il lui présente pour copier, et les instructions qu'il lui donne pour bien écrire, prend sa main et forme avec lui ses caractères. C'est en cette manière qu'en a usé notre divin Maître. Il voit avec déplaisir que les pieds des hommes courent au mal, comme dit la sainte Ecriture, et qu'ils se fourvoient facilement du chemin de la paix qu'il leur a montré, il prend avec ses mains les pieds de ses disciples et en leur personne ceux de tous les hommes, pour leur apprendre comme ils doivent marcher dans cette voie de paix, qui fait leur fé-

licité. Mais disons quelque chose de plus solide. Le Fils de Dieu, ce divin Maître, lave les pieds de ses disciples pour leur apprendre un grand mystère.

Il est assuré que ce lavement des pieds semble non-seulement inutile, mais messéant ; car pourquoi se lever de table pour faire une action si basse ? Il valait mieux, ce semble, la faire avant que de se mettre à table, que, y étant, se lever pour laver les pieds à des personnes qui allant ordinairement sans chaussure, les avaient sales et boueux ; et après tout, pourquoi leur nettoyer les pieds qu'ils devaient bientôt remettre dans la boue ? Si bien qu'il semble que cette action est inutile et messéante. Mais, chrétiens, nous changerons de sentiment, lorsque nous saurons que le Fils de Dieu leur lave les pieds qui sont l'extrémité du corps, et le symbole des affections, avant que d'instituer le sacrement de l'eucharistie et de leur donner son corps, son sang, son âme et sa divinité en viande, pour leur apprendre et à nous aussi la pureté que nous devons avoir pour approcher de ce sacrement d'amour et recevoir toutes les richesses de la divinité, comme l'appelle le concile de Trente.

Lorsqu'il envoie deux de ses disciples pour préparer la salle, où il devait instituer ce sacrement, il leur dit qu'ils rencontreront un homme à l'entrée de la ville, portant une cruche d'eau sur sa tête, qui leur montrera la maison où il doit célébrer cette pâque, qui devait être la dernière de sa vie. Il leur commande ensuite de disposer ce lieu en telle façon que toutes choses y soient dans la bienséance.

Dans ce commandement qu'il leur fait, il y a deux choses à remarquer, qui nous font connaître la pureté, qu'il faut apporter pour participer dignement à ce divin mystère. La première, qu'ils trouveront un homme portant une cruche d'eau. Vous savez que l'eau est le symbole de la pureté, qu'elle sert à blanchir et à nettoyer les choses sales ; c'est pourquoi un ange présenta à mon séraphique père saint François, qui était dans le doute s'il serait prêtre, une fiole d'eau et lui dit que lorsque son âme serait aussi pure que l'eau, il pourrait recevoir la prêtrise et communier tous les jours, parce que pour cela il faut avoir l'âme aussi pure de péchés que l'eau des fontaines l'est d'ordures. Secondement, il veut instituer ce sacrement dans une salle bien ornée, afin qu'il y eût quelque rapport et que ce nous fût une instruction, qu'il faut avoir l'âme non-seulement sans aucune tache de péché, mais encore ornée de toutes les vertus, pour en approcher.

C'est cette importante vérité que le Fils de Dieu nous apprend aujourd'hui en lavant les pieds de ses disciples avant que de les communier, et que nous devons pratiquer, lorsque nous allons recevoir ce divin sacrement. C'est-à-dire que nous devons avoir l'âme non-seulement exempte de péché mortel, mais encore de péché véniel et de la plus petite imperfection s'il se pouvait. Il faut que

nos pieds soient nets, c'est-à-dire, les plus petites de nos affections doivent être pures et innocentes. Celui, dit saint Chrysostome, qui s'approche de cette sainte table, et qui mange cette divine viande, doit avoir l'âme plus pure que les rayons du soleil. Chrétiens, il n'y a rien de plus pur que la lumière; c'est pourquoi ce saint veut qu'elle soit le symbole de la pureté de nos âmes, lorsqu'elles vont recevoir ce soleil caché sous les espèces du pain et du vin.

Le Fils de Dieu, ce divin maître, nous apprend une autre vérité en lavant les pieds de ses disciples; et pour vous la découvrir il faut savoir que, comme dit Philon, c'était la coutume parmi les Juifs de laver les pieds de la victime qui devait être offerte, pour nous apprendre que nous ne devons plus nous salir après que nous nous sommes lavés, de même que la victime de qui on avait lavé les pieds ne touchait plus la terre, de crainte de les salir : *Lavi pedes meos, quomodo inquinabo eos?* J'ai lavé mes pieds, disait une âme sainte, je ne dois donc plus les salir, c'est ce qu'il faut que nous disions : J'ai lavé mon âme, j'ai nettoiyé ma conscience par le sacrement de pénitence, je ne veux plus les salir, c'est-à-dire, tomber dans les péchés dont la bonté de Dieu m'a donné le pardon.

Il y a encore un doute que l'on peut proposer sur ce mystère du lavement des pieds. Pourquoi, peut-on demander, le Fils de Dieu, après avoir lavé les pieds de ses disciples, ou avant que de les laver, ne lava-t-il pas les siens? et puisqu'il était le maître, qui instruisait par paroles et par œuvres, pourquoi ne leur montra-t-il pas l'exemple en cette action comme en toutes les autres? On doit répondre que le Fils de Dieu n'a pas lavé ses pieds, ni avant ni après cette action, parce qu'il veut que nous les lui lavions par les larmes de la pénitence, comme fit la Madeleine. Il veut que nous pleurions pour nos péchés, et que nous versions cette eau, qui, coulant de nos yeux, lave les pieds du Sauveur du monde, et il nous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. Je vous les souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON LXXXIV.

LA TRAHISON DE JUDAS.

Juda, osculo Filium hominis tradis?

Judas, tu trahis le Fils de l'homme par un baiser (S. Luc, ch. XXII).

Salvien dit que le pécheur qui vend son âme et son salut au diable, fait un commerce qui lui est bien désavantageux. Cet esprit malin ne nous donne rien, mais il prend tout : *Novum quippe hoc genus venditionis et emptionis : emptor nihil tradit, et totum accipit; venditor nihil accipit, et totum penitus amittit.* Judas a été l'un de ces mauvais marchands. Il donne tout aux Juifs en leur vendant le Fils de Dieu, et ne reçoit rien d'eux, car les trente deniers qu'on lui donna furent le sujet de sa damnation éter-

nelle et de sa mort temporelle. Les Juifs ne furent pas de plus habiles acheteurs, puisqu'en achetant le Sauveur du monde pour le faire mourir, ils attirèrent sur eux toutes sortes de malheurs. Cette vente et cet achat injuste ont été figurés par ce qui s'est passé autrefois en la personne du patriarche Joseph. Ses frères, qui ne veulent pas le faire mourir dans une citerne où ils l'avaient jeté, prennent résolution de le vendre aux Ismaélites, qui le menèrent en Egypte, où il fut vendu une seconde fois; et, quoiqu'il fût innocent, accusé d'un crime qui méritait toutes sortes de peines; mais par la conduite adorable de la providence de Dieu, ce jeune enfant, qui avait ainsi été vendu par deux fois, devient le favori de Pharaon et le vice-roi de toute l'Egypte. Le Fils de Dieu, comme un autre Joseph, est vendu par Judas son disciple et son ami en apparence. Ce malheureux vend ce qui n'est pas à lui, de même que ces anciens patriarches vendirent leur frère sur lequel ils n'avaient aucun pouvoir. Car le Sauveur du monde était à tout le genre humain et très-particulièrement à sa sainte Mère. Il le vend, non pas à des étrangers, comme le fut Joseph, mais à ses plus grands ennemis, qui sont les Juifs, et le vend pour le faire mourir. Chrétiens, cette action, la plus lâche et la plus criminelle qui fût jamais, mérite que je vous la représente en toutes ses circonstances. Ce que nous ferons après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'Ange : *Ave, Maria.*

Le Fils de Dieu se plaint par la bouche du prophète royal de l'injure qu'il reçut de Judas, lorsqu'il le trahit pour de l'argent et qu'il le mit entre les mains des Juifs; et pour faire connaître l'énormité de son crime, il lui reproche les faveurs dont il l'avait gratifié et les motifs que ce perfide avait de l'aimer : *Homo pacis meæ in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem.* Cet homme de ma paix, c'est-à-dire Judas, que j'avais choisi parmi une infinité de gens, pour être le témoin de mes actions, pour annoncer la paix aux peuples et la leur donner, par le pouvoir que je lui avais donné de pardonner les péchés, qui seuls mettent la frayeur dans les âmes, ce Judas à qui j'avais préparé un trône dans ma gloire, où il devait être assis pour juger les douze tribus d'Israel : *In quo speravi;* cet homme en qui j'avais beaucoup de confiance, et sur qui je me reposais pour l'entretien de ma famille; qui recevait toutes les libéralités que le peuple me faisait, avec qui je conversais familièrement, et qui était toujours en ma compagnie; enfin, cet homme que j'ai tant aimé que de lui donner mon corps, mon âme et ma divinité, sous les espèces du pain et du vin; cet homme, ce Judas, qui ne devait avoir de vie et d'action que pour moi, puisque je n'ai eu de biens, de richesses et d'amour que pour lui : *Magnificavit super me supplantationem,* ce perfide m'a trahi lâchement et a cru trouver de

grands avantages en me vendant à mes ennemis pour trente deniers.

Cette plainte que le Fils de Dieu fait par son prophète de la trahison de Judas m'oblige à rechercher et à vous donner connaissance de trois choses. La première, quel est le motif qui peut avoir obligé Judas à vendre et à trahir son maître. La seconde, combien ce crime est énorme et ce sacrilège abominable, et enfin nous verrons combien rigoureusement il a été châtié. Voilà, chrétiens, trois vérités qui feront l'économie de ce discours.

PREMIER POINT.

Pour le premier, je dis que le mouvement qui porta Judas à vendre son maître lui fut inspiré par le démon. C'est ce que le saint Evangile nous apprend par ces paroles : *Intravit autem Satanas in Judam*. Satan entra dans Judas. Ces paroles m'obligent à rechercher deux choses. La première, en quelle façon ce malin esprit se rendit maître de ce perfide disciple ; et la seconde, en quel temps il lui inspira cet abominable dessein.

Il est assuré, comme dit saint Chrysostome, que le démon, quelque malicieux qu'il puisse être, quelque ennemi qu'il soit de l'homme, et quelque travail qu'il prenne pour lui nuire, ne le peut faire que par la permission de Dieu. Il demande au Sauveur du monde le pouvoir d'entrer dans des corps de pourceaux, parce qu'il n'ose l'entreprendre sans son consentement ; à plus forte raison n'ose-t-il pas entrer dans les corps des hommes que par la permission de Dieu, qui ne la lui donne jamais que pour châtier quelque péché, pour instruire, ou pour augmenter le mérite, et rendre plus illustre la personne qu'il possède ou qu'il tente, comme il s'est vu en Job. Cela donc supposé, je dis que le démon n'entra pas dans le corps de Judas pour le tourmenter et causer en lui toutes ces agitations furieuses qui se voient dans les énergumènes, mais pour lui inspirer le sacrilège de vendre son Maître : *Intravit Satanas in Judam, non quidem per vexationem corporis, sed ad novum malitiæ effectum*, dit saint Antonin. Il ne faut pas même croire que le diable entra dans l'âme et dans les puissances de Judas, mais seulement par ses opérations, c'est-à-dire, par le mouvement qu'il lui donna de trahir son Maître : *Introivit Satanas in Judam, non secundum substantiam, sed secundum operationem*, remarque Didyme. Car, comme dit saint Thomas, il n'y a que Dieu, seul qui puisse s'écouler, pour parler de la sorte, dans l'entendement de l'homme, qui puisse pénétrer dans le fond de son cœur, et dans la substance de son âme ; mais le diable peut avec la permission de Dieu entrer dans les corps, et y produire toutes ces convulsions et ces mouvements déréglés et surprenants qu'on voit dans les énergumènes ou possédés de ce malin esprit ; ce qui n'est pas arrivé en la personne de Judas ; mais seulement il y est entré parce que voyant ce misérable adonné à l'avarice, et dans un désir insatiable d'accumuler de l'argent, il lui mit dans la pensée

qu'il en avait l'occasion, et qu'il pouvait acquérir une somme considérable en vendant son maître ; que s'il avait déjà acquis quelque chose en dérobant de la bourse où étaient enfermées les libéralités que des personnes pieuses faisaient au Sauveur du monde pour son entretien, ou pour être distribuées aux pauvres, il pouvait se rendre riche par une somme considérable qu'il retirerait des Juifs en leur mettant entre les mains le Sauveur du monde, qu'ils cherchaient depuis longtemps pour le faire mourir. Si bien que nous pouvons dire que le démon entra dans le cœur de Judas par cette mauvaise pensée, qui fut comme une porte et un moyen pour occuper son cœur. Car il est vrai, chrétiens, que le démon fait en nous ses plus horribles ravages, et nous porte à des péchés plus énormes par les inclinations qu'il remarque en nous. Il pousse cet homme ou cette femme dans les dernières impuretés, après qu'il a connu que leur tempérament, que leurs inclinations, que de petites libertés qu'ils se sont données les ont disposés au péché de fornication. C'est pourquoi saint Paul nous avertit de ne donner point de lieu au diable, c'est-à-dire, de ne lui ouvrir pas la porte de notre cœur par des actions mauvaises, qui sont des préludes et des dispositions à de grands crimes ; et c'est ce qui arriva à Judas, qui se disposa par de petits larcins au plus énorme, le plus horrible et le plus criminel qui se puisse commettre et concevoir.

Après avoir vu en quelle façon le démon est entré dans le cœur de Judas, il faut voir maintenant en quel temps il en prit possession et s'en rendit le maître. Je trouve que cela arriva deux fois. Le Sauveur du monde parle au chapitre-sixième de saint Jean de la première possession que le démon prit du cœur de Judas, lorsqu'il dit à ses disciples : Ne vous ai-je pas choisis douze, et il s'en trouve un de ce nombre qui est un diable : *Nonne ego vos duodecim elegi, et unus ex vobis diabolus est*. Le diable était entré dans le cœur de Judas, parce qu'avant qu'il pensât à la trahison de son maître, il était possédé de l'avarice, qui, comme dit saint Paul, l'avait fait tomber dans ses filets et rendu son esclave, parce qu'il est vrai que tous les avareux et toutes ces personnes, qui aiment désordonnément l'argent, sont possédés par le démon, qui leur inspire et qui les pousse à toutes sortes de crimes. La seconde fois que Satan entra dans le cœur de Judas fut après qu'il eut reçu le morceau de pain, ou comme disent d'autres auteurs, après qu'il eut pris l'eucharistie des mains du Sauveur du monde : *Post buccellam introivit in eum Satanas*, parce qu'il reçut indignement cette viande divine, et mit son cher Maître, qui s'était donné si amoureuxment à lui, dans un cœur dont le diable était le souverain.

Etant en la possession du diable, et ce malin esprit étant le maître de son cœur, par l'indigne communion qu'il avait faite, et par l'avarice dont il était possédé, il lui donna la pensée et le désir de vendre celui à qui il

avait toutes les obligations qui se peuvent concevoir, et pour le porter bientôt à exécuter son détestable dessein, illui représente qu'il avait perdu une belle occasion de gagner de l'argent dans la profusion que sainte Madeleine avait faite d'un onguent très-précieux qu'elle avait versé sur les pieds du Sauveur du monde. Ce perfide disciple en témoigna ses ressentiments, et pour les justifier, il les couvrit d'un prétexte de piété. Car ce parfum, dit-il, eût été mieux employé si on l'eût vendu, et que l'on en eût donné le prix aux pauvres. Il assura même que c'était une profusion sans mérite, blâmable en celle qui la faisait, et indigne de celui qui la souffrait, puisqu'il permettait une chose qui lui était inutile, mais qui pouvait devenir beaucoup profitable aux pauvres.

Comme donc il était emporté de ce faux zèle, ou plutôt de cette détestable avarice, aussitôt qu'il eut appris que les Scribes et les Pharisiens étaient assemblés pour chercher les moyens de faire mourir le Fils de Dieu, il va les trouver, et après avoir décrié la conduite de son Maître, l'avoir accusé de délicatesse, pour avoir souffert qu'on oignit ses pieds d'un onguent précieux, après l'avoir accusé d'intelligence avec les démons, d'aimer et de rechercher la compagnie des publicains et de manger souvent avec eux; enfin après leur avoir dit que sa piété n'était qu'hypocrisie, son zèle que fureur, sa doctrine qu'erreur, ses miracles que des prestiges qu'il opérait par le pouvoir des démons, il leur demande ce qu'ils voulaient lui donner, afin qu'il le leur mit entre les mains et leur donnât le moyen de le châtier.

Saint Chrysostome dit que l'avarice est une grande et mortelle maladie : *Grandis morbus est avaritia*. Elle est grande, parce qu'elle comprend ou inspire tous les autres maux, et que celui qui en est possédé ne la connaît pas, et ne veut pas même qu'on la lui découvre, et recevoir les remèdes qu'on lui présente. C'est, dis-je, une grande et dangereuse maladie, parce qu'elle s'augmente et devient plus funeste par les choses même qu'elle désire, et qui pourraient en être le remède, puisqu'elle s'accroît toujours avec les richesses qu'elle recherche.

Le même saint Chrysostome dit que cette maladie de l'avarice produisit deux effets en Judas. Le premier est qu'elle lui fit perdre la mémoire et le jugement : *Nam cupiditas hujusmodi sortita est naturam, rerum oblivionem imponit, et alienationem mentis ostendit*. L'avarice fit perdre à Judas le souvenir des bienfaits qu'il avait reçus du Sauveur du monde. Il ne se souvint plus des charmes de sa conversation, de l'honneur que son bon Maître lui avait fait de le choisir parmi tant d'autres qui le méritaient mieux que lui, de l'avoir fait le disciple de son école, et de lui avoir donné son corps en viande. Il oublia ce grand témoignage d'amour qui l'avait jeté à ses pieds puants pour les lui laver, et les instructions qu'il lui avait données pour le retirer de son crime : *Quanta beneficia respuit conversationis, mensæ, discipulatus, ac mo-*

nitionis, suasionis oblitus est, frænis cupiditatis impeditus.

Comme il perdit la mémoire, dit encore saint Chrysostome, il perdit aussi le jugement; car s'il lui en fût resté tant soit peu, il pouvait connaître que celui qui par sa puissance avait passé au milieu d'un nombre de satellites qui venaient pour l'arrêter, et qui s'était rendu invisible quand il avait voulu; qui par son éloquence leur avait fait tomber les armes des mains, et changé leur fureur en admiration, et leur haine en cet éloge, que jamais homme n'avait mieux parlé que lui, et qu'il faisait merveilleusement bien toutes choses; que celui, dis-je, auquel il avait vu chasser les démons des corps, apaiser les vents par sa parole, calmer la mer, et marcher sur les ondes comme sur un plancher solide, tirer les morts des tombeaux, découvrir le secret des cœurs, qui sont toutes preuves d'une puissance souveraine, pourrait arrêter la fureur de ses ennemis, les rendre immobiles ou les anéantir par une seule parole. Mais il ne pense point à tout cela qui pourrait l'arrêter, parce qu'il est un fou, un homme sans mémoire et sans jugement, ou plutôt un furieux qui se précipite les yeux ouverts dans un abîme de malheurs : *O singularem avaritiam! Quo modopenitus habendi cupiditate fuit excæcatus! Nam qui sæpius vidit ipsum per medios inimicos transisse, nec detentum fuisse, etc.*, dit saint Chrysostome.

SECOND POINT.

Après que nous avons vu le motif qui porta Judas à vendre son cher Maître, que nous avons dit n'être autre que l'avarice, voyons maintenant l'énormité de ce crime et l'injustice de cette vente. Saint Chrysostome appelle Judas un parricide, parce qu'il vend son Maître, qu'il le livre à ses ennemis pour le faire mourir, qu'il en conçoit et en forme le dessein dans un banquet, et parmi mille motifs et mille témoignages d'amour dont il était gratifié par celui qu'il voulait trahir; parce, dit-il, qu'il fait un infâme commerce, qui lui sera très-dommageable, enfin parce qu'il prend de l'or et qu'il perd Dieu : *Parricida pariter et conviva vendidit argento Dominum, fecit de magistro ferale commercium, accepit aurum, perdidit Deum*.

Mais pour connaître plus en particulier l'énormité du crime que ce traître commit en vendant son cher Maître, je veux la considérer en trois manières. La première de la part de celui qui vend, qui est Judas; la seconde de celle de ce qui est vendu, qui est le Sauveur du monde, et la dernière enfin du côté du prix qui est reçu pour cette vente; car toutes ces circonstances qui concourent avec le crime abominable de ce perfide nous en feront voir l'énormité et le sacrilège, et par conséquent l'injure que ce déloyal fit au Fils de Dieu.

Premièrement, si nous considérons cette vente de la part de celui qui la fait, nous trouverons qu'elle est très-injuste et très-injurieuse au Sauveur du monde. Elle est injuste, car pour vendre une chose il faut

qu'elle appartienne à celui qui la vend, ou que le pouvoir lui en soit donné par le propriétaire qui en est le maître. Or, est-il que Judas vend ce qui n'était pas à lui, et dont il ne pouvait pas disposer. Le Fils de Dieu est un composé de deux natures, divine et humaine.

A l'égard de la première, qui est la divine, il appartient à son Père éternel, parce qu'il en est le Fils, le Verbe et l'image; le Fils qu'il engendre éternellement de sa substance, le Verbe qui est le terme vivant de toutes ses connaissances et l'image adorable de toutes ses perfections; et partant puisqu'il appartient proprement à son Père, qu'il est sa plus chère possession, qu'il ne peut perdre, et que personne ne peut lui ôter, je dis que Judas fait une action très-injuste en vendant le Sauveur du monde, sur lequel il n'avait aucun droit.

Comme homme, il appartenait à sa sainte Mère. Car c'est elle qui lui a donné le corps qui nous le rend semblable, et qui a fait notre rédemption. C'est elle qui l'a nourri de son lait, qui a pris soin de son enfance et qui a participé à tous ses travaux et à toutes ses douleurs, et partant, il était à elle et lui appartenait par un droit de nature, comme les autres enfants appartiennent à leurs mères; et par conséquent Judas commit une grande injustice de vendre ce qui n'était point à lui.

Il lui fit aussi une très-grande injure en ce que le Père éternel nous a donné gratuitement son Fils. C'est un présent qu'il nous a fait, et non pas une vente. Le Fils s'est donné libéralement pour le salut des hommes, et c'est par cette grande libéralité que le Père éternel a fait voir l'excès de son amour envers le genre humain : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*. Le Sauveur du monde en se donnant pour le rachat des hommes sur une croix, et pour leur nourriture au saint sacrement de l'autel, a témoigné combien il était obéissant à son Père, et de quelle manière il aimait les hommes, quoiqu'ils fussent ses ennemis. Néanmoins Judas, par la vente qu'il en fait, veut en quelque façon empêcher que le Père éternel ne soit libéral; il veut arrêter la plus intime inclination de sa nature divine, qui est de donner et de se communiquer; il veut ôter au Fils de Dieu cette gloire qu'il acquiert en se donnant pour ses propres ennemis, et après cela n'avons-nous pas sujet de dire que Judas se fait voir extrêmement injuste en vendant ce qui n'était pas à lui, et injurieux au Père éternel et à son Fils, en leur ôtant le moyen de se faire voir libéraux envers les hommes?

Que si nous regardons la vente et la trahison de Judas du côté de la chose qu'il vend, qui est le Sauveur du monde, nous trouverons qu'elle est très-sacrilège, parce qu'il ne demande pas un prix certain et déterminé pour cette vente, mais il laisse à la liberté des Scribes et des Pharisiens de lui donner ce qu'ils voudront : *Quid vultis*

mihi dare, et ego vobis eum tradam? Que me voulez-vous donner afin que je vous le mette entre les mains? Je laisse cela à votre liberté, et pour si peu que vous me donniez, je serai content et j'exécuterai ce que vous désirez, quoiqu'il m'en dût coûter la vie. Judas, dit saint Jérôme, *non postulat certam summam, sic quasi vile tradens mancipium, in potestate ementium posuit*.

Le roi Assuérus ne voulut pas vendre le peuple Juif pour dix mille talents qu'on lui offrait de mettre dans ses coffres, et quoiqu'on lui persuadât que pour le bien de son état et la sûreté de sa personne il devait se défaire de ce peuple, néanmoins il ne veut pas le vendre à ce prix, qui était assez considérable; et Judas, comme s'il vendait un esclave ou la chose du monde la plus vile, en laisse le prix à la volonté de ceux à qui il veut vendre Jésus : s'ils ne veulent lui en donner que trois deniers, il en est content; si l'on ne veut lui donner qu'un denier, il sera satisfait, parce que le Sauveur du monde est, à son sentiment, comme une vile marchandise dont il veut se défaire à quelque prix que ce soit.

En second lieu, il fait voir le peu d'estime qu'il fait du Sauveur du monde, puisque non-seulement il laisse à leur disposition de lui donner ce qu'ils voudront, mais encore de le lui donner quand il leur plaira : *Gavisum sunt et pacti sunt pecuniam illi dare*, dit le saint Evangile. Les Scribes et les Pharisiens se réjouissent beaucoup de trouver une occasion si favorable pour se saisir du Sauveur du monde, et qu'il leur en coûtât si peu de chose. Un autre évangéliste dit qu'ils lui promirent de lui donner le prix de leur achat; si bien que Judas ne prit pas d'argent comptant comme on dit, mais il se reposa sur leur bonne foi, et leur fit connaître que ce n'était pas tant l'argent qui l'obligeait à cette vente, que le désir de se défaire promptement du Sauveur du monde, et de le leur mettre entre les mains.

Saint Thomas dit que, lorsqu'une personne veut vendre une chose qu'elle estime précieuse, elle la met à un prix considérable et veut le toucher en même temps qu'elle la livre et qu'elle s'en défait, ou du moins être assurée de son paiement par quelque promesse ou par quelque gage qu'on lui met entre les mains; mais quand elle veut vendre quelque chose qu'elle n'estime pas, elle dit à ceux qui s'en accommodent : Vous m'en donnerez ce que vous voudrez, et quand il vous plaira : *Quando aliquis vult vendere rem quam diligit, imponit ei pretium; sed quando habet rem de qua vult se expedire, dicit : Date mihi quod placet* : si bien que Judas fait voir le mépris extrême qu'il fait de son Maître en a façon dont il le vend.

Que si nous considérons le prix qu'il en reçut, nous le trouverons très-vil, puisqu'il le vend pour trente deniers, qui est une fort petite somme. Ce méchant disciple et cet inique marchand juge que l'onguent précieux que sainte Madeleine répandit sur les pieds du Sauveur valait trois cents deniers,

qui était un prix considérable, et il croit être surpayé si on lui donne trente deniers pour la vente de son Maître : si bien que par cette inégalité de prix il fait voir qu'il estime plus cet onguent que son Maître.

Saint Ambroise nous fait connaître la stupidité ou l'aveuglement extrême de Judas par ces paroles : *O Juda proditor ! unguentum Passionis ejus trecentis denariis æstimas, et passionem ejus triginta denariis vendis, dives in æstimatione, vilis in scelere.* O Judas ! que tu es un mauvais marchand, et que tu es aveugle pour connaître le mérite des choses ! Tu crois que ce parfum vaut trois cents deniers, et tu n'estimes que trente deniers celui qui valait plus que mille mondes, et tu le livres pour un prix si modique, que le Sauveur de nos âmes, se voyant vendu à si vil prix, avait raison de dire par son prophète : *Ego sum vermis, et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis* : Je suis un vermisseau et non pas un homme, l'opprobre et le mépris des peuples, puisqu'on me livre pour rien et qu'on veut se défaire de moi comme d'une chose de néant, et qui ne peut servir que pour un sujet de mépris et de raillerie.

Le prophète royal dit que les Juifs n'estimèrent pas et même méprisèrent la terre de promesse qu'ils avaient ardemment désirée : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem.* Le Fils de Dieu est cette terre de promesse. Il est appelé le désiré des collines éternelles, parce qu'il a été ardemment désiré par tous les patriarches et les prophètes. Tous les siècles et tous les grands hommes qu'ils ont portés ont poussé mille soupirs pour posséder cette terre de promesse qui est le Sauveur du monde, et maintenant les Juifs qui en jouissent la méprisent si fort, qu'ils ne l'achètent que trente deniers d'argent.

Saint Bonaventure nous fait voir l'énormité du sacrilège que Judas commit en vendant son maître. Ce sacrilège, dit-il, est grand, parce qu'il vendit celui dans lequel sont enfermés tous les trésors de la science et de la sagesse de Dieu, dans lequel, comme dit saint Paul, la divinité habitait corporellement, qui était l'idée éternelle et le créateur de toutes choses ; et cela pour le prix de trente deniers, qui était une somme fort peu considérable. Mais ce sacrilège est encore plus grand, si l'on considère à quelle sorte de gens il le vendit ; car ce ne fut pas à ses amis, ni à des personnes qui lui fussent affectionnées, qui en connaissaient le mérite et qui lui en eussent donné tout ce qu'ils avaient de bien. Si ce perfide disciple eût été trouver sainte Madeleine, son frère le Lazare, ou sa sœur sainte Marthe ; s'il se fût adressé à Nicodème ou à Joseph d'Arimathie, qui étaient des personnes de qualité et bien riches, ils lui eussent donné la plus grande partie de leur bien ; si enfin il eût voulu traiter avec la sainte Vierge de la vente de son Fils, elle se fût donnée pour lui et eût amassé tout ce qu'elle eût pu d'argent pour contenter l'avarice de cet infâme disciple ;

mais il s'adresse aux Scribes et aux Pharisiens, qui étaient les ennemis mortels du Sauveur du monde, qui le croyaient être un méchant homme, qui corrompait tous les autres par sa fausse doctrine et qui méritait de perdre sa vie qu'il noircissait de crimes.

Enfin ce sacrilège, dit ce saint docteur, est très-énorme, parce qu'il ne le vendit pas pour être esclave, comme les fils de Jacob vendirent leur frère Joseph aux Ismaélites pour être leur serviteur ; mais il le vendit pour être moqué, fouetté, craché et enfin pour mourir sur une croix comme un voleur et un impie. Toutes ces circonstances, qui sont très-véritables et très-considérables, nous font connaître l'énormité du crime que Judas commit en vendant son Maître. Mais comme il fut très-énorme, il fut aussi puni d'une peine qui lui fut proportionnée ; et c'est ici le troisième point de cette prédication.

TROISIÈME POINT.

Le Fils de Dieu, après avoir dit à ses disciples qu'il devait être trahi par l'un d'eux, ajouta : *Væ autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur* : Malheur et malédiction sur cet homme qui doit faire cette mauvaise action ; il eût été meilleur pour lui de n'avoir jamais eu de vie, que de l'employer à un si détestable dessein. Ce mot de *Væ*, qui veut dire malédiction, n'est employé dans la sainte Ecriture que pour exprimer l'horreur que l'on a d'un grand crime, ou pour le châtier de toutes sortes de malheurs. Le Fils de Dieu prédit le reniement de saint Pierre, l'abandon qu'il devait faire de son Maître, néanmoins il ne prononce pas malédiction sur lui, parce qu'il savait que la crainte d'être maltraité des Juifs lui ferait désavouer son Maître et qu'enfin il ferait pénitence de son crime ; mais il jette la malédiction sur Judas, dont il connaît la malice et prévoit l'impénitence.

Mais remarquez que Judas ne fut pas frappé d'une seule malédiction, ou d'un seul anathème, car, comme il avait reçu trente deniers pour le prix de la vente qu'il avait faite, il fut aussi frappé de trente malédictions qui sont portées par la loi et dont Dieu menace son peuple. *Relatis triginta argenti*, dit Rupert, *in triginta maledictionibus, trigiesies maledictus antequam natus* ; et certes, comme dit le même Rupert, ce misérable méritait bien d'être frappé de toutes les malédictions, puisqu'il avait vendu le Sauveur du monde, qui est la source de toutes les bénédictions qui sont dans le ciel et sur la terre. Néanmoins, quoique ce perfide disciple ait été foudroyé de tous les anathèmes que méritait un si grand crime, nous pouvons les réduire à deux, qui sont la mort temporelle qu'il se donna et l'éternelle qu'il souffrit et qu'il souffrira sans cesse dans l'enfer.

Le premier anathème dont il fut frappé fut celui de la mort qu'il se donna lui-même. Le saint évangéliste nous dit que Judas, voyant que son Maître qu'il avait mis entre les mains des Juifs était condamné à mort et qu'on le conduisait au supplice, rentre en

soi-même, dont l'avarice et le démon l'avaient fait sortir. Il considère l'énormité de son crime, qu'il trouve si effroyable, qu'il ne croit pas pouvoir mériter de pardon ; son esprit se trouve agité de diverses pensées, qui toutes s'accordent à lui ôter toute sorte de repos et à le jeter dans le désespoir et dans la résolution forcenée de se défaire de lui-même. Saint Chrysostome dit que ne pouvant supporter les remords de sa conscience, le fureur de ce bourreau intérieur et les tortures de ces furies, il alla se donner le coup de la mort : *Quod non valeret conscientie stimulos et flagella perferre*. Théophilacte assure que ce perfide, regardant non-seulement le passé qui lui représentait son crime, mais encore l'avenir, où il en souffrirait le reproche des hommes et un blâme qui ne s'effacerait jamais, crut que pour éviter toutes ces choses, qui lui semblaient insupportables, il devait mourir de sa propre main : *Non ferens Judas ignominias subsequaturas, se ipsum e vita subduxit*. Ou bien, comme dit saint Chrysostome, le démon, ayant ouï dire à Judas qu'il avait commis un grand péché en trahissant son maître, qu'il reconnaissait innocent, et craignant qu'il ne fit pénitence et qu'il n'allât lui demander le pardon qu'il lui eût infailliblement accordé, le poussa, de peur qu'il ne lui échappât, à se donner la mort : *Audivit hæc diabolus, novit in melius viam capientem et ad salutem tendentem timuit mutationem*.

Mais quel genre de mort se donne-t-il ? *Abiens laqueo se suspendit* : il se pendit malheureusement. Il est croyable que s'il eût eu un couteau, ou qu'il eût trouvé quelque précipice, il eût mis tout cela en usage pour se faire mourir. Mais la justice de Dieu voulut que toutes ces choses lui manquassent, afin qu'il finît sa vie par un licol qui l'étranglât, et que cegosier, qui avait servi d'organe à la trahison de ce perfide pour en demander le prix, fût fermé à la respiration ; enfin que celui qui avait vendu le Créateur du ciel et de la terre mourût en l'air, fût abandonné de toutes les créatures et que, son ventre se crevant, toutes ses entrailles sortissent misérablement : *Suspensus crepuit medius, et diffusa sunt omnia viscera ejus*. Mais tout cela lui arriva très-justement, parce que, ne s'étant pas contenté d'un vivre commun et modéré comme les autres disciples, et ayant dérobé pour remplir son ventre, il crève maintenant et il finit sa vie par un châtement qui était proportionné à son intempérance. Ou bien disons que son ventre crève, parce qu'ayant mangé le pain céleste sans discernement, c'est-à-dire, ayant reçu le corps du Fils de Dieu sous les espèces du pain et du vin, avec des péchés mortels dans l'âme, Dieu pour châtier ce sacrilège fait que son ventre s'ouvre et que ses entrailles, que mille remords avaient déchirées, se répandent par terre pour être dévorées des chiens. Il ne faut pas douter que les démons, qui lui avaient inspiré de se pendre, ne lui aidèrent à exécuter son mauvais dessein, et qu'ils ne se rendirent les exécuteurs de son supplice,

après avoir été les instigateurs et les promoteurs de son crime.

Voilà la première malédiction qui tomba sur ce malheureux, qui lui fait finir sa vie dans le désespoir ; mais la seconde est sans comparaison plus horrible, car les démons emportèrent son âme dans les enfers, où elle sera tourmentée éternellement.

Mais, chrétiens, il y a de quoi s'étonner de ce que Judas semble faire pénitence de son crime et néanmoins il n'en obtint pas le pardon, au contraire il est damné éternellement. *Peccavi*, dit-il, *tradens sanguinem justum* : J'ai péché en trahissant un homme juste ; j'avoue, je confesse mon crime que je connais être très-énorme. Ce n'est pas tout, il rend l'argent qui avait été le prix de sa trahison, et par cette restitution il fait connaître qu'il en a du regret et que, s'il pouvait délivrer son maître, il le ferait de tout son cœur. Quoi ! ne semble-t-il pas qu'il y a trop de rigueur en Dieu, de ne lui avoir pas pardonné un péché dont il témoigne avoir tant de déplaisir ? Saint Pierre et sainte Madeleine obtiennent le pardon de leurs péchés, quoiqu'ils ne l'aient pas demandé par une confession publique, et David est pardonné de son adultère et de son homicide, pour avoir prononcé le même *Peccavi* que Judas dit hautement.

Chrétiens, il ne faut pas s'étonner d'un succès si contraire, parce qu'il se trouve dans la pénitence de Judas beaucoup de défauts qui la rendirent inutile. Le premier, parce qu'il la différa, ce que ne firent pas ces illustres pénitents dont nous venons de parler. Le prophète royal confessa son crime et en demanda pardon à Dieu, au même moment que Nathan le lui fit connaître. Saint Pierre venait de renier son maître, et en même temps il quitte le lieu et la compagnie qui lui avait fait prononcer ce blasphème ; il sort dehors et pleure amèrement une faute qu'il avait commise dans la maison du pontife. Sainte Madeleine pleura pour les péchés qu'elle avait commis durant sa jeunesse au même moment qu'une lumière céleste et qu'une inspiration divine lui en fit connaître l'énormité et la multitude ; et elle court au remède à l'heure même qu'elle se connaît pécheresse ; ce que Judas ne fit point. Il avait croupi longtemps dans ses péchés, il en accroît le nombre par de nouveaux et de plus énormes, avant de prononcer le *Peccavi*, qu'il ne dit que sur la fin de sa vie.

Oh ! que la pénitence infructueuse de Judas nous donne une belle instruction ! Elle nous apprend que si nous voulons obtenir le pardon de nos péchés, il ne faut pas attendre la fin de notre vie pour le demander, il ne faut pas différer notre pénitence comme font la plupart des chrétiens, jusqu'au temps que nous sommes atteints d'une maladie qui nous en ôte toutes les dispositions. Nous ne quittons ordinairement le péché que lorsque nous sommes dans l'impuissance de le continuer ; nous ne venons à Dieu que par un mouvement de crainte qui est inutile, si elle n'est accompagnée de charité, et partant il

y a grand sujet de croire que toutes ces pénitences ne servent de rien, non plus que celle de Judas, et que nous nous damnons avec le *peccavi* dans la bouche, qu'il prononce avec quelque sentiment de douleur imparfaite.

Sa pénitence fut encore inutile et sa confession ne lui servit de rien, parce qu'il la fit devant les scribes et les pharisiens, qui n'avaient pas le pouvoir de l'absoudre, ni la charité pour le consoler et l'animer à lui donner sa perfection. Si Judas se fût allé jeter aux pieds du Sauveur du monde comme fit Madeleine, s'il eût pris la sainte Vierge pour son avocate, il est indubitable qu'il eût obtenu le pardon de ses péchés, et que le Sauveur du monde, qui allait donner sa vie et répandre son sang pour les crimes de tous les hommes, l'eût reçu et lui eût fait part de sa rédemption, que le prophète royal dit avoir été copieuse, c'est-à-dire, suffisante pour mériter le pardon de tous les pécheurs.

Sa confession fut aussi inutile, parce qu'il la fit sans préparation. Il ne chercha pas le nombre de ses péchés et ne s'appliqua pas à en connaître l'énormité : *Pœnitentia ductus, retulit triginta argenteos, et ait : Peccavi*. Le prophète royal, qui est le modèle des vrais pénitents, pense sérieusement à tous les péchés qu'il a commis, lorsqu'il dit à Dieu : *Iniquitatem meam ego cognosco*. De même que le roi Ezéchias, qui s'écrie dans les angoisses de son infirmité : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ*. L'enfant prodigue, qui est aussi l'idée d'un véritable pénitent, s'emploie pendant quelque temps à considérer l'horreur de ses débauches passées, et après avoir médité sur le mauvais état de sa vie, avoir mis tous ses péchés devant ses yeux, et en avoir ressenti une extrême douleur, il en fait pénitence : *Surgam, dit-il, et ibo ad patrem meum*. Je sortirai de mes ordures, et avec un cœur brisé de contrition, je m'en irai à mon père pour lui demander le pardon des péchés que j'ai commis contre le ciel et contre lui. Mais tous ces sentiments ne se trouvèrent pas dans la pénitence de Judas.

Enfin le dernier défaut qui se trouve dans la confession de ce traître, c'est qu'elle ne fut pas entière. Il s'accuse seulement de sa trahison, et ne parle pas de la communion indigne qu'il avait faite, des larcins qu'il avait commis, du murmure contre la Madeleine, il ne dit mot des paroles outrageuses qu'il avait dites contre le Sauveur du monde pour donner quelque couleur à sa trahison, et ainsi il ne mérita pas d'obtenir pardon de son crime, puisqu'il en cachait plusieurs autres. C'est ce que font aujourd'hui la plupart des chrétiens, et singulièrement les femmes, qui cachent très-souvent des péchés deshonnêtes et qui ne confessent que de légères fautes, pendant que les grandes sont dans leur cœur; et ainsi il ne faut pas s'étonner si la plupart de leurs confessions sont des sacrilèges, et si elles augmentent leurs crimes dans un sacrement qui devait les leur pardonner.

Mais, chrétiens, après que nous avons éc-

testé le crime de Judas, après que nous l'avons dit le plus grand qu'on puisse commettre, après avoir jugé qu'il mérite toutes sortes de supplices; n'est-il pas vrai que nous prononçons condamnation contre nous-mêmes, puisqu'il est certain que nous commettons non pas une seule, mais plusieurs fois le crime de Judas? Car il est vrai que nous trahissons, que nous vendons le Fils de Dieu par tous les péchés mortels que nous commettons. C'est avare qui dépouille l'orphelin et la veuve et qui, pour s'enrichir prendrait volontiers sur les autels, ne vend-il pas Dieu, son paradis et son salut pour de l'argent? Ce voluptueux vend le Fils de Dieu, ses grâces et ses sacrements pour un plaisir d'un moment. Ce vindicatif commet le même crime pour la satisfaction de quelque vengeance. Judas n'a vendu son Maître qu'une seule fois, mais les pécheurs le vendent tous les jours. Il le vendit lorsqu'il était mortel et sujet à nos infirmités, et nous le vendons dans l'état de la gloire. Oui, chrétiens, je le dirai à notre confusion, qu'il se trouve des personnes si avides d'argent, qu'elles vendraient volontiers le Fils de Dieu à moindre prix que ne fit Judas, s'ils en avaient la disposition. Evitons cet infâme commerce, et ne soyons jamais si lâches et si impies que de vendre ce Dieu à qui nous avons tant d'obligations, et puisqu'il se donne à nous dans le saint Sacrement, conservons ce don précieux qui est la source de toutes les grâces que nous devons recevoir dans ce monde et le gage de la gloire éternelle, que ie vous souhaite. Au nom du Père, etc.

SERMON LXXXV

DE LA COURONNE D'ÉPINES.

Plectentes coronam de spinis, posuerunt super caput ejus.

Les soldats ayant fait une couronne d'épines, la mirent sur sa tête (S. Matth., ch. XXVII).

Les pensées des hommes sont bien contraires à celles du Fils de Dieu, de même que leurs désirs. J'entends quelques voluptueux dans la Sagesse, qui disent : *Coronemus nos rosis antequam marcescant* (*Sap. II*). Puisque la saison des roses passe dans bien peu de temps, et que cette belle fleur, qui naît au matin, se flétrit à midi et meurt le soir, hâtons-nous d'en prendre le plaisir, faisons-en des guirlandes pour mettre sur notre tête, et montrons à tous par cette délicatesse et par cette marque de victorieux, que bien loin de souffrir les incommodités de la vie, nous en goûtons tous les plaisirs. Voilà les discours, voilà les desseins et les dissolutions des impies, qui sont condamnés par le Fils de Dieu, qui dans sa Passion veut être couronné d'épines, comme un roi fabuleux et un fameux criminel. Il est vrai que son innocence et sa sainteté devaient lui mettre sur la tête cette couronne de gloire et d'honneur dont parle le Psalmiste : *Gloria et honore coronasti eum* (*Psal. VIII*), qu'il devait porter cette couronne d'or dont la sainte Écriture parle en un autre endroit : *Corona*

aurea super caput ejus. Enfin, si, comme dit saint Paul, il n'y a que ceux qui ont combattu avec valeur qui doivent être couronnés : *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit* (II Tim. II), qui a combattu plus vaillamment et avec plus de succès que le Fils de Dieu ? Il a surmonté, il a dépouillé, il a donné la mort à ce fort armé qui la donnait à tout le monde. Il a couru avec une vitesse incomparable, et à pas de géant, comme dit la sainte Ecriture, et néanmoins il veut être couronné d'épines. Il laisse aux voluptueux les couronnes de roses, aux ambitieux celles d'or, et il ne veut pour lui que celles de ronces et d'épines. Chrétiens, il en faut chercher les motifs, après que nous aurons imploré les assistances du saint Esprit, par les intercessions de la sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria*.

Tertullien, après avoir loué ce soldat chrétien, qui ne voulut pas porter sur sa tête la couronne que l'empereur y avait mise pour reconnaître sa valeur, fait voir que cet ornement de tête est non-seulement indigne de la profession de chrétien, qui adore un Dieu couronné d'épines, mais aussi qu'il n'est pas raisonnable, et que c'est se rendre ridicule que de porter une couronne sur sa tête ; car, dit ce grand homme, ordinairement les couronnes sont composées de fleurs ou d'herbes odoriférantes ; or, il n'y a que la vue et l'odorat qui puissent prendre plaisir à voir et à sentir les fleurs. Pourquoi donc les mettre sur la tête où l'on ne les voit ni l'on ne les sent ? Et parlant, c'est une chose fort inutile de mettre des fleurs sur sa tête, puisqu'on n'en tire aucun avantage.

Après avoir montré que les couronnes ne sont d'aucun usage, et que c'est un ornement superflu et inutile, il fait voir qu'il est criminel dans son principe ; car les païens sont les premiers qui ont mis des couronnes sur la tête des statues de leurs dieux, sur les portes des temples qui leur étaient consacrés et sur les maisons des particuliers dans les réjouissances publiques. C'est donc, dit ce grand homme, se déclarer païen en quelque façon, que de prendre part à leurs superstitieuses cérémonies ; c'est adorer les idoles que de porter sur sa tête un ornement qui leur est propre ; enfin, c'est n'avoir pas les sentiments et le zèle qu'on doit avoir pour la religion chrétienne, qui commande la mortification, et qui adore un Jésus-Christ couronné d'épines, que de porter des fleurs sur sa tête par une mollesse criminelle.

C'est pourquoi, afin que je puisse détourner et éloigner les chrétiens de cette superstition, qui se renouvelle par les ornements que les femmes portent sur leurs têtes, et par les perruques dont les hommes parent les leurs, je veux employer ce discours à vous faire voir pourquoi le Fils de Dieu a voulu en sa Passion être couronné d'épines. Car, quoique la cruauté de ses ennemis lui ait fait souffrir toutes sortes de tourments, néanmoins ils n'ont rien fait que ce qui avait été prédit par les prophètes, et déterminé

par lui-même. Mais, pour mettre quelque ordre dans une foule de raisons qui se présentent sur ce sujet, je veux premièrement apporter la raison littéraire qui obligea ces bourreaux à le couronner d'épines, qui est un supplice qui jusqu'alors n'avait pas été en usage ; ensuite nous apporterons d'autres motifs qui le regardent, et enfin nous en proposerons d'autres qui feront nos instructions ; et c'est l'économie de cette prédication.

PREMIER POINT.

Je dis premièrement que ce ne furent pas les Juifs, mais les soldats romains, comme dit Tertullien, qui mirent une couronne d'épines sur la tête adorable de mon Sauveur : *Romanorum militum commentum fuit ex usu disciplinæ sæcularis*. Car ils avaient la coutume de couronner quatre sortes de gens : les premiers étaient les dieux ; les seconds, les rois, qu'ils disaient être leurs images vivantes. Les triomphateurs recevaient le même honneur, et les morts qui n'ont plus de sentiment étaient portés au tombeau avec une couronne en tête. Je ne parle pas ici de ces couronnes que les voluptueux portaient dans leurs festins et dans leurs autres débauches. Je ne rapporte que celles qui étaient plus ordinaires, et je dis que les soldats romains couronnèrent d'épines la tête du Fils de Dieu, pour tous ces motifs qui, au lieu de contribuer à sa gloire, faisaient son infamie.

Ils avaient entendu dire aux Juifs que le Sauveur du monde se disait Fils de Dieu, et qu'en cette qualité il avait le pouvoir de détruire en trois jours le temple de Jérusalem, et de le rétablir en même temps. Ils voyaient les morts qu'il avait ressuscités, les malades qu'il avait guéris, et étaient instruits de toutes les autres merveilles qu'il avait faites, et qui étaient des preuves de sa divinité ; néanmoins, comme ils les attribuaient au démon, et qu'ils croyaient qu'il se donnait le titre de Dieu qui ne lui appartenait pas, ils le couronnent d'épines, comme pour faire paraître et châtier sa présomption et sa vanité.

Ils avaient aussi entendu dire que le Fils de Dieu affectait la dignité royale, et que par une suite assez nombreuse de disciples qui l'accompagnaient partout il marchait en souverain. Pour ce sujet ils le couronnent d'épines, pour faire connaître par ce honteux et douloureux équipage que son royaume n'était que dans son imagination, qu'il n'était roi qu'en désir, et qu'il voulait le devenir par une usurpation criminelle.

Les mêmes soldats romains avaient appris de la calomnie des Juifs que le Fils de Dieu venait pour les délivrer de la tyrannie des Romains, et les remettre comme un conquérant en possession de la liberté qu'ils avaient perdue. Pour cela et pour le faire paraître ridicule, comme aussi pour le châtier d'une usurpation qu'il voulait faire sur l'autorité de César, ils lui mettent une couronne d'épines sur la tête. Voilà, lui disaient-ils par moquerie, le roi des Juifs : Nous te saluons en cette qualité, et si tu n'as pu l'acquérir,

nous t'en faisons porter les marques, et t'en rendons les honneurs.

Où bien disons qu'ils le couronnent d'épines, parce qu'ils avaient coutume de couronner les morts, et comme ils le voyaient dans une disposition prochaine de mort, et qu'ils savaient fort bien qu'il n'échapperait pas à leur fureur qui le ferait mourir, ils lui donnent, par dérision, un ornement qui était le présage infallible de sa mort.

Saint Augustin applique fort à propos à notre sujet ces paroles du Psalmiste : *Fortes quæsierunt animam meam* : Les forts ont cherché mon âme et se sont efforcés de me faire mourir. Ces forts, dit ce Père, sont les Romains, qui méritent ce nom, parce qu'ils ont subjugué toutes les nations à leur empire, et qu'ils se sont rendus redoutables à tous les peuples de la terre. Or, ces forts, dit le Fils de Dieu par son prophète, ont cherché mon âme; car croyant qu'elle fut à la tête, comme quelques philosophes le leur avaient persuadé, ils la percent avec des épines pour la contraindre de sortir, et lui donner la mort.

Voilà, chrétiens, les pensées et les désirs des Romains, lorsqu'ils mirent la couronne d'épines sur la tête de mon Sauveur. Mais voyons les siennes, c'est-à-dire, les motifs qui l'obligèrent à permettre qu'on le couronnât comme un roi fabuleux, ou comme un souverain ridicule.

SECOND POINT.

J'en prends la première raison de Clément Alexandrin : il dit que le Fils de Dieu voulut être couronné d'épines, pour faire voir qu'il était le même qui avait paru à Moïse parmi des épines ardentes; car, voulant donner la loi à ce législateur pour la porter à son peuple, il lui apparut parmi des épines qui brûlaient sans se consumer. Or, maintenant que ce Verbe incarné a donné une loi d'amour à tous les chrétiens, et avant de s'en retourner à son Père il paraît parmi les épines et sous un même équipage, pour faire voir qu'il était le Dieu de ces deux peuples et le législateur de la loi ancienne et de la nouvelle. Il fait un cercle mystérieux par ces deux descentes dans le monde, qu'il rend semblables par ces épines dont il est couronné : *Quia cum Moysi legem dedit, apparuit in rubo ardenti, postquam Verbum legem ferre et cum hominibus conversari desiit, mystice rursus Dominus corona coronatur; hinc illuc unde descenderat abiens, veteris descensus principium instauraturus.*

La seconde raison pour laquelle le Fils de Dieu voulut être couronné d'épines, et être moqué comme un roi fabuleux, fut pour accomplir les paroles que l'ange Gabriel dit à la sainte Vierge, que l'enfant qu'elle concevrait par l'opération du saint Esprit devait être assis sur le trône du roi David, son aïeul : *Sedebit super solium David* (Jer., XXII). Or, ce roi prophète a eu deux royaumes; l'un d'honneur, et l'autre qui avait une espèce d'infamie. Le premier fut celui d'Israël, auquel il succéda à Saül, qui s'en rendit indigne par sa désobéissance et pour ses autres

crimes. Ce royaume a passé du roi David dans son fils Salomon, et s'est continué dans sa race jusqu'à Hérode, qui n'en était pas et qui l'avait usurpé. Le second royaume de David, que nous avons dit avoir quelque espèce d'infamie, fut, lorsqu'en fuyant la persécution de Saül, qui voulait le faire mourir, et s'étant retiré dans la caverne d'Odolla, toutes les personnes affligées qui souffraient la même persécution que lui, ou qui se trouvaient chargées de dettes et poursuivies par des créanciers impitoyables, furent le trouver et le firent leur prince : *Et convenerunt ad eum omnes qui erant in angustia constituti, et oppressi aere alieno, et amaro animo, et factus est eorum princeps* (I Reg., XXII).

Or, le Fils de Dieu a voulu accomplir cette figure, et comme il était le véritable fils et héritier de David, il a voulu succéder à ces deux différents royaumes; il a succédé au premier, qui est celui d'Israël, parce qu'il descendait en droite ligne des rois de cette nation. La Cananée l'appelle fils de David, non-seulement pour sa débonnairété, qui le faisait semblable à ce prince, mais encore parce qu'elle le savait petit-fils de ce roi d'Israël, et héritier de ses Etats. Que s'il n'a pas voulu en prendre possession, comme les peuples voulaient la lui donner après la multiplication des pains, c'est parce que cette dignité royale à qui tout le monde rend du respect, et qui flatte l'ambition des hommes, eût été un empêchement au dessein de notre rédemption, et à la satisfaction qu'il venait faire à son Père pour les péchés du genre humain, et enfin parce que son exemple eût allumé l'ambition et les autres crimes dans les hommes, qui, sous prétexte de se rendre semblables au Fils de Dieu, eussent recherché avec les plus violentes ardeurs cet état d'indépendance et de domination. Si bien qu'il n'a pas voulu exercer cette autorité royale, que sa naissance divine et temporelle lui donnait, mais il a voulu succéder au second royaume de David, qui fut celui des misérables. Il prend pour cela dans sa Passion des marques royales, mais qui sont entièrement funestes et conviennent parfaitement bien à sa domination sur des misérables. Or, le principal ornement des rois, et qui les discerne de leurs sujets, c'est la couronne qui se met sur la tête, laquelle est la partie du corps la plus élevée, pour faire voir que les rois sont au-dessus des peuples qui leur sont soumis, qu'ils excellent en la force du jugement dont la tête est le siège, et qu'enfin leur domination ne doit pas avoir de fin, comme la couronne n'en a point dans sa figure.

Mais parce que les couronnes tombent facilement de dessus la tête des rois, qu'un tyran ou un renversement de fortune les fait tomber souvent, et même qu'un bourreau quelquefois les enlève avec la tête, le Fils de Dieu a voulu rendre la sienne immobile, et pour cela il a voulu qu'elle pénétrât jusqu'au-dedans de son chef, afin qu'elle ne pût pas tomber et qu'il pût toujours être le roi des misérables.

Si bien qu'aujourd'hui tous les pécheurs pénitents peuvent s'approcher sans crainte du Fils de Dieu, toutes les personnes affligées peuvent hardiment se présenter à lui, et lui dire, non pas avec les Juifs et par moquerie : *Ave, Rex Judæorum* : Nous te saluons, roi des Juifs, mais avec un sentiment d'amour, de respect et de vérité : nous vous saluons, divin Jésus, qui par un excès de votre amour et pour compatir à nos maux avez voulu être le roi des misérables ; car il est vrai qu'étant le véritable roi d'Israël et de tout l'univers, vous avez renoncé à toutes les grandeurs qui vous étaient si légitimement acquises, pour vous rendre l'homme de douleurs et le roi des misérables.

Mais, chrétiens, passons de la figure à la chose figurée, de l'ombre à la réalité, et disons que le Fils de Dieu a permis qu'on l'ait couronné d'épines, parce que, pour satisfaire à nos dettes et apaiser la colère de son Père dont il était la victime, il a voulu en prendre l'équipage, puisqu'on avait coutume de couronner les victimes. Il a voulu même pour ce dessein souffrir en toutes les parties de son corps, car, comme tous les membres de son corps mystique, qui est son Église, étaient criminels envers Dieu, il veut lui satisfaire pour toutes les parties de ce corps. Voyons-en l'application. Les prélats en sont les yeux, parce qu'ils doivent toujours veiller ; mais parce que plusieurs d'entre eux ne le font pas et qu'il s'en trouve quelques-uns qui sont des sentinelles endormies, le Fils de Dieu, pour expier leurs péchés, veut que les siens soient indignement couverts. Les prédicateurs sont sa langue, parce qu'ils doivent instruire et déclarer ses volontés aux hommes ; mais parce qu'il s'en trouve plusieurs qui ne le font pas, et qu'au contraire ils adultèrent la parole de Dieu, en la prêchant par un esprit de vanité et la faisant servir à leurs intérêts, le Sauveur, pour expier leurs péchés, veut que sa langue souffre l'amertume du fiel et l'âcreté du vinaigre. Les rois sont la tête du corps civil, parce qu'ils sont élevés au-dessus des peuples et qu'ils conduisent le reste des membres de leurs républiques ; mais parce que très-souvent ces têtes sont creuses ou ne sont remplies que de vent, le Fils de Dieu, pour faire l'expiation de leurs crimes, veut que sa tête soit couronnée et percée d'épines ; et voilà les motifs qui ont obligé le Fils de Dieu à souffrir cette cérémonie ignominieuse et douloureuse : allons maintenant aux raisons qui nous regardent.

TROISIÈME POINT.

Clément Alexandrin dit que ces épines, dont la tête du Fils de Dieu fut couronnée, sont le symbole et représentent les hommes de l'ancienne loi et ceux qui étaient dans l'idolâtrie, qui tous étaient stériles en bonnes œuvres. Car, comme les épines ne portent point de fruit et sont un bois qui n'est propre qu'à brûler et à piquer, aussi la plupart des hommes étaient comme des épines, c'est-à-dire, un bois inutile ; mais depuis que le Sauveur du monde a mis ces épines sur sa tête, il les

a rendues fertiles, parce qu'il est vrai que la piété, les bonnes œuvres, sont des fruits assez communs parmi les hommes et qu'on peut dire qu'on recueille maintenant des raisins parmi les halliers et que les buissons portent des figes : *Domini enim corona nos prophetice significabat, qui fuimus aliquando infrugiferi ; atque nos quidem uvas ex spinis et ficus ex rubis colligimus.*

Le même Clément Alexandrin dit que les épines dont le Fils de Dieu fut couronné sont la figure de notre foi : *Corona spinea est typus fidei nostræ : vitæ quidem propter ligni substantiam, lætitiæ propter coronæ appellationem, periculi vero propter spinam, neque enim citra sanguinem licet ad Verbum accedere.* Pour entendre la pensée de ce docteur, qui compare notre foi aux épines qui couronneront le Sauveur, il faut savoir qu'on trouve trois choses dans sa foi et qu'elle les demande pour sa perfection.

Premièrement, ces épines qui, étant attachées à leur racine, ont une vie végétante, nous signifient que la foi doit être vive, c'est-à-dire, qu'elle doit être animée de bonnes œuvres, autrement elle est une foi morte et inutile, telle que celle qui se trouve dans les démons, qui tous croient qu'il y a un Dieu qui les châtie et qui les a créés ; mais ils n'ont pas cette foi sainte et conjointe avec la charité, qui ne se trouve que dans les justes et qui fait leur mérite et leur sanctification.

Secondement, dans la couronne il se trouve une marque de joie, car, considérée comme couronne, elle est une preuve d'excellence et une récompense de quelque belle action. La foi est aussi accompagnée de joie et nous donne bien de la consolation pour les choses qu'elle nous fait voir et espérer. En effet, il est vrai que toutes les vérités que cette sainte habitude nous révèle, que tout ce qu'elle nous apprend de Dieu, de ses mystères et de ses promesses sont l'objet de notre espérance. Si nous croyons un Dieu, un bonheur éternel, nous avons sujet d'en espérer la jouissance, ce qui donne toutes sortes de consolations à nos âmes.

Enfin dans l'épine, dit ce docteur, on trouve le danger d'en être piqué, car elle blesse la main qui la veut manier. Cela, dit ce docteur, nous signifie que, quoique la foi nous révèle de grandes choses et qu'elle anime notre âme par la jouissance qu'elle lui en fait espérer, nous y devons néanmoins craindre quelque piqure, c'est-à-dire, que nous devons espérer avec crainte et tremblement, de peur qu'elles ne nous soient ôtées, si nous n'apportons tout ce que nous devons de fidélité pour les conserver. Car il n'y a point de vertu si bien établie, qu'elle ne puisse dégénérer en vice, ni d'homme si vertueux qui ne puisse devenir méchant. On a vu des personnes qui tenaient presque les palmes du martyre entre les mains, desquelles elles sont sorties, et qui sont tombées misérablement dans l'idolâtrie. La sainteté de David a été profanée par un adultère et un homicide, la sagesse de Salomon

mon est devenue une haute folie par l'amour des femmes, la force de Samson a succombé à la mollesse de ce sexe ; et partant il faut toujours craindre la piqure de ces épines, et croire que, si la substance de l'épine que nous avons dit signifier notre foi nous agréer, que si la forme de la couronne, qui est le symbole de l'espérance, nous donne de la joie, nous devons appréhender que la pointe des épines ne nous blesse, c'est-à-dire, que nous ne perdions le bonheur qu'elle nous fait espérer.

Tertullien dit que les épines dont le Fils de Dieu voulut être couronné furent la figure des péchés que la terre de notre chair a portés : *Christus ex spinis et tribulis coronam subiit in figuram delictorum, que nobis protulit terra carnis nostræ*. Pour entendre la pensée de ce Père, il faut supposer celle de saint Basile, qui dit que Dieu avait créé dans le paradis terrestre des roses sans épines, mais qu'après le péché d'Adam la terre qui fut maudite de Dieu porta des épines, et la plus belle des fleurs, qui est la rose, en fut toute hérissée, si bien que les épines, qui ne sont utiles qu'à faire du feu, et qui très-souvent nous causent du dommage, nous représentent celles dont la terre fut malheureusement féconde pour le châtimement de l'homme, et celles que nous voyons sur la tête du Sauveur du monde sont non seulement le symbole de ces premières, mais elles nous représentent aussi les péchés qui, comme des épines, sortent de notre chair. C'est pourquoi, chrétiens, lorsque vous voyez le Fils de Dieu couronné d'épines, pensez sérieusement que ce ne sont pas les soldats romains qui les ont mises sur sa tête, mais que ce sont vos péchés, et que ceux que vous commettez tous les jours lui mettent de nouveau cette cruelle couronne sur son chef adorable, l'enfoncent davantage et en font sortir le sang qui couvre son sacré visage.

Disons encore, avec un grand saint, que la couronne d'épines signifie les afflictions de cette vie. La pauvreté est une couronne d'épines, la douleur que nous ressentons de la perte de quelque personne qui nous est chère, ou des biens que nous possédons avec plaisir, l'infamie que nous souffrons par la médisance ou par l'injustice, une maladie qui nous tient au lit et qui nous fait souffrir comme les criminels sur les roues, toutes ces choses sont des couronnes d'épines. Mais voici la différence qu'il y a du Sauveur du monde avec nous, c'est qu'il met ces épines, qui sont les afflictions, sur sa tête pour marque de l'estime qu'il en fait. Il ne se contente pas d'appeler bienheureux ceux qui les souffrent patiemment, mais il les met sur sa tête, qui est le premier et le plus précieux membre de notre corps ; il veut encore que tout le monde le voie avec ce honteux équipage dont il fait sa gloire et ses plaisirs. Au contraire, les hommes mettent les épines, c'est-à-dire, les afflictions, sous leurs pieds ; ils disent que celui-là est malheureux qui en est accueilli, et qu'il faut apporter tous ses

soins et ses travaux pour en être préservé ou pour les faire bientôt cesser. Comme ils ne connaissent point d'autre félicité que celle qui contente les sens et qui nous est commune avec les bêtes, ils fuient de tout leur possible les afflictions qu'ils disent être une marque de la colère de Dieu et faire les malheureux dans le monde.

Voilà, chrétiens, l'opposition qu'il y a entre les sentiments du Fils de Dieu et ceux du monde. Il se tient honoré de ses épines et publie bienheureux ceux qui comme lui en sont couronnés pendant cette vie, mais les hommes les mettent sous leurs pieds, c'est-à-dire, méprisent, fuient, détestent ces gages de l'amitié de Dieu, qui nous font en ce monde porter la ressemblance de son Fils et qui sont un gage d'un bonheur éternel.

Enfin, disons que le Fils de Dieu a voulu être couronné d'épines pour en émousser les pointes contre son chef adorable et nous préserver de leurs piqures. Il a bu sur la croix le fiel et le vinaigre pour en ôter l'aigreur et l'amertume, et nous présenter tout ce qu'il y a de doux ; il ménage notre salut par des moyens remplis de douceur, et flatte en quelque façon notre délicatesse pour nous le faire acquérir sans peine. Il dit aux enfants de Zébédée : Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ? Ils lui répondent qu'ils ont assez de courage pour cela, et qu'il n'y a rien de rude ni de fâcheux dans les choses dont il leur donne l'exemple et leur promet la récompense, qu'ils n'exécutent. C'est ce que tous les gens de bien expérimentent, et la résolution qu'ils témoignent lorsqu'il faut souffrir les épines de cette vie. Les martyrs se sont moqués des tourments et de la mort même, quoiqu'elle soit la plus terrible de toutes les choses terribles, parce que le Fils de Dieu, la souffrant pour nous, lui a ôté tout ce qu'elle avait d'amertume. Les pénitences qui affligent le corps et qui sont un long martyre ont fait les délices des confesseurs ; les larmes, qui sont une eau amère, sont néanmoins douces aux pénitents, et ils ressentent en les versant pour leurs péchés les mêmes plaisirs qu'un famélique reçoit en mangeant du pain savoureux. La pauvreté de cet état de misère, qui fait la dernière désolation de ceux qui en sont accablés, est une source de consolation pour les gens de bien, parce que le Fils de Dieu, qui l'a pratiquée, lui a ôté ce qu'elle avait de honteux et d'affligeant. Voilà, chrétiens, le dernier motif pour lequel le Fils de Dieu a voulu être couronné d'épines, qui sont le symbole des afflictions de cette vie, et qui est pour nous les rendre, non-seulement supportables, mais douces, mais méritoires.

Que reste-t-il, chrétiens, après que nous avons vu les motifs pour lesquels le Fils de Dieu voulut être couronné d'épines, que de dire à toutes les personnes affligées et qui gémissent de se voir dans un état qui les rend semblables au Fils de Dieu : *Egredimini, filia Sion, et videte regem Salomonem in diademate, quo coronavit eum mater sua* (Cant. 3) ;

Filles de Sion, âmes fidèles, sortez de vos maisons, c'est-à-dire, de vous-mêmes, donnez quelques trêves à ces ennuis et à ces afflictions, qui vous font estimer les plus misérables des créatures, et les plus rigoureusement châtiées de Dieu, et regardez ce roi Salomon couronné d'un sanglant diadème par les mains de sa mère, la Synagogue; faites comparaison de ce que le Sauveur, qui était innocent et qui méritait tous les honneurs, souffre pour vous, avec ce que vous endurez pour expier vos péchés, ou pour vous acquérir du mérite, et vous trouverez que votre couronne, pour si piquante que vous la trouviez, est toute de roses auprès de celle qui couvre la tête du Fils de Dieu. Elle perce son chef adorable en cent endroits, elle porte ses pointes jusque dans son cerveau, et comme il est la partie du corps la plus sensible, elle lui cause une douleur incroyable. Le sang qu'elle fait couler abondamment coule et encroûte son visage et colle ses cheveux. Je ne parle pas de l'infamie qu'il souffre de se voir couronné comme un roi fabuleux et un homme sans jugement. Je me tais du mépris qu'il endure de se voir salué par moquerie en qualité de roi d'Israël. Faites, dis-je encore, âmes fidèles, comparaison de vos afflictions et de tout ce qu'on peut vous faire souffrir de mal, de confusion et d'infirmité, avec ce que le Fils de Dieu endure, et vous trouverez que cela n'est rien. Cette vue et cette comparaison adoucira vos travaux, vous animeront à les souffrir avec patience et confondront votre délicatesse qui vous les fait trouver insupportables.

Après que nous avons parlé aux âmes fidèles, que nous les avons animées à souffrir patiemment la couronne d'épines, qui sont les afflictions que Dieu leur envoie, et que nous leur avons fait voir qu'elles ne méritent pas ce nom, si elles sont comparées à celles du Sauveur du monde, parlons maintenant à ces personnes délicates qui prennent tous les plaisirs de la vie, et qui ne peuvent point souffrir la moindre incommodité. Disons à ces âmes lâches, avec saint Bernard : *Non te pudet, christiane, sub spinoso capite membrum gerere delicatum?* Chrétien, qui ne l'es que de nom, n'as-tu pas de honte de ce qu'étant un membre d'un chef couronné d'épines, tu veux être dans les plaisirs et dans les honneurs? N'est-ce pas une chose monstrueuse qui fait l'horreur de de Dieu et des anges, que de vouloir être dans l'éclat, tandis que tu vois ton Sauveur dans l'infamie? Voluptueux, ne te confonds-tu point lorsque tu vois la contrariété qui se trouve entre le fils et le père, le soldat et le capitaine, le membre et son chef; ce chef est couronné d'épines pendant que tu l'es de roses, sa tête découle le sang de tous côtés, tandis que la tiende est couverte de bonnes odeurs et remplie de pensées de vanité et d'impureté. Femmes, qui chargez vos têtes de pierreries, qui lavez vos cheveux avec des eaux de senteur, ou qui, pour paraître plus belles que Dieu ne vous a faites, chan-

gez vos cheveux en ceux des peuples des autres nations, n'avez-vous pas de honte d'apporter tous ces artifices et ces déguisements pour vous rendre agréables, puisque vous voyez la tête du Sauveur du monde couverte d'épines et toute trempée dans son sang? Ayons honte, chrétiens, du peu de conformité qu'il y a de nous avec le Fils de Dieu, détestons, ayons horreur de toutes ces choses, qui nous ôtent la ressemblance que nous devons avoir avec celui qui est notre chef, notre prince et notre père.

Je me confonds lorsque je lis dans le livre des Juges, qu'un certain Abimélech, étant monté sur une montagne, prit une hache et ayant coupé un arbre le mit sur ses épaules et dit à tous ses soldats : *Faites promptement ce que vous voyez que je fais : Quod me videtis facere, cito facite*, et en même temps tous ses gens firent comme lui, et on les vit portant des branches d'arbres sur leurs épaules et suivre leur capitaine. Chrétiens, le Fils de Dieu est allé sur la montagne du Calvaire, il a coupé un faisceau d'épines qu'il a mis sur sa tête, et nous dit à tous : *Quod me videtis facere, cito facite* : Faites ce que je fais. Mais nous sommes bien éloignés de lui obéir ; au lieu d'arracher des épines, nous cueillons des roses ou nous demeurons dans l'oisiveté, c'est-à-dire, que nous prenons toutes sortes de plaisirs, lorsque le Fils de Dieu, par son exemple et par son commandement, nous met dans le devoir de porter notre croix, d'arracher de nos cœurs les épines des vices et de nous rendre semblables à lui. Imitons-le dans ses souffrances, couronnons notre tête d'épines, c'est-à-dire, de la pensée continuelle de sa Passion, et il nous couronnera en l'autre monde d'une couronne d'immortalité que je vous souhaite, au nom du Père, etc.

SERMON LXXXVI.

DES LOUANGES DE LA SAINTE VIERGE.

Fecit mihi magna qui potens est, et sanctum nomen ejus.

Dieu qui est tout-puissant, et de qui le nom est saint, a fait de grandes choses en moi (S. Luc, ch. I).

Il n'y a rien, dit saint Bernard, qui me plaise davantage et qui contente mieux mes inclinations que de parler de la sainte Vierge, mais aussi il n'y a rien que j'appréhende plus. Cet emploi me plaît par-dessus tous les autres, parce qu'il n'y a rien de plus doux, de plus agréable que de parler de celle qui contient toutes les grandeurs, qu'on ne peut jamais assez louer et qui a des bontés qui ne s'épuisent point, quoiqu'elles soient le remède à tous nos maux et le secours à toutes nos nécessités. Les orphelins éprouvent qu'elle est leur mère, les affligés leur consolation, les pauvres leur assistance. Cette sainte Vierge présente à ceux qui se trouvent dans le péril du naufrage un port où ils sont en assurance ; à ceux qui sont poursuivis par leurs ennemis un lieu de refuge ; à ceux qui sont tentés par le démon des forces pour lui résister et pour le vaincre.

Enfin elle est l'étoile qui conduit notre navigation, cette tour de David où sont attachés mille bouchiers et toutes les armes qui nous rendent invincibles. Tous ces biens que nous trouvons, et que nous recevons de cette aimable Vierge, nous obligent d'en parler très-souvent, et nous font trouver bien de la consolation dans les louanges que nous lui donnons : mais aussi, dit le même saint Bernard, il n'y a rien que j'appréhende davantage que d'entreprendre de louer cette sainte Vierge. Car pour réussir dans mon dessein, il me faudrait avoir les lumières et l'éloquence des anges, et encore ne pourrais-je pas lui donner les louanges qu'elle mérite : car une seule de ses perfections me présente un sujet si vaste, que son étendue, son éclat et sa hauteur m'éblouissent. Néanmoins, chrétiens, puisque la fête que nous célébrons, et le mystère que l'Eglise nous représente en cette solennité, m'obligent à louer cette incomparable Vierge, ce miracle de la nature et de la grâce, j'entreprendrai de le faire, si le Saint-Esprit qui est son Epoux et qui est intéressé à sa gloire, me donne les lumières pour cette fin. Je m'en vais les lui demander par les intercessions de la même sainte Vierge, à laquelle nous dirons avec l'ange : *Ave, Maria.*

La sainte Eglise, qui est conduite par le Saint-Esprit, tient toujours le milieu en tout ce qu'elle fait, et nous commande d'observer cette conduite en tout ce que nous entreprenons. Comme Jésus-Christ, qui est son Père et son Epoux, est le milieu dans la sainte Trinité, car il en est la seconde personne ; comme dans le temps il a pris notre nature qui tient le milieu entre celle des anges et des bêtes ; comme il est né dans une crèche entre deux animaux ; comme dans sa première manifestation il a paru au milieu des docteurs, et que saint Jean l'a fait connaître en disant : Celui qui est au milieu de vous, par ce signe qu'il était au milieu ; comme il est mort entre deux larrons, et qu'il parut après sa résurrection au milieu de ses disciples ; cette place qu'il prend toujours au milieu de nous fait connaître que nous le devons tenir en toutes choses, parce que, comme dit le proverbe commun, la vertu consiste au milieu, et le vice est un excès ou un défaut. Or, cette règle et ce tempérament que nous devons garder dans toutes les actions raisonnables et vertueuses, pour leur faire mériter ce nom, se doit observer singulièrement dans le culte qu'on rend à la sainte Vierge.

Les hérétiques qui sont ennemis de son Fils et de toute piété, les libertins qui n'ont pas de religion, ou qui n'en ont que l'apparence, qui soupçonnent de l'erreur dans toutes les vérités catholiques, et qui condamnent l'Eglise de superstition dans l'appareil et la pompe dont elle accompagne la célébration des mystères de la religion, ces gens-là, dis-je, blâment et condamnent d'erreur et d'extravagance la dévotion que les fidèles ont pour cette divine créature : ils souffrent avec peine qu'on la loue, qu'on l'invoque et

qu'on publie ses grandeurs ; et même pour donner quelque couleur à leur impiété, ils disent que l'honneur qu'on rend à la Mère diminue celui de son Fils, et que c'est lui faire injure que d'attendre du secours d'une autre main que de la sienne qui est toute puissante.

Quelques autres, se jetant dans l'autre extrémité, ont dit qu'on ne pouvait pas assez honorer la sainte Vierge ; et pour cela ils lui ont donné le nom de déesse et ont assuré qu'il lui fallait sacrifier comme à une divinité. Chrétiens, il est vrai que nous ne saurions assez honorer celle que Dieu a honorée et qu'il nous a commandé d'honorer ; mais il nous défend de lui donner le nom de déesse, et l'Eglise et la bonne raison ne veulent pas que nous lui offrions des sacrifices, qui ne doivent être présentés qu'à Dieu, qui seul est infini, souverain et indépendant ; mais Dieu, l'Eglise et mille autres motifs nous obligent de lui rendre un honneur qui surpasse celui qu'on rend à toutes les créatures et qui ne cède qu'à celui de Dieu. Oui, chrétiens, nous devons avoir une très-grande dévotion envers cette reine des anges et des hommes, aimer de tout notre cœur cette mère de Dieu et de tous les fidèles, et cela pour trois raisons. La première, parce que Dieu et les anges nous en ont donné l'exemple. La seconde, parce que ses mérites presque infinis et ses grandeurs incompréhensibles nous y obligent ; et enfin parce que la dévotion envers cette sainte Vierge est une marque presque infaillible de notre prédestination. Voilà, Chrétiens, l'économie de cette prédication, qui vous persuadera de rendre de l'honneur et d'aimer de tout votre cœur la divine Marie.

PREMIER POINT.

Je dis en premier lieu, que nous devons honorer, aimer et avoir bien de la dévotion envers la sainte Vierge puisque Dieu même nous en a donné l'exemple. Ce fut une assez grande recommandation et un très-fort motif pour obliger le peuple à honorer Mardochee, que de dire qu'il était l'homme que le roi voulait être honoré : *Hoc honore condignus est quemcumque Rex voluerit honorare.* Nous pouvons dire la même chose de la sainte Vierge, qu'elle est celle que Dieu veut être honorée et devant laquelle il veut que les anges fléchissent les genoux. Après nous l'avoir commandé par tous les éloges qu'il lui fait donner dans la sainte Ecriture et par toutes les lois qui commandent aux enfants d'honorer, d'aimer et de servir leurs père et mère, il nous le montre par son exemple, car il a honoré la sainte Vierge d'une façon qui fait l'étonnement de tous les esprits, puisqu'il est vrai que, pour l'honorer, il s'est abaissé dans le néant des hommes, il a caché la gloire qui lui était naturelle, il a pris un corps et a fait des actions qui l'ont fait estimer le dernier des mortels. Lorsque le roi Assuérus fit honorer Mardochee, il ne perdit point son honneur, mais fut toujours roi ; il ne lui donna qu'un petit rayon d'une gloire dont il possédait la source. Lorsque

Pharaon honora le patriarche Joseph, il se contenta de le faire le second de son royaume et, en honorant son favori, il se conserva dans sa dignité de roi et dans le pouvoir de souverain. Cet honneur même qu'il rendit à ce favori lui était avantageux, parce qu'il se déchargeait sur lui du poids de ses affaires, faisait connaître qu'il avait de la reconnaissance pour l'interprète de ses songes, et un pouvoir souverain pour changer le destin d'un pauvre prisonnier qui était dans les fers, le faisant le second de son royaume. Mais Dieu honore la sainte Vierge d'une façon qui n'a jamais été vue et qui fait l'étonnement du ciel et de la terre, car il descend de son trône pour l'y élever; il se fait sujet pour la faire reine, il se met dans l'obscurité de notre nature pour la rendre éclatante. Le plus grand honneur que les sujets puissent rendre aux princes et à leurs seigneurs est de se découvrir la tête et de se mettre à genoux devant eux. Mais le Fils de Dieu a trouvé le moyen d'honorer sa Mère d'une façon particulière et qui ne peut avoir d'exemple; car il descend de son trône et, tout immortel, tout puissant, tout immense qu'il est par sa propre nature, il s'est rendu mortel, faible et sujet à toutes nos infirmités.

Mais, pour parler plus particulièrement de l'honneur que le Fils de Dieu a fait à sa sainte mère, je dirai qu'il s'est mis dans deux dépendances, et qu'il a voulu lui être soumis en deux façons, qui comprennent tout l'état de sa vie. La première dépendance qu'il a voulu avoir de sa mère est de nature et la seconde regarde ses offices. Il est vrai que tous les enfants dépendent de leurs père et mère, qui sont les principes et les auteurs de leur être; ce qui fait qu'ils leur sont attachés comme l'effet à sa cause, et comme ils ont pris tout ce qu'ils possèdent de ces deux sources, ils leur sont, dis-je, si fort attachés que, quoique les lois les émancipent en certain âge de leur vie, c'est-à-dire les rendent maîtres d'eux-mêmes et leur donnent le pouvoir de disposer de leurs biens et de leurs personnes, néanmoins ces lois civiles, qui n'ont été faites que pour le bien de la société des hommes, ne peuvent point abroger les naturelles et faire qu'un fils ne dépende pas de ses père et mère pendant toute sa vie.

Cela supposé, je dis que le Fils de Dieu a dépendu de sa sainte Mère; qu'il lui a obéi, qu'il l'a servie en toutes choses, qu'il a eu pour elle tout le respect qu'un enfant peut avoir pour sa mère et qu'il l'a aimée avec toutes les tendresses imaginables. Il a employé sa puissance infinie en sa faveur, lorsqu'aux noces de Cana en Galilée il fit, à sa prière, le miracle de convertir l'eau en vin. Sa sagesse s'est fait voir en lui donnant cette réponse qui lui apprit, et à toute la postérité, le sujet de sa mission, qui était de faire la volonté de son Père. Il a employé son amour pour cette aimable mère, lui procurant après sa mort un secours temporel qui lui fut rendu par saint Jean, lequel il substitua en sa place; et pour obliger ce sien disciple à la servir avec

plus d'empressement et de fidélité, il veut qu'il y soit porté par les sentiments d'un fils envers sa mère et d'un ami mourant qui recommande à son ami une chose qu'il a bien dans le cœur et qu'il désire ardemment. Enfin toutes ses actions envers elle semblent être moins des privilèges et des grâces, que des reconnaissances et des acquits d'un devoir que la nature lui avait imposés et des témoignages d'une dépendance naturelle.

Je trouve même que le Fils de Dieu a dépendu de sa sainte mère d'une façon qui ne s'est jamais trouvée dans aucun enfant, à l'égard de ses père et mère; car les autres enfants dépendent également des deux principes de leur vie, qui sont leur père et leur mère, parce qu'ils ont contribué tous deux à leur formation et que leur corps est pris de leur substance commune. Si bien que les enfants partagent également leur amour et leurs services entre ces deux auteurs de leur être. Mais le Fils de Dieu qui ne reconnaissait point de père sur la terre et de qui le corps était tout pris de sa seule mère, devait avoir envers elle toute la dépendance qui se partage entre le père et la mère.

Secondement, il dépendait plus de sa mère que tous les autres enfants ne dépendent de leurs père et mère, parce qu'elle l'avait conçu par sa liberté et qu'elle avait été mère par le consentement qu'elle avait donné. Les autres enfants semblent n'avoir pas beaucoup d'obligation à leurs parents parce qu'ils les ont engendrés par un transport aveugle et involontaire de leur concupiscence. Ils cherchent moins à engendrer, à mettre au monde des enfants et à leur donner la vie, qu'à contenter leur passion, et à faire une action de bête sans choix et sans liberté. Mais la sainte Vierge devient mère, parce qu'elle le veut; le Saint-Esprit forme le corps de Jésus-Christ dans son sein, le Verbe éternel se rend homme dans ses entrailles, après qu'elle a donné son consentement à l'ange. Et voilà la dépendance naturelle de Jésus-Christ envers sa sainte mère.

Le Fils de Dieu a eu une seconde dépendance de sa mère, que nous pouvons appeler dépendance d'office. Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que le Sauveur du monde a eu deux offices principaux : l'un est son sacerdoce, et l'autre celui de Rédempteur. Par le premier il honore son Père de la manière la plus noble dont il peut être honoré, et par l'autre il délivre les hommes de l'esclavage de Satan, de la mort et du péché. Or, ces deux offices, qui font toute sa gloire et qui sont le sujet de sa mission sur la terre, lui ont été communiqués par la sainte Vierge. Pour le premier, qui est le sacerdoce, il est assuré, chrétiens, qu'il le tient de sa mère, parce que tout ce qu'il a reçu de son Père éternel le rend égal à lui. Or, le sacerdoce le met au-dessous, parce que tout pontife, comme dit saint Paul, est pris parmi les hommes pour présenter des sacrifices à un être infini. Un prêtre est entre Dieu et les hommes, il adore cette majesté souveraine,

qu'il veut leur rendre favorable, et, pour cette fin, il lui offre des sacrifices qui sont des témoignages de leur dépendance et de leurs nécessités. Or, la sainte Vierge a donné à son Fils un corps qui le rend serviteur de son Père et qui, l'élevant au-dessus des autres hommes, le met en état d'en être le médiateur par les sacrifices de ce corps dont il honore la majesté de Dieu et apaise son courroux; et ainsi nous pouvons assurer que la sainte Vierge, qui était de la tribu sacerdotale, ayant communiqué le sacerdoce à son Fils, il est dans une dépendance très-grande de sa Mère.

Il ne l'est pas moins par la qualité de Rédempteur, qu'il a prise en faveur des hommes, car il ne porte ce titre et n'en fait l'office que par le corps que sa mère lui a donné et qu'il a immolé sur la croix pour le salut des hommes; si bien qu'il doit à sa Mère l'honneur d'être le Rédempteur des hommes; et je crois que lorsque le Sauveur du monde était en croix, qu'il versait son sang et qu'il donnait sa vie pour notre rachat, il offrait à son Père son corps, comme une hostie sainte, vivante et très-agréable. Après avoir regardé son Père, à qui il l'offrait, il tournait ses yeux du côté de sa Mère, qui lui donnait le moyen de faire ce sacrifice; car il offrait un corps qu'il avait pris du sien, et versait un sang qui était le lait dont elle l'avait nourri. Saint Ambroise dit que le Fils de Dieu faisant sur la croix l'office de Rédempteur par le sang qu'il avait reçu de sa sainte Mère, il en suspendit l'exécution pour pourvoir au secours qu'il devait lui donner, et pour lui rendre des preuves de l'amour et du respect qu'il avait pour elle, en lui donnant son disciple bien-aimé pour son fils. *Paulisper in cruce pendens publicam differt salutem, ne Matrem inhonoratam relinquat.* Si bien, chrétiens, que vous voyez la dépendance que le Fils de Dieu avait de sa mère, qui était le plus grand honneur qu'il pût lui rendre, puisqu'un Dieu dépendait d'une fille, et le Créateur de sa créature.

Comme le Fils de Dieu a beaucoup honoré sa Mère par la dépendance qu'il a voulu avoir d'elle en ses principaux mystères et offices, et par les grâces qu'il a versées sur cette porte orientale; les anges, qui comme des courtisans suivent en toutes choses les inclinations et les exemples de leur prince, l'ont aussi parfaitement honorée. Ils lui ont rendu les respects qui sont dus à la Mère de Dieu, et à leur reine. Elle a cette illustre qualité, et ils la regardent sous ce titre pour plusieurs raisons. La première, parce qu'elle est mère de Jésus-Christ, qui est leur roi; elle est leur reine, parce qu'elle les surpasse incomparablement en grâce; car, ils ne l'ont reçue que conformément à l'état de serviteurs; mais la sainte Vierge en a été remplie avec l'abondance qui est due à la Mère de Dieu. Elle est la reine des anges, parce qu'elle fait leur office qui est de garder les hommes; mais d'une façon plus noble, et avec plus de succès qu'ils ne font. Un ange est occupé à la garde d'un seul

homme, mais la sainte Vierge est la gardienne de tous les hommes; elle les défend contre les démons qui sont leurs ennemis, et leur obtient toutes les lumières qui font leur conduite et leur bonheur. Comme elle est la reine des anges, ils lui rendent tous les honneurs et tous les services que des vassaux doivent à leur souveraine; ils annoncent sa naissance à saint Joachim et à sainte Anne, ils les assurent que leur stérilité sera changée en une fécondité glorieuse. En même temps qu'elle est née, ils disent à ses parents qu'on lui doit donner le nom de Marie; c'est le sentiment de saint Jérôme. On croit aussi que l'archange Gabriel, qui est un des premiers de son ordre, lui fut donné pour son gardien, et qu'il prit un soin particulier de cette sainte créature. Lorsqu'elle était dans le temple, il y a des auteurs qui assurent que les anges, qui la visitaient très-souvent, lui apportaient aussi les vivres dont elle se nourrissait. Ils honorent ses couches par une musique qui se fit entendre dans l'air; ils lui donnent conseil de se retirer en Egypte pour éviter la persécution d'Hérode, ils la rappellent après la mort de ce prince, et quand il n'y a rien à craindre pour elle, ni pour son Fils. Maintenant qu'elle est dans le paradis, il me semble que je les vois avec tous les bienheureux jeter leurs couronnes à ses pieds, et lui protester qu'ils la reconnaissent pour la Mère de leur Créateur, et de tous les prédestinés, et enfin pour le grand miracle de la grâce et de la gloire.

Comme les anges l'ont toujours beaucoup honorée, les patriarches et les prophètes n'ont pas manqué à ce devoir; mais ils lui ont rendu tout l'honneur possible, et ils l'ont regardée dans les figures de l'Ancien Testament. En effet, Noé connut qu'elle était cette arche mystique, qui sauverait les hommes du déluge, du péché et de la mort. Jacob la considéra comme la véritable échelle par laquelle Dieu est descendu à nous, et nous montons à lui. Moïse considérait le buisson ardent comme une image de sa virginité inviolable, et ainsi des autres. Or, chrétiens, puisque Dieu qui connaît parfaitement le mérite des choses, et qui leur donne le rang et le prix qu'elles doivent avoir, de même que l'estime que nous en devons faire, a si fort honoré la sainte Vierge, s'il l'a aimée d'un amour qui surpasse celui qu'il a eue pour toutes les autres créatures; si les anges, les patriarches et les prophètes, l'ont considérée, non-seulement comme leur fille, mais comme leur reine; nous devons à leur exemple la louer, et l'aimer après Dieu, comme celle qu'il honore, qu'il a faite la dispensatrice de ses grâces, qui porte dans ses mains, et qui obtient par ses intercessions le salut de tous les hommes; c'est elle qui est le grand miracle de sa toute-puissance, et l'arche de toutes ses merveilles. Mais après que nous avons regardé la sainte Vierge éclatante des honneurs que Dieu lui rend, et avec les motifs qu'il nous propose pour lui rendre les nôtres, regardons-la maintenant en elle-même, c'est-à-dire dans ses mérites qui nous la rendent

vénération, et qui en font un objet de notre amour et de nos respects.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que nous devons honorer, servir et aimer la sainte Vierge pour ses excellences et pour ses mérites. Comme la bonté est l'objet de l'amour, car nous n'aimons rien que sous le titre et par le motif qu'il est bon, aussi l'excellence est l'objet de nos respects et de nos soumissions. Dieu, qui est infini en toutes les perfections qui peuvent mériter de l'honneur, et qui contient avec une éminence infinie tout ce qui rend les hommes honorables, mérite lui seul, au dire de saint Paul, les respects et les adorations de toutes les créatures : *Soli Deo honor et gloria*. Le même apôtre nous commande de rendre de l'honneur à toutes les puissances, parce qu'il n'y en a point qui ne soit une émanation de Dieu : il veut que nous honorions les rois comme ses images et ses lieutenants, les prêtres comme ses amis, ses confidents et les dispensateurs de ses bienfaits sur les hommes. Conformément à cela qui est très-juste, je dis que nous devons honorer la sainte Vierge pour quatre raisons principales qui sont pieuses, et qui contiennent en abrégé toutes ses excellences.

La première est à sa maternité, c'est-à-dire l'honneur que Dieu lui a fait de la choisir pour mère. Cette dignité, qui est la source de toutes les autres, lui fait dire dans son cantique, que Dieu qui est tout-puissant, qui a un bras qui abat les orgueilleux, et qui relève les humbles, a fait en elle de grandes choses qui surpassent toutes celles qu'il a opérées dans le monde, et que même il puisse faire. Cette faveur la sépare de toutes les autres créatures pour la joindre avec son Fils ; et comme en lui donnant son corps, elle lui communique sa nature ; car, le fils et la mère sont même chose, il la rend aussi participante de toutes ses excellences. C'est en vue de cette dignité de mère de Dieu, comme elle dit dans son cantique, que toutes les générations l'appelleront bienheureuse : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. Si les anges lui donnent ce nom et cet éloge, s'ils lui chantent mille louanges, s'ils fléchissent devant elle les genoux ; si les rois, les patriarches, les prophètes, si toute la sainte Écriture est employée à dire ses merveilles ou directement ou indirectement, comme dit saint Vincent Ferrier, c'est à cause qu'elle est Mère de Dieu. Il est donc très-juste que nous entrions dans ce concert, et que nous joignons nos voix avec celles de toutes les créatures, pour l'appeler bienheureuse.

Un orateur dit autrefois en abrégé toutes les louanges de Philippe de Macédoine, en lui disant qu'il était père d'Alexandre-le-Grand. Nous disons aussi toutes les louanges de la sainte Vierge en la publiant Mère de Dieu. C'est pourquoi, chrétiens, je vous prie de recevoir l'instruction d'invoquer la sainte Vierge par le nom adorable de Mère de Dieu ; car c'est celui qui contient, et qui est la source de toutes ses excellences et des éloges qu'on lui peut donner. Lorsque votre piété

lui donne le nom de mère de miséricorde, d'avocate, de refuge des pécheurs, tous ces titres quoique fort augustes, et qui déclarent ses excellences, sont au-dessous de celui de Mère de Dieu, et nous pouvons dire que celui-ci contient tous les autres en éminence, et qu'il en est la source ; car, si elle est belle comme la lune, choisie et éclatante comme le soleil, si elle est notre avocate, si son sein nous présente un lieu de refuge, et ses mains des grâces qui fassent notre sainteté, c'est parce qu'elle est Mère de Dieu, et ainsi nous devons l'honorer par ce titre, et l'invoquer sous ce nom.

Le second titre des louanges de la sainte Vierge et de l'amour et du respect que nous devons avoir pour elle, se prend du domaine qu'elle a sur toutes les créatures et du pouvoir qu'elle a de leur commander et de s'en faire obéir. Saint Bernardin dit que l'empire de la sainte Vierge s'étend en quelque façon aussi loin que celui de la très-sainte Trinité : *Tot creaturæ serviunt Virgini, quot Trinitati*. Et après, expliquant sa pensée, il dit que toutes les créatures obéissent et dépendent de la très-sainte Trinité, et que même la Vierge lui est parfaitement soumise, mais aussi que toutes les créatures obéissent et rendent leurs hommages à cette incomparable créature, et que Dieu même lui obéit et lui est en quelque manière soumis. *Divino imperio omnia famulantur, etiam Virgo. imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus*. Car puisqu'elle est mère du roi et du Seigneur de toutes choses, elle acquiert par ce moyen un pouvoir pour leur commander. Les rois que Dieu a élevés sur les autres hommes, les seigneurs qui commandent à des vassaux, en reçoivent tous les hommages qui leur sont dus. Ils portent, comme dit saint Paul, une épée qui marque leur pouvoir et qui fait connaître qu'on ne manque pas impunément à leur rendre les devoirs qu'ils attendent de leurs sujets. La sainte Vierge, qui entre par les droits de sa maternité dans toute l'étendue du domaine de son Fils, en doit aussi recevoir les honneurs. Mais parce que son empire est un empire d'amour, et qu'elle aime moins que nous la regardions dans les éclats de sa souveraineté que dans ses inclinations amoureuses et dans les empressements de son amour ; de là vient qu'elle aime plus et qu'elle demande davantage notre amour que notre crainte, et notre confiance que les respects qui nous éloigneraient d'elle.

Le troisième motif qui doit nous obliger à honorer et à aimer la sainte Vierge, est sa sainteté incomparable. Car si nous honorons les saints, si on leur bâtit des églises, si on institue des fêtes pour perpétuer leur mémoire, si on prononce des panégyriques où l'on raconte et on relève leurs actions, c'est à raison de leur sainteté ; et d'autant plus qu'elle est pure, qu'elle est parfaite et qu'elle approche de plus près de celle de Jésus-Christ, d'autant plus méritent-ils d'honneur. Sur ce principe qui est infallible, et qui est connu par les lumières de la raison, je dis

que nous devons honorer et aimer la sainte Vierge d'un culte et avec des tendresses particulières, puisqu'elle a eu plus de sainteté que tous les saints qui sont dans la gloire. Enfin nos intérêts nous obligent d'aimer et d'honorer la sainte Vierge, parce que le culte que nous lui rendons, et l'amour que nous avons pour elle sont des preuves certaines et des marques presque infailibles de notre prédestination; et c'est ici mon troisième point.

TROISIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que l'honneur que nous rendons, et que les sentiments d'amour que nous avons pour la sainte Vierge sont des marques de notre prédestination. Elle-même nous l'assure dans les paroles des Proverbes que l'Eglise lui attribue : *Ego diligentes me diligo*; j'aime ceux qui m'aiment. Or, comme l'amour de cette pure créature n'est pas comme celui des hommes, qui très-souvent est stérile, car ils se contentent de souhaiter sans pouvoir faire du bien à ceux qu'ils aiment, elle leur procure tout ce qui leur est nécessaire. C'est pourquoi elle ajoute : *Qui mane vigilaverint ad me inveniet me*; ceux qui veillent, c'est-à-dire, ceux qui sont toujours disposés à me rendre leurs services, qui font pour mon honneur toutes les choses qu'ils savent me plaire, qui ont de la dévotion pour moi, et qui la rendent sensible par la pureté de leur cœur et par les autres bonnes œuvres qu'ils font en mon honneur, ceux-là, dis-je, me trouveront comme une mère pour pourvoir à leurs nécessités, comme une avocate fidèle, pour intercéder pour eux, et comme un lieu de refuge pour leur défense et pour leur sûreté; ils me trouveront dans tous les besoins de leur vie et dans les attaques et les alarmes de leur mort : *Benignissima est et omnes amat amore invincibili, quos in ea et per eam Filius ejus et Deus summa dilectione dilexit*. Elle est très-débonnaire, dit le cardinal Pierre Damien, et aime d'un amour constant tous ceux que ses intercessions rendent les bien-aimés de son Fils, c'est-à-dire, tous les prédestinés. J'enrichis, dit-elle dans les mêmes proverbes, ceux qui m'aiment, et je leur fais tant de biens, qu'on peut les appeler des trésors : *Ut ditem diligentes me et thesauros eorum repleam*. Mais quels trésors donne cette Vierge à ceux qu'elle aime? sont-ce de ceux qu'un larron peut enlever et que la teigne consomme? Non, ce n'est pas de ces trésors, mais bien de ceux de grâce, qui nous acquièrent des mérites pour obtenir la gloire, et qui nous mettent au rang des bienheureux.

Elle nous assure encore cette vérité dans le même chapitre : *Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino* : Celui qui me trouvera, c'est-à-dire, qui aura de l'amour pour moi, rencontrera la vie et recevra le salut du Seigneur, parce que, comme dit le dévot Idiot, qui trouve Marie trouve en même temps tous les biens, parce qu'elle en est la source et le canal, qu'elle les possède et qu'elle nous les obtient de Dieu : *Inventa Maria, invenimus omne bonum*. La

dévotion envers cette sainte Vierge est la marque assurée de la prédestination, qui nous fait jouir de tous les biens de la gloire. C'est pourquoi saint Bernard dit qu'il ne faut pas s'étonner si les hommes qui vivaient dans l'ancienne loi avaient si peu de grâces, s'ils étaient si peu arrosés de ces bénédictions du ciel et s'ils étaient si pauvres en mérites; c'est qu'ils n'avaient pas reçu la divine Marie, qui est un céleste aqueduc, qui les conduit et qui les porte : *Propterea tanto tempore humano generi fluentia gratiæ defuisse, quod necdum intercederet tam desiderabilis aquæ ductus*.

Les saints nous confirment la même vérité. Je ne veux pas rapporter ici tous leurs témoignages, je me contenterai d'en rapporter trois des plus précis. Saint Ambroise dit qu'avoir dans son cœur et proférer souvent de bouche le nom de Marie, en conserver le souvenir et le rendre sensible en tous les lieux et en toutes les rencontres, commencer et finir ses œuvres par ce nom, le proférer au commencement et à la fin de la journée, et très-souvent pendant tout son cours, est un signe de vie, c'est-à-dire, de prédestination : *Sanctissimum tuum nomen quod in ore servorum tuorum versatur assidue, vitæ et lætitiæ, non modo est signum, sed etiam ea conciliat et procurat*.

Saint Augustin lui adresse cette prière : Vierge sainte, vous êtes l'espérance unique des pécheurs, et c'est par vous que nous attendons le paradis, qui est la récompense de nos bonnes œuvres et le plus grand présent que nous puissions recevoir des libéralités de Dieu : *Tu es spes unica peccatorum, in te nostrorum est expectatio præmiorum*.

Saint Bernard, encourageant les pécheurs à cette grande confiance envers la sainte Vierge, qui la leur fait regarder comme leur mère, et leur fournissant un puissant motif pour mettre en elle toute leur espérance, leur dit : *Si quid spei in nobis est, si quid salutis, ab ea noverimus redundare*; si nous avons quelque espérance d'être du nombre des prédestinés et de posséder cette gloire qui leur est promise, elle nous vient de la sainte Vierge; c'est elle qui la fait naître en nous, qui en est l'appui, et qui par ses mérites, qu'elle présente à son Fils, nous fait arriver à ce glorieux terme qui est la gloire éternelle. Et en autre part ce même saint dit : *Hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ*. La sainte Vierge est l'échelle qui élève les pécheurs dans le ciel, ses bontés sont ma plus grande confiance, et si j'ai quelque espérance, ce n'est ni sur mes bonnes œuvres, ni sur les violents desirs de lui consacrer mes services, mais bien sur ses mérites et sur ses intercessions.

Chrétiens, je ne puis pas m'empêcher d'apporter ces belles paroles de saint Anselme, qui nous font connaître que la dévotion envers la sainte Vierge est une preuve de notre prédestination. Comme, dit ce grand saint, il est infailible que ceux qui n'ont pas d'affection pour vous, sainte Vierge, et que

vous méprisez, périront, aussi est-il impossible que ceux qui vous aiment et que vous regardez d'un œil favorable périssent : *Sicut, o beatissima Virgo, omnis a te aversus et a te despectus necesse est ut intereat, ita omnis ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat*. Voilà des paroles d'une très-grande consolation, et qui doivent nous obliger à aimer et honorer la sainte Vierge. La raison nous le fera aussi connaître.

Je prends la première de ce qui se voit dans la nature et qui nous est sensible. Nous disons, et l'expérience nous le fait voir, que ce qui approche davantage et qui a une liaison plus étroite avec ce qui sert de milieu et de moyen pour arriver à quelque fin la joint avec plus d'assurance et plus facilement. Ce qui approche plus près du feu est en une plus grande disposition pour se chauffer, celui qui étudie davantage, qui a sa conversation ordinaire avec des hommes savants est en état de devenir savant. Suivant cela, qui est très-véritable, nous pouvons dire que la sainte Vierge, étant le milieu de notre prédestination, nous sommes plus assurés de l'obtenir, c'est-à-dire, d'être prédestinés, que plus nous serons proches d'elle par amour, par respect et par ressemblance de mœurs; car c'est par elle et par ses intercessions toutes puissantes que nous obtenons la grâce, les dons du Saint-Esprit, la victoire sur nos passions et sur nos ennemis, qui sont tous des moyens de notre prédestination, et partant nous devons dire que la dévotion à la sainte Vierge est une marque, un moyen et la cause de notre bonheur éternel.

Chrétiens, vous ne doutez pas que l'affection, que le respect, que l'imitation que nous faisons des exemples de Jésus-Christ ne soient une marque de notre prédestination. Saint Paul nous apprend cette vérité. Ceux, dit ce grand apôtre, que Dieu a prédestinés sont conformes à Jésus-Christ, qui, comme dit saint Augustin, est l'exemplaire de notre prédestination. C'est lui que le Père éternel a proposé aux hommes pour être l'idée qu'ils doivent copier, l'exemplaire qu'ils doivent toujours regarder, le pasteur qu'ils doivent toujours suivre et le docteur qu'il faut écouter : or, est-il que l'affection, que le respect que nous avons pour Jésus-Christ se répand sur sa Mère, parce que, n'étant tous deux qu'une même chose, physiquement et moralement, c'est-à-dire, suivant la nature humaine, qui est la même dans le Fils et dans la Mère, comme dit le cardinal Pierre Damien : *Christus est in Virgine per identitatem, quia idem est quod ipsa*, ils sont aussi même chose moralement, suivant le sentiment de Rupert, qui dit que tout l'honneur qu'on rend à la Mère redonde sur le Fils : *Totus honor impensus Matri redundat in gloriam Filii*. Et Arnoldius dit que la gloire de la mère et du Fils n'est pas seulement commune à tous deux, mais elle est même chose; et c'est en cela que diffère l'honneur qu'on rend au Sauveur du monde, et celui qu'on rend à sa Mère; qu'on peut honorer le Fils sans

regarder la Mère; et la raison en est, que cette illustre prérogative, qui lui soumet les anges et les hommes, et qui fait toute sa gloire, n'a pour principe que la génération éternelle qu'il reçoit de son Père et non de sa Mère. Mais l'honneur qu'on rend à la sainte Vierge s'étend sur son Fils, parce que nous ne l'honorons principalement qu'à raison de l'illustre titre de Mère de Dieu.

Enfin disons que si l'affection et le respect que nous avons envers les autres saints est une marque de notre prédestination, parce qu'ils sont les serviteurs de Dieu et les avocats des hommes, ce sont des copies fidèles qui nous proposent la vie de Jésus-Christ, qu'ils ont parfaitement imitée, et partant la dévotion qu'on a pour eux se rapportant à Jésus-Christ dont ils sont les images, il faut dire qu'ils sont fort puissants auprès de Dieu pour nous obtenir les grâces, qui sont les moyens de notre prédestination. Que si les saints, si la dévotion qu'on a pour eux est une marque et un moyen de prédestination, il faut assurer que le respect, que l'amour et les services qu'on rend à la sainte Vierge sont une preuve plus assurée et plus efficace de notre bonheur éternel, parce que, comme dit saint Antonin, la prière des saints n'est appuyée que sur les bontés et les miséricordes de Dieu : *Oratio autem Virginis innititur gratiæ Dei, juri naturali et justitiæ Evangelii*; mais la prière que la sainte Vierge fait pour nous est appuyée sur la grâce de Dieu, sur le droit naturel et sur la justice de l'Evangile, qui commandent d'honorer et d'obéir à ses parents. C'est par ces droits, dit le même Père, que la sainte Vierge commande en priant, et que son Fils ne lui peut rien refuser. Et le Cardinal Pierre Damien dit que la sainte Vierge approche de l'autel d'or des miséricordes de Dieu, non pas pour prier, mais pour commander; elle en approche, non pas comme une servante, mais comme une dame souveraine : *Accedit ad aureum divinæ reconciliationis altare, non rogans, sed imperans; non ut ancilla, sed ut domina*. Voilà, chrétiens, quelques motifs pour nous porter à honorer la sainte Vierge : l'exemple de Dieu et des saints, les grâces que nous en recevons en cette vie, et mille autres considérations, nous y obligent.

Mais quels secours ne recevons-nous pas de cette reine des anges, de cette mère toute-puissante et toute amoureuse, à l'heure de notre mort? Le Saint-Esprit semble nous le promettre par la bouche de Salomon : *Qui mane vigilaverit ad illam, assidentem illam in foribus suis inveniet*. Lorsque nous sommes à la porte de la mort, à l'entrée de l'autre monde et de l'éternité; quand nous devons paraître devant Dieu et recevoir le jugement qui doit décider la grande affaire de notre salut, c'est alors que cette bonne Mère et cette puissante protectrice se trouve dans cette rencontre pour nous défendre de nos ennemis et rendre notre Juge favorable; c'est alors, comme dit le prophète royal, qu'elle n'est pas confondue, et qu'elle arrête les pour-

suites de nos ennemis qui veulent nous perdre : *Non confundetur cum loquetur inimicis suis in porta*. Mais lorsque par le secours qu'elle nous obtient de son Fils nous jouissons de la gloire qu'il nous a acquise par sa Passion, nous portons pendant toute l'éternité les marques glorieuses de ses serviteurs et de ses enfants ; car il y a plusieurs graves auteurs qui assurent que ceux qui ont été dévots pendant leur vie à cette sainte Vierge, reçoivent dans le paradis comme une auréole, c'est-à-dire une gloire accidentelle qui les élève par-dessus les autres bienheureux et qui les en distingue : *In caelesti curia*, dit Pelbarus, *servi Virginis speciali fulgent ornatu et gloria, qua præ aliis discernuntur*. Voilà, chrétiens, quelques motifs pour nous porter à honorer la sainte Vierge, que je prends de l'exemple de Dieu, des anges et des saints. Les grandeurs de la sainte Vierge nous y obligent, mais singulièrement nous y devons être portés, parce que cette dévotion est une marque presque infaillible de notre prédestination. Or, pour rendre notre conjecture très-certaine, il faut que notre dévotion soit constante, et que nous persévérions jusqu'à la fin de notre vie à lui être dévots ; car de l'aimer et de la servir aujourd'hui et non demain, dans notre jeunesse et non dans notre vieillesse, dans la prospérité et non dans l'adversité, c'est une dévotion ridicule ; il faut aussi qu'elle soit accompagnée d'un amendement de vie, car de s'imaginer qu'on peut être agréable à cette sainte Vierge, lorsque le péché mortel nous fait ennemis de son Fils, et qu'une mauvaise vie noircie de crimes nous rend insupportables à ses yeux, c'est se moquer d'elle et de son Fils. Lui voulez-vous donc plaire et mériter ses faveurs ? confessez-vous et communiez souvent, mais toujours avec dévotion ; empêchez-vous de commettre aucun péché, enrôlez-vous dans quelque une de ces confréries, comme sont le Rosaire ou le saint Scapulaire ; gardez-en fidèlement les statuts, et je vous promets de sa part que vous en recevrez la grâce en ce monde et la gloire en l'autre, où nous conduise le Père, etc.

SERMON LXXXVI.

LES LOUANGES DE LA SAINTE VIERGE.

Beatam me dicent omnes generationes.

Toutes les générations m'appelleront bienheureuse (S. Luc, ch. I)

Tertulien dit que l'abondance est injurieuse à elle-même : *Abundantia in semetipsam contumeliosa*. Cela se voit dans les choses matérielles et spirituelles : car nous méprisons ordinairement ce qui nous est ordinaire et assuré, d'autant plus que nous en avons abondance, et estimons ce qui nous est fort rare et qu'il faut aller chercher bien loin de nous. L'or, qui est comme une idole adorée de la plupart des hommes, est méprisé de certains peuples qui l'ont en abondance, parce qu'il naît dans leur pays ; ils

en font les chaînes de leurs esclaves et des criminels, et celui-là est d'autant plus riche parmi eux qu'il est plus chargé de crimes. L'abondance est encore injurieuse à elle-même parce que les hommes, qui ont plus de mérite et qui sont plus riches en vertus, mettent l'éloquence même dans l'impuissance de les pouvoir louer. On donne des louanges à des vertus qui ne sont pas éminentes, et les orateurs peuvent, sans beaucoup de peine, donner des éloges qui soient conformes à la grandeur du sujet ; mais lorsqu'il s'agit de louer Dieu, qui a des perfections infinies, nous le faisons incomparablement mieux par un silence respectueux, qui est un aveu de notre impuissance, que par des discours fort relevés et fort étendus : *Te decet silentium Deus in Sion*, dit le roi-prophète. Ce que nous disons de Dieu, nous le pouvons dire avec quelque proportion de la sainte Vierge, qui a des perfections que nous ne saurions jamais assez louer. Les anges mêmes sont obligés de se taire sur ce grand sujet, ou d'avouer, après qu'ils en ont parlé, qu'il surpasse leur éloquence. Néanmoins, chrétiens, je me vois dans l'obligation d'entreprendre une chose qui est beaucoup au-dessus de mes forces et de celles de tous les hommes, mais j'espère que votre piété suppléera à mon impuissance, en ce qu'elle en croira incomparablement plus que je n'en saurais dire, et que le saint Esprit, qui, comme dit saint Paul, nous apprend à prier, nous inspirera le moyen pour louer son épouse, que nous saluerons en disant avec l'ange : *Ave, Maria*.

Dieu ayant commandé à Abraham de regarder le ciel dans une nuit sereine, lui dit d'en compter les étoiles, s'il lui était possible : *Suspice cælum et numera stellas, si potes*. La sainte Vierge est un ciel animé, comme dit saint Jean Damascène : *Cælum animatum*. Dieu nous commande de regarder ce firmament mystique, d'en compter, si nous pouvons, les étoiles, qui sont les grâces, les vertus, les dons qu'elle a reçus de Dieu, qui font sa sainteté et sa beauté. Mais quelque application que nous apportions pour savoir le nombre de ces étoiles, c'est-à-dire, des grâces qui brillent dans ce ciel, nous ne saurions les connaître, ni moins encore les compter ; il n'y a que Dieu qui seul en sait le nombre, qui leur a donné des noms, comme dit le prophète royal, et qui les tient comme enfermées dans sa main, ainsi que Job nous l'apprend : *Stellas claudit quasi sub signaculo*, qui puisse nous faire connaître les merveilles presque infinies, et cet abîme de grâces qui sont en la sainte Vierge. Néanmoins, quoiqu'il ne soit pas possible aux hommes, non pas même aux anges, de pénétrer dans le cœur de cette incomparable créature, que les saints appellent le miracle des miracles : *Miraculum miraculorum*, le mystère des mystères, et le grand ouvrage de la main toute-puissante de Dieu, je veux pourtant, avec le respect que je lui dois et avec la reconnaissance de ma faiblesse, la considérer en trois façons et en trois états.

qui nous feront connaître quelque chose de ses excellences. Je m'élève d'abord pour la regarder dans les idées de Dieu, et voilà ma première vue; ensuite je veux la contempler dans les regards et enfin dans les mains de Dieu, c'est-à-dire, pour parler plus intelligiblement, je veux considérer cette sainte Vierge dans l'entendement de Dieu, où sont les exemplaires de toutes les choses créées et des perfections qu'il doit leur donner dans le temps; deux dans les yeux de Dieu, qui regardaient cette incomparable créature, lorsqu'il donnait l'existence à toutes les autres; enfin dans ses mains, lorsqu'il l'a formée dans le sein de sainte Anne. Cet état, qui rend sensible les deux premiers, et qui fait connaître aux hommes ce qui leur était auparavant inconnu, nous représentera en abrégé toutes les perfections qui étaient dues et qui ont fait l'embellissement du très-sublime état de Mère de Dieu, où elle a été élevée. Je vous avoue, chrétiens, que ce dessein est très-relevé et qu'il surpasse infiniment mes forces; néanmoins j'espère vous en donner quelque petite intelligence; que si elle n'est parfaite que dans mes désirs, votre piété suppléera le reste, et si ce mien effort ne peut pas contenter vos souhaits et vous donner une entière satisfaction, j'espère que vous ne me blâmez pas d'avoir parlé, quoique imparfaitement, sur un sujet qui mérite d'occuper toutes les plumes et toutes les langues. Commençons.

PREMIER POINT.

Je dis, chrétiens, que la sainte Vierge, considérée dans les idées de Dieu, c'est-à-dire, dans l'essence divine, qui est l'original vivant et éternel de toutes les créatures, regardée dans cet entendement divin, qui comme un miroir représente à Dieu tout ce qu'il doit et qu'il peut faire, s'y trouve dans un degré d'éminence par-dessus toutes les créatures. C'est la vérité qu'elle nous apprend dans les paroles que l'Eglise lui attribue, où elle se dit être créée dès le commencement et avant toutes choses : *Ab initio, et ante sæcula creata sum*. J'ai été créée dès le commencement, et avant toutes les autres créatures. Et en un autre endroit elle se dit être l'ainée de tous les enfants des hommes. Or, pour entendre ces paroles, il faut savoir que les créatures dans les idées divines ne sont que Dieu même, et, quoiqu'il soit très-simple et que son essence divine contienne et lui représente incessamment, non-seulement ce qu'il fera, mais aussi tout ce qu'il peut faire, néanmoins il les voit toutes par un seul acte de son entendement, et ces copies différentes qu'on voit dans le temps n'apportent dans ce divin original ni différence de nature, ni inégalité d'excellence, ni suite de temps, parce qu'il est vrai qu'elles sont toutes l'essence de Dieu, qu'elles ont des perfections qu'on ne saurait comprendre, et qu'enfin elles sont éternelles comme leur principe : car dans Dieu l'idée d'une mouche est aussi parfaite et aussi ancienne que celle d'un séraphin. Néanmoins la sainte Vierge dit qu'elle est l'ainée de

toutes les créatures, et qu'elle a été plus tôt créée que toutes les autres. Cela, chrétiens, se doit entendre en cette façon : c'est qu'une créature peut être dite première et devancer les autres dans les idées de Dieu, lorsqu'elle y est considérée comme devant être la cause de plusieurs autres; ou bien elle peut être dite plus parfaite, parce qu'elle est destinée de Dieu à quelque plus noble fin, et qu'elle doit recevoir les perfections que demande cet état. Suivant cela, nous pouvons dire que la sainte Vierge doit être appelée l'ainée des créatures, parce que, comme dans la nature Adam a été le premier des hommes, à cause que Dieu l'a destiné pour être le père et la source féconde de tout le genre humain, aussi dans la grâce nous pouvons assurer que le Sauveur et sa sainte Mère ont été les premiers dans la connaissance de Dieu, qu'il a jeté ses premiers regards sur ces deux objets, parce qu'il les a regardés comme la cause et le moyen du salut des hommes. Il les a considérés comme le principe de cette grande génération de prédestinés, qui doivent le louer éternellement; secondement, nous pouvons assurer qu'elle a été connue de Dieu avant toutes les autres créatures, qu'elle en peut être appelée l'ainée et qu'elle en a été premièrement regardée, parce qu'elle devait avoir dans le temps plus de perfections que toutes ensemble, à cause du sublime état de Mère de Dieu auquel il l'avait destinée. On rend sensible cette vérité par une similitude familière. On vous présente et vous regardez un tableau où il y a quantité de couleurs, les unes plus, les autres moins vives; or, quoique toutes se présentent en même temps et que vous les voyiez par un seul regard, néanmoins il vous semble voir les plus éclatantes les premières, vous voyez, ce semble, plutôt l'incarnat que le noir et que le sombre; ou bien encore, pour vous faire toucher cette vérité au doigt, comme on dit, lorsque vous êtes élevé sur quelque éminence, et que de là vous regardez quelque ville, il est vrai que vous voyez en même temps tous les bâtimens qui la composent; néanmoins vous croyez plutôt voir les clochers et les tours, qui par leur hauteur semblent se présenter à vous. Il en est de même de Jésus-Christ et de la sainte Vierge; ils sont les objets que Dieu a regardés les premiers dans ses divines idées, parce que, quoiqu'ils se soient trouvés mêlés dans l'entendement divin avec les autres créatures, et qu'ils n'aient reçu l'existence et ne soient venus dans le monde que dans la suite des générations et dans l'ordre que Dieu leur a marqué, néanmoins nous disons qu'ils sont les premiers qu'il voit, à cause qu'ils sont la source et le principe des autres et qu'ils doivent avoir, dans le temps, des perfections proportionnées à la sublimité de l'état auquel il les a élevés. Comme Jésus-Christ et sa sainte Mère sont les deux premiers objets que Dieu regarde et les plus nobles idées qu'il ait dans son entendement divin, ils sont aussi ceux, à notre façon de concevoir, qui font ses plus nobles connaissances, après celles de ses

perfections divines. Et, pour connaître cette vérité, il faut supposer ce que disent les philosophes, que la noblesse de l'objet fait la noblesse de l'acte qui le connaît et qui le regarde : lorsque mon entendement s'applique à connaître un ange, cet acte de ma connaissance est plus noble que celui qui me fait connaître une mouche ou quelque autre être ravalé, parce qu'un ange étant plus parfait en sa nature qu'une mouche, la connaissance que j'en ai est aussi plus parfaite et mon entendement se trouve rempli d'une plus noble idée. Suivant cela, qui est très-véritable, je dis que la connaissance que Dieu a de Jésus-Christ et de la sainte Vierge est plus noble dans son terme que celle qu'il a eue de toutes les choses qui leur sont inférieures en mérite ; et c'est pour cela que la sainte Vierge peut dire qu'elle a été ordonnée dès l'éternité, que Dieu a porté sur elle ses premiers et ses plus nobles regards : *Ab æterno ordinata sum*. Je dirai encore, à l'honneur de cette sainte Vierge, que non-seulement ce soleil des éternités a porté sur cette incomparable créature ses premiers et plus éclatants rayons, mais encore plus continuellement, et que, l'ayant regardée la première, il en a fait l'objet continuel de ses connaissances. Un grand saint appelle la Vierge *dioptra* : *salve, dioptra*. Pour entendre la pensée de ce Père, qui fait la gloire de la sainte Vierge et qui est une preuve de la proposition que j'avance, il faut savoir que *dioptra* signifie cet instrument de mathématiques avec lequel on mesure la hauteur des tours et toutes les choses éminentes. Or, Dieu s'est servi de la sainte Vierge comme d'un instrument sacré pour mesurer les grâces et les autres dons qui font l'éminence des saints : car, comme leur sainteté se prend de la proportion qu'ils ont avec la fin où Dieu les a destinés et de la conformité qu'ils ont avec Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, la sainte Vierge, qui en est la mère, en est aussi la mesure avec son Fils : car, comme nous disons que ce qui est premier en chaque genre est aussi la mesure de tous ceux qui sont dans ce même genre, la sainte Vierge et son Fils Jésus-Christ étant les premiers dans l'ordre et dans le livre de la prédestination des saints, il s'ensuit que cette incomparable créature est la mesure de tous les prédestinés, et que nous pouvons dire que Dieu, dans le dessein qu'il a fait de la prédestination de ses élus, a toujours attaché ses yeux sur cette incomparable créature, pour mesurer sur elle et par elle les grâces et les autres dons qu'il devait leur donner. Saint Bernard m'apprend la vérité que je vous prêche, lorsqu'il dit que la Vierge n'est pas un ouvrage nouveau ou fait par hasard, mais qu'elle a été choisie avant tous les siècles ; que Dieu l'a vue la première des créatures, qu'il l'a préparée pour être sa Mère, que les anges l'ont honorée, que les patriarches, que les prophètes l'ont regardée comme leur reine et comme la Mère de leur rédempteur : *Virginem non noviter nec fortuito inventam, sed*

a sæculo electam, ab Altissimo præcognitam et sibi preparatam, ab angelis salutatam, a patribus præfiguratam, a prophetis promissam.

Après que nous avons considéré la sainte Vierge dans les idées de Dieu, et que nous l'avons vue la première et la plus noble de toutes les créatures, qu'elle est l'objet que Dieu a regardé plus amoureusement et plus continuellement, considérons-la maintenant dans les yeux de Dieu. Et c'est ici le second point de cette prédication.

DEUXIÈME POINT.

Je dis, chrétiens, que Dieu donnant dans le temps l'existence aux créatures, a toujours regardé la sainte Vierge. Saint Bernard nous apprend cette vérité par ces paroles : *De hac et propter hanc totus mundus factus est* ; la sainte Vierge est le motif et la fin que Dieu s'est proposée après sa gloire en créant le monde. Et pour connaître en particulier cette vérité, regardons les principales parties qui le composent, qui toutes sont faites sur le modèle et ont pour fin Jésus-Christ et la sainte Vierge. Tertullien dit que Dieu, formant le corps d'Adam, était tout occupé à cet ouvrage, que son esprit, ses yeux, ses mains, son conseil, ses affections travaillaient à cette merveilleuse fabrique, et à donner les proportions et les beautés à cet ouvrage : *Recogita illic totum Deum occupatum et deditum, manu, sensu, opere, consilio, affectione qua lineamenta ductabat*. Il apportait cette grande application, parce que, comme dit le même docteur, Adam devait être le grand-père de Jésus-Christ et le principe de tous les hommes : *Quodcumque enim limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus*. Il avait ses yeux toujours attachés sur celui qui devait faire l'honneur de son espèce ; et comme nous voyons que les peintres et les sculpteurs, voulant faire quelque excellent ouvrage, regardent quelque parfait prototype et font plusieurs essais pour enfin faire un tableau achevé qui soit une copie fidèle de leur idée, aussi Dieu tient toujours ses yeux sur ce modèle parfait, qui est son Fils et sa sainte Mère, qui lui est inséparable.

Il agissait de la sorte, disent quelques-uns, c'est-à-dire, il apportait cette grande application de son esprit dans les essais qu'il faisait de cette sainte Vierge, parce qu'il avait fait dessein d'en faire une souveraine de toutes les créatures : *Ut præsit piscibus maris* ; il se préparait pour former cette reine de l'univers mieux qu'il ne fit autrefois, lorsqu'il voulut donner un roi au peuple d'Israël. Ou bien disons que Dieu regardait la sainte Vierge en créant le monde, parce que, prévoyant la malice des hommes et le peu de disposition qu'ils devaient avoir pour recevoir leur rédempteur, il considérait cette sainte créature comme celle qui seule aurait assez d'innocence pour recevoir ce divin hôte ; car il faut savoir que le monde ne fut jamais plus corrompu en ses mœurs, qu'il l'était au temps que le Fils de Dieu se fit homme : saint Jean dit que le monde ne l'a voulu ni connaître, ni recevoir : *Mundus eum*

non cognovit. Ce soleil se présenta à leurs yeux, mais ils les fermèrent; il leur fit connaître sa divinité par ses miracles et par sa doctrine, néanmoins ils ne voulurent point l'avouer pour leur Dieu. Il vint sur la terre comme dans un pays dont il était le véritable Seigneur, et ses propres vassaux refusèrent de le recevoir. Cet état d'une prévarication universelle eût obligé Dieu à ne venir pas parmi les hommes, puisqu'ils n'avaient aucune disposition à le recevoir, mais il regardait la sainte Vierge comme le seul lieu où il pouvait loger avec magnificence. Car, comme au temps du déluge la colombe que Noé fit sortir de l'arche, ne trouvant pas de lieu où elle pût reposer, ne voyant que des eaux qui couvraient la face de la terre ou des corps morts qui flottaient sur les ondes, fut contraint de se retirer dans l'arche, aussi le Fils de Dieu, ne voyant dans le monde qu'un déluge de maux et une corruption universelle, veut loger dans l'arche mystique, qui est la sainte Vierge.

Où bien disons que Dieu créant le monde avait ses yeux attachés sur cette incomparable créature pour lui en communiquer les perfections et faire en elle un abrégé et un assemblage de tout ce qu'il y avait d'excellent : *Quando præparabat celos, aderam*; lorsqu'il créait les cieux, il avait ses regards attachés sur moi, pour me communiquer toutes les bonnes qualités qu'ils possèdent. L'abbé Rupert remarque trois perfections dans les cieux, qui dans un sens moral ont été communiquées à la sainte Vierge. Il y a l'incorruptibilité qui les préserve de toutes les altérations des choses du monde, l'éclat qui leur est propre et celui qu'ils reçoivent du soleil; il y a encore cette obéissance qui leur fait suivre le mouvement qui leur est communiqué par les intelligences. Ces trois choses sont le symbole et nous font connaître en un sens moral, comme j'ai dit, les perfections qui sont dans la sainte Vierge. L'incorruptibilité des cieux est une image de sa virginité, qui s'est conservée avec sa fécondité, et qui l'a fait en même temps être vierge et mère, ce qui n'avait jamais été vu et qui fait l'admiration des anges et des hommes. L'éclat et les lumières des cieux sont comme les ombres qui nous représentent celle qui a porté dans son sein celui que la sainte Ecriture appelle le Soleil de justice. Le mouvement régulier de ces grands corps, qui leur est imprimé par une intelligence et qu'ils suivent infatigablement, sont une ombre de l'obéissance de la sainte Vierge, qui en toutes choses a suivi si parfaitement les impressions et la conduite du Saint-Esprit, que jamais ces grands corps de lumière qui embrassent toute la terre et qui l'impriment de leurs qualités ne furent si obéissants aux motions des anges, que la sainte Vierge l'a été à celles du saint Esprit.

Saint Bonaventure trouve dans la sainte Vierge les perfections des cinq cieux qu'il appelle aérien, l'ignée ou de feu, celui des étoiles, celui d'eau et l'empyrée : elle a été un ciel aérien par sa grande pureté, qui l'a

élevée par-dessus les anges et qui n'est surpassée que de celle de Dieu, dont elle est une image et une participation. Nous pouvons l'appeler un ciel de feu, par la grande charité, que le Saint-Esprit qui habitait en elle, et qui par elle a fait les plus grandes merveilles de la nature et de la grâce, lui a communiquée. Elle est le ciel qu'on appelle le firmament par la fermeté de sa patience, qui n'a pas été ébranlée par toutes les adversités que la rage des ennemis de son Fils, et que la pauvreté de sa vie lui ont fait souffrir. On peut encore la dire semblable au ciel que nous appelons cristallin ou aqueux, par sa chasteté merveilleuse, qui n'a jamais senti la moindre atteinte du feu de la concupiscence qui brûle tous les enfants d'Adam. Enfin elle peut être appelée un ciel empyrée pour les lumières de son incomparable sagesse, pour la sublimité et l'étendue de ses divines connaissances.

Elle dit encore que Dieu l'a regardée, lorsqu'il créait les éléments, qu'il les logeait dans les lieux qui leur sont propres, et leur donnait ces qualités qui font l'ornement et la conservation du monde : *Quando æthera firmabat sursum*, lorsqu'il créait l'air et le feu, qui sont signifiés par ce mot d'*æther*, il avait ses yeux attachés sur cette incomparable créature pour lui en communiquer les qualités. Elle a eu les lumières du feu, parce qu'elle a illuminé l'entendement des hommes, et chassé les ténèbres de l'hérésie, comme dit la sainte Eglise : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. Car c'est par les lumières quelle a communiquées aux docteurs, qu'ils ont chassé l'erreur, découvert les souplesses des suppôts de Satan, et les prestiges de leur fausse doctrine. Comme elle a eu l'éclat du feu, elle en a eu les ardeurs qui ont échauffé les cœurs des hommes, et qui, les détachant de la terre, les ont élevés à Dieu : si bien qu'on doit dire de cette sainte Vierge ce que saint Augustin dit du Saint-Esprit qui était son Epoux : *Igni bono tuo accendimur, et sursum ferimur, inardescimus et imus ad patriam Jerusalem*.

Disons encore que Dieu créant l'air regardait cette incomparable créature pour lui communiquer tout ce qu'il a de bonnes qualités. L'air rafraîchit, est souple et s'ouvre facilement au mouvement des animaux, enfin il conserve la vie par le rafraîchissement qu'il donne au cœur, qui en est le principe. La sainte Vierge avait toutes ces propriétés prises dans un sens moral; car elle nous obtient de Dieu ces doux rafraîchissements qui éteignent, ou modèrent le feu de la concupiscence. C'est pour les obtenir que saint Bonaventure, son dévot, s'adresse à elle avec ces paroles : *Cingulo castitatis præcinge lumbos meos, et extingue ardorem membrorum meorum* : Vierge sainte, ceignez mes reins avec la ceinture de la chasteté, et éteignez le feu que la concupiscence a mis dans mes membres. Elle nous communique la seconde propriété de l'air,

qui est cette souplesse qui nous ouvre le chemin de la vertu, et nous ôte tous les empêchements qui nous arrêtent pour son acquisition. Nous marchons avec plaisir dans le chemin des commandements de Dieu et de ses conseils, lorsque nous sommes soutenus et fortifiés par le secours qu'elle nous obtient de son Fils : *Ipsa duce*, dit saint Bernard, *non fatigamur*, nous ne sommes jamais lassés, lorsqu'elle nous soutient et nous sert de guide : *Respirant per te humiles pœnitentes*, dit saint Bonaventure, *ad indulgentiam, sana contritiones cordis eorum*.

Disons encore que la Vierge était présente, et que Dieu la regardait amoureusement lorsqu'il créait les fontaines et faisait couler les fleuves, parce qu'elle devait être un jour ce fleuve de grâce, qui arroserait la nature humaine et angélique. Elle est, dit saint Bernard, ce fleuve qui arrose la cité de Dieu, qui est l'Eglise : *Hæc est fluvius ille qui latificat civitatem Dei*. Considérez, chrétiens, quelles commodités portent les rivières aux villes par où elles passent. Elles en rendent aisé le commerce, elles communiquent la fécondité aux terres et donnent la vie aux arbres qui en sont arrosés. Nous recevons tous ces avantages, pris en un sens moral, de la sainte Vierge. Elle nous rend riches en vertus : ses exemples et ses intercessions font naître en nous ces divines habitudes ; et si dans le paradis terrestre de l'Eglise les apôtres ont des lumières pour prêcher les vérités de l'Evangile, les martyrs de la force pour les défendre par la perte de leur vie, si les confesseurs ont eu de la constance pour les mettre en pratique et les rendre sensibles par l'austérité de leur vie, ils ont tous reçu ces grâces par les intercessions de la divine Marie.

Enfin nous pouvons dire que Dieu regardait cette sainte Vierge lorsqu'il appuyait la terre sur son propre poids, et qu'il la soutenait comme sur trois doigts : *Quando certa lege et gyro vallabat abyssos*, parce qu'il considérait qu'elle devait avoir une constance plus grande que tous les martyrs, lorsque dans la Passion de son Fils elle serait présente au plus sanglant spectacle qui fût jamais vu ; néanmoins par un secours tout-puissant de la grâce, par la force de son esprit, par la résolution de sa volonté, enfin par une dispensation miraculeuse, elle se montrait comme insensible à des maux que toute la nature témoignerait ressentir par le désordre qu'on verrait arriver dans l'univers.

Ou bien disons que Dieu regardait cette sainte Vierge, lorsqu'il affermissait la terre, et qu'il l'appuyait sur des fondements inébranlables, c'est-à-dire qu'il la regardait lorsqu'il faisait dessein de donner à saint Pierre les grâces qui l'ont fait la pierre fondamentale de son Eglise et la colonne de la vérité. Voilà, chrétiens, comme il est vrai que Dieu regardait cette incomparable créature quand il créait l'univers, pour lui en donner les perfections. Ce qui a fait dire à un grand serviteur de cette reine des anges

et des hommes : *Maria constat creaturis omnibus, quidquid enim singulis distribuit, hoc totum Mariæ contulit* : Marie est un abrégé de toutes les créatures : Dieu a recueilli en elle tout ce qu'il a distribué de beau et de bon dans toutes les parties qui composent l'univers ; et comme nous disons que les créatures avant leur existence étaient plus noblement en Dieu qu'elles ne sont en elles-mêmes, parce qu'elles étaient la très-simple essence de Dieu, aussi elles sont plus noblement en la sainte Vierge, car elle en possède toutes les perfections avec plus d'étendue et d'une façon plus noble qu'elles ne sont en elles-mêmes. Mais allons plus avant, et après avoir regardé la sainte Vierge dans les idées de Dieu, c'est-à-dire, dans sa prédestination, et dans ses yeux par les regards amoureux et délicieux qu'il portait sur elle, voyons-la maintenant dans ses mains, c'est-à-dire, considérons les grâces qu'il lui a communiquées, que nous trouverons plus abondantes et plus excellentes que celles qu'il a données à toutes les créatures. Mais pour parler avec quelque ordre de ces divines perfections, regardons premièrement celles qu'il a communiquées à son âme, considérée dans l'ordre de la nature ; après nous parlerons de celles qu'il a mises sur son corps, et enfin nous verrons celles dont il a enrichi tout le composé, c'est-à-dire, son corps et son âme joints ensemble, et qui tous deux font cette merveilleuse créature.

TROISIÈME POINT.

Pour le premier je dis que Dieu lui donna une âme la plus noble et la plus accomplie qui fût jamais. Je n'entre pas dans la question si les âmes, étant de même espèce, peuvent être essentiellement plus nobles les unes que les autres, je dirai seulement que, comme celle de Jésus-Christ a été plus noble et plus plus parfaite en sa nature que celle des autres hommes, aussi celle de la sainte Vierge a été la plus parfaite de toutes les autres après celle de son Fils. Que si de ces perfections qui sont dans l'ordre de la nature nous nous élevons pour considérer celles qui sont d'un ordre plus relevé, nous les trouverons merveilleuses. Son entendement était plus éclairé que tous ceux des pures créatures : car, lors même qu'elle était dans le sein de sa mère, elle avait l'usage de la raison. La contemplation, qui nous fait voir sans raisonnement les vérités divines, et qui est la récompense d'une rude et continue mortification, le terme et le fruit d'une dévote méditation, était l'exercice qu'elle a commencé avec la vie, qu'elle a continué dans le ventre de sa mère, et jusqu'à sa mort. Elle y a été plus élevée dans son commencement que ne l'ont été les plus saints anachorètes, après s'y être occupés pendant tout le temps de leur vie. Et certes, si le Saint-Esprit s'est reposé sur elle pour la sanctifier dans le ventre de sa mère, ne devons-nous pas dire qu'il lui a communiqué les mêmes ou plus abondantes grâces, que celles qu'il a données à Jérémie et à saint Jean-Baptiste, qui tous ont contemplé

et adoré les perfections divines, lorsqu'ils étaient dans cet état où le reste des hommes est stupide comme des bêtes. Par ces lumières dont son entendement fut rempli, elle connut le mystère adorable de la Trinité, elle vit l'essence divine en la Trinité des personnes, ces émanations, ces productions qui sont propres et qui occupent heureusement le Père et le Fils, et dont le terme est une personne divine. Comme son entendement était rempli de la connaissance de tous nos mystères, il était aussi savant dans les choses naturelles. Après qu'elle était entrée dans le sanctuaire de la Divinité et de toutes les choses célestes, elle voyait par un même regard ce que la nature a de plus caché et de plus curieux, et la nature, qui semble se cacher aux hommes, se présentait à elle toujours à découvert. Elle connaissait la nature et la façon d'agir des anges et des âmes raisonnables, la force et l'élévation du feu qui tourmente les damnés dans l'enfer; elle connaissait la nature, les influences et le mouvement des astres et des cieux, qui les font être les plus nobles créatures qui soient dans l'univers; elle voyait la nature et les dispositions des éléments, les propriétés et la force des animaux et des plantes; enfin il n'était point de mystère dans la grâce, de secret dans la nature, de délicatesse et d'invention dans les arts, qu'elle ne connût parfaitement; si bien qu'elle a surpassé, en la connaissance des choses naturelles, Aristote et les autres philosophes, et aux surnaturelles, saint Thomas et les autres théologiens.

Que si nous considérons les grâces que Dieu a mises dans sa volonté, ces divines habitudes dont il a enrichi son âme, ces ornements de toutes les vertus dont il l'a ennoblie, nous les trouverons incomparables, et serons contraints d'avouer que celles de tous les anges et de tous les saints n'en peuvent pas approcher. C'est le sentiment de tous les docteurs, qui est soutenu par la bonne raison. Je me contenterai d'apporter le témoignage de saint Jérôme, parmi une multitude très-grande d'autorités que je pourrais rapporter : *Ceteris*, dit ce docteur, *præstatur gratia per partes, Mariæ vero simul se tota effudit plenitudo gratiæ*. Dieu distribue ses grâces suivant la disposition du sujet qui les reçoit et de la fin qu'il se propose pour sa gloire et pour la sanctification de nos âmes; il a donné beaucoup de grâces à saint Pierre, qui devait être la pierre fondamentale de l'Eglise et le pasteur de son troupeau, qui sont les fidèles; mais ces grâces, quelque abondantes que nous les puissions imaginer, n'ont été données qu'en certaine mesure, qui regardait le ministère auquel il avait été élevé. Saint Paul dit que Dieu l'a rendu propre, c'est-à-dire qu'il lui a donné les grâces pour s'acquitter dignement du ministère du Nouveau Testament, qui est de prêcher l'Evangile, de fonder l'Eglise de Jésus-Christ, de lui acquérir des enfants et des serviteurs. Mais ces grâces qui ont retiré saint Paul de la fureur où son zèle aveugle l'avait précipité, qui lui ont fait tom-

ber les armes des mains, les taies des yeux, et qui en ont fait un vase d'élection, ont été données en certaine mesure; mais celles qui ont été données à la sainte Vierge ont été sans mesure; que si elles en ont eu, elle a été proportionnée à la plus sublime dignité qui jamais ait été dans le monde.

Mais quelque grandeur, quelque abondance que nous reconnaissons dans ces grâces, elles ont été dans leur comble, lorsqu'elle a reçu l'honneur d'être Mère de Dieu : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa*, dit-elle par la bouche du Sage. Toutes les lumières me sont venues avec elle, c'est-à-dire, j'ai reçu toutes les grâces, tous les dons et tous les privilèges dont je suis honorée, avec la dignité de Mère de Dieu. Saint Bernard remarque que l'ange qui lui apporta la nouvelle qu'elle concevrait le Verbe éternel l'appelle pleine de grâce : *Ave, gratia plena*, et non content il lui promet encore que le Saint-Esprit, qui est le principe et la source de toutes les grâces, viendra en elle, qu'il lui en communiquera toute la plénitude, et quoiqu'elle en soit pleine, qu'elle en recevra une surabondance merveilleuse.

Après que nous avons considéré les lumières incomparables de son entendement, cet abîme, ce torrent de grâces dont son cœur a été rempli et dont les effusions enrichissent notre pauvreté, regardons maintenant ces grâces, ces embellissements naturels qui faisaient, comme dit Tertullien, la félicité de son corps. L'Epoux dans le Cantique emploie tous les transports de son amour, toutes les inventions de son esprit, pour décrire la beauté de son épouse qui figure la sainte Vierge. Il la trouve si belle en toutes les parties de son corps, qu'il dit qu'un regard de ses yeux, qu'un cheveu de sa tête, qu'une démarche de ses pieds ont fait ses ravissements; mais après ces exclamations souvent répétées qui lui ont fait dire qu'elle est belle, et que sa beauté est si accomplie qu'il n'y a ni tache ni défaut en elle : *Tota pulchra es et macula non est in te*, ne trouvant point d'expression assez riche pour représenter sa grande beauté, il va la comparer à tout ce qu'il y a de beau dans la nature. Il monte sur les montagnes, descend dans les collines, se promène dans les campagnes; il y voit les troupeaux de brebis, l'émail des fleurs, les bonnes odeurs des plantes, et après avoir remarqué en toutes ces choses quelque beauté, il l'attribue et dit qu'elles ne sont que des ombres de la beauté de son Epouse. Mais comme il n'est rien dans la nature de si beau, de si nécessaire que le soleil et la lune, cet Epoux dit que ces astres sont des images parfaites de la beauté de son Epouse, parce qu'il est vrai que la sainte Vierge était douée d'une beauté incomparable. Mais comme cette grâce de son corps était un rejaillissement de celle de son âme, une disposition de bienséance à la dignité de Mère de Dieu, enfin une beauté céleste, elle n'avait aucun des défauts de celles qui se voient sur la terre, qui font des idolâtres, qui mettent la vanité dans les femmes et l'impureté dans les hommes; qu'on



regarder sans danger, porter
sans crainte de surprise ;
beauté céleste, une fleur de
divin qui faisait naître
qui la regardaient, et im-
t en tous ceux qui l'appro-
rétiens, quelque petit crayon
étaient dans la divine Ma-
rie ; j'apprends que mon zèle n'ait été in-
jurieux à ses excellences, puisque j'ai voulu
vous en donner quelque connaissance dans
un seul discours, et qu'il est vrai, ce que dit
le cardinal Pierre Damien, que l'éloquence
des orateurs, la subtilité des philosophes et
toute la science des plus grands docteurs ne
sauraient approcher ni louer suffisamment
une des perfections de cette divine créature :
*Ad ejus namque efferenda præconia, non rhetor-
um disertæ facundia, nec dialecticorum sub-
tilia argumenta, non acutissimorum philoso-
phorum apta inveniunt uringenia.* Néanmoins,
dans notre impuissance, nous avons deux su-
jets de consolation ; le premier, que nous nous
faisons gloire d'être vaincus par la grandeur
du sujet : *Bonum est quod vincimur* ; le se-
cond, parce que cette reine reçoit avec plaisir
les petits efforts que nous faisons pour la
louer ; elle agréa nos bégaiements, et comme
elle se connaît posséder des grâces sans nom-
bre, elle se contente de la bonne volonté que
nous avons pour la louer, attendant de le
faire mieux dans le paradis, que je vous sou-
haite, au nom du Père, et du Fils et du Saint-
Esprit.

SERMON LXXXVII.

SUR LE CANTIQUE DE LA SAINTE VIERGE.

Magnificat anima mea Dominum,

Mon âme magnifie le Seigneur (S. Luc, ch. I).

C'est le devoir de la piété de rapporter à
Dieu, comme à la première cause, tout le
bien que nous en recevons, de faire remon-
ter le ruisseau dans sa source et le rayon
dans le soleil qui l'a produit. La sainte
Vierge, qui était parfaitement instruite de
cette vérité, en donne un exemple merveil-
leux. Sa cousine, sainte Elisabeth, la loue
de la dignité de Mère de Dieu qu'elle vient
de recevoir ; elle la publie bienheureuse en-
tre toutes les femmes, parce qu'elle a cru
aux paroles de l'ange, qui lui ont fait mériter
un honneur qui l'élève au-dessus de toutes
les créatures, et qui en fait l'étonnement et
la gloire. Mais aussitôt qu'elle entend ces
paroles, elle chante le cantique du *Magnifi-
cat*, où avouant qu'il n'y a en elle que fai-
blesse et une privation de tous les biens, elle
proteste de les tenir tous de la puissance de
Dieu : *Fecit mihi magna qui potens est.* Nous
ne trouvons pas qu'elle ait tant parlé en au-
cune rencontre de toute sa vie, qu'en celle-
ci, parce qu'elle veut louer Dieu, le remer-
cier des grâces qu'il lui a faites en sa per-
sonne, et à tout le genre humain par son
moyen. Ces actions de grâces de la sainte
Vierge, qui louent et qui remercient Dieu,
nous sont des instructions qui nous appren-
nent ce que nous devons faire ; et pour en

être mieux instruits, je veux les expliquer
dans ce discours, que nous commencerons
après avoir imploré le secours de la sainte
Vierge, dont les puissantes intercessions
nous le mériteront auprès du Saint-Esprit.
Ave, Maria.

Il n'est point de créature dans le monde,
pour si ravalée et si stupide qu'elle nous
paraisse, qui ne loue et qui ne magnifie
Dieu : *Cæli enarrant gloriam Dei*, dit le pro-
phète royal, les cieux racontent la gloire de
Dieu ; leur étendue, qui est presque incon-
cevable à nos esprits, leur mouvement, leurs
influences, ces précieuses et vivifiantes ver-
tus dont ils enrichissent la terre, sont des
voix qui publient la gloire de leur Créateur.
Les anges, qui furent les premiers ouvrages
de sa main, leur nature, qui est spirituelle et
immortelle, leur action, qui se continue sans
lassitude et avec une promptitude merveil-
leuse, leurs connaissances universelles, leur
pouvoir, qui fait des prodiges dans la nature,
enfin cet honneur qu'ils ont d'être toujours
devant Dieu et de jouir d'une béatitude qu'ils
ne perdront jamais, toutes ces merveilles,
enfin, les obligent à louer un créateur qui
leur a été si libéral, et c'est ce qu'ils feront
pendant l'éternité, et le seul emploi qu'ils se
donneront.

Comme les anges magnifieront Dieu pen-
dant tous les siècles, parce qu'ils découvriront
toujours en lui de nouvelles perfec-
tions qui feront leur admiration et qui mé-
riteront leurs louanges, les bienheureux
qui, comme dit le Sauveur du monde, leur
seront semblables, les imiteront en ce sacré
emploi de louer et de magnifier Dieu. Mais
par-dessus toutes les créatures, la sainte
Vierge l'a magnifié d'une façon qui les sur-
passe toutes ; car, comme elle avait plus de
connaissance des grandeurs infinies de cette
majesté souveraine, qu'elle était plus éclai-
rée que les séraphins et les chérubins, et
qu'enfin elle se connaissait lui avoir plus
d'obligations que tous les êtres ensemble,
parce qu'elle a été élevée à une dignité
qui les soumet tous à elle, c'est pour cela
qu'elle commence son cantique en magnifiant
Dieu : *Magnificat anima mea Dominum.* Sainte
Elisabeth la loue des grâces qu'elle a reçues
de son Créateur, qui l'a faite sa Mère par un
prodige qui fait l'étonnement du ciel et de
la terre, et qui emploiera la voix des hommes
et des anges pour la dire bienheureuse. Mais
la sainte Vierge, regardant toutes ces faveurs
dans leur source, qui est Dieu, et dans leur
motif, qui est sa bonté, et ne trouvant en
soi-même que bassesse et indignité, chante
le *Magnificat*, et dit que son âme magnifie le
Seigneur et que son esprit se réjouit en
Dieu son salutaire, parce qu'ayant regardé
l'humilité de sa servante, il a fait de grandes
choses en elle. Et parce que ce sacré cantique
est non-seulement un témoignage solennel
des profondes reconnaissances de la sainte
Vierge, mais aussi une leçon qui nous ap-
prend à louer Dieu, je veux dans cette
exhortation vous montrer trois choses : La
première, ce que la sainte Vierge a entendu

par cette parole : *Magnificat* : Mon âme magnifie le Seigneur. La seconde, en combien de façons elle l'a magnifié; et enfin nous verrons les motifs qui nous obligent de magnifier Dieu à l'exemple de la sainte Vierge.

PREMIER POINT.

Je dis, premièrement, que ce mot de *Magnificat* se prend en diverses façons, et que nous magnifions Dieu en diverses manières. Premièrement, il signifie estimer, et faire grand état de quelque attribut de Dieu. Le prophète Isaïe a magnifié sa justice : *Ut mirabile faceret consilium et magnificaret justitiam*. Les châtimens qu'il a faits, et qui sont des effets de sa justice, en font connaître la grandeur, et impriment dans les hommes l'estime et la crainte qu'ils en doivent avoir.

Magnifier se prend aussi pour défendre quelqu'un : *In omnibus enim magnificasti populum tuum*. Seigneur, dit le Sage, vous avez défendu votre peuple en toutes rencontres et contre tous ses ennemis. Il signifie encore étendre et faire paraître grand ce qui est petit en sa nature : c'est le vice que le Fils de Dieu reproche aux Scribes et aux Pharisiens. Ils étendaient leurs robes et leur donnaient des amplitudes qui leur faisaient occuper beaucoup de place et regarder des hommes : *Magnificant simbrias*. Magnifier se prend encore pour représenter une grande miséricorde qu'on aurait reçue : *Quia magnificavit Dominus misericordiam suam cum illa*. Dieu, qui est tout puissant et tout bon, a fait une grande faveur à sainte Elisabeth, de la rendre féconde dans sa vieillesse et de la faire mère d'un fils qui sera le précurseur du Messie. Enfin, je dis que magnifier signifie louer. Dieu reproche à son peuple qu'il ne l'a pas loué par ses victimes : *Neque in victimis tuis magnificasti me*; et le saint Evangile nous dit que ce lépreux, que le Fils de Dieu guérit, s'en revint publiant la faveur qu'il avait reçue de son bienfaiteur : *Reversus est cum magna voce magnificans Deum*.

Quoiqu'il soit véritable que la sainte Vierge ait magnifié Dieu en toutes ces manières, et suivant toutes ces significations, néanmoins je m'arrête singulièrement à celle que lui donne Origène, qui dit qu'elle a magnifié Dieu en ce qu'elle a publié sa grandeur et la puissance de son bras; qu'elle l'a fait connaître aux hommes, et a rendu sa gloire plus étendue et plus connue. Mais, pour connaître cette vérité, il faut savoir que Dieu a deux sortes de gloire. La première lui est essentielle, qu'il prend et qu'il possède par lui-même, et c'est celle qu'il possédait avant tous les siècles, et dont il jouira pendant toute l'éternité, sans altération et sans diminution. La seconde lui est accidentelle, et c'est celle qu'il reçoit de ses ouvrages, qui tous publient la gloire de leur créateur, comme nous avons dit. Or, je dis que la sainte Vierge a donné de l'étendue, en quelque façon, à ces deux sortes de gloire qui se trouvent en Dieu. Chrétiens, que cette proposition ne vous étonne point et ne vous

fasse pas dire qu'elle tient de l'hyperbole, ou qu'elle est mêlée d'horreur, car je m'en vais vous la rendre sensible.

Saint Jérôme, parlant à la sainte Vierge, lui dit ces paroles : *O Maria! si formam Dei te appellem, digna existis* : Sainte Vierge, si je vous appelle la forme de Dieu, je ne dis rien que vous ne méritiez, et que je ne puisse dire avec vérité. Mais comment cela peut-il être, puisque, comme disent les philosophes, la forme donne l'être aux choses? *Forma dat esse rei*. Quoi! n'y aurait-il pas de l'impieété de croire, et ne serait-ce pas un blasphème de dire qu'une créature puisse donner l'être à Dieu, qui le possède de lui-même, et qui l'a donné à toutes les créatures? Non, chrétiens, nous ne pouvons pas le dire, mais nous devons expliquer ces paroles, en disant que la sainte Vierge a fait connaître aux hommes l'être et les perfections de Dieu, qui leur étaient inconnues. Eusèbe d'Emèse, considérant les paroles que l'archange saint Gabriel dit à la sainte Vierge, lorsqu'il lui porta la nouvelle que le Verbe éternel devait s'incarner dans son sein : *Hic erit magnus et filius Altissimi vocabitur* : il sera grand et on l'appellera le Fils du Très-Haut, celui, dit ce docteur, qui est grand par lui-même, a été fait grand dans la connaissance et l'estime des hommes, lorsqu'il en a été connu par le corps qu'il a reçu de la divine Marie. *Ipse qui secundum se semper magnus est, tunc magnus factus est apud homines, quando ab hominibus cognitus est per Mariam*. Et Origène demande : Comment s'est-il pu faire que la sainte Vierge ait pu magnifier Dieu, c'est-à-dire, qu'elle l'ait rendu grand dans la connaissance des hommes? car, puisque Dieu est immuable dans son être, qu'il ne peut ni croître ni diminuer, pourquoi la sainte Vierge peut-elle dire, en vérité, qu'elle magnifie Dieu, qu'elle le fait grand? *Queritur quomodo magnificet Dominum. Si enim Dominus nec augmentum nec decrementum recipere potest, qua ratione nunc Maria loquitur : Magnificat?* Saint Basile répond à ce doute et éclaircit cette difficulté, en disant qu'elle magnifie Dieu en ce que, publiant les grâces qu'elle en a reçues, l'honneur incomparable qu'il lui a fait et les merveilles qu'il a opérées en son sein, elle fait connaître la grandeur de Dieu : *Anima mea tot ac tantis repleta donis, Deum ipsius factorem magnum prædicat, ac demonstrat*; les effets font connaître la cause, et les immenses libéralités font juger de la fécondité de la source. En effet, dit saint Chrisologue, voulez-vous connaître quelque chose de la grandeur de Dieu, pénétrer dans cet abîme de richesses et de perfections? employez-vous à connaître celles de la sainte Vierge. Quoiqu'elles lui soient infiniment inégales, néanmoins j'ose vous assurer que ce petit rayon vous fera connaître la grandeur infinie du Soleil des éternités; que ce petit point vous découvrira l'immensité de la circonférence, et que vous saurez combien Dieu est grand, si vous pouvez connaître combien est grande celle qu'il a choisie pour sa Mère :

Quantus sit Deus satis ignorat ille qui hujus Virginis mentem non stupet, animum non miratur.

Le prophète royal dit que le Seigneur est grand, et qu'il ne peut pas être assez loué dans la cité de Dieu et sur sa montagne sainte où il habite : *Magnus Dominus et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus*. Remarquez, s'il vous plaît, que dans tous les autres lieux de la sainte Ecriture où il se parle de la grandeur de Dieu on dit simplement qu'il est grand, et que sa grandeur ne souffre pas de comparaison ; mais ici le prophète dit qu'il est grand par excès, parce qu'il est dans sa sainte cité, qui n'est autre que la sainte Vierge ; comme si elle avait étendu son empire et rendu sa gloire plus éclatante ; parce qu'il est vrai que la sainte Vierge a rendu la gloire de Dieu plus connue, et lui a acquis les adorations de ceux qui ne le connaissaient pas.

Mais, pour connaître plus évidemment cette vérité, qui élève la gloire de la sainte Vierge, il faut savoir qu'elle a magnifié Dieu, non-seulement comme il est un en essence, mais encore comme triple en personnes ; qu'elle a magnifié le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est ce que nous apprend Richard de Saint-Laurent. Par elle, en elle, et d'elle la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit a été augmentée : *Per ipsam, in ipsa, et ex ipsa gloria Patris, et Filii et Spiritus sancti augetur*.

Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que Dieu, un en son essence, a été connu des anciens philosophes ; la vue et la contemplation du monde leur en a fait connaître le créateur. Ils ont connu la cause en regardant l'effet, et sont montés jusqu'à la première, par l'ordre qu'ils ont vu dans l'univers ; mais jamais ils n'ont pu connaître les trois personnes divines.

Le peuple juif était presque dans la même ignorance, et, hors des prophètes et de quelques personnes privilégiées à qui Dieu en avait donné quelque connaissance, tout le reste était dans les ténèbres. Comme ils étaient environnés de peuples idolâtres, et qu'ils avaient de très-fortes inclinations à suivre leurs erreurs, il était à craindre qu'ils ne se précipitassent dans celle de croire trois dieux, comme il y a trois personnes en la Divinité. Ce grand jour et ces saintes connaissances nous devaient être manifestées dans le mystère de l'Incarnation, qui s'est accompli en la divine Marie ; car cette Vierge sacrée ayant demandé à l'archange saint Gabriel comment ce mystère s'accomplirait en elle : *Quomodo fiet istud ?* cet esprit bienheureux lui répondit : *Spiritus sanctus superveniet in te* ; et voilà la troisième personne de l'adorable Trinité, que nous appelons le Saint-Esprit : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi* : La vertu du Très Haut vous sera communiquée, pour être mère, dans le temps, d'un fils dont il est père dans l'éternité, et voilà la première personne, qui est le Père : *Vocabitur Filius Dei* : il sera appelé Fils de Dieu ; et voilà la seconde personne de l'ado-

nable Trinité ; qui, toutes trois, nous sont manifestées au mystère de l'Incarnation.

Ce n'est pas seulement en nous faisant connaître les personnes divines que la sainte Vierge les a magnifiées, mais encore en rendant leurs caractères plus illustres en quelque façon ; car premièrement elle a étendu l'empire du Père éternel, à qui nous attribuons la puissance d'une façon particulière. Il n'est rien de plus grand, de plus ineffable et qui surpasse davantage l'esprit des anges et des hommes que la génération du Verbe ; c'est pourquoi le prophète dit : *Generationem ejus quis enarrabit ?* qui pourra comprendre et raconter les merveilles de cette génération, où un Dieu produit un Fils qui lui est semblable, où une lumière infinie se communique infiniment, où un être très-simple, très-intelligent, de qui le pouvoir n'a point de bornes, de qui la science connaît toutes choses avant leur existence, et dont la bonté fait tout ce qu'il y a de bon dans les créatures, de qui les décrets font tous les mouvements ? Ces merveilles, dis-je, surpassent l'intelligence des hommes, et il ne leur est pas permis de les raconter. Or, quoique ce Dieu, cet être infini et souverain communique toutes ses perfections à son Fils et en fasse son image parfaite, par cet acte de la génération qui se continue toujours, néanmoins ce Père éternel ne peut pas dire à son Fils : Je suis votre Dieu ; j'ai le pouvoir sur vous que la nature donne aux pères sur leurs enfants ; je puis vous commander, et vous devez m'obéir ; mais ce qu'il n'a pas par cette génération éternelle, il le reçoit par la temporelle qu'il a prise de la sainte Vierge. C'est ce qu'il dit à son Père : *De ventre matris meæ Deus meus es tu*. Dès que je suis entré dans le ventre de ma mère, je vous reconnais pour mon Dieu et pour l'auteur de mon être. Saint Augustin, expliquant ces paroles, dit : *Non de te Deus meus es, nam de te Pater meus es, sed de ventre Matris meæ Deus meus es* : Ce que je reçois de vous par ma génération éternelle m'oblige à vous considérer comme mon Père, mais non pas comme mon Dieu, parce que nous n'avons qu'une même divinité ; c'est la nature humaine que j'ai reçue de ma Mère, qui m'oblige à vous appeler mon Dieu et à vous rendre toutes les adorations qui sont des hommages que je dois à votre grandeur, et des protestations et des marques de ma dépendance ; si bien que la sainte Vierge, par le corps qu'elle a donné à son Fils, a étendu d'une façon merveilleuse l'empire du Père éternel, et a fait que celui qui lui est égal dans l'éternité lui soit soumis dans le temps. Ne pouvons-nous donc pas dire avec raison qu'elle a magnifié Dieu le Père d'une façon merveilleuse ?

Elle l'a fait encore mieux, si nous considérons que, depuis le moment de l'Incarnation du Verbe, qui s'est faite dans le sein de cette incomparable créature, le Père éternel est le Dieu de son Fils, et que ce Fils en est le serviteur : *Servus meus es tu, Israel ; in te glorior* Israël, vous êtes mon serviteur,

et je serai glorifié en vous et par vous. Il est vrai que Dieu est le créateur et le souverain de toutes les créatures; il commande aux séraphins, et ils font gloire de lui obéir. Les vents, les tempêtes, le feu, tous les éléments n'agissent que par ses ordres. Les lions sont des agneaux en douceur, quand il le leur commande, et de vils insectes se montrent furieux, quand il leur en fait le commandement. Néanmoins, quoique Dieu ait un pouvoir souverain sur les créatures, qu'il puisse les anéantir quand il lui plaît, son empire n'est pas plus grand ni plus étendu; car, comme nous ne dirions pas qu'un homme serait un grand monarque qui commanderait à des mouches, et qui n'aurait pour sujets que des vermisseaux, aussi Dieu n'est pas plus grand, ni son empire plus étendu pour commander aux hommes, qui sont à son égard moins que les vermisseaux ne sont au nôtre; mais que Dieu commande à un Dieu, qu'il l'appelle son serviteur, et qu'il en reçoive une obéissance qui le porte à souffrir la mort de la croix, c'est la plus grande gloire qu'il puisse recevoir; or, c'est la merveille que la sainte Vierge a faite; car, donnant un corps au Fils de Dieu, elle en a fait le serviteur de son Père; ne devons-nous donc pas dire qu'elle a magnifié le Père éternel, autant qu'il le peut être d'aucune créature?

Elle a aussi magnifié le Fils. L'ange assure la sainte Vierge que l'enfant qui naîtra d'elle sera grand: *Hic erit magnus et Filius Altissimi vocabitur*; car celui qui est toujours grand dans lui-même, et par sa propre nature, a été fait grand dans la connaissance des hommes, et a été adoré de toutes les nations, lorsqu'il a pris un corps dans le sein de la Vierge.

Il est vrai que sa génération éternelle le fait grand, elle le fait un Dieu tout puissant comme son Père. Mais quoi! sa naissance temporelle ne lui donne-t-elle pas presque les mêmes avantages? Le Père éternel l'engendre par un acte de son entendement, et le rend le terme adorable de toutes ses connaissances. N'est-il pas vrai que la sainte Vierge a conçu son fils par la foi? *Fide concepit Filium*, qui est un acte de l'entendement. Le Père, engendrant son fils, engendre un Dieu: c'est pourquoi les théologiens l'appellent le principe de la divinité, et la sainte Vierge est appelée, par les conciles et par les Pères: *Mater Dei*, Mère de Dieu. Les séraphins, adorant sa divinité, l'appellent trois fois saint: *Sanctus, sanctus, sanctus*, pour témoigner qu'il est la source de toute sainteté, et l'archange assure la sainte Vierge que l'enfant qu'elle enfantera sera saint, c'est-à-dire, la sainteté même: *Sanctum vocabitur*. Toutes ces choses nous font voir, chrétiens, que la sainte Vierge a magnifié le Verbe incarné, par la naissance qu'elle lui a donnée dans le temps, qui est conforme à celle qu'il a reçue de son Père dans l'éternité.

Or, comme elle l'a magnifié et l'a rendu glorieux en lui-même, elle l'a fait aussi à

notre égard, et lui a donné une gloire qui est toute à notre avantage. L'homme est composé de deux parties, qui sont l'âme et le corps, qui doivent dans la gloire trouver chacune sa félicité. Elle est comme un banquet où tout l'homme doit trouver ses rassasiements. L'âme, qui est spirituelle et la plus noble partie de ce composé, est bien heureuse par la vue de l'essence divine, mais le corps, qui est matériel, ne peut pas manger de ce pain divin; cette nourriture ne lui est pas proportionnée, et cet état de gloire le surpasse. L'âme magnifie Dieu dont elle voit les perfections et goûte les douceurs, où le corps demeure famélique, et ne saurait magnifier des libéralités qui ne viennent pas jusqu'à lui; mais la sainte Vierge, ayant donné un corps à son Fils, donne aussi à tous les bienheureux un objet qui fait leur béatitude parfaite, parce que cette sainte humanité est remplie de tant de gloire, qu'elle présente à tous les citoyens de ce lieu de délices de quoi se rendre bienheureux en leurs sens corporels, comme ils le sont dans les facultés et dans l'essence de leur âme, par la vue de la divinité: si bien que si les Saints, dans la gloire magnifient Dieu, lui rendent des grâces immortelles pour la faveur de rendre leurs corps bienheureux, aussi bien que leurs âmes, ils en ont toutes les obligations à la sainte Vierge, qui, ayant donné un corps à son Fils, qui dans le ciel est enrichi de toutes les beautés, fait la gloire accidentelle de tous les bienheureux. Et voilà comme il est véritable qu'elle a magnifié Dieu, et par elle-même, en publiant ses perfections et le remerciant de ses libéralités, et par tous les bienheureux à qui elle a donné un motif très-puissant pour le faire.

Je pourrais encore dire qu'elle a magnifié le Verbe éternel en s'incarnant dans son sein, en ce qu'elle lui a communiqué la noblesse du sang. Cette Vierge descendait de rois, de grands capitaines et de sages conducteurs des peuples. Elle comptait parmi ses ancêtres des patriarches, des prophètes, et tout ce que la Judée avait porté de grands hommes se trouvait dans sa race. Si bien que le sang, que la noblesse, que la vertu de tous ces héros lui avaient été communiqués, et elle était resplendissante de l'éclat de leurs grandes actions: Or, elle a fait couler toutes ces illustres qualités dans son Fils; elle lui a communiqué cet éclat qu'elle avait reçu de ses ancêtres avec celui qu'elle y avait ajouté, qui était incomparablement plus grand: et voilà comme elle a magnifié son Fils, comme elle a rendu son honneur plus éclatant et sa gloire plus connue.

Elle a fait la même chose envers le Saint-Esprit: cette divine personne était presque inconnue avant l'incarnation du Verbe. Il n'était appelé que l'Esprit de Dieu, l'Esprit du Seigneur, et difficilement trouverez-vous qu'il soit appelé dans l'Ancien Testament le Saint-Esprit. Il a reçu ce nom, et s'est fait connaître sous ce titre lorsqu'il a été l'Ouvrier de l'incarnation du Fils de Dieu dans le sein de Marie. Ce fut lorsque l'archange

dit à la sainte Vierge que le Saint-Esprit viendrait en elle, et qu'elle concevrait par son opération : *Ante dicebatur Spiritus Dei, Spiritus Domini, nec facile reperies in Veteri Testamento hoc insigne vocabulum, scilicet Spiritum sanctum*. La raison, ajoute Rupert, qui fait que le divin Esprit a pris le nom de Saint dans l'Incarnation, est qu'il a paru dans ce divin mystère être une source de sainteté. *Nisi quod in hoc opere quod in Maria operatus est claruit Spiritus Domini quod vere sanctus sit*.

C'est pourquoi, après que la sainte Vierge a manifesté le Saint-Esprit et qu'elle l'a fait connaître sous ce glorieux titre, la sainte Ecriture lui donne le nom de Mère de la belle dilection : *Ego Mater pulchræ dilectionis*. Or, quelle est cette dilection, que le Saint-Esprit, qui est la source de toutes les pures flammes ? Ce n'est pas qu'elle ait engendré ce divin Esprit, mais parce qu'elle l'a manifesté dans le monde, qu'elle l'a fait connaître pour une personne divine distincte de celle du Père et du Fils. Ou bien disons avec saint Bernardin, que depuis le moment heureux que le Saint-Esprit se reposa sur la Vierge, qu'il fit en elle l'ouvrage incomparable du corps du Fils de Dieu, et qu'il communiqua à cette pure créature cette abondance de grâces qui l'a élevée par-dessus toutes les créatures, elle a acquis une juridiction et une autorité sur toutes les missions temporelles de ce divin Esprit, qui ne veut se communiquer que pour elle, et qui l'a choisie pour le canal par lequel il fait couler toutes ses grâces sur nous : *Quandam, ut ita dicam, jurisdictionem et auctoritatem in omni temporalis missione Spiritus sancti acquisivit, quia non vult Spiritus sanctus nisi per eam communicari*.

Enfin, disons que la sainte Vierge a magnifié et fait connaître les perfections du Saint-Esprit, conformément à cette grande parole d'Hésichius, qui appelle la Vierge : *Complementum Trinitatis*, l'accomplissement de la Trinité, parce qu'il semblait y avoir quelque défaut dans la troisième personne divine, qui est le Saint-Esprit, en ce que le Père éternel engendre son Fils et se rend fécond d'un autre soi-même; le Fils avec le Père produisent le Saint-Esprit, mais cette troisième personne n'a point d'opération dans l'éternité, qui lui soit propre, comme en ont le Père et le Fils, et ainsi il semble que c'est un reproche à ce feu divin, à cette flamme subsistante, de n'avoir aucune part à ces productions éternelles, qui occupent heureusement le Père et le Fils. Mais voici que la sainte Vierge magnifie cette troisième personne, en ce que dans son sein il fait l'alliance de Dieu et de l'homme, et ce sacré composé du Verbe et de notre nature, si bien que le Saint-Esprit devient fécond dans ce divin mystère, qui est le plus grand honneur qu'il puisse recevoir. N'avons-nous donc pas sujet de dire que la sainte Vierge a plus magnifié Dieu que toutes les autres créatures, et qu'elle l'a en quelque façon sanctifié parce qu'elle en a manifesté la sainteté ? *Per te, o*

Maria Virgo, tota Trinitas sanctificatur, dit saint Cyrille Alexandrin.

Comme elle l'a magnifié par elle-même, elle l'a fait aussi par les apôtres, à qui elle a communiqué les connaissances de ces adorables personnes. Car, comme dit saint Antonin, si saint Jean nous a découvert cette divine et ineffable procession du Verbe, s'il nous a enseigné des choses qui surpassent toute l'intelligence des hommes, c'est qu'il les avait apprises de la sainte Vierge. *Factum est ut Joannes edoctus a Maria, per orbem Verbi disseminaret divinitatem et unius Dei Trinitatem*. Voilà comme il est vrai que la sainte Vierge a magnifié Dieu, qu'elle l'a fait connaître, qu'elle en a publié les grandeurs et l'a remercié de ses bienfaits. Que reste-t-il, chrétiens, si ce n'est qu'à l'imitation de cette incomparable créature, nous magnifions Dieu autant que nous le pouvons ?

Nous y sommes obligés par les bienfaits que nous en recevons tous les jours. L'exemple de toutes les créatures, et singulièrement de la sainte Vierge nous en font l'instruction et le commandement. Mais comment le pourrons-nous faire, c'est-à-dire, comment pourrons-nous magnifier Dieu ? J'en apprends la manière de plusieurs Pères. Origène dit que nous magnifions cette souveraine Majesté, lorsque nous conservons ou augmentons la beauté de notre âme, qui a été faite à l'image et à la ressemblance de Dieu. *Quando grandem fecero imaginem Dei, id est, animam meam, et magnificabo eam opere, cogitatione, sermone, tunc imago Dei grandis efficitur, et Dominus, cujus imago est in nostra anima, magnificatur* : Lorsque par la pratique des vertus nous mettons en notre âme tous les traits qui lui font porter l'image de Dieu, nous le magnifions. Si bien que quand ce souverain peintre voit son portrait dans nos âmes, et qu'il trouve que la copie imite l'original, c'est alors qu'il est magnifié dans son ouvrage. Un peintre et un sculpteur ont de la gloire, lorsqu'après avoir fait un excellent tableau et une ravissante statue, et y avoir mis toute la délicatesse de leur art, ils voient qu'elle se conserve, et que le temps, qui en devrait effacer les traits, les épargne ou les rend plus éclatants. Chrétiens, c'est ainsi que nous magnifions Dieu, lorsque nous conservons ou augmentons en notre âme, qui est l'image de Dieu, les beautés dont il l'a embellie.

Saint Cyrille nous apprend une autre façon de magnifier Dieu ; et c'est lorsque nous conformons notre vie à celle de Jésus, et que nous nous rendons conformes à ce parfait original que le Père éternel nous a proposé pour être notre exemplaire : *Quando sumus conformes imaginis Filii sui*. Le même Fils de Dieu, qui est notre modèle, nous commande d'apprendre de lui toutes les vertus, et singulièrement l'humilité et la débonnairété : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde*. C'est le lys des vallées, le Dieu d'amour aussi bien que de puissance, qui nous a donné tous ses biens et a souffert tous les

maux pour nous. Or, quand nous sommes dans la conformité avec ce parfait original que le Père éternel nous a proposé, il en est magnifié et il reçoit de l'honneur par notre ressemblance.

Saint Augustin nous enseigne un autre moyen pour magnifier Dieu, qui est de croire fidèlement et avec simplicité toutes les vérités qu'il nous a enseignées et qui font notre salut. Lorsque nous captivons les puissances orgueilleuses de notre âme sous l'obéissance de la foi et que nous renonçons à nos lumières naturelles ou acquises pour n'en croire qu'aux divines, c'est lorsque nous magnifions Dieu, parce que nous le faisons voir tout puissant pour commander et infailible dans sa conduite.

Saint Basile assure que Dieu est beaucoup magnifié par les hommes lorsqu'ils souffrent pour son honneur et pour son amour toutes les noirceurs de la médisance, toutes les persécutions de la malice, toutes les rigueurs des maladies et de la pauvreté. Un pauvre qui se voit sans pain, sans habit et sans secours; un homme de bien à qui toutes les choses manquent, qui ne peut ni marier ses filles, ni établir ses fils, ni donner du pain à sa famille, ni se conserver dans l'état où sa naissance l'a mis et où ses ancêtres se sont trouvés avec honneur, qui néanmoins souffre avec patience, avec conformité à la volonté divine toutes ces contradictions, je dis que cet homme magnifie Dieu, et que, comme dit Tertullien de Job, lorsqu'il était sur le fumier, il élève des trophées à la toute puissance parce que c'est par son secours qu'il surmonte des peines qui sont si ennemies de la nature des hommes. Or, chrétiens, comme il n'est personne qui ne souffre quelque chose en cette vie, il n'en est point qui, l'endurant avec patience, ne puisse magnifier Dieu.

Enfin, dit Théophilacte, nous magnifions Dieu lorsque notre vie, nos mœurs, nos actions sont conformes à notre créance, qu'il se fait un concert de notre créance et de nos déportements, que, comme elle est sainte, nos mœurs lui sont semblables, afin qu'on

ne puisse pas dire de nous : *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant*. Ils témoignent à l'extérieur et par quelques actions qu'ils font dans l'église et dans les grandes solennités qu'ils connaissent Dieu, mais les œuvres qui leur sont ordinaires, démentant leur créance, les font passer pour des libertins ou pour des hérétiques. Voilà, chrétiens, comment nous pouvons magnifier Dieu à l'imitation de la sainte Vierge, en publiant, adorant et avouant ses grandeurs être au-dessus de nos pensées et de tout ce qu'on en peut dire.

Mais, chrétiens, j'en trouve beaucoup et l'on en voit dans toutes les conditions qui chantent un *Magnificat* différent de celui de la sainte Vierge. Le Fils de Dieu, dans son saint Evangile, dit que les scribes et les pharisiens : *Linguam nostram magnificabimus*, magnifiaient les franges de leurs robes, les étendaient et en faisaient une montre qu'ils croyaient leur être glorieuse et attirer sur eux les regards des hommes; c'est ce que font aujourd'hui la plupart des hommes et des femmes. Ils font parade des habits, dont ils doivent l'étoffe et la façon, ou qui peut-être, et ce qui serait plus mauvais, sont le prix de leur incontinence, la marque assurée de leur folie et la cause de leur pauvreté.

Il y a, dit le prophète royal, d'autres personnes qui chantent un très-mauvais *Magnificat* : ce sont ceux qui magnifient leur langue : *Linguam nostram magnificabimus*; et c'est lorsqu'ils ne s'en servent que pour se donner de louanges en racontant leurs belles actions, leur noblesse et leurs autres belles qualités ou pour les recevoir des hommes, en leur voulant persuader qu'ils ont toutes les vertus et qu'ils sont exempts des défauts qui sont communs au reste des hommes. Chrétiens, évitons de chanter ces faux *Magnificat*, qui sont l'opprobre des hommes et qui ne donnent de louanges qu'aux démons. Mais occupons-nous, à l'exemple de la sainte Vierge, de chanter un *Magnificat* qui publie les grandeurs de Dieu, qui les adore et qui nous mérite la gloire du paradis, que je vous souhaite au nom du Père, etc.

NOTICE SUR TREUVÉ.

TREUVÉ (SIMON-MICHEL), docteur en théologie, fils d'un procureur de Noyers en Bourgogne, entra, l'an 1668, dans la congrégation de la doctrine chrétienne, qu'il quitta en 1673, et fut ensuite vicaire de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris. Le grand Bossuet, qui se connaissait en hommes de mérite, l'attira à Meaux et lui donna la théologale et un canonicat dans son église. Le cardinal de Bissy, ayant eu ensuite, dit-on, des preuves que Treuvé était attaché au parti de Jansénius, l'obligea de sortir de son diocèse, après qu'il y eut demeuré vingt-deux ans. Il se retira à Paris, où il mourut en

1730, à soixante-dix-sept ans. On a de lui 1° DISCOURS DE PIÉTÉ sur les mystères que l'Eglise honore depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'Octave du Saint-Sacrement; 2° INSTRUCTIONS sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, 1. vol. in-12. Il y a dans cet ouvrage, qu'il composa à vingt-quatre ans, de la force et de l'onction. Malgré ce qu'en ont dit quelques directeurs trop aisés, il est certain que ce livre, dit Feller, a produit de bons effets et qu'il est propre à corriger des abus devenus très-communs dans l'administration des sacrements, à maintenir ou à ré-

tablir la vraie notion de la pénitence chrétienne; cependant il y a de l'inexactitude et des assertions qui, prises à la lettre, porteraient le découragement dans les âmes fai-

bles et timides. 3° Le DIRECTEUR SPIRITUEL pour ceux qui n'en ont point. Nous ne reproduisons ici que la partie oratoire de ses œuvres.

VERTISSEMENT.

Les discours que je donne au public ont été prêchés en plusieurs paroisses de Paris durant l'Octave du Saint-Sacrement, et il me semble que je puis dire qu'ils ont été assez bien reçus. Lorsque je les composai, le roi venait de révoquer l'édit de Nantes, et tout le royaume était en mouvement pour réunir à l'Eglise catholique ceux que le schisme du dernier siècle en avait malheureusement séparés. Je travaillais selon mon petit pouvoir à en gagner quelques-uns en leur expliquant la vraie doctrine de l'Eglise. Je composai et prononçai dans cette vue ces discours. C'est pourquoi l'on y trouve en quelques endroits de la controverse, mais elle y est fort rare et fort courte. Il ne s'est point passé d'année depuis ce temps-là que je n'aie prêché cette Octave, ce qui m'a obligé de la corriger et de la retoucher une infinité de fois. Enfin, la croyant au point de perfection où je suis capable de la porter, j'ai consenti à la faire imprimer, espérant qu'elle ne sera pas inutile à ceux qui la liront. On n'y trouvera point de ces périodes pompeuses qui ont presque toujours beaucoup plus de brillant que de solidité. J'avoue que je ne m'y suis jamais appliqué et je crois pouvoir dire après saint Paul (I Cor., II, 1, 4) que *je n'ai point employé en prêchant les discours élevés d'une éloquence et d'une sagesse humaine. Car nous ne sommes pas, dit l'Apôtre (II Cor., II, 17) comme plusieurs qui altèrent et qui falsifient la parole de Dieu, puisque nous la prêchons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu et dans l'esprit de Jésus-Christ.*

Je vois avec plaisir qu'une infinité de personnes, qui n'ont pas moins d'esprit que de piété, commencent à se lasser des sermons qui ne contiennent que des portraits et des antithèses, et j'espère que leur jugement guérira le goût dépravé de ceux qui les aiment. Mais, quoique j'aie rejeté les ornements superflus et affectés, je n'ai pas négligé ceux qui sont faits pour la vérité et qui contribuent à l'insinuer dans les cœurs. Quand la matière le demande, je tâche d'animer mon discours et d'y faire entrer de la force et du feu. Je ne sais si j'y réussis, mais j'ose presque promettre qu'on y trouvera une grande netteté. Je n'ai laissé, autant qu'il m'a été possible, aucune proposition équivoque. Tout est appuyé sur l'Ecriture et sur les Pères. Je rappelle souvent les fidèles à la sainteté des premiers temps, non que je croie qu'il soit possible ni absolument nécessaire de pratiquer tout ce qui se faisait alors, mais parce

que nous y devons tendre et nous confondre au moins de mener une vie si éloignée de celle de nos pères, la vue de ces excellents modèles ne pouvant qu'inspirer de l'humilité et du courage.

On trouvera sur la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie les mêmes règles que j'ai déjà expliquées en d'autres ouvrages. Si l'on pouvait juger du sort de celui-ci par le goût que le public a témoigné pour les autres, je n'aurais pas sujet de regretter mon travail. Les prédicateurs qui croiront pouvoir s'en servir y puiseront, si je ne me trompe, une doctrine et une morale orthodoxe, et plusieurs autorités tant de l'Ecriture que des Pères pour l'établir. Les autres fidèles en tireront de quoi nourrir leur piété par la lecture; car une des raisons qui m'ont déterminé à faire imprimer ces sermons est le désir que j'ai d'être utile à beaucoup de maisons religieuses qui, n'ayant pas aisément des prédicateurs, sont réduites à la lecture des bons livres. On n'en manque pas sur ce sujet, mais saint Augustin dit qu'on n'en saurait trop composer, pourvu qu'ils soient bons.

Ceux qui n'ont ni prêché ni demeuré à Paris s'étonneront peut-être que je commence l'Octave du Saint-Sacrement dès l'Ascension et de ce que j'y ai joint trois panégyriques qui paraissent n'y avoir aucun rapport; mais j'ai suivi l'usage de cette grande ville où le prédicateur de cette octave commence dès ce jour-là, et la pratique de la plupart des paroisses où il est obligé de prêcher les fêtes publiques et locales qui se rencontrent dans le cours de son octave, qui ne finit que le jour de saint Pierre, lorsque cette fête arrive, comme elle arrivera cette année, le lendemain du jour de l'Octave. J'espère que ces trois panégyriques seront aussi utiles que les discours qui les précèdent. On y trouvera encore ici un second sermon de l'Ascension et un pour le mardi de la Pentecôte, où j'ai mis quelques vérités importantes qui n'avaient pu entrer dans les deux premiers.

Si ces discours paraissent un peu longs, il sera libre, à ceux qui voudront s'en servir pour prêcher ou pour faire leur lecture spirituelle d'en retrancher une partie. J'ai presque toujours fait ma division avant l'*Ave Maria*, parce que cela donne lieu d'entrer d'abord en matière et de ne pas perdre de temps en avant-propos inutiles. On trouvera dans la plupart de ces discours deux prières, une plus courte avant l'*Ave Maria*,

et l'autre un peu plus longue à la fin du discours. Saint Augustin finissait aussi les siens par une prière, mais il employait toujours la même, au lieu que j'en fais de nouvelles selon la diversité des sujets.

Si le public est satisfait de mon travail, je pourrai dans la suite continuer à lui faire part de ce que j'ai composé sur l'Avent, sur le Carême et sur les fêtes de la Vierge. Il trouvera partout de la solidité et de la clarté, c'est à quoi je m'applique uniquement. Heureux si j'étais aussi fidèle à pratiquer la loi de Dieu qu'ardent à l'étudier et à l'enseigner aux autres. Mais il ne faut que des qualités humaines pour la savoir et pour en parler,

au lieu que pour la pratiquer on a besoin d'une grâce toute surnaturelle. Demandez-là pour moi, mon cher lecteur, c'est l'unique récompense que j'attends de mon travail.

Je ne dois pas cacher le secours que j'ai tiré, pour quelques-uns de ces discours, du travail d'un excellent prédicateur dont les sermons sont entre les mains d'un magistrat encore plus illustre par sa piété que par les emplois qu'il a autrefois exercés. Comme il a eu la bonté de me les communiquer, je m'en suis utilement servi et j'espère que cela pourra contribuer à attirer la bénédiction de Dieu sur cet ouvrage.

DISCOURS CHOISIS

SUR L'ASCENSION.

SERMON PREMIER.

POUR LE JOUR DE L'ASCENSION.

Explication du mystère.

Qui descendit ipse est et qui ascendit super omnes cœlos, ut impleret omnia.

Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, pour remplir toutes choses (Eph., ch. IV).

Nous célébrons aujourd'hui la fête de la parfaite glorification de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui commença le jour de la résurrection de ce divin Sauveur, mais qui ne fut achevée que le jour de son ascension. Par la première il entre dans la possession de sa gloire, il entre par la seconde dans le séjour de la gloire ; en ressuscitant il sort du tombeau, qui est le lieu de la poudre et de la cendre, en montant il élève la chair, qui n'est que poudre et cendre, au plus haut des cieux ; en ressuscitant il passe de la mort à la vie ; en montant au ciel, il entre dans la région de la vie ; par sa résurrection il surmonte les enfers, et par son ascension il triomphe dans les cieux. Ce qui m'étonne, mes frères, est de voir qu'il y ait tant de distance entre ces deux mystères. Ne semble-t-il pas que le Fils de Dieu les devait joindre, et monter au ciel le jour même qu'il sortit du tombeau ? Car, qu'y avait-il sur la terre qui l'y pût retenir ? cette vallée de larmes et de misères, ce lieu d'exil et de bannissement a-t-il quelque proportion et quelque rapport avec la gloire qu'il reçoit par sa nouvelle vie ? Admirez ici, chrétiens, les étranges effets de l'amour : quand il s'agit de la croix, des souffrances et de la mort, Jésus-Christ témoigne un extrême empressement d'y aller : *Je dois être baptisé d'un baptême, et qui pourrait dire combien je suis pressé du désir de l'accomplir (Luc. XII, 50) ?* Mais quand il s'agit de remonter au ciel, il n'a plus

la même impatience ; il demeure encore quarante jours avec ses apôtres, parce qu'ils ont besoin de lui ; il emploie tout ce temps, dit saint Luc, à les instruire par le Saint-Esprit ; il se montre à eux, *il leur fait voir, par beaucoup de preuves, qu'il est vivant ; il leur apparaît durant quarante jours, et ne cesse de leur parler du royaume de Dieu (Act. I, 3) ;* ce n'est qu'après leur avoir expliqué ses intentions, ses desseins, qu'il quitte le monde pour retourner à celui qui l'avait envoyé. Vous croyez peut-être que désormais il ne pensera plus à eux, que dans son ascension il ne sera occupé que de sa propre gloire ? vous vous trompez. Jésus-Christ, dit un Père, s'est entièrement consacré à nos besoins ; c'est pour nous qu'il est descendu du ciel, c'est pour nous qu'il y remonte ; son ascension ne nous est pas moins utile que sa naissance, comme vous l'allez voir dans les deux parties de ce discours. La première ne sera qu'une paraphrase des paroles que j'ai prises pour mon texte, et contiendra l'explication du mystère que nous honorons ; la seconde en fera l'application et découvrira les fruits que nous en devons tirer. Mais, comme les apôtres ne comprirent ces grandes vérités qu'après que le Saint-Esprit leur eut ouvert l'esprit, employons, pour obtenir la même grâce, les moyens qu'ils employèrent, je veux dire la prière et l'union de nos cœurs, en disant tous ensemble : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Celui qui est descendu est le même qui est monté. L'Apôtre parle ici du Fils de Dieu, qui est venu au monde par sa naissance temporelle ; il y était déjà par sa divinité, mais il y est encore descendu par sa miséricorde, afin de nous rendre capables de remonter au ciel ; nous étions tombés par le péché du premier homme, car Adam, dit saint Augustin, fut élevé en honneur et en gloire par

sa création ; il était entre les mains de Dieu comme un vase d'un grand prix , mais n'y voulut pas demeurer ; il en sortit , il tomba , il se brisa , et il serait demeuré dans cet état funeste , si le Fils de Dieu ne l'en avait tiré ; sa chute arriva par une élévation présomptueuse , et pour le relever il a fallu que le Fils de Dieu soit descendu. En effet , toute sa vie n'a été qu'un tissu d'humiliations et d'abaissements : du ciel il est descendu dans le sein d'une vierge , de là dans une crèche , de la crèche au supplice de la croix , de la croix dans le tombeau , du tombeau dans les enfers ; il s'est vu dans une étable comme une bête , sur la croix comme un scélérat , dans le tombeau comme un mort , et dans les enfers comme un pécheur , non pour y être retenu captif et tourmenté comme les méchants , mais pour y délivrer les captifs.

Ce n'est qu'après ces terribles abaissements qu'il est monté ; son humiliation et sa descente ont précédé son ascension , elles en ont même été la cause , selon ces paroles de saint Paul : *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia et descendit primum in inferiores partes terræ* (Ephes. IV, 9) ? Pourquoi est-il monté , sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ? Il ne pouvait descendre plus bas , mais aussi il ne saurait monter plus haut. Son humilité a donc été le fondement de sa grandeur , il est monté parce qu'il est descendu , nous apprenant par cet exemple que pour s'élever à Dieu l'on n'a besoin ni de cordes , ni de machines , mais de la seule humilité du cœur , qui par une vertu merveilleuse nous élève en nous abaissant , et fait descendre Dieu jusqu'à nous. *Videte, fratres, magnum miraculum*. Admirez ce prodige ! *Altus est Deus, et ab humilibus contingitur*, Dieu est infiniment haut , et il faut que les hommes s'abaissent pour s'élever à lui. Qui voudrait y monter par les degrés de l'orgueil n'y parviendrait jamais , parce qu'il est au-dessus de toute élévation , mais en s'humiliant on y arrive , parce que le Seigneur , tout grand qu'il est , ne regarde que les petits : *Excelsus Dominus et humilia respicit* (Ps. CXII, 5). Voilà , dit saint Bernard , le chemin de la solide gloire ; celui qui prend une autre route s'égare , la seule humilité nous mène à la grandeur. Jésus-Christ , comme Dieu , ne pouvait monter plus haut , mais en descendant il a trouvé le secret de monter ; il s'est anéanti en se faisant homme : *C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms* (Philipp. II, 9).

Vade, et tu fac similiter. Allez , suivez cet exemple. Etes-vous grand par votre naissance , élevé dans le siècle par une charge ? descendez du faite de cette grandeur : *Non potestatem tuam deserendo, sed infirmitatem tuam agnoscendo*, non en quittant votre puissance , mais en reconnaissant votre faiblesse , votre misère , votre néant. Etes-vous petit et peu considérable aux yeux des hommes ? demeurez avec joie dans cette bassesse apparente , acceptez ce que vous êtes , estimez-vous heureux de tenir peu de place dans le

monde. O abus ! ô aveuglement du cœur humain ! Il est très-difficile de monter , très-aisé de descendre , et néanmoins on ne voit que gens qui désirent le premier , qui craignent le second ; toujours prêts à monter aux honneurs et aux dignités de la terre , toujours opposés aux abaissements et à l'humilité de Jésus-Christ : *Qui descendit ipse est et qui ascendit*.

Mais que veulent dire ces paroles , *Ipse est* ? le même qui est descendu est monté. On les peut expliquer d'abord de la vérité de la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ , et en ce sens elles nous apprennent que ce divin Sauveur , comme chef de la nature humaine , a véritablement pris notre corps ; c'est notre chair qu'il a unie à sa personne , c'est dans notre chair qu'il est né , qu'il est mort , qu'il est ressuscité , qu'il est monté au ciel : *Nihil minus habebat in natura, sed nihil habebat in culpa* : Il avait tout ce que la nature peut communiquer aux hommes , excepté le péché. C'est donc dans cette même nature , si profondément humiliée , dans cette chair si cruellement tourmentée , dans ces mêmes os attachés à la croix , que Jésus-Christ remonte au ciel ; et comme sa chair est une portion de la nôtre , nous pouvons dire que tout ce qui s'est passé en lui s'est en même temps passé en nous , selon cette parole de saint Paul : Nous sommes morts avec Jésus-Christ , ressuscités avec Jésus-Christ , montés avec lui dans le ciel , assis avec lui à la droite de son Père : *Convivificavit nos in Christo Jesu, et conressuscitavit, et consedere fecit in cælestibus in Christo* (Ephes. II, 5, 6). L'Apôtre ne dit pas que nous ressusciterons , que nous monterons , que nous serons assis , mais que tout cela est déjà fait , parce que Jésus-Christ étant notre chef , et nous ses membres , nous avons une espérance assurée d'être un jour avec lui.

Le Fils de Dieu , dit saint Augustin , est né , il est mort , il est ressuscité , il est monté au ciel : voilà quatre choses : *Duo prima, et duo novissima*, deux premières et deux dernières : les deux premières , c'est qu'il est né , c'est qu'il est mort ; les deux dernières , c'est qu'il est ressuscité et monté dans le ciel. Dans les deux premières , il nous montre de quoi la nature humaine est capable par elle-même ; dans les deux dernières jusqu'où elle peut être élevée par la grâce ; les deux premières étaient connues dans le monde : naître et mourir , il n'y a rien de si ordinaire , c'est ce que nous avons de commun avec les bêtes ; mais l'homme ne savait ce que c'est que ressusciter ni monter au ciel ; on n'avait point encore vu ces deux miracles , la loi ne les promettait pas , et nous n'eussions osé les espérer , si Jésus-Christ ne les avait faits en sa personne. Il est né , il est mort comme nous et pour nous , mais sa mort nous communique la vie et l'immortalité ; en mourant il nous enseigne la patience , en ressuscitant il établit notre espérance ; les hommes doutaient , ils avaient de la peine à croire qu'ils fussent immortels ; l'ascension du Sauveur détruit tous ces doutes , puisqu'elle est un

gage assuré que nous monterons avec lui jusqu'au plus haut des cieux, que nous serons emportés pour aller au-devant du Seigneur (1 Thess. IV, 17), que nous vivrons pour jamais avec le Seigneur, et que nous serons assis sur le trône même de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ est assis sur le trône de son Père : *Quiconque sera victorieux*, dit-il, *je le ferai asseoir avec moi sur mon trône* (Apoc. III, 21).

Maintenant donc nous pouvons dire après saint Augustin : *Ubi portio mea regnat, ibi me regnare credo* : J'espère régner dans le ciel, puisqu'une portion de moi-même y règne déjà. *Et si peccata me prohibent, naturæ communio non repellit*, et quoique j'en sois indigne à cause de mes péchés, la communion d'une même nature m'y fera participer. *Qui descendit ipse est qui ascendit* : Celui qui est descendu est le même qui est monté, le même en sa personne divine, le même dans la nature qu'il a prise pour nous. Voilà le sens littéral de ces paroles.

Mais en voici un autre qui n'est pas moins consolant. C'est le même non-seulement dans sa personne, mais dans son amour et dans sa bonté. Car Jésus-Christ n'est pas comme les autres hommes, en qui les dignités et les honneurs changent ordinairement les mœurs, qui dépouillent presque toujours les sentiments de l'humanité en se revêtant des marques de la grandeur, qui oublient non-seulement leur misère passée, mais encore la misère présente de leurs semblables, témoin cet échanson de Pharaon, dont il est parlé dans la Genèse. Joseph lui prédit qu'il allait rentrer dans sa charge, le priant de se souvenir de lui pour lors ; mais il l'oublia entièrement, et sans le soin que la Providence en prenait, ce saint patriarche serait mort dans sa prison. Tant il faut peu compter sur ce que les hommes promettent, leur cœur n'étant pas moins changeant que leur fortune.

Nous pourrions craindre que Jésus-Christ, qui change aujourd'hui de condition, et qui de la croix monte au plus haut des cieux, ne change aussi de naturel et ne perde quelque chose de la tendresse qu'il a témoignée durant sa vie à ses disciples, mais l'apôtre nous ôte un soupçon si injurieux, quand il dit : *Qui descendit ipse est et qui ascendit*. Il est le même en mourant qu'il était en descendant ; il est descendu par miséricorde, il monte par affection, il emporte la même bonté, la même charité, il est aussi doux, aussi traitable, aussi compatissant qu'il était sur la terre, sans que la gloire de son nouvel état apporte aucun changement à la disposition de son cœur. *Non potest*, dit saint Augustin, *oblivisci hominem quem ipse gestat*. Il ne peut oublier ceux qui sont de la même nature que lui, il sait qu'il est homme comme nous, qu'il n'est homme que pour nous, qu'il possède toute sa gloire et toute sa grandeur à cause de nous et pour nos besoins, que sans les hommes et les hommes pécheurs il ne serait pas ce qu'il est ; c'est pourquoi il n'a garde de les oublier et de

quitter le soin de ceux pour qui il est descendu sur la terre et pour qui il remonte dans le ciel. *Ipsa est et qui ascendit*.

Les apôtres ressentirent divers effets de cette bonté durant sa vie, il les redoubla aux approches de sa mort, il leur en donna de nouvelles marques dans ces fréquentes apparitions qu'il leur fit après sa résurrection et dans la manière dont il les quitta. Il est certain que par l'état de sa vie nouvelle il devait souhaiter de retourner incessamment à Dieu, cependant il semble qu'il ne peut s'y résoudre, il demeure quarante jours entre le ciel et la terre, tantôt avec son Père, tantôt avec ses disciples. Que ne leur dit-il pas pour les préparer à cette triste séparation, et pour les consoler ? Il leur promit de ne les pas laisser orphelins, de leur envoyer dans peu le Saint-Esprit, qui serait avec eux, et qui les remplirait de force et de courage (Joan., XIV) ; il les assura qu'il allait préparer la place qui leur était destinée, et qu'après leurs combats il reviendrait les guérir, les réunir à soi pour être leur couronne et leur récompense. C'est ainsi que cet aimable Sauveur tâchait d'adoucir la douleur de ses enfants, et de les disposer à ne le plus voir. Son amour et son attachement pour eux parut jusque dans la manière dont il les quitta, car l'Évangéliste remarque qu'il ne montait que peu à peu : *Ferebatur in calum*, comme si on lui eût fait violence. Il se laissa voir le plus longtemps qu'il put, et sans la nuée qui le vint envelopper, les apôtres l'eussent pu suivre des yeux encore plus haut. Mais il était temps qu'ils commençassent à ne plus l'aimer selon la chair, et à souffrir la privation de sa présence, qui ne leur devait faire aucun tort, parce qu'en leur ôtant la vue de son humanité il leur donna sa grâce. Il les bénit en les quittant, dit saint Luc : *Dum benediceret illis recessit ab eis* ; il leur laissa, dit saint Augustin, un gage de sa bonté, et une chaîne tissue des anneaux de sa liberté, afin que, marchant sur ses pas, ils pussent arriver à la Jérusalem céleste, à cette cité de paix qui est l'Épouse de l'Agneau. *In pace vos relinquo, in pace vos inveniam*. Il leur laissa ces biens inestimables qu'il avait demandés à son Père dans la prière qu'il fit pour eux la veille de sa mort. *Père saint, avait-il dit, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Pendant que j'étais avec eux je les gardais, maintenant je m'en vas, c'est à vous d'en prendre soin. Je ne vous prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal. Sanctifiez-les dans votre vérité, afin qu'ils aient en eux l'amour dont vous m'avez aimé, et que je sois moi-même avec eux* (Joan., XVII, 11 et suiv.). Quelle grâce, mes très-chers frères ! Quel avantage et quel bonheur ! Être sous la protection du Très-Haut ; être une portion de l'héritage de son Fils ; être préservé du mal et de l'iniquité du monde ; être uni avec tous les enfants de Dieu comme le Fils est uni à son Père ; être aimé du même amour que le Père a pour son Fils ; enfin avoir en

soi l'accomplissement de la joie de Jésus-Christ ! Ce furent les grâces que le mystère de l'Ascension répandit sur les apôtres ; il les remplit d'une joie si extraordinaire, qu'ils demeurèrent comme en extase et comme immobiles, tenant leurs yeux attachés au ciel, suivant leur maître encore plus par leur désir que par leur regard, sans que la nuée qui l'enferma les pût détourner d'une si sainte attention.

En effet, ce spectacle n'était-il pas ravissant ? Figurez-vous un homme avec qui vous venez de manger, qui vous a parlé longtemps, qui vous a embrassé, et qui en sortant de table s'élève au-dessus des cieux par sa propre vertu, n'étant aidé ni du ministère des anges, ni d'un chariot de feu comme Elie, ni d'aucune autre machine. Sur quoi saint Augustin fait cette remarque importante, que le Fils de Dieu en se faisant homme n'a pas voulu créer un monde exprès pour lui, comme il en avait créé un pour Adam, mais il a fait des choses plus surprenantes et plus miraculeuses que la création du monde, et surtout trois grandes merveilles qui lui sont particulières et incommunicables aux autres hommes : sa naissance d'une vierge, sa résurrection, son ascension. On ne peut rien imaginer de plus grand ni de plus digne de Jésus-Christ ; car qu'y a-t-il qui puisse mieux convenir à un Dieu fait homme qu'une chair tirée d'une vierge, délivrée de la mort, élevée au-dessus de toutes les principautés, placée au plus haut des cieux ? Une vierge ne devait être mère que pour enfanter un homme Dieu ; un homme Dieu ne devait naître que d'une mère qui fût vierge ; et il était juste qu'une chair ainsi formée n'éprouvât point la corruption. Mais n'est-ce pas au Fils de Dieu une gloire encore plus grande, qu'après avoir gravé dans sa propre chair, en caractères plus éclatants et plus lumineux que les rayons du soleil, le triomphe de sa résurrection, il porte les dépouilles de notre humanité jusqu'à la droite de son Père ? Quel spectacle ! Quelle nouveauté ! Un corps terrestre monte au-dessus des trônes célestes, le limon de la terre placé à la droite de Dieu, les choses humaines unies et mêlées aux divines, ces os humiliés et renfermés dans l'horreur du tombeau effacent la clarté de tous les astres ; enfin une nature mortelle et corruptible est reçue aujourd'hui dans le sein de l'immortalité. *Ascendit super omnes cælos.*

Les hérétiques des premiers temps ne pouvaient comprendre ce mystère : appuyés sur les fondements d'une philosophie trompeuse, guidés par les lumières d'une raison aveugle, ils disaient que Dieu, ayant disposé et rangé les corps selon leur nature et dans l'ordre qui leur convient, un corps terrestre ne peut être joint aux célestes ; d'où ils concluaient que Jésus-Christ n'avait pas pris un corps mortel et corruptible comme les nôtres, mais un corps incorruptible comme les corps célestes. Mais, dit saint Augustin, ils errent faute d'entendre les Ecritures, ils ne savent pas que notre corps, qui est ici animal et

terrestre, devient par sa résurrection spirituel et céleste, non qu'il cesse d'être un corps, mais parce qu'il perd toutes les qualités grossières de la chair et qu'il est revêtu des propriétés des esprits bienheureux (1 Cor. XV, 44). Que si cela est vrai de tous les saints, que sera-ce de Jésus-Christ, qui, étant le premier-né d'entre les morts et le premier des ressuscités, doit avoir toute primauté et toute préférence entre ses frères et ses co-héritiers. C'est pourquoi son corps monte non-seulement dans le ciel comme les nôtres, mais au plus haut des cieux, son nom est élevé au-dessus de tous les noms, et Dieu le place immédiatement à sa droite. De sorte que la même chair à qui Dieu avait dit : *Vous êtes terre, et vous irez en terre* (Gen., III, 19), est celle à qui il dit aujourd'hui : *Asseyez-vous à ma droite* (Psal., CIX, 11). Aujourd'hui les anges et les archanges voient l'homme, qui leur est inférieur par sa nature, élevé au-dessus d'eux par sa dignité. *Ascendit super omnes cælos.*

Mais l'apôtre ajoute qu'il est ainsi monté, *ut impleret omnia*, afin de remplir toutes choses. Ce qui peut signifier, ou que ce mystère est le dernier de tous les mystères qui regardent la personne de Jésus-Christ, ou que le Fils de Dieu est monté pour établir sa puissance dans le ciel, comme il l'avait déjà établie sur la terre et dans les enfers. Jésus-Christ a fait comme un grand roi, qui, pour prendre possession de son royaume, et pour y établir son autorité, se contente d'entrer dans les villes capitales. C'est ainsi que le Sauveur s'est assujéti la terre par sa naissance, par ses miracles, par sa mort, en ayant acheté l'empire au prix de tout son sang, selon ce beau mot de saint Augustin : *Sanguis Domini pretium est orbis terrarum.* De là il est descendu dans les enfers pour faire sentir aux démons la puissance de sa croix ; après quoi il remonte au plus haut des cieux. Ainsi la terre est pleine de sa miséricorde, l'enfer de sa justice et le ciel de sa gloire. Mais tout ne sera pas encore accompli, si nous ne tirons de ce grand mystère le fruit que le Sauveur y a renfermé, et que je vas développer dans la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Il me semble, messieurs, que l'ascension du Sauveur nous apprend deux grandes vérités ; la première, que nous ne devons plus aimer les choses de la terre ; la seconde, qu'on ne va au ciel que par Jésus-Christ.

Je dis, messieurs, que nous ne devons plus aimer la terre. C'est pour cela que Jésus-Christ la quitte ; car il est clair que si le vrai bonheur y était il n'en sortirait pas ; mais retournant au ciel il nous apprend que notre bonheur y est et que notre cœur y doit être, selon cette parole : *Où est votre trésor là est votre cœur* (Matth., VI, 21). C'est pourquoi saint Paul dit : *Recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est à la droite de son Père ; n'ayez d'affection que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre* (Coloss., III). C'est l'exemple que les apô-

très nous donnent, ils suivent leur maître tout aussi loin qu'ils peuvent, ils ont les yeux attachés à l'endroit où ils l'ont vu monter ; il faut que deux anges les tirent de cette extase, et les consolent en leur promettant que Jésus-Christ reviendra : *Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel ? Ce Jésus que vous avez vu monter reviendra en la même manière* ; comme s'ils disaient : Son ascension est admirable, mais son retour est désirable ; il viendra comme il s'en va dans une chair glorieuse, dans une nuée éclatante : *Nubes in occursum, nubes in reditu*, il rapportera les mêmes plaies qu'il a emportées ; le signe de la croix, qui a été l'instrument de son supplice, deviendra la marque de sa victoire ; les siens y verront leur salut et les autres leur condamnation ; il reviendra comme il s'en est allé, plein d'amour et de tendresse pour vous, qui êtes ses enfants, mais jetant la frayeur dans l'âme des impies : *Vobis ad amorem, impiis ad terrorem*.

Les apôtres, suivant par leurs regards Jésus-Christ dans le ciel, nous apprennent en quoi consiste la solide piété. Car qu'est-ce qu'un véritable chrétien, sinon un homme qui regarde la terre avec dédain, qui s'y déplaît, qui s'y ennuie, qui s'y afflige, qui brûle du désir de la quitter, qui ne contemple plus les choses, qui ne voit plus rien que la vie éternelle, que le royaume de Dieu, que ces biens ineffables dont Jésus-Christ prend aujourd'hui possession, et dont il nous promet la jouissance, qui habite déjà dans le ciel par ses desirs, par ses affections et par ses entretiens : *Nostra autem conversatio in cælis est* (Philip., III, 20) ? Notre corps est ici, dit saint Paul, mais notre cœur n'y est pas ; nos pensées, nos regards, nos espérances sont au ciel. Il est vrai que les nécessités de cette vie et la pesanteur de cette chair corruptible nous tiennent encore malgré nous attachés à la terre ; mais notre âme est dans le lieu où repose son trésor : *Ibi est mens, ubi erit requies*. Vous êtes morts, dit encore ce divin apôtre (Coloss., III, 3), et votre vie est cachée en Jésus-Christ : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*.

Voilà ce que l'Ascension devrait produire en nous, ce qu'elle n'y produit presque jamais ; car où trouve-t-on des chrétiens qui s'y croient obligés ? C'est en vain que nous le prêchons, et nous pouvons dire avec le prophète : *Seigneur, qui a cru à ce qu'il nous a oui prêcher* (Is., LIII, 1) ? C'est néanmoins une vérité capitale.

Nous sommes indispensablement obligés de ne plus vivre que pour Jésus-Christ, de mépriser la terre, de n'y rien désirer, de fuir l'avarice et toutes les passions, parce qu'elles ne sauraient monter ni demeurer avec Jésus-Christ dans le ciel ; l'impureté, la mollesse, la volupté, l'ambition, la haine, la vengeance : *La chair et le sang*, dit saint Paul, *n'hériteront point du royaume de Dieu* (I Cor., XV, 50). Ce divin Sauveur n'y reçoit point les pécheurs, rien de souillé n'y entrera : *Nihil coinquinatum intrabit in eam*. Les vices

en sont exclus, Jésus-Christ n'a garde de les y souffrir, lui qui n'est venu sur la terre que pour les combattre, lui qui n'est mort que pour les détruire, *lui qui ne peut habiter dans un corps sujet au péché, ni entrer dans l'âme des méchants* (Sap., I, 4). Les méchants, de leur côté, se soucient très-peu du royaume des cieux, ils ne pensent point à leur salut ; tout occupés des choses périssables, de leurs plaisirs, de leur fortune, l'Ascension n'est pour eux ni un sujet de joie ni un sujet de confiance ; la félicité céleste n'a rien qui les touche, tout prêts à y renoncer : *Cælum cæli Domino*, pourvu que la terre leur demeure : *Terram autem dedit filiis hominum*, pourvu que rien ne les trouble dans le funeste plaisir que le péché donne. L'unique moyen de leur faire désirer le ciel serait de leur permettre d'y porter les objets de leur attache, l'un son argent, l'autre la beauté qu'il adore, celui-ci sa charge, celui-là son bénéfice, et de joindre un paradis à l'autre et la volupté des sens aux desirs de l'éternité ; mais ces desirs sont trop injustes et trop charnels pour être exaucés. Le désir des méchants périra, dit le Prophète : *Desiderium peccatorum peribit* (Ps. CXI, 10). Il n'y a qu'une voie pour aller au ciel, on n'y va que par Jésus-Christ. C'est l'instruction que nous donne le mystère de ce jour, et elle renferme deux vérités très-importantes.

La première, que Jésus-Christ est établi aujourd'hui médiateur et pontife, auteur et consommateur de la foi de tous les saints : d'où il s'ensuit que c'est par lui que nous devons aller à Dieu. *Car il n'y a point d'autre nom que le sien par lequel nous puissions être sauvés* (Act., IV, 12), et le Père éternel a tellement mis ses complaisances dans son Fils, que, comme Jésus-Christ est le seul maître qu'il nous ordonne d'écouter, il est aussi le seul avocat qui ait droit de parler en notre faveur, et le seul médiateur qui ait titre et autorité pour demander notre salut. Aussi toutes les Ecritures nous renvoient à lui, le Père éternel lui rend témoignage en disant : *C'est mon Fils bien-aimé, écoutez-le* (Matth., XVII, 5) ; lui-même nous dit : *Venez à moi, et vous trouverez le repos de vos âmes* (Ibid., XI, 29) ; le Saint-esprit le montra à saint Jean en disant : *C'est lui qui baptise pour la rémission des péchés* (Joan., I, 33) ; les apôtres n'ont prêché que Jésus-Christ, et l'Eglise lui rapporte tout son culte, comme à celui qui est l'unique objet de sa confiance. Il est vrai qu'elle invoque les saints, mais ce n'est pas pour diminuer la souveraine autorité de Jésus-Christ, pour détruire la subordination qui lui est due, pour ôter la différence qui est entre eux et lui. Elle les invoque comme ses membres et ses serviteurs, qui ne demandent rien que son nom. Apprenons donc aujourd'hui à regarder la dévotion pour Jésus-Christ comme la première, comme le centre de toutes les autres ; car il est juste que les étoiles se cachent pour laisser paraître le soleil : *Dignetur obscurari stella a sole*. Les saints le souhaitent eux-mêmes, parce qu'ils préfèrent la gloire de leur maître à la leur :

Gaudet servus bonus quando laudatur Dominus, ils sont ravis quand on loue Jésus-Christ, quand on l'honore, quand on l'invoque, et, lorsque nous nous adressons à eux, ils ne nous reçoivent que pour nous mener à lui. Prostrés devant son trône, ils disent d'une commune voix : *L'Agneau qui a souffert la mort est digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et toutes sortes de louanges* (Apoc., IV, 11). C'est donc par Jésus-Christ qu'il faut aller à Dieu, le Père éternel ne recevant que ceux qui lui sont présentés par son Fils.

Mais ce principe enferme encore une autre vérité, qui est que l'on ne peut aller au ciel que par la voie de Jésus-Christ, c'est-à-dire, en marchant sur ses pas, en imitant sa vie, parce qu'il est notre modèle aussi bien que notre guide. *Je vous ai donné l'exemple*, dit-il, *afin que vous fassiez ce que j'ai fait* (Joan., XIII, 15). Toute l'Écriture enseigne la même chose. C'est donc en vain que nous prenons une autre voie, il n'y en a point, il a plu à Dieu de mettre son royaume à ce prix. Tous ceux qui sont pauvres, humbles, doux, patients et charitables monteront au ciel avec Jésus-Christ; tous ceux qui sont avares, superbes, impatientes, durs envers les pauvres iront avec le roi des superbes et des impatients. Le chemin que Jésus-Christ a suivi est étroit, il est âpre, difficile, il a fallu qu'il souffrit pour entrer dans sa gloire. Voyez, mes frères, si vous êtes résolus à marcher par cette voie; elle est rude, je le répète : *Per dura ambulavit*, mais la récompense est infinie : *Sed magna promisit* (Heb., XII, 11). *Déposons donc les fardeaux qui nous accablent, quittons les liens du péché qui nous serrent, courons par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte, jetant les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, dans la vue des joies qui lui étaient promises, a souffert la croix en méprisant la honte et l'ignominie, et est maintenant assis à la droite du trône de Dieu. Pensez en vous-mêmes à celui qui a reçu une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui, afin que vous ne vous découragez point et que vous ne tombiez pas dans l'abattement.*

En effet, les joies du ciel ne sont-elles pas bien dignes que nous renoncions à celles de la terre? *Quelle proportion entre le moment si court et si léger des afflictions de cette vie, et le poids de cette gloire éternelle, souveraine, incomparable que nous attendons* (II Cor., IV, 17)? Qui est-ce qui refuse de travailler quelques mois pour être en repos toute sa vie, et d'acheter une couronne par un petit nombre de combats? C'est à quoi Jésus-Christ nous appelle. Nous serons rois, nous serons heureux, nous aurons part à ses joies, si nous avons part à ses peines (II Tim., II, 12); si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui (Rom., VIII, 17). Ce divin Sauveur reviendra avec la même gloire qui l'accompagnait le jour de l'Ascension. C'est la promesse que les anges firent aux apôtres : *Sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem*

in cælum. En faut-il davantage pour nous animer et pour nous soutenir dans toutes les tentations? C'est le propre effet de ce mystère; l'Ascension nous doit remplir de foi; elle nous apprend à vivre dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avènement glorieux du grand Dieu Jésus-Christ qui est notre Sauveur : *Exspectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei et salvatoris nostri Jesu Christi* (Tit., II, 13).

Ainsi, mon âme, lorsque, lassée des tromperies du monde, rebutée de ses illusions, pénétrée de son néant, ennuyée de la vie, tu diras : *Hélas! que mon exil est long! Qu'il y a longtemps que je demeure avec les ennemis de la paix* (Ps. CXX, 5)! lève les yeux au ciel pour y voir, avec saint Etienne, les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de son Père; que cette vue te console, que cette espérance te fortifie; attends-le, il viendra bientôt, c'est lui qui le dit; il ne tardera pas : *Veniens veniet et non tardabit* (Hab., II, 3). Si la vie chrétienne, si la pénitence te font peur, écoute la promesse de ton Dieu : *Ecce venio cito*, dit-il, *et merces mea mecum est* (Apoc., XXII, 12). Je viendrai bientôt, et ma récompense marchera avec moi.

Oui, mon Dieu, je mettrai toute ma dévotion à vous attendre, à vous désirer; je ne penserai qu'à votre retour pour m'y préparer, je vivrai dans la pratique de vos saints commandements, je ne chercherai point d'autre voie que celle que vous m'avez enseignée; quelque rude qu'elle soit, je vous demande la grâce d'y marcher fidèlement. Je sais qu'il y en a de plus douces et de plus agréables, mais elles sont pleines de voleurs : *Alia fortasse delicias habet, sed latronibus plena est*. Père éternel, je veux suivre le guide que vous m'avez donné, il est mon roi, mon père, mon pasteur, mon avocat et mon sauveur; voilà ce qui me rassure : *J'irai donc avec confiance au trône de votre grâce, ayant pour pontife Jésus votre divin Fils, qui, étant entré dans la consommation de sa gloire, est devenu l'auteur du salut éternel, en faveur de ceux qui lui obéissent* (Hebr., IV, 6). Je vous dirai : Seigneur, jetez les yeux, non sur nous, qui ne sommes que des pécheurs, mais sur votre Christ qui, étant la justice et la sainteté même, n'a pas laissé de mourir pour nos péchés; écoutez la voix toute-puissante de son sang, accomplissez la dernière de ses prophéties et la plus importante de ses promesses : *Mon Père, vous a-t-il dit, je désire que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez donnée* (Joan., XVII, 24). Accordez nous cette grâce, Seigneur, et faite que les membres, réunis à leur chef, chantent vos divines miséricordes durant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

SERMON II.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

Des dispositions nécessaires pour recevoir le Saint-Esprit. L'ascension a délivré les apôtres de l'attache vicieuse qu'ils avaient aux biens de la terre et à la présence sensible de Jésus-Christ.

Expediit vobis ut ego vadam : si enim non abiero paraclētus non veniet ad vos.

Il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vas pas, le Consolateur ne viendra point à vous. (S. Jean, chap. XVI).

L'eussiez-vous cru, mes frères, qu'il était nécessaire que Jésus-Christ s'éloignât des apôtres pour les rendre capables de recevoir le Saint-Esprit ? Sa présence était-elle un obstacle à la venue de ce divin consolateur ? Le Saint-Esprit, qui est le lien du Père et du Fils, ne viendra-t-il que pour nous séparer de Jésus-Christ ? *Si je ne m'en vas*, dit le Sauveur, *le Consolateur ne viendra pas*. Mais avons-nous besoin, divin Jésus, d'un autre consolateur que vous ? *Demeurez*, et cela nous suffit. *Vous avez les paroles de la vie éternelle (Joan., VI, 69)*. Votre présence est remplie d'efficace et de vertu, vous nous aimez, vous êtes notre Père. *Qu'y a-t-il au ciel ou sur la terre que nous puissions désirer, sinon vous (Ps. LXXII, 25)* ? Voilà les pensées qui viennent quand on examine l'Ecriture par les seules lumières de la raison.

Jésus-Christ nous apprend à raisonner autrement. Nous pensions que sa présence était nécessaire aux apôtres, et il nous déclare qu'elle leur était nuisible, et que son ascension leur serait avantageuse, parce qu'elle leur donnerait moyen d'envoyer le Consolateur. *L'Esprit*, dit saint Jean, *n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié (Joan., VII, 39)*. D'où il s'ensuit que la présence de Jésus-Christ sur la terre était un obstacle à la descente du Saint-Esprit ; et c'est ce qui me donne aujourd'hui sujet de parler des dispositions où il faut être pour le recevoir.

En examinant ce que saint Jean et saint Luc nous disent de celles où étaient les apôtres, je trouve qu'il y a deux choses à faire pour s'y préparer : ôter de son cœur les obstacles qui pourraient empêcher ou retarder sa venue, et pratiquer les exercices qui le peuvent attirer. Ces obstacles sont toutes les attaches qui ne se terminent point à Dieu. Ces exercices sont la retraite et la prière. Telles furent les dispositions des apôtres. Telles doivent être les nôtres, comme vous allez voir dans les deux parties de ce discours. L'Ascension a délivré les apôtres des attaches vicieuses qu'ils avaient aux biens de la terre et à la présence sensible de Jésus-Christ ; voilà notre premier point ; elle leur a fait aimer la retraite et la prière ; voilà le second. Accordez-moi, Seigneur, la grâce de bien expliquer ces grandes vérités ; mais accordez à ceux qui m'écoutent la grâce de les bien pratiquer en imitant le parfait modèle que la sainte Vierge nous a

donné de ces excellentes dispositions, et pour l'obtenir, souffrez que nous lui disions avec l'ange : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

On ne peut nier que l'ascension de Notre-Seigneur n'ait opéré dans les apôtres un changement admirable. Il est certain, on le voit dans l'Evangile, qu'ils avaient très-peu profité de sa présence, de ses instructions, de ses miracles. Ils l'avaient sans doute suivi par des vues charnelles, le regardant comme celui qui devait rétablir le peuple et le royaume des Juifs dans sa première splendeur ; ils espéraient avoir part aux dignités et aux honneurs de cet état de prospérité. Quoiqu'ils ne fussent que de pauvres pécheurs, ils n'étaient pas sans ambition, s'imaginant que Jésus-Christ les élèverait comme Dieu avait autrefois élevé Saül, qui trouva un royaume en cherchant des ânesses, et David qui fut tiré de ses troupeaux pour être mis sur le trône. Cette superbe disposition ne parut que trop lorsque les deux fils de Zébédée lui firent demander les deux premières places de son royaume (*Matth., XX, 20 et suiv.*), ce qui causa un très-grand murmure parmi les autres, dont les prétentions n'étaient pas moins élevées. Elle parut lorsque Jésus-Christ leur disait souvent qu'il serait livré entre les mains des gentils, battu, moqué, outragé et attaché à la croix, ils ne pouvaient souffrir ces discours, ils n'y comprenaient rien, ils s'y opposaient, en disant : *A Dieu ne plaise, Seigneur, ces choses ne vous arriveront pas (Matth., XVI, 22)*. Jésus-Christ avait donc raison de leur dire : *Il vous est utile que je m'en aille ; car ils n'eussent point quitté ces idées grossières et charnelles, s'il fût demeuré dans le monde. Ils les perdirent quand il expira sur la croix, parce qu'ils crurent s'être trompés en le regardant comme celui qui devait être le libérateur temporel de son peuple, et qui devait rétablir le royaume d'Israël. Mais ils les reprirent aussitôt qu'il fut ressuscité ; et le jour même qu'il les quitta, dans ce dernier repas qu'il fit avec eux un moment avant son ascension, ils lui demandaient encore s'il rétablirait bientôt le royaume d'Israël (Act., I, 6), tant ils étaient entêtés de royauté et de grandeur. Mais après son ascension ils n'eurent plus des sentiments si bas, ils ne pensèrent qu'au royaume spirituel de Jésus-Christ et aux biens de sa grâce.*

Ce défaut, ou, pour mieux dire, cet amour charnel qui s'est trouvé dans les apôtres, se trouve encore dans la plupart des chrétiens, et comme il empêchait le Saint-Esprit de descendre sur eux, il l'empêche de même de se communiquer à nous. Car à peine trouverez-vous un fidèle qui veuille être à Dieu sans intérêt ; on cherche à sa suite des richesses et des plaisirs, on ne le veut pas servir gratuitement. De là le trouble et la désolation lorsque la Providence enlève ces objets de nos passions, on est d'abord alarmé. Être pauvre, être abaissé devant les hommes, c'est aux yeux de l'amour-propre le plus grand de tous les maux, et quand le Saint-

Esprit ne se donne qu'à ce prix, on n'en veut point. Je sais, j'avoue qu'il n'est pas absolument nécessaire de quitter la possession actuelle de son bien; c'est le plus haut de la perfection; la grâce y éleva les apôtres et les premiers fidèles de l'Eglise de Jérusalem, qui vendaient leurs biens et embrassaient la pauvreté, contents de la plénitude des dons spirituels; mais cette sainteté éminente n'est pas d'une nécessité absolue pour le salut. Ce que Jésus-Christ demande ce qu'il exige est qu'on renonce à la cupidité, et à l'affection des choses terrestres. Ce renoncement n'est pas de simple conseil, mais absolument nécessaire pour recevoir le Saint-Esprit, et en voici une raison d'autant plus convainquante, qu'elle est plus simple et plus sensible.

Notre cœur est un vase qui n'a qu'une certaine capacité; si ce vase est plein de l'amour du monde, il ne peut être rempli de l'amour de Dieu, comme un vase plein d'eau ne saurait être rempli de vin. C'est un temple, comment voulez-vous que le Saint-Esprit y demeure, si le démon en est le maître? C'est un autel, l'arche et l'idole de Dagon y peuvent-elles être ensemble? C'est un lit, mais il est trop petit et trop étroit pour deux personnes. C'est un royaume, mais il ne peut souffrir deux rois. C'est une maison, mais elle ne peut avoir deux maîtres. *Quel commerce entre le fidèle et l'infidèle? Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles (II Cor., VI. 14, 15)?*

Voulez-vous donc que le Saint-Esprit habite dans votre cœur comme dans son temple? ôtez-en les idoles. Voulez-vous qu'il répande la charité? détruisez la cupidité. Je ne vous dis pas: Quittez le monde, mais: N'aimez point le monde. Je ne vous dis pas: N'usez point du monde, mais: Usez-en comme n'en usant pas; enfin, je ne vous dis pas: Renoncez à tout, mais: Ne vous attachez à rien; employez les biens extérieurs aux usages pour lesquels la divine Providence les destine, et gardez votre cœur tout entier pour les biens de la grâce. Si votre argent n'est pas dans votre cœur, et que vous soyez prêt à le distribuer selon la loi de Dieu, il ne sera pas un obstacle à la venue du Saint-Esprit; mais si l'amour des richesses vous possède, le Tout-Puissant n'aura point de part en vous, le Saint-Esprit trouvant votre cœur occupé et rempli, ira chercher une autre maison pour y demeurer. Il en faut donc arracher tous les amours déréglés et criminels.

Ce n'est pas assez: non-seulement l'ambition et l'avarice empêchaient le Saint-Esprit de se communiquer aux apôtres, mais leur attache même à la présence sensible de Jésus-Christ était un obstacle à ses grâces, c'est lui qui nous l'apprend: *Il vous est utile, dit-il, que je m'en aille; si je ne m'en vas pas, le Consolateur ne viendra pas.* Ils avaient pour ce divin Sauveur une attache, non, à la vérité, criminelle, mais trop humaine. C'est par là d'ordinaire que l'on commence, et il est très-difficile que d'abord on ne s'attache

un peu trop à ceux qui nous conduisent, surtout quand on y découvre un grand mérite et beaucoup de sainteté. Dieu souffre quelques temps ces liaisons où la cupidité n'a pas moins de part que la piété, mais il veut qu'on les combatte, parce qu'elles sont un obstacle à la perfection, comme on le voit dans les apôtres. Jésus-Christ, dit saint Bernard, les avait peu à peu détachés du monde en les attachant à son humanité sainte, par laquelle il disait des vérités si saintes et si sublimes, et faisait de si grands miracles; mais son intention était que son humanité les élevât jusqu'à sa divinité. Celle-là n'était qu'un passage pour arriver à celle-ci; car, comme saint Augustin l'a très-bien remarqué, Jésus-Christ, homme et médiateur, n'a pas voulu qu'on s'arrêtât à son humanité, comme si elle eût été la fin des hommes; mais il nous a fait entendre qu'elle était la voie et le guide qui conduit à notre fin: il nous a donné pour y arriver des moyens admirables, ses mystères, sa doctrine, ses miracles, son sang, sa vie et sa mort, ses sacrements; cependant ce n'est point à ces choses que nous devons nous arrêter, cherchons-y le secours qu'elles enferment, qu'elles nous aident, qu'elles nous servent pour nous unir à Dieu; mais ne nous attachons pas entièrement aux choses sensibles, de peur que de moyens elles ne se changent en obstacles et ne retardent notre sanctification; car le cœur de l'homme est si dépravé, qu'il abuse de tout, si la grâce n'en règle les mouvements. Au lieu de ne chercher que Dieu, il se cherche lui-même et sa propre satisfaction. Les grâces extérieures, loin de détruire son amour-propre, le nourrissent assez souvent. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin qu'on peut aimer une bonne chose d'un amour qui soit mauvais: *Potest res bona amari amore non bono*; et cela arrive toutes les fois qu'on s'y arrête comme à sa fin, au lieu de s'en servir pour aller à Dieu, qui est tout ensemble la béatitude et la perfection de l'âme raisonnable, et par conséquent le seul bien qu'on doive rechercher, désirer, aimer et posséder sans mesures et sans bornes.

Ainsi, quoique les directeurs soient d'un grand secours dans la vie chrétienne, quoiqu'ils soient pour plusieurs d'une nécessité absolue, souvent on n'en reçoit pas beaucoup d'assistance, parce qu'on les aime humainement, en la manière dont les apôtres aimaient la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ; on envisage plutôt en eux les qualités naturelles que les divines; on cherche à les voir, à leur parler, parce qu'ils ont de l'esprit, des manières agréables, et non parce qu'ils ont de la piété, pour se satisfaire plutôt que pour se sanctifier. De là ces craintes excessives de les perdre, ces inquiétudes, cette tristesse, ces larmes, cette désolation, cette espèce de désespoir lorsqu'un accident imprévu les enlève et nous ôte pour toujours ou pour longtemps l'espérance de les revoir. Cependant à combien de personnes serait-il avantageux de les perdre? A combien pour-

rait-on dire ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres : *Expedit vobis ut ego vadam : Il vous est utile que ce directeur s'en aille ; s'il ne s'en va pas, le consolateur ne viendra pas ?*

Qu'on examine le peu de progrès que font les âmes dans les voies de la sainteté, on reconnaîtra que ces sortes d'attaches en sont la principal cause, et que tout ce que les directeurs nous disent ne produit rien, parce que leurs paroles étant destituées de la vertu de l'esprit de Dieu, sont une lettre morte et stérile, comme celle de Jésus-Christ même, qui devait être si puissante et si efficace, ne fut pas si utile aux apôtres jusqu'à la venue du Saint-Esprit, à cause de leur grossièreté et de leur imperfection.

Ce que je dis des directeurs, on le doit dire de l'oraison et de la communion, et généralement de tous les secours extérieurs, qui ne profitent qu'autant qu'on s'en sert par l'esprit de Dieu et dans son ordre. Dès qu'on le quitte pour suivre son inclination, on tourne à sa ruine ce qui était destiné au salut.

Que nous serions heureux, si l'Ascension produisait en nous le même effet qu'elle produisit dans les apôtres : car, au lieu que le départ de leur maître semblait les devoir accabler de tristesse, saint Luc remarque qu'ils retournèrent comblés de joie, parce que leurs yeux furent ouverts, leur cœur fut changé, ils comprirent qu'ils ne perdraient rien en perdant sa présence ; qu'en cessant de le voir des yeux du corps ils le verraient plus utilement par les yeux de la foi ; qu'en les servant de la douceur qu'ils trouvaient à lui parler, à demeurer avec lui, ce divin Sauveur les rendrait plus propres aux impressions de l'esprit de Dieu ; qu'en s'éloignant d'eux par son humanité, il leur serait plus présent par sa divinité.

Apprenons de là qu'il faut renoncer à toutes les consolations de la terre pour mériter les célestes ; n'aimons rien que selon l'esprit, puisque aimer Jésus-Christ même selon la chair, n'est pas l'aimer assez purement ; n'aimons ses ministres qu'autant qu'ils nous portent à lui, de peur qu'après avoir commencé par l'esprit, nous finissions par la chair (*Gal., III, 4*).

Oter de notre cœur les obstacles à la venue du Saint-Esprit, voilà le premier devoir du chrétien ; s'y disposer par la retraite et par la prière, c'est le second et la seconde partie de mon discours.

SECONDE PARTIE.

L'Ascension mit ces saintes dispositions dans les apôtres. Eux qui jusque là n'avaient pas assez connu ni la nécessité de la prière, ni l'utilité de la retraite, quoique Jésus-Christ leur en eût parlé plusieurs fois et leur en eût donné l'exemple, s'occupèrent à prier : *Etant entrés dans une maison, ils montèrent dans une chambre. Là, dit saint Luc, ils persévéraient tous dans un même esprit en prière avec les femmes et Marie, mère de Jésus, et ses frères (Act., I, 13)*. Voilà donc la prière et la retraite pratiquées par les apôtres, pour se préparer à la réception du Saint-Esprit. N'employons pas d'autres moyens, puisque

nous n'avons pas une autre fin. La séparation et l'éloignement du monde sont nécessaires pour recevoir le Saint-Esprit.

C'est par là que Dieu dans tous les temps a disposé les hommes à ses divines alliances. La loi naturelle fut donnée dans le paradis terrestre, Adam étant seul avec Eve ; mais, quoiqu'ils ne fussent que deux, ils étaient trop, puisqu'Eve perdit Adam, et que le démon se servit d'elle pour le faire pécher. La loi de Moïse fut donnée dans le désert. Ce grand prophète, par l'ordre de Dieu même, déclara à Pharaon qu'il fallait que le peuple y allât pour offrir des sacrifices à son Dieu. Que ne les offrez-vous dans l'Egypte, disait Pharaon ? Cela ne se peut, répondit Moïse. nous irons dans la solitude ; c'est là qu'il nous veut donner sa loi.

Ce fut donc là que se fit l'alliance de l'Ancien Testament. Mais parce que les Juifs étaient un trop grand nombre, ils se corrompirent et se portèrent à des murmures, à des révoltes, à des impudicités, à des idolâtries qui attirèrent sur eux une infinité de châtiements ; tant il est vrai que la vue et la fréquentation du monde éteint peu à peu l'esprit de Dieu en ceux mêmes qui l'ont reçu, et l'empêche de se répandre sur ceux qui ne l'ont pas.

La loi nouvelle est aussi donnée dans la solitude. Car Jésus-Christ, qui en est l'auteur, enseignait souvent dans les déserts, il y passait les nuits, il y menait ses apôtres surtout au retour de leurs missions ; et ce fut lui qui leur inspira l'amour de la retraite après son ascension, et de se préparer par la solitude à la descente du Saint-Esprit : *Ils s'enfermèrent dans une chambre*, dit saint Luc, *et y demeurèrent en prière jusqu'au jour de la Pentecôte*. En effet, c'est dans la solitude que Dieu conduit une âme quand il lui veut parler au cœur : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus (Ose, II, 14)*. C'est là, dit le Seigneur, qu'elle m'appellera son époux et qu'elle cessera d'invoquer Baal et de servir des idoles : *Et erit in die illa, ait Dominus, vocabit me. Vir meus, et non vocabit me ultra-Baali*. Voulez-vous voir qu'on ne trouve point Jésus-Christ dans le commerce du monde ? Ecoutez l'Épouse du Cantique : *Je me suis levée*, dit-elle, *j'ai fait le tour de la ville, j'ai cherché dans les rues et dans les places publiques celui qui est le bien-aimé de mon âme, et je ne l'ai point trouvé (Cant., III, 2 et suiv.)*. Vous n'aviez garde de le trouver, dit saint Ambroise, ce n'est pas dans le tumulte des villes qu'il fait sa résidence. Ce divin Sauveur est le Dieu de la paix et les villes sont pleines de trouble et d'agitation, on n'y voit que des violences et des dissensions : *Quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate (Ps. LIV, 10)*. Jésus-Christ aime la justice, et là il n'y en a point, l'iniquité leur sert de murailles, et au dedans elles sont pleines de méchanceté et d'injustice : *Super muros ejus iniquitas, et labor in medio ejus et injustitia (Ibid.)*.

Jésus-Christ aime la vie sérieuse et occupée, et les gens du monde aiment la vie

molle et inutile ; le travail leur fait peur, l'oisiveté les charme et les corrompt. Jésus-Christ aime la droiture et la sincérité, et dans les villes la fraude et la tromperie sont presque inévitables : *Et non defecit de plateis ejus usura et dolus*. Jésus-Christ aime la vérité même, et le monde ne s'appuie que sur le mensonge : *Posuimus mendacium spem nostram* (Is., XXVIII, 15).

Vous me direz peut-être : Que ferons-nous donc, nous qui sommes engagés par notre état à vivre dans le monde ? Commencez par regarder cet engagement comme un très-grand malheur. Sachez que la mort s'y communique très-facilement : *Communione mortis scito* (Eccl., IX, 2), que vous y marchez au milieu d'une infinité de pièges, et comme sur les créneaux d'une ville : *In medio laqueorum ingrederis et super pinacula civitatum ambulas*. Cela veut dire qu'il est très-difficile de se sauver dans le monde, parce qu'il ne connaît point Jésus-Christ.

Troisièmement, tâchez de vous retirer quelquefois, ou dans un monastère, ou dans votre propre maison, pour vous appliquer à la prière et à l'examen de votre conscience. Désoccupez-vous des soins du monde, c'est Dieu lui-même qui le commande : *Vacate*, prenez du repos, dit-il, et *videte quoniam ego sum Deus* (Ps. XLV, 11), et reconnaissez que je suis Dieu. Méditez cette vérité, faites-y de sérieuses réflexions, tirez-en les conséquences qu'elle renferme, sortez quelquefois de Babylone, qui est toute plongée dans le mal, allez dans la retraite respirer un air plus pur, imaginez-vous que Jésus-Christ vous dit comme aux apôtres : Venez vous retirer en particulier dans ce lieu solitaire et vous reposez un peu : *Venite seorsum in desertum locum et requiescite pusillum* (Marc, VI, 31). Vous ne sentez, dites-vous, ni goût, ni dévotion pour la prière, ni force, ni courage au service de Dieu, vous ne savez que faire les fêtes. En voulez-vous savoir la raison ? c'est que vous n'avez pas le Saint-Esprit, et ce divin Esprit ne se donne point à vous, parce que vous êtes trop dans le monde, vous faites et vous recevez trop de visites, vous vous mêlez de trop d'affaires, et le Seigneur ne se trouve pas dans ce tumulte : *Non in commotione Dominus*. Il ne faut sortir que par nécessité ou par charité. On avance dans la vertu à proportion qu'on s'éloigne du commerce des mondains. Une âme qui aime Dieu gémit quand elle est contrainte de les voir et de les fréquenter. Le siècle lui paraît comme une mer toujours battue de la tempête, la solitude comme un port ; elle la désire, elle la cherche, elle y demeure avec joie, elle ne la quitte qu'à regret, tant qu'elle en est éloignée ; elle dit avec le roi prophète : *Qui me donnera les ailes de la colombe, pour m'envoler et pour aller chercher au désert le repos qu'on ne trouve point dans les villes ?* Mais, dira quelqu'un, que faire dans la retraite, comment y éviter l'ennui et le dégoût ? Les journées durent beaucoup, rien ne paraît plus difficile que d'être longtemps seul. J'avoue qu'on s'ennuie d'abord dans la solitude,

mais peu à peu l'on s'y accoutume, et dans la suite on y trouve du plaisir. Il ne faut pour cela qu'imiter les apôtres, prier, lire, méditer l'Evangile, écouter Dieu, lui parler. Jésus-Christ, qui devait les remplir de ses grâces, commença par leur envoyer cet esprit de prière qu'il avait promis par un prophète : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum* (Zach., XII, 10). Ils devinrent des hommes d'oraison, des hommes de désirs ; ils commencèrent à connaître et à sentir leurs misères, leur pauvreté spirituelle, le besoin extrême qu'ils avaient du Saint-Esprit, et qu'ils n'étaient demeurés dans leurs défauts et dans leurs faiblesses que pour avoir négligé la prière. Ils embrassèrent donc ce saint exercice avec une merveilleuse ferveur, on les vit tout d'un coup dans un recueillement parfait, dans un profond silence, dans une continuelle application à Dieu ; le lieu où ils demeuraient devint un temple et une maison de prière. Aussi la sainte Vierge, qui avait tant d'amour pour la solitude, ne craignit pas de se joindre à eux, et *tous ensemble*, dit saint Luc, *persévéraient en oraison*. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pu dire et faire dire à la sainte Vierge une infinité de bonnes choses ; que ne l'interrogaient-ils sur tant de circonstances qui regardent l'enfance et la vie de Jésus-Christ que nous ignorons encore ; mais ils crurent devoir préférer la prière à ces importantes conversations, et qu'il valait mieux écouter Dieu que de parler aux hommes.

Grand exemple, mes frères, qui nous apprend qu'on découvre plutôt et avec moins de péril dans l'oraison les vérités du salut que dans l'entretien ; que la prière est aussi nécessaire à la vie de la grâce que la respiration à la vie du corps ; que c'est le pain de chaque jour et une nourriture qu'on ne néglige jamais sans se faire un tort souvent irréparable, puisque la vie spirituelle en dépend, et que, si l'on voit tant d'âmes mortes et languissantes, c'est qu'elles ne prient pas. Grand exemple qui nous apprend que celui qui prie aussi bien que celui qui aime accomplit toute loi, parce que c'est par la prière qu'on obtient de l'accomplir, et que la grâce de la prière renferme toutes les autres. En effet, c'est là que Dieu parle immédiatement au cœur, c'est-là qu'il le touche et qu'il l'ébranle, qu'il le gagne et qu'il lui fait aimer ce qu'il a persuadé à l'esprit. Heureux celui qui l'y interroge souvent, qui l'y écoute, qui lui demande et la lumière pour connaître sa loi, et la force de la pratiquer. Le don de la prière ne laisse périr aucun de ceux qui l'ont reçu ; tant qu'un homme prie il n'y a rien qu'il n'ait droit d'espérer : *Béni soit le Seigneur*, disait le roi-prophète, *de ce qu'il n'a point éloigné de moi sa prière ni sa miséricorde* (Ps. LXV, 20). Comme s'il disait : Je sais qu'il n'a point éloigné de moi sa miséricorde, parce que je sens qu'il ne m'a pas ôté la grâce de prier.

Vous me direz peut-être : Qu'est-ce que prier ? Enseignez-nous à prier. Que ne le puis-je, mes frères, je le ferais de très-bon cœur ; mais nous ne savons, dit saint Paul,

comment nous devons prier Dieu, pour le prier comme il faut : *Quid oremus sicut oportet nescimus* (Rom. VIII, 26). Je sais seulement que la prière ne consiste ni dans la variété des pensées, ni dans la multitude des paroles, ni dans aucun effort de l'esprit humain; je sais que beaucoup de personnes font souvent ce qu'on appelle l'oraison mentale, et ne prient point; que d'autres disent des prières tirées de l'Office et de l'Ecriture, et ne prient point. *C'est l'esprit de Dieu qui prie en formant en nous ces gémissements ineffables qui trouvent toujours Dieu attentif : Postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus, car il n'entend que le cri du cœur, il est sourd à tout le reste.*

Esprit-Saint, soulagez-moi, aidez-moi dans ma faiblesse : Faites-moi la grâce de bien expliquer à vos enfants ce que c'est que prier, et en quoi consiste la véritable prière.

Prier, c'est connaître son indigence, sentir le besoin qu'on a de Dieu, gémir, pleurer, crier dans l'attente du dernier effet de la rédemption, qui est la parfaite guérison de notre âme : *Ego vir videns paupertatem meam* (Thren. III). *Et ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri* (Rom. VIII, 23).

Prier, c'est être affamé et altéré de cette justice chrétienne qui vient de Dieu; c'est aimer, chercher, désirer et espérer ces biens ineffables que l'œil n'a point vus et que Dieu prépare à ceux qui l'aiment : *Quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum* (I Cor. II, 3). C'est demeurer devant lui avec humilité, avec attention et dans le silence, lui découvrir les plaies de son cœur, comme le pauvre Lazare montrait celles de son corps; imposer silence à sa bouche pour laisser parler sa misère : *Quoniam inops et pauper sum ego* (Ps. LXXXV, 1). *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis* (Thr. I, 11). C'est désirer sans cesse le jour de ce sabbat éternel, où Dieu se repose dans les saints, et où les saints se reposent en Dieu, le désir continuuel de ce divin repos étant une prière continuëlle : *Quidquid agas, si desideras illud sabbatum, non intermittis orare; continuato desiderio semper oramus*. Prier, c'est désirer, c'est aimer, et l'on cesse de prier, si l'on cesse d'aimer : *Continuum desiderium, continua vox tua est; tacebis, si amare destiteris*. C'est demander ce bien unique qui doit être l'objet unique de nos desirs, parce qu'il en est l'entier accomplissement : *Unam petii a Domino, hanc requiram* (Ps. XXVI, 4). C'est pouvoir dire : tout ce qui n'est point Dieu n'a rien qui me tente, et je consens qu'il m'ôte tout, pourvu qu'il me laisse son amour et qu'il se donne à moi : *Quidquid præter eum est et dulce non est, auferat totum et se mihi det*. En un mot, prier, c'est frapper à la porte du Père des miséricordes, jusqu'à ce qu'elle soit ouverte. Tout cela se fait sans peine et sans effort, parce que rien n'est difficile à celui qui forme lui-même en nous ces mouvements par son opération toute-puissante.

Oui, mon Dieu, la prière est un de ces dons excellents qui viennent d'en haut. Ré-

pandez-la, Seigneur, sur tous ceux qui m'entendent. Donnez-nous ces cris du cœur, auxquels vous ne sauriez être sourd, et que vous ne manquez jamais d'exaucer, ces cris qui vous font descendre sur la terre et qui nous élèveront un jour au ciel, où nous conduise le Père le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON III

POUR LE JOUR DE LA PENTECÔTE.

Les commencements de l'Eglise sont petits, mais le Saint-Esprit la sanctifie dans sa totalité; et en répandant sur elle la plénitude de ses grâces, il la sanctifie dans l'unité et la perpétuité.

Repleti sunt omnes Spiritu sancto.

Ils furent remplis du Saint Esprit (Act. Chap. II).

Admirez, dit saint Augustin, l'ineffable bonté de notre Rédempteur, et le soin qu'il prend d'achever la réparation de son ouvrage; c'est ici la seconde fois que la majesté souveraine descend du plus haut des cieux et vient visiter les malades qui sont sur la terre, la seconde fois que le médecin céleste nous envoie des remèdes, car aujourd'hui le Saint-Esprit vient pour tenir la place de l'Homme-Dieu et pour être le vicaire du Rédempteur : *Vicarius Redemptoris*. Il vient pour achever ce qui manque aux souffrances du Sauveur, c'est-à-dire, pour nous appliquer le fruit et la vertu des mystères que Jésus-Christ a opérés pour répandre les grâces qu'il nous a méritées, pour sanctifier ceux qu'il a rachetés, pour prendre possession des cœurs qu'il s'est acquis au prix de tout son sang. Jésus-Christ monte, le Saint-Esprit descend, et de cette manière il se forme un commerce admirable entre le ciel et la terre; le ciel reçoit une chair humaine, et il nous envoie un esprit tout divin pour former l'Eglise et pour l'assembler dans un même bercail : je dis pour former l'Eglise, car c'est aujourd'hui le jour de sa naissance. Ce n'est pas qu'elle ne fût déjà dans le monde, puisque tous les saints de l'Ancien Testament ont été ses enfants aussi bien que ceux du Nouveau. Ils étaient membres du corps de Jésus-Christ même avant qu'il fût né. Ils étaient, dit saint Augustin, comme autant de mains qui sortaient avant que le reste du corps parût; et ce fut pour figurer un si grand mystère qu'un des patriarches montra une de ses mains avant que de naître. Cette main qui parut la première était une partie du corps qu'on ne voyait pas. C'est ainsi que les justes de l'Ancien Testament appartenaient au corps mystique de Jésus-Christ, quoiqu'il ne fût pas encore au monde, et que l'Eglise ne fût pas entièrement formée. Ils étaient chrétiens, quoique le christianisme ne fût pas encore établi : *Populus qui Deo serviebat Christianus erat, quamvis non diceretur Christianus*.

Le nom est nouveau, mais la chose ne l'est pas. Cependant, messieurs, ce n'est qu'aujourd'hui que cette Eglise commence à faire une profession publique et solennelle du nom

de Jésus-Christ. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'elle commence à être un corps séparé de la Synagogue, auquel tous les autres doivent se réunir, s'ils veulent participer aux grâces que le Saint-Esprit apporte. La manière dont il descend est un spectacle si merveilleux, qu'il mérite toute notre attention. Attachons-nous donc à le contempler et à l'observer. N'en laissons pas perdre, n'en laissons pas échapper la moindre circonstance, puisqu'il n'y en a pas une qui ne renferme de solides instructions, et qui ne soit propre à nous édifier. J'y en remarque cinq principales que je vais expliquer dans ce discours.

Les commencements de l'Eglise sont petits, son origine paraît peu de chose. Voilà la première ; mais le Saint-Esprit la sanctifie dans sa totalité, et se donne à tous ses enfants, voilà la seconde. Il répand sur elle la plénitude de ses grâces et de ses dons, voilà la troisième. Il la sanctifie dans l'unité, voilà la quatrième. Il la sanctifie à perpétuité, voilà la cinquième. Examinons toutes ces vérités en suivant pas à pas l'Ecriture et les Pères, les trois premières dans la première partie de l'instruction, les deux dernières dans la seconde.

Esprit-Saint, qui faites aujourd'hui tant de prodiges pour sanctifier les premiers fidèles, faites-en quelqu'un pour sanctifier ceux qui m'écoutent. Donnez-moi une de ces langues de feu qui parurent sur les apôtres, afin que mes paroles, étant comme des traits enflammés, embrasent les cœurs et les remplissent de votre amour, comme la sainte Vierge fut remplie de votre grâce, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

La première circonstance du mystère de la Pentecôte, qui est proprement le jour de la naissance de l'Eglise, c'est que le Saint-Esprit la forme en de très-petits commencements. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, souvenons-nous, messieurs, que Jésus-Christ a travaillé plus de trois ans au salut des hommes, et que pour la consolation de ceux d'entre ses ministres, qui devaient dans la suite des siècles recueillir peu de fruit de leurs travaux, il a permis que les siens n'aient presque point eu de succès. A peine a-t-il pu attacher à sa personne cinq cents disciples. C'est le plus grand nombre qui soit marqué dans l'Ecriture. Mais qu'est-ce que cinq cents disciples pour aller convertir toute la terre ? Cependant, comme si c'en eût été trop, Jésus-Christ fit au jour de la Pentecôte quelque chose de semblable à ce que fit Gédéon, lorsque de trente mille hommes qui s'étaient joints à lui pour combattre les Madianites il n'en garda que trois cents. Il semble, dis-je, que le Fils de Dieu, craignant que cinq cents disciples employés à prêcher l'Evangile n'attribuassent quelque jour leurs victoires à leur nombre, voulut que cent vingt seulement reçussent le Saint-Esprit en la manière que saint Luc le rapporte. *Ils étaient, dit-il, cent vingt hommes qui s'enfermèrent dans une salle et se disposèrent, par la prière et par la retraite, à*

recevoir cette vertu céleste qui leur avait été promise.

Voilà les commencements et le berceau de l'Eglise, cent vingt personnes dans une chambre. Telle est la naissance et l'origine du royaume de Jésus-Christ : *Sed istam paucitatem noli contemnere* ; mais prenez garde de ne pas mépriser de si faibles commencements. Cette foi, toute petite qu'elle paraît, est ce grain de moutarde dont Jésus-Christ a dit (*Matt. XIII, 31*) qu'il deviendra un arbre sur lequel les oiseaux du ciel viendront prendre leur repos. Cette Eglise, dont les Juifs font déjà de si sanglantes railleries, est la petite pierre qui fut montrée à Daniel, et qui crût jusqu'à devenir une grande montagne, jusqu'à remplir toute la terre. C'est ce morceau de levain qui servira à faire lever une pâte (*Luc. XIII, 21*), dans laquelle doivent entrer et la plénitude des gentils, et les restes d'Israël. En effet, dès aujourd'hui, dès la première prédication de saint Pierre, trois mille personnes se convertissent et reçoivent le baptême (*Act. X, 41*). Les disciples n'étaient que cent vingt, en voilà déjà trois mille : deux jours après, cinq mille autres se joignent à eux (*Ibid. IV, 4*), et tous les jours, dit saint Luc, *le Seigneur augmente le nombre de ceux qui cherchent leur salut en Jésus-Christ*. Que les hérétiques se trompent, dit saint Augustin, en croyant que le petit nombre est toujours une preuve assurée de la vraie Eglise : *De sua paucitate gloriantur*. Telle est leur illusion. Quand on leur reproche le crime qu'ils ont commis en se séparant, et le petit nombre de leurs sectateurs, ils nous disent que l'Eglise est dans le petit nombre, que Jésus-Christ a dit à ses disciples : *Nolite timere, pusillus grex* (*Luc. XII, 32*), comme si les choses demeuraient toujours au même état, comme si un homme était toujours enfant. Ces paroles ont eu leur temps. Il avait raison de les dire à ses apôtres, lorsque effectivement ils étaient en si petit nombre, qu'il pouvait les rassembler comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes ; lorsque la crainte des Juifs les obligeait à se tenir cachés et enfermés, lorsque l'Eglise, semblable à un homme qui vient de naître, se formait peu à peu, jusqu'à ce qu'elle eût acquis la plénitude de l'âge parfait par la réception du Saint-Esprit. Mais il serait ridicule d'appliquer ces paroles au corps de l'Eglise déjà formé, fortifié, arrivé à sa juste mesure et à son parfait accroissement, et de prétendre que le nombre de ses enfants doit être petit, lorsque toute l'Ecriture promet qu'il égalera et surpassera les grains de sable qui sont sur les bords de la mer. N'est-ce pas ce que le Saint-Esprit même nous veut insinuer par la manière dont il descend. Car pour nous apprendre que l'Eglise sera répandue par toute la terre il donne à chaque fidèle le don de parler toutes les langues de la terre : *Ils commencèrent, dit saint Luc, à parler diverses langues, selon qu'il plaisait au Saint-Esprit de les faire parler*. Un million de Juifs de nation différente, de différent langage les entendait. Ce miracle

était une image de l'étendue de l'Eglise. Dieu faisait connaître par là qu'elle chanterait un jour ses louanges en toutes sortes de langues ; que tous les peuples se soumettraient à son autorité, et que depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, son nom saint serait loué et glorifié par des hommes de tout pays et de toute nation. Ainsi l'on peut conclure qu'une société qui se dit chrétienne, sans parler les langues de toutes les nations, sans avoir aucun commerce avec la société qui les parle, n'est ni l'Epouse, ni le corps de Jésus-Christ. Appliquez cette règle aux hérétiques de notre temps.

Secondement, le Saint-Esprit sanctifie l'Eglise dans sa totalité, c'est-à-dire, dans tous ses membres, dans tous ceux qui la composent. Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que l'Eglise est toujours sainte dans ses membres vivants, je veux dire dans ceux qui sont unis à Jésus-Christ, son chef, par le lien du Saint-Esprit. On peut dire même qu'elle ne reconnaît pour véritables membres que ceux qui sont saints. Ce n'est pas qu'elle n'ait des pécheurs dans sa communion, mais, selon la pensée de saint Augustin, ils y sont plutôt comme de mauvaises humeurs qui troublent l'économie du corps, que comme de vrais membres qui contribuent à sa santé et à sa force. Ils sont de l'Eglise comme les ongles et les cheveux sont du corps humain.

Aujourd'hui, dans cet heureux commencement, l'Eglise est sainte en tous ceux qu'elle enferme dans son sein ; ils se préparent tous à recevoir l'esprit de sainteté et de sanctification, ils persévèrent tous dans la prière et dans l'union : *Erant perseverantes unanimiter in oratione* : aussi ils le reçoivent tous, ils en sont tous remplis : *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto* ; aucun n'est exclu de cette grâce. Examinez ces trois mille personnes qui se joignent aux disciples, vous n'y trouverez pas un seul méchant, pas un seul incirconcis, pas un seul homme impur. C'est aujourd'hui que s'accomplit cette magnifique promesse que Dieu avait faite à la ville de Jérusalem, quand il avait dit par ses prophètes : *Sion, le Seigneur ne souffrira pas qu'on voie dans tes places, ou dans tes rues aucun homme impur, aucun incirconcis : Non adjiciet ultra ut pertranseat per te incircumcisi et immundus* (Is. LII, 1). O bonheur incomparable de l'Eglise primitive ! Heureux disciples, qui avez mérité de recevoir les prémices du Saint-Esprit ! heureux pécheurs, heureux malades, qui par une grâce particulière de Dieu ont bu le sang du Rédempteur, lorsqu'il était encore tout bouillant, et ont eu part à cette éminente sainteté dont l'Ecriture fait une si belle description. Ils étaient, dit-elle, remplis de joie, remplis du Saint-Esprit : *Discipuli replebantur gaudio et Spiritu Sancto* (Act. XIII, 52). Ils vendaient leur bien, ils en apportaient le prix aux pieds des apôtres, tout était commun entre eux ; ils prenaient leur repas avec joie, avec simplicité ; ils passaient leur vie à prier dans le temple, à écouter les instructions

des apôtres, à rompre le pain céleste de la divine Eucharistie. Désoccupés de tous les objets du monde, ils goûtaient en paix combien le Seigneur est doux, menant une vie si pure et si parfaite, que les monastères les mieux réglés ne peuvent qu'avec peine en retracer l'image. Que cet état est grand ! qu'il est divin ! Mais c'est le privilège de la primitive Eglise, qui ne sera jamais accordé à aucune société particulière, parce qu'il n'y en aura jamais sans hypocrites, suivant cette parole de saint Augustin : *Omnis congregatio habet fictos*. Comment n'y en aurait-il point entre les chrétiens des derniers temps, puisque la primitive Eglise, modèle des sociétés les plus parfaites, n'a pas joui longtemps de ce bonheur. Il est vrai qu'aujourd'hui elle est toute sainte, toute pure et sans tache, mais ce n'est pas pour longtemps : bientôt on y verra un Simon, un Ananias, une Saphira, c'est-à-dire, des simoniaques, des avares, des apostats. Plus elle s'éloignera de sa source et de son commencement, plus la zizanie croîtra, plus il y aura d'hypocrites et de méchants ajoutés au nombre de ses vrais enfants, en sorte qu'elle sera forcée de s'écrier avec le prophète : *Multiplicati sunt super numerum*, leur nombre s'est trop multiplié.

En effet, si vous comparez son dernier âge avec sa naissance, vous aurez peine à la reconnaître. On ne voyait alors que pureté, que sainteté, présentement on ne voit presque que méchanceté, que corruption ; il était rare en ce premier temps de trouver parmi ces fidèles un grand pécheur, il est rare aujourd'hui de trouver un vrai juste, tant les élus sont couverts par la multitude de ceux qui se servent du nom de Jésus-Christ pour travailler à leur fortune, qui regardent la piété comme un moyen de s'enrichir, qui usent de Dieu pour jouir des créatures, qui renversent cette belle règle, qui nous obligent d'user sobrement des créatures, et de tendre sans cesse à la jouissance et à la possession du Créateur.

Que ferez-vous, âme fidèle, vous qui vivez dans ces jours malheureux, où selon la prédiction de Jésus-Christ l'iniquité est abondante, et la charité refroidie presque partout ? *Esto bonus*, dit saint Augustin, *et tolera malum*. Soyez bonne et souffrez les méchants ; n'entreprenez pas, comme les hérétiques, d'arracher la zizanie avant le temps de la moisson ; ne vous impatientez pas, attendez. Les méchants peuvent être avec les bons dans l'Eglise de la terre ; mais il y a une Eglise dans le ciel, où ils n'entreront pas. Là ils seront entièrement séparés par un chaos impénétrable : on verra d'un côté tous les bons, de l'autre tous les méchants : *Habens hic permixtos bonis malos, habitura post judicium, sine ullis malis omnes bonos*.

Troisième circonstance, plénitude de dons et de grâces. Mais le Saint-Esprit ne se contente pas de sanctifier l'Eglise dans sa totalité, il veut encore lui donner la plénitude de ses grâces et de ses dons. Tous ses disciples en sont remplis : *Repleti sunt omnes*. Ils ne reçoivent pourtant pas tous les mêmes dons,

ni dans une mesure égale : les apôtres ne reçoivent pas les mêmes que les femmes qui étaient avec eux, parce que leurs fonctions doivent être bien différentes. Mais ils sont tous remplis du Saint-Esprit; premièrement pour leur propre sanctification, secondement pour s'acquitter dignement des devoirs de la vocation à laquelle Dieu les destine. Pour comprendre cette vérité il faut savoir que le Saint-Esprit sanctifie les différents états qui sont dans l'Eglise, à peu près comme l'âme gouverne et vivifie les différentes parties de notre corps. Notre âme, dit saint Augustin, vivifie notre corps et le fait agir d'une manière admirable; elle donne la vie à toutes les parties qui la composent, mais elle ne leur donne pas les mêmes fonctions : *Vitam dat omnibus officia singulis*, elle est présente à toutes les parties du corps pour les animer; mais elle s'en sert à diverses fins. Ce n'est pas l'oreille qui parle, ce n'est pas la langue qui voit; cependant l'œil, l'oreille, la langue participent également à la vie de l'âme : *Officia diversa, sed vita communis*.

Voilà, dit saint Augustin, ce que le Saint-Esprit fait dans l'Eglise, étant au corps de Jésus-Christ ce que l'âme est au corps humain : *Quod est anima corpori hominis, hoc est Spiritus sanctus corpori Christi*. Il lui communique donc la plénitude de ses grâces, afin qu'elle fasse dans tous ses membres ce que chacun d'eux fait en particulier. C'est pourquoi elle opère des miracles par ceux-ci, elle prêche par ceux-là, elle est vierge dans quelques-uns, elle garde la continence dans les autres; elle se sert des magistrats pour rendre la justice, des rois pour gouverner, des marchands pour entretenir la société, des artisans pour travailler. Elle fait diverses choses par les divers états qui la composent; mais c'est le même esprit qui l'anime et qui la fait agir : *Officia diversa, sed vita communis*. Il lui communique des grâces différentes, afin que ses vrais enfants vivent de son amour et travaillent chacun aux fonctions qui lui sont propres : *Singuli*, dit saint Augustin, *propria operantur, sed pariter vivunt*.

Saint Cyprien était comme un œil d'une beauté et d'une vivacité admirable dans le corps de Jésus-Christ; Priscilla, dont il est parlé dans les Actes, la femme de ce faiseur de tentes chez qui logeait saint Paul, n'y était que ce qu'est un petit doigt dans le corps humain; mais ce petit doigt si peu considérable en apparence ne laissait pas de vivre aussi bien que l'œil dans l'unité du corps; le Saint-Esprit les animait tous deux et était le principe de leur vie et de leurs actions. Il peut même arriver, que dis-je? il arrive très-souvent qu'un petit doigt du pied, c'est-à-dire que celui qui paraît dans l'Eglise le plus vil et le plus méprisable est vivant, et que l'œil, c'est-à-dire que l'évêque ne l'est pas, que le prédicateur ne l'est pas, que le religieux ne l'est pas. Car, quoique la comparaison du corps humain convienne par beaucoup de rapports au corps mystique de Jésus-Christ, il ne laisse pas de s'y trouver

quelque différence. En effet, dans le corps humain l'action et la vie sont deux choses inséparables; dès qu'une partie du corps agit, on conclut qu'elle est vivante, mais dans l'Eglise, qui est le corps de Jésus-Christ, un homme peut agir sans être vivant; il peut sanctifier les autres sans être saint; et lors même que la vie et l'action sont jointes dans un même sujet, il arrive souvent que la charité, que la vie de l'âme se trouve plus abondamment dans un fidèle dont la fonction paraît basse, que dans celui dont l'emploi est plus éclatant.

Quoi de plus consolant que cette vérité! O, mes frères, quel sujet de joie pour vous! La sainteté, le mérite de nos actions ne dépend pas de la place que nous occupons dans l'Eglise, ni de ce que nous y faisons, mais du principe qui nous fait agir, c'est-à-dire, du Saint-Esprit qui habite dans nos cœurs. Une femme ne saurait prêcher l'Evangile, ni administrer les sacrements; ces emplois sont si grands, que pour les remplir il faut un rang distingué dans l'Eglise; mais si elle prend garde à sa maison, si elle élève ses enfants dans la foi, dans l'amour de Jésus-Christ, si elle se tient à sa boutique, si elle exerce son commerce dans la crainte de Dieu, sans mensonge, sans tromperie, tous ces offices, quelque bas, quelque petits qu'ils paraissent, sont d'un aussi grand mérite devant Dieu que les plus saintes fonctions, pourvu qu'on les fasse avec autant de piété et d'amour, que le Saint-Esprit en soit le véritable principe, que la gloire de Dieu en soit l'unique fin; ils sont même plus méritoires, si on les fait avec plus de charité.

Tout consiste donc à voir si nous agissons par l'esprit de Dieu, si c'est lui qui nous conduit et qui nous applique à nos actions : *Qui spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei* (Rom. VIII, 14). Une infinité de personnes se plaignent de n'avoir point de directeurs et attribuent leurs chutes au manquement de cette assistance, mais les vrais fidèles n'ont-ils pas pour directeur le Saint-Esprit? Les apôtres en pouvaient-ils laisser d'autres en mille endroits? Lorsqu'ils avaient fondé une Eglise dans une ville et baptisé un grand nombre de fidèles, croyez-vous qu'ils fussent continuellement auprès d'eux pour les diriger dans toutes leurs actions, et les tenir comme de petits enfants à la lisière, sans leur permettre de faire un pas par eux-mêmes? Non, sans doute, puisqu'ils avaient tant d'autres devoirs à remplir; mais ils les exhortaient à écouter le Saint-Esprit : *Vous êtes, leur disaient-ils, comme nous lisons dans leurs Epîtres, vous êtes les vrais enfants de Dieu; il a mis en vous l'esprit de Jésus-Christ son Fils, comme le principe de la nouvelle vie que vous devez mener et des nouvelles actions que vous devez faire. Quoniam estis filii Dei, misit Deus Spiritum filii sui in corda nostra clamantem : Abba, Pater* (Gal., VI, 6). C'est par cet esprit que vous devez agir; c'est lui qui vous doit servir de directeur; c'est lui qui vous montre la voie, tâchez de la suivre.

Apprenons donc que le Saint-Esprit est

donné aux apôtres pour faire de grandes choses, pour faire des miracles, pour faire plier toute la terre sous le joug de Jésus-Christ, et aux simples fidèles pour faire les choses les plus communes d'une manière qui soit digne de Dieu, c'est-à-dire, pour manger, pour parler, pour agir, pour acheter, pour administrer la justice, non dans l'esprit des payens qui cherchent leurs intérêts, ou le plaisir ou la gloire : *Hæc enim omnia gentes inquirunt* (Matth. VI, 32), mais d'une manière toute chrétienne, toute sainte et dans l'esprit de Jésus Christ, c'est-à-dire, pour procurer la gloire de Dieu en toutes choses : *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum* (I Pet. IV, 11). Voilà de quelle manière l'esprit céleste sanctifie l'Eglise par la plénitude de ses grâces, en les versant sur tous les membres de ce grand corps, afin qu'ils vivent et qu'ils fassent comme il faut leurs différentes fonctions. *Officia diversa, sed vita communis*. Passons aux deux circonstances qui nous restent à expliquer et qui font la dernière partie de ce discours.

SECONDE PARTIE

Quatrième circonstance, l'unité. Le Saint-Esprit se donne à l'Eglise en unité et à perpétuité. Il la sanctifie dans l'unité : unité de maison et de retraite, car il est dit : *Erant omnes in eodem loco* ; unité d'esprit, car il est dit *unanimiter* ; unité d'exercice, car il est dit qu'ils étaient tous en prières ; unité d'intention, car il la forme et la fait paraître dans le monde pour réunir tous les hommes, les ramener à l'unité du vrai Dieu et de la véritable religion, et ne faire qu'un cœur et qu'une ame de toute la multitude des fidèles : *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una* (Act. IV, 32). Que nous apprennent toutes ces circonstances, sinon que le Saint-Esprit n'est donné que dans l'unité de l'Eglise, dont cette chambre où les disciples demeuraient enfermés et réunis était la figure et l'image ? C'est ce que saint Augustin nous explique divinement, lorsque, se servant encore de la comparaison du corps humain, il dit : *Quod est spiritus noster, id est anima nostra ad membra nostra, hoc est Spiritus sanctus ad membra Christi, ad corpus Christi, quod est Ecclesia*. Prenez garde maintenant à ce que notre âme fait : elle ne vivifie que les membres qu'elle trouve dans l'unité d'un même corps. Tant qu'ils sont unis, ils font leurs fonctions et ils vivent ; mais s'ils sont retranchés et coupés, l'âme ne les suit pas, elle ne va pas après eux, elle les laisse dans la mort. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'un membre, tout retranché qu'il est, paraît toujours membre : Si vous demandez ce que c'est, on vous dira : C'est un doigt, c'est une main, c'est un bras. *Præter corpus habet formam, sed non habet vitam*. Dites la même chose de tout homme séparé de l'Eglise ; si vous cherchez en lui le baptême, vous l'y pourrez trouver ; si vous y cherchez le symbole, si vous y cherchez la foi et même la véritable foi, vous l'y pourrez trouver ; elle est quelquefois dans les schismatiques. Concluez-vous de là qu'il est en état de salut ?

Nullement. Que celui qui est séparé ne se glorifie pas de tous ces avantages, ce n'est là que la figure du membre : *Frustra foris de forma gloriatur, quando intus spiritu non vegetatur*. Il a la forme extérieure, mais il n'a pas la vie, puisqu'il n'a pas la charité ; et pourquoi n'a-t-il pas la charité ? c'est qu'il n'a pas le Saint-Esprit ; et pourquoi ne l'a-t-il pas ? parce que le Saint-Esprit ne vivifie que le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire, l'Eglise, dont il est l'âme ; hors de cette unité il n'y a que mort et perdition ; hors de l'Eglise on peut avoir le baptême, la foi, les sacrements, la prière, les œuvres de miséricorde, mais on ne peut avoir ni justice, ni sainteté, ni charité, ni la rémission de ses péchés, ni par conséquent une solide espérance du salut éternel.

Cette vérité ne regarde pas seulement les hérétiques et les schismatiques, elle regarde généralement tous ceux qui n'ont pas le Saint-Esprit. Le péché mortel fait devant Dieu le même effet que l'hérésie et le schisme ; il détruit la charité, il rompt l'union qui doit être entre les membres et le chef, il ôte la vie de l'âme ; en cet état on ne laisse pas d'être dans l'Eglise et de l'Eglise, par la profession extérieure de la foi, par la participation des mêmes sacrements et par les autres exercices d'une piété apparente : *Quantum ad speciem pietatis* ; mais dans la vérité on n'en est pas, parce qu'on n'a pas le lien de paix qui nous unit à Jésus-Christ ; parce qu'on n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, et que qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ n'appartient pas à Jésus-Christ : *Si quis spiritum Christi non habet, hic non est ejus*.

Avez-vous rompu le lien de la concorde, en donnant sujet à votre frère de se mettre en colère contre vous ? ne négligez pas la plaie que vous avez faite à son cœur ; étant divisé d'avec lui, vous l'êtes d'avec Jésus-Christ même, puisque, *péchant contre votre frère, c'est contre Jésus-Christ que vous péchez* (I Cor. VIII, 12). Est-ce lui qui vous a offensé ? reprenez-le, représentez-lui sa faute ; ne méprisez pas son amitié ; on ne peut s'éloigner de la charité, sans s'éloigner de l'unité. Or, quiconque n'est pas dans l'unité peut bien recevoir le corps de Jésus-Christ en communiant, mais il ne reçoit point son Esprit, parce qu'on ne le reçoit que dans l'unité.

Le Saint-Esprit est le nœud qui lie le Père avec le Fils, et le lien de leur union ; ainsi, son propre effet est d'assembler en unité tous ceux à qui il est donné.

Cinquième circonstance, la perpétuité. Enfin, messieurs, le Saint-Esprit est donné à l'Eglise à perpétuité, c'est-à-dire, pour toujours. C'est ce qu'on trouve partout dans les saintes Ecritures. *Je serai avec vous, dit Jésus-Christ, jusqu'à la consommation des siècles* (Matth. XXVIII, 20). *Sion est le lieu où je me suis établi une demeure fixe et arrêtée* (Ps. CXXXI). J'y habiterai, parce que c'est l'endroit que je me suis choisi : *En ce temps-là je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, alliance qui ne sera pas comme*

celle que j'avais faite avec leurs pères et qu'ils ont violée, dit le Seigneur, mais celle que je veux faire sera éternelle; éternelle, parce que Jésus-Christ en sera le médiateur et qu'il veillera sur l'Eglise comme un pasteur sur son troupeau; éternelle, parce que le Père et le Fils y viendront et qu'ils y établiront leur demeure; éternelle, parce que le Saint-Esprit la conduira, lui tiendra lieu de maître, de précepteur pour lui enseigner la vérité; éternelle, parce qu'elle sera toujours sainte, et que le Saint-Esprit ne cessera d'y répandre la charité. Dieu est amour, dit l'Apôtre, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui (1 Joan. IV, 8). C'est un article de foi que l'Eglise ne peut être sans amour, ni perdre la charité. Cette vertu est nécessaire à chaque fidèle en particulier, mais elle est essentielle à l'Eglise. Sans elle l'Eglise serait une adultère et une infidèle; on ne pourrait pas dire, comme Jésus-Christ l'a dit dans l'Evangile, que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle (Matth. XVI, 18), puisque toute société qui n'a point la charité n'est qu'une assemblée d'hypocrites qui, professant la vraie foi au dehors, ne l'ont point dans le cœur, puisqu'ils chassent le Saint-Esprit de leur âme par des crimes que la charité ne peut souffrir. C'est pourquoi nous faisons profession de croire dans le symbole de la foi que l'Eglise est sainte sans distinction de temps ni de durée; sainte en toute propriété de langage; sainte, non-seulement comme les autels et les vases sacrés qu'on appelle saints, à cause qu'ils sont dédiés au culte de Dieu, mais encore en ce qu'elle est unie à Jésus-Christ, qui est la source de toute sainteté, comme le corps à son chef, d'où se répandent sur elle les dons du Saint-Esprit.

Saint Augustin, expliquant ces paroles du roi-prophète, Seigneur, conservez mon âme, parce que je suis saint, dit qu'il n'y a que l'Eglise qui peut ainsi parler. Que le corps de Jésus-Christ, dit-il, que ce seul homme qui crie de toutes les parties de la terre, c'est-à-dire, l'Eglise catholique répandue partout, ne craigne point de dire avec son chef et sous son chef : Je suis sainte, parce qu'elle a reçu la grâce de la sanctification, la grâce du baptême et la rémission des péchés. Qu'elle dise : Je suis sainte, elle le peut, elle le doit, parce que la promesse de Dieu ne saurait manquer d'être accomplie, parce qu'elle est consacrée à sa gloire, qu'elle lui rend le culte qui lui est dû, qu'elle le sert dans la piété et dans la justice, et qu'elle arrivera un jour jusqu'à n'avoir plus aucune tache.

Mais, dira quelqu'un, d'où vient donc qu'il y a tant de méchants dans l'Eglise, que David se plaint (Ps. XIII, 1, 3) qu'il n'y a plus de saint dans le monde, qu'il n'y en a pas un seul? c'est que l'Eglise de la terre est composée de bons et de méchants; son filet enferme de bons et de mauvais poissons, son champ contient de l'ivraie et du bon grain, son aire enferme de la paille et du froment; mais ne la regardez point par la paille, con-

sidérez-la par le froment, par ceux qui en font la plus saine partie. C'est à eux que s'adressent les promesses de l'Ecriture, c'est d'eux que Jésus-Christ disait : O mon Père, je me sanctifie pour eux, afin qu'ils soient saints dans la vérité (Joan. XVII, 19); et saint Paul : Jésus-Christ s'est livré pour son Eglise, afin de la sanctifier et de la rendre glorieuse (Ephes. V, 26); et Jésus-Christ nous a élus en lui, afin que nous soyons saints et irrépréhensibles devant ses yeux (1b. I, 4). Et encore, Jésus a souffert hors la porte pour sanctifier le peuple par son propre sang (Hebr. XIII, 12).

Dieu ne regarde donc que les gens de bien, que les vrais justes, et un seul de ceux qui le craignent est plus considéré de lui que mille impies. Or, l'Eglise aura toujours des enfants animés de l'esprit de leur Père. C'est pourquoi la multitude des méchants n'empêche pas qu'elle ne puisse être appelée sainte. Il est vrai, dit Bellarmin répondant aux hérétiques, il y a des hypocrites dans l'Eglise, elle paraît pleine d'avares, d'impudiques, d'ambitieux, de gens qui n'ont ni foi, ni piété. C'est pour cela qu'elle dit dans l'Ecriture qu'elle est noire : *Nigra sum* (Cant. I, 4); mais elle ajoute qu'elle est belle, elle a raison, *sed formosa*; belle d'un côté, noire de l'autre; pure dans une partie de ses enfants, souillée dans les autres. Ne disons donc jamais comme les hérétiques, qu'elle est tombée en ruine, qu'elle est devenue infidèle, adultère et une assemblée d'hypocrites, étant assurés d'une certitude de foi divine, qu'il y a dans l'Eglise plusieurs personnes qui sont vraiment fidèles, pieuses et prédestinées.

Finissons, messieurs, en repassant sur les circonstances que nous venons d'expliquer. L'Eglise a été sanctifiée dans un petit nombre. Apprenons de là que la sainteté est toujours du côté du petit nombre. Je dis du petit nombre uni au grand nombre, et non du petit nombre séparé et révolté. L'Eglise se conserva pure et sainte, tant qu'elle fut renfermée dans la ville de Jérusalem, mais aussitôt qu'elle se répandit au dehors, ce mélange avec le monde lui fit du tort. Elle sanctifia beaucoup d'infidèles, mais il y en eut plusieurs qui, devenant fidèles de nom, demeurèrent infidèles d'action; qui, renonçant aux idoles extérieures, ne cessèrent point d'adorer les idoles du cœur, c'est-à-dire, les objets des passions. Ce nombre est aujourd'hui le plus grand, et si vous voulez devenir saint, il faut nécessairement que vous vous en sépariez, non au dehors, mais par une piété intérieure et sincère. Cherchez les bons, dit saint Augustin, il y en a peu, mais il y en a, et si vous en voulez trouver, soyez bon vous-même. Dès que vous le serez, la charité vous ouvrira les yeux, et vous découvrira de vrais serviteurs de Dieu, des hommes morts au péché, au monde et à eux-mêmes, des hommes qui ne se proposent dans toutes leurs actions que la gloire de Dieu et le salut de leurs frères.

Nous avons vu que l'Eglise fut sainte dans tous ceux qui la composaient au commen-

cement. Il est vrai que nous ne devons pas prétendre à ce bonheur, mais je vous dis, mes frères, ce que saint Pierre dit aux trois mille Juifs qui se convertirent à sa première prédication : *Tâchez de vous préparer par la pénitence à recevoir le don du Saint-Esprit; car la promesse a été faite à vous et à vos enfants et à tous ceux que Notre-Seigneur et notre Dieu appellera. Sauvez-vous de cette race corrompue, c'est-à-dire, de ceux qui, n'aimant que le monde, n'ont que de l'indifférence et du mépris pour les grâces du Saint-Esprit. Commencez par votre propre sanctification, mettez votre salut en assurance. Après cela contribuez de tout ce que vous pourrez au salut de votre prochain. Faites que tous ceux qui dépendent de vous soient saints. Que le pasteur répande tous les jours quelque nouveau degré de sainteté dans sa paroisse, le père dans sa famille, le seigneur dans ses terres, le maître dans sa maison.*

Nous avons vu que l'Eglise fut sanctifiée et enrichie par la plénitude des dons et des grâces du Saint-Esprit, c'est-à-dire qu'elle reçut toutes les grâces qui étaient nécessaires à ses enfants, tant pour se sanctifier eux-mêmes que pour servir Dieu chacun dans son état.

Voilà ce que nous devons demander; les grâces éclatantes ne nous serviraient de rien. Elles étaient nécessaires au commencement pour convaincre les infidèles de la vérité de l'Evangile; maintenant l'Evangile n'a besoin que de la bonne vie de ceux qui le professent. Il n'y aurait plus d'idolâtres, ni de turcs, ni d'hérétiques, si les catholiques vivaient comme les premiers chrétiens, mais tant que nos actions seront contraires à notre foi, l'Evangile ne fera point de progrès. Les premiers chrétiens convertissaient plus de païens en un an que nous en un siècle, parce que rien ne pouvait résister à la sainteté de leur vie.

L'Eglise a été sanctifiée dans l'unité, et nous avons vu que hors cette unité il n'y a que mort et perdition. Conservons-ladonc avec un grand soin. *Notre Dieu, dit saint Paul, n'est pas un Dieu de dissension (1 Cor. XIV, 33), mais de paix. Il nous a appelés pour vivre en paix, et Jésus-Christ nous assure (Matth. V, 4-9) qu'il n'y a que les amateurs de la paix qui puissent posséder la terre des vivants. Si quelqu'un aime la vie, dit le Psalmiste, et désire que ses jours soient heureux, qu'il se détourne du mal et fasse le bien, qu'il recherche la paix et qu'il la poursuive (Ps. XXXIII, 13), c'est-à-dire, qu'il travaille pour l'acquiescer à quelque prix que ce soit. Vivez donc en paix, si cela se peut, et autant qu'il est en vous avec toute sorte de personnes (Rom. XII, 18). Soyez dans la joie, rendez-vous parfaits, consolez-vous, soyez unis d'esprit et de cœur, et le Dieu de paix et d'amour sera avec vous (II Cor. XIII, 11).*

En dernier lieu, nous avons vu que l'Eglise a été sanctifiée à perpétuité, et c'est la dernière grâce que nous devons demander. Une sainteté passagère n'est rien. Dieu veut des âmes qui le servent sans partage et sans in-

constance. Témoigner quelque piété dans le temps des grandes fêtes, et se rengager dans les plaisirs du siècle aussitôt qu'elles sont passées, c'est vouloir partager sa vie entre Dieu et le monde, c'est vouloir servir deux maîtres. *Jusqu'à quand, disait le prophète Elie au peuple d'Israël, jusqu'à quand serez-vous comme un homme qui boite des deux côtés? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le; si Baal est Dieu, continuez à le servir (III Reg. VIII, 21). Déclarez-vous pour un des deux, prenez un maître. Choisissez la vie ou la mort. Et puisqu'il n'y a personne assez fou pour ne pas préférer la vie à la mort, consacrez-vous pour toujours à Jésus-Christ, comme à celui qui est le principe et la source de la vie.*

Mais, hélas! Seigneur, je ne le puis, si votre Esprit ne vient en moi pour aider ma faiblesse. Le torrent des convoitises m'entraînera toujours, à moins que vous ne le desséchiez par le feu que le Saint-Esprit est venu apporter sur la terre. L'amour est le poids du cœur. C'est lui qui nous porte partout où nous allons. Donnez-nous donc le vôtre, Seigneur, afin qu'il nous élève, car, aussitôt que ce feu céleste nous embrâse, nous méprisons la terre, nous volons vers le ciel. Donnez-nous ce feu divin, ce feu céleste, qui n'est qu'amour; cette ardeur toute sainte, qui fait que l'on court après avec tant de plaisir à l'odeur de vos parfums. O amour, qui brûlez toujours sans vous éteindre jamais; charité, qui êtes mon Dieu, embrasez-moi de vos flammes. Venez, Esprit-Saint, venez à notre secours. Faites agir votre puissance; éveillez-nous, rappelez-nous, embrasez-nous, enlevez-nous par l'attrait de vos célestes douceurs, afin que nous vous aimions, et que rien ne soit capable de nous séparer de votre amour. Ainsi soit-il.

SERMON IV.

POUR LE LUNDI DE LA PENTECÔTE.

Quel a été l'excès de l'amour de Dieu pour les hommes en nous donnant son Fils, afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle.

Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret,

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique (S. Jean, ch. III).

Pourquoi nous parler aujourd'hui du Fils de Dieu? Il me semble que ce n'est pas de lui qu'il s'agit à la fête de la Pentecôte. C'est le Saint-Esprit qui se donne à nous dans ce mystère, et néanmoins l'Eglise nous propose dès le lendemain l'Evangile où le Sauveur, parlant de lui-même, dit ces belles paroles : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique.* Elle aime ce divin Sauveur d'un amour si tendre et si fort, qu'elle en est sans cesse occupée, et je ne m'en étonne pas. Jésus-Christ a trop pensé à elle, pour qu'elle ne pense pas continuellement à lui; il est l'Epoux, elle est l'Epouse; il est venu pour elle, et elle se croit obligée de vivre uniquement pour lui, elle ne peut

Oublier. Hier, elle nous entretenait du Saint-Esprit; la nécessité de sa grâce, l'efficacité de sa vertu et les effets de sa présence étaient la matière de ses prières aussi bien que de ses instructions. Mais elle recommence dès aujourd'hui à parler de Jésus-Christ, sachant qu'il est la fin de la loi pour tous ceux qui croient en lui (Rom. X, 4). Dieu est la fin de l'homme, Jésus-Christ est le médiateur qui nous y conduit, et la voie par laquelle on y va; mais en même temps il est la fin de la loi, et le Saint-Esprit ne vient que pour nous mener à lui. O homme, que tu es grand depuis que le Fils de Dieu s'est fait homme, depuis que deux personnes divines ont paru pour opérer ton salut! C'est par le Fils que nous allons au Père, c'est par le Saint-Esprit que nous allons au Fils. Lors, dit-il, que l'Esprit de vérité qui procède du Père, que je vous enverrai de la part de mon Père, sera venu, il rendra témoignage de moi (Joan. XV, 26). Voilà à quoi est destinée la descente d'un Dieu, à rendre témoignage de Jésus, à dire à tous les hommes : *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret* : Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Le Saint-Esprit vient, il descend sur les apôtres, il les remplit de sa grâce, et ils commencent à parler : *Et cœperunt loqui*.

Mais de qui parlent-ils ? De Jésus-Christ. De qui donc, puisque ce divin Esprit ne vient que pour le faire connaître ? C'est lui qui leur inspire ce qu'ils disent ; c'est l'esprit du Père qui parle en eux et qui veut par eux amener tous les hommes à la connaissance du Sauveur. Que je serais heureux, mon Dieu, si, ma langue et mon cœur étant animés de votre grâce, je pouvais prêcher les mêmes vérités avec le même succès. Je vous le demande par les mérites de votre Epouse, à qui nous allons dire : *Ave, gratia plena*.

Mon dessein est de vous expliquer simplement les principales vérités de notre Evangile. Je les renfermerai dans les deux parties de mon discours. Nous pèserons dans la première toutes les circonstances de l'amour que le Père Eternel nous a témoigné en nous donnant son Fils, et en voulant que quiconque croit en lui, ait la vie éternelle. Vous verrez dans la seconde partie quelle foi il exige pour nous accorder un si grand bien.

PREMIÈRE PARTIE.

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique. Ces paroles suffisent pour comprendre l'amour de Dieu envers les hommes ; il n'y a qu'à les peser l'une après l'autre : *Sic Deus*. C'est ainsi que son amour a été si grand et si extraordinaire ; il a fait sur lui un si grand effort, il s'est porté à un tel excès, qu'il nous a donné son propre Fils. C'est Dieu qui a témoigné un amour si tendre et si admirable ; Dieu si grand, si puissant, si riche ; Dieu, qui n'a que faire de nous ni de nos biens, a aimé des hommes mortels, pauvres, misérables, et ce qui est encore

plus important, des hommes pécheurs, indignes de son amour, dignes de sa colère, et les a aimés jusqu'à leur donner son propre Fils. L'amour est bienfaisant, il souhaite, il procure, il fait du bien à ceux qu'il aime, ravi de se dépouiller pour les enrichir, toujours prêt à communiquer non-seulement ce qu'il a, mais ce qu'il est. Cependant, mes frères, lisez toutes les histoires, vous n'y trouverez point d'amour qui approche de celui de Dieu.

Abraham, pour témoigner le sien, leva l'épée, tout prêt à immoler son cher fils Isaac, mais il était assuré que Dieu exécuterait la promesse qu'il lui avait faite de lui donner, par Isaac même, une très-nombreuse postérité, il espéra contre toute espérance, mais il savait que Dieu est fidèle en ses promesses, et qu'il pourrait ressusciter son fils.

D'ailleurs, c'était une créature qui obéissait au Créateur ; ici c'est le Créateur qui prévient la créature sans nécessité, sans contrainte, de son propre mouvement. Jacob aime Rachel, et pour l'épouser il sert quatorze ans, il souffrit les ardeurs de l'été, les froids de l'hiver, toutes les incommodités des saisons, et son amour était si grand, qu'il croyait, dit l'Ecriture, n'avoir servi que peu de jours (Gen. XXIX, 20), mais il était intéressé. Rachel méritait d'être aimée, au lieu que nous n'avions rien qui pût nous faire aimer de Dieu : tout le portait à nous haïr. Aimons-le, dit un apôtre, parce qu'il nous a aimés le premier (I Joan. IV, 19).

En effet, dit saint Augustin, eussions-nous pu l'aimer, s'il ne nous eût prévenus. Nous sommes ses amis, s'il est vrai que nous l'aimions ; mais nous étions ses ennemis avant qu'il nous aimât, indignes de son amour, incapables de l'aimer. Si nous l'aimons, c'est qu'il a répandu sa charité dans nos cœurs ; s'il nous aime, c'est que son amour purifie nos âmes et les rend dignes de ses regards. Telle est la différence entre l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Quand j'aime quelqu'un, mon amour ne le rend pas aimable, il ne met pas en lui les bonnes qualités qui n'y sont pas ; mais l'amour de Dieu donne à nos âmes une beauté incomparable, pour laquelle le Roi des rois ne saurait s'empêcher d'avoir de l'amour. O amour, dont l'efficacité, dont les effets ne peuvent jamais être assez admirés ! Jugez-en par le pouvoir qu'il exerce sur le cœur de Jésus-Christ ; il embellit notre âme, mais c'est en la défigurant, c'est en ruinant les traits de cette beauté que le roi-prophète vantait, quand il disait qu'il est singulièrement beau entre les enfants des hommes : *Speciosus forma præ filiis hominum*. C'est ce qu'il est par lui-même, mais remarquez le changement que l'amour a fait en lui. Nous l'avons vu, dit Isaïe, il était sans beauté et sans éclat, il n'avait rien qui pût arrêter les yeux et qui ne fit horreur, en sorte que nous l'avons méconnu. Quelle étrange métamorphose ! Fallait-il que ce visage qui fait la joie et la félicité des anges, fût gâté, pour rendre à notre âme la beauté que nous

avons perdue : *Itane summus omnium factus est unus omnium* (S. Bernard)! Est-il donc vrai que le Souverain des hommes est devenu comme un autre homme? Que dis-je? Il a paru le dernier de tous les hommes, un objet de mépris, un homme de douleurs : *Despectum, novissimum virorum, virum dolorum*. Qui a pu faire un tel changement? *Amor dignitatis nescius, dignatione dives, affectu potens, suasu efficax*.

C'est l'amour qui est absolu dans ses volontés, ferme dans ses desseins, puissant dans ses mouvements, tendre dans ses affections, éloquent dans ses expressions, impérieux dans ses commandements; c'est l'amour qui ne saurait souffrir de retardements, qui est vif, ardent, impétueux, qui tyrannise un cœur, qui l'oblige de ne penser qu'à son objet, et de le préférer à toutes choses : *Præter te aliud cogitare non sinis, fastidis cætera, contemnis omnia præter te*. C'est l'amour à qui rien ne résiste et qui triomphe de Dieu même : *Triumphat de Deo amor*. Qu'y a-t-il de plus violent? *Quid violentius?* Mais, d'un autre côté, qu'y a-t-il de plus doux que l'amour? *Quid tamen tam non violentum?* *Amor est*. Quelle est cette violence, qui a tant de force pour vaincre et tant de douceur qu'on ne la sent pas, qu'on la souffre avec plaisir : *Tam violenta ad victoriam, tam victa ad violentiam*. C'est l'amour : *Amor est*. Ne me demandez rien davantage : *Sic Deus dilexit mundum* : C'est ainsi que Dieu a aimé le monde.

Il lui a donné, non des prophètes comme aux Juifs, non un ange comme à Tobie, mais son Fils : *Filium suum* : son Fils unique : *Filium suum unigenitum*. Il n'avait que lui, ce fils était son héritier, la splendeur de sa gloire, le caractère de sa substance, sa plus vive image; un autre lui-même, son Verbe, sa pensée, sa parole, et cependant il l'a donné au monde, daret. Il l'a donné, non pour être honoré, estimé, caressé et favorisé, mais pour être méprisé, outragé, tourmenté, attaché sur la croix; non pour être roi, pour livrer des batailles, pour gagner des victoires, mais pour souffrir, pour être mis à mort; non pour son intérêt, mais pour notre salut, afin que le Fils rachetât les esclaves, qu'il nous élevât par ses abaissements, qu'il nous enrichît par sa pauvreté, qu'il nous comblât de gloire par ses ignominies, qu'il nous guérît par ses blessures, qu'il nous fît revivre par sa mort. *Sic Deus dilexit mundum*. Tel a été son amour. Il nous a donné son Fils, non pour nous punir comme nous le méritions, non pour juger le monde, mais pour le sauver (Joan. III, 17).

Et à quelle condition nous fait-il une si grande grâce? Ecoutez et admirez. Il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Croire en Jésus-Christ, voilà tout. Vous pensiez qu'il allait exiger de grandes choses, attacher à un tel bienfait de rudes conditions; non, il n'en demande qu'une également douce, facile, avantageuse. Croyez en Jésus-Christ : toute la religion consiste dans une foi vivante et animée. L'Ancien

Testament est fait pour Jésus-Christ, le Nouveau par Jésus-Christ; l'Ancien pour le figurer dans les ombres, le Nouveau pour le montrer dans la lumière de l'Evangile; en un mot, toute l'Ecriture est renfermée dans la foi; la loi et les prophètes en dépendent : *Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé* (Marc., XVI, 16).

Mais, dira quelqu'un, est-ce que la foi suffit pour être sauvé? Pour expliquer cette difficulté, je dis, premièrement, que la foi est la source, la racine et le fondement de la justification et du salut; secondement que, selon la doctrine de Jésus-Christ et des apôtres, la foi, telle que nous la devons avoir, suffit pour être sauvé; de là les éloges qu'ils lui donnent, de là ces expressions : *Le juste vit de la foi*. *Nous croyons que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi* (Hebr., X, 38). *La foi est imputée à justice à celui qui croit* (Rom. III, 28). *C'est elle qui nous met en paix avec Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur* (Ib., IV, 5), *et qui nous donne entrée à la grâce* (Ib., V, 1). C'est par elle que nous recevons la justice intérieure et spirituelle, c'est d'elle que le Sauveur dit : *Il faut que le Fils de l'homme soit élevé et monte au ciel, afin qu'aucun de ceux qui croient en lui ne se perde, mais qu'ils aient tous la vie éternelle* (Joan., III, 14). Ne remarquez-vous point cette expression si souvent répétée : *Afin que tout homme qui croit en lui; quiconque croit en lui; tous ceux qui croient en lui*. Rien ne fait mieux voir la bonté de Dieu, il ne met point de bornes à ses bienfaits, il ne fait aucune acception de personnes. Croyez et vous serez sauvé. *Vous tous qui êtes baptisés en Jésus-Christ et revêtus de Jésus-Christ, il n'y a plus parmi vous de juif ni de gentil, d'esclave ni de libre, d'homme ni de femme, vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ* (Gal., III, 27).

Trouvez-vous des rois qui offrent ainsi leur amitié et qui se contentent d'une condition aussi douce et aussi aisée que celle que Jésus-Christ demande? Rien n'est plus difficile que de parvenir, que de se mettre en faveur auprès d'eux; le caprice a souvent plus de part que la raison au choix de leurs amis, et pour l'ordinaire, ils sont aussi inconstants dans leurs amitiés que dans leurs autres passions; au lieu que si je veux, dit saint Augustin, je serai tout présentement l'ami de mon Dieu : *Amicus Dei si voluero, ecce nunc fio* (Conf., Liv. VIII, ch. 6). Pour lui plaire je n'ai pas besoin d'esprit, de science, de qualité, de beauté, ni d'aucun autre avantage humain; pourvu que je croie, je serai sauvé : *Ut omnis qui credit in eum non pereat*. Ma pauvreté, ma bassesse, mon ignorance, ma faiblesse, tout ce qui me rend méprisable aux yeux des hommes, n'arrêtera pas l'efficacité de ma foi; si je crois, je ne saurais périr; la vie éternelle m'est acquise.

Quelle différence entre l'Ancien Testament et le Nouveau? Dans celui-là, combien de cérémonies, de sacrifices, d'observations légales de pratiques extérieures, de

purifications charnelles et judaïques, et tout cela pour des biens temporels, pour un pays gras et fertile, pour un rien, car tout ce qui passe n'est rien ! Dans la loi nouvelle, au contraire, Jésus-Christ assemble son peuple, il en forme une société, il la lie par un petit nombre de sacrements dont l'observation est très-facile, la signification excellente, la vertu admirable, les effets surprenants ; car y a-t-il rien de si aisé que de croire ; mais en même temps y a-t-il rien de si puissant que la foi ? *Tout est possible à celui qui croit* (Marc, IX, 22). Etes-vous malade ? la foi guérit ou adoucit les maux. Etes-vous dans la prospérité ? la foi est un antidote contre le poison de la bonne fortune. Etes-vous dans l'adversité ? elle est un bouclier contre les traits de la mauvaise ? Etes-vous dans la solitude ? c'est une fidèle compagne qui soutient, qui console, qui dissipe les chagrins, qui charme les ennuis, qui remplit de courage et de joie. Etes-vous dans les grands emplois, exposé aux tempêtes du siècle ? la foi garantit du naufrage. Avez-vous des ennemis ? la foi en donne la victoire ? *Hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra* (I Joan., V, 4). Je suis chrétien, cette seule pensée, cette seule parole suffisait aux martyrs, ils n'en disaient pas davantage.

Mais plus je découvre les biens inestimables que renferme ce trésor, plus je suis affligé quand je considère combien il est caché, combien la foi est rare. Jésus-Christ disait : *Pensez-vous que le Fils de l'homme trouve de la foi quand il viendra sur la terre* (Luc, XVIII, 8) ? Rien ne fait mieux voir qu'il y a peu de foi que cette expression du Sauveur : *Pensez-vous que le Fils de l'homme trouve de la foi ?* Heureuse l'âme qui, en ce temps-là, sera fidèle ; qui croira en Jésus-Christ ; elle ne périra point : *Ut omnis qui credit in eum non pereat*. Malheur à l'âme infidèle, infidèle, opiniâtre, puisqu'elle est déjà jugée : *Qui non credit judicatus est* (Joan., III, 18). Mais pour ne laisser aucune peine dans vos esprits, examinons quelle est la foi que Dieu exige, et le caractère qu'elle doit avoir pour nous empêcher de périr. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous êtes peut-être étonnés, chrétiens, de ce que je dis que la foi est rare, et que le Fils de l'homme aura peine à en trouver, lorsqu'il reviendra sur la terre. Voyant dans le monde un nombre prodigieux de chrétiens, et les églises pleines de gens qui font profession de croire en Jésus-Christ, vous dites : La foi n'est pas rare, rien n'est plus commun, et s'il ne faut que croire pour ne point périr, peu de gens périront, puisque le nombre de ceux qui croient est si grand. Il est donc à propos, pour développer la pensée de Jésus-Christ, de vous expliquer de quelle foi il parle, quand il dit : Que celui qui croit en lui ne périra point.

Pour le comprendre, il faut savoir que les hommes qui ont naturellement beaucoup d'inclination à élever la miséricorde de Dieu

au-dessus de sa justice, voudraient bien être sauvés sans peine et sans travail, et que Dieu n'exigeât d'eux que très-peu de chose. C'est pour cela qu'ils abusent si souvent des passages de l'Ecriture et des Pères, qui semblent dire que Dieu se contente de la foi, qu'il n'examine point les œuvres, ou que, s'il les examine, il pardonne à ceux qui croient. Cette erreur entra dans l'esprit de plusieurs dès la naissance de l'Eglise ; elle en a fait sortir de temps en temps un grand nombre d'hérétiques, et plutôt à Dieu qu'elle en fût sortie pour toujours ; mais, dans tous les siècles, on a vu des gens qui, sous prétexte de relever la miséricorde, ont tâché de ruiner la justice, et ont enseigné que les peines de l'enfer ne sont pas éternelles. Origène affirmait cette opinion dangereuse par son nom et par son autorité. Du temps de saint Basile, quelques religieux en étaient infectés ; elle subsistait du temps de saint Chrysostome, et saint Augustin la réfute dans la Cité de Dieu et en plusieurs autres endroits : c'est, dit-il, l'effet et le sentiment d'une compassion humaine, qui porte les hommes à plaider leur propre cause et à se promettre l'impunité, en se figurant en Dieu une miséricorde qui n'y est pas et qui n'y saurait être, parce que Dieu ne saurait approuver le mal, et que ce serait l'approuver que de le laisser impuni. C'est par où Luther et Calvin ont attiré à leurs sectes un si grand nombre de peuples. Contenter ses passions sur la terre et jouir de la félicité des saints dans le ciel, voilà ce que les hommes corrompus désirent avec ardeur ; et ce qu'ils croient facilement quand quelqu'un le promet et l'enseigne.

Mais comme cette doctrine est fautive et meurtrière, l'Ecriture distingue deux sortes de foi : une morte et l'autre vivante, une sans bonnes œuvres, l'autre jointe aux bonnes œuvres ; une stérile, l'autre féconde ; une qui se trouve dans les démons, l'autre qui n'est que dans les justes ; une qui subsiste avec tous les crimes, l'autre qui empêche de périr. Or, c'est de cette seconde foi que l'Evangile parle, c'est elle que le Sauveur exige quand il dit *que celui qui croit en lui sera sauvé : Qui credit in ipsum*. Remarquez bien cette expression : *Qui credit in ipsum*, celui qui croit en lui. Car on peut croire en trois manières. Il y en a qui croient Dieu, c'est-à-dire qu'il y a un Dieu : tel est la foi des démons, *qui croient et qui tremblent*, dit saint Jacques ; il y en a qui croient à Dieu, c'est-à-dire à sa parole, à ce qu'il a dit ; enfin il y en a qui croient en Dieu et en Jésus-Christ, c'est-à-dire qui l'aiment, qui s'unissent à lui par les mouvements d'un saint amour, qui vont à lui par la foi, qui deviennent les membres de son corps par la charité : *Quid est ergo credere in eum ? Credendo amare, credendo diligere, credendo in eum ire et ejus membris incorporari*.

C'est cette foi que Dieu demande : *Ipsa est ergo fides quam de nobis exigit Deus*. Mais c'est elle qui est rare et qui n'est pas de tous : *Non enim omnis in est fides*. La première est

commune. Qui est-ce qui ne croit pas qu'il y a un Dieu, que Jésus-Christ est son Fils ? Ces vérités, établies depuis tant de siècles, trouvent peu de gens qui les nient, et s'il y en a, ils n'osent les nier ouvertement. *L'impie*, dit David (*Ps. XIII, 1*), a dit dans son cœur : *In corde suo* ; il n'ose le dire publiquement : *Non est Deus*, il n'y a point de Dieu. La seconde foi n'est pas si commune : elle consiste à croire ce que Dieu a révélé à son Eglise, et peu de gens le croient entièrement. Il y a des savants qui croient ce qui leur plaît, et il n'y en a que trop qui ne croient rien ; les ignorants combattent les vérités qu'ils ne comprennent pas, et défendent beaucoup d'erreurs par intérêt ou par caprice. Ceux qui mènent une vie relâchée ne peuvent souffrir les maximes de l'Evangile, parce qu'elles sont trop sévères ; ils en veulent qui les flattent.

Cependant, dit saint Augustin, il ne suffit pas de croire Jésus-Christ et de ne pas résister à sa parole, il faut croire en lui, c'est-à-dire, vivre comme l'on croit, pratiquer les vérités que l'on connaît, se donner à Jésus-Christ pour l'aimer comme il nous a aimés. Nous croyons tous les jours ce que nous disent nos amis, cela n'est pas difficile ; nous croyons à Pierre et à Paul, mais nous ne croyons pas en eux, c'est-à-dire, nous ajoutons foi à leurs écrits, mais nous ne mettons pas en eux notre espérance comme s'ils étaient nos sauveurs ; c'est Jésus-Christ que nous regardons comme notre unique Sauveur, que nous croyons comme notre unique maître, et cette foi est bonne, pourvu qu'elle soit jointe aux bonnes œuvres.

Ayez toujours ces deux choses ensemble, les bonnes œuvres et la foi : celle-ci la première, comme la racine ; les bonnes œuvres ensuite, comme les fruits. Ne dites pas : Qu'ai-je à faire de bonnes œuvres ? la foi me suffit, je me tiens à l'Evangile. Jésus-Christ a dit : Celui qui croira et qui recevra le baptême sera sauvé. Je suis baptisé, je suis chrétien, je ne saurais périr ; quelque péché que je commette, Jésus-Christ me le pardonnera par le mérite de la foi qu'il m'a donnée. Ne dites pas non plus : Qu'ai-je à faire de la foi ? j'ai les bonnes œuvres, je garde les commandements, je ne suis pas catholique, mais je vis bien, je prie Dieu, je suis charitable, je fais l'aumône. De ces deux sentiers l'un va à droite, l'autre va à gauche, et l'Ecriture nous défend d'entrer dans l'un ni dans l'autre. *Retirez votre pied du mal et ne vous détournerez ni à droite ni à gauche* (*Prov. IV, 27*). Ne présumez point de vos bonnes œuvres, parce que, si elles n'ont pour principe une foi sincère, saine et orthodoxe, elles ne sont pas bonnes. Ne présumez pas non plus de la foi que Dieu vous a donnée, n'en présumez pas, dis-je, pour pécher plus librement, comme si vous deviez pécher impunément : l'un est une montagne d'orgueil, l'autre est un abîme d'impunité. Que faut-il donc faire ? Joindre la foi aux bonnes œuvres, croire que sans la foi rien ne plaît à Dieu, rien n'est utile au salut : un

homme qui fait de bonnes œuvres hors de l'Eglise est un homme qui court hors de la voie. Que nul ne se trompe, dit saint Augustin, ce qui ne vient pas de la foi ne saurait être bon : *Ubi fides non erat, bonum opus non erat*. Ne vous appuyez pas non plus sur une foi morte et destituée de bonnes œuvres. *Abraham crut*, dit saint Paul (*Rom. IV*), *et sa foi lui fut imputée à justice*. Il est vrai qu'il fut justifié avant ses bonnes œuvres, parce que la racine précède le fruit, mais les bonnes œuvres suivirent sa justification. C'est pourquoi le même saint Paul, qui élève si haut la foi, a soin de marquer qu'il ne parle que de celle qui est vivante et qui agit par la charité (*Gal. V, 6*) ; il veut que la charité soit jointe avec la foi, parce que la charité est inséparable des bonnes œuvres ; comme elle est incapable de mal, *non agit perperam*, elle ne manque pas à pratiquer le bien.

Il y a des gens qui disent : je ne fais pas grand bien, mais aussi je ne fais pas grand mal, et qui croient que cela suffit pour être sauvé, comme si on pouvait l'être sans aimer ou aimer sans agir. Quoi ! dit saint Augustin, vous aimez Dieu et vous ne faites rien pour lui plaire ! Vous aimez le prochain et vous ne l'assistez pas dans ses nécessités ! La charité qui prie pour ses ennemis ne fait rien pour ses amis, cela se peut-il ? Ecoutez saint Jean : *Celui qui dit qu'il aime Dieu et ne garde pas ses commandements est un menteur, la charité n'est point en lui* (*I Joan. II, 4*), parce qu'elle n'est jamais oisive. *Ipsa dilectio vacare non potest*. Si votre foi est animée par la charité, il est impossible qu'elle ne se manifeste pas par les œuvres. L'amour est le principe des bonnes et des mauvaises actions ; les impudicités, les homicides et les autres crimes viennent d'un cœur tyrannisé par un mauvais amour ; la douceur, le pardon des injures, les aumônes viennent d'un cœur rempli de charité. Montrez-moi un amour qui ne fasse rien : *Da mihi vacantem amorem et nihil operantem*, il n'y en a point. Purifiez donc le vôtre, jusqu'ici il se corrompait sur la terre, il se perdait, il s'infectait dans les égouts de vos diverses couvoitises ; élevez-le en haut, attachons-nous à la vertu, cherchons les biens célestes, et cet amour fécond fera pour Dieu, fera pour le prochain mille bonnes actions, comme une eau vive qui coule dans un jardin y produit une infinité de fleurs et de fruits ; laissez-la croupir, elle s'empuantit, elle empeste l'air : *Aquam fluentem in cloacam convertit ad hortum*.

Ayez donc autant d'impétuosité pour Dieu que vous en avez eu pour les créatures : *Quales impetus habebas ad mundum, tales habebas ad artificem mundi*. On ne vous dit pas, n'aimez plus. *Num vobis dicitur nihil amatis ?* A Dieu ne plaise. Un cœur sans amour est insensible et mort. Aimez donc : *Amate*, mais choisissez bien l'objet de votre amour, *sed quid amatis videte*. Et qui aimerez-vous, sinon ce Dieu qui vous a lui-même si tendrement aimé ? Je vous l'ai fait voir dans ma première partie, Jésus-Christ en parle comme d'une chose presque incroyable : *Sic Deus dilexit*

mundum. C'est ainsi, dit-il, que Dieu a aimé le monde.

Mais notre insensibilité et notre ingratitude me semblent encore plus difficiles à croire. Car, de bonne foi, répondons-nous à son amour? quelle proportion entre ce qu'il a fait et ce que nous faisons? *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique.* S'il avait pu nous donner davantage, il n'y eût pas manqué, mais sa magnificence ne pouvait aller plus loin, il s'est donné lui-même, il nous a donné son Fils et ensuite le Saint-Esprit. Voilà les preuves de son amour. Que faisons-nous pour lui témoigner le nôtre? Rien, presque rien. Sacrifiez-moi, dit-il à ces femmes mondaines, ce luxe, ces parures, ces vains ajustements si indignes d'attacher un cœur et d'épuiser un amour qui m'est dû. Que je vous demande peu en comparaison de ce que je vous ai donné!

Cependant, ô cieux, étonnez-vous, on refuse une si petite satisfaction à Jésus-Christ: *Obstupescite cali super hoc*, etc. On dispute contre lui et contre ses ministres, on soutient qu'il n'y a point de mal de se conformer au monde. Donnez-moi, dit-il à ce riche, un morceau de pain, un habit, une petite aumône, j'en ai besoin, vous le voyez, ma misère est extrême. Vous dites que vous avez la foi, montrez-le par vos œuvres. La dureté que vous avez en des temps aussi malheureux que celui-ci fait assez voir que vous n'avez point de foi, car c'est l'infidélité qui vous ferme le cœur et les entrailles, c'est l'avarice qui vous lie les mains.

Donnez-moi, dit Jésus-Christ, à cet impudique, ces plaisirs criminels qui durent si peu; je pourrais exiger de vous bien davantage et vous dire: Crucifiez votre chair comme j'ai crucifié la mienne, soyez comme moi un homme de douleurs; et je me contente de vous dire: Ne vivez pas selon la chair, je ne veux pas vous ôter tous les plaisirs, il suffira que vous en changiez; en la place des plaisirs charnels, je vous en offre de spirituels; en la place de ces plaisirs pleins d'absynthe et d'amertume, je vous en offre dont la joie est d'autant plus pure, qu'elle est plus innocente.

Donnez-moi, dit-il à ce vindicatif, ces sentiments trop vifs, laissez-moi le soin de punir votre ennemi, j'en sais les moyens, il ne m'échappera pas; au lieu que si vous entreprenez de vous venger, je me vengerai de mon côté, en vous traitant comme vous l'aurez traité.

Voilà, messieurs, la doctrine du Fils de Dieu, voilà ce que c'est que croire en Jésus-Christ, et quelle est la foi que Dieu nous demande? l'avons nous? *Epreuvez-vous*, dit saint Paul (II Cor. XIII, 2), examinez-vous, sondez votre cœur: *Etes-vous dans la foi? Vosmetipsos tentate si estis in fide*; la plupart des chrétiens ne croient pas ou n'ont qu'une foi lâche, faible et languissante, morte ou mourante. Aussi le Sauveur finit notre Evangile par ces paroles terribles: Le sujet de la condamnation de celui qui ne croit pas est que la lumière est venue dans le monde, et que

les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Admirez la dépravation du monde! il était dans les ténèbres, ce n'est pas lui qui a cherché la lumière, elle est venue d'elle-même et les hommes ne l'ont pas reçue; les uns se sont contentés de la regarder et de se réjouir un moment à sa clarté: *Vos autem ad horam voluistis exultare in luce ejus*; les autres ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, les autres ont tâché de l'étouffer, parce qu'elle découvrait leurs désordres. Telles sont les dispositions de la plupart des hommes: ceux-ci, pleins d'insensibilité pour leurs devoirs, ne se soucient pas de les connaître; ceux-là ne cherchent à s'instruire que pour contenter leur curiosité; les derniers ne sauraient souffrir la vérité qui les condamne. *Quiconque fait le mal*, dit Jésus-Christ, *hait la lumière et ne s'en approche pas, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait, et si elle paraît malgré lui, il tâche de l'éteindre.*

Eloignez de moi, mon Dieu, une disposition si criminelle; si je suis pécheur, que je ne sois pas du moins frénétique, que je ne persécute pas le médecin qui me peut guérir, que je n'irrite pas le juge qui me peut absoudre. Que je me voie tel que je suis à vos yeux, que je condamne en moi ce que la vérité y reprend, et que je suive les règles qu'elle me prescrit pour me corriger. Je sens bien que votre divine loi est mon adversaire, parce que je ne fais pas ce qu'elle ordonne; mais, Seigneur, pour m'accorder avec elle et pour apaiser votre colère, qui se laisse fléchir aux larmes des pénitents, j'ai besoin d'une grâce qui rompe les attaches que j'ai à la terre, afin que rien ne m'empêche de régner avec vous dans les cieux: c'est ce que je vous souhaite, mes frères, au nom du Père, etc.

SERMON V.

POUR LE JOUR DE LA TRINITÉ.

Ce qu'il faut savoir de ce mystère; le culte que nous devons à l'adorable Trinité.

Euntes ergo docete omnes gentes baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.

Allez donc, instruisez toutes les nations en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (S. Matth., ch. XXVIII).

La sainte Trinité, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, est le premier et le plus incompréhensible de nos mystères. L'Eglise, qui nous le propose en ce jour comme le plus digne objet de nos méditations et de notre culte, ordonne à ses ministres de l'expliquer aux fidèles: mais de peur qu'ils ne s'égarent en parlant d'une vérité si élevée, elle leur remet devant les yeux ces paroles de saint Paul: *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables!* Comme si elle nous disait: Il est bon, il est utile, il est même nécessaire de connaître la sainte Trinité, afin que le culte qu'on lui rend, soit accompagné d'intelligence; mais il faut prendre garde de n'é-

tre pas trop curieux sur ce mystère, puisque nous n'en pouvons savoir que ce qu'il a plu à Dieu de nous en révéler dans les saintes Ecritures.

Croyons ce qu'il en a dit, puisqu'il n'y a rien de plus raisonnable que de croire ce que dit la vérité même ; mais ne cherchons point à le comprendre par les lumières de notre raison, parce qu'il n'y a rien de plus ridicule que de vouloir pénétrer ce qui est impénétrable, et que celui qui sonde trop avant la majesté du Très-Haut est accablé par la gloire qui l'environne. Saint Paul dit qu'il habite une lumière inaccessible, ce qui n'empêche pas que la foi et l'humilité ne s'en puissent approcher en assurance. Mettons-nous donc sous leur conduite, et tâchons, à leur aide, d'expliquer en peu de mots, ce que l'Ecriture et l'Eglise nous enseignent de la sainte Trinité ; joignons-y quelques réflexions qui nous apprennent nos devoirs envers cette haute Majesté. Vous allez donc voir dans ma première partie, la grandeur du mystère dont nous faisons la fête, et quelle idée l'Ecriture nous donne des perfections de Dieu. Vous verrez dans la seconde le culte que nous lui devons, et comment il veut être honoré. C'est ici, mon Dieu, que j'ai besoin que vous me teniez par la main, de peur que je ne m'égare et que vous conduisiez mes paroles, comme vous conduisîtes celles de l'ange, lorsqu'il disait à Marie : Ave, gratia plena.

PREMIÈRE PARTIE.

Le mystère.

Quoiqu'il n'y ait rien de si grand que le mystère de la Trinité, on ne laisse pas de l'expliquer en deux mots. C'est un Dieu seul en trois personnes, c'est-à-dire une seule divinité, et en cette divinité unique trois personnes distinctes qui ne font pas trois Dieux différents, mais un seul et même Dieu, un seul sage, un seul puissant et ainsi de tout le reste ; car hors la distinction des personnes en Dieu tout est un. Voilà ce que l'on doit savoir de ce mystère et ce que l'on en peut dire. Tout ce que les apôtres ont enseigné, tout ce que les conciles ont décidé, tout ce que les Pères ont expliqué sur ce sujet, se réduit à dire qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes.

Mais dans ce peu de paroles on dit bien des choses, on y renferme trois sortes de perfections que la théologie découvre en Dieu, et qu'il faut expliquer en peu de mots afin de vous en donner une juste idée. Les premières conviennent aux trois personnes en général ; les secondes sont propres à chaque personne en particulier ; les dernières sont attribuées aux personnes à cause des rapports qu'elles ont aux propriétés qui les distinguent, mais elles ne laissent pas d'être essentielles à la divinité qui leur est commune. Suivez-moi, je vous prie.

La sagesse, la puissance, la force, la bonté, la justice et toutes les autres perfections qui nous sont connues, appartiennent aux trois personnes de l'adorable Trinité, parce qu'elles sont des attributs essentiels à la

haute majesté de Dieu. L'Ecriture nous le représente comme celui qui est par excellence, et en comparaison duquel tout le reste n'est pas. *Il est saint, dit-elle, son nom est élevé jusqu'au plus haut des cieux, il subsiste jusque dans l'éternité et par delà ; il n'y a que lui qui soit heureux, il n'y a que lui qui soit puissant, il est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs ; seul il possède l'immortalité, il habite une lumière inaccessible, et à lui appartient l'honneur et l'empire dans les siècles des siècles. Sa force est invincible, il est le Dieu des armées et de tous les royaumes de la terre, le Seigneur de toutes choses, et personne ne lui peut résister. Il ne ressemble point aux hommes, inconstants et sujets à changer. Ce qu'il veut, il le veut immuablement ; ce qu'il est, il l'est pour toujours. Il a un souverain pouvoir sur la mort et sur la vie ; il tient dans sa main les clefs de l'abîme, il abaisse et il élève qui il lui plaît. Quand il détruit, nul ne peut édifier ; quand il ferme, nul ne saurait ouvrir. Il fait tout ce qu'il veut dans le ciel et sur la terre, et il n'est point de créature qui puisse arrêter ses desseins, ni empêcher l'exécution de ses projets. C'est lui qui nous a créés. En lui, dit saint Paul, nous avons la vie, le mouvement et l'être. Qui a connu les desseins de Dieu, dit-il encore, ou qui est entré dans le secret de ses conseils ? qui lui a donné quelque chose le premier pour en exiger la récompense ? Tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui. Sans lui, nous ne serions pas, ou nous cesserions d'être. Il nous a donné la vie, il nous la conserve, il ne tient qu'à lui de nous l'ôter. Tous les hommes ne sont en sa présence que comme des sauterelles, comme un petit amas de poussière que le vent emporte, comme un petit ruisseau qui s'écoule. Il n'y a contre lui ni sagesse, ni conseil, ni force ni résolution. Il établit ou il renverse les royaumes selon qu'il l'a résolu ; il sauve ou il punit, et personne n'a droit de lui dire : Pourquoi agissez-vous ainsi ? Il est le maître absolu de sa créature, il en fait ce qu'il veut ; celle même qui pèche, ne va que jusqu'au degré de malice où il permet qu'elle arrive. Quoiqu'il n'ait aucune part à la corruption du cœur humain, les méchants néanmoins ne font pas tout le mal qu'ils veulent, mais seulement celui qu'il permet qu'ils fassent, et dont il se sert pour l'accomplissement de ses desseins. Car il dispose de la malice des pécheurs d'une manière si admirable, qu'en sortant de l'ordre éternel, qui consiste dans l'exacte observation de sa loi, ils se trouvent malheureusement dans un autre ordre que Dieu a établi contre ceux qui la violent ; en quittant la classe des justes, ils entrent dans celle des pécheurs, et des mains de la miséricorde, qui les eût sauvés, ils tombent dans celles de la justice, qui les punit.*

Voilà l'idée que l'Ecriture nous donne de celui que nous adorons. C'est un Dieu qui fait tout ce qu'il veut, mais qui ne veut rien d'injuste, qui est partout, et que rien ne renferme ; qui a fait le monde et qui n'en a pas besoin, qui aime les hommes pour leur avantage et non pour ses propres intérêts.

C'est un Dieu incompréhensible et qui néanmoins se laisse voir aux anges et aux saints, un Dieu qui possède toutes les perfections et qui n'est pas capable du moindre défaut.

Mais outre ces qualités communes aux trois personnes de la Trinité, il y en a qui leur sont propres. Car c'est une propriété du Père, par exemple, d'engendrer son Fils et de n'être engendré de personne. Il est le principe du Fils et du Saint-Esprit, parce que l'un naît de lui, et que l'autre en procède, et il n'a point lui-même de principe. C'est pourquoi les Pères l'ont appelé la source de tout être, de toute sainteté et de la divinité même. *Toute grâce excellente, dit saint Jacques, et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, qui ne peut recevoir ni de changement ni d'ombre par aucune révolution.* C'est une propriété du Fils d'être le Verbe, c'est-à-dire la pensée et la parole de son Père : car le Père se connaît éternellement, et en se connaissant il pense et il se parle à lui-même. Cette connaissance, cette pensée, cette parole est son Fils, la seconde personne de la sainte Trinité, subsistant comme le Père, et le même Dieu que le Père. C'est ce qui relève infiniment le Verbe au-dessus de toutes les pensées des hommes : car quand notre âme pense à quelque chose, elle en forme dans son esprit une idée ou une image spirituelle. Mais cette image, quoique spirituelle, n'est pas la même chose que notre âme, au lieu que le Verbe, qui est la pensée du Père, est une image non-seulement semblable à celui qu'elle représente, mais entièrement la même en nature, en puissance, en sagesse, et le même Dieu que celui qui la produit. Ecoutez saint Jean : *Au commencement était le Verbe, c'est-à-dire avant la création du monde, avant tout les temps, de toute éternité, le Père pensait à ses propres perfections, et cette pensée était subsistante dans son esprit, et par conséquent une autre personne que lui. C'est pourquoi saint Jean ajoute : Et le Verbe était en Dieu, ou avec Dieu, ou chez Dieu ; car tout cela se peut dire. Le Verbe était en Dieu, puisque la pensée est dans l'esprit qui la forme ; il était avec Dieu ou chez Dieu, parce qu'il est une personne distincte du Père : comme on dit d'un homme, qu'il demeure chez un autre ou avec un autre. La première personne s'appelle du nom de Père, parce qu'elle engendre un Fils ; celle-ci est appelée du nom de Fils, parce qu'elle est engendrée ; et comme ces deux personnes divines s'aiment infiniment et de toute éternité, cet amour éternel, cet amour ineffable est une troisième personne qui s'appelle le Saint-Esprit et qui est aussi le même Dieu que le Père et le Fils, dont il procède.*

Voilà ce qui est propre aux trois personnes. Le Père engendre et n'est point engendré, le Fils est engendré et n'engendre point, le Saint-Esprit est produit par voie d'amour, et sert de terme aux opérations de la Divinité ; car après lui, Dieu ne produit plus rien au-dehors de lui-même, mais il se fait

pas croire qu'il y ait la moindre inégalité entre ces trois personnes. Le Fils, comme nous avons vu, est le Verbe du Père, c'est sa pensée, c'est sa parole ; mais cette pensée et cette parole intérieure conçue dans l'esprit de Dieu, qui fait son perpétuel et inséparable entretien, ne lui peut être inégale, puisqu'elle le comprend tout entier et embrasse en elle-même toute la vérité qui est en lui, et par conséquent elle est immense, infinie, parfaite, éternelle aussi bien que le principe d'où elle procède sans dégénérer le moins du monde de sa plénitude.

Il en faut dire autant du Saint-Esprit : car quoiqu'il procède du Père et du Fils, et qu'il ne soit que la troisième personne de la Trinité, il n'est pas moins grand que les deux premières, parce qu'en Dieu il n'y a pas plus de perfection à être le premier qu'à être le second et le troisième, et il n'y en a pas moins d'être comme le Saint-Esprit, le terme dernier et le parfait accomplissement des émanations divines, que d'en être le commencement et le principe. C'est faire dégénérer ces divines émanations que de dire qu'elles se terminent à quelque chose de moins que le principe d'où elles dérivent.

Ainsi le Père et le Saint-Esprit, le premier principe et le terme, la première et la troisième personne, c'est-à-dire celle qui produit et celle qui ne produit pas à cause qu'elle conclut et qu'elle termine, étant d'une parfaite égalité, le Fils qui est au milieu, parce qu'il tire de l'un et qu'il donne à l'autre, ne peut pas leur être inégal, si bien que de quelque côté que l'on porte la vue, soit au Père qui est le principe, soit au Fils qui tient le milieu, soit au Saint-Esprit qui est le terme, on trouve tout également parfait, comme par la communication de la même essence on trouve tout également un. Cependant ces propriétés, la paternité, la filiation, la procession qui distinguent les trois personnes, sont cause que l'Eglise dans son office, et les Pères dans leurs écrits ont attribué à chaque personne en particulier des perfections et des opérations, qui à la rigueur, conviennent à toutes trois. Ainsi comme le Père est le principe des deux autres, on lui attribue la création du monde, et tout ce qui marque la majesté, la puissance et la grandeur.

De là vient que dans l'Ecriture, et ensuite dans les saints docteurs, qui ont formé leur langage sur ce modèle, le nom de Dieu est donné ordinairement au Père seul avec une attribution particulière, mais néanmoins sans exclusion du Fils et du Saint-Esprit ; au contraire cela se fait en les regardant comme originairement contenus dans leur principe. De là vient encore que la prière et l'adoration s'est adressée de tout temps, selon la coutume de l'Eglise, ordinairement au Père seul par le Fils dans l'unité du Saint-Esprit, non qu'on ne les puisse invoquer ordinairement, puisque Jésus-Christ nous a appris à le faire dans l'invocation la plus solennelle que nous ayons, qui est celle du baptême et de la consécration de l'eau : mais parce qu'il a été au Saint-Esprit, qui dicta

les prières de l'Eglise, qu'en éternelle recommandation de l'unité du principe, on adressât ordinairement l'invocation au Père, dans lequel on adore et le Fils et le Saint-Esprit comme dans leur source; afin que par ce moyen l'adoration suivit l'ordre des émanations divines et prît, pour ainsi parler, le même cours; ce qui faisait dire à saint Paul : Je fléchis les genoux devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans exclusion de cette adoration, ni Jésus-Christ, Dieu béni au-dessus de tout, ni le Saint-Esprit, inséparable des deux; mais regardant et le Fils et le Saint-Esprit dans le Père qui est leur principe, de qui vient aussi primitivement la grâce de l'adoption et toute paternité dans le ciel et sur la terre.

Enfin c'est ce qui fait que nous disons dans le symbole de la foi : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.* Comme une propriété du Fils, est d'être le Verbe, c'est-à-dire la pensée et la parole de son Père, on lui attribue la sagesse; et parce qu'un sage ouvrier se sert de la sagesse qu'il a pour se conduire dans la composition de son ouvrage, on dit que le Père a créé le monde par son Fils, selon cette parole de l'Evangile : *Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait.* La propriété du Saint-Esprit est d'être l'amour du Père et du Fils, et c'est pour cela qu'on lui attribue la bonté et toutes les œuvres qui en procèdent. Et comme un Dieu fait homme pour sauver les hommes est le plus grand effet de l'amour du Père, on attribue l'incarnation au Saint-Esprit, selon ces paroles du même symbole : *Qui a été conçu du Saint-Esprit et est né de la Vierge Marie.*

Mais quoique ces perfections soient en quelque sorte adaptées à chaque personne en particulier, elles ne laissent pas d'être communes à toutes trois; car le Père est aussi sage que le Fils, il est aussi bon que le Saint-Esprit. Le Fils est aussi puissant que le Père, et aussi plein de charité que le Saint-Esprit; celui-ci n'a ni moins de pouvoir que le Père, ni moins de lumière que le Fils. On pourrait s'imaginer que le Père est avant le Fils, parce qu'il lui donne la vie, et que le Fils est avant le Saint-Esprit, parce qu'il est son principe aussi bien que le Père; mais non, il n'y a ni priorité de temps, ni primauté d'excellence, ni aucun autre avantage qui élève une des personnes au-dessus des deux autres. Le Père se connaissant de toute éternité, engendre son Fils de toute éternité. De même les deux premières personnes s'étant toujours aimées, leur amour, qui est le Saint-Esprit, est éternel aussi bien qu'elles, de sorte que ces trois personnes étant un même Dieu, l'une n'est pas plus grande, plus puissante, plus sage ou plus parfaite que l'autre.

On emploie diverses comparaisons pour faciliter l'intelligence de ce mystère, et Dieu en a gravé une image admirable dans l'homme même; car nous avons une âme qui possède trois facultés distinctes, qui ne font néan-

moins qu'une même substance : la mémoire, l'entendement, la volonté. Ces trois facultés sont spirituelles; elles sont aussi anciennes que notre âme, et elles ne finiront jamais non plus qu'elle. C'est ainsi que le soleil enferme encore une belle figure de la Trinité; car il y a trois choses dans le soleil : la lumière, le rayon et la chaleur. De là vient que saint Paul appelle Jésus-Christ la splendeur de la gloire de Dieu et le caractère de sa substance, le regardant comme un rayon qui sort du soleil ou comme une image qu'un cachet aurait imprimée sur de la cire. C'est pour cela qu'on dit encore : Dieu est lumière, et il naît de lui de toute éternité une lumière égale à lui, et cette lumière est son Fils que l'Eglise appelle lumière de lumière. Mais il ne faut pas croire qu'aucune de ces similitudes convienne de tout point au mystère que nous expliquons. Comme elles ne sont passans défauts, pour en tirer quelque avantage on n'y doit envisager que ce qu'elles ont de plus beau, de plus élevé, de plus parfait et de plus pur : la lumière, par exemple, dans le soleil, comme dans sa source, et dans le rayon, comme dans son fruit. Là on voit d'abord une naissance sans imperfection et le soleil aussitôt fécond qu'il a commencé d'être; en quoi il est l'image la plus parfaite de celui qui, étant toujours, est aussi toujours fécond. Car, si on trouve dans la nature une si belle naissance, à plus forte raison devons-nous croire que le Fils de Dieu sort de son Père comme l'éclat rejaillissant de son éternelle lumière, comme une douce exhalaison ou émanation de sa clarté infinie, comme le miroir sans tache de sa majesté et l'image de sa bonté parfaite; mais parce que le rayon, sans se détacher du soleil, souffre diverses dégradations, cette comparaison, quelque riche qu'elle soit, ne représente pas entièrement la naissance du Verbe, qui reçoit toute l'essence de son Père. C'est pourquoi il faut se contenter de croire le mystère de la Trinité, puisqu'on ne le saurait comprendre. Jésus-Christ l'a très-clairement établi dans l'Evangile. Il a dit, en parlant de lui-même, et il l'a dit plusieurs fois, qu'il était le Fils de Dieu, égal à Dieu. Les Juifs, qui ont ainsi entendu ses paroles, lui en ont fait un crime; et, bien loin de les détromper, il les a renvoyés à ses miracles pour établir cette vérité capitale. En parlant du Saint-Esprit, il l'a appelé l'Esprit de vérité, l'Esprit qui procède du Père, l'Esprit consolateur, le Saint-Esprit. Il a commandé aux apôtres de baptiser les hommes au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Tout cela ne convient qu'à des personnes divines; et Jésus-Christ n'aurait eu garde de mettre des créatures en parallèle avec le Créateur. Cette preuve est évidente, et il est impossible d'y rien répondre qui soit raisonnable et solide. Mais, comme je parle à des chrétiens convaincus et persuadés de ce que l'Eglise enseigne sur ce mystère, je passe aux conséquences qu'il en faut tirer pour le règlement de nos mœurs, c'est-à-dire aux devoirs de la créature raisonnable envers le Créateur; c'est le sujet

de ma seconde et dernière partie, qui sera toute de morale.

SECONDE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ ordonne à ses apôtres de baptiser tous les peuples au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Le baptême étant le sacrement où l'homme reçoit une seconde naissance et devient une nouvelle créature, il était juste que les trois personnes qui avaient eu part à sa première création travaillassent conjointement à sa réparation, afin qu'il connût de quel prix est son âme et avec quelle ardeur Dieu souhaite d'être honoré et servi par les hommes. En effet, ce sacrement nous dédie et nous consacre d'une manière toute divine à la sainte Trinité; nous y devenons les enfants adoptifs du Père, les frères et les co-héritiers du Fils, les temples du Saint-Esprit : *Nous y lions*, dit saint Jean, *une société admirable avec le Père et avec Jésus son Fils. Car il n'y a pour nous qu'un Dieu qui est le Père, et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par lequel*, dit saint Paul, *toutes choses ont été faites, comme nous-mêmes ne sommes que par lui.* Et de peur que le Saint-Esprit n'étant pas ici nommé vous ne crussiez que nous ne lui sommes pas dédiés d'une manière aussi singulière qu'au Père et au Fils, le même apôtre dit : *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et qui vous a été donné de Dieu, et qu'ainsi vous n'êtes plus à vous-mêmes?* Nous voilà donc engagés par notre baptême aux trois personnes de la sainte Trinité, et nous y contractons trois devoirs indispensables qui ont un merveilleux rapport avec les propriétés de ces divines personnes que je viens d'expliquer dans la première partie. Nous y avons vu que le Père éternel est le principe de toutes choses, que c'est de lui que nous tenons la vie et l'être; et de là il s'ensuit que nous lui devons une adoration humble et fidèle. C'est la conséquence que Dieu tire lui-même de ce principe : *Un enfant*, dit-il, *honore son père; un serviteur craint son maître : si donc je suis votre Père, où est l'honneur que vous me rendez; et si je suis votre Maître, où est la crainte que vous avez pour moi?* Aussi Moïse disait au peuple juif : *Israël, qu'est-ce que le Seigneur votre Dieu demande de vous, sinon que vous le craigniez, que vous marchiez dans ses voies, que vous l'aimiez et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme? Regardez bien, voilà le ciel et le ciel des cieux, la terre et tout ce qu'elle contient, tout cela appartient au Seigneur. Il est le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs, un Dieu, grand, puissant, terrible et qui ne fait aucune acception des personnes.*

Voilà le principe et voici la conséquence qu'il en tire : *Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, vous ne servirez que lui, vous ne vous attacherez qu'à lui; lui seul sera le sujet de vos louanges, parce que lui seul est votre Dieu et qu'il a fait à vos yeux de si grands prodiges et des choses si terribles. Tel est le premier hommage que nous devons à Dieu.*

C'est pourquoi l'ange de l'Apocalypse disait à saint Jean : *Adorez Dieu.* Cette grande obligation comprend l'amour, l'obéissance et tous les autres devoirs du chrétien. Car adorer Dieu n'est pas seulement s'incliner et se prosterner de corps en disant : Seigneur, je vous adore; ce n'est là que le signe extérieur de l'adoration, signe faux et trompeur, à moins qu'il ne soit accompagné d'un profond respect intérieur. Dieu est esprit, et il veut qu'on l'adore en esprit et en vérité : or, qu'est-ce qu'adorer Dieu de cette manière, qu'il recherche principalement, sinon craindre de l'offenser, trembler à la vue de ses redoutables jugements, regarder le péché mortel comme une révolte qui renferme autant d'impiété que d'insolence, se souvenir que Dieu hait souverainement le mal, qu'il ne le laisse jamais impuni; que s'il le souffre durant quelque temps, c'est ou afin que le pécheur se convertisse et fasse pénitence, ou afin qu'il comble la mesure de ses crimes et trouve après sa mort un châtimement proportionné à son endurcissement. Adorer Dieu en esprit, c'est être devant Dieu dans un profond respect, reconnaître que c'est lui qui nous a faits, et que nous ne sommes au monde que pour lui; que toute notre vie, toutes nos actions, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes lui appartient, qu'il en est le maître, qu'il en peut disposer, que nous ne devons vivre que pour sanctifier son nom, pour établir en nous son règne par la destruction de tout notre orgueil, pour accomplir ses desseins par un parfait assujettissement de notre volonté à la sienne. Adorer Dieu en vérité, c'est mettre toute sa religion à vivre selon la loi de Dieu; c'est invoquer Dieu non du bout des lèvres, ni seulement par ces sortes de dévotions extérieures et superficielles qui laissent régner la cupidité, mais par un culte pur, véritable, intérieur, spirituel, conforme à sa parole et à l'esprit de l'Eglise; par un culte qui vienne du fond du cœur et qui serve à sanctifier le cœur, qui naisse de la charité et qui se termine à la charité. Voilà notre premier et principal devoir envers la sainte Trinité.

Le second se rapporte au Fils comme Verbe, parole et sagesse du Père, par qui Dieu a créé le premier monde et par qui il veut créer aussi le second. Ces divines qualités qui sont en lui nous obligent de le regarder comme notre modèle, notre prototype, notre docteur et notre chef : c'est lui qui le Père nous ordonne d'écouter, et il a dit en parlant de lui-même : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* Nul ne vient au Père que par moi; c'est de lui, c'est à lui qu'il est dit dans l'Evangile : *Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle, vous n'enseignez rien que de juste, vous n'avez point d'égard aux personnes, vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.* Il s'ensuit de là que nous sommes étroitement obligés d'écouter Jésus-Christ, de suivre ses enseignements et de pratiquer sa doctrine, comme nous l'avons promis dans notre baptême; car dans ce sacrement on nous a interrogés, on nous a demandé : *Croyez-vous*

en Jésus-Christ ? Nous avons répondu : *Oui, j'y crois* : c'est pour cela qu'on nous appelle chrétiens, c'est-à-dire disciples de Jésus-Christ, gens qui font profession de la doctrine et de la religion de Jésus-Christ. L'Evangile est notre règle, les bonnes œuvres sont nos exercices journaliers : *Car la religion pure et sans tache aux yeux de Dieu le Père consiste à visiter les veuves et les orphelins, à les assister dans leurs besoins et à se tenir éloigné de la corruption du siècle.*

De sorte qu'un chrétien qui, après avoir promis d'écouter Jésus-Christ et de le croire, n'écoute que les maximes du monde et de la chair, qui forme ses sentiments et sa conduite, non sur ce divin modèle, mais sur ceux qui marchent dans l'illusion des passions ; qui juge des biens, des honneurs et des plaisirs, non comme Jésus-Christ, qui est la sagesse de Dieu, en a jugé, mais comme les païens qui ont l'esprit plein de ténèbres et le cœur plein de convoitise : ce chrétien-là certainement est un apostat, il viole les vœux de son baptême, il abandonne la loi sainte qu'il avait embrassée, il commet un effroyable parjure.

Enfin nous avons vu que la sanctification est attribuée au Saint-Esprit, que nous sommes ses temples et qu'il habite en nous. Quelle conséquence tirerons-nous de là ? Écoutez saint Paul : *Ne savez-vous pas, dit-il, que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous. Glorifiez donc et portez Dieu dans votre corps ; si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra : car le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce temple.*

La sainteté est donc un devoir indispensable pour un chrétien, dit encore saint Paul : *Lorsque nous étions assujettis à la chair, les passions criminelles que la loi ne pouvait réprimer agissaient en nous, et nous faisaient produire des fruits de mort ; mais maintenant affranchis de cette loi, nous servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit. Car la loi de l'esprit de vie, qui vient de Jésus-Christ m'a délivré de la loi du péché et de la mort. Désormais donc nous ne marchons plus selon la chair, mais selon l'esprit. Ceux qui vivent selon la chair sont possédés de l'amour de la chair, mais ceux qui vivent selon l'esprit, sont possédés de l'amour des choses de l'esprit. Pour vous, dit-il encore, vous ne vivez pas selon la chair, mais selon l'esprit, si toutefois l'esprit de Dieu habite en vous. Que si quelqu'un n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, il n'est point à lui. C'est pour cela que le même apôtre dit ailleurs : Prenez garde à ne pas éteindre l'esprit qui est en vous. Tâchez même à ne point attrister l'Esprit-Saint de Dieu dont vous avez été marqués, comme d'un sceau pour le jour de la rédemption. C'est ainsi que nous devrions honorer le mystère de la sainte Trinité. Tâchons de nous en acquitter, mes frères, parce que c'est ce mystère qui nous fait chrétiens, c'est lui qui nous distingue des Juifs et des Turcs ; c'est lui que Dieu a réservé la connaissance à son Eglise, ne l'ayant montrée que très-obscurement à la Synagogue. Il a*

été attaqué et il l'est encore par de très-grandes hérésies, mais Dieu en a conservé jusqu'ici la foi, par les prédications, les écrits, les travaux, les souffrances et le sang de ses plus grands serviteurs.

Mais qu'il est à craindre que la vie des chrétiens ne détruise leur foi ! L'Ecriture nous apprend que les péchés des personnes consacrées à Dieu étant plus énormes que ceux des infidèles, il les punit souvent en leur ôtant les grâces dont ils abusent. Ainsi les Juifs, après être beaucoup de fois tombés dans l'idolâtrie, ont été enfin rejetés en punition de leurs continuelles révoltes ; ainsi nous voyons qu'il s'est élevé de nos jours plus d'hérésies contre la doctrine orthodoxe, qu'on n'en avait vu depuis mille ans. Il est vrai que l'on croit encore au moins dans l'Eglise, qu'il y a un Dieu en trois personnes. Mais qui est-ce qui lui rend ce qui lui est dû ? Peut-on dire, par exemple, qu'on l'adore en esprit et en vérité, lorsqu'on ne l'aime pas ; car c'est un principe avoué de tout le monde, qu'on n'adore que ce qu'on aime : *Hoc colitur quod amatur*. Or, dites-moi, aimez-vous Dieu, avare, qui ne pense qu'à vous enrichir, qui êtes gai ou triste, animé ou languissant, selon que votre commerce va bien ou mal ; qui ne craignez rien tant que la pauvreté, qui sacrifiez pour un gain sordide vos parents, vos amis, votre âme et votre Dieu ? Ne savez-vous pas que l'amour des richesses fait perdre la foi, et que l'avarice est une idolâtrie ? Ambitieux, je vous en dis autant. Cette charge que vous briguez, cet honneur que vous cherchez, ce fantôme de gloire et de vaine réputation, après lequel vous courez, sont vos idoles : ce n'est point Dieu que vous adorez, puisqu'il n'a aucune part à vos affections ni à vos soins. Vous ne pensez jamais à lui, si ce n'est quand les dehors de la piété sont utiles à vos desseins ; car alors vous ne manquez pas de vous en couvrir, vous savez par une horrible hypocrisie honorer des lèvres celui qui est bien loin de votre cœur. Impudique, homme livré à ses passions, plongé dans la débauche, vous confessez de bouche qu'il y a un Dieu, mais vous le renoncez par vos œuvres ; car si vous croyiez véritablement que ce Dieu est tout-puissant, qu'il est ennemi du péché, qu'il est souverainement saint, qu'il veut que tous ses enfants soient saints comme lui, qu'il ne pardonne pas si aisément qu'on croit, qu'il peut vous ôter la vie en un moment, vous précipiter jusqu'au fond des enfers, et tourmenter l'âme et le corps dans un feu qui ne s'éteindra jamais ; si vous étiez persuadé que cela arrivera infailliblement après votre mort, à moins que vous ne vous convertissiez durant votre vie ; si vous croyiez que cette conversion dépend d'une grâce que Dieu ne vous doit pas, et dont vous vous rendez tous les jours indigne par de nouveaux péchés ; qu'un million de pécheurs meurent dans l'impénitence ; qu'il y en a très-peu qui, après de grands péchés, reviennent comme il faut, demeureriez-vous dans le crime aussi tranquillement que vous faites ? N'est-il pas vrai au contraire, que vous

n'y tronyerjiez que des sujets de crainte, de chagrin et de désespoir, si vous aviez une foi vive et animée? Avouons donc que Dieu n'est presque plus adoré, et que les objets de nos passions sont devenus les idoles de notre cœur, puisque nous leur sacrifions toutes choses. Jésus-Christ est notre maître, mais nous ne l'écoutons pas. Les maximes du monde l'emportent sur celles de l'Evangile. Nous opposons à sa doctrine l'exemple et la coutume; à moins que les lois du Sauveur n'aient l'attache et l'approbation des gens du monde, on ne les observe pas, on les élude, on cherche à s'en délivrer: une distinction de précepte et de conseil, de perfection et d'obligation, le sentiment du premier venu suffit pour nous empêcher d'écouter Jésus-Christ et de suivre sa doctrine. Nous ne devrions écouter que lui, et il n'y a que lui que nous n'écoutons pas. Que l'intérêt, que la cupidité parlent, ils sont fidèlement obéis. Le monde nous fait faire tout ce qu'il veut, et la moindre de ses promesses engage tous les jours ceux qui l'aiment dans les plus grands périls. Nous pouvions servir Jésus-Christ avec moins de peine, avec moins de danger, mais quand on n'a point d'amour, tout est pénible, au lieu que tout est facile à celui qui aime.

Enfin nous devrions honorer le Saint-Esprit qui habite en nous : *Glorifiez et portez Dieu dans votre corps*, dit saint Paul. Cette raison nous oblige à vivre dans une très-grande sainteté, et surtout à fuir l'impureté comme le vice le plus opposé à l'esprit de sanctification que nous avons reçu. Mais c'est une chose déplorable de voir combien il y a peu de fidèles dans l'un et l'autre sexe qui conservent cette excellente vertu de la pureté. Il y en a une infinité qui sont corrompus dès leur enfance, et qui ensuite corrompent les autres. On ne trouve quasi point d'état, point de compagnie, point de maison, point de famille, d'où l'impureté n'ait souvent chassé le Saint-Esprit, quasi point de personne qui ait toujours été parfaitement chaste. Les juges sont établis pour arrêter les désordres de ce vice; mais n'en sont-ils pas quelquefois aussi esclaves que les autres? La pénitence est une piscine que Jésus-Christ a établie pour y laver les péchés des hommes et pour y guérir les malades; mais qu'il y a de gens qui s'y souillent, qui au lieu d'y recevoir la santé et la vie, y rencontrent la mort, et qui passent de cette piscine si salutaire en elle-même, dans l'étang du feu!

Prière. — Esprit-Saint, qui avez tant d'amour pour les âmes chastes, où irez-vous, puisque ceux mêmes qui vous ont été consacrés par le baptême sont si impurs? Vous n'avez presque plus de temple qui ne soit souillé, la plupart des chrétiens se sont détournés de vos voies, ils se sont presque tous corrompus, ils sont devenus abominables à vos yeux, le prêtre quelquefois, comme le laïque; l'âme consacrée par des vœux, comme celle qui n'en a point fait; grands et petits, magistrats et particuliers, jeunes et vieux, hommes et femmes; il n'y a pas jus-

qu'aux enfants qui ne se livrent souvent à l'impureté et à la dissolution sans aucun remords. O mon Dieu! que pouvons-nous dire pour notre défense? Nous sommes coupables, nous avons péché, nous, nos pères et nos enfants; nous sommes des parjures et des sacrilèges. A vous la gloire, à nous la honte, parce que nous avons violé l'alliance que vous aviez daigné contracter avec nous au baptême, notre dépravation nous a emportés, nous n'avons pas voulu résister à cette loi du péché qui réside dans notre corps et qui s'oppose à la loi de votre esprit. Ces membres, autrefois membres de Jésus-Christ, sont devenus les membres de cette grande Babylone, qui fait boire à tous les habitants de la terre, le vin de sa prostitution. Nous les avons asservis à l'impureté et à l'injustice, pour commettre de mauvaises actions, sans en tirer aucun fruit, parce que ces désordres n'ont pour fin que la mort? Changez-nous, Seigneur, par la vertu de votre esprit. Purifiez-nous, sanctifiez-nous, donnez-nous une ferme volonté de vous servir, un corps chaste, un cœur pur, une vie innocente et la grâce de plutôt mourir que d'adorer, que d'aimer un autre Dieu que vous, Père, Fils et Saint-Esprit, qui êtes notre unique espérance, et qui ferez notre unique félicité dans le ciel, si nous vous servons fidèlement sur la terre. C'est ce que je vous demande de tout mon cœur pour moi et pour tous ceux qui m'écoutent. Au nom du Père, etc.

SERMON VI.

POUR LE JOUR DU SAINT SACREMENT.

L'eucharistie est le signe du corps de Jésus-Christ présent dans ce mystère. Le changement qui s'y fait par la consécration est le modèle de changement qui se doit faire en nous par la communion.

Accipite et manducate, hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur : hoc facite in meam commemorationem.

Prenez, mangez, c'est mon corps qui sera livré pour vous : Faites ceci en mémoire de moi (Corinth., ch. XI).

Entre les visions mystérieuses du prophète Ezéchiel, il y en a une qui convient admirablement au sacrement de l'eucharistie que nous honorons en ce saint temps. Le prophète vit un fleuve qui coulait dans la maison de Dieu, et on lui ordonna de le passer à pied; sur les bords de ce fleuve l'eau était basse, mais à mesure qu'Ezéchiel avançait elle devenait plus grosse, de sorte qu'il ne put aller jusqu'à l'autre bout. Cependant il reconnut la vertu et l'efficacité de ces eaux, qui donnèrent la vie à une infinité de poissons.

Voilà, dis-je, une belle figure de la sainte eucharistie; elle peut être regardée comme ce fleuve dont le prophète a dit : *Que son cours impétueux remplit de joie la cité du Seigneur, c'est-à-dire, l'Eglise (Psal. XLV, 5).* Nous y allons entrer durant ces huit jours en l'expliquant aux fidèles. Au bord de ce fleuve l'eau paraît basse, parce que l'extérieur de ce sacrement n'a rien qui frappe

les sens; si on s'en tient à leur témoignage, on croira que ce n'est que du pain, mais si on le regarde par les yeux de la foi, rien n'est si grand, ni si impénétrable; il est impossible d'en sonder la profondeur; l'esprit et la raison s'y perdent, il n'y a que le cœur du vrai fidèle qui en sente la vertu, parce qu'il n'y a que lui qui y trouve cette source d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle.

J'espère, chrétiens, que vous reconnaîtrez la vérité de ces propositions, si vous voulez bien entendre les sermons où je les dois établir, et que tous les jours vous découvrirez dans ce mystère quelque beauté nouvelle, et de nouvelles raisons de reconnaissance et d'amour. Dans cette vue, je me suis formé un dessein qui renferme, si je ne me trompe, tout ce qu'on peut dire de plus utile et de plus nécessaire sur la divine eucharistie; mais afin que vous en puissiez juger, en voici le plan, sur lequel je vous supplie de jeter les yeux.

Aujourd'hui je considère l'eucharistie comme un sacrement qui, sous les faibles apparences du pain et du vin, contient le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. Dans le premier point, j'établis la présence réelle par des preuves très-fortes et très-particulières; dans le second, je prouve la transsubstantiation par des autorités invincibles, et je tire de ces deux vérités une morale importante.

Demain je regarderai l'eucharistie comme le sacrifice de la loi nouvelle; et je ferai voir que Jésus-Christ l'a laissée dans l'Eglise, pour y tenir la place des sacrifices de l'Ancien Testament, et pour être un monument éternel du grand sacrifice de la croix.

Samedi vous verrez que le sacrifice de la messe est le signe et le modèle du culte que nous devons à Dieu, et des sacrifices qu'il attend de nous.

Dimanche j'expliquerai les dispositions où il faut être pour bien entendre la sainte messe.

Lundi j'envisagerai l'eucharistie comme un sacrement de communion, où Jésus-Christ nous appelle et nous invite par les grâces inestimables qu'il y renferme et qu'il y donne aux âmes bien préparées.

Mardi je rapporterai et j'expliquerai les dispositions que les saints Pères exigent de tous ceux qui veulent communier utilement.

Mercredi je parlerai des péchés véniels et des sécheresses qui peuvent nous retirer quelquefois de la communion, et je donnerai là-dessus des règles équitables.

Le dernier jour je parlerai des indignes communions. Voilà les matières que je traiterai, elles sont très-importantes; rendez-vous donc assidus; de mon côté, je me rendrai intelligible et court.

Esprit saint, qui seul connaissez les grandeurs de ce mystère, éclairez mes yeux, allumez mon cœur, donnez-moi des paroles vivantes et efficaces pour embraser mon auditoire, et le porter à s'approcher d'un si

grand sacrement avec quelques-unes des dispositions que la sainte Vierge avait lorsqu'elle l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

Aujourd'hui, messieurs, je considère l'eucharistie comme le signe du corps de Jésus-Christ présent dans ce mystère, et je regarde le changement qui s'y fait par la consécration comme le modèle du changement qui se doit faire en nous par la sainte communion. Ces deux vérités vont faire les deux parties de mon discours. La première établit la réalité, la seconde la transsubstantiation.

PREMIÈRE PARTIE.

Ne soyez pas surpris, chrétiens, de ce que j'appelle le sacrement de l'eucharistie, le signe du corps de Jésus-Christ; cette parole ne m'est point échappée, je l'ai dite, et je la répète exprès, parce qu'elle est conforme au langage des saints Pères, qui n'ont pas fait difficulté d'appeler l'eucharistie *le signe, le sacrement, le type, l'antitype, et la figure du corps de Jésus-Christ*. Je sais que les ennemis de la présence réelle nous objectent ces manières de parler comme opposées à la doctrine de l'Eglise: mais ils se trompent, parce qu'ils ne veulent pas reconnaître deux sortes de signes, que l'Ecriture et la raison nous fournissent. Les uns représentent une chose absente, et les autres une présente; les uns signifient une chose éloignée, et les autres une qui est proche; les uns signifient simplement et ne contiennent pas la chose qu'ils signifient; les autres la contiennent et la donnent. Ainsi l'Agneau pascal si connu dans l'Ecriture était la figure de Jésus-Christ immolé pour le salut des vrais Israélites; la manne était la figure de l'eucharistie; la pierre du désert, qui de ses eaux miraculeuses désaltéra le peuple juif, était la figure de la grâce, qui ôte aux élus la soif des biens du monde. Mais ces trois choses ne contenaient et ne donnaient pas la chose figurée; l'agneau pascal n'était pas le véritable Agneau égorgé dès le commencement du monde; la manne n'était pas le vrai pain descendu du ciel, pour donner la vie au monde; la pierre du désert, bien loin de donner la grâce en donnant les eaux, attira la colère de Dieu sur ceux qui les avaient demandées. Toutes ces choses n'étaient que de faibles éléments pour désigner le Sauveur, et non pour le communiquer, *n'ayant*, dit saint Paul, *que l'ombre des biens à venir*. Mais outre ces signes séparés de la chose qu'ils signifient, il y en a qui y sont joints et qui la renferment. Ainsi la colombe qui parut sur Jésus-Christ après son baptême, était la figure et l'image du Saint-Esprit, mais une image remplie de sa présence et de sa substance, qui ne représentait pas seulement le Saint-Esprit, mais qui le contenait. C'est pourquoi Saint Jean ne dit pas : *J'ai vu la colombe qui descendait sur lui, mais j'ai vu le saint-Esprit descendre du ciel comme une colombe, et demeurer sur lui* (Chap. I, 32). Les langues de feu qui parurent le jour de la Pentecôte étaient des figures visibles du Saint-Esprit, qui descendait sur les fidèles, pour les remplir de ses dons, mais des figu-

res pleines de la chose figurée, car ce feu visible et sensible contenait le feu céleste et invisible.

Tout de même l'eucharistie est le signe du corps de Jésus-Christ, mais un signe qui contient ce qu'il signifie ; car il y a cette différence entre les sacrements de l'ancienne loi et ceux de la nouvelle, que les premiers étaient des signes vides et exclusifs, au lieu que les nôtres sont des signes pleins et inclusifs, c'est-à-dire que les premiers ne contenaient pas la chose signifiée, au lieu que les seconds la contiennent et la donnent. Par exemple, l'eau du baptême ne signifie pas seulement la rémission des péchés, comme le passage de la mer Rouge, mais elle la donne en donnant le Saint-Esprit ; car comme il descendit autrefois dans le sein de Marie pour y former Jésus-Christ, il descend dans les fonts sacrés pour y régénérer les fidèles : *Eodem Spiritu sancto replente fontem qui replevit Virginem*, dit saint Léon : on peut en dire autant du saint chrême, composé de baume et d'huile ; il signifie le Saint-Esprit et il le donne. Le Saint-Esprit, disent les saints Pères, descend à la prière du pontife : avant l'invocation c'est de l'huile, après l'invocation, c'est le don, c'est la présence du Saint-Esprit.

C'est ainsi que l'eucharistie signifie et contient le corps de Jésus-Christ, mais avec cette différence que, dans le baptême et les autres sacrements, il ne se fait aucun changement de matière ni de substance, car l'eau ne cesse point d'être de l'eau, ni l'huile d'être de l'huile, au lieu que la matière de l'eucharistie est changée et devient le propre corps de Jésus-Christ. Elle a pourtant cela de commun avec les autres sacrements, qu'elle est un signe rempli de la vérité, un signe du corps de Jésus-Christ qui le contient, de sorte qu'elle est signe et vérité tout ensemble ; signe par une partie d'elle-même, et vérité par l'autre ; signe par sa partie terrestre et visible, vérité par ce qu'elle a de céleste ; signe qui se voit, vérité qui se croit.

Pour mieux comprendre ce mystère, considérons les différents états de l'Eglise : nous y découvrirons les raisons qui ont porté Jésus-Christ à se cacher sous les voiles de ce divin sacrement, et qui l'ont empêché de s'y donner à découvert. L'Eglise, dit saint Augustin, a commencé avec le monde, mais elle subsistera éternellement en passant par trois états, comme par autant d'âges différents. Son premier état est depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, le second depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, le troisième sera éternel. Dans le premier, Dieu figurait la vérité sous les ombres de l'Ancien Testament, dans le second, il la donne enveloppée sous des voiles et sous des figures ; dans le dernier, il la donnera à découvert. C'est pourquoi le premier est un état de simple figure, le troisième est un état de vérité sans figure, le second tient de l'un et de l'autre, étant composé de vérités et de figures tout ensemble. Dans le premier il y a des sacre-

ments qui promettent le salut, dans le dernier il n'y a plus de sacrements, parce que l'on est sauvé, dans le second on trouve le salut par les sacrements ; en ce que nous avons la vérité, nous sommes au-dessus des Juifs ; en ce qu'elle est voilée, nous sommes inférieurs aux bienheureux, tenant de la synagogue et du ciel, de l'état parfait et de l'état imparfait, de sorte qu'il n'y a qu'un pas à faire de l'un à l'autre : il n'y a plus qu'à rompre les voiles et nous verrons face à face aussi bien que les saints.

Loin donc que les mots de *signe*, de *sacrement*, de *type* et de *mystère*, qui se trouvent dans les écrits des Pères, combattent notre doctrine sur l'eucharistie, ils l'établissent, car elle est tout cela d'une manière qui convient à l'état de l'Eglise chrétienne qui doit être supérieure à la Jérusalem terrestre, par la possession de la vérité, inférieure à la céleste par la manière de la posséder. Comment serait-elle un sacrement, si Jésus-Christ y paraissait à découvert et sans voiles ? Mais si Jésus-Christ n'y était qu'en figure, comment serait-elle un sacrement de l'Eglise chrétienne et de la nouvelle alliance ? Disons donc hardiment que c'est un signe qui contient la chose signifiée, un voile qui couvre la propre personne de Jésus-Christ, un sacrement, un type, un antitype, dans lequel et sous lequel le corps immortel et incorruptible, le sang adorable et vivifiant sont enfermés. Disons qu'à la fraction de ce pain céleste, les vrais fidèles aussi bien que les deux disciples d'Emmaüs reconnaissent tous les jours Jésus-Christ ; la foi leur ouvre les yeux, ils sont assurés que le Sauveur n'a pas eu intention de les tromper, quand il a dit à ses apôtres : *Prenez, mangez, c'est mon corps*.

Mais, disent les incrédules, pourquoi ne voit-on que du pain dans l'eucharistie si le corps de Jésus-Christ y est ? A cela je réponds qu'il est de la nature d'un sacrement de ne pas montrer la chose qu'il signifie, et de l'état présent de l'Eglise de ne pas voir ce qu'elle croit, puisque si elle voyait elle n'aurait plus de mérite à croire. La foi suppose de l'obscurité, mais où serait-elle si on voyait ? D'ailleurs le Fils de Dieu ne pouvait nous donner son corps à manger dans sa propre figure, cela nous eût fait horreur ; il ne pouvait aussi le donner dans l'éclat de sa gloire, nous n'eussions pu en approcher : cependant il avait résolu de nous le donner comme étant la vie et la nourriture de nos âmes. Que pouvait-il donc faire de plus sage pour accomplir les desseins de sa miséricorde que de se transfigurer, comme parle saint Ambroise ? Ne pouvant se donner dans sa propre figure, il se donne dans une figure étrangère ; ne pouvant laisser paraître les rayons de sa gloire, il les couvre sous les espèces du pain et du vin. Par là encore il nous fait connaître la fin qu'il a eue dans l'institution de ce mystère, qui est de nourrir spirituellement nos âmes, comme le pain et le vin nourrissent nos corps. Sur quoi saint Augustin a dit fort bien que Notre-Seigneur

ayant attaché notre salut à son corps : *Domini Jesus salutem nostram voluit esse in corpore suo* ; il a rendu sa chair capable de purifier et de nourrir : *Caro Christi mundat et cibatur*. Elle purifie comme sacrifice , elle nourrit comme sacrement ; elle purifie sur la croix parce qu'elle y est immolée , elle nourrit dans l'eucharistie parce qu'elle y est donnée comme viande : *Caro mea vere est cibus*. Mais pour produire ces deux effets, Jésus-Christ la donne en deux manières très-différentes : sur la croix, passible et mortelle pour expier nos fautes ; dans l'eucharistie au contraire, impassible, immortelle, et en un sens toute spirituelle, pour nourrir nos âmes. Car si on supposait avec les Capharnaïtes que la chair de Jésus-Christ est dans le sacrement d'une manière grossière et charnelle, selon la condition naturelle des corps et leur manière d'être ordinaire, c'est-à-dire avec la pesanteur, l'étendue et la corruption qui leur est attachée, elle ne serait pas propre à nourrir l'âme. C'est de la chair conçue en cette manière que Jésus-Christ a dit : *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui donne la vie* (*Joan.*, VI, 64). Il faut donc supposer que la chair de Jésus-Christ est en quelque manière spirituelle dans le sacrement de l'eucharistie, c'est-à-dire avec les prérogatives et les qualités des esprits. Les Pères ne font pas difficulté de parler ainsi et de dire que le corps de Jésus-Christ est un corps spirituel. En quoi il ne faut pas croire qu'ils favorisent l'erreur des calvinistes, car ils ne disent pas comme eux que l'eucharistie n'est que du pain, et que le corps de Jésus-Christ n'y est pas, mais qu'il y est d'une manière spirituelle. Or, si la manière d'être spirituelle est opposée à la manière d'être charnelle, elle ne l'est pas à la manière d'être réelle. Spirituellement et réellement s'accordent très-bien. Quand donc les Pères disent que Jésus-Christ n'est pas charnellement dans l'eucharistie, cela signifie que sa chair y est dépouillée des qualités grossières que nos corps ont sur la terre ; quand ils disent que le corps d'un Dieu est un corps spirituel, cela signifie que le corps de Jésus-Christ jouit partout où il est des droits qui appartiennent aux corps glorieux dont il fut revêtu le jour de sa résurrection. Le corps de Jésus-Christ est dans l'eucharistie, dit saint Ambroise, donc, ajoute-t-il, l'eucharistie n'est pas la nourriture de nos corps, mais le pain de nos âmes, non que le corps de Jésus-Christ cesse d'être un corps, mais parce que le corps d'un Dieu ne peut être que spirituel : *Corpus enim Dei corpus est spirituale*.

N'en dites plus, s'écrie saint Chrysostome, je voudrais bien avoir vu Jésus-Christ, l'avoir connu, avoir conversé avec lui ; il ne tient qu'à vous de le voir, de le toucher, de le manger. Vous le possédez dans l'Eucharistie d'une manière plus avantageuse que vous ne l'eussiez possédé sur la terre, puisqu'il ne vous y est pas donné avec la ressemblance et la faiblesse de la chair du péché qu'il avait avant sa mort, mais avec toute la puissance de sa divinité. Dans les jours de

sa chair il paraissait vil et méprisable, on ne voyait en lui que de la bassesse et de la pauvreté. Dans l'eucharistie, si le dehors du mystère a quelque chose de simple, rien n'est si grand dans le fond, puisque Jésus-Christ y réside avec toute la majesté et toute la gloire qui convient au Fils unique de Dieu. Il est vrai, que pour voir cette grandeur il ne faut pas s'arrêter à l'extérieur du sacrement, mais se souvenir que, sous la simplicité de ces voiles, l'eucharistie renferme le Roi des rois. C'est pour cela, sans doute, que l'Eglise, avant de commencer les prières de la consécration, fait chanter à haute voix par ses ministres, *Sursum corda* : élevons nos cœurs en haut. Comprenons par la foi, dit le concile de Nicée, que l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde, est sur cette table sacrifiée par les prêtres, sans occision, pourtant ; et, prenant en vérité ce précieux corps et ce sang adorable, croyons que nous recevons les symboles et les gages de notre résurrection. C'est par la foi que nous savons que Jésus-Christ est sur nos autels ; la foi est donc notre premier devoir et le fondement de tous les autres envers cet auguste sacrement. C'est le fruit que nous devons tirer de ce que nous venons d'entendre.

Ainsi, quand nous approchons de l'autel, recevons avec foi la chair de l'agneau céleste, nous souvenant que les Israélites tenaient dans leur main un bâton en mangeant l'agneau pascal, figure admirable, qui nous apprend que la foi est le bâton sur lequel nous devons être appuyés en mangeant le véritable agneau dans notre pâque, sans douter de la vérité de sa chair et sans rougir de sa passion. Quand nous assistons au redoutable mystère où il s'offre pour nous ; que la foi nous remplisse de respect et de crainte, considérant que dans ce moment, l'Eglise est comme un ciel où descend le roi du ciel, accompagné de tous ses anges. Quand nos misères et nos besoins nous amènent à son autel et à son tabernacle pour y prier, comme à l'arche des chrétiens, dont celle des juifs n'était que la figure ; que la foi nous introduise et nous fasse demander sans hésiter, puisque l'eucharistie est un trône de grâce où nous pouvons trouver tous les secours qui nous sont nécessaires ; surtout ne communions jamais qu'avec une foi vive et lumineuse, afin de discerner comme il faut un sacrement qui donne ou la vie ou la mort.

Mais, mon Dieu, où trouve-t-on cette foi ? Ce n'est pas dans ces chrétiens infidèles qui profanent la sainteté de vos églises par de si grandes irrévérences ; qui, dans le temps que les cieux s'ouvrent pour contempler sur la terre un si auguste mystère et que les puissances incorporelles y descendent en tremblant, s'y tiennent sans respect et sans religion. Ce n'est pas dans ces pécheurs endurcis, qui font violence à votre corps par leurs communions sacrilèges ; ce n'est pas dans ces lâches chrétiens, dans ces âmes glacées, qui passent et les semaines et les mois sans entrer dans l'Eglise pour vous rendre leurs hommages ; ce n'est pas dans ces su-

les amateurs du monde, qui attendent tout de leur esprit, de leur conduite ou du crédit de leurs amis, au lieu de recourir à vous, de vous invoquer, de répandre leur âme en votre présence, de vous dire leurs peines et de vous découvrir leurs besoins. Cependant, la foi produirait tous ces mouvements si nous l'avions : ce sont là ses effets naturels ; quand elle est dans un cœur, on la connaît à ces marques. Heureuse l'âme en qui la grâce les a mises, elle comprendra toujours la dignité de cet auguste sacrement ; et après avoir adoré le miracle qui fait que Jésus-Christ s'y trouve, elle adorera celui par lequel il change la substance du pain en celle de son corps, pour nous changer et nous transformer en lui. C'est le sujet de ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Ma proposition renferme deux vérités. La première, que la substance du pain est changée en celle du corps de Jésus-Christ, et celle du vin en son sang. La seconde, que Jésus-Christ ne fait ce changement dans l'eucharistie que pour en faire un autre dans nos cœurs.

L'un de ces changements est nié par les hérétiques, l'autre est très-peu connu des catholiques. Les hérétiques avouent que l'eucharistie n'a été instituée que pour nous faire semblables à Jésus-Christ ; mais ils nient le changement de substance qui s'y fait. Les catholiques reconnaissent ce dernier changement ; mais il y en a beaucoup qui ne croient pas le premier, ou qui ne s'en soucient pas. Cependant, le pain n'est changé que pour changer nos cœurs. Le changement qui se fait dans l'eucharistie est la figure de celui que Jésus-Christ veut faire en nous. Etablissons ces deux vérités. Instruisons les catholiques, tâchons de détromper les hérétiques.

Ils disent que le changement du pain est une chose incroyable. J'avoue que la transsubstantiation est un mystère élevé au-dessus des sens ; mais il est établi sur des preuves si convaincantes, marqué si clairement dans l'Ecriture, si fortement appuyé par la tradition, tant de fois et si expressément enseigné par les saints Pères, qu'il est impossible de ne le pas croire, quand on a un peu de bonne foi et de religion. Les paroles de Jésus-Christ ne nous permettent pas de douter qu'il n'ait détruit la substance du pain pour y substituer celle de son corps. Le consentement de tous les siècles et de toutes les nations, à les entendre dans le même sens que l'Eglise, montre évidemment qu'elles n'en sauraient avoir un autre. Le soin que les Pères ont pris de l'expliquer, d'en établir la créance, de prévenir et de détruire les objections qu'on y peut faire, ne laisse pas la moindre difficulté sur ce sujet. Car, pour montrer la possibilité de ce changement, ils ont recours à la puissance de Dieu, qui est infinie ; aux miracles qu'il a faits en divers temps, et à des comparaisons qui ne peuvent signifier que ce que nous croyons le la

transsubstantiation. Ecoutez comme il raisonne. Celui qui a créé toutes choses de rien par sa parole, et qui, pour les former, n'a eu qu'à dire qu'elles soient formées, ne peut-il pas changer une nature dans une autre ? Le ciel, la terre et la mer n'étaient pas, et maintenant ils sont. *Il a dit, et ces choses ont été faites ; Il a commandé, et elles ont été créées :* qui peut douter, après cela, qu'il ne puisse changer ce qui était déjà, en ce qu'il n'était pas ?

Avant la consécration, dit saint Ambroise, ce n'était pas le corps de Jésus-Christ, après la consécration, c'est son corps, parce qu'il l'a dit. C'est ainsi que la verge de Moïse fut changée en serpent, et qu'ensuite, de serpent elle redevint ce qu'elle était ; que l'eau fut changée en sang, et que le sang redevint eau, comme il était auparavant ; parce que la grâce est plus forte que la nature. Jésus-Christ n'a-t-il pu faire ce que Moïse a fait ? N'a-t-il pu changer le pain en son corps, comme il changea l'eau en vin aux noces de Cana ? Ne peut-il multiplier la présence de son corps comme il multiplia cinq pains dans le désert ? Assurément, dit saint Grégoire de Nysse, ce divin Sauveur peut changer le pain de l'eucharistie en son corps, comme il changeait celui qu'il mangeait durant sa vie par la chaleur naturelle de son estomac ; ce pain qu'il mangeait était converti en la substance de sa chair : et nous croirons que la vertu toute-puissante de sa parole ne saura faire ce que la chaleur naturelle opère tous les jours dans nos corps !

Ne faisons pas une telle injure à celui que nous croyons tout-puissant, avouons qu'il trans-élémente la nature des choses, et qu'il introduit son corps dans les nôtres, pour en bannir la corruption et les rendre immortels.

Souvenons-nous que ce corps est tout miraculeux, dans sa conception, dans sa naissance, dans sa vie et dans sa mort, et que l'eucharistie n'est que la suite de son incarnation. Ne cherchons pas, dit saint Ambroise, l'ordre de la nature dans le sacrement du corps de Jésus-Christ, puisque ce divin corps a été formé contre toutes les lois de la nature. Car dans l'eucharistie nous consacrons le même corps, qui est né de Marie ; la vertu du même esprit, qui se répandit en elle pour la rendre Mère de Jésus-Christ, descend encore sur nos autels pour y changer le pain au corps de ce même Seigneur. C'est pourquoi, dans toutes les liturgies, on invoque le Saint-Esprit, et on le prie de descendre sur les dons, afin que, comme un feu céleste, il consume leur substance terrestre et les fasse devenir le corps et le sang de Jésus-Christ.

Rien n'est donc plus certain que le changement de substance qui se fait dans ce mystère. La tradition, les Pères, les conciles, l'autorité de l'Eglise, le consentement des peuples, ne permettent pas d'en douter. Mais n'en demeurons pas là. Après avoir établi la doctrine de l'Eglise contre les hérétiques, instruisons les catholiques, en leur faisant voir

que Jésus - Christ n'a change le pain en son corps que pour nous changer en lui.

Il paraît, par l'Evangile, que ce divin Sauveur a voulu avoir avec nous toutes les liaisons qui peuvent être entre la créature et le Créateur, et une union si intime, qu'il la compare avec celle qui est entre son Père et lui : *Je vous prie, mon Père, que, comme vous êtes en moi et moi en vous, qu'ils soient de même, un en nous; qu'ils soient un comme nous, qu'ils soient consommés dans l'unité* (Joan. XVII, 11).

Les unions humaines et ordinaires, comme celle du père et de l'enfant, de la vigne et du cep, du chef et du membre, ne lui ont pas paru assez étroites; il a choisi la plus intime, je veux dire celle qui se fait par la nourriture, où la viande devient la même chair et la même chose que celui qui la mange. Telle est notre union avec Jésus-Christ; il nous donne véritablement sa chair à manger et son sang à boire; il entre en nous, il se mêle avec nous, il devient la même chose que nous. Or, quand ce divin Sauveur cherche une telle union avec les fidèles; ce n'est pas pour prendre leurs défauts, mais pour leur communiquer ses vertus, et pour les transformer en lui, car il faut que le moins parfait se détruise pour faire place au plus parfait. Jésus-Christ ne change donc le pain en son corps que pour nous apprendre le changement qu'il veut faire en nos âmes. *Quid aliud agit*, dit saint Léon, *participatio corporis et sanguinis Domini, nisi ut in id quod sumimus transeamus*? Que doit produire en nous la participation au corps et au sang du Seigneur, sinon de nous changer en lui? C'est le but de tous ses mystères, et, en particulier, de celui de l'eucharistie, qui est un signe admirable et un modèle parfait de cet heureux changement. Car, si on y voit les apparences du pain et du vin, leur substance n'y est plus : celle de Jésus-Christ, qui n'est vue que de Dieu, entre en leur place. C'est ainsi qu'après une bonne communion un vrai fidèle a encore les apparences d'un enfant d'Adam; il porte encore l'image de l'homme terrestre et la ressemblance du péché; parce que la grâce ne touche point à ces dehors et ne détruit point ces apparences, comme les paroles de la consécration ne détruisent pas les symboles de l'eucharistie; mais l'intérieur de ce fidèle est véritablement changé, on n'y remarque plus rien de terrestre et de profane : c'est une nouvelle créature qui vit en Dieu et pour Dieu. *Nova creatura in Christo* (II Cor. V, 17). Dans le mystère de l'Incarnation le Fils de Dieu se fit véritablement homme; il parut tel aux yeux de tous ceux qui le virent; et cependant toutes ses actions étaient divines, parce qu'il n'y avait en lui qu'une personne, et que les actions sont du même ordre que la personne qui les fait; c'est pourquoi nous attribuons au Verbe tout ce que l'homme faisait. Comme donc Jésus - Christ ne paraissait qu'un homme, quoiqu'il fût véritablement Dieu, l'eucharistie ne paraît que du pain, quoiqu'elle enferme le vrai corps du Fils de Dieu.

Que reste-t-il, mes frères, sinon que la même chose se fasse en nous, puisque toutes ces choses ne se font que pour nous? Que chacun de nous ait donc l'apparence et les dehors d'un homme, mais qu'il n'en ait pas la corruption; conversons, agissons comme les autres quand la charité et la nécessité le demandent; mais sans perdre la présence de Dieu, usant au dehors des richesses et de la grandeur, les méprisant au dedans comme opposées à l'état que Jésus-Christ a choisi pour lui-même, élevés, en apparence, par le rang que donne ou la naissance, ou une charge, abaissés dans le fond du cœur par la vue de nos misères, fidèles à tous les devoirs de notre état, pour nous rendre irrépréhensibles aux yeux des hommes, ne cherchant néanmoins que de plaire à Dieu, conservant nos biens sans avarice, et notre rang sans ambition, rendant aux grands de la terre l'honneur qui leur est dû, estimant davantage l'état des petits et des pauvres.

C'est par là que nous devons juger de nos communions. Nous rendent-elles humbles, doux, patients, charitables, désintéressés? Elles sont bonnes, continuons; peu à peu, cessant d'être enfants d'Adam, nous deviendrons de véritables enfants de Jésus-Christ, ou plutôt de véritables *Porte-Christ*, comme parle saint Cyrille. Mais, en qui l'Eucharistie produit-elle ces saints et admirables changements? Combien de personnes communient tous les dimanches sans en être meilleures, se nourrissent de la chair de celui qui est plus doux qu'un agneau, sans cesser d'être aussi colères que des lions? Combien d'usuriers ne craignent pas d'y participer, après avoir dévoré la substance des pauvres, et ruiné la veuve et l'orphelin? Pleins d'orgueil et d'ambition, nous nous approchons de celui qui dit dans l'Evangile : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. Nous recevons ce Dieu homme qui a été rassasié d'opprobres, sans vouloir souffrir la moindre injure. Nous brûlons du désir de nous enrichir, de nous élever, de vivre dans les plaisirs, en nous unissant à celui qui a méprisé toutes ces choses. Jésus-Christ, encore une fois, ne demeure dans l'Eucharistie que pour nous transformer en lui. Pourquoi donc lui sommes-nous si dissemblables? C'est que nous ne voulons pas que Jésus-Christ nous change; nous allons à la communion, afin qu'il nous sauve et non pas qu'il nous convertisse, car nous voudrions bien être sauvés sans être changés. Notre passion pour les choses de la terre est un ulcère où nous ne pouvons souffrir que l'on touche, dont nous ne voulons pas guérir; nous communierons tant qu'on voudra, pourvu qu'il n'en coûte rien à nos vices, et que Jésus-Christ nous laisse vivre au gré de nos désirs. Cependant le Sauveur prétend que celui qui veut trouver la vie dans ce divin sacrement, change de vie, qu'il vive de lui et pour lui, comme lui-même vit de la vie de son Père et pour son Père. Comme je vis pour mon Père, dit-il, celui qui me mange vivra aussi par moi et pour moi. *Et ipse vivet propter me*

(Joan. VI, 58). Concluons que le mystère de l'Eucharistie renferme de merveilleux changements, changement du pain au corps, changement du chrétien en Jésus-Christ.

Quand sera-ce, mon Dieu, que vous me ferez cette grâce ? quand verrai-je en moi quelqu'un de ces admirables effets que l'Eucharistie produisait dans les premiers chrétiens ? Quand pourrai-je dire, je suis mort au péché, au monde, à moi-même, *Je ne vis plus que pour Dieu. Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (Gal. II). Cesera, divin Jésus, quand vous joindrez au sacrement la grâce et l'effet du sacrement, quand je recevrai votre esprit en recevant votre corps, quand cette chair vivifiante et toute divine me fera sentir la même vertu qu'elle avait autrefois sur les malades, sur les aveugles et sur les morts. Renouvelez, Seigneur, ces miracles en nos jours ; faites-voir que votre bras n'est point raccourci, et que vous êtes au milieu des fidèles, comme vous l'avez promis ; que l'on voie vos enfants sortir de cette table aussi purs que des anges, qu'ils méprisent les choses périssables pour ne plus penser qu'aux éternelles. C'est la grâce que je vous souhaite, mes frères, de tout mon cœur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VII.

POUR LE VENDREDI DE L'OCTAVE.

L'eucharistie est un véritable sacrifice.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi (1 Cor., ch. XI).

Je n'expliquai hier qu'une partie du texte que j'avais pris, car le mystère de l'Eucharistie renfermant de choses, qu'il faudrait, non pas une octave, mais une année pour le bien développer. Vous vîtes que c'est un sacrement où Jésus-Christ fait des changements admirables pour nous témoigner l'excès de sa bonté ; nous verrons aujourd'hui que c'est un sacrifice où ce divin Sauveur s'immole tous les jours pour l'amour de nous, et dans lequel l'Eglise renouvelle la mémoire du sacrifice sanglant de la croix. C'est ce que renferment ces paroles de saint Paul, que j'ai mises à la tête de ce discours ; on y voit le sacrifice ordonné dans cette expression : *Faites ceci : Hoc facite*. On y voit de quelle manière le sacrifice est offert dans celles qui suivent : *In meam commemorationem : faites ceci en mémoire de moi*. L'Eucharistie est donc un véritable sacrifice, on n'en saurait douter, et j'espère vous en convaincre dans la première partie de ce discours ; mais elle n'est qu'un sacrifice de commémoration et d'application ; c'est ce que vous verrez dans la seconde. La première instruira les nouveaux catholiques, la seconde instruira les anciens ; ou plutôt elles seront également utiles aux anciens et aux nouveaux catholiques, parce qu'elles expliqueront une des plus grandes vérités de la religion. Mais, mon Dieu, ce que les hommes disent ne saurait

être utile, à moins que vous ne parliez avec eux et par eux ; joignez donc la voix de votre grâce à celle du prédicateur ; préparez nos esprits et nos cœurs pour recevoir votre parole, comme la sainte Vierge reçut celle de l'ange, quand il lui dit : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Deux raisons font voir que l'Eucharistie doit être le sacrifice de l'Eglise. La première est générale et tirée de l'obligation que nous avons de donner à Dieu des marques de notre dépendance et de notre servitude ; la seconde est particulière et tirée de l'impuissance où les hommes sont tombés par le péché, de lui en donner qui soient pures et dignes de lui. A l'égard de la première, il est certain que de toutes les actions par lesquelles nous pouvons témoigner à Dieu notre dépendance et lui rendre le culte qu'il mérite, il n'y en a point qui soit plus digne de sa majesté que le sacrifice ; premièrement, parce que l'immolation qui s'y fait de la victime est une déclaration expresse et un témoignage sensible que nous sommes prêts à perdre la vie et à nous sacrifier pour sa gloire ; secondement, parce que, s'il est comme il doit être, uni au sacrifice intérieur de nous-mêmes, et s'il vient d'un amour sincère, il renferme la plus parfaite adoration que nous puissions rendre au Créateur.

La première idée que nous avons de la religion, c'est qu'elle nous lie à Dieu et nous engage à lui rendre le culte souverain qui lui est dû. D'où il s'en suit que toute religion véritable doit offrir des sacrifices ; qu'une religion sans sacrifice est un corps sans âme, ou plutôt un monstre qui ne saurait ni plaire à Dieu, ni sanctifier les hommes. Cette vérité est si connue par les seules lumières de la raison, que tous les peuples qui ont cru quelque divinité, et connu les devoirs de la créature raisonnable, n'ont pas manqué à s'acquitter de celui-ci.

Dès le commencement du monde Abel et Caïn, instruits par leur père, ou plutôt par la nature, lui offrirent des sacrifices, quoique avec un succès bien différent. Ce qui montre, comme dit saint Augustin, que le culte que l'on rend à Dieu par l'oblation du sacrifice est aussi ancien que le monde. Après le déluge, Noé éleva un autel pour immoler des victimes, et l'Ecriture dit que l'odeur en fut agréable au Seigneur : *Odoratusque est Dominus in odorem suavitatis* (Gen. VIII, 21). Abraham, Isaac, Jacob, Job, tous les patriarches ont fait la même chose, et Dieu prescrivit lui-même au peuple d'Israël les sacrifices qu'il voulait qu'on lui offrît.

Mais non-seulement le vrai Dieu a exigé des sacrifices de ceux qui le servaient, le démon, qu'un Père appelle le singe de la divinité, a fait la même chose ; il en a exigé de tous ceux qu'il avait aveuglés par les ténèbres du paganisme, parce qu'il tâche d'usurper ce qui n'est dû qu'à Dieu. Il sait que le sacrifice lui appartient en propriété, et c'est pour cela qu'il le demande et qu'il le souhaite. » Les démons, dit saint Augustin, ces

(Trente et une.)

esprits superbes, ces ennemis de Dieu ne se réjouissent des sacrifices qu'on leur offre, que parce que cet honneur n'est dû qu'au vrai Dieu, en la place duquel ils veulent être adorés. » *Dæmon sacrificium sibi non exigeret, nisi vero Deo deberi sciret.* C'est donc une chose constante qu'il ne peut y avoir en ce monde une véritable religion qui n'ait un sacrifice; et par conséquent il faut, ou nier absolument que la religion chrétienne soit la véritable, ou reconnaître qu'on y offre à Dieu un sacrifice qui est le seul aujourd'hui capable de lui plaire, comme elle est la seule société où il veut être servi.

Cela supposé, il est aisé de voir que l'Eglise n'a point d'autre sacrifice que celui de l'Eucharistie, car la même lumière qui nous découvre que Dieu doit être honoré par l'oblation du sacrifice, nous apprend que ce sacrifice doit être digne de sa Majesté, et par conséquent que la victime doit être pure et le prêtre saint. L'homme, qui est la plus excellente de toutes les créatures corporelles, eût été dans le paradis terrestre le prêtre des sacrifices qu'il eût offerts, mais il en est devenu indigne par le péché d'Adam; il n'est plus en état d'offrir des victimes agréables; en ses mains tout est impur, tout est corrompu dans son cœur et, selon l'ordre de la justice de Dieu, il n'est plus qu'un objet de colère. De sorte que, ne pouvant ni lui rendre ce qu'il lui doit, ni satisfaire à sa justice, notre malheur eût été sans ressource, si ce même Dieu, dont les miséricordes sont infinies, n'en eût pris compassion et n'eût trouvé un moyen admirable de nous en délivrer. Ce moyen, c'est qu'il a voulu que son propre Fils fût notre victime, afin que, s'offrant pour nous, il expiât nos péchés par l'oblation qu'il ferait de lui-même, et qu'en même temps il fût un don digne pour lui être présenté, capable et de payer nos dettes et de sanctifier tout ce qui serait offert en son nom. Dans cette vue, le Verbe, qui comme Dieu ne pouvait ni mourir, ni s'abaisser devant son Père, auquel il est égal en toutes choses, a pris notre nature et s'est fait homme, afin que, nous étant semblable, nous fussions avec lui un même corps, dont il serait le chef et nous les membres.

Or, ce corps entièrement semblable aux nôtres, il l'a offert pour nous sur la croix, c'est là qu'il a expié tous nos crimes et qu'il a satisfait en rigueur de justice, pour ce que nous devions à son Père. Aussi par la vertu de ce sacrifice Dieu a été apaisé, les hommes ont été réconciliés et l'Eglise a été formée. Tous les sacrifices de la loi de nature et tous ceux de la loi écrite n'étaient que les figures et les prophéties de cet unique sacrifice des chrétiens, ils s'y rapportaient comme à leur fin, ils en tiraient tout leur mérite, ils n'avaient rien de plus excellent que de figurer le sacrifice de la croix. L'immolation des victimes avait pour but de signifier la mort de Jésus-Christ, victime de propitiation pour les péchés de tout le monde.

Mais parce que notre Seigneur ne pouvait

mourir qu'une fois, le sacrifice de la croix ne pouvait être offert qu'une fois. *Il est ordonné aux hommes de mourir une fois*, dit saint Paul (*Heb. IX, 27*), *c'est pourquoi Jésus-Christ est mort une fois pour effacer les péchés de plusieurs.* D'un autre côté, l'Eglise devait durer jusqu'à la fin du monde, et par conséquent il fallait qu'elle eût un sacrifice qui durât autant qu'elle, car Jésus-Christ ayant eu pour but, en la formant, d'établir une société qui rendit à Dieu le culte qui lui est dû, et le culte parfait renfermant, comme nous avons vu, l'obligation d'offrir des sacrifices, il a fallu que le Sauveur établît dans l'Eglise un sacrifice extérieur et visible qui fût digne de la majesté de son Père, et qui pût être offert tous les jours. Or, il n'y en avait point d'autre que Jésus-Christ lui-même, parce que le Père Éternel ne veut rien recevoir qui ne lui soit présenté par son Fils, et qu'il n'y a point d'autre nom par la vertu duquel nous puissions être sauvés (*Act. IV, 12*). Mais parce que Jésus-Christ étant ressuscité ne saurait plus mourir, il a institué un sacrifice non sanglant, dans lequel nous offrons à Dieu la mort qu'il a soufferte pour nous. C'est ce que nous appelons le sacrifice de la messe, où Jésus-Christ est offert d'une manière mystique sous les symboles visibles du pain et du vin. Je dis d'une manière mystique, parce qu'encore qu'on y offre véritablement la mort qu'il a soufferte sur la croix, néanmoins il n'y meurt pas effectivement, sa mort n'y est que représentée par la consécration qui s'y fait séparément de son corps et de son sang, sous les mêmes symboles du pain et du vin.

Cette vérité a toujours paru non-seulement dans la doctrine, mais aussi dans la pratique de l'Eglise, et il serait aisé d'en convaincre les personnes équitables par un grand nombre d'autorités tirées de la parole de Dieu, des Pères et des Conciles. Il est dit dans Malachie (*C. I, 11*) : *Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, on me sacrifie en tout lieu, et l'on offre à magloire une oblation pure.* Il est prédit que l'antechrist abolira le sacrifice perpétuel avant la fin du monde (*Dan. XI, 31*). Le Père a promis à son Fils de lui donner un sacerdoce éternel selon l'ordre de Melchisedech, qui n'offrit que du pain et du vin (*Ps. CIX, 4*), pour figurer dès ce temps-là, disent les Pères, le corps et le sang de Jésus-Christ, que nous offrons encore sous les espèces du pain et du vin. Je pourrais joindre à ces preuves l'institution de l'Eucharistie; l'ordre que Jésus-Christ laissa aux apôtres de faire la même chose que lui; la fidélité avec laquelle ils lui ont obéi, leur doctrine, leur pratique et la tradition non interrompue de l'Eglise universelle depuis les premiers siècles jusqu'à présent, mais je serais trop long. Je me contente de rapporter quatre ou cinq témoignages des plus anciens docteurs. Saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr, qui a vécu du temps des apôtres, et qui est mort dans la communion de l'Eglise qu'ils avaient établie, re-

proche à certains hérétiques de son temps « qu'ils s'abstenaient de l'Eucharistie et de l'oblation, ne croyant pas qu'elle fût la chair de Jésus-Christ notre Sauveur. D'où l'on conclut fort bien qu'on offrait le corps de Jésus-Christ de son temps dans l'Eglise catholique et qu'on y croyait la réalité. Saint Irénée, second évêque de Lyon et martyr, dit que « le Sauveur ayant béni le pain par ces paroles : *C'est mon Corps*, et le calice par celle-ci : *C'est mon Sang*, nous a enseigné la nouvelle oblation du nouveau Testament, et que l'Eglise, qui l'a reçue et apprise des apôtres, l'offre à Dieu par toute la terre. » Saint Cyprien parle souvent du sacrifice, il défendit aux prêtres de Carthage « de prier à l'autel et durant le sacrifice pour un homme qui, contre les règles de l'Eglise, avait nommé un prêtre pour le tuteur de ses enfants ; » il composa un traité contre ceux qui ne mettaient que de l'eau dans le calice, comme si l'on n'eût pas dû consacrer l'Eucharistie avec du vin ; et c'est là qu'il dit : « Le calice que notre Seigneur offrit était mêlé de vin et d'eau. Ce fut sur le vin qu'il prononça ces paroles : *C'est mon Sang*. D'où il paraît, ajoute ce saint martyr, que l'on n'offre point le sang de Jésus-Christ, quand il n'y a point de vin dans le calice. Saint Ambroise dit que les prêtres méritent beaucoup d'honneur, à cause du sacrifice qu'ils offrent ; car Jésus-Christ est offert sur la terre quand son corps y est offert : *Ipse offertur in terris, quando corpus Christi offertur*. » Dans l'épître cinquante-quatrième, livre septième, parlant des corps de saint Gervais et saint Prothais, qu'il avait trouvés depuis peu, il dit « qu'il veut mettre ces victimes triomphantes dans le lieu même où Jésus-Christ sert de victime aux fidèles : *Succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est*, mais avec cette différence que Jésus-Christ sera sur l'autel, parce qu'il a souffert pour tous, et que les martyrs seront dessous, parce qu'ils ont été rachetés par le sang de Jésus-Christ. Saint Chrysostome assure qu'au lieu du sang des bêtes qu'on offrait dans l'Ancien Testament, Jésus-Christ nous a donné son sang dans la coupe du Nouveau, et que, comme des serviteurs qui ont offensé leur maître ne doivent point se présenter à lui quand il est à table, ainsi, ceux qui ont commis quelque crime se doivent retirer quand on offre le sacrifice. » Dans une oraison de la lithurgie, qui lui est attribuée, il est dit que « Jésus-Christ est celui qui offre et celui qui est offert. » Saint Augustin a traité cette matière avec tant d'étendue, que je pourrais faire un discours entier de ce qu'il en a dit. Il enseigne que « tous les sacrifices de la loi n'étaient que les ombres et les promesses de l'unique sacrifice de Jésus-Christ, et qu'ils ne devaient durer que jusqu'au sacrifice de la croix, mais que, comme cet unique sacrifice n'a pas empêché les sacrifices de l'ancienne loi, il n'empêche pas non plus le sacrifice de la religion chrétienne. Les sacrifices, qui n'étaient que des figures, ont fini lorsque la vérité a paru ; mais quoi ! dit-il,

demeurerons-nous maintenant sans sacrifice ? Non, l'Eglise doit avoir un sacrifice qui annonce la mort de Jésus-Christ, ou comme future ou comme passée : *Sacrificia illa tanquam verba pro missiva ablata sunt, et datum est completivum*, Dieu nous a ôté les Sacrifices, qui n'étaient que des promesses, parce qu'il nous a donné le sacrifice du Corps de son Fils, qui en était l'accomplissement : *Corpus quod nostis, quod non omnes nostis*, le sacrifice de ce corps que vous connaissez, mais que vous ne connaissez pas tous : *quod utinam qui nostis, non ad judicium noveritis* ; et Dieu veuille que ceux d'entre vous qui le connaissent ne le connaissent pas à leur condamnation ; il l'appelle ailleurs le sacrifice des fidèles, le Sacrifice de ceux qui ont lu l'Evangile, le Sacrifice de l'Eglise, le Sacrifice des Chrétiens, le Sacrifice de chaque jour, le Sacrifice universel répandu par tout le monde, le Sacrifice selon l'ordre de Melchisedech, qui doit durer jusqu'à la fin des siècles, au lieu que celui d'Aaron a cessé à la mort de Jésus-Christ. »

Voilà, chrétiens, ce que votre Dieu a fait pour vous, il vous a donné un sacrifice infiniment élevé au-dessus des sacrifices de l'ancienne loi, car les victimes qu'on immolait alors étaient incapables de plaire à Dieu par elles-mêmes. *Le sang des boucs et des taureaux ne pouvait purifier ceux qui rendaient à Dieu un culte charnel* (Hebr., X, 4). Ces sacrifices tiraient toute leur vertu et toute leur force de la piété de ceux qui les offraient ou pour qui on les offrait. Quand donc les Juifs n'étaient pas en état de grâce, leurs sacrifices, bien loin de plaire à Dieu, lui étaient insupportables ; il fallait que le sacrifice intérieur accompagnât toujours l'extérieur, sans quoi ce dernier ne pouvait plaire. Il n'en est pas ainsi du sacrifice de l'Eglise ; la victime que nous y offrons au Père Eternel est par elle-même infiniment agréable à ses yeux. J'avoue qu'à notre égard c'est un sacrifice extérieur et un signe du sacrifice intérieur de nous-mêmes ; mais en soi ce sacrifice est parfait, il est extérieur et intérieur en même temps, extérieur, puisque le corps et le sang de Jésus-Christ sont visiblement offerts dans nos mystères ; intérieur, parce qu'il n'est pas seulement sur l'autel comme une victime offerte par le prêtre, il y est encore comme prêtre qui se sacrifie lui-même, et qui offre à son Père la mort qu'il a soufferte sur la croix pour l'expiation de nos crimes.

Ce sacrifice est donc toujours d'un prix infini, toujours très-agréable à Dieu, quoiqu'il ne soit pas toujours accompagné d'une véritable piété de la part des hommes qui l'offrent. Ainsi, lorsqu'un prêtre est assez méchant pour s'approcher de l'autel en état de péché, Dieu, qui voit avec horreur un crime si détestable, ne laisse pas de voir avec plaisir la personne sacrée de son Fils en des mains qui sont indignes de le toucher, et l'oblation que ce Fils bien-aimé continue de lui faire de son obéissance et de sa mort ne laisse pas de lui plaire pour apaiser sa co-

lère et obtenir la conversion de ce prêtre, comme le sang de Jésus-Christ sur la croix obtint la conversion de quelques-uns de ceux-mêmes qui l'avaient répandu; mais quand le sacrifice de nous-mêmes serait joint à celui du corps de Jésus-Christ, ce ne serait pas notre disposition qui donnerait comme autrefois le mérite à l'oblation du saint autel; au contraire, ce serait ce divin sacrifice qui la rendrait agréable à Dieu, puisque nous ne saurions lui offrir les mouvements d'un amour pur et sincère, si lui-même ne les excite en nous par une grâce qui vient des mérites et de la mort de son Fils, qui est l'unique objet de ses complaisances. Car c'est un principe incontestable que Dieu ne reçoit rien de nous, quand nous ne sommes pas unis à ce divin médiateur, qui s'est offert d'une manière sanglante et douloureuse sur la croix. C'est par cette seule oblation qu'il a consommé notre salut; c'est par elle qu'il nous a mérité les grâces dont nous avons besoin, et c'est pour en perpétuer la mémoire qu'il nous a laissé l'Eucharistie. Elle est donc un vrai sacrifice, mais un sacrifice de commémoration, comme vous l'allez voir dans ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Notre Seigneur, en instituant l'Eucharistie, ordonna aux apôtres d'offrir en mémoire de lui son corps sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin, et saint Paul nous enseigne ce que cela signifie, quand il dit : *Qu'offrir le sacrifice en mémoire de Jésus-Christ, c'est annoncer la mort du Fils de Dieu* (I Cor., XI, 26). Sur cette explication de l'Apôtre l'Eglise déclare que la messe n'est qu'un sacrifice de commémoration, dans lequel on ne fait que renouveler l'oblation de la mort du Sauveur. D'où il s'ensuit qu'il y a deux grandes différences entre le sacrifice de la messe et le sacrifice de la croix. La première est que ce dernier a été suivi de la mort et de la destruction actuelle de la victime qui s'immolait, au lieu que dans l'Eucharistie Jésus-Christ ne verse pas effectivement son sang et ne meurt qu'en apparence; c'est pourquoi l'immolation de ce divin Sauveur sur la croix est nommée sacrifice à bien plus juste titre que l'oblation de l'autel, puisque dans celle-ci il n'y a ni effusion de sang, ni destruction de la victime. L'autre différence vient de ce que le sacrifice de la croix est l'unique sacrifice de la rédemption, l'unique qui soit propitiatoire par lui-même, et qui tire de soi la vertu d'effacer les péchés des hommes et de les sauver; tellement unique, qu'on ne le peut jamais réitérer ni recommencer à la manière qu'il fut offert sur le Calvaire, parce qu'il faudrait que Jésus-Christ fût de nouveau immolé et crucifié, ce qui n'est ni possible, ni nécessaire, au lieu que le sacrifice de la messe, quoiqu'il soit un vrai sacrifice, et vraiment propitiatoire pour les vivants et pour les morts, tire néanmoins tout son mérite et toute sa force du sacrifice de la croix, et consiste dans l'oblation qu'on fait de la mort que

le Seigneur y a soufferte, étant un mémorial de sa Passion, comme les sacrifices de l'ancienne loi en étaient des prophéties.

C'est ainsi qu'il a plu à Dieu de mettre toutes ses complaisances dans la mort de son Fils, et que toute la vraie piété fût employée à célébrer une obéissance si admirable, tant dans l'ancien que dans le Nouveau Testament. Juifs, vos cérémonies, vos sacrifices n'en étaient que les ombres; Dieu s'en servait pour vous apprendre à l'honorer du fond de votre cœur; la loi vous tenait lieu de pédagogue pour vous mener à Jésus-Christ. Chrétiens, la plus auguste partie du culte que vous rendez à Dieu consiste dans le sacrifice de la messe, qui n'est qu'une commémoration du grand sacrifice de la croix. Vous y offrez au Père Eternel la mort de son Fils, ou plutôt vous en perpétuez la mémoire.

C'est pourquoi ce divin Sauveur, qui est tout ensemble le prêtre et la victime de son sacrifice, consacra séparément son corps sous l'espèce du pain, et son sang sous celle du vin, pour nous donner une plus vive idée de ce qui s'est passé dans le sacrifice sanglant du Calvaire. Car y a-t-il rien qui représente mieux la manière cruelle dont il est mort, que de voir son corps sur l'autel et son sang dans le calice, séparés en mystère, comme ils le furent en réalité au temps de sa Passion? Et n'est-ce pas ce que Jésus-Christ voulait nous insinuer, lorsqu'il communia ses apôtres sous les deux espèces, et qu'il leur dit jusqu'à deux fois, comme le remarque saint Paul : *Faites ceci en mémoire de moi*, c'est-à-dire, consacrez le pain à part en mémoire de moi, et le vin aussi à part en mémoire de moi. Aussi l'Eglise, se représentant ce divin Epoux présent sous les deux parties du sacrement, comme il y est en effet, l'offre au Père Eternel en cet état, et c'est ce que nous appelons le sacrifice de la messe.

Il faut observer que Jésus-Christ a séparé la consécration de la communion. Par la consécration le pain et le vin sont changés au corps et au sang; par la communion on y participe. Or, c'est dans la consécration que le corps et le sang sont mystiquement séparés, et que consiste principalement l'essence du sacrifice, parce que c'est par cette action que le Fils de Dieu est mis sur la sainte table, revêtu des signes qui représentent sa mort. C'est cette même action qui nous remet devant les yeux la mort violente qu'il a soufferte; c'est par elle que Jésus-Christ rend au Père Eternel les hommages qui lui sont dus, et reconnaît sa souveraineté et son indépendance, en tant qu'il y renouvelle et perpétue en quelque sorte la mémoire de son obéissance jusqu'à la mort de la croix, si bien que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice. Car qu'est-ce que le sacrifice, sinon l'oblation que l'on fait à Dieu d'une chose qui lui plaît? Or, qui doute que ce ne soit une chose très-agréable à Dieu de lui offrir le corps et le sang de son Fils, avant que d'y participer, puisque cela ne veut dire autre chose, sinon qu'on lui remet devant les yeux la mort que ce Fils bien-

aimé a souffert pour les pécheurs, ou plutôt Jésus-Christ lui-même, sous les signes de cette mort par laquelle il a été apaisé. Et qui peut douter que Jésus-Christ présent sur nos autels ne prie pour nous, puisqu'il pense à nous partout où il est, et que dans le ciel même il se présente, comme dit saint Paul (*Hebr.*, IX, 24), et paraît pour nous devant la face de son Père. Jésus-Christ étant donc sur la table de l'Eucharistie, intercède pour ses enfants, et présente à Dieu ce qu'il a souffert pour leur salut. C'est ainsi qu'il s'offre dans l'Eucharistie, et que Dieu se rend propice à nos vœux, par le mérite de cette excellente oblation, que le concile de Trente appelle, avec beaucoup de raison, au sens que je viens d'expliquer, un sacrifice propitiatoire ; considérant que Jésus-Christ est présent sur l'autel, sous cette apparence de mort, où la foi nous le montre, et ce qu'il opère dans ce mystère, nous nous unissons à lui, nous le présentons à Dieu comme la victime du salut, comme celui qui est notre unique propitiateur par son sang, et nous protestons par cette action même que nous n'avons rien à offrir à Dieu, sinon Jésus-Christ son Fils, et le mérite infini de sa mort.

Aussi toutes les prières de la messe sont consacrées et sanctifiées par cette divine offrande et par la mémoire de Jésus-Christ immolé sur la croix. « Nous faisons mémoire de sa Passion dans tous nos sacrifices, disait saint Cyprien, parce que le sacrifice que nous offrons est la Passion du Sauveur : *Passio est enim Domini sacrificium quod offerimus*. Notre souverain prêtre, dit saint Chrysostome, a offert le sacrifice qui nous purifie, et nous offrons encore aujourd'hui au Père éternel le même sacrifice qui lui fut offert alors et qui est inconsummable, celui-ci se taisant en mémoire de celui-là : *Faites ceci*, dit le Sauveur, *en mémoire de moi*. » Ce n'est donc pas un autre sacrifice comme dans l'ancienne loi, c'est le même, ou plutôt la mémoire de la mort de Jésus-Christ. *En ce temps-là*, dit saint Paul (*Hebr.*, VII, 23), *les prêtres se présentaient tous les jours à Dieu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne pouvaient effacer les péchés ; Jésus-Christ, au contraire, ayant offert une seule hostie pour les péchés, est assis à la droite de Dieu pour toujours*. C'est pourquoi les prêtres de la nouvelle alliance ne peuvent que présenter à Dieu cette unique oblation qui suffit pour rendre parfaits tous ceux que ce grand prêtre a rachetés.

Tel est le sacrifice de l'Eglise, sacrifice spirituel, non sanglant, digne de la nouvelle alliance, où la victime, quoique véritablement présente, ne peut être vue que par les yeux de la foi, où la parole de Dieu sert de glaive pour séparer mystiquement le corps et le sang de Jésus-Christ, où ce sang n'est répandu qu'en apparence et où la mort n'intervient que par représentation ; sacrifice néanmoins très-véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritablement offert, car c'est la même victime que sur la croix ; mais sacrifice de commémoration, qui, bien loin de nous

détacher du sacrifice de la croix, nous y attache par toutes ses circonstances, puisque non-seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport et qu'il en tire toute sa vertu.

C'est la doctrine expresse de l'Eglise, qui enseigne dans le concile de Trente que ce sacrifice n'est institué qu'afin de représenter celui qui a été une fois accompli sur la croix, d'en faire durer le mémoire jusqu'à la fin des siècles, et de nous en appliquer la vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours. Loin donc de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix, l'Eglise le croit si plein, si suffisant et si parfait, que tout ce qui se fait ensuite n'est établi que pour en célébrer la mémoire et pour en appliquer la vertu ; elle reconnaît, elle déclare, elle publie que tout le mérite de la rédemption du genre humain est attaché à la mort du Fils de Dieu, et quand elle dit dans la célébration des mystères : *Nous vous offrons cette hostie*, elle ne prétend pas faire ni présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut, mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent et le prix infini qu'il a payé une fois sur la croix et qui suffit pour tous les siècles et pour tous les hommes.

De tout cela il s'ensuit que le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix quant au fond et à la substance, parce que c'est la même victime et le même sacrificateur, savoir, Jésus-Christ, notre maître ; mais il en est différent quant à la manière de l'offrir, parce que celui de la croix s'est fait avec effusion de sang et destruction de la victime, au lieu que celui de l'autel n'a rien de sanglant.

C'est donc à tort qu'on se sert de cette parole : *Faites ceci en mémoire de moi*, pour combattre la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et la vérité de son sacrifice ; on dit qu'une chose qui n'est que le monument et le signe d'une autre n'est pas la même chose, et que celle dont elle est le monument doit être nécessairement absente et passée ; cela ne nuit point à ce que je viens d'expliquer. Il est vrai que le corps de Jésus-Christ n'est dans l'Eucharistie que pour servir de mémorial et de monument de la mort qu'il a endurée, mais il ne s'en suit pas de là que le corps de Jésus-Christ n'y est pas ; jamais conséquence ne fut plus absurde. C'est comme si l'on disait : L'urne d'or où l'on mit de la manne par le commandement de Dieu, et qui fut enfermée dans l'arche d'alliance, était et devait être un monument du miracle qu'il avait opéré dans le désert en nourrissant son peuple durant quarante ans avec un peu de manne ; donc ce n'était pas de la même manne que celle qui était tombée dans le désert.

On peut dire la même chose de la verge d'Aaron et des reliques des martyrs, que l'Eglise conserve avec un si grand soin et qu'on appelle *memorias martyrum*, la mémoire des martyrs, c'est-à-dire, le monument de leurs

combats et les marques des victoires qu'ils ont remportées sur les ennemis de la foi. Tous ces monuments enferment les choses dont ils excitent le souvenir ; il est vrai qu'il faut que ces choses soient absentes d'une certaine manière, puisque c'est pour s'en souvenir qu'on en garde le monument ; mais cela se rencontre parfaitement dans le sacrifice de l'autel, qui n'est que la mémoire du sacrifice de la croix, puisque la mort que Jésus-Christ y endura est passée il y a si longtemps, est non-seulement absente, mais abolie et détruite, en sorte qu'il ne nous en reste que le souvenir et l'image ; mais afin que cette image nous frappe plus vivement et nous fasse des impressions plus fortes, ce divin Sauveur, dont la sagesse est aussi admirable que l'amour, a voulu que nous eussions dans le sacrement de sa Passion le même corps sur lequel il a reçu les coups et les blessures qui l'ont fait mourir et le même sang qu'il a versé au milieu des supplices. En effet, pouvait-il employer un moyen plus propre pour nous toucher, pour nous remplir de douleur, pour exciter notre compassion et notre tendresse, que de nous montrer ce divin corps tout meurtri et véritablement immolé, et de nous le présenter en état de victime et de mort, couvert des symboles du pain et du vin, comme des marques de sa Passion ? Sur quoi pouvait-il mieux fonder la mémoire de cette mort amère qu'il a soufferte pour nous, que sur son propre sang qui en est une si vive représentation ? Ne disons donc plus que l'Eucharistie n'est pas le corps et le sang du Seigneur, parce qu'elle est le mémorial de sa mort ; disons plutôt qu'elle en est le mémorial parce qu'elle contient le corps et le sang qui ont passé par sa mort, disons qu'elle est en substance le corps de Jésus-Christ vivant et ressuscité, et en représentation le corps de Jésus-Christ mort et crucifié.

Rien ne me paraît plus grand ni plus admirable que cette doctrine. Jésus-Christ possède dans l'Eucharistie cette vie immortelle et glorieuse qu'il a reçue au jour de sa résurrection ; il y est dans l'état de sa vie ressuscitée, et cependant il s'y tient comme mort. Et c'est peut-être dans ce mystère que saint Jean le vit debout et néanmoins comme mort : *Et vidi Agnum stantem tanquam occisum* (Apoc. V, 6). Il le vit debout, parce qu'il est vivant dans l'Eucharistie et que la mort n'a plus d'empire sur lui (Rom., VI, 9). Cependant il paraissait comme mort, parce qu'il y est enveloppé des images mortes du sacrement, sous lesquelles il n'a aucun usage de la vie que celui qu'il tire de Dieu par les puissances spirituelles de son âme. Ce n'est pas qu'il n'ait des yeux et tous ses autres sens, mais il ne s'en sert pas, il s'en prive, il y renonce en quelque sorte. Il a des yeux et il est dans l'Eucharistie comme n'en ayant point ; il ne fait pas semblant de voir toutes nos irrévérences ; il a cette bouche d'où sont tant de fois sortis les oracles de la vie éternelle, et il ne parle pas ; il a des pieds et il ne remue pas ; des mains et il n'agit pas : c'est ce qui rend les hommes si

hardis à l'offenser. On l'outrage dans son temple, on profane son corps, on foule son sang aux pieds ; on commet toutes sortes de crimes contre lui sans qu'il s'en plaigne ; il paraît insensible à toutes ces injures, parce qu'il est là comme un mort. C'est une victime égorgée pour nos crimes ; son amour le tient lié aux espèces du sacrement, et l'on peut dire que Samson était en quelque sorte sa figure, lorsqu'il perdit sa force, qu'il devint aveugle, captif, le jouet des Philistins, pour avoir trop aimé une infidèle et une ingrate.

Mais cet état, quelque indigne qu'il soit de Jésus-Christ, est un modèle admirable de la mortification chrétienne à laquelle le christianisme nous engage, et plus proportionné à notre faiblesse que le sacrifice de la croix, où le sauveur perdit la vie, au lieu que dans l'Eucharistie il en perd seulement quelque usage. C'est justement ce qu'il attend de nous. La mortification chrétienne n'étant autre chose que l'imitation de Jésus-Christ, qu'un continuel exercice de continence et de vertu, où sans rien perdre de notre être, de notre vie, de l'intégrité de notre corps, nous refusons à nos membres ce qui ne servirait qu'à les corrompre et à fournir des armes au péché. Si donc le Fils de Dieu veut bien porter en quelque manière un état de mort dans une vie de gloire comme la sienne, pourquoi refuserons-nous de le porter dans une vie de péché comme la nôtre ? Ayons donc comme lui des yeux qui ne voient point les vanités du monde, des oreilles qui n'écoutent que la vérité, une bouche qui garde le silence, et comme rien de terrestre ne fait impression sur lui, soyons insensibles à tout ce qui n'est point Dieu.

Ce n'est pas tout : Jésus-Christ, dans le saint Sacrement de l'autel, me fait encore souvenir de ce qu'il souffrit au temps de sa Passion. Je me le représente entre les mains des pécheurs, lié avec des cordes, outragé par des valets, traîné dans les rues, mené partout où la fureur de ses ennemis l'emporte, sans qu'on entende une seule plainte de sa bouche, parce qu'il se laisse égorgé comme un agneau, il se soumet à tout. Et ne voyons-nous pas quelque chose de semblable dans le sacrement de nos autels ? Cet aimable Sauveur y demeure si étroitement attaché par son amour, qu'il se tient où on le met, et n'a de mouvement que celui qu'on lui donne, demeurant dans un tabernacle d'or et dans une armoire de sapin, dans une belle église et dans une petite chambre, allant partout, entrant dans les corps des hommes, dans ceux des méchants comme dans ceux des justes, toujours humble, toujours patient, toujours plein de tendresse, ne trouvant rien de bas ni de disproportionné à sa grandeur, pourvu qu'il soit utile à notre salut.

Apprenez de là, chrétiens, la parfaite abnégation où vous devez vivre : car si un Dieu s'abaisse jusqu'à dépendre de sa créature, comment la créature peut-elle se soustraire à la conduite de son Dieu ? Jésus-

Christ se soumet en quelque sorte à la volonté d'un homme, et l'homme craint de se soumettre à la volonté de son Dieu.

Quand serai-je en vos mains, Seigneur, comme vous êtes dans les mains du prêtre? Quand obéirai-je à la voix de mon Dieu comme il obéit à la voix d'un homme? Qui me donnera la grâce de m'abandonner entièrement à votre providence, de vous laisser faire tout ce qui est bon à vos yeux, sans faire aucun murmure, et de trouver mon bonheur dans cette humble dépendance. Il n'y a que la vertu de ce sacrement qui puisse produire de si merveilleux effets. Je l'invoque, Seigneur, je vous demande cette grâce. O grâce! ô puissance de mon Dieu, agissez dans mon cœur, faites que le souvenir de votre mort soit si vivement imprimé dans mon âme, et votre mortification si profondément gravée dans mon corps, que les plaisirs de cette vie mortelle et incorruptible ne les puissent effacer; et puisque vous êtes dans l'Eucharistie comme mort, que je sois dans le monde comme un homme qui n'a plus d'yeux pour les choses de la terre, qui ne voit que comme un songe celles qui passent, qui n'en est point touché, qui n'a dans l'esprit et dans le cœur que la vie immortelle dont ce sacrement contient la semence et dont nous aurons la consommation dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON VIII.

POUR LE SAMEDI DE L'OCTAVE.

Le sacrifice de la messe est le modèle du sacrifice intérieur que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi (I Cor., ch. XI).

Je n'ai point encore expliqué toutes les vérités de mon texte, il me reste un des plus beaux sens qu'on y puisse donner, c'est le commandement que Jésus-Christ y fait à son Eglise et à tous les fidèles de s'immoler et de se sacrifier avec lui : car ce divin Sauveur n'a pas seulement institué le sacrifice de l'autel pour être le mémorial et le monument du sacrifice de la croix, mais aussi pour être un exemple et un modèle du culte que nous devons à Dieu. C'est pourquoi, quand il dit : *Faites ceci en mémoire de moi*, c'est comme s'il disait : Prenez bien garde à ce que je fais, et faites la même chose : *Agnosce quod agitis, imitami quod tractatis*.

Je me sacrifie pour vous, sacrifiez-vous pour moi et avec moi, je veux être sacrifié tout entier; il est juste que le chef et les membres, que l'époux et l'épouse, que le père et les enfants ne fassent ensemble qu'un même sacrifice. Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que Jésus-Christ a deux corps, celui qu'il a pris dans les chastes entrailles de Marie, et son corps mystique, composé de tous les fidèles, et que son intention est de les immoler tous deux comme il s'y engagea, lorsque entrant dans le monde

il dit à Dieu : *Vous ne voulez plus d'hostie, ni d'oblation, et vous me donnez un corps, afin qu'il vous soit immolé; je le veux bien, mon Dieu, et cette loi sera toujours dans mon cœur (Hebr., X, 5)*. Il a donc promis d'offrir en sacrifice le corps qui lui a été donné, et, après avoir exécuté cette promesse à l'égard de son corps naturel, qui dépendait uniquement de lui, il la veut exécuter à l'égard de son corps mystique, c'est-à-dire, de tous ses disciples; mais cela ne se peut sans notre correspondance, et si nous ne tâchons de suivre l'exemple qu'il nous en donne. Ne croyons donc pas, comme les catholiques lâches, que Jésus-Christ a tout fait dans l'ouvrage du salut, et que nous n'avons plus rien à faire; l'Apôtre nous assure qu'il manque quelque chose à ses souffrances (*Coloss., I, 24*). Et qu'y manque-t-il, sinon que nous souffrions avec lui et que nous soyons comme lui les victimes du sacrifice qu'il présente à son Père? Ces vérités sont si belles, elles sont si importantes, qu'elles méritent bien un discours entier pour les développer dans leur juste étendue. C'est ce que je me propose dans les deux parties de celui-ci. Vous verrez dans la première que le sacrifice de la messe nous apprend l'excellence et la nécessité du sacrifice intérieur, et dans la seconde qu'il est le modèle des sacrifices extérieurs que la religion nous prescrit, c'est-à-dire que, comme nous appartenons entièrement à Dieu, notre corps et notre âme lui doivent être immolés; mais il faut du feu pour consumer ces victimes. Invoquons le Saint-Esprit, afin qu'il allume dans nos cœurs quelque étincelle de celui qui brûlait dans le cœur de Marie, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une vérité capitale que le sacrifice extérieur tire toute son excellence et toute sa vertu du sacrifice intérieur. Jésus-Christ nous l'a enseigné, quand il a dit *que Dieu, qui est esprit, veut qu'on l'adore en esprit (S. Joan., IV, 24)*. Ainsi, quoique Dieu dans l'Ecriture ait quelquefois exigé des sacrifices extérieurs, il est certain qu'il y cherchait principalement le sacrifice du cœur.

Il y a donc dans tout sacrifice deux oblations qui en sont comme les deux parties : l'extérieure, qui consiste dans la destruction de la victime que l'on offre; l'intérieure, qui consiste dans l'oblation de nous-mêmes. Saint Augustin explique divinement cette doctrine au dixième livre de la Cité de Dieu. Là il distingue deux sacrifices, l'un visible, l'autre invisible, et montre que le sacrifice visible n'est que le signe de l'invisible. Il ne faut pas s'imaginer, dit-il, que Dieu ait besoin de nos sacrifices. *Vous êtes mon Dieu*, dit David (*Ps. XV, 2*), *vous n'avez que faire de mes biens*. Tout le culte qu'on lui rend lui est inutile et ne profite qu'à celui qui s'acquitte de ce devoir : *Totumque quo recte colitur Deus homini prodesse non Deo*, et s'il exige des sacrifices extérieurs, c'est parce que les choses sensibles nous font souvenir de l'union que nous devons avoir avec lui et

que nous devons procurer de tout notre pouvoir à nos frères ; d'où il tire cette maxime importante, que le sacrifice visible est un sacrement, c'est-à-dire, un signe sacré du sacrifice invisible. Il fait voir ensuite que quelquefois l'Écriture rejette et réprouve l'un et qu'elle demande l'autre, comme lorsque Dieu dit : *C'est la miséricorde que je veux, et non pas le sacrifice (S. Matth., IX, 13)* ; et lorsque David dit : *Si vous aviez voulu des sacrifices, je vous en eusse offert (Ps., L, 18)*. Ces paroles, dit-il, montrent qu'il y a un sacrifice que Dieu ne demande pas et un autre qu'il demande ; il ne demande pas le sacrifice d'une bête égorgée, mais le sacrifice d'un cœur contrit.

De cette doctrine il s'ensuit que c'est une chose inutile d'offrir le sacrifice extérieur sans offrir en même temps le sacrifice intérieur ; le premier, sans le second, n'est qu'un signe vide, un corps sans âme, une ombre sans corps, une apparence au lieu d'une réalité, et nous rend semblables à ceux qui promettent toujours et qui ne font jamais rien.

Voilà sans doute la cause du peu de fruit que nous tirons de la sainte messe, soit que nous y assistions simplement, soit que nous la fassions dire, nous n'en rapportons aucun avantage, parce que ce sacrifice, qui du côté de Jésus-Christ est très-parfait, est imparfait du nôtre ; de la manière dont plusieurs chrétiens s'y comportent, au lieu de plaire à Dieu et d'attirer sa grâce, ils attirent sa colère. En effet, quiconque dit la messe ou l'entend doit entrer dans les desseins de Jésus-Christ et s'y conformer. Or, nous avons vu que Jésus-Christ, en s'offrant à Dieu, lui offre en même temps son Église, le chef offre ses membres ; d'où il s'ensuit que réciproquement les membres doivent s'immoler avec le chef, et que ceux qui y manquent rendent de leur part le sacrifice defectueux, ne suivent pas les intentions de Jésus-Christ et se rendent indignes de ses grâces. Cependant c'est ce qu'une infinité de chrétiens font tous les jours. Sanctifiés et consacrés à Dieu par le baptême, nous avons promis de vivre uniquement pour lui, d'étouffer tous les desirs de la concupiscence et de les immoler à sa loi ; lorsque nous entendons la messe, ou que nous communions, nous devons renouveler ces saints engagements, car, comme dit saint Augustin, l'oblation qui se fait à l'autel est un renouvellement de ce vœu très-grand et très-solennel que nous avons fait dans le baptême, où nous avons promis de demeurer fidèles à Jésus-Christ et de lui être éternellement unis : *Quo nos vivimus in Christo mansuros*.

Quel jugement ferons-nous donc de ceux qui assistent ou qui participent au sacrifice sans avoir aucun de ces sentiments, de ceux qui entendent la messe dans l'habitude et l'amour du péché et qui n'en veulent pas sortir ? Il est évident qu'ils démentent cette sainte action par une si criminelle disposition, ayant une chose dans la bouche et une autre dans le cœur, qu'ils retiennent comme Ananias et Saphira la meilleure partie de

leur offrande, en un mot, qu'ils détruisent la signification de ce grand sacrifice, puisqu'ils désavouent ce que Jésus-Christ déclare en leur nom ? Qui pourrait dire combien est mauvaise la disposition d'un fidèle qui témoigne une chose par la célébration des saints mystères, pendant qu'il en a une autre dans le cœur : *Aliud sacramentis signare, aliud in corde gestare*. Jusqu'à quand, disait saint Chrysostome, ferons-nous une espèce de comédie du plus saint et du plus auguste de nos mystères ? serons-nous toujours juifs, grossiers, charnels ? ferons-nous toujours consister le culte de Dieu dans les pratiques extérieures d'une piété apparente ? ne comprendrons-nous jamais qu'il demande une âme pure, obéissante, fidèle, embrasée du feu de son amour ? Nous avons beaucoup de dévotion pour assister à la messe, nous n'y voudrions pas manquer une seule fois : c'est très-bien fait, c'est une excellente pratique de piété, pourvu qu'elle soit faite avec piété ; mais d'y aller par coutume avec une conscience souillée, avec une indévolution scandaleuse, sans préparation, sans attention, sans dévotion, sans quitter le péché, n'est-ce pas se moquer de Dieu et n'est-ce pas l'irriter par l'abus de ses bienfaits et d'un si redoutable mystère ?

Retenez donc, mes frères, la nécessité du sacrifice intérieur, considérez que c'est le seul que Dieu demande en tout temps absolument, sans réserve, sans exception. Les autres sont bons, celui de la messe est d'un prix infini, et cependant Dieu ne le demande qu'en certains cas ; il y a des temps et des lieux où il n'est pas permis de l'offrir, des personnes devant qui on ne le doit pas ; enfin diverses circonstances sont requises pour l'offrir comme il faut. Il n'en est pas ainsi du sacrifice de notre cœur, Dieu le demande sans condition, sans restriction, il n'y a ni temps, ni lieux, ni circonstances, ni états où il ne soit juste et convenable de l'offrir, c'est ce sacrifice perpétuel dont il est parlé dans l'Écriture : *Juge sacrificium* ; le feu qui en consume la victime doit toujours être allumé, et c'est de peur qu'il ne s'éteigne que l'Écriture nous oblige d'y jeter du bois tous les jours. Rien ne saurait suppléer au défaut de ce sacrifice. Livrer le corps aux flammes, si le cœur ne brûlait du feu de la charité, ce martyre, tout affreux qu'il est, ne laisserait pas d'être inutile ; au lieu que souvent le sacrifice du cœur suffit, Dieu ne demandant jamais plus qu'on ne peut.

Ce sacrifice intérieur dont l'extérieur n'est que le signe est donc le culte le plus parfait, le plus excellent et le plus digne de la majesté divine. En voulez-vous savoir la raison ? c'est qu'il a l'amour pour fondement et pour principe ; car le culte de Dieu, dit saint Augustin, n'est autre chose que son amour : *Quid est pietas, nisi Dei cultus, et unde ille colitur, nisi charitate* ? On ne sert Dieu qu'en l'aimant, l'amour est le culte qu'il exige ; s'unir à Dieu par une ardente charité et porter le prochain à l'aimer de même, c'est la vraie piété, c'est l'âme de la religion, c'est la fin

du précepte, cela vaut mieux que tous les holocaustes; la loi et les prophètes en dépendent, et pour les accomplir il ne faut qu'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même. L'amour est le plus parfait des sacrifices et la plus sainte de toutes les oblations, c'est le bienfait le plus gratuit, le présent le plus libre qu'on puisse faire, c'est le premier, c'est le plus grand, c'est la source de tous les dons; c'est un don, puisque celui qui aime se donne en donnant son affection; c'est le premier, parce qu'il précède tous les autres; c'est le plus grand, parce qu'il renferme le sacrifice de notre volonté, et par conséquent de tout ce que nous avons de plus précieux, de tout ce qui est le plus à nous; les autres biens n'y sont qu'improprement, on peut nous les ravir, mais notre amour nous appartient en propre, nous en sommes les maîtres; les autres dons sont quelquefois des tribus involontaires et des actions forcées, l'amour est libre, indépendant, exempt de violence et de toute contrainte; enfin c'est le plus précieux de tous les dons, puisque c'est lui qui donne le prix à tous les autres. Mais cet amour ne se contente pas de sacrifier le cœur, il tâche aussi de sacrifier les biens extérieurs, comme vous allez voir dans la dernière partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Quoique l'oblation que nous faisons de nous-mêmes par le feu d'une ardente charité: *Ignē fervidæ charitatis*, soit incomparablement plus noble et plus excellente que toutes les oblations extérieures et sensibles, et que celles-ci ne puissent plaire à Dieu, si elles ne sortent de celle-là, il faut avouer que le sacrifice n'est ni entier, ni parfait, à moins qu'il ne les renferme toutes deux; car nous l'offrons principalement pour reconnaître le souverain pouvoir que Dieu a sur nous, pour protester que nous sommes entièrement à lui, et qu'il est le maître absolu de notre vie et de notre mort. Or, il ne suffit pas de faire cette protestation dans le secret de notre cœur, il faut qu'elle soit publique et solennelle, faite, comme dit le prophète, à la vue et en présence de tout son peuple: *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus* (Ps. CXXV, 8). En effet, la charité que nous devons à tous les hommes en général, et en particulier à ceux avec qui nous vivons, exige que nous tâchions de les porter, par notre exemple, à reconnaître et à révéler la majesté de Dieu; et d'ailleurs notre plus grand bonheur étant d'être consacrés à son service, nous devons le publier en toutes manières et en faire notre plus grande gloire devant les hommes; et comme les mouvements de notre âme ne sauraient devenir publics, ni passer à la connaissance des autres que par des actions extérieures et sensibles, il faut non-seulement nous consacrer à Dieu, par l'oblation de notre amour, mais lui offrir aussi quelque chose de visible, comme un signe de ce qui se passe dans notre âme, afin de porter ceux qui nous voient à faire la même chose, et à rendre,

aussi bien que nous, leurs hommages au Dieu que nous servons.

Or, toutes les choses extérieures que nous pouvons offrir à Dieu se réduisent à deux principales, qui sont nos biens et nos corps, et nous les sacrifions à sa divine majesté, quand nous les faisons servir aux bonnes œuvres et à sa gloire; c'est l'exemple que Jésus-Christ nous a donné sur la croix et qu'il nous donne encore dans le sacrement de nos autels. Sur la croix il donna tous ses biens et sa vie; il mourut nu sur ce bois infâme; ses habits, qui faisaient tout son bien, parce qu'il était si pauvre, qu'il n'avait pas où reposer sa tête (Luc, IX, 58), lui furent arrachés, jetés au sort ou partagés. Dans l'Eucharistie, à la vérité, il ne perd pas la vie, parce que la mort n'a plus d'empire sur lui, mais il en perd en quelque sorte l'usage; il se prive de tous les biens terrestres, il n'a que les voiles du sacrement pour se couvrir, et ne cesse de s'immoler pour nous. Voilà l'exemple que ce divin Sauveur nous propose, tâchons de l'imiter. Nous y sommes d'autant plus obligés, qu'il n'exige pas que notre sacrifice soit aussi entier que le sien, ni que nous portions notre reconnaissance jusqu'où il porte sa bonté. Tout ce que nous avons en vient, et il se contente que nous lui en rendions quelque chose, en donnant du pain et des habits aux pauvres. Faites l'aumône, dit-il, de ce que vous avez de trop (Luc, II, 40); prenez tout ce qui vous est nécessaire, donnez le superflu. Ah! mes frères, lui refuserons-nous une chose si raisonnable? Prenons, je vous en prie, tous les ans, quelque chose sur notre revenu et même sur notre fonds, pour orner les églises ou pour soulager les pauvres. Ce sont deux manières de sacrifier son bien très-excellentes, très-souvent louées dans l'Ecriture, et pratiquées par les plus grands saints, de telle sorte néanmoins que dans les nécessités pressantes ils ont préféré les pauvres aux églises persuadés qu'il y a des cas où l'on peut dépouiller les autels, vendre les vases sacrés, et engager les terres des églises, pour racheter les captifs et pour empêcher les pauvres de mourir de faim. Saint Ambroise, saint Augustin, saint Paulin et saint Exupère de Toulouise l'ont fait. Que si cela est ainsi, combien est-il plus juste de retrancher toutes les dépenses superflues, qui ne servent qu'à entretenir le luxe et la vanité, à nourrir la mollesse et la volupté? Rien ne marque tant l'extinction de la foi que le peu de soin qu'on a de secourir les pauvres, pendant que l'on fait tant de choses pour la sensualité. Oh! mon Dieu, est-ce ainsi que le monde répond à votre amour? O monstrueuse insensibilité du cœur humain! Ne vouloir pas sacrifier à Dieu la moindre chose, et donner tout à la concupiscence! car n'est-il pas vrai que c'est elle qui règle les habits, l'ameublement, les équipages, les domestiques, la nourriture et les plaisirs? N'étant pas satisfaite de ce que la nécessité et la bienséance peuvent exiger, rien ne lui suffit; elle de-

mande sans cesse, et sans cesse on lui donne, pendant qu'on refuse à Jésus-Christ les plus petits soulagements ; à peine daignons-nous jeter les yeux sur lui, lors même qu'il est dans l'extrémité, couché à nos portes, comme le pauvre Lazare à celle du mauvais riche ; il ne demande que le reste de nos tables, et nous, aussi durs, aussi impitoyables que ce barbare, ne daignons pas arrêter nos yeux sur lui, étant magnifiquement vêtus, et faisant bonne chère, sans craindre sa malheureuse fin. O dureté d'autant plus horrible, qu'on y demeure avec plus d'assurance ! Je comprends le sens de ce que dit saint Paul, qu'on mange quelquefois son jugement, et qu'on boit sa condamnation, en recevant l'eucharistie ; c'est que ce sacrement condamne notre ingratitude. Je vous avais ordonné, dira Jésus-Christ, de célébrer ce mystère en mémoire de moi, c'est-à-dire, de vous souvenir de l'amour extrême que j'y témoigne aux hommes, et de l'imiter ; l'avez-vous fait ? vous n'y avez jamais pensé, vous n'avez travaillé qu'à vous enrichir ou à satisfaire vos autres passions. Aussi, à l'heure de la mort, vous vous trouverez dénué et privé de tout, selon cette parole du roi-prophète : *Les riches se sont endormis, et à leur reveil ils n'ont rien trouvé entre leurs mains* (Ps. LXXV, 6), parce qu'ils n'ont rien mis, durant leur vie, entre les mains de Jésus-Christ. Pesez bien cette circonstance. Jésus-Christ nous traitera comme nous le traitons présentement, et la mesure de notre dureté pour les pauvres sera celle de sa colère et de ses châtiments. Pour éviter ce malheur, donnez abondamment, assistez Jésus-Christ, faites tous les jours quelque aumône. Avez-vous beaucoup ? donnez beaucoup. Avez-vous peu ? donnez peu. Diminuez vos convoitises, pour diminuer vos besoins et vos dépenses ; réservez pour les pauvres tout ce que vous ôterez à la cupidité, et souvenez-vous qu'on a toujours de quoi donner, quand le cœur est plein de charité : *Semper habet unde det cui pectus plenum est charitatis*. C'est ainsi que l'on sacrifie son bien.

Mais il faut encore sacrifier son corps en vivant pour Jésus-Christ, comme il a sacrifié le sien en mourant pour nous. C'est à quoi l'Apôtre nous exhorte, quand il dit : *Je vous conjure, mes frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme des hosties vivantes, saintes et agréables à ses yeux, pour lui rendre un culte raisonnable et spirituel* (Rom. XII, 1), comme s'il disait : Chrétiens, vous êtes tous des prêtres, vous devez tous offrir des sacrifices, et vos corps sont les hosties dont Jésus-Christ attend l'immolation ; mais de peur que vous ne pensiez qu'il les faut égorger, l'Apôtre s'explique en disant qu'elles doivent être vivantes : *Hostiam viventem*. Non, il ne faut pas qu'elles meurent ; cette immolation ne ressemble pas à celles de l'Ancien Testament. Là les victimes étaient égorgées, ici elles sont vivifiées. Là il fallait un autel, ici il ne faut qu'un cœur. Là il fallait un couteau, ici la parole

de Dieu est le glaive qui fait mourir les vices ; là il fallait du feu pour consumer le sacrifice, ici il n'y en a point d'autre que le feu de l'amour. Là les victimes souffraient la mort, parce que la loi de Moïse était une loi de rigueur, ici Dieu demande seulement que nous fassions mourir le vieil homme, en mortifiant par l'esprit toutes les passions de la chair. *Ne souffrez pas*, dit saint Paul, *que le péché règne en vous. N'asservissez pas au péché les membres de votre corps* (Rom. VI, 12, 13). Détruisez l'impureté, l'envie, la colère, l'injustice, la violence : tel est le sacrifice que Jésus-Christ ordonne et la mort qu'il exige. O mort qui devient le principe de la véritable vie, qui ne détruit que la vie des sens et qui conserve la grâce, qui n'ôte que de vaines satisfactions pour en procurer de solides, qui fait souffrir des douleurs passagères pour éloigner les mortelles ! O mort qui ne vient pas de la haine qu'on porte au corps, mais de l'amour qu'on porte à Jésus-Christ ; qui ne ruine pas la santé, mais qui fortifie la charité ! *Que vos corps*, dit saint Paul, *soient les hosties vivantes*. Qui croirait que c'est en se mortifiant qu'on se procure la vie ? Rien ne paraît plus faux, et rien n'est plus vrai ; rien ne paraît plus fou, et rien n'est plus sage : *Perversitas quam putas ratio est. Quod sœvitiam existimas gratia est* (S. Bern.). Enfin l'Apôtre veut que cette hostie soit sainte, pure, digne de Dieu, sans quoi elle ne pourrait lui plaire.

Il n'était pas permis aux Juifs d'offrir une victime impure et défectueuse, la loi excluait jusqu'aux plus petits défauts, pour nous apprendre à conserver notre corps dans une très-grande pureté ; à le garder comme le temple du Saint-Esprit, où l'on ne doit ni faire ni souffrir rien d'impur, parce que tous nos mouvements, toutes nos pensées, nos paroles et nos actions peuvent être, si nous voulons, de véritables sacrifices : *Verum sacrificium est*, dit saint Augustin, *omne opus quod agitur, ut sancta societate inhæreatur Deo*. Tout ce que nous faisons pour Dieu est un holocauste, quand il est fait chrétienement. Il n'y a pas d'action, quelque petite qu'elle paraisse, qui ne s'élève jusqu'à lui, lorsque la charité en est le principe ; les plus naturelles, les plus communes ont leur mérite. Manger, boire, rendre la justice ou la défendre, travailler de ses mains, gouverner sa famille, ne sont point des choses indifférentes dans les enfants de Jésus-Christ ; les faire pour sa gloire, se proposer de parvenir par le bon usage des biens terrestres à la société des saints qui règnent avec lui, c'est avoir l'esprit de Jésus-Christ, c'est mener une vie toute sainte, une vie qui tient plus du ciel que de la terre, et qui nous fait imiter les anges dans un corps mortel. *Soit donc que vous mangiez, dit saint Paul, soit que vous buviez, quelque chose enfin que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* (I Cor. X, 31). C'est ainsi que toute la vie d'un chrétien devient un sacrifice perpétuel, et que toutes ses actions sont comme autant d'holocaustes immolés au vrai Dieu : *Verum*

sacrificium est omne opus quod agitur, ut sancta societate inhæreatur Deo.

Voilà, mes frères, l'indispensable obligation que nous avons contractée au baptême ; mais qu'il y a peu de chrétiens qui la connaissent ! qu'il y en a peu qui la remplissent !

O mon Dieu ! faites nous la grâce de la connaître et de l'accomplir : *Nous sommes la race choisie, l'ordre des prêtres rois, la nation sainte, le peuple conquis (I Pet. II, 9).* Vous avez été mis à mort pour nous acquiescer de si glorieux titres : *Vous nous avez rachetés par votre sang ; vous nous avez rendus prêtres et rois pour la gloire de notre Dieu (Apoc. V, 10).* Répandez donc sur nous l'esprit de votre sacerdoce et de votre royauté, afin que vivant en rois, maîtres de nos passions, et en prêtres séparés du monde et de tout ce qu'on y voit de séculier et de profane, nous puissions entrer un jour dans ce grand sacrifice, où la multitude des élus et des esprits célestes réunie à son chef s'immole continuellement à votre gloire, brûle jour et nuit de votre saint amour, et rend un éternel hommage à celui qui fait l'éternelle félicité. Ainsi soit-il.

SERMON IX

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE.

Des dispositions où il faut être pour entendre utilement la sainte messe. Il faut être saint en effet ou du moins en désir pour bien entendre la messe. Quelle idée l'Écriture et la raison nous donnent de ceux qui l'entendent dans l'habitude et la volonté du péché.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi (I Cor., ch. XI).

Le sacrifice de la messe est le plus grand et le plus saint des exercices de la religion chrétienne ; c'est le moyen le plus efficace que nous ayons, non-seulement pour nous acquiescer de nos devoirs envers Dieu, mais pour recevoir les grâces que Jésus-Christ nous a méritées par sa mort. Cependant la plupart de ceux qui l'entendent tous les jours n'en remportent point de fruit ; ils en sortent les mains vides, aussi remplies de froideur et peut-être d'aversion pour le prochain, aussi attachés aux biens de la terre, aux plaisirs des sens et aux grandeurs ; aussi pleins d'amour-propre et d'orgueil, aussi vides d'humilité et de toute vertu qu'ils y étaient en y allant, et on leur pourrait dire ce que le prophète disait à la ville de Jérusalem : *Numquid carnes sanctæ auferent à te militas tuas in quibus gloriata es ? Cette chair adorable qui fait toute la gloire, tout l'appui de l'Eglise, vous a-t-elle délivré de votre méchanceté (Jer. XI, 15) ?* Ce malheur vient de ce qu'on ne sait pas sa religion, de ce qu'on ne connaît pas la grandeur de ce mystère. On a ouï dire que la messe est un sacrifice, et qu'il faut l'entendre en certains jours ; on en demeure là, on n'examine jamais les raisons de ce précepte, on n'entre pas dans l'esprit de l'Eglise.

Combien y a-t-il de chrétiens qui ignorent

cés grandes vérités du christianisme : que par un devoir indispensable et essentiellement attaché à notre être, nous sommes obligés de vivre pour Dieu et de lui offrir notre corps et notre âme en sacrifice ; que le péché nous ayant rendus non-seulement incapables, mais indignes de remplir cette obligation, nous étions perdus sans ressource, si Jésus-Christ n'était venu réparer un si grand mal ; que ce divin Sauveur en se faisant homme s'est fait notre victime ; qu'il a expié, en se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix, le crime que nous avions commis en nous révoltant contre Dieu ; qu'il nous a rétablis dans le droit de lui offrir des sacrifices, et qu'afin qu'ils fussent reçus de son Père, il a voulu que nous n'en eussions point d'autre que celui qu'il a offert pour nous. Que dans cette vue, après avoir apaisé Dieu par sa mort, il a institué le sacrifice de l'eucharistie, qui en perpétue l'oblation et la mémoire, puisque le même corps qui fut attaché sur la croix y est présent et sacrifié d'une manière non sanglante ; que le Sauveur est le prêtre aussi bien que l'hostie de ce grand sacrifice, que c'est lui qui en fait l'oblation, et que le prêtre visible n'est que son ministre et son organe ; que Jésus-Christ étant chef de l'Eglise, offre tous les fidèles comme ses membres, pourvu qu'ils soient vivants et animés de son esprit ; que dans le cours ordinaire de la grâce ceux qui sont en péché mortel, ne participent point aux fruits de ce sacrifice, comme nous voyons qu'un membre mort ne participe point aux esprits vitaux que la tête répand dans tout le corps.

Comme il y a peu de chrétiens qui soient instruits de ces vérités, il y en a peu qui entendent la messe avec les dispositions nécessaires pour en profiter, peu qui croient pécher en y assistant avec une conscience non-seulement criminelle, mais enfoncée et engagée dans l'affection du crime. C'est contre cette horrible profanation que j'ai composé ce discours ; il contiendra deux parties.

Je montrerai dans la première que pour bien entendre la messe, il faut être dans la grâce de Dieu, ou, si on n'y est pas, désirer d'y rentrer ; être saint en effet, ou du moins en désir. Vous verrez dans la seconde, l'idée que l'Écriture et la raison nous donnent de la conduite de ceux qui l'entendent dans un si mauvais état.

Animez-moi, grand Dieu, en me remplissant de force pour prêcher comme il faut des vérités si importantes ; et, pour m'en bien acquiescer, donnez-moi part aux lumières et aux grâces dont Marie avait la plénitude, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

A juger des dispositions requises pour bien entendre la messe par la conduite de la plupart des chrétiens, on croirait qu'il n'en faut point du tout, ou qu'il en faut très-peu ; car qui est-ce qui s'y prépare, et qui prenne du temps pour penser à une si grande action ? On la regarde comme un exercice de piété, où il ne faut que de la fidélité et de

l'assiduité; on se fait un devoir d'y assister tous les jours, on y manque rarement. J'avoue que cette pratique est excellente, et je crois que Dieu l'a laissée dans l'Eglise afin qu'elle y tint la place des offices plus longs, et des instructions plus fréquentes qui s'y faisaient autrefois, et auxquelles les chrétiens des premiers siècles étaient fort assidus.

Mais en toute action de piété, il faut distinguer deux choses : le corps de l'action et l'esprit; c'est-à-dire l'action en elle-même et la manière de la faire. Une action peut être bonne en elle-même, et mauvaise par la manière dont on la fait. Il n'y a rien de si bon que l'aumône; mais qui doute que celui qui la ferait à une pauvre fille pour la corrompre ne commit un crime détestable? Il faut donc qu'une action pour être sainte aux yeux de Dieu soit bonne de sa nature, et par la fin à laquelle on la rapporte.

Cela supposé, je dis que comme rien n'est si grand, ni si méritoire que le sacrifice de la messe, rien ne demande tant de préparation, de pureté et de sainteté, soit pour l'offrir en qualité de prêtre, soit pour y assister comme fidèle. Ainsi, la sainteté ou déjà acquise par le mouvement d'une charité sincère, ou du moins commencée par le désir d'une véritable conversion, est absolument nécessaire pour y assister utilement. Voilà ma première proposition.

Pour en comprendre la vérité, il faut supposer un principe dont tout le monde convient; savoir que la messe est un sacrifice où les fidèles offrent Jésus-Christ à Dieu son Père, par les mains du prêtre, et sont obligés de s'offrir avec lui; car ils sont tous prêtres et sacrificateurs aussi bien que celui que l'on voit à l'autel, selon cette parole des saints dans l'Apocalypse : *Vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu* (Apoc., V, 10).

Il est vrai qu'il y a certaines choses que le prêtre seul a droit de faire, et que le peuple ne fait point avec lui : telle est la consécration et l'immolation de l'hostie réservées aux prêtres dans l'ancienne loi et dans la nouvelle; mais à cela près, les prêtres et les assistants font et disent les mêmes choses, parce que la messe est le sacrifice de toute l'Eglise, c'est-à-dire du prêtre et du peuple. C'est pourquoi le prêtre parle en son nom et au nom des fidèles, disant que le sacrifice qu'il offre est le sien et celui de tout le peuple. D'où je conclus que tous les fidèles sont obligés de participer à la sainteté du prêtre, comme ils participent à l'oblation du sacrifice, et que cette action étant commune la préparation le doit être.

Aussi voyons-nous que dans la première partie de la messe, le prêtre et le peuple se purifient par une même confession; ils chantent les mêmes psaumes, ils implorent la miséricorde de Dieu par les mêmes prières et ils reçoivent les mêmes instructions. Nous nous assemblons tous, dit saint Justin, et après la lecture des apôtres et des prophètes, on présente à celui qui préside le pain et le calice dans lequel il y a du vin et de l'eau; il

reçoit ces choses et il rend au Père commun de tous la louange et la gloire qui lui est due; et quand il a achevé les prières, tout le peuple qui est présent répond : *Amen*. Remarquez, mes frères, que le sacrifice est offert en commun et que le peuple qui s'y trouve participe à tout ce qui s'y fait; il doit donc participer aux dispositions que le prêtre y apporte.

Or, il n'y a rien de si souvent recommandé dans l'Ecriture à tous ceux qui s'approchent de l'autel que d'être saints; rien de si rigoureusement puni que le défaut de cette sainteté. *Que les prêtres soient saints*, dit l'Ecriture, *de peur que le Seigneur ne les frappe* (Exod. XIX, 22). En effet, les deux enfants d'Aaron, dévorés par une flamme qui vint de la part du Seigneur (Levit. X, 2), pour avoir mis dans leurs encensoirs quelques charbons d'un feu étranger et profane; Oza et les Bethsamites frappés de mort pour avoir manqué de respect à l'Arche, apprennent aux chrétiens ce qu'ils doivent craindre quand ils sont assez hardis pour entrer dans l'Eglise et pour y entendre la messe sans préparation, sans respect, sans dévotion; car s'il a ainsi traité les Juifs qui ne péchaient que contre l'Arche, comment punira-t-il ceux qui pèchent contre le corps et le sang de son Fils?

Vous pensiez peut-être, chrétiens, que les seuls prêtres étaient obligés de se préparer à la messe, et je vous montre que vous y êtes obligés aussi bien qu'eux, parce que vous êtes prêtres comme eux et que cette action se fait par vous comme par eux. En certaines occasions, dit saint Chrysostome, il n'y a point de différence entre le prêtre et le peuple : par exemple nous sommes tous admis à la participation des sacrés mystères. Ce n'est pas comme dans l'Ancien Testament où il n'était pas permis au peuple de manger ce qui était réservé aux prêtres; ici on donne à tous le corps et le sang de Jésus-Christ. Le prêtre et le peuple prient ensemble pour les énergumènes et pour les pénitents; comme le prêtre prie pour le peuple, le peuple prie pour le prêtre; le prêtre souhaite la paix au peuple : *Que le Seigneur*, dit-il, *soit avec vous*; le peuple fait le même souhait au prêtre : *Qu'il soit*, dit-il, *avec votre esprit*. Je vous dis ces choses, ajoute saint Chrysostome, afin que chacun apporte à ces mystères une attention pleine de vigilance, et que vous compreniez que nous ne composons tous qu'un même corps et ne faisons qu'un même sacrifice; il ne faut donc pas rejeter toute la préparation sur les prêtres. Vous direz peut-être que ces dispositions ne paraissent nécessaires qu'à ceux qui prétendent communier. J'avoue que ces dispositions regardent particulièrement ceux qui veulent communier; mais je remarque en même temps que les Pères nous apprennent qu'autrefois tous ceux qui entendaient la messe devaient être en état de communier. Le concile de Trente a déclaré que, selon l'esprit de l'Eglise, on devrait communier toutes les fois qu'on entend la messe. Il a dit

qu'il souhaiterait au moins qu'il y eût des communicants à toutes celles que l'on célèbre; il a décidé contre Luther qu'il n'y a point de messes privées, qu'elles sont toutes publiques, étant toutes célébrées au nom de l'Eglise et du peuple. C'est dans cet esprit que quelques Pères ont dit que celui qui n'est pas digne de communier n'est pas digne d'entendre la messe. Par où ils nous ont laissé cette conséquence à tirer que pour y assister dignement, et d'une manière conforme au dessein de Jésus-Christ, nous devons tâcher d'y apporter les mêmes dispositions que s'il s'agissait de communier.

La raison de cette doctrine est que Dieu ne peut agréer l'oblation et les prières de ceux qui sont dans le crime, à moins qu'ils ne travaillent à en sortir. Il ne reçoit que les sacrifices dont la victime est sainte, dont le prêtre a les mains pures; sans cette pureté de cœur, sans cette innocence on n'est point en état de participer à l'oblation de Jésus-Christ, ni de lui être associé en qualité de victime.

Ecoutons saint Chrysostome : « Comment assistez-vous à la célébration des saints mystères sans participer à la communion? Je suis indigne de communier, dites-vous; vous êtes donc indigne aussi de voir ces divins mystères et de prier avec les fidèles? Vous pouvez entrer dans l'Eglise après la célébration du sacrifice, comme il fut permis au peuple de monter sur la montagne de Sina, après que Dieu se fut retiré; mais pendant qu'ils sont sur l'autel, n'en approchez pas; cela ne vous est pas plus permis qu'à un catéchumène. Ainsi, je vous conseille de travailler, avant de venir ici, à vous purifier pour vous en rendre digne. »

Ne soyez pas surpris, mes frères, d'entendre dire à saint Chrysostome que ceux qui ne sont pas dignes de communier ne le sont pas d'assister au sacrifice. Tel était alors l'usage et la pratique de l'Eglise. Elle fermait la porte de ses mystères non-seulement aux infidèles, non-seulement aux pécheurs endurcis, mais même aux pénitents. Ils pouvaient assister aux prières que l'on faisait pour eux, entendre le chant des psaumes et la parole de Dieu, mais ils ne pouvaient ni assister à l'oblation, ni communier. Un diacre les avertissait de sortir après qu'on avait fait les prières accoutumées et qu'ils avaient reçu l'imposition des mains : *Exite qui in penitentie estis*. Et voilà pourquoi saint Chrysostome disait à ceux qui restaient et qui ne communiaient pas : Comment osez-vous demeurer ici, après avoir entendu la voix de celui qui, étant debout, criait et disait : *Vous tous qui êtes en pénitence retirez-vous*? Saint Chrysostome qui souhaitait que ceux qui assistaient à la messe y communiasent, disait que ceux qui ne communiaient pas se sentaient coupables de péchés et méritaient d'être traités comme on traitait alors les pénitents.

Telle était autrefois la conduite de l'Eglise à l'égard des pécheurs et des pénitents; elle jugeait que Jésus-Christ étant lui-même la

victime de son sacrifice, cette hostie si pure et si sainte ne devait pas être exposée aux yeux de ceux qui, s'étant rendus profanes par le péché et n'en ayant pas reçu le pardon, portaient encore les liens de la mort; elle croyait que quiconque ne se trouvait pas en état de manger cette chair adorable ne méritait pas d'en voir l'oblation. La loi de la sainte hiérarchie, dit saint Denys, permet aux catéchumènes et à ceux qui sont en pénitence d'entendre le chant des psaumes et la lecture de la sainte Ecriture; mais elle ne souffre pas qu'ils soient présents au reste de la liturgie, elle n'expose les redoutables mystères qu'aux yeux de ceux qui sont purs et parfaits.

Mais pourquoi avait-elle établi un ordre si sévère, qui chasserait aujourd'hui tant de chrétiens hors de nos temples? pour obliger les pécheurs à rentrer en eux-mêmes, et leur inspirer une sainte horreur du péché : car s'il est vrai que l'eucharistie est toute la consolation, toute la joie et tout le bonheur des chrétiens en cette vie; si, comme dit saint Chrysostome, nous ne devons point avoir de plus grande douleur que d'en être privés : *Unus nobis sit dolor hac esca privari*, l'Eglise pouvait-elle faire sentir plus vivement aux pécheurs l'énormité de leurs crimes; les pouvait-elle porter plus efficacement à les expier par une véritable et sérieuse pénitence, qu'en les privant de la vue même de cette chair divine qui fait toute notre espérance et tout notre appui?

Véritablement elle a changé sur cela de discipline; présentement elle permet et elle commande à tous les fidèles d'entendre la messe en certains jours; il n'y a que les excommuniés dénoncés qui en soient exclus. Quant à ceux dont elle ne connaît pas les crimes, elle veut qu'ils y viennent les dimanches et les fêtes; et lorsqu'ils y manquent sans un légitime empêchement, c'est de leur part une désobéissance à la loi de l'Eglise et un nouveau péché : voilà son usage présent. Mais quoique en cela elle se soit relâchée de son ancienne sévérité, il ne faut pas croire qu'elle ait aujourd'hui moins de vénération pour ce divin sacrifice qu'elle en avait autrefois. Son esprit qui jamais ne change, parce que c'est l'esprit de Dieu même, a toujours été et sera toujours que ses enfants soient saints, ou du moins désirent d'être saints, quand ils assistent à ce sacrifice, afin qu'ils puissent s'unir à Jésus-Christ et s'offrir à lui comme des victimes agréables à ses yeux; mais elle a jugé qu'elle pouvait permettre et commander aux pécheurs cachés d'entendre la messe, pour deux raisons.

La première est que ne les connaissant pas, elle suppose que tous ceux en qui il ne paraît rien au dehors qui les en rende indignes, sont en grâce ou en voie d'y rentrer; elle les croit innocents ou pénitents. La seconde, c'est que la pénitence publique n'étant plus en usage pour les péchés secrets, l'Eglise a prévu que si elle défendait à ceux qui en sont coupables de venir à la messe, la cor-

ruption des mœurs et le relâchement s'augmentant de jour en jour, elle les exposerait au danger de tomber dans un entier oubli de Dieu et de leur salut. Au lieu que la messe étant un sacrifice de propitiation où Jésus-Christ intercède pour les pécheurs envers son Père, en lui montrant ses plaies, et le faisant ressusciter du sang qu'il a versé pour eux, il peut les convertir, surtout quand ils y viennent avec un désir sincère d'obtenir cette grâce. Il est vrai que quand ils n'ont aucun mouvement de pénitence, ils s'éloignent des desseins de Jésus-Christ et abusent de ses bienfaits, et qu'ils agissent contre l'esprit et l'intention de l'Eglise qui, en leur ordonnant d'entendre la messe, ne prétend pas que ce soit avec un cœur endurci, mais avec les dispositions qu'une action si religieuse exige de ceux qui ont perdu la charité, c'est-à-dire, non avec la confiance et la liberté des innocents, mais avec l'humilité et la retenue des pénitents.

A l'égard de ceux qui ne se soucient point de ces vérités et qui, sans se mettre en peine de sortir du péché, ont la hardiesse de venir à l'Eglise et d'assister au sacrifice, je dis que l'Ecriture et la raison nous obligent de croire qu'ils se rendent tout à fait indignes de participer aux fruits de ce grand mystère, et qu'ils se mettent en danger d'irriter Dieu bien loin de l'apaiser. C'est ce que vous allez voir dans ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Je crains, messieurs, que cette seconde proposition ne fasse de la peine à quelques-uns, quoiqu'elle soit très-véritable. Il arrive souvent que les pécheurs se choquent de ce qu'on leur montre toute la difformité de leur état, et combien ils sont indignes des grâces que l'Eglise accorde à ses enfants. Mais je ne dois pas manquer ici d'expliquer une vérité si nécessaire. Ceux qui lisent les saintes Ecritures, ceux qui sentent ce que la droite raison demande, reconnaissent aisément combien cette doctrine y est conforme. Oui, mes frères, l'Ecriture et la raison s'accordent pour nous dire que toute action de piété qui se fait avec une conscience chargée de crimes, avec un cœur impénitent ne saurait plaire à Dieu, parce qu'une si méchante disposition en ôte tout le mérite. Je dis un cœur impénitent, ne voulant parler que de ceux qui sont dans cette malheureuse disposition; car afin que vous compreniez mieux ma pensée, je vous prie d'observer qu'il y a trois sortes de pécheurs qui entendent la messe : les premiers sont en état de péché, mais ils en gémissent, demandant à Dieu leur conversion et la grâce de faire pénitence; les seconds sont dans l'habitude et dans l'affection du péché; ils y ont le cœur attaché, ils n'en veulent pas sortir, et le jour même qu'ils viennent à la messe, ils sont disposés et résolus à le commettre. Les troisièmes sont ceux qui pèchent mortellement dans le temps même qu'ils assistent à la messe, soit par leurs regards, soit par leurs desirs criminels, soit par leurs discours, soit par d'autres irrévérences. Or, je ne prétends

ni ne veux parler de ceux qui tombent quelquefois par faiblesse ou par la violence d'une tentation passagère, puisque nous supposons qu'ils se relèvent aussitôt par le mouvement d'une sincère pénitence, qu'ils gémissent de leurs chutes et qu'ils tâchent d'apaiser Dieu; je parle donc uniquement de ceux qui sont attachés au péché ou qui pèchent actuellement durant la messe. Dès qu'un homme pense à se convertir, dès qu'il gémit, dès qu'il demande la grâce de rompre ses liens, il peut, il doit entendre la messe, il l'entend utilement; mais celui qui, loin de penser à sa conversion, conserve la volonté de persévérer dans le crime, ne l'entend pas dignement ni utilement, et Dieu n'a que du mépris pour lui et pour ses prières. Salomon dit, parlant des victimes de l'ancienne loi : *Les victimes des impies sont abominables, les vœux des justes sont agréables à Dieu* (Prov. XV, 8). Il est vrai que dans la loi nouvelle, la victime de notre sacrifice est toujours par elle-même agréable à Dieu, puisque c'est Jésus-Christ même; au lieu que dans l'ancienne loi le sacrifice des animaux ne pouvait plaire à Dieu qu'autant qu'il était joint à la dévotion des personnes qui les offraient, et que sans cela Dieu n'avait que du mépris et de l'aversion pour ces sacrifices à cause de la mauvaise disposition avec laquelle ils étaient présentés. Mais nous pouvons dire véritablement que les oblations que les chrétiens font à Dieu et de leurs personnes et de leurs prières, quand ils sont dans l'état d'impénitence que nous avons marqué, ne peuvent être à Dieu qu'un objet d'aversion et de mépris, et qu'il faut au moins commencer à se convertir, si on veut attirer par ses prières la miséricorde de Dieu, comme fit le publicain. *Le Très-Haut, dit le Sage, n'approuve pas les dons des injustes, il ne regarde point les oblations des méchants et la multitude de de leurs sacrifices ne pourra obtenir de lui le pardon de leurs péchés* (Eccl. XXXIV, 13). Sur quoi saint Grégoire dit que Dieu ne reçoit point les présents d'un cœur engagé dans une passion criminelle, parce que le présent tire tout son mérite de l'affection de celui qui le fait. Or, un homme engagé dans le péché n'a pas de véritable affection pour Dieu, puisqu'il demeure volontairement dans un état qui lui déplaît. Il faut donc pour l'apaiser chasser de son cœur l'amour du monde et du péché. Il est écrit, ajoute saint Grégoire, que Dieu regarda Abel et son sacrifice, et qu'il ne regarda ni Caïn ni son sacrifice. L'Ecriture ne dit pas que Dieu regarda le sacrifice d'Abel et ensuite Abel, mais il regarda Abel et Caïn avant que de regarder les sacrifices qu'ils offraient; il reçut l'un, il rejeta l'autre, parce qu'il vit que le cœur d'Abel était droit et pur, et que celui de Caïn était méchant et corrompu.

Mais écoutons le Seigneur parlant lui-même aux Juifs par le prophète Isaïe : *Ne m'offrez plus des sacrifices inutilement, dit-il, l'encens m'est en abomination, je ne puis souffrir vos nouvelles lunes, vos sabbats ni vos autres fêtes, la multitude de vos victimes m'est*

à dégoût, parce que l'iniquité règne dans vos assemblées. Je hais vos solennités des premiers jours, elles me sont à charge, j'en suis las; c'est pourquoi, lorsque vous étendrez vos mains vers moi, je détournerai mes yeux de vous, parce que vos mains sont pleines de sang (Is. 1, 13 et suiv.). Il y a peu d'exercices de religion qui ne soient marqués dans ces paroles; on y voit les sacrifices, les encensements, les fêtes, les assemblées, les jeûnes, les oraisons; et ce sont toutes ces choses que Dieu déclare lui être insupportables et avoir en horreur, quand elles se font avec un cœur engagé dans l'affection du péché. Les Juifs pratiquaient ces exercices de piété à peu près comme nous. Que dis-je? Ils les pratiquaient peut-être mieux en apparence, ils avaient peut-être plus d'assiduité et de modestie dans leurs assemblées; mais parce que leurs mains étaient pleines de sang, c'est-à-dire de crimes, parce qu'ils étaient impudiques, ambitieux, injustes, avares, Dieu leur dit : *Lavez-vous, purifiez-vous, cessez de faire le mal, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées, ou ne m'offrez plus de sacrifices* (Ibid., 16). Sur quoi saint Jérôme assure que toute assemblée d'hommes qui ont commis des péchés mortels, et qui n'en font aucune pénitence est abominable devant Dieu. Si vous désirez lui plaire, dit saint Cyrille, offrez-lui des sacrifices spirituels, ne prétendez pas le gagner par l'odeur d'un encens tout terrestre. Mais ce que Dieu dit au dernier chapitre du même prophète Isaïe est encore plus terrible : *Celui qui immole un bœuf parmi vous est à mes yeux comme celui qui tue un homme; celui qui sacrifie une brebis, comme celui qui assomme un chien; celui qui me fait quelque autre oblation, comme celui qui offre le sang d'un porceau; celui qui brûle de l'encens, comme celui qui révere une idole.*

Dieu pouvait-il témoigner d'une manière plus vive l'horreur qu'il a de ceux qui le prient ou qui pratiquent quelque autre exercice de piété dans un état d'impénitence? Il met au même rang, dit un savant interprète, l'idolâtrie et les dons que lui offre un pécheur endurci. Un cœur impénitent qui honore extérieurement le vrai Dieu n'est pas plus écouté que celui qui révere les idoles. Dieu rejette cet honneur, et il se plaint par son prophète que ces gens-là se moquent de lui par leurs abominations : *Hæc omnia elegerunt in viis suis, et in abominationibus suis anima eorum delectata est, unde et ego eligam illusiones eorum.* L'entendez-vous, chrétiens, vous qui, croyant de bouche en Jésus-Christ, le renoncez par vos œuvres? Lorsqu'en cet état vous osez assister au sacrifice, invoquer le nom de Dieu et chanter ses louanges, vous lui faites une injure, vous vous moquez de lui; il a horreur de votre oblation, elle est à ses yeux comme faite aux idoles, parce que vous ne lui donnez que les dehors et les apparences, et que vous sacrifiez tout le reste à vos passions. Dieu veut avant toutes choses qu'on obéisse à sa loi, selon cette parole de l'Ecriture :

L'obéissance vaut mieux que les victimes (1, Reg. XV, 22). Il faut que tout culte, pour lui être agréable, soit joint à la fidèle observation de ses préceptes. Vous trouverez cette vérité dans toutes les Ecritures.

Que si vous joignez la raison à tant d'autorités, comment pourrez-vous résister à l'évidence d'une vérité si solidement établie? Souvenez-vous de ce que nous avons dit : Qu'est-ce que le sacrifice? c'est une action dans laquelle Jésus-Christ s'offre lui-même, et offre en même temps les fidèles à son Père; c'est un hommage où la victime reconnaît la souveraineté de Dieu, et l'obligation qu'elle a de se détruire, pour lui rendre le culte qui lui est dû; c'est un traité où nous promettons à Dieu avec l'Eglise d'être son peuple, et nous le prions d'être notre Dieu; c'est un mystère où nous renouvelons en quelque sorte l'alliance que nous avons faite avec lui dans le baptême, pour nous engager à demeurer jusqu'à la mort unis à Jésus-Christ, à l'aimer, à le servir, à renoncer au monde; son sang répandu mystiquement dans la sainte messe est le ciment de cette alliance et le sceau de ces promesses.

Or, celui qui pèche actuellement dans l'Eglise, ou qui garde au fond de son cœur la volonté de pécher peut-il avoir quelque part à ce traité et à cette alliance; ne condamne-t-il pas son état, quand il se présente dans l'Eglise et qu'il veut se joindre à son sacrifice? *Peut-il, avec une si funeste disposition, tirer aucun fruit du sang de l'alliance qui nous a sanctifiés? Ne se met-il pas plutôt dans un danger évident d'attirer sur lui la colère et l'indignation de Dieu?* Je ne m'étonne plus de ce que l'Ecriture dit que les victimes des impies sont abominables. Je ne m'étonne pas de ce qu'elle dit que la prière de celui qui détourne ses oreilles pour ne pas entendre la loi est exécrable, et lui devient un péché (Prov. XXVIII, 9). *Et oratio ejus fiat in peccatum* (Ps. CVIII, 7). Je comprends que tout cela est vrai, parce que l'état du pécheur demeure toujours horrible devant Dieu, quand il se présente à lui et qu'il lui offre ses prières dans la résolution de l'offenser, et avec un cœur actuellement engagé dans une ou plusieurs passions criminelles.

Vous direz peut-être : Ce pécheur qui entend la messe ne pense point à l'état de son âme, il fait cette action sans réflexion, parce que c'est la coutume, parce que l'Eglise le commande, parce qu'il est chrétien, ainsi il ne croit pas offenser Dieu. Il ne pense pas, dites-vous, à l'état où il est? tant pis. OUBLI terrible et funeste! ô criminelle inadvertance! ô négligence inexcusable! Quoi! mon frère, vous êtes l'ennemi de Dieu, et vous n'y pensez pas! vous paraissez devant lui sans lui demander pardon! Je ne vous comprends pas. Agiriez-vous ainsi avec un homme un peu plus élevé que vous? Seriez-vous assez hardi pour vous présenter de la sorte devant un prince contre qui vous auriez attenté.

L'Ecriture a prévu cette insensibilité, cette

négligence, elle l'a condamnée. Ecoutez le Saint-Esprit : *Préparez votre âme avant que de prier, de peur que vous ne soyez comme un homme qui veut tenter Dieu (Eccles.).* Car n'est-ce pas tenter Dieu que de le prier lorsqu'on ne veut pas cesser de l'offenser? Voilà néanmoins la disposition où sont tant de chrétiens. Possédés celui-ci par une passion, celui-là par une autre, ils ne font rien pour la détruire. Combien même s'en trouve-t-il qui craignent d'en être délivrés, qui aiment leurs maladies, qui ne veulent pas guérir et qui se flattent que Dieu ne laissera pas de leur tenir compte de quelques prières récitées à la hâte, et de quelques messes entendues sans dévotion? Peuple ignorant et insensé! vous honorez Dieu des lèvres, pendant que votre cœur est loin de lui, et vous croyez l'apaiser! Que dirai-je de ceux qui, en assistant à la sainte Messe, offensent Dieu mortellement par des regards lascifs, par des entretiens impudiques et par toutes sortes de désirs criminels? comment les appellerai-je? je les appellerai des imposteurs et des sacrilèges qui profanent d'une manière indigne l'oblation que l'Eglise fait du corps et du sang de Jésus-Christ; je les appellerai des hypocrites qui font un horrible abus des choses saintes pour cacher leur iniquité sous les voiles d'une piété apparente, des Judas qui exécutent la plus noire des trahisons par des marques de tendresse et d'amitié; des impies qui, à l'exemple des Juifs, se moquent de Jésus-Christ, en fléchissant le genou devant lui; des perfides qui se servent du sacrifice et des autres exercices de la religion pour lui faire les plus sanglants outrages, et qui, feignant de l'adorer, n'adorent que le démon. Sont-ce-là des sacrements ou des sacrilèges, des sacrifices ou des meurtres, des adorations ou des insultes? Est-ce-là adorer le Fils de Dieu, ou le crucifier de nouveau et le fouler aux pieds?

Mais quoi! direz-vous, que faut-il donc faire? ne faut-il plus entendre la messe? l'Eglise ne nous y oblige-t-elle pas par un précepte exprès? est-il permis de lui désobéir, sous prétexte que l'on est en péché mortel? ceux mêmes dont la volonté est liée et engagée dans quelque affection criminelle, doivent-ils cesser de prier, d'aller à la messe, d'entrer dans l'église? A Dieu ne plaise, chrétiens, que vous tiriez une si mauvaise conséquence d'une doctrine qui est si bonne! En quelque état que l'on soit, il faut prier, entendre la messe, donner l'aumône, faire tout le bien qu'on peut, puisque le zèle à pratiquer ces choses dans la vue de plaire à Dieu est une marque que la grâce commence à remuer le cœur, et comme une étincelle dont il se sert tôt ou tard pour rallumer dans une âme le feu de son amour.

Celui qui se sent attaché au crime doit gémir et pleurer devant Dieu, aller avec foi à Jésus-Christ, qui seul est capable de rompre ses chaînes, lui dire avec le lépreux : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir*; avec le publicain : *O Dieu soyez propice à moi qui ne suis qu'un pécheur*; avec l'enfan-

prodigue : *Mon Père, je ne suis pas digne d'être appelé votre enfant.* Il n'en faut pas davantage pour être en état de prier et d'espérer qu'on aura quelque part aux grâces de Jésus-Christ. Rien n'est plus juste, rien n'est plus facile; car où est le malade qui ne désire pas de guérir? aussi l'Eglise désire que nous ayons au moins ce premier degré de pénitence, lorsqu'elle nous commande d'entendre la messe tous les dimanches. Ce commandement est semblable à celui de la communion pascale; dans l'un et dans l'autre, l'Eglise nous porte à faire ce qu'il faut pour lui obéir utilement. Pour bien communier il faut être saint, purifié de ses péchés, réconcilié par la grâce de l'absolution; pour entendre la messe, il faut désirer au moins sa conversion et y travailler. Que fait-elle pour nous aider à obtenir ces saintes dispositions? elle veut que quarante jours de prières, de jeûnes et de pénitence nous préparent à la communion pascale, et pour nous préparer à entendre utilement et saintement la messe le dimanche, elle nous fait vivre dans l'abstinence les deux jours qui le précèdent; elle commence son office par l'aspersion de l'eau bénite qui sert à purifier les petites fautes, et qui marque les larmes de la pénitence qui nous purifient des grandes. Le prêtre au bas de l'autel, confessant ses péchés et demandant miséricorde pour lui et pour tout le peuple, nous apprend encore qu'on ne saurait participer aux grâces de ce mystère, si on ne s'y prépare par la pénitence et par l'humilité.

Entrons dans l'esprit de cette mère si sage et si zélée pour notre salut; servons-nous des inventions de sa charité, profitons des secours qu'elle nous donne, préparons-nous à la messe par la confession de nos péchés, ne cessons de lui demander la grâce de les éviter; mais joignons le travail à la prière, fuyons avec fidélité les lieux et les personnes qui nous y entraînent, résistons au démon, et il s'enfuira de nous, car nous ne sortirons jamais de nos mauvaises habitudes, si nous ne faisons de grands efforts pour les détruire. Il est vrai que ces efforts sont inutiles, si Jésus-Christ ne les soutient par sa grâce; mais la grâce n'est pas ordinairement accordée à ceux qui sont lâches et paresseux : elle aime les âmes généreuses. Celui qui nous a faits sans nous, dit saint Augustin, ne nous justifie pas sans nous. A cette disposition qui fait que l'on déteste son péché, la dureté de son cœur et son attachement aux créatures, il faut joindre durant la messe une humilité profonde en se tenant au bas de l'église, autant qu'on le peut sans affectation. Là, sans oser lever les yeux sur les divins mystères, un pécheur doit imiter le publicain et dire en frappant sa poitrine : *Seigneur, ayez pitié de moi qui ne suis qu'un pécheur*, recevez cet esclave fugitif qui revient à vous comme au meilleur de tous les maîtres. Assez et trop longtemps j'ai servi vos ennemis en suivant mes passions, mais je n'y ai trouvé qu'un joug dur et accablant, au lieu qu'il n'y a que plaisir et que douceur à por-

ter le vôtre. Je vous en demande la force et la grâce, parce que je ne puis sans elle ni me détromper de l'illusion des faux biens de la terre, ni me guérir des convoitises qui m'y attachent. De mon côté, Seigneur, je me ferai toutes les violences que vous me prescrivez dans vos divines Ecritures ; je me séparerai de tout ce qui m'a séparé de vous, je quitterai la voie large, je tâcherai d'entrer dans la voie étroite, je ne vivrai plus selon la chair, mais selon les saintes maximes que vous m'avez enseignées par votre exemple, aussi bien que par vos paroles. Ainsi soit-il.

SERMON X.

POUR LE LUNDI DE L'OCTAVE DU SAINT
SACREMENT.

De l'Eucharistie comme Sacrement.

Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet, et ego in illo.

Celui qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui (S. Jean, ch. VI).

Si l'excellence d'un bien en doit exciter le désir, il semble que nous devrions être tout remplis d'ardeur pour le sacrement de l'eucharistie, puisqu'il renferme l'auteur et la source de tous les biens et que Jésus-Christ y surpasse, par sa magnificence et par l'abondance des grâces qu'il y répand, nos plus vastes espérances : *Dona illius etiam tua vota vicerunt*. Nos désirs, dit un Père, quelque insatiables qu'ils soient, ne peuvent aller plus loin. Aussi, quand saint Jean raconte ce qui se passa entre Jésus-Christ et ses apôtres le jour qu'il institua cet admirable sacrement, il commence par ces belles paroles : *Jésus-Christ ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin*. Ce qui ne signifie pas seulement qu'il persévéra jusqu'à la fin de sa vie dans l'amour qu'il avait pour eux, mais qu'il porta son amour jusqu'à l'excès ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, qu'il n'oublia rien de ce que l'amour le plus violent peut inspirer : *Nihil omisit quod vehementer amantem deceret*. Il régla la mesure des grâces qu'il nous voulait faire sur celle de sa bonté qui est sans bornes et sans mesure.

Entrons dans l'explication d'une vérité si consolante et, après avoir considéré l'eucharistie comme le sacrifice de la loi nouvelle, considérons-la désormais comme un sacrement de charité et de bonté que ce divin Sauveur nous laisse pour être notre consolation durant le pèlerinage de cette vie, la nourriture de notre âme, sa force, son appui, une source de grâces et de plaisirs, en un mot notre vie et notre félicité. Considérons-la comme un sacrifice à la participation duquel il nous appelle et dans lequel il nous donne sa chair à manger, son sang à boire et ses délices à goûter. *Venez, mes amis, dit-il, mangez le pain que je vous ai préparé, buvez le vin que je vous ai mêlé, enivrez-vous, buvez, mangez, je ne vous demande point d'argent. Je vous donne ce repas pour rien, vous me ferez même plaisir de vous y trouver (Is. LV, 1).*

ORATEURS SACRÉS. XI.

C'est un sacrement duquel ce divin Sauveur nous ordonne de faire un saint et fréquent usage, jusqu'à se fâcher, jusqu'à se mettre en colère quand nous y manquons ; jusqu'à nous dire : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme ; si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie (Joan., VI, 54)*. Il n'a fait dresser cette table qu'afin que nous y allions ; nous ne saurions nous y présenter trop souvent, pourvu que notre vie en soit digne. Celui qui vit comme Jésus-Christ l'ordonne peut communier tous les huit jours et même davantage à mesure qu'il avance en grâce et en vertu. En cela il n'agira ni contre l'intention du Fils de Dieu, ni contre l'esprit de l'Eglise ; au contraire il suivra l'un et l'autre mieux que celui qui communie rarement. Ce discours, comme vous voyez, a pour fin de vous porter à la fréquente communion. Je montrerai dans la première partie que Jésus-Christ y a renfermé de très-grandes grâces, afin de nous y attirer par notre propre intérêt ; dans la seconde, qu'il ne reçoit point les excuses des lâches chrétiens qui ne pensent qu'à s'en éloigner. Voilà, mon Dieu, ce que j'ai préparé pour votre peuple. Purifiez mes lèvres avec un de ces charbons de feu qui rendait la parole de vos prophètes si puissante (Isa., VI, 61), afin que j'apprenne à vos enfants que toutes les fois qu'ils communient, ils reçoivent dans leur cœur le même Emmanuel que Marie a porté dans son sein et qu'elle conçut lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

L'amour de la félicité est naturel à l'homme ; il recherche tout ce qui peut lui procurer cet avantage. Il désire ardemment les biens qui s'y trouvent, tels que sont la vie, l'immortalité, les plaisirs : la vie, qui est le fondement de tous les autres biens, lui fait craindre la mort et désirer l'immortalité qui lui assure la durée de ce qu'il aime ; mais comme une vie déstituée de plaisirs serait triste et ennuyeuse, il en souhaite une douce et agréable. Si Dieu voulait accorder en ce monde un tel bonheur aux hommes charnels en leur assurant pour toujours la vie, la santé, l'immortalité, la jouissance des biens qu'ils aiment, une vie accompagnée de tout ce qui flatte les sens ; ils se croiraient heureux et renonceraient sans peine à la vie éternelle ; mais ce bonheur épicurien étant indigne de celui qui nous a créés, il ne faut ni l'espérer ni l'attendre. Il y a une autre félicité, une autre vie, d'autres biens que Jésus-Christ nous a découverts, qu'il a renfermés dans la divine eucharistie et qu'il donne à tous ceux qui s'en approchent. C'est là que l'on trouve la source de la véritable félicité et que l'on reçoit une vie toute divine, un antidote admirable contre la mort et des plaisirs ineffables.

Suivez-moi, je vous prie, mes frères, et ne vous laissez point d'admirer les marques de la bonté d'un Dieu qui ne se lasse point de vous combler de ses bienfaits et de ses grâces.

(Trente-deux.)

Avantages qu'on trouve dans une bonne communion. — Premier avantage.

On y reçoit la vie, je parle de la vie de l'âme que nous avons perdue par le péché d'Adam, mais que l'eucharistie nous rend en nous communiquant la vie de Dieu même. Celui qui est, dit saint Grégoire de Nysse, se rend la nourriture de notre âme, afin que nous devenions ce qu'il est ; car celui qui mange son corps et qui boit son sang passe à la sublimité de l'être divin : *Ducitur in divini status puritatem : Il vit par moi et pour moi*, dit Jésus-Christ. O sacrement de piété ! s'écrie saint Augustin. O signe d'unité ! lien de charité ! Celui qui aime la vie la trouve ici. Qu'il y vienne, qu'il croie, qu'il s'unisse au corps de Jésus-Christ pour en recevoir la vie ; qu'il vive de Dieu et pour Dieu.

Il semble, dit l'abbé Rupert, que notre Seigneur n'a institué le saint sacrement que pour confondre le démon et pour accomplir par miséricorde la promesse qu'il fit par malice à nos premiers parents, quand il leur dit : *Mangez et vous serez comme des dieux* (Gen. III, 5.). Hélas ! loin d'être comme des dieux, le péché les rendit semblables aux bêtes (Ps. XLVIII, 13). C'est ainsi que le serpent les trompa ; mais le Fils de Dieu l'a bien trompé lui-même, lorsqu'il a institué un sacrement, dans lequel nous trouvons cette parfaite ressemblance avec Dieu, qu'il avait promise à nos premiers parents, en se moquant de leur crédulité : *Mangez*, dit Jésus-Christ, *c'est mon corps* (Matth., XXVI, 26) *à celui qui me mangera vivra par moi et pour moi*, comme je vis pour mon Père (Joan., VI, 58). C'est ainsi qu'il promet et qu'il donne la divinité à ceux qui communient ; qu'il tourne à notre avantage la malice de notre ennemi et que ce qui fut un mensonge dans la bouche du serpent est une vérité dans la bouche de Jésus-Christ.

Ce divin Sauveur, dit saint Cyrille, a renfermé dans l'eucharistie sa chair, parce qu'elle est vivifiante, toute remplie et toute pénétrée de sa vertu, de son esprit, et de l'efficacité de sa divinité. Elle avait déjà cette vertu avant sa mort, puisque Jésus-Christ mortel et passible rendait la vie aux morts, la vue aux aveugles, la santé aux malades ; mais elle fut en un sens encore plus vivifiante après sa résurrection parce qu'elle perdit tout ce qu'elle avait de terrestre et de mortel, et que Jésus-Christ devint tout Dieu, si j'ose ainsi parler. Or, cette chair ainsi déifiée, nous la recevons en communiant ; c'est par elle que nous participons à la vie et que nous sommes entièrement unis à Jésus-Christ : *Per vitæ sanctæ ac divinæ similitudinem Christo compaginati*. Ce qui faisait dire à Tertullien, que notre bouche reçoit le corps et le sang du Seigneur, afin que notre âme soit nourrie et engraisée de la substance de Dieu même. Ce même Père, expliquant ces paroles de l'Oraison dominicale : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*, dit que nous demandons d'être perpétuellement unis par la charité avec Jésus-Christ, afin que rien ne nous sépare de

la communion de son corps, par lequel nous devenons en un sens la même chose que lui, selon qu'il l'a dit dans l'Evangile : *Mon Père, j'ai fait part à mes disciples de la gloire que vous m'aviez donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un* (Joan., XVII, 22) ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Cyrille, je donne aux fidèles ce que j'ai reçu de mon Père ; j'en ai reçu la divinité, je leur donne la divinité, afin qu'on puisse leur dire : *Vous êtes tous des dieux et des enfants du Très-Haut* (Ps. LXXXI, 6). Saint Chrysostome conclut de là, qu'un chrétien qui communie doit avoir des sentiments nobles et généreux. En effet, si on excite les gens d'une haute naissance à la vertu par le motif de la noblesse de leur sang, quelles doivent être les pensées d'un chrétien, dont l'origine est toute céleste, qui a Dieu pour père, le sang de Jésus-Christ pour principe de sa vie et sa chair pour nourriture : *Unicuique nostrum*, dit Tertullien, *licet Deo gloriari bono patre : æque bono sanguine me gloriari esse*. Saint Jérôme explique de l'eucharistie ce que l'on trouve dans le prophète Isaïe ; Mettez une table, dit le prophète, en y buvant, en y mangeant, vous deviendrez princes, vous serez princes en la quittant : *Pone mensam, contemplant in specula, comedentes et bibentes, surgite principes* (Is., XXI, 5). Un autre Père a dit de Moïse, qu'il n'était qu'un homme lorsqu'il alla sur le mont Sinaï, mais qu'il était plein de Dieu quand il en descendit : *Ascendit homo, descendit habens Deum*. Si on a pu parler ainsi de ce prophète, à cause de la grâce que Dieu lui fit de l'entretenir familièrement et comme un ami, entretient son ami, on peut à plus forte raison attribuer le même avantage à ceux qui sont assis à la table de notre Seigneur ; puisque non-seulement ils lui parlent, mais qu'ils mangent sa chair et qu'ils boivent son sang. L'empereur Auguste, au rapport de Suétone, voulait que ceux qu'il faisait manger à sa table fussent vêtus des robes dont on avait coutume de parer les statues des dieux, comme pour leur insinuer qu'ils acquerraient une espèce de divinité en mangeant avec le prince. Mais ce que la vanité d'Auguste voulait et ne pouvait faire, la charité de Jésus-Christ l'a fait. Nous devenons des dieux quand nous mangeons à sa table ; et c'est pour cela qu'il veut qu'on y porte la robe nuptiale, qui est un habit tout céleste (Matth., XXII, 12).

Second avantage qu'on trouve dans la sainte communion.

Le second avantage qu'on trouve dans la communion, c'est l'immortalité. Écoutez Jésus-Christ : *Je suis le pain de vie*, dit-il, *vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts ; mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde* (Joan., VI, 48 et suiv.). L'eucharistie est dans l'Eglise ce qu'était dans le paradis terrestre le fruit de l'arbre de vie, qui eût rendu nos premiers parents immor-

tels. Vous me direz peut-être, nous ne voyons pas que l'eucharistie empêche de mourir, ni même qu'elle fasse vivre plus longtemps. J'en conviens; mais elle empêche les suites de la mort. Car premièrement elle laisse dans les corps un germe et une semence d'immortalité, dont Dieu se servira pour leur rendre la vie au jour de la résurrection. Et c'est ce reste de vie que Dieu manifeste quelquefois dans le corps de ses saints, et qui produit les miracles qu'on voit à leurs tombeaux. Cependant comme la vie corporelle est peu de chose, Jésus-Christ n'a pas voulu que la communion nous exemptât de la mort; en récompense, il y a mis et la vie de l'âme et une vertu qui la conserve et qui nous protège contre tous les ennemis de notre salut. Jésus-Christ, disent les Pères, est mort pour nos péchés : *Mortuus est propter delicta nostra*. Le mystère de sa croix nous délivre de la tyrannie du péché : *Mysterium crucis eripit nos a potestate peccati*. Mais le mystère de l'eucharistie nous ôte jusqu'à la volonté de pécher; il en éloigne les occasions, ou nous donne la force de les vaincre : *Mysterium eucharistie eripit nos a voluntate peccandi*. Qu'y a-t-il, dit saint Chrysostome, qui soit plus efficace contre les attaques du péché que la sainte eucharistie? Elle éteint le feu de l'impureté, elle apaise la colère, elle tempère l'ardeur de la concupiscence, elle la diminue et la dessèche, elle en arrête la violence et nous fait vaincre toutes ses tentations.

Pourquoi pensez-vous, dit un Père, que la sainte Vierge a toujours été si pure, si sainte, si fidèle à Dieu, si exempte de tout désir déréglé? C'est que la présence de Jésus-Christ éloignait de sa mère toutes les tentations : *Tanti habitatoris reverentia concupiscentiarum ludibria abigebat*. Il arrive quelque chose de semblable à ceux qui communient souvent et dignement, ils trouvent dans le corps de Jésus-Christ un antidote tout divin contre le venin du serpent : *Ut contra venena diaboli dulcem medicinam consequamur* : en sorte que celui qui sait user de ce remède, manger ce pain et boire ce calice dans le temps convenable devient insensible à tous les traits de la chair : *Quisquis illud bibit concupiscit oblivisci cuncta carnis ludibria*. L'eucharistie produit en lui les effets que la manne produisait dans les Juifs; je ne les rapporte pas, pour être plus court; mais si la figure avait tant de vertu, la vérité en a infiniment davantage.

Ne croyez pas que je vous débite ici des idées et qu'il n'y ait aucun exemple de ces merveilleux effets. Ils ont tous paru avec éclat dans les premiers chrétiens; ils communiaient tous les jours, et tous les jours ils croissaient en grâce et en sainteté. Jésus-Christ, dans ce sacrement, leur communiquait toute sa force, ils recevaient l'eucharistie dans les assemblées, ils la portaient dans leurs maisons; avec elle ils étaient invincibles, avec elle ils triomphaient du monde, méprisant également ses promesses et ses menaces, le plaisir et la douleur, les ca-

resses et les tourments; ils affrontaient les tyrans, ils bravaient les bourreaux, ils cherchaient, ils prévenaient la mort. Avec elle, éloignés, exempts de la corruption du siècle, ils conservaient leur innocence et brillaient comme des astres au milieu d'un siècle corrompu; avec elle, les solitaires des premiers temps s'enfouaient dans les plus vastes solitudes et passaient des années entières, surmontant la faim et la soif, le froid, la nudité, les bêtes farouches, les démons et, ce que je trouve encore plus admirable, leurs propres passions.

Mais, sans recourir à des exemples si éloignés, ne voyons-nous pas de nos yeux la différence qu'il y a entre les bonnes âmes qui communient souvent et ces lâches chrétiens qui ne communient presque jamais? Humbles, détachées des choses périssables, appliquées à Dieu, douces au prochain, sévères à elles-mêmes, elles ont la conscience plus délicate, le cœur plus éloigné du mal, plus sensible à la grâce, leur vie répand la bonne odeur de Jésus-Christ. S'il leur reste encore des misères, car à qui n'en reste-t-il pas? elles en cherchent, elles en trouvent le remède dans la communion, la chair adorable du Sauveur ayant la propriété de guérir les restes de la concupiscence et les faiblesses qu'elle nous laisse.

La femme de l'Evangile qui avait une perte de sang fut guérie pour avoir touché la frange de sa robe, et nous hésitons, nous doutons si sa chair vivifiante et adorable qui entre en nous, que nous mangeons, qui s'unit à nous, pourra guérir les maux de notre âme! Que la conduite de cette femme est propre à nous instruire, à nous confondre et à nous découvrir la vertu que Jésus-Christ a renfermée dans cet adorable sacrement, puisqu'elle crut que sa divinité se communiquait jusqu'à ses habits! *O quam docuit mulier quantum sit corpus Christi, quæ in Christi simbria tantum esse monstravit*.

Troisième avantage de l'eucharistie.

Non-seulement on y trouve la vie et l'immortalité, mais on y reçoit une vie heureuse, une immortalité accompagnée de toutes les douceurs et de toutes les consolations que l'âme peut désirer. Car c'est de cet ineffable sacrement qu'il est dit dans l'Ecriture qu'il renferme tous les biens, que la plénitude de la divinité y habite corporellement. En effet, dit un prophète, *quel est le bien par excellence et qu'est-ce que le Seigneur peut donner de meilleur à son peuple, sinon le froment des élus et le vin qui produit les vierges* (Zach., IX, 17)? Il l'appelle le bien tout court, comme s'il voulait dire qu'il est l'unique bien de l'âme fidèle. Un autre prophète assure que ceux qui le considèrent en sont épouvantés, tant il est inestimable et incompréhensible : *Pavebunt ad Dominum et ad bonum ejus* (Osée, III, 5). Disons donc en imitant l'Apôtre : *Après un si grand bienfait, que dirons-nous? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? S'il n'a pas épargné son propre Fils et s'il l'a livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il pas après nous l'avoir*

donné (Rom., VIII, 31, 32) ? Le Sage a dit en parlant de la manne, qui n'en était que la figure : *Seigneur, vous avez envoyé à votre peuple la nourriture des anges, vous leur avez fait pleuvoir du ciel un pain préparé sans aucun travail, qui renferme en soi tout ce qu'il y a de plus délicieux et tout ce qui peut être agréable au goût* (Sap., XVI, 20). Comment ne dirions-nous pas la même chose de l'eucharistie, où les vrais fidèles éprouvent une douceur et une joie qui sont infiniment au-dessus de tous les plaisirs des sens ?

Ce ne sont que transports d'admiration et d'amour, que flammes et que brasiers. Ces âmes pures en reviennent saintement enivrées et hors d'elles-mêmes. *O Dieu, disait le Prophète, vous avez multiplié votre miséricorde; les enfants des hommes se cachent à l'ombre de vos ailes, ils sont remplis de l'abondance des biens de votre maison; ils boivent, ils se désaltèrent dans le torrent de vos délices; ils trouvent la source de la vie en vous, parce que vous leur préparez un festin magnifique et que votre table est leur asile contre ceux qui les affligent* (Ps. XXXV, 8 et suiv.). *Vous les faites boire dans une coupe qui enivre l'âme de plaisir, qui la comble de délices* (Ps. XXII, 5). Après cela, chrétiens, ne devrions-nous pas avoir un extrême empressement pour la sainte communion ? ne devrions-nous pas la désirer comme un cerf longtemps couru cherche une rivière pour s'y rafraîchir (Ps. XLI, 1), ou comme un enfant affamé cherche le sein de sa nourrice ? Qui pourrait comprendre notre indifférence pour un si grand bien ? Les hommes aiment la vie, elle est ici dans sa source; cette source est ouverte, il ne tient qu'à nous d'y puiser, et nous n'y allons pas ! Ce mépris est d'autant plus criminel, que toutes les excuses dont nous tâchons de le couvrir sont plus faibles et plus frivoles. C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE

Deux sortes de chrétiens prétendent devoir s'éloigner de la communion ; les uns s'excusent sur leurs occupations, les autres sur leur indignité, mais ces deux excuses ne valent rien. La première, qui vient des affaires du monde, n'est pas bonne, comme on le voit dans cette parabole de l'Evangile, où Jésus-Christ représente un roi qui se met en colère contre ceux qu'il avait invités à son festin et qui n'y venaient pas, sous prétexte qu'ils avaient des affaires. Il rejeta leurs excuses et il dit à son serviteur : *Je jure qu'aucun de ceux que j'avais conviés ne goûtera de mon souper* (Luc., XIV, 24).

Mais pourquoi Dieu traite-t-il avec tant de sévérité ceux qui allèguent leurs affaires comme un obstacle qui les détourne de la communion ? C'est parce que nous devons mettre des bornes à l'application que nous donnons aux choses de la terre ; il ne nous est pas permis de nous y livrer entièrement, ni de nous y attacher avec excès : *Que ceux qui usent du monde, dit saint Paul, soient comme n'en usant pas, ceux qui achètent comme ne possédant pas, ceux qui se marient com-*

me n'ayant pas de femmes (I Cor., VII, 31). *Quand nous avons, dit-il encore, la nourriture et le vêtement, soyons contents, c'en est assez* (I Tim., V, 8).

N'est-il pas vrai que si nous vivions selon ces règles du grand apôtre, si toutes nos œuvres étaient faites en Dieu et pour Dieu, si nos mœurs étaient sans avarice, notre cœur sans cupidité, notre langue sans mensonge, notre conduite sans artifice, notre corps sans impureté, notre esprit sans vanité, nos yeux sans mauvais regards, nos discours sans dissolution, nos habits sans luxe, notre nourriture sans délicatesse, le soin de notre santé sans mollesse, notre commerce sans tromperie ; si nous étions en toutes choses exempts de la corruption du siècle, n'est-il pas vrai, dis-je, que nous pourrions communier souvent ? Or, nous sommes obligés de vivre ainsi, notre vocation nous y engage, puisque nous sommes appelés à être saints (Rom., I, 7). En vain nous disons que nos occupations nous détournent de Dieu ; si elles sont dans son ordre, si nous y faisons notre devoir, elles ne peuvent ni ne doivent nous séparer de lui, au moins totalement ; si elles nous en éloignent d'un côté, elles nous y ramènent par un autre, parce qu'il aime mieux l'obéissance que les victimes et qu'on mérite plus en faisant ce qu'il ordonne qu'en suivant sa dévotion. Le serviteur qui fait la volonté de son maître ne lui saurait déplaire. La sainteté ne s'acquiert pas par les moyens qui sont de notre goût et conformes à notre esprit, mais par ceux que l'esprit de Dieu nous prescrit et nous inspire ; elle ne consiste pas précisément à lire et à méditer, à demeurer longtemps à l'église et en prière, mais à faire la volonté de Dieu, à marcher dans ses voies, sous ses yeux, sous sa conduite, selon cette parole de l'Apôtre : *Tous ceux qui sont enfants de Dieu sont conduits et poussés par l'esprit de Dieu* (Rom., VIII, 14) ; ils ne font rien que pour Dieu, ils ne parlent, ils n'agissent, ils ne travaillent, ils ne vivent, ils ne respirent que pour Dieu ; s'il leur échappe des fautes, ils les effacent par des larmes ; le feu de la charité qui est en eux consume toutes ces pailles, et en cet état pourquoi ne communieraient-ils pas ?

Mais ce ne sont pas nos occupations qui nous en empêchent, ce sont nos passions : avarès, ambitieux, impudiques, injustes, trompeurs, médisants, superbes, impatiens, colères, faisant la volonté de la chair et non la volonté de Dieu, amoureux et idolâtres des faux biens de la terre, nous n'osons communier. Amis du monde, ennemis de Dieu, préférant les créatures au Créateur, l'or à la grâce, les affaires de la terre à celles du salut ; citoyens de Babylone, nous cherchons les biens et les plaisirs de Babylone ; nos joies et nos tristesses, nos craintes et nos désirs, tous les mouvements de notre âme viennent d'un amour terrestre et corrompu, et c'est ce qui nous tient éloignés de la communion. Jugez vous-mêmes si de semblables empêchements peuvent être reçus et approuvés par celui dont l'Ecriture dit qu'il ne saurait

souffrir l'iniquité? Oserons-nous dire un jour : Seigneur, je ne me suis pas présenté à votre table comme vous me l'ordonniez, parce que je voulais contenter mes passions, aller à la comédie, à l'opéra, chez cette créature, dans cette assemblée : je voulais tromper mon prochain, lui ravir son bien, et moi, Seigneur, je ne voulais ni restituer, ni quitter l'occasion prochaine du péché. Excuses impies et détestables, qui, n'étant fondées que sur le crime, ne peuvent être que criminelles. Détruisons donc au plus tôt par une sincère et solide pénitence ces dangereux obstacles.

Il y en a qui s'abstiennent de communier sous prétexte qu'ils n'en sont pas dignes, et qu'ils n'ont pas assez de dévotion ni de sainteté pour s'approcher d'un sacrement où l'on rencontre quelquefois la mort au lieu d'y trouver la vie. Cette raison, qui paraît plus spécieuse, n'est pas dans le fond plus solide que la première; car ou l'indignité vient d'une vie déréglée et criminelle, ou elle n'est fondée que sur de petites fautes. Si elle vient d'une vie déréglée, j'avoue qu'il ne faut pas communier en cet état, mais aussi il n'y faut pas demeurer, ni se contenter de dire qu'on est indigne de communier, parce qu'on vit mal : on doit se convertir, pleurer, faire pénitence durant quelque espace de temps sous la conduite et par les avis d'un sage confesseur, et rentrer ensuite dans la participation du corps de Jésus-Christ, parce que notre salut en dépend, comme l'a dit saint Augustin, et comme l'a dit Jésus-Christ même : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie* (Joan. LXVI, 54). Que penseriez-vous d'un homme qui, invité à manger avec le roi, s'en excuserait en disant, je suis tout couvert de boue, je n'ose me présenter en cet état devant le prince? Allez, lui diriez-vous, allez vous laver et ne vous privez pas par votre faute du plus grand honneur que vous puissiez recevoir. Je vous en dis autant; si vous compreniez de quel bien vous vous privez toutes les fois que vous perdez la communion par votre faute, vous seriez inconsolable : toute autre perte vous paraîtrait un songe; il n'y a rien que vous ne fissiez pour vous procurer un si grand bien : *Unus sit nobis dolor*, dit saint Chrysostome, *hac esca privari*. Hélas ! quand on a perdu une charge, une terre, une somme d'argent, des pierreries, on pleure, on s'afflige, on se désole, on fait toutes sortes de recherches et d'efforts pour réparer sa perte; et lorsqu'on a perdu la grâce de Dieu et par conséquent le droit de communier, on se contente de dire : Je n'en suis pas digne, sans prendre aucun moyen pour apaiser le Seigneur, pour recouvrer ses bonnes grâces et la liberté de manger à sa table. On demeure très-longtemps, quelquefois toute la vie dans le péché mortel, sans recourir aux remèdes que la bonté de Dieu a mis dans son Eglise, dont la vertu n'est pas moins prompte que pleine d'efficacité. Un tel mépris, je ne crains pas de le dire après saint Cyprien, est un nouveau péché plus grand que tous les au-

tres; ce dégoût est de toutes les maladies la plus dangereuse et la plus mortelle, n'y ayant rien qui soit plus injurieux à ce divin sacrement : *Contemptum solum non vult cibis iste*. L'eucharistie ne veut point être méprisée; et n'est-ce pas la mépriser que de ne rien faire pour se mettre en état de la recevoir utilement?

Lorsque l'indignité n'est fondée que sur de petites fautes, elle ne doit pas nous éloigner de la communion, surtout si ce sont de pures faiblesses et qu'on tâche de s'en corriger. Cette règle est tirée de saint Augustin, qui dit que quand les péchés d'un chrétien ne sont pas du nombre de ceux pour lesquels l'Eglise excommunie, c'est-à-dire prive ses enfants de la communion, le corps de Jésus-Christ est un remède dont il doit user chaque jour. C'est aussi la pensée de saint Ambroise que le corps de Jésus-Christ est le remède des petits péchés. Toutes les fois qu'on offre le sang de Jésus-Christ à l'autel, dit ce saint, on peut dire qu'il est répandu pour la rémission de nos péchés. Or, on l'offre tous les jours, et je pèche tous les jours; il n'y a point de jour où je ne fasse quelque plaie à mon âme et rien n'est plus capable de la guérir que le sang de mon Sauveur; je dois donc le recevoir tous les jours. On voit par ces maximes que la communion est un remède spécifique contre les fautes involontaires et inévitables durant le cours de cette vie, qui n'est qu'une continuelle tentation.

Ne vous excusez donc plus sur l'indignité qui en provient, puisque loin d'être un obstacle c'est une raison, c'est un motif pour communier souvent. Si vous quittez la communion à cause de ces sortes de péchés, et que vous n'en vouliez approcher que quand vous aurez toute la pureté et toute la sainteté que pourrait exiger un sacrement si auguste, vous ne communieriez jamais, parce que vous ne l'aurez jamais; on ne la peut avoir, les anges mêmes ne l'ont pas. Qui a jamais été plus saint, plus pur que la bienheureuse Marie? cependant, quand l'Eglise parle du mystère de l'Incarnation, elle dit que Jésus-Christ n'a pas eu horreur d'entrer dans son sein; pour nous apprendre qu'il n'y a et ne peut avoir aucune proportion entre la souveraine pureté du Créateur et celle de la plus parfaite des créatures. Que nos faiblesses, que nos petits péchés ne nous détournent donc pas de la fréquentation de ce divin mystère; qu'elles nous servent même d'aiguillon pour nous y présenter avec plus d'empressement et d'ardeur. Cherchons, désirons, demandons avec instance ce pain céleste qui nourrit l'âme, qui donne cette vie abondante que Jésus-Christ nous a promise, quand il a dit : *Celui qui me mange vivra par moi* (Joan., VI, 58). Recevons avec joie cet antidote admirable, qui a la vertu d'effacer les fautes journalières et de nous préserver de tout péché mortel : *Tanquam antidotum quo liberemur a culpis quotidianis, et a peccatis mortalibus præservemur*.

Fuyons, craignons un dégoût funeste qui irrite Jésus-Christ, et qui ne manque jamais d'attirer sur nous les plus terribles châti-

ments, comme le dégoût de la manne combla la mesure des péchés que les Juifs commandent dans le désert. En effet, plus le commandement qui nous oblige à communier est doux et facile, plus le mépris que nous en faisons est criminel. O dureté du cœur humain ! y a-t-il un homme qui n'aime la vie, qui ne la désire, qui ne la cherche ? Combien faisons-nous, mais combien souffrons-nous de choses pour conserver celle du corps, qui est une vie faible et malheureuse, sujette à mille accidents, une vie corruptible et mortelle ; et pour reculer de quelques jours, souvent de quelques heures, une mort qu'on ne peut éviter ? Pourquoi donc ne faisons-nous rien pour trouver la véritable vie dans le sacrement qui la renferme ? Jésus-Christ qui s'y donne est le vrai pain du ciel, le pain vivant et vivifiant, la vie de notre âme, le pain de notre cœur. Oh ! s'il se trouvait quelqu'un qui offrît un remède certain contre la mort, refuserait-on un si grand avantage ? et s'il le voulait vendre, que ne donnerait-on pas pour l'acheter ?

Divin Jésus, vous nous avez laissé un antidote contre la seconde mort, qui est la mort éternelle. Le sacrement de votre corps est le gage précieux de la résurrection et de la gloire que nous attendons ; vous y avez renfermé le pain des anges, le pain du ciel, le pain de vie, le breuvage de l'immortalité ; et notre âme, séduite par les attrait d'une volupté trompeuse, n'en a que du dégoût ; nous préférons la table des démons à celle de notre Dieu, et les poisons qui nous tuent au calice du salut. Tirez-nous, Seigneur, d'un si funeste aveuglement, éclairez nos yeux afin que nous ne demeurions pas dans cet état de mort. Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, nous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître ; qu'il éclaire les yeux de notre cœur pour comprendre le prix des biens qu'il donne dans ce divin sacrement. Faites-moi la grâce, ô mon Dieu ! d'y participer abondamment, de m'en nourrir et d'en être rempli, comme le sont tous ceux qui vous louent, qui vous aiment et qui vous cherchent uniquement. Que je boive tous les jours à cette source des eaux vivantes, dans ce torrent des voluptés célestes. Divin Jésus, venez dans mon cœur, enivrez-le de la douceur de votre manne, de cette coupe délicieuse qui fait qu'on oublie également et les biens et les maux de la terre ; qu'on ne pense plus qu'à l'éternité et à ce souper tout céleste, où l'on goûte pleinement et sans partage les délices ineffables qui se trouvent en vous. Ainsi soit-il.

SERMON XI.

POUR LE MARDI DE L'OCTAVE.

*Nul ne doit communier qu'il ne soit saint.
Comment ceux qui ont perdu la sainteté
doivent la recouvrer.*

Probat autem se ipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat.

Que l'homme donc s'éprouve soi-même, et qu'il mange ainsi de ce pain, et boive de ce calice (I Cor., ch. II).

C'est par une conduite particulière de la

Providence que saint Paul a parlé de l'institution de la divine eucharistie, après les évangélistes qui nous en ont laissé l'histoire. Sans cela nous ne saurions pas si bien les dispositions avec lesquelles il s'en faut approcher ; car, comme ces sacrés historiens n'en ont rien dit, nous aurions pu croire qu'il n'y avait jamais aucun danger à communier ; nous aurions pu prendre, selon la lettre qui tue, des passages qu'il faut entendre selon l'esprit qui vivifie. En effet, notre Seigneur dit plusieurs fois en parlant de ce mystère, *que celui qui mange sa chair et qui boit son sang, aura la vie éternelle (Joan., VI)* Il oppose l'eucharistie à la manne, en disant : *Qu'elle n'a pas empêché les Juifs de mourir ; mais que celui qui mange le pain céleste de son corps ne mourra point. Que celui qui mange sa chair et qui boit son sang demeure en lui, qu'il vit par lui et de lui.* Ces paroles mal entendues ne seraient propres qu'à nous jeter dans l'erreur, car on pourrait s'imaginer que l'eucharistie nous garantirait de la mort du corps, et cela n'est pas vrai. On pourrait se persuader encore que la communion sous les deux espèces est nécessaire, parce que Jésus-Christ parle presque toujours de l'une et de l'autre en même temps, et semble attribuer tous les effets de l'eucharistie à la réception des deux signes qui la contiennent. Mais quoique cette communion soit bonne et qu'elle ait été longtemps en usage, elle n'est pourtant pas d'une absolue nécessité, une espèce contenant autant que les deux ensemble. Enfin, on pourrait croire que le Sauveur n'exige ni dévotion, ni sainteté, ni aucune autre préparation de ceux qui communient, parce que l'Evangile n'en dit rien, et que Jésus-Christ semble faire tout dépendre de la communion ; cependant, ce serait abuser de sa doctrine.

Pour empêcher donc les fidèles de se tromper dans une matière si importante, saint Paul, qui avait appris de Jésus-Christ même la nature, l'excellence et les effets de cet admirable sacrement, nous a marqué deux sortes de communion, l'une bonne, l'autre mauvaise ; l'une qui donne la vie, l'autre qui donne la mort, parce qu'on n'y apporte pas le discernement que demande le corps du Seigneur : *Judicium sibi manducat, non dijudicans corpus Domini.* Parlons donc aujourd'hui de l'épreuve que l'apôtre veut que nous fassions : expliquons dans ce discours les dispositions qui nous mettent en état de bien communier. Je montrerai dans la première partie que la sainteté est absolument nécessaire pour faire une bonne communion, et que nul ne doit communier qu'il ne soit saint ; dans la seconde, comment ceux qui ont perdu la sainteté par des péchés mortels la doivent recouvrer. L'innocence ou la pénitence. Voilà ce que j'entreprends d'expliquer aujourd'hui, après avoir prié le Saint-Esprit de purifier mes lèvres comme il avait purifié le cœur de Marie, lorsque l'Ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE

Je trouve la preuve de ma première pro-

position dans le fond de la religion même, aussi bien que dans l'autorité des Pères qui nous l'ont expliquée. Pour être en état de communier, il faut être chrétien : l'eucharistie suppose le baptême; l'Eglise l'appelle le pain des enfants, et Jésus-Christ ne fait la Pâque qu'avec ses disciples. Or, je conclus de ces principes que pour communier il faut être saint, parce qu'il est impossible d'être chrétien sans être saint; et qu'au langage de l'Ecriture, et en particulier de saint Paul, chrétien et saint signifient la même chose. Quand cet apôtre écrit aux fidèles, voici l'inscription ordinaire de ses lettres : *A vous qui êtes les bien-aimés de Dieu, et saints par votre vocation. A l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe, aux fidèles que Jésus-Christ a sanctifiés, et que sa vocation a rendus saints. Je m'en vais à Jérusalem porter aux saints les aumônes que j'ai recueillies. Saluez tous les saints* (Rom., I, 7; I Cor., I, 2; Rom., XV, 26; Philip., IV, 21). Il n'y a rien de si ordinaire dans saint Paul que ces expressions, ni dans l'Ecriture que ce commandement de Dieu : *Soyez saint parce que je suis saint. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie : Que les Israélites soient saints* (Lév., XI, 44; Exod., XXXI, 13). Par la grâce de notre baptême nous devenons enfants de Dieu, héritiers de son royaume, frères, membres et disciples de Jésus-Christ; et toutes ces qualités sont autant d'engagements à vivre dans la sainteté. Jésus-Christ, nous ayant permis d'appeler Dieu notre Père, nous a obligés en même temps de l'imiter : *Soyez parfaits*, dit-il, *comme votre Père céleste est parfait* (Matth., V, 48); et saint Paul : *Soyez ses imitateurs, comme étant ses enfants bien-aimés* (Ephes., V, 1). Le royaume des cieux dont nous sommes héritiers ne peut être possédé que par des saints, rien de souillé n'y entrera (Apoc., XXI, 27); et si Jésus-Christ est notre notre chef, nous sommes obligés de vivre de son esprit, et par conséquent d'être saints, puisqu'il ne nous a pas appelés pour être impurs (I Thes., IV, 7), et que sa doctrine et ses exemples ne prêchent que la sainteté.

De tous ces principes les Pères ont conclu que les chrétiens doivent conserver avec un grand soin leur innocence, et s'éloigner de toutes sortes de crimes, n'y en ayant aucun qui ne ferme l'entrée du royaume des cieux; et ce qui me paraît admirable, c'est qu'ils n'ont pas regardé cette exemption de crimes comme le plus haut, mais comme le plus bas degré de la vertu du chrétien. Ecoutez saint Augustin : Le premier effet de la liberté chrétienne est de mener une vie exempte de crimes et de péchés mortels : *Prima libertas est carere criminibus*. Le Saint-Esprit, qui par le baptême a été répandu dans le cœur d'un fidèle, et qui lui a donné la liberté des enfants de Dieu, ne le préserve pas de toutes sortes de péchés, mais seulement des péchés mortels. *Que le péché*, dit saint Paul, *ne règne point dans votre corps, qu'il ne vous fasse point obéir à ses passions*. Il ne dit pas : *Que le péché ne soit point en*

vous, mais qu'il n'y règne point (Rom., VI, 12). Durant cette vie le péché est en nous, c'est une nécessité; mais nous pouvons empêcher qu'il n'y règne en refusant de lui obéir, en tenant tous les membres de notre corps parfaitement soumis à la volonté de Dieu, et ne souffrant pas que la passion nous asservisse à ses desirs. Un vrai chrétien, dit saint Augustin, ne commet aucun de ces crimes qui tuent l'âme d'un seul coup, et qui lui font perdre la grâce de son Dieu. *Mortifera peccata sunt quæ uno ictu perimunt, talia non facit bonæ spei christianus*. Il envisage comme la première et la plus étroite de ses obligations celle de garder inviolablement son baptême, selon le commandement que le prêtre lui en a fait : *Irreprehensibilis custodi baptismum tuum*; de conserver sans tache jusqu'au jour du Seigneur cette robe blanche qu'il y a revêtue, et de témoigner, par toutes ses actions et par le règlement de ses mœurs, qu'il a vraiment reçu la grâce de ce mystère qui ne nous rend pas seulement participants de la mort du Fils de Dieu en nous faisant mourir au péché, mais aussi de sa résurrection en nous faisant marcher dans une vie nouvelle, et qui nous apprend que comme *Jésus-Christ ressuscité ne saurait plus mourir, nous devons mourir au péché une fois pour toutes, et ne plus vivre que pour Dieu* (Rom., VI, 9, 11).

Que si la sainteté est nécessaire au chrétien dans tous les états et dans tous les temps de sa vie, il en a un besoin extrême lorsqu'il veut s'approcher de la communion; car comme ce sacrement en renferme la source, Jésus-Christ n'y reçoit que ceux qui sont véritablement saints. C'est pourquoi dans toutes les liturgies de l'Eglise orientale, un diacre criait à haute voix, un peu avant la communion : *Sancta sanctis*, les choses saintes sont pour les saints; et Notre-Seigneur nous dit dans l'Evangile : *Ne donnez point le saint aux chiens* (Matth., VII, 6). Cette parole est remarquable; les Pères l'ont expliquée du saint Sacrement qu'ils appelaient le *Saint du Seigneur* : si bien que selon eux, donner le saint aux chiens, c'est donner la communion aux indignes; ce qui a toujours été regardé dans l'Eglise comme un très-grand mal, et a fait dire à saint Chrysostome qu'il mourrait plutôt que de livrer le corps de Jésus-Christ à des pécheurs, et qu'il aimerait mieux verser tout son sang que de donner le sang adorable du Sauveur à des profanes. Ainsi, dit-il, en parlant aux diacres, qui en ce temps-là donnaient la communion : Qui que ce soit qui se présente à l'autel, repoussez-le s'il en est indigne, vous souvenant que votre puissance est plus grande que celle des empereurs et des rois de la terre. Apportez l'innocence à l'autel, dit saint Augustin, parce que sans cela la communion vous fera plus de mal que de bien. Ne communiez pas si vous n'êtes pur, si vous n'êtes saint. Personne ne le fait dignement, s'il n'est pur et du nombre de ceux dont il est dit : *Beati mundo corde*.

Mais, direz-vous, peut-on s'imaginer sans

orgueil qu'on est saint; peut-on se présenter à l'autel avec une pensée qui paraît si présomptueuse? Écoutez saint Augustin, il répondra lui-même, expliquant ces paroles du plus humble des rois : *Conservez mon âme, parce que je suis saint.* Le plus humble des Pères nous dit : Chaque fidèle peut dire hardiment, je suis saint. Cette parole n'est point une parole de vanité, ni de présomption, c'est une parole de reconnaissance et d'humilité.

Si vous pensez que votre sainteté vient de vous, vous n'êtes qu'un superbe; mais si, étant fidèle en Jésus-Christ et membre de Jésus-Christ, vous ne reconnaissez pas que vous êtes saint, vous êtes un ingrat. Sentez, publiez hardiment la grâce que Dieu vous a faite; soyez-entout pénétré; ne soyez ni ingrat ni superbe. Dites donc à votre Dieu : Oui, mon Dieu, je suis saint, parce que vous m'avez sanctifié; ma sainteté vient de vous et non pas de moi; vous me l'avez donnée, je ne l'ai pas méritée. N'avoir pas ces sentiments, c'est faire injure à Jésus-Christ; car un fidèle étant revêtu de Jésus-Christ, et membre de son corps, il faut qu'il soit saint, autrement il déshonore le Sauveur qui ne veut que des saints dans le corps dont il est chef. Tous les Pères disent la même chose. Je pourrais rapporter leurs paroles, mais, pour être plus court et pour éviter les redites, je me contenterai de faire un petit précis de leur doctrine. Écoutez donc, mes frères, les sentiments de ces grands hommes.

Ils veulent qu'un chrétien qui s'approche de cette table sacrée possède un amour de Dieu pur et sans mélange, qu'il soit mort au péché, au monde et à lui-même, délivré de toute impureté de corps et d'esprit, exempt non-seulement des crimes grossiers, mais des ressentiments même qu'ils causent dans ceux qui ne sont pas parfaitement guéris et qui pour l'ordinaire les font tomber en diverses fautes considérables; car si ces ressentiments étaient tout à fait involontaires, qu'on les désavouât et que l'on prit tous les moyens que la piété prescrit pour s'en délivrer, ils ne seraient pas un obstacle à la communion. Ils veulent que le chrétien qui communie soit non-seulement justifié par l'absolution du prêtre et hors de la boue de ses péchés, mais orné de vertus, enrichi de bonnes œuvres, revêtu de la robe nuptiale, plein de ferveur et d'onction, animé d'une dévotion sincère, disciple de Jésus-Christ, fidèle non-seulement à croire, mais à pratiquer sa doctrine, menant une vie digne de sa vocation, membre vivant du corps de ce divin Sauveur, humble, chaste, patient, charitable, en un mot véritable chrétien; car encore une fois, qui dit chrétien dit tout cela, chrétien et saint signifiant la même chose.

Ces dispositions vous font peur, mais rassurez-vous, il n'y a rien, comme vous l'allez voir, de si sage, ni de si raisonnable. Il est vrai que les saints les exigent dans tous ceux qui veulent communier, quand ce ne serait qu'une seule fois; mais ils ne prétendent pas qu'on les ait dans toute leur perfection, ni

dans le plus haut degré; car il faut savoir que dans chaque vertu il y a plusieurs degrés dont les uns sont plus élevés que les autres; que les vertus sont nécessaires, non dans tous leurs degrés, mais dans quelqu'un, et que les Pères ne demandent pour communier que ce qui est nécessaire pour être sauvé.

Or, cette sainteté qui nous conduit au salut consiste en deux points : premièrement, à aimer Dieu plus que toutes choses; secondement, à avancer et à nous perfectionner dans cet amour. Est-ce trop? peut-on nier qu'il ne faille aimer Dieu pour être sauvé, puisque c'est le premier et le plus grand de tous les commandements? N'est-ce pas un article de foi que tout chrétien qui veut être sauvé doit aimer Dieu de tout son cœur, c'est-à-dire plus que toutes choses? Cet amour, comme dit saint François de Sales, est nécessaire à tous en général et suffisant à chacun en particulier. Le principal est de ne pas s'imaginer qu'on a cet amour lorsqu'effectivement on ne l'a pas; car il arrive souvent, comme dit saint Grégoire, que l'âme se trompe en croyant aimer Dieu, bien qu'elle n'aime que le monde. La seule marque assurée pour savoir ce qui en est, c'est d'en juger par la vie qu'on mène. Les œuvres sont la vraie preuve de l'amour, et celui qui aime Dieu véritablement ne manque pas à garder ses commandements. Il faut, ajoute saint François de Sales, que cet amour règne sur toutes nos autres amours, c'est-à-dire que, si nous sommes assez malheureux pour avoir avec la charité, des amours de cupidité, l'amour de Dieu tienne la première place dans notre cœur, qu'il s'élève au-dessus des affections terrestres, comme l'huile s'élève au-dessus de l'eau. Or, quand un cœur aime Dieu de la sorte, il le préfère à tout, il est prêt de tout perdre plutôt que de l'offenser et de lui déplaire. Telle est la première disposition que les saints Pères demandent dans ceux qui veulent communier. En quoi il n'y a rien de trop élevé ni de trop fort, puisque c'est précisément ce qui est nécessaire pour le salut, et que quiconque n'a pas ce degré d'amour n'est pas encore justifié, ni enfant de Dieu, ni délivré de l'anathème que saint Paul a prononcé contre ceux qui n'aiment pas le Seigneur Jésus, ni par conséquent en état de communier.

La seconde chose que les saints demandent pour assurer notre salut est que nous travaillions à croître tous les jours dans cet amour; nous devons tâcher de l'avoir dans son plus haut degré, il ne nous est pas permis d'y mettre aucunes bornes. La mesure d'aimer Dieu, dit saint Bernard, est de l'aimer sans mesure. Il est vrai que ce précepte ne sera accompli parfaitement et selon toute son étendue que dans le ciel, mais nous sommes obligés de travailler sans cesse pour en acquérir la perfection, et d'aller de grâce en grâce, et de vertu en vertu, jusqu'à notre mort; Dieu ne nous oblige pas d'avoir le plus haut degré, mais d'y tendre par tous nos desirs et par tous nos efforts. Il n'y a encore rien en cela d'extraordinaire; c'est ce que les

maîtres de la vie spirituelle enseignent, quand ils disent avec saint Paul (*Phil.*, XXXVI, 14) : *Qu'il faut poursuivre sa course et tâcher d'atteindre jusqu'au sommet de la sainteté que Jésus-Christ nous destine. Je n'ai pas encore atteint, dit ce grand apôtre (Ibid., 12, 13, 14), au but, mais j'avance autant que je puis, j'oublie ce qui est derrière moi, je ne considère pas le chemin que j'ai fait, mais celui qui me reste à faire, je me hâte, je cours sans relâche et sans perdre un seul moment vers le bout de ma carrière pour remporter le prix.*

Saint Augustin dit que Dieu nous demande un amour si pur, qu'il faudrait pour y satisfaire que tous les mouvements et toutes les affections de notre cœur sortissent de la charité et y retournassent comme à leur source ; mais comme nous ne pouvons arriver en cette vie à une si haute perfection, il se contente que nous marchions sans cesse et avec courage, les uns plus vite, les autres plus doucement, chacun selon la mesure de sa grâce, parce que celui qui s'arrête n'arrive point ; ce qui lui a fait dire qu'il suffit pour périr de se croire assez vertueux : *Si dixero sufficit, perii*. Saint Bernard a les mêmes maximes : Ne pas avancer, dit-il, c'est reculer, et l'Eglise dans ses prières demande sans cesse à Dieu qu'il nourrisse en nous ce qu'il y a mis de bon, et qu'il y augmente continuellement par sa grâce la foi, l'espérance, la charité, l'esprit de religion et toutes les vertus.

Une âme qui sent ce zèle pour s'avancer, qui aime Dieu plus que toutes choses et qui n'oublie rien pour perfectionner son amour, doit communier avec confiance plus ou moins souvent, selon le progrès qu'elle y fait, et l'on peut dire qu'elle possède, au moins dans un degré suffisant, ces grandes dispositions requises par les Pères, parce qu'elles se réduisent toutes à la charité.

N'est-il pas vrai que leur doctrine ainsi expliquée n'a rien que de raisonnable ? N'avouez-vous pas qu'un chrétien qui n'aime point Dieu ne mérite pas de communier ? Serait-il permis d'accorder une si grande grâce à ceux que l'Ecriture appelle des âmes *adultères et corrompues (Jacob. IV, 4)* ; à ceux contre qui saint Paul prononce cette horrible malédiction : *Si quelqu'un n'aime pas notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème (I Cor., XVI, 22)*. Oserait-on donner le Saint à ceux que l'Evangile appelle des chiens, à ces animaux impurs qui doivent être chassés de la maison de Dieu : *Foris canes*. Oserait-on exposer à ceux qu'un apôtre appelle des pourceux toujours vautrés dans la boue de leurs passions, ces perles précieuses que Jésus-Christ a renfermées dans la divine eucharistie ? Le fasse qui voudra, ou plutôt que personne ne soit assez malheureux pour le faire. Seigneur, envoyez-nous la mort avant qu'un si grand malheur nous arrive. Vous donc qui voulez communier, écoutez l'apôtre, obéissez à l'apôtre : *Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat et de calice bibat* : Que l'homme, dit-il, s'éprouve lui-même, qu'il examine sa conscience, qu'il voie s'il est dans l'état que

je viens de marquer, s'il vit dans la sainteté et dans l'innocence ; si cela est, qu'il s'approche de l'autel, il y trouvera, non du poison, mais le pain de vie, le calice du salut. Que s'il est tombé dans le péché mortel, surtout s'il en a commis plusieurs, s'il y a persévéré, s'il a été durant des années entières l'ennemi de Dieu, qu'il prenne un temps considérable pour s'assurer de sa conversion, qu'il ne s'aile pas imaginer qu'il n'a qu'à se confesser, recevoir l'absolution et communier, et que tout cela se peut faire en une heure ; qu'il sache que celui qui a perdu la grâce de sa régénération ne saurait la recouvrer que par beaucoup de larmes et par de grands travaux, et en pratiquant, autant qu'il sera convenable, quelque chose de la pénitence que l'Eglise exigeait des pécheurs dans les temps de sa ferveur ; c'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Mon dessein n'est pas, messieurs, de traiter avec étendue l'obligation de faire pénitence après de grands péchés ; la matière est trop vaste et trop importante pour être renfermée en des bornes si étroites. Je me contenterai de vous remettre devant les yeux les maximes principales des saints Pères sur ce sujet, non afin que vous pratiquiez à la lettre et à la rigueur tout ce qui s'observait de leur temps et sous leur direction ; mais afin que vous entriez dans l'esprit de l'Eglise autant que la tiédeur de ces siècles relâchés le pourra permettre. Je dis donc que les saints Pères ont suivi trois principes d'une très-grande conséquence, et que je voudrais pouvoir graver jusqu'au fond du cœur de tous ceux qui m'écoutent, afin de leur inspirer une souveraine horreur des mauvaises communions et de les rendre incapables de commettre un si grand crime,

Première maxime. — La grâce du baptême étant d'un prix inestimable, ayant coûté à Jésus-Christ tout son sang, les Pères ont regardé les crimes qui la font perdre comme le plus grand malheur qui puisse arriver à un chrétien. Il ont mis une très-grande différence entre les péchés que l'on commet avant le baptême et ceux que l'on commet après. L'Eglise recevait facilement les païens à la pénitence qui précédait le sacrement, et si elle ne les baptisait pas sur-le-champ, si elle leur prescrivait des jeûnes, des prières et d'autres exercices laborieux, ce n'était pas précisément ni principalement pour effacer leurs péchés ; elle savait que la grâce de ce sacrement est si abondante qu'elle remet la peine aussi bien que la culpé, que l'homme y reçoit une seconde naissance, qu'il y est entièrement lavé, qu'il y devient une nouvelle créature en Jésus-Christ. C'était donc pour les éprouver, pour les accoutumer de bonne heure à la vie chrétienne, qui est une vie de pénitence et de travail, et leur donner le temps de détruire en eux les mauvaises habitudes. On ne s'étonnait pas qu'un infidèle, né et nourri dans les ténèbres et dans la corruption du paganisme, eût vécu dans le désordre ; on excusait facile-

ment ses fautes. Mais celui qui, après avoir été instruit des vérités de l'Evangile, après avoir goûté le don de Dieu et reçu l'adoption de ses enfants, après avoir été nourri de sa parole, tiré de l'esclavage du démon, remis dans la liberté que Jésus-Christ nous a acquise, et marqué du sceau du Seigneur, retombait volontairement dans le péché en violant les vœux d'une si sainte alliance, était considéré comme un homme d'autant plus coupable qu'il ne pouvait plus rejeter sa faute sur son ignorance. On lui faisait senir que son crime venait d'une ingratitude extrême et d'une malice inexcusable, et qu'il était un sujet de honte à Jésus-Christ, de douleur à l'Eglise, de joie aux païens, de triomphe au démon. C'est ainsi qu'on tâchait d'inspirer aux chrétiens tant d'horreur du péché mortel, qu'ils n'y retombassent jamais, et là plupart prenaient de si bonnes précautions qu'ils l'évitaient heureusement; leur vie était pure et irrépréhensible, les païens ne pouvaient se lasser de l'admirer, tant on y voyait de simplicité, d'innocence, de candeur, de charité, de douceur, de désintéressement et de solide piété.

Seconde maxime. — On concluait de ce premier principe que rien n'est plus difficile que de se relever des péchés commis après le baptême; que les plaies en sont mille fois plus mortelles et plus profondes; qu'on ne doit plus s'attendre à la seule miséricorde de Dieu comme auparavant; qu'il est impossible d'être renouvelé aussi facilement et aussi parfaitement que la première fois, selon ce que dit saint Paul : *Qu'il n'y a plus d'hostie pour les fidèles qui pèchent volontairement, et qu'il est impossible qu'ils se relèvent par la pénitence, parce qu'autant qu'il est en eux ils crucifient de nouveau Jésus-Christ, et l'exposent à l'ignominie* (Hebr., X, 26). Paroles épouvantables qui jetteraient les pécheurs au désespoir, si l'Eglise n'avait décidé que cela n'est pas absolument impossible; mais qui ne laissent pas de beaucoup effrayer, parce qu'elles signifient que la chose est très-difficile et très-rare. Après ces grandes chutes, dit le concile de Trente, on ne peut recouvrer la grâce que par beaucoup de larmes, et de très-grands efforts.

C'est pourquoi on disait aux pécheurs : Il est vrai qu'il y a encore un baptême pour vous, mais c'est un baptême de larmes, un baptême laborieux, un baptême de sueurs et de fatigues; c'est l'unique planche qui reste à ceux qui ont fait naufrage. Et véritablement si le royaume des cieux ne peut être emporté qu'en se faisant continuellement violence, qui ne voit qu'il en faut bien davantage pour sortir d'une vie criminelle, pour expier de grands péchés? Qui ne voit qu'il y a très-peu de pécheurs qui aient le courage de l'entreprendre et qui rentrent par conséquent en grâce? Car, à ne point flatter, à dire les choses comme elles sont, à suivre l'esprit de l'Ecriture et des Pères, un grand pécheur qui veut apaiser Dieu n'a plus d'autre partage que les pleurs, les gémissements, la fuite de tous les plaisirs et

une continuelle mortification. Autant qu'il peut, il doit renoncer aux festins, aux jeux publics, aux spectacles. On poussait même les choses plus loin dans les premiers siècles, puisqu'on interdisait aux pénitents la guerre, le commerce, le mariage, la chasse, et généralement toutes les douceurs, tous les agréments de la vie. On les condamnait ou pour toujours ou pour longtemps à la retraite, à la continence et à une très-rigoureuse pénitence.

Pleurer, gémir, se prosterner, jeûner tous les jours ou très-souvent, coucher sur la dure, se relever la nuit pour prier, donner l'aumône, servir les pauvres, vivre dans la tristesse; c'était-là, messieurs, l'exercice ordinaire des pénitents, la règle qu'ils observaient, les remèdes qu'on leur prescrivait pour leur conversion et pour leur guérison, et sans lesquels on ne leur donnait pas l'absolution, parce qu'on était persuadé que la justice de Dieu exige du pécheur de très-grandes satisfactions, tant pour le passé que pour l'avenir; pour le passé, afin de réparer, autant qu'un homme en est capable, les injures qu'il a faites à son Dieu; pour l'avenir, afin que de si rudes châtiments servissent de frein à la concupiscence et de barrière aux passions. Cette pénitence était accompagnée de confusion et d'humiliation, parce qu'un esprit longtemps élevé par l'orgueil a besoin d'être abaissé par une honte salutaire. C'est pourquoi la pénitence se faisait publiquement et aux yeux de toute l'Eglise; personne n'en était exempt, les empereurs mêmes voulaient bien s'y soumettre, et l'on y voyait des personnes de la première qualité réparer leurs fautes d'une manière si édifiante et si touchante, que les autres fidèles leur portaient une sainte envie, et les estimaient plus heureux que les innocents mêmes.

Enfin la crainte de l'avenir achevait ce sacrifice; car, pour prévenir les rechutes, on conseillait à ceux qui embrassaient les travaux de la pénitence de *s'asseoir*, selon la parole de l'Evangile, *de compter avec eux-mêmes* (S. Luc., XIV, 28), et de bien peser leurs forces, pour voir s'ils pourraient persévérer jusqu'à la fin dans une vie si exacte et si pénible; on leur déclarait que s'ils étaient assez malheureux pour perdre le fruit de leur pénitence et pour retourner à leurs crimes, il n'y aurait plus pour eux de semblable absolution; car on ne donnait qu'une fois cette absolution solennelle pour certains péchés, et on abandonnait ceux qui les commettaient de nouveau à la justice de Dieu, en les exhortant de faire tout ce qu'ils pourraient pour le fléchir et pour n'être pas livrés à l'ardeur du feu qui dévore ses ennemis.

L'Eglise joignait ses larmes à celles de ces pécheurs, mais elle ne les admettait pas à la participation de ses mystères, sinon à l'heure de la mort : car pour lors elle usait de miséricorde envers ceux qui avaient témoigné une grande contrition durant leur vie. Voilà pourquoi on tenait les pécheurs

si longtemps en pénitence ; c'était pour les éprouver, leur donner le temps de guérir, et les établir dans une vertu si ferme et si solide, que rien ne les pût ébranler et renverser dans le péché. Les plus courtes pénitences pour des impuretés secrètes commises sur soi-même et sans complice duraient deux ou trois ans. Les autres en duraient sept, dix, quinze, vingt et trente : quelques-unes jusqu'à la mort. Ce n'est pas tout, on avait encore une troisième maxime, de laquelle on ne s'écartait jamais.

Troisième maxime. — La pénitence dont nous parlons était accompagnée d'excommunication, c'est-à-dire de la privation et de l'éloignement de la sainte communion. On croyait qu'un pécheur, ayant perdu par ses crimes la qualité d'enfant de Dieu, devait être privé du plus beau droit qu'elle donne, qui est celui de recevoir Jésus-Christ dans la sainte eucharistie. On raisonnait du bonheur de ceux qui communient, à quelque chose près, comme du bonheur de ceux qui règnent avec Dieu dans le ciel. Il faut être dans une parfaite pureté pour y entrer, et si on a quelque tache, on en est purifié en cette vie ou en l'autre avant que de voir Dieu. Voilà, disait-on, une image de la pureté que demande la divine eucharistie. On reçoit dans ce sacrement le même Dieu qui fait la félicité des saints ; il faut donc avoir la même pureté autant que la fragilité humaine en est capable. D'où l'on concluait qu'un vrai pénitent doit demeurer un temps considérable dans les larmes et dans les travaux de la pénitence, pour se rendre digne de s'approcher de Jésus-Christ, et de recevoir cette chair toute sainte et toute sanctifiante, qui ne profite qu'à ceux qui ont le cœur pur. Cette séparation était regardée comme nécessaire, et saint Augustin enseigne que c'est le moyen de n'être point exclus de l'autel invisible. Voici ce qu'il dit : « Le pécheur qui, se jugeant lui-même à la rigueur, aura bien voulu demeurer éloigné du saint autel, entrera un jour dans le sanctuaire de Dieu ; car moins un homme s'épargne, plus Dieu lui fait miséricorde, sa coutume étant de pardonner à ceux qui ne se pardonnent pas, et d'oublier les fautes du pécheur qui s'en souvient, qui les a toujours devant les yeux, qui en gémit, qui en fait pénitence et qui se punit sévèrement. »

Bien des gens croient qu'il faut communier d'abord qu'on a témoigné dans une confession du regret de ses péchés, quelque grands qu'ils soient. Mais les saints docteurs ont cru que s'éloigner et se priver durant quelque temps de la communion par respect et par humilité était une marque de conversion dans les grands pécheurs ; une marque de leur foi et du sentiment qu'ils avaient de leur misère. En effet, peut-on connaître combien Dieu est terrible, combien le péché lui déplait, combien l'eucharistie demande de pureté et de sainteté, et ne pas frémir lorsque l'on s'en approche avec une conscience encore toute souillée, et

immédiatement après avoir péché ? Qu'en lise saint Cyprien, Tertullien, saint Ambroise, saint Augustin, en un mot tous les anciens Pères ; on verra combien cela est éloigné de leur pratique et de leur doctrine.

Je n'ai pas rapporté ni cité les livres où l'on trouve les maximes que je viens d'établir, ils sont entre les mains de tout le monde, et chacun y peut apprendre ce qu'il doit faire pour s'approcher de la sainte communion. Il a peut-être cru jusqu'ici, que toute la préparation nécessaire à cette action était de réciter ces actes et ces oraisons qu'on trouve dans les livres et de se confesser. Qu'il se détrompe aujourd'hui, qu'il sache que ces prières ne sont bonnes qu'autant qu'elles partent d'un bon cœur, d'un cœur fidèle et chrétien, que le principal consiste dans le changement de la vie et dans une fidèle observation des commandements de Dieu. C'est la première et la plus essentielle préparation à une bonne communion ; sans elle les autres ne sont que tromperie, qu'illusion, tout autre fondement est ruineux et une poutre pourrie. On n'apaise, on ne gagne point Dieu par des discours en l'air, c'est par les œuvres que l'on témoigne son amour ; il veut que nous soyons saints pour paraître devant lui : qui ne l'est pas, ne peut que lui déplaire.

Travaillons donc, mes frères, à devenir saints. Vivons d'une manière digne de Dieu et de notre vocation. Revêtons-nous de Jésus-Christ dont nous sommes les membres ; faisons toutes les actions que ce divin chef nous inspire : que l'on reconnaisse à notre humilité, à notre douceur, à notre modestie, à notre patience, à notre charité, que nous sommes ses disciples et ses enfants : *Ayons les sentiments qu'il a eus. Il était égal à Dieu, il pouvait sans injustice se faire rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu ; et au lieu de les exiger, il s'est abaissé, il s'est humilié, il s'est anéanti, il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix (Philip. II, 5, 6) ; il a témoigné son respect à son Père non par des paroles, mais en faisant sa volonté, en faisant ce qui lui était agréable. Imitons cet exemple : ne faisons pas consister notre dévotion en des pratiques extérieures ; ce n'est pas-là ce que Dieu demande. Comme il ne recevra pas au ciel tous ceux qui lui disent : Seigneur, Seigneur, il ne reçoit pas non plus à son festin tous ceux qui récitent de belles et ferventes prières, à moins que la ferveur ne se trouve dans le cœur et dans les actions, aussi bien que dans les paroles. Que si nous avons perdu la grâce de notre baptême par des péchés mortels et surtout par des péchés d'habitude, ne nous hâtons pas d'aller à la table de Jésus-Christ ; prenons du temps pour nous purifier. Un humble éloignement est plus propre pour attirer la grâce qu'un empressement superbe. Les guérisons précipitées sont dangereuses. Tous les biens dont l'acquisition est prématurée, dit le Sage, sont privés à la fin de la bénédiction de Dieu. On ne saurait trop penser à ce que l'on fait,*

quand il s'agit de communier ; car comme ceux qui le font dignement trouvent dans l'eucharistie un trésor de grâce et la source de la vie , ceux qui n'y sont pas bien préparés n'y trouvent que des peines et des châti-
ments.

Plût à Dieu, mes frères, que tous les prédicateurs et tous les confesseurs ne cessassent de dire, de redire et d'inculquer ces grandes vérités ; nous ne verrions pas tant de mauvaises communions. Une infinité de personnes ne pèchent en cela que par ignorance ; c'est à nous à les instruire. On croit bien faire, on s'imagine que c'est plaire à Jésus-Christ, que de se hâter de communier ; on ne considère pas que le publicain qui se tenait éloigné de l'autel fut justifié et que le pharisien qui s'en était approché ne le fut pas (*Luc. XVIII, 14*).

O mon Dieu ! faites-moi la grâce d'entrer dans les sentiments de votre Eglise, qui sont ceux de la vérité même. Vous voulez que le pécheur fasse de dignes fruits de pénitence avant que de se présenter à vous. Rien n'est plus juste, Seigneur, mais rien n'est plus difficile à un cœur enivré comme le mien de l'amour des plaisirs, ennemi de la mortification et des souffrances. Il n'y a que votre grâce qui puisse changer des dispositions si naturelles, des habitudes si anciennes. Donnez-la moi, Seigneur, afin que j'y travaille. Faites-moi sentir le poids de mes crimes, du moins aussi longtemps que j'en ai goûté la funeste douceur. Quelque accablant qu'il soit, il est juste que je le porte ; l'odeur qui sort de la pourriture et de la corruption de mes plaies est horrible ; mais je mérite bien de la sentir, puisqu'elle vient de mes désordres. Je ne vous demande donc pas la grâce de communier ; je sais combien j'en suis indigne ; je sais qu'il y a bien loin du baiser de vos pieds au baiser de votre bouche, et que ce serait une horrible présomption de passer sitôt de l'un à l'autre. Quoi ! encore tout souillé et tout couvert de boue, j'irais avec audace faire violence à votre divin corps ! Seigneur, ne permettez pas que j'ajoute ce crime à ceux dont je suis déjà coupable. Non, mon Dieu, je ne me hâterai pas, je tâcherai d'appliquer à de grandes plaies et à de profondes blessures les remèdes les plus sûrs. Je me contenterai donc de vous dire : *Sana animam meam quia peccavi tibi*. Guérissez mon âme , parce que j'ai péché : *Ayez pitié de moi, Seigneur*. Voilà l'unique chose dont j'ai besoin présentement ; ayez pitié de moi dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XII.

POUR LE MERCREDI DE L'OCTAVE DU SAINT
SACREMENT.

Des péchés véniels et de la tiédeur.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo
edat.

Que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain (I Cor., ch. II).

Nous vîmes hier l'obligation que saint

Paul impose à tous les fidèles de s'éprouver eux-mêmes avant la communion. Je dis à tous les fidèles, parce que ce saint apôtre n'excepte personne. C'est une loi qu'il publie, c'est un arrêt qu'il prononce à tous ceux qui veulent communier. Que chacun, dit-il, s'éprouve avant de se présenter à la table du Seigneur ; il y a du péril non-seulement pour ceux qui sont tout à fait méchants, mais encore pour ceux qui ne sont pas assez bons. Les justes n'ont pas quelquefois les dispositions nécessaires pour communier dignement, parce qu'ils n'ont pas autant de pureté qu'en demande cet auguste mystère. Il est vrai que n'y apportant pas des empêchements aussi considérables que les méchants, leurs communions ne sont pas indignes comme celles des pécheurs, et que les suites n'en sont pas si funestes. L'indignité qu'il peut y avoir est plutôt négative que positive ; c'est-à-dire qu'elle vient plutôt du défaut d'une assez grande préparation que d'une opposition formelle à la grâce du sacrement ; elle vient des péchés véniels qui ne rendent pas la communion sacrilège. C'est pourquoi on n'exclut pas entièrement de la participation des saints mystères ceux qui n'ont point d'autres péchés que ceux-là. Si le Fils de Dieu avait exigé de ses disciples une vertu exempte de toute faute pour les recevoir à ce divin sacrement, toute la terre serait dans l'interdit, personne ne communierait, puisque personne n'est sans péché. Il suffit donc d'être dans cette disposition qui est la première que saint Paul voulait qu'on eût pour être fait évêque, c'est-à-dire d'être sans crime : *Si quis sine crimine est*. Mais il ne s'ensuit pas que l'on puisse communier souvent en commettant toutes sortes de péchés véniels, ou en demeurant dans une aridité et une sécheresse qui peut être mauvaise dans son principe et pernicieuse dans ses effets. Il y a sur cela des règles et des maximes que j'ai cru devoir expliquer dans les deux parties de ce discours.

Je dirai dans la première en quels cas les péchés véniels peuvent être un obstacle à la communion : je montrerai dans la seconde quelle dévotion il faut avoir pour communier et en quels cas l'aridité est une raison de s'en abstenir. J'ai cru devoir donner un sermon sur ce sujet aux bonnes âmes qui sont ici. C'est pour elles que le sacrement de l'eucharistie est établi, car tout est pour les enfants de Dieu. Esprit saint, qui leur donnez la liberté de vous appeler leur Père, donnez-moi pour elles des paroles de grâce et de salut, telles que l'Ange les avait, lorsqu'il dit à Marie : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique tous les péchés véniels aient cela de commun qu'ils ne nous ôtent pas entièrement la grâce et l'amitié de Dieu, il y en a de tant de sortes, et il se trouve entre eux des différences si considérables qu'il est absolument nécessaire de les distinguer pour mieux connaître ceux qui peuvent être un obstacle à la fréquente communion. Il y a donc des péchés véniels tout à fait volonta-

res, et d'autres qu'on peut dire en un sens involontaires : il y en a d'inclination et de tentation, de délibération et d'imprudence, d'habitude et d'occasion ; il y en a de négligence et de pure fragilité, de surprise et d'attaché, d'ignorance et de malice ; les uns blessent la chasteté, les autres la vérité, d'autres la charité ; les uns causent du scandale, les autres n'en causent pas ; les uns troublent notre esprit, les autres ne le troublent pas. Il y a des personnes qui les commettent en grand nombre, d'autres n'en font pas tant ; il y en a qui les font sans scrupule, d'autres en ont de la peine. Enfin, les uns les effacent par la pénitence, les autres ne font rien pour les détruire.

Il est clair, par cette distinction, que quelques-uns de ces péchés sont plus dangereux que les autres, et que ce serait confondre la religion, que de les joindre tous ensemble et vouloir qu'aucun ne nous dût jamais suspendre de la communion. C'est pourquoi j'établis pour première règle en ce sujet :

Première règle. — Que l'affection et l'attaché au péché véniel nous doit empêcher de communier tous les huit jours. C'est la doctrine de saint François de Sales, qui dit que, pour communier tous les dimanches, il faut être exempt de tout péché mortel, de toute affection au péché véniel, et sentir une faim pressante de s'approcher de ce divin sacrement. Il ne dit pas qu'il faut être sans péché, notre fragilité est si grande, que nous ne saurions passer un seul jour sans offenser Dieu ; mais il dit, sans affection au péché véniel, parce qu'il y a une grande différence entre le péché et l'amour du péché, et entre l'habitude du péché et l'affection au péché. Le péché véniel est un effet de notre faiblesse que nous ne pouvons éviter, mais l'attaché au péché vient d'un fonds de corruption qui est toujours dangereux. Le péché véniel en soi est une petite tache qui s'efface aisément ; il ne faut qu'un retour sincère à Dieu, un mouvement d'amour, un regard intérieur pour en obtenir le pardon ; mais l'amour du péché est une tache inhérente qui va jusqu'à la substance de l'âme, et qu'il est très-difficile d'ôter. Aussi voyons-nous très-peu de personnes qui s'en corrigent.

Remarquez, s'il vous plaît, messieurs, que, par cette attaché au péché véniel, je n'entends pas le penchant, l'inclination que nous avons tous au mal dès notre enfance et qui demeure jusqu'à la mort dans ce corps de péché que nous portons, j'entends un désir particulier de cette convoitise générale qui nous entraîne les uns d'un côté et les autres de l'autre, et qu'on appelle la passion dominante du cœur. En effet, les uns aiment naturellement la médisance, d'autres la bonne chère, d'autres les louanges, celui-ci les plaisirs des sens, celui-là les honneurs. Cette inclination est ordinairement la maîtresse, et, à force de lui obéir, le cœur s'y asservit ; il s'en fait une habitude et une espèce de nécessité ; car tout ce qu'on voit dans les grandes passions se rencontre par proportion dans les petites, la tyrannie, la violence, la

nécessité et ces sortes de liens sont toujours à craindre. Qui oserait en cet état s'estimer digne de communier souvent ? Est-il rien de plus lâche et de plus honteux, dit saint François de Sales, que de garder à son escient dans son cœur la volonté d'offenser Dieu ? Est-il possible qu'une âme bien née puisse, non-seulement déplaire à son époux, mais prendre plaisir à lui déplaire et à en nourrir la funeste résolution ? *Les mouches mourantes*, dit le Sage, *perdent et gâtent la suavité du parfum* (*Eccle.*, X, 1). Quand elles ne s'arrêtent pas sur le parfum et qu'elles n'en mangent qu'en passant, elles ne gâtent que ce qu'elles prennent ; mais, quand elles y meurent, elles lui ôtent son prix et le rendent inutile. Ainsi, lorsque les péchés véniels ne font qu'entrer dans l'âme sans y rester, ils ne la souillent pas beaucoup, mais s'ils y demeurent, si on y a de l'attaché, ils lui font perdre la bonne odeur du parfum, je veux dire la sainte dévotion. On peut donc et on doit quelquefois se priver de la communion par ces sortes d'affections ; ce qui a fait dire à saint Bonaventure et au saint prêtre Avila que, dans le relâchement des derniers siècles, à peine trouverait-on, si on en excepte les bons prêtres, des âmes assez avancées pour communier plus souvent que tous les huit jours.

Seconde règle. — On doit s'abstenir aussi de la communion quand on a commis une faute plus grande qu'à l'ordinaire, surtout si on y remarque plus de malice, de délibération et de corruption. Par exemple, les fautes qui blessent la pureté, la charité ou la vérité, sont de justes raisons pour différer la communion, principalement quand elles sont fréquentes, parce qu'elles attaquent des vertus qui brillent le plus dans ce mystère. Premièrement, le Sauveur y est produit d'une manière toute sainte, toute pure, toute semblable à celle dont la sainte Vierge le conçut, puisque le même Esprit de Dieu qui la rendit féconde rend efficace la parole du prêtre. Secondement, c'est le sacrement de la charité de Jésus-Christ, dans lequel il nous témoigne un amour incompréhensible, puisqu'il y fait pour chaque fidèle en particulier ce qu'il a fait pour la nature humaine dans l'Incarnation ; ce qui a fait dire aux saints Pères que l'eucharistie est une extension de l'Incarnation. En effet, c'est là qu'il s'unit à nous, que nous sommes changés en lui, qu'il nous communique sa divinité, que nous sommes faits des dieux et les enfants du Très-Haut : *Divinæ consortes nature. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes*. C'est là qu'il nous applique les grâces de ses autres mystères, d'où il s'ensuit que les fautes contre la charité, qui est le lien de la perfection et comme le cœur de la religion, sont très-opposées à ce divin sacrement. Troisièmement enfin, Jésus-Christ étant la vérité par essence et nous donnant par la communion sa véritable chair, le mensonge volontaire et de propos délibéré ne saurait manquer de lui beaucoup déplaire. C'est pourquoi il est juste, quand on a commis ces fautes, de les

effacer par ses larmes et de se retrancher quelque communion, comme on se retranche quelques repas pour de légères incommodités, afin d'en prévenir de plus considérables. Cette règle paraît fort utile, et on la doit appliquer à tous les péchés véniels dans lesquels il se trouve ou du scandale ou quelque autre circonstance qui les aggrave.

Troisième règle. — La multitude des péchés véniels est une raison suffisante d'éloigner pour un temps des saints autels ceux qui les commettent. Je parle de certains justes tièdes et relâchés qui font sans scrupule un grand nombre de péchés sous prétexte qu'ils ne sont pas mortels. Qui pourrait dire combien cette disposition est dangereuse et mauvaise? C'est négliger cet important précepte quidit : *Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie* (Prov., IV, 23). C'est s'exposer au danger de périr, conformément à cette autre parole : *Celui qui aime le péril y périra* (Eccl., III, 27), et celle-ci : *Celui qui méprise les petites fautes tombera peu à peu dans les grandes* (Id., XIX, 1) ; c'est prendre plaisir à salir et à défigurer en nous l'image de Dieu, c'est faire à notre âme une infinité de blessures dont chacune en particulier n'est pas considérable, mais qui réunies peuvent donner la mort, c'est la couvrir de boue et d'une lèpre qui la rend difforme aux yeux de Dieu, miner peu à peu sa vie et sa santé qui consiste dans la charité, la dépouiller de sa force, lui ôter sa vigueur, ouvrir la porte au démon, être du nombre de ces tièdes à qui Jésus-Christ dit : *Je vous vomirai de ma bouche* (Apoc., III, 16). En un mot, c'est un état en quelque sorte plus dangereux que le péché mortel, parce qu'on le craint moins et qu'on fait moins d'effort pour en sortir.

Ne méprisez donc pas les péchés véniels, dit saint Augustin, ne dites pas : ils sont petits ; les gouttes d'eau ne sont pas grandes, et néanmoins ce sont elles qui remplissent les rivières et qui causent les débordements et les ravages. Si la petitesse de vos fautes vous rassure, que leur multitude vous épouvante : *Si contemnis quia parva sunt, expavesce quia multa sunt*. Craignez qu'elles ne vous accablent comme ferait un grand péché. Qu'importe, dit saint Augustin, qu'une tempête absorbe le vaisseau tout d'un coup ou qu'il coule à fond par l'eau qu'on y laisse entrer tous les jours? C'est ce qui arrive à ceux qui négligent de se corriger de leurs petits péchés, ils tombent peu à peu, et à la fin ils en commettent un grand qui les perd ; peut-être même que leur négligence et le mépris qu'ils en font sont un péché mortel.

Quoique les péchés véniels ne soient pas capables de damner, qui peut dire si le mépris qu'on en fait n'est qu'un petit péché? qui sait si Dieu, irrité de l'indifférence et du froid qu'on a pour lui, ne se retire pas dans le secret de sa colère, pour livrer l'âme tiède à ses passions et la laisser tomber en des fautes qui lui paraissent légères, bien qu'elles soient considérables? Les saints Pères ont toujours extrêmement appréhendé cette fa-

cilité à commettre de petits péchés, sous prétexte qu'ils sont petits ; ils l'ont regardée comme une disposition fort mauvaise. Saint Bernard en a porté un jugement qui me fait trembler. Voici comme il en parle au premier sermon de la conversion de saint Paul : Que nul ne dise dans son cœur : Mes péchés sont petits et ne valent pas la peine que je m'en inquiète ; il n'y a rien à craindre, ce ne sont que des péchés véniels. Cette disposition, ce mépris des petites fautes est détestable, c'est une espèce d'impénitence : *Hæc est enim, dilectissimi, impenitentia* ; c'est comme un blasphème contre le Saint-Esprit : *Blasphemia in Spiritum sanctum* ; comme un blasphème irrémissible : *Blasphemia irremissibilis*. Comment osez-vous, après un si terrible arrêt, approcher des saints mystères tous les huit jours ou plus souvent, vous qui avez pour principe de ne prendre aucune précaution pour les petits péchés, qui vous informez avec soin s'il y a du péché mortel en telle et telle action, et qui faites sans crainte celles où l'ont vous dit qu'il n'y en a point? Que cette disposition est opposée à la sainteté de l'eucharistie ! qu'il est à craindre que l'âme qui s'y trouve ne soit en péché mortel et ne fasse des sacrilèges en communiant ! *Celui qui est infidèle en peu*, dit Jésus-Christ, *l'est en beaucoup ; qui use mal des petites grâces, abuse des plus grandes* (Luc, XVI, 17). Et y en a-t-il une plus grande que celle de la fréquente communion? On ne la doit donc accorder qu'à ceux qui aiment Dieu sincèrement, qui montrent leur amour par de bonnes œuvres, qui gémissent de leurs misères, qui travaillent à s'en délivrer, qui détruisent leurs péchés par la pénitence, qui expient par des larmes et des prières continuelles leurs continuelles infidélités. C'est la quatrième règle que je propose.

Quatrième règle. — Pour communier souvent, il faut expier par la pénitence les péchés de tous les jours, car les saints ont reconnu deux sortes de pénitence après le baptême : la première, pour les petits péchés, qui consiste dans la prière, dans le pardon des injures, dans l'aumône, et généralement dans tout le bien que nous faisons pour Dieu, il y faut joindre des résolutions qui soient suivies d'exécution, l'éloignement des mauvaises compagnies, la fuite du monde, la retraite, une vie pénitente et mortifiée ; punir par le silence les paroles indiscretes, opposer l'occupation à l'oisiveté, les discours charitables aux médisances, la libéralité à l'avarice, l'humiliation à l'orgueil, le travail à la vie molle, la douceur à l'aigreur, une conduite réglée et uniforme à la dissipation, à l'inconstance et au libertinage. C'est ainsi, messieurs, qu'on efface les fautes vénielles. Il n'est personne qui n'en commette, mais il y a cette différence entre ceux qui vivent de la foi, qui craignent Dieu, qui marchent devant lui dans une sainte sollicitude, et ceux qui n'ont pas encore cette crainte vivement imprimée dans le cœur, que les premiers ne négligent rien, prennent garde à tout, voient leur cœur à tout moment des affections ter-

restres, travaillent à guérir les plaies du péché aussitôt qu'ils s'en sentent blessés ; au lieu que les autres vivent sans inquiétude et sans scrupule, s'appuyant sur ce que leurs fautes ne sont pas mortelles et ne les damneront pas. Qui doute que les premiers ne méritent de communier plus souvent que les derniers ?

Voilà quatre règles qui me paraissent fort utiles pour discerner quand on doit s'approcher ou s'éloigner de la communion : les justes qui ont de l'attache au péché véniel, ceux qui en commettent de plus grands qu'à l'ordinaire, ceux qui en font beaucoup, sous prétexte qu'ils ne damnent pas, ceux qui ne font rien pour les effacer, ne méritent pas de participer souvent au corps et au sang de Jésus-Christ, qui est, comme dit saint Jérôme, la nourriture des âmes parfaites, le froment des élus, le vin qui produit les vierges. Qu'ils s'en privent donc quelquefois par humilité, par respect, pour se purifier, pour faire pénitence. Vous qui, sans aucune attache au péché, n'y tombez presque jamais que par surprise, qui pleurez tous les jours votre fragilité et la corruption de votre cœur, qui pleurez les moindres fautes comme on devrait pleurer les plus énormes, priant sans cesse, jeûnant souvent, donnant beaucoup aux pauvres, communiez tous les huit jours et même plus souvent, selon le progrès que la grâce vous fait faire dans les voies de la sainteté. Voyons maintenant quelle dévotion est nécessaire pour une si grande action, et quel égard on doit avoir à ces états de sécheresse et d'aridité qui sont si ordinaires parmi les bonnes âmes. C'est ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Deux sortes de dévotion doivent précéder la communion : une qu'on peut appeler la dévotion de tous les jours, et l'autre la dévotion du jour que l'on communie. La première consiste dans une vie chrétienne et réglée, la seconde dans la ferveur actuelle que l'on ressent en communiant ; la première est la plus nécessaire et la plus excellente : la plus nécessaire, parce que sans elle la seconde n'est qu'une pure hypocrisie ; la plus excellente, parce qu'elle dure plus longtemps et qu'elle ne saurait venir que d'une vertu solide.

Cette première dévotion n'est autre chose qu'une volonté effective de plaire à Dieu en toutes choses, et de plutôt mourir que de l'offenser. Cette volonté se connaît par les effets : ces effets ne sont pas des paroles, mais des œuvres, et ces œuvres ne sont pas seulement de se confesser et de communier souvent, mais de garder les commandements de Dieu, de vivre selon les maximes de l'Evangile. Ecoutez la description que saint Cyprien nous a laissée de la vraie dévotion.

Etre dévot, dit ce grand saint, c'est être humble dans sa vie, ferme dans la foi, retenu dans ses paroles, équitable dans ses jugements, aimer les œuvres de miséricorde, régler ses mœurs et sa conduite, souffrir humblement les injures que l'on nous fait,

n'en jamais faire à personne, garder la paix avec ses frères, haïr le monde et aimer Dieu de tout son cœur, voir en lui avec confiance la qualité de Père, et avec crainte la qualité de juge ; ne rien préférer à Jésus-Christ, qui a préféré notre salut à toutes choses ; être inséparablement attaché à son amour, demeurer ferme au pied de sa croix, entrer dans les eaux de la tribulation avec une assurance également humble et magnanime. Voilà ce qui s'appelle une vraie dévotion et une volonté effective de plaire à Dieu. C'est à ceux que la grâce a mis en cet état qu'on doit accorder une communion très-fréquente, puisque, n'ayant point de ces péchés qui obligent les fidèles de s'adresser à l'Eglise pour être mis en pénitence par l'autorité des prêtres, mais seulement de ces fautes légères dont l'eucharistie est le remède, ils peuvent même communier tous les jours, selon saint Augustin ; les âmes bien préparées ne le font jamais trop souvent. Quant à ceux qui, sans régler leur vie sur les maximes de l'Evangile, sans montrer par leurs actions qu'ils sont vrais disciples de Jésus-Christ, sans marcher par la voie étroite, sans se dégager de la corruption du monde, s'imaginent être dévots parce qu'ils communient souvent, qu'ils font l'oraison, qu'ils fréquentent les églises, je ne crains pas de dire qu'ils sont dans l'illusion et aussi éloignés de la vraie piété que le ciel de la terre. *Mes petits enfants*, dit saint Jean, *n'aimons pas de parole ni de la langue, mais par œuvres et en vérité ; car nous ne sommes assurés de connaître Jésus-Christ qu'autant que nous gardons ses commandements. Celui qui dit qu'il connaît Jésus, ce divin Sauveur, et ne garde pas sa parole, est un menteur, la vérité n'est point en lui ; si donc il veut persuader qu'il demeure en Jésus-Christ, qu'il vive et marche comme Jésus-Christ (I Joan. III, 18).*

C'est ainsi que pour juger de la dévotion de ceux qui communient, il ne faut pas tant prendre garde à ce qu'ils disent, mais à ce qu'ils font ; car le chrétien étant obligé par sa vocation de servir Dieu selon les règles de l'Evangile, toute sa dévotion doit être d'imiter Jésus-Christ. C'est pour cela que ce divin Sauveur a voulu faire : *Cœpi facere*, avant que d'enseigner, et que joignant ses actions aux paroles, il a laissé des exemples admirables aux riches et aux pauvres, aux grands et aux petits, aux forts et aux faibles, afin que chacun pût trouver dans sa vie le modèle de la vie chrétienne : *Tota vita Christi in terris disciplina morum fuit*. Nous trouvons la même chose dans les vertus que Jésus-Christ pratique au sacrement de l'eucharistie. Il nous y enseigne en quoi consiste la religion pure et sans tache, la solide piété, l'état où son amour le réduit ; nous prêchons combien nous le devons aimer, et l'obligation que nous avons de mourir au monde, de mener une vie cachée en Dieu, de crucifier notre chair avec ses vices et ses passions, de mortifier nos désirs terrestres, de quitter les soins superflus de notre corps

et ce qui peut flatter nos sens ; en un mot, de ne plus aimer les choses visibles, mais les invisibles. Si vous étudiez dans le saint sacrement, vous verrez qu'il y fait briller toutes ces vertus ; c'est un abrégé de sa vie aussi bien que de ses miracles ; vous y trouverez la consommation de toute la piété chrétienne. Ceux donc qui travaillent à l'imiter ont la vraie dévotion et cette piété qui ne scandalise personne, cette sagesse d'en haut dont saint Jacques a dit : *Qu'elle est humble, modeste, pudique, retenue, pacifique, docile, susceptible de bien, ennemie du mal, douce, patiente et remplie d'équité* (Jac. III, 17).

Loin d'ici cette piété fausse et trompeuse qui rend les gens fiers, présomptueux, superbes, médisants, où l'on suit la voie large, qui s'accommode avec les plaisirs, l'avarice et toutes les passions ; qui n'entend qu'avec peine les louanges du prochain, et qui ne cesse de se louer en publiant le peu de bien qu'elle fait. Quelque ferveur qu'elle affecte au dehors, je le dis hardiment, elle vient du démon ; et il est impossible qu'elle plaise à celui qui s'appelle le vrai Dieu et le Dieu des vertus véritables.

Mais comment pourrait-elle plaire à Dieu, elle qui se rend insupportable aux hommes, elle qui est si décriée qu'on aime mieux dans le monde avoir à traiter avec les libertins qu'avec les faux dévots qui sont de vrais hypocrites ?

Evitons donc cet écueil, ne croyons pas que la dévotion consiste seulement dans l'exemption de certains vices grossiers que les païens mêmes condamnent ; craignons les vices spirituels qui sont plus dangereux. Les pharisiens qui, par orgueil, étouffaient les premiers, n'ont pas laissé d'être les plus cruels et les plus implacables ennemis de Jésus-Christ, pendant que les publicains et les femmes de mauvaise vie se convertissaient et faisaient pénitence. La vanité, l'ambition, l'avarice, la dureté pour les pauvres, l'envie, la médisance, l'esprit de contention, le défaut de charité, les soupçons, les jugements téméraires sont des vices très-communs ; on s'en confesse tous les jours et on ne s'en corrige guère ; de là ce nombre infini de communions, qui, bien loin de sanctifier ceux qui les font, ne servent qu'à les endurcir et à les mettre dans une fausse sécurité ; concluons que la véritable dévotion est inséparable de la bonne vie.

Mais il y en a une seconde pour le jour même où l'on veut communier, et que les maîtres de la vie spirituelle appellent la dévotion actuelle. Chacun la désire, parce qu'elle renferme une certaine onction qui soutient l'âme, qui la rassure et qui lui donne une idée avantageuse de ses communions ; car on les croit bonnes quand on sent cette ferveur, et mauvaises quand on ne la sent pas. Nous éprouvons tous les jours que rien ne désole tant une personne qui craint Dieu que la sécheresse, l'aridité, la distraction, l'inapplication et l'agitation qui arrive dans ce temps-là ; ce lui sont de rudes épreuves qu'elle a bien de la peine à soutenir ;

cependant cet état, quoique fâcheux, n'est pas toujours criminel ; pour en juger il en faut chercher les causes.

J'en trouve quatre : Il y a des sécheresses qui sont les restes et les suites d'une vie déréglée ; il y en a qui viennent d'une vie lâche et paresseuse, il y en a de tempérament, les dernières viennent de Dieu même, qui éprouve par là les âmes qui sont à lui. Les deux premières nous rendent indignes de communier souvent. Car il ne faut pas, comme dit le savant Grenaïe, que ceux qui viennent de confesser leurs péchés, et qui en ont encore les images toutes vivantes dans l'esprit, et très-souvent même la racine dans le cœur, prête à en produire de nouveaux à la première occasion, aspirent si vite à la récompense des justes et à la félicité des saints ; que ceux qui se doivent contenter comme la Chananéenne de ramasser les miettes qui tombent de la table du Seigneur, aient la hardiesse de s'y asseoir pour manger le pain des enfants. Il ne faut pas non plus que les lâches et les paresseux, ceux qui sont dénués de grâces et pauvres des biens de l'âme, s'approchent en cet état de ces terribles mystères qui demandent un cœur tout embrasé du feu de son amour. Saint Chrysostome menace d'une punition sévère celui qui, n'ayant pas la robe nuptiale, qui, étant couvert de haillons, pâle, maigre et défiguré, ne craint pas d'entrer dans la salle du festin et de se mettre à la table du roi. Cette nourriture, dit saint Ambroise, n'est pas pour ceux qui languissent dans l'oisiveté et qui demeurent dans les villes parmi les pompes et les délices du siècle ; mais pour ceux qui suivent Jésus-Christ dans le désert, et qui abandonnent tout pour le suivre. Quiconque, dit saint Bonaventure, s'approche du Fils de Dieu avec une lâche tiédeur, sans dévotion et sans attention, doit craindre de manger et de boire son jugement, en faisant injure à un sacrement si auguste et si saint ; c'est pourquoi on conseille à ceux qui se reconnaissent moins purs ou d'esprit ou de corps, ou qui ne sentent pas en eux assez de dévotion, de différer jusqu'à ce que, bien préparés, ils puissent recevoir cet agneau sans tache avec toute la ferveur qu'il mérite. Excitons-nous, dit saint Chrysostome, soyons saisis de frayeur, et n'ayons pas moins de révérence pour le corps de Jésus-Christ que les Mages en firent paraître à la crèche. Il y a donc des tiédeurs qui nous rendent indignes de la communion, parce qu'elles viennent d'une vie relâchée, dissipée ou criminelle.

Il y en a qui viennent du tempérament ou d'une conduite particulière de Dieu sur les âmes. Car les manquements de dévotion sensible, les sécheresses et les stérilités arrivent aux plus gens de bien. Mais, comme dit l'auteur de l'Imitation, la dévotion ne laisse pas de demeurer cachée dans le fond du cœur, quoiqu'on ne la sente pas. C'est qu'il faut faire alors, c'est de persévérer dans la prière, de s'humilier, de gémir, de frapper à la porte de la grâce sans se rebuter, avouant qu'on en est indigne. Rien n'est

plus propre pour fléchir ce Dieu de clémence et de bonté qui, tôt ou tard, ne manque pas de consoler l'âme qui n'espère qu'en lui.

Ici, chrétiens, il est nécessaire de vous avertir d'une illusion dangereuse et néanmoins commune en ces derniers temps ; qui porte certains spirituels à regarder l'aridité et la sécheresse comme un état sublime, comme une grâce particulière, comme une marque qu'on a fait un grand progrès dans les voies de la sainteté. Non, non, la ferveur, la joie, l'onction, la facilité à prier sont et plus agréables et plus propres à faire marcher dans la vertu ; et si on excepte quelques âmes que Dieu a menées par là, il n'y en a point qui n'y fassent des fautes considérables, et en qui la sécheresse ne soit une punition et un effet du péché. Dieu ne se retire ordinairement de nous que quand nous nous retirons de lui ; nous cherchons des consolations terrestres, et il nous ôte les célestes ; nous avons du froid pour lui, il en a pour nous ; et c'est ce froid épouvantable qui nous gèle et qui nous endurecit : *Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit* (Ps. CXLVII, 6) ?

Quand donc nous sommes tièdes, sans dévotion, sans attention, craignons que Dieu ne nous ait ôté sa grâce en punition de quelque infidélité. Si nous la connaissons, tâchons de la réparer, et souffrons que notre confesseur nous diffère quelquefois la communion. Car selon la parole de saint François de Sales, cette nourriture spirituelle demande de l'exercice et du travail aussi bien que la corporelle ; il est bon d'amasser l'appétit, afin de la prendre avec une sainte avidité et d'en tirer plus de profit.

Mais quand les sécheresses et les stérilités arrivent sans qu'il y ait de notre faute, nous ne devons pas quitter une seule communion. Si quelquefois vous êtes tièdes, dit saint Bonaventure, ne laissez pas de communier avec confiance, parce qu'un malade est d'autant plus obligé de chercher le médecin qu'il se sent plus faible ; et c'est à des gens chargés et accablés du poids de leurs misères, que Jésus-Christ disait : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* : Venez à moi, et je vous soulagerai (S. Matth., XI, 28). Nous n'allons pas à Jésus-Christ afin de le sanctifier, mais afin qu'il nous sanctifie. C'est pourquoi une âme ne doit pas se retirer de l'eucharistie toutes les fois qu'elle ne sent pas la grâce d'une dévotion particulière. Elle en peut quelquefois approcher en cet état, pourvu qu'elle tâche de se bien préparer, et qu'elle fasse son possible pour exciter en son cœur cette faim et cette soif ardente que demande de nous ce divin sacrement.

C'est à vous, Seigneur, à nous la donner ; depuis que notre cœur s'est détourné de vous par le péché, il est devenu charnel, il n'a plus de goût pour les choses d'en haut. Faites-nous donc la grâce d'être plus soigneux, d'éviter les péchés même véniels qui nous seraient un obstacle à la communion. Inspirez-nous une sainte horreur de ceux où il entre de la malice et de la corruption. Pu-

rifiez-nous de ceux où notre faiblesse nous entraîne ; faites que nous les effacions par les larmes d'une vive componction, afin que rien ne suspende et n'arrête en nous l'efficacité de votre sacrement ; afin que n'étant pas tout à fait indignes de vos chastes embrassements, nos âmes soient nourries de la substance de votre corps et enivrées de ce sang précieux qui, après nous avoir comblés de joie sur la terre, sera la source de notre éternelle félicité dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMON XIII.

POUR LE JEUDI, JOUR DE L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

Des communions indignes.

Qui manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.

Celui qui mange ma chair et qui boit indignement ce calice, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement au'il doit du corps du Seigneur (I Cor., ch. II).

Tertullien souhaitait que les chrétiens conservassent avec un si grand soin la grâce du baptême, que jamais ils n'eussent besoin d'entendre parler des remèdes et de la nécessité de la pénitence. Et moi, messieurs, je souhaiterais qu'ils ne fissent jamais de communions indignes, afin que nous ne fussons pas obligés de traiter un si triste sujet. J'ai de la peine, disait Tertullien, à faire mention de la seconde ou plutôt de la dernière espérance qui reste aux fidèles, de peur que, leur apprenant qu'il y a encore un remède pour ceux qui pèchent après le baptême, il ne semble que je leur veuille enseigner qu'ils ont encore la liberté d'offenser Dieu. Et moi je dis : J'ai de la peine à parler du sacrilège que l'on commet par une communion indigne, de peur que je ne laisse entendre aux chrétiens qu'il y en a parmi eux un grand nombre qui sont coupables de ce crime, ce qui est horrible à penser, et ne saurait tourner qu'à la honte de l'Eglise. Mais comme, nonobstant le souhait de Tertullien, la plupart des fidèles ont besoin qu'on leur parle de la pénitence, parce que leurs chutes leur rendent ce remède absolument nécessaire, ainsi, malgré ma répugnance, je suis obligé de parler des indignes communions, parce que ce péché étant très-commun, rien n'est plus important que d'en représenter l'énormité aux fidèles pour leur en inspirer de l'horreur. C'est le dessein que je me propose et que je tâcherai d'exécuter dans les deux parties de mon discours. Vous verrez dans la première qu'il n'y a guère de plus grand crime que celui d'une indigne communion ; et dans la seconde, qu'il n'est que trop commun.

Ranimez, mon Dieu, le peu de zèle que vous m'avez donné pour votre gloire, afin qu'il éclate tout entier dans une occasion si essentielle, et que ma voix soit un tonnerre qui réveille ceux qui dorment dans un état si mortel et si funeste. Accordez cette grâce aux mérites et aux prières de Marie, qui devint le modèle des bonnes communions, par

les admirables dispositions avec lesquelles elle conçut Jésus-Christ dans son sein, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

On pourrait dire de l'eucharistie ce que saint Augustin dit de l'Écriture, qu'il n'y a rien de si simple et de si petit aux yeux de la chair, mais rien de si grand et de si terrible aux yeux de la foi. Elle renferme toute la profondeur du mystère de Jésus-Christ, elle épouvante ceux qui la considèrent, et il n'y a que les âmes aveugles et endurcies qui n'en soient point effrayées. En effet, qui ne le serait en voyant le danger où s'exposent tous ceux qui communient : cette action est infailliblement suivie de la vie ou de la mort, de la bénédiction ou de la malédiction de Dieu. Jésus-Christ, qui paraît mort et insensible dans ce mystère, y exerce néanmoins ses plus terribles jugements ; car, pendant qu'il y comble les vrais fidèles de grâce et de joie, il rejette et réprouve les mauvais chrétiens qui viennent faire violence à son corps. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à considérer trois circonstances, qui découvrent que l'indigne communion est un des plus grands péchés que nous puissions commettre.

Premièrement, par ce péché on s'attaque à Jésus-Christ même et on le crucifie de nouveau ; secondement, on se rend coupable d'un horrible parjure ; enfin, on attire sur soi et quelquefois sur l'Eglise des châtements terribles. Examinons en peu de mots ces trois grandes vérités.

Premièrement donc, celui qui communie indignement s'attaque à la propre personne de Jésus-Christ ; c'est l'Apôtre qui le dit en termes exprès : *Quiconque mangera ce pain et boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur : Reus erit corporis et sanguinis Domini* (I Cor. II, 27). Cette parole a toujours été prise à la lettre par les Pères, qui enseignent que quand l'Apôtre déclare que celui qui communie indignement est coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, c'est comme s'il disait qu'il outrage Jésus-Christ même, qu'il le frappe, qu'il le blesse, qu'il le crucifie de nouveau, autant qu'il est en lui, qu'il offense son sacrement, qu'il le souille, parce qu'il le reçoit dans une bouche impure et dans une âme criminelle.

Dans nos autres péchés, nous offensois Dieu par rapport aux biens créés et périssables dont nous abusons. Un avarice garde injustement un bien qu'il devrait donner aux pauvres, un débauché le prodigue de ses frères, un vindicatif attaque ses ennemis ; mais quand on communie indignement, on met pour ainsi dire ses mains sacrilèges sur la propre personne de Jésus-Christ. C'est ce que le même saint Paul appelle *fouler aux pieds le Fils de Dieu, et tenir pour profane le sang de l'alliance par lequel nous avons été sanctifiés* (Hebr. X, 28).

Pour nous donner plus d'horreur d'un si grand crime, les saints ont comparé ceux qui le commettent à Judas, à Hérode, aux Juifs,

parce que tous ces gens-là ont attenté sur la personne de Jésus-Christ, pendant qu'il vivait sur la terre. Hérode, vous le savez, avait dessein de le tuer dans son enfance, et pour exécuter ce dessein parricide, il feignit de vouloir aller à Bethléem pour l'adorer ; Judas, de même, pour le trahir, s'approcha de lui, le baisa et lui dit : *Ave, Rabbi* : Je vous salue, mon maître, employant à une action détestable la marque de l'amitié ; enfin, les Juifs, après avoir reçu de lui une infinité de grâces, le persécutèrent avec tant de cruauté, qu'ils le firent mourir sur la croix.

Rassemblez ces trois crimes et tout ce qui en peut augmenter la noirceur, vous n'y verrez qu'une image imparfaite de celui que fait un chrétien quand il communie indignement. Je dis une image imparfaite, car dans son péché se rencontrent certaines circonstances aggravantes, qui ne se rencontrent ni dans Judas, ni dans les autres ennemis de Jésus-Christ : ceux-ci ne l'ont persécuté que par ignorance, ils ne connaissaient pas sa divinité : *Car s'ils eussent su qu'il était le roi de gloire, jamais, dit saint Paul, ils ne l'eussent crucifié* (I Cor. XXIV, 8). Mais nous le connaissons, nous faisons profession de l'adorer et de croire en lui ; nous l'appelons notre maître et notre Dieu, et cependant nous tâchons, comme Hérode, de lui ôter la vie ; nous le baisons comme Judas pour le livrer à ses implacables ennemis, et nous portons, comme les Juifs, nos mains impies et sacrilèges sur son corps adorable pour l'outrager. Malheureux ! que nous a fait Jésus-Christ pour le traiter d'une manière si cruelle ? Il avait repris les vices des Juifs, il les avait humiliés publiquement dans ses discours ; mais nous n'avons reçu de lui que des bienfaits, et nous les payons par la plus noire ingratitude. Tremblons en lisant ces paroles d'un prophète : *Qu'un homme pèche contre un autre homme, on peut aisément lui rendre Dieu favorable ; mais qui osera prier pour celui qui attaque le Seigneur même en sa propre personne* (I Reg. II, 25) ? Si la divine eucharistie, qui est en un sens le sacrement principal de notre rédemption, est la cause de notre perte, quel autre nous sauvera ? Si l'unique médiateur qui peut nous réconcilier avec Dieu devient notre accusateur et notre ennemi, qui sera notre paix ? qui nous défendra ? Si ce pain céleste, dont le propre effet est de donner la vie aux âmes, leur donne la mort, quel antidote opposerons-nous au venin du serpent, aux attaques de la concupiscence ? Voilà la première circonstance qui montre que la mauvaise communion est un crime affreux : le parjure et l'impiété sont la seconde.

Je vous ai déjà dit, messieurs, que le sang de Jésus-Christ est le sang de la nouvelle alliance, substitué au sang des veaux et des agneaux de l'Ancien Testament, que nous y faisons avec Dieu un pacte qui renferme des promesses réciproques. Dieu nous y promet d'être notre protecteur, et nous lui promettons d'être son peuple ; nous jurons sur le sang de Jésus-Christ de lui être fidèles, il

nous met son propre Fils entre les mains pour gage de sa parole, et nous lui offrons ce même Fils pour assurance de la nôtre, consentant que toutes les imprécations que l'Écriture prononce contre les violateurs des divines alliances, tombent sur notre tête, si nous sommes assez malheureux pour rompre celle-ci; car, comme il y eut dans l'ancienne loi des imprécations fulminées sur le mont Hébal par les lévites contre tous ceux qui la violeraient, il y en a aussi dans la nouvelle. Cependant, que fait un homme qui communie indignement? Dans le temps même qu'il fait ce traité, il le rompt, il le viole, il le casse par une impiété manifeste; il jure qu'il veut être à Dieu pendant qu'il se donne au démon et qu'il foule Jésus-Christ à ses pieds; il commet un parjure énorme, puisqu'il méprise le sang de Jésus-Christ, le sang de la nouvelle alliance qui était le ciment et le gage de son serment; il ment au Saint-Esprit, il détruit la force de l'eucharistie, il la prive de son efficace et de sa vertu, et il ne tient pas à lui que les sacrements de la nouvelle loi ne soient, comme ceux des Juifs, des ombres et des figures destituées de grâce et de vérité; il désavoue ce que Jésus-Christ fait pour lui, lorsqu'en s'offrant à son Père il offre en même temps tous ceux qui communient; il se sépare des saintes âmes qui participent au sacrifice, parce qu'il est résolu de continuer dans ses crimes, et de sacrifier non à Dieu, mais au démon : *Dæmoniis immolant et non Deo* (1 Cor. X, 20).

Après cela, n'ai-je pas raison de dire que le sacrilège de ceux qui communient en mauvais état est un crime d'une affreuse énormité? Aussi la punition en est-elle épouvantable. Je ne vous la représenterai point par mes propres paroles, mais par celles de l'Écriture et des saints Pères.

Celui qui mange et qui boit indignement à cette table, dit saint Paul, *mange et boit sa propre condamnation, en ne discernant pas le corps du Seigneur* (1 Cor. XI, 29). Sur quoi saint Pacien dit : Ces paroles ne vous font-elles pas trembler? Il sera coupable de la profanation du corps et du sang du Seigneur. Si le meurtrier d'un homme ne saurait éviter d'être condamné, que deviendra le profanateur même de son Seigneur et de son Dieu? Réveillez-vous, pécheur misérable, et si vous avez commis ce grand crime, que la frayeur d'un si redoutable arrêt vous pénètre jusqu'au fond des entrailles : *C'est pour cela*, ajoute l'Apôtre, *que plusieurs d'entre vous sont frappés de langueur, de maladie et de mort* (Ib., v. 30). Malheur, dit saint Chrysostome, à ceux qui ont crucifié Jésus-Christ, mais malheur encore plus grand à ceux qui reçoivent le même Jésus-Christ indignement dans la sainte communion. Que les méchants s'éloignent de cette table sacrée, qu'on n'y voie plus de Judas. Que ceux qui sont infectés du venin de leurs passions, ne soient pas si hardis que de s'y présenter. Que ceux qui ont autre chose dans le cœur que sur les lèvres, n'en approchent point : Jésus-Christ n'y est pas moins présent que lorsqu'il l'in-

stitua. Que nul hypocrite, nul homme rempli d'iniquité n'y vienne, s'il ne veut en même temps participer à la condamnation du traître Judas. Le diable entra dans ce malheureux aussitôt qu'il eut reçu la sainte communion à la table de son maître; non qu'il méprisât le corps du Seigneur, mais il méprisa Judas à cause de son impudence et de sa malice.

Ce discours nous apprend que c'est principalement dans ceux qui reçoivent indignement les saints mystères que le diable s'insinue. Saint Ambroise dit qu'il n'y a pas de marque plus assurée de la réprobation d'une âme, que lorsqu'ayant perdu toute crainte et tout respect pour Dieu, elle se présente hardiment à la table de Jésus-Christ avec une conscience chargée de crimes. Cette âme, dit-il, porte un caractère évident et sensible d'une damnation prochaine : Ne nous étonnons plus de ce que le perfide Judas a vendu et livré son maître, par la plus exécration de toutes les trahisons. Quiconque communie en péché mortel est capable de tout; tenez pour certain que dans l'occasion et lorsqu'il faudra contenter quelque grande passion, il n'hésitera pas à commettre tous les crimes qui contribueront à le satisfaire. La raison est que le sacrilège est presque toujours suivi d'une espèce de réprobation dans ceux qui le font volontairement et avec connaissance. C'est un crime qui allume toute la colère de Dieu, et qui tient parmi les chrétiens la place que tenait l'idolâtrie parmi les Juifs, Dieu ne peut le souffrir, et il n'y en a peut-être pas qui attirent de plus terribles châtiments, et sur ceux qui le commettent, et même sur l'Église. Voyez, mes très-chers frères, et tremblez. Ce sacrement donne la mort à l'âme qui le reçoit en péché, l'eucharistie devient pour elle une épée et un feu qui dévore tout ce qu'elle avait de bon; au lieu de lui être un gage de l'amour de Jésus-Christ, elle est le sceau de sa réprobation; Jésus-Christ entre avec colère dans cette âme impie, il en sort avec précipitation et la livre à ses plus cruels ennemis. A peine a-t-elle communiqué que le démon entre en elle, se rend le maître de son cœur, s'y fortifie, y fait des ravages effroyables; car il y éteint les lumières de la foi, il y arrache les fondements de l'espérance, il y détruit la charité, il l'endurcit, il la rend insensible à ses maux, sourde aux menaces et aux inspirations de son Dieu. Elle tombe dans cet abîme où l'Écriture dit que le pécheur méprise tout, parce que l'aveuglement est dans son esprit et l'endurcissement dans son cœur; n'étant touché ni des remontrances des hommes, ni des menaces de Dieu, il n'est possédé que de lui-même et du démon qui règne dans son âme avec un empire absolu.

Je sais bien que beaucoup de chrétiens ne craignent guère ces ténèbres vengeresses, que Dieu, selon les lois immuables et perpétuelles de sa justice, ne cesse de faire pleuvoir sur leurs passions et sur leurs dérèglements; quand les maux sont purement spirituels, ils n'en sont pas touchés, ils craindraient davantage les maladies, les pertes, la

mort et les autres peines temporelles. Oh ! si une communion indigne était suivie d'une mort subite et violente ! Si Dieu frappait celui qui la fait comme il frappa autrefois Oza et les Bethsamites, comme saint Pierre frappa Ananias et Saphira, comme saint Paul frappa le magicien Elymas ; sans doute, nous n'irions jamais à la table du Seigneur, sans nous être éprouvés ; la crainte d'un châtiement et public et terrible nous arrêterait. Si les sacrilèges étaient toujours punis de Dieu corporellement, le nombre n'en serait pas si grand, et cette sévérité serait en Dieu l'effet d'une grande miséricorde. N'en doutez pas, dit l'Apôtre : *Toutes les fois que le Seigneur nous juge rigoureusement sur la terre, c'est un effet de sa bonté paternelle qui nous châtie, de peur qu'un jour nous ne soyons damnés avec le monde* (I Cor. XI, 32). D'où il s'ensuit que quand Dieu ne nous châtie pas, c'est parce qu'il est trop en colère, c'est qu'il ne trouve pas les peines de cette vie proportionnées à notre crime, il se contente pour le présent de ces peines invisibles dont j'ai parlé ; s'éloigner de nous, se taire, nous abandonner à nos ténèbres, nous laisser marcher dans nos voies, nous endurcir : voilà les suites ordinaires des mauvaises communions. Rien n'est si propre à faire sentir l'énormité de ce crime ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit très-commun. Car il y a cette différence entre les autres grands péchés et celui-ci, que plus les crimes sont criants et affreux, plus ils sont rares, parce que la crainte des lois humaines retiennent ceux qui pourraient y avoir du penchant, et que la nature même en inspire de l'horreur ; au lieu que les mauvaises communions, pour être de très-énormes péchés, n'en sont pas moins fréquentes, comme vous l'allez voir dans ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Saint Augustin, parlant de ceux qui communient, dit ces étonnantes paroles : *Quam multi de altari accipiunt et moriuntur, et accipiendo moriuntur !* Qu'il y en a qui trouvent la mort dans l'eucharistie, au lieu d'y trouver la vie ! Qu'il y en a qui meurent en communiant, et qui meurent parce qu'ils communient ! Souvenez-vous de Judas. Aussitôt que le Fils de Dieu lui eut donné son corps, Satan entra dans son âme et se rendit le maître de son cœur. Eh quoi ! dit saint Augustin, ce que Jésus-Christ lui donna était-il empoisonné, était-il mauvais ? Non, mais Judas prit avec une très-méchante disposition une chose excellente : *Non quia malum accepit, sed quia bonum male malus accepit*. Combien y en a-t-il qui tombent dans le crime de ce perfide apôtre, et qui, au lieu de recevoir la vie dans la communion, n'y trouvent que la mort ! *Quam multi de altari accipiunt et moriuntur*. Considérons-le en tremblant, et tâchons de n'être pas de ce malheureux nombre.

Pour procéder avec ordre dans une matière si importante, je commence par les choses claires et incontestables. Il est certain, premièrement, que celui qui communie dans

l'habitude et dans la volonté du péché mortel, communie indignement. Disons la même chose d'un homme qui, se sentant coupable de plusieurs péchés, n'en confesse qu'une partie, et retient l'autre par honte ou par crainte, ou qui ne se confesse point du tout.

Tous ces chrétiens-là font des communions mauvaises et sacrilèges, par quelques raisons qu'ils communient, soient qu'ils le fassent pour éviter le scandale, ou pour ne pas se distinguer des autres, ou pour ne pas donner lieu de soupçonner les crimes secrets dont ils sont coupables. Sur quoi je ne puis m'empêcher de faire remarquer aux gens du monde combien leur condition à cet égard est meilleure que celle des personnes consacrées à Dieu. Lorsqu'ils sont tombés dans une grande faute, rien ne les oblige de communier avant que de l'avoir expiée dans les larmes d'une véritable pénitence ; ils y peuvent demeurer autant que leur péché l'exige, sans que personne les remarque, sans qu'ils soient ni notés, ni décriés, ni persécutés ; au lieu que les personnes consacrées à Dieu, dans l'état ecclésiastique ou dans la religion, se trouvent souvent en d'étranges extrémités par la crainte qu'elles ont d'être remarquées et diffamées. Leur règle, leur emploi, quelquefois la nécessité et la pauvreté sont de grands obstacles aux inspirations qui les portent à se priver de la communion ; ils s'en approchent, ils disent la messe en des états qui font horreur ; mais toutes ces raisons ne les excusent pas, Jésus-Christ ayant déclaré que celui qui craint quelque chose plus que lui, n'est pas digne de lui. Il n'est jamais permis de faire des sacrilèges, il vaut mieux exposer son bien, sa réputation et sa vie que de commettre un si grand crime. C'est rougir de Jésus-Christ et de l'Evangile, que de différer sa pénitence par des respects humains, et rien n'est plus fou que de craindre les discours des hommes quand il s'agit de satisfaire à la justice de Dieu. Je m'en vais vous apprendre, dit Jésus-Christ, qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a encore le pouvoir de jeter dans l'enfer. C'est celui-là que vous devez craindre.

Les communions dont je viens de parler sont si certainement sacrilèges, qu'il n'y a personne qui n'en convienne et qui ne les condamne : venons donc à celles dont on ne se défie pas, et qui sont d'autant plus dangereuses, qu'on en connaît moins les défauts. Mais afin de ne rien dire qui ne soit exactement vrai, suivons la doctrine des saints Pères, sans nous écarter d'un seul pas de leurs maximes.

Premièrement donc, ils ont mis au rang des communions suspectes et même indignes, celles de certains pécheurs dont toute la dévotion est de communier dans un certain temps, et qui, pour approcher de la table du Seigneur, ont plus d'égard à la sainteté des jours, qu'à la disposition de leur cœur. Ils s'y présentent à Pâques, parce que c'est la coutume. Ce n'est point l'amour de

Jésus-Christ qui les attire, ni le dessein de mener une vie nouvelle. Si Pâques tardait à venir, ils tarderaient à communier; s'il avançait, ils avanceraient; si Pâques ne venait jamais, ils ne communieraient jamais. Je dis, messieurs, que les saints Pères ont réprouvé cette communion comme indigne, par cette raison que la pénitence est la conception de l'homme nouveau, et la mort du vieil homme. Or, cette conception a ses temps et ses degrés aussi bien que celle de la nature.

Elle commence, selon le concile de Trente, par une crainte salutaire qui épouvante le pécheur, qui arrête ses passions, et sert de digue au torrent de la concupiscence. De cette crainte le pécheur s'élève à l'espérance de la divine miséricorde, ensuite jusqu'à un commencement d'amour: cet amour produit une douleur sincère, et cette douleur le porte à rechercher le Dieu qu'il a perdu, et à repasser dans son esprit et dans l'amertume de son cœur toutes les années de sa vie (Is., XXXVIII, 15). Cela supposé, dites-moi si l'on trouve ces saints mouvements et ces divines affections dans ceux qui n'observent autre chose pour communier que quelque jour de grande fête? La conversion est-elle l'ouvrage d'un jour ou d'une heure? Est-ce une grâce qui soit attachée au temps? Ne savez-vous pas que la pénitence est un don de Dieu, que c'est lui qui la commence et qui l'achève en nous? Ne savez-vous pas que le *Saint-Esprit souffle où il veut* (Joan. III), et qu'il est libre dans ses opérations? Qui vous a donc dit que cette grâce vous sera donnée le jour qu'il vous plaira? qui vous a dit que cet Esprit indépendant sera comme à vos gages pour vous suivre partout, et qu'il ne manquera pas à point nommé, et dans le temps que vous aurez choisi, de vous accorder la contrition, dès que vous ouvrirez la bouche pour la demander ou pour vous confesser? Ignorez-vous qu'on ne l'attire en soi que par beaucoup de larmes et par de grands travaux? Et cependant vous croyez qu'il n'y a qu'à parler pour mériter ce merveilleux changement de votre homme intérieur, cette entière destruction de l'amour des créatures, ce parfait retour de votre cœur à Dieu? Y a-t-il une présomption plus ridicule, y en a-t-il une plus criminelle? Ecoutez saint Chrysostome prêchant contre cet abus. Plusieurs chrétiens, dit-il, sont tombés dans une telle stupidité, qu'encore qu'ils soient tout couverts de plaies et de péchés, ils ne laissent pas d'approcher du saint autel aux jours de fête, avec autant de témérité que de négligence, ne prenant pas garde que ce n'est pas la fête, mais une vie innocente et pure qui donne droit d'y venir; et que comme celui qui se trouve en cet état s'y doit présenter tous les jours, celui qui ne s'y trouve pas, ne s'y doit jamais présenter, non pas même aux grandes fêtes. Ne me dites pas que vous n'y venez qu'une fois tous les ans; c'est en cela même que vous êtes coupables d'y venir si peu et de n'y pas apporter les dispositions nécessaires, c'est pourquoi je vous exhorte de ne plus

recevoir indignement les saints mystères, comme si la fête vous en donnait le droit: Préparez-vous y par la pénitence, par la prière et par l'aumône. Je remarque, dit-il ailleurs, que plusieurs ne s'approchent du sacrement de l'autel qu'une fois l'année, les autres deux, les autres plusieurs. Il y a même des solitaires qui passent une année entière et quelquefois deux sans communier. Lesquels estimerons-nous davantage, ou ceux qui communient souvent, ou ceux qui le font rarement? Nous n'estimerons pas précisément les uns plus que les autres pour ce sujet; mais ceux qui communient avec une bonne conscience, un cœur pur, une vie irrépréhensible.

Vous qui êtes dans ces dispositions, approchez tous les jours de ce divin mystère; mais que ceux qui n'y sont pas ne s'en approchent pas même une seule fois, parce qu'ils ne font qu'attirer sur eux les jugements de Dieu et se rendre plus dignes de condamnation, de peines et de supplices. Voilà donc, messieurs, une maxime constante dans la doctrine des saints Pères: *Qu'il ne faut pas régler ses communions par les intervalles des temps ou par la rencontre des fêtes, mais par la pureté du cœur, et qu'une communion qui n'est faite que parce que la fête nous y porte est indigne et mauvaise.*

Secondement, les saints Pères ont mis au rang des communions qu'ils présument indignes celles qui ne sont suivies d'aucun changement, qui ne préservent le pécheur d'aucune rechute, qui n'empêchent pas que le jour même, ou le lendemain, ou deux jours après, il ne retourne à ses habitudes, à ses désordres. Deux raisons de cette doctrine.

La première est tirée de la pénitence qui a dû précéder la communion et changer le cœur du pénitent sur le passé et sur l'avenir; sur le passé en le portant à pleurer les fautes qu'il a commises, sur l'avenir en le portant à les éviter: *Commissa flere et flenda non committere*. De sorte que l'unique marque d'une bonne pénitence est le changement du cœur et de la vie; sans elle, nous ne pouvons plus être assurés qu'un homme est converti. D'où vient qu'entre les Pères les uns ont dit: Celui-là est un moqueur et non pas un pénitent qui retourne à ses péchés: *Irrisor est et non pœnitens qui adhuc agit quod pœnitet*; d'autres: *Qui ad peccata relabitur non agit pœnitentiam, sed fingit*. Il feint la pénitence, mais il ne la fait pas; d'autres, que celui qui s'accuse souvent sans se corriger, ressemble à un homme qui lave une tôle nouvellement faite: plus il la lave, plus il se gâte. Concluons donc avec Tertullien: *Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana*. La pénitence est vaine lorsqu'elle n'est suivie d'aucun changement; avec saint Augustin, que la haine du péché et l'amour de Dieu sont les seules marques d'une pénitence sincère et certaine: *Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati et amor Dei*; que la véritable pénitence est celle qui empêche le pécheur de retomber dans ses péchés: *Ista est vera pœnitentia*

quando sic convertitur quis, ut non revertatur, sic pœnitet ut non repetat. D'où il s'ensuit que celui qui imite les chiens, en retournant à ce qu'il a vomi, et les pourceaux en se jetant dans la boue d'où il était sorti, sans qu'on voie en lui aucun changement, ne fait pas une véritable ni bonne pénitence. Que si la pénitence n'est pas bonne, la communion qui la suit ne saurait l'être. En effet, croirai-je bonne la communion d'un homme qui, après avoir gardé seulement un jour ou deux quelque respect pour les divins mystères qu'il a reçus; commet aisément un nouveau crime ou plusieurs, même le même train de vie qu'auparavant; se trouve dans les mêmes conversations, a la même inclination aux procès et aux querelles, les mêmes convoitises des yeux du cœur; et aussi facile à médire du prochain, et conserve en un mot toutes ses anciennes habitudes? Dirai-je que cet homme a reçu le corps du Seigneur pour le salut de son âme? Je dirai plutôt qu'il l'a reçu pour sa mort, pour sa condamnation, et Dieu veuille que ce ne soit pas à la mort éternelle : *Quam multi de altari accipiunt et accipiendo moriuntur!*

Vous me direz sans doute : Eh quoi! s'ensuit-il que la confession soit mauvaise, parce que notre faiblesse nous fait quelquefois retomber? La pénitence rend-elle l'homme impeccable? Nous ôte-t-elle le penchant que nous avons au mal, en effaçant celui que nous avons commis? Détruit-elle la convoitise en détruisant le péché? A cela je réponds, et c'est la seconde raison de la vérité que je prêche, qu'il y a bien de la différence entre tomber une fois par hasard, par surprise ou par une tentation extraordinaire, et retomber aussitôt après la pénitence, et retomber souvent, et retomber facilement. Il est vrai que la grâce de la justification n'est pas celle de la persévérance; elle ne confirme pas l'homme dans la charité; elle ne lui donne pas l'impeccabilité, mais elle lui donne de grandes forces contre le péché, elle soutient sa faiblesse, elle combat contre ses convoitises, elle remporte souvent la victoire et repousse les traits de la mort. De sorte que celui qui, immédiatement après la communion, est entraîné sans résistance sous la loi du péché : *captus*; celui qui ne fait pas durant un temps considérable les actions de la santé, de la liberté de la vie, ne peut pas dire qu'il ait reçu cette grâce; il a pu paraître guéri, mais il ne l'était pas; le péché n'est point sorti de son cœur, la volonté de le commettre y a toujours vécu : *Vixit peccandi voluntas*. Elle était cachée, mais elle était vivante : *Latenter vixit, vixit tamen*. Que diriez-vous d'un médecin qui, après avoir promis de guérir un malade pour toujours, ou du moins pour du temps, ne le guérit que pour deux ou trois jours? Pourrait-il se vanter de cette cure? Estimeriez-vous son remède? Dites là même chose de la réception d'un sacrement qui ne retient point le pécheur; on doit juger qu'elle est destinée de la grâce, que le sacrement n'a point opéré, que le démon n'a point été chassé et

que s'il a laissé cet homme en repos, c'était pour l'endormir et pour lui faire mériter une plus terrible condamnation par le sacrilège qu'il a commis : *Quam multi de altari accipiunt et accipiendo moriuntur!* Remarquez bien que je parle de ceux en qui on ne voit aucun amendement; car, encore une fois, un véritable pénitent aussi bien qu'un véritable juste, peut tomber et perdre la justice, et cela n'arrive même que trop souvent.

En troisième lieu, les saints Pères ont tenu pour une communion indigne, ou du moins ils ont soupçonné d'indignité celle qui n'est point précédée par une vie chrétienne ou par une pénitence sincère après beaucoup de péchés mortels. Mon sermon de mardi contient les preuves de cette proposition. J'y fis voir que l'Eglise ne recevait autrefois à la participation des saints mystères que les justes et ceux qui observaient fidèlement la loi de Dieu. Que si quelqu'un venait à s'en écarter en commettant ces péchés qui violent le Décalogue et que nous appelons mortels, la doctrine et la pratique de l'Eglise étaient qu'il devait s'éloigner pour un temps de la sainte table, pleurer, gémir, prier, faire pénitence et se purifier par toutes sortes de bonnes œuvres et par les aumônes avant d'y parvenir. Les Pères jugeaient en ce cas la pénitence nécessaire avant la communion, et ne permettaient pas de communier dans le temps qu'il fallait faire pénitence. Saint Augustin, dans sa lettre à Janvier, examinant s'il vaut mieux communier tous les jours que de s'en abstenir quelquefois, fait parler deux personnes qui sont sur cela de deux sentiments opposés. L'un dit qu'il n'est pas à propos de recevoir l'eucharistie tous les jours, parce que pour en être plus digne il faut choisir des jours où l'on mène une vie plus pure, plus exacte; car qui mange ce pain indignement, mange sa condamnation. L'autre répond qu'il est vrai que celui dont l'âme est malade par le péché, assez considérablement pour s'abstenir d'un tel remède, doit être séparé de l'autel par l'autorité de l'Eglise, et mis en pénitence jusqu'à ce que la même autorité le rappelle à la participation des saints mystères, *parce que c'est recevoir indignement l'eucharistie, que de la recevoir dans le temps qu'on doit faire pénitence*, et qu'il ne doit pas dépendre de chacun de se séparer ou de s'approcher de la communion selon qu'il lui plaît; mais que dès que les péchés d'un homme ne sont pas de ceux pour lesquels l'Eglise a accoutumé d'ôter la communion à ses enfants, le corps du Seigneur est un remède dont il doit user chaque jour. Voilà donc la maxime de ce temps-là : *Hoc est indigne accipere si eo tempore accipiat quo debet agere pœnitentiam*. La raison est celle que j'ai rapportée, que la conversion de l'âme ne se fait pas subitement, au moins dans le cours ordinaire de la grâce. Rien n'est plus difficile que de redresser une volonté dépravée, que de revenir après un long égarement. On ne passe pas tout d'un coup de la cupidité à la charité, de l'amour de la volupté à la pénitence, ou du

moins cela est rare, c'est plutôt un miracle qu'un exemple.

Mais d'ailleurs, comment voulez-vous que le confesseur connaisse si votre conversion est sincère, à moins que vous ne lui en donniez des preuves par vos larmes et par votre conduite? J'avoue avec saint Augustin que dans l'exercice de la pénitence, il faut avoir plus d'égard à la violence de la douleur qu'à la durée du temps : *In actione penitentiae non tam consideranda est mensura temporis quam doloris*. Mais cette douleur ne peut être connue du prête que par des actions extérieures. Dieu qui lit jusque dans le fond des cœurs n'a pas besoin de ce témoignage; le pécheur lui peut dire : *Seigneur, mon désir est devant vous, le gémissement de mon cœur ne vous est point caché*. Mais le confesseur ne peut juger de ce qui s'y passe, que par les œuvres du pénitent. Vous dites que vous êtes converti; mais si cela est, on s'en apercevra bientôt, puisque le changement du cœur entraîne toujours celui des œuvres et de la vie : *Muta cor et mutabitur opus*. Sans cela, qui peut savoir si la douleur que vous avez est véritable, d'où elle vient, ni jusqu'où elle va. Vient-elle de l'amour de Dieu, comme il faut qu'elle vienne? va-t-elle jusqu'à crucifier en vous l'amour du péché, jusqu'à en faire mourir la volonté dans votre cœur? Tels sont les effets qu'elle produit. Vous assurez qu'elle est vive et profonde, mais ce ne sont là que des paroles, tout le monde en dit autant; vous l'avez dit cent fois vous-même, et cent fois vous vous êtes trompé, en trompant vos confesseurs. Le cœur humain est un abîme qu'on ne saurait sonder, on ne peut donc juger de sa conversion que par le renoncement au péché, par les œuvres de la vie nouvelle, par les exercices d'une pénitence stable qui nous fasse entrer une bonne fois et pour toujours dans la voie du salut. C'est pour cela, dit saint Augustin, que l'Eglise a marqué des temps de pénitence avant que de remettre les pécheurs dans le droit de participer à l'eucharistie.

Je sais bien que ces temps autrefois étaient forts longs et qu'ils sont maintenant fort courts : à la bonne heure; qu'on accorde cette grâce à la faiblesse des pécheurs. Je sais bien que c'est à l'Eglise à les prolonger et à les accourcir, que tout cela fait une partie de sa discipline dont elle est maîtresse; et qu'elle peut la changer selon le besoin de ses enfants; mais que le pécheur soit tenu de prendre quelque temps pour détruire l'affection qu'il a au péché, et pour éviter le péril d'une communion indigne, je ne crois pas que ce soit un point de pure discipline, il entre là-dedans quelque chose de l'équité naturelle, la justice de Dieu y est intéressée. Après tout, c'est la voie la plus sûre.

Avouons donc qu'il y en a beaucoup qui reçoivent la mort en recevant la communion, parce qu'ils s'en approchent immédiatement après avoir péché. A peine sont-ils sortis de la boue de leurs crimes qu'ils vont se présenter tout sales à ces redoutables mystères,

sans avoir pris le temps de se laver et de se purifier par les exercices d'une véritable pénitence, sans avoir demandé leur conversion aussi longtemps et avec toute l'ardeur qu'une si grande grâce doit être demandée : *Sicut res tanta petenda est*; sous prétexte qu'ils se sont confessés, et qu'on leur a donné l'absolution, ils vont s'asseoir à la table du Seigneur, comme s'ils étaient ses véritables enfants. Quelle témérité! quelle impudence!

Autrefois, on tenait les catéchumènes des années entières dans le noviciat de la vie chrétienne; on leur expliquait l'Evangile, on les éprouvait en diverses manières, pour voir s'ils en pourraient pratiquer les maximes; on ne voulait leur confier la grâce du baptême qu'après une infinité de précautions. Aujourd'hui on confie la propre personne de Jésus-Christ à des pécheurs qui ont violé cette grâce toute leur vie, on leur confie Jésus-Christ même, sans prendre aucune assurance de leur conversion : *Quam multi de altari accipiunt et accipiendo moriuntur!* Ce n'est pas tout.

Une des grandes causes des mauvaises communions, une des choses qui les rendent très-fréquentes, est qu'on demeure en certains états et en des pratiques dont on ne fait aucun scrupule; parce qu'on ne les croit pas mauvaises, quoiqu'elles soient très-certainement des péchés capables de fermer l'entrée des cieux. Ecoutez saint Augustin.

Il arrive souvent que des péchés grands et horribles étant tournés en coutume sont pris pour de petites fautes, ou même pour des choses innocentes; de sorte que, bien loin de les cacher, on s'en fait gloire et on les étale. C'est ainsi qu'aujourd'hui de grands maux sont tellement autorisés par la coutume, que nous n'oserions excommunier les laïques, ni déposer les clercs qui les commettent. Que si cela était vrai, dès le siècle de saint Augustin, combien plus dans le nôtre, où l'iniquité est si abondante et la charité si refroidie? Mais qui sont-ils, direz-vous, ces péchés dont on n'a point de honte et de scrupule?

C'est ce luxe effroyable qui s'est glissé dans toutes les conditions; ces palais superbes, ces chambres dorées, ces meubles d'un si grand prix, ces trains plus lestes et plus magnifiques parmi nous qu'ils n'ont été parmi les païens; ces jeux excessifs où l'on perd de si grosses sommes; ces tables voluptueuses où l'on fait tant de dépense, pendant que les pauvres meurent de faim : *Comessationes*. Croyez-vous, dit saint Chrysostome, que vos communions soient bonnes, vous qui donnez tout à la sensualité, qui ne faites aucune aumône, qui retenez pour vos plaisirs la partie de votre bien que la bonté de Dieu avait destinée pour les misérables? Cet usage criminel des biens temporels que l'on consume en mille choses superflues est un des péchés dont on fait gloire et qui ne passent plus pour péchés. Les usures, les commerces d'iniquité que l'on déguise par une infinité d'artifices, ce trafic honteux et simoniaque des choses saintes dont on ne se cache pres-

que plus, la pluralité des bénéfices si contraire à l'équité, à la charité et aux lois de l'Eglise; cette passion insatiable des richesses et des honneurs qui est la racine de tous les maux; ces inquiétudes, ces sollicitudes pour la vie présente, qui suffoquent dans les cœurs la semence de la divine parole : *A sollicitudinibus hujus vite euntes suffocantur* (Luc. VIII, 14); cette profanation des dimanches et des fêtes qu'on passe à la promenade, au jeu, au cabaret, après avoir ouï à la hâte et sans aucun mouvement de piété une messe basse hors de sa paroisse; cette insensibilité, cette aridité de cœur qui fait qu'on trouve son plaisir et sa félicité partout, excepté en Dieu, ne sont-ce pas des péchés très-énormes et d'autant plus capables de rendre les communions sacrilèges, qu'on les commet plus hardiment et qu'on y demeure tranquillement?

Hélas! qui pourrait marquer tout ce qui donne secrètement la mort à l'âme? Comédien, ce péché que tu ne crains pas et qui ne laisse pas d'être énorme, c'est ta profession que l'Eglise a tant de fois condamnée et foudroyée; libraire, c'est ce livre empoisonné qui arrache plus d'âmes à Jésus-Christ que tous les ouvriers évangéliques n'en arrachent au démon, c'est l'abus des bons livres que tu fais servir à l'avarice et à l'ambition, sans profiter des vérités qu'ils expliquent; marchand, c'est cette ardeur démesurée avec laquelle tu travailles à t'enrichir, cette application que tu as pour augmenter le luxe et la pompe : *Nostris temporibus ita multa peccata in apertam consuetudinem venerunt, ut pro iis excommunicare aliquem laicum non solum non audeamus, sed nec clericum degradare*. Qui oserait excommunier et mettre en pénitence ceux qui sont dans ces désordres? Bien loin de les cacher, on les publie, on s'en glorifie, on en tire vanité : *Non solum non occultanda, verum etiam predicanda ac diffamanda videantur*. Il suffit que la coutume les autorise; car, qui peut lui résister? les justes mêmes s'y laissent quelquefois entraîner; c'est un fleuve où ceux mêmes qui s'appuient sur la croix de Jésus-Christ ne sauraient presque éviter le naufrage. Je pourrais parler de ceux qui, après avoir ôté la réputation du prochain par des calomnies ou par des médisances, après avoir rompu le lien de la paix, après avoir suscité des procès injustes, après avoir commis des fautes très-importantes dans l'exercice de leur emploi, ne laissent pas de se présenter à la table du Seigneur, sans aucune réparation de leur crimes; je pourrais parler de ces faux justes, qui embrassent toutes les œuvres de surrogation et de conseil, pendant qu'ils négligent leurs importants devoirs. Et à la vue de cette troupe innombrable de chrétiens qui font des communions indignes, je vous forcerais de dire après saint Augustin : *Quam multi de altari accipiunt, et accipiendo moriuntur!*

Mais, hélas! mon Dieu, à quoi se termineraient tant de discours, si vous ne parlez vous-

même? Vous êtes l'unique maître des hommes; à vous seul appartient d'enseigner les fidèles, la lumière qui découvre la vérité vient de vous; c'est vous qui la montrez, qui la faites recevoir, qui en inspirez l'amour. Faites donc, grand Dieu, entrer dans nos cœurs toutes celles que nous avons entendues pendant cette octave; faites-nous comprendre que vous n'avez établi le sacrement de votre corps que pour nous unir à vous par la plus étroite de toutes les unions; que vous ne changez le pain en votre chair adorable que pour changer nos cœurs; que vous ne détruisez ces substances terrestres, que pour détruire le corps du péché que nous portons; que vous n'offrez au Père éternel votre corps en sacrifice que pour sacrifier tous vos membres, toute l'Eglise et tous les fidèles; que le sacrifice extérieur n'est rien, quand il n'est pas accompagné de l'intérieur; qu'il nous serait inutile de livrer notre corps aux flammes, à moins que notre cœur ne fût tout brûlant du feu de la charité; que nous ne pouvons jamais entendre utilement la sainte messe, qui est la commémoration du sacrifice de la croix, sans nous immoler avec vous; que la sainteté ou du moins un désir sincère d'être saint est nécessaire, pour pouvoir participer aux grâces de ce grand sacrifice; mais que pour participer à la chair de la victime qui s'y immole, nous devons être véritablement saints, c'est-à-dire, purs de toute corruption, dégagés de l'amour du monde, remplis de la charité; que ceux qui ont passé une partie de leur vie dans la dissolution, ne doivent communier qu'après avoir apaisé votre justice par une véritable pénitence; que rétablis dans le droit de communier, nous devons avoir une fidélité, une exactitude, une ferveur, une piété qui nous rendent dignes de le faire très-souvent. Faites-nous comprendre, divin Jésus, que la participation à votre corps étant le plus grand bonheur des chrétiens sur la terre, il faut tout donner et tout perdre pour n'en être pas privés. Ne souffrez pas que nous profanions un si redoutable mystère, que nous fassions violence aux choses saintes, que nous imitions la perfidie de Judas. Détournez-nous des funestes engagements qui seraient capables de nous y entraîner; car, comme une sainte et digne communion est le plus grand bien de cette vie, la mauvaise est le plus grand de tous les malheurs. Faites donc que jamais nous ne nous y présentions qu'avec un cœur purifié, une conscience lavée, un désir sincère de trouver dans l'eucharistie la nourriture et le soutien de notre âme sur la terre, et le gage de la vie immortelle et bienheureuse que vous nous préparez dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMON XIV

POUR LE JOUR DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Jésus-Christ monte au ciel comme chef de la nature humaine, pour attirer les hommes après lui.

Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in celum, et sedet a dextris Dei.

Le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel, où il est assis à la droite de Dieu (S. Marc, chap. XVI).

Il semble que l'ascension de Notre-Seigneur devait extrêmement affliger les apôtres, car toutes les fois qu'il leur avait parlé de sa mort durant sa vie, ils en avaient paru tout à fait alarmés. C'est pourquoi il avait été obligé de les y préparer peu à peu, et de leur en faire voir la nécessité par des raisons tirées de leur propre intérêt. Maintenant, leur disait-il, *je m'en vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse vous a saisi le cœur. Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, j'aurai soin de vous l'envoyer* (Joan. XVI, 3). On voit par là combien les apôtres craignaient de perdre Jésus-Christ et d'être séparés de lui, et cependant, le jour qu'il les quitte pour retourner à son Père, au lieu d'être affligés, ils s'en retournent comblés de joie à Jérusalem : *Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno*. D'où put venir un changement si prompt et si admirable dans leurs dispositions, sinon d'une lumière surnaturelle que le Sauveur répandit dans leurs esprits et qui leur fit connaître que son retour au ciel, non-seulement ne leur ferait point de tort, mais leur serait infiniment avantageux, parce qu'il remontait par le même amour qui l'en avait fait descendre : car ce divin Sauveur n'a rien fait que pour nous ; son Incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection, son ascension, tous ses mystères viennent de cette immense charité qu'il avait pour son Eglise. Si sa présence sur la terre lui eût été nécessaire, il serait encore visiblement avec elle, comme il y sera invisiblement jusqu'à la fin des siècles ; mais il était à propos qu'il nous ôtât la vue de son humanité sainte : *Expedi vobis ut ego vadam*. Nous avions besoin de lui auprès de Dieu, et c'est ce qui le détermine à nous quitter. Il ne monte donc pas au ciel uniquement pour recevoir l'honneur du triomphe et pour jouir de la gloire qui lui est due comme au Fils unique du Père, comme au vainqueur de la mort et de l'enfer, mais principalement pour notre salut. Il y porte les preuves de sa victoire ; il veut qu'elles soient examinées et enregistrées dans la cour céleste, et que son Père lui permette de nous en appliquer le fruit. Ainsi, il monte pour nos intérêts encore plus que pour les siens, pour nous préparer la place, pour nous faire voir en sa personne ce que Dieu destine à tous ses élus : car, comme il

est notre chef, nous devons espérer que nous participerons à tous ses privilèges. Sa glorification est le gage de la nôtre, et, pour éloigner tous les obstacles qui pourraient empêcher ou retarder ce bonheur, il joint ses prières à ses désirs, il se rend notre avocat et notre médiateur auprès du Père. Voilà, mes frères, les deux avantages qui nous reviennent de ce mystère ; nous y devons considérer Jésus-Christ comme notre chef et comme notre pontife ; comme notre chef, il monte au ciel pour nous aussi bien que pour lui ; comme notre pontife, il ne cesse d'intercéder pour nous. C'est ce qui va faire la matière de ce discours ; mais comme on ne peut traiter un si sublime sujet sans une particulière assistance du Saint-Esprit, demandons-la par les mérites de son Epouse, en lui disant avec l'ange, *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Est-il un chrétien qui ne sache que Jésus-Christ, venant rétablir la nature humaine dans sa première dignité, s'est fait notre chef en la place d'Adam, et qu'il a acquis sur nous tous les droits que ce premier homme avait recus et dont il a fait un si pernicieux usage ? C'est dans cette vue que ce divin Sauveur a voulu être entièrement semblable à nous. Oui, dit saint Paul, *parce que nous sommes d'une nature mortelle composée de chair et de sang, il a aussi participé à cette même nature, afin de détruire par sa mort celui qui était le prince de la mort : car il n'a point pris la nature des anges, mais il a pris la race d'Abraham. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, et il ne rougit point de leur donner un nom si tendre : Non confunditur fratres eos vocare. J'annoncerai, dit-il, votre nom à mes frères ; et ailleurs : Me voici avec les enfants que Dieu m'a donnés. Il les appelle ainsi, parce que celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés viennent tous d'un même principe* (Hebr., II). Le Père éternel, dit le saint Apôtre, a donné Jésus-Christ pour chef à toute l'Eglise, qui est son corps (Ephes., I, 22). Ainsi Jésus-Christ est notre chef et notre tête, et c'est de lui que le corps reçoit les esprits et la vertu qui le font croître selon la mesure qui est propre à chacun des membres (Ephes., IV, 15, 16). Le mari, dit-il ailleurs, est le chef de la femme comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur (Ephes., V, 23). C'est ce qui a fait dire à saint Augustin qu'il ne se fait que comme une seule personne de Jésus-Christ et de nous, du chef et du corps de l'époux et de l'épouse : *Fit tanquam ex duobus una quedam persona, ex capite et corpore, ex sponso et sponsa*.

Il s'ensuit delà, mes frères, que nous participons autant à la glorification du Sauveur et aux autres avantages de l'Ascension que les membres participent au bonheur de leur chef, l'épouse à la gloire de son époux, une partie du corps au bien qui arrive à tout le corps. Nous pouvons donc dire que nous sommes montés au ciel avec Jésus-Christ, et c'est ce que le saint Apôtre dit en termes ex-

près : *Lorsque nous étions morts par nos péchés, Dieu nous a rendu la vie en Jésus-Christ, il nous a ressuscités avec lui et nous a fait asseoir avec lui dans le ciel (Ephes. II, 5 et suiv.).* Il semble qu'il y a de l'exagération dans ces paroles. Mais non, dit saint Augustin, elles sont vraies à la lettre : c'est un ancien proverbe que les membres sont partout où est le corps : *Proverbium est antiquum, ubi caput et cætera membra*, et ce proverbe est vrai en Jésus-Christ, parce qu'il a porté dans le ciel et qu'il a fait asseoir à la droite de Dieu la nature humaine qui était unie en lui à la divine. Quoi de plus grand et de plus admirable que ce mystère ? Cette même chair à qui il avait été dit : Vous êtes terre et vous retournerez en terre, est celle à qui Dieu dit aujourd'hui : *Asseyez-vous à ma droite.*

O sagesse ! O bonté infinie d'un Dieu, qui ne permet le mal que pour en tirer un plus grand bien ! vous trompez divinement la malice et l'envie de notre ennemi. Il avait corrompu la nature humaine et vous la sanctifiez en Jésus-Christ. Il avait brisé ce vase d'une beauté inestimable, qui était le chef-d'œuvre de vos mains ; et du débris, vous en formez un autre incomparablement plus riche et plus beau. Nous avions pour chef un homme, et nous avons un Dieu. Nous étions avec Adam au paradis terrestre, et nous sommes avec Jésus-Christ au plus haut des cieux, puisqu'il y a porté cette même nature que nous partageons avec lui. Ajoutez qu'étant les membres du corps dont il est le chef, nous sommes partout où il est, comme il est partout où nous sommes. Il est avec nous sur la terre, c'est pourquoi il disait à Saul avant sa conversion ; Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il ne dit pas pourquoi persécutes-tu mes disciples, mais : Pourquoi me persécutes-tu ? parce que le chef et les membres ne sont qu'une même personne. Il est avec nous sur la terre par son amour et nous sommes avec lui dans le ciel par l'espérance. Ce qui faisait dire à saint Augustin : *Hoc sperate membra quod videtis in capite*, et Jésus-Christ disait lui-même : *Où je serai, là sera aussi mon serviteur (Joan. XII, 26).* Que votre cœur ne se trouble point, si je m'en vas ; ce n'est pas pour vous abandonner, mais pour vous préparer le lieu qui vous est destiné, après quoi je viendrai et vous retirerai à moi, afin que vous soyez où je serai. Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme je me suis moi-même assis sur le trône de mon Père, après avoir vaincu le monde (Apoc. III, 21). Vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous verrai de nouveau et votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie (Joan. XVI, 22).

Il est vrai que toutes ces promesses ne regardent que les membres de Jésus-Christ, que ceux qui appartiennent à son corps. C'est pourquoi Jésus-Christ disait à Nicodème : *Nul n'est monté au ciel que celui qui en est descendu, savoir le Fils de l'homme qui est dans le ciel ;* c'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, nul ne monte au ciel, que celui qui en est descendu, parce que nul n'y

monte qui ne soit membre de Jésus-Christ. Ces paroles nous font voir la nécessité de l'union que Jésus-Christ veut que nous ayons avec lui ; elles ne signifient pas que la porte du ciel nous soit fermée par l'ascension de Jésus-Christ, puisqu'il n'y est monté que pour nous l'ouvrir, mais que le corps ne doit jamais se séparer de son chef. C'est donc comme s'il nous disait, devenez les membres de mon corps, si vous voulez participer à la gloire de mon ascension. C'est à quoi doivent tendre tous nos efforts, ce doit être là le but de tous nos vœux : *In hoc ergo ipsi interim roboramur, in hoc votis omnibus æstuemus.* Pensons, disons souvent, nous sommes sur la terre, mais nos noms sont écrits dans le ciel. *Hoc meditemur in terris, quod computamur in cælis.* Quand Jésus-Christ viendra nous réunir totalement à lui, nous serons promptement et facilement dépouillés de la mortalité de notre chair ; mais il faut auparavant nous dépouiller de la corruption du vieil homme : *Tunc exuturi carnem mortalitatis, nunc exuamus animi vetustatem.* Nous monterons aisément jusqu'au plus haut des cieux, si le poids du péché ne nous retient : *Facile corpus levabitur in alta cælorum, si non premat spiritum sarcina peccatorum.*

Nous devons tirer de ces principes deux conséquences importantes dans la pratique. La première, est que pour participer à la gloire de l'ascension, il faut éviter toute sorte de péchés mortels ; car encore que tous ceux qui ont reçu le baptême et qui croient en Jésus-Christ soient du corps de Jésus-Christ et lui appartiennent par la foi, il ne reconnaît néanmoins pour ses véritables membres que ceux qui lui sont unis par une foi vivante et agissante. Que celui qui veut vivre, dit saint Augustin, s'approche donc de Jésus-Christ, qu'il croie en Jésus-Christ, qu'il soit uni au corps de Jésus-Christ ; qu'il ne se sépare pas des autres membres ; qu'il ne soit ni un membre pourri, qu'il faille retrancher, ni un membre contrefait et difforme qui fasse honte au reste du corps, qu'il soit beau, qu'il soit sain, qu'il demeure inviolablement uni à son chef, qu'il vive pour Dieu, qu'il vive de Dieu. Ces expressions figurées nous apprennent que pour être membre vivant de Jésus-Christ, il faut vivre chrétiennement. Car le péché mortel rompt l'union des membres avec ce divin chef ; il leur donne la mort et les fait passer du corps de Jésus-Christ au corps du démon, c'est-à-dire à la société des méchants. Il n'y a donc point de grâce à espérer pour les pécheurs qui refusent de se convertir, et on peut dire qu'ils ne tirent aucune utilité de l'ascension.

La seconde conséquence renfermée dans ce mystère est l'obligation qu'il nous impose d'accompagner Jésus-Christ par nos regards et de le suivre par nos désirs. Ce divin Sauveur, dit saint Augustin, est avec nous sur la terre par sa bonté, par sa puissance, par sa divinité : *Eccce vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Soyons avec lui dans le ciel par la foi, par l'espérance et par la charité. Pour nous, dit saint Paul, nous vivons

déjà dans le ciel, notre conversation y est, nous y habitons en esprit; et c'est de là que nous attendons le Sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui transformera notre corps; tout vil qu'il est, et le rendra conforme à son corps glorieux. Si donc, vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses d'en haut, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père; n'ayez de goût que pour les choses d'en haut et méprisez celles de la terre: *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* (Colos. III, 14).

Tel est le fruit que nous devons tirer de l'ascension; car s'il est vrai que nous aimions Jésus-Christ plus que nous-mêmes, s'il est vrai que Jésus-Christ soit notre trésor et le principal objet de nos desirs, nous ne devons plus penser qu'au ciel, puisque Jésus-Christ y est, et que notre cœur doit être où est notre trésor. Si nous étions de parfaits chrétiens, la terre nous serait insupportable et la vie ennuyeuse; nous n'y trouverions d'autre plaisir que celui de faire la volonté de Dieu; nous dirions comme saint Paul: *Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain* (Philip. I, 21). Nous imiterions le roi prophète, qui pleurait jour et nuit, parce qu'il se voyait séparé de son Dieu; nous dirions avec lui: *Comme le cerf soupire avec ardeur après les sources des eaux, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu. Mon âme a une soif ardente pour le Dieu fort, pour le Dieu vivant; quand irai-je paraître devant la face de Dieu* (Ps. XLI, 2)? Voilà le sujet des gémissements et des soupirs que poussent les vrais enfants de Dieu. Pour nous, dit saint Paul, qui possédons les prémices de l'esprit, nous soupirons et nous gémissons en attendant l'effet de l'adoption divine, qui sera la rédemption et la parfaite délivrance de nos corps. Car nous ne sommes encore sauvés que par l'espérance (Rom. VIII, 23).

Il est vrai que Jésus-Christ notre chef est aujourd'hui reçu dans le ciel, qu'il y règne, et qu'en un sens nous y régnons en lui-même: cela n'empêche pas que nous ne combattons encore sur la terre, que nous ne soyons quelquefois blessés, que nous ne soyons même exposés à des coups mortels, et au danger de perdre cette place que notre aimable Sauveur est allé nous préparer. C'est pourquoi il ne s'est pas contenté de nous ouvrir la voie du ciel, et de nous laisser une solide espérance que nous y arriverons après lui; il a consommé son ouvrage en se déclarant notre pontife, afin d'intercéder continuellement pour nous, comme vous allez voir dans la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

La religion chrétienne est toute fondée sur Jésus-Christ. Tous ont péché, dit saint Paul, tous ont besoin de la gloire de Dieu, c'est-à-dire d'un médiateur qui les réconcilie avec Dieu; c'est pourquoi le Père a choisi son Fils, et lui a proposé d'être la victime de propitiation pour nos péchés; ce divin Sauveur s'est soumis à cette loi, il a répandu tout son sang sur la croix, afin de nous purifier et de nous réconcilier par sa mort. Aussi le Père éter-

nel, pleinement satisfait de sa charité infinie et de sa parfaite obéissance, l'a établi prêtre pour toute l'éternité, et il l'a reçu pour médiateur entre lui et les hommes; en sorte qu'il n'y a pas d'autre nom que le sien, par la vertu duquel nous puissions être sauvés. Nous sommes justifiés par la foi que nous avons en son sang. C'est par lui que nous avons entrée à la grâce, et que nous sommes faits participants des divines alliances.

Dans l'Ancien Testament on offrait, dit saint Paul (Hébr. X, 1 et suiv.); des sacrifices qui ne pouvaient purifier la conscience; car la loi, n'ayant que l'ombre des biens à venir, ne peut jamais par l'oblation de ses hosties, rendre justes et parfaits ceux qui s'approchent de Dieu: autrement on aurait cessé de les offrir, parce que ceux qui lui rendaient ce culte n'auraient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés. Et cependant tous les ans on y parle de péchés à expier; car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. Au lieu que Dieu nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ qui n'a été faite qu'une fois. Car, ce divin Sauveur, ayant offert une seule hostie pour les péchés, s'est assis à la droite de Dieu, et c'est par cette unique oblation qu'il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Il y avait plusieurs prêtres du temps de la loi, et ils se succédaient les uns aux autres, parce que la mort les empêchait de l'être toujours. Mais Jésus-Christ qui demeure éternellement possède un sacerdoce éternel. C'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant et en état d'intercéder pour eux. Aussi il était bien raisonnable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux, qui ne fût point obligé comme les autres pontifes d'offrir tous les jours des victimes pour les péchés, puisqu'il l'a fait une fois en s'offrant lui-même. Car étant le pontife des biens futurs, il est entré une fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus excellent; et il y est entré, non avec le sang des boucs et des vreaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle. Tel est le pontife que nous avons; si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la souveraine majesté, Dieu l'ayant choisi pour être le ministre de son sanctuaire et de ce véritable tabernacle qu'il a dressé lui-même et non pas un homme.

Nous ne devons donc pas désespérer de notre salut, à cause des péchés dont notre conscience est chargée: Car si le sang des boucs et des taureaux et l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, combien plus le sang de Jésus-Christ qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant (Hébr. IX, 13 et 14)? Voilà quel est le fonde-

ment de notre espérance. Car, comme dit le même Apôtre, après cela que dirons-nous? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? S'il n'a pas épargné son propre Fils, et s'il l'a livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point après nous l'avoir donné? Qui accusera les élus de Dieu? c'est Dieu même qui les justifie. Qui osera les condamner? Jésus-Christ est mort, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, où il intercède pour nous (Rom. VIII, 31).

C'est, mes frères, la seconde fonction attachée à l'office de médiateur et de pontife. Il ne suffit pas d'effacer les péchés commis et d'en accorder une pleine rémission, il faut encore obtenir du secours contre les ennemis qui restent, contre les tentations, contre les périls; il faut soutenir notre faiblesse par des grâces également puissantes et abondantes; et c'est au médiateur à les demander. Aussi notre aimable Sauveur se présente tous les jours à Dieu pour nous, il ne cesse de parler en notre faveur; car il peut toujours, dit saint Paul, sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, et il est toujours vivant, afin d'intercéder pour eux. Mes petits enfants, dit saint Jean (I, II, 1), je vous écris ceci, afin que vous ne péchiez point. Mais néanmoins si quelqu'un pèche, nous avons pour avocat auprès du Père Jésus-Christ qui est juste. Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

Qui pourrait dire quelle est la vertu de cette intercession continuelle de Jésus-Christ? Que n'obtiendra pas la voix de ce sang qui a été répandu pour nous, et qui parle plus avantageusement que celui d'Abel? *Melius loquentem quam Abel* (Hebr. XII, 24), parce que celui d'Abel demandait vengeance, au lieu que celui de Jésus-Christ demande miséricorde. Durant les jours de sa chair, dit saint Paul, ayant offert avec un grand cri et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui le pouvait tirer de la mort, il fut exaucé comme il le méritait par son humble respect pour son Père: *Exauditus est pro sua reverentia* (Ib., V, 7). Il ne peut donc pas manquer de l'être maintenant qu'il offre à Dieu, non-seulement ses prières et ses supplications, mais son sang et sa vie, et qu'il demande le fruit de ses souffrances.

Aussi, parfaitement assuré que son Père ne rejette aucune de ses prières, il nous invite dans l'Evangile à prier en son nom: *Jusques ici, dit-il, vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez. En vérité, en vérité je vous dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera* (Joan. XVI, 24). C'est pourquoi l'Apôtre conclut en disant: *Ayant pour grand pontife Jésus qui est monté au plus haut des cieux, demeurons fermes dans la foi dont nous avons fait profession; car le pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos faiblesses, ayant été tenté comme nous en toutes choses, excepté le péché. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de sa*

grâce, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver grâce pour être secourus dans nos besoins (Hebr. IV). Nous sommes appuyés pour notre salut sur deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe. La première est la promesse qu'il en a faite à Jésus-Christ, en nous le donnant pour médiateur; la seconde est le sang de ce divin Sauveur qui s'est livré pour nous, dont la voix est toute-puissante et la vertu infinie. Quelle consolation, dit saint Paul, pour nous qui avons mis notre refuge dans la recherche des biens qui nous sont proposés par l'espérance (Ibid.)! Combien cette espérance nous doit-elle soutenir? Ne doit-elle pas servir à notre âme d'une ancre ferme et assurée; ne doit-elle pas pénétrer jusqu'au sanctuaire de Dieu, où Jésus-Christ, comme précurseur, est entré pour nous, ayant été établi pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. Puis donc, mes frères, que nous avons la liberté d'entrer avec confiance dans le sanctuaire céleste par le sang de Jésus, et que nous avons un grand prêtre qui est établi sur la maison de Dieu; approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincère et avec une pleine foi: demeurons fermes, inébranlables dans l'espérance du salut qui nous a été promis, puisque celui qui nous l'a promis est très-fidèle en ses paroles. Mettons en lui toute notre confiance. Plus nous sommes chargés du poids de nos péchés, plus nous devons espérer en sa bonté. Venez à moi, dit-il, vous qui êtes chargés et accablés, et je vous soulagerai: *Prenez mon joug sur vous, et vous y trouverez le repos de vos âmes* (Matth. XI, 28). Si nous sommes pécheurs, son sang nous purifie. Si nous sommes justifiés, ce sang adérable nous délivre pour toujours de la colère de Dieu; car, comme dit saint Paul, la grâce a bien plus de force et de vertu que le péché n'a de malignité. Si donc par le péché d'un seul plusieurs sont morts, la bonté de Dieu s'est répandue sur plusieurs par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. Car il n'en est pas du don comme du péché, puisque ayant été consommés pour un seul péché, nous sommes justifiés par la grâce après plusieurs péchés (Rom. V), et que cette justification s'obtient par la foi en Jésus-Christ, suivant cette parole de l'Ecriture: *Tous ceux qui croient en lui ne seront point confondus dans leur espérance. Il n'y a point en cela de distinction de Juif ni de gentil, parce que tous n'ont qu'un même Seigneur qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent; car tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés* (Jai., IX, 33; et X, 12 et suiv.).

Où sont donc ceux qui par une illusion aussi extravagante qu'impie, croient qu'il y a un temps où Jésus-Christ devient inutile aux saints, où l'on peut sans lui sinon commencer son salut, au moins se consumer et se rendre parfait. Un membre peut-il recevoir aucun esprit, aucun mouvement de vie, quand il n'est plus uni à son chef? Peut-on rien espérer, quand on n'a point recours à celui par qui seul on obtient la grâce? Un aveugle marche-t-il en assurance

lorsqu'il se sépare de son guide ? Jésus-Christ nous est toutes choses : *En lui habite la plénitude des grâces et celle de la divinité, en lui le Père éternel a mis toute son affection* (Colos. II, 9), et s'il en aime d'autres, c'est parce qu'il les regarde en Jésus-Christ et que ce divin Sauveur prie pour eux. *Il n'y a donc de salut en aucun autre* (Act. IV, 12). Quiconque ose aller à Dieu sans Jésus-Christ est rejeté comme un profane, toutes ses prières lui tournent à péché. Il est vrai que notre sainteté consiste dans une inaltérable union avec Dieu, mais il n'y a que Jésus-Christ qui puisse entretenir cette union, *nous ayant été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption* (I Cor. I, 30).

Apprenons donc de la fête de l'Ascension à regarder Jésus-Christ par les yeux de la foi, à mettre en lui toute notre confiance. Qu'il soit le premier et le principal objet de notre culte, qu'il soit l'unique objet de nos désirs. Recourons à lui à toute heure et en toute occasion. Loin de nous cette folle présomption, qui porte à croire qu'il y a des états où l'on se peut passer de Jésus-Christ. O blasphème, qui ne saurait sortir que de la bouche de l'Antechrist ! Ecoutez ce que ce divin Sauveur nous dit lui-même : *Demeurez en moi et moi en vous ; car comme la branche ne saurait porter de fruit qu'en demeurant attachée au cep, ainsi vous n'en pouvez porter aucun, si vous ne demeurerez en moi. Vous ne pouvez rien faire sans moi, c'est pourquoi celui qui ne demeure pas en moi sera jeté dehors comme un sarment inutile : il séchera et on le ramassera pour le jeter au feu et le brûler* (Joan. XV, 4).

Faites-nous donc la grâce, Seigneur, de demeurer en vous, *que vos paroles demeurent aussi dans le fond de nos cœurs, afin que nous portions beaucoup de fruit pour la gloire de votre Père et que nous soyons vos vrais disciples. Ne souffrez pas que nous déshonorions votre corps, ni que nous perdions par une vie déréglée cette place que vous êtes allé préparer à tous ceux qui vous aiment. Car si la loi qui a été annoncée par les anges est demeurée ferme, et si tous les violents de ses préceptes et toutes les désobéissances ont reçu la juste punition qui leur était due ; comment pourrions-nous l'éviter, si nous négligeons un aussi puissant moyen que l'est pour le salut l'intercession de Jésus-Christ ; si nous sommes assez malheureux pour fouler aux pieds le Fils de Dieu, si nous tenons pour une chose vile et profane le sang de l'alliance qui nous a sanctifiés, si nous faisons outrage à l'esprit de la grâce* (Hebr. II, 3 et suiv. et X, 28). Non, Seigneur, ce malheur ne nous arrivera pas. Nous espérons en votre bonté : vous prierez pour nous et nous serons sauvés. Ainsi soit-il.

SERMON XV.

POUR LE MARDI DE LA PENTECÔTE.

Circonstances de la descente du Saint-Esprit.

Cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco.

Les jours de la Pentecôte étant accomplis, les disciples demeuraient tous dans un même lieu (Act., ch. II).

La fête de la Pentecôte est d'autant plus importante, qu'elle est la fin de tous les mystères de Jésus-Christ. Car aujourd'hui toutes les figures de l'ancien Testament sont accomplies. La loi de Moïse fait place à l'Evangile ; la synagogue à l'Eglise ; l'ancienne alliance à la nouvelle ; les esclaves aux enfants, les Juifs aux chrétiens. Aujourd'hui Dieu exécute la promesse qu'il avait faite en disant par les prophètes : *Je ferai avec la maison d'Israël et de Juda une alliance qui ne sera pas comme celle que je fis avec leurs pères, où, les prenant par la main, je les tirai de l'Egypte parce qu'ils l'ont violée. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël. Je mettrai ma loi dans le fond de leurs entrailles, je l'écrirai dans leurs cœurs, ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu. Je répandrai sur vous une eau pure qui effacera tous vos péchés. Je vous donnerai un cœur nouveau et un esprit nouveau. Je vous ôterai le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. Je mettrai mon esprit au milieu de vous ; je vous ferai marcher dans la voie de mes préceptes ; je vous ferai garder mes ordonnances ; je vous ferai faire mes volontés : Faciam ut faciatis* (Ezech. XXXVI, 26, et suiv.). Voulez-vous voir l'accomplissement de ces deux prophéties ? Examinez ce qui se passe aujourd'hui dans la ville de Jérusalem, et en la personne des apôtres : *Vous voyez, dit saint Pierre, ce qui a été prédit par les prophètes : Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair ; je le répandrai sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront* (Act. II, 16). Je n'ai donc qu'à suivre saint Luc pour bien expliquer le mystère de ce jour ; mais afin qu'il y ait un ordre dans cette explication, j'y ajouterai les effets que le Saint-Esprit opéra dans les apôtres et dans les autres disciples. Ainsi, mon discours aura deux parties.

Je pèserai dans la première les principales circonstances de la descente du Saint-Esprit. Je ferai voir dans la seconde par quelles marques on peut connaître si on y a participé. Sans lui, Seigneur, on ne saurait instruire utilement. Donnez-moi donc une de ces langues de feu qui rendirent la parole des apôtres si efficace, descendez, Esprit céleste, remplissez-nous de votre grâce, afin que nous sortions de cette instruction tout brûlants de votre amour, et que nous participions à celles dont Marie reçoit aujourd'hui une plénitude nouvelle. C'est pour les obtenir que nous lui disons : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que saint Luc remarque que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Cette cir-

constance nous découvre les admirables rapports de l'ancienne loi et de la nouvelle : celle-là fut donnée cinquante jours après que les Juifs eurent mangé l'agneau pascal, et celle-ci cinquante jours après la mort de Jésus-Christ, qui est notre Pâque. Car, ce divin Sauveur étant l'Agneau dont le sang devait purifier les vrais Israélites, voulut être immolé dans le temps où les Juifs mangeaient l'agneau figuratif, afin que la loi nouvelle fût établie dans le temps où Moïse avait reçu la sienne. Celle-ci fut donnée au milieu des éclairs et des tonnerres, la montagne était tout en feu. C'est ainsi que quand le Saint-Esprit voulut descendre sur les apôtres, on entendit tout d'un coup un grand bruit comme d'un vent impétueux qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis. En même temps, ils virent paraître comme des langues de feu. Mais s'il y a quelque ressemblance dans la manière dont ces deux lois furent données, les différences sont encore plus remarquables. Car, au lieu que le bruit qu'on entendait sur la montagne de Sina, jeta la terreur et l'épouvante parmi les Juifs, les disciples entendent sans frayeur celui que le Saint-Esprit excite en descendant sur eux : au lieu qu'il était défendu sous peine de mort d'approcher du mont Sina, tous ceux qui s'approchent des disciples avec foi y trouvent la vie de la grâce. La raison de ces deux différences est que la loi de Moïse n'était destinée que pour des esclaves ; au lieu que le Saint-Esprit apporte la loi de la liberté pour les enfants de Dieu. Or, les esclaves ne se conduisent que par la crainte ; c'est pourquoi la loi de Moïse est donnée au milieu des tonnerres et des foudres. Les enfants, au contraire, agissant par amour, n'ont besoin que de la loi de l'amour. Aujourd'hui donc Dieu fait succéder la vérité à la figure, en gravant dans les cœurs la loi de la charité, et cela le même jour que la loi de crainte avait été gravée sur la pierre. Mais pourquoi ce grand bruit du jour de la Pentecôte ? Pourquoi le Saint-Esprit descend-il comme un vent impétueux ? C'est qu'il est nécessaire de rendre l'homme attentif aux grands événements. Composé de corps aussi bien que d'esprit, il a besoin que quelque chose de sensible le réveille et le frappe lorsqu'il plaît à Dieu de se communiquer à lui. Ce grand bruit figurait les agitations et les troubles qu'éprouvent encore tous les jours ceux qui ont conçu, et qui veulent enfanter l'esprit du salut. C'est par là que la conversion commence, c'est par la crainte que l'amour est introduit ; la première est comme l'instrument d'un chirurgien qui blesse, la seconde est comme l'huile qui guérit. D'ailleurs il était impossible que ce grand bruit qu'on entendait dans la maison des apôtres n'y attirât une foule de gens ; et c'était ce que Dieu demandait, qu'un grand nombre de personnes fussent témoins de la manière miraculeuse dont il formait son Eglise. Enfin, il voulait figurer par l'impétuosité de ce vent l'opération divine, intérieure, prompte et toute-puissante du Saint-Esprit, qui comme un vent spirituel meut et

agite le cœur, le pénètre, le rafraîchit, le purifie, le remplit et y opère la paix et le repos véritable. Ce bruit se fit entendre tout d'un coup, tant pour convaincre les fidèles que les dons du Saint-Esprit ne peuvent jamais venir du mérite humain, que pour signifier la promptitude admirable avec laquelle ce divin Esprit change les cœurs. Car, comme a fort bien dit saint Ambroise, la grâce du Saint-Esprit ne connaît point de retardement : *Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia*. A peine est-elle dans le cœur qu'elle chasse le péché, diminue l'ardeur de la concupiscence, et change l'homme parfaitement. Je n'en veux pas d'autre preuve que les disciples qui la reçoivent aujourd'hui ; jamais sa force et son efficace ne parurent avec tant d'éclat, et c'est ce que nous verrons dans la suite.

Il est dit que ce vent venait du ciel, parce que c'est de là que vient toute grâce excellente et tout don parfait, et que c'est là que le Saint-Esprit nous veut élever. Il ne descend donc pas sur la terre pour nous permettre d'y attacher nos cœurs ; il vient pour nous rendre des hommes tout célestes et tout spirituels qui puissent dire : *Notre conversation est maintenant dans les cieux* (Philip. III, 20). Il est dit que ce vent remplit toute la maison où étaient les apôtres ; c'est-à-dire, que tous ceux qui se trouveront dans cette heureuse maison furent remplis du Saint-Esprit. Mais remarquez, messieurs, combien le nombre en était petit. Saint Luc nous apprend qu'ils étaient environ six-vingts personnes. Est-ce que Jésus-Christ n'avait que six-vingts disciples ? Nous voyons dans le quinzième chapitre de la première Epître aux Corinthiens, qu'après la résurrection il fut vu par plus de cinq cents frères en une seule fois. Il avait donc plus de cinq cents disciples, et néanmoins ils n'étaient que six-vingts dans la maison où le Saint-Esprit descendit. C'est qu'il fallait que les commencements de l'Eglise fussent petits, afin que son établissement ne pût être attribué à aucune cause humaine, et que chacun fût convaincu et assuré que c'était un ouvrage tout divin. Un grand nombre de prédicateurs auraient pu dire : C'est à notre zèle, c'est à notre éloquence et à notre savoir que la religion doit son établissement. Mais un petit nombre ne pouvait parler ainsi. Autrefois Dieu réduisit une armée de trente-deux mille hommes à trois cents, de peur que les Israélites n'attribuasent à leurs propres forces une victoire qui devait être l'effet de sa bonté ; et aujourd'hui de cinq cents disciples qui croient en Jésus-Christ six-vingts seulement reçoivent le Saint-Esprit, dans le cénacle, pour nous apprendre qu'il lui est aussi aisé de sauver avec un petit nombre qu'avec un grand.

En même temps, dit saint Luc, ils virent paraître des langues de feu qui se partagèrent et qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux.

Le Saint-Esprit s'est montré et communiqué aux hommes en diverses manières, pour figurer les diverses opérations de sa grâce. Il descendit sur Jésus-Christ en forme de co-

lombe, pour marquer l'innocence et la simplicité que le baptême produit en nous. Il parut comme une nuée lumineuse le jour de la transfiguration, pour marquer la protection qu'il donne à ses élus. Jésus-Christ le donna après sa résurrection à ses apôtres, en soufflant sur eux, pour marquer que c'est lui qui entretient et conserve la vie spirituelle, à peu près comme la respiration conserve la vie du corps. Aujourd'hui, il se donne comme un vent impétueux et sous la forme de plusieurs langues de feu. Comme un vent impétueux, pour marquer la force et l'efficacité de la prédication des apôtres. Car, comme un grand vent fait de grands renversements, et qu'il abat les plus hauts cèdres, les apôtres de même étant revêtus de la grâce du Saint-Esprit, figuré par ce grand vent, ont renversé l'empire du démon, détruit l'idolâtrie, confondu l'éloquence et la sagesse des infidèles, vaincu la cruauté des tyrans, et conquis une infinité de peuples à Jésus-Christ. Il descendit comme un feu, parce que le Saint-Esprit est effectivement un feu tout divin, qui purifie le cœur, qui l'enflamme, qui le fait brûler pour Dieu. Il se donne sous la figure de langues, parce que les apôtres devaient prêcher l'Evangile par toute la terre, et dans la langue de tous les peuples. Il voulait figurer par là jusqu'où son Eglise devait s'étendre, et nous apprendre que tous les peuples lui seraient assujettis, et que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, le nom du Seigneur serait loué et glorifié. Dans cette vue il avait rassemblé à Jérusalem les Juifs religieux et craignant Dieu de toutes les nations qui sont sous le ciel afin qu'ils pussent publier dans leurs pays ce qui s'était passé à leurs yeux le jour de la Pentecôte, et y répandre les semences de foi que les apôtres devaient cultiver.

Admirons avec quelle sagesse Dieu fait tout servir à ses desseins. Il assemble des Juifs de tous les endroits du monde, pour les rendre témoins de la gloire de son Fils, de la décadence de la religion judaïque, et de l'établissement de l'Eglise, et pour en faire porter la nouvelle parole.

Ces langues étaient de feu pour deux raisons ; premièrement, pour montrer que la loi nouvelle est une loi de feu, c'est-à-dire, une loi d'amour, car le feu est le symbole de l'amour divin, par sa subtilité, sa puissance et son efficacité. C'est pourquoi Moïse disait : *Votre Dieu est un feu dévorant, et il tient en sa droite une loi toute de feu* (Deut., XXXIII, 2). C'est un feu dévorant à l'égard des passions, un feu divin, un feu vivant, un feu éternel, qui détruit non la nature, qui est l'ouvrage de la puissance de Dieu, mais les impuretés des consciences que nous ne voyons pas, et qui enflamme nos cœurs par l'ardeur de sa charité. Secondement, parce que si l'ancienne loi avait été donnée au milieu des feux et des flammes, il était bien juste que la nouvelle, qui remplit l'âme d'un zèle tout brûlant, fût aussi donnée comme un feu. Les prophètes de l'Ancien Testament passaient ordinairement par le feu, le

feu les purifiait, le feu les animait. *Un séraphin vola vers moi, dit Isaïe, et tenant en sa main un charbon de feu, il me toucha la bouche et me dit : Ce charbon a touché vos lèvres, votre iniquité sera effacée, et vous serez purifié* (Is., VI, 6). *Il a envoyé, dit Jérémie, du haut des cieux un feu pour m'instruire* (Thren., I, 13). *Les animaux que je vis, dit Ezéchiel, avaient le visage enflammé comme des charbons de feu, et les yeux étincelants comme des lampes allumées* (Ezech., I, 13). *Elie, dit l'Ecriture, était comme un feu brûlant, et sa parole comme une torche ardente* (Eccl., XLVIII, 1). Enfin, Jésus-Christ a dit : *Je suis venu pour jeter le feu dans la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume ?* (Luc, XII, 49.) Aujourd'hui ce désir est accompli, puisque ce feu divin, tombant sur les apôtres, les remplit d'une ardeur toute sainte et se communique ensuite aux autres hommes. Ces langues de feu nous apprennent que les paroles des prédicateurs doivent être enflammées pour allumer dans leurs auditeurs le feu dont ils brûlent eux-mêmes ; car un prédicateur parle en vain si son discours est froid, il faut qu'en sortant d'un sermon on puisse dire : *N'est-il pas vrai que notre cœur était tout brûlant dans nous, pendant qu'il nous parlait et nous expliquait les Ecritures ?* (Luc, XXIV, 2.) Les païens mêmes ont connu combien il est nécessaire que ceux qui parlent en public aient du feu pour gagner les esprits. *Ardeat orator*, disait Cicéron, *si judicem velit accendere* : Il faut qu'un avocat ait du feu, s'il en veut donner à son juge. Voilà, chrétiens, de quelle manière le Saint-Esprit a formé son Eglise, il s'est communiqué aux apôtres par un grand vent et sous la figure du feu, afin de les rendre attentifs par deux choses si remarquables, et d'attirer dans leur maison tous les Juifs qui étaient alors dans Jérusalem, ce qui arriva comme il le voulait : mais ce que nous avons vu n'est qu'une petite partie du mystère. Pour le comprendre tout entier, il faut voir les effets que la présence du Saint-Esprit opéra dans les apôtres et dans les six-vingts personnes qui eurent le bonheur de participer à cette ineffable effusion de sa grâce ; c'est ce qui fera le sujet de ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Il est certain, mes frères, que Dieu ne descend sur la terre que pour de grands desseins ; il serait aisé d'en trouver des preuves dans l'Ecriture. Il y vient d'ordinaire pour exercer ou sa miséricorde ou sa justice, pour consoler ou pour épouvanter, pour récompenser ou pour punir. Tant que l'homme fut innocent, les visites que Dieu lui rendait étaient des visites de grâce et d'amour, elles faisaient tout son bonheur. Après son péché elles devinrent son supplice, il ne les put souffrir et il se vit contraint de se cacher, n'osant pas paraître devant celui qu'il venait d'offenser : *Audivi vocem tuam in paradiso et timui...., et abscondi me* (Genes., III, 10). Aujourd'hui, mes frères, Dieu reprend sa bonté, il exécute les pensées de paix qu'il tenait

cachées dans son cœur : *Ego cogito cogitationes pacis* (Jer., XXIX, 11). Son but est d'attirer les hommes à Jésus-Christ, conformément à cette parole et à cette promesse de Jésus-Christ même : *Lorsque je serai élevé de la terre, je tirerai tout à moi. Et ego si exaltatus fuero, a terra omnia traham ad me ipsum* (Joan., XII, 32). Il vient pour remplir tous les disciples de sa grâce et de ses dons. Aussitôt, dit saint Luc, *ils furent tous remplis du Saint-Esprit*; ils reçurent les grâces et les dons qui pouvaient les sanctifier et les rendre capables de sanctifier les autres; car il faut savoir que, selon les théologiens, il y a deux sortes de grâces, les unes gratuites, les autres sanctifiantes; les gratuites ne sont données que pour la gloire de Dieu et l'utilité de l'Eglise. Ainsi la prophétie, le don des langues, le talent de la prédication, le pouvoir de guérir les malades et de ressusciter les morts, sont des grâces gratuites qui regardent plus le prochain que celui qui les possède; mais les grâces sanctifiantes servent à l'âme qui les reçoit, la détachent du monde, l'élèvent à Dieu, détruisent les passions, lui donnent les vertus; elles arrachent l'orgueil, l'avarice, l'amour-propre; elles nourrissent l'humilité, le détachement, la charité; elles changent le cœur; d'un homme profane elles en font un chrétien, d'un homme impur elles en font un homme chaste, d'un timide et d'un lâche elles font un homme intrépide et généreux; elles affaiblissent dans les enfants de Dieu la cupidité, qui donne tant d'ardeur pour les faux biens du monde; elles dissipent cette crainte charnelle qui empêche les hommes de s'acquitter de leur devoir, lorsqu'ils ne le peuvent sans déplaire au monde et s'attirer quelque disgrâce. Les apôtres et les autres disciples reçurent toutes ces grâces en recevant le Saint-Esprit : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto*. Car l'Esprit du Seigneur est un esprit de sagesse et d'intelligence, de conseil et de force, de science et de piété, et il est inséparable de la crainte du Seigneur qui étouffe toute autre crainte. C'est ce qui parut en eux le jour même de la Pentecôte. Ils étaient auparavant lâches, faibles, timides, ignorants, stupides, ambitieux et vains, ayant peu d'esprit, encore moins de courage. Celui qui semblait le plus hardi avait renié son Maître à la voix d'une servante, les autres l'avaient lâchement abandonné et pris la fuite la nuit de sa passion; ils demeuraient enfermés depuis sa mort. Tous les miracles de ce divin Sauveur n'avaient pu leur persuader qu'il était Dieu et que sous sa protection ils n'avaient rien à craindre. Sa résurrection même n'avait pu les raffermir; la crainte les tenait encore cachés depuis son ascension. Mais lorsque le Saint-Esprit les eut remplis de sa force, il se fit en eux un changement incroyable, ils devinrent intrépides, pleins d'une générosité toute sainte, on les vit affronter sans crainte les supplices et la mort. Insensibles aux biens et aux maux, uniquement occupés de leur maître, ils ne pensent qu'à prêcher sa divinité et sa gloire. Ils parlent devant les

magistrats et devant les princes des prêtres, devant toute la ville de Jérusalem, c'est-à-dire, devant douze cent mille Juifs, avec une assurance qui étonne tous ceux qui les connaissent. Humbles et généreux, prudents et hardis, pauvres et charitables, doux et fermes, aimant la prière, le silence, la retraite et la pénitence, ils travaillent avec un zèle infatigable au salut de leurs frères, sans que les jeûnes, les veilles, le froid, la nudité, l'indigence, la faim, la soif, les menaces, la prison, les chaînes, les fouets, les supplices, la mort même, puissent arrêter l'impétuosité de l'Esprit qui les possède et qui les remplit : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto*. O désirable plénitude qui, bien loin de charger et d'appesantir l'âme, l'élève, la porte et la fait aller à Dieu ! Je ne m'étonne plus de ce que les apôtres ont gagné tant de peuples, de ce que la première prédication de saint Pierre convertit trois mille personnes, et la seconde cinq mille. Ils étaient pleins du Saint-Esprit, c'était lui qui parlait par leur bouche, et de quoi n'est pas capable un homme que le Saint-Esprit remplit, anime et conduit ? Il est aussi aisé à ce divin Esprit de sanctifier qu'au soleil d'éclairer et au feu de brûler. C'est pourquoi on peut dire que si tant de prédicateurs ne font point aujourd'hui d'impression, c'est qu'ils n'ont pas l'esprit de Dieu. Pleins d'eux-mêmes, entêtés de leur mérite, ils se confient dans leur éloquence, dans leur science, dans leur talent. Mais, dit saint Paul, *ce n'est pas dans les paroles que le royaume de Dieu consiste, c'est dans la vertu du Saint-Esprit* (I Cor., IV, 20). Aussi, ajoute ce saint Apôtre : *Je ne suis pas venu vers vous avec les discours élevés de l'éloquence et de la sagesse humaine : j'ai fait profession de ne savoir autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. J'ai été parmi vous dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement. Je n'ai point employé en prêchant les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu* (Id., II, 1). Qu'un prédicateur qui posséderait cette plénitude de l'esprit de Dieu convertirait de pécheurs ! Mais, hélas ! il y en a peu qui la possèdent. Aujourd'hui, disait saint Bernard, nous ne voyons presque plus de fontaines qui se remplissent avant de se répandre, et qui donnent sans se vider. L'Eglise est pleine de canaux qui ne gardent rien, qui laissent tout aller; de gens qui, par un excès de charité mal réglée, ont plus de soin des autres que d'eux-mêmes, sont plus disposés à parler qu'à écouter, se font maîtres en Israël, sans avoir été disciples, veulent diriger les autres, n'étant pas capables de se gouverner eux-mêmes. C'est pourquoi Dieu, qui résiste aux superbes, ne bénissant pas leur zèle, qui n'est pas selon la science, ils ne réussissent jamais : les apôtres, au contraire, ne donnant que de leur plénitude, sanctifiaient tous leurs disciples. Il n'y a rien de si chrétien et de si parfait que la vie de ceux qui composaient la primitive Eglise. On y voit un très-excellent modèle de toutes les vertus; l'union, la paix,

le désintéressement, l'amour de la pauvreté, une foi vive, une espérance inébranlable, une ardente charité, un courage héroïque. *Trois mille âmes*, dit saint Luc, *reçurent de bon cœur la parole de Pierre, et se joignirent aux disciples. Ils étaient tous parfaitement unis, tout ce qu'ils avaient était commun entre eux ; ils vendaient leurs terres et leurs biens, et on les distribuait à chaque famille selon ses besoins. Ils allaient tous les jours au temple dans l'union d'un même esprit ; ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu et étant aimés de tout le peuple (Luc, II, 41 et suiv.).* A la seconde prédication de Pierre, cinq mille hommes se convertirent, et le Seigneur augmentait tous les jours le nombre de ceux qui cherchaient leur salut dans la foi de Jésus-Christ. *Et néanmoins*, dit saint Luc, *la multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme (Luc, IV, 32).* Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion et dans les prières. Il est vrai que tous ceux qui virent les merveilles que le Saint-Esprit faisait par eux, ne se convertirent pas. Il y en eut même qui s'en voulaient moquer, et attribuer à l'excès du vin cette facilité avec laquelle ils parlaient toutes sortes de langues : et Dieu le permit ainsi pour nous apprendre à souffrir patiemment les jugements téméraires et désavantageux que l'on fait quelquefois de nos meilleures actions. Il voulut qu'on vît dès lors ce qu'on voit partout où se prêche l'Evangile, c'est-à-dire comme deux peuples opposés de sentiments et d'inclinations, dont l'un reçoit la vérité, et l'autre la décrie ; l'un prend les intérêts de Jésus-Christ, et l'autre les combat ; l'un aime les prédicateurs et les écoute avec plaisir, et l'autre ne les peut souffrir ; l'un profite des avis qu'on lui donne, l'autre les critique et attribue à de mauvais principes ce qui vient de charité ; il en est qui se contentent d'admirer ce que l'Esprit de Dieu opère dans les saints, comme les Juifs admirèrent les premiers fidèles le jour de la Pentecôte, et qui ne vont pas plus loin ; comme si le Saint-Esprit venait pour plaire à la curiosité, et non pour nous convertir au vrai Dieu.

Rentrons en nous-mêmes, chrétiens, et voyons de quelle classe nous sommes. Avons-nous tous reçu le Saint-Esprit en ce grand jour avec les premiers fidèles dont il est dit : *Repleti sunt omnes ?* ils furent tous remplis du Saint-Esprit. Avons-nous tous reçu cette divine plénitude ? Tous ! ah, c'en est trop, cette totalité, cette sainteté universelle est le privilège de la primitive Eglise, de l'Eglise de Jérusalem, comme je le fis voir dans le sermon d'avant-hier. C'est aujourd'hui que Dieu accomplit la magnifique promesse qu'il avait faite à l'Eglise par le prophète Isaïe, en disant : *Levez-vous, ô Sion, revêtez-vous de votre force, parez-vous des ornements de votre gloire, Jérusalem, ville du Saint, parce qu'à l'avenir il n'y aura plus d'incircconcis ni d'impur qui passe dans votre enceinte ! O siècle d'or, ne vous reverrons-nous plus ?*

ORATEURS SACRÉS. XI

Hélas ! non. Nous sommes arrivés à la fin, et par conséquent à la lie des siècles. Peut-on, sans verser un torrent de larmes, jeter les yeux sur l'éminente sainteté des premiers disciples de Jésus-Christ, et sur la corruption des derniers temps. On ne voyait alors que pureté, sainteté, recueillement, amour pour la prière. La charité régnait parmi tous les fidèles ; à peine y eût-on pu trouver un pécheur. Combien la face de l'Eglise est-elle changée depuis ce temps-là ? La terre est toute souillée devant Dieu et pleine d'iniquités. Toute chair a corrompu ses voies, la malice est à son comble. A peine peut-on trouver un homme qui ait l'esprit de Jésus-Christ. C'est, comme nous le voyons dans le mystère de la Pentecôte, un esprit de prière, de retraite, de détachement et de charité ; car voilà les vertus qui ont le plus éclaté dans les premiers chrétiens, et celles qui conviennent à tous les disciples de Jésus-Christ. Tâchons de les acquérir et de les pratiquer. Invoquons le Saint-Esprit pour en avoir la force ; souvenons-nous sans cesse que *quiconque n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, n'appartient pas à Jésus-Christ (Rom. VIII, 9).*

Mais, Seigneur, *cet esprit souffle où il veut, nul ne sait d'où il vient ni où il va (Joan. III, 8).* Il est indépendant et absolu dans ses opérations. L'homme ne le saurait mériter ; parce qu'il est le principe de tout mérite ; cependant vous avez dit que le Père céleste *le donnera à tous ceux qui le demandent (Luc., XI, 13).* Donnez-le-moi, Seigneur ; envoyez-le du plus haut des cieux et sur moi et sur tous ceux qui m'écoutent. Mais comme nos prières ne sont pas dignes de l'attirer, souffrez que je m'adresse à vous, Esprit divin, source des bonnes prières. Priez en nous, formez dans nos cœurs ces gémissements ineffables que le Père ne rejette jamais. Remplissez-nous de vos grâces ; animez-nous de votre force, allumez dans nos cœurs ces flammes du pur amour qui, nous faisant mourir au monde et à nous-mêmes, nous rendront dignes de vivre pour Jésus-Christ ici-bas sur la terre et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XVI.

POUR LE JOUR DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Les excellences de saint Jean au-dessus des autres prédicateurs.

Ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ.

Il marchera devant le Seigneur, dans l'esprit et dans la vertu d'Elie (S. Luc, ch. I).

L'Ecriture nous donne une si haute idée du saint dont nous faisons la fête, qu'il serait impossible de mettre dans un seul sermon tout ce qu'elle en dit. Comment pourrait-on louer en si peu de temps un homme dont la naissance est prédite par deux ou trois prophètes, qui a été conçu par miracle, dont la conception a été prédite et annoncée par le même ange qui a prédit et annoncé celle du Fils de Dieu ? Qui pourrait dignement louer

(Trente-quatre)

en une petite heure un saint qui a mérité d'être déclaré, par la bouche même du Saint des saints, *prophète et plus que prophète* ; un nouvel Elie et le plus grand des hommes ; qui a été ange et l'apôtre du Père éternel, le précurseur, le baptiste du Fils de Dieu, le premier témoin de la plénitude du Saint-Esprit en Jésus-Christ, le prédicateur intrépide de la vérité, le martyr de la loi de Dieu, une victime de la chasteté, une lampe ardente et luisante par la charité, un homme que le ciel a choisi pour annoncer la prédication du Sauveur, non comme une chose éloignée à la manière des anciens prophètes, mais comme une chose présente qu'il montrait et qu'il faisait entendre ; un homme que l'Ecriture et les Pères ont appelé le héraut du Roi des rois, l'aurore du soleil de justice, l'ami de l'époux et le guide fidèle de tous ceux qui veulent aller à Jésus-Christ.

Ces grandes qualités demanderaient plusieurs discours pour être traitées selon leur dignité. Aujourd'hui, chrétiens, je vous ferai voir ce grand homme tel qu'il parut aux Juifs, lorsque, sortant du fond des déserts où il avait été caché jusqu'à trente ans, il commença à baptiser et à prêcher. Vous verrez en sa personne le plus grand prédicateur et le plus digne d'être écouté qui ait jamais parlé avant Notre-Seigneur, et que la doctrine qu'il prêche est très-nécessaire et très-importante.

Voilà, messieurs, le plan de mon discours. L'excellence du prédicateur, l'importance de sa doctrine. Mais pour prêcher aussi fortement et aussi utilement que saint Jean, il faudrait que Dieu mît en nous une partie des grâces qui le sanctifièrent dès le ventre de sa Mère. Marie fut le canal par où le Saint-Esprit lui fut communiqué. C'est elle qui a la première porté Jésus-Christ à saint Jean et à sainte Elisabeth. Adressons-nous donc à elle pour obtenir que ce divin Sauveur se donne pareillement à nous et que la parole de Dieu le forme dans nos cœurs comme celle de l'ange le forma dans son sein aussitôt qu'elle y eut donné son consentement et qu'il lui eut dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Il est certain que plus un maître a de mérite, de capacité, de naissance et de grandes qualités, plus ses disciples ont d'ardeur à l'écouter, de docilité à le croire, d'application à retenir ce qu'il enseigne, d'envie d'en profiter, de zèle à le mettre en pratique. *Primus discendi ardor*, dit saint Ambroise, *nobilitas est magistri*. Or, y eut-il jamais avant Notre-Seigneur un homme plus digne d'être écouté que saint Jean ? C'est Dieu lui-même qui l'envoie pour convertir les pécheurs, pour sanctifier les peuples. L'ange qui prédit sa naissance à Zacharie, son père, lui dit : *Elisabeth votre femme aura de vous un fils dont la naissance comblera de joie une infinité de personnes, car il sera grand devant le Seigneur.*

C'est Dieu même qui lui donne ce glorieux titre de grand. Quand les hommes le donnent, souvent ils se trompent, ils le donnent par

caprice, ils le donnent à des gens qui ne le méritent pas. Croyez-vous, par exemple, qu'Alexandre ait mérité ce beau titre, quoiqu'il ait fait de grandes choses ? Les personnes sages n'en conviendront pas, et elles auront raison, parce que pour mériter le nom de grand, il faut faire des actions, avoir des qualités qui non-seulement soient grandes, mais qui soient justes, qui soient louables, qui soient utiles aux autres hommes.

Celui-là est véritablement grand qui s'élève par une vertu héroïque au-dessus des passions ; qui méprise ce que les hommes estiment ; qui sait se priver des biens qu'ils recherchent avec ardeur, et dont ils n'ont pas le courage de se passer ; à qui Dieu tient lieu de toutes choses ; qui ne pense au monde que pour le sanctifier, et aux hommes que pour leur procurer le même bien dont la possession le rend heureux. Voilà ce que j'appelle un grand homme, un homme qui n'aime que Dieu et qui ne travaille que pour le faire aimer.

Jean-Baptiste sera grand, dit l'ange à Zacharie. Peut-on l'être à plus juste titre ? Grand, premièrement, par la grâce d'une sanctification anticipée et par la plénitude des dons du Saint-Esprit qu'il reçoit dès le ventre de sa mère ; car c'est la commune opinion de l'Eglise fondée sur ces paroles de l'ange, qu'il a été délivré du péché originel, sanctifié et même confirmé en grâce, dès le ventre de sa mère ; quelques Pères en ont douté, mais on n'en doute plus, et le texte de l'Evangile est si précis, qu'il faut user de violence pour lui donner un autre sens.

Grand, secondement, par sa profonde humilité qui égalait, disons qui surpassait la plus haute élévation. Grand, en troisième lieu, par une chasteté inviolable, par une pureté tout angélique, qui lui fut communiquée pendant que la sainte Vierge, qui renfermait Jésus-Christ dans son sein, demeura chez sainte Elisabeth, sa mère. Grand, en quatrième lieu, par une pénitence qui n'a pu jusqu'ici être égalée et qui a servi de modèle à tous les pénitents qui sont venus depuis, comme elle en servira à ceux qui viendront après nous. Grand, en cinquième lieu, par toute la conduite d'une vie plus semblable à celle que les esprits célestes mènent dans le ciel qu'à celle que des hommes mortels peuvent mener sur la terre, et si sainte, que toute la nation des Juifs le prenait pour le Messie. Grand, en sixième lieu, par un zèle tout divin pour la conversion des pécheurs. En septième lieu, par un courage héroïque que rien n'a jamais pu abattre, parce qu'il était comme celui d'Elie au-dessus des menaces, des supplices et de la mort. Grand, en huitième lieu, par sa qualité de précurseur qui le rendait non-seulement prophète, mais plus que prophète. Grand, enfin, par une mort encore plus glorieuse que sa vie, puisqu'il la souffrit pour la défense de la chasteté et de la vérité. Ce sont toutes ces grandes qualités que l'Eglise révère dans la première strophe d'une des hymnes qu'elle

chante aujourd'hui. Accourez donc, peuples, venez voir un homme extraordinaire, rare, divin, qui sort d'une sombre et affreuse forêt où il a vécu depuis trente ans, inconnu à toute la terre, mais uniquement chéri de Dieu. C'est un homme à la fleur de son âge, d'un visage pâle, abattu, mais plein de pudeur et d'une modestie qui charme tous ceux qui le contemplent. Son abord a je ne sais quoi qui effraie et qui attire en même temps. C'est un homme élevé et nourri dans le désert, qui a pour vêtement un habit de poil de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins, un homme qui vit de sauterelles et de miel sauvage; un homme qui avant que de prêcher la vertu, la pratique durant trente ans pour ne rien exiger de ses frères qui ne soit au-dessous de ce qu'il a fait.

Il doit prêcher la retraite et la séparation du monde, et l'Evangile dit qu'étant encore enfant il alla dans le désert pour y croître et s'y fortifier par la vertu du Saint-Esprit qui l'y tenait caché jusqu'au jour où il devait paraître devant le peuple d'Israël. C'est lui qui est marqué dans cet endroit d'Isaïe où il est dit : *On entendra dans le désert la voix de celui qui crie : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers (Isa., XL, 3).* Comme il doit être une copie vivante de Jésus-Christ, il se cache aussi bien que lui. Et par là, disent les saints, il nous apprend qu'il faut étudier longtemps avant que d'enseigner, se remplir des vérités du salut avant que de se communiquer; garder un long silence avant que de parler; qu'un homme sage écoute volontiers et ne parle qu'avec peine. Jésus-Christ, dit saint Bernard, ne craignait pas la vaine gloire; saint Jean ne la craignait pas non plus, parce qu'il était plein du Saint-Esprit; cependant l'un et l'autre se cachent, ils font paraître une sainte frayeur. C'est pour nous qu'ils craignent et non pour eux. Ils nous instruisent par leur exemple avant que de le faire par leurs discours.

Saint Jean demeure dans le désert dans une affreuse solitude. Parfait imitateur de Moïse et d'Elie, il se tient aussi bien qu'eux séparé de la corruption du siècle, il converse avec Dieu comme les anges, il boit et il puise à son aise dans la source de la vérité, il se nourrit, il s'engraisse de la parole de Dieu, il reçoit la plénitude des dons et des grâces du Saint-Esprit. Il étonne toute la Judée par l'éclat d'une sainteté incomparable, il établit sa réputation, et il s'attire la créance et la soumission des peuples avant qu'il commence à prêcher; il brise les cœurs par les sentiments d'une vive componction, avant que de les frapper par la force de la prédication; sa vie est si pure, qu'il passe pour un ange, et c'est ainsi que les prophètes l'on nommé et Jésus-Christ après eux en disant : *C'est de lui qu'il est écrit : J'envoie devant vous mon ange, qui vous préparera la voie (Matth., XI, 10).* Que dis-je? on le prend pour le Messie. On lui envoie une célèbre ambassade, pour savoir de lui-même ce qui en est. Toute la Judée est émue et dans l'ad-

miration. Tout le monde le va voir comme un prodige de grâce et de sainteté, le peuple y court en foule, les personnes de qualité y vont aussi bien que les autres : les pharisiens mêmes, ces hommes si superbes, se prosternent à ses pieds, lui confessent leurs péchés, lui demandent pénitence, se soumettent à son baptême. Tous ceux qui le voient sont épouvantés de l'austérité de sa vie.

Elle était si grande, que Jésus-Christ pour l'exprimer dit qu'il ne buvait ni ne mangeait : *Jean est venu, dit-il, ne buvant ni ne mangeant, et ils ne l'ont pas reçu. Qu'étes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité du vent? un homme vêtu avec luxe, avec mollesse? Vous savez que ceux qui s'habillent de cette sorte sont dans les maisons des rois (Luc, VII, 24).* En effet, chrétiens, Jean-Baptiste ne portait qu'un sac, qu'un rigoureux cilice, qu'un habit de poil de chameau. Tout prêchait en lui la pénitence. Il ne mangeait rien de ce que les autres hommes ont accoutumé de manger, ni pain, ni poisson, ni viande, il ne buvait point de vin. Quelques sauterelles et un peu de miel sauvage faisaient toute sa nourriture. Il prenait ce qu'il trouvait sous sa main. Les sauterelles sont un insecte commun dans l'Orient, et les pauvres en mangeaient comme nous lisons dans les histoires. C'est, disent les naturalistes, une viande insipide, difficile à digérer, très-mauvaise à la santé et qui ne peut servir qu'à ceux qui n'en sauraient avoir une autre. Le miel sauvage pareillement étant fait par des abeilles sauvages est aussi désagréable que notre miel commun est doux, et il y a entre eux la même différence qu'entre les fruits sauvages et les bons fruits; de sorte que quand il est dit que saint Jean vivait de miel sauvage, c'est comme si on disait qu'un solitaire vit de pommes et de poires sauvages. Il fallait qu'il fût bien mort à son goût, à l'amour de son corps et de ses aises et à tous les sentiments de la nature pour mener une vie si dure. Mais comme il venait prêcher la pénitence, il était à propos qu'on la vît dans ses actions, qu'on ne pût lui reprocher ce que Notre-Seigneur reprocha depuis aux pharisiens, de mettre sur les épaules des hommes de pesants fardeaux et de n'y pas seulement toucher du bout du doigt (*Matth., XXIII, 3*). Un tel prédicateur a droit de dire tout ce qu'il veut, parce qu'il ne dit que ce qu'il fait, parce que ses actions parlent encore plus fortement que ses discours.

Son exemple rend douce une doctrine qui sans cela paraîtrait insupportable; car que peut-on opposer à une vie si pure et si innocente, à un homme qui ne voit personne, qui prie continuellement, qui brûle de zèle pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes, qui prêche le royaume céleste et ce qu'il faut faire pour le gagner.

C'est pourquoi l'Eglise lui applique dans l'épître de ce jour ces paroles que Notre-Seigneur a dites de lui-même par la bouche du prophète Isaïe (XLVII, 2) : *Le Seigneur a rendu ma bouche comme une épée perçante, il*

m'a mis en réserve comme une flèche choisie, et m'a tenu caché dans son carquois. Dieu tira cette flèche du carquois lorsqu'il tira saint Jean du désert, et il la lança lorsqu'il fit entendre sa voix sur le bord du Jourdain. Sur quoi saint Augustin dit que les paroles du prédicateur sont des dards qui percent, mais que les actions jointes aux paroles brûlent et achèvent de consumer entièrement ce que les flèches ont entamé. Telle était la prédication de saint Jean. Il prêchait la pénitence et il la pratiquait, sa voix touchait les cœurs et l'exemple de sa vie les enlevait. C'est une flèche bien aiguë et lancée par un bras puissant, pour me servir des termes de l'Écriture, que la parole de Dieu dans la bouche d'un homme qui fait depuis longtemps ce qu'il enseigne. Ah ! que les prédicateurs délicats, sensuels, qui font bonne chère, qui craignent la pénitence, dont la doctrine est fort sévère et la vie fort douce, se doivent confondre à la vue de ce saint précurseur ! Il n'a jamais commis de péché qui ait paru, et si la religion ne nous apprenait qu'il n'y a que la sainte Vierge, qui par une grâce toute singulière a été pleinement exempte de tout péché actuel, nous croirions avec raison que saint Jean a reçu le même privilège, parce qu'on ne voit pas le plus petit défaut en lui. D'où vient donc qu'il joint une si effroyable pénitence avec une si parfaite innocence ?

Je réponds que deux grandes raisons l'y ont obligé : la première, pour conserver son innocence ; la seconde, pour donner plus d'autorité à sa prédication. Il savait que nos corps sont des victimes qui ont besoin d'être salées, parce qu'il n'est pas permis d'offrir un seul sacrifice à Dieu sans sel : le sel préserve les viandes de corruption, et il leur donne du goût. C'est ainsi que la pénitence préserve nos corps et nos âmes de la corruption du péché, et répand sur tous les exercices de la piété chrétienne un certain sel qui les rend agréables, et qui fait qu'on les pratique avec courage et avec plaisir. C'est pourquoi nous voyons que les plus grands saints ont été très-pénitents. Les prophètes, dans l'Ancien Testament, menaient, du temps d'Elie et d'Elisée, une vie pauvre, laborieuse, austère. Jean-Baptiste et les apôtres, dans le Nouveau, châtiaient leurs corps, comme saint Paul le dit lui-même, et le réduisaient en servitude, de peur qu'ayant prêché les autres, il ne fussent eux-mêmes réprouvés. Après avoir établi la sainteté, le mérite et l'excellence du prédicateur, rendez-vous attentifs à la doctrine qu'il prêche et que je vais expliquer dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

En ce temps-là, dit l'Évangile, Anne et Caïphe étant grands prêtres, Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, pendant qu'il était au désert, et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. Une infinité de personnes venaient à lui, et, confessant leurs péchés, recevaient le baptême. Voyant parmi eux des

pharisiens et des sadducéens, il leur disait : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous ? Faites donc de dignes fruits de pénitence, et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père ; car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres des enfants à Abraham. La cognée est déjà à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne porte point de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Pour moi, je vous baptise dans l'eau, afin de vous porter à faire pénitence ; mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses souliers. C'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu. Il a le van dans sa main, il nettoiera parfaitement son aire ; il amassera son blé dans son grenier, et brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Le peuple alors, étonné, confus, contrit, humilié, disait à cet excellent prédicateur : Que ferons-nous, pour éviter tous ces malheurs ? et il leur répondait : Que celui qui a deux vêtements en donne un à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger, fasse la même chose. Il vint à lui des publicains qui lui dirent : Maître, que faut-il que nous fassions ? Il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné. Les soldats lui disaient aussi : Et nous, que devons-nous faire ? Il leur répondit : N'usez point de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paie.

Voilà, chrétiens, un abrégé des exhortations que saint Jean faisait aux Juifs, et que les évangélistes ont conservé comme un précieux trésor qui renferme en peu de mots toute la religion chrétienne. Voici trois ou quatre choses très-importantes que j'y remarque. La première, que saint Jean a un grand soin de porter ses auditeurs à Jésus-Christ ; il ne cesse de dire que *c'est lui qui est le Messie*, qu'il ne vient que pour le faire connaître ; qu'il faut que *Jésus-Christ croisse et que lui diminue*, qu'il n'est pas digne de dénouer le cordon de ses souliers, que *Jésus-Christ est l'Agneau qui efface les péchés du monde ; que la loi a été donnée par Moïse, mais que la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ*. Il savait que ce divin Sauveur est la fin de la loi pour sauver tous ceux qui croient en lui (Rom., X, 4) ; qu'il n'y a point d'autre nom que le sien, par la vertu duquel nous puissions être sauvés (Act., IV, 12), et mille autres choses que l'Écriture nous dit pour nous obliger de mettre toute notre confiance en Jésus-Christ ; c'est pourquoi Jean renvoie toujours à lui ; il éloigne toutes les pensées qu'on a que lui-même est le Messie : Non, dit-il, ce n'est point moi. Je ne veux point d'un titre, d'un honneur qui ne m'appartient pas.

Passons aux autres points de la doctrine de ce grand homme. La seconde chose que j'y remarque, c'est qu'il est le premier entre les prophètes qui ait prêché clairement le royaume des cieux et les peines de l'autre vie. Les autres prêchaient aussi bien que lui la pénitence ; mais ils n'employaient pas ces deux puissants motifs pour y porter les

hommes, ils ne les menaçaient pas du feu de l'enfer, ils ne prédisaient pas les maux de l'autre monde, mais seulement ceux de cette vie, la famine, la guerre, l'incursion des barbares, la captivité du peuple, la ruine du temple, la prise de Jérusalem, le meurtre de ses habitants, et semblables malheurs qui se terminent à la mort. Jean-Baptiste est le premier qui ait parlé aux Juifs du royaume des cieux et du feu de l'enfer, qui ne s'éteindra jamais, pour nous apprendre que, dans le Nouveau Testament, les récompenses et les punitions ne regardent pas tant cette vie que l'autre, ne sont pas tant pour le corps que pour l'âme, pour le temps que pour l'éternité. L'amour de Dieu, sa grâce, son esprit, sa sainteté, voilà les fruits de la venue de Jésus-Christ, qu'il promet à tous ceux qui le suivent. L'abandonnement, l'aveuglement, l'endurcissement, la réprobation, la privation éternelle de sa vue, la damnation, un feu qui ne s'éteint jamais, voilà les maux dont nous sommes menacés et que nous avons à craindre. *Faites pénitence, dit saint Jean, car le royaume de Dieu est proche. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. Celui qui vient amassera son blé dans son grenier; mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais.* Tels sont et les biens et les maux qu'on propose maintenant aux fidèles, pour les détourner du mal, et les porter au bien.

La troisième chose que je remarque dans la prédication de saint Jean, c'est qu'il n'épargne personne, il dit la vérité à tout le monde. Les pharisiens, les saducéens étaient les deux plus puissantes sectes de ce temps-là; plusieurs d'entre eux viennent à lui; ils confessent leurs péchés, ils demandent son baptême. Ne semble-t-il pas qu'il devait les recevoir à bras ouverts, les traiter honnêtement, leur parler avec douceur? cependant sans égard à leur autorité, à leur nom, à leur naissance, il leur parle avec une dureté étonnante: *Race de vipères, leur dit-il, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous?* C'est ainsi que depuis, avec une intrépidité héroïque, il reprit Hérode, qui par un incestueux scandaleux et détestable abusait de sa belle-sœur, de la femme de son frère qu'il avait enlevée. Il en coûta la vie à Jean-Baptiste. Martyr de la chasteté, il perdit la tête par la rage d'une femme impudique. Que cet exemple est grand! qu'il apprend bien aux prédicateurs à ne rien craindre, à dire hardiment la vérité, à reprocher avec force, avec zèle aux pécheurs, de quelque qualité qu'ils soient, leurs scandales et leurs débauches, sans jamais faire acception de personnes. *Criez, dit Dieu par ses prophètes, ne cessez point de reprendre. Que le son de votre voix soit aussi éclatant que celui de la trompette; déclarez à mon peuple l'énormité de ses crimes et reprochez à la maison de Jacob les péchés qu'elle ne cesse de commettre (Is., LVIII, 1).*

Ne doutez pas, mes frères, que bien des gens n'aient perdu cette sainte liberté dans

saint Jean. Les pharisiens étaient superbes: les saducéens tenaient le premier rang parmi les Juifs, leur secte enfermait les personnes de qualité et la plus grande partie des magistrats: ainsi ils ne manquaient pas de se plaindre de la conduite et de la dureté de ce prédicateur. Il y a même de savants auteurs qui prétendent qu'ils s'unirent aux pharisiens pour étouffer la voix de saint Jean-Baptiste, qu'ils le firent mettre en prison et qu'ils l'eussent fait mourir dès les premiers jours de sa mission, si le peuple qui le regardait comme un grand prophète, ne l'eût tiré de leurs mains. Quoi qu'il en soit, nous voyons en lui ce qui arrivera jusqu'à la fin du monde à tous les prédicateurs qui diront la vérité; cette hardiesse leur attirera des ennemis et des persécutions. Il y aura toujours des gens qui ne la pourront souffrir, prétendant que leur qualité, leur dignité, leur caractère, leur nom doit les mettre à couvert de toute censure; et qui ne cessant de scandaliser le public par leurs désordres, diront que les prédicateurs les scandalisent quand ils en parlent; mais ceux-ci doivent imiter l'exemple de saint Jean, laisser dire les pharisiens, et s'acquitter de leur devoir.

La quatrième chose très-remarquable dans la prédication de saint Jean, c'est qu'il ne parle que de la nécessité de faire pénitence. Il n'y a rien qu'il ne fasse pour l'établir solidement. Il la prouve, premièrement, parce que c'est par elle uniquement qu'on peut se préparer au royaume de Dieu. *Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche.* Si par le royaume de Dieu on entend le ciel, où rien de souillé ne pourrait entrer, il est certain qu'il n'y a que la pénitence qui le puisse ouvrir à ceux qui sont impurs: si on entend le règne de la grâce et de la justice chrétienne dans notre cœur, il n'y a que la pénitence qui l'y puisse rétablir, parce que Dieu ne saurait demeurer dans une âme qui n'a pas le péché en horreur et qui ne fait pas tout ce qu'elle peut pour le détruire: secondement, il prouve cette nécessité par les maux dont la colère de Dieu menace ceux qui ne s'y soumettent pas. La pénitence est l'unique planche qui puisse sauver du naufrage. En refusant de la faire, non-seulement on perd le royaume des cieux, mais on ne saurait éviter la colère qui doit tomber sur les pécheurs. *Fugere a ventura ira.* La cognée, dit-il, est déjà à la racine des arbres: *C'est pourquoi tout arbre qui ne porte point de bon fruit sera coupé et jeté au feu.*

Troisièmement, il détruit les illusions par lesquelles mille gens se croient exempts de l'obligation de faire pénitence. Il renverse les faux appuis et les retranchements de l'hypocrisie et de la cupidité: *Ne pensez pas dire en vous-mêmes, dit-il aux pharisiens, Nous avons Abraham pour père; car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres mêmes des enfants à Abraham.* C'est comme s'il leur disait, Dieu n'a aucune acception des personnes. Tous ceux qui le servent lui sont agréables, tous ceux qui l'offensent

attirent sur eux la colère et ne l'éviteront pas s'il ne font pénitence. Ils auront beau s'appuyer sur le temple, sur la religion, sur la foi d'Abraham, sur le mérite de leurs ancêtres, Dieu ne regarde pour enfants d'Abraham que ceux qui l'imitent et qui marchent sur ses traces. Abraham lui-même ne compte pour tels que ceux qui vivent comme il a vécu.

Quatrièmement, saint Jean déclare quelle pénitence on doit faire en disant : *Faites donc de dignes fruits de pénitence* ; c'est-à-dire, faites une pénitence qui soit proportionnée au nombre et à l'énormité des fautes que vous avez commises. Remarquez bien, dit saint Grégoire, que saint Jean ne dit pas seulement que nous devons faire des fruits de pénitence ; mais il demande de dignes fruits, parce qu'il y a bien de la différence entre faire quelque fruits de pénitence et en faire de dignes fruits. Ceux qui n'ont jamais recherché les choses défendues peuvent user sans péché de celles qui sont permises. Ils peuvent garder leurs biens, prendre certains plaisirs innocents, demeurer dans le monde sans cesser d'être chrétiens et en pratiquant les exercices de la piété chrétienne ; mais un homme tombé dans la fornication ou qui pis est dans l'adultère, est d'autant plus obligé à se priver des choses permises, qu'il a plus longtemps goûté les plaisirs illicites. La raison même ne dit-elle pas que les fruits de pénitence ne doivent point être pareils en deux personnes, dont l'une a commis peu de péchés et l'autre en a commis beaucoup ? Celui qui est toujours demeuré debout et fidèle à Dieu doit-il être traité avec autant de rigueur que celui qui est tombé, et un homme qui n'est tombé qu'une ou deux fois en mérite-t-il autant que celui qui n'a pas cessé de pécher depuis qu'il est au monde ? C'est pourquoi ces paroles : *Faites de dignes fruits de pénitence*, doivent réveiller nos consciences, et chacun de nous se doit faire un fonds de bonnes œuvres d'autant plus abondant et d'autant plus riche, qu'il s'est rendu coupable d'un plus grand nombre de péchés. Faites, dit saint Jean, de dignes fruits de pénitence ; c'est-à-dire, ne vous contentez pas de porter beaucoup de feuilles et quelques fleurs, portez des fruits qui ne soient pas seulement extérieurs et apparents, mais véritables, qui viennent d'un cœur vraiment touché de pénitence : tels que sont les larmes d'une vive componction, la haine et le châtement du péché, un changement effectif de mœurs et de conduite, une vie nouvelle et toute sainte.

La pénitence, dit un savant interprète, est digne, et du Dieu que le péché offense, et du pénitent qui veut apaiser Dieu, lorsque la violence de la douleur et la rigueur du châtement répondent à l'importement du plaisir et du péché ; en sorte que plus le péché est grand, plus il est fréquent, plus le châtement soit rude. Un adultère doit faire beaucoup plus de pénitence qu'un voleur, un meurtrier plus qu'un adultère, et ainsi des autres péchés ; c'est pour cela que les

Pères et les conciles ont marqué en détail les peines de chaque péché en particulier, ce qui s'entend des péchés extérieurs et scandaleux. Enfin, ajoute cet auteur, celui-là fait de dignes fruits de pénitence qui, après sa conversion montre autant d'ardeur pour la vérité qu'il en a eu pour la vanité, qui aime Dieu comme il aimait le monde, qui hait sa chair aussi saintement qu'il l'aimait charnellement, qui plonge dans les amertumes de la pénitence tous les sens d'un corps voluptueux si longtemps plongé dans les plaisirs. En effet, dit saint Jean Climaque, qu'est-ce que la pénitence, sinon un continuel renoncement au siècle, une souffrance volontaire de toutes sortes de peines et de travaux, une rigoureuse mortification de la sensualité pour le manger, le remords d'une âme touchée, pénétrée du sentiment de sa misère, une pratique fidèle de bonnes œuvres opposées aux péchés qu'on a commis, un art où un homme converti apprend à forger les instruments de son propre supplice, un tribunal où il ne cesse de s'accuser, de se juger et de se condamner lui-même, n'ayant pas honte d'avouer qu'il est coupable, parce qu'il ne pense plus qu'à recouvrer son innocence ; un sacrement où l'on renonce une seconde fois au péché, au démon, à soi-même, et où l'on promet de ne plus vivre que pour Dieu.

Voilà ce que saint Jean-Baptiste a prêché aux Juifs et ce qu'il prêche encore. Apprenez de lui la nécessité indispensable de faire pénitence. C'est par là que lui, que Jésus-Christ son maître, que les apôtres ont commencé leurs divines instructions.

Regardez donc comme des trompeurs tous ceux qui prêchent le contraire, tous ceux qui tâchent de substituer aux dignes fruits de pénitence que l'Evangile exige, des pratiques extérieures de dévotion, qui, quoique bonnes ne sont pas seules capables d'apaiser Dieu, de guérir notre âme, de la délivrer de ses mauvaises habitudes. Ne croyez pas que pour faire de dignes fruits de pénitence, il suffise de se confesser, de communier, de même de restituer, de se réconcilier, de venir au sermon, d'assister à l'office divin ; car quoique toutes ces choses soient excellentes, Dieu néanmoins ne s'en contente pas. Il veut qu'on expie le passé par des larmes, par des aumônes, par des jeûnes, par des travaux proportionnés à nos forces, et quelquefois même au-dessus de nos forces, selon l'expression des Pères.

C'est par là que vous pourrez connaître dans la suite si le changement qui a paru en vous est véritable, si Dieu vous a touché, si vous êtes converti. Si cela est, on ne vous verra plus ni au bal, ni dans les festins, ni dans les plaisirs. Les pleurs, les gémissements, la retraite, le silence, la prière, la mortification seront désormais tout votre plaisir ; vous croirez être encore trop heureux, si persévérant jusqu'à la mort dans une vie si pénitente Dieu vous fait miséricorde.

Demandez-la pour nous, grand saint, vous n'avez pas seulement prêché la pénitence.

vous l'avez pratiquée, vous l'avez persuadée et fait pratiquer à un grand nombre de pécheurs, que votre voix, que votre exemple ont convertis au Seigneur qui était leur Dieu. Obtenez-nous la même grâce. Priez le Père éternel de nous attirer à son Fils ; et comme on n'y va que par la pénitence, demandez-lui pour nous la force d'en faire une véritable et digne de ses yeux. Souvenez-vous que renfermant en vous-même l'esprit de la loi et des prophètes, Dieu vous a donné pour grâce propre et particulière de montrer Jésus-Christ comme l'Agneau de Dieu et la victime qui porte et qui efface les péchés du monde, d'envoyer et de conduire à lui vos disciples : obtenez-nous donc le bonheur de le connaître, de l'aimer, de l'imiter, d'être à lui et de vivre uniquement pour lui. Ainsi soit-il.

SERMON XVII.

POUR LE JOUR DE SAINT GERVAIS.

Les tombeaux des martyrs sont pour nous des écoles et des chaires.

Pretiosa in conspectu Domini, mors sanctorum ejus.

La mort des saints du Seigneur est précieuse devant ses yeux (Ps. CXV).

Devant ses yeux, messieurs, et non devant les yeux des hommes, ou plutôt devant ses yeux et devant les yeux des hommes ; précieuse en tout temps devant lui, précieuse après les persécutions aux yeux des hommes. Car, comme dit saint Augustin, lorsque les martyrs mouraient, leur mort n'était précieuse que devant Dieu ; dans ces temps-là, où le nom de chrétien était en horreur, leur mort était comptée pour rien : on répandait leur sang aussi facilement que l'eau, on les détestait, on les maudissait ; on demandait à grands cris qu'ils fussent égorgés, crucifiés, brûlés tout vifs : *Sic moriaris, sic crucifigaris, sic incendaris*. Aujourd'hui, leur mort est précieuse, et devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, parce que c'est pour lui qu'ils sont morts ; devant les hommes, parce qu'ils en tirent de très-grands avantages : devant Dieu, parce qu'ils ont établi la foi de son nom par leur courage ; devant les hommes, parce qu'ils trouvent à leurs tombeaux des leçons admirables, des secours très-puissants. Et c'est pour cela, dit saint Augustin, que Dieu a voulu qu'il y eût des martyrs par toute la terre, et qu'il a conservé leurs reliques. Il avait en vue de leur faire rendre, dès cette vie, une partie de l'honneur qui leur est dû, mais son dessein principal était que leur mort fût utile aux fidèles. L'honneur même que nous leur rendons n'est rien en comparaison de celui que Dieu leur rend, par les miracles qu'il fait à leurs tombeaux, et des avantages qu'il nous en reviennent. La terre est arrosée du sang des martyrs, et ce sang est une semence qui augmente la moisson de l'Eglise. De sorte qu'ils lui sont encore plus utiles après leur mort que durant leur vie ; leur martyre établit plus fortement la foi que n'auraient pu

faire tous les discours ; leur bouche est muette, mais leur courage et leur patience ne cessent de parler. Vous me direz peut-être : Quels secours peut-on espérer aux tombeaux des martyrs, qui ne renferment qu'un peu de cendre et de poussière ? Je réponds que ces tombeaux, si nous y allons avec foi, sont pour nous des églises et des asiles ; des chaires d'où ces grands maîtres de la vie chrétienne nous instruisent ; des trônes de dessus lesquels ils nous protègent. Nous trouvons en eux des docteurs et des défenseurs. C'est l'idée que je me suis faite pour former l'éloge de vos patrons. Vous verrez, dans la première partie, que leur mort nous prêche l'obligation d'avoir l'esprit et le courage des martyrs. Vous verrez dans la seconde, que leurs reliques nous protègent et nous défendent, et que leurs tombeaux sont des sources de grâces et de bénédictions. L'instruction que nous donne leur exemple, voilà mon premier point ; la protection que nous tirons de leurs prières, voilà le second.

Fasse l'Esprit-Saint, qui ne dédaigne pas d'habiter dans leurs cendres, et qui veut bien y manifester quelquefois sa vertu, que vous sentiez la force des vérités que je vais expliquer. C'est la grâce que je lui demande, par les mérites de la sainte Vierge, en lui disant, avec l'ange : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique la bonté de Dieu ait donné à l'homme autant de maîtres pour l'enseigner qu'il y a de créatures et qu'il puisse s'instruire en les interrogeant, et apprendre d'elles à connaître son créateur et à l'aimer, il faut avouer qu'il est bien mieux instruit par les morts que par les vivants. Rien n'est si propre pour désabuser un homme, quelque enivré qu'il soit de l'amour du monde, que la vue fréquente et attentive de ce que renferment les tombeaux. La cendre, toute morte qu'elle y paraît, a une vertu particulière pour réveiller ceux qui sont dans le sommeil du péché et pour dissiper les charmes de la concupiscence. C'est pourquoi le saint homme Job parlant d'un impie que Dieu destine à être un jour la victime de sa colère, demande s'il n'y aurait point quelque moyen de le délivrer de ce malheur en le faisant rentrer en lui-même. *Quis arguet coram eo viam ejus (Job., XXI, 31) ?* qui pourra lui faire ouvrir les yeux, dit-il, et lui découvrir l'iniquité de sa conduite ? A quoi il répond, après y avoir bien pensé, qu'il ne sait rien de plus efficace que de le conduire aux tombeaux et de le laisser quelque temps au milieu de cette foule de gens qui ont vécu et qui ne vivent plus. Là, dit-il, il recouvrera la vie et il se réveillera en voyant ceux qui dorment : *Ipse ad sepulchra ducetur et in congerie mortuorum vigiabit*.

En effet, il sort de ces tombeaux une voix puissante qui crie à tous les hommes : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas (Eccles., I, 1)* : Vanité des vanités, tout n'est que vanité. Aux sépultures des méchants, on entend les plaintes que le Sage leur met dans la bouche,

et ils disent à ceux qui les imitent : Nous avons fait ce que vous faites, nous avons amassé des richesses, brigué des honneurs, cherché des plaisirs, tâché de nous faire une vie douce, agréable et tranquille. Mais nous sommes trompés, *l'orgueil ne nous a de rien servi, nous n'avons tiré aucun fruit de nos richesses* (Sap., V, 7 et seq.), la volupté nous a séduits. Notre vie s'est consumée dans le travail et dans la peine, nous avons marché par des routes difficiles, et on peut voir, dans le malheur qui nous accable, la vérité de ces paroles de l'Écriture : *L'espérance de l'impie est semblable au duvet que le vent emporte* (Ibid., 15). Voilà ce qu'on apprend aux tombeaux des méchants. Mais on reçoit des instructious bien plus sublimes aux tombeaux des saints martyrs. On y apprend que *la vie de l'homme est un combat perpétuel* (Job., VII, 11), que *le royaume des cieux ne s'emporte que par la violence* (Matth., XI, 12); qu'un véritable chrétien est prêt à souffrir le martyre et qu'il s'y dispose par la pratique de toutes les vertus; qu'il fait la guerre à ses sens, à ses inclinations, au monde et au démon. On y apprend que *tous ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises* (Gal., V, 4), que *nul ne sera couronné, s'il n'a légitimement combattu* (II Tim., II, 5); que *nul ne sera sauvé s'il ne persévère jusqu'à la fin* (Matth., X, 21); que celui qui aime son père, sa mère, sa femme, ses enfants, son bien, sa réputation ou sa vie plus que Jésus-Christ, n'est pas digne de lui, et ne mérite pas de porter le nom de chrétien (Ibid., 37). Voilà ce que les martyrs nous disent. Voilà ce qu'ils nous prêchent par leurs actions. *Hodie asserunt, dit saint Augustin, hodie prædicant, tacet lingua, sonant facta.*

Les martyrs, dit-il encore, ont surmonté avec un merveilleux courage toutes les tentations du démon, toutes les ruses du monde, tous les attrait du péché. Ils ont résisté à la volupté et à la douleur, aux promesses et aux menaces, aux mauvais traitements et aux caresses, aux artifices et à la violence : *Vicerunt delectationes et dolores, mundi blanditias et acerbitates, errores et terrores*. Le démon a déployé contre eux toute sa malice. Il les a attaqués par tous les endroits qui peuvent ébranler le courage d'un homme faible et mortel. Il a épuisé les ruses du serpent et la cruauté du lion sans les pouvoir abattre. Il a étalé devant eux tout ce qui peut flatter les passions. Il leur a promis des grandeurs, des richesses, des plaisirs; et, quand il a vu que leur cœur, fortifié par la foi, méprisait ces faux biens, il les a menacés des plus effroyables supplices, afin d'épouvanter ceux qu'il n'avait pu corrompre. On arrêtaient les martyrs, dit saint Augustin. Ils étaient en prison, exposés aux bêtes, tourmentés, déchirés, brûlés, lapidés, mis à mort par le glaive; mais la foi les rendait victorieux de tous ces maux. Ils n'ont point voulu racheter leur vie présente, parce qu'ils en espéraient une meilleure. Ils ont souffert les moqueries et les fouets, les chaînes et les

prisons. Ils étaient vagabonds, couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres, abandonnés, affligés, eux dont le monde n'était pas digne (Hebr., XI, 35 et suiv.); et soutenus uniquement par l'amour de Jésus-Christ qui les élevait au-dessus de toutes ces souffrances : Seigneur, disaient-ils avec saint Paul, *on nous égorge tous les jours pour l'amour de vous; on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie, mais au milieu de tant de combats nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés* (Rom., VIII, 36).

Tel est l'exemple qu'ils nous donnent. Ils nous apprennent à mépriser le siècle, à le fouler aux pieds, à vaincre les tentations et tous les ennemis de notre salut, et à combattre tous les jours pour gagner la couronne du martyre aussi bien qu'eux. Car, ne croyez pas, dit saint Ambroise, que tous les persécuteurs de la piété soient morts, il n'y en a que trop qui nous poursuivent encore aujourd'hui. *Tous ceux*, dit saint Paul, *qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ souffrent persécution* (II Tim., III, 12). Il dit tous, il n'excepte personne : *Omnes dixit, nullum exceptit*. Qui pourrait prétendre une exception, quand il voit Jésus-Christ même persécuté? *Quis enim exceptus potest esse, cum ipse Dominus persecutionum tormenta toleraverit?* Mais, direz-vous, qui sont donc ces persécuteurs? nous n'en connaissons point. Je vais vous en montrer plusieurs, répond ce grand évêque : *Persequitur avaritia, persequitur ambitio, persequitur luxuria, persequitur superbia, persequitur fornicatio* : L'avarice, l'ambition, l'impureté, la vanité, l'esprit de fornication nous persécutent. C'est pourquoi l'Apôtre dit à tous les chrétiens : *fugite fornicationem, fuyez la fornication* (I Cor., VI, 8). Il ne vous obligerait pas à fuir, si cette passion n'était pas un persécuteur.

L'esprit de fornication, de superbe et d'avarice sont des tyrans qui, sans employer les menaces, ni la terreur du glaive, ne laissent pas d'abattre notre courage et de vaincre notre fermeté, qui nous attaquent par la volupté et non par la douleur. Voilà les ennemis que vous devez craindre; ennemis qui ont chassé Adam du paradis terrestre et qui ont plus d'une fois surmonté en secret ceux qui avaient remporté la victoire en public. Souvent, dit saint Paul, nous n'avons pas un moment de relâche. Ce n'est que combats au dehors et craintes au dedans : *Foris pugnae, intus timores* (II Cor., VII, 5). Voyez combien est rude cet assaut que le démon livre à notre cœur, comme il est aux prises avec lui-même et avec ses propres cupidités. L'Apôtre en paraît tout effrayé, il se trouve embarrassé et enchaîné, il se plaint, il gémit, il soupire, il s'écrie qu'il est malgré lui captif sous la loi du péché, que le corps mort lui fait la guerre, et que si la grâce de Jésus-Christ ne venait à son secours, il serait vaincu.

Mais comme il y a des persécutions de plus d'une sorte, il y a aussi divers genres de martyre. Tous les jours vous pouvez gagner quelque couronne. Êtes-vous tenté par l'esprit impur? Si la crainte du jugement de

Dieu vous porte à conserver la chasteté du corps et la pureté du cœur, vous voilà martyr. Si l'avarice vous pousse à vous emparer de l'héritage d'un faible voisin, à opprimer cette veuve qui n'a ni appui, ni secours, et que la loi de Dieu vous retienne et vous persuade de vous rendre son défenseur, je vous révère comme un martyr. Si l'orgueil vous attaque et que la vue d'un pauvre vous inspire de la compassion et de l'humilité, vous êtes martyr, et le témoignage que vous rendez de votre foi étant accompagné des œuvres, est plus excellent que celui qu'on ne rend que de parole, un témoin qui prouve par la sainteté de sa vie que Jésus-Christ est venu au monde revêtu de notre chair, étant bien plus croyable que celui qui se contente de le confesser de bouche. Car, enfin, combien y en aura-t-il qui diront un jour à Jésus-Christ : *Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom (Matth., VII, 22, 23) ? à qui on répondra : Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité.* Celui-là confesse donc comme il faut le nom de Jésus-Christ qui garde l'Évangile et qui vit comme il croit. Or, combien y a-t-il de vrais fidèles qui remportent la couronne dans ce genre de martyre ? L'Apôtre en parle quand il dit : *Le sujet de notre gloire est fondé sur le témoignage de notre conscience (II Cor., I, 12).* Soyez donc fidèle et courageux dans les persécutions secrètes, afin que vous puissiez soutenir un jour avec honneur les persécutions publiques. Il est vrai que ces combats ne sont pas toujours publics. Cependant il s'y trouve des rois, des présidents, des juges auxquels il faut répondre et qui tâchent de nous épouvanter par leurs menaces. Notre-Seigneur lui-même ne fut-il pas obligé en quelque sorte de paraître devant le démon ? Cet esprit superbe lui dit *en lui montrant tous les royaumes du monde et la gloire qui les accompagne : Je vous donnerai tous ces royaumes si vous voulez m'adorer (Matth., IV, 8, 9).* L'Apôtre dit aussi : *Que le péché ne règne point dans votre corps (Rom., VI, 12).* Voilà les présidents et les juges qui vous citent à leur tribunal. Si le péché règne en vous, vous avez autant de rois que de passions, autant de maîtres que de vices. Car les passions ont un tribunal dans le cœur de tous ceux qu'elles dominent. Mais le véritable chrétien, celui qui confesse Jésus-Christ de bouche et de cœur a bientôt renversé ce tribunal impie, parce qu'il est impossible que le péché conserve son empire sur celui qui craint comme il doit le tribunal et le jugement de Jésus-Christ.

Cette doctrine n'est pas particulière à saint Ambroise, tous les saints, tous les Pères l'ont enseignée. Comme la vie de l'homme est exposée à une infinité de misères et de périls, elle nous fournit une infinité d'occasions de souffrir le martyre. Il est vrai, dit saint Chrysostôme, que les hommes ne nous persécutent plus, mais les démons ne cessent de le faire; vous ne craignez plus les flammes extérieures; mais les intérieures ne sont-elles pas plus redoutables ? Les martyrs ont

marché sur des charbons allumés, et vous avez le brasier de vos convoitises. Ils ont combattu contre les bêtes, et vous avez la colère à dompter, qui est plus indomptable que les lions; ils ont résisté aux tourments, et vous résistez à des pensées qui sont mille fois plus fâcheuses que les supplices; car la volupté est un tyran, c'est un bourreau qui ne donne ni trêve, ni relâche. Elle commence dès le matin à nous persécuter, et souvent elle est encore plus furieuse la nuit que le jour : lui résister, c'est souffrir le martyre. Je mets encore dans le rang des martyrs ceux qui, étant assujettis depuis longtemps à la tyrannie d'une habitude criminelle, travaillent à rompre, par la crainte de Dieu seul, tous les liens du péché. Ce désir de changer les engage à de si terribles efforts, que leur vie paraît plus difficile et plus pénible que les souffrances des martyrs, car les supplices des martyrs étaient courts, au lieu que les travaux des vrais pénitents sont longs et ennuyeux. Qui pourrait exprimer quelles violences se fait un impudique qui veut devenir chaste, quels soins cette vertu demande à ceux mêmes qui ne l'ont pas perdue et qui la veulent conserver ? Que de combats, que d'assauts, que de chutes, que de blessures ! à moins qu'on n'ait un esprit ferme, courageux, inflexible, mort à tous les sentiments de la volupté, à moins qu'on n'ait pour ainsi dire une âme de diamant, des yeux toujours ouverts sur l'ennemi, toujours attentifs aux dangers, et qu'on ne soit parvenu à une patience invincible. Pour conserver ce trésor inestimable, dit ce grand saint, il faut l'environner de murs, de fossés, de remparts. Mais tout cela est peu de chose, si Dieu ne daigne nous mettre lui-même à couvert sous ses ailes et sous la protection de sa grâce; car si le Seigneur ne garde la ville, c'est en vain que les hommes veillent à sa défense (Ps. CXXXVI, 1). Les martyrs, dit-il encore, sont d'excellentes victimes et de parfaits holocaustes, puisqu'ils ont également immolé le corps et l'âme à la gloire de leur maître; mais il y a un autre feu où chaque chrétien peut consommer son sacrifice, c'est le feu de la pauvre volonté, c'est le feu de la mortification; car pouvoir vivre dans la délicatesse, dans la bonne chère, dans la splendeur, et choisir, au lieu de cette vie molle et délicate, une vie laborieuse, austère et mortifiée, n'est-ce pas offrir à Dieu un très-saint holocauste ? Mortifiez donc votre corps, et vous recevrez la couronne de ce second martyre. Que l'ardeur de la piété, que la ferveur de l'esprit fasse maintenant ce que faisait autrefois l'épée des tyrans. Les martyrs méprisaient la vie, méprisez les délices; ils se jetaient dans le feu, jetez vos aumônes dans le sein des pauvres; ils foulaient aux pieds les charbons ardents, foulez les passions de la chair. J'avoue que ces combats sont rudes et difficiles, mais ils sont utiles et glorieux. Ne considérez pas l'amertume des peines présentes, mais la douceur des joies futures, ni les maux qui nous pressent durant cette vie,

mais les biens que l'espérance nous promet en l'autre; ni les souffrances, mais les récompenses; ni les travaux; mais les couronnes, ni les feux et les tourments, mais le royaume des cieux, ni le démon qui vous persécute, mais Jésus-Christ qui vous protège.

La mort des martyrs est donc, comme dit le même saint, un puissant exemple pour tous les fidèles, le sujet d'une juste confiance pour l'Eglise, une preuve de sa foi, un remède contre les frayeurs de la mort, un gage de la résurrection, la honte du démon, le plus haut point de la philosophie chrétienne, une exhortation vive et puissante pour porter les fidèles au mépris du monde et au désir des biens célestes pour les consoler dans leurs maux, pour les animer à la patience et à la pénitence. Mais elle est encore une source de vertus et de grâces, un asile toujours ouvert à ceux qui ont de la foi. C'est ce qui me reste à montrer dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Ce que vous venez d'entendre convient à tous les martyrs en général; ce qui me reste à dire est propre aux deux saints dont nous faisons la fête. L'histoire de leur martyre nous est presque entièrement inconnue, nous savons seulement qu'ils étaient nés de martyrs; leur père et leur mère ayant été égorgés pour Jésus-Christ, leur laissèrent pour héritage un zèle intrépide pour la foi, un amour également tendre et généreux pour ce divin Sauveur. Ils furent saintement élevés et accoutumés de bonne heure à une vie qui n'était qu'une continuelle préparation au martyre. On les disposait à la prison par la retraite, à la faim par les jeûnes, aux tourments par la pénitence, à la mort par le mépris de la vie. On ignore sous quel empereur ils consommèrent leur sacrifice; Baronius dit que ce fut sous Marc-Aurèle, d'autres croient que ce fut sous Néron. Quoi qu'il en soit, si leur mort fut obscure, Dieu la rendit célèbre en découvrant leurs reliques à saint Ambroise dans un temps où il avait besoin d'un tel secours pour résister à la persécution que lui faisait une impératrice arienne, qui le voulait contraindre à donner à ceux de son parti une des églises de Milan. Mais écoutons-le parler lui-même, car nous ne saurions dire qui approche de ce qu'il nous a laissé sur ce sujet.

Le peuple, dit saint Ambroise, souhaitant que je fisse la cérémonie de consacrer une certaine église, je dis que je le ferais volontiers pourvu qu'on trouvât des reliques pour mettre sous l'autel. Au même moment, j'eus une espèce de présage et de pressentiment que nous en trouverions; j'ordonnai que l'on creusât à l'endroit où sont les barreaux et la chapelle de saint Félix et de saint Nabor; on eut bientôt des signes assurés du trésor qu'on cherchait. Peu de temps après, nous trouvâmes les corps de deux hommes d'une taille extrêmement haute, tels qu'étaient les hommes du temps passé; tous les os entiers et dans leur disposition naturelle, la tête sé-

parée du corps et le tombeau tout plein de sang. Le peuple durant deux jours vint en foule admirer ce prodige. Comme il était tard, je mis ces reliques en dépôt dans la basilique de Fauste, on y passa la nuit en prières et on fit l'imposition des mains sur un grand nombre de possédés. Le lendemain nous portâmes ces précieuses reliques dans la basilique Ambrosienne; en chemin un aveugle fut guéri. Etant arrivé, je prêchai et je dis au peuple :

J'avoue, mes frères, que je ne me sens pas capable de rendre à Dieu de dignes actions de grâces pour un si grand bienfait; car comment expliquer par des paroles ce que notre esprit a tant de peine à comprendre, ce que nos yeux ne sauraient se lasser d'admirer? Mais la lecture que vous venez d'entendre me fournit de quoi satisfaire à votre désir. *Les cieux*, dit le roi prophète, *annoncent la gloire de Dieu* (Ps. XVIII). Ces cieux dont parle David ne sont pas les corps célestes et matériels, ce sont ces hommes admirables dont vous voyez les reliques : ces hommes dont la conversation était toute céleste, dont le cœur était si pur, sont les cieux qui annoncent la gloire de Dieu. Leur martyre est une preuve qu'ils ont toujours méprisé les charmes trompeurs du siècle corrompu. Comme la vie qu'ils menaient avant qu'ils fussent pris était un présage assuré qu'ils deviendraient martyrs, non contents de confesser la foi et le nom du Sauveur par des paroles, ils les ont scellés de leur sang. Ces deux saints seront désormais un riche trésor pour notre église. On la regardait comme stérile en ce genre de sainteté, mais la voilà arrosée par le sang de deux martyrs tout à la fois, et elle est toute transportée de joie d'avoir mérité cet honneur. Plusieurs appellent résurrection la découverte de leurs corps, et ils ont raison, puisque ces saints ressuscitent en quelque sorte dans un temps où le peuple avait un si grand besoin de leur secours. Nous voyons les possédés délivrés, les malades guéris par le seul attouchement de leurs habits. Nous voyons une abondance de grâce pareille à celle qui coulait du temps de Jésus-Christ, du temps des apôtres, puisque la seule ombre de leurs corps a rendu la santé à beaucoup de personnes. Combien y a-t-on fait toucher de linges et de morceaux d'étoffe, parce qu'on est assuré que tout ce qui en approche en reçoit une vertu miraculeuse?

Je vous rends grâces, Seigneur Jésus, de ce que vous avez fait paraître ces saints martyrs dans un temps où votre Eglise avait un si grand besoin de protection; car je veux bien que tout le monde sache que ces deux saints sont les défenseurs que je cherche, parce qu'ils ne font jamais de mal et empêchent qu'on en fasse à ceux qui les invoquent. Peuple saint, c'est moi qui vous ai procuré, qui vous ai acquis ces illustres protecteurs. Ce sont là les patrons que j'ambitionne, ce sont les soldats qui veillent à ma défense; je ne crains pas de me rendre suspect en recourant à leur protection, quoi-

qu'elle soit invincible, parce que je souhaite que tout le monde et mes ennemis mêmes s'y mettent avec moi. Que mes persécuteurs viennent, qu'ils voient les gardes qui m'environnent, et qu'ils craignent les armes célestes qui me couvrent de toutes parts. Ils se confient dans leur puissance; pour moi, j'attends tout de mon Dieu. Elisée le pria d'ouvrir les yeux à Giezi, son serviteur, afin qu'il vît les anges qui étaient avec eux. Il nous est arrivé quelque chose de semblable : nous avions des martyrs sans le savoir, les menaces de nos ennemis nous épouvantaient, nous pensions être seuls; mais Dieu, pour nous rassurer, nous a ouvert les yeux, il nous a donné des protecteurs que nous ne connaissions pas; c'est moi, je le répète, c'est moi qui vous les ai donnés. Ville de Milan, tu ne seras plus dans l'opprobre, tu croyais qu'aucun martyr ne t'avait arrosée de son sang, honorée de sa mort; tu cours jusque dans les villes étrangères pour enlever, par une sainte violence et par un pieux larcin, les reliques de ces invincibles athlètes; mais la bonté de Dieu te découvre aujourd'hui un trésor inestimable et les riches dépouilles renfermées dans ton sein. Nous avons été avantage au-dessus de nos aïeux, d'avoir trouvé ce qui s'était perdu de leur temps. C'est une grande grâce que Dieu nous a faite, mais je ne laisse pas de m'en glorifier et de la regarder comme un bonheur tout particulier pour le temps de mon sacerdoce; ne méritant pas d'être martyr, je m'estime heureux de vous laisser des martyrs.

Mettons ces victimes triomphantes dans le lieu même où Jésus-Christ est tous les jours offert en sacrifice, où il est la victime des fidèles, à condition que Jésus-Christ sera sur l'autel, parce qu'il est mort pour tous, et les martyrs dessous l'autel, parce qu'ils ont été rachetés par sa passion. J'avais destiné cet endroit pour y être inhumé, car il est juste que le prêtre repose après sa mort dans le lieu où il sacrifiait durant sa vie; mais je cède de bon cœur le côté droit à ces saintes victimes, parce qu'il n'y en a point qui convienne mieux à des martyrs. Resserrons donc ces reliques sacrées, portons-les dans un lieu qui soit digne de les garder, et passons tout le jour dans l'ardeur d'une sainte dévotion.

Le lendemain, saint Ambroise reprocha publiquement aux ariens leur incrédulité et les blasphèmes qu'ils proféraient contre les saints martyrs. Les ariens, dit-il, osent soutenir par un horrible blasphème que nos deux saints ne sont pas de vrais martyrs et qu'ils ne peuvent, ni tourmenter le démon, ni délivrer ceux qu'il tourmente; cependant les diables avouent eux-mêmes, par la bouche des possédés, les tourments que ces grands saints leur font souffrir; et ceux qui sont délivrés et guéris confessent à haute voix leur pouvoir et les grâces qu'ils ont reçues. Les hérétiques nient qu'aucun aveugle ait été guéri par leurs reliques, et celui qui a reçu cette grâce la publie partout. Je ne

voyais pas, dit-il, et je vois. Il le dit et le prouve par ses actions; au lieu que les ariens le nient sans preuve, pour ne pas reconnaître le pouvoir des saints martyrs. Mais le miracle est public, l'aveugle est connu de tout Milan; il se nomme Sévère et il était boucher avant qu'il fût aveugle; il prend pour témoins ceux qui le conduisaient et qui le nourrissaient auparavant; il assure qu' aussitôt qu'il fut touché la frange de l'habit du martyr, il fut guéri. L'incrédulité des ariens ne peut-elle pas être justement comparée à celles qu'eurent les Juifs à l'occasion de l'aveugle-né à qui le Sauveur avait rendu la vue? Les ariens sont même plus coupables, en ce que les Juifs interrogeaient les parents de l'aveugle pour savoir la vérité, au lieu que les ariens combattent la vérité qu'ils connaissent et qu'ils savent. Mais pourquoi refusent-ils de croire ces miracles? Doutent-ils que les martyrs ont le pouvoir d'en faire? C'est douter de la promesse de Jésus-Christ même, qui leur a dit : Vous ferez de plus grandes choses que moi (Joan. XIV, 12). A qui portent-ils envie? Est-ce aux martyrs? est-ce à moi? Si c'est à moi, ils ont tort, puisque ce n'est pas moi qui ai fait ce miracle; si c'est aux martyrs, ils font voir que leur foi n'est pas celle des martyrs, car sans cela nieraient-ils les miracles que Dieu opère par les martyrs? Malheureux, qui osent encore nier la divinité du Sauveur, qu'ils voient si clairement prouvée, si puissamment établie par des miracles si éclatants et par la confession même des démons.

Voilà ce que saint Ambroise nous a laissé sur cette heureuse découverte; mais je vous supplie de vouloir bien encore entendre un moment saint Augustin, car il est bon de faire voir aux hérétiques combien il y a que le culte des reliques et des saints, qu'ils rejettent comme des superstitions et des idolâtries, est pratiqué dans l'Eglise catholique et autorisé par des miracles qu'il est impossible de nier, quand ils sont appuyés comme ceux qui se firent à la découverte des corps de nos deux saints martyrs. Voici donc ce que saint Augustin en dit au chapitre septième du livre neuf de ses Confessions :

Seigneur, vous fîtes connaître par révélation à ce saint évêque (c'est-à-dire à saint Ambroise) le lieu où reposaient les corps des saints martyrs Gervais et Protas. C'était comme le trésor où vous les teniez cachés et où vous les avez conservés en leur entier depuis tant d'années, vous réservant de les en tirer quand il en serait temps, et voulant faire servir cette découverte à réprimer la fureur d'une femme, mais d'une femme assise sur le trône. Car il se fit plusieurs miracles pendant qu'on les portait à la grande église avec tout l'honneur qui leur était dû. Les démons furent chassés du corps des possédés, et un aveugle même fut guéri. C'était un homme de Milan, aveugle depuis plusieurs années et connu de toute la ville. Ayant ouï le bruit et su ce que c'était, il se fit mener à ce sacré dépôt, et aussitôt qu'il eut mis sur ses yeux le linge qui avait tou-

ché le brancard ou était le corps de ces saints martyrs, la vue lui fut rendue. Le bruit de ces miracles se répandit incontinent et fit retentir vos louanges de toutes parts ; et s'il ne ramena pas à la foi orthodoxe cette princesse si animée contre le bienheureux Ambroise, au moins il modéra sa fureur et fit cesser la persécution.

Voilà, messieurs, quels sont les saints patrons que vous honorez dans cette paroisse. Vous avez une portion de leurs reliques, et tout cela vous engage à les regarder comme vos protecteurs. Il y a plus de douze cents ans que cette église est bâtie en leur honneur, et peut-être le bruit des miracles qui se firent à Milan, lorsque leurs reliques furent trouvées, excita la piété des Parisiens à élever ce temple, qui dans la suite est parvenu à la magnificence où nous le voyons. Nous avons donc un juste sujet de croire que ces grands saints s'intéressent particulièrement au salut des fidèles qui les ont pris pour protecteurs. Visitions-les donc souvent, touchons leur chässe, basons avec foi leurs saintes reliques, arrosons leur tombeau de nos larmes, ayons le cœur brisé de componction, et nous n'en sortirons pas sans quelque faveur. Car non-seulement, dit saint Chrysostome, les os des martyrs, mais leurs tombeaux et leurs châsses sont remplis de vertu. Il n'y a pas jusqu'à l'huile qui en découle qui ne puisse nous inspirer la patience et nous guérir de nos maux spirituels. Les châsses des bienheureux martyrs, dit-il encore, sont comme des ports assurés, des sources de biens et des trésors inépuisables ; car, comme les soldats qui ont reçu de grandes blessures pour la défense de leur prince, lui parlent plus librement quand ils ont quelque grâce à lui demander, de même les saints martyrs, en apportant aux pieds de Jésus-Christ leurs têtes coupées pour la gloire de son nom, en obtiennent tout ce qu'ils veulent.

Etes-vous effrayé par le nombre et par la grandeur de vos péchés, invoquez les martyrs, dit saint Augustin, et sachez que Dieu accorde souvent à leurs prières le pardon de son peuple : *Martyrum orationibus propitiatur Deus peccatis populi sui*. C'est pour cela que l'Eglise ne prie jamais pour eux, mais se recommande à leurs prières : *Orationibus martyrum se commendat Ecclesia*. Elle sait que, quoique nous n'ayons qu'un avocat en titre d'office, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur, les martyrs ne laissent pas par charité de plaider notre cause. Comme leur sang est la semence qui a rendu l'Eglise si féconde, ils s'intéressent à la conservation des enfants qu'ils ont produits : *Ut ista populorum copiosissima fertilitas surgeret, terram suo sanguine irrigaverunt*. Nous sommes le fruit de leurs travaux : *Fructus laboris illorum nos sumus* ; nous les admirons, et ils ont pitié de nous : *Miramur eos, miserantur nos* ; nous les congratulons de leur félicité, et ils prient pour nous : *Gratulamur eis, precantur pro nobis*.

Vous me direz peut-être : Les martyrs ne

font plus de miracles, on ne voit plus à leurs tombeaux ces guérisons surnaturelles qu'on y voyait autrefois. Il est vrai, dit saint Augustin, Dieu ne fait pas toujours des miracles par les reliques de ses saints ; il sait le le temps et les lieux où il est à propos d'en faire ; il ne donne pas la santé à tous ceux qui les invoquent, mais il promet l'immortalité à tous ceux qui les imitent : *Non omnibus donat per martyres sanitatem, sed omnibus promittit imitatoribus martyrum immortalitatem*.

Ces miracles extérieurs, disent les Pères, étaient nécessaires au commencement pour établir la foi. On enseignait que Jésus-Christ est Dieu ; il fallait des miracles pour convaincre le monde de cette vérité. On enseignait que les martyrs ont du pouvoir auprès de Dieu, et que c'est une chose sainte et salutaire de les invoquer ; il fallait établir cette vérité par des miracles, afin qu'on ne pût jamais la révoquer en doute.

Maintenant ces miracles ne sont plus nécessaires. Ceux qui ne croient pas les miracles que les apôtres ont faits pour établir la divinité de Jésus-Christ, ne croiraient pas ceux qui se feraient présentement. Ceux qui rejettent le témoignage de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Chrysostome, qui déposent tous en faveur des miracles que Dieu a opérés aux tombeaux des martyrs, rejetteraient celui de leurs yeux, et tâcheraient de chicaner sur les choses mêmes qu'ils ne pourraient nier. L'exemple des ariens qui contestaient la guérison de l'aveugle de Milan en est une preuve convaincante. Nous croyons que Jésus-Christ est Dieu, bien que l'Eglise ne prouve plus cette vérité par des miracles ; croyons de même le pouvoir des martyrs, quoique nous ne voyions plus de miracles à leurs tombeaux ; mais peut-être que notre méchante vie en est la cause. Comme nous n'avons plus l'esprit ni la foi des martyrs, la vertu de leurs reliques ne se fait plus sentir ; car si Notre-Seigneur a dit en parlant de son propre corps : *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui donne la vie*, nous pouvons dire à plus forte raison des reliques des saints, qu'elles ne peuvent rien par elles-mêmes. La vertu qu'elles ont vient de l'esprit de Dieu qui les animait autrefois, et qui ne les a pas abandonnées. Mais nous ne méritons pas qu'il la manifeste par des miracles, parce que nous ne vivons pas comme les saints ont vécu. Ils méprisaient le siècle et nous l'aimons ; ils étaient pauvres, et nous sommes avares ; ils étaient humbles, et nous sommes ambitieux ; ils vivaient dans la pénitence, et nous dans les plaisirs. Pourquoi feraient-ils des miracles pour nous conserver une vie ou pour nous rendre une santé dont nous faisons un si méchant usage, pour nous laisser des biens acquis peut-être par des voies criminelles, pour nous délivrer d'un opprobre que nous avons si justement mérité ? Non, non, n'espérez point de trouver les martyrs favorables à vos cupidités ; si vous voulez qu'ils prient pour vous, vivez comme eux : *Et ut impetres orationem... suf-*

fragium, non deseras conversationis exemplum.

Seigneur, faites-nous-en la grâce ; répandez en nous l'esprit qui vivait dans les martyrs ; donnez-nous leur foi, leur patience, leur humilité, leur douceur ; faites qu'à leur exemple nous méprisions les biens et les maux du monde ; que, désirant de vous posséder, nous craignions uniquement de vous perdre ; que nous vous suivions dans la pauvreté et dans l'affliction aussi fidèlement que dans la prospérité. Que nous combattions jusqu'à la mort contre le péché qui nous persécute, afin qu'après avoir remporté la victoire par votre secours, nous recevions de votre bonté la gloire du triomphe dont jouissent vos saints, et que je vous souhaite chrétiens, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XVIII.

POUR LE JOUR DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL.

On voit dans saint Pierre combien l'orgueil est pernicieux.

Fidelis sermo et omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere quorum primus ego sum.

C'est une vérité certaine et qui doit être reçue avec beaucoup de joie, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je tiens le premier rang (1 Timoth., ch. I).

Quand il faut faire le panégyrique de saint Pierre et de saint Paul, ces incomparables prédicateurs de l'Evangile de Jésus-Christ, quel est, dit saint Augustin, le prédicateur qui ne tremble, qui trouve des paroles dignes de son sujet, capables de remplir l'attente et la dévotion que les peuples ont pour ces deux fondateurs de la religion chrétienne ? Je n'ignore pas, ajoute ce saint docteur, ce que vous attendez de moi dans ce jour où nous célébrons leur fête : *Agnosco quid expectetis*, mais je succombe sous le poids : *Et ubi agnosco succumbo*.

En effet, il est bien difficile de renfermer dans un seul éloge les deux colonnes de l'Eglise, les deux plus grands saints de l'univers, mais aussi comment séparer ceux que la grâce a réunis en tant de manières ? Leur vie était également sainte, leurs travaux tout pareils, leur zèle pour Jésus-Christ égal. L'un a prêché les Juifs, l'autre a converti les gentils ; tous deux ont planté l'Eglise, l'ont cimentée de leur sang, sont morts le même jour, ont été couronnés le même jour, et sont honorés par une même solennité : *Concordem vitam ambo duxerunt, socium sanguinem ambo fuderunt, caelestem coronam ambo sumpserunt, diem hodiernum ambo consecraverunt*. Voilà de grandes raisons pour ne les point séparer.

Mais d'un autre côté chacun d'eux mérite un éloge entier ; car que ne peut-on pas relever en saint Pierre à qui Jésus-Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise (Matth. XVI, 18)* ? C'est lui

que le Sauveur a mis à la tête du collège apostolique, qu'il a rendu chef de son Eglise et dépositaire de tout le pouvoir et de tous les privilèges qui appartiennent à cette divine Epouse. Il en a presque toujours été la figure, dit saint Augustin, et il était juste que celui qui en devait être le chef la représentât dans les grandes occasions. C'est pourquoi Jésus-Christ s'adressait à lui quand il s'agissait de son Eglise : *Je vous donnerai, disait-il, les clefs du royaume des cieux : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel*, etc. (*Ibid.*). Rien ne fait mieux voir la primauté de saint Pierre et son excellence au-dessus de ses collègues. Ne serait-ce pas là une ample matière pour faire son panégyrique ?

Mais que ne pourrait-on pas dire à l'honneur de saint Paul, dont la conversion renferme tant de miracles, pour qui Jésus-Christ descendit exprès du ciel, se montrant à lui dans l'éclat de sa gloire, le convertissant par une grâce si puissante et si efficace ! Il fut choisi pour porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre, appelé à l'apostolat dans le temps même qu'il persécutait l'Eglise, purifié comme un vase d'élection, consacré comme l'apôtre qui devait lui seul travailler plus que les autres, qui devait être élevé jusqu'au troisième ciel, qui devait égaler en connaissance les chérubins, et les séraphins en amour, qui devait réunir en sa personne la fécondité des patriarches, le zèle des prophètes, la sainteté des apôtres.

Voilà qui sont ceux dont nous faisons la fête. Ils ne sont pas de ces martyrs obscurs dont on ne sait pas la mort, ni de ces petites étoiles qu'on a peine à découvrir dans le firmament de l'Eglise ; Pierre et Paul sont ces deux grands corps lumineux : *Duo luminaria magna*, dont il est dit dans la Genèse que l'un fut fait pour présider au jour, et l'autre pour présider à la nuit. Ce sont les chefs du troupeau de Jésus-Christ. Non-seulement ils sont martyrs, mais pères et maîtres des martyrs.

Quel moyen donc de les louer tous deux en un même jour, mais quel moyen de les séparer ? N'y a-t-il rien qui leur soit commun ; n'y a-t-il rien qui, en relevant la grâce que Dieu leur a faite, relève nos courages et ranime notre ferveur ? Ou je me trompe, ou les paroles de mon texte me fourniront de grandes instructions. *Jésus-Christ*, dit saint Paul, *est venu sauver les pécheurs dont je suis le premier*. Je trouve en lui, je trouve en saint Pierre, des apôtres qui ont été pécheurs avant que de travailler à la conversion des pécheurs. Je suis le premier, dit saint Paul, non pas dans l'ordre du temps, mais dans la grandeur de mes fautes. Saint Pierre pensait de lui la même chose ; toujours plein de l'idée de son crime, il fit voir par des torrents de larmes combien il se croyait pécheur.

Mais, que dis-je ? Quoi ! les deux plus grands apôtres de Jésus-Christ ont été deux grands pécheurs ? Qui nous expliquera le secret, le mystère d'un choix si surprenant ?

Je l'entreprends, chrétiens, mais pourrai-je y réussir? Oui, mon Dieu, aidé de votre grâce, je développerai à votre peuple de grandes vérités. Je ferai voir dans saint Pierre combien l'orgueil est pernicieux, et comment il en faut réparer les désordres par l'humilité d'une parfaite pénitence; dans saint Paul, combien votre miséricorde est admirable, et comment il lui faut être fidèle. Aidez-moi donc, Seigneur, à m'acquitter de ma promesse; faites-moi la grâce d'expliquer nettement et utilement les effets de votre amour; je vous en supplie par celle que l'Eglise appelle la Mère du bel amour, et qui porta dans son sein le Dieu de l'amour, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

On ne saurait trop admirer de quelle manière l'Evangile s'est établi dans le monde. Jésus-Christ n'a pas choisi pour le prêcher des hommes riches, savants, puissants, illustres par leur naissance, par leurs dignités, par leurs belles actions, mais des pêcheurs, gens ignorants, grossiers, pauvres, inconnus, méprisables. *Dieu, dit saint Paul, a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages; il a choisi les faibles pour confondre les puissants; il a choisi les plus vils, les plus méprisables, et ce qui n'était rien, pour détruire ce qui paraissait de plus grand (I Cor, I 27).* Voulant que tous les hommes soient sauvés, il n'exclut pas de cette bonne volonté les rois, les grands du monde, les riches, les savants, mais il n'a pas commencé par eux comme il semble qu'il devait faire, afin que leur exemple entraînaît plus facilement le reste du monde à l'obéissance de la foi. Les sages du siècle eussent pris cette voie, mais la sagesse de Dieu est bien différente de la nôtre : *Vos voies, dit le Seigneur, ne sont pas les miennes, et je ne pense pas comme vous (Is., LV, 8).* Que fait-il donc ? il attire à la foi des pêcheurs, et, par eux, les empereurs. Convertir les empereurs par les pêcheurs, les grands par les petits, les riches par les pauvres, les savants par les ignorants, rien ne paraît plus déraisonnable; mais cette apparente folie surpasse toute la sagesse humaine : *Ad regnum primo vocare voluit piscatores, postea vocaturus imperatores.* En voici la raison : si Dieu avait d'abord employé à l'établissement de la foi les grands du monde, les riches, les philosophes, ces gens-là, éblouis par l'éclat de leurs avantages temporels, n'eussent pas manqué de dire : C'est à nous que l'univers doit sa conversion. J'ai persuadé par ma science, eût dit le philosophe; j'ai gagné par mon argent, eût dit le riche; j'ai contraint par ma puissance, eût dit le monarque : *Putarent et dicerent non in se electam nisi opulentiam et facundiam.* Laissez donc ces superbes, divin Jésus, car votre puissance paraîtra bien mieux sous la poussière du pauvre, votre vertu sous sa faiblesse, quand vous le tirez du fumier, pour le faire asseoir avec les princes, pour le mettre à la tête de vos armées. Alors on verra, on avouera que la

victoire vient de vous et non du bras de chair, et que la conversion des rois est due à votre grâce et non à l'éloquence.

Rien n'est plus digne d'un Dieu que d'établir son royaume par la folie de la croix, et de n'employer que la prédication pour dompter, disons mieux, pour gagner les empereurs et leur persuader de se prosterner au tombeau des pêcheurs : *Cum quanta lætitia, et quanta Dei gloria contuemur fundi preces imperatoris ad memoriam piscatoris?* O miraculeux établissement de la foi ! qui ne rendra gloire à Dieu ? qui n'admira sa puissance et sa sagesse ? qui ne s'estimera heureux de vivre dans le sein d'une Eglise qui est si visiblement l'ouvrage de Dieu même ?

Mais voici une chose encore plus merveilleuse. Pour convertir les pêcheurs, ce Dieu qui fait tout ce qu'il veut, envoie deux apôtres pêcheurs : les deux premiers d'entre eux ont commis des crimes énormes ; l'un a renoncé son maître, à la voix d'une servante ; quoi de plus lâche et de plus honteux ! l'autre a combattu la foi, ravagé le troupeau de Jésus-Christ, persécuté l'Eglise avec fureur, y a-t-il rien de si horrible ? Cherchons le dénouement d'une conduite si extraordinaire dans la doctrine des saints, et non dans notre propre esprit.

Apprenez de saint Pierre, dit saint Augustin, combien la présomption est dangereuse ; c'est elle qui renverse l'apôtre qui avait paru jusque-là le plus ferme et le plus intrépide. Apprenez de saint Paul qu'aucun pêcheur ne doit désespérer, puisque Dieu choisit un loup pour en faire le pasteur de son troupeau, et le plus cruel de tous les persécuteurs pour être le plus zélé de tous les prédicateurs. Je vois dans l'un l'infirmité de l'homme, et dans l'autre la vertu de la grâce ; l'un m'inspire de la crainte, et l'autre de la confiance.

Rome, autrefois capitale du monde, maintenant métropole de la foi, tu renfermes ces deux fondateurs de la religion, qui t'ont rendue incomparablement plus illustre que Rémus et Romulus, fondateurs de tes murailles ; ils sont dans le firmament de l'Eglise comme les deux astres qui jettent une plus vive lumière : dans l'un, la présomption est éteinte, dans l'autre, l'espérance est allumée : *Unum in quo Deus abjectam exaltavit humilitatem, alterum in quo damnandam sanavit iniquitatem.* Dans l'un, nous apprenons à nous humilier de notre orgueil par une parfaite pénitence, et dans l'autre à nous relever de nos chutes par une humble et généreuse confiance : *In illo discamus non superbire, in isto non desperare.* Tels sont les grands et salutaires exemples que je trouve dans la vocation des deux premiers apôtres : arrêtons-nous un peu à les considérer.

PREMIERE PARTIE.

Saint Pierre nous apprend par sa chute à craindre la présomption qui est presque toujours un présage et un avant-coureur du péché suivant cette parole : *L'orgueil précède la ruine de l'âme, et l'esprit s'élève avant sa chute (Prov. XVI, 18).* Cet apôtre, d'un

naturel impétueux, sentant un grand amour pour Jésus-Christ, disait et faisait, sans hésiter, tout ce qu'il s'imaginait pouvoir contribuer à sa gloire. Ouvrez l'Evangile, vous le voyez presque toujours en mouvement, parlant pour les autres, s'intriguant, s'intéressant pour son Maître par un zèle qui dans le fond était bon, mais qui n'avait pas toujours autant de lumière que d'ardeur : *Qui n'était pas toujours selon la science (Rom. X, 2).*

Ainsi, lorsque les apôtres traversant durant la nuit le lac de Tibériade aperçurent Jésus-Christ qui venait à eux, saint Pierre avec sa vivacité ordinaire, lui demanda la grâce de pouvoir marcher avec lui sur les eaux; le Sauveur lui dit : je le veux bien, venez; mais un vent impétueux lui fit peur, et lui fit sentir la petitesse de sa foi, déjà il enfonçait et il allait périr si le Sauveur ne l'eût pris par la main, en lui disant : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Comme il représentait l'Eglise composée de faibles et de forts, nous voyons, dans la foi qu'il témoigna d'abord, ce que nous pouvons par la grâce, et, dans l'affaiblissement qui lui arriva, ce que nous sommes par nous-mêmes.

Une autre fois, Jésus-Christ ayant demandé à ses disciples ce qu'ils pensaient de lui : *Vos autem quem me esse dicitis (Matth. XVI, 13)?* Pierre prenant la parole selon sa coutume répondit : Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Jésus-Christ loua sa réponse, et parla tout aussitôt de ce qu'il devait peu après souffrir à Jérusalem. C'est-là, dit-il, que le Fils de l'homme sera livré aux gentils, et qu'après une infinité d'outrages on le fera mourir en croix (Matth. XVI, 21). Mais saint Pierre qui ne s'attendait pas à un tel rabaissement, prit Notre-Seigneur à part, et en s'opposant à lui, il lui disait : à Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera pas : ce qui lui attira cette rude réponse : *Retire-toi satan, tu m'es à scandale, n'ayant point de goût pour les choses de Dieu.* Vous savez ce qu'il fit au jardin des Olives pour défendre son maître; quoiqu'il sût mieux manier la rame que l'épée, il ne laissa pas de frapper un des officiers du grand prêtre, sans considérer à quel péril il exposait le Sauveur et tous les apôtres.

Mais sa présomption parut tout entière dans le dernier repas que Jésus-Christ fit avec eux la veille de sa passion. Là il leur prédit, non-seulement sa mort, mais la trahison d'un d'entre eux, et la fuite des autres : Cette nuit, leur dit-il, je vous serai à tous un sujet de scandale; Pierre ne pouvant souffrir une prédiction qui offensait son amour, répondit hardiment : *Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, ce ne sera pas pour moi; Pierre, lui répliqua Jésus, je vous assure que vous me renierez trois fois cette nuit même : moi!* répond saint Pierre : *Ah! Seigneur, que me dites-vous, je mourrai plutôt que de commettre une telle lâcheté, je suis prêt à mourir avec vous (Matth. XXVI, 31 et suiv.).*

Voilà jusqu'où cet apôtre porta sa pré-

somption et son orgueil. N'en soyez pas surpris, dit saint Augustin, c'est un malade qui ne connaît pas son mal; nous en voyons tous les jours qui ne veulent pas croire le médecin, et qui se fâchent quelquefois quand on leur dit qu'ils sont malades, ils ont la fièvre sans le savoir, le médecin ne l'a pas, et il sait mieux que le malade l'état du malade : *plerumque contingit, ut ægrotus nesciat quid in illo agatur, medicus autem sciat.*

C'est ainsi que Pierre croyait avoir plus de force et de santé qu'il n'en avait; le médecin de son âme, pour le détromper, l'avertissait du péril où il était, et la funeste chute qu'il allait faire : vous mourrez, disait le médecin; je ne mourrai pas, répondait le malade. Voyons quelle fut l'issue de cette dispute? en doutez-vous? le superbe fut humilié, et la prédiction du Sauveur fut accomplie. Pierre oublia ses promesses, mais Jésus-Christ n'oublia pas sa miséricorde. Pierre ayant trop compté sur ses forces éprouva sa faiblesse, il avait promis de mourir, et à la voix d'une servante, il trembla; disons tout, il renia. *N'étiez-vous pas, lui dit-elle, avec Jésus de Nazareth? Moi!* répondit Pierre, *je ne connais point cet homme, je n'ai jamais été avec lui, je ne sais ce que vous voulez dire.* Mais pourtant, dit une autre servante, *on vous a vu avec lui. Assurément, dirent ceux qui se chauffaient, vous êtes de ces gens-là, et votre langage vous fait assez connaître.* Alors il se mit à dire en jurant, *je ne le connais point : Cæpit anathematizare et jurare, quia nescio hominem istum quem dicitis (Matth. XXVI, 69 et suiv.).*

O l'épouvantable faiblesse! un apôtre, le premier, le plus ardent des apôtres après une si glorieuse confession, après tant de miracles que Jésus-Christ avait faits devant lui, ou que lui-même avait faits au nom de Jésus-Christ, après avoir prêché l'Evangile, après avoir chassé les démons, a moins de courage que saint Etienne, que mille autres martyrs. Que dis-je? il en a moins que de petits enfants qui ont défendu la foi au milieu des plus affreux supplices, que des femmes, que de jeunes filles, que sainte Agnès, que sainte Christine : *Jam Apostolus erat, primus erat, Domino cohærebat, sed nondum erat Prothasius aut Gervasius, nondum erat Stephanus, nondum erat Nemesianus puer, nondum erat Petrus, quod mulieres quædam, quod puellæ, quod Christina, quod Agnes : nondum erat Petrus quod istarum muliebris infirmitas.* Je loue saint Pierre, mais avant de le louer je rougis pour lui : *Laudo Petrum, sed prius erubesco pro Petro.* Que cet homme était hardi, mais il ne savait pas se mesurer : *Quam prompta anima, sed nesciens se metiri!* Sa hardiesse paraît dans ces paroles : Quand il me faudrait mourir pour vous, je ne vous renierai pas; mais Jésus-Christ qui savait le contraire, lui prédit sa chute, il ne la veut pas croire, elle arrive pourtant. Une servante l'interroge, c'est la fièvre qui le prend, le voilà fort d'angereux.

sement attaqué : *Ecce febris accessit, ecce hæret? quid dicam; ecce periclitatur* : que dis-je hélas ! le voilà mort : *Ecce moritur Petrus* ; car n'est-ce pas bien mourir que de renoncer celui qui est la vie ? *Quid est enim aliud mori quam vitam negare?*

Après un tel exemple, qui ne tremblera ? qui présumera de lui-même ? qui osera compter sur sa vertu, et s'exposer au péril ? quel jugement porterons-nous de la plupart des chrétiens, qui, après mille expériences de leur faiblesse et de leur corruption, ne laissent pas de demeurer dans les occasions et dans les lieux où ils ont fait tant de naufrages ? l'un sait que sa profession l'engage à des péchés qu'il n'a pas la force d'éviter, l'autre que la fréquentation d'une telle personne est funeste à son innocence, l'autre que le monde lui est pernicieux ; cependant on ne voit presque personne qui devienne sage par ses malheurs ; on oublie ses fautes à mesure qu'on les commet, on ne cesse de tomber et on n'est ni moins présomptueux ni moins superbe.

La faute de saint Pierre fut courte et passagère. Aussitôt que Jésus-Christ eut jeté sur lui les yeux de sa miséricorde, il sortit de la maison du grand prêtre, maison hélas ! trop funeste pour lui ; il ne se rengagea plus dans l'occasion du péché. Il sortit pour pleurer, il commença et il ne cessa de pleurer amèrement le crime qu'il venait de commettre ; une seule chute le releva pour toujours. O l'heureuse faute qui produisit tant de larmes ! O péché vraiment nécessaire qui rend cet apôtre si retenu, si humble, si dédiant, si timide, qu'il n'osa pas même ouvrir la bouche, ne voulant ni s'excuser, ni s'accuser, ni employer des paroles pour obtenir sa grâce ! Je ne trouve point qu'il ait parlé, dit saint Ambroise, mais je trouve qu'il a pleuré : *Non invenio quid dixerit, invenio quod fleverit*. Je ne lis point qu'il ait rien dit pour se justifier, mais je lis qu'il a versé des larmes : *Lacrymas ejus lego, satisfactionem non lego*. Sachant que ce qui ne peut être défendu peut être effacé : *Quod defendi non potest, abluï potest*, il ne dit mot, il se contente de pleurer. Imitons son exemple ; c'est au yeux et non à la langue que la première confession des péchés appartient. *Lavent lacrymæ delictum quod voce pudor est confiteri* : Les larmes épargnent la pudeur, c'est une espèce d'aveu qui soulage la honte de ceux qui n'oseraient parler, elles ne demandent pas le pardon, mais elles le méritent et l'emportent, faisant à Dieu cette sainte violence qui lui est si agréable : *Veniam non postulant et merentur. Et hæc vis Deo grata est*. Voilà ce qui obligea saint Pierre à pleurer, et ce qui l'empêcha de parler, craignant qu'une demande trop précipitée du pardon ne fût une nouvelle offense. *Inveni cur tacuerit Petrus, ne tam cito veniæ petitio plus offenderet*. Il faut donc pleurer avant de prier : *Ante flendum est, sic precandum*. Mais de plus il continua toute sa vie de pleurer son péché, et d'en mériter l'entière rémission par des œuvres de la

plus parfaite pénitence, et de la plus excellente charité.

Tel est le fruit que nous devons tirer de la chute de saint Pierre. Passons au profit que nous devons faire de l'exemple de saint Paul. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Saint Paul nous dit lui-même pourquoi Dieu l'a appelé à l'apostolat dans le temps qu'il persécutait l'Eglise. *C'est, dit-il, une vérité certaine et qui doit être reçue avec beaucoup de joie, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs*, entre lesquels je suis le premier. Mais j'ai reçu miséricorde afin que Jésus-Christ, faisant éclater en moi son extrême patience, je devinsse une preuve de sa miséricorde et un exemple de la bonté avec laquelle il pardonne à ceux qui croient en lui. Saint Augustin, expliquant ces paroles, dit celles-ci : Paraissez, vous qui de Saul êtes devenu Paul, de loup agneau, d'ennemi apôtre, de persécuteur prédicateur ; dites-nous pourquoi Dieu vous a fait miséricorde ? est-ce parce que vous étiez fidèle ? non, mais afin que je le devinsse : *Misericordiam consecutus sum a Domino ut sim fidelis*. O l'excellente confession : *O confessio !* Il ne dit pas : J'ai reçu miséricorde parce que j'étais fidèle, mais : Je l'ai reçue pour devenir fidèle : *Non quia fidelis eram, sed ut fidelis essem*.

En effet, examinons les commencements de cet apôtre. Voyez-vous ce Saul, cet homme transporté de fureur, plein de haine et de rage, cruellement altéré du sang des disciples de Jésus : *Spectemus furentem, spectemus odia anhelantem, sanguinemque sitientem*. Soyons attentifs à ce spectacle : *Spectemus magnum spectaculum*. Après la mort de saint Etienne, après que ce saint martyr eût été tué à coups de pierres, par des bourreaux dont Saul gardait les habits, pour avoir le plaisir de le faire lapider par la main de tous, les fidèles de la ville de Jérusalem furent contraints de s'enfuir à cause de la grande persécution qui s'éleva contre eux. Saul, en particulier, ravageait l'Eglise ; il entra dans les maisons, il en tirait par force les hommes et les femmes, il les menait en prison. Ajoutant les menaces aux insultes, il ne respirait que la mort des disciples. Son zèle emporté, trouvant la Judée trop petite, lui fit demander au grand prêtre des lettres sanguinaires pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvait des chrétiens, il pût les amener prisonniers à Jérusalem. Muni de ces pouvoirs, il se mit en chemin. *Il allait*, dit l'Ecriture, et pendant qu'il allait dans les voies de la mort ; car où pouvait-il marcher avant que Jésus-Christ l'eût fait entrer dans les voies du salut : *Hæc Pauli via erat, cujus via nondum erat Christus*. Quelle était la disposition d'un cœur si barbare, sinon détestable et meurtrière ? Et que méritait-il en cet état, sinon d'être rejeté de Dieu ? Il n'avait de mérites que ceux qui attirent le juste jugement de Dieu et une effroyable condamnation : *Si merita quæris, damnationis sunt, non liberationis*.

Il allait donc dans le dessein de persécuter

les membres de Jésus-Christ, de verser leur sang et de ravager le troupeau du Sauveur. Telle était la fin de son voyage, étant de ceux dont le prophète a dit : *Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem. Contritio et infelicitas in viis eorum* (Ps. XIII, 3). Cependant qui le croira ? Dans ce voyage inspiré par la haine, entrepris par cruauté, soutenu par une espèce de fureur, Jésus-Christ apparaît à ce lion, il le renverse par terre, il l'éclaire en l'aveuglant : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? *Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes injustement* (Act. IX, 5 et suiv.). En vain tu résistes, je t'ai réservé, je t'ai destiné comme *vase d'élection*, pour *porter mon nom devant les rois et les princes de la terre*. Va, continue ta route. A Damas tu trouveras la vie sans donner la mort à mes disciples ; tu prêcheras la foi que tu voulais détruire.

O puissance de mon Dieu, à qui rien ne résiste, pourquoi faites-vous une si grande grâce au plus cruel ennemi de votre Eglise ? Adressez-vous à Paul, il vous le dira lui-même. Oui, dit-il, j'en étais indigne, et Dieu ne me l'a faite que pour donner un exemple éclatant de son admirable patience, que pour soutenir et pour consoler tous ceux qui croiront en lui. Il a commencé par moi, comme par le premier et le plus grand des pécheurs. C'est ainsi qu'un habile médecin, sûr de son art et voulant se faire estimer dans un pays où il n'est pas connu, commence par les malades entièrement désespérés et abandonnés des médecins du pays ; il en guérit quelqu'un afin que ce malade, vantant partout sa science, établisse sa réputation et lui attire de la pratique. En effet, autant qu'il trouve des malades, il les envoie à ce grand médecin. Allez-y hardiment, dit-il, et ne craignez pas, il vous guérira : j'étais plus malade que vous, et me voilà guéri. Jésus-Christ, tout de même, dit saint Augustin, s'est servi de saint Paul pour faire admirer sa patience et pour fonder notre espérance. Cet apôtre dit aux plus grands pécheurs : Ne perdez pas l'espérance, attendez tout du médecin qui m'a guéri, sa puissance est sans bornes et sa bonté sans mesure. Jamais il n'y eut de maladie plus mortelle que la mienne, et jamais on ne vit de guérison plus prompte et plus parfaite. Ce médecin tout-puissant m'appela du plus haut des cieux ; une de ses paroles me renversa par terre, une seconde me releva, la troisième me remplit du Saint-Esprit, et la dernière vient de rompre mes liens et de me donner la couronne de gloire qui était due à mes travaux. Ecoutez donc cette parole, cette nouvelle que je vous annonce et qui doit vous remplir de joie et de consolation. Jésus-Christ, mon maître, n'est venu que pour sauver les pécheurs : que craignez-vous ? jetez les yeux sur moi : je suis le premier et le plus grand des pécheurs, et cependant j'ai reçu miséricorde. Pourquoi ne la recevrez-vous pas ? Vous qui êtes malades, écoutez un homme qui vient d'être guéri ; vous qui êtes encore par terre, levez-les yeux pour voir celui que la grâce a relevé ;

ORATEURS SACRÉS. XI.

vous que l'énormité de vos crimes tente de désespoir, rassurez-vous par l'exemple de celui qu'une si grande miséricorde a lavé : *Sanus ægrotantibus, stans jacentibus, securus desperantibus*. Ne désespérez donc pas ; quelque énormes que soient vos péchés, le Fils de Dieu peut les remettre ; quelque invétérées que soient vos mauvaises habitudes, Jésus-Christ peut les détruire. Approchez, malades, il vous guérira ; vous, aveugles, venez, il vous éclairera.

Ainsi, nous apprenons de saint Pierre à nous défier, de saint Paul à espérer. La chute du premier inspire de la crainte, la conversion du second inspire de la confiance, et dans ces deux apôtres, nous trouvons les dispositions les plus nécessaires à un chrétien qui doit toujours marcher entre l'espérance et la crainte, s'appuyant sur la crainte lorsque la présomption le tente, et s'attachant à l'ancre de l'espérance lorsque le désespoir le menace. Ici est la montagne de l'orgueil, dont la crainte nous éloigne ; là est l'abîme du désespoir, dont l'espérance nous délivre.

Grands saints, que l'Eglise révère comme ses maîtres, vous nous avez enseigné cette salutaire doctrine, votre conduite et vos écrits en sont pleins. Mais ce n'est pas assez pour l'imprimer dans nos cœurs, pour la faire passer dans nos actions. Nous avons besoin d'une miséricorde extraordinaire, qui nous montre d'un côté ces montagnes de péchés dont nous sommes coupables, et de l'autre les trésors inépuisables de la grâce, afin que la vue de nos péchés nous épouvante, et que celle de ses bontés nous rassure. Offrez donc pour nous ces prières qui étaient si efficaces sur la terre, et qui, étant plus pures dans le ciel, sont plus puissantes. Engagez ce céleste Médecin à exercer sur nous, comme il a fait sur vous, la vertu de ses remèdes ; qu'il écrive dans nos cœurs les admirables enseignements que vous nous avez laissés dans vos Epîtres, afin qu'après nous avoir menés par les voies de la sainteté, il nous fasse arriver à la possession de la gloire dont vous jouissez dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON XIX.

POUR LE JOUR DE LA TOUSSAINT.

Description exacte de la vie des premiers chrétiens.

Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulante in ea.

Voici ce que dit le Seigneur : Arrêtez-vous sur les chemins, et voyez ; informez-vous des sentiers où marchaient vos ancêtres, apprenez quelle est la bonne voie, et soyez fidèles à y marcher (Jérém., ch. VI).

Entre les raisons qui portent l'Eglise à célébrer la fête des saints par de religieuses solennités, je crois que le désir qu'elle a de nous exciter à marcher sur leurs pas est une des principales. L'homme se porte naturellement à imiter ceux qu'il fréquente, et une des maximes les plus approuvées, c'est

(Trente-cinq.)

qu'il faut faire comme les autres, comme ceux avec qui l'on est obligé de vivre et de converser. Ainsi, parce que nous sommes chrétiens, l'Eglise nous rappelle à l'origine du christianisme, et nous propose nos ancêtres, c'est-à-dire, les premiers chrétiens et tous ceux qui les ont imités; elle nous dit ce que Dieu disait aux Juifs par son prophète : Arrêtez-vous sur les chemins, cherchez ceux où vos pères ont marché, informez-vous des routes qu'ils ont suivies, apprenez d'eux quelle est la bonne voie; c'est la seule, ajoute l'Ecriture, qui peut mettre vos âmes en repos : *et invenietis refrigerium animabus vestris* (Jerem. VI, 16). Ce qui vous y doit déterminer, c'est qu'il n'y en a point d'autre. Ne croyez pas que Dieu ait deux poids et deux mesures, qu'il ait exigé de grandes choses pour sauver les premiers chrétiens, et qu'il n'en demande que de petites aux derniers. La voie qui mène à la vie est étroite, et c'est par elle que les saints ont marché; la voie large mène à la perdition, et c'est celle où l'on voit entrer la foule des mauvais chrétiens. Je ne sais rien de plus propre que l'exemple des saints, pour tirer les pécheurs de l'assoupissement où ils vivent, et c'est ce qui m'a donné la pensée de faire aujourd'hui une description exacte de la vie que menaient les premiers chrétiens. Mon discours aura deux parties. Vous verrez premièrement quelle était leur piété et leur fidélité dans les exercices qui regardent le salut. Vous verrez, secondement, quelle était leur sainteté en ce qui regarde les choses temporelles, ce qu'ils faisaient comme chrétiens, ce qu'ils faisaient comme citoyens. Mais afin que mon discours vous soit utile, il faut que le Saint-Esprit joigne sa grâce à mes paroles, et fasse entrer dans vos cœurs les grandes vertus que je vais exposer à vos yeux. La sainte Vierge nous aime trop pour ne pas s'intéresser à nous obtenir cette grâce, disons-lui donc avec l'ange : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je ne dirai rien de la sainteté de la première de toutes les Eglises, qui fut établie à Jérusalem par les apôtres; saint Luc en a fait une très-belle description dans le livre des Actes. La vie de ces premiers disciples est trop parfaite pour être aujourd'hui proposée aux gens du monde, c'est tout ce qu'on peut faire dans les plus saints monastères que de l'imiter parfaitement. On ne verra jamais nulle part plus de charité, d'union, de détachement des choses de la terre, d'ardeur pour la prière, de foi, de zèle pour Jésus-Christ, de soumission pour les supérieurs, de courage dans les persécutions, en un mot une pratique plus exacte et plus fidèle des préceptes et des conseils de l'Evangile. Contentons-nous donc d'admirer ces prémices de la religion chrétienne qui, ayant bu le sang du Sauveur immédiatement après sa mort, en ont ressenti toute l'efficacité. Ils sont trop élevés pour espérer de parvenir jusqu'à eux. Cherchons dans les églises établies parmi les Gentils, des modèles plus proportionnés à notre faiblesse. Voyons quelle

vie ils ont menée dans les quatre ou cinq premiers siècles, parce que tous ceux que nous honorons comme saints, ont vécu à peu près de la même manière; il y en a même eu dans les derniers temps qui semblent avoir été plus loin, et certainement nous ne pouvons prétendre à la récompense dont ils jouissent, si nous ne tâchons de les imiter et d'acquiescer au moins en quelque degré les vertus qu'ils ont pratiquées avec tant de perfection, mais afin que vous compreniez ce que j'en dirai, souvenez-vous que l'empire romain qui renfermait plus de la moitié du monde connu, était dans une horrible corruption lorsque les apôtres commencèrent à prêcher l'Evangile. Ce fut sous Claude et sous Néron que ces grandes lumières parurent pour dissiper les ténèbres où l'univers était plongé. C'en est assez pour faire avouer à ceux qui savent l'histoire de ces temps-là, que les hommes étaient au plus haut degré de la dépravation. L'ambition, l'avarice, la cruauté, la fourbe, la débauche étaient publiques et générales et faisaient une partie de la religion et des mystères du paganisme. C'est de là que les premiers chrétiens ont été tirés. Après les avoir suffisamment instruits et éprouvés dans le catéchuménat, qui était le noviciat de la religion chrétienne, on leur donnait le baptême et dès lors ils commençaient à mener une vie nouvelle, toute intérieure et toute surnaturelle. La première et la principale de leurs occupations était la prière, parce que c'est celle que l'Evangile recommande avec le plus d'instance, et comme l'apôtre saint Paul exhorte aussi les chrétiens à prier sans cesse, ils prenaient divers moyens pour n'interrompre presque jamais l'application de leur esprit à Dieu et aux choses célestes. Ils priaient en commun quand ils pouvaient, persuadés que plus il y a de cœurs unis pour demander les mêmes grâces, plus ils ont de force pour les obtenir, suivant cette parole de Notre-Seigneur : *Partout où deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je suis là au milieu d'elles* (Matth. XVIII, 20). Les prières publiques où ils assistaient régulièrement étaient celles du matin que nous appelons Laudes, et celles du soir que nous appelons Vêpres. On les exhortait à consacrer ainsi à Dieu le commencement et la fin de chaque jour, et à ne point s'en dispenser pour les affaires de ce monde qui ne sont que l'accessoire du salut : ceux que quelque nécessité empêchait de se trouver aux prières publiques, les malades, les prisonniers, les voyageurs, s'assemblaient en particulier, et s'il étaient seuls, ils ne laissaient pas de prier aux heures marquées, c'est-à-dire, à Tierce, à Sexte, à Nones et la nuit, car on se relevait à minuit pour imiter le roi-prophète et saint Paul qui, après avoir été fouetté et mis en prison, ne laissa pas de se relever la nuit avec son compagnon Silas, pour louer Dieu. Cette coutume est louée par tous les Pères comme très-utile pour mortifier le corps et pour élever l'esprit à Dieu dans le temps le plus tranquille. On recommandait encore de pro-

des intervalles du sommeil pour méditer les psaumes et l'Oraison dominicale et de réciter le Symbole tous les matins et à toutes les occasions de péril. Enfin pour renouveler de plus en plus l'attention à Dieu et approcher d'aussi près qu'il est possible de l'oraison continuelle, on faisait des prières particulières à chaque action. Tous les travaux, comme le labeur, les semailles, la moisson, la récolte des fruits commençaient et finissaient par la prière. On priait en commençant à bâtir une maison ou à l'habiter, à faire une pièce d'étoffe ou un habit, ou à s'en servir. La salutation au commencement d'une lettre et dans les autres rencontres n'était pas seulement un témoignage d'amitié, mais une prière. Pour les moindres actions on se servait du signe de la croix, toutes les fois qu'il fallait entrer, sortir, marcher, s'asseoir, se lever, se coucher, s'habiller, boire, manger, ainsi du reste. Les prières étaient ordinairement tirées des psaumes, parce qu'ils enferment en abrégé les autres livres de l'Ecriture et qu'on y trouve tous les sentiments qu'un homme de bien peut et doit avoir dans les différents états de la vie.

Après la prière, les premiers chrétiens étaient fort assidus aux instructions, car les pasteurs expliquaient les saintes écritures avec autant d'assiduité que font aujourd'hui les professeurs, mais avec plus d'autorité. Ils instruisaient, et publiquement dans l'assemblée des fidèles, et par les maisons, comme dit saint Paul. Ils faisaient profession de ne rien inventer et de n'enseigner que ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leurs Pères spirituels, c'est-à-dire, des évêques plus anciens, et ils donnaient au peuple tant d'horreur de toute sorte de nouveauté, que quand un fidèle entendait quelque chose de contraire à la foi, il se bouchait les oreilles et s'enfuyait sans vouloir disputer. De là vient que la plupart des premières hérésies ont été condamnées sans conciles, mais par l'unanimité des pasteurs et des peuples inviolablement attachés à la doctrine de l'Eglise. Les fidèles étudiaient encore la loi de Dieu chacun en son particulier, et la méditaient jour et nuit; ils relisaient à la maison ce que l'on avait lu à l'Eglise, s'entretenant ensemble de ce qu'avait dit le prédicateur; les pères et les mères surtout avaient soin de faire ces répétitions dans leurs familles. Car chacun dans la sienne était comme un pasteur particulier qui présidait aux prières et aux lectures domestiques, instruisait sa femme, ses enfants, ses serviteurs, les exhortait familièrement et les entretenait dans l'union de l'Eglise par la soumission parfaite qu'il avait à son évêque. Une marque du grand soin qu'avaient les pères et les mères de faire ces instructions est qu'on ne voit dans ces premiers temps aucun vestige de catéchisme pour les enfants. Les maisons des chrétiens étaient alors des églises, dit saint Jean Chrysostome. Plusieurs fidèles même laïques savaient l'Ecriture sainte par cœur tant ils la lisaient assidûment, ils la portaient d'ordinaire sur eux, et on a trouvé des saints enterrés avec

l'Evangile sur la poitrine; les femmes la lisaient aussi. On voit de saintes martyres qui, ayant été obligées durant une persécution de tout abandonner et de se retirer dans les cavernes, ne regrettaient que les livres sacrés qu'elles n'avaient plus la consolation de lire jour et nuit comme auparavant. Mais si on recommandait aux chrétiens de lire continuellement la sainte Ecriture, on leur inspirait un très-grand mépris des livres profanes, parce qu'ils sont capables de renverser la foi des faibles et d'ailleurs inutiles. Car, leur disait-on, que vous manque-t-il dans la loi de Dieu? Si vous aimez l'histoire, vous avez les livres des Rois; si vous voulez de la philosophie et de la poésie, vous avez Job, les Proverbes et les Prophètes où vous trouverez plus d'esprit que dans tous les poètes et les philosophes, parce que ce sont les paroles de Dieu qui est le seul sage. Si vous aimez les cantiques, vous avez les Psaumes; si vous aimez les antiquités, vous avez la Genèse; enfin la loi célèbre du Seigneur vous fournit des préceptes et des avis salutaires autant qu'on en peut souhaiter.

Les chrétiens ajoutaient la pénitence à la prière. Ils jeûnaient suivant la prédiction du Sauveur, que ses disciples jeûneraient lorsque l'Epoux leur aurait été enlevé. Dès les premiers temps ils jeûnaient le carême et tous les mercredis et vendredis de chaque semaine. Ils jeûnaient aussi pour les ordinations et en plusieurs autres occasions où les prélats ordonnaient des jeûnes pour les nécessités publiques. De plus il y en avait que les particuliers s'imposaient par dévotion ou qui leur étaient prescrits par pénitence. Aux jours de jeûnes on ne mangeait qu'une fois le jour et vers le soir, c'est-à-dire après Vêpres qui ne se disaient qu'à l'entrée de la nuit, tel était le jeûne du carême: aux autres jeûnes on mangeait après None c'est-à-dire, à trois heures. Il y en avait d'autres encore plus rigoureux, comme celui de la semaine sainte, que plusieurs passaient tout entière sans manger, au moins les trois derniers jours. En d'autres temps on en trouvait qui faisaient la même chose et qui, par dévotion demeuraient trois ou quatre jours sans manger, principalement dans les grandes occasions, comme quand ils se préparaient au martyre. Tous ceux qui jeûnaient s'abstenaient de boire du vin et de manger de la chair, la plupart ne mangeaient que des légumes avec leur pain, d'autres y ajoutaient quelques petits poissons; mais les uns et les autres retranchaient toujours les ragoûts et la friandise, ne mangeant que des viandes communes et à bon marché, afin de moins dépenser les jours de jeûne et de faire plus abondamment l'aumône. Quelques-uns ne mangeaient que des fruits crus, d'autres des fruits secs, comme des noix et des amandes, il y en avait même qui jeûnaient au pain et à l'eau. Je sais que l'on est aujourd'hui peu touché de ces exemples: on croit que ces anciennes austérités ne sont plus praticables. La nature, dit-on, est affaiblie depuis tant de siècles, on ne vit plus si longtemps

les corps ne sont plus si robustes, mais tous ces prétextes sont faux ; qu'on lise les histoires écrites depuis seize cents ans, on n'y verra rien qui puisse montrer que la vie des hommes soit accourcie depuis ce temps-là. Dès lors et longtemps auparavant elle était bornée à soixante-dix ou quatre-vingts ans : la plupart des premiers chrétiens avaient été avant leur conversion gens de bonne chère, intempérants, ivrognes, sujets aux débauches qui ruinent la santé et qui font qu'aujourd'hui tant d'hommes vieillissent de si bonne heure, c'est cependant de ces débauchés que sont venus les plus grands jeûneurs, et ce sont ces grands jeûneurs qui ont toujours vécu et qui vivent encore aujourd'hui plus longtemps que les autres hommes. Le jeûne étant une marque d'affliction, les chrétiens s'en servaient pour exciter en eux la tristesse qui opère le salut, c'est-à-dire, la componction de leurs péchés et pour prévenir les tentations, en affaiblissant le corps et le soumettant à l'esprit. C'était donc une suite du jeûne de s'éloigner de toutes sortes de plaisirs, même permis, c'est pourquoi les personnes mariées gardaient la continence, on observait plus de retraite et de silence, on priait et on lisait beaucoup plus.

Voilà, mes frères, une partie des pratiques qui étaient ordinaires aux premiers chrétiens, en ce qui regarde la piété et le culte de Dieu. Voyons maintenant la conduite qu'ils observaient en ce qui regarde le corps, les biens, les plaisirs et les emplois de cette vie, c'est le sujet de ma dernière partie.

SECONDE PARTIE.

La plupart des premiers chrétiens n'avaient aucune attache aux biens de la terre ; ainsi lorsqu'un homme riche et puissant recevait le baptême, la première chose qu'il faisait était de mettre en liberté ses esclaves, en quoi consistait une partie considérable de son bien ; souvent il distribuait le reste aux pauvres pour être pauvre lui-même, ou s'il en retenait quelque chose, c'était pour les besoins de l'Eglise autant que pour les siens. Les persécutions étaient fréquentes et commençaient d'ordinaire par la confiscation du bien des accusés, c'est pourquoi les chrétiens aimaient mieux les laisser aux pauvres qu'aux ennemis de Jésus-Christ ; comme il leur fallait peu pour vivre, ils étaient contents de peu. Leur repas était simple, toujours accompagné de frugalité, ne mangeant que pour se conserver la santé et la force nécessaire au travail, car on leur recommandait sans cesse de ne pas vivre pour manger, de renoncer à toutes les viandes exquis, à l'appareil des grands repas et à tout ce qui a besoin de l'art des cuisiniers et des pâtisseries. Plusieurs se nourrissaient de légumes, de fruits, de laitage, s'ils mangeaient de la chair de quelques animaux, c'était plutôt du poisson ou de la volaille que de la grosse viande qu'ils estimaient trop succulente. La plupart ne faisaient qu'un repas qui était le souper, et cela était ordinaire non-seulement parmi les chrétiens, mais aussi parmi les honnêtes gens d'entre les païens. Car quoique le luxe

des tables fût excessif, il n'était pas au point où nous le voyons. L'abstinence des disciples de Pythagore était encore en ce temps-là fort estimée. Horace, quoique épicurien, compte pour son ordinaire des légumes et des herbes. L'empereur Auguste vivait de pain bis, de fromage, de figues, de dattes, de raisins, de petits poissons. Si les païens réglés vivaient ainsi, on ne peut douter que les chrétiens ne fissent davantage, se contentant le plus souvent de ce qui se peut manger sans feu et sans apprêts. Plusieurs ne buvaient point de vin, principalement les femmes et les jeunes gens. Il était ordinaire de faire lire pendant le repas, c'est pourquoi chez les chrétiens on lisait l'Ecriture sainte, on chantait des cantiques spirituels et des airs graves, au lieu des chansons profanes et des bouffonneries, dont les païens accompagnaient leurs festins. Car ils ne condamnaient ni la musique ni la joie, pourvu qu'elle fût sainte et qu'elle eût Dieu pour objet.

Tout le reste de leur vie était du même air de modestie, ils ne faisaient cas que de la grandeur et de la noblesse intérieure, ils n'estimaient que les biens spirituels, ils condamnaient tout ce que le luxe avait introduit dans cette richesse prodigieuse de l'empire romain, la dépense en bâtiments ou en meubles précieux, les tables d'ivoire, les lits d'argent garnis d'étoffe de pourpre, la vaisselle d'or et d'argent ciselée et ornée de pierreries ; ils rejetaient les habits de couleur trop éclatante ou d'étoffes trop fines, surtout de soie, qui se vendait alors au poids de l'or, les bagues, les bijoux, la frisure des cheveux, les parfums, l'usage trop fréquent du bain, la trop grande propreté, en un mot tout ce qui peut exciter l'amour sensuel et la volupté.

Prudence donne pour première marque de la conversion de saint Cyprien le changement que l'on vit dans ses habits et le mépris de sa parure. Un martyr, pour convaincre d'imposture un faux chrétien, représentait aux juges que ce trompeur était frisé, qu'il aimait les barbiers, qu'il regardait les femmes avec application, qu'il mangeait beaucoup et sentait le vin. Il y avait peu de divertissements qui fussent à l'usage des chrétiens, ils fuyaient tous les spectacles, tant ceux où l'on jouait les comédies, que ceux où se faisaient les combats des gladiateurs et des bêtes, ils n'allaient pas même au cirque quoiqu'il ne s'y fit que des courses de chariots, regardant tous ces lieux comme consacrés au démon et comme des écoles de dissolution et de corruption pour les mœurs ; en effet l'impureté s'enseignait aux premiers, on devenait cruel dans les seconds, et il s'élevait dans les troisièmes des factions et des querelles qui se terminaient souvent à de sanglants combats.

Enfin les chrétiens blâmaient la grande dépense de ces spectacles, l'oisiveté qu'ils fomentent, et la rencontre des hommes et des femmes qui s'y trouvent mêlés et qui s'y regardent en toute liberté. Ils condamnaient

aussi les dés et les autres jeux sédentaires, dont le moindre mal est d'entretenir la fainéantise ; ils blâmaient les éclats de rire et tout ce qui les excite, les actions et les discours ridicules , les contes plaisants , les bouffonneries, les badineries et à plus forte raison toutes sortes de gestes et de discours déshonnêtes. Ils ne voulaient pas même qu'il y eût rien dans la vie des chrétiens qui fût indécent, qui fût bas, point de discours fades et de ce babil inutile si ordinaire au petit peuple et surtout aux femmes, mais condamné par saint Paul lorsqu'il dit que nos discours doivent toujours être *assaisonnés du sel de la sagesse et de la grâce* (Coloss., IV, 6).

Cette discipline paraîtra sans doute aujourd'hui bien sévère, mais on en sera moins surpris si l'on considère combien les railleurs sont blâmés et maudits dans les saintes Ecritures, et combien a été sérieuse la vie de Jésus-Christ et de ses disciples ; de plus les plaisirs dont je viens de parler sont criminels ou dangereux, et le chrétien ne saurait être trop retenu dans l'usage même des plus innocents. En effet toute la vie chrétienne consiste à expier les péchés passés par la pénitence et à se prémunir contre les péchés futurs, par la mortification des passions. Or, pour expier les plaisirs illicites, il faut se priver de ceux mêmes qui sont permis, et pour éteindre la concupiscence ou du moins l'affaiblir, il ne faut s'en accorder que le moins qu'il est possible. Ainsi un chrétien ne doit jamais chercher le plaisir sensible, mais seulement prendre en passant celui qui se trouve attaché aux fonctions nécessaires de la vie, tel qu'est celui de manger et de dormir ; s'il prend quelque divertissement, ce doit être un divertissement véritable, c'est-à-dire, un relâchement, un repos pour satisfaire à la faiblesse de la nature qui succomberait, si le corps travaillait toujours, si l'esprit était continuellement appliqué. Mais de chercher le plaisir pour le plaisir, d'en faire sa fin, rien n'est plus contraire à l'obligation de renoncer à nous-mêmes, qui est l'âme des vertus chrétiennes.

Avec tout ce détachement des choses temporelles, la plupart des chrétiens ne laissaient pas d'être mariés, ils prenaient des emplois à la cour, au sénat, à l'armée, partout où on les voulait souffrir. Ils travaillaient tous, les uns pour avoir de quoi vivre, payer leurs dettes et faire l'aumône, et ceux-ci choisissaient les métiers le plus innocents et qui s'accommodaient le mieux avec la retraite et l'humilité, les autres pour éviter l'oisiveté ; car on exhortait sans cesse à fuir ce vice qui produit l'inquiétude, la curiosité, la médiosance, les visites inutiles, les promenades, l'examen des actions d'autrui. C'est pourquoi on portait chaque fidèle à demeurer en repos et en silence, occupé à quelque travail utile, et principalement aux œuvres de charité envers les malades, les pauvres et tous les autres qui avaient besoin de secours. Les premiers chrétiens n'aimaient pas les professions qui dissipent trop, le trafic, la poursuite des affaires, les charges publiques. On n'obligeait

pourtant pas les gens de guerre à quitter le service, mais seulement à observer la règle que saint Jean leur prescrit dans l'Evangile, *de se contenter de leur paie et de ne faire ni concussions ni fraudes* (Luc., III, 14). Aussi voyait-on dans les armées un grand nombre de chrétiens, témoin la légion Fulminante du temps de Marc-Aurèle, et la Thébéenne qui souffrit le martyre, tout entière avec saint Maurice, son tribun. La discipline militaire des Romains, subsistait encore et consistait principalement dans la frugalité, le travail, l'obéissance et la patience, toutes vertus fort à l'usage des chrétiens. Le soin de la postérité ne les inquiétait pas, assurés que s'ils laissaient des enfants orphelins, comme il arrivait souvent aux martyrs, l'Eglise serait leur mère et qu'ils ne manqueraient de rien. Ils vivaient donc la plupart au jour la journée du travail de leurs mains ou de leur revenu qu'ils partageaient avec les pauvres, sans inquiétude, sans affaires, éloignés non-seulement de tout gain sordide et tant soit peu suspect d'injustice, mais encore de tout désir d'amasser et de s'enrichir ; c'est pourquoi le désordre dont on se plaignait le plus dans l'intervalle des persécutions était que les chrétiens acquéraient des immeubles et cherchaient des établissements sur la terre. Des hommes si détachés ne pouvaient pas avoir grand goût pour les plaisirs des sens ; aussi en voyait-on plusieurs préférer la continence au mariage, et souvent ils trouvaient moyen de les accorder, vivant comme s'ils n'eussent pas été mariés, du moins aux jours solennels de fête ou de jeûne, et lorsqu'ils voulaient vaquer plus librement à l'oraison suivant le conseil de l'Apôtre. Les secondes noces étaient regardées comme une faiblesse, jusque-là qu'en certaines Eglises on mettait en pénitence ceux qui se remariaient ; cependant les chrétiens honoraient le mariage comme un grand sacrement, ils y révéraient l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, et cette bénédiction du Créateur, qui n'a été ôtée ni par le péché originel ni par le déluge, c'est-à-dire la fécondité des pères et des mères, qui les rend les images de Dieu par un titre particulier, savoir l'honneur qu'ils ont de coopérer avec lui à la production des hommes.

Entre les préceptes pour l'éducation des enfants, on recommandait de les marier de bonne heure, pour prévenir la débauche, et on exhortait ceux qui avaient la charité de nourrir des orphelins, à les marier quand ils seraient en âge, et avec leurs enfants plutôt qu'avec d'autres, ce qui montre combien l'intérêt avait peu de part aux alliances des chrétiens. On consultait l'évêque sur les mariages comme sur les autres affaires importantes, afin, dit saint Ignace, qu'ils se fissent selon Dieu, et non selon la concupiscence ; étant accordés, on les célébrait publiquement et solennellement dans l'église, où ils étaient consacrés par la bénédiction du pasteur et confirmés par l'oblation du saint sacrifice. Les époux se donnaient la main, et la femme recevait du mari un anneau sur lequel on

gravait une croix ou la figure symbolique de quelque vertu, une colombe, une ancre, un poisson.

Voilà, mes frères, un léger crayon de la sainteté des premiers chrétiens, j'appelle ainsi la description que j'en ai faite; car je n'ai pu parler de leur charité, de leur zèle pour Jésus-Christ, de leur courage dans les tourments, de leur amour pour les persécuteurs, ni de beaucoup d'autres vertus dont j'espère vous entretenir une autre fois. Ce tableau sans doute vous épouvante, et vous croyez que le salut est impossible, s'il faut vivre comme ces saints ont vécu. Mais y a-t-il deux voies pour aller au ciel? Servons-nous un autre Dieu? l'Evangile a-t-il changé? Ce que tant de saints de tout âge, de tout sexe, de tout pays et de toute condition, ont fidèlement pratiqué jusqu'à la mort, n'était-il que de conseil et de surrogation? Si cela est, d'où vient que nul auteur, nul évêque, nul pasteur n'a jamais dit aux fidèles qu'ils en faisaient trop, et que le ciel peut être gagné à beaucoup moins? Au contraire, Marcion, Novatien, Montan, plusieurs autres hérétiques se séparèrent de l'Eglise en ce temps-là, sous prétexte que la discipline y était relâchée. Que dirons-nous donc des chrétiens d'aujourd'hui en la plupart desquels on ne voit pas un seul trait de la vie des premiers? J'avoue que nous ne sommes pas obligés à suivre toutes les pratiques extérieures de ces grands hommes, mais nous sommes obligés aussi bien qu'eux à être saints, puisque sans la sainteté nul ne verra Dieu, que rien de souillé n'entrera dans la Jérusalem céleste; la sainteté est absolument nécessaire pour être sauvé, et peut-on être saint sans avoir les vertus qui sanctifient, sans aimer la prière, la parole de Dieu, la pénitence? Peut-on être saint pendant qu'on est avar, ambitieux, impudique, voluptueux, débauché, injuste et médisant? Rentrez en vous-mêmes, chrétiens : *State super vias*; arrêtez-vous quelque temps dans la voie où vous marchez; examinez si c'est la bonne : *N'est-ce point cette voie qui paraît droite et qui se termine à la mort?*

Seigneur, les plus saints et les plus justes ne savent s'ils sont dignes d'amour ou de haine; mais nous qui jusqu'à présent *n'avons suivi que la vanité de nos pensées*, qui, ayant *l'esprit plein de ténèbres*, avons mené une vie si éloignée de vos préceptes, qui nous sommes abandonnés à la dissolution et plongés avec une ardeur insatiable dans le jeu, dans la bonne chère, dans les plaisirs, qui avons suivi les désirs corrompus du vieil homme, pouvons-nous croire que nous sommes dignes d'amour? pouvons-nous prétendre au ciel, à l'héritage de vos enfants? Pouvons-nous ignorer que nous méritons toute votre haine et toute votre colère? Non, Seigneur, quelque aveuglés, quelque endurcis que soient nos cœurs, il est impossible qu'ils ne nous fassent pas sentir qu'il n'y a point de salut pour nous, si vous nous traitez à la rigueur; usez donc de votre miséricorde, et de votre grande miséricorde pour nous par-

donner, pour changer nos volontés, pour nous faire renoncer à l'impiété et aux passions du siècle, pour nous faire vivre selon les règles de la piété, de la tempérance et de la justice, qui ont sanctifié tous ceux que nous honorons aujourd'hui, et sans lesquelles nul ne peut être sauvé, ni mériter cette gloire ineffable que l'œil n'a point vue ni l'oreille entendue, mais que vos saints possèdent dans l'éternité bienheureuse, etc. Ainsi soit-il.

SERMON XX.

POUR LE JOUR DE LA COMMÉMORATION DES MORTS.

Le purgatoire prouvé par deux attributs de Dieu.

Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare ut a peccatis solvantur.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés (II Mach., ch. XII).

Ces paroles de l'Ecriture justifient la pieuse coutume que l'Eglise a reçue des apôtres, d'offrir à Dieu des prières et des sacrifices pour ceux qui sont morts dans sa communion. C'est, dit-elle, une sainte et salutaire pensée; elle est sainte, parce que la charité en est le principe; elle est salutaire, parce qu'elle avance le salut et le bonheur de ces âmes fidèles : elle est sainte par rapport à sa fin, qui est de les faire arriver par une pleine rémission de leurs péchés à la parfaite sainteté; elle est utile et salutaire, parce que les bonnes œuvres ne sont jamais sans récompense; utile et salutaire, non-seulement aux morts, mais aux vivants et à nous, si nous voulons, parce qu'elle nous remet devant les yeux les plus importantes vérités du salut que nous entendons tous les jours, peut-être sans les croire. La prière pour les morts suppose le purgatoire, le purgatoire suppose la mort, le jugement de Dieu, la sainteté qu'il exige de ceux qui aspirent à son royaume, la folie de ceux qui n'y aspirent pas, la fausseté de nos idées. Car n'est-il pas vrai que ce qui retient un grand nombre de personnes dans le péché, dans une vie tiède et relâchée, c'est la persuasion où ils sont qu'ils ne laisseront pas d'être sauvés, que Dieu pardonne aisément à la mort les égarements de la vie, et que pourvu qu'on se confesse on ne saurait périr? Cependant la conduite que Dieu tient sur les âmes du purgatoire, la rigueur avec laquelle il punit en elles de très-légères fautes, suffiraient pour nous détromper si nous y faisons quelque attention : *Car s'il traite ainsi le bois vert, que sera-ce du sec?* Si les justes ne peuvent être sauvés qu'en passant par le feu, que deviendront les scélérats et les impies? Il est des esprits qui par libertinage doutent du purgatoire, il en est qui le nient. Que ne sont-ils ici pour voir sur quelles preuves cette doctrine est appuyée; celles que vous allez entendre, mes frères, sont tirées du fond de la religion et fondées sur des principes incontestables; car peut-on nier que Dieu ne soit infiniment

saint et infiniment juste? La sainteté et la justice ne sont-elles pas essentielles à la Divinité? Ce sont ces deux attributs qui établissent non-seulement l'existence, mais la nécessité du purgatoire. J'espère vous en convaincre dans les deux parties de mon discours, après que j'aurai invoqué le Saint-Esprit; pour ne rien dire qui ne soit conforme à la saine doctrine, demandons son assistance par l'entremise de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Si je n'avais dessein de rendre la doctrine du purgatoire utile aux vivants aussi bien qu'aux morts, je me contenterais pour le prouver de rapporter les passages de l'Écriture qui l'établissent en termes formels, et ceux d'où on le tire par conséquence, et de renvoyer mes auditeurs à l'autorité de l'Eglise, qui ayant reçu cette doctrine des apôtres par le canal de la tradition, a toujours prié pour eux, et déclaré en plusieurs conciles que les prières des vivants soulagent les morts. Le seul endroit d'où j'ai tiré mon texte suffit pour décider cette question. Judas Machabée envoie de l'argent aux prêtres de Jérusalem avec ordre d'offrir des sacrifices pour quelques-uns de ses soldats qui étaient morts dans une bataille, ayant, dit l'Écriture, *des sentiments pieux et orthodoxes de la résurrection des morts.* Car c'est une pensée sainte et salutaire de prier pour eux, afin qu'ils obtiennent la rémission de leurs péchés, *ut a peccatis solvantur.* Les Juifs priaient pour les morts aussi bien que nous; c'était une coutume reçue et autorisée parmi eux de tout temps; on croyait dès lors qu'il y a des péchés dont on n'obtient la rémission qu'en l'autre monde, que les sacrifices et les prières en délivrent les morts, *ut a peccatis solvantur.* Je pourrais ajouter deux célèbres passages de l'Evangile d'où l'on tire cette conséquence, qu'il y a en l'autre monde un lieu de peine où l'on paie ses dettes, et où Dieu remet certains péchés; l'un est tiré du cinquième chapitre de saint Matthieu, où Notre-Seigneur nous avertit que si nous ne nous accordons en cette vie avec notre adversaire, le juge nous fera mettre en prison, à quoi il ajoute : *je vous dis en vérité que vous ne sortirez point de là que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole;* c'est dans l'autre vie que ce juge jette ses débiteurs en prison, et on y demeure jusqu'à ce qu'on ait payé; d'où il s'en suit que pourvu qu'on paie on en sort. L'autre passage est du même Evangile, chapitre douze, où Notre-Seigneur déclare qu'il y a des péchés qui ne sont remis ni en ce monde, ni en l'autre; d'où on tire cette conséquence qu'il y en a qui sont remis en l'autre monde. Car si cela n'était, Jésus-Christ aurait dit simplement que ces péchés ne sont jamais remis.

Il y a encore d'autres passages qu'on explique du purgatoire, mais comme je n'ai pas dessein de faire une controverse, je passe à ma première preuve tirée de la sainteté de Dieu, qui rend nécessaire l'existence de ce lieu de pénitence, et vous allez voir que si

Dieu y exerce sa justice, c'est avec la bonté d'un père qui, ne voulant pas priver pour toujours ses enfants du céleste héritage qui leur est dû, leur donne par le purgatoire un moyen de détruire tous les obstacles qui retardent leur bonheur. Suivez-moi donc, chrétiens. L'Écriture dit partout que Dieu, qui est la sainteté même, ne peut souffrir aucune tache en ceux qui s'approchent de lui : *Rien de souillé, dit saint Jean, n'entrera dans la céleste Jérusalem. Recherchez la sainteté, dit saint Paul, sans laquelle nul ne verra Dieu. Jésus-Christ, dit-il, a aimé l'Eglise et a souffert la mort pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée par le baptême de l'eau, pour la faire paraître devant lui belle, lumineuse, sans tache, n'ayant pas la moindre ride, mais toute sainte et irrépréhensible. Dieu nous a élus en Jésus-Christ avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles à ses yeux. Seigneur, dit le prophète, je me préparerai dès le matin à paraître devant vous, et j'examinerai ma conscience pour voir si elle n'est point souillée: Mane astabo tibi et videbo, parce que vous ne pouvez souffrir l'iniquité, le méchant ne saurait demeurer auprès de vous, ni l'injuste subsister à vos yeux; vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité, et vous perdez tous les menteurs. Il y a une si grande antipathie entre Dieu et le péché, qu'ils ne peuvent se souffrir. Que Dieu, dit le même prophète, que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés, que ceux qui le haïssent s'ensuient de devant sa face, et comme la cire se fond devant le feu, que les méchants de même périssent devant Dieu. L'œil de notre cœur par lequel nous voyons Dieu, ressemble à celui de notre corps, la moindre ordure empêche l'un de s'ouvrir, une paille, un peu de poussière lui ôte la faculté de voir, et le moindre péché empêche de contempler la majesté de Dieu. C'est pourquoi Notre-Seigneur déclare: Bienheureux ceux qui ont le cœur pur parce qu'ils verront Dieu. Lavez-vous, dit le prophète, purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, après cela venez paraître devant moi. Approchez-vous de Dieu, dit saint Jacques, mais lavez vos mains, purifiez vos cœurs. Il est donc constant que l'âme ne s'approche de Dieu qu'autant qu'elle est sans tache et sans péché; si donc en sortant de cette vie, elle se trouve coupable, elle ne sera point reçue dans son royaume, le plus petit péché est un poids qui l'arrête et qui l'empêche de se réunir à son Créateur, et c'est alors qu'elle se jette dans le purgatoire, comme dans un bain pour y laver toutes ses taches, comme dans un feu pour consumer la rouille de son or, que Jésus-Christ ne peut souffrir. En cet état elle n'a garde de se présenter devant lui, elle le craint, elle le fuit; la majesté de cet aimable visage qui fait la joie des bienheureux, et que les anges ne se rassasient pas de voir devient son supplice. L'âme, dit sainte Catherine de Gènes, en sortant du corps connaît d'abord par la lumière que Dieu lui communique*

l'état de sa conscience, elle voit ce qu'elle mérite et le lieu qui lui convient. Celle qui est toute pure s'envole dans le sein de Dieu, comme un oiseau dans les airs, celle qui est en péché mortel, tombe par son propre poids et comme une masse de plomb au fond des enfers sans y être poussée. *Elle va dans son lieu*, comme l'Ecriture dit de Judas, *ut abiret in locum suum*, elle y va aussi naturellement qu'une pierre tombe en bas, que la cire se fond à la présence du feu. Cette âme réprouvée va en un sens malgré elle dans ce lieu de tourments, et en un autre sens, elle y va d'elle-même ; elle l'a en horreur et elle le cherche comme son centre, et le seul lieu qui lui convient. Car quoiqu'il n'y ait là aucun ordre, mais une horreur éternelle, c'est néanmoins par un ordre de Dieu qui ne peut être éludé qu'elle se voit forcée d'y demeurer, et elle sent bien que si elle en sortait, ce serait pour retomber dans un autre enfer encore plus horrible et plus insupportable. L'âme qui n'est ni assez bonne pour monter directement au ciel, ni assez méchante pour mériter l'enfer, cherche avec ardeur les feux du purgatoire pour s'y purifier, elle s'y jette comme un cerf dans les fontaines, parce qu'elle sait que c'est là qu'elle détruira les obstacles qui retardent sa parfaite rédemption. Si Dieu par impossible la voulait recevoir au ciel avec un seul péché, le ciel deviendrait pour elle un enfer, elle y mourrait, pour ainsi dire de honte et de douleur.

Cela supposé, n'est-il pas vrai que le purgatoire est une grâce de la bonté de Dieu, un effet de ses miséricordes. S'il n'y en avait point, où iraient ces âmes qui sortent du monde avec des fautes dont elles ne sont pas purifiées, c'est-à-dire presque tous les justes ? Car, à qui cela n'arrive-t-il pas ? La plupart des mourants emportent divers péchés qu'ils n'ont pas connus ou qu'ils ont négligés, *et nul ne peut se vanter d'avoir le cœur pur* (Prov. XX, 9). Les grands saints tremblent à l'heure de la mort ; ces incomparables religieux de la Trappe, après une pénitence qui les met en deux ou trois ans au tombeau, ne voient à ces derniers moments qu'un effroyable vide dans leur vie ; ils craignent les jugements de Dieu ; il faut que leur sage supérieur les gronde pour les obliger à diminuer leur crainte, et tout ce qu'il peut faire, c'est de leur persuader que Dieu leur pardonnera et que les mérites de Jésus-Christ couvriront les péchés dont ils se croient coupables ; péchés qui, étant les plus légers que des hommes puissent commettre, leur paraissent des monstres et des abominations. Qui osera donc présumer de ses œuvres ? Qui osera croire qu'il n'a pas besoin de purgatoire ! Malheur à la vie la plus innocente, si Dieu la juge sans miséricorde ! *Qui est-ce*, dit David, *qui connaît tous ses péchés* (Ps. XVIII, 3) ? Combien les plus justes en font-ils sans savoir ou sans y remédier ? Combien de temps, par exemple, perdons-nous en de vaines occupations ? Le temps nous est donné pour faire notre salut, et nous l'em-

ployons à boire, à manger, à dormir, à jouer à mille autres amusements. Combien notre esprit, qui devrait jour et nuit méditer la loi de Dieu, s'occupe-t-il de choses vaines au lieu de se remplir des vérités nécessaires. *Tanto longius*, dit saint Grégoire le Grand, *mens a necessariis cessat, quanto inania latius cogitat*. Combien de fois agissons-nous par passion et non par raison, par cupidité et non par charité, pour nous-mêmes et non pour Dieu, par une recherche secrète de nos intérêts et non par le motif de la justice ? Dans les conversations, combien de paroles vaines, inutiles, malignes, dites pour plaire, pour se faire estimer, pour rabaisser quelqu'un ; en combien de manières secrètes nuisons-nous au salut de nos frères ? Tous les jours nous imprimons dans leur esprit l'image de nos passions et nos faux jugements ; nous leur faisons, par nos discours, des plaies d'autant plus dangereuses, qu'ils ne les aperçoivent pas. Que ces péchés sont communs et inconnus en même temps ! combien par négligence, par paresse, par tiédeur, par quelque passion cachée, perdons-nous d'occasions de servir Dieu et le prochain ? combien de grâces recevons-nous en vain et sans reconnaissance ? combien de distractions dans nos prières, qui viennent d'une vie dissipée ? Quels abus ne faisons-nous pas des sacrements, des instructions publiques, de mille grâces particulières que la bonté de Dieu nous fait, auxquelles nous ne répondons qu'avec une monstreuse ingratitude ? Avec quelle soumission et quelle patience souffrons-nous les afflictions de cette vie ? elles pourraient et devraient expier nos fautes, et très-souvent elles ne servent qu'à nous en faire commettre de nouvelles ; la plupart de nos bonnes œuvres mêmes ne sont-elles pas gâtées, ou dans l'intention, ou dans le progrès, ou dans la fin ? Que ne devons-nous pas craindre pour nos mauvaises actions, si les bonnes ne nous mettent pas à couvert du jugement de Dieu ? Souvent, dit saint Grégoire, nos vertus mêmes nous souillent, parce qu'elles nous inspirent de l'orgueil ou de la présomption.

Dites, après cela, que nous n'avons pas besoin de purgatoire, et que nous ne devons pas remercier Dieu de l'avoir établi. Que deviendrions-nous sans ce bain salutaire ? Oserions-nous paraître devant Dieu tout couverts de pustules et de gale. Pour ce qui est de lui, dit sainte Catherine de Gênes, il est prêt à recevoir tous ceux qui sortent de cette vie ; le ciel leur est ouvert, à moins que leurs péchés ne le ferment. Dieu, qui n'est que bonté, tend la main à tous les justes ; si quelque chose les empêche d'entrer, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes : car, comme la perte de l'homme vient de lui : *Perditio, tua Israel* (Oseæ XIII, 9), le retardement de son salut en vient aussi. Ces grandes vérités ainsi établies, peut-on ne pas déplorer l'aveuglement des chrétiens qui ne pensent point du tout à leur salut ou qui y pensent très-peu, qui ne veillent presque jamais sur eux-mêmes, qui n'ont aucun soin

de se purifier, qui se livrent à toutes leurs passions, qui méprisent les petits péchés et les multiplient à l'infini, sous prétexte qu'ils ne damnent pas? J'en conviens; mais outre que, quand on les néglige, ils nous conduisent insensiblement jusqu'au péché mortel, ne suffit-il pas pour les craindre, pour les avoir en horreur, d'être assuré par la foi qu'ils retarderont un jour notre bonheur, qu'ils nous priveront pour un temps de la jouissance et de la possession de Dieu et nous tiendront éloignés de la patrie céleste?

Malheureux, dit saint Bernard, pourquoi nous dissimuler l'état de notre âme? D'où vient cette tiédeur au service de Dieu et cette sécurité qui nous perd? Pourquoi nous tromper volontairement? Tel qui croit avoir amassé durant sa vie des trésors de grâce, ne trouvera, à l'heure de la mort, que de l'écume; il se verra tout nu aux yeux de Dieu. Parmi ceux qui ont le fondement du salut, c'est-à-dire la foi vivante et animée, combien en est-il qui n'emploient pour bâtir, au lieu d'or et de pierreries, que du bois, du foin et de la paille? *L'ouvrage de chacun paraîtra à la mort*, dit saint Paul; *le jour du Seigneur fera connaître quel il est, le feu en fera l'épreuve*: Quale sit ignis probabit. *Heureux celui dont l'ouvrage résistera, il y trouvera la gloire et la récompense* (I Cor. III, 13); mais celui dont l'ouvrage sera détruit en sentira le dommage, *il sera néanmoins sauvé en passant par le feu*. Chrétiens, qui m'écoutez, que porterons-nous à ce jour de Jésus-Christ, lorsque l'impureté de nos actions paraîtra dans toute sa laideur, lorsque la vérité, assise sur son trône, jugera nos justices, *Ego justitias judicabo* (Ps. LXXIV, 3), lorsqu'au lieu de nous récompenser, on parlera de nous reléguer dans ces cachots ténébreux où il y a des pleurs et des grincements de dents. Ne serons-nous pas d'autant plus accablés de douleur, qu'il ne tenait qu'à nous d'éviter un si grand malheur? Là, dit saint Bernard, ces péchés favoris, ces fautes qu'on excuse, qu'on se cache et qu'on tâche de cacher aux autres seront punis dans toute la rigueur de la justice de Dieu. Ici un peu de pénitence, quelques larmes, la retraite, le silence, une vie réglée et uniforme eût pu les effacer; car si on avait soin de purifier son âme à mesure qu'elle contracte quelque tache et qu'elle commet quelque péché, le feu du purgatoire ne trouverait presque rien à consumer. Mais parce que nous entassons fautes sur fautes, sans les expier par nos larmes, nous sommes en danger d'être longtemps dans ces flammes vengeresses, qui ne laissent rien d'impuni. La sainteté de Dieu l'exige; vous venez de le voir dans ma première partie. Montrons dans la seconde que sa justice l'ordonne, et que ceux qui sont dans les prisons du purgatoire n'en sortent point qu'ils n'aient payé jusqu'à la dernière obole : *Usque ad novissimum quadrantem*. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Comme il peut arriver qu'un juste sorte du monde sans avoir expié les petites fautes

dont son âme se trouvait souillée lorsque la mort l'a surpris, il peut arriver de même qu'un pécheur, converti peu de jours ou peu de moments avant sa mort, quitte la terre sans avoir pu offrir à la justice de Dieu une satisfaction proportionnée à ses crimes. Or, il est impossible que, la justice n'étant pas satisfaite, il reçoive les derniers effets de la miséricorde et la consommation du salut. Pour comprendre cette vérité, il faut savoir que selon la doctrine de saint Augustin, tirée de l'Ecriture, le péché ne saurait demeurer impuni. Il faut, dit ce grand saint, que toute iniquité, grande ou petite, soit châtiée. L'absolution du prêtre nous délivre des peines éternelles, mais elle leur en substitue de temporelles que le pécheur doit souffrir, elle efface la coupe, c'est-à-dire la tache du péché, mais elle n'ôte pas l'obligation de faire pénitence : et véritablement, n'est-ce pas déjà une grâce d'un prix inestimable que Dieu veuille bien s'apaiser, recevoir nos larmes, nous rendre son amitié, nous délivrer de l'enfer, effacer cette cédula de mort qui nous rendait esclaves du péché et de Satan? N'est-ce pas une très-grande bonté de commuer une peine éternelle en une peine d'un moment? Oui, sans doute, et c'est ce qui fait que sa justice ne pouvant se relâcher davantage, il faut que le reste lui soit payé, que les maux dont le péché est la cause soient réparés, que la majesté outragée soit apaisée, que l'ordre renversé soit rétabli, autrement Dieu aimerait et autoriserait le vice, ce qu'on ne peut ni dire ni penser sans blasphème : *Non Deus volens iniquitatem tu es* (Ps. V, 5). Ce Dieu, qui ne fait rien qu'avec une sagesse infinie, ne sépare point la vérité de la miséricorde dans la conduite qu'il tient sur les pécheurs : *Toutes ses voies*, dit le prophète, *sont miséricorde et vérité* : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (Ps. XXIV, 10). La miséricorde éclate dans le pardon qu'il accorde; la vérité dans la pénitence que fait le coupable; la miséricorde est contente, parce que le pécheur est sauvé; la justice, parce que le péché est détruit. David pécha, vous savez ses deux crimes : à peine sont-ils commis que Dieu lui envoie un prophète pour le reprendre et le faire rentrer en lui-même. Ce prince plein de religion reconnut aussitôt sa faute, et il en ressentit une douleur si vive et si profonde, que le prophète lui dit : *Le Seigneur a transféré votre péché, vous ne mourrez point* (II Reg. XII, 13 et suiv.). mais parce que vous avez été cause que les ennemis du Seigneur ont blasphémé contre lui, je vous punirai par des maux qui naîtront de votre propre maison. Cette menace ne fut pas vaine, vous le savez, chrétiens, et les afflictions qui arrivèrent à David furent si grandes et si cruelles, qu'on les peut regarder comme un tonnerre et comme une voix éclatante qui crie à tous les hommes, que le péché est nécessairement puni en ce monde ou en l'autre. C'est pourquoi ce saint roi dit lui-même à Dieu : *Réveillez-vous, Seigneur, pour châtier les pécheurs, n'ayez point pitié de ceux qui commettent l'ini-*

quité (Ps. LVIII, 6). O la terrible prière ! s'écrie saint Augustin ; qui ne tremblera s'il veut rentrer en lui-même ? Si Dieu punit tous ceux qui pèchent, nous périrons tous, puisque nul n'est exempt de péché. Oui, Seigneur, *Si vous observez à la rigueur toutes les iniquités, nul ne pourra subsister devant vous, ni se justifier à vos yeux* (Ps. CXXIX, 3) ; que veut donc dire le prophète, quand il prie Dieu de n'avoir aucune pitié de ceux qui commettent l'iniquité. Si cette prière était exécutée, dit saint Paul, David lui-même sera perdu. Ce n'est donc pas là le vrai sens, mais le prophète nous avertit par là qu'il faut que le péché soit puni, ou par le pécheur, ou par la justice de Dieu, ou par la pénitence, ou par l'enfer. Dieu n'a point pitié des pécheurs pour les flatter, ou pour les autoriser dans leurs désordres ; ou vous faites pénitence, ou il vous châtie. Voulez-vous éviter sa vengeance ? vengez-le vous-même, châtiez-vous volontairement, prévenez sa justice, détruisez vos péchés par de dignes fruits de pénitence, afin que Dieu, ne trouvant plus en vous que son ouvrage, il vous conserve ; c'est un arrêt irrévocable que sa justice sera satisfaite avant qu'il fasse la dernière et la plus grande de ses miséricordes : *Comme vous aimez la justice*, dit le même prophète, *vous haïssez l'iniquité* (Ps. XLIV, 8). Pécheurs, détruisez donc l'iniquité, afin que sa justice apaisée se joigne à sa bonté pour demander votre salut ! Pourquoi croyez-vous qu'il vous souffre si longtemps, si ce n'est pour vous donner le loisir d'effacer vos péchés et de guérir vos plaies spirituelles, avant qu'il y applique le fer et le feu ? Assurément, dit saint Pierre, Dieu attend notre conversion : *il souffre, il dissimule nos péchés, ne voulant pas qu'aucun de nous périsse* (II Petr. III, 6). *Sa patience, sa longue tolérance nous invite à faire pénitence* (Rom. II, 4) ; *si nous ne faisons pénitence*, dit le Sage, *nous tomberons entre les mains de Dieu* (Eccl. II, 22), qui nous la fera faire et plus longue et plus rigoureuse ; *car il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* qui a dit : *A moi appartient la vengeance, et je saurai bien la faire*, dit le Seigneur (Hebr. X, 31). C'est ce qui a fait dire aux saints, que les peines du purgatoire sont incomparablement plus douloureuses et plus sensibles que tout ce que nous pouvons souffrir en cette vie : *Gravior erit*, dit saint Augustin, *ille ignis quam quidquid homo potest pati in hac vita* ; les plus petites taches ne s'effacent en l'autre monde que par le feu. *Qui pourra*, dit le prophète, *penser au jour de son avènement, qui en pourra soutenir la vue ? car il sera comme un feu qui fond les métaux, ou comme l'herbe dont se servent les foulons ; en ce jour-là le Seigneur sera comme un homme qui s'assoit pour fondre et pour épurer l'argent, il purifiera les enfants de Lévi, et il les rendra aussi purs que l'or et l'argent qui ont passé par le feu* (Mach. III, 2). Là, on paie tout à la rigueur, pas la moindre grâce. Quelle conséquence tirerons-nous d'une vérité si terrible ? Concluons premièrement, qu'on ne saurait

trop avoir de compassion pour les âmes qui sont entre les mains de cette rigoureuse justice, ni trop offrir à Dieu pour leur délivrance, de sacrifices, de prières, de jeûnes, d'aumônes et d'autres bonnes œuvres, parce que le paiement n'avance pas beaucoup en ce pays-là ; on acquitterait plus de dettes en celui-ci pour une pistole, que là pour cent, attendu que c'est ici le temps de la miséricorde de Dieu et du mérite de l'homme, et que là il n'y a ni miséricorde ni mérite, mais une justice inexorable. Ces âmes affligées ne peuvent rien faire pour elles, ni recevoir aucun soulagement que par nous ; c'est ce qui doit exciter notre charité, de peur qu'elles ne disent : *Nos proches mêmes nous ont mises en oubli, nous avons cherché quelqu'un qui nous aidât et qui nous consolât, et personne ne s'est présenté et n'a pris part à nos peines*. Concluons secondement, qu'il n'y a rien de si funeste à l'homme que de s'abandonner au péché, que de le multiplier. Car s'il est mortel, nous en serons peut-être punis éternellement dans ce feu des réprouvés dont il est dit : *Le feu qui les brûle ne s'éteint jamais, le ver qui les ronge ne meurt pas* (Marc. IX, 43) ; mais quand nous serions assez heureux pour en obtenir le pardon, nous resterons redevables des peines qu'il mérite, et qui surpassent tout ce que nous pouvons penser ; si le péché n'est que véniel, Dieu ne laisse pas de le punir en ce monde par de très-grandes afflictions, et en l'autre par le feu du purgatoire qui ne diffère que par sa durée du feu de l'enfer. Oh ! si les hommes savaient combien sont profondes et malignes les plaies que le péché fait à l'âme, et jusqu'à quel point il irrite la justice de Dieu, ils ne seraient pas sans doute si hardis à le commettre et si lâches à le punir. C'est une misère qui surpasse toutes les autres, c'est un aveuglement très-funeste et encore plus incompréhensible, la punition en est affreuse, et néanmoins on avale l'iniquité comme l'eau. Qui pourrait dire à quel danger s'expose celui qui le commet ? Rien n'est si difficile que de s'en repentir, que d'en faire pénitence, et néanmoins rien n'est si nécessaire ; le péché subsiste et tourmente l'âme aussi longtemps que le cœur y est attaché et que dure la volonté de le commettre, et comme celle des morts est fixée pour toujours, le péché des réprouvés les rongera toujours, il ne mourra jamais, parce que la mauvaise volonté ne sera jamais détruite en eux.

Seigneur, délivrez-nous de cet horrible état, donnez-nous cette puissante grâce à laquelle rien ne résiste, rompez le joug qui nous rend esclaves du démon, rendez-nous la sainte liberté que donne la justice chrétienne, faites-nous marcher fidèlement et jusqu'à la mort dans la voie de vos préceptes, afin que lorsque le feu du dernier jugement viendra pour éprouver nos œuvres, elles résistent à son activité, et que, restant dans celui du purgatoire, nous soyons bientôt introduits dans la patrie céleste. Ainsi soit-il.

SERMON XXI

POUR LE PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT.

Du jugement.

Tunc videbunt.

Alors ils verront (S. Luc, ch. XII).

Ce qui doit arriver au dernier jour du monde, où Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts, étant le plus grand et le plus terrible spectacle qu'on puisse exposer aux yeux des fidèles, les prédicateurs ont besoin d'une grâce toute particulière pour bien traiter un sujet si pathétique. Que ne suis-je donc un saint Paul pour parler comme lui du jugement de Dieu, d'une manière à jeter la terreur dans les âmes rebelles, dans les cœurs endurcis? Que n'ai-je sa main et son pinceau, et les couleurs qu'il employait pour peindre vivement le fracas du monde bouleversé, la tempête qui fera périr l'univers, le bruit effroyable de la mer, l'agitation de ses flots, les vertus des cieus ébranlées, les fondements de la terre arrachés, le soleil éclipsé, la lune sans lumière, les étoiles éteintes, tout l'univers en feu, les éléments confondus, la nature en désordre, et le monde dans son premier chaos! Que n'ai-je son éloquence et son zèle pour représenter avec toute la dignité et toute la force que mérite un si noble sujet, la majesté redoutable du juge qui, assis sur son trône, fera comparaître devant lui tous les hommes sans exception, depuis le plus grand des monarques jusqu'au dernier des esclaves! *Dans un moment*, dit-il, *dans un clin d'œil le son éclatant d'une trompette (1 Cor. XV, 52)* effroyable, pénétrant jusqu'au fond des sépulcres, en fera sortir les cadavres, et l'ange porteur des ordres du grand Dieu leur redonnera la vie en leur disant d'une voix plus forte que le bruit du tonnerre : *Levez-vous, morts, venez au tribunal de votre juge, venez entendre l'arrêt qui doit décider de votre sort, qui doit vous rendre heureux ou malheureux pour toute l'éternité.* Avouez-le, chrétiens, rien ne serait si capable de nous faire rentrer en nous-mêmes qu'une telle description. Cet objet n'étant pas de ceux que nous regardons avec indifférence, il est comme impossible de l'envisager fixement qu'on n'en soit effrayé. *Qui peut*, dit un prophète, *penser à l'avènement du Fils de Dieu ou le voir sans trembler? Quis poterit cogitare diem adventus ejus? et quis stabit ad videndum eum (Malach., III, 2)?* C'est sans doute ce qui a porté l'Eglise à le proposer de temps en temps aux fidèles, car c'est par là qu'elle commence et qu'elle finit l'année de son office; par là qu'elle nous fait entrer dans le jeûne et dans les autres pénitences du carême; elle nous en parle encore en d'autres occasions, sachant qu'il n'y a point de vérité plus capable de réveiller ceux qui dorment, d'exciter ceux qui sont lâches, d'animer ceux qui ont du courage, et d'obliger tous ses enfants de veiller pour se rendre dignes de comparaître devant un tribunal où la plupart des hommes seront condamnés à des

maux éternels. Entrons dans son esprit, mes frères, arrêtons nos yeux sur un spectacle si effroyable, voyons ce qui s'y passera, et la rigueur avec laquelle on nous y fera rendre compte de toutes nos actions. Faisons présentement l'examen que Jésus-Christ fera pour lors de notre vie, afin de voir ce que nous avons à craindre, et par quel moyen nous pourrions éviter l'arrêt que ce juge aussi juste qu'inexorable prononcera contre les réprouvés.

Telle est la matière que je dois traiter aujourd'hui; heureux si elle fait impression sur nos cœurs, et si nous sortons convaincus que le tout de l'homme consiste à craindre Dieu, à garder ses commandements pour n'avoir rien à craindre dans un jour où *le juste même*, dit saint Pierre, *ne sera sauvé qu'avec peine (1 Petr. IV, 18)*.

Je diviserai mon discours en deux parties; vous verrez dans la première de combien de péchés la justice de Dieu nous convaincra, dans la seconde, l'inutilité des efforts que nous ferons pour n'être pas condamnés sans aucune ressource. Faites, Seigneur, que ces deux étonnantes vérités nous tirent de notre profond assoupissement. Bénissez mon travail et le zèle que j'ai pour le salut de mes auditeurs! Vous savez les raisons qui m'obligent à m'y intéresser. Recevez donc mes prières, exaucez mes désirs, ou plutôt écoutez la Mère de votre Fils, qui va prier pour eux et pour moi pendant que nous lui dirons : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

La rigueur du jugement de Dieu consiste en diverses circonstances que je ne rapporte pas afin d'être plus court et d'envisager d'abord le grand nombre de péchés que la vérité découvrira dans nos actions. Le roi-prophète dit que nous ne les connaissons qu'imparfaitement dans cette vie : *Delicta quis intelligit (Psal. VIII, 13)?* Nous pouvons néanmoins les renfermer sous trois chefs qui feront la matière de notre jugement au tribunal de Jésus-Christ.

Dieu nous découvrira le mal que nous avons fait, le bien que nous n'avons pas fait, le bien que nous avons mal fait. Péchés de commission, péchés d'omission, vertus souillées par l'amour-propre.

À l'égard des péchés de commission, on nous en fera voir de trois sortes : ceux que nous n'avons pas connus, ceux que nous avons oubliés, ceux que nous avons tâché de dérober à la connaissance des autres. La lumière du jugement rappellera tous ces péchés; elle découvrira premièrement ceux que nous n'avons pas connus, car combien y en a-t-il qui nous échappent? La plupart des hommes entassent péché sur péché; ils s'amassent un trésor de colère pour le jour de la colère sans le savoir; leur conscience est un cachot plein d'épaisses ténèbres, jamais la clarté n'y entre, c'est là que les bêtes sauvages, pour me servir du langage des prophètes, choisissent leur demeure, les autruches y habitent, les dragons en sont les maîtres (1s.

XIII, 22), c'est-à-dire qu'ils sont esclaves d'une infinité de vices, l'avarice les possède, l'ambition les tourmente, une flamme impure les dévore, ils n'ont ni piété pour Dieu, ni charité pour le prochain, ni compassion pour eux-mêmes. Sacrifiant en mille manières à leurs passions, ils ne comptent, ils ne craignent que les crimes énormes. Ce juge ne voudrait pas faire une injustice manifeste, mais pour peu qu'elle soit colorée, il ne craint plus de la commettre. Cet autre ne fait point d'injustice, mais il vend la justice; on ne l'aborde qu'à force de présents; ce troisième ne prend rien, mais il laisse prendre à ses domestiques, comme s'il était plus permis de voler par autrui que par soi-même. Cet avocat défend une cause qu'il sait être mauvaise, il n'en voudrait pas être le juge, et il s'en rend le défenseur. Ce procureur ne met pas la chicane, les longues et inutiles procédures au nombre de ses péchés, parce qu'il les croit inséparables de sa profession. Ce marchand suppose que le mensonge est inévitable dans le négoce. Cet artisan ne croit pas que la fidélité soit possible dans son métier, on ne le paie pas assez à son gré; pour se dédommager il trompe et il dérobe. Ce domestique vole son maître pour augmenter ses gages. Cet ecclésiastique sans inquiétude sur sa vocation ne pense qu'à se fournir de bénéfices, je dis s'en fournir, car un seul ne lui suffit pas, il lui en faut plusieurs. La résidence étant pénible et désagréable, il s'en exempte de sa propre autorité; se croyant maître de ses revenus, il en nourrit des chiens, des chevaux, des prostituées, et ne fait jamais l'aumône, s'il n'y est pas condamné par arrêt. Cet autre s' imagine être saint, parce qu'il ne retient aux pauvres que les trois quarts de ce qu'il leur doit. Enfin, mes frères, il n'y a point de condition où le diable, le monde et la coutume n'aient introduit certains péchés qui ne passent plus pour péchés, et que les plus gens de bien ont peine à éviter, les autres n'en ayant pas le moindre scrupule. Cependant tous ces péchés paraîtront au jugement de Dieu, sa vérité convaincra ceux qui les commettent qu'ils sont coupables, et que s'ils ont ignoré qu'ils péchaient : *C'est que leur malice les a aveuglés* (Prov. II, 21), c'est qu'ils ont préféré leurs passions à la loi de Dieu, la voie large à la voie étroite, les maximes du monde à celles de l'Evangile.

Que dirons-nous donc alors? Quelle sera notre consternation? Quelle foule de crimes se présentera aux yeux d'un prêtre, d'un curé, d'un évêque mal entré dans ces grandes et terribles dignités? Quel désespoir de se voir chargés d'autant de sacrilèges qu'ils ont offert de sacrifices, administré de sacrements, exercé de fonctions, et de trouver sur leur compte une infinité d'absolutions données mal à propos, et la perte de tant d'âmes qu'ils ont trompées, séduites ou perverties! Quelle frayeur pour un magistrat ignorant ou corrompu, lorsqu'il verra que Dieu lui impute non-seulement toutes les fautes qu'il a commises, mais les injustices qu'il n'a pas

réprimées, mais la ruine des familles qu'il n'a pas protégées, mais une infinité de maux spirituels et temporels qu'il a négligés ou dissimulés! Que ce marchand sera étonné de voir condamner son commerce qu'il croyait si innocent! Que dirons-nous à la vue de ce prodigieux nombre de péchés, que nos ténèbres, notre amour-propre et nos passions nous cachent présentement! Combien s'en fait-il dans l'état du mariage dont on ne se confesse point! Combien dans les églises! Combien dans la réception des sacrements et dans toute notre vie!

La justice de Dieu fera venir ensuite les péchés oubliés, car sans parler de ceux qui *boivent l'iniquité comme l'eau, et qui se réjouissent lorsqu'ils font mal* (Job. XV, 16; Prov. II, 14), ceux mêmes qui craignent Dieu oublier bientôt leurs fautes. Hélas! nous n'en sommes touchés que quelques moments, après cela nous n'y pensons plus. Ces péchés s'entassent comme des serpents qui paraissent morts durant l'hiver, mais qui, se réveillant au printemps, se réchauffent et se raniment pour déchirer celui qui les a conservés. C'est ainsi, maudit péché, que tu reprends une vie nouvelle quand nous mourons, déchirant l'âme par tes remords, et commençant à lui faire sentir la rigueur d'un supplice qui ne finira jamais, puisque le ver qui la doit ronger est mortel. Ici notre insensibilité, nos ténèbres, les distractions qui viennent des objets extérieurs nous empêchent d'en sentir les atteintes, le sommeil d'une stupidité funeste engourdit et nos sens et notre esprit, nous vivons sans crainte parce que nous vivons sans réflexion. Nous croyons être sans péché parce que nous sommes sans remords. *Toute la terre est désolée* (Jerem. I, 11), dit un prophète, *parce qu'il n'y a personne qui rentre en soi-même pour examiner sa conscience, ni qui gémissent en disant : qu'est-ce que j'ai fait?* Cet état dure jusqu'à la mort, mais on en sort en sortant de cette vie; l'âme entre pour lors dans la région de la lumière, et les yeux de son esprit s'ouvrent; la vérité lui découvre tous ses désordres. C'est alors que Dieu exécute contre le pécheur la menace qu'il fait quand il dit par le roi-prophète : *Vous avez cru injustement que je vous ressemblerais* (Ps. XLIX, 21), que je ferais comme vous, que je dissimulerais vos péchés, que j'excuserais vos crimes, que je flatterais vos passions. Vous vous êtes trompé, puisque c'est moi qui viens pour vous accuser, pour vous convaincre et pour vous montrer à vous-même tel que vous êtes. Ouvrez donc les yeux, considérez l'horrible état de votre âme, et l'impureté de vos abominations; reconnaissez vos crimes à la face de l'univers, mourez de honte et de confusion; cachez-vous dans le centre de la terre; invoquez la mort, priez les montagnes de vous dérober à ma colère. Mais vous, mort, et vous montagnes, n'en faites rien; cet ingrat a méprisé mes inspirations, moquez-vous de sa douleur. Après cela, mes frères, on verra paraître les péchés qu'on a tenus secrets et qu'on a voulu cacher. Les fausses

vertus démasquées, n'ayant plus que leur difformité naturelle, iront se placer honteusement parmi les vices. Comme une piété feinte et simulée est une double iniquité, Jésus-Christ s'appliquera à découvrir les crimes des hypocrites autant qu'ils se sont appliqués à les cacher. On vous verra donc, dissolutions, débauches à qui la dévotion sert aujourd'hui de voile et de manteau. La certitude succédera aux soupçons et l'évidence aux conjectures. Retirez-vous, dirait-on à ce prétendu saint, vous n'êtes qu'un scélérat. Vous qui, dévotement et en termes charitables, déchiriez la réputation du prochain, vous n'êtes qu'un médisant. Vous qui, réformant les autres, vous vous négligiez vous-même, ne saviez-vous pas que la première charité consiste à *prendre pitié de son âme en se rendant agréable à Dieu*. *Hypocrite, que ne travailliez-vous à ôter la poutre de votre œil, avant que d'ôter une paille de l'œil de votre frère* (Eccl. XXX, 24; Matth. VII, 3). Que nous verrons de crimes, lorsque les consciences de ceux que Jésus-Christ appelle des sépulcres blanchis qui paraissent beaux aux yeux des hommes étant ouvertes, on n'y découvrira qu'une horrible puanteur! Ce zèle qui semblait sortir d'un pur amour de Dieu n'aura brûlé que du feu de l'amour-propre; ces bonnes œuvres qu'on croyait venir de la charité seront rendues à la cupidité; ces actions si humbles en apparence seront adjugées à l'orgueil, et ces dévotions qui attireraient tant de louanges et tant d'avantages reconnaîtront l'intérêt pour leur principe et le gain pour leur appui. Combien verrons-nous de haines, d'envies, de fourberies, de trahisons, de desseins noirs et détestables dans ceux même qu'on en croyait incapables, lorsque Jésus-Christ la *lampe en main visitera Jérusalem*, c'est-à-dire lorsqu'il produira dans la lumière ce qui est caché dans les ténèbres en *découvrant les plus secrètes pensées des cœurs* (Soph. I, 12; I Cor. IV)?

Hypocrites, vous ne tromperez plus les hommes dans ce grand jour. Trompés vous-mêmes, vous trouverez en Dieu une justice dont vous vous moquiez sur la terre, au lieu de cette fausse et honteuse miséricorde de laquelle vous vous flattiez. Ceux qui vous justifiaient, ayant la bouche fermée et devenus, comme vous, le jouet des démons et l'horreur du genre humain, se précipiteront avec vous dans les abîmes de la colère de Dieu.

Après les péchés de commission viendront les péchés d'omission, les devoirs négligés. Jésus-Christ dira à tous les hommes : *Rendez-moi compte de votre administration* (Luc., XVI, 2). A quoi avez-vous employé les talents que je vous avais confiés? Riches, quel usage avez-vous fait de vos richesses? combien de pauvres avez-vous laissés mourir de faim ou languir de misère? Grands de la terre, quel zèle avez-vous eu pour ma gloire, quel ordre avez-vous établi dans vos maisons et dans vos terres? Avez-vous défendu la veuve et l'orphelin, et réprimé l'injuste et le violent? avez-vous arrêté le vice et protégé

la vertu? Vous qui aviez des enfants, quelle éducation leur avez-vous donnée? Vous ne leur inspiriez que des sentiments païens et des maximes d'intérêt, d'ambition et d'orgueil, vous les laissiez dans une effroyable corruption. Ceux des pauvres étaient ignorants et vicieux, ceux des riches, superbes et impies. Jamais vous ne les reprenez, ils ne voyaient en vous que de mauvais exemples. Ainsi ils peuvent dire que leurs pères ont été leurs parricides : *Parentes sensimus parricidas*, puisque vous leur avez ôté la vie de l'âme, plus précieuse mille fois que la vie du corps. Les magistrats, les personnes publiques, tous les supérieurs sentiront le poids de leurs charges, et Dieu veuille qu'ils n'en soient pas accablés. Ils rendront compte, âme pour âme, de tout ce qui se sera perdu par leur faute; ils seront punis de tout le mal qu'ils pouvaient empêcher, de tout le mal que leur silence et leur dissimulation auront ou fait naître, ou entretenu, ou augmenté; le bien même négligé, les talents enfouis seront imputés à péché. *Pourquoi*, dira Jésus-Christ, *ne les avez-vous pas fait profiter, afin que je retirasse mon argent avec usure* (Matth., XV, 27)?

Ce divin Sauveur dira à chaque chrétien en particulier : Quel usage avez-vous fait de votre raison, de votre esprit, de votre volonté, de votre mémoire? quel usage avez-vous fait de vos yeux, de votre langue, de vos mains, de tout vous-même? Quel fruit avez-vous retiré de ma loi, des bons livres, des prédications, des sacrements et des autres secours que vous aviez dans mon Eglise? Avez-vous coopéré à ma grâce, avez-vous correspondu à mon amour, à mes soins, à mon empressement? Non, hélas! non. Au contraire, vous avez souillé votre corps par des actions brutales : vos yeux étaient pleins d'adultère, votre langue d'un poison mortel, vos pieds contraient au mal, vos mains servaient à vos rapines ou à vos emportements. Vous avez rejeté mes inspirations, les avertissements de votre bon ange et ceux de votre pasteur; vous avez profané mes sacrements et changé en sources de péché les canaux qui contenaient ma grâce; vous avez foulé mon sang aux pieds, vous avez rendu inutiles ma naissance et ma mort, ma croix, tous mes mystères. *J'ai frappé à la porte de votre cœur* (Apoc., III, 20), vous ne m'avez point ouvert; *je vous ai appelé, et vous ne m'avez pas répondu* (Prov., I, 24). Vous avez étouffé tous les bons sentiments, contristé le Saint-Esprit, méprisé mes promesses et mes menaces. Insensible aux bienfaits, endurci aux châtiments et aux coups, vous avez toujours refusé de me servir : *A sæculo confregisti jugum; dixisti : Non serviam* (Jer., II, 20). Le bien que nous n'avons pas fait, quel sujet de trembler! Mais combien celui que nous avons mal fait achèvera-t-il de ruiner nos espérances! C'est, chrétiens, le dernier article sur lequel nous serons jugés.

Hélas! si le peu de bien que nous faisons pouvait servir de contrepois à tant de péchés et arrêter l'impétuosité de la vengeance

divine, il y aurait de quoi se consoler, car qui est le chrétien qui ne fasse quelque bonne action? On se confesse, on communie, on assiste à l'office, on donne l'aumône, on jeûne, on prie, on lit les bons livres, on évite certains péchés. On se compare avec de plus méchants que soi, on dit en imitant le pharisien : *Je ne suis pas comme un tel* (Luc., XVIII, 11); je pêche, il est vrai, mais c'est plus par faiblesse que par malice; je n'aime pas le mal, j'ai certains péchés en horreur. Voilà, mes frères, ce qui nous rassure; c'est sur de semblables appuis qu'on s'élève un édifice de confiance; mais que ces appuis sont faibles, qu'il y aura de ces édifices ruinés lorsque le feu du jugement de Dieu en viendra consumer le bois, le foin et la paille! *L'ouvrage de chacun paraîtra*, dit saint Paul, *et le jour du Seigneur en fera connaître la solidité ou la faiblesse, parce qu'il sera examiné et éprouvé par le feu : Quale sit ignis probabit* (I Cor., III, 13). Qui pourra dire alors avec le prophète : *Ignem me examinasti, et non est inventa in me iniquitas* (Psal. XVI, 3) : *Seigneur, j'ai passé par le feu de votre examen, et il ne s'est point trouvé d'iniquité en moi*. Qu'il y aura peu de vrais justes à ce terrible jour où le jugement commencera par la maison de Dieu! *Incipiet a domo Dei* (I Petr., IV, 17). Combien de gens trouveront l'or qu'ils croyaient avoir amassé tourné en écume! Combien y en aura-t-il à qui on pourra appliquer ces paroles de Jésus-Christ : *Vous dites : Je suis riche, je suis comblé de biens, je n'ai besoin de rien* (Apoc., V, 17), et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, pauvre, misérable, aveugle et nu!

Qui donc ne craindra pas cet œil qui perce jusqu'au fond des cœurs, cet œil qui nous voit sans que nous le voyions, et devant qui le peu que nous offrons pour notre rédemption n'est peut-être que de la fausse monnaie? *Lorsque mon temps sera venu*, dit-il, *je jugerai les justes. Ego justitias judicabo* (Psal. LXXIV, 3), c'est-à-dire les bonnes œuvres de ceux qui passent pour justes. Rien n'échappera à sa connaissance; il mettra tous les cœurs à nu, il en fera voir tous les mouvements; toutes nos pensées paraîtront à sa lumière, toutes nos paroles seront examinées, toutes nos actions seront jugées; tout sera pesé au poids du sanctuaire, on mettra l'or et l'argent d'un côté, la terre, le plomb et le fer de l'autre : le plus fort l'emportera.

La seule espérance qui nous pourrait encore flatter serait de trouver quelque moyen d'échapper à la justice; mais vous allez voir dans ma seconde partie que c'est une chose tout à fait impossible et une folie de s'y attendre.

SECONDE PARTIE.

Un accusé a quatre moyens pour éviter sa condamnation et la punition des crimes qu'on lui impute : le premier est de faire en sorte qu'on ne le puisse convaincre, le second de s'enfuir, le troisième de se justifier, le dernier de fléchir son juge. Il est certain que tous ces moyens seront inutiles au jour du jugement, car, pour commencer par le pre-

mier, comment le pécheur pourrait-il détourner les preuves de ses crimes, puisque Jésus-Christ fera paraître des témoins irréprochables qui déposeront contre lui avec une force, avec une évidence à laquelle il sera contraint de céder? On ouvrira le livre où l'histoire du monde et tout ce qui se fait sur la terre est fidèlement écrit; on entendra le témoignage des anges et celui que nous porterons contre nous-mêmes. Le démon, ce perpétuel accusateur, nous reprochera en face tous nos péchés; il en sait jusqu'aux plus petites circonstances, le lieu, le temps, les personnes, la manière de l'action, l'emportement de la passion, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, tout cela nous sera remis devant les yeux sans que nous y puissions opposer un seul contredit, parce que notre conscience nous accusera elle-même et que, disant les choses dans la pure vérité, elle avouera que nous sommes également inexcusables et criminels. Alors, se tournant contre nous, elle nous fera de sanglants reproches. Méchant, nous dira-t-elle, ne t'avais-je pas averti que la *voie large te conduirait à la mort* (Matth., VII, 13)? Combien de fois t'ai-je dit : Ces actions sont infâmes, ces plaisirs sont défendus, cette dureté pour Dieu se terminera à quelque chose de funeste? Réponds maintenant à tes accusateurs. Pour moi, je n'ai rien à dire, *sachant que, de mille choses que l'on t'objecte, il n'y en a pas une sur laquelle je te puisse défendre* (Job, IX, 3). Telle est, dit l'Ecriture, la voie de l'impie, il ne pourra empêcher la conviction de ses crimes.

Il ne pourra pas non plus s'enfuir ni se dérober à la vengeance de son juge : *Où irai-je*, s'écrie le roi-prophète, *pour me cacher à vous, ô mon Dieu, et où fuirai-je pour me dérober à votre vue? Si je monte dans le ciel, vous y êtes; si je descends dans l'enfer, je vous y trouve; si je prends des ailes pour passer au-delà des mers les plus reculées, vous y arrivez avant moi; si je dis : Au moins les ténèbres me cacheront, je m'aperçois que, pour me découvrir, la nuit même devient lumineuse* (Ps. CXXXVIII, 6 et suiv.). D'ailleurs, Dieu n'est-il pas tout-puissant, n'est-il pas invincible? n'est-ce pas lui qui, du souffle de sa bouche, extermine l'impie?

Voyons donc si nous réussirons mieux en prenant le parti de nous excuser. Mais de quel côté? sur quoi nos excuses seraient-elles fondées? J'en vois trois que nous pourrions alléguer, l'ignorance, la violence de nos passions et le manquement de la grâce. Mais toutes trois sont incompetentes et non recevables. En effet, si l'ignorance peut être employée par ceux qui n'ont jamais ouï parler de Dieu et qui ont vécu dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (Matth., IV, 16), elle ne saurait nous excuser, puisqu'il ne tient qu'à nous de nous instruire, que la lumière se présente de tous côtés, et que si nous péchons par ignorance, c'est que nous ne voulons pas connaître nos devoirs pour ne les pas accomplir : *Noluit intelligere ut bene ageret* (Ps. XXXV, 4).

La violence de nos passions est grande, je l'avoue, la chair combat contre l'esprit, nous ne faisons pas toujours ce que nous voulons. Mais de bonne foi faisons-nous tout ce que nous pouvons? Prenons-nous des précautions? Avons-nous soind'éviter les occasions qui nous entraînent au mal? Sommes-nous fidèles à garder la retraite et la solitude? Recourons-nous souvent à la prière? Portons-nous toujours ces armes de lumière et de salut que l'Apôtre nous recommande? Comment ne serions-nous pas vaincus lorsque, bien loin de fermer notre âme aux tentations, nous les cherchons, nous allons au-devant de l'ennemi, non pour le combattre, mais pour le recevoir, nous avalons tous les poisons qu'il nous présente, non-seulement sans peine, mais avec plaisir? Ne nous plaignons pas de la violence de nos passions. C'est nous qui leur mettons les armes à la main, qui aimons leur tyrannie, qui craignons la liberté.

Ceux qui s'excusent sur le manquement de la grâce ne sont pas mieux fondés; car si Dieu nous la refuse, c'est pour punir notre ingratitude et l'abus de celles qu'il nous a tant de fois inutilement accordées. Par exemple avons-nous conservé la grâce du baptême de la confirmation, de tant d'absolutions et de tant de communions? Quoi! nous abusons sans cesse de la bonté de Dieu, et il ne nous en privera pas? Un gouverneur donnera aux ennemis du prince de l'argent, les munitions, et les armes qu'on lui envoie pour défendre la place, et on ne lui ôtera pas tous ses secours? Mais quoique tout cela soit très-vrai et plein de justice, je puis dire cependant qu'en un sens il ne tient qu'à nous d'avoir la grâce, puisque Dieu ne la refuse jamais à ceux qui la demandent comme il faut. Sa lumière est semblable à celle du soleil qui luit pour toute la terre, comme dit saint Thomas, et qui ne laisse dans les ténèbres que ceux qui lui ferment leurs cœurs. Vous direz peut-être, cette grâce générale n'est pas celle qu'il me faut, j'en veux une qui donne le vouloir et le faire aussi bien que le pouvoir; j'ai besoin d'une grâce qui me convertisse efficacement et qui surmonte ma résistance.

Je vous réponds; si vous n'aviez pas fait tant de blessures à votre âme, si vous n'y aviez pas si fortement établi le règne de la convoitise, une grâce ordinaire eût suffi pour vous guérir, car on rompt plus aisément les liens qui ne sont que de fil que ceux qui sont ou de fer ou d'airain. Il ne fallait pas laisser croître le mal, ni donner aux mauvaises habitudes le temps de s'enraciner. Ainsi votre perte vient de vous; Dieu n'y a point de part, lui qui vous souffre avec tant de bonté pour vous donner le temps de faire pénitence. Mais dites-moi : Avez-vous fait tout ce que vous deviez pour éloigner les obstacles de la grâce? Je sais qu'on ne la peut mériter, mais on peut éviter certains désordres qui nous en rendent plus indignes. En effet, l'honneur humain, la crainte des lois, celle de l'enfer, suffisent à plusieurs pour s'en garantir. J'a-

voue que ces motifs ne sont pas purs. Mais il vaut encore mieux conserver par là son innocence que de s'abandonner au crime. *Faites le bien*, dit saint Augustin, *par la crainte de la peine, si vous ne pouvez le faire par l'amour de la justice*. L'un est plus parfait, mais l'autre ne laisse pas d'être bon. Que la crainte de l'enfer fasse sur vous ce que la cupidité gagne sur les mondains. Comme il y a des crimes qui ne nuisent pas moins à la fortune qu'au salut, un avare, un ambitieux ne les commet jamais, est-il possible que la religion ne soit pas assez forte pour faire dans un chrétien ce que la passion fait tous les jours? Les méchants surmontent les vices par d'autres vices, pendant que la crainte de Dieu et son amour se trouvent trop faibles pour nous donner la victoire. *Faites donc*, je le répète, faites par la crainte de périr ce qu'ils font par le désir de s'enrichir : *Fac, fac, vel timore pænæ, si nondum potes amore justitiæ*.

Ne dites donc plus que la grâce vous manque, puisque c'est plutôt vous qui lui manquez. Je vois bien ce que c'est, vous voudriez bien être sauvés sans peine, sans vous faire violence, sans coopérer à la grâce; mais cela ne se peut. Celui qui vous a créés sans vous, dit saint Augustin, ne vous justifie pas sans vous : *Qui fecit te sine te, non te justificat sine te*.

Il reste encore un moyen qui serait d'apaiser notre juge, mais nous ne le pourrons. Jésus-Christ ne sera plus notre avocat, il ne sera plus cet agneau dont la douceur est si vantée dans les Ecritures, mais ce lion de la tribu de Juda qui, tout rugissant de colère, cherchera à se venger : *Heu! consolabor super hostibus meis, et vindicabor de inimicis*. Il mesurera sa colère sur sa patience, et notre punition sur ses bienfaits : il se moquera de nous à son tour. Nous l'invoquerons, et il ne nous répondra pas, nous élèverons les mains, et il dédaignera ses yeux. Sa mort qui devait faire notre appui fera notre désespoir; ses plaies sacrées qui sont ici l'asile des pénitents deviendront l'effroi des réprouvés. *Ils verront* dit le prophète, *celui qu'ils ont percé*. Voilà, leur dira Jésus-Christ, les plaies que vous m'avez faites, voilà mon côté. C'est par vous et c'est pour vous qu'il a été ouvert : *Per vos et propter vos apertum*. Et cependant vous n'y avez pas voulu entrer : *Nec tamen intrare voluistis*. Loin d'y entrer, vous avez foulé aux pieds le sang qui en est sorti, vous m'avez crucifié une infinité de fois. Allez, maudits, au feu éternel qui avait été préparé pour le diable et pour ses anges (*Math. XXV, 41*).

Chrétiens, ce ne sont point ici des figures ni des exagérations. Tout ce que vous venez d'entendre est tiré de la parole de Dieu qui nous assure qu'après la mort il n'y a plus de miséricorde, et que la justice toute seule préside au dernier jour. C'est pourquoi il est appelé un jour de tempête, de fureur, de désespoir, de nuit et de ténèbres, de carnage et de meurtre (*Joel., II, 2*). L'homme y va tout seul avec ses œuvres : *Opera enim illorum sequuntur illos*. (*Ap., IV,*

13). C'est là tout son appui. On pourrait peut-être penser que les anges et les saints, étant remplis de charité, prieront pour nous et nous obtiendront miséricorde; mais il est constant qu'ils ne parleront pour lui que ce soit au jour du jugement. Premièrement, parce qu'eux-mêmes seront consternés de voir Jésus-Christ dans une si terrible colère. Car, quoique le témoignage de leur conscience les empêche de rien craindre pour eux : *Securi ob conscientiam*, la colère du juge les fera trembler : *Timidi ob iudicis iram*; secondement, parce qu'ils prendront le parti du Créateur contre des ingrats et des rebelles. Les anges nous reprocheront le mépris que nous avons fait de leur charité; les saints, le peu de fruit que nous avons tiré de leurs instructions et de leurs exemples. La sainte Vierge, notre avocate et notre mère, s'élevant contre nous, demandera vengeance de l'outrage que nous lui avons fait en croyant qu'une dévotion fautive et dénuée de bonnes œuvres suffirait pour nous sauver.

Ainsi de quelque côté que le pécheur se tourne, il ne trouvera que des ennemis (*Prov.*, V, 21) : tout l'univers combattra contre les insensés. Les créatures même inanimées voudront avoir part à leur punition : le ciel lancera sur eux ses foudres, la terre ouvrira ses abîmes, le feu leur fera sentir son ardeur, la glace ce que le froid a de plus affreux, les démons toute leur rage, l'enfer tous ses tourments. Mes frères, ou nous croyons ces vérités ou nous ne les croyons pas. Qui ne les croit pas est déjà jugé suivant cette parole de Jésus-Christ : *Qui non credit jam judicatus est* (*Joan.*, III, 18) : mais si nous les croyons, quelle est notre folie de penser si peu à un jugement qui doit décider de notre éternité, d'en être si peu occupés et si peu touchés ! Les saints n'y pensaient qu'en tremblant. Nous lisons de saint Grégoire de Naziance (*Orat.*, IX), que cette pensée, le saisissant d'horreur, lui ôtait la respiration. Toutes les fois que j'y pense, dit saint Ephrem (*Serm. de Apparit. crucis temp. judicii sub init.*), je tremble et je sens une défaillance universelle. Soit que je mange, dit saint Jérôme, soit que je dorme, soit que j'écrive, quoi que ce soit que je fasse, en quelque lieu que j'aie, je crois toujours entendre le son de la trompette qui réveillera les morts, et la voix de l'archange qui dira : *Levez-vous, morts, venez au tribunal de votre juge*. Me considérant, disait un autre, comme un homme accablé sous le poids de mes crimes, comme un homme déjà jugé, condamné, qu'on va jeter dans l'enfer, je m'écrie : *Hélas ! comment pourrai-je demeurer dans ce feu dévorant et soutenir des ardeurs éternelles, vivre au milieu des flammes sans pouvoir mourir !* Avoir pour partage la rage, le désespoir, les pleurs, les grincements de dents ! Brûler durant toute une éternité, quelle horreur, quel malheur !

O mon Dieu ! de quoi serai-je touché, ébranlé, effrayé, si cette vérité ne me touche pas ? comment pouvons-nous rire, jouer,

nous divertir, passer notre vie dans une aussi grande sécurité que si tout ce qu'on dit du jugement de Dieu était une fable ? l'aveuglement peut-il aller plus loin ? Ne m'y livrez pas, ô mon Dieu, faites que je profite du temps qui me reste, que je veille et que je prie sans cesse pour éviter les maux qui accableront tous les pécheurs. Que je n'oublie jamais le dernier jour de ma vie, afin que cet objet serve de digue à mes passions ; car vos divines Ecritures m'apprennent qu'un moyen presque sûr d'éviter le péché est de penser à notre fin dernière, à la mort, au jugement : *Memorare novissima tua et in æternum non peccabis* (*Eccl.*, VII, 40). J'y penserai, Seigneur, ce grand objet m'occupera. J'aurai devant les yeux ma vie passée et les années éternelles (*Ps.* LXXVI, 6). Mais pour me rendre ces méditations utiles, perdez ma chair de votre crainte (*Ps.* CXVIII, 120), allumez votre amour dans mon cœur. Que rien ne me sépare de votre grâce ni de la fidélité que je vous dois, afin que quand vous viendrez dans l'éclat de votre gloire pour juger les vivants et les morts, je ne sois point avec les boucs, mais au rang de ceux qui chanteront vos divines miséricordes dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON XXXII.

POUR LE JOUR DE SAINT ANDRÉ, APÔTRE

Des souffrances.

Proposito sibi gaudio sustinuit crucem.

Il a souffert la croix en vue de la joie qui lui était promise (*Hebr.*, ch. XII).

L'amour de la croix est tellement le caractère de saint André, qu'on ne pourrait le retrancher du tableau de sa vie sans le défigurer et lui ôter ses plus vives couleurs. Les saints ont pratiqué et possédé toutes les vertus, mais il y en a peu qui n'aient excellé dans quelque vertu particulière qui les distingue des autres. Saint Pierre, par exemple, a tiré de sa chute une humilité profonde ; saint Paul s'est fait admirer par un zèle infatigable ; saint Jean par une pureté angélique ; saint Jacques par l'austérité de sa vie, et saint André par son empressement pour la croix de son Maître. Les paroles que nous trouvons dans l'office de l'Eglise, et qui lui sont attribuées, viennent d'un cœur tout embrasé de l'amour des souffrances. Je sais que les plus habiles critiques révoquent en doute la vérité des actes d'où on les a tirées, mais ils avouent en même temps qu'ils ne contiennent rien qui ne soit digne de la haute vertu de saint André, et que s'il n'a pas employé ces termes, il a eu dans le cœur les divins sentiments qu'ils expriment. En effet Jésus-Christ n'avait cessé durant sa vie d'inculquer à ses apôtres la nécessité de la croix : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me* (*Matth.*, XVI, 2). Il avait confirmé sa doctrine par son exemple, ayant, comme dit saint Paul, *souffert la croix, et l'ayant pré-*

féree à la vie douce et heureuse qu'il pouvait choisir (Hebr., XII, 2). Il est vrai que les apôtres n'entendirent point un langage si contraire à la nature, tant que leur maître fut avec eux. Mais le Saint-Esprit leur en donna l'intelligence le jour de la Pentecôte. Ce fut alors qu'ils comprirent qu'il n'y a pas moins de bonheur que de gloire dans la souffrance. Jésus-Christ crucifié devint toute leur science, le sujet ordinaire de leurs prédications, et l'unique objet de leur amour. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui ont dressé les actes de saint André, sachant qu'il avait mené une vie crucifiée, qu'il était mort effectivement dans la ville de Patras, ont cru qu'il avait tendrement aimé la croix, et lui ont fait dire en termes éloquentes et pathétiques ce qu'ils ne pouvaient douter qu'il avait eu dans le cœur. Comme nous savons très-peu de chose de ce qu'a fait ce saint apôtre, et que tout son office ne respire que l'amour des souffrances, je me suis fixé à traiter aujourd'hui un sujet si important. Et comment en aurais-je pu choisir un autre dans le temps où nous sommes? Mon discours aura deux parties; j'établirai dans la première la nécessité des souffrances, et dans la seconde, je parlerai du plaisir qui accompagne celles que l'on soutient pour Jésus-Christ. On ne peut éviter de souffrir, voilà mon premier point; mais rien n'est plus doux ni plus léger que ce qu'on souffre pour Jésus-Christ; voilà le second.

Joignez, Seigneur, l'efficacité de votre parole à la faiblesse de la mienne, afin que je persuade à ceux qui m'entendent une doctrine qui ne peut être comprise que par un effet de cette grâce dont Marie avait la plénitude lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

De toutes les vérités que l'Écriture renferme, il n'y en a pas une qui soit si souvent répétée ni marquée en tant de manières que la nécessité des souffrances; le Saint-Esprit s'est étudié à l'établir tantôt par des maximes, tantôt par des figures, tantôt par des exemples. Il en a fait des maximes quand il dit que *Dieu châtie tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants; que les tribulations des justes sont en grand nombre, qu'il les éprouve dans le feu de l'affliction comme dans une espèce de creuset; que celui qui entre au service de Dieu, doit se préparer à la tentation; qu'il suffit d'être juste pour être affligé.* (Hebr., XII, 6; Psal., XXXIII, 27; Sap., III, 6; Eccles., II, 1; Job., XII, 15.) Il les a renouvelées dans le Nouveau Testament, où Jésus-Christ nous dit que *celui qui veut être son disciple doit porter sa croix tous les jours; que ceux qui ne font pénitence, périront sans ressource; qu'il devait être lui-même exposé à toutes sortes de maux, aux outrages, aux moqueries, aux fouets, à la mort; que pour entrer dans son royaume, il faut boire le calice de sa Passion.* (Luc., IX, 23; Ib., XIII, 3; Marc., X, 34; Matth., XX, 13.) Ses apôtres n'ont-ils pas tenu le même langage? *Il faut*, dit saint Pierre, *que nous soyons*

exercés par beaucoup de tentations (I Petr., I, 16). *Il faut*, dit saint Paul, *entrer par beaucoup de tribulations au royaume de Dieu* (Act., XIV, 21). Remarquez cette expression, *oportet*, il faut. Jésus-Christ s'en est servi pour marquer sa mort. *N'a-t-il pas fallu*, dit-il aux disciples d'Emmaüs, *que le Christ souffrit et entrât ainsi dans sa gloire? Nonne oportuit*, etc. (Luc., XXIV, 26). Comme s'il disait : Serait-il juste que ce qui a été nécessaire pour le chef ne le fût pas pour les membres? Voilà ce qui a porté les apôtres à exprimer la nécessité de nos souffrances par le même terme dont Jésus-Christ avait parlé des siennes. Lisez attentivement les divines Écritures, vous trouverez partout qu'on ne parvient au repos que par le travail, à la couronne que par les combats; tel est le prix du royaume des cieux, et le moyen d'en faire la conquête. *La vie éternelle est appelée* par saint Paul *une grâce* (Rom., VI, 23); cependant elle n'est pas entièrement gratuite; c'est un fruit qui ne vient que sur l'arbre de la croix; c'est le prix que Jésus-Christ propose à tous ceux qui l'imitent; c'est une faveur qu'il destine à ses amis, à ceux que saint Paul appelle élus et bien-aimés, c'est-à-dire à ceux qui souffrent, car il n'en reconnaît point d'autres pour ses amis. *Le royaume des cieux*, dit Jésus-Christ, *ne s'emporte que par violence* (Matth., XI, 12), et le moyen de se faire violence sans souffrir et sans porter sa croix? Ainsi, quoique la vie éternelle soit une grâce, elle ne laisse pas d'être une récompense et une couronne que la patience et la persévérance obtiennent toujours : *Nam qui certat in agone, non coronatur nisi legitime certaverit* (II Tim., V). Telles sont les maximes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Mais afin que cette vérité s'insinuât plus facilement, le Saint-Esprit l'a dépeinte sous les ombres et sous les figures de la Loi. Les Israélites ne passent à la terre de promesse qu'après avoir été longtemps esclaves; sont-ils dans le désert, ils trouvent les eaux de Mara avant que d'arriver aux eaux douces de la station des Palmes. La terre de Chanaan, figure de la patrie céleste, leur coûte une infinité d'épreuves, de tentations, et de combats, et la plupart, ne les pouvant soutenir, périssent dans le désert. Remontons plus haut; que ne souffrit pas Jacob pour épouser Rachel, et pour faire une médiocre fortune? Joseph ne fut-il pas esclave et en prison avant que de parvenir au gouvernement de l'Égypte? Qui pourrait dire combien David acheta le royaume d'Israël? Il fut très-longtemps exposé à la haine de Saül et à de si grands périls, qu'il fallait un courage héroïque pour ne pas se rebuter. Tant il est vrai qu'on ne parvient aux grandes fortunes que par de grands travaux : *Ad magna præmia perveniri non potest nisi per magnos labores* (S. Greg.). Cette grande vérité fut montrée à Ezéchiel sous une figure plus expresse : car dans un massacre presque universel du peuple juif, Dieu lui fit voir qu'il ne sauverait que ceux qui auraient sur le front la lettre *Tau*, c'est-à-dire le signe de

la croix comme une marque de la vie triste et souffrante qu'ils menaient.

Saint Jean, comme pour expliquer cette figure, dit aussi que Dieu fait mettre une marque sur le front de ses serviteurs, et qu'il n'y a de sauvés que ceux qui la portent. Il dit dans un autre endroit qu'il ne vit sous l'autel de la Jérusalem céleste que les âmes de ceux qui avaient été tués pour le nom de Jésus-Christ. Qu'est-ce que cela signifie ? n'y a-t-il que des martyrs dans le ciel ? ceux qui meurent dans leur lit, après avoir servi Dieu fidèlement, n'ont-ils rien à prétendre ? Ce n'est pas là ce que saint Jean nous enseigne. Par ceux qui ont été tués pour le nom de Jésus, il entend tous ceux qui mènent une vie chrétienne et qui combattent contre leurs passions pour demeurer fidèles à Jésus-Christ, aussi bien que ceux qui sont persécutés pour lui. Par là il nous veut insinuer que la vie d'un vrai chrétien est un martyre continuel. Car, selon la doctrine des saints, il y a deux sortes de martyres, l'un plus cruel, mais plus court, qui consiste à donner son sang pour la foi : L'autre plus doux, mais plus long, qui consiste dans la pénitence et dans la patience : et quoique ces deux genres de martyre soient différents, ils ne laissent pas d'être tous deux couronnés dans le ciel. C'est pourquoi ce vieillard qui expliquait à saint Jean les visions de son Apocalypse, après lui avoir montré les amis de l'Agneau vêtus de robes blanches, lui dit : Savez-vous qui sont ceux-ci (Apoc. VII, 14) ? et sans attendre sa réponse, il ajouta : Ce sont ceux qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. D'où nous apprenons, dit Tertullien, que la porte du ciel n'est ouverte qu'à ceux qui meurent par le martyre, ou par la mortification, et que l'effusion de notre sang en est la clef : *Si crucem tuam tollas et sequaris Dominum, ut ipse præcepit, tota paradisi clavis sanguis tuus est.*

Mais si ces mystérieuses figures ne suffisent pas pour nous persuader de la nécessité des souffrances, que l'exemple de tous ceux qui ont passé par là achève de nous convaincre. Connaissiez-vous un saint qui ait pris un autre chemin ? Jésus-Christ, chef et modèle des saints, n'a-t-il pas souffert, comme dit saint Pierre, pour nous donner un exemple (1 Petr., II, 21) que nul ne peut se dispenser d'imiter ? Car s'il est notre modèle, ne devons-nous pas nous conformer à lui ; s'il est notre chef, ne devons-nous pas lui être inséparablement unis ; et s'il est notre guide ne devons-nous pas le suivre ? *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.* Nous sommes, dit saint Paul, enfants de Dieu, héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ, si pourtant nous souffrons avec lui pour être glorifiés avec lui (Rom., VIII, 17). Pour hériter d'un parent sur la terre, il faut qu'il meure ; mais pour entrer en possession de l'héritage de Jésus-Christ, il faut que nous mourions. Voulez-vous, dit saint Ambroise, partager avec lui le

royaume qui lui a coûté la vie, mourez avec lui. *Cohæres Christi es, si compatiare, si commoriare.* Prenez part à ses souffrances pour entrer dans sa joie : *Suscipe passiones ejus ut supra passiones cum eodem esse merearis.* Avez-vous oublié les fils de Zébédée ? Que leur dit Jésus-Christ lorsqu'ils lui firent demander les deux premières places de son royaume ? Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai moi-même (Matth., XX, 22) ? Les premières places de mon royaume sont à un très-haut prix. C'est à mon Père à les donner, mais il ne les donne qu'à ceux qui ont un courage héroïque, qui soutiennent les plus rudes combats, qui remportent les plus belles victoires. Si donc vous désirez l'élévation, dit saint Grégoire, ne craignez pas l'abaissement, et si les douceurs de la béatitude vous attirent et vous flattent, buvez auparavant les amertumes de mon calice. *Si mens vestra appetit, prius bibite quod dolet.* Ce n'est pas tout, car de peur que les apôtres ne fussent pas assez persuadés de cette vérité, le divin Sauveur leur dit en termes exprès, qu'en les engageant dans le ministère évangélique, il leur préparait une source inépuisable de traverses et d'afflictions. *Je vous envoie*, dit-il, *comme des brebis au milieu des loups ; les méchants m'ont persécuté, ils vous persécuteront, ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, ils vous fouetteront dans leurs synagogues, ils diront contre vous toute sorte de mal, vous serez hais de tous les hommes à cause de moi, on croira rendre service à Dieu en vous faisant mourir* (Matth., X, 17, 22). Cependant ne vous défendez pas, ne résistez point au mal, laissez-vous égorger ; en perdant votre âme, vous la conserverez, et celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or, de l'argent ou d'autre monnaie dans votre bourse ; ne préparez pour le chemin ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton, car celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse (Jo., XVI, 7).

Nous lisons tout cela dans l'Evangile sans y faire la moindre réflexion, sans considérer que la vie des apôtres a été terrible, et qu'ils ont infiniment souffert pour établir la foi. Arrêtons-nous un moment à cette vérité. Douze pécheurs s'engagent à détruire l'idolâtrie répandue par toute la terre, défendue par les puissances du monde, par la sagesse des philosophes, par l'éloquence des orateurs, par les avantages de la fortune : ils vont seuls et sans appui attaquer des nations entières, et sans craindre leur fureur ils disent hardiment : Le culte que vous rendez aux idoles est non-seulement vain, mais il est impie, et détestable. C'est au démon que vous offrez des sacrifices et non pas au vrai Dieu que vous ne connaissez pas, et que nous vous annonçons. Saint André par exemple, comme nous l'apprenons d'Origène, cité par Eusèbe, de Théodoret, de saint Jérôme, a prêché dans la Scythie qui est le pays des Tartares. Jugez de quelle férocité ils étaient pour lors par celle qu'ils ont encore aujourd'hui. Il a pré-

ché dans la Sogdiane qui est voisine des Indes. De là il est venu prêcher aux Grecs. Il a donc eu à combattre et la barbarie des premiers et la sagesse des derniers qui n'était pas moins contraire à la simplicité de la foi. Il ne pouvait attendre des Tartares que des violences, que des effets d'une cruauté farouche, des Grecs que des supplices, parce qu'ils traitaient d'impies et de séditeux tous ceux qui combattaient le culte établi par les lois. Ainsi les apôtres éprouvaient la vérité de la prédiction de Jésus-Christ : *Vous serez haïs de tous les hommes à cause de moi, et on croira rendre service à Dieu en vous faisant mourir.* Chassés partout, et partout persécutés, leur zèle leur attirait de toutes parts des persécutions et des souffrances. Dieu, dit saint Paul, nous traite comme les derniers des hommes, comme ceux qui doivent mourir dans l'amphithéâtre, nous faisant servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous passons pour des fous dans l'esprit des faux sages. La faim, la soif, la nudité, les mauvais traitements, sont la récompense ordinaire de nos travaux, nous sommes errants et vagabonds, abattus de lassitude ou de fatigue, on nous maudit, on nous persécute, on nous accable d'opprobres, on nous rejette comme les ordures et les balayures du monde : *Tantum purgamenta hujus mundi facti sumus* (I Cor., IV, 16). C'est ainsi, mes frères, que la foi a été plantée. Les apôtres ne la prêchaient pas en menant une vie molle, ni au milieu des acclamations et des louanges, mais parmi les contradictions et des persécutions. Leurs disciples avaient part à leurs peines. Embrasser la foi, c'était embrasser la croix, et s'exposer à une haine générale. La première leçon, et pour ainsi dire l'alphabet du christianisme, était la nécessité des souffrances. On disait aux disciples : *Ne vous étonnez point, ne vous laissez point abattre à la vue des persécutions qui exerceront votre patience; sachez qu'un chrétien est destiné pour souffrir.* Jésus-Christ l'a dit, et c'est un oracle infail- lible, qu'on ne parvient au ciel que par beaucoup de traverses. Il en a coûté la vie à saint André. Après de longs et pénibles voyages, après une infinité de périls essayés sur mer et sur terre, après tous les outrages qu'un zèle aveugle pour une fausse religion peut inspirer, il vint mourir dans la ville de Patras en Achaïe, attaché sur la croix comme Jésus-Christ. Il y trouva la fin de sa course et de ses maux; il y mit toute sa joie et toute sa gloire. Il s'estima heureux de ressembler par son supplice et par sa mort à celui à qui il était déjà si semblable par sa vie, et de sceller de son sang la vérité qu'il avait si constamment annoncée de vive voix.

Vous qui honorez ce grand apôtre et qui vous glorifiez de l'avoir pour patron, souffrez-vous, je ne dis pas avec joie comme lui, mais du moins avec patience? Je ne demande pas si vous souffrez. Qui est-ce qui ne souffre pas dans un temps de misère comme celui-ci, dans ces jours dont Jésus-Christ a dit : *Il y aura pour lors une affliction générale, les nations seront dans l'abattement et la consterna-*

tion, les hommes sècheront de frayeur dans l'attente des maux dont tout le monde sera menacé. On n'entendra parler que de guerres et de tumultes, on verra armer peuple contre peuple, et royaume contre royaume, il y aura des tremblements de terre, des pestes et des famines, et si ces jours ne sont pas abrégés (Luc. XXI, 24), hélas! que deviendrons-nous? Mais peut-être qu'en faveur des élus, Dieu les abrégera. Nos péchés ont allumé sa colère. Il frappe sur tous, parce que tous sont coupables, le riche n'est pas plus épargné que le pauvre. Nous n'avons pas voulu profiter de sa bonté, il nous fait sentir la rigueur de sa vengeance. Heureux si l'adversité nous ouvre les yeux, et si, comprenant que la justice qu'il exerce en cette vie est une dernière grâce, nous savons sanctifier nos maux par notre soumission et dire avec le roi prophète : *Justus es Domine, et rectum judicium tuum.* Le faisons-nous, mes frères? souffrons-nous sans murmure et sans impatience? Les calamités publiques nous font-elles rentrer en nous-mêmes pour voir dans nos désordres la cause de nos maux? Nulle adversité ne nuit à celui que nulle iniquité ne domine. Mais celui qui n'aime que le monde ne peut manquer d'être consterné et accablé sous la chute de ce qu'il aime. Babylone tend à sa fin : Ninive sera peut-être bientôt renversée; le monde est comme un vieux bâtiment qui menace d'écraser sous ses ruines tous ceux qui ne le veulent pas quitter. Tremblez donc et pleurez, vous qui, *complices de ses crimes*, ne pouvez éviter d'être enveloppés dans ses plaies. Ce qu'il y a de plus funeste, c'est qu'on n'ouvre point les yeux, nul ne fait pénitence. Les coups de la main de Dieu nous brisent et ne nous convertissent pas. Les maux que nous souffrons, comme ceux des damnés, nous tourmentent sans nous guérir. L'affliction nous est purement pénale et nullement salutaire. Aussi n'y trouvons-nous pas la douceur et la joie que la croix fit sentir à saint André, et que sentent tous ceux qui la portent avec lui chrétiennement. C'est ce qui me reste à éclaircir dans la dernière partie de mon discours.

SECONDE PARTIE.

L'Apôtre, pour animer les fidèles à la patience, assure que *les souffrances de cette vie n'ont point de proportion avec le fruit qu'on en recueille.* Il savait que les saints ne pourraient résister à cette foule de maux dont ils sont environnés, si quelque chose ne soutenait leur courage. C'est pourquoi Dieu, qui connaît la faiblesse humaine, adoucit leurs maux par de secrètes consolations, et par la vue de la récompense inestimable qu'il leur prépare. Leur patience n'est donc pas inutile, et elle leur fait trouver dans leurs peines une douceur qui en ôte l'amertume. Ecoutez le même saint Paul : *A mesure, dit-il, que les souffrances s'accroissent et se multiplient, nos consolations augmentent par Jésus-Christ* (II Cor., I, 5); la peine qu'on souffre pour ce divin Sauveur n'étant jamais séparée de la joie. Les apôtres outragés et

fouettés par les Juifs, sortent de l'assemblée transportés de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir cet opprobre pour le nom de Jésus-Christ (Act., V, 1). Jérémie, dit saint Ambroise, jeté dans une fosse pleine de boue, ne laisse pas de reprendre hardiment les pécheurs. Etienne, accablé de coups de pierres, prie pour ses meurtriers. Saint André fait paraître une très-grande joie avant que d'être attaché sur la croix; un ambitieux ne va pas au trône avec plus d'empressement. Que le Seigneur est bon, s'écrie ce grand docteur, puisqu'il fait sentir tant de douceur dans les maux de cette vie que l'on souffre pour lui, et même dans la mort! Voulez-vous savoir ce qui cause cette douceur et ce plaisir? C'est, premièrement, la présence du Sauveur qui n'abandonne jamais les saints, qui les accompagne dans l'affliction, qui les soulie dans les combats, qui leur fait remporter la victoire. *La pesanteur de nos maux*, dit saint Paul (II Cor., I, 8), *est quelquefois si excessive et tellement au-dessus de nos forces, qu'elle nous rend la vie ennuyeuse, mais Dieu nous délivre de ces périls, et nous en délivrera à l'avenir, comme nous l'espérons de sa bonté. Je rends grâces à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Jésus-Christ, et qui se sert de nous pour répandre la bonne odeur de son nom (Ib., II, 14).* Le Seigneur, dit-il ailleurs, m'a assisté afin que j'achevasse la prédication de l'Evangile, et j'ai été délivré de la gueule du lion (II Tim., IV, 17). *On nous égorge tous les jours pour l'amour de vous, Seigneur, on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. Mais, au milieu de tant de maux, nous demeurons victorieux par celui qui nous a aimés (Rom., VIII, 36, 37).* Le Seigneur, dit saint Luc, apparut à Paul durant la nuit, pour lui dire: *Ne craignez point, mais parlez hardiment, car je suis avec vous, et personne ne pourra vous nuire (Act., XVIII, 9).* Vous serez hais de tout le monde, disait Jésus-Christ aux apôtres, à cause de mon nom; mais cependant il ne se perdra pas un cheveu de votre tête, parce que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles; ne vous mettez pas en peine de trouver de quoi répondre aux juges qui vous interrogeront, je vous donnerai une sagesse et des paroles auxquelles nul de vos adversaires ne pourra résister: ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'esprit de votre Père qui parlera pour vous (Luc., XXI, 18; Matth., XXVIII, 20; Luc., XXI, 15).

Combattez donc sans crainte, s'écrie saint Bernard, ayant un secours si puissant, étant si assuré de la victoire, car si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Quelque grand que paraisse le nombre de nos ennemis, quelque animés qu'ils soient, si vous êtes avec nous, divin Sauveur, votre puissance les dissipera comme le feu fait fondre la cire. Pourquoi craindrais-je ceux qui n'ont point de force, ceux qui tremblent devant mon Dieu? Non, Seigneur, quand une armée m'attaquerait, quand je me verrais dans les ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, parce que vous êtes avec moi (Ps. XXII, 4).

Les austérités que vous pratiquez, disait ce saint à ses religieux, surpassent de beaucoup les forces de la nature. Il y a donc en vous une force qui vous soutient, et c'est celle de Jésus-Christ.

Le roi-prophète explique fort bien cette vérité, lorsque, après avoir dit: *Des maux sans nombre m'ont environné (Ps. XXXIX, 13)*, il ajoute: *Mais le Seigneur ne manque pas de m'assister dans mon affliction, parce que sa miséricorde environne tous ceux qui espèrent en lui (Ps. XXXI, 10).* Admirez, dit saint Augustin, la bonté du Seigneur: il environne de sa miséricorde celui qu'il voit entouré de peines, il joint la miséricorde au châtiment, il frappe ceux qu'il aime, mais il console ceux qu'il frappe: *Misericordiam dabit qui legem dedit; legem in flagellis, misericordiam in consolationibus.*

C'est le second moyen qu'il emploie pour soutenir ses serviteurs: il adoucit leurs peines, il y verse un onction qui en ôte l'amertume. En effet, la croix enferme une vertu qui la rend non-seulement supportable, mais agréable; avant Jésus, les eaux de l'affliction, semblables à celle de Mara (Exod., XV, 23), étaient si piquantes, qu'on n'en pouvait goûter, mais ce divin Moïse les a rendues par le bois de sa croix, non-seulement douces, mais délicieuses. C'est de quoi nous avons une belle image dans un des souhaits de l'Epouse du Cantique: *Que mon Epoux, dit-elle, me donne un baiser de sa bouche.* Un baiser de sa bouche, dit un Père de l'Eglise, vous n'y pensez pas, divine épouse, ignorez-vous que le céleste époux tient dans cette bouche adorable dont vous demandez un baiser, une épée tranchante qui coupe des deux côtés? Il ne peut vous baiser sans vous blesser. N'importe, répond cette épouse transportée de son amour, qu'il ne laisse pas de me donner un baiser de cette bouche tout armée qu'elle est d'épées et de rigueurs: *Osculetur me osculo oris sui (Cant., I, 1)*; car cette épée, ces rigueurs, sont suivies d'un plaisir ineffable. Qu'il me blesse en me faisant participer à ses souffrances, je ne refuse pas de boire le calice de sa passion, tout rempli qu'il est d'amertume, assurée d'y trouver un torrent de délices dont mon âme sera saintement enivrée: *Et calix inebrians quam præclarus est (Ps. II, 5).* Je ne crains point les blessures que font les traits de son amour, parce qu'elles sont accompagnées d'une douceur ineffable: *Osculetur me osculo oris sui* C'est ce qui lui fait dire encore: *Mon bien aimé est pour moi un petit faisceau de myrrhe*, comme si elle disait: Mon bien aimé me mortifie, il m'afflige, il m'envoie des afflictions et des peines; avec lui il faut porter sa croix, il est pour moi un époux de sang; la moindre de ses caresses me coûte infiniment. Mais d'un autre côté le plaisir que l'on goûte à souffrir pour lui rend mes peines aussi légères qu'un petit faisceau de myrrhe, qu'un petit bouquet de fleurs qui pare et qui ne pèse pas: *Fasciculus myrrhæ, dilectus meus mihi (Cant., I, 12).*

Voilà, mes frères, ce qui soutenait les apôtres et les martyrs dans leurs continuelles afflictions. D'un côté, la présence de Jésus-Christ arrêta la fureur de leurs ennemis, afin qu'ils ne leur fissent pas tout le mal qu'ils voulaient, mais seulement celui qu'il était à propos qu'ils souffrissent; et de l'autre, ce divin Sauveur adoucissait leurs peines par une onction secrète qui, quelquefois même, leur en ôta le sentiment. Sans cela, ils n'eussent pu résister à tant de maux, et un des plus grands miracles que Dieu ait faits pour établir la foi, est d'avoir conservé les apôtres durant trente ans, au milieu d'une infinité de persécutions et d'embûches. Comment ont-ils pu exercer tant de temps ce ministère si dangereux, si exposé aux contradictions des hommes? C'est sans doute le Seigneur qui a fait cette merveille dont nos yeux sont encore étonnés : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris* (Ps. XVII, 23). Celui qui met des bornes à la mer, en mit pour lors à la colère des persécuteurs, afin que les apôtres eussent le temps d'établir la foi, et que la religion ne fût cimentée par leur sang que quand elle serait assez forte pour se soutenir d'elle-même.

Apprenons donc à souffrir tranquillement les épreuves de Dieu. Souvenons-nous que l'édifice du salut a les mêmes fondements que le christianisme, c'est-à-dire la patience : *In patientia vestra possidebitis animas vestras* (Matth., XXI, 1). J'en ai montré la nécessité dans mon premier point, vous y avez vu qu'on ne peut éviter de souffrir en cette vie. Chacun y a ses peines, les méchants n'en sont pas exempts, Dieu les punit en beaucoup de manières : *Multa flagella peccatoris* (Ps. XXXI, 10); les bons y sont exercés : *Multe tribulationes justorum* (Ps. XXXIII, 20); concluons donc avec l'Apôtre que la patience nous est nécessaire.

Il est vrai, dit saint Bernard, qu'il y a trois degrés dans cette vertu, le premier est de ceux qui commencent, le second de ceux qui ont fait du progrès, le troisième de ceux qui ont atteint la perfection. Les premiers n'agissent que par la crainte, l'espérance soutient les seconds, la charité anime les derniers. Pour les premiers, la croix est lourde et pesante, ils ne la portent qu'avec peine; elle paraît supportable aux seconds, parce que la vue de la récompense les excite; les troisièmes y découvrent une manne cachée, un plaisir secret, mais ravissant. Les premiers attendent qu'on leur mette ce fardeau sur les épaules, ils le prennent, ils le portent, parce qu'ils font, comme on dit, de nécessité vertu. Les seconds s'en chargent agréablement et de bonne grâce, quoiqu'ils en sentent la pesanteur; les derniers, persuadés qu'il est non-seulement léger, mais agréable et doux, le portent de tout leur cœur, parce qu'ils éprouvent la vérité de ces paroles de Jésus-Christ : *Prenez mon joug sur vous, et vous y trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est doux et ma charge légère : Jugum enim meum suave est et onus meum*

levé (Matth., XI, 20, 30).

C'était ce qui faisait désirer la croix à saint André et ce qui lui faisait dire : *O bona crux diu desiderata et jam concupiscenti animo preparata* ! O croix infiniment aimable et que Dieu accorde enfin à l'ardeur de mes désirs. Que ce langage est digne d'un apôtre, mais qu'il est différent de celui que tient l'impatience humaine, de celui qui fait dire : Que je suis malheureux ! que ma vie est triste ! que mes maux sont grands ! ne finiront-ils jamais ! serai-je toujours le but de l'envie et de la haine ? C'est à vous, mes frères, à voir si vous avez quelque degré de patience. Des trois que je viens d'expliquer, le premier est absolument nécessaire, parce que c'est le plus bas de ceux où la vertu peut descendre. A moins de se soumettre à la volonté de Dieu, il n'y a point de salut. Repousser la main du médecin, c'est refuser la vie, c'est s'attirer la mort. S'abandonner au murmure, à l'impatience, au désespoir, c'est renoncer à Jésus-Christ, puisqu'on ne peut participer à sa gloire sans participer à sa passion. Ne pouvoir supporter les coups de ce Père céleste, qui frappe tous ceux qu'il aime, c'est perdre le glorieux titre d'enfant de Dieu, c'est se mettre au rang des esclaves ou de ceux que l'Apôtre appelle des bâtards qui n'héritent point de son royaume. Nul enfant n'évite la verge, puisque le propre Fils de Dieu, le Fils unique exempt de péché, ne l'a pas été de châtement : *Unicum sine peccato, non tamen sine flagello*.

Etant donc environnés d'une si grande nuée de témoins et d'épreuves, courons, dit saint Paul, par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte; jetons les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, au lieu de la vie douce et tranquille dont il pouvait jouir, a choisi la croix en méprisant la honte et l'ignominie, et est maintenant assis à la droite du trône de Dieu. Pensez tous les jours à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs, afin que vous ne vous découragez point, et que vous ne tombiez pas dans l'abattement. Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang en combattant contre le péché.

Il est vrai que le monde est accablé de maux, que la guerre et la disette ôtent à plusieurs les moyens de contenter leurs passions. Mais, avec un peu de foi, cet état ne nous paraîtrait pas si affreux, peut-être même qu'on y trouverait de grands avantages, et qu'on pourrait dire en un sens : Heureuse extrémité, qui détruit le luxe au moins en quelques personnes, qui diminue les plaisirs, qui retranche la bonne chère, qui nous apprend à vivre dans la médiocrité, qui nous fait sentir l'instabilité des biens de la terre, qui nous oblige de recourir à Dieu et de lui demander cette paix, qu'il n'est que trop vrai que le monde ne saurait donner.

Mais, Seigneur, l'affliction ne produit ces effets que dans ceux qui se soumettent humblement à vos ordres, et cette soumission dépend de votre grâce. Les hommes peuvent recommander la patience, vous seul la pou-

vez inspirer. Vous êtes le Dieu de cette vertu aussi bien que des autres ; mettez-là dans nos âmes, arrachez-en la cupidité qui nous attache au siècle, afin que nous en puissions voir la décadence sans tristesse et sans abattement. Frappez, Seigneur, jusqu'à ce que vous ayez amolli la dureté de nos cœurs ; coupez, retranchez tout ce qui ne sert qu'à nourrir nos convoitises. Ne cessez de répandre des amertumes sur nos injustes plaisirs, afin que nous soyons contraints de chercher en vous ce plaisir chaste, ineffable, éternel, ce plaisir aussi pur que solide, qui, après nous avoir soutenus dans les maux de cette vie, nous procurera les biens de l'autre. Ainsi soit-il.

SERMON XXIII

POUR LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT.

Jésus-Christ est un scandale à plusieurs.

Beatus qui non fuerit scandalizatus in me.

Heureux celui qui ne trouvera point en moi un sujet de chute et de scandale (S. Matth., ch. XI).

Il faut avouer que l'homme est tombé par le péché dans une grande corruption, puisqu'au lieu de se réjouir de ce que le Fils de Dieu vient sur la terre pour travailler à son salut, il en prend sujet de se rendre plus coupable en se scandalisant mal à propos de la doctrine et des actions de ce divin Sauveur.

Y at-t-il un esclave qui se fâche et qui s'emporte contre son libérateur ; un malade qui censure la conduite d'un médecin, dont la probité et l'habileté lui sont parfaitement connues ; un voyageur qui querelle son guide, lorsqu'il sait qu'il est aussi sûr que fidèle ? Les hommes ne font pas ordinairement de telles injustices les uns contre les autres. Il n'y a que Dieu que nous traitons ainsi ; il n'y a que contre lui que notre cœur se porte à ces excès de dépravation et de malice. Jésus-Christ vient pour délivrer les hommes de la tyrannie de Satan, pour guérir les plaies que le péché leur a faites, et pour les remettre dans la voie du salut. Qui ne croirait qu'ils le recevront à bras ouverts, et qu'ils feront tous leurs efforts pour se rendre dignes de ses bienfaits ? Cependant, lorsque ce divin Sauveur est parmi eux, qu'ils entendent les oracles de sa bouche, que leurs yeux sont témoins de ses miracles, et que, de leur propre aveu, *jamais homme n'a si bien parlé* que lui, ils ne peuvent souffrir ni sa présence, ni ses discours, ni l'éclat de sa vertu ; tout les choque en sa personne ; et ce divin Sauveur est contraint de s'écrier, comme d'un bonheur d'autant plus grand, qu'il est plus rare : *Beatus qui*, etc. *Heureux celui qui ne sera point scandalisé en moi* ; c'est-à-dire : *Heureux celui qui ne trouvera point en moi le sujet et l'occasion de sa perte, au lieu d'y trouver son salut. Esprit saint, qui seul connaissez les abîmes du cœur humain, découvrez-nous les causes, mais découvrez - nous en même-temps les remèdes d'une si horrible dépravation. Nous vous en supplions par les*

mérites et par les prières de votre Eponse, qui en était pleinement délivrée, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

Quoiqu'une infinité de personnes se scandalisent tous les jours de Jésus-Christ, rien ne paraît plus incroyable, et on ne trouvera point de fidèle qui n'assure qu'il ne voit rien en ce divin Sauveur qui le choque, rien qu'il n'adore. Cependant, nous allons voir que la plupart des hommes y trouvent des sujets de scandale et ne sauraient souffrir sa doctrine. Mais, pour rendre cette vérité plus sensible, il est à propos et nécessaire que je commence par un abrégé des préceptes qu'il nous a laissés. Après quoi je ferai voir, par le petit nombre de ceux qui les observent, la multitude de ceux qui les trouvent trop durs. Ainsi, mon discours aura deux parties. Vous verrez, dans la première, la sainteté que Jésus-Christ nous prescrit ; dans la seconde, le grand nombre de ceux qui s'en plaignent, et qui disent comme les Capharnaïtes : *Durus est hic sermo*, et *quis potest eum audire ? Cette doctrine est dure*, *qui est-ce qui la peut entendre ?* Ecoutez - moi pourtant, mes frères, puisque ces vérités, toutes dures qu'elles paraissent, sont d'une indispensable nécessité pour le salut.

PREMIÈRE PARTIE.

Les hommes, avant Jésus-Christ, étaient plongés en de si épaisses ténèbres, qu'ils ignoraient presque tous les maux de notre âme, et les moyens de les guérir. Les philosophes, après les avoir étudiés, n'en ont eu que des idées imparfaites ; ils n'en n'ont connu ni la cause ni les remèdes. Ce n'est pas qu'ils ne se soient vantés de posséder la sagesse et de la communiquer aux autres. Mais il y avait plus de vanité que de vérité dans ces promesses. Aussi, n'ont-ils pu ni se guérir eux-mêmes, ni guérir leurs disciples. Avides, ambitieux, injustes, vindicatifs, aussi bien que les autres, ils ont déclamé contre ces passions sans les détruire ; ils ont loué la vertu sans la mettre en pratique : puissants en paroles, impuissants en effets, faisant de beaux discours et de mauvaises actions, se contentant des feuilles d'une vaine éloquence, et ne produisant jamais les fruits d'une probité réelle, ils n'ont pu communiquer la sagesse qu'ils n'avaient pas. Cet avantage était réservé à l'Eglise, qui, l'ayant reçu de son divin fondateur, se peut vanter d'être la seule qui connaisse nos maux et les remèdes qu'il y faut appliquer, et qui réussisse dans l'entreprise qu'elle fait de nous guérir. En effet, on ne peut lire sans étonnement les changements que sa doctrine opérait dès sa naissance ; et nous admirons encore tous les jours ceux qu'elle fait à nos yeux, pour nous convaincre que la main de Dieu n'est pas affaiblie, ni sa grâce moins efficace qu'autrefois.

C'est cette doctrine céleste qui corrige les hommes emportés, en les faisant devenir aussi doux que des agneaux ; c'est elle qui inspire de la charité et de la tendresse aux avides, et qui leur fait distribuer avec une espèce de profusion les richesses dont ils

étaient idolâtres. C'est elle qui porte des personnes faibles et délicates à s'exposer pour Jésus-Christ aux tourments, ou, s'il n'y a point de bourreaux, à exercer sur elles-mêmes des austérités, en un sens, plus affreuses que les supplices. C'est elle qui arrête dans les impudiques le torrent de leurs impétueuses convoitises, et qui leur fait acquiescer, dans un corps sujet au péché, la pureté des anges. C'est elle qui abat la fierté des superbes, et qui les fait devenir véritablement humbles. En un mot, c'est elle qui guérit tous les maux de notre âme, par ses conseils et par la sagesse qu'elle communique à ceux qui les suivent.

Aussi le démon, prévoyant que la religion chrétienne détruirait bientôt son empire, a suscité tous les obstacles imaginables pour traverser son établissement. Que n'a-t-il pas fait pour en détourner les hommes? combien a-t-il semé de préventions contre sa doctrine, et de répugnances contre sa morale? La petitesse de leur esprit lui a donné des armes pour combattre les mystères; et la corruption de leur cœur lui en a donné pour rejeter ses maximes; ceux-là, comme extravagants, et celles-ci, comme impossibles. Mais c'est en vain que l'enfer s'oppose aux desseins du ciel; tant d'obstacles n'ont servi qu'à rehausser l'éclat des victoires que la vérité a remportées sur le mensonge. Rien n'a mieux fait voir combien l'établissement de l'Eglise est miraculeux que le nombre infini de personnes qui ont embrassé une doctrine si relevée et si contraire aux inclinations de la nature corrompue. Pour le mieux comprendre, il faut exposer ici une partie des préceptes que l'Evangile contient. Saint Augustin en a fait un excellent abrégé dans son livre des Mœurs de l'Eglise catholique.

Voici comme il en parle en s'adressant à elle: « Sainte Eglise catholique, véritable mère des chrétiens, rien n'est plus saint que la doctrine que vous enseignez aux hommes; vous ordonnez d'aimer et de servir Dieu d'un cœur pur et fidèle, parce qu'il n'y a que lui dont la possession nous peut rendre heureux. Vous défendez d'adorer et de servir les créatures, parce que, étant sujettes au changement, l'âme ne saurait acquiescer, en les servant, une félicité parfaite. Vous voulez qu'on aime le prochain, et vous réglez si bien cet amour, que les hommes trouvent dans vos préceptes tout ce qu'ils se doivent les uns aux autres. Vous avez pour les enfants une indulgence pleine de bonté; pour les hommes parfaits, une fermeté pleine de vigueur; et pour les vieillards, une gravité pleine de sagesse. Vous prescrivez aux femmes une chaste et fidèle obéissance; aux maris, une conduite honnête et douce. Vous soumettez les enfants par une servitude toute libre, et vous donnez aux pères un empire plein de douceur. Vous joignez les parents par le lien de la religion plus fort que celui de la nature. Vous persuadez aux serviteurs de s'estimer plus heureux que leurs maîtres, et vous ordonnez aux

maîtres d'agir comme ayant eux-mêmes un maître au-dessus d'eux; vous unissez citoyens avec citoyens, peuples avec peuples, et généralement tous les fidèles, non-seulement par les liens de la société civile, mais encore par les motifs d'une amitié chrétienne. Vous apprenez aux rois avec quel amour et quel désintéressement ils doivent gouverner les peuples; et aux peuples, avec quel zèle et quelle fidélité ils doivent servir les rois. Vous montrez quel'on doit aimer, estimer, honorer, exhorter, consoler, avertir, corriger, punir, nous avertissant qu'on ne doit pas les mêmes choses à tous, mais qu'on doit à tous la charité, puisqu'il faut aimer le prochain comme soi-même, et la justice, puisqu'il n'est jamais permis de faire tort à personne. »

Voilà, messieurs, en général, les excellents préceptes que la religion nous donne. Mais pour connaître en particulier à quelle sainteté elle nous engage, il faut savoir que, selon la doctrine des Pères, et principalement de saint Basile et de saint Chrysostome, Dieu a partagé la vie des hommes en deux états différents, dont le premier est le mariage, le second la continence. Ceux qui ne se sentent pas assez forts pour garder une perpétuelle continence *dont tous ne sont pas capables* (Matth., XIX, 11), comme dit Notre-Seigneur, peuvent faire leur salut dans l'état du mariage, pourvu, dit saint Basile, qu'ils y vivent comme les saints patriarches; qu'ils y élèvent leurs enfants dans la crainte de Dieu: qu'ils gardent sa loi et les règles de l'Evangile auxquelles ils ne sont pas moins obligés que les solitaires et les religieux. Car excepté la continence qui n'est pas commandée, parce qu'elle n'est pas absolument nécessaire, l'Evangile est fait pour tout le monde. Jésus-Christ ne l'a point prêché à des solitaires ni à des religieux, mais à des gens mariés et engagés dans les emplois de la vie séculière, et lorsqu'il lui arrivait de parler en particulier à ses apôtres, il ajoutait aussitôt: *Quod vobis dico, omnibus dico* (Marc. XIII, 37): ce que je vous dis, je le dis à tous. C'est donc sans fondement et contre la vérité que les gens du monde se prétendent exempts des travaux de la vie chrétienne, sous prétexte qu'ils sont dans l'état du mariage, où il est plus difficile de les supporter.

Au contraire, dit saint Basile, cet état même, plus exposé aux tentations, les met dans une plus étroite obligation de veiller sans cesse, d'avoir une dévotion plus fervente, une mortification plus exacte; comme des soldats en pleine campagne, environnés d'une armée ennemie qui ne cesse de les harceler et de leur tendre des pièges, ont besoin d'être plus sur leurs gardes que ceux qui sont dans une bonne place. C'est l'idée qu'on doit avoir de l'état religieux et de ceux qui vivent séparés du monde. On peut dire que les bons monastères sont les meilleures places du royaume de Jésus-Christ. Il est difficile de surprendre ceux qui s'y retirent, et l'innocence y trouve un asile assuré pourvu qu'on en remplisse tous les devoirs. Vous qui avez choisi le siècle pour votre de-

meure et le mariage pour votre état, vous ne jouissez pas d'une telle assurance, vous marchez aux milieu des pièges, les ennemis vous environnent de toutes parts, le diable tourne autour de vous comme un lion rugissant; mille tombent à votre droite et dix mille à votre gauche, vous voyez les flèches qui volent en plein jour, et vous avez à craindre les embûches de la nuit; un démon vous livre des assauts en plein midi, un autre vous tend ses pièges dans les ténèbres. Vous avez donc besoin d'une vertu héroïque, d'un courage invincible. Vous êtes dans un détroit où l'on ne peut éviter de combattre : l'ennemi vous presse, il faut vaincre ou mourir. Aujourd'hui la volupté vous attaque et demain l'avarice. Tous les vices se succèdent, la corruption du cœur humain est une hydre fertile en monstres, l'un n'est pas étouffé que l'autre prend sa place. Pour peu que vous vous relâchiez vous êtes perdu. Voyez donc, connaissez, sentez le besoin que vous avez d'opposer les maximes de l'Évangile à celles du démon, la crainte de l'enfer à l'amour du plaisir, les armes de la milice spirituelle aux attaques du monde et du péché. Elles vous sont nécessaires autant et plus qu'aux solitaires. Où il y a plus de péril il faut plus de précautions.

Saint Chrysostome est du sentiment de saint Basile. Jésus-Christ, dit-il, enseignant les hommes, n'a point fait de distinction. Quand il disait : *Ne jurez point*; quand il disait : *Celui qui regarde une femme avec un mauvais désir, a déjà commis l'adultère dans son cœur*; quand il disait : *Malheur à vous, riches! malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous avez ici votre consolation! malheur à vous qui riez et qui passez votre vie dans les plaisirs, parce que vous pleurez un jour!* quand il disait : *Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, bienheureux ceux qui aiment la paix et qui font miséricorde, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice*; il parlait à tous les fidèles sans exception. Les distinctions qu'on fait sur ce sujet ne viennent pas de lui; il n'y aura point d'égard au jour du jugement. Quiconque viole ces grands préceptes, religieux ou séculier, sera puni.

Saint Paul parlait de même à des gens mariés, et la vertu qu'il leur demande n'est guère moins élevée que celle qu'on demande aux religieux. Quelle modestie n'exige-t-il pas dans les habits? *Que les femmes*, dit-il, *soient vêtues selon les règles de l'honnêteté et de la piété chrétienne. Qu'elles se parent de modestie et de chasteté, qu'elles méprisent l'or et les pierreries et toutes les étoffes de grand prix.* Les vierges peuvent-elles aller plus loin. Que leur demande-t-on, sinon beaucoup de modestie et une inviolable chasteté? L'Apôtre en exige autant des femmes mariées. À l'égard des veuves, il déclare que celle qui vit dans les délices est morte, quelque vivante qu'elle paraisse. Sur les richesses il dit qu'on se doit contenter du vivre et du vêtement, ce que les règles les plus aus-

tères accordent; il veut qu'on use du monde comme n'en usant pas, qu'on possède les biens sans avarice, qu'on soit dans le mariage comme si on n'y était pas, et dans le plaisir sans passion. Sur la langue il fait des lois si rigoureuses qu'on ne peut aller plus loin, à moins de s'interdire entièrement l'usage de la parole : non-seulement il défend les discours déshonnêtés, mais les railleries, les paroles bouffonnes, indécentes, qui ne servent à rien. Il condamne non-seulement les injures et les emportements, mais les mauvaises humeurs et les impatiences : *Que toute aigreur, dit-il, toute crierie, toute colère et toute malice soit bannie d'entre vous. Que le soleil ne se couche point sur votre colère. Ne rendez point le mal pour le mal, soyez prêts à faire le bien en tout temps et à tout le monde.*

Que dirai-je de la charité, qui est le caractère essentiel du christianisme et la seule différence qui sépare les enfants de Dieu des enfants du diable? L'Apôtre ne l'exige-t-il pas de tous les chrétiens sans exception? *Avant toutes choses*, dit-il, *ayez une charité mutuelle les uns pour les autres, parce que c'est le lien de la perfection.* Et comme cette vertu renferme la loi et les prophètes, il s'ensuit que les gens mariés, à qui elle n'est pas moins nécessaire qu'aux religieux, sont obligés à tous les préceptes de l'Évangile.

Qu'y a-t-il donc de plus pur et de plus éminent, qu'une doctrine qui veut qu'on soit maître de la colère et des emportements, qu'on surmonte la sensualité, qu'on étouffe l'avarice, qu'on fuie le luxe et la vanité du siècle, qu'on méprise la terre, qu'après avoir fait mourir par l'esprit toutes les passions de la chair, on ne vive plus que pour Dieu en Jésus-Christ, qu'on ait un amour sincère pour le prochain, qu'on soit prêt à donner sa vie pour ses frères, à l'exemple de ce divin Sauveur qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous?

Rassemblons tous ces principes pour voir, comme d'un coup d'œil, à quoi ils nous engagent. Premièrement, nous sommes appelés pour être saints, et la volonté de Dieu est que nous travaillions sans cesse à notre sanctification. Mais nous ne pouvons l'acquérir sans renoncer au monde, au moins de cœur et d'affection. N'aimez pas le monde, dit saint Jean, ni ce qui est dans le monde, parce que tout ce qu'on y voit est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou ambition, et ces choses ne viennent pas de Dieu. Ne vous conformez donc pas, dit saint Paul, au siècle présent : *Nolite conformari huic sæculo.*

Secondement, il faut combattre les désirs de la chair, suivant la doctrine de l'apôtre saint Paul, qui dit : *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez. Au lieu que si vous mortifiez par l'esprit de Dieu les œuvres de la chair, vous vivrez.* Combattez donc jusqu'à ce que votre vieil homme soit crucifié, le corps du péché détruit, et que vous ne soyez plus asservi au péché. Or, pour résister ainsi à ses passions, il faut se faire violence, parce

que le royaume des cieux ne s'emporte que par là : *Regnum celorum vim patitur.*

En troisième lieu, se faire ainsi violence, c'est porter sa croix tous les jours, c'est suivre Jésus-Christ par la voie étroite, c'est aimer la pauvreté, l'abaissement et les autres disgrâces de cette vie, c'est souffrir non-seulement sans murmure, mais avec joie, regardant la souffrance comme un grand bonheur : car un chrétien ne doit pas juger des biens et des maux comme un infidèle. Le monde appelle heureux ceux qui sont riches, ceux qui passent leur vie dans la bonne chère et les autres plaisirs des sens, ceux qui sont honorés, ceux qui ne souffrent rien : *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* Voilà le bonheur des infidèles, mais ce n'est pas le nôtre, ô mon Dieu ! *Heureux le peuple dont le Seigneur veut bien être le Dieu !* Heureux celui qui connaît les avantages que vous avez cachés dans la pauvreté, dans les larmes, dans la persécution et dans les autres maux que l'on souffre pour la vérité ! Heureux celui qui a tant de faim et de soif pour la justice, qu'il en oublie les besoins de la vie et ne se soucie plus des faux biens de la terre ! Heureux celui qui préfère son salut à toutes choses ! Tels sont les principes que l'on trouve dans les saintes Ecritures. Le Saint-Esprit ne travaille qu'à nous y donner des pensées et des affections toutes contraires à celles que le monde inspire : car l'Ecriture, comme dit saint Augustin, ne commande que la charité, ne défend que la cupidité, et c'est ainsi qu'elle règle nos mœurs. La charité anime les vrais fidèles, la cupidité possède les gens du siècle, et pour faire en deux mots la définition d'un vrai chrétien, c'est un homme qui prend tout le contre-pied du monde, qui en fuit les manières et les maximes, persuadé que *l'amitié de ce monde est une inimitié contre Dieu et la peste de la véritable piété.*

Voilà, messieurs, un abrégé de nos devoirs et un faible crayon de la sainteté que Dieu exige. Voyons maintenant combien peu de chrétiens travaillent à l'acquiescer, pendant qu'une infinité de personnes y trouvent des sujets de chutes et de scandale. C'est ce qui me reste à examiner dans ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Rien n'est plus vrai, mais rien n'est plus terrible que la prophétie du saint vieillard Siméon sur la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Ecce positus est hic in ruinam, et in resurrectionem multorum in Israel :* Cet enfant, dit-il, est mis pour la ruine aussi bien que pour le salut de plusieurs en Israël, *et in signum cui contradicetur,* et pour être en butte à la contradiction des hommes. Je pourrais en commencer la preuve par les diverses hérésies qui se sont élevées contre tous ses mystères.

Et véritablement on a attaqué sa divinité, son humanité, l'unité de sa personne, la distinction de ses deux natures et de ses deux volontés, sa naissance, son incarnation, sa vie et sa mort ; on a tâché de le faire passer

pour un buveur, pour un homme de bonne chère, pour un samaritain, pour un homme qui chassait les démons par le commerce qu'il avait avec Bézébuth, le prince des démons. Les uns se sont plaints de la sévérité de sa doctrine, les autres du peu d'austérité de sa vie, de sorte qu'on faisait sur les mêmes choses des plaintes entièrement opposées.

Aujourd'hui les disciples de saint Jean, jaloux de sa réputation, fâchés de lui voir plus de disciples qu'à leur Maître, se scandalisent de ce qu'il mange avec les publicains et de ce que les pharisiens et eux jeûnent assez souvent, *les disciples du Sauveur ne jeûnent point du tout.* C'est la raison qui oblige le fidèle précurseur d'en députer deux à Jésus-Christ pour savoir de lui s'il est ce fameux prophète tant de fois promis dans les Ecritures : *Tu es qui venturus es, an alium expectamus ?* Cet ami de l'Epoux pouvait-il ignorer une vérité à laquelle il était venu rendre témoignage ? Pouvait-il méconnaître celui qu'il avait baptisé, sur qui il avait vu le Saint-Esprit en forme de colombe descendre et demeurer (S. Jean., I, 32 et suiv.), celui dont la voix du Père avait dit en termes exprès : *C'est mon Fils bien-aimé en qui je prends toutes mes complaisances* (Matth., III, 17) ? Pourquoi donc envoyer demander une chose qu'il savait par des voies si assurées, et qu'il publiait partout, sinon pour procurer à ses disciples une occasion de se guérir de leurs préventions et de leur jalousie ? Car il les envoie dans un temps où ce divin Sauveur faisait ses plus grands miracles, espérant que la vue de tant de prodiges leur ouvrirait les yeux et leur ferait comprendre que celui dont Dieu se servait pour les opérer devait être le Messie, et que, s'il menait une vie moins austère que leur maître, c'était par charité et pour donner aux pécheurs plus d'accès auprès de lui et non par sensualité.

Au troisième siècle, les Montanistes, poussés du même esprit que les disciples de saint Jean, se séparèrent de l'Eglise sous prétexte qu'on n'y pratiquait pas assez d'austérités, appelant ses enfants des *physiques*, c'est-à-dire, des hommes charnels et délicats. C'est ainsi que Tertullien traite les catholiques dans ses derniers ouvrages, un amour déréglé de la sévérité l'ayant fait passer dans le parti de ces dangereux hérétiques.

Ce n'est pas cependant aux scandales qu'ont pu causer les mystères ou la douceur des maximes du Sauveur que je prétends m'arrêter aujourd'hui ; car pour un fou qui trouve sa morale trop facile, mille faux sages la trouvent trop sévère, Jésus-Christ pauvre et prêchant la pauvreté, Jésus-Christ rassasié d'opprobres et présentant à ses disciples le calice des humiliations a toujours été et sera toujours, la terreur des hommes charnels. Nous prêchons, dit saint Paul : *Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les gentils* (I Cor., I, 23). Les Juifs attendaient pour Messie un grand capitaine, un conquérant qui devait soumettre, disaient-ils, toute la terre à son

empire, les combier de richesses et d'honneur, cependant Jésus-Christ vient sans éclat, sans grandeur apparente; *c'est le fils d'un charpentier* (Matth., XIII, 35), tout au plus un docteur qui n'a pour disciples que des ignorants, que des gens tirés de la lie du peuple. Faut-il s'étonner du scandale que les Juifs en prennent, et de ce qu'ils concluent entre eux qu'il n'est pas le Messie? la conséquence n'était-elle pas évidente en supposant leurs préjugés et leurs principes?

Les Gentils, encore plus vains et plus superbes, ne voyant à la naissance du christianisme que des pauvres embrasser la foi: *Quia non multi sapientes, non multi potentes, non multi nobiles* (Ibid., v. 26), eussent cru s'avilir et se déshonorer en se faisant chrétiens. N'avez-vous point honte, disait le gouverneur de Sicile à sainte Agathe, vous qui êtes d'une race si noble et si illustre, de faire profession d'une secte aussi basse que celle des chrétiens? Les philosophes, aveuglés par leurs propres lumières, se moquaient de saint Paul lorsqu'il disputait avec eux dans Athènes et qu'il leur prêchait le jugement et la résurrection des morts. La plupart des païens, plongés dans la débauche, décriaient la doctrine et la vie des chrétiens comme une condamnation publique de la leur. J'ai remarqué, en lisant l'histoire de l'Eglise, que les persécutions étaient plus violentes sous les empereurs vicieux et débauchés que sous les autres. Néron fut son premier persécuteur; elle fut en paix sous Vespasien et sous Tite; Domitien, le second Néron de ces malheureux temps, excita la seconde persécution. Aujourd'hui encore, dans le Japon et dans les autres pays nouvellement découverts, les rois et les grands seigneurs n'ont pas tant de peine à croire les mystères qu'à goûter les maximes de notre sainte religion; ils seraient chrétiens s'il ne fallait que quitter l'erreur, mais, parce qu'il faut renoncer à la pluralité des femmes, à l'usure, à l'injustice, à la vengeance, ils demeurent idolâtres.

Mais qu'est-il besoin de courir aux extrémités de la terre pour trouver des hommes à qui l'Evangile fait peur? le pays où nous vivons ne nous en fournit-il pas assez? et la différence qu'il y a entre ces infidèles et nous ne vient-elle pas uniquement du baptême que nous avons et qu'ils n'ont pas? Je sais que nous croyons, mais y a-t-il bien de la peine à croire des mystères qui ne combattent pas nos passions, et Dieu fait-il beaucoup de cas d'une foi morte et plus stérile que celle des démons, qui tremblent (Jacq., II, 19) devant la majesté de Dieu, au lieu que nous croyons sans trembler; ce n'est donc pas, j'en conviens, non ce n'est pas Jésus-Christ, Fils de Dieu, né d'une Vierge, faisant des miracles, qui nous choque, mais Jésus-Christ pauvre, souffrant et crucifié, ou plutôt Jésus-Christ commandant aux chrétiens une vie pauvre, souffrante et crucifiée. Le superbe n'envisage qu'avec horreur ses humiliations; l'avare, comme ce jeune seigneur de l'Evangile, sort tout affligé d'un ser-

mon où l'on a trop fortement établi le précepte de l'aumône. Le voluptueux frémit à la vue de la croix. Pourquoi, quand Luther et Calvin se révoltèrent contre l'Eglise au siècle passé, tant de nations, tant de provinces, tant de personnes furent-elles entraînées dans l'hérésie? Croyez-vous qu'on y cherchât la vérité? la plupart des hommes n'étaient pas capables de juger des questions qu'on agissait, mais ces deux hérésiarques flattaient la vanité, l'orgueil et les autres passions; ils permettaient aux religieux et aux prêtres de se marier, de se révolter contre leurs supérieurs, de fouler aux pieds leurs vœux; aux laïques de piller les églises, de ne plus payer les dîmes; ils renversaient la subordination, les jeûnes, la confession et toutes les autres pratiques instituées par les apôtres et par Jésus-Christ même; voilà ce qui jeta les peuples en foule dans l'hérésie; la réforme de ces prétendus restaurateurs de l'Eglise se termina à changer la foi, qui est immuable, et à favoriser le relâchement et la mollesse des pécheurs, en leur promettant le salut sans pénitence. Bien loin donc d'être surpris du progrès des nouvelles sectes, j'admire tous les jours comme il n'a pas été plus grand, puisque les hommes ont tant de penchant à se persuader qu'on peut conserver les plaisirs avec l'espérance du salut, c'est-à-dire, faire son paradis en ce monde et en l'autre. Rien ne détruit tant la foi que la mauvaise vie, c'est pourquoi nous voyons qu'on passe facilement de la débauche à l'hérésie, les pays où elle domine étant une espèce d'égout où toutes les ordures que l'Eglise catholique rejette vont se précipiter, selon cette parole du prophète: *Abyssus abyssum invocat* (Ps. XLI, 8): Un abîme en appelle un autre, l'abîme du libertinage celui de l'erreur.

Tremblez, vous dont la foi n'est pas animée par la charité ni nourrie par les bonnes œuvres; si Dieu, par un juste jugement que je le prie de ne point exercer, vous livrait à des maîtres infidèles ou hérétiques, elle serait peut-être bientôt déracinée. Ceux qui se font un Dieu de leur passion y accommodent presque toujours leur religion; catholiques en France, presbytériens ou épiscopaux en Angleterre, sociniens en Hollande, tout leur est bon, pourvu qu'ils se contentent.

Quelle apparence qu'un avare aimât mieux demeurer toute sa vie pauvre que de quitter l'Eglise? qu'une femme qui ne saurait souffrir la moindre incommodité eût assez de courage pour conserver la foi dans la prison, dans les chaînes et dans les autres maux où l'on est exposé durant la persécution?

Ne disons donc pas que l'Evangile n'est plus un sujet de chute et de scandale, puisque nous voyons tant de personnes qui se scandalisent de ses maximes; non-seulement on ne les pratique pas, mais combien y en a-t-il dont on se moque! combien fait-on de railleries sur la piété et sur ceux qui l'embrassent! autre genre de persécution qui

n'est pas moins redoutable que la violence ouverte. Dès qu'un homme veut vivre avec une exacte fidélité, qu'il condamne les spectacles, qu'il quitte tout pour ne plus penser qu'à Dieu; dès qu'une femme rejette la pompe et le luxe, qu'elle fuit les assemblées de plaisirs, qu'elle se trouve à celles de charité, qu'elle mène une vie édifiante et réglée, on les accuse d'avoir perdu l'esprit, ils passent pour fous non-seulement auprès des infidèles, mais auprès de ceux mêmes qui professent la vraie religion : *Non solum a paganis insanus vocatur, sed etiam a christianis.*

Vous qui voulez marcher dans les voies de la perfection, attendez-vous à trouver des pierres dans votre chemin, c'est-à-dire, des gens qui tâcheront de vous en détourner par leurs médisances et par leurs railleries. Qui pourrait dire, ajoute saint Augustin, combien cette tentation renverse de personnes faibles? Une âme timide, épouvantée de tant d'obstacles, s'arrête au milieu de sa course, et la crainte de s'attirer le mépris de ceux avec qui elle est obligée de vivre la retient dans le péché; elle voit le bien, elle l'approuve, mais elle n'ose l'embrasser : *Concussa in itinere trepidat, et non implet propositum, ne offendat eos cum quibus vivit (Eccl. II, 1).* Mon fils, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage, quand vous entrez au service de Dieu, préparez votre âme à la tentation, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, aux moqueries et aux insultes : *Qui voluerit esse meliores et diligentiores ab ipsis christianis audituri sunt insultationes.* Prenez donc garde qu'une mauvaise honte ne vous empêche de vivre chrétiennement, ne préférez jamais un faux honneur à la fidélité que vous devez à Dieu, et pour vous exciter à mépriser les discours des hommes, rappelez dans votre esprit cette effroyable menace de Jésus-Christ : *Si quelqu'un a honte de moi, j'aurai honte de lui, je confesserai et j'avouerai devant mon Père celui qui m'aura confessé et reconnu devant les hommes; celui qui me renoncera, je le renoncerai (Luc., IX, 20).*

J'ai donc eu raison de dire que souvent l'Evangile nous déplaît, que notre cœur se révolte contre ses maximes, toujours prêt à dire : *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire (Joan., VI, 61)?* C'est ce qui a presque anéanti certaines vérités que les faux chrétiens ont tâché de faire passer pour des erreurs; c'est ce qui fait qu'on n'ose presque plus les prêcher, et qu'on s'expose à de rudes tempêtes quand on les dit hardiment. *Suis-je donc devenu votre ennemi, disait saint Paul, en vous disant la vérité (Gal., IV, 16)?* Il y a donc des vérités que l'homme corrompu ne veut pas entendre. En vain, par exemple, on tâche de réveiller ceux qui dorment, dans la funeste pensée qu'on peut allier la piété et les plaisirs; en vain on parle contre la pluralité des bénéfices et l'emploi criminel qu'on en fait; en vain on tâche de rendre suspecte la facilité des confesseurs ignorants ou relâchés, qui donnent l'absolution à tous ceux qu'ils confessent, et qui ne demandent

jamais les marques d'une vraie conversion; en vain nous disons avec Jésus-Christ : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous (Luc., XIII, 5).* Les hommes ne sauraient souffrir une doctrine si dure; les protestants, pour l'é luder, substituent aux dignes fruits de pénitence une foi imaginaire qui tient lieu de tout, à ce qu'ils disent; les catholiques y joignent la réception des sacrements, et avec ce passeport ils croient leur salut assuré; dire le contraire, c'est leur déplaire, c'est les scandaliser : *Heureux donc et quatre fois heureux celui qui n'est point scandalisé en Jésus-Christ (Ps. XI, 1),* car le monde est plein de gens à qui l'Evangile est un sujet de scandale. Que le petit troupeau des élus s'écrie avec le roi-prophète : *Sauvez-moi, Seigneur, parce que le monde périt. Il n'y a plus de saints sur la terre, et le nombre des vérités ne cesse de diminuer par la corruption de l'esprit humain.* Autrefois on connaissait les chrétiens à leur charité, à leur humilité, à toutes les vertus. Qu'on en trouverait peu aujourd'hui à ces marques!

Ces imitateurs du mauvais riche, ces hommes sensuels qui font un Dieu de leur ventre peuvent-ils passer pour disciples de celui qui a voulu être abreuvé de fiel? ne le sont-ils pas plutôt de cette fausse divinité que les païens avaient consacrée à la débauche? A voir l'impureté qui règne de toutes parts, qui croirait que nous adorons le fils d'une vierge et ce Dieu de pureté qui déclare que les impudiques seront brûlés dans un feu qui ne s'éteindra jamais? Qui ne nous prendrait plutôt pour des hommes initiés aux mystères infâmes de celle que les païens appelaient la déesse des plaisirs. Dites la même chose de l'avarice, de l'ambition et des autres passions; ce sont elles qui nous rendent la doctrine de Jésus-Christ insupportable. Aussi, comme la sainte vie des premiers chrétiens avait établi la foi par toute la terre, les crimes de leurs enfants l'ont chassée de l'Asie, de l'Afrique et de beaucoup d'endroits de l'Europe, et Dieu veuille qu'ils ne nous ôtent pas le peu de lumières qui nous reste.

Ne le souffrez pas, Seigneur, nous vous en conjurons pour la gloire de votre nom. Faites-nous aimer votre Evangile, quelque opposé qu'il soit à nos passions. N'est-ce pas un assez grand mal que notre faiblesse nous empêche de l'observer? faut-il que notre corruption nous porte jusqu'à la haine de la vérité qui nous condamne? O vérité qui ne nous condamnez que pour nous sauver, ouvrez les yeux de mon cœur, afin que, me jugeant moi-même avec rigueur, je vous engage à me juger avec miséricorde. Que j'approuve le bien lors même que je n'ai pas assez de force pour le pratiquer; que je condamne le mal lors même que je ne puis encore l'éviter. C'est un moyen de fléchir votre colère, d'obtenir ma conversion et de rendre à la foi que je professe la fécondité qui lui manque. Ainsi soit-il.

SERMON XXIV.

POUR LE JOUR DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE
VIERGE, MÈRE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-
CHRIST.

Des grandeurs de Marie.

Dominus tecum.

Le Seigneur est avec vous (S. Luc. ch. II).

J'ai cru, messieurs, que j'étais obligé de faire aujourd'hui l'éloge de la sainte Vierge par rapport à Jésus-Christ son Fils, et deux raisons m'y ont déterminé. La première est tirée de la fête que nous célébrons, la seconde, des circonstances du temps. La fête de la Conception et de la sanctification de la sainte Vierge étant la première de celles que l'Eglise célèbre en son honneur, il est à propos d'expliquer en quoi consistent les grandeurs de cette incomparable vierge, d'où elles prennent leur origine, quels en sont les fondements, comment on en doit parler, quel usage on en doit faire. Les circonstances du temps sont un autre motif qui m'engagent à traiter ce sujet : car, parmi ce grand nombre de nouveaux catholiques qui se sont réunis à l'Eglise, les uns le sont de bonne foi, les autres en apparence ; il faut donc confirmer les premiers dans le bon parti qu'ils ont embrassé, et tâcher d'instruire les autres, en leur faisant voir que notre doctrine sur le culte de la sainte Vierge, qui est une des pratiques dont ils sont le plus choqués, n'a rien qui soit contraire à l'honneur que l'on doit à Dieu, rien qui ne soit innocent et conforme aux instincts de la piété chrétienne. Il est bon de dire publiquement que, si quelques catholiques ignorants ou poussés par un faux zèle, portent les choses trop loin, l'Eglise condamne leurs excès, les réprime quand elle peut, en gémit et les tolère quand elle ne peut pas les réprimer. Or, il me semble que je satisferai pleinement à ce dessein, en disant que l'Eglise n'honore et n'invoque à proprement parler que Jésus-Christ, non qu'elle n'honore et n'invoque aussi les saints, mais parce qu'étant ses membres, on peut dire que l'honneur qu'on leur rend retourne à Jésus-Christ leur chef. Jésus-Christ et l'Eglise, l'Epoux et l'Epouse n'étant qu'une même personne, il s'ensuit qu'honorer l'un, c'est honorer l'autre, comme c'est défendre l'Etat que d'en défendre une province ou une ville.

Voilà, messieurs, ce que je vais établir dans ce discours. Cette vérité bien expliquée suffit pour justifier la doctrine du culte des saints. Je m'attacherai particulièrement à celui que l'on rend à la sainte Vierge, mais ce que j'en dirai doit être appliqué aux autres saints. Cela supposé, voici deux propositions indubitables qui feront le partage de mon discours. Toutes les grandeurs de la sainte Vierge tirent leur origine de Jésus-Christ et se rapportent à Jésus-Christ, voilà mon premier point ; la sainte Vierge ne peut être louée ni honorée que par rapport à Jé-

sus-Christ, et le culte qui ne se termine pas à ce divin Sauveur lui déplaît et l'offense, voilà le second. Ces deux vérités sont renfermées dans la salutation de l'ange, qui nous apprend à chercher la vérité de son bonheur dans le mystère de l'Incarnation, où elle devint la mère du Fils de Dieu, et dans la plénitude des grâces que le Saint-Esprit lui avait communiquées et que cet ange révéra quand il lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

L'Eglise honore dans la sainte Vierge trois avantages qui lui sont particuliers et qui l'élèvent au-dessus de toutes les créatures. Le premier est la sainteté qu'elle reçut lorsqu'elle était dans le sein de sa mère, le second est sa maternité, le troisième est sa fidélité parfaite. Or, il est certain, mes frères, que ces trois avantages viennent de Jésus-Christ comme de leur principe, et se terminent à lui comme à leur fin.

Premièrement donc l'Eglise croit que Marie a été sanctifiée avant sa naissance : *Ante sancta quam nata*, dit saint Bernard, elle a sucé cette doctrine avec le lait, si l'on peut ainsi parler, c'est-à-dire qu'elle l'a reçue de main en main par le canal de la tradition fondée sur l'analogie de la foi et sur la raison. On ne peut nier que sa maternité ne lui donne une grande liaison avec Jésus-Christ, n'y ayant rien de si proche que les qualités de mère et de fils ? Or, il est naturel à un fils de souhaiter des avantages à sa mère, comme la mère souhaite la gloire de son fils. Il n'y a point d'enfant qui ne voulût avoir pour mère la plus excellente des femmes, et qui ne lui donnât toutes les perfections imaginables, s'il en était le maître. D'où l'on conclut avec raison que le Fils de Dieu a communiqué à sa Mère toutes les grâces qui pouvaient la rendre digne de cet honneur.

Pour le comprendre il faut supposer que la sainte Vierge n'a pas été choisie pour être simplement la Mère de Jésus-Christ, mais pour être sa digne Mère, une Mère toute sainte d'un si digne Fils. Elle n'a pas été choisie par un simple choix d'autorité, mais par amour ; par un simple choix de providence, mais par un choix de prédestination et de bienveillance. Elle n'a pas été choisie pour gouverner l'enfance de Jésus-Christ par une autorité semblable à celle qu'avaient Tibère, Pilate, Hérode, Caïphe et tous ceux qui étaient au-dessus de Jésus-Christ durant sa vie mortelle, mais comme Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, David ont gouverné le peuple de Dieu, c'est-à-dire, avec beaucoup de sainteté, joignant l'humilité à l'autorité, et ne commandant aux hommes que pour obéir à Dieu. C'est ainsi que Marie a été élue avant tous les siècles pour avoir non-seulement le rang de Mère de Dieu, mais aussi la grâce suréminente qui lui convient, et comme une Vierge destinée à cet honneur ne pouvait être préparée de trop bonne heure, David dit que Dieu s'est hâté de lui donner sa grâce, et qu'il est venu dès le grand matin pour la mettre sous sa protection : *Adjuvabit eam Deus mane diluculo* (Ps. XLV, 6),

c'est-à-dire qu'il l'a remplie de sainteté dès le premier moment de sa vie; il est vrai que l'Evangile ne parle pas de sa conception de sa naissance, mais, dit saint Augustin, on ne peut sans folie rejeter ce qui est reçu par toute la terre, parce que l'Eglise ne peut errer : *Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (Mhatt. XVI, 18). L'Esprit de vérité veille à sa conservation : *Ecce non dormitabit neque dormiet qui custodit Israel* (Ps. CXX, 4). Puis donc que l'Eglise honore la sanctification de Marie dans le sein de sa mère, il s'ensuit qu'elle y a été sanctifiée. Et véritablement si Jérémie et saint Jean-Baptiste ont reçu ce privilège, comme il semble que l'Ecriture le dit assez clairement, je ne vois pas qu'on le puisse disputer à Marie, puisque sa fonction étant plus grande que celle de ces deux prophètes, elle a dû recevoir plus de grâces pour s'en bien acquitter. Aussi les Pères disent presque tous que la grâce qui n'est donnée que par mesure à ceux qui ne sont que serviteurs est donnée à sa mère, sans mesure en ayant porté l'auteur et la source durant neuf mois. Mais, disent les protestants, n'est-ce pas égaler la mère au fils que de dire qu'elle a été sanctifiée dès le sein de sa mère, puisque l'Ecriture semble réserver ce privilège à Jésus-Christ, de qui seul il est dit : *Quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei* (Luc. II, 35).

Non, mes frères, il ne faut pas craindre de diminuer l'honneur suprême de Jésus-Christ en soutenant que sa mère a été sanctifiée avant sa naissance; il y aura toujours entre eux une distance infinie. Premièrement Jésus-Christ est saint par lui-même, Marie ne l'est que par Jésus-Christ; le fils est la source de la sainteté, la mère est comme le champ qui la renferme; Jésus-Christ est le fruit qui bénit tous les hommes, Marie est la terre qui le porte; Jésus-Christ est rédempteur, Marie du nombre des brebis rachetées.

Je sais qu'il y a des auteurs qui semblent l'associer à son fils pour notre rédemption, et les protestants nous en font un grand crime. Mais ils ne veulent pas reconnaître en quel sens on parle ainsi de Marie, et que l'Ecriture est pleine de semblables expressions. Saint Paul ne dit-il pas en parlant de lui et des autres apôtres : *Dei adjutores sumus* (I Cor. III, 9), nous sommes les coopérateurs de Dieu. Veut-il par ce langage dérober à Dieu une partie de la gloire qu'il tire de notre salut? Prétend-il s'égaliser à lui et contribuer quelque chose à la conversion des gentils? Ecoutez ce qu'il dit au même endroit : *J'ai planté, Apollon a arrosé, mais celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien, parce que c'est Dieu qui donne l'accroissement* (Ibid., v. 3). Non que celui qui plante et celui qui arrose ne fassent quelque chose pour le salut de ceux qu'ils instruisent, mais parce que le peu qu'ils font est inutile, si Dieu n'y répand sa bénédiction. Il est donc vrai en un sens qu'ils sont les coopérateurs de Dieu, et il n'est pas

moins vrai que c'est lui qui fait tout. C'est ainsi qu'il faut expliquer les expressions des auteurs qui attribuent à la sainte Vierge une partie de notre rédemption. Cela est vrai en un sens, et néanmoins Jésus-Christ son fils est notre unique Sauveur. Cela est vrai en un sens, parce que c'est elle qui lui a donné le corps adorable qu'il a livré pour nous à la mort. Joseph pour moins est appelé le sauveur de l'Egypte. Il empêcha ce royaume de périr par la faim dans le temps d'une disette affreuse, et je craindrais de dire que la mère de mon Dieu a part à mon salut. Elle qui a porté dans ses entrailles et nourri de son lait celui qui dit : *Je suis le pain de vie, je suis le pain du ciel et je viens pour donner la vie au monde* (Joan. VI, 33).

En ce sens les deux sexes ont eu part à la réparation de la nature humaine, comme ils avaient tous deux contribué à sa perte. Mais dans un autre sens Jésus-Christ est l'unique Sauveur : *Il est mort pour tous* (II Cor. V, 15), et la sainte Vierge lui doit son salut aussi bien que les autres : *Elle a reçu comme eux de sa plénitude* (Joan. I, 16), et si l'Eglise honore sa conception, c'est parce qu'elle a été accompagnée d'une grâce extraordinaire, dont il est juste de le remercier; sans que la foi détermine le moment auquel la sainteté lui fut communiquée, parce qu'elle n'en trouve rien dans la tradition, elle permet à ses enfants d'en croire ce qu'ils voudront, pourvu qu'ils conservent la paix. Car lorsque l'Ecriture ni la tradition ne décident pas clairement, chacun peut abonder en son sens en se soumettant à l'Eglise.

C'est ce que font les catholiques en cette occasion, ils conviennent en ce qui est de foi, savoir que la sainte Vierge doit son salut à Jésus-Christ. Ceux qui croient la conception immaculée, disent que Jésus-Christ est le sauveur de sa mère, par une grâce qui l'a préservée du péché et de la damnation. Cette grâce a quelque chose de plus doux que celle qui nous délivre; il y a plus de plaisir à être préservé de l'esclavage qu'à en être délivré, à ne pas sentir la rigueur des chaînes, qu'à en être déchargé. Par cette explication tous les catholiques se réunissent à croire que Jésus-Christ est l'unique Sauveur, et qu'il n'y a point d'autre nom par la vertu duquel nous puissions être sauvés (Act. IV, 12). C'est donc lui qui a sauvé sa bienheureuse mère ou en la préservant, ou en la purifiant du péché originel. Quelque parti qu'on prenne, la sainteté de la mère vient toujours de la bonté du fils.

Parlons maintenant de sa maternité, qui est le second objet de la pitié de l'Eglise.

Ne croyez pas que je m'étende sur un sujet si noble, ni que j'entreprenne d'en développer toute la grandeur : *Ad hæc quis tam idoneus* (II Cor. II, 16)? Qui est-ce qui en est capable? La maternité de Marie met entre le Père éternel et cette heureuse Vierge une ressemblance et des rapports inexplicables; elle participe à ce qu'il y a de plus grand en la personne du Père, je veux dire à cette fécondité par laquelle il produit un Fils qui

lui est entièrement semblable et parfaitement égal, un Fils qui est Dieu comme lui, saint comme lui, immortel et tout-puissant comme lui. Marie devient sa mère par la même vertu et d'une manière aussi pure, puisque c'est par la vertu du Très-Haut qu'elle le conçoit; que ce sont les mains du Saint-Esprit qui le forment dans ses chastes entrailles, et que la puissance du Père qui produit le Verbe dans l'éternité, produit l'Homme-Dieu dans le temps, afin que cette génération temporelle se fasse dans l'éclat de la sainteté aussi bien que l'éternelle. Qui doute qu'un si haut rang ne mérite de grands honneurs? On en rend aux mères des rois, et on ne pourra souffrir que nous honorions la mère du roi des rois. Quand un homme a du mérite, qu'il est utile à la république, qu'il réussit à quelque chose, on s'écrie aussitôt: *Heureux le ventre qui vous a porté, heureuses les mamelles qui vous ont allaité* (Luc. XI, 27); et on trouvera mauvais que nous disions la même chose de Marie qui a eu le bonheur de porter Jésus-Christ dans son sein, de le nourrir, de l'élever et d'exercer sur lui l'autorité maternelle, à laquelle ce divin Sauveur n'a pas refusé de se soumettre, car l'Evangile dit qu'il était soumis à son père et à sa mère: *Et erat subditus illis* (Luc. II, 51).

Je sais qu'on nous reproche de croire que Marie conserve dans le ciel le pouvoir qu'elle avait sur son fils durant sa vie mortelle. On cite des auteurs qui disent qu'elle lui commande, qu'elle dispose de ses grâces, qu'elle sauve tous ses dévots, quelque méchants qu'ils soient. Mais à Dieu ne plaise que l'Eglise approuve de telles hyperboles: bien loin de croire que Marie dispose dans le ciel des grâces de son fils, elle enseigne, elle est persuadée que jamais elle n'en a disposé. Sa qualité de mère ne lui a donné sur Jésus-Christ qu'une autorité passagère et domestique, qui ne s'est jamais étendue sur ses fonctions de Messie et de Sauveur. A cet égard Marie n'a eu sur la terre et n'a dans le ciel qu'un pouvoir d'intercession: Elle ne commande pas, elle supplie; elle ne donne pas, elle demande; elle ne dispose de rien, mais elle se soumet aux dispositions de son fils. Voyez, admirez sa modestie aux noces de Cana; parle-t-elle d'un ton impérieux? N'est-ce pas avec une humilité profonde, une retenue admirable, une foi vive et une parfaite confiance qu'elle dit: *Mon fils, ils n'ont point de vin: Vinum non habent* (Joan. II, 3). Elle n'en dit pas davantage, sachant qu'il suffit d'exposer à Jésus-Christ les besoins des hommes, pour exciter sa compassion. Cependant, de peur qu'on abusât de cet exemple et qu'on ne crût que les ecclésiastiques dépendent de leurs parents en ce qui regarde leurs fonctions, Jésus-Christ semble improuver la conduite de sa mère et rejeter sa prière. Il lui parle durement en apparence: *Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi* (Ibid., 4)? Comme s'il lui eût dit: Votre maternité ne vous donne aucun droit d'exiger des miracles, vous n'êtes mère que de cette chair passible et mortelle, qui n'a la vertu

de les produire qu'en tant qu'elle est unie à la divinité. Aussi cette humble vierge ne lui demanda plus rien le reste de sa vie, pour nous apprendre que les ministres de Jésus-Christ ne doivent pas consulter la chair et le sang dans l'exercice de leurs charges. Mais d'un autre côté, afin que nous sussions que Marie est notre mère et notre advocate, son fils, qui semble la rebuter, ne laisse pas de faire ce qu'elle désire et d'accorder le premier de ses miracles à son intercession, pour nous apprendre que si elle n'a pas droit de disposer de la grâce, elle a droit de la demander, et que son pouvoir, quoique de faveur et de prière, ne laisse pas d'être fort grand. C'est un pouvoir qui ressemble à celui que possède la mère d'un roi tendrement aimée par son fils; on l'appelle reine, et néanmoins elle ne règne pas; elle est reine et sujette, le roi est son fils et son souverain. C'est lui qui commande et sa mère obéit; elle demande, elle prie comme les autres, et son fils accorde et refuse comme il lui plaît. En un mot, elle a du crédit comme mère, mais nul pouvoir effectif qui n'émane de son fils. Tel est le pouvoir de Marie auprès de Jésus-Christ, avec cette différence qu'elle veut toujours ce que Jésus-Christ veut, ne cherchant que sa gloire et le salut des hommes.

La troisième chose que l'Eglise révere dans cette excellente vierge est cette fidélité parfaite, cette humilité profonde, cet amour, toujours brûlant, cette obéissance toujours soumise, cette application continuelle qu'elle a eue à étudier la volonté de Dieu pour l'accomplir. Nous la croyons heureuse pour avoir été la mère de Jésus-Christ selon la chair, mais plus heureuse pour l'avoir été selon l'esprit: nous honorons sa maternité, encore plus sa sainteté. En effet, avec quel zèle suivait-elle Jésus-Christ durant sa vie, ne voyant dans cette dignité que les devoirs qui en sont inséparables et non les privilèges qui semblaient y devoir être attachés.

C'est pourquoi elle répondit à l'ange qui lui vint annoncer qu'elle serait la mère du Fils de Dieu: *Voici la servante du Seigneur*, comme si elle eût dit: Cette dignité de mère ne m'éblouit point; elle n'élève pas mon cœur, elle ne m'empêche pas de voir que je ne suis que la servante du Seigneur. Je mets toute ma gloire à lui obéir; nulle élévation ne me tirera de la dépendance où je veux vivre. C'est par cet esprit que j'entre dans l'emploi qu'il me propose. Il commande, il veut que je sois sa mère, je le serai, pour lui obéir. Je serai sa mère pour le servir et pour prendre soin de sa personne adorable; j'aurai pour lui l'empressement, le zèle, la passion, la tendresse d'une véritable mère, et en même temps le respect, l'obéissance et la crainte d'une servante.

Elle n'estime dans sa maternité que ce qui l'unit davantage à son Fils, que ce qui la rend plus digne de son amour. Voilà ce que les prédicateurs devraient louer en elle, au lieu de s'arrêter à des choses incertaines et douteuses, à des avantages plus propres à

nourrir l'orgueil qu'à établir l'humilité. Car il faut savoir qu'il y a deux sortes de grâces : les premières appelées gratuites qui ne servent pas toujours à celui qui les possède ; les secondes appelées gratifiantes qui sanctifient celui qui les reçoit. Le don des langues et des miracles, la prophétie, les révélations, la science des mystères, le talent de la parole sont du premier ordre ; l'humilité, la charité, toutes les vertus sont du second. Les premières sont communes aux méchants et aux bons, les secondes ne se trouvent que dans les bons. Les premières donnent de la réputation et de la gloire, les secondes augmentent le mérite et la vertu.

Marie n'a pas eu beaucoup de grâces gratuites, mais elle a reçu toutes les sanctifiantes. Sa maternité, et sa virginité peuvent être mises dans le rang des premières, mais sa parfaite fidélité renferme les dernières et lui a rendu les premières utiles ; car, comme dit saint Augustin, à quoi lui eût servi de concevoir Jésus-Christ dans son sein par l'opération du Saint-Esprit, si elle ne l'eût conçu plus heureusement dans son cœur ; de le nourrir de son lait, si elle ne se fût elle-même nourrie de sa parole ; de vivre et d'habiter avec lui, si elle ne l'eût fait habiter par la foi dans son âme. Voyez, chrétiens, comment il est vrai que toutes les grandeurs que nous admirons dans cette incomparable Vierge tirent leur origine de Jésus-Christ et se terminent à Jésus-Christ ; aussi ne peut-elle souffrir la dévotion qu'on a pour elle ni le culte qu'on lui rend, à moins que la charité n'en soit le principe, et la gloire de Dieu la fin ; c'est la seconde vérité que je dois expliquer, et la dernière partie de mon discours.

SECONDE PARTIE.

Le culte qu'on rend aux saints comprend deux choses : les louanges et l'invocation ; pour connaître ce qu'ils souhaitent à cet égard, il faut consulter ce que la religion nous en apprend, après quoi nous verrons ce que la sainte Vierge a témoigné sur ce sujet en quelques occasions que nous trouvons dans l'Evangile.

Sur le sujet des louanges, la religion nous dit qu'à proprement parler, nulle créature n'en mérite, n'ayant rien qui ne vienne de Dieu : *Qu'avez-vous*, dit saint Paul, *qui ne vous ait été donné ? et s'il vous a été donné, pourquoi vous en glorifiez-vous* (I Cor. VII) ? *Toute grâce excellente, et tout don parfait*, dit saint Jacques, *vient d'en haut, et descend du Père des lumières. Dieu*, dit saint Paul, *a renfermé tous les hommes sous le péché, afin que nulle chair ne se glorifie en sa présence. Remarquez cette expression : il y a beaucoup de différence entre se glorifier en Dieu, et se glorifier devant Dieu. Le premier est une action d'humilité, le second un orgueil. Se glorifier en Dieu, est rendre gloire à Dieu, et le remercier des grâces qu'il nous a faites ; mais se glorifier devant Dieu, c'est vanter son propre mérite, et s'attribuer le bien qu'on fait ; c'est imiter le pharisien, qui au*

lieu de prier dans le temple, ne fit que se louer (Luc. XXVIII, 11).

Les saints ont horreur de ces superbes sentiments : ils ne désirent point les louanges ; ils les renvoient à celui qui est l'auteur de tout bien, et ils ne cessent de le louer eux-mêmes. C'est ce que Marie a parfaitement observé ; elle a été la plus humble aussi bien que la plus sainte des créatures. Dieu qui l'avait choisie pour être la mère de son Fils, jeta les fondements de sa grandeur sur une profonde humilité. Il lui donna cette vertu sans bornes, parce qu'il n'en voulait point mettre à son élévation. Elle n'ouvrait les yeux que pour voir son néant et les perfectionnements de son divin Fils, elle n'en connut jamais d'autres, elle n'en loua point d'autres, ni ne permit qu'on pensât à d'autres, qu'on en louât d'autres en sa présence. Toujours seule ou avec Jésus-Christ, ne voyant que Jésus-Christ, ne parlant qu'à Jésus-Christ, n'écoulant que lui, elle conservait tous ses mystères et toutes ses paroles dans son cœur ; et les méditait pour y trouver sa consolation et sa force : *Conservabat omnia verba in corde suo*.

Mais cherchons dans sa conduite des preuves de ce que je dis ; elle fut louée deux fois en sa présence, la première fois par l'ange qui lui annonça le mystère de l'Incarnation, la seconde par sainte Elisabeth. Au discours de l'ange, saint Luc dit qu'elle fut troublée, et qu'elle pensait en elle-même d'où pouvait venir une salutation qui lui était si glorieuse. Mais lorsque sa parente entreprit de la louer des sa foi et des ses autres vertus, elle l'interrompit par une sainte impatience, et fit remonter jusqu'à Dieu l'honneur qu'on lui rendait. Elisabeth lui dit : *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me ? d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne à moi !* Marie lui répondit aussitôt : *Magnificat anima mea Dominum*. Mon âme glorifie le Seigneur. Comme si elle disait : Elisabeth, de quoi vous avisez – vous de donner gloire à la mère du Seigneur ? c'est au Seigneur que la gloire appartient. O mon âme ! on s'arrête à la créature, mais vous, remontez au Créateur, rendez-lui toute la gloire, n'en retenez pas la moindre partie, ce serait un crime, une usurpation, un sacrilège. Tout est à Dieu, l'homme n'a en propre que le mensonge et le péché. Vous dites qu'au son de ma voix votre enfant a tressailli de joie dans vos entrailles. Pour moi, si je tressaille, c'est en Dieu mon Sauveur, qui a fait sentir à votre fils la vertu de sa présence. Mon fils est l'Epoux, le vôtre est l'ami de l'Epoux, c'est pourquoi il se réjouit, il tressaille de joie en la présence de l'Epoux : *Gaudet propter sponsum* (Joan. III, 29). Vous dites que je suis bienheureuse d'avoir cru, attribuant mon bonheur à la grandeur de ma foi ; mais il vient uniquement de ce que Dieu a daigné regarder la bassesse de sa servante (S. Luc. I, 48). Je n'avais rien qui pût attirer ce regard, que mon indigence même, parce qu'il se plaît à remplir les âmes vides, et affamées de sa justice. Il élève les

humbles, il confond les superbes; c'est pourquoi, mon âme, rendez grand le Seigneur; ne souffrez pas qu'on vous loue; renvoyez-lui la gloire du bien qu'il vous a fait, et publiez hautement que c'est son bras tout-puissant qui a opéré les grandes choses qu'on admire : *Magnificat anima mea Dominum* (Luc., XVI, 46).

Tels ont été les sentiments et les dispositions de la bienheureuse Marie durant qu'elle était sur la terre, elle n'en a point d'autres dans le ciel. Comme l'humilité y est à son plus haut degré, les saints n'ont pas de plus grande passion ni de plus grand plaisir que de se soumettre à Dieu, que de le glorifier, que de chanter ses divines miséricordes.

Ce que j'ai dit des louanges, disons-le de l'invocation et de la confiance qu'on a aux saints, il y en a de deux sortes, une qui s'arrête à la créature, et qui en attend les secours qui lui sont nécessaires; l'autre qui ne les attend que de Dieu. La première est criminelle et injurieuse à Dieu, la seconde ne lui fait aucune injure. Les saints détestent la première, et n'acceptent que la seconde. Les anges et les hommes superbes, dit saint Augustin, sont ravis de s'attirer la confiance des autres hommes et de voir qu'on met en eux son espérance et son bonheur. Combien de grands se laissent éblouir aux marques de respect qu'on leur donne, aux soumissions qu'on leur rend. L'orgueil leur persuade qu'ils sont infiniment au-dessus des autres hommes; aveuglés par l'amour-propre, ils ne voient pas que c'est la fortune que l'on suit, et non pas eux, puisqu'on les abandonne dès qu'on ne l'aperçoit plus autour de leur palais. Les bons anges et les saints ne souffrent pas qu'on ait pour eux cette attache qui n'est due qu'au souverain, ils élèvent les cœurs à Dieu à qui ils appartiennent par tant de titres, et regardent comme un attentat horrible de les détourner d'un devoir si légitime. *Nem'adorez pas*, dit l'ange de l'Apocalypse à saint Jean, qui se prosternait devant lui, *je ne suis que votre serviteur* (Apoc. XIX, 10); c'est Dieu qu'il faut adorer : *Deum adora*. Il avait raison; car que diriez-vous d'un ministre d'Etat qui débaucherait les serviteurs du prince pour se faire une cour nombreuse et superbe, distinguée de celle de son roi? L'ambitieux, diriez-vous, le superbe! Ne croyez donc pas que la sainte Vierge ou les autres saints soient capables d'une usurpation si détestable, ils ne veulent, ils ne peuvent souffrir qu'on mette en eux sa dernière espérance. *Que faites-vous?* disait l'Apôtre à ceux qui lui voulaient immoler des victimes : *Nous sommes mortels comme vous*; et à ses disciples qui s'attachaient à lui trop humainement : *Paul a-t-il été crucifié pour vous, vous a-t-on baptisé en son nom* (I Cor. I, 13). C'est comme si ce grand apôtre leur eût dit : Apprenez que la faiblesse est l'apanage de toute créature; elle ne subsiste que par emprunt, d'où il s'en suit qu'elle ne peut par elle-même en secourir une autre. *J'ai levé mes yeux vers les montagnes*, dit le roi-

prophète, *pour voir si j'en devais attendre du secours, mais j'ai connu que tout mon secours vient du Seigneur*. Il est vrai qu'il se sert souvent du ministère des anges ou de celui des hommes pour nous aider; mais c'est toujours lui qui nous assiste : les anges nous gardent, les pasteurs nous instruisent, et travaillent à notre sanctification, cependant la sainteté vient de Dieu. Celui qui sanctifie les anges, sanctifie pareillement les hommes; celui qui remplit les pasteurs de lumière se sert d'eux pour dissiper nos ténèbres; la conversion, la justification, la chasteté, la bonne vie, la persévérance sont des dons de sa grâce; en un mot, lui seul fait tout en tout, afin que celui qui se glorifie ne se glorifie qu'en lui (I Cor. I, 31), et que la gloire et la louange soient à celui qui possède l'immortalité, la puissance et la vie. Ce qui a fait dire à saint Augustin que la vraie religion n'adore et n'invoque qu'un seul Dieu, parce qu'il n'y a que lui qui ait de quoi remplir tous nos désirs, et nous rendre bienheureux.

Quand donc nous invoquons la sainte Vierge ou les autres saints, ce n'est pas que nous attendions d'eux, indépendamment de Dieu, les grâces dont nous avons besoin : assurés qu'ils n'ont de sainteté et de pouvoir que ce qu'il leur donne, nous les prions de nous servir d'avocats auprès de Dieu, d'opposer leur mérite à nos péchés, de représenter nos besoins à celui qui donne à tous ceux qui lui demandent comme il faut. C'est pourquoi l'Eglise, dans les oraisons qu'elle adresse aux saints, ne dit pas : Convertissez-nous, ayez pitié de nous, pardonnez-nous nos péchés, guérissez-nous de nos maux; elle se contente de dire : Priez pour nous, rendez-nous Jésus-Christ favorable, apaisez notre juge, défendez-nous contre nos accusateurs, obtenez notre conversion : telles sont les expressions qu'elle emploie en invoquant les saints, parce qu'elle sait qu'il n'y a que Dieu qui possède la source des grâces qui nous sont nécessaires. Il faut même aller plus loin, et reconnaître que les saints ne parlent pas avec la même autorité que Jésus-Christ : ils sont médiateurs d'intercession, mais Jésus-Christ est médiateur de rédemption : *C'est par lui que nous avons accès auprès de Dieu, que nous disons avec confiance : Père, père* (Rom. V, 2, VIII, 15). Les saints ne sont, à proprement parler, que des solliciteurs qui recommandent nos intérêts au nom de Jésus-Christ, sachant qu'il est l'unique médiateur en titre d'office; lui seul a droit de demander; lui seul n'est jamais refusé quand il demande, au lieu que les saints ne sont pas toujours exaucés. Voilà, chrétiens, la doctrine de l'Eglise sur l'invocation des saints; elle n'a rien que de raisonnable et d'innocent. Nous ne faisons pour notre salut que ce que l'on fait pour les affaires du monde : on ne se contente pas d'avoir un bon avocat, on cherche encore des amis auprès du juge, on emploie ses parents et tous ceux qui ont du crédit sur lui pour le gagner.

Mais on nous objecte deux choses : la première, que dans les hymnes, dans les proses et dans quelques autres parties de l'office, nous demandons aux saints la rémission de nos péchés, la victoire de nos passions, la vie éternelle et d'autres grâces que nous avons dit qu'on ne doit demander qu'à Dieu ; la seconde, que nous mettons la dévotion à la Vierge en la place de la foi et des bonnes œuvres, croyant qu'elle suffit pour le salut ; que les dévots de la Vierge ne sauraient périr avec un scapulaire et un rosaire : on prend le ciel aussi sûrement que si on s'était fait toute sa vie cette violence évangélique dont le Sauveur parle quand il dit : *Regnum cælorum*, etc. (Matth. XI, 12).

Je réponds trois choses à la première objection : premièrement, que l'Eglise explique les paroles de son office qui pourraient avoir un mauvais sens, en déclarant qu'elle ne prétend attribuer aux saints d'autre pouvoir que celui d'intercession ; secondement, il ne faut pas prendre à la lettre ces sortes de prières, où la mesure et la rime font entrer beaucoup de termes impropres ; en dernier lieu, qu'il ne faut pas chercher dans ces ouvrages, dont les auteurs sont d'une fort petite autorité, la doctrine de l'Eglise, mais dans les conciles, dans les Pères et dans les nouveaux bréviaires, où l'on ne met rien qui ne soit tiré de l'Ecriture. Car les prélats s'appliquent présentement à purifier la liturgie de ces mauvaises poésies que l'ignorance et la barbarie y ont fait entrer depuis sept ou huit cents ans.

On ne peut donc, sans injustice, nous imputer le mauvais sens que nous rejetons, ni nous faire un crime des expressions auxquelles nous en donnons un bon. Qu'on lise attentivement ce que le concile de Trente a décidé sur ce sujet, en quels termes les habiles controversistes s'en expliquent, ce que les bons prédicateurs en disent, et on reconnaîtra sans peine que nous mettons en Jésus-Christ toute notre confiance, que nous attendons notre salut de la rédemption qu'il nous a acquise par son sang, et que si nous prions les saints, c'est parce qu'ils sont mieux auprès de Dieu que nous, que leurs prières étant plus pures, nous espérons qu'elles seront plus facilement exaucées.

Je réponds à la seconde objection, que l'Eglise, loin de croire que la dévotion à la Vierge suffise pour sauver un méchant homme qui ne veut pas se convertir, croit que cette Vierge si zélée pour la gloire de son Fils regarde un tel culte avec indignation et comme un outrage ; car c'en serait un de la faire passer pour la protectrice du péché. C'est par là, catholiques, que je veux finir mon instruction.

Avouons-le, quelques personnes ont donné sujet à nos frères séparés de nous imputer cette erreur, et parmi ceux qui devaient s'y opposer, plusieurs l'ont dissimulée et favorisée, ceux-ci par ignorance, ceux-là par un faux zèle ; peut-être même que l'intérêt et l'avarice en ont poussé quelques-uns à faire valoir des confréries et à y supposer de

grands avantages pour attirer l'affluence et la multitude. Mais rien ne saurait prescrire contre la vérité. L'Ecriture, les conciles, tous les Pères sans exception, et les plus excellents pasteurs de l'Eglise vivante, nous disent dans leurs instructions publiques et particulières, qu'il n'y a que la foi jointe aux bonnes œuvres qui assure le salut. En voilà assez pour détruire tout ce qu'on dit de contraire. La dévotion à la sainte Vierge est excellente, elle est très-utile et très-agréable à Dieu ; mais l'est-elle plus que les sacrements, que l'aumône, que le martyre dont l'Ecriture fait partout de si grands éloges ? Cependant saint Paul déclare que *sans la charité l'aumône et le martyre ne servent de rien* (1 Cor. XIII, 3), et l'Evangile, que *tous ceux qui diront Seigneur, Seigneur, ne seront pas pour cela sauvés* (Matth. VII, 21).

Ne vous trompez pas, dit l'Apôtre, ni les impudiques, ni les voleurs, ni les ivrognes, ni les médisans, ni les avares, n'entreront jamais dans le royaume des cieux (1 Cor. VI, 9, 10), à moins qu'ils ne se convertissent et ne fassent pénitence, sans cela le scapulaire, le rosaire, les autres confréries ne mettent personne à couvert de l'éternelle damnation. Quiconque promet le contraire est un trompeur, c'est un faux prophète ; *fût-ce un ange du ciel, disons-lui anathème* (Gal. I, 8). Ne vous fiez pas à une prétendue promesse qu'on dit que la sainte Vierge a faite en faveur de ceux qui porteront le scapulaire ou qui diront le rosaire, de les avertir du jour de leur mort, et de leur obtenir le temps de se confesser. *C'est une de ces fables que saint Paul nous ordonne d'éviter*, parce qu'elles renversent la foi. La sainte Vierge entrant dans tous les desseins de son Fils, ne prie que pour ceux qui condamnent leurs vices, et qui désirent se convertir. Si elle prie pour les autres, c'est afin de leur obtenir ces saintes dispositions. Elle aime tous ceux qui aiment Dieu, et qui en sont aimés ; elle hait tous ceux qui l'offensent, tant qu'ils demeurent dans le péché ; elle ne reconnaît pour ses vrais serviteurs que ceux qui suivent la règle qu'elle donna aux nouveaux mariés de Cana quand elle leur dit : *Faites tout ce que mon Fils vous dira*.

Voilà le fondement d'une bonne dévotion. Marie nous aime, qui en doute, qui peut en douter ? n'avons-nous pas éprouvé bien des fois les effets de sa charité ? mais elle nous aime, ou parce que nous sommes justes et vrais enfants de Dieu, ou afin que nous devenions tels en cessant d'être méchants. Elle demande à Dieu notre persévérance ou notre conversion ; sa charité ne saurait aller plus loin. Voulez-vous donc par une dévotion qui lui soit agréable l'engager dans vos intérêts, imitez, imitez ses vertus. Invoquez-la, dit saint Bernard, dans vos tentations, dans vos peines et dans tous vos besoins. Mais pour obtenir le secours de ses prières, imitez son exemple, marchez sur ses pas : *Et ut impetres orationis ejus suffragium, non deseras conversationis exemplum*. Car si le culte de Dieu se réduit à l'amour qu'on lui doit : *non*

colitur nisi amando, celui des saints se réduit à les imiter. C'est par là qu'on les honore.

Mais, Seigneur, cette fidèle imitation de leurs vertus est un don de votre miséricorde, c'est vous qui les avez rendus saints, c'est à vous qu'il faut demander la force de marcher sur leurs pas. Faites-nous cette grâce par les mérites de la sainte Vierge; vous l'avez donnée pour Mère à Jésus-Christ, et ce divin Sauveur l'a donnée pour mère à tous les chrétiens en la personne de saint Jean. Jetez donc les yeux sur cette auguste dignité de mère, sur son admirable fidélité, sur sa parfaite pureté, sur sa profonde humilité, en un mot sur toutes ses vertus; et fléchi par ses prières, faites-nous la grâce de vous servir avec une ferveur qui réponde à la sienne, afin qu'après l'avoir dignement honorée sur la terre, nous puissions la voir dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMON XXV

POUR LE III^e DIMANCHE DE L'AVEUT.

De l'humilité.

Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos.

Dites-nous qui vous êtes, afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés (S. Jean, ch. I.).

Il n'y eût jamais de tentation plus délicate et plus dangereuse que celle que le démon suscite aujourd'hui à saint Jean-Baptiste par le ministère des prêtres et des lévites qui lui sont envoyés. On lui demande, au nom des principaux d'entre les Juifs, quel il est. Ceux qui lui font cette question paraissent disposés à le croire sur sa parole. Les miracles arrivés à sa conception et à sa naissance, l'austérité de sa vie et de son vêtement, la liberté et le succès de ses prédications, le nombre et la qualité de ses disciples, cette foule de gens qui allaient à lui dans le désert pour confesser leurs péchés et pour apprendre les moyens de faire pénitence, plusieurs Phariséens et Saducéens convertis à ses discours; tout cela avait donné aux Juifs une si haute idée de Jean-Baptiste, qu'ils s'imaginèrent qu'il était le Messie; et ce fut pour en être plus assurés, qu'ils lui députèrent cette célèbre ambassade composée de prêtres et de lévites. Peut-être y entra-t-il, comme saint Chrysostome l'a cru, un peu de jalousie contre le Sauveur, qui commençait à prêcher et à baptiser aussi bien que saint Jean. Et comme les Juifs ne voyaient pas en lui les qualités éclatantes qui brillaient dans son précurseur, ils désiraient que celui-ci prit la qualité de Messie, espérant que le peuple se déclarerait pour lui et qu'ils feraient rejeter Jésus-Christ. Il ne tenait donc qu'à saint Jean de s'élever à cette dignité suprême. *Mais c'est en vain*, dit l'Écriture, *qu'on tend des pièges devant les yeux de ceux qui ont des ailes (Prov. I, 17)*. En vain le démon attaque les humbles par l'ambition; ils connaissent trop le néant des grandeurs pour en être éblouis. Jean-Baptiste n'est pas un roseau

agité par le vent des louanges et de la vaine gloire; c'est un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre (Matth. VII, 44); l'orgueil et l'amour-propre ne la renverseront pas. Il ne sortira pas de lui-même, il ne perdra de vue ni sa bassesse ni son devoir, il ne blessa ni la vérité ni l'humilité. Ecoutez sa réponse. On lui demande: *Etes-vous le Christ? Non*, dit-il. *Quoi donc? Etes-vous Elie, êtes-vous prophète? Point du tout. Qui êtes-vous donc? que dirons-nous à ceux qui nous ont envoyés? Je suis*, dit-il, *la voix de celui qui crie dans le désert: Faites pénitence, préparez la voie du Seigneur (Joan. I, 20 et suiv.)*. Par cette humilité profonde, dit saint Grégoire, Jean-Baptiste conserva la grâce de son Dieu; en refusant la place et les honneurs de l'Epoux, il devient l'ami et le favori de l'Epoux. Grand et admirable exemple, mes très-chers frères, qui nous apprend à fuir l'ambition, à ne pas nous élever des louanges qu'on nous donne, à rejeter les titres qui ne nous appartiennent pas, à rentrer en nous-mêmes, à tâcher de nous connaître, à nous interroger et à nous dire souvent: *Tu quis es? Qui êtes-vous?*

Voilà le but principal de notre évangile, c'est de nous inspirer une profonde humilité fondée sur la connaissance de nous-mêmes. Il n'y a guère de sujet plus important; c'est pourquoi je le traiterai dans les deux parties de mon discours. Je ferai dans la première une fidèle peinture de nos misères. Je montrerai dans la seconde l'utilité qu'on en peut tirer. Image des misères de l'homme, sentiments qu'elles doivent inspirer. Superbes, qui vous imaginez être les dieux de la terre, que n'êtes-vous ici? vous verriez dans ce que je vais dire une partie de votre bassesse, et peut être en seriez-vous humiliés. C'est la grâce que je vous demande, Seigneur, par la plus humble des Vierges, en lui disant avec l'Ange: *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Une preuve évidente que l'homme n'est que misère est la crainte qu'il a de se connaître. Car s'il était grand en effet, et qu'il ne vît rien en lui qui ne lui fit honneur, superbe comme il est, quel plaisir ne prendrait-il pas à contempler ses perfections et à les montrer aux autres? Mais il y trouve si peu de satisfaction, que, pour ne pas habiter avec lui-même, ni voir ce qui se passe dans son cœur, il se répand le plus qu'il peut au dehors, cherchant de tous côtés des occupations pour remplir son esprit, ou des plaisirs pour amuser son cœur.

C'est ce qui fait que l'étude de soi-même, quoique la plus importante, est la plus négligée, les hommes voulant tout connaître, excepté leur âme. Ils mesurent la hauteur du ciel, ils sondent les abîmes de la mer, ils savent l'étendue de la terre, ils fouillent jusque dans les entrailles de la nature pour lui arracher ses secrets, mais ils n'entreprennent jamais de sonder la malice de leur cœur: *Pravum est cor hominis et inscrutabile (Jerem. XVII, 9)*. Si quelque disgrâce les réduit à vivre avec eux-mêmes, ils se croient mal-

heureux. Un favori chassé de la cour, relégué dans une maison de campagne, mène une vie triste et languissante ; tout ce qu'il voit au dedans et au dehors l'afflige et le déssole : au dehors il est persécuté par ses ennemis, au dedans il n'est pas soutenu par la paix de Jésus-Christ et de la bonne conscience, qui surpasse tout sentiment humain (Philip. IV, 7). Les richesses ni les plaisirs ne le peuvent consoler, parce que, sans la grâce de ce divin Sauveur, l'homme devient son propre bourreau.

Mais entrons dans le détail, examinons les maux dont le poids nous accable, examinons notre origine, la faiblesse de notre corps, les défauts de notre esprit, les dérèglements de notre cœur, ce qu'on pense de nous dans le monde, ce que notre propre conscience nous reproche ; consultons la raison et la parole de Dieu. C'est dans ces sources fidèles que nous puiserons la connaissance de nous-mêmes, c'est dans ces miroirs qui ne flattent personne que nous verrons l'état de notre âme.

Premièrement, qu'y a-t-il de plus humiliant que l'origine de l'homme ? son corps formé de boue et son âme de rien ne lui laissent pour apanage que le néant et la faiblesse. Tous les êtres ne sont qu'autant que Dieu le veut. Une parole les a produits, une parole peut les détruire ; lui seul est par lui-même et avant tous les temps : *Je suis*, dit-il, *celui qui est* (Exod. III, 14), comme pour nous insinuer que la créature proprement n'est pas, n'ayant qu'un être emprunté qui ne subsiste que parce que Dieu le soutient ; c'est de lui qu'elle a tout reçu, et par conséquent elle ne peut se glorifier de rien. *Tout vient de lui*, dit l'Apôtre, *tout est en lui, tout est par lui ; à lui donc appartient la gloire dans tous les siècles.*

Il est vrai que l'homme fut créé dans l'honneur parce qu'il fut créé dans l'innocence ; Dieu en formant son âme y répandit la grâce, disent les théologiens, mais il ne conserva pas longtemps un si grand avantage, il n'en comprit ni l'excellence, ni la fragilité. Il était entre les mains de Dieu comme un vase d'un grand prix, mais il n'y voulut pas demeurer, il en sortit, il tomba, il se brisa. Il était égal aux anges, il se fit semblable aux bêtes. Son corps perdit l'immortalité. Condamné au travail, à la faim, à la soif, au sommeil, aux douleurs, aux remèdes, réduit à la dure nécessité de boire, de manger, de veiller, de dormir, d'agir, de prendre du repos, de se défendre contre l'excès du chaud et la rigueur du froid, et de donner à son corps de continuel soulagement, il passe la moitié de sa vie à repousser les attaques de la mort, non pour l'éviter, mais pour la retarder, le corps étant une espèce de machine composée de tant de ressorts, qu'elle se dissout d'elle-même, dans les uns plus tôt, dans les autres plus tard, sans que rien soit capable de la faire subsister au-delà des bornes que la justice de Dieu lui a prescrites. Voilà une partie des misères corporelles que la mortalité nous fait sentir.

Mais les maux de l'âme sont incomparablement plus funestes et plus déplorables. Cette âme créée dans l'innocence est maintenant criminelle, dépouillée de ses bonnes inclinations, elle n'en a presque plus que de mauvaises. Son esprit est tombé de la lumière dans les ténèbres, et son cœur, de la droiture dans la dépravation. Il n'aimait que Dieu, il n'aime plus que lui-même ; il pratiquait le bien sans peine et même avec plaisir ; maintenant toutes ses pensées et toutes ses affections le portent au mal dès son enfance, la chair combat contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, l'esprit veut servir Dieu, la chair veut s'asservir aux convoitises. Celui qui devait trouver en Dieu une félicité permanente, est tourmenté par ses doutes, inquiété par ses incertitudes, déchiré par ses craintes et par ses désirs. N'étant plus maître des mouvements de son cœur, il hait par prévention, il aime par sympathie, il se réjouit par caprice, il s'afflige par humeur, il s'élève par orgueil, il s'abaisse par petitesse d'esprit, il veut et ne veut pas, il prend un dessein et le quitte, il résout et n'exécute rien. Sa grandeur est enflure, son humilité bassesse, sa force une espèce de frénésie, ses vues sont courtes, ses prévoyances incertaines, ses résolutions timides. Il croit trouver du plaisir en vivant au gré de ses passions, et par un juste jugement de Dieu ses passions deviennent ses bourreaux. Qui est-ce qui n'éprouve pas en soi, ou toutes ces misères ensemble, ou du moins une partie : *Un joug pesant et rude*, dit le Sage, *est sur la tête des malheureux enfants d'Adam, depuis le jour de leur naissance jusqu'au jour de leur mort, et ce joug est encore sept fois plus rude pour ceux qui ont péché.*

C'est une autre raison qui nous doit inspirer un grand mépris de nous-mêmes. Quand nous n'aurions commis qu'un seul péché mortel, ce serait un juste sujet de pleurer le reste de nos jours. Quelque pénitence que nous fassions, nous ne serons jamais assurés que Dieu nous l'ait pardonné, que notre douleur ait été assez vive et notre satisfaction assez entière pour obtenir cette grâce. Plût à Dieu néanmoins que nous n'eussions commis qu'un péché ! il nous le pardonnerait facilement.

Mais rentrons en nous-mêmes. Voyons en tremblant cette foule de péchés dont nous sommes coupables. Hélas ! c'est une armée rangée en bataille ! Ce sont des montagnes d'iniquité. Que de médisances ! que de railleries ! que d'excès dans le boire et le manger ! que de regards ! que d'actions ! que de désirs impurs ! combien de fois ce corps qui était le temple du Saint-Esprit, a-t-il été souillé ? Combien de fois ces membres ont-ils été arrachés à Jésus-Christ, sont-ils devenus membres d'une prostituée ? que de voleries, que de rapines, que de chicanes, que de tromperies ! Ah ! si la lumière de Dieu ouvrait les consciences, que nous verrions de crimes ! La plupart des hommes sont des sépulcres blanchis, sujets aux plus honteuses passions, esclaves d'une infinité de vices qui

les possèdent presque toute leur vie. L'enfance se passe dans la stupidité, la jeunesse dans la légèreté, l'âge viril dans l'impureté, la vieillesse dans l'avarice. L'estime qu'ils ont les uns pour les autres est presque toujours fondée sur des qualités imaginaires ou qui ne la méritent pas.

Il y en a par exemple qui fondent leur orgueil sur la naissance, sur les richesses, sur leur rang, sur un grand équipage, d'autres sur la beauté du corps, sur celle de l'esprit; mais qu'il y a en tout cela de tromperie et d'illusion! La naissance vient du hasard et nuit souvent au salut, parce que selon l'Evangile : *Ce qui est grand aux yeux des hommes est abominable devant Dieu*. Cependant si on examinait tous les titres de ceux qui se piquent de noblesse, on en trouverait peu qui l'eussent acquise par des voies légitimes. Tel qui tient un rang illustre parmi les sénateurs est fils ou petit-fils d'un marchand qui s'enrichit aux dépens du public par une banqueroute frauduleuse, ou d'un partisan qui s'éleva par ses voleries et par d'horribles extorsions; cet autre qui possède les premières dignités de la robe, y monta par les degrés de l'échafaud sur lequel on venait de faire mourir un illustre malheureux dont il avait opprimé l'innocence. C'est par de semblables voies que mille gens s'anoblissent.

Que dirai-je de la vanité des femmes qui, au moindre agrément, veulent qu'on les adore. Sans compter qu'elles se flattent beaucoup, dans un climat où la beauté ne se prodigue pas, quand la leur serait aussi véritable qu'elle est imaginaire, qu'y a-t-il, dit le Saint-Esprit, qui soit plus vain que la beauté, et plus trompeur que la bonne grâce? *La femme qui craint Dieu est la seule qui mérite des louanges* (Prov. XXXI, 30), parce qu'elle est la seule qui possède cette beauté intérieure de l'Épouse du Roi des rois, *Omnis gloria filiae regis ab intus* (Ps. XLIV, 14).

La plupart de ceux qui croient avoir beaucoup d'esprit en ont très-peu, encore moins de jugement, encore moins de probité : celui-ci a l'esprit méchant, cet autre l'a bizarre et capricieux, cet autre est de ces sages du siècle que l'Evangile appelle des insensés, habiles dans les affaires de la terre, aveugles et ignorants dans l'affaire du salut.

Enfin, mes frères, si nous consultons le public, nos amis, nos ennemis, nous reconnaitrons que notre mérite est médiocre, que nous sommes peu estimés, et peut-être encore moins aimés. J'avoue qu'il est rare de trouver des amis zélés et sincères. L'éloignement que l'homme superbe témoigne des répréhensions et des avertissements empêche les amis de parler : on nous flatte ou on nous laisse dans l'illusion. On y laisse les grands, parce qu'on craint de leur déplaire; on y laisse les petits, parce qu'on ne se soucie pas de leur plaire. C'est pourquoi nos ennemis nous sont presque toujours plus utiles que les faux amis, parce qu'ils ne craignent pas de dire tout le mal qu'ils savent de nous.

Informons-nous donc de ce qu'on ait de

nous en notre absence. Ne comptons pas sur ce qu'on nous dit en face. La flatterie, la politique, y ont plus de part que la vérité; mais on parle hardiment des absents. Souvent c'est un effet de la malignité du cœur humain, qui trouve du plaisir à parler des défauts d'autrui. La charité, qui ne se réjouit point du mal, n'en parle que pour le détruire; en le haïssant, elle aime celui où il se trouve; en persécutant le péché, elle épargne le pécheur; c'est pourquoi elle s'adresse à lui ou à ses supérieurs, pour lui donner moyen de se corriger, elle ménage sa réputation en lui faisant boire le calice de la correction. Le monde, qui n'est que méchanceté, prend une voie tout opposée; il flatte le pécheur en sa présence, et le déchire en son absence; il publie partout le mal qu'il en sait, et ne lui en parle jamais, cherchant à se divertir à ses dépens et non à le guérir; il dit et ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Mais qu'y faire? le monde ne changera ni de génie, ni de conduite! Il sera toujours malin; c'est à nous de profiter de sa malignité, en faisant du poison de la médiansance un remède à nos maux. Recevons avec reconnaissance et action de grâces ce qu'on nous dit des jugements et des discours qui nous sont désavantageux. Remercions ceux qui nous rendent ce bon office, prions-les de continuer. Peut-être dit-on bien des choses qui sont fausses; mais peut-être aussi en dit-on qui sont vraies. Peut-être y a-t-il des personnes qui nous blâment sans raison; mais peut-être aussi y en a-t-il qui nous blâment avec justice. Si on fait des jugements téméraires, on en fait de bien fondés.

Voilà un excellent moyen d'arriver bientôt à la connaissance de nous-mêmes. Nous serons surpris de voir en nous des défauts dont tout le monde parle et que nous ne connaissons pas, d'apprendre combien on est peu touché de nos talents prétendus. Ceux-ci ne les regardant pas, ceux-là en parlent avec indifférence, ces autres n'oublient rien pour les obscurcir et les rendre inutiles.

Que dirai-je de ceux qui se présentent par les richesses, par leurs équipages, par la magnificence de leur train et de leurs meubles, et qui sont assez fous pour croire que cette pompe les relève, comme si un carrosse et des chevaux pouvaient donner du mérite à celui qui n'en a pas, comme si ce qui n'est qu'extérieur pouvait ajouter ou ôter quelque chose aux qualités personnelles? Un pauvre qui a de l'esprit est mieux partagé qu'un riche qui n'en a point. La vertu vaut mieux que les trésors, et bien loin que les richesses doivent enfler un chrétien, peut-il ne pas trembler quand il voit dans l'Écriture l'idée que le Saint-Esprit nous en donne? car il nous représente presque partout les riches comme des hommes avarés, prodigues, impies, libertins, impudiques, emportés, sans zèle pour eux-mêmes. *Seigneur, disait Salomon, ne m'envoyez point les richesses, de peur qu'étant rassasié, je ne vous renonce, en disant : Qui est le Seigneur? (Prov. XXX, 8).* *Ceux qui veulent devenir riches, dit saint*

Paul, tombent dans les pièges de Satan, parce que la cupidité est la racine de tous les maux, et plusieurs, en étant possédés, se sont égarés de la foi, se sont jetés dans un labyrinthe de peines et de douleurs (I Tim., VI, 9).

C'est ainsi, messieurs, que la religion nous apprend à nous connaître. Voilà de quoi sont composés les miroirs qu'elle nous présente, et les couleurs du tableau qu'elle expose à nos yeux. Vous n'avez en propre, nous dit-elle, que le mensonge et le péché. Dieu qui veut détruire en vous tous les fondements de l'orgueil, vous laisse dans le corps et dans l'âme, dans l'esprit et dans le cœur, dans le vice de votre origine et dans vos propres péchés, dans vos mauvaises habitudes et dans toutes vos actions, dans les sentiments du public et dans le témoignage de votre propre conscience des preuves évidentes de votre faiblesse et de votre dépravation.

Connaissez-vous donc vous-même, appliquez-vous à l'étude de votre cœur. Tâchez d'acquérir une science qui vous procurera une infinité d'avantages et des biens inestimables. C'est le sujet de ma seconde partie où je dois vous montrer le fruit que renferme la connaissance de soi-même.

SECONDE PARTIE.

La connaissance de soi-même est très-utile aux hommes par rapport à Dieu, par rapport au prochain, par rapport à eux-mêmes.

C'est elle qui nous découvre la grandeur de Dieu et notre bassesse, nos devoirs envers lui et le malheur d'une âme qui les néglige. C'est elle qui porte la lampe de la vérité, jusque dans les replis les plus cachés de notre cœur, qui nous en montre les faiblesses, les injustices, les cupidités, la vanité et ce fonds d'amour-propre qui gâte nos meilleures actions. C'est elle qui nous apprend que Dieu seul nous peut délivrer de tant de maux, et que c'est uniquement par sa grâce qu'on surmonte la nature et qu'on dompte les passions. C'est elle qui nous fait sentir la nécessité de la prière qui est le canal de la grâce, que Dieu ne donne ordinairement qu'à ceux qui la demandent selon cette parole de l'Evangile : *Demandez, cherchez, frappez*. C'est elle qui produit l'humilité, la ferveur dans la prière, l'action de grâces qui fait une partie essentielle du culte que nous devons à Dieu, car, comme saint Augustin l'enseigne, il consiste principalement en ce que l'âme ne soit pas ingrate des biens qu'elle reçoit de sa main libérale : *Dei cultus in hoc maxime constitutus est, ut animæ ei nonsit ingrata*. Voilà les biens que la connaissance de soi-même procure par rapport à Dieu.

A l'égard du prochain et du public cette connaissance est nécessaire pour ne pas s'engager témérairement dans les emplois et dans les états qui demandent plus de capacité, de lumière, de fermeté et de vertu qu'on n'en a. Combien voit-on de personnes dans la religion et dans le sacerdoce qui n'ont ni la sagesse, ni la patience, ni l'humilité, ni le

courage que ces états demandent. On ne s'éprouve point, on n'écoute que les mouvements d'une dévotion passagère. On s'engage, on fait des vœux, on prend les ordres ; les deux, les trois premières années, la ferveur, la piété soutiennent, le bon exemple anime, la crainte de Dieu arrête et sert de barrière aux passions ; mais il vient un temps où la volonté change, le sang s'échauffe, la convoitise s'enflamme, les passions s'irritent, la ferveur et la piété diminuent, la crainte de Dieu s'efface. On trouve des occasions pressantes, et l'on se voit seul pour ainsi dire au milieu d'une foule d'ennemis ; c'est alors qu'on commence à reconnaître son imprudence et à sentir le poids de l'engagement qu'on a pris, c'est alors qu'on cherche à secouer le joug, et qu'on se repent trop tard d'une précipitation d'autant plus funeste qu'on n'y peut jamais apporter de remède qui ne soit pire que le mal, car c'est de là que viennent les scandales, les apostasies, les chutes des pierres du sanctuaire et les larmes de l'Eglise qui se voit déshonorée par ceux qui devaient faire sa gloire. Si on se connaissait bien, si on se faisait justice, ces malheurs ne seraient pas si fréquents, et on ne verrait pas tant de désordre dans le monde et dans l'Eglise. Car on peut dire que la plupart des hommes sont déplacés. Tel qui n'entend rien aux maladies de l'âme dont il se mêle, eût pu devenir un excellent médecin des maladies du corps ; cet autre qui déshonore la chaire, par une éloquence profane, eût fait des merveilles dans le barreau ; ce troisième qui s'est fait juge des biens, de l'honneur et de la vie de ses concitoyens eût très-bien arrangé sa maison de campagne et son jardin, c'était là tout son talent. Pourquoi, dirai-je volontiers à cet homme consacré aux autels, qui ne peut vivre sans femme, ne vous êtes-vous pas marié ? Et vous, homme marié, trop complaisant à votre femme, que ne vous êtes-vous fait religieux ? Vous à qui le monde fait naître tous les jours des occasions d'offenser Dieu, vous ne pouvez être sauvé qu'en le quittant.

On peut donc dire que peu de gens sont dans leur place, presque tous sont dérangés, parce qu'avant de choisir un état, on ne s'éprouve pas assez, *on ne s'asseoit pas*, comme l'Evangile l'ordonne, pour mesurer ses forces, pour examiner si on a les talents que demande l'état qu'on embrasse. On ne consulte que son inclination et sa passion. Voilà ce qui fait les mariages, les religieux, les religieuses, les prêtres, les magistrats. On s'engage sans examiner si on pourra satisfaire à Dieu, au public, à sa conscience. Un bénéfice, une charge, un emploi, c'est ce qui détermine ; pouvu qu'on s'enrichisse ou qu'on s'élève, on se croit habile homme. On prostitue la réputation et l'honneur à la fortune, l'innocence à l'argent et le salut à l'ambition. Tous ces maux viennent de ce que l'on ne se connaît pas soi-même, et rien ne fait mieux voir combien la foi est éteinte dans les hommes que le soin qu'ils

prennent de perfectionner les arts et les belles lettres en négligeant l'étude de leur âme.

Mais voyons quelle utilité on en tire pour soi-même. C'est cette science qui détruit tous les vices en détruisant l'orgueil, et qui produit toutes les vertus en produisant l'humilité. L'orgueil consiste à se trop estimer et à mépriser le prochain, et c'est ce qu'un homme pénétré de sa misère ne fait jamais. Voyant en lui tous les défauts qui sont dans les autres, si on lui apprend que quelqu'un a péché, il rentre dans son cœur pour déplorer sa corruption qui lui paraît encore plus grande. Il sent qu'il a fait ou les mêmes fautes ou de plus énormes, ou que s'il ne les a pas faites, c'est que l'occasion ne s'en est pas présentée, c'est que la grâce l'en a empêché en suspendant et réprimant ses convoitises. Il n'y a personne qui ne soit faible, dit le livre de l'imitation. Mais ne croyez personne aussi faible que vous. L'orgueil consiste à chercher de grands emplois ; celui qui se connaît les craint, il n'y entre qu'en tremblant, qu'après s'être longtemps préparé et avoir beaucoup prié. Si ce sont des bénéfices à charge d'âmes, il consulte encore davantage ; et lorsque des gens éclairés et vertueux l'assurent qu'il a toutes les vertus nécessaires pour s'en bien acquitter, il attend que les supérieurs lui imposent ce fardeau qui ferait trembler les anges mêmes, comme dit le concile de Trente. Il ne le prend que par contrainte, selon la règle de saint Grégoire : *Virtutibus pollens coactus ad regimen veniat* ; que s'il est assuré qu'il ne les a pas, il refuse de s'en charger, quelque violence qu'on lui fasse : *Virtutibus vacuus nec coactus accedat*. Il a le même respect pour la magistrature, se disant à lui-même cette parole du sage : *Noli querere fieri iudex ; nisi virtute valeas perrumpere iniquitatem*. Ne cherchez point à devenir juge si vous n'avez pas assez de force pour rompre l'iniquité. Une moindre place dont il peut remplir tous les devoirs lui paraît plus honorable qu'un poste plus élevé qui ne servirait qu'à lui attirer un jugement plus rigoureux : *Judicium durissimum his qui præsumunt*.

Un homme qui se connaît souffre humblement les mépris. Jamais il ne rend injure pour injure, persuadé que si l'outrage qu'on lui fait est une injustice du côté des hommes, du côté de Dieu c'est l'exécution d'un arrêt infiniment juste. Il souffre donc en silence ; si le mal qu'on dit contre lui est vrai, il s'humilie et se corrige ; s'il est faux, il se console dans le témoignage de sa conscience, il se réjouit d'avoir part aux opprobres de son maître et d'être calomnié comme lui. Il regarde la médisance qui déchire sa réputation comme un juste châtiment de la facilité avec laquelle il a cru lui-même et redit du mal de son prochain, s'appliquant cette parole de l'Écriture : *Vous savez en votre conscience que vous avez mal parlé des autres* (*Ecclésiastes*, VII, 28), ne vous étonnez donc pas de ce qu'on médit de vous.

Par le même sentiment, il souffre toutes

les afflictions qui lui arrivent. Je les ai méritées, dit-il, et c'est par un effet de bonté et de miséricorde que Dieu me châtie en ce monde pour me sauver en l'autre. Il trouve l'adversité plus avantageuse que la prospérité, parce que rempli de convoitises et de passions, il sent que s'il était riche et heureux selon le siècle, il oublierait son salut et son devoir. Pauvreté, exil, prison, tout ce que le monde a de plus affreux, vous ne lui faites point peur ; prêt à tout souffrir, il dit avec un saint : *Hic ure, hic seca, modo in æternum parcas* : Coupez, mon Dieu, brûlez ma chair, pourvu que vous me pardonniez dans l'éternité. Ravi du bien que l'on fait à ses frères, et se croyant indigne des grâces qu'ils reçoivent, la jalousie ne trouble jamais la tranquillité de son cœur. Il dit comme saint Jean : *Il faut qu'ils croissent et que je diminue* (*Joan.*, III, 30). Ils réussiront dans cet emploi, et j'y ferais une infinité de péchés. Peu sensible aux injures et aux affronts, il pardonne de bon cœur à ceux qui l'outragent, s'affligeant du mal qu'ils font, se réjouissant du bien qu'il en reçoit, et quelque animée que soit leur haine, il n'y oppose qu'une invincible patience, que des prières et des bienfaits.

Plein de compassion pour les pécheurs, il leur parle avec une humilité et une douceur qui font voir qu'il connaît parfaitement l'infirmité humaine, et qu'il a devant les yeux l'avertissement de saint Paul qui dit : *Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber, et si quelqu'un se laisse aller au péché par surprise, vous qui êtes spirituels, reprenez-le dans un esprit de douceur, de peur que vous ne soyez tenté aussi bien que lui* (1 *Cor.*, X, 12 ; *Gal.*, VI, 1). Il a tant d'horreur de l'injustice, qu'il se condamne non-seulement quand il a tort, mais aussi quand ses droits sont douteux ; souvent même il sacrifie les plus certains à l'amour de la paix, aimant mieux perdre que de plaider.

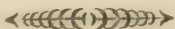
Quelle tendresse n'a-t-il pas pour les pauvres ? Les considérant comme ses égaux par la nature, ses frères par le baptême, ses supérieurs par la vertu, il observe la loi de l'équité naturelle qui nous oblige de faire aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. Il se met à leur place, il sent leurs maux, il les soulage, assuré que Dieu lui fera rendre un compte très-exact de son bien, dont une partie leur appartient.

Voilà ce que la connaissance de soi-même produit dans le cœur d'un vrai chrétien ; et ce qui rend les grands et les riches de la terre si durs envers les pauvres, c'est qu'ils se regardent comme infiniment au-dessus d'eux, comme étant non-seulement d'une autre condition, mais d'une autre espèce : *Ils n'ont point de part aux travaux des autres hommes* (*Ps.* LXXV, 5), ni à leurs afflictions ; *C'est pourquoi*, dit le roi-prophète, *l'orgueil les possède*, et leur dureté pour les pauvres vient de l'abondance qui les aveugle. La connaissance de soi-même nous préserve de cet écueil parce qu'elle nous établit dans une parfaite humilité. L'humilité, dit

saint Bernard, est une vertu qui rend vil et petit à ses yeux celui qui se connaît parfaitement lui-même, et qui lui représente sans cesse sa pauvreté et sa misère. C'est elle qui lui inspire une crainte religieuse, une humble défiance de ses forces, beaucoup de vigilance, l'esprit de prière, le dégoût du monde, le désir de l'éternité. C'est elle qui lui donne un très-grand éloignement du péché mortel, parce qu'un seul est capable de nous faire périr et de nous attirer la malédiction de Dieu. On peut donc dire de cette connaissance, ce que Salomon dit de la sagesse : *Que toutes sortes de biens l'accompagnent et la suivent* (Sap., VII, 11). D'où vient donc que si peu de chrétiens travaillent à l'acquérir, et qu'on a vu des philosophes plus appliqués que nous à cette étude ? N'est-ce pas là un effet épouvantable de la colère de Dieu ? Les pécheurs ne craignent rien tant que de se connaître, ils se fuient, ils s'éloignent de leur cœur, ils se dissimulent leurs péchés, ils se les cachent. Toute la terre est désolée, dit le prophète, parce qu'il n'y a personne qui rentre en soi-même : *Quia nemo est qui recogitet corde* (Jer., XII, 11). Personne ne fait réflexion sur ses misères, ne pense aux moyens de s'en délivrer. Mais un jour Dieu mettra les pécheurs devant leurs yeux, sa lumière découvrira leurs crimes, ils les verront, ils les porteront imprimés sur leur visage, ils ne pourront s'en séparer. Les voiles de leurs abominations étant arrachés, ils seront contraints d'ouvrir les yeux : *Vias tuas imponam tibi, et abominationes tuas in medio tui erunt* (Ezech., VII, 9). Prévenons ce malheur en tâchant de nous connaître, et pour en obtenir la grâce disons à Dieu :

PRIÈRE.

Seigneur, éclairez mes yeux afin que je ne m'endorme point dans la mort (Ps. III, 4). Que je fasse maintenant ce que vous ferez un jour lorsque, la lampe à la main, vous chercherez partout les iniquités des hommes. Que je me juge présentement pour prévenir ce jugement épouvantable. Que je ne prenne pas dans ma vie l'ivraie pour le bon grain, de l'écume pour l'or, les apparences pour la vérité. Que je condamne dans ma conduite tout ce que vous y condamnez. Que je pleure les désordres de ma vie passée et la tiédeur de ma vie présente, que mes bonnes œuvres mêmes ne m'ôtent point la crainte, puisqu'il n'y en a peut-être pas une qui ne soit impure et mêlée d'imperfection. Que je me regarde non seulement comme un homme inutile, mais comme un mauvais serviteur qui n'a pas toujours fait son devoir, ou qui l'a fait très-mal. Enfin, Seigneur, si je n'ai pas la justice que vous exigez de vos enfants, donnez-moi au moins l'humilité qui tient lieu de toutes les vertus. Donnez-moi ce cœur humilié et brisé de douleur que vous ne rejetez jamais et qui après avoir réconcilié le pécheur le conduit à la vie éternelle. Ainsi soit-il.



SERMON XXVI.

POUR LE IV^e DIMANCHE DE L'AVENT.

De la Pénitence.

Factum est verbum Domini super Joannem in deserto, et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentie in remissionem peccatorum.

Dieu fit entendre sa parole à Jean dans le désert, et il vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés (S. Luc, ch. III).

La pénitence étant d'un côté l'unique fin de la mission de Jésus-Christ, et de l'autre très-contraire à nos inclinations, Dieu a pris un soin particulier de nous en faire prêcher la nécessité dans tous les temps. C'était l'occupation principale des prophètes de l'ancienne loi, et c'est encore l'exercice le plus ordinaire des prédicateurs de la nouvelle. C'est par là que saint Jean commence ses fonctions de précurseur. Il venait pour préparer à Jésus-Christ la voie, et l'unique préparation qu'il nous propose est de faire pénitence. Il venait pour donner au peuple de Dieu la connaissance du salut, pour l'aider à trouver la rémission de ses péchés, et il déclare que la pénitence est l'unique moyen d'obtenir cette grâce. Jésus-Christ et ses apôtres ont aussi commencé leurs prédications par la nécessité de la pénitence, ils ont dit comme saint Jean : *Faites pénitence, parce que le royaume de Dieu est proche* (Matth. III, 1).

Il n'en fallait pas moins, messieurs, pour autoriser ceux qui, dans la suite, seraient obligés d'enseigner une doctrine si désagréable, les hommes ne peuvent se persuader que la pénitence soit l'unique chemin du ciel : ils s'imaginent qu'on y peut arriver par une voie plus douce. Il est vrai qu'artificieux à se tromper, ils ne rejettent pas le mot de pénitence, se contentant d'en éluder la force et d'y attacher une idée qui subsiste avec tous leurs plaisirs. Aujourd'hui, chrétiens, je viens pour vous tirer d'une erreur si dangereuse. Je viens, à l'exemple de saint Jean, vous prêcher le baptême de la pénitence, et vous dire que sans elle vous n'obtiendrez jamais la rémission de vos péchés ; vous n'aurez aucune part aux grâces de la fête de Noël que nous célébrons en ce saint temps ; en un mot que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous (Luc, XIII, 3). Je dis tous, car cette loi est générale, elle oblige tous les hommes sans exception. Justes et pécheurs, innocents et coupables, faites pénitence si vous voulez être sauvés. C'est Dieu lui-même qui vous y a condamnés en la personne du premier homme ; Jésus-Christ en a prononcé l'arrêt, saint Jean l'a publié, et je vais l'expliquer dans les deux parties de ce discours. La première contiendra les raisons sur lesquelles est fondée cette obligation générale de faire pénitence. la seconde, comment nous la devons faire ; Ecoutez-moi, chrétiens, je ne dirai rien de moi-même, et j'invoque de tout mon cœur l'assistance du Saint-Esprit pour faire entrer dans les vôtres une doctrine si importante

par les mérites de la sainte Vierge, disons-lui donc : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Nul ne doute que les pécheurs ne soient obligés à faire pénitence. On sait assez que cette vertu est l'unique planche qui reste après le naufrage ; que Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ne se pardonnent pas et qui se punissent eux-mêmes ; que comme il reçoit les larmes des pénitents qui pleurent, il déteste la dureté des pécheurs qui ne pleurent pas ; que comme il est doux et miséricordieux au pénitent, il est inexorable et terrible à l'impénitent ; ces vérités étant tous les jours dans la bouche des prédicateurs, je puis les supposer comme certaines. Il n'en est pas de même des innocents. On a peine à croire qu'ils soient obligés à faire pénitence ; on comprend bien qu'un pécheur ennemi de Dieu, esclave de ses passions, ne peut sans pénitence obtenir le pardon de ses fautes. Car, comme dit saint Augustin, il faut qu'il se repente de son ancienne vie pour en commencer une nouvelle : *Nemo potest inchoare novam vitam nisi eum veteris vitæ pæniteat.* Mais qu'après le baptême qu'après la régénération, après la parfaite remission des péchés, un juste ait encore besoin de pénitence, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Cependant la religion nous apprend que la pénitence est nécessaire à ceux mêmes qui ont été lavés, purifiés, guéris et sanctifiés. La vie d'un chrétien, dit le concile de Trente, doit être une pénitence continuelle : *Vita Christiani nihil est aliud quam pænitentia continua.* Cette doctrine est établie sur trois raisons importantes. La pénitence est nécessaire ; premièrement, pour résister à la concupiscence ; secondement, pour expier les petites fautes que l'on commet tous les jours ; troisièmement, pour imiter Jésus-Christ.

Premièrement, pour résister à la concupiscence, car il faut savoir que le baptême qui efface en nous le péché originel, ne nous ôte pas le fonds de cette malheureuse concupiscence. A la vérité se sacrement nous réconcilie avec Dieu. Quiconque est plongé dans les eaux salutaires y laisse le vieil homme et s'y revêt du nouveau, il devient une nouvelle créature en Jésus-Christ, il sort de l'esclavage du démon, il entre dans la liberté des enfants de Dieu. Mais quelque abondante que soit la grâce du baptême, elle ne nous ôte pas cette racine d'iniquité qui ne produit que de mauvais fruits : *Je sais*, dit saint Paul, *qu'il n'y a rien de bon en moi, parce que je suis un homme charnel et vendu pour être esclave du péché. Venundatus sub peccato* (Rom., VII, 14-18). Pourquoi saint Paul qui était si saint dit-il qu'il n'y a rien de bon en lui et qu'il est tout charnel ? C'est à cause de la concupiscence qu'il portait en son corps, comme elle est en chacun de nous. C'est cette concupiscence qu'il appelle péché : *ce n'est plus moi*, dit-il, *qui fais le mal, c'est le péché qui habite en moi* (Ibid.) ; il la nomme péché, non qu'elle soit un vrai péché, mais parce

qu'elle vient du péché et qu'elle porte au péché : *A peccato est, ad peccatum inclinat.* Cette concupiscence qui n'est autre chose qu'un violent amour de nous-mêmes, a jeté de si profondes racines dans nos cœurs, que la grâce du baptême, ni aucune autre ne la détruit totalement en cette vie. C'est elle qui s'oppose à la loi de Dieu, qui excite cette guerre intestine dont nous sommes affligés, et qui, révoltant la chair contre l'esprit, nous empêche de faire ce que nous voulons, et nous contraint de souffrir ce que nous ne voulons pas. Il est vrai que dans les justes elle ne règne pas ; les mouvements et les désirs qu'elle excite étant involontaires ne sont pas des péchés ; et si pour lors la concupiscence est appelée péché, c'est en un sens impropre, c'est en tant qu'elle est le péché d'Adam ; c'est, si vous voulez, le péché de la nature et de la chair, mais ce n'est pas un péché personnel qui puisse être imputé à celui qui résiste aux mouvements qu'elle excite ; cette doctrine est un article de foi. Cependant quoique la concupiscence ne soit pas un péché, c'est un ennemi domestique et dangereux qui ne travaille qu'à rétablir en nous le règne du péché, de sorte qu'il ne faut pas espérer de conserver la grâce du baptême, si on ne lui résiste continuellement, si, comme dit l'Apôtre, *on ne mortifie les membres de l'homme terrestre, on ne crucifie la chair avec toutes les convoitises, on ne châtie le corps pour le réduire en servitude, on ne détruit le corps du péché qui est en nous*, etc. (Gal., V, 24).

Toutes ces expressions nous apprennent que si le péché est effacé par le baptême, la racine du péché demeure, et qu'il faut travailler chaque jour pour l'arracher. Aussi tous les saints, je dis tous, non-seulement ceux qui ont été grands pécheurs, mais encore ceux qui ont conservé leur innocence, ont vécu dans la mortification ; saint Jean-Baptiste a joint une innocence admirable avec une effroyable pénitence : jamais homme ne fut plus saint ni plus austère ; saint dès le ventre de sa mère, pénitent dans tous les temps, buvant de l'eau, mangeant des sauterelles, vêtu d'un cilice, enfermé dans les déserts, éloigné de la corruption du siècle, prêchant la pénitence encore plus par ses actions que par ses paroles. Ainsi les Hilarion, les Paul, les Antoine sortis du monde sans en avoir senti la corruption, ne laissaient pas de traiter leur corps comme s'il eût toujours été plongé dans les délices. Pourquoi tant de pénitence où il semble qu'il n'y avait point de péché ? Pourquoi tant de remèdes où il semble qu'il n'y avait point de blessures. Saint Paul en dit la raison. C'était pour détruire entièrement le corps du péché, et prévenir les mauvais effets de la concupiscence ; c'était pour nous apprendre que plus l'esprit est uni à Dieu, plus il a d'ardeur pour combattre l'ennemi qui trouble son union, et que l'instinct de la grâce nous porte à craindre les artifices qu'il emploie pour nous séduire.

Saint Thomas donne une raison admirable de cette doctrine quand il examine si la pénitence doit durer jusqu'à la mort. Il semble, dit ce grand saint, que cela n'est pas nécessaire. Car s'il est vrai, comme l'Ecriture le dit, que l'impie est justifié et reconcilié avec Dieu aussitôt qu'il a satisfait à sa justice par de dignes fruits de pénitence, pourquoi la continuer jusqu'à la mort ? A quoi il répond que la véritable pénitence n'est pas seulement un remède pour le passé, mais encore un préservatif pour l'avenir. Ainsi bien que le pécheur soit justifié dès qu'il se convertit entièrement à Dieu, il doit persévérer dans les exercices de la pénitence, s'il ne veut bientôt retomber. Avez-vous péché ? Vous avez besoin d'une double pénitence, de celle du cœur et de celle des œuvres : de celle du cœur parce qu'il est impossible que Dieu pardonne un péché mortel sans la pénitence, en tant qu'elle est une vertu et qu'elle produit la contrition ; de celle des œuvres, parce que la pénitence intérieure, quand elle est véritable, renferme toujours le désir de l'extérieure. Avez-vous commencé à faire pénitence ? Continuez pour n'en pas perdre le fruit, car la pénitence n'est pas moins nécessaire pour maintenir ceux qui sont debout, que pour relever ceux qui sont tombés ; sans elle le péché ne tardera pas à vous séduire et à vous corrompre, car lorsque la chair combat contre l'esprit, et l'esprit contre la chair, il faut que l'un ou l'autre remporte la victoire, et ce ne peut être que le plus fort. Or il est assuré que la chair armée de tant d'attraits sera la plus forte, à moins que l'esprit ne lui oppose les rigueurs de la pénitence ; elle seule peut achever la ruine du péché vaincu, elle seule peut chasser le péché victorieux, et c'est par cette règle qu'il faut juger de nos conversions. Voulez-vous savoir pourquoi la plupart sont si faibles et durent si peu, pourquoi nous retombons immédiatement après nous être relevés, pourquoi nous reprenons ce que nous avons quitté, pourquoi semblables à ces animaux impurs qu'on n'offrirait point à Dieu dans l'Ancien Testament, nous retournons à ce que nous avions vomi ? C'est que nous ne persévérons pas dans les saints exercices de la pénitence ; contents peut-être d'en avoir goûté un jour ou deux les amertumes, nous n'y pensons plus, nous l'éloignons comme on tâche d'éloigner le goût d'une médecine. Cependant, chrétiens, s'il est vrai que les choses naturelles ne peuvent se conserver que dans le lieu où elles ont été produites, et par les causes qui leur ont donné l'être ; si par exemple les poissons ne peuvent vivre que dans l'eau, les oiseaux dans l'air, les plantes dans la terre, il s'ensuit que la grâce ne peut subsister que dans les amertumes de la pénitence. Comme c'est de là qu'elle tire son origine, c'est là qu'elle doit chercher sa nourriture et sa conservation. En effet, la conversion ne se fait-elle pas au milieu des douleurs et des cris que pousse l'âme qui a conçu et qui veut enfanter l'esprit du salut ?

N'est-ce pas pour cela que saint Paul l'appelle une tristesse selon Dieu, qui produit un salut stable et permanent lorsqu'elle-même est stable et permanente ? Concluons, en disant avec saint Ambroise : *Quod nobis semel fuit remissio culpæ semper virtus esse debet disciplina innocentiae* : Le remède qui nous a guéris une fois doit toujours servir à conserver notre innocence.

Mais voici une seconde raison qui n'est pas moins forte que la première. Quand la pénitence ne ferait qu'expié les péchés que l'on commet tous les jours, qui pourrait s'en exempter ? Qui peut dire qu'il est sans péché, lorsqu'il entend un apôtre qui crie : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes* (1 Joan. I, 8) : dans les combats que le péché nous livre après le baptême, quelquefois nous frappons notre ennemi, quelquefois il nous frappe ; nous le blessons, il nous blesse ; nous le terrassons, il se relève. Nous avons donc toujours besoin des armes de la pénitence. Oui, dit saint Augustin, il y a des péchés de tous les jours, où les plus grands saints tombent et pour lesquels l'Ecriture et l'Eglise nous marquent une pénitence que nous devons faire tous les jours, afin que si nous ne pouvons vivre sans péché, notre péché ne soit point à la mort, et que si les blessures sont fréquentes, la guérison soit facile, par la promptitude avec laquelle nous recourons aux remèdes. La perfection de la vie chrétienne, dit ce saint docteur, consiste à ne point commettre de crimes, et à recheter les fautes journalières par des aumônes, par des ferventes prières, par des jeûnes fréquents, par l'oubli des injures et par une patience invincible au milieu des maux qui nous accablent. C'est ainsi que la pénitence nous procure ce que la justice imparfaite de cette vie ne saurait nous donner, je veux dire l'exemption de tout péché.

La troisième raison est l'exemple de Jésus-Christ dont tous les chrétiens doivent être de vivantes copies. En effet, nous avons promis solennellement au baptême de réprimer tous les jours les inclinations du vieil homme, de prendre celles du nouveau. Nous ne sommes chrétiens que pour demeurer en Jésus-Christ, pour marcher comme lui. Notre vie doit donc être une imitation, ou plutôt une continuation de la sienne, étant juste qu'on voie dans les membres ce qu'on a vu dans le Chef. Or, que voyons-nous en lui, sinon une vie pauvre, laborieuse, pénitente et crucifiée ? L'Ecriture ne dit-elle pas que le *châtiment qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, qu'il s'est chargé de nos péchés* (Is. LIII, 5 et suiv.), qu'il en a fait pénitence comme s'ils eussent été les siens, et que, pour apaiser la colère de Dieu, *il s'est anéanti et rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix* (Philip. II, 8) ? Qu'y a-t-il dans la pénitence de désagréable et d'amer qu'il n'ait goûté ? Est-ce la douleur du péché ? La sienne est comparée à la mer et est appelée *une douleur sans égale* (Thren. V, 2, 13). Sont-ce les opprobres et

les outrages ? Il en a été rassasié : *Saturabitur opprobriis* (Thr. III, 30). Est-ce la pauvreté et l'indigence ? Il n'avait point où reposer sa tête (Matth. VIII, 20), il a été pauvre et dans le travail dès sa jeunesse : *Pauper et in laboribus a juventute* (Ps. LXXXVII, 16), sont-ce les supplices ? Il a été déchiré à coups de fouet, et couronné d'épines. Est-ce une vie fruste et dénuée de consolation ? Il a passé trente ans tout seul, et les trois autres années avec ses apôtres, gens grossiers et stupides ; il a été accablé de calomnies et de médisances. Peut-on après un tel exemple s'exempter de souffrir ? Non, mes frères. Quiconque fait profession de croire en Jésus-Christ doit renoncer aux voluptés du siècle, et vivre dans la communion de ses souffrances.

Ceux-là certainement se trompent qui disent que Jésus-Christ a tout fait, qu'il ne nous reste plus rien à faire, et qu'on ne peut, sans diminuer le prix infini de sa mort, ajouter la moindre pénitence à sa passion. Il est vrai que Jésus-Christ est mort pour nous délivrer des douleurs de l'enfer, que nous avions méritées ; mais il n'a jamais prétendu nous exempter des peines de cette vie, ni des pénitences volontaires que nous devons pratiquer. Au contraire, il n'a souffert que pour nous donner l'exemple. Il faut, dit l'Apôtre, participer à ses souffrances pour participer à sa gloire : *Si tamen compatimur ut et conglorificemur* (Rom. VIII, 17). Si nous soutenons avec lui des combats, nous régnerons avec lui : *Si sustinebimus, et conregnabimus* (II Tim. II, 12). Si nous sommes entés en lui par la ressemblance de sa mort, nous y serons aussi entés par la ressemblance de sa résurrection. Voilà ce qu'il nous prêche de dessus sa croix ; elle est, selon la pensée de saint Augustin, la chaire de cet excellent Maître ; et l'autel où ce grand prêtre prétend nous immoler avec lui. C'est de là qu'il nous crie : *Pouvez-vous boire le calice que j'ai bu* (Matth. XXII) ? *Pouvez-vous accomplir ce qui manque à mes souffrances* (Coloss. I, 24), afin que je supplée à la faiblesse des vôtres ? Car, comme les miennes vous seront inutiles si vous ne les imitez, les vôtres seront trop faibles, si je ne les soutiens. Que lui répondrez-vous, chrétiens ? Etes-vous prêts à marcher sur ses pas, en portant, comme lui, votre croix ? Hélas, elle vous fait horreur ! Vous tremblez au seul nom de souffrances ; vous êtes, pour la mortification, comme ces lâches malades pour les médecines pleines de dégoût et de répugnance : mais en vain vous la fuyez, la vie chrétienne doit être une pénitence continue, celle que l'on passe dans les plaisirs est ennemie de Jésus-Christ : la voie du ciel est étroite, la voie large conduit à la perdition : *Quiconque veut venir après moi*, dit le Sauveur, *doit renoncer à soi-même, porter sa croix tous les jours, et marcher sur mes pas* (Luc. IX, 23). *Tous ceux qui appartiennent à Jésus-Christ*, dit saint Paul, *ont crucifié leur chair avec ses vices et ses désirs déréglés* (Gal. V, 24). Ils portent les stigmates de ce divin

Sauveur (Ibid. VI, 17). On connaît ce qu'ils sont à leur modestie, à la simplicité de leurs habits, à leur gravité, à leur piété, à leur retenue et à la bonne odeur qu'ils répandent partout ; car il n'y a rien de si sage que leurs discours, ni de si réglé que leur conduite, parce qu'ils veillent sans cesse sur leurs yeux, sur leur langue et sur tout ce qui paraît au-dehors, pour ne causer aucun scandale. Mais, outre cette mortification des sens, ils font des pénitences corporelles qui ne sont connues que de Dieu, et qui leur donnent droit de dire, avec saint Paul : nous portons sans cesse sur notre corps la mortification du Sauveur Jésus : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (II Cor. IV, 10). Ceci me conduit heureusement à la seconde partie de mon discours, où je dois examiner de quelle manière nous devons faire pénitence.

SECONDE PARTIE.

Pour bien traiter cette matière, il faut partager les chrétiens en diverses classes, car il y en a d'innocents et de coupables ; et parmi ceux-ci il y en a de pauvres et de riches, de sains et de malades, de forts et de faibles, d'heureux et de malheureux. Cela supposé, je dis que les innocents ne sont pas obligés à la même pénitence que les pécheurs, le bon sens dictant à tout le monde qu'un homme qui se porte bien n'a pas le même besoin de remèdes que celui qui est malade. En prenant à la lettre les plus anciens canons de l'Eglise, aucun plaisir n'est permis à ceux qui, après de grands crimes, veulent faire pénitence, car on leur interdisait autrefois le mariage, la chasse, les festins et le jeu. Serait-il juste de traiter ainsi les innocents, et les Pères de l'Eglise ne nous enseignent-ils pas qu'il y a des plaisirs permis à ceux qui n'ont jamais goûté les plaisirs illicites ? L'Ecriture elle-même n'invite-t-elle pas les justes à la joie : *Exultate justi in Domino*, etc. (Ps. XXXII, 1). Il est donc certain que leur pénitence ne doit pas égaler celle des grands pécheurs. Mais comme ils ne doivent pas être tout-à-fait sans pénitence, la Providence leur fournit toujours divers moyens de la faire, car ils sont sujets, aussi bien que les autres, aux misères de la vie. D'ailleurs, quelle douleur ne leur cause pas la nécessité de demeurer dans cette vallée de larmes, éloignés de leur céleste patrie, qui fait l'unique objet de leurs soupirs et de leur espérance. Tant qu'ils sont sur la terre, ils gémissent, ils se croient malheureux, se voyant exposés à tant de périls ; car, le moyen de s'estimer heureux dans un pays ennemi et rempli de voleurs, qui ne cherchent qu'à nous ôter la vie ? Le moyen de se croire heureux quand on est séparé de celui qu'on aime ? Avouons-le, dit saint Augustin, notre bonheur est plutôt pour l'avenir que pour le présent, plutôt en espérance qu'en effet. Nous ne sommes pas heureux, mais nous espérons l'être. A ces deux pénitences les justes ne manquent pas d'ajouter des mortifications corporelles pour ressembler à Jésus-Christ et pour crucifier le vieil homme.

Ceux d'entre les pécheurs qui sont pauvres, malades, persécutés, exercés par diverses afflictions, doivent prendre ces maux en esprit de pénitence. Comme il n'y a personne qui n'ait à souffrir dans son état, la Providence prenant soin de verser des amertumes sur toutes les conditions, rien n'est meilleur pour satisfaire à sa justice que de lui offrir en ces occasions le sacrifice d'une humble patience, que de se faire un remède des maux de cette vie. Souffrez donc pour l'amour de Jésus-Christ la pauvreté, l'affliction, ce procès injuste qui vous ruine, cette calomnie, cette persécution si cruelle; ce sont autant de bouquets de myrrhe que vous devez présenter au Sauveur, et s'il daigne les arroser de son sang, quelle vertu n'auront-ils pas pour purifier votre âme? Car y a-t-il une meilleure patience que la pauvreté, qu'un métier pénible où l'on gagne du pain à la sueur de son visage? N'est-ce pas cet état qui nous fait sentir et connaître par la pratique, mille fois plus sûre que la spéculation, que la terre n'est pas la région de la vie ni de la félicité, que nous ne sommes pas chrétiens pour le siècle présent, que les biens du monde ont plus d'apparence que de solidité, qu'ils ne rendent point heureux, et qu'il n'est ni impossible ni difficile de s'en passer. La pauvreté nous fait désirer plus vivement le ciel, elle nous tient dans la dépendance et dans la soumission aux ordres de la volonté de Dieu, elle exerce notre foi, elle affermit notre espérance, elle enflamme notre amour. Que dirai-je des avantages qu'une vie laborieuse nous procure, et des maux dont elle nous garantit? Si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail en est le remède et l'ennemi. Il ne souffre ni la volupté, ni l'ambition, ni l'avarice, il bannit la vie molle, il accoutume à la fatigue et à la peine; en un mot, c'est la pénitence que Dieu imposa lui-même au premier homme après son péché. D'où je conclus qu'on n'en saurait imposer une meilleure.

Parlons maintenant de ceux qui, par infirmité et par délicatesse de tempérament, ne sauraient pratiquer de grandes austérités. Les riches, outre l'aumône, les pauvres et les malades, outre la patience, doivent toujours porter un cœur pénitent et pénétré du regret d'avoir offensé Dieu. Car il y a deux sortes de patience, l'intérieure et l'extérieure; celle-ci n'est nécessaire que quand on a la force de la supporter; au lieu que l'intérieure est d'une indispensable nécessité pour tout le monde. L'Eglise, dans le temps de sa plus grande sévérité, mettait des bornes à la durée des exercices de la pénitence extérieure, mais elle n'en mettait point à la durée de la douleur. Nous ne sommes donc pas toujours obligés d'être revêtus de chaînes et de cilices, de coucher sur la dure, de manger du pain de larmes, mais nous sommes toujours obligés d'avoir l'esprit de pénitence qui consiste dans une vive componction : *semper enim debet homini displicere quod peccavit*. L'homme, dit saint Thomas, doit toujours être affligé de ses péchés; sans quoi il perdra

bientôt le fruit de sa pénitence et la grâce de sa rémission. Car celui qui repasse dans son esprit avec une complaisance volontaire les plaisirs criminels qu'il a goûtés, commet un nouveau péché qui le rend ennemi de Dieu. On n'y doit jamais penser sans un très-grand déplaisir; et comment ce déplaisir pourrait-il cesser en cette vie dans les vrais pénitents, puisqu'il ne finira pas même en l'autre. Les saints dans le ciel sont marris en un sens d'avoir offensé Dieu, les réprouvés en ont une très-grande douleur dans l'enfer, et c'est ce qui fait répandre sur la terre des torrents de larmes aux pécheurs convertis. Mais il se trouve de grandes différences entre ces trois regrets; car quoique celui des bienheureux soit aussi vif et aussi grand que l'amour qu'ils ont pour Dieu, quoiqu'ils ne cessent de dire dans l'ardeur qui les consume: Je vous ai aimée bien tard, éternelle beauté; beauté toujours nouvelle, je vous ai aimée bien tard; ce déplaisir n'est point accompagné de douleur. Dieu, qui, de ses mains a essuyé les larmes de leurs yeux, les rend incapables de tout sentiment de tristesse : *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum* (Apocal. XXI, 4). Dans les damnés, ce regret est joint à toute la douleur, à toute la rage et à tout le désespoir dont l'âme infidèle peut être tourmentée (Matth. VIII, 12). Là il n'y a que pleurs, que grincements de dents, qu'une funeste et maudite pénitence qui ne sert qu'à rendre ceux qui la font plus malheureuse en cette vie; ce regret a cela de commun avec celui des réprouvés, qu'il cause de la douleur. Mais il est salutaire et accompagné de joie comme celui des bienheureux. C'est pourquoi un vrai pénitent le conserve avec soin, le nourrit, le fortifie et l'augmente par tous les moyens que la piété lui fournit: il se plaint de ce qu'il n'est pas assez vif, il se reproche la dureté de son cœur et la sécheresse de ses yeux. Il s'afflige de se voir si peu affligé et de ce que le sentiment de la douleur est souvent interrompu, ou par les vaines joies du siècle, ou par les nécessités de la vie; mais s'il n'en peut conserver toute la vivacité, il en conserve au moins le principe, il ne se dément jamais, il ne fait rien qui puisse détruire la grâce de sa conversion, qui puisse éteindre en lui l'esprit de pénitence, jamais il ne rappelle le souvenir des plaisirs qui lui ont attiré la colère de Dieu. Il craint avec raison que l'idée n'en soit d'autant plus criminelle qu'elle serait plus agréable. Il ne s'en vante et ne s'en glorifie pas. Il n'y pense qu'en tremblant et n'en parle qu'en pleurant : *Habet in proposito*, dit saint Thomas, *quod semper sibi præterita peccata displiceant*. Il n'y a pas un instant où ses péchés ne lui déplaisent : la grâce, en le convertissant, a fait en lui une plaie que le temps, ni tous les vains amusements du siècle ne sont pas capables de fermer. Son péché ne sort point de devant ses yeux, ni la componction de son cœur : *Ubi enim dolor finitur, deficit et penitentia*. Dès que la douleur cesse, la pénitence s'évanouit : *Si autem penitentia finitur, quid relinquitur de venia?*

Et si la pénitence nous quitte, que reste-t-il de la grâce ? Pécheur, ne comptez sur le pardon de vos fautes qu'autant qu'elles vous déplaisent : *Tandiu gaudeat et speret de venia, quandiu sustentatura penitentia.*

Venons enfin aux pécheurs qui ont de la santé et assez de force pour faire une vraie et salutaire pénitence. Si leur conversion est sincère et véritable, ils doivent se résoudre à ne mettre aucune borne à leur ferveur, comme ils n'en ont point mis à leurs débauches. Ils se sont plongés dans la volupté, qu'ils se plongent dans la douleur, qu'ils prennent pour modèle ces grands exemples que nous lisons dans l'histoire de l'Eglise, et pour règle ce que cette fidèle dispensatrice des grâces faisait autrefois observer aux pénitents. Qui ne serait épouvanté en voyant l'extrême disproportion qui se trouve entre la ferveur de ces heureux siècles et la lâcheté du nôtre ? En ce temps-là on obligeait les pécheurs à passer plusieurs années dans les rigoureux exercices d'une pénitence publique pour expier des péchés qui sont aujourd'hui très-communs, comme le larcin, la fornication, l'adultère, le parjure, l'homicide. Les plus courtes pénitences duraient trois ans, cinq ans, sept ans : on les imposait publiquement dans l'Eglise. Le pécheur revêtu d'un cilice, couvert de cendre et prosterné au milieu de l'assemblée, embrassait les genoux et baisait les pieds des fidèles pour les exciter à prier pour lui. Il jeûnait ou tous les jours, ou trois et quatre fois la semaine au pain et à l'eau. Il priait à genoux ou prosterné par terre ; il se relevait toutes les nuits. Il couchait sur la dure. Il faisait des aumônes quelquefois au-delà de son pouvoir. Il renonçait à tous les plaisirs et même à toutes les conversations qui n'étaient pas d'une nécessité absolue. Il n'entrait dans l'Eglise que pour entendre la parole de Dieu, après quoi il demeurait à la porte, sans qu'on lui permit d'assister au sacrifice. L'évêque était le juge et le directeur des pénitents, il les visitait, il excitait les uns, il retenait les autres, il épouvantait ceux-ci, il consolait ceux-là, proportionnant les remèdes aux maladies. C'est ainsi qu'on faisait pénitence dans les premiers siècles, parce qu'alors on regardait la guérison des âmes comme une médecine spirituelle qui ne demande pas moins de science, d'application et de patience que la médecine corporelle, et l'on croyait avec raison que les méchantes habitudes ne peuvent être détruites que par beaucoup de temps et par un régime très-exact. On ne donnait la communion qu'à ceux dont la conversion paraissait assurée ; si le pénitent retombait dans un nouveau crime, on lui faisait recommencer la pénitence, et si on voyait qu'il ne profitât pas et qu'il ne changeât point de vie, on le renvoyait sans lui donner l'absolution. Que si après l'avoir reçue il retombait encore dans les mêmes désordres, on ne lui donnait plus de sacrements. On se contentait de l'exhorter à se convertir et de prier pour lui, parce qu'on n'accordait en ce temps-là qu'une seule fois la grâce de faire

publiquement pénitence. Il y avait des crimes dont l'expiation durait toute la vie, et après lesquels on ne donnait la communion qu'à la mort.

Eh bien ! messieurs, reconnaissez-vous la pénitence d'aujourd'hui à cette peinture ? Hélas ! bien loin de la faire durant plusieurs années, à peine peut-on souffrir qu'un confesseur suspende l'absolution pour un petit nombre de jours ou de semaines. Au lieu de ces jeûnes, de ces veilles et de tant d'autres austérités, à peine veut-on accepter de petites abstinences, de petites interruptions dans son sommeil, et quelques légères macérations. Au lieu de ces longues prières, de ces prosternements si fréquents, à peine veut-on s'assujettir à prier Dieu à genoux le soir et le matin, et à entendre les dimanches et les fêtes solennelles, la messe et le sermon dans sa paroisse. Aussi la pénitence est-elle presque entièrement inconnue. Il n'y a plus que quelques âmes ferventes qui s'immolent à ses rigueurs. Les grands pécheurs n'en veulent point entendre parler.

J'avoue qu'on ne doit pas exiger les mêmes choses qu'autrefois, tant parce que la pénitence publique n'est presque plus en usage, que parce que les pénitents ont très-peu de courage et de ferveur. Mais il y a sur cela des règles dont personne ne saurait dispenser, et des maximes qui ne sont pas moins vraies aujourd'hui qu'autrefois. Par exemple il est vrai, il sera toujours vrai que si nous ne faisons pénitence, nous périrons tous, que Dieu ne pardonne qu'à ceux qui font de dignes fruits de pénitence, qu'après avoir perdu la grâce du baptême, on ne la peut recouvrer que par beaucoup de larmes et par de grands travaux ; qu'un pécheur, pour s'assurer de sa conversion, doit demeurer quelque temps dans les exercices de la pénitence ; que les remèdes doivent être, autant que cela se peut, proportionnés aux maux et aux plaies de l'âme ; que les prêtres qui pour de grandes fautes n'imposent que de légères pénitences se rendent complices des péchés de leurs pénitents ; qu'une absolution donnée trop tôt est inutile à ceux qui la reçoivent, et pernicieuse à ceux qui la donnent ; qu'un homme n'est pas véritablement converti quand il vit durant sa pénitence comme il vivait auparavant. Etre aussi gai, disent les Pères, aussi bien vêtu, se nourrir aussi délicatement, dormir avec aussi peu de soin, être aussi dissipé, ce n'est pas faire pénitence, c'est se moquer de Dieu : un vrai pénitent est toujours dans les larmes, dit saint Pacien, il gémit sans cesse ; lorsqu'on l'invite aux divertissements, il s'en excuse parce qu'il sait qu'il n'est ni permis ni utile aux pénitents de s'y trouver. Il renonce au monde, dit saint Ambroise, au moins dans le fond de son cœur, il donne au sommeil moins de temps que la nature n'en demande ; il l'interrompt par ses gémissements et par ses prières. Les femmes, dit saint Cyprien, lorsque le luxe et la vanité les ont fait pécher, doivent après leur conversion mépriser les parures, afin de recouvrer leur

première innocence. Telles ont été les maximes des saints qu'on peut réduire à ces deux obligations. Un vrai pénitent se prive autant qu'il peut de tout plaisir, ne prenant que ceux qui sont inévitables et qui se rencontrent dans l'usage des choses nécessaires, comme la nourriture et le sommeil, et n'en recherchant jamais aucun, non pas même ceux qui lui seraient permis, s'il était innocent. Il ne joue point ou il joue peu, il ne fait point de voyage de plaisir, il se trouve rarement aux grands repas et aux assemblées du monde, il ne va ni à l'opéra, ni à la comédie, ni aux concerts, il ne prend point de part aux nouvelles curieuses, aux lectures profanes, ni à rien de ce qui pourrait ralentir sa ferveur. Et si quelque faute lui échappe à cet égard, il en gémit, il s'en humilie, il s'en confesse, il en fait pénitence. Il aime la retraite, la prière, la lecture des bons livres et le travail. Sa vie est occupée, sérieuse, digne d'un homme qui a toujours ses péchés et l'éternité dans l'esprit. Voilà la première obligation d'un pénitent, s'abstenir des plaisirs, la seconde est de punir son corps par toutes les mortifications qu'il peut pratiquer sans ruiner sa santé, ni se mettre hors d'état de remplir les devoirs de sa condition. Il jeûne non-seulement le carême et les autres jours d'obligation, mais encore ceux où l'Eglise n'oblige les fidèles qu'à l'abstinence. Il châtie son corps par les plus rudes pénitences. Il fait la guerre à ses passions, il ne se pardonne rien, il travaille de toutes ses forces à chasser de son cœur le vieil homme pour y établir le nouveau, il est soumis à son supérieur, doux à ses inférieurs, honnête à tout le monde, sans ambition, sans faste, sans avarice, sans colère, sans aucune de ces passions qui éloignent le Saint-Esprit. Telles sont les dispositions que la grâce met dans les âmes véritablement pénitentes.

Gravez-les dans les nôtres, Seigneur, donnez-nous ce que vous nous commandez. Vous nous commandez de nous préparer à votre naissance par de dignes fruits de pénitence, mettez en nous l'esprit qui seul a la vertu de les former. La nature depuis le péché ne produit que des fruits de mort; votre grâce est le principe de la véritable vie; répandez-la dans nos cœurs, afin que nous mourions à la vie des sens, et qu'après avoir mortifié nos corps sur la terre par les rigueurs de la pénitence, nous les recevions immortels et glorieux dans le ciel. Ainsi soit-il.

SERMON XXVII

POUR LE JOUR DE SAINT THOMAS, APOTRE.

Avantages tirés de son incréduité.

Noli esse incredulus, sed fidelis.

Ne soyez pas incrédule, mais fidèle (S. Joan., cap. XX).

Il n'en est pas des éloges que l'on donne aux saints comme des louanges que les hommes se donnent les uns aux autres. Quand on fait le panégyrique d'un prince, on ne montre que ses bonnes qualités et ses belles actions. On emploie toutes les figures de l'éloquence pour cacher ses défauts et ses vices : au con-

traire, quand l'Ecriture loue un saint, elle ne cache ni ses défauts, ni ses mauvaises actions, elle rapporte ses chutes aussi bien que sa patience; la raison de cette différence est tirée de ce que les orateurs ne sauraient empêcher que la honte des mauvaises actions de ceux qu'ils louent ne ternisse leur réputation et ne diminue l'éclat de leur gloire, au lieu que les fautes des saints contribuent quelquefois autant que leurs vertus à relever la puissance de la grâce qui les a sanctifiés. Ce serait donc obscurcir la gloire de Dieu que de cacher leurs fautes; ce serait faire tort à sa miséricorde que de dérober à la vue des fidèles les misères dont il les a tirés. C'est pour cela que l'Eglise nous fait lire aujourd'hui l'Evangile où l'incrédulité de saint Thomas est rapportée, voulant que nous admirions la bonté de Jésus-Christ, qui sut guérir avec tant de sagesse une plaie qui pouvait causer la mort de son apôtre; il n'aurait pas permis cette chute, s'il n'eût été assez puissant pour en tirer du bien, puisque c'est la fin qu'il se propose dans toute sa conduite; comme il cherche sa gloire dans notre salut, il prend pour y parvenir les moyens qui lui sont plus glorieux et qui montrent avec plus d'éclat ses divines perfections : or il n'a rien qui fasse tant paraître la vertu de sa grâce que de tourner au bien des élus et de toute l'Eglise les fautes où la malice du démon les entraîne, et de les rendre excellents dans les vertus contre lesquelles ils ont péché. Saint Pierre manqua de foi à la mort de Jésus-Christ, la grâce l'a rendu le Père des fidèles; c'est lui qui a confirmé ses frères dans l'amour du Sauveur : *Et tu aliquando conversus confirma fratres tuos* (Luc., XII, 32). Saint Paul avait persécuté l'Eglise et fait de grands efforts pour l'étouffer dans son berceau; c'est lui qui a plus travaillé que personne à l'établir par toute la terre et qui a porté la gloire et le nom de Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde. La femme pécheresse s'était rendue fameuse par un amour profane et déréglé, elle aime Jésus-Christ plus qu'elle n'avait aimé le monde : *Beaucoup de péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé*, dit Jésus-Christ lui-même; saint Thomas tombe dans une infidélité tout à fait inexcusable, il refuse de croire un des principaux mystères de la religion chrétienne, et par là il met son salut et la religion même en péril; mais le Fils de Dieu, en le guérissant de son incréduité, fait tourner la faute au bien de son disciple et à l'avantage de l'Eglise, comme j'espère vous en convaincre dans mon discours. Vous verrez dans la première partie le bien que Jésus-Christ a tiré de l'incrédulité de saint Thomas; vous verrez dans la seconde le mal que nous tirons par notre corruption, de la foi que Dieu nous avait donnée pour notre salut. Mais avant que de nous engager dans une matière si importante, invoquons celle qui doit toutes ses grandeurs à la foi, et qui n'est bienheureuse que parce qu'elle a cru aux paroles de l'ange, qui lui disait : *Ave, gratia plena* (Luc., I, 45).

PREMIÈRE PARTIE.

Le mystère de la résurrection est le fondement de notre espérance, c'est pourquoi Jésus-Christ l'a établi sur très-fortes preuves. Jamais il n'a parlé de sa mort qu'il n'y ait joint la promesse de sa résurrection, afin que si l'ignominie et la cruauté de l'une jetaient trop de frayeur dans l'esprit des apôtres, l'espérance de l'autre les rassurât. Il leur avait marqué le temps précis qu'il demeurerait au tombeau en leur disant qu'il ressusciterait le troisième jour. Dès qu'il fut ressuscité il pensa à les en avertir, il apparut à eux en plusieurs manières, il n'y eut pas un de ses disciples qui ne le vît, excepté saint Thomas qui, par je ne sais quelle fatalité, n'était point avec eux. Jésus-Christ sachant que nous ne serions heureux que dans le ciel, et que sa résurrection était le gage de cette félicité, voulut qu'un grand nombre de personnes en fussent témoins, qu'ils le vissent ressuscité, qu'ils bussent et mangeassent avec lui, qu'ils lui parlassent, qu'ils le touchassent de leurs mains, qu'ils le vissent de leurs yeux et qu'ils eussent toutes les preuves imaginables de la vérité de cet événement ; il semble que l'incrédulité de saint Thomas pouvait retarder l'établissement de cette grande et importante vérité. En effet, chrétiens, il avait grand tort de ne la pas croire ; premièrement, parce que Notre-Seigneur ayant promis tant de fois qu'il ressusciterait, il ne devait pas douter de sa parole après tant de miracles qui marquaient sa toute-puissance, car il avait vu la résurrection de Lazare. Il savait celle de la fille de Jaïr et du fils de la veuve de Naïm ; mais quand il n'eût pas su tous ces prodiges, comment pouvait-il résister à ce que lui disaient les apôtres, qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité, n'y avait-il pas de l'opiniâtreté à rejeter des dépositions si sincères et si conformes ? Ne pouvait-il pas allant au sépulcre se convaincre par ses yeux que Jésus-Christ n'y était plus ? Ne pouvait-il pas savoir que les Juifs avaient à force d'argent corrompu les soldats qui gardaient son corps pour dire que ses disciples étaient venus l'enlever durant la nuit et pendant qu'ils dormaient ? Témoignage non suspect et qui par sa fausseté même confirmait la vérité, étant certain que les apôtres n'avaient pas assez de courage pour une entreprise si hardie, eux qui se tenaient presque toujours cachés par la crainte des Juifs. Mais supposons que Thomas eût pu raisonnablement douter du rapport de ses confrères, avait-il droit de prescrire des lois à Jésus-Christ et de dire : *Je ne croirai pas qu'il est ressuscité à moins que je ne voie les trous que les clous ont faits à ses mains et à ses pieds, et que je ne mette ma main dans son côté ouvert par la lance* (Joan., XX, 26) ! C'était sans doute une témérité à cet apôtre d'attacher sa foi à une condition purement arbitraire et dépendante du bon plaisir de Jésus-Christ, car Jésus-Christ pouvait ressusciter sans les marques des clous et l'ouverture de son côté, comme il n'a pas conservé les marques des coups de fouet qui dé-

chirèrent son corps, ni des épines qui lui percèrent la tête. Cette faute de saint Thomas est d'autant plus grande, qu'il est le seul qui ait péché après la résurrection de Notre-Seigneur, les chutes des autres apôtres étant arrivées auparavant ; mais Notre-Seigneur permit la sienne, pour en tirer trois grands avantages. Premièrement, pour lui apprendre, et en sa personne à tous les pasteurs, qu'ils doivent avoir beaucoup de compassion de ceux qui tombent et les relever avec douceur, tendresse et charité, comme étant eux-mêmes environnés de faiblesse et capables de tomber. Si Jésus-Christ n'avait pris que des innocents et des saints pour ses apôtres, ils n'eussent peut-être pas eu assez de compassion pour les pécheurs ; mais saint Pierre, saint Paul, saint Matthieu, saint Thomas ayant eu besoin de grâce pour eux, n'ont pas eu de peine à la faire à ceux qui, après les avoir imités dans leurs chutes, les imitaient dans leur pénitence. Leur conduite a toujours été pleine d'humilité, de douceur, de patience et de bonté, se regardant comme pères par leur autorité, comme mères par leur tendresse et comme serviteurs par leur humilité : *Esto auctoritate parens, charitate mater, humilitate servus*. C'est pourquoi saint Paul se compare tantôt à un père qui engendre ses enfants en Jésus-Christ, tantôt à une mère qui les nourrit avec un soin et un zèle plein d'affection, tantôt à un serviteur qui est prêt à tout faire pour ceux qu'il aime. Saint Pierre défend la domination aux pasteurs et veut qu'ils soient le modèle du troupeau en le servant de cœur et d'affection.

C'est par cet esprit que saint Thomas, à l'exemple des autres apôtres, consacra ses travaux et sa vie au salut des gentils, porta l'Evangile plus loin qu'Alexandre n'avait porté ses armes, et qu'il établit la foi en des pays où les Romains n'avaient pu établir leur empire. Les chutes des saints sont donc avantageuses à eux et aux autres, parce qu'ils se relèvent plus humbles et plus généreux : plus humbles, car ils se défient de leur faiblesse ; plus généreux, parce que animés par la grâce, ils entreprennent de plus grandes choses pour la gloire de Dieu et le salut du prochain ; ne pouvant rien en eux, ils peuvent tout en celui qui les soutient. C'est ainsi que Thomas répara son incrédulité par une foi très-vive et très-ardente. Voyant que le Sauveur s'accommodait à sa faiblesse, et qu'il voulait bien qu'il mît son doigt dans les trous de ses mains et de ses pieds, et sa main dans l'ouverture de son côté, il s'écria, transporté d'admiration et d'amour : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Il n'en dit pas davantage ; mais ces paroles renferment tout ce que le cœur le plus tendre et le plus reconnaissant peut sentir. Par elles, il confessa que Jésus-Christ était Dieu, et que s'il était mort par l'infirmité de la chair, il était ressuscité par la vertu de sa divinité. Mais sa faute n'a pas moins tourné à notre avantage qu'au sien, puisqu'elle a servi à rendre notre foi plus ferme ; c'est la

seconde raison pour laquelle Jésus-Christ l'a permise. Nous avons dit qu'il fallait que sa mort et sa résurrection fussent prêchées par tout le monde, pour consoler et pour animer ceux qui devaient souffrir et mourir à son exemple; car, comme dit saint Paul : *Si nous n'espérons en Jésus-Christ que pour cette vie, nous serions les plus malheureux de tous les hommes* (I Cor., XV, 19), puisque nous ne trouvons que des peines et des croix à sa suite. Ce qui nous console, c'est que nous espérons du repos et un grand bonheur en l'autre vie. Si Jésus-Christ n'est point ressuscité, cette espérance est vaine, tout ce que nous prêchons est faux, notre foi est inutile (Ib. 14 et seq.). Les apôtres nous ont trompés, les fidèles sont encore dans leurs péchés, et ceux qui sont morts en Jésus-Christ et pour Jésus-Christ ont péri sans ressource. Voyez-vous de quelle importance il est de bien établir la résurrection du Sauveur? Or, c'est à quoi l'incrédulité de saint Thomas a beaucoup servi. La Providence qui en voulait tirer un si grand bien, permit qu'il fût absent lorsque Jésus-Christ se montra la première fois à ses disciples; elle le laissa pour un peu de temps à lui-même et à ses raisonnements. Il crut que les apôtres avaient été trop crédules, qu'ils avaient pris un fantôme pour Jésus-Christ, que les apparitions qu'avaient eues Marie Madeleine et les autres femmes n'étaient que des visions et des chimères; que les deux disciples d'Emmaüs s'étaient trompés croyant voir Jésus-Christ, parce que leur imagination en était pleine. Il pensa que son corps pouvait avoir été enlevé, et que les apôtres ne le trouvant plus au sépulcre, se persuadaient mal à propos qu'il était ressuscité. Pour lui, il se promit bien qu'il ne croirait qu'à bonnes enseignes; craignant que ses yeux ne fussent fascinés, il déclara qu'il ne s'en rapporterait pas uniquement à leur témoignage, qu'il voulait non-seulement voir, mais toucher, porter sa main dans le côté de Jésus-Christ, et tout examiner avec la dernière exactitude. Par là, mes frères, il prévint nos doutes et nos difficultés, il prit toutes les précautions qu'un homme défiant et soupçonneux peut prendre; il poussa la force d'esprit jusqu'où elle peut aller. Mais Jésus-Christ, en se montrant à lui et en lui laissant toucher ses plaies, répandit une si vive lumière dans son âme, qu'il lui eût été moralement impossible de ne pas croire ce qu'il voyait. Et comme cette histoire, racontée par les évangélistes, a tous les caractères imaginables de vérité et de sincérité, la foi de l'Eglise en est tellement fortifiée, qu'on peut dire qu'il n'y a plus que des impies qui révoquent en doute le mystère de la résurrection. C'est le raisonnement de saint Grégoire, qui dit que l'incrédulité de Thomas n'a pas été moins utile à l'Eglise que la foi des autres apôtres, parce que les doutes qu'il a formés ont dissipé ceux qui auraient pu s'élever dans notre esprit. Que si nous blâmons l'opiniâtreté de saint Thomas et la résistance qu'il a faite au témoignage des apôtres, que

faut-il dire de ceux qui, après que saint Thomas a cru, refusent de croire, comme il y en a tant aujourd'hui dans le monde; car tout est plein de gens qui raisonnent comme il leur plaît, et qui, donnant à la puissance de Dieu les bornes de leur esprit, croient qu'il n'a pu faire ce qu'ils ne sauraient concevoir. N'est-ce pas une folie, dit saint Hilaire, de prendre les sens pour juges des mystères, et de mesurer la puissance de Dieu sur la faiblesse de l'esprit humain, en s'imaginant qu'une chose est impossible parce qu'on ne la saurait comprendre : *Omnis stultitia infidelitas est, quia imperfecti tui sensus usu sapientia, dum omnia infirmitatis suæ opinionione moderatur, putat effici non posse quod non sapit.*

Le dernier bien que Dieu a tiré de la faute de saint Thomas est qu'elle nous a appris que Jésus-Christ a gardé les cicatrices de ses plaies. Sans lui nous ne saurions pas que ce divin Sauveur nous a conservé ces sources de lumières et de consolation : ce sont des sources de lumières, puisqu'elles nous découvrent l'énormité du péché qui n'a pu être effacé que par la mort du Fils de Dieu, le prix de nos âmes qui lui ont coûté tout son sang, la charité du Père qui a livré son Fils, l'amour du Fils qui l'a porté à souffrir tant de douleurs et à recevoir de si profondes blessures. Saint Thomas découvrit ces grandes vérités, lorsqu'il s'écria : *O mon Seigneur et mon Dieu!* C'est comme s'il eût dit : Quelle bonté! quelle charité! quel transport de tendresse et d'amour! Figurons-nous quelquefois que le divin Sauveur nous dit comme à lui : Portez ici votre doigt et considérez mes mains, approchez aussi votre main et la mettez dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle; c'est-à-dire, lorsqu'on vous dira que le péché est le plus grand de tous les maux, ne soyez pas incrédule; si vous en voulez être convaincu, mettez votre main dans mon côté, considérez les trous de mes mains et de mes pieds, et voyez si le péché qui m'a causé tant de maux est un petit mal. Le sage dit que si nous pensions souvent à la mort et au jugement de Dieu, nous ne pécherions jamais. Ne pourrions-nous pas dire que, si nous pensions souvent aux plaies de Jésus-Christ, il nous serait moralement impossible de pécher? car comment offenser un Dieu qui a porté son amour jusqu'à mourir pour nous, si sa mort était toujours devant nos yeux, toujours dans notre cœur? il n'y a guère de préservatif plus puissant : c'est pourquoi, quand saint Jérôme était attaqué et tourmenté par l'impureté, il se réfugiait dans les plaies du Sauveur, qui sont à l'âme fidèle et tentée ce qu'est le trou d'une muraille à une colombe poursuivie par un oiseau de proie. C'est dans cette vue, sans doute, que l'Époux disait à son Épouse : Ma bien-aimée, ma colombe, hâtez-vous de venir, entrez dans les trous de la pierre et dans les fentes de la muraille : *In foraminibus petrae, in caverna maceriae* (Cant., II, 14). C'est à votre âme que Jésus-Christ parle en cet endroit : Pauvre colombe, quand la ten-

tation te presse, lorsque, sur le point de tomber entre les griffes du milan, lorsque blessée, fatiguée, n'en pouvant plus, tu ne sais où te sauver, cherche les plaies de ton Rédempteur, entre dans les trous de la pierre : car Jésus-Christ est la pierre : *Petra autem erat Christus* (I Cor. X, 1). Dis avec saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus* (Joan., XX, 28) : *O mon Seigneur et mon Dieu !* je ne veux point d'autre maître que vous ; l'impureté, l'avarice et l'ambition disputent dans mon cœur, de l'empire de mon cœur ; ces vices me tyrannisent, mais je veux être à vous, vous êtes mon Maître, mon Seigneur et mon Dieu.

Que si les plaies de Jésus-Christ sont un asile contre les tentations du démon, elles nous défendent aussi des traits de la colère de Dieu, et c'est en cela que je les appelle des sources de consolation. Lorsqu'on avait péché dans l'Ancien Testament, on ne savait où aller pour se cacher à sa colère. *Où irai-je ?* disait David, *pour me cacher à votre esprit ? Où fuirai-je de devant votre face* (Ps. XXXVIII, 7) ? Nous ne parlons pas ainsi dans la loi de grâce. Un Apôtre nous dit : *Ne péchons pas ; mais si nous péchons, nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ qui est la victime de propitiation pour tous nos péchés*, (I, Joan., II, 1), nous n'avons qu'à demeurer en lui et rien ne nous pourra nuire. Car il n'y a point de condamnation pour ceux qui demeurent en Jésus-Christ (Rom., VIII, 1). Il est l'olivier franc et nous des branches de l'olivier sauvage. Il a voulu qu'on fît plusieurs ouvertures à son corps afin que nous y puissions être entés et participer aux grâces qui en découlent ; ses plaies sont des fontaines qui répandent la grâce sur tous ceux qui espèrent d'obtenir par son sang la rémission de leurs péchés. Ce sont des forteresses où le pécheur est à couvert des traits de la colère de Dieu, parce que, Jésus-Christ lui servant de bouclier, il faudrait que ces traits perçassent le Sauveur avant d'arriver jusqu'à lui ; Jésus-Christ ayant été percé et blessé pour nos crimes, dans sa Passion, le Père éternel est satisfait et ne lui peut refuser notre grâce s'il daigne la demander. On est donc dans une entière assurance lorsqu'on peut se cacher, par la foi, dans les plaies de Jésus-Christ. Voilà les avantages que l'Eglise a tirés de l'incrédulité de Thomas. Plût à Dieu que notre foi nous en procurât de semblables ! Mais hélas ! c'est tout le contraire, Dieu tire le salut des élus de leurs plus grandes fautes, nous tirons notre perte et la damnation des plus grandes vertus et en particulier de la foi qui en est la base et la racine, c'est ce que vous allez voir dans la seconde et dernière partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Notre-Seigneur, après avoir converti saint Thomas en lui montrant ses plaies, lui reprocha son incrédulité en ces termes : *Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu ; heureux ceux qui croient et qui n'ont pas vu* (Joan., XX, 29). Par où il nous a appris que le propre de la foi est de croire ce qu'elle ne

voit pas. Oui, dit saint Paul, *la foi est le fondement des choses que l'on espère et une preuve certaine de ce qui ne se voit point* (Hebr., XI, 1). C'est par la foi que Moïse aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché, jugeant que l'ignominie de Jésus-Christ était un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte, parce qu'il envisageait la récompense (Ib. 25, 26). C'est par la foi qu'il quitta l'Egypte sans craindre la fureur du roi et qu'il demeura ferme et constant comme s'il eût vu l'invisible (Ibid., v. 27). Tous les saints de l'Ancien Testament sont morts dans la foi sans recevoir les biens que Dieu leur avait promis, se contentant de les voir et de les saluer de loin, et se regardant comme étrangers et voyageurs sur la terre (Ibid., v. 13). C'est donc le propre de la foi de croire ce qu'elle ne voit pas, et c'est pour cela que Jésus-Christ appelle bienheureux ceux qui croient sans avoir vu.

Cette foi est le fondement de toutes les vertus. C'est le premier pas que l'âme fait pour retourner à Dieu ; sans elle on ne saurait lui plaire ; c'est par elle que nous avons accès auprès du Père (Rom., V, 2), car il faut que celui qui s'en approche soit persuadé qu'il y a un Dieu (Hebr., XI, 6 ; Apoc., V, 4). C'est la foi qui nous rend victorieux du monde, qui nous en fait mépriser les promesses et les menaces, qui nous met au-dessus du plaisir et de la douleur, qui fait que le siècle, dans ce qu'il y a de plus florissant, nous paraît moins que de la boue en comparaison de Jésus-Christ. C'est la foi qui prie et qui obtient la grâce d'accomplir ce que la foi commande. C'est la foi qui conduit nos pas dans la voie du salut et qui nous fait marcher dans les sentiers de la justice. C'est la foi qui produit les bonnes œuvres et qui soutient la charité. Ces deux vertus, disent les Pères, ne doivent point être séparées, la charité est fautive quand la foi n'est pas véritable, et la foi est morte quand la charité ne l'anime pas ; *la foi opère par la charité*, dit saint Paul, et la charité, dit saint Augustin, est l'ouvrage de la foi : *Opus fidei dilectio* (Gal., VI) ; la charité est la force de la foi : *Charitas robur fidei*, et la foi réciproquement rend la charité victorieuse : *Fides fortitudo charitatis*. Nous posséderons dans le ciel des biens que nous ne pouvons croire comme il faut sans les aimer, et que nous ne pouvons aimer sans les croire. Celui qui croit et qui n'aime pas est un ingrat ; celui qui aime et qui ne croit pas ne sait ce qu'il fait puisqu'on ne peut aimer sans connaître : *Ignoti nulla cupido*, et c'est par la foi qu'on connaît les beautés de la religion. Ainsi il faut que ces deux vertus se prêtent la main pour se conserver et qu'elles unissent leurs forces pour se défendre contre leurs communs ennemis, puisque la foi séparée de l'amour n'est pas la foi des chrétiens, mais des démons qui croient et qui n'aiment pas : *Cum dilectione fides Christiani ; sine dilectione fides demonis* ; ces principes étant supposés, je conclus que la foi de la plupart des chrétiens leur est inutile et même pernicieuse par le peu d'usage

ou par le mauvais usage qu'ils en font. Elle leur est inutile parce qu'elle est stérile, ils se contentent de croire et ils n'agissent pas, ils disent avec saint Thomas à Jésus-Christ : *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu* (Joan., XX, 28), mais ils ne le disent que de bouche. Ils ne lui rendent ni l'honneur ni l'obéissance que ces titres exigent suivant cette parole de l'Ecriture : *Le fils honore son père, le serviteur révère son seigneur, si donc je suis votre père, où est l'honneur que vous me rendez, et si je suis votre seigneur où est la crainte respectueuse que vous me devez* (Malach., I, 6). Ils croient qu'il suffit de n'avoir aucune erreur dans l'esprit et ils ne prennent pas garde qu'il ne faut avoir aucune passion dans le cœur. *Mes frères*, dit saint Jacques, *que servira-t-il à un chrétien d'avoir la foi s'il n'a point les œuvres? La foi le pourra-t-elle sauver? la foi qui n'a point les œuvres est morte en elle-même. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, vous faites bien; mais les démons le croient aussi* (II, 17). Ils font même plus que vous, car ils tremblent et vous ne tremblez pas. Vous pensez qu'il suffit d'invoquer Jésus-Christ, et lui-même vous dit dans l'Evangile : *Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume du ciel; celui-là seulement y entrera qui aura fait la volonté de mon Père* (Matth., VII, 21). Ne comptez pas sur une foi qui, étant morte, se sèche tous les jours. L'Evangile la compare à un sarment sec qui n'est propre qu'à être jeté au feu.

La foi est la racine des vertus. La racine d'un arbre ne cesse de pousser et de produire des branches. Si vous les coupez, elle en pousse de nouvelles, mais si vous continuez à couper tous ces rejetons, à la fin vous lui ôtez sa force; elle languit, elle sèche, elle meurt. C'est ainsi que la foi produit en nous de bons desirs; si vous les étouffez, elle vous en fait des reproches, elle vous presse, elle vous excite, elle est longtemps à vous inspirer l'amour de Dieu, le mépris du monde, la fuite des occasions, la ferveur dans la prière, la fidélité à vos devoirs; mais si vous rendez toutes les grâces inutiles, si vous les recevez en vain, la foi s'affaiblit, elle perd toute sa force et souvent on la perd elle-même, Jésus-Christ nous assurant qu'on donnera à celui qui a et qu'on ôtera à celui qui n'a pas ce qu'il croyait avoir (Luc., VIII, 18); c'est-à-dire que celui qui a la foi et les bonnes œuvres recevra de nouvelles grâces pour se fortifier dans la foi et pour faire de bonnes œuvres en plus grande abondance; au lieu qu'on ôtera la foi même à celui qui se contente de croire sans vivre comme il croit. C'est pour cela que Jésus-Christ dans l'Apocalypse dit à l'évêque et à l'église d'Ephèse : *J'ai un reproche à vous faire : vous vous êtes relâché de votre première charité; souvenez-vous donc de l'éclat dont vous êtes déchu, faites-en pénitence et rentrez dans la pratique des bonnes œuvres; car si vous y manquez je viendrai bientôt et j'ôterai votre chandelier de sa place. Quel est ce chandelier, sinon la foi qui sert de lampe à nos pas dans la voie*

du Seigneur? Mais quand on ne s'en sert pas pour y marcher, Jésus-Christ l'ôte de sa place, il laisse éteindre cette lampe, il permet qu'on perde entièrement la foi ou qu'elle demeure comme une racine morte et sans vertu. Quand ce malheur est arrivé à un Chrétien, c'est en vain qu'on lui parle. Sourd aux avertissements, insensible aux caresses, intrépide aux menaces, endurci aux châtimens, il n'est possédé que de ses passions, et toute la religion ensemble n'a plus rien d'utile, il n'abuse et qu'il ne tourne à sa propre perdition.

Car les grâces qui ne sont pas utiles deviennent pernicieuses : *L'arbre qui ne produit pas de bon fruit est coupé et jeté dans le feu, la foi qui ne contribue pas à nous sanctifier contribue à nous rendre plus coupables. C'est pourquoi Notre-Seigneur appelle la loi de Dieu notre adversaire, et il nous exhorte de nous accorder avec elle pendant que nous sommes dans la voie. Il l'appelle notre adversaire, parce qu'elle nous accusera au tribunal de Jésus-Christ, si nous l'avons enfreinte selon cette parole de l'Apôtre qui dit : Ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi; mais ceux qui ont péché contre la loi seront jugés par la loi. Vous croyez en Moïse*, disait Jésus-Christ aux Juifs, *et vous vous glorifiez de la loi qu'il vous a donnée : vous espérez à cause de cela qu'il vous défendra quoique vous ne cessiez de sceller la loi par une vie criminelle, sachez qu'il sera votre accusateur, qu'il s'élèvera contre vous et que vous serez plus sévèrement punis comme ayant abusé de plus de grâces : Lorsqu'une terre cultivée avec un grand soin, souvent abreuvée des eaux du ciel et de la terre produit les fruits qu'on en attendait, son maître la chérit, il la regarde comme une terre bénie de Dieu, il la conserve; mais si elle ne produit que des ronces et des épines, n'est-il pas vrai qu'il la prend en aversion, qu'il la maudit et qu'à la fin, il y met le feu? Voilà ce qui arrivera aux chrétiens qui ont reçu tant de grâces de Dieu, et qui n'en profitent pas. Les païens s'excuseront sur leur ignorance; car ayant eu l'esprit plein de ténèbres, le cœur tout corrompu, une mauvaise éducation, de méchants exemples, ce n'est pas merveille qu'ils aient péché; mais nous, chrétiens, qui avons tant de grâces, tant de lumières, tant d'instructions, tant de bons exemples, quelle excuse pourra nous mettre à couvert des vengeances divines?*

Jésus-Christ disait : *Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru; ne pourrions-nous pas dire, au contraire : Malheur à nous qui croyons, qui sommes baptisés, qui avons reçu le sacrement du salut, puisque tout cela tourne à notre perte par l'abus que nous en faisons. Il vaudrait mieux*, dit saint Pierre, *que de tels chrétiens n'eussent point connu la voie de la piété que de la quitter comme ils font tous les jours; car, au moins ils s'excuseraient sur leur ignorance; ils seraient dans le cas de ceux dont le Sauveur a dit que, ne connaissant pas la volonté de leur*

*maître, ils seront moins punis que ceux qui l'ont connue; leurs péchés seraient moins grands, ils n'enfermeraient pas tant d'ingratitude et de malice. Ils ne seraient pas coupables d'avoir méprisé la bonté de Dieu, d'avoir foulé son Fils aux pieds, d'avoir fait outrage à l'esprit de la grâce et de mille autres circonstances qui les aggravent, car il y a plusieurs péchés dans chaque péché d'un chrétien. L'insolence, l'ingratitude, le mépris de Dieu, la perfidie, le parjure, l'adultère spirituel, la profanation, le sacrilège, l'apostasie, l'idolâtrie, le meurtre s'y trouvent renfermés : l'insolence, puisque c'est un sujet, une créature, un enfant qui se révolte contre son roi, son créateur et son père; l'ingratitude, puisque nous sommes comme accablés sous le poids de ses grâces, le mépris, puisque, malgré ses menaces et la connaissance que nous avons de son pouvoir, nous ne laissons pas d'enfreindre sa loi; la perfidie et le parjure, puisque nous violons le sacrement de la foi où nous avons juré d'être fidèles; l'adultère, puisque saint Jacques dit aux amateurs du monde : *Ames adultères, ne savez-vous pas que l'amitié de ce monde est une inimitié contre Dieu*; la profanation et le sacrilège, car, si c'est un sacrilège que de faire entrer dans une Eglise des chevaux pour la profaner, n'est-ce pas une profanation mille fois plus impie de chasser Jésus-Christ de notre cœur, et de souiller notre corps, qui est le temple du Saint-Esprit, par tant d'impureté? l'apostasie puisque celui qui retourne aux vanités et aux pompes du siècle auxquelles il avait renoncé dans son baptême, n'est pas moins apostat qu'un religieux qui se marie; l'idolâtrie, puisque saint Paul a dit que l'avarice en est une; le meurtre puisque celui qui pèche tue son âme et crucifie Jésus-Christ de nouveau.*

Seigneur, faites-nous la grâce de comprendre ces grandes vérités, d'avoir une foi vive, de participer au bonheur des âmes qui n'ont pas vu et qui ont cru, de ne point arrêter nos yeux sur les choses qui se voient et qui périssent, mais de contempler sans cesse celles qui ne se voient pas, de les désirer, de les chercher et de les attendre avec une ardeur qui nous rende dignes de les posséder un jour, puisqu'il n'y a qu'elles qui soient capables de remplir notre cœur dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON XXVIII.

POUR LE JOUR DE NOËL.

De la naissance du Fils de Dieu.

Exivi a Patre, et veni in mundum.

Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde (Joum., ch. XVI).

La naissance d'un Dieu fait homme et commençant à vivre parmi les hommes, est un mystère également incompréhensible et inexplicable. Pour le croire, il faut absolument captiver l'entendement sous le joug de la foi, sans cela l'esprit humain se révolte et prend pour des fables ce qui fait l'unique fonde-

ment de la religion chrétienne. Comme il n'y a pas la moindre proportion entre la haute majesté du roi des rois et la bassesse de la nature humaine, il ne peut concevoir que le Verbe se soit incarné pour le salut des hommes. En effet, quel roi s'est jamais avisé de descendre de son trône et de se faire esclave pour racheter des esclaves. Avouons-le, chrétiens, il n'y a qu'un Dieu qui soit capable de porter l'amour jusqu'à ce prodigieux excès. Aussi le Roi prophète y faisant réflexion s'écrie tout étonné : *Qu'est-ce donc que l'homme, ô mon Dieu, pour vous souvenir de lui? et qu'est-ce que le fils de l'homme pour vous donner à lui d'une manière si intime pour le visiter, et converser avec lui? J'ai considéré, dit un autre prophète, cette œuvre admirable que vous venez de faire au milieu de votre peuple et j'en ai été épouvanté (Habac. III, 1)!* Epouvanté, non qu'elle soit terrible, mais parce qu'elle paraît incroyable : cependant, chrétiens, c'est ce qui doit faire en ces saints jours l'objet de notre piété; en est-il un plus grand et plus digne de notre attention? La naissance du Fils de Dieu, est le premier de ses mystères et la source de toutes ses grâces; la crèche est la première chaire où ce divin Maître nous parle et nous enseigne le culte que nous devons à Dieu. Voilà ce qui l'oblige à quitter le sein de son père, à venir au monde. Car si les grands hommes ne font rien sans de grandes vues, l'homme Dieu n'en peut avoir de petites en naissant. J'ai dessein de les expliquer dans les deux parties de ce discours. Vous verrez dans la première en quoi consiste l'abaissement du Verbe et à quoi il nous oblige; vous verrez dans la seconde jusqu'où va l'élévation de la nature humaine et à quelle sainteté elle nous engage. L'abaissement de Dieu même nous apprend l'humilité, l'élévation de la nature humaine nous apprend à n'avoir plus que de nobles sentiments. Un Dieu s'abaissant en prenant la forme d'un esclave, confondez-vous, superbes. L'homme devenu Dieu mène une vie divine, apprenez, hommes charnels, à ne plus vivre de la vie d'Adam. Mais pour bien expliquer ces grandes vérités, j'ai besoin des lumières et de l'esprit de Dieu, demandons-les par les mérites de l'incomparable Vierge qui en possédait la plénitude lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Afin de comprendre l'excès de la charité qui fait descendre le Fils de Dieu du sein de son Père, il faut se représenter l'état horrible où le monde était depuis quatre mille ans. Figurez-vous donc l'épaisse nuit qui couvrait la face de l'univers, le culte du vrai Dieu aboli, l'idolâtrie régnante, la divinité prostituée non-seulement aux hommes, mais aux astres, aux oiseaux, aux reptiles et à tout ce qu'il y a de plus vil, le démon adoré, et se jouant de la stupidité de ceux qui lui rendaient un culte si pernicieux et si impie.

De l'esprit enveloppé dans ces ténèbres, entrez dans les replis du cœur, pour y voir ce fond inépuisable de malice et de corruption, formé par le péché originel, augmenté

par la mauvaise éducation, fortifié par l'exemple, autorisé par la coutume, rendu incurable par une longue habitude ; les lumières de la raison éteintes, les bonnes inclinations étouffées, le larcin, l'impureté, la débauche, la vengeance, la colère, l'ambition, l'avarice, tous les crimes justifiés par l'exemple des faux dieux, les actions les plus infâmes faisant partie du culte qu'on leur rendait, pratiquées dans les temples, représentées sur les théâtres pour les enseigner à ceux qui eussent pu les ignorer et pour y entraîner ceux qu'un reste de pudeur en eût pu détourner.

Quittant ces abominations que l'on peut rejeter sur l'ignorance du peuple, considérez les philosophes qui faisaient profession d'aimer la sagesse et de l'enseigner aux autres. Vous trouverez des hommes également lâches et présomptueux, abondants en promesses et stériles en effets, adorant en public les dieux dont ils se moquaient en secret, et s'abandonnant en secret aux vices qu'ils condamnaient en public. Aussi leur science était si vaine et si impuissante qu'ils ne purent jamais corriger un seul homme, ni établir leur doctrine dans aucun endroit de la terre ; jamais ville, ni village ne s'étant gouvernés par leurs maximes.

Que si ces infidèles marchant dans les ténèbres assis à l'ombre de la mort vous donnent trop d'horreur, passez dans la Judée où le vrai Dieu plus connu, *Notus in Judæa Deus*, n'était guère mieux servi qu'ailleurs ; car la loi de Moïse bonne, sainte, spirituelle, mais faible, impuissante, inutile, décourrait le péché, ne l'était pas. irritait les passions par ses préceptes, et ne faisait que des prévaricateurs selon cette parole : *Quid igitur lex? propter transgressionem posita est* (Gal. III, 19) ; à quoi servait la loi, sinon à faire des transgresseurs ?

En effet la concupiscence enflammée par les défenses de la loi, redoublait ses efforts, comme un torrent qui attaque une digue qu'on lui oppose, et prenant occasion de s'irriter davantage par le commandement, elle produisait une infinité de mauvais desirs. Par là ce qui devait servir à donner la vie ne servait qu'à donner la mort, la concupiscence devenant par le commandement même une source plus abondante de péché. Ut fiat supra modum peccans peccatum per mandatum.

Tout cela fait voir en quelle extrémité nous étions lorsque le Fils de Dieu s'incarna ; car, si ce grand médecin est venu du ciel, c'est parce qu'il voyait un grand malade sur la terre, que lui seul pouvait guérir ; il n'y avait que lui qui pût dissiper nos ténèbres, nous faire sentir la vanité des idoles, nous rappeler à l'unité du vrai Dieu, il n'y avait que lui qui pût lier le fort armé, dont nous étions esclaves et le dépouiller de l'injuste empire qu'il exerçait sur nous ; qui pût enfin nous montrer la voie et nous y faire entrer. Il était notre unique maître et notre unique Sauveur. Mais il demeurait au ciel et nous en terre, il habitait une lumière inaccessible, ainsi nous ne pouvions ni le voir ni lui parler, c'est ce qui l'a obligé à nous venir chercher.

Il a paru sur la terre, dit le prophète, et on l'a vu conversant avec les hommes : *In terris visus est et cum hominibus conversatus est* (Baruch. III, 38). C'est aujourd'hui que ces paroles s'accomplissent à la lettre et que le Fils de Dieu recevant une chair humaine, se faisant homme comme nous, se fait Dieu avec nous, suivant la promesse du prophète, car il ne se rend pas semblable à nous en prenant l'iniquité de la nature humaine, mais en prenant l'infirmité de notre chair : *Non in iniquitate cordis*, dit saint Augustin, *sed in infirmitate carnis*.

Avançons, entrons dans la profondeur de ce mystère. Dieu est si élevé par sa nature qu'il n'est ni raison, ni intelligence qui puisse atteindre jusqu'à lui : *Si venerit ad me*, dit Job, *non videbo eum* (Job. IX, 11). Il serait inutile qu'il vînt à moi, parce que mes yeux ne pourraient soutenir l'éclat de sa haute majesté. Etant donc imperceptible à nos sens, inconcevable à nos esprits, il s'abaisse par une miséricorde infinie, il se proportionne à notre petitesse ; et parce que nous ne pouvions percer la lumière qu'il habite, il la couvre de notre chair. Sa voix nous faisait trembler, nous disions comme les Juifs : *Que le Seigneur ne nous parle pas de peur que nous ne mourions* (Exod. XX, 9). Mais son amour n'étant pas satisfait du soin qu'il prenait autrefois de nous parler par ses prophètes, voulant nous voir face à face, nous parler cœur à cœur comme un ami parle à son ami, il emprunte de nous une bouche, il se fait, dit saint Athanase, une langue de chair pour parler aux hommes en la langue des hommes.

Le monde, en l'état où le péché l'a mis, n'est plus qu'un lieu d'exil, une prison, un cachot qui ne renferme que des coupables, des hommes dignes de mort, et néanmoins c'est dans cette prison, c'est dans ce cachot, ô mon âme ! le comprends-tu, le crois-tu ? c'est là que le Fils de Dieu descend, c'est là qu'il entre et qu'il demeure pour consoler ces malheureux et pour adoucir leurs peines par sa présence, il se charge de nos chaînes, il prend sur lui nos fers, et, par une bonté presque incroyable, il renonce en quelque sorte à sa liberté, il se captive et s'assujettit aux lois et aux infirmités de la nature humaine. Mais si sa naissance nous paraît admirable, la manière dont il exécute ce mystère d'amour l'est encore davantage. En effet, puisqu'il veut venir au monde, que n'y vient-il avec toute la gloire qui appartient au Fils unique du Père ? Que n'y paraît-il, non dans la faiblesse de l'enfance, mais dans la force de l'âge viril comme un homme parfait, comme Adam qui fut créé dans la fleur de la jeunesse et dans la plénitude de la raison ? Pourquoi le Père éternel ne fait-il pas un ciel nouveau, une terre nouvelle et de nouvelles créatures pour recevoir ce nouveau roi et lui rendre leurs hommages ? Divin Jésus, tous ces honneurs vous étaient dus, mais il ne nous était pas utile que vous parussiez dans la pompe et dans l'éclat ; venant pour réparer la faute du pré-

mier homme il fallait opposer un profond abaissement au superbe élèvement qui avait fait son crime, la voie de l'humiliation nous était et convenable et nécessaire, afin de guérir le contraire par le contraire et l'orgueil par l'humilité; et c'est cette excellente vertu que le Fils de Dieu pratique dans son incarnation. *Jésus-Christ*, dit saint Paul, *ayant la forme et la nature de Dieu, étant égal à Dieu, n'a pas laissé de s'anéantir lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur* (Phil. II, 7). O l'étrange, ô l'admirable abaissement ! Il était Dieu, il devient homme; de roi, il se rend esclave; de tout-puissant, faible et enfant; d'immortel, sujet aux souffrances et à la mort. Il s'anéantit néanmoins de telle sorte qu'il ne cesse pas d'être ce qu'il était auparavant, car la forme de serviteur ne préjudicie point à la nature divine, il ne perd rien en s'incarnant; en se faisant ce qu'il n'était pas, il continue d'être ce qu'il était, il devient homme sans cesser d'être Dieu. Mais il ne laisse pas des'anéantir, parce qu'il supprime la gloire et la majesté divine pour ne laisser voir que l'infirmité humaine. En effet, qui est-ce qui le prenait pour Dieu durant sa vie mortelle ? La Divinité habitait en lui corporellement, mais on ne la voyait pas, et ce fut le Père éternel qui la découvrit à saint Pierre lorsqu'il la confessa avec tant de bonheur et de gloire. Les autres hommes prenaient Jésus-Christ pour un prophète, et, si ses miracles l'ont fait regarder par quelques-uns comme étant plus qu'un homme, ses souffrances et sa mort ont donné lieu à plusieurs de le regarder comme le dernier des hommes. *Nous l'avons vu*, dit Isaïe, *mais nous ne l'avons pas reconnu, tant il était défiguré*.

Et véritablement, qui croirait que cet enfant couche dans une crèche, enveloppé de langes, est celui qui lance le tonnerre, qui porte de trois doigts la pesante machine de l'univers, qui est assis à la droite de Dieu au plus haut des cieux ? Qui croirait en ne voyant auprès de lui que des bergers et des pauvres, que les anges sont ses ministres et ses sujets ? mais en peut-on douter quand on voit que ce sont eux qui annoncent sa naissance, qui le louent dans le ciel et qui envoient les bergers à sa crèche pour l'adorer ? Il y paraît incapable de parler, et néanmoins il est le Verbe et la parole de son Père, il y verse des larmes pendant qu'il fait la joie du ciel, les Juifs ne le connaissent pas, ils le rejettent, et toutefois c'est le Messie qu'ils attendent; rien n'est plus faible en apparence, et cependant c'est lui qui doit vaincre le démon, détruire la mort, dépouiller l'enfer, assujettir l'univers à son empire. Tout paraît plein de contrariétés en lui, on y voit en même temps la puissance et la faiblesse, la pauvreté et les richesses, l'anéantissement et la grandeur, la tristesse et la joie, l'immortalité et la mort, l'immensité et les bornes d'un corps. On ne voit même en lui, durant sa vie mortelle, que les faiblesses qui y sont attachées; il tient les attributs de sa divinité non-seulement cachés, mais pres-

que anéantis pour mener une vie pauvre, humble, mortifiée et souffrante.

Mais quel but croyez-vous qu'il ait dans un choix qui paraît si extraordinaire ? Il veut sans doute nous instruire et nous apprendre par ses actions ce qu'il doit nous dire un jour : que l'humilité est le caractère du chrétien; c'est par elle que le Verbe commence à vivre dans son humanité, et c'est par là que nous devons commencer à vivre dans la piété, c'est le premier pas de la vie chrétienne. Ayez en vous, dit l'Apôtre, les sentiments de Jésus-Christ : *Hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu* (Philip., II, 5). Jésus-Christ s'est anéanti, d'égal qu'il était à Dieu il s'est fait semblable aux hommes. Imitiez cet exemple, vous qui faites profession d'être son disciple, en quelque état que vous soyez, humiliez-vous, tâchez de vous anéantir. Grands du monde, cachez votre grandeur, votre naissance, vos emplois, lorsque vous le pourrez sans manquer à vos devoirs. Plus vous êtes élevés aux yeux des hommes, plus vous devez être petits et abaissés devant Dieu. Assis aux premiers rangs qui vous sont dus, tenez-vous en esprit aux pieds de ceux qui obéissent. N'estimez dans la grandeur que les occasions et le pouvoir qu'elle vous donne de servir le public; méprisez les hommages que l'on vous rend : *Ne se existiment, sed charitate servient felices*. Ce lui qui ne cherche dans une condition élevée que sa propre gloire, que le plaisir de dominer, que l'abondance des richesses, que la liberté de contenter ses passions, que l'impunité dans ses crimes, celui-là abuse de la grandeur, il imite l'ange superbe qui voulut être indépendant et la rébellion du premier homme qui abusa des grâces que Dieu lui avait faites, il s'oppose au dessein de l'incarnation du Fils de Dieu, puisqu'il s'est fait homme principalement pour détruire l'orgueil, pour établir l'humilité.

Il n'est pas venu pour condamner l'état des grands, ni pour ôter les charges à ceux qui les possèdent. Hérode, s'alarmant de sa naissance, craignait pour son royaume, mais il ne savait pas que celui qui venait offrir le royaume des cieux à tous les hommes n'était pas capable d'ôter les royaumes de la terre. Au contraire c'est sa doctrine qui met les rois en assurance et qui défend aux peuples d'attenter sous quelque prétexte que ce soit ni à leur autorité, ni à leur personne qui doivent toujours être inviolables et sacrées; plutôt à Dieu que son Evangile fût reçu par tout le monde, observé au moins de tous les chrétiens, nous ne verrions pas tant de révoltes, ni de guerres suscitées par l'ambition et par l'orgueil; ne craignez donc pas la naissance de Jésus-Christ, grands de la terre, il ne vient pas pour vous dépouiller, mais pour vous instruire et vous apprendre à pratiquer l'humilité au milieu des honneurs, à n'avoir pas moins de fidélité pour Dieu que vous en exigez de vos sujets, à tempérer l'éclat de la majesté par une grande bonté à donner un accès libre et facile à tous

ceux qui ont recours à votre puissance. En voyant que tout le monde vous respecte et vous craint comme ses maîtres, souvenez-vous que vous êtes hommes et que la dignité qui vous met au-dessus des autres vous oblige à les protéger; craignez, parce que plus vous êtes élevés, plus vous êtes exposés à faire des chutes mortelles et incurables. Les plus affreux précipices sont auprès des plus hautes montagnes afin qu'on n'y puisse ni monter ni demeurer qu'en tremblant : *Ce qui est grand aux yeux des hommes*, dit Jésus-Christ, *est abominable devant Dieu* (Luc. XVI, 15). Ainsi une considération médiocre est incomparablement plus sûre pour le salut.

Vous que la providence a fait naître sur le fumier, dans la bassesse, dans la pauvreté, réjouissez-vous. *Que celui d'entre nos frères*, dit saint Jacques, *qui est d'une condition basse se glorifie dans sa véritable élévation, et au contraire, que celui qui est riche ne se glorifie que dans son humilité, parce qu'il passe comme la fleur de l'herbe* (Jacob. I, 9). Aimez à n'être pas connu, dit le petit livre de l'Imitation, *soyez bien aise de n'occuper qu'une petite place et de n'être compté pour rien*. C'est le fruit que nous devons tirer de la naissance de Jésus-Christ; toutes ses actions sont des règles que nous devons suivre et sa vie est le modèle de la nôtre. *Tota vita Christi in terris per hominem quem gessit, disciplina morum fuit*. On ne pèche qu'en fuyant ce qu'il a recherché, ou en recherchant ce qu'il a méprisé; or, il n'a jamais recherché la grandeur, il ne nous est donc pas permis de la désirer : *Non alta sapientes*, dit saint Paul, *sed humilibus contenties* (Rom. XII, 16). N'aspirez point à ce qui est élevé, mais accommodez-vous de ce qu'il y a de plus bas et de plus humble, telle est la leçon que Jésus-Christ nous fait dans son étable. Sa bouche ne parle pas, dit saint Bernard, mais tout ce qui l'environne publie sa profonde humilité et condamne l'orgueil, sa crèche est une école où il ne cesse de dire : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (Matth. XI, 29); que Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles (Jac. IV, 6); que celui qui s'abaisse sera élevé, et que celui qui s'élève sera humilié (Matth. XXIII, 12). L'anéantissement du Verbe dans le mystère de l'Incarnation, oblige tous les hommes à s'humilier : c'est la première partie de cette instruction. Mais il m'en reste encore une, car si le Fils de Dieu ne s'abaisse que pour élever la nature humaine; voyons donc en quoi consiste cette élévation et à quoi elle nous engage : c'est le sujet de ma dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Comme les opérations suivent l'être qui les produit, nous en trouvons de deux sortes en Jésus-Christ, à cause des deux natures qui sont unies en sa personne. D'un côté il fait des actions si miraculeuses et si admirables, qu'on voit bien qu'elles ne viennent pas de la nature humaine, il souffre de l'autre des besoins si bas, et des outrages si honteux

qu'il est impossible de les rejeter sur la Divinité. C'est ce qui a fait dire aux théologiens que sa vie est divine et humaine en même temps : humaine par des choses qui ne peuvent convenir qu'aux hommes, divine par le Verbe qui en est le principe. Or, cette vie qu'il possède en lui-même et qui réside en sa personne comme dans sa source, ce divin Sauveur prétend nous la communiquer par la grâce de l'adoption. Elle est en lui comme dans le chef, mais il veut qu'elle soit en nous comme dans ses membres. C'est pourquoi la même grâce est en lui et en nous, en lui sans mesure, en nous avec mesure, en lui comme Christ, en nous comme chrétiens : *Eadem gratia*, dit saint Augustin, *fit ab initio fidei suæ homo quicumque Christianus, quæ gratia homo ille ab initio suo factus est Christus* : Nous renaissions par le même esprit qui l'a fait naître : *De ipso spiritu est hic renatus, de quo est ille natus*. Nos péchés nous sont remis par le même esprit qui l'a rendu impeccable : *Eodem spiritu fit in nobis remissio peccatorum, quo spiritu factum est ut nullum haberet ille peccatum*. En un mot, nous sommes créés à l'image de Dieu selon l'être naturel, et à l'image de son Fils, selon l'être de sa grâce, il y a donc de sublimes rapports entre la grâce qui a élevé le Christ en tant qu'homme, et celle qui nous rend chrétiens, et il est à propos de les considérer pour en concevoir une reconnaissance proportionnée à la grandeur d'un tel bienfait.

I. Dans l'Incarnation, la nature humaine est unie au Verbe d'une union hypostatique, afin que le Fils de l'homme soit véritablement le Fils de Dieu, et qu'il n'y ait qu'une personne en Jésus-Christ. Cette grâce est appelée par saint Thomas la grâce de l'union personnelle, et elle n'a été donnée qu'au Sauveur. Celle du baptême donnée à tous ceux qui deviennent enfants de Dieu et frères de Jésus-Christ, en est un écoulement et une émanation, car c'est par elle que nous sommes entés en Jésus-Christ pour ne faire avec lui qu'un même corps. *Il nous a communiqué*, dit saint Pierre, *des grâces qui sont d'un prix inestimable* (II Petr. I, 4), pour nous rendre participants de la nature divine : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*. Considérez, dit saint Jean, quel amour le Père nous a témoigné de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet enfants de Dieu : *Ut filii Dei nominemur et simus*.

II. Par la grâce de l'union hypostatique, le Père éternel est vivant et opérant en son Fils. *C'est le Père qui habite en moi* (Joan. XIV, 10), dit Jésus-Christ, et qui opère lui-même les miracles que je fais : *Pater in me manens ipse facit opera*, mais comment est-ce que le Père agit en son Fils, sinon par le Saint-Esprit dont il possède la plénitude, et dont il suit tous les mouvements? En effet, s'il va au désert, il y est poussé par le Saint-Esprit : *Ductus est in desertum a Spiritu* (Math. I); s'il prêche aux pauvres, c'est l'Esprit du Seigneur qui lui donne sa mission : *Spiritus Domini super me, Evangelizare pau-*

peribus misit me (Luc. IV, 18); s'il meurt sur la croix comme une hostie sans tache, c'est par le mouvement du Saint-Esprit : *Per Spiritum sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo* (Hebr. IX, 14). La grâce du baptême nous procure les mêmes avantages. C'est elle qui fait habiter Jésus-Christ dans nos cœurs par la foi : *Christum habitare per fidem in cordibus nostris* (Ephes. VIII, 17). C'est par elle que ce divin Sauveur opère en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir, et fait lui-même par le Saint-Esprit toutes les bonnes actions que nous faisons. C'est par elle qu'il vit en nous et que nous avons droit de dire : *Je vis, non ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (Gal. III, 20). Quelque hardie que soit cette expression, l'apôtre s'en sert, et en son nom, et au nom de tous les vrais fidèles; car il n'y en a pas un qui n'ait reçu le Saint-Esprit, et avec le Saint-Esprit la grâce de mener une vie toute divine, qui lui donne droit de dire : *c'est Jésus-Christ qui vit en moi* : *Vivit vero in me Christus*. Car, comme on dit que l'avarice, l'ambition, la volupté font vivre ceux en qui ces passions dominent, parce qu'elles sont le principe et la fin de toutes leurs actions, on peut dire de même que Jésus-Christ fait vivre celui qui vit uniquement pour lui. C'est là le caractère de tous les enfants de Dieu, qui sont, dit saint Paul, poussés et conduits par l'esprit de Dieu, parce que c'est lui qui les fait agir : *Quicumque enim spiritu Dei aguntur, hi sunt Filii Dei*.

III. Cette même vérité recevra un nouveau jour d'un troisième effet de l'union personnelle qui rend le Christ vrai Fils de Dieu, c'est qu'elle donne droit de dire en toute propriété de langage que les souffrances et les actions du Christ, sont les souffrances et les actions du Fils de Dieu, et réciproquement d'attribuer au Christ en tant qu'homme les actions et les miracles du Fils de Dieu. Quand Jésus-Christ parle, c'est le Fils de Dieu qui parle; quand il souffre la faim, la lassitude, la mort, c'est le Fils de Dieu qui souffre; quand il pleure, c'est un Dieu qui pleure; et c'est de là que la théologie enseigne que Jésus-Christ n'a jamais rien dit, rien fait, rien souffert qui ne fût d'un mérite infini, parce que la personne qui parlait, agissait et souffrait en Jésus-Christ, était d'une excellence infinie; par la même raison, nous attribuons à Jésus-Christ homme, l'illumination des aveugles, la guérison des malades et la résurrection des morts, parce que le Sauveur faisait par une de ses natures des choses toutes divines, comme saint Augustin le remarque, et souffrait par l'autre des infirmités toutes humaines : *Divina faciens et humana patiens*. C'est ainsi qu'en vertu de l'union que la grâce fait entre Jésus-Christ comme chef, et les chrétiens comme membres, on peut attribuer à ce divin Sauveur tout ce que nous faisons par le mouvement du Saint-Esprit; lui-même nous donne cette idée en disant à ses apôtres : *Lorsque vous serez devant les rois, ne*

vous inquiétez point de ce qu'il faudra répondre, il vous sera donné en ce temps-là, parce que ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parle en vous (Math. X, 20). Non que le Fidèle ne parle véritablement, lorsqu'il dit ce que Dieu lui inspire, mais parce que c'est Dieu qui est le principe et la source de tout ce qu'il dit et de tout ce qu'il fait, les membres agissent, mais par la vertu que le chef leur communique. Jésus-Christ, dit saint Augustin est notre chef, notre prêtre et notre Dieu; comme Dieu, il reçoit nos prières, comme Prêtre, il les offre à son Père, mais comme chef, c'est lui qui prie en nous et par nous : *Orat in nobis ut caput, orat pro nobis ut sacerdos, et oratur a nobis ut Deus*. Il est donc vrai que c'est lui qui fait tout le bien que nous faisons. Ainsi, quand nous donnons l'aumône, c'est Jésus-Christ qui la donne, si nous la recevons, c'est lui qui la reçoit, il la donne par un de ses membres, il la reçoit par un autre, et c'est ainsi qu'il entretient le commerce de la charité et qu'il met le prix à toutes nos actions. Car, si Dieu ne les regardait qu'en nous, elles ne seraient d'aucun mérite, l'homme n'en pouvant avoir aucun par lui-même, au lieu que l'esprit de Jésus-Christ qui les fait en nous et avec nous, les rehausse infiniment et les rend aussi agréables à Dieu, qu'elles nous sont utiles et salutaires.

Mais cette dignité que la grâce de l'incarnation nous communique, nous engage en même temps à imiter la vie de Jésus-Christ; car comme nous cessons de mener la vie du vieil homme qui se corrompt en suivant l'illusion des passions, c'est la fin de son incarnation, de sa naissance et de sa mort. La grâce de Dieu notre Sauveur, dit l'Apôtre, a paru à tous les hommes et nous a appris que, renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous devons vivre selon les règles de la tempérance, de la justice et de la piété, dans l'attente de la béatitude que nous espérons et de l'avènement du grand Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur, qui s'est livré lui-même pour nous racheter de toute iniquité, et nous purifier en se faisant un peuple particulièrement consacré à son service et fervent dans les bonnes œuvres. L'Apôtre en ces paroles marque très-clairement les deux principales fins que Jésus-Christ s'est proposées dans sa vie et dans sa mort, qui sont d'abolir le péché et d'établir la justice et la piété, c'est ce que Daniel et Zacharie avaient prédit longtemps auparavant.

Mais si on juge par là de la naissance et des autres mystères de Jésus-Christ, je crains qu'on ne s'en forme une idée toute contraire à celle que la parole de Dieu nous en donne; car de bonne foi, l'iniquité est-elle détruite, la justice règne-t-elle parmi les chrétiens! au contraire, la plupart mènent une vie très-éloignée de celle de Jésus-Christ, ont des inclinations toutes corrompues, ressemblent aux païens, jugent aussi faussement qu'eux des choses de la terre, et ne recherchent comme eux qu'à contenter leurs passions.

C'est pourquoi saint Augustin s'écrie avec raison : *Ut quid Deus factus est homo, si non corrigitur homo ?* Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme, si l'homme n'en devient pas meilleur ? pourquoi s'est-il anéanti, si nous ne travaillons qu'à nous élever ? pourquoi a-t-il préféré la pauvreté aux richesses, si nous ne cessons de les aimer et d'être avares ? pourquoi a-t-il rejeté la gloire du monde comme une chose profane, si nous brûlons d'ambition et d'orgueil ? pourquoi a-t-il souffert tant d'opprobres, si la moindre injure nous irrite, nous porte à la vengeance : *Ut quid Deus factus est homo si non corrigitur homo ?* Jésus-Christ innocent, pur, sans tache, séparé des pécheurs, incapable de pécher même une vie triste et pénitente, il travaille, il se fatigue, il marche, il se lasse, il prêche, il pleure nos péchés, s'afflige à cause de nous, il se prive de la vie douce et tranquille qu'il pouvait choisir, pendant que des pécheurs, après une infinité de crimes, ne cherchent que le plaisir, que la vie molle et sensuelle, et rejettent avec horreur la pénitence.

Que cette vie est honteuse pour les chrétiens, et qu'elle est indigne de celle que Jésus-Christ nous a enseignée ! ajoutez, Seigneur, une grâce forte et puissante à vos instructions, ne souffrez pas que nous déshonorions plus longtemps la sainteté du christianisme en suivant nos passions, délivrez-nous de leur tyrannie par le mérite et la vertu de votre naissance, faites-nous marcher sur vos pas, vous rabaissez votre humanité sainte, par les infirmités auxquelles vous la rendez sujette, mais vous la relevez infiniment par l'union hypostatique ; faites en nous la même chose, donnez-nous le courage et la force de cacher tout ce qui pourrait nous relever aux yeux des hommes, de vivre dans l'humilité, et de nous relever en même temps par de saintes actions, afin que nous soyons un jour pleinement réunis à vous dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

SERMON XXIX.

POUR LE JOUR DE SAINT ETIENNE PREMIER MARTYR

Des vertus et qualités convenables à l'état ecclésiastique.

Elegerunt Stephanum virum plenum fide, et Spiritu sancto.

Ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit (Act., ch. VI).

Comme l'Eglise de Jérusalem devait servir de modèle à toutes les Eglises, la Providence la gouvernait avec un soin tout particulier, et nous pouvons dire qu'il n'y arrivait rien que par son ordre. Sur ce principe, il est aisé de voir que l'élection des sept diacres, dont l'Eglise nous fait aujourd'hui le récit, renferme de grandes instructions. Un murmure pour un sujet assez léger y donna lieu, mais le Saint-Esprit qui en inspira la pensée aux apôtres, nous voulait enseigner les qualités que doivent avoir ceux que l'on choisit pour

les fonctions du sacerdoce et la sainteté avec laquelle ils s'en doivent acquitter. Nous voyons très-clairement ces deux choses dans le grand saint Etienne ; sa vocation fut plus divine qu'humaine, et il y répondit par une fidélité parfaite. On trouve en lui le zèle et la prudence, la fermeté et la condescendance, le courage et la douceur, la liberté et la charité qui sont nécessaires à tous les prédicateurs de l'Evangile. Jamais homme n'a mieux observé que lui ces règles que l'Esprit de Dieu nous prescrit. Ce qu'il y a d'avantageux dans son histoire, c'est qu'elle est tirée de l'Ecriture sainte et ne contient rien qui ne soit d'une certitude infaillible. Saint Luc qui n'a composé qu'une partie de l'histoire des Apôtres nous a laissé toute celle de ce premier des martyrs. Nous lisons dans le livre des Actes son élection, l'innocence de ses mœurs, son zèle pour Jésus-Christ, la force de ses prédications, la multitude de ses miracles, l'excellence de sa foi, l'ardeur de sa charité, les marques de sa douceur : tout cela fait une partie de notre foi, parce que c'est le Saint-Esprit qui la fait écrire.

On y peut remarquer deux sortes d'actions qui composent la vie du saint martyr : les unes sont extraordinaires, miraculeuses et plus admirables qu'imitables ; les autres entrent dans l'économie du salut et sont à la portée de tous les enfants de Dieu : les premières doivent être respectées, les secondes, outre le respect, exigent l'imitation. Quand on mange à la table d'un prince, dit saint Bernard, on doit distinguer les viandes qu'on y sert d'avec les vases qui les contiennent, il est permis de se nourrir des premières, mais il faut se contenter de louer les seconds. C'est ainsi que dans la fête d'un saint, il faut séparer les vertus qu'il a pratiquées pour tâcher de les imiter, d'avec les miracles qu'il a faits qu'il se faut contenter d'admirer. Voilà les bornes où je me renfermerai dans l'éloge de saint Etienne, je ne parlerai que des vertus et des qualités qui conviennent à l'état ecclésiastique dont il est le modèle. J'examinerai dans la première partie la conduite qu'il a tenue avant la persécution que les Juifs excitèrent contre lui, j'examinerai dans la seconde celle qu'il a tenue depuis qu'elle fut excitée. Saint Etienne libre, saint Etienne entre les mains des Juifs ; voilà tout mon dessein. Heureux si l'Esprit qui parlait par sa bouche, voulait bien donner à mon discours une partie de la force renfermée dans les siens. Esprit-Saint vous le pouvez, et si je l'ose dire, vous y êtes en quelque sorte obligé, puisque c'est faire l'éloge de votre grâce que de louer ceux qu'elle a rendus si illustres et si saints. Accordez-moi celle-ci par les mérites de votre chaste Epouse qui en était incomparablement plus remplie que saint Etienne, lorsque l'Ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour être un digne ministre de Jésus-Christ, deux choses sont nécessaires : une entrée légitime et canonique dans le ministère, et un grand zèle pour les intérêts de ce divin Sau-

veur. Une entrée légitime est le fondement de tout le bien que l'on doit faire ; nul ne se donne cet honneur à lui-même, dit saint Paul : *Nemo sinit sibi honorem* (Hebr., V, 4) ; il faut être appelé de Dieu comme Aaron ; *sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron* (Marc., III, 16). Dieu est le maître absolu du choix de ses ministres, *il appelle tous ceux qu'il veut. C'est moi, dit-il, à ses apôtres, qui vous ai choisis* (Joan., XV, 16). Le mérite personnel quelque grand qu'il soit, les plus beaux talents, la vertu la plus pure, la sainteté même la plus éminente ne suffisent pas sans vocation, puisque Jésus-Christ même le saint des saints et l'auteur de la sainteté n'a pas pris de lui-même la glorieuse qualité de pontife (Hebr., V, 5), mais il l'a reçue de son Père qui lui a juré *qu'il serait le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech* (Ps. CIX, 4).

Cependant il faut avouer que quoique la sainteté sans vocation ne soit pas un titre suffisant pour entrer dans le sacerdoce, la vocation à cet état ne se trouve que très-rarement dans les grands pécheurs. Dieu n'y appelle d'ordinaire que ceux qui sont saints, il n'y appelle pas tous les saints n'y ayant aucun état dans l'Eglise qui n'en renferme plusieurs, mais ceux qu'il destine au sacerdoce ont leur innocence, mènent une vie pure et digne de la sainteté des emplois auxquels ils sont appelés ; que si sa providence y met quelquefois des pécheurs, c'est après qu'ils se sont purifiés par de dignes fruits de pénitence. Saint Etienne et les autres diacres qu'on élut avec lui sont un illustre exemple de cette vérité. Il s'agissait de donner à l'Eglise des ministres qui pussent soulager les apôtres dans leurs fonctions et les décharger du soin des pauvres. Voyons donc quelles qualités les apôtres cherchent dans ceux qui doivent entrer dans cet emploi : *Choisissez, disent-ils, sept hommes d'entre vous qui soient d'une probité connue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, afin que nous leur commettions ce ministère* (Act., VI, 3). Cette proposition ayant été agréée *ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit*.

Admirez, chrétiens, l'éminente sainteté que les apôtres exigent pour le simple diaconat qui est un ordre inférieur à l'épiscopat et au sacerdoce ; jugez de celle qu'ils ont demandée par ces deux fonctions qui sont redoutables aux anges mêmes. La première qualité que saint Paul prescrit pour y entrer, c'est l'innocence et la pureté des mœurs : *Il faut, dit-il, que l'évêque, que le prêtre soit irrépréhensible, exempt de crime* (I Tim., III, 27) et sans reproche, que les étrangers même rendent un témoignage avantageux à sa conduite, de peur que son ministère ne soit avili et ne tombe dans l'opprobre, si on le peut convaincre de quelque désordre. Lisez les deux Epîtres de ce grand apôtre à Timothée, et celle à Tite pour y voir toutes les vertus qu'il exige de ceux qui sont choisis et appelés au service des autels ; car c'est sur ces maximes apostoliques et toutes divines que les conciles et les Pères ont réglé la vocation et l'entrée dans l'état ecclésiastique. Ils n'y admettent que ceux qui ont

conservé leur innocence, reléguant les autres dans les monastères pour y pleurer la perte d'un si grand trésor. C'est par le même esprit que le concile de Trente a ordonné que chaque évêque eût un séminaire pour y éprouver ceux qui se présentent et qui demandent les saints ordres ; il veut qu'on n'admette à la tonsure, qui en est l'entrée, que ceux de qui on a sujet d'espérer qu'ils serviront utilement l'Eglise. Or, de qui peut-on espérer ce service, sinon de ceux qui vivent chrétiennement, qui aiment l'étude, la prière et les autres fonctions de l'état ecclésiastique, qui ont en horreur le jeu, l'ivrognerie, la bonne chère, les plaisirs, l'esprit du monde et les autres passions qui ne pourraient que déshonorer leur ministère.

Rendez-vous attentifs, pères et mères qui entreprenez quelquefois de destiner par vous-mêmes vos enfants à un état si saint et si terrible ; apprenez que c'est attenter sur les droits de Dieu même ; il n'y a pas de roi, ni de petit prince qui ne soit le maître du choix de ses officiers. Nul ne s'ingère à son insu et contre sa volonté. Nul ne se fait magistrat, ministre d'état, gouverneur de province, général d'armée, si le roi ne l'appelle et ne lui confie lui-même les emplois, on ferait mourir comme un usurpateur celui qui s'y serait intrus par sa propre autorité. Comment donc osez-vous donner au roi des rois des ministres qu'il ne veut point avoir et qui sont indignes de le servir. Non-seulement vous ne devez pas pousser vos enfants dans les fonctions du sacerdoce, mais vous devez les empêcher d'y entrer, si vous reconnaissez en eux des vices considérables. Un jeune homme qui aime le vin, le jeu, les femmes, qui est avare, ambitieux, colère, vindicatif, impie sera le déshonneur de l'Eglise, et peut-être la cause de la ruine de sa famille, si on le met dans le sacerdoce.

Je sais que présentement on se moque de ces vérités, et qu'on foule aux pieds ces saintes règles ; les pères et les mères, surtout parmi les gens de qualité, font et défont comme il leur plaît la vocation de leurs enfants. Dans certains pays on destine l'aîné au monde, en d'autres on y destine le cadet, et afin qu'ils soient plus riches et plus puissants, on tâche d'enrichir du patrimoine de Jésus-Christ, et du bien des pauvres, celui qui est destiné à l'état ecclésiastique. Mais Dieu jugera un jour ces désordres avec d'autant plus de sévérité qu'on les commet avec plus de sécurité.

Il se trouve des pécheurs qui par un renversement non moins criminel des canons de l'Eglise, se font prêtres après avoir mené une vie scandaleuse, croyant donner par là une marque indubitable de leur conversion. Un tel, dit-on, qui était un scélérat et un impie est converti, il vient d'entrer au séminaire. Mais cette prétendue conversion doit être d'autant plus suspecte qu'elle paraît jointe à une prodigieuse ignorance, ou à une horrible présomption, étant très-certain que l'état ecclésiastique n'est pas fait pour les coupables, pour ceux qui ont besoin d'expier

leurs crimes par des torrents de larmes, et de qui la pénitence est l'unique ressource et le seul asile qui les puisse mettre à couvert contre les traits de la colère de Dieu. Il y a donc tout sujet de craindre que le pécheur qui le choisit ne soit trompé, et que le démon ne l'y pousse pour le faire tomber dans le dernier excès de la dépravation qui consiste à profaner les choses saintes et dans l'endurcissement qui en est la juste peine. Quiconque a irrité le Seigneur et scandalisé l'Eglise par une vie dissolue est si indigne du sacerdoce que les conciles lui en interdisent l'entrée, et le déposent pour toujours, s'il a péché depuis son ordination. Il faut qu'il se retire dans quelque solitude pour y pleurer toute sa vie, et pour guérir les profondes blessures que le monde lui a faites; il ne lui reste que les larmes, l'humilité, la pénitence. Médecin; lui peut-on dire, guérissez-vous-même (*Luc, IV, 23*). Hypocrite, ôtez la poutre de votre œil (*Matth. VII, 5*). Mon fils, ayez pitié de votre âme (*Eccli. XXX, 24*); souvenez-vous que la vraie charité pourvoit à ses propres besoins avant de penser à ceux des autres. Il ne sied pas bien à un homme percé de plaies de panser les blessés, à un homme qui est enfoncé dans la boue de nettoyer ceux qui sont sales. Un criminel de lèse-majesté n'a-t-il pas bonne grâce de parler au prince pour ceux qui lui ont déplu? Qui est celui, dit saint Grégoire pape, qui, étant prié d'intercéder auprès d'une personne puissante qu'il ne connaît pas, ne répondit aussitôt: Je ne puis me charger de cette commission. Un homme n'ose être médiateur pour adoucir l'esprit d'un autre, parce qu'il ne se croit pas assez de ses amis; comment donc oserait-il implorer la miséricorde de Dieu et demander pardon pour un autre, lui qui sait qu'il a longtemps été l'objet de la colère de Dieu, et qui a sujet de craindre qu'il ne le soit encore! ne doit-il pas appréhender qu'au lieu de l'apaiser, sa prière ne soit un nouveau péché et ne l'irrite du plus en plus?

Mais il ne suffit pas d'entrer dans le sacerdoce par une légitime vocation, il en faut remplir tous les devoirs par une exacte fidélité, et par un zèle ardent pour le maître que l'on sert. C'est ce que nous admirons dans saint Etienne. A peine a-t-il reçu l'imposition des mains, et la grâce du ministère auquel il est attaché par les apôtres, qu'il brûle du zèle de la foi, il la prêche partout, il attaque des synagogues entières, il dispute avec les Juifs, il les convainc, il en convertit quelques-uns, et les autres, ne pouvant résister à la sagesse et à l'esprit qui parle en lui, subornent des faux témoins pour le faire périr.

Quelqu'un peut-être s'étonnera de ce que saint Etienne n'ayant été choisi, comme il paraît au chap. VI, des Actes, que pour avoir soin des tables, ne s'applique qu'à la prédication de la parole de Dieu que les apôtres s'étaient réservée aussi bien que la prière: *Nos vero orationi, et ministerio verbi instantes erimus* (*Act. VI, 4*). Mais pour se convaincre qu'en cela il ne faisait que suivre les mou-

vements du Saint-Esprit, il n'y a qu'à lire ce que dit saint Luc: *Etienne, étant plein de force et de grâce, faisait de grands prodiges, et de grands miracles parmi le peuple, et ceux qui disputaient contre lui ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit qui parlaient par sa bouche*. En faut-il d'avantage pour justifier sa conduite? En ces premiers temps où le sang de Jésus-Christ était encore tout bouillant, et semblable à un vin nouveau qui enivre ceux qui le boivent, on trouvait peu de fidèles qui ne brûlassent de zèle pour Jésus-Christ. On ne parlait que de lui et de ses disciples dans Jérusalem. Les Juifs non moins zélés pour Moïse, s'opposaient de tout leur pouvoir au progrès de l'Evangile, et les chrétiens se défendaient de toute leur force. Il est vrai que les apôtres s'étaient réservés la prédication, mais ils ne s'étaient pas moins réservé la prière, et comme cela n'empêchait pas les fidèles de prier, il ne les empêchait pas non plus de prêcher; chacun selon son état, les uns en public, les autres en particulier, les uns en enseignant, les autres en disputant, les uns par leur vocation et par la mission des apôtres, les autres par l'inspiration du Saint-Esprit à laquelle les miracles servaient de sceau et de garant. Chacun travaillait à la construction du nouveau temple que Dieu faisait bâtir dans Jérusalem: ils bâtissaient d'une main, ils combattaient de l'autre, et ceux qui ne pouvaient davantage, opposaient leurs ferventes prières aux ennemis de cette spirituelle construction. Les apôtres, qui ne cherchaient que l'avancement de la foi, laissaient travailler tous ceux que le Saint-Esprit poussait, et pourvu qu'on annonçât Jésus-Christ, ils ne regardaient ni par qui, ni comment il était annoncé. Leur autorité ne servait point à opprimer les ouvriers évangéliques ni à empêcher le bien, l'esprit d'empire, et de domination n'était pas encore dans l'Eglise, tout s'y faisait comme en la présence de Dieu, et dans l'esprit de Jésus-Christ. Tous ceux qui servaient utilement étaient en honneur, et en estime. Apollo n'était pas apôtre, et néanmoins il travaillait pour l'Evangile, il prêchait éloquentement et efficacement; l'apôtre saint Paul s'en réjouissait, et parlait de lui comme d'un ministre fidèle. Quoique Aquila et Priscilla ne fussent que laïques, ils ne laissèrent pas d'instruire Apollo même, et beaucoup d'autres personnes. Aussi saint Paul salue, et recommande jusqu'à d'illustres femmes qui avaient travaillé avec lui à la prédication de l'Evangile. Il préférerait cette fonction à toutes les autres, il baptisait très-peu, mais il prêchait sans cesse jusque bien avant dans la nuit: *Je ne vous ai rien caché, dit-il, de tout ce que j'ai cru vous pouvoir être utile; je n'ai cessé de vous instruire tant en public qu'en particulier, allant exprès dans les maisons pour y annoncer Jésus-Christ*.

C'est ce qu'on ne saurait trop admirer dans les apôtres et dans les hommes apostoliques: ils prêchaient devant trois ou quatre personnes avec autant de zèle que devant trois ou quatre mille. Que dis-je? Jésus-Christ ne s'arrêta-t-il pas longtemps pour

instruire une seule femme et pour la convertir, quoiqu'il fût fatigué et qu'il eût besoin de manger, pour nous apprendre qu'il n'est point d'âme, quelque vile qu'elle soit aux yeux des hommes, qui ne mérite qu'un vrai ministre de Jésus-Christ lui sacrifie son temps, ses soins, sa santé, sa vie même? Ne soyons donc plus surpris de ce que saint Etienne a préféré l'instruction, qui est la nourriture des âmes, à celle qui ne conserve que les corps. Apprenons de lui à estimer cet emploi plus que tous les autres. Ne croyons pas qu'il suffise à un prêtre de dire la messe et son bréviaire; c'est là, j'en conviens, une partie des fonctions du sacerdoce. Mais ce n'en est ni la plus difficile ni la plus nécessaire. Il faut que le prêtre s'en acquitte, mais sans négliger les autres. Voici quelles fonctions lui sont prescrites par l'évêque dans sa consécration. Le prêtre doit baptiser, prêcher, offrir le sacrifice, lier et délier. La prédication est donc un de ses principaux devoirs; il ne peut ni ne doit négliger les occasions de le remplir. Celui qui ne peut pas prêcher peut faire des catéchismes; celui qui n'ose parler publiquement dans l'église peut parler en particulier à un malade dans l'Hôtel-Dieu, à un prisonnier, à son domestique, à son parent. C'est de l'aumône spirituelle qu'il est encore plus vrai que de la corporelle ce qu'a dit saint Augustin: Que celui qui a le cœur plein de charité a toujours de quoi donner; et, ce qu'a dit Jésus-Christ même: Vous aurez toujours des pauvres avec vous, et il vous sera facile de leur faire du bien. L'oisiveté où une infinité d'ecclésiastiques passent leur vie est la source des scandales qui déshonorent un état si saint et si digne de respect. Après avoir donc acquitté les charges principales du bénéfice ou de l'emploi que l'on possède, un ecclésiastique doit enseigner les pauvres et s'appliquer à toutes les bonnes œuvres dont Dieu lui présentera les occasions.

Comment les prêtres pourraient-ils négliger l'instruction, s'il est vrai que les laïques mêmes y sont tenus en diverses rencontres, comme saint Chrysostome et saint Augustin l'enseignent en termes exprès. Car ces deux saints ne craignent pas de dire que les pères et les mères sont les évêques de leur famille et qu'ils doivent faire, pour le salut de ceux qui la composent, tout ce que les évêques font dans l'Eglise, c'est-à-dire prier, instruire, exhorter, reprendre, menacer, punir, caresser, en un mot tout ce que la charité inspire. Les voisins mêmes doivent avoir du zèle pour le salut les uns des autres; car Dieu les a chargés, dit le Sage, du soin de leur prochain: *Et mandavit illis unicuique de proximo suo* (Eccli., XVII, 12). On attribue à un apôtre cette belle sentence: Lorsqu'un chrétien pèche, son voisin n'est pas moins coupable que lui, parce que c'est une marque qu'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait pour prévenir la chute de son frère. En un mot, le zèle pour la gloire de Jésus-Christ et pour le salut des âmes est une vertu nécessaire, en quelque degré, à tous les chrétiens, sans exception.

Attirez à Jésus-Christ tous ceux que vous pourrez gagner, ou par vos discours, ou par vos exemples; pressez les hommes à temps et à contre-temps (II Tim., IV, 2), et surtout vivez dans une sainte sollicitude, pour les personnes que la Providence a confiées à vos soins, puisque Dieu vous en fera rendre compte âme pour âme. Votre salut est presque entièrement attaché au leur. N'ayez donc point de repos, vous souvenant que *celui qui n'a pas soin des siens est pire qu'un infidèle* (I Timoth. V, 8).

Ces obligations regardent les femmes aussi bien que les hommes. Car, quoiqu'il ne leur soit pas permis d'enseigner dans l'église, elles le peuvent dans les maisons. Et l'Apôtre veut que celles qui sont âgées *apprennent aux jeunes à se conduire avec beaucoup de sagesse*; et il dit à celles qui sont mères *qu'elles se sauveront par leurs enfants, en procurant qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie bien réglée* (I Cor., I, 35; Tit., II; I Tim., II, 15). Nous devons donc tous imiter le zèle de saint Etienne et soutenir comme lui les intérêts de Jésus-Christ dans les occasions qui ne sont que trop fréquentes. Car, combien de fois faut-il disputer aussi bien que lui avec la synagogue des libertins, avec les impies et les athées? La plupart des conversations du monde sont dangereuses; il ne cesse d'y répandre le poison de ses pernicieuses maximes. C'est alors que nous devons nous élever avec notre saint et combattre pour Jésus-Christ. La foi nous doit remplir de force et de sagesse pour convaincre ces ennemis de Dieu, pour les confondre et les rendre ridicules auprès de ceux mêmes qui avaient du penchant pour eux. La honte, en ces occasions, est un crime. *Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles*, dit notre divin Maître, *le Fils de l'Homme rougira aussi de lui lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et des saints anges* (S. Luc., IX, 26). Ayons donc, je le répète, ayons du zèle pour notre Dieu, écoutons sa parole avec avidité et avec soumission; faisons part à tous ceux que nous fréquentons des vérités qu'elle contient. Mais si nous sommes fidèles à ce devoir, attendons-nous à être persécutés comme saint Etienne, et voyons dans sa conduite les vertus qu'il faut pratiquer en ces jours de tentation et d'épreuve. C'est ce qui fera le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Quoique tous les hommes fassent profession d'aimer la vérité, et que par une suite nécessaire ils soient obligés d'aimer ceux qui la prêchent, la vérité fait tous les jours des ennemis, et les prédicateurs seraient les plus malheureux des hommes, s'il n'y avait point d'autre vie que celle-ci. On aime la vérité en général, mais nos passions, qui nous préviennent et qui nous indisposent contre ce qui les choque, nous font souvent mettre le mensonge en la place de la vérité, et celle-ci en la place du mensonge. Nous appelons bon ce qui est mauvais et doux ce qui est amer, nous prenons les ténèbres pour la lumière et

l'erreur pour la vérité; celle-ci n'a pas moins d'ardeur que de lumière, et c'est ce qui la rend désagréable et ce qui la fait haïr. Les hommes, dit saint Augustin, aiment la lumière que la vérité répand, mais ils ne peuvent souffrir son ardeur à les reprendre : *Amant lucentem, oderunt redarguentem*. Qu'elle découvre la beauté de la vertu en général, nous l'admirons, mais si elle parle des vices, elle nous devient insupportable. C'est ce qui fait que les prédicateurs, qui la disent librement et hardiment, ne sont pas si goûtés que ceux qui la déguisent. Dites - nous des choses agréables, disaient les Juifs au prophète Isaïe, *que votre œil voie des erreurs pour nous, éloignez de nous la voie de Dieu, détournez de nous ce sentier étroit* (XXX, 10); trompez - nous en nous flattant, et ne nous chagrinez pas en nous disant des choses désagréables. *Je suis devenu votre ennemi*, disait saint Paul aux Galates, *en vous disant la vérité* (Gal. IV, 16).

C'est ainsi que saint Etienne s'attira la haine des Juifs. Ne pouvant le surmonter par la dispute, ils émurent le peuple, les sénateurs, et les docteurs de la loi, et, se jetant sur lui, ils l'entraînèrent et l'emmenèrent au conseil (Act. VI, 12). Le voilà entre leurs mains, captif et prisonnier. On produit contre lui de faux témoins, qui disent : *cet homme ne cesse de parler contre le lieu saint et contre la loi; car nous lui avons ouï dire, que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu-ci, et changera les ordonnances que Moïse nous a laissées* (Ib. 13). Voyons donc de quelle manière il se défend, parce que son exemple doit servir de règle en de pareilles occasions. J'y remarque deux choses, qui ne manquent jamais de se trouver dans les hommes apostoliques; une grande liberté jointe à une grande charité, beaucoup de force, encore plus de patience; des manières de parler qui paraissent dures, et une douceur invincible. Il représente à tous ses ennemis les bienfaits innombrables qu'ils ont reçus, dans tous les siècles, de la bonté de Dieu, et leur extrême ingratitude; et il finit son discours par les reproches les plus durs et les plus capables de les humilier. *Têtes dures et inflexibles*, leur dit-il, *hommes incircconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint - Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Qui est le prophète qu'ils n'aient persécuté? n'ont-ils pas tué ceux qui leur prédisaient l'avènement du Juste; et n'est-ce pas ce Juste que vous venez de trahir et de faire mourir? vous, qui avez reçu la loi par le ministère des anges, et qui ne l'avez point gardée* (Ibid. v. 1). Quelles paroles! quels éclairs! quels coups de foudre et de tonnerre! peut-on porter la hardiesse et la force plus loin? n'y a-t-il pas même de l'exès? ce grand Martyr a-t-il bien gardé toutes les règles de la modération et de l'humilité chrétienne? ne manqua-t-il pas au respect dû au prince des prêtres et aux sénateurs devant qui il parlait? ne devait-il pas craindre de les irriter de plus en plus, et d'attirer quelque grande persécution sur l'Eglise naissante? En effet,

saint Luc dit, qu'à ces paroles ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur, et qu'ils grinçaient les dents contre lui. Au même temps, ajoute saint Luc, il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem; et tous les fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée et de la Samarie (Ibid. 51, VIII, 2).

A juger humainement, et par les effets du discours de saint Etienne, on le condamnerait comme trop fort et comme venant d'un zèle outré; mais le même saint Luc dit que c'était un homme plein de foi et de force, rempli du Saint-Esprit; que c'était la sagesse même et l'esprit de Dieu qui parlait par sa bouche; tout ceux qui étaient dans le conseil, ayant les yeux sur lui, son visage leur parut comme le visage d'un ange (Cap. VII, 1, 6, 13). D'où il s'ensuit qu'il n'a point excédé dans les reproches qu'il leur fit, et si nous les trouvons trop forts, c'est que nous ignorons le droit que la sainteté et le zèle pour la gloire de Dieu donnent aux hommes apostoliques sur ceux qui abusent de leur pouvoir, et qui, au lieu de l'employer à défendre la vérité, ne s'en servent que pour l'opprimer. Il est des cas et des conjonctures où les ministres du Seigneur ne connaissent plus personne, parce qu'il s'agit des intérêts de Dieu, pour qui il faut tout sacrifier. La générosité chrétienne fait et dit alors bien des choses que la prudence charnelle ne saurait approuver. Mais, dit saint Paul, *si je voulais plaire aux hommes, je ne serais plus serviteur de Jésus - Christ* (Gal. I, 10). Lévités, disait Moïse dans une de ces occasions dont je parle, *soyez bénis; vous avez consacré votre main au Seigneur, vous, qui avez dit à vos pères : Nous ne savons qui vous êtes; et à vos frères : Nous ne vous connaissons pas* (Exod. XXII, 29; Deuter. XXXIII, 9).

Phinéas apaisa la colère de Dieu en tuant deux impudiques. Je sais que dans la loi de grâce il n'est plus permis de tuer les pécheurs, mais il est permis de les reprendre, et de faire mourir en eux les passions par le glaive de la parole de Dieu. Il est vrai qu'il faut être assuré que c'est lui qui nous inspire ces vives répréhensions, et prendre garde à ne pas substituer à un zèle éclairé une humeur aveugle et bizarre, et une colère violente et injuste. D'ordinaire, ces grandes actions de générosité sont autorisées par des miracles, et il n'y a que l'esprit de Dieu qui les puisse juger. La sagesse des hommes les condamne parce qu'elle les appréhende; elle n'a de zèle ni de courage, que pour les objets de ses passions; c'est ce qui est cause qu'elle se déclare toujours pour les abus, et plaide si bien leur cause, qu'il n'est jamais à propos, si on l'en croit, de les réprimer. C'est elle qui ferme la bouche à ceux qui sont obligés, par toutes sortes de raisons, de parler et de reprendre. C'est elle qui change les pasteurs en idoles et en chiens muets qui n'oseraient crier contre le vice. Israël, dit le prophète, *tes sentinelles sont des aveugles et des muets, ils n'ont que de fausses visions, et ils ne cessent de te*

tromper en disant : La paix, la paix, bien qu'il n'y ait point de paix pour les impies, dit le Seigneur (Isa., LVI, 10; Thren., II, 14). Aujourd'hui, dit sainte Thérèse, la prudence est la seule vertu dont on recommande la pratique. Sans son attache, les autres n'osent agir; ainsi le zèle pour la maison de Dieu, qui dévorait les prophètes, passe pour une imprudence qui ne produirait que du mal. Il n'est presque plus permis de parler pour la vérité ni pour la justice. Cet homme devient suspect, et on le craint, parce qu'il est zélé, il gâtera les affaires, il se rendra inutile et même pernicieux. A ce tribunal de la prudence du siècle, Etienne eût passé pour un homme emporté, la plupart des martyrs et des saints évêques pour des imprudents. Mais cette prudence que nous élevons si haut, n'est-elle point la sagesse terrestre, animale et diabolique dont saint Jacques a parlé? n'est-ce pas cette impiété et cette injustice qui retient la vérité captive, comme dit saint Paul?

Quelques-uns se justifient sur la différence des temps qui oblige les sages à suivre d'autres règles que les saints. Les temps sont changés, il est vrai, mais Dieu est immuable, mais la vérité est éternelle, mais la générosité chrétienne est une vertu commandée. Chacun doit, selon son état et selon ses forces, procurer la gloire de Dieu et le salut de ses frères, réprimer les méchants, aider les gens de bien, soutenir l'innocence, arrêter l'injustice. Les personnes constituées en dignité y sont encore plus obligées que les autres. *Ne vous faites point juge, si vous ne vous sentez assez de force pour renverser l'iniquité. Combattez jusqu'à la mort pour défendre la justice (Eccli., VII, 6; Ibid., IV, 33). Ne craignez jamais rien quand il s'agit d'obéir à Dieu. Ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, et qui, après cela, n'ont plus de mal à faire, mais celui qui peut tourmenter le corps et l'âme dans la géhenne du feu. C'est celui-là, vous dis-je, que vous devez craindre (Luc, XII, 6).*

Il est vrai que la douceur doit être jointe à la force en ces grandes occasions, et que le cœur doit être plein de la charité la plus tendre, pendant que la bouche prononce les plus dures paroles. C'est le bel exemple que saint Etienne nous donne, et qui parut avec un éclat admirable dans les derniers moments de sa vie. Il montra, dit saint Augustin, que ces reproches si piquants qu'il avait faits aux Juifs, ne venaient ni d'impatience, ni de colère, ni d'aversion, mais d'une charité sincère : sous des expressions pleines de fiel il portait un cœur plein de douceur : *Lingua ferox, et cor lenè*. En effet, pendant que ses ennemis, transportés de fureur, se jettent tous sur lui et qu'ils lui jettent des pierres, il se met en prières : *Ils lapidaient Etienne, et lui, invoquait Jésus et disait : Seigneur Jésus, recevez mon esprit (Act., VII, 8)*. C'est comme s'il eût dit : Seigneur, j'ai vécu et je meurs pour vous. Je remporte la victoire en mourant, et c'est par votre grâce que je surmonte et la colère et la mort. Recevez mon esprit de la main de ceux qui sont animés de l'esprit du

démon, et qui vous persécutent en me faisant mourir. Après cette prière, qu'il fit debout parce qu'il priait pour un juste, il se mit à genoux et cria à haute voix : *Seigneur, ne leur imputez point ce péché (v. 59)*; priant pour des homicides et pour des endurcis, il se met à genoux, il redouble sa ferveur, il crie à haute voix, il fait de grands efforts pour obtenir leur conversion, il efface le soupçon qu'ils pouvaient avoir, qu'il ne les aimait pas dans le temps même qu'il leur reprochait la mort de Jésus-Christ et des prophètes, il brûlait de zèle pour leur salut, et il offrait son sang pour leur conversion. Il faisait un acte de charité la plus héroïque de cette charité parfaite dont Jésus-Christ a dit : la plus grande charité ne saurait aller plus loin que de donner sa vie pour ceux que l'on aime (*Joan., XV*).

C'est à cette condition qu'il est permis de reprocher aux méchants leurs injustices. Nul n'est capable de les reprendre utilement que celui qui est prêt de mourir pour eux et de leur pardonner sa mort. Qu'il est rare de ne mêler aucun mouvement de colère et d'humeur au zèle de la justice ! l'amour des ennemis, le pardon des injures est le plus glorieux effet de la grâce chrétienne. La philosophie l'a quelquefois tenté, mais elle n'a pu élever ses disciples jusqu'à ce noble effet. La nature le rejette comme impossible, la politique comme dangereux, la raison comme injuste. Il n'y a que l'Evangile qui persuade cet amour, qui ordonne de prier pour les persécuteurs et de leur faire du bien. Ce n'est pas, dit saint Augustin, que la colère et la haine que l'on nourrit contre son ennemi ne soit plus redoutable que celle que l'ennemi a contre nous, quelque animé qu'il soit ; car, comme dit Jésus-Christ, le plus grand mal qu'il puisse faire, c'est de nous ôter la vie, que la fièvre et cent autres accidents nous ôtent tous les jours. Rarement même ceux qui nous haïssent portent quelque-là leur vengeance, quand on voit son ennemi malheureux et hors d'état de nuire, la haine qu'on lui portait se tourne en compassion. Mais supposons qu'un ennemi ne puisse être content qu'en nous ôtant la vie : la mort n'est qu'un très-petit mal, en comparaison de ceux que produisent la colère et le désir de la vengeance, puisqu'ils éteignent en nous la charité et nous rendent ennemis de Dieu, ce qui est le plus grand de tous les malheurs, n'y ayant rien de si terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. La douceur, au contraire, adoucit les ennemis, elle apaise les colères : *Bienheureux, dit Jésus-Christ, ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre (Matth. V, 4)*. Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups, vous serez haïs de tout le monde à cause de moi ; mais cependant il ne se perdra pas un des cheveux de votre tête, et ce sera par la patience que vous posséderez votre âme (*Luc. X, 3, et XXI, 18*).

Non-seulement vous ne périrez pas, mais vous empêcherez vos ennemis de périr ; la prière que vous ferez pour eux obtiendra

leur conversion. Plusieurs de ceux qui avaient demandé par leurs cris la mort de Jésus-Christ, et qui avaient répandu son sang de leurs mains sacrilèges, furent convertis par la prière qu'il fit sur la croix. Dieu accorda la conversion de saint Paul à celle de saint Etienne. Offrons donc à Dieu ce sacrifice de charité et de patience dont le mérite est si puissant, ce sacrifice de nos ressentiments et des injures qu'on nous fait, qui nous rend semblables à notre père, dont la bonté est si admirable qu'il fait lever son soleil sur les méchants aussi bien que sur les bons (Matth. V, 45); ne disons plus qu'il est trop difficile, puisque les saints nous en ont donné l'exemple.

Oui, Seigneur, tous vos élus ont imité votre douceur et votre patience. Abel, comme une brebis innocente, fut égorgé par son propre frère sans faire aucune résistance. Joseph sauva la vie à ses frères, qui l'avaient vendu et fait esclave après avoir eu la volonté de le faire mourir. Moïse ne cessa de prier pour ceux qui ne cessaient de se révolter contre lui. David fut deux fois le maître de Saül sans lui faire aucun mal. Tous ces saints, avant la publication de l'Evangile, ont pratiqué ce qu'il y a de plus parfait dans l'Evangile, et vous avez, divin Sauveur, prié pour vos propres bourreaux. Environnés de cette nuée lumineuse de témoins, pourrions-nous résister au commandement que vous nous faites de pardonner à ceux qui nous offensent? Mais que dis-je? hélas! ne sommes-nous pas les agresseurs, et bien loin d'être comme des agneaux, ne sommes-nous pas comme des loups déchirant nos frères, dévorant leur substance, vivant de proie et de rapine, ne respirant que sang et que carnage? Grand saint que l'Eglise honore aujourd'hui, obtenez-nous la douceur qui vous a fait remporter la couronne du martyre, et puisqu'il n'y a nulle proportion entre nos peines et vos souffrances, faites par votre puissante intercession que nous n'en perdions pas le mérite en rendant le mal pour le mal, mais qu'imitant votre patience, nous partagions votre gloire. Ainsi soit-il.

SERMON XXX.

POUR LE JOUR DE SAINT JEAN, APÔTRE ET
EVANGÉLISTE.

L'amour réciproque

Vidit illum discipulum quem diligebat Jesus, qui et recubuit in cœna super pectus ejus.

Pierre vit le disciple que Jésus aimait, qui pendant la Cène s'était reposé sur son sein (Joan., ch. XXI)

Entre le favori d'un prince, et pouvoir dire qu'on possède son cœur et qu'on est singulièrement aimé de lui, c'est l'effet d'un bonheur où la fortune a souvent plus de part que le mérite; car les princes n'aimant pas toujours par raison, mais souvent par humeur et par caprice, leur choix tombe quelquefois sur des hommes qui n'ont rien qui les distingue du commun. Il n'en est pas ainsi de l'amour de Jésus-Christ; il ne le

donne qu'aux personnes d'un grand mérite, et quand il ne trouve rien dans les hommes qui soit digne de son amour, cet amour même forme en eux le mérite qu'ils n'ont pas, et toutes les qualités qui les peuvent rendre dignes de ses faveurs et de ses grâces; c'est l'avantage et le privilège du saint que nous honorons aujourd'hui. On l'appelle le disciple bien-aimé, non que Jésus-Christ n'aimât les autres disciples, puisque saint Jean même nous assure qu'il a aimé les siens jusqu'à la fin, et qu'il a eu pour eux un amour aussi pur, aussi tendre, aussi élevé que celui que son Père avait pour lui : *Je vous aime*, dit-il, *comme mon Père m'a aimé*; et plus bas : *Désormais je ne vous appellerai plus mes serviteurs, mais mes amis, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son Maître, au lieu que je vous ai découvert tous mes desseins*. Mais quoique un père aime tous ses enfants, il y en a quelquefois qui ont plus de part à sa tendresse que les autres, et à qui il fait des faveurs et des grâces particulières : c'est ainsi que Jésus aimait saint Jean. Il l'a élevé aux premières charges de son royaume, il lui a donné la première part dans son cœur. Ses apôtres ont tous été fondateurs de son Eglise et ministres de son Evangile; mais saint Jean a été son favori. Il en a retenu le nom de disciple que Jésus aimait, et de disciple bien-aimé : c'est par là qu'on le distingue des autres. Quand on dit le prince des apôtres, on reconnaît saint Pierre; quand on dit l'Apôtre tout court, on sait que c'est saint Paul; quand on dit le disciple bien-aimé, on pense à saint Jean. C'est donc sur ce glorieux titre que je dois fonder son éloge, en vous le représentant comme un favori de Jésus-Christ, qui a parfaitement répondu à l'amitié de son Maître. Cette idée renferme deux propositions : la première, que Jésus-Christ a fait à saint Jean toutes les grâces qu'un souverain peut faire à son favori, et que saint Jean a eu pour Jésus-Christ toute la reconnaissance et tout le zèle qu'un homme comblé de bienfaits doit avoir pour son maître. Ces deux pensées feront les deux parties de mon discours. Vous verrez dans la première jusqu'où a été l'amour de Jésus-Christ pour saint Jean, et dans la seconde, jusqu'où a été l'amour de saint Jean pour Jésus-Christ. Découvrez-le moi, Seigneur, afin que je me serve des étincelles qui en sortent pour allumer le même amour dans le cœur de mes auditeurs; je vous en conjure par cette incomparable Vierge, que l'Eglise appelle la Mère du bel amour, et qui mérita de porter dans son sein le Dieu même de l'amour, lorsque l'Ange lui dit : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Entre plusieurs grâces qu'un souverain peut faire à son favori, il y en a trois qui me paraissent les plus importantes, parce qu'elles renferment toutes les autres : le recevoir dans sa famille, n'avoir rien de caché pour lui, l'élever au comble des biens et des honneurs. Ce sont trois marques d'une amitié tendre et sincère, que Jésus-Christ a données

au disciple qu'il aimait. Il l'a mis dans sa famille, il lui a découvert ses plus grands secrets, il l'a élevé aux plus grandes dignités de son royaume.

Premièrement, il l'a reçu dans sa famille, parce que l'amitié qui tend toujours à l'union la plus parfaite, cherche les moyens les plus propres pour s'attacher celui qu'elle aime; or, quand on entre dans une famille, on est plus uni à celui qui en est le chef, on le voit tous les jours, on lui parle quand on veut, on mange à sa table, on demeure avec lui. C'est pour cela que Notre-Seigneur mit saint Jean au nombre de ses apôtres, qui composaient sa famille spirituelle, et qu'il le choisit pour être un des trois qui avaient plus de liberté et de familiarité auprès de lui; car, quand il voulait faire quelque miracle en particulier et hors de la foule du peuple, il prenait Pierre, Jacques et Jean avec lui. Mais, comme si cette faveur n'eût pas été assez grande, Jésus-Christ le fit reposer sur sa poitrine, comme pour dire aux autres apôtres qu'il l'aimait singulièrement, et qu'il le portait dans son cœur d'une manière particulière. Moïse avait prévu cette faveur si extraordinaire, et il l'avait prédite, lorsque, en parlant de Benjamin, il avait dit : *Benjamin est le bien-aimé du Seigneur; il habitera en lui avec confiance, le Seigneur demeurera avec lui tout le jour, comme dans sa chambre nuptiale, et il se reposera entre ses bras (Deut., XXXIII, 12)*. Il faut être tendrement aimé d'un prince pour avoir la liberté de dormir sur son sein. Quelquefois un prince peut reposer sur son favori; mais que le prince veuille prendre le favori sur son sein, c'est ce qui marque une tendresse extraordinaire et une parfaite amitié. Saint Jean a reçu cette faveur, et que ne dirai-je pas, si je voulais m'étendre, des sentiments et des transports que produisit en lui un repos si doux, un sommeil si ravissant?

Cependant la faveur que Jésus-Christ lui fit sur la croix, en l'adoptant pour frère, me paraît encore plus grande. Jésus-Christ ordonna à la sainte Vierge de regarder saint Jean comme son fils; il le substitua en sa place pour être l'appui, l'asile, la consolation et le défenseur de sa Mère (*Joan., XIX, 26, 27*). Saint Jean est donc le fils de la sainte Vierge; Jésus-Christ l'a dit : c'en est assez pour nous obliger de le croire, puisque sa parole est efficace, et qu'il fait tout ce qu'il veut. *Il a parlé*, dit le Prophète, *et toutes choses ont été faites (Ps. CXLVIII, 5)* : une seule parole a tiré tous les êtres du néant; c'est cette même parole qui forme, entre la sainte Vierge et saint Jean, la plus étroite de toutes les alliances. Saint Jean devient son fils : *Mulier, ecce filius tuus*, Marie devient sa mère : *Ecce mater tua (Joan., XIX, 26)*. Quand une mère a perdu tous ses enfants au service de l'Etat, le prince lui peut permettre de faire une adoption. C'est le seul cas où la loi permet aux femmes de s'adopter des enfants, et Jésus-Christ le fait pour sa Mère en mourant sur la croix. Elle perd un Fils unique, non pour le salut d'un

Etat particulier, mais de tout l'univers; et Jésus-Christ, pour la consoler, lui en donne un autre; il lui en donne un qui est un autre lui-même : il lui donne pour fils le disciple qu'il aime le plus tendrement, de sorte que saint Jean peut être regardé comme un autre Jésus, puisqu'il est le fils de Marie. Cette Mère, dit Origène, n'a jamais eu qu'un Fils; ainsi, lorsque le Sauveur lui dit, en lui donnant saint Jean : *Voilà votre fils*, c'est comme s'il disait : *Voilà un second Jésus*, et l'image la plus vive du vrai Jésus, que vous avez mis au monde. Peut-on élever plus haut un homme mortel, et faire plus d'honneur à un sujet? On admire, avec raison, la réponse que fit Alexandre à la mère de Darius, lorsque, ayant pris Ephestion pour lui, elle voulut s'excuser de cette erreur; mais il lui dit, pour la rassurer : *Vous ne vous êtes pas trompée : Ephestion est aussi Alexandre : Et hic Alexander est*. C'est ainsi qu'on peut dire que saint Jean est un autre Jésus.

La seconde marque de l'amitié est de n'avoir aucun secret pour celui qu'on aime; Jésus-Christ l'a donnée à saint Jean : il fut son plus fidèle confident, il sut toutes les pensées d'un cœur qu'il possédait. Les politiques disent qu'il ne faut jamais découvrir son secret; mais l'amitié ne s'accommode pas de cette réserve : elle regarde comme une injustice de cacher quelque chose à celui à qui on a donné son cœur. Samson aimait mieux manquer à la prudence qu'à l'amitié, et ne put résister aux importunités de l'infidèle Dalila. Un ami ne cache rien à son ami, et c'est un de ses plus innocents plaisirs de verser son cœur dans le cœur de celui qu'il aime, et de lui dire tout ce qu'il pense : *Nihil*, dit saint Ambroise, *occultat amicus, si verus est. Effundit in amicum animum suum sicut effundebat mysteria Patris Dominus Jesus*. Il n'y a rien de plus doux, dit un ancien, que de parler aussi librement avec son ami qu'avec soi-même, et de le rendre dépositaire de ses plus secrètes pensées. Jésus-Christ a suivi cette maxime en ouvrant son cœur au disciple bien-aimé, et lui révélant tout ce qui regardait sa personne et son état. Aussi a-t-il connu les deux natures qui sont en Jésus-Christ, et l'unité de sa personne; il a su tout ce qui devait arriver à l'Eglise, jusqu'à la fin du monde; il a été parfaitement instruit de tous ses secrets et de tous ses mystères, il a établi la divinité de Jésus-Christ par des paroles si claires, si fortes, si expresses, que tant que son Evangile sera regardé comme un livre canonique et dicté par le Saint-Esprit, les ariens, les sociniens et tous les autres ennemis du Sauveur, ne pourront arracher du cœur de l'Eglise que le Verbe qui sort du Père est Dieu comme son Père, qu'il demeure en Dieu, qu'il est la pensée de son Père, et que toutes choses ont été faites par lui. Saint Jean nous a expliqué cette génération éternelle qu'Israël croyait ineffable et au-dessus de toute parole : *Generationem ejus quis enarrabit (Isai., LIII, 8)*. Saint Paul fut élevé jusqu'au troisième ciel, où il découvrit de grandes

choses ; mais on lui défendit d'en parler : *Audiret arcana verba quæ non licet homini loqui* (II Cor., XII, 4). Saint Jean n'a pas reçu la même défense. Il est appelé le théologien par excellence, à cause de ses grandes lumières ; mais il ne les a pas enfermées sous le boisseau, il les a répandues dans l'Eglise, tous les saints ont été ses disciples ; les anges mêmes, dit saint Chrysostome, ont appris de lui des choses qu'ils ignoraient : *A quo didicerunt angeli quæ ignoraverant*. Aussi est-il, entre les évangélistes, ce qu'est l'aigle entre les oiseaux : il s'élève plus haut, il s'approche davantage du soleil, il en soutient les rayons, il n'en craint pas l'ardeur ; Jean est le plus savant des évangélistes, le plus éclairé des prophètes, le plus sublime des prédicateurs : *Ipse est sublimium prædicator et lucis æternæ contemplator*.

C'est lui qui découvrit par qui le Sauveur devait être livré à la mort. Saint Pierre, tout hardi qu'il était, n'osa demander à Jésus-Christ le nom de l'apôtre qui avait résolu de le trahir. Mais saint Jean, qui reposait sur son sein, l'engagea par cette liberté que l'amitié donne de lui en dire le nom. En un mot, il a su tout ce qui regarde le royaume de Jésus-Christ, je veux dire l'Eglise ; son bon Maître lui en a révélé la durée, les combats et les victoires, il est vrai qu'il a enveloppé ces grands événements sous des ombres et sous des voiles dont on n'a pu jusqu'à présent percer l'obscurité. Dieu le veut ainsi, afin de nous obliger à être toujours prêts d'aller paraître devant lui et à vivre dans la crainte, dans l'humilité, dans la prière, dans la pénitence et dans la pratique des bonnes œuvres, ne sachant à quelle tentation nous sommes réservés, et si nous ne succomberons pas aux attaques de l'Antechrist, qui ne cesse de faire la guerre aux saints, tantôt ouvertement, tantôt secrètement, quelquefois en lion plein de rage, quelquefois en serpent plein d'artifices.

La troisième marque d'amitié qu'un prince donne à son favori, est qu'il le comble de biens et d'honneurs, l'élevant aux premières dignités de son empire. C'est encore ce que Jésus-Christ a fait avec une profusion vraiment royale en faveur de saint Jean. Il n'y a rien de grand dans son Eglise, dont il ne lui ait fait part. Il a voulu qu'il fût un des historiens de sa vie. Il l'a élevé à la gloire de l'apostolat, et saint Paul nous apprend qu'il était un des premiers apôtres et regardé comme une des colonnes de l'Eglise. Il s'est servi de sa plume pour instruire les fidèles de tous les siècles, par trois Epîtres qui contiennent ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait dans la religion chrétienne. Il est le seul prophète du Nouveau Testament et il a parfaitement imité le style des anciens prophètes. La virginité est une vertu qui relève infiniment ceux qui la conservent. Jésus-Christ a voulu que saint Jean fût vierge, et il ne lui confia sa mère que parce qu'il savait qu'il était parfaitement vierge : *Virginem matrem virgini commendavit*. Il y a même des Pères qui croient que Jésus-Christ

l'aima plus tendrement que les autres apôtres à cause de sa virginité, vertu qui rend les hommes égaux aux anges et semblables à Dieu. C'est elle qui lui donnait le droit et la liberté d'être toujours auprès de son Maître, et de reposer sur son sein, parce que, comme il le dit lui-même dans l'Apocalypse, les vierges suivent l'Agneau partout. C'est elle qui purifiait les yeux de son âme et qui les rendait capables de reconnaître Jésus-Christ en quelque état qu'il fût, et même après sa résurrection, où l'éclat de sa gloire réjaillissant sur le corps, empêchait les autres de le reconnaître et de sentir sa puissance, parce que plus on est pur, plus on voit Dieu facilement.

Enfin, mes frères, saint Jean a participé à la gloire des martyrs, comme nous le verrons dans la seconde partie. Voilà les honneurs qu'il a reçus de son Maître, et voici les richesses qu'il lui a confiées. Comme son royaume n'était pas de ce monde, il ne donna ni or ni argent à ses apôtres, mais il mit en eux une foi merveilleuse et toutes les autres vertus. Dans un royaume terrestre, les biens sont temporels et grossiers, mais ils sont tout spirituels dans le royaume de la grâce. La charité, l'humilité, la douceur, la patience, la pureté, le mépris de la terre, le désir du ciel font le trésor de l'Eglise et les richesses des vrais chrétiens. Jésus-Christ nous a laissé sa grâce, il nous a donné le Saint-Esprit, il nous a mérité la rémission de nos péchés et l'espérance d'être un jour unis à notre Dieu. Tels sont les biens qu'il a faits à saint Jean. Il avait toutes les vertus de son Maître, il en était une vivante copie, et on voyait dans toute sa conduite une fidèle expression de celle de Jésus-Christ. Il l'aimait de tout son cœur et ne parlait que de l'obligation de l'aimer. Mais cette pensée me conduit heureusement à ma seconde partie où je dois montrer de quelle manière saint Jean a gardé envers Jésus-Christ toutes les lois de l'amitié et de la reconnaissance.

SECONDE PARTIE.

Quoi que puisse faire le favori d'un prince comblé de biens et d'honneurs, pour témoigner sa reconnaissance, il n'est jamais content parce qu'il voudrait faire infiniment davantage. Il ne vit que pour son bienfaiteur, il ne pense qu'à sa gloire, il ne respire que pour lui. Il voudrait publier ses perfections, et ses bontés à tout l'univers, et lui gagner autant de sujets qu'il y a d'hommes dans le monde. Il n'y a travail qu'il n'entreprenne, danger qu'il ne coure, difficulté qu'il ne surmonte pour lui rendre service. S'il peut augmenter le royaume de son prince, le faire obéir et respecter par tout le monde, il est dans une joie, dans un ravissement ineffable, parce que, ne vivant que pour lui, il s'estime heureux de faire quelque chose pour lui montrer son zèle. Au contraire, s'il ne réussit pas, si son prince est dans la peine ou dans le mépris, si on l'offense, si on refuse de lui obéir, ce cœur pénétré de reconnaissance et d'amour tombe dans la tristesse, il s'abandonne à la douleur, il sent tout ce

que souffre son maître et il voudrait, au prix de son sang, lui épargner jusqu'au moindre chagrin.

Voulez - vous voir tous ces effets d'un amour ardent et sincère, jetez les yeux sur notre saint. Voyez ce qu'il a fait, admirez ce qu'il a souffert pour Jésus-Christ. Les actions et les souffrances sont les vraies marques de l'amour. Etant, en qualité d'apôtre, un des premiers ministres de son royaume, il eut un zèle immense pour sa gloire. Qui dit un apôtre, dit un homme qui renonce pour Jésus-Christ à toutes les espérances du siècle et à tous les plaisirs de la vie, qui ne pense non plus à son corps que s'il n'en avait point, à prendre du repos que s'il était infatigable, à s'établir sur la terre, que s'il n'y était que pour deux jours; qui souffre avec plaisir la faim, la soif, les jeûnes, les fatigues excessives, un homme rempli d'une sainte et continuelle sollicitude; un homme qui s'expose à tous les rebuts, à toutes les contradictions, à toutes les persécutions que la nouveauté en matière de religion est capable d'attirer; un homme qui s'attend à voir élever contre lui les rois, les princes, les magistrats, les grands, les philosophes, en un mot tout le genre humain, parce que tout le monde se remue et se révolte quand il s'agit de religion, et on la défend d'ordinaire avec plus d'opiniâtreté et de fureur que sa propre vie; un homme qui aime ses ennemis, qui fait du bien à ceux qui ne lui font que du mal, qui se regarde comme une brebis au milieu des loups, qui s'attend à être dévoré, qui n'a point d'autres armes que sa vertu, qui oppose la douceur à la cruauté, la patience à la colère, la charité à la haine, qui souffre sans se plaindre les injustices et les outrages, qui ne craint ni l'honneur ni l'ignominie, pourvu que son Maître soit glorifié, qui fait servir la bonne et la mauvaise réputation au salut de ses frères, la mort et la vie, la joie et la tristesse, les richesses et la pauvreté, en un mot toutes choses à la gloire du Créateur.

Voilà le portrait du disciple bien-aimé. Son zèle répondait à son amour, et son amour répondait à celui que Jésus-Christ avait eu pour lui. Aussi on remarque dans son Evangile et dans ses Epîtres qu'il a si bien pris le caractère de la charité qu'il ne parle d'autre chose. Au commencement de sa vocation, ne connaissant pas encore l'esprit de la nouvelle alliance, il avait voulu faire descendre le feu du tonnerre sur une ville où l'on refusait de recevoir le Sauveur; mais il se détrompa depuis. Il changea de disposition et de conduite, il connut que l'esprit de l'Evangile est accompagné de douceur, de charité, de compassion et de tendresse. Il comprit que les hommes veulent être persuadés et non entraînés, que Dieu ne veut point d'un culte forcé, et que la véritable religion a mille fois plus d'empire sur les cœurs, quand elle les gagne, en se rendant aimable, que quand elle emploie la terreur pour les soumettre. C'est dans ces vues que le disciple bien-aimé, qui avait

lui-même éprouvé la force de l'amour, ne parle que d'amour, tantôt de celui que Jésus-Christ a eu pour nous, tantôt de celui que nous devons avoir pour lui, et continuellement de celui que nous devons avoir les uns pour les autres. Vous ne trouverez pas chez lui ces foudres, ces éclairs, ces tonnerres que l'on rencontre dans saint Paul. Il ne jette nulle part la frayeur dans les âmes. Il ne dit jamais qu'il n'y a plus d'hostie pour ceux qui pèchent après le baptême, et qu'il ne leur reste qu'une attente effroyable du jugement de Dieu. *Ne péchons pas*, dit-il, *mais pourtant si quelqu'un a péché*, qu'il ne se désespère pas, puisque nous avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ son Fils, qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et pour ceux de tout le monde. C'est ainsi qu'il inspire la confiance et l'amour : *Aimons*, dit-il, *et cela nous suffit*. On ne saurait croire combien ce grand apôtre gagnait d'infidèles à Jésus-Christ par ses manières si charitables et si douces. Il était les délices du genre humain vivant; dans la Grèce et dans l'Asie où les peuples étaient beaucoup plus polis qu'ailleurs, cette douceur était plus nécessaire, elle faisait des effets admirables. Il fonda un très-grand nombre d'églises, et il les gouverna avec beaucoup de paix et de repos, ayant peu d'ennemis, parce qu'il était comme impossible de le haïr, et que les païens mêmes ne croyaient pas que l'on dût persécuter un homme qui ne faisait de mal à qui que ce soit, et qui ne prêchait que la charité, qui est la racine de tout bien.

Vous me direz peut-être que j'ai pourtant promis de parler de ce qu'il a souffert pour Jésus-Christ, parce que les souffrances sont la seconde preuve d'un amour sincère et véritable; mais que celles de saint Jean sur le plan que je viens de faire sont petites en comparaison de celles des autres apôtres! J'avoue, mes frères, que saint Jean a peu souffert de la part des infidèles, parce que, comme je l'ai dit, sa douceur, charmait tout le monde, et d'ailleurs selon ce que Notre-Seigneur fit entendre à saint Pierre, il ne devait pas mourir par la main des bourreaux.

Cependant il n'a pas laissé de souffrir en diverses occasions et en plusieurs manières. Peu de jours après la Pentecôte il fut emprisonné avec saint Pierre, et conduit devant les princes des prêtres qui, sachant qu'il avait été disciple de Jésus-Christ, furent extrêmement étonnés de sa fermeté. Il fut emprisonné une seconde fois avec tous les apôtres, et ne sortit qu'après avoir été outragé, et battu de verges, se réjouissant de souffrir cet opprobre pour le nom de Jésus (Act., IV, 13). Nous ne devons pas douter que parmi les gentils il n'ait essuyé bien des peines, car quelque doux que fussent les peuples, à qui il prêchait, on rencontre toujours des emportés, et de faux zélés qui s'échauffent pour l'erreur; de sorte qu'un prédicateur ne manque pas de traverses. La vérité déplaît aux esprits mal faits, et on croit rendre service à Dieu de persécuter ceux qui la prêchent. En effet on accusa saint Jean devant

l'empereur Domitien, qui, étant un prince cruel et débauché, ne pouvait souffrir la pureté de la doctrine et de la vie des chrétiens. C'est pourquoi il excita contre l'Eglise la seconde persécution, dans laquelle notre apôtre fut conduit à Rome chargé de chaînes comme un scélérat, et jeté par l'ordre de l'empereur dans un tonneau d'huile bouillante, d'où il sortit sans aucune blessure, Dieu ayant renouvelé en sa faveur le miracle de la fournaise de Babylone, il fut ensuite relégué dans l'île de Patmos, où il composa le livre admirable de l'Apocalypse.

Mais quand il n'aurait rien souffert de la part des ennemis de l'Eglise, n'avait-il pas été assez tourmenté à la passion de son divin maître. Vous savez, mes frères, que ce disciple fidèle y fut présent, et que pendant que les autres apôtres fuyaient et se tenaient cachés par la crainte des Juifs, Jean suivait son maître : il vit, il sentit les outrages qu'on lui faisait chez le grand prêtre, il admira sa patience, il détesta la cruauté des bourreaux, la faiblesse de Pilate qui le condamnait contre sa conscience, l'ingratitude du peuple qui, oubliant ses bienfaits, préférerait un voleur et un meurtrier à l'auteur de la vie. Tant d'injustice lui déchirait le cœur, le contrecoup des plaies qu'on faisait à Jésus retombant sur lui l'accablait de douleur. Le sang qui coula de son corps adorable durant sa cruelle flagellation lui fit répandre des torrents de larmes ; les mêmes épines qui percèrent la tête de Jésus-Christ lui percèrent le cœur. Lorsque ce divin Sauveur montait au Calvaire chargé, accablé sous la pesanteur de sa croix, Jean se fût présenté de bon cœur pour la porter, si la fureur du peuple lui eût permis de l'approcher. Jugez des souffrances de Jean par celles de Jésus-Christ. La compassion et l'amour lui firent éprouver tout ce qu'on peut s'imaginer de cruel ; l'épée de la douleur perça son âme aussi bien que celle de la Vierge. C'est pourquoi les saints Pères n'ont pas fait difficulté de l'appeler martyr, quoiqu'il ne soit pas mort sous le tranchant du glaive. Ce genre de martyre paraît, à quelques-uns plus doux que celui de l'épée ou du feu, mais ceux qui savent par expérience jusqu'où va la violence de l'amour en jugent autrement. Comme il y a de la gloire, il y a du plaisir à souffrir pour Jésus-Christ ; mais quelle gloire et quelle satisfaction peut-il y avoir à voir souffrir cet aimable Sauveur ? Les plaies qu'on reçoit pour lui portent pour ainsi dire leur onguent avec elles, étant accompagnées d'une onction qui en ôte presque toute la douleur. Souffrir pour celui qu'on aime ce n'est pas souffrir, c'est faire éclater, c'est faire triompher son amour. Rien ne coûte quand on aime, ou l'on ne ressent alors aucune douleur, ou l'on aime la douleur que l'on ressent. Mais voir souffrir l'objet de son amour sans le pouvoir ni délivrer ni soulager, c'est un tourment qui ne peut être expliqué que par ceux qui l'ont expérimenté. L'amour est un étrange bourreau, il n'est pas moins ingénieux qu'il est cruel, et je suis persuadé qu'il est mille fois

plus aisé de mourir pour celui qu'on aime, que d'assister à sa mort. Jugez par là du martyre que saint Jean eut à souffrir sur le Calvaire, combien son âme fut-elle encore affligée lorsqu'il vit détruire la ville de Jérusalem où se trouvèrent presque tous les Juifs qui s'y étaient enfermés pour en soutenir le siège contre l'armée des Romains qui la prirent, et la brûlèrent. Nous voyons dans Joseph, témoin oculaire, que onze cent mille Juifs périrent dans ce fameux siège, et qu'un plus grand nombre furent massacrés ou réduits en servitude dans les autres provinces où les Juifs étaient en horreur à tous les peuples ; le temple fut brûlé, la religion éteinte, le culte de Dieu presque entièrement aboli dans la Judée, sans que les Juifs reconnussent la cause de tant de maux. Qui doute que saint Jean, le seul apôtre qui fût alors au monde, n'ait ressenti très-vivement la ruine temporelle et spirituelle de son peuple : car l'amour de la patrie est profondément imprimé dans notre cœur, mais quand la ruine des murailles emporte la perte des âmes, un homme apostolique est accablé de tristesse. Saint Jean eût voulu aussi bien que saint Paul être anathème pour ses frères, et il eut la douleur de les voir eux-mêmes dans l'anathème et dans la réprobation ; il se souvint des larmes que Jésus avait répandues sur cette ville ingrate, et je crois qu'il dit bien des fois en y mêlant les siennes : *Ah ! si tu avais voulu connaître le temps où ce divin Sauveur te visitait, et te présentait la paix, mais tout cela était caché à tes yeux, et tu vois présentement l'effet de ses menaces. Tu vois ce temps malheureux qu'il t'a prédit. Te voilà assiégée, environnée, enfermée et serrée de toutes parts. Tes ennemis te vont raser, et détruire tous tes enfants ; ils ne te laisseront pas pierre sur pierre parce que tu n'as pas voulu profiter de la bonté de Dieu.*

Enfin, mes frères, notre apôtre fut affligé comme Lot par la vie infâme des païens, par la vue des sacrifices impies qu'ils offraient aux idoles, par la persécution que le démon suscitait de tous côtés contre l'Evangile, par l'ignorance où vivaient les peuples, par les erreurs des philosophes, par la malice des hérétiques qui s'élevèrent de son temps et osèrent, lui étant encore au monde, attaquer la doctrine des apôtres. Car ce fut pour confondre Cérinthe et ses sectateurs qu'il écrivit son Evangile près de soixante-huit ans après la mort de Jésus-Christ, voulant établir sur des fondements inébranlables la divinité de son maître que cet hérésiarque attaquait, voilà ce qui l'affligeait et lui faisait verser continuellement des larmes. Dieu le laissait pour la consolation de son Eglise naissante, mais il eût bien voulu la voir plus florissante, et d'ailleurs être séparé de Jésus-Christ et privé de sa personne depuis soixante-huit ans, c'était un long martyre. Ainsi, je crois qu'il était dans les mêmes incertitudes que l'apôtre saint Paul et qu'il disait comme lui : *Jésus-Christ est ma vie et la mort m'est un gain, cependant je ne sais que choisir. Car*

d'une part je désire de voir rompre les liens de mon corps et d'être avec Jésus-Christ, ce qui serait sans comparaison le meilleur pour moi; et de l'autre, il vous est plus utile et plus avantageux que je demeure en cette vie (Philip., I, 21).

Voilà, mes frères, ce que saint Jean a souffert pour son maître. C'est ainsi qu'il a répondu à son amour. Y répondez-vous de même. N'en avez-vous pas reçu les principales marques, la vocation à la foi, la connaissance de l'Evangile, l'adoption des enfants de Dieu, l'espérance du salut? Jésus-Christ est venu pour vous comme pour lui. Il ne vous a pas faits évangélistes, ni apôtres, mais il ne tient qu'à vous de profiter du travail des apôtres et de l'Evangile qu'ils ont ou écrit ou prêché de vive voix. Vous n'êtes pas prophètes comme saint Jean, mais la vérité de ses prophéties vous est connue. Craignez ce qu'il prédit des maux que Dieu prépare aux endurcis, et ces prophéties vous seront aussi avantageuses qu'à lui. Vous ne vous reposez pas sur le sein de Jésus, mais Jésus repose dans vos cœurs par la sainte communion; enfin Jésus-Christ vous a aimés jusqu'à mourir pour vous, vivez-vous pour lui, (car c'est là le fruit de sa mort)? Que faites-vous, que souffrez vous, pour lui témoigner votre reconnaissance? Ames ingrates, vous ne faites rien, vous ne voulez rien souffrir pour celui qui a tant fait et tant souffert pour vous. Cette ingratitude suffirait pour vous perdre quand vous ne seriez coupables d'aucun autre péché, mais il y en a bien d'autres en vous.

Grand saint, vous disiez sur la terre : *Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité (II Joan., IV)*, et par conséquent votre plus grande douleur eût été d'apprendre qu'ils aimaient la vanité et le mensonge. Que diriez-vous donc, si, revenant parmi nous, vous voyiez la plupart des chrétiens vivre au gré de leurs passions, et suivre l'ardeur de ces convoitises que vous n'avez cessé de combattre et de condamner. Nous n'aimons Dieu que de parole et de langue, et non par œuvres et en vérité, puisque nous ne gardons pas ses commandements. O vous qui êtes le disciple bien-aimé, obtenez-nous la grâce d'aimer celui qui nous a tant aimés, de vivre uniquement pour celui qui a daigné mourir pour nous, de chercher le repos qui se trouve dans son sein, et non celui que l'on trouve dans le sein de la volupté, de travailler pour sa gloire sur la terre, pour entrer dans la joie de ce divin Sauveur qui remplit tous vos desirs, et qui est inséparable de l'éternelle félicité. Ainsi soit-il.

SERMON XXXI.

POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOEL.

De la prédestination.

Ecce hic positus est in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel, et signum cui contradicetur.

Cet enfant est né pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël, et pour être en butte à la contradiction des hommes (S. Luc., ch. II).

Comment est-ce que Jésus-Christ ne serait

pas exposé aux contradictions des hommes, puisque l'Ecriture semble se contredire elle-même en nous parlant de lui? Je n'en veux point d'autre preuve que mon texte. *Cet enfant*, dit Siméon, *est né pour la ruine de plusieurs.* Combien de fois l'Ecriture semble-t-elle dire le contraire? combien de fois dit-elle que *Dieu ne veut pas la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive; qu'il ne hait aucun de ses ouvrages; qu'il dissimule les péchés des hommes pour leur donner le temps de faire pénitence; qu'il attend, afin qu'aucun ne périsse; qu'il veut que tous soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité; que Jésus-Christ est mort pour tous; qu'il n'est pas venu pour perdre, mais pour sauver; qu'il est venu dans le monde, non pour le condamner, mais pour le justifier (Ezech. XXXIII, 11; Sap. XI, 25; II Pet. III, 9; I Tim. II, 4; II Cor. V, 25; Luc, IX, 56)?* N'est-ce pas même un article de foi, que notre perte vient de nous : *perditio tua Israel*, et que notre salut vient de Dieu (*Osée, XIII, 19*). Comment donc faut-il entendre les paroles de Siméon qui paraissent détruire ouvertement ces passages que je viens de citer?

Pour les comprendre, il faut recourir au mystère de la prédestination, qui nous fournira l'éclaircissement de cette difficulté. J'ai cru vous en devoir parler aujourd'hui, parce que mon évangile m'y porte naturellement, et que saint Augustin, après l'avoir établi et soutenu contre les pélagiens, soutient contre les semipélagiens qu'on le doit prêcher au peuple pour lui inspirer l'humilité et la crainte qu'un chrétien doit avoir. Je sais qu'il y a des catholiques assez ignorants pour ne pas savoir que l'Eglise croit et adore le mystère de la prédestination, des hérétiques assez impies pour l'appeler un mystère d'iniquité, et que parmi les savants, quelques-uns croient qu'il n'en faut jamais parler au peuple. Mais pour instruire les catholiques ignorants et pour confondre les hérétiques, les savants doivent souffrir qu'on en parle quelquefois, il est vrai que ce doit être avec de grandes précautions, tout le monde n'étant pas capable des étonnantes vérités qu'on découvre. Mais comme saint Augustin nous a laissé deux manières de prêcher, dont il dit que l'une est détestable et très-mauvaise, au lieu que l'autre n'a rien qui blesse la charité non plus que la vérité, je n'ai qu'à suivre ce dernier modèle qu'il approuve et que je vais tâcher d'imiter dans ce discours. Il y aura trois parties : vous verrez dans la première en quoi consiste le mystère de la prédestination des saints; vous verrez dans la seconde en quel sens il est vrai que Jésus-Christ est né pour la ruine, aussi bien que pour la résurrection de plusieurs.

Vous verrez dans la troisième les conséquences qu'il faut tirer et l'usage qu'on doit faire de cette importante doctrine, mais elle est environnée de précipices et d'écueils. Ainsi, j'ai besoin que le Saint-Esprit m'éclaire et me conduise. Vous y êtes intéressés, mes frères. Joignons donc nos prières, unissons-nous pour demander cette grâce par

celle que l'Eglise appelle mère de la grâce, et qui en possédait la plénitude, lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

La prédestination des saints est un effet de l'amour de Dieu qui le porte à les choisir et à les séparer des réprouvés pour les consacrer à son culte. C'est un acte de sa volonté, par lequel il forme le décret de leur salut et la résolution de les conduire à cette fin par des moyens si sûrs, qu'il n'y en a pas un seul qui n'y arrive.

Ce décret comprend quatre choses : l'élection du prédestiné, sa vocation à la foi, sa persévérance dans la piété et sa glorification dans l'éternité. Le choix du prédestiné est le principe et la cause de son bonheur, sa glorification est la fin que Dieu se propose, sa vocation et la persévérance sont les moyens par lesquels il y parvient. De ces quatre choses, il y en a deux qui sont cachées dans l'abîme de l'éternité, et deux qui paraissent, qui s'exécutent dans le temps ; c'est dans l'éternité que Dieu tire ses élus de la masse de ceux qui périssent et qu'il les glorifie, mais c'est dans le temps qu'il les appelle et qu'il les fait marcher dans les voies de la justice. Son amour est le fondement de leur élection, et leur élection est le premier effet de son amour.

Cette élection consiste dans une connaissance puissante, féconde, immuable que Dieu a de tous ceux qui sont à lui : *Cognovit Dominus qui sunt ejus* (II Joan. II, 19) ; dans un décret fixe de celui qui fait toutes choses selon son bon plaisir, pour manifester à ceux qu'il aime le sacrement de son cœur et les richesses de sa grâce (Ephes. I, 3, 9) ; dans la préparation d'une infinité de bienfaits qui, sans détruire leur liberté, les sauve infailliblement : *Est preparatio beneficiorum Dei quibus certissimè liberantur quicumque liberantur.*

Ainsi, la prédestination est la première et la plus grande de toutes les grâces, la première par rapport au temps, puisqu'elle est éternelle et que les élus *sont prédestinés avant la constitution du monde* (Ibid., v. 4) ; la première par rapport à son indépendance, puisqu'elle est gratuite, et que c'est par une bonté toute particulière que le prédestiné est tiré de la masse du péché où il se serait perdu, si Dieu eût exercé sur lui les rigueurs de sa justice ; c'est la plus grande des grâces par rapport à son principe, puisqu'elle vient de la pure miséricorde de Dieu, et qu'elle ne dépend ni du mérite, comme l'ont cru les pélagiens, ni de la nécessité du destin, comme les stoïciens le pensaient, ni du hasard et de la fortune comme les athées se l'imaginent ; la plus grande par rapport à son modèle, puisque Dieu prédestine les saints pour être conformes à son Fils dans lequel il rétablit toutes choses, afin qu'il soit l'aîné entre plusieurs frères et le chef des prédestinés (Rom. VIII, 29) ; la plus grande par rapport à son prix, puisqu'elle a coûté à Jésus-Christ tout son sang, car il est mort afin que nous fusions les concitoyens des saints et les domestiques de Dieu ; la plus grande enfin, par

rapport à ses suites, puisqu'elle est la source de toutes les autres et le commencement de la chaîne qui nous lie à Dieu pour toute l'éternité, Dieu s'étant engagé de donner la persévérance à tous ceux qu'il a élus pour les faire arriver à la gloire.

La vocation est le premier effet de la prédestination. Dieu, dit saint Paul, *appelle tous ceux qu'il a prédestinés.* Quand je dis qu'il les appelle, ce n'est pas simplement d'une vocation générale à la foi, à la participation des sacrements, à la connaissance de la vérité, mais de cette vocation spéciale que saint Paul appelle *la vocation selon le bon propos de Dieu*, qui est toujours écoutée et suivie de celui qui la reçoit. Car il y a une vocation générale pour tous les hommes à qui le ciel, la terre et toutes les créatures découvrent toute la grandeur et la majesté de Dieu, il y en a une pour tous ceux à qui on prêche la foi et les devoirs de la piété chrétienne, dont les uns croient et se convertissent, les autres ne croient pas ; mais outre cette vocation commune à plusieurs, il y en a une particulière pour les élus que la grâce appelle d'une manière si efficace et si douce en même temps, qu'elle se fait suivre non-seulement sans contrainte, mais même avec plaisir. Non qu'ils ne puissent résister à la voix de Dieu et que souvent ils n'y résistent. Combien y en a-t-il qui, retenus par l'amour du siècle et de leur chair, portent encore l'image du vieil homme, qui, attachés à la terre, indifférents pour le ciel, remplis de ténèbres, assis à l'ombre de la mort, donnent un juste sujet de craindre qu'ils ne soient réprouvés ? Mais quand ils appartiennent à la société des élus, on les voit tôt ou tard sortir de l'abîme profond et ténébreux de leur ignorance et de leurs désordres. Tôt ou tard Dieu les appelle à soi, il leur donne l'esprit de componction, ils écoutent sa voix, ils changent de vie, ils conçoivent de l'amour pour la vertu, ils combattent leur chair, ils se séparent du monde, ils sont fidèles aux mouvements de la grâce, étant indubitable, comme saint Augustin le dit, que Dieu ne fait jamais miséricorde en vain, et qu'il appelle celui dont il veut avoir pitié d'une manière qui lui gagne le cœur : *Nullius enim frustra Deus miseretur.*

Il ne faut donc pas s'imaginer que la grâce soit contraire à la liberté. Il est vrai qu'elle est très-puissante et très-efficace, mais elle est très-douce. La providence de Dieu, dit le Sage, atteint avec force d'un bout à l'autre, c'est-à-dire prend des moyens sûrs pour conduire les prédestinés à leur fin : *Attingens a fine usque ad finem fortiter ; mais elle dispose tous ces moyens avec douceur et bonté, et disposens omnia suaviter.* De là viennent ces admirables ménagements qu'elle garde avec les hommes. La grâce les prévient pour leur faire vouloir le bien qu'elle leur inspire, elle les soutient et les anime pendant qu'ils le font ; elle demeure encore avec eux après qu'il est fait, de peur qu'ils n'en perdent le fruit. Tantôt elle les excite par des exhortations ou par des exemples, tantôt elle les in-

timide par des dangers; sont-ils irrésolus, elle les éclaire et dissipe leurs doutes; sont-ils tentés de présomption, elle leur donne l'esprit de la crainte du Seigneur, de peur qu'ils ne s'élèvent; sont-ils chancelants et près de tomber, elle les retient, elle les affermit; sont-ils trop effrayés, elle les rassure. Tout cela d'une manière si douce, si imperceptible, si conforme aux dispositions de leur esprit et de leur cœur, qu'on dirait qu'il n'y a rien que de naturel dans tous ces mouvements. Enfin elle se soumet à la volonté des élus, afin que par son assistance ils veuillent et pratiquent le bien, qu'ils coopèrent librement et sans peine, ou avec courage, s'il y a encore de la peine, à ses inspirations, et leur donne en même temps une humilité si profonde, que s'imputant tout le mal qu'ils font, ils lui rendent toute la gloire de leurs bonnes œuvres et du progrès qu'ils remarquent dans leur vie.

Heureux donc, ô mon Dieu, et mille fois heureux celui que vous avez élu, appelé, justifié jusqu'au point de l'attacher immuablement à vous : *Beatus quem elegisti et assumpsisti*. Prévenu, éclairé, aidé, animé de votre grâce, ou il ne tombera point, ou s'il tombe il ne se brisera pas, parce que vous mettrez la main sous lui pour le soutenir, ou il se relèvera de sa chute, plus humble, plus fervent et plus circonspect qu'il n'était, pourquoi? parce qu'il est du nombre de vos élus, qui doivent tous demeurer dans votre maison : *Inhabitabit in atriis tuis*.

Dernier effet de la prédestination, auquel tous les autres se terminent. Un prédestiné meurt, comme Moïse, dans le baiser du Seigneur. C'est une brebis que Dieu connaît et qu'il appelle, c'est une brebis qui entend la voix de son pasteur et qui le suit. Rien ne la ravit d'entre ses mains, ni le monde avec ses artifices, ni la chair avec ses attraits, ni le démon avec toute sa rage. C'est pourquoi Jésus-Christ dit par rapport à la prédestination de ses ouailles : *Je leur donne la vie éternelle*. Il ne dit pas : je leur donnerai, mais il leur donne déjà, dès à présent, dès ce moment, parce qu'il sait que sa promesse est infaillible.

Voilà, mes frères, de quelle manière Jésus-Christ est né pour la résurrection de plusieurs. *C'est en lui et pour l'amour de lui que le Père éternel nous a prédestinés, appelés, justifiés et glorifiés; et ainsi nous pouvons et nous devons dire que notre salut vient uniquement de lui*. Car, quoique nous coopérons à quelques-unes de ses grâces, il y en a plusieurs auxquelles nous n'avons pu coopérer. Telle est la prédestination même, puisque nous n'étions pas encore quand il nous a prédestinés. *C'est par l'amour qu'il nous portait qu'il nous a élus avant la création du monde, c'est par un effet de sa bonne volonté qu'il nous a prédestinés pour être ses enfants adoptifs en Jésus-Christ*. Notre vocation, non plus, ne dépendait pas de nous, puisque nous n'avons pu choisir le lieu de notre naissance; si nous sommes nés dans un pays où la foi est établie et de parents

chrétiens, c'est une grâce que nous n'avons pu mériter, et que Dieu pouvait faire à un Turc en nous la refusant. Les grâces auxquelles notre volonté coopère viennent de sa miséricorde et non de notre mérite; car si nous sommes justifiés, si nous ne sommes plus esclaves du péché et de nos passions, si nous gardons la loi de Dieu, c'est à son assistance que nous devons cette liberté et bonne volonté. Sans elle nous n'eussions pu rompre nos chaînes, ni arrêter ce torrent d'iniquité qui nous entraîne au mal. Que si nous persévérons jusqu'à la mort dans la piété et dans la pratique du bien, cela ne vient pas de nous, *c'est un don de Dieu, afin qu'il soit vrai que nous sommes sauvés, non pour nous, mais par la grâce*. C'est, dis-je, un don de Dieu qui dépend uniquement de lui, et que nous ne saurions mériter. C'est un don particulier qui n'est donné qu'aux seuls prédestinés, c'est la clef du royaume des cieux, c'est la marque et le sceau des élus, ce qui distingue les ouailles d'avec les boucs. Les autres grâces, la vocation, la justification, la foi, l'espérance, la charité, la chasteté, toutes les vertus peuvent être dans les réprouvés pour un temps, mais la persévérance ne s'y rencontre jamais, non plus que la grâce de l'élection; et c'est ainsi que tout l'ouvrage du salut dépend de celui qui fait miséricorde à qui il veut, *afin que la louange et la gloire en soient données à sa grâce, et que celui qui se glorifie ne se glorifie que dans le Seigneur, qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît* : *Pro bona voluntate*. Il est donc vrai, comme dit saint Paul, que c'est Jésus-Christ qui commence et qui finit en nous le salut, qu'en lui nous avons été comblés de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel, qu'il est l'auteur et le consommateur de notre foi, et que nous sommes ses créatures et l'ouvrage de ses mains dans l'être spirituel aussi bien que dans l'être naturel. Car, comme on dit avec raison qu'un favori est la créature de son maître, lorsque après l'avoir tiré de la poussière il l'élève aux plus hautes dignités de son royaume, on doit dire de même que nous sommes les créatures de Jésus-Christ dans l'ordre de la grâce, étant créés en lui, dit saint Paul, pour marcher dans les bonnes œuvres que Dieu nous a préparées : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis, quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus*.

Quelle obligation avons-nous donc à ce divin Sauveur qui est venu pour nous délivrer de la puissance des ténèbres et nous faire passer à son admirable lumière?

Vous me direz peut-être que nous ne savons pas si nous sommes de cet heureux nombre des prédestinés. Il est vrai que nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, nul ne connaît l'état présent de son cœur, nul ne sait ce qu'il sera à l'avenir. Cependant les apôtres regardaient les fidèles comme des prédestinés et leur parlaient comme à des prédestinés. Saint Paul les appelle presque toujours des saints et des élus : *Quant à vous*, disait saint Pierre, *vous êtes la race choisie*,

l'ordre des prêtres, rois, le peuple conquis, afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (1 Petr., II, 9). Et en effet, messieurs, les grâces que Dieu nous a faites ne sont-elles pas de grandes marques de prédestination? Il nous a rendus ses enfants adoptifs par le baptême. Il nous a donné son Fils pour sauveur et pour maître. C'est par son sang que nous sommes réconciliés. Il nous a confié sa loi, ses oracles, ses sacrements. Il nous a mis dans l'Eglise, c'est-à-dire dans la seule société où l'on peut faire son salut, et dans l'arche de Noé, hors laquelle on trouve le déluge et une éternelle perdition.

Mais comme Siméon ne s'est pas contenté de dire : *Cet enfant est né pour la résurrection*, et qu'il a ajouté qu'il est aussi né *pour la ruine de plusieurs*, passons à cette seconde vérité qui n'est pas moins terrible que la première est consolante, et voyons en quel sens on peut dire que Jésus-Christ est né pour la ruine des réprouvés, c'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Je n'ai pas dessein, messieurs, d'expliquer dans toute son étendue l'épouvantable mystère de la réprobation. Je sais qu'on y trouve des profondeurs qui pourraient trop effrayer les âmes simples et timides, laissons sur la surface de ces abîmes les ténèbres du silence, nous retranchant aux choses nécessaires et nous contentant d'expliquer en peu de mots comment on peut dire que Jésus-Christ est la ruine des réprouvés, sans qu'on le puisse accuser d'en être la cause.

Premièrement donc je dis que Jésus-Christ n'est pas né pour leur ruine en la même manière qu'il est né pour le salut des prédestinés. Car il est le véritable auteur et la cause efficiente du salut de ceux-ci; au lieu qu'il n'est que l'occasion de la perte de ceux-là. Il veut d'une volonté très-sincère et très-efficace le salut des uns, mais il ne veut la perte des autres que d'une volonté subéquente, c'est-à-dire que supposé qu'ils meurent dans le péché, il met dans le cœur des premiers tous les mouvements qui les rendent justes et saints, mais il ne met pas dans le cœur des seconds la malice qui les corrompt et qui les perd. Il ne faut donc pas dire, comme quelques hérétiques, que Dieu de toute éternité a résolu de damner un réprouvé, de la même manière qu'il a résolu de sauver un prédestiné, il ne faut pas dire qu'il le pousse au péché, qu'il lui rend l'observation de ses commandements impossible, et qu'il n'est pas moins l'auteur de la trahison de Judas que des larmes de saint Pierre. Ces pensées sont horribles, très-éloignées de la bonté de Dieu, très-opposées aux oracles de l'Ecriture, qui déclare que *Dieu ne hait aucun de ceux qu'il a formés, et que bien loin d'aimer leur perte il veut que tous soient sauvés*. Véritablement ce n'est que de cette volonté que les théologiens appellent antécédente que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, étant naturel au Créateur de souhaiter que sa créature soit heureuse. Que si elle

ne l'est pas, le péché en est la cause. Et c'est la seconde différence qu'il y a entre le mystère de la prédestination et celui de la réprobation.

La prédestination n'a que l'amour et la bonté de Dieu pour fondement, au lieu que la réprobation suppose le péché originel ou actuel, et quelquefois l'un et l'autre. Dieu ne réproouve que les violateurs de sa loi, que les pécheurs impénitents et endurcis. Ce qu'il faut principalement entendre des chrétiens et de ceux qui ont reçu de Dieu des grâces particulières. Car à quoi bon parler des idolâtres, des Turcs, des enfants qui meurent sans baptême : *Quid enim mihi de iis qui foris sunt judicare (1 Cor., V, 12)?* Qu'ai-je affaire de juger ceux qui sont hors de l'Eglise, Dieu ne saura-t-il pas bien défendre sa cause contre eux en cas qu'ils se plaignent de lui. Mais comme nous ne sommes pas de ce malheureux nombre et que nous avons des marques sensibles de sa bonté, je dis que Jésus-Christ est l'occasion de notre ruine, cela vient de ce que nous abusons de ses bienfaits. Voilà l'unique cause de notre perte, et ce qui l'oblige à nous refuser d'autres grâces plus puissantes et plus fortes qui nous eussent fait persévérer, c'est l'abus des premières qui attire la privation des secondes. Ces grâces que nous rendons inutiles, sont la connaissance de la loi de Dieu, les inspirations du Saint-Esprit, les instructions et les exhortations des pasteurs, les bons exemples, les mouvements de la foi, les reproches de la conscience, les sacrements et mille autres marques générales ou particulières de la bonté de Dieu que chacun ressent et reçoit tous les jours. Car il n'y a personne parmi nous qui n'ait de ces sortes de grâces en abondance, et s'il était fidèle à y correspondre, le bon usage qu'il en ferait lui en attirerait d'autres encore plus puissantes (*Luc. XII, 48*), au lieu que notre négligence en tarit la source. Si nous étions de ceux qui n'ont pas connu sa volonté notre condamnation en serait plus douce; mais ayant beaucoup reçu, on nous demandera beaucoup, par cette règle; Jésus-Christ est plus né pour la ruine des Juifs que pour celle des infidèles, plus encore pour celle des chrétiens qui abusent de ses grâces. Les infidèles *ont péché sans loi, ils périront sans loi (Rom. II, 12)*. Ils ont abusé plus fréquemment des lumières de la nature, on les jugera particulièrement sur les lumières de la nature. Les Juifs ont péché contre la loi, ils savaient la volonté du maître et ils ne l'ont pas faite; par-dessus cela ils ont connu Jésus-Christ; ils ont vu ses miracles, entendu ses prédications, et n'en ont pas profité : ils seront jugés par la loi et condamnés comme prévaricateurs, comme ingrats, comme aveugles volontaires qui ont préféré les ténèbres à la lumière : *si Jésus-Christ n'était pas venu, ils ne seraient pas coupables du péché d'infidélité (Joan, XV, 22)*, qu'ils ont commis en le rejetant, mais ils n'ont plus d'excuse, Jésus-Christ est venu et ils ne l'ont pas reçu. Ils avaient beaucoup d'autres péchés, mais leur ingratitude et leur

incrédulité en ont comblé la mesure. Vous me chercherez quelque jour, leur dit Jésus-Christ, vous ne me trouverez pas et vous mourrez dans votre péché (Joan. VIII, 21, 24).

Quant à vous, chrétiens, pour qui Jésus-Christ est mort encore plus que pour eux ; vous qui avez reçu les premiers fruits de sa naissance et de sa passion dans le baptême ; vous qu'il a appelés à la foi, qu'il a faits naître dans le sein de son Eglise, qu'il a élevés dans son école, qu'il a nourris de ses sacrements, qu'il a comblés de ses grâces, si vous êtes assez malheureux pour les recevoir en vain, pour fouler son sang aux pieds, pour faire outrage au Saint-Esprit, Jésus, oui, ce Jésus que vous deviez attendre comme votre Sauveur, en qui vous deviez espérer comme en votre vie, deviendra votre juge, votre ennemi, l'occasion de votre ruine. *Ecce hic positus est in ruinam*. Tant il est dangereux, dit saint Bernard, de recevoir en vain la grâce de Dieu, car c'est ce qui l'oblige à la retirer, et pour lors les pécheurs se livrent à leurs passions qui, après les avoir fait précipiter dans un grand nombre de péchés, les mènent à l'aveuglement et à l'endurcissement ; terribles, mais justes peines de leur ingratitude. Quelqu'un dira peut-être : Est-il possible que Dieu contribue quelque chose à l'endurcissement des pécheurs ? Ecoutez ce qu'il en dit lui-même : J'endurcirai le cœur de Pharaon. Les Juifs ne crurent ni aux miracles ni aux prédications de Jésus-Christ, parce que Dieu les avait aveuglés et endurcis ; mais que signifie cette expression ? Elle signifie seulement que Dieu se retire et laisse endurci le pécheur, car comme la terre se glace et s'endurcit par l'éloignement du soleil, le cœur s'endurcit par l'éloignement de la grâce, or, toute l'Ecriture nous déclare que quand les pécheurs ont longtemps abusé de la patience de Dieu, sa grâce les abandonne et les laisse marcher dans leurs voies qui les conduisent tôt ou tard à l'abîme de la perdition. Les viles de Sodome et toute la Palestine dont Dieu extermina les habitants, à cause de leurs abominations, en seront à jamais des preuves également éclatantes et terribles. Les Juifs en sont encore aujourd'hui à nos yeux des témoins irréprochables.

Aveuglés, endurcis, ils attendent celui qui est venu, rien ne leur ouvre les yeux, rien n'amollit leurs cœurs. Le meurtre du Messie leur a attiré cet horrible châtement. Tremblez donc, villes chrétiennes, où il se commet de plus grands crimes qu'il ne s'en commettait autrefois dans Sodome. Tremblez, puisque la pureté de Dieu vous fait voir dans la punition de tant de nations infidèles les effroyables châtements qui vous attendent si vous ne vous convertissez : *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (Amos, I, 3). Mais, direz-vous, cette conduite ne nous ôte-t-elle pas l'idée que nous devons avoir de la bonté de Dieu ? N'est-elle pas trop sévère ? Non, dit saint Augustin, si vous considérez qu'elle est la juste peine de notre ingratitude, et que la

grâce n'est due à personne, non pas même au prédestiné. *Parum attendunt quod debita reddatur pœna damnato indebita gratia liberato*, il n'y a en cela ni injustice, ni acception de personne : il n'y a pas d'injustice parce que Dieu ne doit au pécheur que des châtements ; il n'y a point d'acception de personnes, parce qu'on ne tombe dans ce vice que quand on refuse de rendre justice à quelques-uns de ceux à qui on la doit, et qu'on la rend à d'autres par des motifs de cupidité ou d'amour-propre. Par exemple un juge qui préfère le riche au pauvre uniquement parce qu'il est riche, commet une acception de personnes, étant également redevable de la justice à tous. Mais lorsqu'il s'agit de supplices dus aux criminels, on peut pardonner à quelques-uns et punir les autres sans acception de personnes. Un homicide obtient sa grâce du prince, un autre ne la peut obtenir ; le premier est heureux, le second est à plaindre ; mais le prince use de son droit sans injustice et sans acception de personnes. C'est ainsi que Dieu peut faire miséricorde aux enfants d'Adam, ou les laisser dans la masse du péché, sans qu'ils aient sujet de se plaindre.

Si Dieu pardonnait à tous les pécheurs, on ne saurait pas ce que le péché mérite : *Utique lateret quid peccato per justitiam debeat*. Si Dieu ne pardonnait à personne, on ne saurait pas ce que peut la grâce : *Utique lateret quid gratia largiretur*. Mais lorsqu'il marche également dans les voies de la miséricorde et de la justice, on connaît que nul n'a droit de se plaindre ; et pourquoi nous plaindriions-nous de ce que Dieu, pouvant perdre tous les hommes, se contente d'en laisser quelques-uns dans la perdition qu'ils ont méritée, ou par le péché originel ou par d'autres ajoutés par la malice de leur cœur et par une longue habitude dans le vice ? N'est-il pas juste que le péché soit puni ? et dans la liberté que Dieu a de le punir ou par des châtements temporels ou par des peines spirituelles, pourquoi ne pourra-t-il pas employer celles-ci, et se venger de nous par la soustraction des grâces efficaces et par le refus de la persévérance qu'il ne doit à personne ? Vous le pouvez, Seigneur, mais je ne puis penser à cet horrible châtement sans frissonner de peur. C'est un coup de foudre qui m'abat, ne vous en servez pas contre moi, je vous en prie. Si vous avez résolu de punir mes infidélités, frappez, frappez sur ce corps, mais ne touchez pas à mon âme : *verumtamen animam ejus serva* (Job, II, 6 ; Isaïe). Aveuglez les yeux de ma chair, mais éclairez ceux de mon esprit. N'y répandez jamais ces ténèbres qui sont les plus terribles effets de vos vengeances sur les péchés des hommes ; punissez mes révoltes par telle autre peine qu'il vous plaira, mais sauvez-moi en me délivrant de l'enfer.

TROISIÈME PARTIE.

Quel usage ferons-nous, chrétiens, de ces terribles vérités ? En tirerons-nous les mêmes conséquences que les impies ? Dirons-

nous : Puisque nous ne sommes pas les maîtres de notre sort, puisqu'il n'en sera que ce que Dieu a déterminé de toute éternité, puisque les élus ne peuvent périr, ni les réprouvés être sauvés ; puisque Dieu ne changera pas son arrêt, quoi que je fasse, puisque nulle grâce ne dépend de moi, la finale encore moins que les autres, à quoi bon me tourmenter pour résister à mes passions ? Je n'ai qu'à suivre le penchant de mon cœur et attendre tranquillement l'issue de ma vie qui sera telle que Dieu l'a prévue ? A Dieu ne plaise que nous raisonnions ainsi dans l'affaire du salut ! De semblables raisonnements viennent d'un méchant esprit, d'un orgueil insupportable ou d'une horrible impiété, et se terminent presque toujours à l'endurcissement. Laissons raisonner ainsi ceux qui ont comblé la mesure de leurs crimes, *ceux qui ont fait un pacte avec la mort* (Is. XXVIII, 15), ceux à qui une longue suite d'impies et de sacrilèges ne donne que des pensées de désespoir, ceux qui disent comme Caïn : *Mon péché est trop grand pour en obtenir le pardon* (Genes. IV, 13). Les seuls imitateurs de Caïn et de Judas sont exclus pour toujours de la grâce de Jésus-Christ, parce que le désespoir est ce péché contre le Saint-Esprit que Dieu ne remet ni en ce monde ni en l'autre (Luc. XII, 10).

Pour nous, ne sachant si nous sommes dignes d'amour ou de haine, agissons pour notre salut comme dans les affaires de la terre du succès desquelles nous sommes incertains. Quoique Dieu sache ce qui en doit arriver, et qu'il ne se trompe jamais dans sa prescience, nous ne laissons pas de solliciter, de travailler, d'employer notre crédit et nos amis. Nous ne disons pas : Il en sera ce qu'il plaira à Dieu ; si je dois gagner mon procès, je le gagnerai malgré les sollicitations de mes ennemis ; si je le dois perdre, je le perdrai nonobstant mes poursuites. N'est-ce pas cette incertitude même qui nous rend attentifs, vigilants, actifs, inquiets, incommodes, jusqu'à lasser la patience de nos juges. Nous en usons de même dans les maladies, quelque périlleuses qu'elles soient. Nous ne négligeons aucun remède, nous voyons tous les médecins qui nous peuvent secourir, sans chercher des prétextes dans la prescience de Dieu.

C'est ainsi qu'il faut travailler dans l'affaire du salut avec crainte et avec confiance. Peut-être sommes-nous du nombre malheureux des réprouvés ; mais peut-être aussi sommes-nous de celui des prédestinés. Dans cette incertitude, le plus sûr et le plus avantageux même pour cette vie est de vivre chrétiennement ; c'est le plus sûr parce que la bonne vie est une marque de prédestination, et un excellent moyen pour affirmer notre vocation, comme saint Pierre nous l'apprend : *Efforcez-vous*, dit-il, *d'affermir votre vocation et votre élection par vos bonnes œuvres*. C'est le plus sûr, parce qu'il y a beaucoup moins de réprouvés parmi les gens de bien que parmi les méchants. Examinez bien ce qui se passe dans l'Eglise, vous verrez

peu de justes se pervertir et se damner, peu de pécheurs se convertir et se sauver ; on peut dire même qu'il y a plus de méchants qui rentrent dans les voies de la piété que de justes qui en sortent. C'est pourquoi celui qui tâche de faire son devoir, et d'être fidèle à Dieu a tout sujet d'espérer qu'il ne périra pas. C'est aussi le parti le plus avantageux pour cette vie, parce que c'est celui où l'on trouve plus de paix. Notre cœur étant fait pour Dieu ne peut être en repos s'il n'est bien avec Dieu. *Si notre cœur ne nous condamne pas* dit saint Jean, (Joan. II, 28) *nous avons de l'assurance devant Dieu* (Sap. XVII, 10). Cette assurance produit la paix et la joie, au lieu que le péché ôte l'une et l'autre ; les méchants, dit le Sage, sont toujours dans l'effroi, la nuit même ils s'éveillent en sursaut, l'image de leurs crimes les épouvante, les empêche de dormir. J'en excepte ceux qu'une longue habitude a endurcis, et qui, s'étant apprivoisés avec ce monstre, dorment tranquillement, quoique leur conscience soit toute noire de crimes. Concluons de là, mes frères, que l'unique parti que la doctrine de la prédestination nous doit faire prendre est de travailler avec beaucoup de zèle et de ferveur à notre salut.

Le démon, qui sait que Dieu a décidé de notre sort, nous apprend par sa conduite celle que nous devons tenir. Raisonne-t-il comme nous ? dit-il : Si cet homme est prédestiné, c'est en vain que je lui tends des pièges, je ne le ravirai jamais des mains de Dieu, je ne ferai par mes tentations qu'augmenter son mérite et sa vertu ; si au contraire il est réprouvé, inutilement me donnerais-je de la peine, puisqu'il ne m'échappera pas ; de quels stratagèmes ne se sert-il pas pour faire tomber le juste ? Quelle occasion néglige-t-il pour enfoncer de plus en plus le pécheur dans l'abîme ! Ah ! dit Tertullien, reconnaissez le génie du démon, prenez autant de soin et de peines pour assurer votre salut qu'il en prend pour consommer votre réprobation. Embrassez la pénitence, renoncez aux œuvres du péché, implorez la miséricorde de Dieu pour le passé, prenez des mesures salutaires pour l'avenir, aimez sur toutes choses la prière, gémissiez devant Dieu ; dites-lui avec un cœur tout pénétré du sentiment de votre misère :

Mon Dieu, il n'est que trop vrai que l'homme est la seule cause de sa perte. Vous l'avez dit, nous l'éprouvons ; n'étant que faible, nous ne pouvons que nous blesser, nous donner la mort, nous séparer de vous et nous perdre ; mais il nous reste une espérance, c'est que notre misère ne vous ôte pas votre miséricorde ; notre malice ne détruit pas votre bonté ; vous êtes plus fort que nous ne sommes faibles, et vous aimez à faire du bien aux misérables. Vous demandez la conversion du pécheur, mais c'est un changement qui ne peut venir que de la main du Très-Haut. Faites-le, mon Dieu, pour la gloire de votre nom. Chargez-vous de notre âme, conduisez-la, soutenez-la, défendez-la ; mettez-la à couvert à l'ombre

de vos ailes ; portez-la dans vos mains jusqu'à ce que le lion qui cherche à la dévorer étant chassé dans les cachots souterrains, elle aille jouir avec vous de la liberté des enfants de Dieu dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SERMON XXXII.

POUR LE JOUR DE LA CIRCONCISION.

Du mystère de la circoncision.

Post quam consummati sunt dies octo ut circumcidere-tur puer, vocatum est nomen ejus Jesus.

Le huitième jour auquel l'enfant devait être circoncis étant arrivé, il fut nommé Jésus (S. Luc, ch. II).

Rien n'est plus vrai que cette parole du Sage : *Extrema gaudii luctus occupat* (Prov., XIV, 13), que la tristesse succède ordinairement à la joie. Nous en avons une grande preuve dans le mystère de ce jour, qui est le dernier de l'octave de Noël. La joie que nous avons eu à la naissance de Jésus-Christ n'a pas duré longtemps, et si ce divin Sauveur ne devait venir au monde que pour verser tant de larmes, pour être dans une si grande pauvreté, pour souffrir un froid si âpre et pour répandre ensuite son propre sang, l'Écriture devait-elle nous inviter en termes si magnifiques et nous presser si vivement de nous réjouir et de tressaillir de joie ? Fallait-il nous faire espérer tant de consolation de la part du Sauveur pour nous le montrer ensuite abîmé lui-même dans la douleur et dans la tristesse ? Toutes les prophéties devaient-elles donc avoir une fin si funeste, un dénouement si tragique ? Quel rapport entre les promesses que l'on nous faisait il y a huit jours et ce que nous voyons aujourd'hui ? Le moyen de croire que ce petit Enfant dont les anges ont publié de si grandes choses, est le Fils de Dieu, lui que l'on traite aujourd'hui comme les autres enfants d'Adam ? Qui oserait espérer qu'il remplira la signification de son nom et qu'il sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés, lui qui reçoit dans sa chair la marque du péché, lui qui se soumet à une cérémonie qui n'est établie que pour les pécheurs, à une cérémonie qui est une espèce de confession publique que les hommes font en venant au monde, du péché qu'ils y apportent. Ne poussons pas ces pensées plus loin, ne jugeons pas de Jésus-Christ selon la chair, selon les apparences : comme il tire son origine du ciel, tirons du ciel les idées que nous en devons avoir. Plus ce divin Sauveur s'humilie, plus nous devons être pénétrés de son amour et de reconnaissance, car ce n'est pas pour lui, mais pour nous qu'il se soumet à la loi de la circoncision ; il n'en avait aucun besoin et il est aisé de s'en convaincre en examinant les raisons pour lesquelles cette cérémonie fut instituée. En voici trois principales qui renferment toutes les autres : c'était, premièrement, pour séparer le peuple juif des autres peuples ; secondement pour être le signe de son alliance avec Dieu, pour être le sacrement de la ré-

mission du péché originel. Or, il est certain que la circoncision ne convenait à Jésus-Christ pour aucune de ces raisons. Elle ne lui était pas nécessaire pour se distinguer des fidèles, parce qu'il est l'auteur et le principe de la foi, ni pour être un signe de son alliance avec Dieu, puisqu'il est son véritable Fils, ni pour être délivré du péché originel puisqu'il est impeccable ; ce ne peut donc être que pour nous qu'il se soumet à une cérémonie si humiliante et si inutile pour lui. Oui, dit un Père, ce divin Sauveur nous a consacrés toute sa vie et tous ses mystères : *Totus in meos usus expensus*. Il n'a travaillé, il n'a souffert que pour nous. Vous en vîtes une preuve dans le mystère de sa naissance, en voici une nouvelle dans sa circoncision. Je suivrai en traitant ce sujet le même ordre que le jour de Noël. Je tâcherai d'expliquer le mystère dans ma première partie, et dans la seconde de montrer le fruit qu'il en faut tirer. Pourquoi Jésus-Christ s'est soumis à la circoncision, voilà mon premier point ; ce qu'il nous apprend par son exemple, voilà le second. Prions le Saint-Esprit de nous instruire lui-même et nous faire part des grâces que ce divin Sauveur nous mérita lorsque l'ange dit à la sainte Vierge : *Ave, gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE

Saint Thomas examinant le sujet de ma première partie et cherchant les raisons qui ont obligé le Sauveur de se soumettre à la circoncision, en rapporte plusieurs qui sont toutes très-solides et très-importantes. Il s'y est soumis, dit ce savant docteur, premièrement pour nous assurer qu'il avait pris dans le saint de sa mère, un corps véritable et entièrement semblable aux nôtres, et détruire par avance les hérésies qui devaient attaquer la vérité de sa chair ; secondement pour montrer qu'il approuvait la cérémonie de la circoncision et que le Dieu du Nouveau Testament, n'est pas différent du Dieu de l'Ancien ; troisièmement pour faire voir qu'il était de la race et de la famille d'Abraham, à qui Dieu avait fait le précepte de la circoncision ; quatrièmement, pour ne pas donner lieu aux Juifs de le rejeter, comme ils eussent fait s'il eût méprisé un précepte si important ; cinquièmement, pour nous laisser un exemple de l'exactitude avec laquelle, il faut obéir à Dieu ; car il voulait être circoncis le huitième jour comme il était porté par la loi ; sixièmement, pour souffrir les peines du péché dont il s'était chargé en se faisant homme ; septièmement, pour nous délivrer de la servitude de la loi en s'y assujettissant lui-même.

Tous ces motifs sont excellents, mais comme je ne puis m'arrêter sur chacun en particulier sans être trop long, je me contenterai d'expliquer deux ou trois des plus importants. Le premier est celui qui regarde l'alliance que Dieu fit avec Abraham, lorsqu'il le choisit avec toute sa famille pour être à lui et pour conserver dans sa postérité la véritable religion qui commençait à se

perdre parmi les autres hommes. Après le déluge ils conservèrent quelque temps la connaissance du vrai Dieu, qu'ils avaient reçue de Noé, ils le servaient par un culte volontaire et qui n'était fixé que par le sacrifice et les prières que chacun faisait avec sa famille suivant ses lumières et sa dévotion, mais du temps d'Abraham le libertinage et la corruption ayant prévalu, étouffèrent le peu de lumière qui restait dans leurs esprits : l'ambition les porta jusqu'à se faire adorer eux-mêmes, l'idolâtrie se répandit en peu de temps par toute la terre ; de sorte que Dieu voyant que les hommes l'abandonnaient, les abandonna de son côté, il retira son *Esprit d'eux, il se repentit de les avoir créés* (*Gen.*, VI, 3, 6, 7), et les livrant aux désirs de leur cœur, il se contenta d'appeler Abraham et de l'attacher à son service ; il le consacra donc à son culte et lui confia la véritable religion, pour l'enseigner à ses enfants et à ses domestiques. Mais afin qu'il pût connaître ceux qui la professeraient, et les distinguer des idolâtres, Dieu lui prescrivit la circoncision comme le sceau de l'alliance qu'il faisait avec lui et ses descendants, comme une marque de leur foi et comme un gage de sa divine protection.

Quoique cette cérémonie eût pour but d'effacer le péché originel, et fut en cela humiliante, les Juifs ne laissaient pas de la tenir à grand honneur ; elle leur donnait une insupportable vanité et un profond mépris pour les peuples qui ne la pratiquaient pas ; parmi eux, un homme incirconcis était un homme abominable : vous comprenez bien maintenant que si Jésus-Christ n'eût pas reçu la circoncision, les Juifs l'auraient eu en horreur ; et ce n'eût pas été sans raison, puisque Dieu avait ordonné d'*exterminer du milieu de son peuple et de faire mourir tous ceux qui ne seraient pas circoncis* (*Genes.* XVII, 14). Nous voyons même qu'un ange voulut tuer Moïse (*Exod.* IV, 24), parce qu'il avait négligé cette cérémonie à l'égard de son fils, et que Séphora, sa femme, ne put apaiser cet ange qu'en s'acquittant de ce devoir. Il fallait donc que le Sauveur fût circoncis pour ne pas scandaliser les Juifs, car s'ils furent depuis scandalisés de lui voir faire des miracles le jour du sabbat, s'ils en concluaient qu'il n'était pas de Dieu, s'imaginant fausement que de guérir un malade, c'était violer la sainteté et le repos de ce grand jour, combien l'eussent-ils été davantage, s'ils eussent pu l'accuser d'être un infidèle et un incirconcis ? Voilà la première raison pour laquelle Jésus-Christ se soumit à cette loi.

La seconde est que ce divin Sauveur voulait souffrir toutes les peines dues à nos péchés, s'en étant volontairement chargé. Nous ne faisons pas assez de réflexion sur cette prodigieuse humilité du Fils de Dieu. C'est bien ici qu'on peut dire avec saint Paul qu'il s'est anéanti, *exinanivit semetipsum* (*Philip.* II, 7) en prenant et portant sur sa chair la marque du péché. Cet abaissement me paraît plus grand que celui de son incarnation, que celui de sa naissance. Dans ces deux mystères

il est vrai que le Verbe prit une chair humaine, il s'assujettit à la faiblesse et aux autres inconvénients de l'enfance ; mais tout cela n'est rien en comparaison de l'état où il se met par la circoncision, qui est la marque du péché, selon saint Thomas. Cette cérémonie était un des sacrements de l'ancienne loi, établi pour effacer le péché originel, sans avoir néanmoins aucune vertu d'elle-même, car elle tirait toute son efficacité de la foi des parents et de la promesse de Dieu. Or, il est constant que tous les sacrements sont des marques aussi bien que des remèdes du péché. Qui dit sacrement, dit un remède, et qui dit un remède, suppose une maladie. Ainsi, toute personne qui se présente à un sacrement reconnaît qu'elle est dans le péché ou dans les infirmités qui suivent le péché. Que si cela est vrai des sacrements de l'Eglise chrétienne, à plus forte raison de ceux de l'Ancien Testament, dont les cérémonies, les lois et les sacrifices n'avaient point d'autre but que de faire sentir aux hommes le poids de leur misère et de la violence des passions dont ils étaient esclaves. Ainsi, Notre-Seigneur, en se soumettant à la loi de la circoncision, se confond dans la foule des pécheurs et s'abaisse si prodigieusement, que saint Bernard ne craint pas de dire que son propre père ne le reconnaît presque plus, tant cette marque du péché le défigure. En effet, le péché est essentiellement opposé à Dieu, c'est son unique et mortel ennemi. Tout ce qui nous fait horreur, comme les serpents, les monstres, les corps morts, les visages hideux, ne sont que de faibles images de la difformité que le péché renferme, et de la haine que Dieu lui porte. Quelle a donc été la peine, la répugnance de Jésus-Christ pour la circoncision, qui était la marque la plus honteuse du péché ? comment a-t-il pu s'y résoudre ? J'avoue que cette humiliation est pour moi un abîme et un mystère incompréhensible.

Je ne dis rien de la douleur, qui dura plusieurs jours et qui était plus violente le troisième que le premier, comme on le voit dans la Genèse (*Genes.* XXXIII, 25). C'est ce caractère du péché qui m'étonne, et qu'il ait plu à celui qui était venu pour détruire le péché par sa chair, d'en porter la marque et le sceau empreints dans cette chair même par laquelle il devait le détruire ; car saint Paul dit qu'il a détruit les inimitiés du péché dans sa chair. (*Ephes.* II, 14). Il n'y a rien de si bas que le péché, le néant est quelque chose de moins honteux ; mais après le péché il n'y a rien de si infâme que la marque du péché, et c'est jusqu'où va l'humilité du Sauveur ; il s'anéantit jusqu'à prendre les apparences et les marques du péché, parce qu'il ne saurait porter le péché même. Car, comme ceux qui reçoivent indignement les sacrements de l'Eglise reçoivent le signe de la grâce sans recevoir la grâce, Jésus-Christ reçoit dans la circoncision le signe du péché, sans recevoir le péché ; mais s'il ne reçoit pas le péché, il en boit toute la honte, il en ressent toute l'horreur. Il n'y a que lui,

mes frères, qui comprenne combien son âme fut effrayée aux approches d'un objet si hideux et si haïssable ; aussi , pouvons - nous dire que cette pénitence et cette humiliation du Sauveur, par laquelle il a voulu paraître, devant son Père , chargé des péchés de tout le monde , et passer pour un véritable pécheur devant les hommes , a plus apaisé sa justice et plus contribué à notre rédemption qu'aucune autre action de son enfance et de sa vie , et qu'elle a plus aveuglé le démon que toutes les autres inventions que la divine sagesse employait pour cacher les secrets de son Incarnation.

Que ceci est consolant pour les âmes qui , se trouvant attaquées par des tentations et des pensées criminelles , s'imaginent quelquefois être perdues et rejetées de Dieu ! Mais puisque Jésus-Christ , dès son enfance, a voulu avoir devant ses yeux tous les péchés des hommes et en souffrir la confusion, il nous a appris que les tentations ne sont pas des péchés quand on n'y consent pas, et qu'au contraire rien ne contribue davantage à la sanctification d'une âme que l'approche du péché , pourvu que , par cette vue et cette approche , on s'en éloigne et on le déteste encore davantage , en élevant son cœur à Dieu pour l'adorer et lui rendre l'hommage qu'on lui doit. C'est par là que Notre-Seigneur a sanctifié beaucoup de saints, en permettant que les démons se présentassent à eux sous des figures déshonnêtes et monstrueuses, comme on peut voir dans la vie de saint Antoine et de sainte Catherine de Sienne. La troisième raison qui a porté le Fils de Dieu à prendre et à souffrir la circoncision , est le désir qu'il avait d'obéir à son Père et d'accomplir sa volonté.

Saint Paul nous l'apprend quand il dit que Jésus-Christ pouvait mener une vie douce , agréable et tranquille ; il ne tenait qu'à lui de nous sauver par cette voie , puisque rien n'est impossible à Dieu ; mais son Père désirant que ce fût par la souffrance et par les opprobres, ce divin Sauveur embrassa la croix et résolut de mépriser la honte et l'ignominie qui l'accompagnaient : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem* (*Hebr. II, 2*). Son inclination le portait à la grandeur, à la félicité et à la gloire, car si le premier Adam pouvait désirer ces choses comme innocent, Jésus-Christ, beaucoup plus saint que lui, y avait incomparablement plus de droit. Toutefois , il a renoncé à cette inclination. *Christus non sibi placuit* (*Rom. XV, 3*), dit saint Paul : il n'a pas cherché à se satisfaire lui-même. *Je suis venu*, dit-il, *non pour faire ma propre volonté, mais pour faire la volonté de mon Père* (*Jean, VI, 38*) ; et la veille de sa mort, lorsque sa volonté humaine et l'inclination naturelle ne pouvaient se résoudre à souffrir tout ce qui était prédit et ordonné, ni à boire toute l'amertume du calice de sa passion , il surmonta ces répugnances en disant : *Non mea, sed tua voluntas fiat* (*Luc. II, 42*) : Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne. C'est dans cet esprit qu'il reçoit la circoncision. Dieu l'avait établie pour apprendre aux

Juifs qu'ils étaient ses esclaves, et pour être la marque de leur servitude. Voilà pourquoi le Fils de Dieu la prend et se prive de tous les avantages qui lui sont dus. Écoutons l'apôtre : *Ingrediens mundum dicit : Hostium et oblationem noluiisti ; corpus autem apasti mihi : holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio* (*Hebr. X, 7*) : Le Fils de Dieu entrant dans le monde dit à son Père : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation , mais vous m'avez formé un corps , et vous voulez qu'on y imprime la marque de servitude que je dois porter : *Deus meus volui* ; je le veux bien mon Dieu , et je m'y sou mets de tout mon cœur.

Voilà les raisons qui ont porté le Fils de Dieu à recevoir la circoncision. Raisons qui viennent toutes de charité, d'humilité, d'obéissance, de charité, pour ne pas scandaliser les Juifs et ne leur pas donner un prétexte de le rejeter comme un infidèle ; d'humilité pour avoir en sa chair et devant ses yeux la peine, la marque du péché ; d'obéissance , puisqu'il préfère la volonté de son Père à ses plus innocents désirs. Examinons maintenant ce que le Sauveur nous a voulu apprendre par cette cérémonie, et le fruit que nous en devons tirer. C'est le sujet de ma seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Vous serez peut-être étonnés, mes frères, si je vous dis que le Fils de Dieu se soumettant à la circoncision, nous y a soumis et nous y a obligés par son exemple ; rien n'est plus vrai, car quoique saint Paul déclare que Jésus-Christ s'est assujéti à la loi pour nous en délivrer ; que nous ne sommes plus sous la loi, c'est-à-dire obligés aux pratiques de la loi ; que nous ne sommes plus les enfants de la servante, mais de la femme libre, que ceux qui se font circoncire n'ont point de part à Jésus-Christ (*Gal., III*), et qu'ils perdent la liberté que ce divin Sauveur leur a acquise, il est certain, néanmoins, qu'il y a une circoncision à laquelle nous ne sommes pas moins obligés que les Juifs, parce que, comme a fort bien dit Tertulien, la liberté de l'Evangile n'est point contraire à la vertu, à la piété, à l'innocence : *Non facit innocentia injuriam libertas in Christo*. C'est pourquoi le Sauveur dit qu'il n'est pas venu pour détruire la loi des Juifs, mais pour l'accomplir (*Matth., V, 17*), c'est-à-dire pour apporter la grâce de l'accomplir. Quand aux cérémonies de cette loi, son dessein a été, en les abolissant à la lettre, de nous en communiquer l'esprit, c'est-à-dire, de nous les faire pratiquer d'une manière que les Juifs n'ont pas connue.

C'est pour cela qu'il a changé la circoncision corporelle en une spirituelle : *Omnia carnalia in spiritualia revocavit*. Car, comme dit saint Paul, *Le vrai Juif n'est pas celui qui l'est au dehors, et la véritable circoncision n'est pas celle qui se fait dans la chair et qui n'est qu'extérieure. Le vrai Juif est celui qui l'est intérieurement, et la circoncision véritable est celle du cœur qui se fait par l'esprit et non selon la lettre* (*Rom., III, 28, 29*).

Il dit dans un autre endroit : *Vous êtes circoncis d'une circoncision qui n'a point été faite par la main des hommes, et qui consiste dans le dépouillement du corps des péchés que produit la concupiscence charnelle, c'est-à-dire de la circoncision de Jésus-Christ (Coloss., II, 11).*

Mais, direz-vous, où avons-nous reçu cette circoncision ? Saint Paul le dit lorsqu'il ajoute : *Nous avons été ensevelis avec lui par le baptême (Rom., VI, 4).* La circoncision spirituelle se fait donc au baptême ; ce sacrement est aux chrétiens ce que la circoncision était aux Juifs, il nous a obligé aux mêmes choses, il contient les mêmes engagements.

Or, nous avons vu que la circoncision était une marque de l'alliance que Dieu avait faite avec eux ; donc le baptême est une marque de l'alliance que le même Dieu a faite avec nous. Par cette alliance le peuple juif était entièrement séparé des infidèles, et il lui était défendu d'avoir aucun commerce avec eux, de peur qu'ils ne le pervertissent et le portassent à l'idolâtrie. Le baptême nous sépare aussi des infidèles et de tous les méchants, et nous devons éviter leur compagnie de peur qu'ils ne nous corrompent. Les Juifs avaient une haute idée de la circoncision, ils étaient très-jaloux de cette cérémonie. Ayons donc aussi une haute idée de notre baptême, estimant à son juste prix la qualité de chrétiens que nous y avons reçue, prêts de la conserver aux dépens de notre vie. Voilà en quoi nous pouvons imiter les Juifs, mais il faut aller plus loin. Les Juifs s'arrêtaient à la lettre, ils n'entraient jamais dans l'esprit ni dans la signification mystérieuse de la circoncision, ils ne considéraient pas que ce dépouillement d'une partie de la chair, signifiait le soin que les vrais fidèles doivent prendre de se dépouiller de tous les désirs déréglés de la chair. C'est ce que nous devons considérer, nous qui sommes chrétiens, nous à qui Dieu réserve le fruit de la circoncision judaïque. C'est à quoi notre baptême nous engage. *Ne savez-vous pas*, dit saint Paul, *que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort, nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché, notre vieil homme a été crucifié avec lui (Rom., VI, 2 et seqq.), afin que le corps du péché soit détruit : Ut destruat corpus peccati.* Cette parole est très-importante, et je vous prie, mes frères, de la bien remarquer : *Afin que le corps du péché soit détruit.* Est-ce que le péché a un corps ? Oui, et c'est ce que saint Paul appelle le vieil homme, l'Adam terrestre et charnel.

Car, comme les différentes parties que nous voyons dans un homme composent ce qu'on appelle son corps, ainsi lorsqu'une personne est sujette à diverses passions et commet de différents péchés, ces passions et ces péchés composent le corps du péché. L'orgueil, par exemple, en est la tête : *Initium omnis peccati superbia (Eccl., X, 15).* L'envie lui donne des yeux pour chercher les moyens de nuire au prochain, l'avarice lui fournit des mains

pour prendre de tous côtés, la colère des armes pour défendre ses injustices, la paresse l'appesantit dans le service de Dieu, la gourmandise le rend idolâtre de son ventre, l'impudicité lui donne des oreilles, une bouche et tout ce qui peut contribuer à salir et à déshonorer en son corps le temple du Saint-Esprit qui doit être saint, la médisance est sur les lèvres et dans la bouche pour déchirer la réputation de ses frères, l'opiniâtreté lui donne ce cœur dur dont saint Bernard a fait une si terrible description quand il a dit que le cœur endurci est insensible aux caresses, sourd aux avertissements, sans horreur et sans crainte pour lui-même ayant perdu le sentiment de ses misères. Il ne se brise point par la componction, il ne s'amollit point par la piété, il ne s'émue point par les prières, il ne cède point aux menaces, il ne se corrige point sous la verge et par le châtement, il est ingrat, désobéissant et rebelle, il est sourd, il est aveugle, il oublie le passé, néglige le présent, ne prévoit point l'avenir, il ne rappelle du passé que le souvenir des injures, il ne pense au présent que pour le perdre, et à l'avenir que pour se venger ; enfin, le cœur de cet homme de péché ne craint point ni Dieu ni les hommes. Voilà l'ennemi que nous devons combattre, le monstre que nous devons étouffer, la victime que nous devons égorger avec le couteau de la circoncision spirituelle. C'est ce que Jésus-Christ nous commande quand il dit que quiconque veut être son disciple doit renoncer à soi-même, porter sa croix, haïr sa propre vie (Luc, XIV, 33). C'est la vie de ce corps réprouvé que nous devons haïr, ce n'est pas la vie que Dieu nous a donnée, ce n'est pas le corps dont il est le créateur, et dont saint Paul a dit : *Nul ne hait son propre corps, au contraire, chacun le nourrit et le conserve (Ephes. V, 19).* Mais ce que Jésus-Christ prétend, ce qu'il ordonne, c'est que nous fassions une guerre continuelle au corps du péché, que nous ne lui donnions ni trêve, ni relâche, et que nous ne cessions point de le combattre jusqu'à la mort, si nous voulons conserver la vie de notre âme. Ecoutez saint Paul : *Si vous vivez selon les désirs de la chair vous mourrez ; mais si vous faites mourir par la vertu de l'esprit les passions de la chair, vous vivrez. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous (Rom., XII, 13).* Quels sont les membres de cet homme terrestre ? *Fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam, et avaritiam quæ est simulacrorum servitus (Coloss., III, 5).* Ces membres sont l'impudicité, l'amour du plaisir, les mauvais désirs, et l'avarice qui est une espèce d'idolâtrie. Mais observez une grande différence qui se trouve entre la circoncision chrétienne et celle des Juifs, c'est que la leur ne se faisait qu'une fois et sur une seule partie du corps, au lieu que la vôtre doit être faite tous les jours et sur l'homme tout entier, c'est-à-dire sur le corps et sur l'âme, sur l'extérieur et sur l'intérieur, sur les habits, sur les meubles, sur la nourriture, et généralement sur tout ce

que la cupidité désire ; car il faut mortifier les yeux, les oreilles, le goût, la langue, les mains, les pieds, tout le corps, ôter des habits la vanité, le luxe, la superfluité, mortifier le cœur, l'esprit et la mémoire, en éloigner toutes les pensées et toutes les affections déréglées, arracher cet œil adultère, qui nous scandalise, c'est-à-dire le fermer à tout ce qui nous tente, vivre sur la terre comme si on était aveugle (*Matth.*, V, 29) ; *Boucher ses oreilles avec des épines* (*Eccli.*, XXVIII, 28), comme dit le Sage, pour ne pas entendre les pernicious discours ; *Mettre une serrure à sa bouche et des gardes à ses lèvres* (*Ibid.*), pour ne point pécher par sa langue, exécuter à la lettre ce précepte de l'Apôtre qui dit : *Dépouillez le vieil homme avec toutes ses œuvres* (*Coloss.*, III, 9). Car comme Jésus-Christ est mort une fois pour nos péchés et que maintenant il vit pour Dieu (*Rom.*, VI, 10) ; ainsi, dit saint Paul, considérez-vous comme morts au péché, et ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ (*Ibid.*, 11). Tel est le sens de ces paroles de l'Evangile : Celui qui aime sa vie la perdra, et celui qui hait sa vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle : *Magna et mira sententia, quemadmodum sit hominis in vitam suam amor ut pereat, odium ne pereat*. Voilà, dit saint Augustin, une sentence admirable et d'un grand poids qui apprend aux hommes qu'il y a un amour de la vie qui la détruit et une haine qui la conserve. *Si male amaveris tunc odisti*. Si vous aimez charnellement la vie du corps, cet amour est une haine qui se termine à la mort. *Si bene oderis, tunc amasti*. Mais si vous haïssez les passions de la chair, cette haine est le véritable amour et l'unique moyen de conserver le corps et l'âme. Cela même ne suffit pas, il faut continuer et persévérer dans cet exercice de la mortification jusqu'à la mort, car dès qu'on se relâche, l'ennemi se mortifie et fait des blessures encore plus dangereuses : *Hoc est opus nostrum in hac vita actiones carnis spiritu mortificare, quotidie affligere, minuere, frenare, interimere*. Toute notre occupation durant cette vie, dit saint Augustin, est de mortifier tous les jours par l'esprit les actions de la chair, de les combattre, de les affaiblir, de les réprimer et de les faire mourir. *Calca mortuum, transi ad vivum*. Foulez aux pieds la passion qui est morte, attaquez celle qui vit encore. *Calca jacentem, conflige cum resistente*. Foulez celle qui est vaincue, combattez celle qui résiste. *Mortua est una delectatio, sed vivit altera : illum dum ei non consentis, mortificas*. Il y a un plaisir qui est mort en vous, mais il y en a bien d'autres qui vivent encore et que vous mortifiez en y résistant. *Cum cæperit omnino non delectare, mortificasti*. Quand vous les aurez tous en horreur, vous pourrez dire qu'ils sont vaincus ; jusque-là il faut combattre. *Hæc actio nostra, hæc est militia nostra*. Et c'est là notre occupation et la guerre qui nous exerce durant cette vie. Telle est l'instruction que Jésus-Christ nous donne : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos*

faciatis. Tel est le fruit que nous devons tirer de la circoncision. La troisième chose que nous y apprenons est que le baptême nous oblige à garder la loi de Dieu, comme les Juifs s'y obligeaient par la circoncision : *Testificor omni homini circumcidenti se quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (*Gal.*, V, 3) : Je déclare, dit l'Apôtre, à quiconque se fait circoncire qu'il est obligé de garder toute la loi. En effet, en se consacrant à Dieu dans la véritable religion, on s'engage à en garder les lois et les règles, car c'est ce qui la fait subsister aussi bien que toutes les autres sociétés, il n'y en a point où il n'y ait des règles et des usages, et si ceux qui les composent ne voulaient pas s'y assujettir, elles seraient bientôt détruites. Cependant la plupart des chrétiens reçoivent le baptême comme les Juifs recevaient la circoncision, c'est-à-dire comme une marque extérieure, de religion sans aller plus loin et sans penser aux obligations qu'elle impose. Les Juifs croyaient que la circoncision suffisait, ils ne voulaient point écouter ces paroles de saint Paul : *La circoncision est utile, si vous accomplissez la loi, mais si vous la violez, vous devenez infidèle et un incirconcis ; en Jésus-Christ, ni la circoncision ni l'incirconcision* (*Gal.* V, 6) ne servent de rien, mais la foi animée et agissante par la charité. Les prophètes leur disaient la même chose : *Circumcidimini Domino et auferite præputia cordium vestrorum, viri Juda, ne forte egrediat ut ignis indignatio mea, et succendatur, et non sit qui extinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum* (*Jerem.* IV, 4) ; ayez la circoncision du cœur et non celle du corps : autrement ma colère s'allumera contre vous, sans que personne la puisse éteindre. Et parce qu'ils négligeaient cet avertissement, Dieu pour les mortifier les faisait appeler des incirconcis et des infidèles, sachant combien ils avaient ces qualités en horreur. C'est ainsi qu'il regarde un nombre infini de chrétiens qui s'appuient sur le baptême et sur les autres sacrements sans se soucier de la loi, il les rejettera au jour du jugement, il leur dira : *Je ne vous connais point, retirez-vous, ouvriers d'iniquité* (*Matth.* VII, 22). Les Juifs mettaient leur confiance dans les cérémonies de la loi, dans la sainteté du temple, dans quelques pratiques extérieures quoique Dieu ne cessât de leur dire : *Nolite confidere in verbis mendacii dicentes : Templum Domini, templum Domini est* (*Jerem.* VII, 4). Ne vous appuyez point sur le mensonge, en disant : c'est le temple du Seigneur, il nous conservera à cause de son temple. Mais parce qu'ils ne pouvaient se persuader que cet appui portait à faux, Dieu livra ce saint temple à la fureur des infidèles qui le ruinèrent de fond en comble. Ils comptaient sur les sacrifices, Dieu les abolit ; leur ville même qui servait à les tromper fut brûlée et réduite en cendres. Qu'est-ce que tout cela nous apprend, sinon que *sans la charité tout est inutile pour le salut* ? En effet, Dieu n'a-t-il pas traité plusieurs fois les chrétiens comme les Juifs ? Combien leur a-t-il ôté d'églises ?

En combien de pays le sacrifice de la messe est-il aboli ? Combien de reliques ont été brûlées par les hérétiques ? La terre sainte, pour laquelle nos ancêtres avaient tant de zèle, n'est-elle pas entre les mains du Turc ? Mille royaumes autrefois si chrétiens, si attachés à l'Eglise catholique, ne sont-ils pas ses ennemis et ses persécuteurs ? Tous les jours de nouveaux monstres, de nouveaux hérétiques ravagent son troupeau et lui débanchent ses enfants. Apprenons de tant de malheurs que ni la foi, ni les sacrements, ni aucune chose extérieure ne nous sauve, mais la seule observation de la loi de Dieu. Ce n'est pas que toutes ces choses ne soient très-bonnes et très-excellentes ; mais elles ne le sont que sous cette condition qu'on gardera la loi de Dieu, sans cela tout le reste est inutile. Combien de chrétiens dans l'Angleterre, dans la Hollande, dans la Chine, dans le Japon font leur salut, quoiqu'ils ne se confessent que rarement, et qu'ils soient des années sans communier, parce qu'ils n'ont pas de prêtres ? Et combien au contraire y en a-t-il en France qui se confessent et qui communient, et qui ne laisseront pas d'être damnés, parce qu'ils ne font que des sacrilèges ? Ceux-là reçoivent les grâces des sacrements, et ceux-ci n'en reçoivent que l'écorce, parce qu'ils n'y joignent pas les bonnes œuvres. Divin Jésus, faites-nous comprendre que comme le nom de Sauveur vous a coûté de grands travaux, il est bien juste que vous n'accordiez la grâce du salut qu'à ceux qui travaillent avec vous, et que nous fassions pour nos péchés une petite partie de ce que vous avez fait pour des péchés qui n'étaient point à vous. Vous achetez le titre de Sauveur au prix de votre sang ; faites-nous la grâce de préférer notre salut à toutes choses. Vous souffrez pour nous ; faites que par reconnaissance aussi bien que par devoir nous renoncions aux plaisirs. Vous mourez pour nos péchés, faites que nous vivions pour votre gloire. Je vous en demande la grâce par les mérites du sang adorable que vous répandez aujourd'hui, et je l'attends de votre pure miséricorde. Ainsi soit-il.

SERMON XXXIII

POUR LE JOUR DE SAINTE GENEVIÈVE, PATRONNE DE PARIS.

(Prêché, le jour de sa fête, en l'Eglise de Saint-Etienne-du-Mont.)

De l'avantage de sa protection.

Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.

Les plus riches d'entre le peuple viendront à vous pour implorer votre secours (Psal. XLIV).

La religion chrétienne enferme bien des choses qui paraissent d'autant plus incroyables qu'elles sont plus merveilleuses ; mais ce n'est pas une des moins surprenantes de voir que la ville de Paris ait choisi pour sa patronne la sainte dont nous faisons aujourd'hui la fête, et que tous ceux qui l'habitent, depuis les princes jusqu'aux plus petits du

peuple courent à son église avec empressement. Cette sainte, du côté de sa naissance, n'était qu'une bergère, elle n'avait aucun bien sur la terre, d'où vient donc que les rois s'abaissent devant elle ? d'où vient que les riches implorent son secours ? d'où vient que Paris, la plus grande ville de l'Europe, s'estime heureuse d'être sous la protection d'une fille si peu considérable aux yeux de la chair, cela ne peut venir que de ce que Dieu, comme dit saint Paul, *a choisi ce qu'il y a de plus faible dans le monde pour en confondre la force, ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable pour en abaisser la grandeur* (I Cor., I, 27).

La ville de Paris a eu plus de soixante rois riches, puissants et formidables. Cependant elle n'en a choisi aucun pour protecteur ; on les honorait, on les craignait durant leur vie, après leur mort, on n'attend rien de ceux que l'Eglise a reconnus pour saints ; le royaume des autres étant tout de ce monde, ils n'ont pu faire du bien et du mal que dans ce monde. Mais l'illustre Geneviève après avoir fait, durant sa vie, beaucoup de bien aux Parisiens, leur en fait encore après sa mort ; tant il est vrai que la sainteté est plus puissante que la grandeur. Aussi, mes frères, quand je dis que je suis surpris de ce que Paris a choisi sainte Geneviève pour sa patronne, ce n'est pas pour en blâmer le choix ; ma surprise vient de mon admiration et de la haute idée que j'ai de sa vertu. Parisiens, vous ne pouviez prendre une plus illustre protectrice, ni un meilleur modèle que Geneviève ; car elle a pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans leur plus haut degré, et il n'y a personne qui ne trouve dans sa vie quelque chose qu'il peut pratiquer à son exemple, et c'est ce qui fait la bonté et l'excellence d'un modèle. Elle a eu durant sa vie, et elle a encore après sa mort un très-grand pouvoir auprès de Jésus-Christ son époux, et c'est ce que l'on recherche principalement dans un protecteur. Ces deux qualités feront les deux parties de son éloge. Geneviève est un modèle parfait de la vertu chrétienne, et principalement de la charité, qui est la reine des vertus ; voilà mon premier point. Elle a toujours eu et elle a encore un très-grand pouvoir auprès de Jésus-Christ, voilà le second. Après cela, vous avouerez que les riches du peuple ont raison de s'adresser à elle, aussi bien que les pauvres. Aidez-moi, mon Dieu, à bien exécuter un dessein que je consacre à votre gloire ; car c'est travailler pour votre gloire que de glorifier vos saints, puisque leur sainteté est un effet de votre grâce, dont la bienheureuse Marie avait la plénitude, parce qu'elle devint la reine des saints lorsqu'elle devint la mère de votre Fils, c'est-à-dire lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

La charité, qui fait le caractère de tous les saints, et qui est la seule marque par laquelle on distingue les enfants de Dieu et les enfants du diable, a fait le caractère particulier de sainte Geneviève. Elle est de ces saints

que Dieu a mis au monde pour l'utilité du prochain et qu'il a livrés au public, car on peut considérer deux sortes de grâces et de voies dans les saints. Les uns sont comme *cachés dans la face de Dieu* (Ps. XXX, 21) et à l'ombre de ses ailes. On dirait qu'ils ne sont que pour lui. Ils se bannissent du commerce des hommes, et s'enferment dans la solitude pour ne penser qu'à lui; les autres se partagent, ils sont à Dieu; car sans cela peut-on être saint, mais ils ne laissent pas de se donner aux hommes pour les servir. C'est là ce que nous pouvons admirer dans sainte Geneviève. Elle a toujours été très-particulièrement unie à Dieu, et, néanmoins, toujours répandue au dehors pour l'utilité des misérables. Vous savez à quel âge elle commença de se consacrer à Jésus-Christ. On peut dire que Dieu la prévint dès le berceau par des bénédictions extraordinaires, et que s'il ne lui donna pas les biens de la fortune, il lui donna ceux de la grâce. Avant qu'elle fût capable des fonctions de la nature, il la rendit capable des fonctions de la religion. On eût dit qu'elle était née chrétienne. Il n'y eut rien à défricher dans une si bonne terre. Tout y était fécond, tout y était rempli de fleurs qui produisirent dans leurs temps les plus excellents fruits. Il fallait que, dès son enfance, sa vertu fût grande, puisqu'elle attirait dès lors les plus grands hommes de l'Eglise à l'odeur des parfums de sa piété : saint Germain, évêque d'Auxerre, et saint Loup, évêque de Troyes, passant par la ville de Paris pour aller en Angleterre combattre l'hérésie de Pélage, se détournèrent de leur chemin, afin d'aller voir à Nanterre sainte Geneviève, qui n'était qu'un enfant, mais un enfant dont tout le monde parlait comme autrefois de Jean-Baptiste. Ils furent surpris de voir tant de richesses spirituelles parmi tant de pauvreté et de simplicité, et ils se disaient l'un à l'autre : *Quis putas puer iste erit* (Luc. I, 66) ? Ils demeurèrent quelques jours à Nanterre pour considérer, dans une fille de six ans, la puissance de la grâce à qui ni l'enfance, ni la vieillesse, ni la pauvreté, ni les richesses n'opposent aucun obstacle qu'elle ne surmonte très-facilement. Le séjour de ces deux grands hommes ne servit qu'à la perfectionner de plus en plus, et cela ne pouvait manquer d'arriver. Ce fut par leur conseil qu'elle fit dans un âge si tendre un vœu public et solennel de prendre Jésus-Christ pour son Epoux et de n'aimer que lui. Saint Germain accepta pour ce divin Sauveur une offrande si extraordinaire et une Epouse si pure, et comme s'il eût voulu faire les fiançailles de ce mariage tout spirituel, il donna à Geneviève, pour gage de l'amour de son Epoux, l'image de la croix sur laquelle Jésus-Christ a épousé son Eglise, lui défendant de porter des habits et des ajustements indignes de cette auguste qualité d'Epouse de Jésus-Christ.

Depuis ce moment, elle ne regarda plus que Jésus-Christ crucifié, et ne pensa qu'à l'imiter, en voulant porter sur elle-même la mortification dont il nous a laissés de si beaux

exemples. Elle considérait son corps comme un ennemi dangereux qui lui ferait quelque jour beaucoup de mal, si elle ne le prévenait par la pénitence et ne l'empêchait de se révolter. Ainsi elle tâchait de s'assurer contre les tentations futures du plaisir et de la volupté par des sentiments anticipés de peine et de douleur; les jeux et les passe-temps de la jeunesse lui étaient à charge, et pendant que les autres y allaient avec ardeur, elle se retirait à l'écart pour s'appliquer à la prière. Sa naissance et sa condition l'obligeant de conduire des brebis et de les garder, elle eut une grande liberté de vaquer à ce saint exercice. Là elle jouissait en secret des faveurs et des caresses de son divin Epoux, elle y reposait bien plus à l'ombre de son bien-aimé (*Cant. XXIII*) qu'à celle des arbres et des buissons, et on peut dire qu'elle avait fait de son parc un paradis terrestre, où Dieu descendait quelquefois aussi bien que dans celui d'Adam pour s'entretenir avec elle.

Mais j'oublie ce que j'ai promis, je dois faire voir Geneviève dans le public et non pas dans la solitude; occupée à servir le prochain, et non pas à la prière. Il fallait pourtant commencer par là, puisque c'est par là que la vraie charité commence, elle se donna à Dieu avant de se donner aux hommes. Elle chercha son salut avant celui des autres. Il faut être plein avant de se répandre, et tâcher d'imiter les réservoirs et les bassins qui ne donnent que ce qu'ils ont de trop, au lieu que les canaux ne retiennent rien. Voilà donc Geneviève à Paris pour servir ses frères et se donner entièrement aux exercices de la charité chrétienne, et comme il y a deux sortes d'œuvres de miséricorde, les unes corporelles et les autres spirituelles, cette grande sainte pratiqua toute sa vie les unes et les autres. Elle pratiqua les corporelles en procurant aux pauvres, et généralement à tous les malheureux les secours dont ils avaient besoin. Elle donnait du pain aux uns, des habits aux autres, des remèdes à ceux-ci et du bois à ceux-là. C'est une chose incompréhensible qu'une fille pauvre, une bergère ait pu trouver de si grandes sommes pour faire tout ce qu'elle faisait. Son histoire nous apprend que dans une grande famille, elle seule fournit du pain à la plus grande partie des habitants de Paris, qui sans cela seraient morts de faim et de misère : mais Dieu répandait sa bénédiction sur le blé, sur l'argent, sur le pain qu'elle avait entre les mains, il le multipliait invisiblement. On voyait en elle ce qu'a dit saint Augustin, que celui qui a le cœur plein de charité a toujours de quoi donner, parce que cette vertu est si puissante, qu'elle fait des miracles dans le besoin, et ceux qui l'exercent comme il faut l'éprouvent tous les jours. Geneviève l'a éprouvé bien des fois; les Français étaient encore idolâtres en ce temps-là : ils avaient pour roi le père du grand Clovis, qui demeurerait à Paris, et quoiqu'il ne crût pas en Jésus-Christ, il avait tant d'estime pour la vertu

de Geneviève, qu'à sa prière il délivrait souvent des prisonniers, ou faisait d'autres biens. Mais quand il ne l'eût pas voulu, la sainte savait se faire obéir ; sa prière, plus forte que les serrures des prisons, les ouvrait tous les jours et brisait les liens des captifs ; sa maison était un asile assuré pour tous les misérables ; elle y nourrissait beaucoup de jeunes filles qui s'employaient avec elle à chanter les louanges de Dieu et à servir les pauvres.

Mais cette charité corporelle ne mérite pas d'être comparée au zèle qu'elle avait pour le salut de ses frères ; sachant que l'âme est mille fois plus noble que le corps, c'était elle qu'elle regardait dans toutes ses aumônes. Elle eut cette vue en assemblant une communauté de filles. Son dessein n'était pas tant de les délivrer de la pauvreté que de les tirer de la corruption du siècle, elle ne les convertissait point à demi. En leur montrant la fausseté du paganisme, elle leur montrait la vanité du monde, elle les faisait renoncer à l'un et à l'autre en même temps ; en les rendant chrétiennes elle les rendait religieuses ; elle ne se contentait pas de les retirer de l'Egypte, elle les faisait entrer dans la terre de promesse, et après les avoir ramenées par le baptême dans la bergerie et parmi les ouailles du Seigneur, elle les portait jusque sur l'autel parmi les victimes.

Qu'il était beau de voir Geneviève à la tête de ces vierges saintes et modestes ! Elle attirait et purifiait en même temps les yeux de tout le monde ; elle n'avait pas besoin du voile que saint Paul ordonne aux femmes de porter : sa modestie lui en mettait un qui l'empêchait de voir les hommes et d'être regardée par des yeux profanes ; elle était si recueillie et si pleine de Dieu, qu'il suffisait de la voir pour rentrer en soi-même ; elle n'avait point ces yeux hardis et languissants de la plupart des femmes mondaines, dont toutes les influences sont malignes, et qui ne jettent que des esprits empoisonnés dans les cœurs : les siens portaient la pureté, et jetaient des étincelles de l'amour de Dieu jusqu'au fond des âmes ; et tout ce qui partait d'elle était tellement ennemi de l'impureté, que ceux qui étaient les plus tentés de ce vice en étaient préservés, les uns en la regardant, les autres en lui parlant, les autres par ses prières ou par quelque chose qui lui eût appartenu et qu'elle eût touché.

Mais pourquoi nous arrêter aux conversions particulières qu'elle a faites, puisque la France doit en partie à ses prières et à son zèle la conversion du roi Clovis et de tous les Français ? Il est vrai que sainte Clothilde y eut beaucoup de part, et même la meilleure, parce qu'étant épouse de ce grand roi, elle ne cessait de lui prêcher la foi de Jésus-Christ ; mais elle était aidée et animée par sainte Geneviève ; une reine ne dédaignait pas de consulter une petite bergère sur le plus grand dessein qui fût au monde. Tous les bons évêques y travaillaient avec elle ; tous les gens de bien étaient réunis par leurs prières : ils tâchaient de faire à Dieu cette

violence, qui lui est si agréable et d'obtenir une conversion dont les suites devaient être si utiles à l'Eglise ; mais sainte Geneviève était l'intelligence et l'âme de tous ces héros du christianisme. Ils instruisaient le peuple, ils baptisaient les catéchumènes, ils réconciliaient les pénitents ; mais c'était elle qui leur imprimait en quelque sorte le mouvement et l'action, qui leur amenait les victimes qu'ils devaient immoler à Dieu, et qui fournissait la matière sur laquelle ils devaient travailler ; et cela est si vrai, que son histoire remarque qu'elle était consultée par les plus grands prélats, et qu'elle avait une liaison particulière avec tous les serviteurs de Dieu.

Saint Remy, l'apôtre des Français, l'appelait sa très-sainte sœur. Il en fait une mention honorable dans son testament, où il l'appelle la mère des pauvres et la bienfaitrice de son Eglise. Ceux-mêmes qui n'avaient jamais vu son visage respectaient sa vertu. Y a-t-il rien de si glorieux pour elle que la manière avec laquelle le grand Siméon Stylite parlait de son mérite ? C'était un solitaire admirable, qui demeurait auprès d'Antioche, sur une colonne entre le ciel et la terre, parce qu'il ne pouvait s'élever jusqu'au ciel, et ne voulait pas ramper sur la terre. Ce grand homme, ayant ouï parler des grâces toutes singulières de notre sainte, se recommanda à ses prières ; et le jour de sa mort, il se tourna du côté de France, et fit une profonde inclination, comme pour saluer cette illustre vierge de Jésus-Christ. Voilà, mes frères, ce que c'est que sainte Geneviève, que vous avez prise pour votre patronne. On peut dire que sa vie est un modèle achevé de toutes les vertus qu'un chrétien doit pratiquer : on y trouve la pureté, l'esprit de prière, l'esprit de pénitence, l'activité, l'application, la douceur et la tendresse qu'on doit avoir pour les pauvres. On y trouve un si grand désir de les soulager, qu'elle se retranchait toutes choses pour leur donner : elle jeûnait pour les nourrir, elle traitait son corps avec toute la dureté imaginable ; elle avait si peur qu'il n'eût trop de vigueur et trop de force, qu'elle ne mangeait que deux fois la semaine du pain d'orge et des fèves cuites. Elle commença dès l'âge de quinze ans à mener une vie si austère ; elle continua jusqu'à cinquante. Il fallut que les évêques, qui sont les pères de la famille de Jésus-Christ, se servissent de leur autorité pour mettre des bornes à ses austérités. Ils crurent devoir conserver une vie si précieuse et si nécessaire à l'Eglise, et lui ordonnèrent de prendre quelquefois du lait et du poisson. Ceux qui avaient accoutumé d'imposer des mortifications aux pécheurs, se virent contraints d'ordonner quelque relâche à une vierge innocente, qui ne se lassait point d'austérités. C'est ainsi qu'elle pratiquait ce que saint Léon pape enseignait en ce temps-là, qu'il faut donner aux pauvres ce que l'on se retranche en jeûnant : le jeûne sans l'aumône est trop maigre, si l'on peut ainsi parler, pour plaire à Dieu :

c'est l'aumône qui l'engraisse. Quelle honte de voir que tant de chrétiens disent qu'ils n'ont pas le moyen de faire l'aumône, quoique leurs maisons et leurs habits soient remplies de choses superflues ! On fait quêter, dans les églises, des femmes qui sont chargées et comme accablées sous le poids des pierreries ! Quelle charité de quêter pour les pauvres avec un air de vanité et dans un luxe qui est si contraire à la pauvreté de Jésus-Christ ! On demande à des gens dont plusieurs n'ont qu'à peine le nécessaire, pendant qu'on porte sur soi des richesses qui ne servent qu'au faste et à l'orgueil, et qui pourrait nourrir des paroisses et des provinces entières. Oui, chrétiens, si la quêtuse donnait aux pauvres le prix des habits et des diamants qu'elle a sur elle, ils seraient abondamment secourus, et elle ne scandaliserait pas les fidèles par un air si profane et si païen. Est-ce là imiter sainte Geneviève, qui se privait de tout pour les nourrir ?

Que si dans l'exercice de la charité il faut de la patience, cette grande sainte en possédait une héroïque, car tous ses bienfaits, ni tous ses miracles, n'empêchèrent pas qu'elle ne fût cruellement persécutée par les envieux de sa vertu. On disait qu'elle était une fourbe, une hypocrite, une ambitieuse, qui affectait de se distinguer par une vie austère pour mieux tromper les hommes, repaître sa vanité de leurs louanges ; une fausse prophétesse, qui voulait faire périr les Parisiens, en les empêchant de sortir de leur ville menacée par Attila, roi des Huns, qui assiégeait alors Orléans. La persécution fut violente : le peuple se souleva contre la sainte, et elle était en danger de sa vie, si un diacre de Saint-Germain d'Auxerre n'eût fait voir au peuple les lettres que ce grand évêque lui écrivait, et les présents de dévotion qu'il lui envoyait. Il vint lui-même, quelques temps après, avec saint Sévère, archevêque de Trèves, et fit si bien connaître aux Parisiens l'excellente vertu de Geneviève, que, depuis ce temps-là, elle reçut toutes sortes de marques d'estime, de confiance, et de respect, estime, respect, confiance, qui ont toujours augmenté, même depuis sa mort, parce que son crédit et son pouvoir auprès de Dieu ont toujours été très-grands et très-efficaces, comme vous l'allez voir dans la seconde partie de mon instruction.

SECONDE PARTIE.

Quoique les miracles et la sainteté ne soient pas toujours ensemble, on ne peut nier que d'ordinaire ils n'en soient le plus visible caractère et des témoignages illustres de l'approbation du ciel. Ils sont à la vertu ce que le jour est aux couleurs, et quand Dieu veut rendre une personne extraordinairement célèbre dans l'Eglise, il lui met sa toute-puissance entre les mains. Nous en avons un exemple dans sainte Geneviève ; l'estime et l'autorité qu'elle s'était acquises sur les rois même, quoique païens et idolâtres, avaient pour fondement les dons surnaturels dont Jésus-Christ l'avait ornée. Elle savait l'ave-
nir, elle pénétrait les cœurs, elle apaisait les

tempêtes, elle guérissait toute sorte de maladies ; en un mot, les miracles ne lui coûtaient rien quand il fallait délivrer les prisonniers, soulager les pauvres et subvenir aux nécessités publiques. A l'âge de dix-huit ans elle détourna, par ses prières, de la ville de Paris une armée formidable conduite par le fameux Attila, roi des Huns, qui se faisait appeler le fléau de Dieu. Les Parisiens voulaient s'enfuir, comme je l'ai déjà dit, mais sainte Geneviève les arrêta en leur promettant, de la part de Dieu, que ce prince n'attaquerait point leur ville. En effet, ayant été vaincu dans les plaines de Châlons, il alla à Troyes, où saint Loup, évêque de la ville, par sa sagesse et par sa sainteté, adoucit sa colère et l'empêcha de maltraiter son peuple.

En mille autres occasions Dieu faisait éclater le pouvoir de sa servante ; les gens de mer l'invoquaient dans tous les périls que l'on essuie sur cet élément ; elle était vivante, et on la regardait comme étant déjà canonisée ; elle était sur la terre, et on la croyait aussi jouissante que les saints qui sont dans le ciel. Aussi on peut dire qu'on ne l'invoquait point en vain, comme toutes les histoires de son temps nous l'assurent. Mais elle a encore été plus illustre de ce côté-là après sa mort que durant sa vie. C'est une chose admirable, dit saint Chrysostome, que Dieu fasse tant d'honneur aux reliques de ses saints et qu'il éclaire la nuit de leurs sépultures par de si grandes merveilles. Il fait sortir d'un amas de cendres mortes et inanimées une source de vie et de grâces. C'est pour cela que tout le monde y court. Il y a près de douze cents ans que Geneviève est morte, et on dirait, à voir l'empressement des peuples, qu'elle ne vient que d'expirer. Sa mémoire est vivante dans l'esprit des hommes comme si elle vivait encore, parce que si la mort a rendu son corps incapable des actions naturelles, elle ne l'a point empêché d'en produire de surnaturelles et de miraculeuses. Tant de personnes ont trouvé à son tombeau la vie, la santé et la vigueur, qu'on voit bien qu'il y est resté quelque chose qui en ranime les cendres. C'est ce qui a rendu la dévotion des peuples encore plus ardente et ce qui a fait changer de nom à l'église où elle est enterrée : on appelle aujourd'hui Sainte-Geneviève ce qui s'appelait auparavant Saint-Pierre-et-Saint-Paul ; une simple bergère l'a emporté sur les premiers pasteurs du troupeau. On a mis ses reliques précieuses dans le lieu le plus élevé du temple, et à ses pieds on voit encore le tombeau de Clovis, qui en fut le fondateur, et de sainte Clothilde, son épouse. Et néanmoins, par une conduite admirable de la Providence, on ne va là ni pour Clovis ni pour Clothilde, tout le monde y va pour Geneviève. L'éclat de sa sainteté a effacé l'éclat de la majesté royale, et Geneviève n'est pas moins élevée, dans l'esprit des fidèles, au-dessus de Clovis et de Clothilde que Clovis et Clothilde étaient élevés dans le monde au-dessus de Geneviève.

Saint Chrysostome disait autrefois que Rome lui paraissait plus grande et plus heu-

reuse par les reliques de saint Paul que par sa qualité de capitale de l'univers. Disons aussi que Paris, qui est la plus grande et la plus belle ville du monde, est plus considérable par le sacré dépôt du corps de sainte Geneviève que par tous les autres avantages. C'est à la présence et à la force de ses cendres miraculeuses qu'il doit sa conservation; ce sont elles qui ont tant de fois défendu ses murailles contre la fureur des Vandales, des Normands et de ses autres ennemis; ce sont elles qui ont si souvent arrêté les inondations de la Seine; ce sont elles qui obtiennent ou la pluie ou le beau temps, qui font sortir l'abondance du sein de la terre et qui dissipent les malignes impressions de l'air. Le seul miracle des ardents, si célèbre par la fondation d'une paroisse et par l'institution d'une fête particulière, en est une preuve d'autant plus glorieuse pour Geneviève, que le miracle est plus certain. Un feu surnaturel et sacré et une maladie ardente, mais invisible, consumaient les Parisiens et les dévoraient jusqu'aux entrailles. Rien ne fut capable d'apaiser la colère de Dieu, si justement irrité, que les cendres de notre sainte. Aussitôt qu'elles parurent, le feu s'éteignit, les malades furent guéris, à la réserve de trois, que quelque raison secrète rendit apparemment indignes de cette grâce. Ainsi, quand autrefois Dieu fit sortir de la terre des flammes vengeresses pour châtier le peuple d'Israël, qui avait murmuré contre Moïse, Aaron ne parut pas plus tôt, *l'encensoir à la main, entre les vivants et les morts*, qu'il apaisa par ses prières la colère de Dieu et qu'il arrêta l'ardeur et la fureur du feu, dont plus de quatorze mille personnes avaient été consumées : *Stans inter mortuos ac viventes, pro populo deprecatus est, et plaga cessavit* (Numer., XVI, 48).

Mais à quoi bon rapporter des miracles pour prouver que Geneviève a du crédit auprès de son époux (car c'est par lui et non par elle, ou plutôt c'est lui et non pas elle qui fait tous ces prodiges). La ferveur des Parisiens et de tous les peuples où il y a des chapelles sous le nom de cette sainte en est une preuve qui durera autant que les lieux où cette dévotion est établie. Ce qu'il faut éviter avec un grand soin, est de ne pas honorer sainte Geneviève seulement par rapport aux grâces temporelles qu'elle peut obtenir de Dieu. Et véritablement nous devrions avoir quelque honte d'employer à si peu de chose cette grande puissance qu'elle a reçue, l'oserai-je dire ? N'est-ce pas en quelque sorte prendre le nom de Dieu en vain ? Et Geneviève, qui a si fort méprisé la terre, peut-elle trouver bon que nous n'implorions son secours que pour des choses purement terrestres et que nous ne lui fassions que de ces prières qui marquent notre attachement au monde ? Comme Dieu ne nous afflige en nos corps et en nos biens que pour réveiller en nous l'esprit de pénitence ; aussi les saints ne le prient-ils de nous délivrer de tous ces maux que pour préparer par ce moyen, ou achever notre conversion.

ORATEURS SACRÉS. XI.

Voulez-vous donc, chrétiens, que son intercession vous soit utile, allez à son sépulcre pour y ensevelir vos vices et y puiser la grâce d'imiter ses vertus ; n'y demandez pas que Jésus-Christ éteigne la fièvre qui vous brûle, mais le feu de l'impureté mille fois plus dangereux que la fièvre, n'y demandez pas le gain d'un procès, mais la perte de la cupidité qui est la source de tous les procès. Demandez-y la chasteté, la modestie, la pénitence, le mépris des biens et des plaisirs ; demandez la grâce de vaincre votre amour-propre et d'aimer Dieu. Tâchez d'imiter quelqu'une des vertus de sainte Geneviève ; choisissez celle qui vous convient. Si votre santé ne vous permet pas de faire la pénitence et les austérités qu'elle a faites, ayez sa charité et sa tendresse pour les pauvres : vous vous nourrissez bien, on l'accorde à votre faiblesse, mais souvenez-vous que les pauvres ne sont pas nourris, et pendant que Dieu vous donne des viandes délicates, donnez-leur-en de grossières, pendant qu'on vous permet jusqu'aux délices ; ne les laissez pas mourir de faim ; pendant que vous avez mille choses superflues, ne leur refusez pas les nécessaires ; pendant qu'on vous permet des habits propres et peut-être magnifiques, ayez honte de voir Jésus-Christ tout nu en la personne des pauvres.

Si vous ne pouvez les soulager en leur donnant de l'argent, tâchez de les servir, donnez-leur une partie de votre temps, vos soins, vos bons offices. Geneviève passait toute sa vie à prier et à soulager les misérables. Elle allait aux églises, aux hôpitaux, aux prisons, jamais ailleurs. Avait-elle rendu à Jésus-Christ ses hommages aux pieds des autels ? Elle courait aussitôt dans les maisons des pauvres pour le secourir en eux. Il n'est personne qui ne puisse faire quelque chose de semblable, mais nous n'avons point de charité, nous n'aimons que nous ; dès qu'il se rencontre une difficulté dans la pratique du bien, nous y renouons, la misère n'a jamais été plus grande, ni la charité plus petite : les pauvres sont cruellement abandonnés ; et ne me dites pas que c'est qu'il y en a trop et qu'on ne saurait donner à tous. Leur multitude empêche-t-elle qu'on ne fasse une infinité de dépenses inutiles. Nos pères ont vu des temps aussi fâcheux, et néanmoins les pauvres étaient secourus, parce qu'il n'y avait pas tant de dureté dans les cœurs ni de vanité sur les habits.

Etes-vous fille ? Avez-vous promis à Dieu de vivre et de mourir vierge. Apprenez de Geneviève quelle idée vous devez avoir de cet engagement, et les obligations qu'il renferme. La virginité est le plus sublime et le plus excellent de tous les états ; elle élève les âmes au-dessus de la chair et du sang ; elle leur donne dès cette vie le bonheur de ressembler aux anges, car, selon la pensée des Pères, les vierges sont les anges de la terre, comme les anges sont les vierges du ciel ; les vierges sont les plus belles fleurs du champ

(Quarante.)

de Jésus-Christ, la plus illustre portion de son troupeau, l'ornement de son Eglise, la gloire de la religion chrétienne, la joie de ses pontifes. C'est par ces chastes tourterelles que cette divine épouse de Jésus-Christ participe au privilège de sa mère qui est d'être vierge et mère tout ensemble. Aussi, quoiqu'elle honore le mariage comme un grand sacrement, elle préfère la virginité; en effet le mariage nous attache à la terre, au lieu que cette vertu tient quelque chose de la vie et de l'état des anges. C'est une possession anticipée de leur immortalité et de leur incorruptibilité. Il ne faut donc pas, dit saint Augustin, que les personnes mariées, quelque chastes qu'elles soient, et quelque fécondité que Dieu leur accorde, se préfèrent aux vierges, parce que les avantages du mariage ne sont que pour la terre et ne se trouvent point dans le ciel; au lieu que la virginité y paraîtra avec un éclat plus vif que ne paraît ici le mariage; les gens mariés suivront l'Agneau en de certains endroits, mais les vierges le suivront partout. En un mot la récompense des personnes mariées sera d'être semblables aux vierges, c'est-à-dire d'être exemptes des soins et des inconvénients du mariage.

Mais plus leur état est élevé, excellent et parfait, plus il exige de vertu et de sainteté : aussi, dit Jésus-Christ, *Tous n'en sont pas capables, mais ceux-là seulement à qui il est donné d'en haut* (Matth. IX, 11). C'est pour cela, dit saint Paul, *que la virginité n'est pas commandée* (I Cor. VII, 25), et que le Seigneur n'en a fait qu'un conseil, parce qu'elle est très-difficile à conserver, et qu'elle engage à une sainteté très-éminente. Une vierge, dit-il encore, *doit être sainte de corps et d'esprit, s'occuper uniquement du Seigneur qu'elle a pris pour son époux, et des moyens de lui plaire*. Ces paroles renferment tout ce que l'on peut dire, et nous apprennent qu'une vierge ne doit plus vivre que pour Jésus-Christ, et que le partage du cœur et des occupations qui est toléré aux personnes mariées est un crime, une infidélité et une espèce d'adultère dans une vierge. Vivez donc uniquement pour cet Epoux céleste, vous qui n'en avez point d'autre, et voyez dans Geneviève un modèle accompli de toutes les vertus que votre profession demande. Souvenez-vous que ce qui est permis à ceux qui ont le monde en partage, ne l'est pas à celles qui ont dit à Jésus-Christ : *Vous êtes toute mon espérance et la portion de l'héritage que j'attends dans la terre des vivants* (Psal. CCLI, 6).

Joignez la pénitence à la pureté, parce que la charité aussi bien que la rose ne croît et ne se conserve que parmi les épines; les plaisirs lui donnent la mort, la pénitence est le suc qui la nourrit et qui l'engraisse. C'est ce qui faisait dire à saint Paul *qu'une veuve qui vit dans les délices est morte aux yeux de Dieu* (I Tim., V, 6), quelque vivante qu'elle paraisse aux yeux des hommes; et nous pouvons bien dire la même chose des vierges et de tous ceux qui passent leur vie dans la

bonne chère et dans les plaisirs. Il est impossible que ces gens-là soient chastes et réglés. Quelque réputation qu'ils aient d'être vivants de la vie de la grâce, tenons-les pour morts : *Vivens mortua est*; l'intempérance est la mère des mauvais désirs, et la pureté est bientôt détruite si on ne la fortifie par le jeûne et les autres mortifications. La chair, qui n'est que corruption, donne la mort à l'âme, si on ne la fait mourir elle-même de cette mort évangélique qui la crucifie avec ses convoitises, si on ne la condamne aux rigueurs de la pénitence, et si on ne la regarde comme une victime qui doit être immolée. *Toute victime*, dit Jésus-Christ, *sera salée, ou par le sel ou par le feu* (Marc. IX, 48), ou par le sel de la pénitence ou par le feu de la colère de Dieu qui punira dans les flammes éternelles tous ceux qui s'abandonnent présentement à la débauche et à l'impudicité. Jetons les yeux, mes frères, sur les saints, et voyant qu'ils ont tous marché par la voie étroite de la continence et de la pénitence, entrons-y avec eux, marchons sur leurs pas, écoutons en tremblant cette parole de Jésus-Christ, *si vous ne faites pénitence, vous périrez tous* (Luc. XIII, 5), demandons-lui la grâce de l'entreprendre avec courage, de la poursuivre avec force et d'y mourir avec joie.

C'est ainsi que vous mourûtes, illustre Geneviève, et par cette admirable persévérance votre corps a mérité les honneurs qu'on lui rend. Obtenez-nous la grâce d'imiter votre pureté, vos bonnes œuvres et votre charité, d'éviter le malheur de ceux qui flattent ici leur corps en vivant selon la chair, et qui, selon l'oracle de l'Ecriture, n'éviteront jamais d'être plongés *dans cet étang de feu* qui doit punir les *impudiques*; de haïr le corps de péché que nous portons, de lui faire la guerre, de vaincre ses passions et de nous rendre dignes, par une vie véritablement chrétienne, d'avoir part à l'immortalité bienheureuse dont vous jouissez, et que nous vous prions de demander pour nous. Ainsi soit-il.

SERMON XXXIV.

POUR LE DIMANCHE QUI SE RENCONTRE ENTRE
LA CIRCONCISION ET LE JOUR DES ROIS OU
L'EPIPHANIE.

De la conduite de Dieu sur Jésus-Christ, saint Joseph et Marie.

Defuncto Herode, ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Ægypto, dicens : Surge et accipe puerum et matrem ejus, et vade in terram Israël.

Hérode étant mort, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, qui était en Egypte, et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez en la terre d'Israël (S. Matth., ch. II).

Rien n'étant si grand que Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne faut pas s'étonner si les évangélistes qui ont composé l'histoire de sa vie, parlent des principales choses qui lui sont arrivées dans son enfance. Les historiens en usent ordinairement ainsi dans la vie des héros, et tâchent de faire passer tout ce qui leur est arrivé à cet âge, pour des présages de leur future grandeur. Quelques-uns mêmes n'y trouvant rien de remarquable ont

inventé de fausses aventures, et c'est ce qui nous a procuré la Cyropédie de Xénophon. Nous devons donc remercier Dieu d'avoir fait écrire par les saints évangélistes la conception, la naissance et les autres principaux événements de l'enfance de son Fils, et si nous ne savions qu'il ne fait rien que par une très-profonde sagesse et par de très-bonnes raisons, nous serions tentés de nous plaindre du peu que l'Evangile nous dit sur les premières années de ce divin Sauveur. Mais il vaut mieux adorer sa conduite et mettre à profit ce peu même. Car, si nous l'examinons avec les yeux de la foi, nous y trouverons de quoi nourrir notre piété. En effet, qui n'admira la conduite que le Père éternel a tenue sur la personne de Jésus-Christ, sur saint Joseph et la sainte Vierge qui étaient chargés de ce précieux dépôt. Pour moi, j'y découvre tant de choses que j'ai cru en pouvoir faire un discours entier; il aura deux parties. Vous verrez dans la première quelle était la foi de saint Joseph et de sa sainte épouse dans les différentes épreuves par où la Providence les fit passer depuis leur mariage jusqu'à leur retour d'Egypte. Vous verrez dans la seconde, quel fruit nous devons tirer de cet exemple. La conduite de Dieu sur les parents et sur la personne de Jésus, voilà mon premier point. Les raisons de cette conduite, voilà le second. Enseignez-les moi, Seigneur, afin que je les adore. Faites-moi la grâce de les connaître et de m'y soumettre, lorsque vous me ferez marcher par la même voie, comme votre incomparable mère s'y soumit, lorsqu'elle consentit aux paroles de l'ange qui lui disait : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Joseph étant un homme juste, et la sainte Vierge ayant porté dans son sein et dans son cœur celui qui est l'auteur de la justice même, ils vivaient tous deux de la foi, parce que *le juste vit de la foi* (Hebr., X, 38), selon la parole expresse de l'Ecriture, c'est pourquoi Dieu les a fait marcher par une voie rude, pénible, contraire à toutes les inclinations de la nature, et en apparence aux promesses qu'il leur avait faites dans le temps de la conception et de la naissance de son Fils. Car au lieu des grandeurs et des autres avantages qu'il avait semblé leur promettre, ils n'éprouvaient que des humiliations et des afflictions. Mais leur foi, ne s'arrêtant pas à la lettre des paroles, leur faisait envisager un accomplissement spirituel, où les sens ne devaient avoir aucune part. Car, voilà ce que c'est que cette vie de la foi si recommandée dans l'Ecriture. La foi, dit saint Paul, est le fondement des choses qu'on espère : *Sperandarum substantia rerum*, et une preuve de celles qu'on ne voit pas : *Argumentum non apparentium*. Vivre de la foi, c'est mépriser ce qui passe; désirer ce qui ne passe pas, substituer les sentiments de l'Evangile à ceux de la nature, c'est s'abandonner pleinement à la volonté de Dieu, dépendre des ordres de sa providence comme

un enfant de sa mère : *Tenir sur lui les yeux attachés comme un serviteur sur son maître* (Ps. CXXII, 2), adorer tout ce qu'il fait et tout ce qu'il permet comme souverainement juste, quoique contraire à nos désirs et à nos intérêts, c'est régler sa vie, ses sentiments, ses paroles sur la foi de Dieu, sur la justice éternelle.

Telle était la vie de saint Joseph, telle était celle de Marie les plus excellents de tous les justes. Et véritablement les choses sont d'autant plus pures qu'elles sont plus près de leur source; il n'était pas possible que la vie de la foi ne fût en eux dans un degré très-éminent, puisque Marie avait porté neuf mois dans son sein, et que Joseph portait tous les jours entre ses bras Jésus, *l'auteur et le consommateur de la foi des saints* (Hebr., XII, 2). C'est pourquoi Dieu les exerça par une infinité de traverses et d'afflictions qui ne firent qu'enraciner de plus en plus cette vertu dans leur cœur.

Premièrement, quelle foi ne fit pas paraître saint Joseph lorsqu'il reconnut que Marie était grosse. Le Saint-Esprit en fait l'éloge, disant que comme *il était juste* (Matth., I, 19) il ne voulut pas déshonorer son épouse, mais qu'il résolut de la quitter secrètement parce que d'un côté, ne pouvant se persuader qu'une personne si sage, si retenue, si retirée, si modeste, si pieuse eût commis un adultère, il ne voulut pas la diffamer, mais la loi d'autre part ne lui permettant pas de demeurer avec elle, tant qu'elle paraîtrait coupable, il résolut de la quitter secrètement pour n'avoir aucune part à sa faute, s'il y en avait, et ne pas blesser la charité en une personne si remplie de vertu. Pouvait-il prendre un parti plus sage, plus doux et plus modéré? Mais Dieu ne le laissa pas dans le soupçon et dans la peine; instruit par un ange, il apprit que sa fidèle épouse n'avait rien fait contre la foi conjugale, et que par un bonheur qui ne serait accordé qu'à elle, elle était devenue mère sans cesser d'être vierge; que nulle créature n'avait part à la conception de celui qu'elle portait dans son sein, et qu'étant le Fils de Dieu né de toute éternité dans le sein du Père, sans le secours d'aucune mère, il avait été formé dans le sein de sa mère sans le secours d'aucun homme et par la propre vertu du Saint-Esprit.

Joseph écouta l'ange, il le crut, il prit Marie dans sa maison, pour la traiter, non comme la femme d'un homme mortel, mais comme l'épouse du Saint-Esprit et comme la mère de son Sauveur. Il savait la promesse de Dieu écrite dans Isaïe : *Maison de Jacob, avait dit ce prophète, le Seigneur fera quelque jour un très-grand miracle parmi vous. Une Vierge concevra et enfantera un Fils qui sera appelé Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous* (Is., VII, 14). Il vit d'abord que cette prophétie regardait son épouse, et que le temps d'avoir compassion de Sion était arrivé : *Quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus* (Ps. CI, 14). Quelle joie pour lui de penser qu'il allait voir de ses yeux et

porter entre ses bras celui que tant de patriarches, de rois et de prophètes avaient si longtemps désiré et demandé sans l'obtenir (*Luc.*, X, 23). Qui pourrait dire tout ce qui se passa dans son cœur, et les résolutions qu'il prit de se consacrer entièrement au service de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, et de préférer le bonheur d'être avec eux à tous les trésors de la terre?

Ce fut cette pensée qui le soutint dans toutes les épreuves qui lui arrivèrent. Ainsi lorsque pour obéir à l'empereur Auguste, il alla à Bethléem avec sa sainte Epouse qui était près d'accoucher, pour y faire écrire son nom dans le registre public, comme étant de la maison et de la famille de David, il admira la sagesse et la puissance de Dieu, qui faisait servir l'ambition et la politique d'un prince idolâtre à l'accomplissement de la prophétie de Michée, qui portait que le Christ naîtrait à Bethléem de Juda (*Mich.*, V, 1). La naissance de ce divin Sauveur fut accompagnée d'une extrême pauvreté. Joseph ne trouva point de place dans l'hôtellerie de Bethléem; de sorte qu'il fut réduit à se retirer dans une étable, où Marie enfanta son Fils premier-né, l'emmaillota et le coucha dans une crèche. Ce fut là le trône de ce nouveau roi, un peu de foin et de paille lui tinrent lieu de feu; et celui dont les anges publiaient la naissance, ne vit que des bergers qui lui fissent leur cour. Joseph ne se rebuta point d'un état si pauvre et si dur, mais s'élevant par la foi au-dessus de l'impression des sens, il adora comme son Dieu celui en qui il ne voyait que les effets de la faiblesse humaine, et le prenant entre ses bras, je ne doute pas qu'il ne lui dit de tout son cœur: Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, *Dominus meus et Deus meus* (*Joan.*, XX, 28). Quelque temps après un ange lui apparut en songe et lui dit: *Levez-vous, prenez l'Enfant et sa mère, fuyez en Egypte et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en sortir, car Hérode cherche l'Enfant pour le faire mourir.* Ce grand homme, dit saint Chrysostome, ne fut point affaibli par un ordre si rigoureux et si étrange, il n'écouta ni la chair, ni le sang, ni les raisonnements de son esprit, ni les répugnances de son cœur, il ne s'arrêta point aux contrariétés qu'il eût pu trouver entre le commandement de l'ange et les magnifiques promesses qu'il lui avait faites à sa première apparition: *Il sera grand, avait-il dit, en parlant de Jésus, il sera assis sur le trône du roi David son père, il régnera sur la maison de Jacob, il sauvera son peuple* (*Luc.*, I, 32). Il n'est là parlé que de sceptre, de couronne, de trône et de royaume, et cependant à peine est-il né dans une étable, qu'un roi injuste s'alarme et forme des desseins contre sa vie. *Levez-vous*, dit l'ange à Joseph, *prenez l'Enfant et la Mère, et fuyez en Egypte, si vous lui voulez sauver la vie, car Hérode le cherche pour le faire mourir.* Combien de pensées devaient s'élever dans l'esprit de Joseph: Est-ce là, pouvait-il dire, ce que l'on m'a promis? Comment cet enfant sauvera-t-il son peuple, si je suis

obligé de m'enfuir pour le sauver lui-même? Mais pourquoi m'envoyer en Egypte, je n'y connais personne, c'est un pays idolâtre, ennemi des Juifs? Un homme de petite foi eût ainsi raisonné, *modicæ fidei*. Joseph, héritier de celle d'Abraham, son père, rejeta toutes ces pensées d'incrédulité. Il sortit, comme ce saint patriarche, pour aller au lieu qui lui était marqué sans savoir où il allait; *FIDE obedivit in locum exire, et exiit nesciens quo iret*. Il trouva dans ce que l'ange avait dit d'abord à l'avantage de Jésus, un sens sublime, il ne s'arrêta point à la lettre qui tue, il en pénétra l'esprit qui vivifie. Il ne douta pas que ce divin Sauveur ne fût grand, mais d'une grandeur bien différente de celle qui fait l'objet des désirs d'un homme ambitieux. Car ce qui est grand à la cupidité paraît moins que rien à la charité. Tenez pour certain, dit saint Grégoire pape, que toutes les créatures sont petites aux yeux de l'âme qui voit le Créateur. Rien ne paraît grand à la foi et à l'amour de Dieu que Dieu même, le juste ne s'arrête jamais à ce qui frappe les sens. Qu'est-ce qui plaît dans les rois, sinon l'éclat, la pompe qui les environne, leur puissance, le grand nombre des sujets qui leur obéissent? Voilà les rayons ou plutôt les faibles lueurs qui forment l'éclat de la majesté royale. Mais tout cela se dissipe comme l'ombre, au lieu que la grandeur du Fils de Dieu est inaltérable, parce qu'elle n'est point fondée sur les choses terrestres, mais sur sa sainteté et sur une infinité de vertus qui ne dépendent ni du caprice de la fortune, ni de l'inconstance des hommes. Jésus règne par une bonté dont les attraites lui gagnent une infinité de cœurs, et par une justice qui dompte tout ce qui s'oppose à ses volontés; il règne par une grâce remplie de force et de douceur, par une grâce d'autant plus invincible qu'elle est plus éloignée de toute violence. Ceux qui ne veulent pas qu'il règne sur eux, qui refusent de se soumettre à l'empire de son amour, sont soumis malgré eux à l'ordre de sa justice, il fait d'eux tout ce qu'il veut, dans le temps même qu'ils font ce qu'il ne veut pas. Il sauve infailliblement son peuple comme l'ange l'a dit, puisqu'aucun de ceux qui lui appartiennent ne saurait périr. Il est vrai que ce salut ne s'entend pas proprement des misères de cette vie, car les ayant souffertes pour nous, il est juste que nous les souffrions pour lui. C'est donc de la puissance du démon, de la mort et du péché qu'il nous délivre pleinement, parce que ce sont les vrais maux qui ont besoin de libérateur et de Sauveur. Voilà ce que saint Joseph pensait de Jésus-Christ, le regardant comme l'unique espérance des hommes: *Spes omnium finium terræ* (*Psal.* LXIV, 6), comme l'attente des nations: *Expectatio gentium* (*Genes.*, XLIX, 10), comme l'objet de leurs désirs: *Desideratus cunctis gentibus* (*Agg.*, II, 8); il obéit donc à l'ange qui lui ordonnait de s'enfuir. *Joseph s'étant levé*, dit saint Matthieu, *prit l'Enfant et sa Mère durant la nuit et se retira en Egypte, il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que*

cette parole fût accomplie : J'ai rappelé mon Fils d'Egypte.

Que cette obéissance est prompte, humble, aveugle, exacte, courageuse, différente de la conduite que nous tenons en de pareilles occasions ! Dès que l'épreuve approche et que la tentation paraît, on nous voit pâlir et trembler, inquiets, agités, troublés ; la plupart des disciples de Jésus-Christ se plaignent, ils murmurent, ils se scandalisent. Combien y en a-t-il qui, *écoutant la parole avec joie, et la recevant de bon cœur* lorsqu'elle leur est prêchée, ne l'aiment que *pour un temps, parce que, n'ayant point en eux-mêmes de racine* (Matth. XIII, 12), ils en prennent un sujet de chute et de scandale, lorsqu'il survient des traverses et des persécutions à cause de cette divine parole ! Cependant, la tentation et l'affliction sont inévitables à tous ceux qui servent Dieu. Y eut-il jamais famille plus sainte, plus innocente, plus digne des regards et de la protection de Dieu, que celle de Jésus, de Marie et de Joseph. Jésus était le Fils de Dieu, la splendeur de sa gloire, le caractère de sa substance, l'héritier de toutes choses, l'objet de sa complaisance (Hebr. I, 3), Marie était sa Mère, Joseph était son défenseur et son gardien, leur sainteté répondait à l'éminence de leurs emplois, et toutefois cette famille si admirable n'a point de part à la prospérité du monde, ni aux faveurs de la fortune. Dieu à qui appartient toute la terre, la laisse dans la pauvreté et dans une espèce d'abandon, sans que Marie ni Joseph fassent la moindre plainte ; au contraire, ils étaient dans cette joie spirituelle qu'un apôtre recommande aux fidèles en disant : *Mes frères, considérez comme le sujet d'une extrême joie les diverses afflictions qui vous arrivent* (Jac. I, 2).

Marie ayant plus de grâces que son époux connaissait encore mieux que lui le bonheur d'une souffrance chrétienne. C'est pourquoi, loin d'être étonnée ou désolée de la conduite de Dieu, quelque dure qu'elle fût, elle y trouvait toute sa consolation, et s'estimait heureuse de souffrir, avec son Fils et pour son Fils ; tout occupée à observer ce qui le regarde, ce qui arrive, ce qui se dit à sa gloire, elle s'oublie entièrement elle-même ; comptant pour rien les peines qui lui sont personnelles, elle se laisse conduire à la providence et à la volonté divine, avec une soumission parfaite. Faut-il être Mère, bien qu'elle y ait renoncé par vœu, elle se contente de demander de quelle manière cela se doit faire ; et dès qu'elle connaît le dessein de Dieu, elle répond : *Ecce ancilla Domini* (Luc. I, 38). Je ne suis que sa servante, qu'il fasse de moi tout ce qu'il voudra. Elle conçoit par miracle, par la vertu du Très-Haut ; sa grossesse, quelque temps après, jette dans l'esprit de son époux des soupçons, qui d'un côté son bien fondés, et de l'autre très-injurieux à son innocence ; elle a quelque sujet de craindre ce que la jalousie inspire en de telles occasions, c'est alors, dit le Sage, *que la fureur du mari ne pardonne point, qu'il ne laisse point échapper le jour de la*

vengeance, qu'il n'écoute les prières de personne, qu'il ne recoit aucune satisfaction. Dans un si grand péril, Marie garde un profond silence, elle ne se justifie point, elle laisse à Dieu le soin de sa justification, sachant qu'il n'abandonne jamais ceux qui, pour lui obéir, s'exposent à quelque danger. Plus le sien augmente, plus sa foi se fortifie, *elle espère contre toute espérance. J'espère en vous, Seigneur*, dit-elle avec le prophète, *et je ne serai point confondue* (Ps. XXX, 1).

Les louanges ne faisaient pas plus d'impression sur son cœur, que la crainte des opprobres ; l'Ange la loua et lui fit de très-grandes promesses, mais elle n'en espéra jamais un accomplissement littéral et terrestre, les tribulations dont elle fut presque toujours assiégée durant sa vie ne diminuent rien de l'idée qu'elle a de son Fils : elle trouve en lui toutes choses, il est son trésor, sa joie, sa félicité et sa gloire : *Mon bien-aimé est à moi*, dit-elle, *et je suis à lui ; tout me paraît comme du fumier au prix de cet aimable Sauveur*, et quiconque n'est pas content de sa possession ne sera jamais content. Rois de la terre, je n'envie ni voire trône, ni vos richesses, j'ai dans mes bras le roi du ciel devant qui tout le monde n'est rien. Un Dieu, quelque pauvre qu'il soit, doit l'emporter sur tous les faux biens du monde ; il est vrai qu'un Dieu pauvre, humilié et souffrant est un mystère incompréhensible aux hommes ; mais c'est pour leur en donner l'intelligence qu'il a choisi cet état, c'est en cela que consiste la grâce du Nouveau Testament, c'est-à-dire, l'esprit de la nouvelle alliance qui n'était connu avant lui que d'un petit nombre de patriarches et de justes qui, vivant sous la loi, appartenaient à l'Evangile. Que prétend ce divin Sauveur par là, sinon qu'il nous veut ôter par là l'esprit intéressé qui règne parmi les Juifs, nous apprendre à servir Dieu par une charité gratuite qui n'attend que lui pour récompense ? Telle était la disposition d'Abel, d'Enoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, de Moïse et de tous ceux qui, sous le nom de Juifs, portaient un cœur véritablement chrétien ; *ces grands saints*, dit l'Apôtre, *sont morts dans la foi sans recevoir les biens que Dieu leur avait promis, se contentant de les voir et de les sauver comme de loin* (Heb. XI, 13). Cette parole est admirable ; car, quoique ces saints patriarches aient été riches et puissants, saint Paul dit qu'ils n'ont pas reçu la récompense qui leur avait été promise, pour nous apprendre que les biens de la terre ne sont pas la vraie récompense de la vertu. Il n'y a que la possession de Dieu même qui puisse remplir l'espérance des saints et récompenser leur fidélité. C'est pourquoi après qu'il eut ordonné à Abraham de sortir de son pays et du milieu de sa famille pour s'attacher à son service, il ajouta pour l'encourager : *et je serai moi-même votre récompense infiniment grande : Et cro merces tua magna nimis*. Voilà ce qui rendait heureux Joseph et Marie au milieu des afflictions. La foi leur faisait voir la brièveté des maux du monde, et le peu

de proportion qu'ils ont avec le poids de cette gloire incomparable, qui est le digne prix de sa patience et de sa persévérance. Quand est-ce que nous imiterons ces grands exemples, et que, persuadés par l'exemple du Père éternel, de Jésus, de Marie et de Joseph, que la voie des souffrances est attachée à la qualité de juste et d'enfant de Dieu, nous renoncerons aux espérances du siècle, nous nous contenterons des biens spirituels, nous tâcherons d'entrer dans les desseins de notre Père, qui ne sont pas moins avantageux pour nous qu'ils l'étaient pour Joseph et pour Marie, lorsqu'il exerçait leur patience? C'est le sujet de ma seconde et dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Si celui qui est tout-puissant, fuit aujourd'hui devant Hérode, ce n'est pas, dit saint Chrysologue, par crainte, ni par faiblesse, mais par une profonde sagesse. Car un grand capitaine n'évite pas l'ennemi par crainte, mais pour lui dresser une embuscade; ce n'est pas une fuite, mais une ruse: pour quoi donc le Fils du Tout-Puissant est-il exposé aussi bien que ses parents à tant de disgrâces? Saint Chrysostome en rend deux raisons très-considérables que je vais expliquer dans ma seconde partie. La première est pour notre utilité, la seconde pour la gloire de Dieu.

La première est pour nous apprendre que la vie du juste est mêlée de joie et de tristesse, de peines et de consolations, de périls et de protection. C'est, dit saint Chrysostome, ce que nous remarquons dans Jésus qui est notre modèle, et dans ses parents qui sont ses plus vives images. En effet, si Joseph est troublé par la grossesse de Marie, si Marie l'est par les soupçons de Joseph, la voie miraculeuse qui a mis son épouse en cet état, ses doutes étant dissipés, il ne lui reste qu'une joie ineffable d'avoir pour femme l'épouse du Saint-Esprit et la Mère de son Dieu. Mais cette joie est aussitôt suivie d'une seconde peine. L'empereur veut que Joseph et Marie aillent à Bethléem, c'est-à-dire à trente-deux lieues de Nazareth où ils demeurent (*Luc. II, 4*); ils sont pauvres, Marie est grosse et délicate, ils ne laissent pas d'aller, et comme ils arrivent trop tard, ils ne trouvent pas de place dans l'hôtellerie, et ils sont contraints de se réfugier dans une caverne qui servait d'étable. Cela paraît fort rude et fort désagréable, mais leur peine est adoucie par la naissance du Sauveur, par le chant des anges qui publient qu'un Sauveur est né dans Bethléem (*Ibid. v. 11 et 14*), par l'arrivée des bergers et par le respect qu'ils témoignent pour cet enfant, et encore plus par celle des mages qui viennent d'Orient exprès pour l'adorer. Joseph et Marie ne purent sans doute entendre qu'avec beaucoup de joie, qu'une étoile avait appris à ces grands hommes la naissance de Jésus, qu'elle les avait conduits à Jérusalem, qu'ils y étaient entrés pour demander en quel endroit était né le roi des Juifs dont ils avaient vu l'étoile en Orient; que le roi Hérode avait été fort troublé de ce discours, et qu'ayant assemblé

les princes des prêtres et les docteurs du peuple pour savoir d'eux où devait naître le Christ, ils lui avaient répondu que c'était dans Bethléem de Juda, selon la prédiction des prophètes (*Matth. II, 1 et seq.*). Tout cela consola beaucoup Joseph et Marie, accrut leur foi et leur amour pour Jésus-Christ. Cette joie se renouvela au temple, lorsque Siméon prit l'enfant entre ses bras, qu'il l'appela le salut de Dieu, la lumière des nations et la gloire du peuple d'Israel (*Luc. II, 28 et seq.*), lorsqu'il prédit ce qui lui devait arriver dans la suite lorsque sainte Anne la prophétesse loua publiquement le Seigneur sur sa naissance, parlant de lui à tous ceux qui attendaient le Messie et la rédemption d'Israel.

Mais l'arrivée des mages si glorieuse au Sauveur le jeta dans un péril extrême. Car Hérode craignant que ce nouveau roi ne le chassât du trône, envoya des gens armés, et fit tuer tous les enfants qui se trouvèrent à Bethléem et en tout le pays d'alentour, âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps qu'il avait appris des mages. Il espérait envelopper Jésus dans ce massacre, mais Joseph le sauva par sa fuite en Egypte, où il demeura autant qu'il plut à Dieu. Nous ne savons ni la durée ni les incommodités de cet exil. Celui qui nourrit les oiseaux procura à son Fils et à ses parents la nourriture et tous les autres secours qui leur étaient nécessaires; de là ils s'en retournèrent à Bethléem lorsque Hérode fut mort. Ainsi leur vie était une vicissitude perpétuelle de bien et de mal, d'affliction et de consolation, de joie et de tristesse, d'alarmes et d'assurances; tantôt en paix et un moment après troublés, ils nous ont appris en quoi consiste la vie chrétienne, à quoi nous nous devons attendre; car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec?

Oh! vous que le Père a connus dans sa prescience et qu'il a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils (*Rom. IX, 29*), préparez votre âme à la tentation (*Eccli. II, 1*). Jésus souffre pour vous donner l'exemple, et il vous invite à souffrir avec lui (*I Pet. II, 21*). Vous souffrirez, n'en doutez pas, parce que le serviteur n'est pas plus que son maître (*Matth. X, 24*); mais ne perdez jamais courage, votre Dieu vous tente (*Deut. XIII, 3*), il vous éprouve pour voir si vous l'aimez, mais il ne vous tentera pas au delà de vos forces, il vous fera sortir de la tentation avec avantage: *Faciet cum tentatione proventum* (*I Cor. XX, 13*). Ayez donc toujours devant les yeux l'avis du sage et tâchez de le mettre en pratique. Au jour où les biens vous arrivent, n'oubliez pas les maux qui vous menacent, et lorsque ceux-ci vous pressent, souvenez-vous des biens que Dieu vous a déjà faits et de ceux qu'il peut vous faire encore (*Eccli. XI, 13*). Cette alternative compose la vie des malheureux enfants d'Adam; la joie succède à la tristesse et celle-ci marche toujours sur les pas de la première: *Extrema gaudii luctus occupat* (*Prov. XIV, 13*); Dieu mêle de l'amertume dans les plus doux plaisirs, de peur

qu'ils ne nous enivrent réciproquement ; il n'y a presque point d'amertume sans quelque douceur, de peur que l'excès du mal ne nous abatte. On passe par des campagnes riantes et couvertes de fleurs et ensuite par les défilés étroits et bordés de précipices. On est tantôt dans la lumière et tantôt dans les ténèbres, aujourd'hui dans la tiédeur et demain dans la ferveur, le matin touché, pénétré d'amour pour Dieu, l'après-dinée aussi dur que la pierre ; on résout, on promet des merveilles dans l'oraison du matin, et on les oublie une heure après. La sécheresse succède à la dévotion, et les chutes aux victoires, afin que nul ne se glorifie devant Dieu et ne se désespère, ne s'enfle et ne s'abaisse avec excès.

Parmi tant de variétés, une âme humble et fidèle demeure immuablement attachée à Dieu, assurée qu'il la gouverne, qu'il la tient par la main et qu'il la conduit selon sa volonté (Ps. LXXII, 24). Il est vrai qu'elle ne le voit pas : quelquefois même elle ne le sent pas, mais elle s'appuie sur sa promesse, car il a dit : *Je le délivrerai parce qu'il a mis son espérance en moi, je serai avec lui dans l'affliction, je l'en tirerai et je le comblerai de gloire* (Ps. XC, 14, 15). Ainsi elle méprise les maux qui passent, elle met son refuge dans la recherche et l'acquisition des biens qui lui sont proposés par l'espérance, s'y attachant comme à une ancre ferme et assurée par laquelle cette âme pénètre jusqu'au sanctuaire qui est au dedans du voile, où Jésus, comme précurseur, est entré pour elle (Heb. VI, 18, 19, 20). Etre fidèle dans les tentations (Apoc. II, 10), posséder son âme par la patience (Luc. XXI, 19), faire taire la nature qui se plaint, souffrir en paix les retardements du Seigneur qui diffère son secours pour augmenter notre mérite, mépriser les vains discours des hommes qui condamnent presque toujours les enfants de Dieu, qui se réjouissent de leurs maux, qui ne cessent de leur dire : *Ubi est verbum Domini, veniat, où est la promesse du Seigneur, que ne s'accomplit-elle* (Eccli. II, 3) ? Répondre avec Jérémie : *Seigneur, je vous ai pris pour mon pasteur, et c'est ce qui m'empêche de me troubler, car quand je verrais une armée autour de moi pour me combattre, mon cœur ne sera point alarmé* (Jerem. XVII, 5) ; je vous suis, je souffre, vous le voulez, cela me suffit. *Je ne désire point le jour de l'homme* (Ps. XXVI, 3) ; c'est-à-dire je me soucie peu d'être cru coupable devant les hommes, je n'exige point que vous me délivriez d'une manière éclatante : pourvu que vous ne soyez pas contre moi, je ne crains rien. Vous me délivrerez quand il sera temps, ou si vous me laissez opprimer, ce sera pour votre gloire, et ne me dois-je pas estimer heureux de servir à l'accroissement par ma patience.

C'est la seconde chose que Dieu se propose dans les afflictions qu'il envoie aux justes, comme on le peut remarquer dans la conduite qu'il a tenue sur la famille de son Fils.

Premièrement, dit saint Chrysostome, il

accomplissait les prophéties par là, il fallait par exemple que le Messie vînt au monde dans la ville de Bethléem, et l'édit de l'empereur Auguste fournit à Joseph et à Marie une occasion naturelle d'y aller. C'est pourquoi il ne fut publié qu'au temps où Marie devait enfanter. Secondement, Dieu avait dit par un prophète, *j'ai rappelé mon Fils d'Egypte* (Matth. II, 15), et comme cette prophétie regardait le Messie encore plus que le peuple juif, qui sortit de l'Egypte sous la conduite de Moïse, il fallait que Jésus-Christ y allât ; et c'est à quoi la persécution d'Hérode donne lieu. Troisièmement, un autre prophète avait dit : le Seigneur montera sur un nuage léger, il entrera dans l'Egypte, et les idoles d'Egypte seront ébranlées devant sa face, et le cœur de l'Egypte se fondra au milieu d'elle (Is. XIX, 1 et seqq.). Tout cela est accompli par la fuite de Joseph ; le Seigneur entre en Egypte sur les bras de Marie figurée par ce nuage du prophète. A sa venue les idoles sont ébranlées, car c'est à cette première entrée de Jésus dans l'Egypte, que saint Chrysostome attribue les admirables progrès que la religion chrétienne y fit dès les premières années de la prédication évangélique ; ce nombre infini de martyrs, de vierges et de solitaires qui changèrent en vrai paradis les villes et les solitudes d'Egypte, doivent leur courage, leur pureté et leur sainteté, à cette fuite de l'enfant Jésus ; en effet Eusèbe remarque que la grâce de Dieu se fit sentir dès le premier temps avec plus d'efficacité dans cette province que dans les autres, et il en rapporte l'origine à l'entrée de Jésus en Egypte. Saint Athanase dit que sa présence y ruina et y renversa les statues des faux dieux. Un auteur, cité sous le nom d'Origène, et saint Cyrille, disent la même chose. On croyait en Egypte, dès le quatrième siècle, que Jésus-Christ étant entré dans un temple de la ville d'Hermopole, dans la Thébaine, toutes les idoles étaient tombées et s'étaient brisées. Saint Jérôme dit que tous les démons tremblèrent lorsque Jésus entra dans l'Egypte, et Sozomène que toutes les idoles du royaume furent ébranlées.

Voyez-vous pourquoi ce divin Sauveur prend la fuite, il semble craindre un roi mortel, et il fait trembler toutes les puissances de l'enfer. Ce n'est point par faiblesse qu'il fuit, mais par bonté, pour verser une surabondance de grâces dans un pays où le péché avait été si abondant, et faire triompher la vérité chez le peuple le plus prostitué à l'erreur. Venant pour sanctifier toute la terre et donner aux plus grands pécheurs l'espérance du pardon, il était à propos qu'il commençât par les nations les plus célèbres par leur impiété, et qu'après avoir attiré à sa crèche les mages de la province de Babylone, il entrât en personne dans l'Egypte pour en dissiper les ténèbres. C'est ainsi qu'il a fait du bien partout où il a passé : *pertransiit benefaciendo* (Act. X, 38). C'est ainsi que tout ce qui arrive à ses élus contribue à sa gloire. Qui pourrait dire combien de royaumes doivent les lumières de la foi à

quelque apôtre qui avait été chassé du pays où il l'avait prêchée d'abord? Combien de justes exilés portent le salut aux peuples chez qui on les relègue? La France n'était pas moins attachée que l'Egypte aux superstitions de l'idolâtrie avant qu'on y eût prêché le nom de Jésus. Elle a pris aussi le zèle et la ferveur des premiers fidèles de l'Egypte. C'est pourquoi on l'appelle le royaume très-chrétien, et ce n'est pas sans fondement. Car où trouverait-on aujourd'hui une piété plus éclairée et plus solide, des solitaires et des vierges qui suivent de plus près la pureté de ces éminents personnages, qui ont fait autrefois la gloire de l'Egypte?

Mais prenons garde à ne nous point élever de ces avantages, 1° parce qu'ils ne viennent pas de nous : la foi, la piété, la continence, toutes les vertus sont des dons de Dieu ; 2° parce que tous ne les ont pas, et que la foi seule ne sert qu'à rendre plus coupables ceux qui n'en deviennent pas meilleurs : *Le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et ne l'a pas faite, sera très-sévèrement châtié* (Luc. XII, 7) ; 3° parce qu'il est très-difficile de garder jusqu'à la fin des dons de Dieu quand on les rend inutiles : *Je viendrai bientôt*, dit Jésus-Christ (Apoc. II, 16), *tenez donc bien et conservez soigneusement ce que vous avez, de peur qu'on ne vous enlève la couronne qui vous est préparée : Tene quod habes et nemo accipiat coronam tuam* (Apoc. III, 2).

Accordez-nous cette grâce, divin Jésus, daignez demeurer avec nous ; Hérode vous chasse, le monde ne saurait vous aimer parce vous ne cessez de le condamner : oserais-je vous offrir un asile dans mon cœur ; trop heureux si les faiblesses dont il est accablé ne vous en dégoûtent pas. Hélas ! jusqu'ici je n'y ai mis que du foin et de la paille, je n'ai aimé que ce qui le rendait impur, indigne de vous loger. Mais vous, qui êtes la pureté par essence, daignez le purifier, donnez-moi une foi vive et animée, une foi qui vous fasse trouver quelque plaisir à reposer dans mon cœur, comme vous en trouviez à être porté sur les bras de Joseph et de Marie. Je veux, Seigneur, vous suivre partout avec eux, et préférer les afflictions qui me viendront à cause de vous, à tous les trésors de l'Egypte. C'est la grâce que je vous demande pour moi et pour tous ceux qui m'écoulent. Ainsi soit-il.

SERMON XXXV

POUR LE JOUR DES ROIS.

De la Vocation des Gentils à la foi

Vidimus stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum.

Nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous venons pour l'adorer (S. Matth., ch. II).

La fête de l'Epiphanie est tellement liée à celle de Noël, que, dans les premiers temps, ce n'était qu'une même solennité. En effet, si le jour de Noël est la naissance de Jésus, l'Epiphanie est la naissance de l'Eglise ; si le jour de Noël, on voit paraître le chef,

celui de l'Epiphanie manifeste le corps ; si le jour de Noël, l'époux descend du ciel en terre, aujourd'hui l'épouse vient de l'Orient pour chercher son époux ; si le jour de Noël, le Christ se donne à nous, le jour de l'Epiphanie, les prémices du christianisme se donnent à lui ; si le jour de Noël, Jésus attire les Juifs à sa crèche, le jour de l'Epiphanie, il y attire les gentils. Un ange apprend sa naissance aux Juifs, une étoile la découvre aux mages ; les bergers l'adorent au nom des Juifs, et les mages au nom des gentils ; la synagogue, comme sa servante, n'envoie que des bergers, l'Eglise, comme la reine, envoie de grands seigneurs, et selon quelques-uns, des rois même pour adorer ce nouveau roi ; la synagogue le reçoit durant la nuit, parce que les Juifs ont préféré les ténèbres à la lumière (Joan., III, 19) ; les Gentils l'adorent en plein jour, parce que Jésus-Christ les a fait passer des ténèbres à son admirable lumière (I Petr. IX). Ils cherchent le Sauveur dans la Judée, parce que le salut vient des Juifs : *Salus ex Judæis est* (Joan., IV, 9) ; mais ils l'emportent avec eux, parce qu'il doit aller jusqu'aux extrémités du monde : *Ut sis salus mea usque ad extremum terræ* (Is., XLIX, 6). Les Juifs le cèdent aux gentils, puisque, se contentant d'indiquer aux mages le lieu où le Christ doit naître, ils les laissent aller seul, déclarant, par une si criminelle indifférence, qu'ils renoncent aux grâces dont il est le dépositaire, et qu'ils consentent au transport qu'il en fait aux Gentils.

C'est cette vocation des gentils à la foi que l'Eglise célèbre aujourd'hui ; elle en est tout occupée dans son office, et elle emprunte tout ce qu'il y a de plus beau dans l'Ecriture et dans les Pères, afin d'en relever le prix et d'y proportionner sa reconnaissance. Pour entrer dans son esprit, je destine la première partie de ce discours à vous faire voir combien cette grâce est sublime, extraordinaire, avantageuse, et la seconde à expliquer quelle reconnaissance Jésus-Christ en attend. La bonté de Jésus-Christ envers les gentils, la reconnaissance des gentils envers Jésus-Christ, voilà tout mon projet. Que n'ai-je l'éloquence de saint Paul, pour faire paraître ici, dans tout son éclat, un mystère qui est l'unique but des autres mystères, le prix du sang de Jésus-Christ, et la cause de son incarnation ! Prions sa divine Mère de nous obtenir quelque part aux grâces dont elle avait la plénitude, lorsque l'ange lui dit : *Ave gratia plena*.

PREMIÈRE PARTIE.

Trois choses relèvent un bienfait : l'indignité de celui qui le reçoit, les avantages qui lui en reviennent, les obstacles qu'il fait vaincre pour l'en mettre en possession ; la création des gentils à la foi porte ces trois caractères. 1° Nous en étions indignes ; 2° son prix est infini, les biens qu'elle nous procure sont innombrables ; 3° de grands obstacles arrêtaient en quelque sorte la bonne volonté de Dieu. Examinons ces trois circonstances. Tout ce qui se donne au mérite

ne saurait être proprement appelé grâce ; c'est plutôt une dette que l'on paie qu'une faveur. Or, il est certain que la vocation à la foi est non-seulement une grâce, mais la première de toutes les grâces. *Il vous a été donné*, dit saint Paul (*Philipp.*, I, 29), *non-seulement de croire en Jésus-Christ, mais aussi de souffrir pour lui. Vous êtes sauvés par la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu* (*Ephes.*, II, 8) ; il faut que celui qui s'approche de Dieu commence par croire, d'où il s'ensuit que les gentils n'ont pu mériter leur vocation, soit qu'on prenne le mérite dans un sens propre et rigoureux, soit qu'on le prenne improprement et pour de bonnes qualités qui, sans donner droit à une grâce, ne laissent pas d'exciter celui de qui elle dépend à y avoir égard. Il est vrai que beaucoup de gentils avaient du mérite en ce dernier sens, c'est-à-dire de bonnes qualités, de l'esprit, de la prudence, du courage, de l'habileté, de la probité et quelques vertus ; mais outre que ces avantages naturels n'ont aucune proportion avec la grâce qui est d'un ordre surnaturel, les gentils en abusaient ; ils faisaient servir les dons que la bonté du créateur leur avait laissés à leur orgueil, et les rapportaient à eux-mêmes, au lieu de les rapporter à celui que l'Ecriture appelle *le Dieu des vertus* (*Ps.* XXIII, 10). *Ils ont connu Dieu*, dit saint Paul, *mais ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu* ; au contraire, ils ont transféré aux créatures le culte qui n'est dû qu'au Créateur (*Rom.* XXI). Ainsi, leurs bonnes qualités, gâtées par tant de vices, ne leur donnaient aucun droit à la grâce, puisque Dieu n'est pas obligé d'avoir égard à des vertus dont l'amour-propre est le principe, comme l'orgueil en est la fin : quoi que l'homme fasse, dit saint Augustin (*Contra Julian*, l. IV, c. 3), s'il n'agit pas pour la fin que la sagesse prescrit, son action, toute bonne qu'elle paraisse, est un péché par le défaut de la droite intention : *Quidquid boni fit ab homine, et non propter hoc fit propter quod fieri deberet et vera sapientia præcipit, et si officio videatur bonum, ipso non recto fine peccatum est.*

Pour ce qui est du mérite proprement dit, fondé sur les services rendus à celui de qui on attend, non plus une grâce, mais une récompense et un salaire, les gentils ne l'avaient pas, puisque toute leur vie était une continuelle opposition à la loi de Dieu, à la droite raison et aux principes mêmes de la loi naturelle ; de sorte que si Dieu les appelle aujourd'hui à la foi en la personne des mages, c'est qu'il est riche en miséricorde, c'est pour faire éclater les richesses de sa grâce, c'est pour accomplir ses promesses, car il avait dit : *Celui qui n'était pas mon peuple deviendra mon peuple ; celle à qui je n'avais point fait miséricorde recevra miséricorde ; celle qui était stérile aura beaucoup d'enfants* (*Isa.* LIV, 1) : *mon nom sera grand parmi les nations, on m'offrira en tout lieu une oblation pure. toutes les nations viendront pour me servir* (*Mal.* I, 11, *Ps.* I, 11), les rois mêmes se prosterneront devant moi.

Disons donc avec le roi-prophète, *le Seigneur est mon Dieu, et sa miséricorde me préviendra* (*Ps.* LVIII, 11). Lorsqu'il me recherche, qu'il m'appelle, qu'il me donne la grâce de la vocation ou celle de la conversion, hélas ! ce n'est pas un salaire qu'il me paie ni un mérite qu'il récompense, c'est une miséricorde qu'il exerce. Avant le premier regard de sa bonté, je ne faisais que du mal, et si je fais quelque bien présentement, c'est que sa grâce m'a prévenu : aussi, ajoute le même prophète, *je reconnais qu'il est mon Dieu et ma miséricorde : Deus meus et misericordia mea* (*Ib.* v. 18). Oh ! la belle expression, s'écrie saint Augustin, non-seulement il est mon Dieu, mon Sauveur, mon asile et ma forteresse, mais il est ma miséricorde, c'est-à-dire, il a fallu que tous ses attributs se soient comme réunis et identifiés avec sa miséricorde, pour avoir pitié de moi. Il n'a vu en moi que des misères, et je n'ai trouvé en lui que des miséricordes : *Deus meus et misericordia mea.*

Ne fut-ce pas une de ces miséricordes dont le nombre est infini, qui alla chercher les mages dans la Chaldée ou dans l'Arabie, pour les amener à Bethléem ; l'étoile qui les conduisait était accompagnée de cette grâce qui éclaire tous les jours ceux qui étaient assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (*Math.* IV, 10). Une lumière intérieure, dont cet astre n'était que la figure, leur découvrirait les grandeurs de Jésus. Le Père les attirait à son Fils, car nul ne vient à lui si le Père ne l'attire, mais par cet attrait plein de douceur et d'efficace, les mages avaient-ils pu le mériter par quelque endroit ? ils étaient sages, je le crois, mais de cette sagesse que Dieu réproche. Idolâtres, astrologues, et peut-être magiciens, quelle disposition avaient-ils à la foi ? nulle, il en faut convenir.

Ainsi, nous voyons dans les prémices des Gentils que notre vocation vient de Dieu, qui nous a élus en Jésus-Christ son Fils, pour l'amour qu'il nous portait, afin que nous fussons saints et irrépréhensibles devant ses yeux, nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ (*Ephes.* I, 4).

Mais comprenez-vous bien, mes frères, quelle est l'excellence et la fécondité de cette grâce : l'Apôtre, pour nous en donner une haute idée, s'exprime en ces termes : *Je ne cesse de rendre à Dieu des actions de grâces pour vous, me ressouvenant de vous dans toutes mes prières, afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître, qu'il éclaire les yeux de votre cœur pour vous faire comprendre à quelle espérance il vous a appelé, et jusqu'où vont les richesses et la gloire de l'héritage qu'il destine aux saints ; voulez-vous voir une partie de ces richesses que renferme cette grâce de la vocation ? suivez-moi. Nous ne connaissons pas le Messie, maintenant nous l'adorons ; nous n'avions aucuns*

part à sa grâce, elle coule sur nous de toutes parts, les sources en sont publiques et ouvertes. Nous n'étions point son peuple, maintenant nous sommes les enfants de Dieu, les héritiers de son royaume et les cohéritiers de Jésus-Christ; les alliances divines étaient pour le peuple juif, Dieu nous y a fait entrer. L'espérance des biens célestes ne nous regardait pas, Jésus-Christ nous l'a méritée : nous étions loin de Dieu, de son culte et de notre salut, maintenant nous sommes proches en Jésus-Christ, en lui et par lui, nous avons un libre accès auprès du Père, nous ne sommes plus étrangers, mais citoyens de la cité des saints et de la propre maison de Dieu (*Ephes. II, 13 ; 8 et seq.*), dont nous sommes comme des pierres vivantes, posées et construites sur le fondement des apôtres et des prophètes (*I Petr. II, 3*). O admirable bonté de notre Dieu, qui conservait dans son cœur un dessein si salutaire, et qui commence à le manifester aujourd'hui ; car ne peut-on pas dire que Dieu était en Jésus-Christ, lorsque les mages l'adorèrent, et qu'il commençait en leur personne à se réconcilier le monde par ce divin Sauveur, et à découvrir ce grand secret qu'il avait tenu caché jusque-là aux hommes et aux anges : savoir que les gentils devaient être appelés au même héritage que les Juifs, qu'ils devaient être membres du même corps et participer à la même promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'Evangile (*Ephes. III, 5 et 6*).

Maintenant donc si nous croyons en Dieu, si nous espérons en lui, si nous l'invoquons, si nous l'aimons, si nous gardons sa loi, si nous sommes dans la lumière, si les idoles sont détruites, si l'Evangile est prêché, si nous puisons avec joie l'eau de la grâce dans les fontaines du Sauveur, si le baptême donne chaque jour de nouveaux enfants à Dieu, si la fécondité de l'Eglise excite la jalousie de ses ennemis, si son étendue n'a point de bornes, si elle est le temple de Dieu, s'il ne cesse d'y prononcer les oracles du salut, si nous-mêmes devenons par la foi les temples du Saint-Esprit ; si nous sommes scellés du sceau de cet Esprit-Saint ; si le Père nous l'a confié comme les arrhes des promesses qu'il nous a faites, si le sang de Jésus-Christ nous purifie, si sa chair est la nourriture de nos âmes, si nous trouvons dans l'Eglise qui est la société des saints, tout ce qui est nécessaire, soit pour naître à la grâce, soit pour conserver la charité, soit pour recouvrer notre innocence, nous devons tous ces biens à la foi, à notre vocation. Elle en est le fondement et la racine, c'est elle qui produit la justification, la rémission des péchés, la pratique des bonnes œuvres, la victoire des tentations, la destruction des passions, l'humilité, la chasteté, la patience de toutes les vertus et surtout celle qui en est la couronne et la consommation, je veux dire la persévérance. Voilà ce que la grâce de l'adoption nous procure, car Dieu ne nous a élus de toute éternité en Jésus-Christ qu'afin que nous soyons saints et irrépréhensibles à ses yeux (*Ephes. I, 14*). Il n'a point d'autre volonté, dit l'Apôtre,

que notre sanctification, la grâce n'a point d'autre but ni d'autre emploi. C'est elle qui commence et qui finit un ouvrage si important, afin que la gloire en soit donnée à Dieu, non à nous, car le salut ne vient ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde et qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir, et cela n'est pas de vous, dit saint Paul, c'est un don de Dieu par la grâce duquel vous êtes sauvés (*Ephes. II, 8, 9 et seqq.*). Ne craignons pas, dit saint Augustin, de donner tout à Dieu, parce qu'effectivement tout vient de lui, le pouvoir, la volonté, l'action, disons hardiment que sa grâce fait tout. Elle éclaire l'esprit, elle guérit le cœur, elle calme les passions, elle arrête le torrent des convoitises qui nous emporterait comme tant d'autres, elle éloigne les occasions du mal, ou donne la force d'y résister. Elle conserve ceux qui sont debout et relève ceux qui sont tombés ; elle remue par la crainte et gagne par l'amour, elle commande ce qu'il faut faire et fait faire ce qu'elle ordonne, elle enseigne et persuade, elle attire et entraîne sans violence pourtant, car quiconque a entendu et appris de mon Père vient à moi, dit Jésus-Christ (*Joan. VI, 45*), et c'est en cela que consiste la différence des deux lois, l'ancienne et la nouvelle : celle-là instruit, éclaire, exhorte, menace, épouvante, mais elle ne convertit pas ; elle découvre le mal, elle convainc le pécheur, lui ôte toute excuse, mais elle n'efface point ses péchés et ne guérit point ses faiblesses ; elle montre le précipice et n'empêche pas d'y tomber. La grâce de Jésus-Christ au contraire éclaire et fortifie en même temps, elle gagne la volonté, elle amollit le cœur, elle dissipe les charmes qui nous séduisent et fait paraître ceux de la vertu qui sont si efficaces et si puissants, que l'âme ne peut les voir sans les aimer : l'Evangile nous fournit aujourd'hui un exemple admirable de cette différence. Les Juifs avaient la loi, les prophètes, la connaissance du vrai Dieu, les promesses du Messie. Ils savaient en quel lieu il devait naître, ils apprennent des mages qu'il est né ; cependant aucun d'eux ne se met en chemin, la crainte de déplaire à Hérode les retient, il n'y avait que deux lieues de Jérusalem à Bethléem, leur propre intérêt les devait porter à chercher le Messie, la seule curiosité les y devait inviter : en un mot tout les y conviait, mais parce qu'ils étaient pleins de cupidités et d'une crainte toute charnelle, ces raisons ne les ébranlent pas pendant que les mages attirés par Jésus-Christ surmontent mille obstacles et s'exposent aux plus grands périls pour aller rendre leurs hommages à ce divin Sauveur. D'où vient une conduite si différente sinon de la grâce, sinon de la foi qui, lorsqu'elle est vivante et agissante par la charité, ne trouve rien qui lui résiste ? car il est dit dans l'Evangile que tout est possible à celui qui croit (*Marc. IX, 22*). C'est ce qui faisait dire à saint Paul : Nous ne péchons plus depuis que nous sommes sous la grâce (*Rom. VI, 15*), comme nous péchions sous la loi qui ne fai-

sait qu'irriter la concupiscence et multiplier les péchés. L'homme sans la loi ne connaît pas le péché, il s'y abandonne sans aucun remords et même avec plaisir; par la loi il discerne le bien d'avec le mal, il connaît le péché, mais il ne laisse pas de le commettre, parce que la loi en éclairant l'esprit ne change pas le cœur et ne rompt pas ses fers: ainsi malgré sa résistance, il est vaincu, pris, lié et devient encore plus esclave.

Mais avec la grâce nous remportons la victoire par Jésus-Christ, nous connaissons le mal et nous l'évitons: la charité plus forte que la cupidité étouffe tous les mauvais desirs, emportés par le victorieux plaisir qui est inséparable de la bonne conscience, nous méprisons les vains plaisirs des sens, nous préférons les voies de la justice, quelque rudes qu'elles soient, à la voie du péché, semée de quelque fleurs et de satisfactions charnelles.

Enfin ce qui relève admirablement la grâce de la vocation des Gentils, c'est ce qu'elle a coûté à la bonté de Dieu. Les Juifs qu'il fallait rejeter pour nous mettre en leur place étaient ses enfants et son peuple, *il leur avait confié ses oracles, sa gloire, son alliance, son culte et ses promesses* (Rom. IX, 4). Il n'était connu qu'en Judée, *son nom n'était grand qu'en Israël* (Ps. LXXV, 1): il l'avait consacré à son service, et sa puissance était dans leur empire: *Facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus* (Ps. CXIII, 2). Voilà qui sont ceux que Dieu a réprouvés pour nous appeler à la foi, il a fallu qu'il ait déshérité ses propres enfants pour adopter des étrangers. L'exhérédation étant la plus rigoureuse de toutes les peines que les pères peuvent faire souffrir à leurs enfants, ceux qui ont des entrailles vraiment paternelles n'en viennent qu'à l'extrémité à ce terrible châtiment, et de peur que les autres n'abusent de leur pouvoir, les lois y ont mis des bornes et ont marqué les crimes pour lesquels un père peut déshériter ses enfants: or, il est certain qu'il n'y a point de père dont la tendresse égale celle de Dieu pour son peuple. Il n'y en a point qui soit si bon père que lui: *Tam pius nemo*, dit Tertullien, *tam pater nemo*. Quelle violence ne s'est-il donc pas faite pour prendre cette résolution contre les Juifs? il les avait supportés près de deux mille ans, il leur avait pardonné une infinité de fois, il les avait avertis, repris, menacés et même châtiés en divers temps, ne cessant de leur envoyer des prophètes pour les exhorter à se convertir; mais voyant qu'ils méprisaient tous ses soins, il a enfin exécuté les arrêts de sa justice. C'est pourquoi ils sont aujourd'hui aveuglés et endurcis, il leur a envoyé un esprit d'assoupissement et d'insensibilité. *Jusqu'ici il ne leur a donné ni des yeux pour voir ni des oreilles pour entendre, ils sont tombés et leur chute est devenue le salut des Gentils, leur diminution a fait notre richesse, et leur réprobation est devenue l'occasion de notre élection.*

Mais qu'étaient les Gentils lorsque Dieu les a ainsi préférés et substitués aux Juifs? Ils

étaient entièrement corrompus, livrés à l'erreur et couverts de crimes: *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu* (Rom. XI, 33)! Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables. Adorons-les, chrétiens, et disons avec une joie mêlée de crainte: *Grâces immortelles à ce Dieu si rempli de bonté, à cause du don ineffable qu'il nous a fait: Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (II Cor. IX, 15).

Vous donc pour qui il lui a plu de faire de si grandes choses, vous, qui êtes la race choisie, l'ordre des prêtres-rois, sa nation sainte, le peuple conquis, ne cessez de publier les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (I Petr. II, 9).

Souvenez-vous que, n'étant point son peuple, il vous a adoptés, et qu'après avoir si longtemps vécu sans trouver miséricorde, vous l'avez enfin obtenue; mais prenez garde à ne la pas perdre, et sachez que Dieu a joint à cette grâce quelques conditions, que vous devez observer pour n'en être pas privés. C'est ce que je vais expliquer dans ma dernière partie.

SECONDE PARTIE.

Dieu n'a substitué les Gentils en la place des Juifs, et ne leur a donné son royaume que dans la vue qu'ils en porteraient les fruits (Matth. XXI, 43). C'est pourquoi il veut qu'ils aient une reconnaissance proportionnée à une si grande grâce, et qu'ils en fassent voir la vérité par une vie sainte et remplie de bonnes œuvres. De sorte qu'il exige deux choses, un vif sentiment de cette miséricorde et une vie conforme aux vérités que la foi nous enseigne; premièrement, une reconnaissance proportionnée au bienfait, parce que l'ingratitude est un vice où il n'entre pas moins d'impiété que d'injustice. Le culte de Dieu, dit saint Augustin, consiste principalement à ne lui être point ingrat: *Ut anima ei non sit ingrata* (Luc. XII, 48). On demandera peu à celui qui a peu reçu, et beaucoup à celui à qui on a beaucoup donné, le compte augmentant à proportion de la recette. Or, je vous ai fait voir que la grâce de la vocation en renferme une infinité d'autres que Dieu nous a faites, sans aucun mérite de notre part, car c'est un héritage qui nous est échu comme par sort (Eph. I, 11), Dieu nous ayant préférés à tous ceux qui, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, ne l'ont point connu. Cette circonstance est très-remarquable: Dieu, dit le prophète, n'a pas ainsi traité tous les peuples: *Non fecit taliter omni nationi* (Ps. XCLVII, 20), il ne leur a point découvert ses desseins ni ses jugements: *Et judicia sua non manifestavit eis.*

En effet, chrétiens, ne considérez-vous point quelquefois pourquoi la lumière de la foi n'a jamais été répandue en même temps par toute la terre? car ni du temps des apôtres, ni même de notre temps, l'Evangile n'a été prêché partout. Combien reste-t-il de royaumes et de nations dans l'Amérique, dans l'Asie, dans l'Afrique, au delà des mers

du Nord et ailleurs, où les ouvriers évangéliques n'ont pu jusqu'ici porter cette semence de grâce et de salut ; dans l'Europe même, ne voyons-nous pas de grands états séparés de l'Eglise, qui n'ont plus de part à son alliance, qui, refusant d'écouter celle qui est la colonne et l'appui de la vérité (II Tim. III, 1), se précipitent tous les jours en de nouvelles erreurs, et ne peuvent être regardés que comme des publicains et des païens, ainsi que Jésus-Christ l'a commandé : *Si autem ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Matth. XVIII, 17).

Voyez-vous combien la grâce de la foi orthodoxe est rare ? Nous n'en faisons pas de cas nous autres, parce qu'on nous la donne dès que nous sommes au monde ; on nous baptise le plus tôt qu'on peut, on ne refuse ce précieux don à personne, l'Eglise l'offre à tout le monde, et parce qu'il ne coûte rien, nous ne l'estimons pas, tant notre cœur est dépravé. Car n'est-ce pas un terrible aveuglement de mépriser un grand bien parce qu'il est commun ? la vie qui est commune à tant de personnes en est-elle moins précieuse ? ne craignons-nous pas de la perdre, et faisons-nous rien pour la conserver ? Cependant comme si Dieu voulait s'accommoder à la bizarrerie de l'esprit humain, il a rendu le don de la foi très-rare par rapport au nombre des nations qui ne l'ont pas reçu. Voulez-vous donc connaître ce que vaut cette grâce ? figurez-vous qu'evous êtes au milieu de la Chine et du Japon, en Turquie, en Angleterre, en Hollande, parmi les idolâtres et les hérétiques ; quel cas feriez-vous de ce don si précieux sans lequel on ne peut être sauvé, si vous étiez dans ces pays-là ? quelle idée auriez-vous de la grâce qui vous distinguerait d'une si grande foule de réprouvés ? Eh quoi ! parce que vous êtes en France, cette grâce est-elle d'un moindre prix ? cependant telle est la folie des hommes, de n'estimer que ce qui est rare. Dans les pays où les infidèles et les hérétiques sont les maîtres, les fidèles exposent leur bien, leur liberté et leur vie pour entendre la messe et le sermon, pour se confesser et pour communier. Tous ces exercices de notre sainte religion y sont défendus sous les plus graves peines, et on ne laisse pas de les pratiquer en méprisant les menaces des princes qui les défendent ; les catholiques d'Angleterre et de Hollande sont de temps en temps condamnés à de grosses amendes parce qu'ils vont à la messe, et souffrent avec joie ces injustices pour défendre leur foi. Dans la Chine et en d'autres royaumes, il faut faire quelquefois cent lieues pour entendre un sermon, pour recevoir un sacrement : ici nous avons toutes ces grâces à notre porte sans en profiter ; des millions de catholiques entendent à peine une messe en huit jours, un sermon en trois mois, se confessent et communient à peine une fois l'an. Que dire pour les faire sortir d'une stupidité si criminelle ; le danger où par là ils s'exposent de perdre une grâce si importante ne fera-t-il jamais aucune impression sur leurs cœurs ? *Considérez*, dit l'Apôtre,

la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité sur ceux qui sont tombés, et sa bonté sur vous, pourvu que vous demeuriez ferme. Souvenez-vous qu'il a retranché du tronc les branches naturelles pour vous mettre en leur place, et que, n'étant qu'un olivier sauvage, vous avez été enté, et vous participez à la sève de l'olivier franc (Rom. XI, 22, 18 et seq.). Ne vous élevez donc pas, mais demeurez dans la crainte, car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, pouvez-vous croire qu'il vous épargnera ? Craignez donc et fuyez l'ingratitude, c'est une peste qui ravage tout, c'est l'ennemie de la grâce, c'est la meurtrière du salut : *Hostis gratiae, inimica salutis*. Mais ne vous contentez pas de sentir de la reconnaissance dans votre cœur, faites-la paraître dans vos actions : je vous conjure, disait saint Paul, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation. Ne vivez plus comme les gentils qui, par une ignorance et une corruption effroyable, s'abandonnent à la dissolution et se plongent avec une ardeur insatiable en toutes sortes d'impuretés (Eph. IV, 1 et seq.). Il faut observer que, quoique les païens fussent sujets à toutes sortes de vices, l'Apôtre néanmoins leur reproche celui de l'impureté, et plus fortement, et plus fréquemment que les autres. La raison est tirée du penchant naturel que nous y avons, et de l'erreur où sont un grand nombre de chrétiens qui s'imaginent que c'est le plus pardonnable, que les fautes qu'il fait commettre venant de pure faiblesse ne damnent pas. Voilà ce qui obligeait saint Paul d'en parler si souvent : *Que nul ne vous séduise*, dit-il, *car c'est à cause de ces désordres que la colère de Dieu tombe sur ceux qui sont incrédules et rebelles à la vérité* (Eph. V, 6). Il assure que l'impureté souille nos corps, déshonore l'homme, profane le temple du Saint-Esprit, arrache à Jésus-Christ ses propres membres pour les faire devenir membres d'une prostituée ; il prie, il conjure, il exhorte, il menace, il frappe quelquefois du glaive de l'excommunication les impudiques : *J'ordonne*, dit-il en parlant de l'incestueux de Corinthe, *qu'il soit livré par la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au démon pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au jour de Notre-Seigneur*. N'ayez point de commerce, ajoutait-il, avec les fornicateurs : oui, si vous connaissez qu'un chrétien est fornicateur, avare, idolâtre, médissant, ivrogne ou ravisseur du bien d'autrui, ne mangez pas même avec lui. Nous ne sommes point enfants de la nuit ni des ténèbres ; vous êtes tous les enfants de la lumière et du jour ; marchez donc dans la lumière, soyez irrépréhensibles, vivez saintement et brillez au milieu des méchants comme les astres brillent durant une nuit obscure.

En cela consiste la reconnaissance que Dieu exige et qu'il attend ; ils sont les fruits de la vigne qu'il nous a donnée à cultiver. Mais qui est-ce qui les produit ? Ne retrouvons-nous pas, dit Salvien, toute la conduite

des païens dans celle des chrétiens de notre temps. Ne peut-on pas dire de plusieurs ce que saint Paul disait des gentils, que *comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu* et l'adorer par une piété sincère, *il les a livrés à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait et font encore des actions indignes de la raison, et sont remplis d'injustice, de méchanceté, de fornication, etc.* Il est vrai, ajoute ce grand homme, on ne voit que des fourberies et des infidélités parmi ceux qui portent le glorieux titre de fidèles. Les enfants de la lumière ne font presque plus que des œuvres de ténèbres, ceux qui sont par leur baptême consacrés au vrai Dieu, sacrifient tous les jours au démon; aux éminentes vertus des premiers chrétiens ont succédé les plus honteux désordres. Seigneur, vous avez répudié la synagogue pour épouser l'Eglise, celle qui était stérile a plus d'enfants que sa rivale; mais en augmentant son peuple, vous n'avez pas augmenté sa joie : *Multiplicasti gentem, non magnificasti letitiam*, parce qu'avec la foule des nations est entrée la foule des passions, et que le péché s'est multiplié à mesure que l'Eglise s'est accrue : *Quantum tibi auctum est populorum tantum pene vitiorum*, en sorte qu'elle a perdu en sainteté autant qu'elle gagne en étendue : *Et prosperitas venit quæstum cum magno fenore detrimentorum*.

Malheur à notre siècle, s'écrie saint Bernard, à cause du levain des pharisiens, c'est-à-dire de l'hypocrisie qui règne parmi nous; mais, que dis-je, l'hypocrisie lâche au moins de voiler ses fautes, au lieu que l'iniquité est aujourd'hui si abondante, qu'on ne la saurait plus cacher, et si impudente qu'elle ne s'en soucie pas : *Latere præ abundantia non valet, et præ impudentia non querit* (Is., III, v. 9). Une peste d'autant plus incurable qu'elle est plus étendue est entrée dans l'Eglise où elle fait d'effroyables ravages. Si un hérétique, si un tyran s'élevait contre elle, elle chasserait l'un, se déroberait à la colère de l'autre; maintenant elle ne sait ni qui elle doit chasser, ni de qui elle se doit cacher. Tous se disent ses enfants, et tous la déshonorent; ils sont ses domestiques et ses ennemis, elle les a élevés et ils la méprisent, ils sont ses ministres et la persécutent, ils appartiennent à Jésus-Christ et servent l'Antechrist. Aussi elle déclare par la bouche du prophète que sa douleur n'a jamais été plus grande que depuis qu'elle a la paix : *Ecce enim in pace amaritudo mea amarissima* (Is., XXXVIII, 17); elle a la paix du côté des païens qui ne la tourmentent plus, du côté des hérétiques qui ne la fatiguent plus, mais elle gémit sous la violence de ses propres enfants : *Filios enutrivì, et exaltavi, et ipsi spreverunt me* (Is., I, 2).

Il est vrai que tous ne l'affligent et ne la déshonorent pas; quelques-uns la consolent, et sa joie serait parfaite si le nombre en était plus grand, mais il en est peu qui servent Dieu avec cette *charité qui naît d'un cœur pur* (I Tim., I, 5) et d'une bonne conscience, peu qui répondent fidèlement à leur voca-

tion, comme les mages qui reconnaissent Jésus-Christ pour roi jusque chez Hérode, c'est-à-dire chez les grands et au milieu du monde où sa présence et ses maximes jettent toujours le trouble. Qu'est-ce d'entre nous qui adore Jésus-Christ pauvre et couché dans une crèche? qui est-ce qui lui apporte des présents, de l'or comme à un roi, de l'encens comme à un Dieu, et de la myrrhe comme à un homme mortel, je veux dire un cœur brûlant de charité, la bonne odeur d'une vie pure et sainte, un corps mortifié et pénitent?

En vérité, chrétiens, je ne sais sur quoi nous appuyons l'espérance de notre salut, apparemment c'est sur la miséricorde de Dieu, et j'avoue qu'elle est infinie; mais, comme elle ne l'a pas empêché de réprouver les Juifs, je crains qu'elle ne l'empêche pas non plus de nous condamner aussi bien qu'eux. Hélas! Seigneur, quand vous le ferez, votre miséricorde n'en sera pas moins grande; combien de nations avez-vous laissé marcher dans leurs voies (Act., IV, 15) sans cesser d'être le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation (II Cor., I, 3). Car que sont tous les hommes devant vous, sinon une goutte d'eau, un faible et petit amas de poussière dont la perte ne peut apporter aucun préjudice à votre grandeur ni à votre félicité? mais d'un autre côté que vous reviendra-t-il de notre perte? *Quæ utilitas in sanguine meo?* Ne vous sera-t-il pas plus glorieux de nous pardonner que de nous punir? convertissez-nous donc, grand Dieu, vous le pouvez, nous vous en supplions. En vous remerciant de nous avoir faits chrétiens, nous vous demandons la grâce de mener une vie chrétienne, de vous confesser de bouche, de vous honorer par nos œuvres, afin que notre foi étant soutenue par nos actions, nous ayons sujet d'espérer la récompense que vous avez promise à ceux qui vous servent. Ainsi soit-il.

SERMON XXXVI.

POUR L'ANNIVERSAIRE DU SACRE D'UN EVEQUE.

Orate pro nobis, ut sermo Dei currat et clarificetur.

Priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, et qu'elle soit en honneur et en gloire (II Thessal., ch. III).

N'êtes-vous point surpris, messieurs, de ce que saint Paul se recommande aux prières de ses disciples? N'est-ce pas une des principales fonctions des apôtres et des évêques leurs successeurs, de prier pour leurs ouailles; et le même saint Paul ne dit-il pas que tout pontife étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour leurs péchés. Tout cela est vrai, et néanmoins saint Paul ne laisse pas de se recommander aux prières des simples fidèles. L'Eglise ne laisse pas de prier pour les évêques qui la gouvernent; elle a dans son office une messe particulière pour le jour de leur sacre et pour l'anniversaire de cette auguste cérémonie. Elle

offre pour eux ce sacrifice qu'ils doivent sans cesse offrir pour nous.

C'est le sujet de la fête que nous célébrons. Notre évêque, successeur de l'humilité aussi bien que de l'autorité de saint Paul, convoque aujourd'hui la plus illustre portion de son troupeau, le clergé et le peuple de la mère Eglise, afin que réunis tous ensemble, nous offrions à Dieu des vœux et des sacrifices pour lui. Il pourrait donc dire avec l'Apôtre, *j'ai bien combattu, j'ai gardé la foi, je la garde encore, je ne cesse de la défendre, et de vive voix, et par écrit, et il ne me reste qu'à recevoir la couronne de justice, que le Seigneur comme un juste juge me rendra en ce grand jour.*

Cependant oubliant tout ce qui est derrière lui, et regardant tout ce qu'il a fait comme rien, il ne pense qu'à demander miséricorde, il s'avance le plus qu'il peut, il court, il vole, et par ses désirs et par ses actions pour atteindre le but, mais afin que ses prières soient plus efficaces, il veut que nous y joignons les nôtres, il rétablit dans cette vue une coutume très-ancienne et très-sainte en nous faisant célébrer la mémoire de son sacre, il n'oublie rien de ce qui peut rallumer et rendre plus ardent le feu de la grâce qu'il a reçu par l'imposition de la main sacrée des pontifes connaissant mieux que personne le poids de l'épiscopat. Il cherche partout le secours dont il a besoin pour n'y pas succomber, mais d'où le peut-il recevoir, sinon de celui qui l'a établi évêque pour gouverner l'Eglise de Dieu, et qu'y a-t-il de plus propre à l'attirer que les prières de cette même Eglise assemblée et réunie pour faire à Dieu cette espèce de violence qui lui est si agréable?

Ne croyez pas cependant que ces prières publiques et solennelles ne soient que pour celui qui les demande, cette pensée pourrait venir si l'épiscopat ne regardait que ceux qui en sont revêtus, mais saint Augustin m'apprend qu'ils ont deux qualités : ils sont chrétiens, ils sont évêques ; la première de ces deux qualités ne regarde qu'eux, la seconde regarde proprement l'Eglise. Ils sont chrétiens pour eux, ils sont évêques pour nous. Quand donc nous prions pour eux, nous prions aussi pour nous, et c'est sur quoi Monseigneur m'ordonne de vous entretenir dans ce discours. Ce serait une imprudence si l'obéissance ne m'excusait, mais cette vertu couvre aussi bien que la charité la multitude des fautes. Je vais donc pour obéir, déduire dans la première partie les raisons qui nous obligent à prier pour notre évêque. Je montrerai dans la seconde l'intérêt que nous y avons. Je vais remettre devant vos yeux les périls de l'épiscopat et nos propres dangers ; les obligations des pasteurs et nos devoirs ; la pesanteur de leur charge, et comment nous pouvons les aider à la porter. Voilà, chrétiens, le festin que je vous ai préparé. Assaisonnez-le, Seigneur, par votre onction, préparez le cœur, ouvrez l'esprit de mes auditeurs, conduisez ma langue afin que nous vous attirions dans nos

âmes comme la sainte Vierge vous attirait dans son sein lorsque l'ange lui dit : *Ave, gratia plena.*

PREMIÈRE PARTIE.

Rien n'est si grand, mais rien n'est si terrible que le sacerdoce, que l'épiscopat. Je joins l'un à l'autre parce que les saints Pères ne les ont jamais séparés quand ils en ont expliqué les devoirs. Saint Augustin ayant été fait prêtre malgré lui, écrivit à son évêque pour obtenir quelque délai et quelque temps, durant lequel il pût se préparer aux fonctions du sacerdoce. Et voici comme il lui parle : Mon saint Père, je commence par vous conjurer de considérer avec tout ce que vous avez de lumières naturelles et chrétiennes, que comme il n'y a rien de plus agréable, et surtout en ce temps-ci, que les dignités d'évêque, de prêtre et de diacre, ni de plus doux et de plus aisé que d'en exercer les fonctions, quand on veut faire les choses par manière d'acquit et flatter les hommes dans leurs désordres : aussi n'y a-t-il rien de plus malheureux, de plus pernicieux et de plus damnable devant Dieu ; et qu'au contraire, il n'y a rien de plus heureux devant Dieu, mais en même temps de plus pénible, de plus difficile et de plus orageux, et surtout en ce temps-ci, que les fonctions de ces mêmes dignités, quand on les veut faire selon les règles de la sainte milice que nous professons.

En effet, messieurs, ces fonctions sont très difficiles, soit qu'on les considère par rapport à celui qui en est chargé ou par rapport à ceux pour qui et sur qui il les doit exercer : suivez-moi, je vous prie. A l'égard du pasteur, de quelles qualités n'a-t-il pas besoin ? Saint Paul n'exige-t-il pas de celui qu'on a choisi pour être évêque, une vie irréprochable, une continence exacte, une vigilance continuelle, une prudence consommée, une gravité modeste, une chasteté inviolable, une science sublime ? Ne demande-t-il pas un homme victorieux de tous les vices, incapable des excès de la colère, toujours maître de lui-même, appliqué à tous ses devoirs, ne prenant pas moins de soin de régler sa famille que de régler l'Eglise, d'une réputation si entière que, loin de craindre la médisance, elle force les étrangers et les ennemis mêmes de lui rendre un témoignage avantageux ? Car, comme dit saint Grégoire de Nazianze, il ne suffit pas aux pasteurs de n'être pas méchants et s'abstenir du crime, les laïques vont souvent jusque-là et plus loin, il faut donc que leur vertu soit éminente, et qu'après avoir arraché de leur cœur les semences du vice, ils y établissent de bons principes, afin que la probité de leurs mœurs les rende encore plus recommandables que l'éclat de leur dignité. Qu'ils ne mettent pas de bornes à leur sainteté, qu'ils amassent chaque jour de nouveaux mérites, qu'ils aillent de vertu en vertu, qu'ils aient plus de douleur de ce qui leur manque que de joie de ce qu'ils ont acquis, et qu'ils ne considèrent leurs premières bonnes œuvres que comme des degrés pour monter à une plus

haute perfection. Il ne s'agit pas, dit saint Chrysostome, de conduire des soldats ou de gouverner un royaume, mais d'une fonction qui demande une vie angélique; car l'âme d'un prêtre doit être plus pure que les rayons du soleil. C'est ce qui fut montré à un excellent solitaire qui refusait le diaconat; plusieurs le blâmant de ce refus, il pria Dieu de lui découvrir s'il devait accepter cet honneur. Dieu lui fit voir une colonne de feu qui ne jetait pas moins d'ardeur que de lumière, et lui dit: Telle doit être l'âme de celui qui veut servir au saint autel; ce qui l'affermir beaucoup dans la résolution qu'il avait prise de n'en point approcher.

Autant le berger, dit saint Grégoire pape, est au-dessus de son troupeau, autant le pasteur doit-il surpasser les peuples; ses pensées doivent être pures et innocentes, et ses vertus héroïques; il faut qu'il soit maître de sa langue pour ne rien dire que d'utile et d'édifiant; qu'il descende avec les faibles sans tomber avec eux, qu'il les guérisse sans se blesser, qu'il les purifie sans se souiller, que sa vie soit un modèle et un miroir où chacun voie ce qu'il est obligé de faire; qu'abaissé par la compassion, il demeure toujours élevé par la contemplation; que son humilité le mette au-dessous des bons et sa fermeté au-dessus des méchants; qu'il serve les premiers et qu'il réprime les seconds; qu'il soit les délices des uns et la terreur des autres, tellement occupé aux choses extérieures, que l'application qu'il donne ne fasse pas de tort à celle qu'il doit aux intérieures, qu'il ne fasse rien pour choquer les hommes, mais qu'il n'ait pas pour but de plaire aux hommes; que sa lumière soit assez vive pour discerner les vices déguisés sous les habits de la vertu, et la solide piété de celle qui n'en a que l'apparence; qu'il ne se néglige pas en prenant soin des autres, et que le temps qu'il emploie à se nourrir de la parole de Dieu ne lui fasse ni différer, ni diminuer le secours qu'il doit à son peuple; qu'il regarde l'épiscopat non comme une dignité, mais comme une servitude, persuadé qu'il a autant de maîtres que de personnes à gouverner, que tout est à l'Eglise, soit Paul, soit Céphas, soit Apollon; qu'il lui doit non-seulement la prédication, mais tout ce qu'il a et tout ce qu'il est, jusqu'à sa propre vie, suivant cet oracle de Jésus-Christ: *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* (Joan., XI, 11); et la disposition de l'Apôtre qui disait: *Je donnerai volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai moi-même pour le salut de vos âmes, parce que vous nous êtes très-chers, et que nous nous regardons comme vos serviteurs en Jésus-Christ et pour Jésus-Christ* (I Cor. XXII, 15).

Voilà, messieurs, un abrégé des qualités nécessaires aux pasteurs, c'est ce que l'Ecriture, les conciles et les Pères leur demandent. Si ces vertus leur manquent, ils perdent la glorieuse qualité de pasteur, Dieu les regarde comme des téméraires usurpateurs d'une dignité qui ne leur appartient pas, comme des meurtriers et des voleurs ou tout au moins comme des mercenaires.

Mais cette dignité si terrible par rapport à ceux qui en sont revêtus, ne l'est pas moins par rapport à ceux qu'ils doivent gouverner. C'est ici qu'un bon pasteur tremble, gémit, pleure, s'estime le plus malheureux de tous les hommes, car, de quelque côté qu'il regarde, il ne voit que difficultés, que périls, angoisses, abîmes et précipices. En effet, les diocèses et les paroisses sont comme autant d'hôpitaux pleins de blessés et de malades, ou plutôt comme autant de parcs qui renferment une infinité de bêtes: les unes douces et maniables, les autres intraitables et farouches. Si un homme, dit saint Grégoire de Nazianze, entreprenait d'approvoiser et de conduire une bête qui participât au tempérament et aux inclinations de toutes les autres bêtes, grandes ou petites, privées ou sauvages, de quelle adresse, de quelle capacité n'aurait-il pas besoin pour gouverner un monstre si bizarre, car tous les animaux n'entendent pas les mêmes sons, ne se nourrissent pas des mêmes aliments, ne se plaisent pas aux mêmes caresses, ne s'accoutument pas du même régime; ce qui plaît aux uns irrite les autres à cause de la différence de leur nature. Voilà l'image de l'embarras où se trouvent les pasteurs; ils ont à gouverner des hommes de tempéraments très-opposés, d'inclinations très-différentes, et par conséquent il faut qu'ils prennent toutes sortes de figures et de caractères pour se faire au génie de tout le monde, et pour dire à chacun ce qui lui convient: les uns ont besoin de lait, les autres d'une nourriture plus forte; ceux-ci veulent être menés par la douceur, ceux-là par la sévérité; certains abus doivent être dissimulés, d'autres repris, d'autres réprimés. Quelques pécheurs doivent être exclus des sacrements, d'autres méritent qu'on leur interdise jusqu'à l'entrée de l'église, car sans cela on ne remédiera jamais aux désordres publics qu'ils entretiennent. Ainsi les maîtres de salles où l'on danse, des cabarets où l'on distribue des liqueurs et du vin, des jeux publics où l'on ne respecte ni les heures indues, ni les jours solennels, ni les temps de l'office, tous ces gens-là sont des pestes publiques, des antechrists, des instruments de Satan, des empoisonneurs, des corrupteurs: on ne les corrigera jamais si on n'emploie contre eux toute la rigueur de la discipline; cependant il est très-difficile d'employer toujours cette rigueur d'une manière utile et salutaire. Un évêque et un curé y sont terriblement embarrassés, il leur est presque aussi dangereux de parler que de se taire, d'agir que de ne rien faire: se taire, ne point agir, c'est encourir la malédiction que Dieu prononce contre ceux qu'il appelle des chiens muets: *Si vous ne parlez point aux pécheurs et à l'impie*, dit-il par le prophète Ezéchiel, *et que vous ne l'avertissiez pas lorsque vous verrez le glaive fondre sur lui, il mourra dans son crime*, mais je vous redemanderai son sang: *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram*. Quelle parole! s'écrie saint Augustin. *Videtis quam sit tacere periculosum*, Comprenez-vous com-

bien il est dangereux à un pasteur de se taire, le pécheur à qui il ne dit rien meurt, il est damné, il l'est avec justice, parce qu'il meurt dans le crime et dans l'impiété, mais le pasteur est coupable de sa mort, parce que sa négligence en est la cause. Assurément, dit saint Basile, si celui qui est chargé de prêcher manque à dire ce qu'il doit, il se rend coupable du sang de tous ceux que son silence met en danger de périr, il répond à Dieu et du mal qu'ils font et du bien qu'ils ne font pas : *Reus est sanguinis eorum qui periclitantur*. Pour moi, disait l'Apôtre, *je vous déclare que je suis pur et innocent du sang de vous tous, parce que je n'ai point fui de vous annoncer toutes les volontés de Dieu*. Isaïe dit au contraire : *Malheur à moi de ce que je me suis tu*. La négligence et le silence des pasteurs, dit saint Ephrem, font la joie des loups : *Pastorum negligentia luporum est gaudium*. Il n'y a qu'à lire le trente-quatrième chapitre d'Ezéchiel pour trembler. Dieu lui-même y fait les plus sanglants reproches aux pasteurs négligents et intéressés qui mangent le lait des brebis, qui se couvrent de leur laine et qui n'ont pas le soin de les paître, qui ne travaillent ni à fortifier celles qui sont faibles, ni à guérir celles qui sont malades, ni à bander les plaies de celles qui sont blessées, ni à relever celles qui sont tombées, ni à chercher celles qui sont perdues. *Mes brebis*, dit-il, *ont été dispersées, elles sont devenues la proie de toutes les bêtes farouches* ; mes troupeaux ont erré partout sans que personne se soit mis en peine de les chercher. *Vous donc, ô pasteurs ! écoutez la parole du Seigneur, je viendrai moi-même, j'irai chercher mon troupeau, et je le reprendrai d'entre vos mains, ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes, je délivrerai mon troupeau de leur bouche, et il ne sera plus leur proie*. C'est donc un très-grand crime à un pasteur de se taire, de ne pas reprendre, de ne pas exhorter, de ne pas presser les hommes à temps et à contre-temps, de ne pas reprocher à son peuple les péchés où il tombe, et à la maison de Jacob les crimes qu'elle commet.

Mais d'un autre côté les hommes ne peuvent plus souffrir qu'on les reprenne, on se rend leur ennemi en leur disant la vérité, ils veulent être flattés dans leurs passions. En cela, dit saint Grégoire de Nazianze, la direction est bien plus difficile que la médecine des corps, car dans celle-ci, les hommes ne veulent point être trompés, ils cherchent des médecins habiles, ils sont bien aises qu'on leur dise l'état de leur santé, ce qu'ils ont à craindre ou à espérer, eux-mêmes déclarent tout ce qu'ils sentent et tout ce qui peut avancer leur guérison, ils demandent les remèdes les plus propres, et quelque dégoûtants qu'ils soient, ils les acceptent et les prennent. Dans les maladies de l'âme, nous faisons tout le contraire ; car au lieu de les découvrir à nos pasteurs, nous ne travaillons qu'à les cacher et à secouer le joug qu'on veut nous imposer pour nous guérir ; nous tournons notre force contre nous-mêmes, nous sommes ingénieux pour les trom-

per et pour rendre tous leurs soins inutiles, nous déguisons nos fautes d'une manière basse et honteuse, nous les cachons dans les détours de notre cœur, comme ces maladies secrètes qu'on n'ose découvrir. Que de prétextes pour nous disculper et pour excuser nos faiblesses ! nous sommes très-éloquens sur ce chapitre : semblables à *cet aspic qui se bouche les oreilles pour ne point entendre la voix des enchanteurs*, nous nous obstinons à ne rien écouter, repoussant avec aigreur ceux qui tâchent par leur sagesse de guérir les blessures de notre âme. Il y en a même qui, parvenus au suprême degré de l'insolence, pêchent tête levée et s'abandonnent au crime sans retenue et sans pudeur. Quel endurcissement ! quelle effroyable stupidité !

Nous regardons comme ennemis ceux qui ont la charité de nous reprendre, nous nourrissons une haine secrète contre eux, leurs discours nous importunent, quelquefois même, au lieu d'en profiter, nous devenons plus méchants, comme pour faire du dépit à ces charitables amis, semblables à ceux qui se mordent et qui se déchirent, pensant mordre les autres. Voilà les raisons qui me font dire qu'il est bien plus difficile de guérir les âmes que les corps. Voilà les périls qui environnent les pasteurs, voilà le besoin qu'ils ont que l'on prie pour eux, car sans la grâce de Dieu, il est impossible qu'ils en sortent. Supposons, dit saint Grégoire de Nazianze, qu'un homme après s'être défat de la contagion du vice, soit monté au plus haut de la perfection, à peine aura-t-il la science et les talents nécessaires pour conduire les autres, et je ne comprends pas comment il est assez hardi pour s'ingérer dans cet emploi, car enfin le plus difficile de tous les métiers et la plus sublime science, est de savoir gouverner l'homme, qui est un animal si changeant, si variable. Il est dangereux pour ceux qui dansent sur la corde de se pencher d'un côté ou d'autre, ils ne peuvent conserver leur vie que dans un parfait équilibre, pour peu qu'ils s'en écartent, ils courent risque de tomber. Ainsi dans la morale, ceux qui sont chargés de la conduite des autres, s'ils se détournent du droit chemin par ignorance ou par malice, sont en danger de faire des fautes considérables aussi bien que les personnes qu'ils dirigent ; il faut qu'ils marchent toujours par le grand chemin sans s'écarter à droite ou à gauche. Mais s'il est absolument nécessaire aux pasteurs d'avoir toutes les qualités dont je viens de parler, les ouailles n'ont pas moins d'intérêt à profiter de leurs soins. C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie de ce discours, qui ne contiendra que deux réflexions fort courtes.

SECONDE PARTIE.

Les évêques ont besoin de prières, parce que leur emploi est très-difficile. Mais les peuples doivent de leur côté entièrement appréhender de ne pas tirer de leur travail tout le fruit que Jésus-Christ en attend. Leurs obligations ne sont pas moins importantes pour eux que celles des pasteurs, il y va de leur salut de s'en bien acquitter. C'est

pourquoi Dieu, après avoir menacé les mauvais pasteurs dans le trente-quatrième chapitre d'Ezéchiel, parle ainsi aux simples fidèles : *Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur votre Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs ; car, comme il y a de mauvais pasteurs qui méritent plutôt le nom de loups que celui de pasteurs, il y a des ouailles qui méritent plutôt le nom de boucs que celui de brebis ; comme il y a des pasteurs négligents, il y a des brebis qui ne prennent aucun soin de leur salut ; comme il y a des pasteurs muets, il y a des brebis qui sont sourdes. Ceux-là ne sauraient parler, celles-ci ne veulent point entendre ; ici, les petits demandent du pain, et il ne se trouve personne pour le rompre ; là, les pasteurs rompent fidèlement le pain de la parole de Dieu, et il n'y a presque personne qui le veuille recevoir ; les églises sont désertes pendant que les jeux et les cabarets sont pleins. Les brebis sont obligées à deux choses principales par rapport à leurs pasteurs : écouter leurs instructions et les mettre en pratique ; mais la plupart des chrétiens ne font ni l'un ni l'autre. C'est à nous d'instruire, disait saint Augustin : *Ad nos quidem pertinet non tacere* ; mais quand nous ne le ferions pas, vous seriez obligés d'écouter Jésus-Christ, le vrai pasteur, qui parle dans les saintes Ecritures : *Ad vos autem, etiamsi taceamus, de Scripturis sanctis verba Pastoris audire*. Mais, grâces à Dieu, vous ne pouvez pas dire que vos pasteurs manquent à vous annoncer l'Evangile. Monseigneur, qui en est, sous Jésus-Christ, le prince, en est aussi le modèle, il prédique très-souvent ; il est toujours prêt à rompre et à distribuer ce pain céleste, il le fait, et par écrit et de vive voix, il parle de l'abondance de son cœur ; nous voyons en lui la vérité de cet oracle : *L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur* : il est un de ces docteurs parfaitement instruits en ce qui regarde le royaume du ciel ; il représente très-bien ce père de famille qui tire de son trésor des choses anciennes et nouvelles.*

Nous pouvons dire de lui ce que saint Basile disait d'un évêque de Néocésarée : Votre évêque, disait-il au peuple de cette ville, était le plus excellent homme de son temps, il possédait toutes les vertus, c'était l'ornement des églises, la colonne et le soutien de la vérité, l'appui de la foi, le défenseur de la tradition, l'ennemi de toute nouveauté ; ceux qui avaient le bonheur de vivre avec lui, croyaient vivre avec ces saints personnages qui ont autrefois brillé comme des astres lumineux dans le ciel de l'Eglise : aussi n'avançait-il rien de lui-même, mais, participant à la bénédiction de Moïse, il tirait du riche trésor de son âme les vérités anciennes des anciens Pères, pour en faire part à ses frères. Appliquons-lui encore ce que saint Grégoire de Nazianze disait du grand Athanase, non moins élevé par son mérite personnel que par sa dignité. Il se rabaisse par l'humilité de son cœur : nul ne peut atteindre à l'émulation de son savoir, et tout le monde a libre accès auprès de lui, tant il a l'humeur douce

et facile ; débonnaire, éloigné de tout emportement, enclin à la miséricorde, agréable dans ses discours, irréprochable dans ses mœurs ; son visage et encore plus son esprit le font paraître à nos yeux comme un ange plutôt que comme un homme : tranquille dans ses répréhensions, il sait l'art d'instruire en donnant des louanges ; on sent dans celles-là la charité d'un père, on admire dans celles-ci la gravité d'un pasteur et d'un maître ; également éloigné de la mollesse et de l'excessive rigueur, il vit de telle sorte que ses actions suffiraient pour nous instruire quand il ne parlerait pas, mais ses exhortations sont si vives et si puissantes, qu'il faut être aussi durs que nous sommes pour y résister. Tel est le pasteur que Dieu nous a donné ; il ne cesse de nous instruire, que dis-je, il instruit toute l'Eglise, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant sa voix se fait entendre ; car est-il un endroit dans le monde chrétien où ses admirables livres ne fassent, et les délices des savants, et la nourriture des simples, en est-il un où ses combats pour la foi ne soient connus, où l'on ne célèbre ses victoires, où la vérité ne triomphe par les armes de lumière qu'il lui fournit.

Oui, messieurs, j'en sais un où la vérité, dans sa bouche et dans ses mains ne triomphe pas, le dirai-je et le croirez-vous, siècles futurs ! C'est ici, c'est sous ses yeux, c'est dans sa propre ville que ses instructions ne sont pas écoutées ni suivies avec la même avidité, avec le même empressement ; on peut nous reprocher deux choses : nous n'aimons presque pas la parole de Dieu, nous ne la gardons pas ; lents à y venir, lâches à pratiquer ce qu'elle enseigne, nous avons tout sujet de craindre les menaces que Jésus-Christ fait contre ceux qui la négligent. *Celui qui vous écoute, m'écoute*, dit-il à ses apôtres, *et celui qui vous méprise, me méprise. Je vous assure qu'au jour du jugement, Sodome sera traitée avec moins de rigueur que ceux qui n'auront pas voulu vous entendre* ; c'est donc un grand mal de ne pas entendre la parole de Dieu, c'est une marque de réprobation, puisque Jésus-Christ nous assure que celui qui ne l'entend pas n'est pas de Dieu, qu'il appartient au démon, et que les véritables brebis ne manquent jamais d'entendre la voix de leur pasteur et de le suivre. Cependant ce crime est très-commun ; il vient à peine au sermon la sixième partie de ceux qui pourraient y être, on aime mieux jouer, danser, causer sur sa porte, dire des nouvelles, perdre le temps que d'aller entendre ce que Jésus-Christ nous fait dire par ceux qui prêchent ; mais, dit saint Augustin, venez-y, n'y venez pas, vous ne laisserez pas d'en rendre compte, c'est une grâce que vous refusez, il ne tient qu'à vous de la recevoir. Ainsi vous serez aussi rigoureusement puni que si vous l'aviez reçue sans en profiter, vous serez traité comme le serviteur qui cacha le talent qu'on lui avait confié : *Pourquoi*, lui dit son maître, *ne l'avez-vous pas mis à la banque ? Pourquoi*, vous dira Jésus-Christ, *n'êtes-vous pas venu au sermon ; si personne n'avait prêché, vous auriez une excuse ; mais si partout on lit et on prêche la parole de Dieu, qu'avez-vous à répondre ?*

Pour vous qui l'entendez, faites-vous ce qu'elle ordonne ? n'êtes-vous pas de ceux qui, contents d'écouter, se séduisent eux-mêmes, comme si saint Paul n'avait pas dit que *ce ne sont pas ceux qui entendent la loi, mais ceux qui l'observent qui deviennent justes* ; comme si le Sauveur ne disait pas : *Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent* ; comme si saint Jacques ne comparait pas celui qui se contente de l'entendre à un homme qui, après s'être regardé dans un miroir, s'en va et oublie à l'heure même quel il était. Il y aurait moins de mal à ignorer le bien qu'à le négliger, et l'Evangile nous apprend que le serviteur qui ne fait pas la volonté de son maître, parce qu'il l'ignore, sera moins puni que celui qui la connaît et qui passe outre. Ce n'est pas assez d'entendre la parole de Dieu et de la recevoir, il faut la contenir et la conserver, comme parle saint Paul, la faire demeurer en nous, demeurer nous-mêmes en elle, c'est-à-dire la croire et l'observer. Alors, dit Jésus-Christ, *vous serez mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres, elle rompra vos chaînes*, elle brisera le joug de vos pas-

sions, elle vous délivrera de la tyrannie du démon et de la servitude du péché.

Voilà, Messieurs, quels intérêts nous avons aux fonctions de l'épiscopat et du sacerdoce; voilà pourquoi nous sommes ici assemblés, c'est afin de demander à Dieu que ceux qui en sont revêtus remplissent leurs devoirs avec une fidélité et une sainteté qui contribuent autant à la gloire de Dieu qu'à notre salut, c'est pour le prier qu'il conserve le digne pasteur qu'il nous a donné, pasteur selon son cœur, qui paît ses brebis par ses prières, par ses bons exemples et par son incomparable doctrine; qu'il l'asse vivre longtemps ce pontife séparé des pécheurs par son innocence, et néanmoins rempli de compassion pour les pécheurs; qui offre aujourd'hui la victime de propitiation tant pour lui que pour nous. Il prie pour son peuple, prions pour lui; il demande notre conversion, demandons sa parfaite sanctification.

Accordez, Seigneur, la première de ces grâces aux ferventes prières de celui qui fait tant de choses pour nous la procurer; car sa plus grande joie serait d'apprendre que ses enfants marchent dans la vérité, comme ce serait notre

plus grand bonheur. Son salut est en assurance, parce qu'il ne cesse de nous avertir et de nous montrer le glaive qui nous menace, mais cela ne suffit pas pour son amour et pour son zèle. Je l'entends qui nous dit par la bouche de saint Augustin, dont il est le disciple et l'imitateur: Qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que je souhaite, qu'est-ce que je prétends? pourquoi est-ce que je vous parle, pourquoi suis-je assis dans cette chaire, pourquoi est-ce que je vis, sinon pour faire en sorte que nous vivions tous en Jésus-Christ? Voilà le but de tous mes desirs, c'est la tout mon honneur, toute ma gloire, ma joie, mon espérance et le seul bien que je demande pour fruit de mes travaux. Si vous ne m'écoutez pas, je délivre mon âme en vous avertissant, mais je ne puis me résoudre à être sauvé sans vous. Vous me donnez des louanges, et j'attends des actions; ne me contristez donc plus par vos méchantes mœurs, puisque je ne puis avoir autre joie sur la terre que celle de votre bonne vie. C'est, mon Dieu, ce que nous vous demandons tous, et ce que ce grand évêque nous va souhaiter en nous béissant en votre nom. Ainsi soit-il.

TABLE DES SERMONS CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMONS CHOISIS DE FRANÇOIS DE TOULOUSE.

Suite.

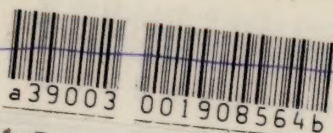
— XXI. Dieu veut sauver tous les hommes.	9
— XXII. Désir de Dieu pour sauver l'homme.	21
— XXIII. Espérance du pénitent.	34
— XXIV. Justice de Dieu.	46
— XXV. Folie des impénitents.	58
— XXVI. Crainte du pénitent.	68
— XXVII. Mauvaise honte du pénitent.	76
— XXVIII. Pénitence honorable.	87
— XXIX. Pénitence, arbitre entre la justice et la miséricorde de Dieu.	99
— XXX. Douleur du pénitent.	110
— XXXI. Larmes du pénitent.	122
— XXXII. Pénitence des damnés.	134
— XXXIII. Conversion du pécheur.	146
— XXXIV. Conversion du pécheur, gloire de la très-sainte Trinité.	158
— XXXV. Joie des anges à la conversion du pécheur.	169
— XXXVI. Sollicitude du pénitent.	181
— XXXVII. Gratitude du pénitent.	197
— XXXVIII. Examen avant la confession.	206
— XXXIX. De la contrition.	218
— XL. Défauts commis dans la confession.	227
— XLI. Du bon propos.	239
— XLII. De la satisfaction.	249
— XLIII. Signes qui précéderont le jugement.	261
— XLIV. Différences du 1 ^{er} et du 2 ^e avènement.	276
— XLV. Du juge des vivants et des morts.	289
— XLVI. Honte de la manifestation des péchés.	302
— XLVII. Sévérité de Dieu pour les moindres péchés.	316
— XLVIII. Pratique de la foi.	329
— XLIX. Pourquoi Dieu a commandé de l'aimer.	342
— L. Garder les commandements de Dieu.	353
— LI. Dignité des prêtres.	365
— LII. La chasteté.	381
— LIII. La virginité.	399
— LIV. Luxe des habits.	417
— LV. La colère.	431
— LVI. La gratitude.	445
— LVII. L'ingratitude.	459
— LVIII. Le mensonge.	472
— LIX. La bonne conscience.	484
— LX. La mauvaise conscience.	488
— LXI. La présomption.	514
— LXII. Le jeu.	527
— LXIII. Les danses.	540
— LXIV. La bonne intention.	554
— LXV. Liberté de Dieu et des créatures.	565
— LXVI. Saint Jean libre dans la prison, et Hérode esclave sur le trône.	585
— LXVII. L'Eglise persécutée.	598
— LXVIII. Pourquoi Dieu permet des péchés dans le monde.	615
— LXIX. Pèlerinage des chrétiens.	629
— LXX. Des Litanies.	643
— LXXI. Le Saint-Esprit est la perfection de l'Eglise et des fidèles.	658
— LXXII. Pourquoi Dieu ne châtie pas les péchés.	670
— LXXIII. Excellence de la profession chrétienne.	686
— LXXIV. Noblesse des enfants de Dieu.	706
— LXXV. Marques pour connaître si l'on aime Dieu.	720
— LXXVI. Communions douteuses.	735
— LXXVII. Préparation pour recevoir le S. Sacrement.	744
— LXXVIII. Actions de grâces après la communion.	758
— LXXIX. Confréries du saint sacrement.	772

— LXXX. Réalité du corps de J.-C. dans le s. sacr.	786
— LXXXI. Vérité du s. sacr. contre les hérés.	801
— LXXXII. La sainte Vierge nous a obtenu le saint sacrement de l'autel.	818
— LXXXIII. Lavement des pieds.	850
— LXXXIV. Trahison de Judas.	841
— LXXXV. La couronne d'épines.	854
— LXXXVI. Louanges de la sainte Vierge.	864
— LXXXVII. Cantique de la sainte Vierge.	889
NOTICE SUR TREUVÉ.	899
AVERTISSEMENT.	901
SERMONS	903
Sermon 1 ^{er} . Explication du mystère de l'Ascension. <i>Ibid.</i>	
— II. Disposition pour recevoir le Saint-Esprit.	913
— III. L'Eglise sanctifiée par le Saint-Esprit.	924
— IV. Amour de Dieu pour les hommes en donnant son fils.	936
— V. Mystère de la Trinité.	946
— VI. L'Eucharistie est le signe du corps de J.-C.	958
— VII. L'Eucharistie est un véritable sacrifice.	970
— VIII. Le sacrifice de la messe est le modèle du sacrifice intérieur que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu.	981
— IX. Des dispositions où il faut être pour entendre utilement la sainte messe. Il faut être saint en effet ou du moins en désir pour bien entendre la messe. Quelle idée l'Ecriture et la raison nous donnent de ceux qui l'entendent dans l'habitude et la volonté du péché.	989
— X. De l'Eucharistie comme sacrement.	1001
— XI. Nul ne doit communier qu'il ne soit saint. Comment ceux qui ont perdu la sainteté doivent la recouvrer.	1011
— XII. Des péchés véniels et de la tiédeur.	1023
— XIII. Des communions indignes.	1034
— XIV. Jésus-Christ monte au ciel comme chef de la nature humaine, pour attirer les hommes après lui.	1049
— XV. Circonstances de la descente du S.-Esprit.	1058
— XVI. Les excellences de saint Jean au-dessus des autres prédicateurs.	1066
— XVII. Les tombeaux des martyrs sont pour nous des écoles et des chaires.	1077
— XVIII. On voit dans saint Pierre combien l'orgueil est pernicieux; dans saint Paul, combien la miséricorde de Dieu est puissante et admirable.	1089
— XIX. Description exacte de la vie des prem. chrét.	1098
— XX. Le purgatoire prouvé par deux attributs de Dieu.	1108
— XXI. Du jugement.	1117
— XXII. Des souffrances.	1128
— XXIII. J.-C. est un scandale pour plusieurs.	1159
— XXIV. Des grandeurs de Marie.	1151
— XXV. De l'humilité.	1165
— XXVI. De la pénitence.	1174
— XXVII. Avantages tirés de l'incréd. de S. Thomas.	1185
— XXVIII. De la naissance du Fils de Dieu.	1195
— XXIX. Des vertus et qualités convenables à l'état ecclésiastique.	1205
— XXX. L'amour réciproque.	1217
— XXXI. De la prédestination.	1227
— XXXII. Du mystère de la Circconcision.	1259
— XXXIII. Avantage de la protection de sainte Geneviève.	1249
— XXXIV. De la conduite de Dieu sur Jésus-Christ, saint Joseph et Marie.	1260
— XXXV. De la vocation des Gentils à la foi.	1271
— XXXVI. Pour l'anniversaire du sacre d'un évêq.	1282

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



B X 1756 .A2M5 1844 V11
MIGNE, JACQUES PAUL.
COLLECTION INTEGRALE E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V011
C00 MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047735

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	09	07	1